DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE LA

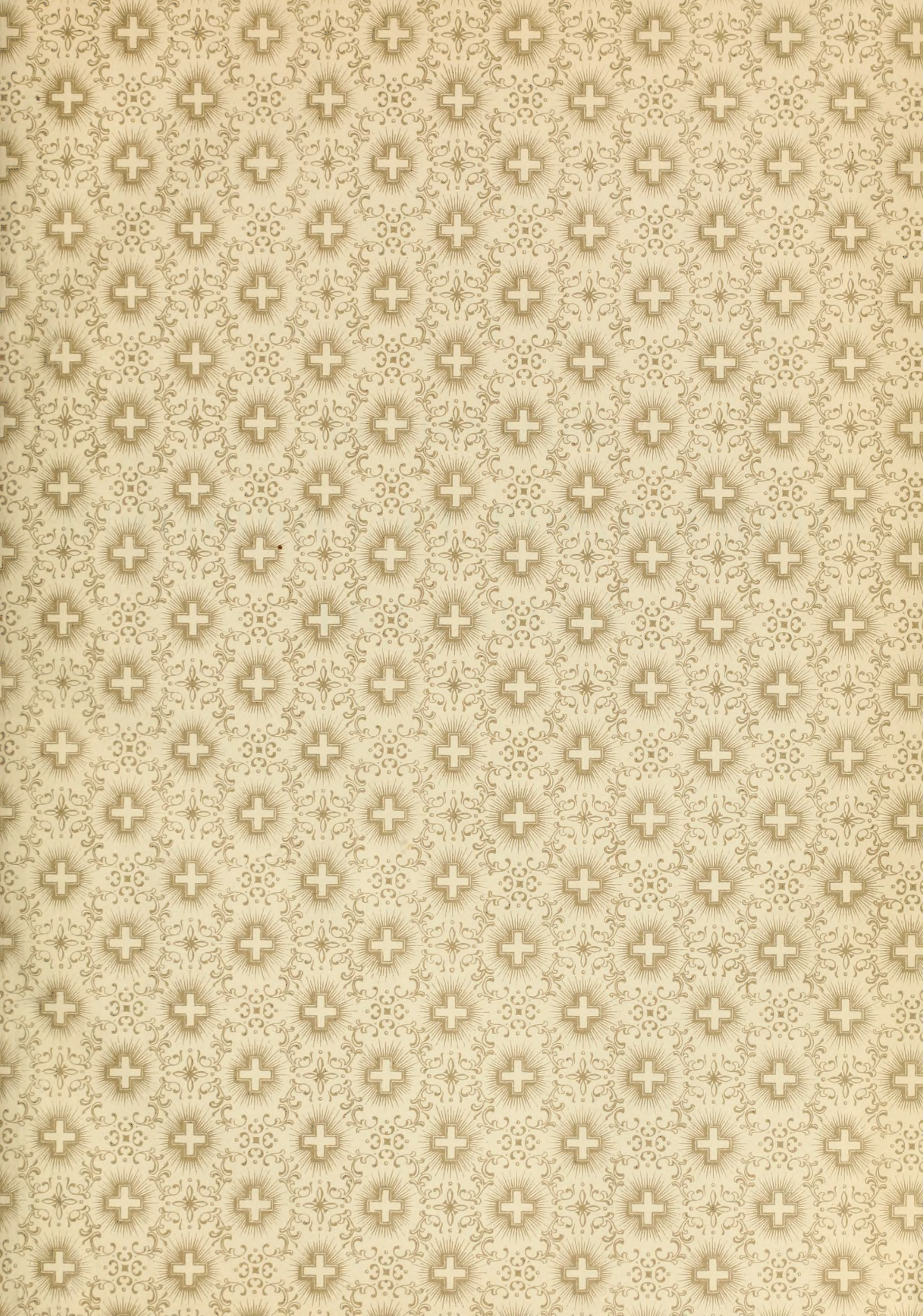
SUISSE



TOME TROISIÈME

Erard-Heggenzi

Administration du D.H.B.S. Neuchatel



DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE
DE LA SUISSE

IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., NEUCHATEL

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE & BIOGRAPHIQUE
DE LA
SUISSE



PUBLIÉ AVEC LA RECOMMANDATION DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SUISSE D'HISTOIRE

ET SOUS LA DIRECTION DE

VICTOR ATTINGER — ÉDITEUR

MARCEL GODET — DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

HENRI TURLER — DIRECTEUR DES ARCHIVES FÉDÉRALES

AVEC DE NOMBREUX COLLABORATEURS DE TOUS LES CANTONS

ILLUSTRÉ DE

CARTES ET DE NOMBREUSES REPRODUCTIONS D'ANCIENS DOCUMENTS

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

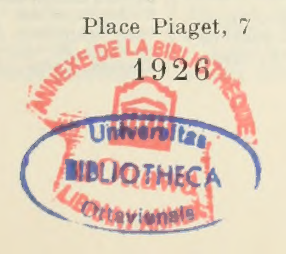
TOME TROISIÈME
ERARD - HEGGENZI

NEUCHATEL

ADMINISTRATION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE
ET BIOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

Place Piaget, 7

1926



LISTE DES COLLABORATEURS AU TOME TROISIÈME

(Les initiales entre crochets [ ] indiquent les abréviations utilisées par nos collaborateurs.)

ZURICH : H. Brunner, bibliothécaire de la ville de Winterthour. [H. Br.] — Dr phil. Félix Berchtold, Zurich. [F. B.] — Dr phil. Carl Brun, Zurich. [C. B.] — Oskar Farner, pasteur, Stammheim. — Dr L. Forrer, Winterthour. — Johannes Frick, Meilen. [J. F.] — Dr Werner Ganz, Zurich. — Prof. Dr Friedrich Hegi, Rüschlikon. [F. H.] — Eugen Hermann, archiviste, Zurich. [E. H.] — Walter Hildebrandt, Bülach. [W. H.] — Dr phil. Emil Stauber, Zurich. [E. St.] — Gustav Strickler, maître secondaire, Wetzikon. [G. Str.]

BERNE : Dr Rud. Wegeli, direct. du Musée historique, Berne. [R. W.] — Dr Paul Æschbacher, Täuffelen. — † Prof. Dr Ed. Bæhler, pasteur, Champion. [E. B.] — Fritz Bühlmann, notaire, Berne. — Dr F. Burri, Berne. — Dinkelmann, Busswil. — Dr H. Dübi, anc. réd. de l'Annuaire du C. A. S., Berne. [H. D.] — Dr K. Geiser, professeur, Berne. — Dr K. Huber, bibliothécaire, Thoune. — S. Imobersteg, maître secondaire, Berne. [S. I.] — Dr Th. Ischer, Berne. — P. Kasser, juge d'appel, Berne. — † J. Keller-Ris, ancien recteur, Berne. [K.-R.] — F. Leuthold, instituteur, Berne. — H. Lindenmeyer, pasteur, Guttannen. — R. Marti-Wehren, instituteur, Berne. [R. M.-W.] — Dr. Wilh. Jos. Meyer, bibliothécaire, Berne. [W.-J. M.] — Joh. Morgenthaler, instituteur, Berne. [H. M.] — H. v. Mülinen, Berne. — Bernhard Schmid, Berne. — A. Schrag, inspecteur des écoles secondaires, Berne. — Dr Fernand Schwab, Berne. — H. Spengler, Berne. — Dr H. Tribolet, Berne. [H. Tr.] — Prof. Dr O. Tschumi, Berne. [O. T.] — O. Weber, anc. dir. des constructions fédérales, Berne.

JURA BERNOIS : G. Amweg, secrét. de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy. [G. A.] — Prof. Dr P.-O. Bessire, Porrentruy. [P.-O. B.] — W. Bourquin, Bienne. [W. B.] — L. Chapuis, juge d'appel, Berne. — Abbé A. Daucourt, archiviste, Delémont. [A. D.] — Dr H. Joliat, La Chaux-de-Fonds. [H. J.] — E. Krieg, pasteur, Grandval. [E. K.] — Dr. A. Schenk, maître à l'Ecole secondaire, Berne. [A. Sch.]

LUCERNE : P.-X. Weber, archiviste cant., Lucerne. [P.-X. W.] — G. von Vivis, major, Lucerne. [v. V.] — Dr Paul Hilber, bibliothécaire, Lucerne. [P. H.] — O. Studer, Escholzmatt. [O. St.] — Jos. Troxler, recteur, Münster. [J. T.]

URI : Dr Ed. Wymann, archiviste cant., Altdorf. [E. W.] — Dr K. Gisler, Altdorf. — Jos. Müller, curé de l'Hôpital, Altdorf. [J. M., A.]

SCHWYZ : P. R. Henggeler, archiviste, Einsiedeln. [R-r.] — Dominik Auf der Maur, Seewen. [D. A.] — M. Dettling, Schwyz. [M. D.] — P. Norbert Flueler, archiviste cantonal, Seewen. — Prof. Paul Reichmuth, Schwyz. [P. R.]

UNTERWALD : Dr. Rob. Durrer, archiviste d'Etat, Stans. [R. D.] — Al. Truttmann, ancien ammann de district, Sarnen. [Al. T.] — Dr P. Ignaz Hess, Ingenbohl (Schwyz).

GLARIS : Dr Ad. Nabholz, recteur, Glaris. [Nz.] — J.-J. Kubly-Müller, Glaris. [J.-J. K.-M.] — Paul Thürer, pasteur à Netstal.

ZOUG : Dr Wilh. Jos. Meyer, bibliothécaire, Berne. [W.-J. M.]

FRIBOURG : Tobie de Ræmy, archiviste d'Etat, Fribourg. — † Abbé F. Ducrest, directeur de la Bibl. universitaire, Fribourg. [F. D.] — Dr Paul Æbischer, Fribourg. [P. A.] — † A. d'Ammann, Fribourg. [A. d'A.] — Henri Bardy, Fribourg. — Dr F. Blaser, Triengen. — Abbé F. Brülhart, Saint-Aubin (Fribourg). — Dr A. Büchi, prof., Fribourg. [A. B.] — G. Castella, professeur, Fribourg. [G. Ca.] — Georges Corpataux, sous-archiviste d'Etat, Fribourg. [G. Cx.] — Léon Genoud, directeur du Technicum, Fribourg. — Emile Gremaud, Fribourg. — J. Jordan, prof., Fribourg. — Mgr. J. P. Kirsch, Fribourg. — R. Merz, inspecteur des écoles, Galmiz. — Mlle Jeanne Niquille, Fribourg. [J. N.] — Jos. Piller, secrétaire, Fribourg. — Dr L. Pittet, Fribourg. — Romain de Schaller, Fribourg. — Prof. Dr G. Schnürer, Fribourg. [G. Sch.] — Dr Aug. Schorderet, Fribourg. [Aug. Sch.] — B. de Vevey, Fribourg. [B. V.] — H. de Vevey, Fribourg. [H. V.] — Marcel de Weck, Fribourg. — Pierre de Zurich, Fribourg.

SOLEURE : Dr J. Kælin, archiviste d'Etat, Soleure. [J. K.] — Dr H. Dietschi, Stadtammann, Olten. [H. D.] — F. Eggenschwiler, instituteur, Zuchwil. [F. E.] — E. Niggli, chanoine, Soleure. [E. N.] — Prof. Dr E. Tatarinoff, Soleure. [E. T.] — G. de Vivis, major, Lucerne. [v. V.] — J. Walter, Soleure.

BALE-VILLE et BALE-CAMPAGNE : Dr Carl Roth, bibliothécaire à la Biblioth. publique, Bâle. [C. Ro.] — Karl Gauss, pasteur, Liestal. [K. G.] — Dr A. Burckhardt, Bâle. [A. B.] — Dr Paul Burckhardt, Bâle. — Dr. Otto Gass, bibliothécaire cantonal, Liestal. [O. G.] — Dr Paul Roth, Bâle. [P. Ro.] — Dr Adr. Stückelberg, Bâle. [A. St.]

SCHAFFHOUSE : Dr. H. Werner, archiviste d'Etat, Schaffhouse. [H. W.] — Erwin Bührer, instituteur, Gächlingen. [Er. B.] — Dr F. Rippmann, archiviste de la ville, Schaffhouse. — H. Wanner-Keller, instituteur, Schaffhouse. [W.-K.]

APPENZELL : Dr A. Marti, bibliothécaire cantonal, Trogen. [A. M.] — Dr Rosa Schudel-Benz, Zurich. [R. Sch.-B.]

SAINT-GALL : Prof. Dr. Pl. Bütler, Saint-Gall. [Bt.] — V. Baumgartner, Saint-Gall. — J. Geel, instituteur, Saint-Gall. — Prof. Dr. Hagmann, Saint-Gall. [Hg.] — J.-J. Müller, 1er archiviste du chapitre, Saint-Gall. [J. M.] — A. Müller, pasteur, Flawil. — R. Schedler, pasteur, Langenthal. — M. Schnellmann, greffier du tribunal, Rapperswil. [M. Schn.] — O. Wohnlich, Trogen.

GRISONS : Dr L. Joos, prof., Coire. [L. J.] — Dr C. Camenisch, directeur, Fetan. [C. C.] — Dr. E. Camenisch, Valendas. — Chr. Caminada, chanoine du chapitre, Coire. — P. Dr. N. Curti, Disentis. [P. N. C.] — J. Disch, secrétaire du Conseil d'Etat, Coire. — J. Demont, Seewis près Ilanz. — N.-L. Gisep, administrateur du convict, Coire. [N.-L. G.] — Dr C. Jecklin, ancien recteur, Coire. [C. J.] — Dr F. Jecklin, archiviste, Coire. [F. J.] — E. Jenal, Samnaun. [E. J.] — B. Matthieu, Coire. — Anton Mooser, Maienfeld. [A. M.] — G. v. Planta, Fürstenau. [G. v. P.] — Dr. F. Pieth, bibliothécaire, Coire. [F. P.] — Prof. B. Puorger, Coire. — J.-J. Simonet, sextaire, Coire. [J. S.] — Dr A. v. Sprecher, Zurich. — Th. v. Sprecher, colonel, Maienfeld. — J.-R. Truog, doyen, Jenaz. — Dr M. Valèr, Coire. [M. V.] — P.-A. Vincenz, Truns. — Dr Zendralli, prof., Coire.

ARGOVIE : Fritz Wernli, ancien bibliothécaire, Laufenbourg. [F. W.] — F. Buhofer, pasteur, Gontenschwil. [F. Bu.] — G.-Th. Græ
nicher, architecte, Zofingue. [Gr.] — Dr H. Rosenberger, Turgi. [H. R.] — Dr H. Schneider, Bâle. [H. Sch.] — Dr O. Zürcher, Baden. [O. Z.]

THURGOVIE : Dr E. Leisi, Frauenfeld. [E. L.] — Dr Th. Greyerz, prof., Frauenfeld. [Gr-z.] — Dr Herdi, Frauenfeld. — F. Schaltegger, anc. archiviste cantonal, Frauenfeld. [Sch.] — Dr Albert Scheiwiler, Frauenfeld.

TESSIN : Dr. Célestin Trezzini, prof., Fribourg. [C. T.]

VAUD : Maxime Reymond, archiviste d'Etat intér., Lausanne. [M. R.] Arnold Bonard, journaliste, Lausanne. [A. B.] — V.-H. Bourgeois, Yverdon. — G.-A. Bridel, éditeur, Lausanne. [G.-A. B.] — A. Burmeister, prof., Payerne. [B.] — W. Carteret. [W. C.] — Eug. Mottaz, directeur du DHV, Lausanne. [E. M.]

VALAIS : Dr. Leo Meyer, archiviste cantonal, Sion. [L. Mr.] — J.-B. Bertrand, pharmacien, Chexbres. [J.-B. B.] — Dionys Imesch, chanoine, Sion. [D. I.] — E. Tamini, curé, Bex. [Ta.]

NEUCHATEL : L. Montandon, archiviste, Neuchâtel. [L. M.]

GENÈVE : Charles Roch, sous-archiviste, Genève. [C. R.] — Antony Babel, Dr en sociologie. — Frédéric Barbey, ministre de Suisse à Bruxelles. [F. B.] — Edmond Barde. [Be.] — Louis Blondel, chef du service municipal du Vieux-Genève. [L. B.] — E.-L. Burnet. [E.-L. B.] — Edouard Chapuisat, directeur du *Journal de Genève*. — Albert Choisy. [A. Ch.] — Eug. Choisy, prof. — Ed. Claparède, prof. [Ed. C.] — André Corbaz. — Henri Deonna, Dr en droit. [H. Da.] — A. Dückert. — Théodore Foex. — H. Friderich. [H. F.] — Frédéric Gardy, directeur de la Bibliothèque publique. [F. G.] — Henri Grandjean. — William Guex. — David Laserre, lic. ès lettres, Lausanne. [D. L.] — Henri Le Fort, juge. [H. L.] — Dr Paul-E. Martin, archiviste d'Etat. [P.-E. M.] — A. de Montfaucon. [A. de M.] — Louis Reverdin. — B. Schatz.

Collaborateurs généraux.

† Prof. Dr Ed. Bæhler, pasteur, Champion. [E. B.] — Dr H. Bæchtold-Stæubli, Bâle. [H. B.-St.] — Dr C. Benziger. [C. Bzr.] — R. Bratschi, Berne. — P. S. Brettle, Fribourg. [P. S. B.] — P. A. Bürgler, Lucerne. [P. A. B.] — P. Athanase Cottier, Fribourg. — Dr. Ed. Feer Berlin. — Prof. Dr Hans Fehr, Muri. — Prof. Dr R. Feller, Berne., — Colonel F. Feyler, Saint-Prex. — P. B. Fleury, Fribourg. — Dr Ernst Gagliardi, Zurich. — D.-L. Galbreath, Baugy s/Clarens. [D.-L. G.] — Dr Frida Gallati, Glaris. — Dr. P. Gillardon, Berne. — Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, Berne. [M. G.] — Emilie Gourd, Pregny. — Prof. Dr O. von Greyerz, Berne. [O. v. G.] — Dr phil. Otto Hassler, Petit-Lancy. [O. H.] — Mme Julie Heierli, Erlenbach (Zurich). — Marc Henrioud, Berne. — W. Herzog, Laufon. — P. E. Hofer, Berne. — Jean Hurny, prof., Neuchâtel. [J. H.] — Jules Jeanjaquet, prof. Neuchâtel. [J. J.] — † Dr Ch. Lardy, ministre de Suisse à Paris, Châtillon s/Bevaix. — Alfred Lombard, prof., Neuchâtel. — A. Ludin. — Karl-J. Lüthi, Berne. [K.-J. L.] — Mlle Marianne Maillart. [M. M.] — Mlle Marguerite Maire. — J.-J. Monnier, prof., Genève. — Prof. A. Nægeli, Trogen. — Tell Perrin, avocat, La Chaux-de-Fonds. — Dr F.-O. Pestalozzi, Zurich. — Jules Pétremand, prof., Neuchâtel. — Dr Eug. Pittard, prof., Genève. — William-E. Rappard, prof., Genève. — J. Rebold, colonel, Berne. — Dr. Hans Roth, Berne. — Alfr. Rufer, Münchenbuchsee. [A. R.] — Prof. Dr G. Sauser-Hall, Constantinople. — Dr H. Schardt, Zurich. — Dr Gustav Schirmer, Zurich. — E. Schneeberger, Berne. — Le Secrétariat, Neuchâtel. [L. S.] — K. Sulzberger, Schaffhouse. — Prof. Dr H. Türler, directeur des Archives fédérales, Berne. [H. T.] — Major P. de Vallière, Mont s/Rolle. — P. Ad. Wagner, Stans. — Dr E. von Waldkirch, Berne. — W. Waldvogel, La Neuveville. [W. W.] — Prof. Wyssling, Wädenswil. — M. Zeller, Berne. — Dr Alfred Zesiger, Berne. [A. Z.]



ADDENDA AU VOLUME III

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Les relations suivies de la Suisse avec les États-Unis remontent à la fin du XVII[e] s. Antérieurement déjà, des Suisses, militaires de carrière ou gens d'humeur aventureuse, avaient émigré dans le Nouveau Monde, tels Diebold d'Erlach en 1562, en Floride. Divers savants vouaient aussi, à cette époque déjà, toute leur attention à l'Amérique, en particulier le professeur bâlois Sebastien Münster, dont la *Cosmographie*, parue à Bâle en 1541, est le premier essai de vulgarisation sur le nouveau continent. A la fin du XVII[e] s., le mouvement des quakers et des piétistes prit une extension toujours croissante ; ces adeptes d'une foi nouvelle s'établirent de préférence sur le territoire des États-Unis actuels où des coreligionnaires de la Suisse vinrent les rejoindre. Cette première émigration avait un caractère nettement colonisateur. En 1607 déjà, nous trouvons des Suisses parmi les premiers colons établis à Jamestown. Vers 1670 un Suisse du nom de Carteret, de Genève, fonde la première colonie suisse à Charlestown dans la Caroline du Sud. Le 18 août 1683, Georges Wertmüller, de Berne, débarque à Philadelphie. Il s'était joint en Allemagne à quelques compatriotes qui partageaient ses croyances et fonda avec eux une colonie dans les environs de Philadelphie.

A partir de 1690, l'émigration vers la côte orientale du Nord de l'Amérique prit, en Suisse, des proportions toujours plus considérables ; diverses personnalités s'avisèrent bientôt de tirer des avantages matériels de ces entreprises de colonisation. Au début les autorités ne se montrèrent pas hostiles à ce mouvement. Le gouvernement de Berne favorisa même l'émigration de nombreux nationaux pauvres de l'Oberland bernois qui fournissaient le plus fort contingent d'émigrants. L'un des organisateurs des colonies bernoises fut Franz-Ludwig Michel, de Berne, qui parcourut à différentes reprises, dans les années 1701 à 1708, la Caroline du Nord. Il consigna les circonstances de son premier séjour dans le Nouveau Monde dans un rapport détaillé qui porte la date du 1[er] décembre 1702. Michel se proposait de fonder une colonie suisse importante en Pensylvanie et entra en rapports, dans ce but, avec son ami le négociant Georges Ritter, à Berne ; Michel réussit à créer une société par actions Georges Ritter et C[ie] à Berne, qui devait fournir les fonds nécessaires aux acquisitions de terrains. Christophe de Graffenried acquit pour le compte de cette entreprise de grands territoires, situés entre les rivières Trent et News, et sur lesquels il fonda en 1710 la ville de New-Berne. En récompense des services rendus au développement colonial, Graffenried fut nommé Landgrave de la Caroline. Plus tard, les colons suisses éprouvèrent de grandes vicissitudes et furent abandonnés à leur sort par leurs conducteurs. L'affluence des émigrants venus de la Suisse alla en décroissant avec les années. Les mesures sévères édictées contre l'émigration par les autorités contribuèrent sans doute à enrayer ce mouvement. Même après l'issue malheureuse de l'entreprise Ritter une certaine propagande incitait les Suisses à tenter la chance dans ces régions. En 1737 parut à Berne une brochure intitulée : *Neu gefundenes Eden*, destinée à favoriser surtout l'émigration dans la Caroline du Nord et à empêcher la colonisation de la Caroline du Sud, préconisée par la Société Pury et C[ie] de Neuchâtel.

La seconde moitié du XVIII[e] s. est marquée par un nouvel arrêt de l'émigration suisse en Amérique. C'était l'époque des guerres coloniales, dans lesquelles les rares Suisses qui s'étaient décidés à passer l'Océan, servaient presque exclusivement dans les armées anglaises et françaises. Le marquis de Tracy, gouverneur français, octroya en 1668 à quelques Fribourgeois une concession de terres le long du fleuve Saint-Laurent à l'Est de Québec ; cette région porte encore aujourd'hui le nom de *Canton des Suisses fribourgeois.* Parmi les mercenaires que le gouverneur de la « Nouvelle France » emmena avec lui se trouvaient aussi des Suisses. En 1719, Franz-Anton Karrer, de Soleure, leva pour la France un régiment suisse exclusivement destiné au service des colonies. Les soldats de Karrer se distinguèrent tout spécialement dans les campagnes de 1734 à 1739 en Louisiane. En 1752, ce régiment passa sous le commandement de François-Joseph de Hallwyl, qui combattit fréquemment les Anglais dans la guerre américaine dite de Sept ans (1754-1763). Le capitaine Charles-Frédéric de Merveilleux engagea aussi, dit-on, des recrues dans les années 1730 à 1740 pour le compte de l'armée coloniale française. Des officiers suisses furent aussi employés dans les troupes coloniales anglaises ; les soldats furent pour la plupart incorporés dans le 62[e] régiment appelé « Régiment royal américain ». Parmi les officiers au service de l'Angleterre se distinguèrent les généraux Haldimand, Prévost, Bouquet et Meuron. Henry Bouquet, de Rolle (1719-1765), s'est illustré dans les luttes contre les Indiens. Ami d'Haldimand, il fut nommé de bonne heure chef du génie du régiment de celui-ci. Lorsque les Indiens se soulevèrent à l'improviste en 1763, Bouquet s'efforça de refouler au delà des frontières les Peaux-Rouges qui s'étaient déjà emparés de plusieurs forts. Il y parvint grâce à la valeureuse défense du fort Pittsburgh (autrefois fort Du Chesne) qu'assurait le capitaine Simon Ecuyer de Neuchâtel. Nommé en 1765 gouverneur général de la Floride, il ne jouit pas longtemps des lauriers qu'il avait recueillis et succomba, en prenant possession de son nouveau poste, à une fièvre maligne. Le général Haldimand fut appelé par le roi à lui succéder. Lorsque Haldimand devint en 1770 commandant de la place de New-York, le poste de gouverneur de la Floride fut confié au Genevois Augustin Prévost (1723-1786). Prévost s'est fait connaître par sa brillante défense de Savannah. Il fut plus tard élu gouverneur de Géorgie, mais diverses vicissitudes l'empêchèrent de revêtir ces fonctions. Son fils, Sir Georges Prévost (1767-1816), fut nommé en 1811 commandant en chef des troupes britanniques de l'Amérique du Nord et gouverneur général du Canada. Dans la lutte contre les États-Unis (1812-1814), les deux régiments Meuron et Wattenwyl, stationnés dans le Canada, se distinguèrent particulièrement ; ils contribuèrent pour une large part au succès des armes britanniques à Platzburg, près de la rivière Rouge. Albert Gallatin, de Genève (1761-1849) s'est acquis d'incontestables mérites lors de la conclusion de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis. Après la paix de Versailles, en 1783, il devint professeur de langues à l'université de Harward. Il passa ensuite en Pensylvanie où il fut élu membre de la Chambre des représentants, et, en 1801, il devint secrétaire de la Trésorerie. Gallatin est parvenu aux plus grands honneurs qui pouvaient être réservés à un Suisse aux États-Unis. La précieuse activité qu'il déploya en faveur de l'État américain est encore honorée aujourd'hui dans son pays d'adoption.

Alors qu'à la fin du XVIII[e] s., l'émigration suisse s'était surtout portée en Virginie et à New-York, elle

se dirigea au XIXe s. vers l'Ohio, le Wisconsin et les États centraux de l'Ouest. Ce ne fut qu'au XXe s. que les Suisses émigrèrent toujours plus nombreux sur les côtes du Pacifique et dans les États avoisinants. Le mouvement accusa de tout temps de notables variations. Tandis qu'au début du XVIIIe s., et en l'espace de peu d'années, 15 000 Suisses avaient émigré dans l'Amérique du Nord, leur nombre descendit, au cours de ce siècle, à quelque mille seulement. Au commencement du XIXe s., on constate une recrudescence du mouvement d'émigration. Aux agriculteurs se joignirent alors de nombreux artisans et ouvriers. Beaucoup d'entre eux ne s'établirent pas d'une façon durable aux États-Unis et revinrent au bout de quelques années dans leur patrie avec les économies qu'ils avaient amassées ; ce fut notamment le cas des Tessinois et des ressortissants des cantons primitifs. Vers 1850 l'émigration prit soudain des proportions qu'elle n'avait jamais eues jusqu'alors. On estimait à 5000 par an le nombre des Suisses qui traversaient l'Océan. Cet afflux diminua cependant à la suite de la grande crise économique qui sévit en Amérique entre 1860 et 1870. C'est l'époque où furent fondées partout aux États-Unis des sociétés de secours, dont 12 existent encore aujourd'hui. L'Association suisse de l'Amérique du Nord, fondée en 1865, embrasse aujourd'hui 8500 membres répartis en 92 sections. A partir de 1880, le nombre des émigrants suisses augmenta notablement et cet accroissement persista jusqu'à la guerre mondiale. Les statistiques officielles accusent un nombre d'environ 3000 émigrants par an, auxquels il faut ajouter ceux qui ne figurent pas sur les documents officiels et qui s'élèvent sans doute à un millier par an. Les deux tiers de ces émigrants sont devenus citoyens américains. Les plus forts contingents proviennent des cantons de Berne, Zurich, Tessin, Saint-Gall et Bâle-Ville. Tessin et Bâle-Ville fournissent les chiffres les plus élevés en proportion de leur population. Les États où les Suisses se rendent de préférence sont ceux de New-York, de Wisconsin, d'Ohio, et d'Illinois, du Texas, de Californie et d'Orégon. Les Tessinois et les ressortissants de la Suisse centrale émigrent plutôt vers l'Ouest. De 1820 à 1925 les statistiques officielles donnent les chiffres suivants :

1820-1830	=	3 000
1831-1840	=	5 000
1841-1850	=	5 000
1851-1860	=	25 000
1861-1870	=	23 000
1871-1880	=	28 000
1881-1890	=	82 000
1891-1900	=	33 000
1901-1910	=	35 000
1911-1920	=	32 000
1921-1925	=	17 000
1820-1925	=	288 000

Des 59 000 Suisses qui ont émigré de 1900 à 1910, le 60 % est allé résider aux États-Unis. A l'heure actuelle, on compte aux États-Unis environ 70 000 Suisses ayant conservé leur nationalité. Les États-Unis ont été au cours des siècles le but préféré de l'émigration suisse. Depuis 1922, le nombre des Suisses admis à prendre domicile aux États-Unis est réglé par les lois ; il ne doit pas dépasser le chiffre de 2081 par an.

Tandis que les premières émigrations étaient dictées par des raisons d'ordre religieux et politique, celles qui se produisirent dès le début du XIXe s. sont exclusivement provoquées par des raisons économiques. Jadis les émigrants se recrutaient pour la plupart dans les classes indigentes ; aujourd'hui, on peut affirmer qu'une proportion notable est fournie par les classes moyennes, en particulier par celles du commerce. Parmi les émigrants des XIXe et XXe s. se trouvent nombre de personnalités qui ont fait honneur à leur patrie d'adoption comme à leur pays d'origine. Au service de l'État se sont distingués les ministres John Kasson et M.-J. Cramer. Nombreux sont les Suisses qui ont fait partie du Congrès. Parmi les savants, nous devons nommer avant tous autres les naturalistes Louis Agassiz, de Motier (Vully) (1807-1873) et son fils Alexandre (1835-1910) qui comptent parmi les lumières de l'université d'Harward ; Adolf Bandelier, de Berne (1840-1914) s'est particulièrement consacré à l'étude des habitants primitifs de la côte du Pacifique, tandis qu'Albert Gatschet, de Cerlier (1832-1907), est considéré aujourd'hui encore comme le plus parfait connaisseur des langues des Indiens. Dans le domaine des mathématiques et des sciences techniques, la Suisse a fourni aux États-Unis des hommes de haute valeur ; les Suisses se sont notamment illustrés au cours des années passées dans le relevé topographique des côtes, notamment Ferdinand-Rudolf Hasler, d'Aarau, François de Pourtalès et Arnold Guyot, tous deux de Neuchâtel. Agassiz, Pourtalès, Hasler, Guyot, Gatschet, le chimiste Erni firent partie du *Smithsonian Institute*. Parmi les artistes, les peintres de portraits Frank Buchser, de Soleure, Adolphe Müller, d'Hospenthal, et Auguste Benziger, d'Einsiedeln, peignirent un grand nombre de personnalités connues du Nouveau Monde. Dans le domaine de la musique, les Zuricois R. Ganz et F. Hegar se sont acquis une grande renommée. La théologie protestante a été de tout temps représentée aux États-Unis par des hommes de mérite. Il suffit de rappeler le pasteur suisse qui exerçait déjà son ministère à New-Oxford (Mass.) en 1698, ainsi que le théologien bernois Samuel Güldin qui, banni de son pays pour avoir favorisé le mouvement piétiste en Suisse, vint à Philadelphie en 1710. Il trouva, en 1734, un successeur en la personne du Zuricois Moritz Götschi qui se donna comme tâche principale d'organiser l'église allemande réformée en Pensylvanie. Au nombre des ecclésiastiques réformés qui émigrèrent plus tard en Pensylvanie, citons en première ligne Michael Schlatter, de Saint-Gall, et Philippe Schaff, de Coire. Le premier s'établit en 1746 à Philadelphie et eut le mérite de grouper les diverses communautés religieuses réformées allemandes du Nord de l'Amérique. Le second enseigna dès 1844 au séminaire de théologie de l'église réformée allemande de Mercersburg ; il créa en 1848 le *Deutscher Kirchenfreund*, organe mis au service des intérêts des églises allemandes de l'Amérique. En 1863, Schaff vint à New-York où il s'adonna à des recherches scientifiques. Les tendances unitaires qui se manifestèrent en Amérique à l'époque contemporaine et qui visaient à l'union des églises chrétiennes rencontrèrent en Suisse une vive approbation. Du côté catholique, il y a lieu de mentionner les évêques Martin Marty et Otto Zardetti, à Dakota, les archevêques Martin Henni et Sébastien Messmer, à Milwaukee, et Vincent Wehrle, à Bismark (Dakota du Nord) ; ils rendirent de grands services à la cause catholique dans ces divers États. Le père Anderledi, qui fut plus tard général des jésuites, déploya une grande activité missionnaire à Green Bay, au bord du lac Michigan. Les moines bénédictins firent preuve de beaucoup de zèle comme pionniers de la culture. Ils fondèrent des établissements à St. Meinrad (Indiana) (1853), à New Subiaco (Arkansas) (1878), à St. Joseph près Covington (1903), à Ste Mary près Richardton (1899), à Conception (Missouri) (1872), à Mount Angel (Arkansas) (1885). Les quatre premiers de ces couvents sont des colonies d'Einsiedeln, les deux derniers d'Engelberg. De tous temps les missionnaires catholiques suisses se sont appliqués avec prédilection à la conversion des Indiens. On connaît le dévouement des pères jésuites Johann Bapst, M. Galland et E. Perrig, du moine bénédictin Chrysostome Foffa et du capucin Antoine-Marie Gachet. Le Père Bonaventure Frei eut le grand mérite d'instituer en 1857 une province de l'ordre des capucins dans l'Amérique du Nord.

Pendant la guerre de la Révolution américaine (1812-1814), lors de la guerre contre le Mexique (1846-1848), ainsi que dans la guerre de Sécession (1861-1865), de nombreux Suisses s'engagèrent dans l'armée américaine. Dans cette dernière campagne notamment, plusieurs se virent contraints par les difficultés des temps à quitter leur profession pour embrasser le métier des armes ; la plupart combattirent dans le camp unioniste. Seul le général Félix Zollikofer, de Altenklingen (1812-1862), était revêtu d'un grade supérieur dans l'armée confédérée. Ses troupes furent battues à Camp Wildcat, Ky.,

comme aussi à Mill Springs. H.-M. Naegeli (1813-1886) prit part comme jeune officier à l'expédition du Mexique ; dans la guerre de Sécession, il atteignit le grade de général. On connaît bien mieux les infortunes diverses du général John-Auguste Sutter, de Rünenberg, Bâle-Campagne (1803-1880), qui avait été le plus gros propriétaire foncier de la Californie. Tôt après son arrivée en Californie, il sut conquérir à un si haut degré les sympathies des Indiens que le gouvernement mexicain le nommait, en 1839 déjà, gouverneur militaire et commissaire pour les Indiens de cette région. Sutter installa sa résidence à Sacramento où il fonda la colonie de *New Helvetia.* Lorsque éclata la guerre entre les États-Unis et le Mexique, Sutter se rangea du côté de l'Union qui le confirma dans ses fonctions. Lorsqu'en 1848 l'Américain Marshall eut découvert sur les terrains appartenant à Sutter des filons d'or considérables, ses propriétés furent soudain envahies par une telle masse d'aventuriers étrangers que Sutter se trouva totalement impuissant à s'opposer à leurs agissements. Il engagea un long procès contre le gouvernement de Washington qui paraissait ne pas lui avoir assuré toute la protection désirable et tenta de rentrer en possession de ses propriétés, mais en vain. Dans la guerre de Sécession, le général Charles Gratiot, de Lausanne, joua un rôle de premier plan comme chef du corps des ingénieurs de l'armée fédérale. Gratiot construisit la célèbre forteresse de Monroe dans la Baie de Chesapeake. Un frère de ce général, le colonel Henry Gratiot, jouissait d'une grande considération parmi les Indiens. Il avait collaboré à la conclusion des traités du 27 juillet 1829 avec les Chippewas, les Ottawas et les Poto-Watomies. Des compagnies suisses commandées par des officiers suisses servaient dans le 1er régiment de carabiniers, dans le 9e régiment de New-York, dans le régiment Garibaldi. Le 9e régiment de New-York était même commandé par un colonel suisse, J.-A. Mösch. Il trouva une mort héroïque à Wilderness en mai 1864. Plusieurs Suisses servaient isolément dans les Lafayette Guards, dans le régiment Steuben et dans le 103e régiment d'infanterie. Parmi les officiers suisses se trouvaient les colonels Brodbeck, John Koppinger, J. Bluntschli, Edwin Frey, les frères Ammann. Emile Frey, qui fut plus tard ministre de Suisse à Washington et conseiller fédéral, avait pris part comme jeune officier à cette campagne ; il a consigné ses souvenirs dans un bref mémoire. Parmi les troupes américaines qui prirent part à la guerre mondiale se trouvaient un nombre assez considérable de Suisses qui avaient répondu à l'appel de leur patrie adoptive. Il y a lieu de mentionner encore le nom du major John André, de Genève, que Washington fit pendre comme espion le 20 octobre 1780 et auquel les Anglais ont élevé un monument dans l'abbaye de Westminster en raison des valeureux services qu'il rendit comme officier luttant sous le pavillon britannique.

Les colonies suisses les plus importantes sont les suivantes : [C° = *County*, Comté.]

Albama : Geneva, Geneva C° ; Cullman, Cullman C° ; Newberne, Hale C°. — *Arizona* : Helvetia. — *Arkansas* : Waldenburg ; Pokahontas, Randolph C°. — *Californie* : Sutter ; Lucerne Valley ; Berne ; Geneva. — *Caroline du Nord* : Usee ; Swiss ; Ridgeway, Warren C° ; Ashville, Buncombe C° ; Newbern, Craven C° ; Basil ; Purisburg. — *Caroline du Sud* : Switzerland ; Switzer. — *Colorado* : Lucerne. — *Dakota* : Seelisberg, Spink C°. — *Delavare* : Winterthour. — *Floride* : Switzerland ; Monticello, Jefferson C° ; Lucerne Park ; Interlachen, Putman C°. — *Georgie* : New Switzerland, Habersham C° ; Stuckey, Montgomay C° ; Berner ; Geneva. — *Idaho* : Bern ; Burgdorf. — *Illinois* : Eberle, Effingham C° ; Highland, Madison C° ; Newbern, Jersey C° ; Lake Zürich ; Vevey Park ; Geneva, Kane C°. — *Indiana* : Vevay, Switzerland C° ; Tell City, Perry C° ; Einsiedeln, Perry C° ; Switz Cuy, Greene C° ; Bremen, Marshall C° ; Berne, Adams C° ; Newbern, Bartholomew C° ; Swiss City ; Lucerne ; Geneva, Adams C°. — *Iowa* : Luzerne, Benton C° ; Newbern, Marion C° ; Zwingle, Dubuque C° ; Geneva. — *Kansas* : New Basel, Dickinson C° ; Entreprise, Dickinson C° ; Newbern, Dickinson C° ; Zurich, Rooks C° ; Lucerne ; Bern. — *Kentucky* : Switzer ; Bernstadt, Laurel C° ; White Lily, Laurel C° ; Pine Hill, Rockastle C° ; Grünheim, Lincoln C° ; Lucerne ; New Berne ; East Bernstadt ; Langnau. — *Massachusetts* : Interlaken. — *Michigan* : Berne, Huron C° ; Luzerne, Oscoda C° ; Interlochen. — *Minnesota* : Berne, Dodge C° ; Helvetia, Carver C°. — *Mississipi* : Lucern. — *Missouri* : New Engelberg, Nodoway C° ; Coppeln, St. Charles C° ; Swiss, Gasconade C° ; Ozark ; Lucerne ; Gallatin, Daviess C°. — *Montana* : Lucerne ; Zurich ; Wallis ; Gallatin, Gallatin C°. — *Nebraska* : Zurich, Hall C° ; Grütli, Platte C° ; Geneva, Fillmore C° ; Steinauer, Pawnee C°. — *New-York* : Berne, Albany C° ; Zurich, Wayne C° ; Luzerne, Warren C° ; East-Berne, Albany C° ; West-Berne ; South-Berne ; Interlochen ; Gallatinville ; Geneva, Ontario C° ; Switzer Hill, Montgomery C° ; Alpina. — *Ohio* : Switzer, Monroe C° ; Basil, Fairfield C° ; Tell Cottage, Hamilton C° ; Berne, Noble C° ; Geneva, Ashtabula C° ; North Berne ; Lucerne ; Marietta, Washington C°. — *Oregon* : Swisshome ; Cedar Mill Washington C° ; Engelberg, Marion C°. — *Pensylvanie* : Wallis Run ; Helvetia ; Biehl, Union C° ; Brunnerville, Lancaster C° ; Benziger, Elk C° ; Berne, Berks C° ; Geneva, Crawford C° ; Baumgartner, Lancaster C° ; Luzerne, Luzerne C° ; Tell, Huntington C° ; Stauffer, Westmoreland C° ; Brodbecks, York C° ; Eberly's Mill, Cumberland C° ; Swiss Vale, Allegheny C° ; Lucerne-mines ; Bernville ; Gallatin. — *South-Dakota* : Lucerne. — *Tennessee* : Warburg, Morgan C° ; Winchester, Franklin C° ; Grütli, Grundy C° ; South Pittsburgh, Marion C° ; Newbern, Dyer C° ; Gallatin, Summer C°. — *Texas* : New Baden, Robertson C° ; Swiss Colony Seguin, Guadalupe C° ; Swiss Alp, Fayette C° ; Cheesland, Angelina C° ; Seguin, Guadalupe C° ; Neuville ; Wallis ; Wallisville ; Gallatin. — *Vermont* : Wallispond. — *Virginie* : Newbern Pulaski C°. — *Washington* : Lucerne. — *West-Virginia* : Helvetia, Randolph C° ; Alpina, Randolph C° ; Kendalia, Kanawha C° ; New St. Gallen, Webster C° ; Cotton Hill, Fayette C° ; Swiss ; Switzer. — *Wisconsin* : New Glarus, Green C° ; New Elm, Winnebage C° ; Interlaken, Price C° ; Burkhardt, Saint Croix ; Helvetia, Waupaca C° ; Monroe ; Monticello ; Swiss ; Geneva Lake, Walworth C°. — *Wyoming* : Lucerne.

La plupart de ces établissements existent encore aujourd'hui. Il s'agit en majeure partie de petites localités habitées par une population d'agriculteurs. Le nom rappelle généralement les fondateurs, surtout des Suisses allemands qui émigrèrent dans les années 1840 à 1860 et qui emmenèrent avec eux des gens de leur localité. Dans les États de l'Ouest, dans le Wisconsin et le Minesota ces « fondateurs de villes » se sont voués à la fabrication du fromage qui devint une des industries principales de ces régions. Les Suisses jouèrent aussi un rôle en vue dans l'industrie de la soie qui avait son siège dans les États de l'Est et dont les débuts remontent à 1850. Certaines localités ont emprunté leur nom à des personnalités historiques.

Sur l'initiative d'une entreprise vaudoise, à la tête de laquelle se trouvaient les frères Jean-Jacques et Daniel Dufour, un certain nombre de vignerons vaudois se rendirent dans l'Indiana pour se vouer à la culture de la vigne. Une mention spéciale doit être accordée à l'établissement New Helvetia fondé au bord de la rivière Osage dans l'État de Missouri, par des Suisses. Fondée en 1844, cette colonie disparut tôt après.

D'intenses relations commerciales ne s'établirent avec les États-Unis que vers le milieu du siècle passé. Au XVIIIe et au commencement du XIXe s., les fabriques suisses d'indiennes livraient leurs produits dans les États du Sud, dont la Suisse recevait en échange du tabac. Vers 1850, alors que les États européens s'orientaient toujours davantage vers une politique protectionniste, l'Amérique demeura pendant de longues années un des principaux clients de nos articles d'exportation. En 1913, l'exportation suisse aux États-Unis a constitué à peu près le dixième de nos exportations totales. Actuellement la valeur moyenne de nos impor-

tations provenant des États-Unis s'élève à près de 200 millions ; les articles principaux sont les céréales, le coton brut, les substances chimiques et le cuivre brut. Parmi les objets manufacturés les véhicules accusent les chiffres les plus élevés. Notre exportation atteint le chiffre d'environ 200 millions de francs ; les deux tiers des exportations totales se répartissent entre les broderies, les soieries, le fromage et l'horlogerie.

Les tentatives d'autonomie des colonies anglaises de l'Amérique furent suivies avec un vif intérêt par la Suisse à l'époque des guerres d'indépendance. Charles Pictet de Rochemont, pour ne citer que le plus illustre, publia en 1795 un ouvrage explicatif intitulé *Tableau de la situation actuelle des États-Unis d'Amérique* qui fut remarqué en Suisse. Auparavant déjà, l'exemple de l'Amérique avait exercé une influence marquée sur l'insurrection de Chenaux et l'affaire de Stäfa. La Constitution américaine en particulier suscitait l'attention générale. Jean-Jacques Cart qui, en sa qualité de membre du Conseil législatif exerça une influence considérable sur la Constitution helvétique, avait vécu à Boston durant les années 1769 à 1773 et 1794 à 1798. Pendant son séjour aux États-Unis, il s'était vivement intéressé aux questions politiques discutées dans le pays qui lui donnait asile et était devenu un partisan enthousiaste de l'organisation politique de l'Amérique du Nord. L'Acte de médiation a subi aussi l'influence américaine. Le professeur Troxler, de Lucerne, et James Fazy, de Genève, contribuèrent à introduire dans la Constitution de 1848 le système américain. La Suisse entra assez tard en relations politiques étroites avec les États-Unis. Le 8 mai 1847, le Consul A. Cazenove conclut avec le secrétaire d'État James Buchanan le premier traité suisse-américain qui réglementait l'acquisition, et le transfert de la propriété foncière dans les deux États. Le 28 novembre 1850 fut conclu le traité d'établissement qui est encore en vigueur à l'heure actuelle. Pour prouver en quelle haute estime la Suisse est tenue par les États-Unis, il suffit de rappeler qu'à plusieurs reprises le gouvernement américain a recouru, dans des conflits internationaux, à l'arbitrage du Conseil fédéral. (Affaires de l'Alabama 1872 ; de Baltimore 1894 ; de Delagoa 1900.) Au surplus, dans les questions de politique internationale, la Suisse et les États-Unis ont suivi souvent la même ligne de conduite. Celle-ci répond essentiellement au sentiment populaire des deux pays, hostile à toute immixtion dans les affaires de l'étranger. C'est sans doute la raison pour laquelle l'Amérique et la Suisse se sont rapprochées au cours de la guerre mondiale. Les États-Unis firent preuve d'une compréhension toute particulière pour la situation difficile de la Suisse ; ils se sont acquis notre reconnaissance en assumant notre ravitaillement en blé qui était tout spécialement menacé. En été 1917, une mission économique, composée de MM. John Syz, de Zurich, président du Comité de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, William Rappard, de Genève, ancien professeur à l'université d'Harward, et du lieutenant-colonel W. Stämpfli, de Berne, reçut pour mandat de renseigner l'opinion publique américaine sur les questions économiques qui s'agitaient en Suisse. Les États-Unis accordèrent un secours, dont une médaille de Hans Frei rappelle le souvenir (1918). La Suisse doit aussi un hommage de gratitude à la mémoire du président Wilson, aux efforts duquel on doit en grande partie le choix de Genève comme siège de la Société des Nations. Mentionnons enfin les réunions amicales suisses-américaines qui se tiennent chaque année à Zurich et qui tendent à resserrer les liens entre les deux Républiques sœurs.

La Suisse est représentée aux États-Unis par des consuls depuis 1822 ; c'est en cette année que furent créés les consulats suisses de New-York et de Washington. Aujourd'hui, il existe des consulats suisses à Chicago (1864), Cincinnati (1864), Denver (1896), Los Angeles (1923), Nouvelle Orléans (1829), New-York (1822), Philadelphie (1841), Portland (1885), San Francisco (1850), Saint-Louis (1851), Seattle (1913), Manille (1862). Les consulats de Charleston (1856-1911), de Détroit (1850-1864), de Galveston (1846-1922), Highland (1856-1863), Knoxville (1869-1898), de Louisville (1845-1908), de Madison (1842-1845), de Saint Paul (1889-1922), de Savannah (1841-1842), de Tacoma (1913-1916) ont été supprimés. En 1882 une Légation suisse fut créée à Washington. Voici les noms des représentants diplomatiques de la Suisse :

1868-1881 Hitz, John, consul général honoraire et agent politique.
1882-1888 Frey, Emile, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1888-1893 de Claparède, Alfred, env. extr. et min. pl.
1894-1902 Pioda, Giov.-Battista, jun., env. extr. et min. pl.
1902-1904 du Martheray, Fernand, env. extr. et min. pl.
1904-1909 Vogel, Leo, env. extr. et min. pl.
1909-1917 Ritter, Paul, env. extr. et min. pl.
1917-1919 Sulzer, Hans, env. extr. et min. pl.
1919- Peter, Marc, env. extr. et min. pl.

L'Amérique entretient des consulats en Suisse depuis 1830, à Zurich (1843), à Lucerne (1902), à Bâle (1830), à Berne (1898), à Genève (1859), à Lausanne (1916). Les consulats d'Aarau, de La Chaux-de-Fonds, de Horgen, de Lugano, d'Olten, de Rorschach, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Winterthour et de Vevey ont été supprimés. Depuis 1853 le gouvernement de Washington possède à Berne une représentation diplomatique ayant à sa tête un ministre résident. Depuis 1890 la légation est confiée à un ministre plénipotentiaire. Jusqu'en 1853 le consul américain de Bâle était chargé de la gestion des affaires auprès du Conseil fédéral. Voici les noms de ces représentants diplomatiques :

1853-1861 Fay, Théodore-S., ministre résident.
1861-1865 Fogg, George-G., min. rés.
1865-1869 Harrington, George, min. rés.
1869-1877 Rublee, Horace, min. rés.
1877-1881 Fisch, Nicolas, chargé d'affaires.
1881-1882 Cramer, Michael-J., chargé d'affaires.
1882-1885 Le même, ministre résident et consul général.
1885-1889 Winchester, Boyd, min. rés. et cons. gén.
1889-1890 Washburn, John, min. rés. et cons. gén.
1890-1893 Le même, env. extr. et min. pl.
1893-1893 Cheney, Person-C., env. extr. et min. pl.
1893-1895 Broadhead, James-O., env. extr. et min. pl.
1896-1897 Peak, John-L., env. extr. et min. pl.
1897-1901 Leishmann, John, G.-A., env. extr. et min. pl.
1901-1903 Hardy, Arthur-S., env. extr. et min. pl.
1903-1905 Hill, David-Jayne, env. extr. et min. pl.
1905-1910 Clay, Brutus-J., env. extr. et min. pl.
1910-1911 Swenson, Laurits-S., env. extr. et min. pl.
1911-1913 Boutell, Henry-S., env. extr. et min. pl.
1913-1919 Stowall, Pleasant-A., env. extr. et min. pl.
1920-1921 Gary, Hampson, env. extr. et min. pl.
1921-1924 Grew, Joseph-Clark, env. extr. et min. pl.
1924- Gibson, Hugh-S., env. extr. et min. pl.

Bibliographie. A. Steinach : *Gesch. und Leben der Schweizer Kolonien in den Vereinigten Staaten*, New-York 1889. — W. Rappard : *Notre grande République sœur* (avec bibliographie). — A. B. Faust et G. M. Brumbaugh : *Lists of Swiss Emigrants in the Eighteenth Century to the American Colonies* I, II, Washington 1920 et 1925. — W.-F. von Mülinen : *Christof von Graffenried, Landgraf von Carolina, Gründer von New-Bern.* — V.-H. Todd : *Christof von Graffenried's account of the founding of New-Berne*, Raleigh 1920. — H. Mötteli : *Die Schweizerische Auswanderung nach Nord-Amerika* (avec bibliographie). — A. Lätt : *Zwei Schweizer General-Gouverneure von Kanada.* — A. B. Faust : *Guide to the materials for american History in Swiss Archives.* — E. Stähelin : *Schweizer Theologen im Dienste der reformierten Kirche in den Vereinigten Staaten.* — W. Rappard : *Albert Gallatin.* — A. Burnand : *Bouquet le vainqueur des Peaux-Rouges.* — M. Birmann : *J. A. Sutter in Gesamm. Schriften* 1. — J. Mooney : *Albert Samuel Gatschet*, New-York 1907. — E. Cary : *Louis Agassiz*, Boston 1885. — F.-W. Hackett : *The Alabama Claims*, Boston 1911. — J. Meier : *Nordamerikanischer Schweizerbund 1865-1915.* — W. Rappard : *La Mission suisse aux États-Unis.* — Perret Dufour : *The Swiss Settlement of Switzerland, Indiana.* [Bzr.]

ERRATA DU TOME TROISIÈME

ERNI. Page 10, C. Canton des Grisons, ligne 3, lire : le roi *Ferdinand I* au lieu de Frédéric III.

ESTIENNE. Page 31, col. 1, ligne 10, lire : En 1550 au lieu de 1539. — Ligne 17, lire : distincte de celle de son *père* et non de son frère. — Col. 2, ligne 3, lire : à Montpellier *puis à Lyon.*

FAHLWEID. Page 49, lire : Fahlweid, *Anna* au lieu de : Aline.

FALCK. Page 53, col. 1, ligne 19, lire : Armoiries : de *gueules à la pointe de flèche* d'argent au lieu de : d'azur à la marque de maison.

FANKHAUSER. Page 56, lire *Fankhauser* au lieu de Fan (c) k(h)user.

FELLENBERG. Page 80, col. 2, avant-dernière ligne, lire : l'école primaire de 1835 au lieu de 1833.

FELLER. Page 81, col. 2, ligne 2, lire : Bleiken au lieu de Reiken.

FERRIER. Page 95, col. 2, ligne 14, signature, lire : *J.-P.* F. au lieu de W. F.

FEYGAUX. Page 100, ligne 2, lire : bourgeoise de *Sorvilier* au lieu de Malleray.

FIDÈLE. Page 102, ligne 8, lire : *Gregoire XV, du nonce Alexandre Scoppi*, au lieu de : Paul V. — Ligne 17, lire : le soulèvement du **19** avril 1622.

FIMBER. Page 106, col. 2, avant-dernière ligne, lire O. Stolz.

FITZ-GERALD. Page 117, ligne 1, lire * 1765.

FLORIN. Page 122, col. 2, III. Branche de Tavetsch, ligne 2, lire : Disentis 1600 et 1613.

FOLLEN. Page 133, col. 2, ligne 21 depuis la fin, lire : **Armin** au lieu de Arnim.

FOLLETÊTE. Page 134, ligne 3, lire 1912 au lieu de 1902.

FONJALLAZ. Page 135, ligne 3 depuis la fin, lire : Arthur, * 1875.

FORNÉSY. Page 148, ligne 6, lire : général Rampon.

FRANCILLON. Page 179, ligne 9, lire : 5. René, 1874.

FRANÇOIS. Page 184, col. 2. C. Canton de Vaud, ligne 2, lire : † 1800 au lieu de * 1800.

FRAUBRUNNEN. Page 191, col. 2, ligne 29, lire : *23 novembre* 1797 au lieu de : en septembre...

FRAUEN (DER). Page 192, ligne 16, lire : député à la Diète 1366 au lieu de 1368. — Ligne 20 depuis la fin, lire 1398 au lieu de 1394.

FREI. Page 200, ligne 15 depuis le bas, lire : *15 juin* au lieu de : 31 mai. — Page 203, n° 21, lire : Johannes, 1600-1669.

FRIBOURG. Page 216, col. 1, ligne 32 depuis le bas, lire : *Pipinensis*, au lieu de Pimpinensis. — Page 218, col. 2, ligne 8, lire : passa aux *fils* du roi défunt. — Page 220, col. 2, ligne 34, lire : 1516 au lieu de 1515. — Page 222, col. 1, ligne 36, lire : *père* au lieu de : frère. — Col. 2, ligne 4, supprimer : Pierre Falck, l'homme d'État des guerres d'Italie. — Ligne 35, supprimer : et Berne.

FRICK. Page 265, col. 2. E. Canton de Zurich, ligne 14, lire : 1645 et 1646.

FROBEN. Page 276, n° 3, lire : Ambrosius, 1537-1602 ; n° 5, lire : Emanuel, 1640-1675.

FROIDEVILLE. Page 279, lire : D. *Échallens.*

FRÜNDT. Page 283, ligne 3, lire : 1605, doyen 1610.

FUCHS. Page 286. H. Canton du Valais, avant-dernière ligne, lire : chanoine de Sion 1573.

FUENTES. Page 286, col. 2, lignes 3 et 4, lire: gouverneur des Pays-Bas 1594-1596, de Milan 1601-1610.

FUETER. Page 286, col. 2, ligne 15 depuis le bas, lire : 1709-1729.

FÜGLISLO, von. Page 287, ligne 4, lire : Loch au lieu de Lech.

FÜSSLI. Page 295, col. 2, ligne 22 depuis le bas, lire : 1837-1849. — Page 296, légende du portrait, lire gravure *provenant d'Augsbourg* au lieu d'Aug. Vind.

GABRIEL. Page 297, col. 2, ligne 8 depuis le bas, ire : Luwis au lieu de Ruwis.

GAFFINEN. Page 303, col. 1, ligne 6, lire : en 1475 au lieu de 1477.

GAILLE. Page 307, col. 1, ligne 3, lire : Schmidt et non Schmied.

GAMMA. Page 316, col. 2, A. Canton d'Uri, ligne 8 depuis la fin, lire : landammann 1915-1920.

GANZ. Page 321, col. 1, ligne 28, lire : 1867-1868.

GASTER. Page 331, col. 2, ligne 3, lire : en 1230.

GATTI. Page 333. C. Canton du Tessin, Armoiries, lire : au *chat* au lieu de rat.

GENOUD. Page 387 et **GERMOND.** Page 396. Intervertir les portraits, les légendes demeurant à la place où elles se trouvent.

GÉRONDE. Page 397, col. 2, ligne 13, lire : 1652 au lieu de 1662.

GERSTER. Page 399. B. Canton de Berne, ligne 9, lire : Ludwig, * 1848.

GIMEL. Page 417, lire : D. *Aubonne.*

GIOVANOLI. Page 422, col. 2, ligne 5, lire : † 1795 à Marseille.

GIR, GYR. Page 423, ligne 2, lire : 1504.

GLARDON. Page 437, n° 4, ligne 23 depuis la fin, lire : 1861-1866.

GLATTFELDER. Page 462, avant-dernière ligne, lire : 1450.

GLURINGEN. Page 467, col. 2, ligne 7 depuis la fin, lire : *canoniste* au lieu de chanoine.

GMÜR. Page 470, col. 2, ligne 10, lire : 1855.

GŒGG. Page 475, nom et légende, lire : Marie, Goegg au lieu de Gœgg et de Gögg.

GŒSCHENEN. Page 479, col. 2, ligne 7 depuis le bas, lire : *XIII*e s. au lieu de IXe s.

GRAND. Page 518, légende du portrait, supprimer : d'Hauteville.

GUICCIARDI. Page 697, ligne 6 depuis la fin, lire : en 1805.

GUNTLIN. Page 708, ligne 4, lire : *1672-1673* au lieu de 1616-7372.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE DU TOME III

[Note pour le relieur : Le Tome III comprend 788 pages de texte 12 pages de garde, titres, addenda, errata, liste des collaborateurs et des abréviations, table de 8 planches hors texte. Ces planches doivent être placées comme indiqué ci-après :]

TABLE DES ABRÉVIATIONS

ABRÉVIATIONS DANS LE TEXTE

ahd. = althochdeutsch. Vieil haut allemand.
Bd. = Band.
Bez. = Bezirk.
C. = canton.
Chr. = Chronik.
Com. = commune.
D. = district.
eidg. = eidgenössisch.
fl. = florin, Gulden.
Einw. = Einwohner.
fr. = Franken, francs.
Gem. = Gemeinde.
Ges. = Gesellschaft.
Hab. = habitants.
Hg. = Herausgeber.
hgg. = herausgegeben.
Hsr. = Häuser.
i. G. = im Generalstab.
Jahrh. = Jahrhundert.
Kt. = Kanton.
lb. = livre (monnaie), Pfund.
mais. = maisons.
mhd. = mittelhochdeutsch. Moyen haut allemand.
Ms. = Manuskript.
mns. = manuscrit.
nhd. = neuhochdeutsch. Nouvel haut allemand.
n° = numéro.
Nr. = Nummer.
p. = pagina, page, Seite.
Pr. = Programm.
rp. = Rappen.
S. = Siehe.
s. = siècle.
SA. = Separatabzug, Sonderabdruck.
Soc. = société.
s. Z. = seiner Zeit.
t. = tome.
u. a. = unter anderem.
Urb. = Urbar.
Ver. = Verein.
vergl. = vergleiche.
Vge = village.
* = date de naissance — Geburtsdatum.
† = date de la mort — Todesdatum.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ACAS = Annuaire du Club Alpin Suisse.
ADB = Allgemeine deutsche Biographie.
AF = Annales fribourgeoises.
AGS = Almanach généalog. suisse.
AHS = Archives héraldiques suisses.— Schweiz. Archiv fur Heraldik.
AHVB = Abhandlungen (Archiv) des histor. Vereins des Kant. Bern.
AJ = Appenzellische Jahrbücher.
ALBK = Allg. Lexikon der bild. Künstler.
Ann. = Anniversar.
Arch. SG = Archiv für schweiz. Geschichte.
Arg. = Argovia ; Jahresschrift der histor. Gesellschaft des Kant. Aargau.
AS I = Amtliche Sammlung der ältern eidg. Abschiede. Serie 1245-1798 = EA.
AS II = Amtliche Sammlung der neuern eidg. Abschiede. Serie 1803-1848 = EA.
ASA = Anzeiger für schweiz. Altertumskunde.
ASG = Anzeiger für schweiz. Geschichte.
ASGA = Anzeiger für schweiz. Geschichte u. Altertumskunde.
ASHF = Archives de la Soc. d'histoire du cant. de Fribourg.
ASHR = Amtliche Sammlung der Akten aus der Zeit der helvetischen Republik 1798-1803.
ASJ = Actes de la Soc. jurassienne d'émulation.
ASMZ = Allgemeine schweiz. Militär Zeitung.
ASN = Actes de la Soc. helvétique des sciences naturelles.
A. Socin 1903 = Mhd. Namenbuch von Adolf Socin 1903.
AU = Appenzeller Urkundenbuch.
AV = Annales Valaisannes.
Bächtold = Gesch. der deutschen Literatur in der Schweiz.
Barth = Bibliographie der Schweiz. Geschichte.
Barth Rep. = Repertorium 1891-1900.
Bas. C = Basler Chroniken.
Bas. T = Basler Taschenbuch.
BB = Biographische Blatter.
BBG = Blatter fur bernische Geschichte, Kunst u. Altertumskunde.
BBS = Bibliograph. Bulletin der Schweiz.
BGN = Beiträge zur Geschichte Nidwaldens.
BIG = Bull. de l'Institut national genevois.
BJ = Basler Jahrbuch.
BJN = Biographisches Jahrbuch u. deutscher Nekrolog.
BM = Bündnerisches Monatsblatt.
BP = Bibliothèque publique.
Brandstetter = Repertorium 1812-1890.
BSHG = Bulletin de la Soc. d'histoire et d'archéol. de Genève.
BSL = Bibliographie der schweiz. Landeskunde.
BSN = Bulletin de la Soc. suisse de numismatique.
BStor. = Bollettino storico della Svizzera italiana.
BT I = Berner Taschenbuch.
BT II = Neues Berner Taschenbuch.
BU = Bibliothèque universelle et Revue suisse.
BVG Bas. = Beiträge zur vaterländ. Geschichte, Basel.
BVG Sch. = Beiträge zur vaterländ. Geschichte, Schaffhausen.
BW = Berner Woche.
BWG = Blätter aus der Walliser Geschichte.
BZ = Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde.
Covelle LB = Covelle, Livre des Bourgeois.
DGS = Dictionnaire géographique de la Suisse.
DHBS = Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.

DHV = Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud.
Dierauer = Gesch. der schweizer. Eidgenossenschaft. — Hist. de la Confédération suisse.
Dok. Waldmann = Dokumente zur Gesch. des Burgermeisters Hans Waldmann ; hgg. von Gagliardi.
DSC = Dictionnaire suisse des contemporains.
FA = Fribourg artistique.
FG = Freiburger Geschichtsblätter.
Förstemann = Altdeutsches Namenbuch Bd. I (2. Aufl.), II (3. Aufl.).
FRB = Fontes rerum Bernensium.
Gal. Not. gén. = Galiffe, Notices généalogiques.
Galiffe mns. = Manuscrits Galiffe aux Arch. d'Etat de Genève.
Gautier = Histoire de Genève.
Gautier, médecine = La médecine à Genève.
Gfr. = Der Geschichtsfreund.
GHS = Genealogisches Handbuch zur Schweizergeschichte.
GL = Gazette de Lausanne.
GLS = Geographisches Lexikon der Schweiz.
Gremaud = Documents relatifs à l'histoire du Valais.
GS = Galerie Suisse. Biographies nationales par Secrétan.
H = Helvetia ; illustr. Monatsschrift, hgg. v. R. Weber.
Heyer = L'église de Genève.
HBLS = Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz.
Hoppeler, Beiträge = Beiträge zur Gesch. des Wallis.
Hst. = Helvetia, politisch-lit. Monatshefte der Studentenverbindung Helvetia.
HSVSV = Reichesberg Handwörterbuch der schweiz. Volkswirtschaft.
JG = Journal de Genève.
JHGG = Jahresbericht der historisch-antiquar. Ges. von Graubünden.
JHVG = Jahrbuch des histor. Vereins des Kant. Glarus.
JNGG = Jahresbericht d. naturf. Ges. Graubünden.
JSAC = Jahrbuch des S. A. C.
JSG = Jahrbuch für schweiz. Geschichte.
JSGU = Jahresbericht der schweiz. Ges. für Urgeschichte.
JZB = Jahrzeitbuch.
KKZ = Kathol. Kirchenzeitung der Schweiz.
KL = Konversationslexikon.
KSA = Korrespondenzblatt für schweizer Aerzte.
KSB = Kath. Schweizer Blätter.
LL = Leu, Schweizer. Lexikon 1747-1765.
LLH = Holzhalb, Suppl. zu Leu.
Matile = Monuments de l'Hist. de Neuchâtel.
MAGZ = Mitteilungen der antiquar. Gesellschaft in Zürich.
MDG = Mémoires et documents de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève.
MDR = Mémoires et documents de la Soc. d'hist. de la Suisse romande.
MDS = Mémoires et documents de la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Meier Biogr. = J. H. Meier : Biographien berühmter Schweizer.
MF = Mémorial de Fribourg.
MGS = Manuel généalog. pour servir à l'histoire de la Suisse.
MGAB = Mitteilungen d. Gesellschaft für vaterl. Altertümer in Basel.
MHGB = Mitteilungen der historischen und antiquar. Gesellschaft in Basel.
MHK = Mitteilungen der schweiz. Gesellschaft für Erhaltung histor. Kunstdenkmäler.
MHN = Musée Histor. de Neuchâtel et Valangin.
MHVS = Mitteilungen des histor. Vereins des Kant. Schwyz.
MHV Sol. = Mitteilungen des histor. Vereins des Kant. Solothurn.
MIG = Mémoires de l'Institut national genevois.
MN = Musée neuchâtelois.
de Montet = A. de Montet, Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois.
Ms. Hist. = Arch. d'État Genève, Manuscrits historiques.
MVG = Mitteilungen zur vaterland. Geschichte ; hgg. vom histor. Verein in St. Gallen.
Nbl. = Neujahrsblatt.
NSW = Neues Soloth. Wochenblatt.
NWT = Neues Winterthurer Tagblatt.
NZZ = Neue Zürcher Zeitung.
OBG = Kindler von Knobloch : Oberbadisches Geschlechterbuch.
Oechsli = Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrhundert.
OG = Obwaldner Geschichtsblätter.
PC = Arch. d'État Genève, Procès criminels.
PH = Arch. d'État Genève, Pièces historiques.
PIC = Piccard, Répertoire de noms de familles aux Archives cantonales vaudoises.
PJ = Politisches Jahrbuch der schweiz. Eidgenossenschaft.
PS = Patrie Suisse.
Pup. Th. = Pupikofer, Geschichte des Thurgaus.
QSG = Quellen zur Schweiz. Geschichte.
QSRG = Quellen und Abhandlungen zur schweiz. Reformationsgesch.
RC = Arch. d'État Genève, Registres des Conseils.
RC impr. = Registres des Conseils imprimés.
RFV = Répertoire des familles vaudoises qualifiées, 1000-1800. Lausanne 1883.
RGV = Recueil de généalogies vaudoises.
RHE = Revue d'histoire ecclésiastique suisse.
RHV = Revue historique vaudoise.
Rivoire bibl. = Bibliographie historique de Genève au XVIIIe s.
RMS = Revue militaire suisse.
RS = Le Rameau de Sapin.
RSN = Revue suisse de numismatique.
SAV = Schweiz. Archiv für Volkskunde.
SB = Schweiz. Bauzeitung.
SBB = Sammlg. bernischer Biographien.
SGB = Schweiz. Geschlechterbuch.
SGV = Schriften der schweiz. Gesellschaft für Volkskunde.
SI = Schweiz. Idiotikon.
SKL = Schweiz. Künstler-Lexikon. — Dictionnaire des artistes suisses.
SL = Schweiz. Lehrerzeitung.
SM = Schweiz. Musik-Zeitung.
SNG = Schweiz. Naturf. Gesellschaft.
SPZ = Schweiz. pädagogische Zeitschrift.
SSR = Sammlung schweiz. Rechtsquellen.
SStG = Schweiz. Studien zur Geschichtswissenschaft.
StGA = St. Gallische Analekten ; hgg. von J. Dierauer.
StMB = Studien u. Mitteilungen zur Gesch. des Benediktiner-Ordens.
Stumpf. = Gemeiner lobl. Eidgenossenschaft Stätten, Landen und Völkern Chronik. (1548 etc.)
STZ = Schweiz. theologische Zeitschrift.
SV = Schweiz. Volkskunde ; Korrespondenzblatt der schweiz. Ges. für Volkskunde.
SVB = Schriften des Vereins für die Geschichte des Bodensees.
SW = Solothurnisches Wochenblatt.
SZG = Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit.
SZGL = Schweizerisches Zeitgenossen-Lexikon.
TA = Taschenbuch der histor. Gesellsch. des Kant. Aargau.
TB = Thurgauische Beiträge zur vaterländ. Geschichte.
TD = Arch. d'État Genève, Titres et Droits de la seigneurie.
TRG = Taschenbuch für die reform. Geistlichen der Schweiz.
Trouillat = Monuments de l'Évêché de Bâle.
TU = Thurgauisches Urkundenbuch.
Tur. I = Turicensia 1891.
Tur. II = Nova Turicensia 1911.
UA = Urkundenbuch der Stadt Aarau.
UB = Urkundenbuch der Stadt Basel.
UBer. = Urkundenbuch des Stiftes Beromünster.
UBU = Urkundenbuch Unterwalden.
UG = Urkundensammlung zur Geschichte des Kant. Glarus.
ULB = Urkundenbuch der Landschaft Basel.
UR = Urkundenregister.
US = Urkundenregister für den Kanton Schaffhausen.
UStG = Urkundenbuch der Abtei St. Gallen.
UZ = Urkundenbuch der Stadt u. Landschaft Zürich.
VSNG = Verhandl. der schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.
WB = Wappenbuch der Stadt Basel.
WL = Wissen u. Leben.
ZGO = Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.
ZP = Zürcher Post.
ZSA = Zeitschrift für schweiz. Artillerie.
ZSK = Zeitschrift für schw. Kirchengeschichte.
ZSR = Zeitschrift für schweizer. Recht
ZSSt. = Zeitschrift für schweiz. Statistik.
ZStB = Zürcher Steuerbücher.
ZT = Zürcher Taschenbuch.
Zw. = Zwingliana ; Mitteilungen z. Geschichte Zwinglis und der Reformation.
ZWChr. = Zürcher Wochenchronik.
ZZ = Zentralblatt d. Zofingervereins.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

E

SUITE

ERARD, P. PACIFIQUE, moine à Bellelay, originaire de la Chaux-des-Breuleux, † 7 août 1754. Il fit les plans de l'église de Bellelay, dont il dirigea la construction 1710, et du nouveau couvent 1728-1736. — P.-THOMAS-AQUIN, de Porrentruy, * 1er avril 1727, † 16 mars 1784, chanoine à Bellelay, † curé des Genevez. — SÉBASTIEN, * 5 avril 1752, † 5 août 1831. Ingénieur-mécanicien, descendant d'un Français réfugié après la révocation de l'Édit de Nantes, se rendit en France. Facteur d'instruments de musique (piano et harpe). — F.-XAVIER, principal du collège de Delémont 1824-1825, curé de Saint-Brais. † 1852. — Voir Mülinen : *Rauracia sacra*. — Saucy : *Hist. de l'abbaye de Bellelay*. — *ASJ*. [G. A.]

ERASME, ***Desiderius, Didier***. Humaniste * à Rotterdam en 1467, entra en 1486 au couvent des augustins à Emmaus près de Gonda et vint étudier en 1496 à l'université de Paris. Il vécut dans la suite tantôt en Angleterre, tantôt en France et se rendit en Italie en 1506. A Turin, il obtint le titre de docteur en théologie et à Rome le pape le délia de ses vœux. L'avènement d'Henri VIII (1509) l'engagea à retourner en Angleterre. A cette époque parut à Paris la première édition de l'*Éloge de la Folie (Encomium Moriae)*. En 1516, Erasme entra, en qualité de conseiller royal, au service du futur empereur Charles-Quint. Il fit en 1513 un court séjour à Bâle où il conféra avec l'imprimeur Froben au sujet de l'impression de son édition du Nouveau Testament et des œuvres de saint Jérôme, père de l'Église ; puis il revint s'établir définitivement dans cette ville en 1521 et entra en relations suivies avec les Amerbach, avec Beatus Rhenanus, Glarean, Myconius et surtout avec l'imprimeur Jean Froben qui avait déjà imprimé une nouvelle édition de l'*Éloge de la Folie* et les *Colloquia familiaria*. Adversaire de la Réformation, Erasme quitta Bâle après le triomphe de la nouvelle confession en 1529 et vint à Fribourg-en-Brisgau, ayant l'intention de se rendre dans le Brabant où l'appelait la régente des Pays-Bas. Il revint toutefois à Bâle où Jérôme Froben imprimait précisément son *Ecclésiaste*. C'est en cette ville qu'il mourut en été 1536, des suites d'une crise de goutte, et fut enterré dans la cathédrale. — Voir *ADB*. — W. Köhler : *Desiderius Erasmus*. — Rud. Stähelin : *Erasmus Stellung zur Reformation*. — Max Richter : *D. E. und seine Stellung zu Luther*. — *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen. — *Briefe an Des. Erasmus*, publ. par J. Förstemann et O. Günther. [C. Ro.]



Didier Erasme. D'après un portrait à l'huile de Hans Holbein le jeune, gravé par Cornelius Koning vers le milieu du XVIIe s.

ERASTUS (all. LÜBER), THOMAS, théologien et médecin, * 1523 ou 1524 à Baden (Argovie), médecin du prince électeur du Palatinat ; adversaire de Paracelse, puis professeur d'éthique à Bâle. Auteur d'un ouvrage sur la magie et la sorcellerie. † 1583. — Voir *ADB*. — *Athenae Rauricae*. — Thommen : *Gesch. der Universität Basel*, p. 280. — *Arg.* XII, 69. — Merz : *Wappenbuch v. Baden* 404. — Bähler dans *BT* 1924, 46. [C. Ro.]

ERATH-TISSOT, ADÈLE, * 1859 à Grancy (Vaud). Femme de lettres sous le pseudonyme de *Th. Darel*, auteur entre autres de : *Le Peuple roi*, 1904 ; *La dernière Vestale*, tragédie en 5 actes et en vers représentée au théâtre de Genève en 1908. — *DSC*. [C. R.]

ERB. Familles des cantons de Bâle-Campagne, Berne, Saint-Gall, Schwyz, Soleure, Uri et Zurich. Du prénom *Arbeo*, *Erbo* (hoir, héritier) dès le VIIIe s. (Förstemann I, 142).

A. **Canton de Bâle-Campagne**. Famille mentionnée à Ormalingen au XVe s. déjà et existant encore actuellement dans ce village, ainsi qu'à Rickenbach et Rotenfluh. — Voir *ULB*. — Socin : *Mhd. Namenbuch*. [O. G.]

B. **Canton de Berne**. Famille bourgeoise de Thoune. — 1. JOHANN, 1635-1701, étudia la théologie à Berne et en Angleterre, devint en 1667 pasteur à Grindelwald, où il se distingua en 1669 pendant l'épidémie de peste par son dévouement et son activité ; pasteur à Oberbourg 1670. Il publia des livres d'édification et posséda une riche bibliothèque. La bibliothèque de la ville de Thoune, qu'il essaya de fonder, ne vit le jour qu'à la fin du XVIIIe s. — *SBB* V. — 2. JOHANN-ULRICH, * 1768, président de la municipalité de Thoune 1799, du Grand Conseil 1814, préfet 1823. — 3. JOHANN-ULRICH, 1790-1860, fils du no 2, commerçant, colonel fédéral. [E. B.]

C. **Canton de Saint-Gall**. Nom de famille de Saint-Gall, très répandu autrefois dans le Toggenbourg. — HEINRICH, bourgeois de Saint-Gall en 1302 ; JECKLI en 1364. — *UBStG*. — Vadian : *Chronik* I. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen* III. — *LLH*. — ***Fridolin***, de Bütswil, † 1749, souleva la première fois les Toggenbourgeois

en 1735 contre leur seigneur spirituel et ses fonctionnaires, quoiqu'il fût lui-même membre catholique du Conseil du Toggenbourg. Élu banneret, il se créa dans les basses couches de la population de sa vallée, un parti avec lequel il terrorisa durant des années le Conseil et le tribunal du pays, suscita des prises d'armes et l'assassinat des chefs du parti adverse, brava la justice et même les menaces de Zurich et de Berne jusqu'à ce qu'enfin, en 1743, les hommes influents du pays entier, catholiques et protestants, eurent réussi à le faire condamner. — I. von Arx : *Gesch. v. St. Gallen* III, 535. — Naef : *Chronik*, p. 909. [Bt.]

D. **Canton de Schwyz.** Vieille famille bourgeoise, établie autrefois à l'Altviertel et au Nidwasserviertel. — Jakob, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — Apollinaris, † 1515 à Marignan. — *Armoiries* : de sable à trois colombes d'argent disposées en pairle. [M. D.]

E. **Canton de Soleure.** Famille reçue à la bourgeoisie le 23 juin 1694 avec Johann-Melchior, charpentier et arpenteur, de Niedergosgen. Son fils Ludwig, 1689-1776, et son petit-fils Urs-Jakob, * 1741, furent arpenteurs du gouvernement. — Urs-Franz-Joseph, frère du précédent, * 12 novembre 1742, profès sous le nom de frère *Ignatius* au couvent de Mariastein en 1766, prieur et curé de Rohr-Breitenbach 1780-1789. [J. K.]

F. **Canton d'Uri.** I. Famille éteinte, établie à Schattdorf au XIV[e] s. — II. Famille éteinte d'Altdorf, originaire probablement de Schwyz. — 1. Heinrich, capitaine, reçut le droit de bourgeoisie en 1499 ; délégué auprès de l'empereur Maximilien 1508, au traité de paix à Dijon 1513, à la Diète de Lucerne 1514, capitaine des Uranais dans l'expédition de Pavie 1512, l'un de ceux qui poussèrent au démantèlement du château de Lugano 1517, plus tard capitaine en France. — 2. Roman, fils du n° 1, capitaine en France 1537, bailli du Freiamt 1553, possesseur de la seigneurie de Grünenstein 1556 ; il épousa avant 1562 une fille d'Ulrich-Philipp von Hohensax et de la comtesse Anna de Hohenzollern. — 3. Hans-Heinrich, fils du n° 2, du Conseil, capitaine en France, † 1612. — La famille s'éteignit avec Roman II en 1681. — Voir les obituaires d'Altdorf, Ingenbohl et Schattdorf. — Archives paroissiales d'Altdorf. — Chronique de Diebold Schilling. — *JSG* III, 70. — *AS* I, III, V. — *Gfr.* XXII, p. 265. — *LL.* — *Nbl. von Uri* 1909, p. 71 ; 1910, p. 31, 69 ; 1913, p. 43. — *ZSK* IV, p. 280. [Jos. Müller, A.]

G. **Canton de Zurich.** — I. Ancienne famille d'Oberwinterthur et de Wiesendangen, mentionnée à Hegi dès 1429 et actuellement répandue dans la contrée. — II. Vieille famille de la Com. de Rheinau, attestée dès 1478. — *Urbar des Klosters Rheinau.* — [J. Frick.] — 1. Anna-Regula, née Boller, * 1836, à Horben-Illnau, paysanne et tisseuse de soie. Elle publia en 1897 un petit volume de poésies : *Von Gott zu Gott*, † 5 février 1902. — Brümmer : *Lexikon.* — 2. August, * 1862 à Rheinau, instituteur primaire, puis rédacteur à Zurich, Soleure et Berne où il fit partie du Conseil de ville ; D[r] phil., auteur de : *Das Kloster Rheinau und die Reformation.* † 1920. — *Berner Tagblatt* 1920, n° 357. — *Neue Zürcher Nachrichten*, n° 228. [L. Forrer.]

ERBAR (EHRBAR). Famille d'Appenzell R.-E., d'Urnäsch. — Johannes, du Conseil 1759. — Johannes, du Conseil 1762-1785. — Joseph, du Conseil 1772-1779. — Voir *LLH.* [R. Sch.-B.]

ERCHEMBOLDINGEN. Voir Ehrenbolgen.

ERCHINGEN. Voir Frauenfeld.

ERDE (C. Valais, D. et Com. Conthey. V. *DGS*). Hameau mentionné dès le XII[e] s., qui forma, avec Daven et Premploz, la majorie de Daillon jusqu'en 1446. Il a donné son nom à une famille noble, probablement une branche cadette des vidomnes de Conthey, éteinte au XIV[e] s. — Gremaud I-V. — Rameau : mns. [Ta.]

EREMBRECHT, abbé de Pfäfers, cité dans le diplôme du 9 février 950 par lequel Othon I[er] confirmait à Pfäfers son immunité et le droit d'élire son abbé librement. — *LL.* — *Mon. Germ. Dipl.* I, p. 202. [J. M.]

EREMITARUM CŒNOBIUM IN HELVETIIS, EREMUS DIVAE VIRGINIS. Voir Einsiedeln.

EREMUS HELVETIORUM (Désert helvétique). Le géographe Ptolémée dit dans son ouvrage, livre II, ch. 11, que le désert des Helvètes s'étendait du pays des Ituerges, des Vangiones et des Karitni aux montagnes de Souabe. Cette mention confirme ce que disait Tacite dans sa *Germania*, ch. 28, que les Helvètes résidaient primitivement au delà du Rhin, entre cette rivière, le Danube, le Main et la forêt hercynienne (Forêt-Noire). Ainsi la région comprenant la partie Nord du pays de Bade jusqu'aux sources du Danube, abandonnée par les Helvètes, serait le *eremus Helvetiorum.* Comme il est vraisemblable que les Helvètes, lorsqu'ils durent quitter cette région sous la pression des Germains pour se rendre en Suisse, dévastèrent certaines parties du pays, on put parler d'un désert helvétique. Il est aussi question d'un désert des Boïens, qui furent un temps les voisins de l'Est des Helvètes. [Tatarinoff.]



Ruines du château d'Erguel vers 1840. D'après une lithographie de J.-F. Wagner.

ERENBOLGEN. Voir Ehrenbolgen.

ERGATEN, ERGETEN. Voir Ægerten.

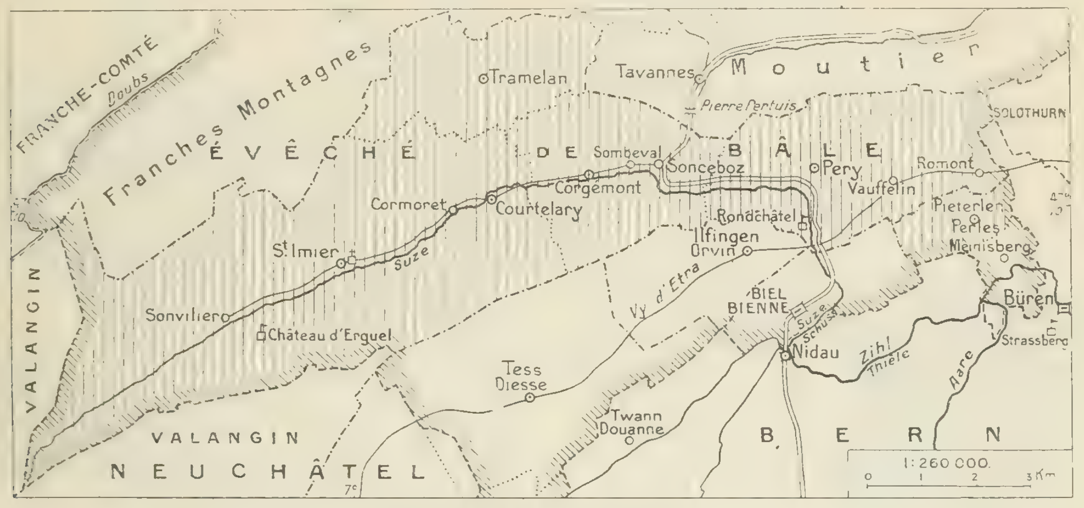
ERGENZACH. Nom allemand d'Arconciel. Voir ce nom.

ERGISCH (C. Valais, D. Loèche. V. *DGS*). Com. et paroisse comprenant le hameau de Tuminen. En 1203, *Communitas, Mons de Argessa.* Plusieurs des habitants d'Ergisch étaient des censitaires de l'évêque de Sion en 1267. La dîme appartenait au XV[e] s. à la famille Perrini, qui la vendit alors à différentes personnes. La commune racheta les dîmes en 1578 et 1579. La première corporation de paysans date du 20 juin 1497 ; elle fut renouvelée le 15 juin 1519. La confrérie d'Ergisch est

mentionnée en 1555, celle du Saint-Esprit en 1435. Une chapelle existait en 1548. Rattaché au spirituel à Tourtemagne dès 1663, Ergisch devint un rectorat en 1798 et une paroisse en 1860, détachée de Tourtemagne en 1861. Une nouvelle église a été bâtie en 1890. *Population* : 1798, 202 hab. ; 1920, 244. — Arch. d'Ergisch et de Tourtemagne. [L. Mr.]

ERGOLTINGEN (C. Schaffhouse). Moulin à l'entree de la vallée du même nom près de Neunkirch, autrefois petite localité dont l'avouerie passa à Allerheiligen en 1469 et 1474. — *US*. — Rüeger : *Chronik*. — Wildberger : *Gesch. von Neunkirch*. [H. Werner.]

ERGOLZ (C. Bâle-Campagne. V. *DGS*). Principal cours d'eau de Bâle-Campagne. Anciennement *Ergentze, Erchenze, Ergeitze, Ergeitzenbach*. Il servait en partie de frontière au landgraviat du Sisgau (entre le Rhin et le Violenbach, et de Rotenfluh jusqu'à la Schafmatt). En 1363, Liestal obtint de l'évêque de Bâle le droit de pêche entre l'église de Lausen et le pont de Füllinsdorf et plus tard depuis là jusqu'au Rhin. L'octroi, prélevé sur le pont de l'Ergolz à Augst, fut acheté par la ville de Bâle le 31 mars 1457 et le 8 février 1556. — Voir *ULB*. — *UB*. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — Bruckner : *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*. — Gauss : *Die Landgrafschaft Sisgau*, dans *BZ* 14. [Otto Gass.]



Carte de la seigneurie d'Erguel.

ERGUEL (C. Berne, D. Courtelary, Com. Sonvilier. V. *DGS*). Château dont les ruines se dressent sur un contrefort de la Montagne de l'Envers, au Sud de Saint-Imier et de Sonvilier. Ses origines sont incertaines (voir Erguel, Pays d'). L'évêque de Bâle, Henri d'Isny, l'agrandit et le fortifia, mais les Bernois l'incendièrent, en 1386, lors de leur guerre avec Jean de Vienne. A partir du XV[e] s., le château perdit de son importance parce que le représentant de l'évêque dans la seigneurie d'Erguel, le maire de Bienne, résidait en cette ville. Des projets de restauration en 1617 furent abandonnés, et ce château devint le repaire de pillards suédois durant la guerre de Trente ans. A partir de 1750, on renonce à tout entretien des bâtiments. Le domaine afférent est, en 1767, donné en fief par le prince-évêque à la commune de La Ferrière. En 1847, il est acquit par la commune de Sonvilier. Il ne subsiste plus aujourd'hui du château que les soubassements et une tour, fortement ébréchée. — Morel : *Abrégé de l'hist. et de la stat. du ci-devant Évêché de Bâle*. — Quiquerez : *Le château d'Erguel*, dans *ASJ* 1867. — A. Daucourt : *Les châteaux de l'Évêché de Bâle*. — H. Joliat : *Hist. du château d'Erguel*, dans *ASJ* 1915. [H. J.]

ERGUEL ou ARGUEL. Famille noble de l'ancien évêché de Bâle mentionnée aux XII[e] et XIII[e] s. On suppose qu'elle venait de Franche-Comté où s'élève, près de Besançon, un château d'Arguel. Elle exerça



l'avouerie de la vallée de la Suze et posséda la seigneurie d'Erguel. Les *Armoiries* : de sable à 2 pals d'or à la face brochante d'argent chargée en cœur d'une étoile de gueules, devinrent celles du pays d'Erguel. — 1. Henricus, 1178. — 2. Othon, chevalier 1264. — 3. Jean, à Bâle en 1286, prend part aux querelles du clan du *Perroquet* (ou *Psittacien*) avec celui de l'*Étoile* (ou *Stellifère*). — 4, 5 et 6. Henri, Richard et Simon, chanoines de Saint-Imier en 1292. — Trouillat. — A. Daucourt : *Dict. hist. des paroisses de l'ancien Évêché de Bâle*, art. *Sonvilier*. [H. J.]

ERGUEL (PAYS D') (C. Berne, D. Courtelary. V. *DGS* sous Saint-Imier). Nom du vallon de Saint-Imier à l'époque où il formait une seigneurie de l'évêché de Bâle. Cette dénomination lui vint des nobles d'Erguel ou Arguel qui gouvernèrent la contrée au moyen âge. *Armoiries* : celles de la famille d'Erguel. On a trouvé dans la région des traces de refuges préhistoriques à Péry et à Romont, et des monnaies romaines à Sonceboz et à Saint-Imier. Il n'est pas certain que les soubassements du donjon d'Erguel soient d'origine romaine et qu'en ce lieu il y ait eu une vigie, mais l'inscription de Pierre-Pertuis montre qu'au II[e] s. ap. J.-C. une voie romaine, allant de Petinesca à Augusta Rauricorum, reliait les vallées de la Suze et de la Birse. Au début du moyen âge, la contrée portait le nom de *Suzingau*. Les évêques de Bâle reçurent du roi Rodolphe III de Bourgogne une notable partie de l'Erguel. Le reste devait être entre les mains des comtes de Neuchâtel, mais comme plusieurs membres de cette famille parvinrent au trône épiscopal de Bâle, on suppose qu'ils transférèrent à leur église leurs droits de souveraineté sur le pays d'Erguel. La collégiale de Saint-Imier avait de grandes propriétés dont les sires d'Erguel étaient les avoués. L'un de ceux-ci, Rodolphe, résigna ses fonctions en 1264 et céda ses biens en Erguel aux évêques de Bâle, qui, tout en plaçant un officier au château, chargèrent le maire de Bienne d'administrer le pays. Bienne détint dans la suite le droit de bannière dans le Bas-Erguel, et acquit en 1395 ce même droit sur le Haut-Erguel, que possédait auparavant La Neuveville. En 1335, Bienne fit un traité de combourgeoisie avec le chapitre de Saint-Imier, ce qui lui permit, dans la suite, d'intervenir dans toutes les questions, civiles et ecclésiastiques, qui agitèrent l'Erguel. En 1475, des contingents ergué-

listes participèrent aux guerres de Bourgogne avec les Biennois. Lors de l'introduction de la Réforme, 1530, les Biennois saccagèrent la collégiale de Saint-Imier, et jetèrent au vent les ossements du saint. Pour détacher l'Erguel de Bienne, l'évêque Christophe de Blarer établit dans le pays un tribunal d'appel et installa un bailli à Courtelary en 1606. De 1635 à 1639, le pays eut à souffrir des incursions des belligérants de la guerre de Trente ans. Les troubles de 1730-1740 eurent leur répercussion en Erguel. Le pays protesta contre les empiètements de Bienne et les nouvelles ordonnances du prince. Après la répression des Petignats, l'évêque Jean-Conrad de Reinach régla la question de l'Erguel par la déclaration souveraine de 1742, qui restreignit les anciennes franchises.

La seigneurie d'Erguel comprenait 21 villages ; au XVIIIe s., elle était divisée en huit paroisses ou mairies, ayant chacune une justice locale : Saint-Imier, Courtelary, Corgémont, Tramelan, Péry, Vauffelin, Sonceboz et Perles. Au spirituel, l'Erguel fit partie jusqu'à la Réforme du diocèse de Lausanne. Les évêques de Bâle, souverains temporels de la vallée, n'avaient, sous leur obédience spirituelle, que le chapitre de Saint-Imier à cause de son ancienne filiation avec le monastère de Moutier-Grandval. Après la Réforme, Bienne groupa les pasteurs en une classe qui désignait un doyen et tenait un synode deux fois l'an. L'évêque de Bâle, comme héritier du chapitre de Saint-Imier, conserva le droit de collation et de nomination des pasteurs. Durant la Révolution française, le prince-évêque de Roggenbach institua, après sa fuite, un Conseil de régence pour l'Erguel (1792-1798). Le pays fut constamment agité et dans une situation imprécise. En 1793, une assemblée législative du pays d'Erguel tenta même de proclamer la république. Sous le régime français (1798-1814), l'Erguel forma le canton de Courtelary, à l'exception des localités au Sud de Sonceboz qui firent partie de celui de Bienne. Bailliage bernois jusqu'en 1830, la vallée de la Suze devint alors le district de Courtelary. A l'ancien nom d'Erguel se substitue celui de Vallon de Saint-Imier. En 1851, occupation militaire du pays à la suite de l'expulsion du médecin Basewitz, réfugié politique allemand, très populaire dans le vallon. Celui-ci est desservi par une voie ferrée depuis 1874. L'horlogerie s'y est implantée depuis le milieu du XVIIIe s. Avant la Révolution, il y avait dans l'Erguel des forges et fonderies importantes ; l'industrie de la dentelle y était très répandue. — Voir Trouillat. — P. César : *Notice sur le Pays d'Erguel.* — A. Quiquerez : *Institutions de l'évêché de Bâle.* — S. Brahier : *L'organisation... du Jura bernois.* — C. Bloesch : *Gesch. v. Biel.* [H. J.]

ERHARDT, EHRHARDT. Famille des cantons de Fribourg, Soleure et Zurich.

A. **Canton de Fribourg**. ERHART. Famille fribourgeoise, originaire de Genève. *Armoiries* : de... à trois fleurs de lys de... accompagnées en chef d'une rose de..., au chef abaissé, échiqueté de... et de... — 1. AMEY, reçu dans la bourgeoisie de Fribourg avant 1575. — 2. ULRICH, du Conseil des Deux-Cents 1594, des Soixante 1614, conseiller 1616, bourgmestre 1622, artiste sculpteur, † 23 mars 1648. — 3. LOUIS, * vers 1572, † 20 nov. 1630. Jésuite 1590, prêtre 1601, recteur du collège de Fribourg, fonda une bourse de 4000 livres pour des étudiants nécessiteux, légua 18 000 fl. au collège de Fribourg. — Arch. d'État Fribourg : Daguet : *Généal.* ; Collec. Gremaud, n° 28, p. 151. — de Vevey : *Les anciens ex-libris frib.* — *SKL.* [RÆMY.]

B. **Canton de Soleure**. ERHART, ULRICH, bourgeois de Soleure ; il fit construire en 1523 la chapelle de sainte Ottilie à Balsthal et y fonda une chapellenie. — Haffner : *Kl. Sol. Schawplatz.* [J. K.]

C. **Canton de Zurich**. Famille éteinte de Winterthour. — 1. HANS, potier, vint de Bürglen (Thurgovie) et fut l'ancêtre de plusieurs générations de potiers, † 1590. 2. ALBAN, livra un magnifique poêle pour la maison de Winkelried à Stans, † 1612. — Plusieurs membres de cette famille, parmi lesquels CHRISTOFFEL, † 1746, eurent une certaine importance, ils sont mentionnés dans *SKL.* — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1876-1877. — *Gfr.* 66. — *AHS* 1897. [L. FORRER].

ÉRICOURT. Voir HÉRICOURT.

ERIELS. Voir AIROLO.

ERIMAN. Nom d'une branche de la famille bâloise Münzmeister. — Voir l'art. MÜNZMEISTER.

ERING, ERINGERTHAL. Nom allemand d'HÉRENS. Voir ce nom.

ERINNERER (DER). Publication morale hebdomadaire fondée en 1765 par J.-K. Lavater à Zurich, à laquelle collaborèrent entre autres J.-H. Füssli, J.-G. Zimmermann et J.-H. Pestalozzi. Au cours du 3e volume, le gouvernement, irrité par la publication du *Bauren-Gespräch* de Chr. Müller, interdit l'*Erinnerer*, afin de faire taire une voix de l'opposition politique. — Voir Baechtold. — G. de Reynold : *Bodmer et l'école suisse.* — *Nbl. Hülfsgesellschaft Winterthur* 1867. — *Nbl. Waisenhaus Zurich* 1878-1880. — Schnorf : *Sturm und Drang in der Schweiz.* [L. FORRER.]

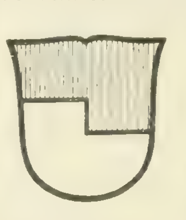
ERISHAUPT. Importante famille de l'ancien Zurich dont une série de membres, la plupart meuniers, sont mentionnés dans les registres d'impôt du XIVe s. — HEINRICH Erishoubt, témoin dans un acte de l'abbesse du Fraumünster Elisabeth, le 22 juillet 1317. — *UZ* 9. — EBERHART, prévôt de corporation 1336, ainsi que BERCHTOLD, 1337-1339 et 1345, HEINRICH, 1343. Le personnage principal est JOHANNES, prévôt des boulangers 1355, 1364 et 1366-1393 ; capitaine du grand quartier de la ville et administrateur du couvent d'Œtenbach 1372, un des capitaines zuricois dans la guerre de Kibourg (siège de Berthoud) 1383, juge 1383, bailli de Küsnacht 1391. Il fut banni de la ville de Zurich avec son fils HANS 1393 comme l'un des principaux promoteurs de l'alliance avec l'Autriche. La peine prononcée contre le fils, banni pour la vie à Lucerne, Unterwald ou Schwyz, fut adoucie en 1412 en ce sens qu'il put s'établir n'importe où hors des murs de Zurich. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Zürcher Stadtbücher* I. — Dierauer I. [H. BRUNNER.]

ERISHOLZ. Voir ERLISHOLZ.

ERISMANN. Famille bourgeoise éteinte, de Zofingue (Argovie). — VINZENZ, peintre-verrier cité dans *SKL.* — SIMON, de Staffelbach, maître maçon, fut occupé de 1659 à 1661 aux travaux de fortification du château d'Aarbourg, et en 1663 au clocher de l'église d'Aarau. — *SKL.* — MAX, fils du Dr med. Adolf Erismann, * 1847, reprit de son père en 1872, l'exploitation du sanatorium de Brestenberg ; de longues années du Grand conseil, conseiller national, colonel d'artillerie ; † 23 juillet 1923. — *NZZ* 1923, n° 1025. [Gr.]

ERISWIL (C. Berne, D. Trachselwald. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1256, *Erolzwile*. Vers la fin du XIVe s., Eriswil appartenait aux barons de Grünenberg ; par alliances il passa à Hans Egli de Mülinen, puis à Hans-Rudolf de Luternau. En 1504, la ville de Berne le lui acheta et le réunit au bailliage de Trachselwald. Primitivement, l'église d'Eriswil appartenait au couvent de Saint-Gall et faisait partie du décanat de Wynau ; depuis la Réformation elle releva du chapitre de Langenthal. On ignore quand le droit de collation passa à l'État de Berne. C'est à Eriswil qu'a débuté l'industrie des toiles de lin dans l'Emmenthal. Le château, berceau de la famille du même nom, a disparu depuis longtemps. Registres de baptêmes dès 1631, registres de mariages et dè décès dès 1769. — Voir *LL.* — Mülinen : *Beitr.* I (avec bibliogr.) [R. W.]

ERISWIL, von. Famille de ministériaux, bourgeoise de Berthoud et dans la suite aussi de Berne et de Soleure. JOHANN et HEINRICH von Erolswil, frères, bourgeois de Berthoud, sont mentionnés de 1256 à 1280. — 1. HEINRICH, avoyer à Berthoud 1330-1336. — 2. CONRAD, chanoine à Zofingue en 1329. — 3. WERNER, curé à Spiez en 1361 et en 1363, curé à Thoune en 1382. — 4. NIKLAUS, abbé de Trub en 1393. — La famille s'éteignit vers la fin du XIVe s. *Armoiries* : coupé recoupé de gueules et d'argent. — Voir Mülinen : *Beitr.* I. — *SBB* I, 560. [R. W.]



ERIZ (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Commune

alpestre dispersée de Steffisburg à Schangnau. En 1320, *Erarze* ; en 1344 *Erartz* ; vulgairement *im Eriz*, du latin *araticium* = champs (d'après Hubschmied : *Festschrift Bachmann*, p. 192). C'était autrefois un vaste domaine forestier appartenant à la seigneurie d'Heimberg. Berne conclut en 1344 avec le comte Eberhard de Kibourg un arrangement relatif aux droits sur ces forêts. Les nombreux hameaux disséminés de la commune appartiennent, au spirituel en partie à Hilterfingen, en partie à Schwarzenegg qui a été érigé en paroisse en 1692. — *FRB*. [S. I.]

ERK. Famille éteinte de la ville de Berne. — HANS-JAKOB, greffier 1496, curateur de Biberstein 1527, bailli de Biberstein 1530, de Landshut 1538. — Voir *LL*. — Anshelm. [R. W.]

ERLACH. Nom allemand de CERLIER. Voir ce nom.

ERLACH, d'. Famille de noblesse féodale, bourgeoise de la ville de Berne. Elle descend des châtelains de Cerlier (Erlach) pour les comtes de Neuchâtel, acquit la bourgeoisie de Berne à la fin du XIIIe ou commencement du XIVe s. et fut intimément liée à l'histoire de Berne. Elle a donné à cette ville sept avoyers et un grand nombre d'officiers, et posséda pendant des siècles des seigneuries importantes. *Armoiries* : de gueules au pal d'argent chargé d'un chevron de sable. L'ancêtre de la famille est — 1. ULRICH, châtelain de Cerlier, chevalier, bourgeois de Berne, † 1303. — 2. ***Rudolf***, fils du n° 1, chevalier, châtelain de Cerlier, bourgeois de Berne, d'après Justinger vainqueur à Laupen en 1339 [M. v. Stürler : *Der Laupenkrieg* (contra) ; — E. Blösch : *Rudolf v. Erlach bei Laupen* (pro)]. Tuteur des fils du comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau, seigneur de Reichenbach, † 1360. La tradition le fait mourir de la main de Jost von Rudenz, époux de sa fille Marguerite. Monument d'Erlach par Volmar devant la collégiale de Berne.— Ses fils furent — 3. ULRICH, chevalier, seigneur de Bremgarten, † 1382, et — 4. RUDOLF, d'abord chapelain de Grosshöchstetten et patron de l'église de Granges, puis seigneur de Reichenbach, hérita de grands domaines du chef de sa femme, Lucia von Krauchtal, † 1404. — 5. BURKHARD, donzel, fils du n° 1, seigneur de Jegenstorf, † 1349. A laissé — 6. BURKHARD-WERNER, seigneur de Wil et coseigneur de Jegenstorf, † 1395, et — 7. ULRICH, patron de l'église de Jegenstorf 1331-1360, époux d'Anna von Oltingen, donzel, vivait encore vers 1400. — 8. RUDOLF, écuyer, fils du n° 6, seigneur justicier de Jegenstorf, du Conseil 1428, bailli d'Aarbourg 1430, de Bechbourg 1439, député en 1442 auprès du roi Frédéric, † vers 1454. Ses frères — 9. JOHANN, chevalier de l'ordre teutonique, commandeur à Sumiswald et à Köniz, et — 10. ULRICH, l'aîné, écuyer. Du Conseil 1415, bailli de Baden 1427 ; fonda en 1441 une chapellenie dans l'église de Saint-Ours de Soleure. Il fut médiateur entre Schwyz et Zurich dans la guerre de Zurich, capitaine des Bernois devant Greifensee en 1444, député en Bourgogne 1446, avoyer 1446, 1449, 1452, 1455, † vers 1459. — 11. NIKLAUS, fils naturel du n° 10, du Conseil des Deux-Cents 1464, avoyer de Berthoud 1466. — 12. WALTHER, fils du n° 5, écuyer, seigneur de Riggisberg et coseigneur de Jegenstorf ; acquit en 1382, des comtes de Kibourg, l'avouerie du prieuré de Hettiswil. Sa femme, Élisabeth von Wichtrach, lui apporta Riggisberg et la Schadau. † 1401. — 13. ANTON, fils du n° 12, seigneur de Riggisberg et de la Schadau, chevalier 1444, du Conseil des Deux-Cents 1418, du Conseil 1437, † vers 1455. —



14. JOHANN, fils du n° 7, écuyer, seigneur de Reichenbach, coseigneur de Balm, avoué de Rüeggisberg, bailli d'Oltingen 1398, de Laupen 1414, du Conseil 1416, avoyer de Thoune 1420, † 1441. — 15. BURKHARD, frère du n° 14, donzel, avoyer d'Aarberg, du Conseil des Deux-Cents 1409. Avec son frère Johann il hérita en 1425 la seigneurie de Bümpliz. Il eut pour sœurs — 16. JOHANNA, et — 17. ADELHEID, nonnes et abbesses du couvent de Fraubrunnen. La dernière revêtit cette charge pendant 45 ans. — 18. ULRICH, le cadet, fils du n° 14, donzel, seigneur de Reichenbach, coseigneur de Bümpliz et Jegenstorf. Du Conseil 1440, capitaine à Laupen dans la guerre de Fribourg 1448, avoyer de Thoune 1455, † vers 1472. — 19. PETERMANN, frère du n° 18, fut deux fois avoyer de Berthoud, bailli de Grasbourg 1443, du Conseil dès 1460, coseigneur de Bümpliz, † 1471. — 20. JOHANN, l'aîné, fils du n° 18, seigneur de Reichenbach, Jegenstorf, Bümpliz, coseigneur de Riggisberg. Bailli d'Erlach 1488, du Conseil 1496, député de Berne au roi et à la Diète impériale de Lindau 1497, † 1520. — 21. THÜRING, fils naturel du n° 18, châtelain de Frutigen 1468, avoyer de Thoune 1480. — 22. ANTON, fils du n° 20, seigneur de Reichenbach, du Conseil des Deux-Cents 1520, avoyer de Berthoud 1521. Le 29 juin 1526, il résigna ses fonctions de grand conseiller à cause des tendances réformées qui gagnaient cette autorité, et devint bourgeois de Lucerne en 1527. En 1530, il vendit sa seigneurie de Reichenbach à Luzius Tscharner, de Coire. A Lucerne il fut grand conseiller 1530, juge 1531, bailli d'Ebikon 1535, de Weggis 1541, de Münster 1549, fermier de la monnaie à Lucerne 1549, ainsi que membre du Petit-Conseil 1546, capitaine au service du pape, † 1553. — *Gfr.* 17. — 23. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 19, du Conseil 1471, du Conseil de guerre à Morat sous Adrien de Bubenberg 1476, bailli de Nidau 1477, se noya dans la Thielle en 1480. — 24. ***Rudolf***, chevalier, dernier bailli de Cerlier pour la maison de Chalon et en 1474 premier bailli bernois de cette localité, avoyer de Berthoud 1474, du Conseil 1478, avoyer de Berne 1479-1481, 1492-1495, 1501-1504, et de Pâques 1507 à sa mort, le 18 nov. suivant. En 1499, il commandait les Bernois dans l'expédition du Hegau et à la bataille de Dornach. En 1484-1485, il se fit rédiger par Diebold Schilling la magnifique chronique de Berne illustrée, appelée *Spiezer Schilling* (H. Türler dans *BBG* VIII, 82). — 25. DIEBOLD (Theobald), fils naturel du n° 19, curé de Kirchlindach 1451, chanoine à Amsoldingen et à Zofingue, chanoine et custode à Berne 1485, prévôt de Zofingue 1492, † 1503. — 26. LUDWIG, fils du n° 23, * 1471, hérita en 1491, avec son frère Sulpitius, la seigneurie de Belp, du Conseil des Deux-Cents 1494, entra la même année au service de France, fut exclu du Conseil des Deux-Cents en 1500 et banni en 1503 pour avoir enrôlé en faveur de la France. Il rentra en grâce dans la suite, fut capitaine au service de France, acquit la seigneurie de Spiez et la maison des Bubenberg à Berne ; il fut aussi seigneur de Jegenstorf jusqu'en 1501, et de Balm. Entré au service du pape en 1521, il fut créé chevalier, † 1522. — 27. BURKHARD, fils du n° 24, seigneur de Wil, du Conseil des Deux-Cents 1499, entra la même année au service de France, puis au service du pape. Exclu des Deux-Cents en 1500 et réintégré en 1504. Bailli de Lenzbourg 1508, de Cerlier 1513, de Nidau 1517, capitaine au service de France 1523-1524. — Ses frères, Johann (n° 48) et Diebold (n° 28), furent la souche de deux branches ;



Rodolphe d'Erlach en 1492. D'après un portrait attribué à Albert Durer.

la première subsiste encore, tandis que la seconde s'est éteinte au XVIIe s.

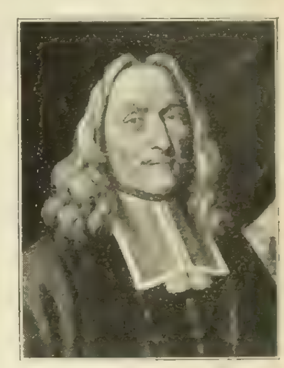
BRANCHE ÉTEINTE. — 28. DIEBOLD, troisième fils du n° 24, seigneur de Bümpliz et avoué de Hettiswil, curateur du couvent de l'Ile 1527, du Conseil 1544, † 15 janvier 1561. — 29. PETER, fils du n° 28, seigneur de Bümpliz et de Hettiswil, bailli de Grandson 1545, de Lausanne 1557, du Conseil 1567, † 1575. — 30. DIEBOLD, fils du n° 29, * 1541, fut élevé auprès de l'amiral Coligny, voyagea en Floride où il fut tué par les Espagnols. — 31. HEINRICH, frère du n° 29, du Conseil des Deux-Cents 1543-1568. — 32. JOHANN-JAKOB, 1553-1616, fils du n° 31, bailli d'Aarbourg 1595. — 33. PETERMANN, 1594-1634, fils du n° 32, bailli de Signau 1625, seigneur de Oberhofen. — 34. HEINRICH, 1597-1658, fils du n° 32, avoyer de Unterseen 1642. — 35. ALBRECHT, 1519-1592, frère du n° 29, seigneur de Bümpliz, bailli d'Yverdon 1550, de Gessenay 1557, du Conseil 1563, bailli de Lenzbourg 1564, intendant de l'arsenal 1578. — 36. DIEBOLD, fils du n° 35, bailli de Morges 1594, du Conseil 1606. Il hérita en 1590 la seigneurie d'Oberhofen, † 1622. — 37. SAMUEL, fils du n° 35, capitaine en France, bailli de Morges 1612, seigneur d'Oberhofen par disposition testamentaire de son frère Diebold, † 1623. — 38. ALBRECHT, fils du n° 35, officier au service d'Espagne, des Deux-Cents 1593, † 1601. — 39. JOHANN, frère du n° 29, membre du consistoire, bailli de Mendrisio 1566, de Gessenay 1569, d'Aigle 1583, † 1583. — 40. RUDOLF, frère du n° 39, bailli de Chillon 1568, † 1577. — 41. BURKHARD, frère du n° 39, officier en France, des Deux-Cents 1572, coseigneur de Bümpliz, † 1577. — 42. ANTON, 1557-1617, fils du n° 39, colonel de 2000 h. contre le duc de Guise en 1588, bailli de Mendrisio 1590, de Lenzbourg 1592, de Baden 1599, membre du Conseil 1602, gouverneur d'Aigle 1603, bailli d'Yverdon 1613. Colonel en 1617 de 3000 h. que Berne envoyait au secours de la Savoie contre l'Espagne. † au retour, de la fièvre piémontaise. — 43. RUDOLF, 1563-1617, frère du n° 42, capitaine à Strasbourg 1592, capitaine de dragons au Pays de Vaud, bailli de Morges 1600. Capitaine en 1617 de 300 h. sous les ordres de son frère, mort dans les mêmes conditions que lui. — 44. PETERMANN, frère du n° 42, 1579-1635, capitaine en France, se fit catholique et s'établit à Fribourg où il devint bourgeois en 1608, membre du Conseil des Soixante 1626. Il acquit la seigneurie de Bioley. — 45. ***Jean-Louis,*** 1595-1650, fils du n° 43, épousa Margareta d'Erlach qui lui apporta la seigneurie de Castelen, dont il reconstruisit le château. Page à la cour du prince d'Anhalt 1611-1616, officier dès 1625 aux services d'Anhalt, Brandebourg, Brunswick et de Suède, du Conseil 1629, colonel et général-lieutenant de l'avoyer Ludwig d'Erlach (n° 52) pour les troupes levées pour la défense du territoire bernois pendant la guerre de Trente ans. Chargé de plusieurs missions importantes. En 1638, il résigna ses fonctions pour entrer au service du duc Bernard de Saxe-Weimar en qualité de major-général, gouverneur de Brisach, général en chef en France, conseiller d'État de Louis XIII, † 26 janv. 1650 à Brisach, enterré à Schinznach. — A. von Gonzenbach : *General Hans-Ludwig von Erlach von Castelen.* — *BT* I, 1861. — 46. JOHANN-ANTON, fils du n° 42, seigneur de Kiesen, capitaine en France, gouverneur d'Aigle 1641, † 1665. — 47. HARTMANN, frère du n° 46, * 1597, lieutenant-colonel au service de Suède, fut tué en janvier 1633 près de Ferrette par des paysans révoltés.



Jean-Louis d'Erlach en 1650.
D'après un portrait à l'huile d'un maître inconnu.

BRANCHE EXISTANTE. L'auteur est — 48. ***Johann,*** 1474-1539, fils du n° 24, seigneur de Hindelbank, Jegenstorf, Riggisberg et Spiez. Bailli de Grandson 1506, membre du Conseil 1508, député par Berne à Neuchâtel en 1511, à Genève au duc de Savoie 1512, au pape ; membre du Conseil de guerre dans l'expédition de Dijon 1513, lieutenant du 3e ban des troupes bernoises levées en 1515. Il commanda la répression des Oberlandais en 1528 et la deuxième armée lors des guerres de Cappel 1529 et 1531. Avoyer 1519-1521, 1523-1529, 1531-1533, 1535-1537. † en charge 1539.

Branche aînée. — 49. JOHANN-RUDOLF, 1504-1553, fils du n° 48, baron de Spiez, seigneur de Riggisberg, avoyer de Thoune 1528, de Morat 1530, membre du Conseil 1540. Sa femme, Dorothea Velg, lui apporta Heitenried. — 50. BERNHARD, frère du n° 49, seigneur de Riggisberg et Hindelbank, avoyer de Morat 1550, gouverneur d'Aigle 1558, membre du Conseil 1564. Il vendit Riggisberg en 1543 et acquit en 1553 la collation, les biens et les dîmes à Hindelbank, † 1591. — 51. JOHANN-RUDOLF, 1547-1578, fils du n° 49, seigneur de Spiez ; acquit Jegenstorf en 1567 de la veuve de Burkhard d'Erlach (n° 80), du Conseil des Deux-Cents 1571. — 52. FRANZ-LUDWIG, 1575-1651, fils du n° 51, baron de Spiez et d'Oberhofen, seigneur de la Schadau, avoyer de Berthoud 1604, membre du Conseil 1611, banneret 1628, avoyer tous les deux ans de 1629 à sa mort 20 avril 1651. A été chargé de 144 députations. A eu 35 enfants. — 53. JOHANN-RUDOLF, 1577-1628, fils du n° 51, coseigneur de Spiez, du Conseil des Deux-Cents 1601, bailli de Moudon 1604. — 54. SIGMUND, fils du n° 53, 1614-1699, baron de Spiez, colonel d'un régiment en Allemagne, maréchal de camp en France 1648, membre du Conseil 1652, général dans la guerre des paysans ; vainqueur à Herzogenbuchsee, il perdit la bataille de Villmergen. Banneret de la corporation des maréchaux 1667, et avoyer tous les deux ans de 1675 à sa mort 7 décembre 1699. — 55. FRANZ-LUDWIG, 1596-1650, fils du n° 52, seigneur de Bümpliz, gouverneur d'Aigle 1635. Entré au Conseil des Deux-Cents en 1629, il en fut exclu en 1645. — 56. ALBRECHT, 1614-1652, frère du n° 55, avoyer de Thoune 1644, capitaine dans la garde suisse à Paris 1651. — 57. ALBRECHT, fils du n° 56, 1644-1723, bailli de Frienisberg 1679, membre du Conseil 1693, banneret 1695. Seigneur de Spiez et de Riggisberg, il a laissé d'intéressantes notices historiques. — 58. JOHANN-JAKOB, 1628-1694, fils du n° 52, se fit catholique et fut reçu bourgeois de Fribourg en 1684. Colonel d'un régiment en France 1672, maréchal de camp 1677, lieutenant-général 1688, † à Paris. — 59. JEAN-JAQUES, fils du n° 58, 1674-1742, dit le chevalier d'Erlach. Colonel du régiment des gardes suisses à Paris 1736, lieutenant-général 1738, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis 1740, † à Paris. Reçu bourgeois de Fribourg 1702. — 60. JACOB-ANTOINE, frère du n° 59, comte d'Erlach, capitaine dans la garde suisse à Paris, † 1715. Reçu bourgeois de Fribourg 1702. — 61. PIERRE-JACOB-ANTOINE, fils du n° 60, comte d'Erlach, brigadier au service de France 1740, † 1741. Reconnu bourgeois de Fribourg. — 62. PIERRE-LOUIS, fils du n° 61, comte d'Erlach, brigadier et capitaine de la compagnie générale aux gardes suisses, maréchal de camp 1780. Reconnu bourgeois patricien de Fribourg 1787. Le dernier de cette branche, † 1788 (*AHVB* 1922, Türler). — 63. LOUIS-AUGUSTE, fils du n° 61, baron d'Erlach, capitaine dans la garde suisse à Paris 1742, † 1748. — 64.



Sigmund d'Erlach en 1675.
D'après un portrait d'un maître inconnu, à la Bibl. de la Ville. Berne.

PHILIPPE-LOUIS, fils du n° 61, dit le chevalier d'Erlach, brigadier et capitaine de la compagnie générale aux gardes suisses, † 1770. — 65. GABRIEL, fils du n° 52, capitaine au service de France 1673, † 1673. — 66. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 65, 1671-1730, lieutenant-colonel en Hollande, du Conseil des Deux-Cents 1701. — 67. VICTOR, 1648-1730, fils du n° 55, bailli d'Aarberg 1683, premier bailli de Sumiswald 1701. A composé un *Æmter-,Regiments- und Geschlechter-Buch* bernois en 7 vol. mns. — 68. SIGMUND, fils du n° 67, 1671-1722, capitaine et commandant des Cent-Suisses en Prusse dès 1704, du Conseil des Deux-Cents 1710, baron de Coppet 1713-1715, maréchal de la cour, camérier et lieutenant-général du roi Frédéric I, † 28 déc. 1722 à Berlin. — 69. VICTOR, fils du n° 67, 1672-1745, capitaine en France, du Conseil des Deux-Cents 1710, gouverneur de Königsfelden 1728. — 70. SIGMUND, 1710-1783, fils du n° 69, capitaine en France, bailli de Morges 1753, intendant des bâtiments. — 71. SIGMUND, fils du n° 70, 1756-1816, officier en France, du Conseil des Deux-Cents 1795, colonel et commandant du cercle militaire de Konolfingen 1805. — 72. FRIEDRICH-EMANUEL-RUDOLF, petit-fils du n° 71, 1831-1900, acquit en 1856 le domaine du Schwand près de Münsingen, colonel brigadier et député au Grand Conseil pendant de nombreuses années. — 73. FRANZ-RUDOLF, fils du n° 72, * 1860, ingénieur, député au Grand Conseil, colonel brigadier, conseiller d'État 1912-1923. — 74. FRANZ-LUDWIG-VIKTOR, 1718-1783, fils du n° 69, officier en France, capitaine en Piémont, capitaine de dragons dans les troupes bernoises, bailli de Zofingue 1763, de Oberhofen 1776. — 75. LUDWIG-RUDOLF, fils du n° 74, 1749-1808, dit *Hudibras*, bailli de Lugano 1791, avoyer de Berthoud 1796, chef de l'insurrection contre le gouvernement helvétique *(Stecklikrieg)* 1802, directeur de la douanne 1805, auteur de plusieurs écrits philosophiques et politiques. — *BT* II, 1922. — 76. KARL-VIKTOR, 1751-1825, frère du n° 75, garde de l'arsenal 1797, membre du Grand et du Petit Conseil 1803, bailli des Franches-Montagnes 1815. — 77. FRANZ-LUDWIG-SAMUEL, 1776-1815, fils du n° 75, officier d'ordonnance du général d'Erlach, membre du Grand Conseil. — 78. KARL-EMANUEL, 1776-1862, frère jumeau du n° 77, du Grand Conseil 1816, colonel, acquit en 1813 le château de Gerzensee.

Branche cadette. — Elle fit partie dans la suite de la corporation du *Distelzwang* (société des gentilshommes), et a pour auteur — 79. WOLFGANG, 1512-1556, fils du n° 48, seigneur de Jegenstorf et coseigneur de Riggisberg, bailli de Moudon 1542, du Conseil 1554, député à l'empereur Charles Quint à Bruxelles. — 80. BURKHARD, fils du n° 79, 1535-1566, seigneur de Jegenstorf, renonça en 1563 à son droit de bourgeoisie pour prendre du service à l'étranger. Il est l'ancêtre d'une branche allemande. A mentionner parmi ses descendants — 81. FRIEDRICH-AUGUST, 1721-1802, officier au service de Prusse, colonel 1770, propriétaire d'un régiment et major-général 1777, lieutenant-général 1786 ; se distingua dans les guerres de Frédéric II et reçut à deux reprises l'ordre du mérite. — 82. FERDINAND-FRIEDRICH-KARL, fils du n° 81, quitta le service de Prusse à la mort de son père, vécut à Mannheim et publia de 1833 à 1836 cinq vol. de chansons populaires. — 83. JOHANN, 1538-1598, fils du n° 79, bailli de Saint-Jean 1575, administrateur de la maison de Saint-Jean en 1583 et de celle de Frienisberg. — 84. LUDWIG, 1543-1597, fils du n° 79, seigneur de Riggisberg, lieutenant-colonel en France, entra au service d'Autriche en qualité de colonel, bailli d'Oron 1578, du Conseil 1586, colonel de 2000 h. envoyés à Genève en 1582, commandant des troupes de secours envoyées à Mulhouse en 1587, colonel des troupes contre la Savoie en 1589. — 85. WOLFGANG, fils du n° 79, chevalier, colonel au service de Würzbourg, bailli de Moudon 1583, † 1607. — 86. BENDICHT, 1545-1604, fils du n° 79, gouverneur d'Aigle 1577, bailli de Nyon 1589, du Conseil 1598. — 87. HIERONYMUS, 1552-1591, fils du n° 79, du Conseil des Deux-Cents 1583, député dans le Valais 1589, du Conseil 1590.

Rameau de Hindelbank. — 88. JOHANN-RUDOLF, 1585-1643, fils du n° 84, seigneur de Riggisberg et de Rümlingen, Champvent et La Motte, capitaine en France, bailli d'Yverdon 1624, député en Bourgogne 1633, colonel d'un régiment bernois au service de France 1635. — 89. HIERONYMUS, fils du n° 88, capitaine en France, héritier de Riggisberg et de Rümlingen; du Conseil des Deux-Cents 1651, † 1662. — 90. JOHANN-RUDOLF, 1630-1693, frère du n° 89, seigneur de la Schadau, avoyer de Thoune 1668, du Conseil 1682, intendant de l'arsenal 1687. — 91. SIGMUND, 1653-1727, fils du n° 90, bailli de Saint-Jean 1703, châtelain du Bas-Simmental 1717. — 92. SIGMUND, fils du n° 91, 1692-1758, seigneur de la Schadau, brigadier en France, du Conseil des Deux-Cents 1727, gouverneur de Königsfelden 1746. — 93. JOHANN-RUDOLF, 1633-1711, fils du n° 89, seigneur de Riggisberg, bailli de Münchenbuchsee 1702. — 94. JOHANN-LUDWIG, fils du n° 93, page à la cour de Danemark, doit avoir été vice-amiral dans la flotte danoise. Serait mort en 1680. — 95. ***Hieronymus*** (Jérôme), 1667-1748, fils du n° 93, officier en France, colonel d'un régiment suisse au service de l'empereur Léopold 1702, se distingua dans les guerres de la succession d'Espagne, feldmaréchal-lieutenant de l'empereur François I, fut créé comte de l'empire en 1745, bailli d'Aarwangen 1707, du Conseil et du Conseil secret en 1715 après sa retraite du régiment, trésorier du Pays de Vaud 1718, commandant en chef du Pays de Vaud 1719, avoyer 1721-1746. Il hérita du chef de sa femme, Margareta Willading, les seigneuries d'Urtenen et de Bäriswil, et fit construire les châteaux de Thunstetten (1713) et de Hindelbank (1721-1723), † 28 février 1748. — *BBG* VI. — *Bürgerhaus* XI. — 96. ALBRECHT-FRIEDRICH, fils du n° 95, 1696-1788, seigneur de Hindelbank, Jegenstorf, Urtenen, Bäriswil et Mattstetten, officier en Autriche, chambellan impérial, colonel de dragons, ammann de la maison de ville à Berne 1729, bailli de Morges 1735, membre du Conseil 1755, trésorier du Pays de Vaud 1758, avoyer 1759-1786. Il acquit en 1720 la seigneurie de Jegenstorf, restaura le château et construisit en 1752 l'hôtel d'Erlach *(Erlacherhof)* à Berne. — *Bürgerhaus* XI. — 97. KARL-LUDWIG, 1727-1789, fils du n° 96, vendit Jegenstorf et Scheunen, lieutenant-colonel de dragons 1768, bailli de Landshut 1774. — 98. ***Karl-Ludwig***, 1746-1798, officier dans la garde suisse à Paris, colonel d'un régiment de dragons et maréchal de camp, du Conseil des Deux-Cents 1775, major-général des troupes dans le Pays de Vaud 1791; commandant en chef des troupes bernoises en 1798, il fut tué à Ober Wichtrach le 5 mars. — E. Bähler : *Die Ermordung des Generals K.-L. v. E.* — 99. ALBRECHT-SIGMUND, frère du n° 98, 1749-1812, capitaine en France, du Conseil des Deux-Cents 1775; colonel de la milice bernoise. Racheta Scheunen. Avec son frère il était coseigneur de Hindelbank, Urtenen, Bäriswil et Matt-


Jérôme d'Erlach en 1721. D'après un portrait de Robert Gardelle


Albrecht-Friedrich d'Erlach (n° 96). D'après un portrait à l'huile de Robert Gardelle.

stetten. — 100. Ludwig-Robert, 1794-1879, fils du n° 98, du Grand Conseil 1824 et après 1831, bailli de Konolfingen 1826. Il acquit le domaine de Löwenburg dans le Jura, et vendit en 1866 Hindelbank à l'État. — *SBB* I. — 101. Franz, fils du n° 100, 1819-1889, avocat, lieutenant-colonel d'artillerie, auteur de *Die Freiheitskriege kleiner Völker*. — 102. Karl-Ludwig, 1821-1887, fils du n° 100, Dr med. à Reichenbach près Meiringen, Koppigen et à Berne. — *Korresp. f. schw. Ärzte* 17. — 103. Rudolf, frère du n° 102, 1823-1881, agronome, colonel d'artillerie. A publié : *Zur bern. Kriegsgesch. des Jahres 1798*. — *ASG* IV. — 104. Ada (Adelheid), petite-fille du n° 100, et sa cousine — 105. Anna-Elisabeth, peintres citées dans le *SKL*.

Rameau de Spiez. — 106. Abraham, 1587-1621, fils du n° 84, capitaine en France, du Conseil des Deux-Cents 1619. — 107. Abraham, 1617-1669, fils du n° 106, coseigneur d'Auenstein, qu'il vendit en 1648 à Hartmann (n° 47). Capitaine d'une compagnie bernoise au service de Venise 1648, bailli de Cerlier 1659. — 108 Johann-Rudolf, frère du n° 107, 1621-1678, capitaine au service de Venise, bailli d'Oron 1663, capitaine à Strasbourg 1675, † dans cette ville le 18 nov. 1678. — 109. David-Friedrich, 1649-1721, fils du n° 108, officier dans la garde saxonne, bailli d'Aarberg 1696, seizenier 1718. — 110. Abraham, 1669-1730, fils du n° 107, capitaine au service de l'empire, du Conseil des Deux-Cents 1710, major de la ville 1715, administrateur des biens du chapitre 1723. — 111. Albrecht, 1713-1784, fils du n° 110, capitaine dans la garde suisse à Paris, baron de Spiez. Bailli de Gottstatt 1750, colonel d'un régiment de milice 1760, châtelain de Frutigen 1764. A publié : *Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach*, 1784, 4 vol. — 112. Gabriel-Albrecht, fils du n° 111, 1739-1802, capitaine en France, bailli de Lausanne 1787, colonel du régiment d'Aarbourg, commandant des troupes envoyées à Genève en 1793. Du Conseil 1793, baron de Spiez et seigneur de Wilhof, où il reconstruisit le château en 1784, et de Mosseedorf. — 113. Abraham, 1716-1782, frère du n° 111, seigneur de Riggisberg, capitaine dans la garde suisse à Paris, colonel d'un régiment, brigadier 1748, maréchal de camp 1761, grand croix de l'ordre du Mérite, lieutenant-général 1780, du Grand Conseil 1755. — 114. Karl-Albrecht-Ferdinand, fils du n° 113, 1765-1801, officier dans la garde suisse à Paris, du Conseil des Deux-Cents 1795 ; vendit Riggisberg en 1799. † à Spiez. Le château de Spiez resta en mains de ses descendants jusqu'en 1875, tandis que les droits seigneuriaux prirent fin en 1798. 115. Abraham-Friedrich, fils du n° 113, 1762-1845. Seigneur de Kiesen 1786-1799, officier dans la garde suisse à Paris et ailleurs, en Allemagne, etc. Connu sous le nom de « Comte d'Erlach », à Vienne en 1798 ; dissipa sa fortune. — Voir Lehmann : *Wildegg* p. 231. — *LL*. — *LLH*. — R. Steiger : *Les généraux bernois*. — Mülinen : *Beiträge* I-VI. — Rott : *Représ. dipl.* I-IV. — *AGS*. — *ADB*. — Généalogies par Gruner, Mülinen, Stürler, Stettler (mns). — v. Werdt : *Burgerregister* (mns)— Türler : *Junkerngasse* dans *BT* II, 1892. [H. M.]

ERLACHER. Famille bâloise devenue bourgeoise en 1558 avec Georg von Erlach ou Erlacher, le pêcheur, et qui fut dès 1651 représentée au Petit Conseil. En 1756 Hans-Michael, en 1773 Johann, apparaissent pour la première fois comme brasseurs. Le fils de celui-ci tenait l'auberge zum Rheineck près de la porte du Rhin, où le cercle des patriotes révolutionnaires avait son siège. Membre de l'Assemblée nationale bâloise, puis du Grand Conseil helvétique. — Ed. Eckenstein-Schröter : *Gesch. der Bierbrauerei Basels*. — *BJ* 1899, p. 20. [C. Ro.]

ERLEN (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Com. et Vge qui appartenait, avec Ehstegen, Eppishausen et Buchakern, partiellement à la haute juridiction d'Erlen, placée sous la dépendance immédiate du bailli. Dépendant au spirituel de Sulgen, les protestants s'efforcèrent en 1717 et 1745 d'obtenir leur propre église qui fut édifiée en 1763 et desservie par le pasteur de Sulgen. [Sch.]

ERLENBACH (C. Berne, D. Bas-Simmental. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial ; l'un des plus anciens établissements du Bas-Simmental ainsi que l'atteste un refuge de l'âge du bronze. Les barons d'*Arlunbach*, mentionnés la première fois en 1133 étaient probablement alors les plus importants dynastes de la vallée. Leur château s'élevait sur un mamelon près de l'église. Leur héritage doit avoir passé aux barons de Weissenbourg, qui sont peut-être des membres de la famille d'Erlenbach et dont le nom provient du château bâti à Weissenbourg. Erlenbach passa par héritage aux Brandis en 1368, puis fut vendu à Berne en 1439. Il forma dès lors l'une des 4 seigneuries du bailliage nouvellement constitué. C'est là que la landsgemeinde de la vallée se réunissait chaque année en octobre ou novembre. L'église d'Erlenbach, attestée dès 1228, à la collation des Weissenbourg, passa en 1330 au couvent d'Interlaken par donation, puis à la ville de Berne en 1528. On attribue au curé, puis pasteur Peter Kunz, qui fonctionna à Erlenbach de 1517 à 1535, le fait que l'introduction de la Réforme rencontra moins d'opposition dans la région que dans bien d'autres contrées bernoises. Un mouvement baptiste eut lieu à Erlenbach et dans les environs au XVIIe s. Chef-lieu du district du Bas-Simmental sous la République helvétique, Erlenbach ne participa pas à la contre-révolution de 1799. Un incendie en 1765 et une inondation firent beaucoup de dégâts dans la localité. Un chemin de fer relia Erlenbach à Spiez en 1897 et à Zweisimmen en 1902. Les marchés aux bestiaux de septembre ont acquis un renom international. Le cheval d'Erlenbach dont l'élevage prospéra surtout au XVIIIe s. était aussi exporté à l'étranger et fut longtemps la monture des dragons bernois. On découvrit en 1889 à l'intérieur de l'église des restes de peintures murales datant du moyen âge, dont 3 figures d'apôtres ont été conservées. *Population* : 1764, 682 hab. ; 1818, 1033 ; 1900 (construction du chemin de fer) 1518 ; 1920, 1376. Registres de baptêmes et de mariages dès 1590, de décès dès 1611. — Voir Jahn : *Chronik*. — *Der Hinkende Bote* 1919. [E. B.]

ERLENBACH (C. Zurich, D. Meilen. V. *DGS*) Vge, Com. et paroisse. Des palafittes néolithiques ont été découverts dans les baies de Winkel et Widen. Autrefois *Erlibach, Ehrlibach*. *Armoiries* : d'azur à une croix d'argent. Erlenbach était un domaine du couvent d'Einsiedeln (*Hofrodel* de 1510), bailliage des comtes de Rapperswil ; il passa au second époux de la comtesse Elisabeth, Rodolphe de Habsbourg-Laufenbourg, dont les descendants possédèrent aussi la haute juridiction. Vge et bailliage furent hypothéqués en 1335 par Johann I de Rapperswil aux comtes de Toggenbourg. Le comte Donat de Toggenbourg les donna en hypothèque à Zurich en 1400, sauf une part de la basse juridiction qui resta à Einsiedeln jusqu'en 1798. Jusqu'à cette date, Erlenbach fut administré par un bailli qui changeait chaque année. Il fut attribué en 1798 au district de Meilen, en 1803 à celui de Horgen, en 1815 au bailliage, district dès 1830, de Meilen. Durant la guerre de Zurich, les Zuricois repoussèrent sur leurs bateaux, le 13 octobre 1444, les Confédérés venus par le lac piller la vendange. La chapelle de Sainte-Agnès citée dès 1370 était une annexe de la paroisse de Küsnacht ; Erlenbach devint paroisse autonome 1703. *Population* : 1836, 915 hab. ; 1900, 1207 ; 1920, 1684. Registres de paroisse dès 1650. — Voir *MAGZ* XXIX, 199. — *AHS*. — *UZ*. — *Gfr*. — *Habsburg. Urbar*. — Largiadèr dans *Festschrift f. Paul Schweizer*. — Grimm : *Weistümer*. — Ringholz : *Gesch. des Benediktinerstifts Einsiedeln*. — *Mem. Tig.* — Frund : *Chronik*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. [C. B.]

ERLER. Voir Ehrler.

ERLI (C. Bâle-Campagne). Région entre les communes de Pratteln et Frenkendorf et dont le nom signifie *aunaie*, théâtre de la bataille du 3 août 1833 entre les troupes de Bâle-Ville, sous le colonel Benedikt Vischer, et les soldats de Bâle-Campagne, dans laquelle les citadins furent battus après avoir éprouvé des pertes importantes. Une pierre commémorative sur

l'Erlihügel rappelle cette rencontre décisive de la ville et pour le sort de la campagne. — Voir Weber : *Die Revolution im Kt. Basel.* [O. Gass.]

ERLINSBACH (C. Argovie. D. Aarau. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries* : d'azur à la bande ondée d'argent accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et en pointe de trois coupeaux de sinople. On y a découvert des vestiges de l'époque néolithique et de l'âge du bronze. En 1173, *Arnlesbah*; 1310, *Erdesbach*, probablement de *Êr(i)n-oltes-bach*, ruisseau d'*Êrnolt*. Erlinsbach appartint à la seigneurie de Küngstein ; il passa en 1417 à Aarau, en 1453 à Hans-Arnold Segesser, en 1454 à la maison des chevaliers de Saint-Jean de Biberstein et fut incorporé avec celle-ci à Berne en 1535, grand-bailliage de Biberstein. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Le même : *Gemeindewappen.* [L. S.]



ERLINSBACH (OBER et **NIEDER)** (C. Soleure, D. Gösgen. V. *DGS*). Deux Vges et Com. ; autrefois *Ernlisbach*, *Erlispach*. Trouvailles de l'âge du bronze ; restes d'une villa romaine près de Nieder Erlinsbach. *Armoiries* de Nieder Erlinsbach : coupé de gueules et d'argent à la bande ondée de l'un en l'autre. En 1070, le couvent d'Einsiedeln reçut du duc Rodolphe de Souabe la métairie et le domaine d'Erlinsbach, qu'il posséda jusqu'au XIVe s. avec le droit de collation qui en dépendait. En 1349, Einsiedeln vendit la cour colongère d'Erlinsbach avec le droit de collation, la basse juridiction et autres droits au couvent de clarisses de Königsfelden. Celui-ci inféoda l'avouerie et les droits de justice aux comtes de Habsbourg, de qui les barons von Kienberg les tinrent en arrière-fief. En 1276 Jakob von Kienberg possédait un tiers de la haute juridiction sur Ober et Nieder Erlinsbach ; en 1351 Königsfelden acquit l'avouerie sur le village de Nieder Erlinsbach. Ces droits de justice passèrent en différentes mains, puis, en 1458, Soleure acquit la haute juridiction sur Erlinsbach et la basse juridiction de Nieder Erlinsbach. Il échangea avec Berne, en 1665, la basse justice d'Erlinsbach *ob dem Erzbach*. En 1466 et 1871 l'église fut reconstruite. A la suppression du couvent des clarisses de Königsfelden en 1528, le droit de collation, qui appartenait à ce dernier depuis 1349, devint propriété de Berne. En 1529 Erlinsbach se prononça pour le catholicisme, mais dans la deuxième votation de 1530, sous l'influence de l'ancien curé installé par Berne, Heinrich Brügger, la nouvelle foi l'emporta par trois voix de majorité. En 1532 Soleure déposa Brügger de ses fonctions, mais maintenu par Berne, ce dernier resta à Erlinsbach jusqu'en 1534, puis devint pasteur du village argovien d'Erlinsbach, placé sous la souveraineté de Berne. Erlinsbach fut dès lors et jusqu'en 1571 privé de curé. En vertu de l'accord de Wynigen, Soleure reçut en 1565 la collation et la cure : Berne continua à payer la prébende. En 1571 le culte catholique fut réinstallé à Erlinsbach. Au début du XIXe s., le village possédait encore de beaux vignobles. *Population* : Nieder Erlinsbach : 1829, 748 hab. ; 1900, 1085 ; 1920, 1349. Ober Erlinsbach : 1829, 388 hab. ; 1900, 445 ; 1920, 441. — Voir F. Eggenschwiler : *Territor. Entw. des Kts. Sol.* — Schmid : *Kirchensätze* I. — Schmidlin : *Kirchensätze* II. — Le même : *Soloth. Glaubenskampf.* [J. K.]

ERLINSBURG (C. Berne, D. Wangen, Com. Niederbipp). Ancienne seigneurie des comtes de Frobourg. Elle comprenait le château sur un rocher abrupt du Jura (Lehnfluh, où l'on a trouvé des monnaies romaines) et les villages de Niederbipp, Waldkilchen (disparu), Walliswyl-Bipp, Wolfisberg, Walden et Hochenhäusern (Oggenhäusern ?). En 1332 Joh. von Froburg hypothéqua Erlinsburg à son oncle le comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau qui possédait déjà la seigneurie de Bipp. Dès lors Erlinsburg partagea la destinée de la seigneurie de Bipp (voir cet art.) et en 1463, passa à Berne. Durant l'invasion des Anglais de Coucy et les guerres de Sempach, le château fut endommagé et tomba en ruines au commencement du XVe s. — *FRB.* — Leuenberger : *Chronik des Amtes Bipp.* [P. Kasser et H. M.]

ERLISHOLZ. Famille de Zurich des XVe et XVIe s. – 1. Heinrich, pelletier, de Bischofszell, bourgeois le 16 juillet 1414. — 2. Stephan, le jeune, est mentionné avec sa sœur Adelheid parmi les bons chanteurs et compositeurs de motets de Zurich ; représentant des tailleurs au Petit Conseil des Cornus en 1489. Il assista à la délibération de la sentence *(Spruchbrief)* concernant la campagne zuricoise. — *ZT* 1885, p. 3. — Edlibach : *Chronik* p. 261. — *Dok. Waldm.* [F. H.]

ERLOSEN (C. Lucerne, D. Hochdorf, Com. Ermensee). Ce nom dérive du ahd. *erien* = labourer et signifie terre qui n'est pas labourée, terre en friche. Vaste forêt que la légende et un ermitage ont rendue célèbre. L'existence de ce dernier est prouvée du XVIe au XIXe s. La collation appartenait au chapitre de Beromünster, tandis que la maison des chevaliers de Hitzkirch faisait le service des aumônes hebdomadaires. — Arch. d'Hitzkirch. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

ERLOSEN (C. Zurich, D. et Com. Hinwil. V. *DGS*). Hameau. Primitivement *Erileozaha* = ruisseau près de l'établissement d'*Erinleoz* (?). Les Wetzikon, puis la maison des chevaliers de Bubikon y possédaient la basse juridiction. La localité doit son importance à sa source thermale, découverte par un paysan en 1801, et à l'établissement de bain qui y a été édifié. Le conseil sanitaire zuricois vint expertiser l'eau sur place le 28 octobre 1810. — Voir Arn. Näf : *Gesch. Hinwil.* [G. Strickler.]

ERMATINGEN (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries :* de sable à un chien rampant d'argent. En 724 *Erfmuotinga* = chez les gens d'*Erf-muot* ; en 1152 *Ermuotingen*. Dans une anse du lac, on a découvert en 1858 des palafittes et de nombreux objets de l'époque néolithique, des tombes alémannes et des monnaies romaines. En 724, le maire du palais, Charles Martel, fit don à saint Pirmin des revenus d'Ermatingen et de 24 censitaires libres en Thurgovie. Ermatingen formait avec Eggishof, Fruthwilen, Mannenbach, Salenstein et Triboltingen une corporation économique alémanne avec forêts, pâturages et basse juridiction, dont le couvent de Reichenau était propriétaire foncier et collateur de l'église. L'église, dédiée à saint Albin, est déjà mentionnée au VIIIe s. ; elle fut incorporée au couvent en 1359. L'avouerie d'Ermatingen fut souvent aliénée ; jusqu'en 1446 elle fut hypothéquée aux seigneurs von Klingenberg. Dans les environs du village, les châteaux de Sandegg, Salenstein, Hard, Hubberg, Fruthwilen, Riedern et Wolfsberg, étaient occupés par les ministériaux du couvent. De nombreux biens appartenaient à des bourgeois de Constance. Pendant la guerre de Souabe, en 1499, le village fut réduit en cendres lors d'une sortie de la garnison de Constance. Les habitants obtinrent des abbés de Reichenau de nombreux privilèges concernant la pêche, et des affranchissements de redevances. La bourgeoisie qui désignait elle-même son bourgmestre, chercha constamment à s'émanciper et fut de ce fait en fréquents conflits avec son seigneur. En 1524, sous l'influence d'Alexius Bärtschi, la commune adopta la Réforme ; mais le culte catholique fut rétabli en 1620, et dès lors la parité a été maintenue. Registres de la paroisse catholique dès 1616, de la paroisse protestante dès 1618. — Voir Mayer : *Gesch. von Ermatingen* dans *TB*, cahiers 26, 31 et 36. [Sch.]

ERMENFROID (Ermenfrid). D'origine inconnue, évêque de Sion, de 1055 à sa mort, le 11 décembre 1082. En 1059, il assiste au couronnement du roi de France, Philippe I, comme légat pontifical ; en 1062 et 1070, il est en Angleterre, en 1080 à Turin, et participe au Synode de Mayence (1071) et de Chalon (1072). Il prend parti dans la querelle des Investitures pour Henri IV, dans la suite duquel il est souvent mentionné. Henri IV le nomma chancelier de Bourgogne et lui inféoda en 1079 Loèche et Naters. — Voir Gremaud I. — Hoppeler : *Beitr. zur Wall. Gesch.* [D. I.]

ERMENRICH. Moine du couvent d'Ellwangen en Souabe qui est probablement identique à l'évêque du même nom à Passau. † 26 décembre 874. Il composa, lors de son séjour d'études à Saint-Gall, entre 850 et

855, l'adresse à l'abbé Grimald contenant des renseignements historiques sur des artistes et écrivains saint-gallois ; il y est fait pour la première fois mention de la chaîne du Säntis sous le nom de *jugum Sambatinum*. C'est à tort qu'on attribue à Ermenrich une *vita s. Magni*, plagiat qui fourmille d'erreurs chronologiques. — Voir Scherrer : *Kat. der Stiftsbibl.*, p. 99, 184. — *MAGZ* XII, 205. — Wattenbach : *Deutschlands Geschichtsquellen* I[5], 282. [J. M.]

ERMENSEE (C. Lucerne, D. Hochdorf. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1063 *Armense* = lac d'*Arno* ou peut-être lac ayant peu d'eau (de *arni* = pauvre). Vestiges de l'âge du bronze et de l'époque romaine. *Armoiries :* de gueules à la tour crénelée d'or, ouverte et maçonnée de sable. Cette localité fut donnée en 1036 au chapitre de Münster par le comte Ulrich de Lenzbourg. En 1237, les comtes Hartmann de Kibourg acquirent de Münster une terre à Ermensee pour y construire un château. Ce dernier appartint aux chevaliers von Lieli et, avant sa destruction dans la guerre de Sempach, à Hemmann von Grünenberg. Avant la bataille de Sempach, plusieurs habitants de la localité furent admis à la bourgeoisie de Lucerne. Lors de la conquête de l'Argovie, Ermensee passa définitivement à Lucerne, avec le bailliage Saint-Michel. Le village formait autrefois une enclave comprise dans le bailliage de Richensee qui appartint jusqu'en 1803 au Freiamt. En 1489, éclata entre les possesseurs du fief et les meuniers d'Ermensee un violent conflit qui se termina par un meurtre. Les habitants dépendent de la paroisse de Hitzkirch. La chapelle, construite en 1565 et agrandie en 1605, possède 8 panneaux sculptés polychromes du commencement du XVI[e] s. — *Urk. Münster* I, 114. [P.-X. W.]



ERMITES (NOTRE DAME DES). Voir EINSIEDELN.

ERNEN ou **ÆRNEN** (C. Valais, D. Conches. V. *DGS*). En 1214 *Aragnon* ; en 1220 *Arengnon* ; en 1344 *Aragnyon* ; en 1510 *Aernen*. *Armoiries :* parti de gueules et d'argent à la croix de l'un en l'autre. Tombeaux romains dans les Binnachern, sur le territoire de la commune d'Ernen. Il n'a jamais existé une famille féodale d'Ernen. Les membres d'autres familles, comme les Manegoldi, les Troller, les von Mühlebach, etc., se nommaient *de Aragnon*, de leur lieu de domicile ou d'origine. Les Manegoldi de Naters achetèrent en 1215 la majorie d'Ernen des seigneurs de Venthône, mais durent la céder en 1271 à l'évêque de Sion. Ce dernier la remit à la fin du XIII[e] s. à la famille de Rodis, qui la vendit en 1344 à François de Compeys et à l'évêque Guichard Tavelli. La commune de Conches participa à ce rachat et obtint de ce fait le droit de participer à l'élection du major « ob Deysch uf ». A partir de cette époque, le major de Conches siégea alternativement à Ernen et à Münster. La commune est mentionnée en 1348. Elle doit en grande partie son importance au trafic par l'Albrunpass dans la vallée de Binn, assez considérable dès le milieu du XIV[e] s. La maison dite de Tell, 1578, dont les murailles extérieures sont ornées de la scène de la pomme de Guillaume Tell peinte à la fresque, servit à l'origine d'entrepôt. L'hôtel de ville fut bâti en 1770 par le dizain de Conches comme prison de district. La paroisse d'Ernen comprenait à l'origine toutes les communes de Conches inférieur. S'en détachèrent : Binn en 1298, Fiesch en 1584, Niederwald en 1666, Bellwald en 1699, Lax en 1893. Le couvent des augustines de Gnadenberg, fondé à Ernen en 1339, fut transféré à Fiesch en 1343 et supprimé en 1489. Les jésuites eurent un gymnase à Ernen de 1608 à 1615 ; les capucins un établissement en 1740, transféré à Lax en 1744 et supprimé en 1746. L'église actuelle date du commencement du XVI[e] s., mais a subi une rénovation désastreuse en 1861-1864. Elle possède quelques objets d'art remarquables, entre autres des fragments de retables du XV[e] s., un calice donné par le cardinal M. Schiner, et des stalles de la seconde moitié du XVII[e] s. — Voir Gremaud. — *BWG*. — A. Biderbost : *Ernen* dans *ZSSt*. 1907. [D. I.]



ERNETSWIL (C. Saint-Gall, D. See. V. *DGS*). Vge, Com et paroisse. C'est dans l'église d'Eschenbach qu'en 885 Edwart et Iltibold vendirent à Saint-Gall leurs propriétés sises à *Eidwarteswilare* (*UStG* II, n° 641). Cependant on se demande s'il s'agit d'Ernetswil, comme le prétend Wartmann, ou d'Ermenswil situé dans le territoire communal d'Eschenbach. Plus tard Ernetswil constitua un des six *Tagwen* du bailliage d'Uznach. En 1803 il fut attribué à la commune de Gomiswald, et le 20 avril 1807 érigé en commune autonome. En 1843 il se sépara de la paroisse d'Uznach dont il avait dépendu jusqu'alors et devint une paroisse indépendante. [Bt.]

ERNI, ERNY, ÆRNI. Nom de famille de divers cantons, issu du prénom *Erni*, attesté dès 1300, diminutif de nom en *Arn-* = aigle, comme *Arn-olt*.

A. **Canton d'Argovie.** — EMIL, * 1868, secrétaire de la direction de l'économie publique et des travaux publics d'Argovie 1892-1897, chef du bureau cantonal des assurances 1898-1903, directeur des usines électriques du canton de Zurich 1908-1919, colonel de génie et instructeur en chef du II[e], puis du I[er] corps d'armée, commandant de la VI[e] brigade d'infanterie. — *DSC*. — Voir aussi art. ÆRNI. [L. S.]

B. **Canton de Bâle-Campagne.** La famille Erni apparaît au XV[e] s. à Maisprach, Diegten, Tenniken, Eptingen, Sissach, Frenkendorf et Liestal ; elle est encore aujourd'hui représentée à Rotenfluh et Wenslingen. — HANS, d'Oberdorf, dit Heyd Erni, fut l'un de ceux qui lors de la guerre des paysans de 1653 provoquèrent les premiers le mouvement contre les autorités de la ville de Bâle en invitant à lui refuser l'argent destiné aux troupes. Comme adjoint des deux principaux chefs, Uli Schad et Isaak Bowe, il était au premier rang des meneurs et fut condamné à ce titre aux galères vénitiennes pour la vie. Conduit par Säckingen avec les autres condamnés, il put se libérer à Laufenbourg avec l'aide des paysans de l'endroit. Il se révolta cependant de nouveau contre les autorités bâloises, et fut alors condamné à une peine infamante. — Voir *ULB*. — *UB*. — Merz : *Burgen des Sisgaus*. — Bruckner : *Merkwürd. der Landschaft Basel*. — Heusler : *Der Bauernkr. von 1653 in der Landschaft Basel*. [Otto GASS]

C. **Canton des Grisons.** ERNI (aussi ÆRNI). Famille bourgeoise de Maienfeld et de Trins. — 1. ULRICH Ærni, fut investi par le roi Frédéric III de la charge de juge des mineurs *(Bergrichter)* à Davos le 26 février 1545. — *Neuer Sammler* 1806, p. 514. — 2. CASPAR, probablement fils du précédent, juge des mineurs vers 1584. — Mohr : *Dokumentensammlg.* XVI[e] s., n° 914. — L'un des deux fut probablement anobli avec les armes suivantes : d'azur à une aigle *(Aar, Ærni)*, sur trois coupeaux de sinople et a dédié à la juridiction de Davos un vitrail à ses armes qui orne la salle de la mairie. — *AHS* 1902, II, p. 11. [L. J.]

D. **Canton de Lucerne.** Famille de Münster, Gunzwil, Attishofen, Egolzwil, Roggliswil, Ruswil, etc. — 1. ANDREAS, de Münster, notaire en 1415. — 2. JOSEF, d'Egolzwil, 1827-1907, greffier du tribunal 1871, membre du Conseil de l'instruction publique, conseiller national 1878-1902, député au Grand Conseil 1883-1891, juge à la Cour d'assises 1878-1886. — *Gfr.* 62, XVIII. — 3. XAVER, de Roggliswil, 1828-1908, président du tribunal. — *Luz. Hauskalender* 1910. — 4. ANTON, d'Egolzwil, * 1858, membre du Conseil de l'instruction publique dès 1891, député au Grand Conseil 1899-1916, conseiller national 1909-1916, conseiller d'État dès 1916 ; colonel. [P.-X. W.]

E. **Canton de Soleure.** Voir ÆRNI.

F. **Canton de Thurgovie.** Famille d'Aadorf. — JOHANNES, * 1858, maître secondaire à Aadorf 1881, à Arbon 1888, à Schaffhouse 1910 ; inspecteur des écoles à Frauenfeld, auteur de différents écrits pédagogiques et politiques. — EMIL, * 1841 à Thundorf, maître

secondaire; instituteur à l'institut d'éducation de Guggenbühl (école Wehrli) 1861-1866; professeur au séminaire de Kreuzlingen 1867-1909. † 30 mai 1910. — Voir U. Graf et J. Weber: *Emil Erni u. Joh. Setler*. — *LLH*. — *DSC*. [Sch.]

G. **Canton de Zurich.** I. Famille de la Com. de Pfäffikon, attestée dès le XVI[e] s. — [J. Frick.] — II. Famille de la ville de Zurich. *Armoiries:* d'argent à un rosier tigé, feuillé de sinople, portant trois roses de gueules boutonnées d'or issant de trois coupeaux de sinople. Plusieurs membres de la famille de Pfäffikon furent reçus bourgeois de 1420 à 1613. Elle a donné de nombreux ecclésiastiques. — 1. Heinrich, 1565-août 1639, pasteur d'Hirzel 1591, Albisrieden 1596, professeur à Zurich 1601, chanoine 1612, bourgeois d'honneur 1592. A publié un grand nombre d'ouvrages latins. — 2. Heinrich, * 1630, pasteur d'Altnau (Thurgovie) 1653, de St. Jakob 1668, premier archidiacre du Grossmünster 1677, antistès 1680, † 8 mai 1688. Il s'occupa surtout des coreligionnaires expulsés de France et de Hongrie — Voir G.-R. Zimmermann: *Die zürcher. Kirche 1519-1819*. — 3. Johann-Heinrich, 1777-1842, libraire et antiquaire à Zurich, publia en 1820 les *Memorabilia Tigurina*, continuation de l'ouvrage de H.-H. Bluntschli et A. Werdmüller, paru sous le même titre. — 4. Christoph-Heinrich, fils du n° 3, * 1808, aumônier de l'hôpital, † dernier de sa famille, en Amérique, en 1873. — Voir *LL*. — *LLH*. — Wirz: *Etat*. — Mülinen: *Prodromus*. — *Zürcher Bürgeretats*. [H. Brunner.]



ERNI AM SEE. Voir Engelberger, Karl.

ERNST. Familles des cantons d'Argovie, Berne, Lucerne, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Famille de la ville d'Aarau. *Armoiries*: d'azur au lys d'or issant de trois monts de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'or. L'ancêtre de la famille est Hans-Ueli, de Holzikon, bourgeois en 1575, qui prit part à l'expédition en Savoie de 1589. — 1. Hans-Jakob, petit-fils du précédent, 1614-1682, grand-sautier 1650, avoyer 1678-1681. — 2. Samuel, 1717-1793, D[r] méd., notaire, greffier à Biberstein 1753, secrétaire de ville 1757, lieutenant d'avoyer 1778, avoyer 1779-1781, 1783-1785 et 1787-1789. — 3. Johannes, * 1753, horloger, † 1801 président de la municipalité. — Plusieurs membres de cette famille embrassèrent la carrière ecclésiastique.

Une autre famille Ernst plus ancienne apparaît à Aarau en 1549 et à Brugg en 1547. — Voir *LL*. — Merz: *Wappenbuch der Stadt Aarau* (avec tableau généalogique). [H. Tr.]

B. **Canton de Berne.** Ernst, von Ernst, d'Ernst, von Ernest. Famille patricienne de Berne vraisemblablement originaire de Thoune, qui acquit le droit de bourgeoisie de Berne vers 1476. *Armoiries*: d'or au bélier issant de sable sur trois monts de sinople. A la fin du XIII[e] s., on trouve, établie à Berne (Livre d'anniversaires de Saint-Vincent) une famille Ernst; on n'a jusqu'ici aucune preuve de sa parenté avec la précédente. La souche de la famille patricienne est — Hans, qui prit part à la bataille de Morat en 1476 et fut membre du Grand Conseil en 1485. De nombreux membres de la famille prirent du service en France, en Hollande, en Sardaigne, en Prusse et plus tard dans les Deux-Siciles. — 1. Hans-Jakob, bailli de Fraubrunnen 1630, d'Interlaken 1644. — 2. Hans-Heinrich, bailli de Fraubrunnen 1666, membre du Petit Conseil 1688, † en 1704. — 3. Julius-Hieronymus, fils du n° 2, bailli de Thorberg 1697, membre du Petit Conseil 1721, † en 1725. — 4. Hans-Georg, frère du n° 3, bailli de Grandson 1705, de Nyon 1721, † 1741. — 5. ***Beat-Rudolf***, 1733-1818, capitaine au service de France dans le régiment de Planta, prit part à la guerre de Sept ans; capitaine d'une compagnie dans le régiment bernois d'Erlach en 1760, colonel en titre du même régiment 1782. Brigadier 1783, maréchal de camp 1788, commandeur du mérite militaire 1792, cordon rouge 1793, après sa retraite il devint bailli de Romainmôtier. Le régiment d'Ernst au service de France était réputé pour sa belle tenue. Son désarmement par les révolutionnaires à Aix en Provence le 26 février 1792 souleva partout une grande indignation. — Tillier: *Gesch. von Bern* V, 504. — J. B. von Weiss: *Weltgesch.* III. — 6. Hieronymus-Friedrich, 1738-1782, frère du n° 5. Il se distingua comme aide-major dans la guerre de Sept ans, major dans le régiment de Jenner; comme major de brigade il commanda en 1766, au camp de Compiègne, les brigades réunies d'Erlach, de Castella et de Jenner. Lieutenant-colonel 1770, capitaine aux gardes suisses 1773, brigadier 1780. — 7. Johann-Viktor, 1741-1817, frère du n° 6, servit dans la garde suisse de Hollande en 1770, major dans le régiment Müller en Prusse 1785, lieutenant-colonel 1783; à Trippstadt il reçut l'ordre pour le Mérite; colonel et commandant de la brigade de fusiliers de Magdebourg 1798, major-général 1800, fondateur de la branche allemande von Ernest, qui renouvela en 1876 son droit de bourgeoisie à Berne. — 8. Franz-Friedrich-Samuel, 1757-1833, cousin des 3 précédents, dit « de Morges », capitaine au régiment Stettler en Sardaigne, puis chef de la seconde légion helvétique au service de France, major-général en Sardaigne 1814, chevalier des SS. Maurice et Lazare; il embrassa la religion catholique et mourut à Nice. — 9. Beat-Ludwig-Franz-Friedrich, * en 1771, fils du n° 6, officier aux gardes suisses, tué le 7 septembre 1792 à l'abbaye de Saint-Germain. — 10. Armand-Éduard, 1782-1856, fils du n° 5, officier au service de Prusse, bailli de Schwarzenbourg, où il contribua beaucoup à réformer l'administration de l'assistance et de l'église; directeur des établissements pénitentiaires en 1829. Depuis le milieu du XIX[e] s. plusieurs membres de la famille furent et sont banquiers à Berne. — Voir Friedli: *Bärndütsch*, vol. *Guggisberg*, p. 587. — *LL*. — R. de Steiger: *Les généraux bernois*. — *AGS* II. — Généalogie mns (en possession de la famille). [F. v. Ernst.]





Béat-Rodolphe d'Ernst.
D'après un portrait dans de Vallière: *Honneur et Fidélité*.

C. **Canton de Lucerne.** Famille de Münster et de Lucerne. — Johann, D[r] méd., de Nuremberg, bourgeois de Lucerne en 1535, médecin de la ville jusqu'en 1548 environ. — Johann-Wilhelm, de Münster, trésorier vers 1670. — Archives d'État Lucerne, *Bürgerbuch* II. [P.-X. W.]

D. **Canton de Thurgovie.** Famille de Wigoltingen. — Hans et Jakob, père et fils, furent en 1664 impliqués dans l'affaire de Wigoltingen et condamnés à mort, le dernier parce qu'il ne voulait pas révéler l'endroit où son père s'était réfugié. — J.-Ulrich, pasteur à Braunau 1826, à Sirnach 1828, à Aarwangen 1850, doyen du chapitre de Frauenfeld 1862, † 2 avril 1865. — *Pup. Th.* 2, 656 et 659. — Sulzberger: *Verz. der thurg. Geistl.* [Sch.]

E. **Canton de Zurich.** I. Ancienne famille de la Com. de Zollikon, attestée dès 1362. — *Steuerbücher* I. — Nüesch et Bruppacher: *Das alte Zollikon*. — II. Vieille famille de la Com. de Dättlikon, attestée dès 1416. — [J. Frick.]



III. Famille bourgeoise éteinte de la ville de Zurich. Hans, Jaeckli, Niklaus et Rudolf, de Zollikon, devinrent bourgeois en 1401. — Heinrich, bailli d'An-

dettingen 1517. [C. B.] — IV. Famille de Winterthour, bourgeoise avant 1563. *Armoiries* : d'azur à un croissant d'or accompagné en chef d'une étoile à six rais du même, et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS-HEINRICH, 1762-1826, Dr méd., préfet 1800, secrétaire de la ville 1811. Il fut envoyé en 1814 auprès des ministres de Russie et d'Autriche à la Diète pour solliciter leur appui en faveur du rétablissement de Winterthour dans son ancienne et avantageuse situation politique. — 2. ALFRED, 1817-1910, membre du conseil de la ville 1851-1855, puis négociant à Constantinople, membre fondateur et conservateur du *Kunstverein*. — *NWT* 1910, n° 53. — 3. FERDINAND, 1819-1873, fonda en 1842 la brasserie Haldenberg (depuis 1872 Haldengut). — F. Schoellhorn : *Die Brauerei Haldengut in Winterthur 1843-1918*. — 4. FERDINAND, 1822-1901, créa en 1854 la fabrique de drap Neu-Pfungen, en 1888 la fabrique de scories Thomas à Wülflingen. C. Ernst : *Zum 50jährigen Jubiläum der Wollwarenfabrik Neu-Pfungen*. — 5. JACQUES, 1823-1888, négociant et écrivain, auteur de *Vier Novellen* et d'autres récits. — *NZZ* 1902, n° 176-180. — R. Hunziker : *Zur Literaturgesch. Winterthurs* dans *Almanach der literar. Vereinigung Winterthur* 1918. — 6. FRIEDRICH, 1828-1911, Dr med., privat-docent 1855, professeur extraordinaire à l'université de Zurich 1860-1864, puis médecin à Zurich. Bourgeois d'honneur de cette ville 1875. — *NZZ* 1911, n° 52. — *ZT* 1912. — 7. JULIUS, 1830-1861, graveur sur cuivre. — *SKL*. — 8. PAUL, * 1859, fils du n° 6, Dr med., privat-docent, puis professeur extraordinaire à Heidelberg, professeur ordinaire à Zurich 1886-1900, de nouveau à Heidelberg, directeur de l'institut pathologique et anatomique de cette ville, membre de l'académie de Heidelberg, conseiller intime. — *Wer ists ?* 8e éd. — 9. RUDOLF, * 1865, Dr jur., banquier, membre du conseil de ville 1900-1915. — Voir A. Ernst : *Chronik und Stammtafel* ; *Familie E.* — A une autre famille, venue de Neftenbach, Dättlikon et Oberwinterthour, bourgeoise de Winterthour, appartiennent — 10. HEINRICH, 1846-1916, architecte, d'abord chez Semper à Dresde, puis à Zurich où il édifia entre autres une partie des maisons de la rue de la gare, le Château rouge, etc. — *SKL*. — *ZWChr*. 1916. — 11. HEINRICH, * 1847, maître secondaire, conseiller d'État 1897-1920, Dr h. c. ; a publié : *Zur Reform der Kantonsschule* ; *Die direkten Staatssteuern im Kt. Zürich*, et d'autres écrits. — *DSC*. — 12. ULRICH, 1847-1921, maître secondaire, professeur d'histoire à l'école cantonale de Zurich 1890-1920, auteur de *Gesch. des zürcher. Schulwesens bis gegen Ende des 16. Jahrh.* — *Ldb.* 1921, n° 167. — 13. ALFRED, * 1875, fils du n° 11, privat-docent 1901, professeur extraordinaire 1905, professeur ordinaire de botanique générale à l'université de Zurich 1909. Il entreprit un voyage dans les Indes orientales. A publié : *Bastardierung als Ursache der Apogamie im Pflanzenreiche*, et beaucoup d'opuscules botaniques. — *DSC*. — *Festschr. zur Einweihung der neuen Universität* 1914. — 14. OSKAR, * 1886 à Turbental, artiste-peintre, étudia à Paris, Florence et Zurich ; œuvres dans les collections publiques de Zurich, Winterthour et Saint-Gall. — *NWT* 1923, n° 237. — 15. FRITZ, * 1889, fils du n° 12, professeur à l'école supérieure des jeunes filles à Zurich, auteur de *Die romantische Ironie* ; *Der Klassizismus in Italien, Frankreich und Deutschland*. — *DSC*. [L. FORRER.]

ERNST II. Duc de Souabe de 1015 à 1030,* vers 1007, d'une famille originaire de Franconie orientale et par sa mère Gisela, petit-neveu du roi de Bourgogne Rodolphe Ier. Son duché comprenait alors toute la Suisse allemande. Il fut en lutte en 1025 contre son beau-père, le roi Conrad II, contre qui il émettait des prétentions sur la Bourgogne. Il accompagna ce dernier en Italie en 1026 ; au retour, il fortifia une île près de Soleure (île de Saint-Pierre ?), mais en fut chassé par le roi de Bourgogne. Rayonnant d'un château en amont de Zurich (Kibourg ?) il ravagea les biens des couvents de Reichenau et de Saint-Gall, fidèles au roi. Appelé à Ulm en 1027 par Conrad, il s'y rendit, confiant en ses vassaux ; mais ceux-ci l'abandonnèrent, et il fut fait prisonnier à Giebichenstein près de Halle. Rétabli dans ses dignités en 1028, il se dressa une troisième fois contre Conrad qui lui demandait de combattre son compagnon de guerre Werner von Kibourg. Il fut déclaré ennemi de l'empire et banni et son duché transféré à son frère Hermann. Lui-même fut tué, ainsi que Werner, dans une bataille près de Schramberg le 17, ou le 27 août 1030. Au moyen âge, la légende et les poètes célébrèrent sa mémoire. Dans les poèmes populaires du moyen âge il devient un fabuleux voyageur en Orient et finit par se réconcilier avec son père. — Voir Bartsch : *Herzog Ernst*. — Uhland : *Ueber die Sage von Herzog Ernst*, ainsi que sa tragédie *E. von Schw.* — *ADB*. — *Pup. Th.* I, 2, 250. [Th. G.]

ERNY. Voir ERNI.

EROLZWIL. Voir ERISWIL.

ERPEN. Des familles de ce nom existent en Valais au XIVe s. à Loèche, au XVe s. à Baltschieder, au XVIe s. à Beiten. Dans la suite, elles essaimèrent à Brigerberg, à Gräich, Agaren, Sion, Neuchâtel, etc. C'est évidemment une forme locale du nom *Erb*, dérivant du ahd. *Arbeo*, *Erbo* (voir plus haut). — IGNAZ-NARZISS, major de Mörel en 1746 et 1749. [D. I.]

ERPF. Famille de la ville de Saint-Gall venue de Selz dans le Palatinat et reçue bourgeoise en 1637. Nom dérivé du ahd. *erpf* = brun. — FRANÇOIS-ÉDOUARD, * 16 février 1807, Dr en droit, titulaire de nombreuses charges dans la ville et dans le canton, s'occupa en outre activement d'industrie, membre du Grand Conseil 1835, président de la commission des postes 1836, lorsque la poste fut reprise par le canton, président du conseil administratif de la ville 1839, conseiller national 1848, du Petit Conseil (Conseil d'État) 1849, † 22 janvier 1851. — Voir *Bürgerbuch* 1901. — Bernet : *Trauerre de...* 1851. [Bt.]

ERPO ou **HERPO**, duc d'Outrejurane, connétable de Clotaire II, roi de Bourgogne ; il fut chargé de faire mourir la reine Brunehaut à Orbe en 613, puis remplaça le duc Theudelanus à la tête du pays. Il fut tué peu après dans une révolte des indigènes, dirigée par le patrice Aletheus, qui fut puni de mort. — Voir Frédégaire : *Chronique*. — Martin : *La Suisse à l'époque mérovingienne*. [M. R.]

ERSCHMATT (C. Valais, D. Loèche. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Ers*, comme on l'appelait autrefois et comme le peuple dit encore, était une commune en 1328 *(Huers)* ; en 1357 *Hœrs*. La première corporation de paysans date du 28 janvier 1535 ; le droit de bourgeoisie était acquis par héritage ; les différends devaient être soumis à un tribunal arbitral de 4 juges sous peine d'une amende de 10 schillings. La chapelle de Saint-Jean-Baptiste existait en 1469 ; l'église fut édifiée en 1710, la paroisse instituée le 25 mai 1721. *Population* : 1798, 168 hab. ; 1920, 312. — Archives d'Erschmatt. [L. Mr.]

ERSCHWIL ou **ERSWIL** (C. Soleure, D. Thierstein. V. *DGS*.) Vge et Com. *Hergiswilre*, 1147 ; *Eriswilre*, 1152 ; *Ergeswilre* et *Ergiswilre*, 1219 ; *Erschwil*, 1285 ; *Ergesswiler*, 1295 ; avant 1411 *Erschwyler*, *Eriswil*, probablement de *Arigises-wilari* (Förstemann I, 136). Erschwil échut en 1085 au couvent nouvellement fondé de Beinwil ; en 1417 celui-ci hypothéqua ses biens et revenus à la ville de Bâle, auprès de qui il chercha au milieu du XVe s. aide et protection. Erschwil se trouva de ce fait impliqué dans les conflits qui surgirent entre Bâle et les comtes de Thierstein et eut à souffrir souvent des rançonnements infligés à cette époque à la vallée de Beinwil. Les comtes de Thierstein étant devenus avoués du couvent de Beinwil, Erschwil tomba sous leur dépendance. En 1522 il fut adjugé à Soleure avec la seigneurie de Thierstein et fit désormais partie du bailliage de Thierstein. La collation de l'église appartint au couvent de Beinwil dès la fondation de celui-ci. Les revenus de Erschwil lui furent adjugés en 1219. En 1342 le village possédait une église paroissiale ; plus tard on y célébra la messe un dimanche, et les deux dimanches suivants à Büsserach. En 1529 la commune décida d'abolir la messe et les images. Ces dernières furent toutefois laissées dans l'église, on maintint

de même la messe célébrée à Büsserach dont la fréquentation demeura libre. En 1530 le prédicateur d'Erschwil était le P. Konrad Wescher, moine de Beinwil. En 1531, Erschwil demanda au Conseil un prédicateur protestant ; mais, Büsserach étant demeuré fidèle à l'ancienne foi, Erschwil finit par y revenir. En 1622 ce village obtint de nouveau un curé qui demeurait à Büsserach. On trouve à Erschwil des vestiges d'une très ancienne exploitation de minerai. Au XVe s. il y avait une fonderie et une forge, qui lors de l'annexion par Soleure, devint un fief de celui-ci. Vers 1518, probablement, le Bâlois Altenbach fit construire un nouveau haut fourneau avec soufflerie au bord de la Lucelle ; en 1532 la fonderie, après une disparition passagère, fut reconstruite ; Altenbach en demeura le fermier jusqu'en 1539. La fonderie et les mines passèrent dès lors en diverses mains. La fonderie disparut probablement au début du XVIIIe s. *Population* : en 1829, 499 hab. ; 1900, 465 ; 1920, 506. Registres de paroisse dès 1685. — Voir F. Eggenschwiler : *Territor. Entwickelung d. Kts. Soloth.* — Schmid et Schmidlin : *Kirchensätze.* — Wiggli dans le *Schwarzbub* (Almanach) 1923. [J. K.]

ERSIGEN (C. Berne, D. Berthoud. V. *DGS*), Vge et Com. de la paroisse de Kirchberg. Dans la localité et les environs on a fait différentes trouvailles préhistoriques : dans le voisinage des bains de Rudswil une lame de silex, à l'Allmendwald un tumulus hallstattien en 1877 ; dans le village une hache alémannique. D'après les recherches du pasteur W.-S. Joss, à Koppigen, le *Wangensträsschen*, qui conduit aux deux villages de Œsch et de là à l'établissement néolithique du Bürglenhubel sur le territoire de Utzenstorf, serait une voie préhistorique. — Heuer : *Antiquarische Notizen aus der Umgegend von Burgdorf.* — *Jahresb. des Hist. Museums Bern.* — *JSGU.* — [O. T.] — *Ergesingen* (de *Aragis*, nom de personne), était, en 1181, une possession de la famille noble du même nom, laquelle est mentionnée jusqu'en 1418. Elle a donné des ministériaux des Zähringen, puis des Kibourg et devint dans la suite bourgeoise de Berthoud. Des ruines de son château existent encore. — HESSO, avoyer de Thoune 1330 ; RUDOLF, chanoine de Zofingue 1291, de Soleure 1301. — Les nobles de Sumiswald possédaient le village en 1367, ils le cédèrent la même année à Peter von Torberg. Ce dernier le donna au couvent de chartreux qu'il avait fondé à Thorberg, avec qui Ersigen passa à Berne lors de la Réforme. Le couvent alsacien de Sels percevait aussi des droits à Ersigen en 1310 ; les Diesbach y eurent des biens par la suite. Les chartreux et le bailli de Thorberg après eux y exercèrent la basse justice ; la haute juridiction relevait du bailliage de Wangen, puis de celui de Berthoud. *Armoiries* des nobles d'Ersigen : d'or à deux bandes de gueules. — Voir *FRB.* — von Mülinen : *Beiträge* V. — Jahn : *Chronik.* [H. Tr.]

ERSTFELD (C. Uri. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. *Oerzvelt* 1258 ; *Ortzveld* 1275 ; *Oerzwelden* 1301 ; *Erschveldt* 1366. *Armoiries* : d'azur à un cerf d'or sur une terrasse de sinople, portant un saint suaire entre les bois. Trouvailles de l'âge du bronze. Erstfeld était le siège d'un *Meier* de l'abbaye du Fraumünster de Zurich. Jusqu'en 1850, la partie du village en deçà de la Reuss formait une communauté avec Schattdorf et Bürglen ; la partie au delà en formait une autre avec Gurtnellen. La Reuss et le Waldwasser occasionnèrent souvent de graves dommages, ainsi en 1762, 1868 et 1910. L'ouverture de la ligne du Gothard (1882) donna un grand développement à la localité. L'église, dédiée aux saints Ambroise et Othmar, filiale d'Altdorf, est mentionnée en 1318. Erstfeld est paroisse autonome depuis 1478. L'église paroissiale actuelle date de 1870. La chapelle de Notre-Dame à Jagdmatt est mentionnée en 1339. Il s'y rattache la légende connue du chasseur et du cerf, avec le suaire du Christ. Le 26 avril 1799, un soulèvement contre les Français et le gouvernement helvétique fut décidé à Erstfeld, mais il eut une fin



prompte et malheureuse. Depuis le XVe s., une procession de l'ancien district d'Uri a lieu le jour de la Saint-Marc à Jagdmatt à l'occasion de l'assemblée de ce jour-là. Une église protestante existe depuis 1899. Un maître d'école est mentionné en 1637 déjà. *Population* : 1811, 764 hab. ; 1900, 2416 ; 1920, 3269. Registres de paroisse dès 1620. — Voir *Gfr.* 3, 9, 19, 20, 24, 27, 41, 42, 43, 44, 47. — *Hist. Nbl. Uri* 1897, 1899, 1906, 1911. — *MAGZ* 1884. — Lusser : *Geschichte des Kts. Uri.* — K. Gisler : *Geschichtliches... aus Uri.* — Le même : *Das Urner Bauernhaus*, dans *Heimatschutz* V, 1910. [K. GISLER.]

ERSTFELD (MEIER VON). Famille d'Erstfeld, qui remplissait les fonctions de *Meier* pour l'abbaye du Fraumünster à Zurich. A l'origine serfs de Wettingen, ses membres acquirent au service de l'abbesse la considération et la richesse, mais ne devinrent pas chevaliers. *Sceau* : d'argent à un rencontre de taureau de gueules bouclé d'or, accompagné d'une étoile du même en chef. L'ancêtre probable est — 1. WERNER, cité en 1258. — 2. KONRAD, cité de 1275 à 1297, fut avec Werner von Attinghausen et Burkhard (Schüpfer) représentant d'Uri dans l'acte d'alliance avec Zurich, du 16 octobre 1291, et l'un des fondateurs de la Confédération. — 3. JOHANNES, fils du no 2, cité de 1318 à 1327, *Meier* de Bürglen dès 1330. — 4. JOHANNES, fils du n° 3, cité de 1338 à 1378, landammann d'Uri 1360-1373. — 5. WALTER, fils du n° 4, *Meier* d'Altdorf, landammann 1387-1839. Son frère — 6. JOHANNES était *Meier* de Bürglen. La famille s'éteignit vers la fin du XIVe s. ; la tour où elle résidait subsistait encore à la fin du XIVe s. — Voir Œchsli : *Les origines de la Confédération suisse.* — *MAGZ* 1884. — R. Hoppeler : *Pfarreien und Meierämter im alten Lande Uri.* [Karl GISLER.]

ERTEL, P. FRANÇOIS-XAVIER, * 23 septembre 1754, † 24 avril 1828, chanoine de Bellelay, opticien distingué. — Mülinen : *Rauracia sacra.* [G. A.]

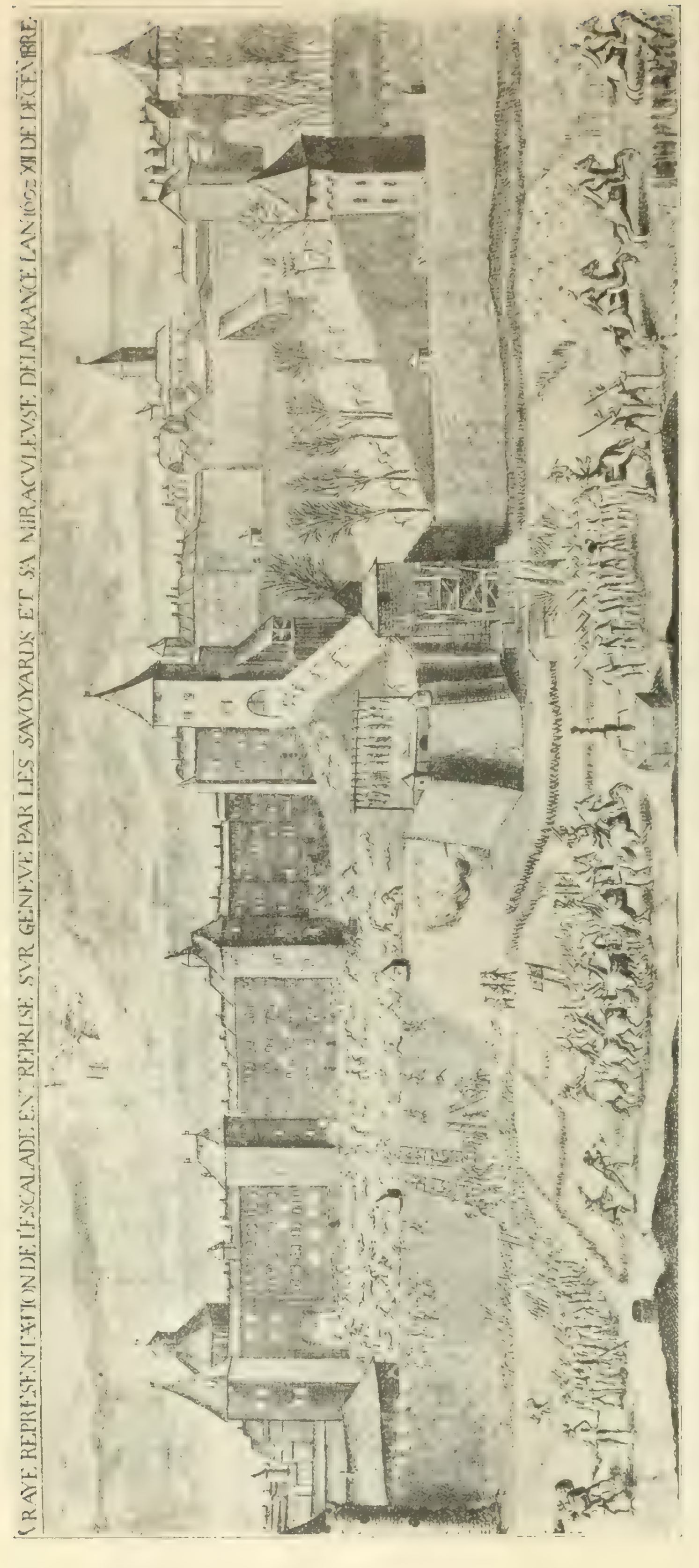
ERXLEBEN, ALBRECHT, de Göttingen, * 1814, professeur ordinaire de droit romain et de droit canon à l'université de Zurich 1841-1854, puis à Rostock. Il publia à Zurich *Condictiones sine causa*, 1850-1853, et *Lehrbuch des röm. Rechts*, 1854. — Voir G. v. Wyss : *Hochschule Zür. 1833-1883*, p. 58, 84. [H. Br.]

ERZINGEN, RUDOLF **von**, clerc, magister, curé d'Erzingen à Baden, chanoine à Zofingue 1283, chanoine du Grossmünster à Zurich 1308, chanoine de Beromünster 1312, arbitre à maintes reprises, † sous-diacre du Grossmünster le 1er mai 1320. *Sceau* : un pélican nourrissant ses petits. — *UZ* 6-10. — *Sigelabbild. zum UZ* IX. — *Oberbad. Geschlechterbuch* I, 310. — W. Merz : *Die Urkunden des Stadtarchivs Zofingen.* — Rüeger : *Chronik.* — *UBer.* — Krieger : *Topograph. Wörterbuch Baden.* — *Mon. Germ.*, *Necrol* I. — *Gfr.* 43, p. 161 et 168. [F. H.]

ERZINGER ou **ÆRZINGER.** Famille de la campagne zuricoise, établie à Bäretswil et à Egg, mentionnée dès 1504 à Ettberg dans le bailliage de Grüningen. — HANS, tailleur de pierre à Goldenen près d'Egg, bourgeois de Zurich le 4 mai 1565. — Voir Studer : *Gesch. Bäretswil*, p. 19, 33. [F. H.]

ERZLI. Nom de deux familles éteintes de la ville de Zurich. *Armoiries* : de gueules à une feuille de sinople accompagnée en pointe de trois coupeaux du même. L'une, de Kaiserstuhl, s'est éteinte en 1659. Elle a pour ancêtre — URBAN, boucher, bourgeois en 1517, bailli de Küsnacht-Zollikon 1535-1537 ; prévôt de la corporation *zum Widder Natalis* 1535-1536. L'autre, de Bâle (?), bourgeoise en 1538, s'est éteinte en 1754. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — *LL.* — Hegi : *Zunft zur Schmiden.* [F. H.]

ESCALADE DE GENÈVE (Nuit du 11-12 décembre 1602, ancien style). La République de Genève, en guerre avec le duc de Savoie depuis 1589, se considéra, après la trêve de 1594, comme comprise dans la paix de Vervins conclue entre Henri IV et Philippe II, et publiée à Genève le 16 juin 1598. Par une déclaration datée de Monceaux, le 11 novembre 1598, Henri IV reconnus formellement cette inclusion. Les hostilités ayant repris entre le duc de Savoie et le roi de France, le traité de



L'Escalade de Genève. D'après une gravure sur cuivre attribuée à François Diodati (né en 1647). Bibl. Genève.

Lyon, du 17 janvier 1601, consacra la victoire d'Henri IV ; le roi de France comprenant à nouveau Genève dans la paix, le 13 août 1601, mais le Pays de Gex qui lui fut attribué fut perdu pour les Genevois. Malgré les négociations poursuivies en 1601 pour le rétablissement du mode de vivre de 1579, les Genevois ne purent obtenir du duc Charles-Emmanuel I un arrangement définitif, non plus qu'une déclaration solennelle de sa part de l'inclusion de la ville de Genève dans les paix de Vervins et de Lyon. Toutefois Charles-Emmanuel déclara et fit déclarer en décembre 1601 aux envoyés de Genève qu'il les laisserait jouir de la paix, et son gouverneur de Savoie, Charles de Simiane, seigneur d'Albigny, réitéra ces assurances les 28 juillet et 27 septembre 1602. Le 1er décembre 1602, un agent du duc, le président de Rochette, vient encore déclarer aux Genevois que le duc en général est amateur de la paix.

Dans le mois de septembre 1602, Charles-Emmanuel considérait le plan d'une entreprise à main armée contre Genève, dressé par d'Albigny, comme très habile, parce qu'en cas d'échec il permettait de nier la tentative et d'éviter une rupture de la paix. Le 11 décembre, d'Albigny concentre à Bonne les troupes destinées au coup de main ; il en part la nuit tombée ; marchant par la rive droite de l'Arve, il gagne la région de Plainpalais au pied des murailles de la ville. Les relations savoyardes lui attribuent 1000 fantassins, 100 arquebusiers à cheval, 200 cuirasses, 2 compagnies de cuirasses, la noblesse et 200 h. de la milice du pays. Il était muni d'un matériel spécial d'escalade, échelles et pétards.

François Brunaulieu, lieutenant du baron de la Val d'Isère, commandait l'infanterie. Franchissant les fossés sur des fascines et plaçant des échelles contre la muraille entre le boulevard de l'Oie et le Rhône, près de 300 h. de pied escaladèrent les remparts et s'introduisirent sur la courtine et de là dans la ville après 2 h. du matin. Une ronde genevoise donna l'alarme et avant 4 h. le tocsin réveilla les citoyens. Les hommes de Brunaulieu cherchèrent d'une part à s'emparer et à faire sauter au pétard la Porte Neuve, pour faire entrer le gros des troupes restées à Plainpalais, d'autre part, à s'emparer des portes de la seconde enceinte soit la Maison de ville, la Tartasse, la Monnaie. Partout ils rencontrèrent une forte résistance ; après des combats de rues et de maisons, dans la nuit, les Genevois reprirent assez rapidement le dessus. A la Porte Neuve, la herse qu'Isaac Mercier fit tomber protégea la porte contre le pétard ; un coup de canon tiré du boulevard de l'Oie rompit les échelles ; les soldats de Brunaulieu ayant perdu leur chef, furent refoulés et jetés dans le fossé. Le gros des troupes de d'Albigny crut un moment l'affaire réussie, il s'apprêtait à entrer dans la ville lorsqu'il fut pris lui-même sous le feu du canon ; saisies d'une terreur panique, ces unités qui comptaient une forte

part de mercenaires napolitains et espagnols, tournèrent alors bride et vidèrent la place.

Selon la tradition genevoise, le duc aurait assisté à l'échec de son armée, à Pinchat. Mais les sources savoisiennes attestent qu'il ne dépassa pas la Roche, pour rebrousser chemin et peu après rentrer en Piémont. Les Genevois perdirent dans la lutte 17 des leurs, qu'on ensevelit au cimetière de Saint-Gervais. L'église de ce nom conserve aujourd'hui leur tombeau. 54 cadavres de soldats d'Albigny furent retrouvés ; en outre, 14 prisonniers restaient aux mains des Genevois, pour la plupart gentilshommes. Le Conseil les condamna à être pendus, non comme gens de guerre, mais comme voleurs et brigands « vu la paix jurée par leur prince ». Ils furent exécutés le jour même, 12 décembre. Le 15 décembre 500 h. de troupes de Berne, levés dans les bailliages vaudois, puis le 5 février 1603, 400 h. de Zurich, 600 h. de Berne, arrivent à Genève. Sous le commandement d'un officier français, de Villars, les Genevois reprirent l'offensive. En mars, le capitaine de Nesde s'empara par surprise de la petite ville de Saint-Genis d'Aoste ; mais dès le 12 février, les Savoyards firent des ouvertures de paix. Les conférences s'ouvrirent le 21 mars ; elles aboutirent, grâce à la médiation des cantons de Bâle, Soleure, Schaffhouse, Glaris et Appenzell, au traité signé à Saint-Julien le 21 juillet 1603, nouveau style. Le duc de Savoie reconnaissait l'inclusion de Genève au traité de Vervins ; il accordait à la République des garanties d'ordre militaire et économique dont les conséquences se font sentir encore de nos jours. Enfin, bien que n'abandonnant pas du premier coup ses vues sur Genève, la politique de sa maison se détourne dès lors peu à peu des pays de la région du Rhône et du Léman pour chercher plus libre carrière en Italie.

A Genève, dès le lendemain de l'entreprise, le syndic de la garde, Philibert Blondel, crut devoir justifier sa conduite. Accusé de négligence, il fut condamné à mort et exécuté le 1er septembre 1606 (voir art. BLONDEL). — Voir Gautier : *Hist. de Genève*, VI. — J. Gaberel : *Les guerres de Genève... et l'Escalade.* — H. Fazy : *Hist. de Genève à l'époque de l'Escalade.* — F. De Crue : *Henri IV et les députés de Genève*, dans *MDG* XXV. — *Doc. sur l'Escalade de Genève.* — L. Dufour-Vernes : *Les défenseurs de Genève à l'Escalade*, dans *MDG* XXVIII. — Em. Châtelan : *Le syndic Ph. Blondel*, dans *MDG* XXVIII. — E. A[udéoud] : *Bibliographie de l'Escalade.* — Sur l'iconographie de l'Escalade voir H. Hammann : *Les représentations graphiques de l'Escalade.*

L'événement de l'Escalade a vivement frappé les imaginations des contemporains, avant tout celle des Genevois pour lesquels il est resté la « miraculeuse délivrance ». La célébration de l'anniversaire de l'Escalade fut d'abord exclusivement religieuse ; dans le cours du XVIIe s. commencent les repas, puis les mascarades. Cette fête tint dès lors une grande place dans la tradition populaire. Enfin elle a provoqué et provoque encore chaque année des manifestations patriotiques et des cortèges historiques. Elle a fait naître toute une littérature ; tout d'abord une ample floraison de chansons, dont les plus anciennes, en patois genevois, remontent à la première moitié du XVIIe s. La plus célèbre est le *Céquélaino*, en 68 couplets, qui peut être considéré comme l'hymne national genevois. — Voir Gauchat et Jeanjaquet : *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* I, p. 164-193. — H. Lenoir : *Chansons de l'Escalade.* — Alain de Becdelièvre : *L'Escalade de 1602.* — *Les relations de Genève avec la maison de Savoie : Cortège historique.... à l'occasion du IIIe centenaire de l'Escalade.* [P.-E. M.]

ESCH, ÆSCH, von. Famille lucernoise des districts de Willisau, Hochdorf, Sursee et Lucerne. — ARNOLD, de Lucerne, grand conseiller 1402. — RUDOLF, du Grand Conseil 1408, du Petit Conseil 1419, bailli de Habsbourg. — MARTIN, de Willisau, fut condamné à mort en 1515 pour rébellion. [P.-X. W.]

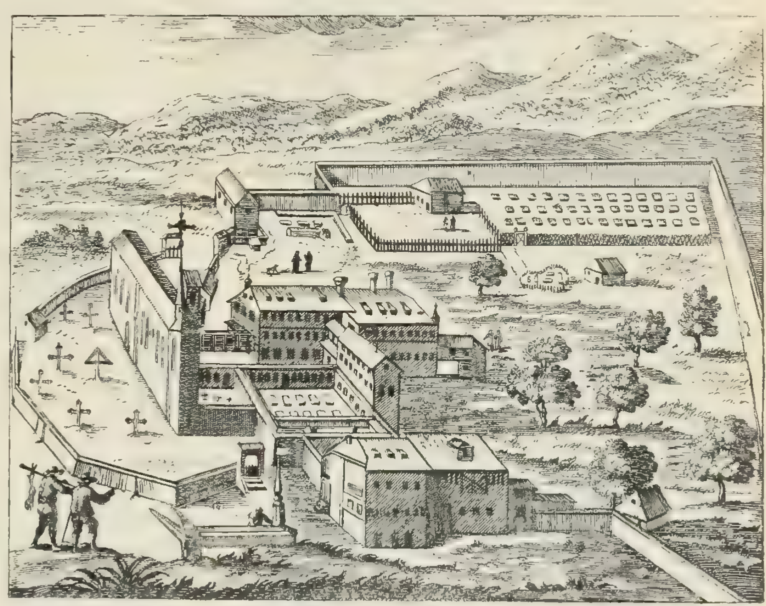
ESCH, ESCHE. Voir ÆSCH.

ESCHASSÉRIAUX, JOSEPH, * 1753, chargé d'affaires de Napoléon Ier en Valais du 31 juillet 1804 au 12 février 1806. Il fut remplacé par Derville Maléchard. A publié : *Lettre sur le Valais, sur les mœurs de ses habitants*, 1806. [J.-B. B.]

ESCHE (SEIGNEURS D'). Voir ÆSCHI.

ESCHEN. Voir VONESCHEN.

ESCHENBACH (C. Lucerne, D. Hochdorf. V. *DGS*). Com et Vge. En 893 *Eskinpach.* Les nobles von Eschenbach fondèrent une église au commencement du XIIe s. dans leur domaine d'Ober Eschenbach, paroisse de Hochdorf. Le couvent de femmes qu'ils avaient édifié en 1292 au bord de la Reuss près de St. Katharina fut transféré à Eschenbach en 1309. La famille fut anéantie lors des représailles de 1308 et ses biens passèrent à l'Autriche. Les biens de l'église paroissiale furent incorporés au couvent de femmes, qui était déjà collateur de celle-ci en 1324-1325. Les augustines d'Eschenbach adoptèrent le 24 février 1588 la règle de Cîteaux. Les nonnes s'enfuirent à Lucerne lors de la guerre de Villmergen. Construction de l'église 1625-1626 et 1909-1910. Lors de la seconde guerre de Villmergen, les chefs des paysans soulevés du bailliage de Rotenbourg se réunirent à Eschenbach. Quand le tocsin sonna, Hans Hiltbrand prit le commandement des troupes qui marchèrent sur Hohenrain. Après la guerre, les meneurs furent punis sévèrement, et des piloris dressés devant les locaux de réunion : ils ne furent enlevés qu'en 1798. Registres de baptêmes dès 1581, de mariages dès 1582, de décès dès 1617.



Le couvent d'Eschenbach en 1652. D'après une gravure sur cuivre de Jakob Schindler.

Le château des von Eschenbach, à l'« Auschachen », au bord de la Reuss, détruit en 1308, abritait au XIVe s. des paysans et au XVe s. un ermite. En 1752, ses matériaux furent utilisés pour des travaux d'endiguement de la Reuss, et de 1777 à 1778 pour la construction du clocher voisin d'Inwil. — Voir Segesser : *Rechtsgesch.* — *Gfr. Reg.* — Fleischlin : *Regesten zur Gesch. der Pfarrei, des Frauenklosters und der Frei-*

herren von Eschenbach. — *Das Gotteshaus von Obereschenbach.* [P.-X. W.]

ESCHENBACH (BARONS D'). Branche aînée de la maison von Eschenbach-Schnabelburg-Schwarzenberg, dont le château de famille s'élevait à Nieder Eschenbach (Lucerne). *Armoiries* : d'or à une croix recercelée de sable (Ganz : *Gesch. der Heraldik*). — 1. WALTER, cité de 1153 à 1187, à Schnabelburg, fonda avec son épouse, Adelheid von Schwarzenberg, l'abbaye des cisterciens de Cappel sur l'Albis en 1185. — 2. KONRAD, frère du n° 1, prévôt du chapitre de Strasbourg 1168, élu abbé de Murbach en 1178 et jusqu'à cette date curé de Lucerne. — 3. ULRICH, frère du n° 1, fit des donations à l'abbaye alsacienne de Päris 1168, prévôt de Lucerne 1171-1183. — 4. WALTER, cité de 1185 à 1226,





Vitrail du XIVe s. dans l'église du couvent de Cappel, représentant Walter IV von Eschenbach.

fils du n° 1, devint, par son mariage avec Ita von Oberhofen, fille de Wernher, la souche de la maison von Eschenbach à Oberhofen sur le lac de Thoune ; avoué du chapitre des chanoines augustins d'Interlaken. — 5. BERCHTOLD, fils du n° 4, cité de 1225 à sa mort en 1236, obtint, à certaines conditions, l'avouerie du couvent d'Interlaken 1226. — 6. WALTER, fils du n° 5, cité de 1236 à sa mort en 1299, chevalier. Il fit don à la prévôté d'Interlaken de la moitié du droit de collation du Beatenberg en 1263 ; il reçut, à la suite d'un arbitrage, la collation et l'avouerie d'Hilterfingen en 1266 et renonça la même année à l'avouerie du couvent d'Interlaken. En 1268 il céda à ses cousins von Schnabelburg tout ses biens sis dans le Brisgau, ainsi que Schwarzenberg, Kastelberg, Waldkirch et leurs dépendances, contre Schnabelburg et son domaine ; vendit en 1274 le moulin et la partie supérieure du village de Merenschwand au couvent de Frauenthal et en 1275 ses propriétés dans la vallée de la Lütschine et dans le village d'Interlaken, ainsi que les sujets du monastère de la vallée de Grindelwald au couvent d'Interlaken. En 1280 il fonda avec son fils Berchtold la petite ville d'Unterseen, et probablement vers 1285, le couvent des augustines de St. Katharina près d'Eschenbach, où il fut enseveli. — 7. BERCHTOLD, fils du n° 6, cité de 1263 à sa mort en 1298, chevalier ; hérita le château de Schnabelburg dont il prit le nom, ainsi qu'en témoignent son sceau en 1271 et des documents en 1284. Il se trouvait à Vienne en 1278 auprès du roi Rodolphe, et combattit à ses côtés au Marchfeld ; il obtint de lui en 1279 la permission d'élever un château-fort entre les deux lacs de l'Oberland (Unterseen) et reçut probablement en dot de sa femme le manoir d'Unspunnen ; † sans doute dans la bataille de Göllheim le 2 juillet 1298. — 8. WALTER, fils du n° 7, cité de 1302 - † 1343, chevalier. Avec son frère Mangold, il vendit un grand nombre de leurs droits d'avouerie sur les bords du lac de Zurich et leurs propriétés sur le lac de Thoune, ces dernières à l'Autriche. Il fut au nombre des conjurés contre le roi Albert, mais n'eut aucune part au régicide du 1er mai 1308. Lors des représailles qui suivirent ses châteaux d'Eschenbach et de Maschwanden, et probablement aussi celui de Rüssegg furent détruits et lui-même banni le 18 septembre 1309. Selon Mathias von Neuenburg, il mourut 35 ans après, simple berger dans le Wurtemberg. Un vitrail dans l'église du couvent de Cappel nous donne son effigie. — Voir *Gfr.* 9, p. 30. — *MAGZ* III, 1. — *FRB.* — *UZ* et *Sigelabbildungen zum UZ.* — E. Tatarinoff: *Entwicklung der Propstei Interlaken.* — H. Zeller-Werdmüller : *Die Freien von Eschenbach, Schnabelburg und Schwarzenberg*, dans *ZT* 1893 et 1894. — E. Schweikert : *Die deutschen edelfreien Geschlechter des Berner Oberlandes.* — *Mon. Germ. Hist.* : *Script. rer. German. Nova series* : *Mathias Neoburg.* [F. HEGI.]

ESCHENBACH (C. Saint-Gall, D. See. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. En 775, Cundhoh et son épouse firent don au couvent de Saint-Gall de leur propriété à *Esghibach.* Au cours du IXe s., Eschenbach dépendait de la seigneurie d'Uznach qui devint en 1469 un bailliage de Schwyz et Glaris ; il en constituait l'une des six communautés. Com. politique 1803. L'église d'Eschenbach est mentionnée dès 885. La collation passa des comtes de Rapperswil à ceux de Toggenbourg, comme possesseurs de la seigneurie d'Uznach, puis au couvent de Rüti ; à Zurich après la suppression de ce dernier et en 1538 à la paroisse elle-même. L'abbé et les conventuels de Rüti remirent en 1328 au frère Hans von Honegg un fonds de terre pour l'entretien d'une confrérie ; cette communauté doit s'être bientôt éteinte. Sur territoire de la Com. actuelle d'Eschenbach, il exista autrefois deux châteaux : le Dienberg et le Castel, près du hameau de Bürg ; en 1483, le bailli d'Uznach remit en fief à Heini Brunner, de Laupen, une partie du bailliage de Castel, la dîme d'Oberdienberg, etc. — Voir *UBStG* I et II. — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen.* — Naef : *Chronik*, avec des données partiellement erronées sur Castel. — *St. Galler Nbl.* 1911. [Bt.]

ESCHENBERG. Voir WINTERTHOUR.

ESCHENMOSEN (C. Zurich, D. et Com. Bülach. V. *DGS*). Hameau. En 1282 *Eschimos.* Les droits seigneuriaux appartenaient à l'abbaye du Fraumünster de Zurich, à la collégiale d'Embrach et au couvent de Töss. Ce hameau dépendait du bailliage de Kibourg et a toujours dépendu de Bülach au spirituel. La commune civile fut détachée en 1919 de la commune politique de Winkel, dissoute, et attribuée à celle de Bülach. *Population* : en 1634, 56 hab. parmi lesquels 45 du nom de *Hiltbrand* ; en 1920, 148 hab. [HILDEBRANDT.]

ESCHENZ. Château du canton de Bâle-Campagne. Voir DIEGTEN.

ESCHENZ (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. *DGS*). Com et Vge. En 876 *Aschinza*, nom d'origine celtique, du celte *Tasgetio*, devient en ahd. *z'Aschinza* (voir Hubschmied : *Festschrift Bachmann*, p. 192). Des

palafittes néolithiques furent découverts en 1858 dans le lac inférieur près d'Eschenz et près de l'île de Werd ; dans cette dernière on mit au jour des objets de l'âge du bronze. Les Romains avaient jeté en cet endroit un pont sur le Rhin ; dans le voisinage se trouvait leur *Castrum Exsientia*, Burg près de Stein, qui a donné son nom au village. Il est possible que le village alémanne d'Eschenz s'éleva sur les ruines du village celtique de *Gaunodurum*. En 876 Charles, fils de Louis-le-Pieux, y signa un traité avec Wolven (*Rheinauer Urk.* n° 14). Le roi Othon 1er fit don d'Eschenz au couvent d'Einsiedeln en 959, donation qui fut confirmée par Othon II en 972. Outre l'église de Burg, il dut y avoir très anciennement déjà à Eschenz une église consacrée à saint Vitus. Le plus ancien rôle coutumier date de 1296. La charge d'intendant fut inféodée par le couvent d'Einsiedeln, en 1296, à Berchtold von Eschenz et, à la mort de celui-ci en 1299, au chevalier Jakob Vogt, de Frauenfeld. Les Hohenklingen possédèrent de 1328 à 1409 en fief mâle, l'Oberhof à Eschenz, puis celui-ci passa par vente au couvent de Saint-Étienne à Constance auquel Einsiedeln le racheta. En 1426 ce couvent racheta la moitié du bailliage d'Eschenz aux Hohenklingen. L'autre moitié appartint de 1419 à 1428 à la famille von Hofe de Constance, puis de 1428 à 1434 à Heinrich von Roggwil de Freudenfels. Einsiedeln avait aussi la collation de l'église d'Eschenz, en 1469 les revenus de la paroisse furent attribués au couvent. Le village fut protestant de 1525 à 1569, puis à cette date le culte catholique fut réintroduit. Les protestants célébraient leur culte dans l'église de Burg, les catholiques dans celle d'Eschenz. La cure s'éleva jusqu'en 1525 dans l'île de Werd près de la chapelle de saint Othmar. L'église actuelle date de 1737. La commune embrasse Bornhausen, Hirschensprung, Windhausen, Freudenfels et d'autres hameaux Registres de baptêmes et de décès dès 1670, de mariages dès 1671. — Voir regestes d'Einsiedeln. — Kuhn : *Thurgovia sacra.* [Sch.]

ESCHENZ, von. Famille de ministériaux de Reichenau. Walter de *Asscinze*, témoin en 1174 ; Hugo, chevalier, témoin en 1265 ; Berchtold, intendant d'Eschenz en 1296, † 1299. Heinrich, abbé de Muri 1371-1380. Plusieurs historiens admettent que cette famille est originaire de Freudenfels, d'autres de *Castrum Exsientia* (Burg près Stein).

Une autre famille, distincte de celle-ci, est originaire de Bâle-Campagne, et mentionnée de 1257 à 1475, dans les documents de Bade et de la Suisse occidentale. Kindler von Knobloch a fait erreur en les confondant dans son *Oberbad. Geschlechterbuch. Armoiries* : parti, au 1 d'or à un lion rampant de gueules, au 2 bandé d'argent et d'azur de 4 pièces. — *Sigelabbild. zum UZ* IX, n° 29. — Merz : *Burgen des Sisgaus* I, p. 231. [Sch.]

ESCHER. Nom de famille des cantons du Valais et de Zurich.

A. **Canton du Valais.** Escher, zum Esch, de Fraxinodo, très ancienne famille de Simplon. Elle se répandit dès la première moitié du XVIIIe s. à Mörel, Brigue et Glis. — 1. Petrus, curé de Simplon avant 1460, de Mörel 1460-1486. — 2. Jos.-Adolph, 1822-27 janvier 1894. Maître d'école à Loèche 1852, curé de Loèche-les-Bains 1855, professeur à Brigue 1858, curé de Saint-Nicolas 1862, de Sierre 1869, de Venthone 1871, chanoine de Sion 1876. — 3. Joseph, * 17 septembre 1885, avocat, député au Grand Conseil 1917, président de ce corps 1923. — *BWG* II. [D. I.]

B. **Canton de Zurich.** von Escher et Escher. Les deux familles zuricoises de ce nom : *Escher vom Luchs* et *Escher vom Glas*, sont issues de *Cunrat dem Escher* de Kaiserstuhl, mentionné avec sa femme Hedwig dans un acte de 1320, et qui est très probablement identique à *Cunradus de Esche* et sa femme Hedwig cités en 1289. Le nom doit provenir du hameau d'Æsch près de Wettingen. La parenté avec *Chuno de Asche* ou *de Esche*, cité en 1247 et en 1264 n'est pas prouvée. Ce Konrad, désigné comme taillable en 1289, apparaît 31 ans plus tard, en qualité de vassal des barons de Regensberg, soit ministérial. Lui et ses descendants seront des fonctionnaires (avoyers) de l'évêque de Constance dans sa ville de Kaiserstuhl, et propriétaires fonciers et tenanciers de fiefs importants sur les deux rives du Rhin. En 1384 et 1385, ses petits-fils, les frères Johannes et Heinrich, ancêtres l'un des Luchs-Escher, l'autre des Glas-Escher, acquirent la bourgeoisie de Zurich. Tous deux entrèrent dans la corporation des Constables à laquelle les Luchs-Escher appartiennent encore aujourd'hui, tandis que les Glas-Escher entrèrent par la suite dans différentes autres corporations. La famille Luchs-Escher a donné 65 conseillers et les Glas-Escher 88 conseillers à la ville de Zurich. Les relations de parenté avec les familles du même nom au Valais (Simplon), en Alsace, en Allemagne, en Haute-Autriche et en Hollande ne sont pas attestées. [Hermann Escher.]

I. *Von Escher (Luchs-Escher). Armoiries* : tranché de gueules au lynx *(Luchs)* d'or passant, et d'or. Le 4 août 1384, Johannes Escher, bailli de Rümikon et de Röteln, avoyer de Kaiserstuhl, acquit la bourgeoisie de Zurich. De cette famille un seul rameau a survécu. Ses membres demeurèrent sans interruption jusqu'au milieu du XIXe s. au service de l'État, ainsi que dans les carrières diplomatique et militaire. Elle posséda les seigneuries suivantes : Uitikon (1541-1610) ; Sünikon (1575-1602) ; Berg (1642-1798) ; Wülflingen (1634-1682) ; Hüttlingen (1675-1694) et Neunforn (1688-1694). — 1. Götz, fils du précédent, 1400-1451, fit un pèlerinage au Saint-Sépulcre avec son frère Johannes en 1419 ; il acquit en 1439 une tour et une maison au haut de la Napfgasse à Zurich, dite Escherturm (actuellement Brunnenturm) et fit partie des *Böcke* ou *Schwertler zum Schneggen*. Il fut armé chevalier en 1433 par Sigismond, à Rome, lors de son couronnement, auquel il assistait en qualité de député de Zurich, et reçut une lettre de noblesse pour lui et ses descendants. Il devint ainsi l'ancêtre des Escher vom Luchs ou Luchs-Escher, qui portaient le titre de gentilshommes et se rattachaient à la société noble zum Rüden (Stübli). Membre du Conseil 1444, bailli impérial d'Altstetten 1447. — 2. Heinrich, chevalier, fils du n° 1, 1426-1491, servit sous l'empereur Frédéric III et le duc Sigismond d'Autriche ; du Conseil 1462, bailli impérial d'Altstetten, bailli de Knonau 1484 ; violent adversaire de Waldmann. — 3. Hans-Jakob, fils du n° 2, un des dix-huit du Rüden 1489, maître des Constables 1496, bailli impérial 1502, trésorier 1506, armé chevalier par le roi de France Louis XII, en 1507, bailli d'Eglisau 1508, bailli de l'évêque de Constance à Kaiserstuhl 1512. — 4. Johannes, petit-fils du n° 2, 1508-1564, un des dix-huit du Rüden 1531, du Conseil, député dans le Tessin 1533, bailli de Lugano 1538, député auprès du roi Henri II de France en 1552, auprès de l'empereur Ferdinand I à la Diète d'Augsbourg en 1558. — 5. Gerold, fils du n° 4, 1538-1596, secrétaire de la ville 1573, du Conseil 1593, bailli de





Le chevalier Götz Escher. D'après un tableau à l'huile, propriété de la famille.

Stäfa, député auprès du roi de France en 1595. — 6. Johannes, fils du nº 4, 1540-1628, un des 18 du Rüden 1566, du Conseil et maître des Constables 1572, bailli de Wollishofen, député dans le Tessin en 1581, auprès du roi de France Henri III en 1586, bailli de Frauenfeld 1587, trésorier. — 7. Hans-Peter, petit-fils du nº 6, 1590-1669, maître d'hôtel du landgrave de Stühlingen et du comte Ernst-Georg de Hohenzollern 1611, lieutenant sous les ordres du comte de Mansfeld 1619, capitaine sous le prince Christian d'Anhalt 1620, capitaine au service zuricois dans le comté de Sargans 1622, capitaine de la garde en 1623 sous le comte de Mansfeld, avec qui il voyagea en Angleterre et en France; fut envoyé en 1625 par Venise en Valteline et en Lombardie comme colonel de 2000 hommes. — 8. Hans-Heinrich, petit-fils du nº 6, 1616-1690, quitta le service français et devint par son mariage avec Anna Dorothea von Meiss seigneur justicier de Berg. — 9. Hans-Caspar, frère du nº 8, 1626-1701, capitaine dans un régiment suisse au service du prince-électeur de Saxe 1670, lieutenant-colonel, gentilhomme de la chambre, colonel du régiment de la garde 1676, un des dix-huit du Rüden 1681. — 10. Hans-Erhard, arrière-arrière-petit-fils du nº 4, 1656-1689, a laissé une description du lac de Zurich, imprimée en 1692 par les soins de ses amis. — 11. Hans-Conrad, dont le grand-père était un arrière-petit-fils du nº 4, 1705-1786, lieutenant-colonel au service de l'empereur Charles VII en 1742, général en chef de la République de Gênes 1743, feldmaréchal 1745, major général au service de la Hollande et commandant du régiment Hirzel 1748. — 12. Hans-Conrad, arrière-arrière-petit-fils du nº 8, 1743-1814, bailli de Wädenswil 1777, du comté de Baden 1790, vice-président du gouvernement intérimaire du canton de Zurich 1799, chargé de missions diplomatiques à Bâle, Saint-Gall, Berne, Carlsruhe et Frauenfeld ; premier conseiller de légation près des Diètes fédérales de Zurich en 1807 et en 1813, bourgmestre de l'État de Zurich 1814, président de la Diète. — 13. Georg, arrière-arrière-petit-fils du nº 7, 1752-1837, dernier seigneur justicier de Berg, archéologue passionné. — 14. Johann-Conrad, dont le grand-père était arrière-petit-fils du nº 5, 1761-1833, membre du gouvernement intérimaire du canton de Zurich 1799, bourgmestre de l'État de Zurich 1803, député aux Diètes de Soleure, Berne et Lucerne 1805, 1811, 1817 et 1820, commissaire général de la Confédération dans les anciennes terres du prince-évêque de Bâle en 1815. Il reçut en récompense des services qu'il y rendit la bourgeoisie et le patriciat de Berne pour lui et ses descendants, le 28 déc. 1815; envoyé extraordinaire de la Suisse à la cour du grand-duc de Bade à Carlsruhe 1818. — 15. Hans-Konrad, petit-fils du nº 12 et du nº 14, 1814-1867, colonel à l'état-major fédéral, chef d'arme de l'infanterie, inspecteur de la milice du canton de Saint-Gall; colonel-divisionnaire lors de l'occupation des frontières en 1866 dans le Munstertal grison. — 16. Nanny, arrière-petite-fille des deux bourgmestres et fille du nº 15. * 1855, femme de lettres. Liste de ses œuvres dans *DSC*. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Helvetischer Almanach*. — *AGS* I et IV. — Livres généalogiques, journaux et récits de voyages mns. — *ZT* 1862, 1898, 1906, 1915-1917. — *AHS* 1897-1904, 1908-1910. [Nanny von Escher.]



Johann-Conrad Escher (1761-1833). D'après un tableau à l'huile, propriété de la famille.



Nanny von Escher. D'après une photographie.

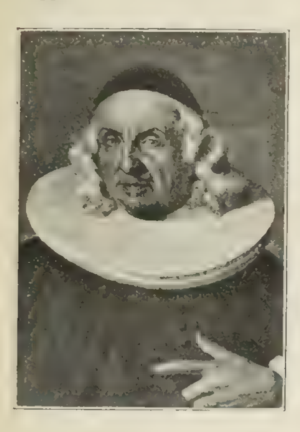
II. *Escher (Glas-Escher)*. Cette famille appartenait également aux plus influentes de la ville de Zurich. Du XVIe au XVIIIe s., ses membres s'adonnèrent de préférence au commerce et à l'industrie (laine, soie, coton), mais aussi aux affaires publiques. Elle donna entre autres cinq bourgmestres. *Armoiries* : d'azur à un vase bosselé *(Buckelglas)* d'argent accompagné en chef d'une étoile d'or ; depuis 1590 environ l'écu est bordé d'or. La famille se divisa en deux rameaux à la fin du XVe s. L'aîné (descendant du nº 1 ci-dessous), dit *Escher von Binningen*, d'après le château bâlois de Binningen acquis par alliance, abandonna par la suite la bourgeoisie zuricoise et s'établit à Bâle d'abord, puis en Alsace où ses descendants vivent encore aujourd'hui. Le rameau demeuré à Zurich se partagea de nouveau à la fin du XVIe s. en *branche de Kaspar* (*Pfauen-Escher*, à cause de la maison familiale zum Pfauen au Rindermarkt) et en *branche d'Henri* (du nom du bourgmestre Heinrich) qui toutes deux existent encore. — Voir C. Keller-Escher : *560 Jahre aus der Gesch. der Familie Escher vom Glas*, 1885.



a) Avant le second partage. — 1. Rudolf, ?-1513 ou 1514, adversaire de Waldmann, membre du Conseil des Cornus, bailli de Kibourg, capitaine en chef dans la seconde expédition du Hegau 1499, bourgmestre, député auprès du roi de France Louis XII, à Milan. — 2. Hans, ?-1538, dit Klotz-Escher. Accusé de toucher une pension en 1526, il fut légèrement puni ; adversaire de Zwingli, et cependant chargé de missions politiques, capitaine du contingent zuricois contre Schwyz en 1529, capitaine dans la guerre contre Musso 1531, capitaine en chef dans la dernière période de la seconde guerre de Cappel. — 3. Konrad, ?-1539, frère cadet du nº 2, partisan et ami de Zwingli, l'un des auteurs du *Gyrenrupfen* ; premier amtmann du Fraumünster. — 4. Hans-Konrad, 1518-1588, ami de Bullinger, bailli de Baden, député ordinaire à la Diète pendant nombre d'années. — 5. Hans-Werner Escher von Binningen, 1582-1653, entra jeune au service de l'empire, lieutenant-colonel 1622, colonel 1632 ; l'empereur Ferdinand II lui accorda en 1635 un diplôme d'armoiries, le créa chevalier et renouvela ses anciens titres de noblesse ; commandant de Brisach 1638. — 6. Franziskus-Protasius, ?-1669, fils du nº 5, fut créé baron en 1655 par l'archiduc Ferdinand-Charles d'Autriche. [Herm. Escher.]

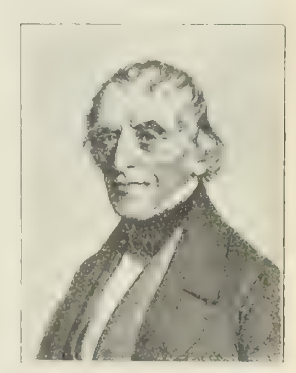
b) Branche des Pfauen-Escher. — 7. Hans-Kaspar, 1593-1663, habitant la maison *zum Pfauen*, conseiller, bailli de Baden ; ancêtre de cette lignée. — 8. Hans-Kaspar, 1626-1696, fils du nº 7, s'occupa comme son père de la fabrication des étoffes de coton et en particulier de la mousseline, statthalter 1669, bailli du Neuamt 1671, banneret 1686, bourgmestre 1691. Philanthrope, il s'occupa surtout de ses coreligionnaires opprimés ; il acheta les châteaux

de Schwandegg et de Girsberg. — 9. HANS-JAKOB, fils du nº 8, 1656-1734, conseiller par libre élection 1698, député dans le Tessin 1699, du Conseil secret 1707, bourgmestre 1711, député comme tel à la paix nationale d'Aarau 1712. Il exerça une grande influence modératrice lors des troubles causés par la revision de la Constitution de Zurich en 1713. — 10. ***Hans-Caspar,*** fils du nº 9, * 14 février 1678, † 23 décembre 1762, séjourna pendant plusieurs années à Nuremberg et à Utrecht où il conquit son doctorat par une dissertation qui attira l'attention, à Londres et à Paris. A son retour, il s'occupa d'abord d'études philologiques, théologiques, de droit public et même de mathématiques ; élu examinateur en 1707, il s'opposa aux abus de l'église (antistès Klingler). Major dans la guerre du Toggenbourg 1712, fit preuve de qualités diplomatiques dans une mission délicate auprès de la Diète de Ratisbonne. Député à Saint-Gall 1714, bailli de Kibourg 1717-1722, statthalter 1726, député aux Grisons en 1729, au Landrat à Hérisau en 1733, lors des troubles de Genève en 1734 et en 1737, à Berne à propos des négociations avec la Savoie en 1740, bourgmestre 1740. Un des hommes d'Etat des plus clairvoyants de la Suisse. — Voir David von Wyss : *Lebensgesch. J.C. Escher's.* — Friedr. von Wyss dans *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1873. — 11. HEINRICH, 1728-1814, pasteur de Pfäffikon 1764, camérier 1769, doyen du chapitre de Kibourg 1770-1804. Voir J.-J. Escher : *Kurze Biogr. von H. E.* — 12. HANS-KONRAD, 1743-1814, du Grand Conseil 1778, prévôt de corporation 1794, bailli de Stäfa durant le *Stäfnerhandel* 1796, commissaire cantonal 1798, préfet de district 1803, président du Conseil de ville et administrateur de l'Obmannamt. — 13. HANS-JAKOB, fils du nº 11, 1770-1827, pasteur de Pfäffikon, doyen du chapitre de Kibourg 1821, auteur de la biographie de son père. — 14. HEINRICH Escher-Schulthess, 1777-1840, du Grand Conseil et du Conseil de la ville, préfet de Wädenswil 1822-1831, conseiller d'État 1831-1832 et de nouveau après la crise de septembre 1839. — 15. HEINRICH, 1781-1860, V.D.M., Dr. phil. h. c., professeur de logique et d'histoire au gymnase supérieur, membre du Conseil de l'Instruction publique. Auteur de nombreux travaux historiques, entre autres de *Die Marianischen Brüderschaften der Jesuiten* 1822, et d'une refonte totale de J. Konrad Vögelin : *Gesch. der Eidgenossenschaft*, 3e éd. 1855-1859. — Voir *Nbl. Waisenhaus Zürich* 1882 et 1883. — 16. EMIL Escher-Hotz, 1817-1868, industriel, introduisit en Suisse la fabrication du fil à coudre. — 17. HANS-KASPAR Escher-Hess, 1831-1911, fabricant de soieries, président de la société de secours 1893-1911. — A. Escher dans *Nbl. Hülfsges.* 1915. — 18. ***Konrad,*** 27 juillet 1833-13 novembre 1919, frère du nº 17, Dr jur., membre du Conseil de ville 1863-1866, juge de district 1865-1872, membre de la Cour de cassation 1874-1880, de la Constituante 1868, député au Grand Conseil 1869-1911, qu'il présida en 1893, membre du Conseil de la Banque cantonale zuricoise 1878-1908 et président 1891-1893 ; lieutenant-colonel d'infanterie. Dès 1873, initiateur et principal promoteur de la fusion de Zurich avec les communes suburbaines ; membre 1889-1913 et 1893 premier président du Grand Conseil de la ville reconstitué. Membre du synode de l'église 1896-1917 et président 1902-1908, du Conseil d'église 1896-1902, vice-président et dès 1898 président de la commission centrale des paroisses de la ville, fondée en 1894, créateur de l'union des paroisses réformées de la ville de Zurich et président 1909 du nouveau Conseil central de ces paroisses, membre 1887 et président 1893 de la commission de la bibliothèque de la ville ; Dr théol. h. c. 1914. A publié divers travaux sur l'histoire de Zurich : *Gemeinde-Chroniken von Enge, Wiedikon und Aussersihl, Oberstrass und Unterstrass, Wipkingen* ; *Die Stadtvereinigung in Zürich auf 1893*, etc. — Voir Max Huber-Escher : *Dr. C. E.* dans *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1922. — *ZT* 1922. — [Hans PESTALOZZI.] — 19. JAKOB Escher-Kündig, frère des nos 17 et 18, * 1842, fabricant de soieries et savant diptérologue. — 20. WILHELM-KASPAR Escher-Abegg, * 1859, banquier, vice-président du Crédit suisse, président de la Nestlé S. A., Dr jur. h. c. — 20 a. JAKOB Escher-Bürkli, * 1864, Dr phil. — 21. ARNOLD Escher-Blass, fils du nº 17, * 1873, Dr jur., professeur à l'université de Zurich. — 21 a. HEINRICH, * 1876, Dr jur., vice-consul de Suisse à New York. — 22. KONRAD, * 1882, Dr phil., historien de l'art, professeur à l'université de Zurich. — Voir *DSC.* [H. Br.]

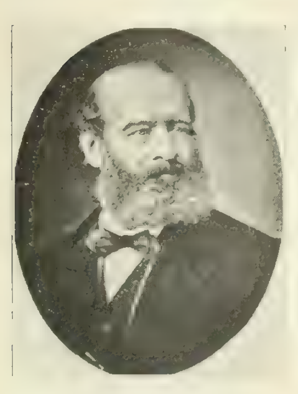

Hans-Caspar Escher. D'après un portrait de la *Gesch. der Fam. E. v. G.* par C. Keller-Escher.

c) Branche de Henri. — 23. ***Heinrich,*** 26 juillet 1626-20 avril 1710, l'un des plus importants hommes d'État de Zurich, promoteur de l'industrie de la soie. Député à la cour de France en 1663, avec le Saint-Gallois Jakob Hochreutiner au sujet des privilèges commerciaux suisses en France, bailli de Kibourg 1669, trésorier 1676, bourgmestre 1678, député en mission sans résultat, mais d'autant plus méritoire, auprès de Louis XIV au sujet de Genève avec le bernois Niklaus Dachselhofer, en 1687. Ami dévoué des réfugiés français et autres fugitifs religieux. Initiateur de la construction de l'hôtel de ville. — 24. HEINRICH, 1688-1767, fabricant de soieries. Il introduisit à Zurich la fabrication de la garance de Bologne, et installa la première filature de soie avec moteur hydraulique, considérée comme une merveille, qui occupait environ 300 tisserands. — 25. HEINRICH, 1713-1777, colonel de régiments suisses au service de Hollande et de France, statthalter 1761, premier délégué de l'État à Soleure, à la prestation du serment de l'alliance avec la France en 1777, fondateur de l'orphelinat. — 26. SALOMON, 1743-1806, également fabricant de soieries. La maison Salomon Escher, continuée par ses fils Martin (nº 29) et Heinrich, occupa, en particulier après la création de la marque « Levantina », plus de 500 tisserands travaillant à domicile ; elle possédait conjointement avec les établissements Christoph Bodmer et Pestalozzi au Talhof une maison de vente à New York. — 27. ***Hans-Caspar,*** 9 août 1775-29 août 1859, fils du capitaine Johannes (1754-1819), dont Goethe fut l'hôte à la *Schipf.* Destiné au commerce, il se tourna vers l'architecture durant son temps d'apprentissage à Livourne, résida et étudia à Rome de 1794 à 1797. D'abord architecte à son retour, il s'intéressa dès 1803 à la construction de métiers à tisser en vue de créer sa propre filature, et fonda en 1805, à la Neumühle, la maison *Escher,*


Heinrich Escher. D'après un portrait de la *Gesch. der Fam. E. v. G.* par C. Keller-Escher.

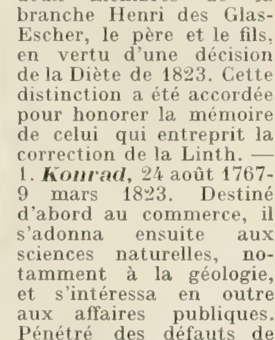

Hans-Caspar Escher. D'après un portrait de la *Gesch. der Fam. E. v. G.* par C. Keller-Escher.

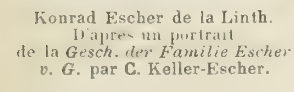
Wyss & Cie, qui a abandonné par la suite l'exploitation de la filature pour se vouer à la construction mécanique. Cette maison fabriqua non seulement des machines à filer, mais des machines de tous genres, ainsi que des locomotives, des machines de bateaux à vapeur, etc. ; elle ouvrit des succursales à Ravensburg et près de Vienne et devint encore du temps d'Escher et sous l'assistance de son fils Albert (1807-1845), encore plus doué que le père, mais mort prématurément, non seulement la plus grande fabrique de machines de la Suisse, mais une des plus importantes du continent européen. — Alb. Mousson : *Lebensbild von J. C. E. im Felsenhof* dans *Nbl. Waisenhaus Zürich* 1868. — Cd. Gessner : *Lebensbild von C. E.-von Muralt.* — 28. JOHANN-JAKOB, 1783-1854, fils du n° 26, président de la ville 1831-1837. — 29. MARTIN, 1788-1870, fils du n° 26, directeur, c'est-à-dire membre du Directoire commercial ; comme président du comité exécutif de ce dernier, il négocia avec la ville la dissolution du Directoire et l'emploi de sa fortune à la construction d'édifices publics ; l'acte de dissolution fut passé en 1834 et la liquidation terminée en 1843. Fondateur et président de la Direction du premier chemin de fer suisse, inauguré en 1847, de Zurich à Baden. — 30. HEINRICH, 1789-1870, juriste, juge d'instruction dans le célèbre procès du soi-disant assassinat de l'avoyer Keller de Lucerne en 1825, président de la Cour d'assises 1831 ; dès 1833 professeur extraordinaire à l'université de Zurich, conseiller d'État 1833-1839, puis avocat et rédacteur de la *NZZ*. Auteur de *Polit. Annalen der eidg. Vororte Zürich und Bern 1834-1836* (vol. VI et VII de Karl Müller-Friedberg : *Schweiz. Annalen seit 1830*) ; *Handbuch der prakt. Politik* (2 vol., 1863-1864) ; *Erinnerungen seit mehr als 60 Jahren* (1866-1867). — 31. MATHILDE, 1808-1875, fille du n° 27, fonda en 1864 la *Mathilde-Escher-Stiftung*, dans le double but d'élever un édifice destiné à des réunions religieuses et de créer un institut en faveur des jeunes filles infirmes capables de recevoir une instruction. — C.-F. Meyer : *Mathilde Escher*, dans *ZT* 1883. — M.-G.-W. Brandt : *M. Escher, ein Lebensbild.* — 32. JAKOB, 1818-1910, neveu des nos 28 et 29, Dr jur., juge de district 1846, juge cantonal 1851-1881, juge à la Cour de cassation jusqu'en 1899. Il participa à la préparation du Code civil zuricois (1853) et du *Code fédéral des Obligations* (1878) ; collaborateur au *Zürcher Urkundenbuch.* — Cd. Escher : *J. Escher-Bodmer* dans *Nbl. Stadtbibl. Zürich* 1910. — 33. ***Alfred,*** 20 février 1819 - 6 décembre 1882, Dr jur. Homme d'état distingué, il était fils de Heinrich (1776-1853), qui acquit une importante fortune en Amérique comme commerçant, s'intéressait à la botanique et à l'entomologie dans sa campagne de Belvoir, et gagna aux sciences naturelles son jeune aide et ami, Oswald Heer. Privat-docent à l'université et député au Grand Conseil 1844, Alfred Escher fut député à la Diète 1845 et 1847, secrétaire du gouvernement et président du Grand Conseil 1847, conseiller d'État, commissaire fédéral au Tessin, avec Munzinger d'Olten ; conseiller national et président du gouvernement zuricois 1848, président du Conseil national en 1849 et à trois reprises encore, entre autres durant l'affaire de Neuchâtel 1856-1857, dans laquelle il exerça une influence modératrice. Jusqu'en 1868, c'est-à-dire jusqu'au moment où le régime Escher fut renversé par le parti démocratique, il fut le chef indiscuté du canton de Zurich, et dans les années 1850-1870, l'un des membres les plus influents de l'Assemblée fédérale, dans laquelle il travailla, en 1860, contre Jakob Stämpfli en faveur d'une solution pacifique de la question de la Savoie. En 1854, lors des débats aux chambres fédérales concernant la création d'une université fédérale, il préconisa et obtint l'institution de l'École polytechnique fédérale. Dans la lutte pour la construction des chemins de fer par l'État ou par l'initiative privée, il prit parti pour cette dernière solution contre Stämpfli, et entra en même temps à la tête de la Compagnie du Nord-Est, créée en vue de relier les réseaux des Compagnies du Nord et de Zurich au Lac de Constance. Il dut quitter pour cause de maladie le gouvernement zuricois en 1855. Fondateur et président du Conseil du Crédit Suisse, promoteur principal de la ligne du Gothard dès 1863. Il prépara le terrain aux traités conclus en 1869-1871 entre la Suisse et la Confédération de l'Allemagne du Nord, l'Italie et l'Empire allemand. Président de la direction en 1871, la crise du Gothard de 1875 et celle du Nord-Est de 1876 ébranlèrent sa situation ; il quitta la présidence de la direction du Gothard en 1878 et mourut en 1882. Un monument lui fut érigé à Zurich devant la gare principale. —Voir Ernst Gagliardi: *Alfr. Escher.* — Sa fille unique LYDIA (1858-1891) épousa Emil Welti en 1883. Elle légua toute sa fortune à la Confédération sous le nom de *Fondation fédérale Gottfried Keller*, en stipulant que les revenus seraient employés en temps de paix à l'acquisition d'œuvres d'art de valeur et en temps de guerre à soigner des soldats blessés et malades. — 34. ALBERT, 1828-1879, directeur des mines de fer de Bellalüna près de Filisur 1850, sous-directeur de celles de Bellefontaine 1852, ingénieur des mines à Barcelone et dans les Pyrénées 1854, directeur fédéral de la monnaie à Berne 1859. Auteur de *Schweiz. Münz- und Geldgesch.* (1881). — 35. EUGEN, 1831-1900, fils du n° 30, Dr jur., privat-docent à Zurich 1854, juge de district 1855, secrétaire de la ville 1857-1868, membre 1857 et dernier président en 1868 de l'ancien Grand Conseil, conseiller aux États 1863-1869, rédacteur en chef de la *NZZ* 1868-1871, conseiller national 1870 et 1871, directeur en 1872 et en 1889 président de la direction de la Compagnie du Nord-Est. Mis à la retraite en 1894 avec quatre autres directeurs par Ad. Guyer-Zeller, il travailla en faveur de l'étatisation des chemins de fer. Auteur de *Lebenslauf in ruhigen und bewegten Zeiten 1831-1898* (1907). — 36. ALFRED von Escher, * 1843 à Trieste, négociant à Trieste, il s'occupa de questions économiques et de trafic, principal promoteur du chemin de fer des Tauern (la plus courte ligne de Hambourg à Trieste). Fondateur d'un atelier de construction de navires où furent montés les navires de guerre autrichiens ; membre de la chambre seigneuriale autrichienne et son rapporteur pour les questions de navigation ; ses anciennes lettres de noblesse lui furent confirmées par l'empereur. Il travailla durant la guerre mondiale en faveur de l'autonomie de Trieste et obtint à ce sujet une promesse de l'empereur Charles en automne 1918. L'effondrement de l'Autriche enterra peu après cette promesse. — 37. RUDOLF, 1848-1921, professeur de technologie à l'École polytechnique fédérale 1876, président de la direction des concerts de la société de la Tonhalle et du conservatoire de musique. Auteur de *Theorie der Wasserturbinen*, 2e éd. 1921. — *Mechan. Technol. der Maschinenbaustoffe*, 2e éd. 1921. — [Hermann Escher.] — 38. HERMANN, * 27 août 1857, Dr phil. et Dr théol. h. c., bibliothécaire. Dès 1881 au service de la bibliothèque de la ville de Zurich ; 1886 premier bibliothécaire. Avec le professeur Théodore Vetter, il créa en 1897 la liste commune des acquisitions faites par les bibliothèques de Zurich et en 1901 le catalogue collectif sur fiches. Il réalisa en 1916 grâce notamment aux dons du prof. Ad. Tobler la fusion de la bibliothèque de la ville avec celle du canton et quelques autres. Il devint directeur de cette nouvelle institution qui reçut le nom de Bibliothèque centrale de Zurich. Membre de la commission de la Bibliothèque nationale dès 1911, président dès 1918. Il fut le fondateur de la Bibliothèque pour tous et son président dès 1920. Président 1900-1911 du conseil de



Alfred Escher. D'après un portrait de la *Gesch. der Fam. E. v. G.* par C. Keller-Escher.

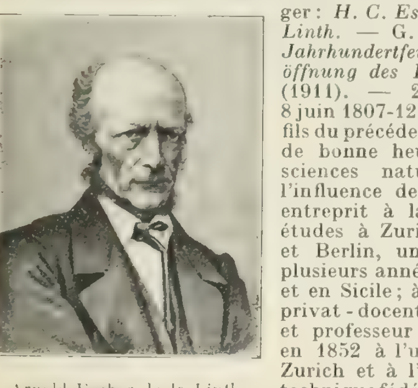
paroisse du Grossmünster. Publications : *Die Glaubensparteien in der Eidgenossenschaft 1527-1531* (1882) ; *Das schweiz. Fussvolk im 15. und im Anf. des 16. Jahrh.* (1905-1907) ; *Entstehungsgesch. und Baubeschreibg der Zentralbibl.* (avec H. Fietz) ; *Gesch. der Stadtbibl. Zürich* (1922-1923) ; *Aus dem amerikan. Bibliothekwesen* (1923) ; *Ad. Tobler, 1850-1923*, etc. [F. B.]





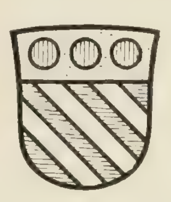
Konrad Escher de la Linth. D'après un portrait de la *Gesch. der Familie Escher v. G.* par C. Keller-Escher.

III. *Escher de la Linth.* Ce nom a été porté par deux membres de la branche Henri des Glas-Escher, le père et le fils, en vertu d'une décision de la Diète de 1823. Cette distinction a été accordée pour honorer la mémoire de celui qui entreprit la correction de la Linth. — 1. ***Konrad***, 24 août 1767-9 mars 1823. Destiné d'abord au commerce, il s'adonna ensuite aux sciences naturelles, notamment à la géologie, et s'intéressa en outre aux affaires publiques. Pénétré des défauts de l'ancien régime, il pressentit la tourmente révolutionnaire qu'il chercha vainement à éviter par ses avertissements. Élu au Grand Conseil helvétique contre son gré en 1798, il le présida en 1799 ; éditeur du *Schweiz. Republikaner* avec son ami Paul Usteri, membre du Sénat Helvétique, il conserva au milieu des plus violentes luttes de parti son entière indépendance. Il se retira de la vie politique en 1802 et y rentra en 1814 comme membre du Petit Conseil (Conseil d'État) du canton de Zurich. Entre temps, il donna des cours de statistique et d'économie politique à l'Institut politique, et s'occupa aussi de sciences naturelles. Ces études lui permirent d'entreprendre l'œuvre qui immortalisa son nom, la correction de la Linth, commencée en 1807 et en 1808, dont il assuma la direction administrative et même technique. Le canal de Mollis fut terminé en 1811, et le canal de la Linth remis aux cantons de Schwyz, Glaris et Saint-Gall en 1823, après la mort d'Escher. — J.-J. Hottinger : *H. C. Escher von der Linth.* — G. Heer : *Zur Jahrhundertfeier der Eröffnung des Escherkanals* (1911). — 2. ***Arnold***, 8 juin 1807-12 juillet 1872, fils du précédent, se tourna de bonne heure vers les sciences naturelles sous l'influence de son père. Il entreprit à la fin de ses études à Zurich, Genève et Berlin, un voyage de plusieurs années en Italie et en Sicile ; à son retour, privat-docent en 1834 et professeur de géologie en 1852 à l'université de Zurich et à l'École polytechnique fédérale en 1856. Grand connaisseur de la géologie de la Suisse orientale. Auteur de plusieurs volumes des *Mémoires de la Soc. helvétique des Sciences naturelles* et de nombreux articles de revues. Son importance réside cependant moins dans ses publications que dans sa grande influence personnelle sur ses collaborateurs et élèves. — Oswald Heer : *A. Escher von der Linth.* [Hermann Escher.]



Arnold Escher de la Linth. D'après une lithographie.

ESCHERNY, d'. Famille de Nyon (Vaud), bourgeoise de Neuchâtel en 1660. Éteinte. *Armoiries* : d'azur à trois bandes d'argent, au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules. — 1. Jean-François, consul du roi de Pologne à Lyon, fut anobli par l'empereur Joseph II en 1767. — 2. François-Louis, fils du n° 1, * 1733 à Lyon, † 15 août 1815 à Paris. Il fit la connaissance de Rousseau à Môtiers et fut un de ses compagnons de courses dans le Jura neuchâtelois. Il voyagea ensuite en Allemagne, Autriche, Pologne, Russie et assista aux premières années de la Révolution à Paris ; conseiller d'État honoraire à Neuchâtel 1770, fut créé comte de l'empire en 1786. A publié : *Les lacunes de la philosophie*, 1783 ; *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre*, 1791, réimprimé sous le titre de : *Tableau historique de la révolution...*, 1815 ; *De l'égalité*, 1796 ; *Mélanges de littérature*, 1809, 3 vol. — Voir *AHS* 1898, 17. — F. Berthoud : *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers.* — *Biogr. neuch.* I. [L. M.]



ESCHI. Voir Æschi.

ESCHIENS (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Vge et Com. de la paroisse de Promasens. *Eschiens* = chez les descendants de *Scih*, nom propre germain. Au XIIIe s., il existait une famille noble portant le nom de cette localité. L'abbaye de Hautcrêt avait des possessions à Eschiens ; au XVIe s. celle de Saint-Maurice y percevait une dîme. Le gouvernement de Fribourg ratifia les statuts communaux d'Eschiens en 1677, 1724, etc. Cette commune, qui ne comptait que 69 habitants, fut réunie administrativement à celles d'Écublens et de Villangeaux, le 2 octobre 1883. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie.* — Stadelmann : *Études de toponymie.* — Dellion : *Dict.* IX. — Kuenlin : *Dict.* — *Bulletin des lois*, 1883. [J. N.]

ESCHIKOFEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Hüttlingen. V. *DGS*). Petit Vge. En 878 *Hassinchova* = ferme des gens de *Hasso* ; plus tard *Häschikon*, *Heschikofen*, *Eschikofen*. Fondation alémanne, Eschikofen devint par donation propriété du couvent de Saint-Gall en 878. Au XIIe s., il passa comme membre de la corporation économique de Häschikon-Lustorf-Mettendorf au couvent de Reichenau dont le recteur de l'hôpital exerçait les droits seigneuriaux. Le bailliage d'Eschikofen passa des comtes de Kibourg à la maison de Habsbourg et à l'Autriche qui l'inféoda aux von Hohenlandenberg de Frauenfeld. En 1430 il fut rattaché à la seigneurie de Wellenberg et échut en 1537 aux von Ulm de Griesenberg. Au spirituel, Eschikofen releva à l'origine de Pfyn ; au milieu du XVe s. il fut rattach à l'église de Hüttlingen. — Voir *TB*, cahier 61. [Sch.]

ESCHIMAN (ESSYMAN). Famille valaisanne qui apparaît à Naters au XIVe s. En 1374 elle reçut en fief de l'évêque Guichard Tavelli la majorie de Mörel et l'administra ou l'afferma jusqu'au milieu du XVe s. Elle s'éteignit à Mörel au XVIe s. — *BWG*. [D. I.]

A Sumswald (Berne) il existe dès le XVIe s. une famille Æschimann.

ESCHLE, P. Laurentius. O. S. B., de Furtwangen (Bade), * 7 avril 1866, entra au couvent de Mariastein à Delle, profès 1891, prêtre 1894, prêtre du pèlerinage à Mariastein 1905 ; curé d'Erschwil 1908-1919 ; auteur de *Gesch. der Wallfahrt und des Klosters Mariastein.* — Schmidlin : *Kirchensätze* II. [J. K.]

ESCHLIKON (C. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. Sirnach. V. *DGS*). Vge. *Askilinchova*, fermes des gens d'*Askilo*. D'origine alémanne, Eschlikon n'est pas mentionné avant 1280. Il appartenait au bailliage de Tannegg qui fut attribué à l'évêché de Constance, et passa en 1693, par vente, au couvent de Fischingen. Les comtes de Toggenbourg y possédaient un *Kelnhof*, ainsi que la dîme qui leur avait été hypothéquée. Plus tard, le couvent de Maggenau et l'hôpital du Saint-Esprit de Saint-Gall y eurent des fiefs. De 1293 à 1393, le Landtag siégea cinq fois au lieu de justice d'Eschlikon. La ville de Constance créa en 1457 en faveur des hommes libres d'Eschlikon une basse juridiction sur Eschlikon et au Tuttwilerberg ; elle a subsisté jusqu'à la République helvétique. Dès 1500, le village fit partie

de la haute juridiction du bailliage thurgovien ; depuis 1803, il dépend, avec huit communes, de la municipalité et de la paroisse de Sirnach. En 1856 neuf maisons furent détruites par un incendie. *Population* : 1880, 469 h.; 1920, 905. — Voir P. Geiger : *Gesch von Eschlikon.* [Sch.]

ESCHLIKON, von. Famille noble zuricoise, habitant le Vge du même nom près de Dinhard (Zurich) et mentionnée aux XIIIe et XIVe s. Le sceau présente un écu parti à deux tours à dextre et un lion à sénestre. — Voir *UZ.* — *Sigelabbildungen zum UZ* IX, nº 24. — *Gfr.* 14. [L. Forrer.]

ESCHMANN. Famille zuricoise de Richterswil, Wädenswil et Schönenberg ; elle est mentionnée en 1294 déjà à Arn (Horgen). Rudolfus est cité en 1255 dans le livre des visiteurs du couvent de Saint-Martin sur le Zurichberg, un autre Eschmann est à Embrach de 1274 à 1279. Pendant six générations, de 1560 à 1775, des membres de cette famille furent capitaines de cavalerie, et de 1567-1773 occupèrent la place de greffier de Wädenswil. Le capitaine Hans Eschmann reçut en don la bourgeoisie de Zurich en 1647. *Armoiries* : d'argent à deux vires, la petite d'or, la grande de sable. — *UZ* nº 2272. — *Habsburg. Urbar.* — *AGS* II. — Keller-Escher : *Promptuar.* — [J. Frick et L. Forrer.] — 1. Johannes, * 7 mai 1808 à Wädenswil, professeur d'astronomie à l'université de Zurich en 1833 ; il participa à la triangulation de la Suisse et publia différents mémoires à ce sujet. † 14 janvier 1852. — Wolf : *Biogr. zur Kulturgesch.* II.


Johannes Eschmann
D'après une lithographie.

Dès le milieu du XVIIIe s. les membres de cette famille se distinguèrent par leur talent musical qui, par les filles, se répandit dans de nombreuses familles. Le cordonnier et musicien — 2. Jakob eut 7 fils qui, déjà dans leur jeunesse, allaient chaque année faire de la musique dans les contrées voisines. — 3. Johann-Karl, * 12 avril 1826 à Winterthour, petit-fils du nº 2, professeur de piano à Zurich 1847-1850, à Winterthour 1850-1859, à Schaffhouse 1859-1866 ; de 1866 à 1882 il fut à Zurich l'un des professeurs de piano les plus estimés de la Suisse. Auteur de plus de 80 compositions, presque toutes pour piano. † 27 octobre 1882. — *SM* 40. — 4. Jean, 1826-1869, petit-fils du nº 2, violoniste, élève de Kalliwoda à Donaueschingen, professeur de musique et chef d'orchestre à Zurich. — 5. Carl Eschmann-Dumur, * 1835, petit-fils du nº 2, professeur de piano réputé, enseigna à l'institut de musique de Lausanne de 1861 à 1904 ; auteur du *Guide du jeune pianiste.* † 1913. *SM* 53. — 6. Johannes, * 6 juin 1834 à Richterswil, agriculteur, député à la constituante 1868, puis au Grand Conseil, conseiller d'État 1879. Il a rendu de grands services à l'agriculture, notamment par la fondation en 1890, de la station d'essais et de l'école d'agriculture de Wadenswil. Conseiller national 1890. † 6 mai 1896. — *NZZ* 1896, nº 135. — 7. Ernst, * 25 janvier 1886 à Zurich, poète et historien de la littérature, Dr phil., professeur à l'école supérieure des jeunes filles ; auteur de *David Hess* (biographie) ; *Volksfrühling* (roman) ; *Meinrad Lienert* (critique littéraire), et de nombreux récits et morceaux en patois. — *DSC.* — Riemann : *Dictionnaire de musique.* — Renseignements du professeur Paul Ganz, à Bâle. [L. Forrer.]


Johann-Karl Eschmann (nº 3)
D'après une lithographie.

ESCHOLZMATT (C. Lucerne, D. Entlebuch. V. *DGS*). Vge et paroisse, jusqu'en 1924 la commune la plus riche en bourgeois du canton de Lucerne. *Armoiries* : de sinople à une tour de gueules mouvant de trois coupeaux de sinople accompagnée de deux croix de sable. En 1139 *Ascoldesbach*, propriété du couvent de bénédictins de Trub ; 1225, *Eschibach* ; 1240, *Asholtispach* ; 1275, *Aschelsmaton* ; 1280, *Escholsmath*, ruisseau, plus tard pré d'*Ask-olt.* Il formait une seigneurie des barons de Wolhusen et passa par vente, vers 1300, à l'Autriche. Johannes von Wolhusen reçut en 1313 le château et le bailliage en fief de l'Autriche. Lucerne acquit en 1405 les droits seigneuriaux. Le patronage de l'église de Saint-Jacques appartenait au couvent de Trub et passa à la famille des chevaliers de Thorberg, en 1341 aux Rusten, de Wolhusen, en 1418, par héritage aux nobles de Luternau, en 1622 à la ville de Lucerne. Statuts ecclésiastiques de 1383, 1500, 1646 et revisions de 1798, 1832, 1834. Construction et rénovation de l'église 1338, 1584, 1598, 1600, 1757 ; reconstruction complète 1892-1894 ; ossuaire du XIIIe s., démoli en 1893. Escholzmatt appartint jusqu'à la Réforme au chapitre de Berthoud, depuis à celui de Sursee. Dans le conflit de frontières entre les cantons de Berne et de Lucerne 1418-1470, Berne émit d'abord des prétentions à la souveraineté sur l'Entlebuch jusqu'au village d'Escholzmatt, soit sur la moitié du territoire communal actuel. Mais Lucerne conserva les droits acquis en 1405. Le haut-district d'Entlebuch fut constitué en 1596 des communes d'Escholzmatt et de Marbach qui possédaient une forêt en indivision. Cette dernière ayant été partagée en 1796, des corporations communales autonomes furent créées. Escholzmatt est le lieu de naissance et de domicile de Christian Schibi, un des chefs de la guerre des paysans de 1653 ; c'était aussi le centre d'activité du doyen Stalder, auteur du premier *Schweiz. Idiotikon.* Registres de naissance, de mariages et de décès dès 1597. — Voir *Gfr.* Reg. — Segesser : *Rechtsgesch.* — Schnyder : *Gesch. des Entlebuchs.* — Hans Portmann : *Flora von Escholzmatt.* [Otto Studer.]

ESCUYER. Famille fribourgeoise originaire de Berlens, anoblie en la personne de Nicolas-Albert par Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne, qui lui conféra la dignité de gentilhomme polonais à Varsovie le 12 novembre 1791. Elle s'éteignit avec Georges, † à Berlens le 19 novembre 1907. *Armoiries* : d'argent à l'aigle de sable, empiétant un bâton et surmontant trois écus rangés, le premier d'or à deux pals de gueules, le deuxième d'or à trois fasces de gueules, le troisième d'or à deux barres de gueules. — Voir *AF* 1916, p. 285. — *AHS* 1923 p. 166. [G. Cx.]

ESEL. Voir Pilate.

ESKRICH, Pierre. Voir Cruche, P.

ESMONTS, villa de Mont, *es Monts* (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Ursy-Morlens. Cette localité, mentionnée en 996, fit partie du comté de Vaud. Il semble, cependant, que les seigneurs de Prez la possédèrent car, en 1344, Richard de Prez donna la dîme de Mont à l'hôpital de Moudon qui la vendit, deux siècles plus tard, au gouvernement de Fribourg. Dès 1536, et jusqu'en 1798, cette commune fut attribuée au bailliage de Rue, puis au district du même nom et, depuis 1848, à celui de la Glâne. Ses statuts communaux datent de 1745. — *ASHF* X, 4. — Dellion : *Dict.* — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

ESPAGNE. Les relations de la Suisse avec l'Espagne avant 1500 étaient très peu nombreuses. Dans le haut moyen âge, la science arabe, venue du midi de l'Espagne, eut quelques adeptes parmi les savants du couvent de Saint-Gall. Des échanges suivis ne commencèrent qu'au courant du XVe s. Plusieurs maisons de commerce suisses (Halbysengesellschaft à Bâle, les frères Reyff à Fribourg et la Diesbach-Wattgesellschaft à Saint-Gall) échangèrent avec succès leurs produits avec Barcelone. La route habituelle conduisait ces commerçants par Genève, Lyon, Montpellier et Toulouse. Ferdinand d'Aragon engagea déjà en 1483 et en 1492 des mercenaires suisses contre les Maures. Cette expérience détermina le roi à réformer ses milices sur le modèle de l'organisation suisse. Du XIIIe au XVIe s. de nombreux pèlerins suisses se rendirent aussi au Montserrat et à Saint-Jacques de Compostelle.

La politique espagnole envers la Suisse durant le XVIe et le XVIIe s. se reflète dans les nombreuses alliances et dans l'histoire des régiments au service du roi. L'Espagne chercha de tout temps à donner son puissant appui à la cause catholique en Suisse. En revanche, les cantons catholiques lui fournissaient les troupes nécessaires pour appuyer sa politique d'expansion. Au XVIIIe s., cette politique s'efface de plus en plus et les soldats suisses en Espagne ne remplissent plus que le service de garde d'un trône chancelant. Il est intéressant de noter que la paix du 17 septembre 1714, qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne, fut conclue à Baden en Suisse. C'est aussi à cette époque que les premiers colons suisses arrivèrent en Espagne (Sierra Morena 1767). Vers la fin du XVIIIe s. nous trouvons déjà dans la plupart des grandes localités espagnoles des maisons de commerce suisses. Entre temps, le commerce suisse s'étendait aussi aux colonies espagnoles et s'effectuait par Gênes, Marseille et Ostende.

En 1574, le colonel Walter von Roll, d'Uri, créa le 1er régiment suisse au service de S. M. catholique. Ce régiment comptait 4000 h. des cantons de Schwyz et d'Unterwald. Pompeio della Croce, ambassadeur d'Espagne près le Corps helvétique, conclut, le 12 mai 1587, un nouvelle capitulation signée par les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald, de Zoug et de Fribourg (Melchior Lussy). Ces levées de troupes furent suivies d'autres, qui permirent de constituer au XVIIe et au XVIIIe s. pas moins de 31 régiments suisses dont la durée fut plus ou moins longue. Ils se recrutèrent à peu d'exceptions près dans les cantons catholiques de la Suisse centrale. La plupart de leurs commandants appartenaient de ce fait à des familles originaires de ces cantons (Lussy, Beroldingen, Fleckenstein, Zwyer, Crivelli, Cloos, Imfeld, Mayr, Bessler, Püntener, Nideröst, Bettschart, Amrhyn, Wirz et Reding). Les six régiments recrutés en dehors des Waldstätten portaient les noms de Buol, Capol, Salis, Aregger, Sury et Dunant. Jusqu'en 1749, ces troupes servirent principalement la cause espagnole en Italie. Dans les guerres de la Valteline, on vit même des Suisses combattre contre des Suisses (Tirano 1620). Seuls les régiments de Beroldingen et Cloos prirent part, en 1664, à une expédition contre le Portugal. Pendant les guerres de succession de 1701 à 1714 et de 1743 à 1749 les régiments hispano-suisses se distinguèrent sur les différents champs de bataille. Les régiments Aregger, Bessler, Buch, Nideröst prirent aussi part aux guerres d'Afrique en 1728 et 1785.

En 1794 et 1795, lors de la première invasion des Français en Espagne, le gouvernement confia aux troupes suisses des rôles particulièrement délicats. La campagne fut malheureuse pour l'Espagne, qui, dans la paix de Bâle, le 22 juillet 1795, renonça à la coalition. A la veille de nouveaux combats contre Napoléon, les régiments suisses en Espagne subirent une réorganisation, sur la base de la capitulation du 2 août 1804. Celle-ci fut conclue pour 30 ans et comprenait 6 régiments à 1900 h. tous catholiques et dont le tiers devait être de nationalité suisse. L'uniforme était bleu de ciel, d'où le nom *suizos azules*. Les 5 régiments encore en service furent incorporés à cette occasion à l'armée nationale espagnole ; un sixième régiment, valaisan, fut créé.

Lors de son avènement, Joseph Bonaparte trouva tous les régiments suisses du côté de l'armée espagnole qui n'acceptait pas le souverain étranger que Napoléon imposait au pays. Ils devinrent même dans la suite le noyau de l'insurrection formidable devant laquelle la puissance de Napoléon vint se briser. Napoléon, qui recommandait à ses généraux de séparer partout les Suisses des troupes espagnoles et qui leur fit offrir de les prendre à sa solde, ne réussit à incorporer que les régiments II et VI. Les quatre autres régiments restèrent fidèles à la cause des Bourbon. L'insurrection prenant une tournure toujours plus menaçante pour les occupants français, le moment arriva où les Suisses d'Espagne durent combattre contre leurs frères au service de la France. A la tête des troupes suisses en Espagne se trouvait le général Théodore von Reding, qui par son courage contribua essentiellement à la victoire de Baylen le 19 juillet 1808 (Repond : *La bataille de Baylen* dans *Schweizerische Vierteljahrsschrift für Kriegsgeschichte* 1923). Au cours des nombreux combats qui furent livrés ensuite (Girone, Tarragone, Villafranca, Figueiras, Vich, Cabrillas et Lerida), les régiments suisses perdirent la plus grande partie de leurs effectifs. Coupés de toutes communications avec la Suisse, il n'était plus guère possible de les compléter, aussi leur situation devint-elle de plus en plus lamentable. En 1812, leurs effectifs étaient tombés à quelques centaines d'hommes. Un décret des Cortès, du 1er novembre 1820, prononça la dissolution des régiments suisses, mais pratiquement les troupes demeurèrent en service jusqu'en 1828, tandis que leur licenciement définitif n'eut lieu qu'en 1835. Cette mesure, qui ne réglait pas la situation des survivants, donna lieu à un grand nombre de réclamations au sujet de la solde et des pensions arriérées. La Suisse et l'Espagne engagèrent à ce sujet des négociations laborieuses qui se poursuivent encore de nos jours. Les commissaires fédéraux chargés de régler ce différend étaient les colonels F. Krutter et J. Repond. — May : *Hist. mil.* — Repond : *Les Suisses au service d'Espagne* dans *AF* 1923.

La première alliance de l'Espagne avec les XIII cantons fut conclue le 7 février 1515. Les contractants, parmi lesquels se trouvaient le pape, l'empereur et le duc de Milan, s'engageaient à mettre en commun leurs forces pour protéger Milan. La capitulation de 1552 se basait sur celle conclue par les V cantons et Fribourg avec le duc de Milan en 1533, ainsi que sur le projet de capitulation de 1503 qui réglait surtout les rapports entre Milan et les Confédérés. En 1557, Philippe II renouvela l'alliance héréditaire entre les Habsbourg et les Suisses de l'an 1511 et déclara à cette occasion qu'il avait l'intention d'entretenir toujours avec les Suisses des rapports de bon voisinage et de bonne amitié. L'alliance de 1557 fut renouvelée en 1587, 1604, 1634 et 1705. Celle de 1587 était signée par les V cantons catholiques, auxquels se joignirent plus tard Fribourg, les Rhodes-Intérieures et le prince-abbé de Saint-Gall. Toutes ces alliances avaient pour but une politique anti-française ; elles favorisèrent en même temps le commerce des petits cantons qui, placés entre deux pays dépendant de l'Espagne, surent adroitement profiter du trafic entre les Pays-Bas et Milan. En 1804, la Confédération chercha en vain à conclure un traité de commerce avec l'Espagne et à nommer un agent commercial à Cadix. La première convention commerciale ne fut conclue que le 27 août 1869. Elle fut suivie des traités de commerce du 14 mars 1883, 13 juillet 1892, 1er septembre 1906 et 15 mai 1922, ce dernier non encore ratifié par les Chambres espagnoles. Le traité d'établissement date du 14 novembre 1879.

Les premières missions diplomatiques d'Espagne en Suisse étaient accréditées auprès des cantons catholiques ; leur envoi était en corrélation avec les luttes pour la suprématie que l'Espagne soutenait contre la France en Bourgogne et en Italie et avec l'entrée de la Suisse sur la scène de la grande politique européenne. En 1549, ces missions temporaires furent remplacées par une légation permanente, dont les premiers titulaires résidaient à Altdorf. La légation fut

transférée, en 1594, à Lucerne où elle resta, à quelques rares exceptions près, jusqu'en 1799. Comme plusieurs envoyés étaient aussi accrédités auprès des Ligues grisonnes (Carlo Casati I, Alfonso Casati II, Francesco Arese, Aenea Crivelli, Carlo Casati II, Laurentio Beretti-Landi), ils firent des séjours plus ou moins prolongés à Coire. Quelques-uns des envoyés d'Espagne portèrent au cours de cette seconde période le titre d'ambassadeur. Il ne semble pas que ce titre ait créé des difficultés avec les autres chefs de mission des grandes puissances accréditées auprès de la Confédération helvétique.

Pendant les années 1773 à 1791, l'Espagne n'entretint aucune légation en Suisse. Les envoyés d'Espagne à la cour de Turin furent chargés de traiter les affaires avec notre pays. L'invasion française et plus encore peut-être le renouvellement des capitulations entre la Suisse et l'Espagne engagèrent, semble-t-il, le gouvernement espagnol à renouer des relations directes avec la Suisse. Le nouvel envoyé se réinstalla en 1791 au siège du Vorort catholique qui fut, à part quelques exceptions, le lieu de résidence de la légation jusqu'en 1849. C'est ainsi que Caamano résida quelque temps à Fribourg et à Soleure et que durant sa gérance le maréchal de Reding dirigea son poste depuis Schwyz. Pendant les crises politiques des années 1828 à 1833 et 1849 à 1854, l'Espagne n'eut aucun représentant en Suisse. De 1854 à 1862, les représentants espagnols furent aussi accrédités auprès de la Confédération germanique et de 1862 à 1864 auprès du roi des Belges. Leur résidence fut transférée pendant ces époques à Francfort, puis à Bruxelles. Ce n'est qu'en 1864 que Berne devint définitivement le siège de la légation. Durant les années 1890 à 1898 et 1901 à 1904, les consulats d'Espagne à Genève et depuis 1892 à Berne furent chargés des intérêts espagnols en Suisse.

Les représentants espagnols en Suisse ont été :

1514. Soria, Lopo de, agent en mission spéciale.
1535. Panizono, Giovanni-Domenico, agent en miss. sp.
1549-1556. Rizzi, Gian-Angelo, env. extr. en miss. spéc.
1549-1558. Marso, Ascanio, envoyé extr. en miss. spéc.
1556. Rye, Marc de, seigneur de Dicey, agent en miss. sp.
1559-1565. Bosso, Marc-Antonio, envoyé extr. et ministre plén.
1565. Molina, Baltassare de, chargé d'affaires a. i.
1565-1569. Anguisola, Jean, comte d', envoyé ext. et ministre plén.
1570-1594. Croce, Pompejo della, env. ext. et m. plén.
1591-1593. Idiaquez, Francisco, agent en miss. spéc.
1594-1621. Casati, Alfonso (I), comte de Borgo Lavizzaro, envoyé extr.
1621-1624. Casati, Girolamo, comte de Borgo Lavizzaro, envoyé extr.
1624-1629. Rye, Marc-Claude de, seigneur de Dicey, marquis di Dogliani, chargé d'affaires a. i.
1629-1645. Casati, Carlo (I), comte de Borgo Lavizzaro ; envoyé extr.
1638. Villanueva, Girolamo, agent en mission spéciale.
1638. Cameda, Don Francisco-Maria, en miss. spéciale
1639. Saavedra Fazardo, Don Diego, en miss. spéciale.
1643. Toledo, Don Gabriele di, en mission spéciale.
1646-1667. Casati, Giovanni-Francesco, comte de Borgo Lavizzaro, envoyé extr.
1667-1681. Casati, Alfonso (II), comte de Borgo Lavizzaro, envoyé extr.
1681-1682. Arese, Giovanni-Francesco, comte de, envoyé extr.
1683-1686. Crivelli, Aenea, marquis, envoyé extr.
1686-1703. Casati, Carlo (II), comte de Borgo Lavizzaro, envoyé extr.
1703-1716. Verzuso Laurentio de, marquis Beretti-Landi, envoyé extr.
1717-1734. Cornejo, Don Felice, envoyé extr.
1734-1742. Vacant.
1742-1744. Jover y Alcazar, Don J. Blas, envoyé extr.
1744-1747. Carpintero, Don José, envoyé extr.
1747-1751. Caparosso, Miguel, secrétaire, chargé d'affaires a. i.
1751-1757. Caparosso, Manuel, secrétaire, chargé d'affaires a. i.
1757-1766. Mahony, Demetrio, comte, envoyé extr.
1766-1773. Gonzales Basecourt, Francisco, comte del Asalto, envoyé extr.
1773-1791. Vacant.
1 oct. 1791–6 avril 1815. Caamano, Don José, envoyé extr. et min. plén.
23 oct. 1815–8 avril 1817. Vallejo, Pascual, envoyé extraord. et ministre plén.
23 oct. 1815–8 avril 1817. Reding-Biberegg, Nazar de, maréchal de camp au service d'Espagne, chargé d'affaires a. i.
8 avril 1817-2 janv. 1823. Martinez de Viergol, Don Luis, ministre résident.
27 nov. 1823-3 mai 1825. Mon y del Hierro, Luis-Fernando, comte del Pinar, envoyé extr. et min. plén.
10 mars 1825-3 nov. 1825. Corpas Mendez y Chaves, Don Cecilio de, envoyé extr. et min. plén.
2 mars 1826-17 mars 1827. Alvarado, Don Felix Ramon, chargé d'affaires.
14 oct. 1827-8 juill. 1828. Alvarez de Toledo, Don José, envoyé extr. et min. plén.
8 juillet 1828-30 janvier 1839. Vacant.
30 janv. 1839-22 sept. 1843. Carnerero, Don Marino, envoyé extr. et min. plén.
22 sept. 1843-20 mai 1846. Lopez de la Torre Ayllon y Kirsmacker, Don Luis, envoyé extr. et min. plén.
20 mai 1846-18 avril 1847. Marin, Don Francisco Maria, envoyé extr. et min. plén.
18 avril 1847-4 déc. 1848. Antoine y Zayas, Don Juan d', envoyé extr. et min. plén.
4 déc. 1848-31 déc. 1849. Nebiet y Costaramon, Don José de, ministre résident.
1er janv. 1850-21 sept. 1854. Vacant.
21 sept. 1854-20 mars 1857. Estrada, Francisco de, ministre résident.
27 mars 1857-13 oct. 1859. Quinones de Leon, Cayo, marquis de San Carlos, ministre résident.
13 oct. 1859-8 sept. 1862. Rancès y Villanueva, Manuel, env. extr. et min. plén.
8 sept. 1862-1er févr. 1864. Coello de Portugal y Quesada, Diego, envoyé extr. et min. plén.
1er févr. 1864-26 oct. 1864. Garcia de Quevedo, Don José Heriberto, chargé d'affaires. Ministre résident 26 oct. 1864-1er déc. 1866.
10 oct. 1866-6 déc. 1867. Munioz y Sanchez, Jésus, marquis de Remisa, envoyé extr. et min. plén.
8 févr. 1868-9 sept. 1869. Cortina y Rodriguez, Manuel, marquis de Cortina, chargé d'affaires 9 sept. 1869-7 mars 1871, envoyé extr. et min. plén. 7 mars 1871. ministre résident.
26 juin 1873-21 sept. 1873. Martra, Carlos, envoyé extr. et min. plén.
27 août 1874-19 avril 1875. Sangro y Rueda, Malchor, comte de la Almina, chargé d'affaires.
19 avril 1875-15 mai 1876. Hoyos y de la Torre, Isidoro de, vicomte de Manzanera, envoyé extr. et ministre plén.
15 mai 1876-24 juillet 1876. Zarco del Valle, Mariano-Ramon, marquis de Zarco, envoyé extr. et min. plén. La Légation est supprimée.
25 mai 1880-19 avril 1881. Garcia Loygorri y Rizzo, Narciso, vicomte de la Vega, min. plén.; chargé d'affaires 9 oct. 1877-25 mai 1880.
19 avril 1881-7 août 1890. Sangro y Rueda, Melchor, comte de la Almina, min. plén. La légation est supprimée.
13 août 1898-14 déc. 1901. Ory, German Maria de, env. extr. et min. plén. La Légation est supprimée.
8 avril 1905-16 févr. 1907. Rica y Calvo, José de la, envoyé extr. et min. plén.
18 févr. 1907-18 mars 1908. Praty Agacino, Pedro de, marquis de Prat de Nantouillet, env. extr. et min. plén.
18 mars 1908-30 avril 1913. Alvarez y Moya, Miguel, comte de Chacon, envoyé extr. et min. plén.
30 avril 1913-19 mars 1923. Reynoso, Francisco de, envoyé extr. et min. plén.
25 juillet 1923. Palacios y Fau, Emilio de, envoyé extr. et min. plén.

La Suisse créa, en 1910, avec M. Alfred Mengotti, de Poschiavo, comme consul général et chargé d'affaires,

un consulat général de carrière à Madrid, après avoir eu depuis 1861 un consulat général honoraire dans cette ville. En 1914, le poste fut transformé en légation et M. Mengotti reçut le titre de ministre résident. Le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire lui fut conféré en 1918. M. E. Welti, ancien conseiller fédéral, avait également été accrédité comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire lors de sa mission pour le traité de commerce en 1892. Les noms des consuls généraux à Madrid sont : Paul Chapuy, 1871-1874 ; Charles Lardet, 1877-1904 ; Alfred Mengotti, 1904-1914. En outre, la Suisse a des consulats à Barcelone depuis 1874 et à Séville depuis 1865 (avec interruption). Avant cette époque, la France était chargée de la représentation et de la défense des intérêts suisses en Espagne. La colonie suisse en Espagne comprend actuellement environ 3 000 personnes. Les régions les plus recherchées sont Madrid, Barcelone, Séville, Bilbao où nos compatriotes, pour la plupart des commerçants et ingénieurs, forment des colonies très florissantes.

Des consulats d'Espagne en Suisse existent à Bâle depuis 1896, à Berne 1877, à Genève 1853, à Montreux 1908, à Saint-Gall 1904, à Zurich 1895. Le consulat de Lenzbourg (1901-1921) a été supprimé. [C. BENZIGER.]

ESPAGNIOD, ESPAGNIOL. Famille bourgeoise de Fribourg en 1385 déjà. *Armoiries* : d'or à la croix d'azur, ajourée en carré et cantonnée de quatre croissants de gueules. — 1. HANS, du Conseil des Deux-Cents 1467, des Soixante 1474, conseiller 1487. — 2. NICKLI, banneret 1465. Une maison de béguines, dans le quartier du Bourg, s'appelait *Espagnioda*. Cette famille semble s'être éteinte dans la première moitié du XVI[e] s. [RÆMY.]

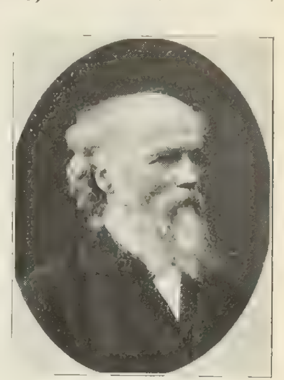
ESPENAN, ROGER de Bossost, seigneur et comte d'. Lieutenant de chevaux-légers, commandant des troupes françaises devant Porrentruy, pendant la Guerre de Trente ans (1634). — Voir Rott : *Représ. dipl.* III. [G. A.]

ESPERLING (aussi **ESPERLIN, ESPER),** JOSEPH, peintre à l'huile et à la fresque, * 1707 à Ingoldingen (Wurtemberg), † 1775 probablement à Beromünster. En 1770, il fut en compétition avec le peintre de la cour bavaroise, Sing, pour l'exécution des fresques de l'église Saint-Ours de Soleure ; en 1773, il fut chargé de peindre les tableaux d'autel. — *SKL.* [J. K.]

ESPERLING. Voir ASPERLING.

ESSEIVA, ESSEWA. Une des plus anciennes familles fribourgeoises existantes. WILLELMUS dit Essewa de Serie, donzel, est cité en 1343 ; MERMETUS et ses fils paraissent comme bourgeois de Romont en 1357. La branche principale de la famille, qui existait déjà en 1355 dans la contrée de Vaulruz, semble être originaire des communes de Maules, Rueyres-Treffayes et Romanens. Des rameaux s'établirent à Fribourg en 1611, au Crêt, puis à Fiaugères, etc., au XVIII[e] s. Les Esseiva possédèrent au XV s. la seigneurie de Treffayes, qu'ils vendirent à Charles Alex. *Armoiries* : coupé de gueules et d'argent à un lion d'or brochant, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent. — 1. PIERRE-LOUIS, du Crêt, 1738-1799, jésuite, professeur de mathématiques ; a publié entre autres *Rudimenta arithmetica, algebra et geometrica*, 3 vol. 1787. — 2. JEAN, 1784-1856, jésuite, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg, administrateur des biens de ce collège 1845, membre de la cour épiscopale. — 3. LOUIS, de Fribourg et Fiaugères, 1787-1862, commerçant, député au Grand Conseil 1856-1862, fondateur avec Frédéric Gendre de l'Association catholique suisse, soit *Pius-Verein*. — 4. JEAN, * à Fribourg 1812, jésuite, professeur à Estavayer-le-Lac, à Fribourg, à Avignon. Il partit en 1847 pour la mission de la Nouvelle-Orléans, y fut supérieur du séminaire Saint-Joseph, puis recteur du collège Saint-Charles. Il se rendit ensuite à Bombay où il fut nommé vicaire-général et secrétaire des archevêques, supérieur de la mission, aumônier des troupes anglaises aux Indes, † à Bombay le 19 février 1885. — 5. JULIEN, 1817-1893, médecin militaire dans les troupes pontificales, à Rome, jusqu'en 1855, date de son retour à Fribourg. Médecin des maisons pénitentiaires 1857, vice-président, puis secrétaire de la commission de santé 1863 ; un des fondateurs de la Ligue de la Croix, société d'abstinence, collaborateur à son organe. — 6. IGNACE, fils du n° 3, 1820-1888, conseiller communal de Fribourg 1858-1862 et 1865-1870 ; membre, puis président du tribunal de commerce, censeur et administrateur de la Banque cantonale 1870, député au Grand Conseil 1862-1886. Fondateur d'une importante maison de commerce de vin, il contribua puissamment à l'extension de la culture de la vigne dans le Valais. Il fut un des meilleurs soutiens de l'ingénieur G. Ritter et lui prêta un large concours financier pour la réalisation de son entreprise des eaux et forêts dans la ville de Fribourg. — 7. ***Pierre,*** fils du n° 3, 1823-1899, prof. d'allemand 1845, vice-chancelier d'État 1846, il fut destitué de ses fonctions à l'avènement du gouvernement provisoire de 1847. Capitaine-auditeur, puis capitaine-grand-juge dans l'armée pontificale 1849 ; fait prisonnier par les troupes piémontaises, il rentra définitivement au pays après sa captivité. Juge au tribunal cantonal 1870-1890, député au Grand Conseil, Esseiva fut un des poètes latins les plus distingués de son époque ; il obtint dix fois la médaille d'or au concours de poésie latine ouvert chaque année par l'académie néerlandaise. Une poésie sur la bataille de Castelfidardo lui valut la croix de chevalier de l'ordre de Pie IX ; sa dernière œuvre fut consacrée aux fêtes jubilaires de Léon XIII, qui lui décerna une médaille d'or. Membre de l'académie des Quirites 1865, de l'académie Tibérine 1869. Ses principaux poèmes sont : *Urania*, 1870 ; *Ad Procum satira*, 1875 ; *Pastor bonus*, 1877 ; *In mulieres emancipatas*, 1880, etc. Historien, il a publié en 1882 : *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund 1846-1861*, qui lui valut des procès retentissants. — 8. LÉON, fils du n° 6, * 1854, prêtre 1882, coadjuteur, puis chanoine de Saint-Nicolas et recteur de Saint-Maurice 1882-1902, prévôt du chapitre de Saint-Nicolas 1902, chanoine honoraire de l'abbaye de Saint-Maurice 1912, aumônier militaire 1883-1893, avocat de Saint-Pierre, chevalier de l'ordre *Pro Pontifice et Ecclesia*, protonotaire apostolique 1897, président cantonal de l'Association populaire catholique suisse, et membre du comité central. Rédacteur du *Bulletin de Pie IX*, et un des rédacteurs de la *Revue populaire* et de la *Semaine catholique*. — Voir *Regeste d'Hauterive*. — *Étr. frib.* 1889, 1894, 1900, 1904. — Dellion : *Dict.* VI, XI. — *Monatrosen* XXVIII, 200. — Brulhart : *Étude hist. sur la litt. frib.* 97, 153. — *Revue médicale* 13, 395. — *AHS* 1922, 102. — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*, 143. — *Le Chroniqueur* 1856, n° 151. — *La Liberté* 1907, n° 39. — *Helvetia sacra* II, 53. — Sommervogel : *Bibl. de la Compagnie de Jésus* III, 457. — Arch. d'État Fribourg. [G. CORPATAUX.]





Pierre Esseiva.
D'après une photographie.

ESSELIER. Famille valaisanne établie à Loèche au XV[e] s., puis répandue dans la contrée de Sierre où elle existe encore. — BARTHELÉMY, grand châtelain de Sierre 1535. — RAYMON, chanoine de Sion, 1535. — *BWG* II. — Furrer : *Statistique*. [Ta.]

ESSENTAL. Voir NESSENTAL.

ESSERT. Voir RIED.

ESSERT-PITTET (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). Com. et Vge. Localité mentionnée vers 1100, *Excertus*, dans une donation d'Ugfred de Tremelaco au couvent de Romainmôtier. Elle fit partie au XIII[e] s. de la sei-

gneurie de Belmont, passa en 1283 à Guillaume de Montfaucon, seigneur d'Échallens, et devint au XVe s. une seigneurie particulière aux mains de la famille de Baulmes. Au XVIe s., elle appartint successivement aux Colombier, aux Allinges, aux Jaquemet de Neuchâtel, aux Merveilleux et enfin dès 1573 aux Hennezel qui la possédaient encore au moment de la Révolution. Louis de Hennezel, au début du XVIe s., reconstruisit le château et l'église. Le château a été incendié au commencement du XIXe s. et remplacé par une maison bourgeoise. L'église avait remplacé une ancienne chapelle Saint-Jean-Baptiste, et fut reconstruite elle-même en 1746. Elle était filiale d'Ependes. — *DHV*. — Henrioud : *La seigneurie d'Essert-Pittet*, dans *RHV* 1909. [M. R.]

ESSERT-SOUS-CHAMPVENT (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). Localité, où l'on a trouvé les ruines d'une villa romaine, et qui fit partie de la seigneurie de Montagny jusqu'au XVIIIe s., époque où elle fut constituée par les Bernois en seigneurie particulière, que les Jeanneret de Grandson possédèrent. — *DHV*. [M. R.]

ESSERTES (C. Vaud, D. Oron. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1154, *Sartis* ; en 1218, *Sertes* ; en 1271, *Essertes*. Terre donnée au milieu du XIIe s. par le seigneur de Palézieux au couvent de Hautcrêt. Pierre de Palézieux concéda en 1273 aux hommes d'Essertes l'usage des bois du Jorat, mais à ce moment-là, il n'y avait là qu'un seul focager (famille). La localité se développa dès lors. Dépendante autrefois de Châtillens, elle fut constituée en commune en 1814. — *DHV*. [M. R.]

ESSERTINES (C. Vaud, D. Échallens. V. *DGS*). Vge où l'on a trouvé des ruines romaines et un cimetière burgonde. En l'an 1000, l'église avec son domaine et la dîme appartenaient aux chanoines de Lausanne, qui accrurent peu à peu leurs possessions, de telle sorte qu'au XIIIe s. déjà la prébende d'Essertines était l'une des principales du chapitre. Cependant, dès ce moment, le prieuré de Saint-Maire y avait la moitié de la dîme, et au XIVe s. les seigneurs d'Orbe et de Grandson y avaient encore des biens. Le chapitre de Lausanne administrait Essertines par un mayor, dont l'office était en 1213 héréditaire. En 1218, le prévôt Conon d'Estavayer y présida à un duel judiciaire concernant une affaire de vol. En 1250, le chapitre y construisit un château dont on voit les vestiges près de l'église. En 1315, le village fut dévasté par le prieur de Saint-Maire au cours d'une guerre contre l'évêque. A la Réformation, Essertines passa du chapitre aux mains de Berne, qui en fit le centre d'une châtellenie. L'église, qui ne relevait que du chapitre, tomba après la Réforme au rang de filiale de Vuarrens. — *DHV*. [M. R.]

ESSERTINES (C. Vaud, D. Rolle. V. *DGS*). Com. et Vge dépendant dès le moyen âge des seigneuries de Mont-le-Vieux et de Rolle. En 1784, un incendie y consuma 22 maisons et leurs dépendances. L'église, dédiée à saint André, fut disputé entre le couvent d'Ainay près de Lyon et celui de Saint-Jean à Genève, et resta aux mains de ce dernier. A la Réforme, elle devint filiale de celle de Gimel. Restaurée en 1908. — *DHV*. [M. R.]

ESSLINGEN (C. Zurich, D. Uster, Com. et paroisse d'Egg. V. *DGS*). Vge et Com. civile. En 860, *Ezcilinga* ; en 1315, *Eslingen*, chez les gens d'*Azzilo*, *Ezzilo*. En 860 le couvent de Saint-Gall acquit des terres à Esslingen ; elles étaient situées dans le bailliage de Grüningen et furent probablement rattachées au domaine saint-gallois de Mönchaltdorf. Les Habsbourg y devinrent aussi propriétaires de dîmes ainsi que le couvent d'Einsiedeln en 972. Le comte Jean de Habsbourg-Rapperswil vendit l'avouerie sur le domaine d'Einsiedeln, ainsi que sur Stäfa, Männedorf et autres domaines au duc Albert IV d'Autriche en 1354. Ce dernier réunit alors Stäfa, Männedorf et Esslingen au bailliage de Grüningen avec qui Esslingen passa à Zurich. En 1450 Zurich fit de Stäfa, Œtwil et Esslingen, qui étaient ses bourgeois externes, le haut bailliage de Stäfa. En 1631 le Conseil accorda aux deux hameaux d'Esslingen et d'Œtwil des biens communaux séparés. Avec Œtwil et Hombrechtikon, Esslingen constitua l'*Ennerwacht* du haut bailliage. En 1809 il fut détaché de Stäfa et réuni à la commune d'Egg. Au spirituel, Esslingen a toujours appartenu à la paroisse d'Egg. *Population* : en 1634, 89 hab. ; 1836, 651 ; 1910, 565. — Voir *Gfr.* — Largiadèr dans *Festschrift fur Paul Schweizer*. — *Mem. Tig.* — Wolli : *Gesch. der Gem. Egg.* — Bodmer : *Chronik der Gemeinde Stäfa.* — *UStGB.* — *UZ.* — *Habsburg. Urbar.* [C. B.]

ESSLINGER. Famille bourgeoise de la ville de Zurich. *Armoiries* : taillé, au 1 d'or à trois feuilles de tilleul entrelacées de sinople, au 2, fascé d'azur et d'argent de six pièces. Le nom d'Esslinger, qui se rattache à la ville impériale souabe ou à la localité zuricoise d'Esslingen, est attesté à Zurich dès le XIIIe s. Des nombreuses personnes de ce nom, venues de divers lieux, acquirent la bourgeoisie de la ville aux XVe et XVIe s. Par la suite, il y a lieu de distinguer trois familles Esslinger : I. Famille devenue bourgeoise avec ULRICH, chapelier, de Rapperswil, 1484 : éteinte probablement en 1630. — II. L'ancêtre d'une seconde lignée est — 1. HANS, chirurgien, d'Erlenbach, qui reçut la bourgeoisie en 1532 en récompense de ses soins aux blessés dans la bataille de Cappel ; médecin de la ville et douzenier de la corporation des tailleurs 1542 ; † 1er décembre 1554. — 2. HANS-RUDOLF, 1640-24 septembre 1692, pasteur de Witikon, après de longs voyages, 1668, de Kibourg 1671, de Gossau 1681, auteur d'un petit livre pour l'enseignement de l'arithmétique. — 3. JOHANN-GEORG, 1790-1837, aumônier au premier régiment de la garde en France, motiva en 1831 sa conversion à l'église catholique dans une adresse imprimée au Conseil d'église zuricois. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1840, p. 375. — Fontana : *Notice biographique.* — A cette famille appartiennent probablement aussi — 4. MELCHIOR, 3 août 1659-1734, à Berlin, chirurgien particulier des rois de Prusse Frédéric I et Frédéric-Guillaume I. — 5. BERNHARD, 15 juin 1662-septembre 1728, orfèvre, douzenier des tailleurs 1702, *Amtmann* à Winterthour 1712, propriétaire du Nidelbad ; il découvrit un gisement de tourbe situé à proximité, et travailla à répandre l'usage de ce combustible. — III. *Esslinger d'Erlenbach*, bourgeois 1572, 1578 et 1585. — De cette famille se détacha dans la seconde moitié du XVIIe s. un rameau palatin, qui s'éteignit vers 1840. — 6. DAVID, 21 décembre 1679-30 juin 1750, ancêtre de la branche *zum gelben Haus*, fabricant d'indiennes, introduisit en 1720 cette industrie à Zurich : la maison qu'il fonda subsista jusqu'en 1837. — *ZT* 1881.— 7. JOHANN-MARTIN, graveur sur cuivre, mars 1793-9 février 1841, et sa sœur — 8. ANNA-BARBARA, 6 avril 1792- 9 janvier 1868, dessinatrice, sont mentionnés dans *SKL*. — 9. MELCHIOR, 13 février 1803-1855, négociant, conseiller d'État 1846-1848. — 10. JAKOB-CHRISTOPH, 20 octobre 1811-1er mai 1871, poète. — 11. JOHANN-David, 1824-1889, premier pasteur de la paroisse nouvellement fondée d'Obfelden 1849, doyen 1884 ; auteur d'une *Denkschrift* sur la paroisse d'Obfelden. Son fils — 12. REINHOLD, 21 août 1851-24 août 1893, pasteur de Bülach 1880, publia une *Kritik der Erkenntnistheorie Ritschls.* — *NZZ* 1893, n° 244. — *TSRG* 1894. — 13. MARTIN, * 3 octobre 1842, secrétaire de direction du Crédit suisse, auteur d'une histoire de cet établissement (1907). — D'autres orfèvres des branches I et II sont mentionnés dans *SKL*. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — *AHS.* — *UZ.* — *Zürcher Steuerbücher.* — *LL.* — Wirz : *Etat.* [C. B.]



D'une famille bourgeoise de Berne on peut citer : PIERRE, originaire de Zurich, greffier 1493, † 1511. — ADRIEN, banneret 1502. — ADRIEN, du Grand Conseil 1512, greffier de 1515 à sa mort en 1526. Adversaire de la Réforme. [H. T.]

ESSO. Évêque de Coire, 849 (?) - 879. Il participa au concile national allemand de Mayence (851 ou 852) et au synode de Worms (868). — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur.* [C. J.]

ESSO. Premier abbé de Beinwil. Moine et grand cellérier à Hirschau en Souabe, il fut envoyé en 1085 par

l'abbé Guillaume avec huit frères à Beinwil, où un modeste couvent avait été fondé par quatre gentilshommes pour les y recevoir. Défrichement des forêts, activité missionnaire dans la vallée de la Lucelle et de Laufon, telles furent, d'après le chroniqueur Trithemius, les occupations de ce premier supérieur. Il mourut le 26 déc. 1133 en odeur de sainteté. [F. E.]

ESTAING, d'. Voir HUHN, WILH.

ESTAING. Voir MUROL, D'ESTAING.

ESTAVANNENS (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. Anciennes formes : *Extavanens*, 1231 ; *Extevenens*, 1404. Cette commune fit partie du comté de Gruyère jusqu'en 1555, puis du bailliage (1555-1798) et du district de ce nom. En 1388, le comte Rodolphe IV de Gruyère affranchit ses sujets d'Estavannens de la main-morte ; il leur concéda de nouvelles libertés en 1396, contre payement de 180 fl. En 1413, les habitants d'Estavannens offrirent au comte Antoine de Gruyère 60 fl. pour la dot de ses deux sœurs Catherine et Jeanne. Le gouvernement de Fribourg approuva les statuts communaux d'Estavannens en 1623, 1771, etc. L'église est dédiée à sainte Marie-Madeleine. Une chapelle existait déjà en 1423 ; Estavannens relevait alors de la paroisse de Broc ; il en fut séparé définitivement en 1578 et érigé en paroisse autonome. Registres de baptêmes dès 1615, de décès dès 1644. — Voir Hisely : *Hist. du comté de Gruyère* ; — Le même : *Monuments de l'hist. du comté de Gruyère*, dans *MDR* IX, X, XI, XXII, XXIII. — Dellion : *Dict.* V. — Kuenlin : *Dict.* I. — Stadelmann : *Études de toponymie.* [J. N.]

ESTAVAYER-LE-GIBLOUX (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. Anciennes formes : *Thasvael*, 1160 (?) ; *Staviolum sous Jublor*, 1227 ; *Estavaie subtus Giblour*, 1227 ; *Estavai li vila*, 1228. On y a découvert des débris de tuiles et des fondements de murs de l'époque romaine. Au temporel, Estavayer-le-Gibloux, qui dépendait de la seigneurie de Pont-en-Ogoz, fut incorporé successivement au bailliage de Pont ou Farvagny (1482), au district de Romont (1798), à l'arrondissement ou district de Farvagny (1803), au district de la Sarine (1848). La dîme d'Estavayer appartint aux Billens, aux Gruyère, à l'Hôpital de Notre-Dame et à la Grande Confrérie de Fribourg, etc. L'église, qui est dédiée à saint Clément, est citée dans un testament de 1227. La paroisse est mentionnée dans le pouillé de 1228. L'évêque de Lausanne y possédait, au XVe s., le droit de collation ; lors de l'érection du chapitre de Saint-Nicolas à Fribourg, cette paroisse fut incorporée au chapitre qui en devint et en est encore le collateur. L'église fut reconstruite et consacrée en 1847. *Population* : 153 hab. en 1672 ; 313 en 1920. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie.* — Dellion : *Dict.* V. — Hisely : *Monuments de l'hist. du comté de Gruyère*, dans *MDR* XXIII. — *Regeste de Hauterive.* — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

ESTAVAYER-LE-LAC (all. STÆFFIS) (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Petite ville. Anciennes formes : *Stavay*, *Stavayé*. *Armoiries* : d'argent à la rose de gueules boutonnée d'or et feuillée du même ou de sinople. Depuis la fin du XVIe s., parti de gueules, et d'argent à trois fasces ondées du premier, à la rose au naturel brochant sur le tout.



Estavayer-le-Lac. D'après un ancien plan de 1599.

Préhistoire. Sur la rive du lac existent plusieurs stations néolithiques et de l'âge du bronze. Elles ont été fouillées en 1870 et 1871 par L. Grangier et B. de Vevey. Autour de la Pierre aux Sarrasins on a trouvé des monnaies celtiques et romaines ; près d'Estavayer, en 1859, 60 monnaies romaines et dans une sépulture un bracelet de bronze. - F. Reichlen : *Archéologie frib.*

Histoire. Renaud d'Estavayer, le premier seigneur connu de cette maison, possédait la totalité de la seigneurie dans la première moitié du XIIe s. Sa descendance se divisa bientôt en trois branches qui possédèrent chacune un tiers de la seigneurie ; en 1241, Guillaume d'Estavayer se mit sous la protection de l'évêque de Lausanne, et en 1245 prêta hommage à Pierre de Savoie. Anselme d'Estavayer vendit en 1431 sa seigneurie d'Estavayer-Chenaux à Humbert, bâtard de Savoie, pour 4000 fl. de Savoie ; par cet achat, Humbert, à qui venait d'être inféodé le premier tiers

de la seigneurie, en posséda dès lors les deux tiers. Au début des guerres de Bourgogne la ville fut prise d'assaut par les Suisses le 27 octobre 1475, après un siège mémorable. Peu après elle fut remise au duc de Savoie, mais comme une partie de la ville avait été hypothéquée à l'Hôpital et à la grande confrérie de Fribourg, cette dernière ville retint le château de Chenaux, remboursa l'hypothèque et plaça un châtelain en 1485, qui, dès 1536, prit le nom d'avoyer et présida comme tel les conseils de la ville. Estavayer et le coseigneur Jean prêtèrent serment de fidélité à Fribourg en 1536. Laurent d'Estavayer, à qui appartenait le troisième tiers de la seigneurie, étant mort sans descendants, Fribourg s'empara de sa coseigneurie en 1635. Il fut ainsi l'unique possesseur d'Estavayer, qui devint le centre de l'avoyerie de ce nom. En 1350, Isabelle de Chalon, dame de Vaud, accorda des franchises à Estavayer, qui furent confirmées par le comte Vert en 1359. Les habitants de la seigneurie de Gorgier, qui furent pendant plusieurs siècles les sujets de la maison d'Estavayer, restèrent encore dans la suite dans une certaine dépendance de la ville d'Estavayer. Cette dernière conclut en 1508 une alliance défensive avec Payerne.

Bourgeoisie. Le 24 mai 1715, le Conseil décida de créer, à côté de la bourgeoisie ordinaire ou grande bourgeoisie, une petite bourgeoisie dont pouvaient faire partie, pour un prix très modique, les artisans, manœuvres et personnes peu fortunées. Ces nouveaux bourgeois ne pouvaient pas être appelés à remplir les charges de conseiller, banneret, justicier, etc. Un grand nombre de familles furent admises dans cette bourgeoisie qui subsista, totalement distincte de la première, jusqu'en 1798. Le Conseil était composé de 18 personnes, 6 par coseigneurie ; il fut réduit à 12 par Fribourg en 1536. En 1576, on l'augmenta de trois adjoints qui prirent, en 1590, le titre de banneret.

Paroisse. L'existence de la paroisse d'Estavayer est attestée en 1228, bien qu'elle soit certainement beaucoup plus ancienne. Elle était autrefois desservie par un clergé de 14, puis de 6 ecclésiastiques, nommés par le Conseil, à la tête duquel était un doyen. Du doyenné dépendaient les paroisses d'Estavayer, Morens, Bussy, Lully, Rueyres, Nuvilly, Montbrelloz, Aumont, Font, Cheyres, Vuissens, Murist, Montet et Surpierre. L'église actuelle, dédiée à saint Laurent, fut commencée probablement au XIV[e] s., mais sa construction ne prit fin qu'au XVI[e] s. La dîme appartenait à l'évêque de Lausanne en 1328. La chapelle de Rive a été fondée en 1464. Au moment de la Réformation, l'église d'Estavayer acquit en 1530 quatre superbes antiphonaires de la collégiale de Berne.

Couvents et maisons religieuses. C'est en 1316 que s'établirent à Estavayer plusieurs religieuses de l'ordre de saint Dominique, venues de Chissiez près de Lausanne. Ce couvent, qui s'agrandit considérablement dans le cours des siècles, occupe toujours l'emplacement de l'ancien château dit de Savoie. Plusieurs autres maisons de sœurs ursulines, de frères de la Doctrine chrétienne, de Pères minimes et de jésuites existèrent plus ou moins longtemps à Estavayer, dès le XVII[e] s. jusqu'en 1847. Au XIV[e] s. des béguines y étaient établies.

Édifices. La ville a eu trois châteaux : le vieux château, sur la place de Moudon, qui disparut de bonne heure ; le château dit de Savoie, construit en 1375, où se trouve actuellement le couvent des dominicaines, et le château de Chenaux qu'incendièrent les Confédérés en 1475. Les remparts datent du XIII[e] s. Estavayer avait quatre portes : celles d'Outrepont, des Religieuses, de Voucheret et de Grandcour (actuellement du Camus) L'hôpital est cité en 1339.

Population : 1865, 1384 hab. ; 1920, 1958. — Voir Grangier : *Annales*. — Dellion : *Dict*. — Kuenlin : *Dict*. — *FA* 1892. — R. de Henseler : *Familles staviacoises*. — A. Naef : *Les fortifications d'Estavayer*, dans *AF* 1913. — Adrien Dombigney : *Le monastère d'Estavayer*. [H. V.]



Estavayer-le-Lac vers 1860. D'après un dessin inédit à la plume, non signé.

ESTAVAYER, d', de STAVAY (all. VON STÆFFIS). Famille de dynastes qui tire son nom de la ville d'Estavayer-le-Lac. Le premier membre connu est LAMBERT, vivant dans la première moitié du XI[e] s. La descendance est certaine depuis RENAUD cité de 1118 à 1158, qui serait fils d'un ROBERT, † à la prise de Jérusalem en 1099. La famille d'Estavayer posséda la seigneurie de ce nom, que ses membres détenaient à titre de coseigneurs, ainsi que des droits seigneuriaux sur les villages de Mollondin, Montet, Cully, Cugy, Font, Forel, Bussy, Mézières, etc. Elle tenait aussi la seigneurie de Gorgier de-



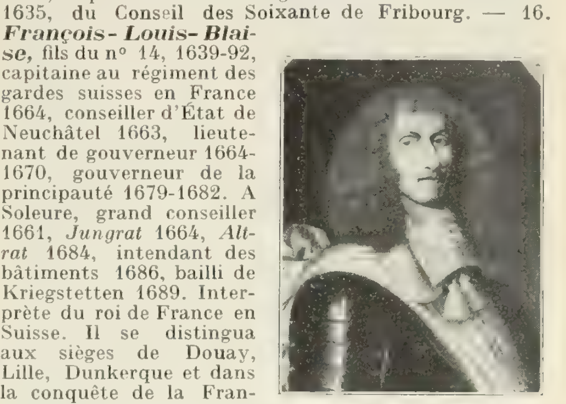
puis une époque inconnue, avec des droits sur le prieuré de Bevaix, sur Cortaillod et jusqu'à Colombier (Neuchâtel). On croit que la famille de Colombier se rattachait à celle d'Estavayer. Une branche de la famille s'établit à Salins à la fin du XIII[e] s. *Armoiries* : palé d'or et de gueules de six pièces à une fasce d'argent brochant sur le tout, chargée de trois roses de gueules. Certaines branches, telles que celles des Estavayer-Chenaux, Font, Gorgier, Montagny ont apporté des variantes à ces armes. La famille s'éteignit en 1851 en la personne de Françoise, alliée Vallier, de la branche de Mollondin. Ses archives, qui passèrent en mains de la famille de Glutz, furent acquises en 1919 par les Archives de l'État de Neuchâtel.

I. *Branche aînée.* — 1. JEAN, fils de Renaud précité, seigneur de Bussy, partit pour la Terre sainte en 1147 avec Amédée II de Savoie. — 2. CONON, chanoine de Lausanne 1200, prévôt 1202, † 12 août 1243 ou 1244. Il est le rédacteur d'un *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, commencé en 1228, qui a été publié dans *MDR* VI. — Reymond : *Dignitaires*. — 3. GUILLAUME, † après 1347, prévôt de Lausanne 1330-1339, puis doyen de Neuchâtel. — 4. ALEXIE, abbesse de la Maigrauge en 1383. — 5. LOUIS, † vers 1463, chambellan du duc de Savoie. — 6. ***Jean,*** fils du n° 5, chevalier, seigneur de Bussy, Mézières, etc., bailli de Vaud 1489-1512, gouverneur et capitaine du comté de Marle en Picardie pour Jacque de Savoie 1484, de Ham (Picardie) pour le même, 1486. Il fit partie de la députation envoyée en 1477 par Jacques de Savoie, comte de Romont à Berne et Fribourg, qui s'étaient emparés de ses terres, pour leur demander la restitution de celles-ci ; tuteur et conseiller de la duchesse Blanche de Savoie 1490 ; inspecteur général dans le marquisat de Montferrat pour Philibert de Savoie. Il fut député en 1506 à la Diète de Baden par Charles III de Savoie à propos du conflit avec le Valais et chargé en 1512, avec d'autres, de renouveler l'alliance de la Savoie avec les Confédérés. — 7. CLAUDE, frère du n° 6, commandant d'Estavayer, fut tué dans la défense de cette ville contre les Suisses 1475. — 8. PHILIPPE, fils du n° 7, seigneur de Mollondin, Cugy, Mézières, Grandcour, etc., chevalier, épousa en 1484 Charlotte de Luxembourg. Bourgeois de Fribourg 1506. Il était au service du duc Charles de Savoie qu'il accompagna au siège de Saluces 1485. — *RHV* 1922, p. 51. — 9. JEAN, fils du n° 8, seigneur de Mollondin, Aumont, Montet, Lully, Cugy, etc., gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi de France vers 1529, chambellan du duc de Savoie. Fit partie de la députation chargée du renouvellement d'alliance de la Savoie et de Fribourg en 1529, † 1547. — La branche aînée s'éteignit en 1635 avec LAURENT.

II. *Branche d'Estavayer-Bussy.* — 10. JEAN-BAPTISTE, fils du n° 9, donzel, seigneur de Bussy, se fixa à Moudon et devint protestant, † vers 1597. — 11. PIERRE, fils du n° 10, 1592-1634, donzel, banneret et lieutenant baillival à Moudon. Plusieurs de ses descendants remplirent à Moudon les fonctions de boursier, banneret et lieutenant baillival. Ils possédaient les seigneuries de Bussy, Mézières et Forel sur Lucens, ainsi qu'à Moudon le « château d'Estavayer ». Le dernier de la famille fixé dans cette ville fut SAMUEL, 1681-1707, seigneur de Forel, qui prit du service en Hollande.

III. *Branche d'Estavayer-Mollondin (Stavay-Mollondin)* (all. VON STÆFFIS-MOLLONDIN). — 12. PHILIPPE, fils du n° 9, seigneur de Mollondin, Aumont, Montet, Lully, etc. Par sa femme, Barbe de Diesbach, il acquit la seigneurie de Grandcour. † 1579 à 35 ans. — 13. PHILIPPE, fils posthume du n° 12, 1580-1618, bourgeois de Soleure 1607, capitaine et receveur de Colombier (Neuchâtel) 1614. — 14. ***Jacques,*** 1601-1664, fils du n° 13, contrôleur extraordinaire des guerres pour la France dans la Valteline 1624, secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Soleure 1624-1648, chargé de missions dans le Valais et la Suisse catholique 1625-1627. Châtelain du Landeron et conseiller d'État de Neuchâtel 1628, capitaine et lieutenant de Neuchâtel 1643, gouverneur de la principauté de Neuchâtel pour Henri II de Longueville 1645-1664. A Soleure, membre du Grand Conseil 1642, *Jungrat* 1648, *Altrat* 1652. Il leva en 1630 une compagnie pour le service de France, régiment d'Affry, et en 1635 une autre pour le rég. Greder qui servit sous Rohan dans les Grisons ; se signala à Morbegno. Colonel d'un régiment de son nom 1635, assista aux sièges de Landrecy, Ivry, Saint-Omer, Thionville, etc. et à la bataille de Rocroy (1643); maréchal de camp 1645. Il remit cette année-là son régiment à son frère Laurent, ne conservant que sa compagnie aux gardes suisses, levée en 1639. — Voir Rott : *Représ. diplomatique* III-VI. — May de Romainmotier : *Hist. mil. de la Suisse* VI, 188. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel*. — *La Ch.-de-Fonds, son passé et son présent*, 83. — 15. PHILIPPE, frère du n° 14, seigneur d'Aumont, 1602-1654, capitaine dans le régiment de son frère aîné 1635, du Conseil des Soixante de Fribourg. — 16. ***François-Louis-Blaise,*** fils du n° 14, 1639-92, capitaine au régiment des gardes suisses en France 1664, conseiller d'État de Neuchâtel 1663, lieutenant de gouverneur 1664-1670, gouverneur de la principauté 1679-1682. A Soleure, grand conseiller 1661, *Jungrat* 1664, *Altrat* 1684, intendant des bâtiments 1686, bailli de Kriegstetten 1689. Interprète du roi de France en Suisse. Il se distingua aux sièges de Douay, Lille, Dunkerque et dans la conquête de la Franche-Comté. Conseiller et fougueux partisan de la duchesse de Nemours, il fut remplacé comme gouverneur en 1682 par d'Affry, lorsque la curatelle de l'abbé d'Orléans fut remise au prince de Condé. Il abandonna alors définitivement Neuchâtel et partagea son temps entre Soleure et Barberêche, qui devint un lieu de pèlerinage pour les partisans de la duchesse de Nemours. — 17. FRANÇOIS-HENRI, fils du n° 16, prit le premier le titre de seigneur de Barberêche, 1673-1749, conseiller d'État et lieutenant de gouverneur à Neuchâtel 1694, gouverneur de la principauté 1699-1707. A Soleure, grand conseiller 1690, *Jungrat* 1702, bailli de Buchegg 1708, *Altrat* 1715, (*Vennerhandel* 1722), conseiller secret 1740. — 18. FRANÇOIS-PIERRE-LOUIS, fils du n° 16, dit le chevalier de Mollondin, 1681-1736. Entra à 18 ans au service de France, 1[er] lieutenant de la compa-


Jacques d'Estavayer en 1635. D'après un tableau à l'huile au Mus. hist. de La Chaux-de-Fonds (auteur inconnu).


François-Louis-Blaise d'Estavayer. D'après un tableau à l'huile (auteur inconnu).


François-Henri d'Estavayer en 1705. D'après un portrait à l'huile de H. Rigaud. Au Musée de Neuchâtel.

gnie générale des gardes suisses 1703, capitaine d'une demi-compagnie 1709, d'une compagnie 1716, chevalier de Saint-Louis 1716, grand conseiller à Soleure 1701. — 19. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE, petit-fils du n° 17, 1753-1787, baron d'Estavayer, seigneur de Mollondin et de Barberêche, du Grand Conseil de Soleure 1781, *Jungrat* 1786. Dernier de la ligne masculine. Il laissa deux filles, Marie-Louise-Charlotte, 1778-1844, alliée de Roll, et Françoise, 1779-1851, alliée Vallier, en qui s'éteignit la famille.

IV. *Branche d'Estavayer-Montet* (all. VON STÆFFIS-MONTET). — 20. LAURENT, fils du n° 13, 1608-1686, chevalier, seigneur de Montet, lieutenant au service de France 1630, capitaine 1635, reprit en 1645 le régiment de son frère Jacques et une compagnie des gardes suisses, colonel du régiment des gardes suisses et maréchal de camp 1656, grand conseiller à Soleure 1657. Prit dès 1664 le titre de seigneur de Mollondin. — 21. ***Jacques-François***, 1642-1714, fils du n° 20, capitaine aux gardes suisses 1679, capitaine de Colombier 1680-1682, gouverneur de la principauté de Neuchâtel 1694-1699, capitaine du château de Valangin 1694, du Grand Conseil de Soleure 1663, *Jungrat* 1684, intendant des bâtiments 1686, *Altrat* 1693, bailli de Kriegstetten 1704, de Bucheggberg 1708, membre du Conseil secret 1713. Zélé partisan de la duchesse de Nemours dans sa lutte contre le prince de Conti, il fut destitué de sa place de gouverneur sur l'ordre de Louis XIV. La duchesse de Nemours lui fit une pension de 4000 fr. — 22. OURS-PIERRE, fils du n° 21, 1675-1719, officier au service de France, du Grand Conseil de Soleure 1696, lieutenant du gouverneur et premier conseiller d'État à Neuchâtel 1700-1707, bailli de Gösgen 1708, *Jungrat* 1715. — 23. FRANÇOIS-JACQUES fils du n° 23, 1712-1786. Entra au service de France 1729, capitaine 1743, chevalier de Saint-Louis 1745, brigadier des armées du roi 1748, maréchal de camp 1762. Il quitta le service en 1763 et se retira à Soleure où il était du Grand Conseil depuis 1736. Dernier de sa branche, il a laissé de grandes fondations en faveur d'établissements de bienfaisance.


Jacques-François d'Estavayer en 1690. D'après un tableau à l'huile de J. Guynier.

V. *Branche d'Estavayer-Lully.* — 24. OURS, fils du n° 13, chevalier, seigneur de Lully, 1610-1678, capitaine dans le régiment de son frère Jacques 1635, au régiment des gardes suisses 1638, capitaine et châtelain du Val-de-Travers 1651, conseiller d'État à Neuchâtel 1657, gouverneur de la principauté 1664-1670, bourgeois de Fribourg, inspecteur d'Estavayer et de Surpierre 1655, du Petit Conseil de Fribourg 1664. — 25. HENRI-FRANÇOIS, fils du n° 24, 1649-1703, capitaine de Colombier, puis conseiller d'État à Neuchâtel 1694. — 26. FRANÇOIS-JOSEPH, 1650-1705, fils du n° 24, page du roi de France 1667, lieutenant, puis capitaine aux gardes suisses 1685, chevalier de Saint-Louis 1705. Capitaine et châtelain du Val-de-Travers 1680-1682. — 27. JACQUES-PHILIPPE, fils du n° 24, 1653-1737, capitaine et châtelain du Val-de-Travers 1694-1707, conseiller d'État à Neuchâtel 1705-1707, du Conseil des Soixante de Fribourg, bailli de Bulle 1712. A la mort de la baronne d'Achey, il revendiqua la seigneurie de Gorgier, du chef de sa grand'mère Élisabeth de Neuchâtel, contre Gabriel-Philibert de Grammont qui l'emporta (1718-1721). — 28. JEAN-LAURENT, fils du n° 24, * 1658, baron de Grandcour et seigneur de Chevroux du chef de sa femme Jeanne-Marie-Anne de Diesbach, du Grand Conseil de Fribourg 1690, capitaine de Colombier 1694. — 29. LAURENT, fils du n° 26, 1685-1743, dernier de sa branche. Capitaine aux gardes suisses 1708, chevalier de Saint-Louis 1706, brigadier des armées du roi 1734, maréchal de camp 1738, grand'croix de Saint-Louis 1743. Il quitta le service en 1742 et se retira à Fribourg où il était du Conseil des Soixante. — 30. MARIE-BEATRIX-AGATHE, en religion *Fidèle*, fille du n° 29, 1711-1786, supérieure du couvent de la Visitation à Fribourg. — 31. MARIE-BARBE-LOUISE, fille du n° 29, * 1718, en religion *Séraphine*, sous-prieure à Magdenau en 1761.

VI. *Branche française*, sieurs de Molinons. — 32. FRANÇOIS, fils du n° 8, céda sa part de la coseigneurie de Mézières à son frère aîné et s'établit en Picardie où il succéda dans les biens de sa mère. Écuyer du roi de France 1540-1553, capitaine de 50 h. d'armes sous Henri II. — 33. CLAUDE, fils du n° 32, seigneur d'Estavayer, gentilhomme ordinaire du roi de France, colonel des légions de Picardie 1563. Il est l'auteur d'une branche francaise, à laquelle se rattache — 34. JEAN-LOUIS, dit le baron d'Estavayer, 1746-1823, sieur de Molinons et de Tabarly. Au moment de la Révolution française il se réfugia en Suisse et fut accueilli à Soleure et à Berne par Nicolas-Frédéric de Mulinen. Il se consacra à des études généalogiques qui comprennent environ cinquante volumes mns, laissés à la famille de Mulinen. Ont paru de lui : *Généalogie hist. de la maison de Vigier*, 1797, et *Hist. gén. de la maison de Joux*, dans *Mémoires de l'Académie de Besançon* III, avec une notice sur l'auteur.

VII. *Branche de Chenaux-Gorgier.* Issue de Guillaume, frère du n° 2. Elle posséda la seigneurie de Chenaux et dans le comté de Neuchâtel, celle de Gorgier. — 35. GIRARD, acquit de Pierre de Vaumarcus, en 1282, l'avouerie de Vermondins et de Pontareuse (Boudry), et la pêche de l'Areuse. Ces droits furent vendus par son fils Rollin au comte de Neuchâtel en 1313. — 36. GUILLAUME, frère du n° 35, neveu d'Othon de Grandson qu'il suivit en Angleterre. Chanoine de Glocester 1289, de Lincoln 1289, archidiacre de Lincoln, chanoine de Lausanne 1291, de Genève et Wellsen 1308, de Reims 1313. † 1326. En 1316, il donna sa maison à Estavayer aux dominicaines de Chissiez pour faciliter le transfert du couvent dans la ville. — Reymond : *Dignitaires.* — 37. RENAUD, châtelain de Romont en 1305 pour Louis de Savoie. — 38. PIERRE, frère du n° 35, bailli épiscopal de Lausanne, président du Conseil de l'évêque en 1313, † vers 1321. — 39. ARTHAUD, devint seigneur de Gorgier à la suite d'un partage en 1337. Il avait aussi des droits à Cortaillod et dans les paroisses de Saint-Aubin, Bevaix et Pontareuse. Il était vassal de son frère — 40. PIERRE, coseigneur de Cortaillod, baron de Gorgier, qui se plaça en 1340 sous la suzeraineté de Louis II de Savoie, et en 1344 devint homme-lige du comte de Neuchâtel. En 1356, il prit parti pour Henri de Montfaucon contre Louis de Neuchâtel, pénétra dans la ville de Neuchâtel de nuit, pilla plusieurs maisons et emporta des prisonniers. Il fut condamné par la cour des pairs à perdre son fief de Gorgier, qui resta au comte de Neuchâtel jusqu'en 1378. — 41. ANSELME, vendit en 1431 à Humbert, bâtard de Savoie, la coseigneurie d'Estavayer ou châtellenie de Chenaux pour 4000 fl. — 42. JACQUES, fils du n° 41, seul seigneur de Gorgier en 1432, vendit deux ans plus tard toutes les terres qu'il possédait entre l'Areuse et Vaumarcus à Jean de Neuchâtel-Vaumarcus, pour 1100 florins d'or. † avant 1460. — Matile. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel.* — Boyve : *Annales.* — Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IIe série, *Le district de Boudry*, p. 743.

VIII. *Divers.* — 43. JEAN, abbé de Montheron 1362-1366, de même que — 44. NICOLAS, abbé 1387-1390. — Reymond : *L'Abbaye de Montheron.* — 45. GUILLAUME, bailli de Vaud 1394-1395. — 46. ***Gérard***, † vers 1420, seigneur de Cugy, accusa en 1396 Othon de Grandson d'avoir participé à l'empoisonnement du comte rouge, Amédée VII de Savoie, et d'avoir fait tuer Hugues de Grandson, son cousin. Un duel judiciaire s'ensuivit le 7 août 1397 à Bourg-en-Bresse où Othon de Grandson fut tué. Gérard d'Estavayer est châtelain de Grandcour en 1393 et lieutenant de cette seigneurie et de celle de Cudrefin en 1394. Après sa victoire sur Othon de Grandson, il fut mis en possession du château et de la châtellenie

de Grandcour, qui appartenaient au premier, pour le récompenser de sa valeur et des frais faits pour son duel. Mais en 1403 Grandcour était donné à Humbert, bâtard de Savoie. — P.-E. Martin : *Un document inédit sur le duel d'Othon de Grandson et de Gérard d'Estavayer 1397*, dans *ASG* 1910. — E. Cornaz : *Quelques renseignements inédits sur Othon de Grandson*, dans *RHV* 1916. — Guichenon : *Hist. gén. de la maison de Savoie* IV. — G. Carbonelli : *Gli ultimi Giorni del Conte Rosso*, dans *Bibl. della soc. storica subalpina* LXVI. — Bruchet : *Ripaille*. — 47. CLAUDE, fils d'Antoine, seigneur de Villargiroud, * vers 1475-1480, chanoine de Lausanne 1498, abbé de Hautecombe 1505, évêque de Belley 1508, prit part au concile de Latran 1512, conseiller du duc de Savoie, chancelier en 1514 de l'ordre du Collier, qui devint en 1518 l'ordre de l'Annonciade. Abbé du Lac-de-Joux 1519, prévôt de Lausanne 1520-1530, prieur de Romainmôtier 1521, † 28 déc. 1534. — Voir *LL*. — Grangier : *Annales d'Estavayer*. — De Montet : *Dictionnaire*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. de Pury : *Les possesseurs de Barberêche*, dans *AF* 1914. — *AHS* 1895, p. 21 ; 1911, p. 182. — Reymond : *Dignitaires*. — Jean-Louis d'Estavayer : *Généalogie de la maison d'Estavayer* (mns. dans la famille de Mulinen à Berne). — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M. et v. V.]

ESTELLAY. Voir LESTELLAY.

ESTERMANN. Famille lucernoise, établie surtout à Root et dans les environs de Münster. *Armoiries* : de gueules à une porte en lattes *(Ester*, voir *SI*, sous *Esch-Tor)* de sable, accompagnée en pointe de trois monts de sinople et en chef d'une étoile d'or. — 1. ULRICH, curé de Root 1419, chanoine à Soleure 1424-1430 ; mourut curé de Cerlier. — 2. BALTHASAR, chapelain, chroniqueur et maître d'école à Rain 1753-1771. — 3. ANDREAS, d'Eschenbach, capitaine au service étranger 1819. — Voir Estermann : *Pfarrei Rickenbach*, p. 275. [P.-X. W.]

ESTÉVENENS (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Vuisternens-devant-Romont. Il appartint primitivement aux comtes de Gruyère, passa à la Savoie en 1274, à la maison de Châtillon en 1341, aux seigneurs de Corbières et en 1363 à François de Combremont. La seigneurie d'Estévenens devint aux XIVe et XVe s. la propriété des Dompierre, puis des Bussy. La commune, sous la suzeraineté des comtes de Savoie jusqu'au milieu du XVIe s., était régie par le coutumier de Vaud. Elle fit ensuite partie du bailliage, puis du district de Romont jusqu'en 1848, et de celui de la Glâne dès cette date. Statuts communaux 1807, 1841. — *ASHF* VII, IX, X. — Dellion : *Dict.* XII. — *MDR* XXIII. — Kuenlin : *Dictionnaire*. — *Regeste d'Hauterive*. — Archives d'État Fribourg. [G. CORPATAUX.]

ESTHONIE. Le 22 avril 1921, l'état d'Esthonie a été reconnu *de jure* par la Suisse. L'agence consulaire à Reval, qui avait été érigée en 1919, fut transformée en 1922 en un consulat honoraire. M. Karl Menning, chargé d'affaires d'Esthonie à Berlin, est aussi accrédité depuis le 13 juin 1921 en Suisse. La colonie suisse en Esthonie compte environ 200 personnes, dont la plupart sont des agriculteurs. [Bzr.]

ESTIENNE, ÉTIENNE. Célèbre dynastie d'imprimeurs issue d'Henri, † 1520, venue de Paris à Genève où elle fut admise à la bourgeoisie en 1556. *Armes* : de gueules au crampon d'argent. — 1. ROBERT, 1503-1559, collabora d'abord avec le second mari de sa mère, Simon de Collines, et publia avec lui une édition latine du Nouveau Testament en 1523. En 1539, il se réfugia à Genève auprès de son beau-frère Conrad Badius, puis fonda une imprimerie qui devint florissante et se spécialisa dans les écrits religieux. — 2. HENRI, 1528-1598, fils du n° 1, le plus célèbre des membres de cette famille. Après avoir voyagé, il fonda une imprimerie à Genève en 1557, distincte de celle de son frère. A la suite de la publication de son *Thesaurus linguae græcae*, ses ressources personnelles étant épuisées, son imprimerie déclina. Il quitta Genève après des démêlés avec le Consistoire, voyagea, puis se fixa auprès de son gendre Casaubon, à Montpellier, où il mourut. — 3. FRANÇOIS, * 1540, frère du précédent, s'associa avec ses beaux-frères Jean et Étienne-Anastase et dirigea avec eux une imprimerie à Genève de 1562 à 1582, date à laquelle il alla s'établir en Normandie, où il mourut. — 4. PAUL, * 1566, fils du n° 2, seconda son père dans ses travaux, membre du Conseil des Deux-Cents en 1597. Compromis dans le procès qui suivit l'Escalade, il s'enfuit à Paris. Revenu à Genève en 1620, il vendit son imprimerie aux frères Chouet et se retira à Paris où il mourut. — Voir *France protestante*. — Galiffe : *Not. gén.* III. — Gaullieur : *Études sur la typographie genevoise*. — Renouard : *Annales de l'imprimerie des Estienne*. — Mns. Dufour, aux Arch. de Genève. [H. F.]





Robert Estienne.
D'après une gravure sur bois des *Vrais portraits* de Th. de Bèze (Coll. Maillart).

ESTOPPEY, DAVID, * à Genève en 1862. Peintre paysagiste fortement influencé par l'école impressionniste. Il est aussi l'auteur de nombreux dessins, de caricatures politiques, d'illustrations pour ouvrages de luxe On lui doit notamment les aquarelles en couleurs du recueil *L'Armée suisse*. — Voir *SKL*. — *GL* 15 avril 1895. — *Studio*, sup. 1900-1901. [H. F.]

ESTOPPEY. Famille bourgeoise de Trey près Payerne (Vaud), dès 1450. — 1. CHARLES, 1821-1888, avocat, juge de paix de Payerne 1845-1846, juge cantonal 1862-1866 et 1873-1874, conseiller d'État 1866-1873 et 1874-1888 ; conseiller national 1852-1867, conseiller aux États 1867-1888. Élu conseiller fédéral en 1875, à la place d'Eugène Borel, il refusa et fut remplacé par Numa Droz. — 2. ALFRED, * 22 avril 1863, fils du n° 1, avocat à Lausanne, juge cantonal dès 1891, collaborateur à diverses revues juridiques. [M. R.]

ESTRANGE. Voir LESTRANGE.

ESTRICH. Famille notable de Saint-Gall aux XIVe et XVe s., originaire de Lichtensteig et bourgeoise de Wil et de Saint-Gall. *Armoiries* : de gueules à la tête de bélier d'argent. — 1. ULRICH, avoyer de Wil 1405-1413. — 2. HANS-ULRICH, de Wil et de Saint-Gall, probablement fils du n° 1, propriétaire de la dîme de Höchst, du Kelnhof et du bailliage de Niederbüren, de la régale des sels de Wil, du château de Neu-Ramswag et des biens qui en dépendaient, entre autres des fiefs conventuels saint-gallois. — 3. ELSBETH, dame de Niederbüren en 1436. La famille s'éteignit en la personne de sa fille. — Voir *UStG*. — Sailer : *Chronik von Wil*, p. 251. — Hartmann (mns à la Bibl. de la ville): *Ausgestorb. St-Gall. Geschlechter*. [Bt.]

ÉTAGNIÈRES (C. Vaud, D. Échallens. V. *DGS*). En 1202, *Estanneres*. Vge où l'on a trouvé des ruines romaines. Il dépendait au moyen âge de la seigneurie d'Échallens. En 1403, Jean de Compeys le tenait en fief des Chalon, seigneurs d'Échallens. En 1518, le comte de Gruyère le possédait et le vendit aux villes de Berne et de Fribourg. D'autres seigneurs, le chapitre de Lausanne et l'abbaye de Montheron, y avaient aussi

des droits. Étagnières dépendait de la paroisse d'Assens ; sa chapelle, dédiée à saint Laurent, est mentionnée en 1404. Le chœur reconstruit en 1762, est resté affecté au culte catholique. La nef fut reconstruite en 1640 et a servi dès lors et sert encore aux deux cultes. — *DHV*. [M. R.]

ÉTAMPES DE VALANÇAY, JEAN **d',** 1596-1671, diplomate français, conseiller d'État, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi. Après le traité du 26 mars 1637 entre les III Ligues grisonnes et l'Autriche et l'Espagne, il fut envoyé à Coire, avec Guébriant, dans le but de sauver la situation de la France dans les Grisons. Ses efforts furent inutiles. Quelques mois plus tard Rohan et ses troupes devaient abandonner le territoire des III Ligues. — Sprecher : *Kriege und Unruhen* II, 236. — Rott : *Repr. diplom.* V. [L. J.]

ÉTAT CIVIL. C'est l'Église chrétienne qui a jeté la première les bases de l'état civil. Tandis que sous les Romains on rencontre un premier vestige d'état civil dans l'obligation d'annoncer la naissance d'un enfant au *praefectus aerarii Saturni*, l'Église, en procédant à l'inscription du baptême, avait pour but de connaître les membres de la communauté chrétienne. Les inscriptions dans les registres de paroisse étaient primitivement destinées à conserver le souvenir d'actes religieux, baptêmes ou mariages. Elles n'avaient pas pour but de préciser l'état des personnes, soit la position de celles-ci vis-à-vis de leur famille : filiation, mariage ou absence de mariage, naissance, décès, origine, etc. Ces précisions ont été apportées dans la suite, par l'Église déjà, puis, d'une manière très complète, au XIXe s., lorsque l'état civil ayant été laïcisé, la tenue des registres fut enlevée aux ecclésiastiques et confiée à des officiers d'état civil.

Avant la Réforme. Des registres de baptêmes durent exister très tôt. Hincmar, archevêque de Reims, déclara au concile de Soissons (853) que, en vertu de la loi ecclésiastique, les affaires de l'Église devaient être mises par écrit ; celui qui demandait à être baptisé devait donc donner son nom. On ne connaît aucune liste de baptêmes du temps d'Hincmar. Les plus anciens registres de paroisse qui nous ont été conservés se trouvent en Italie : Sienne 1379, Florence 1450, etc.

En Suisse, on peut remonter dans ce domaine jusqu'à la fin du XVe s. Un registre de baptêmes de l'église Saint-Germain et Saint-Pierre, de Porrentruy, commence le 26 déc. 1481 ; celui de l'église Saint-Théodore, au Petit-Bâle, en 1490. Ces documents ne sont pas dus à l'initiative des curés de Porrentruy ou du Petit-Bâle, mais à des ordonnances des organes diocésains. Ces organes, l'évêque ou le synode diocésain, ont signé au XVe s. des édits concernant la tenue des registres de paroisse, dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Dans le diocèse de *Coire*, l'évêque Henri IV ordonna en 1490 de tenir des registres de baptêmes. Une disposition semblable pour l'évêché de *Constance* ne nous est pas connue ; cependant l'existence du registre prémentionné du Petit-Bâle, qui se rattachait à Constance, permet de supposer qu'une telle décision avait été prise. Porrentruy relevait au spirituel de l'archevêché de Besançon ; au début du registre de 1481, le curé a transcrit une ordonnance de l'archevêque, Charles de Neuchâtel, disant : A l'avenir les curés de paroisse devront posséder un livre ou registre dans lequel ils inscriront jour après jour et mois après mois, les noms des enfants baptisés, ceux de leurs parents et des parrains et marraines. En 1460, l'évêque de *Sion* recommanda « de soigner les livres de l'Église » ; on ne sait pas si cette recommandation s'appliquait à des registres de baptêmes. Dans le diocèse de *Lausanne*, on a signalé que le dernier curé du Locle, Étienne Besancenet, aurait relevé sur un cahier, qui n'existe plus, les baptêmes et mariages célébrés au Locle de 1520 à 1533 (*Étrennes neuch.* I, 124). Une ordonnance de l'évêque Sébastien de Montfalcon, de 1522, prescrit aux curés de noter dans un livre les enfants baptisés avec les noms des parrains et marraines. Dans les cantons de *Zurich* et de *Thurgovie* quelques registres de baptêmes ont été ouverts peu avant la Réforme : Affeltrangen (1521), Stammheim (1524), Grossmünster de Zurich (1525), Hinwil (1525). Sauf le cahier de Besancenet, on ne connaît avant la Réforme que l'existence de registres de baptêmes, et aucune autre mention ne nous est parvenue que des registres de mariages ou de décès aient existé.

Après la Réforme. A. *Dans les cantons protestants.* Un des premiers soins des cantons réformés fut d'ordonner l'ouverture de livres de paroisse. En 1526, le Conseil de Zurich prescrit à tous les pasteurs du canton de tenir des registres pour les baptêmes et les mariages. Cette décision, qui relevait non plus de l'autorité ecclésiastique, mais des pouvoirs civils, donnait à la tenue des registres de paroisse un caractère légal. Les inscriptions dans ces derniers n'eurent dès lors plus pour but unique de dresser la liste des membres de l'église, mais aussi d'établir l'état civil des personnes. L'exemple de Zurich fut suivi par Berne en 1528 et par Neuchâtel en 1541. Vers le milieu du XVIe s., dans toutes les paroisses protestantes, les registres de naissances et de mariages ont dû être introduits ; toutefois, ils ne nous ont pas tous été conservés. La tenue de ces registres, confiée aux pasteurs, présente de grandes variétés dans la rédaction, et souvent des négligences. Quoiqu'on connaisse peu de registres du XVIe s., il ne faut pas conclure à leur inexistence ; bon nombre d'entre eux ont été détruits, intentionnellement ou non. Les registres de Berne commencent en 1530, quoique l'ordonnance soit de 1528. Dans le canton de Neuchâtel, les registres les plus anciens, ceux de Cornaux, datent de 1562. Pendant des siècles, la tenue des livres de paroisse resta ce que l'avait faite la Réformation.

Des registres de décès apparaissent au XVIIe s. ; ils sont confiés, non plus au pasteur, mais à un fonctionnaire : instituteur, marguillier ou hospitalier. Au milieu du XVIIIe s., des édits furent promulgués dans divers cantons sur la tenue des registres ; des indications furent données aux pasteurs sur la manière d'inscrire les naissances, mariages et décès. Cette situation demeura telle jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération.

B. *Dans les cantons catholiques.* Jusqu'à la République helvétique les livres de paroisse furent aux mains des ecclésiastiques. Le concile de Trente édicta en 1563 des prescriptions générales pour toute l'Église catholique sur la façon de tenir les registres de baptêmes et de mariages ; il ne dit rien des registres de décès, qui furent introduits, soit par décision de synodes provinciaux, soit par le *Rituale romanum* de Paul V, de 1614. Dans l'accord conclu entre Charles Borromée et Uri, Schwyz et Unterwald, en 1567, concernant des réformes à introduire dans la Léventine, le Val Blenio, la Riviera et Bellinzone, il fut prévu que les curés tiendraient des registres de baptêmes et de mariages. Le Conseil de Soleure prit une décision semblable le 23 février 1580, et Lucerne suivit cet exemple la même année encore. Tandis que le concile de Trente n'avait pris qu'une décision de principe sur cette question, et laissé aux synodes provinciaux le soin de l'appliquer, le *Rituale romanum* donna des indications précises sur la façon de procéder aux inscriptions de baptêmes, mariages et décès.

République helvétique. Les tentatives d'unification de la part du gouvernement helvétique s'exercèrent aussi dans le domaine de l'état civil. La loi du 15 février 1799 sur les municipalités et les communes disposait que les premières s'occupaient des « registres servant à constater la naissance, la mort et le mariage des citoyens, sans que pour cela les pasteurs soient délivrés des obligations relatives à cet objet, dont ils étaient chargés jusqu'à présent ». Cette disposition, d'une façon générale, resta lettre morte. Elle fut abrogée le 20 janvier 1801, et les registres d'état civil de nouveau confiés aux pasteurs.

XIXe siècle. L'Acte de Médiation ne contenant aucune disposition concernant l'état civil, celui-ci était de fait laissé aux cantons, qui, catholiques ou protestants, s'empressèrent de rétablir les choses sur le pied d'avant 1798. Zurich adressa une nouvelle ordonnance aux pasteurs en 1803, Berne en 1809. Ce canton prit une

série de mesures pour assurer mieux que par le passé l'authenticité des registres. Dans le Valais, incorporé à la France, l'état civil fut purement laïque de 1810 à la Restauration. Genève l'avait précédé dans cette voie en 1798, mais son état civil resta définitivement laïque.

A partir de 1815, les lois et les ordonnances sur l'état civil se multiplient. Les cantons, les uns après les autres, cherchent à préciser et à unifier la tenue des registres. Ceux-ci sont encore confiés aux ecclésiastiques, mais, le plus souvent, sous le contrôle de l'autorité. C'est un premier pas vers la laïcisation complète de l'état civil, qui se produira, dans certains cantons, à partir des années 1830, lorsque des fonctionnaires spéciaux, les officiers d'état civil, auront remplacé les ecclésiastiques dans la tenue des registres.

Un dernier pas fut fait dans ce domaine par la Constitution fédérale de 1874 qui déclare, dans son art. 53, que « l'état civil et la tenue des registres qui s'y rapportent sont du ressort de l'autorité civile ». Une loi fédérale, du 24 décembre 1874, entrée en vigueur le 1er janvier 1876, mit fin aux dispositions cantonales sur l'état civil. Des arrondissements d'état civil furent créés ; il y en a actuellement 2172, dont 1425 de langue allemande, 457 de langue française et 290 de langue italienne. A la tête de chaque arrondissement est un officier de l'état civil, sauf dans les grandes villes où durent être créés plusieurs postes d'officiers. Ceux-ci sont seuls compétents pour dresser les actes de naissances, mariages et décès, et pour délivrer des extraits de leurs registres. Ils sont en outre seuls autorisés à publier et à célébrer les mariages. Les registres d'état civil sont de deux sortes : les registres A, destinés aux inscriptions de faits d'état civil survenus dans l'arrondissement, et les registres B, où sont inscrits, en extraits, les faits qui se sont passés en dehors de l'arrondissement, mais qui concernent des personnes originaires de la commune ou de l'une des communes formant l'arrondissement, ou y domiciliées.

La formation et la surveillance des arrondissements d'état civil appartiennent aux autorités cantonales, qui prennent aussi des mesures pour assurer la conservation des registres. C'est ainsi que les registres les plus anciens ont été groupés, dans certains cantons, dans un seul local, autant que possible à l'abri du feu ; à Neuchâtel, les registres antérieurs à 1800 et dès cette date les doubles des registres d'état civil sont déposés aux Archives de l'État ; à Lausanne, les Archives cantonales possèdent aussi les registres du canton de Vaud antérieurs au 30 juin 1821, ainsi qu'un double des registres postérieurs.

En vertu de l'art. 41, 3e al. du C. C. S., le Conseil fédéral a conféré les attributions d'officier de l'état civil à quelques représentants de la Suisse à l'étranger Ce sont, en 1924 : les chefs de la Légation de Suisse au Japon, du consulat général à Shanghaï (Chine) et des consulats à Téhéran (Perse) et à Canton (Chine). D'autres représentants diplomatiques ou consulaires suisses peuvent être autorisés, dans certains cas, à procéder au mariage d'un fiancé suisse.

Les conventions touchant l'état civil et liant la Suisse envers des États étrangers ne sont pas nombreuses. Les plus importantes sont les conventions internationales de La Haye sur le mariage et le divorce, entrées en vigueur en Suisse le 15 septembre 1905. En outre, la Suisse a convenu avec certains États de la communication gratuite et réciproque d'actes d'état civil : Bavière, Belgique, Italie et la ci-devant Autriche-Hongrie.

Bibliographie. Paul Hofer : *Die schweiz. Zivilstandsregister*, dans *ZSSt.* 1908.— Reichesberg : *Handwörterbuch*, art. *Civilstandswesen* et *Ehegesetzgebung.* — Salis : *Droit fédéral* IV, 2e éd. — Gautschi : *Rechtswirkungen der Eintragungen in die Zivilstandsregister.* — Scheurer : *Das Zivilstandwesen im neuen Rechte.* — *L'État civil suisse* (revue paraissant dès 1912). [Paul-F. HOFER.]

ÉTATS DE VAUD. Le comte Thomas de Savoie avait acquis, en 1207, la ville de Moudon qui dépendait nominalement de l'évêque de Lausanne. Ses successeurs étendirent considérablement leurs domaines dans le Pays de Vaud ; surtout le comte Pierre qui obtint, à prix d'argent le plus souvent, l'hommage de la plupart des seigneurs vaudois. En 1263, il installa à Moudon un bailli pour l'ensemble du pays, en même temps qu'il dota la ville (ou lui en confirma la possession) de franchises qui s'appliquèrent dans la suite à toute la région, sauf à quelques villes. Ce doit être à la même époque (un juriste du XVIe s., Quisard, précise en 1264) que Pierre de Savoie institua les États de Vaud, à l'instar des États de Savoie. Les documents ne les mentionnent cependant qu'à partir de 1352. Les États de Vaud apparaissent comme des réunions convoquées essentiellement pour des questions de subsides et d'impôts, à des dates irrégulières, et leur composition dut varier suivant les circonstances. En 1445, apparaît la qualification : les Trois États du pays de Vaud, qui indique que les trois ordres, clergé, noblesse et villes, y étaient représentés. Quisard donne la liste des membres des États de Vaud, et Ruchat a vu un registre de délibérations qui est perdu. Les États siégeaient généralement à Moudon, à l'hôpital de la Vierge Marie. Après la conquête bernoise, les États de Vaud perdirent de leur importance, ils ne furent pas convoqués pour la levée d'impôt de 1550. Ils eurent à se prononcer sur la rédaction du coutumier de 1616, mais à ce moment-là, ils étaient réduits aux représentants de la noblesse et des quatre bonnes villes de Moudon, Morges, Nyon et Yverdon (Lausanne avait d'autres franchises). En 1626, les délégués des villes se plaignent de leur disparition. Ils se réunirent pourtant encore, mais de plus en plus rarement. La dernière réunion se tint à Nyon en 1679.— Voir Grenus : *Documents sur le pays de Vaud.* — *DHV* : Art. *États de Vaud* et *Moudon.* — Ch. Gilliard dans *ASG* 1917. [M. R.]

ÉTATS GÉNÉRAUX DE SAVOIE. Assemblée des Trois Ordres connus sous le nom d'États sommaires quand ils ne comprenaient qu'une partie de leurs membres. Les États de 1441, 1446, 1453 tenus à Genève, réformèrent l'administration de la justice. Ceux de 1463 nommèrent l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie. Supprimés par Emmanuel-Philibert. — Voir Vuy : *Les États généraux de Savoie de l'an 1522*, dans *MIG* 13, 14. — Grillet : *Dict. hist. des Départements du Mont-Blanc et du Léman* I. [H. F.]

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. L'article concernant les États-Unis ne pouvant nous parvenir au moment où nous imprimons la présente feuille, on le trouvera à la fin du Tome III (Errata, addenda).

ÉTERNOD et d'ÉTERNOD. Famille vaudoise de Baulmes qui dit être originaire d'Esternoz en Franche-Comté. *Armes* : de gueules à une fasce d'argent, accompagné de trois arrêts de lance, *alias :* d'argent à troissapins au naturel. — 1. ÉTIENNE, gouverneur de Baulmes en 1375 ; ses descendants remplirent à chaque génération des emplois publics dans cette localité, lieutenants de Baulmes et châtelains de Mathod et de la Motthe. — 2. LOUIS, auteur d'une thèse : *Systematis physici disputatio*, 1717. — 3. CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR, 1764-1817, député à l'assemblée provisoire de 1798 et au premier Grand conseil vaudois 1803, juge de paix. — 4. AUGUSTE, 1800-1869, député, président du tribunal d'Orbe. — 5. AUGUSTE-FRANÇOIS-CHARLES, * Mexico le 1er juin 1854, professeur d'histologie, d'embryologie, et de stomatologie à l'université de Genève. Auteur de nombreux ouvrages scientifiques, membre honoraire de plusieurs sociétés savantes. — 6. CHARLES-HECTOR, * 2 août 1890 à Genève, fils du


Charles-François-Victor Éternod.
D'après une silhouette

nº 5, poète, auteur des *Teintes mineures*, 1916, et du *Pèlerin illuminé*, 1924. — 7. MARCEL-VICTOR, * 12 août 1891, frère du nº 6, peintre. — Voir A.-F.-C. d'Éternod : *Titres et publications*, 1916. — Notes sur la famille. [M. R.]

ÉTIENNE. Nom de famille de Porrentruy et de Tramelan (Jura bernois). — 1. P. JEAN-BAPTISTE, de Porrentruy, 1742-1822, cistercien, archiviste du couvent de Lucelle 1761-1792. A laissé un manuscrit précieux : *Registratura œconomiæ Lucellensis*, 1781. — Mülinen : *Prod.* — Le même : *Rauracia sacra.* — [G. A.] — 2. HENRI-Lucien, de Tramelan, * 5 août 1862 aux Brenets (Neuchâtel), ingénieur. Attaché de 1886 à 1892 à la Soc. des travaux publics et constructions de Paris, chargé par elle de missions et de travaux aux États-Unis, en Chine, au Tonkin, en Russie, etc. Rentré en Suisse en 1893, Numa Droz l'appela à l'Office central des transports internationaux par chemins de fer, dont il devint le vice-directeur. Directeur du Bureau international de l'Union télégraphique à Berne dès 1921. Il fut secrétaire de plusieurs conférences internationales et délégué à la conférence de la Société des Nations à Barcelone, pour la liberté du transit et des communications. Publications : *Bull. des transports internationaux par chemin de fer* ; *Journal télégraphique.* — Une famille Étienne est mentionnée aux Verrières dès le XVᵉ s. [L. M.]

ÉTIENNE. Voir ESTIENNE.

ÉTIER (C. Valais, D. Entremont, Com. Vollèges. V. *DGS*). Hameau dont le nom était autrefois *Oytier*, *Oitiez*, *Etiez*. Il forma de bonne heure une seigneurie possédée par une famille noble du même nom, mentionnée dès 1179, puis vers 1250, par Pierre d'Ayent. Dans la suite, la partie de la seigneurie appartenant à la famille d'Étier passa aux Montheolo, puis aux nobles de Liddes qui rétrocédèrent le vidomnat d'Étier à l'abbaye de Saint-Maurice en 1341. Ce monastère racheta la salterie en 1526. En 1630, le château était une possession des Fabri de Sembrancher. Les patriotes Haut-Valaisans y retinrent prisonnier le prince-évêque Hildbrand Jost, pour l'obliger à renoncer à son pouvoir temporel sur le Valais. — Rameau : *Châteaux du Valais* — Rivaz : *Topographie.* — Cibrario : *Documenti.* [Ta.]

ÉTIER. Famille vaudoise, des Chevenets (Ain), fixée à Founex (Vaud) à la révocation de l'Édit de Nantes. — PAUL, 1863-1919, géomètre à Nyon, député au Grand Conseil, conseiller d'État de 1901 à sa mort, colonel du génie. — *PS* 1919. [M. R.]

ÉTIVAZ (L') (C. Vaud, D. Pays-d'Enhaut. V. *DGS*). Vallée qui fait entièrement partie de la commune de Château-d'Œx. Les habitants y avaient déjà fondé une chapelle en 1497. L'église actuelle a été construite en 1589, et elle est devenue paroissiale en 1713. Près de là se trouvent des bains fréquentés régulièrement dès 1719. Registres de baptêmes et de mariages dès 1664, de décès dès 1728. — *DHV.* [M. R.]

ETLIN. Voir ETTLIN.

ÉTOY (C. Vaud, D. Morges. V. *DGS*). En 1167, *Estui* ; en 1177, *de Stoi* ; en 1228, *Estue*. *Armoiries :* parti d'azur à deux clefs d'or passées en sautoir, et d'argent à un écureuil de sable. Vge où fut fondé au XIIᵉ s. par les Hauteville, vassaux des sires d'Aubonne, un prieuré de saint Nicolas, dépendant du Grand Saint-Bernard. Ce fut au XVᵉ s. l'une des résidences préférées des prévôts du Saint-Bernard. Après la Réforme, le prieuré fut vendu en 1542 au châtelain Ponteys de Morges, des mains duquel il passa aux Vuillermin, puis en 1573 aux Coucault, en 1662 aux Loriol, qui en 1772 vendirent les droits seigneuriaux à Berne, en conservant le domaine utile. L'église, paroissiale en 1228, était fortifiée et l'on voit encore que son clocher carré était une tour de défense avec meurtrières. Le château, modernisé depuis un siècle, est propriété des Mestral ; c'était l'ancienne demeure du prieur. Registres de baptêmes et de mariages dès 1598, de décès dès 1754.



— *DHV.* — Francey : *Le Prieuré d'Étoy*, dans *RHE* 1910. [M. R.]

ÉTRANGERS EN SUISSE (LA SITUATION DES). Au moyen âge, la situation des étrangers établis dans l'ancienne confédération d'États que formait alors la Suisse était très précaire ; ils étaient livrés aux décisions arbitraires des autorités cantonales et communales ; ils pouvaient être brusquement expulsés ; ils ne bénéficiaient pas de la protection du droit ; ils étaient hors la loi, *rechtlos*. Les mœurs, plus douces que le droit, les mettaient cependant au bénéfice d'une certaine tolérance ; en réalité leur situation juridique se rapprochait de celle des serfs ou *Leibeigene*. On ne leur accordait que difficilement le droit d'être propriétaires fonciers ; les statuts de Payerne, de Biasca, de Valmaggia, le code d'Aigle interdisaient la vente d'immeubles à des étrangers sans une autorisation officielle ; la remise à bail d'un immeuble à un étranger était aussi fréquemment défendue ou subordonnée à une permission des autorités ; il en était de même de la constitution d'hypothèques au profit d'étrangers. C'était surtout dans le domaine successoral que les étrangers étaient restreints dans leurs droits ; souvent leurs biens étaient dévolus à la commune du lieu de leur domicile en vertu du droit d'épaves, ou bien aussi les étrangers étaient soumis à la traite foraine qui permettait aux autorités suisses de procéder à un prélèvement sur le patrimoine héréditaire qu'ils voulaient recueillir en Suisse. Dans les droits statutaires les plus récents, comme ceux de Zofingue et d'Aigle, les étrangers étaient traités cependant d'après le principe de la réciprocité. Certains étrangers échappaient à ces incapacités ; c'était le cas pour les Français. Déjà lors de la conclusion de la Paix perpétuelle, en 1516, entre François Iᵉʳ et les Suisses, ceux-ci obtinrent, pour leurs négociants établis à Lyon, le droit de libre établissement, la liberté de commerce et d'industrie, l'exemption de taxes fiscales particulières et l'exercice de tous les droits civils ; les mêmes avantages furent assurés aux Français en Suisse et, renouvelés par le traité de 1663 entre la Confédération et Louis XIV, ils durèrent autant que l'ancien régime.

La Constitution helvétique de 1798 imposée par la France à la Suisse entraîna une grande amélioration dans la situation des étrangers. D'après une loi du 29 septembre 1798, l'étranger qui voulait s'établir en Suisse devait obtenir une autorisation du Directoire moyennant production d'un acte d'origine et d'un certificat de bonnes mœurs ; cette autorisation n'était frappée d'aucune taxe et assimilait entièrement l'étranger aux citoyens helvétiques, sous réserve des droits politiques. Le pays ne tarda pas à être envahi par des indigents, en sorte que, le 24 novembre 1800 déjà, une nouvelle loi remplaça celle de 1798 ; elle remit aux Chambres cantonales d'administration la compétence de délivrer les autorisations de séjour contre paiement d'une taxe, permit de remplacer l'acte d'origine par une caution et d'expulser les étrangers qui compromettaient l'ordre public. L'Acte de Médiation de 1803 ne précisa pas la situation des étrangers en Suisse, mais l'art. 12 du traité d'alliance défensive entre la France et la Suisse, du 27 septembre 1803, prévoyait la liberté d'établissement en faveur des Français en Suisse et les assimilait aux aborigènes à l'égard de leurs personnes et de leurs propriétés ; les Suisses jouissaient en France des mêmes avantages.

Sous le régime du Pacte fédéral de 1815, qui rendit aux cantons leur souveraineté, la réglementation de la situation des étrangers fut entièrement abandonnée aux cantons. Il en fut de même sous l'empire de la Constitution fédérale de 1848, et la situation n'a pas été modifiée à cet égard par la Constitution fédérale de 1874 actuellement en vigueur ; dans ces deux actes constitutionnels, on s'est borné à prévoir, en faveur du nouvel État fédératif, le droit d'expulser les étrangers qui compromettent la situation intérieure ou extérieure de la Suisse.

Avant la promulgation du Code civil suisse, en 1912, la situation juridique des étrangers n'était fixée par aucun texte de droit fédéral en Suisse. La plupart des lois cantonales étaient aussi muettes à ce sujet ; quel-

ques-unes cependant, comme le Code civil neuchâtelois accordaient aux étrangers l'exercice des droits civils sans aucune restriction ni condition de réciprocité ; d'autres, comme le Code civil bernois, prévoyaient que l'étranger devait être soumis au régime de la réciprocité législative. Pour les autres cantons, c'était par la jurisprudence des tribunaux qu'était fixée la situation des étrangers ; or, le Tribunal fédéral, en interprétant l'art. 4 de la Constitution fédérale sur les dénis de justice, a constamment reconnu à l'étranger le droit à une protection juridique égale à celle assurée aux Suisses en matière civile. Le Code civil suisse a ratifié cette jurisprudence dans son art. 11 ; la Suisse établit actuellement une égalité civile complète et inconditionnelle entre Suisses et étrangers, sans exiger aucune garantie de réciprocité législative ou diplomatique.

A côté de cette protection civile assurée par la loi suisse aux étrangers, la plupart de ceux qui sont établis en Suisse peuvent bénéficier de traités conclus avec leur pays par la Confédération ; le 99 % d'entre eux vivent en effet sous un régime contractuel. Au XIX[e] s., le premier de ces traités fut conclu le 12 mai 1827 par les douze cantons de Zurich, Berne, Glaris, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud et Neuchâtel avec le gouvernement sarde ; il garantissait surtout les libertés d'établissement, d'industrie et de commerce. Le second intervint le 30 mai 1827 entre la France et tous les cantons confédérés à l'exception de Schwyz, Unterwald, Zoug et Appenzell ; comme le précédent, il règlementait aussi les libertés d'établissement, d'industrie et de commerce, mais laissait aux cantons la faculté d'exclure les individus de confession israélite des bénéfices du traité. Un nouveau traité d'établissement franco-suisse du 30 juin 1864 rejeta cette restriction, ce qui eut pour effet d'assurer en Suisse aux Juifs de nationalité française une situation plus avantageuse que celle dont bénéficiaient leurs coreligionnaires de nationalité suisse ; l'art. 41 de la Constitution fédérale de 1848 n'assurait en effet la liberté d'établissement qu'aux Suisses de confession chrétienne, restriction qui fut abolie d'ailleurs en 1865.

La Suisse est actuellement liée envers vingt-trois États par des traités d'établissements ; ce sont : l'Allemagne (traités du 13 novembre 1909 et 31 octobre 1910), l'Autriche et la Hongrie (7 décembre 1875) ; la Belgique (4 juillet 1887) ; le Chili (31 octobre 1897) ; la Colombie (14 mars 1908) ; le Congo (16 novembre 1889) ; le Danemark (10 février 1875) ; l'Équateur (22 juin 1888) ; l'Espagne (14 novembre 1879) ; les États-Unis (25 novembre 1850) ; la France (23 février 1882, dénoncé pour le 31 décembre 1919 mais maintenu provisoirement en vigueur) ; la Grande-Bretagne (6 septembre 1855) ; la Grèce (10 juin 1887) ; la Hollande (19 août 1875) ; l'Italie (22 juillet 1868) ; le Japon (21 juin 1911) ; le Liechtenstein (6 juillet 1874) ; la Perse (23 juillet 1873) ; la Roumanie (3 mars 1893) ; la Russie (26/14 décembre 1872) ; le San Salvador (30 octobre 1883) ; la Serbie (16 février 1888) ; la Norvège (*modus vivendi* à la suite de la dénonciation du traité en 1906). Les seuls États européens qui n'ont pas conclu de traité d'établissement avec la Suisse sont la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco, le Portugal, la Suède et la Turquie.

Ces traités assurent la liberté d'établissement aux ressortissants des États contractants ; elle est conditionnée par la production de papiers d'identité et de certificats de bonnes mœurs ; ces derniers ne sont cependant plus exigés ni des Allemands, ni des Autrichiens, ni des Français, ni des Italiens. A défaut de papiers de légitimation, les cantons peuvent recevoir les étrangers, mais n'y sont pas tenus ; dans la pratique, les cantons les admettent moyennant cautionnement, car ils n'ont pas le devoir d'interdire l'accès de leur territoire aux étrangers sans papiers ; les traités d'établissement ne limitent pas le droit d'asile (voir ASILE, DROIT D'). Ils ne limitent pas non plus le droit d'expulser les étrangers dont la présence est incompatible avec la sécurité de la Suisse ; les expulsions peuvent être prononcées non seulement pour des raisons de sécurité extérieure ou intérieure, au nombre desquelles on fait rentrer la propagande anarchiste et antimilitariste, mais aussi pour de simples raisons de police, sans condamnation pénale, ou pour cause d'hygiène, de mauvaises mœurs, d'indigence, ainsi que pour inconduite et improbité notoires, vagabondage, maraudage, mendicité, etc. ; l'inaccomplissement des obligations militaires ne fut considéré jusqu'en 1918 comme une cause d'expulsion que dans les seuls rapports de la Suisse avec l'Allemagne.

Les traités d'établissements accordent encore à nos étrangers, d'une manière toute générale, une situation juridique égale à celles des Suisses établis hors de leur canton d'origine. Les étrangers sont écartés par contre de toute participation à la vie politique ; la loi neuchâteloise sur les communes du 5 mars 1888 accorde cependant le droit de vote en matière communale aux étrangers âgés de vingt ans révolus et domiciliés depuis cinq ans dans le canton, dont un an dans la localité intéressée (art. 8, litt. 6) ; en vertu de l'article 19, ces étrangers ne sont cependant pas éligibles. La loi thurgovienne, du 24 mai 1904, permet aux étrangers de se faire recevoir membre de corporations de droit public et leur accorde le droit de vote et l'éligibilité en matière corporative. La plupart des traités d'établissement prévoient que les étrangers sont dispensés de tout service militaire et de tout paiement de la taxe d'exemption en Suisse ; les étrangers qui ne peuvent invoquer un traité sont soumis à cette taxe, à moins qu'ils n'appartiennent à un État où les Suisses ne sont astreints ni au service militaire, ni au paiement d'une taxe. La liberté de commerce et d'industrie assurée aux étrangers est parfois limitée : le colportage en est exclu dans les relations avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie ; les voyageurs de nationalité étrangère qui visitent la clientèle privée n'en bénéficient pas ; les pharmaciens austro-hongrois et les Espagnols exerçant une profession scientifique ne peuvent pas l'invoquer non plus. Les étrangers, porteurs de diplômes étrangers, peuvent exercer des professions libérales dans toute la Suisse, mais seulement dans les cantons qui reconnaissent ces diplômes ; en vertu de conventions spéciales avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et le Liechtenstein, la France et l'Italie, les médecins suisses et ceux de ces cinq États peuvent exercer leur art dans toutes les localités étrangères sises à proximité des frontières.

Les étrangers ne peuvent pas prétendre bénéficier de l'assistance publique en Suisse, l'indigence étant une cause d'expulsion ; cependant, le permis d'établissement ou de séjour ne leur est retiré que lorsque leur patrie refuse de leur accorder une assistance suffisante après avoir été officiellement invitée à le faire. Néanmoins, la Suisse supporte les frais souvent considérables d'une assistance provisoire aux étrangers ; elle résulte de ce que plusieurs traités mettent à la charge de l'État du domicile l'entretien et l'assistance médicale des personnes secourues, jusqu'à ce que leur retour puisse se faire sans danger pour leur santé ou celles d'autres personnes. Mais elle est surtout la conséquence des longues formalités pour le rapatriement des indigents. Il exige presque toujours une intervention diplomatique, procédure dilatoire qui n'a été abandonnée que dans les rapports avec l'Allemagne, le Tyrol et le Vorarlberg, dont les indigents peuvent être renvoyés après un échange direct de correspondance entre les autorités d'assistance ; dans les relations avec la France et l'Italie, les négociations durent au contraire souvent six mois ou même un an. Les débours résultant pour les cantons et communes suisses de cette assistance provisoire ne peuvent pas être réclamés à l'État étranger, mais seulement aux personnes tenues d'une dette alimentaire envers l'assisté.

En vertu des traités d'établissement, les étrangers peuvent échapper à tous impôts ou taxes ne frappant pas les Suisses ; souvent ils bénéficient de certaines exemptions : à Bâle, les employés des chemins de fer de l'État badois ne paient pas d'impôts ; à Zurich, Lucerne, Uri, Unterwald, Glaris, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Int.), Saint-Gall et Argovie, les étrangers sont exemptés de l'impôt des pauvres ; dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, certaines catégories d'étrangers sont dispensés, en tout ou en partie, de payer les impôts.

L'accès aux tribunaux suisses est aussi largement

ouvert aux étrangers ; ils doivent cependant fournir la *cautio judicatum solvi* lorsqu'ils n'appartiennent pas à un État signataire de la Convention de la Haye relative à la procédure civile, du 17 novembre 1905 ; l'assistance judiciaire gratuite n'est également assurée qu'aux ressortissants de pays ayant adhéré à cette convention. Les Français peuvent invoquer à cet égard la Convention du 15 juin 1869 sur la compétence judiciaire et l'exécution des jugements en matière civile, et les Autrichiens la convention du 8 janvier 1884 sur le bénéfice du pauvre devant les tribunaux.

La situation juridique très libérale assurée par la Suisse aux étrangers, ainsi que sa situation géographique, le développement prodigieux de son commerce et de son industrie ont entraîné une formidable immigration d'allogènes. De 1850 à 1910, la population étrangère est passée de 71 570 âmes pour une population totale de 2 392 740 habitants, soit 2,99 %, à 552 011 pour un total de 3 753 293 âmes, soit le 14,7 %. La colonie allemande comptait en 1910 : 219 530 personnes, la colonie italienne 202 809, la colonie française 63 708, la colonie austro-hongroise 41 422. Le 40,4 % de la population du canton de Genève est étrangère, soit 62 611 personnes ; Bâle-Ville compte 51 101 immigrés (37,6 %), le Tessin 43 983 (28,2 %), Schaffhouse 10 757 (23,3 %), Zurich 102 456 (20,3 %), Thurgovie 25 664 (19 %), Saint-Gall 53 171 (17,5 %), Grisons 20 091 (17,2 %) ; les autres cantons accusent des moyennes inférieures. De 1900 à 1910 la moyenne de l'augmentation annuelle des étrangers a été de 16 859 âmes ; la moyenne des naturalisations pour 1901 à 1910 n'a été que de 3458 par année ; celle des années 1911-1918 de 7000 personnes environ par an. La législation doit donc être modifiée pour pouvoir lutter avec plus d'efficacité contre cette multiplication des colonies étrangères ; les réformes proposées portent essentiellement sur les points suivants : révision des traités d'établissement afin d'entraver l'immigration ; élargissement de la naturalisation par reconnaissance à certaines catégories de candidats du droit de réclamer la concession gratuite du droit de cité suisse ; absorption automatique de la population étrangère née en Suisse par attribution aux natifs du droit de cité suisse *jure soli*, avec ou sans droit d'option. — Voir Georges Sauser-Hall : *La naturalisation des étrangers en Suisse*, 1915. — Ch. Delessert : *L'établissement et le séjour des étrangers*. [G. Sauser-Hall.]

ÉTRAZ. Nom générique, en Suisse romande, d'anciennes voies, *strata*, qui, pour un grand nombre, apparaissent, à l'examen, comme étant d'origine romaine. On les appelle aussi : chemin pavé, chemin ferré, quelquefois chemin de la reine Berthe, chemin des Sarrasins, chemin des Romains, ou simplement la *vy*, la grande *vy*, vy d'Étra, *vy Ferroche*, voie ferrée ; voir la carte de Bonstetten. — Maillefer : *Les routes romaines en Suisse*, dans *RHV* 1900. — V.-H. Bourgeois : *La voie romaine des gorges de Covatanna*, dans *ASA* 1924. [M. R.]

ÉTRENNES FRIBOURGEOISES. Sorte d'almanach fribourgeois publié de 1806 à 1809 par Louis d'Épinay. Ce dernier ayant abandonné son entreprise, l'abbé Girard, curé d'Avry, publia en 1810 des *Étrennes aux fonctionnaires publics du canton de Fribourg, pour servir de suite aux Étrennes fribourgeoises*. En 1864, Louis Grangier lança les *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, qui parurent pour les années 1865, 1866, 1869 à 1914 et dès 1916. [Aug. Sch.]

ÉTRENNES HELVÉTIENNES. Petit almanach à la fois historique, littéraire et anecdotique fondé et rédigé par Philippe-Sirice Bridel (le futur doyen Bridel), de 1783 à 1831. La première année portait comme titre *Étrennes helvétiennes curieuses et utiles*, la seconde *Étrennes helvétiennes et patriotiques*. La matière des quatorze premiers numéros fut réimprimée sous forme de 4 vol., qui parurent de 1787 à 1797 sous le titre de *Mélanges helvétiques*. Dès 1813, on procéda à une nouvelle refonte de cette collection sous le nom de *Conservateur Suisse*, dont les huit premiers tomes (1813-1817) correspondent à la matière des 34 premières *Étrennes*. Dès lors, les *Étrennes helvétiennes* ont formé à raison de 3 numéros par volume les tomes IX-XIII du *Conservateur*. Une nouvelle édition annotée du *Conservateur Suisse* parut de 1855 à 1857 sous la direction de J.-L. Moratel, complétée d'un 14e vol. de tables et notices. — Voir G. de Reynold : *Le Doyen Bridel*. — Aug Bridel, dans les *Étrennes helvétiques* 1901. [G.-A. B.]

ÉTRENNES NEUCHÂTELOISES. Publication historique qui parut au Locle de 1862 à 1865 sous la direction de F.-A.-M. Jeanneret, puis de J. Bonhôte et enfin de F. Jeunet. En 1914, l'imprimeur J. Guinchard, à Neuchâtel, a lancé les *Nouvelles étrennes neuchâteloises*. Interrompue par la guerre, cette publication a été reprise en 1922. [L. M.]

ETSCH, ETSCHTAL. Voir Vintschgau.

ETTENHAUSEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Aadorf. V. *DGS*). Vge. En 1278 *Otenhusen* = près des maisons d'*Oto*. Le village appartenait au couvent de Saint-Gall de qui les nobles von Bichelsee tinrent en fief le *Kelnhof* supérieur et inférieur et la dîme. Ceux-ci firent don au couvent de Tänikon, avec le consentement de l'abbé de Saint-Gall, de la dîme en 1278, puis en 1303 et en 1322 successivement, de leurs possessions en cet endroit ; le village dépendit du couvent jusqu'à sa suppression. Au spirituel, il relevait de Tänikon. — Voir Krapf : *Regesten des Kl. Tänikon*. [Sch.]

ETTENHAUSEN (C. Zurich, D. Hinwil, Com. Wetzikon. V. *DGS*). Vge et Com. civile d'origine alémannique : *Ettinhusen* = près des maisons d'*Atto* (ou *Etto*). Ettenhausen appartint jusqu'en 1798 au comté de Kibourg, dont les hommes libres établis hors de son territoire, qui ne relevaient pas du plaid de Brünggen *unter der Buche*, possédaient le leur propre, lequel se tenait à Ettenhausen près de Wetzikon selon un acte de 1439. Y étaient justiciables les homme libres de Fehraltorf, Freudwil, Ettenhausen et Fischenthal ; leur droit était presque identique à celui du plaid de Brünggen. Dans le rôle de l'avoyer Wezilo, bailli de Kibourg, de 1279, sont mentionnées les redevances payées par Ettenhausen au futur roi Albert, et dans le *Habsburger Urbar* celles des hommes libres et autres personnes de la localité. Une chapelle de St. Paulinus exista jusqu'à la Réforme, mentionnée dès 1275. La chapellenie appartenait à la grande paroisse de Wetzikon. Afin d'assurer son existence, le Conseil de Zurich lui accorda en 1469 une autorisation de faire des collectes. La dîme appartenait à l'origine à la famille de Breitenlandenberg, qui possédait aussi la basse justice, la collation de la chapelle. A la Réforme, la chapelle fut démolie, mais ses fondements subsistent. École fondée en 1712. *Population* : 1881, 411 hab. ; 1910, 282. — Voir Felix Meier : *Gesch. der Gem. Wetzikon*. — *NZZ* 1920, n° 2045. — *Nbl. Hülfsges.* 1920, p. 58. — Nüscheler : *Gotteshäuser* III, p. 331. [G. Strickler.]

ETTENHEIM, Joh. Voir Institoris, Joh.

ETTER. Familles des cantons de Berne, Fribourg, Thurgovie, Zoug et Zurich, le nom dérive du ahd. *atto* (= père) et signifie oncle, cousin (*SI* I, 586).

A. **Canton de Berne.** Etter, Etterli. Familles éteintes de la ville de Berne. — 1. Johannes, capitaine au service de Maximilien Ier en 1490, au service de France en 1500. — 2. Hans, bailli à St. Johannsen 1544. — 3. Hartmann, fils du pasteur Zacharias Etter à Kirchlindach qui fut reçu bourgeois en 1598, bailli de Wangen 1641, capitaine au service de Venise 1648, † 1650, *ultimus*. *Armes* : de gueules à une foi surmontant une croix d'argent. — Voir *LL*. [R. W.]

B. **Canton de Fribourg.** Famille fribourgeoise du district du Lac, mentionnée au XVe s. [J. N.]

C. **Canton de Thurgovie.** Vieille famille thurgovienne qui est encore très fortement représentée dans les districts de Bischofszell, Kreuzlingen et Weinfelden. — 1. Hans, bailli de Haperswil en 1586, ammann de Birwinken et juge de Thurgovie 1583-1588. *Armoiries* : une tête d'ange. — 2. Hans-Ludwig, bailli de la seigneurie de Haperswil, ammann de Langrickenbach, Birwinken et Totnach, juge du tribunal libre de Thurgovie 1624-1669 ; il fut souvent appelé comme arbitre dans les différends entre communes thurgoviennes. Il était sujet du chapitre de Bischofszell et eut de sa femme, qui était taillable *(Ungenossin)*, une nombreuse descendance. De ce fait, sa fortune échappait au cha-

pitre, aussi le prieur le déclara-t-il décédé sans héritiers légitimes et réclama la succession. L'opposition de la famille suscita un procès qui, comme «cause célèbre» occupa la Diète jusqu'en 1673 ; cette dernière trancha en faveur de la famille. La sentence, qui avait force de loi pour tous les *Gotteshausleute* de Thurgovie, créa pour eux une situation nouvelle. Les communautés, se sentant solidaires avec la famille qui avait dépensé sa fortune dans l'affaire, contribuèrent aux frais. Le *sceau* des Etter portait : une feuille de trèfle, accostée de deux étoiles et surmontée d'un poisson posé en fasce. — *AS* I. [Sch.]

D. **Canton de Zoug.** Vieille famille de la Com. de Menzingen, mentionnée dès 1417. *Armoiries* : d'azur à la croix pattée d'or adextrée d'une équerre du même et accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Aux XVIe et XVIIe s. des membres de cette famille figurent à diverses reprises dans le conseil de la ville et du bailliage de Zoug. — 1. OSWALD, porte-enseigne et conseiller, député à la Diète, à sept reprises de 1619 à 1641. — 2. WALTER, * 25 octobre 1805, du Grand Conseil 1848, conseiller d'État, directeur de police. Il résigna ses fonctions en 1850 pour se consacrer exclusivement à la profession d'avocat ; juge d'instruction 1858. † 1 octobre 1864. — 3. PHILIPPE, * 1891, avocat, conseiller d'État 1922, chef du département militaire et de l'Instruction publique. [W.-J. MEYER.]



E. **Canton de Zurich.** Une famille éteinte du nom de Ettér a existé à Zurich aux XIVe et XVe s. — *Zürcher Stadtbücher* I, 341. — Wirz : *Etat.* [H. Br.]

ETTERLIN. Famille des cantons de Lucerne et de Schwyz.

A. **Canton de Lucerne.** *Armoiries* : taillé d'or et d'azur au lion langué de gueules de l'un en l'autre. JENNI, probablement originaire de Brougg, acquit la bourgeoisie de Lucerne. — 1. EGLOFF, de Brougg, bachelier ès arts, bourgeois en 1422, sous-secrétaire, secrétaire de ville 1427-1452, député à la Diète et auprès des cours étrangères. En 1433 il composa le *silberne Buch*, le plus ancien recueil de coutumes de l'État de Lucerne. — P.-X. Weber : *Alte Bücher im Luz. Staatsarchiv.* — *ADB.* — Arch. d'État Lucerne. — *AS* I. — *Gfr.* Reg. — Wyss : *Historiographie.* — 2. Johann, fils du n° 1, notaire, sous-secrétaire 1464. — 3. PETERMANN, fils du n° 1, greffier du tribunal 1495-1509, juge 1476-1483, publia en 1507 sa *Schweizerchronik* ; † 1509. — *JSG* I, 50-56. — *ADB.* — Wyss : *Historiographie.* — 4. JOHANN, sous-secrétaire 1447-1451, substitut du secrétaire de ville 1440 et 1470-1475, à Soleure secrétaire de ville 1455. — 5. HANS, orfèvre, membre de la confrérie de Saint-Luc et du couronnement ; essayeur de la monnaie 1477-1505 ; cisela en 1493 une coupe pour la corporation du Safran. — Voir Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

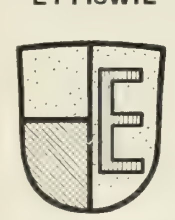
B. **Canton de Schwyz.** Famille de la région de Küssnacht. MICHEL représente en 1573 les nouveaux bourgeois dans un conflit relatif à l'allmend. — MICHEL et WOLFGANG sont impliqués en 1655 dans l'affaire Hummel. La famille s'est éteinte en 1870. — Voir Arch. Schwyz, et de Küssnacht : obituaire, dossier Almeind, etc. — Œttlin : *Geschichtskalender* 1906. [Al. T.]

ETTERLIN (ŒTTERLIN, ŒDERLIN), *Anton*, d'Amriswil, notaire et secrétaire de ville à Schaffhouse. En 1441, il représenta Schaffhouse, avec Hans Friedbold, dans un tribunal arbitral à Villingen ; fit partie de celui qui prononca en 1444 dans un conflit entre le couvent de Sainte-Agnès et Aberly Lang, de Pforen. En 1450, il fut député par la ville avec le prévôt Nüangster et Kündigmann, auprès du comte palatin Friedrich, à Heidelberg, pour qu'il négociât la paix entre le duc Albert d'Autriche et les villes de Schaffhouse et Rottweil. Envoyé en 1455, deux fois, avec d'autres, auprès du Conseil d'Ueberlingen au sujet de quatre nobles Schaffhousois qui voulaient renoncer à leur bourgeoisie. Ayant refusé de prêter serment au bourgmestre, il fut arrêté en 1458, mais bientôt relâché sur les instances des Confédérés, après avoir résigné ses fonctions. Comme notaire, il rédigea en 1447 le testament de maître Hans Zimmermann, curé de St. Johann, testament très intéressant, mais qui fut violemment attaqué. — Voir *US.* — Rueger : *Chronik.* — Im Thurm-Harder : *Chronik.* — Kirchhofer : *Neujahrsgeschenke.* — *Festschrift, Schaffhausen* 1901. [W.-K.]

ETTINGEN (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Ettingen*, 1268 ; *Eptingen am Blawen*, 1460. Vestiges néolithiques dans la caverne de Bütten (instruments de silex), probablement aussi au Balmfelsen et à Heidenfels dans le Malztal. Les tombes de Gwidem sont d'origine douteuse, par contre, un établissement romain a été découvert à Malztal (Pfarrmatte). Ettingen doit sa fondation à une famille alémannique. Vraisemblablement propriété royale à l'origine, les droits de haute juridiction passèrent à l'évêque de Bâle et constituèrent une partie de la seigneurie de Pfeffingen. Le village avec l'église et les droits de basse justice devinrent un alleu du couvent de Reichenau. L'évêque inféoda la seigneurie de Pfeffingen aux comtes de Thierstein, et Reichenau leur remit aussi ses droits en fief, de sorte que tout le village devint possession de ces derniers. En 1346, Wernher Schaler le posséda comme vassal des Thierstein ; en 1502 Soleure le reçut d'eux à titre de gage temporaire, et après la mort du comte Heinrich von Thierstein, l'évêque l'obtint en fief de l'abbé de Reichenau. Il avait auparavant repris la seigneurie de Pfeffingen. Le 27 septembre 1525 Ettingen, les villages du Birseck et Laufon furent reçus combourgeois de Bâle. En 1547, l'évêque hypothéqua Ettingen à Bâle pour 12 ans, puis en 1559 pour 25 nouvelles années. Le 22 septembre 1553, Soleure s'empara par surprise de Arlesheim, Therwil et Ettingen, mais ses troupes durent se retirer devant celles de Bâle. Ettingen qui avait embrassé la Réforme, fut contraint par l'évêque Blarer de Wartensee (1588-1590) de rentrer dans le giron de l'Église catholique. En 1583 un incendie détruisit presque tout le village. Anciennement déjà, Ettingen possédait une chapelle dédiée à saint Pierre et à saint Paul. En 1710 fut construite une nouvelle église, dont le chœur et le clocher furent reconstruits en 1810. Ettingen se détacha en 1802 de Therwil pour former une paroisse. En 1534 le vieux maire Heini Thüring construisit les Bains près de l'imposante fontaine située dans les environs du village et dont les eaux passaient depuis un temps immémorial pour être salutaires. Registres de paroisse dès 1701. — Voir Merz : *Burgen des Sisgaus* I. — K. Gutzwiller : *Gesch. des Birseck*, 30. — M. Lutz : *Neue Merkwürdigkeiten* III, 327. — P. Brodmann : *Heimatkunde des Dorfes und der Pfarrei E.* — *JSGU* 1918 et 1919. — Archives de l'État à Liestal. [K. GAUSS.]

ETTISBERG (ÆTZISBERG). Ruine de château dans le canton de Saint-Gall. Voir GAISERWALD.

ETTISWIL (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : parti, au 1 coupé d'or et de sinople (armoiries de Weierhaus), au 2 d'or à un E de gueules. Découvertes néolithiques. — *JSGU* I, IV. — En 1076 Seliger von Wolhusen fit don au couvent d'Einsiedeln du domaine *uf dem Bühel* avec le patronage et les divers autres droits qui y étaient attachés. L'avouerie sur le domaine était un fief autrichien et passa en 1357 à la seigneurie de Kasteln qui, en 1326, avait acquis le marché d'Ettiswil ainsi que trois fermes et une certaine étendue de terrain. Les parois de l'ancienne église étaient décorées d'armoiries (Cysat : *Wappenbuch*). La Chapelle du Sacrement, construite après le vol des sacrements commis par Anna Vögtlin «von Bischoffingen» le 25 mai 1447, fut agrandie en 1450 et restaurée en 1879 (Ringholz : *Gesch. von Einsiedeln*, 117 ; — *AS* I 1885, p. 162). La réglemen-



tation des droits de pacage des consorts sur l'Allmend remonte à 1653. Ettiswil est le lieu d'origine du fondeur de cloches Niklaus Ring, qui fut exécuté à



Un jugement de Dieu (*Bahrprobe*) à Ettiswil. D'après la chronique de Diebold Schilling.

Constance en 1487 (Liebenau : *Monatrosen* 1870). Hans Spiess y fut soumis en 1503 au jugement de Dieu (Dieb. Schilling : *Chronik*, p. 164). Dans le voisinage se trouve le château de Weierhaus, mentionné la première fois en 1304 et que le général Fr.-Rud. Pfyffer von Wier fit transformer en 1741. Registres de baptêmes dès 1585, de mariages dès 1589, de décès dès 1590. — Voir Segesser : *Rechtsgeschichte* I, 655. — *Gfr.* Reg. — P.-X. Weber : *Zur Heimatkunde des Luzerner Rottales*, p. 25-28. [P.-X. W.]

ETTLIN, ETLIN (anciennement ŒTTLI). Famille de l'Obwald, paroissienne de Kerns et Sarnen, bourgeoise de Schwändi 1652 ; paroissienne de Giswil 1713. *Armoiries :* parti d'or à la demi aigle de sable, et de gueules à une marque de maison d'argent. Ettlin représente la forme locale du diminutif de *Ott(o)*. 38 membres de la famille siégèrent au tribunal des XV, de 1541 à 1727, et plus de 30 au Landrat. — 1. JAKOB, intendant des travaux publics du pays 1569. — 2. MELCHIOR, député à Lugano 1665. — 3. SIMON, Dr med., directeur de police 1851, trésorier du pays 1853, landammann en fonctions 1861, 1864, 1867, 1869, 1871, conseiller national 1866. Auteur de diverses publications d'économie politique et d'hygiène, † 1871. — 4. EDUARD Etlin, fils du n° 3, 1854-1919, médecin, président de la commune de Sarnen, membre du conseil de l'Instruction publique, du tribunal cantonal et du gouvernement ; grand collectionneur d'antiquités, savant connaisseur de son pays, a beaucoup contribué aux recherches scientifiques sur l'Unterwald ; auteur de plusieurs écrits d'hygiène, de folklore, d'histoire naturelle, d'économie populaire et alpestre. — Voir Küchler : *Genealogische Notizen.* — Le même : *Chronik von Sarnen* et *Chronik von Kerns.* — Durrer : *Einheit Unterwaldens.* — Outre Simon (n° 3), 7 membres de cette famille furent sculpteurs sur bois ou peintres et mentionnés dans le *SKL.* [Al. T.]





Eduard Etlin.
D'après une photographie.

ETTMÜLLER, LUDWIG, * 5 octobre 1802 à Gersdorf (Haute Lusace saxonne), maître d'allemand en 1833 au gymnase de Zurich et privat-docent à l'université, où il devint en 1856 professeur de langue et littérature allemandes du moyen âge. Il traduisit et édita une série d'œuvres littéraires en vieux nordique, anglo-saxon, haut et bas moyen allemand : en 1861 un *Altnordisches Lesebuch.* Il publia dans *MAGZ* les poésies de Hadlaub et d'autres œuvres suisses du moyen âge, ainsi que des études d'histoire de l'art. † 15 avril 1877. — Voir *ASG* III, p. 30. — *ADB.* — G. von Wyss : *Die Hochschule Zurich 1833-1883.* [L. FORRER.]

ÉTUDES DE FRIBOURG (SOCIÉTÉ D'). Société littéraire fondée par Alexandre Daguet, sur le modèle de la Société de Zofingue, en 1838. Elle prit d'abord le nom de *Société d'Études des bords de la Sarine,* mais le changea bientôt en celui de *Société d'Études de Fribourg.* Elle avait pour organe plus ou moins officiel l'*Émulation.* La réaction conservatrice de 1856, qui força la plupart des professeurs de l'École cantonale à s'expatrier, provoqua la dissolution de la Société. — Voir A. Daguet : *Notice sur la vie et les travaux de la Soc. d'Études de Fribourg.* — Procès-verbaux de la Soc. à la Bibl. économique de Fribourg. [Aug. SCH.]

ETZEL (C. Schwyz, D. Einsiedeln. V. *DGS*). Au XIIIe s. *Eczelin, Ezlin, mons Escili* = montagne de *Etzilo* ? De 828 à 835 environ, saint Meinrad habita sur le col de l'Etzel, comme ermite, avant d'élire domicile dans le *Finsterer Wald.* Au XIIIe s., on y trouve une chapelle qui fut en partie démolie en 1697 et ensuite reconstruite par le Frère Kaspar Mossbrugger. Incendiée en partie en 1758, elle fut restaurée en 1861. Au-dessus du col de l'Etzel se trouve le Hochetzel où eut lieu le 5 mai 1439, lors de la guerre de Zurich, un engagement entre les Schwyzois et les Zuricois. Une chapelle commémorative y fut élevée où les paroissiens d'Einsiedeln, des *Höfe* et de la Marche se rendaient chaque année en procession le 26 juin ; mais, dès avant 1700, cette dernière eut lieu à la chapelle de Saint-Meinrad, sur le col. Actuellement, Einsiedeln seul continue à s'y rendre. — *Gfr.* — P. O. Ringholz : *Beitr. zur Ortskunde der Höfe Wollerau und Pfäffikon* dans *MHVS* 21 .[R-r.]

En 1903, la fabrique de machines d'Œrlikon projeta d'établir derrière l'Etzel un lac artificiel, pour la fourniture de l'énergie électrique. Les usines de l'Etzel devaient procurer de 16 à 60 000 chevaux. Le projet fut abandonné dès l'instant où la ville de Zurich, qui devait être le plus grand consommateur du courant électrique de l'Etzel, décida en 1905 de construire son usine de l'Albula. Il a été repris en 1917 par les C. F. F. — Voir C. Bleuler-Hüni : *Das Etzelwerk.* — J. Pfister : *Bericht über den Einfluss des proj. Etzelwerks auf Sihl, Limmat und Zürichsee.* [E. H.]

ETZELKOFEN. Voir EZELKOFEN.

ETZENERLEN (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Ruswil. V. *DGS*). Hameau. En 1236 *Herzinerlon* (*Gfr.* 74, 90). C'est le lieu d'origine de WERNLI von Etzenerlen, appelé donzel Wernli von Rotenbourg, mercenaire au service de la ville de Bâle. Il fut fait prisonnier par Egon vom Stein dans le différend avec Berne et relâché contre une rançon le 1er juillet 1399. — Liebenau : *Monatrosen* 1883. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ETZENSPERGER. Vieille famille de la Com. d'Elgg et des villages voisins (Zurich), mentionnée dès 1394. Bourgeoise de Zurich en 1861. Elle tire son nom du domaine Etzisperg. [J. FRICK.]

ETZGEN (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*) Com. et Vge de la paroisse de Mettau. Il partagea le

sort de la seigneurie de Laufenbourg avec Mettau dont il fut détaché le 22 mai 1832 pour être constitué en commune autonome. Près de Roten Waag, on a découvert une inscription romaine de l'an 371, qui constitue le plus ancien témoignage d'une fortification romaine sur le Rhin. — ASA 1893. [L. S.]

ETZIKEN (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. *DGS*). Vge et Com. Autrefois *Entzenkon, Etzikofen*, de *Etzinghofen*, nom d'un établissement alémanne. Au moyen âge, un tiers des droits de juridiction d'Etziken, où l'église de Saint-Pierre dans la Forêt-Noire, combourgeoise de Soleure, possédait des droits de dîme, appartenait à la seigneurie de Wangen et échut avec celle-ci en fief aux comtes de Kibourg. Ceux-ci l'hypothéquèrent dans la suite. Cette hypothèque changea souvent de créancier ; c'est ainsi que la juridiction d'Etziken échut la troisième année à la ville de Berne, et en 1665, par le traité de Wynigen, à Soleure. Deux tiers des droits de juridiction furent transférés par les Kibourg aux seigneurs de Durrach, qui le transmirent par héritage aux Spiegelberg. Déjà en 1466, ils passèrent à Soleure avec la seigneurie de Kriegstetten. Au moyen âge, Etziken dépendit de la paroisse d'Herzogenbuchsee, depuis 1582 de celle de Hüniken, et depuis 1683 de celle d'Æschi. *Popul.* : en 1829, 408 hab. ; 1900, 490 ; 1920, 530. — Voir F. Eggenschwiler : *Territor. Entw. des Kts Solothurn.* — Schmidlin : *Gesch. des Bez. Kriegstetten.* [J. K.]

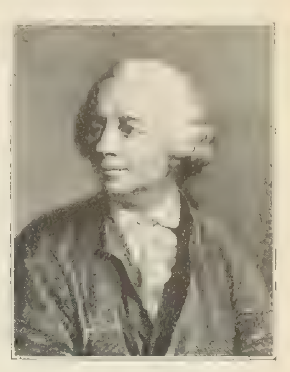
ETZWILEN (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. *DGS*). Vge. En 761 le couvent de Saint-Gall et en 888 le couvent de Rheinau acquirent des propriétés à *Zezinwilare* (ferme de *Zazzo*) ; en 1007 le couvent de Stein s/Rhin y devint propriétaire. Vers 1400 Etzwilen passa à la seigneurie de Freudenfels qui le conserva. Au point de vue politique le village appartient depuis 1803 à la commune de Kaltenbach, et, au spirituel, à la paroisse de Burg près de Stein. [Sch.]

EUGÈNE III. Bernard Paganelli, de Pise, disciple de saint Bernard, fut élu pape le 15 février 1145. Il préconisa aussitôt la deuxième croisade, et combattit Arnaud de Brescia. Forcé de quitter Rome, il se réfugia en France. A son retour en Italie, en 1148, il passa par Lausanne, Saint-Maurice et Martigny, et en 1149, aidé des Normands de Sicile, il put rentrer dans sa capitale. Il confirma les propriétés et privilèges de plusieurs couvents de notre pays : Bellelay, Humilimont, Payerne, Rüeggisberg. † 8 juillet 1153. — Voir *Kirchenlexikon* IV. — Brackmann : *Die Papsturk. d. Schweiz*, dans *Nachr. d. Ges. d. Wiss.* Göttingen 1904-1905. — Jaffé : *Regesta pontificum romanorum* II. — M. Schmitt : *Notices sur les couvents du diocèse de Lausanne*, dans *Mémorial Fribourg* I-II. — EUGÈNE IV, de son nom Gabriel Condulmieri, de Venise, devint pape le 3 mars 1431. Il convoqua la même année le concile de Bâle et en ordonna la dissolution en 1436. Le concile le déposa et élut Félix V. † 23 février 1447. — Voir art. BALE, CONCILES DE. — *Kirchenlexikon* IV. — Wackernagel : *Gesch. d. Stadt Basel.* — L. Pastor : *Gesch. der Päpste seit dem Ausgange des Mittelalters.* [J. JORDAN.]

EUGSTER. Famille du canton d'Appenzell, établie dans les deux Rhodes. Ce nom dérive d'un lieu-dit *Eugst*, identique à EISTEN (v. ce nom). — 1. PETER, banneret du pays 1597. — 2. ANTON, membre du Conseil, capitaine de la *Rinkenbacher Rood.* — 3. LEONHARD, * 1728, du Conseil à Trogen 1762-1770. — 4. AUGUST, * 1835, pasteur à Hundwil 1858-1863, Hérisau 1864, auteur de : *Die Gemeinde Herisau.* — 5. HOWARD Eugster-Züst, * 14 novembre 1861 à New York, pasteur à Hundwil 1887-1908 ; député au Grand Conseil 1900, président de l'association des tisserands appenzellois 1900-1908, président de l'Union suisse des ouvriers de l'industrie textile 1903-1913. Conseiller national 1908, conseiller d'État 1913. Président de l'Union suisse des brodeurs et de l'association suisse des ouvriers à domicile. — 6. ARTHUR, frère du n° 8, * 5 avril 1863, à New York ; député au Grand Conseil 1895, président de ce corps 1899-1901 et 1912, au Conseil national 1902-1920, président 1915-1916, conseiller d'État 1900-1910, landammann 1901-1904 et 1907-1910. — *Jahrb. der eidg. Räte* [R. Sch.-B.]

EULACH. Voir WINTERTHOUR.

EULER. Famille de Bâle venue de Lindau. *Armoiries* : d'azur à un chevreuil saillant au naturel. — HANS-GEORG, fabricant de peignes, bourgeois de Bâle en 1574. — 1. ***Léonhard***, * 15 avril 1707 à Bâle, † 18 septembre 1783 à Pétersbourg, célèbre mathématicien, élève de son père et de Jean Bernoulli. Il étudie d'abord la théologie et les langues orientales, puis exclusivement la géométrie. Il suit aussi un cours de médecine à Bâle, soutient une thèse pour avoir la chaire de physique dans cette ville, qu'il ne peut obtenir, et à l'âge de vingt ans est appelé comme adjoint pour les sciences mathématiques à l'académie de Pétersbourg. En 1730 il occupe la chaire de physique, en 1733 il remplace Daniel Bernoulli et devient membre de l'académie des sciences de Pétersbourg. A la suite d'un travail excessif il perd l'œil droit en 1735 et publie cependant, peu après, son traité complet de mécanique, où les principes de cette science sont pour la première fois exposés avec clarté. Frédéric II l'attire à Berlin en 1741 ; il entre à l'académie des sciences et devient en 1744 directeur de la classe de mathématiques. Il publie en 1746 : théorie nouvelle de la lumière ; introduction à l'analyse des infiniments petits et institutions de calcul différentiel et intégral. Associé de l'académie des sciences de Paris en 1755. Catherine II le rappelle en Russie en 1766 ; il perd le second œil. Ses travaux scientifiques ne souffrent toutefois pas de cette infirmité. Il continue à publier des travaux sur tous les domaines touchant aux mathématiques. A sa mort, il laisse 200 mémoires en manuscrit. De tous les mathématiciens qui ont existé avant et après lui, Euler a été le plus fécond, soit pour découvrir de nouveaux domaines en mathématiques, soit pour appliquer celles-ci à la science et à la technique. La liste de ses publications est considérable ; voici quelques-unes des principales : *Dissertatio physica de sono*, 1727 ; *Mechanica sive motus scientia, analytice exposita*, 1736 ; *Methodus inveniendi lineas curvas maximi*, 1744 ; *Theoria motuum planetarum et cometarum*, 1744 ; *Tabulae astronomicae solis et lunae*, 1746 ; *Introductio in analysin infinitorum*, 1748 ; *Scientia navalis seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, 1749 ; *Theoria motus lunae*, 1753 ; *Institutiones calculi differentialis cum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrina serierum*, 1755 ; *Constructio lentium objectivarum* ; *Institutiones calculi integralis*, 1768-1770 (un des meilleurs écrits d'Euler et l'une des sources de sa renommée) ; *Dioptrica*, 1771 ; *Lettres à une princesse d'Allemagne sur quelques sujets de physique et de philosophie*, 1768-1772. — La Société helvétique des Sciences naturelles a entrepris dès 1911 la publication des œuvres complètes d'Euler. — 2. JOHANN-ALBERT, 1734-1800, fils du n° 1, élève de son père. A 20 ans, il devient membre de l'académie de Berlin, puis directeur de l'observatoire de cette ville ; il accompagne son père en Russie en 1768, est secrétaire de l'académie de Pétersbourg en 1769 et directeur des études du corps de cadets en 1776. Ses publications se rapportent surtout à l'astronomie et à l'art de la navigation. — 3. KARL, 1740-1790, fils du n° 1, médecin de la colonie française de Berlin 1763-1766, puis dans la suite médecin privé du tzar. Membre de l'académie de Pétersbourg 1772. — 4. CHRISTOPH, 1743-1812, fils du n° 1, officier en Prusse, puis en Russie où il parvint au grade de major-général. Directeur de la fabrique d'armes de Sisterbeck jusqu'à sa mort.


Léonhard Euler en 1761. D'après un portrait d'Emanuel Handmann, gravé par Friedrich Weber.

Une autre famille Euler descend du maître-tailleur

JOHANNES, qui immigra de Wetterau et acquit le droit de bourgeoisie à Bâle en 1630. — Ces deux familles sont éteintes. — Voir Fritz Burckhardt : *Zur Genealogie der Familie Euler in Basel* dans *BJ* 1908. — N. Fuss : *Lobrede auf Herrn L. Euler zu Petersburg.* — C. R. Hagenbach : *L. Euler als Apologet des Christentums dans Progr. des Paedagogiums Basel* 1851. — *Die Basler Mathematiker Daniel Bernoulli und Leonhard Euler* (suppl. à la VIIe partie des *Verh der Naturf. Ges. Basel*). — J. H. Graf : *Der Basler Mathematiker L. Euler.* — F. Rudio : *L. Euler* dans *Vierteljahrschr. der Naturforsch. Ges. Zürich* 1908. — S. Schulz-Euler : *L. Euler, ein Lebensbild zu seinem 200. Geburtstage.* — *Festschrift zur Feier des 200. Geburtstages L. Eulers.* — G. Eneström : *Ueber Bildnisse von L. Euler*, dans *Bibliotheca Mathematica*, 3me série, vol. 7. — Le même : *Der Briefwechsel zwischen L. Euler und Johann Bernoulli*, dans *Bibl. Math.* 3me série, vol. 4, 5, 6). — Le même : *Der Briefwechsel zwischen L. Euler und Daniel Bernoulli*, dans *Bibl. Math.* 3me série vol. 7). [C. Ro.]

EUSEBIUS. Moine qui vécut en reclus pendant trente ans dans l'église de Saint-Victor près de Rankwil (Vorarlberg). En 882, il obtint de Charles-le-Gros la donation au couvent de Saint-Gall de la montagne sur laquelle était construite l'église de Saint-Victor. Depuis Ekkehart IV, qui fait de lui un des moines irlandais de Saint-Gall et lui attribue le don de prophétie, Eusebius a été honoré à Saint-Gall. Au début du XVIe s. et encore en 1640, il est mentionné comme confesseur. Le *Propre* de Coire le range, sur la foi de la légende, parmi les martyrs. En 1730, la congrégation du Rite accorda à la congrégation helvétique des bénédictins un indult pour le culte d'Eusebius. Après la suppression du couvent des frères mineurs de St. Viktorsberg par l'empereur Joseph II, les reliques d'Eusebius furent transférées en 1786 à Saint-Gall. † 31 janvier 884. — *MVG* XIII, 57 ; XV ; XVI, 119 ; XXXI, 223. — *UStG* II, 232. — *Regesten von Vorarlberg u. Liechtenstein* I, 46. — *Vorarlberger Museumsbericht* XXII, 40. — Winder : *Der hl. Eusebius.* — Bibl. et Arch. du couvent de Saint-Gall. [J. M.]

EUSEIGNE ou **USEIGNE** (C. Valais, D. Hérens. Com. Hérémence. V. *DGS*). *Usogny* vers 1400. Vge qui appartint successivement à la Savoie, à Jeannod d'Orsières, à Barthelémy Tavelli en 1379, aux Chevron, puis à l'évêque de Sion jusqu'en 1798. La localité a brûlé complètement en 1918 et a été reconstruite sur un plan nouveau. — Gremaud VI. — Rameau : mns. [Ta.]

EUSTER. Famille des cantons d'Uri et de Zoug.

A. **Canton d'Uri.** EUSTER, ŒSTER, ŒUSTER, OYSTER. Famille éteinte d'Uri qui tire son nom et son origine des domaines d'Eusten (bergeries ; voir EISTEN) dans la commune de Wassen. Elle est mentionnée pour la première fois en 1317 avec Ruedi d'Œgsten. Elle s'éteignit en 1634 avec NIKOLAUS, curé à Mellingen. — JAKOB, à Erstfeld, bailli de la Léventine 1580, bienfaiteur des églises. — Voir les obituaires d'Altorf, d'Erstfeld, de Riedertal, de Silenen, de Spiringen et de Wassen. — Archives d'État Uri. — Archives paroissiales d'Altorf. — Huber : *Gesch. des Stiftes Zurzach.* — *Nbl. von Uri* 1906, 76 ; 1910, 160. — Kunz : *Die Stadtpfarrer von Mellingen* I, 73-76. — Wymann : *Das Schlachtjahrzeit von Uri*, 6 et 10. [Jos. MÜLLER, A.]

B. **Canton de Zoug.** EUSTER (ŒSTER). Vieille famille de la Com. d'Ægeri. HEINI fut reçu bourgeois de Zoug, † 1444. Plusieurs membres de la famille furent des bienfaiteurs de l'église de la vallée et de la chapelle d'Ægeri ; quelques-uns furent conseillers et députés aux Diètes. — JOHANN-KASPAR, 11 août 1649-30 avril 1714, ammann du canton de Zoug 1682, 1692 et 1709 ; arbitre dans un différend entre Baar et Zoug en 1686. — La famille s'éteignit en la personne de son fils WERNER, prêtre à Vienne, dans la première moitié du XVIIIe s. [W.-J. MEYER.]

EUTHAL (C. Schwyz, D. et Com. Einsiedeln. V. *DGS*). Vge. Euthal est mentionné pour la première fois en 1331 : *Eu* est une forme suisse identique à *Au* = terre près de l'eau. *Armoiries* : tranché, de sinople à une fasce ondée d'argent, et de gueules à deux corbeaux de sable. Euthal fut doté en 1698 d'une chapelle ; sur son emplacement on construisit en 1790 l'église de Notre-Dame des Douleurs qui existe encore. De 1800 à 1803, Euthal fut paroisse autonome, puis de nouveau rattachée à Einsiedeln ; en 1844 on y plaça un vicaire à poste fixe. [R-r.]

EUW, von (EUER). Vieille famille schwyzoise, établie autrefois dans le Neuviertel. *Armoiries* : de gueules à la croix alésée, vidée et arrondie d'argent. — 1. FRIDOLIN, du Conseil, capitaine vers 1548-1556. — 2. MARTIN, du Conseil, bailli de Bellinzone 1622, député de Schwyz aux conférences des cantons primitifs à Brunnen et Gersau 1624-1631, député à la Diète 1630. — 3. JOHANN-LEONHARD, bailli de Bellinzone 1694 et 1700. — 4. FRANZ, du Conseil, bailli de la vallée d'Engelberg ; † 1714. — 5. FRANZ-DIONYS, chapelain à Iberg 1717-1741, puis à Seewen, et de nouveau à Iberg ; auteur d'un poème sur les mœurs, souvent cité de son temps : *Hofarten Lied*, dans lequel il stigmatise la sensualité de son époque (1737). — 6. DOMINIK, septenier du Neuviertel 1789-1793. — M. Dettling : *Schwyz. Chronik.* — *LL.* — *AS* I. [P. REICHMUTH.]



ÉVANGÉLIQUE (ALLIANCE). Union fondée en 1845 en Angleterre, embrassant les églises et les dénominations protestantes, destinée à soutenir l'Église protestante et à la protéger contre l'Église catholique. Elle a, toutefois, plus ou moins renoncé à la polémique, pour s'intéresser à des œuvres de christianisme positif, comme le prouve une profession de foi en neuf articles auxquels doivent adhérer ceux qui veulent devenir membres de l'Alliance. Elle a trouvé aussi des adhérents en Suisse, où des assemblées générales eurent lieu à Genève en 1861 et à Bâle en 1879. [E. B.]

ÉVANGÉLIQUE (SOCIÉTÉ). A la suite du mouvement dit du Réveil qui s'est manifesté vers 1820, il s'est formé dans la plupart des Églises réformées de la Suisse, des associations libres fondées sur une confession de foi positive. Leur but est de grouper les éléments religieux en vue d'accomplir des œuvres d'évangélisation chrétienne et de charité. En général ces associations se rattachent étroitement à l'Église, mais ici et là elles sont entrées en concurrence avec elle et ont abouti à une séparation. A *Berne*, la Société évangélique a été fondée en 1831, pour le maintien de la pure doctrine évangélique sur la base de la confession helvétique et du catéchisme d'Heidelberg. Elle s'intéresse aux missions intérieures et extérieures et provoque, par la fondation de sociétés, la réunion de ses membres en étroites communautés. Elle entretient une librairie, une école d'évangélistes et dessert un grand nombre de postes de prédicateurs en ville et à la campagne. C'est de son milieu que sont issus l'institution de diaconesses en 1844, la nouvelle école de jeunes filles de Berne en 1851, le séminaire du Muristalden et l'école chrétienne libre, qui se compose d'une école primaire et d'un gymnase. La Société évangélique de *Genève*, fondée en 1831, a créé en 1832 une faculté de théologie, qui s'installa en 1834 à l'Oratoire. Elle joua un rôle prépondérant dans la fondation de l'Église libre évangélique — [E. B.] — Celle de *Zurich* fut fondée à l'instar de celles de Berne et de Genève par des personnes de l'entourage de l'antistès Gessner, en 1837. Elle soutint la publication de la *Evangel. Kirchenzeitung* qui fut remplacée en 1845 par l'*Evangel. Monatsblatt*, (1859-1909 : *Wochenblatt*, depuis 1916 de nouveau *Monatsblatt*), travailla à la diffusion d'écrits religieux, institua une bibliothèque de prêts et ouvrit une salle de lecture dominicale. Elle adopta la confession de foi évangélique. Dans la suite, l'activité de la société s'étendit à de nombreux domaines ; elle a donné des pasteurs à Zurich et dans la campagne, créé des postes de missions. En 1858 elle ouvrit l'hôpital et institut de diaconesses du Neumünster, auquel ont été rattachés peu à peu plusieurs asiles de relèvement et pour vieillards. La société possède une librairie à Zurich et une à Winter-

thour. — Voir les *Rapports* de ses diverses institutions. — *Monatsblatt der E. G. des Kts Zürich.* — C. Stuckert : *Kirchenkunde d. ref. Schweiz.* — G. Finsler : *Gesch. d. kirchl. Entwicklung in der Schweiz.* — D. Hofmeister : *Gesch. der Evangel. Ges. Zürich.* [L. FORRER.]

A *Saint-Gall*, se fonda en 1864 une société évangélique qui, comme les sociétés précitées, contribue à l'évangélisation dans le cadre des églises nationales. Aux sociétés évangéliques correspondent dans les autres cantons des organisations diverses, telles que la société chrétienne de Bâle, et autres communautés et associations évangéliques. — Voir Finsler : *Kirchliche Statistik.* [E. B.]

ÉVARD. Famille bourgeoise de Neuchâtel au XVIe s. éteinte. Une autre famille, mentionnée à Chézard, dès le XVe s. a donné de nombreux notaires du Val-de-Ruz. — OSCAR, 1852-1915, juge de paix du Locle 1892-1898, puis préfet de ce district jusqu'à sa mort ; député au Grand Conseil 1894-1898. [L. M.]

ÉVÊCHÉS. Au moyen âge, le territoire actuel de la Suisse était divisé, au point de vue ecclésiastique, de la façon suivante : la Suisse occidentale était répartie entre les évêchés de Sion, de Lausanne, de Genève et de Bâle, sauf l'Ajoie qui dépendait de l'archevêché de Besançon. La Suisse alémannique relevait en majeure partie de l'évêché de Constance, une petite partie de celui de Bâle; le reste, avec la Rhétie, dépendait de l'évêché de Coire, le Tessin et le Val Poschiavo de ceux de Milan et de Côme. — [A. BÜCHI.] — Ces évêchés se rattachaient à des archevêchés ou provinces métropolitaines correspondant aux provinces de l'Église sous l'empire romain, comme les évêchés correspondaient aux *civitates*. L'évêché de Genève relevait de l'archevêché de Vienne (France). Celui de Sion passa au VIIIe s. de l'archevêché de Vienne à celui de Tarentaise dont il fut détaché en 1513, à l'instigation du cardinal Schiner, pour être placé sous la domination directe du Saint-Siège. Les diocèses de Lausanne et de Bâle dépendirent de l'archevêché de Besançon jusqu'en 1802, Constance et Coire (ce dernier jusqu'en 843 de Milan) de Mayence jusqu'en 1805 ; depuis lors ils relèvent directement du Saint-Siège. Dans le canton du Tessin, 54 paroisses appartinrent jusqu'en 1884 à l'archevêché de Milan, 183 paroisses à l'évêché de Côme qui fit partie jusqu'en 1751 de l'archevêché d'Aquilée, puis de celui de Görz. En 1884, en vertu d'un décret de l'assemblée fédérale de 1859, prononçant la déchéance de toute juridiction épiscopale étrangère sur territoire suisse, les droits de Milan et de Côme prirent fin dans le Tessin qui fut érigé, en 1888, en évêché de Lugano et rattaché nominalement à celui de Bâle. Après la suppression de l'évêché de Constance, les églises qui s'y rattachaient en Suisse, réunies en conférence à Lucerne en 1816, projetèrent la formation d'un évêché national suisse à Lucerne, dans lequel les catholiques libéraux voyaient déjà le futur archevêché suisse qui eût embrassé tous les évêchés en une province nationale. La création d'un archevêché suisse fut reprise en 1834 dans les articles de Baden. [E. B.]

Actuellement le territoire des évêchés suisses, à l'exception de celui de Coire dont dépend la principauté de Liechtenstein, est limité à la Suisse. Autrefois, par contre, les diocèses de Genève, de Bâle, de Constance et de Coire débordaient assez largement dans les pays circonvoisins. Aujourd'hui la Suisse est répartie en cinq évêchés : 1. *Bâle-Lugano* (Lugano est constitué en évêché autonome sous la juridiction d'un administrateur apostolique résidant à Lugano), embrassant les cantons de Bâle, Berne, Soleure, Argovie, Thurgovie, Zoug, Lucerne, Schaffhouse et Tessin ; siège à Soleure et à Lugano. — 2. *Coire*, comprenant les cantons des Grisons, de Schwyz, le Liechtenstein et, à titre provisoire, les cantons d'Uri, d'Unterwald, de Zurich et de Glaris ; siège à Coire. — 3. *Saint-Gall*, avec les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell ; siège à Saint-Gall. — 4. *Lausanne-Genève-Fribourg*, comprenant les cantons de Fribourg, de Vaud (le décanat d'Aigle excepté), de Neuchâtel et de Genève ; siège à Fribourg. — 5. *Sion*, embrassant le canton du Valais (sans la commune de Saint-Gingolph) et le décanat d'Aigle ; siège à Sion.

Tous les évêchés suisses relèvent directement du pape qui nomme les évêques de Lausanne-Genève-Fribourg et de Sion ; les autres évêques sont élus, suivant la coutume et les stipulations des concordats, par les chapitres des cathédrales et les gouvernements cantonaux.

L'abbaye épiscopale de Saint-Maurice et ses quatre paroisses (Valais), les couvents d'Einsiedeln et du Grand Saint-Bernard, ne relevant que du Saint-Siège, et, jusqu'en 1924, le chapitre de Saint-Nicolas à Fribourg, ont une organisation indépendante de celle des évêchés. — Voir Büchi : *Die katholische Kirche in der Schweiz.* — A. Daucourt dans *DGS* V, art. *Suisse, Église catholique.* — Mülinen : *Helvetia sacra.* — Art. consacrés aux évêchés ci-dessus mentionnés. [A. BÜCHI.]

ÉVÊQUOZ, EPISCOPI. Nom de famille valaisan, cité au XIVe s. à Mörell, Loèche, Vex et Conthey, où il existe encore. — GUILLAUME *Episcopi*, chapelain de Loèche 1338. — JACQUES, député de Mörell 1415. — MARTIN, de Vex, chanoine de Sion 1433-1451. — MAURICE, de Conthey, avocat, conseiller national de 1867 à 1875 et de 1882 à 1887. — RAYMOND, * 1863, avocat, député au Grand Conseil 1889, préfet de Conthey 1890, conseiller national 1902, président de ce corps 1924. — Gremaud. — *PS* 1924. [TA.]

Une branche de la famille de Conthey est devenue bourgeoise de la ville de Fribourg en 1914 avec ADRIEN, chimiste cantonal. [G. CX.]

ÉVERDES (all. GRÜNINGEN) (C. Fribourg, D. Gruyère, Com. Écharlens. V. *DGS*). Ancienne seigneurie et château, berceau de la famille du même nom. Elle comprenait les villages de Vuippens, Marsens, Sorens, Gumefens, Écharlens et Morlon. En 1325, ce territoire se divisa en deux seigneuries, l'une de Vuippens, l'autre d'Éverdes, qui ne comptait que Éverdes, Écharlens, et Morlon. Cette dernière passa vers 1376 aux sires de Langin ; elle fut conquise en 1475 par Fribourg qui en fit un bailliage. Après l'acquisition de Vuippens en



Le château d'Éverdes. D'après un ancien dessin à la Bibliothèque cantonale de Fribourg.

1547 par les Fribourgeois, le même bailli administra les deux bailliages. De 1798 à 1848, Éverdes fit partie du district de Bulle ; il appartient à celui de la Gruyère depuis 1848. Le château brûla en 1348 ; probablement reconstruit, il fut abandonné en 1549 (?) ; actuellement il n'en existe que des ruines. — Voir J.-J. Dey : *Chronique d'Éverdes et de Vuippens*, dans *MF* II. — Dellion : *Dict* V, XII. — *Étr. frib.* XXX. [J. Jordan.]

ÉVERDES, d'. Famille noble fribourgeoise, qui possédait la seigneurie d'Éverdes-Marsens au XIIe s. déjà. Anselme, Borcard et Guy, les premiers connus fondèrent l'abbaye d'Humilimont-Marsens en 1137. Leurs successeurs firent de nombreux dons à ce monastère et trois d'entre eux revêtirent la charge d'abbé : Bourcard, abbé 1246-1259 : Girard, abbé 1315-1332 ; Ulric, 1416-1420.— En 1325, la famille se divisa en deux branches, l'une de Vuippens et l'autre d'Éverdes. *Armoiries* : palé de gueules et d'argent de six pièces. — 1. Ulrich, d'Éverdes-Vuippens, cité de 1255 à 1270, vassal et ami de Pierre II de Savoie, avoué impérial de Berne 1226 ; avoué d'Humilimont, il fit reconstruire le couvent et l'église. — 2. Pierre, fils du n° 1, part en croisade, † à Chypre en 1290. — 3. Girard, fils du n° 1, chanoine de Lausanne, archidiacre de Richmond (Angleterre) 1296, évêque de Lausanne 1302, de Bâle 1309, † 1325. Bienfaiteur du monastère de Marsens, un des plus puissants prélats de son temps. — 4. Guillaume, fils du n° 1, cité de 1258 à 1300, eut entre autres pour fils : Jean, fondateur de la branche de *Vuippens*, et Ulrich, auteur de la branche cadette *d'Éverdes*. — 5. Othon, fils de ce dernier, † vers 1360, attaqua et dépouilla, en 1347, Marmette, femme de Jean de Maggenberg, avoyer de Fribourg, alors qu'elle revenait d'une noce à Lutry. En représailles les Fribourgeois incendièrent son château et exigèrent une indemnité (première guerre d'Éverdes). — Sa fille — Françoise, † 1419, épousa vers 1376 Pierre de Langin, châtelain de Morges, à qui elle transmit la seigneurie d'Éverdes. — 6. Jacob d'Éverdes ou von Grüningen, bourgeois de Gessenay 1450, fut probablement l'ancêtre de la famille bernoise de Werde ou Grünig. — Voir J.-J. Dey : *Chronique d'Éverdes et de Vuippens*, dans *MF* II. — Dellion : *Dict.* V, XII. — *Étr. frib.* XXX. — Art. Vuippens [J. Jordan.]

ÉVI (COL et CHAPELLE DE L') (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Le passage conduisant de la vallée de la Sarine aux pâturages Sud-Est du Moléson, à 2 km. S.-O. de Neirivue, longe un précipice au fond duquel coule le torrent de la Marivue. Le chemin, taillé en partie dans le roc, est mentionné au XVIIe s. ; il fut élargi en 1890. Sur une petite esplanade s'élève une chapelle, dédiée à Notre-Dame des Ermites, qui est un lieu de pèlerinage assez fréquenté ; elle fut construite en 1863, bénite par Mgr. Marilley, le 11 juillet 1864 ; mais il existait déjà, au XVIIe s., au même endroit, un petit oratoire dédié à la Vierge. — Voir Progin : *L'Évi et sa chapelle*, dans *Gruyère illustrée* 1891. — Thorin : *Neirivue et son pèlerinage.* — Geinoz : *L'Évi et son pèlerinage*, dans *Monatrosen* 1881. — Kuenlin : *Dict.* II, 207. [J. N.]

EVIBACH, Peregrin Zwyer von. Voir Zwyer von Evibach.

EVINGER. Voir Effinger.

ÉVIONNAZ (C. Valais, D. Saint-Maurice. V. *DGS*). Com. et Vge qui relevait au moyen âge de la châtellenie savoyarde de Saint-Maurice, puis dès 1475 du gouvernement du même nom. Sous la domination de la Savoie, les Noville, Montheolo, de Bex, y possédèrent des droits. La justice fut exercée par le sautier, puis par le châtelain de Saint-Maurice. Après la conquête du Bas-Valais en 1475, Évionnaz continua à former une communauté avec Saint-Maurice, dont il ne se sépara qu'en 1822. La chapelle de Saint-Bernard, élevée au XVIIe s., a été remplacée en 1847 par une église paroissiale. La porte de la Balmaz, enlevée par les Hauts-Valaisans en 1475, n'existe plus. La commune comprend les hameaux de la Rasse, des Cornes et de la Balme où, en 1844, eut lieu un engagement entre la vieille et la jeune Suisse. Incendié en 1644. — Gremaud. — Rameau : Mns. — Archives locales. [Ta.]

ÉVOLÈNE (C. Valais, D. Hérens. V. *DGS*). Vge et Com. Anciennes formes : *Evelina*, *Ewelina*, *Ewolenaz.* Il composait autrefois, avec Saint-Martin, la commune et la paroisse d'Hérens, qui donna plus tard son nom à la vallée entière. Évolène appartint aux d'Ayent, de Langins, de Bex, puis au chapitre de Sion qui inféoda les territoires de la rive gauche de la Borgne aux de la Tour en 1195 ; ceux de la rive droite aux Rarogne de Montville, dont le dernier représentant fut le prince-évêque Guillaume VI, † 1451. Les droits des la Tour passèrent en 1375, et ceux des Rarogne en 1451 à l'évêché, qui devint, avec le chapitre, seigneur d'Évolène jusqu'au nouveau régime — Gremaud. [Ta.]

EWIG. Famille bourgeoise de Bâle dès 1649, originaire primitivement du canton de Zurich. — Louis, 1814-1870, numismate renommé. Il a rassemblé une collection de monnaies et médailles bâloises (922 pièces), conservée au Musée historique de Bâle. — Voir C.-A. Gessler : *Louis Ewig*, dans *RSN* XX. [C. Ro.]

Famille de Berg am Irchel (Zurich), mentionnée pour la première fois en 1542. Elle est originaire de Thurgovie. [J. Frick.]

D'après *LL*, un Johannes Ewig était médecin de la ville de Berne en 1582. [L. S.]

EXCHAMPÉRY. Famille noble valaisanne, qui a donné : Hugonnet Museti alias Eschampéry ; il acquit vers 1425 le vidomnat de Martigny par son mariage avec Marie de Martigny. Ce vidomnat resta dans sa famille jusqu'au XVIe s. — H. Gay : *Mélanges.* — Rameau : *Châteaux du Valais.* — Gremaud. [J.-B. B.]

EXCHAQUET. Branche de la famille noble Exchaquet, de Mortery en Savoie. Reçue bourgeoise de Pompaples (Vaud) en 1586, d'Aubonne au XVIIIe s. *Armoiries* : échiqueté d'or et d'azur, à la bordure d'argent. — 1. Abram-Henri, 1742-1814, ingénieur et architecte à Lausanne ; auteur du *Dictionnaire des ponts et chaussées*, 1787, membre de la Chambre administrative du canton de Vaud 1801-1803. — 2. Théodore 1849-1911, médecin, directeur du sanatorium de Leysin. — 3. Louis, * 1879, fils du n° 2, médecin de l'hospice de l'enfance à Lausanne, commandant la région d'internement de Lausanne pendant la guerre 1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur. — 4. Émile, * 1880, frère du n° 3, médecin à Montreux, directeur pendant la guerre d'un hôpital de blessés à Dôle. — Foras : *Armorial.* — Généalogies Dumont aux Arch. cant. Vaud. [M. R. et A. B.]

EXCOMMUNICATION. L'excommunication est l'exclusion, totale ou partielle d'une personne de tous les biens spirituels de la communauté chrétienne. Dans l'Église catholique elle est prononcée par le pape dans toute l'Église, par l'évêque dans son diocèse et par les généraux et provinciaux sur les religieux de leur ordre ou de leur province.

Au moment de la Réformation, le terme d'excommunication a été repris par les églises protestantes. Elle désignait alors l'exclusion de la Sainte-Cène. Mais par le fait qu'un membre de l'Église était en même temps membre de l'État, l'excommunication avait des conséquences civiles : elle entraînait la perte des droits de citoyens. Ce double caractère de l'excommunication provoqua des conflits entre autorités ecclésiastiques et civiles dans plusieurs cantons réformés. Tandis que les anabaptistes admettaient l'excommunication, Zwingli fit prévaloir l'opinion que cette dernière ne se justifie que dans un État païen où aucune police des mœurs n'est exercée. La question fut débattue dans des colloques religieux avec les anabaptistes, à Berne en 1531, à Zofingue en 1532, ainsi que dans les synodes de 1530 à Bischofszell, Rorschach et Saint-Gall. Le synode de Berne (1532) se rallia au point de vue de Zwingli. A Berne et à Zurich, on se contenta de la discipline ecclésiastique exercée par les consistoires, qui étaient les organes de l'autorité. A Genève, Calvin obtint, après de longues luttes, que l'exclusion de la Sainte-Cène fût prononcée par l'Église seule (voir art. Calvin). Ses partisans dans le Pays de Vaud cherchèrent par tous les moyens à introduire cette peine ecclésiastique.

Le gouvernement bernois, considérant l'excommunication comme une atteinte portée par les autorités ecclésiastiques à ses droits de punir, refusa de reconnaître à l'Église vaudoise le droit d'excommunication. Et lorsque Viret et ses adhérents voulurent poursuivre la lutte sur cette question, il les bannit en 1559. Toutes les tentatives ultérieures d'introduire l'excommunication, ou quelque chose d'analogue, dans l'Église bernoise, en 1562 et 1646 entre autres, furent vaines. Bâle, par contre, admit en 1530 l'excommunication prononcée par les *Bannherren* ; Schaffhouse et Bienne firent de même. Mais dans ces villes l'autorité ayant pouvoir d'excommunier n'était pas un organe de l'Église, elle relevait du gouvernement. Dans le canton de Thurgovie, l'ordonnance synodale confia encore, en 1820, au Conseil de paroisse, le droit d'excommunier. Mais, de fait, l'excommunication était déjà devenue désuète au cours du XVIIIe s., bien avant que de nouvelles lois sur l'Église eussent supprimé la discipline ecclésiastique. — Voir Finsler : *Kirchliche Statistik.* — Türler : *Die Exkommunikation in Biel 1587* dans *Bieler Nbl.* 1920. [E. B.]

EXHENRY (primitivement HENRY). Famille de Champéry (Valais), citée dès le XIVe s. — 1. CLAUDE, * 1647, prieur du Val d'Illiez de 1689 à sa mort 1709. — 2. PIERRE-MAURICE, châtelain vers 1800. — 3. JEAN, peintre-sculpteur vers 1740. C'est à la famille Exhenry que Champéry doit son développement comme station hôtelière. Elle y construisit le premier hôtel de la localité en 1857. — Délèze : *Val d'Illiez.* — Émonet : *Industrie hôtelière.* [J.-B. B.]

EXNER, ADOLF, * 1841 à Prague, D^r jur., professeur de droit romain à Zurich 1868-1872, puis à Vienne. † 10 sept. 1894. Pendant son séjour à Zurich, il écrivit sa *Kritik des Pfandrechtsbegriffes.* Ami de Gottfried Keller. — Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883.* — E. Ermatinger : *G. Kellers Leben.* [H. Br.]

EXORCISME. L'exorcisme est la conjuration d'un mauvais esprit (spécialement le diable) au moyen de prières. D'après Origène et Tertullien il était surtout un privilège des chrétiens, conféré, depuis le milieu du IIIe s., à un exorciseur, soit un ecclésiastique inférieur revêtu du IIIe grade des ordres. Dès le IVe s. et jusqu'à nos jours dans l'Église catholique, l'exorcisme est aussi pratiqué lors du baptême. Cette coutume fut généralement conservée chez les Luthériens jusqu'au milieu du XVIIIe s. et on la rencontre encore ça et là au XIXe s. ; cependant les réformateurs suisses l'avaient abolie. L'exorcisme joua un rôle des plus intéressant sous la forme de malédiction lors des procès d'animaux qui se firent depuis le XIIIe s. chez les peuples germains, latins et slaves. Déjà saint Pirmin (*Vie de saint Pirmin* par Mone, *Quellensammlung* I, p. 32), avait reçu de Dieu le pouvoir d'éloigner par la conjuration les scorpions et tout ce qui était devenu venimeux par la puissance du diable. C'est ainsi qu'il purgea l'île de Reichenau de toutes les bêtes rampantes qui la rendaient inhabitable ; il les poussa dans le lac de Constance, si bien que durant trois jours et trois nuits, la surface fut couverte d'affreux serpents. Les premiers renseignements précis sur les procès d'animaux en Suisse, terminés par l'exorcisme, se trouvent dans Félix Hämmerli qui composa pour leur défense deux traités juridiques et historiques du plus grand intérêt. D'après lui, dans le diocèse de Coire, après un procès décrit dans tous ses détails, les hannetons furent reclus dans une contrée déserte et couverte de forêts, et il leur fut interdit de pénétrer dans les régions voisines. Une sentence semblable se rencontre dans le diocèse de Constance, mais on ne peut guère fixer l'époque de ces événements. D'autre part, Guillaume, un évêque de Lausanne (entre 1221 et 1431, il y en eut quatre de ce nom) chassa toutes les anguilles du Léman, et l'évêque Georges de Saluce (1440-1461), au moyen d'une formule puissante, lue de temps à autre publiquement, bannit les sangsues qui exerçaient de grands ravages parmi les gros poissons, surtout les saumons. Cette sentence, tirée des Saintes-Écritures, ayant été employée avec succès contre d'autres bêtes malfaisantes, l'avoyer et Conseil de Berne prièrent en 1451 l'évêque, par l'entremise de leur curé, de leur prêter son concours contre les vers blancs. La chancellerie épiscopale envoya à Berne, le 24 mars, les directions nécessaires pour la malédiction. Un véritable procès fut instruit comportant les deux parties, accusateurs et accusés, citation, intervention d'un avocat, fixation d'un terme et jugement avec malédiction, le tout au milieu des prières. Nous ignorons si la sentence du procès de Berne de 1451 fut exécutée. Deux autres procès plaidés à Berne en 1478 et 1479, sont restés célèbres ; le chroniqueur contemporain Schilling et les documents conservés dans les archives de Berne nous renseignent abondamment sur leur exécution. En 1479, ce n'est rien moins que le secrétaire d'État, Thüring Fricker (d'après Valerius Anshelm), qui représente, devant le tribunal ecclésiastique de l'évêque Benoît de Monferrand à Lausanne, les intérêts des plaignants contre la légion malfaisante des vers blancs ; et, le 29 mai, la malédiction contre les accusés est prononcée. En 1479 également, les habitants de la petite ville argovienne de Mellingen et des villages voisins implorent le secours de l'évêque de Constance contre l'effroyable plaie des vers blancs ; là-dessus, le 11 mai 1479, Georg Winterstettler, chanoine de la cathédrale de Constance, communique par écrit aux doyens de Mellingen et Bremgarten les directions nécessaires avec la formule d'exorcisme. Cette procédure parut encore si décisive au landammann Johann Wirz, d'Unterwald, qu'en 1566 il s'en fit délivrer une copie. En 1492, les Schwyzois font venir de Berne tous les documents des procès d'animaux, ce qui permet de croire qu'ils veulent procéder de la même manière contre cette plaie. En 1659, le consul J.-B. Pestalozzi, de Chiavenna, au nom de la ville et des communes voisines, porte plainte devant le tribunal civil du commissaire de la région, Hartmann Planta, contre les vers blancs. Nous ignorons la sentence, car les documents sont incomplets. Plus tard, on abandonne la longue procédure civile et l'on se contente de l'action de l'Église et de sa malédiction. C'est ainsi qu'en 1660 les gens de Locarno en sollicitent une du pape contre argent, ce que fait aussi, en 1740, le Conseil communal de Picero. La même année, le Conseil secret de Chiavenna demande aussi une sentence de malédiction contre les vers blancs et les ours, et en 1752 contre les souris et les rats. — Il résulte de tout cela que des procès d'animaux, suivis d'exorcisme, furent intentés en Suisse, durant quatre à cinq siècles, dans les évêchés de Lausanne, Constance, Coire et Côme. Il ne serait probablement pas difficile d'en trouver d'autres dans les archives. Le procès était en général instruit par un tribunal ecclésiastique, exceptionnellement par une cour laïque ; il se terminait toujours, malgré les différences de procédure suivant les endroits, par la malédiction ou exorcisme, c'est-à-dire, la conjuration d'un mauvais esprit par la prière. — Voir Malleolus : *Tractatus de Exorcismo* I et II. — Stettler : *Bernerchronik.* — Schilling : *Bernerchronik.* — Anshelm : *Bernerchronik.* — G. Tobler : *Tierprozesse in der Schweiz* dans le *Sonntagsblatt* du *Bund*, 1893, 18-20. — W. Merz : *Exorzismus gegen Engerlinge 1479.* — Karl von Amira : *Tierstrafen und Tierprozesse.* — Wymann : *Exorzismen gegen die Engerlinge.* — *OG* 1904. — *ZSK* 1914. [Herm. SCHNEIDER.]

EXPOSITIONS EN SUISSE (LES). La première exposition en Suisse est due à l'initiative de la Société des Arts de Genève. En 1789, elle prit la direction d'une exposition à laquelle les artistes et les industriels furent conviés à participer. Les premiers répondirent seuls à l'appel. Une deuxième, dite de l'industrie genevoise, eut lieu à Genève en 1828, suivie en 1833 d'une troisième exposition, industrielle aussi, où furent admis des exposants d'autres cantons. La même année s'ouvrait à Lausanne une exposition cantonale de l'industrie, à laquelle succéda, en 1839, une exposition publique des produits des arts et de l'industrie. D'autres cantons organisaient également des expositions. Berne ouvrait la voie en 1804 par une exposition industrielle, renouvelée en 1810 et 1820, et dès lors à plusieurs reprises. Bâle suivit en 1830, Zurich en 1846, So-

leure en 1847, Schaffhouse en 1850, Lucerne en 1852. Des manifestations identiques furent consacrées à l'agriculture. La première exposition agricole fut organisée à Saint-Gall en 1845, à Bürglen (Thurgovie) en 1846, Zurich en 1849, Bremgarten en 1856. Dès le milieu du XIXe s. les expositions tant cantonales que régionales se sont multipliées en Suisse, groupant, suivant les lieux ou les circonstances, des produits industriels ou agricoles. D'autres ont été consacrées à l'école ou aux beaux-arts ; dans plusieurs cantons existent des expositions régulières de peinture, organisées par les sociétés de peintres et sculpteurs, et, pour l'ensemble de la Confédération, une exposition nationale des beaux-arts se tient périodiquement dans l'une ou l'autre de nos villes.

Des expositions d'un caractère plus général sont venues se superposer à ces manifestations cantonales ou restreintes. La première fut l'exposition industrielle de Saint-Gall en 1843, qui groupa 145 exposants de 11 cantons. La suivante eut lieu à Berne en 1848, mais en raison des événements politiques d'alors, elle eut peu de succès. La troisième, destinée comme la deuxième aux produits de l'industrie suisse, eut aussi son siège dans la ville fédérale en 1857 ; elle était combinée avec une exposition des beaux-arts et une exposition d'agriculture. Dans les années suivantes, ce sont les expositions agricoles partielles qui se succèdent à des intervalles très courts : exposition de bétail à Zurich 1861 ; d'agriculture à Soleure, 1864 ; de chevaux à Aarau, 1865 ; de produits laitiers à Berne, 1867 ; de bétail bovin à Langenthal, 1868. Celle de Weinfelden en 1873 fut considérée, en raison de son importance, comme la première exposition nationale suisse d'agriculture. Le succès qu'elle obtint engagea les agriculteurs suisses à renouveler cette manifestation à des intervalles plus ou moins réguliers. La deuxième exposition d'agriculture se tint à Fribourg en 1877, et les suivantes à Lucerne 1881, Zurich 1883 (combinée avec l'exposition nationale), Neuchâtel 1887, Berne 1895, Frauenfeld 1903, Lausanne 1910. La prochaine aura lieu à Berne en 1925. En outre, l'agriculture suisse fut aussi largement représentée aux expositions nationales de Genève et de Berne.

A *Zurich*, de mai à octobre 1883, fut ouverte la première exposition nationale suisse, qui devait célébrer l'ouverture du tunnel du Gothard. Pour la première fois, étaient réunis dans un même but les produits du sol suisse et ceux de l'industrie du pays. Elle obtint l'adhésion de plus de 5500 exposants, et les visiteurs dépassèrent le chiffre de 1 200 000. L'Institut genevois avait proposé en 1866 d'organiser une exposition industrielle suisse. Cette proposition, par suite de diverses circonstances, n'eut pas de suite immédiate, mais en 1885 un comité fut constitué pour organiser une exposition nationale à *Genève* en 1888. Renvoyée à 1893, elle s'ouvrit définitivement en 1896. L'exposition couvrait une superficie de 420 000 m^2 et fut visitée par plus de six millions de personnes. Le nombre des exposants s'éleva à 7686. Avant même que s'ouvrît l'exposition de Genève, *Berne* se mettait sur les rangs pour organiser la troisième exposition nationale suisse. Cette dernière, installée le long de la forêt de Bremgarten, occupait une place de 500 000 m^2. Elle fut ouverte le 15 mai 1914 et obtint le plus vif succès. Mais les événements du mois d'août lui portèrent un coup funeste. Prolongée jusqu'au 2 novembre, elle compta environ 3 200 000 visiteurs et 6237 exposants. — Voir Reichesberg : *Handwörterbuch*, art. *Ausstellungen*, et *Rapports* sur les expositions nationales. [L. S.]

EXTRADITION. I. Droit intercantonal. La livraison d'un individu, condamné ou poursuivi pour délit, à l'État où ce dernier a été commis, est déjà stipulée dans les plus anciennes alliances des Confédérés entre eux. Le pacte de 1291 prévoyait l'expulsion des assassins de tout le territoire des Confédérés, l'obligation pour ceux qui donnaient asile aux incendiaires de réparer le dommage, et le droit de rechercher les biens des voleurs pour indemniser la victime. Les alliances ultérieures avec les nouveaux cantons et les combourgeoisies, contenaient le principe qu'on devait demander justice au lieu où le méfait a été commis. Mais dans les délits politiques, des tempéraments ont été apportés à l'extradition : ainsi en 1653, dans la Guerre des paysans. On refusa certaines extraditions. La Diète introduisit le principe qu'un canton peut être autorisé dans les affaires confessionnelles à ne pas extrader ses ressortissants s'il s'engage à les punir lui-même (affaire des protestants zuricois à Gachnang en 1610). L'extradition entre cantons est précisée dans l'Acte de Médiation : aucun canton ne peut donner asile à un criminel légalement condamné non plus qu'à un prévenu légalement poursuivi. Cette disposition est complétée par le Concordat de 1809 sur les formalités à remplir pour obtenir l'extradition. En exécution de l'art. 55 de la Constitution fédérale de 1848, une loi sur l'extradition de canton à canton est intervenue le 25 juillet 1852 ; elle est encore en vigueur. Cette loi dispose qu'un canton ne peut accorder d'extradition à un autre pour délits politiques ou de presse ; en outre, le canton d'origine ou de domicile peut refuser d'extrader en s'engageant à punir lui-même.

II. Droit international. Les pratiques instituées entre les cantons ont assez vite passé dans les relations internationales. L'alliance héréditaire de 1511 avec l'Autriche posait le principe que si le délinquant s'est enfui, chacune des parties le recherchera de son mieux, mais que dans les affaires de crime chacun réserve sa souveraineté. La présence de troupes impériales dans la ville de Constance au cours des guerres de religion ou de la guerre de Trente ans, et la désertion des soldats impériaux ont donné lieu à des négociations parfois difficiles ; les Suisses ont généralement refusé l'extradition ou obtenu des satisfactions lorsque les déserteurs avaient été ramenés à leur corps. Le traité de 1511 fut suivi de la paix perpétuelle signée avec la France à Fribourg en 1516. Son article XI stipule qu'aucune des parties ne doit accorder passage, séjour ou protection aux ennemis de l'autre partie et aux bandits (bannis). Cette disposition a été renouvelée en 1549, 1564, 1601 et 1663. Bien que ce texte soit de nature plutôt politique, les traités subséquents y ont recours comme à un précédent pour justifier l'extradition des malfaiteurs de droit commun. Le traité signé à Soleure en 1715 entre Louis XIV et les cantons catholiques entre clairement dans la voie de l'extradition moderne ; l'art. 27 stipule que les criminels d'État, les assassins et les perturbateurs du repos public seront saisis dans le pays de refuge et livrés à la première réquisition. D'autres traités internationaux conclus avec les États voisins contenaient également des dispositions relatives à l'extradition, notamment le capitulat de 1553 avec le duc de Milan, François II Sforza. Au XIXe s., l'extradition ne fait plus seulement l'objet d'un article ou deux dans un traité de paix ou d'alliance ; elle donne lieu à des accords spéciaux que la Suisse conclut avec les États voisins. La plupart reposent sur les principes suivants : non extradition des nationaux et pour crimes politiques. Dès 1848, ils sont passés au nom de la Confédération seule. Une loi sur l'extradition aux États étrangers a été adoptée par les Chambres le 22 janvier 1892. Entre autres dispositions, elle attribue au Tribunal fédéral le soin de décider, en matière politique, si le fait pour lequel l'extradition est demandée constitue principalement un délit commun. Les décisions prises jusqu'ici concernaient les affaires Odane, 1888 ; Köster, 1893 ; Maraccini, 1894 ; Jaffei-Bresci, 1901 ; Wassilief, 1906 ; Kerenlidze et Magalof, 1907, etc.

Les traités d'extradition actuellement en vigueur sont par ordre d'ancienneté ceux conclus avec l'Italie, 1868 ; la France, 1869 ; le Portugal, 1873 ; la Russie, 1873 ; la Belgique, 1874 ; l'Allemagne, 1874 ; la Grande-Bretagne 1874 ; le Luxembourg, 1876 ; l'Espagne, 1883 ; le Salvador, 1883 ; Monaco, 1885 ; la Serbie, 1887 ; l'Autriche-Hongrie, 1876 ; les Pays-Bas, 1898 ; les États-Unis, 1900 ; le Paraguay, 1906 ; la Grèce, 1910 ; l'Argentine, 1906 (mis en vigueur seulement en 1912). En outre, des déclarations de réciprocité ont été échangées sans traité avec le Brésil, l'Égypte, le Liechtenstein, la Roumanie, la Bulgarie, la Suède et le Danemark, pour certaines infractions ou catégories d'infractions. Des stipulations du traitement de la nation la plus favo-

risée ont été conclues avec l'Équateur en 1888, et avec le Congo en 1889. — Voir *Zeitschrift f. schw. Recht*, 1919. — A. Billot : *Traité de l'extradition*. — Blumer et Morel : *Schweiz. Bundesstaatsrecht*. — Salis : *Schweiz. Bundesrecht*. [† Ch. LARDY.]

EXUPÈRE (HEXEBRÆNZ). D'après la légende, il aurait été le serviteur et le compagnon des saints Félix et Regula à Zurich. Il apparaît comme troisième saint sur le sceau du conseil et de la bourgeoisie de Zurich en 1225, l'année même où furent retrouvées à Saint-Maurice les reliques de saint Exupère, et de nouveau dès la fin de 1347 sur le sceau des bourgeois. Les trois saints, Félix, Regula et Exupère se retrouvent encore aujourd'hui sur les sceaux de la ville et du canton de Zurich. Ils ont aussi été représentés sur le taler zuricois de 1512, sur une médaille et sur vitraux. Le nom du troisième patron de Zurich paraît être dérivé de celui d'Exupère d'Agaune. Son culte au Fraumünster a commencé sous l'abbesse Mechtild von Tyrol (1256-1268), il est mentionné pour la première fois en 1256 et 1258. En 1264, il est célébré au même titre que celui de deux autres saints patrons de la ville, mais n'est déjà plus pratiqué du temps de Glarean. Un reliquaire du saint existait au Grossmünster en 1525 ; des fragments de reliques à Reichenau, Heidelberg, etc. Cependant la vénération d'Exupère n'a pas franchi les frontières du diocèse de Constance. — Voir E.-A. Stückelberg : *Die schweiz. Heiligen des Mittelalters*, 33 (avec bibliogr.). — Chroniques de Brennwald et de Bullinger. — B. Reber : *Felix Hemmerlin*, p. 157. — Joh. Müller : *Merckwürdige Ueberbleibsel von Alterthümmeren der Schweiz*. — G. Heer : *Die Zürcher Heiligen St. Felix u. Regula*, p. 21. — *Sigelabb. zum UZ* I, n° 57 et 58. — P. Keller : *Die Zürcher. Staatsschreiber seit 1831*, p. 64. — *SI* V, col. 765. — Dändliker : *Gesch. Zürich* I, 116. — *UZ*. — Vögelin : *Das alte Zürich* II, p. 307. [F. HEGI.]



Sceau du conseil et de la bourgeoisie de Zurich avec les saints Félix, Regula et Exupère.

EY (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Nottwil). Domaine qui, bien que situé dans les limites du bailliage extérieur de Wohlhusen, faisait autrefois partie, sous le nom d'*Eigamt*, du bailliage Saint-Michel (Münster). — Segesser : *Rechtsgesch*. I, 603, 736. — Lieu d'origine de la famille *von Eyg* ou *von Ey*. — JOST von Eyg, sautier du bailliage Saint-Michel 1479. — JOST, 1480, avocat et juge à Sursee. — Arch. de l'État de Lucerne. [P.-X. W.]

EYEN. Famille bourgeoise de la ville de Berne dès 1643, dont les membres furent pour la plupart des artisans ou des ecclésiastiques. *Armoiries :* d'azur à un rencontre de taureau d'or, accorné d'argent, accompagné en chef d'un soc de charrue d'argent, et en pointe d'un poisson du même. — 1. SAMUEL, 1643-1700, pasteur à Habkern 1665, à Gränichen 1672, à Aarau 1679 où il reçut le droit de bourgeoisie ; en 1692 pasteur de la collégiale de Berne. Il fut membre de la commission de religion, établie en 1698, dans le but de faire une enquête sur le mouvement piétiste. — 2. EMMANUEL, 1672-1731, pasteur à l'Église du Saint-Esprit à Berne 1713, à Lotzwil 1704, à Aarau 1713, poète latin et hébraïsant. — 3. JOHANN-JACOB, 1725-1784, pasteur à Beatenberg 1753, à Staufberg 1778 ; a laissé des notes manuscrites sur Beatenberg. [E. B.]

EYER (IN DER OYE, HOYER, OYER. Des familles de ce nom apparaissent en Valais au XIVe s. à Naters et se répandent à Birgisch, Mund et Brigerberg. — 1. HYLPRAND, de Naters, châtelain 1478, banneret de Brigue 1473-1490. — 2. JAKOB, de Naters, 1499-1508, banneret, châtelain de Brigue 1505. — 3. JOHANN, de Naters, banneret de Brigue 1508 et 1510. — *BWG* II. — Imesch : *Wall. Landratsabsch*. I. — Archives locales. [D. I.]

EYGUENOTS. Voir EIDGUENOTS.

EYMAR, d', ANGE-MARIE, * à Marseille vers 1740, † à Genève en 1803. Ardent disciple de Rousseau, il fit voter, le 27 avril 1791, la loi du transfert de ses cendres au Panthéon. Nommé le 2 mars 1800 préfet du Département du Léman, il se fit remarquer par ses dispositions conciliantes envers les Genevois. † en fonctions. — Voir Firmin Didot : *Nouv. biogr. générale*. — Michaud : *Biogr. universelle*. — Borgeaud : *Hist. de l'université de Genève* II. — Chapuisat : *La municipalité de Genève*. [H. F.]

EYNARD. Famille genevoise, originaire du Dauphiné, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1686. — JAQUES Eynard, ayant embrassé le protestantisme, se fixa à la Baume-Cornillane (Dauphiné) dont il était châtelain. (D'après une généalogie établie en 1843 par le Collège héraldique de France et une histoire manuscrite de la famille, il était fils d'ANTOINE Eynard de Monteynard, seigneur de la Tour au Comtat Venaissin, maréchal de camp et gentilhomme de la Chambre de Louis XIII). Le fils de Jaques, ANTOINE, resta à la Baume, puis se retira à Lyon ; son fils, JAQUES, y demeura jusque peu avant la révocation de l'Édit de Nantes, puis se réfugia à Genève où il fut reçu bourgeois le 6 mars 1686 et épousa Anne-Madeleine Grenus. Sa descendance existe encore. *Armes :* d'argent au lion de gueules, couronné d'or. (Galiffe et Gautier donnent de gueules au lion d'argent, mais l'autre variante a été généralement portée.) — 1. JEAN-LOUIS, 1691-1782, fils de Jaques, avocat distingué. — 2. JAQUES, 1700-1773, frère du n° 1, pasteur à Francfort, puis à Londres, chargé d'affaires de la République de Genève auprès du roi d'Angleterre. — 3. JAQUES, 1772-1847, petit-fils du n° 1, négociant à Gênes, retiré à Rolle, s'occupa de physique et d'astronomie et joua un rôle important dans la Société des Arts de Genève. — Sa femme, née Suzanne Chatelain, élève du peintre genevois P.-L. de la Rive, a laissé des aquarelles et des portraits remarquables. — 4. ***Jean-Gabriel***, 1775-1863, frère du n° 3, négociant à Gênes, conseiller financier de la reine d'Étrurie et du grand-duc de Toscane ; depuis 1810 fixé à Rolle et Genève où il construisit le Palais Eynard et l'Athénée, lieutenant-colonel des milices genevoises. Il fut attaché à Pictet-de Rochemont et d'Ivernois, les délégués de Genève au Congrès de Vienne 1814, voua enfin toutes ses forces et une partie de sa fortune à la cause de l'indépendance hellénique. — 5. CHARLES, 1808-1876, fils du n° 3, historien, auteur de *Lucques et les Burlamacchi*, *Le Chevalier Guisan*, *Essai sur la vie de Tissot* (médecin vaudois), *Madame de Krüdener*. — Voir Galiffe : *Not. gén*. III. — *AGS* IV. — De Montet : *Dictionnaire*. — *La France protestante* — Th. Vernier : *Un village protestant du Dauphiné*. — *SKL*. — Baud-Bovy : *Les Peintres genevois* I, p. 163. — *Nos anciens et leurs œuvres*, 1903. *Notice biographique sur la vie et les travaux de M. le Chevalier Eynard*. — *Notice sur J.-G. Eynard*. — Mulonas : *Perileptiké Biographia tou Philhellènos Elbetou J. G. Eynard*. — Emil Rothpletz : *Der Genfer Jean-Gabriel*





Jean-Gabriel Eynard
D'après un portrait de Firmin Massot (coll. Maillart)

Eynard als Philhellene (1821-1829). — *Le monument Eynard et les Hellènes en Suisses.* — *Au Congrès de Vienne. Journal de Jean-Gabriel Eynard*, publié par Édouard Chapuisat, traduit par Carl Soll : *Der tanzende Kongress, Tagebuch von Jean-Gabriel Eynard.* [H. L.]

EYNION, JEVAN AP. Voir WALES, IVO VON.

EYSINS (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1002, *Osinco* ; en 1211, *Osins.* Domaine des rois de Bourgogne où Rodolphe III rendit en 1002 un jugement approuvant la donation du clos de vigne de Bougel au couvent de Romainmôtier. Le village dépendait du prieuré de Nyon, mais le couvent de Bonmont y possédait une partie de la dîme. Une chapelle de Saint-Georges y est mentionnée de 1404 à 1555 ; on y a construit récemment une autre église. Patrie des écrivains Juste et Urbain Olivier auxquels un monument a été élevé en 1907. — *DHV.* [M. R.]

EYTEL, JULES, 1817-1873, d'une famille du Wurtemberg, devenue bourgeoise de Vevey en 1835. Avocat, l'un des chefs du parti radical vaudois, député à la Diète fédérale de 1845 à 1847, capitaine d'une compagnie qui combattit à Bertigny près de Fribourg le 13 novembre 1847, s'allia en 1861 avec le député libéral Cérésole pour renverser le régime radical agrarien. Conseiller d'État et conseiller aux États 1862-1863, conseiller national 1864-1872, il combattit le projet de revision fédérale de 1872. — De Montet : *Dictionnaire.* [M. R.]



Jules Eytel.
D'après une photographie.

EZELKOFEN ou **ETZELKOFEN** (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Com. et Vge. *Ezenchoven* 1302 ; *Ezzikofen* 1303, près des fermes des *Ezzinge.* Selon Jahn, *Chronik*, l'un des lieux de plaid du landgraviat de Bourgogne. La famille von Messen y possédait des biens en 1302. Au XIV[e] s., le couvent de Fraubrunnen y acquit la plupart des droits et des terres. Sous l'administration bernoise, il était rattaché à la juridiction de Zollikofen ; au spirituel il dépendit toujours de la paroisse bernoise de Messen. — Un WERNHER VON ETZELKOVEN était en 1294 du Conseil de Berne. — Voir *FRB.* — J. Amiet : *Die Reg. des Klosters Fraubrunnen.* [L. S.]

F

FABARIA, CONRADUS DE. Moine et prêtre de l'église de Saint Othmar à Saint-Gall dans la première moitié du XIII[e] s. ; il écrivit du temps de l'abbé Konrad von Bussnang (1226-1239) la 6[e] suite des *Casus sancti Galli*, où il chercha à mettre en relief la personnalité de cet abbé et à le placer au-dessus de toutes les critiques possibles. Le sens du mot Fabaria (Pfäfers?) est incertain. — *MVG* XVII, Introduction, p. XVII-LV. — Wyss : *Historiographie*, p. 67. [Bt.]

FABARIUM. Voir PFÆFERS.

FABER, FÉLIX. Voir SCHMID (Zurich).

FABER, JOHANNES *(Lithopolitanus)*, de Stein-sur-le-Rhin (?), prédicateur de l'église du couvent de Saint-Gall, rédigea en 1519 les *Epitaphia Sangallensia* du Cod. 613 de la bibliothèque du couvent, composées en partie par son prédécesseur Lorenz Schab et en partie par lui sur les hommes célèbres de Saint-Gall. — Voir *Katalog der Stiftsbibliothek*, p. 197. [J. M.]

FABER, JOHANN, de Leutkirch, * 1478. Vicaire général du diocèse de Constance 1518. D'abord humaniste et ami de Vadian et de Zwingli, il fut dès 1521 un adversaire de la Réforme en Allemagne et en Suisse, participa à la dispute de Zurich (29 janvier 1523) comme député de l'évêque de Constance et à celle de Baden en mai 1526 ; il chercha à gagner les cantons catholiques à une alliance avec l'Autriche en 1525. † 1541 archevêque de Vienne. Faber fut avec Eck l'un des plus violents antagonistes de la Réforme. — Voir Ig. Staub : *Johann Faber.* — *Realenzyklopädie für Theologie und Kirche* V, 718. [SCH.]

FABRE, LOUIS, d'une famille du Languedoc devenue bourgeoise de Lausanne en 1768, * 30 sept. 1797, † 28 août 1871. Pasteur suffragant à Concise, Bière, il devint en 1833 chapelain de l'hôpital cantonal, puis en 1838 pasteur à Lausanne, et conserva ce poste jusqu'à sa mort. Il fut en outre de 1824 à 1834 professeur suffragant de théologie historique à l'académie, professeur titulaire de 1846 à 1854, professeur honoraire en 1855 et de nouveau titulaire de 1867 à 1869. Auteur d'un *Cours de religion chrétienne* et de diverses brochures. Une rue de Lausanne porte son nom. — De Montet : *Dictionnaire.* — Archinard : *Notice.* — A. de Loës : *Souvenirs sur sa vie.* [M. R.]

FABRI, FABRY. Forme latine du nom de famille Favre, avec qui elle est employée parfois simultanément au XVe s. ; elle a été portée par des familles de Genève, de Neuchâtel, du Valais.

A. **Canton de Genève.** Sur territoire genevois vécurent des Fabri de Chancy, de la Grave, de Peron (Gex) de Chevrier-en Vuache, de Belley, de Jussy, de la Roche (Savoie), de Grilly (Gex). A la famille de la Roche appartient — ***Adhémar,*** ou Aimar, prieur des Dominicains à Genève 1357, évêque de Bethléem 1362, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux 1378, vicaire général *in spiritualibus* de l'évêque de Genève, Guillaume Fournier de Marcossey ; évêque de Genève le 12 juillet 1385, † à Avignon en 1388. Pendant son court épiscopat, Adhémar reconnut aux Genevois des droits très étendus et leur en accorda de nouveaux. La charte, qui est conservée aux Archives de l'État de Genève, est datée de 1387 ; elle a été publiée à maintes reprises, la première fois en 1507, sous le titre de Libertés, franchises, immunités, us et coutumes de la cité de Genève. Pour les Genevois, elle fut la base de leurs libertés et les achemina à l'indépendance ; elle fixa entre autres le partage de la juridiction entre l'évêque et la communauté, à laquelle appartenait l'autorité du coucher du soleil à son lever. Fabri avait été le confesseur de l'antipape Clément VII, qui fit de lui un cardinal en 1388. — Archives de Genève : Notes mns. Th. Dufour. — *MDG.* — *MIG.* — Le Fort : *Adhémar évêque de Genève.* — Jules Vuy : *Adhémar Fabri* — Le même : *Encore Adhémar Fabri.* — Mayor : *L'ancienne Genève*, 48.

Parmi les autres familles Fabri, celle dite de Grellier (Grilly-Gex), éteinte au XIX[e] s., a joué un rôle intéressant dans la magistrature. Elle posséda la seigneurie

d'Aire-la-ville. *Armoiries* : d'azur à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules et accompagnée de deux étoiles d'or. — 1. PIERRE, premier syndic 1449. — 2. PIERRE, † 1629, syndic 1599 et tous les quatre ans de 1606 à 1628, fut blessé à l'Escalade ; député à Berne 1613. — 3. JEAN, 1580-1639, du conseil des Deux-Cents 1626, professeur de mathématiques 1632 ; savant en mathématiques, philosophie, jurisprudence. A publié des ouvrages de droit et *Logicae peripateticae corpus*, 1623 ; *Cursus physicus*, 1625. — 4. PIERRE, † 1700, syndic tous les quatre ans de 1674 à sa mort. — 5. ODET, capitaine au régiment de Salis en France, † 1712. — Plusieurs autres membres de la famille furent capitaines aux services de France et de Sardaigne.— Voir Galiffe : *Not. gén* I. — Arch. de Genève. [C. R.]



B. **Canton de Neuchâtel.** Une famille Fabri, bourgeoise de Neuchâtel est mentionnée au XVe s. ; éteinte. Une autre vivait au Val-de-Ruz à la même époque. A une famille d'origine française appartient — ***Christophe***, dit Libertet, * vers 1509 à Vienne (Dauphiné), † 1588. Il commença des études de médecine à Montpellier, puis adhéra à la Réforme et fut un des collaborateurs de Farel dans le pays de Neuchâtel. Il prêcha dans cette ville en 1531, fut pasteur de Boudevilliers pendant quelques mois en 1532-1533 ou 1534, à Genève en 1536, puis à Thonon où il vécut dix ans. Rappelé à Neuchâtel en 1546, il y resta jusqu'en 1562, passa dans le Dauphiné et se fixa à Vienne. Lors de la prise de cette ville par le duc de Nemours, il fut fait prisonnier et relâché après trois mois de détention. Pasteur à Lyon 1564, il revint à Neuchâtel l'année suivante, à la mort de Farel, et ne quitta plus cette ville. A publié un *Catéchisme* en 1554. — *Biogr. neuch.* I. — *France protestante.* — A. Piaget : *Doc. sur la Réforme* I. — La descendance de Fabri a donné plusieurs pasteurs au canton de Neuchâtel, et deux maires de Lignières. — FÉLIX, maire de 1714 à 1742 environ, et son fils — JEAN-AIMÉ, qui lui succéda jusqu'en 1782. — Le dernier pasteur de ce nom — Henri, 1779-1844, pasteur aux Ponts-de-Martel et à la Sagne, fut le père de — PAUL, 1811-1856, capitaine de milices, qui joua un rôle en vue dans les événements politiques de septembre 1856. Il fut un des organisateurs de l'échauffourée royaliste de cette année et commanda le détachement de la Sagne dans la prise du château de Neuchâtel ; mais blessé lors de l'arrivée des républicains, il mourut quelques jours plus tard. [L. M.]

C. **Canton du Valais.** FABRI, FABER, nom de famille représenté au moyen âge dans tout le Valais. A Grône, des Fabri possédaient une maison seigneuriale ; l'un d'eux, Antoine, fut tué par les Tavelli pendant la guerre de Rarogne en 1415. Au XVIe s. une famille noble Fabri habitait Sembrancher ; elle possédait le château voisin d'Étier. — PIERRE, juge des terres du Valais, du Chablais et du Genevois pour le duc de Savoie, vidomne de Monthey vers 1400. — Voir Gremaud. — Rivaz : *Topographie.* — Rameau : *Châteaux du Valais.* [Ta.]

FABRI, de Begnins. Voir FAVRE.

FABRICA, IN. Voir ZERSCHMITTEN.

FABRICI, von. Famille noble de Chiavenna. Un Fabrici servit en 1777-1789 comme premier-lieutenant et capitaine avec le grade de colonel dans le régiment de la garde suisse en France et reçut l'ordre de Saint-Louis. — Voir *LLH.* — *Regimentskal. der Stadt Chur* 1777-1790. [L. J.]

FABRICIUS, WILHELM, dit *Hildanus*, * 25 juin 1560 à Hilden près de Cologne, D^r med., médecin personnel du margrave de Bade 1586, médecin de la ville de Berne en 1615. Il devint bourgeois de Berne, où il mourut le 14 février 1634. Sa biographie, par Leporin, parut en 1722 à Quedlinburg, et une édition générale de ses œuvres médicales, en allemand et latin, à Francfort sur le Mein en 1682. — *LL.* — P. Müller : *Fabr. Hild.* [L. S.]

FABRICIUS MONTANUS, ***Johann*** (Johann Schmid, de Bergheim en Alsace), * en automne 1527, vint à Zurich à l'âge de 7 ans chez son oncle, Leo Jud, et étudia à Bâle et Strasbourg, puis à Marbourg. Proviseur de l'école du Grossmünster 1547, pédagogue et professeur interne à celle du Fraumünster 1551, bourgeois de la ville. Il succéda à Comander, comme pasteur à Saint-Martin de Coire à Pâques 1557 et devint ainsi, à l'âge de 30 ans, chef du synode évangélique rhétique et de l'église du pays. Sa correspondance avec Bullinger, qui dura neuf ans et demi, compte environ 600 lettres. Elle témoigne d'une activité intense et riche en résultats dans la propagation et l'affermissement de la Réforme aux Grisons et dans les pays sujets, dans la lutte contre les entreprises des évêques Thomas Planta et Beat a Porta, ou contre les tentatives du pape et de Milan d'opprimer, par l'entremise de leurs ambassadeurs Bianchi et Ricchio, les protestants de la Valteline, du Misox et de Chiavenna, etc. Initié à la nature par son ami Konrad Gessner et par des amis communs, Fabricius escalada les montagnes grisonnes, et fut probablement le premier à gravir le Calanda, adressant à Gessner des relations pleines d'intérêt sur la flore grisonne et les sources minérales. Il a publié toute une série d'écrits de circonstances en latin sur des sujets religieux et une élégie sur Guillaume Tell, qui est l'un des plus anciens écrits consacrés à ce personnage. † de la peste le 5 septembre 1566. Il avait reçu la bourgeoisie de Zurich en 1551 ou 1552. — Voir Schiess : *Bullingers Briefwechsel mit den Graubündnern* II. — Ulrich : *Miscellanea Tigurina* III. — *ZT* 1904. — Riggenbach : *Chronicon des Konrad Pellikan.*— Wulperius : *Das lat. Dichter J. F. M.* [J.-R. TRUOG.]

FABRICIUS. Voir SCHMID (C. Zurich).

FABRIQUES (LOI SUR LES). Voir INDUSTRIE ET COMMERCE.

FABRITIUS, de Lugano, capucin. Un des pères fondateurs de la province suisse des capucins ; fut successivement définiteur à Altdorf 1584, à Appenzell 1588, custode et maître de la fabrique à Porrentruy 1590. En 1591, il rentra dans la province de Milan, fut gardien à Domaso 1594 ; gardien et maître de la fabrique à Soleure 1597, provincial 1599-1600. De 1600 à 1605 il séjourna en Allemagne, mais n'est plus mentionné dans la province Suisse à partir de 1606. Un capucin du même nom est mentionné en 1624 à Locarno et en 1627 à Lugano. — Borrani : *Ticino Sacro.* — P. Anastasius von Illgau : *Beiträge zur Gründungsgeschichte d. schw. Kapuzinerprovinz.* [C. T.]

FABULA, LAURENZ. Voir MÆR.

FACCIA, FACCIATA. Voir FAGIA.

FACULTERII, nom donné aux membres d'un collège ou commission fiscale dans l'ancienne *pieve* de Locarno. Cette commission fixait la quote-part d'impôt à payer par chaque commune fiscale. — Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* [C. T.]

FÆDERLI. Voir FEDERLI.

FÆDMINGER, ***Johann*** († 1586), * à Thoune, devint vers 1534 pasteur à Rüderswil, en 1547 à Lauperswil, en 1556 diacre et 1566 pasteur de la collégiale de Berne, doyen en 1575. Il fit preuve de beaucoup de tolérance envers les théologiens suspects d'hérésie. Contrairement à son collègue, Abraham Musculus, il se prononça pour l'emploi de l'hostie à la Sainte Cène, et dut répondre d'un manifeste amical en faveur du polémiste luthérien M. Flaccius ; ces faits le détachèrent de ses confrères, ardents zwingliens. Sa présence au synode de 1581 montre qu'il conserva constamment une certaine indépendance vis-à-vis de l'autorité civile. Sa riche collection de livres fut la base de la future bibliothèque de la ville. Son legs de 5000 lb. destiné à une bourse en faveur des étudiants en théologie, existe encore. — *SBB* V. [E. B.]

FÆH (à l'origine FAY). Famille du district de Gaster (Saint-Gall) ; un rameau acquit au XIXe s. la bourgeoisie de Walenstadt et de Bâle. Premières *armoiries* connues : d'or à un F latin d'argent sommé d'une croix du même ; actuellement : d'azur à un cor de berger d'or accompagné de trois étoiles du même. La famille est mentionnée à Rieden 1487, Kaltbrunn 1520, Benken 1600 et Amden 1680. — 1. JOHANNES, de Kaltbrunn,

juge au tribunal 1617, ammann 1631, † 1639. — 2. FRIDOLIN, de Kaltbrunn, greffier du tribunal 1644, ammann 1675, banneret du pays de Gaster, † 1682. — 3. FRANZ-JOSEPH-SEBASTIAN, de Kaltbrunn, 1813-1873, ammann communal 1847, de district 1857, implanta le tissage de soie à Steinenbrücke en 1868. — 4. FRANZ, fils du n° 3, 1843-1923, ammann communal 1873-1909, président du tribunal de district 1894. — 5. P. JAKOB, jésuite, d'Amden, * 17 juin 1842, préfet général de l'institut Stella Matutina à Feldkirch 1879, recteur 1882 ; rédacteur en chef des *Stimmen von Maria Laach* 1885, régent du séminaire épiscopal de Porto Alegre (Brésil) 1891, supérieur de la mission jésuite allemande de la province de Rio Grande do Sul 1900, † 15 juillet 1902. — 6. ***Adolf***, de Kaltbrunn, * 28 mars 1859 à Ragaz, prêtre 1882, curé à Speicher 1885, bibliothécaire du couvent de Saint-Gall 1892, prélat domestique du pape. Président de l'Union des jeunes gens, président diocésain 1903-1910, rédacteur de son organe : *Zukunft*. Il fit œuvre de charité sociale et enseigna à l'académie de commerce de Saint-Gall. Fondateur en 1911 du musée de l'industrie textile et de la dentelle au collège St. Anton à Appenzell. Parmi ses travaux d'histoire de l'art, mentionnons : *Das Madonnen-Ideal in der ältesten deutschen Kunst* ; *Grundriss der Gesch. der bildenden Künste* ; *Die Cathedrale in St. Gallen und die Stiftsbibl.* ; *Baugesch. der Stiftsbibl.* ; *Kunsthistor. Wanderungen durch Katalonien* ; *Beitr. zur Gesch. der Handstickerei von Appenzell I.-Rh.* ; *Die Spitze, eine Blüte der Renaissance* ; *Die Sammlung Iklé, Beitr. zur Entwicklungsgesch. der Spitze.* — Ses livres populaires : *Der Weg zum Glück* ; *Leitsterne f. d. gläubige Volk* (2 vol., dans lesquels Fäh rassemble les écrits de Franz-Xaver Wetzel) ; *Gelobt sei Jesus Christus*, tendent à populariser l'art. Fäh est aussi l'éditeur des sermons de l'évêque A. Egger. — 7. JOHANN, de Kaltbrunn, * 29 janvier 1883, secrétaire communal, auteur de divers travaux d'histoire locale. — Voir Johann Fäh : *Die Meier und Ammänner des Stifts Einsiedeln im Hofe Kaltbrunnen* dans *AHS* 1918. — Le même : *Die grundwirtschaftl. Entwicklung der Gem. Kaltbrunn.* — *KKZ* 1878, p. 91. — *St. Galler Nbl.* 1903, p. 50 ; 1924, p. 53. — *Stimmen aus Maria Laach* LXIII, p. 129. — Hardung : *Literaturkalender.* — *DSC.* — [J. M.] — 8. FRANZ, de Walenstadt, * 21 janv. 1857, † 11 mai 1907, à Bâle, instituteur et historien, bourgeois d'honneur de Walenstadt et de Bâle. D'abord instituteur primaire, puis maître secondaire et inspecteur scolaire à Bâle, il rendit de grands services en matière d'école et de bienfaisance à Bâle. Ses publications historiques concernent l'affaire de Klus, la Com. de Walenstadt, le pays de Sargans, etc. — *St. Galler Nbl* 1908, p. 39. — *BJ* 1910, p. 272-278. [Bt.]

FÆLLANDEN (C. Zurich, D. Uster. V. *DGS*). Paroisse et Com. *Armoiries* : d'or au lion de gueules à la queue en plumes de paon au naturel. Station lacustre au Rietplatz (Greifensee) ; trouvailles de l'âge du bronze, de monnaies et d'autres objets de l'époque romaine. *Fenichlanda*, 820 ; *Feniclanda*, 926 ; *Fenchlanda*, 946 ; *Vallanda*, 952 ; *Vellanden*, 1260 = endroit planté de millet. Le village aurait eu ses propres seigneurs au moyen âge, mais ceux-ci s'appauvrirent, devinrent paysans et prirent le nom de Eppli, Æppli (voir l'art. ÆPPLI). Un château aurait existé au Nord de Pfaffhausen. Selon un acte de l'empereur Othon-le-Grand, de 952, le chapitre des chanoines du Grossmünster de Zurich possédait la terre et les gens de Fällanden, la dîme et le droit de patronage. La ville de Zurich acquit les droits de souveraineté en 1420 ; elle attribua le village à son bailliage de Greifensee. — De bonne heure exista une chapelle à Fällanden, aux besoins de laquelle devait pourvoir le curé du Grossmünster. Les Müllner de Zurich détinrent pendant longtemps la charge d'intendant en fief du Fraumünster. Avec la Réforme, la collation des bénéfices passa à Zurich. L'église fut édifiée au XVe s. A fin mai et dans les premiers jours de juin 1799, le gros des troupes autrichiennes passa par Fällanden se rendant à Witikon ; les Russes et les Français traversèrent le village en septembre. Fällanden appartint de 1798 à 1814 au district d'Uster, puis jusqu'en 1830 au bailliage de Greifensee. *Population* : 1736, 576 hab. ; 1836, 851 ; 1900, 696. — *Mem. Tig.* [G. STRICKLER.]



FÆLMIS. Voir FŒLMIS.

FÆNNER. Voir FENNER.

FÆS, HENRI, * 1878, d'Unterkulm (Argovie), professeur à la station viticole cantonale de Lausanne 1903, directeur de la station fédérale d'essais viticoles à Lausanne 1920. [M. R.]

FÆSCH. Famille bourgeoise de Bâle depuis 1409, originaire probablement de Fribourg en Brisgau ; représentée au Conseil de Bâle dès 1491. Elle fournit aux XVe et XVIe s. des orfèvres et des tailleurs de pierre, aux XVIIe et XVIIIe s. des juristes, diplomates et officiers. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable. — 1. HEINRICH, orfèvre à la cour épiscopale de Porrentruy 1463. — 2. RUMAN, neveu du n° 1, tailleur de pierres du chapitre cathédral de Bâle, travailla comme maître maçon à la cathédrale de Thann en Alsace, † 1533. — 3. PAUL, fils du n° 2, tailleur de pierre et maître maçon de la ville et du chapitre cathédral de Bâle, † 1524. — 4. HANS-RUDOLF, fils du n° 3, 1510-1564, orfèvre, du Conseil, reçut en 1563 de l'empereur une lettre d'armoiries. — 5. REMIGIUS, fils du n° 4, 1541-1610, député à Paris en 1586, bourgmestre 1602. — 6. JOHANN-JAKOB, fils du n° 5, 1570-1652, professeur de droit et *syndicus* de la ville. — 7. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 5, 1572-1659, bourgmestre avec Johann-Rudolf Wettstein, habile diplomate ; acheta la maison au Petersplatz, futur fidéicommis des Fäsch. — 8. JOHANN-JAKOB, fils du n° 6, 1610-1648, professeur de droit. — 9. REMIGIUS, fils du n° 7, 1595-1667, professeur de droit, grand collectionneur et fondateur du Musée Fäsch, qui fut réuni aux collections de l'université en 1823. — 10. EMANUEL, neveu du n° 9, 1646-1693, officier au service de France, puis du prince électeur de Cologne, colonel et membre du Conseil des Treize. — 11. CHRISTOPH, frère du n° 9, 1611-1683, professeur d'histoire, administrateur du Musée Fäsch. — 12. BONIFACIUS, fils du n° 10, 1651-1713, professeur de droit. — 13. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 10, 1680-1762, officier au service de la maison de Brandebourg, puis de France ; à Bâle colonel de la milice, bourgmestre 1760. Il fit bâtir la maison de campagne de Maienfels à Prattelen. — 14. SEBASTIAN, fils du n° 11, 1647-1712, professeur de droit et *syndicus* de la ville, numismate renommé. — 15. JOHANN-RUDOLF, arrière-petit-fils du n° 7, 1680-1749, ingénieur des fortifications et colonel du corps d'ingénieurs du prince électeur de Saxe. — 16. LUCAS, 1723-1792, officier au service espagnol, plus tard conseiller à Bâle. Il reçoit en récompense des services rendus à l'État l'usufruit du château de Ramstein (Bâle-Campagne). — 17. JOHANN-LUDWIG, 1739-1778, portraitiste et caricaturiste, vécut à Paris, surnommé le *peintre à six francs*. — 18 ***Joseph***, 1763-1839, fils de Franz, capitaine au service français en Corse, et de la veuve Ramolino, grand'mère de Napoléon Ier. Archidiacre 1791, commissaire des guerres de son neveu Bonaparte, archevêque de Lyon 1802, cardinal 1803, grand aumônier de France 1804. — 19. JOHANN-RUDOLF, 1758-1817, professeur de droit, dernier de sa famille qui fut administrateur du Musée Fäsch. Connaisseur et collectionneur des œuvres des anciens maîtres allemands. — 20. EMIL, 1865-1915, architecte, construisit entre autres le pont moyen sur le Rhin à Bâle et la gare des C. F. F., ainsi que les ponts du Rhin à Rheinfelden et Laufenbourg. — Voir *Wappenbuch Basel.* — *Jahresb. der Œff. Kunstsammlg. Basel* 1908. — *Basler Biographien* III. — *BJ* 1917. — *LL.* — [C. Ro.] — 21. ALPHONSE-FRANÇOIS, fondateur d'une branche genevoise, bourgeois de Genève 1823, membre du Conseil Représentatif 1829, juge au Tribunal correctionnel, maire de Jussy 1834, juge à la Cour criminelle 1838, membre de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842. Conseiller d'État 1842-1846. Cette branche possède

le domaine de La Garà (Jussy), autrefois aux Thelusson et celui de Vufflens-le-Château. [C. R.]

FÆSI. I. Vieille famille de la Com. d'Embrach (Zurich), mentionnée vers 1274. Le nom est un diminutif du suisse allemand *Fäse*, ahd. *fesa*, épi (*SI* I, 1069-1070). — *Habsburg. Urbar.* — *Bürgerbuch.* [J. FRICK.]

II. Famille bourgeoise de Zurich. *Armoiries* : parti d'or à la demi-fleur de lys d'azur, et d'azur à la demi-gerbe d'or, mouvantes du trait du parti. Le nom apparaît déjà au XIV[e] s. à Zurich. L'ancêtre de la famille encore existante est : — 1. GEORG, d'Embrach, reçu bourgeois en 1532 pour sa participation à la bataille de Cappel. — 2. HANS-RUDOLF, 1616-1685, fut longtemps au service de Suède et de France : douzenier des Cordonniers 1664, bailli du Val Maggia 1665, d'Andelfingen 1671. — 3. HANS-HEINRICH, 1659-1745, pasteur de Niederurnen 1685, Hedingen 1704, doyen 1732. Auteur d'écrits de polémique et de théologie. — 4. JOHANN-HEINRICH, 1660-1734, pasteur d'Altstätten dans le Rheintal 1690, doyen 1703, diacre au Grossmünster de Zurich 1711, aumônier militaire 1712. Il publia entre autres un rapport sur les fêtes du jubilé de la Réformation en 1719 et laissa une histoire mns. de la guerre du Toggenbourg. — Haller : *Bibliothek.* — 5. JOHANN-JAKOB, 1664-1722, mathématicien et astronome, a publié entre autres *Deliciae astronomicae*, et préparé pendant de nombreuses années le calendrier zuricois. Il entreprit la première mensuration connue de la hauteur du pôle depuis Zurich.— Wolf : *Biogr. zur Kulturgesch.* I. — 6. JOHANN-KONRAD, petit-fils du n° 5, 26 avril 1727-6 mars 1790, géographe et historien, pasteur d'Uetikon 1764, de Flaach 1776, un des premiers membres de la Société helvétique. Son ouvrage principal est la *Staats- und Erdbeschreibung der Eidgenossenschaft* ; il publia entre autres différents travaux et articles de revues, dont plusieurs sont consacrés à l'histoire suisse. A la demande de la Société helvétique, il entreprit en 1770 de continuer la publication de la chronique de Tschudi ; elle est toutefois restée manuscrite, ainsi que son histoire de la Thurgovie, dont une partie seulement a été publiée en 1883 et 1884 dans *TB* 23 et 24. — Voir *Monatliche Nachrichten* 1790, 26. — *Bibliothek der schweiz. Staatskunde* I, 729. — Haller : *Bibliothek.* — *ADB.* — *ZT* 1878, 70. — 7. JOHANN-KASPAR, fils du n° 6, 1769-1849, professeur d'histoire, de géographie et d'éthique à l'École d'art de Zurich 1791 ; dans la suite greffier du Tribunal cantonal. Il publia entre autres un manuel de géographie suisse, et édita la *Bibliothek der schweiz. Staatskunde. Erdbeschreibung und Literatur.* — 8. JOHANN-KASPAR, petit-fils du n° 7, * 28 janvier 1795, volontaire dans l'armée suisse en 1814, se distingua comme lieutenant en 1815. Il prit du service dans l'armée russe, participa aux guerres contre les Polonais révoltés, devint major-général, commandant en Bessarabie, dans le Caucase 1834, lieutenant-général d'infanterie et commandant de division en Podolie. † 3 août 1848 à Brest-Litowsk. — Voir *Neuer Nekrolog der Deutschen* 1848.— Schilinsky : *Das russ. Heer nach 1812 nach Briefen des Generals Fäsi* (en russe). — 9. JOHANN-ULRICH, * 24 décembre 1796 à Josephsberg en Galicie, théologien et philologue classique, professeur d'hébreu au gymnase de Zurich 1823, de langues anciennes 1831 ; recteur pendant de nombreuses années. † 8 mai 1865. A publié entre autres une édition d'Homère avec commentaires.— Voir *Nbl. des Waisenhauses* et *Programm der Kantonsschule Zürich* 1870. — *ADB.* — 10. JOHANN-KONRAD, 1796-1870, dessinateur et peintre cité dans *SKL.* — 11. ADOLF, fils du n° 9, 18 octobre 1840-7 février 1914, directeur de la banque Leu & C[ie] 1873-1905, membre du tribunal de commerce et du Grand Conseil de la ville de Zurich. — Voir Landmann : *Leu u. Cie.* — *NZZ* 1914, n° 229. — *ZWChr.* 1914, 76. — 12. ROBERT, * 10 avril 1883, écrivain, président de la Société des écrivains suisses dès 1919. Professeur extraordinaire de littérature allemande à l'université de Zurich 1922. A publié : *Zürcheridylle, Anthologia Helvetica*, et, avec E. Korrodi : *Das poetische Zurich.* — *DSC.* [C. B.]

FÆSSLER. Famille originaire d'Appenzell, établie dans le Muotatal (Schwyz). *Armoiries :* d'azur à un tonneau d'or accompagné en chef de trois étoiles du même. — 1. JOHANN, d'Appenzell, acquit en 1566 la bourgeoisie du canton de Schwyz. — 2. JOHANN-KASPAR, d'Iberg, conseiller, † 19 septembre 1780 à Schwyz. — 3. DOMINIK, membre du tribunal des Neuf 1790. — 4. KARL, capitaine au service de France, † 1813 à 46 ans, prisonnier à Poloczk (Russie). — 5. FRANZ, de Kaltbach, † 17 janvier 1820, membre du tribunal des Neuf 1803, du tribunal des Sept 1814. *Seelenvogt* 1818. — 6. MATHIAS, d'Engiberg, † 22 avril 1831, membre du double Landrat 1824, du tribunal des Sept 1826. — 7. MICHAEL, * 1806 à Iberg, juge de paix, député au Grand Conseil, président de la commune d'Iberg à plusieurs reprises. — 8. KASPAR, d'Arth, * 1843, conseiller 1878, président de commune d'Arth 1880, député au Grand Conseil et juge cantonal. — *LL.* — *AS* I. — M. Dettling : *Schwyzer Chronik.* — F. Dettling : *Hist. geneal. Notizen* (mns). — M. Dettling : *Gesch. d. Statistik der Gem. Schwyz* (mns). [D. A.]



OSCAR, journaliste, * 10 juillet 1863 à Rehetobel, maître secondaire, puis rédacteur, de 1885 à 1923, du *St. Galler Tagblatt.* Auteur de descriptions de voyage, d'essais littéraires, d'une *Gesch. der Dichtkunst in St. Gallen*, dans le *Centenarbuch* de Saint-Gall, 1903 ; des *St. Galler Chroniken* dans le *St. Galler Nbl.* 1889-1919, de la biographie de J. Dierauer dans *Nbl.* 1921, etc. [Bt.]

FAGIA, FACCIA, FACCIATA. Nom donné autrefois à une circonscription territoriale, embrassant ordinairement plusieurs *vicinanze.* On trouve des *fagie*, au moyen âge, dans les États de Milan et de Plaisance et dans les vallées tessinoises de Blenio et de la Léventine. Blenio en possédait trois : la *fagia de subtus* ou *inferior* ou de Malvaglia, embrassant les *vicinanze* de Malvaglia, Semione, Ludiano, Dongio, Corzoneso et Leontica ; la *fagia de medio* ou de Aquila ou de Ponto Valentino, embrassant les *vicinanze* d'Aquila, Consiglio, Torre, Grumo, Lottigna ; la *fagia de supra* ou de Alivono embrassant Olivone avec Largario, Campo et Buttino. Les *fagie* de Blenio sont mentionnées déjà en 1200. On ne sait rien de précis sur leurs origines et leurs compétences primitives. Elles étaient probablement chargées de l'organisation du transport des marchandises et de l'entretien des routes ; il en était ainsi en 1424. Les *fagie* de Blenio furent en même temps des circonscriptions électorales pour la nomination du Petit Conseil ou *credencia* (chacune nommait un procureur et quatre *credenzieri*), et fiscales pour le paiement du podestat ou recteur. Sous la domination suisse les *fagie* de Blenio gardèrent leurs compétences électorales ; d'après les statuts de 1500 chaque *fagia* nommait trois membres du Conseil de la vallée, qui assistaient le bailli dans le gouvernement du bailliage.

Les *fagie* de la Léventine sont moins connues : une première embrassait Airolo, Quinto et Prato ; une seconde Faido, Chironico et Chiggiogna ; probablement une troisième embrassait Giornico et la Léventine inférieure. — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Cattaneo : *I Leponti.* — Ducange : *Glossarium mediae et infimae latinitatis.* [C. T.]

FAGONIUM (romanche FAVUGN) (C. Grisons, D Imboden, Cercle Trins). Château qui existait autrefois sur le Kirchenstein près de Felsberg. Il était un fief impérial que possédait en 831 un certain Meroldus. Au XII[e] siècle le château appartenait aux seigneurs de Sagens. On ne sait rien sur sa disparition. — *BM* 1924, 109. [A. M.]

FAHLWEID, ALINE. Voir FELBER, ALINE.

FAHNENBUCH (LIVRE DES DRAPEAUX). Dans les guerres de l'ancienne confédération, les drapeaux conquis furent partagés entre les Confédérés comme le

reste du butin. Placés généralement dans les églises, ces drapeaux commencèrent au XVIIe s. à souffrir de vétusté, et les gouvernements de plusieurs cantons les firent reproduire, par le dessin et en couleurs, dans des livres appelés *Fahnenbücher*. De telles collections, d'une valeur inestimable pour notre connaissance des anciens drapeaux, existent à Fribourg, Glaris, Soleure, Lucerne (le livre original est au Musée National à Zurich, deux copies à Lucerne et à Stans). Ces *Fahnenbücher* ne renferment que peu de drapeaux suisses, mais surtout des drapeaux bourguignons, allemands et italiens. Le dessin est en général fidèle, d'une valeur artistique variable. Le plus beau est celui de Glaris. Pendant la guerre mondiale l'état-major général a fait copier dans un nouveau livre de drapeaux, actuellement déposé au Musée National, d'anciens *Fahnenbücher* et les drapeaux conservés dans plusieurs arsenaux et musées. L'exemplaire de Berne date de 1883 à 1885. [D.-L. G.]

FAHR (C. Argovie, D. Baden, Com. Würenlos. V. *DGS*). Couvent de bénédictines avec église, le seul en-



Le couvent de Fahr vu à vol d'oiseau d'après un ancien dessin.

core existant dans le canton d'Argovie. Le nom provient d'un très ancien passage (en suisse allemand *das Fahr*, *Fähre*, *SI* I, 886) de la Limmat. *Armoiries* : à l'origine, une barque avec deux rames ; aujourd'hui : d'azur à deux rames d'argent. Le 22 janvier 1130, Lütold von Regensberg donna au couvent d'Einsiedeln sa propriété de Fahr, avec la chapelle, mais à la condition d'y ériger un couvent de bénédictines et de l'entretenir. Le donateur se réserva pour lui et ses successeurs l'avouerie du futur couvent. Celle-ci passa en 1306 des Regensberg à Berchtold et Jakob Schwend, bourgeois de Zurich ; en 1325 à Rüdiger Manesse ; en 1435 à Konrad Meyer von Knonau, dans la famille de qui elle resta jusqu'en 1798. L'abbé d'Einsiedeln était et est encore aujourd'hui également abbé de Fahr ; il désigne parmi ses conventuels un prévôt pour administrer le couvent et choisit également la supérieure. Vers 1200, Fahr reçut le patronage de l'église de Weiningen. Lors de la Réformation les religieuses abandonnèrent le couvent, mais le 18 mars 1576, l'abbé Adam Heer y installa de nouvelles bénédictines. L'Acte de médiation attribua Fahr au canton d'Argovie ; le couvent fut supprimé en 1841, mais grâce à l'intercession de la Diète, rétabli en 1843. Il a été reconstruit en 1659-1666 ; la prévôté en 1730-1734 ; l'église en 1743-1746. En 1906, on y découvrit des peintures murales.

Une famille de ministériaux des Regensberg prit le nom de Fahr *(von Var)* ; elle est citée de 1283 à 1384.

Voir Ringholz : *Gesch. des Klosters Einsiedeln*.— *Gesch. des Klosters Fahr* (mns. à la Bibl. du couvent d'Einsiedeln). — *Aktenstücke zur Beleuchtung des Verhältnisses des Stiftes E. zum Kloster F.* — *ASH* 1924, 80. — *NZZ* 1922, n° 258. — Merz : *Burgen u. Wehrbauten*.— *LL*. — P. A. Kuhn : *Die Klosterkirche von Fahr.* [H. Tr.]

FAHRLÆNDER. Famille argovienne, originaire d'Ettenheim (Bade). — 1. ***Sebastian***, Dr med., * 1768 à Ettenheim, médecin de la ville de Waldshut dès 1792, se voua à la politique, acquit la bourgeoisie des communes de Münchwilen et Œschgen dans le Fricktal, et se rendit à Berne avec son frère, où il gagna la confiance du gouvernement helvétique et de l'ambassadeur français Verninac. D'entente avec lui, il se chargea, en janvier 1802 à Rheinfelden, de l'administration du Fricktal en vue d'en faire un canton autonome sous le protectorat français. Il prononça la dissolution des autorités autrichiennes et dans une proclamation déclara le Fricktal libre et indépendant. Une Diète se prononça pour une constitution cantonale plaçant le Fricktal sous la dépendance du gouvernement central helvétique. Mais Fahrländer fut violemment pris à partie comme préfet et président de la Chambre d'administration, ses ennemis le firent tomber et emprisonner. L'appui de la France le remit au pouvoir. Chassé une seconde fois, il fut banni et exilé du Fricktal ; il se rendit à Aarau où il fut plus tard membre du Grand Conseil et mourut en 1841. — Bronner : *Kt. Aargau* II. — Ernst Zschokke : *Gesch. des Aargaus* — 2. Karl-Franz-Sebastian, * 29 février 1836 à Aarau, Dr jur., procureur général 1872, conseiller national 1873-1876, vice-président de la Constituante argovienne 1884-1885, conseiller d'État 1885-1906, cinq fois landammann, membre du Conseil d'administration du Nord-Est, lieutenant-colonel, † 23 avril 1907. — 3. Eugen, d'Aarau, * 5 mars 1844, ingénieur, fit des relevés topographiques dans le canton du Tessin, dirigea dès 1874 les travaux de revision de l'Atlas Siegfried dans divers cantons, commandant de la 16e brigade 1888, de la VIIIe division après Pfyffer, du IIe corps d'armée 1898-1909. † 24 décembre 1917. [F. W.]



Sebastian Fahrländer. D'après un pastel

FAHRNER. Voir Farner.

FAHRNI, FARNI (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Steffisbourg, dont le nom indique l'emplacement d'une fougeraie. En 1299 le couvent de Fraubrunnen reçut les revenus de *Varne*.

Une vieille famille, représentée à Thoune et à Berne aux XVe et XVIe s., a pris le nom du village que portent encore actuellement des paysans de la contrée de Steffisbourg. — Otto, d'Eriz, peintre, 1856-1887, est mentionné dans *SKL*. — Voir *FRB*. — Jahn : *Chronik.* [Huber.]

FAHRWANGEN (C. Argovie, D. Lenzbourg. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries*: coupé d'or au lion passant de gueules, et de gueules. En 831 *Farnowanch* ; en 893 *Farnewanc*, fougeraie, de *farn* = fougère. Ce nom signifie donc pré aux fougères. Le Tägerstein, au Gschlägli, est probablement un lieu de sacrifice préhistorique; au Nunneli on a troué un tumulus avec un tombeau préhistorique, à Grubmatten et Oberdorf des tombes alémanniques.



Le *Steinmürli* à l'Est du village était une colonisation romaine. Selon le rentier des Kibourg, Fahrwangen appartenait au bailliage de Lenzbourg, selon celui des Habsbourg au bailliage de Villmergen ; il passa à Berne en 1415 et fut rattaché au bailliage de Lenzbourg. Les Hallwil tenaient au XVe s. la haute juridiction sur le « comté » de Fahrwangen, en fief de l'Autriche ; la façon dont ils acquirent ce droit est peu claire. Au spirituel, Fahrwangen dépendit jusqu'en 1817 de Seengen et forme depuis une paroisse avec Meisterschwanden. L'église date de 1820. Contrairement à *LL*,

qui a fait une confusion avec Aarwangen, Fahrwangen ne posséda ni château, ni noblesse locale. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Le même : *Gemeindewappen.* [L. S.]

FAHY (C. Berne, D. Porrentruy. V. *DGS*). Com. et paroisse. Anciennes formes : 1177, *Fayl* ; 1349, *Fahir* ; 1376, *Fay* ; 1389, *Fayhy* ; 1438, *Fahyt.* Le nom dérive de *fagetum* à cause des nombreuses forêts de hêtres qui l'environnent. Première mention : 1177, dans la confirmation des biens du couvent de Lanthenans qui y possédait une chapelle. Fahy, qui faisait partie de la mairie de Bure, fut détruit en grande partie pendant les guerres de Bourgogne. L'église, construite en 1788, était une filiale de celle de Grandfontaine dont elle fut détachée en 1802. Elle est placée sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. *Population* : 1764, 390 hab. ; 1818, 536 ; 1920, 488. — Voir Trouillat. — Vautrey : *Notices* I. — A. Daucourt : *Dictionnaire.* [G. A.]

FAIDO (all. PFAID) (C. Tessin, D. Léventine. V. *DGS*). Com. et paroisse, chef-lieu de la Léventine.



Faido, maison de 1500. D'après une photographie.

Faedo en 1171 ; *Faydo*, 1355. Dès le moyen âge, le parlement de la Léventine et, ordinairement, le Conseil de la vallée se réunissaient à Faido ; la justice y était administrée, Sous la domination des chanoines de Milan, Faido était, avec Giornico, la résidence du podestat. Lors de la cession de la Léventine à Uri, Faido devint le chef-lieu de la vallée et le siège des arbitrages en cas de conflit. En 1755, les trois chefs accusés de la révolte de la vallée furent exécutés près du couvent des capucins de Faido. Sous la République helvétique, le village fut un centre d'opposition au nouvel ordre de choses et à la domination française. Le 24 avril 1799, un Conseil de guerre y fut constitué pour lutter contre les Français. La commune eut beaucoup à souffrir ; le général Lecourbe lui imposa une contribution de 54 000 lires, solidairement avec Quinto et Giornico, pour les punir du pillage de ses bagages. En 1814, Faido fut parmi les communes favorables à la réunion de la Léventine à Uri. — L'ancienne *vicinanza* comprenait Faido, Osco, Mairengo et Calpiogna ; elle était divisée en trois *degagne* de Osco, Fichengo et Ternolgio et appartenait à la *fagia* de Faido-Chironico-Chiggiogna

Au spirituel Faido embrassait Mairengo, où se trouvait l'église paroissiale de San Siro, mentionnée déjà en 1171, Osco, Calpiogna et Campello. Mairengo en fut détaché en 1579. Il est possible que, primitivement, Faido ait été chef-lieu de *pieve*, avec, cependant, des rapports de dépendance à l'égard de Biasca. La question n'est pas encore élucidée. L'église paroissiale actuelle de Sant'Andrea, mentionnée au XIIIe s., a été reconstruite après l'incendie de 1331, comme chapelle, agrandie en 1567 et après 1830. La chapelle de San Bernardino, bâtie par la famille Varesi, remonte à 1459 ; elle a été restaurée ces dernières années. Celle de delle Rive a été construite de 1839 à 1841, sur l'emplacement d'une chapelle plus ancienne, détruite en 1837. Le couvent des capucins, fondé en 1607, a été achevé en 1612 ; pendant quelques années, dès 1780, les religieux ouvrirent un petit collège par ordre du gouvernement uranais. La douane de Monte Piottino, ainsi que la vallée, contribuaient autrefois, par une somme annuelle, à l'entretien de l'église du couvent. — Au point de vue commercial, Faido joua un rôle important ; de bonne heure déjà, il eut un entrepôt de marchandises et disposait d'au moins 140 chevaux et mulets pour le transport des marchandises. L'imprimerie du Gottardo fut détruite en 1855, lors du *pronunciamento* radical. Une des premières usines électriques du Tessin fut installée à Faido en 1890. La famille des Varesi bâtit une tour à Faido, qui existe encore, bien que modifiée ; d'après Rigollo, elle fut l'ancien *pretorio*. Un ancien hospice, dirigé probablement par des humiliés, fut réédifié en 1614 par Martino Varesi ; une partie de ses biens fut incorporée en 1796 au séminaire de Pollegio. Hospice de Santa Croce ouvert en 1918 ; hôpital de district ouvert en 1923. Le village fut incendié en 1331, lors de la première descente des Confédérés dans la Léventine. Peste en 1507, 1629 et 1641. *Population* : 1567, 50 ménages ; 1824, 504 hab. ; 1920, 1019. Registres de baptêmes et de mariages dès 1600, de décès dès 1667. — Voir Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Magistretti : *Liber notitiae sanctorum eccl. Mediol.* — *BStor.* 1881, 1883, 1884.— Pometta : *Come il Ticino.* — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — Baroffio : *Dell' Invasione francese.* — Baroffio : *Storia del C. Ticino.* — Cattaneo : *I Leponti.* — Rigollo : *Scandaglio historico.* [C. TREZZINI.]

FAILLETTAZ. Famille vaudoise de L'Isle. — EUGÈNE, * 1873, député au Grand Conseil, président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, fondateur du Comptoir d'échantillons de Lausanne. [M. R.]

FAILLOUBAZ. Famille vaudoise d'Avenches. — ERNEST, † 1919, le premier aviateur vaudois ; fit en 1912-1913, à l'âge de 18 ans, les premiers essais de vol à Lausanne et à Avenches. [M. R.]

FAISCEAU PATRIOTIQUE (CERCLE DU). Fondé en avril 1797 par un groupe de révolutionnaires genevois avancés, inquiets des progrès de la réaction, il devait servir de trait d'union entre les différents cercles révolutionnaires. Le 15 avril 1798, le résident Desportes requit le gouvernement genevois de fermer les cercles du Faisceau patriotique et de la Grille, ce qui fut immédiatement exécuté. [E.-L. BURNET.]

FAIZAN, FAISAN. Famille de Laconnex (Genève), bourgeoise dès le XVIe s. *Armoiries* : d'azur au faisan d'or. — LOUIS, 1725-1801, habile horloger, présenta au Conseil en 1769 un mémoire sur la nécessité de soutenir l'horlogerie par l'établissement d'une école de mécanique. C'est lui qui émit l'idée d'un groupement de personnes s'intéressant aux arts, idée que H.-B. de Saussure réalisa. La Société des Arts fondée en 1796 en est la suite directe. — Voir Sordet : *Dict.* — Procès verbaux de la Soc. des Arts. [C. R.]

FAKELSTEIN, FALKENSTEIN (C. Grisons, D. Unter Landquart, Cercle Fünf Dörfer). Ruine de château au-dessus de Igis, dont on connaît peu de chose. Le château était un fief épiscopal en mains de la famille von Vaz ; à l'extinction de celle-ci, en 1338, il passa aux comtes de Toggenbourg. L'ancien nom était Fal-

kenstein. A une famille de ministériaux des évêques de Coire von Falkenstein, appartient — ULRICH, arbitre en 1365 dans une sentence sur les dîmes de Zizers. En 1374 il fonda un anniversaire au couvent de Churwalden.



Ruines de Fakelstein près de Zizers D'après une photographie

— Du XIVe au XVIe s. apparaît une famille Putgi, Butgi, Bogen, qui détint le fief et le château de Falkenstein. Elle prit le nom de von Fackelstein et porta pour *armoiries*, deux flambeaux posés en pal. — Voir Jecklin dans *AHS* 1922. [A. M.]

FALCK, FALK. Nom de famille des cantons d'Argovie, de Fribourg, Saint-Gall, Soleure et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** FALCK, FALCH. Famille de Baden. HANS, bourgeois en 1429. *Armoiries* : d'azur à un fer de lance d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. ULRICH, remplit de nombreuses charges communales ; membre du tribunal 1493-1502, du Conseil 1503. — 2. HANS, chanoine de Zurzach 1535. — 3. JOHANNES, trésorier 1520, membre du tribunal 1522, du Conseil 1537. — 4. KASPAR, fils du n° 3, du Conseil 1567, propriétaire de l'*Hinderhof*, dont il orna les fenêtres, en 1573, de vitraux aux armoiries des VIII cantons. — 5. CHRISTOPH, chanoine de Zurzach 1591, fondateur d'une bourse pour étudiants. † 1625. — 6. DIETRICH, fils du n° 4, avoyer 1520. † 1639. — 7. DIETRICH, fils du n° 6, secrétaire de ville 1672 ; membre du Conseil 1673. — 8. FRANZ-KARL, du Conseil 1712, avoyer 1732, 1734, 1736-1738 et dès lors tous les deux ans jusqu'en 1750. — Merz : *Wappenbuch der Stadt Baden*. [H. Tr.]



B. **Canton de Fribourg.** Vieille famille encore existante, qui émigra probablement de Payerne à Fribourg ; elle prit aussi autrefois le nom français de *Faulcon*. *Armoiries* : bandé de sable et d'argent de 6 pièces. — 1. PIERRE, bourgeois de Fribourg 1438, notaire 1440, secrétaire de la ville 1450-1469. Il fut aussi chancelier d'État et secrétaire du duc Amédée VIII ; † 1470. — 2. BÉRARD ou BERNARD, fils du n° 1, notaire et secrétaire de ville dès 1470 ; † vers 1478. — 3. HANS, fils du n° 2, commerçant, greffier du tribunal, membre des divers Conseils de la ville de Fribourg, bailli de Grandson et d'Échallens ; † 1518. — 4. ***Pierre,*** fils du n° 2, fut l'élève à Colmar de l'humaniste Murr. Notaire à Fribourg 1492, du Conseil des Deux-Cents 1493 et greffier du tribunal des Soixante 1494. Banneret, greffier du tribunal militaire et membre du Conseil de guerre pendant la guerre de Souabe. Il fut aussi juge et bailli en plusieurs endroits ; avoyer de Morat 1505-1510. Dès cette époque il représenta à diverses reprises Fribourg dans les négociations des Confédérés. Ami intime du cardinal Schiner, il eut la part la plus active au procès contre Georges de Supersaxo et François Arsent, mais on ne peut lui imputer la responsabilité de l'exécution de ce dernier. Fidèle à la politique du pape, il prit part avec le grade de capitaine à la campagne de l'hiver 1511 ; dans celle de Pavie en 1512, sa compagnie pénétra la première dans cette ville. A titre de distinction, Maximilien Sforza lui donna un domaine en cet endroit. Falk résida comme ambassadeur en 1512 et 1513 aux cours du pape Jules II et du duc de Milan. Le pape l'envoya en mission à Venise. C'est à lui que revient le grand mérite d'avoir obtenu de la cour pontificale l'érection du chapitre collégial de Saint-Nicolas à Fribourg. Il fit le pèlerinage de Jérusalem en 1515 avec une compagnie choisie et en revint chevalier au printemps 1516 ; en 1517, il se rendit auprès du roi de France pour sceller le traité de paix. De 1516 à 1519, on le trouve à la tête de toutes les importantes affaires de Fribourg et de la Confédération. Il mourut en mer, de la peste, au retour d'un second pèlerinage en Terre Sainte, le 6 octobre 1519, et fut enterré dans l'église franciscaine de Rhodes. Sa bibliothèque, retrouvée dernièrement, comprenant 270 écrits, est l'une des plus belles bibliothèques d'humaniste que l'on ait conservées. Falk s'occupa aussi beaucoup des écoles de sa ville natale. Son portrait n'existe pas, toutefois il figurerait dans la Danse des Morts de Nikolaus Manuel Deutsch. — *ADB*. — *LL*. — J. Zimmermann: *P. Falk, ein Freiburger Staatsmann und Heerführer*. — P. Adalbert Wagner : *P. Falck's Bibliothek und humanistische*





Pierre Falck D'après la *Danse des Morts* de NIK. Manuel.

Bildung. — *FG* 1905 et 1925. — *FA* 1897, 1911. — *AHS* 1919, 118. — Dellion : *Dict*. I, 6. — de Vevey : *Ex-Libris*. — 5. GASPAR, petit-fils du n° 3, du Conseil des Deux Cents 1551-1565, des Soixante 1565-1571 ; † 1571. — 6. PIERRE, fils du n° 5 ; du Conseil de Fribourg, bailli de Font, chevalier 1620 ; † 1641. — 7. PIERRE, fils du n° 6, des Deux-Cents 1633, bailli de Rue 1638-1643 ; † 1650. — 8. NICOLAS, frère du n° 7, du Conseil, bourgmestre de Fribourg 1655. [P. Ad. WAGNER.

C. **Canton de Saint-Gall.** I. FALK, VALK. Famille citée à Berneck de 1388 à 1505, à Romanshorn 1398 ; bourgeoise de la ville de Saint-Gall 1438 et encore au commencement du XVIe s., établie à Straubenzell en 1588.

— 1. JOHANS, ammann de Berneck 1388-1394, ainsi que — 2. RUEDI, 1430-1435, et — 3. HANS, 1463-1471. — 4. KARL-AUGUST, * 1er novembre 1839, de Straubenzell, curé de Montlingen 1869 d'où le gouvernement le déplaça le 30 avril 1875. Malgré l'émoi de la population, les recours au Conseil fédéral furent vains. Falk desservit comme vicaire la paroisse de Brüllisau (Appenzell Rh.-Int.) et ne donna sa démission de curé de Montlingen qu'en 1884, † 16 décembre 1903 curé de Brüllisau. — Voir Göldi : *Der Hof Bernang*. — *UStG* IV, 550 ; V, 864. — Arch. du couvent. — *Falk, der Reg. Rat in St. Gallen und sein Deplacetierungsversuch*. — *Erinnerung an das 25 jährige Jubiläum des ... Carl Aug. Falk*. — Henne am Rhyn : *Gesch. des Kts. St. Gallen*, p. 60. — Dierauer : *Polit. Gesch. des Kts. St. Gallen 1803-1903*, p. 129. — *St. Galler Nbl.* 1904, p. 41. [J. M.]

II. Un rameau de la famille de Baden a acquis la bourgeoisie de Peterzell et Wil (Saint-Gall) et de Lucerne. *Armoiries* : d'azur à la marque de maison d'argent accompagnée d'une étoile à six rais, d'or, en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. JOHANNES, bourgeois de Baden 1459, du Petit Conseil, administrateur du rentier et de l'hôpital. — 2. HANS, secrétaire de ville de Wil 1536. — 3. JOHANN-ULRICH, *amtmann* à Peterzell 1650, † 1666. — 4. FRANZ-KARL, fils du nº 3, *amtmann* à Peterzell 1670, † 1726. — 5. JOSEPH-FRANZ-KARL, 1747-1810, juge à la Cour d'appel 1762, conseiller palatin 1767, *amtmann* à Peterzell jusqu'à 1798, du Grand Conseil 1803, acquit la bourgeoisie de Wil. — 6. JOSEPH-FRANZ-KARL, 1765-1799, fils du nº 5, conseiller palatin à Wil. — 7 ***Peter-Aloïs***, fils du nº 5, * 18 juillet 1767, *registrator* 1794, conseiller palatin et commissaire des fiefs 1796, membre du Sénat helvétique 1798, sous-préfet à Lucerne le 15 sept. 1800, déposé par les fédéralistes le 23 septembre 1802. Il reçut la bourgeoisie d'honneur de la ville de Lucerne en 1803. Greffier du Petit Conseil du canton de Saint-Gall 1803, juge à la Cour d'appel 1803, conseiller d'État de 1808 à sa mort, 11 août 1851. Il fut avec Dudli et Schaffhauser l'homme de confiance des catholiques qui travaillèrent en 1814 au rétablissement du couvent de Saint-Gall ; dans ce but, il publia sous l'anonymat : *Das Stift St. Gallen im neuerstandenen Kt. St. Gallen*. Au Conseil d'administration, il proposa en 1817 que l'ordinariat de Saint-Gall fût transformé en évêché, et lorsque la restauration du couvent parut impossible par cette voie, il fut, avec Dom. Gmür, le négociateur de la création du double évêché de Coire-Saint-Gall. Dans la Constituante de 1831, il obtint avec Gmür et Schaffhauser le maintien de l'autonomie des deux églises du pays ; il rendit possible par une motion le rejet de la loi sur les droits de l'État en affaires ecclésiastiques dans la votation populaire du 16 janvier 1835. Le parti conservateur du canton de Saint-Gall fut fondé lors de l'agitation causée par cette affaire. Falk représenta le point de vue ecclésiastique dans les luttes pour la sécularisation du couvent de Pfäfers et la suppression du double évêché. Il a laissé de précieuses notices sur les événements des années 1793-1825 dans son canton. — Catalogue de la bibliothèque du couvent. — *Neuer Nekrolog der Deutschen* 1851, p. 1097. — Œsch : *Regierungsrat P. A. F.* — Dierauer : *Pol. Gesch. des Kts. St. Gallen 1803-1903*. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I-III. — 8. JOHANN-JOSEF-ANTON, fils du nº 5, Dr med., 1774-1837, connu par ses propositions démocratiques lors des troubles constitutionnels de 1814. — Baumgartner III, p. 321. — 9. LUDWIG Falck-Crivelli, petit-fils du nº 7, 1838-1905, consul britannique à Lucerne, banquier, directeur du Crédit suisse ; il contribua à introduire la navigation sur le lac des Quatre-Cantons ainsi qu'à la construction des lignes du Rigi, du Pilate et de Stansstad-Engelberg. — *St. Galler Nbl.* 1906, p. 51. [J. M.]



Peter-Aloïs Falk.
D'après une lithographie de J. Tribelhorn

D. Canton de Soleure. Famille éteinte de la ville de Soleure. — CLEMENS, tailleur, venu du canton de Zurich, devint bourgeois en 1523, et URS grand conseiller 1563-1575. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]

E. Canton de Zurich. Ancienne famille de paysans à Zollikon mentionnée d'abord de 1519 à 1547. Plusieurs de ses membres furent jurés. La famille s'établit à Herrliberg en 1751. — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*. — Mentionnée à Grüningen en 1504. [H. Br.]

FALCO (FALCONIS, FARCONIS). Famille du Valais, qui tenait des fiefs épiscopaux à Binn au XIII e s. — PETER, curé d'Ernen 1302-1322, chanoine de la cathédrale de Sion 1309-1333, percepteur de la dîme papale dans le Haut-Valais 1322. — *BWG* II. — Gremaud. — Arch. Valère. [D. I.]

FALCONE, GIOV.-ANGELO, dessinateur et architecte, † à Gênes en 1657. D'après *ALBK*, il serait Lombard ; selon Oldelli, il est Tessinois. En 1650 il commença le palais Durazzo, aujourd'hui palais royal, à Gênes et le théâtre *del Falcone*, terminé après sa mort par Pier Francesco Cantone et Carlo Fontana. — BERNARDO, sculpteur, de Bissone, contrairement au *SKL* qui le dit Italien. Il a laissé de nombreuses statues dans les églises de Venise (SS. Jean et Paul, église des Scalzi, des Frari etc.) et de Parme (Saint-Jean Évangéliste). En 1682, il travaillait à quatre statues pour l'église de Santa Giustina à Padoue, et en 1694 à la statue colossale de saint Charles Borromée à Arona. On lui attribue aussi divers travaux dans des églises de Rovigo. — Oldelli : *Dizionario*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Franscini : *La Svizzera italiana*. — *BStor.* 1899. — *ALBK*. — *SKL*. [C.T.]

FALCONNET DE PALÉZIEUX. Voir PALÉZIEUX.

FALCONNET, FALCONET. Ancienne famille fribourgeoise, encore existante, originaire de Vuisternens-en-Ogoz où elle est déjà mentionnée au début du XVIe s. (1507). — Voir Archives d'État Fribourg : Grosses de Pont-Farvagny. [G. Cx.]

FALERA, ANDREAS VON, originaire du hameau de Clavaniev, dépendant de Disentis (selon *LL*, la famille viendrait de Fellers, en romanche Fallera) ; abbé du couvent de Disentis 1512-1528. Sous son administration, le couvent brûle pour la seconde fois en 1514. Le nom de Falera est en tête des actes concernant le renouvellement de la Haute Ligue à Ilanz le 23 sept. 1524. — Voir Schuhmacher : *Album Desertinense*, p. 26. [L. J.]

FALK. Voir FALCK.

FALKE, KONRAD. Voir FREY, KARL.

FALKEISEN. Voir FALKEYSEN.

FALKENBERG. Voir MONTFAUCON.

FALKENSTEIN (C., D. et Com. Saint-Gall. V. *DGS*). Ancien château non loin de la Martinsbrücke, dont il n'existe aujourd'hui que quelques ruines. Les seigneurs de Falkenstein, ministériaux et maréchaux des abbés de Saint-Gall, mentionnés de 1193 à 1280, ne portaient sur leur *sceau* qu'un cimier et deux serres de griffon. A leur extinction, le château passa en d'autres mains, fut racheté par l'abbaye et remis par elle occasionnellement en fief ou en hypothèque. Il a probablement été détruit dans la guerre d'Appenzell. — *UStG*. — Bütler : *Die Herren von Falkenstein und Grimmenstein*, dans *ASG* XII, avec bibliographie. [Bt.]

FALKENSTEIN (ALT) (C. Soleure, D. Balstal. V. *DGS*). Château et ancienne seigneurie. Au début du XIIIe s. il existait deux châteaux de Falkenstein ; le plus ancien sur une pointe de rocher près de St. Wolfgang derrière Balstal, le plus récent sur un promontoire rocheux, dans la Cluse. Ce dernier porta en 1274 le nom de *Falkenstein*, en 1325 celui de *Neu Falkenstein in der Klus*, d'*Alt Falkenstein* en 1376, et dès 1530 de *Blauenstein*. — Voir les art. FALKENSTEIN (NEU), KLUS, KLUSER SCHLOSS et BLAUENSTEIN. [J. K.]

FALKENSTEIN (NEU) (C. Soleure, D. Balstal. V. *DGS*). Château et ancienne seigneurie qui comprenait

les villages de Balstal, Mümliswil et Ramiswil, Laupersdorf, Ædermannsdorf et Herbetswil. Elle fut remise en fief par les évêques de Bâle, avec le landgraviat du Buchsgau. Des landgraves elle passa, à titre de fief héréditaire, aux barons de Bechburg. Les premières données sur Falkenstein remontent au XIVe s. En 1305, Rudolf von Wart avait une part du château et de la seigneurie, qu'il vendit à Markwart et Heinrich von Bechburg. Ce dernier fut investi en 1314 d'une partie de Falkenstein par le comte de Neuchâtel ; en 1380, cette part fut donnée en hypothèque par Henmann von Bechburg à Rutschmann von Blauenstein. Le rachat de l'hypothèque donna lieu à un long conflit qui prit fin en 1402, par l'acquisition des droits hypothécaires faite par Soleure. Cette ville entra en possession définitive, en 1417, du château et d'une partie de la seigneurie de Falkenstein. L'autre partie, que possédaient en 1303 Rudolf von Bechburg et Diebold von Hasenburg, passa en diverses mains, et fut acquise, en 1420, par la ville de Soleure. Le château de Neu Falkenstein près de St. Wolfgang était une possession des Bechburg et suivit la destinée de la seigneurie. Jusqu'au milieu du XIVe s. il était appelé Alt Falkenstein, mais, détruit dans le tremblement de terre de 1356, il fut reconstruit et prit dès lors le nom de Neu Falkenstein. A la suite de pillages commis par Henmann von Bechburg sur des commerçants bâlois, le château fut assiégé et pris par le landgrave du Buchsgau et les Bâlois. H. von Bechburg put s'enfuir, mais la garnison fut exécutée devant le château et celui-ci brûlé. Sous la domination de Soleure, le château devint la résidence du bailli ; il fut incendié dans la nuit du 1 au 2 juillet 1798. — Voir Eggenschwiler : *Zur Gesch. der Freiherren von Bechburg.* — Le même : *Territor. Entwicklung des Kts. Solothurn.* [J. K.]



Le château de Neu Falkenstein vers 1820. D'après une gravure sur cuivre de F. Hegi.

FALKENSTEIN. Famille noble féodale, dont la résidence était au château de Alt Falkenstein dans la Cluse (Soleure). *Armoiries* : Tiercé en fasce de gueules, d'argent et de sable. Ulrich von Bechburg portait sur son sceau un faucon posé sur trois coupeaux, armes que l'on attribua plus tard à la seigneurie de Falkenstein. (Variantes : de gueules au faucon d'argent posé sur trois coupeaux de sinople ; dans les plus anciens armoriaux de Soleure : d'or au faucon de sable ou de sinople posé sur un rocher). L'ancêtre de la famille est — 1. RUDOLF I, comte de Falkenstein, fils de Rudolf I von Bechburg, qui paraît en 1201, avec son frère Konrad, comme patron de l'église de Winau. R. von Falkenstein est cité de 1227 à 1251 et possédait le landgraviat du Buchsgau en fief des comtes de Frobourg ; il passe pour être le constructeur du château de Falkenstein dans la Cluse. Parmi ses fils — HEINRICH lui succéda dans le landgraviat, puis, à la mort de celui-ci survenue en 1274, ce fut OTTO ; ULRICH devint chanoine à Soleure et BERCHTOLD abbé de Murbach. — 2. RUDOLF II, petit-fils du n° 1, cité de 1294 à 1332, reprit aussi en fief le landgraviat du Buchsgau et Alt Falkenstein, mais il les perdit à la suite d'une mésalliance. Son fils Wernher, cité de 1318 à 1372, fut créé baron en 1371 et épousa Amelya von Goskon, dont le frère Johans, dernier de sa famille, légua le château de Niedergöskon à ses neveux Johanns et Rudolf von Falkenstein. — 3. HANS, † 27 octobre 1429, chevalier, seigneur de Göskon, landgrave du Sisgau, tandis que son fils HANS-FRIEDRICH, † 23 juin 1426, était landgrave du Buchsgau. — 4. JOHANN-CHRISTOPH, † 1568, dernier de sa famille. Il reçut en fief Ebringen, fut gouverneur dans l'Autriche antérieure, conseiller impérial, capitaine général et bailli en Alsace. — F. Eggenschwiler : *Zur Geschichte der Freih. von Bechburg.* — Merz, dans *MGS* I, 245. [J. K.]

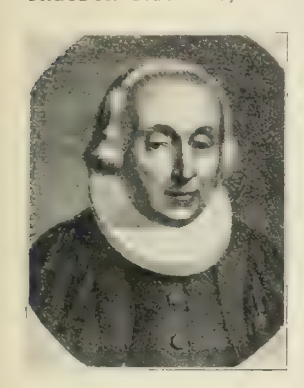
FALKENSTEIN. Nom de deux familles éteintes de Zurich, l'une mentionnée au XIVe s. (*Zürcher Steuerb.* I), l'autre de Passau, éteinte au milieu du XIXe s. *Armoiries* de la seconde : de gueules au faucon d'or, accompagné de deux étoiles du même et en pointe d'une marque de tacheron aussi d'or surmontant trois coupeaux de sinople. — 1. SEVERIN Falkensteiner, tailleur de pierre, de Passau, bourgeois en 1539. † 1556. — 2. PETER, 1564-1640, petit-fils du n° 1, serrurier, douzenier des maréchaux 1596 (du Grand Conseil), grand cellérier du chapitre du Grossmünster 1614. — La famille a donné des ecclésiastiques et des orfèvres. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — Wirz : *Etat.* — *SKL.* [F. H.]

FALKENSTEIN, GEORG, * 1766 dans le grand-duché de Bade, † 2 avril 1848, inspecteur des forêts du canton de Soleure 1807-1839, administrateur de l'établissement d'assurance contre l'incendie 1839-1847. C'est lui qui prépara la cession des forêts de l'État aux communes. [J. K.]

FALKENSTEIN, *Berchtold* von, de la famille des barons de Falkenstein en Forêt-Noire, abbé de Saint-Gall de 1244 à 1272. En cette qualité, il repoussa victorieusement les attaques des comtes de Toggenbourg, qui cherchaient à reconquérir Wil et le vieux Toggenbourg ; au contraire de ses prédécesseurs, il se mit du côté de la papauté dans ses luttes contre l'empire et fut de ce fait comblé d'honneurs et faveurs par Innocent IV ; l'appui de ce dernier lui fut aussi utile dans ses nombreux démêlés et combats avec l'évêque de Constance. A la mort du dernier comte de Kibourg, il obtint de Rodolphe de Habsbourg, à qui il avait tenu tête résolument, la rétrocession de nombreux fiefs saint-gallois ; par la suite, il fit rendre au couvent les châteaux de Singenberg, Mamertshofen, Grimmenstein, Hagenwil et Neu Ravensburg et assura les biens conventuels dans le Rheintal par la construction des châteaux de Heldsberg, Stätteberg, Bernang et Blatten. — Voir Bütler : *Abt Berchtold von Falkenstein* dans *St. Galler Nbl.* 1894, avec bibliographie. — A la même famille de la Forêt-Noire appartint sans doute BERCHTOLD von Falkenstein, qui chercha en 1329, par des moyens condamnables, à devenir abbé de Saint-Gall, mais fut remplacé en 1330, de même que son concurrent, le prévôt Ulrich von Enne, par un administrateur désigné par le pape Jean XXII. — *MVG* XVIII, p. 345. [Bt.]

FALKEYSEN, FALKEISEN. Familles des cantons de Bâle et Berne.

A. **Canton de Bâle.** (FALKEYSEN). Famille bourgeoise dès 1507, qui appartenait à la corporation des forgerons et entra en 1566 au Petit Conseil. L'ancêtre est NIKOLAUS, d'origine inconnue. *Armoiries* : d'azur à un faucon posé sur trois monts de sinople, tenant un lys d'or en sa serre droite. — 1. THEODOR, 1594-1654, entrepreneur et intendant des bâtiments. — 2. THEODOR, fils du n° 1, 1630-1671, imprimeur, fut exécuté pour rébellion et haute trahison à cause de son attitude envers l'autorité. — 3. PETER, fils du n° 1, 1618-1660, Dr med. et professeur de rhétorique et de mathématiques. — Son petit-fils THEODOR, 1686-1782, et le fils de celui-ci THEODOR 1729-1815, furent pasteurs à Saint-Martin de Bâle. — 4. HIERONYMUS, fils de ce dernier 1758-1838, pasteur à la cathédrale et antistès, fonda la bibliothèque des antistès. — 5. THEODOR, frère du n° 4, 1768-1814, graveur et président de la Chambre des orphelins. — 6. JOHANN-JAKOB, 1804-1883, descendant du n° 2, artiste-peintre et conservateur du Musée des Beaux-Arts de Bâle de 1865 à 1883. — Voir *AGS* I.— M. Lutz: *Basler Bürgerbuch.* — *Wappenbuch der Stadt Basel.* — *LL.* [C. Ro.]


Hieronymus Falkeysen.
D'après une lithographie.

B. **Canton de Berne.** Famille éteinte de la ville de Berne. — HEINRICH, du Grand Conseil 1517. — Voir *LL.* [R. W.]

FALKNER. Ancienne famille bâloise remontant selon une vieille chronique familiale conservée au musée historique à HEINRICH, d'Uffholz en Alsace, venu à Bâle en 1271. Il aurait bâti et administré le couvent de Klingental dans le Petit-Bâle, † 1282. *Armoiries* : d'azur au faucon essorant au naturel, posé sur une branche que tient une main gantée d'argent, une sonnette à la patte senestre, l'écu bordé d'or. Le premier membre connu de la famille est ANDREAS, fripier vers 1453-1454. — 1. ULRICH, 1466-1551, sellier et vigneron, prévôt de la corporation des vignerons 1509-1516, conseiller 1517, *Oberstzunftmeister* 1519. Il fut déposé plus tard de sa charge pour avoir accepté une pension de la France. Parmi ses 15 enfants, il faut nommer — 2. HEINRICH, 1506-1566, secrétaire de ville. Il fut anobli, ainsi que son frère Beat, par l'empereur Ferdinand Ier, lors de la visite de ce dernier à Bâle en 1563. — 3. BEAT, frère du n° 2, 1520-1564, prévôt et conseiller des vignerons, bailli de Münchenstein 1559. — 4. HANS-HEINRICH, 1592-1661, petit-fils du n° 2, prévôt des vignerons 1640, *Oberstzunftmeister* 1655. — 5. EMANUEL, 1674-1760, petit-fils du n° 4, prévôt des vignerons 1713, président du Directoire commercial 1714, membre du Conseil secret 1716, *Oberstzunftmeister* 1724, bourgmestre 1734. De lui descendent tous les Falkner actuels. — 6. RUDOLF, 1827-1898, forestier à Bienne, géomètre du cadastre à Bâle 1855, conseiller 1873, plus tard conseiller d'État jusqu'au 23 octobre 1894, directeur des Travaux publics de la ville. Il donna son nom à la Falknerstrasse à Bâle. — Voir W.-R. Staehelin : *Basler Adels- und Wappenbriefe.* — *Wappenbuch Basel.* [P. Ro.]



FALLENTER, FRANZ, peintre-verrier à Lucerne, paraît en 1580 comme habitant. † vers 1611 (?). Il fut un représentant distingué du style baroque tardif. Son œuvre principale est le grand cycle du couvent de Rathausen (Musée national). — *SKL.* [P. H.]

FALLER. Famille d'origine probablement badoise, représentée dans plusieurs cantons. — MARIA-ALOYSIA, de Ebringen, prieure du couvent de Fahr sur la Limmat 1817. — Kinder v. Knobloch : *Oberbad. Wappenbuch.* — [L. S.] — JOHANN, architecte, * 1817 à Sufers (Rheinwald), construisit le magnifique pont de bois sur la gorge de Rusein près de Disentis, le Kurhaus de Schuls-Tarasp et d'autres hôtels. † 1874 à Remüs. — *SKL.* — [C. J.] — EMIL, 1836-1914, maître secondaire à Zofingue, publia en 1881 un recueil de poésies : *Gescheitlinger Dichteralbum.* — [Gr.] — KARL, sculpteur, * 1875 à Meggen, bourgeois de Lucerne, cité dans *SKL.* [P. H.]

FALLERA. Voir FELLERS.

FALLERAND, de. Famille noble fribourgeoise qui acheta une partie de la seigneurie de Mézières à la famille Favre, de Romont, et la posséda jusqu'en 1514. — *ASHF* IV, 52 ; V, 329. [G. Cx.]

Un VAUTHIER de Fallerans, qui appartenait peut-être à la même famille, est mentionné comme prieur du Val-de-Travers en 1455 et 1464. Cette année-là, il était en même temps prieur de Saint-Germain dans le diocèse de Besançon. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

FALLET. Vieille famille de Dombresson (Neuchâtel) mentionnée dès le XVe s. A donné — DAVID, 1735-1798, agronome, surnommé le *Kleinjogg* neuchâtelois. Il fut le premier dans son canton à utiliser la marne pour fertiliser les terres, et par son exemple et ses conseils il lutta contre les préjugés et la routine qui enrayaient l'essor de l'agriculture. Ses compatriotes finirent par lui donner raison. — *Biogr. neuch.* I. — MARIUS, * 17 décembre 1876 à Granges, horloger, puis publiciste. A publié entre autres : *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse*, 1912 ; *Die Zeitmessung im alten Basel*, dans *BZ* 1916 ; *Gesch. der Uhrmacherkunst in Basel 1370-1874*, 1917. [L. M.]

FALQUET, FARQUET. Noms de familles genevoises autochtones citées dès le XIVe s., bourgeoises dès le XVe s. — PETREMAND, grand sautier ; nommé en 1527, il fut le premier à donner à cette charge l'importance qu'elle a eue jusqu'à la période révolutionnaire. Une famille dont on peut remonter sûrement l'ascendance est celle de — 1. AIMÉ, de Pouilly (Savoie), bourgeois de Genève en 1603, dont un descendant — 2. ANDRÉ, * 1681, du Conseil des Deux Cents en 1734, avait été agrégé à la noblesse de l'empire pour services rendus à l'armée dès 1703. *Armoiries* : d'azur à la fasce d'argent chargée de 3 mouchetures d'hermine, accompagnée en chef d'un faucon essorant d'or et, en pointe, d'une molette du même. — 3. JEAN-LOUIS, petit-fils du n° 2, membre du gouvernement provisoire à la Restauration, conseiller et secrétaire d'État 1814, syndic 1817, 1819, premier syndic 1823, premier député à la Diète 1820. Sa descendance s'établit aux États-Unis et à Berne. — La famille fixée à Corsier et Collonge-Bellerive, reconnue genevoise, a donné trois membres du Grand Conseil au cours du XIXe s. — Voir Galiffe : *Not. Gén.* II. — Covelle : *LB.* — H. Deonna : *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises* dans *AHS* 1917-1919. — Arch. de Genève. [C. R.]



FALSCHEN ou **FALTSCHEN** (C. Berne, D. Frutigen, Com. et paroisse Reichenbach. V. *DGS*). Hameau qui fut le berceau de la famille noble *von Velschen*, bourgeoise de Thoune aux XIIIe et XIVe s., puis de Berne, propriétaire de biens dans l'Oberland. — Voir *FRB.* — Jahn : *Chronik.* — *LL* sous FÆLSCHEN et VON VELSCHEN. [H. Tr.]

FAMERGÜ. Nom allemand de VAUMARCUS.

FANAS (C. Grisons, D. Unter Landquart. V. *DGS*). Com. et paroisse, qui relevait autrefois, avec Schiers, Valzeina et Seewis, du château de Solavers, près de Grüsch, lequel passa à Friedrich von Toggenbourg après le partage de l'héritage des Aspermont. Dans la seigneurie de Solavers se constitua la haute juridiction de Schiers, qui se divisa en 1679 en deux demi-juridictions de Schiers et de Seewis. Fanas se rattacha à cette dernière en 1729. Le village fut incendié en septembre 1622, ainsi que tous les autres du Prätigau antérieur, par le comte de Sulz qui se vengeait du soulèvement d'avril de la même année. Au spirituel, Fanas

et Seewis dépendirent d'abord de Solavers ; ils se séparèrent en 1487, chaque commune posséda alors sa propre église. Registres de baptêmes dès 1715, de mariages dès 1716, de décès dès 1717. — Voir Anton Mooser : *Solavers bei Grüsch* (dans *BM* 1920). — F. Pieth : *Das alte Seewis*, p. 7. [L. J.]

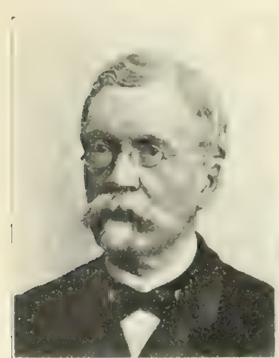
FANCIOLA, BARTOLOMEO, de Locarno, 1762-1806, avocat renommé, fut appelé le 13 juin 1799 à faire partie du gouvernement provisoire de Locarno et Valmaggia, juge au tribunal de Locarno, député à la diète tessinoise 1801 et 1802. Il collabora au *Dizionario degli uomini illustri del c. Ticino*, d'Oldelli, et publia en 1804 les *Memorie storiche del santuario del Sasso*. — Oldelli : *Dizionario*. — *BStor*. 1892. [C. T.]

FANGER. Famille bourgeoise de l'Obwald, commune de Schwändi, paroissienne de Sarnen. C. VANG était vers 1280 possesseur d'un champ à Fang. La famille a donné 14 membres au tribunal des Quinze de 1536 à 1710, et vingt au Conseil. — JAKOB, capitaine au service de la Hollande, † à Zoug 1865, a publié plusieurs brochures et mémoires historiques. — Voir Rentier et obituaire de Sarnen. — R. Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — Küchler : *Geneal. Notizen*. — *Chronik von Sarnen*. — [Al. T.] — KARL, de Sarnen, * 1689, prieur de la chartreuse d'Ittingen en Thurgovie, 1736-1760 ; il accrut la fortune, les privilèges et les droits de son couvent, et fit établir par le P. Josephus un rentier des biens du monastère en 20 volumes in-folio, les premiers basés sur une mensuration géométrique. — Mülinen : *Helvetia Sacra*. — Arch. cantonales Thurgovie. [Sch.]

FAN(C)K(H)USER. Familles des cantons de Berne et Lucerne. Des familles de ce nom apparaissent dans le Tyrol et en Styrie, mais n'ont aucun rapport avec celles de Suisse. A Omaha (Nebraska, U. S. A.) vivent aussi des *Funkhouser*, originaires de Suisse, immigrés de Hollande en 1698.

A. **Canton de Berne.** Ancienne famille du Haut-Emmenthal, qui tire son nom des diverses fermes appelées Fankhaus, dans le Fankhausgraben (Com. Trub), et bourgeoise de Trub, Langnau, Eggiwil et Berthoud. Hans *zem Vanghus* est mentionné en 1364 (*FRB* VIII, 555) ; ultérieurement *Fan(c)k(h)user*, dès 1680 *Fankhauser* ; *Vanghus* contient le mot *Fang* probablement dans l'acception de terre enclose (*SI* I, 854-855).

I. *Bourgeois de Trub.* Quatre armoiries différentes sont connues à partir de la fin du XVIII[e] s. — 1. FRANZ, * 4 mai 1822 à Berne, † 17 septembre 1900 à Berne, sous-inspecteur des forêts à Interlaken 1844, inspecteur des forêts du premier arrondissement (Interlaken) 1847, du 3[e] arrondissement (Berne) 1857, dernier inspecteur général des forêts du canton 1860, conservateur des forêts du Mittelland 1882-1900, réformateur du système forestier bernois et ardent promoteur de la formation scientifique des forestiers. A publié entre autres : *Leitfaden f. d. Bannwartenkurse im Kt. Bern*, 1860 ; *Auszug aus der Forst-Statistik des Kts. Bern*, 1867; *Die Drahtseilriese*, 1871 ; *Gesch. des bern. Forstwesens*, 1893. — Voir *Schweiz. Zeitschrift f. Forstwesen* 51, p. 261. — *Centralblatt f. d. ges. Forstw.* 27, p. 89. — 2. FRANZ, fils du n° 1, * 20 juin 1849 à Interlaken, D[r] phil., inspecteur fédéral des forêts à Berne dès 1910, précédemment adjoint à ce poste de 1876 à 1909, membre honoraire de la société des forestiers suisses, rédacteur de la *Schweiz. Zeitschrift f. Forstwesen* 1894-1912, D[r] h. c. de l'École polytechnique fédérale 1923. Auteur de *Die Bedeutung der Ziegenwirtschaft für d. schweiz. Gebirgsgegenden*, 1887 ; *Praktische Anleitung zur Holzmassenaufnahme*, 1891-1921 ; *Leitfaden f. schweiz. Unterförster- u. Bannwartenkurse*, 1902-1923 ; *Der Walnussbaum*, 1916, etc. — *DSC*. — 3. JOHANN, * 10 mai 1847 à Signau, † 17 mai 1893 à Berne, professeur d'histoire naturelle à l'École cantonale et au gymnase de la ville de Berne 1873-1893, privat-docent de botanique et de zoologie dès 1885, auteur de divers travaux de physiologie botanique et d'un *Leitfaden der Botanik*. — Voir *Bern. Schulblatt*, 1893, p. 444 (avec bibliographie). — *ZZ* 1892-1893, p. 395. — *Vierteljahrsschrift Z. nat. Ges.* 1894, p. 374. — 4. GOTTFRIED, * 21 novembre 1870 à Trub, maître à l'école pratique du Muristalden 1889-1894, à l'école pratique et à l'école normale de Schiers 1894-1900, agent des écoles du dimanche bernoises 1900-1921, directeur de l'école normale évangélique du Muristalden à Berne dès 1921. Auteur de diverses publications religieuses et pédagogiques, et d'un roman *Am Himmelbach*, 1921. — *DSC*. — 5. ALFRED, * 4 novembre 1890 à Gysenstein, D[r] phil., journaliste et homme de lettres, a publié entre autres : *Der Chrützwäg*, drame en dialecte bernois, 1917 ; des romans : *Peter der Tor*, 1919 ; *Der Gotteskranke*, 1921 ; *Vorfrühling* 1923 et *Madonna* (3 légendes) 1922. — *DSC*.


Franz Fankhauser (n° 1). D'après une photographie

II. *Bourgeois de Langnau.* — ERNST, * 2 novembre 1868 à Berne, D[r] med., dès 1902 médecin à l'asile d'aliénés de la Waldau, privat-docent de psychiatrie à l'université de Berne dès 1909. Auteur de : *Ueber Wesen und Bedeutung der Affekticität*, 1919.

III. *Bourgeois de Berthoud* (originaires de Trub). *Armoiries* : I. d'azur à une pointe arrondie d'argent, chargée d'une flèche ou d'une marque de maison, surmontant généralement trois coupeaux de sinople, et accompagnée en chef de deux étoiles d'or (XVII[e] s.) ; II dès 1700 : d'azur au chevron d'or (*AHS* XIII, 84 et XIV, 151). Réception de bourgeois à Berthoud : 1534, 1590, 1604, 1644. L'ancêtre de la branche actuelle est — 1. DAVID, 1567-1639, bourgeois 1604, bourgmestre 1612-1618 et 1619-1625. — 2. JAKOB, 1605-1657, fils du n° 1, bourgmestre 1642-1647, bailli de Lotzwil 1648-1653, de Grasswil 1655-1657, capitaine dans la première guerre de Villmergen 1656 ; édifia avec son père le luxueux *Grosshaus* (1629-1636) et fonda vers 1630 le commerce de toilerie Fankhauser Frères (dès 1891 Scheitlin & C[ie]). En 1642 il dressa les plans de la nouvelle maison d'école au Kirchbühl (brûlée en 1865) et dessina les sièges sculptés des conseillers à l'église (exécutés de 1645 à 1647). — Anheisser : *Altschweizer. Baukunst* I, pl. 11. — *Bürgerhaus* V, pl. 28-30, texte, p. XXX-XXXI. — *Heimatschutz* 1913, février. — *Berner Woche* 1921, p. 66. — Merz : *Zur Gesch. der Pfarrkirche in Burgdorf*, dans *BBG* 18, p. 141. — 3. SAMUEL, 1642-1707, fils du n° 2, bourgmestre 1682-1685, bailli de Grasswil 1703-1707. — 4. SAMUEL, 1676-1745, fils du n° 3, bailli de Lotzwil 1713-1718, de Grasswil 1720-1725, bourgmestre 1728-1732. — 5. **Johannes,** 1666-1746, petit-fils du n° 2, servit sous Louis XIV au régiment Manuel en France, en Catalogne et en Hollande, en dernier lieu avec le grade d'aide-major. Il administra la ville de Berthoud comme banneret de 1710 à 1743, se distingua en 1712 comme chef de bataillon par une attaque décisive dans la « bataille des buissons » et à Villmergen, et reçut en récompense une coupe provenant


Johannes Fankhauser. D'après un portrait à l'huile, à Berthoud.

de la vaisselle d'argent de Baden. Elle est actuellement au Musée historique de Berne avec un autre gobelet que la ville de Berthoud lui donna en 1713 ; lieutenant-colonel 1725. Son journal sur la deuxième guerre de Villmergen a été publié en 1788, 1854 et 1899. — *LL.* — *SBB* III. — *Tagebuch*, publ. par R. Ochsenbein 1899. — *Bern. Kunstdenkm.* 1903. — *Bernerheim* 1905, nº 3. — K. Löw : *Die Schlacht bei Villmergen 1712.* — 6. JOHANNES, 1713-1779, fils du nº 5, bailli de Lotzwil 1753-1759, banneret 1762-1779, édifia le Diesbacherhaus en 1744. — 7. JOHANNES, 1763-1844, petit-fils du nº 4, président de la municipalité 1799, banneret 1817-1827. — 8. FRIEDRICH-LUDWIG, 1766-1825, frère du nº 7, membre de la Chambre cantonale d'administration 1798-1800, du Grand Conseil 1803-1825. — 9. FRANZ, 1792-1875, neveu des nº 7 et 8, président de la ville 1842-1846. — 10. RUDOLF-LUDWIG, 1796-1886, frère du nº 9, pasteur à Utzenstorf 1824-1841, à Gottstatt 1841-1846. Il donna en 1877 trois vitraux du chœur de l'église d'Oberburg. — 11. SAMUEL, 1800-1871, Dr med, médecin à Berthoud, président de la ville 1851-1859. — 12. JOHANN, 1802-1862, frère du nº 11, teinturier, trouva un procédé pour teindre la toile de fil en d'autres couleurs que rouge ou bleu. — 13. MAX, * 6 septembre 1846 à Gottstatt, fils du nº 10, Dr med., médecin à Berthoud, fondateur en 1885 et conservateur du Musée historique au château de Berthoud, pionnier de l'hygiène scolaire et de la protection de la nature, membre de la commission bernoise pour la conservation des monuments historiques. A publié : *Die Schädelform nach Hinterhauptslage*, 1872 ; *Ueber Schulgesundheitspflege*, 1880. — Voir Æschlimann : *Chronik von Burgdorf* ; *Genealog. Geschlechtsregister der burgerl. Fam.* (mns). — Ochsenbein : *Aus dem alten Burgdorf.* — Papiers de famille.

B. **Canton de Lucerne** (FANKHUSER ou FRANKHUSER). Famille éteinte de Lucerne, mentionnée aux XVe et au XVIe s. — HANS, d'Entlebuch (ferme de Fankhaus près des bains de Schimberg), devint avec quatre fils bourgeois de Lucerne en 1450. Il cita la ville de Bâle en 1453 devant le *Fehmgericht* de Westphalie pour des créances non recouvrables sur des bourgeois bâlois. Le procès fut arrêté par son fils en 1455. — *Monatrosen* 1878, p. 256. — 2. PETER, fils du nº 1, du Grand Conseil 1455, du Petit Conseil 1479, porte-drapeau à Héricourt 1474, bailli de Habsbourg 1475, de l'Entlebuch 1481, de Willisau 1483, de Rothenburg 1487, député à Saint-Gall, lors du renouvellement de l'alliance de 1487, chef des Lucernois dans l'intervention armée à propos de la violation du couvent de Rorschach 1490, député à la Diète 1481, 1485-1488, 1490-1492. — Häne : *Der Klosterbruch in Rorschach*, p. 127. — *ASG* 1899, p. 168. — Quatre autres Fankhuser furent du Grand et du Petit Conseil, qu'ils quittèrent vers 1530 (Réforme ?). Les rapports des Fankhuser de Lucerne avec ceux de Trub et de Berthoud n'ont pas encore été établis, malgré les papiers de la famille de Berthoud. — Voir *LL.* — *AS* I. — Extraits de la chancellerie lucernoise de 1780. [I. FANKHAUSER.]

FAOUG (all. PFAUEN) (C. Vaud, D. Avenches. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Fol*, 1228 ; *Fo*, 1290 ; *Foz*, 1441. *Armoiries* : parti d'argent et de gueules à un paon rouant et à un hêtre de l'un dans l'autre, les deux mouvant d'une terrasse de sinople. Station lacustre et romaine. Au moyen âge, propriété de l'évêque de Lausanne, qui y entretenait un mayor. Les gens de Faoug étaient tenus de contribuer aux fortifications de la ville d'Avenches. En 1491, ils se firent recevoir bourgeois de Morat. Sous le régime bernois, la famille Druey, qui avait acquis la mayorie en 1533, la conserva à titre héréditaire jusqu'en 1755, date où elle vendit ses droits au gouvernement. En 1801, une pétition d'habitants de Faoug demanda la réunion de la localité au district de Morat, qui devait revenir à Berne. Un combat y eut lieu le 3 octobre 1802 entre les troupes du gouvernement helvétique et les troupes fédérales ; les premières furent battues et rejetées du côté de Lausanne. L'église de Faoug, dédiée à Notre Dame, est paroissiale déjà en 1228 ; elle était à la collation de l'évêque. Patrie d'Henri Druey, un descendant des anciens mayors. — *DHV.* [M. R.]

FARBSTEIN, DAVID-HIRSCH, de Varsovie, * dans cette ville le 12 août 1868, bourgeois de Zurich en 1907, Dr. jur., avocat à Zurich, membre influent du parti socialiste, du Conseil général de la ville 1904-1922, député au Grand Conseil dès 1902, au Conseil national dès 1922. En 1919, dans le procès qui se déroula durant quatre semaines devant le tribunal militaire de Berne au sujet de la grève générale des 11-14 novembre 1918, il fut le principal défenseur des membres inculpés du comité d'action d'Olten. Auteur de *Das Recht der unfreien und der freien Arbeiter*, 1896 ; *Der Zionismus und die Judenfrage*, 1898 ; *Zwei Reden über die Judenfrage*, 1909. — Voir *Porträtbilder Zürcher. Parlamentarier*, 1909. — *Der Landesstreikprozess.* — *25 Jahre Volksrecht* 1923. [E. H.]

FARDEL. Famille valaisanne d'Ayent, où elle est connue dès le XIVe s. A donné plusieurs ecclésiastiques, entre autres ROMAIN, 1797-1872, curé d'Ayent, qui fit construire l'église actuelle, et PIERRE, 1835-1899, curé-doyen de Vex qui lui doit son église. [Ta.]

Famille vaudoise, de Mutrux, citée dès 1381. [M. R.]

FAREL. Famille originaire de Gap, en Dauphiné, bourgeoise de Genève en 1537. — ***Guillaume***, réformateur, 1489-1565. 1. *Jeunesse et activité au service de la Réforme française (1489-1526).* * à Gap fils d'Antoine Farel, notaire apostolique, Guillaume Farel appartenait par son père à une famille bourgeoise, signalée dès 1366, plus influente d'ailleurs que fortunée. Dès 1509, il étudie à Paris, où il enseignera aussi comme régent au collège du cardinal LeMoine. A peine gradué, il est pourvu d'un bénéfice à Avignon (1517). Farel se détache dès 1516 de la foi traditionelle sous l'influence de son maître, l'humaniste et mystique Le Fèvre d'Étaples, comme aussi par l'étude des Écritures et la lecture des premiers écrits de Luther. Nature fougueuse, esprit pratique et combattif, l'élève de Le Fèvre avait des convictions nettes et fortes, basées sur la Bible, pour lesquelles il exposera cent fois sa vie, mais qu'il veut aussi faire triompher par tous les moyens. Ni humaniste, ni théologien, ni traditionaliste, comme son maître, mais un évangéliste puissant, un agitateur et chef de parti qui, dans la Réforme française, se fera le champion de la tendance populaire et révolutionnaire. Sans doute, avec Le Fèvre et ses disciples, Farel collabore en automne 1521 à la tentative de réforme de l'évêque Briçonnet dans son diocèse de Meaux. Mais bientôt il inaugure son activité d'évangéliste itinérant dans le Dauphiné et dans sa ville natale, pour se rendre de là, semble-t-il, en Guyenne (1522). Rentré à Meaux, il y prononce « contre la Vierge et les saints » un discours, après lequel l'évêque lui retire la licence de prêcher (avril 1523). Le voici ensuite à Paris, « subsistant tant qu'il peut », liant partie avec les luthériens les plus décidés. Il se trouve peut-être à Strasbourg en juillet 1523 A la fin de l'année, il va de Lyon se fixer à Bâle (déc. 1523-juillet 1524), où d'autres évangéilques français l'ont précédé, et où il va subir l'influence des réformateurs suisses. Le prédicant de Gap, bien accueilli par Œcolampade, se fait connaître en défendant dans la dispute de Bâle (27 février 1524) treize thèses latines, première expression de sa pensée. Par ses lettres, il est en relation avec divers pionniers de la Réforme française, à laquelle il fournira aussi ses premiers traités ou pamphlets. Il rencontre Zwingli à Zurich, tandis qu'avec Wittemberg il n'a que des relations épistolaires. Par contre, avec Erasme, qui le déteste, Farel a un conflit violent et qualifie de Balaam et de traître le grand humaniste qui venait dans son *Exomologesis* d'approuver l'usage de la confession. Inquiet de ces démêlés avec Erasme et de la virulence de certaines prédications. le Conseil de Bâle expulse le bouillant orateur. Celui-ci, protégé par le duc de Wurtemberg, auquel Œcolampade l'a recommandé, s'emploie alors à évangéliser Montbéliard, qu'il doit quitter neuf mois plus tard, à la suite des plaintes et réclamations des cantons catholiques. A Strasbourg, qui sera son centre d'action d'avril 1525 à octobre 1526, Farel trouve un important foyer de la Réformation avec des chefs, Bucer surtout,

qui partagent ses vues. Il échoue sans doute dans sa tentative d'implanter à Metz la foi nouvelle (11 juin 1525). Mais Strasbourg compte un groupe important d'évangéliques français, que grossissent de nouveaux fugitifs, parmi eux Le Fèvre et ses amis. Farel, qui a maintenant adhéré pleinement au zwinglianisme et rejeté

Guillaume Farel. D'après un tableau à l'huile à la Bibliothèque de Neuchâtel.

tout réalisme dans la Cène, impose de plus en plus ses vues aux réfugiés et évince l'influence plus luthéranisante de Lambert d'Avignon, renforçant ainsi l'esprit sacramentaire au sein de la Réforme française. Cependant Strasbourg, cité de langue germanique et rattachée à l'empire, ne convient pas mieux que Bâle pour agir sur les affaires religieuses de la France. Farel pense trouver de meilleurs points d'appui dans les contrées romandes, une fois qu'elles seront réformées, ou dans les vallées vaudoises du Piémont. En automne 1526, il gagne la Suisse. Bâle lui étant fermé, il fait peut-être une première et très brève apparition à Neuchâtel ; il se dirige en tout cas sur Berne et de là sur Aigle, possession bernoise, mais française de langue.

2. *Farel, réformateur du pays romand (1527-1538).* A Aigle (nov. 1526-janv. 1530), le réformateur, encore seul et inconnu, débute comme maître d'école, puis prédicant au milieu de l'hostilité générale. Il participe à la dispute de Berne (6-26 janv. 1528), à la suite de laquelle le bailliage fut réformé de force et lui-même nommé pasteur d'Aigle. Élargissant alors son activité, Farel vise à ébranler la puissance épiscopale en soulevant les Lausannois contre leur évêque, mais ses trois visites à Lausanne (oct.-nov. 1529) n'ont aucun résultat. Il attaque alors le catholicisme là où il peut pénétrer, dans les villes combourgeoises de Berne ou dans les bailliages que les Bernois ont en commun avec Fribourg. Le pasteur d'Aigle gagne donc Morat, troublé par la Réforme, puis Bienne qui l'a déjà adoptée ; de là il pousse une pointe sur la Neuveville et sur Neuchâtel (fin déc. 1529) où il prêche dans les rues et dans les maisons, pour regagner ensuite sa paroisse. De Morat (janv. 1530-déc. 1533), Farel évangélise le Vully, puis Moutier, Tavannes et la Neuveville. De juillet à la fin de l'année 1530, il se consacre à la réforme du pays neuchâtelois ; il prêche en ville, dans les localités voisines et dans quelques villages du Val-de-Ruz ; il renforce le parti évangélique, qui l'a appelé, suscite des procès, échauffe les esprits, entraîne la foule de l'Hôpital à la Collégiale, et atteint son but par la révolution et le vote du 4 nov. De Morat, après une vaine tentative à Avenches, le réformateur en 1531 pénètre à Orbe avec des députés bernois et, pour réformer ce bailliage, puis celui de Grandson, il commence contre l'opinion publique une lutte de plusieurs années, difficile et indécise, et où la ténacité des prédicants, soutenus par Berne, n'aura d'égale que l'obstination des moines et de la population aidés par Fribourg. En 1532, après le synode de Berne (9-14 janv.), les réformateurs entreprennent de se gagner les Vaudois du Piémont qui leur ont envoyé des délégués. En juillet, Farel part avec Saunier et Olivétan pour Cianforans, dans le val d'Angrogne, et il y expose son évangile dans la première assemblée générale des Vaudois (12 sept.). De là, ayant probablement passé par Gap (20 sept.), où ses frères peu après se décideront pour la Réforme, il s'arrête à son retour à Genève, d'où lui et ses compagnons sont chassés le 4 octobre. Mais l'importance stratégique de cette cité n'a point échappé au réformateur qui envoie ses émissaires, Fromment surtout, y travailler l'opinion publique et qui profite des attaques du dominicain Furbity contre Berne pour s'y fixer lui-même.

A Genève (déc. 1533-avril 1538), Farel est à l'apogée de son activité réformatrice. Secondé par Viret et soutenu des Bernois, il est l'infatigable ouvrier de la défaite du catholicisme, prêchant et enseignant, disputant non sans peine avec Furbity (janv.-févr. 1534), triomphant à la dispute décisive de Rive (juin 1535), animant son parti et la foule qui s'empare des églises (août 1535), et après la victoire définitive de la Réforme (21 mai 1536), devenant le guide et conseiller religieux de la cité. La conquête bernoise du Pays de Vaud couronne alors les efforts des prédicants. Le rôle de Farel est aussi de premier plan lors de la dispute de Lausanne (1-7 oct. 1536), dont il rédige et défend les thèses. Il ne contribue pas moins à la réformation et à l'organisation des conquêtes bernoises, dont deux de ses fidèles, Fabry dans le Chablais, Viret à Lausanne, deviendront les chefs religieux A Genève, cependant, Farel, qui a reçu ainsi que ses frères le droit de bourgeoisie (14 févr. 1537), rencontre de nouveaux obstacles, Calvin et lui ont à disputer avec les anabaptistes et à combattre Caroli, qui les accuse d'arianisme. Mais les deux réformateurs se heurtent surtout à Berne, qui entend imposer à tous les réformés romands ses rites et l'autorité du magistrat dans le domaine religieux ; les Conseils et le peuple de Genève, rebutés par le sérieux moral et doctrinal des réformateurs, les combattent au lieu de les soutenir et, sur leur refus de donner la Cène, les bannissent de la cité (23 avril 1538).

3. *Farel, auxiliaire de Calvin et pasteur de Neuchâtel (1538-1565).* Le dernier tiers de sa vie, Farel l'a rempli par une triple tâche : luttes au service de la Réforme calviniste, direction et organisation de la nouvelle Eglise neuchâteloise, campagnes d'évangélisation. Comme il s'est employé à ramener Calvin à Genève, le pionnier de

la Réforme romande se subordonne entièrement à la volonté et à la pensée du chef de la Réforme française. Farel défend le calvinisme en soutenant Viret dans ses conflits avec Berne et Calvin dans ses luttes contre les libertins, contre Bolsec ou Servet. Il s'emploie avec Calvin à défendre ou à secourir les réformés de France, ceux de Locarno ou les Vaudois de Provence ; avec Calvin il répond de Strasbourg aux dernières attaques de Caroli (1543) ; il travaille à la cohésion du protestantisme par ses relations avec Toussain à Montbéliard et Blaarer à Bienne ainsi qu'avec Zurich où il est un des signataires du *Consensus tigurinus* (1549) ; il se rend plusieurs fois auprès des protestants d'Allemagne pour les intéresser à la Réforme française et rapprocher luthériens et calvinistes.

Pasteur de Neuchâtel, Farel n'a accepté de l'être qu'à la condition qu'on institue une discipline dans cette église. Aussi, comme Calvin ou Viret, se heurte-t-il à l'opposition sournoise du gouverneur du comté ou de Berne, et violente d'une partie de la population. C'est le cas surtout lors du conflit disciplinaire, provoqué par la conduite de Mme de Rosay et à propos duquel Farel faillit être chassé de Neuchâtel (31 juillet 1541-29 janv. 1542), puis lorsqu'il est question de rappeler Marcourt, l'adversaire du réformateur (1544). Cette opposition vaincue, Farel peut organiser l'église neuchâteloise selon les principes calvinistes, lui donner ses ordonnances ecclésiastiques (1542, 1553, 1562) ; il a une grande part dans les débuts de cette église et marque de son empreinte en particulier la « Classe » des pasteurs, qui en sera le corps dirigeant. Enfin, évangéliste avant tout, le pasteur de Neuchâtel n'abandonne point ses tentatives de conquêtes, cherchant à réformer le Landeron, la Franche-Comté, Porrentruy, et contribuant grandement à la réformation de Metz (sept. 1542-mars 1543). Farel avait épousé le 20 décembre 1558 une réfugiée française, Marie Torel, dont il eut un fils, Jean, qui lui survivra de peu. Lui-même est mort à Neuchâtel le 13 septembre 1565. Farel a été puissant surtout comme orateur populaire. La plume a été pour lui une arme comme la parole ; diffus, sans ordonnance, pauvre d'idées, il n'est pas écrivain. Il a laissé, outre une correspondance d'un grand intérêt historique, une trentaine d'écrits, thèses, traités polémiques ou doctrinaux, opuscules édifiants, parmi lesquels le *Summaire ou briève déclaration* et la *Manyère et fasson* qui sont les premières dogmatique populaire et liturgie de la Réforme française. — Consulter, outre les œuvres, lettres et vies manuscrites de Farel, les articles encyclopédiques, les biographies populaires par Kirchhoffer, Schmidt, Junod, Goguel, Blackburn, Bevan, et surtout H. Heyer : *G. Farel, développement de ses idées théologiques.* — G. de Manteyer : *Les Farel, les Aloat et les Riquet.* — Imbart de la Tour : *Les origines de la Réforme* III. — Études de N. Weiss dans *Bull. prot. français.* — J. Pétremand : *Les vies manuscrites de Farel*, dans *MN* 1922. — [J. PÉTREMAND.] — GAUCHIER ou GAUTIER, frère de Guillaume, greffier épiscopal de Gap en 1532, arriva à Genève en 1533 et devint en 1537 intendant et homme de confiance du comte de Furstemberg, après avoir acquis avec son frère Claude la commanderie de La Chaux près Cossonay. — Covelle : *LB.* — *France protestante.* [H. F.]

FARÉR, FARRÉR (aussi **FABRI**). Vieille famille bourgeoise des Grisons, existant encore à Stürvis et Alvaneu, mais éteinte à Mons et Zernez; au XVIe s., elle joua un rôle important à Zernez. — JAKOB Farér ou del Farer fut *cuvic* (chef de la commune) en 1528 et 1538. — NUTT del Farér, représenta la commune lors de la conclusion d'un traité avec Livigno en 1546. — JOSEPH-ANTON, * 1859 à Stürvis, avocat à Coire, membre du Grand et du Petit Conseil de la ville, et du Grand Conseil des Grisons ; membre de la société rätoromanche, il collabora aux *Annalas.* † 1895 à Coire. — *Annalas* X, p. 253. [L. J.]

FARINA, *Giuseppe-Maria-Modesto*, de Lugano, évêque de Padoue, * 29 mars 1771, Dr en théologie 1793, professeur au séminaire général de Pavie, répétiteur à l'université de cette ville, puis professeur au séminaire épiscopal. Il y écrivit : *Il filosofo cristiano*, 1800. En 1798 il se rattacha aux patriotes tessinois ; député à la diète de Bellinzone en 1801, il fut un des cinq délégués de celle-ci à la diète générale où il fit partie de commissions importantes. La capitale du Tessin ayant été fixée à Bellinzone, Farina obtint pour Lugano le gymnase cantonal. Secrétaire du département des cultes de la République cisalpine et ensuite du royaume d'Italie 1802-1816, conseiller impérial et royal pour le culte auprès du gouvernement de Venise 1816 ; en cette qualité il réorganisa de nombreux bénéfices, l'administration ecclésiastique et les études dans les séminaires de la Lombardie et de la Vénétie. Padoue lui doit l'église de Santa Giustina, le monastère des Augustins, le rétablissement du couvent de S. Antonio et d'autres couvents. L'empereur François Ier le fit chevalier de la couronne de fer. Le 15 août 1821, il fut nommé évêque de Padoue. † dans cette ville le 11 mai 1856. — Voir Borrani : *Ticino sacro.* — Oldelli : *Dizionario.* — Baroffio : *Dell' Invasione francese.* — Franscini : *Storia della Svizzera italiana.* — *BStor.* 1896. — *ASHR.* [C. TREZZINI.]

FARISA. Famille fribourgeoise originaire de Marsens où elle existe encore, mentionnée déjà en 1527. — PIERRE, reçu bourgeois de Fribourg le 7 juillet 1595, bailli d'Illens 1601-1605. — Voir *ASHF* X. 525. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

FARNBÜLER, U. (Saint-Gall). Voir VARNBÜLER.

FARNER. Famille des cantons de Berne et de Zurich.

A. **Canton de Berne**. Plusieurs membres d'une famille éteinte de la ville de Berne, FARNER ou VON FARNEN, siégèrent au XVe s. au Grand Conseil. — JAKOB, du Petit Conseil en 1510. — *LL.* [R. W.]

B. **Canton de Zurich**. FARNER, FAHRNER. Vieille famille de la paroisse de Stammheim (Zurich), mentionnée dès 1431. Elle vient probablement du Farnhof sur Oberstammheim, et était déjà nombreuse au commencement du XVIe s. Après que WALTER, dit Schmid, eut été sous-bailli de Stammheim de 1496 à 1520, la fonction resta dans la famille de 1547 à 1632 sans interruption. Le sous-bailli ANDREAS, vers 1510-1574, portait pour *armoiries* : d'argent à trois feuilles de fougère au naturel mouvant de trois coupeaux de sinople. La famille n'en possède pas d'autres. — 1. MARTIN, * 1534, pasteur de Wald de 1557 à sa mort 1582 ; écrivit des poésies en latin. — 2. MARTIN, * 1600, pasteur à Kerenzen (Glaris) 1621, Arbon 1624, doyen du chapitre de la haute Thurgovie 1629, pasteur de Laufen près de la chute du Rhin de 1637 à sa mort 1651. — 3. ALFRED, * 17 mars 1851 à Unterstammheim, pasteur de Mühlehorn sur le lac de Walenstadt 1876, de Stammheim 1880. † 7 janvier 1908. Historien, il a publié plusieurs articles dans le *ZT*, et *Die Sek.-Schule Stammheim 1838-1888; Altes und Neues, ein Beitr. zur Stammheimer Reformationsgesch.*, 1899 ; *Namens- und Gedächtnistage der allgemein christlichen Kirche*, 1903 ; *Gesch. der Kirchgem. Stammheim*, 1911. — *NZZ* 1908, no 8. — *TSRG* 1909. — *ASG* 1908, p. 494. — 4. ULRICH, * 1er août 1855 à Oberstammheim, rédacteur, écrivain militaire et populaire, auteur de nombreux festivals, récits et pièces de théâtre en dialecte et en bon allemand ; connu sous le nom de « capitaine » Farner ; † 25 juillet 1922 à Zurich-Wollishofen. — *DSC.* — Brümmer : *Lex.* — *Der Albisfreund* 1923. — 5. OSKAR, * 22 septembre 1884, fils du no 3 et son successeur comme pasteur à Stammheim dès 1908. A la suite de ses études sur Zwingli, la faculté de théologie de Zurich lui décerna, à l'occasion du jubilé de Zwingli en 1919, le grade de licencié en théologie h. c. Publications : *Zwinglis Entwicklung zum Reformator nach s. Briefwechsel bis Ende 1522* (dans *Zw.* 1913-1915) ; *Zwinglis Briefe bis 1526*, traduction ; *Zwingli und seine Sprache*, 1918 ; *Die Kirchenpatrozinien des Kts. Graubünden*, dans *JHGG* 1925. — Une branche de la famille se fixa en 1632 à Wülflingen près de Zurich et acquit en 1838 la bourgeoisie de la ville. Une autre branche pos-



séda le château de Hegi jusqu'en 1916. C'est à elle qu'appartiennent : — 6. HANS-KONRAD, 1822-1872, médecin à Zurich, réformateur de l'hygiène scolaire ; auteur de *Das Kind und der Schultisch*, 1865. — 7. KAROLINE, * à Guntershausen (Thurgovie) 1842, bourgeoise de Zurich 1908, institutrice à l'étranger, étudia à Zurich et devint en 1877 la seconde femme médecin de la Suisse. Elle occupa une place prépondérante à Zurich dans le mouvement féministe par sa parole et ses écrits. † 1913.

Med. Dr. K. F.— Voir en général *LL.* — Wirz : *Etat.* — A. Farner : *Gesch. Stammheim.* — Arbre généalogique mns. — Renseignements de MM. J. Frick et Oskar Farner. [H. Br.]

FARNERN, FARNEREN (C. Berne, D. Wangen V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Oberbipp. Dépendant de la seigneurie de Bipp, il partagea l'histoire de ce village. — Voir BIPP. — Jahn : *Chronik.* [DINKELMANN.]

FARNSBURG (FARNSBERG) (C. Bâle, D. Sissach, Com. Buus. V. *DGS*). Château et ancienne seigneu-



Le chateau de Farnsburg en 1754 D'après une gravure sur cuivre de la *Topographie* de D. Herrliberger.

rie. Alors que le premier est mentionné dès 1307 *(Varnsperg)*, la seconde ne l'est qu'en 1372. Au commencement du XIVe s. encore, son territoire formait un composé de propriétés et de droits, la plupart aux mains des Thierstein, Homburg et Froburg. Y avaient en outre des terres et des droits seigneuriaux la commanderie de Beuggen, St. Johann à Rheinfelden, les couvents de Säckingen, Olsberg, le chapitre de Schönenwerd et la prévôté de la cathédrale de Bâle. A l'extinction des Homburg 1323 et des Froburg 1366, cette contrée forma une seigneurie unique entre les mains des Thierstein. Cette famille se divisa en deux branches : la branche aînée, qui prit le nom de Thierstein-Pfeffingen, eut les terres occidentales dans la région de la vallée de la Birse, et la branche cadette, les Thierstein-Farnsburg, possesseurs de la partie orientale, dont Farnsburg devint le centre. C'est sous Sigmund I que furent réunis les premiers éléments de la future seigneurie de Farnsburg, dont Sigmund II, petit-fils du précédent, fut le premier seigneur. La seigneurie comprenait les localités suivantes, sur lesquelles s'exerçait sa juridiction foncière : Oltingen, Wenslingen, Zeglingen, Kilchberg, Runenberg, Tecknau, Diepflingen, Gelterkinden, Ormalingen, Hemmiken, Buus, Maisprach, Arisdorf, Wintersingen, Rickenbach, l'Ostergau et les ruines de Scheidegg. En outre, la moitié de la basse justice à Frick, des revenus à Thurnen et Anwil, des biens, revenus et droits à Oberfrick, Œschgen, Gipf, Zeihen, Obermumpf, Eiken, Grünlikon, Wittnau et Hellikon. De Otto II († 1418), dernier représentant des Thierstein-Farnsburg, la seigneurie passa à sa fille Anna, épouse de Hans-Friedrich von Falkenstein, en 1443 à Hans, fils de celui-ci. Hans et son frère Thomas se mirent aux côtés de l'Autriche dans la guerre de Zurich. Thomas surprit la petite ville bernoise de Brougg, ce qui provoqua le siège de Farnsburg par les Bernois et les Soleurois. Hans von Falkenstein hypothéqua en 1452 la seigneurie à l'Autriche ; Thomas la racheta en 1460, mais la vendit le 31 août 1461 à la ville de Bâle pour 10 000 fl. Bâle fit administrer la seigneurie, ou plutôt le bailliage qu'elle constitua désormais, par un bailli résidant au château. Cette acquisition fut la source d'une série de conflits avec l'évêque de Bâle, du fait que le landgraviat du Sisgau se rattachait à Farnsburg à titre de fief épiscopal. Bâle voulut désormais exercer les droits de landgrave sans en avoir été inféodé par l'évêque. Par l'accord de Baden, du 11 avril 1585, la ville put enfin obtenir la souveraineté illimitée sur Farnsburg et les autres bailliages du Sisgau, moyennant le payement d'une somme de 200 000 fl. à l'évêque. Thomas von Falkenstein avait intenté un procès à Soleure, puis à Bâle, à cause des dommages causés par le siège de Farnsburg (1444) ; à ce sujet, Bâle fut même cité par l'empereur Frédéric III devant la cour impériale. Le différend fut réglé par l'accord du 17 mai 1481, en vertu duquel Bâle paya 200 fl. à Thomas von Falkenstein.

Le château de Farnsburg, l'un des plus puissants du Sisgau, fut construit sur le Farnsberg, probablement après le partage des biens familiaux des Thierstein, soit dans la première moitié du XIVe s. Une partie appartenait à la famille Zielemp, des prétentions de qui Bâle eut encore à se défaire après avoir acquis le château, et comprenait le Zielempenhaus sis dans la Vorburg. Le tremblement de terre du 18 octobre 1356 détruisit en partie le château, qui fut reconstruit et probablement agrandi. Après l'achat fait par Bâle, eurent lieu des travaux de conservation, notamment de 1517 à 1541, qui améliorèrent beaucoup l'état du bâtiment, et la construction de la tour de ronde dite Blauer Turm. Le château fut pillé par les habitants de la contrée lors de l'invasion des Français en 1798 et incendié dans la nuit du 21 au 22 janvier. La ruine et les biens afférents devinrent bien national. — Voir Merz : *Burgen des Sisgaus* I. — C. Roth : *Die Entstehung der Herrschaft Farnsburg.* — Freivogel : *Die Landschaft Basel im 18. Jahrh.*— Le même : *Die Lasten der basld. Untertanen im 18. Jahrh.* dans *BJ* 1924.— K. Gauss : *Der Badische Vertrag . . . 1585* (dans *BZ* 21). — Bruckner : *Merkwürdigkeiten.* [O. G.]

FARNY, ÉMILE, de Unterlangenegg (Berne), * 23 janvier 1864 et † 27 décembre 1922 à La Chaux-de-Fonds, dont il avait acquis l'indigénat. Professeur à Porrentruy, puis à La Chaux-de-Fonds dès 1892, à l'école industrielle et au gymnase de cette ville, professeur extraordinaire d'histoire à l'académie, puis université de Neuchâtel. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1924. [L. M.]

FARQUET. Famille valaisanne mentionnée dans la châtellenie de Martigny dès le XIVe s. — JACQUIER Farqueti, conseiller de Martigny en 1335. — LAURENT, prieur de Saint-Maurice 1728-1730. [Ta.]

FARRERA. Voir SCHMITTEN.

FARVAGNY-LE-GRAND (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Favernein* en 1082 ; *Favarniei, Faverniei* 1138, 1143 ; *Favernie*, 1228. Vient probablement de *fundus Fabriniacus*. La contrée était habitée à l'époque romaine. Farvagny fit partie de la seigneurie de Pont-en-Ogoz. Plusieurs familles nobles : les Neuchâtel, Englisberg, Marly, Billens, etc., et le couvent d'Hauterive y possédaient des droits ou percevaient la dîme au moyen âge. Après les guerres de Bourgogne, la Savoie perdit toute suzeraineté sur ces contrées, et Bernard de Menthon vendit, en 1482, ses droits sur Pont à l'État de Fribourg, qui créa le bailliage de Pont-Farvagny. Peu à peu Farvagny devint le

centre du bailliage ; c'est là que la justice criminelle était rendue. Le tribunal était régi par le coutumier de Vaud, qui fut remplacé en 1655 par la *Municipale* de Fribourg. Lors de l'invasion française, en mars 1798, Farvagny eut à subir plusieurs escarmouches de la part des patriotes vaudois et gruyériens qui occupèrent la contrée et y causèrent de grands dommages. Le bailliage de Farvagny fut dissous sous la République helvétique, et le village attribué au district de Romont. Mais sous l'Acte de médiation et la Restauration, il redevint chef-lieu de l'arrondissement, puis du district portant son nom, qui subsista jusqu'en 1848. A cette date Farvagny fut attribué au district de la Sarine. Le château a été reconstruit de 1617 à 1625. La première



L'ancienne église de Farvagny le-Grand. D'après une photographie.

école publique a été ouverte en 1726. Au spirituel, Farvagny formait déjà une paroisse en 1177. Le prieuré, qui subsista jusqu'au XVIIe s., et la paroisse dépendaient du Grand-Saint-Bernard, et étaient administrés par les moines de ce couvent. Le droit d'avouerie était aux mains de la famille de Challant, qui le céda à l'État de Fribourg en 1575. La collation appartenait à l'hospice du Saint-Bernard, mais elle fut transférée dans la suite au chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg. Un arrangement de 1603 vint mettre fin à de longs débats et à des procès interminables. L'ancienne église, démolie en 1888, remontait certainement au XIIe s. Le nouvel édifice a été consacré par Mgr Deruaz en 1892. Une chapelle, construite en 1727 à Montban, est devenue un lieu de pèlerinage. La paroisse comprend les communes de Farvagny-le-Grand et Favargny-le-Petit, Grenilles et Posat. Registres de baptêmes dès 1630, de mariages dès 1643, de décès dès 1653. — Voir Max de Diesbach : *Farvagny-le-Grand*, dans *Étr. frib.* 1909. — Dellion : *Dict.* V. — Kuenlin : *Dictionnaire.* — *Regeste d'Hauterive.* — Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen des Kts. Freiburg* dans *FG* XXIV. [G. Cx.]

FARVAGNY-LE-PETIT (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. dans laquelle on a trouvé des ruines romaines. Les Billens, d'Affry, Praroman, Wild et les couvents d'Hauterive et de Marsens y eurent des droits Les seigneurs de Pont vendirent leurs biens de Farvagny-le-Petit au grand Hôpital de Fribourg en 1314. Chapelle dédiée à saint Claude. Le village suivit la destinée de Farvagny-le-Grand. [Ræmy.]

FASCIATI. Ancienne famille de notaires du Val Bregaglia. Dans le traité de paix de 1219 entre l'évêché de Coire et Côme apparaît un Johannes (Faxinatus), notaire et greffier de Côme, probablement un Fasciati. Dès le XIIIe s., la famille est souvent nommée dans les actes du Val Bregaglia, ainsi Vitalis en 1331, souche d'un rameau de la famille ; apparaît encore en 1478, comme témoin, un Johannes de Monte, *filius de vitallibus* de Soglio. Une branche habitait Soglio, une autre Casaccia. Celle-ci devait être apparentée aux Planta, car elle en porte aussi le nom ; ainsi en 1538 Thomas, filius Johannis Plantae de Fassadis était notaire à Casaccia. La branche de Casaccia signe dès le XVIe s. *de Fasciati.* — Gaudentius, notaire au Val Bregaglia, se dit aussi *Cancelliere* ; il vécut de 1689 à 1737 et laissa un manuscrit avec des notices historiques sur Soglio (publié dans *BM* 1918). — Voir Mohr : *Cod. Dipl.* I, n° 186 ; III, n° 163. — P. N. von Salis : *Mitteil. des Geschlechts-Verbandes derer von Salis*, Reg. — Mohr : *Dokumentensammlung.* [L. J.]

FASEL. Famille fribourgeoise, bourgeoise de nombreuses communes du district de la Singine, de Vuissens et de Fribourg. *Armoiries* : d'azur à un agneau passant d'argent. — 1. Christophe, de Dirlaret, en religion *Columbus*, * 1690, entra dans l'Ordre des capucins 1708, définiteur, † à Soleure 1751. — 2. Hans, de Tavel, maître-maçon, chef de la compagnie militaire de la corporation, *Werkmeister* du gouvernement 1710, reçu bourgeois de Fribourg 1715, † 1741. — 3. Hans, fils du n° 2, maçon, élabora les plans pour la reconstruction du bâtiment de la Chancellerie de Fribourg 1735, succéda à son père comme chef des travaux de maçonnerie 1741, rebâtit la nef de l'église des cordeliers 1745. — 4. Maurice, * 23 janvier 1743, religieux augustin 1766, prieur du couvent des augustins de Fribourg 1790-1794, 1811-1818, † à Fribourg 1818. — 5. Pierre-Joseph, orfèvre, * 1768, fit des ciboires pour les églises d'Ueberstorf et de Romont (1823), une couronne d'argent massif pour la Vierge de Notre-Dame à Fribourg 1834. — 6 Jean, syndic de Vuissens 1817-1832. — 7. Gaspard-Melchior-Balthasar, *1768, prêtre, chapelain de Saint-Nicolas à Fribourg, chapelain de Saint-Pierre 1795, secrétaire des évêques Guisolan et Yenni, chanoine de Saint-Nicolas 1819, † 1833. — Voir *SKL.* — *FA* 1896 et 1903. — Dellion : *Dict.* II, 94 ; VI, 350, 451 ; VIII, 482. — Mülinen : *Helvetia Sacra* II, 9. — Hilber : *Die kirchliche Goldschmiedekunst in Freiburg.* — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas.* — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

FASNACHT. Familles des cantons de Berne et de Fribourg.

A. **Canton de Berne**. Famille de Douanne, bourgeoise de Berne 1622. — Samuel-Friedrich, du Grand Conseil 1755, bailli de Morges 1762. *Armoiries :* celles indiquées sous B. — *LL.* [R. W.]

B. **Canton de Fribourg**. Famille appelée Fasnacht ou Carmintran, originaire de Morat et de Montilier. *Armoiries* : de gueules à un oiseau d'argent tenant un anneau du même dans le bec, posé sur trois monts d'or. — 1. Pierre, du Conseil de Morat 1575. — 2. Daniel, acquit la bourgeoisie de Morat 1786. — 3. Abraham-Gabriel, capitaine, membre du consistoire, suppléant près le tribunal de Morat 1828. — Voir Engelhard : *Chronik*, 345. — *Catal. du musée de Fribourg* 1882, 106. [Ræmy.]



FASSBÆNDER, Peter, * 28 janvier 1869 à Aix-la-Chapelle, directeur de musique de la ville de Lucerne 1895, de la société de chant « Harmonie de Zurich » de 1911 à sa mort 27 février 1920 ; compositeur. — *SM* 60, p. 99. — *ZWChr.* 1912, p. 150. [H. Br.]

FASSBIND. Nom de famille des cantons de Bâle, Lucerne et Schwyz, signifiant tonnelier (*SI* IV, 1342).

A. **Canton de Bâle**. Une famille *Vazpind* est mentionnée à Bâle dès 1202. — *BU* I, 51. — HEINRICUS Vasbinde était bourgeois du Petit-Bâle en 1300. [C. Ro.]

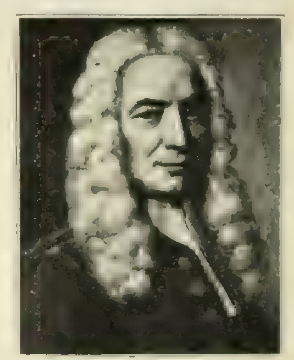
B. **Cantons de Lucerne et de Schwyz**. Famille bourgeoise de Schwyz, établie autrefois dans l'Artherviertel, et en même temps bourgeoise de Lucerne. D'après Renwart Cysat, ÆRNI était déjà bourgeois de Lucerne en 1365 ; HANS, de Root, en 1366. — HANS, du Grand Conseil de Lucerne 1421 et 1441. — PETER, du Grand Conseil 1487, un des quarante hommes qui, dans la guerre du Sundgau et de Waldshut, combattirent victorieusement 300 cavaliers sur l'Ochsenfeld. *Armoiries* : de gueules à trois anneaux entrelacés d'or accompagnés en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN, petit-fils du précédent, bailli en Thurgovie 1538, à Bellinzone 1544. — 2. JOHANN, fils du n° 1, capitaine au service de France, *Siebner* de l'Artherviertel 1611. — 3. MATHIAS, du Conseil de Schwyz, *Siebner*. — 4. GEORG, 1590-1679, commanda pendant la guerre des paysans, 300 Schwyzois envoyés au secours de Lucerne ; capitaine dans la première guerre de Villmergen 1656, construisit en 1659 la chapelle des SS. Béat et Charles au Tobelbach ; intendant de l'arsenal 1659, capitaine général dans la Marche 1663. — 5. JOHANN-BALTHASAR, bailli de Sargans 1679. — 6. FRANZ-DOMINIK, 1641-1718, capitaine au service de l'empire, chevalier. — 7. FRANZ-GEORG, 1665-1731, Dr phil. et med., trésorier et membre du Conseil de la Marche. — 8. JAKOB-MICHAEL, fils du n° 7, Dr med., statthalter à Lachen. — 9. FRANZ, *Siebner* 1691, bailli en Thurgovie 1706, député à la Diète 1705. † 1713. — 10. JOSEPH-ANTON, 1684-1735, du Conseil de Schwyz, chancelier du prince-abbé d'Einsiedeln. — 11. THOMAS-ANTON, fils du n° 10, 1717-1780, capitaine au service d'Espagne, chancelier du prince-abbé d'Einsiedeln. — 12. ***Joseph-Thomas***, 1755-1824, fils du n° 11, prêtre 1778, chapelain à Schwyz et Seewen, curé à Schwyz 1803-1824, camérier du chapitre des Waldstätten, commissaire épiscopal, protonotaire apostolique ; historien local, il a laissé : *Historische Fragmente*, 2 vol., sur l'ancien pays de Schwyz ; *Profangeschichte*, suivie, après l'occupation française, d'un troisième volume sur les années 1797-1801 (aux arch. cantonales de Schwyz) ; *Religionsgesch. des Landes Schwyz*, en 5 vol. (à Schwyz, sauf le dernier qui est aux archives du couvent d'Einsiedeln). Tous ces travaux sont inédits. La *Gesch. des Kts. Schwyz*, parue sous le nom de Thomas Fassbind, a été rédigée par le curé Rigert à Gersau d'après la *Profangeschichte*. — 13. GOTTFRIED, * 1829 à Arth, conseiller d'État 1866, vice-landammann 1868, landammann 1870. † 6 déc. 1878 à Arth. — 14. GOTTFRIED, fils du n° 13, * 29 juillet 1854 à Arth, lieutenant-colonel, président du Grand Conseil 1883, président de la banque cantonale de Schwyz 1890-1903. — 15. JOSEF, frère du n° 14, * 4 juillet 1859 à Arth, conseiller d'État 1898, vice-landammann 1908, landammann 1910. — 16. FRIDOLIN, 1821-1893, à Brunnen, député au Grand Conseil, un des promoteurs de l'industrie hôtelière. — 17. FRIDOLIN, fils du n° 16, * 1857, député au Grand Conseil, président 1902. — Voir *LL*. — Th. Fassbind : *Stammtafel* (mns. aux Archives cantonales). — M. Dettling : *Schwyz. Chronik*. [P. Norbert FLUELER.]



Joseph-Thomas Fassbind. D'après un tableau à l'huile de Michæl Föhn (au couvent de St. Peter, à Schwyz).

FATIO (à Bâle aussi **FAZIO**). Famille originaire de la Burella (Val d'Ossola) où elle est signalée en 1411. Réfugiée en Suisse à la Réformation, elle compta un grand nombre de négociants, banquiers et militaires ; elle se distingua dans la magistrature et les sciences. *Armoiries* : d'argent à trois œillets de gueules tigés et feuillés de sinople, mouvant de trois coupeaux du même et surmontés de deux étoiles de gueules en chef. Variantes. L'ancêtre est JAQUES-PETRINO, † avant 1517. — 1. JEAN, 1530-1597, petit-fils du précédent, négociant ; ayant embrassé la Réforme, il quitta Masera au val d'Ossola, où sa famille était fixée, et se réfugia dans les Grisons. Reçu bourgeois des III Ligues Grises à Vico-Soprano en 1558, et bourgeois de Chiavenna en 1594. A la suite des persécutions dont les protestants de la Valteline furent victimes (1620-1621), la famille se retira à Zurich, puis forma des établissements à Vienne, Bâle, Vevey et Genève. Elle se scinda en deux branches, de Vevey et de Bâle, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un rameau de la première.

Branche de Vevey. — 2. PAUL, fils du n° 1, 1577-1656 ou 1657, négociant. Reçu sujet de Berne 1633, puis bourgeois de Vevey 1641. — 3. PIERRE, fils du n° 2, † 1687, négociant ; fut chargé d'une mission en Sardaigne en 1656. Bourgeois d'Oron-la-Ville en 1666. — 4. FRANÇOIS-LOUIS, fils du n° 3, 1673-1751, officier au service de France ; parvint au grade de major 1737. Reçu gratuitement bourgeois de Begnins 1739. — 5. ALEXANDRE, 1723-1787, arrière-petit-fils du n° 3, receveur des fiefs pour la bourgeoisie de Vevey, auteur de *Tables d'intérêts simples et composés*. — 6. FRANÇOIS-PHILIPPE, frère du n° 5, 1724-1811, officier au service de France, partit pour la Floride en 1771. — S. L'Engle : *Notes of my family and recollections of my early life*. — 7. FRANÇOIS, fils du n° 2, 1622-1704, bourgeois de Genève 1647, du Conseil des Deux-Cents 1658, des Soixante 1680, banquier et négociant ; il acquit la seigneurie de Bonvillars près de Grandson en 1675, laquelle resta en mains de ses descendants jusqu'en 1798. — 8. JAQUES-FRANÇOIS, fils du n° 7, 1656-1729, seigneur de Bonvillars, banquier et négociant, associé de son père, syndic de Genève 1720, 1724, premier syndic 1728. — 9. JEAN-ANTOINE, fils du n° 7, 1659-1742, pasteur à Chêne 1693, à Genève 1704, doyen de la Compagnie des pasteurs. — 10. ***Pierre***, fils du n° 7, * 1662, Dr en droit, avocat, juge de Saint-Victor et Chapitre 1691, auditeur 1695, châtelain de Peney 1701. Ardent défenseur des libertés populaires genevoises. Condamné à mort et arquebusé 1707. — Voir A. Corbaz : *Pierre Fatio précurseur et martyr de la démocratie genevoise*. — Du Bois-Melly : *Pierre Fatio*, drame historique. — 11. BÉNÉDICT, fils du n° 7, 1672-1713, capitaine au service de France. — 12. FRANÇOIS, fils du n° 9, 1699-1774, avocat, six fois syndic de Genève de 1752 à 1772. — 13. PIERRE, fils du n° 10, 1704-1774, officier en France, puis en Sardaigne ; parvint au grade de général d'infanterie, colonel d'un régiment suisse de son nom. — 14. LÉONARD, fils du n° 12, 1727-1808, quatre fois syndic de Genève de 1779 à 1791. — 15. JEAN-Baptiste-François, fils du n° 13, * 1736, capitaine-major au service de Sardaigne, syndic de Genève 1785, 1789. Fusillé par le parti révolutionnaire 1794. — 16. PIERRE, frère du n° 15, 1740-1793. Il servit en Sardaigne dans les régiments Fatio, Sutter, Kalbermatten et Courten. Nommé colonel, il obtint en 1792 la création d'un régiment suisse de son nom, mais mourut avant que sa constitution fût achevée. Chevalier des SS. Maurice et Lazare. — 17. JEAN-ANTOINE, † 1769, arrière-

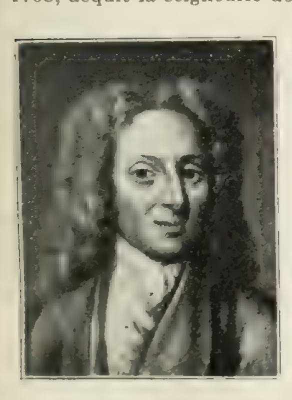


Portrait présumé de Pierre Fatio d'après Gardelle (coll. Maillart).

petit-fils du nº 8, lieutenant-colonel dans les milices vaudoises 1807, juge de paix, puis préfet du cercle d'Yverdon. — 18. Antoine-GUILLAUME-Henri, fils du nº 15, 1775-1840, maire du Grand-Saconnex 1806-1814, six fois syndic de Genève de 1830 à 1840 ; député à la Diète de 1817 à 1836. — 19. Guillaume-ÉDOUARD, petit-fils du nº 18, 1836-1908. Fonda avec son beau-frère, H. Barbey, la Caisse mutuelle pour l'épargne, président du Bureau central de bienfaisance 1876-1904, et de nombreuses sociétés philanthropiques.— 20. Paul-VICTOR, frère du nº 19, 1838-1906, naturaliste, membre de plusieurs sociétés scientifiques, décoré de plusieurs ordres. Promoteur du premier congrès phylloxérique international. Son œuvre principale est la *Faune des vertébrés de la Suisse*, 6 vol. 1869-1904. — 21. GUILLAUME, fils du nº 19, * 1865, banquier, publiciste. Auteur entre autres de : *La campagne genevoise d'après nature* ; *Genève à travers les siècles* ; *Genève, siège de la Société des Nations.* Représentant officiel de la Société des Nations auprès des autorités suisses pour l'installation à Genève du secrétariat général et l'organisation de la première assemblée générale en 1920.


Paul-Victor Fatio. D'après un portrait de la coll. Maillart.

Branche de Bâle. — 22. JEAN, fils du nº 1, 1591-1659, négociant. Il se réfugia d'abord à Zurich, puis s'établit à Vienne et vint se fixer définitivement à Bâle où il fut reçu bourgeois en 1640. — 23. JEAN-ANTOINE, fils du nº 22, 1616-1674, conseiller des comptes et contrôleur général des finances de Charles-Louis, électeur palatin. — 24. JEAN, fils du nº 23, * 1649, Dr med. et chirurgien. Protagoniste, avec son beau-frère Jean-Conrad Mosis-Fatio, des troubles de 1691 à Bâle, ils furent décapités tous deux la même année. Son ouvrage, *Die Helvetische vernünftige Wehe-Mutter*, parut à Bâle après sa mort. — Voir J. Gerster : *Johannes Fatio.* — Emma Meyer-Brenner : *Johann Fatio*, drame. — 25. JEAN-RODOLPHE, arrière-petit-fils du nº 22, 1719-1781, membre du Grand Conseil, auteur de quelques ouvrages mentionnés dans *LL* et *LLH.* — 26. JEAN-BAPTISTE, fils du nº 22, 1625-1708, acquit la seigneurie de Duillier au Pays de Vaud en 1669, bourgeois de Genève 1678. — 27. JEAN-CHRISTOPHE, fils du nº 26, 1656-1720, ingénieur et astronome. Il travailla aux fortifications de Genève, dessina une carte du lac de Genève et du cours du Rhône qui fut utilisée par Ant. Chopy pour dresser sa carte du lac de Genève et des pays circonvoisins. Écrivit des *Remarques sur l'histoire naturelle des environs de Genève*, qui se trouvent dans Spon : *Hist. de Genève.* Membre de la Société royale de Londres 1706. — 28. ***Nicolas***, frère du nº 27, 1664-1753, mathématicien, physicien et astronome. Un des savants les plus remarquables de son époque, ami de Newton, agrégé à la Société royale de Londres 1688. Auteur de travaux importants sur les mathématiques et l'astronomie, il appliqua les résultats de ses découvertes à la navigation et à l'industrie. Ayant écrit plusieurs opuscules en faveur des Camisards réfugiés à Londres, avec lesquels il était en rapport, il fut condamné par la justice anglaise à être exposé publiquement avec un écriteau attaché au chapeau, 1707. Dès lors, il renonça à ses études scientifiques et partit pour convertir au christianisme les populations païennes de l'Asie ; après une absence de plusieurs années, il revint en Angleterre où il vécut dans l'obscurité. Ses papiers ont été réunis par Le Sage et donnés à la Bibliothèque de Genève. — 29. FRANÇOIS, frère du nº 28, * 1667, seigneur de Duillier, capitaine au service d'Angleterre en Piémont. — 30. ANDRÉ-EMMANUEL, fils du nº 29, 1709-1731, seigneur de Duillier, dont la fille posthume, Françoise-Michée-Louise, 1732-1764, apporta Duillier dans la famille Bazin. — Voir *LL.* — *LLH.* — Sénebier : *Hist. litt. de Genève.* — May : *Hist. milit.* — Girard : *Hist. des off. suisses.* — Galiffe : *Not. gén.* — De Montet : *Dict.* — W. Guex : *Tableau généal.* — *RGV* I. — Arch. de la famille Fatio.


Nicolas Fatio D'après un pastel de la Bibl. publ. et univers. Genève.

Famille bourgeoise d'Orbe en 1781, remonte à JEAN-FRANÇOIS Fatio (alias Clerval), 1705-1788 ; elle essaima dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, et dans le Jura bernois et à l'étranger. — LOUIS-JULES-URIEL, 1825-1887, horloger à Genève, un des fondateurs du *Journal suisse d'horlogerie.* — Notice sur les origines de la famille Fatio, bourgeoise d'Orbe, et Tabl. généal. par W. Guex. — *Livre d'or vaudois.* [W. GUEX.]

FATTET. Famille bâloise, bourgeoise en 1636 avec PETER, 1592-1658, négociant, conseiller de Rappoltstein et juge de Markirch en Alsace, ainsi qu'avec ULRICH, commerçant, de Markirch. — ULRICH, fils de ce dernier 1626-1663, colonel au service de Venise. Le dernier de la famille à Bâle fut LUCAS, † 1751. — *Wappenbuch Basel.* [C. Ro.]

FAUCHE. Vieille famille bourgeoise de Neuchâtel dès le XVe s., représentée actuellement à Paris. *Armoiries* : de sable au maillet d'or. — 1. SAMUEL, 1732-1803, imprimeur-libraire à Neuchâtel, ainsi que ses fils Jonas, Abram-Louis et François (à Hambourg). — 2. Abram-***Louis*** Fauche-Borel, * 12 avril 1762 à Neuchâtel, obtient le titre d'imprimeur du roi en 1786, que porte déjà son père dont il est l'associé. Il se met à son compte en 1788 et ne tarde pas à avoir des démêlés avec la censure pour impressions clandestines. Il fait paraître entre autres, en 1798, le *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*, ce qui lui attire des plaintes de la part du gouvernement français. Il entre en contact avec des émigrés français, auxquels il prête de l'argent ou des marchandises qu'ils vont colporter en Suisse ou en Allemagne. Gagné à la cause de la royauté française, il obéit en 1795 aux suggestions du soi-disant comte de Montgaillard et se rend auprès du général Pichegru, alors à Strasbourg, pour l'engager à abandonner la cause de la révolution. Les négociations se poursuivent pendant toute l'année 1795 entre Mulheim, où résidait le prince de Condé, et Strasbourg, mais ce projet de contre-révolution s'effondre au 18 fructidor. Dès lors, Fauche-Borel court l'Europe au service des Bourbon, toujours intriguant, toujours complotant. Il est tantôt en Allemagne, en Angleterre ou à Paris. Le 7 juillet 1802, il est arrêté dans cette ville, jeté au Temple




Louis Fauche-Borel. D'après une gravure sur acier de J. Kennerley.

où il reste 31 mois. Il n'en sort qu'après avoir offert ses services à Desmaret, un des chefs de la police de Fouché, se rend à Berlin, abandonne Desmaret et imprime à dix mille exemplaires la déclaration de Louis XVIII aux Français. Par l'entremise de son frère François, à Hambourg, il entre en relations avec son compatriote Perlet, un agent de Desmaret, qui lui fait croire à l'existence d'un comité royaliste à Paris. La correspondance se poursuit jusqu'à la fin de l'Empire. Fauche-Borel est la dupe de Perlet, mais il réussit à faire partager sa crédulité au gouvernement anglais et à Louis XVIII lui-même. A la Restauration il est oublié. Aigri, obéré de dettes, il réclame, sollicite l'accomplissement des promesses qu'on lui a faites, rappelle les services rendus, fait un procès retentissant à Perlet démasqué en 1816, et obtient en 1820 une allocation de 50 000 fr. et une pension de 3000 fr. Dès 1824, il se met à ses *Mémoires*, 4 vol. que rédige Alphonse de Beauchamp, et le 4 septembre 1829, il se jette du haut de sa maison, transformée en hôtel, à Neuchâtel, et se tue. Fauche-Borel avait été anobli par le roi de Prusse en 1820, avec les *armoiries* suivantes : d'or à deux lances (ou flèches) de gueules, en sautoir, accompagnées de trois feuilles de chêne de sinople, à l'écusson d'azur brochant sur le tout chargé de trois têtes de licorne, les deux premières affrontées, d'argent, et d'un croissant du même en chef. — Voir Fauche-Borel : *Mémoires*. — *Précis hist. des diff. missions de Fauche-Borel*. — *Biogr. Neuch.* I. — F. Barbey : *Les mémoires de Fauche-Borel*, dans *Revue historique* 1909. — G. Lenôtre : *L'affaire Perlet*. — *AHS* 1898, 18. — 3. EUGÈNE, neveu du n° 2, * 1799, imprimeur à Neuchâtel, se rendit à Paris en 1830, où il publia un pamphlet intitulé : *Réflexions sur l'état présent de la ville de Neuchâtel en Suisse, sa police, ses lois et ses coutumes*... qui fit un certain bruit à Neuchâtel. A fait paraître en outre : *Examen des causes qui ont amené la dernière révolution à Neuchâtel*, 1831, et *De la révolution de Neuchâtel en 1848*, 1849. — Voir Arthur Piaget : *Hist. de la Révol. neuch.* II, 328. [L. M.]

FAUCHE DE DOMPREL, JEAN-JACQUES, † 11 mars 1662. Prieur de Morteau, puis haut doyen de Besançon et enfin archevêque de Besançon en 1659. Il fut en 1649 candidat au siège épiscopal de Lausanne, à la mort de Jean de Watteville ; il porta même le titre d'évêque nommé et il y a tout lieu de croire qu'il le fut, mais cette nomination demeura sans effet. Le duc de Savoie renouvelant ses prétentions à l'élection de l'évêque de Lausanne nomma le P. Benoît Schwaller, de Soleure. Le pape refusa de le reconnaître et désigna en 1652 Josse Knab, prévôt de Lucerne, qui occupa en réalité le siège de Lausanne. — Rott : *Repr. diplom.* VI. — Schmitt et Gremaud : *Mémoires sur le diocèse de Lausanne* II, 437. [RÆMY.]

FAUCIGNY, de (FAUSSIGNY, FOUCIGNIE, FUCIGNYE). Famille noble, bourgeoise de Fribourg depuis 1398, éteinte. Il est impossible de la rattacher aux dynastes de Faucigny (Savoie). Selon certains auteurs, les Faucigny, dont le premier membre connu serait Guillaume, notaire à Vevey en 1358, auraient habité d'abord Vevey, dont ils étaient bourgeois, et seraient venus dans la seconde moitié du XIV[e] s., s'établir à Montagny. C'est inexact ; les plus anciennes mentions placent la famille à Montagny. En 1263, un WILLELMUS est témoin d'un acte passé à Montagny ; en 1320, un WILLELMUS encore est propriétaire d'une maison à Montagny. Dans la suite on trouve des membres de cette famille établis à Vevey, Fribourg et Payerne. *Armoiries* : d'azur à 3 têtes barbues de carnation coiffées d'un chapeau, ou bonnet à pointe, de gueules et habillées de même, posées deux et une (variantes.) — 1. AYMON, donzel, reçu bourgeois de Fribourg 1398, membre du conseil de Vevey, châtelain de Corsier pour les de Compey. — 2. PIERRE, fils du n° 1, donzel, bourgeois de Fribourg 1424, conseiller de Fribourg 1441, † 1445.— 3. ***Petermann***, fils du n° 2, reçu bourgeois de Fribourg 1457, du Conseil des Soixante 1464, du Petit Conseil 1469, chevalier 1469, bourgmestre 1471-1474, avoyer de Fribourg 1478-1479, 1480-1483, 1486-1489, 1492-1495, 1498-1501, 1504-1507, 1510-1511, fit son testament le 24 décembre 1513 et mourut peu après. Il joua à Fribourg un rôle important, soit dans les affaires diplomatiques, soit dans les expéditions militaires. Il fut le chef des troupes fribourgeoises dans les guerres de Bourgogne et conduisit ses hommes aux victoires de Grandson et de Morat (1476) ; il rapporta de cette dernière bataille une coupe qu'il légua à l'église de Bourguillon. En 1479, il dirigea le détachement de 1000 h. envoyé par Fribourg au secours des Uranais, l'année suivante, les 500 Fribourgeois envoyés au roi de France Louis XI. Il fut le représentant de Fribourg dans de nombreuses diètes et négociations, entre autres au congrès de Fribourg 1476. Agent de la couronne de France auprès des Suisses 1489. — Gremaud : *Les Faucigny de Fribourg*, dans *Étr. frib.* 1873. — Le même : *Le crucifix de Petermann de Faucigny*, dans *FA* 1895. — Dubois : *Les Faucigny de Fribourg*, dans *AHS* 1904. — Martignier : *Vevey et ses environs*, p. 77. — Gumy : *Regeste de Hauterive*. — Archives d'État Fribourg : *Généalogies Daguet et Schneuwly* ; *Grosses de Montagny*. [J. N.]

FAUCIGNY, de. Maison de dynastes savoyards, qui a donné trois évêques à Genève et un à Lausanne. Elle posséda en Suisse divers fiefs. *Armoiries :* palé d'or et de gueules de six pièces. — 1. GUY, chanoine de Lyon, fils de Louis, évêque de Genève de 1070 à 1120. C'est le premier des évêques genevois dont on connaît la famille et le caractère. Il participa à la fondation de nombreux couvents, Contamines sur Arve entre autres en 1083, et montra une grande prodigalité envers l'abbaye de Cluny. — [J.-J. MONNIER.] — 2. GIRARD, fils de Guillaume, évêque de Lausanne 1107, prévôt de Genève 1113, chancelier impérial 1120-1125. † 1[er] juillet 1129. Il prit résolument parti pour l'empereur Henri V dans ses conflits avec l'église. En 1116, l'empereur lui demanda de secourir l'église Saint-Étienne de Besançon contre les prétentions papales. — 3. ***Arducius***, évêque de Genève 1135-1185 et prévôt de la cathédrale de Lausanne 1127-1185. Ce prélat est l'un des plus connus du XII[e] s. ; pendant cinquante ans il figure dans la plupart des diplômes épiscopaux ou monastiques des diocèses de Lausanne et de Genève. Son nom romand devait être *Ardizon*. Il était fils de Rodolphe I[er], petit-neveu du n° 1, neveu d'évêques de Lausanne et de Tarentaise. Il fut le bienfaiteur des monastères cisterciens de Hautcrêt et de Montheron, de Bonmont et d'Aulph, ainsi que de la Chartreuse d'Oujon. A Genève, il défendit les privilèges de son église contre le comte de Genevois, obtint en 1154 de l'empereur Frédéric I[er] la ratification de ses droits régaliens et de la qualité de prince de l'empire. Il s'opposa aux prétentions ambitieuses des Zähringen et prit parti pour l'empereur dans son conflit avec le pape Alexandre III, † le 25 juillet 1185. — Reymond : *Dignitaires*. — [M. R.] — 4. PIERRE, prévôt du chapitre, évêque de Genève de 1312 à 1342. Son épiscopat fut particulièrement agité, et lui-même personnellement mêlé aux guerres féodales qui se déchaînèrent dans Genève et les environs. Après la prise du château du Bourg-du-Four en 1320 par les fils et partisans du comte Amédée V de Savoie, il se retira à Thiez d'où il excommunia ses adversaires et mit Genève à l'interdit. Un compromis intervint en 1328, grâce à la médiation de l'archevêque de Vienne, métropolitain du diocèse, entre l'évêque, les comtes de Savoie, de Genève et de Dauphin, baron de Faucigny. — *Regeste genevois* — *MDG* XVIII. [J.-J. MONNIER.]



FAUCONNET. Famille de Châteaudun, bourgeoise de Genève dès 1790 en la personne d'ABRAHAM-PHILIPPE, 1749-1836, secrétaire de la justice 1793, membre du Département des Finances 1794. — 2. CHARLES-ISAAC-JOSEPH, * 1811, † 1876, D[r] med., député à la Constituante de 1841, au Grand Conseil 1842 ; médecin en chef de l'Hôpital 1858. Passa ses dernières années à Nyon, mais revint cependant en 1875 à Genève où il mourut. Botaniste distingué, il a laissé : *Herborisations au Salève* ; *Promenades botaniques aux Voirons* ; *Excur-*

sion botanique dans le bas Valais. — Voir Sordet : *Dict.* — De Montet : *Dict.* — *GL* janv. 1876. — Picot : *Centenaire de la Société médicale.* [H. F.]

FAULENSEE (C. Berne, D. Niedersimmenthal, Com. Spiez. V. *DGS*). Vge de la paroisse de Spiez dont le nom provient d'un petit lac marécageux du voisinage. Il dépendait de l'ancienne seigneurie de Spiez avec laquelle son histoire est confondue. Jusqu'à la Réforme, la chapelle de saint Colomban, dont les ruines furent rasées en 1892, fut un pèlerinage célèbre. L'ancien établissement de bains sert depuis 1920 d'asile pour aveugles. — Jahn : *Chronik.* — Hartmann : *Landbuch.* — v. Rodt : *Bern. Kirchen.* — Gohl : *Bäder.* [H. Tr.]

FAUQUEX. Famille vaudoise, connue à Riex dès avant 1533. — 1. ***Louis***, 1817-1899, avocat, substitut du procureur général 1842-1844, député d'Yverdon 1870, puis de Lausanne au Grand Conseil, l'un des chefs du parti radical, réputé pour son esprit caustique. — 2. ALOYS, 1859-1901, fils du n° 1, fondateur du parti socialiste vaudois (1891) et du journal le *Grütli*, député de Lausanne au Grand Conseil, l'un des hommes politiques les plus actifs et les plus populaires de sa ville natale, populaire aussi à cause de sa taille colossale. — 3. PHILIPPE, 1842-1907, industriel à Genève, qui légua deux millions pour le sanatorium de Clermont sur Sierre. — *Livre d'Or.* [M. R.]

FAURE. Famille du Locle qui porta jusqu'au début du XVIII[e] s. le nom de Favre. — CHARLES, * 13 oct. 1829 à Paris, pasteur à Pregny (Genève) 1862-1869, agent général de la mission intérieure 1873-1879. Rédacteur de l'*Afrique explorée et civilisée* 1879-1894. A publié : *L'enseignement de la géographie en Suisse*, 1891 ; *Exposé sommaire des voyages et travaux géographiques des Suisses dans le cours du XIX[e] s.*, 1891. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel.* [L. M.]

FAURE, JEAN-JACQUES, 1817-1887, d'une famille française de la Drôme, admise en 1816 à la bourgeoisie de Lausanne. Maître au collège de Payerne 1846, pasteur de l'Église libre à Cully 1855, professeur à la Faculté libre de Lausanne 1865-1887, auteur d'une fondation en faveur d'instituteurs. — *Livre d'or.* [M. R.]

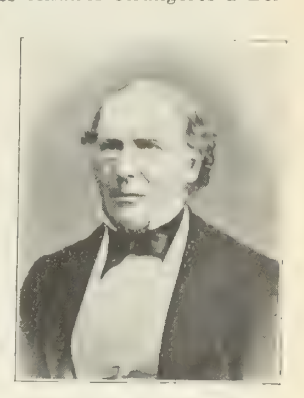
FAUSSONAY (FAUSONEY), AMBLARDUS **de**, D[r] jur., sous-conservateur à l'université de Turin, chanoine de Sion 1450, doyen de Valère 1458, † 1473. — ANSELMUS, 1427-† 1458, doyen de Valère. — Voir Gremaud. — Wirz : *Repert.* I et II. — Arch. de Valère. [D. I.]

FAUSTUS. Moine de l'abbaye de Saint-Maurice au VI[e] s., a écrit les miracles opérés par saint Severin d'Agaune à la cour de Clovis, une vie et une apologie du même saint. Ses œuvres ont été publiées dans les *Acta Sanctorum* I, 468-570. — Rossel : *Hist. litt. de la Suisse romande.* [Ta.]

FAVÆRA. Voir PFÆFERS.

FAVARGER, FAVARGIER. Vieille famille neuchâteloise, bourgeoise de Neuchâtel dès le milieu du XIV[e] s. Elle tire son nom de la Favarge, antique demeure située près de la Coudre, qui dépendait de l'abbaye de Fontaine-André, et était primitivement une forge. *Armoiries* : d'azur à la croix latine d'or soutenue d'un triangle évidé du même. La filiation ininterrompue remonte à JEAN, en 1520, qui est la souche de toutes les familles Favarger actuelles. — 1. JEAN, du Grand Conseil de Neuchâtel 1574, du Petit Conseil 1587, maître-bourgeois 1590, † 24 mars 1598. — 2. ***David***, 1592-1649, du Petit Conseil 1623, juge au Tribunal des Trois-États en 1627, procureur général 1628, conseiller d'État 1632, intendant général des troupes levées pour la garde des frontières en 1635. En 1630 et 1631, il remplit par intérim les fonctions de maire du Locle. Maire de Neuchâtel 1642. Homme politique remarquable, il jouissait de l'entière confiance du prince Henri II de Longueville et siégea dans son Conseil privé. Chargé de diverses missions diplomatiques durant la guerre de Trente ans, il reçut, le 25 août 1641, une lettre de noblesse et en fief la recette de Valangin. — 3. HENRY, fils du n° 2, receveur de l'Épargne en 1666, capitaine au service de France 1674, juge aux Trois-États en 1665. — 4. ***Pierre***, 1662-1714, fils du n° 3, D[r] en droit à Bâle en 1684, avocat à Neuchâtel, procureur de Valangin. Il fit à l'époque où se posa la question de la succession de Neuchâtel une active propagande en faveur du prince de Conti, dont il était l'agent et le correspondant à Neuchâtel. Il rédigea la première compilation des coutumes du pays de Neuchâtel. Après l'avènement du roi de Prusse, il se retira à Paris et devint secrétaire des commandements de la princesse douairière de Conti, Marie-Thérèse de Bourbon. Il mourut à l'Hôtel Conti. — 5. JEAN-BAPTISTE, fils du n° 3, 1673-1761, du Grand Conseil 1718, du Petit Conseil 1727, maître-bourgeois 1736 et 1744. — 6. JEAN-GUILLAUME, 1713-1786, capitaine au régiment de Boccard au service de France, chevalier du Mérite militaire. — 7. LOUIS-DAVID, 1787-1859, négociant à Lyon, adjoint au maire de Lyon, chevalier de l'ordre du Lys. — 8. ***François-Auguste***, 1799-1850, avocat, maire de Travers 1831, conseiller d'État, directeur du Département militaire et chancelier de la principauté. Il est surtout connu sous le nom du chancelier Favarger. Il fut l'un des chefs les plus influents du gouvernement royaliste de 1831 à 1848. Rédacteur du *Constitutionnel neuchâtelois*. Il a laissé un *Cours de procédure civile*, et a rédigé, comme secrétaire du Corps législatif, les dix volumes du *Bulletin* de cette assemblée. Chargé le 29 février 1848 par l'ambassadeur de Prusse, Sydow, de porter des dépêches à Berlin, il ne revint pas au pays, la révolution du 1[er] mars 1848 ayant renversé le gouvernement dont il faisait partie. Directeur au Ministère des Affaires étrangères à Berlin. — 9. ***Charles***-LOUIS, 1809-1882, avocat et notaire, procureur de la ville de Neuchâtel, maître-bourgeois 1846, fondateur en 1842, avec Ph. Suchard, de la colonie suisse d'Alpina (État de New York), avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds 1852, secrétaire du Conseil administratif, puis Conseil communal de Neuchâtel 1857-1882, fondateur du *Courrier de Neuchâtel*, député à la Constituante 1858, au Grand Conseil 1858-1862 et 1865-1874, président de la direction de la Maison des orphelins, juge à la Cour d'appel jusqu'en 1874 L'établissement agricole de Belmont fut créé sur son initiative et ses conseils. — 10. RENÉ-HIPPOLYTE, 1815-1867, musicien et compositeur distingué, vécut en France et en Angleterre. 11. HENRIETTE, 1838-1921, philanthrope, établie à Paris depuis 1858. Elle occupait une place en vue dans les nombreuses œuvres protestantes de bienfaisance. Présidente du comité protestant du patronage des hôpitaux de Paris, titulaire de la médaille de 1870 et de la médaille de l'assistance publique. A publié : *Quelques souvenirs de l'année terrible à Paris.* — 12. THÉODORE, 1845-1902, neveu du n° 9,


François-Auguste Favarger en 1835. D'après un portrait à l'huile de Beltz, au Musée histor. de Neuchâtel.


Charles-Louis Favarger. D'après une photographie

ingénieur à Vienne et à Paris. Associé de l'Américain Hotchkiss, inventeur des canons à tir rapide, il fonda avec celui-ci l'usine de Saint-Denis, qui fournissait toutes les marines et tous les états-majors du monde ; directeur-administrateur des anciens établissements Hotchkiss, près Paris, président du Conseil d'administration de la Banque suisse et française à Paris, vice-président de la Société suisse de bienfaisance et président du comité de l'Asile suisse des vieillards à Paris, chevalier de la Légion d'honneur. — 13. PHILIPPE, * 1847, fils du nº 9, avocat et publiciste, substitut du juge d'instruction 1868-1871, conseiller municipal à Neuchâtel 1871-1877, conseiller général pendant plusieurs législatures. Rédacteur en chef de *l'Union libérale* 1873-1880, censeur de la Banque cantonale neuchâteloise dès 1912. A publié : *La noble et vertueuse compagnie des Marchands de Neuchâtel*, et collaboré à la *Suisse libérale*, au *Journal de Genève*, au *Journal des économistes*, etc. — 14. DAVID-LOUIS, 1849-1907, notaire au Locle, membre du Conseil municipal, du Conseil général, puis député au Grand Conseil 1892-1904. Président du Tribunal du Locle 1901-1907. — 15. ALBERT, fils du nº 9, * 1851, ingénieur, chef de la Maison Favarger & Cie, fabriques de télégraphes et d'appareils électriques à Neuchâtel 1908-1920, professeur d'électricité à l'École d'horlogerie de Neuchâtel 1885-1911, président de la Société suisse des électriciens 1891-1892, membre du Conseil général de Neuchâtel, qu'il présida en 1910-1911; membre du jury à l'exposition universelle de Turin 1911. A publié divers articles dans des journaux techniques et politiques, et *L'électricité et ses applications à la chronométrie.* — 16. HENRY, 1855-1922, fils du nº 10, architecte établi au Caire de 1886 à 1902, où il bâtit notamment le Mena House Hôtel, l'Hôtel des Cataractes à Assouan, etc. Architecte du gouvernement égyptien, il construisit en cette qualité le bâtiment des prisons du Caire; secrétaire-trésorier de l'Hôpital britannique à Port-Saïd, dont il avait établi les plans (1915), membre du grand comité du Royal Automobile Club de Londres, et membre de la Société des Antiquaires de Londres. — 17. PIERRE, * 1875, fils du nº 13, Dr en droit, avocat à Neuchâtel dès 1906, membre du Conseil général dès 1915, président de ce corps 1920, député au Grand Conseil dès 1913, substitut du procureur général dès 1921, consul de Belgique 1924. Chevalier de la Légion d'honneur. [P. F.]

FAVAS, JEAN-DANIEL, 1813-1864. Peintre genevois, élève d'Hornung, de Delaroche, ami de Charles Gounod, auteur d'un portrait très répandu du *Général Dufour* (l'original au Musée de Genève), du *Lever*, de *La Bouquetière*, etc. Deuxième médaille au Salon de Paris, 1845. — Voir *SKL.* [C. R.]

FAVERGES (C. Vaud, D. Lavaux, Com. Saint-Saphorin. V. *DGS*). Grand vignoble, déjà mentionné au XIIe s., où se trouvaient des forges. Le 25 fév. 1138, l'évêque de Lausanne, Guy de Maligny, confirma au couvent de Hauterive la donation de *fabrica de sancto sufforiano* par Guillaume de Glane. En 1216, au moment de partir pour la croisade, Gaucher de Blonay s· désista de ses prétentions sur les Faverges. Les comt s de Genevois, de Gruyère, les seigneurs d'Oron, don è rent aussi au couvent les biens qu'ils avaient eu de lui. Le domaine des Faverges est resté propriété de ce couvent jusqu'à sa suppression en 1848 ; il a passé alors aux mains de l'État de Fribourg. — *DHV.* — Jordan : *Le domaine des Faverges.* [M. R.]

FAVERNACH (GROSS et **KLEIN).** Voir FARVAGNY-LE-GRAND et FARVAGNY-LE-PETIT.

FAVEY. Famille vaudoise, bourgeoise de Cossonay en 1459, de La Sarra, d'Éclépens, de Lutry, et actuellement de Pompaples. — 1. PIERRE, contribue en 1467 à un don de la ville de Cossonay au duc de Savoie. — 2. HUGUES, souche de la branche de Pompaples en 1559. — 3. MICHEL, conseiller à Cossonay en 1598, épousa une nièce du réformateur Farel. — 4. JEAN-PIERRE, châtelain de Lutry 1663-1675. — 5. LOUIS-HENRI, 1749-1820, agent national de la République helvétique, député en 1803, juge de paix de La Sarra. — 6. GEORGES, neveu du nº 5, 1767-1849, pasteur à Penthaz, Ballaigues, Romainmôtier, La Sarra, doyen de la classe d'Yverdon ; auteur d'un *Abrégé de l'Histoire des Helvétiens.* — 7. GEORGES, 1804-1874, cousin du nº 6, notaire, colonel, député de La Sarra 1831-1839 et 1851-1874. — 8. *Georges,* fils du nº 7, 1847-1919, secrétaire de la Légation suisse à Paris 1872, procureur de la République à Lausanne 1874-1885, avocat à Lausanne 1885-1901, juge d'instruction fédéral 1880-1900, professeur de droit à Lausanne 1878-1901, recteur de l'université 1892-1894, juge fédéral 1901-1919, colonel d'infanterie. Président de la Société d'histoire de la Suisse romande ; auteur, avec le Dr Briatte, d'un supplément au *Dictionnaire historique du canton de Vaud* de Martignier et de Crousaz, ainsi que de plusieurs notices historiques et études critiques importantes. — *Livre d'Or.* [M. R.]


Georges Favey.
D'après une photographie.

FAVEZ. Famille vaudoise, de Servion, puis de Penthéréaz. — LOUIS, † 1923, pasteur à Leysin de 1875 à sa mort, philanthrope, l'un des fondateurs de la station climatérique de Leysin. [M. R.]

FAVIER, GUILLAUME, de Villars (Gex), bourgeois de Genève 1462, notaire, conseiller 1484, syndic 1486, secrétaire d'État dès 1487. — Voir Sordet : *Dict.* — Arch. de Genève. [C. R.]

FAVON. Famille genevoise originaire de Charlier en Lyonnais, reçue à la bourgeoisie en 1558. *Armoiries* : d'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople issant de trois coupeaux de montagne de sinople. — 1. JEAN, 1601-1658, du Conseil des Deux-Cents 1631, secrétaire du Consistoire et de l'Hôpital dès 1633, hospitalier dès 1654. — 2. FRANÇOIS, 1800-1860, fit partie du Grand Conseil, du Tribunal de Commerce et du Conseil municipal. — 3. *Georges,* 1843-1902, publiciste et homme politique, fils du nº 2. Il joua un très grand rôle. Fondateur en 1875 et rédacteur jusqu'à sa mort du *Petit Genevois*, qui devint plus tard le *Genevois*, organe officiel du parti radical. Favon entra au Grand Conseil en 1876 et fut conseiller d'État de 1899 à 1902. Il avait fait partie en 1880 du Conseil des États, puis dès 1880, du Conseil national. A publié un recueil de vers : *Les Pervenches.* — Voir Galiffe : *Not. gén.* III.— Sordet : *Dict.*— *Le Genevois*, 19 mai 1902. [H. F.]


Georges Favon.
D'après une lithographie.
(Collection Maillart.)

FAVRAT. Famille lausannoise, d'origine savoyarde. — 1. LOUIS, 1827-1893, professeur, botaniste, connu notamment par ses savoureux articles humoristiques en français et en patois, publiés d'abord dans le *Conteur vaudois*, puis dans un volume au lendemain de sa mort. — 2. VICTOR, † 1922, fils du nº 1, rédacteur à la *Revue de Lausanne* et au *Conteur vaudois*, continua excellemment l'œuvre de son père. [M. R.]

FAVRE, FABRE, FAURE, LE FÈVRE, FABRI. Nom de famille très répandu dans la Suisse romande. Il provient du latin *faber*, forgeron.

A. **Canton de Fribourg.** Famille assez répandue dans le canton, surtout dans les districts de la Gruyè-

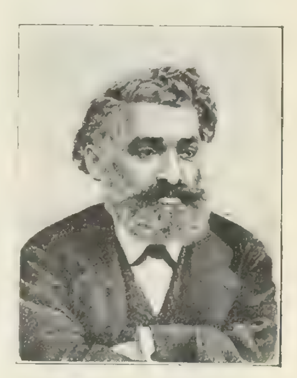
re, de la Veveyse et de la Glâne, déjà établie sous le nom de Fabri, vers la fin du XVe s., à Gruyères, à Broc, à Château-d'Œx et à Romont. Elle a donné de nombreux ecclésiastiques. *Armoiries* des Favre de Romont : d'azur à un fer à cheval accompagné d'une équerre en chef et en pointes d'un marteau et de tenailles, le tout d'argent. — JEAN, notaire à Romont, 1372-1374, ainsi que JEAN-AYMON, 1397 et CLAUDE 1490. — 1. JEAN, membre du Conseil de Fribourg, mis en prison par le duc Albert d'Autriche 1449, trésorier 1455.— 2. VALÉRIEN, de Gruyères, curé et prieur de Broc 1455-1492. — 3. CLAUDE, gouverneur et syndic de Gruyères, banneret de Montsalvens 1555 — 4. ***Pierre-François***, * à Brétigny-Saint-Barthélemy le 6 août 1706, ordonné prêtre en 1731 par l'archevêque d'Avignon qui se l'attache comme maître des cérémonies, vicaire de Pausillac, chanoine de Laudun et chapelain de la famille de Brancas, prêche des missions dans le Languedoc. En 1737 il est désigné par le Saint-Siège pour accompagner Mgr Elzéar-François des Achards de la Baume, évêque d'Halicarnasse, dans la visite apostolique des missions de l'Annam, de la Cochinchine et du Cambodge ; il déploie dans ces régions une activité dévorante pendant quatre années (1738-1742) ; nommé provisiteur après la mort de Mgr d'Halicarnasse, il s'attire l'inimitié des jésuites qu'il accuse d'être trop larges vis-à-vis des chrétiens indigènes à propos de rites religieux païens, revient en Europe en 1742, est nommé procureur général à Rome des Missions étrangères de Paris, protonotaire apostolique, chevalier de l'Éperon d'Or. En 1746, il publie soi-disant à Venise, mais en réalité à Neuchâtel le récit de sa visite en Orient, sous le titre de : *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite de M. de La-Baume, évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine en 1740*, ouvrage qui est interdit par l'évêque de Lausanne et brûlé par ordre du gouvernement de Fribourg, le 16 avril 1746, sur la place de l'Hôtel de ville à Fribourg. L'évêque ayant interdit à l'auteur, le 15 décembre, toute fonction ecclésiastique, il s'ensuit un long procès qui dure jusqu'à la mort de l'évêque de Boccard en 1758. De la sentence épiscopale. Favre en appelle à Rome et à LL. EE. de Berne, dans un *Mémoire apologétique* 1747, avec une longue *Continuation* en 1752. Pendant plus de trente ans, il est à Lausanne aumônier de nombreuses familles aristocratiques étrangères ; il célèbre souvent la messe dans une maison de la rue du Pré. En 1787 il fait paraître sous le titre : *Mémoire intéressant pour la paroisse d'Assens*, un libelle dirigé contre le curé de cette paroisse, M. d'Odet, futur évêque de Lausanne. Il a laissé des mémoires manuscrits, propriété de M. le chanoine Dupraz à Lausanne. † à Brétigny le 3 mai 1795. — Voir Berchtold : *Hist. Frib.* III, 173. — De Montet : *Dict.* — *LL.* — J.-J. Berthier : *La baronne d'Olcah.*— Reymond : *L'église catholique de Lausanne.* — 5. ÉTIENNE, de Brétigny, * 8 mars 1806, prêtre 1834, curé de La Chaux-de-Fonds 1836, directeur au séminaire de Fribourg 1843, professeur à l'école moyenne 1845, curé de Romont 1849, et la même année curé de Lausanne, recteur du collège Saint-Michel 1859, curé de Givisiez 1869, où il est mort le 16 février 1886. — 6. AUGUSTE, de Rue, * 1823 à Lully, prêtre 1848, curé d'Échallens 1857, directeur des écoles de Fribourg 1861, chanoine de Notre-Dame 1862 et de Saint-Nicolas 1865, membre de la commission des études, prévôt du chapitre de Saint-Nicolas 1881. † 16 décembre 1897. — 7. BARTHÉLEMY, de Brétigny, * à Collonges-Bellerive 24 mars 1843, prêtre 1866, fondateur de la paroisse de Poliez-Pittet 1868, aumônier et prédicateur au collège de Fribourg 1872, recteur du collège 1879, curé de Villars-le-Terroir 1880 ; † 16 mars 1894. — 8. ANTONIN, de Fribourg, mais d'une famille originaire d'Estavayer-le-Lac, * 1855 à Fribourg, D^{r} med., professeur de médecine légale à l'École de droit 1883 et à la faculté de droit de l'université de Fribourg 1890-1917 ; auteur de différents travaux historiques parus dans les *Étrennes fribourgeoises*. — 9. AUGUSTE, † 22 juin 1895, syndic de Vaulruz, juge de paix, député au Grand Conseil. — 10. JULIEN, de Vaulruz, neveu du n° 9, prêtre 1891, aumônier et professeur de religion et de littérature à l'École normale d'Hauterive, D^{r} ès lettres 1904, rédacteur du *Bulletin pédagogique*, auteur de nombreuses publications littéraires, historiques ou biographiques relatives à Lacordaire, Jules Lemaître, François Coppée, etc., collaborateur des *Monatrosen*, *Revue Suisse catholique*, *Revue de Fribourg*, *Semaine catholique* ; † à Hauterive 5 juin 1921. — 11. ÉDOUARD, frère du n° 8, * 1873, musicien, élève d'Isaye, fondateur du conservatoire de Fribourg, puis chef de l'Ecole Jaques-Dalcroze à Vienne, chef d'orchestre à Interlaken dès 1915. — 12. GEORGES, d'Albeuve, consul suisse à Casablanca 1921, journaliste, auteur d'un roman : *Cécilia.* [F. D.]





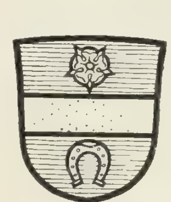
Mgr Aug. Favre.
D'après une photographie.

B. **Canton de Genève.** Nom porté par plus de cinquante familles, qui ont donné à Genève plusieurs syndics du XIVe au XVIe s., ainsi PIERRE en 1309 ; GIRARD 1404-1406 ; HUGONIN, 1405 ; JEAN, 1407 ; GUILLAUME, 1471, 1481 ; HUGONIN, syndic du parti ducal 1525. — A une famille d'origine savoyarde, mais reconnue Genevoise à Chêne-Thonex, appartient : ***Louis***, 1826-1879. Il reçut une instruction rudimentaire, voyagea en France et s'établit comme entrepreneur à Paris. Il travailla aux tunnels du Credo, de Grandvaux et de Chexbres, et en 1871, obtint l'adjudication des travaux de percement du Gothard. Cette entreprise, où les difficultés et les imprévus furent très nombreux, le ruina ; il mourut subitement le 19 juillet 1879, sept mois avant l'achèvement du travail. Un monument lui a été élevé à Göschenen et à Chêne-Bourg. — *Fils de leurs œuvres.* [C. R.]

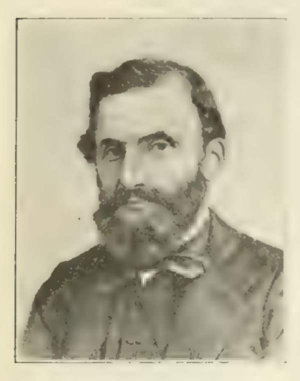


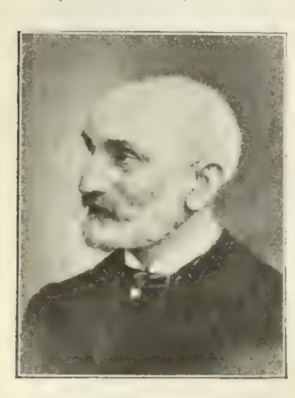
Louis Favre.
D'après un portrait de la collection Maillart.

Une famille originaire d'Échallens (Vaud) se fixa à Genève vers 1480, avec JEAN, marchand, qui acquit la bourgeoisie en 1508, fut membre du Petit Conseil dès 1519 et mourut en 1525. *Armoiries* : d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe d'un fer à cheval du même. — Dupraz : *Notice généalogique et historique des familles Gottofrey, d'Échallens, et Favre, d'Échallens et de Genève.* — 1. FRANÇOIS, fils du précédent, membre du Petit Conseil, joua un rôle dans la lutte contre le duc de Savoie et dans la conclusion de la combourgeoisie avec Fribourg et Berne (1526). Il se rallia à la Réforme, mais fut, avec son gendre Ami Perrin, le chef du parti dit des Libertins qui faisaient opposition à Calvin ; comme tel il eut, à plusieurs reprises, maille à partir avec le Consistoire et avec le Conseil, † vers 1551. — Voir H. Fazy : *Procès et démêlés à propos de la compétence disciplinaire du Consistoire, 1546-1547*, dans *MIG* XVI. — 2. GASPARD, fils du n° 1, continua cette opposition. Après sa



mort (1556), un procès de lèse-majesté fut intenté à sa mémoire pour avoir fait une donation aux principaux libertins qui, ayant dû fuir de Genève, étaient nommés les Fugitifs. — Voir Ed. Favre : *Gaspard Favre et sa donation aux Fugitifs en 1556*, dans *MDG* XXXI, p. 207. — La descendance de Gaspard a donné de nombreux magistrats à Genève : JEAN, son fils unique et posthume (1556-1621), premier syndic ; AMI (1592-1653), premier syndic ; JEAN (1635-1679), pasteur, chargé de 1658 à 1679 des affaires de Louis XIV à Genève. — Voir Alb. Rilliet : *Le rétablissement du catholicisme à Genève*. — JACQUES (1654-1722), seigneur de La Gara près Jussy, syndic. — 3. GUILLAUME, 1770-1851, érudit distingué. J. Adert a publié ses travaux et une notice biographique sous le titre de *Mélanges d'histoire littéraire*, 2 vol. 1852. — Voir Sainte-Beuve : *Guillaume Favre*, dans *Causeries du lundi*, XIII, p. 190. — 4. EDMOND, 1812-1880, fils du nº 3, colonel brigadier, auteur d'ouvrages militaires : *L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne en 1861*, 1862 ; *L'Autriche et ses institutions militaires*, 1866. — 5. ALPHONSE, 1815-1890, fils du nº 3, géologue distingué, correspondant de l'Institut de France, auteur de nombreux travaux, entre autres : *Recherches géologiques dans les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc*, 3 vol. 1867 ; *Description géologique du canton de Genève*, 2 vol. 1879 ; *Carte du phénomène erratique et des anciens glaciers du versant nord des Alpes*, 1884, en 4 feuilles — Voir *Alph. Favre, trois notices biographiques*. — 6. WILLIAM, fils du nº 4, 1843-1918, donna à sa mort sa propriété de la Grange (Eaux-Vives), acquise en 1800 par son arrière-grand-père François, à la ville de Genève. — 7. CAMILLE, fils du nº 4, 1845-1914, archiviste-paléographe, archéologue, colonel-brigadier, auteur de plusieurs travaux historiques et militaires, entre autres : *Le Jouvencel de Jean de Bueil*, 2 vol. 1887. — Voir *BHG* IV, 3. — 8. ALICE, fille du nº 4, * 1851, déploya une grande activité comme présidente de la Croix-Rouge genevoise, notamment pendant la guerre mondiale. Auteur de : *Pensées sur la vie*, 1924. — 9. ERNEST, fils du nº 5, * 1845, géologue, auteur de nombreux travaux sur la géologie du Caucase, où il alla deux fois, et de la Suisse. A rédigé de 1869 à 1886, puis avec H. Schardt de 1886 à 1895 la *Revue géologique suisse* dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*. En 1879, il fonda à Genève l'Évangélisation populaire et peu à peu consacra toute son activité à cette œuvre, au Comité international des Unions chrétiennes, aux Associations d'étudiants chrétiens, etc. — 10. LÉOPOLD, fils du nº 5, 1846-1922, s'est consacré dès 1895 à la cause de l'Arménie. — Voir Éd. Favre : *Léopold Favre, 1846-1922*. — 11. ÉDOUARD, fils du nº 5, * 1855, Dr phil., historien, a publié entre autres : *La Confédération des huit cantons*, 1879 ; *Mémorial des cinquante premières années de la Soc. d'hist. de Genève*, 1889 ; *Eudes comte de Paris et roi de France*, 1893 ; *La restauration de la République de Genève, 1813-1814*, 2 vol. 1913 ; *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre*, 3 vol. 1917-1919 ; *Théodore Turrettini, 1845-1916*, 1923. Il s'est beaucoup occupé des missions en pays païen et a publié entre autres sur ce sujet une biographie de *François Coillard*, 3 vol. 1908-1913. [Ed. F.]


Alphonse Favre.
D'après une photographie de la collection Maillart.


William Favre.
D'après un portrait de la collection Maillart.

C. Canton de Neuchâtel. De nombreuses familles Favre sont répandues dans le canton et sont originaires notamment de Neuchâtel, de Boudry, de Chézard-Saint-Martin, de Boveresse et du Locle. La plupart sont autochtones. Un nommé Favre, originaire des Bulle dans le Dép. du Doubs, s'est établi à la Chaux-du-Milieu à la fin du XVIe s., il a donné naissance à la famille Favre-Bulle, du Locle et des Ponts-de-Martel. A citer aux XVe et XVIe s. : — ROLET, maire des Verrières en 1429 ; HUGUES, maire de Valangin en 1460 ; OTHENIN, maire du Locle en 1471 ; JEAN, du Pasquier, banneret de Valangin avant 1494 ; CLAUDE, banneret de Boudry en 1499 ; ANTOINE, châtelain de Boudry 1536, du Landeron 1537 ; PIERRE, banneret de Boudry en 1544 ; ANTOINE, banneret de Neuchâtel 1553-1557 ; JEAN, maire de Boudevilliers en 1574. — 1. FRÉDÉRIC-LOUIS Favre-Bulle, * 21 janvier 1770 à la Sagne, † 5 février 1849 au Locle, un des plus remarquables horlogers neuchâtelois. Construisit entre autres une balance extra-sensible pour peser les spiraux sphériques appliqués aux montres de marine ou aux chronomètres, et en 1846 le régulateur public de l'Hôtel-de-ville du Locle. — A. Chapuis : *Hist. de la pendulerie neuchâteloise*. — 2. LOUIS, de Neuchâtel, 1784-1860, architecte. On lui doit la démolition des arcades de la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, 1825-1830, la construction du bâtiment du Gymnase 1828-1835, sur les plans de Frœlich, le détournement du Seyon et la percée du tunnel sous la colline de Saint-Nicolas 1844. — 3. CHARLES-FRANÇOIS, de Chézard, 1785-1822, avocat, châtelain de Vaumarcus 1815, membre des Audiences générales dès 1816, avocat général 1819. — 4. LOUIS-EUGÈNE, de Chézard, fils du nº 3, 1816-1861, avocat 1840, du Grand Conseil de Neuchâtel-ville 1841-1848, député au Corps législatif 1844-1848, au Grand Conseil 1848-1856, avocat-général 1848-1851, secrétaire du Conseil administratif de la ville de Neuchâtel 1851-1856, juge de paix de Neuchâtel 1856-1860. — 5. ***Louis***, * 17 mars 1822 à Boudry, † 13 sept. 1904 à Neuchâtel. Instituteur au Locle 1840-1842, à La Chaux-de-Fonds 1842-1849, professeur à Neuchâtel dès 1849, directeur du gymnase cantonal 1873-1890, professeur à l'académie 1866-1904, conseiller général 1870-1887, député au Grand Conseil 1874-1877. Pédagogue, dessinateur, naturaliste, nouvelliste et historien, Louis Favre a déployé une activité considérable. Il fut un des fondateurs de la Société d'histoire, du *Musée neuchâtelois* et du *Rameau de Sapin*, revues auxquelles il envoya de nombreux articles ; il collabora également au *Bulletin de la Soc. neuch. des Sciences nat.* A écrit en outre toute une série de contes et récits neuchâtelois : *Jean des Paniers* ; *Le Robinson de la Tène*, 1875 ; *Le pinson des Colombettes*, 1876 ; *A vingt ans*, 1882 ; *Récits neuchâtelois*, 1886 ; *Croquis jurassiens*, 1889, etc., ainsi que les biographies de Louis Agassiz, Édouard Desor, Arnold Guyot, Célestin Nicolet, Louis de Coulon, Léon DuPasquier. — Sa femme, MARIE, née Jacot-Guillarmod, 1824-1872, fut une artiste dis-


Louis Favre.
D'après un dessin inédit de Mme P. Favre-Bulle, au Musée histor. de Neuchâtel

tinguée, citée dans *SKL.* — 6. CHARLES Favre-Brandt, du Locle, 1836-1910, négociant en horlogerie, s'établit au Japon en 1863. Il y fonda avec son frère JAMES une importante maison de commerce, que dirigea de 1894 à 1907, son neveu — 7. JAMES, 1869-1907, qui fut consul de Belgique à Osaka 1900-1907 et membre du Conseil municipal de la Concession étrangère d'Osaka. — 8. GEORGES Favre-Bulle, 1843-1917, fabricant d'horlogerie, fonda en 1869 au Locle l'usine des Billodes, qui devint en 1911 les Fabriques de montres Zénith. — 9. NELLY, (Sophie-Hélène-Caroline) Favre-Brandt, * 31 octobre 1879 à Genève, première femme avocat de la Suisse dès 1904, chargée de l'enseignement civique et du droit dans les écoles de jeunes filles de Genève. A épousé en 1912 Alfred Schreiber, de Zurich, avocat à Genève. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel.* — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

C. **Canton de Vaud.** Familles différentes, dans de nombreuses localités, entre autres : A Begnins — 1. FRANÇOIS, notaire à Begnins en 1375. — 2. PIERRE, chanoine de Genève, évêque de Riez 1411-1415. — 3. HENRI, † 1437, chanoine de Lausanne 1431, official 1425 et vicaire général de Genève 1427. — 4. BONIFACE, † 1482, chanoine 1462 et official de Lausanne 1464 ; chanoine de Genève et Verceil 1480. — 5. URBAIN, † 1584, seigneur de Duillier et de Châtillon. — 6. HARTMANN, seigneur du Martheray en 1633, dernier de sa race.

A Échallens. Famille citée dès le XVe s. qui s'est perpétuée à Genève, et à laquelle appartenait : — PIERRE, † 1542, chanoine de Lausanne 1515, curé d'Échallens et de Villars-le-Terroir, président en 1536 de la Dispute de Lausanne.

A Thierrens. Famille que l'on identifie avec celle des métraux de Thierrens, connue dès le XIIIe s. Elle a donné un officier français pendant la guerre mondiale.

A Rolle. A la famille Favre de Rolle appartient : — JEAN-MARC-LOUIS, 1733-1793, jurisconsulte très connu par sa science, sa riche bibliothèque et ses nombreuses relations politiques et littéraires ; il légua la majeure partie de sa bibliothèque et de ses manuscrits à la ville de Rolle. — De Montet : *Dictionnaire.* — Reymond : *Dignitaires.* — *Livre d'Or.* [M. R.]

AUGUSTINE, 1845-1913, * près de Genève, † à Lausanne ; auteur de plusieurs romans publiés sous le nom de *Pierre de Coulevain* : *Noblesse américaine*, 1877 ; *Ève victorieuse* ; *Sur la Branche* ; *L'Ile inconnue*, 1908 ; *Au cœur de la vie.* [A. B.]

FAVROD. Famille vaudoise, à Château-d'Œx dès 1571. S'est divisée en plusieurs branches. La principale est celle des *Favrod-Coune*, qui a donné — 1. JULES-VICTOR, † 1886, professeur à la faculté de théologie de l'Église libre de Lausanne. — 2. ABRAM, † 1914, philanthrope, qui a légué 150 000 francs à la bourse des pauvres de Château-d'Œx. — *Livre d'Or.* [M. R.]

FAVUGN. Voir FELSBERG.

FAY, DU. Famille valaisanne dont le nom vient probablement de Fay, hameau de Troistorrents, établie à Monthey au XVe s., où Pierre acquit la bourgeoisie le 27 avril 1519. Son fils, Guillaume, † 1557, syndic, grand châtelain, banneret général de Monthey, remit la seigneurie de Taney à Jean, grand châtelain de Monthey 1585, qui continua la branche du Crochetan, et les seigneuries de Tollon et de la Vallata à Pierre, établi vers 1600 au château des Châtillon-Lorringes, à Collombey.

Branche aînée : — 1. JEAN, † 1586, lieutenant de gouverneur, puis châtelain et gouverneur de Monthey. — 2. GUILLAUME, reçut en fief du prince-abbé de Saint-Maurice de Grilly le vidomnat de Vouvry en 1612. — 3. ANTOINE, † 1662, député à plusieurs reprises auprès de Christine de Bourbon, régente de Savoie, qui confirma le 24 juin 1642 la noblesse de la famille. Il acquit la bourgeoisie de Sion en 1642 ; colonel en Piémont 1650. — 4. MICHEL, syndic de Vouvry et capitaine en Piémont. D'une branche collatérale — 5. JÉRÔME, — 6. ANTOINE, 1650-1711, — 7. JOSEPH-EMMANUEL, 1702-1778, et — 8. PIERRE-LOUIS, 1736-1788, furent tous grands châtelains. Le dernier assista au partage de la châtellenie de Monthey entre ce bourg, Troistorrents et Collombey-Muraz en 1787. — 9. PIERRE-LOUIS, fils du n° 8, sous-préfet de Monthey, destitué par Turreau en 1802. — 10. GUILLAUME, frère du n° 9, officier en France, † lors de la Révolution de 1830. La branche aînée s'éteignit à Monthey et à Sion vers 1870 avec CHARLES-LOUIS, 1812-1882.

Branche cadette, noble, du Fay-de Lavallaz. — 1. JEAN-GASPARD, fils de Pierre, lieutenant du gouverneur de Monthey 1637. — [Ta.] — 2. JEAN-GASPARD, † 1774 à Sion, jésuite et prédicateur célèbre, a publié : *Sermons sur les vérités les plus importantes de la Religion et de la Morale*, 9 vol., 1738-1745, et *Sermons pour l'Avent*, 3 vol., 1742. — 3. PIERRE-ALOYS, 1755-1832, capitaine au service de France, entra en 1784 chez les Bénédictins d'Einsiedeln sous le nom de *P. Martin.* — [J.-B. B.] — 4. JOSEPH, sous-préfet de Sion, cassé par Turreau, vice-conseiller d'État 1802, † 1834. — 5. EUGÈNE, de Collombey, * 1868, conseiller national de 1908 à 1919. — Généalogie de la famille. — Arch. de Lavallaz, à Collombey. — Arch. de Sion. — Rivaz : *Topographie.* [Ta.]

FAYO. Famille fribourgeoise reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1524. *Armoiries* : d'or à un bouc saillant de sable. — Arch. d'État Fribourg. [RÆMY.]

FAYOD. Famille vaudoise, à Bex. — 1. ANSERME, châtelain de Bex en 1514. — 2. FRANÇOIS, juriste à Bâle en 1772. — 3. JEAN-FRANÇOIS, 1752-1824, président du tribunal du Léman 1802, conseiller d'État 1803-1811. — 4. PAUL-HENRI-FRANÇOIS-RODOLPHE, servit en Allemagne et fut créé en 1809 comte du Saint-Empire, chevalier de l'Éperon d'Or. — 5. CHARLES, * 1857, peintre, dessinateur de l'*Album des antiquités lacustres* du Musée archéologique de Lausanne. — *Livre d'Or.* — *SKL.* [M. R.]

FAYOT, GEORGES, originaire de Montbéliard, * 25 juillet 1839 à Moscou, † 22 février 1919 à Saint-Imier. Pasteur dans l'Aveyron et à Mens (Isère), à Saint-Imier 1864-1915, professeur de littérature française à l'école secondaire, conférencier, chroniqueur du *Jura bernois*, président pendant de longues années de l'Asile des vieillards et de l'Hôpital de district. Orateur et poète délicat, a laissé des poésies charmantes. [A. Sch.]

FAZAN. Famille vaudoise, connue à Apples dès le XVIe s. — ÉDOUARD, * 1879, syndic d'Apples, député 1917, conseiller national 1922, cons. d'État 1924. [M.R.]

FAZY. Famille genevoise originaire du Dauphiné où David possédait des propriétés dans la vallée de Queyras et à Briançon à la fin du XVIIe s. *Armoiries* : d'argent à une tige d'œillet au naturel issant de trois coupeaux de sinople et accostée de deux gerbes de gueules, liées d'or, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or. — 1. ANTOINE, 1681-1731, reçu habitant en 1702. Il apprit en Hollande à fabriquer des toiles peintes, puis s'associa avec son oncle Daniel Vasserot, l'introducteur de cette industrie à Genève en 1691. Leur fabrique était aux Eaux-Vives, mais en 1706, Fazy en fonda une nouvelle pour son compte. — 2. JEAN-SALOMON, 1709-1782, fils du n° 1, bourgeois de Genève en 1735. Il réunit en 1761 la fabrique paternelle des Pâquis avec celle des Bergues, fondée par son frère Jean en 1728. — 3. JEAN-LOUIS, dit « Fazy des Bergues », 1732-1803, fils du n° 2. Il reprit en 1766 la fabrique des Bergues et l'agrandit en 1770. Cet établissement occupa jusqu'à 1300 ouvriers. — 4. JEAN, 1734-1812, horloger, établi d'abord en Suède, puis à Moscou où il fonda avec son frère, Marc-Conrad, une fabrique d'horlogerie. Horloger de la cour de Catherine II, président de la communauté réformée française de Pétersbourg. — 5. JEAN-SAMUEL, 1765-1843, fils du n° 3, fonda en 1785, avec Casimir Perrier, une fabrique d'indiennes au Château de Vizille près Grenoble, et une autre à Annecy en 1794, puis une troisième à Choisy-le-Roi près Paris, où il alla s'établir. Propriétaire de Sécheron, il y reçut, le 22 novembre 1797, Napoléon Bonaparte. Membre du Conseil législatif 1795. — 6. ABRAHAM-JACOB, 1768-1842, du Conseil représentatif 1814, conseiller d'État 1819-1835, juge à la Cour suprême 1830. — 7. ***Marc-Antoine***, dit *Fazy-Pasteur*, 1778-1856, petit-fils du



nº 2. Il se voua d'abord à l'industrie et dirigea à Carouge une filature de laine, fondée en 1806 et transportée en 1811 près de Thonon, puis à l'agriculture. Membre du Conseil représentatif 1814-1839, président du Tribunal de commerce 1832-1837, député aux Constituantes de 1841 et 1846, président de cette dernière, et député au Grand Conseil de 1842 à 1856. Président de la Société économique 1843-1845, président du Conseil administratif de la ville de Genève 1846. Fazy-Pasteur exerça une profonde influence sur la vie politique genevoise comme chef du parti libéral ; il a laissé un grand nombre d'ouvrages et de brochures, entre autres : *Sur les événements actuels du canton de Neuchâtel*, 1831 ; *Observations sur les changements demandés au pacte fédéral helvétique*, 1831 ; *La constitution du canton de Genève mise en parallèle avec les constitutions des cantons de Zurich, Berne, Fribourg, Soleure, Bâle et Vaud*, 1834 ; *Examen de la crise religieuse actuelle dans le canton de Vaud*, 1846, etc. — Voir sa biographie par Chenevière. — 8. Jean-Jacob, dit ***James***, fils du nº 5, 1794-1878, publiciste et homme d'État. Envoyé en France pour faire un apprentissage de commerce : il se tourna du côté des lettres et du journalisme, et se mêla au mouvement d'opposition libérale. Lafayette l'initia au mécanisme des institutions américaines. A ce moment il s'occupait plutôt de questions économiques ; son premier écrit parut en 1818 sous le titre : *Le privilège de la Banque de France considéré comme nuisible aux transactions commerciales*. L'édition fut achetée par la Banque de France pour la faire disparaître. A Genève en 1825, il fonde le *Journal de Genève*, et commence une campagne pour la modification des institutions publiques, campagne qui échoua. A cette époque fut créé le quartier des Bergues, sur des terrains appartenant à sa famille, puis il retourne à Paris en 1827 et se mêle à la révolution de 1830. Il est, en 1827, l'un des fondateurs du journal, *La France chrétienne*, organe de l'opposition libérale qui est bientôt supprimé par la censure ; il fonde le *Mercure de France au XIXe siècle*, puis devient en 1830 rédacteur en chef du journal *Le Pour et le Contre*. Chargé, le 27 juillet 1830, avec Thiers et Châtelain, de rédiger la protestation contre les Ordonnances sur la liberté de la presse, qui se termine par un appel aux citoyens. Le lendemain, Paris est en révolution, et Fazy et Plagniol s'installent à l'Hôtel de Ville. Nommé préfet de l'Isère, il refuse et fait paraître son journal sous le titre de : *La Révolution en 1830*, dans lequel il conteste à la Chambre des Députés le droit de nommer un roi. Cela lui vaut un procès de presse. Rentré à Genève en 1833, il fonde l'*Europe centrale*, pour remplacer le *Journal de Genève*, tombé en d'autres mains. La carrière politique de Fazy à Genève commence en 1841 ; elle dure jusqu'à sa mort. Élu à la Constituante de 1842, il fonde la même année la *Revue de Genève*, qui fut pendant vingt ans l'organe attitré du radicalisme genevois. La révolution du mois d'octobre 1846, causée par le refus des autorités genevoises de voter en Diète la dissolution du Sonderbund, entraîne la démission du Conseil d'État. Un gouvernement radical arrive au pouvoir, à la tête duquel est James Fazy. Chef du gouvernement de Genève de 1846 à 1853 et de 1855 à 1861, député au Grand Conseil 1847-1874, Fazy peut être considéré comme le créateur de la Genève moderne. Parmi les mesures auxquelles son nom est attaché, il faut mentionner : la démolition des fortifications et la création de la nouvelle ville, la création de l'Hôpital cantonal, de l'Asile des vieillards, la construction des lignes de chemin de fer sur Lyon, Lausanne, Saint-Maurice ; la fondation de la Banque de Genève, de l'Institut national genevois, etc. Enfermé dans Paris pendant le siège de 1870, il y publie le journal *La France nouvelle*. Rentré à Genève, il est élu député au Conseil des États, 1871, et professeur suppléant à l'université ; professeur ordinaire en 1873. Il meurt cinq ans plus tard dans la misère. — Voir Henri Fazy : *James Fazy*. — 9. FRANÇOIS-XAVIER, * 1789, général dans l'armée russe, souche d'une branche établie en Russie. — 10. JEAN-ANTOINE, fils du nº 6, 1800-1855, maire de Meyrin 1833-1842, conseiller d'État 1842-1846. — 11. ***Henri***, 1842-1920, historien et homme politique, petit-fils du nº 2. Conseiller d'État 1870-1875, puis de 1897 à sa mort. De 1875 à 1897, il avait rompu avec la politique de Carteret et fondé le groupe dissident de la Jeune République. Il devint plus tard le chef du parti radical. De 1896 à sa mort, il siégea, sauf de courtes interruptions, au Conseil national, puis, dès 1918, au Conseil des États. Directeur des archives de l'État 1864-1866, 1885-1920, professeur extraordinaire d'histoire à l'université 1890-1897, secrétaire de l'Institut national genevois 1872-1902, et son président dès lors. Historien distingué, il s'est surtout spécialisé dans l'histoire politique de Genève. On lui doit entre autres : *L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève*, 1892 ; *La guerre du Pays de Gex et l'occupation genevoise, 1589-1601*, 1897 ; *Genève à l'époque de l'Escalade, 1597-1603*, 1902 ; *Genève et Charles-Emmanuel Ier*, 1909 ; *Les constitutions de Genève*, 1890 ; *Genève de 1788 à 1792*, 1917. — *BIG* XLV, 174. — *BSG* IV, 374. — *JG* 24 déc. 1920. — *Genevois* 24 déc. 1920. — 12. GEORGES-Louis-Gabriel, frère du nº 11, 1846-1924, avocat, député au Grand Conseil 1872-1876, 1878-1880, 1898-1919, président 1909, professeur de droit public suisse à l'université 1916. — 13. ROBERT, * 1872, juge fédéral dès 1921. — Galiffe : *Not. gén.* IV. [H. FRIDERICH.]



James Fazy.
D'après un portrait de la collection Maillart.



Henri Fazy. D'après un portrait de la col. Maillart.

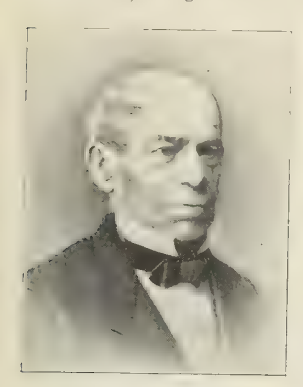
FÉ. Famille de Saint-George sur Loire, genevoise dès 1644. — 1. PHILIPPE, * 1651, reçu bourgeois gratuitement pour services rendus comme sergent dans la garnison. — 2. PHILIPPE, fils du nº 1, * 1691, emprisonné en 1735 pour avoir comploté avec d'autres de faire entrer Jacques-Barthélemy Micheli à Genève. — 3. JACOB-LOUIS, fils du nº 2, * 1732, privé de ses droits de citoyen en 1783 pour avoir refusé de prêter le serment imposé par le nouvel édit, rétabli dans ses droits en 1789, adjoint au Conseil des Deux-Cents, 1790. — Voir Sordet : *Dict.* [C. R.]

FÈ, anciennement **DEL FÈ,** CARLO, de Gentilino, stucateur. En 1730, il travaillait aux chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Antoine dans l'église de Sant'Abbondio de Gentilino-Montagnola. — 2. GIUSEPPE, de Gentilino, ingénieur et architecte, * à Milan 1741. Il assista son père dans les travaux de défense de la forteresse de Pizzighettone et, avec son frère Alberto, exécuta différents travaux importants en Lombardie, parmi lesquels : le canal de Paderno, le théâtre de la Scala à Milan, sur les plans de Pier Marino, et le théâtre de la Canobbiana. D'après Franscini, il aurait proposé de construire à ses frais le pont de Melide contre la concession du droit de péage à sa famille, pendant 90 ans. † 1807. — 3. ALBERTO, frère du nº 2, ingénieur en matières hydrauliques et architecte, fit les plans de l'église de San Francesco Grande et restaura la coupole de Sant'Ambrogio à Milan. — 4. GIOVAN-BATTISTA, † 13 juin 1755. Religieux franciscain et lecteur en théolo-

gie dans la province franciscaine de Milan. Auteur de : *Itinera omnia Christi, Frutti dell'albero della vita*. Constructeur renommé de cadrans solaires. — 5. GAETANO, Dr theol., prévôt de Varese 1767-1792. — Oldelli : *Dizionario* (Suppl.). — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Benois : *Lugano e dintorni*. — Vegezzi : *Esposizione storica*.— Franscini : *La Svizzera italiana*. [C. TREZZINI.]

FECHTER. Familles de Bâle et de Saint-Gall.

A. **Canton de Bâle.** Famille originaire de Neuenburg sur le Rhin, bourgeoise de Bâle dès 1575.— 1. FRIEDRICH, intendant de St. Johann à Bâle 1575, † 1581. — 2. ADAM, 1568-1629, fils du n° 1, orfèvre, ancêtre de sept générations d'orfèvres. — 3. JOHANN-ULRICH, 1742-1791, maître de la corporation des *Hausgenossen* 1765, officier au service de France de 1767 à sa mort ; dernier Fechter de la lignée des orfèvres. — 4. JOHANN-JACOB † 1799, ingénieur et topographe. — 5. DANIEL-ALBERT, 1805-1876, vice-recteur du gymnase bâlois et historien local estimé. *Armoiries* : deux épées en sautoir. — Voir *ASA*, NS VI. — *ADB*. — *Wappenbuch der Stadt Basel*. — *SKL*. [C. Ro.]


Daniel-Albert Fechter. D'après une photographie.

B. **Canton de Saint-Gall.** FECHTER, aussi VÆCHTER (signifie rajusteur, voir *SI* I, 663). Famille de la ville de Saint-Gall. — AUGUSTINUS Fechter, notaire en 1260 (*UStG* IV). — HANS, de Constance, devint bourgeois de Saint-Gall vers 1414. *Armoiries* : d'or à la barre d'azur, accompagnée de nuages du même (selon Hartmann). — AUGUSTINUS, bachelier en philosophie, notaire impérial et apostolique ; secrétaire de la ville de 1513 à sa mort, 1540; ami de Vadian et promoteur de la Réforme. Il doit aussi avoir composé une chronique de la ville de Saint-Gall, que son fils continua jusqu'en 1551. — La famille s'éteignit vers le milieu du XVIIe s. — Voir Kessler : *Sabbata*. — Vadian, vol. II (Introduction), p. 1 et vol. III. — *MVG* 35. — *LL*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. de la bibl. de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

FÉCHY (C. Vaud, D. Aubonne. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : d'azur à deux colonnes d'argent, mouvant de deux monts du même, surmontées d'une grappe de raisin d'or, feuillée de deux feuilles de sinople. Station romaine, traversée par la Vy d'Étraz. Au Tombey, on a trouvé des sépultures burgondes. L'église de *Fescheio* apparaît en 1188 et compta parmi les dépendances de l'hôpital du Saint-Bernard. Au moyen âge, le village dépendait des seigneurs d'Aubonne, et le chapitre de Lausanne y avait des biens importants. Sous le régime bernois, la localité ne comptait pas moins de vingt-trois fiefs nobles, ce qui s'explique par l'importance de son vignoble. — *DHV*. [M. R.]

FÉDÉRAL (LE). Journal genevois qui parut pendant 15 ans à partir du 16 mars 1832, pour soutenir l'opinion conservatrice au fédéral et au cantonal. — Voir Gaspard Vallette dans la *Presse en Suisse*, 1896, p. 80. [C. R.]

FÉDÉRALE SUISSE (ASSOCIATION) (EIDGENŒSSISCHER VEREIN). Fondée le 6 mai 1875, elle fut dissoute en fait par la disparition de son organe principal, l'*Allg. Schweizerzeitung*, et la fusion des conservateurs et des libéraux bâlois en 1892. Elle était davantage une société de vieux et de jeunes, réunis par des liens personnels d'amitié, qu'un parti politique; le nombre de ses membres inscrits ne fut jamais en rapport avec l'influence qu'elle exerça, pendant les dix premières années de son existence, sur la politique suisse. Sa fondation est due aux éléments conservateurs de Bâle et de Berne, adversaires des tendances centralisatrices des projets de constitution fédérale de 1872 et 1874, et des premières tentatives d'augmenter encore par voie législative l'influence de la Confédération. Sur l'initiative d'Andreas Heusler, de Bâle, une réunion des conservateurs de Bâle, Berne, Zurich et Neuchâtel, tenue à Olten en 1875, avait décidé de faire usage du nouveau droit de referendum contre les deux lois fédérales concernant l'une l'état civil et le mariage, l'autre le droit de vote. Le parti conservateur-catholique se rallia au mouvement, et dans la votation populaire du 20 mai 1875 la loi sur le droit de vote fut rejetée. Ce succès provoqua la fondation de l'Association fédérale suisse, dont la présidence fut confiée au dernier bourgmestre de Bâle, Carl-Felix Burckhardt.

Malgré la modération de ses tendances fédéralistes proclamée dans les statuts de l'association et démontrée dans la pratique de sa politique — qui l'engagea entre autre à prendre position *en faveur* du compromis du Saint-Gothard, du monopole de l'alcool et du projet d'assurance Forrer — elle rencontra une opposition acharnée. Elle fut dans l'impossibilité d'agir sur les autorités et l'accès aux conseils était fermé à ses chefs. Le principal succès qu'elle eut à enregistrer fut le rejet du « bailli scolaire ». Le rachat des chemins de fer, voté le 20 février 1898, décida du sort de l'Association, quoique la dernière section, celle de Zurich, n'ait été dissoute qu'en 1913. Ses organes furent l'*Allg. Schweizerzeitung* à Bâle, le *Berner Tagblatt* à Berne, et la *Freitagszeitung*, dès 1889, à Zurich. En outre, F.-O. Pestalozzi fit paraître de 1883 à 1916, d'abord six fois, puis quatre fois par an, les *Schweizerblätter*. — Voir W. Vischer : *Der Eidg. Verein 1875-1885*, et les journaux précités. [F.-O. PESTALOZZI.]

FÉDÉRATION ABOLITIONNISTE INTERNATIONALE. Société dont le siège central est à Genève, avec des groupements nationaux dans la plupart des pays d'Europe ainsi qu'aux États-Unis. Elle a été constituée le 19 mars 1875, dans le but de lutter contre la réglementation de la prostitution, que des congrès internationaux de médecins s'efforçaient d'instituer, et contre la police des mœurs. Le premier congrès de la Fédération a eu lieu en 1877 à Genève, où se réunirent encore les congrès de 1889 et 1908. Entre temps des conférences internationales furent tenues en Suisse à Neuchâtel (1882), Bâle (1884), Lausanne (1887), Berne (1892, 1896), Genève (1899), Bienne (1912), et des assemblées générales à Lugano (1907) et à Berne (1910). L'organe de la Fédération est le *Bulletin abolitionniste international*. [L. S.]

FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE LA SUISSE (SCHWEIZ. EVANGEL. KIRCHENBUND). En 1858 s'était constituée sous le nom de *Conférence des Églises protestantes de la Suisse*, une association libre des Églises nationales protestantes pour la discussion de questions d'intérêts communs. On lui doit entre autres d'avoir introduit la célébration de la fête de Vendredi-Saint dans les Églises réformées de Suisse ; pour la première fois en 1860. Avec les années, le besoin se fit sentir de grouper les Églises par un lien plus étroit. L'assemblée de Coire en 1917 décida d'instituer un comité permanent où les différentes Églises nationales seraient représentées, au lieu d'un comité itinérant transféré chaque année au siège de la réunion. La conséquence de cette décision fut la création de la Fédération des Églises protestantes, le 7 septembre 1920. Celle-ci est avant tout une association des Églises réformées nationales, avec leurs colonies de protestants disséminés. En 1921, les Églises libres de la Suisse romande et les protestants disséminés du Valais y furent admis ; en 1922, l'Église méthodiste. En 1924, il a été décidé de recevoir à titre de membres libres, et sans obligations financières, les Églises protestantes suisses à l'étranger ; la première qui a été admise est celle de Gênes.

La Fédération a déployé une grande activité dans la cueillette de secours en faveur des Églises protestantes tombées dans le dénuement par suite de la guerre et de ses conséquences. En 1919 et 1920, elle a réuni dans ce dernier but une somme de 290 000 fr. Elle a provoqué la *Conférence de Béthesda* qui eut lieu les 10-12 août 1922 à Copenhague.

où 37 églises et fédérations d'églises protestantes d'Europe étaient représentées, dans le but d'organiser une action de secours générale en faveur des Églises protestantes. La fédération a été désignée pour prendre la tête de ce mouvement. [O. H.]

FÉDÉRATION SUISSE DES CHEMINOTS. Aussi longtemps qu'il n'y eut pas d'organisations d'employés de chemins de fer en Suisse, ceux-ci tentèrent de s'affilier aux organisations étrangères. Ce fut le cas, par exemple, pour le personnel des locomotives, qui, vers les années 1860 et 1870 trouva un certain appui auprès de la Fédération allemande des mécaniciens de locomotives. L'aide matérielle qui lui fut accordée se borna à une très modeste assurance. Les premiers employés suisses de chemins de fer qui se groupèrent furent les mécaniciens de locomotives ; en 1876, ils fondèrent la *Société suisse des mécaniciens de locomotives* (VSLF). Le personnel des trains l'imita en fondant en 1885 la *Société suisse du personnel des trains* (SZPV). En 1889 le mouvement s'étendit aux autres catégories d'employés. *La Fédération suisse des employés de chemins de fer et de bateaux à vapeur* (VSEA) et la *Société suisse des chauffeurs de locomotives* (VSLH) furent créées. La première comprenait principalement les fonctionnaires et employés de l'administration générale et spécialement du service des stations. Après la fondation de l'*Union ouvrière des entreprises suisses de transport* (AUST) en 1894, il y eut donc en Suisse cinq associations qui pendant de longues années défendirent les intérêts des cheminots. Le 1er janvier 1895, les cinq sociétés sus-mentionnées fusionnèrent en une *Fédération du personnel des entreprises suisses de transport* (VPST), dans laquelle chaque société conservait son entière autonomie. Chacune éditait ses journaux particuliers. La société la plus importante, la VSEA, avait créé en 1894 un secrétariat général qui, dans la suite, se chargea aussi des affaires de la VPST. Peu à peu des groupements isolés acquirent au sein de la VSEA une certaine autonomie, entre autres la *Société suisse des aiguilleurs et gardes-voies* (VSWB), et la *Société suisse du personnel de la manœuvre* (SRPV), toutes deux en 1897. Après l'étatisation des chemins de fer, cet exemple fut suivi par le personnel occupé par les dernières compagnies privées, qui fonda la *Société du personnel des chemins de fer secondaires* (VNP). En 1911 la VSLH fut érigée en association générale du personnel des locomotives et dès lors s'intitula *Société suisse du personnel des locomotives* (SLVP). Elle fit de ce chef une dangereuse concurrence à la VSLF. Au cours des années une série d'associations se détachèrent de la VPST ; celle-ci ne réussit à subsister jusqu'à nos jours que grâce à la présence des membres qui provenaient à l'origine de la VSEA. L'Union ouvrière, le personnel des trains et les deux sociétés du personnel des locomotives s'en étaient séparés. Le 1er janvier 1918 la VPST fut dissoute ; la VSWB et la SRPV rentrèrent dans la VSEA qui désormais se composa de six associations. Au moment où échouait la tentative de coordination de toutes les sociétés des cheminots par la VPST, on institua un cartel très libre pour discuter des questions intéressant tous les cheminots.

Le 1er septembre 1919 fut fondée la *Fédération suisse des cheminots* (SEV). Elle comprend les associations suivantes : 1. La *Société du personnel de l'administration des chemins de fer* (VEVP) ; employés de l'administration de tous grades. — 2. *L'association du personnel des gares et stations* (SPV). — 3. La *Société suisse du personnel de surveillance des CFF* (VAP). — 4. La *Société suisse des aiguilleurs et gardes-voies* (VSWB). — 5. La *Société suisse du personnel de la manœuvre* (SRPV). — 6. La *Société suisse du personnel des chemins de fer privés et des compagnies de bateaux à vapeur* (VPPD). — 7. La *Société suisse du personnel des trains* (SZPV) ; chefs de train, conducteurs et serre-freins. — 8. La *Société suisse du personnel des locomotives* (SLPV) ; mécaniciens de locomotives, chauffeurs, aides-mécaniciens. — 9. *L'Union ouvrière des entreprises suisse de transport* (AUST) ; ouvriers du service de traction, des gares et de la voie. — 10. L'*Association suisse des ouvriers des ateliers de chemins de fer* (WAV). Parmi les associations de cheminots ayant une importance au point de vue historique, seule la VSLF est restée séparée de la SEV.

La SEV est membre de l'*Union syndicale suisse* et de l'Union fédérative du personnel de la Confédération. Elle est rattachée à la *Fédération internationale des ouvriers des transports* (ITF). Le 90 % des cheminots suisses en font partie ; elle compte, y compris les pensionnés, environ 42 000 membres. Ne s'y rattachent pas : la VSLF qui groupe 500 membres ; la *Fédération chrétienne-nationale du personnel des transports* (500 à 700 personnes) et environ 200 chefs d'équipe. Une partie des fonctionnaires supérieurs et des ingénieurs sont constitués en sociétés spéciales.

Au début de leur existence, les associations de cheminots s'occupèrent presque exclusivement à résoudre les problèmes d'assistance mutuelle, d'assurance et de prévoyance pour la vieillesse, par la création de caisses spéciales limitées à chaque société. Même après la fondation de la SEV, les sous-fédérations ont continué provisoirement à se charger du travail concernant cette question. Parallèlement on s'efforça d'obtenir des administrations la création de caisses de secours et de pensions. La loi dite des caisses de secours est aussi le résultat de l'activité des sociétés de cheminots. Après le rachat des chemins de fer, les caisses de secours des anciennes compagnies fusionnèrent et furent organisées suivant les statuts, élaborés en 1906 par les C.F.F, en collaboration avec les cheminots. Une revision complète des statuts, faite d'entente avec les fédérations, permit en 1921 de réorganiser les caisses de secours et pensions. Les fédérations se sont intensément occupées de la législation concernant les responsabilités et l'assurance-accidents. Des caisses-maladies furent créées, administrées en partie par le personnel, en partie par les C.F.F.

Les fédérations ne s'occupèrent de la question de la durée du travail que vers 1890. Il en résulta la loi de 1890 qui réglementait les heures de travail dans les chemins de fer. Elle fut revisée en 1902, après le rachat des chemins de fer. Du grand mouvement de 1918 et 1919, sortit la loi de 1920 sur la durée du travail

Le premier mouvement de salaire entrepris par les fédérations remonte à 1895-1897. Il était alors dirigé contre les anciennes compagnies privées de chemins de fer, et fut marqué par de nombreuses délibérations, entre autres par la manifestation d'Aarau à laquelle plus de 10 000 personnes participèrent. La première grande grève de cheminots, celle des chemins de fer du Nord-Est de 1897, éclata en corrélation avec ce mouvement des salaires. La première loi sur les salaires entra en vigueur sous l'égide des C.F.F. en 1902 et la seconde, complètement revisée, en 1912. Les années de guerre furent marquées par les luttes pour l'obtention d'allocations de renchérissement de la vie. Les discussions parlementaires qui avaient lieu une ou deux fois par an à ce sujet aboutirent à un conflit entre l'État comme employeur, et le personnel. C'est à ce conflit que se rattachent les graves événements de 1918 (grève générale de novembre) et la manifestation des fonctionnaires fédéraux, en décembre 1921 à Berne, où l'on compta plus de 20 000 participants. Actuellement (1924), des négociations au sujet d'une loi sur les salaires sont engagées avec le gouvernement.

Depuis de nombreuses années, le problème de la collaboration du personnel dans les questions d'administration, joue un rôle de plus en plus important. On créa d'abord des commissions ouvrières puis une commission du personnel, à laquelle sont soumises les questions importantes concernant le service. La SEV a un représentant au conseil d'administration des C. F. F. et quatre représentants dans la commission pour la loi sur la durée du travail. La question de la participation des cheminots et de leurs fédérations à la gestion des C.F.F. a été agitée sitôt après le rachat des chemins de fer par l'État et, plus récemment, lors de la réorganisation des C.F.F. [R. BRATSCHI.]

FEDERER. Famille du Rheintal saint-gallois, principalement de Bernegg, bourgeoise de la ville de Saint-Gall dès 1891. — WALTHER dictus Federer à Altstätten

en 1303; NIKOLAUS, de Bernegg, en 1374. — 1. SEBASTIAN, ammann de Bernegg. Il fit partie de la députation du Rheintal qui obtint, le 3 mars 1798 des cantons souverains l'acte de liberté du Rheintal. Il fut ensuite l'un des deux gouverneurs de l'éphémère république du Rheintal. — 2. HEINRICH, 1767-1846, membre du Grand Conseil du canton de Saint-Gall 1803-1831 ; juge de district et ammann de Bernegg pendant de nombreuses années. — 3. ***Josef-Anton-Sebastian***, prêtre, * 1793 à Bernegg. Sous-préfet et maître de religion au gymnase catholique de Saint-Gall 1816, prêtre 1817, professeur de rhétorique 1818, il fut révoqué en 1822 à cause de ses idées libérales. Maître du progymnase à Baden (Argovie) 1822-1833, membre du Conseil d'église argovien, bourgeois d'honneur de Baden. Rappelé à Saint-Gall en 1833 par la majorité libérale du collège catholique du Grand Conseil et du Conseil d'éducation catholique, il devint recteur du gymnase catholique de 1833 à 1844 et directeur du pensionnat qui y était rattaché. Pédagogue distingué. Dr phil. h. c. de l'université de Berne, membre du Grand Conseil 1835-1846. L'autorité supérieure, en majorité conservatrice, ne le réélut pas comme recteur en 1844. Curé et bientôt doyen de Ragaz 1844-1865. Federer s'intéressa aussi beaucoup à l'école et aux questions d'utilité publique dans le pays de Sargans ; il fut aussi journaliste et écrivain. † 22 octobre 1868. Dernier représentant important de l'influence de Wessenberg parmi le clergé catholique dans le pays de Saint-Gall. — 4. KARL-ANTON, * 1836 à Bernegg, professeur de langues en Angleterre dès 1857, président et fondateur de l'*Historical and Antiquarian Society* à Bradford ; auteur de travaux historiques et de manuels d'école. † 5 novembre 1908 à Bradford. — Göldi : *Der Hof Bernang.* — [Hungerbühler] : *Dr J. A. S. Federer von Berneck.* — A. Hartmann : *Gallerie nationale. Les Suisses célèbres des temps modernes.* — N. Senn : *Die stille Stadt.* — Dierauer : *Gesch. des Kts. St. Gallen* dans le livre du Centenaire 1903. — Le même : *Gesch. der Kantonsschule.* — [Bt.] — 5. HEINRICH, * 7 octobre 1866 à Brienz (Berne), curé et homme de lettres, lauréat de la Fondation Schiller en 1915. Dr h. c. de l'université de Zurich. A publié entre autres : *Der heilige Franz von Assisi* ; *Lachweiler Geschichten* ; *Berge und Menschen* ; *Jungfer Therese* ; *Das letzte Stündlein des Papstes* ; *Eine Nacht in den Abruzzen* ; *Sisto e Sesto* ; etc. — *DSC.* [L. S.]



Josef-Anton-Sebastian Federer.
D'après une photographie.

FEDERSPIEL, von. Famille d'Ems (C. Grisons). Elle reçut en fief le droit de chasse à la plume sur la montagne d'Ems *(Federspiel)*, ce qui lui valut son nom. Elle est représentée à Ems dès le XIIIe s., à Tarasp, dans le Tyrol et à Constance. — 1. JOHANN, landamann de la seigneurie de Rhäzüns vers 1660, Amtmann du couvent de Pfäfers. — 2. ULRICH, * le 7 mai 1657, fils du n° 1. Il étudia la théologie à Dillingen, devint chancelier épiscopal et chanoine, fut élu le 28 avril 1692 évêque de Coire. C'est sous son épiscopat qu'eurent lieu les troubles causés par les affaires de Sagens et de Trans. † le 11 octobre 1728. — 3. LUCIUS-RUDOLF, frère du n° 2, châtelain du Fürstenburg et administrateur de la seigneurie du Vintschgau. — 4. JOHANN-ANTON, * le 23 octobre 1708, fils du n° 3. Il fit ses études au collège germanique à Rome, fut chantre en 1739, doyen de la cathédrale en 1746, devint évêque de Coire le 6 février 1755. Il introduisit la dévotion au Cœur de Jésus, vit la suppression de l'ordre des jésuites et comme conséquence la suppression du collège de Feldkirch et Dillingen. † le 27 janvier 1777. — 5. ULRICH, * 1712, curé à Bonaduz 1740-1756, chanoine 1753, chantre de la cathédrale 1756, écolâtre à la cathédrale 1762. † 9 mars 1776. — 6. LEONHARD, * le 6 juillet 1848, curé à Seth, à Bonaduz, à Rabius et à Paspels ; secrétaire du chapitre général 1906, doyen du chapitre du Schyn 1910, chanoine 1921. — Voir Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II. [J. SIMONET.]

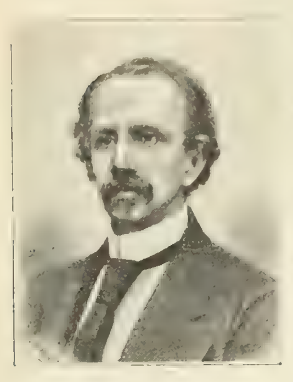
FEDIER. Famille uranaise, bourgeoise de Silenen, Flüelen et Seedorf, venue à l'origine du canton des Grisons. La bourgeoisie fut acquise en 1526 par l'ancêtre HANS, dit Schmid, à Silenen. — JOHANN-KASPAR, de Silenen, du Conseil, bailli de la Léventine 1708-1711. — Voir obituaire de Silenen. — *Landleutenbuch* aux Arch. d'État d'Uri. — *LL.* [J. MÜLLER, A.]

FEE. Voir SAAS-FEE.

FEER, FEHR. Familles des cantons d'Argovie, Berne, Lucerne et Soleure, dont le nom provient du métier de passeurs d'eau *(Fährmann, Fehrmann,* ahd. *ferjo)* qu'exercèrent les membres de ces familles.

A. **Cantons de Berne et d'Argovie.** A Berne, trois familles furent reçues à la bourgeoisie au cours des siècles. — I. Une famille autochtone, qui remplissait au XVe s. les fonctions de passeur au Schwellenmätteli sur l'Aar ; éteinte vers le milieu du XVIe s. Les membres de cette famille s'illustrèrent dans les expéditions guerrières de la ville et siégèrent au Grand Conseil. — II. Une famille d'artisans venue vers 1643 de Lenzbourg, éteinte vers la fin du XVIIIe s. — III. Une famille venue de Constance lors de la Réformation avec PETER, primitivement originaire de Lucerne, et dont un rameau argovien subsiste encore. — 1. PETER, 1565-1617, petit-fils du prénommé ; du Grand Conseil 1604, seizenier des vignerons 1606-1615. — 2. ANTON, 1622-1685, petit-fils du n° 1, pasteur à la Lenk et à Vechigen, ancêtre d'une branche cadette bernoise qui s'éteignit avec Johann-Jakob-Franz, dès 1772 au service de Prusse. — 3. JOHANN-JAKOB, 1694-1758, petit-fils du n° 2, banquier à Angers, puis secrétaire de la chambre du commerce bernoise, auteur de travaux d'économie politique, entre autres *Tractat von den Münzen, die im Stand Bern Cours haben*, 1745 ; *Arithmetisches Lexikon oder Tarif général*, 2 vol., 1751 et 1753. Le fondateur de la lignée de Brugg est — 4. JOHANN-JAKOB, 1619-1681, frère du n° 2, bourgeois de Brugg 1627, pasteur de Trub 1644, Langnau 1656. Sa descendance a donné plusieurs pasteurs au chapitre de Berne et des conseillers à Brugg. La famille s'éteignit à Brugg avec — 5. SIGMUND-ALBRECHT, 1753-1830, fabricant de bas, procureur de district et capitaine de grenadiers, propriétaire du château de Chesserex (Vaud), chevalier de la Légion d'honneur 1807, adjudant d'état-major du général Bachmann 1815. — A un *rameau d'Aarau* appartiennent : — 6. ***Johann-Jakob-Emanuel***, surnommé le « pasteur révolutionnaire » 1754-1833, descendant du n° 4, fit un voyage d'études dans les principaux centres cultivés de l'Europe en qualité de gouverneur de jeunes patriciens bernois. Il en a laissé le récit dans ses *Mémoires*. Pasteur de la ville de Brugg 1785. Champion enthousiaste de l'indépendance de l'Argovie, il prêcha publiquement la chute de Berne et créa en 1798 un comité révolutionnaire. Préfet du nouveau canton d'Argovie le 24 avril 1798, bourgeois d'Aarau 1804, professeur à l'école cantonale argovienne qu'il avait contribué à fonder, 1805-1826, président de la direction de l'école cantonale 1815-1817, député au Grand Conseil 1815-1830, dont il fut deux fois président, membre de la Cour d'appel cantonale 1826, plus tard président. Il reçut à son 70e anniversaire la médaille du mérite en or du canton d'Argovie. — 7. RUDOLF, fils du n° 6, Dr jur., du Grand conseil 1822-1839, rédacteur du Code civil argovien 1823-1830. — 8. FRIEDRICH, 1790-1865, fils du n° 6, fonda en 1825 une importante fabrique de rubans de soie à Aarau ; ammann de la ville d'Aarau 1843-1850, promoteur de la société de secours protestante, acquit en 1839 le château et le moulin de Biberstein. — 9. CARL, 1791-1879, Dr med., oculiste, préfet du district de Brugg 1828-1838, colonel dans les troupes sanitaires lors de la guerre du Sonderbund. — 10. ***Carl***

Feer-Herzog, 1820-1880, fils du n° 8, ingénieur et fabricant de rubans de soie. Il se consacra avant tout aux questions d'économie politique, de finance et de politique, dans lesquelles il devint rapidement une autorité en Suisse ; à l'étranger, il était très écouté sur les questions monétaires. Député au Grand Conseil 1852-1880, président de la Commission des comptes d'État 1864-1880, président de la Banque d'Argovie 1854-1880, dont on peut lui attribuer la fondation ; conseiller national 1857-1880. L'un des principaux promoteurs de la ligne du Gothard, il fut chargé de nombreuses missions auprès des gouvernements d'Allemagne et d'Italie. Premier président du Conseil d'administration du chemin de fer du Gothard jusqu'à sa mort ; négociateur du Conseil fédéral pour les traités de commerce avec la France 1864, l'Italie et l'Autriche 1868, la Confédération de l'Allemagne du Nord et l'Espagne 1869, etc. ; organisateur de la division suisse à l'Exposition universelle de Paris 1867. C'est à son attitude en faveur de l'emploi de l'or comme étalon monétaire que l'on doit en grande partie l'entrée de la Suisse dans l'Union monétaire latine. Il représenta la Suisse dans les réunions préparatoires internationales où furent jetées les bases de cette Union et publia nombre d'articles et de brochures en français et en allemand sur la question monétaire. Un monument lui a été érigé à Aarau en 1920. — Voir sa nécrologie par le conseiller national Haberstich et Charles Lardy, 1880. — Th. Bernet : *C. Feer-Herzog, ein schweiz. Kaufmann und Staatsmann.* — Bibliographie concernant l'Union monétaire latine. — 11. EMIL, neveu du n° 10, * 1864. Dr med., professeur de médecine à Heidelberg 1907, puis à Zurich, et directeur de l'hôpital des enfants de Zurich dès 1911 ; président de diverses sociétés médicales ; éditeur du *Jahrbuch für Kinderheilkunde* ; auteur entre autres de *Lehrbuch der Kinderheilkunde* (avec divers collaborateurs) ; *Diagnostik der Kinderkrankheiten.* — *DSC.* [Ed. F.]



Carl Feer Herzog.
D'après une photographie

B. **Canton de Lucerne**. FEER, VERRE. Famille d'habitants à Emmen (1372) et à Eschenbach, dont un rameau, éteint, obtint le patriciat à Lucerne. PETER, d'Emmen, acquit la bourgeoisie de Lucerne en 1385, et HEINI la possédait à cette date. LÜTOLF, juge en 1398. L'ancêtre de la branche lucernoise doit être BÜRGI, VERRE, 1389, d'Eschenbach, par son fils LÜPOLD (Lütolf, Lüthi). *Armoiries* primitives : d'argent à une ou deux gaffes de batelier de sable ; de la branche lucernoise dès 1487 et 1488 : d'or au lion de gueules. La famille de Lucerne s'éteignit avec P. PLACIDUS, cistercien à Saint-Urbain en 1794, tandis que la lignée campagnarde est encore florissante dans le Seetal lucernois. — 1. HANS, du Grand Conseil de Lucerne 1449, du Petit Conseil 1451, bailli de Weggis 1455, de Willisau 1463, 1465, 1473 et 1477, de Meienberg 1466, de Baden 1475, avoyer 1478 ; acquit le Weiherhaus en 1480, et Castelen en 1481. — 2. PETERMANN, cité de 1484 à 1518, fils du n° 1, bailli de Büren 1485, membre du Petit Conseil 1487. Bailli de Sargans 1492, banneret du petit Lucerne 1494, bailli de Willisau 1495 et 1504, député à Soleure 1497, capitaine à la bataille de Dornach 1499, avoyer 1502, capitaine à Bellinzone 1503 ; arrêté dans la guerre des oignons *(Zwiebelnkrieg)* et torturé en 1513 ; seigneur de Castelen, partisan de la France. En 1487-1488, il reçut les lettres d'armoiries du roi Mathias Corvin de Hongrie. — 3. LUDWIG, cité de 1462 à 1503, frère du n° 2, survivancier à Beromünster 1462, étudia à Paris ; Dr phil., membre du Grand Conseil 1492, secrétaire de la ville 1493, chroniqueur. — 4. HEINRICH, frère du n° 2, chanoine de Beromünster 1481, protonotaire apostolique, custos 1496, prévôt 1502. Il apporta des réformes importantes au chapitre. † 1517. — 5. JACOB, du Grand Conseil 1502, du Petit Conseil 1504, bailli de Rotenbourg 1515, recteur de l'hôpital 1517. Il prit part à l'expédition de Milan et fut député à la Diète pour l'affaire du duc Ulrich de Wurtemberg 1521 ; député en France 1522, bailli de Ruswil 1525, acquit Buttisholz en 1526 ; arbitre dans l'affaire d'Ittingen 1527, député à la conclusion de l'alliance avec Ferdinand en 1529, bailli de Lugano 1530, d'Ebikon 1532, avoyer 1533, † 1541. — 6. JOHANN, chanoine de Beromünster 1511, doyen de Schongau 1513 ; après la bataille de Cappel, curé de Hitzkirch et administrateur de la commanderie teutonique du même lieu ; commandeur 1532. † 1534. — 7. JACOB, du Grand Conseil et bailli d'Ebikon 1537, de Weggis 1539, de Malters et membre du Petit Conseil 1543. † 1549, seigneur de Castelen. — 8. BEAT, du Grand Conseil 1531, du Petit Conseil 1533, bailli d'Entlebuch 1539 et 1545, du Rheintal 1540, de Willisau 1551. † 1551. — 9. LEOPOLD, fils du n° 7, du Grand Conseil 1563, du Petit Conseil 1570, bailli de Münster 1577, de Thurgovie 1590, banneret 1593, bailli de Ruswil 1597, de Willisau 1603. Fondateur du fidéicommis de Buttisholz 1607. † 1609. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* — *AHS* 1905. — von Vivis : *Wappen der ausgestorbenen Geschlechter.* — Riedweg : *Gesch. des Kollegiatsstiftes Beromünster.* — Sautier : *Die Familienfideikommisse... Luzern.* — Papiers de famille. — Arch. d'État Lucerne : *Besatzungsbuch.* [v. V.]

C. **Canton de Soleure**. FEER. Famille éteinte de la ville de Soleure, à laquelle appartiennent : NIKLAUS, originaire de Savoie, établi à Oberdorf, qui devint bourgeois en 1533, et KASPAR, membre du Grand Conseil 1588-1602. — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

FÉGELY, de (VŒGUILLY, VŒGELLI, FŒGELLIN). Famille bourgeoise de Fribourg dès 1415. *Armoiries* : par concession de Louis XI, en 1480 : d'azur à la bordure de sable, un écusson de gueules en abîme, bordé d'or et chargé d'un faucon d'argent (confirmées par Henri III en 1574, en faveur des branches de Seedorf et de Vivy) ; par concession de l'empereur Léopold Ier en 1692, à la branche de Prez et Autigny : de gueules au faucon d'argent, becqué et membré d'or, à la bordure d'or. — 1. JEAN (Hensli), eut un rôle marquant dans les guerres de Bourgogne, maître d'hôtel et conseiller du roi Louis XI, 1478 ; anobli par lui en 1480 avec concession d'armoiries. Sa postérité s'éteignit dans la première moitié du XVIe s. — 2. LOUIS, fils du n° 1, chargé de missions, 1496-1500, auprès des Ligues suisses par Charles VIII et Louis XII. — 3. JACQUES, fils du n° 2, lieutenant des Cent-Suisses 1496-1518, soit dès la formation de ce corps. — 4. JACQUES, seigneur de la Vulpillière 1560. — 5. JOST, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur de Cugy, souche des branches de Seedorf et de Vivy. Avec ses frères Jacques et Pierre, il obtint en 1574, de Henri III, confirmation de la noblesse et des armoiries concédées en 1480. — 6. JACQUES, frère du n° 5, colonel de trois régiments en France, 1609, 1614, 1616 ; lieutenant des Cent-Suisses 1619. † 1624. — 7. JEAN, fils du n° 5, * 1591, † 1655 à Fribourg, officier au service de France. Louis XIII l'appelait « son plus fidèle capitaine ». Il fut chargé de plusieurs missions difficiles, entre autres de la pacification de la Bretagne révoltée : il entra dans la compagnie de Jésus en 1625. Missionnaire. — 8. PIERRE, * 1689, † 1768 à Domdidier, chevalier de Malte, lieutenant de galères 1716. — 9. FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL, de la branche d'Autigny et de Prez, avoyer de Fribourg 1707-1739. Il fut anobli avec ses frères, en 1692 par l'empereur Léopold Ier, avec concession d'armoiries. — 10. JEAN-BALTHASAR, de la branche de Seedorf, * 1676, colonel du régiment Brendlé 1738, lieutenant-général au service de France 1748. † 1751. — 11. FRANÇOIS, 1691-1758, jésuite

confesseur de l'Électeur palatin Charles-Théodore 1753. — 12. NICOLAS-ALBERT, arrière-petit-fils du n° 9, syndic de Fribourg. † 1842. — La branche de Seedorf s'éteignit en 1754 ; celle de Vivy en 1905, tandis que celle de Prez et Autigny est encore représentée en Australie. Une famille Vegelin, de Claarbergen (Hollande), paraît descendre des Fégeli de Fribourg. — Voir *LL.* — *Revue de la Suisse cath.* 1875-1876.— *ASHF* 1893. — *AHS* 1922, 1924. — May : *Hist. mil. des Suisses* VI. — Rott : *Inv. som.* V. — Rott : *Repr. dipl.* I. — Girard : *Hist. des officiers suisses.*— *AF* 1922. [A. d'A.]

FEHLBAUM. Voir SAUGE, LA.

FEHLMANN. Famille d'Argovie. — HANS, * 20 septembre 1882, ingénieur, collabora au percement du tunnel du Lötschberg ; ingénieur en chef, du côté Sud, pour le percement du second tunnel du Simplon, chef du bureau fédéral des mines 1917-1919 ; dès lors ingénieur à Berne. Auteur de : *Der schweiz. Bergbau während des Weltkrieges.* — *DSC.* [L. S.]

FEHR. Familles des cantons de Saint-Gall, Thurgovie et Zurich.

A. **Cantons de Saint-Gall et Thurgovie.** HANS DER VERR, de Bürglen, en 1362, ammann pour le comte de Fürstenberg, à Schwarzenbach. HANS VER de Widnau, 1425 ; WALTHER VER, ammann de l'abbesse de Lindau à Balgach 1470, etc. (*UStG.* — Göldi : *Hof Bernang.* — Wartmann : *Hof Widnau*). NIKOLAUS FEHR, de Schönenberg près de Lommis, devint bourgeois de la ville de Saint-Gall en 1534. Ses descendants furent teinturiers et marchands, ils revêtirent des charges dans la ville. *Armoiries* dès le XVIe s : d'azur à une fleur de lys d'or. — 1. JOHANNES, 1779-1838, important libraire, dont la maison de commerce est encore en mains de ses descendants. — 2. BARTHOLOME, 1747-1811, doreur et graveur de modèles, plus tard marchand d'œuvres d'art ; — 3. GEORG-KONRAD, 1784-1844, dessinateur, et — 4. KARL-FRIEDRICH-BARTHOLOME, maître de dessin à Saint-Gall 1834, sont cités dans *SKL.* — 5. ERNST-EDMUND Fehr-Klauser, 1809-1889, directeur de banque 1837-1844, président du Directoire commercial 1840-1850. Il acquit en 1848 le couvent d'Ittingen, près de Frauenfeld, qui est resté dès lors dans sa famille. — 6. KONRAD-ADOLF, D^{r} med., fils du n° 5, * 15 novembre 1842, médecin à Saint-Gall, revêtit diverses fonctions officielles dans la ville et le district de Saint-Gall ; conseiller d'État 1885-1891, † 19 janvier 1894. — 7. HANS-ADOLF, D^{r} jur., fils du n° 6, * 9 septembre 1874, attaché à la Légation de Suisse à Paris 1899-1901, privat-docent à Leipzig 1904, professeur à Iéna 1907, à Halle 1912, à Heidelberg 1917, à Berne 1924. Principales publications : *Staat und Kirche im Kanton St. Gallen*, 1899 ; *Die Entstehung der Landeshoheit im Breisgau*, 1904 ; *Fürst und Graf im Sachsenspiegel*, 1906 ; *Die Rechtsstellung der Frau und der Kinder in den Weistümern*, 1912 ; *Deutsche Rechtsgeschichte*, 1921 ; *Das Recht im Bild*, 1923. — *LL.* — *LLH*, Art. *Feer.* — Livre de bourgeoisie de la ville de Saint-Gall. — *Centenarbuch* 1903. — [Bt.] — 8. JOHANN-KONRAD, de Lustdorf, * 14 juillet 1831 à Mettmenstetten (Zurich), inspecteur du deuxième arrondissement des télégraphes 1869, adjoint à la direction fédérale des télégraphes 1890, la même année encore directeur de l'administration fédérale des télégraphes et téléphones. Délégué du Conseil fédéral à la conférence des télégraphes à Budapest 1896 et à Londres 1903, † 13 janvier 1905 [M. HAUSER.]



Famille de Thurgovie, mentionnée à Frauenfeld en 1312. — HEINRICH, landammann de Thurgovie en 1537. Un rameau prit dès 1497 le nom de Fehr dit Brunner. *Armoiries* : d'azur à une fontaine à deux goulots d'argent, sommée d'une fleur de lys d'or. — 1. JAKOB, capitaine de la compagnie de Frauenfeld dans la guerre de Souabe. † au Schwaderloch 1499. — 2. THOMAS, avoyer 1566-1574. — 3. JOHANN-JAKOB, secrétaire de ville, avoyer, mit en ordre les archives. — Ses deux fils, DANIEL, 1715-1796 et JOHANN-ULRICH, 1720-1746, furent aussi avoyers, de même que SALOMON, 1749-1822, fils de ce dernier. — 4. SALOMON, 1774-1842, neveu du précédent, commissaire helvétique pour la Thurgovie en 1798 ; secrétaire d'État. — Voir *Thurg. Beiträge*, cah. 50 et 51. — 5. JOHANN-JAKOB, frère du n° 4, 1776-1846, éditeur de la *Thurgauer-Zeitung.* — 6. KARL-ALFRED, D^{r} jur., député au Grand Conseil 1875, greffier du tribunal cantonal 1880, président du tribunal cantonal 1889-1904 ; conseiller national dès 1889. Membre du Conseil d'administration du Nord-Est 1900, et du IVe arrondissement des C. F. F. Président de la commune bourgeoise de Frauenfeld, auteur d'une monographie sur le *Landrecht* thurgovien. Lieutenant-colonel, grand juge de la VIIe division. † 11 novembre 1904 ; ultimus. — Voir *Thurg. Zeitung* 1904, n° 266. [SCH.]

B. **Canton de Zurich.** FEHR, FEER. *Armoiries* : d'argent au lion de gueules. I. Ancienne famille de Thalheim, établie à Gütikhausen en 1329. — *UZ* n° 4200. — [J. FRICK.] — HANS-JAKOB, 1772-1845, commandant de la gendarmerie, reçut en don, en 1816, la bourgeoisie de la ville de Zurich. — II. Vieille famille de Berg am Irchel, attestée dès 1452 et fixée aussi au village voisin de Flaach dès le XVIe s. — 1. BERNHARD, de Berg a. I., * 18 février 1876 à Bâle, professeur à l'université commerciale de Saint-Gall 1904, à l'école polytechnique de Dresde 1915, à l'université de Strasbourg 1918, de nouveau à Saint-Gall 1919 et à l'université de Zurich 1922. Auteur de : *Die Erforschung des modernen Englands*, 1918 ; *Die engl. Literatur des 18. u. 19. Jahrh.* 1923. — *DSC.* — 2. MAX, * 17 juin 1887 à Bülach, bourgeois de Zurich 1900, romaniste, historien du Zurich du XVIIIe s. et de la musique, professeur à l'école cantonale de Winterthour 1918. A publié : *Die Familie Reinhart in Winterthur*, 1922. — Voir *Bericht über Gymn. u. Ind.-Schule*, 1918-1919. — III. Des familles Fehr apparaissent aussi dans d'autres communes du canton — 3. DAVID, de Mettmenstetten, * 1819, historien de l'art, privat-docent à l'université de Zurich 1850- † 23 avril 1881. Auteur de : *Das Wiederaufblühen der Kunst in Zürich in der 2. Hälfte des 18. Jahrh.* — W. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883.* — [H. BRUNNER.] — 4. HENRI, d'Unterengstringen, * 2 février 1870 à Zurich, naturalisé genevois en 1917. Professeur d'algèbre et de géométrie supérieures à l'université de Genève dès 1900, doyen de la Faculté des sciences 1914-1920. Fondateur et directeur de la revue internationale : *L'Enseignement mathématique*, 1899, secrétaire général de la commission internationale de l'enseignement mathématique. Liste de ses œuvres scientifiques dans le catalogue des ouvrages publiés par l'université de Genève ; auteur de *La Communauté réformée allemande de Genève et la Paroisse protestante de langue allemande de l'Église nationale*, 1917. — [C. R.] — IV. Familles de la ville de Zurich, d'origines diverses. Les registres d'impôts mentionnent un ULI VERRO en 1357. — 1. HANS Fehr, tisserand, d'Urdorf, bourgeois 1419, prévôt de la corporation de la Balance 1432-1457. Au moment de la Réforme, plusieurs membres de la famille étaient ecclésiastiques dans le pays. Ulrich, tailleur, d'Embrach, acquit la bourgeoisie en 1593 et fut la souche d'une branche patricienne qui ne parvint cependant jamais au gouvernement. — 2. JOHANNES, * 1704, pasteur à Diepoldsau (Saint-Gall) 1729, à Pfäffikon de 1738





Johannes Fehr [illegible]
D'après une gravure sur acier
de H. Zollinger.

à sa mort, 1760. Auteur d'écrits de théologie. — 3. ***Johannes*** Feer, * 1763 à Rheineck, ingénieur, fit dès 1787 des relevés topographiques de la campagne zuricoise pour le compte du gouvernement, inspecteur des constructions à Meiningen 1798-1805, directeur des fortifications (ingénieur cantonal) à Zurich 1806. Il dirigea aussi dans cette ville une école de topographie et de mathématiques. J.-L. Custer le chargea de lever en 1796 une carte exacte du Rheintal saint-gallois ; en 1809, il établit le réseau principal de la triangulation de Zurich au lac de Constance et éleva en 1811, avec J.-C. Horner, le petit observatoire sur le rempart près de la porte de la Couronne, qui fut supprimé en 1864 et démoli en 1914, lors des nouvelles constructions pour l'université. † 14 septembre 1825. — Voir Wolf : *Biographien* I. — *Nbl. der naturf. Ges. Zürich* 1873. — R. Wolf : *Gesch. der Vermessungen in der Schweiz.* — En général : Keller-Escher : *Promptuar.* — Wirz : *Etat.* — Max Fehr : *Kulturgesch. eines deutsch-schweizer. Burgergeschlechts* dans *NZZ* 1917, n° 1118 [H. Brunner.]

FEHRALTORF (C. Zurich, D. Pfäffikon. V. *DGS.*) Com. et paroisse. *Armoiries* : parti d'azur et d'argent à une fleur de lys de l'un à l'autre, accompagnée en chef de deux étoiles de l'un en l'autre, et en pointe de deux roses de gueules, feuillées de sinople et boutonnées d'or. En 1229 *Altorf* ; en 1261 *Altdorf* ; en 1341 *Rüdegesaltorf* ; en 1469 *Rüdgersaltdorff* ; *Rueggesaltorf* ou *Rüggisaltorf* = *Altorf* de *Rüedger*, *Rüegger*, depuis 1800 *Fehraltorf* = l'*Altorf* éloigné par opposition à Mönchaltorf. La colline morainique en forme d'ellipse « auf Burg » avec ses fossés à l'Ouest du village, dans la Rüti, est considérée comme un refuge. Sur la Lochweid existent quelques tumulus de la période de Hallstatt et au Speck des tombes de l'époque de la Tène, ainsi que des vestiges de constructions romaines ; près du village, des tombeaux alémanniques. Fehraltorf passa à la ville de Zurich avec le comté de Kibourg et fut rattaché au district supérieur du bailliage de Kibourg ; mais auparavant, il fut donné en fief à plusieurs reprises. Fehraltorf avait un tribunal commun avec plusieurs des localités voisines. Le couvent d'Einsiedeln y possédait des serfs qui se rachetèrent en 1605. Fehraltorf fut un foyer de troubles en 1599 et en 1645, à cause des impôts de guerre prélevés par les autorités zuricoises. Une station de péages s'y trouvait jusqu'en 1798. L'église est mentionnée en 1275. Le chevalier Friedrich von Hinwil céda entre autres à son fils Herdegen, en 1370, la moitié de la collation de l'église de Fehraltorf ; en 1469, le successeur de Herdegen remit au couvent de Rüti la dîme laïque de Fehraltorf en y ajoutant la collation et l'église. Par suite de la suppression du couvent de Rüti, ces donations passèrent à Zurich. L'église fut rénovée en 1627, agrandie en 1906. Fehraltorf devint en 1798 le chef-lieu du district du même nom. Une grande opposition se manifesta en 1802 contre la loi de rachat et les dîmes, et lors du *Bockenkrieg* de 1804, Fehraltorf refusa de prêter serment à la nouvelle constitution. Sous l'Acte de médiation, il fut rattaché au district d'Uster, plus tard à celui *(Oberamt)* de Kibourg. *Population* : 1800, 830 hab. ; 1850, 1014 ; 1900, 938. Registres de baptêmes et de mariages dès 1528, de décès dès 1669. — Voir *Mem. Tig.* — *Volkszeitung Pfäffikon* 2 févr. 1924. [G. Strickler.]



FEHREN (C. Soleure, D. Thierstein. V. *DGS*). En 1527 *Ferren*. Com. et Vge de la paroisse Bretzwil-Breitenbach. Il fit partie primitivement de la seigneurie de Gilgenberg, avec qui il passa à Soleure en 1527. — Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung Solothurns.* [L. S.]

FEIEL, FEYEL, VEYEL. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall, mentionnée du XVI[e] au XVIII[e] s. — 1. JAKOB Veyel, prévôt de corporation 1551, vicebourgmestre 1557. — 2. SYLVESTER Veyel, 1677-1741, portraitiste. — *SKL.* — 3. MICHAEL Feyel, se rendit tout jeune avec son frère cadet chez un oncle dans l'île de Minorque (Baléares), devint esclave algérien en 1756, mais fut racheté pour la somme de 2000 piastres (environ 8600 francs) en 1761, grâce à l'intervention du Conseil de Saint-Gall, qui mit en branle tout l'appareil diplomatique, grâce aussi à l'esprit de sacrifice de la bourgeoisie qui réunit la somme nécessaire. † 1788 l'homme le plus riche de Minorque. — F. Schiess : *Ein St. Galler in algerischer Gefangenschaft*, dans *St. Galler Lesemappe* 1918. [Bt.]

FEIERABEND. Familles des cantons d'Argovie, de Bâle, de Lucerne et d'Unterwald.

A. **Canton d'Argovie**. Familles de Bremgarten et de Baden, FIRABENT vers 1450. — JOHANNES, abbé de Muri en 1500. Il obtint du pape Jules II, pour lui et ses successeurs, le droit de porter la mitre. † 16 septembre 1508. — HEINRICH, du Conseil de Baden 1504, avoyer 1524, † 1541. *LL.* — Merz : *Wappenbuch v. Baden.* — Le même : *Schultheissenbuch*, p. 29. [H. B.]

B. **Canton de Bâle**. Famille bâloise qui a donné les peintres suivants — 1. AUGUSTIN, 1745-1790. — 2. SAMUEL, 1746-1787, frère du n° 1. — 3. FRANZ, 1755-1800, frère des précédents. — 4. JOHANN-RUDOLF, 1779-1814, fils du n° 3. — *SKL.* [C. Ro.]

C. **Canton de Lucerne**. Famille de Lucerne. — GABRIEL, du Grand Conseil 1531, bailli du lac à Sempach 1551, de Wykon 1555. [P.-X. W.]

D. **Canton d'Unterwald**. Famille d'Engelberg, mentionnée au XV[e] s. déjà. — 1. MAURUS-EUGEN, 1752-1792, chambellan de l'abbé et habile médecin autodidacte. — 2. JOACHIM, fils du n° 1, 1780-1842, médecin et écrivain à Stans, Sachslen, au service de Hollande 1815, à Schwyz, à Lucerne, à Kussnacht, reçu bourgeois de Greppen (Lucerne) en 1834. † à Æsch (Lucerne). — Arch. du couvent. — *Verh. der schweiz. naturf. Ges.* 7, 260. — [I. Hess.] — 3. AUGUST, fils du n° 2, * 15 août 1812 à Stans, médecin à Hochdorf, à Kappel (Toggenbourg) et à Lucerne ; éditeur du *Schweiz. Nationalkalender*, auteur de drames et de récits populaires, ainsi que de *Gesch. der eidg. Schützenfeste*, 1875, et de *Die klimatischen Kurorte der Schweiz.* † 26 juillet 1887. — *AGS* V, 342. — *Luz. Tagblatt* 1887, n° 175-176. [P.-X. W.]

FEIGEL, FEUGEL. Famille bourgeoise d'Olten depuis 1600. — 1. CHRISTOPH, secrétaire de la ville d'Olten et greffier à Gosgen, † vers 1600. — P. Alex. Schmid : *Oltner Familienbücher.* — 2. BENEDIKT, 1788-1867, secrétaire de ville à Olten. [H. D.]

FEIGENWINTER. Nom de famille, dérivé probablement du mhd. *Veigentner*, et donné aux personnes préposées à allumer les feux des brandons, lesquels étaient destinés à chasser l'hiver. Il apparait en 1464 à Witterswil (Soleure), à Bâle en 1500 et à Reinach en 1549. La famille s'est probablement fixée dans le Birseck à l'époque de la contre-réformation, sous l'évêque Christoph Blarer ou peut-être avant, et a acquis la bourgeoisie de Reinach. — 1. XAVER, * 1842, député au Grand Conseil 1875-1887 et 1896-1915, président de ce corps 1908-1909, juge à la Cour d'assises 1899-1915. Fondateur avec Gschwind de la coopérative de production et de consommation du Birseck (1904). † 18 août 1915. — 2. ***Ernst***, frère du n° 1, * 13 mars 1853, avocat à Bâle, fondateur du *Basler Volksblatt*, organe du parti populaire catholique de Bâle. Il en fut le rédacteur pendant de nombreuses années, puis président du Conseil d'administration. Comme chef des catholiques bâlois, 1880-1884, il prit part aux luttes pour la conservation de l'école confessionnelle. Représentant des conservateurs du Tessin dans le pro-



Ernst Feigenwinter.
D'après une photographie.

cès qui suivit la révolution tessinoise de 1890. Député au Grand Conseil 1893, président 1919 ; au Conseil national 1917. Président central pendant plusieurs années de l'Association des ouvriers catholiques suisses, puis, après sa fusion avec l'Association catholique en Association populaire catholique suisse, président de la section sociale de cette dernière. Membre du comité de l'Association pour la protection des travailleurs. Auteur de : *Der Kampf um den gerechten Lohn und die Gewinnbeteiligung der Arbeiter* ; *Aus dem geistigen Leben Basels im 15. Jahrh.* ; *Gewerbe und Handel in der Stadt Basel im 15. Jahrh.* † 15 septembre 1919. — Voir *Basellandsch. Zeitung* 18 août 1915, avril et mai 1920. — *SAV* XI, 249. — *BJ* 1921. — *Basler Nachrichten* 18 septembre 1919. [O. G.]

FEIN, GEORG, homme politique allemand, * en 1803 à Helmstadt (Brunswick). Rédacteur à la *Deutsche Tribüne*, il dut s'enfuir après les fêtes populaires de Hambach et de Wilhelmsbad, et fréquenta les associations ouvrières de Strasbourg, Paris, Zurich (1833-1834) et Liestal, dans lesquelles il propagea l'idée d'une démocratie allemande. Expulsé pour ses attaches avec la Jeune Allemagne, il reprit sa vie errante en Suisse, fut fait prisonnier dans la deuxième expédition des Corps francs (mars 1845), expulsé en Autriche, puis déporté en Amérique. De retour en 1848, il s'établit à Liestal, y reçut la bourgeoisie et ouvrit une école de perfectionnement. † 26 janvier 1869 à Diessenhofen. — Voir Oppermann : *Dr G. F.*, dans *Quellen und Forschungen z. Gesch. d. Burschensch.* I. — H. Schmidt : *Die deutschen Flüchtlinge in der Schweiz 1833-1836*. — Karl Glossy : *Literarische Geheimberichte aus dem Vormärz* dans *Jahrb. d. Grillparzer-Ges.* XXI-XXII. — Dierauer V. [A. NÆGELI.]

FEISS. Familles des cantons de Lucerne et de Saint-Gall.

A. **Canton de Lucerne.** Famille lucernoise éteinte, bourgeoise en 1365, 1370. — JOHANN, du Petit Conseil 1430. — ULRICH, du Petit Conseil 1477, bailli de Werdenberg 1487. † 1519. [P.-X. W.]

B. **Canton de Saint-Gall.** ***Joachim***, officier et écrivain militaire, * 11 mars 1831 à Alt St. Johann (Toggenbourg). Avocat à Rapperswil 1853-1855, major d'état-major général et premier secrétaire du département militaire fédéral 1859, colonel d'état-major général 1868, directeur général des douanes fédérales 1873-1875, chef d'arme de l'infanterie 1875-1895, président de la Société suisse des officiers 1886-1889, commandant de la IIIe division 1885, du deuxième corps d'armée 1891. Parmi ses nombreuses publications militaires, il faut surtout mentionner *Das Wehrwesen der Schweiz*, 1873. Il fonda et présida de 1870 à 1885 la Banque populaire suisse à Berne ; député au Grand Conseil bernois 1874-1878 et 1882-1886, membre du synode cantonal protestant 1888. † 16 septembre 1895 à Berne. — Voir *St. Galler Nbl.* 1896. p. 36. — *NZZ* 1895, n° 261. — Carl Müller : *Oberst J. Feiss, ein Lebensbild.* — *Schweiz. Monatsschrift für Offiziere* 9. — *Allg. Schweiz. Militärztg.* 1895, p. 309 et 321. — *RMS* 40. [Bt.]



Joachim Feiss.
D'après une photographie.

FELBEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. *DGS*). Com. et Vge sur lequel Frauenfeld exerçait les droits de juridiction. *Felwen* (= saules) appartenait à l'origine à la paroisse de Pfyn et s'en sépara après la Réformation. Une chapelle y existait déjà au IXe s. La collation releva d'abord des possesseurs du château de Wellenberg, dès 1700 de la ville de Zurich et du Conseil de Frauenfeld ; elle passa à la paroisse en 1843. Registres de baptêmes dès 1602, de mariages dès 1619, de décès dès 1622. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Rahn : *Kunstdenkmäler*. [SCH.]

FELBER. Familles des cantons d'Argovie, de Lucerne et de Soleure.

A. **Canton d'Argovie.** Famille de Kaiserstuhl. FELBER, FELWER. — ***Franz-Kaspar***, officier. L'abbé de Saint-Gall, Leodegar, le nomma en 1708 inspecteur de ses troupes, avec le grade d'*Oberst-Wachtmeister*. Par son ordonnance sur l'introduction d'exercices militaires réguliers, Felber se rendit impopulaire aux sujets de l'abbé. Le 22 mai 1712, au début de la deuxième guerre de Villmergen, il dut remettre Wil aux troupes zuricoises, après avoir obtenu pour ses soldats de pouvoir sortir avec les honneurs de la guerre. Il devint suspect de trahison chez ces derniers parce que le commandant zuricois le retint trop longtemps près de lui et fut arrêté par ses propres troupes à Bernhardzell. Le 24 mai, il fut cruellement mis à mort, tandis qu'on le conduisait au tribunal de St. Fiden, par de nouvelles troupes de l'abbé qui survinrent à ce moment. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen* III. — Mantel : *Ueber die Veranlassung des Zwölfer- oder 2. Villmergerkrieges* dans *SStG* I. — Guggenbühl : *Zürichs Anteil am 2. Villmergerkrieg* dans *SStG* IV. [Bt.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille des districts de Lucerne, Entlebuch, Willisau, Sursee. En 1386 et 1432 FELWER. — 1. JOHANN-BALTHASAR, de Gettnau, major, reçu bourgeois de Lucerne en 1704. — 2. BEAT, colonel, de Lucerne, connu par ses nombreux écrits, fut en procès à cause des mauvais traitements qu'il infligea à son beau-fils, le capitaine Joseph-Anton Weber, à Lucerne, le 28 janvier 1825. — Kas. Pfyffer : *Gesch.* II, 365. — *Schweiz. Monatschronik*, 1825. — 3. THEODOR, de Sursee, * 25 février 1849, † 27 janvier 1924. Géomètre à Soleure 1869-1871, forestier dans le canton de Lucerne 1871-1874, inspecteur général des forêts à Schwyz 1874-1877, à Appenzell 1877-1879, à Hérisau 1880-1888, à Winterthour 1888-1894, professeur à l'École polytechnique fédérale jusqu'en 1917. Auteur d'écrits spéciaux. — *Vaterland* 1924. — *Luz. N. Nachr.* 1924, n° 40. [P.-X. W.]

C. **Canton de Soleure.** Vieille famille bourgeoise de Egerkingen. — PETER, 1805-1872, médecin de régiment au service de Naples 1827, rédacteur de l'organe radical, *Solothurner Blatt* 1835-1849. Jusqu'à la mort de Martin Disteli, il rédigea son *Schweiz. Bilderkalender*. Conseiller d'État 1841 ; de 1849 à sa mort premier rédacteur de la *NZZ*. Poète à ses heures, a publié entre autres *Dornacher Lied*. — Lechner dans *NSW* I, 34. — [H. D.] — FELBER-JECKER, ALINE, de Soleure, * à Olten 6 avril 1860, † 17 novembre 1911 à Zurich, femme de lettres. A publié entre autres sous le pseudonyme de *Anna Fahlweid* : *Schwalben, Sagen, Märchen und Gedichte* ; *Das Horn von Uri*, 1890 ; *Intermezzo, dramatischer Scherz aus den Jurabergen*, 1893 ; *Die Zauberinsel*, 1893. [J. K.]

FELCHLIN. Vieille famille schwyzoise établie autrefois dans l'Artherviertel. *Armoiries :* d'azur à un sapin de sinople mouvant de trois coupeaux du même. — 1. HANS, député de Schwyz à la conférence d'Einsiedeln du 22 août 1458 chargée d'aplanir les conflits de frontières entre le couvent de Saint-Gall et les Appenzellois. — 2. SEBASTIAN, *Siebner* de l'Artherviertel 1676, député à la Diète 1678. † 1686. — 3. FRANZ-ANTON, * 1714, bailli de Gaster 1760, 1768, de Mendrisio 1764, vice-landammann 1791. † 1804. — 4. JOSEF, * 1771 en Espagne, capitaine au service d'Espagne, puis colonel au service de Hollande. † 2 juillet 1835. — Dettling : *Schwyz. Chronik.* [M. D.]

FELDBACH (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. *DGS*). Hameau et anciennement couvent de nonnes (*Velpach, Veltpach*). Les barons Walter et Ulrich von Altenklingen, probablement pour se racheter d'un crime (Walter avait retenu prisonnier l'évêque de Constance Eberhard II), acquirent en 1252, de leur vassal Kuno von Feldbach, le château du même nom et le cédèrent aux religieuses du Pont de Constance, qui s'y établirent en 1253. L'évêque les plaça sous la direction spirituelle de l'abbaye cistercienne de Salem. Le couvent reçut

en 1256 des privilèges du pape Alexandre IV, et en 1307 le roi Henri VII le prit sous sa protection. Favorisé encore par l'abbé Albrecht von Reichenau, le comte Hartmann von Kiburg et divers seigneurs, le nouveau monastère se vit à la tête de biens considérables dans les communes de Steckborn et Homburg. Il obtint en 1282 la juridiction, l'avouerie et la collation du village de Hemmenhofen dans le pays de Bade, par échange et achat de l'abbé Wilhelm de Saint-Gall. Le couvent survécut aux orages de la Réforme, et fut reconstruit sous l'abbesse Afra Schmid (1552-158?) et rénové en 1764. Après la Réforme, le couvent fut soumis à la direction spirituelle des abbés de Wettingen. Il fut supprimé en 1848 ; il avait dû céder en 1803 ses biens transrhénans à Kurbaden. Les bâtiments, rachetés par la commune de Steckborn et utilisés pour l'industrie dès 1865, brûlèrent en 1895. — Voir Kuhn : *Thurgovia sacra* III. — Rahn : *Architekturdenkmäler.* — Mülinen : *Helvetia sacra.* — *TU.* — *ZSK* 1907. — [Sch.]

FELDBACH (C. Zurich, D. Meilen, Com. Hombrechtikon. V. *DGS*). En 873 *Velebach* ; en 1212 *Velpach* ; en 1282 *Velbach*, = ruisseau bordé de saules (ahd. *velawa*). Feldbach appartint avec Schirmensee et Gamsten à la paroisse d'Ufenau jusqu'à la Réforme. En 1799, les Autrichiens établirent leur camp entre Feldbach et Schirmensee. — Voir *Habsburg. Urbar.* — G. Strikkler : *Gesch. der Herrschaft Grüningen.* — H. Bühler : *Geschichte der Fam. Bühler von Feldbach.* [G. Str.]

FELDBRUNNEN (C. Soleure, D. Lebern. V. *DGS*). Vge qui forme une commune avec St. Niklaus, dans la paroisse de ce nom. En 1319 *Velbrunnen.* On y a trouvé des monnaies romaines. Feldbrunnen appartenait, jusqu'à son transfert à Soleure, au territoire du chapitre de Saint-Ours ; ce dernier percevait la dîme. — F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* [J. K.]

FELDEGG (C. Saint-Gall, D. Unter Toggenburg). Petit château près de Jonswil, possession des seigneurs du Toggenbourg en 1451. Il passa ensuite à l'abbaye de Saint-Gall, fut remis en fief par elle, transformé en 1563 en gentilhommière et vendu en 1643 avec de riches biens à l'hôpital de Wil, puis cédé à des particuliers. Habité encore actuellement. — Adolf Näf : *Mitteilgn. zur Gesch. der Burg Feldegg bei Jonswil.* [Bt.]

FELDER. Familles des cantons de Lucerne, de Saint-Gall, de Zurich et Fribourg.

A. **Canton de Lucerne**. Famille mentionnée dans l'Entlebuch dès le XVe s. — NIKLAUS, d'Escholzmatt, 7 avril 1821-20 août 1888, professeur d'histoire naturelle à l'école réale de Lucerne. En 1881, il reçut un diplôme et une médaille d'argent pour son invention concernant la conservation du lait, et en 1883, à l'exposition nationale, un diplôme pour avoir découvert un procédé pour teindre le crin animal. — Sur son activité littéraire, voir *Jahresb. der Höh. Lehranstalt Luzern* 1889. [P.-X. W.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille du Toggenbourg, établie aussi autrefois dans les terres du couvent. HANS *Felder*, juge en 1543 à Muolen. — GOTTLIEB, de Kappel (Toggenbourg), * 3 mars 1866 à Gossau, maître secondaire à Necker 1887, à Lichtensteig 1892, à Saint-Gall dès 1896. A publié : *Die Burgen der Kantone St. Gallen u. Appenzell*, dans *St. Galler Nbl.* 1907 et 1911 ; éditeur de *Die Stadt St. Gallen u. ihre Umgebung* I (1916). [Bt.]

C. **Cantons de Zurich et Fribourg**. Famille éteinte des villes de Zurich et Fribourg. *Armoiries :* parti de sable et d'argent à deux étoiles de l'un en l'autre (variantes). — 1. ***Hans***, l'aîné, tailleur de pierre, d'Œttingen près Nördlingen, bourgeois de Zurich 1475. De 1466 à 1472, il travailla à Lucerne en qualité de contremaître, puis se fixa à Zurich après 1474. Il construisit vers cette époque la chapelle de St. Wolfgang dans la paroisse de Cham, et commença en 1478 la construction de l'église St. Oswald à Zoug, ainsi que l'extension des murs de la ville ; dans le courant de l'automne il entreprit la Wasserkirche de Zurich. De 1483 à 1485, il érigea les chapelles de Walchwil et Greppen, fut élu en 1489 au Conseil des Cornus à Zurich, mais congédié le 9 mai comme surveillant des travaux de la ville. — Rehfuss : *Hans Felder, ein spätgotischer Baumeister* (avec bibliographie). — 2. HANS, le jeune, probablement fils du n° 1, parce que tous deux avaient le même signe de tâcheron, 1479-1521. En 1503, il est recommandé par Zurich à Lucerne pour la construction de son hôtel de ville ; en 1505, il était encore douzenier aux menuisiers. De 1506 à 1521, il fut contremaître à Fribourg, dirigea la reconstruction de l'hôtel de ville et construisit, de 1513 à 1516, la chaire de Saint-Nicolas ; en 1519, il entreprit la reconstruction du chœur. Bourgeois de Fribourg 1519. Il renonça à ses fonctions la même année. Felder doit avoir collaboré aux travaux de Hans, l'aîné, dans la Suisse orientale. — *SKL.* — Rehfuss : *Hans Felder.* — 3. HEINRICH, chevalier de Saint-Jean, administrateur de la commanderie de Bubikon dès les dernières années du commandeur Heggenzi († 1512). En 1527, il reçut l'ordre d'assister à la dispute de Berne, à cause de son aversion pour la Réformation. Il s'enfuit, en 1528, à Rapperswil avec les objets précieux de la commanderie ; arrêté au Wellenberg, il fut déposé de ses fonctions d'administrateur. Chapelain de Wald (Zurich) 1533. — Egli et Strickler : *Actensammlungen.* — *MAGZ* XXI. — Hegi : *Glückshafenrodel von 1504.* — G. Finsler : *Chronik des Bernhard Wyss.* [F. H.]

FELDHEIM. Voir VELTHEIM.

FELDIS (rom. VEULDEN) (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Domleschg. V. *DGS*). Com. et Vge qui appartenait au moyen âge à la seigneurie d'Ortenstein. En 1543, les deux communes de Scheid et de Feldis obtinrent le droit de pouvoir nommer un tribunal qui leur fût propre, et un ammann. Elles formèrent toutes deux avec Trans la juridiction d'Ortenstein *im Berg*, qui, au XVIIIe s., eut des conflits sanglants avec la juridiction d'Ortenstein *im Boden* (Affaires Tomils ou Travers en 1766). Registres de baptêmes dès 1677, de mariages dès 1681, de décès dès 1702. [C. J.]

FELDMANN. Vieille famille glaronnaise, appelée autrefois aussi *Veltmann*, *Feltmann.* La branche protestante est bourgeoise de Glaris et de Schwanden ; la branche catholique de Näfels. — 1. RUDOLF était 1372 l'un des 30 conseillers. — 2. JOHANN-JAKOB, secrétaire d'État 1564. — 3. JAKOB, * vers 1585, grand sautier 1621, bailli de Werdenberg 1628-1631 et 1646-1652, banneret du pays 1632, capitaine général 1636, † 9 décembre 1655. — 4. Rudolf-MARKUS, * 18 juin 1869, colonel d'état-major, chef de section du service de l'état-major général, privat-docent à l'université de Berne. Auteur de *Studien zur Gesch. des Feldzuges Napoleons in Deutschland 1813.* A dirigé la publication de l'*Hist. militaire suisse.* — Voir *LL.* — *UG* I, p. 273, 297. — Kubly-Müller : *Œuvres.* — *DSC.* [J. J. K.-M. et Nz.]

FELDMEILEN (C. Zurich, D., paroisse et Com. Meilen. V. *DGS*). Vge divisé en deux parties : Vorderfeld et Hinterfeld ; anciennement avec quelques hameaux et quelques métairies il formait la *Wacht im (am) Feld* du bailliage de Meilen ; plus tard une section de la commune de Meilen. C'est à Feldmeilen que se trouve le domaine de Mariafeld, bien connu par le cercle littéraire de François Wille et par son fils le général U. Wille. *Population* : 1634, 210 hab. ; 1836, 497 ; 1920, 670. — Voir *Mem. Tig.* [C. B.]

FELDMOOS. Voir FŒLMIS.

FELDNER (FELTNER). Famille fribourgeoise éteinte, originaire de Gmünd (Wurtemberg), reçue dans la bourgeoisie de Fribourg, en 1578, dans la personne de HANS, fabricant de faulx. *Armoiries* : de gueules à un T ancré d'argent surmonté d'une fleur de lys du même. — 1. PIERRE, fils de Hans, du Conseil des Deux-Cents 1598-1607, percepteur de l'ohmgelt 1598-1599, bailli de Planfayon 1599-1604, du Conseil des Soixante 1607-1626, secrétaire du tribunal 1607-1618, des Secrets 1610, bailli de Font 1618-1623, banneret 1623-1626, du Petit Conseil 1626-1634, † 1er novembre 1634. — 2. NICOLAS, fils du n° 1, du Conseil des Deux-Cents 1636-1654, bailli de Pont 1648-1653, du Conseil des Soixante 1654. — 3. FRANÇOIS, fils du n° 1, du Conseil des Deux-Cents 1645, bailli de Planfayon 1667-1670. — Voir Weitzel : *Répertoire...* dans *ASHF* X. — Archives d'État Fribourg : *Livre de Bourgeoisie* II ; *Besatzungsbücher* n°s 12 et 13. [J. N.]

FELG, FELGA. Voir VELG, VELGA.

FÉLICE, de. Famille originaire de Rome, fixée

à Yverdon dès 1762. — 1. ***Fortuné-Barthélemy***, * à Rome 1723, † à Yverdon 1789, étudia au collège romain, à Rome, devint professeur de philosophie et de mathématiques à Rome, puis professeur de physique à l'université de Naples. Il quitta l'Italie à la suite d'aventures romanesques et se retira en Suisse, où il embrassa le protestantisme. Il séjourna dès 1757 à Berne où il publia des revues littéraires, puis dès 1762 à Yverdon, où il fut à la tête d'un pensionnat et d'une imprimerie qui devint rapidement célèbre en Europe. La ville d'Yverdon l'admit en 1769 à la bourgeoisie. Il est connu par de nombreux travaux d'érudition et de vulgarisation. Son entreprise principale fut l'*Encyclopédie* dite d'*Yverdon* parue en 58 vol. de 1770 à 1780. Elle n'est pas une simple adaptation de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert mais, d'inspiration suisse et protestante, en prend plutôt le contrepied dans de nombreux articles originaux. Il en a extrait entre autres le *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse* (de B.V.v. Tscharner et G. E.v. Haller) en 2 vol. et un *Dictionnaire de Justice naturelle et civile* en 13 vol. Ses ouvrages originaux les plus importants sont le *Développement de la raison*, en 3 vol. parus au lendemain de sa mort ; les *Leçons de droit de la nature et gens*, 1769, et les *Leçons de logique*, 1770. — Eug. Maccabez : *F. B. de Felice 1723-1789 et son Encyclopédie.* — C.-J. Lüthi : *F.-B. de Félice.* — 2. FRÉDÉRIC-CHARLES, * 1809, pasteur de l'église protestante de Metz, auteur de deux *Lettres* pastorales remarquées sur les actes de Napoléon. — 3. LOUIS, petit-fils du n° 1, avocat à Yverdon, juge d'appel 1831-1840. — 4. GUILLAUME-ADAM, petit-fils du n° 1, 1813-1871, pasteur à Bolbec (France), puis professeur de morale et d'éloquence à la faculté de Montauban, doyen honoraire de cette faculté ; auteur de nombreuses études religieuses, entre autres d'une *Hist. des protestants de France*, d'une *Hist. des Synodes nationaux des églises réformées de France*, et de *Sermons* publiés après sa mort. — 5. CHARLES, 1827-1904, neveu du n° 3, avocat, procureur de la République à Lausanne 1865-1885, professeur de philosophie à l'académie de Lausanne 1864-1866. — 6. SIMON, fils du n° 5, * 11 septembre 1867, avocat à Lausanne depuis 1891, professeur extraordinaire de droit commercial et de droit des obligations à l'université dès 1898, recteur 1912-1914, député au Grand Conseil depuis 1901. — De Montet : *Dictionnaire.* — *Livre d'Or.* [M. R.]

Fortuné-Barthelemy de Félice.
D'après une gravure sur cuivre.

FELISON, FELISER. Famille valaisanne mentionnée dès le XVIe s., à Eyschol et à Tourtemagne, répandue dans la suite aussi à Gampel, Loèche et sur la montagne de Loèche. — 1. MARTIN, recteur de l'église Saint-Théodule à Terminen 1545. — 2. ROLET, recteur de Valère vers 1508, de la cathédrale de Sion 1544. — *BWG* II, 81. [L. S.]

FELIX V. Amédée VIII, comte, puis duc de Savoie, fut élu pape le 24 juin 1440 sous le nom de Félix V. — Voir art. SAVOIE, MAISON DE.

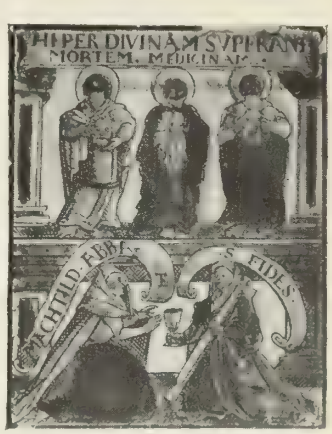
FELIX. Famille des cantons des Grisons, de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton des Grisons.** Famille de Parpan et Haldenstein. La branche de Parpan a donné quelques pasteurs. *Armoiries* : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, accompagnées en chef de trois étoiles d'or.— JOHANN-FRIEDRICH, * 16 déc. 1798, pasteur à Hinterrhein 1822-1825, Jenins 1825-1828, puis à Nufenen ; † 22 juillet 1850. Botaniste, ami d'Oswald Herr. Sa collection fut incorporée à celle de l'École polytechnique de Zurich. — O. Heer : *Ueber die nivale Flora der Schweiz*, p. 67. — Le même : *Denkschrift zur Hundertjahrfeier*, p. 6. — *JSAC* 25 (1889), p. 436. — PETER, * 30 sept. 1872, pasteur à Fläsch 1896-1906, à Obstalden 1906-1916, puis maître de religion et professeur au gymnase de Coire. [J.-R. TRUOG.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille des districts de Lucerne et de Rotenbourg. — SEVERIN, de Rotenbourg, bourgeois de Lucerne 1654, lieutenant de la garde à Lucques, fit don de 814 fl. à l'hôpital de Lucerne. — Liebenau : *Bauernkrieg.* — Arch. de l'Hôpital. [P.-X.W.]

C. **Canton de Zurich.** Famille de Zurich mentionnée du XIVe au XVIe s., qui a compté plusieurs prévôts de corporations ; établie aussi à Lucerne en 1504. Le sceau porte trois f minuscules. — 1. ULI, de St. Leonhard, bourgeois de Zurich 1351, probablement identique à un commerçant du nom de Félix qui fut victime des Waldner en 1350. — 2. ULRICH, mercier-douzenier de la corporation du Safran 1489, délégué au grenier du petit quartier de la ville 1493, membre du *Baptistalrat* 1499-1510 à titre de prévôt; bailli de Fluntern et de Hottingen 1498-1499, de Stäfa 1500-1510; secrétaire de la maison de vente du sel 1505. Ami du chroniqueur Gerold Edlibach. — *Dok. Waldm.* — F. Hegi : *Glückshafenrodel von 1504.* — Sur les ecclésiastiques de cette famille, voir G. Hoppeler dans *ZT* 1925. [F. H.]

FÉLIX ET RÉGULA. Les origines de la communauté chrétienne de Zurich remontent à la légende du martyre qu'auraient souffert à Zurich, au début du IVe s., saint Félix et sa sœur naturelle ou spirituelle, Régula. Le rocher sur la Limmat, où a été édifiée la Wasserkirche, passe pour être le lieu du supplice. D'après la légende, les saints auraient porté leurs têtes, détachées du corps, 30 à 40 m. plus loin, jusqu'à l'emplacement où, sur leur tombeau, on a construit le Grossmünster. Une chapelle funéraire avait été aménagée dans celui-ci en leur mémoire. En 879 eut lieu la translation d'une partie des ossements dans la nouvelle église du Fraumünster. Des reliques ont, en outre, été données à des églises étrangères. D'après Heinrich Bullinger, les ossements déposés au Grossmünster ont été inhumés en 1524, ceux du Fraumünster, d'abord conservés dans la sacristie de la tour, l'ont été en 1535. La question du sauvetage des reliques, spécialement des têtes des saints, dans le val d'Urseren a été soulevée à nouveau à propos d'un article du *Neujahrsblatt von Uri*, de 1904 : *Gesch. der hl. Märtyrer Felix und Regula, der Patrone Zürichs, und der Uebertragung ihrer Häupter nach Ursern.* Tandis qu'E. Egli mettait en doute l'authenticité des faits rapportés par le curé Nicolaus Tongius d'Erstfeld (*Zw.* I), E.-A. Stückelberg, dans la *NZZ* du 4 mars 1904, les acceptait; le *Vaterland* du 10 avril se prononçait dans le même sens.


Les saints de la ville de Zurich Félix et Régula. D'après l'armorial de G. Edlibach à Donaueschingen.

La légende de Félix et Régula est rapportée dans un certain nombre de documents du moyen âge. La *Passio Sanctorum Felicis et Regulae*, le plus ancien témoignage du culte de ces deux saints à Zurich, remonte à l'époque carolingienne. A celle-ci appartiennent aussi quelques mentions manuscrites. Les éditeurs des *Acta Sanctorum* (*Septembris* tom. III, 763), ont donné la légende d'après trois codices de la région du bas Rhin, l'un de Cologne, un autre d'Utrecht, et le

troisième de Trèves. Les deux premiers indiquent comme théâtre des événements le *Castrum Turonicum*. En outre, de vieux martyrologes racontant la légende existent à la Bibliothèque universitaire de Bâle (reproduit dans Hottinger: *Historia ecclesiastica Novi Testamenti* VIII), à la Bibliothèque du couvent de Saint-Gall (G. Heer: *Die Zürcher Heiligen St. Felix und Regula*, p. 41), à la Bibliothèque centrale de Zurich (*MAGZ* I). Des versions plus récentes et des remaniements de la légende ont été rapportés par Konrad von Mure (texte perdu), par Martin von Bartenstein (récit non daté) et par Heinrich Glarean: les saints appartiennent à la légion thébaine; ils échappent à son martyre et par la vallée d'Urseren et Glaris gagnent Zurich où ils sont condamnés à mort par Decius.

Félix et Régula sont représentés très fréquemment sur la pierre, sur des sceaux, des monnaies, sur des fresques, etc.; on les montre, conduits devant le juge, ou battus, roués, bouillis ou décapités. Dans la règle, ils portent leur tête dans les mains, conformément à la légende. Ils apparaissent aussi sur les sceaux de la prévôté et de l'abbaye de Zurich et sur ceux des deux chapitres. — *LL*. — Murer: *Helvetia sancta*. — *MAGZ* I XVI, XXV. — Vögelin: *Das alte Zürich*. — Emil Egli: *Kirchengesch. der Schweiz*. — Le même: *Altchristliche Studien*. — A. Lütolf: *Die Glaubensboten der Schweiz*. — E. Furrer dans *Theolog. Zeitschrift der Schweiz* VI. — *NZZ* 1889, n° 241. — *SAV* III. — E.-A. Stückelberg: *Gesch. der Reliquien in der Schweiz*. — *ZWChr*. 1901, 1913. — *Urner Nbl*. 1904 et 1905.

Zurich a célébré pendant des siècles le culte de Félix et Régula le 11 septembre. Dans le diocèse de Constance et les diocèses voisins, cette fête avait été admise dans le calendrier. E.-A. Stückelberg a montré dans la *NZZ* 1903, n° 252 (éd. du soir) comment Zurich était arrivé à célébrer ce culte. Le 11 septembre, le chapitre procédait à une distribution de petits pains et répartissait les revenus du fonds des prédicants; la deuxième foire annuelle se tenait ce jour-là, qui était aussi un terme des loyers. — Voir von Moos: *Astron.-, polit.-u. kirchl. Kalender* III. — *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1861, 7. — *ZWChr*. 1901, n° 38. — Sur l'extension du culte de Félix et Régula en Suisse, voir E.-A. Stückelberg: *Die schweiz. Heiligen des Mittelalters*; sur l'utilisation de la légende dans la musique d'église voir Max Fehr: *Musikalisches von den alten Züricher Stadtheiligen*, dans *NZZ* 1921, n° 11. [F. Hegi.]

FELLENBERG, von. Famille patricienne bernoise, originaire de Suhr en Argovie et bourgeoise de Berne en 1551 (corporation des maréchaux). Au Tyrol paraît aux XIII[e] et XIV[e] s. une famille *von Vellenberg* dont la parenté avec la famille de Berne est incertaine. *Armoiries*: parti d'argent à une rose de gueules, tigée d'or, feuillée de trois feuilles de sinople, et de gueules à une rose d'argent, tigée et feuillée d'or, les roses mouvant d'un bâton posé sur trois coupeaux. Les armes modifiées par la lettre de noblesse concédée par le roi de Prusse en 1728 ne furent presque jamais usitées à Berne. — 1. Konrad, bourgeois de Berne 1551 du Grand Conseil 1556, bailli de Ripaille 1563, de Moudon 1568 où il mourut en 1571. Ses fils sont: — 2. Hans, bailli de Landshut, † 1586; — 3. Konrad, châtelain de Frutigen 1584, du Petit Conseil 1589 et 1597, bailli de Wangen 1590, † 1598; — 4. Christoph, bailli de Gottstatt 1596, de St. Johannsen 1609, gouverneur de Königsfelden 1621; † 1624. — 5. David, 1587-1628, petit-fils du n° 1, du Grand Conseil 1610, avoyer de Thoune 1614, du Petit Conseil 1621, bailli d'Yverdon et trésorier du Pays de Vaud 1624. Il fut député à plusieurs reprises et collabora à la revision du statut de l'église bernoise, ainsi que des *Lois et Statuts du Pays de Vaud*. — 6. Christoph, fils du n° 4, 1591-1654, du Petit Conseil 1633, bailli de Bipp 1624, de Wangen 1635. — 7. Christoph, fils du n° 6, gouverneur de Bonmont 1653, du Petit Conseil 1675, banneret 1684, † 1698. — 8. Hans-Rudolf, bailli d'Aarberg 1658, † 1666. — 9. Jakob, frère du n° 7, 1626-1687, bailli d'Aarburg 1651, de Signau 1667. — 10. Daniel, 1643-1678, visita la Turquie, l'Afrique du Nord et l'Orient. — 11. Hieronymus, fils du n° 7, bailli de Buchsee 1696. — 12. Bernhard, frère du n° 11, gouverneur de Payerne 1702, † 1712. — 13. Burkhard, petit-fils du n° 7, 1645-1702, bailli de Büren 1697. — 14. David, bailli d'Échallens 1660. — 15. Hans-Rudolf, bailli de Fraubrunnen 1678, † 1681. — 16. Emanuel, fils du n° 9, 1663-1715, bailli de Brandis 1710. — 17. Hans-Rudolf, neveu du n° 15, 1697-1757, bailli des bailliages libres inférieurs 1741. — 18. Johann-Jakob, fils du n° 12, 1700-1776, du Petit Conseil 1756, intendant des bâtiments 1762, bailli de Vevey 1746. — 19. Daniel, 1736-1801, professeur de droit, membre du Grand Conseil 1775, bailli de Schenkenberg 1779, du Petit Conseil 1786, percepteur du mauvais denier 1790, membre de la Société Helvétique, membre de la Société économique de Berne, auteur de plusieurs ouvrages juridiques. — *Nbl. des Histor. Vereins Bern* 1901. — *AGS*. — [R. W. et H. Tr.] — 20. ***Philippe-Emanuel***, fils du n° 19, * 15 juin 1771 à Berne, † 21 novembre 1844 à Hofwil. Il fut un temps élève de Philippe-Albert Rengger et étudia ensuite le droit, la politique et la philosophie en Allemagne. Kant, Fichte, et les œuvres de Rousseau eurent sur lui une grande influence. Il fut en correspondance suivie avec Pestalozzi. Il était à Paris en 1794 et y connut Sieyès et Grégoire. Il pressentit le sort de sa patrie et lui adressa de pressants avertissements. Il appela en 1798 les gens de l'Emmental et de l'Entlebuch au secours de Berne, malheureusement trop tard. Peu de temps après il était secrétaire de l'ambassadeur suisse à Paris et collabora à la collecte en faveur des gens du Nidwald. Il alla s'établir le 2 mars 1799 à Wilhof, qu'il avait acquis pour 200 000 lb. de Berne, et appela dès lors son domaine Hofwil. Le but de sa vie fut dès lors de développer dans les classes riches des idées de philanthropie et d'humanitarisme, afin de transformer l'état social et d'orienter l'homme vers sa fin véritable. Il se fit éducateur populaire, agronome à Hofwil et joua un rôle dans la politique bernoise. Il fonda une école d'agriculture destinée à des hommes cultivés, qui fut fermée plus tard et transférée à la Rüti près de Zollikofen où elle subsista jusqu'en 1847. Son école pour indigents existait déjà en germe dans l'instruction et les habitudes de travail qu'il donna en 1801 à de jeunes rôdeurs. Il forma aussi des chefs en vue de la création de nouvelles institutions pareilles à la sienne ou d'écoles publiques, et ouvrit ensuite une école réale (actuellement secondaire), une école scientifique (gymnase), une école de filles, dirigée par son épouse Margaretha, née Tscharner et ses filles, enfin une école pour les petits enfants. Pour la formation de ses instituteurs il créa des cours de séminaire Par contre son projet d'une école d'artisans à la Rüti ne put être exécuté. Les élèves de l'école scientifique, devaient apprendre à penser et agir en hommes d'État. Il en venait de tous les pays, au point que Metternich cru devoir lutter contre les tendances du « seigneur de Hofwil ». Fellenberg eut le plus de succès avec son école pour indigents dirigée par Johann-Jakob Wehrli, futur directeur de l'école normale de Kreuzlingen. La Société pédagogique bernoise est née de l'un de ses cours de séminaire, Fellenberg en fut lui-même président. Membre du Grand Conseil dès 1825 et de la Constituante en 1830, il travailla comme membre du Conseil de l'instruction publique à la création d'établissements pour la formation du personnel enseignant. Les lois sur les écoles normales de 1832, sur l'école primaire de 1833 et sur l'université de 1834, sont fortement imprégnées de son esprit. Élu



Philippe-Emmanuel de Fellenberg. D'après une lithographie de Hasler.

landammann en 1834, il résigna ses fonctions avant la fin de la législature. Le gouvernement refusa en 1838 de nationaliser l'établissement de Hofwil ; l'État n'y transféra qu'en 1883 son école normale de Münchenbuchsee. Après la mort de Fellenberg, en 1844, son fils Wilhelm dirigea l'établissement encore jusqu'en 1848 ; il fut alors fermé. Hofwil était connu dans l'Europe entière ; de nombreuses institutions naquirent à son exemple en Angleterre. Pictet de Rochemont reconnut le premier la valeur de Fellenberg, ainsi que le tzar Alexandre de Russie et son ministre Capo d'Istria. — Voir W. Hamm : *E. Fellenberg's Leben und Wirken.* — F.-R. Schöni : *Der Stifter von Hofwil.* — Hs. Brugger : *Ch. Pictet de Rochemont und Ph. E. Fellenberg.* — O. Hunziker : *Pestalozzi und Fellenberg.* — A. Rengger : *Bericht über die Armenerziehungsanstalt in Hofwil* — A. Stadelmann : *Die Stiftung von Hofwil.* — *Landwirtschaftl. Blätter von Hofwil* 1808-1817. — *BT* II, 1913. — [Emil Wymann.] — 21. Emanuel-Rudolf, 1780-1850, juge à la cour d'appel, membre du Grand Conseil 1814, du Petit Conseil 1828, du Conseil de ville de Berne 1831. — 22. Ludwig, * 1782, grand conseiller 1816, colonel, chef de la police. — 23. Ludwig-Rudolf, 1809-1878, fils du n° 21, chimiste et archéologue dont la renommée fut européenne, fonda en 1835 un laboratoire à Berne. — *SBB* II. — 24. Emanuel-Ludwig, 1811-1878, fils du n° 22, aumônier de pénitencier 1837, destitué en 1847 par le gouvernement radical pour avoir protesté contre la nomination du professeur de théologie Zeller à l'université. Président de la Société évangélique, encouragea les œuvres de la Mission dans le pays et à l'étranger. — 25. Albert, 1819-1902, secrétaire de la Société économique 1846-1855, dont il fut président 1855-1858 et 1866-1874 ; agronome. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages et de brochures sur l'agriculture. Rédacteur des *Bern. Blätter für Landwirtschaft* de 1856 à 1862 et de 1866 à 1874. — *SBB* V. — *Bauernkalender* 1886. — [E. B.] — 26. ***Edmond,*** géologue et archéologue, * 9 mars 1838, † 10 mai 1902, fils du n° 23, étudia à Berne avec Bernhard Studer et à l'école des mines de Freiberg en Saxe. Rentré à Berne en 1861, il se voua à l'étude de la géologie alpine, de la minéralogie et de la faune suisse, ainsi qu'à l'antiquité préhistorique et romaine du canton de Berne. Membre du Conseil bourgeois de Berne, ainsi que du Musée d'histoire naturelle et du Musée historique, il étudia, de 1866 à 1893, la constitution géologique du massif du Finsteraarhorn, depuis le Grimsel et la source du Rhône à l'embouchure de la Lonza dans le Rhône. Il donna le résultat de ses travaux dans la feuille XVIII de l'*Atlas géologique suisse* 1893, accompagnée de la *Geologische Beschreibung des westl. Teils des Aaremassivs* (11e livraison des *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse*). Fellenberg, l'un des fondateurs en 1863 du C. A. S., gravit de 1856 à 1883 un grand nombre de hautes cimes. Il publia *Doldenhorn und Weisse Frau* (en collaboration avec Abr. Roth et Ph. Gosset, 1863) ; *Das Hochgebirge von Grindelwald* (avec le pasteur Gerwer et Christ. Æby, 1865). Il raconta ses ascensions ultérieures dans *JSAC*. A la demande du comité central du C. A. S., il écrivit l'*Itinerarium über die westl. Berner Kalkalpen*, 1882 et *Der westl. Teil des Finsterarhornmassivs*, qu'il fit suivre en 1886 d'une bibliographie critique de la littérature des Alpes bernoises. Ses fouilles dans la presqu'île de l'Enge à Berne, exécutées entièrement à ses propres frais avec la collaboration de Berchtold Haller, conduisirent à la découverte d'un établissement gallo-romain. — *Bund* 1902, n° 141 — *Alpina* 1902, p. 87. — [H. D.] — 27. Gottfried, * 5 novembre 1857 à Rosenbühl près de Berne, fils du n° 23, pasteur à Oberbalm 1883, † 1924 ; Dr phil., écrivain musical. — La famille a adopté définitivement la particule en 1873. — Hardung : *Lit. Kalender* 1893. — *LL*. — *LLH*. — *SGB*. — *BT* 1853. [L. S.]



Edmond de Fellenberg.
D'après une photographie.

FELLER. Famille bernoise des communes de Köniz (*Weller* dès 1553), Reiken, Oberwichtrach (dès 1750 environ), Noflen, Strättligen (dès 1790), Thierachern et Uetendorf. Dans la ville de Berne le nom apparaît en 1349. — *FRB*. — Gottfried, de Noflen, brasseur à Thoune, conseiller national de 1893 à 1896, † à Londres le 1er juillet 1900, fit un testament bizarre en faveur du Musée des Beaux-Arts de Berne. — Richard, Dr phil., de Köniz, * 8 déc. 1877 à Wattenwil, devint instituteur bernois en 1904, privat-docent d'histoire suisse à l'université de Berne en 1910, professeur ordinaire en 1921 ; auteur de *Die Schweiz und das Ausland im spanichen Erbfolgekrieg.* [R. F. et L. S.]

FELLEY. Famille de Bagnes (Valais). — Jean-Innocent, * 30 avril 1845, chanoine du Grand Saint-Bernard 1871, prêtre 1876, sacristain au Simplon 1877. — *BWG* II, 83. [L. S.]

FELLMANN. Famille lucernoise des districts de Willisau et de Sursee, venue vers 1540 de l'Argovie à Uffikon. *Armoiries* : d'argent à la bande de sable chargée de trois têtes de lion d'or (*AHS* 1920, 139). — 1. Ulrich, sous-bailli à Uffikon 1662. — 2. Dominik, 1822-18 août 1861, ammann communal à Oberkirch et député au Grand Conseil, administrateur de l'église à Sursee. — 3. Martin, d'Altishofen, 3 avril 1840-4 octobre 1921, instituteur, puis directeur de l'institut de Hohenrain pour sourds-muets 1874-1905. — *Vaterland*, 8 octobre 1921. — 4. Dominik, fils du n° 2, 1849-11 mars 1919, président et administrateur d'Oberkirch 1875, juge de district à Sursee 1881-1887, puis préfet ; député au Grand Conseil 1883, au Conseil national 1894. Chef du parti conservateur. — *Vaterland* 1919, n° 60. — 5. Josef, * 1850, ingénieur cantonal 1879-1887, puis conseiller d'État ; avoyer 1891. Directeur du chemin de fer Vitznau-Righi dès 1894. — 6. Alois, peintre, 1855-3 mars 1892 à Düsseldorf. Ses œuvres principales, qui se trouvent à Karlsruhe, à Dresde et à Lucerne, sont : *Die Ehre*, *Das Gelübde*, *Palmsonntag*. — *SKL*. — *Nbl. der Künstlerges. Zürich* 1894. — 7. Jost, fils du n° 2, profès au couvent d'Engelberg en 1877 ; il y fut successivement professeur 1882-1889, préfet 1889-1899, prieur jusqu'en 1914 et le 26 octobre de cette année-là, élu abbé sous le nom de *Basilius* I. [P.-X. W.]

FELS. Familles des cantons de Berne, Saint-Gall et Zurich.

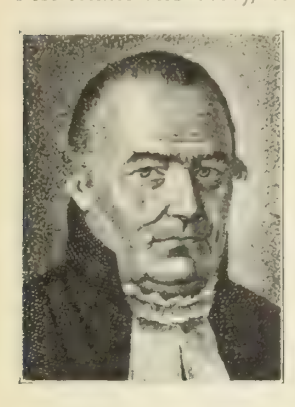
A. **Canton de Berne.** Famille éteinte originaire de Pantaleon, près de Saint-Vincent (Savoie). *Armoiries :* d'or au bouquetin de sable colleté d'argent soutenu d'un rocher d'argent. — 1. Wilhelm, marchand, vint de Morat à Berne où il fut reçu bourgeois en 1584, du Grand Conseil de Berne 1601. — 2. Martin, gouverneur de Payerne 1638. — 3. Joseph, capitaine au service de Prusse, capitaine-lieutenant de la garde suisse royale, chambellan prussien, résida dans la Confédération 1718-1734. Administrateur de la maison d'Interlaken à Berne en 1738. — 4. Franz-Rudolf, frère du n° 3, du Grand Conseil de Berne 1715, bailli de Cerlier 1724, administrateur de la chambre des grains 1741, bailli de Moudon 1748, † 1754. — 5. Johann-Rudolf, fils du n° 4, officier au service de l'empire, chambellan du duc de Wurtemberg 1734, lieutenant-colonel, chevalier du grand-ordre de la chasse 1736, du Grand Conseil de Berne 1745, colonel au service de Hollande 1748, commissaire bernois à Londres 1754, résigna sa place au Grand Conseil en 1764. Ultimus. — *LL*. — *LLH*. — *AHS* 1896, p. 55 (reconnaiss. pruss. de 1708). [L. S.]

B. **Canton de Saint-Gall** Famille de la ville de Saint-Gall. D'après une vieille tradition, elle serait originaire de la vallée d'Aoste (voir *LL*); d'après une autre, elle descendrait d'une famille du même nom à Stein-s Rhin où Konrad était bourgmestre en 1470 et Hans en 1510. Les deux avaient la même armoirie que plus tard les Fels de Saint-Gall. Hans de Nesslau (Toggenbourg) est déjà nommé en 1437 —

VINCENZ, de Constance, ancêtre de la famille saint-galloise, obtint en 1557, de l'empereur Ferdinand Ier, un diplôme d'armoiries, en vertu duquel ses descendants portèrent jusqu'à la Révolution le titre de nobles de Fels.



Armoiries : d'or au bouquetin saillant de sable, colleté d'argent, et posé sur deux pointes de rocher d'argent. — 1. PETER, 1537-1604, fils du prénommé, acquit avec deux de ses fils, en 1603, la bourgeoisie de Saint-Gall. — 2. KONRAD, 1570-1630, fonda en 1630 la bourse d'études Fels, qui existe encore. Les membres de la famille furent généralement des commerçants (la grande maison de commerce Fels s'est éteinte vers 1750), et aussi des ecclésiastiques ; ils revêtirent de nombreuses fonctions publiques dans la ville. — 3. ELIAS, 1614-1655, peintre de portrait et d'histoire. En 1652, il se fixa à Heidelberg, d'où il renonça à son droit de bourgeoisie à Saint-Gall, et devint peintre de la cour du prince-électeur. — *SKL*. — 4. JOHANN-KONRAD, 1689-1747, diacre à Genève 1713, pasteur français à Saint-Gall 1722. A laissé 775 sermons en français. — Rivier : *L'Église réformée française de Saint-Gall*. — 5. KASPAR, 1668-1752, remplit un grand nombre de charges communales et fut bourgmestre en 1742. — 6. GEORG-LEONHARD, 1735-1777, bailli saint-gallois de Bürglen 1755-1756. — 7. DAVID 1719-1794, pasteur, recteur en 1772 du gymnase municipal, doyen 1783. A publié des traités de théologie et des sermons. — Dierauer : *Analekten* II, 9. — 8. JOHANN-MICHAEL, * 15 août 1761, † 20 septembre 1833, précepteur au Gymnase, professeur de théologie au collège de Saint-Gall ; membre du Conseil de l'Instruction publique du canton du Säntis 1799, de celui du canton de Saint-Gall 1803-1816 et 1824 ; doyen du chapitre de Saint-Gall 1822. Auteur de manuels d'écoles, de traités de théologie et de pédagogie, de biographies, etc. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1833, p. 87, avec la liste de ses publications. — 9. ***Hermann***, * 3 septembre 1766, fut d'abord commerçant, membre de la Municipalité de Saint-Gall 1798, du Conseil communal 1800, du gouvernement provisoire 1802, du Petit Conseil (Conseil d'État) 1803. Il se retira en 1804, mais en conservant son siège de député au Grand Conseil. Conseiller communal 1807, conseiller d'État 1809-1815, président du Conseil de Ville 1816, membre du comité central protestant ; président du Directoire commercial 1822, conseiller d'État 1829, président de la Constituante 1831, et le 13 mai de la même année de nouveau conseiller d'État et landammann jusqu'au 28 nov. 1832. † 26 fév. 1838. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1835-1841, p. 533. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St Gallen* III.



Johann-Michel Fels. D'après une gravure de S. Bühler.



Hermann Fels. D'après un tableau à l'huile de Félix Diog.

Dierauer dans le livre du Centenaire et dans *MVG* XXI. — 10. CHRISTIAN-FRIEDRICH, * 14 déc. 1794, secrétaire du Conseil de ville 1816-1835; député au Grand Conseil 1829, à la Constituante et de nouveau au Grand Conseil 1831 ; député à la Diète à plusieurs reprises, ammann de Saint-Gall 1835, conseiller d'État 1839-1861, landammann 1840, 1842, 1844, 1850. † 26 juin 1862. — Voir Baumgartner et Dierauer, *op. cit.* Henne : *Gesch. v. St. Gallen*. — La famille existe encore à Saint-Gall ; elle est représentée aussi aux États-Unis et dans l'Argentine. — *LL*. — *LLH*. — *Bürgerbuch der Stadt St. Gallen* 1920. — *Biographie der reform. st. gallischen Geistlichen* (mns. à la Bibl. de la ville). — Livres de famille et généalogie Fels (mns.). [Bt.]

C. **Canton de Zurich**. Famille éteinte de la ville de Zurich, non patricienne, devenue bourgeoise en 1540 avec THOMAS, coutelier, de Stein. — *Armoiries* : de sinople à un ours de sable posé sur six monts d'argent. — 1. HANS-KASPAR, * 1605, diacre à Uster 1632, pasteur à Bäretswil de 1643 à sa mort. 1673 : doyen du chapitre de Wetzikon 1658. Il s'occupa beaucoup de l'école. — 2. KASPAR, fils du n° 1, * 1635, pasteur à Bauma 1659, à Bäretswil de 1673 à sa mort 1709, doyen 1693 ; érudit. — 3. HEINRICH, fils du n° 1, * 1652, pasteur à Bauma 1680, doyen 1709, démissionnaire 1730, † 1738. La famille s'éteignit avec son fils en 1757. — Voir *LL*. — *LLH*. — Keller-Escher : *Promptuar*. — Wirz : *Etat*. [H. Br.]

FELS, JAKOB-COLONNA von, baron, capitaine en 1622 dans le Prätigau à la tête d'une compagnie autrichienne pour la surveillance de la vallée. Il dut la vie, lors du soulèvement du 24 avril 1622 à Seewis, à l'intervention du landammann Mart. Gaspar et de Hieronymus von Salis, et fut plus tard échangé contre des otages grisons. — CARL-COLONNA, baron, colonel au service de l'Autriche, en garnison à la frontière des Grisons en 1637. L'archiduchesse Claudia l'envoya en décembre 1638 à Coire pour gagner les Grisons à une alliance défensive avec l'Autriche. — ANSELM, baron, puis comte, commissaire archiducal (juge) à Nauders 1630-1655, chercha par tous les moyens à conserver la Basse-Engadine à l'Autriche. Membre du Conseil de Régence de l'Autriche antérieure, il fut chargé par l'archiduchesse Claudia d'une mission en Prätigau et en Basse-Engadine en 1633 ; député à la Diète de Lucerne 1635, envoyé en mission à Coire mars 1637 et décembre 1638 ; commissaire dans les négociations avec les III Ligues à Innsbruck 1640, commissaire auprès des cantons en juin et juillet 1641. — Voir Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — E. Rott: *Repr. dipl.* V, p. 605. [L. J.]

FELSBERG (rom. FAVUGN) (C. Grisons, D. Imboden, Cercle Trins). Château qui existait autrefois près du village du même nom, sur la colline dominant la maison d'école. D'après Stumpf, le Rhin aurait emporté peu à peu, dans les hautes eaux, une partie de la colline, de sorte qu'une moitié de la tour serait tombée dans le fleuve. L'autre moitié aurait servi de matériaux lors de la construction de la maison d'école. L'histoire du château est peu connue. Il passa avec la petite seigneurie qui en dépendait, probablement par donation royale, au couvent de Reichenau. Au XIIIe s. et encore au début du siècle suivant il servait de résidence aux barons de Frauenberg (Oberland grison), qui avaient reçu de Reichenau l'office d'intendant sur ses fermes. En 1328, le château et la seigneurie passèrent par acquisition à l'Autriche, qui acheta en même temps le château de Favugn et ses dépendances. Les Werdenberg-Heiligenberg en furent investis ensuite, Felsberg passa par échange aux Rhäzüns, qui l'hypothéquèrent pour 500 lb. à Peter von Unterwegen. En 1368, Ulrich Brun de Rhäzüns racheta Felsberg et le donna à sa femme. [A. M.]

FELSENBURG (C. Berne, D. Frutigen, Com. Kandergrund. V. *DGS*). Château en ruines, appelé *Zmittenholz* dans le peuple, anciennement *Der Stein (Petra)*. On ignore son histoire et l'époque à laquelle il a été construit. Le château, qui appartenait aux barons valaisans vom Thurn, devint en 1400, en même temps que la seigneurie de Frutigen, la propriété de Berne qui dès

lors le laissa tomber en ruines. — Voir *Die Schweiz in ihren Ritterburgen* III. — Mülinen : *Beiträge* I. — Jahn : *Chronik*. [H. Tr.]

FÉMINISME. Le féminisme en Suisse est de date plus récente que dans la plupart des autres pays. Certainement, à plusieurs époques de notre histoire, on trouve des femmes réclamant pour elles-mêmes, si ce n'est pour leur sexe, des droits plus étendus, surtout en matière d'instruction : on peut citer entre autres au XVIIe s. le nom d'une jeune femme de la noblesse grisonne, Hortensia Guggelberg von Moos, qui fit à la fois œuvre de médecin, de théologien, et d'écrivain ; au XVIIIe s., celui de Mme Necker de Saussure, dont l'*Éducation progressive* contient un haut idéal d'éducation féminine, et ceux des disciples et des continuatrices de Pestalozzi, Rosette Kasthofer et Joséphine Stadlin, dans les écrits desquelles se trouvent les premiers échos de l'émancipation féminine en Suisse. Mais ce ne sont là que des personnalités isolées, et il faut attendre le dernier quart du XIXe s. pour que naisse, d'une cause économique surtout, le féminisme suisse organisé. En effet, le machinisme industriel, faisant largement appel à la main-d'œuvre féminine, donna en une certaine mesure l'indépendance économique à la femme, et d'autre part, en l'enlevant à son foyer, en entraînant également (avant l'introduction d'une législation protectrice du travail) l'enfant dans le tourbillon du travail industriel, rendit plus aigus des problèmes d'ordre social qui ne se posaient guère auparavant.

C'est ainsi que l'on voit apparaître les premières associations féminines, et formuler les premières revendications dépassant le domaine de l'instruction ; la plus importante de ces manfestations est certainement celle dont prit la direction à Genève Mme Goegg-Pouchoulin, en fondant, sitôt après le Congrès de la Paix de 1867, qui lui en avait donné l'idée, l'*Association internationale des femmes*. Le programme de cette association comprenait déjà l'égalité entre hommes et femmes telle que les féministes n'ont cessé de la réclamer depuis lors : égalité dans l'instruction, dans le travail, devant la loi morale, égalité des droits civils, égalité politique ; et si elle dut être dissoute au bout de deux ans, à cause de défauts dans son organisation intérieure, une nouvelle association, également présidée par Mme Goegg, la *Solidarité*, la remplaçait dès 1872 avec un programme identique. C'est par son travail que furent obtenues les réformes suivantes : admission des femmes aux académies de Genève (1872), puis de Zurich et de Neuchâtel; suppression des conseils judiciaires, qui gardaient la femme en tutelle civile, sa vie durant, dans les cantons de Vaud (1874) et de Bâle (1877) ; démarches en faveur de l'égalité de traitements des instituteurs et des institutrices, en faveur de l'admission des femmes à la profession de typographe, en faveur de l'admission des femmes aux mêmes conditions que les hommes dans les caisses mutuelles contre la maladie, etc. Mais, lorsque en 1880 la *Solidarité* fut dissoute, aucune association du même genre ne surgit pour recueillir sa succession, car le *Schweizer. Frauenverband*, fondé en 1886 à Aarau par Mlle Elise Honegger, n'avait pas du tout un caractère aussi nettement féministe, et se traçait un programme d'ordre plutôt philanthropique et pratique, que devait d'ailleurs reprendre à son compte la *Société d'utilité publique des femmes suisses*, qui lui succéda en 1888. Ce fut bien davantage l'Exposition nationale de 1896 qui allait donner une forte impulsion au fémmisme suisse, grâce au Ier *Congrès national suisse pour les intérêts féminins*, que quelques pionniers du mouvement, hommes et femmes, prirent l'initiative de convoquer à cette occasion. Présidé par Mlle Camille Vidart (Genève), ce Congrès marque une époque dans l'histoire du féminisme suisse, non seulement par l'élan qu'il lui donna en matière économique (préparation professionnelle, accès de la femme à de nouvelles carrières) et légale, mais aussi parce que les féministes suisses ainsi groupés prirent conscience de leurs forces et de la nécessité de la coordination de leurs efforts. Cette nécessité, les travaux préparatoires pour le Code civil suisse la prouvèrent encore davantage, si bien qu'en 1899 quatre sociétés féminines cantonales fondèrent l'*Alliance nationale des sociétés féminines suisses*, en les mains de laquelle fut concentrée la représentation des intérêts féminins sur le terrain national.

L'activité de l'Alliance (qui, lors du IIe *Congrès national pour les intérêts féminins*, réuni à Berne en 1921, comptait 125 sociétés affiliées, représentant au total 50 000 femmes) s'exerça efficace et variée dans le vaste domaine qui lui restait ouvert, malgré la création successive ou simultanée d'autres associations féminines nationales, soit d'ordre professionnel *(Lehrerinnenverein)*, ou confessionnel *(Ligue suisse des femmes catholiques)*, soit avec un programme plus spécialisé sur le terrain de la préservation sociale (lutte contre l'alcoolisme, contre l'immoralité, etc.). Il faut citer surtout ses démarches pour faire introduire dans le Code civil suisse de 1912 les réformes déjà préconisées au Congrès de Genève par le grand juriste vaudois, Louis Bridel, et dont il fut tenu compte en matière de capacité civile, de régime matrimonial, d'héritage, de protection de l'enfant illégitime, de tutelle, de droit de la femme à son salaire, d'abrogation de l'interdiction de la recherche de la paternité, etc. En revanche, les efforts des féministes suisses pour faire inscrire leurs désirs, notamment en ce qui concerne l'âge de consentement, dans les différents avant-projets et projets successifs de Code pénal fédéral ne rencontrèrent pas le même succès ; il est vrai que d'autre part la réglementation de la prostitution, qui été condamnée par votation populaire à Zurich en 1897, a toujours été combattue par les féministes, et que la campagne menée à ce sujet à Genève en 1896 eut comme résultat direct d'enrôler nombre de femmes dans leurs rangs. Les efforts du féminisme suisse organisé ont également porté sur la protection de la maternité, sur l'égalité d'admission des femmes et des hommes dans les caisses de secours mutuels contre la maladie (loi fédérale de 1911), sur la réglementation du travail (demande de nomination de femmes inspectrices), sur l'égalité économique entre hommes et femmes (droit de la femme au travail, égalité de salaire pour égalité de travail, etc.).

Ces dernières demandes ont d'ailleurs surtout été du ressort des suffragistes, qui représentent l'élément le plus avancé du féminisme suisse, et dont la revendication : l'égalité des droits politiques, ne s'est manifestée qu'à une date relativement récente. En effet, si Charles Secrétan *(Le Droit de la femme, Mon Utopie)*, si Hilty, avaient dans leurs écrits démontré la justesse du principe du suffrage féminin, c'était de façon toute théorique, et ce n'est guère que vers le début du XXe s. qu'ont surgi les premières associations suffragistes locales (Zurich 1896, Genève et Vaud 1907, etc.), pour se fédérer en 1909 seulement en une *Association nationale pour le suffrage féminin*, dont Auguste de Morsier († 1923) fut le premier président. A la même époque à peu près, certaines Églises nationales protestantes ont reconnu aux femmes le droit à l'électorat : Vaud (1908), Genève (1910), Neuchâtel (1916), Bâle, Berne (1917), Grisons (1918), etc., le droit à l'éligibilité dans les conseils ecclésiastiques y ayant été ajouté à Bâle en 1920 et à Genève en 1923. Les femmes furent également déclarées électrices et éligibles aux tribunaux de prud'hommes dans les cantons de Neuchâtel (1916) et de Bâle (1917), et éligibles seulement dans le canton de Zurich (1911). Dans plusieurs cantons, les femmes ont obtenu le droit de siéger dans les commissions scolaires. En revanche, ni sur le terrain municipal, ni sur le terrain cantonal, les campagnes menées en faveur de l'égalité des droits politiques n'ont encore abouti. C'est le Grand Conseil de Neuchâtel qui, le premier en Suisse, vota en 1919 une adjonction à la Constitution cantonale en faveur du suffrage des femmes, qui fut repoussée par les électeurs en juin 1919 par 12 017 voix contre 5436. L'année suivante (1920), les électeurs de Bâle et de Zurich repoussèrent à leur tour par 12 455 voix contre 6711 à Bâle, et par 88 695 contre 21 631 à Zurich, le vote des femmes qu'avaient adopté les Grands Conseils de ces cantons par 63 voix contre 48 à Bâle, et par 103 voix contre 90 à Zurich. En 1921, ce fut le tour

de Genève, où un projet de loi concernant le suffrage municipal avait déjà été ajourné indéfiniment en 1918 par le Grand Conseil : une initiative constitutionnelle lancée en janvier 1920 et réunissant 2788 signatures était acceptée à la majorité d'une voix par le Grand Conseil, mais repoussée en votation populaire par 14 169 voix contre 6634. La même année, la Landsgemeinde de Glaris rejettait une proposition de donner aux femmes le droit de vote, et le Grand Conseil du canton de Vaud se prononçait également négativement par 150 voix contre 53 sur la même question, rendant ainsi inutile une votation populaire. Enfin, en 1923, les électeurs zuricois repoussaient encore par 76 408 voix contre 28 806 la loi qui reconnaissait aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans les conseils et commissions d'Église, d'école, de tutelle et d'assistance.



Le Temple de Fenin vers 1880. D'après un dessin de Mme Ruedolf.

Dans le domaine fédéral, deux motions en faveur du suffrage des femmes furent déposées au Conseil national en décembre 1918, l'une par M. Greulich (Zurich) et signée par 12 députés, l'autre par M. Göttisheim (Bâle) et signée par 14 députés. Ces motions furent discutées en juin 1919, et le Conseil fédéral déclara les accepter pour étude, mais sans que rien n'en soit résulté depuis lors. De l'avis des suffragistes, l'organisation politique de la Suisse, qui soumet toute modification constitutionnelle à la votation populaire, a constitué la principale cause de ces échecs successifs.

Bibliographie. Actes du Congrès de Genève, 1896. — *Actes du Congrès de Berne*, 1921. — *Annuaire des femmes suisses*, 1914-1924. — *Le Mouvement féministe*. — *Schw. Frauenblatt*. [Emilie Gourd.]

FENDRINGEN (C. Fribourg, D. Singine. V. *DGS*). Vge faisant partie de la commune et de la paroisse de Bösingen. Anciennes formes : *Ferringuen*, 1266 ; *Vendrin*, 1270 ; *Venringen*, 1293. Ce village est mentionné pour la première fois en 1266 ; le chevalier Conrad de Maggenberg donna à l'abbaye cistercienne de la Maigrauge un revenu annuel de 30 sols laus. que lui devaient trois paysans de Fendringen ; en 1294, la Maigrauge céda ses droits à la famille de Fendringen qui les revendit au même monastère, avec d'autres propriétés, en 1343. En 1379, Fendringen comptait 7 contribuables ; en 1445, 9. — Voir Dellion : *Dict.* II. — Archives d'État Fribourg : *Fonds de la Maigrauge*. [J. N.]

FENDRINGEN, VENRINGEN, de. Famille originaire du village fribourgeois de ce nom, bourgeoise de Fribourg, Laupen et Berne. — 1. Ulric, châtelain de Laupen 1280, avoyer de Fribourg 1299 ; il obtint, en 1298, du roi Albert d'Autriche, l'autorisation de construire un moulin sur la Singine. — 2. Ulric, petit-fils du n° 1, donzel, 1336. — *FRB*. [J. N.]

FENIL ou **FENIS.** Voir Vinelz.

FENIN (C. Neuchâtel, D. Val-de-Ruz, Com. Fenin-Vilars-Saules. V. *DGS*). Vge qui jusqu'en 1888 forma une commune particulière. *Armoiries* de la commune actuelle : tiercé en pairle d'argent au gril de Saint-Laurent de sable (Fenin), de gueules au sapin de sinople terrassé de même (Vilars) et d'or à deux doloires d'argent emmanchées de sable et passées en sautoir (Saules). Fenin était une paroisse en 1228, mais il perdit cette qualité dans la suite ; filiale de Saint-Blaise en 1453, et uni à Engollon en 1558, avec qui il forme toujours une paroisse. La chapelle primitive a été bâtie au début du XIIIe s. ou peut-être même à la fin du XIIe s. Le chapitre de Neuchâtel était patron et collateur de l'église, dédiée à saint Laurent. Deux vitraux, représentant l'un saint Laurent et l'autre saint Léonard, du commencement du XVIe s., existent encore dans le temple. Le château est une gentilhommière construite en 1561. — Voir M. Neeser : *La « paroisse » de Fenin-Vilars-Saules*, dans *MN* 1924. — E. Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IVe série, *Le Val-de-Ruz*. [L. M.]

FENINGER, FINIGER. Famille de Laufon (Berne) connue depuis 1574, éteinte en 1902. — Joseph-Konrad-Gabriel, * 1785, Dr med., suivit les armées de Napoléon en Italie, en Allemagne et en Russie, puis s'établit comme médecin à Laufon où il fut grand conseiller, président du tribunal et préfet ; membre de la commission pour l'élaboration de la loi sur l'instruction primaire 1832-1838. Il légua au district de Laufon 12 000 fr. pour fonder un hospice pour les pauvres. † 14 février 1869. — *SBB* I. [K.-R. et W. Herzog.]

FENIS. Famille féodale, mentionnée aux XIe-XIIe s. qui tire son nom du village de Vinelz (Fenil) près de Cerlier. Le premier membre connu est — 1. Ulrich, que le cartulaire de Lausanne, écrit vers 1228, qualifie du titre de comte. On fait descendre de lui la maison de Neuchâtel, en expliquant qu'après la prise de Neuchâtel par Conrad le Salique, en 1033, ce souverain aurait donné à Ulrich de Fenis un territoire assez étendu dans lequel Neuchâtel était compris. On n'est cependant pas encore parvenu à trouver une preuve écrite de cette assertion ni à établir d'une façon certaine la liaison entre les premiers seigneurs connus de Neuchâtel et Ulrich de Fenis. — 2. Conon, fils du n° 1, évêque de Lausanne, cité de 1098 à 1103. † peut-être le 19 décembre de cette année-là. Il commença la construction de l'abbaye de Saint-Jean, près de Cerlier, que termina son frère — 3. ***Bourcard***, évêque de Bâle. * vers 1040, il fut d'abord chanoine d'Eichstädt et camérier de l'archevêque de Mayence, puis élu évêque de Bâle en 1072. † 12 avril 1107. Partisan du roi Henri IV dans la querelle des Investitures, il participa au concile de Worms, de 1075, qui déposa le pape Grégoire VII, et fit partie de la



Sceau de Bourcard de Fenis

députation chargée de notifier cette déposition à Rome. Le 25 janvier 1077, il est aux côtés d'Henri IV à Canossa et obtient d'être relevé de l'excommunication prononcée contre lui ; il accompagne encore ce souverain dans la prise de Rome en 1084. En récompense de sa fidélité et de ses services, Henri IV lui donna la concession de mines d'argent dans le Brisgau (1073), et la seigneurie de Ribeaupierre en Alsace (1084). Bourcard fut le fondateur du couvent de Saint-Alban, à Bâle, en 1083, et de la petite ville de Cerlier. Quelques auteurs, Vautrey entre autres, l'ont rattaché à tort, à la famille d'Asuel. — Voir *Cartulaire de Lausanne,* dans *MDR* VI. — Grellet : *Généal. maison de Neuchâtel,* dans *MGS* I. — Vautrey : *Évêques de Bâle.* — A. Burckhardt : *Bischof Burchard von Basel, 1072-1107,* dans *JSG* 1882. — Trouillat. — Reymond : *Dignitaires.* — P. Æschbacher : *Grafen von Nidau.* [L. M.]

FENNER. Ancienne famille de la Com. de Dübendorf (Zurich). Elle paraît dès le commencement du XIV[e] s. sous le nom de *Gevenner,* qu'elle tient du hameau de Gfenn = terre marécageuse (du mhd. *venne* = marais), près de Dübendorf. De bonne heure déjà elle se répandit du côté du lac de Zurich où elle est actuellement surtout représentée à Küsnacht. — *Habsburg. Urbar* II, 1, 308. — Bourgeoise de Zurich dès 1835. *Armoiries :* d'azur à une demi-roue de moulin d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys du même. — [J. Frick.] — 1. Heinrich, * 1814, prit part en qualité de dragon à l'attaque de cavalerie au Münsterplatz lors du *Zürichputsch* en 1839. Il dut ensuite s'expatrier ; à son retour, il s'établit à Winterthour et prit une part active à la vie publique. Conseiller d'État 1857-1867, il s'occupa d'œuvres d'utilité publique ; membre fondateur et président de la Banque hypothécaire de Winterthour, membre du Conseil de la ville pendant quelques années ; colonel et chef cantonal de la cavalerie, † 27 avril 1891 à Zurich — *NZZ* 1891. [F. Berchtold.]

FÉODALITÉ. La Suisse a passé au moyen âge par le régime de la féodalité, mais celui-ci n'y a pas atteint le même développement qu'en Allemagne ou qu'en France. Les cantons romands eux-mêmes n'ont pas connu le précepte français : « Nulle terre sans seigneur ». Constamment il y eut, à côté de terres inféodées à des seigneurs, des alleux, c'est-à-dire des terres libres. Les forts courants démocratiques, nés dans la Suisse primitive, furent un obstacle à la formation d'un État féodal. Démocratie et féodalité sont et restent des antinomies. La féodalité est basée sur la hiérarchie et la subordination, tandis que la démocratie repose sur la coordination et l'absence de classes sociales superposées. Au sommet du régime féodal, est le roi, couronnement de tout l'édifice. Dans le droit féodal pur, chaque fief a à sa tête un seigneur. D'après le droit de Souabe (Miroir de Souabe), qui a exercé une grande influence en Suisse, la société féodale était divisée en sept classes ; le roi levait la première enseigne *(Heerschild),* c'est-à-dire qu'il était à la tête de la hiérarchie féodale. Puis venaient les évêques et les abbés ou abbesses qui possédaient la dignité de princes de l'empire : Abbés de Saint-Gall, d'Einsiedeln, de Disentis, de Muri, de Pfäfers ; abbesse du Fraumünster de Zurich. Les princes temporels avaient la troisième enseigne, les seigneurs la quatrième, les nobles la cinquième, et la sixième les ministériaux. Il n'est pas certain que la septième classe rentrait encore dans le droit féodal. Et cette gradation, qui présente une certaine analogie avec la hiérarchie de l'Église catholique, était la règle absolue. Aucun feudataire ne devait recevoir de fief d'un de ses pairs ; le faisait-il, il descendait d'un degré dans l'échelle féodale. Qu'un prince temporel, par exemple, acceptât un fief d'un autre prince de son rang, aussitôt cette faute contre l'ordre féodal le faisait reculer au quatrième rang. Il devenait l'égal du seigneur. Cette sévérité a marqué de son sceau l'esprit dominant de tout le régime féodal. C'était un état juridique et social qui attribuait à chacun de ses membres une place bien déterminée dans l'immense édifice. Le voisinage du roi donnait à cette société un lustre particulier. Des prescriptions sévères, imprégnées d'un esprit de caste, lui imposaient une discipline spéciale (il est possible que celles-ci aient subi, par l'intermédiaire des croisades, une influence orientale). Tout était dominé par la pensée du trône. Un lien de fidélité unissait le vassal au suzerain, si étroit, si personnel que la fidélité promise à ce dernier passait avant celle due à l'État. Le vassal jurait à son seigneur une fidélité absolue. Qui « brisait sa foi », commettait une félonie. A l'apogée du régime féodal, soit du X[e] au XIII[e] s., l'organisme de l'État reposait tout entier sur le lien de fidélité des vassaux. Il est compréhensible que cette société, si étroitement organisée de détenteurs de fiefs, avec son cérémonial, ses richesses et ses lois de la chevalerie, ait pu difficilement se mettre à l'unisson du grand courant démocratique, qui venait de la Suisse centrale et du monde des commerçants et des artisans des villes. L'origine et l'histoire de la Confédération ne sont, en partie, pas autre chose qu'un soulèvement naturel, tantôt instinctif, tantôt conscient, contre les institutions féodales qui cherchaient à pénétrer des pays voisins, d'Allemagne et de France notamment, dans les cantons. Aussi la Confédération du XIV[e] s. put-elle d'autant moins supporter le régime féodal dès le moment où l'idée d'une séparation d'avec l'empereur devint plus forte. Elle voyait dans la féodalité le principe suivant : Tout service de vassal est un service rendu au roi ; chaque fief détient une parcelle de la dignité, de la faveur royale. C'est pourquoi, lorsqu'à l'issue de la guerre de Souabe, la Suisse se fut détachée de l'empire, le régime féodal reçut dans notre pays un coup fatal. Il disparut de la Confédération plus rapidement que dans les autres pays.

Dans le langage courant, et même dans des travaux scientifiques, on confond les deux termes de féodalité et d'aristocratie. Ils ont pourtant, au point de vue du droit constitutionnel et de l'histoire économique, des significations très différentes. L'aristocratie n'est autre que la domination reconnue en droit de l'élite des habitants d'une ville ou d'un pays. Elle reposait, pendant le moyen âge, avant tout sur la naissance. Le mot féodalité, au contraire (dérivé de *feudum,* fief), désigne un système basé sur la fidélité réciproque entre le suzerain et le vassal, en vertu duquel ce dernier doit au premier le service de guerre à cheval. En compensation, il reçoit un bénéfice, un fief. Celui-ci peut consister en une pièce de terre, un château, ou même un pays entier ou une seigneurie ; il peut aussi comprendre des droits, notamment des droits d'avouerie et de régale, péage, marché, monnayage, chasse, mine, ou encore des personnes. Bâle et Zurich entre autres eurent à un certain moment une constitution aristocratique, qu'il ne faut pas confondre avec une constitution féodale.

I. Fiefs. Les fiefs les plus importants étaient les fiefs d'empire. Le roi allemand les concédait directement à des dynastes, avec droits de seigneurie. Le symbole de l'inféodation était l'étendard ou le sceptre. En Suisse, les détenteurs de fiefs impériaux étaient parmi les ecclésiastiques l'évêque de Bâle, celui de Coire, l'abbé de Saint-Gall et l'abbesse du Fraumünster de Zurich. Ils étaient princes d'empire et leurs évêchés ou abbayes étaient des fiefs impériaux. Ils prêtaient hommage de fidélité au roi, et lorsque celui-ci se rendait à Rome ou entrait en guerre, ils étaient tenus de lui fournir de la troupe. D'après le matricule militaire de 1422, l'évêque de Bâle devait à l'empire deux « lances », composées chacune d'un chevalier avec cheval de course et de combat, accompagné de deux valets légèrement armés ; l'abbé d'Einsiedeln en devait autant. Dans la liste des personnes de la suite de Charles-Quint, lors de son voyage à Rome en 1521, on relève : l'évêque de Coire avec 5 hommes à cheval et 18 à pied ; il était en outre soumis à une taxe de 60 florins. L'évêque de Bâle, avec 17 hommes à cheval et 42 à pied, 60 fl. de taxe ; l'évêque de Genève, 13 hommes à cheval et 13 à pied, 60 fl. de taxe ; l'évêque de Lausanne, 14 hommes à cheval et 60 à pied, 60 fl. de taxe ; celui de Sion avec 225 hommes à pied. Ce tableau nous montre comment encore au XVI[e] s., les évêques étaient considérés comme détenteurs de fiefs impériaux, et, à cause

de cela, astreints à de lourdes obligations de vassalité.

D'autre part des princes temporels comme les ducs de Zähringen, ou de petits dynastes comme les comtes de Lenzbourg, de Habsbourg, de Kibourg, de Neuchâtel, ainsi que de nombreux couvents et chapitres, étaient des vassaux immédiats de l'empire.

Les recherches sur les fiefs impériaux en Suisse ne sont pas encore terminées, mais il ressort déjà de ce que l'on connaît, qu'un grand nombre de propriétés foncières et de droits étaient à l'origine de nature royale. Toute l'histoire de la colonisation de la Suisse le montre avec évidence.

Sous le régime féodal, ces fiefs n'étaient pas tenus par les grands feudataires eux-mêmes, mais concédés par eux à des arrière-vassaux dont ils tenaient à s'entourer. Ainsi les Kibourg remirent une partie de leur fief aux seigneurs de Rohrmoos, d'Oberbourg, de Ballmos, etc. Au XIIIe s., un fief de l'abbaye de Saint-Gall à Bäretswil fut donné à un chevalier appelé Wernher Meier von Dürnten, puis il passa au chevalier Baldebert von Wolfsburg et enfin à un paysan nommé Konrad Kostenzer. Celui-ci le vendit à l'abbé Heinrich von Rüti. Il ressort de ce qui précède : 1° un fief peut passer en six mains différentes (en admettant le roi comme premier détenteur) ; 2° le fief peut être vendu, mais avec l'assentiment du suzerain.

Celui qui était astreint à fournir un certain nombre de cavaliers pour le service de guerre, trouvait plus avantageux, pour recruter ces soldats, de se les attacher par la concession, à titre de fief, d'une part de ses propriétés, plutôt que de les rétribuer en espèces ou en nature. De cette façon, ces hommes lui devaient fidélité, et il pouvait les appeler en tout temps lorsqu'arrivait un ordre de marche. Rien d'étonnant dès lors que pendant des siècles toute l'organisation de l'armée ait eu à sa base le système féodal. Rien d'étonnant non plus qu'à l'origine les femmes n'aient pu recevoir de fiefs, puisqu'elles n'étaient pas astreintes au service des armes. Une sentence impériale de 1299, valable pour tout l'empire et par conséquent pour la Suisse aussi, ébranla considérablement les idées admises en matière de fief. Elle disait : *Quod nulla filia vel mulier possit in bonis feodalibus succedere, nisi plenaria voluntate domini feodi et consensu.* « Nulle fille ou femme ne peut succéder dans des biens féodaux, si ce n'est du consentement et de la pleine volonté du suzerain. » Dès lors, les femmes purent, avec l'agrément du suzerain, posséder des fiefs. Ces fiefs qui, à l'extinction des branches masculines, passaient aux femmes, prirent le nom de fiefs féminins. Le duché d'Autriche fut déclaré, en 1156, en vertu d'un *privilegium minus*, fief féminin.

Outre le service de guerre, les vassaux étaient soumis à deux autres obligations. La première était le service de Conseil. Chaque fois qu'un suzerain résidait dans son château ou dans une ville, il pouvait y appeler ses vassaux. Et ces réunions n'étaient pas seulement employées à de graves délibérations. On organisait des fêtes de grand style, tournois et cavalcades, dans lesquelles se déployait tout le luxe et la pompe des rois et des dynastes. Les tournois, ces fêtes les plus brillantes du moyen âge, ne peuvent se concevoir que sous un régime féodal fortement développé. Aussi n'est-il pas étonnant que dans ces réunions la Confédération n'ait pas brillé au premier rang. Le deuxième devoir du vassal était le service de cour ou de justice, qui l'obligeait à venir siéger, comme juge, lorsqu'il en était requis, à la cour du seigneur. Lorsqu'une question de fief devait être tranchée par voie de justice, avant que s'engageât l'action entre le seigneur et le vassal, les autres vassaux formaient une cour des pairs. C'était elle, et non le suzerain, qui prononçait la sentence. Elle entendait les avocats, les procureurs et le plus souvent aussi les témoins. Dans les Grisons, un tribunal semblable portait le nom de cour palatine. Dans cette sorte de juridiction résidait une idée éminemment corporative, qui était cependant éloignée, et devait rester éloignée, du reste de la féodalité.

Dans les grandes cours, où des tribunaux féodaux se réunissaient souvent, et où s'élaborait une coutume particulière, il se forma, à côté du droit féodal d'empire, un droit féodal particulier. Chez nous, on ne connaît pas de lois féodales appliquées à des territoires d'une certaine étendue, sauf dans la Suisse occidentale. Dans l'intérieur de la Confédération, il arriva fréquemment que des vassaux furent dans une situation délicate du fait de leurs obligations. D'une part, ils apparaissaient comme amis ou ressortissants d'un État démocratique, qui avait secoué toute tutelle féodale ; d'autre part, ils recevaient leur inféodation de la part d'un suzerain. Les deux exemples suivants montreront combien il était difficile de seconduire avec discernement dans ce conflit d'intérêts. En 1355, l'abbé Cuno de Saint-Gall inféoda à Bernhard Blarer von Wartensee et à sa femme la moitié du nouveau château de Wartensee avec d'autres biens. Dans un moment décisif, le vassal de Saint-Gall fit défaut à l'abbé. Lorsqu'éclata la guerre d'Appenzell, les Blarer signèrent avec les Appenzellois un traité de combourgeoisie, et, d'autre part, un Blarer se fit nommer capitaine des troupes de la ville de Saint-Gall. Autre exemple. La maison d'Autriche s'était efforcée, par de grandes remises de fiefs, de s'attacher les plus importantes familles de la Suisse. Il est notoire que dans la Suisse orientale, dans les Grisons notamment, beaucoup de familles ont reçu des fiefs de la part de l'Autriche.

Au début, les fiefs étaient concédés à vie, mais dès les XIe et XIIe s., ils tendirent de plus en plus à devenir héréditaires. Le fils était assez assuré de succéder dans le fief de son père. Il avait un délai de un an et un jour dès la mort de celui-ci pour se rendre à la cour du suzerain et requérir une nouvelle inféodation. A la mort du suzerain, le fief devait également être repris, mais ce dernier cas devint de plus en plus rare à partir du XVe s., dès le moment où les suzerains eurent une suite de vassaux plus étendue.

Comment la noblesse *(nobiles, illustres, ingenui)* a-t-elle passé au rang des vassaux ? Parce que la vieille noblesse de naissance a aussi régulièrement reçu des fiefs. Dans un État féodal, le fait de détenir un fief permettait de prétendre à des droits seigneuriaux, à des droits dans l'armée, dans la justice (car la justice était aussi féodalisée), à des bailliages, à des régales. La noblesse était précisément la classe politique la plus active, et sa condition libre la mettait en relations étroites avec la maison du souverain et avec celles des grands dynastes. Aux XIIe et XIIIe s., il se produisit alors une modification de la hiérarchie sociale, notamment à l'intérieur de la classe des dynastes. Dans les cours des princes, des évêques et des abbés surtout, vivaient des personnages exempts de péages, chargés d'emplois militaires ou administratifs. Contrairement à la classe des vassaux, cette suite était composée de personnes non libres, complètement sous la puissance du maître. On les appelait des *Ministériaux (ministeriales, Dienstmannen)*. En échange de leurs services ils recevaient un domaine *(predium)* et non un fief. Ces ministériaux acquirent vers 1200 environ une grande influence sur leurs maîtres, dès le moment où leurs fonctions et leurs propriétés devinrent héréditaires, tandis que leurs maîtres, les princes ecclésiastiques se renouvelaient dans leurs charges. Au cours des XIIIe et XIVe s., leur importance s'accrut de telle sorte qu'il existait peu de différence, au point de vue social et juridique, entre eux et la vieille noblesse féodale. Les ministériaux des princes temporels suivirent l'exemple de ceux des dignitaires de l'église. Dans le *Dienstmannenrecht* de l'évêque de Bâle (1260-1262), il est accordé une place importante aux ministériaux. Ils peuvent entrer dans la chevalerie (un détenteur de fief ou un ministérial restait écuyer jusqu'au jour où il était armé chevalier). L'évêque leur donne alors cinq livres à titre de contribution. Les ministériaux peuvent posséder fief, alleu ou héritage, comme un homme libre. Il était interdit à la ville de recevoir ces serfs ou ministériaux en qualité de bourgeois, parce que dans l'intérieur de celle-ci ils devenaient de ce fait libres de toutes redevances ou services. Les ministériaux de l'évêque de Bâle, les Schaler, les Münch, les Bärenfels, les Marschalk et d'autres, jouèrent un rôle important. Ils siégeaient avec les chanoines dans le Conseil de l'évêque et donnèrent fort à faire à leur

prince. Les ministériaux de l'évêque de Coire, les Tumben, les Rietberg, les Schauenstein, jouissaient d'une position brillante.

Par contre, beaucoup de vieilles familles nobles durent descendre au rang des ministériaux, parce que les grands dynastes ne voulaient plus inféoder leurs charges et leurs domaines qu'à des ministériaux. Au XIVe s., la classe des ministériaux était devenue si puissante qu'elle avait englobé presque tous les vassaux libres. A cette époque, ils avaient toute capacité pour posséder fief et passaient, de même que les anciens vassaux, pour des personnes entièrement libres. Peu de familles de vieille noblesse existaient encore. La plupart des familles nobles de la Suisse descendent de la classe, à l'origine non libre, des ministériaux. De très rares familles nobles restèrent en dehors de toute attache de vassalité ; elles se contentaient de vivre sans maître sur leurs domaines. Dans ce nombre il faut compter les Sprecher von Berneck, dont le berceau familial est le Strassberg dans la vallée alpestre de Fondei. Ils ne furent au service d'aucun suzerain et marchèrent à la suite du seul souverain du pays.

Les bourgeois des villes n'échappèrent pas à la féodalité. N'appartenant pas à la chevalerie, ils ne pouvaient pas, de même que les femmes, tenir fief. Ils étaient cependant au-dessus de la classe des artisans. Mais, au cours du XIIIe s., bon nombre de villes obtinrent la capacité d'avoir des fiefs. En conséquence, les bourgeois entre autres de Berne, de Bâle, de Rheinfelden, de Winterthour, d'Aarau, de Baden, de Brougg, de Fribourg, furent autorisés à acquérir et à vendre des fiefs. Le principal avantage qu'y trouvaient les bourgeois n'était pas de nature juridique, mais sociale : ils devenaient les égaux de la noblesse des villes, pouvaient contracter mariage avec des personnes nobles et être reçus dans leur société. La féodalité gagna encore à d'autres points de vue la population des villes. De nombreuses personnes appartenant à la noblesse rurale vinrent se fixer dans les cités, les unes volontairement, les autres non. On leur confia volontiers des charges communales et très souvent aussi ces nobles conclurent avec la ville qui les recevait des traités de combourgeoisie.

Par ces traités, ils s'engageaient, eux et leurs gens, à soutenir la ville en cas de guerre, ou tout au moins à ouvrir leurs châteaux aux troupes urbaines *(Oeffnungsverträge)*. Cette politique de combourgeoisie fut pratiquée avec beaucoup de succès par Berne. Probablement au XIIIe s. déjà, les détenteurs de fiefs autour de Köniz, tels que les Ægerten, les Kramburg, Kien, Jegistorf, Bubenberg, avaient déjà conclu des traités de combourgeoisie avec Berne. En 1288, le chevalier de Blankenburg, qui avait été fait prisonnier par les Bernois, dut signer un traité de combourgeoisie dans son château près d'Amsoldingen. Par le moyen des combourgeoisies, la puissance militaire de vallées entières passa à Berne. Ainsi, en 1330, un traité de combourgeoisie fut conclu avec le comte Aymon de Savoie et avec les seigneurs de Weissenbourg. Ceux-ci possédant la seigneurie du Hasli, les habitants de cette vallée durent dès lors marcher sous la bannière de Berne. Ces relations, intéressantes au point de vue historique, entre un État démocratique et des seigneurs féodaux, eurent pour conséquence d'élever sensiblement la puissance guerrière et les moyens de défense des villes.

La féodalité perdit de sa rigueur au XIVe s., et au siècle suivant ses caractères principaux s'affaiblirent. Les relations personnelles de droit entre suzerain et vassal furent abandonnées et prirent même fin tout à fait ; le lien de fidélité fut oublié. Les services dus pour les fiefs purent être remplacés par des prestations en nature ou en argent, ou transformés en charges foncières assignées sur des domaines. A la place d'un homme investi d'un fief on n'eut plus qu'un détenteur de domaine soumis à un cens. L'armée ne fut plus composée de chevaliers, mais de fantassins. Les vassaux furent remplacés par des mercenaires, institution dont le développement est avant tout imputable aux cités.

Dans la Confédération, le vassal noble a disparu plus tôt qu'en Allemagne et en Autriche. Les communautés de paysans ont introduit, en partie déjà au XIVe s., l'obligation pour chacun de porter les armes et, grâce à cela, obtenu leur indépendance. Il est connu que les nobles et chevaliers ont été chargés très souvent de la conduite des troupes et ont revêtu les charges d'officiers. Cela ne résultait pas, dans la règle, de leurs droits de seigneurie, mais de la haute considération dont jouissaient les familles notables. Ce même fait se retrouvait dans la distribution des charges d'une ville. Si une place d'avoyer était confiée à un vassal noble, sa nomination était due à ses capacités, car les fonctions publiques n'étaient plus des fiefs à cette époque. Les villes avaient banni de leurs murs la hiérarchie féodale. Dans les campagnes, la disparition des droits féodaux était due avant tout aux petits dynastes. Les seigneuries qu'ils possédaient jusqu'alors à titre de fief, ils les transformèrent en alleu. Le lien de vassalité avec le roi ou le prince étant rompu, ils exercèrent dès lors leurs pouvoirs non plus comme vassaux, mais de leur propre chef. Ils conservèrent cependant, en partie encore pendant des siècles, le titre de seigneur, en particulier dans la Suisse romande. Leurs domaines portaient le nom de seigneurie, et se transmettaient indivisibles dans la branche masculine, ou bien étaient constitués en fiefs féminins. Dans ces derniers, le vieil esprit féodal s'est conservé encore pendant des siècles. J.-J. Hisely a très bien montré ce développement pour le comté de Gruyère, dans *MDR* IX. Les habitants de cette seigneurie vivaient dans une sujétion plus ou moins dure ; ils étaient parfois chargés, parfois affranchis d'impôts et de redevances, mais une des plus lourdes contraintes qu'ils eussent à subir était que le seigneur en maints endroits désignait lui-même le juge. Car de tout temps, dès les débuts de la Confédération, les constants efforts des habitants furent d'arriver à nommer eux-mêmes leurs juges. Dans la Haute-Gruyère, par exemple, les habitants n'obtinrent qu'au XVIe s. la nomination de leurs juges (sous le comte Jean II). Dans quelques régions de la Suisse romande, les formes de la féodalité se maintinrent avec ténacité, quoique l'institution eût disparu depuis longtemps. Le second livre du *Coutumier du Pays de Vaud*, reconnu officiellement en 1562 par Berne et par Fribourg comme droit coutumier du pays romand, est encore complètement imprégné du sévère esprit féodal du moyen âge. On lit à l'art. 1er : « Ung chacun à hommaige abstrainct soit noble ou rural est en servitude et astriction de obeyer et servir à son dict seigneur et à icelluy subvenir selon et ainsi qu'il est declairé par les nouvelles et anciennes coustumes de fidelitez, lesquelles sont... ». Au XVIIIe s., le Pays de Vaud comptait encore 120 à 200 propriétaires de grands fiefs qui devaient fournir des cavaliers d'hommage tandis que partout ailleurs le service de guerre dû en échange d'un fief avait depuis longtemps disparu.

Un cas intéressant à ce point de vue était celui des fiefs masculins bernois. Celui qui en possédait pouvait être appelé à marcher en guerre. Lorsque le Conseil de Berne décida, en 1612, de faire contrôler les harnachements des chevaux des vassaux, des pays allemand et français, il se présenta seulement 14 vassaux. C'est pourquoi le Conseil laissa tomber ce service de vassaux au milieu du XVIIe s. On peut, il est vrai, parler encore des derniers vestiges du régime féodal aux XVIIe et XVIIIe s., mais il est certain que la féodalité, au sens étroit du mot, avait depuis longtemps disparu.

Le plus grand nombre des fiefs n'avaient rien de commun avec l'ancienne notion féodale. Leurs possesseurs n'étaient plus que des ayants droit à des rentes. La nature juridique des obligations découlant du fief s'était muée en charges foncières. De la sorte, on avait à volonté des fiefs nobles, des fiefs bourgeois ou paysans, des fiefs masculins ou féminins. Les fiefs bourgeois et paysans de l'époque moderne n'avaient plus rien de commun que le nom avec les fiefs de l'époque féodale classique. La Révolution a proclamé la complète liberté de la propriété foncière et supprimé les derniers vestiges de la féodalité, entre autres les droits seigneuriaux. Aussi, lorsque Berne publia en 1825 un projet

de code civil et proposa de rédiger un code spécial des fiefs, le vieux commissaire des fiefs bernois, le Dr Wyss, put-il dire avec raison : « Je tiendrais aussi pour nécessaire un code particulier des fiefs, si les droits de fief et de cens fonciers étaient les mêmes qu'autrefois, si le suzerain était encore le propriétaire du domaine, si le vassal était astreint à un service et à l'hommage de fidélité, si l'inféodation était plus qu'une simple formalité, si le maître des cens fonciers possédait encore effectivement des droits de propriété sur ce domaine, si le censitaire était encore plus dans la situation d'un fermier héréditaire que dans celle d'un propriétaire et simple débiteur, si les domaines à cens fonciers étaient encore indivis, et la possession des forêts et allmend reconnue aux feudataires, qui actuellement ne les détiennent plus ; si la dîme était encore une redevance et non un objet de droit privé ; enfin, si le rachat de tous ces droits n'avait pas été introduit ».

Bibliographie. Il n'existe aucune étude sur la féodalité pour l'ensemble du territoire de la Confédération. Des recherches n'ont pas non plus été entreprises pour un seul des cantons. *L'Histoire du comté de Gruyère* par J.-J. Hisely contient d'excellentes choses sur la féodalité. — Voir aussi P. Nicolaus von Salis Soglio : *Die Bergeller Vasallengeschlechter.* — Wolfgang von Juvalt : *Forschungen über die Feudalzeit im Curischen Raetien.* — Franz Hammerl : *Die Rechts- u. Herrschaftsverhältnisse im Unterengadin, vornehmlich im 13. u. 14. Jahrh.* — Ulrich Stutz : *Karls des Grossen divisio von Bistum u. Grafschaft Chur (Festgabe für Zeumer).* — Anton Moser : *Die Burgen u. Türme u. der Feudaladel im Schanfigg*, dans *Zeitschrift f. bündner. Gesch.* 1923. — Gian Bundi : *Dr Johann von Planta-Rhäzüns u. sein Lehnsherr*, dans *BM* 1916. — Hermann Bikel : *Die Wirtschaftsverhältnisse des Klosters St. Gallen, von der Gründung bis zum Ende des XIII. Jahrh.* — *Die Ritterzeit des Kts St. Gallen*, dans *Nbl.* 1827. — Traugott Schiess : *Gesch. der Stadt St. Gallen*, dans *Die Stadt St. Gallen u. ihre Umgebung* I. — Andreas Heusler : *Gesch. der Stadt Basel.* — Wackernagel : *Das Bischofs- u. Dienstmannenrecht von Basel.* — Ed. Schweizer : *Die Lehen u. Gewerbe am St. Albanteich*, dans *BZ* XXI. — Hans Rohr : *Die Entstehung der weltlichen Gewalt... des Bischofs von Basel.* — Anton Largiadèr : *Das Urbar des Ritters Götz Mülner von 1336*, dans *ASG* 1919. — Guido Hoppeler : *Die Herren von Rümlang bis 1424.* — Ed. von Rodt : *Bern im XIII. u. XIV. Jahrh.* — Ed. von Rodt : *Berns Burgerschaft u. Gesellschaften.* — Jakob Leuenberger : *Studien über bern. Rechtsgesch.* — Karl Geiser : *Rechtsgeschichtliches aus Urkunden bern. Wasserwerke*, dans *Zeitschr. f. schw. Recht*, N. S. XXX. — J. Schnell u. A. Heusler : *Der Commentaire Coutumier des Waadtlandes von Pierre Quisard*, dans *Zeitsch. f. schweiz. Recht* XIV. — W.-A. Münch : *Die Lehnsprivilegien der Städte im Mittelalter*, dans *BZ* XVI. — Ed. Secretan : *Essai sur la féodalité*, dans *MDR* XVI.

II. Condition des terres roturières. Pendant le moyen âge et en général jusqu'à la Révolution française, il était très rare que le paysan possédât sa terre en pleine propriété. A la vérité, des domaines paysans entièrement libres ont existé de tout temps en Suisse, mais la règle était qu'au-dessus du paysan, il y avait un seigneur. C'était le seigneur foncier, ou bien le seigneur du village, ou l'avoué, ou le justicier, appelé parfois simplement le seigneur. Que le paysan eût pour maître un seigneur temporel ou un évêque, un abbé, une abbesse ou un prévôt, cela ne faisait pas une grande différence. Le paysan n'était pas libre au point de vue réel, même s'il n'était personnellement soumis à aucun servage. La sujétion réelle n'allait pas nécessairement de pair avec la sujétion personnelle. Le servage était moins répandu en Suisse qu'ailleurs.

La dépendance réelle des paysans pouvait procéder de trois sources différentes. Elle remontait soit aux seigneuries franques du moyen âge, lorsque les nobles remirent leurs terres aux paysans pour les cultiver, soit aux usurpations de droits souverains commises par des seigneurs aux dépens des habitants des villages. Enfin, cette dépendance pouvait avoir pour origine un contrat d'assujettissement. En vertu de ce dernier, le paysan remettait son bien à un seigneur, le plus souvent pour jouir de la protection de celui-ci. On a appelé tout ce régime de dépendance du nom de féodalité. Si l'on ne donne pas à ce terme le sens classique et étroit qui a été exposé dans la première partie de cet article, on peut très bien l'employer ici. Mais il ne faut pas oublier qu'un véritable fief, qui a pour contre-partie un service de chevalerie, ne peut jamais être concédé à un paysan. Les nombreux fiefs qui ont été donnés un peu partout en Suisse à des paysans, ne sont pas des fiefs au sens absolu du mot. Dans le canton de Saint-Gall, dont le sol appartenait en grande partie à l'abbé de Saint-Gall, il est prouvé que les nombreux noms de fiefs, qui existent encore aujourd'hui, se rapportent à des terres données autrefois par le couvent à des personnes qui les exploitaient en régie. Ces personnes payaient un cens ou des redevances en nature, ou bien rendaient des services économiques (corvées) ou devaient siéger en justice. Parfois le nom du propriétaire apparaît encore dans celui du fief. Ainsi *Bendlehn* était le fief de Benno ; *Debesenlehn*, celui de *Tebis (Matthäus)*.

Dans les seigneuries foncières, il s'est formé de bonne heure déjà un droit coutumier *(Hofrecht)* qui, sur plusieurs points diffère du droit du pays *(Landrecht)*. C'était un statut pour les habitants, pour les gens du domaine. Il existait un droit coutumier pour les habitants libres du domaine et un pour les non libres. Car il est tout à fait inexact de prétendre que ce droit ne s'appliquait qu'à cette dernière catégorie de personnes et que tous les habitants d'une terre se rattachaient à la condition servile.

Le droit colonger réglait avant tout trois choses : 1. Les formes de la dépendance des biens et des personnes ; 2. les compétences militaires et judiciaires du seigneur ; 3. les corvées, les cens et les redevances que les sujets du domaine avaient à leur charge. A la fin du moyen âge et dans le cours des temps, les relations entre seigneur et paysans devinrent toujours plus impersonnelles, phénomène qui s'est aussi produit dans le régime féodal pur (voir la première partie de l'art.). Les principaux résultats furent : 1. L'extension toujours plus prédominante de la remise des terres sous la forme de bail héréditaire, et 2. la transformation des charges personnelles des paysans dorénavant attachées à la terre, d'où sortit la forme juridique des charges foncières.

Le bail héréditaire (Erbleihe, jus hereditarium). Il se rencontrait fréquemment depuis l'expansion du droit romain sous la forme de l'*emphythéose*. Le propriétaire du domaine était le seigneur, mais le tenancier avait aussi un droit sur la terre, et en outre un droit d'usage, qui se transmettait par héritage, le plus souvent sans partage, à l'aîné ou au cadet de la famille. Le domaine était ainsi une « propriété perpétuelle » du paysan, et ne pouvait en droit lui être enlevé tant qu'il payait régulièrement les cens. Le tenancier était absolument indépendant ; au contraire d'un simple fermier il pouvait modifier même l'exploitation du domaine. Mais il ne devait pas l'amoindrir. Des détériorations permanentes et considérables étaient une cause d'expulsion du domaine. Au début, le seigneur pouvait, quand il le voulait, aliéner son bien et de la sorte donner un nouveau maître au paysan. Par contre, il était défendu à ce dernier de vendre ou d'hypothéquer la terre qui lui était confiée. Tout au plus lui était-il permis de la vendre à un habitant du même village, de sorte que vendeur et acquéreur dépendaient du même seigneur. Le plus souvent, il devait aussi, avant et après la vente, requérir l'assentiment de ce dernier. Dans quelques régions, cet assentiment tomba peu à peu en désuétude et se limita à un simple droit de préemption. Le seigneur pouvait ainsi se substituer à l'acquéreur dans l'acte de vente, en payant la somme prévue pour l'achat. Pour les bails héréditaires bernois, ce droit de retrait a été expressément reconnu aux seigneurs par une sentence de justice de 1539. Ainsi ces derniers pouvaient dans le délai d'une année reprendre un domaine vendu en remboursant à l'acquéreur le prix qu'il en avait donné. Quoique Berne eût à plusieurs reprises interdit d'hypothéquer les terres, les paysans s'en soucièrent peu. Au moment de la guerre

de Trente ans, leurs dettes avaient pris des proportions effrayantes, aussi l'on a pu dire avec raison que cette situation économique malsaine fut une des causes de la guerre des paysans. Lorsqu'en 1762, on autorisa officiellement les paysans à hypothéquer leurs terres, ce fut un grand pas de fait vers la possession complète du domaine. Et dans les autres cantons comme à Berne, la remise à cens de terres contenait en germe les droits de propriété du censitaire. Ce résultat ne fut cependant pas atteint partout en même temps, en particulier dans les terres des seigneurs ecclésiastiques.

Des censives existaient aussi dans les villes, et principalement sous deux formes : 1° Le maître de la ville donnait aux bourgeois immigrés un chésal, un fond de terre dans la ville, moyennant le payement d'un cens annuel. Ainsi le bourgeois n'était pas non plus, au début, le propriétaire de son terrain, mais plus rapidement que le paysan il acquit cette qualité ; 2° Les bourgeois eux-mêmes concédaient leurs terres à des combourgeois ou à des paysans en échange d'un cens perpétuel.

Bail temporaire. L'accensement de terres à titre viager était une coutume moins répandue que la précédente parce qu'en général le propriétaire direct du domaine préférait, en cas de décès du censitaire, bourgeois ou paysan, continuer la concession en faveur du fils ou de la fille. L'avantage du propriétaire direct consistait en ceci qu'il pouvait toujours choisir un tenancier capable ou, si la situation économique le permettait, reprendre son domaine en régie. Cette concession temporaire était aussi au début un droit réel, mais sous l'influence du droit romain, elle devint un rapport personnel de jouissance, de sorte que propriétaire et tenancier étaient dans la relation de créancier à débiteur. Le caractère purement obligatoire de ce contrat n'a, du reste, jamais été réalisé complètement. Cela ressort de ce brocart : « Vente ne passe pas louage ». Si le propriétaire en effet vendait son terrain avant l'expiration du bail, le nouvel acquéreur ne pouvait expulser le tenancier.

Prestations personnelles. Les terres concédées à cens ou temporairement étaient soumises à de lourdes charges foncières, qui reposaient entièrement sur elles, de telle sorte que le tenancier, fût-il paysan, bourgeois ou noble, devait les supporter également. Celui qui occupait le domaine d'une façon constante paraissait être chargé personnellement de ces redevances qui, de fait, étaient dues par la terre même. Les prestations, par contre, étaient personnelles en ce qu'elles étaient à la charge du tenancier actuel au moment de l'échéance, et non par son successeur si la terre passait en d'autres mains. A ce point de vue, le successeur prenait la terre libre de toute charge. D'une façon générale, on peut dire que la classe des paysans ne supportait pas des charges pesantes. Dans une exploitation économique normale, le tenancier pouvait se nourrir lui et sa famille. Pour des millions d'entre eux, ce fut un bonheur qu'ils ne pussent pas jouer au propriétaire. L'histoire économique moderne a déterminé que les charges les plus pesantes pour les paysans n'étaient pas les cens ou les impôts réguliers, mais les redevances extraordinaires telles que le droit de reprise ou de mutation et le droit de succession *(Fall).* Lorsque la situation économique passait par une phase critique, le seigneur exigeait de ses tenanciers des prestations qui nous paraissent très lourdes. Il mécontentait les paysans qui, dans la plupart des cantons, souffraient de l'absence de droits politiques.

Les nombreuses prestations et redevances à la charge des paysans peuvent être ramenées à trois classes principales : les corvées, les cens et dîmes (voir ces art.) et les impôts.

Corvées. La corvée était l'obligation pour le paysan de se trouver à une certaine époque, pour un ou plusieurs jours ouvrables, sur le domaine du seigneur afin d'y accomplir divers travaux. De cette façon, ce dernier obtenait à bon marché des travailleurs éprouvés, qui ne recevaient aucun dédommagement pour leur travail. Le paysan pouvait aussi être appelé à servir avec son cheval *(currus* et *carrucas facere).* Le service de chevalerie n'était pas le fait des tenures roturières, mais bien le service de guerre, soit l'obligation de servir en qualité de soldat de pied ou d'accompagner le seigneur avec char et cheval, et enfin le service de justice. D'autres petites corvées s'y ajoutaient : la garde des prisonniers, la construction de ponts et de routes.

Redevances extraordinaires. Parmi les principales, répandues dans toute la Suisse, il convient de mentionner d'abord : le *Fall* (droit de succession) en vertu duquel le seigneur prélevait une partie de l'héritage du paysan décédé. On conteste que ce prélèvement soit un vestige de l'ancien droit de main-morte qui autorisait la saisie de tout l'héritage laissé par un serf. L'objet saisi était la plus belle pièce de bétail de l'écurie ou le plus beau vêtement de la garde-robe ; ce pouvait être aussi un lit ou un harnais. Une autre redevance, également très répandue et très lourde, était celle qui était prélevée en vertu du droit de reprise ou de mutation, à chaque changement de tenancier d'une terre. Celui qui la payait rendait ainsi hommage à son nouveau maître, et reconnaissait en outre que le domaine repris par lui n'était pas sa propriété et qu'il le recevait simplement en fief. D'autres redevances étaient le *Hintersatz* de l'Emmenthal, et la traite foraine. Celle-ci était appelée dans la seigneurie d'Engelberg *der dritte Pfennig.*

Bibliographie. Eugen Huber : *Gesch. des schweiz. Privatrechts* IV, 751-784. — Karl Geiser : *Studien über die bernische Landwirtschaft im XVIII. Jahrh.*, dans *Landwirtsch. Jahrbuch* IX. — J. Kuoni : *Das Lehenwesen in alten u. neuen Formen*, dans *NZZ* 1922, n° 271. — Jakob Grimm : *Weistümer.* — Voir aussi la bibliographie de la première partie de l'art. et les rapports annuels d'Ulrich Stutz dans la *Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgesch., Germanistische Abteilung.* — *UStG.* — *Habsburg. Urbar.* — *Kyburger Urbar.* — *ZSR.* — *SSR.* — *SI* III, 1236. [Hans Fehr.]

III. Condition des personnes. Parallèlement aux modes de tenure des terres, noble, roturière ou servile, il exista jusqu'au XIX[e] s. une hiérarchie dans l'état des personnes. Celle-ci s'étendait du servage à la noblesse. On a vu dans la première partie de cet article que la noblesse était elle-même soumise à une hiérarchie strictement observée. Au-dessous de cette élite de la société, il y avait toute la catégorie des tenanciers des terres roturières ou serviles. Elle se divisait elle-même en deux grandes classes : les serfs et les affranchis. Les serfs étaient au bas de l'échelle, soumis à la main-morte, à la taille, au droit de poursuite, de formariage, etc. Au-dessus, la classe des affranchis était composée d'éléments très divers ; les uns très proches de la condition des serfs, les autres libres, issus de familles anciennement libres. Ces derniers et les demi-libres ont porté les noms de *colons*, *colliberts*, *lites*, ou, d'une façon générale, ceux de *roturiers* ou *vilains.* Dans certaines régions, dans le comté de Neuchâtel notamment, les colons ont été appelés *francs-habergeants* ou *geneveysants*, lorsqu'ils s'installèrent dans les montagnes pour les défricher. Enfin, la plus haute condition sociale à laquelle pût prétendre un non noble était celle de bourgeois, conférée le plus souvent aux habitants des villes. — Voir les art. Affranchissement. — Bourgeoise, droits de. — Bourgeois externes. — Mainmorte — Noblesse. — Personnes, condition des. — Servage. [L. S.]

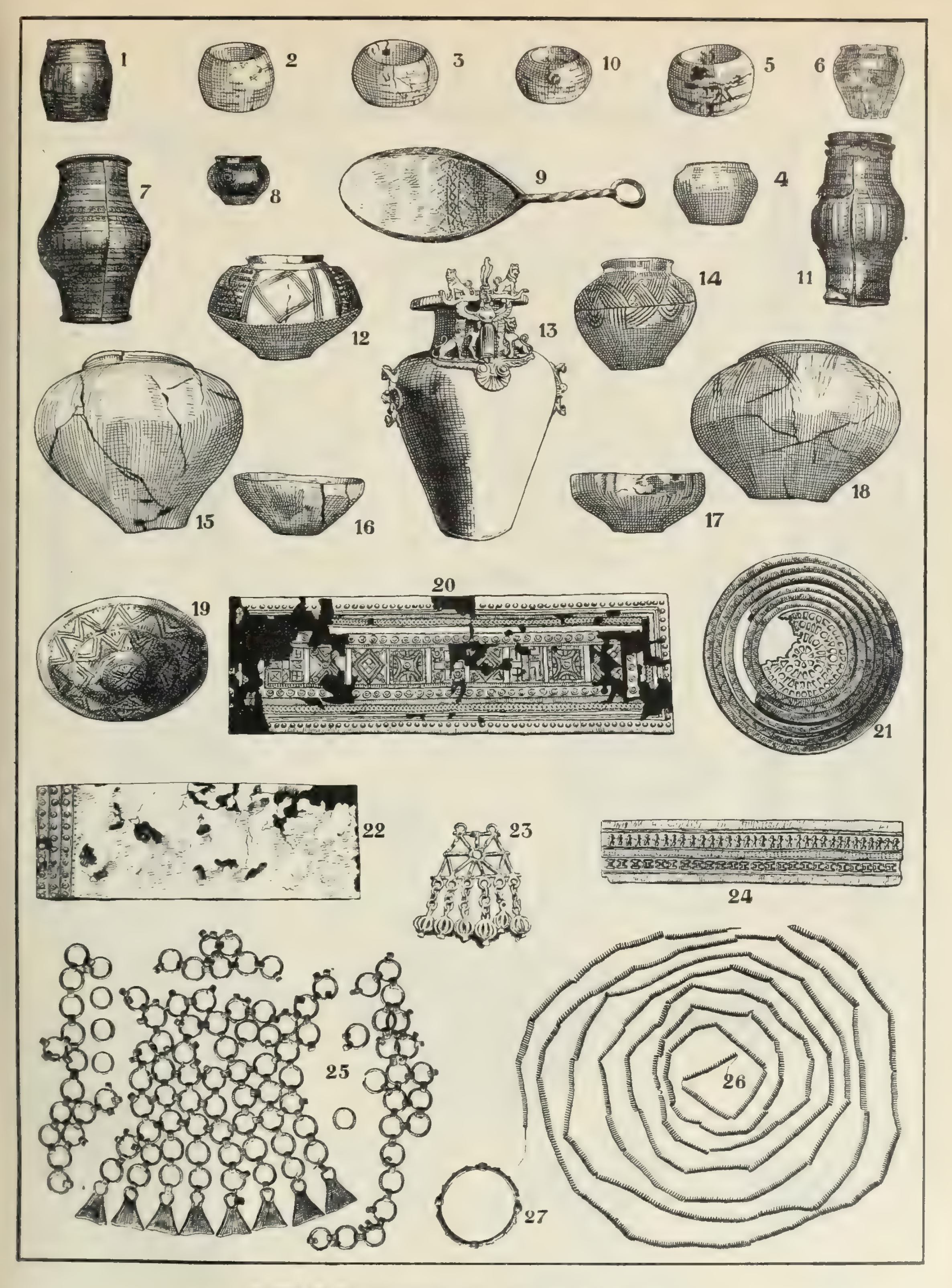
FEQUENET. Famille bourgeoise de Neuchâtel au XVI[e] s. ; éteinte. Elle a donné — Jacques, maire de Rochefort en 1565. — Jonas, † 1631, du Petit Conseil de Neuchâtel 1589, maître-bourgeois 1602, 1613, 1617. — Une famille Fecquenet (= Feitknecht), originaire de Douane, est devenue bourgeoise de Neuchâtel en 1722 avec Abram. Éteinte au XIX[e] s. — Voir Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises de Neuchâtel.* — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

FER (AGE DU). On a donné le nom d'âge du fer à la période préhistorique qui embrasse environ le dernier millénaire avant J.-C. Elle est admirablement représentée en Suisse. Cette désignation nous vient de Scandinavie, où a été édifié le système des trois âges, qui ne se soutient guère aujourd'hui, à la suite des dernières découvertes. On ignore d'où nous est venu le fer sous la forme de produits ouvrés. Ce problème fait encore l'objet de vives controverses ; mais une chose est certaine, c'est que l'industrie du fer n'est pas née dans

notre pays. La connaissance de ce métal chez nous est due à l'importation, d'une part, à la suite de laquelle le fer a peu à peu supplanté le bronze dans la fabrication de certains ustensiles, et, d'autre part, à des populations étrangères qui se sont fixées sur notre sol. Dans l'état actuel de nos connaissances, on distingue deux périodes principales dans l'âge du fer : la plus ancienne, ou premier âge du fer, appelée ordinairement *période de Hallstatt*, d'après la station autrichienne de ce nom, de l'an 1000 à l'an 500 av. J.-C. environ ; la période plus récente, ou deuxième âge du fer, a pris le nom de *pcriode de La Tène*, d'après la station de ce nom à l'extrémité du lac de Neuchâtel. Quoique les civilisations de ces deux époques se distinguent nettement au point de vue typologique, il est plus que probable que les représentants de la fin du premier âge du fer et du début du second âge ont vécu sur notre sol côte à côte.

PÉRIODE DE HALLSTATT. On a constaté récemment que la civilisation du premier âge du fer apparaît déjà dans les stations lacustres de l'âge du bronze ; c'est la preuve que la transition de l'âge du bronze à la période de Hallstatt s'est faite pacifiquement par l'introduction progressive du fer. Par suite de l'élévation du niveau de nos lacs, conséquence d'une modification du climat, les palafittes du bronze furent successivement abandonnées. C'est alors que pénétrèrent dans notre pays, venant probablement de l'Est, des hordes de populations qui se fixèrent de préférence sur les hauteurs. Sur ces dernières et le long des chemins, elles édifièrent leurs tombeaux (tumulus), disposés en caveaux funéraires, dans lesquels elles déposaient les ossements des morts incinérés solennellement. Les tombes étaient recouvertes de terre, de manière à former un monticule qui, parfois était encore revêtu ou encadré de pierres. Aux côtés des morts, même incinérés, on déposait, ainsi que c'était l'usage depuis un temps immémorial, toutes sortes d'objets pour les accompagner dans l'au-delà. Parmi ces derniers, il faut citer les grandes urnes ventrues, de poterie, décorées souvent d'ornements géométriques ou de filets, qui présentent parfois des traces de peinture, le plus souvent rouge. La présence chez nous de cette céramique très variée est la preuve que ces populations étaient sédentaires et vivaient d'agriculture, au moins dans la Suisse orientale. Dans la Suisse occidentale, et surtout près du Jura français, dans la Franche-Comté, où existent de grands cimetières de tumulus, la céramique est plus rare ; cela témoigne que nous avons affaire à des populations forestières, vivant avant tout de la chasse et utilisant le bois pour leurs ustensiles. A cette réserve près, la civilisation hallstattienne présente dans toute la Suisse et dans les pays voisins un caractère d'unité. Il est manifeste qu'elle a reçu de l'Est la caractéristique hellénique, le style dipylon, et que du Sud, elle a subi l'influence de la civilisation italique, dite de Villanova. On constate avec l'Italie des relations commerciales actives. Les populations hallstattiennes avaient pour armes des épées, munies souvent d'une poignée dite à antennes, d'abord en bronze, puis en fer, et des poignards en fer avec fourreau de bronze. Le char doit avoir joué un grand rôle parmi ces populations, car, outre des roues complètes, on a trouvé des parties de voiture et de harnais, notamment des pendeloques formées de grelots et de phalères ajourés. Parmi les objets de parure, il faut signaler surtout les brassards, les rouelles en lignite, les anneaux pour bras et jambes, en bronze ou en jais ; les perles de métal, de verre ou d'ambre sont fréquentes. Leur ornementation présente des formes étranges, d'un goût artistique remarquable ; l'or même n'est pas rare. Les habitations, situées généralement sur des hauteurs, étaient, pour autant que nous les connaissons chez nous, placées au pied de rochers ou même taillées dans le roc. Les établissements étaient fortifiés. Les tombeaux à urnes funéraires, qui montrent une évolution nettement marquée mais pas encore distinctement classée et qui se rencontrent surtout dans le Nord de la Suisse et plus généralement encore au Nord du Rhin, représentent une forme ancienne de notre civilisation hallstattienne, alors que les tombes en pleine terre sont rares. La civilisation hallstattienne s'est répandue sur tout le plateau suisse, du lac de Constance au Léman ; les établissements typiques sont ceux du Montlingerberg près Oberriet (Saint-Gall), du Heming près Neunkirch (Schaffhouse), d'Ebersberg sur l'Irchel, de Dickenbännli près d'Olten, etc. De riches cimetières de tumulus existent sur le Seerücken (Thurgovie), près de Trullikon (Zurich), à Barhau près d'Unter Lunkofen, dans la région de Fahrwangen-Meisterschwanden (Argovie), sur les hauteurs à l'Est du lac de Sempach, près de Bannwil-Aarwangen (Berne), de Subingen (Soleure), d'Anet (Berne), de Valangin (Neuchâtel) ; dans les cantons de Fribourg et de Vaud (Assens). Les tumulus les plus connus sont ceux de Meikirch (voir art. GRÆCHWIL), où l'on a découvert une hydrie de bronze avec de riches ornements figurés, d'origine grecque. Dans le Valais et au Tessin, la civilisation hallstattienne est aussi représentée ; toutefois on n'y rencontre pas de tumulus, mais parfois des tombes à incinération. Dans le Valais, sous l'influence de l'âge du bronze et des types du Nord de l'Italie, il s'est formé une civilisation locale caractéristique, tandis que les vastes nécropoles tessinoises rappellent celles de la Lombardie.

PÉRIODE DE LA TÈNE. Alors que les dernières données de la science attribuent encore d'une façon tout hypothétique la culture hallstattienne aux Ligures et aux Rhètes, nous arrivons, avec le deuxième âge du fer, sur un terrain historique plus sûr, puisque nous savons que la civilisation de La Tène est le fait de tribus celtiques, notamment des Helvètes. On admet que vers 500 av. J.-C., des tribus celtiques ont pénétré dans notre pays lors des grandes migrations des peuples du Nord-Ouest, et s'y sont fixées en qualité de guerriers, de commerçants et d'artisans, parmi les populations hallstattiennes. Elles se sont établies principalement dans les vallées, au bord des lacs et des rivières qu'elles utilisaient comme routes commerciales. Elles n'incinéraient plus leurs morts, mais les inhumaient et plaçaient leurs vastes cimetières sur les berges élevées des rivières. D'après l'unité de civilisation que présente la deuxième période de l'âge du fer et son évolution paisible et régulière, D. Viollier a conclu récemment que les Helvètes ont pénétré dans notre pays au début de l'époque de La Tène et non vers l'an 100, comme l'admettent les historiens. La civilisation de La Tène est caractérisée par la construction d'*oppida* (à dire vrai seulement dans sa dernière phase), par ses armes typiques en fer (celles de bronze ont disparu) : épées, poignards, lances (piques et javelots), boucliers de bois revêtus de vannerie, par des outils en fer, qui présentent déjà partiellement les formes actuelles, et surtout par une grande abondance d'objets de parure en bronze. Ces derniers sont d'un style plus grossier que ceux de Hallstatt, mais d'une technique plus fine. La parure féminine est représentée notamment par des colliers (torques) avec incrustations d'émail, des bracelets, des anneaux pour bras et chevilles, et des fibules, souvent émaillées, dont l'évolution suit un cours régulier. Les monnaies, très nombreuses, étaient frappées dans les mêmes métaux qu'aujourd'hui, à l'imitation des pièces grecques. A l'origine, le modèle antique était reproduit fidèlement, mais dans la suite les monnaies helvètes devinrent plus grossières et presque méconnaissables. Le modèle le plus fréquemment imité dans notre pays est le statère de Philippe de Macédoine. Le fer provient des mines du pays, en particulier du Jura ; il est travaillé selon les règles de la technique. Dans les premiers temps de l'époque de La Tène, l'influence grecque prédomine encore ; dans la suite, celle de Rome. C'est de Marseille que provenaient les amphores, etc. Les vases peints sont décorés d'ornements en spirales ou d'entrelacs, tandis que le style hallstattien prodigue la décoration rectiligne à ornements isolés. Les stations du deuxième âge du fer sont éparses, outre celle de La Tène, sur tout le territoire suisse. Parmi les cimetières, citons ceux d'Andelfingen (Zurich), Frauenfeld (Thurgovie), des environs de Berne (on admet l'existence d'un *oppidum* dans la presqu'île de l'Enge), de Münsingen, de la



OBJETS DU PREMIER AGE DU FER (PÉRIODE DE HALLSTATT).

1. Bracelet d'enfant en bronze en forme de tonneau. — 2, 3 et 10. Bracelets en jais. — 4. Tasse à lait en poterie. — 5. Bracelet en jais raccommodé. — 6. Vase en poterie. — 7 et 11. Bracelets en bronze en forme de tonneau. — 8. Urne décorée en poterie. — 9. Puisoir, décoré, en bronze. — 12. Urne funéraire décorée. — 13. Vase de parade en bronze. — 14 et 18. Urnes funéraires décorées en poterie. — 15. Urne en poterie. — 16 et 17. Coupes en poterie. — 19. Assiette de parade en poterie. — 20 et 24. Plaques de ceinture en bronze repoussé. — 21. Phalère en bronze évidé. — 22. Plaque de ceinture en bronze. — 23 et 25. Pendentifs en bronze. — 26. Chaîne de cou ou de ceinture en bronze. — 27. Bracelet en bronze. — Les nos 1 et 7 proviennent de Toussen (Com. Obfelden, Zur.) ; 2, 3, 5, 10, 23, de Subingen (Soleure) ; 4, 6, 8, 14, 17, de Niederweningen (Zur.) ; 9, 25, 26, du Montlingerberg (Com. Oberriet, Saint-Gall) ; 11 d'Illnau (Zurich) ; 12, 15, 16, 18, de Kreuzlingen (Thurgovie) ; 13, de Grachwil (Com. Meikirch, Berne) ; 19, de Hard (Com. Obergösgen, Soleure) ; 20 et 22, de Wieslistein (Com. Wangen, Zurich) ; 21, de Trey (Vaud) ; 24, de Bofflens (Vaud) ; 27, de Russikon (Zurich).



OBJETS DU DEUXIÈME AGE DU FER (LA TÈNE).

1 et 2. Épées en fer. — 3. Pointe de lance en fer avec douille. — 4 et 5. Haches en fer, avec manche. — 6. Couteau à hacher en fer. — **7. Couteau en fer avec manche recourbé. — 8. Ciseaux en fer. — 9. Couteau en fer avec anneau. — 10 et 11. Fibules en fer.** — 12. Chaîne de ceinture en bronze du Wankdorffeld (Berne). Période II. — 13 et 14. Bracelets en bronze du Wankdorffeld (Berne). — 15. Boucle de ceinture en bronze. — 16. Bracelet en verre du Wankdorffeld (Berne). — 17. Anneaux de ceinture en bronze. — 18. Bracelet en bronze. — 19. Bracelet en verre de Mettmenstetten (Zurich). Période II. — 20 et 21. Anneaux et pendentif en bronze. — 22 et 23. Torques en bronze et perle en poterie de Diepflingen (Bâle-Campagne). — 24. Saumon de fer de Hedingen (Zurich). — 25. Fibule en bronze de Broc (Fribourg). Période I. — 26. Statuette de bélier en bronze. — 27. Chaudron en bronze raccommodé. — 28-30. Céramiques. — 31. Bouclier en bois avec umbo. — Les trouvailles de la station de La Tène (nos 1 à 11, 15, 17, 18, 20, 21, 26, 27, 28-31) proviennent des périodes II et III.

Gruyère, de Saint-Sulpice (Vaud) et de Vevey ; dans les Alpes, nous avons les riches nécropoles valaisannes, notamment dans la région de Conthey et de Sierre ; dans les Grisons les établissements de Truns (Darvela) et de Mesocco (Castaneda et Cama) ; enfin dans le Tessin, les cimetières de Giubiasco, Gudo, Castione, etc., caractérisés par leurs parures lourdes et massives. Tout récemment à Bâle (usine à gaz), on a exploré un grand village du deuxième âge du fer. — Voir les art. des localités précitées, et LA TÈNE, CELTES, HELVÈTES. — *ASA.* — *JSGU.* — *Prähist. Zeitschrift.* — *Revue des études anciennes.* — *Pro Alesia.* — Heierli : *Urgesch. der Schweiz.* — K. Schumacher : *Die Hallstatt-Kulturen am Mittelrhein*, dans *Prähist. Zeitschrift* 11 et 12. — Viollier : *Sépultures du second âge du fer.* — P. Reinecke : *Zur Kenntnis der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, dans *Festschr. zur Feier des 50 jähr. Bestehens des röm.-germ. Zentralmus. in Mainz*, 1902. — P. Vouga : *La Tène.* [E. TATARINOFF.]

FER (INDUSTRIE DU). Quoique des gisements de minerai de fer soient répandus un peu partout en Suisse et que l'industrie des machines y soit très développée, notre pays n'occupe dans la production du fer qu'un rang très inférieur. Pour l'historique de l'exploitation et la préparation du minerai, voir art. MINES. C'est vers 1600 que le premier haut-fourneau est mentionné à Undervelier ; d'autres s'élevèrent dans la suite à Bellefontaine, Courrendlin, Delémont, Rondez, Gänsbrunnen, Clus et Choindez. Presque tous furent en activité jusqu'au milieu du XIXe s. Dans toutes ces entreprises, de même que dans les fonderies, on employait le charbon de bois, ce qui était très onéreux. Aussi, dès l'ouverture des lignes de chemin de fer, l'industrie nationale du fer ne put-elle pas soutenir la concurrence contre l'étranger, de sorte que dès le dernier quart du XIXe s., un seul haut-fourneau, celui de Choindez, peut subsister. Le fer qu'on y prépare sert à la fonte de tuyaux. On n'y fait plus de fer à forger ni d'acier.

Le travail de la ferraille et du fer cru pour la confection d'objets façonnés est fait dans les laminoirs et les forges de Gerlafingen et d'Emmenweid, ainsi que dans un certain nombre de fonderies rattachées à des ateliers de construction mécanique. La matière première est en grande partie importée de l'étranger. — Voir art. MACHINES, INDUSTRIE DES. — Max Hottinger : *Geschichtl. aus der Schweiz. Metall- u Maschinenindustrie.* — Reichesberg : *Handwörterbuch* (avec bibliographie). [L. S.]

FERDINANDO. Religieux franciscain de Vico-Morcote, dont on ne connaît pas le nom de famille ; peintre en miniatures. Avec fra Bonaventura de Varese il peignit en 1685-1686 les livres de chœur du couvent de Santa Maria degli Angeli à Lugano (aujourd'hui à la bibliothèque cantonale). Ces miniatures sont intéressantes au point de vue de l'héraldique des ordres mendiants. — Voir *Die Schweiz* 1916. — *ALBK.* — *SKL.* [C. T.]

FEREGUTTI (FERAGUTTI)-VISCONTI, ADOLFO, de Pura (Tessin), peintre d'histoire et de portrait, * 25 mars 1850, † à Milan 10 mars 1924, exposa en Italie dès 1877 à Berne, Berlin et Paris. Il obtint à Milan en 1882 le prix du prince Humbert, et à Munich en 1891 la médaille d'or. Oeuvres principales : *Cristoforo Colombo* (palais Crespi à Milan) ; *Jus primae noctis* (château de Milan) ; *Maghe persiane* (musée Caccia à Lugano), etc. — Galli Tamburini : *Guida del Malcantone.* — *BStor.* 1891. — *DSC.* — *ALBK.* — *SKL.* — *Popolo e Libertà* 1924, n° 61. [C. T.]





Adolfo Feregutti-Visconti.
D'après une photographie.

FEREMUTSCH, URS-JOSEF, de Granges (Soleure), 23 oct. 1827-17 septembre 1887, instituteur à Granges 1855-1887, s'est occupé des écoles et du chant dans le canton, chef des radicaux dans le Leberberg. [J. WALTER.]

FERENBALM (C. Berne, D. Laupen. V. *DGS*). Com. et paroisse, à laquelle appartiennent plusieurs hameaux. La paroisse se divise en Ferenbalm bernois, identique à la Com. civile, et Ferenbalm fribourgeois avec Agriswil, Büchslen, Gempenach et Ulmiz. Le nom, à l'origine *Verren-Balm* (aussi *Niederbalm*) indique le Balm (= baume) éloigné de Berne par opposition à Oberbalm (D. Berne). *Balmo* fut donné (962) par le roi Conrad de Bourgogne à l'abbaye de Payerne. L'église de *Balmettes* est mentionnée dans le cartulaire de l'évêché de Lausanne 1228. Elle était dédiée aux saints Pierre et Paul. Avec la collation, et les autres biens à Ferenbalm, elle passa de l'abbaye de Payerne à la seigneurie d'Oltingen, puis au comte de Neuchâtel, Conrad de Fribourg, et de ce dernier à Berne en 1412. En 1427, l'ordre teutonique acquit le droit de patronage qui, par suite de la suppression de l'ordre en 1484 passa au chapitre de Saint-Vincent et en 1528 à la ville de Berne. La cure a été bâtie en 1746. Près de l'église se trouvait le sanctuaire de Sainte-Radégonde, détruit en 1534 par ordre du gouvernement. Registres de baptêmes dès 1553, de mariages dès 1705, de décès dès 1747. — Voir Zeerleder : *Urkundenbuch* I. — Mülinen : *Beiträge* II. — Jahn : *Chronik.* — Benzerath : *Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne*, 123. — Lohner, 88. — Th. de Quervain : *Kirchl. u. soz. Zustände*, 108. — Wehren : *Amt Laupen*, 113. [H. Tr.]

FERIA, GOMEZ SUAREZ DE FIGUEROA Y CORDOVA, duc **de**, * 1587, envoyé extraordinaire d'Espagne en France 1610, gouverneur de Milan 1618-1626. Il soutint les soulèvements de la Valteline contre les III Ligues. Après le massacre des protestants dans la Valteline en 1620, et les expéditions malheureuses des Grisons dans cette vallée, qui en furent la conséquence, il conclut le 6 février 1621, avec la Ligue Grise catholique, un traité en vertu duquel il s'engageait, sous certaines conditions, à restituer la Valteline. Le refus qu'opposèrent à ce traité les communes protestantes, et l'entrée des Autrichiens dans les Grisons, le poussèrent à occuper Chiavenna le 27 octobre 1621. Le 25 janvier 1622, les III Ligues signèrent avec Feria un accord par lequel elles renonçaient à la Valteline et à Bormio. En 1623, Feria émit aussi des prétentions sur Mesocco, qu'il dut abandonner. Feria conduisit, à titre de général, une armée espagnole en Allemagne en 1633-1634. † à Munich 11 janvier 1634. — Voir *LL.* — Rott : *Repr. diplom.* III-IV. — Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen.* — P. C. Planta : *Geschichte von Graubünden.* [L. J.]

FERINIS ou **FERINO**, BENEDETTO **de**. Voir FERRINI.

FERLENS (C. Fribourg, D. Glâne, Com. Massonnens. V. *DGS*). Hameau. *Fredingis*, 929 ; *Ferlens*, 1146 ; *Fellens*, 1367 ; *Ferlin*, etc. = chez les descendants de *Frid(il)o*, dérivé de *fridu* = paix (Förstemann I, 528). Il formait une petite seigneurie où les comtes de Savoie, les couvents de la Fille-Dieu, d'Hauterive, de Hautcrêt et des Augustins, les familles de Blonay, de Challant, etc., eurent des propriétés et des droits. En 929, le monastère de Saint-Maurice d'Agaune abandonna à un nommé Turimbert l'usufruit de ses terres à Ferlens. Découverte de tumuli en 1874-1875. Statuts communaux en 1769. Au spirituel Ferlens dépendait de la paroisse d'Orsonnens ; dès 1665, il dépend de celle de Massonnens.

Une famille noble du même nom, qui se rattache soit à Ferlens de Fribourg, soit à Ferlens de Vaud, apparaît de la première moitié du XIIe s. à la première moitié du XVe s. — Kuenlin : *Dict.* — Jaccard : *Essai de toponymie.* — Stadelmann : *Études de toponymie.* — Dellion : *Dict.* — *Regeste frib.* — Arch. d'État Fribourg : Daguet, généalogies. [Ræmy.]

FERLENS (C. Vaud, D. Oron. V. *DGS*). Vg. mentionné dès le XIIe s., dans le cartulaire de Hautcrêt et qui dépendit toujours de la seigneurie d'Oron. Un Giroud de Ferlens est mentionné en 1226. Il faut probablement lui rattacher une famille de nobles de Fer-

lens, connue au XIVe s., dans la Broye, spécialement dans la région de Lucens-Romont. — *DHV*. [M. R.]

FERLIN. Famille noble, de Franche-Comté, qui a donné : — 1. RICHARD, châtelain de Grandson 1434, bailli d'Orbe pour les Chalon la même année. — 2. ANDRÉ, châtelain d'Aubonne 1553. — 3. CLAUDE, seigneur d'Orzens en 1562. Les Ferlin possédèrent aussi la seigneurie d'Yens.— *RFQ*. [M. R.]

FERLITTE, FERLITTO, GAUTIER. Capitaine italien, qui servit la République de Genève et se distingua pendant la guerre de 1589 à 1590. Gratifié de la bourgeoisie en 1599, il fut membre du Conseil des Deux-Cents en 1633 ; † à Genève 1644. — Voir Sordet : *Dict.* — Galiffe : *Hist. de Genève*. [C. R.]

FERME DES REVENUS. Voir ABRI.

FERNAMONT, JOHANN-FRANZ-BARWITZ, baron de, major général de l'empereur Ferdinand II, fit irruption le 6 juin 1635 dans la vallée de Münster (Grisons) et s'avança le 13 juin par l'Umbrail et la vallée de Fraela jusqu'à Bormio dans le but d'opérer sa jonction avec l'armée espagnole du comte Serbelloni qui campait au bord du lac de Côme. Le 27 juin dans la vallée de Livigno et le 3 juillet à Mazzo, il fut contraint de céder à la tactique du duc de Rohan et de battre en retraite dans le Tyrol. Le 31 octobre une seconde tentative fut la cause d'un grand désastre dans la vallée de Fraela. A la fin de novembre il se retira avec ses troupes en Souabe ; † 1649. — Voir Rott : *Représ. dipl.* V. — F. Sprecher : *Kriege und Unruhen* II. — Ul. v. Salis : *Denkwürdigkeiten*. — Pieth : *Die Feldzüge des Herzogs Rohan*. — *LL*. [Hans ROTH.]

FERNAY, de. Famille noble, probablement d'origine savoyarde, mentionnée à Romont et dans le district de la Glâne au XIIIe et au XIVe s. — 1. HUMBERT, chevalier, châtelain de Romont et de Moudon 1249. Il fut l'un des arbitres qui terminèrent le différend entre l'évêque Jean de Cossonay et l'Église de Lausanne d'une part, et Amédée et Pierre de Savoie, d'autre part (1244) ; Pierre de Savoie le délégua comme arbitre, en 1255, dans le conflit des bourgeois de Fribourg avec le comte Rodolphe de Gruyère et d'autres vassaux et partisans de la Savoie. Il légua 45 livres lausannoises à l'abbaye de Hauterive qui dut s'engager à distribuer chaque année, à Romont, le lundi de la Pentecôte, une ration de pain et de fromage à 366 pauvres. — 2. JEAN, donzel, devint seigneur de Vuissens par son mariage avec Agnelette de Portalban, avant 1364. — Voir *FRB* II. — Amman : *La seigneurie de Vuissens*, dans *AF* 1923. [J. N.]

Famille mentionnée dans le Pays de Vaud du XIIIe au XVe s. — PIERRE, seigneur de Lullin, en 1369, époux d'Isabelle de Vulliens, qui lui apporta la seigneurie paternelle. — GUILLEMETTE, dame de Lullin et de Vulliens qui épousa Thomas de Genève auquel elle apporta ses terres. [M. R.]

FERNEX, de, FERNAY, de, puis **FERNEY.** Famille noble tirant son nom de la terre de Fernex. Citée dès le XIIe s., puissante au XVe s., de tout temps en relation avec Genève, genevoise par la bourgeoisie certaine de plusieurs de ses membres, entre autres celles de Jean, 1481 ; Pierre, 1489, Michel, 1495. — *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules, aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent. — 1. AMÉDÉE, syndic 1391. — 2. PIERRE, syndic 1505, 1506, 1508, 1512 — 3. JEAN, syndic 1501. — 4. PIERRE, syndic 1519-1520, partisan du duc de Savoie, un des principaux condamnés de 1526. — 5. FRANÇOIS, seigneur de Bessinge dès 1554. — 6. MICHEL, député au duc et à la duchesse de Savoie à Verceil en 1495. — 7. LOUIS, 1752-1829, fondateur d'une école et d'une église protestante à la Nouvelle-Orléans. — 8. CHARLES-PIERRE, 1787-1849, consul suisse à Turin, chef d'une branche qui compte plusieurs chevaliers de la couronne d'Italie. — Voir Galiffe : *Not. gén.* II, 194. — *Regeste*. — Foras : *Armorial de Savoie*. [C. R.]

FERRACH (C. Zurich, D. Hinwil, Com. Rüti. V. *DGS*). Vge. En 998, *Ferren* ; en 1238, *Verrich* ; en 1468, *Varrach*. Ferrach formait une communauté de petits propriétaires libres, sur lesquels les comtes Diethelm et Kraft de Toggenbourg possédaient des droits d'avouerie. Opprimés par ceux-ci, les premiers conclurent en 1238 un accord avec le couvent de Rüti, selon lequel ce dernier rachetait Ferrach aux comtes pour la somme de 80 marcs d'argent. Les hommes libres reprirent leurs biens-fonds en fief héréditaire du couvent, mais tinrent à conserver leur indépendance, ce que Rüti dut leur garantir dans l'acte. Ce document, rédigé en allemand, est le plus ancien du pays de Zurich ; il fut renouvelé en 1447. Dès lors, Ferrach ne cessa d'appartenir à Rüti. — Voir *UZ*. — G. Strickler : *Gesch. der Herrschaft Grüningen*. — Fr. v. Wyss : *Abhandlungen zur Gesch. des schweiz. öffentl. Rechts*. [G. Str.]

FERRARI. Famille grisonne du Misox, de Sozza et Roveredo, établie aussi de nos jours à Poschiavo, éteinte à Castasegna et à Truns. — FABIO, commandait en 1635 un escadron de cavalerie dans la Valteline, pour le service d'Espagne. — RUDOLF, podestat de Teglio 1701. — ANDREAS, commissaire en Valteline 1735. — HERKULES, préfet du district de Moesa, dont le chef-lieu était Roveredo, 1800. — Voir *ASHR*. — *LL* — Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen* II, p. 137. [L. J.]

FERRARI, de FERRARYS, FERRARIO. Très ancienne famille tessinoise, mentionnée dès le XIIIe s. et répandue dans un grand nombre de localités : Giornico, Aquila, Locarno, etc. Les Ferrari de Lugano, de Mendrisio et de Ludiano possèdent des armoiries. *Armoiries* des Ferrari de Mendrisio : deux lions affrontés tenant une grille carrée, au chef chargé d'une aigle (émaux inconnus). (Variantes). — 1. FINIBERTUS, de Scona (Olivone), un des chefs en 1292 du parti de Guido Orelli révolté contre le gouvernement des chanoines de Milan. Il se soumit à Angera le 17 février 1293. — 2. ANGELINO, prévôt de Biasca entre 1458 et 1484. — 3. AMBROGIO Ferrario, de Bellinzone, commissaire des munitions en 1499 ; il dirigea les travaux de consolidation de la Murata. — 4. GIAN-GIACOMO, de Lugano, capitaine de Gian-Giacomo Medici, seigneur de Musso ; il prit part à la bataille de Carate, où le Medici fut battu par les Espagnols. En 1533, il acquit du couvent de San Carpoforo de Côme, pour 770 écus d'or sol, la juridiction féodale sur Sonvico. † 1552. — 5. GIAN-GIACOMO, de Ludiano, lieutenant du bailli de Blenio en 1608, de même que — 6. GIOVANNI, en 1652 et 1654. — 7. CARLO Ferrario, de Arzo, sculpteur. En 1664 il travaillait à Rome, et en 1681, est mentionné comme ayant travaillé dans l'église paroissiale de Mendrisio. — 8. DOMENICO, de Lugano, maître-constructeur. Dans la seconde moitié du XVIIIe s. il travaillait à la construction de la *foresteria* de la chartreuse de Pise ; il construisit ensuite des maisons à Gorgona. — 9. MARTINO, de Lodrino, * vers 1742, † 2 sept. 1822. Sous-préfet pour la Riviera sous la République helvétique ; membre de la commission pour la constitution cantonale 1801, député à la Diète tessinoise 1802, membre de la commission chargée de l'organisation du nouveau canton 1803. Député au Grand Conseil 1803-1821, président du tribunal de la Riviera jusqu'à sa mort. — 10. ELVEZIO, peintre, * à Genève 23 mars 1872, exposa à Genève en 1895. — 11. ACHILLE, * 6 juillet 1876, professeur à l'école de commerce de Bellinzone, puis à l'école normale des garçons de Locarno ; directeur de cet établissement dès 1923. — Pometta : *Come il Ticino*. — Baroffio : *Storia del C. Ticino*. — Meyer : *Blenio u. Leventina*. — *Monitore di Lugano* 1923. — *SKL*. — *AHS* 1914, 1916, 1918. — *BStor*. 1883, 1885, 1891, 1906, 1911, 1915. — *LL*. [C. TREZZINI.]

FERRAZZINI, LUIGI, de Mendrisio, architecte, * 17 février 1822 à Mendrisio, † 19 juillet 1893 à Lugano, étudia à Moscou et à Saint-Pétersbourg, collabora à la construction du chemin de fer Moscou-Saint-Pétersbourg, puis travailla au palais de Czarskoye-Zelo. Bourgeois d'honneur de Saint-Pétersbourg, attaché comme architecte au ministère des affaires étrangères. Chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas, conseiller académique, vice-consul de Russie à Trieste 1864-1867. — *BStor*. 1898. — Bianchi : *Artisti Ticinesi*. — Benois : *Lugano e dintorni*. — *SKL*. [C. T.]

FERREL. Famille noble vaudoise citée dans la région de Cossonay de 1180 à 1330. — *RFQ.* [M. R.]

FERRENBERG (C. et D. Berne, Com. Bolligen. V. *DGS*). Ferrenberg forme l'un des quartiers de la paroisse de Bolligen et suivit le sort de celle-ci. En 1255, *Verrechperg ;* en 1300-1340 *Verrisperg ;* en 1353 *Versper.* — *FRB.* [L. S.]

FERRERA (AUSSER- et INNER-, CANICÜL) (C. Grisons, Cercle Schams. V. *DGS*). Deux communes romanches réformées situées à l'entrée de la vallée de Vals. En amont du pont, dit Silberbrücke, à Ferrera, se trouvaient de riches mines d'argent, de cuivre et de plomb, encore exploitées au XVIIe s. par le baron Thomas von Haldenstein. Registres de baptêmes dès 1749, de mariages dès 1758, de décès dès 1757. — Voir Sprecher : *Rät. Chronik.* — Serrerhard : *Einfalte Delineation.* [M. V.]

FERRETTE (en all. PFIRT). Ville et ancien comté en Haute-Alsace, qui fut acquis en 1272 par Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle, et remis en fief à Ulrich, comte de Ferrette. Ce fief passa par mariage à la maison d'Autriche, et en 1648 à la France. Les comtes de Ferrette remplissaient à la cour des princes-évêques de Bâle les fonctions de grand-maréchal. L'un de ces comtes — BERTHOLD, fut chanoine de la cathédrale de Bâle, prévôt de Moutier-Grandval 1243-1249, et évêque de Bâle de 1249 à sa mort, 10 déc. 1262. — Trouillat II, introduction. — Vautrey : *Histoire des évêques de Bâle.* [G. A.]

FERREYRES (C. Vaud, D. Cossonay. V. *DGS*). Com. et Vge. En 814, *Ferrarias ;* en 1011, *Ferrieris ;* en 1049, *Ferrarias ;* en 1226, *Ferreres.* La première mention de Ferreyres se trouve dans une interpolation d'une charte de Louis le Débonnaire en faveur de l'église de Lausanne en 814. Il appartient encore en partie à cette église en 981, et en 1011 le roi Rodolphe III dut le lui rétrocéder. Cependant, dès ce moment, le couvent de Romainmôtier y avait un domaine qu'en 1049 les seigneurs de Grandson envahirent et pillèrent. Le couvent se plaignit au pape Léon IX, mais ces seigneurs s'y maintinrent néanmoins, et ils paraissent avoir construit le château de la Sarra sur son emplacement. Le village fit dès lors partie de la baronnie de la Sarra. Il forma en 1628-1650 une seigneurie particulière en faveur d'une branche de la famille de Gingins. Un important trésor de monnaies des XIe et XIIe s. a été trouvé à Ferreyres. Une famille noble a porté le nom de Ferreyres au XIIe s. — *DHV.* [M. R.]

FERRI. Famille tessinoise mentionnée à Lamone en 1468 et à Morcote en 1589. — 1. FRANCESCO, prêtre, dont la candidature à la paroisse de Sonvico, en 1728, n'ayant pas été acceptée, donna lieu à un grand conflit. Il était curé en 1752 de San Carlo dei Milanesi à Rome. — 2. ***Felice***, graveur, * 14 mai 1807 à Lamone, † 27 mars 1883 à Lugano. Professeur adjoint à l'école d'ornementation de l'académie de Milan, professeur au collège Lamoni à Muzzano 1836, puis à celui de G. Curti à Cureglia. Il ouvrit une école de dessin à Tesserete et fut de 1847 à sa mort professeur de dessin à Lugano. Il a laissé de nombreuses gravures. Son chef-d'œuvre est une collection de 25 grandes planches reproduisant des bas-reliefs de la cathédrale de Lugano. Elle lui valut en 1857 le titre de membre correspondant de l'Institut des arts de Londres. Chevalier de la couronne d'Italie 1871. — 3. GIOVANNI, * 1837, professeur au lycée cantonal de Lugano dès 1857 où il organisa l'observatoire météorologique ; recteur du lycée 1877-1880 et 1913-1914. Membre de la commission fédérale de météorologie 1905 ; collaborateur au *Republicano*, à la réapparition duquel il contribua en 1860. A publié de nombreux travaux sur la météorologie, entre autres : *Notizie sul clima di Lugano*, 1872 ; *Il clima di Lugano nel cinquantenoni 1864-1914*, etc. — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — Franscini : *La Svizzera italiana.* — *Educatore* 1908. — *BStor.* 1883. — *DSC.* — *SKL.* [C. TREZZINI.]

FERRIER. Familles genevoises. L'une, originaire d'Uzès en Languedoc, établie à Genève à la fin du XVIIe s., a donné plusieurs banquiers et membres du Conseil représentatif, dont — 1. JEAN-HENRI, 1798-1872, député au Conseil représentatif, à la Constituante, au Grand Conseil, président du tribunal de commerce. — 2. JACOB-CAMILLE, 1831-1906, avocat et romancier, auteur de *Le baron Bernard*, *Castroleone*, etc. — L'autre, originaire de Poyols en Dauphiné, établie à Genève à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes. — 1. JEAN-FRÉDÉRIC, 1794-1848, peintre sur émail ; sa femme, née Georgine Gex, † 1868, fabuliste. — 2. HENRI-JEAN-FRANÇOIS, 1831-1903, pasteur aux Eaux-Vives, membre du Consistoire, modérateur de la Compagnie des pasteurs. — 3. JEAN-FRÉDÉRIC, * 1866, pasteur à Bex, Versoix et aux Eaux-Vives, membre du Consistoire, modérateur de la Compagnie des pasteurs. [W. F.]

Une famille FERRIER, neuchâteloise, originaire des Verrières est mentionnée dès le XVIe s.

FERRIER, SAINT VINCENT, 1350-1419, fils cadet d'un notaire en vue de Valence, enseigna pendant peu de temps, puis dès 1377 prêcha la pénitence en Espagne, en France, en Italie, et de décembre 1403 à mars 1404 en Suisse, spécialement dans les cantons de Fribourg, de Genève et de Vaud. Le gardien du couvent des franciscains de Fribourg, Friedrich von Amberg, transcrivit ses sermons en latin. Ses quelques autres 400 sermons imprimés sont mal rédigés ; ses traités *De vita spirituali* et *De vita Christi* étaient connus de saint Ignace lorsqu'il rédigea son livre d'exercices. Les écrits prophétiques ne sont intéressants que pour l'histoire de l'époque. Il corrigea son ouvrage de jeunesse : *De moderno ecclesiae schismate* (1380), lors de l'édit d'obédience de Perpignan en 1416. † 5 avril 1419 à Vannes (Bretagne), il fut canonisé en 1455 par son compatriote, le pape Calixte III, de Valence. — Voir P. Sigismund Brettle : *San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass* dans la collection *Vorreformationsgeschichtliche Forschungen* X, XVI, p. 214. — Matthieu-Maxime Gorce : *Saint Vincent Ferrier.* [P. S. B.]

FERRIÈRE. Famille originaire de Besançon, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1788 : Elle a donné plusieurs pasteurs. LOUIS, 1767-1842 ; Jean-EMMANUEL, 1804-1871 ; LOUIS, * 1842, pasteur à Hyères, puis à Genève. — FRANÇOIS, 1752-1839, peintre miniaturiste qui eut du succès à la cour d'Angleterre et à Moscou. — FRÉDÉRIC-AUGUSTE, 1848-1924, D^r med., prit une grande part aux travaux de la Croix-Rouge comme médecin dès 1870, comme membre du Comité international dès 1884. Pendant la guerre mondiale, il se distingua surtout dans le domaine du rapatriement des prisonniers civils qui fut son œuvre. Député au Grand Conseil 1898-1901. — *Sem. litt.* 1924, 289. — *Rev. inter. de la Croix-Rouge.* — ADOLPHE, * 1879, professeur à l'Institut Rousseau à Genève, pédagogue réputé ; auteur de nombreux ouvrages dont : *L'école active ; L'école et la famille ; La loi du progrès ; La pratique de l'école active*, etc. — Voir *Rec. gén. suisse* I, 254. — Heyer : *L'Église de Genève.* [C. R.]

FERRIÈRE (LA) (C. Berne, D. Courtelary. V. *DGS*). Com. et paroisse. Son nom doit dériver du bas-latin, *fodraria* : remise pour le fourrage, et non de *ferraria*, parce qu'on n'a jamais trouvé, ni fondu de fer en ce lieu. La localité fut fondée en 1590 par une centaine d'émigrés neuchâtelois, de la seigneurie de Valangin, avec l'autorisation de l'évêque de Bâle, Christophe de Blarer. Elle portait alors le nom de *Communauté des Montagnes du Haut-Erguel.* Sa constitution est reconnue, en 1623, par l'évêque Guillaume Rinck de Baldenstein, moyennant, pour ses ressortissants, de renoncer à leur origine neuchâteloise et de prêter serment au prince et au Haut-Chapitre de l'évêché de Bâle. Durant la guerre de Trente ans, en 1636, ce village fut le siège d'une vaste foire où les Suédois vinrent mettre en vente leur butin de guerre ; et, en 1639, les mêmes belligérants brûlèrent la localité, avant de se retirer du pays. La *Communauté des Montagnes* faisait partie de la paroisse de Saint-Imier, avec laquelle elle eut, au début, de nombreux litiges qui ne furent réglés qu'au commencement du XVIIIe s. En 1767, pour favoriser La Ferrière qui ne possédait ni forêts, ni biens communaux, le prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie

lui fit don du château et du domaine d'Erguël. A cette époque, le village avait une certaine notoriété parce qu'il était la résidence des frères Abraham et Daniel Gagnebin, médecins et naturalistes de renom. Sous le régime français La Ferrière devint le nom officiel de la localité qui fut rattaché à la paroisse de Renan, et depuis 1861 elle est devenue indépendante, grâce à la construction d'un temple qui fut achevé en 1864. *Population* : 1813, 654 hab., 1890, 796. Registres de paroisse dès 1864. — Voir A. Daucourt : *Dict. hist.* — P. César : *Notice hist. sur le pays d'Erguel.* — H. Joliat : *Hist. du château d'Erguel.* — Jaccard : *Toponymie.* — J.-L. Herzog : *La paroisse de La Ferrière* dans *Le Trait d'Union Jurassien* 1919-1922. [H. JOLIAT.]

FERRINI. Famille originaire de Berzona (Onsernone), établie à Locarno dès la fin du XVIIIe s. *Armoiries* : Coupé d'or et d'azur à une fasce d'argent brochante, l'or chargé d'une aigle de sable accostée de deux fleurs de lys de gueules, et l'azur d'un dextrochère d'argent tenant une épée d'or. (Variantes). — 1. BENEDETTO de Ferinis ou Ferino, architecte et ingénieur militaire, † à Bellinzone le 30 septembre 1479, pendant qu'il dirigeait la construction du château de Sasso Corbaro ou d'Unterwald. On ne connaît pas son lieu d'origine. En 1456, il était entré au service du duc de Milan, puis en 1459 au service de Florence. Il travailla aussi à Pavie (chartreuse et château), aux fortifications de Savone, construisit les châteaux d'Abbiategrasso et de Vigevano, etc. — 2. RINALDO, * 6 juillet 1831 à Milan, † 21 janvier 1908 dans la même ville, dont il acquit l'indigénat en 1848 ou 1849. Il fit une brillante carrière de professeur à Milan, devint en 1873 membre de l'Institut lombard des sciences et lettres, et écrivit entre autres : *Tecnologia del calore*, 1878, et *Elettricità e Magnetismo*, 1879. — 3. GIOVANNI, * à Locarno en 1836, † 9 novembre 1878, fit en qualité de médecin les premières guerres de l'indépendance italienne. Il se distingua pendant les épidémies de choléra de 1850, 1856 et 1867. Médecin du bey de Tunis. A publié *Del suicidio in Italia*, et de nombreuses monographies médicales, notamment sur le choléra. Voir la liste dans *Catal. della Libreria Patria in Lugano*, 2. — 4. CONTARDO, professeur et romaniste, fils du n° 2, * 4 avril 1859 à Milan, † 17 octobre 1902 à Suna (lac Majeur), D^r jur. Professeur extraordinaire de droit romain à Pavie 1884-1887, professeur ordinaire à Modène 1887-1890, à Pavie dès 1894. A déployé une activité scientifique extraordinaire. A côté de nombreuses publications d'apologétique catholique, il a publié 214 ouvrages et articles de revues. Il mourut en odeur de sainteté, et les démar ches pour sa canonisation ont déjà commencé. — Voir *BStor.* 1879, 1886, 1890, 1908. — *ALBK* (avec bibl.). — *AHS* 1914, 1916. — *Schweiz. Rund.* 1914. — *Scuola cattolica* 1912. — Pellegrini : *Vita di Contardo Ferrini.* — *SKL.* [C. T.]

FERRONI. Nom de famille d'Arosio. *Armoiries* : un dextrochère vêtu, tenant une épée posée en pal et accompagné au canton senestre du chef d'une fleur de lys; émaux inconnus (variantes). — PIETRO, sculpteur, * 16 octobre 1774, fit les statues de la façade du lycée de Côme ; l'autel de l'église de Sonvico ; le maître-autel de l'église d'Agno (1829), aidé par Giorgioli et sur les plans de Ferdinando Albertolli ; les médaillons de la façade du palais du gouvernement à Bellinzone ; un monument à Christophe Colomb à Gênes. — *ALBK.* — *SKL.* — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — Franscini : *La Svizzera italiana.* — Anastasi : *Passeggiate Ticinesi.* — *AHS* 1918. [C. T.]

FERWER. Familles des cantons de Fribourg et Zurich; ancienne forme de *Färber* = teinturier.

A. **Canton de Fribourg.** FERWER (VERWER). Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1359 et 1365. — 1. JEAN, dit Hensli, originaire de Breslau, * 24 juin 1355, vint, en 1371, s'établir à Fribourg, où se trouvait déjà son frère Nicolas, obtint le droit de bourgeoisie en 1396, fut membre du Petit Conseil 1408-1422, † 1422 ou 1423. En 1410, il fit écrire par le Franciscain Gerhard de Franconie le très bel exemplaire du *Miroir de Souabe* que possèdent les Archives d'État de Fribourg. — 2. PETERMANN, fils du n° 1, * 28 septembre 1403, reconnu bourgeois 1424, membre du Petit Conseil 1433-1439, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1435-1438. — 3. JEAN dit Hensli, fils du n° 1, * en 1414 ou 1415, banneret du Bourg 1443-1444, membre du Petit Conseil 1444-1448, tombé à la bataille de la Neumatt, le 29 mars 1448. — Voir Buchi : *Freiburgs Bruch.* — Archives d'État Fribourg : *Livres de bourgeoisie* I, II ; *Miroir de Souabe* ; *Généalogie Schneuwly.* [J. N.]

B. **Canton de Zurich.** FERWER (nhd. *Ferber*). Famille éteinte de Zurich, mentionnée du XIVe au XVIe s. *Armoiries* : d'or au monogramme de sable CF, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. KONRAD, au Münsterhof, prévôt de la corporation des tisserands à la Saint-Jean 1355. — *Zürcher Stadt- u. Steuerbücher.* — 2. HERMANN, de son nom de famille Ott, au Münsterhof, bailli de Reiden et de Dietlikon 1516 et 1520. — *BBG* I, 21. — *Glückshafenrodel von 1504.* — *Dok. Waldmann.* [F. H.]

FESTI, NICOD, de Sallanches, habile jurisconsulte et notaire, secrétaire de l'évêque de Genève en 1410, rédacteur des statuts de Savoie 1430, vidomne de Genève 1445, membre du Conseil épiscopal 1450, et conseiller de la ville de Genève. NANTERMET, fils du précédent, syndic 1467, secrétaire du Conseil 1470. — Voir Sordet : *Dict.* — Archives d'Etat : R. C. [C. R.]

FESTIVAL (FESTSPIEL). Le festival suisse, tel qu'il s'est établi chez nous depuis la fête commémorative de la bataille de Sempach en 1886, présente les caractères généraux suivants : il est exécuté par le peuple, sans rétribution des acteurs ; il fait partie intégrante d'une fête patriotique et son objet est également patriotique. Anciennement il y eut déjà des représentations dramatiques lors de festivités publiques ; ainsi la *Glückwünschung* de Johann Haller, pièce allégorique jouée en 1584 à Berne en l'honneur des députés de Zurich. L'ancien *Tellenspiel* fut aussi fréquemment donné avec des remaniements, dans des fêtes patriotiques. En 1828 encore, les Uranais l'exécutèrent sur les lieux consacrés par la légende, à peu près sous la forme que lui a donnée Gottfr. Keller dans son *Grüner Heinrich.* Mais le type le plus ancien et le plus répandu de la fête patriotique commémorative était cependant le cortège historique ; ceux de Näfels et de Sempach datent du XIVe s. Dans la suite le cortège fut costumé et terminé parfois par une scène dramatique, pantomime ou dialogue : ainsi la *Mascarade patriotique* d'Arth que décrit le *Schweiz. Museum* de 1784. Une grande représentation patriotique en 4 actes fut donnée en 1805 à la fête de l'Union nationale à Sarnen par 150 habitants de Sachseln. Elle avait un caractère foncièrement suisse à l'encontre de la pièce allégorique, *Das Verbrüderungsfest*, qui fut jouée la même année à Berne en l'honneur de la Diète par une troupe allemande. Mais dans la règle, et jusqu'à la fête de Morat en 1876, le cortège costumé, terminé quelquefois par l'exécution d'une cantate, fut la forme traditionnelle de la fête commémorative. Seule la fête des vignerons, à Vevey, d'antique tradition, s'est maintenue jusqu'à nos jours sous une forme dramatique de plus en plus grandiose. De même la commémoration de l'Escalade de Genève a conservé son originalité comme coutume populaire. Le cortège de 1923 a étésuivi de la représentation d'une pièce historique, *La nuit de 1602.* Le passage du cortège historique au véritable festival eut lieu en 1886 lors des fêtes jubilaires de Sempach, pour lesquelles on n'avait d'abord prévu qu'un cortège avec cantate. Le festival, dû à la plume de Heinrich Weber, en devint l'attrait principal et fit sensation. En 1863 déjà, à Stäfa, et en 1882, à Richterswil, avaient été jouées en plein air de grandes pièces populaires historiques, mais n'est que depuis les fêtes de Sempach de 1886 que l'exemple donné fit école et que l'on comprit et commença et exploiter les avantages de l'éclairage naturel de la scène en plein air ; ainsi dans le grand festival joué à Schwyz à l'occasion des fêtes de la Confédération, et celui de la fondation de Berne, donnés tous deux dans l'été 1891. Les festivals historiques des années suivantes ont été ceux des fêtes du Petit-Bâle 1892, de Neuchâtel, du Rheintal saint-gallois et de Thurgovie, en 1898 ; de

Festival de la bataille de Sempach 1386-1886. Tiré de l'album *Sempacher Schlachtfeier.*

Festival de [illegible] de la ville de Berne 1191-1891. D'après une photographie [illegible]

la bataille de Dornach (Soleure), de Calven (Coire), en 1899. Avec le temps la musique prit toujours plus d'étendue et d'importance à côté de la composition poétique, en particulier dans les pièces historiques de Berne, de Neuchâtel et de Coire. En 1901, trois cantons ont célébré par des festivals leur entrée dans la Confédération : Bâle, Zurich et Schaffhouse ; Argovie et Vaud suivirent en 1903. Les Appenzellois commémorèrent de même en 1905 la bataille du Stoos. Les plus importants festivals des dernières années furent *Die Bundesburg*, joué à l'ouverture de l'exposition nationale de Berne en 1914 ; *La Fête de juin*, pour la commémoration de l'entrée de Genève dans la Confédération, 1914 ; et *Die Schweizer* au tir fédéral d'Aarau en 1924. — Voir M. Bühler : *Les fêtes nationales*, dans *La Suisse au XIXe s.* III. — *BSL* fasc. V, 5, p. 175. — M. Zollinger : *Eine schweiz. Nationalbühne.* — Helvetikus : *Die Frage der schweiz. Nationalbühne.* — Paul Lang : *Bühne u. Drama der deutschen Schweiz.* [O.v.G.]

FETAN (rom. FTAN) (C. Grisons, D. Inn, Cercle Untertasna. V. *DGS*). Vge et Com. qui fit partie jusqu'au XIIIe s. du comté de Vintschgau, puis de la juridiction tyrolienne de Nauders. *Vetane*, 1150 ; *in vico Vetano*, 1161 ; du bas latin *fetana* = pâturage à moutons. Le village eut à souffrir de la guerre de Souabe en 1499 et de l'incursion des Autrichiens sous Baldiron en 1621. Incendies en 1723, 1794, 1885. Une avalanche emporta 13 maisons et tua 32 personnes en 1720. Andreas-Rosius a Porta, de Fetan, aumônier au régiment français de Salis-Marschlins, fonda à Fetan en 1793 l'institut a Porta, supprimé en 1869. Un Institut alpin pour jeunes filles a été ouvert à Fetan en 1916. Registres de paroisse dès 1699. [C. CAMENISCH.]

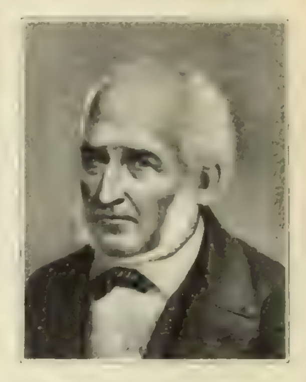
FÉTIGNY (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse qui appartenait à la seigneurie de Cugy. En 1882, sur un monticule déjà fertile en débris romains, tuiles, monnaies, poteries, on découvrit un cimetière burgonde contenant plus de 150 tombes, avec anneaux, plaques de ceinturon en bronze et en fer, agrafes plaquées en or, etc. Presque au même endroit près de la voie romaine Payerne-Ménières, on trouva, en 1877, les vestiges d'un poste romain. En 1490, Georges de Glâne, seigneur de Cugy, vendit à l'hôpital de Romont le tiers de la juridiction de Fétigny avec les droits féodaux qui en dépendaient et qui furent achetés par Fribourg en 1507. De 1803 à 1816, Fétigny fit partie de la préfecture de Surpierre. Il fut érigé en paroisse, détachée de Ménières, en 1517, par Sébastien de Montfaucon. Registres de paroisse dès 1796. Louis Dosson, dernier abbé du couvent de Hauterive, était originaire de Fétigny où il se retira en 1848 († 1853).

Fétigny a donné son nom à une famille noble mentionnée du XIIe au XIVe s. Familles bourgeoises de Fétigny : Dosson, Fontaine, Goumaz, Renevey, Vorlet. — Voir Dellion : *Dict.* VI. — Kuenlin : *Dict.* — *ASHF.* — *Étr. fribourgeoise* XVII. — *Revue Suisse catholique* XVIII. [F. BRÜLHART.]

FETSCHERIN. Famille bourgeoise de la ville de Berne. *Armoiries* : de gueules à une marque de maison d'argent accompagnée de trois étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux du même. — ANTON, de Moudon, fut reçu bourgeois en 1573, mais la famille ne fut admise qu'en 1711 dans la corporation du Maure. Plusieurs de ses membres furent des ecclésiastiques, ainsi : — 1. SAMUEL-RUDOLF, * 1780, pasteur à Eggiwil 1807-1818, à Sumiswald de 1818 à sa mort 1851. Il s'occupa beaucoup des pauvres et de l'école de sa paroisse ; ami de Jérémias Gotthelf, membre fondateur de l'institution pour les pauvres de Trachselwald, auteur de : *Johannes Haslebacher* et de *Topogr.-stat.-Beschreibung der Kirchgemeinde Sumiswald*, inédit, qui lui valut la médaille d'or de la Société économique de Berne. — 2. ***Bernhard-Rudolf***, * 2 janvier 1796, étudia la théologie à Berne, Tubingue et Göttingue, directeur de l'orphelinat de Berne 1823-1833, membre de la Société helvétique 1829 et son président en 1843 ; membre de



la commission d'éducation, du Grand Conseil 1833, conseiller d'État 1833-1846, il fut renversé avec Neuhaus et se voua dès lors aux études historiques. † 1855. Membre fondateur de la Société générale suisse d'histoire, fondateur et premier président de la Société d'histoire du canton de Berne ; auteur de nombreux travaux d'histoire locale, dont la liste se trouve dans *AHVB* III. — *SBB* 2. — *ADB.* — *Jahresb. der Mohrenzunft* 1916. — 3. GOTTLIEB-WILHELM, fils du nº 1, 1818-1883, vicaire à Trub, Diessbach près de Berne et Schangnau, maître au progymnase de Berne 1846, puis au gymnase supérieur ; publia les Recès de la Diète pour la période 1814-1818. Auteur de plusieurs travaux d'histoire, dont la liste se trouve dans *SBB* 3. — 4. RUDOLF-FRIEDRICH, 1829-1892, fils du nº 2, médecin à l'asile d'aliénés de la Waldau 1860-1875, directeur de l'établissement de Saint-Urbain 1875-1889, puis médecin à La Métairie près de Nyon. — *SBB* 4. — *ZZ* 33. [DINKELMANN et H. Tr.]



Bernhard-Rudolf Fetscherin.
D'après une lithographie.

FETZ. Famille grisonne, représentée encore à Ems, à Rhäzüns et à Katzis. JAKOB, landammann de la haute juridiction de Rhäzüns en 1776, de même que BALTHASAR, en 1782. — *LL.* — 1. JOHANN-FRANZ, * en 1809 à Ems, prêtre 1834, curé de Churwalden 1839-1845, prieur de Vaduz 1849, chapelain à Vaduz 1852, chanoine non résident de Coire. † le 18 juillet 1884 à Vaduz. C'est à lui qu'on doit le transport d'Innsbruck à Coire des « archives de Coire et du Tyrol ». Parmi ses travaux historiques nous citons : *Die Schirmvogtei des Hochstiftes Chur und die Reichsvogtei in der Stadt Chur*, dans *Kathol. Schweizerblätter*, 1861 et 1862 ; *Gedenkblätter an Carl Rudolf von Buol-Schauenstein*, 1853 ; *Die Schirmvogtei des Hochstifts Chur und die Reformation*, 1866 ; *Gesch. der kirchenpolit. Wirren im Freistaat der drei Bünde*, 1875. — *Gfr.* XX, 39. — *ASG* IV, 345. — 2. JOHANN-ANTON, * à Rhäzüns 1816, professeur au séminaire de St. Luzi, sextaire à la cathédrale de Coire 1857. † le 6 mars 1871. Auteur de : *Das Bistum Chur*, dans *KKZ* 1871. — 3. THOMAS, * à Ems 1829, prêtre 1854, curé de Surrhein 1854-1861, de Bonaduz 1861-1875, administrateur du couvent de Münster 1875-1897, chanoine de Coire non résident 1887 ; recteur de la station de Valcava 1897-1901. † 1916. — Voir J. Simonet : *Die kathol. Weltgeistlichen.* [L. J.]

FETZER, KARL, de Rheinfelden, adversaire de Seb. Fahrländer. En 1802, il fit partie de la commission exécutive opposée à Fahrländer ; et après la chute de celui-ci devint président de la chambre d'administration à Rheinfelden, membre du Petit Conseil d'Argovie le 26 avril 1803, directeur du département de police. Dans la suite il fut à plusieurs reprises bourgmestre, et joua un rôle prépondérant lors du partage des biens ecclésiastiques et séculiers entre le canton d'Argovie et le grand duché de Bade. — Voir Bronner : *Der Kanton Aargau.* [F. W.]

FEUCHTMAYER, JOSEPH-ANTON, sculpteur et stucateur, * 1696 à Linz près de Pfullendorf, fit de 1762 à 1768 les stalles du chœur et des confessionaux de la cathédrale de Saint-Gall, ainsi que l'ornementation plastique du fronton de la façade Est ; † 1770. — JOHANN-MICHAEL, stucateur et sculpteur, travailla en 1760 à l'église du couvent de Saint-Gall. — *SKL.* [Bt.]

FEUERSTEIN. Voir EMCH, ALBERT.

FEUERTHALEN (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*). Vge, paroisse et Com. politique avec Langwiesen. *Armoiries* : d'argent à une rame de gueules et à une gaffe du même à la pointe de sable passées en sau-

toir et brochant sur une ancre de sable, accompagnées des initiales G[em.] F[euerthalen]. *Fürtal an dem Rine*, 1318. Poignard et épingles de l'âge du bronze; murs et vestiges d'une tour de garde romaine. Feuerthalen appartint de toute ancienneté à la seigneurie de Laufen, dont il partagea le sort jusqu'en 1798. Les Kibourg en avaient la souveraineté ; la basse justice appartenait aux possesseurs du château de Laufen, les von Tengen. Le premier pont sur le Rhin du côté de Schaffhouse fut probablement construit par le comte Hartmann IV de Kibourg ; la tête de pont du côté de Feuerthalen fut fortifiée pour défendre la ville, ce qui, de même que la question de la souveraineté sur la moitié Sud du Rhin, provoqua de fréquents conflits entre Zurich et Schaffhouse ; un arbitrage fédéral se prononça pour cette dernière en 1555. Feuerthalen obtint en 1538 et en 1690 le droit de tenir marché, ce qui fut contesté chaque fois par Schaffhouse. Le Fürstengut appartenait à une famille de Schaffhouse, dont David Werdmüller, de Zurich, hérita; il revendit ce domaine en 1624 au com-





Feuerthalen en 1820. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring.

te Maximilian von Pappenheim, de qui il passa aux Fürstenberg 1638. Sous la République helvétique Feuerthalen souffrit beaucoup des troupes étrangères ; une partie du village fut incendiée en avril 1799, et le magnifique pont sur le Rhin, œuvre de l'Appenzellois Grubenmann, détruit. Feuerthalen fut rattaché en 1798 au district de Benken, sous l'Acte de médiation à celui de Winterthour, de 1814 à 1830 au bailliage d'Andelfingen. Après la Réforme, Feuerthalen dépendit au spirituel de Laufen; il forme une paroisse autonome depuis 1675. La chapelle de Saint-Leonhard fut transformée en église en 1706. *Population* : 1634, 205 hab. ; 1836, 665 ; 1920, 2466. Registres de baptêmes dès 1630, de mariages et de décès dès 1676. — Voir E. Stauber : *Schloss und Herrschaft Laufen*, dans *Nbl. Stadtbibliothek Winterthur* 1923. [E. Stauber.]

FEUILLASSE (C. Genève, Rive droite, Com. Meyrin. V. *DGS*). Hameau, château, ancienne seigneurie. Terre citée au XIIIe s., fief du chapitre. Le château, construit au XVe s., fut un refuge pour son propriétaire Jean Trembley, syndic de la garde fuyant Genève en 1734 après l'affaire du Tamponnement. C'est de Feuillasse qu'il data les pièces par lesquelles il essayait de se justifier. Aujourd'hui l'asile des vieillards français y est installé. — Voir *Regeste*. — Galiffe : *Genève hist. et archéologique*. — Dubois-Melly : *Châteaux, manoirs* III. [C. R.]

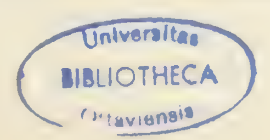
FEUILLES OFFICIELLES. Autrefois, les autorités cantonales et communales de la Suisse ne disposaient pour la publication des avis officiels d'intérêt général que des moyens suivants : le crieur public, l'affichage et la lecture dans les églises. Ces procédés d'information se modifièrent avec l'apparition des journaux où peu à peu des avis officiels commencèrent à être publiés. Ces avis, devenus plus nombreux, provoquèrent la création d'organes spéciaux, subventionnés par le gouvernement ou publiés complètement à ses frais, connus sous la dénomination de *Bulletin officiel*, *Feuille officielle*, *Kantonsblatt*, *Amtsblatt*. Ces feuilles, très modestes au début, étaient souvent lues en chaire.

Les *Feuilles officielles* paraissent une ou plusieurs fois par semaine ; elles sont essentiellement consacrées à la publication des actes des autorités administratives ou judiciaires et quelquefois législatives (comptes-rendus des délibérations des Conseils législatifs). Tous les cantons et demi-cantons, à l'exception de l'État d'Appenzell Rh. Int., possèdent une publication de ce genre, avec ou sans annexes. La plus ancienne a pris naissance à Fribourg en 1779 sous le nom de *Feuille hebdomadaire des avis de la ville et canton de Fribourg*, publiée par le gouvernement. Elle succédait à une feuille d'avis qu'imprimait depuis 1775 Jean-Aimé Châtillon. Auparavant déjà, le 9 déc. 1737, le gouvernement fribourgeois, avait autorisé son imprimeur, Nicomède Hautt, à éditer une feuille d'avis. Celle de Bâle, lancée le 10 mai 1798, portait à l'origine le titre de *Kantonsblatt oder Publikationen für Stadt- und Land-Bürger des Kantons Basel*. Les autres feuilles officielles cantonales remontent pour la plupart à la première moitié du XIXe s. Quelques-unes de ces feuilles ne sont que la continuation d'organes non officiels ou semi-officiels, tels que le *Leberbergisches Wochenblatt*; *Journal du Jura* de Porrentruy (1817-1832) ; le *Wochenblatt* d'Uri (1838-1848). Plusieurs feuilles officielles ou semi-officielles n'ont eu qu'une existence éphémère, ainsi le *Kantonsblatt* de Glaris (1820-1822), le *Bolletino ufficiale* du canton du Tessin (1808-1815), la *Feuille d'avis officielle et cantonale* (Lausanne) créée et supprimée par les arrêtés des 21 juillet 1806 et 17 août 1807. Le *Bulletin officiel du peuple vaudois*, qui débuta le 1er février 1798, est devenu en 1804 la *Gazette de Lausanne*. Quelques villes possèdent aussi leur organe officiel. A Berne, c'est l'*Anzeiger*, fondé en 1890. Coire a son *Amtsblatt* depuis 1846.

L'exemple des cantons fut suivi par la Confédération qui édite depuis 1848 une *Feuille fédérale suisse (Schweiz. Bundesblatt)* et par plusieurs de ses départements. Ceux-ci publient la *Feuille officielle militaire (Militär-Amtsblatt)* ; la *Feuille officielle suisse du commerce (Schweiz. Handelsamtsblatt)* ; la *Feuille officielle de l'administration des télégraphes et téléphones suisses (Amtsblatt der Schweiz. Telegraphen- und Telephonverwaltung)* ; la *Feuille officielle des chemins de fer (Eisenbahnamtsblatt)*.

Bibliographie. Brandstetter : *Bibliographie des gazettes, revues et almanachs suisses*, 1896. — *Indicateur alphabétique des journaux, revues... qui paraissent actuellement en Suisse*, dans la *Presse suisse*, 1896. — G. Oggier : *Centenaire de la fondation du Bulletin officiel*. — *Chronologie der Berner Buchdrucker, 1537-1831*. — Recueils des lois de divers cantons. Renseignements des chancelleries cantonales, des Archives d'État d'Aarau, Bâle, Neuchâtel, Saint-Gall, Zurich et de quelques greffes municipaux. — *Catalogue des périodiques suisses*, 1924. [M. Henrioud.]

FEUILLU. Coutume remontant à la plus haute antiquité et célébrée encore actuellement dans plusieurs communes du canton de Genève, particulièrement à Plan-les-Ouates, Bardonnex, Onex, Confignon, Bernex, Cartigny et Avully. Au début de mai, pour célébrer le printemps, les jeunes garçons construisent le *Feuillu* ou la *Bête*, sorte de cage conique de deux mètres de haut, recouverte de feuillage, de fleurs et de rubans dissimulant celui qui le transporte. Les enfants accompagnent le Feuillu de porte en porte et quêtent des œufs, des friandises en agitant des clochettes et chantant le mois de mai. De leur côté les fillettes célèbrent la *Reine de Mai*, une des leurs habillée en épousée, qu'elles accompagnent aussi de maison en maison. Sur les anciennes terres genevoises ces divertissements n'échappèrent point à la censure du Consistoire : le 20 avril 1614, par exemple, la vénérable Compagnie des pasteurs proposa et obtint que les officiers et dizeniers



empêchent qu'on ne fasse de petites épouses, cela étant contraire à la pudeur et aux bonnes mœurs.» — Voir *Nos Centenaires*, 1914, p. 452. — DuBois-Melly : *Mœurs genevoises*. — *Tribune de Genève*, 8 mai 1924. [A. de M.]

FEURER. Nom de famille du Toggenbourg. — 1. ELIAS, instituteur, d'Alt St. Johann, * 17 juillet 1828. † 2 juillet 1907 à Nesslau, publia deux petits volumes de poésies en dialecte du Haut-Toggenbourg : *Scherz und Ernst in Bildern aus dem Volksleben*, précieux pour la langue et la culture. — *St. Galler Nbl.* 1908, p. 44. — 2. GOTTLIEB, Dr med., de Hemberg, * 1853 à Unterwasser, médecin à Saint-Gall dès 1880, médecin chef de la division de chirurgie à l'hôpital cantonal 1881-1917, président de la société médicale suisse 1903-1912, président de la commission médicale suisse 1908-1912, député au Grand Conseil 1896-1918. Auteur de petits travaux de chirurgie et de la partie relative aux questions sanitaires du livre du centenaire saint-gallois 1903. — Voir aussi art. FÜRER. [Bt.]

FEUSISBERG (C. Schwyz, D. Höfe. V. *DGS*). Vge et Com. polit. *Berg, Uffenberge, Auf dem Berge*, au XIIIe s. A la fin du XVe s., l'église sur le mont Freienbach ou au bas de l'Etzel est mentionnée. Près de cette église habita aux XVe et XVIe s. la famille *Fösi (Feusi)*. Ce fait provoqua l'apparition au XVIe s. du nom de *Feusiskirch* (chez le chroniqueur Fridolin Sicher : *Fessisskilch*). Le nom de *Föussisberg* paraît en 1590. Les Feusi (Fössi) sont cités dans les environs en 1331 sous le nom de *Veiso*. Politiquement, Feusisberg se rattachait aux Höfe, soit au Vordern Hof. Les Zuricois en furent les seigneurs jusqu'à la guerre de Zurich, puis les Schwyzois. Le chapitre d'Einsiedeln y possédait des biens étendus et beaucoup de droits. Le village dépendit au spirituel de la paroisse d'Ufnau, créée au Xe s., dès 1308 de celle de Freienbach. Il fut paroisse autonome dès 1493-1494. Son collateur était l'abbé d'Einsiedeln. L'église fut desservie par des curés ; plus tard et aujourd'hui encore, par des conventuels d'Einsiedeln. La première église, qui remplaça la chapelle dédiée à saint Jacques, fut inaugurée le 26 janvier 1509. Une nouvelle église paroissiale, bâtie en 1785 à quelque distance de l'ancienne, a été inaugurée le 24 août 1785. Feusisberg est devenu au XIXe s. une station climatérique connue. Registres de baptêmes dès 1798, de mariages et de décès dès 1806. — Voir Ringholz : *Beitr. zur Ortskunde der Höfe Wollerau und Pfäffikon*. — *MHVS* 1910. [R-r.]

FEUTERSOEY (C. Berne, D. Saanen, Com. et paroisse Gsteig. V. *DGS*). Hameau et anciens bains. A l'origine probablement *Fiechters-Oey*. [R. M.-W.]

FÉVOT. Famille vaudoise, originaire du Dauphiné, admise en 1640 à la bourgeoisie de Lausanne. — 1. JULES, 1578-1650, prof. de théologie à l'académie de Lausanne 1638. — 2. PIERRE, * 1692, fils du no 1, prof. de philosophie 1644-1661. — 3. HENRI, 1816-1860, avocat à Lausanne, capitaine d'artillerie au service de Naples ; tué au siège de Gaète. — Voir *Livre d'Or*. [M. R.]

FEY (C. Valais, D. Conthey, Com. Nendaz. V. *DGS*). Hameau qui, au moyen âge, était le siège d'une métralie, avec droits particuliers relevant des sires de la Tour, et après l'expulsion de ces derniers en 1375, de la Savoie. En 1475, les Haut-Valaisans incorporèrent Fey à la majorie de Nendaz. — Gremaud IV. — Hoppeler : *Hist. du Valais*. [Ta.]

FEY (C. Vaud, D. Échallens. V. *DGS*). En 1228 *Fei*. Vge où l'on a trouvé des monnaies romaines et qui fit partie, du moyen âge au XVIIIe s., de la seigneurie de Bercher. L'église, dédiée à saint Étienne, dépendait du prieuré de saint Maire. Patrie de plusieurs juristes du nom de Carrard et de la famille Wagnière, à laquelle appartient le ministre de Suisse à Rome.— *DHV*. [M.R.]

FEYDEY. Voir LEYSIN.

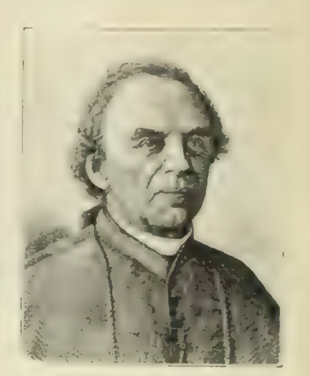
FEYEL. Voir FEIEL.

FEYERABEND. Voir FEIERABEND.

FEYGAUX (FAIGAUX, FEIGAUX, FEIGOT). Famille bourgeoise de Malleray (Jura bernois) qui a donné plusieurs pasteurs au pays, entre autres : DAVID, * à Sorvillier 1675, pasteur à Bévilard, Yverdon, Morges, Nods, Stuttgart (Wurtemberg). Il s'attira une foule de désagréments par ses opinions piétistes et mystiques : à Morges, les femmes s'élevèrent vivement contre son sermon, qui a été publié, sur la « Parfaite soumission qu'une femme doit avoir pour son mari ». † à Schwabach en 1746. — *LL*. [A. Sch.]

FEYLER. Famille vaudoise, d'origine badoise, admise en 1857 à la bourgeoisie de Romanel près Lausanne. — 1. ***Fernand***, * 16 mai 1863, avocat 1890, rédacteur en chef du *Nouvelliste vaudois* 1891-1907, chroniqueur militaire du *Journal de Genève* dès 1914, rédacteur à la *Gazette de Lausanne* dès 1923, rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse* dès 1896 ; colonel d'infanterie dès 1910, privat-docent à l'université de Lausanne 1909, professeur d'histoire de la guerre à l'école des sciences militaires du Polytechnicum, auteur de nombreux ouvrages militaires, notamment : *Avant-propos stratégiques*, 1915 (couronné par l'Académie française) ; *La crise politique suisse pendant la guerre*, 1916 ; *Le problème de la guerre*, 1918 ; *La Ligue des nations et la neutralité suisse*, 1919 ; *La Campagne de Macédoine*, 1920-1922 ; *La Suisse stratégique et la guerre européenne*, 1924, etc. [A. B.]

FIALA, FRANZ-XAVER, * 26 octobre 1776 à Wallerstein (Bavière), s'établit comme pharmacien à Aarau, puis à Soleure ; il collabora à la revue hebdomadaire *Vernunft u. Narrheit* en 1811, à la *Solothurner Wochenschrift* en 1812 et composa des articles, des poèmes, des drames et des opérettes. Bourgeois de Seedorf (Berne) 1815 ; médecin et pharmacien à Nidau, puis, en 1824, à Büren sur l'Aar où il mourut le 20 avril 1825. — ***Friedrich-Xaver-Odo***, fils du précédent, * 21 juillet 1817, fréquenta les écoles de Soleure, les universités de Fribourg-en-Brisgau et de Tubingue (1838-1841) ; prêtre 1841, vicaire à Biberist, instituteur secondaire à Laufon (Berne) en novembre 1841, curé d'Herbetswil (Soleure) 1843, inspecteur des écoles 1844, bourgeois d'honneur d'Herbetswil 1856, directeur de l'école normale de Soleure 1857-1871, professeur de théologie à l'institut théologique de Soleure 1860, préfet de l'école cantonale 1872-1877, chanoine 1862, prévôt du chapitre cathédral de Saint-Ours 1870, vicaire épiscopal général du canton de Soleure 1873-1885. Il fut nommé par le pape, le 19 janvier 1885, évêque de Bâle, consacré à Rome le 17 mai et intronisé à Soleure le 2 juin. † 24 mai 1888 à Soleure. Son tombeau se trouve dans l'église du couvent de la Visitation. Il fut un historien fécond, membre de nombreuses sociétés savantes et d'utilité publique, membre fondateur et président de la Société d'histoire du canton de Soleure 1851, président de la Société des arts de Soleure 1879-1885, président d'honneur de la Société suisse des arts 1881, bourgeois d'honneur de la ville de Soleure, et Dr h.c. de l'université de Zurich 1884. — Voir L. R. Schmidlin : *Dr. Fr. Xaver Odo Fiala*. — Le même, dans *Solothurner Kirchensätze* II. — *ADB*. [J. K.]



Friedrich-Xaver-Odo Fiala.
D'après une lithographie.
(Bibl. nat. Berne)

FIANÇAILLES, FIANCÉE (VERLOBUNG, BRAUT). Les expressions servant à désigner les fiançailles varient suivant les régions, suivant que telle ou telle cérémonie est la plus importante. Elles disparaissent peu à peu dans la mesure où les coutumes qu'elles représentent disparaissent aussi. Au XVIe s., on disait notamment dans la Suisse orientale *Handstreich* pour fiançailles, à cause de la poignée de main échangée à cette occasion ; plus tard on trouve *Verheissung*. Dans la Thurgovie supérieure le terme employé était *Sponsari* ; à Bâle on dit encore plus souvent *versprechen* que *verloben*. Dans la Suisse romande, les formes les plus répandues étaient : *fermalyè*, du latin *firmus*, *firmare* = con-

firmer, ratifier ; *accord, accordailles.* Sont limitées au canton de Vaud les expressions *akordation* et *grinto* (cf. l'ancien français *creanter, graanter* = garantir). Aujourd'hui, les termes de fiançailles, promesses de mariage, sont les plus usités. Le Jura connaît le vocable *djouklla*, du latin *juxtulare*, pour fiancer. La promesse de mariage était confirmée par un contrat écrit, ou verbalement par l'énoncé d'une sentence de droit : « tu es mienne, je suis tien » ; par un repas pris en commun, par l'échange d'une poignée de main, par le don d'un gage, etc. Ce gage pouvait être n'importe quel objet pourvu qu'il fût donné « en vue du mariage » : mouchoir, gants, couteau, ciseaux, épingle, pièce d'argent, bague ou objet de parure, etc. Actuellement, les fiancés échangent le jour des fiançailles un anneau d'alliance. La durée des fiançailles était autrefois généralement très courte. On exigeait d'une à trois publications à l'église, afin de permettre aux oppositions éventuelles d'être produites. Le Code civil suisse a admis, art. 93, la possibilité d'une réparation morale en cas de rupture de fiançailles par la faute d'une des parties.

Le terme le plus généralement usité en Suisse allemande, notamment à la campagne, pour désigner la fiancée, est *Hochzeiterin*, alors que *Braut* désignait originairement la jeune femme nouvellement mariée. — La Suisse allemande est extraordinairement riche en usages, superstitions et dictons populaires concernant la fiancée. *E trurigi Brut, e fröhligi Fru* (triste fiancée, joyeuse mariée) dit-on en dialecte lucernois. *Wo Braut und Bräutling ist, ist Hung und Figen : wenn d'Hochzeit übere ist, ist Kreuz und Liden* (figues et miel aux fiancés, croix et tourments aux mariés), note Kirchhofer dans son recueil de dictons (1824). — Là où trois lumières brillent ensemble, il y a, disait-on, une fiancée dans la maison. — Une coutume jadis très répandue, c'était que la fiancée fît présent de la chemise de noce au fiancé, le fiancé des souliers de noce à la fiancée. Parmi les usages les plus importants, il faut noter celui dit du *Brautvertrinken* (dans le canton de Zurich, là où fiancé et fiancée habitaient le même village, la chose avait lieu le jeudi qui suivait la publication du mariage à l'église). La jeunesse du village accompagnait le soir la fiancée à la maison du fiancé, où on la régalait de pain, de fromage et de vin. Si le fiancé n'était pas de l'endroit, la beuverie avait lieu le dimanche des annonces dans la maison et aux frais de la fiancée ; mais la fiancée devait remettre à la jeunesse du village le *Brautgeld.* A Davos et environs, durant toute la semaine des annonces *(Verläswucha)*, c'est-à-dire depuis la publication à l'église jusqu'à la cérémonie nuptiale, il était interdit à la fiancée de travailler aux champs, de faire aucune emplette, etc. ; elle ne devait pas quitter la maison. On disait : *D'Spusa tarf nicht undarm Tachtrauf awäg* (la fiancée ne doit pas dépasser la gouttière du toit). Le dimanche même de la publication elle était gardée dans sa maison par deux *Spusagaumarna* (gardiennes de la fiancée) qui s'asseyaient sur un banc, la prenaient entre elles, et jusqu'au soir n'avaient pas le droit de la quitter, sauf à l'heure des repas, ni de la laisser avec des étrangers. Divers dictons comme *Sie hat z'tue wie-n-e Brut im Bad* sont des allusions à une ancienne coutume, celle du bain que la fiancée prenait avant la noce. — Voir Hanns Bächtold : *Die Gebräuche bei Verlobung und Hochzeit mit besonderer Berücksichtigung der Schweiz.* [BÆCHTOLD-STÆUBLI.]

Pour les contrées de langue romanche C. Descurtins et A. Vital ont recueilli un grand nombre de formules et d'expressions usitées à l'occasion de la demande en mariage. — Voir *Rätorom. Chrestomathie* I, p. 524 ; X, p. 753. — *Annalas* 19, p. 283. [L. J.]

Pour la Suisse romande, voir Louis Gauchat dans *Bull. du Glossaire des patois de la Suisse romande* IX, p. 133. [L. S.]

FIAUGÈRES (C. Fribourg, D. Veveyse. V. *DGS*). Vge et Com. de la paroisse de Saint-Martin. Anciennes formes : vers 1150 *Felgeria* ; en 1273 *Fiougiere* ; en 1488 *Villaz dou bos es fyougires*, du latin *filicaria* = fougère. Ce village, qui, avant de devenir fribourgeois, faisait partie de la seigneurie d'Oron et relevait de la Savoie, fut incorporé au bailliage de Rue jusqu'à la Révolution, au district de Rue en 1798, puis au district de la Veveyse en 1848. Il est mentionné pour la première fois vers 1150 dans le cartulaire de Hautcrêt. En 1273, les moines de ce couvent avaient un moulin à Fiaugères. Les statuts communaux furent ratifiés par le gouvernement de Fribourg en 1702. Fiaugères possède une chapelle dédiée à l'Immaculée conception qui fut construite en 1884. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie.* — *Cartulaire de Hautcrêt*, dans *MDR* XII. — Dellion : *Dict.* XI. — Kuenlin : *Dictionnaire* I. [J. N.]

FIAUX. Famille vaudoise originaire d'Hermenches, dès avant 1543, dont une branche a été admise à la bourgeoisie de Lausanne en 1664. A donné plusieurs notaires importants. [M. R.]

FICHTE, JOHANN-GOTTLIEB, 1762-1814, célèbre philosophe allemand qui fut précepteur dans la famille Ott à l'hôtel de l'Épée à Zurich, du 1er septembre 1788 à Pâques 1790. Il épousa à Baden, le 22 octobre 1793, Johanna Rahn (1758-1819), fille d'un marchand zuricois, se lia d'amitié avec Henri Pestalozzi et fit des conférences philosophiques à Zurich pendant l'hiver 1793-1794. Le comte palatin Joh.-Heinr. Rahn, à Zurich, lui décerna en 1794 le diplôme de docteur. D'après une lettre de Fichte à Samuel Schnell, il avait été question de l'appeler comme professeur à l'académie de Berne réorganisée en 1804. — *NZZ* 1914, n° 136. — *ZWChr.* 16, 1914. — F. Medicus : *Fichtes Leben.* [H. Br.]

FICHTEN (KLOSTER). Voir KLOSTER FICHTEN.

FICK. Famille d'imprimeurs genevois, originaire de Berlin. — CHARLES-LOUIS-GUILLAUME, 1781-1839, reçu citoyen genevois en 1814, imprimeur, ainsi que son fils — JULES-PIERRE-GUILLAUME, 1808-1877, et son petit-fils — ÉDOUARD, 1834-1886. L'imprimerie acquit une grande réputation sous les deux derniers ; Gustave Revilliod publia, par leurs soins, les œuvres de Bonivard, de Froment, et une quantité d'autres ouvrages anciens et modernes, imprimés sur papier de luxe en caractères elzéviriens. — GUSTAVE, 1840-1891, frère d'Édouard, auquel il succéda dans la direction de l'imprimerie, concurremment avec la pratique du barreau. Un des rédacteurs de la *Semaine judiciaire.* — Voir Alf. Cartier : *L'imprimerie Fick*, dans *Nos anciens* 1902. — *Semaine judiciaire* 1891. [A. Ch.]

Jules-Pierre-Guillaume Fick. D'après un portrait de la collection Maillart.

FICK. Famille immigrée d'Allemagne. — 1. HEINRICH, * 12 juillet 1822 à Cassel, fut appelé en 1851 comme professeur extraordinaire à Zurich où il devint ensuite avocat. Professeur ordinaire 1864, recteur de l'université 1884-1886, et depuis 1876 chargé de cours à l'École polytechnique fédérale. A eu une grande part dans l'élaboration du Code fédéral des obligations et dans celle d'autres lois. Auteur de *Der trassierte eigene*



Heinrich Fick. D'après une photographie (Bibl. de Winterthour).

Wechsel, 1853, et d'autres ouvrages juridiques et de dissertations. Bourgeois de Zurich 1873 ; † 22 septembre 1895. — Voir Hélène Fick : *H. Fick 1895-1908*. — Fritz Fick : *Pro Patre*, dans *Schweiz. Monatshefte für Politik u. Kultur* II. — 2. ADOLF, frère du précédent, * 3 septembre 1829 à Cassel, physiologiste, prosecteur à Zurich 1852, professeur extraordinaire des sciences auxiliaires de l'anatomie et de la physiologie 1856, professeur de physiologie 1861, répondit à un appel de Würzburg en 1868. Auteur entre autres de *Medizinische Physik* 1861 ; † 21 août 1901 à Blankenberghe. — Voir *BJ* 6. — 3. FRITZ, * 10 mars 1871, fils du n° 1, Dr jur., avocat à Zurich, auteur de nombreux écrits juridiques et politiques, en partie sous le pseudonyme de *Heinz Ollnhusen*. — Bibliographie dans *DSC*. [L. FORRER.]

FIDAZ (C. Grisons, D. Imboden, Cercle Trins, Com. Flims. V. *DGS*). Petit village qui appartenait autrefois, avec Scheya et une partie de Flims, au couvent de Pfäfers. Celui-ci y avait un domaine, divisé en plusieurs colonies. Les colons étaient des Walsers et formaient dans la commune de Flims une corporation spéciale, *Die Höfe*. [C. J.]

FIDÈLE DE SIGMARINGEN, de son nom de famille MARCUS RAINO, * 1577 à Sigmaringen (Allemagne), capucin en 1611, profès 1613, prêtre 1617, prédicateur à Altdorf, gardien à Rheinfelden 1619, à Fribourg 1620, à Feldkirch 1621, directeur spirituel des prisonniers et des soldats autrichiens qui envahirent le Prätigau en automne 1621 et au printemps 1622. Par ordre du pape Paul V et de l'évêque de Coire, Johann Flugi, il se rendit le 6 janvier 1622 comme missionnaire dans le Prätigau, dans l'espoir de détacher cette région de la foi évangélique. Aucun des habitants ne l'ayant suivi, le général autrichien Baldiron, d'accord avec l'archiduc d'Autriche et l'évêque, et à l'instigation de Fidèle, publia l'édit de religion qui devait ramener de force le Prätigau au catholicisme. Cet édit provoqua le soulèvement du 24 avril 1622. Fidèle commençait à prêcher à Seewis, sous la protection des soldats, quand le signal de la révolte fut donné. Fidèle fut tué près d'une petite fontaine à quelques pas de l'église. Ses restes furent exhumés l'automne suivant du cimetière de Seewis, sa tête emportée à Feldkirch comme relique et le corps enterré dans la cathédrale de Coire. Bientôt se répandit le bruit de divers miracles provoqués par l'attouchement de son cadavre. Aussi fut-il béatifié le 24 février 1729 par Benoît XIII et canonisé le 29 juin 1746 par Benoît XIV. Les capucins de Feldkirch se sont rendus acquéreurs, vers la fin du XIXe s., de la prairie et de la fontaine où Fidèle avait trouvé la mort, dans le but d'en faire un lieu de pèlerinage. Mais devant l'opposition de toute la population, uniquement protestante, de Seewis et du Prätigau entier, ils abandonnèrent leur projet sur le conseil de l'évêque. — Voir Ludwig : *Der Prätigauer Freiheitskampf*. — Le même : *Der Versuch der Gegenreformation im Prätigau*, dans *JHGG* 1905. — P. Ferd. della Scalla : *Der hl. Fidel von Sigmaringen*. — P. F. de la Motte-Servoleix : *Saint-Fidèle*. — Th. Dreher : *Der Märtyrertod des hl. Fidelis*. — *Freibg. Diözesanarchiv* XXIII, 359-363. — *Lebensgesch. des hl. Fidelis* (par Augscheller, Zimmermann). [J.-R. TRUOG.]

FIDERIS (romanche FADRAUN) (C. Grisons, D. Ober Lanquart, Cercle Jenaz. V. *DGS*). Paroisse et bains ; jusqu'à l'acquisition du Prätigau, vendu par l'Autriche en 1649, Fideris relevait de la seigneurie et de la juridiction de Castels ; lorsque celle-ci fut divisée en deux demi-juridictions, de Luzein et de Jenaz, il appartint à cette dernière. L'église, érigée en 1461 sur l'emplacement d'une chapelle mentionnée en 1443 et dédiée à saint Gall, est la première des nombreuses églises qui furent, soit construites, soit reconstruites, dans les Grisons sous le ministère de l'évêque Ortlieb de Brandis. Jusqu'en 1523, elle fut annexe de la paroisse de Schiers et pourvue d'un prêtre en 1524. En 1533 la Réformation y fut adoptée, importée probablement de Jenaz, car la paroisse eut, jusque vers 1570 et plus tard encore temporairement, un pasteur en commun avec Jenaz. Bientôt après les habitants rachetèrent les grandes et les petites dîmes. Dans le voisinage du village, suivant la tradition près de la scierie communale, se trouvait le château de Valera, disparu depuis longtemps, résidence de la famille Valar. A une demi-heure au-dessus du village sont situés les bains de Fideris, source minérale d'une grande efficacité. En 1497, l'empereur Maximilien les concéda à Heinrich Matheis du Prätigau, puis ils furent, jusqu'en 1557, la propriété des baillis de Castels, Ulrich von Schlandersberg et Peter Finer ; jusqu'en 1764 des familles Sprecher, Valär et autres. En 1545 et en 1804, des éboulements endommagèrent fortement les bâtiments et obstruèrent les sources, de telle sorte qu'on ne les retrouva qu'après de longs travaux de déblaiement. L'essor des bains au XIXe s. est dû à Hans-Luzius Donau, qui y apporta dès 1817 de grandes améliorations. Dans les gorges de l'Arieschbach, qui part des bains et se déverse dans la Landquart, existe une autre source minérale que la commune concéda en 1464 en fief héréditaire. Registres de baptêmes dès 1644, de mariages dès 1759, de décès dès 1758. — Voir Arch. de Fideris. — *Die Glasgemälde von Fideris*, dans *JHGG* 1899. — Sur les bains : Konr. Gessner : *De Balneis*, 1553. Ehrenrauther : *Heilsame Bäder u. Brunnen*, 1580. —

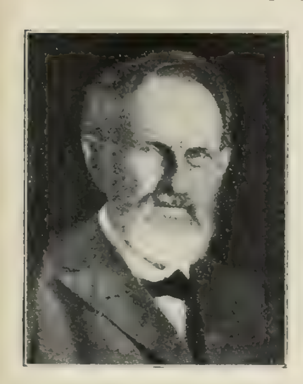


Les bains de Fideris en 1797. D'après une aquarelle de B. Bullinger.

Eckholt : *Einfältige, kurtze u. gründliche Beschreibung*, 1611, réimprimé en 1884. — Joh. Guler : *Fidriser Sauerbrunnen*. — Bavier : *Kurze Beschreibung*. — *Nbl. der Wundärzte Zürich*, 1818. [J.-R. TRUOG.]

FIDGINER, FIGGENER, FILGENER. Très ancienne famille de Gondo et de Simplon (Valais), qui tire son nom du hameau montagnard de Figenen, au-dessus de Gondo ; elle apparaît aussi à Brigue et à Sion au XVIe s. — 1. NIKOLAUS, bourgmestre de Sion 1509. — 2. JOHANN, capitaine de dizain, 1518-1536, grand châtelain de Brigue 1530. — 3. ANTON, grand châtelain de Brigue 1540. — Voir Archives locales. [D. I.]

FIEDLER. Famille immigrée d'Allemagne. — 1. WILHELM, * 3 avril 1832 à Chemnitz, professeur à l'École polytechnique de Zurich 1867-1907 (1869-1881 président de la division des professeurs spéciaux). Ouvrages : *Die darstellende Geometrie* (1871, 4 éditions) ; *Die Cyklographie* (1882, qui lui valut le prix Steiner de l'académie de Berlin). A préparé l'édition allemande de toute une série de manuels du mathématicien anglais George Salmon. Membre de l'académie des sciences naturelles de Halle, correspondant de l'académie des sciences de Bavière, Dr h. c. de l'École polytechnique de Vienne ; bourgeois de Zurich 1875 ; † 19 novembre 1912. — *BJ* 17. — *ZWChr.* 1912. — 2. ERNST, fils du n° 1, * 18[illegible]1, mathématicien, professeur 1888 et recteur 1904 de l'école industrielle de Zurich, privat-docent à l'École polytechnique fédérale 1886, colonel d'infanterie. — Hardung : *Literaturkalender.* — 3. KARL, * 27 décembre 1863, fils du n° 1, zoologiste, privat-docent à l'université et à l'École polytechnique de Zurich 1889 ; † 1er avril 1894. A laissé 10 000 fr. pour créer la fondation Karl Fiedler.— Voir *ADB.* [L. FORRER.]



Wilhelm Fiedler.
D'après une photographie.
(Bibl. nat. Berne).

FIEF. Voir FÉODALITÉ.

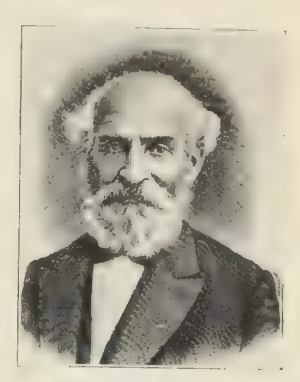
FIELD, ***Herbert-Haviland,*** zoologiste et bibliographe, Dr phil., * 25 avril 1868 à Brooklyn-New York (États-Unis). C'est à ses efforts au troisième congrès international de zoologie à Leyde que l'on doit la création en novembre 1895 du *Concilium bibliographicum opibus complurium nationum Turici institutum,* avec siège à Zurich. Cette institution subventionnée par le canton et la ville de Zurich, ainsi que par la Confédération suisse, établit et publie la bibliographie des travaux de zoologie et des sciences connexes. Field en fut le directeur jusqu'à sa mort et lui consacra une partie de sa fortune. Pendant la guerre mondiale, il se voua aux œuvres de bienfaisance ; † 5 avril 1921 à Zurich. — Voir K. Hescheler : *Dr phil. H. H. Field,* dans *ASN.* — *Nekrolog. und Biogr.* 1921. — H. von Wyss : *Zürichs Bibliotheken* 1911. [H. BRUNNER.]

FIENT, GEORG, de Luzein (Prätigau, Grisons), rédacteur du *Bündner Volksblatt,* littérateur populaire en dialecte, chancelier de l'État grison, † 1912. Auteur de : *Lustig Gschichtenä* (dialecte du Prätigau) ; *Wegweiser zur Einführung in Verfassungs- und Gesetzeskunde* ; *Ernstes und Heiteres,* 1901 ; *Das St. Antönierthal,* 1903 ; *Das Prätigau, ein Beitrag zur Landes- und Volkskunde,* 1896. [M. V.]

FIERZ. Vieille famille de la Com. de Herrliberg (Zurich), mentionnée déjà en 1369 avec JOHANNES FIETZ (ancienne forme du nom, voir art. FIETZ), bourgeois externe de la ville de Zurich. Aujourd'hui la famille se trouve répandue sur toute la rive droite du lac. *Armoiries* : de gueules à un croissant d'or renversé, surmonté d'une étoile du même et d'une banderole d'argent, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — *ZStB* I. — [J. FRICK.]



— 1. HEINRICH, 1738-1798, de Herrliberg, exportateur de soieries et trésorier de la commune à Küsnacht, chef du mouvement de l'opposition, il participa à l'affaire du Mémoire de Stäfa. Après avoir reçu un avertissement des autorités, il proclama qu'il fallait un nouveau mouvement de réforme basé sur les anciennes chartes. Considéré comme un des principaux chefs de l'affaire de Stäfa, il fut condamné à la détention perpétuelle, mais remis en liberté à la suite du renversement politique le 30 janvier 1798. — *QSG* 17. — 2. HEINRICH, 1762-1801, fils du n° 1, membre du Grand Conseil sous la République helvétique, commissaire du gouvernement. — *ASHR* 1-6. — 3. JOHANN-JAKOB, fils du n° 2, * 29 octobre 1787, agriculteur, député au Grand Conseil 1828 ; conseiller d'État 1832-1839. Contraint à se retirer devant la réaction de 1839, il rentra au Grand Conseil en 1840 et fit de nouveau partie du Conseil d'État de 1845 à 1848, puis jusqu'en 1860 du Grand Conseil. Il commanda une brigade de landwehr dans le Sonderbund. † 16 mai 1861. — *NZZ* 1861, nos 179-183. — 4. ***Heinrich,*** de Meilen, * 12 septembre 1813 à Feldmeilen, commerçant, fonda en 1850 à Fluntern (Sonnenbühl) une maison d'importation et d'exportation de coton, de fils et de toiles de coton. Ses relations s'étendirent sur les principaux pays d'Europe et particulièrement sur l'Orient et l'Amérique du Sud. Membre du Grand Conseil 1858-1868, député au Conseil national 1855-1874, délégué à Paris en 1863 pour la négociation d'un traité de commerce, il réussit à obtenir l'« admission temporaire », soit l'importation libre de droits de certains draps bruts de Suisse réexportés en Alsace. Il fut aussi souvent appelé comme conseiller dans les affaires commerciales par le Conseil fédéral. Il eut une grande part à la fondation du Crédit suisse et de la Société suisse d'exportation (1857), dissoute en 1870 déjà. — Voir A. Jenny-Trümpy : *Handel und Industrie des Kant. Glarus.* — *NZZ* 1877, n° 274. — E. Gagliardi : *Alfred Escher.* — Renseignements de Mlle Maria Fierz, Zurich. — 5. THEODOR, fils du n° 4, * 14 mars 1851, commerçant, déploya une grande activité dans le domaine de l'enseignement commercial. Fonda en 1880 le cercle d'équitation de Zurich. Colonel d'artillerie et prévôt de la corporation du chameau. † 2 octobre 1903. — A. Rosenberger : *Gedächtnisrede.* — *ZWChr.* 1903. — 6. ***Karl*** Fierz-Landis, fils du n° 4, * 24 juin 1852, financier et spécialiste en matière de chemins de fer, fut un grand partisan de la nationalisation des chemins de fer, mais l'opposition était alors encore trop forte, et c'est ainsi que ni le rachat du Nord-Est, ni celui de l'Union suisse ne se réalisèrent ; par contre, toute une série de grosses et délicates opérations financières aboutirent : fusion des lignes du Jura-Berne et de la Suisse Occidentale, émission de la Rente fédérale 3 % pour le rachat des actions de priorité du Jura-Simplon, fondation de la Banque grisonne des chemins de fer, etc., opérations qui épargnèrent à la Confédération, aux cantons intéressés et aux communes de nombreuses difficultés, et préparèrent l'élaboration de la loi fédérale sur l'alcool et l'établissement du réseau des voies ferrées des Grisons, etc. A Zurich même, Fierz-Landis fut le promoteur de nombreuses entreprises d'utilité publique : société du téléphone, chemin de fer du Zürichberg, mouettes à vapeur, construction des quais, etc. Le don qu'il fit à la ville de Zurich du château



Heinrich Fierz (n° 4)
D'après une lithographie.
(Bibl. nat. Berne).



Karl Fierz-Landis
D'après une lithographie.

de Schwandegg avec la collection d'antiquités qu'il renfermait, trancha le différend au sujet du siège du Musée national suisse. Zurich lui octroya en 1891 la bourgeoisie d'honneur ; † à Nice 24 mars 1892. — M. Fierz : *Notizen über K. F.-L.* (Mns.). — J.-J. Hardmeyer-Jenny : *Blätter der Erinnerung.* — *NZZ* 1892, n°s 86, 89, 90. — 7. ANNA, * 1860, femme de lettres à Zurich, auteur de *Conrad Ferdinand Meyer* et de nombreux travaux littéraires et critiques dans la *Schweiz*, *WL*, etc. — 8. MATHILDE, * 18 février 1873 à Zurich, peintre, s'établit en 1902 à Santiago (Chili). — *SKL.* — 9. MARIA, fille du n° 6, * 1878, initiatrice des cours de perfectionnement pour femmes à Zurich, de l'école sociale féminine et d'autres institutions analogues.— 10. HANS-EDUARD, * 5 janvier 1882, chimiste, depuis 1917 professeur de technologie à l'École polytechnique fédérale, auteur de *Grundlegende Operationen der Farbenchemie.* — Voir *DSC.* [L. FORRER.]

FIESCH ou **VIESCH** (C. Valais, D. Conches. V. *DGS*). Com. et paroisse ; *Viosca*, 1268 ; *Vios*, 1277 ; *Vjosia*, 1287 = variantes du terme *Vyes* et *Vies* attesté en 1323. Comme seigneurs féodaux apparaissent Peter von Fiesch, son fils le chevalier Thomas 1268-1287, et Wilhelm en 1325. Parmi les familles détenant des droits de dîme, il y avait les Huber, de Mühlebach, dès 1448, les Peris jusqu'en 1563 et les Schiner, d'Ernen, jusqu'en 1647. La commune se racheta de ces redevances en 1563, 1568, 1570, 1646 et 1647. Le premier statut communal date du 23 mai 1470, la corporation des paysans de 1532. Une église est mentionnée en 1344 ; la paroisse date de 1584. *Population*: 1802 : 232 hab. ; 1920 : 399. Registres de baptêmes, de mariages et de décès dès 1628.

Le couvent des augustines du Gnadenberg *(montis gratiae)* fut créé en 1339 par Peter Murmann, curé d'Ernen. Le pape Benoît XII confirma ses prérogatives le 22 juin 1340 ; et l'évêque de Sion lui accorda en 1344 le droit de pêche dans le Bettmersee. Le 13 juillet 1344, le couvent avait déjà été transféré à Fiesch. Le nombre des sœurs ne devait jamais dépasser 10. Elles tenaient une école pour les jeunes filles des meilleures familles. Le couvent s'appauvrit au XVe s. et, déjà fermé, fut supprimé par l'évêque Jost de Silenen le 31 janvier 1489. Ses biens furent remis à la paroisse d'Ernen. Ernen céda en 1584, à la paroisse de Fiesch, tout le domaine conventuel et en 1714 aussi tous les livres et les papiers du couvent. — Voir Gremaud III, IV, V. — *BWG* V, p. 106. [L. Mr.]

FIESSO (C. Tessin, D. Léventine. V. *DGS*). Hameau de la commune et paroisse de Prato-Leventina. En 1211 *Flexio* ; en 1567 *Fiesum*. C'est à Fiesso que le 28 avril 1799 une troupe de la Léventine s'empara des bagages du général Lecourbe. Le village a brûlé deux fois : le 30 mars 1804 et le 12 mars 1850. La chapelle de San Defendente et Santa Maddalena a été consacrée en 1503. *Population* : 1567, 25 ménages ; 1920, 120 hab. — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* [C. T.]

FIETTA. Famille originaire de Nancy. — PAUL, * à Strasbourg le 19 octobre 1859, professeur de droit civil français à l'université de Fribourg dès le 12 octobre 1889 ; naturalisé suisse et reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1912. [RÆMY.]

FIETZ, FIEZ. Vieille famille d'Herrliberg dont la plupart des membres adoptèrent à partir d'une certaine date le nom de FIERZ (voir cet art.). — 1. HANS, d'Erlenbach, bourgeois de Zurich 1521, prévôt de la corporation des charpentiers 1537, † 1563. Son fils — 2. HANS, *Amtmann* à Embrach 1551, † 1561. — Ce rameau est éteint. — *LL.* — 3. HERMANN, de Männedorf, architecte, architecte cantonal dès 1896 ; il construisit la bibliothèque centrale de Zurich et d'autres édifices publics. [L. FORRER.]

FIEZ (C. Vaud, D. Grandson. V. *DGS*). Vge et Com. *Figiaco* et *Fiaco*, 885 ; *Fyx*, 1179 ; *Fie* 1228. Villa romaine. Le roi Charles-le-Gros la donna en 885 à son fidèle Vodelgise, qui la céda en 888 à l'église de Lausanne. Les seigneurs de Grandson s'en emparèrent, et finirent par donner ce village au prieuré bénédictin de Grandson. Après la Réformation, Berne et Fribourg confisquèrent les biens du prieuré, et avec eux Fiez. Ils en firent le chef-lieu d'une métralie, qui comprit un village et les hameaux voisins, et dont les biens particuliers ne furent partagés entre eux qu'en 1845. L'église Saint-Clément de Fiez était paroissiale déjà au XIIe s. Elle l'est restée jusqu'à aujourd'hui. Le *plus* y fut fait en faveur des protestants en octobre 1531. L'église a été reconstruite en 1596 et en 1717. Registres de baptêmes dès 1613, de mariages dès 1660, de décès dès 1728. *DHV.* [M. R.]

FIEZ-PITTET (C. Vaud, D. et Com. Grandson. V. *DGS*). Hameau où existait en 1472 une chapelle Saint-Antoine à laquelle le clergé d'Yverdon se rendait en procession deux fois par an, le 5 juillet et le 13 août, pour obtenir la pluie. — *DHV.* [M. R.]

FIFEL ou **FIFFEL.** Famille de Coire. — SIMEON, prévôt de corporation 1767. — ISRAEL, sautier 1767, prévôt de corporation 1773. — *LL.* [L. J.]

FIGI. Ancienne famille glaronnaise, originaire de Linthal, et aujourd'hui bourgeoise de Betschwanden, Diesbach, Luchsingen et Haslen. Une branche existe depuis le XVIe s. dans le pays de Sargans. — JŒRG, bailli du Val Maggia 1558. — Voir *UG* III, p. 144. — *JHVG*, fasc. 15, p. 60 ; fasc. 25, p. 100. [J.-J. K.-M.]

FIGINO (VIGNINO) (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Hameau de la Com. et paroisse de Barbengo, qui fut dès 1561 l'objet de longues contestations entre Carona et Barbengo à propos des droits de juridiction. L'évêque de Côme reconnut, sous certaines réserves, la juridiction de Carona sur la plupart des familles de Figino (Aprile, Solari et Cadeberto) ; une seule relevait de Barbengo. En 1602, Figino est déclaré appartenir à Carona : il était encore dans la même situation en 1769, mais en 1791 il relevait de Barbengo. *Population* : 1900, 82 hab. ; 1920, 66. — *Monitore di Lugano* 1923. [C. T.]

FIGINO, AMBROGIO-GIOVANNI DE, peintre originaire de Figino et connu ordinairement sous ce nom, * 1548 et † 1608 à Milan. Élève de Gian Paolo Lomazzi, il travailla presque toujours à Milan. Il a laissé de nombreux portraits et tableaux dans les églises de Milan et à l'académie de la Brera. En 1595, il travaillait au Dôme de Milan. — *SKL.* — *ALBK.* [C. T.]

FIGLENFLUH (C. Schwyz. V. *DGS*). Chaînon du Morgarten. C'est dans l'axe de ce formidable rempart naturel que les Schwyzois établirent leur *letzi* en 1322. Durant la bataille de Morgarten, ils y avaient leur haut commandement, car ce lieu est le mieux placé pour surveiller tout le pays. — Sidler : *Die Schlacht am Morgarten*, 1919. — Dierauer I. — *Histoire militaire suisse.* [R-r.]

FILIPPO. Nom de plusieurs artistes tessinois dont on ignore la famille.

FILIPPO DE TOMASO DE BISSONE, architecte. Avec ses frères Carlo et Giacomo, il acheva dès 1558 le sanctuaire de la Madonna de Macerato près de Visso (Camerino), commencé en 1521 par Battista de Lugano. — FILIPPO DE CARONA, *lapicida.* En 1509, il fait la grande porte de San Francesco à Udine, aujourd'hui à l'*ospedale civico.* — FILIPPO DE CASTELLO, sculpteur, travailla en 1475 à l'autel Saint-Joseph dans le dôme de Milan. Mentionné encore en 1483. — FILIPPO de GIOVANNI DE MELIDE, architecte et sculpteur. En 1476, il est chargé de construire une chapelle avec un mausolé pour Melchiore Gori dans l'église de San Domenico, à Pérouse. Il y est mentionné encore en 1488 avec son frère Alberto, sculpteur. Il travaille aussi à l'église de San Zaccaria à Venise, et en 1516 dirige la construction de l'église de la Consolation à Todi. — FILIPPO DE MENDRISIO, sculpteur, travaille entre 1457 et 1490 à la façade du dôme de Côme. — *ALBK.* — *SKL.* — *BStor.* 1885. — *Arch. Stor. lombardo* XII. — Vegezzi : *Esposizione storica.* [C. T.]

FILIPPONI, ANNIBALE, D^{r}, de Morbegno, fut avec son beau-père, le Dr Silvio Schenardi, un partisan zélé de l'Espagne et l'un des principaux chefs de la lutte contre les III Ligues. Nommé podestat de Tirano le 16 novembre 1623 après l'occupation de la Valteline par l'Espagne, il fut délégué en 1624 à la cour d'Espagne pour y représenter la vallée et correspondit aussi avec le représentant de la France à Coire. — Voir Fort.

Sprecher : *Kriege und Unruhen* I, p. 451 et 591. — Rott : *Repr. dipl.* IV, 2, p. 367. [L. J.]

FILISUR (C. Grisons, D. Albula, Cercle Bergün. V. *DGS*). Vge et paroisse qui, avec Bergun, Latsch et



Vieille maison à Filisur, bâtie en 1667, restaurée 1752. D'après une photographie. (Bibl. cant. Coire).

Stuls, formait la juridiction de Greifenstein. Station de l'âge du bronze qui témoigne d'une exploitation de mine déjà à cette époque. Au XIII[e] s., lorsque la famille de Greifenstein se fut éteinte, la seigneurie devint la propriété de la famille Wildenberger, puis par héritage de celle des Werdenberg-Heiligenberg. En 1320, cette dernière l'engagea à l'évêché et en 1360 elle céda tous ses droits aux baillis de Matsch. En 1394, la seigneurie devint la propriété de l'évêché qui la conserva jusqu'en 1537, où eut lieu le rachat de toutes les redevances. En 1323, l'évêque Rudolf von Montfort-Feldkirch, partisan de Frédéric d'Autriche, essuya à Filisur une défaite des plus sensibles dans un combat contre Donat de Vatz, partisan de Louis de Bavière. Dans la haute juridiction de Greifenstein, Filisur avait son propre tribunal civil (un ammann et 6 juges) qui réglait les différends jusqu'à une valeur de 20 florins. Les causes criminelles étaient jugées à Bergün. L'église, dédiée à saint Martin, était une annexe de celle de saint Pierre et de saint Florin de Bergün ; vers 1590, Filisur embrassa la Réforme. Le village possède plusieurs belles maisons d'architecture romanche. Au-dessus, au bord de l'Albula, on aperçoit quelques ruines de l'ancienne fonderie de Bellalüna. — Voir P. Lorenz : *Zur Geschichte des Hochgerichts Greifenstein.* — Sprecher : *Chronik*, page 289. [L. J.]

FILLE-DE-MAI (C. Berne, D. Delémont). Roche isolée, située sur le territoire de Bourrignon, au pied de laquelle la Lucelle prend sa source. Cette roche a plus ou moins l'aspect d'une figure de jeune fille. Aussi la tradition populaire y rattache-t-elle toutes sortes de souvenirs. Quiquerez dit qu'au mois de mai, alors que les jeunes filles de la contrée allaient chanter le retour du printemps en portant à la main une baguette blanche ornée de fleurs nouvelles et de rubans, elles ne manquaient pas de chanter un couplet de leur hymne à Herta en passant près de la Fille-de-Mai. A différentes reprises, on a trouvé des monnaies antiques au pied du rocher.— Voir Quiquerez : *Topographie d'une partie du Jura oriental.* — Hornstein : *Fêtes légendaires du Jura bernois.* [G. A.]

FILLE-DIEU (LA) (C. Fribourg, D. Glâne, Com. Romont. V. *DGS*). Couvent de femmes. La Fille-Dieu, fondée par Juliette, Pernette, Jaquette et Cécile de Villa, fut unie à Cîteaux au plus tard au Chapitre général de 1267. Les abbés réguliers de Haut-Crêt en furent chargés comme pères immédiats. Aux trois premières prieures succèdent 37 ou 38 abbesses, toutes élues à vie. La liste qu'en a donné Mülinen doit être corrigée. Après Agnès Chamosat viennent : Catherine Blanc 1417-1432 ; Annèle de Challand (?) ; Ysabelle d'Illens 1432-1447 ; Alexie de Lucens 1447-1455 ; Briance Fabri 1455-1471 ; Alexie Clavel 1471-1486 ; Catherine de Billens 1486-1497 ; Françoise Ottonens 1498-1513 ; Claudine de Glérens 1513-1520 ; Catherine de Musy 1520-1545 ; Claudine Gaudard (?) ; Françoise de Dorton (?) ; Suzanne de Cléri 1549-1562 ; Anastasie de Gruyères 1562-1563 ; Claudine de Maillard 1564-1570 ; Antille de Walleyses 1570-1596 ; Marie Chassot 1596-1613. Voir Mülinen : *Helvetia Sacra*, pour les suivantes. Après la mort du dernier abbé régulier de Haut-Crêt, l'abbé général visita la Fille-Dieu par lui-même ou par des commissaires. En 1593, la paternité immédiate fut confiée aux abbés d'Hauterive. Cependant, aux mauvais jours d'Hauterive, Cîteaux nomma des confesseurs et même un commissaire dans la personne de D. Moennat, alors simple directeur à la Maigrauge. D. Moennat devint en 1616 abbé d'Hauterive. A l'exemple d'autres abbés, il rétablit dans ses trois maisons l'abstinence perpétuelle, délaissée depuis 1485. Cette réforme se maintint environ 140 ans. Ce fut aussi D. Moennat qui introduisit la Fille-Dieu dans la congrégation ou province de Haute-Allemagne, continuée en 1806 sous le nom de Congrégation helvétique. Celle-ci



Le couvent de la Fille-Dieu en 1780. D'après une aquarelle d'Emmanuel Curty

succomba en 1847. La Fille-Dieu essaya en vain de se rattacher à quelque abbaye de cisterciens, et resta sous la juridiction immédiate du Saint-Siège, exercée d'abord par la nonciature de Suisse, puis, après la mort

du dernier nonce, par les évêques de Lausanne et Genève, en qualité de délégués du Saint-Siège. Entre temps, les restes de Cîteaux se reconstituaient en deux ordres distincts. Les abstinents formèrent l'Étroite, les non-abstinents, la Commune-Observance. L'abbesse Lutgarde Menétrey, † 19 octobre 1919, qui avait rétabli en 1888 le maigre perpétuel, obtint en 1906 des visiteurs et des confesseurs de l'Étroite-Observance. Depuis cette date, la Fille-Dieu fait donc partie de l'ordre des cisterciens de l'Étroite Observance. Abbesse actuelle : Gabrielle Rimé, 23 déc. 1919. L'église dont la nef, d'une construction primitive avec ses piliers de bois, a été changée vers 1873-1875, se termine par une abside rectangulaire dont l'extérieur avec ses contreforts a gardé son aspect d'antiquité. — Voir P. Martin Schmitt : *Soloth. Wochenblatt* 1830, trad. dans *Mémorial de Fribourg* 1854. — D. Steiger : *Guillaume Mœnnat.* — *MDR* XXII. — Genoud : *Hauterive*, dans *Revue de la Suisse catholique* vol. 16, 17, 18. — Martyrologe, Règle et Nécrologe de la Fille-Dieu (1455). — *Liber fundationum.* — Archives de la Fille-Dieu, de l'État de Fribourg, de Lausanne, de Turin, de la Maigrauge, etc. [F.-M. V. de P. D.]

FILLING, VILLING. Ancienne famille de commerçants établie à Fribourg au XIVe s. et reçue bourgeoise de cette ville en 1399. Elle semble avoir disparu au XVIIe s., après avoir donné plusieurs magistrats. *Armoiries* d'azur à un croissant d'or soutenu de trois coupeaux de sinople, le croissant sommé d'un 4 du second et accosté de deux étoiles du même. — 1. HENSLI, du Conseil des Deux-Cents 1465, des Soixante 1471, banneret 1491-1494. † 1503. — 2. ANTOINE, des Deux-Cents 1487, des Soixante 1493, banneret 1500-1503, conseiller 1504. † 1528. — 3. LOUIS, des Deux-Cents 1535, des Soixante 1541, banneret 1545-1548, bailli de Rue 1548-1553, conseiller 1554. † 1555. — Voir *AF* 1918, 106 ; 1919, 262. — *ASHF* X, 498. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

FILLISTORF (C. Fribourg, D. Singine, Com. Schmitten. V. *DGS*). Vge qui dépendait autrefois de la bannière de l'Auge, dans les anciennes terres de Fribourg. Il était sur le territoire de la commune de Guin, mais fut attribué en 1923 à la nouvelle commune de Schmitten. Au spirituel il se rattache depuis 1894 à la paroisse de Schmitten, après avoir fait partie de celle de Guin. Incendies aux XVIIe et XVIIIe s. — *LL.* — *LLH.* — Kuenlin : *Dict.* [G. Cx.]

FILLISTORF (FÜLISTORF, PHILISTORF). Vieille famille bourgeoise de Fribourg au XIVe s. *Armoiries* : coupé d'azur et d'argent, au cheval cabré de l'un en l'autre. Quelques-uns de ses membres combattirent en 1339 à Laupen avec les Fribourgeois et se distinguèrent par leur bravoure. Plusieurs des Fillistorf firent partie des Conseils de Fribourg et remplirent les fonctions de banneret, de bailli, de notaire et parfois d'ambassadeur. La branche bourgeoise de Fribourg est éteinte, mais la famille est actuellement ressortissante des communes de Guin et de Heitenried. — Voir *AHS* 1893, 169. — *LL.* — *ASHF* X, 527. — Büchi : *Freiburgs Bruch.* — Le même : *Die Ritter von Maggenberg*, dans *FG* XV. — *FRB* VIII, IX. — Arch. d'État Fribourg : Généalogies Daguet. [G. Cx.]



FILONARDI, *Ennio,* * 1466 à Bauco (Italie), évêque de Veroli 1503, entra pour la première fois en relations avec les Suisses lors de sa mission diplomatique à Milan en 1512. Il fut envoyé en 1513 à la Diète de Baden où il réussit à mener à chef des négociations au sujet de questions de solde. Avec un second nonce, Goro Ghersi, il revint à la fin de l'année en Suisse pour négocier le renouvellement de l'alliance. Après avoir présenté à Rome le projet d'accord, nommé *legatus a latere* et muni de grands pouvoirs touchant la juridiction, le droit de disposer de prébendes, etc., il retourna en Suisse et réussit en 1514 à faire accepter l'alliance par tous les cantons. Rappelé en automne 1517, Filonardi se rendit de nouveau à Zurich en 1521 et accompagna alors les troupes de secours et les volontaires envoyés par cette ville au pape. Lorsqu'il retourna en Suisse, un capitaine zougois, francophile, le retint prisonnier à Bellinzone. Il réussit à s'échapper et gagna Zurich, mais sa tentative d'obtenir de la Diète des troupes pour la protection de Milan échoua. Il se retira alors à Constance d'où il poursuivit ses négociations, n'ayant pas obtenu un sauf-conduit en Suisse. En 1532, il se rendit encore une fois à Lucerne, mais ses pourparlers en vue d'une alliance échouèrent. En 1536, il fut élevé à la dignité de cardinal. Enfin, il s'occupa encore du rétablissement de la garde suisse pontificale. † 19 décembre 1549. — Voir J. C. Wirz : *Ennio Filonardi* [L. F.]

FILZBACH (C. Glaris, V. *DGS*). Vge, autrefois *Vilentsbach.* Autrichien à l'origine, il fut rattaché le 18 juin 1386 au pays de Glaris. Les Glaronnais y repoussèrent victorieusement une agression des bourgeois de Weesen et de Walenstadt, partisans de l'Autriche. A la conclusion de la paix de 20 ans avec les Confédérés en 1394, les Habsbourg cédèrent Filzbach à Glaris. Au spirituel, le village dépendit dès lors d'Obstalden avec lequel il embrassa la Réforme. Il posséda une école dès 1779. — Voir *UG* I, p. 377. — Heer : *Gesch. des Landes Glarus* I et II. — Heer et Blumer : *Gemälde des Kts. Glarus*, p. 607. [N.]

FIMBER (romanche FENGA) (C. Grisons, D. Inn. V. *DGS* sous FENGA). Partie supérieure suisse du Fimbertal autrichien qui descend vers le Nord depuis la Fuorcla Tasna pour aboutir à Paznaun près d'Ischgl (rom. Ischla). La frontière entre la Suisse et l'Autriche se trouve au Nord de la limite de partage des eaux et la partie suisse au-delà du col est un alpage qui appartient aux communes de Sent et de Remüs. Il fut propriété indivise jusqu'en 1554, puis survint un partage ; la région située à l'Est du torrent revint à Sent, celle de l'Ouest, à Remüs. L'origine de ces propriétés en deçà de la limite du partage des eaux remonte au moyen âge, où les communes Guarda, Ardez, Sent et Remüs avaient des possessions très étendues. Les terres du Paznaun étaient, par suite de la direction de la vallée, plus éloignées des centres colonisés de la vallée de l'Inn, du Landeck et du Stanzertal, que de ceux de la Basse-Engadine, en franchissant les cols de montagne. C'est pourquoi les habitants de cette dernière région en prirent possession avant ceux du Landeck et du Stanzertal. Malgré cette extension des propriétés foncières, les droits seigneuriaux restèrent aux comtes du Tyrol, déjà souverains dans la Basse-Engadine. Cette colonisation fut la cause première du rattachement de ces vallées au Tyrol. Quelques familles de Walsers obtinrent des comtes du Tyrol, qui étaient seigneurs fonciers dans la Basse-Engadine, vers 1320-1342, l'autorisation de bâtir et de s'établir dans la région de Galtür moyennant une dîme annuelle de 12 livres. Des colonies existaient au cours du XIVe s. dans les mêmes conditions à Ischgl ; elles formaient en 1427 des communes civiles. Il y eut bientôt, à Ischgl et à Galtür seulement, une majorité de sujets du comte du Tyrol, fait qui eut sa répercussion sur l'orientation politique de la vallée. Les régions du Paznaun intérieur, relevant pour les affaires communales et la domination foncière de la Basse-Engadine, dépendaient de la juridiction et des juridictions particulières de la Basse-Engadine. Leur grand éloignement de la Basse-Engadine, et le penchant inné des Walsers à l'indépendance engagèrent bientôt ces derniers à réclamer leurs propres juges habitant parmi eux. En 1453, ils avaient obtenu satisfaction. Ischgl et Galtür, quoique étroitement rattachés autrefois à la Basse-Engadine, s'en détachèrent ainsi de plus en plus pour se rapprocher du Tyrol, alors que le Samnaun voisin devait, avec Remüs d'abord, puis d'une façon autonome devenir membre de la Ligue de la Maison-Dieu. — O. Scholz : *Beitr. zur Gesch des Unterengadins* dans *JHGG* 1924. — Archives de Sent. [B. MATHIEU.]

FINCK, HIERONYUMS, xylographe, de Bâle, un des plus adroits représentants de cette branche au XVIIIe s. † 1780. On trouve beaucoup de ses œuvres dans Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, dans les *Basler Lei-*

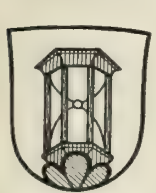
chenpredigten et dans Hübner : *Histoire de la Bible*, 1778. — *SKL*. [L. S.]

FINE. Famille originaire de la vallée de Queyras en Dauphiné qui remonte à Isaac, reçu bourgeois de Genève en 1694 et qui fut pendant 40 ans chirurgien de l'Hôpital. *Armoiries*: d'azur à la fasce d'argent accompagnée d'un cœur et de trois étoiles de même. Elle a fourni plusieurs chirurgiens dont le plus connu est — PIERRE, * 1758-1814, † du typhus en soignant les soldats autrichiens. On lui doit de nombreux mémoires sur des cas de chirurgie, insérés dans divers journaux médicaux. [E.-L. BURNET.]

FINER, von. Famille des Grisons, d'abord bourgeoise de Grüsch (Prätigau), puis de Coire. — 1. PETER, de Grüsch, *vicari* dans la Valteline 1529, puis capitaine général en 1533 ; dans la suite bailli autrichien à Castels dans le Prätigau. Il fut aussi propriétaire du château d'Aspermont près de Jenins et exploita des mines dans le Prätigau, † vers 1565. — 2. JOHANN-JAKOB, *vicari* dans la Valteline, † 1554 à Sienne, capitaine au service de France. — 3. MICHEL, fils du n° 1, bourgeois de Coire 1596, colonel vers 1630 et bourgmestre à plusieurs reprises. — 4. PETER, frère du n° 3, podestat à Plurs 1579 ; en 1587, il fait partie des magistrats-comptables de Coire ; *Oberstzunftmeister* 1594. — 5. ANDREAS, *Oberstzunftmeister* 1662. — Voir Campell I et II. — Ardüser : *Chronik*.— M. Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates*. [M.V.]

FINHAUT ou **FINSHAUTS** (C. Valais, D. Saint-Maurice. V. *DGS*). Vge et Com. Au XIIIe s. *Finyaux, Fignoux, Fignaux*. Il releva d'abord de Salvan, donné par Sigismond à l'abbaye de Saint-Maurice en 515, puis s'en sépara en 1649 pour constituer une commune avec Giétroz et Châtelard. Le partage des biens communaux avec Salvan n'eut cependant lieu qu'en 1874. Finhaut eut son métral à partir de 1748. Sa chapelle, sous le vocable de l'Assomption et de saint Sébastien, devint église paroissiale en 1649. L'édifice actuel date de 1737. — Rivaz : *Topographie*. — Louis Coquoz : *Hist. de Salvan*. [Ta.]

FININGER ou **FINNINGER.** Famille bourgeoise de Bâle, dont l'ancêtre : — 1. BENEDIKT, boucher, de Matzendorf (Soleure), acquit la bourgeoisie en 1601 ; membre du Conseil des Six dans la corporation des bouchers, il entra ainsi au Grand Conseil 1636. Pendant quatre générations successives les Fininger exercèrent le métier de boucher. Avec — 2. HANS-HEINRICH, 1714-1784, boucher, membre du Grand Conseil, arrière-petit-fils du fils du n° 1, la famille se divisa en deux branches, dont l'une abandonna définitivement le métier de boucher. Dans cette famille, mentionnons : — 3. SAMUEL, 1763-1813, forgeron, membre du Conseil des Six de la Corporation des forgerons et du Conseil de ville. — 4. LEONHARD, 1821-1869, petit-fils du n° 3, également forgeron, est à la tête des forgerons 1849, puis prévôt de la Corporation et membre du Conseil. *Armoiries* : d'argent à un sablier d'argent dans un support de gueules sur trois monts de sinople. — Voir *WB*. [P. Ro.]



FININGER, MORITZ, maître ès arts, prieur des Augustins et professeur à l'université de Bâle 1515. — Vischer : *Gesch. d. Universität Basel*, 222.

FINK, VINK. Ancienne forme complète VINKO. Famille de chevaliers de la ville de Zurich, représentée au conseil, originaire de Fluntern et dont un rameau plus récent acquit à nouveau la bourgeoisie de Zurich ; mentionnée dès 1223, elle s'éteignit à la fin du XVe s. La branche aînée de Zurich portait comme *armoiries* : de gueules à un lion léopardé d'azur portant une ramure de cerf d'or (*Sigelabb. zum UZ* IX, n° 95) ; la branche cadette : coupé d'or à deux pinsons d'azur *(Finklein)* et de sinople (armorial de G. Edlibach). La première mention de la famille remonte à l'institution d'un conseil de la ville, où elle était représentée par un RUDOLF ; elle donna une série de chanoines à la prévôté et à l'abbaye de Zurich. La lignée des chevaliers résida en partie au Finkenhaus am Stad. — 1. HEINRICH, 1252-1296, chevalier, conseiller, † 1303. — 2. KONRAD, frère du n° 1, 1274-1307, avoué pour l'abbé de Muri à Thalwil 1284. — 3. ULRICH, fils du n° 1, prêtre 1317, successeur en 1318 à la prébende d'Ulrich de Klingenberg au chapitre de Zurich après un long procès ; magister 1323, arbitre dans la querelle des prébendes du couvent devant le tribunal de Lucerne 1326 et 1330, procurateur du couvent d'Œtenbach 1327, collateur de Brütten 1338. Il fit don à l'abbaye d'Einsiedeln, en 1362, de sa maison de la Kirchgasse près du Lindentor, † 20 décembre 1362. — 4. RUDIGER ou RUDINUS, amtmann du couvent d'Einsiedeln à Zurich 1325, détenait le fief du couvent de Rüti à Steinmaur ; membre du *Natalrat* 1343-1355. — 5. ***Johannes***, de la branche cadette ne portant pas le titre de chevalier. Membre du *Natalrat* 1357-1383, trésorier 1359, capitaine du grand quartier 1372, du Conseil secret 1379, juge au tribunal 1383, bourgmestre 1386-1389. Il prit part à la conclusion de l'alliance de la ville avec l'Autriche. En 1388 et 1393, il se nomme Johannes l'aîné ; il fut banni des trois Waldstätten. Son sceau porte les deux pinsons. — 6. JOHANNES, fils du n° 5, membre du *Baptistalrat* 1384-1390, vendit en 1403 le bien des Vink à Embrach à la prévôté de l'endroit, et en 1408 ses biens du Zürichberg. Avoué de la prévôté de Zurich 1422-1423. S'intitule en 1427 noble et dès 1436 l'aîné. — 7. JOHANNES, fils du n° 6, membre du *Natalrat* 1444-1487, bailli d'Höngg 1445, de Männedorf 1447 et 1449, bailli impérial 1451-1468, trésorier 1454. Lui ou son père obtint en 1449 le droit héréditaire de prélever les premiers exemplaires des nouvelles pièces de monnaie. On ne peut qu'insuffisamment distinguer le père du fils.— Voir *LL*.— *UZ*.— *Sigelabb. zum UZ*. — *Zürcher Stadt- und Steuerbücher*. — *Mon. Germ. Necrol*. I. — *Regesten der Bischöfe von Konstanz*. — Rieder : *Röm. Quellen zur Konstanzer Bistumsgesch*. — Wöber : *Mülner von Zürich* (généalogie erronée). — *Dok. Waldmann*. — Ringholz : *Einsiedeln*. — F. Vetter : *Leben der Schwestern zu Töss*. [F. HEGI.]





Johannes Fink. D'après une gravure sur cuivre de Joh. Meyer. (Bibl. de Winterthour).

FINK, P. BEDA, de Soleure, * 5 juillet 1611, profès au couvent de Pfäfers 1628, prêtre 1635, abbé 1637. Il fut suspendu de ses fonctions le 2 août 1642 par les abbés de Saint-Gall et d'Einsiedeln, visiteurs des congrégations de bénédictins suisses. A l'insu du couvent, il remit en 1645 l'abbaye entre les mains de la congrégation et mena ensuite une vie errante. Curé de Busskirch en 1656, de Bütschwil 1658, de Peterzell 1663, confesseur au couvent de femmes de Wattwil 1665-1671 ; il mourut à Pfäfers le 2 juillet 1691. — Voir Eichhorn : *Episc.Curiensis* p. 292. — Rüdlinger : *Toggenb. Chronik* p. 128, 176, 202. — *AS* I, V, 2*a*, p. 1659. — Archives de Pfäfers et du couvent. [J. M.]

FINK, PAUL, * 6 avril 1875 à Feuerthalen, professeur aux écoles supérieures de Winterthour 1904, conservateur de la Société des arts 1910, bourgeois de Winterthour 1923. Rédacteur de la revue *Das graphische Kabinett* dès 1916 ; il est l'auteur d'ouvrages spéciaux, entre autres : *Das Weib im franz. Volkslied*, 1904 ; *Kinder- und Volkslieder* ; *Reime und Sprüche aus Schaffhausen*, 1906 ; *Jérôme Hünerwadel, Porträtmaler* 1916 ; *Selbstbildnisse schweiz. Künstler der Gegenwart* 1918 ; *Briefe von J. C. Weidenmann* (*Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1921). — Voir *Festschrift Gymn. u. Ind.- schule Winterthur*, 3e partie, 1912. [H. Br.]

FINLANDE. La république de Finlande est un des premiers Etats, fondés pendant la guerre mondiale, que la Suisse ait reconnu. Jusqu'à présent aucun traité de commerce ou d'établissement n'a été conclu entre les deux pays. La colonie suisse en Finlande est de peu d'importance et se compose principalement d'agriculteurs. Depuis 1914, il existe à Abo un consulat suisse ; en 1920, un consulat de Finlande a été créé à Zurich, et, pendant quelque temps, un vice-consulat a existé à Lausanne. Le professeur Max Huber, de Zurich, actuellement président de la Cour permanente de Justice internationale, a fait partie du comité de juristes composé de 3 membres et institué par la Société des Nations en vue d'une solution du conflit relatif aux îles d'Aaland. Par la suite M. F. Calonder, ancien président de la Confédération a siégé dans la commission politique, chargée en 1921 des travaux préliminaires pour le Conseil de la Société des Nations, qui avait à se prononcer sur l'attribution des îles d'Aaland. [C. BENZIGER.]

FINNINGER (AFFAIRE). Épisode des guerres de religion du XVIe s. qui, après avoir été un simple conflit entre bourgeois de la ville de Mulhouse et l'autorité, dégénéra en une querelle de longue durée dont la répercussion se fit sentir sur la Confédération tout entière. La conséquence fut la rupture de Mulhouse avec les cantons catholiques. En 1584, les frères Jakob et Mathis Finninger, qui avaient émigré de Matzendorf (Soleure), à Mulhouse, ville alliée, eurent un démêlé avec les autorités de cette ville pour la jouissance d'une forêt dans l'Isenholz. Ils demandèrent aux cantons catholiques de leur venir en aide. Ces cantons prirent immédiatement leur parti sans avoir égard au fond de la question dans l'espoir de réintroduire à cette occasion le catholicisme à Mulhouse, en se liguant avec les ennemis de la nouvelle religion. Le 4 juin 1585, ils adressèrent à Mulhouse une lettre dans laquelle ils exigeaient impérieusement qu'elle eût à se soumettre à la sentence d'un tribunal arbitral, nommé par la Diète. Mulhouse invoqua son droit de souveraineté et de justice à l'égard des Finninger récalcitrants ; elle persista dans sa manière de voir, en dépit de nouvelles lettres de menaces, de sorte que les cantons catholiques envoyèrent, dans l'été de 1586, une députation à Mulhouse qui exigea d'être entendue par le peuple rassemblé, sans tenir compte des autorités. Celles-ci ne se laissèrent pas intimider ; elles repoussèrent la prétention des cantons catholiques et firent arrêter immédiatement les deux Finninger, qui étaient aussi venus à Mulhouse, à la suite et sous la protection de la députation. Cet incident fut la cause d'une rupture avec les cantons catholiques. Quoique Mulhouse eût, à la suite d'une intervention des cantons protestants, présenté des excuses aux VII cantons et conclu un arrangement avec les Finninger, les catholiques dénoncèrent en octobre leur traité d'alliance avec la ville. Les protestants n'abandonnèrent cependant pas Mulhouse et lui prêtèrent même main-forte dans l'été de 1587, lorsque la foi protestante fut en péril dans cette ville. Les troupes de Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse prirent Mulhouse d'assaut et y installèrent une garnison, jusqu'à ce que l'ordre eût été rétabli et que le libre exercice de la religion protestante fût garanti. — Voir F. Holzach : *Der Mülhauser Finningerhandel und der Aufruhr von 1590*, dans *Basler Beiträge* XV. [P. Ro.]

FINSHAUTS. Voir FINHAUT.

FINSLER. Famille bourgeoise de Zurich. *Armoiries* : écartelé, au 1 de gueules au croissant figuré et tourné d'or, aux 2 et 3 d'azur à une ruche au naturel soutenue de trois coupeaux de sinople, au 4 de gueules à une fleur de lys d'or. La famille est attestée à Zurich dès le XVe s. (la première acquisition du droit de bourgeoisie, renouvelé en 1538, est de date inconnue). L'ancêtre est — 1. HEINRICH, curé de Stäfa 1479, notaire de l'Empire ; il rédigea à ce titre des rentiers et obituaires pour plusieurs paroisses des environs. † 1513. — Voir Hegi dans *Festschrift für Paul Schweizer*, p. 124. — 2. BENEDIKT, fils du n° 1, pasteur d'Albisrieden 1529, proviseur à l'école abbatiale de Zurich 1530, diacre de Niederweningen 1533, pasteur de Buchberg, d'Otelfingen 1554 ; † 1556. — 3. JOSUA, fils du n° 2, 1538-19 janvier 1602, pasteur de Witikon 1555, Otelfingen 1556, Meilen 1562, Bienne 1566 ; a publié des poésies latines et en a laissé d'autres en manuscrit ainsi qu'une narration du *Bieler Tauschhandel*, etc. — Türler dans *Bieler Nbl.* 1909, 1910. — Haller : *Bibliothek*. — 4. ELIAS, fils du n° 2, * 1540, peintre, et — 5. CONRAD, fils du n° 3, peintre verrier à Bienne, sont mentionnés dans *SKL*. — 6. HANS-GEORG, 1669-1734, — 7. HANS-HEINRICH, fils du n° 6, 1709-1790, et — 8. HANS-CONRAD, en 1734, fondèrent d'importantes maisons de soieries. — 9. HANS-GEORG, 23 mai 1748-29 mars 1821, douzenier de la corporation *zur Meise* 1787, membre de la chambre communale de Zurich 1800-1803, du Conseil de ville 1803 ; président 1815, intendant des bâtiments, colonel d'artillerie. Depuis 1792 sa famille était représentée dans la société du *Schneggen*. — *Schweiz. Monatschronik* 1821, p. 53. — 10. ***Hans-Conrad***, homme d'État et officier, 18 août 1765-21 décembre 1839. Adjudant général d'artillerie 1795, douzenier *zum Widder* 1796 ; ministre des finances helvétiques 1798, il fut renversé par Laharpe en novembre 1799, mais nommé au Comité exécutif après le coup d'État du 7 janvier 1800 ; il y fut chargé du département de la guerre, occupa la présidence à partir du 23 juillet et dirigea le coup d'État du 7 août 1800. Il appartint ensuite au nouveau Conseil législatif jusqu'au 31 janvier 1801, soutint à Zurich, en automne 1802, le soulèvement contre la République helvétique et devint le 18 septembre membre de la Constituante zuricoise, le 23 membre du gouvernement provisoire. Dès 1803 il était du Petit Conseil. Colonel quartier-maître 1804, il fut commandant intérimaire de l'armée fédérale en 1815, avant l'arrivée de Bachmann, puis commanda la division de réserve sous ce dernier ; il réprima la mutinerie de la brigade Schmiel et devint, au départ de Bachmann, commandant en chef au siège de Huningue et quartier-maître général. La Diète l'honora en 1816 du don d'une épée d'or. Il dirigea dès 1810 la triangulation du pays, œuvre dont il était promoteur et qui prépara la carte Dufour. La banqueroute de la maison de banque Gebr. Finsler & Cie, parce que les fonds d'État n'étaient pas couverts, entraîna sa retraite en 1829 des autorités cantonales et du poste de quartier-maître général, ainsi que son bannissement de la ville durant un an. — *ADB*. — Frick : *J.-K Finslers polit. Tätigkeit zur Zeit der Helvetik*. — Œchsli : *Gesch. der Schweiz im 19. Jahrh.* — *Leben der Bürgermeister David von Wyss*. — *NZZ* 1923, n° 129. — *ASG* X, 47. — 11. HANS-JAKOB, frère du n° 10, 15 novembre 1767-25 juin 1835, douzenier *zur Meise*, membre du Grand Conseil 1814, du Conseil de la ville 1818 ; il fut arrêté et durant quelques années privé de ses droits civiques, parce que chef de la banque qui fit banqueroute en 1829. — 12. HANS-GEORG, 11 décembre 1793-30 décembre 1838, pasteur de Wipkingen 1816, Wangen 1823, doyen 1830, du Conseil d'église 1836. On lui doit un remaniement du catéchisme. — *Worte des Andenkens*. — *Nbl. Waisenh. Zürich* 1841. — D. G. Finsler : *Unvergessen*. — 13. HANS-JAKOB, 28 août 1796-3 septembre 1863, D^r^ med., auteur de travaux sur les bains de Seewen et le médecin Johannes von Muralt (1645-1733). — 14. HANS-GEORG, 22 mars 1800-8 août 1863, D^r^ jur., président du tribunal de district 1832, du tribunal cantonal 1837-1861, député au Grand Conseil 1831-1861, du Conseil de la ville 1844 ; auteur d'un projet de procédure civile. — 15. FRIEDRICH-KASPAR, fils du n° 9, 15 septembre 1804-17 juin 1882, inspecteur général des forêts du canton de Zurich 1832-1864, forestier de valeur. — 16. HANS-GEORG, fils du n° 11, 22 décembre 1798-14 septembre 1879, second secrétaire d'État, député au Grand Conseil 1828, premier directeur de la Banque de Zurich 1836-1872. — 17. Diethelm-***Georg***, fils du n° 12, 24 décembre 1819-1er avril 1899, vicaire au Neumünster 1844, pasteur de Berg am Irchel 1849, de Wipkingen 1867, du Grossmünster de Zurich 1871, membre du Conseil d'église 1856 ; dernier

antistès de l'église zuricoise 1866-1895. Dr theol. h. c. de l'université de Bâle 1860. Comme membre de la Constituante 1868-1869, il travailla contre les démocrates à faire insérer dans la Constitution la reconnaissance de l'Église zuricoise comme Église nationale ; député au Grand Conseil 1873-1896, il combattit en faveur d'une nouvelle loi ecclésiastique et du synode mixte (populaire ou laïque). La conférence des églises évangéliques de la Suisse est aussi due à son initiative. Comme théologien, Finsler, élève de Nitzsch, appartenait au groupe opportuniste, dont il rédigea dès 1860 le *Kirchenblatt für die reform. Schweiz* et présida plus tard la *Schweizerisch-kirchliche Gesellschaft*. Principales publications : *Kirchl. Statistik der reform. Schweiz* ; *Gesch. der theologisch-kirchl. Entwicklung. in der deutsch-reform. Schweiz* ; les biographies de son grand-père, l'*Antistes Georg Gessner*, et de l'*Antistes Füssli* ; travaux sur *Zwingli* et sur son arrière-grand-père *Lavater*. — *Nbl. der zürch. Hülfsges.* 1916 et 1917. — *Worte der Erinnerung.* — *Blätter der Erinnerung* dans *Kirchenblatt f. d. reform. Schweiz* 1896. — *NZZ* 1896, n° 174 ; 1919, n° 2031. — 18. GEORG, fils du n° 17, 22 février 1852-19 février 1916, professeur des langues classiques en 1876 au gymnase de la ville et maître auxiliaire au gymnase classique, fut appelé en 1886 à Berne comme recteur de la section littéraire du gymnase de cette ville ; instituteur éminent, fondateur de la Société littéraire de Berne, auteur de la première partie de la biographie de son père dans *Nbl. der zürch. Hilfsges.* 1916 ; connu surtout pour ses recherches sur Homère, entre autres : *Homer; Die Ilias ; Aus der Mappe eines Fahrenden*, 1884.— *Nbl. Waisenhaus Zürich* 1920.— *Ansprachen bei der Trauerfeier.*— *NZZ* 1916, n° 322 et 328. — *Jahresbericht f. Altertumswissenschaft*, vol. 194 B, p. 24. — *Nbl. Lit. Ges. Bern* 1917. — *Die Schweiz* 20, 1916.— 19. RUDOLF, fils du n° 17, 5 fév. 1861-1er novembre 1921, pasteur de Hausen a. A. 1884, du Grossmünster de Zurich 1899 ; publia entre autres les biographies de son père (2e partie) et de son frère Georg. — *NZZ* 1921, n° 1568. — 20. GEORG, 23 janvier 1860-18 novembre 1920, pasteur d'Hombrechtikon 1884, maître de religion au gymnase de Bâle 1890, Dr phil. et theol. h. c. de l'université de Zurich. Il collabora à l'édition des œuvres de Zwingli dans le *Corpus Reformatorum* avec Emil Egli d'abord, puis avec Köhler ; auteur d'une bibliographie très complète du réformateur. — *NZZ* 1920, n° 1918. — *Zw.* IV, 1. — *Zum Andenken an G. F.* — Voir en général Keller-Escher : *Promptuar.* — G. Finsler (n° 20) : *Genealogie der Familie Finsler.* — *AGS.* — *LL.* — *LLH.* — *Gesch. der Schildner zum Schneggen.* [C. BRUN.]


Diethelm-Georg Finsler.
D'après une lithographie.

FINSTERHENNEN (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Siselen. En 1212-1223 *Freineshun* ; en 1263 *Pinguis Gallina* ; en 1453 *zu der feisten Hennen* ; en 1526 *feissen Hennen* ; en 1527 et en 1539 *Veister hennen* = poule grasse. Finsterhennen subit le sort de la seigneurie de Cerlier avec lequel il échut à Berne après les guerres de Bourgogne. Avant 1528 l'abbaye de Saint-Jean percevait chaque année comme dîme une poule grasse. La pierre dite *Grauer Stein*, aujourd'hui disparue, constituait autrefois la limite entre les seigneuries de Cerlier et de Nidau. En 1731, un incendie détruisit une partie du village. — Voir Mülinen : *Beiträge* VI. — Jahn : *Chronik.* — Archives de la commune. [DINKELMANN.]

FINSTERLING. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. — CYRILL, grand conseiller 1585, † 1627. Un autre CYRILL, 1581-1656, fut titulaire de nombreuses fonctions publiques. Son fils — HERMANN, 1610-1674, était pasteur de la ville en 1637. Les lettres qui lui ont été adressées de 1656 à 1661 par le théologien Joh.-Rud. Wettstein et par des pasteurs de campagne de la Suisse orientale forment le *Codex* n° 1323 de la bibliothèque du couvent. — Voir *LLH.* — Scherrer : *Katalog der Stiftsbibl.* — *Biographie der St. Galler Geistlichen* (mns. à la Bibl. de la ville). [Bt.]

FINSTERNAU. Famille éteinte de la ville de Berne. — BALTHASAR, avoyer d'Unterseen en 1509, grand sautier en 1518. — *LL.* [B. W.]

FINSTERWALD. Voir EINSIEDELN.

FINTAN (SAINT). Originaire d'Irlande, il fit un pèlerinage à Tours et à Rome. Au retour il passa à Pfäfers et à Rheinau, où il entra au couvent en 851 et vécut jusqu'à sa mort, en 878, dans une cellule placée dans l'église. Dès 1114, il apparaît comme un des patrons de l'église de l'abbaye de Rheinau. Des hymnes en son honneur ont été composées aux XIe et XIIe s., dans cette abbaye. Des reliques de saint Fintan ont été données à Saint-Gall, à Neu St. Johann et à Frauental. Un nouveau cénotaphe lui a été érigé à Rheinau en 1710. Saint Fintan est représenté sous la forme d'un moine bénédictin, avec le livre et le bâton, quelquefois avec une colombe sur l'épaule ; il paraît aussi comme pèlerin, ayant à côté de lui le bâton et un chapeau ducal. Ce dernier en souvenir de la dignité qu'il aurait abandonnée. — Voir E.-A. Stückelberg : *Die schweiz. Heiligen des Mittelalters.* — Le même : *Gesch. der Reliquien in der Schweiz.* — *UZ.* — *Sigelabb. zum UZ* I, VI, VIII. — J. Werner : *Die ältesten Hymnensammlungen von Rheinau*, dans *MAGZ* XXIII. — Mone : *Quellensammlung zur bad. Landesgesch.* I. — *Bibliotheca hagiographica latina*, éd. des Bollandistes I, 447. [F. H.]

FIORA. Voir FLÜELEN.

FIRRAO, GIUSEPPE, * en 1670 à Naples, archevêque de Nicée 1716, nonce en Suisse du 20 octobre 1716 au 15 novembre 1720, nonce au Portugal 1720, évêque d'Aversa 1731, cardinal 1731, secrétaire d'État 1733, † 24 octobre 1744. — Voir *Helvetia* VIII, 214. — Migne : *Dictionnaire des Cardinaux* 906. — Steimer. [J. T.]

FISCALE. Nom donné autrefois à un magistrat dont le rôle était important dans les bailliages tessinois. Lugano en avait deux, Mendrisio, Locarno, Val Maggia et Lavizzara un seul. Ils faisaient fonction de receveurs pour les cantons, appartenaient au tribunal du bailli et, dans les procès pénaux, entendaient l'accusé et les témoins. Les *fiscali* de Lugano devaient l'un et l'autre, en cas de délit, se rendre sur les lieux et y ouvrir une première enquête ; celui de Locarno fonctionnait comme accusateur public. Les *fiscali* pouvaient plaider dans les procès civils et pénaux. A Lugano chaque *fiscale* et chaque chancelier avaient la surveillance de deux des quatre *pievi*. Les *fiscali* étaient pris dans la population indigène, mais nommés par les cantons. Ceux de Lugano, du Val Maggia et Lavizzara devaient se faire confirmer tous les deux ans, contre une redevance. Ceux de Locarno et de Mendrisio étaient nommés à vie, ce qui explique que cette charge y était devenue presque héréditaire. — Voir Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* [C. T.]

FISCH. Famille des cantons d'Appenzell, d'Argovie, de Fribourg et de Saint-Gall.

A. **Cantons d'Appenzell et d'Argovie.** ULRICH émigra en Argovie à la fin du XVe ou au commencement du XVIe s. ; † à Brugg avant 1549. Son fils JOHANNES fut l'ancêtre de la branche de Veltheim florissante jusqu'à la fin du XVIIe s. ; un fils puîné, JOHANNES, acquit la bourgeoisie d'Aarau ; grand sautier 1587, membre du Conseil et intendant des bâtiments 1601, capitaine de 120 h. levés en 1589. — 1. HANS-ULRICH, fils du précédent, * 1583, se voua à la peinture sur verre, membre du Conseil 1633, secrétaire de la ville 1644 ; † avant le 11 octobre 1647. — 2. HANS-BALTHASAR, fils du n° 1, * 1608, peintre-verrier ; † à Villmergen 1656. — 3. HANS-ULRICH, fils du n° 1, * 1613, peintre-verrier ; † 1686. Les nos 1 et 3 ont laissé une série de vitraux, d'armoriaux, de tableaux, d'armoiries et de vues d'Aarau. — 4. JOHANNES, 20 mai 1688-21 octobre 1757, notaire,

composa une chronique d'Aarau qui va jusqu'en 1731. — 5. JOHANN-GEORG,* 9 novembre 1758, second pasteur d'Aarau 1794, se retira en 1798 et devint secrétaire du ministre helvétique des arts et des sciences ; auteur d'un mémoire sur les derniers événements d'Aarau 1798; † 18 mars 1799. — 6. KASPAR, géomètre à Berne 1788, était capitaine-ingénieur sous Masséna à Zurich 1799 ; † 2 juin 1819 au service de l'État de Berne. *Armoiries* : de gueules à une sirène d'argent (variantes). — Voir Merz : *Wappenbuch der Stadt Aarau.* [F. W.]

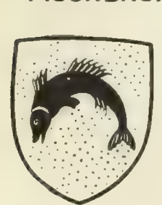
B. **Canton de Fribourg**. Ancienne famille fribourgeoise encore existante, originaire de Praroman, reçue bourgeoise de Fribourg en 1695, puis de Lovens. — Archives d'État de Fribourg. [G. Cx.]

C. **Canton de Saint-Gall**. La famille paraît aussi à Saint-Gall avec EGLOLF ou EGLI VISCH, bourgeois de Saint-Gall 1400. — URSULA, prieure de St. Katharina à Saint-Gall 1438. — Voir *UStG*. [Bt.]

FISCHART, JOHANN, de Strasbourg, auteur satirique allemand, † 1590 ou 1591, dont la *Geschichtsklitterung* contient des allusions à la ville de Bâle. Dans cette ville, il composa *Aller Praktik Grossmutter*, parodie des prophéties de calendrier pour laquelle il mit à contribution le calendrier suisse. Dans son poème de 1576, *Das glückhafft Schiff von Zürich*, où il utilisa *l'Argo Tigurina* de Rudolf Gwalther le jeune ainsi que d'autres sources zuricoises, il chanta l'expédition dans laquelle les Zuricois apportèrent leur bouillie de millet à la fête de tir de Strasbourg ; en 1588 il célébra l'alliance conclue entre Zurich, Berne et Strasbourg. Il consacra aussi des vers à Bullinger. — Voir Bächtold : *Das glückhafte Schiff von Zürich* dans *MAGZ* XX, 2. — Le même : *Gesch. der deutschen Lit. in der Schweiz.* — Œuvres de Fischart. — A. Hauffen : *J. F.* 2 vol. — Kurz dans *Zur Feier der 25jähr. Lebenswirksamkeit Rud. Rauchensteins.* [C. B.]

FISCHBACH (C. Argovie, D. Bremgarten. V. *DGS*). Vge formant avec Göslikon paroisse et Com. politique ; *Visbach* est cité dans les *Acta Mur.*, *Vischpach* dans le rentier des Habsbourg. Du bailliage de Villmergen, il passa en 1415 avec le Freiamt aux Confédérés. Les murs du bâtiment dit *Heidenkeller* sont probablement d'origine romaine. Dans les environs, les Bernois, sous le commandement du général Tscharner, battirent, au cours de la seconde guerre de Villmergen, le 26 mai 1712, les Lucernois et les gens du Freiamt conduits par le général Sonnenberg dans le combat dénommé *Staudenschlacht.* — Voir Dierauer IV. — Bronner : *Der Kt. Aargau* II, 311. [H. R.]

FISCHBACH (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : d'or au poisson de sable. En 1224 *Viscebach*; en 1295 *Wisbach.* Trouvaille d'une hache de bronze. La haute juridiction appartint aux seigneurs de Lenzbourg et d'Autriche, puis à Lucerne dès le XVe s. La basse justice fut exercée par les sires de Balm, plus tard par l'Autriche, et, pendant des siècles, avec les droits de police, par les seigneurs de Kasteln. Les couvents de Saint-Urbain, Ebersecken et Einsiedeln y avaient des biens et des revenus. L'utilisation de l'Allmend était réservée aux familles bourgeoises ; on en comptait 34 en 1563, et 3 habitants. Un partage de ces terres eut lieu en 1554. Les rôles de justice sont conservés pour les années 1578 et 1598. La chapelle, dédiée à saint Aper, date de 1520. Quand on en creusa les fondements, on trouva une cloche profondément enterrée. Un institut pour indigents a été fondé en 1844 sur le domaine de Tschägglen. — *Gfr.* 49, 61 et 74. — Bürli : *Stammbaum* 1914, 21-23. — Cysat. — Archives d'État, Lucerne. [P.-X. W.]



FISCHBACHER. Nom de famille des C. d'Appenzell et de Saint-Gall. 1412 ULI Vischpacher d'Appenzell ; 1430 ULI Vischpacher à Saint-Gall. Les Fischbacher de Hemberg sont bourgeois de Saint-Gall depuis 1876 ; ceux de Peterzell depuis 1887 et 1890. [Bt.]

FISCHELER, VISCHELER (FISCHER, VISCHER). Vieille famille bourgeoise de Küssnacht (Schwyz), domiciliée à Immensee et à Merlischachen. RUDOLF Fischer est témoin en 1284 dans le procès des impôts du bailliage ; JÆNNI Fischeler prêta serment en 1293 au tribunal du prévôt de Lucerne ; C(CONI) Vischeli, témoin en 1302, témoigna dans le procès intenté par les seigneurs de Küssnacht à l'abbesse de Zurich. — JÆNNI devint bourgeois de Lucerne en 1352. — CASPAR Fischer, ammann de Küssnacht 1590. — Archives de Küssnacht. [Al. TRUTTMANN.]

FISCHENTHAL (C. Zurich, D. Hinwil. V. *DGS*). Vge, Com. politique et paroisse. *Armoiries* : d'azur à trois poissons d'argent posés le premier en bande, le second renversé, en pal, brochant sur le premier, le troisième en barre, brochant sur les deux autres. En 878, *Fiskinestal*, vallée de *Fisko* ou *Fiskin* ; cette année-là le couvent de Saint-Gall reçut un grand domaine dans la vallée. L'église, dédiée à saint Gall, fut probablement bâtie vers 911-917, sous l'évêque Salomon III de Constance, semble-t-il, qui, selon Ekkehard de Saint-Gall, avait dû fuir dans le Tösstal. Elle passa en 1390 des barons de Tengen au couvent de Rüti et en 1525 à Zurich. Le chœur date de 1469-1470, la nef de 1711. Les anciens biens d'église *(Widum)* sont encore aujourd'hui grevés de servitudes en faveur du sacristain. Vers la fin du XIXe s., plusieurs hameaux isolés sur les hauteurs furent supprimés par suite de l'établissement de pâturages par des corporations agricoles, et des reboisements exécutés par l'État de Zurich. Fischenthal est la patrie du poète Jakob Senn et du conseiller national J.-J. Keller. *Population* : 1634, 466 hab., 1836, 2814 ; 1920, 1826. Registres de baptêmes, de mariages et de décès dès 1551, de familles dès 1650. — Voir H. Bernhard : *Wirtschafts- u. Siedelungsgeographie des Tösstals.* — Le même : *Bodenbenützungssysteme*, p. 8. — G. et F. Hegi : *Das Tösstal und die Tösstalbahn* 1913. — G. Hegi : *Die Sekundarschule Fischental 1838-1888.* — Guggenbühl : *Zum Kirchweihjubiläum in Fischental am 22 Okt. 1911* dans *Volksblatt vom Bachtel* 1911, n°s 125 et 126. — Le même : *Aus den Urkunden im Kirchturmsknopf* dans *Kirchliches Gemeindeblatt* n°s 33 et 35. — Le même : *Unser Gotteshaus*, dans le même journal, n° 33. — J. M[ötteli] : *Aus alten Zeiten der Gem. Fischental* dans *Volksblatt vom Bachtel* 1906, n°s 54-57, 60-62. — Le même : *Aus Vergangenheit und Gegenwart von Fischental* dans *Ausstellungszeitung Rüti* 1911, n° 9. [F. HEGI.]



FISCHER, von FISCHER. Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Vaud et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** — ***Heinrich,*** chef du mouvement démocratique dans le Freiamt argovien 1830-1831. * 19 juin 1790 à Merenschwand. Député au Grand Conseil, il menaça en vain, en novembre 1830, le Grand Conseil réactionnaire d'un soulèvement populaire s'il n'acceptait pas sans réserve le postulat du parti démocratique en faveur d'une revision de la Constitution, rassembla, le 5 décembre, sous la pression populaire, 5-6000 h. à Wohlen, occupa le lendemain sans coup férir la ville d'Aarau, licencia trois jours après la plus grande partie des volontaires qui avaient observé une discipline modèle, puis, le 10 décembre, après que le Grand Conseil eût cédé complètement, congédia le reste des volontaires avec lesquels il s'était retiré à Lenzbourg. Le «général» fut nommé, le 3 janvier 1831, président de la commission de revision de la Constitution, mais il ne fut guère à la hauteur des exigences de cette situation. Fut encore député au Grand Conseil de 1831 à 1836. † 1861. — Voir Dierauer V. — Büchi : *H. Fischer*, dans *Schweizer Rundschau* XIV, p. 165. — [Bt.] — HERMANN Fischer-Siegwart, naturaliste, * 1842 à Zofingue, pharmacien, autodidacte connu par ses collections scientifiques et ses nombreuses publications parues en partie dans des périodiques ; collaborateur de Brehm : *Tierleben.* D^r^ h. c. de l'université de Zurich. [Gr.]

B. **Canton de Bâle.** Plusieurs familles de ce nom existaient à Bâle déjà au XVIe s. L'une d'entre elles exerçait le métier de pêcheur et de batelier et appartenait aux

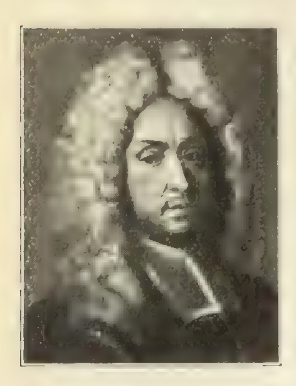
corporations des pêcheurs, des bateliers et des *Spinnwettern* (en qualité de conducteurs de radeaux et constructeurs de bateaux). — FRIEDRICH, batelier, membre du Conseil 1596-1630, † en 1630. — A une famille de verriers appartient HIERONYMUS, 1564-1630, dont le nom s'écrivait aussi *Vischer*, prévôt de la corporation *zum Himmel* 1620-1630, peintre sur verre et peintre d'armoiries. Son père, MARX-SIGMUND, † 1599, était aussi peintre sur verre, évidemment aussi son fils MARX-SIGMUND, membre de la corporation *zum Himmel* en 1612. L'armorial d'Hieronymus fut élaboré en 1597 et contient en 3 sections les armoiries de la cathédrale, celles du cloître et celles de la salle du chapitre ; on y a joint les armoiries de la famille d'Andlau, des margraves de Bade-Hochberg, des familles d'Eptingen, Flachsland, Fleckenstein, Fröwler, Hattstatt, de l'Autriche, des familles Rot de Rosenberg, Rotberg, Schaler, Thierstein, etc. — Voir R. Wackernagel : *Wappenbücher in Basel* dans *Deutscher Herold* 1891. — Voir aussi VISCHER. [P. Ro.]

C. **Canton de Berne**. DE FISCHER. Famille patricienne de la ville de Berne, bourgeoise depuis 1562. La particule a été adoptée en 1842. *Armoiries* : de gueules à un poisson d'argent soutenu d'un fleuve de même et surmonté d'une étoile d'or ; depuis 1680, souvent écartelé, aux 1 et 4 d'azur à un cor postal, aux 2 et 3 de gueules à un poisson d'argent et par la suite écartelé, aux 1 et 4 aux anciennes armes ; aux 2 et 3 de gueules à un poisson d'argent recourbé qui est de Reichenbach ; sur le tout, d'azur, à un cor postal d'or. De 1562 à 1832, cette famille a donné à la ville, un avoyer, deux trésoriers, sept bannerets, quatorze membres du Conseil, deux grands sautiers, cinquante baillis dans soixante et onze charges, quatre-vingts membres du Grand Conseil et soixante-quatre officiers dans le service national et étranger. — La parenté avec les Vischer antérieurs, bourgeois de Berne (nos 1 à 13 et 15) n'est pas établie, mais affirmée par la famille. — 1. BERTOLDUS PISCATOR, *considicus*, avoyer de la ville en 1227. Un autre BERCHTOLD, du Conseil 1252 et 1255. — 2. JOHANN, bourgeois de Berne 1240, du Conseil 1250. — 3. HEINRICH, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur à Buchsee 1257-1267. — 4. CONRAD, *her* 1293, du Conseil 1285, membre de la délégation de Berne dans l'affaire des juifs en 1294, membre du tribunal arbitral pour Berne dans le conflit avec Fribourg 1295, † avant 1303. — 5. PETER, fils du no 4, du Conseil 1290. — 6. NICLAUS, neveu du no 5, du Conseil 1334. — 7. RUDOLF, frère du no 6, époux de Clara von Bennenwyl, qui l'abandonna et fut de ce fait excommuniée, ainsi que ses parents qui l'avaient recueillie, par l'évêque de Lausanne, 1337. — 8. CONRAD, frère des nos 6 et 7, moine, père gardien du couvent des franciscains de Berne 1335. — 9. WALTHER, cité 1335-1359, bourgeois et du Conseil de Thoune, lieutenant du tribunal 1353. — 10. JOHANN, bourgeois de Berne 1400, membre du Conseil 1417-1423, bailli de Wangen 1426. — 11. PETER, fils du no 10, du Grand Conseil 1442, intendant des bâtiments 1438-1443, membre du Petit Conseil 1445-1453, hospitalier 1448, bailli d'Aarberg 1455, † 1471. Il apporta à ses armoiries quelques modifications : au lieu du fleuve, trois coupeaux, variante qui se retrouve jusqu'à la fin du XVIIe s. — 12. ANTON, capitaine au service étranger, † 1522 à la Bicoque ; un des hommes les plus grands et les plus vigoureux de son temps. — 13. CRISPINUS, * vers 1490, membre de la corporation des cordonniers, du Grand Conseil 1519, du Conseil secret et du Petit Conseil 1528, percepteur de l'impôt sur le vin 1529, député auprès de Fribourg 1530, membre du Conseil de guerre 1531 et 1536, député auprès de Soleure 1534, intendant des greniers 1535, délégué pour l'organisation du gouvernement du Pays de Vaud 1537, administrateur de la léproserie, conseiller préposé aux escortes 1551, percepteur de l'ohmgeld 1561, député à la Diète de Baden 1558, † 29 novembre 1563. — Voir *Gfr.* Reg. — Tillier. — 14. NICLAUS, boulanger et membre du Conseil de Thoune 1532, banneret 1545, lieutenant du tribunal 1565, souche de la famille actuelle. † vers 1578. — 15. HEINRICH, fils du no 13, 1550-1575, du Grand Conseil 1571, préposé à l'assistance 1574, du Conseil secret, du Petit Conseil 1574, bailli de Schenkenberg 1575. — 16. BURKARD, fils du no 14, * à Thoune 1538, mégissier, reçu bourgeois de Berne en 1562, membre de la corporation des tanneurs, du Grand Conseil de Berne 1571, bailli de Wangen 1579, † mai 1592. — 17. BEAT, fils du no 16, * 1577, du Grand Conseil 1608, gouverneur de Bonmont 1613, du Petit Conseil 1621, bailli d'Interlaken 1623, banneret 1627, † de la peste 1629. — 18. SAMUEL, fils du no 16, 1581-1652, du Grand Conseil 1617, avoyer d'Unterseen 1622, bailli de Morat 1632 et 1640. — 19. BURKARD, fils du no 16, * 1588, du Grand Conseil 1614, grand sautier 1615, bailli de Lugano 1618, d'Avenches 1621, membre du Petit Conseil 1629, bailli de Lausanne 1630, administrateur d'église 1639, banneret 1641, trésorier pour les pays romands 1644, † 1656. — 20. BEAT, fils du no 17, 1613-1668, du Grand Conseil 1645, bailli de Bipp 1648, d'Aigle 1659. — 21. SAMUEL, fils du no 17, * 1618, du Grand Conseil 1645, bailli de Fraubrunnen 1654, membre du Petit Conseil 1661, intendant des bâtiments 1666, banneret 1671 et 1679, trésorier pour les pays allemands 1672, † avant Pâques 1682. Proposé en 1675 comme avoyer, il déclina cette élection (Tillier IV). — 22. BEAT, fils du no 21, * 1643, du Grand Conseil et ammann de l'Hôtel de Ville 1673, bailli de Gessenay 1676, membre du Petit Conseil 1694, banneret 1700, † 28 juin 1708. — 23. JOHANN-JAKOB, fils du no 21, 1651-1707, du Grand Conseil 1680, bailli de Bipp 1684, d'Aigle 1703. — 24. HIERONYMUS, fils du no 21, 1653-1719, du Grand Conseil 1680, bailli de Bonmont 1689, avoyer d'Unterseen 1714. — 25. BEAT-JAKOB, petit-fils du no 18, 1679-1749, du Grand Conseil 1718, bailli de Trachselwald 1727, avoyer d'Unterseen 1744. — 26. JOHANN, fils du no 23, * 1688, du Grand Conseil 1727, bailli de Saint-Jean 1739, du Petit Conseil 1740, intendant des bâtiments 1746, † à Dettligen 1753. — 27. BEAT, petit-fils du no 19, * 1702, du Grand Conseil 1735, grand sautier 1738, bailli de Moudon 1742, du Conseil secret, du Petit Conseil 1657, † à Mur 8 juin 1760. — 28. JOHANN-RUDOLF, arrière-petit-fils du no 19, 1702-1748, missionnaire à Lunau en Brandebourg 1732, pasteur à Bargen 1737, auteur d'une *Dissertatio Historico-Theologica de Palmigeris in Albis, Apoc. VII. 13, 17*, et autres publications théologiques mentionnées dans *LL*. — 29. BEAT-JAKOB, fils du no 25, 1708-1780, capitaine-lieutenant en France 1736, maître des poudres 1771. — 30. SAMUEL, seigneur de Rubigen, arrière-petit-fils du no 23, 1729-1788, du Grand Conseil 1764, bailli de Lenzbourg 1783. — 31. JOHANN-RUDOLF, seigneur de Rubigen et Hunziken, arrière-petit-fils du no 23, * 1733, officier en Hollande, major 1759, administrateur à Hettiswil 1788. — 32. ABRAHAM-SAMUEL, arrière-petit-fils du no 20, artiste-peintre, 1744-1790. — 33. HEINRICH-FRIEDRICH, petit-fils du no 28, * 1754, officier en Sardaigne, serait ensuite entré dans l'ordre des jésuites ; mort à Turin 1808 dans la charge de confesseur du roi Charles-Félix. — 34. Johann-Rudolf-***Emanuel***, pédagogue, * à Langental 1772, étudia la théologie à Berne, Lausanne, Iéna, Berlin et Weimar où il connut personnellement Wieland, Schiller et Gœthe et particulièrement le pédagogue Herbart avec lequel il revint à Berne en 1797. Diacre à Schinznach, il se rencontra souvent au château de Kastelen avec Pestalozzi dont il embrassa complètement les idées, secrétaire du Conseil de l'instruction publique 1798, puis adjoint du directeur de l'instruction publique du canton de Berne, premier secrétaire de Stapfer, ministre des Arts et des sciences, sous la République helvétique ; enfin, en 1799, directeur de l'école normale primaire projetée et directeur des écoles de Berthoud, † à Berne du typhus en 1800. — Voir *SL* 27. — Barth : *QSG*, nos 12771-12772. — *ASHR*. — R. Steck : *Vortrag*... 1906. — *BT* II, 1898

Branche des Maîtres des postes. — 35. ***Beat***, fondateur des postes bernoises, fils du no 20, * 1641, trésorier des pays allemands 1671, membre du Grand Conseil 1673, bailli de Wangen 1680-1686, membre

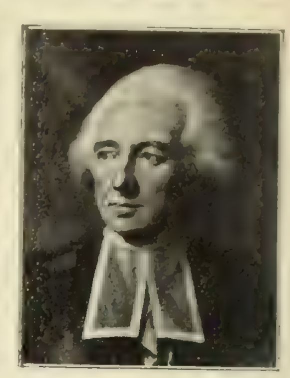


du Petit Conseil 1695. Homme d'initiative, aux vues larges, très lettré, polyglotte, il ne fonda pas seulement la régale des postes de la République de Berne, qu'il afferma en 1675 pour vingt-cinq ans, mais introduisit les postes et fonda un service postal régulier dans tout le territoire de la Confédération ; il fit construire à ses frais des maisons de postes à Berne, Genève, Neuchâtel, Lucerne, établit des relations avec tous les pays voisins, conclut des conventions pour l'échange des malles postales et institua des services sur les routes du Splügen, du Saint-Bernard, du Simplon et du Saint-Gothard. (Voir article spécial FISCHER, ENTREPRISE DES POSTES). En reconnaissance de ses efforts pour le transport de la correspondance entre l'empire et les pays espagnols, l'empereur Léopold Ier lui conféra en 1680 la dignité héréditaire de chevalier de l'Empire, avec une augmentation des armes et le titre de maître des postes de l'Autriche antérieure ; le prince-électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume lui conféra l'ordre Pour la générosité. Comme membre du Conseil de Berne, il proposa de faire du comté de Bourgogne un nouveau canton de la Confédération, travailla à la construction des greniers de l'État, au développement de la sériciculture, dirigea l'atelier monétaire en 1678 et le commerce du sel en 1681, afferma pour dix ans l'orphelinat en 1675, fonda le jeu de paume en 1678, sur le modèle de celui de Paris, enfin le manège. En 1683, il acquit la seigneurie de Reichenbach, où il reconstruisit le château près de l'ancien, un peu plus loin du bord de l'Aar, fonda la brasserie, la tuilerie zur Riedern, un commerce de toile, puis une hôtellerie à Lausanne et l'auberge zum Zapfen à Lotzwil ; outre son patrimoine de Wylerfeld près Berne, il possédait une résidence à Saint-Blaise, Le Châtelard près Lutry et des propriétés à Thoune, Wabern, Seftigen, Kirchberg et Gléresse . † subitement le 23 mars 1698. — Voir *SBB* I. — *AHVB*.— Tillier VI.— *AS* I.— *Chronique* de Schellhammer. — K.-L.-F. von Fischer : *Beatus Fischer* (mns.). — H. Müller : *Die Fischersche Post in Bern in den Jahren 1675-1698*. — 36. BEAT-RUDOLF, co-seigneur de Reichenbach, fils du n° 35, * 1668, du Grand Conseil 1701, député à la diète de Ratisbonne 1713, Dr jur. à Bâle, dirigea avec son frère les postes, visita plusieurs cours étrangères et organisa les postes wurtembergeoises, † 1714. — 37. SAMUEL, co-seigneur de Reichenbach, fils du n° 35, * 1673, du Grand Conseil 1710, † 1720. — 38. HEINRICH-FRIEDRICH, seigneur de Reichenbach, fils du n° 35, * 1676, étudia à Lyon et en Angleterre où il séjourna longtemps à la cour royale et devint bourgeois d'honneur de Londres, membre du Grand Conseil de Berne 1710, bailli de Lenzbourg 1722, où il mourut en 1725. — 39. BEAT, seigneur de Reichenbach, chevalier de l'ordre bavarois de Saint-Hubert, fils du n° 37, * 1703, du Grand Conseil 1735 et 1739, bailli de Wangen 1750-1756, avoyer d'Unterseen 1762, où il mourut en 1764. Il dirigea les postes, agrandit le château de Reichenbach, reconstruisit le château de Gümligen, ainsi que le Gümligenhof, certainement une des plus belles résidences de la contrée. — *Maison bourgeoise* XI. — 40. RUDOLF-FRIEDRICH, fils du n° 37, * 1704, officier en Hollande, membre du Grand Conseil de Berne 1745, bailli d'Aubonne 1739-1745, du Petit Conseil 1760, intendant de l'arsenal 1761, commandant des troupes des cantons combourgeois occupant Neuchâtel en 1768, membre du Conseil de guerre, député à Neuchâtel 1768. Il fit partie de la députation envoyée à l'ambassadeur de France à Soleure, et accompagna le grand-duc Paul de Russie lors de son voyage à Berne en 1780, † 1781.



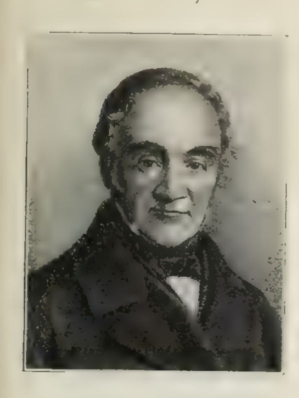
Beat de Fischer.
D'après un portrait de Jean-Rodolphe Huber.

Il acquit les domaines de Pizy et Bougy près d'Aubonne. — 41. VIKTOR, souche du *rameau d'Oberried*, fils du n° 36, * 1709, du Grand Conseil 1745, † 1750. Il fit construire la maison de campagne d'Oberried près de Belp, appelée «le petit Versailles», ainsi que celle du vignoble d'Engelberg sur le lac de Bienne. — 42. JOHANN-EMANUEL, seigneur de Reichenbach, fils du n° 38, 1711-1764, du Grand Conseil 1745, bailli d'Yverdon 1750. — 43. BEAT-RUDOLF, fils du n° 39, 1732-1807, collectionneur d'eaux-fortes et bibliophile, légua ses collections à la bibliothèque de la ville de Berne. — 44. ***Emanuel-Friedrich***, souche du *rameau de Bellerive*, fils du n° 40, * 1732, du Grand Conseil 1764, juge au tribunal de ville 1766, bailli de Cerlier 1770-1776, membre du Petit Conseil 1781, percepteur du mauvais denier, président de la régale du sel, second député à la Diète de Frauenfeld 1787, membre du Conseil de guerre, plénipotentiaire du gouvernement à Aigle 1790, président de la commission d'enquête dans le pays de Vaud 1791, banneret 1792-1796, membre du Conseil secret 1796, du Conseil de guerre et plénipotentiaire de la Confédération à Bâle 1796-1797. Après la chute de Berne en 1798, les Français le conduisirent comme otage, avec neuf autres conseillers bernois, à Strasbourg où il demeura quatre mois ; président de la commission de la Restauration et membre du gouvernement provisoire 1802. Principal fondateur de la Société typographique. † 27 décembre 1811. — Voir : *SBB*. — *Les portraits bernois*. — 45. JOHANN-RUDOLF seigneur de Bremgarten, souche du *rameau de Mur*, fils du n° 42, 1733-1804, capitaine-lieutenant en Sardaigne, membre du Grand Conseil 1764, bailli de Nidau 1770, d'Oberhofen 1790, colonel du régiment d'infanterie de l'Oberland. Il construisit entre autres la salle des glaces à Bremgarten et la nouvelle résidence de Mur sur le lac de Morat. — *Les portraits bernois*. — 46. CAROLUS, souche du *rameau d'Eichberg* (près Uetendorf) fils du n° 40, * 1734, officier en Sardaigne, membre du Grand Conseil 1764, bailli d'Yverdon 1777-1783, colonel 2e régiment d'infanterie à Thoune, † 21 janvier 1821. — 47. GOTTLIEB, fils du n° 41, * 1736, membre du Grand Conseil 1775, bailli d'Yverdon 1783, † 1797. Grand ami des arts, protecteur du peintre A. Dunker. — 48. LUDWIG-EMANUEL, seigneur de Reichenbach, fils du n° 42, * 1738, du Grand Conseil 1775, bailli de Wangen 1789 ; † 1815. — 49. EMANUEL-RUDOLF-FRIEDRICH, fils du n° 44, * 1761, du Grand Conseil 1795, directeur de la Monnaie, membre de la Cour d'appel, capitaine de dragons, combattit à Gummenen le 4 mars 1798 ; du Petit Conseil sous l'Acte de Médiation 1803-1815, bailli de Nidau 1815-1821 ; † 9 juillet 1827. Maître des postes sous la République helvétique. — 50. CARL-VIKTOR, fils du n° 44, 1766-1821, officier en Hollande, au régiment de Hesse-Cassel 1782, au régiment de May 1785, capitaine à l'état-major général bernois 1792, membre du Grand Conseil 1795, combattit à Fraubrunnen en 1798 ; il rejoignit Roverea, fut blessé à Zurich en 1799 et entra au service de l'Angleterre, major en 1801, il combattit à Naples, en Sicile, en Égypte 1801, devint lieutenant-colonel à Gibraltar, commandant de Cadix, commanda un corps au Canada et prit la place forte d'Osswego. Il fut blessé près d'Érié ; colonel et propriétaire de régiment 1816. — 51. ALEXANDER-EMANUEL, fils du n° 44, * 1768, secrétaire de la direction des postes et sous-commissaire pour les pays romands 1790, capitaine de grenadiers, combattit à Gex en 1792 et à Neuenegg en 1798, où il se distingua.

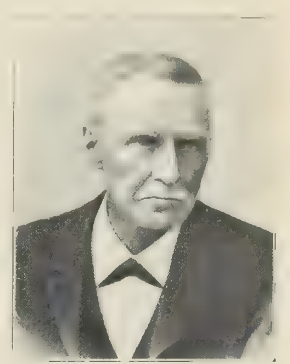


Emanuel-Friedrich de Fischer de Bellerive près Gwatt.
D'après un portrait de Friedrich Œlenhainz.

Secrétaire de la commission d'État, membre du Grand Conseil sous l'Acte de Médiation, juge à la Cour d'appel, trésorier de la ville 1803, membre fondateur et curateur de l'académie de Berne 1805, reçut la grande médaille d'or du Mérite ; † 19 juin 1810. — *SBB* I. — Lutz : *Nekrologe denkwürdiger Schweizer.* — 52. LUDWIG-ANTON, fils du n° 48, * 1772, lieutenant de la garde royale de Hollande 1792, officier de dragons et adjudant du général d'Erlach 1798, signa avec le général Schauenbourg une capitulation en faveur de la légion fidèle qui put se retirer avec les honneurs de la guerre, membre du Grand Conseil et commandant d'arrondissement 1805-1808, du Petit Conseil 1813-1822, bailli de Delémont 1822-1831 ; † 3 février 1859. — 53. CARL, seigneur de Reichenbach, fils du n° 48, 1775-1841, officier en Hollande, capitaine d'infanterie bernois, combattit à Olten en 1798 ; membre du Grand Conseil 1821. — 54. ***Emanuel-Friedrich,*** homme d'État, fils du n° 49, * 19 sept. 1786, lieutenant d'infanterie 1804, reçut la médaille du Mérite ; capitaine et adjudant du général de Wattenwyl 1805, aide-major 1812, lieutenant-colonel et adjudant du général Bachmann 1815, colonel commandant des carabiniers bernois 1822, secrétaire de l'académie 1805-1809, juge au tribunal de district 1810, conseiller de légation à la Diète de Zurich 1814, membre du Grand Conseil 1816. Délégué à Karlsruhe en 1817, à Rome en 1818, pour une mission difficile qui lui valut de la part du gouvernement la grande médaille d'or du Mérite. Préfet de Berne 1819, membre du Conseil secret 1821, *Heimlicher* 1823, du Petit Conseil 1824, rapporteur à la Diète, président de la commission des finances et du sel, du Conseil d'église, membre d'un tribunal fédéral d'arbitrage siégeant à Altdorf, avoyer 1827. Il fut le dernier avoyer en charge de l'ancienne république de Berne. L'abdication des pouvoirs eut lieu le 13 janvier 1831 afin d'éviter des luttes sanglantes. Président de la Commission des Sept, en 1832, il fut accusé de haute trahison et destitué par le nouveau gouvernement, et en 1839, condamné à deux ans d'emprisonnement au château de Thorberg. Député au Grand Conseil 1850, président du Conseil de paroisse 1860 ; † dans sa propriété du Baumgarten le 13 janvier 1870. Il est aussi connu par sa *Lebensgeschichte des Schultheissen Rudolf von Wattenwyl*, ses *Rückblicke eines alten Berners*, sa *Denkschrift des gew. Schultheissen der Stadt und Republik Bern.* — Voir *ADB.* — *SBB* IV. — *Galerie suisse.* — K.-L.-F. von Fischer : *Lebensnachrichten über Emanuel Friedrich von Fischer.* — E. Blösch : *Schultheiss Fischer.* — *BT* 1877. — Tillier. — Barth : *QSG* n° 12765-68. — 55. SAMUEL-SIEGMUND, fils du n° 48, 1787-1857, capitaine de cavalerie en Prusse, combattit à Jéna et à Leipzig, où il reçut la croix de fer ; membre du Grand Conseil 1817, juge à la Cour d'appel 1822, bailli d'Erlach 1823-1831. — 56. CARL-FERDINAND, petit-fils du n° 46, 1796-1865, officier en Hollande 1814, membre du Grand Conseil 1825 ; accusé en 1831 d'être l'instigateur de la contre-révolution, il se rendit à l'étranger et rentra au pays en 1848 ; du Grand Conseil 1850. — 57. ALBRECHT-RUDOLF, petit-fils du n° 45, 1797-1876, secrétaire général de l'administration postale des Fischer 1816-1832, membre du tribunal de district 1824, du Grand Conseil 1826-1831. — 58. LUDWIG, fils du n° 53, 1805-1884, membre du Grand Conseil 1837, de la Constituante 1846, du Conseil d'État 1850, président de ce corps 1852. — 59. ALBRECHT-FERDINAND-CARL, naturaliste et paléontologue, petit-fils du n° 46, * 27 février 1807, fit des voyages d'études en Suisse, se rendit à Paris et à Saint-Pétersbourg où il fut secrétaire du prince Wittgenstein dont il administra les domaines. De retour à Berne en 1842, il constitua un herbier et rédigea de nombreux écrits de géognosie et de paléontologie : *Rubi bernenses* ; *Altersbestimmung des Ralligsandsteins* ; *Palæontologische Mitteilungen* ; *Die rätische Stufe in der Gegend von Thun* ; *Alter des Taviglianosandsteins.* — Voir *ADB.* — *Verhandlungen der Schweiz. Naturforsch. Ges.* 58, 228. — Ed. Fischer : *Botanik und Botaniker in Bern.* — 60. CARL-LUDWIG-FRIEDRICH, historien, fils du n° 54, 1823-1908, officier en Autriche 1840-1856, capitaine à l'état-major général au siège de Venise 1852, membre du Conseil de paroisse 1852-1872, du Conseil de bourgeoisie 1864-1874, du Conseil de Ville 1872-1877. Auteur de *Lebensgesch. des Schultheissen Emanuel Friedrich von Fischer*, ainsi que des biographies de *Beatus Fischer, Poststifter* ; *Venner Emanuel Friedrich Fischer* ; *Emanuel Alexander Fischer, Seckelmeister* : *Beat Ferdinand Ludwig von Jenner*, etc. — Voir *ASG* 10, 495. — 61. ***Emanuel-Friedrich-Ludwig,*** botaniste, arrière petit-fils du n° 47, 1828-1907, privat-docent à l'université de Berne 1858, professeur extraordinaire 1860, ordinaire 1863-1897, directeur du Jardin botanique 1860-1897, recteur de l'université 1875-1876, professeur honoraire 1897, membre honoraire des sociétés des Sciences naturelles de Zurich et de Saint-Gall, membre correspondant de la Société botanique de Belgique. Auteur de travaux d'histoire naturelle, entre autres : *Taschenbuch der Flora von Bern*, *Verzeichnis der Phanerogamen und Gefäss-Kryptogamen des Berneroberlandes* ; *Notizen über den roten Schnee* ; *Verzeichnis der in der Umgebung Berns vorkommenden kryptogamischen Pflanzen*, etc. — Voir *NZZ* 16 juin 1907. — Voir Ed. Fischer : *Prof. Dr Ludwig Fischer* dans *Verhandl. der Schweiz. Naturforsch. Gesellschaft* 1907. — Ed. Fischer : *Botanik und Botaniker in Bern.* — 62. BLANCHE-MARIE, religieuse, * 1856, † 15 oct. 1899, à L'Hay près Paris. Elle épousa en 1875 le comte de Saint-Martial, devint veuve en 1885, et entra dans l'ordre des sœurs de charité de Saint-Vincent de Paul en 1889, exerça son activité dans les hôpitaux de Turin et d'Angers, réorganisa et dirigea les institutions de l'ordre à L'Hay. Ses lettres furent recueillies par son frère Léopold-Rodolphe et publiées sous le titre : *En Haut ! Lettres de Sœur Blanche* et *Vers les Sommets*, puis traduites en allemand, anglais, espagnol et polonais. — Voir Dora Melegari : *La Comtesse de Saint-Martial.* — Inès Ivon : *Lettres de Sœur Blanche.* — 63. ***Heinrich-*** Berchtold, architecte, * 7 janvier 1861, étudia à Paris, travailla à Lucerne avec le constructeur d'églises Segesser et bâtit entre autres l'église catholique romaine de Thoune. Fixé à Berne depuis 1894, il a restauré d'anciennes résidences, château de la Poya à Fribourg, maison de Reding à Schwyz et



Emanuel-Friedrich de Fischer D'après une lithographie de F. Lips.



Emanuel-Friedrich-Ludwig Fischer. D'après une photographie. (Bibl. Nat. Berne).



Sœur Blanche (Blanche-Marie, comtesse de Saint-Martial, née de Fischer). D'après une photographie.

édifia des hôtels de légation et des villas particulières sur le Kirchenfeld. Dans ces travaux il a renouvelé d'une façon heureuse le vieux style bernois des XVIIe et XVIIIe s. En 1910 il réédifia sous la forme d'une fontaine monumentale, sur la place de Thoune, la façade de l'ancien musée historique, construite par Sprüngli. Chevalier d'honneur de l'ordre Souverain de Malte, délégué et plénipotentiaire de l'Ordre en Suisse. A publié : *Le Portrait bernois à travers les siècles*. — Voir *SKL*. — 64. Ludwig-***Eduard***, botaniste, fils du n° 61, * 16 juin 1861, privat-docent à l'université de Berne 1885, professeur extraordinaire 1893, ordinaire 1897, directeur du Jardin botanique 1897, recteur de l'université 1910-1911. Auteur de travaux scientifiques sur la cryptogamie et quelques groupes de cryptogames dans *Kryptogamenflora der Schweiz, Deutschlands, Oesterreichs*, de Rabenhorst; *Flora Helvetica* ; *Die Uredineen der Schweiz* (prix Schläfli de la Société helv. des sciences naturelles). — 65. CARL-DAVID-FRIEDRICH, fils du n° 60, * 25 novembre 1865, membre du Conseil de bourgeoisie 1894, du Conseil communal et directeur des travaux publics de la ville de Berne 1900-1909, député au Grand Conseil 1906-1910 et depuis 1911 ; membre du Conseil de Ville 1912-1920, président du Conseil de bourgeoisie de Berne depuis 1909. — Voir Bucher : *Chronik*. — N.-F. von Mülinen : *Stammbuch Fischer*. — *LL*. — Tillier : *Gesch. des Freistaates Bern*. — Ed. von Wattenwyl : *Gesch. der Landschaft Bern*. — Léop. de Fischer : *Les Marques de bibliothèque de la maison de Fischer-Reichenbach*. — v. Dachenhausen : *Taschenbuch der adligen Häuser*. — *AGS*. [† L. v. F.]

A une autre famille Fischer, de la campagne bernoise appartiennent : — CHRISTIAN, tourneur d'objets en corne et sculpteur sur bois, * à Brienz 1790, fondateur de la sculpture oberlandaise. — *ADB*. — *SBB* I. — SAMUEL, historien 1789-1831, pasteur à Aarberg. — Voir Mülinen : *Prodr*. — KASPAR, * 29 juillet 1864 à Guttannen, maître à l'école secondaire des filles à Berne 1894, à l'école de commerce des filles 1901, directeur de cette école depuis 1913 ; fonda en 1912 l'institut pour jeunes filles Elfenau. — [L. S.] — ANDREAS, * 12 avril 1865 à Zaun près Meiringen. D^r phil. ; en 1900, instituteur à l'école réale supérieure à Bâle. Excellent alpiniste, au Caucase en 1889. † le 21 juillet 1912 à l'Aletschhorn. — H. Renz : *Nekrolog* dans le *Jahresber.* de la section Bâle du C.A.S. 1912. — E. Jenny : *Hochgebirgswanderungen i. d. Alpen u. im Kaukasus*. [H. T.]

D. **Canton des Grisons.** Famille patricienne de la ville de Coire, venue de Trins, et bourgeoise de Coire depuis 1538. *Armoiries* : de gueules à un poisson d'argent accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople (variante). — JOHANNES, membre du tribunal de ville et du Petit Conseil 1646-1687. — JOHANN, premier prévôt de corporation 1719, ammann de la ville 1741. — CIPRIAN, premier prévôt de corporation 1762. — FLORIAN, CIPRIAN, JOH.-JAKOB et BENEDIKT ont appartenu au Conseil à la fin du XVIIIe s. Florian fut préfet de Coire 1800 ; en 1803, avec Gaudenz Planta, il prit possession de la cour épiscopale au nom de la République helvétique. Ciprian, junior, est encore premier prévôt de corporation en 1811, du Conseil 1814 ; lors de la réaction en 1815, les Fischer sortirent du Conseil. — D'une branche oberlandaise des Fischer (Ruis) qui portait les *armes* suivantes : d'azur à l'ancre d'argent, mentionnons : — NIKLAUS, podestat à Tirano, juge 1559 et 1565. — NIKLAUS-ANTON, juge 1551, 1557 et 1563, podestat à Tirano 1559. *Sceau* : d'azur à une ancre de sable. — Voir Moor : *Gesch. von Graubünden* III. — Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates*. [M. V. et L. J.]

E. **Canton de Lucerne.** *a)* Familles bourgeoises des bailliages de Lucerne dès le XIVe s. ; de Sursee et de Willisau. Bourgeois de Lucerne : — 1. JOHANN, du Grand Conseil 1406, sous-bailli de Sempach 1417. — 2. WALTER, du Grand Conseil 1438. — 3. HEINRICH, du Grand Conseil 1520. — 4. BERCHTOLD, élevé au couvent de Trub 1423, abbé 1485. — v. Mülinen : *Helvetia sacra* I, 125. — Bourgeois de Sursee : — 5. JOHANN, curé de Willisau 1415, chanoine de Münster 1420, premier chanoine élu par le Conseil de Lucerne avec l'autorisation de l'empereur. — Riedweg : *Stiftsgeschichte*, p. 485. — Bourgeois d'Uffikon : — 6. JAKOB, 19 juin 1815-18 janvier 1878, maître d'école au couvent de Münster 1843, professeur au gymnase de Lucerne 1848-1873, chanoine de Lucerne 1859-1878. — *Jahresb. Kts.-Schule* 1878. [P.-X. W.]

b) Fischer von Triengen. Vieille famille de l'ancien bailliage de Büron-Triengen. *Armoiries* : d'azur à trois poissons entrelacés d'argent, accompagnés ou non de trois coupeaux de sinople. Filiation certaine dès 1447. Du XVe au XVIIe s. et pendant une partie du XVIIIe s., la famille a donné en très grand nombre des sous-baillis et bannerets du bailliage de Büron-Triengen, et des administrateurs de l'église de Triengen. Deux branches de cette famille devinrent bourgeoises de la ville de Lucerne au XIXe s. — 1. HANS-HEINRICH, chanoine de Zurzach 1563-1572. — 2. NIKLAUS, 1768-1792, portraitiste et peintre de genre. — 3. ULRICH, frère du n° 2, 1770-1859, peintre d'église. — 4. ***Vinzenz***, fils du n° 3, * 30 décembre 1816, député au Grand Conseil 1845 et 1872-1879, président 1879, second député à la Diète 1847; délégué par le Sonderbund auprès du roi de France Louis-Philippe et de son ministre Guizot, ainsi qu'auprès de l'archiduc Rainer. Préfet royal et impérial à Milan 1846-1847, fut impliqué en 1848 dans le procès de haute trahison intenté aux chefs du Sonderbund. Avocat à Lucerne 1852-1870, juge au tribunal de la ville de Lucerne 1857, membre du Conseil municipal 1863-1867, juge cantonal 1870, président du tribunal cantonal 1872-1879; conseiller d'État 1879-1893, avoyer 1881 et 1887, conseiller national 1859-1879, conseiller aux États 1879-1889 ; † 8 janvier 1896. — Quotidiens lucernois.



Vinzenz Fischer.
D'après une photographie.

— 5. LAURENZ, cousin du n° 4, 1828-1901, vicaire à Attinghausen (Uri), chapelain à Weggis et chanoine de Beromünster. — 6. XAVER, * 29 janvier 1837, religieux catholique-romain, passa à l'église catholique-chrétienne ; curé de la ville d'Aarau 1875, vicaire épiscopal général 1905, D^r theol. 1910 ; † 5 août 1921. — *Luz. N. Nachr.* 1921, n° 186. — 7. JOSEPH, * 24 avril 1870, agriculteur et préhistorien ; on lui doit la découverte de la colonie romaine du Murhubel près de Triengen et des tombes préhistoriques dans le Surental ; † 28 mai 1917. — *SSGU* 1917, 10. — *Gfr.* 71, 257 ; 72, XXIX. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — *SKL*. — Siebmacher : *Bürgerliche Geschlechter*. — Arbres généalogiques et extraits d'archives chez l'ancien secrétaire de département Fr. Fischer, Lucerne. [Fr. F.]

F. **Canton de Saint-Gall.** 1318 dominus BERTOLDUS dictus Vischer à Wil ; 1420 HEINI Vischer, ammann abbatial au château d'Iberg en Toggenbourg. Des Fischer d'Alsace sont bourgeois de la ville de Saint-Gall depuis 1884 ; ceux de Zofingue depuis 1911. [Bt.]

G. **Canton de Schaffhouse.** — ***Konrad***, de Schaffhouse, * 1773. Il s'instruisit en autodidacte, tout en travaillant manuellement chez son père qui était chaudronnier, constructeur de seringues et fondeur de cloches. A l'achèvement de son apprentissage, il voyagea, puis entra dans les affaires de son père. Il réussit le premier, sur le continent, à fabriquer la fonte, préparée jusque-là exclusivement par l'Angleterre, et en réalisa la fabrication dans des fourneaux et des creusets de son invention. Ses essais subséquents lui acquirent une grande renommée et le mirent en relations avec les chimistes et les métallurgistes les plus connus de son époque. Le tzar Alexandre Ier visita ses ateliers en 1814.

mais Fischer déclina une invitation de venir s'installer en Russie. Ses ateliers devinrent une station d'essais d'une importance toujours croissante pour expérimenter les découvertes et les améliorations de la technique métallurgique. Avec ses fils, Fischer porta entre autres à un rare degré de perfection la fabrication de la fonte grise. Dans sa ville natale, il fut président du Conseil de ville, député au Grand Conseil et à la Diète. Lieutenant-colonel d'artillerie. † 26 décembre 1854. — *ADB*. — *VSNG* 40. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. [L. S.]

H. **Canton de Schwyz.** Famille de Küssnacht. Voir FISCHELER.

I. **Canton de Vaud.** Famille vaudoise, d'origine allemande, admise à la bourgeoisie de Lausanne en 1796. A donné : HENRI, † 1859, libraire à Lausanne, éditeur de plusieurs ouvrages, rédacteur du journal radical le *Nouvelliste vaudois*, puis conseiller d'État de 1845 à 1859. [M. R.]

J. **Canton de Zurich**. I. Famille de la Com. de Dietikon, citée dès le XIIIe s. — *UZ* 4. — *Armoiries :* de gueules à trois poissons entrelacés d'argent accopagnés d'une croisette pattée du même en chef. — [J. FRICK.] — II. Familles bourgeoises de la ville de Zurich, d'origines diverses, qui sont mentionnées dans les registres d'impôts dès 1350. — JAKOB, douzenier des tailleurs 1519, † 1548. — THOMANN, prévôt de la corporation des cordonniers 1602, † 1611. Cette branche a donné divers pasteurs. Les descendants du pasteur RUDOLF (1601-1685) de Brütten s'établirent en majorité dans les environs de Brütten comme paysans jusqu'en 1740. — HANS-KONRAD, * 1764, recteur de l'école réale d'Aarau 1788, pasteur de Tägerfelden 1788 et de Birr 1796. — [H. Br.] — III. Familles d'origines diverses : 1. HEINRICH, * 20 avril 1820 à Nänikon, portraitiste et paysagiste, étudia à Munich, travailla à Berne, puis à Lucerne, sur les bords du lac de Genève et à Nice, † à Zurich le 26 octobre 1886. — *SKL*. — 2. JAKOB-HENRI, fils du n° 1, * 20 avril 1844 à Zurich, dessinateur et peintre, travailla à Londres, Zurich et Genève, † à Bellegarde 18 mai 1898. — *SKL*. — 3. JAKOB, * 1846 à Maur, juriste, lieutenant de la gendarmerie, puis procureur de district ; capitaine de la gendarmerie, très connu comme un actif policier. Avocat, membre du grand conseil de la ville et du canton, † 15 décembre 1915. — *ZWChr.* 1915. — 4. JAKOB Fischer-Hinnen, fils du n° 3, * 1869, ingénieur électricien, occupa plusieurs postes importants à Paris, Prague et Vienne et fut appelé en 1905 comme ingénieur à la fabrique de machines d'Œrlikon. Professeur au Technicum cantonal de Winterthour dès 1914. Il écrivit plus de 50 articles spéciaux ainsi qu'un ouvrage sur les machines électriques à courant continu (1891), qui fut remplacé en 1922 par son *Theoret. und prakt. Lehrbuch für Elektrotechniker*. † 13 janvier 1922. — *Landbote* 1922, 14. — *SB* 1922. [L. FORRER.]



FISCHER, JOHANNES, de Rothenburg a. N., abbé de Kreuzlingen 1481-1494, fit confirmer 1487 les privilèges de son couvent par le pape Innocent VIII ; † 1499 en retraite à Hirschlatt. — v. Mülinen : *Helv. sacra*. [SCH.]

FISCHER, Pater LEO, bénédictin, * juin 1855 à Vöslau (district de Baden près Vienne), professeur à l'école normale cantonale de Sarnen 1885 ; auteur de plusieurs travaux linguistiques. Il publia cinq recueils de poésies célébrant des épisodes de l'histoire suisse, les cantons primitifs, l'Obwald, etc. Plusieurs ont été mis en musique par J.-N. Cathriner. † août 1895. — Voir P. Em. Scherrer : *Leo Fischer*, dans *Jahresb. der kt. Lehranstalt Sarnen* 1895-1896. [Al. TRUTTMANN.]

FISCHER (ENTREPRISE DES POSTES) 1675-1832. Le Conseil de Berne accorda le 21 juillet 1675, à Beat Fischer de Reichenbach la concession de la régale exclusive des postes bernoises pour vingt-cinq ans et le droit de préférence en faveur des descendants du fermier de la poste. L'administration de ce service postal, logée tout d'abord au château de Reichenbach, fut installée en 1686 dans un bâtiment construit spécialement pour elle à la Hormannsgasse (actuellement l'école de la rue de la Poste) à Berne. Les courriers portaient les couleurs de l'État de Berne. On avait la réponse aux lettres expédiées à Zurich, Bâle, Schaffhouse, Genève, trois jours après. Les courriers partaient trois, jusqu'à quatre fois par semaine et les malles-poste de Londres, Amsterdam, Paris, des villes du Rhin pour Milan, Turin, Venise, Lyon ou vice-versa étaient transportées par les estafettes Fischer deux fois hebdomadairement. Le port était payé par le destinataire, ce qui était considéré alors comme une simplification ; d'Amsterdam à Turin, on payait 22 sols, de Berne à Paris 12 sols ; pour les valeurs ¼ %. Des chevaux de l'*Ordinari-Reitpost* étaient à la disposition des voyageurs. Après la mort du fondateur, ses trois fils continuèrent l'exploitation, en partie à leurs propres frais, en partie en régie ; depuis 1718 la ferme des postes fut entre les mains de tous les aînés de la famille (six en 1763, neuf en 1793, 23 en 1808) pour 15 ans, et depuis 1808 pour 12 ans ; le droit de concession pour la régale bernoise s'élevait, par exemple, de 1718-1778 annuellement à 30 000 livres bernoises, de 1793-1808 à 75 000 livres par an et de 1820-1832 à 65 000 francs anciens. A la fin du XVIIIe s. les relations s'étendaient jusqu'en Amérique.

Pour l'exploitation de son service de poste, la famille Fischer a conclu dès le XVIIe s. les conventions suivantes : convention avec Fribourg et Soleure pour le libre passage des courriers ; 1677 accord d'Aarau avec les représentants des entreprises postales de Bâle, Zurich et Saint-Gall ; 1682 contrat de Wangen concernant les expéditions postales venant d'Alsace ; contrat de Knonau au sujet du service postal de Bâle à Milan et Bergame ; convention de Besançon concernant les affaires postales de Bourgogne ; 1690 traité de Lugano avec les villes de Milan, Venise et le royaume de Sardaigne ; négociations de Couvet avec le marquis de Louvois, directeur général des postes de France au sujet de la malle de France et l'organisation d'un service régulier de courriers entre Paris et Milan par le Simplon ; 1691 convention d'Ueberlingen avec la ville d'Ulm ; ouverture de la poste du Splügen ; 1692 contrat de Saint-Maurice avec le marquis di Cavaglia, directeur général des postes de Sardaigne ; ouverture de la poste du Saint-Bernard ; 1693 négociations d'Altdorf avec les cantons pour l'organisation d'un courrier Lucerne-Milan par le Gothard ; 1694 convention de Maessenk avec le prince de Thurn et Taxis, directeur général des postes impériales d'Allemagne et des Pays-Bas ; 1695 convention de Saint-Blaise avec Marie de Nemours, princesse de Neuchâtel ; reprise de la régale de Neuchâtel ; traité avec le Brandebourg ; 1698 reprise de la régale de Fribourg ; ouverture de la poste du Simplon avec le monopole par le Valais ; ouverture de la poste du Gothard en commun avec les directeurs des postes zuricoises Muralt et Orelli ; 1705 affermage par l'empereur Joseph Ier, des postes impériales de Bâle et de Schaffhouse, 1709 le duc Eberhard de Wurtemberg nomme les Fischer maîtres des postes de l'Oberland wurtembergeois ; organisation de la poste dans ce pays ; 1735 introduction des coches hebdomadaires ; 1744 traité de Turin ; 1768 et 1769 de Milan ; 1769 de Gênes avec le duc de Choiseul, directeur général des postes de France ; 1778 introduction des diligences avec quatre courses par semaine de Berne pour Genève, Neuchâtel, Bâle, Zurich, Lucerne et Thoune ; 1786 traité de Paris ; introduction des courses spéciales ; 1792 reprise de la régale de Soleure ; 1798 reprise de la régale des nouveaux cantons d'Argovie et de Vaud ; 1804 cession de la régale de Vaud au gouvernement vaudois ; de celle de Neuchâtel au nouveau prince, le maréchal Berthier ; perte du monopole du Valais, suppression de la poste du Simplon et acheminement de la malle franco-italienne par le Gothard ; reprise de la régale d'Uri ; traité de Milan avec le royaume d'Italie ; 1811 reprise de la régale de l'Unterwald ; 1814 de celle du Valais, réouverture de la poste du Simplon avec un bureau spécial à Milan ; traité de Turin pour le libre passage des courriers Fischer par les pays sardes ; 1815 reprise de la régale de Genève ; de celle de Bâle ; contrat de Berne avec

le plénipotentiaire du prince de Metternich concernant la malle d'Autriche et le courrier Milan-Venise ; 1820 introduction des courses postales journalières et deux fois par jour sur toutes les routes principales ; 1821 cession de la poste du Simplon au gouvernement valaisan ; traité de Paris pour l'échange des malles ; 1830 cession de la régale de Genève au gouvernement genevois ; 1832 retrait par le gouvernement de la régale bernoise et du même coup suppression de toute l'administration postale des Fischer. — *Bibliographie. Arch. de l'entreprise postale Fischer.* — *AS* I. — Hans Müller : *Die Fischer'sche Post in Bern in den Jahren 1675-1698.* Marc Henrioud : *Histoire des postes de Genève* ; *Les Postes dans le Pays de Neuchâtel* ; *Les anciennes postes fribourgeoises* ; *Le service des postes dans le canton de Vaud* ; *Le service des postes dans l'Évêché de Bâle* ; *Les anciennes postes valaisannes.* — Ch. Hoch : *Die ersten Posteinrichtungen in der Schweiz.* — *Die schweiz. Alpenpässe.* — Günther Muldener : *Die Entwicklungsgesch. der Post.* — Johannes Maurer : *60 Jahre schweiz. Postdienstes.* — K. Breny : *Zur Entwicklung des Postwesens in der Schweiz.* — Arnold Rotach : *Postverbindungen über die Bündnerpässe und den St. Gotthard.* — Albert Stucki : *Grundriss der Postgeschichte.* — Arnold Brunner : *Hundert Jahre Postdienst.* — Fritz Jenny : *Die Post im alten Solothurn.* — A. Fluri : *Das erste bernische Postreglement.* — J. Buser : *Das Basler Postwesen von 1849.* — J.-A. Stäger : *Das schweiz. Postwesen zur Zeit der Helvetik.* [† L. von FISCHER.]

FISCHINGEN (C. Thurgovie, D. Münchwilen. V. *DGS*). Vge et ancienne abbaye de bénédictins. Fischingen a été fondé vers 1135 par le couvent de Petershausen près de Constance. Le moine Gebino, précédemment abbé à Wagenhausen, introduisit à *Vischina* la vie monastique. En 1138, Waltram, conventuel de Petershausen prit sa place et fut nommé abbé par Ulrich II, évêque de Constance. Cette nouvelle fondation a pris le nom de *Augia sanctæ Mariæ (Marienau)*. Dans l'espace de huit ans, Waltram fit construire le couvent et une église avec clocher. Le couvent eut des moines et des nonnes jusqu'en 1414, où il fut détruit par un incendie, puis reconstruit. En 1529, lors de la Réforme, le couvent fut supprimé. L'abbé Heinrich Stoll se maria et fut destitué en 1532, après la bataille de Cappel. En 1540, avec l'aide des cantons catholiques, un nouvel abbé, Marcus Schenkli, conventuel de Saint-Gall, fut élu ; sous son administration se produisit un mouvement de contre-Réformation. Déjà au XIII[e] et au XIV[e] s., le couvent possédait de vastes domaines à Bussnang, à Sirnach et avait acquis en 1392 la seigneurie de Landsberg et celle de Bichelsee en 1421 ; au XVII[e] s., il prospéra encore davantage. Il fut reconstruit par l'abbé Christoph Brunner, auquel le pape Grégoire XIII conféra la mître en 1584. En 1599, Fischingen acquit la seigneurie de Lommis, en 1629 Spiegelberg, en 1684 le domaine franc de Wildern et en 1693 la seigneurie de Tannegg. Franz I[er] Troger érigea la chapelle d'Idda, exhaussa la tour, la munit d'un carillon et accrut le trésor du couvent. Lors de la guerre du Toggenbourg, en 1712, les Zuricois occupèrent le couvent. En 1770, sous l'abbé Nikolaus III, l'édifice actuel du couvent fut construit. Les paroisses dépendant du couvent, savoir : Au, Bettwiesen, Bichelsee, Dussnang, Fischingen, Lommis et Mosnang, étaient desservies par des conventuels. L'abbé de Fischingen avait aussi droit de collation dans les paroisses protestantes de Dussnang, de Lustorf et de Sirnach. Au XIX[e] s., Fischingen possédait un institut et un séminaire de prêtres. En 1848, le couvent fut supprimé.

Le village de Fischingen doit son origine au personnel laïque du couvent. De même que nombre d'autres endroits, Fischingen relevait du couvent, qui faisait desservir la paroisse. En 1529, la localité embrassa la Réforme, mais le culte protestant y fut complètement supprimé en 1550. En 1580, on fonda la confrérie de Sainte-Idda, et l'église du couvent, ainsi que la chapelle de Sainte-Idda, devinrent un lieu de pélerinage très fréquenté. Lors de la suppression du couvent, en 1848, la paroisse devint autonome et reçut de l'État une dotation, prise sur la fortune du couvent. — Voir Kuhn : *Thurg. Sacra.* — Kornmeier : *Gesch. der Pfarrei Fischingen.* — Büchi : *Zur tridentinischen Reform der Thurg. Kloster* dans *ZSK* I. — Reg. généal. de la famille



Le couvent de Fischingen. D'après une gravure sur cuivre.

Schmid d'Uri à Fischingen. — *Urner Nbl.* 1923. [SCH.]

FISCHLI. Familles des cantons de Glaris, Lucerne et Thurgovie.

A. **Canton de Glaris.** Famille glaronnaise catholique, bourgeoise de Linthal et surtout nombreuse à Näfels. — 1. JAKOB, bailli d'Uznach 1564. — 2. JOHANN-PETER, capitaine saint-gallois à Wil 1610 et 1618. — 3. JODOCUS-FRIDOLIN-JOSEPH, * 21 novembre 1811, chapelain à Näfels, déposé et banni par le gouvernement pour sa violente opposition à la nouvelle constitution de 1836 ; † 15 décembre 1868. — Voir *LL.* — *JHVG* XXIII, p. 43. — Kubly-Müller : *Geneal. Werke.* [J.-J. K.-M.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille éteinte qui exista à Weggis du XIV[e] s. à 1905. Dès le XVI[e] s. ses membres revêtirent les fonctions d'ammann, de sautier ou de banneret. — A. Bucher : *Bürgergeschlechter.* [P.-X. W.]

C. **Canton de Thurgovie.** Ancienne famille de la ville de Diessenhofen, dite aussi *Filschi*, *Vilschi*, etc., mentionnée dès le XIII[e] s. — ALBERT, instituteur, publia entre autres en 1911 : *Dramatische Bilder aus der Gesch. Diessenhofens.* — AUGUST, * 1880, prof. à l'école de commerce de Bâle, puis à Oberrohrdorf (Argovie), écrivain. — Voir liste de ses œuvres dans *DSC.* [SCH.]

FISCHLIN. Famille bourgeoise schwyzoise de l'Artherviertel, représentée aussi à Glaris, Zoug et Zurich, mais surtout à Arth et à Schwyz. *Armoiries* : de gueules à deux fleurs de lys d'or accompagnées en chef d'un poisson d'argent posé en fasce. — 1. JOHANN, de Steinen, curé de Rifferswil en 1389. — 2. HANS, secrétaire d'État 1476 et 1484, député de Schwyz à la Diète en 1476. — 3. ADRIAN, conseiller, député de Schwyz à la Diète de 1529 ; partisan de la Réforme et ami de Zwingli, il dut quitter le pays en 1531. — 4. P. MEINRAD, capucin, composa en 1711 un ouvrage politique interdit par Zurich : *Wahrer Ursprung und Herkommen des Toggenburgischen Landt-Eidt und Landt-Recht.* — 5. WENDELIN, * 1787, trésorier communal 1822, membre du tribunal des Sept et du double *Landrat*, trésorier de district 1826-1833, trésorier cantonal 1833-1847, membre de la Commission de police 1826, du triple Conseil de district 1834, de la Constituante 1842, caissier de l'administration communale pendant longtemps. † 7 janvier 1849. — 6. JOSEF, membre du triple *Landrat* 1830, du triple Conseil de district 1834, trésorier communal 1835, trésorier de district 1840, membre du Conseil de district et du Grand Conseil 1848 ; propriétaire d'une grande tuilerie, première de son espèce dans les petits cantons. [P. R.]



FISIBACH (C. Argovie, D. Zurzach. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Kaiserstuhl. En 1050 *Fusibach* ; en 1254 *Viusibach.* Trouvailles de l'âge du bronze près de Schwarzwasserstelz. Constructions ro-

maines et fortifications en terre du moyen âge. Il dépendait du comté de Baden, bailliage d'Ehrendingen. La haute juridiction appartenait aux landgraves du Zürichgau (comtes de Lenzbourg, puis de Habsbourg) et passa en 1415 aux Confédérés ; la basse justice était aux mains de l'évêque de Constance, elle passa en fief au château de Schwarzwasserstelz. Le territoire communal englobait encore un second château, celui de Waldhausen. Les hameaux de Waldhausen et Hägelen forment depuis le 9 mars 1821 une Commune civile dans la Com. politique de Fisibach; le château de Wasserstelz alors encore habité, fut attribué ce même jour à la commune bourgeoise de Fisibach. — Fisibach a donné son nom à une famille d'hommes libres, dont LUITOLDUS et ROBERTUS sont mentionnés comme témoins le 1er mars 1050, et LUITOLDUS le 2 juin 1087. EBERHARD *de Fusebach*, témoin 1243, etc. — Merz : *Burgen u. Wehrbauten.* — Le même : *Gemeindewap.* — Bronner : *Kt. Aargau* II, 311. [H. R.]

FISIBACHS. Voir BACHS.

FISLER. Famille mentionnée dès 1634 dans la commune de Flaach (Zurich). — [J. FRICK.] — 1. ALBERT, * 1847, instituteur à Wädenswil jusqu'en 1881, directeur de l'orphelinat à Saint-Gall jusqu'en 1883, instituteur à Riesbach, à Zurich 1886 ; instituteur des classes spéciales d'anormaux de 1891 à sa mort, le 23 décembre 1900. Directeur du foyer gardien de Zurich, auteur d'ouvrages pédagogiques, entre autre des *Städtische Jugend u. Jugendhorte* dans *Nbl. der Hülfsges.* 1898 ; il fut un éducateur remarquable ; bourgeois de Zurich 1892. — Voir *ZWChr.* 1901. — *NZZ* 1900, n° 358. — *SLZ* 1901. — Weber : *Helvetia* 1901. — 2. KONRAD, frère du n° 1, * 1859, instituteur à Winterthour dont il devint bourgeois en 1897, auteur d'ouvrages pour la jeunesse, entre autres de *Jugendlust*, 1915. [H. Br.]

FISLISBACH (C. Argovie, D. Baden. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1184 *Vicelisbach* ; en 1190 *Fizzilispach* ; en 1234 *Viscilinsbach.* Vestiges de murs romains. D'après le *Habsburg. Urbar*, Fislisbach appartenait au bailliage de Baden et passa en 1415 aux Confédérés, « comté » de Baden. Le premier propriétaire connu dans le village est le couvent d'Engelberg, qui vendit en 1407 les biens qu'il y avait. Le couvent de Wettingen avait une part de la basse justice. Le patronage de l'église, avec les biens afférents, appartint dès le XVe s. à l'hôpital de Baden. — Merz : *Gemeindewappen.* [L. S.]

FITTING. Voir HUIN, CHARLES-MARC.

FITZ-GERALD, ***Lord Robert-Stephan***, * 1745, fut nommé le 12 mai 1792 ambassadeur d'Angleterre en Suisse. Il entra en fonctions en octobre 1792, résida d'abord à Berne, puis à Lausanne les derniers mois. Quoique le parti antirévolutionnaire eût désiré son envoi en Suisse, Fitz-Gerald n'arriva à aucun résultat. Lorsqu'en 1793 l'Angleterre entra dans la première guerre de coalition, il fut chargé d'y gagner la Suisse. Les cantons devaient lever 50 000 h. dont l'Angleterre soutiendrait 20 000. Fitz-Gerald échoua devant l'amour des Confédérés pour la paix, devant les intérêts de leur commerce avec la France, devant la supériorité de l'ambassadeur français Barthélemy et devant l'impossibilité de collaborer avec les autres représentants de la coalition. Il répondit au décret du Comité du salut public, de novembre 1793, rejeté avec beaucoup de sens par le peuple, par un violent manifeste, très mal accueilli dans le pays. A sa demande, il obtint un congé en décembre 1794, devint ambassadeur à Copenhague et à Lisbonne, et se retira de la politique en 1807, † 1833 à Nice. — Voir Max Œderlin : *Lord Robert Fitz-Gerald, Britischer Gesandter in Bern 1792-1794.* [R. FELLER.]

FITZI. Famille d'Appenzell R.-E. — 1. ULRICH, de Hundwil, * 1698, capitaine, porte-drapeau 1758. — 2. JOHANN-JAKOB, de Bühler, * 1793, instituteur, travailla avec Pestalozzi à Yverdon, fonda à son retour à Hérisau, l'école réale. † 1865 après 50 ans d'enseignement. — *AJ* 1898, p. 114. — *LLH.* — [R. Sch.-B.] — JOHANN-ULRICH, de Bühler, * 1798, un des peintres appenzellois les plus féconds, est surtout connu par ses paysages à l'aquarelle des Rhodes extérieures et d'autres parties de la Suisse. † au début des années 1850. — *SKL.* — *Appenz. Monatsblatt* 1843, p. 197. [A. M.]

FIVAZ, FIWAZ. Famille noble originaire de Payerne. *Armoiries* : d'argent à un pin de sinople, fruité d'or, arraché, mouvant d'un mont de sable. Un *Fewaz* est mentionné en 1419. Avant la Réforme, PIERRE fut banneret et son fils CLAUDE, conseiller de Payerne. Celui-ci eut trois fils, JEAN, MICHEL et CLAUDE, qui, en 1522, reçurent une lettre de noblesse du duc de Savoie (*AHS*, 1920). [B.]

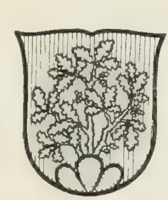


Branche de Fribourg. Elle descend de Claude, anobli en 1522, qui reste catholique et modifia son nom en *Fiwaz.* Ce Claude épousa Élisabeth Zimmermann, de Fribourg, fille du chancelier. A l'extinction des Zimmermann au XVIIe s., les Fiwaz en relevèrent les armoiries dans les leurs propres, lesquelles devinrent : aux 1 et 4, de Fiwaz ; aux 2 et 3, d'or à un bouquetin rampant de sable soutenu de trois coupeaux d'azur, qui est Zimmermann.— 1. PIERRE, fils du précédent, bourgeois de Fribourg 1617, bailli de Montagny. — 2. HENRI, bailli de Font 1633-1638. — 3. CANDIDE, abbé d'Hauterive 1670-1700. — 4. HENRI, abbé d'Hauterive 1715-1742. — 5. NICOLAS-JOSEPH, lieutenant-colonel, bailli de Grandson, † 1757. — 6. FRANÇOIS, bailli de Lugano 1736-1738, chevalier de Saint-Louis, major de ville, † 1754. — 7. FRANÇOIS-PIERRE-NICOLAS, bailli de Schwarzenbourg 1770-1775. — 8. HENRI-NICOLAS-BALTHASAR, bailli de Font 1763-1768. — 9. TOBIE-NICOLAS, curé de Fribourg 1812-1822, prévôt de Saint-Nicolas 1822-1857. — 10. NICOLAS, major au service de Naples, † 20 novembre 1885. Avec lui s'éteignit la branche masculine de la famille. — *LL.* — *AHS* 1920. [A. d'A. et B.]

Branche de Payerne. Issue de Michel, banneret de Payerne 1536-1548. — 1. ABRAHAM, Dr med. et chirurgien. Il perdit sa bourgeoisie en 1662, par suite d'un meurtre involontaire, et se retira en France. Ses descendants, dont plusieurs pratiquèrent la médecine, chassés de France par les persécutions religieuses, tentèrent sans succès de recouvrer leur ancienne bourgeoisie et acquirent celles de Saint-Oyens et d'Yverdon. — 2. SAMUEL-FRANÇOIS, propriétaire du château de Constantine, député au premier Grand Conseil vaudois, chef de bataillon, † 1813 au siège de Danzig. — 3. ÉMILE, 1858-1912, fondé de pouvoirs au Crédit foncier vaudois et dessinateur. — *SKL.*

Une partie des Fivaz établis à Corcelles près Payerne optèrent en 1804 pour la première de ces communes lorsqu'elle se sépara de la seconde. Des Fivaz, non nobles, sont bourgeois de Sassel, Yvonand et Estavayer. [B.]

FLAACH (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*) Vge, Com. politique ; paroisse avec Volken. Trouvailles de l'âge du bronze ; établissement romain près du moulin inférieur. *Armoiries* : de gueules à trois branches de chêne issant de trois coupeaux de sinople. En 1044 *Flacha* ; plus tard aussi *Flache*, *Flach* = plaine ; *Flaach* dès le XVIe s. La haute et la basse juridiction appartinrent aux Kibourg, puis aux Habsbourg. Le roi Albert donna en 1298 la basse juridiction sur la vallée de Flaach au couvent de Rheinau, qui la remit généralement en fief. Konrad an dem Lente la vendit en 1373 à Johann von Fulach et à son fils ; plus tard elle passa successivement aux von Waldkirch, aux Peyer et aux Ringk von Wildenberg, desquels Zurich l'acheta en 1694 pour 30 000 fl. Zurich en fit un haut-bailliage, mais celui-ci n'étant pas rentable, les droits de juridiction et les revenus furent attribués en 1779 au bailliage d'Andelfingen tandis que le château, construit en 1612, était vendu. Sous la domination de Zurich, une grande partie de la haute juridiction de Flaach et le château dépendaient du bailliage d'Andelfingen, le reste, avec l'église, relevaient de celui de Kibourg. Sous la République helvétique,



Flaach fit partie du district d'Andelfingen, sous l'Acte de Médiation de celui de Winterthour ; depuis 1815 il appartient au bailliage (dès 1831 district) d'Andelfingen. Flaach posséda au début deux églises : celle de St. Georg à Ober Flaach, dont la collation appartenait au couvent de St. Katharinental et passa en 1264, par échange, à l'évêque de Constance ; le chapitre de la cathédrale de Constance en était détenteur en 1470 ; l'église fut allongée en 1569 et rebâtie en 1611. A Nieder-Flaach était l'église St. Nikolaus, dont la collation appartenait à la maison des chevaliers de Saint-Jean de Bubikon, qui la vendit en 1368 à Johann von Fulach. Cette église fut supprimée en 1544. Il exista aussi à Flaach une maison de sœurs de l'ordre des dominicains. Les nombreux méthodistes de la région ont fait de Flaach leur centre ; nouvelle chapelle construite en 1924. Le rôle coutumier de Flaach date du XVIe s. Les graves inondations d'autrefois ont été rendues inoffensives par les travaux de correction du Rhin et de la Thour entrepris dès le milieu du XIXe s. Au point de vue économique il faut noter la diminution du vignoble : 1801, 75 ha. ; 1910, 44 ha. Construction du pont sur le Rhin 1873. *Population* : 1836, 1002 hab. ; 1920, 749. Registres de paroisse dès 1566. — Voir *UZ*. — *US*. — *Habs. Urbar*. — *JSGU* 4. — J. Pestaluz : *Vollst. Sammlung der Statuten*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthour* 1823 et 1915-1916. — Bernhard : *Verbreitung der histor. Bodenbenützungssysteme im Kt. Zürich*. — G. Peterhans : *Vom Rheinfall zum Schnebelhorn* I. — F. Vogel : *Chronik* 1845. — *Mem. Tig.* 1841. — *Gfr.* 38. — *Sonntagspost des Landboten* 1917, n° 15. [L. FORRER.]

FLAACH, von. Famille habitant le château disparu sur la hauteur d'Hechingen près du village de Flaach, peut-être ministériaux des Kibourg. Deux *de Flacha* sont mentionnés en 1044, trois *de Flacho* en 1111-1125. — *UZ*. — Dändliker : *Gesch. Zürich*. [L. FORRER.]

FLACH. Familles de Bâle, Schaffhouse et Zurich.

A. Canton de Bâle. Vieille famille de la ville de Bâle. — 1. MARTIN, conseiller 1490. — 2. MARTIN, imprimeur à Strasbourg 1472-1500, signe ses impressions tantôt *Flaccus*, tantôt *Simus*. Ses descendants restèrent à Strasbourg où ils devinrent bourgeois en 1472. — *ADB*. — *LL*. [L. S.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille de la ville de Schaffhouse. — HANS, prévôt de corporation en 1680. — HANS-KONRAD, prévôt de corporation 1688, haut-bailli de Neuhausen en 1695. — *LL*. [L. S.]

C. **Canton de Zurich.** Famille des Com. de Neftenbach et Pfungen attestée dès 1504 à Winterthour et à Pfungen ; ce nom apparaît dès 1467 à Wiesendangen. La famille est probablement originaire de Flaach am Irchel. — [J. FRICK.] — La famille de Neftenbach devint bourgeoise de Zurich 1875, et celle de Pfungen bourgeoise de Winterthour 1893. — [H. Br.] — HEINRICH, * 15 novembre 1870 à Wädenswil, maître secondaire 1892, Dr phil. 1898, professeur à l'école normale cantonale de Küsnacht 1901, vice-directeur 1911, directeur 1922, † 16 mai 1922 à Clavadel. Publications : *Albert Rengger* (diss.) ; *Die Mailänderzüge* ; *Der Schwabenkrieg* ; *Vor hundert Jahren*, 1898 ; *Die Bestrebungen der Helvetik* ; *Individuen und Massen* ; *Quellenbuch zur allgem. Geschichte für schweiz. Mittelschulen* (avec Guggenbühl). — *DSC* 1922. [Félix BERCHTOLD.]

FLACHMÜLLER. Famille de la Com. de Rickenbach (C. Zurich), attestée dès 1565. Le nom remonte probablement à Wilhelm Flach, qui possédait vers 1452 le moulin de Rickenbach. [J. FRICK.]

FLACHS. Voir NIEDERFLACHS et OBERFLACHS.

FLACHSLAND. Famille de paysans éteinte, mentionnée du XVIe au XVIIIe s. à Embrach et à Lufingen (Zurich), émigrée au XVIIe s. dans le Wurtemberg. Elle descendait de KONRAD von Flachslanden, bourgeois de Berne, chanoine à Embrach dès le 11 nov. 1480. Sa fille Verena épousa le curé d'Embrach, Jörg Hoch, de Mersbourg. — Hoppeler : *Kollegiatstift Embrach*, dans *MAGZ* XXIX, cah. 2. — *AHS* 1910, 106. — Arch. d'État Zurich : rôles d'habitants d'Embrach et de Lufingen ; *Gemächtsbuch* 1564. — Renseignements de J. Frick. [F. H.]

FLACHSLANDE. Famille noble dont le berceau est le village de Flachslanden en Alsace, à l'origine possession de l'évêque de Bâle. Ses représentants, ministériaux de ce dernier, sont attestés dès le commencement du XIVe s. *Armoiries* : d'or à la bande de sable. — 1. HANS, l'aîné, bourgeois de Bâle 1406, archi-chambellan de l'évêque 1426, reçut en 1430 le château de Landskron en Alsace, † 1443. — 2. HANS-WERNER, † 1481, fils du n° 1, doyen de la cathédrale et camérier papal 1458-1459, prévôt de la cathédrale 1466, fut en étroites relations avec le pape Pie II (Æneas Silvius) et l'un des principaux promoteurs de la fondation de l'université de Bâle, avec son frère — 3. HANS, le jeune, bourgmestre de Bâle 1454, plus tard bailli de Röteln, après avoir renoncé en 1463 à son droit de bourgeois de Bâle. — 4. HANS, bailli de Zwingen, 1503 à 1537 ? ainsi que — 5. HANS-HEINRICH, 1586, † 1587. — 6. HANS-WERNHARD, bailli de Pfeffingen 1565-1583 ? — La famille possédait des fiefs nobles de l'évêché de Bâle jusqu'en 1792. Son palais à Arlesheim passa en 1763 aux d'Andlau. La famille s'éteignit en 1825 à Venise avec — 7. JOHANN-BAPTIST-ANTON, ancien ministre de Louis XVIII, dernier rejeton de la branche des *von Zabern*, de Basse-Alsace, fondée après la guerre de Trente ans par Konrad von Flachslande et détachée de la branche plus ancienne des *von Dürmenach*. — Merz : *Schloss Zwingen*. — Le même : *Burgen des Sisgaus*. — *Oberbad. Geschlechterbuch*. [P. Ro.]



FLACHSMANN. Famille de la Com. de Wetzikon (C. Zurich), où elle est attestée dès 1587. Un Flachsmann reprit alors une ferme à Kempten appartenant au couvent de Rüti. — [J. FRICK.] — CUNI de Schwamendingen, est déjà en 1440 bourgeois de Zurich. [F. H.]

FLACTION. Famille vaudoise, originaire de Ballaigues (dès avant 1521), dont une branche a acquis en 1590 la bourgeoisie d'Yverdon. — GEORGES-ADOLPHE, 1820-1869, médecin chirurgien, syndic d'Yverdon, conseiller national 1855-1857. — *Livre d'Or*. [M. R.]

FLÆSCH (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle Maienfeld. V. *DGS*). Com et paroisse. Vers 831 *Flascis* ; en 1087 *Flaessca* ; en 1089 *villa... Flasconis*. Il y avait autrefois un établissement de bains (J.-J. Scheuchzer : *Natur-Gesch*. II, 217). Fläsch se rattacha primitivement à la paroisse de Maienfeld ; en 1524, sous l'influence du prédicant Ulrich Bolt, de Lachen, il accepta la Réforme. Peu après eut lieu la séparation d'avec l'église-mère. En 1622, il fut incendié par les Autrichiens, et brûla en 1822. C'est sur le territoire de Fläsch que se trouve la fortification de Luziensteig. Patrie de la famille Anhorn. [C. J.]

FLAGELLANTS. La croyance répandue en Italie par des sectes exaltées par l'Apocalypse que l'an 1260 serait celui de la venue du Messie, y détermina la même année un pèlerinage de très nombreux flagellants. La Suisse, dans ses limites actuelles, n'y participa guère. Par contre la menace de la peste bubonique, importée d'Orient, provoqua une explosion d'enthousiasme religieux qui suscita en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède et en Suisse, de 1348 à 1351, des démonstrations en masse et des processions de pénitents qui traversaient le pays en se flagellant au milieu des prières, des chants et des mortifications. Les autorités, aussi bien que les églises, durent mettre un frein à ces manifestations déréglées. L'admiration que le peuple professait pour ce genre de pénitences subit un revirement. A preuve le persiflage infligé à une procession de flagellants par des soldats bernois qui cherchaient en 1349 à conquérir les places fortes du comte de Gruyère dans le Haut-Simmental. [E. B.]

FLAMANS. Voir ÆBISCHER, PHILIPPE.

FLAMATT (C. Fribourg, D. Singine, Com. Ueberstorf. V. *DGS*). Vge de la paroisse de Wünnenwil, mentionné pour la première fois en 1312. Ancienne forme : *Blamatten*. C'est dans cette localité que les Bernois et les Fribourgeois renouvelèrent leur alliance en 1340. —

Diesbach : *Regeste*. — *FRB* IV, VI, IX. — Kuenlin : *Dict*. — *Rec. diplom. Fribourg* III, IV. [G. Cx.]

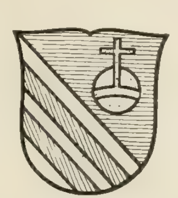
FLAMBERTI. Voir FIAMBERTI.

FLAMMER. ELIE-ANTOINE, 1826-1891, jurisconsulte genevois, avocat et notaire, juge de paix 1860-1864, juge à la cour de cassation 1880-1884, son président 1882-1884. Député au Grand Conseil 1870-1872, 1878-1880. Auteur des *Lois civiles et commerciales* 1859 (avec la collaboration d'Ed. Fick) ; *Lois pénales d'instruction criminelle*, 1862 ; *Usages ou jurisprudence coutumière du canton de Genève*, 1866 ; *Le droit civil genevois, ses principes et son histoire*, 1875 ; *Essai sur les limites du Code fédéral des obligations*, 1883. — *JG* 27 juin 1891. — *Semaine judiciaire* 1er juin 1891. [H. L.]

FLAWIL (C. Saint-Gall, D. Untertoggenburg. V. *DGS*). Vge et Com. En 819 *Flahinwilare* ; en 858 *Flawilare* = ferme de *Flavo?* (*Stadt St. Gallen* p. 269). A cette époque existait une communauté de villages, dont chacun avait son territoire propre ; Alterswil et Wolfertswil en faisaient partie. La communauté, formant juridiction et bailliage, diminua toujours davantage et au XVe s., elle ne se composait plus que de Flawil et ses environs. Au IXe et au Xe s. le couvent de Saint-Gall y acquit des domaines d'une grande valeur ; mais, dans la suite, les comtes de Toggenbourg y gagnèrent en prépondérance, de telle sorte qu'au XIIIe et au XIVe s. les fermes du couvent et celles des comtes s'y trouvaient côte à côte confusément mêlées. La basse juridiction, comme fief du couvent, appartenait à la famille des Giel de Glattbourg, toutefois le couvent racheta les droits féodaux en 1486. Vers la fin du moyen âge, on considérait que Flawil faisait partie du comté de Toggenbourg, quoique les comtes n'aient jamais été à même d'exercer une véritable autorité dans ces contrées. En 1468, lorsque le Toggenbourg devint la propriété du couvent, les droits de souveraineté furent centralisés et les frontières fixées exactement. Plus tard l'abbé de Saint-Gall incorpora Flawil au grand-bailliage de Schwarzenbach. En 1803 Flawil devint, avec Burgau et Oberglatt, une commune politique du nouveau canton de Saint-Gall. Une église est mentionnée en 1178 à Flawil, mais il s'agit sans doute d'une chapelle, puisque ce village était une annexe de la paroisse d'Oberglatt. Au moment de la Réforme, la majeure partie de la population embrassa la nouvelle croyance ; les protestants continuèrent à faire usage de l'église paroissiale d'Oberglatt et les catholiques se contentèrent de la chapelle de Flawil. En 1771 un arrangement eut lieu en vertu duquel l'église d'Oberglatt devint la propriété exclusive des protestants ; en revanche, la chapelle de Flawil fut agrandie et mise au rang d'église paroissiale, dont les catholiques d'Oberglatt devinrent membres. De 1844 à 1848, on construisit une nouvelle église catholique à Flawil et de 1909 à 1911 une église protestante sur le Feld. Par suite de l'introduction de l'industrie des toiles et du coton Flawil devint un des villages les plus prospères du pays de Saint-Gall. *Population* : 1920, 6119 hab., dont 507 bourgeois seulement. — Voir *UStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* II. — Wegelin : *Gesch. der Landschaft Toggenburg*. — Wartmann : *Zur ältern Gesch. von Flawil*, dans *MVG* XXXVI. — *Gesch. der Landsch. Toggenburg*, 1878. [Bt.]

FLÉCHÈRE (DE LA). Famille noble savoyarde, dont une branche s'est fixée au Pays de Vaud. — 1. JAQUEMET, châtelain de Saint-Maurice et vidomne d'Ollon 1410, charge qui se transmit à son fils et à ses petits-fils. — 2. PHILIBERT, 1603, souche de la branche de Nyon. — 3. CLAUDE-HENRI, 1611-1660, vice-bailli de Nyon. La famille a donné à cette ville plusieurs autres magistrats. — 4. SALOMON-HENRI, * 1740, lieutenant-colonel en Hollande, où servirent plusieurs des siens. — 5. JEAN-GUILLAUME, 1729-1785, pasteur à Madeley (Shropshire, Angleterre) où il mourut. Prédicateur et écrivain, il se rattacha au mouvement méthodiste wesleyen. En anglais John ou William Fletscher. — *Chrétien évangélique*, 1889. — 6. JEAN-FRANÇOIS-DANIEL, seigneur de Grens en 1798, syndic de Nyon. — 7. ANDRÉ-URBAIN, 1758-1852, membre du Sénat helvétique, puis conseiller d'État vaudois de 1815 à 1825. — Foras : *Armorial*. [M. R.]

FLECKENSTEIN, von (WETZEL dit FLECKENSTEIN). Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne, aussi bourgeoise de Bremgarten. ULRICH WETZEL, de Zurich, devint bourgeois en 1462 ; CLEWI Wetzel, dit Fleckenstein, renouvela son droit de bourgeoisie en 1476. *Armoiries* : à l'origine : d'azur à une marque d'or (le cintre d'un globe, auquel manque le bras supérieur de la croix) ; plus tard tranché d'azur au globe d'or et d'or à deux bandes de sinople. — 1. HEINRICH, 1484-1559, fils de Clewi, prit part aux batailles de Dornach 1499, de Novare 1513 et à l'expédition de Dijon, de Marignan 1515 ; membre du Grand Conseil 1510, du Petit Conseil 1516, bailli de Thurgovie 1520 et 1548, de Weggis et capitaine au service impérial 1521, bailli de Baden 1523, de Willisau et trésorier de la ville 1527, député à la conclusion du traité de paix de Saint-Julien 1530, banneret et capitaine des mousquetaires dans la guerre de Cappel 1531 ; bailli de Rothenbourg 1532, avoyer 1535 ; député à Berne en 1544 pour obtenir le droit de passage des troupes allant en France, député auprès du pape Paul IV 1555 ; créé chevalier la même année. Partisan de l'empire, fabricant de soieries et d'étoffes de laine à Lugano, marchand de blé. — 2. HEINRICH, fils du no 1, membre du Grand Conseil 1559, bailli de Habsbourg 1569, de Baden 1571, de Büren et Triengen 1573 et 1584, membre du Petit Conseil 1575 ; banneret de la ville et chevalier de l'éperon d'or 1576, bailli de Willisau 1579, conseiller secret, avoyer et ambassadeur auprès du duc de Savoie 1581, député à la conclusion de la Ligue d'or 1586 ; † 1589. — 3. HEINRICH, 1570-1664, fils du no 2, du Grand Conseil 1596, du Petit Conseil 1603, bailli de Ruswil 1609, banneret du grand quartier de la ville (Grosstadt), colonel en Espagne 1623, avoyer 1644 ; député à la conclusion de la ligue de Savoie 1653, chevalier, seigneur de Heidegg, fit de grands dons à l'hôpital de Lucerne. — 4. NIKLAUS, 1580-1645, chevalier de Malte, entré dans l'ordre en 1600, chevalier sous condition de renoncer à la charge plus élevée de grand-prieur de langue allemande 1603, commandeur de Hohenrain et Reiden 1611, de Hasselt, Bruchsal et Weissenbourg 1628, grand bailli 1634, grand-prieur de Dacie 1640. — 5. JOST, 1588-1652, du Grand Conseil et greffier de Willisau 1610, du Petit Conseil 1627, bailli de Ruswil 1631, de Rothenbourg 1639, avoyer et capitaine de la garde à Rome 1640 ; remplacé au Conseil en 1643. — 6. KARL-CHRISTOPHE, du Grand Conseil 1641, du Petit Conseil 1648, bailli d'Entlebuch 1663, de Rothenbourg 1673, *statthalter* et banneret 1676, chevalier, échangea le château de Wartensee contre Stutz près de Lucerne ; † 1677. — 7. JOST, du Grand Conseil 1659, *Oberstwachtmeister* au service espagnol et portugais, lieutenant-colonel au service d'Espagne 1659, du Petit Conseil 1667, bailli d'Entlebuch 1673, envoyé à Milan 1675, bailli de Willisau 1679, Rothenbourg 1687, colonel impérial 1694, colonel dans la Forêt Noire 1701, statthalter de Lucerne 1704 ; † 1706. — 8. LORENZ-FRANZ, 1645-1715, fils du no 6, du Grand Conseil 1665, bailli de Kriens 1671, de Wykon 1675, membre du Petit Conseil 1677, bailli du Val Maggia 1682, de Locarno 1690, banneret 1695 ; bailli de Lugano 1698, de Rothenbourg 1705, statthalter 1709, délégué à Aarau à la conclusion de la paix de 1712, avoyer 1714, député à Soleure au renouvellement de l'alliance française 1715. — 9. JOHANN-LUDWIG-FRANZ-XAVER, fils du no 7, du Grand Conseil 1703, du Petit Conseil 1706, bailli de Ruswil 1709, colonel au service de Savoie 1704 ; † à Villmergen 1712. — 10. JOHANN-MARTIN, 1698-1764, du Grand Conseil 1721, bailli de Kriens 1723, de Malters 1733, du Petit Conseil et major du pays 1735, bailli de Ruswil 1737, surveillant de la marche du pays 1741, bailli de Münster 1741 et 1746 ; directeur de l'arsenal 1743, major de la ville 1748, administrateur de Heidegg et brigadier 1749, bailli de Rothenbourg 1751, intendant des bâtiments 1758, banneret 1761. — 11. FRANZ-LAURENZ, 1701-1750, chanoine de Lucerne 1725, prévôt 1743. — 12. ALFONS, 1702-1767, fils du no 8. *Pat. Ildefons*.



entré dans l'ordre des bénédictins de Rheinau, 1719 : auteur d'une description du landgraviat de Thurgovie et de divers travaux historiques et généalogiques. — 13. ADAM-LAURENZ-FRANZ, 1707-1760, fils du n° 9, du Grand Conseil et capitaine au service impérial dans le régiment Niederöst 1734, du Petit Conseil et bailli d'Entlebuch 1737, major 1738, major du pays à Willisau 1739, major de la ville 1742, bailli du Rheintal 1753, député à la Diète. — 14. ALOIS-MAURITZ, 1712-1784, frère du n° 12, du Grand Conseil 1740, capitaine à Naples 1741, greffier du tribunal 1742, bailli de Kriens 1743, capitaine du contingent envoyé à Bâle 1746, bailli d'Ebikon 1748, membre du Petit Conseil 1760, bailli de Ruswil 1763-1767, de Rothenbourg 1771, d'Entlebuch 1779. — La famille s'éteignit avec FRANZ-DOMINIK, 1771-1833. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* — *AHS* 1905. — v. Vivis : *Wappen der ausgest. Geschlechter Luzerns.* — Papiers de famille. — Arch. d'État Lucerne : *Besatzungsbuch.* [v. V.]

FLECKLIN (FLECKLY, FLECKLY). Famille du canton de Schwyz représentée autrefois dans l'Altviertel et qui ressortit plus tard au Neuviertel. — 1. HEINRICH, grand sautier 1484. — 2. HANS, bailli de Sargans 1510. C'est lui probablement, et non pas Martin (n° 3), qui fut souvent délégué de Schwyz à la Diète, de 1491 à 1515 ; conseiller 1495, résident des Confédérés, avec Pierre Falck, de Fribourg, à Milan en 1514. † à Marignan en 1515. — 3. MARTIN, conseiller 1504 ; landammann 1513-1515, délégué de Schwyz à plusieurs reprises à la Diète, 1503-1512. [P. R.]

FLEGLER, ALEXANDER, Dr phil., * en 1804 à Grosszimmern (Hesse-Darmstadt), maître d'histoire à l'école industrielle de Zurich 1849-1853, privat-docent à l'université 1848-1854, puis archiviste du musée germanique de Nuremberg ; il rédigea à Zurich son ouvrage capital : *Gesch. des Altertums* 1849 et *Das Königreich der Langobarden*, 1851. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 63 et 99. — *Zur Gesch. der Zürcher Kantonsschule 1833-1883.* [H. Br.]

FLEINER. Famille d'Aarau. — 1. ALBERT, * 10 août 1859, rédacteur de la *NZZ* de 1884 à 1902, † à Rome le 17 juin 1902. C'est à son initiative que la ville de Zurich doit son musée des beaux-arts. — *NZZ* 1902, n° 167. — *Zur Erinnerung an A. F.* — 2. HANS, * 1er février 1864, fabricant de ciment, député au Grand Conseil, auteur de comédies, de contes et de poèmes dont la liste est donnée dans *DSC*. — 3. FRITZ, * 24 janvier 1867 à Aarau, juriste, professeur de droit à l'université de Zurich dès 1915. Principales publications : *Die trident. Ehevorschrift*, 1892 ; *Staat u. Bischofwahl im Bistum Basel*, 1897 ; *Gründung des schweiz. Bundesstaates*, 1898 ; *Entwicklung des kath. Kirchenrechts im 19. Jahrh.*, 1902 ; *Institutionen des deutschen Verwaltungsrechts*, 1911 (5e éd. 1920) ; *Die Staatsauffassung der Franzosen*, 1915 ; *Entstehung und Wandlung mod. Staatstheorien i. d. Schweiz*, 1916. — *DSC.* [L. S.]

FLEISCH, URBAN, * 1874 à Churwalden, pasteur à Wiesen 1899-1903. A publié : *Die erkenntnistheoret. und metaphysisch. Grundlagen der dogmat. Systeme von A. E. Biedermann und R. A. Lipsius*, 1901. † 1903 à Churwalden. — *Freie Rätier* 1903. [C. CAMENISCH.]

FLEISCHLIN. Famille éteinte de la ville de Lucerne. WELTI, cité à Nunwil en 1338 ; RUDI, à Sempach en 1394 ; HANS, à Hitzkirch en 1507, etc. Parmi les bourgeois de Lucerne : HANS, boucher, de Rüdlingen, 1570. *Armoiries* : d'azur à un taureau de gueules issant de trois monts de sinople. La famille s'éteignit au XVIIIe s. — 1. P. GREGOR, bénédictin d'Engelberg, 1626-1686, profès 1642, abbé 1681, laissa des œuvres théologiques et ascétiques. — 2. JOHANN-MELCHIOR, du Grand Conseil 1663, juge 1692, bailli du lac à Sempach 1705. — 3. JACOB, peintre et administrateur de la confrérie de Saint-Luc 1677. — 4. JOSEPHA-ANTONIA-MECHTILDE, bénédictine à St. Andres à Sarnen, 1682-1749, professe 1699, abbesse 1728, se retira en 1743, fut réélue 1744. — 5. JOHANN-JACOB, 1693-1751, du Grand Conseil 1714, bailli d'Ebikon 1725, Knutwil 1731 et 1739, Kriens 1741. — 6. LAURENTIA-ANTONIA, bénédictine, de St. Andres à Sarnen, 1712-1773, professe 1731, mère enseignante 1756, abbesse 1770. — Voir *LL.* — *LLH.* — von Mulinen : *Helvetia Sacra.* — Arch. d'État Lucerne : *Besatzungsbuch.* [v. V.]

FLEISCHMANN. Ancienne famille patricienne, encore existante, reçue bourgeoise de Fribourg en 1635. *Armoiries* : de gueules à un homme issant, armé de toutes pièces, d'argent, coiffé d'un bassinet du même, supportant de sa main dextre une étoile d'or et de la senestre un croissant du même. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

FLERDEN (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Thusis. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1156 *Flirden*. Flerden relevait de la juridiction de Heinzenberg et la paroisse se rattachait à celle de St. Gallus à Portein. Flerden se sépara, en 1670 de la paroisse de St. Gallus et forma dès lors avec Urmein une paroisse autonome. Actuellement il forme une paroisse avec Urmein et Tschappina. L'église, dédiée à saint Léonard, possède un tabernacle bien conservé. *Population* : en 1920, 131 habitants. Registres de paroisse dès 1681. [L. CAMENISCH.]

FLETSCHER, WILLIAM. Voir FLÉCHÈRE, DE LA.

FLEURIER (C. Neuchâtel, D. Val-de-Travers. V. *DGS*). Vge, Com et paroisse. En 1284 *Flurie* ; en 1380 *Florye*. *Armoiries* : d'azur à trois rochers d'argent au pied desquels se trouvent trois ponts du même. Fleurier était jusqu'en 1848 une des six communes de la châtellenie du Val-de-Travers, avec qui son histoire se confond. La paroisse date de 1710, détachée de celle de Môtiers ; une paroisse catholique y a été érigée en 1865. Le temple est de 1743, reconstruit en 1822 ; le clocher a été terminé en 1900. Le village doit son développement à l'horlogerie, en particulier à la fabrication de la « montre chinoise » introduite par les Bovet vers 1820. On y fit aussi autrefois de la dentelle et des gants. A la fin de 1813 et commencement de 1814. Fleurier eut à loger près de 4000 soldats des Alliés, et avec eux le prince de Hesse-Hombourg. Au mois de juin 1815, il vit passer des troupes suisses qui se rendaient en Franche-Comté, et en 1871, les débris de l'armée de Bourbaki entrés aux Verrières. Hôpital fondé en 1865 par Edouard Vaucher : Musée d'histoire naturelle ouvert en 1859, école d'horlogerie et de mécanique en 1874. *Population* : 1758, 449 hab. ; 1850, 1760 ; 1920, 4109. Registres de baptêmes dès 1710, de mariages dès 1711, de décès dès 1727. — E. Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IIIe série, *Le Val-de-Travers.* [L. M.]



FLEURY. Familles de Fribourg et de Neuchâtel.

A. **Canton de Fribourg.** Famille originaire de Delémont, reçue bourgeoise de Fribourg en 1737 et 1761 où elle existe encore. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton de Neuchâtel.** Famille éteinte, bourgeoise de Neuchâtel en 1607. — JEAN-JACQUES, notaire 1657, secrétaire d'État 1665-1683, puis receveur. † entre 1707-1722. — CHARLES, son fils, 1686-1770, du Petit Conseil de Neuchâtel 1726, maître-bourgeois 1734. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

FLEURY, FRANÇOIS Lagnet-Fleury, abbé, 1812-1885, d'une famille d'Annemasse (Haute-Savoie), chanoine honoraire de Lorette, vicaire général honoraire de Genève, recteur de Saint-Germain (Genève). A publié nombre de brochures et *Hist. de M. Vuarin*, 1861 (en collaboration avec l'abbé Martin) ; *Hist. de l'Église de Genève*, 3 vol. 1880. — Voir *Courrier de Genève*, 23 août, 3 et 5 nov. 1885. [A. de M.]

FLEUTI. Famille de Gessenay connue dès 1494. *Armoiries* : d'azur au dextrochère vêtu de gueules, tenant une palette, à la champagne dentée d'or, chargée d'une fleur de lys de gueules. [R. M.-W.]

FLIEGNER, ALBERT, * 15 septembre 1842 à Varsovie, ingénieur mécanicien diplômé de l'École polytechnique fédérale et bourgeois de Zurich en 1867, professeur de mécanique théorique à l'École polytechnique fédérale 1872-1912, Dr phil. h. c. de l'université de Zurich en 1901. Auteur d'ouvrages spéciaux. — Voir W. Œchsli : *Gesch. der Gründung des eidg. Polytechnikums.* — *Univ. Zürich* ; *Festschrift...* 1914, p. 80. [H. Br.]

FLIMS (rom. FLEM) (C. Grisons, D. Im Boden, Cercle Trins. V. *DGS*). Com. et paroisse. Le village, situé sur l'emplacement du gigantesque éboulement préhistorique de Segnes, apparaît dès 766. Au village principal de Flims, sis sur le Flembach auquel il doit son nom, se rattachent les hameaux de Fidaz, Scheya et Waldhäuser. Les seigneurs fonciers furent le couvent de Disentis, les rois carolingiens, la branche aînée des Guelfes, le couvent de Pfäfers et celui de St. Luzi à Coire, les barons de Werdenberg et Belmont, le chapitre de Coire. Au nombre des paysans se trouvaient beaucoup de Walsers libres. Flims avait son propre tribunal et constituait, avec Hohentrins, Tamins et le territoire de Rhäzüns, une haute-juridiction ; aujourd'hui le district d'Im Boden. Sa renommée comme station d'étrangers (Waldhäuser) est aujourd'hui mondiale. *Population* : 858 hab., en majorité rom. Registres de paroisse dès 1672.

La vaste forêt de Flims divisait de tout temps l'Oberland en deux régions : ob et nid dem Wald *(Surselva* et *Sutselva)*; en 976 on cite déjà *in montanis (Müntinen)* et *in planis (im Boden)*. Au sujet de l'éboulement de Flims, voir Albert Heim dans *JSAC* XVIII. [C. J.]

FLINSAU (FLINSNAU) (C. Berne, D. Interlaken, Com. Gsteigwiler. V. *DGS*). En 1356 *Vlinsow*. Localité, fief d'empire, dévastée à une date inconnue par l'inondation et un éboulement de montagne, fut donnée en 1356 par les barons de Ringgenberg au couvent d'Interlaken. — Voir Jahn : *Chronik*. *FRB* VIII. [R. M.-W.]

FLIRI, CHRISTIAN-JAKOB, * 1728 à Taufers (vallée de Münster), Dr theol., chancelier épiscopal à Coire 1746-1776, prévôt de la cathédrale 1776, co-fondateur du séminaire diocésain qu'il institua son héritier universel par testament du 15 septembre 1798 ; † 19 décembre 1801 à Meran. [J. SIMONET.]

FLISSING. Familles existant à Zurich du XIVe au XVIe s. HEINRICH acquit la bourgeoisie le 6 juin 1394 ; CASPAR, de Rottweil, la reçut gratuitement le 17 août 1452. — PETER, probablement fils de Kaspar, clavendier et douzenier de la corporation des forgerons. — *LL*. — Hegi : *Festschrift... Schmieden*. — Idem : *Glückshafenrodel*. [F. H.]

FLOGERZI. Famille du Simmental (C. Berne). — JAKOB, greffier du Haut-Hasli 1742. — DAVID, greffier de Wimmis, composa en 1746 une description du Simmental. — *LLH*. — v. Mülinen : *Beitr*. I, 47. [R. M.-W.]

FLOND (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Ilanz. V. *DGS*). Com. et paroisse. Dépendant d'Ilanz au spirituel (église paroissiale de Saint-Martin), Flond adopta la Réforme en même temps que cette ville et se détacha de l'église-mère. Registres de baptêmes dès 1714, de mariages dès 1717, de décès dès 1715. [C. J.]

FLORENCE. Cette ville entra la première fois en relations avec les Confédérés après la défaite d'Arbedo ; mais le plan d'attaque commune contre la ville de Milan par le roi d'Allemagne, la Savoie, la ville de Florence et les Confédérés en 1423 et 1424 échoua, comme l'on sait, devant la répugnance des cantons qui n'avaient pas intérêt à se mêler aux affaires ultramontaines (voir art. MILAN). Au commencement du XVIe s., les Confédérés, grâce à leurs rapports avec le pape Léon X, de la maison de Médicis, entrèrent aussi en relations avec Florence, sa ville natale, par le fait qu'ils étendirent à celle-ci et à la maison de Médicis l'alliance conclue le 9 décembre 1514 avec le pape, et prolongèrent son échéance d'une année. Ils devinrent par là leurs protecteurs et reçurent d'eux des pensions et soldes. Les Confédérés firent des réserves relatives à cette alliance, dans la paix perpétuelle conclue avec la France en 1516, dans l'alliance et le traité pour le payement de la solde de 1521, ainsi que dans leurs alliances ultérieures avec la France. Lors de la guerre de Charles-Quint et Léon X contre François Ier, des mercenaires suisses étaient en 1521 et 1522 au service florentin ; cependant, selon la lettre au pape du 16 juillet 1521, ils ne devaient être employés qu'à la défense du territoire de Florence. Après la mort de Léon X, Florence chercha en vain à obtenir une prolongation et une extension de l'alliance ; au contraire, elle dut renvoyer dans leurs foyers les soldats confédérés. Ce retour était aussi demandé par l'ambassadeur français Lameth, qui cherchait à prévenir toute nouvelle alliance avec l'ennemi de la France. Vers la fin d'août, la plupart des mercenaires étaient rentrés ; ils se plaignaient, comme ceux du pape, des arriérés de soldes. Le duc de Florence fut plus tard l'ami des Confédérés catholiques ; les ambassadeurs des VII cantons catholiques délégués au pape Grégoire XIV en 1591, assurèrent le duc, lors de leur passage, de leur volonté de rester en bonnes relations avec lui et le félicitèrent à l'occasion de la naissance de son fils. Les catholiques furent invités en 1608 au mariage de son fils ; une ambassade à Rome fut de nouveau chargée en 1651 de saluer le duc, dont il avait été question la même année dans les conférences des V cantons à propos du défensional. — Voir *AS* I. — Strickler : *Aktensammlung*. — Art. LÉON X. [C. B.]

FLORENTINI, FR. NICOLAUS, de Münster (Grisons), * 1794, prêtre 1814, curé à Vals 1818-1824, curé de Samnaun 1824-1826, chapelain d'Ems, St. Martin (Lugnez), curé de Tersnaus et Trimmis, doyen de la cathédrale 1844-1859, élu évêque de Coire le 26 mai 1859. Démissionna presque aveugle 1876 ; † 29 juin 1880. — Voir J. Simonet : *Die Weltgeistlichen*. — Chr. Tuor : *Reihenfolge der residierenden Domherren*. — [J. SIMONET.] — ANTON-CRISPIN, capucin sous le nom de ***P. Theodosius***, de Münster, * 28 mai 1808, entra en 1825 dans l'ordre des capucins, prêtre 1830, maître-novice et professeur à Soleure, puis à Baden, gardien à Baden 1838, y fonda un pensionnat de jeunes filles dans le couvent de femmes Maria Krönung. Il dut fuir en 1841 lors de la suppression des couvents ; curé et supérieur de la cathédrale de Coire 1845 ; vicaire général 1859. † 15 février 1865 à Heiden. Auteur d'œuvres d'édification (édition remaniée de Goffine : *Leben der Heiligen Gottes*, 4 vol.) ; se dépensa au service des pauvres, fonda, à l'exemple de l'abbé Moitier, la congrégation des sœurs de la Sainte-Croix, institution mère à Menzingen 1845. Quand cette œuvre lui fut enlevée, il fonda à Coire celle des Sœurs de la Miséricorde, dont il créa la maison mère à Ingenbohl 1858. Plus tard, il fonda à Coire l'école catholique dite *Hofschule*, et l'hôpital de la Croix 1852, à Paspels un établissement catholique de relèvement 1857, un peu après un autre à Lowenberg. A Schwyz, il fonda une école de perfectionnement au collège Mariahilf, une maison de travail et d'éducation au Gubel près de Neuägeri. En 1859, il acquit la fabrique de drap d'Oberleitensdorf (Bohême), et fonda en 1864 la fabrique de papier en paille de maïs à Thal (Saint-Gall). — Voir P.-C. Planta : *Pater Theodosius*. — Joh. Verch : *Pater Theodosius Florentini O. Cap. Generalvikar des Bistums Chur*. — P. Magnus Künzle : *Gedenkblätter zum 50. Todestage...* dans *Beilage zum Fidelisglöcklein, Ingenbohl* 1915. — *ADB*. — *ZSK* 1907, 1924. [L. J.]



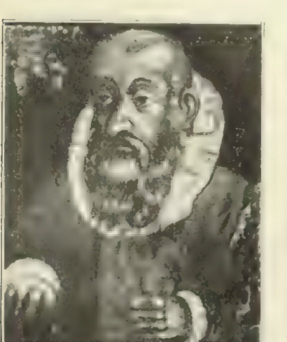
Père Theodosius Florentini en 1863. D'après une lithographie de Friedr. Hasler (Bibl. nat. Berne).

FLORET. Famille originaire de Landecy, bourgeoise de Genève par CLAUDE en 1457. — PIERRE, secrétaire ducal, reçu lui-même à la bourgeoisie en 1469, conseiller 1473, syndic 1482. Suspect d'intelligence avec le duc de Savoie, il quitta Genève, puis revint et fut de nouveau syndic en 1484. — Voir Sordet : *Dict*. — Arch. de Genève : *R. C.* [C. R.]

Une famille du même nom a joué un rôle en vue à Lausanne aux XIVe et XVe s. et a donné JEAN, cosyndic en 1511 et JACQUES, cosyndic de Lausanne en 1514. [M. R.]

FLORIAN. Nom adopté par trois frères, graveurs sur bois, d'origine neuchâteloise, mais naturalisés français plus tard. Ils s'appelaient Rognon, mais par décision du tribunal cantonal de Neuchâtel, de 1890, ils furent autorisés à ajouter le nom de Florian à leur nom patronymique. — 1. ***Frédéric-Florian,*** * le 20 février 1858 à Chez-le-Bart, débuta comme graveur de cuvettes de montres, puis, s'adonnant à la gravure sur bois, il se rendit à Paris où il fit une brillante carrière. On lui confia entre autres l'exécution des bois destinés à illustrer les *Oiseaux dans la nature*, de Paul Robert ; les œuvres de Jérémias Gotthelf, éd. Zahn, etc. Il entra en 1880 au *Monde illustré*, et y resta sept ans, puis passa à la *Revue illustrée*, où il donna toute la mesure de son talent. Il collabora aussi au *Graphic*, de Londres, au *Harpers Magazine*, au *Scribners Magazine*, de New-York, etc. Le 1er mai 1904, il fut frappé de paralysie, alors qu'il était occupé à graver les bois du billet de banque français de 100 fr. Dans la suite, il se mit à dessiner et à graver de la main gauche et y réussit fort bien pendant un certain temps. Ses œuvres du début sont signées Rognon. — 2. ERNEST, * le 5 décembre 1863 à Chez-le-Bart, † 1914, frère du n° 1. Collabora aux travaux de son frère aîné, puis continua seul la gravure après l'accident survenu à celui-ci. Il s'est spécialisé dans la gravure sur bois en couleurs. A gravé entre autres les planches du *Poème en prose* de Maurice de Guérin, et celles du *Procurateur de Judée*, d'Anatole France. — 3. CHARLES, * 5 mars 1870 à Chez-le-Bart, débuta dans la gravure sur bois, puis s'occupa de chimie et de photographie. Il fonda plus tard la Société d'optique et de mécanique de précision à Paris, qui pendant la guerre mondiale a rendu de grands services en perfectionnant le périscope des sous-marins et l'éclairage des tanks. — Voir *SKL*. — M.-V. Grellet : *La famille Florian*, dans *Nouv. étren. neuch.* 1925. [L. M.]

FLORIN, de (FLORIN, FLORI, FLURI, FLURIN). Familles du canton des Grisons répandues dans la Haute-Juridiction de Disentis, à Ruis et dans les communes de Schleuis, de Flims, de Maladers, de Coire, de Klosters et d'Obervaz. Elles font dériver leur nom du prénom de Florin, mais elles ne remontent pas toutes à la même souche. Les familles Florin (de Florin) de la Haute-Juridiction de Disentis et de la commune de Ruis sont parentes et tirent leur origine du domaine de Florin, près de Rueras dans la vallée de Tavetsch. La branche qui s'était fixée à Ruis a joué de la fin du XVIe s. au commencement du XVIIIe un rôle très important dans la Ligue Grise et dans la république des III Ligues. *Armoiries* : d'azur à trois lys d'argent issant de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN, de Tschamutt, puis de Disentis, est le fondateur des deux lignées de Disentis et de Ruis ; greffier du couvent et du tribunal de Disentis, landammann en ce lieu et *Landrichter* de la Ligue Grise en 1555 et en 1564 ; après avoir été, en 1545 et précédemment, capitaine au service de la France, il fut envoyé par l'abbé de Disentis au concile de Trente, et à cette occasion le pape lui conféra la noblesse héréditaire ; † 1597.


Paul de Florin.
D'après un portrait à l'huile d'un maître inconnu.

I. *Branche de Disentis.* — 2. PAUL, fils du n° 1, landammann de Disentis, substitut dans la Valteline 1573-1575, bailli de Maienfeld 1579-1581, capitaine général de la Valteline 1585-1587, *Landrichter* de la Ligue Grise 1591, 1594, 1597 et 1609 ; à plusieurs reprises député aux III Ligues. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, trésorier et landammann à Disentis, podestat à Morbegno 1615-1617. — 4. PAUL, frère du n° 3, capitaine au service de Venise. — 5. JACOB-MARTIN, 1794-1874, landammann à Disentis 1842-1843. — 6. JOHANN-FIDEL, * 1856, curé à Ilanz 1881-1888, chapelain de la cour épiscopale 1888, curé à Laax 1889-1902, vicaire épiscopal pour la Grub 1893-1902, curé à Vaduz 1903-1922, doyen de la cathédrale de Coire dès 1922.


Johann-Simeon de Florin en 1618.
D'après une copie d'un portrait à l'huile par C.-G. Richter

II. *Branche de Ruis.* — 7. JOHANNES, fils du n° 1, bourgeois de Disentis et de Coire, fondateur de la branche, membre du Conseil de Coire ; en 1577, il y construisit la maison Freieck. Podestat à Bormio 1563-1565, bailli à Maienfeld 1581-1583, secrétaire, puis interprète et conseiller du roi de France ; en 1589, il passa en revue les capitaines partant pour la France et fut gouverneur à Rhäzüns en 1591. — 8. JOHANN-SIMEON, fils du n° 7, bourgeois de Coire ; en 1609, il y construisit la maison Thürlegarten. Landammann de Waltensburg, podestat de Morbegno 1593-1595, *Landrichter* de la Ligue Grise 1602, 1620, 1626, 1629 et 1635, colonel au service de la France, chevalier du Saint-Siège et d'Espagne ; de 1641 à 1643 capitaine général de la Valteline et délégué à plusieurs occasions. † le 17 octobre 1644. — Voir Kraneck : *Bildnisse berühmter und ausgezeichneter Bündner der Vorzeit*. — 9. CHRISTIAN, frère du n° 8, podestat à Bormio 1619-1621, *Landrichter* de la Ligue Grise 1638, 1641, 1644, 1647 et 1650, délégué en 1639 à la conclusion du traité de Milan. — 10. JOHANN-SIMEON, 1631-1688, fils du n° 9, podestat de Tirano 1675-1679, *Landrichter*, de la Ligue Grise 1659, 1662, 1668, 1671, 1674, 1680 et 1686, capitaine général de la Valteline 1683-1685. — 11. JOACHIM, frère du n° 10, 1635-1696, podestat de Teglio 1667-1669, *Landrichter* de la Ligue Grise 1677, 1683, 1689 et 1692. — 12. JOHANN-HEINRICH, 1603-1689, fils du n° 10, landammann de Waltensburg et capitaine. — 13. CHRISTIAN, fils du n° 11, capitaine au service de l'Espagne, *Landrichter* de la Ligue Grise 1695, 1698, 1701, 1704 et 1707 ; † en fonctions en 1707. Auteur de la *Florinische Dokumentensammlung*, actuellement aux archives d'État des Grisons. — 14. CASPAR, 1675-1746, frère du n° 13, podestat à Traona 1705-1707, fut élu *Landrichter* en 1707, à la place de son frère défunt, jusqu'à l'échéance des fonctions. — 15. JOHANNES, * 1685, frère du n° 14, lieutenant au service de France, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Avec lui s'éteignit la lignée masculine des Florin de Ruis.

III. *Branche de Tavetsch.* — 16. MARTIN, landammann de Disentis 1600 et 1618, commissaire à Chiavenna 1603. — 17. GALLUS, 1663-1724, conventuel et économe du couvent de Disentis, doyen en 1715 ; prince-abbé 1716-1724. Sous son administration le couvent connue une nouvelle prospérité ; il fit usage du droit de battre monnaie, qui était une régale de l'abbaye. — 18. ULRICH, † 1754, greffier de la cour de justice de Disentis, landammann en ce lieu 1722 ; à plusieurs reprises député aux Diètes de la Ligue Grise. [P.-A. VINCENZ.]

IV. *Branche d'Obervaz.* — 19. THEODOSIUS, podestat de Teglio 1599, de Morbegno 1615. — 20. JOHANN-LEONHARD, fils du n° 19, landammann 1654 et 1685 podestat de Teglio 1671 ; † 1693. — 21. REMIGIUS, fils du n° 20, ammann et juge à Ragaz 1679-1687, bailli épiscopal de la seigneurie de Grossängstigen en Souabe ; † 1723. — 22. JOHANN-THEODOSIUS, frère du n° 21, châtelain de l'évêque de Coire 1664-1699, landammann 1707 et 1720, podestat de Teglio 1705. — 23. BARTHOLO-

MÆUS, frère du nº 22, * 1650, curé à Andest 1682, à Almens 1684-1686, chanoine à Coire 1687 ; † 1737. — 24. REMIGIUS, fils du nº 21, 1689-1755, podestat de Teglio 1743. Dernier de sa famille. [J. SIMONET.]

V. *Branche du Prätigau et de Davos.* — 1. JOHANN-PETER, en 1756 et — 2. JOHANNES et 1767 furent landammanns de la haute juridiction de Klosters. — 3. PETER, vice-landammann de la juridiction de Klosters en 1783. — 4. JAKOB, landmamann de la haute juridiction de Jenaz. — 5. FLORIAN, de Klosters, podestat de Traona en 1785. — 6. ANDREAS, * 1856 à Klosters-Serneus, professeur à l'école cantonale de Coire 1886-1914, auteur de manuels pour l'étude méthodique de la langue allemande. † 29 novembre 1915. — *LLH.* — *JHGG* 1891, p. 39. — *Jahresber. des bünd. Lehrervereins* 34. [L. J.]

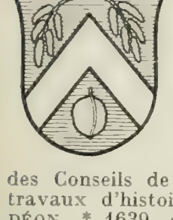
Bibliographie. LL. — *LLH.* — Johann Ardüser : *Beschreibung etlicher... Personen*, 1598. — F. Sprecher : *Rhätische Chronik.* — Th. von Mohr : *Regesten der Abtei Disentis.*— *Florinische Urkundensammlung* (mns.). — Protocoles de la Ligue Grise. — Hess-Castelberg : *Genealogie des Geschlechts de Florin* (mns.).

FLORIN, de Ragaz, prêtre à Walenstadt, embrassa la Réforme et fut appelé en 1525 comme prédicateur par les habitants de Ragaz qui inclinaient également à accepter la Réforme. Mais le bailli de Sargans reçut l'ordre de faire taire Florin et de rétablir le curé qui avait été chassé. Florin dut quitter le pays au printemps 1532. — Voir Egli : *Reformationsgesch.* — Fäh dans *JSG* 19, 58. — I. von Arx : *Gesch. des Kts. St. G.* II, p. 488 ; III, p. 30. [Bt.]

FLORINET. Famille d'Obervaz, Filisur et Marmels (C. Grisons), diminutif de Florin. — P. GIUSEPPE, * à Obervaz 1864, entra 1879 à Camerino dans l'ordre des capucins, prêtre à Trieste 1887, lecteur de philosophie et de théologie à Lugano, provincial de la province tessinoise de l'ordre 1904 et 1922, de nombreuses années à la Madonna del Sasso à Locarno, actuellement à Lugano. [J. SIMONET.]

FLORIO ou **FIORIO.** Ancienne famille de Biasca. — 1. SILFREDO, vicaire de Biasca en 1292 et 1300 pour le podestat Enrico Orelli. Il fut un des chefs, avec son frère Petraccio, de la révolution de Biasca, dirigée spécialement contre le pouvoir des Orelli en 1291-1292. — 2. PETRACCIO, frère du nº 1, bailli de Biasca 1317-1326. — Meyer : *Blenio und Leventina.* [C. T.]

FLOURNOIS, FLOURNOY. Famille de Vassy en Champagne, établie à Lyon, puis réfugiée à Genève. Bourgeoisies : GÉDÉON en 1600 ; JEAN en 1605. Cette famille donna de nombreux pasteurs, notaires et membres des conseils. *Armoiries* : d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux fleurs ou chatons de noyer d'or et en pointe d'une noix pendante, du même. — 1. JAQUES, 1637-1693, pasteur, fit de bons extraits annotés des registres des Conseils de 1509 à 1670 et composa quelques travaux d'histoire qui restèrent inédits. — 2. GÉDÉON, * 1639, en Asie, pasteur, écrivain et voyageur ; auteur entre autres de : *Lettres sincères d'un gentilhomme français*, 1681 ; *Entretiens des voyageurs sur mer*, 1683. — 3. JAQUES, * 1657, joaillier établi à Paris, agent de la République de Genève en l'absence de Jaques Bordier. — 4. CHARLES-GABRIEL, * 1725, avocat, notaire, membre du Conseil des Deux-Cents, directeur de la Bibliothèque 1785. — 5. JEAN, * en Virginie, membre du Conseil des Deux-Cents, 1770, membre du Conseil de sûreté 1782, du Conseil d'administration 1792, de l'Assemblée Nationale, dont il fut président en 1793 ; du Conseil et du Comité législatif 1794, 1795. — 6. GÉDÉON, 1755-1821, du Comité de sûreté 1792, de l'Assemblée nationale 1793, de la Commission révolutionnaire 1794. Envoyé à Zurich pour l'approvisionnement de Genève et l'affermissement des liens d'amitié entre les deux États. Du Conseil législatif 1795, administrateur 1796 ; président du Département des secours et de celui des arts ; secrétaire de la Commission extraordinaire 1798. — 7. ***Théodore***, 1854-1920, Dr med., professeur extraordinaire de psychologie physiologique 1891, professeur ordinaire 1908. Fonda en 1901, avec Ed. Claparède, les *Archives de psychologie.* Président du Congrès international de Psychologie, Genève 1905. Étudia entre autres la psychologie du spiritisme. Liste de ses travaux dans le catalogue des ouvrages publ. par l'université de Genève. — P. Seippel, Ed. Claparède, B. Bouvier, dans *JG* nov. 1920. — P. Bovet dans la *Sem. litt.* 13 nov. 1920. — Ph. Bridel dans *Wissen und Leben* mars 1921. — Alb. Picot dans la *Sem. litt.* déc. 1920. — Ad. Keller, sans la *NZZ* 16 nov. 1920. — Ed. Claparède, *Th. Fl., sa vie et son œuvre*, avec portr., *Arch. de Psychol.* XVIII. — Un numéro de la *Rev. de Théol. et Philos.* (1921) a été consacré à Flournoy (art. de P. Seippel, Arn. Reymond, C. Berguer). — Voir Sordet : *Dict.* — Galiffe : *Not. Gén.* III, 313. — Arch. de Genève. [C. R.]





Théodore Flournoy.
D'après un portrait de la coll. Maillart.

FLÜCK. Famille de Brienz (C. Berne). — JOHANNES, sculpteur sur bois, 1813-1897 ; esprit entreprenant, après des débuts modestes, il agrandit son commerce et dès 1867 eut du succès à toutes les expositions universelles. Grand conseiller 1858-1883. — ULRICH, frère du précédent, 1809-1881, sculpteur sur bois. — *SKL.* [R. W.]

FLUCK. Famille de la Com. de Dinhard (Zurich), déjà mentionnée en 1540. [J. FRICK.]

FLÜCKIGER. Famille de Rohrbach (Berne), largement représentée. *Armoiries* : de gueules à deux vols d'argent accompagnés en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, peintre verrier, de Berthoud, 1587-1629, bourgeois en 1611. — *SKL.* — 2. DANIEL, * 1820 à Hermandingen, notaire et greffier du tribunal d'Aarwangen 1847, colonel de brigade 1870. Il déclina une élection au Conseil d'État, au mois de janvier 1872 ; conseiller national 1870-1875. Radical dans sa jeunesse, il devint par la suite un membre influent du parti conservateur. Il fit œuvre utile dans le domaine de l'agriculture spécialement. † 1893. — *ASG* 7, 296. — *Allg. Schweiz. Milit. Ztg.* 1893, p. 152. — [R. W.] — 3. ***Friedrich-August***, * 15 mai 1828 à Langental, étudia les sciences naturelles et la pharmacie à Berlin, à Berne, à Genève, à Heidelberg et à Paris ; directeur de la pharmacie d'État à Berne en 1860, privat-docent de spécialités pharmaceutiques à l'université de Berne 1861, professeur extraordinaire 1870, professeur ordinaire et directeur de l'institut de pharmacie de l'université de Strasbourg 1873-1892. † à Berne le 11 décembre 1894. Président de la société suisse des pharmaciens 1857-1866, collaborateur de la *Pharmacopoea Helvetica*, éd. I et II ; membre de la commission de pharmacopée de l'empire d'Allemagne, il jeta les bases de la pharmacognosie scientifique et écrivit plus de 300 ouvrages spéciaux, entre autres *Lehrbuch der Pharmakog-*



Friedrich-August Flückiger.
D'après une photographie.
(Bibl. nat. Berne).

sie des Pflanzenreichs 1867 ; *Grundlagen der pharmazeutischen Warenkunde*, 1873 ; *Pharmazeutische Chemie*, 1879 ; *Grundriss der Pharmakognosie*, 1884 ; *Reaktionen* 1892, etc. — Voir A. Tschirch : *F. A. Flückiger*. — [Œsterle.] — 4. ***Arnold-Friedrich***, ingénieur, * 8 mai 1845 à Waltringen près de Trachselwald, dirigea la construction du chemin de fer de l'Allgäu en Wurtemberg 1866-1868, ingénieur des travaux de correction de l'Aar dans la vallée du Hasli 1868-1872, au Département fédéral de l'Intérieur 1872-1874, adjoint de l'inspecteur fédéral des travaux publics 1874-1888, directeur des bâtiments de la Confédération 1888-1919. † à Berne le 16 septembre 1920. Sous sa direction furent construits entre autres 25 hôtels des postes, les parties centrales, Est et Nord du palais fédéral, divers bâtiments de l'École polytechnique fédérale de Zurich, environ 20 arsenaux, 2 hôtels de direction des douanes et de nombreux bâtiments de douanes le long de la frontière. En 1919 la direction fédérale des bâtiments gérait 1674 bâtiments, dont la plupart avaient été édifiés sous la direction de Flückiger. [O. Weber.]

FLUDER. Famille lucernoise du bailliage de Habsbourg, bourgeoise de Lucerne en 1383, 1500, 1581 et 1759. 1. Heinrich, du Grand Conseil 1406, 1408. 2. Ulrich, du Grand Conseil 1514, du Petit Conseil 1519, bailli de Wykon 1523 ; † 1542. — 3. Heinrich, sculpteur, de la confrérie de Luc 1690. — 4. Urs, reçut en don en 1759 la bourgeoisie de Lucerne parce qu'il dénonça le vol fait dans le trésor du Wasserturm. — Archives d'État. [P.-X. W.]

FLÜE, Jœrg auf der. Voir Supersaxo.

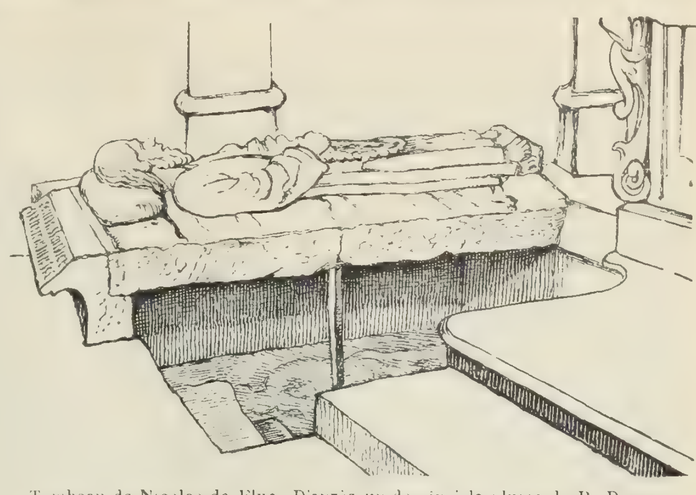
FLÜE, von. Famille renommée de l'Obwald, bourgeoise de Sachseln, Kerns et Sarnen. Elle tire son nom du domaine familial de Flue (aujourd'hui Flüeli) (= roche) sur le Sachslerberg. L'assertion qu'elle s'appelait autrefois Löwenbrugger repose sur une erreur de Joachim Eichorn, biographe de Nicolas. Les von Flüe autochtones appartenaient à la classe des paysans libres, mais ne jouèrent un rôle que depuis le commencement du XVe s. *Armoiries* : Nicolas de Flue portait dès 1481 sur son sceau d'ermite le buste de la Madone. Le plus ancien sceau armorié du landammann Hans (n° 3) présente un chamois sur le champ libre de l'écu ; son frère Walther (n° 4) avait un bouquetin sur trois monts. Sur le sceau du capitaine Melchior (n° 6) déjà, l'écu est tranché ; la partie inférieure à trois bandes, la supérieure au bouquetin courant sur les rochers. Vers la fin du XVIIe s., l'écu fut modifié en souvenir de l'ancien nom hypothétique de Löwenbrugger : coupé au lion issant tenant une croix dans ses pattes, et parti de cinq pièces (1686). Les nouvelles armoiries (dès 1704 environ) portent : d'azur au lion d'or soutenu de trois coupeaux de sinople et tenant une croix latine d'argent dans les pattes. — 1. Heinrich, apparaît en 1437, 1442 et 1457 comme un bourgeois notable et membre du Landrat. Son épouse, Hemma Rubert, de Wolfenschiessen, lui donna pour fils — 2. ***Nicolas de Flue***, le bienheureux frère Nicolas (Bruder Klaus), * 1417, probablement le 21 mars. Il vécut jusqu'à l'âge de 50 ans parmi ses concitoyens, eut dix enfants de son épouse Dorothea Wiss, de Schwändi, prit une part active à la vie publique et fut honoré de fonctions officielles dans sa commune et dans son canton. Conseiller et juge en 1459, député à la Diète en 1462, il eût été élu landammann sans son refus formel. Tourné dès sa jeunesse vers les choses spirituelles, initié aux secrets de la mystique par un ecclésiastique de ses amis, le futur curé de Stans, Heimo am Grund, il se détacha toujours davantage de la politique mesquine et terre à terre dont la salle du Conseil lui offrait le spectacle. Un verdict du tribunal, influencé par l'argent et les faveurs, et qu'il ne parvint pas à empêcher, provoqua sans doute sa décision de renoncer à toutes ses fonctions, et de rompre avec un monde perverti. Le 16 octobre 1467, il prit congé de sa maison, de sa femme et de ses enfants, dont le plus jeune n'avait que seize semaines, tandis que les aînés étaient déjà mariés. Il dirigea ses pas de pèlerin vers l'Alsace, le



Sceau de Nicolas de Flue dès 1481.

Nicolas de Flue.
D'après une statuette de 1504, assurée authentique, se trouvant autrefois sur le maître-autel de la chapelle du Ranft.

pays par excellence du mysticisme à la fin du moyen âge, comptant ne jamais revenir. Mais près de Liestal déjà, il fut pris par la nostalgie et eut une vision nocturne qui le poussa à revenir sur ses pas. Découvert par des chasseurs, au bout de quelques semaines, sur une alpe isolée du Melchtal, le bruit se répandit de son jeûne miraculeux. Guidé par une vision céleste, il choisit pour ermitage définitif la sauvage gorge du Ranft, qui dépendait de son domaine familial, et vécut là pendant plus de dix-neuf ans, dans le plus sévère ascétisme. D'après la rumeur publique, appuyée par une enquête officielle de l'évêque diocésain, il ne prenait aucune nourriture, fortifié qu'il était par l'eucharistie. De près et de loin, les pèlerins accouraient auprès du « saint vivant », pour en obtenir consolation et conseil, ou simplement pour satisfaire leur curiosité. Nous possédons un grand nombre de récits contemporains de tels visiteurs, qui font revivre ce milieu. Tous insistent sur le rôle pacificateur du bienheureux. Son renoncement aux fonctions officielles ne fut pas pour Nicolas, comme il l'avait espéré, la fin de sa carrière politique, mais le début de son rôle historico-politique. Déjà, lors de la conclusion de la paix perpétuelle avec l'Autriche en 1473, l'influence de l'ermite est manifeste. Mais c'est en 1478 qu'a commencé son œuvre pacificatrice la plus importante. Il conjura par sa collaboration féconde la crise intérieure qui mettait en question l'existence de la Confédération, à l'heure même où elle venait d'acquérir par sa victoire sur la Bourgogne la position d'une grande puissance. Cette situation extérieure brillante contrastait d'une manière choquante avec les lacunes de sa constitution interne. On peut suivre pas à pas la participation de Nicolas de Flue aux négociations diplomatiques par les dates des voyages que fit la députation lucernoise au Ranft, jusqu'au moment dramatique où, à la Diète de Stans du 22 décembre 1481, son influence seule put écarter la guerre civile menaçante et ouvrir aux villes de Fribourg et de Soleure l'entrée dans la Confédération avec la qualité de cantons souverains. Le protocole de la Diète débute par une adresse de reconnaissance envers l'ermite. La Constitution sauvée par lui, le *Convenant de Stans*, surmonta les orages de la Réformation et demeura, jusqu'en 1798, à la base de la Confédération. Le succès de l'ermite répandit son renom diplomatique et des ambassadeurs étrangers eurent aussi recours à son activité médiatrice et à son influence. Déjà en 1479 l'ambassadeur vénitien le fit connaître dans sa ville : des agents autrichiens cherchèrent en 1480 à obtenir son concours, et le duc Sigismond fit des dons à sa chapelle. En 1481, le secrétaire du comte d'Arona vint en mission diplomatique au Ranft, et en 1482, Nicolas de Flue fut en relations avec Ludovic-le-More. L'envoyé de ce dernier, Bernardino Imperiali, présenta à Milan, en 1483, un intéressant rapport sur une visite au bienheureux, dans lequel il soulignait la grande connaissance qu'avait l'ermite de la situation politique générale. Dans la correspondance échangée avec la ville de Constance, qui s'était adressée à lui en 1481 pour apaiser ses différends avec les Confédérés au sujet de l'exercice des droits souverains en Thurgovie, le double caractère de mystique et de diplomate de Nicolas de Flue apparaît clairement. Il promet d'abord l'aide de ses prières en faveur d'une solution pacifique, qu'il soutiendra aussi de son intervention ; mais si cette dernière devait être inutile, il conseille de s'en tenir au droit strict. Même le couvent des dominicains de Bâle rechercha l'intercession de l'ermite auprès de l'archiduc Sigismond, dans une affaire mi-politique, mi-religieuse. Les avertissements réitérés de Nicolas de Flue aux Confédérés étaient empreints de justice, d'obéissance aux autorités, et surtout d'un esprit de paix. Il recommandait à ses compatriotes de ne pas entrer en relations avec des princes étrangers, ni de recevoir leur argent, il les exhortait à garder fidèlement le pays et ses franchises, et les mettait en garde contre le service mercenaire, contre toute politique de conquête et toute immixtion dans les affaires étrangères. Il était foncièrement pacifique, toute guerre étant contraire à Dieu et à l'amour chrétien. Mais le frère Nicolas était avant tout suisse et patriote. La patrie était pour lui une notion plus large que pour la généralité de ses contemporains. On peut affirmer qu'il fut le premier dans la Confédération à représenter dans toute sa pureté la conception d'une patrie suisse commune supérieure aux intérêts cantonaux. Sa complète indépendance des influences et des relations auxquelles sont généralement soumis les hommes d'État lui permettait plus aisément de défendre ce point de vue. Celui-ci reçut sa confirmation dans la confiance que témoignèrent à Nicolas de Flue Lucerne d'abord, puis les autres Confédérés. Mais Nicolas n'était pas plus que d'autres prophète dans son pays. Il exerçait une influence politique moins considérable dans le Conseil et dans la landsgemeinde de son canton que dans la Diète.



Tombeau de Nicolas de Flue. D'après un dessin à la plume de R. Durrer.

Après sa mort, son nom devint un véritable programme politique, un symbole de patriarcale loyauté et de simplicité, de politique anti-impérialiste et de fidélité confédérée. Et ses conseils, quoique diversement interprétés, survécurent des deux côtés du fossé que la Réforme devait creuser entre les Confédérés. Dans toutes les situations critiques de l'ancienne Confédération, on invoqua de part et d'autre le témoignage de Nicolas de Flue, et sa valeur s'affirma encore actuelle, lorsque, dans ces dernières années, la guerre faisait rage autour de notre petit pays. Le cinquième centenaire de son jubilé fut célébré en 1917 par une sonnerie de cloches dans toute la Confédération.

Nicolas de Flue mourut le 21 mars 1487. Dès l'année suivante furent commencées les premières démarches en vue de sa canonisation. Celle-ci devait se faire sous le pontificat de Jules II, mais pour des raisons psychologiques, les doctrines pacifiques de l'ermite du Ranft ne s'accordant pas avec la politique conquérante de l'époque, elle n'eut pas lieu. La reprise du procès de canonisation en 1591, 1618, 1621 et 1647-1654 n'aboutit à aucun résultat, surtout pour des raisons financières. Finalement, le 8 mars 1669, le pape Clément IX agréa formellement par la *Beatificatio aequipollens*, qui remplace une déclaration solennelle de béatification, la vénération de l'église pour la tombe de l'ermite. Son successeur, Clément X, étendit ce privilège à tout le territoire de la Confédération et de l'évêché de Constance. Quoique le dernier degré de la canonisation ecclésiastique lui soit refusé, Nicolas de Flue est le vrai saint national de la Suisse. — Voir Robert Durrer : *Bruder*

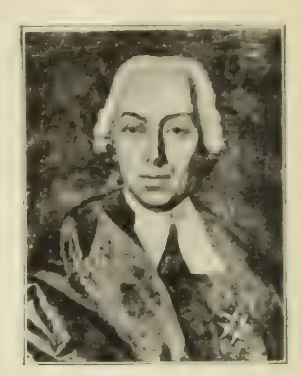
Klaus, éd. par le gouvernement d'Obwald 1917-1921.

Parmi les œuvres anciennes, il faut citer les biographies de Nicolas par Joachim Eichhorn, 1608 et s. — Ming : *Der sel. Bruder Nikl. v. F.*, 4 vol. 1861-1871. — Rochholz : *Schweizerlegende vom Bruder Klaus von Flüe*, 1875.

Parmi les descendants de Nicolas de Flüe, il faut mentionner : — 3. HANS, son fils aîné, * 1447, époux de Elsbeth d'Einwil, landammann 1483, 1489, 1492, 1495, 1498, 1501, 1506, † avant le 25 juillet 1506. — 4. WALTHER, son deuxième fils, banneret dès 1488 environ, landammann 1509, 1513, 1517 et 1521 (?). — 5. NIKLAUS, son fils cadet, * 24 juin 1467, étudia à Bâle 1483, fut boursier à la Sorbonne, à Paris, vers 1485-1488, investi le 18 mars 1491 de la charge de chapelain du Ranft. Reçu à l'université de Pavie, de 1496 à 1497, comme boursier du duc de Milan ; curé de Sachseln 1502, † 7 octobre 1503. — 6. ***Melchior***, petit-fils du n° 3, secrétaire d'État 1556-1559 et 1562-1563, bailli du Val Maggia 1564-1565, plusieurs fois député à la Diète 1557-1577. Dès 1558 capitaine dans l'expédition en Picardie, il participa dès lors à la plupart des campagnes contre les Huguenots. Il fut chargé en 1562 par les capitaines suisses d'aller au pays faire rapport personnel sur la bataille de Dreux, de même en 1569 après celle de Montcontour. La landsgemeinde le grâcia en 1572 pour un meurtre commis dans l'emportement de la colère. Il était très riche, mais, vers 1577, il eut des difficultés financières par suite d'emprunts contractés pour la levée de troupes ; † dans la pauvreté vers 1581. Dans les actes de la canonisation de Nicolas de Flue, en 1654, son sort malheureux est cité en exemple à ceux qui délaisseraient les avertissements de son ancêtre touchant le service des princes et l'argent du sang. — 7. NIKOLAUS, fils du n° 4, * 1505, juge 1537, prit part en 1550 au mouvement d'opposition contre le gouvernement ; landammann 1552, 1557, 1560, 1565, 1568, 1572, 1576, 1580, 1585, 1589, député à la Diète pour Obwald presque en permanence. † 1597. — 8. NIKOLAUS, fils du n° 7, intendant des bâtiments 1573, capitaine au service de l'Espagne 1574, trésorier du pays 1578, landammann 1606 et 1610,† 28 avril 1611. — 9. MELCHIOR, fils du n° 7, conseiller 1577, accompagna son père à la prestation du serment d'alliance avec la Savoie, à Turin, en 1578, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare ; député à Paris 1582, bailli de Baden 1593 ; † vers 1593. — 10. MELCHIOR, fils du n° 8, juge 1607, conseiller 1611, capitaine général du pays 1644. — 11. HANS, grand sautier 1603, bailli de Mendrisio 1622, † 16 mai 1639. — 12. P. NIKOLAUS (Wolfgang), * 1598 à Sarnen, arrière-petit-fils du n° 7, petit-fils de Wolfgang, qui s'était établi à Sarnen et en était devenu bourgeois en 1569 ; il entra en 1615 au couvent de Wettingen et en devint abbé en 1641, † 21 juin 1649. — 13. JOHANN-KONRAD, * 1655, grand sautier 1693, trésorier du pays 1696, landammann 1704, 1708, 1712, 1716, 1720, 1724, 1728, bailli de Baden 1705. — 14. WOLFGANG, fils du n° 13, * 1691, fit la guerre de succession d'Espagne comme porte-enseigne au régiment Greder, conseiller 1713, banneret 1716, intendant des bâtiments 1723, bailli de Thurgovie 1724, vice-landammann 1729, landammann 1730, 1733, 1737, 1741, 1745, 1749, 1753. Propriétaire d'une compagnie au service français, par laquelle sa famille s'enrichit, car il eut six fils qui se trouvèrent de la sorte pourvus. † 14 mai 1754. — 15. JOHANN-PETER, petit-fils du n° 13, * 1710, conseiller 1733, banneret 1737, bailli de Locarno 1739, de Lugano 1747, capitaine général du pays 1753, landammann 1754, 1758, 1762, 1767, 1771, 1775, maître banneret 1766, † 11 janvier 1783. — 16. BENEDIKT-NIKOLAUS, fils aîné du n° 14, * 1726, capitaine dans la compagnie française de son père, fit les campagnes de 1745 à 1748 en Allemagne et en Hollande. Intendant des bâtiments 1754, commandant de l'expédition en Léventine 1755, trésorier du pays 1757, bailli du Rheintal 1763, landammann 1768 ; † 29 janvier 1772. — 17. ***Nikodem***, frère du précédent, * 1734, dès 1748 sous-lieutenant dans la compagnie de son père, capitaine 1754, fit la campagne de 1761 en Allemagne, chevalier de Saint-Louis. Banneret du pays 1760, landammann 1772, 1776, 1780, 1784, 1788, 1792, 1796 ; maître banneret 1783, administrateur du bailliage de Thurgovie 1790-1791, député des Confédérés à Bâle en 1794. Sous la République helvétique, à laquelle il était sympathique, il devint préfet de district, mais démissionna déjà en novembre 1798 et ne revêtit plus de fonctions officielles après le rétablissement de l'ancien état de choses. † 13 février 1823. Il s'occupa d'études historiques. — 18. LUDWIG, frère du précédent, * 10 mars 1752, lieutenant dans la compagnie familiale 1779, prit part à la défense de la Bastille 1789 comme capitaine-lieutenant au régiment de Salis-Samaden, échappa non sans peine au massacre et laissa un rapport intéressant sur ce jour mémorable ; chevalier de Saint-Louis et capitaine 1791, † capitaine de la garde le 1er avril 1817. — 19. PETER-IGNAZ, fils du n° 15, * 1762, conseiller 1781, intendant de l'arsenal 1782, intendant des bâtiments 1783, vice-landammann 1785, landammann 1791 et 1795, bailli du Freiamt 1793-1794. Sous la République helvétique, dont il était un zélé partisan, il fut, de 1798 à 1799 et en 1801, sous-préfet du district de Sarnen et momentanément sénateur helvétique. Quand le rétablissement de l'ancienne constitution lui ferma toute carrière politique, il était veuf et se mit à étudier la théologie, devint prêtre le 25 novembre 1804. Curé d'Alpnach en 1811, il y édifia la jolie église actuelle. † 16 mars 1834. — 20. MICHAEL, fils du n° 15, * 1754, officier au service de France 1770-1792, chevalier de Saint-Louis, entra en 1794 au service de l'Angleterre ; capitaine général dans l'expédition de Fribourg contre le gouvernement helvétique 1802, landammann 1804, 1806, 1808, 1810, 1814, 1818, 1822, 1826, 1830. Député au baptême du roi de Rome 1811, maître banneret 1823. † 4 décembre 1836. — 21. SIMON, Dr med., de la branche de Kerns, issue probablement d'un frère du bienheureux (de cet Egloff von Flüe, qui apparaît en 1457 et en 1463 comme représentant des copropriétaires des alpes de Melchtal), landammann et maître banneret 1803, landammann 1805, 1807, 1809, 1813, 1817. — 22. JOHANN-GEORG, * 1744, prêtre 1768, Dr theol., vicaire à Kerns 1771, curé de Tobel (Thurgovie) 1784, de Kerns 1786-† 1830. La nouvelle église paroissiale fut bâtie sous son ministère. — Voir Küchler : *Chronik von Kerns*. — Le même : *Gesch. von Sachseln*. — Durrer : *Bruder Klaus*. [R. D.]



Wolfgang v. Flüe (n° 14).
D'après un portrait à l'huile
d'un maître inconnu,
à l'hôtel de ville de Sarnen.



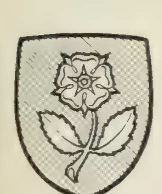
Nikodem von Flüe.
D'après un portrait à l'huile
de M. Wyrsch, à l'hôtel de
ville de Sarnen.

FLÜE (UF DER) (DE SAXO, SUPERSAXO) (C. Valais, D. Brigue, Com. Naters. V. *DGS*). Ancien château sur un éperon rocheux de la rive gauche du Kelchbach, mentionné dès le début du XIIIe s. C'était le siège du représentant de l'évêque et la résidence temporaire de l'évêque de Sion. L'évêque Boniface de Challant en dépouilla en 1299 la famille noble révoltée qui en était propriétaire ; le château fut partiellement détruit en 1415, au cours de la guerre de Rarogne. Les Valaisasn

obtinrent devant le château en 1446 les articles de Naters. Les évêques Walter auf der Flüe (1457-1482), Adrian I (1547) et Johann Jordan (1564) le restaurèrent. Postérieurement, mais à une date inconnue, il devint propriété particulière. Actuellement le donjon carré subsiste seul.— Voir Imesch : *Beiträge zur Gesch. von Naters*, dans *ZSSt.* 1908. [D. I.]

FLÜE (UNTER DER) (UNDER DER FLÜH). Ancienne famille bourgeoise de l'Obwald qui tire son nom du domaine *unter der Flüe* à Wisserlen près de Kerns. — 1. H[EINRICH ?] possédait en 1252 un bien à cens du comte Gottfried de Habsbourg. Dans l'obituaire de Sarnen, il est appelé magister, ce qui devait être une fonction au tribunal comtal et doit correspondre au titre d'échevin. — 2. HEINRICH, député à la Diète 1348 et arbitre dans le démêlé au sujet des forêts communes du Bürgenberg. — 3. GILIO (Gilg), fut de 1367 à 1376, l'un des chefs politiques du pays ; il fut, ainsi que son épouse Katharina, bienfaiteur de l'église de Sarnen. — 4. RUDOLF, du Conseil et plusieurs fois député à la Diète 1375-1402, copossesseur de l'Alpe d'Engstlen. — 5. HEINRICH, conseiller 1408. — 6. JOST, conseiller et arbitre entre Confédérés 1413 et 1418, époux de Margareta am Stein de Wolfenschiessen, qui épousa en secondes noces l'avoyer lucernois Petermann de Lütishofen. — 7. JAKOB, vendit en 1437 l'Alpe d'Aa aux paroissiens de Kerns. — 8. HEINRICH, fils du n° 6, riche propriétaire de biensfonds dans l'Obwald et le Nidwald, acheta en 1446, du couvent d'Engelberg, de grands droits d'alpage à Engstlen. — 9. HANS, landammann d'Obwald 1474, gendre du châtelain bien connu Nicolas Boumer de Gessenay, aubergiste à Kerns, chez qui descendaient les étrangers de distinction qui visitaient Nicolas de Flue. — 10. KONRAD, capitaine, tomba, dernier de sa famille, à la Bicoque en 1522. — Voir Küchler : *Chronik von Kerns.* — Durrer : *Bruder Klaus*, p. 4-7. — *Gfr.* Reg. — *AS* I. [R. D.]

FLÜELEN (ital. FIORA) (C. Uri. V. *DGS*). Vge, Com. politique et paroisse. En 1266 *Vluolon* ; en 1284, 1313, 1315 *Fluelon* ; en 1360 *Fluelen*. Ce nom, diminutif du ahd. *fluoh*, mhd. *vluo*, signifie près des petits rochers. *Armoiries* : de sinople à une rose d'argent feuillée de deux feuilles du même. D'après la tradition, Flüelen aurait été autrefois situé plus au Nord, à l'entrée du Gruontal. Sous la menace incessante du Gruonbach, les habitants s'établirent au pied des rochers qui dominent le lac. L'ouverture de la route du Saint-Gothard donna de l'importance au village. Les marchandises, acheminées par celle-ci, étaient emmagasinées dans l'entrepôt appelé *Sust*, qui, mentionné dès 1309, fut démoli en 1907. Flüelen était un lieu de péage impérial. Le péage, affermé en 1313 au comte Wernher von Homberg, passa en diverses mains et échut finalement en gage à Johannes von Attinghausen en 1337. Le pays d'Uri en reçut la première moitié par donation en 1360 et acquit le reste par achats successifs. Le péage était perçu à la tour dite *Schlösschen Rudenz*. Résidence des Rudenz, elle changea souvent de propriétaires et défendait la vallée avec le château des sires de Seedorf. L'hôtellerie zum Ochsen (actuellement maison privée) était, d'après la légende, reliée à l'entrepôt et à la tour. Les hautes eaux et les guerres ravagèrent à maintes reprises Flüelen, mais le trafic du Gothard, la navigation, la poste, l'Axenstrasse (1862-1865), le chemin de fer du Gothard (1882), la route du Klausen (1890) y ramenèrent le commerce et l industrie. C'est à Flüelen que tomba le 8 mai 1799 l'historien Franz-Vincenz Schmid, chef du contingent uranais, qui défendait contre les Français l'entrée du village. Celui-ci forma jusqu'en 1850 avec Sisikon la moitié de la seconde communauté d'Uri. La vieille église paroissiale, dédiée aux saints Georges et Nicolas, jusqu'en 1655 annexe d'Altdorf, est mentionnée en 1360. La nouvelle église paroissiale, le cimetière et la cure datent de 1910-1912. La présence d'un maître d'école est attestée dès 1562. Il faut aussi mentionner l'arsenal fédéral et la filature de soie. *Population* : 1811, 518 hab. ; 1900, 941 ; 1920, 1160. — *Gfr.* 8,





Flüelen au commencement du XIXe s. D'après une aquarelle de F. Salathé.



L'ancienne *Sust* à Flüelen en 1907 avant sa démolition. D'après une photographie de K. Gisler.

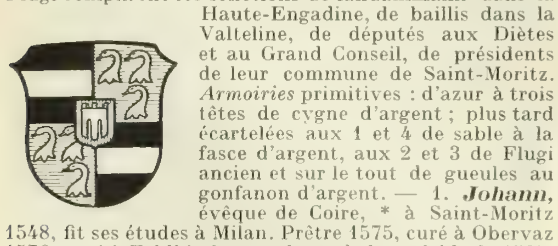
9, 24, 41, 42, 47, 54, 56. — *Hist. Nbl. von Uri* 1897, 1899, 1900. — *MAGZ* 1860 et 1884. — *ZSSt* 1903. — *ASGA* 1911. — Lusser : *Gesch. von Uri.* — *Das Burgerhaus in Uri.* — R. Muller : *Flüelen. Gesch. und Entwicklung.* — K. Gisler : *Geschichtliches... aus Uri.* Idem : *Das Urner Bauernhaus*, dans *Heimatschutz* V, 1910. [Karl GISLER.]

FLÜELER. Vieille famille du Nidwald, établie à Büren en 1396, à Stans en 1514 et 1586 où elle est éteinte, à Buochs où elle est éteinte, à Stansstad en 1637 et à Waltersberg vers 1630. Elle donna des conseillers et des prêtres, mais ne revêtit des charges publiques supérieures qu'à partir du XIXe s. *Armoiries* : d'azur à une colombe d'argent tenant dans ses pattes des épis d'or ou de sable ; trois coupeaux de sinople en pointe. — [R. D.] — ALOIS, 1829-1909, conseiller d'État et directeur de police 1875-1901. — P. BERNHARD, bénédictin, peintre. — FLORIAN FLÜHLER, nommé en 1810, se distingua à l'expédition de Blamont en 1815 ; aide-major au régiment Aufdermauer en Hollande. — Mgr. WILHELM, vicaire à Stans et camérier du pape. Il a donné 30 000 francs pour les orgues de Stans. [E. W.]

FLÜGEL. Famille bourgeoise de la ville de Berne, originaire de Buchau au bord du Federsee et qui obtint la bourgeoisie en 1625. *Armoiries* : d'or à un demi-vol de gueules. — 1. KARL-WILHELM, 1788-1857, médecin au Locle en 1810, à Berne en 1814, médecin militaire en chef à Berne en 1835 et médecin militaire fédéral en 1841, organisa le service sanitaire de l'armée. — B. v. Tscharner : *Biogr. Mitteilung.* — *SBB* V. [E. B. et R. W.]

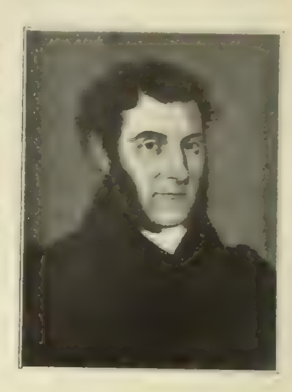
FLÜGELBERG (C. Argovie, D. Kulm, Com. Reinach. V. *DGS*). Hameau dont les droits de bourgeoisie furent accordés en 1847 aux heimatloses attribués au canton d'Argovie. [H. R.]

FLUGI, de, aussi **FLUGI d'ASPERMONT.** Ancienne famille des Grisons. Elle était primitivement originaire de la Bohême, mais on trouve, au XIIIe et au XIVe s., des membres de cette famille dans le Tyrol et dans la Rhétie. Une investiture de privilèges épiscopaux prouve que les Flugi étaient établis à Saint-Moritz vers 1447. Une branche de la famille, qui acquit en 1638 la seigneurie de Knillenberg près de Meran, et à laquelle l'empereur Léopold Ier conféra le titre de barons de l'empire, s'est éteinte, de même qu'une autre branche qui avait des propriétés dans le Tyrol et dans la Valteline. Saint-Moritz resta le domicile principal de la famille, qui plus tard embrassa le protestantisme. Au XVIIIe et au XIXe s., des membres de la famille furent au service des États-Unis, des Pays-Bas, de la France sous Napoléon Ier, de Naples, de la Sicile, etc. Dans leur patrie, les Flugi remplirent les fonctions de landammann dans la Haute-Engadine, de baillis dans la Valteline, de députés aux Diètes et au Grand Conseil, de présidents de leur commune de Saint-Moritz.



Armoiries primitives : d'azur à trois têtes de cygne d'argent ; plus tard écartelées aux 1 et 4 de sable à la fasce d'argent, aux 2 et 3 de Flugi ancien et sur le tout de gueules au gonfanon d'argent. — 1. ***Johann,*** évêque de Coire, * à Saint-Moritz 1548, fit ses études à Milan. Prêtre 1575, curé à Obervaz 1576, curé à Feldkirch et scolaste de la cathédrale 1595, doyen 1597, évêque de Coire le 1er février 1601. Il publia en 1605 des décrets diocésains et assista aux troubles politiques de cette époque (massacre dans la Valteline, soulèvement dans le Prätigau, traité de Lindau). Il subit aussi des persécutions, cependant l'évêché recouvra plusieurs privilèges. † le 30 août 1627. — 2. ***Johann,*** évêque de Coire, neveu du précédent, * le 13 décembre 1595, fit ses études au collège germanique à Rome et à Milan ; doyen à Coire 1616, vicaire à Meran 1622, curé à Schluderns, théologien de la cathédrale de Coire 1628, évêque le 1er février 1636. Il contribua au rétablissement des couvents de Saint-Luzi et de Saint-Nicolas à Coire, et de celui de Kazis ; il agrandit le château épiscopal. Il traversa aussi des périodes de luttes politiques concernant l'église. † le 24 janvier 1661. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur.* — [G. v. P. et J. SIMONETT.] — 3. ***Nikolaus,*** * en 1773 à Saint-Moritz, entra au régiment des Grisons à Turin, quitta le service du roi de Sardaigne en 1798 comme aide-major, lors du licenciement du régiment ; prit part aux campagnes de Napoléon et à de nombreuses batailles. En 1815, il entra au service des rois de Naples et de Sicile ; colonel d'un régiment 1822, commandant dans les Abruzzes 1831, lieutenant-général 1849, puis maréchal du royaume de Naples, chevalier de plusieurs ordres. † 1856 à Avellino.

4. ***Conradin,*** * 1787 à Saint-Moritz, frère du n° 3, réputé comme poète ladin et comme fondateur des bains de Saint-Moritz. Dans sa jeunesse, il fut employé au ministère de la guerre du roi Joachim Murat à Naples. A son instigation, on fonda en 1854 la Société des sources minérales de Saint-Moritz, destinée à attirer les étrangers. Ses poèmes en ladin ont contribué à faire du ladin une langue littéraire moderne. Auteur de : *Alchünas rimas romaunschas*, 1861 ; *Einst und Jetzt* ; *Ein Beitrag zur Gesch. der Heilquellen von St. Moritz*, 1868 ; *Einiges aus meinem Leben* (inédit). † 1874 à Coire. Son nom est devenu célèbre par le roman de J. C. Heer : *Le roi de la Bernina.* — Lansel : *Musa Ladina.* — 5. ALFONS, fils du n° 4, * 1823 ; en 1843 il publia *Volkssagen aus Graubünden* (poésies), en 1844 le poème *Der Prättigauer Freiheitskampf.* Dans la suite, il se voua à l'histoire, à l'étude des noms de localités d'origine latine et celtique, de la poésie populaire romanche, des drames bibliques en ladin du XVIe et du XVIIe s. ; il traduisit souvent de l'ancienne poésie ladine en allemand. † 1890. — Joh. Federspiel : *A. v. Flugi.* — 6. CONRADIN, neveu du n° 5, * en 1868 à Saint-Moritz, joua un rôle prépondérant à l'époque où Saint-Moritz devint une station d'étrangers de réputation universelle. † 1910. [G. v. P.]



Conradin Flugi. D'après un portrait à l'huile.

FLÜHEN ou **FLÜH** (C. Soleure, D. Dorneck, Com. Hofstetten. V. *DGS*). Vge à la frontière alsacienne, bains connus depuis très longtemps. Il appartenait à l'ancienne seigneurie de Rotberg (voir cet art.) et passa avec une partie de celle-ci à Soleure en 1515. — Eggenschwiler : *Territor. Entwicklung.* [L. S.]

FLÜHLI (C. Lucerne, D. Entlebuch. V. *DGS*). Vge et paroisse composée de hameaux disséminés. *Armoiries* : d'azur à une église d'argent ajourée de sable, posée sur trois coupeaux de sinople. La contrée, appelée autrefois Klusstalden et relevant au spirituel de Schüpfheim, fut érigée en paroisse en 1781. L'église, dédiée à saint Joseph, a été construite de 1781 à 1796 ; le statut de l'église date du 26 juin 1782.



Le Conseil d'État constitua, le 12 octobre 1832, la paroisse en commune politique autonome, détachée des communes de Schüpfheim et d'Escholzmatt. Les travaux préparatoires à la séparation d'avec Schüpfheim durèrent jusqu'en 1836, et le 6 avril le premier conseil communal fut élu. La scission d'avec Escholzmatt s'effectua le 31 mai 1839. En 1900, de puissants travaux de défense mirent fin aux inondations de la Petite Emme. Flühli est aujourd'hui une station climatérique connue. Registres de paroisse dès 1782. — Voir Schnyder : *Entlebuch.* — *Gfr.* 31 et 60. — Fellmann : *Die Verbauung der kleinen Emme.* [P.-X. W.]

FLÜHLI, FLÜELI (C. Obwald, Com. Sachseln. V. *DGS*). Vge d'origine de la famille von Flüe. Il renferme les deux intéressantes maisons de Nicolas de Flüe et une

belle chapelle, construite de 1615 à 1617, consacrée le 16 octobre 1618, qui contient de belles boiseries et quelques vitraux. — Voir Durrer: *Kunstdenkmäler Unterwaldens*, p. 261. — Idem: *Bruder Klaus* II, p. 1092-1118. [R. D.]

FLUMENTHAL (C. Soleure, D. Lebern. V. *DGS*).



Flühli. Maison natale de Nicolas de Flue. D'après une photographie.

Com. et paroisse. On y a trouvé une hache en bronze; grande colonie romaine dans la Scharlenmatt. Flumenthal appartint à la seigneurie de Balm, avec laquelle ce village passa à Soleure (voir art. BALM). Le bailliage soleurois formé avec cette seigneurie se nomma jusqu'en 1487 Balm, puis le nom de Flumenthal devint usuel. Il était partagé jusqu'en 1798 en deux districts, un supérieur et un inférieur; à ce dernier se rattachait Flumenthal. L'église de Flumenthal était une fondation des seigneurs de Balm. La collation passa en 1336 à la maison de Nidau, puis comme gage aux Schriber de Soleure, à leur héritier Arnold Buman, d'Olten, puis le 10 mai 1411 à Soleure. L'église actuelle a été bâtie en 1513. En septembre 1529 les images de l'église furent enlevées et brûlées pendant une nuit; mais en 1533 le culte catholique fut rétabli. A la paroisse appartint avant la Réforme la moitié du village d'Attiswil; aujourd'hui Hubersdorf et une partie de Kammersrohr en font partie. Registres de paroisse dès 1798. — Voir Eggenschwiler: *Territor. Entwicklung*. — Rahn: *Kunstdenkmäler*. — P. Alex. Schmid: *Kirchensätze*. — *LL*. [L. S.]

FLUMS (C. Saint-Gall, D. Sargans. V. *DGS*). Vge et Com. politique. En 765 *Flumini*; en 881 *Flumina*; en 1115 *Flumines*; en 1249 *Flumins*; en 1362 *Volums*; en 1423 *Flumbs*. L'étymologie est incertaine; on rattache le nom au latin *flumen* (fleuve); la dérivation de *plumbum* (plomb), basée sur la présence d'anciennes fonderies est insoutenable. Près du château de Gräplang, station de l'âge du bronze. De la commune de Flums dépendirent aussi jusqu'au commencement du XVIIIe s. les villages de Bärschis (voir cet art.) et Tscherlach. Trouvailles romaines à Calsersch, au Heiligen Bungert et près de Gräplang; vestiges d'une route romaine passant au Heiligen Bungert et au Georgenberg. Flums est mentionné la première fois dans le testament de l'évêque Tello, de Coire, en 765, qui se réserva le quart de son domaine de Flums. Celui-ci formait vers 831 avec d'autres biens et une église baptismale un domaine royal. Charles-le-Gros échangea Flums à l'évêque Rothar de Coire contre des biens en Alsace (881). Il fut soumis à la juridiction du comte de Rhétie inférieure jusque dans le IXe s. Par suite de l'immunité accordée en 831 à l'évêque de Coire, une seigneurie épiscopale se constitua à Flums administrée par un bailli de l'évêque. Le premier fut Sifrid von Flums (voir l'article suivant). Son fils Heinrich conclut en 1249 un accord avec l'évêque Volkart au sujet des droits et obligations du vidomne. Souvent hypothéqués et rachetés par les évêques de Coire, le château (appelé plus tard *Gräplang* en parler populaire) et la seigneurie de Flums passèrent au cours des temps par les mains de divers tenanciers parmi lesquels: le chevalier Ulrich von Montfort (vers 1330); Ludwig, Walter et Konrad von Stadion (1353); Heinrich et Martin von Buwix (vers 1362); les seigneurs de Schauenstein; Christoph von Hertenegg 1385. Par l'acte de combourgeoisie de 1419, l'évêque Johann IV remit le château de Flums en hypothèque à la ville de Zurich pour 51 ans; l'évêque Heinrich V le racheta en 1446 et l'aliéna à nouveau au Conseil de Zurich pour dix ans en 1455. Hans von Grifensee en devint possesseur en 1464 et Heinrich von Guttenberg en 1498. Les représentants du Conseil de la Ligue de la Maison-Dieu vendirent en 1528 le château et la terre de Flums, dit *Greppala*, à Ludwig Tschudi pour 2400 fl.; il resta dans cette famille jusqu'en 1767, puis passa au banneret Franz-Rudolf Good à Mels. Le château fut vendu en 1804, pour être démoli.

La nouvelle confession fut introduite en 1529, grâce surtout à l'influence de Martin Manhart, mais les fidèles de l'ancienne foi recouvrèrent la majorité dans une votation de l'année suivante. Bärschis et Tscherlach se détachèrent au spirituel de Flums en 1714 pour former une paroisse autonome. Ces deux localités furent attribuées en 1803 à la commune politique de Walenstadt. Le village de Flums souffrit en 1762 et en 1764 de l'inondation causée par le Schils. Les forêts et pâturages furent partagés en 1819 entre les trois corporations de Flums-Dorf, Flums-Kleinberg et Flums-Grossberg. Ces trois corporations formèrent en 1832 autant de communes civiles.



Église de St. Just à Flums. D'après un tableau à l'huile de A. Reichlin.

La plus ancienne chapelle est celle de St. Jakob, près de Gräplang. La partie primitive est romane; elle posséda jusqu'en 1889 le plus vieux vitrail de la Suisse, une madone à l'enfant, actuellement au Musée national à Zurich. L'église de St. Justus a été bâtie en 1488. Avant la Réforme il y avait à Halbwil une chapelle de St. Katharina et une à Portels. Les restes d'une chapelle de Seez sont mentionnés en 1618. Celle de St. Antonius à Halbwil date de 1683 et celle de St. Peter à Grossberg de 1756. La nouvelle église paroissiale est de 1861. Une prébende paroissiale et deux de chapellenies sont attestées avant la Réforme ; le collateur était le seigneur von. Gräplang. Le landammann Jakob Good institua en 1706 la prébende Good, de 6000 fl., dont sa famille conserva la collation. *Population* : 1739, 1864 hab.; 1809, 1887; 1920, 4105. Registres de baptêmes dès 1664, de mariages dès 1666, de décès dès 1655. — Voir A. Müller : *Gesch. der Herrschaft und Gem. Flums* I. — Le même : *Die Rechtsverhältnisse der Ortsgem. in Flums.* — J.-J. Kubly-Müller : *Die Tschudi-Freiherren von Flums und Schloss Gräpplang* dans *JHVG* 1920. [A. MÜLLER.]

FLUMS (CHEVALIERS DE). Famille de ministériaux des évêques de Coire, dont le château du même nom s'élevait entre Flums et Walenstadt. *Armoiries* : tiercé en fasce d'argent, d'or et de sable. — SIFRID et son fils HEINRICH (1220-1262) ; RUDOLF (1249) ; SIFRID (1257-1270). ULRICH, chanoine de Coire 1270-1275. — SIFRID et ULRICH doivent avoir fondé le couvent des dominicains de Saint-Nicolas à Coire, et donné un vitrail au-dessus du porche de la cathédrale de Coire. — ULRICH, (1283-1312), ravitailla l'évêque de Coire, Friedrich, retenu prisonnier au château de Werdenberg (1289) ; le chapitre de la cathédrale lui donna en hypothèque, à cause de ce fait, le moulin de Friewis (Untervaz). Il n'est pas prouvé que les chevaliers de Flums se rattachent à la famille des Tschudi de Glaris. — Bibliographie, voir art. FLUMS. [A. MÜLLER.]

FLUNTERN (C. D. et Com. Zurich. V. *DGS*). Une des onze communes qui furent réunies à Zurich le 1er janvier 1893. Mentionnée pour la première fois vers 820 sous le nom de *Flobo(n)tisreine*, pente, terre déclive, de *Flobo(n)t* (v. *SI VI*, 982). *Vluontren*, 1149 ; *Vluontrein*, 1158 ; *Flountren*, 1289. Au Schmelzberg et près de l'École polytechnique, on a trouvé des monnaies romaines ; près de l'ancien Klösterli au Zurichberg, un lieu de culte païen. Fluntern a reçu son nom d'une famille noble dont les *Armoiries*, d'azur à deux bâtons fleurdelysés d'or, ou d'argent, passés en sautoir, sont devenues celles de la commune. Les *homines de monte*, hommes libres de la montagne, apparaissent déjà au Xe s., au tribunal du gaugrave sur le Lindenhof. Le domaine royal de Fluntern, qui embrassait une partie de Hottingen, Oberstrass et Unterstrass actuels, passa à l'époque de Charlemagne au Grossmünster. Outre ce dernier, les *homines de monte*, l'abbaye du Fraumünster et l'hôpital des bourgeois de Zurich possédaient des terres sur le Zurichberg. La dîme appartenait à la prévôté, au Fraumünster et à l'église Saint-Pierre. L'avouerie sur la plus grande partie du territoire de Fluntern relevait de la prévôté, qui, depuis 1363, pouvait, au nom de l'empire, prononcer des condamnations à mort. L'enclave du couvent de Saint-Martin sur le Zurichberg faisait exception. En 1127, Rudolf von Fluntern donna une partie de son domaine à des moines augustins pour ériger un couvent, en excluant expressement les droits de la prévôté. Au Nord-Ouest de celui-ci s'élevait le couvent de femmes St. Lieba, fondé à une époque inconnue. L'avoué était le bailli impérial. En 1322, le couvent de Saint-Martin obtint la basse justice sur ses sujets. Les droits du bailli impérial passèrent en 1218 à la ville de Zurich, et en 1400 l'empereur Charles IV concéda à cette dernière l'avouerie qu'il possédait encore sur Hottingen, Oberstrass et Unterstrass. La Réformation provoqua en 1524-1525 la sécularisation des couvents et le transfert de leurs droits à Zurich. En vertu d'une ordonnance de partage des terres des couvents sur le Zurichberg, les communes de Fluntern et de Hottingen obtinrent en 1540 l'usage du « nouvel Allmend ». Le partage définitif eut lieu en 1837-1843. Les quatre communes précitées formèrent le bailliage *Vier Wachten*, auquel Wipkingen fut incorporé en 1637. Le plus ancien rôle coutumier date de 1351. Sous la République helvétique, Fluntern appartint au district d'Uster, et dès 1815 à celui de Zurich. La localité eut à souffrir à plusieurs reprises des opérations de guerre ; ainsi en 1799, quand le général d'artillerie Wallis chercha à reprendre le Klösterli occupé par les Français, et en 1802, lors du siège de Zurich par le général Andermatt. Ce dernier avait son quartier général au Schlössli. Celui-ci, construit en 1513, brûlé en 1549, a été reconstuit aur commencement du XVIIe s. Le gibet s'élevait *im Spilmann*. Au spirituel, Fluntern fut détaché du Grossmünster en 1614 et rattaché à la paroisse des Prêcheurs. Paroisse en 1893. La première église a été consacrée en 1763, la deuxième en 1922. Dès le milieu du XVIIe s. une *Hochwacht* était établie sur le Zurichberg ; elle disparut en 1812. *Population* : 1634, 437 hab. ; 1771, 580 ; 1850, 1462 ; 1888, 3580. — Voir *UZ*. — Dändliker : *Kt. Zürich*. — Denzler : *Gemeinde F.* — Largiadèr : *Zürcher Stadtstaat*. — Œchsli : *Die Schweiz 1798-1799*. — Vögelin : *Altes Zürich* II. — *ZT* 1892. — Zurlinden : *Zürich 1814-1914*. — Weisz : *Zürcher Stadtwaldungen*. [E. H.]



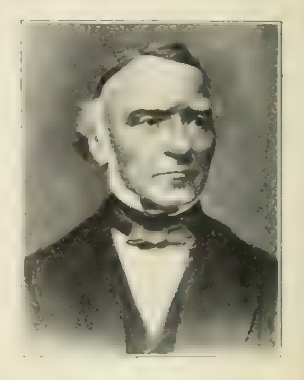
FLUNTERN, von. Famille de propriétaires libres zuricois, mentionnée dans la première moitié du XIIe s. En 1127, elle a fondé et doté le couvent des augustins de Saint-Martin sur le Zurichberg. Stumpf a placé le petit château et la résidence de cette famille dans le grand pré de l'hôpital. — Voir *UZ*. — Stumpf : *Chronik* II, 143. — Zeller-Werdmüller : *Zürcher. Burgen*, dans *MAGZ* XXIII. — Nüscheler : *Gotteshäuser* III. [F. HEGI.]

FLUO, von der. Voir SUPERSAXO.

FLURI ou **FLURY.** Familles des cantons de Glaris, Grisons, Saint-Gall, Soleure et Unterwald.

A. **Canton de Glaris.** Famille de Schwanden, nommée aussi *Winzeler* jusqu'au commencement du XVIIe s. — 1. PAULUS, bailli de Werdenberg 1664-1667 ; † 28 mai 1668. — 2. FRIDOLIN, * 1742, sergent du bailliage de Werdenberg ; † 1817. — Voir *LL*. — Kubly-Müller : *Gen. Werke*. [J.-J. K.-M.]

B. **Canton des Grisons.** FLURY. Famille de Saas (Prätigau). — 1. PETER, * 30 octobre 1804, négociant en Italie, étudia ensuite la théologie à Coire. Pasteur de Schiers 1836, y fonda en 1837 une école normale ; missionnaire et prédicateur itinérant dans l'Amérique du Nord 1846-1849, pasteur à Saas 1849-1851, de nouveau à Schiers 1858-1859, 1866-1869 et 1875-1876. Il desservit aussi Schuders de 1851 à 1858 et Fanas de 1859 à 1826 comme suffragant, fit bâtir à ses frais, 1878-1880, l'hôpital de Schiers que ses fils donnèrent en 1905 aux communes du Prätigau ; † 23 août 1880. — Voir Baumgartner : *Pet. Flury, Lebensbild*. — 2. PAUL, fils du no 1, * 28 avril 1851, succéda à son père comme pasteur de Schiers dès 1876, présida le Conseil scolaire de ce village, membre durant de longues années du Conseil d'église, vice-doyen du synode et examinateur. — 3. ANDREAS, frère du no 2, * 19 octobre 1853, Dr med., directeur de l'hôpital du Prätigau, médecin très considéré dans toute la vallée.— [J.-R.TRUOG.] — 4. ANDREAS, * 1825, bourgeois de Zurich 1870, pasteur à Schiers 1850-1858, à Sternenberg 1858-1862,



Peter Flury.
D'après une photographie.

directeur et aumônier de l'institut de diaconesses et de malades de Neumünster jusqu'en 1883, pasteur de Kibourg jusqu'en 1903 ; † à Wetzikon le 7 juin 1912. Son fils — 5. JOSIAS, * 1er janvier 1854, pasteur de Wetzikon-Seegräben de 1878 à sa mort, le 31 janvier 1912, doyen du chapitre d'Hinwil, se voua comme son père à des œuvres d'utilité publique. — *Landbote* 1912, n° 134. – *Gedenkblatt* 1912. — *NZZ* 1912, n° 151. — *ZWChr*. 1912, p. 57. [H. Br.]

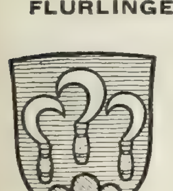
C. **Canton de Saint-Gall**. CHRISTIAN, de Saas (Grisons), 1824-1896, bourgeois de la ville de Saint-Gall en 1861, directeur d'un institut de relèvement à Ennetbühl, puis à Hochsteig près de Wattwil ; directeur d'un institut semblable à Saint-Gall 1856-1885, il s'est acquis un nom dans le domaine de l'éducation des pauvres et du soin des enfants abandonnés. — *St. Galler Nbl*. 1897, p. 59. — Livre des bourgeois de Saint-Gall. [Bt.]

D. **Canton de Soleure.** FLURY. Famille bourgeoise de la ville de Soleure. — JAKOB, de Lommiswil, bourgeois 1685, d'une famille très répandue dans le district de Lebern. — 1. JOHANN-JAKOB, 1689-1735, fils du précédent, prêtre et vicaire à Egerkingen 1712, organiste à Schönenwerd 1713, curé de Gretzenbach 1720, Olten 1724, doyen 1732. — 2. JOHANN-CHRISTIAN Fluri, d'Ædermannsdorf, 1804-1880, portraitiste. — 3. THEODOR, à Olten, 1828-1884, curé de Laupersdorf 1855, inspecteur scolaire, fit bâtir en 1859 la nouvelle église ; s'occupa d'histoire. — Voir *LL*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — L. Schmidlin : *Kirchensätze*. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1884. — [v. V.] — 4. JOSEPH, * 1er janvier 1851 à Balstal, ingénieur cantonal soleurois 1875, directeur du chemin de fer de l'Emmental 1879, membre de la direction du chemin de fer du Central suisse 1892, vice-président de la direction générale des C. F. F. et chef du département de la traction. † 1911. — [E. PFLÜGER.] — 5. JOSEPH-ADOLF Fluri, d'Herbetswil, * 15 février 1865 à Tramelan, maître de français à l'école normale du Muristalden à Berne dès 1886, auteur de nombreux travaux historiques. Dr phil. h. c. de l'université de Berne 1903, bourgeois de Berne 1911. Liste de ses œuvres dans *DSC*. [R. W.]

E. **Canton d'Unterwald.** FLURI. Vieille famille d'Unterwald dont les premiers membres sont cités comme paroissiens de Sachseln en 1560 et de Giswil en 1564. La branche du Nidwald qui acquit la bourgeoisie de Stans en 1684, subsiste encore. *Armoiries* : d'or au vase à anses d'argent, accompagné de trois roses de gueules, tigées de sinople. [R. D.]

FLURI, WIBRAT. Voir MŒRLI.

FLURLINGEN (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*). Com. politique. En 876 *Villula Flurlinga*. *Armoiries* : d'azur à trois serpettes d'argent emmanchées d'or soutenues de trois coupeaux de sinople. Refuge sur le Kohlfirst. Flurlingen dépendit jusqu'en 1798 de la seigneurie et haut-bailliage de Laufen. L'évêque de Constance était seigneur foncier ; la haute-justice appartenait aux Kibourg, la basse-justice aux seigneurs de Tengen, possesseurs du château de Laufen. Les Fulach vendirent en 1544 la seigneurie à Zurich. Sous la République helvétique, le village fut rattaché au district de Benken, sous l'Acte de Médiation à celui de Winterthour, de 1814 à 1830 au bailliage d'Andelfingen. Flurlingen dépendit de tout temps de Laufen pour le spirituel. Un pont le rattache à Neuhausen depuis 1922. *Population* : 1900, 896 hab. ; 1920, 989. — Voir E. Stauber : *Schloss und Herrschaft Laufen*, dans *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1923. — F. Hegi : *Das Wappen von F.*, dans *ZT* 1923. [E. STAUBER.]



FLÜSS (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Nottwil). Chapelle et ermitage sur la montagne. C'est ici qu'eut lieu le 15 avril 1799 un combat entre les troupes du gouvernement helvétique et les révoltés dans le *Käferkrieg*. — *ASHR*. — *Gfr*. 60, 57. — P.-X. Weber : *Rottal*, p. 11 [P.-X. W.]

FLÜTSCH. Ancienne famille bourgeoise de Schiers, de St. Antönien et de Luzein (Grisons), mentionnée au commencement du XVIe s., mais qui y était probablement domiciliée avant cette époque. Ancienne orthographe du nom *Vlütsch*. Suivant une tradition, d'ailleurs insoutenable du point de vue linguistique, le nom dériverait de *Vonlütschen* ou *Vonlötschen*, ce qui confirmerait l'hypothèse d'après laquelle cette famille serait venue directement du Valais (Lötschental) ou avec d'autres Walsers de la colonie mère de Davos. D'après une autre version le nom pourrait être dérivé de *Florinus*, *Fluri*. De concert avec les autres habitants de la juridiction des chanoines à Schiers la famille embrassa la Réforme. Quelques membres se sont distingués au service militaire étranger, où ils ont reçu leurs *armoiries :* coupé au premier de gueules à trois fleurs de lys d'argent soutenus d'une fasce ondée du même, au second d'azur au lion contourné d'or tenant un écusson de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent. Dans la suite plusieurs landammanns, des jurés, des présidents de commune et de tribunal sont issus de cette famille. — 1. JOS, podestat de Traona 1543-1544, juge à Malans 1547. — 2. BARTHOLOMÆUS, arbitre en 1538 dans un conflit causé par les travaux de défense du Rhin entre Maienfeld et Jenins, député le 23 février 1550 dans un arbitrage entre la Ligue des Dix-Juridictions et celle de la Maison-Dieu, au sujet de quelques communes 1556, député dans un autre arbitrage entre la juridiction des chanoines et la cour de justice à Schiers. — Voir Archives d'État des Grisons. — *JHGG* 1891. [J.-U. F.]

FOCHIS, JACOB **de,** de Bellinzone. Membre du Conseil de Bellinzone en 1500, il prête serment pour la ville au roi de France, 13 janvier ; probablement un des chefs de la révolte contre le roi en faveur du More, 23-24 janvier. En 1502, membre de la commission pour la réforme des statuts de la ville. Membre de la commission de défense de Bellinzone en janvier 1503 dans la guerre contre le roi de France. — Pometta : *Come il Ticino*. [C. T.]

FŒGL D'ENGIADINA. Journal ladin progressiste paraissant depuis 1858 à Zuoz, et plus tard à Samaden. — J. Candreia : *Die roman. und ital. Journalistik in Graubünden*. [F. P.]

FŒHN. Vieille famille bourgeoise du quartier de Muotatal dans le canton de Schwyz. *Armoiries* : d'or à un cor de chasse de sable lié et virolé d'argent, soutenu de trois coupeaux de sinople. RUDOLF FŒNUS est témoin le 25 décembre 1281 ; RUDOLF FŒHNE est mentionné dans le rôle de plaintes d'Einsiedeln en 1311. Un VŒN est délégué, en octobre 1419, avec WERNER HŒN, à Zurich pour exhorter la ville à porter secours à Berne contre les Valaisans. — 1. MAURUS, secrétaire d'Etat 1755 ; † 14 juin 1784. — 2. JOSEPH-CHRISTOPH, capitaine au service de l'Espagne ; † 1808 à Palma (Majorque). — 3. MICHAEL, * 26 juillet 1789 à Schwyz, secrétaire du district de Schwyz 1829-1832, paysagiste, portraitiste, peintre d'histoire et de costumes, etc. Ses œuvres les plus connues sont les tableaux de la chapelle de Morgarten et les fresques de la Sust de Brunnen, actuellement démolie ; † 1853 en Valais. — Voir Dettling : *Schwyzer Chronik*. — *SKL*. – *AS* I. — *Nbl. Uri* 1917. [M. D.]



Une famille Föhn existe aussi à Baar (Zoug). RUDOLF tomba à Marignan en 1515. — *LLH*. [L. S.]

FŒLLER (FELLER). Famille de paysans du Nidwald, *Uertner* de Beggenried, mentionnée depuis 1520 environ. [R. D.]

FŒRSTER, FRIEDRICH-WILHELM, * 2 juin 1869 à Berlin, Dr phil., à Zurich dès 1896 ; privat-docent de philosophie à l'université 1899, à l'École polytechnique 1901 ; renonça à ces deux postes 1912. Plus tard, jusqu'en 1920, professeur ordinaire à Munich. Le gouvernement révolutionnaire de 1918 le nomma minis-

tre bavarois à Berne, mais le Conseil fédéral ne le reconnut pas. Il vit actuellement à Zurich. A publié de nombreux ouvrages de pédagogie : *Jugendlehre* ; *Schule und Charakter*, 1907 ; *Christentum u. Klassenkampf*, 1908 ; *Autorität und Freiheit*, 1910 ; *Schuld u. Sühne*, 1911. — Voir *Wer ist's*, 8e éd. — W. Börner : *Förster u. seine ethisch-religiösen Grundanschauungen*. [L. FORRER.]

FŒRSTLER. Ancienne famille glaronnaise, au XIVe s. bourgeoise de Kerenzen, à Niederurnen seulement au XVIe s., éteinte au pays de Glaris au commencement du XVIIe s., mais représentée encore actuellement à Schänis. — Voir *LL*. — *UG* I, p. 338. — Kubly-Müller : *Gen. Werke*. [J.-J. K.-M.]

FŒTZER. Familles de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** Famille bourgeoise éteinte de Lucerne. — JOHANN, du Grand Conseil 1554, bailli du lac de Sempach 1573, † 1577. — JOST, du Grand Conseil 1557, bailli du lac 1565, † 1568. — GEBHARD, du Grand Conseil 1601, bailli du lac 1617, † 1633. — SEBASTIAN, du Grand Conseil 1647, † 1689. — GEBHARD, du Grand Conseil 1697, † 1706. — [P.-X. W.] — JOSEPH, potier d'art 1674. — *SKL*. [P. H.]

B. **Canton de Zurich.** FŒTZER, VŒTZER. Famille éteinte de Winterthour représentée au Grand et au Petit Conseil depuis 1419 *Armoiries :* d'azur à un pain d'or posé en bande accompagné de deux étoiles d'argent. — 1. ULRICH, curé à Neftenbach en 1448. — 2. ULRICH, du Grand Conseil 1470, juge de la ville et préposé à l'ohmgeld 1483, du Petit Conseil 1491-1499. Ses descendants revêtirent également des charges publiques. — Voir K. Hauser : *Die Wappen in der Stadtkirche Winterthur 1493*, p 29. [H. Br.]

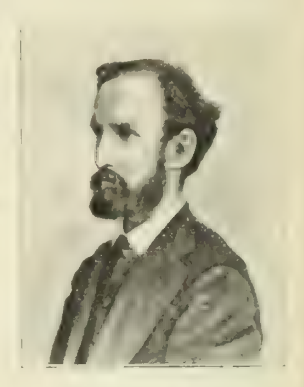
FOËX. Famille originaire de Vuillonnex, Com. de Confignon Genève. Son premier représentant connu est JEAN, vivant en 1358. Très rapidement cette famille se divisa en plusieurs branches fixées à Vuillonnex, Troinex, Veigy-Foncenex, Genthod et Genève. Puis, quelques-uns de ses membres émigrèrent en France, en Italie, au Portugal et en Amérique pour y faire souche. La première réception à la bourgeoisie genevoise date de 1490 avec FRANÇOIS, laboureur. Du XVIe s. au XIXe s., cette famille a donné un grand nombre de notaires à Genève et à la Savoie. Les principaux sont : — 1. AMBLARD, notaire ducal à Vuillonnex de 1546 à 1579, puis à Veigy-Foncenex. — 2. JEAN-FRANÇOIS, † 1765, notaire ducal et royal à Ville-la-Grand, châtelain de Ville-la-Grand, fermier général de S. M. le roi de Sardaigne rière le bailliage de Ternier en 1755. — — 3. CLAUDE, châtelain de la Bâtie-Melliez. — 4. CLAUDE, notaire ducal à Vuillonnex en 1572, puis à Troinex en 1597. C'est à cette branche que se rattache la série d'orfèvres étudiée dans le *SKL* et — 5. GUSTAVE-LOUIS-ÉMILE, 1844-1906, directeur de l'école d'agriculture de Montpellier et inspecteur général de l'agriculture. — 6. HORACE-GABRIEL-EUGÈNE, * 1853, vice-consul de France à Douvres. [Th. FOËX.]

FOFFA. Famille de Münster (C. Grisons). — PAUL, * 25 octobre 1825 à Münster, appartint en 1843 à la police tessinoise, puis grisonne ; adjoint au commissaire fédéral au Tessin 1852, attribué à l'administration fédérale des douanes 1852-1860, puis quelque temps administrateur épiscopal à Coire, député au Grand Conseil, pendant plusieurs années, publia en 1864 une esquisse historique sur le Münstertal grison. — J.-B. Bandlin : *Die Verheerungen der rhät. Alpentäler*, p. 31-50. — BONAVENTURA, * 24 août 1828, étudia à Einsiedeln et Meran, entra 1848 dans le couvent de Gries près de Bozen, que le gouvernement autrichien avait attribué en 1845 aux conventuels du couvent supprimé de Muri (Argovie) ; abbé de ce couvent 1881, † 28 septembre 1887. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1887, p. 329. [F. P.]

FOGLIARDI, GIOVANNI-BATTISTA, de Melano, avocat et homme politique, † en janvier 1861. Député au Grand Conseil tessinois 1830-1836 et 1855-1861, conseiller d'État 1836-1854. En 1833, il participa au congrès tenu par Mazzini à Lugano ; en 1839, à la révolution tessinoise. Il ouvrit en 1840 la première grande filature de soie au Tessin. — AUGUSTO, fils du précédent, avocat, * à Marseille le 27 décembre 1818. Député au Grand Conseil 1844-1855, 1861-1863 ; au Conseil national 1852-1854, 1862-1863 ; au Conseil des États 1864. Il prit part en 1848 à la révolution italienne. Lieutenant-colonel et instructeur en chef des troupes tessinoises 1852, instructeur fédéral en chef des carabiniers 1855-1867, colonel divisionnaire. † à l'étranger vers 1890. — Dotta : *I Ticinesi*. [C. T.]

FOIRES et MARCHÉS. Voir MARCHÉS.

FOL (FOU, LE FOL, LE FOU). Nom de familles genevoises, répandu à Genève et dans le Pays de Gex. Les Registres du Conseil de Genève mentionnent déjà des Fol citoyens de Genève sous Calvin. En 1664 — 1. AYMÉ Fol, maître veloutier, originaire de Tours, est reçu à la bourgeoisie. — 2. JAQUES-DANIEL, * 1763, membre de l'Assemblée nationale 1793. Avec Dufour, père du futur général, il créa en 1793 le Comptoir patriotique dont il devint le gérant en 1795. Membre de la commission de revision des pensions et payes mortes 1793, président du Comité central des Clubs et membre du Conseil législatif 1794, grand juré 1795. Membre de la commission extraordinaire et souveraine qui traita de la réunion de Genève à la France 1798. † 1837. — 3. ISAAC, frère du n° 2, * 1764, officier de santé, chirurgien, maire de Vandœuvres 1822-1834. † 1834. — 4. ANTOINE, * 1768 à Limoges, prit part comme mousse à la guerre des Antilles et à la prise de Trinquemale (1783) sous le comte de Grâce. Soldat au régiment de Penthièvre. Fit de nombreux « tours de France » comme acteur. Capitaine dans un régiment de sapeurs, il fit la campagne d'Italie dans l'armée des Hautes Alpes sous Bonaparte, Serrurier, Brunot, Kellermann. S'établit à Genève en 1796. Banquier 1806, changeur 1828. † 1837. A laissé une autobiographie. — 5. EMMANUEL-André-Jacques, fils du n° 4, * 1803. Directeur de la Caisse d'escompte 1844, officier d'état civil de Genève 1844, commissaire informateur sur les étrangers 1846. Secrétaire du département de l'intérieur 1847, conseiller municipal de la commune de Pregny 1858, député au Grand Conseil 1868, administrateur de la Caisse d'épargne 1860, et président jusqu'à sa mort. Juge au Tribunal de commerce 1860, puis président Conseiller d'État 1861 contre James Fazy, réélu en 1863 ; député au Grand Conseil 1864. † 1867. — 6. AUGUSTE, fils du n° 5, * 1828. Horloger. Dès 1882 et jusqu'à sa mort directeur de la Caisse hypothécaire de Genève. † à Paris 1891. — 7. *Hermann*, * 1845 à Saint-Mandé, cousin du n° 6, Dr med. Professeur d'embryologie, de tératologie et de morphologie générale à l'université de Genève, il a publié un grand nombre de mémoires et de monographies sur l'anatomie comparée, sur la zoologie ainsi que sur l'embryologie humaine et comparée. Il est le fondateur du *Recueil zoologique suisse*. Disparu en mer au cours d'une expédition marine scientifique sur son bateau l'*Aster*, en mars 1892. Les collections ethnographiques réunies par — 8. WALTHER, frère du n° 7, 1832-1890, ont constitué le Musée Fol, transféré de la Grand'Rue au Musée d'art et d'histoire de Genève en 1910. — Voir A.-C.-F. Éternod : *Les anatomistes biologistes de l'École genevoise*. [M. T.]



Hermann Fol.
D'après une gravure de la collection Maillart.

FOLCHART ou **FOLCHARDUS.** Nom porté par deux moines de Saint-Gall dans la seconde moitié du IXe s. et dont l'un, mentionné de 855-898, est important. Il apparaît en 858 comme sous-diacre, plus tard comme diacre, prieur, puis doyen ; il rédigea des actes et composa le célèbre Psautier qui porte son nom. La valeur de cet ouvrage ne réside ni dans son ancienneté, ni dans son contenu : une litanie, des prières, psaumes, cantiques,

notices, etc., mais dans la magnificence de son ornementation et spécialement de ses initiales. Folchart l'exécuta sur l'ordre de son maître Hartmut, plus tard



Lettre initiale du Psaume 51 du Psautier de Folchart (Bibl. du couvent, Saint-Gall)

abbé, antérieurement à 872. Ce document constitue le nº 23 de la bibliothèque du couvent de Saint-Gall. — Voir Franz Landsberger : *Der St. Galler Folchart-Psalter, eine Initialenstudie.* [Bt.]

FOLETTA, Serafino, notaire, de Gerra Verzasca, 1805-1893. Député au Grand Conseil tessinois 1834-1841 ; il fut à cette date déclaré déchu pour avoir été condamné à cause de sa participation à la contre-révolution de 1841. Il rentra au Grand Conseil de 1848 à 1855 et de 1859 à 1867. — Dotta : *I Ticinesi.* [C. T.]

FOLKLORE. Voir Traditions populaires.

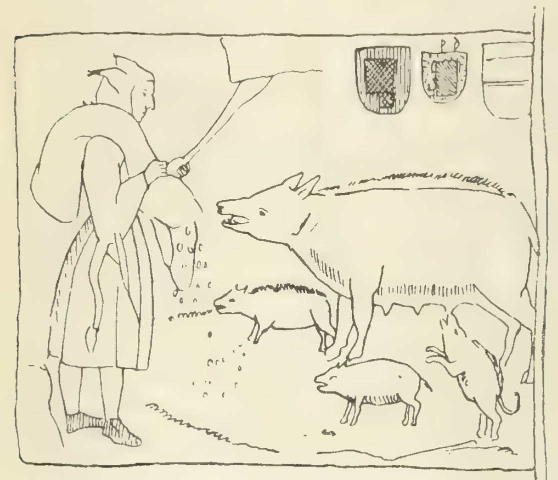
FOLLARE. Famille de fondeurs de cloches reçue bourgeoise de Fribourg en 1440. Aux XVe et XVIe s., Pierre et ses fils Henri et Jean fondirent un grand nombre de cloches pour les églises et couvents de la ville de Fribourg et celles de plusieurs autres paroisses ; quelques-unes existent encore. Ils entreprirent en outre la fabrication de pièces d'artillerie pour l'État de Fribourg. — Voir *ASHF* IV, 132. — *SKL.* [G. Cx.]

FOLLEN, réfugiés allemands. — 1. ***August***-Adolf-Ludwig, * 21 janvier 1794, fils d'un juge de Giessen ; il étudia la théologie, puis, après avoir pris part à la campagne contre la France en qualité de chasseur volontaire hessois en 1814, il fit son droit à Heidelberg. A Elberfeld, dont il rédigea dès 1817 l'*Allgemeine Zeitung*, il fut impliqué dans les menées démagogiques des corps d'étudiants et emprisonné pendant plus de deux années à Berlin. A sa mise en liberté provisoire, en août 1821, il se rendit chez son frère Karl à Bâle. Professeur de littérature allemande à l'école cantonale d'Aarau de 1822 à 1827, il fut reçu bourgeois d'Effingen grâce à l'intervention du bourgmestre Herzog. Entre temps le tribunal de Breslau l'avait condamné à dix ans de forteresse, et le gouvernement du canton d'Argovie finit par consentir à livrer Follen à la Prusse, mais la maladie rendit l'extradition de ce dernier impossible. Son mariage en 1824 avec Suzette Ritzmann, fille du meunier du château d'Altikon (Zurich), lui assura l'indépendance matérielle. Il s'établit plus tard à Zurich où il acquit l'imprimerie Gessner et devint en 1843 commanditaire du « Comptoir littéraire » de Julius Fröbel. Membre du Grand Conseil de 1832-1836. Son hospitalité et son éclectisme en firent le bienfaiteur et le mentor des poètes comme Reithard, Herwegh et Gottfried Keller. Au moment de son apogée, Herwegh était l'hôte de Follen. Ses tentatives pour rentrer en Allemagne s'étaient heurtées à l'interdiction des autorités, il acheta en 1847 la propriété de Liebenfels dans le canton de Thurgovie, où il vécut en châtelain, sous le surnom de *deutscher Kaiser*, qu'il portait depuis l'époque de ses études. En 1854, seul, sa femme étant morte en 1849, et appauvri, il se retira à Berne chez des parents où il mourut le 26 décembre 1855. Il avait publié en 1819 les *Freyen Stimmen frischer Jugend*, dans lesquelles se trouve le chant *Vaterlands Söhne*. Les fruits de son séjour à Aarau furent les 2 volumes du *Bildersaal deutscher Dichtung* (1828 et 1829), l'une des premières anthologies poétiques systématiquement établies, dont l'usage fut très répandu dans les écoles supérieures de la Suisse et qui n'est pas encore entièrement démodée. Follen était au reste le type du romantique attardé qui avait le culte du moyen âge ainsi qu'en font foi son roman de chevalerie *Malegys und Wiwian*, dont le sujet est emprunté à une collection de lieder manuscrits d'Heidelberg (il parut en 1831 dans les *Alpenrosen*, que Follen éditait avec A.-E. Fröhlich), son *Nibelungenlied im Tone unserer Volkslieder*, 1843, et son épopée romantique *Tristans Eltern*, 1857. Il collabora, parfois sous des pseudonymes, au *Stuttgarter Morgenblatt*, au *Schweiz. Volksblatt* en 1821, aux *Europäische Blätter*, 1824, à l'*Alpina* de Soleure, 1841, etc. — Voir *Rheinische Blätter für Politik, Handel und Gewerbe* 1843, nos 85 et 87. — *Gartenlaube* 1871, nº 5. — *ADB.* — [R. Hz.] — 2. ***Karl,*** * 5 septembre 1795, professeur de droit à Giessen, en 1818, puis à Iéna. Il se rendit à Coire en avril 1820 et fut installé en automne comme professeur de langues anciennes. L'Autriche et la Prusse cherchèrent en vain à la suite d'une décision du congrès de Troppau à forcer la Suisse à prendre des mesures contre Follen et d'autres démagogues qui devaient se livrer à des menées démagogiques à Coire. L'enquête des Grisons montra que les accusations portées devant le Vorort de Lucerne par l'ambassadeur Schraut et le conseiller de la légation de Prusse Arnim, le 3 décembre 1821, n'étaient pas fondées. Cependant Follen fut exclu de l'école cantonale des Grisons en raison de ses opinions religieuses. Il collabora la même année à l'éphémère *Schweiz. Volksblatt.* En 1822 professeur de jurisprudence et de logique à l'université de Bâle. C'est de lui probablement que vient l'idée de la « Ligue de jeunes gens » allemande réalisée par Adolf von Sprewitz en 1821. La découverte de cette société secrète en 1823 et les révélations de l'ancien révolutionnaire Wit-Dörring compromirent Follen, ainsi que Wilhelm Snell et Wilhelm Wesselhöft à Bâle et Völker à Coire. Le 20 août 1824 l'Autriche et la Prusse demandèrent au Vorort de Berne l'extradition de ces quatre personnages. Mais Bâle ne voulut s'y résoudre qu'après une enquête qui recueillit des dépositions précises chargeant les trois professeurs. La tolérance du gouvernement et l'aide d'amis permirent à Follen de prendre la fuite. Il vécut alors en Amérique. † 13 janvier 1840 dans un naufrage. — Voir Œchsli : *Gesch. der Schweiz in 19. Jahrh.* (avec bibliographie). — Stern : *Gesch. Europas.* — *ADB.* [C. B.]

FOLLETÊTE. Famille originaire du Noirmont (Jura bernois). — 1. Casimir, avocat, homme politique et historien, * 1833 à Porrentruy, † 23 décembre 1900. Député au Grand Conseil 1866-1900, au Conseil national 1895. Orateur catholique écouté. Il prit, après Xavier Kohler, la direction des Archives de l'ancien évêché de Bâle jusqu'à leur transfert à Berne (1893). A publié une dizaine d'études, notamment sur l'histoire du Jura à l'époque de la Révolution. — [A. Sch.] — 2. Victor (en religion *P. Louis-Antoine*), frère du nº 1, * 15 janvier 1835 à Porrentruy, capucin, gardien des convents de Cahors, de Besançon et Marseille, Provincial de la province de Lyon 1891, définiteur général 1896 ; † 28 mars 1912 à Rome. A publié les *Vies illustrées* de saint François d'Assise et de sainte Marguerite de Cortone, et écrit la vie de saint Pascal Baylon et celle de Marc d'A-

viano. — [L. Ch.] — 3. MARC, * 1865 à Saignelégier, y fut avocat, puis devint président du tribunal de Courtelary, juge à la Cour d'appel à Berne, 1902. Professeur de droit civil à l'université de cette ville 1902. Depuis le 11 février 1920, est président de la Cour pénale du tribunal du territoire de la Sarre. — 4. EUGÈNE-MARIE-JACQUES, * Porrentruy 1871, fils du n° 1, étudia au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Curé à Saignelégier 1902, puis curé doyen de Porrentruy, chanoine non résident de l'évêché de Bâle. A collaboré à plusieurs revues catholiques. — *DSC.* [A. Sch.]

FOLLE VIE (COMPAGNONS DE LA) (SÆUBANNERZUG). On donne ce nom à l'expédition de corps francs, entreprise par des Schwyzois et des Uranais rentrés depuis peu de la bataille de Nancy, auxquels se joignirent bientôt des ressortissants de tous les cantons du centre ; les contemporains suisses-allemands l'ont appelée le *Säubannerzug* à cause de la bannière que ces bandes se donnèrent pour signe de ralliement, sur laquelle figuraient une truie et une massue, d'après ce qu'en racontent les chroniqueurs



Bannière des Compagnons de la Folle-Vie. D'après un exemplaire conservé au Musée de Zoug.

Knebel et Schilling. Le musée de Zoug semble en avoir conservé un exemplaire, portant outre ces deux éléments essentiels un fou et plusieurs gorets.

Organisée au cours des fêtes du carnaval de l'an 1477, cette expédition se mit en route vers le 20 février : le rendez-vous avait été donné aux diverses troupes dont elle se composait à Fribourg le 28 ; les compagnons qui s'y rassemblèrent étaient plus de dix-sept cents. Comme on ne savait exactement leurs projets et qu'ils proféraient des griefs aussi bien contre le comte de Neuchâtel que contre Genève, toutes les régions de la Suisse romande, à qui les campagnes de 1475 et 1476 avaient fait connaître le caractère dévastateur des troupes suisses, des « Allemands » comme on les appelait habituellement, furent-elles épouvantées à cette nouvelle. Quant aux gouvernements des cantons, ceux de Berne, Zurich, Lucerne, se rendaient compte sans doute des conséquences déplorables qu'une entreprise de ce genre pouvait avoir sur les négociations en cours avec la France et la Savoie, en faisant apparaître les Confédérés comme des aventuriers sans discipline, capables de n'importe quel coup de main, et ils s'employèrent immédiatement à arrêter ces bandes ; mais ceux des petits cantons, d'où provenaient la plupart de ces compagnons, voyaient les faits sous un autre jour : s'ils n'avaient probablement pas encouragé cette prise d'armes de jeunes gens avides d'aventures et de pillage, ils n'avaient, semble-t-il, rien fait pour l'empêcher, soit qu'ils se sentissent impuissants à lutter contre l'excitation générale dont cette expédition n'était qu'une manifestation particulièrement sensationnelle, soit qu'ils éprouvassent en partie eux-mêmes les sentiments de colère qui avaient provoqué cette expédition. Dans les cantons campagnards on reprochait non seulement aux Genevois d'avoir leurré de belles paroles les Confédérés au lieu de leur payer la rançon infligée à leur ville en 1475, mais aux Bernois eux-mêmes d'avoir gardé pour eux seuls les acomptes déjà versés. Cependant, à force d'instances et de promesses, les magistrats accourus en hâte, de Berne surtout, ainsi que d'autres cantons, et des représentants des villes de Genève, Bâle et Strasbourg même, réussirent à arrêter enfin le 4 mars le flot des Compagnons de la Folle Vie, dont les plus entreprenants atteignaient déjà Lausanne et Payerne. Genève, de laquelle, à cause de ses retards de payements, les dits compagnons se proposaient de tirer une avantageuse vengeance, fit tous les frais de cette convention : elle dut s'arranger à payer immédiatement aux Confédérés 8000 florins du Rhin, sur les 24 000 encore dus, et pour le reste livra en garantie plusieurs otages et de splendides joyaux que la duchesse Yolande de Savoie et la comtesse de Genevois lui prêtèrent à cet effet ; il fallut en outre que les Genevois, déjà gravement endettés par cet effort, fissent don de 2 florins à chacun des dits compagnons, à titre d'indemnité, et leur procurassent le coup de l'étrier, pour les décider à rentrer chez eux ; enfin les diverses délégations cantonales et les Fribourgeois chez qui s'était traitée toute cette affaire se firent aussi rembourser par eux tous leurs dépens, sans parler des cadeaux en argent sonnant dont il fallut gratifier tous ceux qui, de quelque façon, avaient contribué à arrêter la redoutable expédition.

La Diète aurait bien voulu qu'une mesure fût prise pour empêcher le retour d'une pareille équipée, ce qui eût impliqué un blâme contre les fauteurs de la Folle Vie, mais les Waldstätten s'y refusèrent obstinément. — Voir V. van Berchem : *Genève et les Suisses au XVᵉ s. La Folle Vie et le premier traité de combourgeoisie (1477)*, dans *JSG* 44, 45. [D. L.]

FOLLY. Famille fribourgeoise, originaire de Villarepos, dont une branche est bourgeoise de Fribourg. *Armoiries :* d'azur à deux équerres d'or passées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant du même et en pointe d'un oiseau d'argent posé sur un tertre de trois coupeaux de sinople. —



1. JEAN-JOSEPH, * vers 1787, † 15 février 1867 à Fribourg, dont il fut reçu bourgeois en 1821. Juge au tribunal d'appel, il fut plusieurs fois appelé à la présidence du Tribunal (tribunal cantonal). Désigné par le Conseil d'État en 1848 pour faire partie d'un gouvernement provisoire, il refusa, ainsi que ses collègues ; c'est sur ce refus que le gouvernement sonderbundien, gardant le pouvoir, fut renversé et remplacé par un régime radical. Député au Conseil national 1848-1851. — 2. THÉODORE, fils du n° 1, * 1817, secrétaire de ville à Fribourg 1840, commandant de la gendarmerie 1850 ; il s'engagea dans la légion Ochsenbein, au service de France en 1854, et prit part à la campagne de Kabylie, puis à celle d'Italie, notamment à la bataille de Magenta. Rentré au pays, il fut économe de l'Hôpital des Bourgeois 1874-1884. — 3. FRANÇOIS-XAVIER, fils du n° 1, * 27 janvier 1820, † 1870 à Fribourg, notaire en 1844, s'occupa activement de politique. Emprisonné en 1847, après la tentative de révolution, il fut vice-chancelier en 1851 et, la même année, député au Grand Conseil. Secrétaire de ville jusqu'à sa mort. — 4. JULES, fils du n° 3, * 14 avril 1846, † 10 juin 1906 à Berne. Ingénieur, travailla quelque temps au chemin de fer du Toggenbourg et entra en 1876 au bureau fédéral du génie. Dès 1886, il fut chargé de diriger la construction des forts du Gothard et de Saint-Maurice. Colonel du génie 1894. — *Confédéré de Fribourg* 17 juin 1906. — *Étr. frib.* 1907. — 5. MAX, fils du n° 2, 1866-1918, avait appris le métier de cuisinier ; très jeune, engagé au service du comte de Nicolaï, à Pegli, il en devint l'ami et le confident. Plein de verve et de talent,

il se fit une réputation par ses humoristiques chansons fribourgeoises. — *Tribune de Fribourg* 20 avril 1908. — *Étr. frib.* 1919. — 6. THÉODORE, fils du n° 3, 1852-1877, rédacteur du *Confédéré* 1877. — *Confédéré* 28 déc. 1877. — 7. FRITZ, fils du n° 3, * 1865, négociant, du Conseil communal de Fribourg depuis 1907. — 8. XAVIER, fils du n° 3, * 1869, † 5 février 1924, secrétaire, puis adjoint à la direction des douanes à Lausanne. — *Indépendant*, 7, 9 février et 4 mars 1924. — *Le Douanier* 13 février 1924. — *L'Action* (Lausanne) 15 février 1924. [Aug. Sch.]

A d'autres branches appartiennent — 9. JEAN, * 25 décembre 1799, † à Gruyères 13 novembre 1881, prêtre 1824, curé de Versoix 1825, d'Avry 1829. Nommé curé doyen de Gruyères en 1834, il fut proscrit en 1849 et passa huit ans en exil. Il revint en 1857 à Gruyères, après la chute du régime radical. — Dellion : *Dict.* — [Aug. Sch.] — 10. JEAN, de Villarepos, conseiller d'État 1849 - 1854, président de ce corps 1851-1852. [G. Cx.]

FONDEMENT (C. Vaud, D. Aigle. V. *DGS*). Hameau de la commune d'Ollon où l'on trouva vers 1554 des sources d'eau salée, que le gouvernement bernois afferma tout d'abord, puis reprit lui-même. Ces sources ont été abandonnées lorsqu'à partir de 1824 on porta toute l'attention sur l'exploitation du roc salé. Voir art. BEX. — *DHV.* [M. R.]

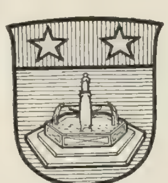
FONJALLAZ. Famille vaudoise originaire du Petit-Bornand près de Bonneville (Haute-Savoie). — 1. PIERRE, fixé à Cully et à Épesse en 1552-1554. — 2. GAMALIEL, soldat aux Gardes suisses sous Louis XVI, dont la *Revue* de Paris a publié en 1908 le *Journal* édité par M. Fréd. Barbey. — 3. CHARLES, * 1819-1888, syndic de Cully, député, conseiller national 1854-1857, colonel-brigadier. — 4. EUGÈNE, 1853-1917, conseiller national de 1885 à 1908 et de 1910 à 1917, conseiller d'État 1909-1917. — 5. BENJAMIN, * 1876, fils du n° 4, avocat, président du tribunal pénal de Lausanne. — 6. ARTHUR, * 1872, colonel d'infanterie 1923, ancien rédacteur de la *Revue militaire suisse*, créateur d'un groupement financier suisso-turc. — *Livre d'Or.* [M. R.]

FONT (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries :* de gueules à la molette d'éperon d'argent. Station néolithique et de l'âge du bronze; palafittes; trouvailles de monnaies gauloises et à la Pointe du Pilard de statuettes et de monnaies romaines. Pierres à écuelles à l'entrée du port. Ancienne seigneurie qui, après avoir passé sous la suzeraineté des sires de Glâne, de Gruyère-Montsalvens, des Blonay, resta enfin sous celle des Estavayer-Chenaux jusqu'en 1475. Le château fut alors détruit par les Suisses et les droits de suzeraineté sur Font passèrent à Fribourg. Le manoir seigneurial, dont quelques ruines se voient encore sur un rocher escarpé dominant le lac, faisait partie des biens donnés en 1011 par le roi Rodolphe III de Bourgogne à son épouse Irmengarde. L'acte l'appelait *Castellum regale.* Il avait sa chapelle et même encore son chapelain en 1545. Une dépendance du château, ayant échappé à la destruction, servit plus tard de résidence aux baillis. Font, Châbles et Châtillon formaient autrefois la «grande commune»; sous la République helvétique, ils se partagèrent les biens communaux. En 1802, une bande de *Bourla papeis* envahit, le 7 mai, la cure de Font et se fit remettre tous les titres des redevances féodales. Depuis 1803, Font fait partie de la préfecture d'Estavayer. En 1520, l'État de Fribourg fit de Font, Châbles et Châtillon un bailliage auquel, en 1536, il réunit celui de la Molière ; en 1608, on y ajouta encore celui de Vuissens. Vers 1643, Font était au nombre des communes qui avaient droit au « grand parcours » qui s'étendait de la Broye au lac de Neuchâtel et des portes de Grandcour au château de Saint-Martin. Font et Châbles forment une paroisse attestée déjà en 1228. Registres de paroisse dès 1761. — *ASHF* VIII. [F. BRÜLHART.]



FONT, de. Famille seigneuriale qui posséda les seigneuries de Font et de la Molière pendant plusieurs siècles. Les premiers membres connus sont ALLAMAN, HUGO et ULRICH. — 1. BORCARD, châtelain de Morat 1283 ; il défendit cette ville contre Rodolphe de Habsbourg. Bailli de Vaud 1303. Borcard et ses deux frères prirent le nom de la Molière, dont ils possédaient la seigneurie. La branche cadette, de Font, était représentée par Nicolas, coseigneur en 1350. — 2. GIRARD, bailli épiscopal de Lausanne, châtelain de Moudon 1364, bailli de Vaud 1389. — 3. BONIFACE, devenu seul seigneur de Font après la condamnation à mort de son frère Antoine en Savoie, vendit sa seigneurie, le 16 mars 1520, à l'État de Fribourg qui en était déjà suzerain, pour 17 147 lb. lausannoises. Il s'était distingué à la bataille de Novare. Condamné pour avoir tué son cousin, Guillaume de Villarsel, il erra quelques années à Berne, puis à Neuchâtel, où il mourut en 1534. La famille s'éteignit dans la branche de Cheyres, avec Claudine, fille unique de Nicolas, qui épousa Henri de Praroman de Lausanne en 1551. — *ASHF* VIII. — Grangier : *Annales d'Estavayer.* [F. BRÜLHART.]

FONTAINE. Famille fribourgeoise issue de FRANÇOIS, marchand drapier, originaire de Savoie, qui fut reçu bourgeois de Fribourg en 1693. *Armoiries :* écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion d'argent et aux 2 et 3 de gueules à l'ancre d'argent, sur le tout de sable à la fontaine d'argent. On trouve aussi d'azur à la fontaine d'argent, au chef de gueules chargé de deux étoiles d'or. — 1. JEAN-BAPTISTE, 1721-1762, petit-fils du précédent, entra au service d'Espagne et prit une compagnie au régiment Reding. Il fit de grosses avances de fonds pour l'équipement de ce régiment et compromit ainsi sérieusement sa fortune. — 2 ***Charles-Aloyse,*** connu sous le nom de chanoine Fontaine, fils du n° 1, * 14 juin 1754, † 12 mai 1834. Il joua un rôle considérable dans la vie intellectuelle de Fribourg au début du XIX[e] s. Après ses études au collège Saint-Michel, il fit son noviciat dans la Compagnie de Jésus à Landsberg (Bavière). En 1773, après la suppression de la Compagnie de Jésus, il rentra au pays et fut chargé d'une classe au collège Saint-Michel. En 1779, renonçant au professorat, il partit pour Paris où il compléta ses études. Il revint à Fribourg en 1781 ; nommé chanoine de Saint-Nicolas. En 1783, il devint grand chantre du chapitre et membre de la Chambre des Scholarques. Dès ce moment, il s'occupa activement des progrès de l'instruction ; il devint l'âme du Conseil d'éducation sous la République helvétique et se fit l'un des plus ardents champions de l'école du père Girard. Il fouilla les archives et laissa, entre autres, 23 vol. : *Collection diplomatique* (mns.) ; 34 vol. d'extraits des *Comptes du trésorier* (mns.) ; il écrivit une *Histoire des écoles fribourgeoises*, le *Catalogue des Scholarques*, et des notes sur les origines d'un grand nombre de familles patriciennes, etc. Tous ses ouvrages manuscrits sont à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, où se trouvent également les ouvrages religieux du chanoine Fontaine. Il s'intéressait également aux sciences naturelles, et il fut le premier Fribourgeois admis dans la Soc helvétique des sciences naturelles. Il réunit d'importantes collections minéralogiques et zoologiques, dont il fit don, en 1824, à l'État de Fribourg et qui furent le noyau et l'origine du Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Fontaine a laissé aussi un volume de poésies, et





Charles-Aloyse Fontaine.
D'après une peinture de G[e] Locher.

une belle collection de tableaux de valeur. — Voir Tobie de Raemy : *Notice sur la famille Fontaine*, dans *AF* VIII. — A. Schorderet : *Le chanoine Fontaine*, *AF* VIII. — P. de Zurich : *Notice sur la nature et l'organisation civile de la Bourgeoisie*, *AF* VIII. — Berchtold : *Notice sur la Chambre des Scholarques*. — Dellion : *Dict.* VI. — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. — Musy : *Le Musée d'hist. nat. de Fribourg*, dans *Bull. sc. nat. Fribourg* VIII. — Brülhart, dans *Littérature fribourgeoise*, 112, 165. — *Étr. frib.* 1918, 1920. — 3. François-Nicolas-Marc-Ignace, * 1755, † 1819, commerçant. Adjoint en 1782 à la Commission de la bannière du Bourg chargée de soutenir les intérêts de la Bourgeoisie, membre du gouvernement provisoire élu en mars 1798, et du Grand Conseil en 1814. [Aug. Sch.]

FONTAINE, Claude, soit Claudius Fontaine-Borgel, 1838-1900, d'une famille d'origine savoyarde reconnue genevoise à Carouge. Il fit sa carrière dans l'enseignement et dans l'administration de l'État, mais voua ses loisirs aux recherches historiques et publia entre autres : *Recherches historiques sur Carouge*, 1857 ; sur *Versoix*, 1863 ; puis sur d'autres communes genevoises ; une *Relation historique sur l'établissement des premières loges maçonniques à Genève et leur dissolution (1736-1769)*, 1875 ; et nombre de notices biographiques sur des artistes, des historiens, des pédagogues. — Voir Barth. [C. R.]

FONTAINE-ANDRÉ (C. et D. Neuchâtel, Com. La Coudre. V. *DGS*). Ancienne abbaye de Prémontrés, fondée en 1143 par Mangold et Rodolphe, seigneurs de Neuchâtel. Elle fut dévastée et brûlée le 25 décembre 1375 par Enguerrand de Coucy, et, pendant quelques années, les moines durent chercher asile à Humilimont (Fribourg). Elle reçut de nombreux dons, entre autres l'église de Cressier en 1180 et celle de Meyriez (Fribourg) en 1289. Fontaine-André fut sécularisé à

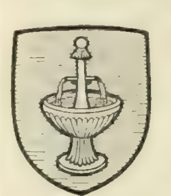


Fontaine-André en 17[illegible]. D'après une aquarelle aux archives d'État de Neuchâtel.

la Réforme. Son église, dédiée à saint Michel archange, fut consacrée en 1358. Ses revenus furent érigés en une recette d'État, et le domaine, affermé à plusieurs reprises, passa en diverses mains. En 1782, le roi de Prusse en fit don à Antoine Courant, qui chercha à restaurer les bâtiments tombés en ruines. La famille de Perregaux, qui possède encore Fontaine-André, en fit l'acquisition en 1825. La Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel possède deux obituaires de Fontaine-André. — Voir Matile : *Fontaine-André, son ordre, sa règle, ses nécrologes*, dans *MHN* II. — Abbé F. Jeunet : *Essai hist. sur l'abbaye de Fontaine-André*, dans *Étr. neuch.* V. — F. de Perregaux : *Abbaye de Fontaine-André*, dans *MN* 1900. — Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, Ire série, III. [L. M.]

FONTAINEMELON (C. Neuchâtel, D. Val-de-Ruz. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries* : tiercé en pal ; au 1. de gueules, à la fasce ondoyante d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une ébauche de montre du même ; au 2. d'or à trois chevrons de sable ; au 3, de sinople, à la fasce ondoyante d'argent, accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une charrue du même. En 1358, le seigneur de Valangin accensa dix « prises » sur la terre de *Fontanamillon*, à des personnes de la condition des *francs habergeants*. Ce fut l'origine du village. Une importante fabrique d'horlogerie, fondée vers 1790, appartient depuis 1825 à la famille Robert. La paroisse a été détachée en 1900 de celle de Cernier, et le temple inauguré en 1902. *Population* : 1779, 103 hab. ; 1900, 766 ; 1920, 919. — Voir Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IVe série, *Le Val-de-Ruz*. — Boyve : *Annales*. [L. M.]

FONTAINES (C. Neuchâtel, D. Val-de-Ruz. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries :* d'azur à une fontaine d'argent.



Découverte des vestiges d'une villa romaine au Sud-Ouest du village. Fontaines doit son nom aux nombreuses sources qui sont dans les environs. Il formait déjà une paroisse en 1228 et son église, dédiée à saint Maurice, a été reconstruite au début du XVIe s., sur le modèle de celle de Valangin. Le clocher a été terminé en 1686. Le collateur était le prieur du Val-de-Travers, mais en 1517, l'église de Fontaines a été incorporée par Claude d'Aarberg au chapitre de Valangin. La paroisse, avec son annexe de Cernier, comprenait les villages de Fontaines, Cernier, Hauts-Geneveys, Fontainemelon et Grand-Chézard. Elle ne comprend plus actuellement que Fontaine. On a raconté, à tort, que l'abbaye de Fontaine-André avait été fixée primitivement à Fontaines, puis transférée au XVe s. seulement près de la Coudre. Il n'en est rien, Fontaines n'a jamais eu de couvent. Fontaines a été le chef-lieu du Val-de-Ruz de 1848 à 1877. Il est le village natal des fabricants d'automates Maillardet. Registres de baptêmes dès 1682, des mariages dès 1695, de décès dès 1771. *Population* : 1860, 528 hab. ; 1920, 573. — Ch. Châtelain : *L'église dans la seigneurie de Valangin au XVIe s.*, dans *MN* 1898. — Matile. [L. M.]

FONTAINES (C. Vaud, D. Grandson. V. *DGS*). Com. et Vge mentionné en 1011 déjà dans une donation du roi Rodolphe III au couvent de Romainmôtier. Il suivit les destinées du village de Fiez, dont il se sépara en 1730 pour devenir une commune indépendante. Il a eu un pasteur en 1534, mais il se rattache à la paroisse de Fiez. — *DHV*. [M. R.]

FONTANA (C. Tessin, D. Lugano, Com. Calprino. V. *DGS* sous Paradiso-Fontana). Vge. En juillet 1924, on y découvrit une tombe que l'on prétend d'origine étrusque. En 1591, Fontana possédait une chapelle dédiée à saint Eusèbe, appelée aujourd'hui Santa-Maria de la Gerretta. *Population* : 1591, 2 ménages ; 1900, 285 hab. ; 1920, 302. — *Monitore di Lugano* 1922. — *Popolo e Libertà* 5 juillet 1924. [C. T.]

FONTANA. Voir Tarasp.

FONTANA, FONTANNA. Nom de famille des cantons de Fribourg, des Grisons, du Tessin et du Valais.

A. **Canton de Fribourg**. Famille très répandue dans le district de la Singine et bourgeoise de Fribourg depuis le XVIe s. — Jacques-Xavier, 1795-1874, D^r^ en théologie, prêtre 1822 ; coadjuteur de la paroisse catholique de Berne 1822-1824, aumônier du corps diplomatique à Berne 1822-1827, directeur du grand séminaire 1827, secrétaire du nonce Ostini 1829, archidiacre et chancelier de l'évêché de Fribourg 1833, curé d'Épendes 1841, doyen du décanat de Saint-Maire 1843-1864,

aumônier de Bourguillon 1864-1874. A laissé de nombreux écrits et plusieurs biographies. — *Étr. frib.* 1875. — *ASG* II, 87. — Brülhart : *Littérat. frib.* 268. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton des Grisons.** VON FONTANA. Ancienne famille noble, répandue dans plusieurs parties des Grisons. Les plus connus sont les Fontana de l'Oberhalbstein (Salux) et de l'Oberland.

I. *Fontana de l'Oberhalbstein.* Jusque vers la fin du XV[e] s., presque tous ceux qui sont connus portent le prénom de HEINRICH ou le diminutif HEINRIGETT,

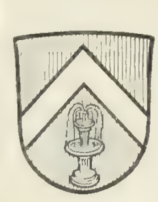


Monument de Benedikt Fontana à Coire, par Richard Kissling.

abrégé aussi en RIGETT ou RAGETT, de telle sorte qu'il est difficile de les identifier. — Un HEINRICH représenta en 1367 l'Oberhalbstein à la Diète de la Maison-Dieu à Zernez, origine de la future Ligue Caddée. — HEINRIGETT, propriétaire de maison à Coire en 1385, châtelain épiscopal de la Bärenburg à Schams 1390, participa au tribunal palatin de Coire en 1396, parmi les ministériaux de l'évêque. — RAGETT, noble, scella en 1455 avec Heinrich von Sigberg et Hans Rink von Baldenstein pour Schams et Obervaz, une reconnaissance des droits de seigneurie de l'évêque. — BERTHOLD, sauva en 1486 la ville de Plurs (Piuro), lors des expéditions de Bormio, de l'incendie par les troupes grisonnes, parce qu'elle avait amicalement accueilli son frère Heinriget, blessé à Chiavenna. — Un HEINRICH était bailli épiscopal de Reams en 1474 et 1476 ; RUDOLF en 1493.— ***Benedikt,*** fils de Heinrich, chef de l'armée grisonne à Calven, paraît d'abord établi dans l'Oberhalbstein en 1476 ; il était en 1483 et 1492 bailli épiscopal à Reams, en 1493 à Fürstenberg dans le Münstertal ; la même année il fut envoyé par l'évêque, avec trois autres Grisons, à Milan pour l'arbitrage d'un démêlé. Par la suite, il fut encore à plusieurs reprises bailli de Reams. Durant la guerre de Souabe, il fut l'un des principaux chefs de l'expédition dans le Münstertal ; contrairement à D. Freuler qui déconseillait une attaque du fort retranchement établi par les Autrichiens à l'issue de la vallée près de Calven, Fontana prit rapidement son parti, se mit lui-même à la tête de l'assaut et tomba sur le rempart après avoir excité encore ses gens par son enthousiaste appel, tel que le représente le monument de Richard Kissling à Coire. Il fut enterré à Latsch avec les autres morts de la journée. — Jecklin : *Festschrift zur Calvenfeier.* — Le même : *B. Fontana und die hist. Kritik* ; *Urk.* — HEINRICH, frère du précédent, bailli de Reams 1511. — PAUL, ammann de Salux, est mentionné en 1642, probablement comme décédé. La branche de Salux (Oberhalbstein) dut s'éteindre à cette même époque. A la demande du P. Florinus Inun, capucin, curé de Coire, l'évêque Ulrich transféra en 1668 sur lui et sur ses frères et sœurs Johannes, Jakob, Georg, Anna, Ursula et Katharina, le nom et les armes de la famille Fontana éteinte, à laquelle avait appartenu leur grand'mère paternelle.

II. *Branche oberlandaise.* Ancienne famille de ministériaux du prince-abbé de Disentis, dont le château était situé à l'ouest de Disentis sur la terre de Fontauna (Fontana) vers la route actuelle de l'Oberalp. *Armoiries* : d'azur à une fontaine d'argent (à l'origine un fût de fontaine) posée sur trois coupeaux de sinople. — 1. BURKARDUS, prêta serment 1261 comme second ministérial lors de la conclusion de la paix entre l'abbé Heinrich von Werdenberg et les seigneurs de Orello de Locarno ; il faisait partie du groupe de chevaliers de l'évêché de Coire dont le couvent de Disentis se plaignit au pape Nicolas III en 1278, ainsi que son frère — 2. HANS-RUDI, de Disentis, nommé habituellement l'ammann Rüdi, fut fréquemment ammann de Disentis, et *Landrichter* de la Ligue Grise 1489, 1492, 1498, 1501, 1504, 1510. Durant la guerre de Souabe, il combattit dans le Rheintal. — 3. RUDOLF, landammann de Disentis 1455-1456 ; et — 4. JOHANN, landammann de Disentis 1680, *Landrichter* 1681, † en fonctions. — 5. LUDWIG-FRANZISKUS, 1672-1725, secrétaire d'État et landammann de Disentis, podestat de Teglio, député à la Diète de Bormio 1727. — 6. JOHANN, landammann à Disentis 1721, podestat à Bormio 1727. — La famille existe encore dans le Cercle de Disentis. Ardüser *(Beschreibung)* assure que l'évêque Johann II de Coire (1376-1388), dont le nom de famille n'est pas certain, était un Fontana (?). — Voir K. Meyer : *Blenio und Leventina.* — Jecklin : *Festschrift zur Calvenfeier.* — Vinzenz : *Festschrift zur V. Centenarfeier des Grauen Bundes.* — Procès verbaux. — *Cod. dipl.* [C. J.]

C. **Canton du Tessin.** Nom de famille très répandu au Tessin, surtout dans le Mendrisiotto et le Luganais. Il a été porté par un nombre considérable d'artistes. Les Fontana sont mentionnés en 1223 dans la vallée de Blenio, en 1274 à Mendrisio, en 1414 à Locarno comme étant originaires de Lugano. D'après Oldelli, la famille Fontana de Bruciata serait déjà mentionnée en 1208, et viendrait, comme celle de Melide, de Padoue. *Armoiries* : des Fontana de Melide (concédées par Sixte V à Domenico) : tiercé en pal ; aux 1 et 3, de gueules à une fontaine jaillissante, abaissée sous un chevron d'argent ; au 2, de sinople à un obélisque surmonté d'une étoile et d'une croix, le tout d'or (variantes). — Des Fontana de Lugano : de gueules à un bassin hexagonal posé sur quatre pieds et soutenant deux fontaines circulaires en forme d'entonnoirs, superposées et jaillissantes, le tout d'argent. — Des Fontana d'Arogno : de gueules à une fontaine à deux bassins superposés, jaillissante du sommet et des côtés, abaissée sous un chevron, le tout d'argent. — Des Fontana de Camignolo : parti, au 1 d'azur à un rosier fûté d'or, fleuri de gueules et feuillé de sinople mouvant d'une champagne du dernier ; au 2, coupé de gueules à trois fleurs de lys d'or en fasce, et d'argent à une poire de gueules tigée et feuillée de sinople, à une devise brochante d'or.



I. *Groupe de Melide.* — 1. MATTEO, architecte du XV[e] s. Il travaillait à Venise et, d'après une inscription, construisit le clocher (aujourd'hui détruit) de Santa Maria Nuova en 1498. — 2. GIOVANNI, architecte, que quelques-uns voudraient faire venir de Venise ou de Vicence. En 1517, il habitait Venise et est dit de Carona (Melide appartenait à cette époque à la paroisse de Carona). Cette même année il commença la construction de l'hôtel de ville d'Udine. Maître d'Andrea Palladis. — 3. PROSPERO, peintre, 1512-1597. Il peignit la chapelle du baptême de Jésus dans l'église de Saint-Jacques à Bologne ; travailla à Rimini et à Florence. La Pinacothèque de Bologne possède de lui une Descente de Croix. — 4. LAVINIA, peintre, fille du n° 3, * 1552 à Bologne, † 1614 à Rome, épousa Zappi d'Imola. Vers 1600, elle fut appelée à Rome par Clément VIII. Devint le peintre de l'aristocratie. — 5. ***Giovanni,*** architecte, ingénieur hydraulicien et ingénieur militaire, * 1540 à Melide, † 1614 à Ferrare. Étudia les mathématiques et l'architecture à Rome. D'abord architecte du cardinal Alexandre Sforza, il travailla ensuite pour les papes Grégoire XIII, Sixte V, Clément VIII et Paul V, et pour le roi d'Espagne Philippe II. Comme architecte, il a laissé notamment le palais Gori à Sienne (1577), la façade de l'église Saint-Martin dans la même ville (1613) ; à Rome le collège du Gesù, des travaux au palais pontifical de Montecavallo (1591), la restauration de la salle Clémentine au Vatican. On lui attribue aussi les plans du palais Giustiniani et le Fontanone de Ponte Sisto. Il aida son frère Domenico, qu'il avait appelé à Rome, dans le transport de l'obélisque du Vatican, et dans la construction du palais de Latran et de la Scala Santa avec sa loggia. Comme ingénieur militaire il restaura une partie des murs de Rome et construisit deux tours, celles de Petasio et de Saint-Léonard, dans le territoire de Terracina. On doit à l'ingénieur hydraulicien des travaux de canalisation du Tibre à Rome et à Ostie, l'achèvement du pont du Borghetto, l'Acqua Paola (1612), la construction de nombreux aqueducs, des travaux d'assainissement à Ferrare et à Ravenne, etc. Architecte de Saint-Pierre sous Clément VIII et Paul V, architecte du Conclave en 1605, avec son neveu Carlo Maderno. Membre de l'académie de Saint-Luc. En 1598, il commanda, avec le grade de colonel, 2000 soldats à la prise de Ferrare. — 6. ***Domenico,*** architecte et ingénieur, frère du n° 5, * à Melide 1543, † à Naples 1607. Il s'établit à Rome en 1563 et fut l'architecte de Grégoire XIII et le bras droit de Sixte V dans ses nombreuses entreprises. A laissé un nombre considérable de travaux à Rome, entre autres : la chapelle Sixtine dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, le palais de Latran, l'achèvement du Quirinal, la coupole de Saint-Pierre (en collaboration avec Giacomo della Porta), pour laquelle il modifia le projet de Michel-Ange, la façade de Saint-Jean de Latran, la bibliothèque vaticane, la grande porte de la chancellerie, etc. Ce qui le rendit particulièrement célèbre fut le transport et la mise en place de l'obélisque du Vatican (30 avril 1586). Cette entreprise lui valut le titre de chevalier de l'éperon d'or, la noblesse et le rang de comte palatin, un don de 6000 écus et une pension de 2000 écus. Plusieurs obélisques de la ville de Rome furent dressés ensuite par lui. A la mort de Sixte V (7 août 1590). Domenico fut en butte aux intrigues et à la malveillance ; il quitta Rome pour Naples en 1592. Il y travailla pour le compte des vice-rois Miranda, Olivares et Lemos, avec le titre d'architecte royal et ingénieur en chef. On lui doit entre autres : le palais archiépiscopal, le palais royal. On lui attribue, peut-être à tort, l'ancienne villa Tancredi-Sabini à Sienne. A Fermo, il bâtit l'université ; à Melide, la grande porte de l'église paroissiale. Membre de l'académie de Saint-Luc ; citoyen de Rome et de Côme. Il eut pour élève son neveu Carlo Maderno. A publié entre autres : *Del modo tenuto nel trasportare l'obelisco vaticano*, et le *Libro delle fabbriche di Sisto V*. Un monument lui a été élevé à Melide et un autre au *Palazzo Civico* de Lugano. — 7. MARSIGLIO, † avant 1604, architecte, frère des n[os] 5 et 6 et leur collaborateur. En 1591, il était associé de son neveu Carlo Maderno dans les travaux du Vatican. — 8. GIULIO-CESARE, architecte, fils du n° 6, élève de son père. Il lui succéda comme architecte royal à Naples. En 1615, il fit les plans et dirigea la construction de l'université de Capodimonte, aujourd'hui Musée national ; bâtit *i Granili* entre Naples et Portici, aujourd'hui une caserne. Il travaillait à la cathédrale de San Gennaro en 1624 ; fit le monument de son père dans l'église Sainte-Anne à Naples. Vivait encore en 1627. 9. VINCENZO-MARIA, de Melide, † 1675, petit-neveu du n° 6, dominicain et historien. Profès 1629, prédicateur général 1644, maître 1646. A publié : *Constitutiones... capitulorum generalium... ordinis Praedicatorum ab anno 1220 ad 1650*, 1655-1656 ; *Sacrum theatrum Dominicanum*, 1666 ; *Monumenta dominicana*, 1675, etc. — 10. CARLO, stucateur et peintre, travaillait en 1838 à la cathédrale de Côme. — 11. REGINA, dernière descendante du n° 7. Par testament du 15 mai 1782, elle légua toute sa fortune à la commune de Melide, fit un legs en faveur des familles domiciliées dans ce village et fonda une chapellenie pour l'école gratuite.

Domenico Fontana.
D'après une gravure sur cuivre
de J.-R. Schellenberg.

II. *Groupe de Muggio-Cabbio.* — 1. DOMENICO, de Muggio, stucateur, travaillait en 1598, avec Giuseppe Bianchi au dôme de Côme. — 2. GIOVANNI-MARIA, de Cabbio, stucateur. En 1621, il avait fait des stucs au clocher de l'église de Santo Spirito à Rome. Vivait encore en 1627. — 3. MARCO-ANTONIO, de Cabbio, maître-constructeur, à Rome dès 1604. De 1614 à 1618, il travaillait comme *capo mastro ed impresario* au palais pontifical de Monte Cavallo. Testa en 1640 — 4. SEBASTIANO, ou BASTIANO, de Cabbio, maître-constructeur en Bohême avec son frère ALEXANDRE, vers le milieu du XVII[e] s. — 5. PIETRO-LUIGI, de Muggio, architecte et ingénieur, neveu de Pietro Cantoni et beau-frère de Simone Cantoni. Élève de ces deux artistes à Gênes. A mentionner parmi ses œuvres : le pont des Capucins à Porto Maurizio, une annexe et la façade du palais Bianco à Gênes, la loggia Serra à Cornigliano, et l'église de Mele au-dessus de Voltri. — 6. LORENZO, architecte, peut-être fils du n° 5, * à Muggio 1762, † à Gênes 13 février 1801. Élève de Simone Cantoni ; professeur à l'académie des Beaux-Arts de Gênes 1791-1795, membre du collège des édiles 1798 ; architecte et capitaine de la garde nationale de la République ligurienne 1798-1801. Il travailla au palais ducal de Gênes et aux préparatifs pour le couronnement des doges Cambiaso et Doria. Membre honoraire de l'académie de Parme 1795. — 7. LUIGI, architecte, ingénieur et professeur, * 3 septembre 1812 à Muggio, † 28 août 1877 à Mendrisio. Maître à l'école de dessin à Mendrisio où il fut syndic pendant 25 ans. A laissé entre autres les églises de Melano, de Campora (Italie) et de Mendrisio ; l'hôpital cantonal de Mendrisio, etc. Il légua sa riche collection d'ouvrages d'architecture à l'école de dessin de Mendrisio.

III. *Groupe de Bruciata.* — 1. ***Carlo,*** de Bruciata, * 22 avril 1638 à Rancate, † 6 février 1714. Élève de Bernini et son successeur dans les constructions pontificales. Il ouvrit une école à Rome où il eut comme élève Juvara. Architecte de la fabrique de Saint-Pierre, *principe* de l'académie de Saint-Luc 1686, et régent de la *congregazione dei virtuosi al Pantheon.* Chevalier. A citer parmi ses œuvres : à Rome, le mausolée de la reine Christine au Vatican ; le portique et la façade de Sainte-Marie au Transtevere ; le baptistère au Vatican ; l'église des Apôtres (1704) ; l'église de la Traspontina ; la villa Visconti à Frascati ; les théâtres de Tordinona et du Contestabile, etc. ; à Florence,

il travaille au palais Capponi; à Sienne, il dresse les plans du palais Chigi à Centinale (vers 1680) ; à Montefiascone, la coupole de la cathédrale ; à Côme, celle du dôme. Il dresse aussi les plans de la cathédrale de Fulda. (Voir la liste complète de ses œuvres dans *Pagine nostre*, 1924, 626). A publié : *Il tempio vaticano e sua origine*, 1694 ; *Trattato delle acque correnti*, 1696 ; *Le cause delle inondazioni del Tevere*, 1696 ; *La cappella del fonte battesimale nella basilica vaticana*, 1697, etc. — Voir *Notizie degli arcadi morti* II. — 2. FRANCESCO, architecte, fils du n° 1, * 23 avril 1668 à Rome, † 3 juillet 1708 à Castel Gandolfo. Régent de la *Congregazione dei Virtuosi al Pantheon* ; à 24 ans, architecte de la basilique vaticane. Membre et directeur de l'académie de Saint-Luc ; chevalier de l'ordre du Christ. Il dressa les plans de la voûte de l'église de San Pietro in Vincoli, du maître-autel à Sant' Andrea della Valle, de l'église des apôtres, 1702, etc. — 3. MAURO, architecte, fils du n° 2, 1701-1767 à Rome. En 1745, il agrandit le monastère des ursulines à Rome; fit les plans et le maître-autel de l'église du nom de Marie, etc. Fait partie en 1738 des *Virtuosi al Pantheon*, et en 1758 de l'académie de Saint-Luc, qu'il présida en 1761. — 4. GEROLAMO, architecte, neveu du n° 1. D'abord attaché comme architecte à la famille Colonna, dont il acheva le palais en 1698-1703, il fit la façade de la cathédrale de Frascati et la fontaine sur la place de la cathédrale. Membre des *Virtuosi al Pantheon*. Son frère CARLO-STEFANO était aussi architecte, de même que son père. Il restaura entre autres l'église Saint-Clément à Rome et construisit le couvent attenant (1711). Sous Innocent XI, il dirigea la décoration du palais de Latran. Membre de l'académie de Saint-Luc.



Carlo Fontana. D'après une gravure sur cuivre dans J.-K. Füsslin *Gesch. der besten Künstler in der Schweiz.*

IV. *Groupe de Sagno*. — 1. GIUSEPPE, moine cistercien, * 1745 à Sagno, professeur de philosophie, de théologie et de droit canonique pendant 18 ans à Rome. Abbé du couvent de Santa Pudenziana à Rome 1786. Pie VI le nomma procureur général de son ordre, charge qu'il occupa jusqu'en 1802. Cette même année, il provoqua la réunion de la congrégation de Saint-Bernard à l'ordre de Cîteaux. Collabora au *Giornale ecclesiastico di Roma*, écrivit un traité sur la grâce, 1786, et la *Difesa dell'episcopato*, 1788. — 2. ***Antonio***, prêtre et pédagogue, * 4 novembre 1784, † 8 décembre 1865 à Besazio. Très précoce, il enseignait les belles-lettres à Côme à 18 ans ; après son ordination, il devint professeur de philologie grecque et latine au lycée de Côme, en 1826 professeur, puis directeur du lycée de Brescia, en 1832 directeur général des gymnases de Lombardie. Membre de plusieurs académies, chevalier de la couronne de fer. Auteur de plusieurs manuels scolaires et de *Manuale per l'educazione umana* ; *Trattenimento di lettura* ; *Grammatica pedagogica*. — 3. PIETRO, prévôt de Mendrisio 1837-1854. † du choléra 1854.

V. *Divers*. — 1. ALLEGRANTE, de Cademario, architecte, collaborateur de Giovanni Fontana de Melide. En 1565, il travaillait à la Porta Pia à Rome ; en 1612, au palais apostolique de Monte Cavallo. Avec Stefano Maderno, il décora la grande fontaine sur le Janicule et celle du Ponte Sisto. En 1626, il reçut 500 écus pour un travail à l'aqueduc de Civitavecchia. — 2. BALDASSARE, carmélite, à Locarno en 1526. Il était parmi les réformateurs et entretenait des rapports avec les églises évangéliques du reste de la Suisse. Vivait encore à Locarno en 1531. — 3. FRANCESCO, tessinois, travailla à l'achèvement des fortifications de Verona (Piémont). Vivait encore en 1672. — 4. BALDASSARE, de Chiasso, sculpteur et stucateur, 1638-1738. Il fit des travaux de décoration à l'évêché d'Olmütz (1664-1674), décora dès 1679 la résidence épiscopale de Kremsier, et en 1694 travailla au château de Schebetau. En 1695 il se rendit en Pologne, travailla à Wieliczka, à Cracovie et à Alt-Sandez et retourna en 1702 en Moravie, où il décora les châteaux de Panitz et de Brzezowitz (1702 et 1717), l'église et la grande salle du couvent de Hradisch, etc. — 5. MICHELE, fils du n° 4, stucateur et sculpteur, acquit en 1720 la bourgeoisie de Brünn, où il mourut en 1729. Travailla à Welehrad, au couvent de Hradisch et au Heiligen Berg près d'Olmütz. — 6. GIOVANNI-MARIA, maître constructeur, se rendit en 1703, avec Domenico Trezzini, à Petersbourg, où il travailla jusqu'en 1708 aux palais et aux forteresses impériales. Construisit en 1706 le palais du prince Mentchikoff. — 7. ANTONIO, de Mendrisio, partisan de la Cisalpine en 1798. Secrétaire du Comité provisoire qui somma les représentants helvétiques de concéder la pleine liberté aux bailliages tessinois. — 8. GAETANO, de Tesserete, ingénieur, travailla dès 1866 au canal de Suez. — 9. PIETRO, * 18 mai 1809, † 25 décembre 1884, de Tesserete, médecin. Député au Grand Conseil 1848-1852, syndic de Tesserete 1851-1880, inspecteur scolaire 1854-1857. Il fonda l'école secondaire de Tesserete en 1852. — 10. ERNESTO, de Cureglia, peintre, 1837-25 juillet 1918. Paysagiste et portraitiste, exposa à Florence, Turin et Venise ; obtint la médaille d'or pour son tableau *Marie Stuart devant Elisabeth*, 1875. Autres tableaux : *Lavoro e Riposo* ; *Calma domestica* ; *Le frutta del padrone*, etc. — Voir *SKL*. — *ALBK*. — *AHS* 1914, 1916, 1918. — *BStor*. 1879, 1884, 1885, 1887, 1889-1891, 1894, 1898, 1902-1904, 1907-1910, 1915. — *Arch. Stor. lomb.* XII. — *Periodico d. Soc. Stor. Comense* XI. — *Educatore* 1866, 1877, 1885. — *Popolo e Libertà* 1923, n° 1. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Oldelli : *Dizionario*. — Borrani : *Ticino sacro*. — Chiesa : *L'attività artistica delle popol. ticinesi*. — *Pagine nostre* I, III, IV. — Zabaglia : *Castelli e ponti... con la descrizione del trasporto Vaticano e di altri del cav. Fontana.* [C. TREZZINI.]

A une famille de Castel-San-Pietro appartient : — LOUIS-ALOÏS-CHARLES, 1824-1894, architecte à Saint-Pétersbourg. En 1863, le tzar Alexandre II l'appelle à la cour comme architecte général. Il fut l'initiateur et le promoteur de la première exposition nationale russe à Saint-Pétersbourg en 1870. Principaux travaux : la résidence du grand-duc Nicolas à Zuamenski, le palais du général Dournowo, l'Hôtel d'Europe, le Petit-Théâtre, l'église Apraxine, etc., à Saint-Pétersbourg. Anobli, il reçut du tzar de nombreuses décorations. [Th. F.]

THÉODORE, 1850-1907, d'origine tessinoise, naturalisé genevois, député de 1890 à 1904, élu conseiller national 1903. [C. R.]

D. **Canton du Valais**. Famille noble d'Ayent, mentionnée au XIII[e] s. — PIERRE, chevalier, avait des droits à Hérens, du chef de sa femme, née Chamoson-la Tour. — JEAN, donzel, fut dépouillé de ses biens pour avoir pris part à la révolte des nobles contre l'évêque Boniface de Challant en 1295. — JEAN, prieur de Saint-Pierre de Clages 1413. — Gremaud II-III. — Boccard : *Hist. du Valais*. — Rameau : Mns. [Ta.]

FONTANA MERLA (all. AMSELBRUNNEN) (C. Grisons, D. Maloja, Cercle Oberengadin. V. *DGS*). Ancienne source, actuellement détruite par la construction d'une route, qui forma dès le haut moyen âge la frontière entre les juridictions d'Ob ou Sur Fontana Merla (de Sils à Bevers), et Unter ou Suot Fontana Merla (de Camogask à Pontalt-Scanfs). Ces deux juridictions étaient issues de l'ancienne ligue des juridictions et de la communauté économique de Haute-Engadine. Le tribunal criminel de toute la vallée resta à Zuoz (gibet, tour des prisons et drapeau de justice), mais les deux juridictions cherchèrent à le posséder, de telle sorte qu'en 1577 de violents conflits surgirent entre elles et Zuoz ; les III Ligues et les Confédérés s'en occupèrent et des troupes durent même être levées. Un jugement arbitral conserva à Zuoz le privilège d'avoir le tribunal criminel commun. — Voir Campell (édition Mohr)

II, p. 530. — Fort. Sprecher : *Rhetische Cronick*, p. 294. — A. Meuli : *Die Entstehung der autonomen Gem. im O.-E.* — Art. AGNAS (ALLAS). [C. CAMENISCH et L. J.]

FONTANEL. Famille reconnue genevoise à Veyrier et à Carouge. — ADOLPHE, 1818-1879, du gouvernement provisoire 1846, conseiller d'État de 1855 à 1861. Élu membre du Grand Conseil de 1846 à 1874 et du Conseil des États en 1853. — Voir *Rec. des lois*. [C. R.]

FONTANES. — 1. JEAN, * à Turin, originaire d'Anduze, ministre de la Bourse française à Genève en 1759, régent de 1re classe au collège, bourgeois la même année. Professeur de Belles-Lettres à l'académie de 1775 à 1784. — 2. JEAN-PIERRE, fils du n° 1, * à Genève 1719, † à Nantes 1774, s'établit en France où il devint inspecteur des manufactures ; il s'occupa du défrichement des terres incultes du Poitou. — 3. LOUIS, dit de Fontanes, fils du n° 2, fit une brillante carrière en France. Honoré de l'amitié et de la confiance de Bonaparte, il fut président du Corps législatif en 1804, sénateur en 1810. Il avait été nommé grand maître de l'université en 1803. Rallié aux Bourbons, il fut nommé pair de France à la Restauration. — Voir *France protestante*. — Sordet : *Dict.*— Borgeaud : *Hist. de l'Université de Genève*. [H. F.]

FONTANESI, ANTONIO, peintre italien, * 23 février 1818 à Reggio d'Emilia, † le 17 avril 1882 à Turin. En 1848, il dut quitter l'Italie à la suite des événements politiques et s'établit à Lugano où il enseigna le dessin dans les écoles communales ; de 1850 à 1865 professeur de dessin à Genève. Peintre paysagiste très productif, il s'adonna en outre au fusain et même à la lithographie et dans ce genre les *Promenades pittoresques à l'intérieur de Genève*, 1855, forment son œuvre principale. Il exposa à Genève, Turin et Lyon. Dès 1865, il s'établit successivement à Londres, Florence, Lucques, Turin et Rome ; de 1876 à 1878 il est professeur de dessin au Japon. — Voir *SKL*. — *ALBK*. — Calderini : *Antonio Fontanesi, pittore paesista*. [C. T.]

FONTANEZIER (C. Vaud, D. Grandson. V. *DGS*). Commune, qui dépendait au moyen âge de la seigneurie de Grandson. Elle faisait autrefois partie de la paroisse de Champagne et maintenant de celle de Villars-Burquin. *Fontanisy* dans un quernet de 1403. — Voir *DHV*. [M. R.]

FONTANNAZ. Nom de plusieurs familles vaudoises, originaires de localités différentes. L'une d'elles, à Montagny sur Yverdon, a donné : GUILLAUME, donzel en 1236. — ÉTIENNE et CONON, donzels en 1303, bienfaiteurs de l'abbaye de Montheron. Ce devait être une famille de ministériaux des seigneurs de Grandson. Elle pourrait être la même que celle de PIERRE, fils de Hugues Fontanna, chevalier de Vuissens, bienfaiteur de l'abbaye de Hauterive vers 1217, et dont le sus-dit Guillaume est peut-être le fils. [M. R.]

FONTE. Nom de famille valaisan au moyen âge. — ANSELME de Fonte, à Massongex, cède en 1247 à Boson, major de Monthey, la condemine de l'évêché de Sion. — PIERRE, prieur de Géronde et curé de Saint-Maurice de Laques vers 1450. — Gremaud. — Arch. locales. [Ta.]

FONTENAIS (C. Berne, D. Porrentruy. V. *DGS*). Com. et paroisse. Anciennes formes : 1148, *Fonteneis* ; 1179, *Fontanet* ; 1255, *Funtinois* ; 1331, *Fonthenoy* ; 1339, *Fontaneys* ; 1389, *Fontenoiz*. Ce village tire son nom de la fontaine autour de laquelle il est bâti, fontaine qui donne naissance à un petit ruisseau : le Bac Avoine. Première mention en 1148, dans l'acte de confirmation des possessions de Moutier-Grandval. On y a trouvé quelques débris d'édifices celtiques et romains et des sépultures burgondes. Fontenais fut compris dans les localités engagées au comte Étienne de Montbéliard en 1386, pour revenir sous la domination de l'évêque de Bâle en 1461. Plus qu'aucune autre localité de l'Ajoie. Fontenais souffrit de la guerre de Trente ans ; en 1634, les Suédois l'incendièrent en partie. Les Impériaux, puis les Français, y commirent des exactions. Bernard de Saxe-Weimar arriva à Fontenais en 1647 et pilla le village. Sauf une maison, il fut incendié en 1644 par les troupes de Fleckenstein et reconstruit. Mais en 1674, de nouveau, il fut occupé par des troupes de Bourguignons. Vers le milieu du XVIIIe s., le médecin du prince-évêque, Faber, construisit un château à Fontenais. Il est actuellement le siège d'une fabrique d'horlogerie. L'église, placée sous le patronage de saint Pierre, apôtre, fut détruite pendant la guerre de Trente ans et reconstruite au commencement du XVIIIe s. Fontenais releva, jusqu'en 1779, de l'archevêque de Besançon qui était le collateur de la cure. Sur le territoire de ce village se trouve la chapelle de Sainte-Croix, construite en 1445. *Population* (avec Villars) : 1764, 423 hab. ; 1850, 680 ; 1920, 1056. Registres de baptêmes dès 1577, de mariages et de décès dès 1672. — Voir Trouillat. — Vautrey : *Notices* II. — A. Daucourt : *Dict.* [G. A.]

Fontenais a donné son nom à une famille noble, mentionnée au XIVe s. Elle disparut de bonne heure. [G. A.]

FONTES RERUM AUSTRIACARUM. Sources d'histoire autrichienne, publiées par la commission historique de l'académie ci-devant impériale des sciences à Vienne. Première partie : *Scriptores*, vol. 1-9, 1. — Deuxième partie : *Diplomataria et acta*, vol. 1-68, Vienne 1855 ss. — Les Sources d'histoire autrichienne parurent à l'origine selon le programme présenté par la commission historique dans la séance de la classe historique et philologique du 22 décembre 1847, en deux parties principales : *Scriptores* et *Diplomataria et acta* ; quoique cette division eût bientôt été supprimée, le titre de la seconde partie est resté celui de l'ensemble de la suite. Ces sources d'histoire contiennent un grand nombre de documents concernant la Suisse. Une table alphabétique préparée par Victor Junk parut en 1901 pour les volumes 1 à 50. — Voir aussi Alfons Huber : *Gesch. der Gründung und Wirksamkeit der k. Akademie der Wiss. in Wien...* 1877. [F. H.]

FONTES RERUM BERNENSIUM. Sources d'histoire bernoise. En 1853, le Conseil d'État de Berne décida, sur la proposition de Moritz von Stürler, chancelier et archiviste d'État, de publier un recueil de documents bernois. Sous la direction de Stürler parurent, en 1876 et 1880, les tomes II et III ; sous celle de E. Blösch, le t. I en 1883, et de 1889 à 1893, les t. IV à VII. H. Türler et A. Plüss ont publié les t. VIII, en 1903, IX, en 1908. Ce dernier va jusqu'à l'année 1378. [H. T.]

FONTI. Famille de Miglieglia. — 1. GIUSEPPE, prêtre, * 1818 à Miglieglia, † 12 octobre 1874. Pendant 33 ans curé de Brione Sopra Minusio. Il fonda un collège à Bedigliora, qu'il transféra à Roveredo (Grisons) et ensuite à Locarno, où il devint le collège San Giuseppe. — 2. ***Isidoro,*** prêtre, neveu du précédent, * le 28 décembre 1846 à Miglieglia, † à Locarno le 5 juin 1911. Il fit ses études à Roveredo et dans les séminaires de Milan. Prêtre 30 juin 1874, professeur et directeur du collège San Giuseppe à Locarno, où il succéda à son oncle. Chanoine 1884 et, le 20 octobre 1886, archiprêtre de la collégiale de Locarno, où il se distingua par son zèle pastoral et par les institutions paroissiales qu'il fonda. Camérier secret du Souverain Pontife 1908 ; examinateur synodal du diocèse de Lugano 1910. Il fonda le collège pour jeunes filles de Santa Catarina. — *In memoria di Mgr. Isidoro Fonti*. [C. T.]



Isidoro Fonti.
D'après une photographie.

FONTNAS (aussi FUNTNAS) (C. Saint-Gall, D. Werdenberg, Com. Wartau. V. *DGS*). Vge qui appartint à la seigneurie de Wartau. Il brûla le 7 octobre 1816 y compris la chapelle. Des nobles von Fontnas sont attestés 1268-1399, mais il n'existe pas trace d'un château du même nom. — Voir *St. Galler Nbl.* 1911, p. 34. — *QSG* X. — W. Götzinger : *Die romanischen Ortsnamen des Kts. St. Gallen*, 1891, avec liste des diverses formes du nom. [Bt.]

FOPPA. Voir GRUOB.

FORAL. Établissement de relèvement à Coire, créé

le 19 janvier 1857 par un groupe de protestants, amis des enfants, qui s'occupe de l'éducation d'enfants pauvres, orphelins ou abandonnés. L'établissement reçoit 35 à 40 pensionnaires âgés d'au moins 5 ans. [J.-R. T.]

FORCART. Famille de négociants bâlois remontant à JAKOB FURCKHER, échevin du tribunal de Homberg près de Ratingen, et habitant sur le domaine de Fudicars (Furkars), dans la principauté de Berg (Rheinland). Son fils DIETRICH, 1581-1653, marchand drapier à Cologne, puis à Müllheim, Spire et Frankenthal, vint à Bâle en 1637, à la suite des événements de la guerre de Trente ans, et y acquit la bourgeoisie (corporation du Safran et de la Clef). — 1. DIETRICH, 1643-1714, petit-fils du prénommé, prévôt de la corporation de la Clef 1684, président du directoire commercial, conseiller et du Conseil des Treize. — 2. DIETRICH, 1685-1740, fils du n° 1, également prévôt de la Clef et du Conseil des Treize, bailli de Petit-Huningue et *Oberstzunftmeister*. Il remplaça les anciennes *armoiries* de la famille, trois œillets de gueules issant de trois coupeaux de sinople, par celles qui sont encore actuellement en usage : coupé d'or au maure de sable issant et de sable à deux pals d'or. Ses descendants se divisèrent en deux branches, dont la cadette s'éteignit dans la seconde moitié du XIXe s. L'ancêtre de la branche aînée, encore florissante, fut : — 3. DIETRICH, 1713-1798, fils du n° 2, membre du Grand Conseil, *Sechser zum Bären*, et secrétaire du Petit-Bâle. — 4. JOHANN-RUDOLF, 1749-1834, fils du n° 3, fabricant de rubans (Forcart-Weiss & fils), fut avec son beau-frère, Isaak Iselin, l'un des six fondateurs de la Société d'utilité publique. — 5. RUDOLF Forcart-Bachofen, 1865-1916, fabricant, directeur de la filature de filoselle Markus Bölger, actuellement Zimmerlin, Forcart u. Co. A. G., à Bâle et Zell i. W. (Bade). Auteur d'une *Chronik der Familie Forcart*, 1910. [P. Ro.]



FORCE ÉLECTRIQUE (PRODUCTION ET UTILISATION). Dès que la technique du courant électrique à haute tension se fut perfectionnée, la Suisse se mit à produire et à utiliser l'énergie électrique. L'existence de riches réserves de houille blanche exploitables donna dès le début une impulsion particulière à cette nouvelle industrie. Utiliser l'énergie électrique signifie aujourd'hui pour la Suisse : employer les forces hydrauliques du pays au détriment de l'énergie créée presque exclusivement au moyen de combustibles importés de l'étranger. Après l'invention de la dynamo vers 1880, un certain nombre d'installations privées furent créées, entre autres par des fabriques disposant déjà de forces hydrauliques, par des hôtels profitant de celles qui se trouvaient à portée pour fabriquer leur lumière électrique. Lorsque à la lampe à arc succéda la lampe à incandescence, ce mode d'éclairage acquit immédiatement une large diffusion. De 1880 à 1890 on édifia les premières petites centrales fournissant la lumière électrique à des tiers ; mais elles se bornaient pour la plupart à desservir des villes ou centres d'étrangers, comme Lucerne, Vevey, Montreux, Interlaken, Genève, tandis que d'autres desservaient seulement des groupes de maisons.

Les entreprises particulières comme les usines communales ne produisaient primitivement que le courant continu au moyen de machines de marques allemandes le plus souvent (Schuckert, ainsi que Siemens & Halske). Les inventeurs et fabricants suisses réagirent rapidement. A Genève, R. Thury, de la fabrique Cuénod & Sautter, pionnier dans le domaine des machines à courant continu, à Bâle, E. Bürgin, associé en 1881 avec R. Alioth, construisirent des appareils et des machines qui, à l'exposition nationale de Zurich en 1883, révélèrent, à côté des produits connus de l'étranger, des qualités techniques remarquables pour l'époque.

La compagnie zuricoise des téléphones se joignit bientôt à eux et se mit à construire des machines, à peu près à la même époque que la fabrique de machines d'Œrlikon. Celle-ci développa sa nouvelle division de l'électricité sous la direction du jeune C.-E.-L. Brown, de manière à acquérir rapidement la première place dans le pays et le meilleur renom à l'étranger. Elle y parvint entre autre en réalisant en 1891 le transport de l'énergie électrique de Laufen à l'exposition électrotechnique de Francfort, à l'issue de laquelle Brown & Boveri fondèrent une entreprise personnelle avec fabrique à Baden. Cette maison, la fabrique de machines d'Œrlikon, la société d'électricité Alioth à Bâle et la Compagnie de l'industrie électrique à Genève conquirent à l'industrie électrique de la Suisse une réputation mondiale. En Suisse encore plus qu'ailleurs, l'électricité, considérée comme moyen de distribution de l'énergie, a pris un grand essor par suite de l'application du courant alternatif, de l'invention du transformateur et surtout du courant polyphasé. La Suisse appliqua immédiatement ces perfectionnements, auxquels les maisons précitées et leurs ingénieurs contribuèrent pour une large part.

Lucerne était en 1886 l'une des premières centrales urbaines du monde avec courant alternatif monophasé et transformateurs en parallèles, équipée par Ganz & Cie, à Pest, maison fondée par des Suisses. Nombre de villes l'imitèrent de 1891 à 1893, entre autres Vevey-Montreux, Interlaken et Zurich en 1892, avec centrales installées par des maisons du pays et produisant le même genre de courant. Ces usines fournissaient presque exclusivement la lumière qui restait avant tout un mode d'éclairage luxueux, sauf pour les fabriques utilisant leurs propres forces hydrauliques.

Pendant ce temps les premiers transports d'énergie par courant continu, réalisés en 1886 par R. Thury à Boujean et par Brown-Œrlikon à Kriegstetten-Soleure, avaient ouvert, avec un rendement déjà remarquable, le champ à la distribution de la force motrice. Cette application prit une puissante extension avec l'invention du moteur à courant triphasé en 1891 et devint très rapidement le principal mode d'utilisation des forces hydrauliques dans notre Suisse pauvre en charbons. Dans la dernière décade du XIXe s. les fondations d'usines électriques, créées en général par des sociétés anonymes, se succédèrent avec rapidité ; elles travaillaient avec une puissance de quelques milliers de kilowatts et une tension de quelques milliers de volts, et passaient alors pour des entreprises énormes et même risquées. Les rapides progrès de la technique du courant à haute tension, surtout par l'emploi sûr de machines plus puissantes et de voltages plus élevés donnèrent à l'industrie électrique un développement inespéré.

En 1890, une centaine d'entreprises produisaient l'énergie électrique avec une puissance totale n'atteignant pas 10 000 kW. et une puissance moyenne probable d'environ 20 kW. par établissement. En 1893, à côté d'un petit nombre d'usines électriques de quelques centaines de kW., il y avait 600 entreprises semblables, dont 60 usines pour la distribution générale, qui, au total, possédaient à peine une puissance de 7000 kW. et une puissance moyenne d'un peu plus de 100 kW. seulement. En 1902, l'on comptait 182 usines électriques d'une puissance globale de 118 400 kW., dont 12 usines de plus de 3000 kW. produisaient à elles seules les 60 % de la puissance totale. Le tableau de la page suivante donne le développement ultérieur des usines électriques de la Suisse.

DÉVELOPPEMENT DES USINES ÉLECTRIQUES. Les usines de distribution générale (sans tenir compte des usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, des usines desservant les chemins de fer et des usines distributrices secondaires qui tirent leur énergie des usines primaires) ont suivi la progression suivante en chiffres approximatifs :

	1890	*1895*	*1905*	*1921*
Usines primaires . .	5	100	290	env. 350
Puissance totale maximum en milliers kWh[1]	env. 1	env. 20	env. 150	env. 650
Production annuelle d'énergie en millions de kWh[2]	env. 1	env. 10	env. 350	env. 2200

[1] Ou environ 1.5 fois autant de chevaux vapeur.
[2] Ou environ 1.5 fois autant de chevaux vapeur heures.

L'emploi de l'énergie électrique s'est généralisé en Suisse avec une rapidité particulière et dans des proportions qui ne furent atteintes nulle part ailleurs. Avant la fin du XIXe s. déjà, des villages suisses (villages d'hor-

logers du Jura) s'enorgueillissaient de posséder autant de lampes électriques que d'habitants, ce qui, d'après des rapports de l'époque, impliquait une consommation annuelle de quelques 40 à 50 kWh par tête de population. En 1920 déjà, la Suisse absorbait en moyenne 700 kWh annuellement par habitant. D'après une statistique américaine, c'est le coéfficient de consommation annuelle le plus élevé du monde. La grande diffusion de l'électricité en Suisse est imputable non seulement au fait que la substitution progressive de cette énergie aux combustibles était une nécessité économique, mais aussi à l'extension du réseau électrique qui permit de desservir des régions de faible demande, comme les contrées purement agricoles. Actuellement très peu de villages en Suisse sont privés d'électricité et dans quelques cantons la distribution s'étend jusqu'aux fermes les plus écartées.

A l'origine l'électricité était appliquée presque uniquement à l'éclairage, mais dans les années 1890 à 1900, les moteurs électriques prirent un tel développement qu'ils en absorbèrent dès lors une très notable part. A la même époque à peu près, elle fut utilisée pour la traction des tramways et des chemins de fer régionaux, qui utilisèrent en partie le courant triphasé perfectionné notamment par Brown, Boveri & Cie. Quelque dix ans plus tard, particulièrement sous l'impulsion des travaux effectués par la fabrique de machines d'Œrlikon (ligne d'essai de Seebach-Wettingen 1910) et par l'application du courant monophasé, l'application de l'électricité à la traction des chemins de fer fut entreprise en grand. La pénurie et la cherté du combustible pendant la guerre imposèrent l'électricité comme mode d'éclairage le moins coûteux, et causèrent l'arrêt de la majeure partie des moteurs thermiques, auxquels se substituèrent les moteurs électriques alimentés par les usines hydro-électriques.

L'accroissement énorme du débit de l'électricité peu de temps avant et surtout pendant la guerre multiplia les usines hydro-électriques à tel point qu'en 1922-1923 les réserves disponibles en énergie dépassaient, même en hiver, les besoins fortement réduits par la crise industrielle. Il ne faut en effet pas oublier qu'en hiver la puissance de nos forces hydrauliques (exprimées en chevaux-vapeurs CV ou en kilowatts kW) est considérablement réduite. De sorte que, même si la puissance hivernale n'est pas très forte (pendant les hivers de 1917-1920 elle fut même insuffisante), il y a cependant toujours en été, époque où la consommation diminue, un excédent d'énergie disponible. De même, si l'on considère l'année entière, il y a surabondance d'énergie (mesurée en kWh). On a cherché à appliquer ces excédents d'énergie à des buts calorifiques, spécialement au chauffage pendant les nuits d'hiver, en été à la production de la chaleur pour l'industrie qui, en hiver, doit recourir de nouveau au charbon.

	Usines électriques et agrandissements prévus en 1924	Exploitation future de toutes les forces hydrauliques utilisables
Puissance au départ de l'usine	*a)* pr la distrib. géner. de l'électricité :	
minimum (hiver)		
sans bassins d'accumulation	env. 250 000 kW [1]	de 700 000 kW [1]
avec »	» 350 000 kW [1]	à 1 000 000 kW
maximum (été)	» 650 000 kW [1]	
	b) au total y compris les usines desservant les chem. de fer et les usines électro-chimiques :	
maximum (été)	env. 900 000 kW [1]	de 1 500 000 kW [1] à 2 500 000 kW
Production annuelle de l'énergie mesurée au départ de l'usine et destinée à :	Production effective en 1924 :	Production probable dans un avenir prochain
	Millions de kilowatts heure :	
Éclairage	env. 2000	de 300 à 400 [2]
Force motrice en général		» 2 200 » 2 500 [2]
Cuisson et diverses applications domestiques		» 1 200 » 1 500 [2]
Transformat. en chaleur pr les petits métiers		» 300 » 400 [2]
Transform. en chaleur pr la grosse industrie	[3] (en été seulem.).	de 10 000 à 14 000 [3]
Chauffage (partiel)	[3] [4] (hiver seulem.).	
Électro-chimie et électro-métallurgie	[3] env. 600	
Exportation	[3] » 400	
Traction des chemins de fer (nationaux)	» 300	» 1 000 » 1 200 [2]
Total	env. 3300	de 15 000 à 20 000
Production totale annuelle *probable* dans les années à débit d'eau moyen	env. 5000	de 15 000 à 20 000

[1] Les chiffres exprimant la puissance en kW au départ de l'usine correspondent à 1,5 fois env. autant de CV (chevaux-vapeur) au sortir des turbines.

[2] Ces quantités d'énergie permettront de satisfaire à tous les besoins futurs du pays.

[3] Les chiffres donnés dans ces quatre domaines pourront être atteints par une exacte répartition de l'énergie entre eux.

[4] Les forces hydrauliques sont insuffisantes pour substituer le chauffage électrique au chauffage au combustible utilisé en hiver, c. a. d. pendant la période de production minimum des usines, même si on n'exporte pas d'énergie; le prix de revient du chauffage fourni par des usines spéciales travaillant en hiver ne peut rivaliser avec celui du chauffage au charbon.

L'évolution de nos usines hydro-électriques obéit actuellement aux tendances suivantes : construire des usines avec bassins d'accumulation pour augmenter la capacité hivernale, relier et centraliser les usines en vue de secours mutuel, remplacer complètement la traction à vapeur des chemins de fer par la traction électrique, perfectionner la technique et la réglementation économique pour la transformation du courant électrique en chaleur. On peut considérer aujourd'hui que l'application de l'électricité comme source d'éclairage et comme force motrice est acquise.

Les forces hydrauliques dont la Suisse dispose (½ à $^1/_3$ CV par hab.) ne sont pas aussi considérables qu'on le croit souvent ; les États-Unis d'Amérique, très riches également en charbon, en possèdent autant, le Canada le septuple et la Scandinavie le double par habitant.

Les usines hydro-électriques les plus importantes de la Suisse sont :

A. Usines de distribution générale de l'énergie électrique :

a) Avec d'importants bassins d'accumulation pour l'hiver.

	CV (chevaux-vapeur) puissance maximum en hiver.	Production annuelle d'énergie en millions de kWh.
Wäggital (2 paliers)	130 000	env. 140
Löntsch	66 000	» 60 à 70

b) Sans bassins d'accumulation ou avec des bassins de faible capacité :

	Puissance minimum et maximum en CV	En millions de kWh.
Laufenbourg[1]	32 000 à 65 000[1]	env. 280 à 350[1]
Gösgen	20 000 » 50 000	» 150 » 200
Mühleberg	10 000 » 45 000	» 100 » 200
Chancy-Pougny[2]	15 000 » 35 000[2]	» 130 » 200[2]
Eglisau	12 000 » 32 000	» 150 » 200
Augst	10 000 » 25 000	» 80 » 130
Küblis	10 000 » 40 000	» » 130
Brusio	5 000 » 40 000	» 100 » 160
Albula	15 000 » 30 000	» 100 » 130

B. Usines pour la traction des chemins de fer :

	kW	Millions de kWh
Barberine (accumulation annuelle)	max. 62 000	env. — à 60
Vernayaz	» 93 000	» — » 170
Ritom id.	» 50 000	» 40 » 40
Amsteg . . . de 30 000	à 85 000	» 35 » 150

C. Usines électro-chimiques :

	kW	Millions de kWh
Chippis (2 usines) . .	20 000 à 85 000	env. 200 à 300
Bramois	8 000 » 35 000	» 100 » 150
Ackersand	6 000 » 24 000	» 100 » 150
Biaschina	13 000 » 45 000	» 100 » 200

[1] La moitié appartient à l'Allemagne.
[2] La moitié appartient à la France.

[Extrait d'un article de WYSSLING.]

ÉLECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER SUISSES. Elle est l'un des problèmes les plus importants dont la Confédération ait eu à s'occuper depuis une quinzaine d'années. Elle a déjà commencé et doit être menée à chef au cours de ces prochaines années. La force fournie par le pays permet d'économiser 700 000 tonnes de charbon importées de l'étranger, au prix de 80 fr. la tonne. Quelques chemins de fer privés à voie normale ont donné l'exemple dans ce domaine, entre autres les lignes Orbe-Chavornay en 1894, Berthoud-Thoune en 1899, Fribourg-Morat-Anet en 1902, Spiez-Brigue (Lötschberg) en 1910. Le tunnel du Simplon a été construit et aménagé en 1906 pour l'emploi de la traction électrique. Toutes les nouvelles lignes ouvertes au trafic depuis 1910 ont été immédiatement actionnées à l'électricité. Lorsque la commission spéciale, chargée d'étudier la question dès 1901, eut déposé ses conclusions en 1912, les C. F. F. se mirent à électrifier partiellement certains tronçons, entre autres celui de Berne à Thoune, pour opérer la jonction avec le Lötschberg. Puis ce fut le tour des lignes exploitées par les chemins de fer des Alpes bernoises : Berne-Belp-Thoune et Berne-Schwarzenbourg. La première partie de la ligne du Gothard exploitée électriquement fut le tronçon Erstfeld-Bellinzone en 1916 ; l'équipement complet de la ligne fut terminé en 1924. Jusqu'en 1928, 3000 km. du réseau des C. F. F. seront électrifiés, notamment les lignes principales du pays : Simplon-Lausanne-Genève ; Lausanne-Neuchâtel-Olten ; Lausanne-Berne-Olten-Zurich ; Zurich-Thalwil-Coire ; Zurich-Thalwil-Lucerne ; Zurich-Winterthour-Romanshorn-Rorschach ; Winterthour - Saint-Gall - Rorschach ; Zurich - Schaffhouse, etc. [L. S.]

FORCH (C. Zurich, D. Meilen et Uster. V. *DGS*). Passage ancien sur le Zurichberg où s'élèvent une auberge et un hameau. Des tombeaux près de Zumikon et de Forch témoignent d'une très ancienne colonie alémanne ; en 1833-1834, on découvrit au-dessous du col, près d'Æsch, une rangée de tombes alémannes. Le nom du col dérive du latin *furca* = fourche. L'ancienne route fut témoin à diverses reprises de passages de troupes et de combats : près de Kaltenstein en 1354, dans la guerre de Zurich et pendant les deux batailles de Zurich en 1799. Des retranchements datant de la première bataille de Zurich existent encore entre Rehalp et Waldburg-Zollikon. Le 25 septembre 1799 les Russes battirent en retraite devant Masséna par les cols de Witikon et de Forch ; le nom de *Russenweg* est en plusieurs endroits resté un témoignage de ce passage. La nouvelle route de la Forch fut construite de 1843 à 1847 jusqu'à Esslingen et de 1848 à 1853 jusqu'à Wald. Le 24 septembre 1922, un monument, conçu par l'architecte Otto Zollinger, a été élevé aux soldats morts pendant la mobilisation de 1914-1918 au-dessus de l'ancienne auberge *zur Krone* ; en 1923 il fut placé sous la protection du canton de Zurich. — Voir *Katalog der Sammlungen der Ant. Ges. in Zürich* III, p. 20. — Heierli : *Archäolog. Karte des Kts. Zürich.* — A. Heer : *Geschichtliches von der Forch, Alte und neue Forchstrasse* dans *ZWChr.* 1912, n° 32. — *Reden bei der Denkmalseinweihung* (annexe à la *Feuille officielle* de Zurich). [F. HEGI.]

FORCHHAMMER. Famille de Kiel (Allemagne), devenue bourgeoise de St. Antönien dans le Prätigau (Grisons) avec CHRISTIAN-GOTTLIEB, pasteur. Ses enfants furent — 1. ***Theophil,*** organiste, * 29 juillet 1847 à Schiers. Il étudia au conservatoire de Stuttgart, fut d'abord organiste et professeur en Suisse, puis organiste à la Marienkirche à Wismar et acquit bientôt par d'importantes créations musicales, le renom d'un des meilleurs virtuoses de l'orgue. Il se perfectionna alors encore sous la direction du professeur Kiel à Berlin, devint en 1878 organiste principal de St. Benedikt à Quedlinburg et en 1886 à la cathédrale de Magdebourg ; directeur de diverses sociétés de musique et professeur de composition et d'orgue au conservatoire Sonnemann. Il composa entre autres plus de 1000 morceaux d'orgue et écrivit une série de manuels très employés. † à Magdebourg 1er août 1923. — *Bünd. Tagblatt* 1923, n° 185. — 2. EMILIE, peintre, * à Schiers 13 janvier 1850, étudia à Bâle et à Paris, fit des voyages d'étude en Allemagne, France, Italie et Hollande ; † à Davos 13 juin 1912. Ses tableaux se trouvent dans des collections privées et à la galerie publique de Coire. — 3. ***Emanuel,*** Dr phil., archéologue et linguiste, * 12 mars 1851 à St. Antönien. Ses études médicales terminées, en Amérique, il se voua à l'étude comparée des langues. Il vécut entre autres assez longtemps parmi des tribus d'Indiens en voie d'extinction de l'Amérique du Nord et à Mexico, et acquit une connaissance générale des langues américaines. A l'université de Leipzig où il se fit inscrire, il s'occupa de sanscrit, de zend, d'arabe et des langues parentes, apprit l'arménien dans un couvent arménien près de Venise et fut bientôt très connu par ses publications scientifiques et ses travaux. L'empereur du Brésil voulut lui confier l'étude des langues indiennes sud-américaines, et le gouvernement britannique lui offrit une chaire de langues pali à l'université de Rangoon. Forchhammer accepta ce dernier poste et profita de son établissement aux Indes pour étudier les langues de l'intérieur du pays ; il en dressa un vocabulaire comparé et collectionna de riches trésors manuscrits. Nommé en 1882 inspecteur archéologique de la Birmanie britannique, il réunit dans ce pays un abondant matériel archéologique et dirigea les fouilles de villes enfouies depuis longtemps. † le 26 avril 1890 pendant son retour en Europe. — *Der freie Rätier* 1890, n° 169. — *Athenäum* 1890. [C. J.]



Emanuel Forchhammer.
D'après une photographie.

FORCLAZ (LA) (C. Vaud, D. Aigle, Com. Ormont-Dessous. V. *DGS*). Vge qui fut, le 5 mars 1798, le théâtre d'un combat sanglant entre la compagnie bernoise de Graffenried et les habitants du village d'une part, et de l'autre une troupe française appuyée par trois compagnies de républicains vaudois de la plaine. Ces derniers furent vainqueurs et emportèrent la position. — *DHV.* [M. R.]

FOREL (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Vge et Com. qui appartenait autrefois au mandement d'Estavayer. En 1594, Louis Griset de Forel en fit l'acquisition de Joseph d'Estavayer et l'érigea en seigneurie. Forel, Sévaz et Autavaux ne contribuaient pas aux frais de culte de la paroisse d'Estavayer, et de ce fait étaient exclus de l'administration paroissiale. Au cours des siècles, les habitants de ces trois villages avaient maintes fois refusé les redevances dues au clergé et n'avaient jamais ni participé aux réparations ni à l'entretien de l'église d'Estavayer. Mais dès 1848, ils réclamèrent les mêmes droits électoraux et administratifs que les paroissiens d'Estavayer, tout en refusant de payer une contribution et une compensation en échange de ces droits. Le conflit s'envenima. Quand il était question de lever un impôt, Forel et Auta-

vaux menaçaient de se séparer de la ville et de s'ériger en paroisse. A différentes reprises, surtout en 1900, ils recoururent contre les élections paroissiales et insistèrent pour obtenir, mais sans compensation, les droits paroissiaux. Fatigué de ce conflit toujours renaissant, le Conseil d'État, d'entente avec l'autorité ecclésiastique, incorpora le village de Sévaz à la paroisse de Bussy en 1905, et le 8 avril 1907, Forel à celle de Rueyres, et Autavaux à Montbrelloz. Les habitants de Forel et d'Autavaux recoururent au Tribunal fédéral, et pour forcer la main aux autorités, menacèrent d'embrasser le vieux-catholicisme. Deux curés vieux-catholiques vinrent même séjourner quelque temps à Autavaux. Finalement, Forel et Autavaux demandèrent et obtinrent de former une paroisse. L'ancienne chapelle de Forel, dédiée à saint Georges, a été agrandie et érigée en église paroissiale en 1924. — Dellion : *Dict.* — *La question d'Autavaux.* [F. BRÜLHART.]

FOREL (C. Vaud, D. Lavaux. V. *DGS*). Vge traversé par une voie romaine, que Warnier et Pierre de Palézieux cédèrent à la fin du XIIIe s. à Louis de Savoie, seigneur de Vaud. Celui-ci le vendit à l'évêque de Lausanne, pour 600 livres lausannoises, par un traité du 5 avril 1300 qui mit fin à une guerre entre ces deux personnages. Un « châtelet » qu'y avaient construit les Palézieux, fut démoli, et l'évêque s'engagea par ce traité à ne pas construire de maison forte dans la région où il possédait déjà d'ailleurs la tour de Gourze. Forel fut rattaché à la paroisse de Villette et, après la Réforme, suivit le sort de cette paroisse et commune, dont il ne fut détaché qu'au grand partage de 1824 pour devenir une commune indépendante. Un temple, filial de celui de Savigny, a été construit en 1869 au hameau des Cornes de Cerf, qui dépend de la commune de Forel. — *DHV.* [M. R.]

FOREL (C. Vaud, D. Moudon. V. *DGS*). Vge dépendant de la châtellenie de Lucens. En 1333, le baron de Vaud, Louis de Savoie, le constitua en seigneurie en faveur du chevalier Gérard de Disy. Il passa au XVe s. aux mains des Estavayer, qui le conservèrent jusqu'en 1712, date du mariage d'Elisabeth-Esther d'Estavayer avec Nicolas Bergier de Lausanne. Les Bergier en demeurèrent seigneurs jusqu'à la Révolution. — Voir *DHV.* [M. R.]

FOREL. Nom de famille des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** DE FOREL. Famille noble mentionnée à Estavayer de 1342 à 1500, originaire de Forel où elle possédait d'importantes propriétés. — HENRI, dit Deferraz, chevalier, 1340. — JEAN, donzel, devint coseigneur de Font par son mariage avec Françoise, fille de Jean de Font en 1 . — Voir *AF* 1917. — Archives d'État Fribourg : Grosse de Montagny. [F. BRÜLHART.]

GRISET DE FOREL ; FORELL (à Dresde). Famille dont le nom primitif était Griset, et qui prit celui de Forel dès la fin du XVIe s. Au XIe s., PIERRE et JEAN Griset présidèrent des assemblées de notables du pays de la Broye. Au XIVe s., la famille s'établit à Estavayer-le-Lac où ses membres furent gouverneurs, syndics ou avoyers. Ils acquirent successivement les seigneuries de Font, Marnant, Trey, Cheyres, Ropraz, Forel et Middes. *Armoiries* : de sable à un bouc saillant d'argent, membré de gueules. — 1. GODEFROY Griset, bourgeois de Fribourg 1533 ; reçut en 1527 des lettres de noblesse du duc de Savoie. — 2. LOYS, fils du n° 1, coseigneur de Font, Cheyres et Ropraz, acquit le 3 février 1594, de Joseph d'Estavayer, la seigneurie de Forel. La famille prit dès lors le nom de Griset de Forel. — 3. FRANÇOIS Griset de Forel, lieutenant d'avoyer à Estavayer, fut reçu dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg en 1642. — 4. JOSEPH, 1700-1786, chevalier de Malte, commandeur de Sultz, Colmar, Mulhouse, Hasselt ; chambellan, grand maître et maréchal de la cour électorale de Saxe avec le titre de ministre de cabinet. Baron le 12 janvier 1766. — 5. ***Jean,*** 1741-1820, officier au service de France pendant la guerre de Sept ans, chevalier de Saint-Louis. Entre au service de Saxe : chambellan, gentilhomme de la Chambre, gouverneur du prince Frédéric-Auguste III et plus tard des princes Frédéric, Clément et Jean, futurs rois de Saxe. Capitaine des Cent-Suisses, colonel dans l'armée saxonne 1766, général-major 1784, lieutenant-général 1790, général d'infanterie 1799, avec rang de membre du Conseil de guerre. Baron de FORELL 1766. — 6. PHILIPPE, 1756-1808, chambellan à la cour de Saxe, ambassadeur de Dresde à Madrid. C'est lui qui ouvrit à Alexandre Humboldt les portes de l'Amérique du Sud. — 7. CHARLES, 1787-1860, chambellan à Dresde, préfet de Morat 1824, de Fribourg 1840, conseiller d'État 1828-1843 et avoyer de Fribourg jusqu'au 15 mars 1847. — 8. THÉODORE, officier au service du Saint-Siège, prit part dès 1867 à tous les combats qui précédèrent la prise de Rome (septembre 1870) par les Piémontais. Il avait été officier au régiment fribourgeois et vice-chancelier de Fribourg. [J.-A. MASSOT-de FORELL.]





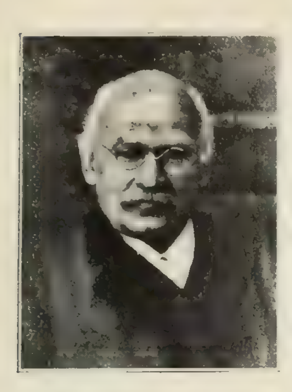
Théodore Griset de Forell.
D'après une photographie.

B. **Canton de Vaud.** Famille établie à Cully au début du XVIe s. et dont une branche acquit la bourgeoisie de Morges en 1589. *Armoiries* : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une croix d'or accostée de deux étoiles d'argent, et en pointe, d'une rose d'argent. — 1. FRANÇOIS, 1626-1649, assesseur baillival, banneret et châtelain de la ville de Morges, dont la *RHV* a publié en 1910 le *Journal de raison.* — 2. FRANÇOIS, petit-fils du n° 1, 1695-1765, D^r en droit de Valence à 18 ans, banneret de Morges, acquit les seigneuries de Chavannes, Bussy et Yens. — 3. FRANÇOIS, petit-fils du n° 2, 1755-1799, patriote vaudois, sous-préfet de Morges en 1798. — 4. ALEXIS, fils du n° 3, 1787-1872, député de Saint-Prex, économiste, entomologue. — 5. AUGUSTE, frère du n° 4, 1788-1869, colonel d'artillerie, directeur de l'arsenal de Morges. — 6. FRANÇOIS, neveu des deux précédents, 1813-1887, avocat et historien, président du tribunal de Morges 1863-1875, président de la Société d'histoire de la Suisse romande 1855-1879, auteur du *Régeste romand* ; éditeur des *Chartes de l'évêché de Lausanne* et des *Chartes communales du pays de Vaud.* — 7. ***François-*** Alphonse, fils du n° 6, 1841-1912, D^r med. et phil. ; professeur extraordinaire d'anatomie et de physiologie générale à l'académie et à l'université de Lausanne ; naturaliste et sismologue réputé. Son œuvre capitale est *Le Léman*, monographie limnologique, en 3 volumes ; il établit en 1880 les rapports sur les variations périodiques des glaciers des Alpes suisses qui ont paru dans l'annuaire du C.A.S. L'expédition suisse au Groenland a donné son nom au Mont Forel. Un monument lui a été érigé à Morges ; principal instigateur des fouilles des stations



François-Alphonse Forel.
D'après une photographie.

lacustres de Morges. — 8. ALEXIS, cousin du précédent, 1852-1922, chimiste, graveur, aquafortiste, auteur d'un bel ouvrage illustré sur les *Sculpteurs romans*, fondateur du musée du Vieux-Morges, auquel il a donné sa maison et ses belles collections. — 9. ***Auguste***, cousin des précédents, * 1er septembre 1848, Dr med., phil. et droit, professeur de psychiâtrie à l'université de Zurich, et directeur de l'asile du Burghölzli, à Zurich, de 1879 à 1898 ; auteur de nombreux écrits de sciences naturelles et de sociologie, entre autres : *Les Fourmis de la Suisse*, 1874 ; *Der Hypnotismus*, 1889 (12me éd. 1923) ; *Gehirn und Seele*, 1894 (13me éd. 1922) ; *Hygiene der Nerven und des Geistes*, 1903, éd. franç. *L'activité psychique ; Crimes et anomalies constitutionnelles*, 1902 ; *Die sexuelle Frage*, 1905 (13me éd. 1920), en franç. *La Question sexuelle*, 1906 (5me éd. 1922) ; *Le monde social des fourmis*, 5 volumes illustrés, 1921-1923 ; *Homme et fourmi*, 1923 ; *Philosophie populaire*, 1924 ; *Der Weg zur Kultur*, 1924, etc. — 10. OSCAR-LOUIS, * 20 sept. 1891, Dr med., fils du no 9, auteur de *La psychologie des névroses*. — Voir *RGV*. — *Livre d'Or*. — *MDR* 2e série, III. — *PS* 1912, 493. [M. R.]



Alexis Forel (no 8).
D'après une photographie.

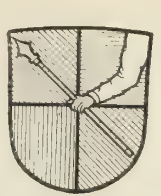
FORER, von FORER. Familles éteintes de la ville de Berne. — I. Famille issue de JAKOB, d'Aarau, pasteur et bourgeois de Berne en 1581, pasteur de Buchsee en 1586, † 1607. — Ses trois fils devinrent aussi pasteurs : ADAM, † doyen à Zofingue 1647, JOHANN-JAKOB, † pasteur d'Eriswil 1628, JOHANN-RUDOLF-PHILIPP devint pasteur de Langnau 1620, aumônier dans les Grisons 1622, pasteur d'Alstätten 1631, d'Aarberg 1640, puis de Berthoud, doyen, se retira en 1666. † le dernier de sa famille. Auteur d'une notice sur le conflit de collation et de juridiction en Thurgovie et dans le Rheintal, de 1632. — Merz : *Wappenb. Aarau*. — *MHH* XVII, 19, Bibl. de Berne. — *LL*.

II. Famille bourgeoise en 1589 par LIENHARD, de Rapperswil (Berne), cordonnier. Ses descendants — 1. DANIEL, 1704-1761, secrétaire, des Deux-Cents 1735, bailli de Nidau 1746, administrateur de la collégiale 1755. — 2. NIKLAUS, son frère, 1707-1785 des Deux-Cents 1755, bailli de Brandis 1758, avoyer de Morat 1780. — 3. JOHANN-DANIEL, fils du no 1, 1737-1803, des Deux-Cents 1785, bailli de Landshut 1797. — 4. FRANZ-ALBERT, fils du no 3, 1768-1841, du Grand Conseil 1814-1831, grand-bailli de Signau 1817-1825. — 5. EMMANUEL-CARL-ALBERT, fils du no 4, 1800-3 mars 1875, officier à Naples, lieutenant-colonel d'artillerie à Berne. Dernier de sa famille. Propriétaire d'un domaine à Wingreis. — La famille adopta la particule au commencement du XIXe s. *Armoiries* : coupé au 1 d'azur au croissant d'or accompagné de trois étoiles, un et deux, au 2 d'argent à 3 barres de gueules. — Voir *MHH* XVII, 19, Bibl. de Berne. — v. Mülinen : *Beiträge* VI, 577. — *LL*. — *LLH*. [H. T.]

FORESTA. Nom de famille savoyard connu en Valais dès le XIVe s. — JEAN Orioli de Foresta, prévôt commendataire du Grand Saint-Bernard, doyen de Savoie, conseiller ducal 1528 — PHILIPPE Orioli de Foresta, prévôt commendataire du Grand Saint-Bernard 1534-1551, auquel succéda BENOIT en 1551. — Gremaud. — Liste des prévôts. [Ta.]

FORESTIER. Nom de famille des cantons de Fribourg, Genève et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille originaire de Saint-Laurent en Savoie, naturalisée fribourgeoise en 1758, encore existante. *Armoiries* : écartelé de sinople et d'azur, de gueules et de sinople, à un bras d'argent mouvant du canton senestre du chef, brochant en barre sur l'écartelé et tenant une pique d'or, brochant en bande sur le dit écartelé. — 1. AUGUSTIN, banquier à Paris, reçu bourgeois de Fribourg le 30 mai 1776 ; admis à la bourgeoisie secrète et privilégiée le 1er mai 1787. Quartier-maître et trésorier du régiment des Gardes suisses à Paris ; capitaine d'infanterie ; chevalier de Saint-Louis. — 2. JOSEPH, fils du no 1, * à Paris 1765, trésorier en survivance du régiment des Gardes suisses ; colonel et commissaire général des troupes suisses au service de France. — 3. LOUIS-AUGUSTIN-VENANT, * à Paris 30 mars 1771, officier au régiment des Gardes, massacré le 10 août 1792 aux Tuileries. A laissé plusieurs lettres intéressantes décrivant la position de Louis XVI et celle de sa famille, l'indécision des autorités et l'audace de la populace parisienne. — 4. AUGUSTE, fils du no 1, * à Paris 1780, aide de camp du duc de Bordeaux, secrétaire général des régiments suisses au service de France ; paysagiste distingué, il pratiqua l'aquarelle et la gouache. Ses meilleures œuvres datent de son séjour à Rome. † à Paris 1850. — 5. LOUIS-AUGUSTE-VENANT, fils du no 2, * à Fribourg 1793, capitaine au régiment des uhlans de Schwartzenberg en Autriche ; vicomte, chambellan de l'empereur d'Autriche ; chevalier des saints Maurice et Lazare. — 6. LOUIS-JOSEPH-FERDINAND, fils du no 5, * à Versailles 1830, capitaine de cavalerie au service d'Autriche. — 7. GUSTAVE, fils du no 5, * à Gratz le 19 janvier 1844, officier au service d'Autriche, capitaine des chasseurs à cheval. — 8. FÉLIX, fils du no 7, * à Innsbruck le 28 décembre 1875 ; vicomte, capitaine de dragons. — Voir *Étren. frib.* 1880. — *SKL*. — *ASHF* IV, 135 ; VI, 322. — Maag : *Gesch. der Schweizertruppen in französ. Diensten*. — Archives d'État de Fribourg : Raemy : Généalogies.



Une autre famille Forestier, originaire de La Roche en Savoie s'établit à Fribourg et y fut reçue bourgeoise le 15 juin 1773. — Archives d'Etat de Fribourg : Raemy : Généalogies. [G. Cx.]

B. **Canton de Genève**. — HENRI-CLAUDIUS, 1874-1922, peintre, fils d'un père naturalisé genevois en 1871, originaire de Savoie. Élève d'Alfred Martin à Genève, il travailla ensuite à Paris dans l'atelier Tinayre. De retour à Genève en 1896. Graveur et peintre, il créa de nombreuses « images » et affiches, puis les *Bouquets*, et peignit les paysages qui lui valurent, les *Bouquets* sur tout, une réputation méritée. Œuvres au Musée de Genève. — Voir R.-L. Piachaud : *H.-C. Forestier*. — *Pages d'Art* 1922. — *SKL*. [C. R.]

C. **Canton de Vaud**. Famille vaudoise, de Riex au XVe s. et plus tard de Cully. — WILLIAM, qui fut lieutenant-colonel en Hollande, vers 1800, porta le titre de seigneur d'Orges (Vaud) et de Walwick. — [M. R.] — SAMUEL, * 17 mars 1843 à Cortaillod, † le 2 juillet 1881 à Neuchâtel ; avocat et notaire à Neuchâtel, député au Grand Conseil 1877, secrétaire de ce corps. — *National Suisse* juillet 1881. [L. M.]

FORETAY, JEAN-ALFRED, d'une ancienne famille vaudoise de Saint-Sulpice, * à Morges en 1861, sculpteur, auteur de figures décoratives à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, et au Crédit foncier à Lausanne, ainsi que de bronzes et de plâtres, exposés à Paris. — *SKL*. [M. R.]

FORÊTS. Les renseignements que Tacite entre autres donne sur les forêts vierges de la Germanie doivent s'appliquer également à celles de notre pays. Le territoire de la Suisse actuelle était, à l'origine, couvert de forêts ; sur les hauteurs et dans les Préalpes jusqu'à 2000 mètres et plus d'altitude, elles étaient vierges. Seuls les cours d'eau, les lacs et les marais en rompaient la monotonie ; ces derniers beaucoup plus nombreux et plus étendus qu'aujourd'hui. Les constructeurs de palafittes établirent dans ce réseau forestier les premières clairières, où les premiers habitants de nos régions trouvèrent, par l'exercice de la chasse, la cueillette des fruits, des baies, des champignons comesti-

bles, etc., la satisfaction de leurs besoins vitaux. Dans les forêts, les tribus de pâtres nomades trouvaient également leur nourriture. Là, les hommes cherchaient et trouvaient protection contre leurs ennemis, et c'est dans les profondeurs des bois qu'ils plaçaient les autels de leurs dieux, leurs lieux de sacrifice et célébraient leurs rites religieux. Des forêts entières étaient dédiées aux dieux sous le nom de bois sacrés. — Quand l'agriculture se développa, les forêts constituèrent le meilleur sol pour l'établissement de champs et de prés. Avec l'augmentation de la population stable, qui nécessairement défrichait des territoires toujours plus étendus du domaine forestier, originellement incommensurable, pour les soumettre à la culture, la diminution des bois devint de plus en plus manifeste. On commença dès lors à prendre des mesures pour satisfaire les besoins des populations en bois de construction ou en bois à brûler, au moins dans les forêts à proximité immédiate des villes. L'exploitation de celles qui en étaient plus éloignées ne pouvait être prise en considération, vu le manque de chemins de dévestiture. La répartition du Plateau en forêts et terres cultivées telle que nous la connaissons, date du XVe s. en ses traits principaux ; dans les régions montagneuses, les surfaces boisées ont encore diminué d'étendue depuis lors.

Les peines prévues dans les codes de lois germaniques pour l'enlèvement des arbres destinés à fournir des mâts ou marqués pour l'abatage, présentent les premières allusions à la propriété privée concernant les forêts, autrefois biens communs. Comment est née cette propriété privée, on ne saurait le dire avec précision. Selon l'antique droit du jet du marteau, chaque membre d'une communauté pouvait, par exemple, s'approprier dans le bois commun la quantité de plantes qu'atteignait son marteau, lancé des limites de son domaine. En outre, le droit du premier occupant devait être de rigueur. Le grand nombre de forêts sans maître qui se trouvaient dans les régions peu peuplées furent considérées, lors de l'institution du système féodal, comme des propriétés royales ; le ban du roi fut proclamé sur certaines, ce qui eut pour résultat d'y interdire la chasse sous de très fortes peines. La création de telles forêts prit une grande extension sous Charlemagne. Du roi, le droit de prononcer le ban passa aux princes et aux comtes. De grandes forêts soumises à ce régime furent données à des couvents et à des villes. Ainsi le fondateur de Berne dota cette cité, dès son origine, de la grande forêt de Bremgarten, sise à ses portes. A cette institution des forêts mises à ban correspond la création des premiers gardes-forestiers et gardes-chasse.

Durant tout le moyen âge féodal, vu la grande surabondance du bois, les forêts eurent surtout de la valeur pour leurs possesseurs au point de vue de la chasse. Ce que l'on considère aujourd'hui comme produits accessoires de la forêt (chasse, glandée, pâture) étaient encore le principal revenu de celle-ci au XIVe s., tandis qu'actuellement on en tire surtout du bois. De nombreuses traces d'anciennes colonisations dans les grandes forêts, au Forst près de Berne, par exemple, permettent de croire que le défrichement de régions boisées n'a pas été partout définitif ni durable, mais qu'au contraire, la végétation dut les recouvrir au cours des temps. Ce phénomène se produisit aussi au moyen âge, quand par suite de guerres, de disettes et d'épidémies, la population de certaines contrées diminuait ou disparaissait entièrement.

Les premières ordonnances protectrices des forêts connues datent du XIVe s., et elles sont déjà nombreuses au XVe s. A cette époque, dans les régions très peuplées et dans les districts miniers, grands consommateurs de bois, la crainte de manquer de combustible devenait toujours plus forte, d'autant plus que les moyens de transport manquaient, et que les charbons de terre étaient encore inconnus. Les actes de mises à ban *(Bannbriefe)* sont les plus anciens documents forestiers de la Suisse. Le premier en date que l'on connaisse en Suisse, édicté par Berne, le 27 août 1304, défend l'abatage et la sortie du bois de la forêt de Bremgarten, ainsi que la chasse du gibier et la pâture du bétail et des porcs. Un garde-forestier y est aussi mentionné, alors que ces fonctionnaires n'apparaissent que beaucoup plus tard, en 1592, pour les autres forêts bernoises. Parmi les lettres de ban les plus anciennes et les plus connues qui contiennent en général les mêmes prescriptions, il faut citer : Cantons d'*Uri* : forêt de Flüelen, 12 juin 1382, d'Andermatt, 1397 ; de *Schwyz* : forêt de Flün dans le Muotathal, 24 juin 1339, d'Erlen, 2 décembre 1343 ; de *Glaris* : forêt de Büolstock, 1452 ; de *Zoug* : sentence concernant les « bois de ban » et les pâturages contre les habitants de Steinhusen, Merzlikon et Bligenstorf, 1387 ; de *Fribourg* : ban de la joux de la ville, 8 juin 1422 ; de *Soleure* : mise à ban de cinq forêts autour de la ville, 1377 ; des *Grisons* : ban de Zizers, 3 février 1553 ; de *Saint-Gall* : forêt de Murg, 7 février 1502 ; du *Tessin* : *precisioni dei diritti ... nel bosco Osoglio*, 5 septembre 1516 ; du *Valais* ban de Gluringen, 3 janvier 1751.

Les cantons montagnards déclarèrent forêts à ban celles qui, sur les pentes rapides, étaient situées directement au-dessus des localités et devaient les protéger contre les avalanches ; de ce fait, leur intégrité méritait doublement d'être conservée. — En 1488, le Conseil de Berne interdit le défrichement de forêts à 27 villages et petites villes du Mittelland (renouvelé en 1492), soit de toutes les forêts qui l'environnaient et avaient pour la ville une valeur particulière. Il n'exista jusqu'en 1592 aucune ordonnance concernant les forêts des parties éloignées du centre du canton, ni pour celles que la ville possédait en propre, sauf celle mentionnée plus haut concernant la forêt de Bremgarten. Ces dernières étaient administrées par les fonctionnaires selon leur bon plaisir. La première ordonnance forestière générale fut mise en vigueur en 1592. En 1713, Berne remit l'administration et la surveillance de ses forêts à une Chambre des forêts *(Holzkammer)*, à laquelle une seconde du même nom fut annexée en 1739, spécialement pour le Pays de Vaud. La crainte permanente de la destruction des forêts fit édicter au cours du XVIIIe s. par la plupart des cantons un grand nombre d'ordonnances forestières contenant de sévères prescriptions, mais aussi des indications pour le reboisement des régions dénudées. Une liste même approximative de ces ordonnances est ici impossible. Berne chercha dès 1746 à utiliser les forêts des vallées éloignées de l'Oberland et conclut dans ce but un traité avec l'ingénieur Bernhard May, en vertu duquel ce dernier devait chaque année amener au moins 3000 toises de bois *(Burgerklafter)* par le moyen de l'Aar. Les déboisements étendus causés par May soulevèrent l'opposition de la population oberlandaise et dans le Rugenwald tout au moins, près d'Interlaken, il dut les interrompre. Un maître-forestier, inspecteur général des forêts de l'État, fut créé à Berne en 1775.

La République helvétique disposa par la loi du 14 septembre 1798 que les forêts de l'État étaient propriété nationale ; les communes pouvaient continuer à en tirer le bois nécessaire à leurs besoins, mais sans prétendre à des droits de propriété. Les délits forestiers, extraordinairement nombreux à cette époque, préoccupèrent non seulement les autorités des districts et des cantons, mais aussi le Directoire. Celui-ci institua le 28 février 1799 une organisation unique pour le service des forêts nationales, avec un inspectorat central et cinq inspecteurs itinérants. Le 6 avril 1799, il déclara rachetables tous droits et servitudes concernant les forêts nationales, sur les bases mêmes du rachat des cens et dîmes. Le 11 avril 1802, un édit créa une administration centrale des forêts siégeant dans le même lieu que le gouvernement, et divisant le territoire de la République helvétique en cinq arrondissements forestiers se subdivisant à leur tour chacun en cinq sous-arrondissements. Cet édit ne déploya pas tous ses effets, car sous l'Acte de Médiation, les forêts redevinrent propriété des anciens ou nouveaux cantons.

Le premier pas vers la surveillance des forêts par la nouvelle Confédération eut lieu en 1858, quand, à l'instigation de la Société suisse des forestiers, fondée à Langental en 1843, le Conseil fédéral résolut d'entre-

prendre une enquête sur les forêts des régions montagneuses. A la suite des ravages causés par l'eau en 1868 dans la haute montagne, et du manque de lois forestières suffisantes dans les petits cantons, pour leur permettre d'agir utilement contre de tels désastres, la Confédération dut s'intéresser aux questions d'économie forestière. La Constitution de 1874 lui donna la compétence d'exercer la haute surveillance sur le régime des eaux et des forêts dans la haute montagne. La même année, un arrêté fédéral institua au département de l'Intérieur l'inspectorat fédéral des forêts, et l'inspecteur forestier général, J. Coaz, de Saint-Gall, fut appelé à ce poste. La première loi fédérale sur la haute surveillance des forêts de haute montagne date du 24 mai 1876. Elle s'applique au territoire situé à l'intérieur d'une ligne allant de Saint-Gingolph (C. Valais) à Vevey et de là vers le Nord-Est, suivant la ligne des montagnes jusqu'à Rorschach et l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. Sept cantons y étaient entièrement compris, huit partiellement. La Confédération leur confie le maintien et la défense des forêts de protection et leur accorde des subventions en vue de la création de nouvelles. Les décrets et ordonnances édictés dans ce but par les cantons doivent être soumis à la ratification du Conseil fédéral. Le décret fédéral du 15 avril 1898 étendit ces principes à toute la Confédération. La loi fédérale du 11 octobre 1902, qui suivit, confirma le principe de la haute surveillance fédérale sur la police des forêts dans toute la Suisse et l'étendit encore notamment en ce qui concerne les forêts de protection. Elle accorde aux cantons de riches subventions pour la création de forêts protectrices, la construction de travaux de défense, le reboisement, et même le salaire des fonctionnaires forestiers. — Le décret fédéral du 27 mars 1885 créa en annexe à l'école forestière de l'École polytechnique fédérale une station d'essais forestiers. — Voir Landolt : *Ueber die Gesch. der Waldungen und des Forstwesens.* — F. Fankhauser : *Gesch. des bernischen Forstwesens.* — R. Balsiger : *Gesch. des bernischen Forstwesens 1848-1905.* — Reichesberg : *Handwörterbuch* (avec bibliographie). — *BSL* V 9c. — Communications de l'inspectorat fédéral des forêts. — W. Merz : *Die Waldungen der Stadt Zofingen.* — Flury : *Die forstl. Verhältnisse der Schweiz.* [H. Tr.]

FORKART. Voir FORCART.

FORLETTO, FORLEITO, FORLETUM (de l'all. FUHRLEITE). Taxe de transport des marchandises en transit, destinée à l'entretien des routes et des ponts. Elle était payée dans le Tessin aux *vicinanze* ou aux corporations de transport. On trouve, au moyen âge, des *forletti* dans la Léventine, à Blenio, à Bellinzone (mentionné en 1441), etc. En cas de refus ou de retard dans le paiement de ce péage, les *vicinanze* ou les corporations avaient le droit de mettre le séquestre sur les chevaux et les marchandises. Le *forletto* de Bellinzone était ordinairement affermé toutes les années à des particuliers. Il en était de même de celui de Biasca. L'institution se conserva au Tessin jusqu'au XIXe s. Le 16 mai 1807, le Grand Conseil décidait de laisser le produit de cette taxe aux municipalités jusqu'au parachèvement des routes cantonales. Elle devait être employée dans le même but ; ainsi le *forletto* de Bellinzone devait servir à l'entretien de la route allant au Monte Ceneri. — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Weiss : *Die tess. Landvogteien.* — *Atti del Gran Consiglio.* [C. T.]

FORMANGUEIRES (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1294, *Fromondeiri* ; 1363, *Fromenderie* ; 1431, *Fromendeyri.* Ce village appartenait, avec Lossy et la Corbaz, à Nicolas d'Englisberg, qui le vendit, en mai 1294, à son frère Guillaume et à Jean de Vuippens. L'hôpital de Fribourg et la Grande Confrérie en possédaient la dîme, qu'ils vendirent le 8 février 1669. — *ASHF* VII, 364. — SW 1828, 433. — Kuenlin : *Dict.* [P. A.]

FORMULA CONSENSUS. Pour réagir contre les tendances trop libérales que manifestaient en France certains protestants, l'Académie de Saumur en particulier, les chefs des églises réformées de la Confédération se réunirent à Genève sous la direction de Heidegger, de Zurich, et de Turettini l'aîné pour rédiger la *Formula Consensus.* Proclamée profession de foi des églises suisses à la Diète évangélique de juin 1675, elle était l'expression de l'orthodoxie réformée dans son acception la plus stricte. En 25 articles elle proclamait que les Écritures ont été inspirées, même jusqu'aux signes hébraïques, que Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais pour les élus seuls. Adoptée par tous les cantons protestants, cette profession de foi fut communiquée aussi à leurs alliés. Lorsqu'en 1686 Frédéric-Guillaume de Brandebourg avertit les cantons protestants que la *Formula* menaçait la paix entre réformés et luthériens, Bâle y renonça. A Genève et à Schaffhouse elle tomba dès 1700 en désuétude. Mais Berne avec Appenzell, Saint-Gall et Zurich, la maintinrent fermement. Dans le canton de Vaud elle souleva une vive opposition : un blâme fut infligé aux pasteurs qui refusaient de souscrire à cette profession de foi ou qui y apportaient des restrictions. L'opposition du clergé vaudois fut une des causes de l'entreprise du major Davel en 1723. Finalement l'obligation de se soumettre à cette formule fut abandonnée au milieu du XVIIIe s. à Zurich et à Berne aussi. — Voir Bornand : *Hist. des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus*, 1724. — Blösch : *Gesch. der schweiz. Reformierten Kirchen.* — Wernle : *Der schweiz. Protestantismus.* [E. B.]

FORNACHON. Famille neuchâteloise, mentionnée à Peseux dès la fin du XIVe s., bourgeoise de Neuchâtel au XVe s. — ADOLPHE, 1824-1894, fut greffier du tribunal de Neuchâtel pendant une trentaine d'années. Par testament du 17 janvier 1887, il léguait sa fortune à la ville de Neuchâtel, mais voyant que les autorités de celle-ci ne partageaient pas ses idées au sujet du port et de l'endiguement du Seyon, il fit, le 31 juillet 1891, un « codicille renversant » et donna sa fortune à son village de Peseux. Sa fortune s'élevait à environ 720 000 fr. [L. M.]

FORNARO. Famille originaire de Chiavenna, bourgeoise de Rapperswil (Saint-Gall) en 1721 *Armoiries* : d'azur au lion d'or tenant une ruche. — 1. ELISA, 1724-1796, peintre miniaturiste. — 2. KLARA-ISABELLA, de Rapperswil, * 1755, abbesse du couvent de bénédictines de Seedorf (Uri) dès 1797. † 8 juin 1818. Elle déploya une grande activité dans les soins à donner aux soldats indigènes et étrangers lors de l'invasion française et du soulèvement uranais 1798-1800. A laissé un intéressant journal sur cette époque. — 3. MARIE-LUISE, 1812-1840, peintre à Munich, où elle était liée d'amitié avec Gottfried Keller. — 4. THEODOR, * 18 juin 1827 à Rapperswil, avocat à Saint-Gall, puis aubergiste et marchand à Rapperswil. Officier dans la légion étrangère anglaise créée lors de la guerre de Crimée 1854-1856 ; il se rendit avec ce corps à Smyrne comme major ; entra ensuite au service de l'Union suisse des chemins de fer où il fit partie de la Direction 1875-1887. † 29 mars 1905 à Saint-Gall. — Voir *LL.* — *SKL.* — *St. Galler Nbl.* 1906, p. 39. — Mülinen : *Helvetia sacra.* — *ASMZ* 1881, p. 85. [SCH., Bt. et J. M., A.]

FORNALLAZ. Famille du Vully, fixée à Avenches au XVIe s. — GABRIEL-SAMUEL, juge de Paix d'Avenches 1798-1811 ; auteur de *Mémoires* inédits sur la vie d'étudiant à Lausanne en 1774-1779 et sur la vie à Londres. [M. R.]

FORNERET. Famille vaudoise qui remonte à — 1. CLAUDE, marchand de Baume (Franche-Comté), admis en 1585 à la bourgeoisie de Lausanne. — 2. PIERRE, 1600-1630, acquit en 1615 la seigneurie de Goumoens-le-Châtel (Saint-Barthélemy). — 3. ANDRÉ-FRÉDÉRIC, 1653-1689, étudiant à Oxford, auteur d'uue dissertation philosophique, grand voyageur, se fixa en Angleterre, puis en France ; il mourut au Grand Lorion près d'Angers où l'on conserve sa curieuse pierre tombale qui mentionne ses pérégrinations. — 4. ALBERT, 1763-1798, officier au service de Hollande et de Sardaigne, lieutenant-colonel dans le régiment Stettler ; il prit part à la Révolution vaudoise. Il commandait un bataillon envoyé aux Ormonts pour repousser l'armée bernoise, et fut tué le 4 mars 1798 dans un combat à la Croix d'Arpille. Un monument va lui être érigé à Bex. [M. R.]

FORNEROD. Familles de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Famille de Dompierre et de Domdidier, citée dès le XVI[e] s. — AMBROISE, * 10 septembre 1543 à Fribourg. Dès 1560, il est à Milan, attaché à la maison du cardinal Charles Borromée, d'abord en qualité d'écuyer tranchant, puis de camérier. Jouissant de toute la confiance du cardinal, il l'accompagna, ainsi que l'évêque Bonhomini, dans leur voyage en Suisse. Agent des cantons catholiques à Milan et procureur du Collège helvétique. Créé comte palatin en 1599, et, en 1605, titré chevalier. † 1636. — Voir *AF* VIII, 219, 251. — *ASHF* IX, 80. — *Étr. frib.* 1898, 52. — *Liberté* 1897, n[os] 45 et 62. — Wymann : *Karl Borromeo und sein Kammerdiener Ambros Fornerod von Freiburg*, dans *ZSK* 1911. — *Gfr.* 66, p. 46. [P. A.]

B. **Canton de Vaud**. Famille bourgeoise d'Avenches avant 1432, possessionnée dans la région dès 1399. *Armoiries :* de gueules au pal d'or chargé de trois feuilles de sinople. — 1. CLAUDE, vice-doyen du décanat d'Avenches en 1536, s'opposa au *plus* et fut plus tard curé de Domdidier. — 2. DAVID, 1640 env.-1698, pasteur de l'église française de Berlin 1670-1680, prof. extraornaire de théologie à l'académie de Lausanne 1681-1698. Auteur d'écrits religieux. — 3. DAVID, auteur d'un plan d'Avenches paru en 1747. — 4. ABRAHAM, dit Bordeaux, sénateur de la République helvétique pour Sarine et Broye. — 5. ***Constant***, 1819-1899, avocat, député au Grand Conseil 1845-1855, chancelier d'État 1845-1848, conseiller d'État 1848-1855, conseiller aux États 1853-1855, conseiller fédéral 1855-1867, président de la Confédération suisse en 1857, 1863, 1867. Il fut l'un des hommes politiques qui se sont le plus occupés en 1860 de la question de la Savoie et des zones. — 6. ALOYS, * 7 mars 1862, pasteur à Cudrefin 1889-1895, à Pully 1899-1916, professeur extraordinaire à l'université 1895-1899, chargé de cours 1899-1916, professeur ordinaire de théologie systématique et d'histoire des religions dès 1916. Auteur de plusieurs études religieuses : *Du fondement de la certitude chrétienne* ; *Péché et évolution* ; *La crise religieuse* ; *Le royaume de Dieu*, etc. — 7. RODOLPHE, * 1877, peintre de portraits à Paris. — 8. ALOYS, * 1890, fils du n° 6, compositeur d'œuvres vocales et instrumentales, dont deux symphonies ; chroniqueur musical. [M. R.]

FORNÉSY, *Henri-François,* * 13 mai 1750, à Orbe, officier suisse au service de France, à qui l'on doit la glorieuse défense de la redoute de Monte Legino, les 10 et 12 avril 1796, lors de la première campagne d'Italie, brillant fait d'armes attribué à tort au général Rampa. Il entra à 13 ans au régiment Reinach-Suisse, y devint lieutenant en 1780, capitaine en 1790, chevalier de Saint-Louis 1791 ; licencié le 25 septembre 1792 avec tous les régiments suisses. Le 31 octobre, le général Dumouriez le nommait lieutenant-colonel, puis il devint chef de brigade en 1794. C'est en qualité de commandant de la 17[e] demi-brigade légère que Fornésy combattit à Monte Legino et se couvrit de gloire Blessé à Castiglione et à Rivoli, il en resta estropié et rentra dans ses foyers avec une pension de 3000 fr. Sous-préfet, puis lieutenant du Petit Conseil à Orbe, il réussit à déjouer les retours offensifs de la contre-révolution après l'affaire de Pillichody en 1802 et dans les années suivantes. † à Orbe 30 mars 1811. — Voir Félix Bouvier : *Bonaparte en Italie.* — Arch. d'Orbe. [F. B.]

FORNEY (FORNERIUS, FORNERII). Très ancienne famille fribourgeoise encore existante, mentionnée déjà en 1251, puis au XIV[e] s. comme bourgeoise des communes de Posieux, de Romont, de Farvagny, etc., et dès 1403 de Chavannes-les-Forts ; également bourgeoise de Gletterens et de Courtion. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive.* — Archives d'État de Fribourg : Grosses de Romont. [G. Cx.]

D'autres familles du même nom sont signalées dans le canton de Vaud à Froideville en 1308, au Châtelard au XV[e] s., à Lausanne au XVI[e] s., etc. [M. R.]

FORNI. Famille de Bedretto et d'Airolo aujourd'hui aussi à Pollegio, Bellinzone, etc., citée aussi à Morbio Inferiore en 1548. *Armoiries* : des Forni de Villa-Bedretto, de gueules à deux lions d'or affrontés tenant dans leurs pattes antérieures un four de sable allumé de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle de sable. — Des Forni d'Airolo, écartelé, au 1 et 4 d'azur à un lion d'or ; au 2 et 3 de gueules à un four d'argent, ouvert du champ.



En 1755 un Forni de Bedretto, banneret et garde-sceaux de la Léventine, fut accusé d'être un des conspirateurs contre le gouvernement d'Uri. Arrêté le 23 mai et le 2 juin 1755 exécuté sur la place de Faido, avec le conseiller Sartorio et le capitaine Orsi. — CARLO-ANTONIO, d'Airolo, * vers 1809, † 4 décembre 1881. Employé aux Archives, 1832, puis archiviste d'État et secrétaire-rédacteur du Conseil d'État 1865-1873 ; conseiller d'État 1864-1866 ; député au Conseil des États. — *AHS* 1914 et 1916. — *BStor.* 1912. — Dotta : *I Ticinesi.* — *Educatore* 1882. — Cattaneo : *I Leponti* — *LL.* [C. T.]

FORO, de, ou **DU MARCHÉ.** Famille bourgeoise de Lausanne aux XIII[e] et XIV[e] s., dont le nom s'est conservé dans le « Pré du Marché ». A donné le premier syndic de la ville de Lausanne, Girard du Marché en 1282. [M. R.]

FORRER. Nom de familles des cantons de Berne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse et Zurich. Dérive du lieu-dit suisse-allemand *Forre (Föhre)*, ahd. *forha* = pin.

A. **Canton de Berne**. Voir FORER, VON FORER.

B. **Canton de Lucerne**. FORER. Famille de la ville de Lucerne. — 1. ISAK, pharmacien, de Winterthour, fut appelé de Fribourg en Brisgau en 1576 par le Conseil et reçut la bourgeoisie d'honneur avec quatre fils. — 2. JOSIAS, fils du n° 1, D[r] med., † 1605, fut en butte jusqu'à sa mort à l'hostilité personnelle du secrétaire d'État Renward Cysat, qui l'empêchait de pratiquer son art. Le récit de cet antagonisme par B Reber, dans le *Sonntagsblatt* du *Bund*, 1899, p. 4, est une intéressante contribution à l'histoire des mœurs de cette époque. — 3. RENWARD, fils du n° 1, peintre d'histoire et d'église, attesté de 1606 à 1650. — *SKL*. — 4. RENWARD, député à Milan en 1623. — 5. LAURENZ, 1580-1659, jésuite, professeur de philosophie et de théologie et chancelier de l'université de Dillingen, vint en 1647 au Collège de Lucerne, recteur 1650-1652 ; un des plus grands controversistes du XVII[e] s. — *ADB*. — *LL*. — *LLH*. — *SKL*. [P.-X. W. et P. H.]

C. **Canton de Saint-Gall**. Autrefois FORER, à l'origine aussi FARER, famille du Toggenbourg. Le domaine des VORER près de Wildhaus apparaît en 1320. HEINRICH Forer, bourgeois de Lichtensteig, fonctionnaire du comte Friedrich von Toggenburg en 1426, avoyer de Lichtensteig 1435 ; son *sceau* portait un arbre mouvant de trois monts, tandis qu'ULRICH Farer, ammann de Wildhaus en 1440, avait deux flèches en sautoir. *Armoiries* dès le XVI[e] s. : d'argent à un pin *(Föhre)* au naturel. — *UStG*. — 1. HEINRICH, de Lichtensteig, rédigea une série de notices chronologiques, de 1437 à 1515, imprimées par Scherrer : *Kleine Toggenburger Chroniken.* — Wyss : *Historiogr.* — 2. BLASIUS, prêtre à Stein (Toggenbourg) 1520, passa de bonne heure à la Réforme ; fut en correspondance avec Zwingli, dont il était l'ami, ainsi que de ses frères. L'autorité ecclésiastique l'exila du pays en 1526, mais il semble n'avoir pas tenu compte de cette décision, soutenu en cela par la paroisse qui lui était favorable. † 1529. — 3. JOSEF, curé de Hemberg 1514, de Hérisau 1522 ; il s'opposa à la foi nouvelle qu'il combattit aussi à la Dispute de Berne en 1528. — Egli : *Reformationsgesch.* — Rothenflue : *Toggenburger Chronik.* — 4. JOACHIM, officier, * 22 septembre 1782 à Neu St. Johann. Sous-lieutenant au service de France 1808, combattit de 1808 à 1811 en Espagne, fut décoré de la Légion d'honneur et fit la campagne de Russie 1812. Il revint en Suisse comme capitaine de grenadiers en 1815, devint inspecteur militaire saint-gallois 1819, colonel 1820, commandant de la IV[e] division 1831. Député pendant de longues années au Grand Conseil. † 11 septembre 1833. En 1831, il commanda les troupes fédéra-

les qui occupèrent Neuchâtel après la prise d'armes de Bourquin. — *Der Erzähler* sept. 1833. — *Neuer Nekr. der Deutschen* 1833, II, p. 602. — *St. Galler Nbl.* 1902, p. 13. — 5. JAKOB-MARIN-BALTHASAR, de Tablat et Lichtensteig, * 4 juillet 1814, préfet de district de Tablat 1845, juge d'instruction à Saint-Gall 1860, président de la Cour d'assises 1861-1865, membre de la Chambre d'accusation 1865-1881 ; ammann de Tablat 1870-1888, président du tribunal de district de Tablat 1868-1890. Député au Grand Conseil et membre du Conseil d'administration catholique. Initiateur dans les questions pénitentiaires. † 19 avril 1897. — *St. Galler Nbl.* 1898, p. 52. — 6. ROBERT, Dr jur., de Wattwil, * 11 mars 1868 à Wängi (Thurgovie), avocat à Saint-Gall 1893, député au Grand Conseil 1900-1924, membre du Conseil de l'instruction publique 1906-1922, membre et président du Synode évangélique du canton de Saint-Gall, conseiller national 1908-1924, membre de la délégation suisse à la Société des Nations 1923 et 1924 (délégué suppléant 1922), auteur de traités juridiques et d'écrits sur des questions politiques d'actualité. [Bt.]

D. **Canton de Schaffhouse.** Famille de la ville de Schaffhouse. — 1. HANS, greffier 1560. — *BVG Sch.* 8. — 2. DANIEL, * 26 sept. 1540, peintre verrier, juge 1572, intendant des bâtiments 1581-1586 et 1590-1594. Prévôt de la corporation des bouchers 1594, trésorier 1599. † 6 oct. 1604. — *Nbl. Schaffh.* 1879. — *SKL.* — 3. HANS-MARTIN, * 1572, bourgmestre 1629-1638. — 4. HANS-GEORG, prévôt de corporation 1670, bailli de Neuhausen 1688. — 5. JOHANN-ANDREAS, * 1634, juge 1661, conseiller 1662, juge baillival 1672. † 1675. — 6. HANS-JAKOB, * 1713, bailli de Neukirch 1767. — *LL.* — *LLH.* — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller.* [L. S.]

E. **Canton de Zurich.** Famille de Winterthour, venue du Toggenbourg. *Armoiries* (reçues en 1576 du comte palatin W. Böcklin von Böcklinsau) : coupé d'argent et de gueules à un pin *(Föhre)* au naturel. CONRAD, de Lichtensteig, acquit en 1513 la bourgeoisie de Winterthour. — 1. KILIAN, aussi bourgeois de Winterthour en 1513, du Grand Conseil 1525-1532, du Petit Conseil 1533-1547. — 2. KONRAD, Dr med. à Avignon 1555. Lorsqu'il se fut établi dans sa ville natale, il eut d'actives relations avec Konrad Gessner, de Zurich, auteur de l'*Historia animalium* de laquelle il traduisit en allemand et publia le *Thierbuch* et le *Fischbuch* en 1563. S'étant voué à la théologie, il fut consacré à Zurich en 1562 et devint second pasteur à Winterthour, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, malgré plusieurs plaintes contre ses opinions de libre-penseur et de rationaliste. A laissé un ouvrage de botanique, dans lequel il cherche un nouveau classement des plantes. † 11 septembre 1594. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1850. — *Nbl. Hülfsges. Winterthur* 1919. — 3. GEORG, avoyer 1574-1576. — 4. KILIAN, avoyer 1582, 1584 et 1586. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1919. — 5. GEORG, avoyer de 1665 à sa mort, 3 septembre 1672. — Bien des Forrer furent potiers et verriers aux XVIIe et XVIIIe s. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1872-1873 et 1876-1877. — *SKL.* — 6. JOHANN-JAKOB, 1814-1872, avocat, auteur de tragédies et d'une comédie. Il fut l'une des rares personnes qui se prononcèrent contre la démolition des anciennes portes de Winterthour. — R. Hunziker : *Zur Literaturgesch. Winterthurs*, dans *Almanach der Literar. Vereinigung Winterthur* 1918. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1920, p. 50. — 7. ***Ludwig*** (Furrer), de Bäretswil, * 9 février 1845 à Islikon (Thurgovie), bourgeois de Winterthour 1884. Après des études de droit à Zurich, il fut nommé en 1867 lieutenant de la police cantonale. Le mouvement politique de cette année-là inaugura sa carrière politique. Il était membre du Comité d'action cantonal et fut élu premier secrétaire de la Constituante 1868. Procureur général 1870-1873, il s'établit comme avocat à Winterthour en 1873 et son bureau devint l'un des plus connus de la Suisse. Sa victorieuse défense des libéraux tessinois dans le procès de Stabio en 1891 fut célèbre. L'un des chefs des radicaux zuricois, Forrer fit partie du Grand Conseil 1870-1900, qu'il présida quatre fois, et du Conseil national 1873-1900, dont il fut président en 1893. Dans ces deux assemblées, il joua un rôle important et fut l'un des hommes politiques les plus éminents de la Suisse. Il collabora à l'élaboration de presque toutes les lois importantes. L'unification du droit fut l'une de ses principales préoccupations ; il intervint aussi en faveur du rachat des chemins de fer. Il présenta en 1888 une motion demandant l'unification du droit pénal, ce qui occasionna des travaux préparatoires encore aujourd'hui inachevés. Trois ans après, le département fédéral de l'industrie le chargea d'élaborer un projet de loi sur l'assurance maladie et accidents, qu'il acheva en 1893. La faculté de droit de l'université de Zurich lui accorda pour ce travail le titre de Dr h. c. en 1894. Mais en 1900 la loi en question fut rejetée par le peuple. Forrer se retira de la vie politique et accepta sa nomination au poste de directeur de l'Office central des transports internationaux par chemins de fer à Berne. En 1902 l'Assemblée fédérale l'élisait conseiller fédéral. Il y dirigea dès 1907 le département des postes et chemins de fer. La convention du Gothard, la préparation de l'électrification des C. F. F., la réforme des caisses de maladie et de pensions furent parmi ses principales œuvres. Président de la Confédération en 1906 et 1912, il démissionna du Conseil fédéral en 1917 pour reprendre son poste à l'Office des transports. Une série d'articles qu'il écrivit sur la question des zones dans la *ZP* montre combien il s'intéressait encore vivement à la politique nationale. † 28 septembre 1921. J. Bosshart : *Bundesrat Ludwig Forrer*, dans *Jahrb. der Literar. Vereinigung Winterthur* 1923. — *Landbote* 1921, 232. — *NZZ* 1921, n° 1396. — 8. KARL-GUSTAV, * 1852, dessinateur, élève d'Auguste Corrodi, se rendit à Paris, Mulhouse, Leipzig (où il enseigna à l'école d'art appliqué) et à Berlin ; dès 1879 de nouveau à Paris où il fonda en 1901 un atelier qui acquit une grande renommée pour ses projets d'étoffes, tapisseries, etc. Chevalier de l'ordre russe de Sainte-Anne et professeur h. c. de l'école Stroganoff à Moscou. — *SKL.* — 9. ROBERT, * 9 janvier 1866 à Meilen, Dr phil., archéologue, conservateur des antiquités préhistoriques, romaines et mérovingiennes du musée alsacien à Strasbourg, auteur de nombreux écrits et mémoires, parmi lesquels plusieurs travaux sur les fouilles d'Achmim : *Kunst des Zeugdrucks vom Mittelalter bis zur Empirezeit* ; *Reallexikon der prähistor., klass. und frühchristl. Altertümer* ; *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, une série de publications sur les antiquités alsaciennes, etc. — *DSC.* — 10. KLARA Holzmann-Forrer, sœur du n° 9, * 19 avril 1868 à Meilen, a publié plusieurs recueils de poésies : *Gedichte*, 1886 ; *Blütenschnee*, 1895 ; *Neue Gedichte*, 1908. — *DSC.* — *ZWChr.* 1918. — *NZZ* 1918, n° 515. — 11. LEONARD, * 1869, numismate, à Bromley près de Londres. Auteur d'un *Biographical Dictionary of Medallists* (7 vol. parus) ; *Catalogue des collections numismatiques de feu M. Strœhlin*, 3 vol. 1909-1911, et de beaucoup de travaux de numismatique. — 12. EMIL, fils du n° 9, * 1894, Dr phil., orientaliste, assistant de la société allemande de l'Asie antérieure à Berlin, auteur de *Die Inschriften und Sprachen des Hatti Reiches*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Ges.* 1922 ; *Die Provinzen des assyrischen Reiches*, 1923, éditeur de textes en écriture cunéiforme de Boghazkoi, etc. [L. FORRER.]





Ludwig Forrer.
D'après une photographie.
(Bibl. Nat. Berne.)

FORSCHER, JOHANN, de Zurich, protonotaire, secrétaire de la ville de Lucerne 1402-1408 ; son écriture se

retrouve entre autres dans le plus ancien rôle d'impôt, livre du conseil des bourgeois. — *Gfr.* 79, 12. [P.-X. W.]

FORST (C. Berne, D. Berne et Laupen. V. *DGS*). Une des plus grandes forêts du Plateau suisse, comprenant 1500 ha. avec le Spielwald, appelé aussi autrefois *Bannholz*. Cette forêt est riche en tumulus de l'âge du bronze et de Hallstatt, utilisés plus tard encore par les Germains comme tombeaux. Des vestiges romains ont été relevés en 1847 près de la ferme de Mannenried et sur les pentes Sud du Spielwald *bi de Müre*. Ils consistent en tuiles faîtières et bordières, en fragments de décorations murales, en tessons de poterie ou de verre et en monnaies romaines, et permettent de conclure à l'existence de maisons romaines. Au sujet des fouilles de 1810-1850, voir A. Jahn : *Kt. Bern*, p. 134. L'Unghürhubel, entre la Heiteren et la Süri, fut exploré sur une grande échelle en 1810 et partiellement en 1843. Jahn évalue à près de 100 le nombre des squelettes découverts à une profondeur de 1 à 1 m. 50. Ils n'étaient placés dans aucun ordre régulier, avaient la tête placée souvent sur une pierre, étaient couverts d'une dalle ou environnés d'une bordure de pierre. Le mobilier était composé de tessons de poterie, quelques-uns en *terra sigillata*, ainsi que d'un fragment de mortier rouge, d'anneaux de bronze et de boucles de ceinture incrustées. Les restes de constructions au sommet du tumulus : plaques de marbre jurassien, débris de mortier et de tuiles bordières, Jahn les attribue avec raison à des tombeaux détruits de l'époque germanique. Parmi ces tumulus, Jahn en mentionne quatre dont les morts furent incinérés, découverts en 1846-1847, un autre semblable près de la Neumatt dans le Mädersforst et dans l'Eibergwald, fouillé en 1846. Douze tombes disposées en rangées, dont il est impossible de déterminer l'âge, furent trouvées en 1830 dans le Mädersforst ; un nombre indéterminé fut plus tard signalé entre Mannenried et Matzenried. J. Widmer-Stern entreprit en 1905 des fouilles au Schönenbrunnen, où il mit au jour, dans un tumulus, des objets de la période de transition du Hallstatt à La Tène, et des tombes ultérieures de l'époque germanique. L'exploration de six tumulus de la division 39 au Nord de la route de Bramberg-Laupen donna des objets du second âge du bronze. Le Musée historique de Berne fit explorer en 1913 deux autres tumulus de Hallstatt dans le *Kleiner Forst* et dans le Längried. — *Jahresbericht des histor. Museums Bern* 1905 et 1913. — [O. T.] — A l'origine domaine impérial, le Forst devint en 1324 propriété de la ville de Berne qui le conserva après la bataille de Laupen en 1339. Le sort de la bataille ne se décida pas à la lisière Ouest du Forst, où se trouve actuellement le monument, mais plus près de Laupen, près de Widen. Lors de la séparation des biens de l'État et de la ville en 1803, la forêt devint propriété de la commune bourgeoise de Berne. — Voir von Mülinen : *Beiträge* III. [H. v. MÜLINEN.]

FORSTEGG (C. Saint-Gall, D. Werdenberg). Château et seigneurie dans l'ancienne baronnie de Sax. Le château fut bâti vers 1200 par Heinrich von Sax et inutilement assiégé dans la première décade du XIIIe s. par le comte Hugo von Montfort, selon le chroniqueur saint-gallois Conradus de Fabaria. A la fin du XIVe s., la seigneurie de Sax fut partagée par les héritiers en trois domaines : Gams, Frischenberg et Forstegg, ce dernier comprenant le château du même nom et les villages de Salez, Büsmig et Frümsen. En 1396 s'y ajoutèrent par achat du comte de Werdenberg le village et la juridiction de Sennwald et en 1517 l'Obere Lienz par don de la Confédération au vainqueur de Frastenz, Ulrich von Sax. Au décès d'Albrecht von Sax, seigneur de Forstegg, fortement endetté, la ville de Saint-Gall dut se charger de la tutelle de ses enfants mineurs en 1463 ; la seigneurie fut hypothéquée en 1466 à Lütfried Mötteli et rachetée en 1481 par le fils d'Albrecht, Ulrich von Sax. Celuici reçut en 1500 Frischenberg et Sax en don de la Diète fédérale et dès lors la seigneurie porta le nom de Sax-Forstegg. Friedrich-Ludwig von Sax vendit en 1615 la seigneurie, y compris tous les domaines, la haute et basse juridiction, à Zurich pour 115 000 fl. Zurich agrandit et renforca le château de 1622 à 1627, et en fit la résidence de ses baillis jusqu'en 1798. Sous la République helvétique, Sax-Forstegg fut attribué au canton du Säntis, puis à celui de Saint-Gall en 1803. Zurich vendit à ce dernier en 1804 le château et toutes les dépendances pour 24 000 fl. Peu après, le château passa à un particulier. L'incendie et le manque d'entretien ruinèrent les bâtiments ; il n'en subsiste aujourd'hui que la maison d'habitation et la tour bâtie en 1200. — R. Schedler : *Die Freiherren von Sax zu Hohensax*, dans *St. Galler Nbl.* 1919. — H. Kreis : *Die Freiherrschaft Sax Forstegg als zürch. Landvogtei*, dans *ZT* 1923. [R. SCHEDLER.]

FORSTER. Familles des cantons de Berne, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton de Berne**. Des familles de ce nom d'origines diverses existent encore aujourd'hui dans plusieurs localités du canton de Berne, entre autres à Cerlier. La comtesse de Nidau donna, vers 1350, aux chanoines de Saint-Imier son serf NICOLAS Forster à Cerlier qui de ce fait devint libre ainsi que ses descendants (*FRB* IX. 314). — AIMÉ, bourgeois de Schaffhouse, D^r phil., * en Allemagne en 1843, privat docent 1867, prof. ord. de physique à l'université de Berne et directeur de l'observatoire tellurique de 1867 à 1924. — *DSC*. — KARL, de Cerlier, * 1848, juge d'appel à Berne 1882-1900, puis directeur du IIe arrondissement des C. F. F. à Bâle, † le 10 septembre 1920. [H. T. et L. S.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Hochdorf, Lucerne et Sursee dès le XIVe s. — HEINI, ammann de Hohenrain 1471. — JŒRG, menuisier, de Markbärbach près d'Augsbourg, bourgeois 1576, confectionna de 1597 à 1599 les stalles du chœur de la Hofkirche, brûlée en 1633, et en 1604 le lambris de la grande salle de l'hôtel de ville. — *SKL*. — [P.-X. W.] — HANS-WERNER, d'Oberkirch, verrier, connu dès 1600 par ses travaux pour Beromünster. — *SKL*. [P. H.]

C. **Canton de Neuchâtel.** — ***François,*** de Kirchberg (Toggenbourg), * 22 août 1790 au Locle, graveur, naturalisé Neuchâtelois 1818 et plus tard Français. Il fit d'abord de la gravure pour l'horlogerie, puis partit pour Paris en 1805. Il sortit deuxième au concours de gravure en 1809, et premier en 1814, mais Neuchâtel n'étant plus sous la domination du prince Berthier, Forster fut considéré comme étranger et privé du bénéfice attaché au prix de Rome. Le deuxième prix avait été remporté par son compatriote Léopold Robert. En compensation, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III accorda à Forster une médaille d'or et une pension de deux ans, qui lui permit de visiter l'Italie. Forster fut un des graveurs les plus renommés de son temps et laissa de nombreuses gravures, entre autres des reproductions de toiles de Raphaël et les portraits de Wellington, Oudinot, la reine Victoria, Albert Durer, etc. Officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Paris 1844. † 25 juin 1872 à Paris. — *SKL*. [L. M.]

D. **Canton de Schaffhouse**. Famille de la ville de Schaffhouse. Deux membres du nom de JOHANN-HEINRICH furent du Grand Conseil en 1753 et 1786. — Voir *LLH*. [L. S.]

E. **Canton de Thurgovie**. FRANZ VORSTER, de Diessenhofen, fils du chancelier de l'abbaye bénédictine de Muri, greffier du tribunal de district de Muri sous la République helvétique, puis receveur en chef du canton de Baden, greffier du tribunal du district de Muri 1803-1820, membre du Petit Conseil 1820. † 8 janvier 1829. — *Schweiz. Monatschronik* 14, 60. [L. S.]

F. **Canton de Zurich**. I. Vieille famille de la commune de Thalwil établie déjà en 1327 dans cet endroit. En 1343 JOHANNES était ammann des seigneurs de Hallwil, auxquels appartenait le bailliage de Thalwil. — *UZ* n° 4083. — [J. FRICK.] — ULRICH, juge à Wädenswil en 1489. — *Zürcher Stadtbücher* I. — II. FORSTER aussi FOSTER, famille mentionnée dès 1357 dans les livres d'impôts de la ville de Zurich. — ANTON, aubergiste, du Conseil des Cornus comme représentant de la corporation des vignerons *(Meisen)* en avril-mai 1489. — *Dok. Waldmann* II. — ABRAHAM, de Waldkirch, pasteur à Rifferswil, fut reçu bourgeois en 1630. — La famille a donné plusieurs ecclésiastiques et s'éteignit en 1746 avec le capitaine HANS-

HEINRICH. — Nouveaux bourgeois : de Wipkingen en 1815, de Welsikon-Dinhard en 1838, de Seebach, en 1846, etc. — [H. Br.] — GEORG, d'Ermatingen, bourgeois de Zurich en 1918, * 1er juillet 1881 à Berne, instituteur dans diverses communes zuricoises, depuis 1915 à Zurich ; du parti social-démocratique, du Grand Conseil 1914, du Conseil général de la ville 1918, conseiller national 1919-1922. — *DSC.* [L. FORRER.]

FORSTER, PANKRAZ. Abbé de Saint-Gall. Voir VORSTER.

FORT DE FRANCE (RHEINSCHANZE ou ROHANSCHANZE). Forteresse grisonne élevée au début du XVIIe s. sur le côté Nord de l'embouchure de la Landquart ; elle commandait le pont inférieur *(Tardisbrükke)* et le pont supérieur de la douane sur la Landquart. Édifiée par les Français, elle devait les protéger des incursions autrichiennes venant de la Steig. Des troupes françaises l'occupèrent en 1635-1637, sous le commandement du gouverneur Isaac de Saint-Simon. Menacé par l'Autriche-Espagne et par les Grisons eux-mêmes, Rohan dut la céder à ces derniers le 27 mars 1637. Leur commandant, le colonel Johann-Peter Guler fils, ne put empêcher la démolition ordonnée par l'Espagne et commencée en novembre 1639. Les fondements sont encore aujourd'hui visibles. — Voir Rott : *Représ. dipl.* V. — F. Sprecher : *Kriege und Unruhen.* [L. J.]

FORTIFICATIONS. I. **Époque préhistorique.** Depuis l'article de Keller dans *MAGZ* (vol. 16) au sujet des refuges et des fortifications préhistoriques, les chercheurs se sont toujours occupés de cette question, sans pouvoir apporter de nouvelles précisions. Le fait provient de ce que ces fouilles sont extrêmement coûteuses et ne permettent que rarement de dater avec certitude un établissement défensif. Le refuge de l'Uetliberg contenait des objets de l'âge du bronze, mais on ne sait rien de son utilisation dans les âges de la pierre et du fer. On ne doit pas oublier que des fortifications de ce genre ont été occupées successivement à plusieurs époques, et que d'anciens établissements furent agrandis jusque dans l'époque historique, parce que situés pour la plupart en des endroits stratégiques importants. Dans le quatrième rapport annuel de la *Société suisse de préhistoire* (1911), J. Heierli a classé les établissements fortifiés connus de lui dans les cantons du Tessin, des Grisons, du Valais, de Saint-Gall, Thurgovie, Schaffhouse, Zurich, Schwyz, Lucerne, Argovie, Bâle, Soleure, Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud. Par une classification systématique, on arrivera à différencier les types et à les attribuer à leur époque. Les chercheurs inclinent déjà actuellement vers l'hypothèse que les fortifications étendues à talus escarpés comme celles de la Knebelburg près de Petinesca, du Dickenbännli, près d'Olten, des Camps du Mont Terri, du Hofstetter Köpfli, de l'Eppenberg près d'Aarau, du Hemming près de Neunkirch et de la forteresse d'Oltingen dans le Sundgau sont des établissements préhistoriques. Il en faut distinguer les petits ouvrages en terre, la plupart entourés de circonvallations ; le type classique de ces derniers est la Teufelsburg près de Rüti (Berne), auquel E. Luthi attribue, ainsi qu'à d'autres ouvrages semblables, une origine alémannique. Ces retranchements en terre, avec une partie escarpée au centre et un système extérieur de remblais, sont probablement des constructions du haut moyen âge. [O. T.]

II. **Époque romaine.** Aux plus anciens travaux de défense romains se rattachent les ouvrages en terre formés d'un talus escarpé avec fossé profond de 5 mètres, établis par Jules César en 58 avant J.-C. contre les Helvètes. Ils s'étendaient sur la rive Sud du Rhône, de Genève au Fort de l'Écluse. Pour assurer les communications par le Saint-Bernard, l'établissement gaulois d'*Agaunum* (Saint-Maurice) fut probablement muni de tours et de murailles déjà par le légat de César, Servius Galba. Afin de protéger la route la plus directe entre *Lugdunum* (Lyon) et le Rhin, eut lieu la fondation des colonies *Julia Equestris* (Nyon) vers 46 avant J.-C., et *Augusta Raurica* (Baselaugst) en 44 avant J.-C. Quand, sous Auguste encore, la frontière de l'empire eut été transférée au bord du Rhin, le camp légionnaire de *Vindonissa* (Windisch) fut créé sous Tibère, dans les années 15-20. Il fut d'abord une forteresse avec remblai de terre maintenu à l'intérieur et à l'extérieur par une paroi de madriers, comme dans les castels d'Auguste sur le *limes* du Rhin. Une première transformation eut lieu sous Claude (41-54), lorsque les parois de bois furent remplacées par des murailles de pierre ; près de la porte du Nord, flanquée de deux tours, et provenant d'un troisième remaniement, se voient les deux systèmes de défense. Du côté Sud se trouvent une porte protégée par deux tours, deux murs de rempart et deux fossés, à l'Ouest une porte monumentale et trois fossés. L'orientation des routes et des portes, ainsi que la disposition des édifices dans l'intérieur de Vindonissa (casernes, prétoire) permettent de distinguer nettement ce type de camp romain des camps non fortifiés. Les castels de *Vitodurum* (Ober-Winterthour) et *ad Fines* (Pfyn), sur la route de Vindonissa à Brigantium (Bregenz), ont été probablement reconstruits en pierre en même temps que Vindonissa. La question des têtes de pont d'Eschenz *(Tasgaetium)* et Zurzach *(Tenedo)* n'est pas encore éclaircie. De même, l'existence, admise par Ferdinand Keller, d'ouvrages de défense reliant entre eux les postes de garde du Rhin à l'époque de la première occupation, n'a pas encore été prouvée de façon convaincante.

Dès le transfert de la frontière au *limes* haut-germanique et rhétique (vers 100 après J.-C.) et jusqu'à l'époque des invasions alémanniques (après 260), les castels helvétiques furent dégarnis de troupes. Puis, vers 260 ou 271, les murs du castel de Vindonissa furent relevés. Après l'abandon de Vindonissa fut construit le petit castel d'Altenburg près de Brougg, le castrum *Vindonissense* de la *Notitia Galliarum*, probablement sous le règne de Constance ou de son fils Constance-le-Grand. — *ASA* 1922, 203.

Sous Dioclétien eurent lieu vers 295 des constructions nouvelles et des transformations sur la nouvelle frontière impériale du Rhin et en deçà. Outre la fortification des ponts sur le fleuve (Burg près de Stein, Zurzach avec deux castels, Kaiseraugst), les relations avec l'arrière par les passages des Alpes de l'Est (castel *Curia*, Coire) et le Saint-Bernard furent assurées par une série de castels et de bourgs entourés de murailles *(vici)* : Olten, Soleure, Petinesca près de Brügg, Avenches avec castel sur le Mont Châtel, Oberwinterthur, Pfyn, Arbon. Le castel d'Irgenhausen près de Pfäffikon (Zurich) avait pour mission de protéger la route Zurich-lac de Wallenstadt. L'accès aux passages du Jura était assuré par *Eburodunum* (Yverdon). Pour le service de signaux, et non pour le service de défense, on édifia toute une série de postes de garde *(speculae, burgi)*, le long du Rhin, de l'Untersee jusqu'à Bâle ; ils étaient faits de tours carrées avec soubassement de pierre, palissades et fossés, et étaient placés à un kilomètre d'intervalle en moyenne.

Sous Valentinien, il semble que, d'après les inscriptions recueillies sur les murs des postes de garde d'Etzgen et de Laufen *(in summa rapida)*, la ligne du Rhin ait été pourvue de nouveaux postes de garde et de castels (Sidelen près de Zurzach, Robur près de Bâle et Vindonissa), parmi lesquels les remarquables installations (magasins d'approvisionnement ?) de Nieder-Mumpf et de Sisseln. Les barrages de vallées *(letzi)*, probablement aussi construits à la fin de l'époque romaine, à Maseltrangen près de Schännis, à Näfels, à Masans, près de Coire, à Glis en Valais, attendent comme les tours de vigie qui bordaient les routes, de plus amples recherches archéologiques. Les castels de la dernière époque sont petits et tous en pierre, souvent sans fossés ; ils ont, de ce fait, d'épaisses murailles, des fondations profondes faites de matériaux provenant d'anciennes constructions (Genève, Yverdon, Soleure, Kaiseraugst). Ils sont construits en forme de rectangle (château de Burg près Stein, Sidelen près de Zurzach, Yverdon) ou de carré. Les tours font pour la plupart saillie en demi-cercle ; à Kaiseraugst et à Burg près de Stein, elles sont hexagonales sur une base circulaire ; à Irgenhausen et Schaan (Vorarlberg), elles sont d'un type particulier, carrées, comme dans les castels du *limes* arabique. Elles ont de 1 à 3 portes ; dans la muraille

se trouvent souvent des poternes et des fentes pour l'eau (Irgenhausen, Kaiseraugst) ; les aménagements intérieurs sont en général appuyés aux murs.

Parmi les travaux de défense des villes, la muraille d'Avenches, longue de 6 kilomètres et garnie d'environ 80 tours semi-circulaires placées sur le côté intérieur, a fait, ainsi que la Porte de l'Est, l'objet de bonnes études. Les noms des castels romains et des stations routières mentionnés par la *Tabula Peutingeriana* et l'*Itinerarium Antonini* se rapportent presque sans exception à des établissements préromains.

Bibliographie. Voir *ASG.* — *Jahresberichte der Schweiz. Ges. für Erhaltung historischer Kunstaltertümer.* - *JSGU.* — *MAGZ* XII. — *Archäologischer Anzeiger* depuis 1907. — *BZ.* — Raoul Montandon : *Carte arch. du canton de Genève et des régions voisines.* — Le même : *Bibliogr. gén. des travaux paléonthol. et archéol.* — Le même : *Coup d'œil.* — *Westdeutsche Zeitschrift* 25, cahier II. — *Jahresber. der geographisch-ethnographischen Ges. Zürich* 1904-1905. — *RHV* 1900. — E. Massé : *Essai sur les diverses enceintes de Genève.* — Quiquerez : *Monuments .* — G. de Bonstetten : *Cartes archéologiques des cantons de Vaud, Fribourg, Berne.* — Heierli : *Archäolog. Karte der Kte. Solothurn, Aargau, Zürich, Thurgau.* — Mommsen : *Helvetien unter den Römern.* — Heuberger : *Baugesch. Vindonissa.* — Tatarinoff : *Beitr. zur Solothurn. Altertumskunde.* — C. Jullian : *Hist. de la Gaule* III, 199. — *Berichte der römisch-germanischen Kommission* 1917. — *Corpus Inscriptionum latinarum* XIII. — *Mélanges d'histoire et d'archéologie de la Soc. Helvétique de Saint-Maurice* II. — *Bulletin Pro Aventico.* — E. Secrétan : *Aventicum,* 2e et 3e éditions. — *MHV Sol.* — — Art. CASTEL. [E. SCHNEEBERGER.]

III. **Moyen âge et temps modernes.** Au commencement du Ve s., les Alémannes envahirent l'Helvétie et détruisirent presque complètement les constructions militaires romaines ; les habitants furent tués ou réduits en esclavage. Au milieu du Ve s., une autre peuplade germanique, les Burgondes, s'empara de la Suisse du Sud-Ouest et y habita les villes fermées qui subsistaient encore depuis l'époque romaine. Ils améliorèrent les constructions romaines et fortifièrent par exemple Genève. Les Alémannes, à l'opposé des Burgondes, n'aimaient pas les bourgs fermés et habitaient des fermes éparses et des huttes. Ils ne connaissaient pas de meilleur système de défense que de clore des vallées entières, ou certaines étendues de pays, par des *letzi,* consistant en haies vives ou en remparts avec fossés. Ils établissaient aussi dans le voisinage de leurs demeures, généralement cachées dans la forêt, des refuges, soit retranchements ou enceintes de terre (Teufelsburg près de Büren, Zwieselberg près de Thoune, entre beaucoup d'autres).

Jusqu'au milieu du XIe s., la plus grande partie de notre pays demeura sous la domination franque et burgonde. Après la conquête des provinces romaines dépeuplées, les rois s'emparèrent de tous les domaines de l'État et en répartirent des parcelles en fief à des princes et à des nobles. Des communautés citadines ou campagnardes se groupèrent et, la guerre étant presque à l'état endémique entre souverains, dynastes ou seigneurs, on vit s'élever peu à peu, en utilisant les constructions romaines encore existantes, des tours de défense et les châteaux de dynastes et grand vassaux (Lenzbourg, Kibourg, Rapperswil, Romont, Grandson, etc.), les résidences fortifiées des évêques (Lausanne, Bâle, Sion, Coire, etc.) et les nombreux châteaux des chevaliers et des nobles. A la même époque les villes furent entourées de murailles et sous le régime féodal, des XIIe et XIIIe s. quand notre pays était rattaché à l'Empire allemand, il a connu une période florissante de constructions de châteaux.

Lorsque commencèrent au XIVe s. les combats pour la liberté contre les Autrichiens et les familles dynastiques, les anciens *letzi* des Alémannes, faits de remparts de terre avec fossés, ou de haies vives, furent remis en état pour défendre la frontière et les vallées, etde nouveaux ouvrages étaient élevés, composés de murailles, fossés et tours, ou encore de palissades (Arth, Rotenturm, Näfels). Les fortifications des villes, à l'origine remparts de terre, fossés et palissades, plus tard murs d'enceinte avec meurtrières, créneaux et tours flanquantes, furent transformées bien des fois à partir du XVe s. Après l'introduction de la poudre et des boulets de fer, elles furent remplacées parfois par des remparts en terre et reçurent peu à peu les formes qui sont encore visibles actuellement.

Au commencement du XIXe s., les villes se développèrent et s'accrurent toujours plus. Les anciennes fortifications étant un obstacle à leur extension, on se mit à les supprimer. La notion de l'État suisse s'affermit aussi à la même époque ; la construction des routes alpestres fut entreprise et dans les années 1830 furent élevés les premiers travaux de fortifications suisses au Luziensteig, près d'Aarberg et près de Saint-Maurice.

Le Luziensteig avait déjà été fortifié au temps de la guerre de Souabe (1499), et durant celle de Trente ans (1618-1648), tant par les Grisons et les Confédérés que par les Impériaux et les Autrichiens. Une partie des travaux de défense datent de la guerre de succession d'Espagne (1703). Dans la campagne de 1798-1800, les Français aussi bien que les Autrichiens y élevèrent des retranchements. En 1831, les travaux encore existants furent remis en état et complétés.

Près d'Aarberg, où une tête de pont avait déjà été établie en 1815, quoiqu'il n'en restât plus rien, furent créées de 1831 à 1834 la grande et la petite redoute de Bargen et celles de la route de Bienne. A Saint-Maurice, le passage du Rhône près du château fut assuré en 1831 par une double tête de pont, et l'on construisit les redoutes avancées sur les plateaux de Vérossaz et de Chiètres.

En 1848 et dans les années suivantes, les fortifications du Luziensteig et de Saint-Maurice furent améliorées et agrandies ; on commença à la même époque à construire des fortifications à Bellinzone, complétées en 1853 et 1854 par les ouvrages avancés de la ligne Sementina-Giubiasco.

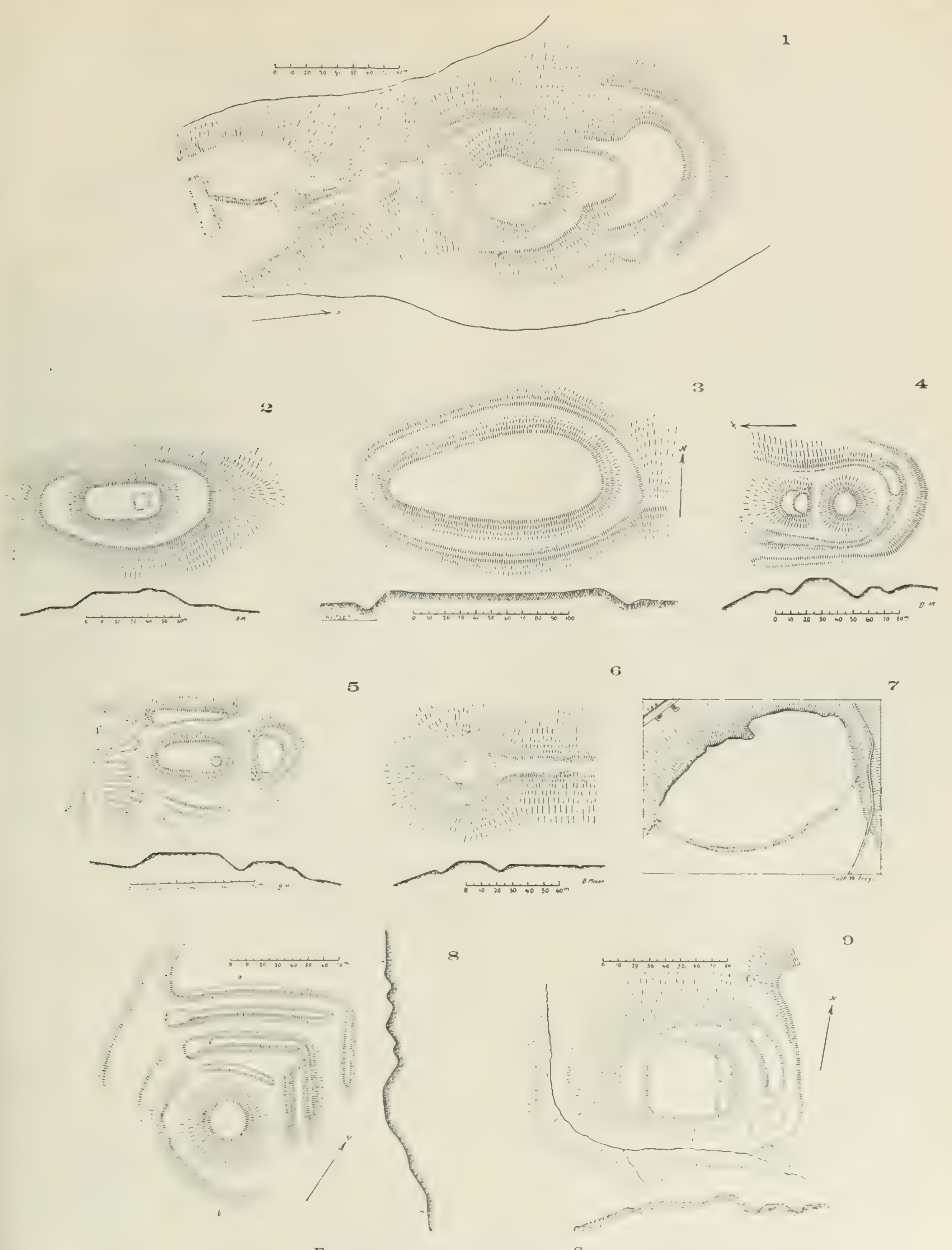
En 1885 furent accordés les premiers crédits pour les fortifications du Gothard et leur construction fut commencée dans les années suivantes. Aux points les plus importants et aux différents cols, de grands et de petits ouvrages permanents furent établis, qui commandent la ligne du Gothard et les diverses routes qui traversent ce massif ; ils forment les points d'appui de la défense mobile de cet important passage alpin dont la possession en temps de guerre est décisive.

En 1892 furent entreprises les nouvelles fortifications de Saint-Maurice. Elles ferment le passage Ouest à travers les Alpes, qui est l'accès du Plateau suisse. Les forts permanents de Savatan et Dailly, en collaboration avec les fortifications du défilé même et celles des hauteurs environnantes, doivent remplir le rôle d'un fort d'arrêt.

Après l'achèvement du tunnel du Simplon, muni d'installations de destruction, des travaux de défense furent aussi édifiés au portail Nord, et l'on entreprit en 1909 la construction d'un ouvrage de défense de la route du Simplon dans la gorge de Gondo, au lieu même où des défenses avaient déjà été créées en 1814 et 1815, lors de la construction de la route.

Pour la défense du Tessin, et en même temps pour barrer les voies d'accès au Gothard, au Lukmanier et au Bernardin, on commença en 1912 la construction de nouvelles fortifications à Bellinzone. Des ouvrages permanents furent établis à Gordola, Magadino et sur le Monte Ceneri et des routes militaires conduisant aux sommets dominant la région favorisent la défense mobile.

Jusqu'à la guerre mondiale de 1914-1918, les travaux de fortifications permanentes au Gothard, à Saint-Maurice et au Simplon furent continués presque sans interruption. Ils furent achevés pendant la guerre et complétés par des ouvrages de fortification temporaire et semi-permanente. En même temps furent élevées des fortifications au Hauenstein, entre les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat et la Sarine, ainsi que dans l'Engadine. Une position fortifiée, organisée à travers le Jura, du lac de Bienne à la frontière Nord du pays,



FORTIFICATIONS EN TERRE DE LA SUISSE.

1. Type B. 5. La Hasenburg près de Vinelz, D. Cerlier. — 2. Type B. 1. Enceinte fortifiée du Schwandiholz près de Stettlen, Berne. — 3. Type A. 5. La Knebelburg sur le Jensberg, D. Nidau. — 4. Type B. 5 + 1. L'Altburg près de Rohrbach, D. Aarwangen. — 5. Type B. 5 + 1 avec ouvrage avancé. Enceinte fortifiée de Thalgraben près de Lützelflüh, D. Trachselwald — 6. Type B. 2. Enceinte fortifiée de Kleindietwil, D. Aarwangen. — 7. Type A. 2. Refuge d'Eppenberg près d'Aarau. — 8. Type B. 4. La Teufelsburg près de Rüti, D. Büren. — 9. Type A. 5 + 3. Enceinte fortifiée entre Arch et Leuzigen, D. Büren.

et d'autres travaux de défense furent élevés en divers lieux des régions frontières. Tous ces ouvrages temporaires furent cependant abandonnés lors de la démobilisation de l'armée et la plupart rasés. Les fortifications permanentes du Gothard, de Bellinzone, de Saint-Maurice et du Simplon sont par contre conservées, gardées et entretenues. — Voir art. CHATEAUX. [LEBOLD.]

IV. **Fortifications en terre.** REFUGES, CAMPS RETRANCHÉS (ERDBURGEN). Les vestiges de fortifications, datant des époques préhistorique et historique, sont fréquents en Suisse comme ailleurs. Généralement construits en des points stratégiques, le plus souvent sur des hauteurs, ces travaux de défense étaient constitués par des levées de terre et, profitant plus ou moins des moyens de défense naturels, se composaient surtout de remblais et de fossés. Les premiers étaient soit en terre malaxée d'argile mêlée de pierres, soit formés de palissades doublées de terre et de pierres *(murus gallicus)* ou enfin de pierres seulement. Les fossés étaient très larges ou terminés en pointe comme dans les établissements fortifiés des Romains ; on ne peut souvent en déterminer le profil qu'après avoir fait des fouilles.

Suivant leur destination, ces ouvrages fortifiés se divisent en deux groupes : 1. Les enceintes fortifiées. 2. Les résidences fortifiées. Les premiers, caractérisés par un périmètre plus étendu, étaient soit de simples colonies fortifiées, soit des établissements à proximité de villages ouverts, qui servaient de refuge aux époques de danger et devaient être assez vastes pour abriter non seulement les personnes, mais le bétail et les biens pour un temps prolongé. La proximité de l'eau était d'une importance décisive dans le choix de ces emplacements : il fallait soit creuser un puits, soit amener l'eau d'une source dans la place. Pourvus d'une enceinte moins développée, les résidences fortifiées abritaient en général d'une façon permanente une famille seule et ses serviteurs. C'est de l'évolution de ces fortifications primitives du haut moyen âge que sont issus les châteaux du moyen âge, dont les ruines sont encore fréquemment visibles. Un œil exercé reconnaît à première vue dans ces vestiges l'emplacement d'un château, même si aucun mur de pierre ne se dresse encore. Jusqu'au XIIIe s., les résidences furent édifiées presque exclusivement en bois, aussi rien n'en subsiste-t-il ; on ne les découvre qu'à leurs remblais, à leurs fossés et à des tranchées caractéristiques, qui sont extrêmement fréquents en Suisse et spécialement dans le Plateau.

On peut dire que ces sortes de fortifications n'ont point d'âge ; elles apparaissent dès l'époque néolithique et subsistent jusqu'à la guerre des paysans et aux guerres de Villmergen. Pendant la guerre mondiale encore, nos pionniers édifièrent des ouvrages de défense en terre. C'est pourquoi, déterminer à quelle époque et à quelle civilisation appartient un camp fortifié, offre des difficultés particulières qui sont encore augmentées par le fait, moins fréquent d'ailleurs qu'on ne l'a cru jusqu'ici, que des colons ultérieurs ont modifié ces établissements ou ont continué simplement à les utiliser. Seules des fouilles coûteuses et conduites avec soin peuvent fournir des renseignements plus précis, quoique d'une certitude relative. C'est ainsi que les enceintes fortifiées de Dickenbännli près d'Olten et de l'Ebersberg sur l'Irchel présentent des traces de presque toutes les civilisations préhistoriques à partir de l'époque néolithique. On peut dire d'une façon générale que les enceintes datent de l'époque préhistorique et les résidences du moyen âge. Les tours de garde romaines, qui se rattachent à cette dernière catégorie, peuvent être identifiées avec une plus grande certitude, car l'examen des matériaux découverts est plus facile. Autrefois on inclinait à considérer les fortifications du deuxième groupe, pourvu qu'ils continssent des remblais, des fossés et en même temps un donjon de pierre, comme des ouvrages préhistoriques à l'intérieur desquels un château avait été édifié au moyen âge. De là provient l'attribution aux époques néolithiques, du bronze et du fer, d'objets du moyen âge : tessons de poterie, silex, fers à cheval, découverts par hasard ou dans des fouilles, ainsi que la légende du « fer celtique », alors que les Celtes ignoraient le fer à cheval. Mais depuis que les fouilles sont exécutées avec plus de méthode, on est autorisé à dire que les enceintes constituées de parapets et de fossés sont contemporaines des châteaux du moyen âge (voir par exemple les châteaux d'Obergösgen ou de la Hasenburg près de Fenis, etc.). Une étude approfondie nécessite l'examen des abords plus ou moins immédiats des fortifications en terre, des issues, chemins d'accès, travaux avancés qui, pour certains endroits fortifiés *(Abschnittsburgen)* peuvent en être éloignés de plus de 200 mètres ; en outre, des tumulus éventuels du voisinage, des grottes, de la toponymie des lieux-dits avoisinants, etc.

La comparaison typologique de ces ouvrages fortifiés est de toute importance pour déterminer à quelle civilisation ils se rattachent. On peut établir une série de types qu'il est possible de dater avec une certaine probabilité et de ramener à la classification suivante :

A. ENCEINTES FORTIFIÉES. ***Type*** 1 : plates-formes naturelles aux bords escarpés qui se trouvent surtout dans le Jura, et dont les points faibles sont couronnés de remparts de pierre ou de terre ; c'est le cas de celui du Mont Terri près de Cornol, qui est vraisemblablement un oppidum de l'époque de la Tène. — ***Type*** 2 : plates-formes naturelles semblables au type 1, mais offrant un côté exposé d'une grande étendue, que protège une enceinte plus développée ; devant le rempart de terre court un fossé, entre autres à Eppenberg près de Schönenwerd, datant probablement de l'époque de la Tène (fig. 7). — ***Type*** 3 : emplacements naturels qui en totalité ou en partie sont entourés d'un fossé ou d'escarpes faits probablement de palissades ; ex. Dickenbännli près d'Olten, Petinesca, Hohrat près d'Ætighofen. — ***Type*** 4 : emplacements géométriques de forme carrée circonscrits dans des remparts et des fossés suivant la méthode romaine ; ces redoutes, dont on n'a pas trouvé de types en Suisse, sont peut-être déjà d'origine celtique. — ***Type*** 5 : places en forme d'ellipse, entourées d'un fossé de profondeur variable portant des traces de parapets, destinées à abriter une famille plutôt qu'une tribu. Elles sont un acheminement à la résidence particulière. Tels sont la Knebelburg sur le Jensberg (fig. 3), et la motte d'Éublens. — ***Type*** 6 : simples fossés creusés dans un plateau, d'origine romaine, comme à Windisch, Bâle, Genève.

B. RÉSIDENCES FORTIFIÉES. ***Type*** 1 : collines aplanies au sommet, à base circulaire ou elliptique, appelées *mottes*, entourées parfois de terrasses, et portant aussi des traces de palissades, comme à Herrain près de Schupfart, Schwandiholz près de Schüpfen (fig. 2). — ***Type*** 2 : identique au type A 5, mais de dimensions plus restreintes, entouré d'un fossé profond qui épouse les formes du terrain. Ex. : Brichy près de Gollion, Kleindietwil (fig. 6.). — ***Type*** 3 : quadrilatère entouré de fossés, image réduite du type A 4, comme Alt Schloss, Ætingen. Les tours de garde romaines sur le Rhin appartiennent à ce type. — ***Type*** 4 : noyau plus ou moins circulaire, encerclé de plusieurs rangs de remparts et de fossés ; ces circonvallations, construites du côté le plus exposé, subsistèrent jusqu'au XIIe s., et sont représentées à la Teufelsburg près de Rüti (fig. 8), à Obergösgen (disparu actuellement). — ***Type*** 5 : les résidences assises sur des éperons saillants, tombant à pic de deux ou trois côtés, et fréquemment situées au confluent de deux cours d'eau ; elles sont caractérisées par une succession de fossés et de remparts rectilignes défendant le flanc exposé ; ce type fréquent est soumis à de nombreuses variations. Les travaux de défense avancés sont particulièrement caractéristiques, notamment à la Hasenbourg près de Fenis (fig. 1). Cette place forte se compose probablement de deux châteaux, l'un ancien et l'autre plus récent avec des murs de pierres. — ***Type*** 6 : châteaux entourés d'eau, à base carrée, semblable au type B 3, mais situés en plaine.

Naturellement ces types se rencontrent rarement purs ; ils s'enchevêtrent selon l'emplacement de la fortification. La combinaison du type 5 avec le type 3 est fréquente, ainsi à Bisenlee près d'Arch, Berne (fig. 9), ou avec le type 2, par ex. Lützelflüh (fig. 5), ou avec le

type 1, par ex. Rohrbach (fig. 4) avec défense avancée. Dans l'état actuel des recherches, on estime que les types B datent de l'époque romaine et du moyen âge. Nous ne mentionnons qu'en passant les grottes fortifiées, telles que Balm (Soleure-Lebern) et Chiggiogna (Tessin) ; de même nous rappelons seulement le genre spécial de fortifications suisses dites *letzi*.

Bibliographie. MAGZ VII, cahier 7, XVI, 2, cahier 3. – Heierli : *Urgeschichte der Schweiz.* — Merz : *Burgen des Aargaus* ; appendice. — *JSGU*. [E. TATARINOFF.]

FORTMANN, HANS, de Meyenberg, bourgeois de Lucerne dès 1577, contremaître dans l'entreprise Zimmermann, construisit de 1570 à 1571 le pont de l'Emme. [P.-X. W.]

FORTMÜLLER aussi **FURTMÜLLER,** ***Johannes-Valentin,*** prédicateur évangélique, * 1497 à Waldshut, devint d'abord prêtre à Diessenhofen. Chassé par le bailli à cause de son inclination à la nouvelle foi, il arriva à Zurich qui l'envoya, en août 1529, comme prédicant à Altstätten dans le Rheintal. Déposé en été 1531 à cause de ses sympathies pour les anabaptistes il se rendit comme pasteur à Rorschach et, comme l'abbé Diethelm de Saint-Gall lui avait interdit de prêcher à Rorschach, il fut nommé à Saint-Gall, où il travailla pendant 33 ans encore, en conformité d'idées avec l'église du pays. † 1567. — Voir Kessler : *Sabbata.* — Vadian, éd. Götzinger. — Egli : *Analecta ref.* I, 130. — *St. Galler Nbl.* 1922. [Bt.]


Johannes-Valentin Fortmüller. D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la ville de Saint-Gall.

FORVAL, JEAN LANFRANC DES HAYES, seigneur et baron de Forval, comte de Brosses, * vers 1642, envoyé par Louis XIV dans les Grisons en mai 1700 en qualité d'envoyé extraordinaire. Il avait pour mission d'obtenir la garantie des III Ligues au traité de partage conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande à l'occasion de la succession d'Espagne, et que les passages des Grisons fussent fermés aux adversaires du traité. Il résida d'abord à Pfäfers sous un nom d'emprunt, puis se rendit à Coire au mois de décembre. Entre temps, Louis XIV avait accepté le testament de Charles II, † le 2 novembre, de sorte que la mission de Forval devint sans objet. Il se retira en conséquence à l'ambassade de France à Soleure. En avril 1701, il retourna à Coire, avec l'ambassadeur espagnol Arese, afin d'obtenir la reconnaissance de Philippe V, la prolongation du capitulat de Milan et le renouvellement de l'alliance française, échue depuis 1663. Il n'arriva à aucun résultat, en particulier par suite d'une grave maladie. En février, il revint à Soleure où il mourut le 4 mai. Il y fut enterré dans l'église des cordeliers. — Boislisle : *Les Suisses et le marquis de Puyzieulx.* — Hans Roth : *Die Gesandtschaften des Grafen Forval in Graubünden.* — *LL.* [HANS ROTH.]

FOSSATI, de FOSSATO. Très ancienne famille tessinoise citée à Meride en 1444, à Maroggia en 1443, et plus tard à Morcote, Arzo, Castagnola, etc. Elle possédait le droit de patronage sur une chapelle de l'église de Morcote. *Armoiries* des Fossati de Meride : écartelé de gueules et d'argent à trois étoiles à huit rais, dont deux de l'un en l'autre, la troisième de l'un à l'autre en pointe ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée. Des Fossati de Morcote : parti d'azur et de gueules, à une barre ondée d'argent brochant, chargée d'un soleil à sénestre, et accompagnée de deux étoiles d'or ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée (var.)

Branche de Meride. — 1. ANTONIO de Fossato, notaire en 1444. — 2. GAETANO, * 8 mars 1862, peintre, exposa à Turin, Milan, Genève, Berne, Lugano. Principales œuvres : *Idilio*, *Ritorno del pascolo*, *Cristo in croce.* Directeur pendant cinq ans des écoles de dessin de Mendrisio et Arzo.

Branche de Maroggia. — 3. SILVESTRO, député au Grand Conseil 1803-1808. En 1803, il fut envoyé à Paris par le Sotto-Ceneri pour obtenir de Napoléon le chef-lieu du canton à Lugano. Auparavant il avait servi dans un bataillon marseillais et occupé une magistrature en France sous le Comité de Salut public.

Branche de Morcote. — 4. DAVIDE, commerçant, * 13 octobre 1644, † à Venise 24 novembre 1732. Il fit construire l'escalier monumental de 403 marches conduisant du village de Morcote à l'église paroissiale. — 5. ***Giorgio-Domenico,*** * à Morcote 1705, † à Venise 1778, architecte, graveur et écrivain. Il travailla d'abord à Milan, puis se rendit à Venise. Il fit un projet pour la façade de l'église de Saint-Roch, qui fut accepté en 1756, mais non exécuté ; en 1775, un projet d'autel de la Scuola de Saint-Roch. Comme graveur, on lui doit des vues de Venise, Bergame, Lugano, les cartes orographiques des lacs de Lugano et Majeur. A publié à Venise, avec de nombreuses gravures de lui : *Fabbriche inedite di Andrea Palladio*, en italien et en français, 1740-1745 ; *Raccolta di varie favole*, 6 vol., 1744 ; *Li cinque ordini di architettura di Giacob Barozzi da Vignola*, 1743, etc. — 6. ***Davide-Antonio,*** peintre et graveur, * 1708 à Morcote, † après 1780 à Venise, neveu du n° 4. Dès 1720 étudia à Venise sous Mariotti et Daniel Gran. A Vienne de 1723 à 1730, il y décora les salles du palais de Schwarzenberg et la voûte de la bibliothèque impériale ; à Presbourg, le palais archiépiscopal (1728), et l'abbaye de Martinsberg près de Raab. De retour à Venise, il travailla dans la villa Pesaro à Torre (1730-1731), peignit en 1732 la crucifixion au couvent de Santa-Margherita à Lugano (aujourd'hui désaffecté). On lui doit également des gravures, des vues de Venise entre autres. Correspondant de Füsslin pour les artistes tessinois. — 7. GIOVAN-MARIA, architecte et sculpteur, peut-être identique à Giovan-Maria que Füsslin donne pour frère à Davide-Antonio. Dans ce cas il serait né en 1704. Sculpta des autels pour l'église Saint-Thomas à Leipzig 1721-1722, pour le dôme de Bautzen 1722-1723, pour l'église de Grossrohrsdorf (près de Bautzen) 1745. Travailla très probablement de 1740 à 1750 au château de Hubertusburg près de Oschatz. — 8. PIETRO-ANGELO, architecte, fils du n° 5, * 1729, travailla à Venise. Probablement identique à Angelo qui fit les plans de la tribune de l'église de Saint-Roch dans cette ville. — 9. CARLO-GIUSEPPE, architecte et ingénieur, fils du n° 5, * 1737 à Venise, † après 1803 à Rimini. Architecte de la cour de Naples, consul des deux Siciles à Rimini où il construisit en 1789 la Porta Romana. En 1803, il y dirigeait les travaux du port. A publié *Il tempio Malastestiano dei Francescani di Rimini*, 1794. — 10. ***Domenico,*** architecte, peintre et graveur, fils du n° 5, * 1743 à Venise, † 15 août 1784. Élève de son père et de l'académie de Venise. Dès sa jeunesse il s'adonna surtout à la décoration des théâtres. En 1775, il décora en grand partie le théâtre de San Benedetto à Venise, et travailla aussi, dans cette ville, aux théâtres de San Samuele et de San Luca, 1777 ; aux palais Gidoni et Contarini. Avec son fils Giorgio, il fit les décors pour la visite à Venise du pape Pie VI et du [illegible]


Davide-Antonio Fossati. D'après une gravure sur cuivre de Joh.-H. Lips.

duc et de la grande duchesse de Russie en 1782. A travaillé aussi à Udine, Padoue, Vérone, Vicence, Milan, Monza, Graz et peignit entre autres le plafond de l'église paroissiale de Martellago, qui est une de ses meilleures œuvres. — 11. GIUSEPPE-LUIGI, fils du n° 6, peintre, écrivain et poète, * 1758 à Venise, † 6 octobre 1811. A laissé deux discours, des poésies, et publié en 1806 : *Memoria sopra due celebri accademie veneziane*. — 12. GIORGIO, architecte, probablement fils du n° 9, se rendit en Russie où il fit d'importants travaux pour le tzar Nicolas I. Vivait encore en 1830.

13. ***Gaspare,*** architecte, petit-fils du n° 9, * 7 octobre 1809, † 5 septembre 1883 à Morcote. Étudia aux académies de Venise et de Milan ; obtint en 1827 le grand prix d'architecture de cette dernière, s'établit à Rome où il demeura jusqu'en 1832, puis se rendit en Russie. Il fut au service du gouvernement et de la cour. Envoyé en 1836 à Constantinople pour y construire le palais de l'ambassade russe (1838-1845), il se fixa dans cette ville et entra au service du gouvernement ottoman. Il restaura la mosquée de Sainte-Sophie, dont la conservation lui est due ; en 1847, il mit au jour des mosaïques qui avaient été recouvertes de badigeon en 1453. Il fut aidé dans ces travaux par son frère Giuseppe, avec qui il construisit le bâtiment de l'université et restaura plusieurs palais pour les ambassadeurs à Péra et particulièrement le palais de Venise pour l'Autriche. En 1860, Gaspare s'établit à Milan, où il fit partie du jury chargé d'examiner les plans de la Galerie Victor-Emmanuel. Membre des académies de Saint-Pétersbourg et de la Brera à Milan. — 14. GIUSEPPE, architecte, frère du n° 13, * 1822 à Morcote, † 1er mars 1891 à Milan. Collaborateur de son frère, il jouit d'une grande considération auprès du sultan et du gouvernement turc. Il fit les plans, avec son frère, de l'église de Saint-Charles Borromée à Milan. A publié : *Agia Sophia à Constantinople*, ainsi qu'un ouvrage sur les reliques de Sainte-Sophie. — 15. GIOVANNI, ingénieur, 1832-19 mars 1896 à Morcote. Député au Grand Conseil 1863-1867, à la Constituante 1892 ; légua 42 000 fr. à des œuvres de bienfaisance. Sa femme, née Rusca, 1837-1901, fonda à Morcote, l'institut Franceschina Caccia-Rusca pour la vieillesse.

Branche d'Arzo. — 16. BERNARDINO (Belardino) de Fossato de Orsi, cité comme sculpteur à Rome en 1589. — 17. FRANCESCO, architecte et sculpteur, fils du n° 16, * 1550 à Arzo, travaillait à Rome avec son père en 1589-1590. Vers 1600, il collaborait à la construction de l'église Santa-Maria della Consolazione à Venise, et continuait le bâtiment des Procurazie nuove commencé par Jacopo Sansovino et Vincenzo Scamozzi.

Branche de Castagnola, originaire très probablement de Meride, établie à Castagnola vers le milieu du XVIIIe s. — 18. GIUSEPPE, architecte, * vers 1730, † 29 août 1796 à Castagnola. Bienfaiteur de la commune et de l'église paroissiale. Quelques-uns lui attribuent les plans de l'église et du clocher de Castagnola. — 19. GIOVANNI-MARIA-ALESSANDRO, fils du n° 18, * 8 août 1771 à Castagnola, servit pendant cinq ans en Espagne, fut fait prisonnier par les Anglais. Adjudant du commandant de la garde nationale à Lugano 1802, proposé comme capitaine pour le service de Napoléon 1803.

Divers. — 20. DAVIDE, peintre de l'école vénitienne, fit en 1624 le tableau de la Sainte Famille pour l'église de Bregnano (Italie). — 21. GIOVAN-MARIA, sculpteur. En 1543, il sculpta l'autel en marbre de l'église Sant' Antonino à Plaisance. — *AHS* 1914, 1916. — *LL.* — *SKL.* — *ALBK.* — *Educatore* 1896. — *BStor.* 1883, 1891, 1896, 1901, 1904, 1910, 1912, 1915. — Oldelli : *Dizionario.* — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — Vegezzi : *Esposiz. storica.* — Merzario : *Maestri comacini.* — Füsslin : *Gesch. der besten Künstler der Schweiz.* — *Periodico d. Soc. stor. comense* XI. — *Arch. storico lomb.* XII. — Anastasi : *Passegiate ticinesi.* [C. TREZZINI.]

FOSSE, de la. Ancienne famille gruyérienne, affranchie en 1544 par le comte Michel et qui jouit de ce privilège jusqu'au XVIIIe s. — SIMON, fondeur de cloches, bourgeois de Gruyères ; fondit de nouvelles cloches pour l'église de Gruyères en 1680. — Voir Thorin : *Gruyère* p. 100, 195. — *SKL.* [G. Cx.]

FOSTER. Voir FORSTER.

FOTTEL (ou DE LA FARGE), ANTOINE, de la Neuveville, curé, fut prieur de Grandcourt en 1556 et abbé de Bellelay de 1561 à 1574. Reconstruisit une des tours de l'église de Bellelay, détruite en 1556 par un incendie. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'argent accompagnée de deux trèfles et, en pointe de trois coupeaux de sinople. — Voir Saucy : *Hist. de Bellelay.* [A. Sch.]

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES. Les fouilles jouent un rôle considérable en matière d'archéologie, spécialement d'archéologie préhistorique ; tout ce que nous savons de nos lointains ancêtres, nous l'avons appris par l'exploration des anciens dépôts humains, grottes, lieux habités, sépultures, etc. Il n'y a cependant pas encore un siècle que l'on procède à des fouilles régulières. Les érudits de la Renaissance s'intéressèrent à nos ruines romaines (Avenches, Augst, Vindonissa), les décrivirent, mais n'eurent pas la curiosité de les dégager pour les mieux étudier. Ils recueillirent aussi les inscriptions et les objets trouvés par hasard dans le sol, mais ils ne tentèrent jamais des recherches systématiques. Les premières fouilles partielles, mais régulières, furent entreprises à Kloten en 1724 et à Lunnern en 1741, sur l'emplacement d'habitations romaines. Le résultat de ces fouilles fut consigné dans des publications spéciales, illustrées de plans et de dessins. Mais cet exemple ne fut pas suivi et il faut attendre jusqu'en 1832 pour assister à un éveil de l'intérêt public pour ce genre de recherches. C'est en effet en 1832 que, sous l'impulsion de F. Keller (1800-1881), fut fondée la *Société des Antiquaires de Zurich*, dans le but de fouiller les tumulus du Burghölzli. Dès lors, presque chaque année, cette société fit exécuter des fouilles dont les résultats sont publiés soit dans ses *Mitteilungen* (depuis 1837), soit dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* (depuis 1855). En 1838 fut fondée la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève* ; en 1843 la *Société des Antiquaires de Bâle*, qui poursuivent des buts analogues. Dès lors toute une pléiade d'archéologues entreprirent l'exploration de notre sol et le dégagement des antiquités qu'il renferme. Mentionnons parmi les plus connus F. Troyon (1814-1866) dans le canton de Vaud, A. Jahn (1811-1900) et G. de Bonstetten (1816-1892) dans le canton de Berne, A. Quiquerez, dans le Jura, bien que l'on doive déplorer l'activité souvent désordonnée de quelques-uns d'entre eux, comme de Bonstetten ou Quiquerez, qui furent plus zélés à recueillir des objets pour enrichir leurs collections privées qu'à travailler méthodiquement dans un but scientifique.

Nous nous bornerons à mentionner ici quelques fouilles parmi les plus importantes exécutées dans notre pays. En 1838 Troyon explorait l'important cimetière burgonde de Bel-Air près Cheseaux. Vers la même époque, Keller achevait de fouiller la villa romaine de Kloten, tandis que W. Vischer, de Bâle, explorait trois grands tumulus près de Muttenz et de Pratteln. Puis, en 1854, c'est la découverte par Keller de la station lacustre de Meilen, découverte qui suscite un vif intérêt bien au delà de nos frontières. Troyon, Morlot, les deux Forel, Gosse explorent les rives du Léman ; Desor, Grangier, Schwab, Gross, Fellenberg, celles des lacs de Neuchâtel et Bienne ; Messikommer, Schenk, Leiner, celles du lac de Constance. Messikommer découvre la station de Robenhausen, Suter celles de Wauwil. Toutes ces recherches sont consignées dans neuf rapports publiés de 1854 à 1881 par la Société des Antiquaires de Zurich. Malheureusement trop souvent la « chasse » aux beaux objets l'emporte sur l'étude scientifique des gisements. Les découvertes faites en France dans les stations paléolithiques éveillèrent aussi un vif intérêt dans notre pays. La station de Veyrier, connue depuis 1834, est fouillée depuis 1867 par Thioly, Favre et Gosse. En 1873, Merk découvre et fouille partiellement la grotte de Thayngen, fouilles achevées en 1902 par Heierli. En 1891, Nuesch exploita l'abri sous roche du Schweizersbild. Nos grands champs de fouilles romains furent aussi l'objet de recherches systématiques. Dès 1877 une des tâches de la Société des Antiquaires de Bâle est l'exploration et la conservation des ruines d'Augusta Rauricorum (Augst). L'*Association Pro Aventico*, fondée en

1885, s'intéresse à celles d'Aventicum, tandis que le *Pro Vindonissa* explore depuis 1897 notre grand camp romain. L'*Association Pro Petinesca*, dont l'existence fut courte, avait pour but de dégager les ruines de cette station.

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à un vif réveil des études archéologiques. Le Musée national consacre chaque année des sommes importantes à des fouilles scientifiques : cimetière barbare de Kaiser-Augst (1905-1910) ; stations lacustres d'Ossingen (1918), de l'Alpenquai (1916 et 1919), etc. La *Commission romaine* de la *Société suisse des monuments historiques* s'est consacrée à l'étude de notre *Limes* du Rhin. Dans les cantons, on constate la même émulation. Dans les cantons d'Appenzell et Saint-Gall, A. Bächler fouille avec une méthode impeccable les stations paléolithiques du Wildkirchli (1908), du Drachenloch (1917) et du Wildenmannlisloch (1923). A Schaffhouse, K. Sulzberger consacre plusieurs années à l'exploration des stations paléolithiques et néolithiques près de Thayngen (1915-1921). Dans le canton de Neuchâtel, A. Dubois explore la grotte de Cotencher (1916-1917) ; de 1907 à 1917, P. Vouga fouille systématiquement la station de La Tène aux frais de la Société d'histoire du canton et depuis 1918 consacre chaque année une campagne à l'exploration méthodique des stations lacustres néolithiques de la rive neuchâteloise. Dans le canton de Berne, O. Tschumi a entrepris depuis quelques années, aux frais du Musée cantonal, des recherches systématiques dans la presqu'île de l'Enge. En 1907 a été fondée la *Société suisse de préhistoire* qui publie un annuaire dans lequel sont consignées toutes les fouilles et les découvertes faites au cours de l'année. Ce rapport, dirigé d'abord par J. Heierli, est publié par E. Tatarinoff, à Soleure.

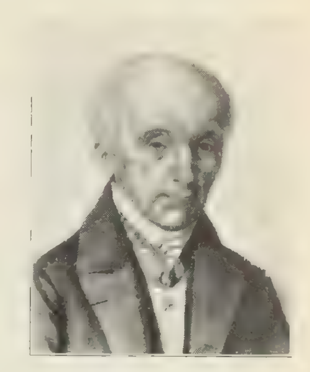
Jusqu'en 1912 le droit de fouilles était libre. Chacun pouvait entreprendre des recherches pour son compte et disposer des objets recueillis. C'est ainsi que se sont formées la plupart des grandes collections qui ont été aujourd'hui presque toutes vendues à des musées : les collections Gross et Vouga au Musée national, Bonstetten et Brière au musée de Berne ; d'autres ont malheureusement pris le chemin de l'étranger, comme les collections Dardel et Guibert. Le Code civil suisse protège nos antiquités et spécifie, art. 724, que tout objet présentant un intérêt scientifique et trouvé dans le sol appartient au canton. Le propriétaire du fond est tenu de signaler la découverte aux autorités ; il est obligé d'autoriser les fouilles nécessaires, moyennant indemnité pour le préjudice causé par les travaux. Il résulte de ces dispositions que nul ne peut entreprendre des fouilles sans permission des autorités compétentes, qui ont le droit et le devoir de racheter les objets découverts. [D. V.]

FOULQUIER, JACQUES, réfugié protestant français, presbytre de l'église française à Zurich ; † 1775. Il fit paraître en 1754 un *Traité sur le commerce de la Ville et République de Zurich*. — *LL*. — E. Jaccard : *L'église française à Zurich*. [L. F.]

FOUR (GROTTE DU) (C. Neuchâtel, D. et Com. Boudry. V. *DGS*). Grotte ou baume dans les Gorges de l'Areuse qui a été fouillée en 1865 par l'ingénieur Rau et, d'une façon systématique en 1917-1918, par M. Gustave Bellenot. Au cours de ces fouilles on y a trouvé des objets en fer et en bronze (bracelets, fibules, chariot-votif, etc.) ; des monnaies gauloises, des pointes de flèche en silex, de nombreux tessons de poterie, des ossements d'animaux domestiques et sauvages ; quatre ou cinq squelettes d'enfants, et neuf foyers plus ou moins grands. La plupart de ces objets remontent à la fin de la période de La Tène. La Grotte du Four a sans doute servi à plusieurs destinations ; elle a probablement été un lieu de culte et un cimetière, et on y a certainement cuit de la poterie. — Voir Desor : *La caverne ou baume du Four* dans *MN* 1871. — G. Bellenot : *La Grotte du Four* dans *MN* 1919. [L. M.]

FOURNIER. Familles des cantons de Fribourg, de Genève et du Valais.

A. **Canton de Fribourg.** Famille de Romont, issue de — 1. CHARLES-LOUIS, de Meré (Franche-Comté), * 13 août 1708, qui vint, après un pélerinage à Rome en 1739, s'établir à Romont comme géomètre-arpenteur. Reçu bourgeois ; notaire 1749, conseiller, commissaire, justicier et syndic de Romont ; curial de Châtonnaye pour les seigneurs de Maillard en 1757, et de Mézières près Romont pour la marquise de Brun-de Montagu ; major du régiment de Romont 1750. † 1792. — 2. PIERRE-ALEXIS, fils du n° 1, * 22 février 1752 à Romont, entra dans l'ordre des capucins en 1769, plusieurs fois vicaire et gardien sous le nom de *P. François* ; prédicateur à Saint-Nicolas, définiteur général et provincial 1805-1808. † 30 septembre 1818 à Fribourg. — 3. FRANÇOIS, frère du n° 2, géomètre-arpenteur au bureau du commissaire Bochud, lieutenant de grenadiers de la compagnie colonelle du régiment de Romont 1763, notaire 1776 ; commissaire, banneret et président du Conseil de Romont, officier aux frontières près de Bâle 1792. † 1794. — 4. ***Louis,*** fils du n° 3, * 27 décembre 1782 à Romont. Avocat à Romont 1804-1813 ; compromis en 1814 dans les troubles contre la restauration patricienne, il est privé de ses droits politiques et de sa patente d'avocat. Réhabilité en 1830, il est député au Grand Conseil en 1834, vice-président de ce corps en 1837, conseiller d'État en 1839. Fondateur et premier président du cercle de l'*Union* ; avoyer, président du Conseil d'État 1841. De 1842 à 1847, il déploie une grande activité politique, est plusieurs fois député à la Diète ; orateur énergique, défenseur intrépide de l'alliance sonderbundienne. Commissaire fédéral en Sardaigne 1843, délégué pour négocier l'extradition réciproque des criminels ; il reçoit à cette occasion la décoration des SS. Maurice et Lazare. Il joue un rôle prépondérant lors des troubles de janvier et novembre 1847, est exilé par le gouvernement radical ; sa maison (Grand'rue 11) est pillée et dévastée par une bande de forcenés, sa campagne saccagée par une compagnie zuricoise. Il est condamné à six ans d'exil, dix ans de privation de ses droits politiques et au payement d'une contribution de 86 000 fr. ; il se réfugie d'abord à Neuchâtel, puis à Annecy où l'évêque Mgr Rendu lui fait le meilleur accueil, ensuite à Carouge. Rentré au pays en avril 1854, il demeure éloigné des affaires publiques et meurt dans son domaine de la Chassotte près Givisiez le 10 juin 1871, dernier avoyer de Fribourg. — 5. FRANÇOIS-JOSEPH, frère du n° 4, commissaire, receveur d'État, député, bourgeois d'Estavayer, où il meurt en 1848. — 6. PHILIPPE, frère des n[os] 4 et 5, * 1785, professeur au Collège Saint-Michel 1809, prêtre séculier, enseigne la rhétorique, les mathématiques, la philosophie, l'exégèse et la théologie ; reste professeur après la rentrée des jésuites en 1818. Directeur au Séminaire 1843, membre de la cour épiscopale, directeur des religieuses de l'hôpital pendant vingt ans. † 18 mai 1853. — 7. ALEXIS, frère des n[os] 4-6, chirurgien-major à Naples, où il meurt en 1864. — 8. ***Philippe,*** fils du n° 5, * 14 juin.



Louis Fournier.
D'après un dessin de Duralfourd aux Archives d'État, Fribourg.



Philippe Fournier (n° 6).
D'après une lithographie.

1818, secrétaire du conseil d'éducation 1844, et du conseil de justice 1846 ; révoqué par le gouvernement provisoire le 6 décembre 1847. Fondateur avec Meyll de la conservatrice *Gazette de Fribourg*, et rédacteur du *Chroniqueur*. Greffier, puis, 1860, juge au tribunal cantonal, député au Grand Conseil 1861, conseiller d'État 1862, directeur de l'intérieur, puis de la police. Le 1er mars 1869, il fut chargé de traiter auprès du pape la réorganisation de la paroisse et du chapitre de Saint-Nicolas. Botaniste distingué, a laissé au Musée cantonal un riche herbier, et donné ses biens pour la fondation d'une maison de correction et de discipline (aujourd'hui Drognens) pour les enfants coupables ou vicieux des paroisses catholiques du canton de Fribourg. † 18 août 1886. — Voir H. Thorin : *Notice biogr. sur l'avoyer Fournier.* — *Revue suisse catholique* III. — *Le Chamois* 1872. — *Étr. frib.* 1872, 1887. — Doss. mns à la Bibl. cant. de Fribourg.

CLAUDE, conseiller d'État du duc de Lorraine, intendant de sa maison et secrétaire de ses commandements, réfugié à Fribourg en raison de la guerre, reçu à la bourgeoisie secrète en 1647, la même année que son frère Nicolas. — *Ratserkanntnussbuch.* — Note mns. du chanoine Fontaine [F. D.]

B. **Canton de Genève**. Nombreuses familles genevoises. Celle qui a donné le personnage le plus marquant était originaire de Cluses (Savoie). *Armoiries* : d'azur au lévrier d'argent accolé de gueules.



GUILLAUME, de Marcossay, évêque de Gap, lieutenant-général pour le civil en Dauphiné. Évêque de Genève de 1366 à 1377, auteur de constitutions synodales dès le début de son séjour à Genève. Il obtint de l'empereur Charles IV la révocation du vicariat impérial accordé précédemment au comte de Savoie. Cette mesure amena des difficultés entre les intéressés. L'évêque dut lancer l'interdit contre nombre d'églises. Le comte de Savoie dut céder. Guillaume pendant la période de paix qui suivit fortifia la ville (muraille et 22 tours). — Voir Arch. de Genève : P. H. n° 302. — Foras : *Armorial de Savoie.* — Fleury : *Hist. de l'Église de Genève.* [C. R.]

C. **Canton du Valais**. Famille bourgeoise de Nendaz. EUGÈNE, curé de Vétroz où il construisit la nouvelle église, 1866. [Ta.]

FRACAGNONI. Voir FRACHIGNONI.

FRACCIA ou **FRACCE.** Nom donné, au Tessin et en Italie, à la muraille fortifiée barrant une vallée (retranchement ; en Suisse allemande : *letzi)*. Nüscheler en mentionne trois dans le Tessin : Bellinzone (Murata), Melano et Locarno. Pour Bellinzone, voir cet article. — De la Fraccia de Melano, mentionnée au milieu du XVe s., il ne reste plus aucune trace ; elle descendait du pied du Generoso au lac, entre Capolago et Melano.

La Fraccia, dite de Locarno, était formée d'une muraille (Murata) qui, du lac (Mappo), montait jusqu'à la crête bordant le côté Ouest des gorges de la Verzasca, aux environs de Contra. La muraille n'avait qu'une tour et une porte. Cette fortification, aujourd'hui disparue (il ne reste que le nom donné à une église au-dessus de Tenero, Santa Maria delle Fracce), qui barrait le passage entre Locarno et Bellinzone, avait été bâtie par les Visconti pour défendre Locarno et la rive droite du lac Majeur contre les Suisses. Elle est mentionnée déjà en 1431 ; en 1478 elle était gardée par 600 hommes et en 1480 on en commence la restauration. Le 18 mars 1503, un combat important eut lieu autour de cette fortification entre les Confédérés des petits cantons et les troupes du roi de France commandées par Chaumont et Ettore Rusca. Ne pouvant forcer le passage, les Suisses tournèrent la fortification par le val Verzasca et le val Maggia et occupèrent Locarno, le château excepté, ce qui obligea les Français à se retirer à Arona. Cette retraite fut suivie de la paix d'Arona et de la cession définitive de Bellinzone aux cantons primitifs. — En 1614 une tour, dite des Marcacci, fut construite à la Fraccia par le chevalier Filippo Marcacci.

Dans la seconde moitié du XVe s., on parle aussi de la Fraccia entre Linescio et Cerentino. Il s'agissait de la vallée, naturellement fortifiée, qui marque la limite entre Linescio et Cerentino ; elle fut occupée en 1484 lors de la descente des Valaisans dans le val d'Ossola. — Pometta : *Come il Ticino.* — Rahn : *Monumenti.* — Nessi : *Memorie storiche.* — Franscini : *La Svizzera italiana.* — Nüscheler : *Die Letzinen in der Schweiz* dans *MAGZ* XVIII. [C. T.]

FRACES, des. Famille valaisanne, bourgeoise de Saint-Maurice, mentionnée aux XIIIe et XIVe s. — PIERRE, chanoine de Saint-Maurice, chantre et chancelier de 1281 à 1303. — Gremaud. [Ta.]

FRACHEBOUD, FRACHIBOS. Famille fribourgeoise originaire de Lessoc et de Gruyères, dont le nom signifie « coupe-bois ». *Armoiries:* de gueules au chevron d'argent accompagné de trois feuilles de tilleul de sinople.



— 1. CLAUDE, * à Gruyères au début du XVIe s., † 16 août 1572. Chanoine prémontré à Humilimont 1544, il fut élu abbé de ce couvent, ou plutôt imposé par LL. EE. de Fribourg le 1er juin 1565. Bon administrateur, il améliora la situation matérielle du couvent et essaya de restaurer la discipline. Il possédait quelques manuscrits conservés à la Bibliothèque cantonale de Fribourg et laissa un *Journal* embrassant les années 1561 à 1571, que possèdent les Archives de l'État de Fribourg. — Voir *MF* II. — J. Jordan : *Le Journal de Claude Fracheboud*, dans *AF*. — Le même : *L'abbaye prémontrée d'Humilimont* (à paraître). — 2. ANTOINE, curé de Villaz-Saint-Pierre 1783-1802. Le 4 mars 1802, il remit à Ital Reding un projet de réunion des communions chrétiennes de la Suisse et une invitation à adresser aux protestants pour les encourager à revenir au catholicisme. Inspecteur de l'instruction publique jusqu'en 1801. Il eut des démêlés avec le chanoine Fontaine et avec le conseil d'éducation du canton parce qu'il s'opposait à l'ingérence de l'État dans les questions d'éducation. — Dellion : *Dict.* XII, 139. — *Revue cath. suisse* 1901. — *ASHF* IX, 127. — 3. PIERRE-THÉODULE, * vers 1810 à Lessoc, † 14 janvier 1879 à Châtel-Saint-Denis. Président du tribunal de Bulle 1848, puis professeur à l'école de droit, député au Grand Conseil 1848-1856. Cette année-là il déclina une élection au Conseil d'État, mais accepta les fonctions de juge cantonal, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Juriste distingué, il fut un des auteurs de la constitution cantonale de 1856. — *Étr. frib.* 1880. [J. JORDAN.]

FRACHIGNONI, FRACAGNONO. Nom de quatre frères, GIOVANNI, SIMONE, ANTONIO et GIACOMO, châtelains de Cecima près Pavie, qui furent seigneurs de Locarno et de la vallée de Travaglia avant 1412 déjà. Ils mirent les fortifications en état de défense et entretinrent une flotte sur le lac Majeur. Le 23 mars 1417, Philippe-Marie Visconti leur confirma la concession de Locarno à des conditions fort onéreuses pour lui ; il leur paya 18 000 fl. pour les dépenses faites pour les fortifications avant 1412, et s'engagea à leur donner l'indemnité que fixerait un arbitre pour les frais postérieurs à cette date. Le gouvernement des Frachignoni sur Locarno marqua un déclin des franchises des *capitanei* de Locarno ; ils perdirent les régales, les dîmes et surtout le grand péage. Giovanni avait le titre de châtelain ducal de Locarno ; il gouverna bientôt comme un despote et augmenta considérablement le tarif des péages, ce qui provoqua, de 1418 à 1420, les protestations des six cantons en faveur du val Maggia et du val Verzasca. En 1447, la vallée de Blenio demanda la réduction de ce tarif qui s'était maintenu jusqu'alors. La domination des Frachignoni prit fin au plus tard au printemps 1422. Le dernier mentionné de cette famille est MARTINUS, habitant Locarno, qui fit son testament en 1434. — Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — *Arch. SG* XVIII. — *Arch. stor. lomb.* série III, vol. VII. [C. T.]

FRACZON. Voir BROGNY.

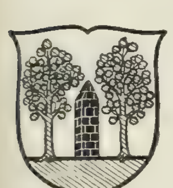
FRÆFEL. Famille de la commune de Henau (Saint-Gall), mentionnée dès 1540.— ***Joseph-Anton***, * 1 juin 1850, prêtre 1874, chapelain à Jonschwil 1874-1878, curé de Kappel 1878-1879, chapelain à Mörschwil 1879-1885, curé de Schänis de 1885 à sa mort, 6 juillet 1920. Dès 1909 camérier du chapitre de Gaster. Sur son initiative, et en partie avec l'appui de la Confédération, la tour de Gallus à Schänis a été restaurée en 1890, la chapelle Saint-Sébastien en 1891 et l'église du couvent en 1910-1912. Il disposa par testament des archives qu'il avait recueillies de l'ancien couvent de Schänis en faveur des archives de l'évêché. Poète et historien, il a publié : *Sionsklänge* ; *Die Gottesharfe : Die St. Sebastianskapelle bei Schennis* ; *Kreuz und Löwe* ; *Gesch. des Stiftes Schennis und der Landschaft Gaster* (non terminé); *Baugesch. der Stifts- und Pfarrkirche in Schennis und ihrer Kapellen.* — Voir Arch. du couvent de Saint-Gall. — *St. Gall. Nbl.* 1921, 56. [J. M.]

Joseph-Anton Fræfel.
D'après une photographie.

FRÆNKEL, JONAS, Dr phil., * 1879 à Cracovie, privat-docent en 1909, professeur extraordinaire de littérature allemande à l'université de Berne depuis 1921, auteur des biographies de Widmann et de Spitteler (cette dernière en préparation), éditeur des œuvres complètes de Gottfried Keller (en préparation) et auteur d'écrits d'histoire littéraire, dont la nomenclature se trouve dans *DSC*. [L. S.]

FRÆNKLI, HANS, fils d'un tanneur immigré de Bohême et reçu à la bourgeoisie de Berne (abbaye du Lion rouge), * vers 1410, membre du Grand Conseil de Berne 1444, du Petit Conseil 1446, bailli de Lenzbourg 1448 ; trésorier 1459, il eut le grand mérite de rétablir l'équilibre des finances de l'État ; fréquemment délégué à la Diète, il fut le porte-parole de la noblesse dans la querelle des seigneurs justiciers en 1470. † 1478. La famille s'éteignit à Berne en la personne de ses fils PETER, HANS et PAUL † 1494-1495. — *LL.* — *ADB.* — *SBB* 1 [L. S.]

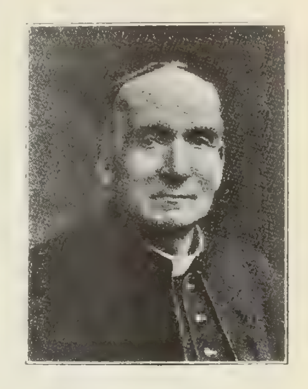
FRÆSCHELS (fr. FRASSES) (C. Fribourg, D. Lac. V *DGS*). Vge et Com. *Fräschelz, Fräscholz. Armoiries* : d'argent à la terrasse de sinople sommée d'une borne de sable maçonnée d'argent et accostée de deux saules du second. Vestige de la route romaine Aventicum-Petinesca. Siège d'un hôpital et d'une maison de l'ordre teutonique, mentionnés en 1225 et 1228. En 1795, eut lieu le *Mooskrieg*, entre les bourgeois de Chiètres et de Fräschels d'une part, et celles de Golaten, Gurbrü et Wileroltigen d'autre part, à la suite d'une concession faite par le gouvernement bernois à ces trois dernières communes de 160 poses de pâturage dans le marais utilisé par les deux premières. Incendies : 1760, 1798, 1856. — *FRB.* — Engelhardt : *Chronik des Murtenbiets* II. [R. MERZ.]



FRAGNIÈRE, de FRAGNYERES. I. Ancienne famille fribourgeoise, qui tire son nom probablement d'un hameau de la commune de Neirivue, originaire de Lessoc (D. Gruyère) où elle existe encore, mentionnée dès 1432. *Armoiries :* d'argent à un arbre de sinople posé sur trois coupeaux du même, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. Bourgeoise de Fribourg dès le XVIe s., ainsi que de plusieurs communes de la Gruyère et de celles de Middes et de Montagny-les-Monts. — P. Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le C. de Fribourg*, p. 32. — Arch. d'État de Fribourg.



II. Une autre famille de ce nom, originaire de Monoblod en Franche-Comté, fut reçue bourgeoise de Fribourg en 1632. — 1. LOUIS, 1840-1867, vice-chancelier d'État, acquit en 1863, avec d'autres, l'imprimerie du *Chroniqueur suisse*, journal politique et littéraire dont il fut le rédacteur jusqu'en 1867. A publié : *Le radicalisme à l'œuvre dans le canton de Fribourg*, 1866. — 2. ***Joseph***, frère du no 1, 1842-1923, Dr phil. et théol., prêtre 1866, vicaire à Bulle 1867, à Lausanne 1868, directeur spirituel au grand séminaire et professeur de théologie dogmatique et mystique et d'exégèse 1869-1923 ; supérieur du séminaire 1910-1919, supérieur émérite 1919-1923, vice-président de la Chambre des Scholarques. Protonotaire apostolique 1917. Les divers évêques qu'il vit se succéder à Fribourg lui confièrent les charges importantes d'avocat, de juge au sein de l'officialité, de consulteur diocésain, etc. Théologien de valeur, il jouit d'une grande autorité et s'intéressa à toutes les questions scientifiques. — 3. LAURENT, frère du no 1, * 1843, rédacteur du *Chroniqueur suisse* et du *Bien public*. En 1887, il devint propriétaire de l'imprimerie Clerc et Fragnière, et fonda plus tard, sous la raison sociale *Fragnière Frères*, une importante maison d'édition, qui publia entre autres les *ASHF*, *FG*, *AF*, *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, etc. — 4. ÉTIENNE, frère du no 1, * 1848, professeur au Gymnase de Fribourg 1872-1882 ; occupé à l'imprimerie L. Fragnière, puis à la rédaction du *Bien public*, du *Messager* et des *Étrennes fribourgeoises*. Auteur d'une *Notice sur l'orphelinat de Fribourg, 1869-1919*. — 5. AUGUSTE, frère du no 1, 1853-1887, ingénieur et architecte. Architecte cantonal, fit en cette qualité plusieurs travaux importants. — Voir *ASHF* IV, 61. — *Le Chroniqueur suisse* 1867, no 126. — *Étr. frib.* 1924, 101. — *SB* IX. — *Monatrosen* LXVII, 309. — *Bull. Soc. frib. des ing. et arch.* I, 99, 175. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]



Mgr. Joseph Fragnière.
D'après une photographie.

FRAGSTEIN, FRACKSTEIN (FERPORTA) (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle Seewis. V. *DGS*). Château en ruine sur le flanc droit de la cluse du Prätigau, abrité par une paroi de rocher haute d'environ 300 mètres. Fragstein ne fut pas une grotte fortifiée, comme l'admettent la plupart des historiens, mais constitue bien un stade vers ce type. Fragstein apparaît dans les actes seulement dans la première moitié du XIVe s. ; il est cependant permis d'en faire remonter la construction à deux siècles en arrière. Bâti probablement par les derniers comtes d'Unterrätien, de la maison de Bregenz (éteinte vers 1150), ce château avait pour but de fermer le défilé. Un mur descendait jusqu'à la Landquart, et à l'endroit où le chemin le coupait s'élevait une porte voûtée avec un poste de garde. A cause de la porte de fer qui barrait la route, le château s'appelait aussi *Ferporta*. Dans les combles du 3e étage ont été dessinées sur les murs Est et Sud un grand nombre d'armoiries en style des XIIe et XIIIe s., peintes à la détrempe. Le château est parfois cité comme point frontière dans des actes de partage. Des comtes de Bregenz, il passa par Élisabeth, dernière de cette maison, aux Montfort, puis aux comtes de Werdenberg-Sargans, aux barons von Vaz et par alliance à ceux d'Aspermont. Ces derniers le vendirent en 1338 au comte Friedrich de Toggenbourg et au bailli Ulrich von Matsch. Il était presque ruiné en 1570. — Voir Kraneck : *Ritterburgen.* — Jecklin : *Burgen u. Schlösser.* — *BM.* — *AHS* 1913, III ; 1920, II. [A. M.]

FRAIDAIGUE (C. Vaud, D. Morges, Com. Saint-Prex. V. *DGS*). Propriété, où l'on a trouvé au milieu du XIXe s. les restes importants de trois villages lacustres séparés les uns des autres par des bancs de mollasse. — *DHV*. — Schenk : *Suisse préhistorique*. — Forel : *Le Léman*. [M. R.]

FRAISSE. Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Famille naturalisée fribourgeoise en 1865, en la personne de — 1. PIERRE dit ADOLPHE, originaire d'Annonay (Ardèche), * 1835 à Ferney, † 1900 à Berne. Intendant des bâtiments 1872-1873, conseiller communal à Fribourg 1876-1895, architecte, a construit un grand nombre d'hôtels, de maisons d'école, d'églises : Châtel-Saint-Denis, Broc, Estavayer-le-Gibloux, Montbovon, etc. Architecte de la gare de Fribourg. — 2. ALEXANDRE, fils du n° 1, 1864-1896, architecte, fut chargé par le gouvernement fribourgeois de la construction du nouvel arsenal et du bâtiment de la Faculté des sciences. — Voir *Étr. frib.* 1897, 1901. — *SKL*. — *SB* 27, 36. — *La Liberté* 1900, n° 228. [B. V.]

B. **Canton de Vaud**. Famille française, du Vivarais, admise en 1751 à la bourgeoisie de Lausanne. — 1. ABRAM, 1724-1796, négociant, architecte, construisit à la Madeleine la belle maison qui porta son nom pendant plus d'un siècle. — 2. JEAN-ABRAM, 1771-1812, fils du n° 1, architecte, auteur de plusieurs projets d'édifices publics. — 3. WILLIAM, 1803-1885, fils du n° 2, ingénieur, auteur de plusieurs projets de chemins de fer, directeur des chemins de fer de l'Ouest suisse 1853, conseiller municipal, député au Grand Conseil, conservateur du musée des antiquités 1829-1845, directeur des fortifications de Saint-Maurice et de Gondo. Une rue de Lausanne porte son nom. — 4. HENRI, 1804-1848, frère du n° 3, architecte réputé. — *SKL*. — *Livre d'Or*. [M. R.]

FRAISSE (FROISSAC). JEAN DES MOUSTIERS DE FRAISSE, maître des requêtes, évêque de Bayonne, ambassadeur français auprès des III Ligues d'avril 1553 à décembre 1554. Il était en excellents termes avec Bullinger et avec plusieurs chefs protestants des Grisons. Il chercha à contrecarrer l'influence du légat du pape, Paul Odescalchi, venu dans les Grisons avec quatre moines, mais qui, en fait, malgré l'intercession de l'empereur, ne fut jamais reçu officiellement. — Rott : *Représ. dipl.* VI. — G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II, 105. [L. J.]

FRANC. Nom de l'unité monétaire de plusieurs pays, de la France et de la Suisse notamment. Il a été adopté comme tel par la France par la loi du 18 germinal an III, afin de remplacer la livre tournois dont il différait peu. Son poids fut fixé à 5 gr. d'argent au 900/00 et sa valeur de 1/80 plus élevée que celle de la livre tournois : 80 fr. = 81 livres tournois. Mais le terme de franc appliqué à de la monnaie remonte au XIVe s. ; le roi de France Jean fit frapper en 1360 des francs d'or. Au XVe et pendant une partie du XVIe s., le franc devint une monnaie de compte, puis, en 1575, Henri III fit frapper des monnaies d'argent d'une valeur de vingt sols auxquelles on donna le nom de franc. Ses successeurs jusqu'à Louis XIII firent de même. En Suisse, des francs d'une valeur de dix batz ou des multiples du franc, apparaissent dans quelques cantons dès le milieu du XVIIIe s. ; à Berne notamment en 1746, à Lucerne en 1782. Sous la République helvétique le droit de battre monnaie fut attribué au gouvernement central. La loi du 19 mars 1799 créa un franc suisse de dix batz, valant chacun dix rappes. Il était à la taille de 37 au marc d'argent fin, et sa valeur d'environ 1 ½ franc de France. Des pièces d'argent de 4, 2 et 1 francs ou 40, 20 et 10 batz, et d'or de 16 et 32 francs furent frappées

En 1804, la Diète confirma dans une convention, que n'acceptèrent pas tous les cantons, désormais autonomes dans ce domaine, le franc comme base monétaire. Sa valeur était précisée à 1 ½ franc de France. Un concordat du 14 juillet 1819, adopté par 19 cantons, modifiait légèrement cette proportion : 1 fr. = 1 ½ livre tournois. Cette décision avait déjà été prise en 1811 et 1812 par plusieurs cantons dans des conférences tenues à Soleure. Au lieu de valoir 37 fr., le marc d'argent fin ne valait plus que 36,71 fr. Le franc suisse ou franc fédéral subsista jusqu'en 1850 avec une valeur d'environ 1,48 fr. La plupart des cantons frappèrent durant cette période des pièces d'un ou plusieurs francs, en or ou en argent. A Genève, qui avait adopté le système métrique en 1838, des pièces de 1 à 20 fr. furent émises à la valeur de la monnaie de France. A Neuchâtel, le prince Berthier tenta, à la fin de son règne, de lancer des pièces de 5 et 2 fr. basées sur le système métrique. Dans cette principauté exista jusqu'au milieu du XIXe s. une monnaie de compte, le *franc tournois* ou *franc de Neuchâtel*, d'une valeur de dix batz ; mais ces derniers étant plus faibles que les batz suisses, cette monnaie était comptée pour 1,38 à 1,41 fr. La Confédération, à qui la Constitution de 1848 avait confié la régale des monnaies, décida, par la loi du 7 mai 1850, d'adopter l'unité monétaire française : 1 fr. = 100 centimes, poids 5 gr. à 900/00 d'argent. Ce titre fut modifié en 1860, loi du 31 janvier, et ramené pour les monnaies divisionnaires de 2, 1 et ½ fr. à 800/00, puis, lors de la constitution de l'*Union monétaire latine* en 1865, reporté pour ces pièces à 835/00 d'argent fin. Dès lors, le franc n'a plus subi de modifications. — Coraggioni : *Münzgesch. der Schweiz*. — Ed. Jenner : *Münzen der Schweiz*. — *ASHR* III. — *Pièces off. de la Confédération* I. — *Lois fédérales*. [L. M.]

FRANC. Nom de famille à Genève et dans le Valais.

A. **Canton de Genève.** Famille de Savigliano, Piémont, bourgeoise de Genève par — 1. DOMAINE, reçu en 1511, syndic en 1526. Envoyé à Berne pour le renouvellement de l'alliance en 1531. — 2. CLAUDE, fils du n° 1, eidguenot, expulsé de Genève par le parti calviniste, se retira de Genève et vécut à Pesay près Carouge comme sujet bernois. — 3. LOUIS, * 1583, fils du n° 1, seigneur du Crest, syndic 1557, 1561, 1565, premier syndic 1569, 1573, 1577, envoyé à Berne avec Michel Roset pour obtenir que Genève fût comprise dans l'alliance générale des Suisses. — 4. LOUIS, petit-fils du n° 3, 1596-1676, s'occupa de littérature, auteur d'une traduction d'allemand en français du *Cabinet des plénipotentiaires* et du *Médecin salutaire*. *Armoiries* : d'azur au triangle plein d'or. — Voir Galiffe : *Not. gén.* III, 222. — Sordet : *Dict.* [C. R.]

B. **Canton du Valais.** FRANC alias KARMENTRAND. Famille venue, dit-on, de Beaufort en Savoie, acquit la bourgeoisie de Saint-Maurice en 1558, ainsi que celle de Monthey. — 1. ANTOINE, lieutenant du gouverneur de Saint-Maurice 1580. — 2. CHRÉTIEN, fils du n° 1, syndic de Saint-Maurice 1622. — 3. TOBIE, 1627-1686, chanoine de l'abbaye, curé de Saint-Maurice, puis prince-abbé 1669, conseiller du duc de Savoie. — 4. LÉON, de Monthey, 1822-1902, chimiste, connu par quelques études archéologiques sur l'indigénat des Celtes en Valais et une notice sur Morgins. — Rameau : mns. — Généalogie de famille. [Ta.]

FRANC, GUILLAUME, de Rouen, fixé à Genève, où il fut maître au collège de Rive en 1543, puis à Lausanne en 1545 pour cause de religion. Chantre à la cathédrale et maître au collège de 1546 à 1571 ; a pris part à la composition des mélodies pour le psautier de Clément Marot. — *MDR* 2e série, I. [M. R.]

FRANC, MARTIN LE, prévôt de Lausanne. Voir LE FRANC.

FRANC CASTEL. Château construit en 1317 par Hugues de Chalon près des Granges de Sainte-Croix (Vaud) pour s'opposer aux prétentions de Pierre de Grandson qui venait de constituer la seigneurie de Sainte-Croix. Il fut démoli en 1536 au moment de la conquête bernoise. Quoique recouverts de terre et d'herbe, les fondements sont encore assez reconnaissables. — *DHV*. [M. R.]

FRANCA, PIETRO, fondeur de cloches, de Mergoscia, * 5 novembre 1768, † 22 décembre 1826 à Muralto. En 1790, il ouvrit une fonderie à Muralto et jusqu'à sa mort fondit 132 cloches. Son atelier fut continué pendant quelque temps par ses enfants, puis acheté par Barigozzi. — *BStor*. 1894. — *SKL*. [C. T.]



DIVERS TYPES DE FRANCS DES CANTONS ET DE LA CONFÉDÉRATION.

1. Écu de 4 fr. de la République helvétique, 1799. — 2. id., Fribourg, 1813 (sous l'Acte de Médiation). — 3. id., Soleure, [illegible] — 4. id., Berne, 1826 (sous le régime concordataire). — 5. 16 fr. or, de la République helvétique, 1800. — 6. 20 fr. or, Lucerne, **1807. — 7. 1/2 fr., Tessin, 1835. — 8. 1 fr., Vaud, 1845. — 9. Écu de 5 fr., Neuchâtel sous le prince Berthier, essai 181. . — 10. 1/4 fr.,** Tessin, 1835. — 11. 10 fr. argent, Genève, 1848. — 12. 5 fr., Confédération suisse, 1850 (par Bovy).

FRANCE. I. Relations politiques depuis 1789. (Pour les temps antérieurs, voir art. ALLIANCES). Le gouvernement français avait, jusqu'à la Révolution, traité la Suisse en voisin favorisé. L'alliance, vieille de plusieurs siècles, le service militaire, les pensions, les faveurs à la cour et des relations commerciales fréquentes avaient créé un état de choses qui entraîna, parfois, pour les cantons une certaine dépendance. Au début, la Révolution de 1789 ne modifia en rien les relations officielles des deux pays. Mais les partisans du nouveau régime cherchèrent à faire pénétrer leurs idées et fondèrent en 1790 à Paris le Club suisse, qui recrutait ses adhérents parmi les portiers et les domestiques pour la plupart d'origine suisse, ainsi que parmi les réfugiés politiques. Secondé par un « bureau de correspondance helvétique », le club inonda la Suisse de brochures destinées à préparer la chute du régime existant. Les pays sujets les plus rapprochés de la France, Vaud et le Bas-Valais, se laissèrent gagner et se livrèrent en 1791 à des manifestations révolutionnaires ; l'effet fut moins profond dans les pays sujets de la Suisse orientale. A ces provocations, les cantons répondirent en accueillant avec bienveillance les émigrés, ce qui engagea le représentant diplomatique de la France, Barthélemy, à quitter en février 1792 Soleure, l'ancienne résidence des ambassadeurs français, pour se fixer à Baden, ville sujette. Les 12 000 Suisses qui servaient en France résistèrent aussi à la propagande. Seul le régiment de Châteauvieux, en garnison à Nancy, prit part en 1790 à une révolte militaire qui fut étouffée par les Suisses demeurés fidèles. Les coupables furent sévèrement châtiés. Les gardes nationaux de Marseille attaquèrent et désarmèrent, le 27 février 1792, à Aix en Provence, le régiment d'Ernst qui fut immédiatement rappelé en Suisse. Le 10 août 1792, le régiment des gardes suisses, dernier soutien de la monarchie, trouva aux Tuileries une fin glorieuse ; les derniers survivants furent mis à mort lors des massacres de septembre. Le 20 août l'assemblée législative avait décrété le licenciement de tous les régiments suisses, sans indemnité, au mépris des anciens traités.

Entre temps la France avait déclaré, en avril 1792, la guerre à l'Autriche et à la Prusse. Le 28 avril 1792, les Français occupèrent la partie Nord de l'évêché de Bâle, qui était terre d'Empire ; la partie Sud, considérée comme un territoire suisse, fut momentanément épargnée. En mai 1792, la Diète proclama la neutralité de la Suisse, dans laquelle elle comprit l'évêché de Bâle, Neuchâtel et Genève ; les Français n'en continuèrent pas moins à occuper le Nord du Jura. Le massacre des Tuileries avait provoqué en Suisse une profonde émotion et de graves conflits. Le parti de l'avoyer de Steiger, chez qui les préoccupations politiques dominaient, exigeait que la Diète déclarât la guerre à la France et que la Suisse se joignît aux puissances alliées. Les villes commerçantes, par contre, voulaient à tout prix la paix, pour permettre aux négociants d'une Suisse neutre de profiter du conflit européen et de réaliser de bonnes affaires. Sous la pression de Zurich, la Diète se prononça, en septembre 1792, en faveur de la paix, mais elle rompit toutefois les relations diplomatiques avec la République française. Barthélemy dut à ses talents personnels ainsi qu'à l'inconséquence de la Diète, de pouvoir rester à Baden et continuer ses relations avec les cantons. Les nouveaux maîtres de la France apprécièrent à sa juste valeur l'attachement de la Suisse à la paix.

Néanmoins, le Nord du Jura, qui s'était déjà constitué en République Rauracienne, fut en mars 1793 incorporé de force à la France pour former le département du Mont-Terrible. En septembre 1792, des troupes françaises, commandées par le général de Montesquiou, avaient menacé Genève malgré qu'elle fût incluse dans la neutralité helvétique. L'intervention armée de Zurich et de Berne sauva seule Genève d'une invasion. Plus tard, le résident français Soulavie réussit à y allumer une révolution intérieure ; en 1794, Genève eut sa Terreur, à l'instar de Paris. Enhardis par les succès militaires remportés en Belgique et sur le Rhin, les milieux dirigeants de Paris méditèrent en 1793 l'invasion de la Suisse. La défaite de Nerwinden les fit toutefois réfléchir et les conseils de Barthélemy firent comprendre quel avantage la France pourrait retirer de la neutralité suisse. En pleine guerre européenne la Suisse connut un temps de grande prospérité commerciale, due à un trafic considérable de matières premières et de denrées alimentaires qui, provenant des pays alliés, étaient importées en France. En vain, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre tentèrent de décider la Suisse à combattre avec elles ou à éloigner Barthélemy. La résistance du monde commerçant suisse fit échouer ces tentatives. Barthélemy a déclaré depuis que ce trafic avait rendu plus de services à la France que si les Suisses avaient guerroyé aux côtés de celle-ci. De plus, la France n'avait pas besoin de protéger la frontière du côté suisse. De Paris les dirigeants révolutionnaires s'habituèrent à traiter la Suisse avec ménagements ; ils recommencèrent à l'approvisionner en sel et promirent d'indemniser les régiments licenciés. Le 4 septembre 1793, le Comité de Salut public décréta qu'il n'entretiendrait plus de relations qu'avec les deux peuples libres, la Suisse et les États-Unis de l'Amérique du Nord. Le 17 novembre 1793, Robespierre, dans un grand discours sur la politique extérieure, prononça en l'honneur de la Suisse les paroles les plus flatteuses. Le 5 avril 1795, la République française conclut à Bâle sa première paix avec la Prusse et l'Espagne, et le 26 mai 1796, la Diète reconnut officiellement Barthélemy avec lequel elle traitait déjà secrètement.

Mais à partir de ce moment les affaires se gâtèrent. En 1797, la paix de Campo-Formio avait rendu la paix au continent ; elle donna bientôt le champ libre à la France ; il apparut tôt après que la nouvelle république n'avait épargné la Suisse que d'une manière provisoire. Le besoin qu'avait la France de répandre les nouvelles idées pour créer autour d'elle une couronne de républiques vassales, la nécessité d'exploiter à fond les territoires conquis et d'entretenir, en temps de paix, une armée aux frais du voisin, donnèrent à la politique française une avidité qui ne respecta pas même la Suisse, d'autant moins que ce pays avait joui des bienfaits de la paix et que le trésor de Berne excitait bien des convoitises. A cela s'ajoutait la perspective de conquérir, avec la Suisse, la voie la plus courte entre la France et la République cisalpine et les fortes positions des Alpes, de façon à pouvoir prendre de flanc toute marche de l'ennemi en Haute-Italie ou dans le Sud de l'Allemagne. Les États de l'Église et la Suisse furent les victimes de la politique impérialiste qui suivit la paix continentale. Depuis 1796 le Directoire français cherchait une occasion de trouver la Suisse dans ses torts. Il prétendait que la Suisse favorisait la contrebande de faux assignats et les menées des émigrés. Parmi ces milliers de malheureuses victimes de la Révolution, quelques-uns seulement ourdissaient des plans contre la France, sans d'ailleurs arriver à aucun résultat ; la plupart se bornaient à chercher en Suisse un asile. Les mesures prises par les gouvernements intimidés pour prévenir les menées parurent insuffisantes au Directoire qui exigea l'expulsion de tous les émigrés. Berne prit en 1796 l'arrêté désiré par la France et les autres cantons suivirent son exemple. La République française finit par dénier à la Suisse tout droit d'asile.

En automne 1796, le Directoire avait donné au général Moreau l'ordre de se retirer en Suisse en cas de danger, tandis qu'il avait exigé la punition des officiers qui avaient laissé violer la frontière suisse près de Bâle par une troupe autrichienne. Bonaparte, vainqueur de la Lombardie, supprima le 7 juin 1797 le Collège helvétique de Milan et incorpora le 10 octobre 1797 les bailliages grisons de Bormio, de la Valteline et de Chiavenna à la République Cisalpine. En mai 1797, il exigea du Valais la construction d'une route militaire par le Simplon. La situation stratégique de la Suisse avait attiré son attention. Il méditait déjà des plans de conquête, lorsqu'en novembre 1797 il la traversa. Sur ces entrefaites, Barthélemy, nommé membre du Directoire, quitta la Suisse ; son départ, puis sa déportation à la suite du coup d'État de fructidor (4 sept. 1797) furent une perte pour notre pays. Ce coup d'État donna le champ libre au parti de la guerre, à Bonaparte et

à Reubel. Ils se firent conseiller par Pierre Ochs, de Bâle, et se servirent des brochures du Vaudois Frédéric-César de La Harpe qui appelait l'intervention de la France et qui fournissait à celle-ci un prétexte. A la fin de 1797, le gouvernement de Paris se prononça pour la guerre pour des motifs d'ordre politique, économique et militaire. C'était un curieux mélange de ces principes démocratiques et de cette politique de conquête dont l'association caractérisa à cette époque la Révolution française.

Au milieu de décembre 1797, les Français occupèrent le Sud du Jura, quoiqu'il fût considéré territoire suisse, et en janvier 1798, une division se dirigea vers la frontière occidentale du Pays de Vaud. Ce déploiement de forces visait Berne dont la chute devait entraîner celle de la Suisse. Depuis le mois de septembre, Mengaud, agent, puis, dès décembre, chargé d'affaires de la France, préparait le terrain en vue d'une invasion. Il commença par exiger de Berne l'expulsion du ministre d'Angleterre Wikham. Celui-ci quitta la Suisse pour éviter à Berne des complications. Avec beaucoup d'habileté, Mengaud s'employa à brouiller les cantons et à exciter les pays sujets. Les résidents français à Coire, à Sion et Genève travaillaient dans le même sens. Trop tard consciente du danger, la Diète se réunit en janvier 1798 à Aarau ; les députés y jurèrent fidélité à l'alliance des cantons et se séparèrent précipitamment alors que les armées françaises s'approchaient. Le 23 janvier, les villes du Pays de Vaud se révoltèrent ; le général Ménard prit pour prétexte l'incident de Thierrens et pénétra sans coup férir dans le Pays de Vaud, le 28 janvier, pour venir au secours de la République Lémanique. Ce fut le signal de la révolution en Suisse. Les pays sujets firent défection ; dans les cantons aristocratiques le régime démocratique fut instauré. Mengaud usant de la rhétorique révolutionnaire, déclarait que la France voulait la paix et prenait les révolutionnaires sous sa protection. Au début de février, un nouveau général en chef des forces françaises, Brune, arriva dans le Pays de Vaud, porteur d'une déclaration de guerre contre le gouvernement de Berne, tandis que le général Schauenbourg prenait le commandement de l'armée qui opérait au Nord. Brune traîna en longueur durant un mois les négociations avec Berne en exigeant d'elle l'adoption du régime démocratique ; il fortifiait ses effectifs, tandis que l'armée bernoise, travaillée en secret perdait toute force de résistance. Les autres cantons abandonnèrent Berne ou n'ébauchèrent que des semblants de défense. L'étranger se désintéressait de la Suisse. Le 1er mars 1798, les Français ouvrirent le feu et occupèrent le 5 la ville de Berne. Cette victoire soumit la Suisse à leurs armes et leur permit d'accomplir leurs desseins. Ce fut d'abord l'exécution de leur plan économique : ils pillèrent le trésor de Berne ainsi que les arsenaux et les magasins ; l'armée fut entretenue aux frais de la Suisse, équipée à nouveau et pourvue de chevaux. Les bons délivrés à cette occasion ne furent pas payés par la France, malgré la stipulation du traité du 27 avril 1798. Le commissaire Lecarlier imposa aux anciennes familles patriciennes et aux grands couvents une contribution de guerre de 16 millions de livres. Puis ce fut la réalisation du plan politique : la France s'empara de tout l'évêché de Bâle et de Mulhouse, alliés des Suisses (mars 1798), et contraignit Genève à l'annexion. Après avoir ainsi démembré la Suisse, la France proclama la création de la République helvétique et lui octroya une constitution unitaire qui fit de la Suisse une France en miniature. Ochs l'avait rédigée sur le modèle de la constitution du Directoire ; le directeur Merlin l'avait corrigée. Le 28 mars, Lecarlier en ordonna la promulgation. La France comptait une république vassale de plus qui dépendait entièrement d'elle. Le commissaire Rapinat le fit bien voir lorsqu'en juin 1798 il força les directeurs Bay et Pfyffer à se retirer et qu'il les remplaça par des personnages de son choix. Les autorités de la République helvétique devaient sans cesse recourir à la protection des baïonnettes françaises, tant était générale la haine que provoquait partout le régime unitaire. Au point de vue militaire également, l'opération permit de recueillir des fruits espérés : le 5 mars le Plateau suisse avait été conquis par les Français : Schauenbourg parvint, en étouffant les soulèvements populaires de la Suisse primitive, à conquérir en mai et en septembre 1798 les Alpes et leurs passages. Pour consolider sa situation, la France contraignit la Suisse à conclure un traité qui, en apparence, continuait l'ancienne alliance, mais qui, en réalité, abaissait la Suisse au rang de vassale de la France. Dans l'alliance perpétuelle offensive et défensive du 19 août 1798, la Suisse renonçait à sa neutralité et à son droit d'asile, s'obligeait à fournir son appui à la France dans toute guerre, sauf au delà des mers, à ouvrir à la France en tout temps deux voies militaires et à acheter annuellement de la France 250 000 quintaux de sel à des prix imposés par elle. Elle reçut en revanche la promesse d'un traité de commerce et de la clause de la nation la plus favorisée en matière douanière. Ces deux promesses demeurèrent lettre morte ; la France éleva plus tard entre elle et la Suisse des barrières douanières, tandis qu'elle exportait presque librement ses produits en Suisse. Dans un article secret, la France promettait à la Suisse de l'aider à acquérir le Fricktal, le Vorarlberg et les Grisons.

L'alliance déploya ses effets dans la seconde guerre de coalition (1799-1801) et fit de la Suisse le champ de bataille des belligérants étrangers. La France envoya son meilleur général, Masséna, occuper les positions centrales du pays. Les Conseils helvétiques fournirent à la France dans cette guerre l'appui prévu par le traité, mais ne consentirent toutefois point à déclarer la guerre aux puissances alliées. Le reste des troupes suisses en Sardaigne, 2000 hommes, fut incorporé dans l'armée française de la Haute Italie ; de plus les Français exigèrent 18 000 h. à leur solde ; mais la haine générale était si forte que 4000 seulement se laissèrent recruter et formèrent les brigades helvétiques auxiliaires. Le Directoire helvétique réussit à mettre sur pied 20 000 miliciens qui se débandèrent lors du premier insuccès. Par contre, les troupes françaises réprimèrent au printemps de 1799 les révoltes populaires dirigées contre le gouvernement helvétique et aidèrent à celui-ci à se maintenir. Masséna resta maître de la Suisse dans la campagne de 1799 contre les Russes et les Autrichiens. Mais la Suisse dut, au prix des plus lourds sacrifices, entretenir son armée forte de 70 000 h. et de 10 000 chevaux. Le ministre de France Perrochel ne put dissimuler à son gouvernement « l'éternel brigandage et pillage ». Un seul avantage en résulta pour la Suisse : sous la pression des armées françaises, les Grisons, après des hésitations, déclarèrent leur annexion à la Suisse le 9 avril 1799. A la paix de Lunéville, en 1801, la France et l'Autriche garantirent l'indépendance de la Suisse et son droit à s'organiser comme elle l'entendait. Le Premier Consul Bonaparte se fit céder le Fricktal par l'Autriche pour pouvoir l'échanger contre un territoire suisse. Cette opération d'échange détermina l'attitude de la France dans les coups d'État de la République helvétique et dans les luttes de partis du régime. La France soutint successivement les Unitaires et les Fédéralistes parce qu'elle attendait des deux partis des complaisances. Elle fut déçue par les uns comme par les autres. Finalement le Sénat helvétique consentit le 27 juillet 1802 à la séparation du Valais et à l'échange, effectué le 11 août 1802, de la vallée vaudoise des Dappes contre le Fricktal. Le Valais devait se constituer en république indépendante, mais laisser à la France le libre accès au passage du Simplon. Bonaparte y construisit une grande route militaire qui coûta plusieurs millions et fut terminée en 1805. Par contre, il refusa de se prêter à l'annexion du Pays de Vaud à la France. Des troupes françaises cantonnaient continuellement en Suisse. La Suisse eut à réclamer plus de 30 millions de francs en livraisons faites à l'armée et en emprunts exigés par la France. Mais Bonaparte refusa d'en rembourser le montant, déclarant que la République française avait protégé la République helvétique, et la Suisse, déchirée par les partis, dut s'incliner devant cette justification. Pour prouver combien son appui était indispensable, Bonaparte retira subitement ses troupes en août 1802. La tension

intérieure se traduisit immédiatement par une guerre civile *(Stecklikrieg)* qui fournit au Premier Consul l'occasion d'une nouvelle intervention. Il lança le 30 septembre une proclamation à la Suisse, qui contenait à l'adresse de la République helvétique de dures vérités, et y proclamait sa médiation. Son adjudant, le général Rapp, apparut le 4 octobre devant les Conseils helvétiques à Lausanne et imposa un armistice. Au mépris de l'indépendance de la Suisse, garantie par le traité de Lunéville, le général Ney occupa de nouveau la Suisse avec 12 000 h. et fit taire toute opposition. Bonaparte convoqua à Paris les chefs des deux partis pour donner avec leur collaboration une nouvelle Constitution à la Suisse. Mais cette Consulta helvétique dissimulait mal la vraie situation qui donnait à la France tout l'avantage. Bonaparte arrêta lui-même les principes de la nouvelle organisation. Depuis quelques années un revirement s'était produit dans les vues des milieux dirigeants français. Ceux-ci avaient cru d'abord qu'une république unitaire servirait mieux les intérêts de la France ; ils finirent par comprendre qu'un lien plus relâché entre les cantons répondrait mieux aux intérêts de la France comme à ceux de la Suisse. Bonaparte lui-même manifestait un vif intérêt pour les institutions démocratiques de la Suisse primitive, auxquelles il attribuait une grande valeur. L'Acte de Médiation du 19 février 1803, « planche de salut au moment du naufrage », est l'expression de cette politique ; il fit de la Suisse, conformément aux vœux de la majorité du peuple, une Confédération d'États. C'est l'œuvre du Premier Consul ; elle porte sa signature ; il lui conféra sa garantie, ce qui excluait toute possibilité d'une modification faite sans son consentement. Il nomma Louis d'Affry, de Fribourg, premier landammann de la Suisse et favorisa, lors de la nomination des nouvelles autorités cantonales, les anciennes familles, ce qui ne lui concilia toutefois pas les sympathies des patriciens bernois : ils ne lui pardonnaient pas la catastrophe de 1798. Le 10 mars 1803, l'Acte de Médiation entra en vigueur, accepté avec joie par la grande majorité du peuple suisse. Bonaparte rendit à la Suisse un autre service : lorsque la Diète de Ratisbonne discuta la mise au point des droits et des propriétés de l'Église des deux côtés de la frontière germano-suisse, il réussit à faire adopter une disposition favorable à la Suisse, consignée à l'art. 29 du recez principal de l'Empire.

Bonaparte était résolu à maintenir la Suisse dans la dépendance de sa politique. C'est pour ce motif qu'il créa le poste de landammann par lequel il pourrait toujours exercer une influence prépondérante sur la marche des affaires. Il autorisa la formation d'une armée composée seulement de 15 000 h. Il imposa en outre à la Suisse deux traités qui furent acceptés, bon gré mal gré, à la première Diète de Fribourg le 27 septembre 1803. Le premier fut une alliance défensive de 50 ans en lieu et place de l'alliance offensive perpétuelle de 1798 ; elle procédait d'une façon incontestable de la paix perpétuelle de 1516. La neutralité de la Suisse y était reconnue, mais son droit de conclure des capitulations militaires était limité aux États amis de la France. La France y était autorisée à lever, outre les régiments capitulés, 8000 volontaires, la Suisse était obligée d'acheter à la France 200 000 quintaux de sel par an ; la clause de la nation la plus favorisée y était formulée en matière commerciale à titre de complète réciprocité. La Suisse pouvait s'estimer heureuse d'avoir échappé à de trop dures conditions et considérer l'alliance comme plus avantageuse pour elle que celle de 1798. Le second traité était une capitulation militaire qui renouait, en apparence, le lien rompu par la Révolution. La France avait le droit de lever en Suisse 4 régiments de 4000 h. ; ils ne pouvaient être employés que sur le continent européen et étaient placés, quant à leur solde et à leurs pensions, sur le même pied que les troupes françaises, alors que sous les Bourbons les soldats suisses avaient joui de certains privilèges.

Au début de 1804, Bonaparte retira ses dernières troupes de la Suisse pacifiée. Son avènement au trône en 1804 ne changea rien à la situation. Les Bourbons s'étaient attaché la Suisse par des faveurs, des présents, des manifestations d'amitié, des avantages matériels, par la ruse aussi et par des habiletés diplomatiques ; la Suisse devait s'habituer maintenant à obéir aux ordres d'un maître sévère qui ne se donnait pas même la peine de lui conserver les apparences de son autonomie. La Suisse occupa ses frontières pendant les guerres de 1805 et de 1809, mais l'empereur déclara ouvertement que sa neutralité était à ses yeux un mot vide de sens. La Suisse dut payer par de durs sacrifices la faveur d'être à l'abri de nouvelles guerres, celle de n'être ni englobée dans la Confédération du Rhin ni incorporée à l'Empire français. L'un des plus importants de ces sacrifices fut l'obligation de fournir des troupes à l'Empire français.

L'empereur se contenta d'abord des brigades helvétiques auxiliaires qui devinrent le premier régiment suisse et qui servirent au Sud de l'Italie. En 1806, il exigea les 4 régiments prévus par le traité. Mais comme le recrutement par ses agents ne lui donnait qu'un faible rendement, à cause de l'aversion que suscitait son mépris pour les vies humaines, il imposa le recrutement à la Suisse et la Diète le répartit entre les cantons pour éviter la contrainte de la conscription. Par de fortes primes, par la conversion en service militaire de condamnations légères et par des moyens plus coercitifs encore, il fut possible de former des régiments et de combler les lacunes que la guerre avait creusées dans les rangs. Les Suisses participèrent aux meurtrières guérillas en Espagne, et se battirent les uns contre les autres à la bataille de Baylen, où les soldats rouges de Napoléon rencontrèrent leurs compatriotes qui portaient l'uniforme bleu des Suisses au service d'Espagne. Jusqu'en 1812 la Suisse fournit à l'empereur 26 000 hommes ; c'était le dur tribut du sang. Peu avant la campagne de Russie, l'empereur consentit, par le traité du 28 mars 1812, à réduire à 12 000 h. le contingent suisse. 9000 Suisses combattirent en Russie et firent preuve à Polotsk et à la Bérésina d'une admirable vaillance. Ils subissaient eux-mêmes le prestige de ce génie militaire incomparable. 700 à peine rentrèrent dans leurs foyers. Un autre sacrifice fut imposé à la Suisse par le Blocus continental (voir cet art.). Au lieu de donner à la Suisse le traité de commerce promis par l'alliance de 1803, l'empereur voulut ruiner les industries suisses au profit de l'industrie française. Il paralysa par des droits prohibitifs l'exportation du coton en France ; il empêcha le transit des produits suisses à destination de l'Espagne, il mit obstacle à l'importation de matières premières telles que le chanvre et la soie en Suisse. En 1806, la Diète dut interdire l'importation de marchandises anglaises avant même que le Blocus continental eût été décrété. En 1810, l'empereur ordonna à l'Italie de fermer ses marchés aux produits suisses. Mais le coup le plus rude porté à l'industrie suisse fut le décret de Trianon du 5 août 1810, qui frappa de droits exhorbitants toutes les denrées coloniales, de même que le coton brut, et qui ordonna de livrer aux flammes tous les produits anglais. A vrai dire, il n'y eut point en Suisse d'autodafés de marchandises, mais durant des semaines tous les véhicules convoyant des denrées coloniales furent arrêtés à la frontière, tous les magasins fermés. Une supplique du landammann obtint un léger adoucissement à ces mesures rigoureuses. Les tisserands furent réduits au chômage et à la misère noire.

Il faut ajouter à cela la crainte continuelle de voir l'intégrité de la Suisse compromise. Napoléon annexa le 22 novembre 1810 la république du Valais et en fit le département du Simplon. Le 6 octobre 1810, sous prétexte d'exercer un contrôle plus sévère sur le commerce, il fit occuper le Tessin par des troupes italiennes. Le but réel de cette mesure était d'améliorer la frontière italienne. Comme la Diète se refusait à admettre cette intervention, il manifesta de la mauvaise humeur à l'égard de l'ambassade qui lui apporta en 1811 les félicitations de la Suisse à l'occasion de la naissance du roi de Rome. « S'il n'aimait pas la Suisse, disait-il, il signerait un jour, à minuit peut-être, un décret d'annexion. » Comme la Suisse se refusait à consentir à la cession d'une partie du territoire tessinois, ce canton

dut subir jusqu'en 1813 la charge d'une occupation militaire. L'influence bienveillante du comte Auguste de Talleyrand, qui représenta la France en Suisse de 1808 à 1823, parvint à atténuer ces rigueurs, sans toutefois les empêcher. L'issue funeste de la campagne de Russie n'ébranla cependant point la confiance qu'inspirait l'empereur aux gouvernants suisses, notamment au landammann de l'année 1813, Reinhard, de Zurich. On ne se rendait pas encore compte de l'étendue du désastre ; on négligea de prendre des mesures de précaution. A la Diète de juin 1813, Reinhard loua encore les bienfaits du *Médiateur de la Confédération suisse*. Il accéléra les opérations de recrutement nécessitées par l'anéantissement de certains régiments. Ce ne fut qu'après la bataille de Leipzig du 16 au 19 octobre 1813, lorsque la toute puissance de l'empereur s'écroula, que la Suisse commença à se séparer de lui, non sans quelque hésitation, et à modifier sa politique. Le 20 novembre, la Diète proclama la neutralité de la Suisse et ordonna la levée de 15 à 20 000 h. pour border la frontière. Cédant aux sollicitations de Talleyrand, Reinhard eut la faiblesse d'empêcher une mise sur pied plus importante. Le 26 novembre, la Diète déclara l'abrogation du Blocus continental. Mais le 8 décembre, Reinhard incitait encore les gouvernements à hâter le recrutement en faveur de la France. Comme il n'existait pas de force internationale qui pût garantir la neutralité suisse — la Suisse était toujours liée au sort de Napoléon par l'Acte de Médiation et dans l'obligation de lever des troupes pour la France — les puissances alliées contre Napoléon songèrent à faire passer leurs armées par la Suisse pour pénétrer en France. Bien que le tzar Alexandre Ier eût déconseillé ce projet, il fut cependant exécuté, et le 21 décembre les Alliés passèrent le Rhin sans combat tandis que l'armée suisse qui bordait la frontière rentrait dans ses foyers. La conséquence naturelle fut que la Diète abrogea le 29 décembre 1813 l'Acte de Médiation, décision par laquelle la Suisse reconquit le droit de s'organiser librement. Ce passage d'un camp à l'autre permit à la Suisse, après la chute de Napoléon, de faire valoir ses vœux tendant au rétablissement de ses anciennes frontières. L'intention des puissances de protéger la Suisse contre la France et de la soustraire à son influence répondait aux désirs du peuple suisse. A la première paix de Paris, le 30 mai 1814, Louis XVIII renonça à la possession du Valais, de Genève et de l'évêché de Bâle. Le roi de Prusse recouvra la principauté de Neuchâtel, donnée par Napoléon à Berthier, et autorisa ce pays à entrer dans la Confédération. La Suisse devait s'apercevoir dans la suite que c'était aux puissances alliées qu'elle devait d'avoir retrouvé son ancienne intégrité.

Les puissances s'étaient efforcées d'arracher la Suisse à l'influence des Bourbons rétablis sur le trône de leurs aïeux. L'art. 5 du traité de Paris était conçu en ces termes : La Suisse continuera à se gouverner elle-même comme État indépendant. Lorsque les ambassadeurs étrangers s'entremirent en 1814 auprès des cantons qui s'entredéchiraient, ils exclurent de leurs délibérations Talleyrand, devenu représentant des Bourbons. Par contre, les puissances autorisèrent Louis XVIII à conclure, en 1814, pour protéger son trône, de nouvelles capitulations militaires avec les cantons. Le noyau des nouveaux régiments devait être constitué par les 3500 soldats qui avaient servi sous Napoléon et qui cantonnaient encore en France.

Mais la France ne put à la longue être exclue des affaires de la Suisse. Lorsque le Congrès de Vienne discuta des difficultés extérieures et intérieures de la Suisse, le prince de Talleyrand, oncle du ministre de France, déclara que l'exécution des décisions qui seraient prises sans la collaboration de la France ne serait pas garantie par elle. Il s'ensuivit que les Suisses eux-mêmes se prononcèrent, au Congrès, pour la participation des délégués français à la délibération. Un de ces derniers siégea dans la commission spéciale qui s'occupait des affaires de la Suisse. Dans le conflit intérieur qui divisait la Suisse et qui fut apaisé par le Congrès, la France prit parti pour les anciens cantons, notamment pour Berne, contre les nouveaux groupements. Talleyrand fit échouer la proposition de Genève qui visait à céder l'Ajoie avec Porrentruy à la France et à donner à Genève le pays de Gex. La déclaration des puissances, du 20 mars 1815, reconnut l'entrée de Neuchâtel, du Valais et de Genève dans la Confédération suisse, attribua l'évêché de Bâle à Berne, la vallée des Dappes au canton de Vaud, créa en faveur de Genève une zone franche à travers le territoire de Versoix et fit espérer à la Suisse, si elle acceptait ces conditions, que sa neutralité serait reconnue. Un autre accord, du 29 mars 1815, qui neutralisait le Nord de la Savoie, n'intéressait pas la France — le territoire en question appartenant à la Sardaigne — mais portait cependant la signature des plénipotentiaires français. La Diète accepta la déclaration de Vienne le 27 mai ; mais le retour de Napoléon de l'île d'Elbe remit tout en question. La nouvelle de cet événement se répandit le 10 mars ; la Diète décida de border la frontière avec 20 000 h. et nomma général en chef le général Bachmann. Elle apprit avec satisfaction que les troupes suisses à la solde de la France, fidèles à leur serment, avaient à Villejuif près Paris, le 20 mars, refusé d'entrer au service de Napoléon malgré les promesses et les menaces qui furent tour à tour employées à leur égard ; elle prépara aux soldats rentrant dans leurs foyers une réception enthousiaste et leur décerna le 28 avril la médaille « Fidélité et Honneur » attachée à un ruban rouge et blanc. L'opinion publique était divisée ; les anciens cantons, spécialement les milieux patriciens, prirent parti pour les Bourbons, tandis que les nouveaux cantons, qui devaient leur création à l'Acte de Médiation, penchaient du côté de l'empereur. Dans le canton de Vaud se manifestait une vive hostilité contre les Bourbons, motivée par ce fait essentiel que c'était Napoléon qui avait assuré l'indépendance de cet État. Ce furent les puissances alliées qui décidèrent. La neutralité de la Suisse ne leur paraissait pas suffisante ; elle devait participer à la croisade dirigée contre Napoléon. Sous la pression des alliés, la Diète refusa de reconnaître Napoléon et de recevoir son ambassadeur. Bien plus, elle conclut le 20 mai 1815 une convention qui la rangeait au nombre des belligérants. Bâle et Vaud votèrent contre cette décision, mais finirent par se résigner. En juin, 60 000 Autrichiens passèrent le Simplon et le Grand Saint-Bernard et gagnèrent par le Valais le lac Léman ; 110 000 Autrichiens franchirent à Bâle le pont du Rhin. Quand Bâle fut bombardée par les canons de la forteresse d'Huningue, la Diète, malgré l'opposition des nouveaux cantons, donna, le 3 juillet, l'ordre au général Bachmann d'entrer en Franche-Comté. Bachmann, qui avait rassemblé 40 000 h. dans le Jura, franchit la frontière le 7 juillet ; la brigade Schmiel, qui était composée de soldats des nouveaux cantons, se mutina. Les troupes suisses prirent Blamont, mais renoncèrent à attaquer Besançon, ce qui permit d'éviter des combats. A la fin de juillet les troupes furent rappelées. En outre 4600 Suisses participèrent au siège de Huningue, qui recommença le 26 juillet à bombarder Bâle ; le 26 août cette forteresse capitula. A la 2e paix de Paris, du 20 novembre 1815, la France céda Versoix à Genève, dont le territoire fut ainsi relié à la Suisse, et s'engagea à reporter sa frontière douanière au Nord de Genève, au delà du Jura ; le pays de Gex devint ainsi zone franche. La France payait en outre à la Suisse trois millions de francs à titre d'indemnité de guerre et consentait à raser la forteresse d'Huningue qui fut aussitôt démantelée. En revanche, la France exigea des puissances alliées, le 19 novembre, une déclaration à teneur de laquelle elles s'engageaient à intervenir pour obtenir de la Suisse la cession de la vallée des Dappes. Se fondant sur cette déclaration, la France refusa de restituer ce territoire (voir art. DAPPES, VALLÉE DES). Le 20 novembre, les puissances formulèrent à Paris en faveur de la Suisse la déclaration promise de neutralité. La France signa aussi cette déclaration, qui devait protéger la Suisse contre toute tentative française de représailles et la tenir éloignée de l'influence de sa voisine de l'Ouest. La 2e paix de Paris imposait à la France l'obligation d'indemniser les communes et les particuliers des pays

ennemis lésés dans les précédentes guerres : la Suisse estima avoir droit à des dédommagements. La convention du 25 avril 1818 fixa à 5 millions la part d'indemnité qui revenait à la Suisse ; la France réduisit encore ce montant, qui comprenait les réparations et dommages subis de 1798 à 1803 en le payant en rente qui ne valait que le 70 % des sommes dues.

Après la guerre, les sentiments qu'on éprouvait en France à l'égard de la Suisse étaient assez partagés ; c'était d'une part le mécontentement de ce que les plus anciens alliés eussent profité de la victoire des puissances et arraché une indemnité à la France ; d'autre part, le désir se manifestait de conquérir à nouveau en Suisse l'ancienne situation prépondérante. La politique des années suivantes fut influencée par ces sentiments contraires. La France, qui était le meilleur client du négoce suisse, paralysa son commerce en édictant des droits protecteurs et suscita des difficultés au sujet du droit d'établissement. Mais, en même temps, le roi Louis XVIII engageait des pourparlers en vue de nouvelles capitulations, car les traités de 1814 n'étaient plus en vigueur. La plupart des cantons se montrèrent disposés à entrer dans ses vues et se bornèrent à faire dépendre cette question d'un adoucissement à apporter au régime douanier ; mais l'indifférence des autres cantons fit échouer ces négociations. En 1816, cependant, des traités furent conclus portant sur 2 régiments de la garde et 4 régiments de ligne, en tout 12 000 h. Les soldats suisses furent mal accueillis en France par l'opinion publique et l'orgueil national fut blessé de voir que des étrangers jouissaient de préférences à la cour. La presse libérale attisait ces rancunes et lorsque le *Libéral* alla jusqu'à parler d'un massacre général des Suisses, il fut acquitté par le jury. A la Chambre, les orateurs libéraux, les généraux Sébastiani et Foy, eurent des paroles offensantes sur la neutralité de la Suisse. En Suisse, on se souvenait avec plus d'enthousiasme des services accomplis sous l'ancienne monarchie. La Diète distribua en 1818 aux survivants de l'assaut des Tuileries une médaille commémorative suspendue à un ruban aux couleurs fédérales. Le 10 août 1821 le superbe monument de Lucerne fut inauguré en l'honneur des Suisses tombés dans cette tragique journée. La France continua d'être parmi les nations voisines, celle qui comptait le plus de Suisses sous ses drapeaux. Le service militaire créait un lien entre la cour de France et les gouvernements suisses ; les libéraux suisses puisaient dans les délibérations de la Chambre française des idées et des exemples. Lorsqu'en 1816, la France tenta de renouveler l'ancienne alliance, elle vit ses efforts échouer par suite de la méfiance de la Suisse et de l'opposition des autres puissances qui y voyaient une menace pour l'indépendance de la Suisse. Ces soupçons des puissances allèrent si loin que certaines d'entre elles voulaient même empêcher la conclusion d'un traité de commerce franco-suisse. C'était contester la liberté de la Suisse de contracter des alliances.

La cour de France, nettement réactionnaire, ne sut pas conserver les sympathies qu'elle avait en Suisse. De 1820 à 1824, elle persécuta les réfugiés politiques et se livra à des attaques contre le droit d'asile de la Suisse. Elle taxait les autorités suisses de révolutionnaires et confiait un poste au ministère des affaires étrangères à Ch.-L. de Haller, qui s'était brouillé avec Berne et qui, dans ses écrits, accusait de jacobinisme le patriciat bernois. Ce fut surtout dans le domaine économique que la France se montra inexorable. Lorsqu'elle renforça en 1822 ses vexations douanières, treize cantons et demi ripostèrent en concluant le 28 août 1822 un Concordat de représailles dirigé contre la France (voir art. CONCORDAT DE REPRÉSAILLES). Cette aventure coûta au sympathique comte de Talleyrand son poste d'ambassadeur. Il fut remplacé par le marquis de Moustier, qui, sans scrupules aucun, réussit à désunir les cantons et à rendre nuls les effets de ce Concordat, qui fut effectivement supprimé le 1er octobre 1824. Les prétentions et les intrigues de Moustier lui aliénèrent les sympathies des milieux officiels et la crise aboutit en 1825 à son rappel. La situation se détendit et le 23 février 1827 un traité d'établissement fut conclu entre la France et la Suisse, suivi le 18 juillet 1828 d'un traité d'extradition. Les autres puissances avaient été pressenties préalablement, ce qui leur fournit l'occasion de manifester leur inquiétude ordinaire à l'égard de la France.

Au moment où éclata la Révolution de juillet 1830, le premier régiment suisse de la garde, fort de 2200 h., se trouvait en garnison à Paris. Il combattit les 28 et 29 juillet avec la vaillance traditionnelle dans les rues de Paris pour le roi contre les forces supérieures des insurgés et perdit 300 h., tandis que les régiments français faisaient cause commune avec le peuple. Sans consulter les cantons, le nouveau souverain, Louis-Philippe, abolit le traité militaire et les six régiments rentrèrent en Suisse dans un dénuement complet. Les Suisses qui voulurent rester sous les armes, dans des conditions d'ailleurs défectueuses, formèrent en 1831 la Légion étrangère. Le licenciement des troupes suisses, effectué au mépris du droit, provoqua en Suisse une indignation compréhensible, et Louis-Philippe dut s'engager dans la convention du 22 avril 1831 à payer des indemnités et des pensions. Mais du côté libéral, l'opinion publique se réjouissait de voir la fin des capitulations militaires avec la France. Avec le régime des capitulations disparut l'élément spécial qui avait rendu si étroites les relations franco-suisses, tout en constituant souvent une cause de conflits. La Suisse cessait d'être pour la France un voisin dont on recherchait l'alliance ; la politique française n'eut plus l'occasion d'exercer en Suisse la même influence que par le passé. La Révolution de juillet avait préparé en Suisse la victoire du parti libéral et provoqué la régénération. Elle avait été saluée avec enthousiasme par les milieux libéraux suisses, mais lorsque ceux-ci virent cette victoire des éléments révolutionnaires aboutir d'une façon imprévue à l'avènement d'un monarque, la France cessa d'être à leurs yeux le pays de l'avenir et des solutions idéalistes.

L'ancien gouvernement patricien de Berne, canton directeur, hésitait à reconnaître le roi-citoyen ; il ne se décida à le faire que le 8 octobre 1830, après les grandes puissances. Les nouveaux détenteurs du pouvoir en Suisse redoutaient au premier abord une guerre entre la France et les autres puissances et craignaient que la Suisse ne devînt de nouveau, comme en 1799, le théâtre des hostilités. La Diète convoqua les états-majors, mit les troupes de piquet et fortifia le Seeland, le Valais et les Grisons. En 1831 le danger fut conjuré.

Louis-Philippe qui, jadis, avait trouvé asile dans les Grisons, voulut se servir de la Suisse pour améliorer ses relations avec les puissances de l'Europe. D'une part, il l'utilisait contre les grandes puissances dont les souverains ne le considéraient pas comme leur égal, d'autre part, il donnait à ces puissances, au détriment de la Suisse, des gages de son amour de l'ordre légal. La question des réfugiés et les troubles politiques de la Suisse (voir art. RÉFUGIÉS POLITIQUES) lui en fournirent de fréquentes occasions. Dans l'affaire du Steinhölzli, en 1834, le gouvernement bernois, à l'instigation de l'ambassadeur de France Rumigny, refusa à l'Autriche les satisfactions qu'elle exigeait, mais en même temps Louis-Philippe fit savoir à Vienne qu'il était prêt à collaborer à l'anéantissement de la Révolution en Europe. Lorsque la chose fut connue, grâce à la presse allemande, Berne dut se plier aux exigences de Metternich. L'attitude de Louis-Philippe fut tout aussi surprenante lors du conflit qui éclata entre le gouvernement de Berne et le Jura catholique. Le 20 février 1836, le Grand Conseil de Berne adopta les articles de Baden ; le Nord du Jura s'insurgea et fut occupé militairement. Le 30 juillet 1836, l'ambassadeur de France Montebello exigea du gouvernement bernois qu'il abrogeât dans les 48 heures les articles de Baden ; le 2 août, le Grand Conseil se soumit. Louis-Philippe commença par soutenir la Suisse dans sa résistance contre les puissances qui exigeaient d'elle la poursuite des réfugiés politiques ; plus tard, rendu inquiet par les attentats dirigés contre sa personne, il changea de politique à l'égard de la Suisse. Il lui reprochait d'être un foyer d'incendie, alors qu'en réalité les divers mouvements

étaient fomentés à Paris. *L'Europe centrale*, qui paraissait à Genève, recevait de là des fonds et des instructions. Après un échange de notes, Thiers, ministre des affaires étrangères, adressa à Berne en sa qualité de Vorort un ultimatum par lequel il exigeait que des mesures fussent prises sans retard contre les réfugiés, avec menaces d'un blocus. Le 6 août 1836, vers minuit, Montebello força le président du Vorort, l'avoyer Tscharner, à se lever pour recevoir de lui la note en question. La Diète se résigna à accepter la convention relative aux réfugiés, du 11 août, tandis que le peuple manifestait son mécontentement dans des assemblées populaires. Lors de l'affaire Conseil, Louis-Philippe infligea à la Suisse une nouvelle humiliation. Ces événements influèrent sur l'attitude qu'eut la Suisse dans l'affaire du prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur ; celui-ci avait été élevé au château d'Arenenberg en Thurgovie et avait reçu la bourgeoisie d'honneur dans ce canton ; il avait fait à Thoune son école d'officier d'artillerie sous les ordres de Dufour et reçu de Berne son brevet de capitaine. Il n'en aspirait pas moins à monter sur le trône de France. Louis-Philippe, que soutenaient les autres puissances, exigea son expulsion par une note du 1er août 1838 ; il était en droit de le faire, mais le ton de sa note était blessant. L'opinion suisse était si excitée qu'elle se laissa induire en erreur sur les intentions réelles du prince et, ne voyant que son droit de bourgeoisie, prit résolument parti pour lui ; mais par son départ volontaire le prince mit fin aux troubles qu'avait suscités cet incident.

Dans les grands conflits que provoquait en Suisse la nouvelle orientation politique et qui mirent aux prises les libéraux et les conservateurs, la France, comme les autres puissances, prit parti pour les conservateurs qui défendaient le système de la confédération d'États, car il était fondé sur les traités de 1815, à l'observation desquels les puissances veillaient. Après la première expédition des corps-francs du 8 décembre 1844, le président du Conseil des ministres, Guizot, adressa le 3 mars 1845, à la Diète, une note dans laquelle il parlait de l'anarchie armée qui régnait en Suisse et exigeait de sévères mesures préventives. L'avoyer Neuhaus critiqua très vertement cette note à la séance de la Diète, en présence de l'ambassadeur français qui assistait aux débats dans sa loge. Après l'échec de la seconde expédition des Corps francs, l'ambassadeur français se rendit à Lucerne avec ses collègues pour féliciter le gouvernement victorieux. Guizot invita les puissances à entreprendre une action commune contre le radicalisme suisse. Mais la situation internationale excluait semblable solution. Entre l'Autriche et la France une rivalité s'était affirmée dès 1830, qui pouvait aisément aboutir à une guerre. La France voyait avec déplaisir l'Autriche maîtresse de la Lombardie. Redoutant toutes les deux ce conflit armé, aucune des deux puissances ne voulait pousser en Suisse les choses à l'extrême. Chacune d'elles aurait préféré que l'autre la devançat pour pouvoir dénoncer à l'Europe cette violation de la paix ; chacune d'elles redoutait le piège que l'autre pouvait lui tendre en Suisse. Metternich avait de bonnes raisons de se défier de Louis-Philippe ; il savait que ce dernier pratiquait en Suisse, derrière le dos de son ministre Guizot, une politique personnelle, entretenait des relations secrètes avec les radicaux, en vue d'une guerre contre l'Autriche, et faisait distribuer, après la seconde expédition, une somme de 20 000 fr. aux Corps francs. La victoire remportée à Genève par les éléments de gauche en octobre 1846 ouvrit les yeux de Louis-Philippe et lui montra les dangers d'un radicalisme qui triomphait tout près de la frontière. Il fit avancer des troupes dans la région voisine de Genève, mais dut les retirer en toute hâte, parce qu'elles fraternisaient avec les Genevois. Il comprit qu'il ne pourrait pas compter sur ses propres sujets, s'il attaquait de front le radicalisme suisse. Le souci de se maintenir au pouvoir l'engagea à faire ce qu'il pouvait en faveur des conservateurs. C'est la raison pour laquelle il confia, en 1846, le poste d'ambassadeur de France à l'énergique Bois-le-Comte, dont le besoin d'activité contrastait avec l'inertie des milieux parisiens. Quand l'ancien chef de Corps francs Ochsenbein devint, le 1er juin 1847, président de la Diète, Bois-le-Comte ne suivit pas les autres diplomates qui quittèrent Berne pour Zurich. Il fit à Ochsenbein une visite et lui donna des conseils au sujet des Corps francs et des réformes fédérales. Sa démarche fut fort mal accueillie. Lorsque Guizot renouvela ses conseils dans une note, Ochsenbein refusa d'en prendre connaissance. L'ambassadeur dut les publier dans la presse et se couvrit de ridicule. Louis-Philippe dut renoncer à une intervention armée en faveur du Sonderbund, par égard pour les sentiments qui se manifestaient en France ; au surplus les cantons qui avaient formé le Sonderbund n'avaient point fait appel à son appui. Il se borna à mobiliser des troupes près de la frontière suisse et à fournir des canons, des fusils et des munitions aux cantons insurgés sous le couvert d'une opération commerciale. Sur l'initiative de Lord Palmerston, les puissances discutèrent à Londres les conditions d'une médiation qui avait pour base l'expulsion des jésuites et le maintien de la Confédération d'États. Mais lorsque le résultat de la conférence fut communiqué à la Diète dans une note commune de la France, de la Prusse et de l'Autriche, le 30 novembre 1847, le sort du Sonderbund venait d'être décidé par les armes et Druey répondit à la note sur un ton visiblement ironique. Dans une note collective, les trois puissances rappelèrent qu'elles ne reconnaîtraient une nouvelle organisation politique que si elle était approuvée par tous les cantons. Furrer y répondit en invoquant le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; entre temps la révolution avait éclaté à Paris (24 février 1848) ; cela coupa court à tout échange ultérieur de notes.

La Révolution de février n'ébranla pas la Suisse aussi profondément que celle de juillet, parce que l'évolution politique de la Suisse avait précédé celle de la France. Les événements de France exercèrent toutefois une double influence sur les destinées de la Suisse : ils eurent comme contre-coup la révolution neuchâteloise du 1er mars 1848, qui mit fin à la domination prussienne ; en outre, en déchainant la révolution en Europe, ils libérèrent la Suisse de l'influence des grandes puissances. La Suisse put ainsi achever sa transformation en État fédératif. Le parti radical triomphant accueillit donc avec enthousiasme le changement politique survenu à Paris. Berne, canton directeur, fêta l'événement et réserva une réception cordiale à l'ambassadeur de la seconde République, le général Thiard. Mais la Suisse s'aperçut bien vite des changements que la seconde République allait entraîner à sa suite. En décembre 1848, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, l'ancien hôte d'Arenenberg, fut élu président de la République française. Il s'imposa comme premier devoir le rétablissement de l'ordre en Europe. De concert avec les autres cabinets européens, il sévit contre les réfugiés qui, compromis dans les menées révolutionnaires, cherchaient un asile en Suisse. L'activité de ceux-ci visait d'ailleurs davantage l'Allemagne et la Lombardie autrichienne que la France. Leur effectif s'accrut en été 1849 de tous ceux qui avaient participé à la révolution badoise, au nombre de 11 000. Pour paralyser leur action, l'ambassadeur de France exigea que les chefs fussent conduits à Londres à travers la France. Lorsque le Conseil fédéral eut décidé cette mesure, l'un des internés demanda au conseiller fédéral Druey « si c'était l'ambassadeur de France qui commandait en Suisse ». En février 1850, à la demande de la Prusse, une conférence internationale fut convoquée à Paris pour discuter la question des réfugiés, tandis que des mouvements militaires se dessinaient dans le Jura et au Vorarlberg. Le Conseil fédéral exposa sa politique relative au droit d'asile dans un manifeste du 15 février 1850. D'accord avec le prince-président, il donna satisfaction aux plaintes justifiées des puissances qui proposaient la déportation des réfugiés en Amérique ou en Angleterre, à travers la France. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, une nouvelle catégorie de réfugiés arriva en Suisse, parmi lesquels des personnalités remarquables de la seconde République,

qui, à Lausanne, lancèrent un manifeste pour engager la France à résister au prince-président. La réponse fut une note extrêmement rude du gouvernement français, du 24 janvier 1852, qui exigeait que le Conseil fédéral expulsât tous les Français désignés par l'ambassadeur. Le Conseil fédéral ne put se décider à la publier ; on n'en connut le contenu que par le canal de la presse étrangère. Au nombre des personnes visées se trouvait Thiers qui, en 1836, avait menacé la Suisse de blocus à cause de la question du droit d'asile. Bien qu'il se tînt parfaitement tranquille à Vevey, le Conseil fédéral voulut l'interner, le 22 juin 1852, dans l'intérieur de la Suisse. Mais cette mesure ne fut pas exécutée à la suite des représentations faites par le Conseil d'État vaudois et des nouvelles plus rassurantes venues de Paris. En revanche, les signataires du manifeste furent expulsés. Le 3 décembre 1852, le Conseil fédéral reçut une nouvelle note de l'ambassadeur de France, qui se plaignait de la diffusion en France de libelles provenant de la Suisse. Elle visait probablement les écrits d'Eugène Sue et le mordant pamphlet de Victor Hugo, *Napoléon le Petit*, qui avait été imprimé à Morat. Le Conseil fédéral dut sévir. Le prince-président, grâce à la connaissance qu'il avait des choses de la Suisse, suivait avec intérêt la lutte des partis et considérait les victoires des conservateurs, notamment celle remportée en 1850 à Berne, comme les préludes d'un apaisement désirable. Le peuple fribourgeois, qui avait été opprimé par un gouvernement radical minoritaire, avait mis ses espérances dans le prince et fêta avec enthousiasme le 2 décembre 1852, date à laquelle il monta sur le trône sous le nom de Napoléon III. En 1852, l'avocat Wuilleret fut envoyé à Paris par son parti pour solliciter l'intervention de Napoléon qui promit de l'accorder, mais se garda bien de tenir sa promesse.

Il fallut la question d'Orient pour détourner de la Suisse la trop insistante attention des puissances. Mais après l'attentat d'Orsini, du 14 janvier 1858, les notes se succédèrent de nouveau. Elles exigeaient en particulier la suppression des menées des *Carbonari* à Genève. Le Conseil fédéral ordonna le 15 février 1858 que tous les réfugiés politiques qui étaient soupçonnés de faire partie de sociétés secrètes, fussent expulsés de Genève. Le gouvernement genevois de James Fazy essaya de résister et recourut même à l'Assemblée fédérale, mais sans succès. Les plaintes provoquées par des pamphlets dirigés contre Napoléon et les siens ne cessèrent pas d'être formulées pendant toute la durée du second empire. Malgré tout, l'empereur gardait un bon souvenir du pays de sa jeunesse. En août 1865, il visita incognito Arenenberg et Thoune avec l'impératrice et fut vivement acclamé partout où il fut reconnu. A Thoune il accepta l'hospitalité de la famille Knechtenhofer avec laquelle il était lié.

Dans la question de Neuchâtel, Napoléon III agit de concert avec les puissances. Il signa en 1852 le protocole de Londres, d'après lequel les grandes puissances reconnaissaient les droits du roi de Prusse sur Neuchâtel, mais paralysaient sa liberté d'action. Lorsque l'insurrection royaliste de 1856 rendit une solution nécessaire, ce fut à sa médiation qu'on recourut, à la demande de la Prusse. Il résolut le problème en proposant la mise en liberté des prisonniers royalistes et la renonciation du roi de Prusse à Neuchâtel. La Suisse devait commencer par libérer les prisonniers, mais Napoléon se refusait à garantir la renonciation de la Prusse. Ce refus fit hésiter la Suisse à faire ce qu'on exigeait d'elle, mais à la conférence de Paris, le roi de Prusse notifia lui-même, par le traité du 20 avril 1857, sa renonciation formelle à Neuchâtel et les ratifications furent échangées à Paris le 16 juin. Mais en Suisse on sut peu de gré à l'empereur de son intervention qu'on croyait intéressée.

Dans l'affaire de Savoie, les vues de la Suisse se séparaient nettement de celles de l'empereur. En avril 1859 la guerre éclata entre l'Autriche d'une part et la France et la Sardaigne, d'autre part. Le 26 avril des troupes françaises traversèrent le Nord de la Savoie que la Suisse considérait comme une zone neutre. Le Conseil fédéral ne jugea pas à propos d'occuper cette zone neutre comme il en avait le droit. Le 10 novembre 1859, la paix fut signée à Zurich. Lors des accords secrets de Plombières en 1858, le président du Conseil de Sardaigne avait promis à Napoléon de lui céder la Savoie en récompense de son appui militaire. Lorsque le Conseil fédéral apprit la chose, il formula, dans une note adressée à son ministre Kern, à Paris, le 29 juin 1859, les principes de sa politique. Il voulait s'opposer à la cession de la Savoie à la France ; si cette cession ne pouvait être empêchée, la Suisse réclamait tout au moins le Nord de la Savoie comme indemnité. Autre élément de faiblesse, la Suisse n'avait aucun titre juridique à la possession du Nord de la Savoie ; elle n'était autorisée qu'à l'occuper. Dans un mémoire du 30 septembre 1859, le Conseil fédéral énuméra toutes les objections contre la cession de la Savoie à la France. Le 31 janvier 1860, l'empereur donna au ministre Kern, à l'occasion d'une audience, des espérances au sujet du Nord de la Savoie ; le 6 février le ministre des Affaires étrangères Thouvenel, assurait verbalement Kern que l'empereur abandonnerait à la Suisse le Chablais et le Faucigny, éventuellement aussi une partie du Genevois. Mais ces promesses restèrent lettre morte ; en France et en Savoie des milieux influents s'opposaient au démembrement de la Savoie et l'empereur vit de mauvais œil que le Conseil fédéral se fut adressé à d'autres puissances, notamment au cabinet anglais. Le 24 mars 1860 fut signé à Turin le traité par lequel la Sardaigne cédait toute la Savoie à la France, à condition que la France reconnût la neutralisation du Nord de la Savoie et la zone franche sarde créée en 1815. Pour gagner les sympathies de la population, Napoléon promit une autre zone, dite la *grande zone*, et le 22 avril le peuple savoyard se prononça dans sa presque unanimité pour l'union avec la France. Le Conseil fédéral refusa une petite indemnité que Napoléon lui offrait au début de mai et la cession à la France fut un fait accompli. La Suisse n'ayant rien obtenu refusa pour le moment de reconnaître le nouvel état de choses. C'est dans ces circonstances fâcheuses que le conflit relatif à la vallée des Dappes fut enfin liquidé par une transaction.

Les relations économiques se développèrent d'une façon plus favorable que les rapports politiques. Le 30 juin 1864 furent conclus, en même temps qu'un traité de commerce favorable, toute une série d'accords avec la France sur l'établissement, la propriété industrielle, artistique et littéraire et le trafic frontière, tous conçus dans un esprit de bon voisinage. Comme, à teneur de ces conventions, les Juifs français jouissaient d'une situation plus avantageuse que les Juifs suisses, la conséquence directe fut la première revision partielle de la Constitution qui date de 1866. La France et la Suisse adhérèrent avec les autres États à l'Union monétaire latine le 23 décembre 1865.

Sur l'attitude de la Suisse lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871 et l'entrée des Bourbakis, voir les art. BOURBAKI et GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

Lors des négociations de paix, le Conseil fédéral, sur les instances de Berne et de Bâle, demanda à Bismarck et au gouvernement français la cession du Sundgau pour empêcher que l'angle Nord-Ouest du territoire suisse fût entouré de pays allemands, mais cette démarche n'eut aucun succès. La Suisse entretint avec la troisième République des rapports normaux sans incidents politiques présentant quelque gravité. De nombreux individus, qui avaient pris part aux insurrections de la Commune de Paris en 1871, s'enfuirent en Suisse et cet exode provoqua des frottements avec le gouvernement de Thiers. Dans le domaine économique aussi, une forte tension se produisit. La République dénonça le traité de libre échange conclu avec l'empire et revint au système protectionniste qui atteignit son point culminant dans le tarif de 1891 inspiré par Méline. Il fit sentir ses fâcheux effets jusqu'au moment où le traité de 1906 vint apporter quelque adoucissement. En août 1910, le président Fallières fut le premier chef d'État français qui fit en Suisse une visite officielle.

Cependant la question de la neutralisation du Nord de la Savoie a été discutée jusqu'à nos jours. L'échange

de notes qui avait eu lieu au début de la guerre franco-allemande en juillet 1870, avait posé la question des conditions auxquelles la Suisse pourrait exercer en Savoie son droit d'occupation. Pour l'élucider, le Conseil fédéral proposa au gouvernement français, le 13 mars 1871, d'ouvrir des négociations. Paris ne répondit pas à ces ouvertures. Lorsque la France se proposa, en 1883, de fortifier le Mont Vuache qui faisait partie du territoire neutralisé, le Conseil fédéral protesta par une note du 17 novembre 1883. Dans sa réponse du 14 décembre, le gouvernement français déclarait qu'il renonçait à fortifier ce point ou tout autre du territoire neutralisé et qu'en cas de guerre il ne mobiliserait pas dans cette région. En Suisse les opinions variaient sur le droit d'occupation. Lorsqu'une menace de guerre, entre la France d'une part et l'Italie et l'Allemagne d'autre part, se produisit en 1887, Numa Droz émit l'avis, en séance du Conseil fédéral, que l'occupation pourrait constituer, cas échéant, une obligation pour la Suisse, et le Conseil fédéral se proposa d'appliquer au Nord de la Savoie les mêmes mesures qu'à la Suisse. Des propositions furent échangées entre Paris et Berne, mais elles n'aboutirent à aucun résultat. Les rapports de deux chefs de l'état-major général, du colonel Keller en 1895 et du colonel Sprecher en 1913, soulignèrent le caractère facultatif du droit d'occupation, tandis que la France penchait à croire que la Suisse avait l'obligation d'occuper cette zone, à vrai dire avec le consentement du gouvernement français. Le Conseil fédéral décida le 26 septembre 1913 de n'exercer ce droit d'occupation que pour autant que l'intérêt de la Suisse était en jeu. Il évita par contre de se lier par des déclarations précises sur l'utilisation de la voie ferrée Culoz-Chambéry par les troupes françaises et sur les prétentions de la France à neutraliser la Savoie.

La question des zones franches fit aussi l'objet de discussions. La Suisse n'avait pas reconnu, en 1860, l'annexion de la Savoie et n'avait pas pris acte de la création de la grande zone. Elle ne le fit qu'à l'occasion d'un accord conclu le 4 juillet 1881 au sujet des zones, accord dont la durée avait été fixée à 30 ans. Lorsque la convention arriva à son terme, à la fin de 1912, elle continua à produire ses effets par tacite reconduction. Mais à cette époque déjà des opinions hostiles aux zones se manifestaient en France. La Guerre mondiale rendit le problème plus aigu. Le 4 août 1914, le Conseil fédéral proclama la neutralité de la Suisse qui fut reconnue par les puissances.

Le Conseil fédéral rappelait dans cette déclaration la neutralisation du Nord de la Savoie et le droit de la Suisse d'occuper cette région. Comme en 1870, des notes diplomatiques furent échangées ; le gouvernement français subordonnait l'occupation à la conclusion préalable d'une convention, tandis que le Conseil fédéral soutenait que la Suisse avait en cette matière un droit indépendant de tout accord préalable. Aucune entente n'intervint, le Conseil fédéral n'ayant pas jugé opportun d'occuper le Nord de la Savoie au cours de la guerre. En novembre 1917 des troupes anglo-françaises furent transportées sur la ligne Culoz-Chambéry, sans que le Conseil fédéral ait émis de protestations conformes à la décision du 26 septembre 1913. En revanche, lorsqu'à la fin de la guerre des troupes marocaines occupèrent Saint-Julien dans le Genevois, il protesta par une note du 10 décembre 1918.

Les expériences faites durant un siècle avaient rendu désirable le règlement de la question de la neutralité de la Savoie. La France se sentait suffisamment forte pour protéger le Nord de la Savoie et le Conseil fédéral considéra que depuis 1815, la Suisse, malgré les nombreuses occasions qui s'étaient présentées, avait toujours évité d'occuper ce territoire. L'article 435 du Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les puissances victorieuses, envisagea un règlement de cette question ; il fut rédigé après entente avec le Conseil fédéral. En effet, ce dernier avait conclu en mai 1919, avec la France, un accord qui supprimait la zone neutralisée de la Haute-Savoie et qui comportait à nouveau la reconnaissance de notre neutralité par les puissances signataires du traité de Versailles, comme aussi leur désintéressement du règlement de la question des zones franches entre la France et la Suisse.

Mais la question des zones franches n'est pas encore réglée. La France est évidemment en droit de supprimer unilatéralement la grande zone de 1860 ; mais elle estimait que les petites zones de 1815 et 1816 étaient, à teneur de l'article 435, al. 2, abolies. Le Conseil fédéral n'entendait pas supprimer les petites zones, mais régler à nouveau leur régime. Tout en maintenant son point de vue de droit il céda, en fait, au cours des négociations de 1921, en admettant que la convention signée le 7 août 1921 abolissait les zones franches pour les remplacer par une réglementation douanière spéciale en faveur des cantons de Genève, Valais et Vaud et des régions françaises avoisinantes. Cette convention, ratifiée par l'Assemblée fédérale et le Parlement français, fut repoussée par le peuple suisse à une forte majorité, le 18 février 1923. Le gouvernement français déclara n'être point lié par ce vote populaire, et installa par la suite (10 nov. 1923) son cordon douanier à la frontière genevoise. Cependant il accepta le 30 octobre 1924 un compromis en vertu duquel la question sera soumise au règlement de la Cour permanente de justice internationale de La Haye. Voir art. ZONES.

Bibliographie. Voir aussi *DHBS* I, 198. — A. von Tillier : *Gesch. der Eidg. während der Herrschaft der Vermittlungsakte*. — Le même : *Gesch. der Eidg. während der sog. Restaurationsepoche*. — Le même : *Gesch. der Eidg. während der Zeit des sog. Fortschritts*. — G.-J. Baumgartner : *Die Schweiz in ihren Kämpfen 1830-1850*. — B. van Muyden : *La Suisse sous le Pacte de 1815*. — P. Seippel : *La Suisse au XIX*e *siècle*. — J. Trésal : *L'Annexion de la Savoie à la France* (avec la bibliographie concernant les relations entre la France et la Suisse au XIXe siècle). — Ludwig-R. von Salis : *Schweiz. Bundesrecht*. — Johann Langhard : *Die politische Polizei der schweiz. Eidg*. — Le même : *Das schweiz. Auslieferungsrecht, nebst den Auslieferungsverträgen der Schweiz*. — Le même : *Das Niederlassungsrecht der Ausländer in der Schweiz*. — Gustav Steiner : *Napoleons I. Politik und Diplomatie in der Schweiz*. — Arnold Winkler : *Die œsterreichische Politik und der Sonderbund* dans *ASG* N. S. vol. 17. — Œchsli. — Ph. de Vargas : *La question de Neuchâtel*. — Lucien Cramer : *La question des zones franches*. — Messages du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale des 14 oct. 1919, 10 oct. 1921 et 25 nov. 1924. [R. FELLER.]

II. **Relations économiques.** Le fondement des privilèges commerciaux accordés par la France aux Confédérés a été posé le 28 octobre 1444 par la paix d'Ensisheim qui suivit la bataille de Saint-Jacques sur la Birse. La liberté de commerce qui fut alors assurée aux négociants des deux pays était plutôt une disposition d'ordre général qui répondait à peine aux exigences des intérêts suisses. Un trafic régulier ne commença que dans la deuxième moitié du XVe s., après que les rois de France, par une politique conséquente de protection économique, eurent créé les foires de Lyon. Celles-ci supplantèrent de plus en plus les foires de Genève, et attirèrent en France les négociants suisses et allemands. Le coup le plus sensible fut porté à Genève par un édit de Louis XI, de l'année 1463, par lequel les quatre foires de Lyon étaient fixées aux mêmes époques que celles de Genève. Dès lors la lutte tourna au détriment de Genève, car les commerçants des villes impériales allemandes ou de Suisse durent entreprendre le voyage de Lyon s'ils ne voulaient pas renoncer à cet important marché français. Ce nouvel état de choses donna subitement de la valeur et de l'importance à la garantie de la liberté de commerce, stipulée dans les traités de paix et d'amitié conclus avec la France en 1444 et 1453.

Outre l'exemption de redevances de toutes natures, les commerçants suisses obtinrent de Louis XI et de Charles VIII une prolongation de dix jours de la franchise de foire. Ce furent surtout les actifs représentants de la ville de Saint-Gall qui veillèrent constamment à l'extension et à la confirmation de ces privilèges. Pour la période de 1481 à 1602, on ne connaît

pas moins de 60 confirmations royales des avantages accordés aux Confédérés. La paix perpétuelle de 1516 avec la France garantit aux XIII cantons et à leurs alliés : les Grisons, le Valais, Saint-Gall et Mulhouse, outre les privilèges des foires de Lyon, la liberté de faire du commerce et d'exercer un métier dans toute l'étendue du royaume. Les nouveaux péages et redevances que le gouvernement pourrait introduire dans la suite ne devaient pas être appliqués aux négociants suisses. Le traité maintenait ainsi le *statu quo* en matière de commerce et de politique douanière. A une époque où les droits d'exportation et de péages intérieurs étaient faibles et rares, on ne pouvait prévoir la portée de ces dispositions pour l'avenir. Seule la puissance militaire extraordinaire des Confédérés au début du XVIe s. peut expliquer la conclusion de ce traité, qui, pendant près de trois siècles, accorda aux négociants suisses en France une situation privilégiée, non seulement à l'égard des représentants d'autres pays, mais aussi des indigènes. Si par la suite il ne donna pas tout ce qu'on en espérait, cela tient avant tout au fait qu'on avait négligé de préciser les droits et les obligations des négociants suisses et de fixer le nombre et le montant des redevances à payer par eux. Ainsi par exemple, tandis qu'il n'était encore question nulle part de droits d'entrée, ceux-ci furent introduits en France en 1540.

Les marchandises que les Suisses envoyaient à la foire de Lyon étaient, principalement aux XVe et XVIe s., de la toile, du drap de laine, des cuirs et du fromage. Comme partout, jusqu'à la formation de la technique du commerce moderne, le visiteur des foires à cette époque était commerçant et voiturier en même temps que grossiste et détaillant. Il faisait l'achat et la vente en gros et en détail, et pour cela se rendait dans chaque foire d'où il tirait ses marchandises qu'il conduisait lui-même chez lui. Nombre de commerçants suisses achetaient aussi à Lyon des marchandises qu'ils débitaient dans les foires du Sud de l'Allemagne. Les produits les plus fréquemment achetés étaient : les soieries, les épices, les fins draps de Paris, de Bourges, du Poitou et de Carcassonne, de l'étamine, du fil, du parchemin, des plumes, du sucre, du métal et des fruits du midi.

Les privilèges accordés aux négociants des cantons étaient également très importants pour le transit avec l'Espagne, qui se faisait par Toulouse et plus tard par bateau par Marseille. Il avait pour objet l'échange de toiles indigènes contre des épices. Dans les autres régions de la France les commerçants suisses étaient encore l'exception à cette époque. Par contre, il résulta des relations commerciales suivies entre les deux pays que de jeunes compatriotes firent leur apprentissage de commerce, au XVIe s. déjà, et dans la suite en nombre toujours plus grand, dans des maisons françaises. Les méthodes commerciales françaises étaient prédominantes dans les maisons suisses aux XVIIe et XVIIIe s.

Les grands capitaux qui affluèrent à Lyon par suite des franchises légales accordées au commerce de change furent mis à contribution par les rois de France pour les besoins de la couronne. Le premier emprunt à intérêt fut émis à Lyon en 1522. Parmi les créanciers du roi on trouve dès le début, et pour des sommes importantes pour l'époque, des commerçants suisses. Ainsi en 1553, Wolfgang, Claudio et Bartholomäus May, de Berne, pour 32 200 écus de trois livres ; Hans et Lukas Iselin, de Bâle, pour 35 550 écus ; Lienhard, Christoph et Thomas Zollikofer, de Saint-Gall, pour 19 950 écus ; Benedikt Stockar, de Schaffhouse, pour 16 900 écus ; Hans et Heinrich Peyer, de Schaffhouse, pour 32 000 écus.

L'intérêt qu'avait le roi à disposer toujours d'argent en espèces l'entraîna en 1548 à interdire l'exportation des monnaies d'or et d'argent. A Lyon, cette mesure fut appliquée, sans doute par ordre du gouvernement et malgré les dispositions contraires des traités, aux Suisses qu'elle lésait sensiblement dans leur activité. Malgré de réitérées réclamations, on ne put, du côté suisse, éluder cette défense qu'en se soumettant à un contrôle gênant. Mais ce compromis fut de courte durée ; Henri IV fit appliquer sans réserve cette interdiction en 1595. Ce différend fut le premier d'une longue série de chicanes et d'empiètements de la part des autorités françaises ; au début, ceux-ci n'étaient que des actes d'arbitraire des fermiers généraux puis ils furent dictés par la jalousie des cercles industriels et commerçants de France, et enfin tolérés et sanctionnés par le gouvernement. En 1790, les privilèges des négociants suisses tombèrent définitivement.

Les causes de cette disparition étaient de nature très diverse. Il faut d'abord les chercher dans les divisions politiques que la Réforme engendra en Suisse. Non seulement le profond fossé confessionnel, mais aussi les orientations économiques différentes de canton à canton firent que les intérêts des commerçants furent rarement soutenus en Diète et dans les négociations avec la France par l'ensemble des États. La ville la plus intéressée au commerce avec la France était celle de Saint-Gall, qui, en sa qualité d'alliée, n'avait pas une voix prépondérante en Diète. Zurich, qui venait au second rang avec Bâle et Schaffhouse, suivait très souvent en politique ses voies propres. Aussi, parce que cet État resta étranger à l'alliance de 1602, il arriva que dans ce traité avec Henri IV, qui eut la plus longue durée de ceux que les Confédérés conclurent avec la France, les exigences des commerçants suisses ne furent pas exprimées une seule fois.

En 1602, comme dans le renouvellement de l'alliance qui fut célébré en grande pompe en 1777, les questions commerciales les plus vitales furent simplement renvoyées à des conférences ultérieures d'une importance secondaire, où n'assistaient que les représentants non officiels du monde commerçant. Elles étaient ainsi vouées à un échec certain.

En France, les privilèges des Confédérés tombaient toujours plus en disgrâce. Les perpétuels besoins d'argent de la couronne l'entraînèrent à introduire des droits d'importation, d'exportation et de transit, et les fermiers généraux, mal renseignés généralement sur les avantages accordés aux Suisses, leur demandaient des prestations qui n'étaient pas dues. Les péages des ports, des ponts et des chaussées, qui subsistèrent encore tard dans l'époque moderne, étaient aux mains de la noblesse, de couvents ou de villes, qui les appliquaient suivant leurs besoins d'argent, apportant par là une entrave à un commerce utile. A la fin du XVIIe s., il y avait d'Arles à Lyon plus de 30 postes de péage, de Lyon à Auxonne 18, et du Rhône à la frontière suisse 11. A Lyon même, la participation à la foire était entravée par des redevances sans cesse renouvelées. L'appel en justice contre ces mesures arbitraires entraînait de grands frais et souvent sans résultat, parce que les ordonnances incriminées étaient rédigées d'une façon peu claire. La résistance des commerçants suisses en était paralysée ; aussi, en 1663, une députation ayant à sa tête Bartholomäus Zollikofer put-elle s'estimer heureuse d'avoir obtenu pour ses compatriotes la suppression de deux redevances particulièrement lourdes, la *Réappréciation*, et le *droit d'acquit*, tandis que les privilèges encore en vigueur étaient limités aux objets manifestement fabriqués en Suisse. La possibilité d'un trafic commercial à créer entre la France et l'Allemagne, dont l'absence avait été jusqu'alors d'un gros rapport pour la Suisse, fut par là écartée. A la fin du XVIIe s., les privilèges accordés aux Confédérés les avantageaient d'une façon encore sensible sur leurs concurrents, de sorte que Colbert pouvait estimer la perte résultant des franchises douanières pour son pays à plus de cent mille livres par an.

Il est remarquable que, malgré toutes ces difficultés, le trafic avec la France prospéra. On peut en juger par le développement du service postal. En 1575 déjà, Saint-Gall faisait partir tous les 15 jours un *Ordinari-Boten* pour Lyon. En 1630, un service de poste hebdomadaire existait entre Zurich et Lyon, et en 1664 fut instauré par les Directoires commerciaux de Zurich et de Saint-Gall un service postal régulier. La France des XVIIe et XVIIIe s., avec ses besoins extraordinaires de soldats et son luxe, fut un excellent débouché pour l'industrie textile suisse, en particulier pour les soieries de Bâle et de Zurich et pour les industries introduites par les réfugiés. Le léger avantage qu'avaient les Suisses sur le marché français, et qu'ils conservè-

rent jusqu'à la Révolution, suffit à porter leurs manufactures à un degré de prospérité remarquable pour l'époque et à consolider leur situation de telle façon qu'elles purent surmonter les crises ultérieures. Le mercantilisme parvenu à son apogée sous Colbert, voyait dans les privilèges des Confédérés un danger pour l'unité économique de la France ; il empêchait l'établissement d'une balance commerciale active par l'exportation de produits fabriqués. Vers 1750 déjà, la décision fut prise par le Cabinet de Versailles de supprimer les privilèges à la première occasion. En 1780 l'ambassadeur Polignac déclara dans un discours aux députés de la Diète : « Le roi ne peut pas tolérer que les Français doivent regretter de n'être pas nés Suisses ». La forte élévation des droits français sur les toiles, en 1781, porta un coup sensible à l'industrie saint-galloise. Mais les fabricants de la Suisse orientale ne se laissèrent pas abattre ; ils se mirent à travailler le coton. Et bientôt les acheteurs français vinrent en foule ; en quelques jours ils vidèrent les magasins de mousseline d'Hérisau, de Trogen et de Saint-Gall. En 1785, la France interdit l'importation des cotonnades, mais cette mesure ne fut que passagère à cause de la nécessité où se trouvait ce pays de s'approvisionner en Suisse pour cet article.

Ces décisions préparèrent les négociants suisses à la suppression des privilèges. En juillet 1785, la Diète décida à l'unanimité de laisser tomber à l'avenir cette question de l'ordre du jour. Aussi, lorsqu'en 1790, le Tiers-État devint prédominant en France, les derniers avantages dont jouissaient encore les Confédérés furent-ils déclarés nuls. L'année suivante, l'Assemblée nationale supprima toutes les barrières douanières intérieures et transféra les postes de péage à la frontière du pays.

La Confédération d'États que fut la Suisse jusqu'en 1848 présentait dans les relations économiques l'image d'un État faible et peu cohérent, en particulier vis-à-vis de la France dont la politique économique suivait une ligne de conduite très ferme. Jusqu'en 1848, les péages furent du domaine des cantons, dont chacun, suivant sa situation économique, poursuivait des buts différents. Sous la République helvétique et jusque vers 1860, le marché français fut rendu difficilement accessible aux articles suisses par toutes sortes de défenses et de droits d'entrée élevés, tandis que les produits de l'agriculture et de l'industrie françaises passaient la frontière de notre pays sans obstacle. Un chapitre particulièrement sombre de notre histoire économique est celui de l'époque où la Suisse dut participer à la guerre économique entreprise par Napoléon contre l'Angleterre (voir art. BLOCUS CONTINENTAL).

Tandis que sous Napoléon les douanes françaises frappaient surtout les produits industriels, parfois même jusqu'à la prohibition, sous la Restauration des Bourbon, l'influence de la noblesse terrienne se fit de nouveau sentir. De 1816 à 1822, les droits français sur le bétail et le fromage furent augmentés successivement. Les cantons agricoles comprirent le danger. Ils décidèrent, Berne en tête, et sans attendre la décision de la Diète, d'interdire l'importation des céréales de France et de frapper d'autres produits français de droits très élevés. Malgré les réclamations des industriels bâlois libre-échangistes, la Diète adopta un tarif de combat à l'égard de la France. Dans la seule année 1821, les droits d'entrée à la frontière Ouest produisirent 77 000 fr., et sur les autres frontières seulement 46 500 fr. L'accord des cantons ne fut pas de longue durée. Déjà en août 1822, les cantons frontières de Genève, Tessin et Grisons, de même que les villes industrielles de Zurich et de Bâle, protestèrent contre la continuation de cette guerre douanière qui leur causait plus de tort qu'elle ne rapportait de profits. Les autres cantons, qui voulaient continuer la lutte, conclurent le Concordat de représailles (voir cet art.).

Le second empire a eu le mérite d'avoir ouvert la voie à une politique économique plus libérale. L'essor sans précédent qu'avaient pris le commerce et l'industrie anglaise sous le régime du libre échange n'avait pas été sans faire impression sur Napoléon III. Il signa en 1860, avec l'Angleterre, le traité dit de Cobden, en vertu duquel il levait les prohibitions et abaissait les droits sur les produits anglais. Cette réforme révolutionna la politique commerciale européenne, à cause de la clause de la nation la plus favorisée insérée dans les traités de commerce. Le traité de Cobden fut accueilli avec enthousiasme par les cercles industriels suisses. Jusqu'alors le marché français n'était accessible en fait de produits suisses qu'aux montres, à la filoselle et aux rubans de soie. Nos relations commerciales avec la France présentaient un passif important ; tandis que les exportations s'élevaient, vers 1860, en moyenne à 60 millions de francs, les importations de produits français dépassaient 200 millions. Cette différence augmenta encore dès que la France eut conclu avec la Belgique, l'Allemagne et l'Italie des traités analogues à celui de Cobden. En 1861, le Conseil fédéral proposa à la France la conclusion d'un traité de commerce où serait insérée pour les deux pays la clause de la nation la plus favorisée. Les négociations commencèrent en 1863 et l'année suivante furent adoptés cinq traités : un traité de commerce, le Règlement concernant le Pays de Gex, un traité d'établissement, une convention pour la garantie de la propriété littéraire, artistique et industrielle, et enfin la convention sur les rapports de voisinage et sur la surveillance des forêts limitrophes.

L'abaissement des tarifs douaniers eut sa répercussion immédiate sur l'exportation suisse. Tandis que de 1850 à 1860 des marchandises suisses pour une valeur de 442 millions seulement passèrent en France, il y en eut pour 928 millions de 1861 à 1870, et 1018 millions de 1871 à 1880. Ces relations économiques intenses furent déjà menacées, peu avant 1880, par le dépôt d'un projet de tarif général français qui, influencé par la crise économique, élevait en moyenne d'un quart les droits sur les produits manufacturés. Ce tarif, adopté en 1881, subit encore, au cours de la discussion, de notables aggravations. La Suisse entra immédiatement en pourparlers pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce, qui fut accepté en 1882. Il donnait satisfaction à la Suisse pour l'ensemble de ses produits, sauf pour les rideaux brodés et les fins produits textiles, qui perdirent dès lors le marché français. Dans la suite, les tendances protectionnistes furent toujours plus en faveur en France. Des élévations de tarif ayant été accordées à divers groupements intéressés, le gouvernement fut conduit à accepter en 1892 les mesures prohibitives du tarif Méline. Ce tarif était double, avec des droits maximums et minimums. Les derniers étaient appliqués aux pays qui accordaient à la France la clause de la nation la plus favorisée. L'application du tarif minimum français aurait eu pour conséquence d'anéantir une grande partie de l'exportation suisse. Pour y répondre notre pays n'avait d'autre arme que la mise en vigueur du tarif général, c'est-à-dire de recourir à une guerre douanière. Le Conseil fédéral tenta cependant d'entrer en négociation avec la France, avec la ferme intention de ne pas rompre les vieilles relations d'amitié qui unissent les deux pays. Grâce aux deux négociateurs Charles Lardy, ministre de Suisse à Paris, et Cramer-Frey, conseiller national, on était arrivé à obtenir du gouvernement français des réductions importantes sur 55 articles du tarif minimum, quand le tout fut rejeté par la Chambre des députés. Là-dessus le Conseil fédéral décida qu'à partir du 1er janvier 1893 les marchandises de provenance française seraient soumises au tarif général augmenté d'une surtaxe de combat. Le tarif général était cependant encore plus modéré que le tarif minimum français. C'était la guerre des tarifs. Le bilan de la première année fournit déjà la preuve qu'elle se faisait aux dépens de la France. Son exportation en Suisse fléchit de 77 ½ millions de francs, soit du 34 %, tandis que celle de Suisse en France diminua de 26 millions, soit du 26 %. C'est l'exportation des vins français qui souffrit relativement le plus ; elle passa de 251 000 hl. en 1892 à 26 000 hl. en 1893 et 20 000 en 1894. Nos produits les plus atteints furent ceux de la grosse industrie textile et la montre. La lutte dura trois ans. Le recul sensible de son exportation, et la conviction où parvint la France

que c'était au profit de l'Angleterre et de l'Allemagne, provoquèrent chez elle un revirement. Des libre-échangistes français et des viticulteurs avaient fondé en 1894 l'*Union franco-suisse*, dont le but était le rétablissement des relations commerciales entre les deux pays. Elle compta bientôt parmi ses membres des Chambres de commerce influentes et des associations d'industriels. Le rapprochement fut inauguré par une rencontre, en septembre 1894, à Mâcon, entre le ministre français du commerce, Jules Roche, et Numa Droz. En novembre déjà, l'ambassadeur Barrère fit savoir au Conseil fédéral le désir qu'avait la France de trouver un terrain d'entente pour un accord commercial. Les négociations, conduites par Cramer-Frey, aboutirent à un arrangement qui offrait à la Suisse beaucoup moins d'avantages que le traité refusé en 1892, mais préférable cependant à la continuation de la guerre douanière. Les concessions françaises se limitaient à 25 articles importants pour l'exportation suisse : seuls les droits sur l'horlogerie furent ramenés aux concessions obtenues en 1892. En réponse la Suisse appliqua le tarif réduit, issu des négociations avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne.

Les conséquences de cette paix économique ne furent cependant pas telles que notre pays put retrouver son ancienne situation sur le marché français. L'exportation en France atteignait avant la guerre douanière 125 millions annuellement ; en 1896, elle s'éleva seulement à 81 millions, et pas beaucoup plus haut dans les années suivantes. L'exposition universelle de Paris en 1900 redonna de l'impulsion à l'industrie suisse. Les exportations s'élevèrent pour 1900 à 110 millions de francs, chiffre qui se maintint jusqu'en 1906, puis augmenta encore à la suite d'un nouveau traité de commerce plus favorable. La Guerre mondiale porta un coup sensible à nos relations commerciales avec la France, qui prononça des interdictions d'importation et se montra très protectionniste en matière économique. Par suite de la dépréciation de son change, la France se vit contrainte en 1919 d'augmenter son tarif de coefficients d'importation. Afin d'avoir la liberté d'action nécessaire dans ce domaine, elle dénonça en septembre 1919 son traité de commerce avec la Suisse. Les mesures prises par elle furent particulièrement préjudiciables à l'industrie de la broderie, dont les exportations dans ce pays tombèrent de 18 millions à 3 ½ millions de francs en 1921.

Bibliographie. Helen Wild : *Die eidg. Handelsprivilegien in Frankreich 1444-1635.* — J. de Muller : *Hist. suisse* XII. — *AS* I. — Paul Pictet : *Étude sur les traités d'établissement entre la Suisse et la France.* — P.-H. Schmidt : *Die Schweiz und die europäische Handelspolitik.* — Ed. Archinard : *État des relations commerciales entre la France et la Suisse.* — Tr. Geering : *Die Handelspolitik der Schweiz am Ausgang des XIX. Jahrh.* — Messages du Conseil fédéral sur les traités de commerce avec la France. [Ed. Feer.]

III. Relations religieuses avec la France catholique. La France catholique a exercé une influence profonde sur la Suisse romande et même au delà. Cette influence se manifeste au moyen âge par le personnel ecclésiastique, la littérature, la peinture et l'art. Toutes nos cathédrales sont d'inspiration française ; leurs vitraux et leurs sculptures puisent à la même source. C'est de métropolitains français que dépendent les évêques de Bâle, de Lausanne, de Genève et de Sion. Dans les chapitres cathédraux, c'est un échange constant de personnel : pour ne citer que celui de Lausanne, Guillaume Mercier et Pierre Tartaret de Fribourg sont professeurs à l'université de Paris et à la Sorbonne, tandis que Thomas de Courcelles et Nicolas Lamy, professeur à l'université de Paris et juge de Jeanne d'Arc, sont chanoines de Lausanne. Martin Lefranc, Claude de Seyssel, le premier, poète français, le second, historien, sont de même chanoines de cette ville, Saint Boniface quitte sa chaire à Paris pour venir à Lausanne, etc. Les couvents de bénédictins, prémontrés, cisterciens, les chartreux, les dominicains, les cordeliers relèvent eux aussi de maisons françaises. En fait, durant tout le moyen âge, la Suisse occidentale fait partie de la grande famille religieuse et littéraire française.

A la Réforme, il y eut scission Genève, Vaud, Neuchâtel suivent d'autres influences intellectuelles. Mais une partie du Jura continue à dépendre du diocèse de Besançon, et l'évêque de Bâle s'installe à Porrentruy, pays de langue et d'influence française. Les premiers évêques de Lausanne sont franc-comtois ; ils conservent sous leur juridiction quelques paroisses sur sol français ; le collège Saint-Michel contribue à assurer la même influence à Fribourg. Le Jura, Fribourg, le Valais envoyent leurs élites étudier aux universités françaises. Le service militaire lui-même contribua à fortifier cette culture, et pour une part à maintenir les bonnes relations politiques entre la France et la Suisse, quoique les catholiques de la Suisse alémannique eussent plutôt recherché d'autres alliances.

Au moment de la Révolution, nombre de prêtres français émigrèrent en Suisse, les uns dans les cantons catholiques, d'autres dans les cantons protestants. C'est en partie à des prêtres d'origine française que le culte catholique doit d'avoir été rétabli à Lausanne, à Genève et dans d'autres villes. Le XIXe s. a détaché la Suisse romande de tout lien officiel direct avec la France. L'archevêque de Besançon a cessé d'avoir autorité sur les évêques de Bâle et de Lausanne, la partie suisse de l'évêché de Genève a été rattachée à l'évêché de Lausanne. Mais plusieurs institutions privées françaises ont actuellement des ramifications en Suisse. A l'université de Fribourg, des prêtres tels que les Pères Berthier, Mandonnet et des laïques comme Joseph Bédier, Jean Brunhes, Victor Giraud, de Labriolle, Chérel, Gariel, Masson, Michaud, Boulanger et Girardin, sont ou furent des professeurs d'origine française. [Maxime Reymond.]

IV. Relations religieuses protestantes. En 1525 le réformateur de Zurich, Zwingli, dédiait à François Ier son Commentaire sur la vraie et la fausse religion dans l'intention de faire connaître la vérité évangélique aux Français. La *Préface*, adressée au roi de France, est digne de celle que Calvin, réfugié à Bâle, adressait dix ans plus tard à ce même monarque.

Les cantons évangéliques de la Suisse alémannique s'emploieront avec zèle à travers tout le XVIe s. à plaider auprès du gouvernement royal la cause des protestants français en butte aux persécutions par l'envoi de lettres ou de députations officielles. Les Églises réformées de la Suisse se sentaient solidaires des Églises réformées de France, et de Genève Calvin et Bèze n'ont cessé de tenir leurs collègues de Zurich — Bullinger surtout — au courant des événements qui se déroulaient en France et qui intéressaient la cause protestante. Les pionniers de la Réforme en Suisse romande, Farel et Froment, sont venus de France, comme plus tard Calvin et Théodore de Bèze. Pierre Viret a été gagné aux idées nouvelles à Paris. D'autre part, c'est l'académie de Lausanne qui fut la première école de théologie préparant des pasteurs pour les pays de langue française. — Les persécutions religieuses firent affluer en Suisse les réfugiés français, surtout après la Saint-Barthélemy (1572) et la Révocation de l'Édit de Nantes (1685). Calvin s'appuya sur eux pour faire triompher le régime théocratique à Genève et vaincre l'opposition rebelle à une stricte discipline morale et doctrinale. Ce sont des juristes français réfugiés (Godefroy, Hotman) qui ont inauguré l'enseignement du droit dans l'académie de Calvin.

De Genève, Calvin et Bèze ont exercé une grande action sur l'organisation et la doctrine des Églises réformées de France. Calvin a traduit en français et publié à Genève en 1541 son *Institution de la religion chrétienne*, parue en latin, à Bâle en 1536. Théodore de Bèze a été l'avocat éloquent et le champion du protestantisme français au Colloque de Poissy en 1561 et il a présidé le synode de la Rochelle (1571) qui mit la dernière main à la Confession de foi des Églises réformées de France. C'est lui qui, au lendemain du massacre de la Saint-Barthélemy, proclama le droit du peuple de déposer un prince qui se fait l'assassin de ses sujets. L'académie de Genève fut une pépinière de pasteurs français.

Si d'une manière générale il y a eu accord entre les Églises réformées de Suisse et de France, il y a eu cependant des divergences assez marquées sur quelques points :

1° Les Églises suisses alémanniques n'ont jamais revendiqué vis-à-vis du gouvernement politique une pleine indépendance pour l'exercice de la discipline et du droit d'excommunication. On sait que LL. EE. de Berne ont vu de très mauvais œil que Calvin organisât l'Église de Genève en un gouvernement spirituel subordonné administrativement au gouvernement politique, mais jouissant d'une réelle autonomie dans le domaine doctrinal et disciplinaire.

2° Sur la doctrine de la Sainte-Cène, Zurich conserva longtemps une attitude méfiante à l'égard de Calvin, le soupçonnant de favoriser le luthéranisme. Cependant, en 1549, les théologiens zuricois, influencés par le pacifique Bullinger, parvinrent à s'entendre avec Calvin *(Consensus tigurinus)*.

3° La doctrine de la prédestination, à laquelle Calvin tenait si fort, fut aussi une cause de divergences entre Genève et les Églises de Bâle et de Berne.

Cependant les violentes attaques des luthériens intransigeants contre le *Consensus de Zurich* et la maîtrise spirituelle du réformateur de Genève amenèrent le protestantisme suisse tout entier à accepter l'autorité du calvinisme dès la seconde moitié du XVI[e] s.

Au XVII[e] s., le calvinisme ultra-orthodoxe s'est si bien implanté dans toute la Suisse, que Bâle, Zurich, Berne, n'hésitent pas à s'allier avec Genève pour élever un rempart de protection contre la théologie plus libérale de l'École de Saumur. La formule du *Consensus* de 1675 est dirigée contre l'adoucissement du dogme de la prédestination et contre l'affirmation que le texte hébreu de l'A. T. aurait été primitivement écrit sans points-virgules.

Après la Révocation, Antoine Court, le restaurateur du protestantisme en France, fonde à Lausanne, sous la protection de LL. EE. de Berne, un séminaire de prédicateurs pour les Églises « du désert ». Il collecta à l'étranger des fonds pour l'entretien de ce séminaire et pour le soulagement des galériens protestants à Marseille. En 1809, le Séminaire fut transporté à Genève, devenu chef-lieu du département du Léman. De nombreux réfugiés se sont établis dans la Suisse allemande (Mörikofer : *Hist. des réfugiés de la Réforme en Suisse*).

Au XVIII[e] s., le mouvement philosophique français anti-chrétien a eu une très grande influence sur la Suisse tout entière, surtout par sa revendication de la tolérance. On sait la peine que s'est donnée Voltaire pour obtenir la révision du procès de Calas (1762). Mais c'est en Suisse que l'incrédulité de Voltaire et des Encyclopédistes a trouvé ses contradicteurs les plus énergiques : les naturalistes Charles Bonnet (Genève) et Albert de Haller (Berne). En outre, Rousseau, prophète de la religion naturelle, fait front à la fois contre le matérialisme d'Helvétius, contre le cynisme amoral de Diderot, contre le pessimisme fataliste ou sceptique de Voltaire, contre le rationalisme étroit de ceux qui prétendaient parler au nom de leur siècle. On sait l'importance donnée par lui à la voix intérieure de la conscience, le profond respect avec lequel il a parlé de Jésus-Christ dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, l'influence religieuse positive qu'il a exercée sur beaucoup d'esprits. Mais la religion de Rousseau n'était qu'un rationalisme mystique très insuffisant. Au commencement du XIX[e] s., à Genève, sous diverses influences étrangères, se produisit un réveil religieux qui réagit contre le moralisme et l'optimisme superficiels du XVIII[e] s. et affirma de nouveau le christianisme comme la religion de la rédemption morale, de la grâce et du salut par la foi. Ce réveil eut une influence profonde sur la France protestante. A l'époque du Réveil, Genève a donné à la France le pasteur Ami Bost (père de John Bost, fondateur des Asiles de La Force), l'évangéliste des Hautes-Alpes Félix Neff, et l'éminent prédicateur Adolphe Monod. Alexandre Vinet a été le collaborateur très apprécié du journal *Le Semeur* publié à Paris. Son mémoire sur *La liberté des cultes* et son *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* furent couronnés par la Société de la Morale chrétienne, à Paris. L'Argovien Philippe-Albert Stapfer participa à la fondation de plusieurs sociétés religieuses de Paris et contribua à faire connaître en France les travaux de la théologie allemande. Le Neuchâtelois Henri Grandpierre fut le premier directeur de la Société des missions évangéliques de Paris, rédacteur de l'*Espérance*, journal de l'orthodoxie réformée et président du Consistoire de l'Église réformée de Paris. Quelques-uns des pasteurs français les plus éminents du XIX[e] s. ont fait leurs études à Genève : Samuel Vincent, Charles Bois, Athanase Coquerel, Eugène Bersier, Albert Réville, Léopold Monod, Emile Doumergue. Edmond de Pressensé a été l'élève de Vinet à Lausanne et s'est fait en France le champion de sa doctrine religieuse et ecclésiastique. De nombreux théologiens suisses ont été, ou sont encore, au service des Églises protestantes de France et de Belgique. [Eug. CHOISY.]

V. **Influence littéraire.** Ce sujet nous oblige naturellement à distinguer entre les parties de la Suisse. Si, dans la Suisse allemande et italienne, comme dans le reste de l'Europe, il peut être question de « relations littéraires » avec la France, il est évident que cette expression ne suffit plus à définir le lien beaucoup plus étroit que la communauté de langue établit entre la Suisse française et la France. Avant toute discussion relative aux échanges d'hommes et d'idées, à la différence de l'esprit suisse et de l'esprit français, il faut tenir compte de ce fait que dans la Suisse romande, l'influence de la littérature française est celle qu'exerce sur un peuple sa propre littérature, influence intime, difficilement mesurable, et qui se confond avec l'éducation.

Ceci est vrai depuis qu'il existe chez nous une vie intellectuelle discernable, c'est-à-dire depuis ces siècles du moyen âge où le prestige de la monarchie capétienne imposa la langue et la littérature de l'Ile de France à tous les peuples romans de l'ancienne Gaule. De Genève à Neuchâtel, comme dans toute la Bourgogne, on parlait presque uniquement les dialectes : c'est pourtant au français de Paris que le latin fit place comme langue écrite, quand il cessa d'être employé exclusivement pour la rédaction des actes. Et si Othon de Grandson, Martin Lefranc ont apporté une note particulière à la poésie française, cette note est provinciale et non pas étrangère.

Les grandes vicissitudes des relations littéraires franco-suisses commencent avec le XVI[e] s. La Réforme d'une part, la conquête du Pays de Vaud par les Bernois d'autre part, rattachent plus nettement à la Suisse le pays situé entre le Jura et les lacs. Mais la Réforme y a été portée par des Français ; et l'influence de Farel, de Calvin, de leur disciple le Vaudois Viret, ne fut pas seulement religieuse, mais littéraire. Les traductions de la Bible répandirent l'usage du français littéraire comme langue parlée, et tous les historiens ont remarqué qu'une certaine austérité, due à la fois à l'influence biblique et à celle de Calvin, passa dans le style des écrivains de la Suisse réformée. A partir de ce moment, les relations des cantons suisses protestants, et de langue française, avec la France, auront deux aspects bien distincts. Ces cantons seront unis par un lien intime, affectueux et comme familial avec cette seconde France qui est celle de la Réforme. Et ici les rôles seront renversés : pour les Calvinistes français persécutés les cités suisses seront des capitales, des centres d'organisation et d'études d'où partiront les secours matériels et moraux. Pendant ce temps, comme tous les pays de langue française, la Suisse romande protestante continuera à suivre le mouvement intellectuel et littéraire du royaume ; mais, connaissant les œuvres, elle connaîtra peu les hommes, et avec la société de la cour et de Paris elle n'aura que fort peu de relations.

Les cantons catholiques en ont eu davantage, et ils y trouvèrent la compensation d'une vie intellectuelle moins active ; ils les durent et à la communauté de religion et au régime des capitulations qui donna à la France tant d'officiers suisses.

Telle fut la situation au XVII[e] s., siècle du classicisme français et de son épanouissement, et aussi siècle du Re-

fuge. C'est le XVIIIe s. qui devait rétablir le contact de la Suisse romande protestante non pas avec la littérature française, car là, nous l'avons dit, il n'avait pas été rompu, mais avec le milieu littéraire français.

Assurément, l'influence littéraire des ouvrages philosophiques fut moins profonde et moins durable que celle des chefs-d'œuvre classiques, placés au centre de notre éducation et de notre pensée. Mais les relations littéraires furent plus actives au temps de Voltaire qu'au temps de Racine. La pensée philosophique ne s'imposait pas seulement par l'admiration, comme le génie de La Fontaine ou de Molière ; hardie, séduisante, cosmopolite par essence, elle suscitait partout une collaboration féconde et une fièvre d'émulation. L'antagonisme des religions s'atténuant dans le scepticisme et l'indifférence, entre Genève, Lausanne et la France s'établit un échange actif d'œuvres et d'idées, où la Suisse commence à donner autant qu'elle reçoit ; et alors paraissent les premiers écrivains suisses qui aient été vraiment connus en France. Faut-il rappeler le séjour de Voltaire en Suisse et à Ferney, la société des Délices, Muralt, et Benjamin Constant, homme du XVIIIe s. par son éducation, et aussi le rôle singulier et si important des pasteurs Dumont et Reybaz comme secrétaires et « fournisseurs » de Mirabeau ? Quant à J.-J. Rousseau, son cas intéresse l'histoire des relations de la France et de la Suisse plutôt que celle de la « littérature suisse » telle que certains la souhaitent pour l'avenir ou la cherchent dans le passé. Il n'y a pas trace en Rousseau d'helvétisme, c'est-à-dire d'une vie intellectuelle particulière à la Suisse et commune à toutes les parties de la Suisse. On a raison de voir dans l'œuvre de Jean-Jacques la réaction de l'esprit de Genève contre le mouvement philosophique français. Mais, pour que cette réaction pût se produire de cette façon, il a fallu d'abord que la forme d'esprit du Genevois, que son éducation littéraire fussent sinon parisiennes, du moins profondément françaises, et ensuite qu'il vécût en France. Sa pensée est un apport original, mais précisément un apport à la pensée française, et ne pouvait être autre chose pour exister. Ce qu'il avait à dire et à donner au monde n'avait de sens et de raison d'être qu'une fois versé dans le grand courant des lettres françaises.

Mais le XVIIIe s. marque aussi l'apogée de l'influence littéraire française dans la Suisse allemande. C'est là d'ailleurs un phénomène général dans ce siècle où la diffusion universelle de la littérature française a donné à la culture européenne une unité qui ne s'est jamais retrouvée depuis. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la vie intellectuelle à Zurich, à Bâle et à Berne. Mentionnons comme un fait particulièrement frappant l'exceptionnelle richesse des grandes bibliothèques de la Suisse allemande en livres français du XVIIIe s. Rappelons aussi que les récentes recherches ont fait ressortir avec plus d'évidence encore la part prépondérante des influences françaises dans la littérature et la critique zuricoises. On faisait honneur à Bodmer et à Breitinger, comme à Lessing, d'avoir émancipé la littérature allemande du joug étranger et rendu la liberté au génie germanique d'enthousiasme et de sentiment. Or il apparaît aujourd'hui que ces nouvelles idées furent elles aussi d'importation française, et que les Zuricois, dans leur polémique, ont opposé simplement d'autres Français à Boileau et à ses disciples. On sait aussi, d'autre part, ce que la poésie française du XVIIIe s. finissant dut à l'imitation de Gessner.

Au XIXe s., il importe de distinguer de nouveau et plus que jamais entre la Suisse française et la Suisse allemande. Dans la Suisse allemande, la période française s'arrête après Napoléon. Les livres français, et surtout les romans, y ont trouvé sans doute encore des quantités de lecteurs. Mais dans tous les pays germaniques, à l'exemple de l'Allemagne, l'éducation prend au XIXe s. un caractère national fortement marqué. Dans la Suisse orientale, l'école et l'université, dont le rôle devient toujours plus essentiel dans la vie nationale, échappent à l'influence française. Victor Hugo et les romantiques de son école croyaient fermement, en rompant avec les formules étroites du classicisme, créer des œuvres universelles au même titre que celles de Dante ou de Shakespeare ; et justement ils ont été beaucoup moins connus et appréciés dans les pays de langue allemande que les classiques du XVIIe s. et les philosophes du XVIIIe s. On parut même penser dans ces pays, que la période vivante du génie français prenait fin avec la Révolution. A la fin du XIXe s., cependant, il faut noter que Baudelaire et les poètes symbolistes furent de nouveau, pour les écrivains suisses allemands, l'objet d'une étude attentive et sympathique. Signalons aussi, immédiatement après la guerre mondiale, une certaine recrudescence du prestige littéraire français, qui s'est manifestée par l'appel plus fréquent de conférenciers français et par la création de librairies françaises dans les principales villes.

L'organisation des études secondaires et universitaires, qui a quelque peu éloigné la Suisse allemande de la France, en a rapproché par contre la Suisse française. Des Français, dont le plus célèbre est Sainte-Beuve, ont professé en Suisse. C'est l'enseignement qui a mis en évidence, chez nous, Vinet et d'autres après lui, nourris du meilleur des lettres françaises. La réorganisation des études dans les universités françaises y a attiré nos jeunes gens. Il devient normal qu'un étudiant suisse de langue française, du moins un étudiant en lettres, termine ses études à Paris. Nos villes envoient à Paris des écrivains de plus en plus nombreux : Olivier, Cherbuliez, Rod et tant d'autres après eux. Mais en même temps, la vie littéraire de nos villes devient plus active, et dès la fin du XIXe s., il peut être question, sinon d'une littérature suisse, du moins d'une littérature romande, toujours liée à celle de la France et qui en suit les phases successives, mais bien de chez nous par ses auteurs, son public, et le choix de ses sujets. Ce double phénomène n'est pas contradictoire, pas plus qu'il n'est étonnant de voir se créer chez nous de nouvelles revues littéraires — après la *Bibliothèque universelle* et la *Semaine littéraire*, la *Revue de Genève* (laquelle a fusionné en décembre 1924 avec la *Bibliothègue universelle*) et la *Nouvelle revue romande* — au moment où la vente des revues françaises en Suisse augmente sans cesse, comme celle des livres. (La Suisse française est, avec Paris et la Belgique, le territoire de langue française qui consomme le plus de livres.) Ce sont les deux aspects nécessairement liés d'une même activité. Une preuve en est qu'aujourd'hui les écrivains vivant en Suisse trouvent facilement éditeur à Paris, ce qui était très rare autrefois. Nous n'aurons une vie intellectuelle que si nous maintenons la pureté de la langue, le caractère original de l'éducation, l'esprit de la race et du terroir, bref tout ce que nous voudrions pouvoir appeler d'un mot équivalent à l'« italianité » des Tessinois : car le terme insuffisant d'« esprit romand » désigne encore plus ce qui nous distingue de la France que ce qui nous unit à elle. Des rapports très suivis avec la France nous sont nécessaires pour sauver ce *genius loci*. Mais en même temps, du fait de notre situation politique, nous échapperons toujours au danger de la centralisation parisienne, et nous ne serons pas une simple province — sauf bien entendu en matière de théâtre, un théâtre vivant n'étant possible que dans les très grandes capitales. Ainsi nous saurons rester nous-mêmes, et nos relations intellectuelles avec la France accroîtront l'activité originale de nos villes au lieu de l'amoindrir. [Alfred LOMBARD.]

FRANCESANTI. Surnom appliqué aux partisans de la France dans les Grisons au milieu du XVIIe s. Après la conclusion de la paix avec l'Espagne, à Milan le 3 septembre 1639, et avec l'Autriche, à Feldkirch le 9 août 1641, la France chercha, par l'intermédiaire de son ambassadeur Jean de la Barde (1648-1660), à regagner dans les Grisons l'influence qu'elle y avait perdue. De lourdes accusations furent portées contre les membres du *Kettenbund*, qui avaient activement contribué à l'expulsion des Français ; les partisans de la France, surnommés *Francesanti*, au nombre desquels se signalait la famille Salis, banquetaient aux frais de cette puissance et se répartirent à l'avance les charges les plus hautes de l'État. — Voir Rott : *Représentation diplomatique* VI, p. 736. — Conradin von Mohr : *Gesch. v. Currätien* III, p. 1049. [L. J.]

FRANCESCO. Prénom de différents personnages tessinois dont le nom de famille est inconnu. — 1. FRANCISCUS, fondeur de cloches de la première moitié du XVe s. En 1410, il fondait une cloche pour l'église de Cresciano. — 2. FRANCESCO DE CARONA, dit aussi de Lugano, sculpteur. De 1561 à 1566, il travailla avec Giovanni de Lugano et sous la direction de Francisco Martinez à la restauration de la grande porte de l'alcazar de Séville. De 1568 à 1574, il sculpta, avec Juan B. Vasquez, la porte et le tabernacle pour le vieux *Sagrario* de la cathédrale de la même ville. Avant de se rendre en Espagne, il avait travaillé à Gênes. — 3. FRANCESCO DE CASTEL SAN PIETRO, sculpteur, peintre et architecte, fit en 1648 les plans de la façade du dôme de Milan (non exécutés). En 1688, il travaillait au dôme de Côme, où il avait été appelé comme conseiller pour la forme à donner à la coupole. Construisit en 1652 la coupole et le chœur de l'église Santa-Maria della Porta, et transforma en 1665 l'église San Giovanni de Côme (avec G.-B. Paggi), et le collège des Barnabites de Sant'Alessandro (aujourd'hui Beccaria). On connaît encore de lui des peintures dans l'église Santa Maria della Passione et le fronton en marbre de la chapelle San Gaudenzio dans l'église du même nom à Novarre. — 4. FRANCESCO DE CHIONA (Ciona), sculpteur, probablement fils de Gianantonio de Chiona. Dès 1562, il travaillait à la construction de la Procurazia di Sopra à Venise. En 1586, il livrait quatre têtes de lion pour les fenêtres de l'étage supérieur de la *Libreria di San Marco*. — 5. FRANCESCO DE COLLA, sculpteur, travailla de 1502 à 1518 à la basilique de Saint-Antoine de Padoue. On lui doit les remarquables sculptures de la grande frise, des portes et des chapiteaux. — 6. FRANCESCO DE LUGANO, maître-constructeur, entreprit en 1648 la construction des fortifications de Crémone. — 7. FRANCESCO DE LUGANO, sculpteur, fit en 1663, avec Bernardo de Lugano, quelques statues pour le monastère de Reggio Emilia. — 8. FRANCESCO DE LUGANO, capucin, père gardien à Stans 1596, à Zoug 1598. — 9. FRANCESCO MARZIANO DE LUGANO, stucateur, travaillait en 1606 au couvent de Wettingen. — 10. FRANCESCO DE RIVA, homme politique du XVe s. Fit partie du Conseil provisoire de Côme, joua un rôle important sous les ducs Francesco Sforza et son fils Galeazzo-Maria. Suivant Bernardino Corio, il était écuyer de Galeazzo-Maria, lorsque ce dernier fut assassiné à Milan (1476), et aurait péri dans la même circonstance. — *SKL*. — *ALBK*. — *BStor*. 1894, 1904. — Baroffio : *Memorie storiche*. — Merzario : *I maestri comacini*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. [C. T.]

FRANCEY. Nom de famille des cantons de Fribourg, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Familles originaires de la Tour-de-Trême et de Montagny. Cette dernière a dû s'établir à Montagny-les-Monts dans la première moitié du XVIe s. Elle venait sans doute de Dompierre, où l'on trouve un Willelmus Francey, alias Roget, en 1422, qui se fit recevoir cette année-là bourgeois de Fribourg. — ALEXANDRE, * 1855, député au Grand Conseil 1887-1917, préfet de la Broye 1917-1923.

Les documents relatifs à l'abbaye d'Hauterive mentionnent une famille FRANCEIS, FRANCIGENA, qui a eu la coseigneurie de Pont. Le premier membre connu est — 1. EBALUS de Pont, dit Franceis, vivant vers 1200. — 2. WILELMUS, cité en 1209, 1226, 1228, bienfaiteur d'Hauterive. — 3. AYMONETUS, coseigneur de Pont, châtelain de Vaulruz en 1347. — 4. HENRICUS, possédait encore en 1387 une partie de la seigneurie de Pont ; c'est la dernière mention connue de la famille.

On a voulu y rattacher la famille FRANCHET de Franche-Comté, mais cette hypothèse manque de preuves décisives. — Voir *Regeste d'Hauterive*. — *MF* I, 4, 9. — A. Franchet : *Une gloire lyonnaise : Le maréchal Franchet d'Espérey et sa famille*, dans *Nouvelliste de Lyon*, 14 juillet 1922. [P. A.]

B. **Canton de Neuchâtel.** FRANCEY, FRANÇOIS. I. Vieille famille bourgeoise de Neuchâtel, connue aussi sous le nom de Bourgeois dit Francey, éteinte. — JEAN, maire de la Côte en 1558, était probablement identique à Jean, l'aîné, châtelain du Val-de-Travers 1568. — LOUIS, maire de Boudevilliers en 1556, ainsi que — JEAN en 1579. — II. Famille originaire de Coffrane, aussi bourgeoise de Neuchâtel, éteinte au début du XIXe s. [L. M.]

C. **Canton du Valais.** Nom de famille à Arbaz (XVIIe s.), d'où il descendit à Saillon au XIXe s. — ROMAIN, 1868-1915, chanoine, procureur du Grand Saint-Bernard, a laissé quelques notes d'histoire. [Ta.]

D. **Canton de Vaud.** Nom de plusieurs personnages isolés à Moudon, Payerne et Avenches au moyen âge, ainsi que d'une famille, citée à Clarens dès 1558, encore vivante, et dont certains membres ont apporté au Valais les procédés de culture et de vinification du canton de Vaud. [M. R.]

FRANCHE-COMTÉ. Les territoires situés en deçà et au delà du Jura ont subi de tout temps, au point de vue de la culture, les mêmes influences et ont noué de bonne heure entre eux des relations commerciales très suivies. Toutefois les rapports politiques entre la Confédération et la Franche-Comté, qui avait à l'origine appartenu à l'Empire, puis avait été incorporée aux États bourguignons, datent des guerres de Bourgogne. Au cours de ces guerres, des troupes confédérées dévastèrent les pays bourguignons sans s'y établir. Après la défaite de Charles-le-Téméraire, son héritière Marie de Bourgogne, le roi de France Louis XI qui revendiquait la Bourgogne comme étant un fief de la couronne de France, et les Confédérés en leur qualité de vainqueurs, se disputèrent la possession de la Franche-Comté. Malgré tout l'intérêt qu'avaient les Suisses, en particulier Berne, à posséder cette région, la tendance se manifesta bientôt dans les cantons à transformer en argent ces prétentions territoriales. Ils entrèrent en négociations tant avec Louis XI qu'avec la duchesse Marie et son époux Maximilien d'Autriche. Après diverses offres faites de part et d'autre et de nombreuses hésitations des cantons qui désiraient retirer le plus d'avantages possibles, et tandis que Louis XI avait tenté de conquérir dans l'intervalle la Franche-Comté, les Confédérés renoncèrent lors de la paix conclue avec les héritiers de Charles-le-Téméraire à leurs prétentions, à la Diète de Zurich (janvier 1478), en faveur de Maximilien et de son épouse, moyennant 150 000 fl. du Rhin. Cette somme ne fut toutefois pas payée à l'époque fixée ; la lutte entre Louis XI et Maximilien se poursuivit ; les cantons reçurent de nouvelles propositions de la part du roi de France qui voulait conquérir la Franche-Comté avec l'aide des Suisses ; les cantons observèrent une attitude expectante malgré tout le désir qu'avait Berne d'acquérir Salins et ses gisements de sel. Ils abandonnèrent le pays qui avait été dévasté et finalement conquis par les Français. En septembre 1479, les Suisses cédèrent à la France leurs droits sur la Franche-Comté pour la somme qui avait été jadis convenue avec Maximilien. Les droits de la France à cette contrée furent reconnus à la paix d'Arras en 1482 à la condition que la Franche-Comté servirait de dot à la fille de Maximilien, fiancée au dauphin. Cette condition ne fut toutefois pas exécutée. Dans les luttes qui continuèrent entre Maximilien et Charles VIII, successeur de Louis XI, les Confédérés demeurèrent neutres. Maximilien envahit la Franche-Comté en 1492 et appela les Confédérés à son aide. Berne était disposé à lui aider, mais les autres cantons désiraient une médiation et laissèrent échapper cette nouvelle occasion d'acquérir cette région. A la paix de Senlis, en 1493, la Franche-Comté échut à la maison de Habsbourg. Pendant la guerre de Souabe, elle jouissait déjà d'une certaine autonomie ; elle observa une prudente neutralité et fut comprise en 1511 dans l'alliance héréditaire conclue entre Autrichiens et Confédérés, mais dut payer un léger tribut annuel. Le maintien de la paix dans cette contrée était extrêmement important, tant pour la maison de Habsbourg, pour qui le territoire bourguignon formait un lien naturel entre Milan et les Pays-Bas, que pour les Confédérés qui tiraient de là le vin, le blé, le fer et surtout le sel. Le vœu fut formulé de neutraliser ce pays perpétuellement menacé par la France. Cette idée avait déjà été émise par

Berne en 1491. Le premier traité de neutralité qui comprenait la Franche-Comté, le duché français de Bourgogne et quelques autres territoires limitrophes fut conclu en 1512 sans le concours des cantons, mais ceux-ci intervinrent toujours dans la suite lors du renouvellement de ce traité. Le rétablissement de la neutralité bourguignonne fut toujours le but de la politique suisse et des Bourguignons eux-mêmes, chaque fois que celle-ci — et ce fut souvent le cas — fut lésée ou méprisée. En revanche les XIII cantons n'ont jamais reconnu qu'ils étaient obligés de porter secours à main armée à la Franche-Comté en vertu du « fidèle regard » de l'alliance héréditaire, chaque fois que la maison de Habsbourg chercha à obtenir d'eux cette déclaration. L'alliance avec la France et la dépendance dans laquelle ce pays tenait les Confédérés par ses largesses, empêcha ces derniers d'intervenir et de provoquer une rupture avec cette puissance; ils n'invoquèrent leur devoir de protection résultant de l'alliance héréditaire qu'à titre de menace extrême. Ils en usèrent en 1523 et en 1551 à l'égard de François Ier et de Henri II. Nombreuses furent par contre les interventions plus ou moins efficaces des Suisses qui, par correspondance ou par le moyen d'ambassades, soutinrent les intérêts franc-comtois, notamment pendant les guerres de Charles-Quint contre la France, ainsi que plus tard. Comme le résultat de ces interventions, qui consistaient à demander un armistice pour la Bourgogne, était généralement de courte durée, les Habsbourg cherchaient souvent à obtenir l'aide effective des Confédérés, en leur proposant de conclure une alliance défensive avec la Franche-Comté. Dès 1553 cette question fut portée à l'ordre du jour des Diètes par les délégués bourguignons sans que les cantons voulussent entrer dans leurs vues. Après que la Franche-Comté fut échue en 1556 à Philippe II, roi d'Espagne, et que l'alliance héréditaire eut été solennellement confirmée par lui, les relations cordiales de voisinage ne furent plus guère troublées que par des conflits de frontière avec Berne, en sa qualité de possesseur du Pays de Vaud. Toutefois, depuis la Réformation, la question confessionnelle joua un rôle important dans les rapports des cantons avec leurs voisins de Bourgogne demeurés catholiques. Au cours des guerres de religion qui sévirent en France et des guerres d'indépendance des Pays-Bas, la Franche-Comté courut maintes fois le danger d'être attaquée ou traversée par les armées protestantes allemandes ou par les bandes huguenotes. Elle implora souvent la protection des Confédérés. Pour lui venir en aide, les V cantons primitifs autorisèrent Philippe II, en 1568, à une levée de troupes, moins en vertu de l'alliance héréditaire que par raison de « bon voisinage et pour le maintien de la religion ». Dix ans plus tard, les cantons catholiques se déclarèrent prêts à secourir la Franche-Comté si ce pays était attaqué par un prince protestant ; les cantons protestants contestèrent en revanche toute obligation d'intervenir, mais s'employèrent d'une manière toute pacifique à ce que la Franche-Comté fût épargnée et à ce que sa neutralité fût observée et prolongée en sa durée. Avec l'avènement de Henri IV, qui reprit le plan de Louis XI, commença une série de tentatives d'incorporer la Franche-Comté à la France.

En juillet 1595, le roi y apparut avec une armée, bien que les cantons eussent au préalable menacé d'opposer la violence à la violence. Des mercenaires suisses servaient dans les deux armées, notamment à Salins en vue de la défense des salines, mais il n'y eut pas d'action violente. Les députés suisses parvinrent à conclure un traité à teneur duquel les Français, auxquels le succès n'avait point souri, devaient sortir du pays. La neutralité de la Bourgogne fut proclamée à nouveau, mais lorsqu'en 1597 des troupes venues du duché de Bourgogne pénétrèrent de nouveau en Franche-Comté, la Diète, à la demande d'une ambassade hispano-bourguignonne, déclara qu'elle s'en tiendrait à l'ancienne interprétation du « fidèle regard ». Toutefois elle reconnut son obligation d'intervenir, en cas d'attaque de la Franche-Comté, par des missives et par des ambassades et s'il était besoin par les armes. Mais l'Espagne devait payer les frais de cette intervention armée qui était subordonnée au consentement des cantons. Tous les cantons ne ratifièrent pas cette décision et celle-ci ne reçut jamais, en fait, d'exécution. La paix de Vervins en 1598 mit fin aux entreprises d'Henri IV contre la Franche-Comté, terre espagnole. Pendant la guerre de Trente ans, celle-ci fut tôt après la déclaration de guerre de la France à l'Espagne, en 1635, l'objet des convoitises françaises. L'expédition de Condé en mai 1636 inaugura en Bourgogne « la guerre de dix ans ». Deux ans auparavant l'alliance entre l'Espagne et Milan, d'une part, et les cantons catholiques, d'autre part, avait été renouvelée et la Franche-Comté y avait été comprise, vraisemblablement sans le concours et contre la volonté des Bourguignons eux-mêmes ; ce fut une grave erreur politique que l'habile Philippe II avait jadis évitée, car les rapports avec les cantons protestants, contre lesquels l'alliance était principalement dirigée, devaient nécessairement subir une atteinte de ce fait. En réalité Zurich, en particulier, ne manqua dès lors jamais de justifier la tiédeur que lui inspiraient les infortunes des Bourguignons en invoquant les fâcheuses clauses de l'alliance espagnole. D'autre part, comme les cantons catholiques ne voulaient pas courir les risques d'une expédition en Bourgogne sans la coopération des cantons protestants, la Franche-Comté se trouvait dans une situation plus critique qu'auparavant. Et cependant l'alliance obligeait les catholiques à intervenir et eux-mêmes comptaient sur les Bourguignons comme sur de fidèles alliés dans le cas d'une guerre de religion. Une ambassade suisse apparut en Franche-Comté en août 1636, c'est-à-dire à un moment où les événements forçaient les Français à vider pour un temps le pays. Les efforts tentés dans la suite pour sortir la Franche-Comté de sa situation critique furent contrecarrés par les Français ; une levée de troupes autorisée par certains cantons catholiques fut sans effet ; une nouvelle ambassade envoyée en 1639 n'aboutit également à rien et les mesures énergiques prises contre la France échouèrent en raison de la dépendance dans laquelle les cantons se trouvaient vis-à-vis de ce pays. Un armistice accordé à la Bourgogne en 1644 s'inspirait plus des intérêts de la France que de sa faveur. Jusqu'à la paix des Pyrénées, conclue en 1659, qui laissa la Franche-Comté sous la domination espagnole, les cantons tentèrent en vain de rétablir l'ancienne neutralité de la Bourgogne. Depuis 1639 l'Espagne manifestait de nouveau le désir de voir se conclure une alliance étroite entre la Confédération tout entière et la Franche-Comté sur la base d'un secours réciproque.

En juillet 1651, le député bourguignon fit à la Diète de Baden une proposition tendant à ce but. Quoique Berne ne fût pas hostile à ce plan et que la situation fût favorable par suite de la guerre civile qui régnait en France, les conflits confessionnels qui déchiraient la Suisse firent obstacle à ce projet. En décembre 1652 les cantons protestants refusèrent définitivement d'adhérer à cette alliance. Une déception plus profonde encore fut causée aux Bourguignons par la Confédération lors du renouvellement de l'alliance française. L'occasion était excellente de créer un état de choses acceptable en Franche-Comté, rempart de la Suisse, et qui fournissait à celle-ci ses approvisionnements de sel. Malgré leurs promesses réitérées de ne pas renouveler l'alliance sans maintenir la neutralité de la Bourgogne les cantons suisses se bornèrent, lors de la conclusion de l'alliance à Paris en 1663, à de molles tentatives qui demeurèrent sans résultat. Après la mort de Philippe IV roi d'Espagne, Louis XIV émit, en qualité d'époux de l'aînée des infantes, des prétentions sur une partie des possessions espagnoles, notamment sur un tiers de la Franche-Comté. Les Bourguignons inquiets cherchèrent à étendre les clauses de l'alliance héréditaire concernant le secours armé dû par les Suisses ou à conclure une nouvelle alliance défensive pour s'assurer l'appui effectif des Confédérés. En été 1667 l'habile diplomate bourguignon, Jean de Watteville, entra en pourparlers à ce sujet avec les Confédérés ; mais les cantons catholiques étaient irrités contre l'Espagne qui payait et traitait mal leurs soldats ; Berne, qui craignait les

entreprises de la Savoie sur Genève et le Pays de Vaud, désirait éviter une entente savoyarde avec la France et se gardait d'exciter le mécontentement du roi. Toutefois les cantons protestants, Zurich notamment, considéraient avec inquiétude les intentions conquérantes de la France et n'auraient vu qu'avec déplaisir la frontière occidentale aux mains des Français. Watteville parvint à arracher à la Diète des déclarations favorables ainsi qu'une sommation à Louis XIV d'avoir à laisser en repos la Franche-Comté. L'ordre fut donné aux officiers suisses qui servaient en France de ne pas combattre les Bourguignons, sous menace de peine de mort. Le résident français Mouslier, qui disposait de moyens financiers beaucoup plus considérables que Watteville, fit faire volte-face à tous les cantons, à l'exception de Berne, de Zurich et de Fribourg. Ce dernier État se préoccupait très spécialement du sort de la Franche-Comté en raison de ses intérêts commerciaux et des livraisons de sel, et s'apprêtait le premier à faire intervenir ses troupes. La question de l'alliance demeura en suspens ; dans l'intervalle le roi trompait les Bourguignons en leur faisant espérer le rétablissement de leur neutralité, jusqu'au moment où, en février 1668, Condé apparut en Franche-Comté avec une armée et soumit le pays sans laisser aux Confédérés le temps de s'y opposer. Ceux-ci durent supporter que des mercenaires suisses occupassent les places conquises. L'excitation causée par les événements qui se déroulaient à l'Ouest provoqua l'adoption d'un Défensional et l'admission du Pays de Vaud dans la zone de protection suisse, ainsi qu'une promesse de venir, cas échéant, en aide à Genève ; mais contre la France on ne prit aucune mesure. La paix d'Aix-la-Chapelle, en mai 1668, rendit la Franche-Comté à l'Espagne ; mais l'annexion française ne fut que remise à plus tard.

L'insécurité dans laquelle vivaient les Bourguignons les engagea à faire des levées en Suisse, à demander le passage de ces troupes et même à réclamer l'appui des Confédérés ; une partie de ces demandes fut accordée, mais demeura lettre morte, grâce aux intrigues de la France. La guerre déclarée en 1672 par la France à la Hollande effraya les cantons et une révolte secrètement soutenue par la France en Franche-Comté décida les cantons catholiques à lever des troupes et Berne à leur accorder libre passage sur ses terres. Il fut même question d'étendre les effets de l'alliance héréditaire. Les négociations concernant la neutralité furent reprises, à vrai dire avec peu d'énergie, et traînées en longueur cette fois-ci par l'Espagne, qui voulait prévenir une attaque française et utiliser la Franche-Comté comme base d'opération. Cette attitude provoqua dans les cantons protestants un mécontentement extraordinaire qu'accrurent encore les menaces de la France et les craintes qu'éprouvait de nouveau Berne au sujet de Genève et du Pays de Vaud. A la Diète de février 1674 le député de la Franche-Comté, où l'état de guerre avait commencé en 1673 et où une attaque française venait de se produire, demanda 4 à 5000 hommes et le libre passage ; les cantons catholiques étaient disposés à fournir cet appui, mais Berne, qui disposait des voies donnant accès à la Franche-Comté, hésita, invoquant les difficultés de la médiation en cours pour rétablir la neutralité de la Bourgogne, et alla jusqu'à refuser absolument le passage des troupes. On décida d'envoyer une ambassade dans le pays voisin pour obtenir un armistice et la reconnaissance de la neutralité. Cette ambassade devait en outre aviser les belligérants que la Confédération refuserait secours et passage à celui d'entre eux qui contesterait la neutralité. Malgré cette menace l'ambassade revint sans avoir abouti, mais les cantons persistèrent dans leurs stériles tentatives de maintenir la neutralité, jusqu'à ce que le renvoi de toute la question, désiré par la France, fût obtenu par l'ambassadeur de Saint-Romain qui eut recours à tous les moyens.

Au début de mai, Louis XIV entra lui-même avec son armée dans la province espagnole et la conquit en deux mois. L'émotion causée en Suisse par ces événements fut considérable, mais on se borna à prendre des mesures de défense. Saint-Romain, par de larges concessions dans la question des livraisons de sel et du paiement des arriérés dus par la France, réussit à empêcher Berne et Zurich d'intervenir. Il leur avait promis aussi des facilités dans les relations commerciales. A la paix de Nimègue, sur laquelle la Confédération demeura sans influence, la Franche-Comté fut attribuée à tout jamais à la France. Au reste, les Suisses n'ignoraient pas le danger que leur faisait courir l'extension de la France à leur frontière Ouest. Il est certain que Louis XIV en conquérant la Franche-Comté visait à ce but. Dès lors, le devoir des Confédérés fut d'assurer la sécurité de la frontière par la démolition de la forteresse d'Huningue et la restitution de la Franche-Comté à l'Espagne. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, un parti tenta à Berne, sous l'influence du banneret et futur avoyer Willading, de réparer l'erreur de 1674, et d'arracher à la France l'ancienne province espagnole où régnait une atmosphère hostile aux nouveaux conquérants. Pour arriver à ses fins, Willading et ses partisans épousèrent les intérêts de la maison de Habsbourg et du roi de Prusse devenu souverain de Neuchâtel, et soutinrent leurs prétentions sur la Franche-Comté. La volonté de la Suisse de rester neutre, fut toujours le principal obstacle à une intervention armée en faveur de la Franche-Comté et ne lui permit pas, cette fois encore, de prendre les armes en sa faveur.

Bibliographie. AS I. — E. Rott : *Repr. dipl.* I-VII. — P. Schweizer : *Gesch. der schweiz. Neutralität.* — C. Duvernoy : *Esquisse des relations entre le comté de Bourgogne et l'Helvétie dès le XI*e *au XVII*e *s.*, dans *MHN* 1. — A. Rivier : *Suisses et Francs-Comtois, 1480-1800*, dans *BU* 1873, t. 48. — R. Maag : *Die Freigrafschaft Burgund und ihre Beziehungen zu der schweiz. Eidgenossenschaft... 1477-1678.* — B. de Mandrot : *Étude sur les relations de Charles VII et Louis XI... avec les Cantons suisses, 1444-1483*, dans *JSG* 5, 6. — A.-Ph. von Segesser : *Ludwig Pfyffer und seine Zeit* II. — A. Ziegler : *Bemühungen der Burgunder für Erweiterung der burg.-eidg. Erbeinigung 1579*, dans *Progr. Winterthur* 1889. — R. Maag : *Ein Projekt betreffend die Franche-Comté*, dans *ASG* 6. — A. Rivier : *Berichte burg. Agenten in der Schweiz von 1619-1629*, dans *Arch. SG* 20. — F. Gallati : *Eidg. Politik zur Zeit des 30jährigen Krieges*, dans *JSG* 43, 44. — E. Longin : *Une mission en Suisse, 1638.* — J. Meynier : *Délimitation de la Franche-Comté et du pays de Vaud en 1648*, dans *Mém. de la Soc. d'émulation du Doubs*, sér. 7, vol. 1, 1896. — L. de Piépape : *Hist. de la réunion de la Franche-Comté à la France.* — *Correspondenz der franz. Gesandtschaft in der Schweiz, 1664-1671*, publ. par P. Schweizer, dans *QSG* IV. — F. Combes : *La république helvétique et Louis XIV dans la question de l'Alsace et de la Franche-Comté*, dans *Lectures histor. à la Sorbonne* IV, 1884. — Tony Borel : *L'Abbé de Watteville... et sa mission en Suisse.* — A. Rivier : *Ungedruckte Briefe von Dom Jean de Watteville*, dans *ASG* I. — H. Mairot : *Une ambassade suisse en Franche-Comté, 1674.* — E. Bourgeois : *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté, 1702-1713.* — R. Huch : *Die Neutralität der Eidgenossenschaft... während des spanischen Erbfolgekrieges.* — R. Feller : *Die Schweiz und das Ausland im spanischen Erbfolgekrieg.* — W. Peters : *Die Franche-Comté, Neuchâtel und die oranische Sukzession*, dans *Forsch. zur brandenburg. und preuss. Gesch.* 28. — J.-E. Wohlfender : *Die Schweiz und die Unternehmungen der Verbündeten gegen die Freigrafschaft im spanischen Erbfolgekrieg.* [Frieda GALLATI.]

FRANCHES-MONTAGNES (all. FREIBERGEN). (District du canton de Berne. V. *DGS*).



Contrée appelée parfois *Montagne des Bois*, que les Romains, d'après Quiquerez, ont dû occuper, car on y retrouve des vestiges de leur civilisation. Selon Boyve, les Franches-Montagnes faisaient partie de la donation de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, à l'évêque de Bâle, Adalbéro, en 999. Mais ce dernier ne reçut de lui probablement que le droit de

souveraineté, car les comtes de Neuchâtel en étaient les seigneurs. A peu près au centre du plateau s'élevait le château de Spiegelberg, ou Muriaux, que l'évêque de Bâle avait inféodé à la famille de Spiegelberg. Celle-ci blasonnait : d'or à six montagnes de gueules posées trois et trois, surmontées d'un miroir d'argent bordé de sable. Ces *armoiries* sont encore celles des Franches-Montagnes. La famille Spiegelberg s'éteignit vers le milieu du XVIe s., et le manoir devint la résidence des châtelains ou représentants de l'évêque.

Jusque vers la fin du XIVe s., les Franches-Montagnes étaient très peu habitées. C'est alors que l'évêque Imier de Ramstein donna, le 17 novembre 1384, une charte affranchissant les habitants de cette contrée des tailles et impôts. De là le nom de Franches-Montagnes. Dès lors, les colons s'y établirent et défrichèrent la terre. Peu à peu furent créées les localités du district : Le Bémont, Les Bois, Les Breuleux, Montfaucon Les Enfers, Montfavergier, Muriaux, Noirmont, Le Peuchapatte, Les Pommerats, Saignelégier et Saint-Brais qui formaient au début la paroisse de Montfaucon. S'en détachèrent celles de Saignelégier, Les Pommerats, Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux. En 1395, Imier de Ramstein engagea le château de Spiegelberg pour 7500 fl. à Thiébaud VII de Neuchâtel en Bourgogne. Quelques années plus tard, toute la région fut envahie et ravagée par les *Écorcheurs*, que refoula Thiébaud de Neuchâtel. Mais les Bourguignons réclamant une récompense, l'évêque, Jean de Fleckenstein, en profita pour reprendre Spiegelberg. A la même époque, 1425, l'évêque accorda aux habitants des Franches-Montagnes le droit de tenir des foires. Les guerres de Bourgogne furent une période d'incursions dans les Franches-Montagnes : Franquemont fut pris par l'évêque de Bâle, et toute la rive gauche du Doubs conquise par les Suisses. Ce fut la Petite Suisse ». Les habitants se rachetèrent plus tard de la domination des Confédérés ; mais Franquemont resta à l'évêque. Pendant les guerres de Souabe, les Franches-Montagnes furent envahies par les Impériaux, qui ravagèrent Moutier-Grandval et incendièrent Bellelay. Des troubles surgirent à l'époque de la Réformation, Farel et ses compagnons ayant tenté d'y prêcher la nouvelle doctrine. Le 10 août 1547, la Montagne des Bois fut engagée pour douze ans à la ville de Bâle, avec le Birseck, Delémont, Saint-Ursanne et Laufon, pour 16 000 fl. Une combourgeoisie, conclue entre ceux-ci et Bâle en 1584, fut cassée l'année suivante au profit de l'évêque.

Durant la guerre de Trente ans, les Suédois pillèrent le pays comme l'Ajoie et Delémont ; la peste et la famine s'y succédèrent. C'est à cette époque que le château de Spiegelberg fut ruiné et que le châtelain s'établit à Saignelégier. Les troubles de 1730-1740 n'eurent qu'une faible répercussion aux Franches-Montagnes ; l'évêque ayant fait quelques concessions à ses habitants, ceux-ci se désintéressèrent de la lutte entreprise en Ajoie et ailleurs. La Révolution française provoqua une certaine effervescence dans la région, et l'un des chefs du mouvement fut le curé Copin, du Noirmont. Le pays subit le sort de l'évêché ; il fut réuni à la France en 1793, puis au canton de Berne en 1815. Il eut à subir le passage des Alliés en 1815. En 1836, les événements politiques eurent un certain retentissement aux Franches-Montagnes, et plusieurs localités furent occupées militairement. Au cours du XVIIIe s., l'horlogerie, venue des Montagnes neuchâteloises, pénétra aux Franches-Montagnes, où l'on comptait parmi les autres industries : la verrerie et la meunerie dans la vallée du Doubs (aujourd'hui disparues), la bonneterie, la préparation du fil de lin pour la fabrication des dentelles. Voies ferrées : Saignelégier-La Chaux-de-Fonds (à voie étroite), 1892 ; Saignelégier-Glovelier, 1904 ; Tramelan-Les Breuleux-Noirmont, 1913. *Population* : 1818, 7150 hab. ; 1900, 10 511 ; 1920, 9986. — Voir Trouillat. — A. Daucourt : *Hist. des Franches-Montagnes*. — Vautrey : *Notices* VI. — Casimir Folletête : *Les armoiries des Franches-Montagnes*. [G. A.]

FRANCHINI, FRANCHINO. Famille tessinoise de Mendrisio et de Balerna (1734). *Armoiries* : tranché d'azur au lion d'or issant et tenant un rameau de sinople, et de gueules à une couronne d'or à l'antique — 1. GIOVAN-BATTISTA, de Mendrisio, peintre. Avec Joh.-Jost Uf der Mur, il peignit en 1669 une Pietà pour la chapelle Sainte-Marie à Sonnenberg (Uri). — 2. GIOVAN-BATTISTA, de Mendrisio, général. Envoyé à Strasbourg pour apprendre le commerce, il s'engagea en 1734 dans les hussards français, devint officier, passa au service de l'empire. Capitaine 1741, il se signale dans la bataille de Campo Santo (1743) ; adjudant général, avec grade de lieutenant-colonel, du prince Charles de Lorraine, 1744. Fait la campagne de Silésie (1745), participe aux batailles de Friedberg et de Trautenau ; est en Hollande en 1746, commandant du corps des Pandours, se fait battre par les Français à Tirlemont et les bat à Brecht. En 1747, il assiste au siège de Gênes où il se montre cruel pour les insurgés de Sestri et Voltri ; il y est tué par un boulet de canon, le 14 mai 1747. — 3. ALESSANDRO, avocat, de Mendrisio. Député au Grand Conseil 1830-1831, conseiller d'État dès le 1er juin 1831. † mars 1836. — 4. GIUSEPPE, de Mendrisio, prêtre. † 1861. Député au Grand Conseil 1837-1844, où il joua un certain rôle dans la période troublée de 1839 à 1841. Vicaire, puis, de 1859 à sa mort, prévôt de Mendrisio. Donna de son vivant 60 000 lb. milanaises à la nouvelle église paroissiale de Mendrisio, et à sa mort lui légua toute sa fortune. — 5. ALESSANDRO, de Mendrisio, avocat. † 15 mai 1877. Député au Grand Conseil 1859-1866, 1875-1877, président 1862 ; conseiller d'État 1866-1874, conseiller aux États 1865. — *BStor*. 1879, 1921. — *ASH* 1914. — *SKL*. — *LL*. — Oldelli : *Dizionario*. — Dotta : *I Ticinesi*. — Torriani : *Storia eccles. di Mendrisio*. — Girard : *Hist. des officiers suisses*. [C. TREZZINI.]



FRANCHISES. Terme désignant le territoire genevois qui était directement sous la souveraineté de l'évêque, ville et faubourgs jusqu'aux limites suivantes : Nant de Traînant, chemin de Grange canal, route de Chêne, chemin de la Chevillarde, chemin du Velours et en ligne sinueuse jusqu'à l'Arve, non compris le village de Champel, Saint-Gervais et une bande de terrain aux Pâquis et le long des fossés. Ces terres jouissaient dès le XIIIe s. de franchises qui furent codifiées par Adhémar Fabri en 1387. Le territoire dit des Franchises fut agrandi en 1538 du côté de Cologny, entre le lac et la route de Vandœuvres, du côté de Gaillard par l'espace situé entre la route de Chêne, la Seymaz et l'Arve ; et aussi du côté de Saconnex. Les traités de 1749 (Paris) et 1754 (Turin) en fixèrent définitivement les limites un peu agrandies. Par opposition, le reste du territoire genevois ne jouissait pas des mêmes privilèges et ses habitants étaient sujets de la République. — Voir Blondel : *Les Faubourgs de Genève au XVe s.*, dans *MDG* in-4, V. [C. R.]

FRANCILLON. Famille française, originaire du Dauphiné, reçue à la bourgeoisie de Lausanne en 1728. — 1. FRANÇOIS, fonda en 1722 à Lausanne la maison de fers, métaux et quincaillerie que dirigent encore ses descendants. — 2. JACOB, 1732-1796, fils du n° 1, pasteur genevois, auteur de quelques ouvrages religieux. — [M. R.] — 3. *Ernest*, 1834-1900, fabricant d'horlogerie. Il fonda en 1866 la fabrique des Longines à Saint-Imier, qui occupe actuellement plusieurs centaines d'ouvriers, fut l'un des promoteurs des voies ferrées du Jura bernois, devint président


Ernest Francillon.
D'après une photographie.

du Conseil d'administration du Jura-Berne-Lucerne, puis vice-président de la Compagnie du Jura-Simplon. Député au Grand Conseil, puis au Conseil national 1881-1890, il s'occupa spécialement des questions économiques et prit une part active à l'élaboration des tarifs douaniers et à la conclusion de traités de commerce. — P. César : *Ernest Francillon.* — [H. J.] — 4. EUGÈNE, 1840-1918, négociant à Lausanne, fut mêlé à toutes les grandes affaires économiques de cette ville. — 5. RENÉ, * 1876, peintre paysagiste, aquafortiste et graveur sur bois fixé à Paris. — *France Protestante.* — Notice publ. par la maison Francillon sur le 2e centenaire de sa fondation. [M. R.]

FRANCIOLI. Voir FRANSIOLI.

FRANCISCAINS ET CORDELIERS. Religieux de l'ordre des frères mineurs fondé par saint François d'Assise en 1209 et appelés vulgairement *Barfüsser* en Allemagne (parce qu'ils ne portaient que des sandales) et *Cordeliers* en France (à cause de la corde qui ceignait leur tunique). L'ordre des frères mineurs pénétra en Suisse de trois côtés. Au Sud, les Italiens fondèrent les couvents de Lugano (1216 d'après une tradition?) et de Locarno (vers 1230) qui furent rattachés à la province de Milan. Au Sud-Ouest, les cordeliers de la province de Bourgogne s'établirent à Lausanne (1258), Genève (1256), Nyon (vers 1306), Grandson (vers 1308). Au Nord, les franciscains de la province de la Haute-Allemagne (appelée plus tard province de Strasbourg) établirent des maisons à Bâle (vers 1231), Zurich (vers 1238), Schaffhouse (avant 1262), Lucerne (avant 1269), Berne (1255), Fribourg (1256), Soleure (1280), Berthoud (1280), Königsfelden (1309). Il n'y eut plus d'autres fondations dans la suite à l'exception du petit couvent de la Madonna del Sasso au-dessus de Locarno, créé par les cordeliers de cette localité et du couvent de Werthenstein, fondé en 1630 par le gouvernement de Lucerne. De ces quinze couvents de frères mineurs qui existaient en Suisse avant la Réforme (sans compter trois couvents de franciscains de l'observance fondés peu de temps avant la Réforme et dont nous parlons plus bas), cinq seulement : Lugano (San Francesco), Locarno, puis Lucerne, Fribourg et Soleure survécurent à la révolution religieuse du XVIe s. Les dix autres disparurent de 1524 à 1554, étant situés dans des villes ou des pays qui abandonnèrent l'ancienne foi. Quant aux cinq couvents qui continuèrent à exister et auxquels il faut ajouter Werthenstein et Madonna del Sasso, ils furent tous, sauf Fribourg, supprimés dans le courant du XIXe s. par les gouvernements cantonaux : Lugano (San Francesco) en 1812, Lucerne et Werthenstein en 1838, Locarno et Madonna del Sasso en 1848, Soleure en 1857-1864. Le couvent de Fribourg, le seul qui existe encore, compte actuellement une trentaine de religieux qui se livrent à l'enseignement et au ministère ecclésiastique. L'habit des cordeliers consistait en une robe de serge grise serrée d'une corde blanche avec un capuce attaché à une grande mosette ronde par devant et se terminant en pointe par derrière. Depuis 1772, la robe grise a été remplacée par une robe noire. Les armoiries de l'ordre représentent une croix entre deux bras. On sait que l'ordre de saint François a donné naissance à de nombreuses réformes. La plus importante fut celle des frères mineurs de l'observance qui, dès le commencement du XVe s., se répandit bientôt dans le monde entier, soit par la fondation de nouvelles maisons, soit par la prise de possession des anciens couvents de l'ordre. En Suisse, les franciscains de l'observance occupèrent le couvent de Bâle pendant le concile tenu dans cette ville, et y restèrent jusqu'à sa suppression en 1529. Ils fondèrent, en outre, trois nouveaux couvents à Morges 1497-1536 (voir RHV 1914, 139), à Lugano, Santa Maria dei Angeli (1473, supprimé en 1848), et à Bellinzone (1483-1495 supprimé en 1848). Nous ne parlons pas ici d'une autre réforme célèbre de l'ordre de saint François, les frères mineurs capucins, fondés vers 1525, et qui à partir de 1581 établirent en Suisse de nombreuses maisons dont la plupart existent encore. Les couvents franciscains suisses ont été habités par nombre de religieux distingués dont l'histoire a gardé la mémoire. Nous citerons entre autres : Henry d'Isny, évêque de Bâle, puis archevêque de Mayence († 1288) ; le chroniqueur Jean de Winterthour (1348) ; le provincial Frédéric d'Amberg à Fribourg († 1432) ; le polémiste Thomas Murner († vers 1537). Pour les temps modernes, nommons les provinciaux : Jean Michel, de Fribourg († 1598) et Bonaventura Mannhart, de Lucerne († 1646); le P. Georges König, de Soleure, † en 1736 en laissant 40 volumes manuscrits, les théologiens Georges Mahler, Lucernois († 1709) ; Grégoire Moret, de Romont († 1779) ; Gérold Jost, de Wolhusen († 1788) ; le statuaire Euprepes Amrhein († 1687), et les stucateurs Kilian Stauffer († 1729) et Antoine Pfister († 1790), tous les trois Lucernois. Au XIXe s., nous ne citerons que le célèbre pédagogue Grégoire Girard († 1850), et l'historien Nicolas Raedlé de Fribourg († 1893), et plus récemment Mgr Jaquet, archevêque actuel de Salamine (* 1843), et le P. Victor Sottaz (1853-1920), élu général de l'ordre en 1910. — Voir Greiderer : *Germania franciscana* II, 579-663. — Mülinen : *Helvetia sacra* II, 25-33. — *Chronica Fratris Nicolai Glassberger* éd. 1887. — Eubel : *Gesch. der oberdeutschen (Strasburger) Minoritenprovinz.* — P. Anastasius Bürgler, Cap. : *Die Franziskanerklöster der Schweiz.* — *Chronica de ortu et progressu Almae Provinciae Argentinensis Fratrum Minorum Conventualium*, mns. composé en 1703 par le P. Bérard Müller. [B. F.]



Franciscain. D'après une gravure sur bois de Jost Ammann en 1585 dans son *Recueil des costumes d'ecclésiastiques catholiques.*

FRANCISCAINES (CLARISSES). Religieuses du second ordre de saint François d'Assise qui sont encore appelées pauvres dames ou damianistes. En 1212, François revêtit Claire Scefi d'Assise (1194-1253) de l'humble bure de son ordre et lui communiqua son idéal d'austérité et de pauvreté absolue. Claire devint, en 1212, abbesse de Saint-Damien d'Assise. Elle rédigea une règle qui interdit toute propriété de biens temporels et qui fut approuvée, en 1253, par le pape Innocent IV ; elle est observée, de nos jours encore dans maints couvents de l'Italie et de l'Espagne, (clarisses proprement dites). — Mais deux autres règles restèrent en vigueur dans beaucoup de couvents : celle du cardinal Hugolin, protecteur de l'ordre et qui date de 1219, et la règle mitigée par Innocent IV en 1247. Le pape Urbain IV les remplaça, en 1263, par une règle qui permettait aux couvents la possession de biens et l'acquisition de revenus fixes et qui fut admise partout, excepté dans quelques couvents de l'Italie et de l'Espagne *(urbanistes).* — Sainte Colette (1381-1447) introduisit de nouveau, dans beaucoup de couvents, la règle de sainte Claire interdisant toute propriété *(colettines).* — Les autres réformes de l'ordre : capucines, alcantarines, etc., n'avaient pas de couvents en Suisse.

En Suisse il y eut des clarisses urbanistes au Grand-Bâle (Gnadenthal, 1266-1279 et 1282-1529), au Petit-Bâle (Sainte-Claire 1279-1529), à Königsfelden (1310-1328) et à Paradies (1253-1836). Les clarisses colettines s'installèrent à Genève (1473-1535), à Orbe (1426-1555) et à Vevey (1422-1536) (*AF* 1914, p. 11, 190). Les constitutions des capucines de Lugano (dès 1747) sont basées sur la règle de sainte Claire, mais les sœurs se rangent parmi les tertiaires régulières. — Voir

sur la règle de Sainte-Claire : *Archicum franciscanum hist.* V. — Angèle du Sacré-Cœur : *L'Ordre de sainte Claire.* — Mulinen : *Helvetia Sacra.* [P. A. B.]

FRANCISCUS, abbé de Saint-Gall. Voir GAISBERG.

FRANCKE, ALEXANDER-Theodor, * en 1853, de Schleswig-Holstein, bourgeois de Bremgarten (Berne) en 1878, de Berne en 1892, libraire-éditeur ; dès 1885 co-propriétaire de la librairie Dalp à Berne qu'il possède en propre depuis 1902. Obmann de l'abbaye des maréchaux 1915 ; Dr phil. h. c. de l'université de Berne. — Renseignements personnels. — *DSC.* [R. W.]

FRANC-MAÇONNERIE SUISSE. I. **Généralités.** La franc-maçonnerie a pour but, selon ses statuts, de travailler, *sous une forme symbolique ou philosophique, au développement moral de l'homme* et, partant, au bonheur de l'humanité. Son idéal déclaré est le *perfectionnement moral de l'humanité affranchie de tout ce qui la divise et unie dans la vertu et l'altruisme*. La franc-maçonnerie symbolique bleue, ou *franc-maçonnerie de Saint-Jean,* fait remonter son origine aux architectes et constructeurs du moyen âge, groupés en ateliers ou loges, et obéissant à certaines règles. A la fin du XVIIe s. et au début du XVIIIe, en Angleterre, des hommes appartenant à d'autres métiers entrèrent dans l'association pour pratiquer, dans un cercle de personnes ayant les mêmes tendances, l'amitié, la bienfaisance et l'amour du prochain, en dehors des dogmes religieux. C'est ainsi que de la maçonnerie des constructeurs du moyen âge ou maçonnerie opérative, est sortie la *Maçonnerie moderne et humanitaire* et que fut fondée la Grande Loge d'Angleterre en 1717. Cette nouvelle maçonnerie, conservant les anciennes appellations et les formes symboliques, travaille à la « construction du *Temple de l'Humanité* ». La Grande Loge d'Angleterre ayant accordé à toutes les loges qu'elle avait fondées le privilège de recruter leurs membres et de développer l'association, la franc-maçonnerie, en peu de temps, franchit les frontières du Royaume-Uni. En 1732 elle s'implantait en France, en 1737 en Allemagne, et de ces deux pays, elle entra en Suisse.

Sous le nom de franc-maçonnerie philosophique, ou rouge, ou *franc-maçonnerie de Saint-André,* l'on entend une maçonnerie peu répandue en Suisse, qui comprend de nombreux grades, les Hauts-Grades, superposés aux trois grades de Saint-Jean, et dont le nombre varie suivant les rites. De même que la franc-maçonnerie symbolique, la franc-maçonnerie philosophique a une ancienne origine et descend de la franc-maçonnerie opérative, des ordres de chevalerie du moyen âge et d'une série d'associations intellectuelles, philosophiques et mystiques de différentes époques.

Le pape Clément XII condamna la franc-maçonnerie par sa bulle *in eminenti,* du 8 avril 1738, comme entachée d'hérésie et en raison du mystère de ses rites. Les papes Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XIV, Pie IX et enfin Léon XIII par son encyclique *Humanum genus,* confirmèrent cette sentence par des bulles, des encycliques ou des allocutions. Cette attitude de l'Église déclencha, particulièrement dans les pays catholiques, de sévères défenses contre la franc-maçonnerie. Dans les pays protestants le mouvement maçonnique éveilla aussi des inquiétudes, ainsi qu'en font foi les mesures prises au XVIIIe siècle par les gouvernements de Berne et de Genève.

II. **Alpina.** Des étrangers résidant dans notre pays ou des Suisses de retour de l'étranger et qui avaient été reçus maçons en Angleterre, en France ou en Allemagne, fondèrent en Suisse les premières loges, dans lesquelles entrèrent, en grand nombre, des nationaux appartenant pour la plupart aux premières familles du pays, des savants et des hommes d'État. La première loge fut fondée à Genève en 1736. Dans l'espace d'une génération, l'on vit s'ouvrir, particulièrement dans la Suisse française, mais aussi dans la Suisse allemande, toute une série de loges qui traversèrent des vicissitudes diverses. Nombre de gouvernements, notamment ceux de Genève et de Berne, prirent, en face du mouvement maçonnique, une attitude hostile et cherchèrent, par des défenses officielles, à l'étouffer dans son germe. De plus, le développement national de la franc-maçonnerie suisse fut entravé par la diversité des rites, et ainsi, malgré une vie maçonnique intense, on ne put parvenir à créer une union nationale. Pendant l'époque de la Révolution française, la plupart des loges se virent contraintes de suspendre plus ou moins complètement leurs travaux. Mais peu après, la franc-maçonnerie suisse connut une brillante renaissance, et, au début du XIXe s., l'on vit les anciennes loges se rouvrir et de nombreux ateliers se fonder dans les deux parties linguistiques de la Suisse. Ainsi, en pays romand, Genève, Lausanne et Neuchâtel, dans la Suisse allemande, Berne, Bâle et Zurich, devinrent des centres de l'activité maçonnique. En 1769 déjà, naquit la *Grande Loge de Genève* qui dirigeait environ 15 loges, entre autres celle de Zurich. Pendant la période napoléonienne, les loges suisses furent naturellement soumises à la puissante influence du *Grand Orient de France.* Néanmoins, déjà en 1810, sept loges vaudoises se fédérèrent et constituèrent le *Grand Orient National Helvétique Romand.* En 1818 naquit à Berne la *Grande Loge Provinciale.* Par suite de la fusion de ces deux groupements, l'on eut, en 1822, la *Grande Loge nationale de Suisse,* la première grande union suisse des loges des deux langues. Encouragée par ce premier succès, Berne s'efforça alors, mais en vain, de créer une association groupant toutes les loges suisses. Après de longs et laborieux pourparlers, un projet d'union embrassant onze loges fut dressé au Locle en 1842 ; il devait servir de base à la fondation d'une Grande Loge nationale, indépendante de l'étranger. En 1844, ce projet, après avoir été examiné par chaque loge, fut signé à Zurich par 14 d'entre elles, et ainsi fut fondée la *Grande Loge suisse Alpina.* La franc-maçonnerie suisse avait donc réalisé l'union cherchée. Les dernières paroles prononcées par le professeur Hottinger, premier Grand Maître de l'Alpina : « Ce qu'il y a de plus beau, c'est l'amour du prochain manifesté par des actes », ont montré la voie à la Grande Loge suisse. Il est difficile de déterminer l'activité et l'influence qu'a exercées cette grande association maçonnique suisse, puisqu'elle agit principalement sur l'esprit, l'âme et la pensée de ses membres en vue du but moral à atteindre. Par sa philanthropie étendue, par la fondation et le soutien d'œuvres et d'institutions humanitaires de toutes sortes, par son désir d'instruire et d'éclairer le peuple, elle travaille incontestablement à la solution pacifique de la question sociale. Par les relations étroites qui unissent ses membres de toutes les parties du pays, elle favorise indirectement le sentiment de l'union nationale dans les divers groupes linguistiques du peuple suisse et fortifie ainsi l'idée de la nation suisse. Selon les termes mêmes de la Constitution de la Grande Loge Alpina, la franc-maçonnerie suisse est neutre « en politique et en religion ».

En 1879 une nouvelle Constitution progressiste, admise provisoirement depuis cinq ans, fut acceptée définitivement. Elle fut remplacée en 1914 par la constitution actuelle. Parmi les œuvres qu'elle a créées il faut citer la fondation, en 1915, d'une caisse centrale de secours en faveur des veuves et orphelins pauvres de membres décédés ou de membres tombés dans le besoin sans qu'il y eût de leur faute. De même, une caisse de secours en faveur de membres âgés indigents qui recevront des secours ou seront placés dans des asiles de vieillards ; un fonds d'instruction et d'éducation dont le but est de soutenir des écoles ou des cours d'instruction populaire dignes d'intérêt ou de faciliter l'apprentissage professionnel à des enfants doués de pères peu fortunés. La plupart des loges de Suisse ont en outre institué des caisses particulières ayant des buts analogues. A l'occasion du Congrès maçonnique international de Genève en 1902, furent jetées, sur l'initiative de la Grande Loge suisse Alpina, les bases d'un Bureau international de relations maçonniques, lequel, durant la guerre mondiale et les années suivantes, avec l'appui actif de la Grande Loge, chercha, malgré de nombreuses vicissitudes, à développer une véritable franc-maçonnerie mondiale.

III. **Loges.** 1. AARAU. La loge d'Aarau a été fondée le 11 décembre 1811 grâce à l'initiative de l'écrivain

et homme politique Heinrich Zschokke ; elle s'appuyait sur une constitution octroyée par le Directoire écossais de Bâle et portait le nom de *Wilhelm Tell*, et depuis le 21 janvier 1812, celui de *Brudertreue*. Elle suspendit ses travaux du 27 décembre 1812 au 15 novembre 1813 et fut inaugurée à nouveau par la maçonnerie écossaise rectifiée le 27 février 1815. Lorsqu'elle eut surmonté une crise grave, causée par des tendances trop avancées, elle commença un travail fécond dans tous les domaines : fondation d'une caisse de veuves et orphelins en 1826, appui énergique en faveur de la fondation d'une Grande Loge nationale. Entrée dans l'Alpina en 1844. Après la période des troubles constitutionnels du canton en 1843, elle connut une nouvelle prospérité, malgré les attaques du côté ecclésiastiques durant le *Kulturkampf*. En 1865, elle fonda la société des sœurs et construisit le bâtiment de la loge, après avoir agrandi en 1911 l'ancien local. En 1924, érection de cercles maçonniques à Baden, Brugg, Lenzbourg, Liestal, Olten, Wynental et Zofingue.

2. AIGLE. *La Chrétienne des Alpes*, fondée en 1821, depuis 1823 membre de la Grande Loge nationale suisse, travailla seulement depuis 1829 avec les trois grades de Saint-Jean, auparavant avec cinq. 1846 entrée dans l'Alpina.

3. AUBONNE. Il s'y trouvait, déjà en 1786, une loge indépendante du Directoire écossais helvétique sous le nom de l'*Amitié* ; mais sous la Révolution française, elle suspendit ses travaux en 1789. Rouverte en 1812, sous le nom de *La Constance*, par le Grand Orient helvétique romand, elle connut d'abord la persécution causée par l'animadversion des populations voisines ; mais depuis le milieu du XIX[e] s. elle jouit d'une sympathie sans cesse grandissante. En 1844 on la trouve parmi les 14 loges fondatrices de l'Alpina.

4. BALE était depuis le XV[e] s. le siège d'une corporation de constructeurs et de tailleurs de pierres, placée sous l'obédience du Grand Maître de Zurich et dissoute en 1522. En 1766 ou 1768 fut fondée la loge *Libertas (a libertate)* du rite de la Stricte Observance et incorporée dans la Commanderie de Bourgogne. Élevée au rang de Préfecture en 1773, elle devint depuis 1785 le siège du Directoire de la maçonnerie écossaise rectifiée en Suisse. En 1778 naquit à côté d'elle la loge *Vollkommene Freundschaft* qui fusionna bientôt avec la Libertas. Durant la Révolution, les travaux furent suspendus. En 1808, sous la direction de Daniel Mérian et sous l'obédience du Grand Orient de France, fut fondée la loge florissante d'aujourd'hui *Zur Freundschaft und Beständigkeit*. Jusqu'en 1811, elle ne connut que les grades symboliques, puis, jusqu'en 1828, ceux du rite écossais rectifié et, depuis lors, de nouveau seulement les trois grades de Saint-Jean. Entrée dans l'Alpina en 1844. En 1848 siégea à Bâle un congrès maçonnique international. De 1851 à 1856, Bâle fut le siège du Conseil administratif de l'Alpina. Un des membres les plus remarquables de cette loge fut Peter Burckhardt, landammann de la Suisse sous l'Acte de Médiation. La loge *Fels am Rhein*, érigée en 1923, est la cadette des loges de Suisse.

5. BERNE. La loge *Zur Hoffnung* fut fondée en 1803 principalement par des membres des familles patriciennes. Placée sous l'obédience du Grand Orient de France, elle s'affranchit de cette autorité en 1819, et, suivant ses tendances libérales, se rattacha à la franc-maçonnerie anglaise. En 1822 se constitua à Berne la *Grande Loge nationale suisse*, premier pas vers l'érection d'une franc-maçonnerie nationale suisse. En effet, grâce au travail persévérant de cette loge, l'année 1844 vit la fondation de la Grande Loge suisse Alpina. Par suite de l'évolution politique de la Suisse au cours du XIX[e] s., les éléments patriciens s'éloignèrent progressivement de la loge ; néanmoins elle connut une ère de prospérité constante et compte trois cercles : Interlaken, Soleure et Thoune ; c'est un des plus puissants ateliers de Suisse.

Lorsqu'en 1741 le gouvernement de Berne apprit que plusieurs patriciens faisaient partie d'une loge, il leur fit abjurer les principes maçonniques, et le 3 mars 1745, par une ordonnance sévère, il interdit la franc-maçonnerie sur tout son territoire (Tillier : *Gesch. v. Bern* V, 178).

6. BEX. *La Réunion*, fondée en 1760, placée depuis 1807 sous l'obédience du Grand Orient de France, depuis 1810 sous le Grand Orient helvétique romand, entra en 1822 dans la Grande Loge nationale et en 1844 dans la Grande Loge Alpina. Les travaux y furent suspendus de 1848 à 1851. En 1851 quelques-uns de ses membres fondèrent la loge *La Fraternité* qui sous le nom de *Réunion et Fraternité* fusionna en 1855 avec la loge-mère ; 1856 entrée dans la Grande Loge Alpina. Dans la suite, des divergences politiques entravèrent son développement normal et de 1873 à 1875, les travaux furent de nouveau suspendus. En 1875 eut lieu l'érection de la loge *Vérité et Progrès* sous les auspices du Suprême Conseil de Suisse du rite écossais ancien et accepté. A la suite d'une convention entre cette autorité supérieure et la Grande Loge Alpina en 1876, cette loge entra en 1877, sous le nom de *Progrès et Vérité*, dans l'Alpina après que cette dernière lui eût garanti la possession de son rituel du rite écossais ancien et accepté qu'elle pratique encore pour tous les grades. Cette loge étendit son activité dans les cantons voisins.

7. BIENNE. *L'Étoile du Jura*, fondée et admise dans l'Alpina en 1864, est la seule loge de Suisse qui utilise un rituel bilingue. Malgré les troubles du *Kulturkampf*, les dissensions des années de la guerre mondiale, accentuées par sa situation à la frontière linguistique, enfin la crise industrielle de l'après-guerre, cette loge jouit d'un développement constant. Elle dispose d'un fonds des veuves et orphelins bien doté, et, malgré sa jeunesse, peut s'enorgueillir d'avoir créé et soutenu un bon nombre d'œuvres d'utilité publique.

8. LA CHAUX-DE-FONDS. La loge *L'Amitié*, née en 1819 sous l'obédience du Grand Orient de Londres, soutint vivement les efforts de la loge de Berne pour fonder la Grande Loge nationale suisse, érigée en 1822. Des divergences politiques entre royalistes et républicains mirent en question l'existence même de la loge de 1831 à 1839. En 1839 reprise des travaux ; 1844 entrée dans l'Alpina et, dès lors, développement ininterrompu ; fondation de la Crèche et du Cercle maçonnique du Val-de-Ruz.

9. COIRE. La loge *Libertas et Concordia* vit le jour en 1817 sous la direction du poète Johann-Gaudenz von Salis-Seewis et fut placée sous l'autorité du Directoire écossais de Zurich. Des attaques violentes de la part des réactionnaires et des ultramontains, ainsi que des dissensions intestines, firent qu'elle se transforma en 1823 en simple cercle maçonnique et, finalement, cessa ses travaux en 1838. Nouvellement érigée en 1856, elle entra dans l'Alpina en 1858. Elle jouit dès lors d'une prospérité telle, surtout depuis 1902, qu'une loge fut fondée à Davos en 1907 et que de nouvelles et vives polémiques en résultèrent entre la franc-maçonnerie et l'ultramontanisme.

10. DAVOS. La franc-maçonnerie de cette localité est étroitement liée au développement de l'industrie des étrangers. En effet, des membres de loges étrangères se rencontraient à Davos depuis 1898 et fondèrent en 1907 la loge *Humanitas*, devenue membre de l'Alpina la même année.

11. FLEURIER. La loge *Égalité* érigée en 1852 par les frères du Val-de-Travers, sous la direction du colonel L. Denzler, et reçue dans l'Alpina en 1853, tint ses assemblées, durant 24 ans, dans le Prieuré de Saint-Pierre à Môtiers, jusqu'au jour où, en 1877, elle entra dans sa maison. Durant son essor, elle créa une série d'œuvres philanthropiques.

12. GENÈVE. Grâce à l'influence de l'Écossais Georges Hamilton, naquit dans cette ville en 1736 la *Société des Maçons libres du Parfait Contentement* ; c'était la première loge fondée en Suisse. La même année déjà un membre du Conseil des Deux-Cents s'éleva contre son existence ; néanmoins en 1744 on comptait trois loges à Genève et six en 1746, si bien qu'en 1744 le Conseil des Deux-Cents et, en 1746, après une longue enquête ouverte par le Conseil d'État et restée vaine, les syndics édictèrent de sévères défenses contre la franc-maçonnerie. L'inutilité de ces mesures est

FRANC-MAÇONNERIE SUISSE

prouvée par le fait qu'en 1769 dix loges genevoises se groupèrent en une *Grande Loge de Genève* et qu'en cette même année elles constituèrent dix autres ateliers. Les troubles de 1781 et la dictature militaire de 1782 nuisirent à l'activité des loges qui s'étaient, pour les besoins de la cause, transformées en simples cercles. Les événements politiques permirent cependant en 1786 à huit loges de se fédérer sous le nom de *Grand Orient de Genève*, pendant que dix autres, parmi lesquelles *La Fidélité*, se groupèrent en *Grande Loge (provinciale) de Genève*, sous l'obédience du Grand Orient de France. Cependant plusieurs loges s'étaient dissoutes. L'histoire de la franc-maçonnerie genevoise doit être étudiée dans celle des différentes loges. *La Fidélité*, la vieille loge de 1764, érigée à nouveau en 1799, après avoir accepté le rite écossais rectifié, entra dans l'Alpina en 1853. A la suite de divergences au sujet du rituel et de l'intervention de la Grande Loge, elle se scinda en deux loges Fidélité qui fusionnèrent en 1871



Réception dans la franc-maçonnerie. D'après une ancienne gravure.

avec la loge *La Prudence* pour constituer la *Fidélité et Prudence* et avec la loge *Les Amis Fidèles*. Cette dernière est la fondatrice de la Société Winkelried et de la Banque populaire de Genève. Elle exerça aussi une activité intense et féconde dans le domaine de la politique sociale sous la direction de chefs brillants, comme le publiciste et homme d'État Georges Favon, Élie Ducommun, Adrien Lachenal, etc., et devint dans son canton véritablement un facteur de progrès. Les *Amis de la Vérité* sont la seule loge de Suisse qui ait travaillé de 1856 à 1866 selon le rite des Hauts-Grades de Memphis ; en 1866 elle passa au rite écossais ancien et accepté, et devint un membre solide de l'Alpina. En 1866 la loge *Cordialité*, issue de la loge *Fraternité*, placée sous l'obédience du Grand Orient de France, entra dans l'Alpina. Pour protester contre l'annexion de la Savoie par Napoléon III, des membres sortirent de la Fraternité et constituèrent en 1860 la loge *Persévérance* qui fut reçue dans l'Alpina en 1863. *L'Union des Cœurs*, qui existait déjà en 1782, travailla jusqu'en 1811 d'après le rite écossais rectifié, dépendit ensuite, de 1811 à 1816, de la Province de Bourgogne placée sous l'autorité du prince Cambacérès, Grand Chancelier de l'empire, et, en 1816, après la réunion de Genève à la Suisse, entra sous l'obédience du Directoire écossais, dirigé à Bâle par P. Burckhardt. En 1851 entrée dans l'Alpina. Une lignée d'hommes remarquables, entre autres l'historien Galiffe, firent partie de cette loge à qui l'on doit quantité d'œuvres philanthropiques. Par suite de divergences sur la manière de travailler, un certain nombre de membres de la loge Cordialité en sortirent en 1884 et érigèrent la loge *Union et Travail* qui fut admise dans la Grande Loge en 1885 ; c'est elle qui institua en 1898 le Musée maçonnique. Les loges de Genève sont très prospères.

13. LAUSANNE. Quelques années après la fondation par Hamilton de la Grande Loge provinciale anglaise à Genève, plusieurs nobles Anglais érigèrent en 1739, à Lausanne, sous la direction du duc de Montagu, la loge *La Parfaite Union des Étrangers*. Tôt après, d'autres fondations s'érigèrent sur le sol vaudois ; elles se placèrent sans doute la même année sous l'obédience du Grand Orient national romand. Malgré de sévères ordonnances de l'ombrageux gouvernement de Berne, elles poursuivirent en secret leur activité jusqu'en 1775 où l'abrogation des lois d'exception permit la réouverture de la Parfaite Union sous le nom de *La Triple Union* qui, après des négociations avec Diethelm Lavater, accepta le rite écossais. C'est depuis lors qu'à côté du Directoire écossais à Zurich fut créé un Directoire écossais romand en relation avec les loges genevoises. A la suite des troubles politiques de 1793, le Directoire romand suspendit son activité, mais non celle des loges qui dépendaient de lui. A la même époque se produisit l'émancipation du Pays de Vaud qui provoqua un nouvel essor de la franc-maçonnerie vaudoise. En 1808, fondation de la loge *L'Espérance* sous les auspices du Grand Orient de France. En 1810, onze groupements maçonniques vaudois se constituèrent en un Grand Orient helvétique romand ; parmi eux se trouvait la *Cordialité* qui, en 1822, s'unit à l'Espérance. La nouvelle loge *Espérance et Cordialité* admit en 1829 le rite écossais ancien et accepté, et entra ainsi dans la Grande Loge nationale à Berne. En 1844, sous la présidence de A.-D. Meystre, elle fut membre fondatrice de l'Alpina. Elle connut des temps prospères et compta notamment au nombre de ses membres le conseiller fédéral Louis Ruchonnet. Sous l'influence de la guerre franco-allemande naquit en 1871 la loge *Liberté*, placée sous le Directoire romand, dont elle se détacha en 1873 pour entrer dans l'Alpina. En 1883, elle abandonna le rite écossais en faveur du rite anglais. En 1913 une troisième loge naquit à Lausanne, *Le Progrès*, reçue dans l'Alpina en 1915.

14. LE LOCLE. Fondée en 1774 sous les auspices du Grand Orient de France, la loge *Les Vrais Frères Unis* passa sous l'autorité de la Grande Loge-Mère nationale, *Aux Trois Globes*, à Berlin (Neuchâtel étant alors une principauté prussienne), pour rentrer sous celle du Grand Orient de France en 1806. Depuis 1817, elle travailla selon le rite écossais rectifié, puis devint membre de la Grande Loge nationale à Berne. Les troubles politiques de 1830 à 1848 dans le pays de Neuchâtel exercèrent leur action sur elle. Elle participa activement à la fondation de l'Alpina en 1844. L'année 1871, qui vit le désastre de l'armée française, lui donna l'occasion de faire œuvre de philanthropie.

15. LUCERNE. Vers l'année 1890 se réunissaient à Lucerne, sous la direction de Meyer, ancien moine de Saint-Urbain, quelques maçons appartenant aux diverses loges de Suisse et établis dans cette ville ; ils se groupèrent en 1895 en un cercle maçonnique *Fiat Lux*, d'où sortit en 1910 la loge du même nom.

16. LUGANO. Lorsqu'en février 1875 le gouvernement libéral du canton du Tessin dut faire place à un gouvernement conservateur, les éléments libéraux se groupèrent en vue d'une opposition féconde. C'est au milieu de ces événements que naquit en 1883, à Lugano, la loge *Il Dovere* qui fut vivement combattue par le clergé de l'époque. Durant la révolution de septembre 1890, qui aboutit à la revision de la constitution en 1893, la loge comme telle demeura neutre.

A *Locarno*, un cercle maçonnique travaille sous ses auspices.

17. MONTREUX. La première loge, *La Réunion des cultivateurs*, doit avoir été fondée en 1788 à Clarens par le Directoire helvétique romand. Ses membres étaient pour la plupart des officiers rentrés du service étranger, parmi eux le major Burdet, médecin dans les armées de Napoléon. Elle ne travailla que peu de temps. Cependant c'est d'elle qu'est sortie en 1818 la loge *Les Amis Discrets* qui suspendit aussi ses travaux peu de temps après. En 1898 la loge fut reconstituée et entra dans l'Alpina en 1899.

18. NEUCHATEL. En 1791, la loge *La Bonne Harmonie* fut érigée sous l'obédience de la Grande Loge *Aux Trois Globes* de Berlin. De 1808 à 1817, elle se trouva sous l'autorité du Grand Orient de France. En 1817 ayant accepté le rite écossais rectifié, elle se plaça sous le Grand Directoire helvétique et entra en 1844 dans l'Alpina. Elle compta dans ses rangs nombre d'hommes remarquables, entre autres Aimé Humbert, 1819-1900, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire et professeur. C'est l'un des siens aussi, l'ancien conseiller d'État Quartier-la-Tente, qui fonda le *Bureau international de relations maçonniques* et qui fut depuis 1921 Chancelier de l'*Association maçonnique internationale* à Genève.

19. NYON. En 1787 naquit la *Vraie Union Helvétique*, la plus ancienne des loges vaudoises. Les tendances émancipatrices des Vaudois appelèrent d'énergiques mesures de répression de la part du gouvernement bernois, de telle sorte que de 1792 à 1801, cette loge dut suspendre officiellement ses travaux. Des dissensions intestines provoquèrent en 1805 la constitution de la loge irrégulière *Les Amis réunis et indépendants*, d'une durée éphémère. De même aussi l'activité de la Vraie Union Helvétique cessa jusqu'en 1854 où elle reparut sous le nom de *La Vraie Union*. Entrée en 1856 dans l'Alpina, elle jouit dès lors d'un développement constant.

20. PORRENTRUY. Les violentes attaques dont les francs-maçons de l'Ajoie, appartenant à différentes loges, étaient l'objet, les engagèrent en 1873 à se grouper étroitement en un cercle maçonnique à Porrentruy, d'où sortit en 1879, la loge *La Tolérance*. Entrée dans l'Alpina en 1880, elle tint ses séances dans l'ancien séminaire des jésuites jusqu'en 1895. Depuis lors, elle possède un immeuble.

21. SAINT-GALL. Déjà en 1816, il existait à Saint-Gall une loge, *Zur Eintracht*, placée sous l'obédience du Directoire écossais de Suisse et qui vécut jusqu'en 1828. En 1861 Zurich y créa la loge *Concordia zur Tanne* qui travailla avec succès depuis 1889 sous le nom de *Concordia*. A côté de nombreux fonds de secours, son initiative provoqua surtout la fondation de la caisse centrale de secours et de la caisse de retraite vieillesse de l'Alpina.

22. SAINT-IMIER. Les premières traces d'activité maçonniques dans le vallon de Saint-Imier remontent à l'année 1852, mais c'est en 1879 que fut constitué un cercle maçonnique d'où sortit en 1883 la loge *Bienfaisance et Fraternité*. Entrée dans l'Alpina en 1884.

23. VEVEY. En 1789 travaillaient à Vevey les deux loges *L'Étude de la Vertu* et *La Silencieuse* qui, partageant les idées d'émancipation du Pays de Vaud, furent persécutées par le gouvernement de Berne. A l'époque de Napoléon existaient aussi à Vevey des loges militaires. De 1778 à 1836 il n'y aurait pas eu moins de six loges dans cette ville. En 1836 fut fondée *La Constante*, qui entra dans l'Alpina en 1844, puis se ferma en 1851. Elle se rouvrit en 1860, et sous le nom de *Constante et Avenir*, fusionna en 1882 avec la loge *Avenir* érigée en 1871.

24. WINTERTHOUR. La loge *Akazia*, créée en 1818, reconnue en 1821 par le Directoire écossais de Zurich, se développa régulièrement et dans le silence depuis 1820. Entrée dans l'Alpina en 1844.

25. YVERDON. *La Fraternité*, fondée en 1874.

26. ZURICH. *a)* La loge *In Labore Virtus* est issue de la loge irrégulière *Zu den Eidgenossen*, instituée en 1884 et qui fusionna en 1897 avec la loge *Le Droit humain* placée sous l'obédience du Grand Orient de France. En 1902, rectifiée par la Grande Loge Alpina, elle prit le nom de *In Labore Virtus* et resta florissante. — *b) Modestia cum Libertate.* En 1740 naquit à Zurich une loge *La Concorde* qui tenait sa constitution de la loge régimentaire de Schadorff, à Maubeuge et travailla environ cinq ans. En 1769 les francs-maçons genevois domiciliés à Zurich y constituèrent la loge *La Discrétion*, sous l'obédience de la Grande Loge de Genève. A la même époque vivaient à Zurich un certain nombre d'officiers d'un régiment zuricois au service de France à Thionville et appartenant à la loge de campagne *Zur schweiz. Freiheit.* En 1771, les deux loges se réunirent pour travailler en commun d'après le rite français, et en 1780 elles fusionnèrent sous le nom de *Modestia cum Libertate* et se rattachèrent au rite écossais rectifié. De 1786 à 1801 cette dernière suspendit ses travaux. La période troublée de 1830 à 1848 entrava son développement sans cependant provoquer sa fermeture. C'est dans son temple qu'en 1844 fut fondée la Grande Loge suisse Alpina. Cette loge qui, dès le début, eut le bonheur de posséder dans son sein des francs-maçons d'élite, institua quantité d'œuvres philanthropiques et possède plusieurs fonds de bienfaisance. — *c) Sapere Aude.* Des francs-maçons appartenant à l'alliance maçonnique *Au Soleil Levant*, fondée en 1907 à Francfort s/M., constituèrent à Zurich en 1911 un cercle maçonnique qui se transforma en loge *Sapere Aude* en 1912. Par suite de la guerre mondiale, les relations entre elle et le siège central de l'alliance à Nuremberg se refroidirent progressivement. En 1916, la Grande Loge Helvetia, qui avait la mission de réunir sous son obédience ces loges étrangères sur le territoire suisse, fut dissoute ; alors commencèrent des négociations avec la Grande Loge suisse Alpina qui rectifia et admit ensuite dans son sein en 1920 la loge Sapere Aude.

Ainsi 37 loges de Saint-Jean, groupées en un faisceau sous le nom de Grande Loge suisse Alpina, travaillent en Suisse en 1924, avec environ 5000 membres

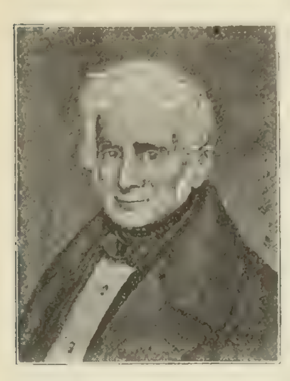
IV. **Franc-maçonnerie** dite des **Hauts-Grades.** C'est dans la Suisse romande surtout que s'est conservée la franc-maçonnerie de Saint-André ou des Hauts-Grades, dont les autorités supérieures, siégeant à Lausanne, s'appellent Suprême Conseil des 33 Grades du Rite écossais ancien et accepté; cette autorité est issue du Directoire Suprême helvétique romand qui existait à Lausanne en 1739. En vertu de la convention du 29 octobre 1876 entre la Grande Loge suisse Alpina et le Suprême Conseil, il est reconnu que l'Alpina est l'unique autorité régulière pour les trois grades de Saint-Jean et le Suprême Conseil la seule puissance régulière du Rite écossais ancien et accepté, ayant juridiction sur tous les grades supérieurs de ce rite. Par ce traité, la meilleure entente fut établie entre la franc-maçonnerie des Hauts-Grades et celle de Saint-Jean. Actuellement cinq chapitres de *Rose-Croix* (18e grade) sont placés sous la juridiction du Suprême Conseil dont le siège est à Lausanne ; ce sont : *La Prudence* à Genève, *L'Amitié* à Lausanne, *La Fidélité* à La Chaux-de-Fonds, *Caritas* à Berne et *La Ragione* à Chiasso ; de même trois aréopages du chevalier *Kadosch* (30e grade), *La Concorde* à Genève, *Les Amis de la Lumière* à Lausanne et *L'Espérance* à La Chaux-de-Fonds ; vient ensuite le *Consistoire des Maîtres du Royal secret* (32e grade) et enfin le *Grand Conseil des Inspecteurs généraux* (33e grade) ; 33 membres choisis dans le Grand Conseil constituent le Suprême Conseil. Les adhérents de ce rite sont répandus dans toute la Suisse, mais surtout dans la Suisse romande. Il existe en Suisse un second rite de Hauts-Grades, c'est le *Rite écossais rectifié*, dont l'autorité suprême siège à Genève ; il s'appelle *Grand Prieuré indépendant d'Helvétie*. Ce rite date, selon certains auteurs, de la fin du XVIIe s. et selon d'autres, du commencement du XVIIIe s. Le Grand Prieuré fut constitué en 1778 et rendu indépendant en 1779. Il comprend les Loges de Saint-André, les Commanderies d'Écuyers novices, enfin les Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte, en tout trois grades. Un traité d'alliance conclu en 1896 et renouvelé en 1920 règle d'une façon amicale les relations entre les deux obédiences de

Hauts-Grades. Ce rite n'est pas reconnu par l'Alpina.

En 1924 les Hauts-Grades comptent en Suisse environ 500 membres.

Dans un convent international à Lausanne en 1875, les Suprêmes Conseils de ce rite se sont fédérés en une association mondiale. Depuis lors, leurs représentants se sont rencontrés dans les conférences internationales de Bruxelles 1907, Washington 1912 et Lausanne 1922, dans le but de sauvegarder les intérêts communs et l'unité du rite.

Liste des Grands-Maîtres de l'Alpina de 1844 à 1925. 1844-1850, J. Hottinger, historien, professeur à l'université de Zurich. — 1850-1856, K.-J. Jung, médecin et professeur à l'université de Bâle. — 1856-1862, A.-D. Meystre, avocat et conseiller d'État vaudois. — 1862-1868, D.-F. Gelpke, professeur de théologie à Berne, philologue et professeur d'esthétique. — 1868-1871, J.-J. Ruegg, directeur de banque à Zofingue. — 1871-1874, A. Humbert, membre de l'Assemblée fédérale, ministre plénipotentiaire au Japon (1862-1864), conseiller d'État, professeur et recteur de l'académie de Neuchâtel. — 1874-1879, Karl von Tscharner, rédacteur du *Bund*, Berne. — 1879-1884, J.-M.-E. Cuénod, directeur de police à Genève. — 1884-1890, C.-E. Jung, fils de l'ancien Grand-Maître, architecte à Winterthour. — 1890-1895, Élie Ducommun, secrétaire de la Cie du Jura-Simplon à Berne, lauréat du prix Nobel pour la paix en 1902. — 1895-1900, C.-F. Hausmann, pharmacien, à Saint-Gall. — 1900-1905, E. Quartier-la-Tente, conseiller d'État, à Neuchâtel. — 1905-1910, Dr Häberlin, médecin, conseiller communal à Zurich. — 1910-1915, J. Œttli, professeur à Lausanne. — 1915-1920, J. Schwenter, Dr med., professeur à l'université de Berne. — 1920-1925, J. Reverchon, professeur, à Genève.


J.-J. Hottinger.
Le premier Grand-Maître de la loge Alpina.

Voir Boos : *Gesch. der Freimaurerei.* — Findel : *Hist. de la franc-maçonnerie.* — Lenning : *Allgemeines Handbuch der Freimaurerei.* — R. Gould : *Hist. abrégée de la Franc-Maçonnerie.* — Ed. Bobrik : *Hist. de la Franc-Maçonnerie.* — Clavel : *Hist. pittoresque de la Franc-Maçonnerie.* — Quartier-la-Tente : *La Franc-Maçonnerie suisse et neuchâteloise.* — *Deux siècles de Franc-Maçonnerie.* — *Guide d'Instruction maçonnique* — Mackey : *Encyclopedia of Freemasonry.* — Macoy et Oliver : *History and Encyclopedia of Free Masonry.* — *Rapports annuels des Loges.* — *Constitution de la Grande Loge suisse Alpina.* — C.-Fr. Hausmann : *La Franc-Maçonnerie* (en allem. dans *Handwört. der Schweiz. Volkswirtschaft*). — *Devoirs du Franc-Maçon*, instruction de la Grande Loge suisse Alpina. — Art. ALPINA dans *DHBS*. [H. SCHNEIDER.]

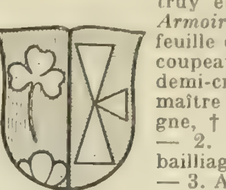
FRANCO, évêque de Genève. Il est appelé *Frando* dans la bible de Saint-Pierre où il figure comme 37e (?) évêque. En 907, il signa quelques actes relatifs à Savigny. [C. R.]

FRANCO, HIERONYMUS, séjourna cinq fois en Suisse en qualité de légat du pape. Nommé en 1541 sur le conseil de Filonardi, pour obtenir des cantons une levée de troupes, il fut mal accueilli par la Diète de Bremgarten le 15 septembre de la même année. Il séjourna jusqu'à l'automne 1542 au Tessin, où le conduisit une seconde mission de juillet 1543 à l'automne 1544. Porteur de propositions d'alliance, il se rendit pendant l'été de 1544 à Altdorf et y demeura pendant une mission subséquente de janvier 1547 à l'été de 1549. Son cinquième mandat dura de mai 1551 à l'été 1552. Toutes ses négociations furent infructueuses. — Voir C. Wirz dans *QSG* 16, p. XXVIII. [L. S.]

FRANCO-SUISSE (CHEMIN DE FER). Ligne de chemin de fer neuchâteloise, dont le premier tronçon, du Landeron à Vaumarcus, fut ouvert à l'exploitation en novembre 1859, et le second, de Neuchâtel aux Verrières, en juillet 1860. La ligne comptait au total 72 km. La compagnie s'associa en 1865 avec celle de l'Ouest-Suisse et les chemins de fer fribourgeois, association qui fut suivie de fusion en 1873 sous le nom de *Comp. des chem. de fer de la Suisse occid.* [L. M.]

FRANÇOIS. Nom de famille connu dans les cantons de Berne (Jura bernois), Genève et Vaud.

A. **Canton de Berne**. Famille bourgeoise de Porrentruy éteinte à la fin du XVIIIe s. *Armoiries* : parti de gueules à une feuille de trèfle d'or soutenue de trois coupeaux du même, et d'azur à une demi-croix gironnée d'or. — 1. ADAM, maître bourgeois de la Franche-Montagne, † 1664 à Porrentruy. — Son fils — 2. ANTOINE-LOUIS, châtelain du bailliage de Morimont, † 1688 à Larg. — 3. ADAM, Dr en droit, avocat, procureur général et conseiller aulique du prince-évêque de Bâle, † 1728, à 90 ans. Son fils — 4. JEAN-GEORGES-IGNACE, * 1675, chanoine et custode du chapitre de Moutier-Grandval à Delémont, † 1738. — 5. DOMINIQUE-IGNACE, * 1677, lieutenant-colonel du régiment de Wittmer au service de France, † 1737 à Maubeuge. — 6. MARIE-MARGUERITE, fille du n° 3, * 1692, 14e prieure de l'Annonciade céleste à Porrentruy, † 1769. — 7. CLAUDE-JOSEPH-HUMBERT, * 1696, fils du n° 3, conseiller aulique, procureur général, syndic de la ville et des États, † 1754. — 8. JEAN-BAPTISTE, J. U. D., notaire impérial, secrétaire et greffier de la ville de Porrentruy, secrétaire du prince-évêque, † 1756 à 60 ans. Son fils — 9. GEORGES-IGNACE-FIDÈLE, * 1730, notaire impérial, avocat, greffier de la ville de Porrentruy 1765, secrétaire du conseil aulique, châtelain des fiefs 1767, conseiller aulique, † 1780. [L. Ch.]



B. **Canton de Genève.** — ALEXIS-Emmanuel, * 1877, d'une famille originaire de Sommières (Gard), naturalisée genevois en 1877. Professeur extraordinaire d'histoire de langue française moderne à l'université de Genève 1908, professeur ordinaire 1918. Rédacteur à la *Semaine littéraire;* rousseauiste. Fondateur de la Nouvelle Société helvétique (voir cet article). Liste de ses travaux dans le catalogue des publications de l'université. — *DSC*. [C. R.]

C. **Canton de Vaud.** — JEAN-SAMUEL, d'une famille lausannoise dès le XVIe s., * 1800, professeur de physique à l'académie de Lausanne dès 1776. Membre de différentes sociétés savantes, a publié en 1797 cinq *discours* sur la physique et l'histoire naturelle, et l'année suivante cinq autres *discours* sur les événements politiques, conçus dans l'esprit révolutionnaire. — De Montet : *Dictionnaire.* [M. R.]

FRANÇOIS Ier, roi de France. Voir ALLIANCES FRANCO-SUISSES.

FRANCONIS. Famille originaire du Pey en Dauphiné. *Armoiries* : de gueules papelonnées d'argent, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules. — 1. BALTHAZAR, † 1627, bourgeois de Genève 1574, du Conseil des Deux-Cents 1584. — 2. JACQUES, 1656-1729, seigneur de Bellerive, du Conseil des Deux-Cents 1684, châtelain de Saint-Victor et chapitre 1720, du Conseil des Soixante, procureur général 1723. — 3. JAQUES, 1622-1702, syndic 1687, 1691, 1695. — 4. GUILLAUME, 1646-1722, procureur général, conseiller 1709, donna de grandes sommes pour l'entretien des prosélytes et l'hôpital. — Voir Galiffe : *Not. gén.* II, 2e éd. [C. R.]

FRANCOZ ou **FRANCONIS.** Importante famille bourgeoise de Lausanne remontant à — 1. PIERRE-FRANCEIS, vivant en 1212-1237. — 2. PIERRE, † après 1281, propriétaire de la tour du Dézaley, aujourd'hui tour de Marsens. — 3. GUILLAUME, dit du Bourg, cité de 1260 à 1300, frère du n° 2, chanoine et official de Lausanne, l'un des fondateurs de l'hôpital de Lausanne. — 4. NICOLAS, seigneur de Corcelles-le-Jorat avant 1325.

— 5. Humbert, prieur des frères-prêcheurs de Lausanne en 1384-1387, inquisiteur de la foi, instruisit un important procès de sorcellerie à Fribourg. [M. R.]

FRANCS. Nom de l'une des confédérations de tribus germaniques groupées dans le but de se défendre contre les Romains et de fonder des colonies à l'étranger (comme les Alémannes). Elle comprenait surtout des peuplades de l'Allemagne du Nord : les *Usipètes*, *Tubantes*, *Tenctères*, *Bructères*, réunis sous le nom de *Sicambres*, puis les *Chamaves*, *Chattuariens*, *Ansivariens*, etc., établis sur la rive droite du Rhin, de Coblence à la Hollande. Ces tribus apparaissent déjà au commencement du IIIe s. sous le nom de *Francs*, soit les «hommes libres», parce qu'ils ne se laissèrent pas d'abord ravir leur liberté par les Romains. Dès l'époque de César, quelques groupes isolés durent émigrer sur la rive gauche du Rhin ; ils furent les premiers à être appelés Francs, nom qui s'étendit peu à peu aussi à leurs alliés de la rive droite. Avant la fin du IIIe s. déjà, les Romains durent traiter avec ces « auxiliaires errants » et leur céder des portions de territoire. Ils apparaissent depuis même comme *fédérés*, avec l'obligation de cultiver les terres qui leur étaient concédées et de fournir des recrues à l'armée romaine. Il s'agissait donc de relations essentiellement pacifiques. S'il arrivait parfois que l'une de ces tribus se révoltât et ne respectât pas les traités, elle éprouvait aussitôt la pesanteur du joug romain. Le brigandage ayant reparu occasionnellement, entre autres au IVe s., les relations devinrent très tendues. L'empereur Julien fut le premier à reconnaître, par un traité, les colonies franques du Sud de la Hollande, du Brabant et des Flandres. Les premiers groupes qui pénétrèrent en Hollande et en Belgique furent appelés, du nom du fleuve Yssel ou Sala, les *Francs Saliens*. Dans la province du Rhin, autour de Cologne, dans l'ancien territoire des Ubiens, se constitua un second groupement connu plus tard sous le nom de *Ripuaires*. Au cours du Ve s., ceux-ci émigrèrent vers le bassin de la Moselle.

Dans la province romaine de *Belgica secunda*, les tribus saliques, peut-être pas toutes à l'origine, étaient gouvernées par des roitelets de la famille noble des *Mervingôs*, Mérovingiens. Ils étendaient leur domination sur les Francs Saliens ainsi que sur les Belgo-Romains, encore nombreux et qui n'avaient pas perdu leur caractère celte. L'administration civile appartenait aux autorités indigènes, mais le service militaire et la conduite de la guerre avaient déjà passé aux mains de ces roitelets. Une romanisation complète n'avait pas encore pu se faire, parce que, dans ces régions, les villes étaient petites et sans importance ; elles n'exerçaient aucune influence sur les Francs établis de préférence dans la campagne. Clodion, l'un des Mérovingiens, émit la prétention d'exercer le commandement de l'armée, fonction réservée jusqu'alors aux Romains, sous le prétexte que sans cela la Gaule serait partagée entre les Burgondes et les Wisigoths. Clodion occupa Cambrai, Arras et tout le pays de la Somme à la mer. Mais les colons francs qui s'établirent dans cette région n'étaient pas très nombreux, tandis que les villes y avaient une certaine importance, de sorte qu'ils subirent bientôt l'influence romaine. La « dégermanisation » du peuple franc commença à se faire sentir. Les rois fixèrent leurs résidences dans les villes ; ainsi le «général fédéré» des Romains, Childéric († 481), s'établit à Tournay. Clovis (481-511) lui succéda dans cette ville ; ce n'était plus un roi de colons francs, mais un conquérant de la terre romaine en Gaule. Par ses luttes contre le préfet romain Syagrius (bataille de Soissons 486), il étendit les limites de son pouvoir jusqu'à la Seine et à la Marne et transféra — fait significatif — sa résidence à Soissons. Dans ce territoire nouvellement conquis, il ne se forma aucun village franc. Avec une absence complète de ménagements, Clovis soumit les petits rois saliques, obligea les Francs Ripuaires à le reconnaître, battit en 496 les Alémannes, puis marcha à la rencontre des Wisigoths au Sud de la Loire, auxquels il enleva la domination sur la plus grande partie du Sud de la France (bataille de Vouillé 507). Après qu'il eut accepté le catholicisme (496), son pouvoir ne connut plus d'obstacle sérieux. Clovis et ses successeurs façonnèrent un peuple nouveau, qui n'était plus un danger pour la Gaule, parce que complètement «dégermanisé». Le fait que Clovis se fit appeler du titre romain de Consul, et même de celui d'Auguste, le montre assez. A sa mort, son pouvoir s'étendait sur toute la Gaule romaine, sur la plus grande partie de la Gaule wisigothique ainsi que sur tous les Francs et une partie des tribus alémanniques, en particulier sur celles qui habitaient au Nord du Rhin. Voir art. Alémannes.

Dans notre pays, la domination franque n'acquit une grande importance que sous les fils de Clovis. Ceux-ci continuèrent l'œuvre du père avec une politique prudente et éclairée. Par suite de son mariage avec Clotilde, Clovis avait élevé des prétentions à l'héritage des Burgondes. Après une rude et longue résistance, les Burgondes subirent le joug des Francs (534). Clodomir et Théodebert se partagèrent leur empire. Les vaincus durent, selon Procope, assister les vainqueurs dans leurs guerres et leur payer un tribut. Ils fournirent ainsi une armée de 10 000 hommes à Théodebert en Italie. Leur principale tâche fut de protéger le territoire franc du côté du Sud, vers les passages des Alpes, entre autres le Grand Saint-Bernard ; de ce fait ils participèrent aux luttes contre les Langobards, qui eurent lieu dans les Alpes, surtout dans la seconde moitié du VIe s. Une série de fortifications des passages alpins doivent probablement avoir été exécutées par les Burgondes au service de l'empire franc. On n'est pas encore d'accord sur ce point : est-ce que les Burgondes s'assimilèrent si promptement aux Francs qu'ils perdirent plus ou moins complètement leur caractère propre, ou bien conservèrent-ils durant la période mérovingienne (VIe et VIIe s.) leurs traditions particulières et s'élevèrent-ils contre leurs nouveaux maîtres ? Tandis que P.-E. Martin, dans son *Étude critique sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, se prononce pour la première alternative, il y a cependant de bonnes raisons de croire que les leudes burgondes ne se laissèrent pas imposer sans autre la domination des rois francs. Des colonies franques s'établirent certainement en Burgondie, et certainement aussi les rois francs firent tout pour accélérer l'assimilation de ce pays.

Le sort des Alémannes fut tout autre, au moins à l'époque mérovingienne. Battus par les Francs de Clovis, ils durent en tout cas leur céder les territoires burgondes qu'ils occupaient. S'ils ne s'étaient placés sous la protection des Ostrogoths, ils eussent été complètement anéantis par Clovis. Ce ne fut que lorsque le royaume de Théodoric en Italie eût commencé à se désagréger (après 526), que le roi goth Vitigès céda en 536 l'Alémannie à Théodebert, roi d'Austrasie. Les Alémannes aussi ne combattirent que pour les intérêts des Francs en Italie (expédition de Leuthari et de Buccelin contre Byzance en 553). L'Alémannie fut rattachée à l'Austrasie (partie de l'empire franc à l'Est de la Meuse), mais ses habitants conservèrent leurs mœurs et leurs coutumes. Leur religion était encore païenne. Sous l'influence franque, ils abandonnèrent peu à peu leurs habitudes de brigandage, devinrent sédentaires et reçurent de leurs maîtres une forte organisation juridique. Des colons francs aussi s'établirent certainement parmi eux. Mais les Alémannes ne s'assimilèrent pas comme les Burgondes à la civilisation franco-latine. La domination franque en Alémannie fut effective de 536 à 638. Après la mort de Dagobert, les Alémannes se libérèrent de l'influence des Francs et parvinrent, vers la fin de l'époque mérovingienne, à une indépendance presque complète sous leurs propres ducs. Seuls les Pippinides parvinrent, après des batailles en règle, à reprendre pied chez les Alémannes. Tandis que la Burgondie fut soumise à l'autorité directe du roi ou du maire du palais, l'Alémannie, par contre, continua à subsister comme duché et devint, vers le milieu du VIIe s., une puissance possédant une certaine autonomie. Les détenteurs de l'autorité étaient, dans le territoire de la Suisse actuelle, le comte *(grafjö)* et, sous lui, surtout dans les contrées alémanniques, le centenier. Le premier avait en mains le pouvoir civil et militaire dans le comté *(Gau)*. Voir art. Comte, Comté.

Si l'organisation politique se rattachait au système mérovingien, il n'en était pas de même pour le droit civil. La domination franque présentait ce fait caractéristique qu'elle laissait aux peuples vaincus leur droit privé, leurs mœurs et leurs coutumes ; elle contribuait même à les développer, comme en témoignent les lois des Alémannes. En Burgondie, la loi Gombette resta encore en vigueur durant toute la période mérovingienne. Outre les domaines royaux et fiscaux, il se constitua dans le pays des seigneuries foncières, au profit de familles nobles et d'ecclésiastiques, avec droits de juridiction, auxquelles étaient rattachés par les liens d'une dépendance étroite de nombreux domestiques et des paysans. Cet état de chose, qui existait déjà sous les Romains, fut développé par les Francs ; il eut pour conséquence une meilleure administration et des mœurs plus douces. Sous l'influence des pratiques administratives employées dans le Nord de la France, l'opposition entre la ville et la campagne disparut de plus en plus ; la ville forma un district du comté au même titre que la campagne. De nombreux couvents furent fondés ou réorganisés dans notre pays, outre les évêchés légalement reconnus : à Moutier-Grandval, Romainmôtier, Saint-Maurice, Saint-Gall, Disentis entre autres qui, dans l'exercice de leur activité, rencontrèrent la bienveillance des fonctionnaires francs, mais parfois aussi une violente opposition de leur part.

La politique intérieure de l'empire franc sous les Mérovingiens fut déterminée en première ligne par les conditions économiques. C'est d'abord la constitution militaire qui fut modifiée chez les Francs de Gaule : le service militaire devint le service du roi ; le chef subalterne germain se transforma en officier royal. L'obligation générale de servir disparut, les grands prirent peu à peu le titre de chevaliers ; l'armée populaire, basée sur le service obligatoire pour tous, fut remplacée par les contingents des seigneurs. Une ploutocratie se constitua, et les charges militaires furent accordées suivant la fortune. Ces deux tendances se combattirent longtemps chez les Francs. La lutte entre l'esprit romain, avide de puissance et de territoire, et l'esprit germanique, se trouvèrent aux prises dans les guerres entre la Neustrie et l'Austrasie et surtout dans les luttes entre Frédégonde et Brunehaut. La popularité de cette dernière, même parmi les Burgondes, chez qui elle trouva une mort tragique (légendaire, à Orbe 613), montre combien elle incarnait l'idéal national franc. Sa mort fut le signal de la victoire de la hiérarchie romaine sur la tradition franque. Ces événements marquèrent pour les Francs le commencement de la période dite romane, qui remplit les temps carolingiens (environ 750 à 900). Les maires du palais austrasiens, les Arnulphes, plus tard les Pippinides, se rattachèrent dès l'origine à la conception romaine contre la pure organisation franque. Dès la victoire de Tertry (687), la grandeur de la nouvelle dynastie fut assurée ; avec le gouvernement de Pépin III en 748, l'Alémannie fut incorporée au système romain-germanique de la monarchie franque. La formation des États romains-germaniques de France et d'Allemagne rompit l'unité relative que la Suisse avait eue sous la domination franque, et si à l'extinction de la famille carolingienne le royaume de Bourgogne n'était pas né, la ligne de séparation entre les deux États rivaux de France et d'Allemagne eût passé au milieu de notre pays et eût probablement empêché définitivement sa constitution en État autonome.

Nous sommes suffisamment renseignés par les codes de lois, nés sous l'influence des Francs, sur le droit ecclésiastique et la justice militaire chez ce peuple : par contre, l'histoire des comtés *(Gaue)* et de leur dissolution est encore obscure. Des évènements historiques intéressant spécialement les Francs, leur politique d'expansion et de colonisation, nous ne savons que le peu que nous ont transmis les traditions écrites. Les nombreux tombeaux mérovingiens prouvent la grandeur de l'influence économique que les Francs exercèrent aussi sur notre pays. Dans tous les cimetières mérovingiens, cette influence est nettement reconnaissable, mais il est encore actuellement presque impossible de distinguer le mobilier funéraire franc de celui purement burgonde ou alémannique. Cette délimitation est d'autant plus difficile que les Francs avaient peu d'originalité ; ce peuple, dont l'importance politique fut si grande, dépendit au point de vue de la technique artistique en grande partie des Romains et, dans une proportion plus faible, de ses voisins de l'Est. Sur le Rhin moyen et supérieur, l'influence franque sur la civilisation atteint son plus haut point dans la première moitié du VI[e] s., mais elle diminua bientôt rapidement. Sont d'origine franque les fibules au pied rhomboédrique ou régulièrement large, les fibules en grenat, rondes ou en forme de rosette (la technique du cloisonné atteint chez les Francs sa plus haute expression), de petites fibules en forme d'oiseaux ou d'S, des boucles à l'ardillon rectangulaire ou épaissi en entonnoir à la base, serti souvent d'un grenat, des garnitures de sacoches ornées aussi de grenats. Le mobilier typique d'une tombe franque se compose par exemple de : une épée de fer à la poignée garnie de plaques d'or richement serties de grenats, une bouterolle pareillement ornée, une boucle bordée d'ambre, deux grenats en forme de gouttes, l'un plan, l'autre bombé, tous deux dans une monture d'or ; deux umbos de boucliers en fer, une pointe d'épieu et une hache francisque également en fer. L'influence romaine fut grande sur la céramique des Francs ; ils avaient une prédilection pour les objets noirs, entre autres pour certaines urnes renflées au milieu. Des objets presque pareils, reconnus comme spécifiquement francs, ont aussi été trouvés en Suisse : à Saint-Sulpice (Vaud), où il y avait peut-être une colonie franque ; à Zurich ; à Beringen (Schaffhouse) où l'on trouva une fibule d'un type nettement franc, mais déjà incrustée, ce qui atteste une époque quelque peu plus tardive et peut-être non plus d'origine franque ; à Oberbuchsiten (Soleure) ; à Bülach (Zurich) avec des poissons en cloisonné (qui a peut-être appartenu à une famille franque noble) ; à Bolligen (Berne), Kaiseraugst (Argovie), Trimbach près d'Olten, Bassecourt, Oron, Attalens, Bel-Air, Elisried, etc. Le grand nombre des tombeaux à civilisation franque témoigne de l'existence de relations commerciales suivies avec les pays rhénans. Une appréciation plus exacte des données archéologiques fournira la preuve que la colonisation franque dans notre pays a été pour notre culture un enrichissement dont il ne faut pas sous-estimer la valeur.

Il est impossssible de donner toute la *bibliographie.* Bornons-nous à citer, d'abord, en fait de sources originales, Grégoire de Tours et Frédégaire, puis P.-E. Martin : *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne.* — Kauffmann : *Deutsche Altertumskunde* II. — L. Schmidt : *Gesch. der deutschen Stämme* I, 382. — Kurth : *Clovis*, 2 vol. — A. Dopsch : *Wirtschaftl. u. soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung aus der Zeit von Cäsar bis auf Karl d. Gr.* — Barrière-Flavy : *Arts industriels chez les barbares.* — E. Brenner : *Der Stand der Forschung über die Kultur der Merowingerzeit*, dans *Ber. Röm. germ. Komm.* — Besson : *Art barbare.* — Aberg : *Die Franken und Westgoten in der Völkerwanderungszeit.* [E. TATARINOFF.]

FRANCS HABERGEANTS. Nom donné autrefois dans les Montagnes neuchâteloises aux personnes de la condition intermédiaire entre les serfs et les bourgeois. La première mention connue de ce terme, qui désignait à l'origine un colon ou abergataire *(Albergator)*, est de 1332. A cette date on trouve des *francs habergeants geneveysants* et des francs habergeants du Locle et de La Sagne. Les premiers habitaient les montagnes qui bordent au Nord le Val-de-Ruz ; les seconds les vallées du Locle et de La Sagne. Le terme de franc s'explique par opposition à la condition servile et à la main morte, dont les francs habergeants étaient libérés, mais il ne désignait pas des personnes entièrement libres. C'était la condition générale des habitants du Locle et de La Sagne dès le milieu du XIV[e] s. Dans la suite, elle devint celle des légitimés et des naturalisés, habitant les Montagnes, avant qu'ils obtinssent d'être admis dans une bourgeoisie. A la suite d'une décision du gouvernement en 1707, les légitimés et naturalisés

du Val-de-Travers étaient incorporés dans la classe des *Francs sergents*, et ceux du Vignoble dans celle des *Francs sujets*. Ces conditions ne disparurent qu'au XIXe s. Aux Verrières, les habitants obtinrent en 1558 d'être rangés dans la catégorie des francs habergeants. — L. Montandon : *Les premiers bourgeois de Valangin*, dans *MN* 1918. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

FRANEL. Famille vaudoise citée à Provence en 1415, bourgeoise de Vevey dès 1809. — 1. PHILIPPE, 1796-1867, professeur à l'École polytechnique fédérale, architecte et entrepreneur. — 2. JEAN, 1824-1885, architecte à Vevey et Paris, se fixa à Genève où il fut l'auteur du mausolée du duc de Brunswick. Membre correspondant de l'Institut de France. — 3. JEAN, * 1882, professeur, directeur du collège de Lausanne dès 1922. — *SKL.* [M. R.]

Une famille Franel, originaire de Môtiers (canton de Neuchâtel), est devenue bourgeoise de Neuchâtel en 1787. A donné — MARIE, 1847-1888, auteur de quelques nouvelles. [L. M.]

FRANEX (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com. dans la paroisse de Murist qui faisait partie autrefois de la seigneurie d'Estavayer. Le chapitre de Lausanne y avait des terres et des serfs. La chapelle, dédiée à saint Nicolas, a été rebâtie en 1795. Elle contient d'assez curieuses statues en bois représentant les douze apôtres. Jusqu'en 1793, la dîme des prémices de Franex appartenait à la cure de Combremont. — Voir Dellion : *Dictionnaire* VIII. — Grangier : *Annales d'Estavayer.* [F. BRÜLHART.]

FRANIÈRE. Famille valaisanne de Nendaz et des villages environnants. — SÉBASTIEN, 1835-1912, capucin, gardien à plusieurs reprises à Sion et à Saint-Maurice, où il fonda avec le P. Jérémie, la *Scolasticat* en 1885. [Ta.]

FRANK. Familles des cantons de Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie, Unterwald et Zurich.

A. **Canton de Berne**. Famille de la ville de Berne dont elle acquit la bourgeoisie en 1636. — 1. ANTON, pasteur à Uerkheim en 1686, maître à l'école inférieure de Berne 1687, directeur de celle-ci ou gymnasiarque 1693, pasteur à Kirchberg 1709, doyen du chapitre de Berthoud 1715, † 1723. — 2. SAMUEL 1765-1829, pasteur à Lichtensteig 1795, à Amsoldingen 1807. Ses notes journalières ont été publiées dans *BBG* VIII. — *Armoiries :* d'azur au vase d'or soutenu de trois monts de sinople.

A une autre famille Frank appartiennent — 3. MATHIAS-DAVID, 1790-1853, de Fluntern et Tschugg, * à Berne, aumônier militaire du régiment bernois Jenner en Hollande 1814, pasteur à Kirchberg 1831, doyen du chapitre de Berthoud 1849. — 4. HEINRICH, 1832-1899, fils du n° 3, vicaire à Rüschegg 1859, pasteur à Albligen 1868, à Douanne 1878 ; il travailla énergiquement au mouvement du christianisme libéral et fut collaborateur dès 1866 et rédacteur dès 1878 des *Reformblätter*. [E. B.]

B. **Canton de Fribourg**. — JACQUES, de Zofingue, religieux augustin à Fribourg au XVIe s., miniaturiste. — Voir *ASHF* IX, 159. — *SKL.* [G. Cx.]

C. **Canton de Lucerne**. Famille du district de Willisau dès le XIVe s. — JAKOB, sous-bailli de Dagmersellen 1545. — JAKOB, de Pfaffnau, constructeur de la forteresse de Vera-Cruz, † 1702, ingénieur en chef espagnol à Pora. — *SKL.* — [P.-X. W.] — THERESIA, sculpteur, épouse et aide de Fritz Schäfer, sculpteur venu du Tyrol. Elle travailla après la mort de celui-ci (1786) en collaboration avec son fils. — *SKL.* [P. H.]

D. **Canton de Saint-Gall**. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. — KONRAD, de Weinfelden, est vassal du couvent de Saint-Gall en 1388. — DANIEL, de Saint-Gall, * 1573, qui peignit en 1594 le *Libetma*, espèce de géant, symbole de l'industrie du lin ; et son frère — MELCHIOR, orfèvre et graveur, 1557-1625, prévôt de la corporation des forgerons 1606, auteur du grand plan de la ville de 1596 (reproduit dans *St. Galler Nbl.* 1867), sont mentionnés dans le *SKL.* — Voir aussi A. Hardegger, S. Schlatter et T. Schiess : *Die Baudenkmäler der Stadt St. Gallen.* — *St. Galler Nbl.* 1904.

En 1883 et 1892, de nouvelles familles de ce nom, originaires d'Allemagne, sont devenues bourgeoises de Saint-Gall. [Bt.]

E. **Canton de Soleure**. Famille éteinte de la ville de Soleure. — CLAUS, mégissier, de Mayence, bourgeois en 1463. — ULI, grand conseiller 1557, † 1586. — FRANZ, grand conseiller 1566, *Jungrat* 1581-1587. — JAKOB, grand conseiller 1568, *Jungrat* 1572, bourgmestre 1575, *Altrat* 1577-1578. — *Bestallungbuch.* [V. V.]

F. **Canton de Thurgovie**. — FERDINAND, * 1873 à Willisdorf-Diessenhofen, ouvrier de fabrique, puis employé de chemin de fer, chef aiguilleur en 1900 à Zurich où il se consacra au mouvement syndicaliste, secrétaire de la fédération des chefs aiguilleurs, il fut élu en 1919 au Conseil national. — Voir *Jahrb. der eidg. Räte.* — *DSC.* [Sch.]

G. **Canton d'Unterwald**. Famille bourgeoise du Nidwald, domiciliée à Buochs-Ennetbürgen ; elle apparaît dès le XVIe s. [R. D.]

H. **Canton de Zurich**. Vieille famille du Zürichberg, mentionnée déjà en 1443 dans l'ancien Oberstrass où elle posséda pendant plusieurs siècles la ferme du Vogelsang. Avec la réunion de Fluntern, où on la mentionne aussi depuis 1634, à Zurich, elle devint bourgeoise de cette dernière ville. — LUDWIG, Dr med., * 1863, de Riesbach, depuis 1893 bourgeois de Zurich ; directeur de l'asile d'aliénés de Münsterlingen (Thurgovie), puis médecin névropathe à Zurich, auteur d'écrits spéciaux, principalement de *Seelenleben und Erziehung* et *Seelenleben und Rechtsprechung.* — *DSC.* [H. Br.]

FRANKENHÆUSER, FERDINAND, Dr med., * 1832, professeur extraordinaire à Iéna 1869, professeur ordinaire de gynécologie et recteur de la clinique cantonale de femmes à Zurich 1872-1888, † à Iéna 3 février 1894. Éminent clinicien, sous la direction duquel fut installée la nouvelle maternité de Zurich. — G. von Wyss : *Hochschule Zür. 1833-1883.* — *Gynaecologia Helvetica* 1909, p. 278-286. [H. Br.]

FRANKHAUSER. Voir FANKHAUSER.

FRANQUEMONT (all. FRIBERG) (C. Berne, D. Franches-Montagnes, Com. Goumois. V. *DGS*). *Armoiries :* de gueules à deux bars adossés d'or brochant sur deux cotices de sable passées en sautoir et surmontés d'une étoile d'or à six rais. Ancienne seigneurie de l'évêché de Bâle. Le château de Franquemont fut construit en 1305 par Gauthier de Montfaucon qui peut donc être considéré comme le fondateur de la seigneurie qui comprenait Goumois, Montbaron, Belfond, Gourgouton et Vautenaivre. Elle passa, par héritage, en 1397, à Henriette, comtesse de Montbéliard-Wurtemberg et devint jusqu'en 1474, une mouvance du comté de ce nom. Pendant les guerres de Bourgogne, Charles-le-Téméraire ayant mis, contre le gré de Claude, seigneur de Franquemont, une garnison dans le château qui défendait le passage du Doubs, l'évêque Jean de Venningen en fit le siège et l'emporta en novembre 1474. Franquemont fut dès lors un fief de l'évêché de Bâle. Vainement, Henri de Montbéliard voulut le reprendre ; en 1481, il céda tous ses droits sur le château et ses dépendances contre une somme de 200 fl. Grâce à l'intervention des Confédérés, Claude de Franquemont, privé de la jouissance de sa seigneurie, fut investi du fief de Franquemont en 1482. Il mourut en 1519, sans laisser d'héritier. Après avoir été occupé pendant quelques années successivement par Jean Baul du Baillot et Girard d'Aros, le château fut vendu le 14 avril 1537 à Nicolas de Gilley, chevalier, sire de Marnoz, pour une somme de 900 écus d'or sol, sauf le droit de l'évêque de Bâle. La seigneurie fut érigée en baronnie en 1538 et Nicolas de Gilley fit frapper monnaie au coin de ses armes, droit que l'évêque Melchior de Lichtenfels lui contesta. Les monnaies de Franquemont constituent une grande rareté numismatique. Il ne put cependant le lui enlever et les choses en restèrent là. Les descendants de Nicolas, après avoir longtemps tergiversé, se reconnurent vassaux de l'évêque. En 1594, le comte de Montbéliard, Frédéric de Wurtem-



berg, entama des négociations pour le rachat de la baronnie. En vain, l'évêque Christophe de Blarer s'y opposa ; en 1595, Franquemont était vendu pour 42 000 écus, plus 2000 écus d'épingles pour la veuve de Jean de Gilley. Un long procès s'ensuivit qui dura jusqu'en 1658 : le duc Léopold-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard se reconnut vassal de l'évêque de Bâle pour le domaine de Franquemont. Il en résulta des démêlés continuels jusqu'à la Révolution française. En 1636, les Suédois avaient brûlé le toit du château, qui, en 1676, fut démoli par l'évêque de Bâle, avec le consentement du duc de Wurtemberg-Montbéliard. Enfin, par le traité de 1780 conclu entre la France et l'évêché de Bâle, ce dernier céda à la première tous les droits qu'il pouvait avoir sur la rive gauche du Doubs, à la condition que l'évêque de Bâle « conserverait, sous la suprématie du roi, la mouvance et la directe sur cette partie de la seigneurie de Franquemont ». — Voir Trouillat II. — Quiquerez : *Hist. des Institutions.* — *Almanach du Comté de Bourgogne* pour 1789. — A. Robert : *La Seigneurie de Franquemont.* — J. Beuret-Frantz : *Le Vallon de Goumois et la Seigneurie de Franquemont*, dans *AJS*, 1913. — Dom Grappin : *Recherches sur les anciennes monnoies de Bourgogne.* — Morel-Fatio : *Monnaie inédite de Gillei-Franquemont*, dans *Rev. numism. belge*, 1863. [G. A.]

FRANSCINI. Nom de famille tessinois connu dans la Léventine dès le XVIe s. et à Locarno. *Armoiries* de la famille de Locarno : d'azur à un arbre arraché de sinople, accompagné en chef de trois étoiles d'or en fasce. — 1. ***Stefano,*** * 23 octobre 1796 à Bodio, † 19 juillet 1857 à Berne. Il enseigna d'abord à Milan, de 1819 à 1823, à Bodio en 1823 et de 1826 à 1829 dirigea un institut à Lugano. Lancé dans la politique, il fut l'adversaire du landammann Quadri et du régime dit des landammann, et, d'autre part, un des principaux auteurs de la réforme constitutionnelle de 1830. A cette occasion il écrivit : *Della Riforma della Costituzione ticinese*, 1829, et *L'opuscolo della Riforma della Costituzione difeso dal suo autore*, 1830. Député au Grand Conseil 1830-1839, secrétaire d'État 1830-1837, 1845-1847 ; conseiller d'État 1837-1845, 1847-1848. Il prit part à la révolution de 1839 et fut nommé président du gouvernement qui en sortit. Député à la Diète 1841, 1843, 1845, un des trois commissaires fédéraux dans le Valais après le Sonderbund. Membre du premier Conseil national, il fut élu conseiller fédéral le 16 novembre 1848. Dirigea le département fédéral de l'Intérieur. En 1829, Franscini fut un des fondateurs de la Société tessinoise d'utilité publique ; il eut aussi une grande part à la fondation de la première caisse d'épargne de son canton en 1832, fonda en 1837 la Société tessinoise pour l'instruction publique. Comme chancelier et conseiller d'État, il voua une attention particulière aux écoles du Tessin. On lui doit au moins 16 lois dans ce domaine ; il tenta entre autres de fonder une académie cantonale en 1844. Il mérita le titre de père de l'instruction populaire pour l'activité qu'il déploya dans l'organisation de l'école populaire. Pédagogue, il publia de nombreux manuels qui eurent un grand succès même en Italie. Historien et statisticien, Franscini a publié entre autres : *La Svizzera italiana*, 3 vol. 1837-1840 ; *Saggio di cronaca ticinese*, 1832 ; *Statistica della Svizzera*, 1827 ; *Della pubblica istruzione nel c. Ticino*, 1828 ; *Il cantone Ticino*, 1835 ; *Nuova statistica della Svizzera*, 2 vol. 1847 ; *Tavole statistiche*, 1851 ; *Date storiche intorno ai paesi formanti il C. Ticino*, 1852 ; *Semplici verità ai Ticinese sulle finanze e su altri oggetti di bene pubblico*, 1854, que Franscini considérait comme son testament politique. Il a laissé de nombreux ouvrages statistiques en manuscrit, qui ont été acquis par la Confédération et le canton du Tessin. A citer : *Matériaux pour la statistique de la Suisse*, 4 vol. 1851-1857. Sa *Storia della Svizzera italiana dal 1797 al 1802* a été publiée par Pietro Peri. Franscini fut l'âme du *Giornale della società ticinese di utilità pubblica...* de 1841 à 1846, le rédacteur de l'*Osservatore del Ceresio* et du *Repubblicano della Svizzera italiana.* Des monuments lui ont été élevés à Bodio, à Lugano, à Bellinzone et à Berne. — 2. ARNOLDO, fils du n° 1, * 1840, directeur du IVe arrondissement douanier de Lugano, 1875-1919. — 3. CLELIA, fille du n° 1, † 1 déc. 1910 à Milan ; enseigna dans l'école internationale pour les Suisses à Milan, auteur de *Toujours plus haut.* — *AHS* 1914. — *PS* 1919. — *Educatore* 1860, 1900. — *BStor.* 1902, 1907. — Dotta : *I Ticinesi.* — Baroffio : *Storia del C. Ticino.* — Curti : *Racconti ticinesi.* — Gianella : *Notizie biografiche intorno a Stefano Franscini.* — Gfeller : *Stefano Franscini* (avec bibliographie). [C. TREZZINI.]


Stefano Franscini. D'après une lithographie de Hassler.

FRANSIOLI, FRANCIOLI, FRANZIOLI. Famille tessinoise, originaire de Dalpe. — 1. NATALE, membre, en 1799, du Conseil de guerre de la Léventine contre les Français. Pendant les opérations contre ces derniers, délégué du dit Conseil auprès des troupes. — 2. ANTONIO-MARIA, membre du Tribunal suprême helvétique pour le canton de Bellinzone 1799. — 3. GIUSEPPE, prêtre libéral, chapelain d'Ambri-Sopra et ensuite curé d'Osco. Directeur du cours de méthodique à Locarno et à Bellinzone 1853-1854, puis professeur et directeur du collège de Pollegio. Auteur d'un poème politique sur la visite de l'archevêque de Milan dans les trois vallées ambrosiennes (1855). En 1855, lors du *pronunciamento*, il guidait les cadets à Faido. En 1856 il se rendit en Amérique et se soumit plus tard à l'autorité ecclésiastique qu'il avait vilipendée. Vivait encore en 1885. — *Educatore* 1885. — *ASHR.* — Baroffio : *Dell' Invasione francese.* [C. T.]

FRANZ. Familles des cantons d'Uri et du Valais.

A. **Canton d'Uri.** Famille éteinte, représentée aux XVIe et XVIIe s. à Altdorf, Bürglen et Flüelen. *Armoiries* : une marque de maison. — 1. KONRAD, de Bürglen, bailli de la Léventine 1628-1631 ; administrateur d'église 1633 ; † 1637. — Voir obituaires d'Altdorf et Bürglen. — *Nbl. Uri* 7, p. 38 ; 26, p. 23. — *Gfr.* 20, p. 67. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 24. — *ZSK* 1918, p. 209. [J. MÜLLER, A.]

B. **Canton du Valais.** FRANZ, FRANZEN. Famille mentionnée à Conches et à Mörel dès le XIVe s. — HENSELINUS, de Fiesch, député de Conches en 1434 et 1449. — NICOLAS, major de Mörel 1446. — NICOLAS, de Lax, 1811-1865, aumônier militaire au service de Rome 1853, curé de Bramois de 1856 à sa mort. — Gremaud. — *BWG* II. [Ta.]

FRANZ, ANTON, fils de Franz Krämer, noyé dans le lac de Neuchâtel près de Grandson 1478 ; chapelain à Zofingue 1493, notaire, rédigea en 1493 pour les clarisses de Zofingue l'obituaire et le rentier, en 1498 le nouvel obituaire du chapitre ; dépossédé de son bénéfice en 1525. — v. Mülinen : *Prodromus.* — *Zof. Neujahrsbl.* 1922. — Zimmerlin : *Die Geistlichen des Chorherrenstiftes.* [Gr.]

FRANZ, JOHANN-FRIEDRICH, pasteur, * 7 octobre 1775 à Schleiz (Thuringe), † 1855 à Saint-Gall, pasteur à Waldstatt 1802, Henau 1804, Lichtensteig 1807, Mogelsberg 1818-1848, bourgeois de Saint-Gall en 1825. Auteur d'ouvrages théologiques, biographiques, d'histoire ecclésiastique et de folklore, entre autres de *Neueste Briefe aus der Schweiz*, et de *Kirchliche Nachrichten über die evang. Gem. Toggenburgs*, 1824. — Dierauer : *Analekten* VI, p. 31. [Bt.]

FRANZINA, FRANZINI. Famille du Val Maggia, venue peut-être de Toscane. Un LANZUS Franzina de

Bosco était un des consuls de la *Roana Superior*, et signa en 1505 l'acte constatant le paiement de l'amende, que les Français imposèrent au Val Maggia à la suite de sa révolte. — NAZARO Franzini, d'Airolo, fut, en 1814, un des cinq délégués envoyés à Altdorf par les partisans de l'union de la Léventine avec Uri, pour discuter de cet objet. — Pometta : *Come il Ticino*. — Cattaneo : *I Leponti*. [C. T.]

FRANZONI, FRANZONUS, FRANXIOXI, FRANCIONI. Très ancienne et puissante famille du Val Maggia et de Locarno, d'origine incertaine. Une légende, recueillie par *LL* et consignée dans une inscription de l'église de Cimalmotto, fait venir cette famille de France au cours du Xe s. ; elle se serait fixée à Cimalmotto. Simona affirme qu'elle vint de Toscane et se fixa à Locarno et à Cevio vers la fin du XVe s. D'autres la disent originaire du Val d'Ossola. En 1483 on mentionne un Johannes-Franciscus Franxioxi fils de Gulielmi, de Locarno. Un peintre Franzoni est cité en 1494, alors qu'il peignait une Madone dans la maison Franzoni, aujourd'hui maison paroissiale, à Cevio. Pendant plusieurs siècles la famille Franzoni fut la plus importante du Val Maggia et eut, peut-on dire, le monopole des charges de capitaine de la milice, de lieutenant du bailli, d'interprète et de chancelier du bailliage. En 1615 elle construisit la belle chapelle de la Madonna del Ponte à Cevio, dont elle possède le patronage. Dans la seconde moitié du XVIe s., les Franzoni reçurent la bourgeoisie de Locarno, où ils exercèrent un rôle en vue tout en n'y demeurant, jusqu'à la fin du XVIIIe s., que quelques mois seulement de l'année. *Armoiries* des Franzoni de Cevio : pallé de cinq pièces d'or, de gueules, d'argent, de gueules et d'or, le pal d'argent rétréci ; au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or (variantes). Des Franzoni de Locarno et Cimalmotto : coupé, au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or, 1 et 2 ; au 2 pallé d'argent et de gueules (variante). — 1. BERNARDO, de Cevio, membre de la commission chargée de la révision des statuts du Val Maggia 1514. — 2. BERNARDO d'abord interprète du bailli du Val Maggia, et de 1567 à 1571 lieutenant du bailli de Locarno. — 3. GIOVANNI, † vers 1568, lieutenant du bailli du Val Maggia. — 4. GIOVANNI, chancelier du même bailliage, 1572. — 5. GALEAZZO, fiscal de Locarno 1569, envoyé en 1581, avec Pietro Orelli, en ambassade au duc de Savoie pour régler avec le Piémont certaines questions de douane et d'exportation de céréales pour les bailliages tessinois. La capitulation du 15 mai 1581 fut l'effet de cette ambassade. — 6. FILIPPO, capitaine au service du roi de France, Charles IX, en 1556. Il s'adonna à l'astronomie. † d'après Ballarini en 1604, d'après *LL* en 1614. — 7. SACRIPANTE dit *Bronzo*, fils du n° 6, fit de l'astronomie et publia pendant plusieurs années des *Saggi della certa cognizione de Celesti vaticinii*. Le *BStor*. 1902, p. 176, a publié de lui un almanach pour l'année 1596. — 8. JOHANNES-ANGELUS, nommé en 1585 par les douze cantons capitaine général du Val Maggia ; chancelier du bailliage 1589-1613 ; député des Suisses comme surintendant des églises et des affaires religieuses. A la suite des plaintes de ses administrés, qui l'accusaient de malversation, la Diète le déposa de sa charge de chancelier en 1613. — 9. GIOVANNI-ANTONIO, fils du n° 8, chancelier du Val Maggia ; le 19 avril 1613 le pape Paul V le créa chevalier de l'éperon d'or et comte palatin. — 10. BALDASSARE, interprète pour le bailliage du Val Maggia ; en 1605 il fut désigné par les bourgeois de Locarno, avec Carlo Marcacci, pour régler un conflit avec Vira-Gambarogno. Un DOMENICO-BALDASSARE représentait en 1653 le Val Maggia à la conférence de Bironico, réunie pour décider de la participation des bailliages tessinois à la guerre des paysans. — 11. GIOVANNI, capitaine général du Val Maggia ; en 1647 il prend part avec les délégués suisses aux négociations concernant l'alpage de Cravairola ; en 1655 il représente avec deux autres Franzoni, le Val Maggia à la conférence de Bironico qui devait décider de la conduite à tenir par les bailliages des XII cantons dans la première guerre de Villmergen. Mentionné encore en 1665. — 12. ERCOLE-ANTONIO, archiprêtre de Locarno et doyen dès 1687 ; † 22 février 1703. Protonotaire apostolique. — 13. SIMONE, de Locarno, prêtre, vicaire général du diocèse de Côme 1691. † 1714. — 14. CARLO-FRANCESCO, de Cevio, prêtre, curé de Cevio, puis prévôt de l'église de San Benedetto à Côme et vicaire général du même diocèse. † 1720 à Milan. — 15. GIOVANNI-GIUSEPPE, capitaine général du Val Maggia. — 16. GIAN-GIACOMO, 1733 porte-drapeau, ensuite colonel au service de Gênes ; la république lui fit cadeau d'une épée d'honneur. — 17. RAFFAELE, prêtre, * 1703, D^r theol., 1751 curé de Losone, doyen et préfet de la congrégation du clergé d'Onsernone. — 18. GIUSEPPE-GIOVAN-BATTISTA, homme politique, * à Locarno le 12 mars 1759. Il étudia à Lyon, s'adonna à la carrière militaire, lieutenant des dragons à Strasbourg. En 1775 il rentra à Locarno et se fit avocat. Lieutenant du bailli du Val Maggia 1778, sous-préfet national pour le district de Locarno 1798 ; préfet national pour le canton de Lugano 1800-1802 ; sénateur helvétique 1802. En avril 1802, il présida la Diète cantonale ; membre de la commission pour l'élaboration des instructions à soumettre à Napoléon. Sous l'Acte de médiation président du tribunal d'administration ; membre du tribunal cantonal avant 1805 ; député au Grand Conseil 1803-1815, qu'il présida en 1806, 1807, 1809, 1811 et 1812 ; conseiller d'État 1805-1815 et président du gouvernement en 1814. Il avait épousé Paola Odescaldi de Côme, de la famille du pape Innocent XI. † 1817. — 19. FRANCESCO, * 11 octobre 1794, avocat et notaire, juge au tribunal de Locarno. En 1826 et 1827 il fut impliqué dans la tentative d'empoisonnement et d'assassinat du landammann Quadri et du colonel Pioda. On ignore la date de sa mort. — 20. TOMMASO, de Locarno, fils du n° 18, * 9 octobre 1795, † 20 avril 1878, trésorier cantonal 1830-1839, membre de la Chambre cantonale de commerce. En 1855 il fonda la fabrique de papier *Della Verzasca* à Tenero, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. — 21. ***Alberto***, avocat et naturaliste, de Locarno, fils du n° 20, * 1816, † août 1886. En 1839 il dirigea, avec Vittore Scazziga, la *Nuova Gazzetta del Cantone Ticino*, premier journal paru à Locarno, et organe d'opposition au régime issu de la révolution de cette année. Dès 1875 rédacteur de la *Libertà*. En 1855, il fut accusé dans le procès politique intenté après l'assassinat de Degiorgi ; condamné avec son frère Joseph et d'autres le 6 mars 1856, il fut déclaré innocent par jugement du tribunal cantonal du 30 avril de la même année. De 1875 à 1878 député aux États. Comme botaniste, Alberto jouit d'une renommée méritée parmi les savants. Il fut ami et collaborateur du Père Daldini. Il publia en 1859 avec Daldini, une étude sur les champignons tessinois. Il constitua un herbier riche de plus de 7000 fiches (aujourd'hui au musée de Locarno). En 1890 on a publié son travail *Le piante fanerogame della Svizzera insubrica*, qui fit sa renommée. — 22. EUGENIO, notaire, de Locarno, 1800-1883, d'abord juge du tribunal criminel de Locarno, ensuite membre du tribunal cantonal. — 23. FILIPPO, peintre, de Locarno, petit-fils du n° 20, * 1857, † 29 mars 1911 à Mendrisio. Étudia à Milan, Rome et Florence. Paysagiste original, il exposa dès 1890 en Suisse et à l'étranger ; entre autres en 1901 et 1909 au *Glaspalast* de Munich. A laissé des tableaux aux musées de Lugano, Neuchâtel et Milan. — 24. ALBERTO, peintre de Locarno petit-fils du n° 20, * à Genève le 25 déc. 1857, étudia à l'académie de la Brera à Milan et à Genève. Il exposa ses paysages à Genève en 1896, à Paris en 1900 et à Zurich en 1908. — 25. THÉRÈSE-AGNÈS, femme du n° 24, née Patron, à Genève le 8 mars 1856. Peintre paysagiste.



Filippo Franzoni.
D'après une photographie.

elle travailla dès 1896 avec son mari, exposa à Genève en 1896, à Zurich en 1900 et 1911. Présidente de la Société des femmes peintres et sculpteurs suisses. — 26. FRANÇOIS, * 1887 à Carouge, poète, a publié *L'offrande à la vie*, 1913, et *La Pensée de Nicolas Machiavel*, 1919. — Voir *AHS* 1914 et 1918. — Pometta : *Come il Ticino*. — Simona : *Note di arte antica*. — *BStor.* 1879, 1895, 1902, 1908 et 1915. — Buetti : *Note storiche religiose della pieve di Locarno*. — Baroffio : *Storia del Cantone Ticino*. — Dotta : *I Ticinesi*. — Jäggli : *Cenni sulla flora ticinese*. — *LL*. — *ASHR*. — *Considerazioni sul processo Degiorgi*. [C. TREZZINI.]

FRAPAN, ILSE, pseudonyme de *Ilse Levien*, * 3 février 1852 à Hambourg, établie à Zurich dès 1892, où elle étudia les sciences naturelles et épousa (1898) l'Arménien Akunian. Elle vécut plus tard à Genève comme écrivain; † 2 décembre 1908 à Genève. [L. FORRER.]

FRASCA. Famille tessinoise mentionnée à Comano en 1236. — 1. PIETRO, de Lugano, avocat et notaire, homme politique * le 12 novembre 1759, † le 21 janvier 1829. Sous la République helvétique accusateur public ; dès le 31 juillet 1798 sénateur, dès le 4 novembre 1802 préfet national pour le canton de Lugano. Membre de la Diète cantonale 1802 ; membre de la commission pour l'élaboration de la constitution cantonale 1803. Député au Grand Conseil 1803-1815 ; conseiller d'état 1805-1811. En 1803 il travailla pour obtenir la capitale du canton à Lugano. En 1811, il vota au Grand Conseil contre la cession du Sud du Tessin à Napoléon. — 2. CARLO, avocat, fils du n° 1, † le 20 mai 1876. Secrétaire du tribunal criminel de Lugano, puis pendant longtemps syndic de la ville de Lugano. — 3. CARLO, architecte, de Breganzona, * 1803, † le 26 mars 1868. Radical en vue, député au Grand Conseil 1844-1852 et 1853-1864. — *Monitore di Lugano* 1924. — Franscini-Peri : *Storia della Svizzera italiana*. — *Educatore* 1868 et 1870. — Baroffio : *Dell'invasione francese*. — Dotta : *I Ticinesi*. — *ASHR*. [C. T.]

FRASCHINA. Famille tessinoise de Bosco-Luganese aujourd'hui établie aussi à Bedano, Tesserete (1752), Manno, Lugano, etc. *Armoiries* des Fraschina de Lugano : d'azur à l'arbre arraché de sinople, accompagné en chef de trois étoiles d'or à six rais en fasce (variante). — 1. CARLO, de Bosco, architecte, 1697-1772, fut l'un des continuateurs du palais royal de Rio Frio, édifié par la reine Élisabeth, sur les plans de Virgilio Rabaglio. — 2. *Giovanni* (Giacomo-Antonio-Gaetano), * à Bosco 7 septembre 1750, capucin. Professeur de philosophie et de théologie dans plusieurs couvents de son ordre ; prêcha dans plusieurs villes d'Italie. Prédicateur apostolique de la cour à Rome 1793-1804, avec une courte interruption en 1799. Examinateur synodal du diocèse de Pesaro ; examinateur des évêques ; général de l'ordre des capucins. En 1804 il refusa deux évêchés dans les États pontificaux. Pie VII le nomma archevêque titulaire de Corinthe, assistant du trône et prélat domestique ; il lui conféra la noblesse, ainsi qu'à ses frères. Rentré à Lugano, Fraschina remplit de nombreuses missions dans le Tessin pour les évêques de Côme et de Milan. † à Lugano 26 mars 1837. — 3. GIUSEPPE, de Tesserete, notaire, député au Grand Conseil 1803-1808 ; 1813-1815, membre du Tribunal cantonal 1805. — 4. CARLO, de Bosco, prêtre, † 7 avril 1844. Professeur de théologie au séminaire de Côme, curé de Sainte-Agathe, archiprêtre de la cathédrale de Côme ; publia *Complexiones theologiae dogmaticae*, 1834. — 5. GIUSEPPE, architecte, * 1817, † 31 mars 1891, à Bosco. Étudia à Milan et à Vienne, professeur au lycée de Lugano 1852-1877, dont il fut recteur en 1859-1861 ; inspecteur cantonal des écoles tessinoises de dessin. Auteur des biographies de son oncle, le chevalier Pietro Nobile, et de Domenico Fontana. — 6. GIOVANNI, de Bosco, avocat, * 19 octobre 1836. Député au Grand Conseil 1867-1893, président en 1878, 1882 et 1889 ; député à la première Constituante 1891. Juge au tribunal de Lugano 1893. En 1882 il refusa une nomination de conseiller d'État. † 3 septembre 1917. — 7. DOMENICO, de Tesserete, avocat, 1825-1898. Député au Grand Conseil 1855-1875 et 1893. — 8. CARLO, de Bosco, ingénieur, 1825-1900. Ingénieur cantonal, il dressa le projet de canalisation du Tessin, de Biasca au lac Majeur. Dès 1873, il travailla à la construction de la ligne du Gothard. Concessionnaire en 1868, avec Louis Lavizzari, de la ligne Lugano-Chiasso. Colonel 1872 : publia *Relazione sulla sistemazione del fiume Ticino*, 1866. — 9. CONSTANTINO, de Bosco, 1794-1887, capitaine de la garde royale de Charles X. — 10. ALFREDO, médecin, * 14 octobre 1883, président de la fédération des sociétés radicales tessinoises, rédacteur du journal d'extrême gauche l'*Avanguardia* ; député au Grand Conseil, à la Constituante de 1922. Conseiller d'État 10 octobre 1922-1923. — Borrani : *Ticino sacro*. — Galli-Tamburini : *Guida del Malcantone*. — *BStor.* 1888. — *Educatore* 1891, 1898. — Dotta : *I Ticinesi*. — *AHS* 1914. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Laghi : *Le glorie artistiche del Cantone Ticino*. [C. TREZZINI.]


Giovanni Fraschina.
D'après une gravure sur cuivre de Ferri.

FRASCO (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1219 *Ferassco de Verzassca*. Il appartenait autrefois à la commune du Val Verzasca et à la paroisse de Vogorno, dont il se détacha entre 1395 et 1518. Paroisse avec Sonogno jusqu'en 1734 ; forma une commune avec ce même village jusqu'au 1er juin 1843. En 1411, Frasco se soumit spontanément à la domination d'Amédée VIII de Savoie. D'après la tradition, il possédait la deuxième église du Val Verzasca ; la nouvelle, bâtie en 1868-1869, sur l'emplacement d'un édifice plus ancien, a été consacrée en 1893. Fresque du XIVe s. au hameau de Piede della Motta. Registres paroissiaux dès 1650. *Population* : 1591, 61 ménages (avec Sonogno) ; 1801, 336 hab. ; 1900, 345 ; 1920, 187. — Voir *Monitore di Lugano* 1921, 1922. — Pometta : *Come il Ticino*. — Simona : *Note di arte antica*. — Buetti : *Note storiche religiose della pieve di Locarno*. [C. T.]

FRASNE-VALLORBE. Le chemin de fer reliant Lausanne à Paris depuis 1875 passait par Pontarlier. En 1902, une convention fut passée entre les compagnies du Jura-Simplon et du P.-L.-M. en vue d'obtenir un raccourci de 17 kilomètres par le percement d'un tunnel sous le Mont-d'Or, de 6099 mètres, dont 1004 sur territoire vaudois, entre Frasne et Vallorbe. Les travaux commencèrent en 1910, et la nouvelle voie fut inaugurée en pleine guerre le 15 mai 1915. [M. R.]

FRASSES (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Montet. Il appartenait autrefois à la seigneurie d'Estavayer-Montet ; en 1519, Philippe d'Estavayer possédait la moitié des droits seigneuriaux, le duc de Savoie et l'État de Fribourg chacun un quart. La dîme appartenait en 1317 à Conon major de Cugy ; en 1525 Guillaume et Louis de Gruyères-Aigremont en détenaient la moitié. D'une famille noble de ce nom on connaît : HUMBERT, donzel en 1228 ; GUILLAUME, chevalier en 1238. — Grangier : *Annales d'Estavayer*. [F. BRÜLHART.]

FRASSES (C. Fribourg, D. Lac). Voir FRÆSCHELS.

FRASTENZ (BATAILLE DE), le 21 avril 1499. Durant la guerre de Souabe, les Autrichiens avaient établi près de Frastenz un fort retranchement, afin qu'on ne pût tourner Feldkirch et pénétrer dans le Montafun depuis la Suisse. Une partie des Confédérés, conduits par l'Uranais Heini Wolleb, gravirent le Rojenberg haut de 1600 mètres et enfoncèrent ainsi le flanc gau-

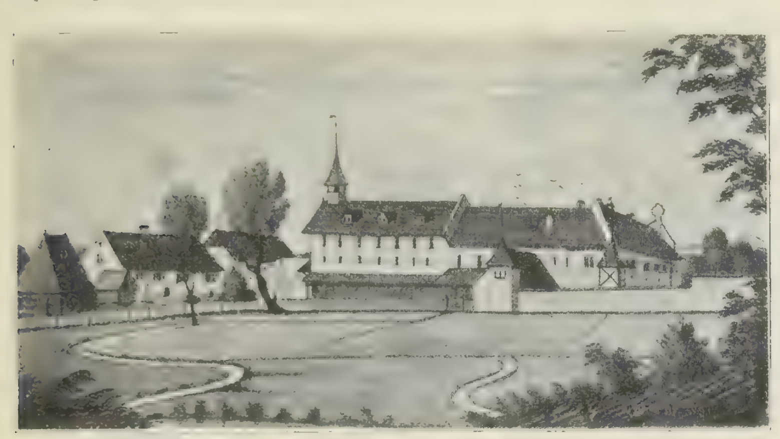
che de l'ennemi. L'attaque de la position principale fut encore l'occasion d'un furieux combat dans lequel Wolleb, imitant le geste de Winkelried, trouva la mort en assurant la victoire. — Voir W. Meyer : *Die Schlacht bei Frastenz* dans *Archiv SG* 14. — Œchsli : *H. Wolleb von Urseren* dans *NZZ* 1899, n° 37-42. — Dierauer II. [C. J.]

FRATECOLLA, GIUSEPPE, de Bellinzone. Archiprêtre et doyen de Bellinzone de 1832 à sa mort en 1846. — GIUSEPPE, instructeur suppléant des milices tessinoises 1862, colonel fédéral 1872 et instructeur de première classe des carabiniers. Député au Grand Conseil tessinois 1867-1873, au Conseil des États 1868-1869. † 1873. — Dotta : *I Ticinesi*. [C. T.]

FRATINO, GIACOMO. Voir PALEARI.

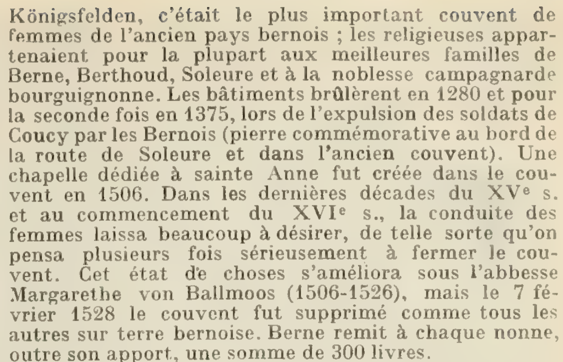
FRATRES MINORES. Voir FRANCISCAINS.

FRAUBRUNNEN (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Vge et Com. politique dans la paroisse de Grafenried, ancien couvent de cisterciennes ; plus tard bailliage. Un tumulus de l'époque de Hallstatt fut mis au jour vers 1878 au Binnel ; il contenait les cendres du mort, des roues de char, des objets de bronze et une coupe en poterie décorée. E. von Fellenberg fouilla en 1883 un autre tumulus à proximité de Fraubrunnen, qui contenait des poteries romaines, une monnaie et des restes de fibules celtiques. Les conservateurs des musées historiques de Berne et de Bâle entreprirent en commun la même année des fouilles dans l'ancien couvent ; ils trouvèrent un grand nombre de briques décorées du moyen âge, des planelles, quelques pierres tombales et des fragments d'inscriptions. — A. Heuer : *Antiquarische Notizen*. — Musée historique de la ville de Berne. [O. T.]



Le couvent de Fraubrunnen. D'après un tableau à l'huile d'Alb. Kauw au XVIIe s. (Bibl. de Mülinen).

La colonisation de Fraubrunnen partit de Grafenried et l'endroit s'appelait *Mülinen* avant la fondation du couvent, à cause du moulin qui existait là (*Arch. SG* 12, 163). Les deux comtes Hartmann de Kibourg (oncle et neveu) y possédaient des biens, qu'ils donnèrent en juillet 1246 aux religieuses de l'ordre de Cîteaux, pour y ériger un couvent. Ce dernier adopta les armes des Kibourg. Il dépendait au spirituel de l'abbé de Lucelle, qui se faisait représenter par celui de Frienisberg. Les fondateurs furent les premiers avoués ; en 1406, le landgraviat passa à Berne avec les droits des Kibourg en « Petite Bourgogne ». Après la fondation du couvent, l'endroit fut appelé *fons beatae Mariae* (Fontaine de la bienheureuse Marie), ou en allemand *Frowenbrunnen*, Fraubrunnen. Le monastère devint propriétaire par suite de dons et d'achats de nombreux biens et droits dans plus de vingt villages ; il avait aussi des vignes sur les bords du lac de Bienne. Dès 1258, il acquit le patronage de Grafenried ; en 1296, il reçut en don celui de Steffisbourg. Il détenait en outre la basse juridiction sur Fraubrunnen et Limpach. Après



Königsfelden, c'était le plus important couvent de femmes de l'ancien pays bernois ; les religieuses appartenaient pour la plupart aux meilleures familles de Berne, Berthoud, Soleure et à la noblesse campagnarde bourguignonne. Les bâtiments brûlèrent en 1280 et pour la seconde fois en 1375, lors de l'expulsion des soldats de Coucy par les Bernois (pierre commémorative au bord de la route de Soleure et dans l'ancien couvent). Une chapelle dédiée à sainte Anne fut créée dans le couvent en 1506. Dans les dernières décades du XVe s. et au commencement du XVIe s., la conduite des femmes laissa beaucoup à désirer, de telle sorte qu'on pensa plusieurs fois sérieusement à fermer le couvent. Cet état de choses s'améliora sous l'abbesse Margarethe von Ballmoos (1506-1526), mais le 7 février 1528 le couvent fut supprimé comme tous les autres sur terre bernoise. Berne remit à chaque nonne, outre son apport, une somme de 300 livres.

Le village de Fraubrunnen ne compta durant des siècles qu'un moulin, une huilerie et un égrugeoir, quelques fermes, les bâtiments du couvent et l'auberge « zum Brunnen » située vis-à-vis. Cette auberge, vendue par l'autorité au XVIe s. (probablement en 1568), jouissait du droit d'asile au sens du droit pénal alémannique. L'aubergiste Æbi voulut la fermer en 1738, mais le Conseil de Berne s'y opposa. Napoléon Bonaparte s'y arrêta en septembre 1797, lors de son passage de Berne à Soleure. Sur la Bischoffhöhe près de Fraubrunnen eut lieu le 5 mars 1798 le malheureux combat des Bernois contre les Français. La bataille s'étendit le long de la route militaire Berne-Soleure construite dès 1756 et aboutissant à la route du Grauholz, ce qui explique la dénomination de bataille du Grauholz. Un monument commémoratif y fut élevé en 1898. La commune de Fraubrunnen, qui correspond à l'ancienne circonscription de la dîme, comprend les hameaux d'Unterberg, Binnel, Bischoff et Daubenmoos. L'assèchement du marais de Fraubrunnen fut commencé en 1848 ; l'amélioration des Hofmatten, du Bruchfeld et du Wyttenbergfeld suivit en 1918-1919

Bailliage de Fraubrunnen. Comme Berne possédait depuis 1406 l'avouerie de Fraubrunnen et exerçait aussi les droits de basse justice qui relevaient de l'abbaye, la transformation en bailliage après la suppression de cette dernière, n'apporta pas de grands changements administratifs. Le territoire du bailliage resta le même que celui de l'ancienne juridiction : Fraubrunnen, Grafenried, Zauggenried, Büren zum Hof, Limpach, une partie de Schalunen, et Bittwil dans le district d'Aarberg. Les bâtiments conventuels devinrent le siège du bailliage, qui passait pour l'un des plus riches du pays bernois. Le haut-bailliage, créé en 1803, actuellement district de Fraubrunnen, a été constitué des anciens bailliages de Landshut (à l'exception d'Æfligen), Fraubrunnen (sans Bittwil) et Münchenbuchsee, des seigneuries de Jegenstorf, Urtenen et Mattstetten, Seedorf (Hofwil), du *Vennergericht* de Mülchi, d'une partie de la juridiction libre ou juridiction de l'avoyer de Dieterswil (Zuzwil), et enfin de la juridiction de l'hôpital d'Iffwil.

Voir *LL* (liste des baillis). — *FRB*. — Arch. d'État Berne : *Regionenbuch*. — Arch. du D. de Fraubrunnen : *Kontrakten- und Konzeptenband* I. — Mülinen : *Helvetia sacra*. — Le même : *Beiträge* V. — H. Walser : *Dörfer u. Einzelhöfe zwischen Jura und Alpen*. — F. Bühlmann : *Die Klostermühle F.* (avec bibliogr.). — Le même : *Hist. Beitrag zur Entwässerung des Limpachtales* dans *Neue Berner Zgt*. 1924. — Le même dans *BBG* 1921, p. 353. — Le même dans *Sonntagsblatt des Schweizerbauer* 1918. — *Festschrift... Bern* 1891. — *BBG* 1911,

p. 234 ; 1919, p. 44 et 164. — Au sujet de la bataille de Fraubrunnen en 1375 : Art. GUGLER. — B. Frieden : *Festschrift zur 500jahrigen Jubiläumsfeier der Guglerschlacht bei F.* — Ed. Müller : *Die letzten Tage des alten Bern.* [Fritz BUHLMANN.]

FRAUEN (DER) (DER FROUWEN, DER FROWEN, ZUR FRAUEN). Famille uranaise, probablement originaire du Valais, mentionnée dès 1321 ; éteinte à la fin du XVIe s., représentée dans le Schächental, à Altdorf, Schattdorf et Sisikon. *Armoiries* : de ... à un rencontre de taureau de sable, lampassé et bouclé de gueules, accompagné de deux étoiles du même. L'ancêtre est KONRAD, censitaire à Bürglen en 1321. — 1. PETER afferma au Fraumünster avec ses fils en 1346 la Schweig à Unterschächen ; il payait encore les cens en 1358. — 2. KONRAD II, fils du n° 1, à Unterschächen, souvent témoin et arbitre dès 1360 ; landammann dès 1374, député à la Diète 1368, 1378, 1381 ; † capitaine des Uranais à Sempach 1386. — 3. HEINRICH, l'ancien, à Altdorf 1374, arbitre dans les affaires du couvent de Seedorf 29 août 1377 ; député à la convention des 4 Waldstätten concernant la répression des délits et des séditions du 31 octobre 1379 ; témoin 1380. — 4. HEINRICH, à Altdorf, landammann 1391-1395 ; chef des Uranais dans le soulèvement contre le Fraumünster 1392 ; député à la Diète 1391, 1394, 1405 ; arbitre à Urseren 22 mai 1402. — 5. RUDOLF, à Sisikon, un des promoteurs de la paroisse en 1387 et l'un des chefs dans le soulèvement contre le Fraumünster 1392. — 6. KONRAD III, à Altdorf, fils du n° 2, député à la Diète 1394 et 1416 ; † 1422 à Arbedo. — 7. WERNER, dans le Schächental, député à la Diète 1424, propriétaire de l'alpe de Mettenen, autrefois Schweig 1433, banneret dans la guerre de Zurich 1443. — 8. KONRAD IV, à Altdorf, témoin 1507 et 1532 ; bailli de la Léventine 1511-1514. — 9. JAKOB, fils du n° 8, à Altdorf, † avant 1600, dernier de la famille. — Quelques Zurfrauen, qui apparaissent vers 1590-1640 à Schattdorf et Spiringen, sont Valaisans et ne se rattachent pas à la précédente famille. — Voir obituaires d'Altdorf, Bürglen, Schattdorf, Spiringen, Sisikon et du couvent de Seedorf. — Rentiers des églises paroissiales d'Altdorf et de Schattdorf. — Arch. paroissiales d'Altdorf et de Spiringen. — Chronique du Livre Blanc. — *AS* I et II. — *Gfr.* 1, 2, 6, 8, 9, 12, 22, 27, 29, 36, 39, 42, 43, 44, 46, 70. — *Nbl von Uri* 7, 15, 19, 26, p. 34. — *BWG* 1896, p. 45. — *ZSK* 6, p. 7. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 4, 7. — Œchsli : *Origines.* — Liebenau : *Schlacht bei Sempach.* — Pusikan : *Die Helden von Sempach*, p. 74. — Dierauer I. [J. MÜLLER, A.]



FRAUENBERG (BARONS DE). Famille de dynastes, mentionnée pour la première fois en 1257, qui se fixa dans la Haute-Rhétie très probablement sous le règne des Hohenstaufen. Outre leur seigneurie, probablement peu importante, et le château près de Ruschein, ils possédaient à Kästris le grand domaine de Frauenberg, et à Ruis une petite ferme. Au XIIIe s. ils détenaient la seigneurie de Hohentrins, ancien domaine royal, avec les villages de Trins et de Tamins. En sa qualité d'intendant du couvent de Reichenau, une branche de la famille résida au XIIIe s. et au commencement du XIVe, au château de Felsberg, où elle possédait le droit de patronage sur l'église du lieu. De 1290 environ à leur extinction, vers 1314, les Frauenberg résidèrent au château de Gutenberg près de Balzers (principauté de Liechstenstein). La tour du Meieramt à Walenstadt leur appartenait aussi. D'après deux sceaux, de 1266 et de 1300, et le Codex Manesse, ils avaient pour *armoiries* : d'azur au faucon d'or. La famille Frauenberg devait être apparentée à celle des Wildenberg dont le château était situé à une lieue à peine à l'Est de Frauenberg et dont les armoiries portaient le même oiseau. Le château de Frauenberg, actuellement en ruines, fut appelé en romanche *Fronsberg* ou *Fronschtberg*, et considéré par erreur comme lieu d'origine de Jörg von Frundsberg, le célèbre chef de lansquenets allemands, dont le manoir s'élevait dans le Tyrol, au-dessus de la ville de Schwaz. — HEINRICH, chevalier, est témoin avec son frère FRIEDRICH en 1257 et 1258. Heinrich est cité encore en 1262 et 1266. Dès 1284 on voit apparaître un HEINRICH et son frère WILHELM, chanoine à Coire († vers la fin du XIIIe s.). Heinrich prit le parti des Montfort lors des démêlés Habsbourg-Montfort. A la bataille décisive entre Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche, le 2 juillet 1298 à Gelnhausen, il portait la bannière de Wilhelm von Montfort, abbé de Saint-Gall. Pour reconnaître ses bons services, ce dernier lui avait fait cadeau, deux jours auparavant, au camp de Heppenstein, de 150 marcs d'argent. L'abbé Wilhelm fut fait prisonnier avec ses chevaliers, parmi lesquels se trouvait sûrement Heinrich, et conduit devant Albert qui les mit tous en liberté sans exiger de rançon. Entièrement dénués de ressources, ils furent contraints de retourner dans leur patrie en mendiant. Heinrich a probablement fini ses jours dans son château de Gutenberg. En 1315, il est cité comme décédé. Les domaines des Frauenberg échurent en partie aux comtes de Werdenberg-Heiligenberg ; les Habsbourg se saisirent de Gutenberg comme ancien domaine royal.

Sceau de Heinrich von Frauenberg. D'après un document de 1266 aux Archives épiscopales de Coire.

Le codex Manesse contient cinq poésies du minnesänger Heinrich von Frauenberg. Mais il est difficile de les attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre des Heinrich précités. — Voir *JHGG* 36. — Bartsch : *Schweiz. Minnesänger.* [C. J.]

FRAUENFELD (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. *DGS*). Ville et chef-lieu du canton de Thurgovie. En 1246, *Vrowinvelt;* 1286, *Frowinvelt* = *Unser Frowen Feld* = le champ de Notre-Dame. *Armoiries* : d'argent à un lion levé en pied de gueules tenu à une chaîne d'or par une femme vêtue de gueules.



Sceau de Frauenfeld de 1312.

PRÉHISTOIRE. Sur le territoire de la ville, près d'Oberkirch et dans le Thalbach, on a découvert les fondations de deux villas romaines, dans celle d'Oberkirch on a découvert des tombes alémanniques. Au Nord se trouvait la route romaine conduisant de *Vitodurum* à *Ad fines* (Pfyn). Des tombes celtiques (La Tène) ont été mises au jour à l'Est et à l'Ouest de la ville ; elles contenaient des objets décorés en or.

LE CHATEAU, plus ancien que la cité, est une tour mégalithique s'élevant sur une paroi de molasse, de 20 m. de haut, qu'entoure la Murg. Il a probablement été construit par les comtes de Kibourg sur une terre appartenant à l'abbaye de Reichenau, dont ces comtes étaient les avoués pour ses possessions en Thurgovie. Le château, cependant, n'est pas mentionné dans les documents avant la ville. Il servit au début de résidence au sous-bailli de la ville pour les Kibourg, puis, dès 1264, à celui des Habsbourg ; en 1286 au gouverneur de la ville, de 1388 à 1532 aux Hohenlandenberg, sous-baillis des ducs d'Autriche. Ils l'agrandirent et, malgré les protestations de la ville, l'entourèrent d'un mur d'enceinte et de fossés du côté de Frauenfeld. En 1532 les Confé-

dérés acquirent le château d'Ulrich von Landenberg et l'assignèrent comme résidence au bailli de Thurgovie. En 1803, le château abrita l'administration des finances du canton ; au milieu du XIXe s., il devint propriété privée.

La Ville. Elle fut bâtie dans la première moitié du XIIIe s., sur le territoire du domaine Erchingen, fief de l'abbaye de Reichenau, à qui il fut donné entre 881 et 887, par Charles-le-Gros. Au Sud et à l'Est, elle était défendue par un large fossé. Trois portes : l'Untertor, du côté de la Murg, le Holdertor au Sud et l'Obertor à l'Est. Le territoire de la ville était divisé en 120 emplacements pour maisons. Le long du mur d'enceinte, les ministériaux de l'abbaye de Reichenau et des comtes de Kibourg, les seigneurs von Adlikon, von Baumgarten, von Gachnang, von Hegi, von Strass, von Wellenberg, zum Thor y avaient leur résidence. En 1286, Jakob im Thurn, de Wiesendangen, lieutenant du duc d'Autriche, qui avait hérité des comtes de Kibourg l'avouerie de Frauenfeld, habitait au château. Ses descendants prirent le nom de Hofmeister von Frauenfeld. A l'extérieur des murs de la ville il y avait l'Obere Vorstadt et la Holdervorstadt, devant la porte inférieure ; à droite de la Murg, la ville inférieure ; à gauche, l'Ergaten, le quartier industriel de Frauenfeld. Outre le bailli, résidait à Frauenfeld un amtmann, qui avait charge de percevoir les cens et les dîmes sur les possessions de l'abbaye de Reichenau à Erchingen, Müllheim, Wellhausen, Mettendorf, Thundorf, etc.

Frauenfeld était très fortifié parce que point d'appui des Kibourg, puis des ducs d'Autriche en Thurgovie. Ses habitants servirent sous Rodolphe de Habsbourg et sous les ducs d'Autriche, ainsi, en 1291, à la prise de Wil, et dans les combats contre les Confédérés ; à Sempach en 1386, à Näfels en 1388, où ils perdirent leur bannière et 40 des leurs. En 1405, la ville fut assiégée en vain par les Appenzellois, qui ravagèrent les environs. En récompense, le comte von Sulz, comme bailli autrichien, affranchit la ville de toute augmentation d'impôt pour l'avenir. Frauenfeld obtint aussi de nombreux privilèges de la part des ducs d'Autriche ; en 1294, Albert d'Autriche accorda aux filles de bourgeois le droit de pouvoir hériter, en 1302, à la ville, le *jus non evocandi*. En 1386, les ducs Albert et Rodolphe augmentèrent leur part à la contribution imposée « pour construction de la ville ». Les affaires courantes furent liquidées par le bailli de la ville, assisté d'un représentant de la noblesse et de trois représentants de la bourgeoisie, jusqu'en 1379, époque où nous trouvons un avoyer et un conseil, outre le bailli, comme autorités de la ville. Cette même année, le roi Wenceslas accorda à Frauenfeld le droit d'asile. En 1415, lorsque le duc Frédéric fut mis au ban de l'empire, Frauenfeld dut ouvrir ses portes à l'armée impériale chargée d'exécuter la sentence, mais non sans que ses franchises lui fussent garanties. En 1425, la ville de Constance, comme détentrice du bailliage, concéda à la ville une nouvelle constitution, des franchises et des droits nouveaux. Et lorsque les Confédérés s'emparèrent en 1460 de la Thurgovie, mettant par là fin à la domination autrichienne, ils garantirent à Frauenfeld la jouissance de ses privilèges. De 1500 à 1515, les Confédérés tinrent leur Diète généralement à Frauenfeld, ce qui donna un certain prestige à la ville, puis, de nouveau, de 1712 à 1798. Cette année-là, les Confédérés renoncèrent à leurs droits souverains sur Frauenfeld. Cette décision causa un certain préjudice financier à la ville, car les députés à la Diète y faisaient de grosses dépenses. Les cantons de Berne, Zurich et Lucerne y avaient élevé des hôtels pour leurs députations aux Diètes. Sous la domination des Confédérés, Frauenfeld prit part aux guerres de ces derniers. En 1499, une enseigne de la ville, sous le commandement du capitaine Fehr, combattit pendant la guerre de Souabe au Schwaderloch. Une autre troupe, sous le capitaine Wehrli, partit en 1511 au secours du pape Jules II contre les Français. Elle reçut en récompense, en 1512, une bannière aux armes de la ville. Des bourgeois prirent part aux côtés des Zuricois à la bataille de Cappel. Mais il fut décidé dans la suite que les bailliages communs devaient rester neutres en cas de conflit entre Confédérés.



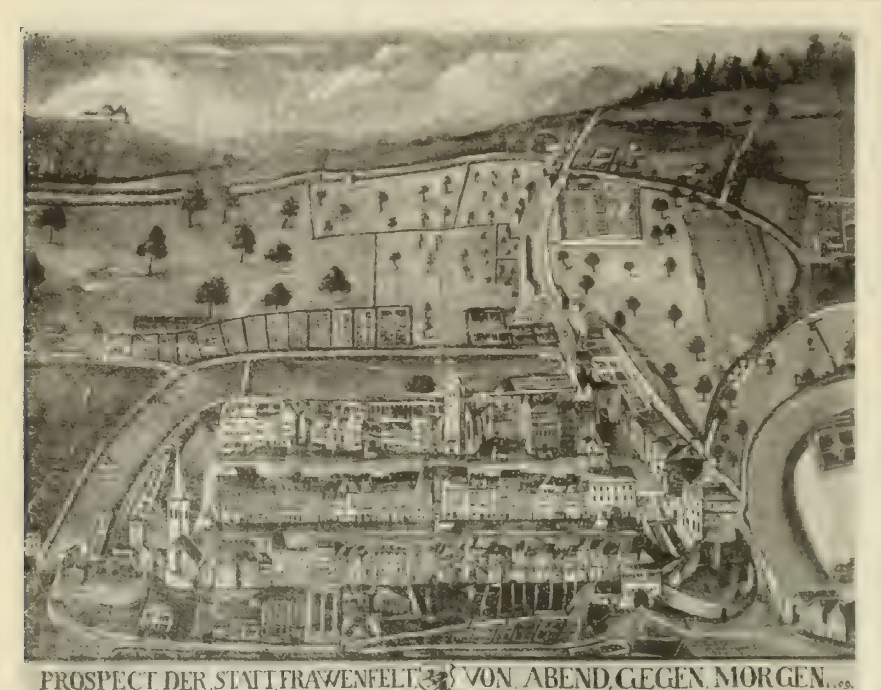
Frauenfeld en 1642. D'après une gravure sur cuivre de la *Topographia* de Matth. Merian.

La révolution, suite de l'invasion française en 1798, entraîna pour Frauenfeld la perte de sa situation privilégiée et de ses franchises, ainsi que des avantages dont elle jouissait comme siège du bailli et des Diètes. Sous la République helvétique, Frauenfeld devint un chef-lieu de préfecture, siège de la chambre d'administration et du préfet. La bourgeoisie décida de répartir sa fortune entre les bourgeois, parce qu'on avait appris que l'intention du Directoire helvétique était de la réquisitionner comme propriété d'État. Les réquisitions incessantes des troupes étrangères en vivres, fourrages et moyens de transport pesèrent lourdement sur la bourgeoisie. En mai 1799, eut lieu devant les portes de la ville un combat entre Français et Autrichiens. L'Acte de Médiation fit de Frauenfeld la capitale du canton de Thurgovie. Dès lors, la ville vécut des temps plus tranquilles. En 1816, les fossés de Frauenfeld furent comblés et aménagés en promenade ; de 1830 à 1840 on démolit les portes et on remplaça le pont de bois sur la Murg par un pont de pierre.

Frauenfeld fut jusqu'en 1870 une commune bourgeoise ; en 1854 apparut la première organisation d'une commune d'habitants, mais la séparation des deux organismes n'eut lieu qu'en 1871, à la suite de l'adoption de la nouvelle constitution cantonale. La commune bourgeoise devint une corporation chargée de l'administration de sa fortune. En 1917, eut lieu la fusion de Frauenfeld avec les communes suburbaines qui dépendaient déjà d'elle au spirituel. Jusqu'en 1833, les écoles de la ville étaient séparées au point de vue confessionnel, puis fut créée une école réale, sorte de

progymnase, qui devint superflue par suite de l'ouverture de l'école cantonale en 1853. Elle devint école secondaire de jeunes filles en 1863. Actuellement Frauenfeld possède 8 écoles.

En 1855, Frauenfeld fut relié au réseau des chemins de fer suisses ; de 1860 à 1900 une fabrique d'armes (Martini-Stutzer) et plus tard des fabriques de machines occupèrent une nombreuse main-d'œuvre. En 1855, J. Huber fonda la maison de librairie et d'imprimerie qui porte son nom, et devint par la suite une importante entreprise d'édition. Par la publication de la *Thurgauer Zeitung*, elle joua un certain rôle politique. Après 1900 ont été fondées une fabrique d'aluminium, dans l'ancien moulin à cylindres, et une fabrique de souliers. Frauenfeld est une place d'armes fédérale ; la nouvelle caserne a été érigée en 1863. La Caisse d'épargne, fondée en 1822 par la commune bourgeoise, fusionna en 1893 avec la Banque cantonale thurgovienne, dont elle devint une filiale. La Banque hypothécaire de Thurgovie, créée en 1851, dut liquider, après avoir été très prospère, victime de la crise qui suivit la guerre mondiale. La Banque cantonale thurgovienne a été fondée en 1871.



Panorama de Frauenfeld en 1709. D'après un tableau à l'huile de Jos. Bieg.

Constitution. La première ordonnance de la ville date de 1331 ; elle fixait la coutume et déterminait le montant des amendes pour certains délits. La constitution de 1425 fut d'une importance capitale pour l'avenir de Frauenfeld. A la tête de la bourgeoisie il y avait un avoyer, élu chaque année à la Saint-Hilaire (13 janvier), avec deux conseillers, par les bourgeois réunis sous la présidence du bailli de la ville. L'avoyer devait prêter serment à la constitution, puis, avec les deux conseillers, choisissait ensuite neuf autres conseillers dans la bourgeoisie, avec lesquels ils formaient le Petit Conseil. Ce dernier s'augmentait par cooptation de 18 autres bourgeois pour former le Grand Conseil de 30 membres. Ceux-ci se répartissaient entre eux les diverses fonctions de la ville pour une année. L'autorité était exercée d'une façon absolue par l'avoyer et les deux conseillers ; la bourgeoisie, qui prêtait serment à l'avoyer, avec le Grand et le Petit Conseil sitôt après leur élection, intervenait peu dans les affaires. L'avoyer et le Conseil n'étaient pas soumis au bailli de Thurgovie, mais directement aux sept cantons souverains. Le Conseil exerçait même la haute juridiction. Pendant les 40 premières années de la domination suisse, le bailli ne venait qu'à certaines occasions à Frauenfeld, où il n'avait pas de résidence fixe ; les affaires courantes étaient alors déléguées à des bourgeois de la ville. Cette manière de faire cessa en 1505, lorsque les Confédérés acquirent des Hofmeister von Frauenfeld le Spiegelhof et l'assignèrent comme résidence au bailli. En 1532, ce dernier vint habiter au château. Lorsqu'en 1500, les droits de juridiction passèrent de la ville de Constance aux X cantons, le siège du tribunal fut transféré à Frauenfeld et la ville obtint de pouvoir nommer quatre des 12 juges.

Église. Au spirituel, Frauenfeld appartenait à la paroisse d'Erchingen (Langdorf), dont l'église, dédiée à saint Laurent, s'élevait à Oberkirch. Une chapelle avec prébende, dédiée à saint Nicolas, fut édifiée dans la ville en 1286. Huit chapelles nouvelles furent fondées dans la ville et les faubourgs jusqu'au début du XVI[e] s., entre autres, vers 1595, celle d'un petit couvent de capucins devant le Holdertor. La Réformation trouva rapidement de l'écho parmi les bourgeois et même chez quelques chapelains. Les synodes de 1529 et 1531, présidés par Zwingli, achevèrent d'introduire la Réforme dans le canton. Le premier pasteur, Heinrich Feer, fut installé en 1530. A sa mort, en 1558, la situation entre catholiques et protestants fut réglée ; les chapelles de Kurzdorf et du faubourg furent réservées aux protestants, celle de Saint-Nicolas aux catholiques. L'église d'Oberkirch et le cimetière furent utilisés par les deux confessions. Après de longues luttes, les protestants, qui étaient la majorité, obtinrent de pouvoir édifier dans la ville leur propre église, dédiée à la Trinité, en 1644. En revanche, il fut permis aux catholiques d'agrandir la petite église du couvent des capucins. L'église catholique de la ville brûla en 1776 ; elle fut reconstruite peu après et remplacée par un nouvel édifice en 1904. L'église protestante de la ville fut également restaurée à cette époque, et celle de Kurzdorf en 1916-1917. L'église d'Oberkirch, avec la chapelle Sainte-Anne, a été restaurée ; elle est encore utilisée par les deux confessions pour les enterrements.

Bourgeoisie. Au début, lorsque les 120 maisons de Frauenfeld n'étaient pas encore construites, et plus tard, lorsqu'il fallait combler les vides causés dans les rangs des bourgeois par la guerre ou la peste, le droit de bourgeoisie était accordé très libéralement. Était bourgeois qui le voulait. Cette politique changea brusquement en 1607, lorsque la décision fut prise de ne plus recevoir de nouveaux bourgeois ; décision qui fut appliquée pendant plus de deux siècles. Et même on retira leurs droits aux bourgeois qui, par suite de leurs affaires, s'établissaient dans un autre canton et ne payaient pas la taxe annuelle de bourgeoisie. On avait été porté à prendre ces mesures, d'une part dans la crainte de diminuer les revenus auxquels avaient part

les bourgeois, et d'autre part, parce que chaque parti confessionnel veillait jalousement à ce qu'aucun partisan de l'autre foi ne fût admis à la bourgeoisie. Lorsque, par suite des épidémies de peste, des familles entières disparurent, il arriva que, sur 120 maisons que comptait la ville, plus d'un tiers étaient vides ; certaines personnes en détenaient de deux à cinq, sans pour cela recevoir une part plus considérable des revenus de la bourgeoisie. Les bourgeois qui exerçaient leur industrie dans les faubourgs perdirent une partie de leurs droits ; ils ne furent plus aptes à faire partie des autorités. Encore à la fin du XVIIe s. on refusa, par étroitesse d'esprit, la bourgeoisie à des industriels étrangers qui auraient pu, par leur établissement, procurer de nouvelles sources de revenus aux bourgeois.



Le château de Frauenfeld. D'après une photographie.

DIVERS. La population de Frauenfeld fut décimée à plusieurs reprises par des épidémies. En 1348 régna la peste noire ; en 1419, 400 personnes moururent de la peste bubonique. Les années 1566 et 1594 ont laissé le douloureux souvenir d'années de peste ; en 1611 et 1629, l'épidémie fit de nombreuses victimes parmi l'élite de la ville. En 1771, la moitié Est de la ville, avec l'église catholique et l'Obertor, fut la proie des flammes. Une grande partie de la moitié Ouest, avec l'hôtel de ville et la porte inférieure, subit le même sort en 1789. Seule la partie Sud-Est, du château à l'église protestante, le *Schwert* et le Holdertor, fut épargnée. L'hôtel de ville fut reconstruit de 1790 à 1793, avec l'appui des cantons. Les registres de la paroisse catholique datent de : baptêmes 1638, mariages et décès 1635 ; de la paroisse protestante : baptêmes 1611, mariages 1628, décès 1635. — Voir Pupikofer : *Gesch. der Stadt Frauenfeld*. — Rahn : *Kunstdenkmäler*. [SCH.]

FRAUENFELD (CHAPITRE DE). Le chapitre catholique comprenait les trente paroisses catholiques de la basse Thurgovie, tandis que celui d'Arbon groupait les 18 paroisses de la haute Thurgovie. En 1920 eut lieu une nouvelle répartition des églises ; les paroisses catholiques furent réparties en cinq décanats, dont celui de Frauenfeld avec les paroisses de Frauenfeld, Gachnang, Herdern, Hüttwilen, Müllheim, Leutmerken, Pfyn, Uesslingen, Wängi, Lommis et Warth.

Le chapitre protestant comptait avant 1880 les 17 paroisses de Aadorf, Aawangen, Affeltrangen, Braunau, Bussnang, Dussnang-Bichelsee, Felben, Frauenfeld, Gachnang, Hüttlingen, Kirchberg, Leutmerken, Lustorf, Matzingen-Lommis, Sirnach, Stettfurt et Wängi. Il a été augmenté depuis de celles de Hüttwilen et de Pfyn, et diminué de celles de Bussnang et de Leutmerken. [SCH.]

FRAUENFELD, von. Nom porté par un rameau de la famille des Wiesendangen, ministériaux des Kibourg, dont elle portait les mêmes armoiries : d'argent à deux cornes de bouquetin de sable. — 1. JAKOB, fils de Rudolf von Wiesendangen, chevalier, intendant de la cour et bailli autrichien à Kibourg et en Thurgovie En 1286, il était appelé JAKOB IM TURN. En 1291, il assiégea et détruisit par ordre du duc d'Autriche la ville de Wil et construisit la ville et le château de Schwarzenbach, construits pour porter pièce à Wil ; malgré l'ordre de l'empereur, il refusa en 1304 de raser le château, et le vendit finalement à Heinrich von Griessenberg pour 200 marcs d'argent. — 2. ***Nikolaus,*** fils du n° 1, évêque de Constance, * 1277, curé de Kenzingen 1301, de Windisch 1303, chanoine d'Embrach avant 1311, de Constance 1312 ; curé de Pfyn avant 1322, député du duc Léopold d'Autriche à Avignon en 1323, auprès du pape Jean XXII. Prêvôt d'Embrach et chapelain pontifical 1325. Élu en 1334 évêque de Constance, en même temps qu'Albrecht von Hohenberg, confirmé en 1335. Zélé partisan du pape et des ducs d'Autriche dans leurs luttes contre l'empereur Louis de Bavière. † 25 juillet 1344 au château de Kastell. — 3. JOHANNES, chevalier, frère du n° 2, bailli de Frauenfeld et de Kibourg, intendant du roi Frédéric-le-Beau. — Ses descendants, qui prirent le nom de HOFMEISTER VON FRAUENFELD, tombèrent dans l'indigence par la suite. Ils vendirent le Spiegelhof près du Holdertor en 1505 aux Confédérés, pour servir de résidence au bailli de Thurgovie. [SCH.]

FRAUENFELD. Famille patricienne de Zurich, des XVe et XVIe s. *Armoiries* : parti d'or et de sable, au massacre de cerf de l'un en l'autre (conférées en 1487 par le roi Maximilien). Admission à la bourgeoisie : en 1374 HANS von Frauenfeld, fabricant de drap. L'ancêtre probable est — 1. HEINRICH, von Frauenfeld, Frauenfelder, Frauenfeld, meunier, bourgeois de Zurich, 27 août 1401. — 2. OTTO, chanoine à Beromünster en 1469, à Embrach 1470-1504, du chapitre de Zurich 1485-1490. — Kopp : *Geistesleben von Beromünster*, p. 8. — Wirz : *Regesten* III, n° 313. — *Dok. Waldmann* I, p. 260. — R. Hoppeler : *Stift S. Peter in Embrach*, dans *MAGZ* XXIX. — Arch. d'État Zurich : *Gemächtsbuch* 1490. — 3. ***Dominikus,*** frère du n° 2, membre de la compagnie de commerce de Ravensbourg. Ami du chroniqueur Gerold Edlibach, bailli de Regensberg 1485, d'Andelfingen 1486, membre du *Natalrat* 1488-1489 et bailli du Neuamt. Le 11 nov. 1487, le roi Maximilien lui conféra à Bruxelles des armoiries. En mars 1480 il fut envoyé à Höngg et à Weiningen pour tranquilliser la population ; de même que Hans Meiss il joua dans l'affaire Waldmann un rôle plus ou moins équivoque, quoiqu'il fût un commensal du bourgmestre. Il fut destitué de sa charge de conseiller, mais le 30 mai 1489 déjà, il était délégué à Höngg et à Weiningen, membre du Grand Conseil et premier bailli dans le Rheintal pour les cantons. En 1495 il renonça à son droit de bourgeoisie, qu'il renouvela cependant en 1497 et fit de nouveau partie du Grand Conseil de 1499 à 1516. Bailli dans le Freiamt et à Maschwanden 1499-1503, en Thurgovie 1504, bailli impérial 1507-1515, trésorier 1508. En 1506 il participait, pour un quart, au bailliage de Truttikon. — H. Vogler dans *JSG* 25, p. 66. — 4. NIKLAUS, frère du n° 3, membre du Conseil 1484-1487, bailli à Küsnacht-Zollikon-Stadelhofen, député par les Confédérés ou par Zurich auprès de Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1481. Fit partie avec son frère de la compagnie de commerce de Ravensbourg. — 5. HEINRICH, fils du n° 4, membre du Grand Conseil en qualité de douzenier de la corporation du Safran, bailli d'Andelfingen 1510-



1512. — Voir *Zürcher Steuerbücher* I. — *Dok. Waldmann.* — G. Edlibach : *Chronik*, p. 260. — A. Schulte : *Gesch. der grossen Ravensburger Handelsgesellschaft.* — Merz : *Wappenbuch Baden.* — *ZT* 1908, p. 222. — Arch. d'État Zurich. — Egli und Strickler : *Actensammlungen.* — L. Bosshart : *Chronik.* — F. Hegi : *Glückshafenrodel 1504.* — Renseignements de M. A. Corrodi-Sulzer. [F. HEGI.]

FRAUENFELDER. Famille des cantons de Schaffhouse et de Zurich.

A. **Canton de Schaffhouse.** Famille de récente bourgeoisie de la ville de Schaffhouse. — 1. JOHANNES, 1795-1878, charpentier, de Henggart (C. Zurich) acquit la bourgeoisie en 1838. — 2. EDUARD, fils du précédent, 1836-1917, pasteur à Unterhallau 1862-1876, à Heiden 1876-1885, pasteur de la collégiale de Schaffhouse 1885-1911, s'occupa activement de l'œuvre des missions interne et autre, auteur de nombreux écrits d'édification. — G. Keller : *Pfarrer Ed. F.* — 3. EMIL, frère du n° 2, * 18 octobre 1850, fit ses études aux universités d'Heidelberg, de Berne et de Zurich ; greffier en 1872, puis substitut du procureur, juge cantonal, procureur général 1925, président de la commune d'habitants, membre du Grand Conseil et du Conseil de la Banque cantonale de Schaffhouse. — *DSC.* — Registres généal. de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

B. **Canton de Zurich.** HANS-KONRAD, de Henggart, * 26 nov. 1822 à Zurich, peintre de paysages suisses à l'aquarelle et à la gouache, † 20 décembre 1896. — *SKL.* [L. FORRER.]

FRAUENKAPPELEN (C. Berne, D. Laupen V. *DGS*). Com. et paroisse embrassant un grand nombre de hameaux et de fermes du voisinage. Cette localité doit tirer son nom d'une ancienne chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et qui a dû exister avant la fondation du couvent des augustines : *Kappelen im Forst*, qui s'y trouvait. Ce monastère, probablement une fondation d'une famille Rechberg (la date exacte de la fondation est inconnue), était placé avant 1240 sous la surveillance ecclésiastique des chanoines de Köniz et depuis 1243 immédiatement sous celle de l'évêque de Lausanne. Les religieuses appartenaient surtout aux familles nobles bourguignonnes des deux rives de l'Aar et aux premières familles bernoises. Au XV[e] s. le couvent tomba en décadence, et fut supprimé en 1485. Ses biens et les droits de basse justice sur Frauenkappelen furent attribués à la collégiale de Berne, droit que l'administrateur de cette église exerça encore après la Réformation. Jusqu'en 1798, Frauenkappelen fit partie de l'ancienne juridiction de Sternenberg. La localité souffrit beaucoup durant les vicissitudes de l'année 1798. L'église de *Capella* est déjà mentionnée en 1228 comme paroisse autonome du décanat de Berne. Après la suppression du couvent et sur la proposition de l'administration de la collégiale, la paroisse fut régie par le Conseil de Berne. L'église actuelle a été édifiée en 1574 ; le mur occidental du chœur date encore de l'époque du couvent. Lors de la restauration de 1921, des fresques furent découvertes. L'assertion de *LL*, selon laquelle un couvent d'augustines aurait existé sur la rive droite de l'Aar, à Münchenkappelen, aujourd'hui Hinterkappelen, ne repose sur aucun document connu. *Population* : en 1827, 473 hab. ; 1924, 630. Registres de baptêmes dès 1611, de mariages dès 1681, de décès dès 1714. — Voir *FRB.* — von Mülinen : *Beiträge* II. — Le même : *Helvetia sacra.* — Jahn : *Chronik.* — Renseignements du pasteur Johner à Frauenkappelen. [DINKELMANN.]

FRAUENKIRCH. Voir DAVOS.

FRAUENTHAL (C. Zoug, D. Cham. V. *DGS*). Couvent de femmes de l'ordre de Cîteaux, fondé, d'après son obituaire, en 1231, par Udalrich von Schnabelburg († 1254), son épouse Agnes von Eschenbach († 1249) et Ludwig, comte de Frobourg. Ce dernier donna le sol sur lequel fut construit l'édifice, donation qui fut confirmée le 31 août 1252 par le roi Guillaume. Les abbesses et les nonnes furent toutes de noble extraction jusqu'au XV[e] s. La première abbesse fut Benigna von Hünenberg, la seconde Udalhilde von Schnabelburg, fille du fondateur Udalrich. La première abbesse qui n'appartint pas à la noblesse fut Verena Netstaler de Zurich († 23 avril 1460). Frauenthal fut incorporé en 1254 par les abbés de Caroloco, de Gebenhausen et de Frienisberg, à l'ordre de Cîteaux et la visitation confiée au couvent voisin, du même ordre, de Cappel. Lors du siège de Zoug en 1352, les Schwyzois le détruisirent, mais il fut reconstruit par les von Hünenberg et von Rüssegg. Par mesure de sécurité, le couvent se fit admettre en 1386 dans la bourgeoisie de la ville de Zoug. Il fut cependant détruit encore une fois par les Autrichiens en 1388. L'adoption de la Réforme par les conventuels de Cappel en 1527 eut sa répercussion sur Frauenthal, qui fut abandonné par ses nonnes lorsque la Réforme eut été déclarée. L'abbesse Margaretha Zinnerin († 22 février 1529) se vit obligée de remettre son couvent à la ville de Zoug, qui chargea un bailli de l'administration des biens et revenus pendant plus de 20 ans. En 1552, le Conseil de Zoug décida la réouverture du couvent. Il appela comme abbesse Anna von Fulach, jusqu'alors nonne de St. Katharinenthal près de Diessenhofen. Le traité de Jonen de 1602 réorganisa le couvent, régla le choix de l'abbesse, confia à l'abbaye de Wettingen la charge



Le couvent de Frauenthal au XVII[e] s. D'après une aquarelle (non signée).

de confesseur, ainsi que la visitation, dont l'abbé général des cisterciens était titulaire dès 1573. Après la suppression du couvent de Wettingen, celui de Mehrerau près de Bregenz reprit ces fonctions, qu'il exerce encore aujourd'hui. L'abbesse Katharina Letter,

de Zoug (1625-1655), sut rétablir la prospérité du couvent. Par sa position exposée à la frontière de Zoug et de Zurich, Frauenthal eut à souffrir de grands dégâts et d'incendies lors des guerres de Villmergen (1656) et surtout lors de la seconde (1712), où les Zuricois l'occupèrent durant trois semaines, pillant tout et détruisant tableaux et peintures. Grâce à l'appui de la ville de Zoug, les bâtiments furent remis en état. L'abbesse Kunigunde Brandenberg, de Zoug (1726-1742), fit rebâtir l'église en 1731. — Voir K.-F. Stadlin : *Topographie des Kts. Zug* II, p. 27-60. — Th. Stocker : *Urkundenlese aus... Frauenthal 1246-1300*, dans *Gfr.* I et III. — Mülinen : *Helvetia sacra* II, p. 110-113. — *UZ.* — Emil Suter : *Das Kloster Frauenthal*, dans *Zuger Nbl.* 1908, 1909. [W.-J. MEYER.]

FRAUENWINKEL. La baie du lac de Zurich attribuée au canton de Schwyz entre Freienbach, Hurden et Pfäffikon, et comprenant les îles d'Ufenau et de Lützelau appartint dès le Xe s., ainsi que le droit de pêche, au couvent d'Einsiedeln. Elle s'appela simplement jusqu'au XVIe s. le *winckel*, puis dès lors *unser frowen winckel* (la baie de N. D. d'Einsiedeln). La ville de Zurich prétendait à la domination sur tout le lac jusqu'au pont de Rapperswil, à l'exclusion du Frauenwinkel, en s'appuyant sur un acte de l'empereur Charles IV, de 1362. Des délimitations de frontières eurent lieu entre Zurich et Einsiedeln le 26 février 1494 et le 18 janvier 1549, entre Zurich et Schwyz le 19 mai 1841. — Voir *Gfr.* 43. — Ringholz : *Gesch. v. Einsiedeln*, p. 10. — *Zürcher Stadtbücher* III. — *ZWChr.* 1909, p. 83. [H. BR.]

FRAUMÜNSTER. Couvent avec chapitre de chanoinesses à Zurich, dont l'abbesse avait le titre de princesse de l'empire. Il jouissait de l'immédiateté, et fut supprimé comme fondation ecclésiastique en 1524. Le nom de Fraumünster a été donné à un ancien quartier de la ville *im Münsterhof*, encore aujourd'hui paroisse. Les dernières recherches permettent de croire que le petit couvent primitif était situé sur la rive droite de la Limmat, dans le grand quartier *auf Dorf (in vico Turegum)*, où reposaient les corps des martyrs Félix et Regula, donc à proximité du futur Grossmünster. Quand Louis-le-Germanique lui fit don, le 21 juillet 853, de son domaine de Zurich, y compris des biens étendus dans le pays d'Uri, en particulier dans le Schächental et dans la région de Silenen, ainsi que de la forêt de l'Albis (le tout possession royale), le Fraumünster devait déjà avoir quelques années d'existence. Il avait reçu de Louis-le-Germanique la qualité d'abbaye royale et l'immunité, qui lui fut renouvelée en 863. L'église paroissiale de Saint-Pierre lui fut attribuée avant 857. Vers 865, le couvent dut être transféré sur la rive gauche de la Limmat ; Ruopert, chef d'armées franc, proche parent du roi Louis, fournit les fonds pour la construction de l'édifice. La consécration de la nouvelle église du couvent par l'évêque de Constance, Gebhard Ier, eut lieu entre 873 et 875. Les bâtiments de la rive gauche furent ouverts aux sœurs en décembre 876. Cette abbaye n'était pas un couvent au sens du droit canonique, mais bien plutôt un chapitre de chanoinesses, comme Säckingen et Schännis. Les chanoinesses se recrutaient dans la haute noblesse. A l'extinction des Carolingiens, le chapitre passa sous le protectorat du bailli d'empire de Zurich. Ce bailliage fut exercé par les Burkarde et leurs descendants, les comtes de Lenzbourg, même encore après qu'en 1098 les Zähringen eurent reçu la dignité ducale et que l'empereur leur eut remis en fief la ville de Zurich. Ces derniers ne possédèrent le bailliage de Zurich et l'avouerie de la prévôté et de l'abbaye, que de 1172 à 1218. Lors du partage de 1218, l'abbesse obtint les régales des monnaies et des péages, et perçut les taxes des fonctions d'avoyer et de sautier ; dès lors, elle nomma seule les titulaires à ces deux fonctions. Zurich et la noblesse obtinrent par contre le privilège que le bailli impérial devait être bourgeois de la ville et qu'il n'exercerait ses fonctions que pendant deux ans. Depuis lors, le bailli ne fut plus qu'un simple juge, et après 1400, il fut nommé par la ville. Avec la remise du chapitre du Fraumünster à la ville par la dernière abbesse, Katharina von Zimmern, en 1524, l'abbaye perdit son droit d'asile en même temps que l'abbesse son droit de grâce. Au chapitre des chanoinesses était rattaché un certain nombre de prébendes de chanoines ; à l'origine il y en avait sept.



L'abbaye du Fraumünster en 1504. D'après une peinture sur bois provenant du Grossmünster, actuellement au Musée National.

En août 1900, on trouva sous le chœur actuel de l'église du chapitre les restes de l'église carolingienne. Du XIIe s. datent la tour Sud, le cloître, démoli en 1898, l'aile Est romane, disparue à la même époque, des bâtiments conventuels et la chapelle Saint-Nicolas, qui se trouvait devant. Les bâtiments en gothique tardif de l'abbaye étaient situés sur l'emplacement de la maison de ville, bâtie de 1898 à 1900. Son architecte, le professeur Gull, rénova en 1911 et 1912 l'église du Fraumünster. La partie occidentale de la crypte carolingienne fut aussi découverte à cette occasion. Quelques pièces de l'édifice gothique ont été reconstituées au Musée National. Après la suppression du chapitre, le *Hof* de l'abbaye, soit la demeure de la dernière abbesse, devint en 1537-1539 le siège de l'ammann du Fraumünster, fonction nouvellement créée. On y transféra en 1538 l'ancienne école latine du Fraumünster, transformée en 1601 en *Collegium Humanitatis* et supprimée en 1832. La fortune du Fraumünster fut attribuée à la ville en 1803 par l'acte de dotation.

Bibliographie. Georg von Wyss : *Gesch. der Abtei Zürich*, dans *MAGZ* VIII. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser* III, p. 367 et 442. — S. Vögelin : *Das alte Zürich* I, p. 500. — Rahn, Zeller et Zemp : *Das Fraumünster in Zürich*, dans *MAGZ* XXV. — G. Caro : *Zur Gütergesch. des Fraumünsterstiftes Zürich*, dans

ASG IX. — *Kirchenrechtliche Abhandlungen*, éd. U. Stutz, cahiers 32, 33 et 43, 44. — G. Meyer von Knonau : *Die Fraumünster-Abtei in Zurich, ein Kanonissen-Stift*, dans *ASG* X. — E.-A. Stückelberg : *Das Marienpatronat des Fraumünsters in Zürich*, dans *ASG* IX. — R. Steinmann : *Das Fraumünster in Zürich*, dans *ZWChr.* 1912-1913. — R. Hoppeler : *Fürstäbtissin und Küchenmeister*, dans *NZZ* 1922, n° 291. — L. Weisz : *Studien zur Gesch. der Zürcher Stadtwaldungen* (1924, voir *NZZ* 1924, n° 1541). [F. Hegi.]

FRAUTSCHI (primitivement FRUTSCHI). Famille de Gessenay (Berne) ; en 1355 *Fruecy*. *Armoiries* : coupé au 1 d'argent à une serre de sable, au 2 coupé de gueules et d'azur à trois monts de sinople. [R. M.-W.]

FRAXINELLO, PARCEVAL von, du Piémont, bourgeois de Lucerne dès 1418 avec son fils JAKOB et son cousin GABRIEL. A la tête d'un grand commerce d'expédition, il fonda en 1434 la chapelle de Saint-Antoine dans l'église des franciscains. [P.-X. W.]

FRAVI. Vieille famille grisonne de la vallée de Schams, dont le nom dérive du latin *faber*. Dès 1517, elle a donné plusieurs landammanns au pays de Schams ; dès le milieu du XIXe s., elle eut en mains le service postal par les passages de la région. L'un de ses membres, GIACHEN (Jean), accompagna en 1836 l'archiduc de Parme d'Andeer à Bellinzone, par le Saint-Bernardin. Les bains d'Andeer, mentionnés déjà en 1703, furent dirigés par la famille Fravi pendant plus de 150 ans. — Renseignements de H. Fravi. [L. J.]

FREDAIRE, évêque de Lausanne de 815 à 825, bénéficia en 815 d'une importante donation de l'empereur Louis-le-Débonnaire à l'église de Lausanne, consistant entre autre dans la cession de la chapelle Saint-Didier et des localités d'Éclépens et de Ferreyre. — *Cartulaire de Lausanne*, dans *MDR* VI. — Besson : *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne*. [M. R.]

FRÉDÉGAIRE (CHRONIQUE DE). La chronique dite de Frédégaire comprend cinq parties : 1. Le *Liber generationis*, reproduction de l'œuvre d'Hippolyte de Porto, avec des additions à la suite ; 2. des extraits des chroniques de saint Jérôme et d'Idace ; 3. un abrégé des livres I-VI de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours ; 4. une partie originale allant de 584 à 642 ; 5. des extraits de la chronique d'Isidore de Séville. On admet qu'elle est l'œuvre d'un ou plusieurs Burgondes de nos régions, d'Avenches plus probablement, qui ont recueilli des données intéressantes pour l'histoire de notre pays. Le nom de Frédégaire ne se retrouve dans aucun manuscrit. La critique s'est souvent occupée de Frédégaire et de sa chronique ; elle a cru pouvoir attribuer celle-ci à trois auteurs. D'après B. Krusch, éditeur de Frédégaire dans les *Monumenta Germaniae*, on devrait au premier la compilation du *Liber generationis*, des extraits des chroniques de saint Jérôme et d'Idace et une chronique franque allant de 584 à 613 ; au second, la continuation de la chronique jusqu'en 642 et l'abrégé des livres I-VI de Grégoire de Tours. Enfin un Austrasien aurait fait subir, vers 660, des additions et des interpolations au texte original. Selon Schnürer, l'œuvre du premier chroniqueur irait jusqu'en 616, tandis que pour Louis Halphen elle s'arrêterait à 614.

Une nouvelle étude de Ferdinand Lot arrive à des conclusions diamétralement opposées. La chronique de Frédégaire serait l'œuvre d'un seul auteur, Burgonde d'origine, qui aurait passé sans doute au service des maires du palais d'Austrasie. Il aurait puisé à diverses sources et aurait pu, entre autres, se servir d'une chronique de la région d'Avenches, d'où il venait, faisant suite à celle de Marius d'Avenches, laquelle s'arrête à 581. L'œuvre de Frédégaire aurait été écrite, ou en tout cas profondément remaniée, vers 660. — Voir Schnürer : *Die Verfasser der sog. Fredegar-Chronik*, dans *Collectanea Friburgensia* IX. — Louis Halphen : *Une théorie récente sur la chronique du pseudo-Frédégaire*, dans *Revue historique*, 1902, p. 79. — Ferdinand Lot : *Encore la chronique du pseudo-Frédégaire*, dans *Revue historique*, 1914, p. 115. — Paul-E. Martin, dans *ASG* 1915, 286. [L. S.]

FRÉDÉRIC I, II, III. Empereurs allemands. Voir SAINT-EMPIRE GERMANIQUE.

FRÉDÉRIC IV, duc d'Autriche, dit à la poche vide, * 1382, fils cadet de Léopold III, tombé à Sempach. obtint en 1404 l'administration des pays antérieurs des Habsbourg-Autriche, soit les possessions autrichiennes en Argovie, Thurgovie, Forêt-Noire, Sundgau, Haute-Alsace et Brisgau, qui formaient déjà alors une unité administrative. Il répondit bientôt à l'appel de l'abbé Cuno de Saint-Gall qui sollicitait son aide contre les Appenzellois. Il avait lui-même intérêt à défendre ses propres possessions contre le mouvement démocratique naissant et voulait, en outre, gagner l'abbaye de Saint-Gall à son influence afin de relier par là ses possessions du Rheintal et du Vorarlberg avec les terres ancestrales de l'Ouest. Mais Frédéric subit le 17 juin 1405 un grave échec devant la ville de Saint-Gall, alliée aux Appenzellois, et sa principale armée fut battue le même jour par ces derniers au Stoss. Les vainqueurs s'approprièrent immédiatement le Rheintal et le Vorarlberg et fondèrent la Ligue au-dessus du lac. Le duc avait déjà confié au comte Frédéric VII de Toggenbourg, dont il dépendait financièrement, la continuation de la guerre contre les Appenzellois ; mais celui-ci la mena avec nonchalance et conclut, le 8 mai 1406, la paix avec la Ligue au-dessus du lac, puis réclama le remboursement de ses créances à l'Autriche. Frédéric et son frère Léopold IV durent lui remettre en hypothèque, le 12 mai 1406, le comté de Sargans avec Freudenberg et Nidberg, ainsi que le pays de Gaster (seigneurie de Windegg). Après la dissolution de la Ligue au-dessus du lac, Feldkirch, Höchst et Rheinegg rentrèrent sous la domination de Frédéric ; la partie supérieure du bailliage impérial resta d'abord à Appenzell, mais, occupée en 1410 par Frédéric qui brûla Altstätten, elle lui fit retour en 1412. Les ducs d'Autriche conclurent, le 28 mai 1412, une paix de 50 ans avec les Confédérés, dans laquelle Frédéric leur accorda de grandes concessions : confirmation de la paix de 20 ans de 1394, renonciation aux impôts des Glaronnais et à la Marche moyenne, tombée aux mains des Schwyzois durant la guerre d'Appenzell.— Le roi Sigismond mit Frédéric au ban de l'empire le 30 mars 1415 pour avoir aidé le pape Jean XXIII à s'enfuir du concile de Constance. Les Confédérés lui arrachèrent alors l'Argovie ; les villes impériales et les seigneurs du Sud de la Souabe occupèrent le Hegau et la Thurgovie jusqu'à Rapperswil, à qui Sigismond avait donné l'immédiateté le 10 avril ; le comte Frédéric VII de Toggenbourg et l'évêque de Coire assiégèrent Feldkirch, cependant sans succès. Alors Frédéric se constitua prisonnier du roi le 7 mai ; ce dernier toutefois confirma le 14 juin les privilèges de Winterthour, qui lui avait prêté serment de fidélité, et prononça le retour à l'empire de Schaffhouse et Rheinfelden le 17 juin, de Diessenhofen le 1er juillet ; il remit, le 18 juin, le bailliage impérial du Rheintal en fief à deux nobles de l'Allemagne du Sud et le 20 octobre la juridiction de la Thurgovie à la ville de Constance. Lorsque Frédéric s'enfuit de nouveau de Constance, le 28 mars 1416, le roi lança un manifeste contre le duc banni ; le 12 mars 1417, il délia de leur serment de fidélité envers Frédéric tous les vassaux et tenanciers de ce dernier, et leur annonça, le 3 avril, que désormais ils tenaient leurs terres de lui, Sigismond, roi. Le comte de Toggenbourg, aidé de Zurich, conquit alors en juin les châteaux de Feldkirch et Neu Montfort, et de la sorte tout le comté de Feldkirch tomba aux mains du comte, qui en avait reçu l'investiture de la part de Sigismond, au nom de l'empire, le 27 février. Malgré la réconciliation du 26 avril 1418 entre le roi et Frédéric, seuls la Thurgovie (sans Diessenhofen) et Laufenbourg redevinrent autrichiens ; tout le reste fut ou bien perdu à jamais, comme l'Argovie, ou ne fit retour à l'Autriche qu'après la mort de Frédéric. Des terres remises depuis longtemps en fief furent également définitivement perdues, telles Altstetten en 1417 et la seigneurie de Kibourg en 1424, qui passèrent toutes deux à Zurich. Le bailliage impérial du Rheintal fut racheté en 1425 par le comte Frédéric de Toggenbourg aux baillis d'empire. Quand ce comte mourut en 1436, le duc Frédéric racheta de sa veuve, le 19 septembre, pour 22 000 fl.,

Feldkirch avec Höchst, Sargans, Gaster, Rheinegg et le Rheintal. Il restitua Sargans, qu'il n'avait lui-même tenu qu'en hypothèque, à l'ancienne famille des comtes de Werdenberg-Sargans, le 22 septembre. Dans le conflit entre Schwyz et Zurich pour l'héritage du comte de Toggenbourg, il prit parti pour Schwyz et remit en hypothèque, le 2 mars 1438, le pays de Gaster à Schwyz et Glaris. Frédéric mourut le 24 juin 1439. — Voir *ADB*. — Dierauer I et II. — Bütler : *Friedrich VII., der letzte Graf von Toggenburg*, dans *MVG* 22 et 25. — Le même : *Gesch. des st. gall. Rheintals*, dans *MVG* 36.— Largiadèr : *Die Anfänge des zürcher. Stadtstaates*, dans *Festgabe f. Paul Schweizer*. — Altmann : *Urkunden Sigmunds*. [Bt.]

FRÉDÉRIC. Évêque de Genève du XIe s., qui suivit le pape Léon IX dans nombre de visites. La bible dite de Saint-Pierre, aujourd'hui à la bibliothèque de Genève, est un don fait à son église. — Voir Fleury : *Hist. de l'Église de Genève*. [C. R.]

FREENER (FREHNER). Famille du canton d'Appenzell R.-E. dont plusieurs membres siégèrent au Conseil. — JOHANN-JAKOB, * 1749, conseiller 1777, capitaine 1780. — *LL*. — *LLH*. [R. Sch.-B.]

FRÈGEVIZE. Famille d'artistes genevois. — 1. JEAN-FRANÇOIS, * à Berlin, reçu habitant de Genève en 1769, maître orfèvre. — 2. FRÉDÉRIC, 1770-1849, fils du n° 1, peintre, membre et professeur de l'académie de peinture de Berlin, acquit une certaine célébrité par ses « clairs de lune ». — 3. ÉDOUARD, fils du n° 2, * à Berlin en 1804, † à Londres, connu surtout comme lithographe ; grava les *Derniers adieux de Calvin* d'après Hornung, 1839, et collabora à l'*Album de la Suisse romande*. — *SKL*. [C. R.]

FREGIÉCOURT (all. FRIEDLINSDORF) (C. Berne, D. Porrentruy. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : 1136, *Frigiscurth* ; 1152, *Frigiscor* ; 1224, *Frigencort* ; 1295, *Frideristorff*; 1359, *Fregiecourt*; 1308, *Friderichesdorf*. Première mention : 1136. *Armoiries* : coupé d'argent et d'azur à deux étoiles d'azur en chef. Fregiécourt, dont le nom signifie ferme de *Frigis* et non domaine du froid, selon une étymologie fantaisiste, fut d'abord une possession de l'abbaye de Lucelle. Des difficultés s'élevèrent entre le prince-évêque de Bâle et le couvent de Lucelle au sujet des dîmes de la localité : un accord intervint en 1482 en vertu duquel le quart de la dîme revint au premier et les trois quarts à l'abbaye. Comme le reste de l'Ajoie, Fregiécourt souffrit de la guerre de Trente ans. Il faisait partie de la paroisse de Charmoille ou de la Baroche, et en fut détaché avec Miécourt de 1611 à 1802. A cette date, Fregiécourt fut autorisé à avoir son curé, à condition d'agrandir la chapelle et de construire une cure. Mais il ne fut donné aucune suite à ces conditions et le village fut rattaché à la paroisse de Charmoille. La chapelle existait en 1379 ; elle fut reconstruite en 1612 et réparée en 1849. *Population* : 1818, 237 hab. ; 1900, 240 ; 1920, 190. — Voir Trouillat. — Vautrey : *Notices* II. — Daucourt : *Dictionnaire* I. [G. A.]



FREGGIO (C. Tessin, D. Léventine, Com. Osco. V. *DGS*). Hameau où l'on découvrit en 1884 des tombes romaines. En 1567, il possédait déjà une chapelle, dédiée à saint Bernard et appartenait à la paroisse de Mairengo. Population : en 1567, 13 ménages ; 1900, 35 hab.; 1920, 40 hab. — Voir *BStor*. 1885. — *ASA* 1885. [C. T.]

FREGNIÈRES. Voir FRENIÈRES.

FREHNER. Voir FREENER.

FREI, FREY. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Bâle, Berne, Genève, Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie, Zoug et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** Une famille FREI (FRYG), domiciliée au Landersberg (Com. Schwellbrunn), est mentionnée déjà en 1432 ; une seconde est originaire du Toggenbourg. JOHANN-JAKOB, de Hemberg, pasteur à Hérisau, fut naturalisé en 1807, après que la commune de Hérisau lui eut offert la bourgeoisie. — JOHANN-JAKOB, fils du précédent, * 9 août 1789 à Degersheim, pasteur à Schönengrund 1807, à Trogen 1824. En sa qualité de doyen du synode (1830) et de membre du conseil d'éducation jusqu'à sa mort, 16 avril 1852, il déploya dans l'école et dans l'église une activité féconde, ainsi qu'en politique et en littérature comme rédacteur de l'*Appenzeller Monatsblatt* (1833-1847) ; membre de nombreuses sociétés d'utilité publique, président de la Société suisse d'utilité publique 1851. — Voir *Verh. der app. gem. Ges.* 1853, p. 42. — *App. Monatsblatt* 1840. [A. M.]

B. **Canton d'Argovie.** FREY. Très nombreuses familles de ce nom dans diverses communes du canton, entre autres à Aarau, Baden, Brugg, Kaiserstuhl, Mellingen, Lenzbourg, Muri, dans le Fricktal, etc.

I. *Frey d'Aarau*. Trois familles différentes de ce nom dès le XVIe s. Une quatrième, de Lindau, a été naturalisée en 1773. — Merz : *Wappenbuch von Aarau*. — A la dernière appartiennent — 1. JAKOB FRIEDRICH, de Lindau, bourgeois 1773, du Grand Conseil 1808, ammann de la ville 1809 ; † 1818. — 2. DAVID, frère du n° 1, 1751-1826, bourgeois d'Aarau 1779, sous-préfet sous la République helvétique, plus tard landammann, du Grand Conseil, juge à la Cour d'appel, membre fondateur de l'école cantonale. — 3. ***Friedrich*** Frey-Hérosé, conseiller fédéral, petit-fils du n° 1, * 12 octobre 1801 à Lindau, vint à Aarau en 1809, étudia la chimie à Paris 1820-1821. Secrétaire de la société d'histoire naturelle d'Aarau 1824-1829, président 1829-1835 et 1840-1848, major d'État-major général 1832, lieutenant-colonel 1834, colonel 1839, commandant en chef de toutes les troupes argoviennes durant les troubles de 1841, député au Grand Conseil 1834-1837, conseiller d'État 1837-1848, landammann 1839, 1842 et 1845, vice-landammann 1840, 1841 et 1846. Il s'occupa surtout des questions de police et militaire, dès 1847 de l'instruction publique. Député à la Diète à plusieurs reprises, membre du Conseil de guerre fédéral en 1847 et chef de l'état-major général de l'armée aux ordres du général Dufour contre le Sonderbund. Il rédigea pour la Diète le rapport sur la campagne. Membre de la commission pour la revision du Pacte fédéral, membre du Conseil national 1848, peu après conseiller fédéral 1848-1867. Chef du Département du Commerce et des Douanes 1848-1854 et 1861-1867, il réalisa l'organisation de l'unité des douanes fédérales. Président de la Confédération 1854, il reprit en 1855 et 1857-1860 le département militaire ; commissaire fédéral à Neuchâtel en 1856. Président de la Confédération 1860, lors de la question de Savoie. Il rendit de grands services dans l'organisation et l'armement de l'armée. Il se retira volontairement du Conseil fédéral à la fin de 1867, mais fut élu au Conseil national, dont il se retira également en 1872. † 22 septembre 1873. — Hans Schmid : *Bundesrat Frey-Hérosé*. — 4. EMIL, fils du n° 3, 1826-1917, entomologue, conservateur des collections entomologiques du Musée de Genève 1872-1917. Liste de ses nombreuses publications scientifiques dans *VSNG* 1918. — 5. KARL, écrivain à Feldbach (Zurich), * 19 mars 1880, à Aarau. A publié sous son nom : *Wilhelm Waiblinger*, 1904, et sous le nom de *Konrad Falke : Im Banne der Jungfrau*, 1909 ; *Carmina Romana*, 1910 ; *Kainz alz Hamlet*, 1911 ; *Astorre*, 1912 ; *San Salvatore* 1916 ; *Die Bakchantinen des Euripides*, 1919 ; *Die Vision des irischen Ritters Fundalus*, 1920 ; *Dante* (monographie), 1921 ; *Dantes Divina Commedia* en allemand 1921 ; *Der Kinderkreuzzug*, 1924, etc. — *DSC*.



Friedrich Frey-Hérosé en 1848. D'après une lithographie.

II. *Frey de Baden*, éteinte. JOHANN FRI 1330 ; ULRICH VRIGO 1359. — 1. HANS cité dès 1454-1497, du Conseil 1465, trésorier 1482, intendant des bâtiments 1483, recteur de l'hôpital 1486, avoyer 1487-1497 (avec interruptions). — 2. KASPAR, voir N. **Canton de Zurich**. III, nº 13. — 3. BERTSCHI, cité de 1494 à 1539, frère du nº 2, du Conseil 1500, alternativement avoyer de 1504 à 1539. — 4. HANS-JOS, fils du nº 3, du Conseil 1541, recteur de l'hôpital 1543, avoyer 1561. — La famille compta en outre de nombreux représentants aux Conseils de la ville et s'éteignit au XVIIIe s. *Armoiries* : d'azur à un soleil d'or accosté d'un croissant du même (variantes). — Voir Merz : *Wappenbuch von Baden* (avec table généalogique). A une nouvelle famille Frey de Baden appartient — EMIL, * 8 avril 1889, pianiste et compositeur, mentionné dans *DSC*.

III. *Frey de Brugg*. *LLH* mentionne divers membres de ce nom dans les Conseils de la ville au XVIIIe s. — JAKOB, avoyer sous la République helvétique. — *ASHR* IV. — FRIEDRICH, 1800-1884, colonel fédéral. — Voir Barth. [H. Tr.]

IV. *Frey de Kaiserstuhl*, éteinte. — JOHANNES *(Janus Cæcilius)*, humaniste, professeur de philosophie à Paris, Dr med., et médecin personnel de Catherine de Médicis, † de la peste 1631. — *LL*. — *LLH*. — *ADB*. [H. R.]

V. *Frey de Mellingen et de Lenzbourg*. — *LL* mentionne une série d'avoyers de ce nom à Mellingen au XVIe s. — SAMUEL, avoyer à Lenzbourg 1644. Les deux familles portaient une licorne dans leurs *armes*. — Merz : *Wappenbuch von Aarau*. [H. Tr.]

VI. *Frey de Gontenschwil*. Famille numériquement la plus importante de ce village. Au village même, la famille Frey (FRY) est attestée dès 1559. A Beinwil am See, village voisin, un VRIO apparaît en 1323. — Registres de bourgeoisie et de baptêmes de Gontenschwil, Liebenau. — *Uber*. — 1. SAMUEL, * 24 novembre 1820, fils de l'ammann de la commune et juge de district SAMUEL (1785-1849), Dr jur. à Heidelberg 1843, président du tribunal du district de Kulm, 1850 juge cantonal 1852-1899, président de la Haute cour durant 21 ans ; élu au Conseil des États en 1849, il déclina cet honneur. Plus tard conseiller national ; durant plusieurs décades membre de la Commission législative argovienne, fit partie à quatre époques différentes de diverses Constituantes et remplit encore quelques fonctions honorifiques dans sa patrie argovienne. † 29 janvier 1905. — *Echo von Homberg* 4 février 1905. — 2. ***Jakob***, écrivain populaire, * 13 mai 1824, † 30 déc. 1875, rédacteur du *Schweizerbote* (Aarau) 1851-1856, de la *Berner Zeitung* et du *Neues schweiz. Unterhaltungsblatt* (Berne) 1856-1861, de la *Schweiz. Illustrierte Zeitung* (Bâle) 1861-1865, de la *Schweiz* (Berne) 1865-1868 et enfin du *Bund* (Berne) 1874-1875. Quoique souffrant et dans une situation matérielle précaire, il écrivit plus de cent nouvelles. Les plus connues sont : *Die Waise von Holligen* ; *Das erfüllte Versprechen* ; *Die Freiämter Deputierten* et surtout *Der Alpenwald*. Une pierre commémorative lui a été érigée à Gontenschwil le 31 mai 1924. — Ad. Frey : *Jakob Frey, ein Lebensbild* (dans *Gesammelte Erzählungen* V). — *Für Haus und Hof*, 10 mai 1924. — *Aarg. Tagblatt*, 17 juin 1924. — [F. Bu.] — 3. ***Adolf***, Dr phil., * 18 février 1855, professeur et écrivain, fils du nº 2, privat-docent à l'université de Zurich 1882, maître d'allemand à l'école cantonale d'Aarau 1882-1898, professeur de littérature allemande à l'université de Zurich (successeur de J. Bächtold) 1898-1910. † 12 février 1920. Historien de la littérature et de l'art, il a publié de remarquables travaux biographiques sur Albert de Haller, J.-G. von Salis, Sal. Gessner, G. Keller, Jak. Frey, C.-F. Meyer, Arn. Böcklin, Rud. Koller, Ferd. Hodler. Il édita les œuvres de son père Jak. Frey, les lettres de J.-V. Scheffel à ses amis de Suisse, celles d'Albert Welti, celles de C.-F. Meyer ainsi que les poèmes inachevés en prose de ce dernier ; a publié des travaux de critique : *Die Kunstform des Lessingschen Laokoon*, 1905 ; *Schweizer Dichter*, 1914 et des poésies : *Gedichte*, 1886 ; *Duss und underm Rafe* (en dialecte argovien) 1891 ; *Totentanz*, 1895 ; *Neue Gedichte*, 1913 ; *Blumen*, ritournelles, 1916 ; *Stundenschlage*, 1920 ; puis des drames patriotiques et des festivals : *Festspiel zur Bundesfeier*, 1891 ; *Erni Winkelried* 1893 ; enfin deux romans historiques : *Die Jungfer von Wattenwil*, 1912, et *Bernhard Hirzel* 1918. — Liste de ses œuvres dans *Adolf Frey-Buch*, publié par C.-F. Wiegand 1920. — Voir en outre Lina Frey : *Adolf Frey, Sein Leben und Schaffen*, 2 vol., 1923-1924. — G. Bohnenblust : *Ad. Frey (Gedächtnisrede)*. — Le même : *Adolf Frey. Lieder und Gesichte*. — Fritz Enderlin : *Adolf Frey. Ein Kunsterlebnis*. — J. Suter dans *Schweiz. Rundschau* 1893, II. — *ZZ* 1906-1907. — [O. v. G.] — 4. EMIL, frère du nº 3, * 23 mai 1856, † 10 février 1895, directeur de la Caisse de Rentes suisse. — *NZZ*, février 1895. — 5. ***Alfred***, frère des nºs 3 et 4, * 24 août 1859 à Berne. Secrétaire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie 1882-1900, vice-président 1900-1917, président 1917-1924, conseiller national dès 1900, bourgeois d'honneur de Zurich 1906, Dr h. c. de l'université de Zurich. Frey était une autorité en matière d'économie politique suisse ; il fut le négociateur du Conseil fédéral dans les traités de commerce avec l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne et la France 1904-1906, délégué du Conseil fédéral dans de nombreuses missions de politique commerciale, à divers congrès internationaux, etc. † 22 sept. 1924. — *NZZ* 1924, nº 1409. — 6. ARTHUR, * 1879, maître secondaire à Kölliken 1904-1906, à Aarau 1906-1920, directeur du séminaire de Wettingen depuis 1920 ; auteur de livres de lecture allemands pour les écoles secondaires. — *SL* 1923, p. 317. [H. Tr.]


Adolf Frey.
D'après une photographie.


Alfred Frey.
D'après une photographie.

VII. *Frey d'origines diverses*. FREI et FREY. — 1. EMIL Frey, * 3 septembre 1861 à Möhlin, Dr jur. à Heidelberg 1883, avocat à Brugg 1886, conseiller d'État 1894, conseiller national 1894, landammann 1895, directeur des usines de Rheinfelden 1895, lieutenant-colonel d'artillerie ; † 20 décembre 1916. — *NZZ* 1916, nº 2109. — 2. HANS Frei, * 30 avril 1868 à Bâle, sculpteur et médailleur, mentionné dans *DSC*. — 3. JOHANNES Frei, de Wölflinswil, * 3 octobre 1870, d'abord typographe, rédacteur du *Basler Vorwärts*, député au Grand Conseil de Bâle 1902, conseiller national 1911-1918. — *DSC*. — 4. HANS Frey, de Zurzach, * 1873, ingénieur, capitaine instructeur d'infanterie, major et chef d'état-major de la IIIe division 1910, commandant de la brigade de montagne IX 1918-1922, colonel 1919, chef de section à l'état-major général, colonel divisionnaire et commandant de la VIe division depuis le 1er juin 1924 ; bourgeois de Berne. — 5. GUSTAV-ADOLF Frey, Dr phil., écrivain, * à Augst 11 mars 1876. Liste de ses œuvres dans *DSC*. [H. Tr.]

C. **Canton de Bâle**. FREY. Famille venue de Mellingen (Argovie) à Bâle en 1501. *Armoiries* : de sinople à une licorne saillante d'or. L'ancêtre est — 1. HANS-RUDOLF, vers 1475-1550, maître-drapier, membre des corporations de la Clef et du Safran. — 2. DAVID, 1531-

1578, petit-fils du nº 1, épicier, ancêtre des deux branches encore existantes actuellement.

Branche A. — 3. HANS-JACOB, 1606-1636, arrière-petit-fils du nº 2, professeur de grec à l'université. — 4. JOHANN-LUDWIG, 1682-1759, arrière-petit-fils du nº 3, professeur de théologie. — 5. JOHANN-RUDOLF, 1781-1859, négociant, bourgmestre 1830-1848.



Branche B. — 6. REMIGIUS, 1634-1709, petit-fils du nº 2, conseiller et bailli de Münchenstein. La plupart de ses successeurs furent officiers au service de France.— 7. JACOB-CHRISTOPH, † 1744, haut-bailli de Petit-Huningue durant les démêlés avec la France au sujet de la pêche du saumon ; il entreprit des démarches à Paris avec le chevalier Lucas Schaub en vue d'un accommodement. — 8. JOHANN-RUDOLF, 1727-1799, lieutenant-colonel au service de France, chevalier du Mérite militaire, ami d'Isaac Iselin. — 9. REMIGIUS, 1765-1809, fils du nº 8, lieutenant-colonel au service de France, commandant de place bâlois et en 1798 député à Paris. — 10. ***Remigius-Emil,*** 1803-1889, fils du nº 9, Dr jur., privat-docent de droit à l'université de Bâle 1826-1831, ami des professeurs Wilhelm Snell et Vital Troxler, prit parti pour la campagne contre la ville dans les troubles de 1830, et renonça en 1833 à son droit de bourgeoisie. Il s'occupa alors surtout de la constitution de l'État de Bâle-Campagne, tant en sa qualité de juge que comme président de la Constituante de 1850. Il fut aussi quelquefois député à la Diète et durant trois mois, 1847-1848, commissaire fédéral au Valais. Conseiller d'État 1854, président 1855-1856. Après la période de revision de 1862-1863, membre et président du Landrat, député au Conseil national 1848-1851, au Conseil des États 1863-1867 ; jusqu'en 1889 membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale et de l'école de droit de Münchenstein. Auteur de *Die Quellen des Basler Stadtrechts* ; *Rechtsfreund für den Kt. Basel.* — 11. JAKOB Frei-Buser, * 29 mai 1825 à Sissach, président de cette commune 1854-1860, juge de district 1859-1863 et 1877-1884, juge cantonal 1869-1872 et 1884-1896, président du tribunal cantonal 1896 ; membre du Grand Conseil et de plusieurs autorités locales, † 18 février 1898. — 12. ***Emil***-Johann-Rudolf, 1838-1922, fils du nº 10, étudia la jurisprudence à Bâle et à Jéna, qu'il quitta en 1860 pour prendre part à la guerre de Sécession comme volontaire, y parvint au grade de major et fut retenu comme otage de 1863 à 1865. Rentré au pays, il devint chancelier de Bâle-Campagne, conseiller d'État 1866-1872, directeur de l'instruction publique. Auteur d'une loi scolaire, rédacteur et co-éditeur des *Basler-Nachrichten* 1872-1882, député au Landrat et au Conseil national 1872, président de ce corps 1875-1876, où il s'occupa surtout de la protection internationale du travail. Ministre de Suisse aux États-Unis 1882, il y conclut le premier accord pour la remise des différends internationaux à une cour d'arbitrage. Revenu à Bâle en 1888, il fut rédacteur de la *Nationalzeitung*, conseiller fédéral 1890-1897, chef du département militaire, président de la Confédération 1894, directeur du Bureau de l'union internationale des télégraphes 1897-1921, vice-président de la Conférence spéciale pour la protection internationale du travail à Paris 1905, de la conférence diplomatique qui mit sur pied les deux premiers accords pour la protection du travail 1906, vice-président de la conférence internationale des télégraphes à Lisbonne 1908 ; président de l'Union suisse pour la protection internationale du travail dès 1904. Au militaire, major 1865, commandant de la IIe division 1890. Dr h. c. de l'université de Berne 1911 ; auteur de *La Suisse sous les drapeaux.* — Voir Arbre généal. mns. aux Arch. d'État de Bâle. — *WB.* — *Basellandschaftl. Zeitung* 24 décembre 1922. [C. Ro. et O. G.]



Remigius-Emil Frey.
D'après un portrait de H. Guyer.



Emil Frey.
D'après une lithographie.

D. **Canton de Berne.** FREI et FREY. I. Nombreuses familles presque toutes venues d'autres cantons. — II. Famille bourgeoise de la ville de Berne dès 1616. *Armoiries* : de gueules à la licorne d'argent saillante, mouvante de trois monts de sinople. — *LL.* — Arch. Berne. [L. S.]

E. **Canton de Genève.** FREY, ALPHONSE, 1846-1918, élu député au Grand Conseil de Genève en 1890, 1893, 1901, 1904, fut le grand artisan, pour les élections au Grand Conseil, de la représentation proportionnelle qu'il vit triompher, mais dont il fut la première victime. [C. R.]

F. **Canton de Glaris.** FREY. Famille devenue bourgeoise de la ville de Glaris en 1893 avec JOHANN-FRIEDRICH, de Brugg, * 28 mai 1867, greffier du juge d'instruction et archiviste d'État. [J.-J. K.-M.]

G. **Canton des Grisons.** I. FREY. Famille bourgeoise de la ville de Coire dès 1583, originaire du Rheintal. *Armoiries* : d'azur à un chamois au naturel. — 1. TOBIAS, capitaine au service de l'Espagne vers 1639. — 2. LUDWIG, prévôt de corporation 1765-1781. — II. Des familles FREI sont représentées à Valendas, Davos, Schiers et Braggio (Calanca). — III. Des familles FRY (forme romanche) existent à Brigels, Disentis et Somvix. — Voir F. Sprecher : *Kriege und Unruhen* II, 317. — *LLH.* — Ant. Sprecher : *Wappen der Geschlechter der Stadt Chur.* [L. J.]

H. **Canton de Lucerne.** FREI, FREY, anciennement FRY. — Famille très répandue dans le district de Willisau, issue probablement de la famille Frei du Freiamt, et établie à Lucerne dès le XIVe s. — 1. HANS Frijo, sautier de Wolhusen 1384. — 2. KONRAD, de Lucerne, du Grand Conseil 1400. — 3. ULRICH, tailleur, du Grand Conseil 1402, fut exclu du Conseil en 1422 pour faux serment. — 4. EGLOFF, du Petit Conseil 1430, bailli de Rotenbourg 1460, de Thurgovie 1464, de Willisau 1467. — 5. JOST, orfèvre 1580. — 6. CHRISTOF, fit en 1583 le pèlerinage de Jérusalem ; † 1585 au service de la Sainte Ligue en France. — 7. ADAM, de Willisau, peintre-verrier, membre de la confrérie de Saint-Luc à Lucerne 1641. — 8. HANS-HEINRICH, de Hochdorf, 1650-1680, sculpteur sur bois, à Lucerne. — 9. MAURIZ, 1675-1738, orfèvre à Beromünster, et son fils — 10. WILHELM-VITAL, 1702-1730, tous deux mentionnés dans le *SKL.* — 11. JOHANN-JAKOB, fils du nº 8, 1681-1752, graveur sur cuivre, étudia à Rome où il fonda dans la suite un magasin d'objets d'art. — 12. PHILIPP, fils du nº 11, graveur sur cuivre, reprit le commerce de son père. — 13. JOSEF, de Rotenbourg, sautier en 1764, banneret en 1785. — 14. HEINRICH, sculpteur à Lucerne, secrétaire du département de l'artillerie en 1783. — Voir *SKL.* [P.-X. W. et P. H.]

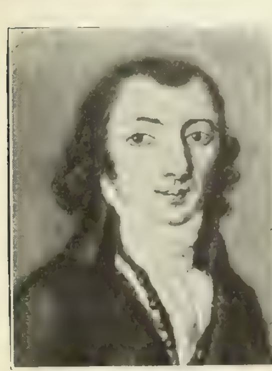
I. **Canton de Saint-Gall.** Ce nom de famille paraît de bonne heure dans la ville et le canton ; il est surtout répandu dans le Rheintal. L'ancienne famille est éteinte dans la ville ; de nouvelles familles, originaires de la Suisse ou de l'étranger, ont été naturalisées dès 1873.— HANS DER FRIE, bourgeois de Bischofszell 1360 ; JOHANNES DICTUS FRI, prêtre à Saint-Gall 1379 ; HANS FRYG, sautier des seigneurs von Hewen à Rickenbach 1430, etc. — *UStG.* — 1. NIKLAUS Frey, du chapitre

cathédral, curé d'Altstätten, fut déposé le 26 février 1848 par le gouvernement saint-gallois à cause de son agitation en octobre et novembre 1847 contre la politique des autorités dans la guerre du Sonderbund, et, comme étranger au canton (Argovien), il fut expulsé. Le Grand Conseil ratifia cette décision, malgré la violente opposition de la minorité et des autorités ecclésiastiques. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III. — 2. JAKOB Frey, d'Oberhelfentswil, * 17 mars 1857, pasteur protestant à Wildhaus 1883, St. Peterszell 1890, directeur de l'école normale thurgovienne de Kreuzlingen 1897 ; † 14 août 1904. — *St. Galler Nbl.* 1905, p. 34. — 3. ARNOLD Frei, de Kappel (Toggenbourg), * 14 août 1837, industriel, pendant plusieurs décades membre des autorités locales, du district et du canton, membre du Conseil d'administration de la Toggenburgbahn ; † 20 novembre 1908. — *St. Galler Nbl.* 1909, p. 71. [Bt.]

J. **Canton de Schaffhouse.** FREY. Vieille famille de Schaffhouse. — J. CONRAD, * 2 sept. 1772, Dr med., du Grand Conseil et juge de la ville 1814, prévôt de corporation 1822 (?) ; † 31 déc. 1833. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller.* — [L. S.] — BERNARD, * le 18 novembre 1853 à Barcelone. Premier secrétaire des Bureaux internationaux créés à Berne pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, depuis 1884 (époque où le Bureau industriel commença à fonctionner) jusqu'en 1919. Rédacteur du journal *La propriété industrielle* de 1885 à 1918 et du premier projet d'enregistrement international des marques de fabrique. Secrétaire des conférences diplomatiques de l'Union internationale pour la protection littéraire à Berne en 1884, 1885 et 1886, et de l'Union internationale de la propriété industrielle à Rome, Madrid, Bruxelles et Washington de 1886 à 1911 ; † 2 novembre 1922. [M. G.]

K. **Canton de Soleure.** FRY, FREI. I. Famille éteinte de la ville de Soleure. HENSLI, de Lüsslingen, bourgeois avant 1440. — BENEDICT, *Altrat* 1501-1511, trésorier 1502, *Thüringenvogt* 1503. — FRANZ, du Grand Conseil 1507, bailli de Bechburg 1518-1519. — HANS, du Grand Conseil 1507-1517. — Voir *Bestallungsbuch.* [v.V.]

II. Famille bourgeoise d'Olten, FREI, mentionnée dès 1537. *Armoiries* : d'azur à deux flèches d'argent passées en sautoir, au cœur d'argent brochant accompagné de trois étoiles à six rais du même. — 1. JOHANN-BAPTIST, 1750-1831, sous-préfet 1800, député à la Diète cantonale 1802, au Grand Conseil et membre du Petit Conseil 1803, 1814-1819, bailli d'Olten 1803-1811, 1819, et ammann d'Olten. — 2. JOHANN-Jos., 1754-1823, frère du n° 1, orfèvre, président de la Chambre communale 1798, membre du Grand et du Petit Conseil 1803-1814. — 3. JOHANN-BAPTIST, 1776-1836, fils du n° 1, député du canton de Soleure à la Consulta à Paris 1802, membre du Grand et du Petit Conseil 1803 ; député à la Diète 1808, 1809, 1813, bailli d'Olten 1811. En 1814, il prit part au soulèvement démocratique contre le gouvernement de la restauration. Bailli d'Olten-Gösgen 1831, de Dornach-Tierstein 1833. Travailla en faveur du mouvement démocratique et de l'école. — 4. FÉLIX, frère du n° 3, 1785-1849, capitaine, participa au soulèvement de 1814 contre la restauration et à celui de la campagne bâloise contre la ville en 1831. — 5. AMANZ, 1788-1875, frère des nos 3 et 4, maître de poste à Olten, éditeur du *Landwirtschaftlicher Ratgeber* et de l'*Oltner Wochenblatt* (1841-1843), le premier journal d'Olten. — 6. JOHANN-JOSEF, 1779-1834, fils du n° 1, fonda à Côme une filature de coton. Il s'établit avec les siens dans cette ville et y transporta la fabrique de bas et de bonnets qu'exploitait la famille Frei. Celle-ci existe encore en Italie. — 7. EDUARD, 1821-1873, peintre paysagiste à Munich. — 8. AUGUST, 1831-1890, premier directeur du Bureau international des télégraphes 1890. — 9. EMIL, 1847-1909, ingénieur, directeur d'arrondissement des C. F. F. à Bâle 1901. — 10. PAUL, * 1853 à Olten, inspecteur en chef des télégraphes aux C. F. F. à Berne 1901. — 11. JULIUS, 1872-1915, cartographe, co-fondateur de l'institut cartographique Kummerli et Frei à Berne ; éditeur de cartes murales et de reliefs. [H. D.]



Johann-Baptist Frei en 1801. D'après une miniature de J.-J. Destile.

L. **Canton de Thurgovie.** FREY. Vieille famille encore largement représentée dans les districts de Diessenhofen, Frauenfeld, Munchwilen, Steckborn et Weinfelden. — PETER, originaire du canton de Berne, profès à Thorberg, prieur de la chartreuse d'Ittingen de 1530 à 1549 ; il recueillit les moines de Thorberg à la suppression de ce couvent. — HEINRICH, d'Eschenz, prieur d'Ittingen 1648-1661 ; † 1679. — Mülinen : *Helvetia sacra.* — *LL.* [Sch.]

M. **Canton de Zoug.** FREY. Famille éteinte de la ville de Zoug, connue dès le XVe s. — 1. JAKOB, bailli de Steinhausen 1544. — 2. BEAT-JAKOB, du Conseil 1596, banneret 1601, vice-landammann 1604-1612, bailli en Thurgovie 1612, bailli de Walchwil 1616, † 1632. — 3. PETER-KARL, du Conseil 1719, bailli de Cham 1714 et 1736. — 4. KARL-FRANZ, bailli de Gangoldswil 1718, de Cham 1726, du Conseil 1731. — *LL.* — *LLH.* [L. S.]

N. **Canton de Zurich.** Famille très répandue. Anciennes formes : *Frig, Frij, Frijo, Fry, Fryg, Fryo.*

I. On trouve les Frey à Zollikon depuis 1359, à Weisslingen en 1467, à Hedingen en 1618. — Voir Nüesch und Bruppacher : *Das alte Zollikon.* — Renseignements de M. J. Frick. [H. Br.]

II. A Winterthour, HANS FRY était du Conseil en 1470. — MARGARETHA était en 1581 sous-abbesse et en 1589 abbesse du couvent de Maggenau (Saint-Gall) ; † 29 avril 1628. — Voir A. Hardegger : *Die Cistercienserinnen zu Maggenau.* — La famille existe encore. — [L. FORRER.] — EUGEN, * 1854, professeur de langues modernes au gymnase et à l'école industrielle de Winterthour 1887-1919 ; a publié des travaux spéciaux sur les poètes anglais Browning, Morris et Meredith. — Voir *Festschrift Gymn. Winterthur* 1912. [H. Br.]



III. Dans l'ancien Zurich, on distingue principalement quatre familles Frey : *a)* Famille d'origine inconnue ; *armoiries* : de gueules à une gaffe d'or accompagnée de deux étoiles du même, et en pointe de trois coupeaux de sinople. Eteinte 1787. — *b)* Famille de la seigneurie de Baden, bourgeoise au début du XVIe s. ; *armoiries* : d'or à un taureau passant de gueules. Éteinte 1828. — *c)* Famille de Stammheim, bourgeoise en 1601. Éteinte au XVIIIe s. — *d)* Famille de Watt, bourgeoise en 1611. Éteinte au XVIIIe s. — Plus tard, de nombreux Frey, originaires de Weisslingen 1852, Aussersihl 1857, etc., se firent recevoir bourgeois de Zurich. — Voir *Bürgeretats Zurich.* — Renseignements du Dr Hans Hess. — 1. JAKOB, du Conseil 1336. — 2. RUDOLF, prévôt de la corporation du Safran 1341-1350. — 3. NIKLAUS, prévôt du Safran 1352. — 4. ULRICH, dit BLIBNIT, tailleur, bourgeois 1401, prévôt de corporation 1403-1406, puis à diverses reprises de 1408 à 1436. — 5. HANS, pêcheur, bourgeois 1450, prévôt de la corporation des bateliers 1454. — 6. BURKHARD, chanoine au Grossmunster 1456. — 7. EGOLF ou EGLOFF, premier bailli en Thurgovie 1460-1466. — 8. FELIX, prévôt des tailleurs 1468-1470, combattit à Morat 1476 ; ami de Waldmann. — 9. JOHANNES, prévôt des bateliers 1489-1491. — 10. RUDOLF, du Conseil des Cornus, avril-mai 1489 ; douzenier des bateliers 1501. — 11. BILGERI, douzenier des tanneurs 1516 ; *Amtmann* à Constance 1524. — 12.

Felix, en latin Liberius, de Baden, maître ès-arts libéraux de Paris, chanoine 1505 et prévôt du chapitre du Grossmünster 1518 jusqu'à sa suppression ; partisan de l'ancienne foi, il fut enfermé au Wellenberg le 12 novembre 1526 ; mais, accusé à tort, il fut acquitté, se maria et devint hospitalier et administrateur de la collégiale de 1528 à sa mort, 19 avril 1555. C'est lui qui proposa la candidature de Zwingli comme curé. Ecrivain. — Voir *Rapp. du Musée national suisse* XVIII, 1909. — Egli : *Schweiz. Reform.-Gesch.* — Th. Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis am Grossmünsterstift.* — 13. Kaspar, de Baden, en latin *Eleutherius*, clerc, notaire et secrétaire de ville à Baden 1494-1498, avoué du couvent de Saint-Gall 1500-1504 ; bailli impérial à Rorschach, Steinach et Goldach 1504-1513, bourgeois de Zurich 1515, secrétaire de ville 1515-1526 ; † peu après. — Voir *Gesch. Ammann* II. — 14. Jakob, douzenier des bateliers 1518, du Conseil 1522, capitaine des quatre cantons protecteurs à Wil 1528-1530, où il fut zélé propagateur de la Réforme ; † au combat du Gubel (Zugerberg) où il commandait en chef, 24 octobre 1531. — Voir Th. Müller : *Die St. Gall. Glaubensbewegung.* — A. Müller : *Die Schlacht am Gubel* dans *ZSK* 1923. — Rob. Hoppeler dans *NZZ* 1924, n° 1423. — 15. Niklaus, premier administrateur du Fraumünster 1526 ; † à Cappel où il commandait les piquiers, 11 octobre 1531. — 16. Konrad, administrateur du Fraumünster 1531 ; † 1541. — 17. Ulrich, douzenier des tanneurs 1552, bailli de Cappel 1572. — 18. Wilhelm, 1536-4 avril 1601, prévôt des bateliers 1578 et 1588, administrateur du Fraumünster 1580, grand-bailli de Wipkingen 1588. — 19. Hans, 1538-1607, pasteur à Weiach 1562, diacre à Cappel 1562, pasteur à Meilen 1566, Eglisau 1585-1589, Rüti 1592 ; bon poète. — 20. Ludwig, dit Carli, † 1603, graveur sur bois, commanditaire de l'imprimerie Froschauer. A gravé sur bois le plan de la ville, par Murer. — Voir *SKL.* — 21. Johannes, 1601-1669, capucin *(P. Adam)* à Baden, vicaire provincial, se fixa à Zurich en 1634 et devint pasteur à Greifensee 1634 ; bourgeois 1644. — 22. Wilhelm, 1623-1676, pasteur à Steckborn 1648, surveillant des élèves internes au Fraumünster 1656, professeur d'éthique 1668. — 23. Heinrich, * 1730, commerçant opulent, acheta la propriété de la *Brandschenke* connue pendant longtemps comme le *Freyengut* ; † 1787, dernier des Frei *a)*. — 24. Hans-Jakob, * 1754, pasteur à Feuerthalen 1794 ; † 1828, dernier des Frei *b)*.


Felix Frey.
D'après une gravure sur cuivre. (Bibl. Nationale. Berne).

IV. Des représentants de familles campagnardes ou étrangères se firent aussi recevoir dans la suite bourgeois de Zurich. — [H. Br.] — 25. Johann-Jakob, de Knonau, 1783-1849, ingénieur-topographe. — Voir *SKL.* — 26. Johannes, originaire de Dorlikon, bourgeois de Hottingen, * 17 novembre 1821 à Zurich, Dr phil. 1845 et professeur au gymnase d'Aarau, puis de Zurich 1845-1892 ; en même temps privat-docent de philologie classique 1845-1850, professeur extraordinaire jusqu'en 1867, recteur du gymnase 1865-1879, membre du Conseil d'éducation 1862-1869 et 1875-1881, membre de la rédaction du *SI*, auteur de nombreux manuels fort répandus pour l'enseignement du latin et de l'allemand ; † 1er décembre 1900. — Voir *NZZ* 1900, nos 9-16. — *SLZ* 1900. — *Chronik Neumünster.* — [L. Forrer.] — 27. Heinrich, * 15 juin 1822 à Francfort s. M., Dr med., professeur extraordinaire d'anatomie et de physiologie à Zurich 1848, ordinaire d'anatomie et de zoologie spéciale 1851-1889. Dès 1855 il enseigna aussi à l'École polytechnique fédérale où il était directeur des collections de zoologie. Bourgeois de Zurich 1867 ; entomologue remarquable ; † 17 janvier 1890. Outre les nombreuses dissertations publiées dans les revues spéciales, il publia entre autres : *Lehrbuch der Histologie und Histochemie des Menschen*, 1859 (nombreuses éditions) ; *Handbuch der Mikroskopie und der mikroskop. Technik*, 1863 ; *Die Tineen und Pterophoren der Schweiz*, 1856. — Voir G. von Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883.* — *Festschrift Univ. Zürich.* 1914. — Œchsli : *Gesch. ETH.* — *ADB* 48. — [H. Br.] — 28. Johann-Heinrich, * 24 avril 1825 à Hedingen, président du tribunal du district d'Affoltern 1860-1898, Dr jur. h. c. 1898, député au Grand Conseil 1849-1902 ; † 10 avril 1916. — *ZWChr.* 1916. — 29. Johann-Konrad, * 5 janvier 1833 à Burg-Aawangen, bourgeois de Zurich 1872, pasteur à Knonau 1860, Illnau 1863-1894, chef du parti radical de l'Oberland zuricois ; membre fondateur de l'*Oberländer* qu'il rédigea seul pendant longtemps ; député au Grand Conseil 1874-1890. En 1894 il se fixa à Stein sur le Rhin, où il fut élu membre de la Constituante et du Grand Conseil et président de commune ; † 21 mars 1901. — Voir *NZZ* 1901, n° 99. — 30. Johann-Konrad, * 1834 à Hagenbuch, dès 1867 instituteur à Uster, président du synode scolaire zuricois, député au Grand Conseil 1869-1885 ; † 13 octobre 1885. — *SL* 1885. — 31. Johann-Heinrich, * 1836 à Dorlikon, notaire à Feuertalen 1857, député au Grand Conseil et conseiller de banque ; † 7 mai 1903. — *ZWChr.* 1903. — 32. Theodor Frey-Nägeli, * 19 novembre 1842 à la Reppischmühle près Zurich, fabricant de meules, membre du Grand Conseil de Ville 1893-1909, du Conseil national 1905-1911 ; † 1912. — *ZWChr.* 1912. — 33. Hans, * 19 février 1848 à Florence, journaliste à Berne et à Zurich, auteur d'un manuel apprécié de sténographie ; se fit un nom dans le monde de la sténographie ; † le 22 juillet 1904. — *ZWChr.* 1904. — *NZZ* 1904, n° 226. — 34. Heinrich, * 18 août 1857 à Wermatswil-Uster, instituteur à Veltheim dès 1881, homme politique socialiste, député au Grand Conseil 1911 ; † 29 septembre 1918. — Voir *Arbeiterzeitung* 1918, n° 232. — 35. Hans * 14 août 1877, à Wald, étudia à Zurich, Berlin et Florence, se fixa à Zurich comme sculpteur ; actuellement à Bâle. — *DSC.* — 36. Oskar, * 12 octobre 1884, pasteur à Alt St. Johann, actuellement à Meilen ; littérateur ; fondateur et éditeur du *Schweizer Heimkalender.* — *DSC.* — [L. Forrer.] — Originaire de Knonau : — 37. Albert, * 1840 à Zurich, ingénieur, entra en 1872 dans l'administration de l'armée, adjoint du chef de la section du génie 1906, colonel 1891 ; † 13 novembre 1907. — *Bund* 15 nov. 1907. [L. S.]

FREIAMT (Bailliage libre). A l'origine, ce terme désignait le bailliage ou la juridiction composée de colons libres par leur condition ou de propriétaires de terres franches. Il est appliqué actuellement à des districts des cantons d'Argovie et de Zurich.

I. **Canton de Zurich.** Les colons relevant du bailliage libre de Rifferswil tenaient en mai et en automne leurs plaids sur la place de ce village. Le tribunal criminel était présidé par le landgrave ou son représentant au même endroit ou à Berikon ; le tribunal civil jugeait les questions d'héritage et de propriété à Rifferswil ou Affoltern. Des participants au bailliage libre habitaient aussi à Bonstetten, Hedingen, Æsch, Dachelsen, Lunnern, Ernbrechtikon, Zwillikon, Æugst, Mettmenstetten, Rossau et Gangolzwil. P. Schweizer évalue leur nombre à 240 vers 1300. Ils nommaient leur bailli, que confirmait le bailli autrichien de Baden. Le rôle coutumier que l'on possède encore du Freiamt d'Affoltern est du XIVe s. ; c'est le plus ancien concernant des paysans libres ; il contient des dispositions d'une époque bien plus ancienne et a été reproduit dans *Argovia* 1861, et dans Œchsli : *Quellenbuch*, N. S. L'expression Freiamt est devenue la désignation géographique de toute la région située entre l'Albis et la Reuss, par le fait probablement que les titulaires des droits comtaux, les Habsbourg, étendirent leurs possessions dans cette région pendant un certain temps, et parce qu'il n'existait pas d'autre nom d'ensemble. A la suite de la mise à l'in-

terdit du duc Frédéric IV d'Autriche, le Freiamt du Zürichgau passa à Zurich par hypothèque du roi Sigismond le 16 juil. 1415 ; cette cession, dont l'annulation fut inutilement sollicitée, fut renouvelée et confirmée en 1433. Le territoire acquis alors par les Zuricois était limité au Nord par Bremgarten et le bailliage de Baden, à l'Est par les seigneuries de Knonau, Hedingen, Æsch et Birmenstorf, au Sud par la seigneurie de Knonau et le bailliage de Maschwanden, à l'Ouest par la Reuss. Du Freiamt relevait la haute juridiction sur une partie de Steinhausen et sur le Kelleramt, où Bremgarten possédait la basse justice. Le tout fut réuni au bailliage de Maschwanden et administré jusqu'en 1507 en bailliage intérieur. La situation particulière des colons libres disparut probablement déjà au cours du XV[e] s. Dans la seconde moitié de ce siècle, le Freiamt et le Maschwanderamt étaient encore distincts, mais dès lors le terme de Freiamt apparaît souvent comme désignation générale du pays situé entre l'Albis et la Reuss *(Stadtbücher* II, III. — *Dok. Waldmann).* Les auteurs du XVIII[e] s. ont fait de Freiamt un synonyme du bailliage de Knonau. Il est resté jusqu'en 1831 le nom du chapitre zuricois au delà de l'Albis. La région est encore aujourd'hui appelée *Amt* par le peuple. — Voir *Habsburg. Urbar.* — F. v. Wyss : *Abhandlungen z. Gesch. des schweiz. öff. Rechts.* — Largiadèr, dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* [L. Forrer.]

II. **Canton d'Argovie** (V. *DGS.*) Depuis 1803, époque à laquelle cette dénomination est devenue purement géographique, on entend généralement par Freiamt les seuls districts de Muri et de Bremgarten. Aux époques franque et carolingienne, ce territoire appartenait en majeure partie à l'Argovie ; la partie, moins étendue, située à droite de la Reuss appartenait au Thurgau, ou Zürichgau, et échut plus tard, après de nombreuses vicissitudes (voir *DHBS* I, p. 395), aux comtes de Habsbourg qui furent élevés, en 1282, au rang de ducs d'Autriche. Toute la partie appelée plus tard Freiamt formait donc une partie de l'Argovie autrichienne et n'avait ni au point de vue politique, ni au point de vue administratif, un régime particulier.

La conquête de l'Argovie par les Confédérés en 1415 modifia complètement cette situation. Zurich se fit hypothéquer pour 4500 florins du Rhin par le roi Sigismond, le 16 juillet 1415, les villes de Baden, de Mellingen et de Bremgarten avec tous les droits que l'Autriche possédait sur elles et sur leurs environs. Le 18 décembre Zurich accepta de partager avec Lucerne, Schwyz, Unterwald, Zoug et Glaris le gouvernement de ce territoire ; avec Berne seul il administra Baden ; Uri se désintéressa. Mais Zurich, Schwyz, Unterwald et Glaris émirent la prétention de régir les bailliages de Meienberg, de Richensee et de Villmergen que possédait Lucerne seul, et qui à la suite d'une sentence arbitrale rendue par Berne en 1425, furent incorporés aux bailliages communs des six cantons. En 1443, Berne obtint de participer au gouvernement de Mellingen et de Bremgarten, et Uri à celui des trois villes de Mellingen, Bremgarten et Baden. Enfin en 1532, Uri eut sa part de domination dans tous les bailliages. Ceux-ci, notamment Meienberg, Muri, Villmergen et Richensee ne correspondaient plus du tout, quant à leur étendue, aux anciens bailliages autrichiens du même nom, tels qu'ils sont délimités dans le *Habsburger Urbar.* Le territoire des *bailliages communs* fut dans la suite divisé en 13 bailliages. La désignation de cet ensemble a varié au début ; elle fut tantôt *bailliage du Waggental* ou *bailliages communs de l'Argovie*, etc. Ce ne fut qu'en 1502 qu'apparut pour la première fois le nom de *Friampt* et *Frye empter.* Ce terme n'est nullement dérivé d'une situation juridique du moyen âge, mais semble avoir été tout simplement emprunté au Freiamt d'Affoltern voisin qui appartenait à Zurich, et qui commençait à cette époque à perdre son ancien nom. Pendant trente ans, les termes de Waggental et de Freiamt rivalisèrent jusqu'à ce qu'enfin ce dernier l'emporta. Jusqu'en 1798 la forme plurielle de *bailliages libres (freie Æmter)* domina, puis dès lors le singulier remplaça le pluriel *(Freiamt).* Les cantons nommaient à tour de rôle et pour deux ans un bailli qui ne résidait pas sur place, mais qui se rendait deux fois par an à Muri ou à Hitzkirch, ou dans l'intervalle en cas de besoin. Après la première guerre de Cappel, une grande partie de la population, notamment dans les bailliages inférieurs, embrassa la doctrine de Zwingli. Seul le district de Meienberg resta fermement fidèle à l'ancienne foi. Mais après la deuxième guerre de Cappel en 1531, les protestants furent sacrifiés aux catholiques vainqueurs, qui les firent peu à peu revenir à l'ancienne foi. L'acte de revers de 1568, par lequel les communes du Freiamt, qui avaient pris part du côté protestant à la guerre de Cappel, durent promettre d'une manière humiliante d'obéir toujours aux V cantons et de ne plus jamais renier l'ancienne foi, mit fin à toutes les tentatives faites pour introduire la Réforme dans les bailliages libres.

Les villes de Bremgarten et de Mellingen, qui jouissaient depuis 1415 d'une situation privilégiée, dépendaient depuis 1443 des VIII anciens cantons ; elles appartenaient au « Comté » de Baden et étaient gouvernées par le bailli de cette ville. Mais la similitude des destinées au temps de la Réformation fit qu'à partir de 1532, les deux villes furent considérées comme faisant partie du Freiamt, bien qu'elles dépendissent plus tard des VIII cantons. La notion politique de Freiamt s'était ainsi définitivement formée et demeura la même jusqu'en 1798 : le Freiamt comprenait donc les districts actuels de Muri (mais sans le bailliage de Merenschwand) et de Bremgarten (sans le Kelleramt), puis les territoires limitrophes au Nord jusqu'au delà de Mellingen, qui font aujourd'hui partie du district de Baden et enfin le district lucernois actuel de Hitzkirch, anciennement nommé bailliage de Richensee. La quatrième paix nationale de 1712 modifia la situation politique en ce qu'elle attribua désormais à Berne et à Zurich seuls les villes de Bremgarten et de Mellingen, ainsi que la partie Nord du Freiamt, sous la réserve toutefois que Glaris aurait part à un huitième, ou à un septième du gouvernement ; Berne put dès lors aussi participer à l'administration du Freiamt supérieur. Glaris nommait tous les 14 ans le bailli, comme c'était le cas précédemment. La ligne frontière allait de Lunkhofen à Fahrwangen. La partie supérieure comprenait les bailliages de Meienberg, Hitzkirch, Muri et Bettwil ; la partie inférieure, les deux villes de Bremgarten et de Mellingen ainsi que les bailliages de Boswil, Sarmenstorf, Krumamt, Villmergen, Wohlen, Niederwil, Dottikon, Hägglingen et Büblikon. Chacun de ces bailliages avait son sous-bailli. En matière ecclésiastique, on distinguait dans cette région les décanats d'Æsch (plus tard de Pfäffikon, puis de Sins et de Hochdorf), de Wohlenswil (plus tard de Windisch, de Staufen ou d'Ammerswil, puis de Mellingen et de Lenzbourg) et de Bremgarten (antérieurement de Cham) qui dépendait de l'archidiaconat d'Argovie, qui relevait lui-même de l'évêché de Constance.

Le 19 mars 1798, les cantons souverains déclarèrent libre le Freiamt inférieur ; puis, le 28 mars, le Freiamt supérieur. La constitution de Pierre Ochs attribua ce territoire au canton de Zoug ; mais celui-ci et le Freiamt ayant pris part, en mai, à la résistance des petits cantons, on créa un canton de Baden (voir *DHBS* I, 502) dans lequel fut englobé le Freiamt. Les choses demeurèrent en l'état pendant la République helvétique. La Constitution du 25 mai 1802 incorpora le Freiamt supérieur au canton de Zoug, et la partie inférieure au canton d'Argovie, mais l'Acte de Médiation, du 19 février 1803, créa le canton d'Argovie actuel, auquel furent attribués le Freiamt avec le bailliage de Merenschwand et le Kelleramt, toutefois sans le bailliage de Hitzkirch. Le Freiamt s'adapta difficilement à sa nouvelle forme politique. On créa à la même époque la division en districts qui existe actuellement. En 1830, les gens du Freiamt, soutenus par des habitants d'autres districts, vinrent en armes à Aarau et obtinrent de force la nomination d'une Constituante qui dota le canton d'une nouvelle et troisième Constitution. En 1835, pour contraindre la population à accepter les articles de Baden, il fallut occuper militairement le

Freiamt (voir *DHBS* I, 501) ; le 9 janvier 1841, une insurrection éclata dans le bailliage, à propos de la Constitution qui avait été modifiée le 5 janvier dans un sens libéral. Ce mouvement fut aisément étouffé par les troupes du gouvernement qui l'emportèrent à Villmergen (10 janvier). Lors du Sonderbund, l'opinion publique du bailliage était en complète opposition avec la politique libérale du canton. La Constitution fédérale de 1848 apporta une amélioration à cette situation et favorisa le développement de cette région. — Voir Dierauer. — Œchsli : *Die Benennungen der alten Eidgenossenschaft*, dans *JSG* 41. — Fäsi : *Staats- und Erdbeschr.* III. — W. Merz : *Bilderatlas zur aarg. Gesch.*, p. 48 et 50. — E. Schulz : *Reformation und Gegenreformation in den Freien Æmtern.* — E. Meyer : *Die Nutzungskorporationen im Freiamt*, dans *TA* 1919. — S. Abt : *Der Aufruhr im Freiamt im Januar 1841.* — — A. Maurer : *Der « Freiämtlersturm » u. die liberale Umwälzung im Aargau 1830-1831.* [P. Bütler.]

FREIBACH (C. Berne, D. Aarwangen, Com. Gondiswil. V. *DGS*). Ancien lieu de pèlerinage avec une chapelle dédiée à la sainte Vierge, fondée avant 1300, dont le patronage appartenait au couvent de Saint-Urbain. En 1529 le gouvernement bernois fit détruire ce sanctuaire dont la statue miraculeuse de la sainte Vierge a été transportée à Wertenstein. On voit encore l'emplacement de la chapelle de Freibach. — Voir von Mülinen : *Heimatkunde* V. [E. B.]

FREIBACH. Voir FREIENBACH.

FREIBERG, BERNHARD **von.** Abbé de Rheinau, * 1er août 1601, sous le nom de Gerold Freiburger, de Villingen (Bade), profès 1618, abbé 1642, s'enfuit sur l'autre rive du Rhin lors de la première guerre de Villmergen 1656, avec ses conventuels, et eut dès 1676 de nombreux démêlés avec les comtes de Fürstenberg au sujet de l'acquisition d'Oftringen. Sous son ministère eut lieu le 1er septembre 1647 la translation de St. Basile à Rheinau. † 24 avril 1682. — Voir Hohenbaum van der Meer : *Millenarium.* — v. Mülinen : *Helvetia sacra* I. — E. Rothenhäusler : *Baugesch. des Klosters Rheinau* — Kindler von Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch* I. [F. H.]

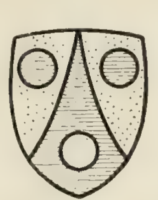
FREIBURGER, FREYBURGER. Nom de famille des cantons de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich.

A. **Canton de Bâle.** FREYBURGER. Famille de la ville de Bâle, dont quatre générations au XVIIe s. furent administrateurs des sels et du *Kaufhaus.* — 1. BENEDIKT, tisserand, bourgeois en 1507. — 2. MICHÆL, grand conseiller 1632, petit conseiller 1641, † 1649. — 3. JAKOB, aumônier au Piémont 1704, pasteur à Langenbruck 1708, à Buus 1713, † 1737. — 4. JOHANN-JAKOB, notaire, greffier de la cour pénale et de la cour d'appel, † 1838. — Vers le milieu du XIXe s. les derniers descendants mâles émigrèrent à Philadelphie (U. S. A.) où la famille s'éteignit vers 1900. *Armoiries* : d'azur à un château d'argent, maçonné de sable, couvert de gueules, posé sur trois coupeaux de sinople, accompagné de deux flèches d'argent et sommées d'une étoile d'or à six rais ; un lion d'or issant entre les deux tours tenant un faisceau de 3 flèches. [Adr. Stückelberg.]

B. **Canton de Berne.** Famille éteinte de la ville de Berne, probablement originaire de Fribourg. Selon *LL* PETRUS DE FRIBURGO était du Grand Conseil en 1294. — 1. GEORG, du Petit Conseil 1468, 1486, 1494, bailli de Lenzbourg 1468 et 1479, de Grasbourg 1474, avoyer de Morat 1490 ; † 1513. Il vendit à la ville de Berne la basse justice d'Ætingen. Le vitrail de l'église d'Ætingen à ses armes (de sable au lion d'or) a été acquis par le Musée national. — *ASA* 1913, 216. — 2. GEORG, fils du no 1, seigneur justicier de Ralligen, du Grand Conseil ; se retira en ermite sur la montagne près de Ralligen. — 3. VALENTIN, fils du no 2, avoyer de Berthoud 1510 ; † 1514, dernier de la famille. — Voir *LL.* — Anshelm. [R. W.]

C. **Canton de Fribourg.** Famille établie à Fribourg au XVe s., bourgeoise en 1482 avec HANS VON FRIBURG. — 1. JACOB, fils de Hans, du Conseil des Deux-Cents 1507, 1518, 1534, du Conseil des Soixante 1521, 1536, 1541, banneret 1526-1528, conseiller 1528, 1537, bailli de Wallenbuch 1538. † 1542. — 2. DIETRICH, fils du no 1, du Conseil des Deux-Cents 1543, 1551, des Soixante 1555, bailli de Font 1555-1560. † 1564. — — *AF* 1919, 260. — *ASHF* X, 528. — *LL.* — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

D. **Canton de Zurich.** FREIBURGER, FRIBURGER et VRIBURGER. Famille apparaissant dans la ville de Zurich en 1243 avec le surnom de *Münch* ; représentée au Conseil dès 1253.



Armoiries : d'azur au besant d'or, chapé ployé d'or à deux tourteaux d'azur (l'écu reproduit dans l'armorial d'Egli portant d'or chapé de gueules est celui de la famille de Constance). — 1. ULRICH, membre du *Sommerrat* 1253-1268, appelé par l'abbesse du Fraumünster pour surveiller son atelier monétaire. † avant le 19 novembre 1283. — 2. ULRICH, fils présumé du no 1, bourgeois dès 1300, membre du *Fastenrat* 1323. † 1332. — 3. WERNHER, fils du no 2, membre du *Herbstrat* dès 1335, il perdit sa place au Conseil à la révolution de Brun de 1336, mais put rester dans la ville après avoir prêté serment. En 1340, il était à Rapperswil, où il participa à la conjuration en faveur de l'Autriche ; il fut de nouveau reçu dans la ville en 1345, mais rompit son serment en 1350. † avant le 12 juillet 1356. — 4. JOHANNES, frère du no 3, se trouva en 1340 au nombre des bannis et prit part à la même conjuration. Rentré dans la ville en 1344, il participa comme conjuré à la nuit sanglante de 1350, et fut décapité pour ce fait. — 5. ULRICH, fils du no 3, fut amnistié en 1367, en dépit du parjure et des actes de son père Wernher ; vivait encore le 14 mai 1383. — Voir *UZ.* — *Mon. Germ. Necrol.* I. — Dierauer : *Zürcher Chronik*, dans *QSG* XVIII. — *Schweizer. Museum für histor. Wissenschaften* I. — *Progr. der Höh. Töchterschule* 1902-1903, p. 23. — *Zürcher Stadt- et Steuerbücher* I. [F. Hegi.]

FREIBURGER, GEROLD, abbé de Rheinau. Voir FREIBERG, BERNHARD VON.

FREIBURGER GESCHICHTSBLÆTTER. Voir HISTOIRE (SOCIÉTÉS D').

FREIBURGER NACHRICHTEN. Journal créé le 3 janvier 1863 sous le titre *Die Sense* auquel succéda en 1864 la *Freiburger Zeitung* et en 1904 les *Freiburger Nachrichten.* [G. Cx.]

FREIBURGHAUS. Famille de la campagne bernoise, tenant son nom du hameau du même nom dans la commune de Neuenegg. — PETER Fryburgs-Hus, lieutenant de Neuenegg, fut décapité le 3 août 1653 pour rebellion (dans la Guerre des paysans). — *BT* 1904, p. 135. — JAKOB, de Spengelried, * 14 avril 1854, député au Grand Conseil 1886, président 1914-1915, du Conseil national 1896, président de la direction de la ligne Berne-Neuchâtel 1897, de la société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne 1894, lieut.-col. d'infanterie. — *Jahrb. der eidgen. Räte.* [R. W. et H. Tr.]

FREIDORF (C. Bâle-Campagne). Voir MUTTENZ.

FREIENBACH (C. Schwyz, D. Höfe. V. *DGS*). Com. et paroisse.



Armoiries : de gueules à deux lions d'or. *Friginbach* (= ruisseau de *Frî(j)o = Frei*, ou près du ruisseau libre) apparaît en 972 parmi les possessions du couvent d'Einsiedeln. En mai 1388, après le siège de Rapperswil, il fut brûlé avec Pfäffikon ; le 5 novembre 1440 les Schwyzois s'en emparèrent et le pillèrent. Durant la guerre de Zurich, un combat s'y livra le 22 mai 1443 et la localité fut réduite en cendres ; elle fut durement éprouvée pendant cette guerre, ainsi que dans celles de 1656, 1712 et 1798. Au spirituel, Freienbach faisait anciennement partie de la paroisse d'Ufenau. Le 5 décembre 1150 une chapelle de Saint-Nicolas y fut inaugurée ; en 1308 elle devint église paroissiale des *Höfe* qui avaient été détachés d'Ufenau, et fut en conséquence agrandie. Le curé Johann Schwarz, qui l'avait agrandie lui aussi, légua une grande propriété à l'église et construisit un ossuaire. La nouvelle inauguration eut lieu

le 20 mai 1379. En 1444 on éleva dans cette église l'autel de Saint-Théodule doté dans la suite d'une prébende en faveur des hommes tombés à Freienbach en 1443. La paroisse de Feusisberg a été détachée de Freienbach en 1493. L'église fut reconstruite de 1672 à 1674 et la nef allongée en 1903. Le patron de la paroisse et de la chapellenie est l'abbé d'Einsiedeln et les desservants appartiennent au monastère de ce lieu. Le village de Pfäffikon et les hameaux de Hurden et Wilen font aussi partie de la commune de Freienbach. Registres de paroisse dès 1672. — Voir Ringholz : *Beitr. zur Ortskunde der Höfe Wollerau und Pfäffikon*, dans *MHVS*, fasc. 21. [R-r.]

FREIENBACH (FREIBACH), **von.** Famille lucernoise de Sursee et Lucerne (XIVe-XVIe s.). — RUDOLF est mentionné comme bourgeois de Lucerne de 1327-1356 et comme cellérier du couvent bénédictin de Lucerne de 1340 à 1356. — HEINRICH, son frère, premier secrétaire du duc Otto vers 1311, chanoine de Passau et curé à Vienne de 1323-1336. — Kopp : *Gesch. Bl.* I, 101. — *Gfr.* 11 et 62. — Segesser : *Rechtsgesch.* I, 483. [P.-X. W.]

FREIENMUTH. Voir FREYENMUTH.

FREIENSTEIN (C. Zurich, D. Bülach. V. *DGS*). Com. civile formant avec Teufen une Com. politique dans la paroisse de Rorbas. *Armoiries* : d'argent au lion d'azur. *Frigenstein* 1254. Colonisations romaines près du château de Teufen et trouvaille isolée dans le village. La colonie, située au pied du château de Freienstein, était encore au XVIIe s. appelée *Rorbas am Freienstein* et *Rorbas ennet der Töss*. Egilolf von (Nieder-) Hasli épousa en 1254 une fille de Konrad von Tengen et reçut de ce dernier le château de Freienstein dont il prit le nom. Les gens de Winterthour assiégèrent et détruisirent le château en 1443. Il appartenait alors à Hermann Künsch. La basse juridiction à Freienstein appartenait aux propriétaires du château; plus tard elle passa à la famille von Ulm, puis en 1571 aux von Meiss. Rôle coutumier du commencement du XVIIe s. Freienstein fut rattaché au district de Winterthour en 1803, puis à celui de Bülach en 1809. L'asile pour enfants abandonnés fut inauguré en 1838. Filatures dès 1835. *Population* de la Com. civile : 1836, 480 hab.; 1920, 917. — Voir *UZ*. — Dändliker : *Gesch. der Gem. Rorbas, Freienstein und Teufen* (1870; réédité par U. Meier 1924). — *Nbl. für Bülach* 1856. — *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur* 1822. [W. HILDEBRANDT.]

FREIE RÆTIER (DER). Journal quotidien grison à tendance radicale qui fut rédigé de 1843 à 1848 par P.-C. Planta, plus tard conseiller national et conseiller aux États ; en 1848, il porta pendant quelques mois le titre *Der Rätier*, puis cessa de paraître. Depuis 1868 il paraît de nouveau à Coire. — J. Candreia : *Das bündnerische Zeitungswesen im 19. Jahrh.* [F. P.]

FREIHOFER. Vieille famille de Veltheim (Zurich) mentionnée dès 1452 sous le nom de *Frygenhofer* qu'elle tenait vraisemblablement d'une ancienne terre libre *(Freienhof)* près d'Embrach. — [J. FRICK.] — PELAGIUS, précepteur à Winterthour en 1659, pasteur de Dorf en 1662, de Tägerwilen (Thurgovie) en 1665, et doyen en 1687, pasteur de Rüti en 1692. † 1696. — Wirz : *Etat.* [H. Br.]

FREILIGRATH, FERDINAND, poète allemand, 1810-1876, se réfugia à Rapperswil, puis à Zurich-Hottingen de mars 1845 à juillet 1846. Se lia d'amitié avec Gottfried Keller. Fit imprimer à Hérisau la brochure *Ça ira*, et à Aarau la seconde édition de son adaptation des poésies de Victor Hugo. — Voir W. Bruckner : *Ferdinand Freiligrath* II, 148. — Ermatinger : *G. Kellers Briefe* II-III. [A. LUDIN.]

FREIMANN, FRYMANN. Famille de la ville de Zurich et avant 1893 de quelques communes suburbaines, entre autres de l'Enge ; citée pour la première fois en 1299 à Wollishofen, elle fut autrefois établie entre autres à Langnau où elle est mentionnée en 1400. — Voir *UZ*, n° 2512. — [J. FRICK.] — Elle est inscrite dans les registres d'impôts de la ville dès 1357 ; venant de Richterswil, elle devint bourgeoise de Zurich en 1835. [H. Br.]

FREIMETTIGEN (C. Berne, D. Konolfingen. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse d'Oberdiessbach. En 1910, on a trouvé à la Hungermatt près Freimettigen, un grand nombre de bracelets de bronze à bouts enroulés, dont la face extérieure présentait de profondes cannelures ; ils provenaient d'un tombeau ou d'un dépôt de la dernière période du bronze. — Voir *Jahresber. des hist. Museums Bern* 1913. — [O. T.] — En 1336, Udelheid von Teuffental fit don au couvent d'Interlaken de propriétés sises à *Frimütingen*. La localité dépendit de l'ancienne juridiction de Konolfingen et partagea, en général, la destinée de la seigneurie de Hünigen à laquelle appartint la basse justice de l'endroit. — Voir *FRB*. — Jahn : *Chronik.* [L. S.]

FREIMÜLLER. Vieille famille de la paroisse d'Andelfingen (C. Zurich), où elle est attestée dès 1393. Elle doit son nom à l'ancien moulin privé *(Freimühle)* d'Andelfingen. — *ASG* 1912, p. 300. [J. FRICK.]

FREISINNIGE (DER). Journal radical, fondé en 1870 à Wetzikon (Zurich), successeur de l'*Allmann*, fondé lui-même en 1853. Quotidien dès 1912. Premier journal de la campagne zuricoise. — *Der Freisinnige* 1920, n° 134. — Renseignements de la rédaction. [L. F.]

FREITAG, FREYTAG. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Fribourg, Glaris et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** Vieille famille d'Hérisau. — JOHANNES, trésorier en 1712, l'un des délégués appenzellois au congrès de la paix de Rorschach après la guerre du Toggenbourg en 1713. — *LL.* [R. Sch.-B.]

B. **Canton d'Argovie.** Familles de Baden dont la plus ancienne apparaît dès 1371. — HEINI, bourgeois en 1442, conseiller en 1449, avoyer avec une interruption de 1451 à 1453. *Armoiries* : d'azur à une étoile d'or surmontant six monts de sinople. — PETER, de Bâle, drapier, bourgeois en 1464. — *LL.* — Merz : *Wappenbuch.* [O. Z.]

C. **Canton de Fribourg.** FREITAG, FRITAG, FRYTAG. Ancienne famille noble bourgeoise de Fribourg, mentionnée du XVe au XVIIe s. *Armoiries* : d'argent à un arbre de sinople posé sur un tertre de trois coupeaux du même. — 1. JEAN, du Conseil des Deux-Cents 1465-1468. — 2. WILLI, du Conseil des Deux-Cents 1471-1487. — 3. TSCHAN, du Conseil des Deux-Cents 1487-1499. — 4. MARMET, du Conseil des Deux-Cents 1510, du Conseil des Soixante 1515, bailli d'Éverdes 1514-1519, de Pont 1519-1524, de Font 1525-1530. — JOST, du Conseil des Deux-Cents 1532, du Conseil des Soixante 1534 et 1544, conseiller 1540 et 1546, bailli d'Orbe-Échallens 1535-1540, de Corserey 1543, de Lugano 1544-1545 ; bourgmestre 1552-1554, banneret 1554-1557, député suisse auprès du roi de France au sujet de la neutralité de la Bourgogne 1552 ; acheta la seigneurie de Mézières (Fribourg) le 30 janvier 1547 ; † 5 août 1562. — 6. PETER, fils du n° 5, du Conseil des Deux-Cents 1573, du Conseil des Soixante 1575, seigneur de Mézières. — 7. HANS, son frère, du Conseil des Deux-Cents 1583-1589, seigneur de Mézières.



Une famille Freitag est actuellement bourgeoise de Chiètres. — Voir *ASHF* IV, 52 ; X, 528. — Jos. Schneuwly : *Les Seigneurs de Mézières*, dans *ASHF* V, 330. — *LL.* — *AF* 1919, 258, 262. — Büchi : *Freiburgs Bruch*, 66. — Arch. d'État de Fribourg : *Généalogie Daguet.* [G. Cx.]

D. **Canton de Glaris.** FREITAG. Famille glaronnaise, qui émigra de Walenstadt à Elm et y acquit l'indigénat. — 1. RUDOLF, 1632-1701, acquit en 1651 l'indigénat du canton de Glaris pour 400 fl. — 2. RUDOLF, petit-fils du n° 1, * 24 juillet 1704, bailli de Werdenberg 1743-1746 et 1770-1772 ; † 4 octobre 1772 au château de Werdenberg. — 3. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 2, * 6 mars 1735, bailli de Werdenberg 1791-1798, haï pour sa dureté et chassé par le peuple en février 1798 ; † 25 août 1799. — Voir *LL.* — *LLH.* — Heer : *Glarner Geschlechter des Sernftals*, p. 141. — Oeuvres généal. de Kubly-Müller. [J. J. K.-M. et Nz.]

E. **Canton de Zurich.** FREITAG, FREYTAG, autrefois aussi FRITAG et FRYTAG. I. Nom de famille autrefois

très répandu sur les bords de la partie inférieure du lac de Zurich, surtout aussi dans quelques communes suburbaines de Zurich. Il est cité très anciennement à Kusnacht, puis à Hirslanden 1317, à Fluntern 1346, à Höngg dès le XVe s., à Uster 1504, à Zollikon 1647. Des Freitag devinrent bourgeois de la ville par la fusion de la Com. de Riesbach en 1893. — II. De nombreux Freitag furent reçus bourgeois de Zurich au cours des temps. Au XVIIIe s. existaient encore quatre familles différentes de ce nom, toutes éteintes actuellement. On en mentionne dès 1357 dans les registres d'impôt. *Armoiries* : d'azur au bélier d'argent encorné d'or et tenant un marteau, posé sur trois coupeaux de sinople, ou parti d'azur et d'or à une demi-fleur de lys et une demi-grappe de raisins de l'un en l'autre. — *a)* Famille d'origine inconnue, éteinte en 1886. — 1. HANS, à Morat 1476, douzenier *zum Widder* 1492. — 2. JAKOB, douzenier *zum Widder* 1534, bailli de Knonau 1547. — 3. HANS, douzenier des bateliers, aïeul de — 4. KONRAD, de Höngg, 1664-1738, très habile chirurgien et oculiste, reçut, en 1698, la bourgeoisie que ses parents n'avaient pas renouvelée ; chirurgien de la ville 1708. — Wolf : *Biogr.* 4. — 5. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 4, également très bon médecin, † jeune 1725. — Wolf : *Biogr.* 4. — 6. GEORG, * 1809, pasteur de Dorf 1835-1874, député au Grand Conseil 1850, † à Zurich 1886, dernier de la branche. — Wirz : *Etat.* — *TSRG* 1887. — *b)* Famille d'origine inconnue — 7. GEROLD, de la corporation des bouchers, 1626-1686, sautier du tribunal de la ville 1660, douzenier *zum Widder* 1668, juge de la ville 1670, préposé à l'assistance 1672, intendant de l'arsenal 1678, habile mathématicien. — 8. RUDOLF, 1728-12 décembre 1786, diacre de Saint-Pierre 1756, pasteur de la même église 1778, publia quelques sermons. — Wirz : *Etat.* — *Katal. der Stadtbibl. Zürich* 1864 et 1896. — Avec — 9. RUDOLF, * 1731, capitaine, la famille s'éteignit à Zurich en 1795. — *c)* Famille de Riesbach, bourgeoise 1617 ; éteinte en 1795. — 10. HANS-HEINRICH, 1702-1781, peintre et graveur. On possède de lui une carte des paroisses zuricoises, une autre des V cantons catholiques, une du pays zuricois (annexée à Bluntschli : *Memorabilia Tigurina* 1742) et deux vues de la ville de Zurich vers 1770. — *SKL.* — *d)* Famille de l'Enge, bourgeoise avec — 11. HEINRICH, pasteur de Trogen 1601, Sirnach 1620 et Trüllikon 1626, † 1628. — 12. HANS-JAKOB, * 1618, pasteur de Sax, † 1690, dernier de sa branche. — Voir *LL.* — *LLH.* — Keller-Escher : *Promptuar.* — Renseignements du Dr H. Hess. [H. Br.]



FREITAGSZEITUNG (ZÜRCHERISCHE). Le plus ancien journal de Suisse, fondé en 1674 ; édité de 1724 à 1890 par l'imprimerie Bürkli, puis par une société. Il parut toujours le vendredi. Premiers titres : *Ordinari Wochen-Zeitung* ; *Freytägliche Wochen-Zeitung* ; en 1766 : *Wochentliche Ordinari Freytags-Zeitung* ; en 1784 : *Züricher Zeitung* (souvent confondue avec la *Zürcher Zeitung* qui paraît depuis 1780) ; vers 1798 et dans la suite : *Züricher Freitags-Zeitung* ; connue dans l'usage populaire sous le nom de *Bürklizeitung.* L'éditeur Johann-Heinrich Bürkli fut menacé en 1798, par le général Schauenbourg, de cent coups de bâton, pour son opposition aux gouvernements français et helvétique. Le gouvernement central helvétique interdit le journal pendant quelque temps en 1802. La feuille fut à la tête du mouvement contre Friedrich Strauss, appelé à Zurich pour y enseigner la théologie (1839) et contre la constitution démocratique de 1869. Elle fut longtemps l'organe du pamphlétaire Friedrich Locher et cessa de paraître à la fin de 1914 ; de 1905-1909 parut en supplément un *Politisches Jahrbuch* illustré. — Voir *ASHR.* — Jacob : *Die Presse im alten Zurich.* — Markus et Uebelhör : *Die zürcher. Presse.* — Zurlinden : *Zürich 1814-1914.* — *Zürcher Kalender.* [E. H.]

FREITEIL. Nom donné à la corporation bourgeoise de Sarnen, tandis que les autres corporations de la paroisse de Sarnen portent le nom de *Teilsamen.* Le terme de Freiteil a probablement pour origine des privilèges fiscaux accordés par les Habsbourg aux habitants établis au pied du château bâti sur le Landenberg. D'après des documents de 1435 et 1443, les habitants de Sarnen devaient, de tout temps, supporter un neuvième seulement des charges de la paroisse, ce qui provoquait le mécontement des autres paroissiens. — Durrer : *Kunstdenkm. Unterwaldens*, 563. [R. D.]

FREIVOGEL. Famille de Gelterkinden (Bâle-Campagne), qui s'est répandue dans le canton et dans la ville. L'ancêtre est BROSY Freyvogel, Fryvogel 1530. — LUDWIG, Dr. phil., * 1859, maître d'école de district à Waldenbourg 1890-1893, inspecteur scolaire de Bâle-Campagne 1893-1897, dès lors instituteur à Bâle, auteur de travaux capitaux pour l'histoire de Bâle-Campagne : *Die Landschaft Basel in der zweiten Hälfte des 18. Jahrh.*, 1893 ; puis : *Die Lasten der baslerischen Untertanen im 18. Jahrh.* 1re et 2e partie. [K. GAUSS.]

FREMIN. Famille de Paris, devenue genevoise par la réception à la bourgeoisie de JAQUES, restaurateur de l'horloge du pont du Rhône en 1594. — LOUIS, son descendant, quitta Genève en 1678, abjura le protestantisme et se fit prêtre. Devenu curé de villages voisins de la ville il tracassa les autorités de celle-ci. Auteur d'une histoire de Genève, plus fantaisiste encore que celle de Leti dont il s'inspira. — Voir Sordet : *Dict.* [C. R.]

FRÉMIOT, FRÉMIOD. Famille originaire de Dole et de Besançon, devenue bourgeoise de Fribourg en 1673. *Armoiries* : d'azur à 3 merlettes de... surmontées chacune d'une étoile de ... au chef de gueules brochant. — 1. AUGUSTIN, notaire, reçu bourgeois en 1673. — 2. SIMON-PIERRE, fils du n° 1, * 1679, avocat, secrétaire de la cour de l'évêché de Lausanne. — 3. AUGUSTIN-JEAN-NICOLAS, fils du n° 2, * 1700, entra au service de France 1720, capitaine, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. — Voir H. de Vevey : *Les anciens ex-libris fribourgeois*, p. 67. — Archives d'État de Fribourg : *Généalogies Schneuwly.* [G. Cx.]

FRÊNE. Famille de Reconvilier (Jura bernois). — 1. THÉOPHILE-REMY, pasteur, * 17 juin 1727, à Orvin, † 14 juin 1804. Dès 1745, il seconda son père à Péry et fut reçu bourgeois de Bienne et de la Neuveville, et membre de la Vénérable Classe d'Erguel ; pasteur à Courtelary de 1760 à 1763, puis à Tavannes où il finit ses jours. Auteur d'un important *Journal*, souvent consulté par les historiens et dont plusieurs fragments ont été publiés dans *ASJ* 1872 et *MN* 1877, 1878 et 1924. — Voir *ASJ* 1922. — [G A.] — 2. ADOLPHE, * 1844, † 1 novembre 1902, avocat 1869, procureur d'arrondissement à Courtelary 1875, juge d'appel 1880-1902, lieutenant-colonel d'artillerie. [H. T.]

FRENER. Famille d'Urnäsch (C. Appenzell). — JOSEPH, * 1815, médecin à Urnäsch de 1839 à sa mort en 1876, conseiller communal 1842, capitaine 1846, vice-landammann 1848, landammann 1850-1860, juge 1860-1864, membre du tribunal matrimonial, de la commission sanitaire et de la commission scolaire. — *AJ* II, cahier 8. [R. Sch.-B.]

Famille de Büron-Triengen et de Sempach (C. Lucerne), attestée dès le commencement du XVe s. — HANS, avoyer de Sempach 1510, 1532. — NIKLAUS, banneret 1607, du Conseil de Sempach. — [P.-X. W.] — JOHANN-BAPTIST, graveur, médailleur et fabricant de timbres, * 1821 à Lucerne, † 1892, directeur des monnaies du Guatémala. — *SKL.* [P. H.]

FRENIER. Famille bourgeoise de Lausanne. — PIERRE, 1414-1483, chanoine, fut pendant cinquante ans l'un des plus actifs dignitaires du chapitre de Lausanne. — Reymond : *Dignitaires.* [M. R.]

FRENIÈRES (C. Vaud, D. Aigle. V. *DGS*). Vge au-dessus de Bex, mentionné dès le XIVe s. Il dépendait alors de la paroisse de Belmont, tout en étant l'un des douze dixains de la commune de Bex. — *DHV.* [M. R.]

FRENKENDORF (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1276 *Frenchendorf* ; au XIVe s. *Frenken-*, *Frenkin-*, *Vrenkendorf*, village de *Franco* (le *Franc*). Frenkendorf, où se trouvait la chapelle de St. Margaretha, se rattachait à la paroisse de

Münzach et forma plus tard une partie de la seigneurie de Schauenburg. Les Schauenburg étaient vassaux des Frobourg, desquels sans doute le domaine de Frenkendorf avait passé au chapitre de Zofingue. Ils possédaient certainement aussi Frenkendorf avec la haute et la basse justice, ainsi que les droits de police. On ne sait quand et comment Frenkendorf passa à l'évêque de Bâle. Toutefois il est certain que ce dernier le remit en fief, le 15 novembre 1432, à Hemmann von Offenburg, et le 3 février 1439 à la ville de Bâle. Les Eptingen eurent aussi des biens dans le village. Ils étaient déjà en démêlé avec le chapitre de Zofingue en 1316 au sujet du domaine de Frenkendorf. Ils firent de nouveau valoir leurs prétentions quand Bâle entra dans les droits des Schauenburg. Les Eptingen parvinrent à se rendre maîtres de la moitié de la juridiction et des droits susmentionnés à Frenkendorf, que l'un deux, Bernhard, obtint le 2 mai 1456, lors du partage avec ses frères. Il sut les étendre à tel point qu'à sa mort il était réputé et nommé seigneur du village, mais cette seigneurie prit fin sous son fils Friedrich ; il céda en 1525 le village à la ville de Bâle, qui l'attribua au bailliage de Liestal, mais en réservant la haute justice à Farnsburg. Frenkendorf reçut avec Füllinsdorf une organisation judiciaire. Le village fut incendié le 27 décembre 1448 par les Autrichiens pour se venger de n'avoir pu attirer les gens de Liestal hors de leur petite cité. Lors de la Réforme, la paroisse de Münzach fut rattachée au vicariat de Liestal. La tour de l'église St. Margaretha fut édifiée en 1616, l'édifice agrandi en 1686 et 1731. Une école avait été ouverte peu auparavant. La cure date de 1763 (le pasteur habitait jusqu'alors à Liestal). L'église de Münzach, utilisée seulement par exception, fut démolie deux ans plus tard, de sorte que celle de Frenkendorf servit à toute la paroisse. Registres de baptêmes et de mariages dès 1542, de décès dès 1627. — Voir Bruckner : *Merkwürdigkeiten.* — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel.* — *ULB.* — Arch. d'État de Bâle-Campagne. [K. Gauss.]

FRENTSCHENBERG (RENTSCHIBERG) (C. Uri, Com. Silenen. V. *DGS*). Groupe de huit fermes dans la paroisse de Bristen, mentionné avant le XVI[e] s., où se trouvait autrefois un poste de garde. La chapelle de Saint-Joseph, construite en 1668, a été restaurée en 1805. Des escarmouches eurent lieu dans la région entre les Français et les Autrichiens en 1799. — Archives d'État d'Uri ; rôle de guerre de 1755. — Obituaires de Schattdorf et Silenen. — *ZSK* IV, p. 167. — Lusser : *Leiden und Schicksale der Urner*, p. 187. — *Gfr.* 47, p. 151. — *Nbl. Uri* 14, p. 26. [J. Müller, A.]

FRÈRES PRÊCHEURS. Voir Dominicains.

FRÉSEY, FRESSEIR. Ancienne famille de la Gruyère, encore existante, originaire de Grandvillard où elle est déjà mentionnée en 1432. Cette famille, qui porta indifféremment les noms de Moura et de Fragnières au XVI[e] s., a donné plusieurs prêtres, médecins, etc. — Voir J.-H. Thorin : *Notice historique sur Grandvillard,* 174, 180, 182, 187. — Archives d'État de Fribourg : *Grosses de Gruyère.* [G. Cx.]

FRETZ. Ancienne famille de la Com. de Kloten (Zurich), mentionnée la première fois dans le village voisin de Rieden (Com. Wallisellen) en 1450. — [J. Frick.] — Rudolf, * 1835, fondateur d'un établissement lithographique à Zurich et de la *Stadtzunft;* membre du Conseil général de la ville ; † 7 novembre 1894. — *NZZ* 1894, n° 311. — Ses fils Hans, * 1863, et Rudolf, * 10 avril 1865, † 31 juillet 1916, firent de la maison de leur père l'une des meilleures de Suisse. — *ZWChr.* 1916. [L. Forrer.]

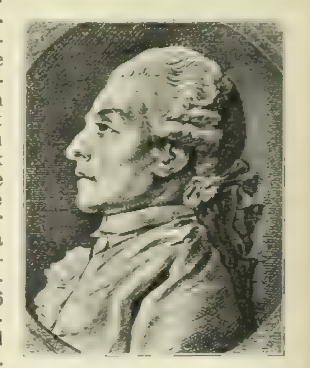
FREUDEBERG, Sigismond. Voir Freudenberger, Sigmund.

FREUDENBERG (C. Saint-Gall V. *DGS*). Montagne à l'Est de la ville de Saint-Gall qui s'appelait autrefois Notkersberg, Güggiberg (Vadian) ou Staudengüggi (Herrliberger), le sommet (selon Naef : *Chronik*), aussi Kreuzberg, à cause d'une haute croix de bois. Après que Josef-Anton Buchegger, de St. Georgen, eut élevé en 1809-1810 au point culminant un restaurant qu'il nomma Freudenberg, ce nom passa à toute la montagne. Sur une terrasse du côté Ouest de la montagne, dite Dreilinden, furent créés en 1608-1610 trois étangs, en 1658 le Nellusweiher (qu'on remplit actuellement) et en 1713 le Mannenweiher. — Voir Hardegger et Schlatter : *Baudenkmäler der Stadt St. Gallen.* — *MVG* XV, p. 113. [Bt.]

FREUDENBERG (C. Saint-Gall). Château et seigneurie en amont de Ragaz. Les seigneurs de Wildenberg possédaient le château au XIII[e] s. et beaucoup de biens en dépendaient, ainsi que la haute et basse justice sur Ragaz, qui était toutefois fief du couvent de Pfäfers. Ce domaine passa vers 1320 par Anna, l'héritière des Wildenberg, aux comtes de Werdenberg-Heiligenberg (et non, comme on l'a souvent affirmé, aux comtes de Werdenberg-Sargans), qui l'hypothéquèrent en 1402 aux ducs d'Autriche. Il passa en 1406 de ces derniers au comte Frédéric VII de Toggenbourg, et fit retour à l'Autriche en 1436. Les gens de Sargans et des Grisons unis aux Zuricois détruisirent le château de Freudenberg en mai 1437. En 1460, Uri, Schwyz et Glaris s'emparèrent de Freudenberg, Nidberg et Walenstadt, mais ils durent partager l'administration de leur conquête avec Zurich, Lucerne, Unterwald et Zoug dès 1462. Lors de l'achat de la seigneurie de Sargans en 1483, les VII cantons réunirent Freudenberg, Nidberg et Walenstadt au bailliage de Sargans. La ruine de Freudenberg passa en 1803 au canton de Saint-Gall ; elle fut acquise en 1825 par le couvent de Pfäfers, redevint propriété de l'État à la suppression du couvent en 1838 et forma dès 1868 une partie des domaines du Hof à Ragaz, affermés pour 99 ans à la famille Simon à Ragaz. — Voir Krüger dans *MVG* XXII. — Naef : *Chronik.* — Wegelin : *Regesten v. Pfäfers.* — Felder dans *St. Galler Nbl.* 1911, page 37. [Bt.]

FREUDENBERGER. Famille bourgeoise de la ville de Berne depuis 1643. *Armoiries* : d'azur à une croix latine d'argent issant de trois monts de sinople accompagnée de deux roses d'argent tigées et feuillées de sinople. De nombreux pasteurs de campagne sont issus de cette famille, entre autres : — 1. Uriel, * 1705 à Berne, prédicateur de l'hôpital de l'Ile 1738-1743, pasteur à Frutigen 1747-1752, puis à Gléresse où il se voua à des études historiques. En 1758 il publia une *Beschreibung des Münstertales* et en 1760 l'écrit anonyme *Wilhelm Tell, ein dänisches Mährchen* dont Gottlieb-Em. Haller donna une édition française. Cet écrit, qui attaquait la tradition populaire, suscita partout une vive opposition, particulièrement dans le canton d'Uri, où le gouvernement le fit brûler par la main du bourreau, et dans ceux de Berne et de Lucerne qui s'efforcèrent de le faire disparaître. L'auteur resta inconnu jusqu'à sa mort 21 mars 1768. — 2. ***Sigmund,*** artiste-peintre et graveur, * 16 juin 1745 à Berne, se rendit en 1765 à Paris où il connut entre autres Fr. Boucher et Greuze. En 1773 il rentra à Berne et se donna dès lors comme tâche de représenter d'une façon idyllique la vie du peuple des campagnes bernoises et ses costumes. Ses gravures, coloriées de sa main, qui sont d'un petit maître délicat du XVIII[e] s., ont encore une grande vogue. Pour l'*Heptaméron français*, de l'édition publiée à Berne en 1792, il fournit environ cent gravures et les 12 premières planches de la *Suite d'Estampes pour servir à l'Histoire des Mœurs et Coutumes des François dans le*





Sigmund Freudenberger. D'après une gravure dans J.-C. Füsslin : *Gesch. d. besten Künstler in der Schweiz.*

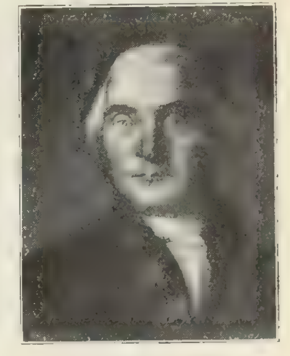
*XVIII*e *s.*, sont aussi de lui. † 14 novembre 1801. — 3. FRANZ-FRIEDRICH, peintre et dessinateur, * 8 novembre 1804, étudia à Zurich et à Munich, entreprit de grands voyages, entre autres en Égypte. En 1860, il rentra à Berne et relata ses aventures de voyage dans un poème *Vor Anker*. † 1er mars 1862. — Voir *LL*. — *LLH*. — *SBB* II. — *SKL*. — *Pages d'Art*, janv. 1925. [H. Tr.]



Le château de Freudenfels en 1783. D'après une aquarelle de Nicolas Gatschet.

FREUDENFELS (C. Thurgovie, D. Steckborn. Com. Eschenz). Château mentionné pour la première fois en 1359, *Froidenvels*, comme dépendance du domaine am Stad près d'Unter Eschenz. Il passa alors, avec d'autres biens, des frères Ulrich et Walther von Hohenklingen par moitié aux ducs d'Autriche. Le duc Rodolphe donna sa part en fief à son chancelier l'évêque Johann von Gurk, avant 1363 ; cette inféodation fut confirmée en 1374 par les ducs Albert et Léopold. Ce dernier avait déjà hypothéqué le château pour 500 fl. à Johann von Ravensburg. Le château passa ensuite en diverses mains et fut acquis finalement en 1623 et 1630, par le couvent d'Einsiedeln, en possession de qui il est resté avec le patronat de l'église d'Eschenz. — Rahn : *Architektur- u. Kunstdenkmäler Thurgau*. [Sch.]

FREUDENREICH, von. Famille patricienne de la ville de Berne, remontant à Peter *Rygodio*, venu de Fribourg, et reçu notaire juré à Berne le 8 février 1558. Son nom de famille était *Rigaudius*, *Rigodius*, germanisé plus tard en *Freudenrych* ou Freudenreich ; il doit avoir une origine romande, savoisienne ou italienne Presque tous les membres de cette famille, peu nombreuse jusqu'à l'époque moderne, se vouèrent à la magistrature et siégèrent de façon ininterrompue jusqu'en 1798 au Grand et souvent au Petit Conseil. Quelques-uns revêtirent l'état ecclésiastique. Le décret du Grand Conseil de 1783 leur accorda la particule. *Armoiries* : écartelé, au 1 et 4, losangé d'or et de gueules, au 2 et 3 d'azur à trois croissants d'or l'un sur l'autre. — 1. PETER, prénommé, entra en 1571 au Grand Conseil, devint greffier du tribunal 1574 et bailli de Bonmont 1575. — 2. PETER, fils du n° 1, des Deux-Cents 1588, ammann de l'hôtel de ville 1589, bailli de Schenkenberg 1591, du Petit Conseil 1599 et 1609, gouverneur de Payerne 1601, banneret des maréchaux 1612 et 1627. — 3. MICHAEL, fils du n° 2, 1585-1632, des Deux-Cents 1612, ammann de l'hôtel de ville 1613, bailli de Lenzbourg, du Petit Conseil 1623, intendant des bâtiments 1627. — 4. SAMUEL, frère du n° 3, 1596-1643, notaire, des Deux-Cents 1621, gouverneur de Payerne 1626, du Petit Conseil 1639, intendant des bâtiments 1642. — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 3, 1619-1639, fonda la branche cadette encore florissante. — 6. MICHAEL, petit-fils du n° 3, 1625-1680, des Deux-Cents 1657, gouverneur de Payerne 1667. — 7. JOHANN-JAKOB, 1639-1711, pasteur à Diemtigen, à Steffisbourg 1670-1711, doyen du chapitre de Thoune. — 8. ABRAHAM, fils du n° 6, 1658-1713, des Deux-Cents 1691, bailli de Wangen 1704. — 9. MICHAEL, fils du n° 8, 1675-1751, des Deux-Cents 1718, du Petit Conseil 1731, banneret des maréchaux 1732, trésorier des pays de langue allemande 1737. — 10. ABRAHAM, fils du n° 8, 1693-1778, des Deux-Cents 1727, bailli de Bipp 1741, banneret 1750-1766. — 11. JOHANN-FRIEDRICH, petit-fils du n° 7, 1710-1780, des Deux-Cents 1745, gouverneur à Zofingue 1757, directeur des sels 1770. — 12. CHRISTOPH-FRIEDRICH, neveu du n° 11, 1748-1821, des Deux-Cents 1785, bailli de Thorberg 1795-1798, du Petit Conseil 1803, premier député à la Diète à Fribourg 1803, avoyer 1806-1813, de nouveau du Conseil 1813, président de la Cour d'appel 1814. — 13. CARL-PHILIPP, des Deux-Cents 1785, bailli de Saint-Jean 1792. — 14. NIKLAUS-FRIEDRICH, 1776-1851, du Grand Conseil 1809, préfet de Berthoud 1812, de Wimmis 1824, lieutenant-colonel d'artillerie, grand-juge au service napolitain. — Voir *LL*. — *AGS*. — Papiers de famille. [L. S.]



C.-F. Freudenreich en 1756. D'après un portrait à l'huile de E.-H. Handmann.

Famille éteinte de Schoren-Kilchberg, primitivement FRŒIDENREICH. — PETER est cité en 1401. — HANS est avocat en 1511 dans un jugement. — HANS est mentionné en 1515 à Milan et à Marignan. — G. Binder : *Kilchberg*. [H. Br.]

FREUDENTAL (C., D. et Com. Schaffhouse. V. *DGS*). Vallée du Reyath. avec quelques fermes, ancienne possession du couvent de Paradies et de l'hôpital de Schaffhouse. Dans la partie méridionale, près du Schweizersbild, se trouve la grotte de Rosenhalde, station paléolithique de la période magdalénienne, qui a été découverte et fouillée en 1874 par H. Karsten et E. Joos. La couche archéologique, de deux mètres d'épaisseur, renfermait des silex et de nombreux os de rennes, de lièvres des Alpes, etc. Cette grotte est la seule station paléolithique du canton de Schaffhouse qui ait aussi livré des ossements de l'ours des cavernes. Les ossements humains doivent être néolithiques. — Voir H. Karsten : *Studie der Vorgesch. des Menschen*... dans *MAGZ* 18. [K. SULZBERGER.]

FREUDWEILER (autrefois aussi FRŒIDWILER, FRŒNDWILER). Famille encore actuellement florissante, bourgeoise de la ville de Zurich. Elle tire son nom du petit village de Freudwil, entre Uster et Fehraltorf et est établie dès le commencement du XVe s. à Fluntern. — HANS, cordonnier, devint bourgeois de Zurich, avec beaucoup d'autres des environs de la ville, en 1440. Six autres Freudweiler devinrent bourgeois de 1534 à 1593. Les membres de cette famille étaient pour la plupart de la corporation *zur Meisen* et furent d'abord bouchers, puis *Rössler*, soit voituriers. *Armoiries* : d'azur à une demi-roue de moulin d'or soutenue d'un crampon d'argent posé en fasce. L'ancêtre de la famille actuelle est -



1. FELIX, * 1551, sous-bailli de Fluntern, bourgeois 1578. — 2. KASPAR, * 1701, pasteur d'Herbishofen en Palatinat 1725, d'Elsau 1740 à sa mort en 1785, doyen 1746-1766. — Wirz : *Etat.* — 3. HEINRICH, 16 octobre 1755-1er décembre 1795, peintre de genre, fit partie du cercle d'amis de Chodowiecki à Berlin et du bailli Salomon Landolt; l'un des fondateurs de la Société des artistes zuricois. — *SKL.* — H. Meyer : *H. F.* (1796). — J.-J. Horner dans *Nbl. Künstlerges. Zür.* 1814. — *Katalog Kunstmuseum Zür.* — 4. MELCHIOR, * 1767, pasteur de Sirnach 1793, Hittnau 1801, Horgen de 1806 à sa mort 1838 ; doyen d'Horgen 1821-1825. — Wirz : *Etat.* — 5. DANIEL-ALBERT, * 18 décembre 1793 à Felsberg près de Coire, † 30 avril 1827 à Zurich, portraitiste ; à Rome 1818-1824. — *SKL.* — Wilh. Füssli dans *Nbl. Künstlerges. Zür.* 1832. — *Katalog Kunstmuseum Zür.* — 6. HANS-KASPAR, 1770-1830, voiturier et vétérinaire pour chevaux à Stadelhofen, du Grand Conseil 1798, du Conseil général de la ville, économe de l'hôpital. — 7. HANS-KASPAR, fils du nº 6, 1809-1867, vétérinaire de district, préfet du district de Zurich, conseiller de la ville. — Voir *LL.* — Keller-Escher : *Promptuar.* — Renseignements de Mlle Emmy Freudweiler et du Dr Hans Hess. [H. Br.]



Daniel-Albert Freudweiler.
D'après une lithographie de J. Brodmann (Bibl. nat. Berne).

FREULER. Famille de Glaris et de Schwyz.

A. **Canton de Glaris.** Vieille famille dont le nom s'écrivait primitivement FROWELER, puis FRŒWLER, FRÆULER, et qui vint, probablement au XIVe s., d'Uri et de Schwyz. *Armoiries* : de gueules à un buste de femme. — HEINI, de la paroisse de Glaris, tomba en 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. Au moment de la Réformation, les Freuler se séparèrent en deux branches, l'une catholique, bourgeoise de Näfels, de Mitlödiet de Netstal, et l'autre protestante, bourgeoise de Glaris, d'Ennenda et d'Ennetbühls.

Branche de Näfels. — 1. KASPAR, grand-bailli dans le pays de Gaster, 1606-1608, d'Uznach 1608-1610, † 1639. — 2. CHRISTOPH, capitaine saint-gallois à Wil en 1602. — 3. KASPAR, * vers 1590, fils du nº 1, colonel au service de France, anobli en 1637 par Louis XIII ; il construisit le palais Freuler à Näfels et mourut le 1er novembre 1651 à Paris. — 4. BALTHASAR, neveu du nº 3, landammann 1674-1676, † 1688. — 5. FRIDOLIN, fils du nº 3, bailli dans le Rheintal 1678-1680. — 6. KASPAR-JOSEPH, * 21 mars 1658, fils du nº 5, bailli dans le pays de Gaster 1686-1688, landammann 1699 et 1709, † mars 1723. — 7. JOHANN-KASPAR-GABRIEL, * 8 mai 1697, fils du nº 6, bailli dans le pays de Gaster 1726-1728 et 1730-1732, † 17 février 1736. — 8. FRIDOLIN-ANTON-JOSEPH, * 12 octobre 1693, fils du nº 6, bailli à Uznach 1740-1742 et 1744-1746, dans le pays de Gaster 1742-1744, † 2 avril 1752. — 9. JOHANN-JODOCUS-FRIDOLIN, * 4 avril 1703, fils du nº 6, brigadier au service de Naples jusqu'en 1747, banneret 1748, bailli préposé à la pêche du lac de Walenstadt 1754, bailli à Mendrisio 1770-1772, † 12 mai 1782. — 10. FRIDOLIN-JOSEPH-ANTON, * 7 avril 1739, fils du nº 8, major de la garde au service du Piémont, † le 6 mars 1794.



Kaspar Freuler.
D'après une gravure sur cuivre de Voyés (Bibl. Nat. Berne).

Branche protestante. — 1. MARKUS, de Glaris, * 7 septembre 1753, pasteur à Azmoos et à Salez (Rheintal), auteur de *Kurze Gesch. der veränderten Schicksale und kriegerischen Auftritten... 1798-1801*, † 31 octobre 1817. — 2. COSMUS, * 3 août 1780, instituteur, imprimeur et bibliothécaire, fondateur de la première imprimerie à Glaris, † 1838. — 3. BERNHARD, * 4 février 1820, fils du nº 2, pasteur et doyen à Glaris, écrivain, † 25 mai 1895. — 4. MARKUS-FRIEDRICH-WILHELM, * 31 mai 1833, pasteur à Wolfhalden 1858-1863, à Glaris 1863-1875 et à la Predigerkirche à Zurich 1875-1891. Il s'occupa avec zèle de questions d'utilité publique, et c'est à lui qu'on doit la fondation de l'institut de Regensberg pour enfants faibles d'esprit, † 27 mars 1896. — Voir *LL.* — *LLH.* — Bibliothèque du canton de Glaris. — Ouvrages généal. de Kubly-Müller. — *Kirchenbl. d. ref. Schweiz* 1895. — *NZZ* 1895, nº 87. — *DSC.* [J. J. K.-M. et Nz.]

B. **Canton de Schwyz.** Vieille famille bourgeoise de Schwyz, probablement une branche de la famille *Zur Frauen*, d'Uri. Dans la suite les Freuler émigrèrent à Glaris, mais conservèrent longtemps encore la nationalité schwyzoise. *Armoiries* : d'azur à un croissant tourné d'or, à la bordure nébulée de gueules et d'argent. — WERNER, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — ULRICH, membre du tribunal des Neuf à Schwyz 1447. — Voir *LL.* — M. Dettling : *Schwyzer Chronik.* — F. Dettling: *Hist. genealogische Notizen* (mns). — [D. A.] — ***Dietrich,*** de Schwyz, l'un des chefs dans la bataille de Calven (1499). Alors qu'une partie de l'armée grisonne était prête au combat et que les autres Grisons marchaient à l'assaut de la fortification, Freuler s'opposa vainement au combat. Il s'enfuit pour échapper au mécontentement général, mais fut arrêté et emmené prisonnier à Coire. Il s'échappa de sa prison et trouva asile dans la cathédrale et de là à Pfäfers. Ses biens dans les Ligues furent séquestrés et ses cautions arrêtées. Mais Schwyz et Glaris intervinrent en sa faveur à la Diète et obtinrent la levée du séquestre. Freuler obtint même de la Diète une déclaration d'honorabilité, et mena par la suite une vie aventureuse de mercenaire, entre autres au service de l'empereur Maximilien, fut finalement mêlé en 1513 à une vilaine affaire, quand à Novare des mercenaires suisses pillèrent un riche Juif. Dès lors on ne sait plus rien de lui. [C. J.]

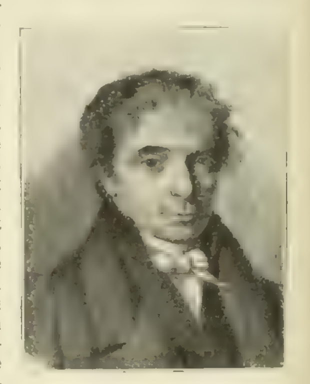


FREUNDSBERG. Voir FRÜNDSBERG.

FREY. Voir FREI.

FREYBERG (C. Grisons). Voir FRYBERG.

FREYENMUTH. Famille thurgovienne, qui était dès 1421 possessionnée à Wigoltingen. Un rameau s'établit en 1501 à Wellhausen, un autre, actuellement éteint, en 1551 dans la ville de Zurich. — ***Johann-Konrad,*** 1775-1843, étudia la médecine à Zurich, puis à Paris de 1793 à 1795. De retour, il pratiqua dans son pays, se joignit aux tentatives libérales en Thurgovie en 1797 et fut en 1798 percepteur de la chambre administrative à Frauenfeld. Appelé au Petit Conseil en 1804, il se chargea de la direction des finances et des travaux publics et établit le réseau des routes thurgoviennes avec des moyens très réduits. En 1833 il



Johann-Konrad Freyenmuth.
D'après une lithographie.

donna sa démission de conseiller d'État et géra la caisse de l'État qui était séparée du département des finances. Son *Journal*, en 26 volumes, commencé en 1808 et poursuivi jusqu'en 1843, et dont des extraits ont été publiés dans *TB* 32-37, contient des renseignements sur son activité incessante et des considérations précieuses sur la statistique, sur l'économie politique et nationale. Il rédigea une statistique du canton qui servit de base à Pupikofer pour son volume sur la Thurgovie dans les *Gemälde der Schweiz.* Freyenmuth encouragea les œuvres d'utilité publique, spécialement les efforts en faveur de l'agriculture, de l'arboriculture et de la viticulture ; fondateur de la société d'utilité publique du canton de Thurgovie, président de la commission sanitaire 1808-1838, il collabora à l'ordonnance fédérale de 1837 sur les monnaies et les poids et mesures. Auteur de nombreux essais sur l'économie nationale. — Biographie dans *Thurgauer Nbl.* 1845. [Sch.]

FREYMOND. Nom de plusieurs familles vaudoises. — 1. JEAN-JAQUES, de Saint-Cierges, auteur de l'*Aveugle du Jorat*, 1830. — 2. ÉMILE, de Montricher, 1855-1918, professeur de philologie romane à l'université de Berne 1890-1901, puis à celle de Prague. — 3. ARTHUR, * 1884, professeur, député, municipal, puis syndic de Lausanne 1918-1922, directeur de l'assurance mutuelle accidents. [M. R.]

FREYTAG, ALBERT, peintre, * en 1851, à Nuremberg, enseigne à l'école des arts et métiers de Zurich dès 1882, professeur en 1892. — *SKL.* — WILLY, * 6 juin 1873 à Jüterbog (Prusse), professeur de philosophie et de pédagogie à l'université de Zurich 1911; auteur d'ouvrages sur ces matières. — Voir Meyer von Knonau : *Universität Zürich; Festschrift* 1914, p. 49. — *DSC.* [H. Br.]

FREYTAG. Voir FREITAG.

FRIAND. Vieille famille valaisanne de Ersmatt, Bratsch et Gampel. — CHRISTAND, † 28 mai 1677 à Mörel où il fut chapelain dès 1665. — *BWG* II. [L. S.]

FRIAT, NIKOLAUS, d'une famille de Damphreux (Jura bernois), * 14 février 1796, professeur de théologie au collège de Porrentruy, curé de Delémont 1830-1855, puis chanoine de Soleure ; il fit un don de 5000 fr. à l'hôpital de Delémont ; † 31 décembre 1856 à Soleure. — *Schweiz. Kirchenztg.* 1856. [L. S.]

FRIBERG (C. Grisons). Voir FRYBERG.

FRIBOURG (VILLE ET CANTON. V. *DGS*). Dixième canton, entré dans la Confédération en 1481, en même temps que Soleure.

I. **Armoiries, bannières et sceaux.** La ville de Fribourg avait autrefois deux armoiries : celles de sa bannière, coupé de sable et d'argent ; celles de son sceau, d'azur à la tour carrée et crénelée, sénestrée d'un mur crénelé s'abaissant par deux degrés, un anneau mouvant du mur vers la pointe, le tout d'argent. Dans la seconde moitié du XVe s., cette dernière composition prit la forme suivante : d'azur aux trois tours d'argent crénelées, maçonnées de sable, celle de dextre plus élevée, les autres allant en décroissant vers le côté senestre, un anneau du même mouvant de la tour du milieu vers la pointe. La grande tour symbolise le château-fort bâti par le duc Berthold IV ; le premier degré du mur crénelé représente les fortifications qui protégeaient la cité primitive, quartier du Bourg actuel ; le second degré, celles du bas quartier de l'Auge. L'anneau paraît être une image du grand circuit que fait la Sarine autour de la presqu'île qui portait le château-fort et le bourg primitif ; peut-être aussi de la vallée du Gotteron, *Galtera*, *Caldera*, chaudron. Actuellement l'écu noir et blanc est l'écu cantonal ; les trois tours, ou la tour carrée avec le mur crénelé à deux degrés, après avoir été pendant plusieurs siècles l'emblème de la ville, ne sont devenues armoiries que le jour où elles ont été renfermées dans un écu, soit au commencement du XVIIe s. Depuis la séparation administrative de la ville et du canton en 1803, elles forment les armes de la ville.

La plus ancienne représentation de la bannière noire et blanche se trouve dans un manuscrit des Archives cantonales renfermant le *Miroir de Souabe* et une traduction allemande, copiée en 1410, de la *Handfeste* de Fribourg. Dans une vignette, on voit le duc d'Autriche, et, à genoux devant lui, comme devant son souverain, l'avoyer de Fribourg, levant la main droite pour jurer fidélité et tenant de la gauche la bannière noire et blanche. Depuis lors, l'écu aux deux couleurs a été reproduit très fréquemment, entre autres sur des objets militaires et sur l'uniforme des arbalétriers et des canonniers. Pendant les guerres d'Italie, le pennon des contingents fribourgeois était noir avec une croix blanche ; bientôt, dans un quartier de la bannière, apparaît le Christ portant sa croix, pour rappeler la bannière donnée en 1512 aux Fribourgeois par le pape Jules II.

Le plan de Fribourg, de 1606, gravé sur cuivre par Martin Martini, porte dans un médaillon un écu où les anciennes armes sont écartelées avec les trois tours : dans un cartouche sont les armes de Fribourg surmontées de celles de l'empire sommées de la couronne impériale ; deux lions tiennent dans leurs pattes les attributs de la souveraineté, soit la bannière noire



Armoiries de Fribourg de 1606. D'après Martini.

et blanche, le glaive et le globe ; sur la bordure sont les écussons des 28 bailliages. Un second cartouche porte un écu écartelé : aux 1 et 4 de sable et d'argent, qui est de Fribourg ; aux 2 et 3 d'azur à trois tours d'argent surmontées d'une aigle éployée de sable (qui est le sceau de la ville), en abîme un écusson de gueules au lion d'or, qui est des Zaehringen, recteurs de Bourgogne, timbré de trois heaumes ayant pour cimier un bonnet surmonté d'une boule, qui est celui des Fürstenberg, successeurs des Zaehringen, l'aigle impériale, et enfin les trois tours. Aux XVIIe et XVIIIe s., et même de 1803 à 1814, tandis que l'écu reste noir et blanc, les couleurs des drapeaux, de la cocarde des soldats et de la livrée des huissiers sont le noir et le bleu. Sous la République helvétique les soldats arborent la cocarde vert-jaune-rouge. En 1830, l'État adopte définitivement le noir et le blanc, non seulement pour l'écusson cantonal, mais aussi pour la livrée de ses huissiers.

Le plus ancien sceau connu date de 1225. Il porte comme légende *Sigillum de Friburgo in Burgundia* ; le petit mur crénelé, à côté de la grande tour, est surmonté d'un petit écu piriforme portant une aigle sur champ d'or à la bordure nébulée (anciennes armes des Zaehringen). Ce sceau a été utilisé déjà sûrement avant 1218, année où Fribourg passa sous la domination des Kibourg. Un deuxième sceau, assez semblable au précédent, fut utilisé de 1285 à 1469. Un troisième, dont la matrice en argent porte les initiales G. R. de l'orfèvre Guichard Reynaud, paraît avoir été gravé vers 1469 et utilisé jusque vers 1658. Légende : *Signum communitatis Friburgi.* Il ne porte plus l'anneau sous la tour. Le

grand sceau de Fribourg, conservé au musée cantonal, porte la date de 1483 et le poinçon *Jost*, de l'artiste graveur Jost Schäffli, orfèvre fribourgeois originaire de Strasbourg. On y voit les trois tours, d'inégale hauteur ; l'aigle des Zaehringen a été remplacée par l'aigle



Grand sceau de Fribourg de 1483 et petit sceau.

impériale librement éployée. Légende : *Sigillum maius civium Friburgensium.* Un cinquième sceau, où la grande tour n'est plus carrée, mais ronde, porte comme légende : *Signum magnum communita (tis) Friburgi in Ochtlandia.* L'anneau sous la tour réapparaît. Ce sceau a été utilisé aux XVe et XVIe s. Enfin, on connaît quelques sceaux secrets et contre-sceaux, la plupart portant l'écu écartelé. Il y eut, semble-t-il, aux XVIIe et XVIIIe s., une lutte entre les deux armoiries, celles de la bannière et celles du sceau ; l'écu écartelé indiquerait un mouvement de conciliation. Les armes où figurent les trois tours sont aujourd'hui peu à peu abandonnées et remplacées par celles qui portent la grande tour carrée avec le mur crénelé s'abaissant par deux degrés, plus anciennes et plus authentiques. — Voir Max de Diesbach dans *Étr. frib.* 1899. — F. Ducrest : *Sceaux de Fr.*, dans *FA* 1907. — Henseler : *Essai sur les monnaies de Fr.* — Hauptmann : *Das Wappen von Freiburg*, dans *FB* 1897. — Gautier : *Armoiries des cantons suisses*, dans *MDG* 1865. — *Bull. litt. et scient. suisse* 1881. — Dr Stanz : *Wappen der schw. Eidgen.* dans *AHVB* 1867. — Schulthess : *Städte- u. Landes-Siegel der Schweiz*, dans *MAGZ* 1853. [F. DUCREST.]

II. **Préhistoire**. A. PÉRIODE NÉOLITHIQUE. Jusqu'à maintenant, aucun vestige de l'époque paléolithique n'a été découvert dans le canton de Fribourg. Il existe dans la région de Cheyres, dans les rochers qui dominent les grèves du lac de Neuchâtel, ou qui bordent la Sarine près de Fribourg, dans les montagnes de la Gruyère, entre autres au-dessus d'Albeuve, ainsi que dans la contrée de Châtonnaye, Chandossel, Surpierre, des abris, grottes, *baumes* qui n'ont jamais été explorés. Le néolithique est représenté par de nombreux objets provenant principalement des stations lacustres, palafittes et ténevières des rives des lacs de Neuchâtel et de Morat. On a retrouvé sur les bords de ce dernier lac plus de 20 stations de l'âge de la pierre, entre autres celles de Greng, Faoug, Guévaux, Jorissens, Môtier, Praz, Sugiez, Löwenberg, Montilier, Meyriez et Morat, et cinq à six de l'âge du bronze, surtout celles de Greng, les Ferrages, Sugiez et Montilier. Dans les eaux fribourgeoises du lac de Neuchâtel, on en comptait, en 1882, plus de 21, dont 13 de l'âge de la pierre et 8 de l'âge du bronze ; citons celles d'Estavayer, La Crasaz, la Pianta, Autavaux, Forel, Portalban, Gletterens, Font, Cheyres, etc. Depuis lors, on en a découvert plusieurs autres encore. La rive staviacoise était littéralement recouverte de pilotis, et les stations étaient situées à très peu de distance les unes des autres. Une station lacustre a dû exister aussi au Mouret, sur l'un des deux petits lacs, aujourd'hui à peu près desséchés, qui baignaient la colline portant la grande villa romaine ; des pilotis ont été trouvés aussi en divers endroits marécageux, entre autres près de Chapelle sur Oron. Les premières explorations furent faites à Estavayer déjà en 1856, peu après les découvertes de F. Keller à Meilen, par le colonel Schwab, qui se fit une riche collection d'objets, aujourd'hui au musée de Bienne, et par deux citoyens d'Estavayer, MM. Rey et De Vevey, dont les collections, achetées par l'État de Fribourg en 1862, enrichirent le musée cantonal. A ces dernières vinrent s'ajouter plus tard la collection Rochat, et en 1875, celle du professeur Grangier, conservateur du musée, qui y avait consacré plus de 15 années de recherches. Les stations moratoises furent fouillées principalement par Henri et Guillaume de Pourtalès, propriétaires du château de Greng, par le colonel Schwab, par G. de Bonstetten, par l'Anglais Ibbetson, et par le professeur Süsstrunk, de Morat. Ce dernier dirigea, à partir de 1873, les explorations entreprises à frais communs par les musées de Morat et de Fribourg. En 1877, la correction des eaux du Jura mit plusieurs stations à sec : le butin exhumé s'accrut considérablement et alla enrichir, non seulement les musées de Morat et de Fribourg, mais surtout ceux de Neuchâtel, de Bienne, de Berne et de Zurich. La collection Pourtalès est aujourd'hui à Berlin, et celle d'Ibbetson au British Museum. En plusieurs endroits, de nombreux pilotis furent arrachés et utilisés par les pauvres gens comme bois à brûler. On a pu constater que certaines stations, celles de Greng et de la Crasaz, par exemple, furent habitées jusqu'à l'époque romaine ; quelques-unes ont été, ces dernières années, repérées et on en a fait un relevé topographique minutieux. Ainsi M. Winkler, géomètre à Morat, a fait le relevé de la station du bec de Greng pour le professeur Eug. Pittard ; il y a compté 1659 pilotis. Le même travail a été commencé par le Département cantonal des Ponts et Chaussées pour les palafittes d'Estavayer. Innombrables sont les objets découverts : hachettes en néphrite, en serpentine, en chloromélanite, saussurite, jadéite, ou en bronze ; ciseaux avec emmanchures en bois de cerf, grattoirs, couteaux, faucilles, lances ou poignards en os ou en silex, bracelets, même en chanvre tressé, pendeloques, harpons, hameçons, rasoirs, peignes, pesons, marteaux, fibules, andouillers, meules à moudre et meules à aiguiser, épées, anneaux servant probablement de monnaies d'échange, véritables porte-monnaie, épingles de toutes formes et de toutes dimensions, parmi lesquelles une, entre autres, porte une tête et un col d'une finesse remarquable. On a même retrouvé, notamment à Forel, en 1878, une belle pirogue lacustre ; une autre a été trouvée, vers 1918, près de Cheyres ; une autre, à la Crasaz, était traversée par un pilotis. A signaler aussi une belle bague en or découverte à Estavayer, en 1878, un lingot de plomb garni de trous, ayant servi de poids, des rasoirs à double tranchant, un biberon de forme curieuse, des parties d'un chariot de guerre étrusque, un peigne-amulette solaire en bronze, de gros grains d'ambre, un beau pectoral en bronze, aujourd'hui au musée de Morat et provenant probablement de la station des Ferrages ; des instruments à tisser, des gaines et moules de haches, même des grains de blé ou des fruits desséchés, des débris de tissus, etc. A signaler aussi le *parc* ou *pêcherie* de Faoug, formé de six cercles concentriques de pilotis.

B. AGE DU BRONZE. En même temps que les palafitteurs vivaient réfugiés dans leurs huttes lacustres, des populations terriennes, connaissant le cuivre et sachant travailler le bronze, habitaient sur terre ferme, dans certaines régions plus élevées du plateau. Les cinq stations principales sont : celle de Montsalvens, trouvée en 1874-1875, lors de la construction de la route Bulle-Charmey ; celle de Villars-sous-Mont, découverte en 1900, à deux pas de la cure, en face de l'école, lors de la construction de la ligne Bulle-Montbovon ; celle de Saint-Martin, trouvée en août 1886 au Jordil, en creusant, pour extraire du sable, dans une tombe dallée renfermant deux squelettes placés en sens inverse ; celle de Broc, fouillée en 1911, deux tombes avec empierrements, sur le plateau près de la villa

Cailler, lors de la construction de la ligne Bulle-Broc (une tombe à côté, avec empierrement identique, contenait les ossements de deux animaux domestiques) : celle d'Enney, 1915 et 1918, au Bugnon, deux tombes pavées et empierrées. Le mobilier funéraire exhumé consiste en plusieurs poignards, haches, dont quelques-unes spatuliformes, épingles à tête ciselée ou perforée, tubes en tôle de bronze, etc. Ce mobilier est de la période II du bronze (1900-1600 av. J.-C.). Des trouvailles isolées d'objets de la même époque ont été faites au Pâquier, forêt des Joux ; entre Ménières et Vesin ; à Bossens près Romont ; à Lentigny, à Lanthen, à Vully-le-Bas, aux Grands Marais, au bord de la Bibera, dans les environs de Fribourg, à Aumont.

Les périodes III et IV de l'âge du bronze (1600-900 av. J.-C.) sont représentées par des objets trouvés à Seedorf, à Onnens, à Montet (Glâne), à Senèdes, dans la forêt de Bouleyres, à Vallon, à Praz, à Schmittenmoos près de Guin, à Hautefin (Guin), dans les marais entre Écharlens et Morlon, à Büchslen, à Bulle, *sous Vignés* entre Riaz et le bois de Vauscens, au Bionnens, près d'Arconciel (magnifique épée), à Alterswil, à Bennewil, à Vuisternens-en-Ogoz, au Mont Vully, soit à Joressant dans le lit de la Broye, à Font, à Estavayer-le-Lac, à Chiètres, à Montet (Broye), etc. Presque tous les objets trouvés sont au musée de Fribourg ; quelques-uns sont à Neuchâtel, à Berne et à Zurich.

C. AGE DU FER. 1. *Période de Hallstatt.* Les tumulus ou tertres funéraires de cette époque, appelés quelquefois *bugnons*, sont particulièrement nombreux sur le haut plateau entre la Glâne (depuis Vauderens) et la Broye, et dans la région située entre la Sarine et le lac de Morat. Plusieurs, comme ceux de Vauderens, de Pont-la-Ville (Malamolly), du bois de Moncor, de Bundtels, de Châtillon (forêt de la Glâne), de Barberêche, de la forêt de Galm et de Billens (bois des Biolettas), sont encore inexplorés. Parmi ceux qui ont été fouillés, les principaux sont : — *a)* ceux de la région de Romont-bois de Bossens-Villarimboud-Châtonnaye-Torny-Chénens, entre autres ceux du Pralet, de Montbellay, de Combertin, de la Bruyère et du Genévrey. Mobilier : bracelets en bronze, lames de fer, anneaux, débris de vases et de roues de char. En juin 1880, un paysan de Châtonnaye, voulant niveler du terrain au *Prâ daou Bou* près du Pralet, entre Châtonnaye et Torny, trouva sous un amas considérable de pierres une quantité de très minces plaques de bronze, restes d'un seau, 16 lames de fer, une fibule-navicelle à boutons, et surtout un magnifique cercle ou couronne d'or pur constitué par une longue et mince lame sans soudure mesurant 75 centimètres de circonférence et 27 mm. de largeur, pesant 27 grammes, couvert sur son pourtour de petits S en deux rangées superposées. Cet objet très précieux est au musée de Fribourg. — *b)* Le grand tumulus de Guin, au sommet du bois du Birch, exploré en 1865 par G. de Bonstetten, où furent trouvés un torque en fer plaqué d'or, des bracelets tubulaires, une fibule à double timbale en bronze plaquée d'or, des brassards en lignite, bouterolle d'un fourreau de poignard, etc. — *c)* Le grand tumulus du bois Murat entre Nonan et Corminbœuf, au-dessus de la gare de Matran, trouvé et fouillé en mai 1909. On y a trouvé, entre autres, une jambe humaine en bronze, provenant d'une statue brisée, et une vingtaine de plats en tôle de bronze, de forme circulaire, avec bordures ornées de moulures finement travaillées. — *d)* Ceux de Cordast, forêt du Raspenholz, au nombre d'une vingtaine, en partie fouillés en 1894. Mobilier, entre autres : trois urnes en poterie, cinq bracelets de bronze, quatre agrafes, une boucle de ceinturon, de gros anneaux de lignite ou de jais, une roue de char, des poteries, des boucles d'oreilles, des restes d'étoffes ornés de perles ; pas d'armes, mais des ornements et objets de toilette. — *e)* A Lentigny, au Bumin, bracelet tubulaire en or (Musée national). — *f)* A Lourtens, dans la forêt de Galm, 16 grands tumulus trouvés en 1858, mais mal fouillés. — *g)* Entre Ménières et Vesin, quatre grands tumulus fouillés par le Dr Clément, de Saint-Aubin (Neuchâtel). D'autres tumulus ont encore été explorés à Aumont, bois des Verdières, à Altavilla, bois de Morat, groupe de tumulus appelés *Burgunderhübel*, à Mannens, bois de Fontanelle. Tous ces objets sont du Hallstatt II (700-450 av. J.-C.).

2. *Période de la Tène.* Principales découvertes : Champagny, au Reichengräben, vers 1830, nombreuses tombes riches en objets ; Schmitten, 1895, 3 tombes; Broc, 1911, 2 tombes, à une cinquantaine de mètres de deux tombes de l'âge du bronze ; Belfaux, 1911, plusieurs tombes ; Épagny, 1914 et 1915, 13 tombes. Mobilier funéraire : bracelets en bronze, en lignite et en verre de différentes formes et couleurs, nombreuses fibules dont quelques-unes avec pâte d'émail, deux bagues en argent et quatre en bronze du type dit coudé, gros anneaux tubulaires de bras et de jambes, épées de fer, crochets de ceinture. Particulièrement remarquables sont : une chaîne en bronze avec pendeloques trouvée à Champagny ; à Épagny, 2 bracelets à pendeloques en bronze d'un type qui ne paraît pas avoir son pareil en Suisse et une rouelle en bronze, image de l'astre solaire, et servant d'amulette. Il faut citer encore un beau torque à tampons trouvé dans les environs de Fribourg (musée de Genève), des bracelets tubulaires trouvés à Cormondes, deux anneaux de jambe, à tampons, trouvés en 1924 à Cousset, trois bracelets à tampons trouvés en 1874 à Écublens (ligne du chemin de fer), etc. Ces différentes trouvailles se rapportent à la première époque de la Tène (450-250 av. J.-C.). La deuxième époque (250-50 av. J.-C.) est représentée par : un bracelet en verre bleu, trouvé en 1853 à Lentigny, deux autres trouvés près de Morat et deux près de Romont, deux anneaux de verre avec l'intérieur peint en jaune, trouvés en 1887 dans une gravière à Blumisberg, une hache à douille en fer, trouvée à la Pierre-du-Mariage entre Estavayer et Font ; un bracelet en verre bleuté, avec une rangée centrale de perles d'un bleu vif, trouvé, avec un fragment de chaîne de ceinturon, en 1913, à Blessens, un chaudron en bronze provenant de la Sauge (Vully), etc. La troisième époque de la Tène (50 av.-50 ap. J.-C.) n'est guère représentée que par quelques fibules peu caractéristiques.

D. GÉNÉRALITÉS. Parmi les monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, on peut citer : le menhir piriforme de la Roche, haut de 5 mètres, situé au pied des ruines du château de ce nom, sur la rive gauche de la Serbache ; le monolithe en granit de Granges-sur-Marly, appelé *Pierrafortscha* (pierre fourchue) ; plusieurs squelettes ont été découverts tout autour. La Pierre-des-Autels sur le mont Cousimbert, citée déjà en 1376, la Pierre-du-Mensonge et la Pierre-du-Mariage près d'Estavayer-le-Lac. Entre Massonnens et Orsonnens, au sommet d'un petit monticule boisé, se trouve un monument énigmatique avec une ceinture de pierres jetées sans ordre, qui peut avoir été un dolmen ou une allée couverte qu'on aurait détruite. Des monuments semblables auraient existé jadis, dit-on, dans le bois de la Faye, entre Rue et Promasens. A la *Pierraz*, près Siviriez, est un grand bloc erratique, sous lequel on a trouvé une belle hache en serpentine.

Des enceintes fortifiées, refuges, auraient existé aussi en quelques endroits : à Maules, lieu dit à Montaubert ; dans la forêt de Bouleyres, vis-à-vis de Broc, au bord de la Sarine ; près des Écasseys, au fort Lambert ; près de Bulle, au Crêt des Danses ; près de Cottens, au confluent de la Glâne ; à Prez-vers-Siviriez, dans la forêt au-dessus du village, tertre naturel nivelé de main d'hommes avec fossés ; au Poyet, colline au-dessus de Montévraz, restes de constructions, fossés. La plus caractéristique de ces fortifications est celle que l'on voit à l'entrée du bois de la Glâne, à l'endroit où l'on place communément l'ancien château des sires de Glâne. On y a trouvé des haches en pierre, des chapiteaux romains, des objets du moyen âge et des quantités considérables d'ossements d'animaux rangés en couches.

Une monnaie grecque, dite massaliote, en or, a été découverte autrefois près de Sorens. D'autres monnaies grecques ont été trouvées à Villaz-Saint-Pierre, des monnaies gauloises au sommet du Mont Vully, près de Font (Pierre-du-Mariage), à la Pointe du Pilard sous l'église même de Font. La station lacustre

d'Estavayer a aussi fourni un beau statère celtique en or ; dans un tombeau, entre Illens et Corpataux, a été découverte en 1870 une splendide monnaie d'or des Salasses, peuple celto-ligurien habitant le Val d'Aoste (Ier ou IIe s. av. J.-C.) ; une autre monnaie d'or des



Fribourg. Minerve de Lussy.

Salasses, aussi au musée de Fribourg, a été découverte près de Domdidier.

III. **Histoire**. A. PÉRIODE ROMAINE. Il y a dans le canton de nombreuses ruines romaines ; les unes occupent un territoire très étendu, même quelquefois, comme à Bussy, Châtillon, presque toute la superficie d'un village. Il n'est pas rare de rencontrer plusieurs stations dans la même localité ; ainsi à Lentigny, lieux dits au Saugy, à la Planche des Bœufs, eis Prilés ; à Marly, lieux dits Pfaffenwil, La Rapette, la Gravière, Zamachou et deux ou trois endroits vers le centre du village, etc. Le pays devait être sillonné de routes ; plusieurs de ces chemins pavés sont cités dans les registres cadastraux sous le nom de *chemin* ou *vy de l'Étraz* ou de l'*Éthrey (via strata)*, comme à Promasens, Écublens, Riaz, Marsens, Maules, Corserey, Vully, ou de *Chaussiaz* (chaussée, *via calceata*), comme à Mossel la *Chaussiaz des Combes*, à Châtonnaye, à Villariaz, aux Écasseys, à Villaz-Saint-Pierre, à Morlon, Sorens, Attalens, ou les *Chaussiés*, comme à Morlens, Siviriez, Vuisternens-devant-Romont, ou bien la ou les *Chaucisses*, comme à Vallon, Lentigny, Treyvaux. Dans certaines régions, ces vieux chemins romains sont nommés *chemin de la reine Berthe*, comme à Montet (Broye), au pied de la tour de la Molière que certains auteurs ont fait passer à tort, semble-t-il, pour l'*oculus Helvetiae* de l'époque romaine ; à Pont, Porsel, Cugy, Sassel ; ou aussi *chemin* ou *vy des Sarrasins*, comme à Lentigny, Nierlet, Cottens, Montagny-la-Ville. On les appelle quelquefois aussi *chemin ferré* pour désigner la grande voie militaire Vevey-Avenches, comme à Bossens près Romont, ou *vy d'Avenches*, comme à Domdidier. Il n'est pas rare que des ruisseaux aient emprunté leur lit à ces primitives voies de communication. La carte routière romaine pour le canton est très difficile à établir ; il existe de nombreux tronçons ou embranchements isolés qu'il est souvent malaisé de raccorder ; le tracé est parfois très imprécis, même pour la grande route militaire du Mont-Joux-Vevey-Avenches, qui certainement traversait une partie du territoire fribourgeois.

D'une manière générale, on peut dire que les noms de lieux dont la désinence est en *y*, ou *iel*, *ier* ou *iez*, sont d'origine romaine. Ainsi Autigny, Lentigny, Marly, Arconciel, Estavayer, emplacements romains attestés par des ruines, marquent la région où se trouvaient les terres ou les propriétés *(fundus, ager, praedium)* d'*Altinius*, *Lentinius*, *Martilius*, *Archontius*, *Stavius*, opulents romains ou gallo-romains qui les occupaient. De même les localités dont le nom commence par *Villa*, comme Villariaz, Villarimboud, Villargiroud, Villaz-Saint-Pierre, ou par *Mont*, comme Montévraz, Montaney, Montilier, Montdzevin, Montet, de même que celles dont le nom allemand se termine par *wil*, comme Alterswil, Römerswil, Balletswil, désignent un emplacement où existent des ruines romaines.

Impossible de les mentionner toutes ici ; citons celles qui intéressent davantage par les trouvailles qu'on y a faites. D'abord les trouvailles de monnaies romaines. La plus importante est celle de Portalban, faite en mars 1900, dans les grèves du lac de Neuchâtel, 18 pièces d'or *(aureus)* des empereurs du 1er s., de Tibère à Domitien, parmi lesquelles deux Galba très rares, et cinq Néron. A Granges de Vesin, un *aureus* de Néron, un autre de Tibère, à Frasses ; un rarissime Vitellius en or près de la tour de la Molière ; sur la grève, près de Font, en 1859, un rarissime Constantin III, qui paraît plutôt être un sol d'or barbare ; plus de 60 pièces près d'Estavayer, 19 dans les ruines du château d'Arconciel et 300 près de ces ruines ; plus de cent au sommet de la dent du Patraclion, sommité entre Charmey et le Lac Noir ; une cinquantaine au pont romain de Morens. Des trouvailles isolées ont été faites dans la plupart des petites villes du canton, même à cinq ou six endroits dans le voisinage immédiat de la ville de Fribourg.

Un pavé de mosaïque intact, du 1er s. ap. J.-C., a été découvert en mai 1830 près de Cormérod, entre ce village et Cournillens. Il représente le labyrinthe de l'île de Crête et Thésée tuant le Minotaure ; il a été transporté au Musée cantonal en 1834. A signaler une autre mo-



Fribourg. Cupidon de Montevnon (Arconciel).

saïque représentant Orphée attirant les animaux, œuvre du 2e s. ap. J.-C., trouvée près de Cheyres en 1778, mutilée douze ans plus tard, et retrouvée en partie en 1910, exhumée et partagée entre différents musées vaudois et fribourgeois.

Des débris de mosaïque ont aussi été mis au jour à

Bussy, Vuadens, Nonan, Lentigny, Chiètres, Châtillon, etc.

On a retrouvé çà et là des inscriptions romaines, mais mutilées, entre autres plusieurs à Tronchebelon près de Riaz, lors des fouilles de 1853 ; l'une de celles-ci, gravée sur une plaque de bronze, était en l'honneur du dieu Mars *Caturix*, qui paraît avoir été honoré dans notre pays et dans la région de Suze d'un culte particulier ; les autres étaient gravées sur du calcaire jurassique, mais elles sont si fragmentaires qu'on ne peut rien en tirer de précis, à part le nom d'un Flaminius, prêtre du dieu Mars. Une inscription romaine est encastrée dans le mur du temple à Morat, une autre dans une cave à Môtier. A Morens, à l'angle Sud-Est de l'église, on voit à l'extérieur le cippe funéraire d'une jeune fille de 24 ans. Un fragment d'inscription, provenant de l'ancienne église de Torny-Pittet, a été transporté au château de Middes ; de celles qui furent trouvées jadis à Misery, au Mouret et à Châtillon, il ne subsiste rien. Parmi les statues découvertes, la plus belle est la *Minerve* en bronze trouvée en juillet 1867 à Lussy près de Romont. Elle est haute de 265 mm. ; la tête est recouverte d'une visière allongée, les yeux sont en argent ; un bracelet d'argent orne le bras droit. Elle est d'une conservation remarquable et d'une exécution très soignée. Une statuette gréco-romaine en bronze, représentant un Cupidon ou Éros androgyne, haute de 10 cm., d'une conservation parfaite, a été exhumée en avril 1901, d'un monticule à Monteynon près d'Arconciel, dans un endroit où devait exister jadis un poste militaire ou de péage destiné à protéger le passage de la Sarine. Fin avril 1910, en la Douchère, au-dessous de Rue, découverte d'un sanglier gallo-romain en bronze, probablement du III-IVe s. C'était peut-être un ex-voto ou aussi une enseigne militaire, comme les portaient les cohortes auxiliaires gauloises. A Misery, statuette en bronze d'une divinité champêtre, 1843 ; à Courtaman, statuette de Vénus (musée de Berne) ; à Courtepin, en 1822, statuette en bronze ; à Greng, statuette grecque en bronze ; à Wallenried, une figurine du même métal ; au Mouret, en 1884, Diane chasseresse, relief en plomb ; à Font, en 1863, deux statuettes ; près de Morat, une statuette en bronze doré, peut-être un batelier, et un personnage imberbe, très fruste, de style étrusque.

Des bains existaient en différentes localités, généralement dans le voisinage d'édifices occupant un vaste emplacement, comme à Autigny, à Villangeaux, à Nonan, au Daly près de Vuadens, à la Maison Rouge près du lac de Seedorf, à Châtillon, au Perrévuet (entre Riaz et Marsens). Des restes d'hypocauste, une piscine semi-circulaire, des salles et des étuves avec un passage souterrain à colonnades, plaques de marbre, amphores, pavé en pouzzolane, restes de fresques, etc., ont été
En automne 1917, le soussigné, dirigeant des fouilles sur
découverts en 1829-1830 au Verdan près de Bossonens.
la colline où se trouvait la station romaine du Mouret, consistant en une très vaste villa avec plusieurs édifices annexes, y retrouva un établissement de bains complet en douze compartiments avec deux hypocaustes, une piscine semi-circulaire, *caldarium*, *tepidarium*, *frigidarium*, etc. Un petit édifice situé dans le voisinage, aujourd'hui détruit, devait être un temple ; un temple de ce genre devait exister aussi à Tronchebelon et à Alterswil ; un autre temple païen, près de Domdidier, paraît avoir été converti en église chrétienne, même paroissiale. De nombreux objets romains, tels que colonnes, fragments de colonnes, chapiteaux, amphores, vases, poteries, etc., ont encore été retrouvés un peu partout dans le canton. A Lentigny, on a découvert l'établissement d'un potier, et la pierre qui servait au broyage des couleurs a été encastrée dans le mur de l'église.

B. PÉRIODE BURGONDE. Les Burgondes, venus vers 463-473 de la Savoie et des environs du lac Léman, s'établirent de préférence sur les plateaux élevés et laissèrent les vallées à l'ancienne population gallo-romaine. Les noms de lieux en *ens* et *anges* ou *inge*, comme Auboranges, Socinge ou Saucens ; en allemand *ing* ou *ingen* (alémanne *ikon*), désignent, au moins la plupart, une origine burgonde, en tout cas germanique, comme Gillarens (Gislaharingen, les propriétés de Gislahar), Vuarmarens (Walmaringen, les terres de Walmar). Cependant, trois des plus importantes nécropoles burgondes trouvées dans le canton sont dans des localités à nom romain : Fétigny, Lussy, Estavayer.



Fribourg. Sanglier gallo-romain de Rue.

Rien là d'étonnant ; on sait que les Burgondes se sont établis de préférence sur des ruines romaines ou dans leur proximité immédiate, comme à Tronchebelon, à la colline de Pérolles près Fribourg, à Farvagny, à Lossy, à Morens, etc. La Sarine, la Gérine, le ruisseau du Chandon et la grande forêt de Galm semblent avoir été la limite entre les deux peuples alémanne et burgonde, les deux langues, les deux races et les deux civilisations. La plus importante nécropole burgonde est celle de Fétigny, où ont été mis au jour, en 1882, près de 180 tombes, la plupart formées de pierres juxtaposées, reliées par un mortier grossier. Une quarantaine d'entre elles renfermaient des objets. Un des mobiliers funéraires était particulièrement riche : une fibule en or cloisonné et filigrané, une chaînette en bronze avec petit cheval, une plaque avec sa contre-plaque en acier plaquée d'argent, d'un travail remarquable, qui en fait un des plus beaux spécimens connus de l'art barbare en Europe. La récolte fut abondante : une centaine d'objets qui sont au musée cantonal. A environ une lieue de Romont, a été découvert en 1908, sur les bords de la Glâne, lieu dit en la fin de l'Ilaz, un grand cimetière. Plus de 150 tombes ont été fouillées, dont une quinzaine dallées, renfermant un important mobilier funéraire mérovingien. A Attalens, sur la hauteur dite en Reresse, où l'on avait trouvé en 1867 déjà une belle plaque de ceinture, ont été fouillées en 1910-1911, une soixantaine de tombes, la plupart dallées, d'où l'on a exhumé : une fort intéressante plaque et contre-plaque en étain, ce qui est une particularité rare ; quelques plaques et contre-plaques en acier plaquées d'argent ou damasquinées, présentant une certaine analogie avec celles de Fétigny, une fibule byzantine, probablement du VIe s., plaquée d'or, représentant l'adoration des Mages et portant la légende *Kurie Boëthi*, « Seigneur secourez-nous », objet d'une grande valeur archéologique qui a subi plus tard une détérioration accidentelle, etc.

Des tombes et des objets burgondes ont encore été découverts à Villaz-Saint-Pierre en 1905, à Cheyres, une quinzaine en 1870-1871 ; près de Fribourg, sur la colline de Pérolles en 1861 et 1903 ; entre Estavayer-le-Lac et Frasses vers 1875 ; au Villaret, près de La Roche (scramasax, bracelets) en 1854 et 1896 ; au Ruz près

d'Hauteville (scramasax, épées, fers de lance) ; à Mondzoyi, près de Massonnens, à Marly, à Saint-Ours ; à Granges de Vesin, six tombes en 1914 ; au Lowenberg (sarcophages et scramasax) ; au champ de Meyriez, près de la gare de Morat, un beau triens d'or mérovingien du roi Dagobert I, frappé à Marseille, etc. A citer aussi la découverte faite en 1887 à Saint-Martin d'une grande plaque circulaire en cuivre recouverte d'une feuille d'or gaufrée portant en relief un personnage nimbé, probablement le roi Salomon, à cheval, portant la croix et entouré d'animaux fantastiques.

C. LE TERRITOIRE FRIBOURGEOIS DU VIe AU XIIe S. Aux Burgondes, en 534, succèdent les Francs, mérovingiens d'abord, puis en 752, les Francs carolingiens. Le royaume de Bourgogne, fondé en 888, dure jusqu'en 1032. A la mort de Rodolphe III, l'Helvétie entière passe sous la domination de l'empire germanique. Sur une partie du canton de Fribourg s'étendait le comté des Varasques, cité en 839 comme part échue à l'empereur Lothaire I avec ce qui fut la Bourgogne transjurane et le Pays de Vaud, et en 870 à Louis-le-Germanique. C'est dans ce territoire qu'Eustase, abbé de Luxeuil depuis 612, et son compagnon Agile, ou Aile, paraissent avoir prêché l'Évangile. Il s'y trouvait des partisans des erreurs de Photin et de Bonose. Ce comté énigmatique, dont le nom est resté dans Maracon, village appelé au XIIIe s. *mons Warascorum* et dans les mont et hameau presque voisins de Vuarat, existait encore en 1025. Il paraît avoir formé une circonscription limitée d'un côté par les monts de Châtel et le Jorat ; il devait comprendre aussi une partie du district actuel de la Broye et la région du Vully. Il s'y trouvait entre autres les deux villages de Cugy et de Lully ; le premier est cité en 968 sous le nom de *villa Cuzziaco* dans le comté des Warasques, *pagus* du Vully. Lully est dit situé en 1011 dans le comté du Vully. La contrée dut être plusieurs fois ravagée par les hordes sarrasines, déjà au VIIIe s., et au siècle suivant par les Hongrois ; vers 927, les gens du pays leur livrèrent un terrible combat, mais furent vaincus. Une grande partie des districts actuels de la Singine et du Lac et même une partie de celui de la Sarine, territoire appelé quelquefois les 24 paroisses, paraissent avoir fait partie du comté d'Oltingen, dont le nom s'est conservé dans celui d'un village bernois situé au confluent de la Sarine et de l'Aar. Le comté d'Oltingen lui-même semble avoir été une subdivision de celui de Bargen (village près d'Aarberg), et celui de Bargen a probablement été taillé dans le comté appelé *Pimpinensis*, dont le centre doit être cherché à Bümpliz. Le comté de Tir, cité une seule fois en 1082, devait être une division du comté de Bargen, comme les comtés d'Oltingen et de Seedorf, mais il paraît désigner plutôt la partie fribourgeoise de l'ancien comté d'Oltingen qui échut par alliance aux comtes de Tierstein. Au commencement du XIIe s. apparaît la famille des sires de Glâne, à laquelle appartient Guillaume, le fondateur d'Hauterive, et dont le château, d'après la tradition, occupait l'emplacement du retranchement préhistorique sur la presqu'île située au confluent de la Glâne et de la Sarine. Elle aurait possédé une immense seigneurie comprenant une bonne partie du pays fribourgeois actuel, du Vully à l'Ogoz, de la Sarine jusqu'au Jorat.

L'Ogoz, dont le nom est resté dans les villages actuels de Pont-en-Ogoz, Vuisternens-en-Ogoz, est désigné en 900 sous la forme de *pagus Ausicensis*, et en 929 de *vallis Ausocensis*. Il comprenait tout d'abord une grande partie de la région du Gibloux, sur les deux versants Nord et Sud, où il avoisinait le *pagus Valdensis* ; plus tard toute la Gruyère jusqu'à Gessenay. Il se confondit même avec le comté proprement dit de Gruyère. D'après M. Schnürer, au XIIe s., l'Ogoz désigna l'Uechtland qui s'étendit jusqu'à Morat, Berne, Soleure, Berthoud et Thoune, mais finit par se restreindre au territoire avoisinant Fribourg. Hubschmied prétend que *Ogoz* est un mot celte désignant un « pays d'enhaut ». Aux XIe et XIIe s. apparaissent les premières mentions des plus anciennes et des plus puissantes familles seigneuriales du pays : Estavayer, Corbières, Vuippens, Rue, Montagny, Maggenberg, Englisberg, Pont, Billens, Surpierre, Font, Fruence, et Châtel-Saint-Denis, Bossonens et Attalens. Le vieux château de Font, aujourd'hui en ruines, fut une résidence des rois de Bourgogne. Morat subit, en 1033 et 1034, les horreurs d'un long siège de la part de l'empereur Conrad II le Salique.

Bibliographie. Voir celle que donne G. Castella dans son *Hist. du canton de Fribourg*, chap. I. — *Étr. frib.* — *AF.* — N. Peissard : *Répertoire archéologique*, mns. — Arch. d'État Fribourg : Papiers Gremaud. — Archives du Musée cantonal. — *Émulation* (ancienne et nouvelle). — *MAGZ.* — *Antiqua.* — Rapp. du Musée national et du Musée de Berne. — Bonstetten : *Carte archéol. de Fribourg.* — Fr. Reichlen : *Archéologie fribourg.* — Rapp. de la Soc. suisse de préhistoire. — *ASHF.* — *ASA.* — Besson : *L'art barbare.* — *FG.* — *MF.* — Viollier : *Essai sur les rites funéraires.* — Le même : *Les civilisations primitives.* — Le même : *Les sépultures du second âge du fer.* — *RES* I, etc., etc. — Hubschmied dans *Zeitschrift für deutsche Mundarten* XIX, 169. [F. DUCREST.]

D. DE LA FONDATION DE FRIBOURG A 1924. — 1. *Fondation de Fribourg.* L'histoire des origines de Fribourg est restée fort obscure jusqu'à ces derniers temps. Ce n'est que la récente étude d'un historien fribourgeois, Pierre de Zurich, qui a vraiment fait la lumière sur cette fondation zaehringienne. Par une critique serrée et minutieuse des sources, il est arrivé à la conclusion suivante : Fribourg fut fondé en 1157 par Berthold IV de Zaehringen (P. de Zurich : *Les origines de Fribourg*, dans *MDR*, 2e série, XII). On admit depuis Guilliman (1598) que Fribourg aurait été créé pour contenir la noblesse romande ; qu'il aurait fait partie d'une chaîne de villes fortes construites dans ce but, selon Fontaine. Mais le fondateur choisit surtout l'emplacement où s'élève Fribourg parce qu'il commandait les voies de communication entre le Pays de Vaud et la contrée à l'Est de la Sarine, et constituait un point de passage de cette rivière. L'historien sus-nommé admet qu'il y eut, depuis une époque fort reculée, un point de passage en cet endroit. Quelques maisons se seraient élevées sans doute aux abords de l'endroit où un chemin venant de l'Est passait la Sarine au pont de Berne actuel pour remonter le Stalden : ce serait l'origine du quartier de l'Auge. Mais Berthold IV ne pouvait pas songer à construire sa ville dans ce bas-fond. Il choisit, pour des raisons stratégiques, le plateau que l'on atteint après avoir monté le Stalden et qui est aisé à défendre puisque trois de ses côtés sont protégés par des falaises à pic. L'intérêt fiscal vint bientôt s'ajouter à l'intérêt militaire. Une petite cité s'élevant sur une route desservant un lieu de passage devient assez vite une place d'échange et l'existence d'un marché est une source de revenus pour le seigneur de la ville (péages ou tonlieux ; cens annuels dus par les propriétaires d'emplacements de maisons ou « chesaux » ; émoluments de justice ; redevances des églises). Aussi la charte de 1249, qui confirmera, précisera et amplifiera les droits primitifs, ne contiendra-t-elle pas moins de 17 articles mentionnant des droits utiles en faveur du suzerain.

2. *Le sol sur lequel fut construit Fribourg.* Mais à qui aurait appartenu le territoire sur lequel fut construit Fribourg ? P. de Zurich, dont on ne peut ici, faute de place, développer les arguments, croit pouvoir écrire : « ce territoire dépendait de la paroisse de Villars sur Glâne, appartenait probablement à la famille noble de Villars ou Achars, sous la suzeraineté des sires de Glâne, puis dépendit de leurs héritiers, eux-mêmes vassaux des comtes d'Oltingen, puis des héritiers de ces derniers, Guillaume III et Guillaume IV, comtes de Mâcon et de Vienne, et enfin, de Conrad de Zaehringen et de son fils Berthold IV ».

On peut admettre que l'alleu, appartenant au monastère de Payerne et sur lequel une partie de Fribourg fut construit, aurait été donné à ce monastère par les sires de Glâne ou par les nobles de Villars. De plus, la présence d'Amédée, comte de Genevois, et d'Ulrich de Neuchâtel comme témoins de la charte de 1177, par laquelle Berthold IV rendait cet alleu à Payerne, s'explique par leur qualité d'héritiers de Pierre de Glâne.

Römische Niederlassungen	Établissements romains
Mosaiken	Mosaïques
Münzdepot	Dépôt de monnaies
Einzelfunde	Objet isolé
Wasserleitung	Aqueduc
Hauptstrassen	Routes principales
Nebenstrassen	Routes secondaires

Carte de Fribourg à l'époque romaine.

Fundstellen der:	Stations de:
Steinzeit	l'Age de la pierre
Bronzezeit	" du bronze
Eisenzeit	" du fer
Einzelfunde	Objet isolé
Refugien	Refuge
Monolithe	Monolithe
Grabhügel	Tumulus

Carte de Fribourg à l'époque préhistorique.

FRIBOURG



Carte des bailliages avant 1798.

On peut même aller jusqu'à supposer, avec une grande vraisemblance, que l'avoyer T. cité dans la lettre adressée par Berthold IV à Fribourg avant 1169 fut le chevalier Turincus de Vilar, dont l'existence est attestée par les documents contemporains. De la sorte, l'opinion des auteurs qui prétendent que Fribourg fut construit sur une propriété allodiale des Zaehringen ne devrait être admise que dans le sens que, au moment de la fondation de la ville, la propriété du sol appartenait à la famille noble de Villars, vassale des seigneurs de Glâne, et que les Zaehringen ne possédaient sur elle que des droits de suzeraineté. Quant à la question de savoir si une entente intervint entre le suzerain et ses vassaux, ou si, au contraire, le fondateur exécuta ses plans sans le consentement de ces derniers, c'est un point sur lequel il est impossible de se prononcer en l'absence de tout document.

3. *La domination des Zaehringen* fut marquée par de l'agitation en Suisse romande, provoquée en partie, sous le règne de Berthold V, par Roger, évêque de Lausanne, et que le duc de Zaehringen finit par réprimer. Mais en 1207, Thomas de Savoie reçut de l'empereur Philippe de Souabe l'investiture de Moudon. C'était le premier pas des comtes de Savoie au Nord du lac Léman, et la lutte était commencée entre la Savoie et les Zaehringen, lorsque Berthold V mourut le 18 février 1218, laissant pour héritières directes ses deux sœurs : Agnès d'Urach et Anne de Kibourg.

4. *La domination des Kibourg, 1218-1277.* Les deux beaux-frères du défunt, Egon d'Urach et Ulrich III de Kibourg, se partagèrent les biens allodiaux des Zaehringen ; le second prit les territoires situés sur la rive gauche du Rhin, qui comprenaient, entre autres, Fribourg, Thoune et Berthoud. Le partage fut définitivement réglé à Ulm, en 1219. L'idée des Kibourg paraît avoir été de relier entre elles leurs possessions de l'Est et celles de l'Ouest. Fribourg, placé sur les limites de la Suisse alémannique et de la Suisse romande, était une base excellente pour cette politique, mais devait être aussi le champ des rivalités entre les influences française et germanique.

Thomas de Savoie ayant intérêt à s'allier aux Kibourg — partisans de l'empereur Frédéric II dans la lutte du sacerdoce et de l'empire — il fut convenu, le 1er juin 1218, à Moudon, que le fils d'Ulric de Kibourg, Hartmann — surnommé plus tard *l'ancien*, par opposition à son neveu du même nom appelé *le jeune* — épouserait Marguerite de Savoie, fille de Thomas. L'époux offrait à sa femme 2000 marcs d'argent ; un douaire fut constitué au profit de Marguerite ; la ville de Fribourg, qui devait échoir à Hartmann l'ancien, servait de garantie à cet engagement. Le traité était à l'avantage de la Savoie. Ulric de Kibourg mourut en 1227 en laissant deux fils : Werner, mort en 1229 à la croisade, et Hartmann. Le contrat de 1218 fut modifié : Fribourg passa sous la suzeraineté des deux Hartmann. En 1225, la ville prit sous sa protection Payerne, menacé par les sires de Montagny. Le fils de l'empereur Frédéric II, Henri, fit de l'opposition à son père ; les seigneurs profitèrent de ces dissensions pour étendre leur puissance. Frédéric II, ayant été excommunié en 1239, les Kibourg, jusque-là fidèles aux Hohenstaufen, prirent le parti du pape. Une des conséquences de la situation politique instable fut le développement des ligues formées par les villes : Fribourg conclut des alliances avec Avenches (1239), Berne (1243) et Morat (1245).

Pendant cette époque de troubles, le fils cadet de Thomas de Savoie, Pierre II (le petit Charlemagne) s'efforça de se constituer un domaine dans le Pays de Vaud sur lequel l'évêque de Lausanne n'avait qu'une suzeraineté nominale, et l'empereur des droits moins réels encore. Cette politique inquiéta bientôt Fribourg. Toutefois, au début de la reprise des hostilités entre le pape et l'empereur, Fribourg et Pierre de Savoie étaient tous deux parmi les ennemis des Hohenstaufen, tandis que Berne et Morat étaient, au contraire, dans le parti impérial. La paix entre Berne, d'une part, et Fribourg et les Kibourg, d'autre part, fut rétablie en 1248. Pierre de Savoie profita de la guerre pour fortifier son autorité dans le pays romand au détriment du comte de Genève et de l'évêque de Lausanne. En 1251, Jaquet d'Estavayer abandonna ses droits sur le château d'Estavayer au comte de Savoie, et Ulric d'Aarberg, de la maison de Neuchâtel, lui rendit hommage pour les châteaux d'Arconciel et d'Illens, proches de Fribourg. Un conflit éclata bientôt entre Pierre de Savoie et Fribourg et dura jusqu'en 1255 ; le monastère d'Hauterive ayant pris parti pour Pierre fut attaqué à plusieurs reprises par les Fribourgeois. La paix fut conclue le 25 février 1255 à Payerne. Les vassaux de la Savoie, le comte de Gruyère, les sires d'Aarberg, Montagny, Corbières, Englisberg, les bourgeois de Moudon, Romont et Payerne, d'une part, les Fribourgeois de l'autre, choisirent des arbitres. Henri de Champvent et Humbert de Ferney représentèrent les intérêts des premiers, le chevalier Guillaume de Villars et Pierre Rych, bourgeois de Fribourg, ceux des seconds ; Aymon, prieur des frères prêcheurs de Lausanne, était surarbitre. La situation de Fribourg ne fut pas modifiée ; c'était un échec pour la Savoie.

Sur ces entrefaites, les comtes de Kibourg se partagèrent leurs domaines ; Fribourg passa sous la domination du seul Hartmann le jeune. Ce dernier profita de la situation troublée de l'empire pour agrandir ses domaines entre la Reuss et la Sarine, occupa Laupen et Grasbourg en 1253, et enleva à Berne en 1254 le protectorat de Rüeggisberg. Pierre de Savoie continuait cependant ses progrès. Aymon de Montagny lui prêta hommage pour les villages de Lovens et de Lentigny et mit à sa disposition les châteaux de Montagny et de Belp. Pierre était ainsi aux portes de Berne, et la guerre éclata à la fin de 1254 ou au début de 1255 entre Berne et Morat, d'une part, et le comte de Kibourg, de l'autre. L'empereur, Guillaume de Hollande, étant incapable de défendre Berne et Morat, le protectorat des deux villes fut confié à Pierre de Savoie.

Hartmann le jeune, voyant son oncle favoriser Marguerite de Savoie au détriment du patrimoine des Kibourg, se rapprocha de Rodolphe de Habsbourg, neveu, par sa mère, de Hartmann l'ancien. Pierre de Savoie profita de l'occasion pour se faire concéder par l'empereur Richard de Cornouailles, son neveu, la forteresse de Gümmenen. Par l'acquisition d'Yverdon, par les hommages prêtés par des seigneurs de l'Oberland et de l'Uechtland, par l'investiture des fiefs d'empire reçue à la mort d'Hartmann le jeune (septembre 1263), Pierre avait réussi à encercler Fribourg.

Hartmann le jeune avait laissé une femme qui allait être mère et une fille en bas âge, Anne. Les Fribourgeois demandèrent alors le protectorat de Rodolphe de Habsbourg. Une convention du 16 janvier 1264 limita le protectorat à la minorité d'Anne. En novembre 1264 mourut Hartmann l'ancien, et Rodolphe s'empara de tous les biens du défunt sans se soucier des droits de sa tante. Pierre de Savoie, occupé pour l'instant en Angleterre, ne se rendit en Suisse qu'à la fin de mai 1265. Rodolphe de Habsbourg, en guerre contre Berne, vint à Fribourg où il trouva un parti dévoué à la tête duquel étaient les seigneurs de Maggenberg. Fribourg fut assiégé sans succès par Pierre, qui s'empara par contre, en 1267, de Laupen et de Grasbourg. La paix signée au Löwenberg, près de Morat, le 8 septembre 1267, laissa Fribourg sous la domination des Kibourg, tandis que Rodolphe restituait une partie des biens enlevés à Marguerite.

Pierre II de Savoie étant mort au mois de mai 1268, son frère Philippe renouvela avec Berne le traité de protectorat. Rodolphe de Habsbourg devint, avec Hugues de Werdenberg, tuteur d'Anne de Kibourg, et fit de Fribourg un centre d'action. La guerre reprit entre la Savoie et les Habsbourg, appuyés par Fribourg (1271-1272). Toutefois, Fribourg et Berne essayaient chacun de secouer les protectorats qui limitaient leur indépendance : en 1271, les deux villes renouvelèrent leur alliance de 1243 et décidèrent de ne pas choisir de protecteur sans s'être entendues au préalable. Elles insistèrent également de nouveau sur les dangers d'accepter dans leur bourgeoisie des seigneurs ou des propriétaires de châteaux dans le pays.

Rodolphe de Habsbourg n'entendait pas perdre son influence à Fribourg. Au début de 1273, il maria sa

pupille à Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg, son cousin. Les finances du jeune couple étaient dans un état précaire ; Rodolphe se disposa à profiter de cette situation. Sur ces entrefaites, Rodolphe fut élu roi des Romains, le 1er octobre 1273. Il revendiqua aussitôt les fiefs d'empire tenus par la Savoie : Berne revint à l'empire, mais Morat, Payerne et Gümmenen restèrent sous la domination savoyarde ; la guerre reprit donc entre le nouveau souverain et Philippe de Savoie. Rodolphe prit sous sa protection et sous celle de l'empire, pour douze ans, les bourgeois de Fribourg (20 juillet 1275) et leur reconnut peu après le droit de n'être jugés, sauf en quelques cas, que par leurs propres tribunaux. En 1276, Anne de Kibourg et son mari confirmèrent les privilèges de Fribourg.

La situation financière les força bientôt à aliéner une partie de leurs biens et Rodolphe s'empressa de les autoriser à faire cette vente. Le 27 novembre 1277, la ville de Fribourg fut acquise pour 3040 marcs d'argent par les fils de Rodolphe : Albert, Hartmann et Rodolphe. Les ministériaux des Habsbourg-Laufenbourg, qui étaient bourgeois de la ville, furent exclus de la vente. Fribourg allait être une menace constante pour les Bernois, dont la fidélité à l'empire n'était pas absolue, et une base d'opérations contre la Savoie. Mais la ville n'était reliée au corps des domaines habsbourgeois que par des territoires impériaux ; sa situation pouvait donc devenir dangereuse si l'empire passait à une autre famille que celle des Habsbourg.

5. *La domination autrichienne, 1277-1452.* Cette période de 175 années se divise logiquement en deux parties : avant la bataille de Laupen (1339) et après cette défaite des Fribourgeois. La politique de Rodolphe de Habsbourg, véritable maître de Fribourg sous le nom de ses fils, était de rendre l'empire héréditaire dans sa famille et de fortifier sa puissance par l'acquisition de nouveaux territoires. Les hostilités entre la Savoie et les Habsbourg ne tardèrent donc pas à reprendre en 1280 ; Rodolphe voulait enlever au comte Thomas de Savoie les biens impériaux que ce dernier se refusait à rendre. Rodolphe assiégea et prit Payerne, Morat et Gümmenen ; la paix conclue le 27 décembre 1283 garantit ses conquêtes. En 1285, Fribourg et Berne, suivant un mouvement qui se produisait en Allemagne, refusèrent obéissance à Rodolphe. Bien que le roi des Romains eût à Fribourg des partisans dévoués, comme Ulric de Maggenberg, Rodolphe de Vuippens et Richard de Corbières, il y avait aussi certainement des adversaires, amis de la Savoie. Fribourg paraît toutefois s'être soumis dès la fin de l'année 1285, tandis que les Bernois se révoltèrent ; ils furent battus à la Schosshalde par Rodolphe, fils de Rodolphe de Habsbourg, aidé par les Fribourgeois, le 27 avril 1289, et durent faire leur soumission à l'empire. La même année, le souverain renouvela aux Fribourgeois la protection impériale accordée en 1275, et le 11 juin 1289, Albert et Rodolphe confirmèrent les droits des bourgeois de Fribourg, à l'exception de celui qui était précisément la marque d'une véritable autonomie, le droit de nommer l'avoyer et le curé. C'est donc que les Habsbourg n'étaient pas sûrs de la fidélité des Fribourgeois. L'année suivante, Louis de Savoie, baron de Vaud, ayant reçu l'hommage de Guillaume d'Aarberg pour Arconciel et Illens, Neuchâtel conclut une alliance avec Fribourg (5 août 1290). Le 15 juillet 1291, Rodolphe de Habsbourg mourut, laissant Fribourg appauvri par les prêts que les bourgeois lui avaient accordés.

Le nouveau maître de Fribourg fut le duc Albert. Il fut bientôt en guerre avec Adolphe de Nassau, élu roi le 5 mai 1292 ; la lutte entre le souverain et le candidat évincé ne tarda pas à devenir fatale à Fribourg. La Savoie profita des troubles de l'empire pour reprendre Payerne et Morat ; de 1292 à 1298, Fribourg fut à plusieurs reprises en guerre avec la Savoie et Berne, qui avait renouvelé avec Amédée et Louis de Savoie, frères de feu Thomas, le traité de protectorat. Fribourg entra dans une coalition des partisans des Habsbourg dans l'Uechtland contre Berne ; les alliés furent vaincus le 2 mars 1298 au Dornbühl. Après la mort d'Adolphe de Nassau et l'élection d'Albert d'Autriche, ce dernier récompensa les Fribourgeois de leur fidélité en leur accordant l'autorisation de changer les jours de leurs foires (1300). La Savoie rendit Payerne, Morat et la tour de la Broye ; Grasbourg eut un bailli impérial fribourgeois. Après l'assassinat du roi Albert (1er mai 1308), les Habsbourg furent de nouveau évincés du trône ; Henri VII, de la maison de Luxembourg, fut élu roi. Fribourg passa aux frères du roi défunt, Léopold et Frédéric. Le terrier des Habsbourg, rédigé entre 1303 et 1308, contient des renseignements sur l'autorité des Habsbourg à Fribourg ; d'après ces notices, la ville paraît à peu près dépourvue d'autonomie. Une certaine liberté politique fut toutefois restituée aux bourgeois par Léopold et Frédéric : en 1308, les ducs leur rendirent le droit d'élire l'avoyer et le curé. En 1310, Léopold donna en gage à Guillaume de Montagny et au comte Pierre III de Gruyère le péage, le cens sur les maisons et l'impôt spécial payé par les Lombards ; le péage fut revendu en 1337 aux bourgeois qui se substituèrent à la maison d'Autriche et augmentèrent ainsi leurs libertés.

Fribourg continua sa politique d'alliances avec des villes de l'Uechtland : Berne, Morat, Laupen, Soleure et Bienne. Mais les progrès incessants de Berne et la possession mal définie de Gümmenen, que le Fribourgeois Rodolphe de Vuippens détenait par droit hypothécaire, rallumèrent les hostilités. Ce point stratégique fut conquis par les Bernois ; la paix fut rétablie par l'arbitrage d'Agnès, reine de Hongrie (1331-1333). La paix avec Aymon de Savoie, qui avait porté secours à Berne, son allié, ne fut rétablie qu'en 1337.

Ce n'était qu'une trêve. L'expansion bernoise ne tarda pas à susciter une nouvelle coalition, dont le centre diplomatique était Fribourg, et qui groupa autour de Fribourg de nombreux et puissants seigneurs de la Suisse occidentale ; le comte Aymon de Savoie resta neutre. Berne la vainquit à Laupen (21 juin 1339) ; l'avoyer de Fribourg, Jean de Maggenberg, était parmi les morts. Bataille décisive : la suprématie politique et militaire de Berne dans l'Uechtland était désormais incontestée. La réconciliation n'eut lieu qu'en 1341 ; les anciennes alliances furent renouvelées.

Le long état de paix entre Fribourg et Berne, qui suivit la journée de Laupen, eut pour conséquence un renouveau de la politique d'alliances et l'extension du territoire fribourgeois. C'est ainsi que des traités furent conclus : en 1364, entre Berne, Fribourg et le comte de Savoie, alliance qui fut renouvelée en 1384, mais sans la participation de Fribourg ; en 1370, entre Fribourg, Berne et Soleure, d'une part, et le comte de Nidau, au nom des ducs d'Autriche, d'autre part. Fribourg et Berne guerroyèrent victorieusement de concert contre le comte de Gruyère, les sires de Vuippens, de Corbières et d'Éverdes (1349-1350). Le comte Pierre IV de Gruyère vendit Laubegg et Mannenberg à un bourgeois de Fribourg qui les revendit à la ville (1356, 1378). Fribourg et le duc Léopold achetèrent Nidau et Büren au comte de Kibourg ; l'Inselgau fut vendu à Fribourg par les mêmes Kibourg, sous réserve des droits des Habsbourg (1379-1382). La fraternité d'armes de Fribourg et de Berne se manifesta encore lors de l'invasion des *Gugler*.

L'attitude de l'Autriche pendant la guerre des comtes de Kibourg avec Berne détacha cette ville des Habsbourg et la rapprocha de la Confédération dont elle était membre depuis 1353. Fribourg, auquel le duc Léopold III avait confirmé ses franchises et accordé la concession de deux nouvelles foires en 1385, avança de fortes sommes à son suzerain pour racheter et fortifier Olten, Wangen, Bipp, Erlinsburg et Wiedlisbach. Lorsque Berne se décida à prendre part à la guerre de Sempach, ce fut donc contre Fribourg qu'il tourna ses armes. Les alentours de Fribourg furent ravagés, mais les Bernois ne purent pas en forcer l'enceinte (août-septembre 1386). Fribourg fut compris dans la paix conclue le 12 octobre entre le duc et les cantons. La guerre recommença entre l'Autriche et la Confédération suisse au printemps de 1388. Les campagnes fribourgeoises furent de nouveau dévastées par les Bernois. La paix conclue le 1er avril 1389 à Zurich enleva aux Fribourgeois le Simmenthal, Büren, Nidau et l'Inselgau, qui passèrent

à Berne. La puissance incontestée de Berne détermina un nouveau rapprochement avec Fribourg et aboutit au traité de combourgeoisie du 8 novembre 1403. Le prestige de la maison d'Autriche avait souffert sur les rives de la Sarine depuis ses dernières défaites ; il y avait un parti de l'alliance bernoise. Le traité stipula donc que les deux villes ne prendraient les armes l'une contre l'autre que si leurs suzerains étaient directement intéressés au conflit ; d'autres dispositions affirmaient l'indépendance des deux villes vis-à-vis de leurs suzerains. On pouvait dès lors prévoir que Fribourg devrait choisir quelque jour entre son allié et son suzerain. La sédition du bourgmestre Aymonot (1406-1407) apporta toutefois la preuve que la politique d'entente avec Berne suscitait encore une assez forte opposition.

Fribourg participa en 1405, comme ville autrichienne, à l'expédition du duc Frédéric IV contre Appenzell ; en 1414-1420, comme allié de Berne, puis comme arbitre, aux troubles du Valais. En 1415, lors de la conquête de l'Argovie par les Suisses, Fribourg fut requis d'envoyer du secours, par le duc d'Autriche comme suzerain, et par les Bernois comme alliés. Il se tira d'affaire en envoyant à Berne 700 hommes qui devraient y tenir garnison, mais ne pourraient pas être employés directement contre l'Autriche. En 1423, les deux villes achetèrent la seigneurie de Grasbourg au duc de Savoie avec lequel elles avaient renouvelé leur alliance en 1412. En 1442, Fribourg acheta pour 2000 florins du Rhin, du comte de Tierstein, les fiefs qu'il possédait entre la Singine et le ruisseau de Macconnens, dans un sens, et entre Villars-les-Moines et le ruisseau de Planfayon, dans l'autre sens. Ce dernier achat agrandit notablement le territoire de la seigneurie.

6. *La rupture avec l'Autriche et la domination savoyarde.* La situation de Fribourg pendant l'ancienne guerre de Zurich ne devint critique que lorsque l'Autriche et la Savoie se brouillèrent. L'empereur Frédéric III s'était bien rendu à Fribourg en octobre 1442 pour y ranimer le parti autrichien, mais les adversaires de l'Autriche — un parti berno-savoyard de riches propriétaires, d'ailleurs détestés de leurs paysans — ne voulaient pas marcher à son secours (1444). La paix d'Ensisheim (28 octobre 1444), entre les Confédérés et le roi de France, avait été conclue grâce à la médiation de la Savoie, alliée de Berne. Des incidents entre la Savoie et l'Autriche, entre Fribourg et Berne, furent des prétextes habilement exploités (1445-1446). Les ducs de Savoie devaient de fortes sommes à Berne et à Fribourg : une action commune des deux plus forts contre le plus faible serait une habile diversion dont Fribourg ferait les frais. Le 17 décembre 1447, Fribourg, sous le coup de nombreuses provocations, déclara la guerre à la Savoie ; le 4 janvier suivant, Berne attaquait Fribourg, réduit à ses propres forces. Après six mois de lutte et de pillage, Fribourg dut accepter la paix de Morat (16 juillet 1448), œuvre des plénipotentiaires des cantons, du roi de France et du duc de Bourgogne. Le vaincu devait, entre autres, payer une forte indemnité, perdre ses droits sur Grasbourg et renoncer à l'alliance avec Berne et la Savoie. Une fois de plus, Fribourg avait chèrement payé sa fidélité à l'Autriche, qui ne lui avait envoyé comme secours que quelques officiers.

L'exécution du traité de paix produisit une crise politique et sociale. Les paysans, qui formaient le gros du parti autrichien, étaient mécontents des propriétaires fonciers, partisans de la Savoie, qui ne respectaient plus les coutumes en matière de baux à cens et de communs. On pria le duc d'Autriche de se rendre à Fribourg pour être le médiateur du différend. Albert VI y vint, et le *Landbrief* du 16 octobre 1449 donna raison aux paysans ; il fut défendu de hausser les baux et d'expulser les tenanciers. Des otages fribourgeois subirent une détention de quelques mois à Fribourg-en-Brisgau. Mais l'intervention du suzerain n'avait pas résolu l'obsédant problème de la dette publique qui grevait le trésor fribourgeois depuis la paix de Morat. Après de graves désordres et une conspiration qui se termina par l'envoi à l'échafaud de huit meneurs du parti autrichien (1450-1452), Fribourg finit par traiter, à l'insu de Berne, avec le duc de Savoie. Le 10 juin 1452, l'avoyer, les Conseils et la commune prêtaient le serment de fidélité au duc Louis, sous réserve de leurs libertés et franchises qui furent aussitôt confirmées ; la dette fut remise. Les Bernois furent vexés de voir passer Fribourg sous la suzeraineté savoyarde ; la Savoie et Berne s'étaient en effet promis, en 1450, de ne pas annexer tout ou partie du territoire fribourgeois; l'annexion fût-elle sollicitée par les Fribourgeois eux-mêmes. La mauvaise humeur bernoise ne dura pas ; Berne comprit qu'il lui serait plus facile de poursuivre sa politique d'expansion vers l'Ouest en y associant Fribourg. La combourgeoisie de 1403 fut donc solennellement renouvelée en 1454. A l'instigation de Berne, Fribourg participa aux expéditions de Thurgovie, Mulhouse et Waldshut (1460, 1468) contre l'Autriche, qui ne renonça pas formellement à ses prétentions sur Fribourg avant la paix perpétuelle de 1474, et vit avec déplaisir cette alliance de ses anciens sujets avec les Suisses.

7. *Les guerres de Bourgogne et l'entrée dans la Confédération.* L'alliance bernoise, l'intervention de Berne et de Fribourg dans les querelles de famille qui déchiraient la maison de Savoie, la constitution d'un petit État aux frontières de Fribourg par Jacques de Romont, beau-frère de la duchesse Yolande de Savoie, tout dévoué au duc de Bourgogne, entraînèrent Fribourg dans la lutte contre Charles-le-Hardi, lorsque Berne eut été gagné à la politique anti-bourguignonne de Louis XI (1460-1470). Le roi de France et le duc de Bourgogne s'étaient, en effet, mêlés aux dissensions de la maison de Savoie, mais l'intervention française en Savoie était déjà, au fond, le prélude de la lutte du rusé Valois contre Charles-le-Hardi. Berne et Fribourg avaient renouvelé leur combourgeoisie en 1467 ; Berne avait renouvelé son alliance avec la Savoie en 1469 ; en 1467, les deux villes avaient conclu avec le duc de Bourgogne une convention de « neutralité réciproque » qui n'infirmait pas, d'ailleurs, le traité de « bonne amitié » renouvelé par les Suisses avec le roi de France en 1464. Bien que Fribourg s'appuyât sur Berne, surtout depuis le moment où Jacques de Romont avait constitué sa puissance, il n'était pas acquis, comme Berne, à une politique belliqueuse contre la Bourgogne. Ce fut seulement après le 20 octobre 1474 que Fribourg accorda les secours militaires que lui demandait son voisin ; le 27 500 Fribourgeois partaient pour la campagne d'Héricourt sous Willi Techtermann. Le 2 janvier 1475, Fribourg s'emparait d'Illens appartenant à un vassal de la Savoie. Les relations de la suzeraine avec ses sujets des bords de la Sarine se gâtèrent, et lorsque Berne eut sommé Yolande de lui céder une partie du Pays de Vaud, Fribourg fut bien obligé de se ranger avec toutes ses forces du côté de Berne et des Suisses. Le comte de Gruyère, longtemps indécis, dut faire de même. En 1475 et 1476, Fribourg prit une part active et glorieuse aux campagnes dans le Pays de Vaud, aux victoires de Grandson et de Morat ; Petermann de Faucigny, chef des forces fribourgeoises, Guillaume d'Affry, commandant du détachement fribourgeois de la garnison de Morat, Willi Techtermann furent les principaux officiers qui se distinguèrent. Après la bataille de Morat, lors de la reconquête du Pays de Vaud, Romont fut pris et brûlé par les Fribourgeois, Lausanne fut pillé par les Gruyériens.

Au congrès de la paix, réuni à Fribourg du 25 juillet au 12 août 1476, Fribourg fut représenté par l'avoyer Petermann Pavillard, Petermann de Faucigny, Rodolphe de Vuippens, Henri de Praroman, Willi Techtermann, Hensli Fégeli et les quatre bannerets. Après de longs pourparlers, Berne finit par garder Aigle et Cerlier, Fribourg reçut Illens, et les deux villes possédèrent en commun Morat, Grandson, Orbe, Échallens ; la Savoie promit de payer à Fribourg une dette arriérée de 25 600 florins et, pour la diminuer, lui vendit en 1478 la seigneurie de Montagny. Puis, comme la duchesse de Savoie désirait renouveler son alliance avec Berne, le vainqueur y mit une condition expresse : Fribourg serait affranchi de la suzeraineté savoyarde. Le 20 août 1477, l'alliance était renouvelée entre le duché, Berne et Fribourg, et le 10 septembre, Yolande émancipait Fribourg, qui reçut l'immédiateté impériale le 31 janvier 1478. Fribourg et Berne se réconcilièrent

aussi avec Genève : le 14 novembre 1477. Jean-Louis de Savoie, administrateur de l'évêché de Genève, conclut une alliance avec les deux villes en son nom et au nom de Genève.

Fribourg fut enfin reçu, ainsi que Soleure, comme canton dans la Confédération (1481). D'ailleurs, les députés fribourgeois n'avaient pas, à Stans, les pouvoirs nécessaires pour accepter les conditions du pacte d'alliance. Berne, Lucerne, Zurich et Soleure durent remédier à ce manque de pouvoirs par la promesse d'obtenir du gouvernement fribourgeois la ratification qu'il leur accorda le 2 janvier 1482. Le 2 février 1482, Berne et Fribourg renouvelaient leur combourgeoisie qui devait avoir le pas sur l'alliance fédérale. On sait que l'admission de Fribourg et de Soleure n'était pas allée sans difficulté. Aussi, les conditions auxquelles ils furent acceptés ne leur assuraient-elles pas la plénitude des droits dont jouissaient les huit anciens cantons. Toutefois, malgré d'importantes restrictions, la procédure d'arbitrage en cas de différends et le droit à une part des conquêtes futures élevaient les deux villes au-dessus de la condition de simple pays allié *(zugewandter Ort)*. Lorsque, en 1501, Bâle fut admis comme canton avec la plénitude des droits, Fribourg et Soleure protestèrent. Ce ne fut qu'en 1502, que Fribourg, Soleure et Schaffhouse furent mis sur la même ligne que les neuf autres cantons.

8. *La guerre de Souabe.* Les chroniqueurs Hans Fries, Hans Lenz, Louis Sterner ont laissé des récits de cette guerre. Fribourg participa à la première expédition du Hegau (février 1499), joua un rôle actif à la Diète de Lucerne (mars) pour y faire accepter l'alliance française et prit part à la seconde expédition du Hegau (avril). Nicolas Lombard et François Arsent furent chargés de l'importante mission de rappeler au roi de France sa promesse d'envoyer de l'artillerie aux Suisses ; leur ambassade aboutit, les canons arrivèrent (avril-juillet). Les Fribourgeois furent aussi dans le Sundgau (mai) et dans les Grisons (juin), et se joignirent aux renforts envoyés à Soleure avant la victoire de Dornach. Les rapports de Nicolas Lombard et Rodolphe de Praroman sur les négociations de Bâle (août-septembre) donnent de bons renseignements sur les intrigues diplomatiques relatives au Milanais.

9. *Les guerres d'Italie.* Jusqu'en 1510, l'influence française fut prépondérante à Fribourg ; le chef du parti français était François Arsent. Les Fribourgeois participèrent donc aux campagnes pour le compte du roi Très Chrétien ; l'un d'entre eux, Louis Fégeli, était agent de la couronne. A partir de 1510, l'influence du banneret Pierre Falk, chef du parti papal et impérial, ami de Schiner, alla croissant ; Fribourg prit part à l'expédition de Chiasso (été 1510). La lutte des partis impérial et français y eut un sanglant épisode. François Arsent, qui avait été avoyer de 1507 à 1509, fut convaincu d'avoir laissé s'évader Georges Supersaxo, ennemi de Schiner, détenu à Fribourg à la requête de l'évêque de Sion. Malgré la haute situation de l'accusé, il fut décapité le 18 mars 1511 avec un complice ; leur sort avait dépendu de Schiner plus que de Falk. Fribourg fut aussi compromis dans l'escroquerie de Jean du Four (de Furno), qui avait fabriqué de faux actes de donation du feu duc de Savoie, Charles II, en faveur de quelques cantons. Les meilleurs arguments n'eurent pas de prises sur les Suisses dès l'instant que la satisfaction de leur cupidité était en jeu. Charles III, successeur de Charles II, dut promettre de payer de fortes sommes aux cantons qui l'avaient menacé de la guerre s'il ne cédait pas les terres qui servaient de garantie aux pseudo-donations (1508-1511). Pendant l'automne de 1511, les Fribourgeois participèrent, sous le commandement de Falk, à l'expédition dénommée « la froide campagne d'hiver » ; un officier contemporain, Louis d'Affry, a laissé un récit de cette peu glorieuse affaire. Falk et ses compatriotes jouèrent un plus beau rôle dans la « grande expédition de Pavie » (1512). Le drapeau fribourgeois flotta le premier sur les murs de Pavie conquise. Falk envoya des trophées dans sa ville natale, qui reçut aussi du pape une superbe bannière. Après l'occupation des bailliages tessinois, Jacques de Vuippens fut le premier bailli de Lugano. Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne s'emparèrent du comté de Neuchâtel (1512). Les trois premiers cantons firent encore la même année le projet de se saisir de la Bourgogne ; l'empereur, qui convoitait ce pays, les en dissuada. Pour parer aux offres de la France, qui voulait attirer à soi le duc de Savoie, Berne, Fribourg et Soleure renouvelèrent leur alliance avec Charles III ; Fribourg avait proposé auparavant que l'on prît le Pays de Vaud

Falk, bien vu de la curie romaine, obtint, grâce à Schiner, l'érection de Saint-Nicolas de Fribourg en église collégiale ; la bulle de Jules II, qui consacrait cette érection, est du 20 décembre 1512. Parmi les premiers chanoines, plusieurs étaient des amis de Falk et, comme lui, des humanistes. Le rôle de Falk grandissait encore à Fribourg et en Suisse. Il prit part, comme conseiller, à l'expédition de Novare (1513) où ses compatriotes jouèrent un rôle actif et perdirent 150 hommes. Ils prirent encore part à l'expédition de Dijon ; mais il y avait aussi des volontaires, partis malgré la défense des autorités, dans l'armée française. Berne, Fribourg et Soleure représentaient alors, comme à l'époque des guerres de Bourgogne, la politique d'expansion vers le Léman et le Jura. A la veille de Marignan, ils furent les premiers à écouter les propositions de François Ier. S'ils prirent part à la mobilisation de 1515 pour empêcher la reconquête du Milanais par le roi, ils se retirèrent peu à peu du jeu et acceptèrent les conditions stipulées à Gallarate (9 septembre). Seuls, les volontaires fribourgeois se battirent à Marignan. Les trois cantons occidentaux usèrent donc de leur influence pour faire aboutir les préliminaires de Genève (octobre-novembre) et la paix de Fribourg (29 novembre 1515) qui, réglant enfin l'antagonisme franco-suisse, devint la paix perpétuelle. Falk, qu'un voyage en Terre Sainte avait tenu à l'écart de ces négociations, retourna dans son pays en 1516 et fut chargé, avec Schwarzmurer de Zoug, des dernières négociations à Paris (1517). Il en revint chevalier et comblé de présents, repartit pour la Palestine, mourut en mer et fut inhumé à Rhodes en 1519. Il avait, en dix ans, donné un grand éclat à son canton, incarné la politique à la fois aventureuse et réaliste de Schiner, et fini par accepter les conditions de l'heureux vainqueur, auxquelles ses compatriotes et leurs voisins venaient de souscrire.

10. *La conquête du Pays de Vaud* ; *l'alliance savoyarde* ; *l'alliance espagnole (1519-1588).* La cour de Savoie usait de toutes les ressources de sa diplomatie pour soustraire Genève à l'influence des Suisses et surtout de Fribourg et de Berne ; le crédit dont elle jouissait à Rome lui permit de faire nommer à plus d'une reprise au siège épiscopal de Genève des candidats qui servirent ses intérêts. L'alliance de 1512 des cantons avec Charles III fut une œuvre éphémère. La conduite du prince vis-à-vis de Genève ne tarda pas à lui aliéner Fribourg qui prit fait et cause pour des Genevois, reçus bourgeois de Fribourg, et qui s'y étaient réfugiés. (1513-1519). Au mois de février 1519, un traité de combourgeoisie fut conclu entre Genève et Fribourg, au mépris de l'alliance savoyarde de 1512, qui interdisait de pareils traités. Aussi, la Diète fédérale annula-t-elle la combourgeoisie. Cette décision n'empêcha pas Fribourg d'envoyer des troupes au secours de son combourgeois. Il avait en vain représenté aux autres cantons que le moment était venu de s'emparer du Pays de Vaud afin de soustraire Genève à l'influence de François Ier, qui briguait en ce moment la couronne impériale. Un accord entre Fribourg, Genève et le duc stipula le retrait de la combourgeoisie et le payement des frais par Charles III, avec promesse de ne plus molester Genève. Les vexations continuèrent. Berne, ayant compris que le duc de Savoie trahissait le roi de France, auquel Berne était pour lors dévoué, se joignit à Fribourg pour protéger Genève : le 8 février 1526, un traité de combourgeoisie était conclu entre Genève, Fribourg et Berne. La situation ne cessa pas de s'aggraver à Genève ; en 1530, Fribourg et Berne accoururent avec 10 000 hommes pour débloquer leur alliée ; les traités de Saint-Julien et de Payerne (19 oc-



Fribourg en 1606. D'après le plan de Martin Martini

tobre et 30 décembre 1530) stipulèrent que, si le duc violait ses engagements, Berne et Fribourg pourraient occuper le Pays de Vaud. Charles III n'en garda pas moins l'intention de s'emparer de Genève. La situation confessionnelle en Suisse au début de la Réforme, la rupture par Fribourg de la combourgeoisie avec Genève en 1534, parce que cette dernière ville avait bien accueilli les réformateurs, rapprochèrent Fribourg de Charles III. Mais Fribourg n'entendait pas moins conserver sa liberté d'action et sauvegarder ses intérêts dans le Pays de Vaud, tout en s'efforçant de ne mécontenter ni Berne, ni les cantons catholiques.

En 1536, lorsque Berne résolut de conquérir le Pays de Vaud, Fribourg, comme le Valais, pour des raisons d'équilibre politique et confessionnel, occupa un certain nombre de seigneuries savoyardes. Il expliqua au duc que l'occupation de ces terres avait pour but d'éviter qu'elles ne tombassent aux mains de Berne et qu'elles ne fussent contraintes d'accepter le protestantisme. Il ajoutait que, lorsque le duc aurait recouvré la majeure partie de ses possessions, occupées pour lors par les Bernois, les Français ou les Valaisans, Fribourg lui restituerait aussi ce qu'il allait prendre. Charles III eut beau répondre qu'il pouvait s'attendre à d'autres preuves de dévouement au catholicisme, Fribourg — qui avait entre temps négocié le partage avec Berne — occupa nombre de localités appartenant au duc ou à l'évêque de Lausanne (fin février 1536). C'est ainsi que Romont, Rue, Estavayer, Châtel-Saint-Denis, Bulle, entre autres, devinrent Fribourgeois, cette année-là ou peu après, sous réserve de la garantie de leurs droits et coutumes.

Lorsque le traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559) eut stipulé la restitution au duc de Savoie Emmanuel-Philibert des terres qui avaient été enlevées à son frère, le bénéficiaire de cet accord s'efforça de rechercher l'alliance des cantons catholiques sans excepter Fribourg dont le duc espérait obtenir une restitution à l'amiable des conquêtes de 1536. Il obtint en 1560 l'alliance cherchée : Fribourg seul s'en tint à l'écart. On négocia pendant près de vingt ans. Enfin, en 1578, soit l'année qui suivit le nouveau traité de la Savoie avec les cantons catholiques, Fribourg entra dans l'alliance. Il avait posé la condition *sine qua non*, finalement acceptée par Emmanuel-Philibert, que les terres occupées en 1536 resteraient fribourgeoises. Jusqu'au dernier moment, pour exercer une pression sur le duc, Fribourg avait menacé d'accorder sa protection à Genève. La conclusion de l'alliance de la Savoie avec les cantons catholiques était une défaite diplomatique pour la France. La signature de l'alliance des cantons catholiques avec l'Espagne (1587), à laquelle Fribourg donna son agrément l'année suivante, fut un coup plus grave encore pour le roi Très Chrétien. L'ambassadeur de France avait fait en vain, car il n'avait pas d'argent, le voyage de Fribourg pour dissuader les Fribourgeois d'accorder leur appui aux ennemis de son maître. Dans la suite, Fribourg, bien que membre de la Ligue d'or (1586), ne s'opposa pas ouvertement à la protection accordée à Genève par Berne, Soleure ou Zurich ; ce ne fut toutefois qu'en 1690-1691 qu'il consentit définitivement à la protection fédérale au pays romand bernois.

Entre temps, Fribourg avait encore agrandi son territoire par l'acquisition d'une partie du comté de Gruyère. Le dernier comte, Michel, devait de grosses sommes à Berne et à Fribourg. Les deux villes en vinrent finalement à une liquidation judiciaire des biens du débiteur insolvable (1554-1555). Il y avait longtemps d'ailleurs que les comtes de Gruyère étaient obérés de dettes. Berne eut la région qui confinait au Simmenthal ; Fribourg acquit la partie inférieure de la vallée, en aval de la Tine ; il avait déjà acheté la seigneurie de Bellegarde (1502, 1504) et celle de Corbières (1553), qui ne faisaient pas partie intégrante du comté.

11. *La lutte contre le protestantisme et la restauration catholique.* L'attitude de Fribourg dans les alliances confessionnelles que l'on vient de noter s'explique par son attachement au catholicisme. Dès les débuts de la réforme protestante, le gouvernement prit d'énergiques mesures pour en empêcher la diffusion. Comme en maints pays, l'état religieux et moral laissait fort à désirer, et un groupe d'humanistes inclinaient vers la doctrine de Luther. C'étaient : Pierre Falk, l'homme d'État des guerres d'Italie, l'helléniste Melchior Volmar, François Kolb, prédicateur à Saint-Nicolas, Thomas Ghyrfalk, lecteur des Augustins, le chapelain Kymo, le notaire Girod, le doyen Hollard, l'organiste Kotter, le chanoine Wannenmacher. Ce petit groupe fut dispersé de 1523 à 1530 par le bannissement ou par l'exil volontaire. Les études et l'école souffrirent du départ de ces savants ; le gouvernement, qui y avait jusqu'alors voué ses soins, ne songeait pour un temps qu'à barrer la route aux novateurs et à empêcher toute controverse. C'est ainsi que, dès 1519, il empêcha la prédication de l'indulgence par Samson, mais lui fit un don ; de simples conversations sur le luthéranisme furent punies d'exil ; les mesures destinées à rendre plus difficile l'accès à la bourgeoisie se multiplièrent de 1520 à 1550 environ ; les livres luthériens furent brûlés. Surtout, l'autorité civile eut recours dès 1524 aux *professions de foi* qui furent renouvelées à plusieurs reprises jusqu'au début du XVIIe s.

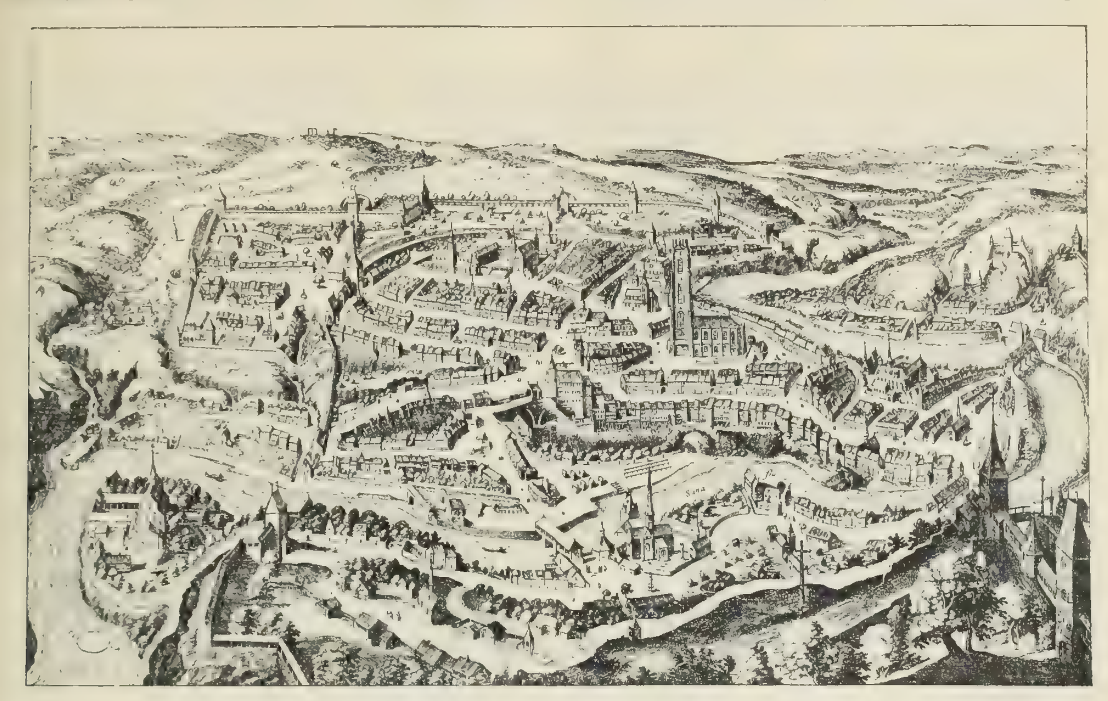
Dans les affaires fédérales, l'action politique de Fribourg fut rendue difficile par son attitude religieuse : le voisinage de Berne et les intérêts communs dans le Pays de Vaud imposaient la réserve à la république catholique. Elle préféra le plus souvent le rôle d'arbitre dans les différends confessionnels entre les cantons (affaires de l'Oberland, de Soleure, guerres de Cappel). La rivalité d'influences avec Berne fut très vive dans les bailliages communs ; le principe du vote par « le plus » fut défavorable au catholicisme et à Fribourg, qui dut se résigner à voir triompher le protestantisme et Berne, sauf dans les paroisses vaudoises d'Assens, Échallens et Bottens. La lutte fut notamment très âpre à Morat qui accepta le protestantisme le 7 janvier 1530. En 1534, Fribourg rompit sa combourgeoisie avec Genève, après que les Genevois eurent laissé Farel prendre possession de la chaire du couvent de Rive.

La seconde moitié du XVIe s. fut consacrée à l'œuvre de la restauration catholique à laquelle le concile de Trente venait de donner l'impulsion. L'appel par le gouvernement de Simon Schibenhart, d'Augsbourg, prédicateur et théologien renommé, fut une première manifestation du renouveau intellectuel et religieux (1545). Dès 1560, un plan de restauration était élaboré ; le gouvernement travailla dès lors de concert avec une commission ecclésiastique de réforme. Le prévôt Pierre Schneuwly, le nonce Bonhomini, le Père jésuite Canisius, le curé Sébastien Werro, dont le zèle religieux égalait la science, furent les hommes principaux de cette restauration. C'est à eux que l'on doit la fondation du collège Saint-Michel, foyer d'études solides, confié aux jésuites (1580-1582). Cet ordre puissant, dont l'influence intellectuelle et religieuse fut profonde sur l'âme fribourgeoise, resta à Fribourg jusqu'en 1847, à l'exception de la période où l'ordre fut supprimé par le Saint-Siège. L'œuvre de reconstruction intellectuelle et morale ne se fit pas sans de grandes difficultés. Il fallait ménager les susceptibilités du pouvoir civil qui exerçait des prérogatives ecclésiastiques depuis le départ de l'évêque de Lausanne en 1536. La publication, et surtout l'application des décisions du concile de Trente ne fut pas chose aisée. Moins facile encore fut le règlement de la résidence de l'évêque. Le gouvernement fribourgeois, gêné par la possession des terres épiscopales — Bulle, La Roche, Albeuve — qu'il détenait depuis la conquête du Pays de Vaud, ne se souciait pas de voir transférer à Fribourg le siège de l'évêque. On discuta de 1559 à 1615 ; il fut réservé à l'évêque Jean de Watteville de terminer les négociations : l'évêque renonçait à ses possessions en échange de la dîme de Sévaz (près Estavayer) et d'une rente de 200 écus représentant l'intérêt de la somme de 4000 écus reconnue par Fribourg.

Enfin, dans la première moitié du XVIIe s., plusieurs communautés religieuses se fixèrent à Fribourg et contribuèrent au renouveau de la vie spirituelle. Ce

furent les *Capucins* (1609), les *religieuses capucines du Tiers-Ordre de Saint François* (Montorge 1626), les *Ursulines* (1634-1650), les *Visitandines* (1651).

Le XVI[e] s. eut donc pour Fribourg une importance capitale aux points de vue politique, religieux et intellectuel. L'essor intellectuel ne se manifesta pas seulement par la fondation et l'activité du Collège Saint-Michel. Plusieurs Fribourgeois se distinguèrent dans les études historiques ou juridiques. Ce sont : les chroniqueurs Sterner, Fruyo, Rudella, Gurnel, l'historien Guilliman surtout, auteur du *De rebus Helvetiorum* ; le chancelier Guillaume Techtermann, humaniste distingué, auteur d'un code remarquable, *la Municipale*, qui fut en vigueur de 1600 jusqu'à l'introduction du code civil fribourgeois de 1834 ; l'historien et humaniste Christophe de Molin ; le mathématicien Souvey, professeur à l'université de Padoue de 1624 à 1629. Les beaux-arts connaissent de plus grands noms encore. Fribourg a vu travailler dans ses murs, orner ses églises et ses places publiques, des artistes tels que Hans Fries, Hans Boden, Hans Geiler le sculpteur de fontaines, l'architecte et sculpteur Hans Felder le jeune, l'orfèvre Peter Reinhardt.



Fribourg en 1642. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

Un caractère se dégage de toutes ces manifestations intellectuelles et artistiques : la prédominance de la civilisation germanique, à une seule et importante exception près, les humanités gréco-latines du collège des jésuites.

12. *La politique extérieure aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.* Tant que l'Espagne fut une puissance de premier rang, la politique fribourgeoise oscilla parfois entre le Louvre et l'Escurial ; mais depuis la fin du XVII[e] s., la prépondérance française s'affirma presque sans conteste. Messieurs de Fribourg pactisèrent aussi parfois avec les ducs de Savoie, qui continuaient à louvoyer entre la France et ses adversaires. Les diplomates du roi Très Chrétien surent évincer tout rival sérieux aux bords de la Sarine en 1600-1601, lors de la conquête de la Bresse et du Pays de Gex par Henri IV, et firent cesser les menées de Lamberger, membre du Conseil de Fribourg, au Valais (1604-1605). Malgré le renouvellement de l'alliance espagnole en 1604 et 1634, malgré l'opposition de l'avoyer König, au service de l'empire, Fribourg accorda les levées de troupes sollicitées par la France pendant la guerre de Trente ans.

L'alliance avec la Savoie fut renouvelée en 1651 ; l'année suivante, Josse Knab, prévôt de Lucerne, fut nommé évêque de Lausanne malgré l'opposition de Fribourg et de la France. En 1654 et 1663, le renouvellement de l'alliance française fut obtenu à prix d'argent après de longues négociations. Lorsque la neutralité de la Franche-Comté fut remise en question par la politique de Louis XIV, Fribourg, Berne et Zurich montrèrent un moment quelque fermeté. Fribourg leva des troupes pour soutenir les Francs-Comtois ; mais les menaces du résident français Mouslier le firent capitule (1667-1670). De 1691 à 1696, Genève ne réussit pas à obtenir l'appui sans réserve de Fribourg lorsqu'elle sollicitait son incorporation à la Suisse. Pendant les deux guerres de Villmergen, Fribourg resta neutre : il redoutait la menace bernoise et la perte des bailliages communs vaudois, bien qu'il eût renouvelé la Ligue d'or en 1655. Un instant, avec Soleure et le Valais, Fribourg songea en 1656 à se déclarer pour les cantons catholiques du centre et demanda à Gênes le rappel de la compagnie fribourgeoise Weck au service de cette république. Finalement il ne bougea pas. Pendant la seconde guerre (1712), la politique de neutralité ne prévalut à Fribourg qu'à une faible majorité ; ses partisans, un d'Affry en tête, montrèrent que la défaite ferait perdre les bailliages mixtes. L'évêque Duding usa de son influence auprès des ambassadeurs étrangers qui poussaient Fribourg à la guerre ; Messeigneurs incitaient cependant le Valais à soutenir les adversaires de Berne.

Au début de la guerre de la succession d'Espagne, Fribourg et Berne s'occupèrent un moment de la neutralité de la Savoie (1702-1704). Une ambassade berno-fribourgeoise au commandant de l'armée française opérant en Savoie fut éconduite. Victor-Amédée finit par abandonner la partie diplomatique. Lorsque l'ambassadeur de Louis XIV eut offert la neutralisation du Chablais et du Faucigny, Fribourg déclara que la seule parole écrite du roi lui suffirait.

Au moment où s'ouvrit la succession de Neuchâtel, Fribourg était du parti français ; Fégely et d'Affry étaient distributeurs d'argent français à Neuchâtel. Même après la sentence des États de Neuchâtel en faveur du roi de Prusse (1707), Puysieulx promettait encore de l'argent aux Fribourgeois s'ils voulaient créer des embarras au roi de Prusse et à Berne, dont l'assistance avait fait triompher les prétentions prussiennes. En 1717-1718, Fribourg discuta le renouvellement de la combourgeoisie avec le gouverneur de Neuchâtel ; l'intervention de la France fit échouer les pourparlers. Au moment de l'affaire Gaudot (1767-1768), Fribourg s'émut du bruit de vente de Neuchâtel à Berne par le roi de Prusse. Finalement Fribourg participa, mais à ses frais, à l'intervention à Neuchâtel, de concert avec Berne, Soleure et Lucerne.

Lors des pourparlers pour le renouvellement de l'alliance française (1775-1777), Fribourg se joignit au début aux cantons catholiques du centre pour remettre sur le tapis la question de la restitution des conquêtes faites par les cantons protestants en 1712. Les catholiques finirent d'ailleurs par renoncer à ces prétentions sur les instances de Vergennes. Fribourg et ses coreligionnaires suivirent aussi les suggestions de la diplomatie royale lorsqu'elle s'opposa, à l'encontre des vœux des cantons protestants, à mettre au bénéfice de l'alliance Genève, Neuchâtel, le Val de Moutier et l'Erguel.

Quelques années plus tard éclatait la Révolution française. Des Fribourgeois, expulsés du canton lors des troubles de 1781, — dont il sera question plus loin — furent les agents les plus actifs du *Club helvétique* ou *Société des patriotes suisses*. L'avocat Castella, de Gruyères, écrivit la brochure intitulée *Lettres aux communes des villes, bourgs et villages de la Suisse et de ses alliés ou l'aristocratie suisse dévoilée*, 1790, et destinée à la propagande en Suisse et dans les régiments suisses au service de France. Parmi les gouvernements cantonaux, celui de Fribourg s'émut plus que tout autre, se plaignit vivement à Montmorin, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, surtout après que l'Assemblée nationale eut couvert les proscrits de sa protection. Fribourg proposa même à la Diète de demander leur extradition par une note collective ; les cantons n'osèrent pas en raison du mécontentement qui grondait ici et là contre l'ancien régime (1791). La moitié des signataires vaudois et fribourgeois de la pétition de 1797, qui réclamèrent l'intervention du Directoire en Suisse, avaient appartenu au Club helvétique. La déclaration de guerre de la France à l'Autriche (1792) valut aux Fribourgeois l'honneur de monter la garde à Bâle et d'inspirer au doyen Bridel le chant devenu si populaire : *Sur les montagnes de Gruyère...* La même année, Fribourg prit position en faveur de Genève lorsque cette république demanda aux cantons la faveur, qui lui fut accordée, d'être mise au bénéfice de la neutralité suisse. Lors du massacre du 10 août 1792, plusieurs Fribourgeois tombèrent glorieusement, un Gottrau, un Diesbach, deux Maillardoz. Le lieutenant-colonel du régiment des gardes, Jean-Roch-Frédéric de Maillardoz, fut massacré en septembre ; le vieux colonel d'Affry fut épargné. Louis d'Affry, fils de ce dernier, devenu landammann de la Suisse en 1803, fit nommer ambassadeur à Paris Constantin de Maillardoz, fils de l'héroïque victime des septembriseurs. Après le massacre, Fribourg fut du nombre des cantons qui auraient voulu se joindre à la coalition contre la France révolutionnaire et se tint dans la suite à l'écart de toute relation avec la Convention. Les vives sympathies de LL. EE. pour les royalistes proscrits eurent pour conséquence l'arrivée à Fribourg de centaines d'émigrés, prêtres et laïcs. L'abbé de Montrichard créa à Fribourg une œuvre de secours pour ces malheureux et soulagea bien des infortunes avec l'aide des particuliers, des couvents et des gouvernements. Finalement, sur les instances réitérées du Directoire, Fribourg dut prononcer l'expulsion de ses hôtes (1796). L'heure n'allait pas tarder à sonner où la république patricienne devait tomber sous les coups des armes françaises.

13. *La chute de l'ancien régime*. L'excès même du principe de l'ancien régime produisit des abus qui provoquèrent des soulèvements dès le milieu du XVIIe s. : au siècle suivant, les idées révolutionnaires en achevèrent la destruction. Pour avoir trop tardé à donner satisfaction à de légitimes revendications, les privilégiés se divisèrent entre eux, et la bourgeoisie commune et les bailliages finirent par souhaiter l'appui de l'étranger. Dans le petit bailliage de Bellegarde, qui avait conservé son droit rural, de fréquentes contestations s'élevèrent au début du XVIIe s. au sujet des cens et des lods. En 1635, le gouvernement éleva le traitement du bailli aux frais des administrés et les obligea à céder au curé la jouissance d'une parcelle des biens communaux. Les montagnards refusèrent, prétendirent s'appuyer sur des actes de 1367 et 1395 stipulant le rachat de la mainmorte aux sires de Corbières, et voulurent en appeler aux cantons démocratiques et au Valais. Les quatre principaux meneurs furent condamnés à mort pour crime de lèse-majesté. L'intervention des femmes et des filles des condamnés, arrivant dans la salle du Conseil en vêtements de deuil, accompagnées des jurés de Dirlaret, fit commuer la sentence capitale en exil et en amendes (1636)

La guerre des paysans eut aussi sa répercussion à Fribourg. En février et mars 1653, Berne mandait à ses voisins de Fribourg que le mouvement s'étendait et requérait leur appui. Une levée de 1000 hommes fut donc décidée. Mais l'esprit des bailliages était si mauvais, notamment dans la Gruyère où l'on dut placer des troupes, que l'insubordination éclata bientôt au grand jour. Lorsque le commandant des forces fribourgeoises, colonel Reynold, voulut leur faire passer la Singine pour rejoindre les troupes de Berne, un très grand nombre de soldats refusèrent d'obéir. On sévit, mais sans trop de rigueur ; Leurs Excellences ne tenaient évidemment pas à exciter le mécontentement de leurs sujets. Le député fribourgeois à la conférence de Zofingue, qui suivit la victoire des gouvernements, reçut des instructions empreintes de modération.

Au XVIIIe s. les esprits étaient travaillés par un levain nouveau. A Fribourg, l'antagonisme grandit entre nobles et patriciens, entre patriciens et bourgeois communs. En 1763, la suppression d'une loge maçonnique, fondée par un Gottrau-Treyfaye, lieutenant-colonel au service de l'Autriche, causa un grand émoi. Le fondateur et les membres de la loge avaient voulu se hisser au pouvoir. Treyfaye, banni du sol helvétique, se mit en rapport avec Placide Schumacher, de Lucerne, le landammann Keiser, d'Unterwald, et d'autres démocrates pour renverser l'oligarchie. Les paysans fribourgeois, qui se rendaient parfois en pèlerinage à Einsiedeln, y subissaient aussi l'influence des démocrates de la Suisse primitive.

Les patriciens fribourgeois eurent une chaude alerte en 1781. On l'appelle communément *révolution de Chenaux*, du nom de son chef principal, mais il faut distinguer trois phases distinctes, bien qu'elles soient en corrélation les unes avec les autres : la révolution de Chenaux proprement dite, à laquelle les campagnes seules prirent part ; la lutte de la bourgeoisie commune de Fribourg contre le patriciat pour la revendication de ses anciens droits ; les divisions entre nobles et patriciens. Le service militaire étranger, les relations commerciales — notamment la vente des fromages de Gruyère — facilitaient la diffusion des idées révolutionnaires. Des griefs particuliers s'ajoutaient aux causes générales : les charrois, les corvées, la traite foraine, les droits de péage exigés par l'État, les règlements concernant les biens communaux, les forêts et le droit de parcours, la suppression du couvent de la Valsainte (1778), l'abolition d'un certain nombre de fêtes chômées (1780). Une conspiration fut ourdie, qui avait pour chefs Pierre-Nicolas Chenaux, de la Tour-de-Trême, ancien aide-major au régiment de Gruyère, l'avocat Castella, de Gruyères, le médecin Thorin, de Villars-sous-Mont, Raccaud, de Saint-Aubin, Rossier, d'Écuvillens, etc. Il fut décidé de s'emparer par surprise de la capitale en se rendant en nombre à la foire de Fribourg (3 mai 1781). Mais, déjà, le gouvernement était averti. Les rebelles, concentrés à Posieux, essayè-

rent en vain de discuter avec l'autorité. Leurs Excellences avaient reçu des renforts de Berne et, le 4 mai, les insurgés furent dispersés sans combat aux portes de Fribourg. Chenaux, dont la tête avait été mise à prix, fut assassiné le même soir par Rossier ; le cadavre fut décapité, puis écartelé le lendemain. Plusieurs complices furent condamnés aux galères de France ou à l'exil ; d'autres s'enfuirent à Paris où ils travaillèrent quelques années plus tard à la fondation du Club helvétique. La bourgeoisie commune, qui n'avait point participé à l'insurrection, usa aussitôt de la faculté accordée aux communes d'exposer leurs griefs. De nombreuses brochures parurent où étaient exposés les droits des bourgeois ; une commission fut chargée d'examiner les titres. Berne, Soleure et Lucerne intervinrent bientôt comme médiateurs et donnèrent raison au gouvernement. Des meneurs tels que les avocats Rey et Richard, le notaire Guisolan, qui étaient franc-maçons, furent exilés. Pour amadouer les mécontents, on admit au patriciat un certain nombre de familles de la bourgeoisie commune. Enfin, nobles et patriciens conclurent, sous les auspices des médiateurs confédérés, le compromis du 17 juillet 1782 qui régla, on le verra, la situation de ces deux groupes de privilégiés et subordonna, comme l'écrivit l'un d'eux, l'intérêt public à l'intérêt privé des familles patriciennes.

On n'avait pas su faire à temps les concessions nécessaires, préconisées d'ailleurs par quelques jeunes hommes tels que le Père Girard, Jean de Montenach, Fégely d'Autigny ; le mécontentement continua de couver dans la bourgeoisie et dans certaines régions des campagnes romandes fribourgeoises : tel est l'aveu de contemporains non suspects. Aussi, le gouvernement fut-il pris de court lorsqu'il eut appris, le 27 janvier 1798, que la révolution avait éclaté au Pays de Vaud. Il admit, quelques jours après, qu'une revision de la constitution était nécessaire ; la réforme fut promise au peuple le 6 février. Entre temps, des comités de « patriotes » s'étaient constitués à Fribourg et dans les bailliages, et leurs chefs étaient en relations avec le général Ménard, puis avec Brune. Déjà se préparait la nouvelle division territoriale de la Suisse ; le nouveau canton de Fribourg devait compter la Broye vaudoise. Jusqu'au dernier moment, il y eut à Fribourg, comme à Berne et à Soleure, un parti de la paix qui croyait encore à la possibilité de négocier à l'amiable avec Brune. Les troupes avaient été toutefois appelées sous les armes à la fin de février ; des Bernois, sous le colonel Stettler, renforcèrent l'armée fribourgeoise commandée par le colonel-général François-Philippe de Reynold. Il y eut des combats d'avant-postes dans les directions de Cormanon-Villars-Matran et de Farvagny pendant la nuit du 1er au 2 mars ; aux premières lueurs du jour, le général Pijon était maître des hauteurs qui dominent Fribourg vers l'Ouest. Il envoya bientôt un ultimatum au gouvernement qui décida de capituler après avoir entendu les chefs militaires. Les paysans accourus en ville et les soldats de la garnison réclamaient la bataille ; le gouvernement tenta alors de demander à Pijon qu'ils conservassent leurs armes. Le chef ennemi répondit par un nouvel ultimatum : il fallait poser les armes à l'instant. Comme le délai accordé aux assiégés était très court, l'ennemi ouvrit le feu à l'heure indiquée — dix heures et demie du matin — et quelques obus et boulets s'abattirent sur la ville ; la porte de Romont fut forcée au même moment. L'action fut courte et peu sanglante. Les troupes bernoises s'étaient retirées pendant les pourparlers, conformément d'ailleurs aux conditions de Pijon ; des miliciens singinois les suivirent et participèrent, le 5 mars, au combat de Neuenegg. La ville fut occupée par les Français et les Vaudois, et, dès le lendemain 3 mars, le pillage organisé commença, sur l'ordre de Brune à Pijon. Pour la première fois, une armée ennemie avait pénétré dans Fribourg.



Fribourg vers 1760. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

14. *La République helvétique, 1798-1803.* Le lendemain de la prise de Fribourg, le général Brune vint à Fribourg et demanda la formation d'un gouvernement provisoire qui fut immédiatement constitué sous la présidence de Jean de Montenach. Cependant une autre assemblée provisoire siégeait à Payerne et comptait des députés des bailliages fribourgeois ; elle prétendait représenter le nouveau canton (on disait même le *département*) de Sarine et Broye. Bientôt, la ville de Fribourg et les anciennes terres envoyèrent à Payerne leurs électeurs qui furent ainsi réunis à ceux des bailliages. La dénomination de Sarine et Broye, choisie

avant que la ville de Fribourg se fût jointe aux bailliages, désigna l'un des cinq cantons de l'éphémère République rhodanique et fut employée parfois concurremment avec le nom de Fribourg. Les districts d'Avenches et de Payerne firent partie du nouveau canton de Fribourg jusqu'à la constitution helvétique du 29 mai 1801, dite de la Malmaison. Fribourg les réclama en vain en 1802 ; la deuxième constitution helvétique du 25 mai 1802 les laissa au canton de Vaud, et l'Acte de Médiation (1803) consacra le fait accompli. Le gouvernement provisoire prit fin le 30 mars et céda la place à la chambre administrative de 5 membres, élue par l'assemblée de Payerne. Elle fut composée de : J.-J. Herrenschwand, de Morat, L. Chaney, d'Estavayer, J. Wicky, de Fribourg, C. Blanc, de Charmey, L. Kolly, de Praroman ; le secrétaire était F. Chaillet, de Morat. Le canton eut douze districts ; sa population était évaluée à environ 105 000 âmes. Les citoyens furent astreints au serment civique ; l'évêque rassura les consciences de ses ouailles en recommandant de prêter le serment. Les contributions forcées épuisèrent bientôt le pays — contribution du 8 avril 1798, réquisitions de toute nature, — et frappèrent surtout les anciennes familles patriciennes, déjà appauvries par la suppression des droits féodaux ; le peuple entier fut atteint d'ailleurs par la crise générale. L'impôt foncier vit le jour en 1799 ; l'impôt sur le commerce et l'industrie, sur le luxe, de nouveaux droits de mutation, en 1800-1801. La levée des troupes helvétiques, en vertu de l'alliance franco-suisse, provoqua au printemps de 1799 un grave soulèvement qui s'étendit aussi au canton de Fribourg. Les paysans singinois insurgés furent battus à Dirlaret ; le commissaire du gouvernement, Rod.-Martin Gapany, exerça une sévère répression. Pendant la campagne d'Helvétie de la même année, de nombreux prisonniers autrichiens furent acheminés sur Fribourg ; il y avait aussi à Matran un camp français de 10 000 hommes. La même année encore, le Fribourgeois Savary entra au Directoire helvétique. Ses compatriotes, Jean de Montenach et Lanther au contraire, prirent part au coup d'État fédéraliste des 27-28 octobre 1801 ; Savary quitta alors le Directoire et entra au Sénat. La seconde constitution helvétique, unitaire, soumise au vote du peuple le 25 mai 1802, fut acceptée grâce au subterfuge qui consistait à compter les abstentions comme suffrages acceptants. A Fribourg, on compta 3300 oui, 5224 non, 3398 abstentions. Dans l'automne de la même année, le régime helvétique s'effondra après une courte campagne. Les fédéralistes, dirigés par Jean de Montenach, avaient la majorité à Fribourg. La capitale, occupée par une faible garnison helvétique, fut prise le 6 octobre par Auf der Mauer, qui fut accueilli avec un grand enthousiasme. Un gouvernement cantonal provisoire, fédéraliste, dirigé par Jean de Montenach, Louis d'Affry et l'ancien avoyer Werro, dura du 7 au 18 octobre. Le Premier Consul venait en effet d'intervenir en Suisse et d'ordonner la remise en vigueur provisoire de la dernière constitution helvétique abolie par les fédéralistes.

Parmi les lois helvétiques qui intéressèrent particulièrement le canton de Fribourg on peut noter : celles du 8 mai et du 17 septembre 1798 relatives aux biens ecclésiastiques, des 4 mai et 10 novembre 1798 concernant l'abolition des droits féodaux personnels et les dîmes. La liquidation des anciens droits fut lente et compliquée en pays fribourgeois. Les dîmes n'y furent pas perçues pendant les années 1798, 1799 et 1800 ; on légiféra pendant un demi-siècle sur la question du rachat des dîmes (lois des 22 décembre 1803, 16 janvier et 7 septembre 1833, 14 novembre 1844, 13 juin 1854). Les lois de 1799, créant les communes politiques d'habitants, firent perdre à la capitale la suprématie qu'elle exerçait sous l'ancien régime. La loi Stapfer sur l'instruction publique eut pour effet, à Fribourg, de substituer l'État à l'autorité ecclésiastique. Le chanoine Fontaine, esprit libéral et cultivé, fut l'âme du Conseil d'éducation. Il prépara les voies aux réformes scolaires du Père Girard, auquel Stapfer avait demandé un plan d'éducation publique.

15. *L'Acte de Médiation, 1803-1813.* Fribourg envoya trois députés à la Consulta helvétique convoquée par Bonaparte : deux unitaires, Constantin Blanc, de Charmey, Charles Chatoney, de Morat, et un fédéraliste, Louis d'Affry. Ce dernier ne tarda pas à prendre une place éminente dans l'assemblée chargée d'élaborer une nouvelle organisation de la Suisse. Bonaparte le remarqua et fit du Fribourgeois le premier landammann de la Suisse. Le Médiateur voulut aussi que la première Diète du nouveau régime se réunît à Fribourg parce que ce canton s'était « toujours montré à la tête des cantons les mieux disposés pour l'alliance française ». On sait que cette Diète s'ouvrit le 4 juillet 1803. Le 17 octobre, le Grand Conseil fribourgeois ratifia la capitulation militaire et l'alliance avec la République française. Depuis le 10 mars 1803 jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, une commission cantonale provisoire assuma les responsabilités du gouvernement. Elle était composée de : d'Affry, Déglise, ancien préfet national, Badoud, Fégely, Thorin, Herrenschwand, Jean de Montenach.

En 1804, les milices fribourgeoises firent partie des troupes envoyées dans le canton de Zurich pour réprimer le Bockenkrieg. La même année, Louis d'Affry et le colonel Nicolas de Gady firent partie de l'ambassade suisse qui se rendit aux fêtes du couronnement de Napoléon 1er ; Gady était secrétaire de l'ambassade. En 1809, Fribourg fut canton directeur, et d'Affry, landammann pour la seconde fois. Le premier magistrat fit preuve d'une grande complaisance envers l'empereur, lors de l'incident provoqué par le passage de la cavalerie française à travers le territoire bâlois. En 1810, d'Affry fut désigné pour faire partie de l'ambassade chargée de complimenter Napoléon de son mariage avec Marie-Louise. Il mourut en revenant de ce voyage, le 26 juin 1810, à l'âge de 67 ans. La disparition de cet homme, qui avait joué un grand rôle en 1781-1782, 1798, 1802-1803 et jusqu'à sa mort, causa un grand vide. Si les contemporains et l'histoire ont relevé sa respectueuse prévenance envers Napoléon, ils ont compris la tâche difficile et ingrate de l'homme investi de la confiance du génie despotique qui pliait l'Europe sous sa loi.

Bien que le Médiateur eût voulu l'égalité entre les cantons et la renonciation des patriciats aux privilèges, le système électoral — malgré l'abolition des privilèges de lieux — sacrifia les campagnes aux villes. Au point de vue territorial, Berne et Fribourg durent renoncer au Pays de Vaud devenu un canton ; Fribourg reçut l'ancien bailliage de Morat qui devint un district.

L'agriculture fut favorisée par les lois sur le rachat des dîmes (1803), la caisse d'assurance pour le bétail (1808), l'abolition du droit de parcours (1809). Une loi sévère sur l'assistance publique (1811) ne réussit pas à faire disparaître le paupérisme. Des ateliers municipaux de filage du lin furent ouverts à Fribourg en 1810 et occupèrent jusqu'à 200 personnes.

L'*Acte de dotation* du 8 octobre 1803 accomplit la séparation de biens entre l'État et la ville de Fribourg. Lorsqu'on opéra la liquidation de la dette helvétique, Fribourg réclama 878 986 livres suisses, et en reçut 209 341. La ville de Fribourg demanda au Grand Conseil 68 600 livres pour le service de l'administration communale ; elle en obtint 32 000.

Les relations entre l'État et l'Église se modifièrent en faveur de l'Église. La loi helvétique qui interdisait aux couvents de recevoir des novices fut rapportée le 17 juin 1803. Le landammann d'Affry fit nommer évêque de Lausanne le père capucin Guisolan qui fut préféré au père cordelier Girard, candidat des libéraux. Mgr Guisolan ne tarda pas à revendiquer le droit de placet ; le Conseil d'éducation fut supprimé en fait dès 1804. Mais le Conseil communal de Fribourg chargea le père Girard de diriger les écoles primaires de la ville, dites petites écoles françaises, qui acquirent rapidement un grand renom ; les écoles primaires allemandes furent confiées aux moines augustins. L'école fribourgeoise était déjà le champ clos où se mesuraient les libéraux et leurs adversaires ; l'époque suivante, la restauration, allait voir les batailles décisives.

16. *La restauration patricienne, 1814-1830.* L'Acte de Médiation aboli le 29 décembre 1813 par l'assemblée réunie à Zurich, le gouvernement fribourgeois, qui était en relations avec les patriciens bernois, prit lui-même l'initiative de la restauration. Le principe d'une revision fut voté par le Grand Conseil, mais à 2 voix seulement de majorité (25 contre 23), le 14 janvier 1814. Le Petit Conseil convoqua aussitôt l'ancien Conseil des Deux-Cents, supprimé en 1798, dont 82 membres vivaient encore. Ces hommes nommèrent une « commission d'État », chargée de reviser la constitution de l'ancien régime en se basant sur le décret du 6 février 1798, et d'administrer provisoirement le pays. Jean de Montenach fut, selon un contemporain bien renseigné, Fr. Uffleguer, l'âme et le ressort principal de la restauration. Il fut chargé, avec l'ancien chancelier Tobie de Raemy — père de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du canton de Fribourg,* — de communiquer la nouvelle aux Alliés. Des troupes de l'armée Bubna venaient de traverser le canton de Fribourg. Le 7 mars, on fit savoir au pays que le nouveau Grand Conseil serait formé pour les trois quarts de patriciens et que le reste serait choisi dans les villes et les campagnes. Mais, déjà, les districts de Morat, Bulle et Gruyère avaient protesté contre la restauration. L'occupation militaire de plusieurs localités, des arrestations et destitutions obligèrent les opposants à se soumettre. Jean de Montenach, Fr. Uffleguer, Tobie de Buman représentèrent Fribourg à la « longue Diète » de Zurich ; ils eurent pour instructions de s'opposer à la reconnaissance préalable des constitutions cantonales par la Diète fédérale.

Le 10 mai 1814, Fribourg avait une nouvelle constitution.

Fribourg prit part à quelques-uns des événements généraux de cette époque. Ce fut l'envoi d'une garnison fribourgeoise à Genève, sous le commandement du colonel Louis Girard, le 1er juin 1814. Ce fut encore le rôle de Jean de Montenach au congrès de Vienne où il soutint la cause patricienne, tout en insistant d'ailleurs sur la nécessité pour l'Europe d'une Suisse indépendante et neutre. Cet aristocrate libéral et cultivé avait joué et devait jouer encore un rôle important. Il voulait que les privilégiés fussent les premiers à se distinguer par leurs mérites afin de contrebalancer l'influence du clergé. Plusieurs officiers fribourgeois, de sympathies légitimistes, exercèrent d'importants commandements dans la campagne de Franche-Comté (été 1815). Ce furent : le chef d'état-major, colonel de Castella, le chef de la Ire division, colonel Nic. de Gady, le commandant de la Ire brigade de cette division, colonel Girard, le chef de la IIIme division, colonel Charles d'Affry. Ce dernier commanda le corps suisse qui coopéra avec les Autrichiens au siège de Huningue. L'opposition au service étranger, qui devait grandir avec le libéralisme, se manifestait toutefois à Fribourg. Lorsqu'on discuta, en 1816, la capitulation avec la France, le conseiller d'État Fr. Uffleguer prononça au Grand Conseil un solide réquisitoire contre le service étranger. Le traité fut néanmoins ratifié à une grande majorité. Il en fut de même en 1825, lors de la capitulation avec le royaume de Naples où se distingua le maréchal de camp Charles-Emmanuel Von der Weid. Cet officier distingué fut l'auteur de la loi militaire de 1819 qui réorganisa fort bien les milices fribourgeoises.

La disette de 1816-1817, le chômage, l'accroissement de la population déterminèrent de nombreux Suisses à s'expatrier. En 1817, Nicolas-Sébastien Gachet, de Gruyères, ancien condisciple de Murat qu'il avait suivi à Naples, négocia l'établissement au Brésil d'une colonie fribourgeoise, *Novo Friborgo.* Environ 2000 émigrants, dont plus de 800 Fribourgeois, partirent d'Estavayer en 1819 et se rendirent en Hollande où ils s'embarquèrent. Ils furent très éprouvés ; la ville existe encore et renferme de nombreux Fribourgeois.

Tandis que ces pauvres gens s'expatriaient, la grande bataille pour l'école avait éclaté à Fribourg entre l'Église et le libéralisme. L'élection à l'évêché de Lausanne de Mgr Jenny (1815), qui fut préféré au père Girard, avait été l'occasion d'un premier engagement. L'année 1818 fut marquée par une victoire des ultramontains, comme on disait alors : le rappel des jésuites. Le 15 septembre, le Grand Conseil, après une chaude lutte oratoire, vota par 69 voix contre 42 le rappel de la compagnie de Jésus à laquelle fut de nouveau confié le collège Saint-Michel. Six membres du Petit Conseil — Jean de Montenach entre autres — publièrent une protestation contre cette décision. L'opposition libérale était née ; elle devait triompher douze ans après. L'influence des jésuites dans leur célèbre pensionnat, ouvert en 1827 et fréquenté par les fils de familles françaises du meilleur monde, dans le Lycée, dans l'Académie fut considérable sur l'esprit public et la vie de société à Fribourg. Mais désormais les bourgeois libéraux ne cessèrent plus de reprocher aux Pères leurs préférences aristocratiques et françaises. Enfin, en 1823, un vote du Grand Conseil supprima l'enseignement mutuel, cher au père Girard, système auquel l'évêque reprochait de donner trop de temps à l'étude de la grammaire au détriment du catéchisme et d'affaiblir l'autorité des curés de paroisse sur la jeunesse. La majorité des patriciens fut dès lors acquise à une étroite alliance avec le clergé dont l'influence politique ne cessa pas de grandir jusqu'en 1848. L'administration de la restauration fut économe ; la fortune de l'État s'accrut d'environ 500 000 livres suisses de 1814 à 1830. Sans réaliser de grandes œuvres, ce régime jeta toutefois les bases de plusieurs réformes, du code civil par exemple, dont la rédaction fut décidée en 1822 ; le flottage des bois, qui avait pris une grande extension dans la Gruyère, fut mieux réglementé ; la construction du grand pont suspendu (qui vient de disparaître en 1924) fut commencée ; elle fut terminée en 1834. En 1829, le 4me tir fédéral eut lieu à Fribourg. Un an après, la révolution parisienne de juillet sonnait le glas des patriciats restaurés.

17. *Le mouvement libéral et le Sonderbund, 1830-1847.* La chute de Charles X avait rempli de joie les libéraux suisses et frappé de stupeur les patriciens. A Fribourg, le gouvernement, voyant que l'agitation commençait à régner ici et là, nomma en septembre une commission chargée de préparer la revision des lois organiques de 1814. Le 27 novembre, la ville de Morat, et le 29, la ville de Bulle envoyèrent des pétitions au gouvernement pour demander la revision ; on y dénonçait le règne de l'oligarchie, la confusion des pouvoirs, l'enseignement des jésuites, et l'on y réclamait l'élaboration d'une constitution basée sur l'égalité des droits pour tous les citoyens et sur la souveraineté du peuple. Le gouvernement, après avoir décidé de prime abord de ne pas soumettre les pétitions au Grand Conseil, revint sur son vote et résolut de lui proposer la revision (29 novembre). D'après la constitution de 1814, la revision devait être votée à la majorité des deux tiers. Le Grand Conseil se réunit le 2 décembre ; de nombreuses communes avaient envoyé des pétitions demandant, les unes la revision, les autres le maintien de la constitution. Des troupes avaient été appelées en ville et gardaient l'Hôtel-de-Ville et ses abords ; une grande foule de manifestants, armés de bâtons, étaient arrivés du Murtenbiet et de la Gruyère. Pendant la discussion, la foule impatiente se porta jusqu'à l'escalier de l'Hôtel-de-Ville. Soudain, le commandement de « Feu ! » retentit. La troupe allait peut-être faire usage de ses armes lorsque le second avoyer, Joseph de Diesbach-Torny, favorable aux réformes, apaisa la foule en l'assurant que ses vœux allaient être accomplis. Quelques instants après, la revision était votée par 111 voix contre une. Telle fut la « journée des bâtons » qui mit fin au régime de la restauration patricienne. Le lendemain, les troupes furent licenciées et remplacées par une garde urbaine. Le 7 décembre, le Petit Conseil proposa au Grand Conseil l'abolition de tout privilège de lieu et de naissance et le principe de l'égalité des droits politiques. Le Grand Conseil décida la nomination d'une constituante de 49 membres. Le 14, les assemblées primaires désignèrent les électeurs qui nommèrent, le 15, les députés à la constituante sur la base de un député par commune de moins de 500 habitants, 2 députés par commune de 500 à 1000 habitants et ainsi

de suite. La constituante, réunie le 20, nomma une commission de rédaction qui élut président Joseph de Diesbach, Jean de Montenach, vice-président, et premier secrétaire Marcellin Bussard, de Gruyères, professeur de droit. L'élection de Mgr Jenny comme membre de la constituante fut annulée comme contraire au droit public et aux usages, bien que le décret du 7 décembre eût proclamé l'égalité politique de tous les citoyens. Cette décision valut au nouveau régime l'hostilité du clergé. Les libéraux eurent la majorité au nouveau Grand Conseil, formé de 86 députés, élus par 778 électeurs, pour une population d'environ 87 000 âmes. (Les citoyens actifs fribourgeois laïques, sans distinction de fortune, formaient les *assemblées primaires* et désignaient les *électeurs* à raison de 1 pour 100 âmes de population ; ces derniers nommaient les députés, à raison de 1 pour 1000 âmes de population.) Le Grand Conseil élut, le 2 mars 1831, le Conseil d'État de 13 membres : Jean de Montenach, président, Charles Schaller, vice-président, Joseph de Diesbach, président du Grand Conseil, Jean Maeder, Jacques Thalmann, Phil. Raemy, Tobie Gerbex, Nic. Kern, Pierre-Ant. Chevalley, Joseph Frölicher, Jean-Léon Perroud, Hubert Charles (de Riaz), Laurent Frossard. La Constitution, élaborée du 7 au 24 janvier 1831, reçut la sanction souveraine de la seule constituante, et non pas du peuple. Les partisans de l'ancien ordre de choses auraient désiré de la soumettre au peuple dans l'espoir de la faire rejeter par les campagnes.

Le nouveau régime avait proclamé la liberté de la presse, modérée du reste par une loi sur la police de la presse. Les journaux politiques venaient de voir le jour à Fribourg : en 1830, le *Courrier fribourgeois*, qui représentait les opinions du régime de 1814, et auquel succéda *Le Véridique*, appuyé par les Jésuites ; en décembre 1830 parut le *Journal du canton de Fribourg*, organe libéral. En avril et mai 1831, le gouvernement expulsa du canton le jésuite Ferrand, qui avait dit en chaire que le pouvoir émanait de Dieu et non pas du peuple. Des poursuites furent intentées au *Véridique* pour un article dont l'abbé Æbischer, curé de Neuchâtel, était l'auteur : les amis du clergé payèrent spontanément les frais du procès. Les luttes politiques devinrent donc plus vives. Les libéraux virent décroître leur majorité aux élections de 1834 et de 1837. Jean de Montenach, Charles Schaller, Joseph de Diesbach ne furent pas réélus au Conseil d'État et furent bientôt remplacés par Rodolphe Weck, Louis Fournier et Charles Griset-de Forell qui devaient jouer quelques années plus tard un rôle dans le *Sonderbund*. De 1838 à 1847, la nouvelle majorité se renforça de libéraux modérés, effrayés des progrès du radicalisme. Les partisans d'une politique de juste milieu, comme on disait alors, c'est-à-dire ni radicaux, ni cléricaux, ne parvinrent pas à rassurer la masse des électeurs et le clergé. Bien que la majorité, que l'on pouvait qualifier de conservatrice peu après 1840, fût un peu flottante, l'orientation vers la droite se faisait de plus en plus sensible. Les campagnes étaient désormais convaincues que la religion était en danger, selon le mot d'Hubert Charles, qui s'efforçait en vain de leur démontrer que les libéraux de juste milieu n'étaient pas anticléricaux. Au même moment, l'enseignement des jésuites fournissait l'aliment d'une vive polémique. Des libéraux et des membres fribourgeois de la société d'étudiants de Zofingue reprochaient aux jésuites de manquer d'esprit national et de ne pas consacrer assez de temps aux sciences et aux langues vivantes. Aussi, l'école fut-elle de nouveau l'enjeu de la lutte entre l'Église et l'État. L'évêque Mgr Jenny protesta, en 1834, contre la loi scolaire en préparation, parce que les autorités civiles entendaient légiférer sans entente préalable avec lui, et bien que la loi exigeât des candidats à l'enseignement primaire le placet épiscopal pour l'instruction religieuse. Le législateur passa outre. De plus, on créa en 1835 une école moyenne centrale pour remplir, disait la loi, la lacune qui existe entre l'enseignement primaire et l'enseignement littéraire supérieur. Un anticlérical d'origine française, M. Prat, en reçut la direction.

Des lois d'intérêt économique et social rallièrent plus facilement les suffrages : loi de 1833 sur le rachat facultatif des dîmes, loi de 1838 sur le rachat obligatoire de toutes les redevances féodales, fondation de caisses d'amortissement pour ces opérations, loi de 1832 sur le droit hypothécaire, loi de 1835 qui créa le budget, loi de 1841 sur le cadastre. La situation de l'agriculture s'améliora constamment de 1830 à 1840 et la population du canton passa de 87 000 âmes en 1831 à plus de 95 000 en 1842. La situation politique cantonale permet aussi de comprendre l'attitude de Fribourg dans la politique fédérale. Même pendant la période où les libéraux eurent la majorité, ils furent obligés de ménager la forte opposition conservatrice et le clergé, et n'adoptèrent jamais des solutions nettement libérales, sauf lors de l'essai de revision du Pacte, qui fut votée par le Grand Conseil, le 22 juin 1833, par 50 voix contre 11. Mais au mois de décembre de la même année, le même Grand Conseil repoussa la proposition de quelques cantons qui préconisaient l'élection par le peuple d'une constituante fédérale chargée de la revision. Le gouvernement fribourgeois s'abstint, par contre, de prendre part à la discussion des articles de Baden (1834). L'opinion s'était néanmoins émue. Le gouvernement proposa donc (1836) au Grand Conseil de voter une résolution affirmant que les autorités fribourgeoises entendaient rester étrangères aux fameux articles. Le clergé voulait un désaveu plus formel et obtint le vote d'une résolution, rédigée par Rodolphe Weck, qui les condamnait de la manière la plus catégorique (31 mai 1836). Dès 1832, Fribourg s'était tenu à l'écart, soit du Concordat des sept, libéral, soit de la ligue de Sarnen, Conservatrice. Mais, après 1840, devant les progrès du radicalisme, Fribourg prit fait et cause pour ses confédérés catholiques. Ainsi, lors de la suppression des couvents d'Argovie, Fribourg, se basant sur une stricte interprétation de l'article 12 du Pacte fédéral, réclama la convocation d'une Diète extraordinaire pour empêcher l'exécution du décret argovien (1841). En 1843, il protesta contre le vote de la Diète du 31 août, qui s'était déclarée satisfaite du rétablissement des quatre couvents de femmes ; puis il décida de prendre part à la conférence proposée par le gouvernement lucernois (novembre). Dès 1841, Fribourg s'était fait représenter par le colonel Philippe de Maillardoz à une réunion des chefs catholiques qui eut lieu chez l'ambassadeur d'Autriche, Bombelles. En 1843, le conseiller d'État fribourgeois Fournier et Siegwart-Muller laissaient entendre au diplomate autrichien Philippsberg qu'ils comptaient sur l'intervention étrangère sous forme de blocus économique. A ceux qui parlaient de rupture avec les cantons de la majorité, Fribourg objectait sa situation géographique isolée. Lors de la conférence catholique de Rothen, Rod. de Weck reprit cette objection et ne prit que *ad referendum* l'article qui organisait une conférence permanente. En 1844, le Grand Conseil fribourgeois donna son adhésion aux décisions de la conférence catholique du 17 août qui avait décidé de porter à nouveau la question des couvents d'Argovie devant la Diète de l'année suivante. En 1845, après les expéditions des Corps-francs, on prit à Fribourg de sérieuses mesures militaires, et l'on vota (17 juin) une loi de répression contre ces organisations. Une fête solennelle d'actions de grâces fut ordonnée pour remercier Dieu de la victoire remportée par les troupes du gouvernement de Lucerne. L'année 1846 fut décisive. Le 9 juin, dans une orageuse séance de dix heures consécutives, le Grand Conseil fribourgeois ratifia le traité d'alliance séparée, dit *Sonderbund*, conclu au mois de décembre précédent. Il le fit sous une condition qui lui laissait une plus grande liberté d'action, mais qui ne pouvait qu'affaiblir l'alliance : Fribourg aurait seul le droit de disposer de ses troupes. Ces débats divulguèrent le traité et causèrent un grand émoi en Suisse. Bien que l'acceptation eût été décidée par 47 voix contre 11, il semble bien que l'on doive ajouter aux voix négatives celles des députés du district de Morat, qui avaient quitté la salle dès le début de la séance, et celles d'un groupe qui n'avait pas voulu discuter la proposition ; la minorité réelle aurait été ainsi

de 44 voix. Quoi qu'il soit de ces calculs, l'accession de Fribourg au Sonderbund n'avait certainement pas eu lieu sans difficulté. L'opposition libérale-radicale ne se tint en tout cas pas pour battue. Des assemblées de protestation eurent lieu dans les districts du Lac, de la Broye et de la Gruyère, et bientôt un coup de force fut décidé. Des radicaux armés de Fribourg et de ces trois districts marchèrent donc sur Fribourg dans la nuit du 6 au 7 janvier 1847. Ils furent rapidement dispersés par les troupes du gouvernement. Quelques jours après commençait un procès monstre pour haute trahison où l'on ne comptait pas moins de 200 prévenus, dont une cinquantaine d'ailleurs, entre autres les chefs, Julien Schaller, l'avocat Castella, le professeur Bussard, avaient gagné le large. Un grand nombre subirent la détention ; Bulle et Morat furent frappés de fortes amendes. L'émotion était au paroxysme et les conseils de modération ne devaient plus prévaloir. Lorsqu'on fut à la veille de la rupture fatale, Fribourg mit de piquet ses troupes le 4 octobre. Le Grand Conseil ratifia ces mesures le 15 ; la veille, les militaires du Murtenbiet avaient décidé de ne pas répondre à l'appel. Le 23, les commissaires fédéraux Stockmar et Delarageaz ne furent pas reçus par le Conseil d'État ; le 29, la rupture était consommée. Fribourg avait déjà fait quelques préparatifs de guerre. Une commission de défense, nommée au mois de janvier, avait fait élever des redoutes ; les plans étaient l'œuvre du major du génie Ferdinand Perrier, ancien officier au service de Naples, puis de Méhémet-Ali dans la guerre de 1839 contre la Turquie. Le 17 février, le colonel Philippe de Maillardoz, qui avait de brillants états de service en France, fut nommé commandant en chef de l'armée fribourgeoise, formant la 3e division de l'armée du Sonderbund. Il avait sous ses ordres les colonels Schaller, Albiez et Moret, commandant chacun une brigade. L'effectif de l'armée était de 5115 hommes après la défection des Moratois ; elle n'avait que 35 canons ; 5000 à 7000 hommes du landsturm, mal armés, venaient s'ajouter à l'armée de ligne. Des canons et des fusils achetés en France avaient été séquestrés par les Vaudois ou retenus par les autorités françaises, lorsqu'elles eurent connaissance du séquestre. Les troupes avaient foi en leur cause ; beaucoup attendaient même des miracles ; les autorités croyaient à l'intervention des puissances étrangères. A l'état-major, Maillardoz était partisan de la défensive et croyait à une attaque venant de Berne ; Schaller et Reynold, au contraire, préconisaient l'offensive et pensaient que le choc principal viendrait du canton de Vaud ; le commandant était d'ailleurs à peu près convaincu que Fribourg ne pourrait compter que sur ses propres forces.

Le 12 novembre au soir, Fribourg était investi, sauf du côté de la montagne, par quatre divisions de l'armée fédérale. Le 13 au matin, Dufour somma ses adversaires d'éviter une lutte trop inégale ; le Conseil d'État lui demanda et obtint un armistice qui devait durer jusqu'au lendemain matin à 7 heures. Les chefs militaires consultés déclarèrent, sauf trois, que la résistance ne pouvait être que de courte durée. Vers 4 heures du soir, des troupes vaudoises qui, au témoignage de Dufour, n'avaient pas encore eu connaissance de l'armistice, attaquèrent une redoute située au bord de la route de Romont, à peu de distance de Fribourg, dite le fort Saint-Jacques. Les troupes fédérales furent contraintes à la retraite par le feu meurtrier de 3 pièces d'artillerie et de quelques compagnies d'infanterie. Après le combat, le Conseil d'État se réunit derechef et, sans avoir consulté le général en chef, résolut de capituler ; la capitulation fut conclue le 14 novembre au matin. Le désarroi fut bientôt à son comble ; les soldats furieux réclamaient la lutte et criaient à la trahison ; Maillardoz fut disculpé d'ailleurs par ses adversaires eux-mêmes. L'évêque, Mgr Marilley, dut parcourir les rues pour ramener un peu de calme. La ville fut occupée par les troupes fédérales qui se livrèrent, — le mot est de Dufour — à des « désordres sans exemples » ; le lendemain, un prêtre fut tué à Villars-les-Joncs par des soldats fédéraux. Le canton de Fribourg était hors de combat.

18. *Le régime radical (1847-1856).* Le jour de la capitulation, le Conseil d'État déposa ses pouvoirs, en attendant la convocation du Grand Conseil, aux mains d'une commission formée de conservateurs et de libéraux. Cette commission, estimant avec raison que l'exécutif n'avait pas les compétences nécessaires pour déléguer ainsi ses pouvoirs, refusa le mandat qui lui était offert. En conséquence, le Conseil d'État reprit ses fonctions dans l'après-midi du 14 novembre et s'adressa au général Dufour pour lui demander jusqu'à quel point les autorités constituées pouvaient compter, en vertu de la capitulation, sur l'appui des forces fédérales. Dufour écrivit à son divisionnaire Rilliet, qui avait pris Fribourg, que cette protection ne pouvait aller jusqu'à garantir le gouvernement et qu'il fallait l'engager à réunir au plus tôt le Grand Conseil pour faire, légalement, les changements que l'état du pays pouvait réclamer. Dans l'après-midi du même jour, la chancellerie cantonale fut prise d'assaut par des manifestants ; dans la soirée, 300 à 400 personnes se réunirent au théâtre pour établir un gouvernement provisoire. Le colonel Rilliet, laissé d'ailleurs sans instructions précises jusqu'à l'arrivée des commissaires fédéraux, porte évidemment une grande part de responsabilité dans ces événements. L'assemblée du théâtre déclara le gouvernement déchu, proclama membres du gouvernement provisoire : Julien Schaller, Léon Pittet, Châtoney, Robadey, Wicky, Broye, Castella et déclara nuls tous les actes politiques des pouvoirs législatif et exécutif depuis le 9 juin 1846. Dès le 19 novembre, les ordres religieux et les congrégations furent expulsés, mesures qui furent complétées par les décrets des 30 et 31 mars 1848. Le 29 novembre, un décret mit en accusation 82 personnes du régime déchu pour crime de haute trahison. Des élections législatives furent ordonnées pour le 10 décembre. Le suffrage à 2 degrés fut remplacé par le suffrage universel, à mains levées, accordé aux seuls laïcs ; les 64 députés élus en nommeraient eux-mêmes 10 autres. Les élections furent faites par le gouvernement provisoire protégé par les troupes d'occupation. Le Grand Conseil, presque exclusivement composé, par conséquent, de radicaux, élut un Conseil d'État de 7 membres, formé de tous les hommes du gouvernement provisoire ; le médecin et historien Berchtold en fut le chancelier. Aussitôt après, on frappa de très fortes contributions le clergé ainsi qu'un certain nombre de citoyens et de communes nommément désignés ; tous les biens ecclésiastiques furent placés sous l'administration civile. Les contribuables laïques, atteints par ces décrets, recoururent à l'Assemblée fédérale ; la médiation de ses commissaires aboutit à une transaction passée le 22 mai 1850 : les contribuables admirent le principe du prêt volontaire et le gouvernement, l'obligation de rembourser.

Les instructions des députés fribourgeois à la Diète chargée d'élaborer la constitution fédérale de 1848 étaient très favorables à la centralisation, ainsi qu'à l'alliance de la Suisse avec le roi Charles-Albert. La constitution fédérale fut acceptée par le seul Grand Conseil ; on ne la soumit pas au peuple fribourgeois. Les premières élections au Conseil national envoyèrent à Berne 5 radicaux. Seuls, les citoyens qui avaient prêté serment aux constitutions fédérale et cantonale eurent le droit de vote ; il y eut donc de très nombreuses abstentions. L'œuvre législative du régime radical fut considérable. La loi du 23 septembre 1848 sur l'instruction publique réorganisa l'enseignement primaire, créa des écoles secondaires et transforma l'ancien collège en créant l'École cantonale ; une école d'agriculture fut fondée. Le code civil fut terminé en 1849 ; de nouveaux codes pénal, de procédure pénale, de commerce, forestier, de la discussion des biens furent promulgués en quelques années. Deux importants établissements de crédit furent fondés : la Banque cantonale (1850), la Caisse hypothécaire (1853). Enfin le gouvernement résolut heureusement le problème du chemin de fer en s'intéressant à la construction de la ligne Berne-Lausanne. Il assumait ainsi courageusement une lourde charge, mais le canton ne resta du moins pas à l'écart, comme il en fut un moment menacé, de la

voie ferrée qui reliait le pays romand à la Suisse allemande.

Les hommes de 1848 continuèrent la politique anticléricale inaugurée au lendemain de la chute du Sonderbund. Les 17 et 18 août 1848, le Conseil d'État conclut un accord avec les autres cantons faisant partie de l'évêché de Lausanne et Genève pour restreindre la liberté de l'évêque. Mgr Marilley, ayant adressé aux fidèles une lettre pastorale pour les mettre en garde contre le serment constitutionnel exigé des électeurs, refusa de retirer sa circulaire. Les campagnes s'émurent ; un soulèvement se prépara. Le 25 octobre, en pleine nuit, le prélat fut arrêté, conduit au château de Chillon et déposé par le gouvernement ; on lui accorda finalement l'autorisation de se retirer à Divonne (France). Mais, en raison du mécontentement populaire, des progrès de l'opposition conservatrice, le pouvoir civil ouvrit des négociations avec le proscrit ; le 18 mai 1855, l'arrêt d'exil fut rapporté ; le 17 novembre 1856, une convention fut signée entre l'évêque et le gouvernement, et le 19 décembre de la même année, le chef du diocèse rentrait à Fribourg. C'est qu'entre l'exil de Mgr Marilley et son retour les événements avaient suivi un cours rapide. En 1850, les Chambres fédérales avaient écarté un recours des citoyens fribourgeois demandant que la constitution cantonale fût soumise au peuple. Une insurrection, dirigée par Nicolas Carrard, éclata les 4-5 octobre 1850 ; elle échoua ; Carrard se réfugia à Besançon. Il recommença le 22 mars 1851, pénétra dans la capitale avec une poignée de paysans, mais fut vaincu, fait prisonnier et condamné à la réclusion, commuée bientôt en exil. Le 24 mai 1852, une grande assemblée populaire, qui compta environ 15 000 participants, eut lieu à Posieux par les soins des chefs conservateurs Hubert Charles, Jaquet, Alfred von der Weid, Louis Wuilleret, etc. On y réclama, dans une pétition à l'Assemblée fédérale, le vote de la constitution cantonale par le peuple et de nouvelles élections au bulletin secret. Le recours fut de nouveau écarté et la même demande au Grand Conseil fut repoussée par la majorité le 15 mars 1853. Carrard organisa donc une nouvelle insurrection le 22 avril 1853. Une bande d'environ 200 paysans, commandés par Carrard et par le colonel Ferdinand Perrier, s'empara de l'école cantonale et soutint un furieux combat qui se termina par la défaite des insurgés et la mort de Carrard, de 10 paysans et de 4 soldats. Une cour martiale, tribunal d'exception interdit par les constitutions fédérale et cantonale, prononça de nombreuses condamnations. Mais le Conseil fédéral cassa la sentence et un nouveau procès, régulier cette fois, ne condamna que 7 personnes au bannissement.

Le serment électoral fut supprimé, mais le vote à mains levées fut conservé. Une élection partielle au Conseil national dans le cercle de la montagne donna lieu à de graves désordres à Bulle ; le candidat conservateur, Louis Wuilleret, fut finalement proclamé élu. Dans une élection au Grand Conseil, le candidat radical fut proclamé élu, bien que son adversaire ait eu la majorité. Un nouveau recours des conservateurs aux Chambres fédérales fut écarté en janvier 1854. Le 29 octobre 1854, le renouvellement intégral du Conseil national donna aux conservateurs l'occasion d'une éclatante revanche : leurs 4 candidats furent élus. Un an après, deux conservateurs, Alfred von der Weid et Bondallaz, furent appelés au Conseil d'État. Le 11 octobre 1856, le Grand Conseil dut abroger la loi électorale en introduisant le scrutin secret. Le résultat ne se fit pas attendre. Les neuf années de la législature étant révolues, les élections générales au Grand Conseil eurent lieu le 7 décembre 1856. Soixante-quatre conservateurs et libéraux modérés furent élus ; les radicaux ne gardèrent que 3 sièges. Le régime radical avait vécu. Le nouveau Grand Conseil, complété par les 10 députés qu'il devait désigner lui-même, compta 77 membres. Il décida, le 10 janvier 1857, la revision de la constitution, réclamée quelques semaines après par 14 000 citoyens environ. La revision fut terminée le 7 mai et la constitution fut soumise au peuple le 24 mai. Le nombre des électeurs inscrits était de 24 356 ; il y eut 15 897 votants ; 14 355 votèrent oui, 1262 votèrent non ; il y eut 8459 abstentions et 280 bulletins nuls. Le 4 juin, le Grand Conseil élut le nouveau Conseil d'État qui fut composé de : Hubert Charles, président, Rod. de Weck, Romain Werro, Engelhard, Bondallaz, Alfred von der Weid et Mauron. Un historien fribourgeois, contemporain de ces événements, a pu écrire justement que les hommes qui prirent alors le pouvoir étaient d'anciens libéraux que les excès du radicalisme avaient rapprochés des conservateurs, et des conservateurs qui devaient leur succès au concours de ces libéraux.

On lira plus loin les chapitres spéciaux consacrés aux lettres, aux arts, à l'histoire. Il suffit donc de rappeler ici que les Fribourgeois qui se distinguèrent dans les lettres romandes et l'histoire pendant la première moitié du XIXe s. étaient pour la plupart des hommes dont les sympathies allaient aux idées libérales. Ce sont : le Père Girard, les historiens Fontaine, Berchtold, Daguet, les écrivains Sciobéret, Nicolas Glasson, Louis Bornet, Eggis, le juriste Bussard, pour ne citer que les plus connus, qui ont fait connaître Fribourg au-delà des frontières de leur petite patrie, à laquelle ils étaient passionnément attachés.

Bibliographie. Voir celle indiquée dans Gaston Castella : *Hist. du canton de Fribourg.* [Gaston CASTELLA.]

19. ***Le régime conservateur de 1857 à nos jours.*** Sous le régime de la constitution adoptée le 24 mai 1857 par le peuple, appelé pour la première fois à se prononcer sur sa loi fondamentale, le canton de Fribourg a été pendant soixante-deux ans une république représentative. Durant cette période, la constitution de 1857 ne subit que des modifications partielles de peu d'importance. Avant de passer au régime de la démocratie directe instauré en 1920, cet État poursuivit méthodiquement l'œuvre de son relèvement économique et de son essor intellectuel. La première œuvre du régime conservateur fut d'assurer la construction de la ligne d'Oron, qui reliait directement Lausanne à Berne par Fribourg. Ce fut au prix d'énormes sacrifices que Fribourg réalisa sa politique ferroviaire. L'entreprise ayant fait faillite, l'État se porta acquéreur de la ligne et en assura le parachèvement. Le canton assumait ainsi une charge de 42 millions, mais il n'eut pas à s'en repentir puisque la ligne d'Oron, inaugurée en 1862, sauva Fribourg de l'isolement qui le menaçait et le mit pour toujours au bénéfice d'une position avantageuse sur la principale artère des chemins de fer suisses Genève-Zurich-Romanshorn.

Après avoir doté le centre du canton d'une grande voie de communication, l'État de Fribourg a complété le réseau ferroviaire fribourgeois par la construction successive de la ligne transversale Fribourg-Payerne-Estavayer, de la ligne longitudinale Palézieux-Moudon-Payerne-Morat, en collaboration avec l'État de Vaud. La Gruyère fut également reliée à la grande ligne par le Bulle-Romont. Adoptant de bonne heure la traction électrique, l'État et les communes ont eu l'initiative d'un des premiers chemins de fer électriques à voie normale, le Fribourg-Morat-Anet, complété bientôt par tout un réseau de voies étroites : le Châtel-Palézieux et le Châtel-Bulle-Montbovon, fusionnés ensuite sous la raison sociale des chemins de fer électriques de la Gruyère.

Parallèlement à ce développement du réseau ferroviaire, Fribourg s'associe à l'entreprise intercantonale des Eaux du Jura, assure le service de la navigation à vapeur sur les lacs de Morat et Neuchâtel, poursuit l'extension du réseau des routes fribourgeoises, parmi lesquelles la route intercantonale de Bulle-Boltigen, à laquelle la Confédération a reconnu un intérêt stratégique. Fribourg devient en même temps le Vorort des cantons intéressés au percement du Simplon.

Dans le domaine de l'instruction publique, l'effort n'est pas moins considérable. Les cours de perfectionnement ont été réorganisés en vue d'une meilleure formation professionnelle des jeunes gens. L'école secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg, établie en 1885, sert de préparation à la création du technicum, qui se signale aujourd'hui par la valeur de son personnel enseignant et par l'étendue de son programme scientifique et pratique. La brillante réussite de l'expo-



Fribourg à la fin du XVIIIe s. D'après un lavis de E. Curty.

Fribourg. Vue de la Basse Ville vers 1850. D'après une lithographie de Deroy.

sition cantonale des arts et métiers en 1890 avait attiré l'attention sur les progrès des métiers et de la petite industrie en pays fribourgeois. La création du Musée industriel cantonal et du technicum furent la conséquence de cette manifestation du travail de nos artisans.

Les écoles régionales viennent parfaire l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire. Les écoles ménagères introduites partout et rendues obligatoires pourvoient à la culture professionnelle de la jeune fille. L'École normale d'Hauterive est mise à la hauteur des premiers établissements de ce genre ; elle fournit au canton un corps enseignant de premier choix, initié aux méthodes pédagogiques du jour et orienté vers la formation professionnelle de la jeunesse aussi bien que vers son éducation morale.

Les études gymnasiales, tant littéraires que réales, reçoivent une nouvelle impulsion par l'agrandissement du Collège Saint-Michel, auquel vient s'adjoindre la section française du Collège Saint-Jean, organisée d'après les programmes officiels de France, tandis que le gymnase allemand se renforce du pensionnat Girard, où enseignent les conventuels du même ordre que l'illustre pédagogue. Enfin la fondation de l'université en octobre 1889 couronne l'édifice intellectuel du canton. Une foule d'institutions naissent autour de cet établissement d'instruction supérieure : école supérieure de commerce fondée en 1897, lycée de jeunes filles, école de hautes études dirigée par les sœurs théodosiennes sous le nom d'Académie de Sainte-Croix, école commerciale pour les jeunes filles dirigée par les religieuses de Sainte-Ursule. Un fonds de dotation de 2 ½ millions fut constitué en 1887 pour l'entretien de l'université, qui débuta le 4 décembre 1889 avec deux facultés, celle du droit et celle des lettres. A ce capital d'établissement vint s'ajouter une subvention d'un demi-million de la ville de Fribourg, subvention qui fut affectée à la création de la faculté de théologie en 1891. L'organisation postérieure de la faculté des sciences et l'érection des premières chaires de médecine, permettant aux étudiants de passer l'examen propédeutique, constituent jusqu'à présent la dernière étape du développement de l'université. Soucieux d'alimenter le budget universitaire par de nouvelles sources de revenu sans faire appel à l'impôt, le gouvernement se vit amené à créer des entreprises lucratives. Ce fut d'abord la transformation de la Caisse d'amortissement de la dette publique en Banque de l'État de Fribourg, en 1892. La loi organique astreignit cet établissement de crédit à servir à l'université une rente annuelle de 80 000 francs. Le bénéfice net de l'entreprise des Eaux et Forêts fut également adjugé à l'université. Cette entreprise, acquise par l'État en 1887, comprenait le barrage de la Sarine, le plateau de Pérolles avec ses vastes terrains, ses scieries et ses câbles télé-dynamiques. Le 22 novembre 1889, peu après l'adoption du décret de fondation de l'université, la direction des travaux publics demanda au Grand Conseil les crédits nécessaires pour les installations électriques destinées à fournir de la force motrice à l'industrie et de la lumière aux particuliers. Ce fut le point de départ de toute une série d'entreprises hydro-électriques dont l'État de Fribourg prit l'initiative et assuma lui-même la direction et l'exploitation, telles le canal de Thusy-Hauterive, les forces de Montbovon et récemment la captation des eaux de la Jogne près Charmey, avec la création d'un bassin d'accumulation à Montsalvens. Le canton de Fribourg dispose ainsi d'un réseau important d'usines hydro-électriques répandant la force et la lumière jusque sur les territoires des trois cantons voisins.

L'activité des pouvoirs publics ne fut pas moindre dans le domaine de l'agriculture. Fribourg étant un canton essentiellement agricole, l'État voue le meilleur de sa sollicitude au travail des champs. Le budget de l'agriculture augmente d'année en année. Primes aux éleveurs, expositions et concours, assurance du bétail, entrepôt officiel des fromages, économie alpestre, enseignement professionnel agricole, toutes ces mesures propres à relever le rendement des terres se montrent singulièrement efficaces. Les écoles agricoles d'hiver se multiplient et viennent finalement se concentrer à l'école théorique et pratique de l'institut de Pérolles, où est installée une école de laiterie modèle. En 1902, le gouvernement annexe à l'institut agricole de Pérolles le domaine de Grangeneuve, propriété de l'État, érigée en ferme-école. En 1924, ces diverses institutions d'enseignement agricole sont transférées à Grangeneuve même, où des constructions du dernier modèle, subventionnées par la Confédération, abritent désormais l'école cantonale d'agriculture.

L'activité du régime conservateur a été particulièrement féconde dans le domaine de la charité et de la bienfaisance. Elle a trouvé son couronnement dans l'édification de l'hôpital cantonal, création prévue déjà en 1841, et enfin réalisée dans sa plénitude ces dernières années. Installé selon les données les plus modernes de l'art chirurgical et de la science médicale, l'hôpital cantonal embrasse toutes les cliniques de la future faculté de médecine. Les asiles de vieillards, les orphelinats, les hospices de districts ont également l'appui du pouvoir. Une maison de discipline pour l'enfance abandonnée est établie à Drognens. L'institut des sourds-muets de Gruyères est transféré à Fribourg pour être mis au bénéfice des institutions soutenues par les deniers publics, telles que l'asile des aveugles et l'hôpital de la maternité. En outre, la réforme de l'assistance publique est l'objet des études du Département de l'intérieur et de l'agriculture qui, dans un avant-projet, conçoit une réorganisation fondamentale. Enfin la réforme pénitentiaire s'est accomplie définitivement par le transfert des maisons de réclusion et de correction à la colonie de Bellechasse, où sont réunis les détenus de toutes catégories. La législation pénale a été mise à l'unisson de cette réforme pénitentiaire et la revision du code pénal fribourgeois de 1868 est aujourd'hui considérée comme une œuvre de progrès combinée avec le respect des traditions.

Le 30 janvier 1921, le peuple fribourgeois a adopté un projet de révision constitutionnelle largement démocratique : 1° Initiative en matière législative. 2. Referendum législatif facultatif. 3. Élection du Grand Conseil selon le système de la représentation proportionnelle. 4. Élection du Conseil d'État par le peuple. 5. Trois sessions législatives au lieu de deux. 6. Incompatibilité du mandat législatif et des fonctions exécutives. 7. Limitation à trois des membres du gouvernement pouvant faire partie des Chambres fédérales. 8. Réorganisation judiciaire.

La nouvelle constitution élargit l'exercice du droit d'initiative en matière de révision totale ou partielle de la constitution. Quant au droit d'initiative en matière législative, il peut être mis en mouvement par six mille citoyens. L'élection du Conseil d'État par le peuple a lieu en un seul arrondissement selon le système majoritaire, tandis que l'élection du Grand Conseil selon le scrutin proportionnel s'opère dans les sept arrondissements existants.

Nous ne saurions taire ici le rôle historique de l'homme d'État qui a dirigé la politique fribourgeoise pendant plus de 25 ans. En effet, depuis 1886, date de son entrée au Conseil d'État jusqu'à 1911, année de son jubilé gouvernemental, Georges Python a exercé le pouvoir avec une autorité presque sans limites qu'il tirait de son extrême popularité. Cette sorte de dictature, tempérée par un amour sincère de la démocratie, a permis à G. Python de réaliser la plupart des œuvres dont s'honore le régime fribourgeois actuel. Dans le domaine des chemins de fer, par exemple, G. Python fut le digne continuateur de la politique de Weck-Reynold, et son influence se fit sentir également aux Chambres fédérales où il poursuivit méthodiquement, avec le concours des Vaudois, des Neuchâtelois, des Genevois et des Valaisans, l'entente des cantons romands dans la grande question du percement du Simplon. Mais le principal mérite que ses contemporains reconnaissent à G. Python, c'est d'avoir fondé, en 1889, l'université de Fribourg, dont le succès s'affirme de plus en plus comme centre intellectuel international. — Voir art. PYTHON, J. SCHORDERET et L. WUILLERET. [P. P.]

E. AVOYERS. L'avoyer était placé à la tête du gouvernement et présidait le Conseil des Deux-Cents et le Petit Conseil. Il était nommé par la communauté,

en vertu du droit accordé à la ville par son fondateur. Ce privilège fut aboli par les Habsbourg en 1289, mais rendu à Fribourg par le duc Léopold d'Autriche, en 1308. La durée des fonctions de l'avoyer, indéterminée à l'origine, fut portée à 3 ans à partir de 1416, réduite à 2 ans, dès 1556, et enfin à un an dès 1647. Sa nomination avait lieu, en général, à la Nativité de saint Jean-Baptiste (24 juin), conformément à une ordonnance du 1er juillet 1347. A partir de 1647, il y eut deux avoyers : l'avoyer en charge ou *régnant (Amtschultheiss)* et l'ancien avoyer *(Altschultheiss)*, appelé à remplacer le premier et lui succédant l'année suivante. Les indications de la liste qui suit ne se rapportent qu'à l'avoyer régnant.

A la chute de l'ancien régime, en 1798, l'avoyer fut remplacé par le président de la chambre administrative, jusqu'à l'entrée en vigueur de la constitution de 1803, rétablissant un premier et un second avoyer. La constitution, promulguée en 1816 et rétablissant l'ancien régime, prévoyait deux avoyers nommés à vie par le Grand Conseil et exerçant alternativement, l'avoyer en charge, la présidence du Grand et du Petit Conseil et l'ancien avoyer, celle du Tribunal d'appel. Enfin, la constitution de 1831, qui fut en vigueur jusqu'à la révolution de 1847, institua aussi deux avoyers, dont l'un, nommé pour trois ans, présidait le Grand Conseil et l'autre, nommé pour deux ans, le Conseil d'État.

Liste des avoyers de Fribourg.

A. Ancien régime, jusqu'en 1798.

Le premier dont on possède une mention, avant 1169, n'est connu que par son initiale T.
Henri d'Utzensdorf, après 1175.
Conrad d'Englisberg, 1228-1253.
Conrad de Maggenberg, 1257-1262.
Conrad de Waedenswil, 1263-1264.
Guillaume de Maggenberg, cité 1266.
Ulrich de Maggenberg, cité 1267, 1275-1278, 1280-1282, 1289-1290, 1297-1298.
Conrad de Vivier, 1270-1271.
Richard de Corbières, cité 1280.
Albert de Rohrmoos, 1282-1283.
Guillaume d'Englisberg, cité 1285-1287, 1303, 1307.
Conrad d'Avenches, cité 1293-1295, 1301.
Ulrich de Fendringen, cité 1299.
Jacques Rich ou Dives, cité 1310-1315, 1327, 1341.
Jean I de Maggenberg, 1319-1323, 1333-1339.
Jacques de Duens, cité 1340.
Jean II de Maggenberg, 1343-1350.
Guillaume Velga, l'ancien, 1353-1363, 1378-1379.
Jean Velga, 1363-1370.
Jean de Vuippens, 1373, 1379-1383, 1387-1392.
Jacques Rich ou Dives, 1385-1387.
Petermann Velga, 1392-1395, 1411-1413, 1416-1418.
Guillaume de Duens, 1396-1397.
Hensli de Duens, 1398-1403 († av. 1414).
Jaquet Lombard, 1403-1411, 1413-1416, 1418-1421, 1424-1427, 1429-1432, 1433-1436 († av. 1445).
Hensli Velga, 1421-1424, 1427-1429, 1432-1433 († 1435).
Wilhelm Velga, 1436-1439, 1442-1445, 1446-1449 († 1456).
Jacques de Praroman, l'ancien, 1439-1442 († 1450).
Guillaume d'Avenches, 1445-1446 († 1476).
Peter de Mörsberg ou Morimont, 1449.
Dietrich de Monstral, 1449-1450.
Jean Pavillard, 1450-1453 († 1457).
Jean Gambach, 1453-1456, 1460-1462, 1465-1468 († 1475).
Rodolphe de Vuippens, 1456-1460 1471-1474 († av. 1492).
Jean de Praroman, 1462-1465, 1468-1471 († 1472).
Petermann Pavillard, 1474-1477, 1483-1486.
Jacob Velga, 1477-1478, 1479-1480 († 1480).
Petermann ou Peter de Faucigny, 1478-1479, 1480-1483, 1486-1489, 1492-1495, 1498-1501, 1504-1507, 1510-1511 († peu après le 24 déc. 1513).
Wilhelm Velga, 1489-1492, 1495-1498, 1501-1504 († 1504).
François Arsent, 1507-1510 († 1511).
Dietrich d'Englisberg, 1511-1514.
Rodolphe de Praroman, 1514-1515 († 1515).
Pierre Falk, 1516-1519 († 1519).
Dietrich d'Englisberg, 1519-1527 († 1527).
Humbert de Praroman, 1528-1531 († 1548).
Petermann de Praroman, 1531-1534, 1537-1540, 1543-1546 († 1552).
Laurent Brandenburger, 1534-1537 († 1542).
Petermann Amman, 1540-1543, 1546-1549, 1552-1553, 1556-1558, 1560-1562 († 1566).
Hans Studer, 1549-1552, 1553-1556, 1558-1560 († 1561).
Jean de Lanthen-Heid, 1562-1564, 1566-1568, 1570-1572, 1574-1576, 1578-1580, 1582-1584, 1586-1588, 1590-1591 († 1609).
Nicolas de Praroman, 1564-1566, 1568-1570 († 1570).
Louis d'Affry, 1572-1574, 1576-1578, 1580-1582, 1584-1586, 1588-1590, 1594-1595, 1597-1599 († 1608).
Hans Meyer, 1591-1594, 1595-1597, 1599-1601, 1603-1605, 1607-1609, 1611-1612 († 1612).
Nicolas de Praroman, 1601-1603, 1605-1607 (1607).
Hans Wild, 1609-1611, 1613-1614 († 1614).
Nicolas de Diesbach, 1614-1616, 1618-1620, 1622-1624, 1626-1628 († 1630).
Carli de Montenach, 1616-1618, 1620-1622, 1624-1626, 1628-1630, 1632-1634 († 1634).
Hans Reyff, 1630-1632, 1634-1636, 1638-1640, 1642-1644, 1647, 1649, 1651 († 1652).
François-Prosper Gottrau, 1636-1638, 1640-1641 († 1641).
François d'Affry, 1644 († 1644).
François-Pierre König de Mohr, 1645-1647 († 1647).
Rodolphe Weck, 1648, 1650, 1652, 1654 († 1655).
Jean-Daniel de Montenach, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661 († 1663).
François-Pierre Gottrau de Billens, années paires 1656 à 1688 († 1688).
Simon-Petermann Meyer, les années impaires de 1663 à 1677 († 1688),
Tobie Gottrau, les années impaires de 1679 à 1697 († 1698).
François-Philippe de Lanthen-Heid, les années paires de 1688 à 1712 († 1713).
François-Augustin de Diesbach-Torny, les années impaires de 1699 à 1707 († 1707).
François-Pierre-Emmanuel Fégeli, les années impaires de 1707 à 1735 († 1737).
Jean-Pierre de Boccard, les années paires de 1714 à 1728 († 1729).
François-Nicolas de Montenach, 1730 († 1730).
Jean-Henri Vonderveid ou von der Weid, les années paires de 1730 à 1740 († 1740).
Joseph-Nicolas d'Alt de Tieffenthal, les années impaires de 1737 à 1769 († 1770).
Nicolas-Antoine de Montenach, les années paires de 1740 à 1752 († 1753).
François-Nicolas-Marc-Ignace Gady (de Gady dès 1783), les années paires de 1752 à 1792 († 1793).
François-Romain Werro (de Werro dès 1783), les années impaires de 1769 à 1793 († 1794).
François-Antoine de Techtermann, 1794, 1796.
François-Pierre-Nicolas de Maillardoz, 1795 († 1796).
Charles-Joseph de Werro, 1797.

B. République helvétique.

Présidents de la Chambre Administrative.

Jean-Jacques Herrenschwand, 1798-1800.
Jacques Wicky, 1801-1803.

C. Acte de Médiation.

Louis - Auguste - Philippe d'Affry, 1803,1805, 1807, 1809 († 1810).
François-Antoine de Techtermann, les années paires de 1804 à 1814.
Jean-Pierre-Philippe-Ignace de Maillardoz, 1811, 1813 († 1813).
Jean-Joseph-Georges de Diesbach, 1813.

D. Restauration patricienne de 1814.

Présidence exercée par Charles-Joseph de Werro en 1814, 1815.

François-Antoine de Techtermann, 1816, 1818 († 1819).

Charles-Joseph de Werro, les années impaires de 1817 à 1827 († 1828).

François-Joseph-Philippe de Gottrau, les années paires de 1820 à 1830.

Jean-Joseph-Georges de Diesbach, 1829.

E. CONSTITUTION DE 1831.

a) Avoyers du Grand Conseil.

Jean-Joseph-Georges de Diesbach, 1831-1838 († 1838).

Antoine-Casimir Déglise, 1838-1847 († 1861).

b) Avoyers du Conseil d'État.

Jean de Montenach, 1831-1833, 1835-1837 († 1842).

Charles de Schaller, 1833-1835, 1837-1839 († 1843).

Rodolphe de Weck, 1839-1841, 1843-1845 († 1858).

Louis Fournier. 1841-1843, 1845-1847 († 1871).

Charles Griset de Forel, 1847 († 1860).

Voir Pierre de Zurich : *Catalogue des avoyers*... dans *AF* 1918, 1919, 1925. [Pierre de ZURICH.]

IV. Développement de la civilisation. A. L'ÉTAT. La bourgeoisie de Fribourg, dont les droits primordiaux étaient contenus dans la *Handfeste*, formait, comme ailleurs, la commune qui agissait aux points de vue juridique, politique, économique. A l'origine, l'admission à la bourgeoisie et le contrat qui la consacrait étaient personnels. On distinguait les *bourgeois* et les *habitants* ; ces derniers, sans être rattachés à la cité par le contrat de bourgeoisie, faisaient toutefois partie intégrante de la communauté. La population s'était accrue au XVe s., pendant la belle période de l'industrie fribourgeoise ; au siècle suivant, la défense contre le protestantisme et la conquête des bailliages vaudois enrayèrent, au contraire, le développement de la bourgeoisie de Fribourg. Dès la première moitié du XVIe s., on prit donc des mesures restrictives : élévation de la taxe d'admission, prolongation du séjour préalable avant l'admission. La distinction entre bourgeois et habitants se fit plus rigoureuse et, le 18 mars 1627, une ordonnance établit une différence formelle entre eux. Les premiers, désignés depuis 1600 sous le nom de « bourgeois secrets », furent désormais seuls éligibles aux fonctions publiques ; enfin, le 1er mars 1684, la porte de la bourgeoisie secrète fut fermée ; elle ne devait s'entr'ouvrir qu'après les troubles de 1781, dirigés contre l'oligarchie régnante.

L'organisation constitutionnelle se développa au cours des XIVe et XVe s. La *Handfeste* de 1249, qui confirmait les droits originels des bourgeois, leur reconnaissait celui de nommer leur avoyer, leur curé, le conseil formé de 24 membres, et quelques fonctionnaires importants. Un conseil des *Deux-Cents* apparaît pour la première fois en 1337. Une ordonnance de 1347, importante pour l'organisation de la cité, parle des *Soixante*, qui étaient alors des électeurs de confiance chargés de désigner, avec les bannerets, les candidats aux charges publiques ; un quart de siècle après, les Soixante apparaissent comme un corps constitué. Les bannerets, au nombre de 4 depuis 1404 (un par quartier), s'adjoignaient 24 hommes de confiance pour désigner, avec les Soixante, le dimanche avant la Saint-Jean d'été, les candidats aux fonctions publiques qui seraient présentés aux électeurs de la commune le jour de la Saint-Jean. Comme il était défendu de faire connaître les noms des candidats avant le jour de l'élection, le dimanche avant la Saint-Jean s'appelait « dimanche secret ». La « Chambre secrète », qui devait devenir la clef de voûte de l'oligarchie patricienne, doit son origine à ces adjoints des bannerets ; ses membres s'appelaient les « secrets ».

La « lettre des bannerets » de 1404 fut la loi fondamentale de l'État jusqu'en 1798. Elle donnait les mêmes droits civiques aux habitants qu'aux bourgeois et excluait les nobles des charges de banneret et de secret ; cette exclusion ne prit fin qu'en 1782. L'évolution politique de Fribourg démontre que, si l'oligarchie de droit ne date que de 1627, le pouvoir était, en fait, dès le XVe s., aux mains d'un nombre assez restreint de bourgeois qui détenaient la richesse. Les troubles du XVe s., la lutte contre le protestantisme, les conquêtes, le service étranger accentuèrent cette tendance et conduisirent finalement, au XVIIe s., au régime patricien, caractérisé par l'oligarchie légale et par la concentration du pouvoir. L'exclusion était, d'ailleurs, le fruit naturel de l'avidité qu'inspiraient les places rendues lucratives par l'acquisition des bailliages ; on cherchait à diminuer le nombre des bénéficiaires. La « bourgeoisie secrète » ou patriciat ne s'ouvrit qu'après les troubles de 1781 ; on porta alors à 100 le nombre des familles privilégiées, qui n'étaient plus que 67. Le 17 juillet 1782, un accord intervint entre patriciens et nobles. Ces derniers, au nombre de 15 familles, furent admis aux fonctions de banneret et de secret, dont ils étaient exclus depuis 1404 ; patriciens et nobles eurent dès lors le droit de se faire appeler *noble* et de mettre la particule devant leur nom ; les titres et la noblesse étrangère furent supprimés. Les nobles n'étaient plus, comme en 1404, d'origine féodale ; c'étaient des gens anoblis par des souverains. Le patriciat fut supprimé en 1798, rétabli en 1814, et disparut définitivement en 1831.

Au XVIIIe s., il n'était plus question de la souveraineté de la commune. On déclara, dès 1716, que l'autorité souveraine résidait dans le conseil des Deux-Cents ; la constitution du 10 juin 1783 ne fit plus mention de la commune, mais confirma la Chambre secrète dans ses attributions. Cette dernière nommait même les membres des Deux-Cents, pourvoyait aux places vacantes du Petit Conseil et des Soixante, exerçait la censure *(Pittlung)* des magistrats et, en somme, absorbait l'État. Jusqu'à l'époque contemporaine, les patriciens soutinrent qu'ils n'étaient que les descendants des anciens bourgeois, distincts des habitants, devenus depuis 1783 les petits bourgeois, et que la Chambre secrète avait pour origine la lettre des bannerets de 1404.

Les autorités étaient : le Grand Conseil ou Deux-Cents ; le Petit Conseil de 24 membres ; les Soixante ; la Chambre secrète (28 membres) comprenant les bannerets ; les deux avoyers (l'avoyer régnant présidait le Petit Conseil, et son collègue, le Grand Conseil). Il y avait un bourgmestre chargé d'attributions de police, un trésorier, un chancelier, un secrétaire du Conseil, un grand sautier et des sautiers.

Le territoire du canton était formé de la capitale, des « anciennes terres », soit 27 paroisses rattachées aux 4 bannières de la ville, et des bailliages au nombre de 19, sans compter les bailliages communs. La paroisse, bien plus que la commune, était la circonscription administrative ; il y avait toutefois des bourgeoisies dans quelques-uns des chefs-lieux de bailliages.

La *Municipale (Stadtrecht)*, synthèse des anciennes lois, œuvre de Guillaume Techtermann († 1618), adoptée en 1600, revisée en 1640 et 1648, régissait la ville et les anciennes terres et tendait à s'introduire dans les bailliages. Ceux-ci conservèrent toutefois leurs coutumiers. Pour le droit pénal, la Caroline (de Charles-Quint) fut en vigueur depuis 1541 jusqu'à l'introduction du code pénal helvétique de 1799, d'ailleurs abandonné sous l'Acte de Médiation, et remplacé par des dispositions qui s'inspirèrent de l'ancien droit.

Au point de vue économique, on peut signaler des progrès de l'agriculture au XVIIIe s., dus en grande partie à l'intervention de l'État ; l'enrichissement de l'État pour lequel les droits régaliens (monopole du sel, ohmgeld ou droit de consommation sur le vin, entre autres) et la perception des droits féodaux dans les bailiages étaient des sources de beaux revenus, et, d'autre part, la situation assez précaire de la capitale. Le gouvernement, économe des deniers publics, thésaurisait et prêtait de grosses sommes aux particuliers pour leurs entreprises et aux États voisins. Le droit successoral, par les « substitutions », « majorats » et « fidéi-commis de famille », aidait au maintien du régime oligarchique. En 1694, une chambre fut créée pour la surveillance des biens de mainmorte du clergé ; les gens de mainmorte furent obligés de remettre en mains libres, après un



Fribourg. Le Jacquemard ou tour des prisons vers 1830.
D'après une lithographie de Ph. de Fégely.



Fribourg. La porte de Morat vers 1830.
D'après une lithographie de Ph. de Fégely.



Fribourg. La cathédrale de Saint-Nicolas vers 1830 environ.
D'après une aquatinte de A.-D. Schmid.



Fribourg. Le Court-Chemin vers 1830. D'après une aquatinte de A.-D. Schmid.

temps fixé par la loi, les biens-fonds qu'ils avaient acquis. Quant aux relations entre l'État et l'Église sous l'ancien régime, on peut les définir en disant que le gouvernement protégea le catholicisme tout en se souciant peu des immunités ecclésiastiques. Il obtint, par exemple, la suppression de la chartreuse de la Valsainte (1778) et l'abolition d'un certain nombre de fêtes chômées (1780). Il obtint aussi, depuis 1688 jusqu'à 1798, la nomination d'évêques de Lausanne de nationalité fribourgeoise. Le patriciat aimait à protéger l'Église, mais il entendait aussi s'en servir comme instrument de règne ; il lui abandonnait l'école (convention de 1749), mais surveillait les gens d'église.

La constitution cantonale de 1803 établit un Grand Conseil de 60 membres (pouvoir législatif) qui nommait un Petit Conseil de 15 membres (pouvoir exécutif), tirés du premier. Le Grand Conseil était élu par des électeurs censitaires d'origine fribourgeoise. Trente-six membres de l'ancien patriciat entrèrent au Grand Conseil, treize au Petit Conseil. La loi institua le *grabeau*, qui renouvelait la *Pittlung* de l'ancien régime. Le canton fut divisé en douze arrondissements, administrés chacun par un « lieutenant de gouvernement ». La ville de Fribourg (6000 habitants) formait quatre « quartiers » électoraux sur 20 que comptait le canton peuplé de 70 000 âmes. Cette constitution, révolutionnaire aux yeux des partisans de l'ancien régime intégral, fut accueillie avec faveur par le peuple fribourgeois et par les éléments libéraux de la noblesse et de la bourgeoisie. Elle rétablit toutefois la torture, qui avait été supprimée par le code pénal helvétique de 1799, ainsi que la censure.

Après l'abolition de l'Acte de Médiation (1813), Fribourg se donna une nouvelle constitution, le 10 mai 1814, en vertu de laquelle le « pouvoir souverain » résidait dans 28 membres du Petit Conseil et 116 du Grand Conseil ; 108 membres étaient des patriciens, soit « anciens bourgeois de la ville de Fribourg » et 36 des représentants des villes de Morat, Estavayer, Romont et Bulle (1 par ville), et des campagnes. Un corps électoral très restreint, le sort décidant entre les élus, la possession d'une certaine fortune par tous les candidats et d'une certaine culture générale et juridique par les candidats patriciens, tels étaient les caractères principaux de cette constitution. Le patriciat pouvait être accordé par le Grand Conseil aux Fribourgeois jouissant d'une fortune, considérable pour l'époque, de 50 000 francs (ou de 30 000 francs si l'on était petit bourgeois de Fribourg), et payant en outre un fort denier de réception (5000 ou 3000 francs). Les syndics des communes étaient nommés et payés par le Conseil d'État. Ce nom désignait l'une des deux sections du Petit Conseil ; l'autre était le Conseil d'appel, tribunal suprême. On établit aussi un Conseil de censure de 7 membres appelés « secrets », qui examinaient chaque année, le 22 juin, jour anniversaire de la bataille de Morat, la conduite publique et privée des membres du Grand Conseil. L'opposition se réveilla bientôt. Des membres de la noblesse s'unirent aux petits bourgeois ; Joseph de Praroman, François Duc, l'avocat Chappuis, leurs chefs, se mirent en relations avec les Vaudois Monod et Muret et avec les ministres d'Autriche, d'Angleterre et de Russie. *L'Exposé de la situation politique du peuple fribourgeois* fit connaître leur désir de donner au pays une constitution plus libérale. Un tribunal extraordinaire les condamna au bannissement, à la prison, à la privation des droits politiques (28-30 décembre 1814). Les cours de Russie et d'Autriche ne cachèrent pas leur mécontentement.

La constitution de 1831 abolit tout privilège de lieu, de naissance, de famille, proclama la liberté de la presse, la garantie de la liberté individuelle, le droit de pétition, l'abolition de la torture et le rachat des droitures féodales. Le Grand Conseil, composé d'un député par 1000 âmes de population, élu pour neuf ans, était renouvelable par tiers tous les trois ans. Les citoyens actifs formaient les « assemblées primaires » et désignaient les « électeurs » (un par 100 âmes de population) qui nommaient les députés. Le Conseil d'État comptait 13 membres, nommés pour huit ans. Un tribunal d'appel de 13 membres inamovibles était créé. Un préfet, nommé par le Conseil d'État, le représentait dans chacun des 13 districts. Dans chaque district, il y avait un tribunal de première instance, nommé par le Conseil d'État : des justices de paix étaient instituées. Aucune revision ne pouvait être proposée avant trois ans et ne pouvait avoir lieu sans que le Grand Conseil en eût reconnu la nécessité dans trois sessions ordinaires, à trois années d'intervalle l'une de l'autre. L'organisation communale fut réglée par les lois des 20 décembre 1831 et 30 mars 1843. Les syndics étaient nommés par le Conseil d'État et payés par l'État ; les conseils communaux étaient nommés par l'assemblée communale. La constitution de 1831 créait donc le régime de la démocratie représentative et laissait à l'exécutif d'importantes attributions. Il ne semble pas d'ailleurs que la masse de la population, essentiellement rurale, ait manifesté un goût très vif pour un régime plus démocratique.

La constitution du 4 mars 1848, nettement anticléricale et basée sur le suffrage universel, simplifiait l'administration cantonale : Grand Conseil, élu à raison d'un député pour 1500 âmes de population ; Conseil d'État de 7 membres, élus par le Grand Conseil ; sept districts au lieu de 13 ; un seul ministère public ; un tribunal cantonal de 9 membres et 9 suppléants ; tels étaient les principaux rouages. La durée de la législature était de neuf ans ; une demande de revision devait être adoptée dans deux sessions consécutives, à la majorité des deux tiers ; une demande de revision écartée ne pouvait se renouveler que cinq ans plus tard. [G. CASTELLA.]

B. CONSTITUTION CANTONALE. L'effondrement du régime radical aux élections du 7 décembre 1856 entraîna une revision totale de la constitution. La nouvelle constitution fut acceptée par le peuple, le 24 mai 1857, à une très grosse majorité. Elle fut revisée en 1873, puis en 1894. Enfin en 1921, les droits populaires furent théoriquement étendus par l'introduction des droits d'initiative populaire et de referendum en matière législative, de l'élection du Conseil d'État par le peuple, de l'incompatibilité entre les fonctions de conseiller d'État et le mandat de député au Grand Conseil, et du système proportionnel pour les élections au Grand Conseil. De plus, les dispositions relatives à l'organisation des tribunaux furent éliminées de la Constitution ; cette organisation doit être fixée par la loi.

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, composé de députés élus selon le système proportionnel, pour cinq ans, à raison d'un député par 1200 âmes de population. Le Grand Conseil se réunit en session ordinaire trois fois par an. Le Conseil d'État, pouvoir exécutif, est composé de sept membres élus pour cinq ans par le peuple, au scrutin de liste, selon le système majoritaire.

Le pouvoir judiciaire est exercé par les juges de paix, les justices de paix, les tribunaux d'arrondissements et le tribunal cantonal, ainsi que par quelques tribunaux spéciaux. Il y a 27 justices de paix dans le canton, un tribunal d'arrondissement par district, composé d'un président et de quatre juges nommés pour huit ans par le Tribunal cantonal et le Conseil d'État réunis (collège électoral). Le Tribunal cantonal est composé de sept membres et de quatorze suppléants, nommés pour huit ans par le Grand Conseil. Les tribunaux spéciaux sont : les cours d'assises et les tribunaux de prud'hommes. Le canton est divisé en trois ressorts de cours d'assises, deux de langue française et un de langue allemande. Des tribunaux de prud'hommes existent dans quelques cercles de justice de paix, où le besoin s'en faisait sentir. — Voir Constitution du 7 mai 1857. — Lois du 22 mai 1861 sur la nomination des députés au Grand Conseil, modifiée le 13 mai 1896 et le 19 mars 1921 ; du 13 mai 1921 sur l'élection des membres du Conseil d'État ; du 26 mai 1848 sur l'organisation judiciaire, etc [JOS. PILLER, Prof.]

C. HISTOIRE DU DROIT PRIVÉ. Le droit privé de Fribourg, cet avant-poste du germanisme en pays romand, mérite d'attirer particulièrement l'attention. Il faut distinguer :

1. Le droit proprement fribourgeois de la ville et des « anciennes terres » ; 2. Le droit des pays sujets.

Dans le premier dominent le caractère législatif et le caractère germanique. Le second consiste pour la plus

grande partie en droit coutumier romand dans lequel l'intervention consciente des pouvoirs publics se manifeste tardivement.

1. *Le droit privé proprement fribourgeois.* La *Handfeste* du XIIIe s., cette charte octroyée par le seigneur propriétaire et souverain à ses bourgeois, contient beaucoup de dispositions de droit privé que les rédacteurs de ces constitutions communales laissaient ordinairement au domaine du droit coutumier : dévolution héréditaire, régime des biens entre époux, dettes de la femme mariée ou d'un mineur, etc. Le droit suit la langue, cette population bilingue pouvait difficilement élaborer une coutume. On lui donna une loi.

L'instrument législatif a fonctionnné de très bonne heure, comme à Berne : dès 1283 et 1285, le Conseil et la commune de Fribourg légifèrent sur le testament. Le *Miroir de Souabe* était le droit subsidiaire auquel, dans le silence de la loi locale, on devait se reporter.

Les ordonnances de la commune étaient réunies dans des compilations, *les collections de lois*, dont la première s'étend de 1363 à 1476. Dès la fin du XVe s., les protocoles de la Chambre secrète réclament sans cesse l'élaboration d'un code systématique, d'un *Ordnungsbuch.* Pour la procédure et le droit pénal ce vœu reçut déjà satisfaction par le *Stadtbuch* (Municipale) de 1503 (publié dans le t. 22 de la *ZSR*). Son importance fut diminuée par l'adoption de la *Caroline* comme code pénal en 1541, mais de curieux *Weistümer* sur l'indivision et le retrait lignager, ajoutés au texte primitif en 1543 et 1546, en font un document précieux pour l'historien. Dès cette époque, on travaillait à préparer le code systématique qui fut la *Municipale* définitivement mise en vigueur en 1648. Le greffier de la ville Heinrich Falkner, un Bâlois (1545), le chancelier François Gurnel et son successeur à partir de 1579, Guillaume Techtermannn, rédigèrent une série de projets. Ce texte, *Ordnung der löblichen Stadt Fryburg in Uechtland* est un véritable code d'une grande valeur scientifique qui embrasse l'ensemble du droit privé et remplace toutes les lois antérieures. Le Miroir de Souabe ne peut plus être invoqué. Les diverses sources utilisées (lois et coutumes locales, droit romain, droit canonique, droit allemand) ont été fondues en un organisme cohérent. Le texte allemand était le texte original, la traduction française n'avait pas de valeur officielle. (publication dans la *ZSR* t. 37, 38 et 39.)

2. *Droit des territoires sujets.* Dans le cadre montagneux de la vallée de Bellegarde, une corporation d'hommes libres règle contractuellement, en 1451 ou 1452, avec le seigneur le contenu de sa coutume, comme une commune urbaine et les corporations des vallées de la Suisse centrale (cf. *FG* 1902). A La Roche en 1438, un *Weistum* formule officiellement la coutume et les franchises des habitants reconnues par le seigneur, l'évêque de Lausanne (*MDR* 27, p. 246). Mais dans l'ensemble du pays romand, le droit coutumier évolue lentement, comme en France, sous l'influence de rédactions d'abord entreprises par des particuliers, et plus tard œuvre de l'autorité publique.

a) Droit du Pays de Vaud. A la fin du XVe s., la plus grande partie des localités formant le Sud du canton actuel de Fribourg et le canton actuel de Vaud, de Romont à Coppet et à Yverdon, ont conscience d'avoir une même coutume, celle dite des « Quatre bonnes villes du Pays de Vaud », c'est-à-dire Moudon, Morges, Nyon, Yverdon. Cette coutume a pris forme dans la rédaction des *Coutumes de Moudon*, œuvre privée du notaire Pierre Quisard, dédiée aux Conseils de Berne et de Fribourg en 1562 (publiée dans *ZSR*, t. 13, 14 et 15).

Ce coutumier servit de base par la suite à la constatation officielle des coutumes en vigueur qui fut ordonnée à plusieurs reprises par Berne et Fribourg. Pour la région fribourgeoise, la plus importante de ces rédactions et revisions officielles de la coutume est celle qui aboutit à la confection du *Coutumier de Vaud fribourgeois*, promulgué le 13 juin 1650. (Le texte, dans la mesure où il ne reproduit pas le coutumier Quisard, est donné comme variantes dans la publication citée plus haut).

L'exemple de la grande opération alors en cours dans le royaume voisin, la rédaction des coutumes françaises, n'avait été perdu ni pour Berne ni pour Fribourg.

b) Gruyère. Le droit ancien est mal connu (cf. les *Greyerzerartikel* dans la *ZSR*, t. 22). Mais le Coutumier de 1587 n'est que la reproduction de Quisard, comme si le pays n'avait pas eu la force de défendre sa coutume locale.

c) Coutumier de La Roche de 1535 (*MDR* 27).

d) Coutumier d'Estavayer de 1671. Plus indépendant de Quisard que les précédents, il s'appuie sur le *Plaid général de Lausanne* de 1613.

e) Les bailliages communs à Berne et à Fribourg : Morat, Grandson, Échallens reçurent chacun leur coutumier au début du XVIIIe s. Un tableau donnant la sphère d'application de ces divers recueils au XVIIIe s. a été dressé par Holder : *Mélanges d'histoire fribourgeoise*, p. 48. Leur contenu n'a fait, jusqu'ici, l'objet d'aucune étude.

Le droit privé du XIXe s. L'ancien droit fribourgeois a survécu à la Révolution. Les Archives du canton possèdent l'exemplaire de la Municipale dont se servait le juriste Bussard pour son enseignement à l'École de droit (de 1827 à 1853) et dont il avait rempli les marges d'une glose continue. Mais, signe du temps nouveau, c'est de la traduction française qu'il se servait.

Un code civil fut promulgué en plusieurs parties de 1834 à 1849. Bien moins original que la Municipale, il subit très fortement l'influence du Code Napoléon dans son plan et ses principes généraux. Néanmoins il ne le copie pas servilement et maintient certaines règles du droit ancien (cf. E. Bise : *Le nouveau code civil suisse et les usages fribourgeois*, dans la *Revue de Fribourg*, 1909, p. 401). En 1849 fut également promulgué un code de commerce : il n'était guère qu'un décalque du code français. Il a été remplacé dès 1881 par le code fédéral des obligations, tandis que le code civil demeurait en vigueur dans la plus grande partie de ses dispositions jusqu'en 1912. [H. Legras.]

D. Église. *a) Église catholique. Institutions religieuses.* 1° Des origines au XIIe siècle. — Le territoire du canton de Fribourg fit toujours partie du diocèse de Lausanne. Le christianisme jeta de bonne heure, entre le IIIe et le IVe s., de profondes racines dans la partie Ouest du territoire fribourgeois, située près de la grande route romaine de Vevey à Avenches et à Soleure, sur laquelle se trouvaient les établissements romains les plus importants, et Avenches, la capitale de la *civitas Helvetiorum.* Il y eut probablement dès le IVe s. des évêques à Avenches, dont le diocèse était formé par la cité des Helvètes et qui, plus tard, fixèrent leur résidence à Windisch, pour retourner à Avenches et pour s'établir définitivement, entre 585 et 650, à Lausanne. Depuis le IVe s., le christianisme commença à se répandre également dans la population rurale du territoire fribourgeois sur les deux rives de la Sarine. Ce mouvement continua au Ve et au VIe s., sans être arrêté par l'établissement des Burgondes sur le territoire Sud-Ouest de la Suisse. Dès le VIe s., sous la domination franque (534-887) et à l'époque du royaume de Bourgogne (888-1032), les églises bâties par les évêques, les couvents, les seigneurs sur leurs terres, pour la population rurale, devinrent des églises paroissiales ; les paroisses s'organisèrent comme circonscriptions ecclésiastiques. Parmi les paroisses les plus anciennes du canton de Fribourg, nous pouvons compter Domdidier, Dompierre-le-Petit et Dompierre-le-Grand (Carignan) ; Bulle, Écharlens, Riaz, Broc, Morlens, Belfaux, Montilier, Chiètres, Lugnorre ; Farvagny, Villaz-Saint-Pierre, Arconciel, Marly, Tavel. Les grandes paroisses de l'époque mérovingienne et carolingienne furent divisées par la fondation d'églises nouvelles. Les anciens couvents du Grand Saint-Bernard, de Saint-Maurice, de Payerne et autres avaient des propriétés assez étendues sur le territoire fribourgeois ; ces établissements favorisèrent la diffusion de la culture chrétienne et de la vie religieuse dans le peuple. L'évêque de Lausanne possédait le territoire de Bulle, auquel vinrent s'ajouter Albeuve et le Pays de La Roche. Depuis le XIIe s., des couvents furent fondés dans diffé-

rentes parties du pays fribourgeois : Humilimont, où vivaient les prémontrés, fondé en 1137 ; Hauterive, abbaye de cisterciens, établi en 1137-1138 par Guillaume de Glâne ; le prieuré clunisien de Villars-les-Moines, fondé vers 1100 (enclave bernoise dans le canton de Fribourg, près de Morat). De plus, des couvents établis non loin des frontières fribourgeoises actuelles, comme Rougemont, Lutry (qui avait un prieuré à Broc), Rüeggisberg reçurent des donations de terres en pays fribourgeois.

2° Du XIIe au XVIe siècle. — Lors de la fondation de la ville de Fribourg, une église fut construite à l'intérieur de la nouvelle cité ; elle fut dédiée à saint Nicolas et se trouvait très probablement sur l'emplacement occupé par la collégiale de Saint-Nicolas. Elle fut érigée en église paroissiale, car les bourgeois eurent le droit d'élire leur curé. Jusque vers 1200, des églises et des circonscriptions paroissiales furent établies sur tout le territoire du canton de Fribourg actuel, et elles ne subirent que peu de modifications jusqu'à la fin du XVIIIe s. Nous possédons dans le *Cartulaire* de Conon d'Estavayer de 1228 la liste des décanats du diocèse de Lausanne avec les églises paroissiales de chaque doyenné. On y trouve les noms suivants de paroisses situées sur territoire fribourgeois : 1. Décanat de Vevey : Attalens, Fruence (Châtel-Saint-Denis), Semsales, Saint-Martin sur Oron, Promasens, Morlens (Ursy), Siviriez, Billens, Cheiry (Surpierre), Ménières, Murist. La localité de Vuissens appartenait à la paroisse de Démoret, celle de Cheyres à Yvonand (ces deux paroisses sur territoire vaudois). 2. Décanat d'Avenches : Cugy, Lully, Font, Estavayer-le-Lac, Sévaz, Morens, Montbrelloz, Dompierre-le-Grand (Carignan), Saint-Aubin, Domdidier, Dompierre-le-Petit, Torny-Pittet, Prez-vers-Noréaz, Ponthaux, Onnens, Tours, Chandon, Courtion, Meyriez, Montilier (Morat), Lugnorre (Môtier), Chiètres (Kerzers), Cressier, Cormondes (Gurmels). 3. Décanat d'Ogoz : Bulle, Mézières, Villaraboud, Vuisternens-devant-Romont, Sâles, Berlens, Villaz-Saint-Pierre, Orsonnens, Estavayer-le-Gibloux, Farvagny, Vuisternens-en-Ogoz, Autigny, Avry-devant-Pont, Pont-la-Ville, Treyvaux, Hauteville, Villarvolard, Broc, Charmey, Bellegarde (Jaun), Grandvillard, Albeuve. 4. Décanat de Fribourg : Fribourg, Écuvillens, Matran, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Belfaux, Barberêche, Arconciel, Épendes, Marly, Tavel (Tafers), Dirlaret (Rechthalten), Planfayon (Plaffeien), Heitenried, Wünnenwyl, Guin (Düdingen), Bösingen, Alterswyl (prieuré). Plusieurs de ces paroisses sont antérieures à la fondation de Fribourg. Peut-être y avait-il un doyenné du diocèse de Lausanne pour ce territoire et dont le centre était Belfaux, probablement la paroisse la plus ancienne de cette région, mais il se peut aussi que le décanat de Fribourg fut formé seulement après la fondation de la ville et qu'il fut constitué par des paroisses détachées des deux décanats primitifs d'Avenches et de Köniz, dont la limite était précédemment formée par le cours de la Sarine. La paroisse d'Ueberstorf appartenait au décanat de Köniz (Berne). Ce développement paroissial suppose une vie religieuse intense dans les contrées fribourgeoises pendant l'époque du haut moyen âge.

Dans la ville de Fribourg, Saint-Nicolas ne resta pas longtemps la seule église. Vers le commencement du XIIIe s., les bourgeois construisirent l'église de Notre-Dame, à la place d'une petite chapelle, et ce nouveau sanctuaire occupa pendant quelque temps une place importante dans la vie religieuse de la cité. L'église primitive de Saint-Nicolas avait été consacrée en 1182 par l'évêque de Lausanne, Roger de Toscane. Vers la fin du XIIIe et dans la première moitié du XIVe s., l'édifice primitif fut remplacé par une construction nouvelle, en style ogival et de grande envergure. La première pierre fut posée en 1283 : la nef ne fut terminée qu'au XVe s., de même que la tour ; la clôture actuelle du chœur date du XVIIe s. La collégiale de Saint-Nicolas est un monument de la vie religieuse et de la prospérité qui régnèrent à l'époque du XIIIe au XVe s. dans la ville de Fribourg. Cette même époque vit la fondation de plusieurs couvents dans la ville et dans le voisinage immédiat de la cité. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui possédaient déjà des maisons à Magnedens et à Montbrelloz, s'installèrent peu avant 1229 au Petit Saint-Jean ; en 1259, l'ordre s'établit de l'autre côté de la Sarine, et y construisit une grande maison et une église : l'église de Saint-Jean, qui existe encore, mais transformée par des constructions plus récentes. Un commandeur était placé à la tête de la maison. Presque en même temps, les Ermites de Saint-Augustin arrivèrent à Fribourg et fondèrent un couvent avec une église, dont la première mention est conservée dans un document de 1255. En 1274, ils construisirent une nouvelle église, conservée encore aujourd'hui et dédiée à Saint-Maurice. En 1255, une pieuse jeune fille du nom de Rychensa fonda, avec quelques compagnes, une communauté religieuse de femmes à la Maigrauge, en dehors de la ville, sur un terrain faisant partie de la paroisse de Tavel. En 1261, le couvent fut incorporé à l'ordre de Cîteaux ; il l'est encore de nos jours. Le milieu du XIIIe s. vit également la fondation d'un couvent des frères mineurs de Saint-François d'Assise dans la ville de Fribourg. Il fut fondé par Jacques de Richasberg (Riggisberg) qui, par testament du 15 mai 1256, légua aux frères mineurs une maison avec un jardin, pour qu'ils pussent y construire une église et un couvent. L'église fut terminée avant 1275, le couvent en 1281. C'est l'établissement des pères cordeliers, qui existe encore. Ce couvent fut illustré au XVe s. par le frère Frédéric d'Amberg (en Bavière), gardien et provincial, † 1432. En 1404, saint Vincent Ferrier, Espagnol, vint prêcher à Fribourg et fut l'hôte des pères cordeliers. Un autre religieux célèbre fut le P. Jean Joly, vers la fin du XVe s. Mentionnons encore les béguines, qui avant le XVe s. comptaient quatre maisons à Fribourg. Dès la seconde moitié du XIIIe s., les bourgeois de Fribourg fondèrent l'hôpital « des pauvres malades de la bienheureuse Vierge Marie », institution d'une grande importance. Les œuvres charitables étaient soutenues par la confrérie du Saint-Esprit. D'autres confréries religieuses furent organisées pour les fidèles de la cité. Les hérésies qui se firent jour dans la chrétienté occidentale depuis le XIIe s. eurent aussi leur répercussion à Fribourg. Il y eut au XIVe s. des poursuites dirigées contre des personnes accusées d'hérésie, probablement des béguines, mais surtout deux procès contre des Vaudois en 1399 et en 1430. Les procès de sorcellerie furent nombreux à Fribourg comme partout ailleurs depuis le XVe s.

Hors du territoire de la ville, dans les terres seigneuriales qui formèrent peu à peu le canton de Fribourg, les manifestations de la vie religieuse et les fondations pieuses continuèrent depuis le XIIIe s. En 1295, Girard de Corbières, seigneur de Charmey, fonda la chartreuse de la Valsainte, à laquelle vint s'ajouter celle de la Part-Dieu, constituée en 1307 par Guillemette de Grandson, comtesse de Gruyère, et son fils Pierre III. En 1268, la maison religieuse, fondée près de Romont par quatre filles du seigneur Haymeric de Villaz-Saint-Pierre, fut érigée en couvent de la règle de Cîteaux. Ce monastère, qui existe encore, prit le nom de Fille-Dieu.

3° Du XVIe siècle à la fin du XVIIIe siècle. — Cette période fut d'une importance fondamentale pour la vie religieuse et les institutions ecclésiastiques à Fribourg. Nous y trouvons d'abord l'érection de l'église paroissiale de Saint-Nicolas en collégiale et la création du chapitre de Saint-Nicolas par bulle du pape Jules II, du 20 décembre 1512 ; ensuite la résistance du gouvernement et des bourgeois de Fribourg contre le protestantisme, suivie de la restauration et de la réforme de la vie religieuse et de la discipline catholique, appuyée surtout par les jésuites et par quelques prêtres savants et zélés du chapitre de Saint-Nicolas ; enfin la fixation de la résidence de l'évêque de Lausanne à Fribourg. Les évêques Georges de Saluces et Aymon de Montfaucon avaient entrepris de réformer les abus de la vie ecclésiastique et publique dans le diocèse de Lausanne ; mais leurs constitutions synodales eurent peu de succès. Quand Luther et Zwingli commencèrent leur lutte contre l'Église, leurs opinions trouvèrent écho parmi quelques humanistes de Fribourg, tels que Cornelius Agrippa, Melchior Volmar, François Kolb (pré-

dicateur à Saint-Nicolas), Thomas Ghyrfalk (lecteur des Augustins), J. Kymo, chapelain, P. Girod (Zyro), notaire, et autres. Cependant le gouvernement de Fribourg prit des mesures énergiques contre les tendances hérétiques ; les humanistes imbus d'idées protestantes furent bannis et plusieurs d'entre eux allèrent prêcher le protestantisme à Berne, à Bâle, à Strasbourg. Les écrits des réformateurs Luther, Zwingli et de leurs adhérents furent saisis et brûlés par le bourreau. Le gouvernement décréta dès 1524 la profession de foi catholique pour tous les habitants, et ces professions de foi furent répétées à plusieurs reprises. On exerça un contrôle sévère vis-à-vis des étrangers. L'introduction du protestantisme à Berne n'eut pas d'influence à Fribourg, et, en 1542, l'avoyer, le Petit Conseil, les Soixante et les Deux-Cents, dans une assemblée commune du 1er août, décidèrent à l'unanimité de rester inébranlablement attachés à l'antique vraie foi chrétienne. Les alliés et combourgeois de Fribourg, tels que le comte de Gruyère, Bulle, La Roche, Albeuve, Charmey et les seigneurs de ces contrées apprécièrent et suivirent l'exemple du gouvernement et des bourgeois de Fribourg. Quoique les intérêts politiques communs entre Berne et Fribourg imposassent une certaine réserve aux Fribourgeois dans leur politique vis-à-vis de Berne, ils restèrent toujours fidèles à leur attachement à la foi catholique et cherchèrent à défendre les intérêts de celle-ci quand ils étaient en jeu. Fribourg entra dans l'alliance des V cantons catholiques de la Suisse centrale avec le Valais. C'est surtout dans les bailliages communs de Berne et de Fribourg que la lutte fut inévitable. Le protestantisme y fut introduit par la puissance de Berne et c'est ainsi que le district de Morat devint protestant.

Depuis le milieu du XVIe s., la réforme catholique fut entreprise avec le plus grand succès. Simon Schibenhart, d'Augsbourg, fut appelé en 1545 comme prédicateur à Fribourg et devint chanoine, puis prévôt de Saint-Nicolas ; il quitta la ville en 1554. Le gouvernement institua une commission spéciale de réforme qui travailla avec le plus grand zèle. Les décrets du concile de Trente furent publiés dans la ville et dans toutes ses terres dès 1565 ; les professions de foi selon la formule de ce concile furent renouvelées. Pierre Schneuwly, chanoine et prédicateur de Saint-Nicolas, prévôt et vicaire-général pour le canton de Fribourg dès 1577 († 1597), se voua entièrement à la restauration religieuse et à la réforme des écoles. Il fut soutenu de la façon la plus efficace par le nonce Jean-François Bonomio, envoyé en Suisse en 1579 ; le nonce vint plusieurs fois à Fribourg pour y travailler à faire cesser les abus contraires à la discipline chrétienne et à mettre en vigueur les décrets du concile de Trente. Les 17 et 18 décembre eut lieu sous sa présidence un synode dans la collégiale de Saint-Nicolas. Le nonce s'occupa énergiquement de la fondation du collège des jésuites à Fribourg. Sa fondation avait été ratifiée par le pape Grégoire XIII en février 1580. Le 10 décembre de la même année arriva dans la ville le célèbre jésuite Pierre Canisius qui pendant 17 ans se voua sans relâche aux travaux du ministère sacerdotal le plus fécond ; il devint le véritable apôtre du canton de Fribourg, et le collège dirigé par ses confrères de l'ordre des jésuites porta les plus beaux fruits. L'œuvre du prévôt Schneuwly fut continuée par le chanoine Sébastien Werro, curé de Fribourg et prévôt de Saint-Nicolas (1580-1614). Parmi les restaurateurs de la vie religieuse, il faut encore citer le P. Michel, cordelier, de Bulle, maître ès arts de Paris, prédicateur à Fribourg et plus tard provincial de son ordre. Par l'activité éclairée et vraiment religieuse de ces hommes d'Église, on trouva également une solution heureuse pour régler les rapports entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse. Cependant le gouvernement oligarchique de l'ancien régime, habitué surtout depuis le XVIe s. à s'occuper de questions religieuses, garda une grande influence dans l'administration ecclésiastique. L'évêque J.-B. Strambino (1662-1684) eut des difficultés avec le gouvernement au sujet de droits de l'Église. Le renouveau de la vie chrétienne se manifesta aussi par la fondation de maisons religieuses nouvelles. En 1609, les capucins vinrent s'établir dans la ville, où le gouvernement leur fit bâtir un couvent et une église qui fut consacrée en 1622. Saint Fidèle de Sigmaringen y fut gardien de 1620



Fribourg. Les Tornalettes vers 1880. D'après un dessin de J. Reichlen.

à 1621. Un couvent de religieuses capucines fut fondé sur la colline de Montorge, en 1626, par Jacques Vallier, seigneur de Saint-Aubin. En 1634, les sœurs ursulines arrivèrent à Fribourg et ouvrirent une école pour jeunes filles ; en 1650 elles fondèrent un couvent dont l'église fut consacrée en 1655. Les religieuses de la Visitation, qui avaient dû quitter Besançon en 1635, se réfugièrent à Fribourg et, en 1651, elles y construisirent un couvent de leur ordre. Toutes ces maisons religieuses existent encore actuellement.

La question de la résidence de l'évêque de Lausanne à Fribourg souleva de grandes difficultés, surtout à cause de la conquête du Pays de Vaud et des terres de l'évêché par Berne et Fribourg. L'évêque Sébastien de Montfaucon entama des négociations avec le gouvernement de Fribourg en 1559. Mais ni lui ni ses successeurs immédiats ne parvinrent à résoudre la question. Les évêques accomplirent cependant les visites pastorales dans le canton de Fribourg ; ils continuèrent toujours à réclamer leurs possessions, surtout Bulle. Enfin une convention fut conclue et ratifiée par Rome, et dès 1613 l'évêque de Lausanne, Jean de Watteville, fixa sa résidence à Fribourg. La ville devint le siège épiscopal, mais Saint-Nicolas conserva son chapitre exempt et son caractère d'église collégiale. La bulle de Pie XI du 17 octobre 1924, promulguée à Fribourg le 1er février 1925 vient d'ériger la collégiale de Saint-Nicolas en Église cathédrale et le chapitre collégial en chapitre cathédral composé de dix chanoines prébendés ou résidentiels, dont trois dignitaires : le Prévôt, le Doyen et le Grand chantre et de dix chanoines extra-résidentiels.

Le synode de 1597 avait réorganisé l'administration ecclésiastique pour le canton de Fribourg et nommé

sept doyens ruraux. Plus tard, le nombre des décanats fut augmenté, et aujourd'hui il y a, en dehors de la ville de Fribourg, les 13 décanats suivants : Estavayer, Gruyère, Romont, Part-Dieu, Singine (doyenné allemand), Avenches, Sainte-Croix, Saint-Henri, Saint-Maire, Saint-Protais, Valsainte, Saint-Odilon, Saint-Ulric. L'art religieux prit au XVIe s. à Fribourg un essor merveilleux, qui nous laissa des chefs-d'œuvre admirables.

4° De 1798 à nos jours. — La conquête de Fribourg par les troupes françaises et vaudoises (2 mars 1798), la chute de l'ancien régime aristocratique et les organisations politiques nouvelles n'eurent pas une grande influence sur la vie religieuse. Le rationalisme du XVIIIe s. n'avait pas trouvé d'écho de quelque importance dans le monde ecclésiastique de Fribourg, grâce surtout à l'influence des jésuites. Quelques anciens couvents n'avaient plus l'importance d'autrefois ; celui de Marsens avait été supprimé et donné aux jésuites pour le Collège Saint-Michel. Une certaine déchéance se fit remarquer dans quelques monastères, sans qu'il y eût de véritables abus graves. Les difficultés que rencontra l'Église pendant la période helvétique disparurent sous l'Acte de Médiation ; les rapports entre l'État et l'Église devinrent plus favorables à cette dernière ; l'Église retrouva son influence à l'école. La loi qui avait interdit aux couvents de recevoir des novices fut rapportée le 17 juin 1803. Le capucin Maxime Guisolan, de Chénens, devint, en septembre 1803, évêque de Lausanne. Les tendances libérales dans le catholicisme, inaugurées par Wessenberg et ses adhérents, trouvèrent accueil dans une certaine mesure à Fribourg. Elles furent représentées par le Père Girard, cordelier, l'homme le plus en vue de cette époque à Fribourg. Le collège des jésuites avait continué son activité après la suppression de l'ordre en 1773 ; les membres de la Compagnie restèrent professeurs, mais se changèrent en prêtres séculiers. En 1818, les jésuites furent rappelés par le gouvernement fribourgeois. Mais la question souleva des difficultés, car le libéralisme avait trouvé des adhérents à Fribourg et ceux-ci s'opposèrent à la rentrée des pères de la Compagnie de Jésus. L'évêque Pierre-Tobie Jenny (1815-1845) soutint la cause des jésuites et défendit les droits de l'Église contre les tendances libérales ; le rappel des jésuites fut voté. En 1817, l'évêque avait déjà appelé les rédemptoristes à Fribourg, et le Grand Conseil avait donné son consentement malgré l'opposition des libéraux. Les rédemptoristes s'établirent d'abord à la Valsainte, plus tard à Fribourg ; la Valsainte vit rentrer les chartreux. Par bref pontifical du 20 septembre 1820, l'administration du diocèse de Genève fut confiée à l'évêque de Lausanne qui prit le titre d'évêque de Lausanne et Genève. Le collège des jésuites prit un développement magnifique et les pères de la Compagnie de Jésus occupèrent de nouveau leur place prépondérante dans la direction de la vie religieuse et de l'enseignement ; l'enseignement mutuel du P. Girard fut supprimé. Les événements politiques de 1830, qui fortifiaient les tendances libérales, ne pouvaient rester sans influence sur le développement des affaires religieuses et ecclésiastiques. La Constitution interdisait au clergé l'exercice des droits politiques ; l'enseignement des jésuites souleva des polémiques. Quoique le gouvernement fribourgeois libéral n'ait pas pris part aux conférences de Baden (1834 à 1836), desquelles sortirent les célèbres « articles de Baden », on le soupçonnait de partager les principes qui y avaient trouvé leur expression, et Mgr Jenny demanda, le 10 mai 1836, au Grand Conseil de Fribourg de rejeter formellement ces articles, ce qui fut fait avec une grande majorité. La suite des événements amena le Sonderbund, la conquête de Fribourg par les troupes fédérales et l'institution d'un gouvernement radical. Ce fut la persécution religieuse dans le canton de Fribourg. Déjà à la prise de la ville, le Collège Saint-Michel, le pensionnat des jésuites, le séminaire diocésain, le couvent des rédemptoristes furent pillés et saccagés, les prêtres maltraités, le chapelain de Villars-les-Joncs, Laurent Duc, massacré par des soldats bernois qui furent acquittés par le tribunal militaire de Berne. Le 19 novembre 1847, les jésuites et les corporations, congrégations et corps enseignants « affiliés à cet ordre » furent expulsés à perpétuité du canton de Fribourg. Par ce décret furent atteints les jésuites, les rédemptoristes, les marianites, les frères de la doctrine chrétienne, les sœurs de Saint-Joseph, de Saint-Vincent, du Sacré-Cœur. Par décrets du 30 et 31 mars 1848, les monastères de Hauterive, des augustins et de la Part-Dieu furent supprimés complètement, et les autres couvents de la ville et du canton par voie d'extinction, c'est-à-dire par la défense de recevoir des novices. Dans la Constitution cantonale de 1848, les Fribourgeois laïques seuls étaient citoyens actifs ; toutes les immunités ecclésiastiques étaient supprimées, l'instruction et l'éducation dans les écoles dévolues à l'État, l'enseignement religieux était distinct du reste de l'instruction scolaire, les jeunes gens qui feraient des études chez les jésuites ou les ordres affiliés étaient inaptes à remplir toutes fonctions publiques civiles et ecclésiastiques. Le séminaire diocésain était fermé, et le gouvernement entreprit l'organisation de l'enseignement selon ses principes. L'évêque Étienne Marilley (de 1846 à 1879, année de sa résignation) protesta contre ces mesures dirigées contre les institutions et les droits de l'Église ; le gouvernement fribourgeois conclut avec les autres cantons du diocèse un concordat qui restreignait la liberté d'action de l'évêque et consacrait l'empiètement du pouvoir civil dans le domaine ecclésiastique. Pour mettre en garde les fidèles contre le serment constitutionnel, Mgr Marilley adressa à ceux-ci une circulaire sur le serment qui fut lue en chaire. Le gouvernement réclama, mais l'entente ne put se faire, et le 25 octobre 1848, l'évêque fut arrêté au milieu de la nuit et conduit en prison au château de Chillon. Le gouvernement fédéral n'intervint pas ; et quelques jours après, les gouvernements de Fribourg, Vaud, Berne, Neuchâtel et Genève défendirent à l'évêque l'exercice de ses fonctions et le séjour dans les cantons du diocèse. Ce ne fut qu'en 1855 que le Grand Conseil révoqua l'arrêt d'exil, et le 19 décembre 1856, l'évêque rentrait à Fribourg. Les élections de 1856 renversèrent le gouvernement radical ; le nouveau gouvernement conclut un accord avec Rome au sujet des propriétés ecclésiastiques confisquées et rendit à l'Église et à ses institutions la liberté et les droits dont ils ont besoin pour accomplir leur mission. Il restait naturellement lié par la Constitution fédérale. Le séminaire diocésain fut rétabli à Fribourg. Le mouvement du *Kulturkampf* des années 1871 et suivantes n'eut pas d'écho dans le canton de Fribourg. Le 29 avril 1883, Gaspard Mermillod prit en main l'administration du diocèse de Lausanne et Genève. Pour faciliter le ministère pastoral dans la ville de Fribourg, il fut fondé, à côté de Saint-Nicolas, qui était jusque-là la seule église paroissiale de Fribourg, trois rectorats : ceux de Saint-Maurice et de Saint-Jean en 1872, celui de Saint-Pierre en 1889. Les recteurs étaient toujours choisis parmi les chanoines de Saint-Nicolas et nommés par le chapitre ; tandis que depuis la promulgation de la bulle de 1924, ces rectorats sont érigés en paroisses et leurs titulaires, soit leurs curés, seront nommés par l'évêque qui peut les choisir en dehors du chapitre. La fondation de l'université de Fribourg a donné un nouvel essor aux sciences ecclésiastiques. Un grand nombre d'instituts pour l'enseignement et pour les œuvres charitables ont été fondés depuis l'année 1905, par suite de l'émigration de religieux et de religieuses chassés de France.

Bibliographie. Dellion : *Dict.* — M. Besson : *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion.* — Le même : *Nos origines chrétiennes.* — Benzerath : *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne*, dans *FG* XX. — Le même : *Statistique des saints patrons des églises du diocèse de Lausanne*, dans *RHE* 1912, 1914. — J.-P. Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen des Kts Freiburg*, dans *FG* 1917 et *Pages d'histoire.* — Martin Schmitt : *Notice sur les couvents du diocèse de Lausanne*, dans *MF* I-II. — Courtray : *Hist. de la Valsainte.* — P. Bernard Fleury : *Le couvent des Cordeliers de Fribourg*, dans *RHE* 1921. — Gumy : *Regeste d'Hauterive.* — Gremaud : *Le livre des anciennes donations d'Hauterive*, dans *ASHF* VI. — Raedle : *Notice sur l'église des*

Augustins de Fribourg, dans *Étr. frib.* 1881. — F. Reichlen : *Notice sur l'abbaye d'Humilimont*, dans *Revue Suisse cath.* 1898. — G. Schnurer : *Das Necrologium des Cluniacenzer Priorates Münchenwyler*, dans *Collectanea Friburg.* 1909. — Franz Wäger : *Gesch. des Klun. Priorates Rüeggisberg*, dans *FG* XXII et XXIII. — H. Hüffer : *Die Abteien und Priorate Welschburgunds unter den Zähringern*, dans *RHE* 1921. — A. Büchi : *Urkunden zur Gesch. des Augustinerklosters in Freiburg*, dans *FG* III. — Pahud : *L'Église des Augustins ou de Saint-Maurice à Fribourg*, dans *ASHF* VIII. — A. Büchi : *Die deutsche Seelsorge in der Stadt Freiburg.* — *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417*, dans *MDR*, 2e série XI. — P. de Zurich : *Les origines du décanat de Fribourg*, dans *RHE* 1924. — J.-P. Kirsch : *Comptes d'un collecteur pontifical diocésain sous Jean XXII*, dans *ASHF* VIII. — Meyer : *Georges de Saluces, évêque de Lausanne et ses visites pastorales*, dans *ASHF* I. — J.-Karl Seitz : *Die Johanniter Priester-Komturei Freiburg*, dans *FG* XVII, XVIII. — P. Gabr. Meier : *Die Beginen in der Schweiz*, dans *RHF* 1915. — Jeanne Niquille : *L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg*, dans *ASHF* XI. — Ferd. Rüegg : *Urkunden über Pfarrer W. Studer von Freiburg*, dans *FG* XVII. — Ochsenbein : *Der Inquisitionsprozess gegen die Waldenser zu Freiburg, 1430.* — Brasey : *Le Chapitre ... de Saint-Nicolas à Fribourg.* — A. Holder : *Das Patronatsrecht der Gemeinde u. des Rates von Freiburg und das Kollegiatstift St. Nikolaus im XVI. Jahrh.*, dans *Kathol. Schweizerbl.* 1899. — A. Büchi : *Peter Girod und der Ausbruch der Reformbewegung in Freiburg*, dans *RHE* XVIII. — J.-J. Berthier : *Lettres de Jean-François Bonomio.* — Reinhardt et Steffens : *Nuntiaturberichte aus der Schweiz*, I-III. — Dey : *Du concile de Trente dans ses rapports avec la Suisse et en particulier avec le C. de Fribourg*, dans *MF* IV. — P. Canisius : *Epistolae et Acta*, éd. Braunsberger, VII-VIII. — Genoud : *Le bienheureux P. Canisius.* — A. Holder : *Les professions de foi à Fribourg au XVIe s.*, dans *ASHF* VI. — Le même : *Ein Traktat des Propstes Schneuwly über das Verhältnis von Kirche und Staat*, dans *Arch. f. kathol. Kirchenrecht*, 1899, 1900. — Le même : *Études sur l'hist. ecclés. de Fribourg.* — R. Werro : *Notice sur la vie et les œuvres de Sébastien Werro.* — Jeunet : *La réforme dans l'ancien bailliage de Morat*, dans *Revue Suisse cath.* VI. — Ochsenbein : *Der Kampf zwischen Bern und Freiburg um die Reformation in... Murten.* — A. Büchi : *Urkunden zur Gesch. des Kollegiatstift St. Michael*, dans *FG* IV. — F. Ducrest : *Préliminaires de la fondation du Collège*, dans *Album du Coll. St. Michel*, III. — J.-B. Jaccoud : *Notice sur le Collège St. Michel.* — Schneuwly et Berthier : *Projets anciens de hautes études catholiques en Suisse.* — Hauser : *Revue des maisons religieuses du C. de Fribourg en 1761*, dans *Revue Suisse cath.* VIII, IX. — A. Holder : *Les visites pastorales dans le diocèse de Lausanne*, dans *ASHF* VII. — Schmitt et Gremaud : *Mémoires hist. sur le diocèse de Lausanne.* — A. Daguet : *Le P. Girard et son temps.* — Braichet : *Les Jésuites en Suisse au XIXe s.*, dans *Monat-Rosen* 1900. — Fontana : *Notice biogr. sur Mgr. Jenni.* — O. Karmin : *Le transfert de Chambéry à Fribourg de l'évêché de Genève.* — *Les aff. ecclés. du diocèse de Lausanne et Genève... en 1855 et jusqu'à ce jour.* — Aug. Steiger : *Les derniers religieux d'Hauterive*, dans *AF* VII. — L. Waeber : *Les diverses tentatives d'ériger en Cathédrale la Collégiale de Saint-Nicolas*, dans *Sem. cath.* 1924-1925. [J.-P. K.]

b) Église protestante. La Réforme religieuse du XVIe s. ne prit pied que dans le bailliage commun de Morat, appelé Murtenbiet ou le Moratois. Les paroisses existant à cette époque étaient Morat (paroisse allemande et paroisse française), Meyriez (Merlach), Motier, Chiètres (Kerzers) et Baumette (Ferenbalm). Cette division ecclésiastique existait déjà en 1475, lors de la conquête du Murtenbiet par Fribourg et Berne ; elle comprenait des villages moratois et bernois et fut maintenue jusqu'à nos jours. Toutefois, Kalnach fut détaché de Chiètres en 1528 et érigé plus tard en paroisse. La paroisse française de Morat, assez forte à la Réforme, diminua par le fait que, entre 1683 et 1738, les villages français de Salvagny, Galmiz (Charmey), Villars-les-Moines et Clavaleyres devinrent allemands ; elle fut réunie en 1812 à celle de Meyriez. Le pasteur de cet endroit prêche alternativement à Meyriez et à Morat et exerce le ministère pour les habitants de langue française de cette dernière paroisse. Des conventions passées entre Fribourg et Berne ont attribué à Berne la nomination et l'entretien des pasteurs de Chiètres et de Ferenbalm, tandis que ceux de Morat, Meyriez et Motier sont élus par les paroisses ; le synode ratifie leur nomination ainsi que celle des pasteurs de Cordast, Fribourg et Saint-Antoine.

La Réforme fut introduite dans les paroisses françaises par Farel en 1530 ; dans la partie allemande, par des prédicateurs de Berne. Morat accepta la Réforme le 7 janvier, Motier, le 20 février, Chiètres, le 10 avril et Meyriez, le 23 mai 1530. Ferenbalm l'avait déjà embrassée en 1528. Farel revêtit les fonctions de pasteur français de Morat en 1532, pendant environ huit mois. Après l'établissement de la Réforme, Fribourg et Berne se partagèrent les biens d'église. Ils en abandonnèrent une partie aux paroisses pour l'entretien des prédicateurs et des pauvres. Berne seul soutint et dirigea les écoles fondées dans le Moratois. L'antagonisme entre Fribourg catholique et Berne protestant rendit l'entente difficile sur plusieurs points. Berne cherchait à obtenir la direction exclusive des affaires religieuses dans les bailliages communs, mais Fribourg ne céda ses droits que peu à peu.

Immédiatement après la Réforme, Berne institua les Consistoires *(Chorgerichte)* auxquels ressortaient les affaires matrimoniales. L'appellation contre leurs jugements était portée alternativement devant le consistoire de la ville de Berne *(Ober-Ehegericht)* ou devant la cour ecclésiastique de Fribourg. Le doyen de Fribourg avait le droit de juger les affaires de divorce ; dès 1602, ce droit revint à l'évêque. Les juges catholiques appliquaient le droit canon et n'admettaient pas le divorce ; leurs jugements créaient ainsi des situations pénibles. Ce n'est qu'en 1756 qu'intervint une entente définitive entre les deux États au sujet des bailliages communs : d'après cette convention, Berne légiféra sur le culte réformé, Fribourg sur le culte catholique ; pour le droit matrimonial, chaque État jugea selon les principes des parties. Dès lors, les paroisses du Moratois suivirent les ordonnances ecclésiastiques bernoises jusqu'à l'incorporation du Moratois au canton de Fribourg, en 1803. Le gouvernement fribourgeois obtint dès lors la direction des affaires religieuses, et il faut reconnaître qu'il laissa beaucoup de liberté aux protestants ; il approuve habituellement les dispositions prises par leurs autorités ecclésiastiques, il accorde même des subsides, en particulier à la paroisse de Fribourg.

En 1804, fut créé le Conseil ecclésiastique *(Kirchenrat)* avec siège à Morat, qui eut à diriger les affaires de l'Église protestante. La nomination des membres du conseil fut réservée au gouvernement et le préfet de Morat en était d'office président. Ce Conseil s'occupait en outre de la direction des écoles, de l'examen et de la nomination des régents. En 1810, Fribourg réunit les biens ecclésiastiques de Morat, Meyriez et Motier sous une seule administration. Mais dès 1850 chaque paroisse reprit sa part.

La loi de 1854 institua le synode et la commission synodale, institutions conservées jusqu'à aujourd'hui. En 1859, les affaires scolaires furent confiées à une commission centrale, indépendante du synode.

A la suite de l'immigration de nombreux protestants dans les districts catholiques du canton, des écoles réformées privées furent fondées, à Fribourg (1836), puis dans la Singine (celle de Obermettlen en 1834 déjà), à Bulle, Romont, Estavayer et dans la partie catholique du Lac. Ces écoles étaient soutenues par les comités des protestants disséminés de Berne, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Des locaux pour le culte furent achetés ou construits à Fribourg en 1836-1837 (temple de la rue de Morat) — auparavant le culte se faisait dans une maison particulière ; le temple actuel dont la première pierre fut posée le 7 avril 1874 fut inauguré le 1er novembre 1875 ; — à Saint-Antoine (1866), à Cordast (1875). Ces trois paroisses furent admises dans

l'Église réformée du canton. Dès 1870, les écoles protestantes, sauf celles de Bulle, Romont et Estavayer, devinrent écoles publiques en se soumettant aux lois et règlements cantonaux. Un inspecteur de religion réformée surveille toutes les écoles protestantes, qui comptent actuellement 75 classes.

Les paroisses de Bulle et d'Estavayer ne sont pas encore rattachées à l'Église cantonale. Il existe des communautés libres à Morat, Fribourg et au Vully. Le recensement de 1920 accuse 19 467 protestants dans le canton.

Bibliographie. Ochsenbein : *Reformation in der Herrschaft Murten.* — Scherrer : *Das Werk des prot. kirchl. Hilfsvereins.* — Derron : *Développement du droit consistorial bernois en matière matrimoniale et son application au bailliage commun de Morat.* — Archives du Conseil eccl. et du Synode. — *Die Grundsteinlegung und Einweihung der evangelischen Kirche zu Freiburg.* — Helfer : *Auszug aus dem Bericht über den Bau des reformierten Schulhauses in Freiburg...* [R. MERZ.]

c) Israélites. On trouve des Israélites établis dans le territoire actuel du canton de Fribourg depuis la fin du XIIIe s. ; leur présence est attestée à Morat dès 1299, à Châtel-Saint-Denis dès 1340, à Fribourg dès 1356. Cette arrivée plus tardive à Fribourg que dans les deux premières localités, alors savoyardes, s'explique par le fait que la *Handfeste* interdisait l'usure et le prêt sur gages et rendait ainsi impossible aux Juifs l'exercice de leur profession la plus habituelle, celle de prêteur. Les Juifs domiciliés à Châtel-Saint-Denis furent impliqués dans les procès pour empoisonnement intentés aux Israélites, en 1348, lors de la grande peste. Dans la ville même de Fribourg, la situation des Israélites semble avoir été, au XIVe et au XVe s., plus favorable que dans beaucoup d'autres villes suisses ; on n'y enregistre aucune persécution générale des Juifs, mais une seule condamnation à mort, celle du médecin Abraham, fils d'Ackin de Yanna, qui fut exécuté, par ordre du gouvernement, en 1428, pour un crime inconnu. Ce procès fut suivi de la décision de ne plus recevoir de Juifs dans la ville, ordonnance qui ne fut pas mieux respectée que le décret d'expulsion de 1463, car Fribourg avait besoin des services des Juifs, soit comme prêteurs, soit comme médecins. Ils étaient de plus une ressource pour la caisse de l'État : chaque Juif qui passait à Fribourg payait un droit de péage personnel ; pour s'y établir, il devait obtenir, en versant annuellement une assez forte somme, un droit de bourgeoisie ou permis de séjour, qui lui était octroyé pour un temps limité. La ville le prenait alors sous sa protection, lui permettait d'exercer sa profession et de célébrer son culte, le libérait de tout service militaire, de toute prestation et de tout impôt, à l'exception de l'ohmgeld et de l'impôt sur le sel. La protection du gouvernement n'était pas un vain mot ; elle se faisait sentir dès que les Juifs étaient en butte à des vexations de la part des chrétiens, surtout dans le temps pascal, dès qu'ils étaient attaqués dans leurs personnes ou dans leurs biens, dès qu'ils étaient cités devant un tribunal étranger. C'est le gouvernement aussi qui réglementait les prêts faits par les banquiers juifs, en fixait le taux maximum et les conditions auxquelles les gages pouvaient être saisis par le créancier. Contrairement aux restrictions en usage dans la plupart des villes suisses, les Juifs de Fribourg pouvaient faire commerce de toute marchandise et devenir même propriétaires d'immeubles. Quelques-uns des médecins juifs qui habitèrent Fribourg acquirent une certaine notoriété et les services qu'ils rendirent, en exerçant l'art médical et chirurgical, amenèrent le gouvernement à les libérer de certaines charges : ainsi Ackin de Vixou (Vesoul), qui accompagnait les troupes fribourgeoises en qualité de chirurgien militaire, fut dispensé (1420) de payer la finance annuelle de 50 florins qui avait été fixée lors de sa réception ; Vinan de la Tor, le médecin juif le plus célèbre de Fribourg, qu'il habita pendant près de 30 ans (à partir de 1464), obtint la faveur de ne pas porter le signe distinctif imposé aux Juifs et qui consistait en une bande d'étoffe blanche et rouge. Dès 1381, les Israélites reçurent l'autorisation de célébrer leur culte, de chômer leurs fêtes, d'avoir leur école ou synagogue et d'établir un cimetière séparé pour leurs morts. Au XVe s., ce cimetière se trouvait au Pertis (Neuveville). On ne connaît aucun nom des chefs ou rabbins de la communauté juive de Fribourg à cette époque. Léon Bellin, qui fut banquier à Morat de 1402 à 1419, portait le titre de maître en loi judaïque et dirigeait probablement la communauté israélite de Morat.

A partir de la fin du XVe s., on ne trouve plus de Juifs établis à Fribourg ; ils se bornent à séjourner quelque temps dans la ville avec l'autorisation du gouvernement et y exercent, surtout à l'occasion des foires, la profession de médecin ou de marchand. En 1760, l'entrée dans le canton leur fut complètement interdite ; en 1763, cette défense, qui n'avait pas été observée, fut renouvelée, mais il fut concédé aux Juifs de pouvoir fréquenter les foires et marchés pour y vendre et y acheter du bétail à cornes et des chevaux. Le bailliage commun de Morat alla plus loin et obtint des deux gouvernements d'être mis au bénéfice d'une ordonnance bernoise de 1788 qui interdisait tout commerce des Juifs sur son territoire. Le règlement de 1763 resta en vigueur à Fribourg sous le régime helvétique. Sous l'Acte de Médiation, une réduction des droits de passage fut accordée aux Juifs qui étaient citoyens français. Puis la législation fribourgeoise devint muette à l'égard des Israélites ; certaines communes, en se basant sur l'article 41 de la constitution fédérale de 1848, refusèrent le permis d'établissement à des Israélites français en 1852 et 1853, et le gouvernement fribourgeois constatait, en 1855, que, malgré l'absence de toute disposition relative aux Juifs dans la constitution fribourgeoise, ceux-ci étaient, dans la pratique, soumis à des restrictions comparativement aux adhérents des confessions chrétiennes : l'acquisition du droit de cité ou du droit de séjour, l'exercice permanent d'une industrie et l'acquisition libre d'immeubles leur étaient interdits dans le territoire fribourgeois. Cet état de choses ne dura pas et, en 1858 déjà, il y avait des Israélites domiciliés dans le canton. Actuellement les Israélites forment à Fribourg une colonie assez importante et y possèdent une synagogue (avenue de Rome) et un cimetière (Saint-Léonard).

Voir Augusta Steinberg : *Studien zur Geschichte der Juden in der Schweiz während des Mittelalters.* — Ant. Favre : *Les médecins juifs à Fribourg dans les siècles passés*, dans *ASHF* VII. — *Recueil diplomatique du canton de Fribourg.* — Franz Heinemann : *Gesch. des Schul. und Bildungslebens im alten Freiburg.* — Archives d'État Fribourg : *1re collection des lois ; Stadtsachen ; Reg. not.* [J. N.]

E. ÉCOLE. *a) Enseignement primaire.* L'institution d'une école remonte aux origines de la ville de Fribourg. La *Handfeste* primitive devait certainement en prévoir l'établissement, puisque celle de 1249, par laquelle les comtes Hartmann de Kibourg, oncle et neveu, confirmèrent et corroborèrent les droits accordés par Berthold IV aux Fribourgeois, dit clairement que « le maître d'école, le marguillier, les portiers et l'appariteur pourront être élus, institués et destitués par les bourgeois ». Le fait que, au dire de Schneuwly et de Heinemann, on trouve déjà un maître d'école à Fribourg en 1181, semble bien prouver qu'une école y exista dès le début. Elle fut de soixante ans au moins l'aînée de celle de Berne, qui passait elle-même pour une des plus anciennes écoles non seulement de la Suisse, mais encore de l'Allemagne. A partir de 1259, on suit assez bien, sauf quelques lacunes, la succession des maîtres d'école « scolastiques, recteurs des écoles, proviseurs » qui furent à la tête des écoles de la cité. Lorsqu'il s'agissait de percevoir ses honoraires, le maître d'école ou son délégué, accompagné de l'un des sautiers de la ville, allait de maison en maison, à chaque Quatre-Temps, percevoir ce qui lui était dû. Dès 1423, la ville lui paye 25 florins, soit 33 l. 15 sols par an. La plus ancienne ordonnance scolaire dont le texte nous soit parvenu est de 1424-1425 ; elle prescrivait que seule « la grande école » devait enseigner aux enfants la *palette* (alphabet), les sept psaumes, les *pars* (diverses

divisions de l'enseignement du latin), et autres livres de grammaire et de logique ; elle autorisait les particuliers ou les écoles privées à enseigner la lecture et l'écriture seulement. En 1445, on voit apparaître un maître d'école allemand. La plupart des maîtres d'école étaient étrangers au pays. En 1505, le Conseil supprima toutes les écoles privées et décida qu'il n'y aurait qu'une école allemande. A cette époque, le maître d'école recevait comme traitement 60 l. en argent, 2 muids de froment, 2 moules de bois et il était exempté de l'ohmgeld. En 1514, l'État autorisa « l'écrivain » *(die Schriberin)* Dorothée à ouvrir une école de filles, lui interdit de s'occuper des garçons et lui paya un loyer. Ce serait au dire de Heinemann la seconde école de filles en Suisse, s'il faut admettre que celle de Bâle, citée comme déjà existante en 1516, soit la première. En 1576 Loysa Heyo, maîtresse de l'école des filles, recevait 1 bichet de blé et 3 l. en argent. En 1651, il fut interdit à une certaine Keigler d'enseigner le latin à de jeunes élèves, « attendu que l'enseignement de cette langue ne convenait pas aux femmes ». Comme punition corporelle on employait la férule et comme punition morale on se servait de têtes d'âne et de têtes de diable ; en 1517 le trésorier de l'État paya 15 sols au peintre qui avait fait deux têtes d'âne et une tête de diable pour l'école.

Les villes et les bourgs importants du territoire ne tardèrent pas à se modeler sur Fribourg et eurent de bonne heure leurs maîtres d'école attitrés : Morat au XIIIe s. déjà, Estavayer en 1318, Romont en 1430, Bulle en 1484, Gruyères en 1465. Cependant les localités rurales moins peuplées restèrent longtemps privées d'un enseignement élémentaire. La tourmente du XVIe s. sortit l'école de sa somnolence, car les pays divisés par la Réforme ouvrirent des écoles considérées par les uns et les autres comme moyen de défense de leurs croyances. Ici et là, le but de l'école était donc bien défini et beaucoup d'actes de fondation lui assignaient la tâche de contribuer à la formation morale et religieuse de la jeunesse. L'école avait, avant tout, un caractère religieux. Aussi vit-on l'Église prendre les devants sur l'État et s'intéresser avant lui au développement des écoles en général. Les premières écoles rurales, ordinairement d'institution paroissiale, furent presque toujours tenues par le clergé ; ici ou là il y eut néanmoins un maître laïc, mais il était agréé par l'Ordinaire qui lui donnait le *placet*. L'évêque du diocèse promulgua le premier un règlement concernant les écoles, le 11 décembre 1738 ; ce ne fut que 10 ans après, le 14 janvier 1749, et « pour correspondre au zèle de l'évêque », que le gouvernement édicta à son tour une ordonnance scolaire prescrivant que « dans tous les endroits où il n'y a encore point de maîtres d'école, on ait soin de se pourvoir pour cela de gens de bonne fâme et conduite, lesquels devront, avant que d'être nommés, se présenter devant les examinateurs qui seront établis par le R^me Evêque, et ne pourront être agréés pour maîtres d'école sans produire une attestation des dits examinateurs comme quoi ils auront été trouvés capables». En 1751 on nomma une Direction des écoles, composée de six ecclésiastiques choisis par l'évêque et de six séculiers.

Peu à peu, l'école paroissiale essaima et des sections s'ouvrirent dans les villages éloignés du centre, c'est-à-dire les communes en formation. Essor bien modeste si l'on en juge par l'enquête de 1799 d'où il semble ressortir que la situation matérielle de l'école était peu reluisante aux dernières années de l'ancien régime !

Sous la République helvétique, l'État confisqua l'école ; mais les décrets du Directoire, conseillé par Stapfer, ministre des Arts et des Sciences, trouvèrent dans le Conseil d'Éducation de Fribourg un interprête si discret qu'il sortit de cette ingérence moins de progrès que de difficultés. Pourtant, quelques écoles furent fondées ; on dédoubla par sexe celles dont l'effectif dépassait quatre-vingts élèves, on fixa un minimum de traitement et l'on imposa aux maîtres un stage d'un an dans une classe réputée modèle. La fréquentation obligatoire fut proclamée et une amende de cinq batz fut appliquée aux parents pour chaque absence illégitime de leurs enfants. Enfin, des examens d'émancipation furent institués.

La réalisation de ce programme eut exigé un temps de calme et de paix. Les troubles qui remplirent la période unitaire, de même que celle de l'Acte de Médiation y mirent obstacle. Sous l'empire de la constitution de 1803, l'autorité cantonale fribourgeoise s'efforça de réorganiser l'instruction populaire. De concert avec l'évêque, elle forma un nouveau Conseil d'éducation qui reçut, entre autres attributions, la nomination des commissaires chargés de contrôler les écoles. Malgré le marasme général, une époque scolaire prospère s'ouvrit à Fribourg, grâce à l'intervention du Père Girard. Nommé préfet des écoles en 1805, le savant religieux ne tarda pas à donner sa mesure. Éducateur parfait, il appliqua tout d'abord ses efforts à former de bons auxiliaires ; il inspira des règlements, notamment celui de 1807 qui rendit la fréquentation obligatoire et gratuite, il composa des manuels, en particulier son *Cours éducatif de langue maternelle*, et, en peu de temps, transforma la jeunesse de la ville de Fribourg. Les classes prospérèrent et se peuplèrent au point que des dédoublements s'imposèrent. Les finances communales ne pouvant supporter ce surcroît de dépenses, le préfet des écoles conseilla en 1815, au lendemain de la Restauration, l'essai du mode mutuel qu'il n'admit, au reste, en pédagogue avisé, que comme un expédient transitoire. Il dota le nouveau système d'une méthode et les écoles de Fribourg commencèrent à attirer l'attention. Les « girardines » pénétrèrent même dans la région campagnarde. Ce fut alors que surgit entre partisans des modes mutuel et simultané, ce conflit des méthodes qui prit fin en 1823 par le renoncement du Père Girard à ses fonctions de préfet, qu'il avait grandement honorées.

A la suite du décret du Grand Conseil du 4 juin 1823, le synode protestant rédigea pour les écoles de la partie réformée du canton un règlement spécial. Dans les autres districts le même décret de 1823 devint le statut scolaire organique qui reproduisait le règlement précédent. Sous l'empire de ces dispositions, la création des écoles de filles fut favorisée et la séparation des sexes maintenue. Deux inspecteurs furent élus, l'un pour les écoles françaises et l'autre pour les écoles allemandes. Une nouvelle loi de 1834 vint renforcer les prescriptions antérieures et stimuler l'activité scolaire dans le canton. Malheureusement, la formation des instituteurs continua à s'improviser dans un stage et l'organisation de cours normaux de perfectionnement n'atténua qu'en partie l'insuffisance d'une préparation immédiate.

Les événements de 1847 et la constitution qui vit alors le jour apportèrent dans le canton une notion scolaire inconnue jusqu'alors : l'école non-confessionnelle. La loi du 28 septembre 1848 renferme cependant des dispositions qui furent conservées dans la suite et complétées par la loi de 1874, surtout par celle de 1884 encore en vigueur. Sous ces législations successives, l'école fribourgeoise s'achemina vers l'état favorable où elle se maintient aujourd'hui. L'un des grands facteurs de ces progrès fut l'érection d'une école normale d'instituteurs qui compte bientôt soixante ans d'existence. C'est en 1868, à Hauterive, dans le monastère de Cîteaux supprimé en 1848, que fut installé cet établissement, où débuta, dans la carrière pédagogique, le chanoine Raphaël Horner à qui revient le mérite d'avoir rénové les méthodes, les procédés didactiques et le matériel d'enseignement fribourgeois. Les aspirants y passent quatre ans et doivent faire, en entrant, la preuve de connaissances suffisantes. Ils subissent ensuite un examen pour l'obtention du brevet et au bout de quatre ans d'exercice en qualité d'instituteur, ils sont soumis à une nouvelle épreuve qui peut rendre le brevet définitif. L'école compte une section française et une section allemande. Les premiers essais d'établissement d'une école normale datent des années 1780, 1784, 1822, 1832 et enfin 1833, époque où une première école normale s'ouvrit à Hauterive déjà.

Les institutrices reçoivent leur formation à l'école

secondaire des jeunes filles à Fribourg ou dans divers instituts libres du canton. La durée de leurs études est de cinq ans et les épreuves qui les terminent sont réglées comme celles des instituteurs. Ainsi, les membres du corps enseignant primaire sont instruits selon un programme unique qui sert de régulateur aux plans d'études des différents établissements d'instruction secondaire normale, officiels ou libres.

Pourvus d'un diplôme d'aptitude à l'enseignement, les instituteurs sont nommés par le Conseil d'État sur le préavis des autorités locales ; ils exercent leurs fonctions sous le contrôle immédiat des inspecteurs scolaires. Le canton est divisé en dix arrondissements d'inspection. L'enseignement de la gymnastique est soumis à la surveillance d'un expert spécial. Les cours d'ouvrage manuel et les écoles ménagères sont visités par quatre inspectrices. Tout le personnel, outre les avantages stipulés par la loi de 1919 sur les traitements, est assuré d'une pension de retraite servie par une caisse fondée en 1836 et qui bénéficie d'une subvention égale au versement des intéressés.

L'État a fondé ou encouragé des écoles spéciales pour les enfants anormaux, l'institut des jeunes aveugles, celui des enfants sourds-muets et deux établissements pour le relèvement moral de l'enfance vicieuse ou abandonnée. Il vient d'organiser l'inspection sanitaire des écoles primaires et a institué la mutualité scolaire.

b) Enseignement professionnel. Cet ordre scolaire n'a point d'histoire. Dès que les pouvoirs fédéraux eurent décrété l'octroi de subsides aux écoles de formation professionnelle, l'État de Fribourg entra résolument dans cette voie et établit tout un réseau de classes où la jeunesse se prépare à l'exercice d'une carrière déterminée. Notons : les cours de perfectionnement du commerce et de l'industrie, servant de complément à l'apprentissage ; les cours professionnels de cuisine, de confection, de lingerie, de modes, formant l'annexe professionnelle de l'école secondaire des jeunes filles ; les cours de l'école secondaire professionnelle des garçons à Fribourg (1885) ; l'école des infirmières (1912) ; l'école ménagère normale pour la préparation des institutrices des écoles ménagères du canton (1897-1898) ; les écoles ménagères instituées dans 52 localités avec fréquentation obligatoire et un programme de 80 jours répartis sur deux ans ; le Technicum ou École des arts et métiers pour la formation de maîtres de dessin, d'ouvriers de métiers d'art, de contre-maîtres de diverses professions et de techniciens du degré moyen (1896).

Outre les cours de commerce établis, soit au collège Saint-Michel, soit à l'école de commerce pour jeunes filles et à la section spéciale de l'université, un enseignement commercial est aussi donné à l'école secondaire de district à Bulle.

Il faut mentionner encore l'Institut agricole à Grangeneuve, comprenant une école d'agriculture théorique et pratique, une école de laiterie et des cours agricoles d'hiver et rappeler que l'enseignement agricole a fait l'objet d'une loi spéciale du 19 déc. 1919.

c) Enseignement secondaire. En 1548, le prévôt de Saint-Nicolas, Simon Schibenhart, ouvrit chez lui une sorte d'école secondaire qui ne survécut pas à son départ de Fribourg (1554). Quelques années plus tard, le chanoine Schneuwly, futur prévôt de Saint-Nicolas, qui, avec le consentement et le concours de l'État fonda la Chambre des Scholarques pour encourager les études supérieures, ouvrit à Fribourg une école secondaire qui précéda de quelques années l'établissement du collège des jésuites. Plus tard, le P. Girard compléta son organisation scolaire à Fribourg par une 5me classe avec programme secondaire.

Les villes du canton eurent assez tôt des progymnases, dus souvent à l'initiative privée, qui se transformèrent dans la suite en écoles secondaires des districts. Après de vaines tentatives en 1823 et surtout en 1835-1836 (année qui vit s'ouvrir à Fribourg une école moyenne centrale), la capitale possède depuis 1848 une école cantonale de jeunes filles qui est devenue communale à partir de 1857, ainsi qu'une école secondaire de garçons avec tendance professionnelle. A mentionner encore l'école supérieure de commerce pour jeunes filles qui a débuté en 1905 et qui forme le pendant de la section commerciale organisée au collège Saint-Michel. L'enseignement privé a établi une foule d'établissements pour l'instruction secondaire, voire supérieure, notamment l'école des hautes études et le lycée pour jeunes filles, le conservatoire de musique, etc. Toutes ces institutions délivrent des diplômes à la suite d'examens officiels.

Il en est de même du collège Saint-Michel qui a succédé à l'antique collège des jésuites, fondation du P. Canisius. Le collège comprend un lycée, un gymnase français, un gymnase allemand, une école de commerce et une section d'enseignement secondaire français formant 50 classes qui groupent près de mille élèves et où enseignent environ 80 professeurs.

d) Enseignement supérieur. Indépendamment de certains cours du lycée des jésuites, la ville de Fribourg offrait à une partie de ses étudiants les cours de l'École de droit, ouverte en 1763 (voir art. ACADÉMIE). Depuis 1889, une université complète le cycle de ces établissements d'instruction.

Fondée par décret du Grand Conseil de 1889, l'université ne comprenait, d'abord, que les facultés de droit et des lettres. En 1890, vint s'ajouter celle de théologie et la quatrième, la faculté des sciences, ouvrit ses portes en 1896. Bien que la faculté de médecine manque encore, les épreuves d'un premier examen propédeutique sont organisées à Fribourg.

En 1886, la conversion des dettes de l'État dégagea une somme de 2 millions et demi, qui fut appliquée à la constitution du fonds initial de l'université. La commune de Fribourg, en 1890, compléta ce fonds en votant une contribution de cinq cent mille francs. Par décret de 1892, fut décidée la création d'une Banque de l'État qui procure au canton un revenu de plus de 600 000 fr. annuellement, tout en allouant une rente de 80 000 fr. à l'université. En 1895, le canton acquit les installations de la Société en liquidation des Eaux et Forêts. Cette opération a permis de créer les Entreprises électriques fribourgeoises qui subventionnent la faculté des sciences et servent une forte allocation annuelle à la Trésorerie. Ajoutons enfin que des générosités se sont déjà exercées à l'endroit de l'université par des fondations de plus d'un million.

Il faut rappeler ici que le projet d'établir une université ou de Hautes Écoles à Fribourg date de la première moitié du XVIe s.; il naquit lui-même d'un autre projet qui était de créer des Hautes Écoles catholiques en Suisse. Les négociations se poursuivirent à travers les XVIIe et XVIIIe s., pour trouver un commencement d'exécution en 1763, année où furent ouverts à Fribourg des cours de droit et de théologie ; faute de ressources, l'établissement en resta là.

Bibliographie. Dévaud : *L'école primaire fribourgeoise sous la République helvétique.* — A. Daguet : *Le Père Girard et son temps.* — Schneuwly : *Les écoles du P. Girard.* — R. Horner : *Aperçu sur l'histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg,* dans *Bulletin pédag.* — Émile Dussellier : *L'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg.* — Jaccoud : *Le Collège Saint-Michel.* — J. Favre et Berset : *Le C. de Fribourg au point de vue scolaire,* dans *Ann. de l'Instruct. publique en Suisse.* — E. Gremaud : *Les écoles ménagères dans le C. de Fribourg,* dans *Ann. de l'Instruction publ.* — Lucie Gremaud : *L'enseignement des travaux manuels.* — F. Barbey : *Tendance vers l'enseignement agricole,* dans *Annuaire de l'Instr. publ.* — L. Genoud : *Le centenaire de l'appel du Père Girard à la charge de préfet des écoles.* — Le même : *Le manuel des œuvres du C. de Fribourg.* — R. Merz : *Die Landschulen des alten Murtenbiets.* — Berchtold : *Hist. de l'instruction primaire dans le C. de Fribourg.* — Franz Heinemann : *Das sogenannte Katharinenbuch vom Jahre 1577.* — Le même : *Geschichte des Schul- und Bildungslebens im alten Freiburg bis zum 17. Jahrhundert.* — *Bulletin des séances du Grand Conseil,* 1889. — Raemy et Corpataux : *Les origines de l'École de droit de Fribourg,* dans *AF* 1922, 1923, 1925. — Schneuwly et Berthier :



Fribourg. La porte des Étangs vers 1830. D'après une lithographie de Ph. de Fégely.



Fribourg. La rue de Morat, le pensionnat et le collège des jésuites vers 1840.
D'après une aquatinte de A.-D. Schmid.

Fribourg. Porte de Romont vers 1840. D'après une aquarelle de J. Kappeler.



Fribourg. L'aqueduc du côté de la place de Notre-Dame vers 1840.
D'après une aquatinte de A.-D. Schmid.

Projets anciens de Hautes Études catholiques en Suisse. — Schneuwly : travaux manuscrits. — *Mémoire présenté à l'Évêque par le clergé du canton de Fribourg* 1834. [Émile GRUMAUD.]

F. LETTRES. La situation de Fribourg, à la frontière des langues, a joué un rôle important dans son développement intellectuel, et l'on peut dire que, jusqu'au XIXe s., la lutte de prépondérance entre l'allemand et le français a été une entrave sérieuse à l'essor littéraire.

Jusqu'au moment où l'humanisme fait à Fribourg son apparition, au XVe s., la production littéraire est restreinte ; bien que l'on connût une école vers la fin du XIIe s., il semble que l'érudition et le culte des lettres fussent restés surtout le propre des couvents et des monastères, notamment de l'abbaye cistercienne d'Hauterive et plus tard des couvents des cordeliers et des augustins (XIIIe s.). Mais si, jusqu'au début du XVe s., l'étude fleurit, il n'en reste pas de document littéraire : les actes officiels, rédigés en latin, puis en roman, sont les seules pièces qui attestent un développement intellectuel.

Au commencement du XVe s., le grand dominicain espagnol, saint Vincent Ferrier, vint prêcher à Fribourg, et le gardien du couvent des cordeliers, Frédéric d'Amberg, transcrivit en latin les sermons terrifiants que le prédicateur prononçait en dialecte limousin ou auvergnat. Il en ressort que l'usage du patois romand, proche parent des idiomes de langue d'oc, était en usage courant dans la ville. De la même époque datent les chroniques latines de l'*Anonymus friburgensis*, puis de Jean Gruyère, de Nicod Du Chastel et enfin les brefs récits en roman de Nicod Bugniet et de Petermann Cudrefin rapportant la déposition du Conseil de Fribourg par Albert d'Autriche (1447).

Lorsque Fribourg devint canton suisse, un effort de germanisation se manifesta nettement. Il est possible que des considérations d'opportunité aient dicté les mesures prises alors — réduction, puis suppression des écoles françaises, suppression des sermons en français et surtout l'allemand déclaré langue officielle, — mais il y faut voir aussi le résultat de la politique antifrançaise de l'avoyer Falk, l'un des plus fervents amis du cardinal Schiner. Pierre Falk fut aussi l'introducteur de l'humanisme au début du XVIe s. ; ami de Vadian et de Glaréan, en particulier, il s'attacha à faire venir en sa ville natale plusieurs personnages illustres — notamment les chanoines Kolb, Vannius, l'organiste Kotter, qui bientôt penchèrent pour la Réforme. — La résistance à la Réforme suscita de solides talents littéraires : le moine augustin Conrad Treyer (ou Tornare), le maître d'école Jean Buchstab, se signalent, l'un en latin, l'autre en allemand, par leurs ouvrages de polémique religieuse. En même temps le notaire Louis Sterner (1496-1510) écrit une chronique allemande rimée des guerres de Bourgogne, les chroniqueurs Lenz (vers 1500) et Rudella (vers 1550), le médecin Bidermann (*Thesaurus medicinae*, vers 1550) écrivent d'importants ouvrages et, sous la forte impulsion du prévôt Schneuwly, l'organisation des écoles et de la Chambre des Scholarques *(le Katharinenbuch)*, prépare la fondation du collège Saint-Michel.

En 1580, à la suite des efforts de Schneuwly, aidé par le nonce Bonomio, le collège est fondé. Le P. Canisius vient installer les jésuites à Fribourg et parachève ainsi définitivement l'œuvre. Ce saint religieux, qui est en même temps un apologiste remarquable, achève à Fribourg ses *Catéchismes* justement célèbres, il prêche beaucoup et acquiert une réputation grandissante, autant par ses talents et sa science que par ses mérites et ses vertus

Le collège Saint-Michel, dont la renommée fut vite établie, eut une influence décisive sur l'essor intellectuel du pays : la méthode d'enseignement classique des jésuites, basée sur l'étude approfondie du latin, a contribué certainement dans une large mesure à la conservation de l'esprit romand et au maintien de la langue française. Cependant les effets s'en firent sentir lentement et la plupart des œuvres littéraires, écloses à Fribourg entre le XVIe et le XVIIe s., sont en langue allemande, sinon en latin. Le maître d'école Fridolin Lautenschlager, entre autres, auteur d'un texte en vers du fameux *Jeu des Rois* et de plusieurs pièces dramatiques, n'a écrit qu'en allemand ; le grand historien, François Guillimann, qui a laissé son remarquable *De rebus Helvetiorum* et de nombreux poèmes latins, enseigna à l'université de Fribourg-en-Brisgau et ne rédigea qu'en allemand les œuvres qu'il ne donna pas en latin. Enfin le prévôt Sébastien Werro († 1614), qui a laissé de nombreux et excellents ouvrages d'histoire et de théologie en langue latine, est de culture évidemment germanique. L'imprimerie, qui s'installe à Fribourg vers la fin du XVIe s., ne met guère au jour que des ouvrages religieux et quelques œuvres en latin, mais il en ressort que le mouvement intellectuel et littéraire était loin d'être négligeable.

Dès la fin du XVIIe s., et au cours du XVIIIe, la langue française reprend essor : le notaire Dumont, d'Autigny, écrit d'alertes poésies ; Claude Lebeau, de Morlon, avocat à Paris, publie un curieux récit de voyage chez les Iroquois ; Joseph Juat, d'Estavayer, collabore au Dictionnaire Moreri ; le médecin Joseph Schueler écrit une description physique de la ville de Fribourg ; François Geinoz, helléniste distingué et prédicateur éloquent, devient, en 1735, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; l'évêque de Lenzbourg, François-Ignace Castella, François de Diesbach, laissent des chroniques en assez élégant français, et l'avocat Python se livre à une traduction curieuse, en vers patois, des Bucoliques de Virgile. Enfin, l'avoyer François-Nicolas d'Alt, magistrat éminent et écrivain distingué, publie son *Histoire des Helvétiens* en dix volumes, révélant autant d'érudition que de sens littéraire.

Un poème médiocre, inspiré par les événements politiques qui suivirent la révolution de Chenaux, le *Tocsin fribourgeois* marque, entre autres libelles du même genre, le complet retour à la langue française, retour que souligneront encore les importantes productions littéraires du début du XIXe s. : les œuvres du P. Grégoire Girard, de Louis d'Épinay, du chanoine Fontaine.

La constitution cantonale de 1830 contient deux dispositions importantes au point de vue littéraire : la première, consacrant un état de fait, plutôt que créant un état nouveau, déclare le français langue officielle ; la seconde, plus décisive pour la diffusion des idées, est la proclamation de la liberté de la presse. Aussitôt apparaît le *Courrier fribourgeois* (1830), premier journal du pays dont les tendances libérales sont bientôt en butte aux répliques du *Véridique* (1831) et de l'*Invariable* (1831-1841). Dès lors, les journaux se succèdent, plus ou moins éphémères, plus ou moins stables, et la presse prend de plus en plus d'importance et d'influence. Ce sont, entre autres : l'*Ami du Progrès* (1834), *Le Narrateur* (1841-1855), *Le Confédéré* (1848) auquel succède l'*Indépendant* (1906), *Le Journal de Fribourg* (1859-1902), *La Gazette de Fribourg* (1849-1853), *Le Chroniqueur* (1854) auquel succède le *Bien public* (1879-1888), *L'Ami du peuple* (dès 1863), *La Liberté* (dès 1871) et, en allemand, la *Freiburger Zeitung* (1869) à laquelle succèdent les *Freiburger Nachrichten* (dès 1914). A ces journaux paraissant dans la ville de Fribourg, il faut ajouter tous ceux qui s'éditent ou se sont édités dans les districts ; de ceux-là, nous ne citerons que : *Le Fribourgeois* (dès 1877) et *La Gruyère* (dès 1882) publiés à Bulle, le *Murtenbieter* (dès 1864) édité à Morat, etc.

Vers 1838, sous l'impulsion d'Alexandre Daguet, se fonde la Société d'Études, qui devient le centre d'un actif essor littéraire et d'où naquit l'*Émulation*, la première revue fribourgeoise. Là se manifestent les talents de Nicolas Glasson, Louis Bornet, C. Ayer, Mauron, Majeux, H. Charles, Sciobéret, etc. Le Dr Berchtold, C. Marro publient à la même époque leurs travaux historiques ; il y faut ajouter le *Dictionnaire du Canton de Fribourg*, de Fr. Kuenlin, un écrivain fort original, dont les œuvres, en langue allemande pour la plupart, sont pleines de saveur.

Les luttes politiques du milieu du XIXe s. ont provo-

qué un ralentissement de l'essor littéraire, mais ne sont point parvenues à le détruire : de nombreux historiens (A. Daguet, J. Gremaud, le P. Raedle, le P. Apollinaire Dellion, puis Max de Diesbach, Antoine et Héliodore de Raemy, etc.); des poètes (Étienne Eggis, Ignace Baron, Cécile d'Affry, baronne d'Ottenfels, etc.); des auteurs de monographies ou d'ouvrages de genres divers (Ferd. Perrier, Louis Grangier, Joseph Reichlen, etc., et surtout Victor Tissot) ont illustré la plume fribourgeoise entre 1850 et 1900.

La création de l'université complète enfin le mouvement littéraire accentué du XIX[e] s. ; les professeurs ont publié, en français et en allemand, d'importants travaux qui, en dépit des origines de leurs auteurs, appartiennent à Fribourg et lui font honneur. L'académicien Joseph Bédier, Victor Giraud, Gustave Michaud, Jean Brunhes, actuellement célèbres en France, ont enseigné à Fribourg et y ont écrit plusieurs de leurs ouvrages ; les historiens apprécient la haute valeur des travaux des professeurs Büchi et Schnürer, entre autres, et de façon générale, l'université jouit d'un excellent renom. Une autre influence de la période universitaire a été le développement des publications périodiques ou des revues. Après l'*Émulation*, les principales publications périodiques fribourgeoises ont été les suivantes : *Le Chamois*, édité par J. Reichlen (1869-1872), *La Revue scientifique suisse*, éditée par Ad. Eggis (1877-1884), *La Revue de la Suisse catholique* (1869-1901), suivie de *La Revue de Fribourg* (1902-1910), *Le Bulletin pédagogique* (dès 1872), *Les Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, publication annuelle (1865 à nos jours), *La Revue Verte* (1906-1909), *La Revue des Familles* (1905-1908), *Les Annales fribourgeoises* (dès 1913) et enfin l'importante collection des travaux des professeurs de l'université, les *Collectanea Friburgensia*, publiés dès 1890.

Parmi les écrivains proprement fribourgeois de l'époque contemporaine, il convient de citer : Gonzague de Reynold, poète, critique, philosophe et écrivain d'art, G. de Montenach, qui s'est brillamment spécialisé dans des études d'esthétique sociale, Gaston Castella, l'historien de Fribourg, l'abbé F. Ducrest, Pierre de Zurich, etc., dont les travaux historiques sont justement appréciés, le D[r] Louis Thurler, Aug. Schorderet, Paul Bondallaz, auxquels on doit des œuvres dramatiques et des écrits divers, René de Weck, poète et romancier, etc.

Bibliographie. Berchtold : *Hist. du Canton de Fribourg.* — G. Castella : *Hist. du Canton de Fribourg.* — Alex. Daguet : *Fribourg, centre industriel au Moyen Age*, dans *Émulation* 1841 ; *Études biographiques pour servir à l'hist. littéraire de la Suisse et à celle du Canton de Fribourg en particulier aux XV[e] et XVI[e] s.*, dans *ASHF* II ; *Illustrations fribourgeoises*, dans *Émulation* 1842 ; *Revue des principaux écrivains littéraires de la Suisse française*, 1856 ; *Le P. Girard et son temps.* — Fontaine (éd. Berchtold) : *Notice historique sur la Chambre des Scholarques.* — Ducrest : *Préliminaires de la fondation du Collège Saint-Michel*, dans *Album du Collège.* — E. Dévaud : *Les écrivains gruériens de l'Émulation*, dans *Rev. de la Suisse cathol.* 1900. — P. Bondallaz : *Le mouvement littéraire en pays fribourgeois vers 1850*, dans *AF* VII. — Aug. Schorderet : *Les vicissitudes de l'esprit fribourgeois*, dans *AF* V ; *Le Collège Saint-Michel*, dans *AF* VI ; *Le chanoine Fontaine*, dans *AF* VIII ; *Alexandre Daguet et son temps*, dans *AF* IX. — Ducrest : *Le notaire Dumont, d'Autigny. Sa chronique et ses chansons (1578-1654)* dans *AF* II — J. Ehret : *Das Jesuitentheater zu Freiburg in der Schweiz.* — P. Æbischer : *Quelques textes du XVI[e] s. en patois fribourgeois.* — G. Bertoni : *Notice sur la bibliothèque d'Hauterive aux XII[e] et XIII[e] siècles.* — Voir aussi le chapitre HISTORIOGRAPHIE. [Aug. Sch.]

G. **HISTORIOGRAPHIE.** Le premier essai de chronique fribourgeoise est celui de l'*Anonymus Friburgensis*, écrit en latin, à Fribourg, à l'époque de la guerre de Sempach (1386-1389), dans un esprit favorable à l'Autriche. Son authenticité est indiscutable grâce à la découverte d'un ancien manuscrit qu'en a faite A. Boulin (*ASG* XVII, 194). Viennent ensuite les notices, également en latin, du recteur de l'église de Notre-Dame, Nicod du Chastel, de 1435 à 1452, tandis que son contemporain, le notaire Jean Gruyère (1441-1455), notait les événements dont il était témoin, notamment la guerre de Savoie (1447-1448). La visite du duc Albert VI d'Autriche et son rôle à Fribourg (1449-1450) ont été racontés par le conseiller Nicod Bugniet et le secrétaire de ville Jacques Cudrefin. Avec Hans Fries, dont la chronique, rédigée en allemand, s'étend de 1465 à 1499, commence la période des guerres de Bourgogne, dont le récit officiel a été fait au point de vue fribourgeois par le chevalier de Saint-Jean, Peter von Molsheim. Cette chronique (1467-1481), a été publiée par A. Büchi en 1914 ; elle est un développement de la chronique appelée le « petit Schilling ». De la guerre de Souabe on possède une chronique anonyme, œuvre probable du secrétaire de ville Louis Sterner, d'une grande sûreté de renseignements. Hans Lenz, un maître d'école, a raconté, par ordre du Conseil de Fribourg, ces mêmes événements en une chronique rimée de 12 000 vers. Sur les guerres d'Italie, on possède le journal du conseiller Louis d'Affry, récit de la campagne de l'hiver 1511, ainsi que la brève chronique du franciscain Antoine Palliard (1499-1543) et un récit anonyme du procès et de l'exécution de l'avoyer François d'Arsent (1511). Mais la plus importante chronique fribourgeoise, qui n'est pas encore publiée, est celle de François Rudella, en langue allemande, qui embrasse l'histoire de la ville des origines à 1567. Elle se distingue par un emploi large et consciencieux des sources et par un exposé objectif et critique ; elle est non seulement la plus étendue, mais la meilleure de toutes les chroniques fribourgeoises, qu'utilisèrent plus ou moins tous les historiens postérieurs. Ce fut tout d'abord un contemporain, François Gurnel, qui rédigea en français, de 1570 à 1585 environ, un résumé de la chronique de Rudella, auquel il ajouta des compléments, sous le titre de *Vieilles annotations de la Suisse et du Pays de Vaud.* Guillaume Techtermann a laissé des extraits en allemand de la chronique de Rudella, encore inédits, tandis que le conseiller Nicolas de Montenach († vers 1650) a fait de la chronique de Rudella le fondement de sa propre chronique, en allemand, qui embrasse les années 1452 à 1570. Elle est précieuse par ses données personnelles sur les guerres de Bourgogne et le supplément des années 1613-1649, que des copistes ont probablement continué jusqu'en 1663. L'activité des chroniqueurs fribourgeois a pris fin avec la chronique latine, du chanoine Henri Fuchs *(Vulpius)*, rédigée en 1687, qui surpasse celle de Rudella pour l'histoire ecclésiastique, mais ne va pas au delà de 1481 dans l'histoire politique.

Les chroniques fribourgeoises présentent, en l'absence d'un centre ecclésiastique dans le canton, un caractère citadin et politique très prononcé. Elles sont influencées aussi par le caractère bilingue du pays. Les plus anciennes, et celle de Fuchs, rédigées en latin, ont subi à plusieurs endroits l'influence française, tandis que les œuvres du milieu du XV[e] s., plus personnelles et plus importantes, sont toutes écrites en allemand, à l'exception de celle de Gurnel. Le nombre des chroniques privées l'emporte de beaucoup sur celui des chroniques officielles ; les premières ont un plus grand caractère d'impartialité et d'objectivité. Les chroniques fribourgeoises ne peuvent prétendre à être des œuvres littéraires (exception faite de Lenz), ou des œuvres artistiques (à l'exception de Molsheim).

La période moderne a produit peu d'historiens dont les œuvres aient été imprimées. Vers le milieu du XVIII[e] s., Nicolas d'Alt de Tiefental a écrit une *Histoire des Helvétiens*, vaste compilation en 10 vol., pour remédier à la pénurie d'ouvrages français. Le chanoine Aloys Fontaine (1754-1833), a laissé une œuvre beaucoup plus critique, dont la plus grande partie n'a été imprimée qu'après sa mort. On lui doit aussi 34 vol. d'extraits des comptes des trésoriers. François Kuenlin (1781-1840) est le premier statisticien fribourgeois ; son *Dictionnaire géographique-statistique* est encore aujourd'hui indispensable. Nous devons la première histoire du canton de Fribourg à Jean-Nicolas Berchtold

(1789-1860), en 3 vol., œuvre très vivante, mais partiale et dépourvue de sens critique. Une *Hist. du canton de Fribourg* a paru récemment (1922) par les soins de Gaston Castella. L'historien fribourgeois le plus important est Alexandre Daguet (1816-1894), dont l'*Histoire de la Confédération suisse* a été traduite en allemand, en italien et même en espagnol. Il a laissé aussi un consciencieux résumé de l'histoire de Fribourg jusqu'en 1481 Il faut encore citer parmi les chercheurs le franciscain P. Nicolas Raedle (1820-1893), l'abbé Jean Gremaud (1823-1897), ainsi que l'archiviste Jos. Schneuwly (1839-1908).

Deux sociétés d'histoire existent à Fribourg, l'une française, la *Société d'histoire du canton de Fribourg*, fondée en 1840, qui publie des *Archives* ; l'autre allemande, *Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg*, fondée en 1893, dont la publication porte le titre de *Freiburger Geschichtsblätter*. En outre, des *Annales fribourgeoises* paraissent depuis 1913. — Voir A. Büchi : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg*, dans *JSG* 30. — Le même : *Die Freiburgische Geschichtschreibung in neuerer Zeit*. — Antoine Guilland : *Les études historiques en Suisse*. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg*. [Albert BÜCHI.]

H. ARCHITECTURE ET ART. — Le canton de Fribourg est placé à l'extrême limite de deux civilisations et de deux langues. Du choc de ces deux influences naquit l'art fribourgeois. D'un caractère bien particulier, cet art, sous toutes ses formes, architecture, sculpture et peinture, atteignit son apogée entre le dernier quart du XVe s. et la première moitié du XVIe s. Durant cette longue et brillante période, il rayonna et forma école bien au delà des limites restreintes du pays de Fribourg.

1. *Architecture. a)* Édifices religieux. — En 1137, le baron Guillaume de Glâne appela des moines de l'ordre de Cîteaux et fonda le couvent d'Hauterive. L'église de cette ancienne abbaye, rappelant celle de Bonmont, au pays de Vaud, est recouverte d'une voûte ogivale en berceau ; la partie inférieure de son cloître est romane. Sur ce modèle s'éleva en 1260 à Fribourg le couvent des cisterciennes de la Maigrauge. Jusqu'au XIIIe s., des réminiscences romanes se firent encore sentir ; ainsi, l'église des chevaliers de Saint-Jean, consacrée en 1264, fut recouverte par une voûte en berceau plein cintre, tandis qu'à l'église de Notre-Dame le système des voûtes croisées apparaissait déjà dans le premier quart du XIIIe s. En 1274, les augustins construisirent au bas du Stalden une église dont il ne reste, dans son aspect actuel, que quelques fragments dans les nefs latérales et les soubassements du chœur. En 1275, les franciscains terminèrent leur église dont subsiste encore ce beau chœur gothique, qui, dans son élégante simplicité, fut le premier de ce genre à Fribourg. Enfin la reconstruction de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, commencée en 1283, détermina le triomphe du gothique dans cette région. Cet important édifice prit la place d'une ancienne église dédiée déjà à saint Nicolas vers 1180. Ce travail, entrepris avec grand enthousiasme, ne dura pas moins fort longtemps. La nef fut terminée au commencement du XVe s. seulement ; la tour vers 1500 et la clôture actuelle du chœur vers 1630. Parmi les artistes employés à ce grand travail, citons Georges du Gerdil de 1470 à 1475, Hans Felder le jeune 1519, Peter Winter 1627-1631.

A Romont, l'église paroissiale fut terminée en 1296 ; détruite en grande partie par un incendie, elle fut reconstruite et consacrée en 1452. De l'ancien édifice subsiste encore un très beau portail décoré de nombreuses figures dans le caractère gothique primitif. Vers cette même époque fut commencée aussi la belle église de Saint-Laurent à Estavayer-le-Lac. Cette construction traîna en longueur et l'église ne fut consacrée que vers le milieu du XVe s.

Les formes gothiques intimement liées au passé religieux de Fribourg n'y furent jamais complètement abandonnées ; la chapelle de Lorette, construite au milieu du XVIIe s. en est un exemple ; elle a une façade renaissance, approchant du baroque, et elle est recouverte par des voûtes en berceau et par une coupole centrale décorée de nervures gothiques étoilées. Le XVIIIe s. ne vit que des restaurations plus ou moins heureuses : ainsi l'église du Collège, qui, de gothique qu'elle était, fut transformée en style roccoco, d'une façon, il est vrai, fort habile.

Le XIXe s. détruisit beaucoup, mais ne produisit rien de caractéristique.

b) Édifices civils. — Vers 1224, dès son premier agrandissement, Fribourg commença son système de fortifications qui se développa rapidement à mesure que de nouveaux quartiers s'édifièrent. L'ensemble de ces fortifications, encore bien conservées, donne à la ville de Fribourg, comme à celle de Morat, son cachet si particulier.

Le nouvel hôtel de ville bâti sur l'emplacement de l'ancien château, fut terminé en 1512 par Hans Felder qui, dans ce travail, avait succédé à Gilian Aetterli. L'arrivée de Felder marqua la victoire du gothique sud-allemand.

Dans l'architecture privée signalons, dans les quartiers de l'Auge et de la Neuveville, les ravissantes façades gothiques aux fenêtres sculptées et si judicieusement distribuées par groupes correspondant à l'importance des pièces. En 1519 déjà réapparut l'influence française dans le bel immeuble bâti près de la Mauvaise tour, à l'autre extrémité de la ville, par le colonel Ratzé. Cette construction plaît par l'importance de ses dimensions et sa belle silhouette. Cette même influence se continua pendant le XVIIe s. et surtout à travers le XVIIIe s. qui vit s'édifier, à la ville et à la campagne, une longue série d'immeubles dans lesquels l'élégance des façades rivalisa avec l'heureuse disposition des intérieurs. C'est là que nous trouvons ces portes si bien sculptées, ces grilles et ces balcons en fer forgé d'un dessin si fin et si varié. Un Fribourgeois, Charles de Castella de Montagny, fut l'inspirateur de plusieurs de ces petits chefs-d'œuvre.

Il n'est pas permis de passer sous silence les châteaux si importants et si bien conservés de Romont, Estavayer, Bulle, Châtel-Saint-Denis et Morat, habités jadis par les baillis et occupés maintenant par les préfectures. Ceux de Gruyères, Rue, Surpierre, sont la propriété de particuliers qui les ont restaurés avec le plus grand soin.

2. *Art. a)* Sculpture. — Le grand nombre d'édifices religieux demeurés intacts jusqu'à ce jour renferment beaucoup de sculptures et de peintures. Parmi les œuvres plastiques citons le tympan du portail de l'ancienne église de Romont 1296, en style gothique primitif ; puis le tombeau d'Élisabeth de Kibourg dans l'église des Cordeliers de Fribourg. Ce monument donne en relief l'image de cette comtesse, il pourrait bien être le plus ancien document de ce genre en Suisse ; signalons encore les nombreuses sculptures de Saint-Nicolas, tant celles du porche principal (1400) que celles du portail Sud, la chapelle du Saint-Sépulcre avec un groupe de statues portant la date de 1433 ; les fonts baptismaux, œuvre remarquable de Gilian Aetterli ; et la chaire, d'une grande valeur artistique, sculptée par Hans Felder, le jeune, 1505-1521. Puis, dans la salle des pas perdus de l'Hôtel-de-ville, se voit le beau Christ sculpté au début du XVIe s. par le maître Marti. Couronnant tout cet ensemble apparaît Hans Geiler, le sculpteur, originaire probablement de Franconie et admis à la bourgeoisie de Fribourg le 11 mars 1517, qui, durant une longue et très brillante période, 1515-1560, fit certainement école. Il fut le créateur de huit des gracieuses fontaines qui ornent les places de plusieurs quartiers de Fribourg. Chacune d'elles a son caractère particulier, chaque fois merveilleusement adaptée au milieu dans lequel elle était édifiée. Le nombre des œuvres de ce sculpteur fut très considérable : citons plusieurs crucifix dont le plus beau est celui du cloître des Cordeliers.

La sculpture sur bois fut aussi remarquablement représentée dans nos cloîtres et nos églises. Citons les très belles stalles de la Maigrauge 1350, les stalles d'Hauterive, de Saint-Nicolas, de Romont et d'Estavayer ; ce sont encore des retables sculptés, tel le beau triptyque sculpté sur bois et doré d'une des chapelles de l'église des cordeliers dont les peintures sont attri-



Costumes de Fribourg romand.
Balthasar Morel et Dame Rubon, Fribourg.
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.



Costumes de Fribourg romand.
Niklaus Emmenegger et Anna-Maria Wichti, sa femme.
Peints par Joseph Reinhard en 1791. Mus. hist., Berne.



Costumes de Fribourg allemand.
Hans Thalmann et Maria Neuhaus de Planfayon,



Costumes de Fribourg allemand.
Hans Brunisholz et Katharina Egger, armailli et paysanne.



Dragon 1780



Mousquetaires 1780 en habit de cérémonie

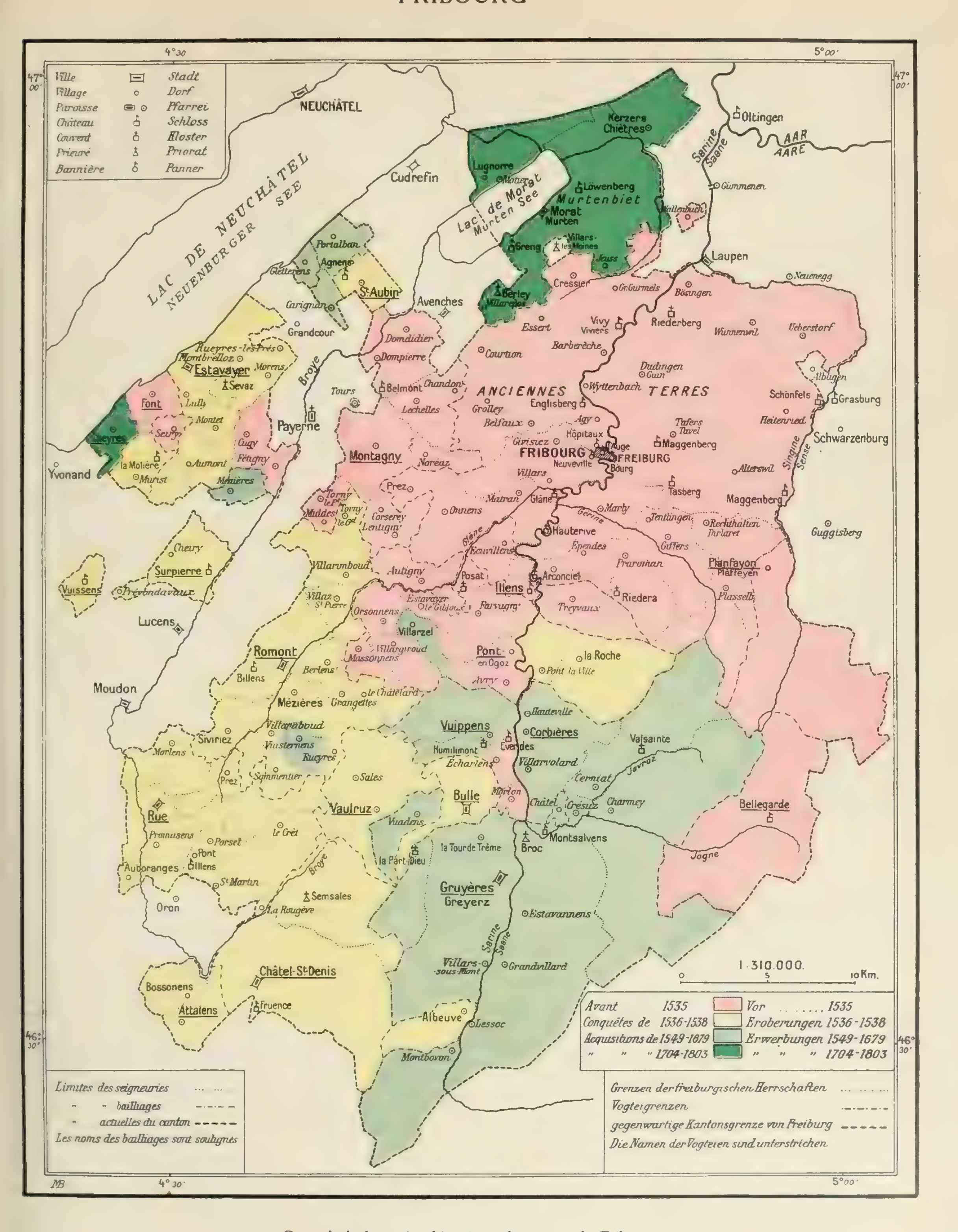


Artillerie. Officier et artilleurs 1813-1815



Tambour, tambour-major et musicien des Corps francs 1804

FRIBOURG



Carte de la formation historique du canton de Fribourg.

buées à Hans Boden, et une quantité d'autres pièces décoratives, toujours très belles : clôtures de chœur, confessionnaux, etc.

Au XIXe s., Adèle d'Affry (duchesse de Castiglione Colonna), née à Fribourg le 6 juillet 1836, se fit, sous le pseudonyme de Marcello, un nom dans la sculpture, art auquel elle s'adonna avec une véritable passion. Sans appartenir à aucune école, elle eut la gloire de se former sans maître à Rome et à Paris. Fribourg possède d'elle une longue série d'œuvres qui disent bien haut son grand talent. Signalons encore Charles Weber-Frey, 1858-1912, élève de Barzaghi à Milan, il sculpta en marbre une fort belle statue du P. Canisius ainsi que les bustes des Dr Thürler et Schaller.

b) Peinture. — Ici encore la lutte entre les influences allemande et française est caractérisée par deux œuvres contemporaines : c'est d'une part une très belle copie illustrée et manuscrite du *Miroir de Souabe*, œuvre de Gérard de Franconie en 1410, dont le style se rattache à l'école allemande ; d'autre part, une peinture murale au couvent des cordeliers, représentant l'enfance du Christ, où l'influence de l'art français est évidente. En 1480, le peintre bernois Heinrich Bichler peignit pour l'État de Fribourg un grand tableau représentant la bataille de Morat, œuvre disparue, mais reproduite par la gravure de Martin-Martini. A la même époque, un des maîtres à l'œillet peignit sur bois, pour le conseiller Favre un autel pour l'église des Cordeliers. Joseph Zemp, voit dans « ce maître à l'œillet », Bichler lui-même. H. Bichler eut certainement pour élève Hans Fries qui devint pour longtemps le plus grand artiste fribourgeois. Fries produisit entre 1501 et 1511 une longue série de tableaux qui pour la plupart se trouvent dans les musées de Fribourg, Bâle et Zurich.— Hans Boden, 1520-1526, travailla avec Geiler ; il peignit quelques statues de ses fontaines ainsi que le beau triptyque des Cordeliers 1520 ; il travailla plus tard en collaboration avec son élève Wilhelm Ziegler, qui lui-même laissa un certain nombre de travaux personnels. Après lui vinrent Hans Schäuffelin, Adam Kunimann et Pierre Crolot de Pontarlier, qui réintroduisit l'influence française à Fribourg. Il peignit les panneaux du maître-autel de l'église Saint-Laurent à Estavayer, ainsi que le *Fahnenbuch* conservé aux Archives de l'État. Au XVIIIe s. apparurent Gottfried Locher, 1730-1795, et son fils Emmanuel, 1765. Le premier exécuta un grand nombre de portraits de magistrats et le grand tableau de Saint-Michel dans l'église du collège à Fribourg. On trouve aussi de lui plusieurs très gracieux dessus de portes. Emmanuel, plutôt dessinateur, a laissé des costumes suisses très recherchés, entre autres les *Trois grâces du Guggisberg*. Emmanuel Curty (1750), dessinateur de Lord Northampton, a produit un grand nombre de dessins très appréciés. Philippe de Fégely, 1790-1831, homme d'une rare intelligence, publia deux cahiers chez Haller à Berne : *Promenade pittoresque dans la ville de Fribourg*, collection très recherchée. Puis Joseph de Landerset, 1753-1824, a peint plusieurs portraits.

Au XIXe s., François Bonnet, 1811-1894, originaire de Saint-Marcellin en France, † à Fribourg, fut un peintre-paysagiste, aquarelliste de talent. Pierre Lacaze, * à Fribourg en 1816, peintre et dessinateur habile, fit de bons portraits. Antoine de Gottrau (1829) a laissé quelques portraits et tableaux d'autels. Eugène de Weck, peintre-aquarelliste (1872), s'est révélé le vrai peintre de Fribourg et de ses environs. Mais l'artiste qui a tenu dans la peinture fribourgeoise au XIXe s. la place la plus marquée fut certainement Joseph Reichlen, 1846-1913. Il a peint de très nombreux et très beaux portraits, des tableaux de genre, ainsi qu'un grand nombre de paysages de la Gruyère où il était né. — *Émulation*. — *Étr. frib.* — Rahn : *Gesch. der bildenden Künste in der Schweiz*. — J. Zemp : *L'art de Frib. au moyen âge*. — *FA*. — *SKL*. [Romain de SCHALLER.]

I. COSTUMES. Dans le canton de Fribourg il exista dès le milieu du XVIIIe s. environ, deux sortes de costumes différents correspondant aux deux langues en usage. Les bourgeoises et les paysannes parlant le français suivaient la mode française, qui s'immobilisa alors partiellement jusqu'à devenir pendant quelques dizaines d'années, pour ainsi dire, une mode caractéristique fribourgeoise et romande. Les tableaux de J. Reinhardt (voir planche en couleurs), vers 1790, montrent une citadine et une campagnarde de la partie romande du canton, habillées à la française. Leur coiffure, aux nattes rembourrées, était devenue une caractéristique fribourgeoise. Le bonnet des dimanches, formé de dentelles et de rubans, était seul proprement fribourgeois-romand, tandis que le grand chapeau de paille plat et à larges bords de fabrication indigène, était usité non seulement dans tout le canton, mais dans tout le reste de la Suisse, et même en France. Tandis que les dames de langue française imitaient vers 1800 la mode de l'Empire, les paysannes adoptaient une coiffe noire, ornée d'un large volant de dentelles, originaire du pays de Vaud ; celle-ci disparut dans les années 1860-1880, lorsque le peuple renonça à son costume national.

Le costume de la population presque exclusivement paysanne de la partie allemande du canton se maintint dans les années 1800, par opposition à la mode de l'Empire français. Comme leurs sœurs romandes, les femmes rembourraient leurs tresses de bourrelets, mais à part le chapeau que l'on mettait dans les fêtes, le foulard de couleur rouge était la coiffure généralement portée. A l'occasion des fêtes religieuses, les jeunes filles portaient une couronne *(Chränzli)* et laissaient leurs cheveux retomber en nattes, qu'elles prolongeaient jusqu'à terre par de magnifiques rubans de soie, de la largeur de la main, tissés de plusieurs couleurs. Les femmes mariées se paraient de la *Chrüzgangchappe* en couleur. Au costume de fête fribourgeois allemand appartenait indiscutablement le *Krös*, sorte de collerette, survivance de la mode citadine du XVIIe s. Les robes ou les jupes en drap de laine rouge ou en toile noire restaient plissées à l'ancienne mode. Les corsets, qu'ils fussent adaptés à des jupes noires ou rouges, restaient rouges. La jaquette à manches courtes conservait aussi une ancienne coupe de ville ; elle était ouverte sur la poitrine pour laisser voir le plastron, le laçage et le médaillon. La pièce la plus caractéristique était ce bijou, en argent, formé d'une double plaque d'argent portant le monogramme de la Vierge et nommé *Agnus Dei*, attaché à la longue chaîne entrelacée ; il atteignit peu à peu le double de ses dimensions primitives.

La jeune génération des années 1850-1860 préféra les modes nouvelles aux magnifiques costumes de couleurs qu'avaient portés les aïeules ; elle continua cependant de s'en revêtir dans les processions. Chez les Singinoises, paysannes de la partie allemande du canton, cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours dans les trois communes de Guin, de Tavel et de Heitenried, avec toutes ses curieuses particularités.

Le vêtement masculin dans le canton de Fribourg, sauf dans le district du Lac où il avait d'étranges analogies avec certains costumes bretons, n'a pas eu d'originalité bien marquée ; c'était un costume aux formes citadines désuètes Les *Armaillis*, pâtres et montagnards de ce canton, diffèrent de ceux du canton de Berne par leurs calottes de paille qu'ils emploient de plus en plus, de préférence à celles de cuir. Les courtes manches bouffantes des *brezons* (gilets à manches) sont les mêmes dans les deux cantons. [Julie HEIERLI.]

J. HISTOIRE MONÉTAIRE. Depuis sa fondation vers 1157, la ville de Fribourg a tenu ses comptes selon la monnaie des évêques de Lausanne. Il est vrai que plusieurs documents du XIIIe s. parlent de la *monnaie de Fribourg* ; cela signifie uniquement : monnaie en cours à Fribourg. Plus tard, lorsque les relations commerciales se furent développées, il vit aussi circuler sur son territoire les monnaies des différents pays voisins, surtout de Berne et de la Savoie. Au début du XVe s., l'évêque de Lausanne et le comte de Savoie ayant frappé une monnaie nouvelle plus forte que la précédente, Fribourg, voyant ses intérêts lésés par ce changement, ordonna, par une loi du 15 mai 1420, à ses ressortissants, de ne recevoir les nouvelles monnaies de Lausanne et de Savoie que dans la proportion de 17 à 30 ; c'est-à dire 17 sols nouveaux de Lausanne ou 17 gros de Savoie devaient valoir 30 sols anciens alors en cours à

Fribourg ; à partir de 1446, la proportion fut de 7 à 12. Lorsqu'en 1452, Fribourg passa sous la domination de la Savoie, le florin de ce pays, appelé communément florin petit-poids, était descendu à la valeur de la livre de Fribourg; à cette époque les sols de Lausanne étaient avec ceux de Fribourg dans la proportion de 3 à 5; c'est-à-dire 3 sols de Lausanne étaient comptés à 5 sols de Fribourg. La monnaie de Lausanne se comptait par livres de 20 sols à 12 deniers ; celle de Savoie par florins de 12 gros à 12 deniers ; celle de Fribourg par livres de 20 sols à 12 deniers. Le florin de Savoie ayant la même valeur que la livre de Fribourg, celle-ci fut souvent appelée *florin* : ainsi 3 livres de Lausanne valaient 5 florins de Savoie ou 5 livres, soit florins de Fribourg, mais le gros de Savoie ($^1/_{12}$ de florin) était l'équivalent du sol bon de Lausanne ($^1/_{20}$ de livre). La livre épiscopale s'appelait *livre bonne* ou *forte monnaie de Lausanne* ; la livre fribourgeoise, *livre petite* ou *faible monnaie de Lausanne en cours à Fribourg.* De 1420 à 1536 et même jusqu'au début du XIXe s., la proportion entre la monnaie nouvelle soit forte de Lausanne et la monnaie faible usitée à Fribourg est restée sensiblement la même, de 3 à 5. On sait du reste que la livre et le sol ne furent que des monnaies de compte ; seul le *denier* (valant 2 oboles) et l'*obole* (valant 2 *mailles*) étaient des pièces effectives ayant cours réel.

Lorsque le pape Martin V passa à Fribourg, à son retour du Concile de Constance, en juin 1418, il accorda verbalement à la ville le droit de battre monnaie. Le 28 août 1422, par diplôme daté de Nuremberg, voulant récompenser les Fribourgeois des services qu'ils lui avaient rendus lors de sa rentrée de la Lombardie en 1418, l'empereur d'Allemagne, Sigismond de Luxembourg, leur accorda le droit de frapper des monnaies d'argent, grandes et petites ; ce privilège fut confirmé quatre mois plus tard, le 29 décembre, par le pape Martin V à qui les Fribourgeois avaient député le conseiller Petermann Maltschi. Mais ils ne firent usage de ce droit pour la première fois qu'en 1435. Un atelier monétaire fut monté dans la maison de maître Pierre L'Arbalétrier au Stalden (immeuble occupé aujourd'hui par les Pères du Saint-Sauveur); on fit venir de Berne le maître de la monnaie Thoman et ses fils ; le maréchal Buchser fabriqua 31 coins supérieurs et 19 inférieurs, qui furent gravés par l'orfèvre Rodolphe. On frappa 245 184 deniers, et 108 864 mailles. Nouvelle frappe de deniers et de mailles en 1439 par le même monnayeur. Un peu plus tard, le Conseil décida de frapper des pièces d'une valeur plus élevée. On en règla les conditions par une ordonnance du 26 mars 1446, conservée dans son texte original avec les empreintes des nouvelles pièces qu'on allait frapper : soit des gros, des demi-gros ou saixins (sésens), des quarts de gros ou trésels, des deniers et des mailles. Ce document est un des monuments les plus intéressants et les plus précieux de l'histoire monétaire fribourgeoise. La fabrication de ces nouvelles pièces fut confiée à maître Jean de l'Aule, de Salins (Bourgogne), le même qui fut nommé, trois ans plus tard, maître de la monnaie de Lausanne par l'évêque Georges de Saluces ; sur les pièces de cette frappe, on distingue très bien la marque du monnayeur, une aile.

C'est vers 1490, probablement en 1487, que furent frappés les premiers testons de Fribourg, valant $^1/_4$ d'écu, appelés en allemand *dickplappart* ou *dicken* (au pluriel quelquefois *dicki*). On en frappa de fortes quantités. Fribourg fut une des premières villes suisses à frapper des testons ; seuls ceux de Berne, Fribourg, Saint-Gall et de l'évêché de Sion eurent libre cours en France dans la première moitié du XVIe s. Il existe un certain nombre de variétés de testons ou dickens datés des années 1530, 1531, 1540, 1548, 1556, 1560, 1571 et 1608, ainsi que des demi-dickens (valant 3 batz ou 12 creuzer) des années 1539, 1556, 1568, 1571, 1620 et 1635. Ce sont toutes des pièces rares, très recherchées par les grands collectionneurs.

Parmi les plus remarquables anciennes pièces fribourgeoises, il faut compter les écus ou thaler ; il en existe plus de dix variétés réparties en deux catégories ; ceux qui portent les écussons, au nombre de 17, des anciens bailliages fribourgeois et ceux qui ne les portent pas. Le musée de Fribourg en possède deux frappes en or, de 8 ou 10 ducats, qui paraissent avoir servi surtout comme médailles commémoratives. Les deux poètes qui avaient chanté la victoire des Suisses à Morat, Rodolphe Menzigel de Lucerne, et Veit Weber, reçurent des Fribourgeois, dit-on, outre une récompense en espèces, un thaler aux armes de Fribourg. Ces magnifiques pièces ne sont pas datées, mais ont dû être frappées avant 1536, parce qu'elles ne portent pas les écussons de Bulle, Romont, Rue, etc., territoires devenus fribourgeois cette année-là.

Par un bref du 4 février 1509, le pape Jules II autorisa les Fribourgeois à frapper des monnaies d'or. Fribourg, État souverain dès son entrée dans la Confédération, en 1481, avait de ce fait le droit de frapper des monnaies d'or, mais il n'en usa pas avant d'avoir reçu du pape l'autorisation précitée. Les premières pièces d'or de Fribourg : triples ducats et demi-ducats non datés, furent frappées peu après 1509; elles portent encore les légendes en lettres gothiques. La première qui porte un millésime est un double ducat ou pistole de 1529 ; il en existe un très bel exemplaire au musée de Berne. Parmi les pièces d'or datées, on cite des quadruples ducats de 1622, des doubles ducats ou pistoles de 1623 et 1635, des ducats de 1587, 1591, 1594, 1597, 1598, 1599, 1619, 1620, 1635, et des demi-ducats de 1610. Fribourg a frappé aussi des florins et des demi-florins d'or, qui paraissent avoir beaucoup de ressemblance avec les ducats et demi-ducats.

Petites pièces d'argent. — 1. Les pièces de 5 batz ou 20 creuzer de 1658, de 1709 et 1710 avec les deux coins différents de Patry et de Dassier, celles de 1787 à 1797, de 1811 et 1814, et de 1827 à 1830. Pendant ces quatre dernières années, Fribourg fit, avec les cantons de Berne, Soleure, Bâle, Argovie, Lucerne et Vaud, un concordat qui avait pour but l'adoption d'un système monétaire commun, avec un revers uniforme pour les six cantons ; les pièces frappées, 5 batz, batz et ½ batz portent le nom de monnaie concordataire. — 2. Les pièces de 2 ½ batz ou 10 creuzer de 1709 et 1714 ; sur celles de 1709 apparaît pour la première fois l'écusson cantonal. — 3. Les piécettes simples, doubles, quadruples et octuples (7, 14, 28, 56 creuzer) frappées principalement de 1786 à 1798. — 4. Les pièccettes sextuples ou de 42 creuzer, dites de Sarine et Broye, frappées en 1798. — 5. Les pièces de 10 batz, ou de 1 franc, de 1811 et 1812. — 6. L'écu neuf ou écu de 40 batz de 1813, dont les coins servirent à frapper les quatre exemplaires de la médaille d'or du tir fédéral de Fribourg de 1829.

Outre les gros, demi-gros ou sésens, quarts de gros ou trésels, deniers et mailles de l'ordonnance de 1446, citée plus haut, Fribourg frappa encore, depuis le début du XVIe s. jusqu'en 1830, une infinie variété de batz (surtout en 1622, 1630, 1631 et 1648), de demi-batz (2 creuzer) et creuzer (les derniers creuzer portent la date de 1846). Elle frappa aussi des groschen (3 creuzer) que quelques-uns appellent doppelvierer, des plapparts, dont quelques-uns sont de petites merveilles au point de vue artistique, des schilling (10 deniers) surtout entre 1712 et 1717, des fünfer (5 haller) en très grand nombre de variétés, des doppler ou doppelfünfer, surtout, en 1515, des vierer, des forts (3 haller), des haller, des hohlpfennig, et même des bractéates, en plusieurs variétés non datées. Les trésels n'étaient pas des fünfer, les sésens n'étaient pas des doppler ou doppelfünfer, mais on leur donnait ce nom-là à Berne et ailleurs parce que leur valeur était ou était censée être la même. Les pièces appelées quart du système savoyard (le trésel était un quart) passaient à Berne pour des fünfer (quinarius), et le fünfer passait en pays romand pour un quart ; de même le sésen, double du trésel, passait pour deux fünfer et était appelé pour cette raison doppler ou doppelfünfer, et le gros pour une somme équivalente. Tout cela du temps où Fribourg avait un autre système monétaire que Berne, Soleure, etc. Quand Fribourg adopta le système suisse-allemand (ce fut probablement à l'époque de la réforme monétaire bernoise de 1528 coïncidant avec la



ANCIENNES MONNAIES FRIBOURGEOISES.

1. Quadruple ducat, 1622. — 2. Double ducat, 1635. — 3. Ducat, sans date. — 4. Demi-ducat, 1610. — 5. Demi-florin d'or, sans date. — 6. 7. et 8. Écus. — 9. Teston, sans date. — 10. Teston, 1560. — 11. Demi-teston, 1539. — 12. Demi-teston = 12 creuzer, 1635. — 13. Octuple piécette = 56 cr., 1797. — 14. Quadruple piécette = 28 cr., 1793 — 15. Double piecette = 14 cr., 1788. — 16. Piécette = 7 cr., 1795.

réforme religieuse), une partie des anciennes dénominations appartenant au système romand fut appliquée, semble-t-il, à certaines pièces frappées d'après le nouveau pied ; c'est pour cela sans doute qu'on emploie le mot de mailles pour désigner certaines pièces des XVIIe et XVIIIe s. qui étaient des parties adéquates du batz ou du creuzer ($^1/_8$ du batz, $^1/_2$ du creuzer). Les hohlpfennig appartiennent au système suisse-allemand.

Bibliographie. A. Henseler : *Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg.* — F. Ducrest : *Anciennes monnaies frib.*, dans *FA* 1902. — Gremaud : *La première monnaie datée de Fribourg*, dans le *Chamois* 1870. — Le même : *Les premières monnaies de Fribourg*, dans *BSN* I. — A. Majeux : *Numismatique frib.*, dans *Émulation nouv.* II. — Raedle : *Notice sur les monnaies usitées dans le C. de Frib.*, dans *Étr. frib.* 1884. — Henseler : *Écus de Frib.*, dans *BSN* II, III. — Hachel : *Münzen aus Freiburg, canton de Sarine et Broye*, dans *Rev. scient. suisse* III. — A. Cahorn : *Une page de l'histoire monétaire frib.*, dans *RSN* IX. — Raedle : *Notice sur la perturbation monétaire du XVe au XVIIe s.*, dans *Rev. Suisse cath.* X. — Schneuwly : *Étude sur la Monnaie de Frib.*, dans *RSN* XIII. — Le même : *Notes sur les monnayeurs et inspecteurs de la monnaie à Frib.*, dans *RSN* XII. — *RSN* XXI, 329 ; XXII, 246. [F. D.]

K. AGRICULTURE. Au moyen âge, l'agriculture s'est développée dans le canton de Fribourg lentement suivant les mêmes méthodes que dans le reste de la Suisse. Toutefois aux XIIe et XIIIe s., les couvents d'Hauterive et d'Humilimont contribuèrent à mettre en valeur plusieurs grands domaines. Au XVIIIe s., on dessécha des marais, on lança la culture du trèfle, de la luzerne, de la pomme de terre (pour la première fois à Ueberstorf en 1748) ; on s'adonna à l'élève et à l'exportation du bétail, on vendit en France du fromage de Gruyère. Le gouvernement lutta contre la main-morte et interdit de grever la propriété foncière de nouvelles dîmes et cens.

A partir de 1798, l'agriculture fut peu à peu débarrassée des anciennes charges et prescriptions féodales. Le droit de parcours fut supprimé en 1809 et 1812, le rachat des dîmes, rendu facultatif par la loi du 3 janvier 1833, devint obligatoire par la loi du 14 mars 1838. Enfin la loi du 17 juin 1841 ordonna l'établissement du cadastre.

On n'a cessé au cours du XIXe s. de drainer des marais, de défricher des forêts ; on a gagné de 4 à 5000 ha. à la culture. Sur une superficie totale de 167 500 ha., 88 793 ha. sont cultivés. On a passé partout à la culture intensive. On a abandonné la production des céréales, surtout dans les régions montagneuses. En 1817, on ensemençait 13 596 ha. en céréales et en 1920, malgré la nouvelle reprise due à la guerre, seulement 10 212 ha. Par contre la culture fourragère s'est extraordinairement développée ; en 1920 on avait en prairies 59 263 ha. (49 %) et en pâturages 23 505 ha. (20 %). Aussi l'élevage du bétail bovin s'est-il beaucoup développé : 37 000 bovidés (fin XVIIIe s.), 90 000 (1900), 104 000 (1920) ; de même du petit bétail : 47 500 (porcs, moutons, chèvres) (1834) et 67 000 (1920). L'élevage du cheval, comme partout, a reculé : 10 492 (1807), 9 627 (1920). Une Caisse d'assurance pour le bétail, fondée en 1808, fut réorganisée en 1827, puis en 1840, enfin révisée en 1889. Déjà à partir de 1830 des primes en argent furent données aux propriétaires des plus beaux étalons et taureaux.

La production laitière a pris une extension proportionnée ; elle s'est élevée en 1901 à 115 500 000 litres, dont 47 470 000 l. pour la consommation immédiate. En 1830, on produisait environ 40 000 quintaux de fromage, en 1865 environ 52 000 q. et en 1901, environ 40 000 q. Ce brillant développement est dû 1° au travail et à l'initiative des paysans fribourgeois ; 2° aux nouveaux procédés et machines (surtout faucheuses depuis 1900) ; 3° aux sociétés d'agriculture. La Société économique, fondée en 1813, avait une section d'agriculture. La Société d'agriculture, fondée en 1848 avec 101 membres, a maintenant 53 sections et 12 000 sociétaires. Elle s'est affiliée au moment de leur fondation à la Société romande en 1881 et à la Ligue des Paysans en 1897. Elle s'est donnée depuis le 1er juillet 1920 un Secrétariat agricole et un organe hebdomadaire : *Le Paysan fribourgeois.*

Enfin ce développement est surtout dû à l'action du gouvernement : par ses lois du 10 mai 1852 et du 22 mai 1895 sur le desséchement des marais, du 16 mai 1867 sur les sociétés de fromagerie et laiterie, du 6 mai 1897 sur l'amélioration du bétail, du 17 mai 1907 sur les remaniements parcellaires, du 19 décembre 1919 sur l'enseignement agricole. La première école d'agriculture, créée par décret du 14 mai 1850, fut installée à l'ancien couvent d'Hauterive et y dura jusqu'en 1858. Mais le 7 mai 1887 une autre école théorique et pratique d'agriculture y fut réouverte, puis transférée en 1908 au bâtiment actuel de Grangeneuve. Une école de fromagerie fut créée d'abord à Vuadens (de 1876 à 1881), puis à Treyvaux de 1888 à 1889, transférée à Pérolles comme station laitière en 1890. L'école de Pérolles, comprenant des cours agricoles d'hiver (du 1er novembre à fin mars), fut inaugurée le 1er novembre 1891 et transférée à Grangeneuve, à côté de l'autre école en 1923. Enfin l'État donne des subsides importants pour l'amélioration du sol (410 000 fr. nets en 1920), pour l'élevage du bétail (128 000 fr.) et pour les organisations agricoles. En 1834, il consacrait à l'agriculture 3378 fr. (vieux taux), en 1920 : 627 000 fr. — Voir *DGS*. — A. Raemy de Bertigny : *Mémoires pour servir à l'histoire du Canton de Fribourg.* — E. de Vevey : *Notice commémorative du 50e anniversaire de la Soc. fribourgeoise d'agriculture.* — Le même : *Notice... du 75e anniversaire.* — *Compte-rendu annuel de l'administration de l'État.* — *Comptes de l'État.* — *Bull. des Lois.* — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg.* [J. JORDAN.]

L. CHASSE. Le premier document relatif à la chasse se trouve dans le Grand Livre des Bourgeois : il y est dit qu'en 1418 l'Abbaye des Chasseurs comptait 49 compagnons. La plus ancienne ordonnance sur la chasse dont le texte nous a été conservé est de l'an 1463 ; elle interdisait de tuer le lièvre depuis Pâques jusqu'au 1er août.

En 1528, le jour d'ouverture de la chasse fut fixé à la saint Jacques (25 juillet). Par les comptes des trésoriers de 1481, on constate la présence de sangliers et de cerfs dans le pays. En 1507, ordre fut donné aux campagnards de fabriquer immédiatement des *Wolfgarne* et de traquer les loups sous peine de trois sols d'amende ; on gratifia de 5 sols celui qui en prenait un pour la première fois. Un ordre semblable fut donné en 1605, année où ces carnassiers « avaient gasté et déchiré des enfans endormis qui devoient faire la garde des brebis » ; en 1627, 1649, l'amende fut portée à 50 florins pour ceux qui ne traqueraient pas le loup, tandis que l'État livra un peu de poudre aux hommes de bonne volonté. En 1653, la récompense pour un loup tué fut de 100 livres. Une battue officielle contre ces animaux eut lieu dans le bailliage de Montagny en 1742. Deux ans plus tard, on fut obligé de prendre des mesures spéciales pour se débarrasser des sangliers qui dévastaient la contrée de Gruyères et de Corbières. C'est en 1557 que commence la période des restrictions de la durée de l'exercice de la chasse, imposées par la diminution du gibier. Un mandat souverain de 1630 protège les oiseaux depuis Pâques à la saint Jacques et réserve la chasse à la caille et à la perdrix à « ceux qui sont du régiment (= du gouvernement), de la noblesse et enfants de bonne maison ». La chasse fut interdite le dimanche et les jours de fêtes de crainte de « tirer le courroux et fléau de Dieu » sur le pays. On voit par un document du 3 février 1644 que la chasse au haut gibier (cerf, chevreuil) était un droit régalien. En 1648 le gouvernement rappela aux étudiants qu'il leur était sévèrement défendu de *bürsen*, c'est-à-dire de tirer des oiseaux. Quant aux sujets des bailliages et des 24 paroisses, il leur fut sérieusement défendu de se « mesler d'aucune chasse, ny pesche » (1649). L'interdiction totale de la chasse à tous les sujets, aux étrangers et aux étudiants étrangers fut renouvelée en 1651, 1657, 1663, 1665. Ordre fut donné en 1666 aux gardiens des portes de la ville de ne laisser passer aucun étudiant qui serait porteur d'un fusil.

Depuis lors, jusqu'en 1731 parut presque chaque année un nouveau mandat souverain exhortant les bourgeois à se conformer aux ordonnances et à s'abstenir de chasser toute l'année durant « ce qui perd non seulement les fruits de la chasse (en faisant périr les petits), mais encore les moissons, les foins, etc. ». Le mandat de 1708 autorisa tout propriétaire à tuer les chiens chassant dans ses récoltes en temps défendu. L'année 1731 vit paraître une nouvelle ordonnance concernant la chasse, la pêche et la prise des écrevisses. Seuls les bourgeois secrets purent chasser en se servant de chiens, les bourgeois communs durent se contenter de tirer et de capturer des oiseaux depuis le 10 août jusqu'au carême, et toute chasse fut interdite aux paysans, sauf celle aux loups, sangliers et ours. Cette ordonnance confia à la Confrérie de Saint-Hubert, reconnue comme « Chambre de la Chasse », le soin de veiller à l'exécution du règlement, comme cela avait eu lieu déjà en 1687 ; elle créa dix réserves ou « bans » pour la protection des fauves.

En 1754, nouvelle revision du règlement de la chasse : les trappes, trébuchets ou lacets *(Hasenletsch)* pour la capture des lièvres, la tonnelle ou pantet (sortes de filets) pour celle des perdrix, furent interdits ; les bourgeois secrets purent chasser le cerf et le chevreuil, défense par contre de tuer la biche ou la chevrette sous peine de 40 écus blancs d'amende. L'ordonnance de 1754 fut revisée en 1788 : le nouveau règlement consacra les privilèges des bourgeois secrets, permit la chasse aux oiseaux aux bourgeois communs ; autorisa les baillis à chasser toute l'année dans leur bailliage, sauf depuis Pâques jusqu'après la moisson, pour leurs besoins domestiques ; interdit toute chasse aux paysans et villageois sauf celle aux carnassiers ; accorda aux combourgeois de Berne et de Soleure le droit de chasse sur les terres fribourgeoises ; enjoignit aux jurés, forestiers, chasseurs et sous-inspecteurs, baillis et inspecteurs de dénoncer les contraventions ; répartit les amendes pour un tiers aux bourgmestres, un tiers à la Confrérie de Saint-Hubert et un tiers au rapporteur. A partir de 1798 les revendications populaires se firent jour et la loi du 28 mai 1804 consacra l'égalité de tous les citoyens en matière de chasse : tout Suisse âgé de 16 ans jouit dans le canton de Fribourg du droit de chasse, moyennant l'obtention d'un permis de 2 fr. avec fusil et sans chien, de 8 fr. avec fusil et un ou deux chiens, et de 12 fr. avec plus de deux chiens ; le Conseil d'État fut autorisé à accorder des permis de chasse aux étrangers ; l'interdiction de chasser le dimanche et les fêtes de précepte fut maintenue, ainsi que l'autorisation de tuer en tout temps les bêtes nuisibles. Un arrêté du 17 mars 1809 fixa à 125 fr. la prime à qui tuerait un loup. En 1812, le prix du permis de chasse fut élevé à 4, 8 ou 16 fr. Le décret du Grand Conseil du 28 juin 1820 statua que pour obtenir un permis de chasse, il fallait être ressortissant du canton (le Conseil d'État pouvait cependant accorder des permis aux étrangers). En 1826, on établit 51 inspecteurs et 89 sous-inspecteurs de chasse pour tout le canton. 1854, nouvelle loi sur la chasse, ainsi qu'en 1876, 1880, 1884, 1890, 1910, 1917.

La chasse, régale de l'État, est exercée actuellement par environ 450 chasseurs patentés. Grâce à deux bans fédéraux en montagne et à diverses réserves cantonales, le pays est encore relativement giboyeux. — G. Corpataux : *Recueil de doc. relatifs à la chasse dans le C. de Fribourg 1418-1917*, mns. aux Arch. d'État. [L. PITTET.]

M. SYLVICULTURE. Au moyen âge, les forêts étaient étendues qu'aujourd'hui, on en a défriché plusieurs plus en plaine comme en montagne. Elles appartenaient aux seigneurs qui en laissaient souvent l'usage plus ou moins complet à leurs sujets. Au fur et à mesure que Fribourg conquit les seigneuries, il s'empara de ces bois et en céda plusieurs aux communes. Des particuliers et des couvents en possédaient aussi quelques-uns. En 1900 sur 30 910 ha., 10 % appartenaient à l'État, 50 % aux communes, paroisses et autres corporations, 40 % aux particuliers, surtout dans la Singine ; depuis lors la proportion n'a guère varié. Le gouvernement a édicté un Code forestier du 28 mai 1850, et une loi du 26 novembre 1872 sur les forêts et leur surveillance. Depuis 1920 et sans arrêt dès lors, l'État fait de grands boisements (près de 1000 ha.) aux sources des torrents des préalpes (Gérine, Singine, Javroz). Le canton était divisé en 4 arrondissements forestiers jusqu'en 1920 ; actuellement, il comprend 7 arrondissements, correspondant à peu près aux 7 districts. [J. JORDAN.]

N. PÊCHE. La plus ancienne mention de la pêche est de 962. Cette année-là, le droit de pêche dans la Bibera fut donné à l'abbaye de Payerne. Un acte de 1239 a trait au droit de pêche dans la Glâne, propriété du monastère d'Hauterive. Celui-ci conserva ce droit jusqu'en 1809, où il lui fut retiré par le Petit Conseil, en vertu de l'Acte de Médiation. Morat avait obtenu de Berthold IV de Zæhringen, puis d'Amédée de Savoie, le droit de pêche dans le lac de Morat. Mais, en 1848, cette ville fut contrainte de renoncer à ce droit en faveur des cantons de Fribourg et de Vaud, moyennant une indemnité de 2000 fr. payée par ce dernier canton. Berthold IV et Amédée de Savoie avaient encore accordé à Morat la pêche dans la Broye, entre la Monnaie près de Sugiez et le lac de Neuchâtel. Ce droit fut plus tard vendu à Berne, qui le céda, en 1685, à un particulier. La validité de ce droit ayant été contestée par Fribourg, il en résulta un procès où la légitimité des prétentions de l'usufruitier fut reconnue. Deux autres droits de pêche particuliers existent encore dans le canton de Fribourg : celui de la Glâne supérieure, de Siviriez à la source, octroyé en 1585 à Wilhelm Techtermann, alors chancelier d'État, et celui du petit lac de Seedorf, conféré en 1586 à Jost Féguely.

La première réglementation de la pêche dans le canton de Fribourg date de 1737. Auparavant le gouvernement se contentait d'édicter des ordonnances quand il le jugeait à propos. La plus ancienne est de 1393 ; elle interdit l'exercice de la pêche aux abords du couvent de la Maigrauge où, à cette époque, les religieuses n'étaient pas cloîtrées. En 1513, l'ordre est donné de saisir et de confisquer les filets des Bernois, qui dépeuplent la Sarine. En 1616, le Petit Conseil fait défense à qui que ce soit de se servir d'amorces empoisonnées pour faire « endormir » les poissons. Et quatorze ans plus tard, on défend aux bourgeois d'employer des *berfous*, autorisant seulement l'emploi des *hameaux* ou *moêlliards*, c'est-à-dire des hameçons. Des plaintes décidèrent le Conseil d'agir contre les gens de Froideville et contre l'abbé d'Hauterive, qui barraient complètement la Glâne au moyen de *verveux*. Une série de nouvelles ordonnances fut promulguée de 1651 à 1665. Elles renouvellent l'interdiction de pêcher le poisson et l'écrevisse à certaines époques de l'année, réservent les plaisirs de la pêche à « Messeigneurs et aux Bourgeois, » les défendent aux étrangers et aux étudiants, afin que ces derniers « suivent leur vocation ».

L'institution d'un inspecteur des marchés aux poissons remonte à 1453. Le titulaire de cette fonction avait le titre de *Regardiour deis pessons et deis harens* ; le dernier en charge, Charles de Montenach, exerça son activité jusqu'en 1782. L'essai de réglementer la pêche, tenté en 1737, fut complété et modifié en 1804, mais la première loi sur la pêche date de 1808. Elle sanctionnait sans réserve l'affermage de tous les cours d'eau du canton. Mais, en 1833, on changea de manière de voir ; le système des locations fut aboli et remplacé par celui des patentes. Le permis de pêche à la ligne coûtait 4 fr. ; pour 6 fr. on pouvait se servir de toutes espèces de filets. Malheureusement une législation aussi libérale ouvrait la porte à toutes sortes d'abus et provoqua, au bout de peu d'années, une énorme diminution de l'état du poisson. L'opinion s'en émut ; la loi fut abrogée et le système de l'affermage réintroduit. Nouvelle loi en 1844, modifiée en 1865. Elle conservait l'affermage pour la pêche au filet, mais ouvrait néanmoins tous les cours d'eau affermés aux porteurs du permis de 5 fr.

En 1888, parut la loi fédérale sur la pêche. Pour s'y conformer, Fribourg fut obligé d'édicter une nouvelle loi cantonale (1890) qui fut remplacée par celle de 1916 encore en vigueur. Cette loi sanctionne l'application du système mixte, c'est-à-dire que toutes les grandes rivières sont ouvertes aux porteurs de permis (20 fr.) pour la pêche à la ligne et que les petits cours

d'eau sont affermés aux plus offrants pour une période de huit ans.

Jusque vers 1870, les cours d'eau fribourgeois étaient très poissonneux. Les truites et spécialement les ombres foisonnaient dans la Sarine. Les poissons blancs remontaient cette rivière à l'époque de la fraie en quantités innombrables. Des nases et barbeaux de 1 kg. se



Fribourg. Le *Muggenthurm* et le pont de Berne vers 1820. D'après une aquarelle de l'époque.

vendaient alors à 20 cent. et même à 10 cent. pièce. Lors de l'érection du barrage de la Maigrauge (1872), une vingtaine de saumons se réfugièrent dans l'eau profonde au-dessus du mur. Ne pouvant s'en emparer au moyen d'un honnête filet, on leur servit de la chaux vive et des coups de fusil. Ce furent les derniers saumons de la Sarine, d'autres barrages établis en aval empêchant la remonte. Les autres poissons diminuèrent aussi d'une façon régulière et progressive, malgré le repeuplement artificiel intensif inauguré en 1895. Quatre piscicultures fournissent annuellement plus de 500 000 alevins de truite et 50 000 truitelles et pourvoient au repeuplement des cours d'eau ; en outre, les piscicultures d'Estavayer et de Morat déversent chaque année environ 10 millions d'alevins de palée dans les lacs de Neuchâtel et de Morat. — Voir Schneuwly et Raemy : *Doc. relatifs à la pêche dans le C. de Fribourg* (mns. aux Archives de l'État). — L. Pittet : *La pêche dans le C. de Fribourg*, dans *Bulletin de pêche* 1921, et dans *Schweiz. Fischereizeitung* 1921. [L. Pittet.]

O. Corporations. L'origine des corporations fribourgeoises n'est pas encore établie, mais on peut dire que la plupart d'entre elles existaient déjà dans la seconde moitié du XIVe s. Au début, elles ne portèrent pas uniformément le nom d'abbayes *(Zunft)*, mais plutôt les dénominations de maîtrise, société, chevauchée, etc. Plus tard, on les désigna presque toutes sous le nom d'abbaye. Elles n'eurent chez nous aucun caractère, aucune influence politiques, elles ne s'occupèrent que de questions de métier, d'apprentissage et d'assistance en faveur de leurs membres. Eurent-elles même une réelle influence militaire quoique dès 1461 elles figurassent dans les rôles avec les compagnies militaires *(Reissgesellschaften)* ? Ces organisations corporatives pouvaient devenir une puissance et par là même un danger pour l'État ; aussi semble-t-il qu'à Fribourg, comme à Berne, le gouvernement s'efforça d'empêcher leur complet développement par certaines ordonnances qui les tenaient sous sa dépendance et sa haute surveillance ; les règlements et statuts étaient soumis à son approbation. En 1424, il prescrivit même des statuts uniformes pour toutes les corporations, réglant la réception des apprentis, la finance à payer pour devenir maître, l'année suivante, il dispensait tout étranger sachant bien son métier, et travaillant dans la ville, de payer une redevance à la corporation, etc. Les artisans de la campagne ou des anciennes terres relevaient des maîtrises de la ville de Fribourg. Tout bourgeois de Fribourg devait appartenir à une compagnie militaire de son choix (ordonnance du 24 mars 1462). Il semble bien qu'à ce moment-là les corporations de métier étaient considérées comme des compagnies militaires. On se faisait recevoir d'habitude de l'abbaye de son métier, mais, comme le droit à l'abbaye était héréditaire, il arriva très souvent que le récipiendaire qui faisait « reconnaître le droit qu'il tenait de son père » n'était pas et fut de moins en moins du métier.

Une ordonnance de 1425 prescrivit l'ordre dans lequel chaque corps de métier devait suivre la procession de la Fête-Dieu. Les abbayes supportaient tous les sept ans les frais de ce qu'on appelait « le royaume » lors de la fête des Rois (6 janvier) ; c'était leur participation pour un tiers au jeu ou mystère des Rois qui se jouait en grande pompe à Fribourg. Chaque abbaye était pour ainsi dire doublée d'une confrérie correspondante, ayant son patron spécial, sa fête patronale et presque toujours son autel attitré dans quelqu'une des églises de Fribourg, comme l'abbaye avait une auberge attitrée pour ses réunions. Le plus souvent l'auberge était la propriété de l'abbaye et portait son nom, telles les Maréchaux, le Chasseur, les Tailleurs, les Tisserands, les Tanneurs, les Bouchers, les Maçons, etc.

Le membre d'une abbaye était confrère de la confrérie ; celle-ci avait son organisation à part, son maître de la confrérie, *Bruderschaftmeister*, ses dignitaires, tandis que l'abbaye avait son maître de l'abbaye, *Zunftmeister*, son régent, son président selon les diverses époques, et ses dignitaires propres. L'abbaye des Marchands ou des Merciers *(Krämer)* est citée en 1373 déjà, (on trouve la rue des Merciers en 1344) ; celle des Maréchaux écrivait ses statuts en 1385 ; celle des Boulangers et des Meuniers fait un prêt d'argent en 1389 ; celle du Chasseur donnait la liste de ses membres en 1418 ; à côté de celles-là, pour ne citer que les principales, nommons les Bouchers, les Tailleurs, les Cordonniers, les Tanneurs, les Tisserands de toile, les Tisserands de drap, les Chamoiseurs, les Maçons, les Chapeliers, les Charpentiers et Menuisiers, etc.

La Révolution de 1798 porta une première et sérieuse atteinte à l'existence des abbayes ; elles cherchèrent à se dissoudre et à partager leurs biens entre leurs membres pour éviter les contributions forcées, imposées par la loi du 8 juin 1799. Elles continuèrent cependant à exister et à tenir leurs assemblées, mais elles perdirent probablement leur autorité et une partie de leur activité, puisque nous voyons le gouvernement rendre un arrêté, le 16 août 1813, par lequel il ordonna le rétablissement de onze maîtrises : celles des marchands ; boulangers, meuniers et pâtissiers ; bouchers ; charpentiers, menuisiers, tourneurs, tonneliers, charrons et couvreurs ; maçons, gypseurs (plâtriers), et potiers de terre ; maréchaux, serruriers, armuriers, couteliers, cloutiers, chaudronniers, ferblantiers, fondeurs, potiers d'étain, orfèvres, bijoutiers, horlogers, selliers et tapissiers ; cordonniers ; tailleurs ; tisserands de drap et de toile ; tanneurs, chamoiseurs et pelletiers ; chapeliers et teinturiers. En même temps le Conseil d'État édicta un nouveau règlement pour « la police des Arts et Métiers dans la ville de Fribourg en subordonnant cette institution aux principes politiques qui doivent diriger le gouvernement ». Des 20 articles de ce règlement, le 7e prévoyait que « chaque maîtrise aurait un syndicat composé d'un régent, de deux syndics et d'un président, ce dernier devant être membre du Conseil communal de Fribourg ». Chaque maîtrise devait soumettre ses statuts à l'approbation du Petit Conseil.

Les événements de 1848 portèrent le coup de mort aux abbayes. Soit la crainte de voir le gouvernement radical mettre la main sur leurs biens, soit aussi la cupidité de certains de leurs membres qui espéraient en retirer quelque bénéfice, firent que presque toutes votèrent leur dissolution et le partage de leur fortune. La plupart remirent leurs archives aux Archives de l'État de Fribourg. Trois ou quatre d'entre elles résistèrent à la tourmente ou se reconstituèrent depuis, telles : les Maçons, les Bouchers, les Maréchaux et les Tireurs. Des anciennes confréries subsistent encore celles de Saint-Luc et de Saint-Sébastien. Quelques chefs-lieux de bailliages, comme Bulle, Estavayer, Romont, etc., eurent aussi leurs abbayes et leurs confréries. — Berchtold : *Hist. du. C. de Fribourg* I-II. — Schneuwly : *Notes historiques manuscrites*. — *BLK* V, 9, f. IIe cahier ; p. 235. — Archives d'État : Registre des Arrêtés, n° 51, p. 253 ; Missival [RÆMY.]

P. COMMERCE ET INDUSTRIE. *a) Temps anciens.* Les bourgeois du XVe s. avaient fait fortune dans l'industrie des draps et dans la tannerie. La plus ancienne mention d'un atelier de foulon est de 1279 ; la première ordonnance relative aux tisserands, de 1372. La draperie fribourgeoise fut à son apogée vers 1430-1440 ; le chiffre maximum — 14 000 pièces par an — fut atteint en 1435. Elle ne compta plus guère, comme article d'exportation, à partir du second quart du XVIe s. La décadence des foires de Genève (fin du XVe s.), auxquelles les Fribourgeois vendaient leurs draps, paraît avoir été une cause importante et directe de la ruine de la draperie fribourgeoise. Ils fréquentaient aussi les foires de Zurzach où ils avaient, comme à Genève, une halle ; mais Genève était beaucoup plus importante : c'était pour eux le débouché de leurs produits et un centre d'approvisionnement. Ils allaient aux foires de Francfort-sur-le-Mein, de Nördlingen, de Constance, de Nuremberg, de Salins, de Saint-Hippolyte, de Gênes, de Venise, de Milan, etc., sans parler des foires suisses auxquelles ils se rendaient assidûment. Fribourg était plutôt une ville industriell qu'une cité de marchands. Les grands négociants, les grandes sociétés de commerce y étaient rares, il y en eut cependant quelques-unes. Le mouvement des affaires fut considérable, preuves en soient le nombre des changeurs ou banquiers du temps et les renseignements sans nombre que fournissent les registres des notaires de l'époque. La tannerie, autre industrie fribourgeoise, était en pleine prospérité vers le milieu du XIVe s. ; les tanneurs fribourgeois avaient des relations avec la France, l'Italie et l'Allemagne auxquelles ils achetaient beaucoup de peaux de moutons et revendaient du cuir. Il faut citer aussi la fabrication de faux faites avec du fer allemand dès le début du XVe s. Hauterive possédait un atelier de verriers au XIIIe s. ; les peintres-verriers fleurissent à Fribourg surtout au commencement du XVIe s. Il y avait une papeterie à Marly en 1411, une autre à Belfaux en 1440, une troisième, sur la Glâne, à Hauterive, en 1445 ; leurs papiers étaient connus bien au delà de nos frontières. Les produits de l'industrie fribourgeoise se vendaient à Fribourg d'abord et surtout aux foires de Genève. De nombreux marchands du Nord et du Sud se rendaient à Fribourg ; la halle fribourgeoise, construite, dit-on, en 1380, les recevait moyennant payement d'une taxe. Plusieurs Fribourgeois se fixèrent à Lyon où ils avaient un important commerce de fromages ; la France n'était pas le seul débouché de la production fromagère fribourgeoise, on exportait aussi des quantités considérables de fromages en Italie, à dos de mulets par le Grand Saint-Bernard et le nom de Gruyère était fameux dans toute l'Allemagne, en Espagne, dans les Balkans, en Orient et jusqu'en Egypte. Sous le régime de l'Acte de Médiation, l'industrie fribourgeoise des pailles tressées profita largement de l'ouverture de nouveaux débouchés. Vers la fin du système continental, elle produisait annuellement 600 000 pièces d'une qualité renommée, qui ne le cédait guère aux pailles d'Italie. A côté de ces industries principales il convient de mentionner : une fabrique d'épingles à Fribourg en 1521, une autre à Belfaux ; les faïenceries de Fri-



Fribourg au commencement du XXe s. D'après une photographie.

bourg (1758), de Vuadens (1753), de Vuarmarens (1797) ; une fabrique d'indiennes à Fribourg (1780 et 1785) ; une manufacture de soies (1749) ; l'élevage du ver à soie (1779, 1842) ; une teinturerie (au XVe et au XVIIIe s.) ; une fabrique de toile (1762) ; une blanchisserie à Marly (1763) ; une fabrique de draps à Estavayer (1767) ; une fabrique d'horlogerie (1768) ; une fonderie (1444) ; une savonnerie (1455) ; un atelier de tricotage, etc. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg.* — Rappard : *Le facteur économique.* — ASHF IV. [Gaston CASTELLA.]

b) Temps modernes. C'est vers la fin du XVIIIe s. que l'exploitation des forêts s'organisa en vue de l'utilisation industrielle de leurs produits. Vers 1769, apparurent la Verrerie de Semsales qui exploita comme combustibles les bois de la région de Châtel-Saint-Denis-Bulle, puis un peu plus tard les maîtres de forges, de Roll, qui acquirent de vastes forêts dans la Singine d'abord, puis dans la Gruyère fribourgeoise, vaudoise et bernoise. Les sapins séculaires étaient abattus et débités en bûches et flottés par la Sarine et ses affluents, puis par l'Aar jusqu'à Nennigkofen près Soleure où ils étaient transformés en charbon de bois pour l'alimentation des hauts-fourneaux. Cette exploitation régulière dura jusqu'à la construction du barrage de Pérolles qui, coupant la voie fluviale, fit cesser le flottage. A peu près en même temps que les usines de Roll, on voit surgir des scieurs qui s'attaquent également aux forêts fribourgeoises, en exploitent rationnellement les bois qui sont transformés en billons, puis en planches, et en organisent l'exportation. Les vieux moulins installés au bord des cours d'eau sont réparés ou reconstruits et travaillent jour et nuit. Peu à peu les anciennes scieries hydrauliques disparaissent pour faire place aux usines modernes mues à la vapeur, puis à l'électricité. Fribourg vit naître entre autres la scierie de Pérolles due à l'initiative hardie et enthousiaste de l'ingénieur G. Ritter, mais elle était trop vaste avec ses 10 à 12 multiples et elle ne tarda pas à disparaître.

Électricité. Les Entreprises électriques fribourgeoises ont été constituées par la loi du 17 novembre 1915. Elles possèdent des usines à Fribourg, Hauterive, Châtel-Saint-Denis, Broc, et actionnent les tramways fribourgeois et les lignes de chemins de fer : Fribourg-Morat-Anet, Gruyère, Montreux-Oberland bernois, chemins de fer électriques veveysans, la ligne du Jorat des tramways lausannois. Elles fournissent de l'énergie électrique dans les cantons de Berne, Vaud et Neuchâtel, et disposent d'une puissance d'environ 50 000 HP.

Industries diverses. Une brasserie existait à Fribourg en 1708 ; dans le courant du XIXe s., il en existait onze dans le canton, dont cinq à Fribourg, deux à Bulle, deux à Romont, une à Morat et une à Estavayer. Vers la fin du siècle, elles furent absorbées les unes après les autres par les deux brasseries actuellement existantes, Beauregard et Cardinal. Une fabrique de produits chimiques a été fondée en 1864, à Fribourg, par Félix Castella et Jean-Edouard Wicky. L'horlogerie a été introduite à Morat, au milieu du XIXe s., entre autres par Étienne Domon, qui transféra en 1859 sa fabrique à Montillier. L'industrie alimentaire tient, à l'heure actuelle, la première place dans l'économie fribourgeoise : fabriques de chocolat, à Broc et à Fribourg, fabrique de lait condensé à Épagny, de poudre de lait à Morat et à Vuadens, de pâtes alimentaires à Sainte-Appoline, minoteries à Cousset et à Fribourg. Il faut citer enfin à Fribourg deux fabriques de cartonnage, une fabrique d'accumulateurs et une fabrique de condensateurs électriques ; des briqueteries à Lentigny, au Mouret et à Guin ; une parqueterie à La Tour de Trême ; une verrerie à Romont ; une fabrique d'allumettes à Guin : une manufacture de tabac à Estavayer. [Henri BARDY.]

Q. MOYENS DE COMMUNICATION. Le territoire qui forme le canton de Fribourg ne fut qu'à peine touché par le réseau des routes dont les Romains, après la conquête, dotèrent l'Helvétie ; seule l'effleurait la grande voie conduisant de Vevey à Avenches par Oron et Promasens ; par contre, des chemins parcouraient la contrée, et leur souvenir subsiste dans certains noms de lieux, tels que *Chaussiaz, Sous la Vy, Étraz (via strata).*

Après la fondation de Fribourg et jusqu'au XIXe s., les communes et les particuliers eurent à leur charge tout le soin de la construction et de l'entretien des routes et des chemins, les autorités supérieures se bornant à publier force ordonnances pour stimuler leur zèle ou mettre au pas les négligents. Le 3 mars 1412, le Conseil des Soixante et le Conseil des Deux-Cents donnèrent l'ordre de faire un chemin de Planfayon au Siebenthal ; en 1506, le Conseil des Deux-Cents désigna les tronçons de routes que devait entretenir chaque commune ou hameau du mandement. En 1632, le gouvernement désigna un inspecteur des chemins en la personne de Claude Bise, châtelain d'Attalens. Un premier règlement officiel, sorti des imprimeries de LL. EE., régit la conservation et l'entretien des chemins dans les bailliages médiats de Berne et de Fribourg. Une loi du 22 novembre 1808 créa sur chaque tronçon de route des pionniers (cantonniers), payés par l'État.

La loi du 4 mai 1830 divisa les routes en routes communales et en routes cantonales ; pour ces dernières, l'État pourvut à l'achat, à l'exploitation et à la préparation des matériaux, ainsi qu'au traitement de l'inspecteur des ponts et chaussées, des voyers et à la solde des pionniers. Le 4 juillet 1831, un décret supprima les voyers et confia leur tâche aux préfets ; la loi de 1849 les rétablit. S'étant mis à construire des routes, dont la nécessité se faisait depuis longtemps sentir, l'État y employa les forçats et les correctionnels ; ces chantiers de détenus, qui ont construit une grande partie des routes cantonales actuelles, ne furent supprimés qu'en 1912 ; dès cette date, les routes cantonales nouvelles ou les corrections importantes sont confiées à des entrepreneurs, à la suite d'une soumission. La route Planfayon-Lac Noir fut établie en 1861 ; Châtel-Palézieux, en 1860 ; Fribourg-Corbières, de 1855 à 1864 ; Payerne-Romont, de 1866 à 1868 ; Fribourg-Schwarzenbourg, en 1874 ; Bulle-Boltigen, de 1876 à 1883 ; Fribourg-Laupen, de 1874 à 1893 ; Fribourg-Châtonnaye, de 1880 à 1885 ; Corbières-Bataille, de 1884 à 1889 ; Planfayon-Schwefelberg, en 1892 ; Guin-Planfayon, de 1894 à 1900 ; Palézieux-Semsales, en 1898 ; le Boulevard de Pérolles, de 1897 à 1900 ; Chevrilles-Le Mouret, de 1900 à 1902 ; Oron-Romont, de 1904 à 1911 ; Schmitten-Heitenried, en 1906 ; Schiffenen-Morat, de 1896 à 1922.

Le réseau des routes cantonales atteint 600 km. et celui des routes communales, 1200 km.

La configuration du canton de Fribourg a entraîné la construction de plus de 600 ponts, petits et grands, qui enjambent les rivières et les vallées. Le vieux pont de bois, à Fribourg, date du XIVe s. Le pont de Thusy, en tuf, a été élevé en 1544, ceux du Milieu et de Saint-Jean, à Fribourg, en 1634 et 1746. Ils ont remplacé des ponts couverts en bois. A partir de l'année 1834, de nombreux ponts suspendus ont été établis dans le canton de Fribourg. Le Grand Pont suspendu de Fribourg, construit par l'ingénieur Chaley, en 1834, long de 246 m., a été démoli en 1924. Le pont du Gotteron date de 1840, celui de Corbières, de 1837, celui de Corpataux, de 1835 et la passerelle de Hauterive, de 1879. Le pont de Schiffenen fut le premier pont métallique construit dans le canton, 1866. Depuis, furent édifiés ceux d'Estavannens, 1870, du Javroz, 1880, de Broc, 1886, de Villarvolard, 1887, de Saint-Sylvestre, 1889, de la Mottaz, 1892 et de Hauterive, 1898. Le pont en molasse de la Glâne fut achevé en 1858. Le pont de Pérolles, en béton et béton armé, fut exécuté de 1919 à 1922 ; il a une longueur de 555 m. sur 10 m. de large. Le pont de Zaehringen, également en béton, a remplacé, en 1924, le Grand Pont suspendu qui n'offrait plus à la circulation la sécurité voulue.

La principale ligne de chemin de fer qui traverse notre canton, d'Oron à Thörishaus, fut commencée, sous les auspices et avec la participation financière très importante de Fribourg, le 9 juin 1856 ; elle fut ouverte à l'exploitation le 4 septembre 1862. Des lignes secondaires furent installées plus tard : le Bulle-Romont, inauguré en 1868, la ligne Palézieux-Payerne-Lyss, en 1876, Fribourg-Payerne, en 1876, et Payerne-Yverdon en 1877. La ligne Berne-Neuchâtel date de 1901, la

ligne électrique Fribourg-Morat fut achevée en 1898 et son prolongement Morat-Anet, en 1903. La ligne Flamatt-Gümmenen (Sensethalbahn) a débuté en 1904. La ligne électrique à voie étroite Palézieux-Châtel-Saint-Denis-Bulle-Montbovon fut établie de 1901 à 1904, et le Bulle-Broc, en 1912. Les tramways de Fribourg ont été construits, par étapes successives, de 1897 à 1913. Le funiculaire Neuveville-Saint-Pierre date de l'année 1899. Un service d'autobus électriques fonctionne entre Fribourg et Farvagny depuis le 4 janvier 1912 (la ligne fut achevée en 1916). Enfin, la Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère a fait circuler des automobiles postales sur les routes de Fribourg-Planfayon-Lac noir (1914), Fribourg-Bulle par La Roche (1915), Bulle-Broc-Charmey-Bellegarde (1920), Bulle-Farvagny-Romont (1919), Estavayer-Vuissens-Cugy (1923). Un service, dû à l'initiative privée, circule en été entre Fribourg et l'hôtel du Schwefelberg, depuis l'année 1913.

Le canton de Fribourg est aussi intéressé à la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat, dont le siège est à Neuchâtel. Cette société fut fondée le 30 septembre 1872 par la fusion de deux sociétés existantes : la société fribourgeoise de navigation à Estavayer et la société moratoise de navigation à vapeur. Cette société fut entièrement réorganisée en 1922 et a passé entre les mains des États de Vaud, Neuchâtel et Fribourg et de la ville de Neuchâtel. — Archives de l'État Fribourg et Direction des Travaux publics [Jn. Risse.]

R. Assistance. Dès le IXe s., il existait partout, dans notre pays, des paroisses rurales. Chaque église avait son patrimoine, consistant en propriétés foncières, mais comprenant aussi les offrandes volontaires et obligatoires des fidèles. Il y avait aussi la dîme, dont une partie notable servait à l'entretien des pauvres de la paroisse. Des ordres religieux furent fondés en vue de se consacrer au soulagement des pauvres et des malades ; ainsi l'ordre du Saint-Esprit, fondé en 1160 par Guy de Montpellier, possédait au XIIIe s., dans le diocèse de Lausanne, trois hôpitaux, à Lausanne, à Berne et à Neuchâtel. Vers 1264, une confrérie du Saint-Esprit existait à Saint-Nicolas à Fribourg, qui groupait nobles et bourgeois, dans le but d'exercer la charité dans la paroisse. Elle collaborait avec l'hôpital de Notre-Dame aux charges de l'assistance publique à Fribourg. Au cours du siècle suivant, on trouve la confrérie du Saint-Esprit à Bulle, à Romont, à Promasens, à Châtel-Saint-Denis. On la signale plus tard dans un grand nombre de paroisses du Pays de Vaud et dans les terres qui constituèrent dans la suite le canton de Fribourg. Ces confréries étaient partout chargées de l'assistance des pauvres. A Romont, la confrérie de la Conception de Notre-Dame, fondée en 1337, distribuait des aumônes aux pauvres le jour de la fête patronale. Cette pratique des « donnes », soit grand repas, était alors très répandue.

Les frères hospitaliers de saint Jean-Baptiste, qui avaient pour but de recueillir les pèlerins malheureux, se trouvaient dès 1224 en l'Auge à Fribourg, où une place porte encore leur nom et ils s'établirent un peu plus tard, vers 1259, à la Planche. Ils possédaient des prieurés à Montbrelloz et à Magnedens. Les Chevaliers teutoniques possédaient des maisons à Fräschels, près Chiètres, à Köniz et à Berne.

Il existait dès le XIe s. des hôpitaux à Ménières et à Dompierre ; aux XIIIe et XIVe s., furent fondés ceux de Fribourg, de Morat, d'Estavayer-le-Lac, de Gruyères, de Bulle et de Romont.

Fribourg possédait plusieurs hôpitaux, dont le principal était l'hôpital de Notre-Dame, fondé vers le milieu du XIIIe s. Vers la même époque, les chanoines du Saint-Bernard érigèrent, au haut de la ville de Fribourg, l'hospice de Saint-Pierre, qui existait déjà en 1228. Au XIVe s., la corporation des tisserands de drap et de toile établissait aux Places, sur le terrain même occupé aujourd'hui par l'hôpital des Bourgeois, l'hôpital des Tissots, qui non seulement recueillait les malades, mais abritait les voyageurs pauvres et les « pèregrins » souffreteux. Les pèlerins, très nombreux à cette époque, trouvaient aussi logis et bons soins à l'hôpital de Saint-Jacques, au Stalden. Morat possédait l'hôpital Sainte-Catherine, construit après 1239, et qui dépendait de l'abbaye de Fontaine-André (Neuchâtel). L'hôpital d'Estavayer fut construit vers 1337. En 1390, Hermann de Lenchibourg et sa femme, Brisette de Grenilles, achetaient à Gruyères une maison avec un lit, pour recevoir les religieux de passage dans cette ville. En 1411, Dom Nicolas Joly, de Gruyères, curé de Villarvolard, créa un asile pour pauvres pèlerins, avec quatre lits complets. Vingt ans plus tard, le comte, les nobles et les bourgeois de Gruyères fondèrent l'hôpital, mais leurs moyens étant insuffisants, l'évêque de Lausanne, Jean de Prangins, les autorisa à quêter dans tout le diocèse en faveur de l'institution nouvelle, comme cela avait déjà été fait antérieurement pour Estavayer. Au XIVe s., l'évêque François de Montfaucon fondait l'hôpital de Bulle.

Même les plus malheureux d'entre les souffrants, les lépreux, avaient leurs hôpitaux, soit léproseries, appelés maladreries ou *maladeires*. Il en existait à Bourguillon, à Promasens, à Estavayer-le-Lac, à Épendes, à Gruyères, à Bulle, à Marsens, à Romont, etc. L'hôpital de Notre-Dame à Fribourg, établi à côté de l'église de Notre-Dame, d'où son nom, était une institution collective et anonyme, créée par la communauté des habitants de Fribourg, en vue du soulagement de tous les malheureux, particulièrement des malades pauvres. Dans les secours apportés aux indigents, qui n'étaient ni infirmes, ni malades, l'hôpital était secondé par la confrérie du Saint-Esprit. Jusqu'au XVIe s., l'hôpital recevait, sans s'enquérir de leur qualité, ni de leur origine, tous ceux qui, en raison de leur pauvreté, ne pouvaient se soigner chez eux. Mais peu à peu, cette assistance charitable se modifia, sans doute par suite de l'ordonnance de LL. EE., de 1634, et dès 1656, l'hôpital n'ouvrit plus ses portes, à titre charitable, qu'aux bourgeois.

L'hôpital de Notre-Dame abritait aussi les enfants abandonnés, les enfants illégitimes et les orphelins. Les enfants abandonnés, à la campagne, sans doute dans les vingt-quatre paroisses, étaient aussi accueillis au moins provisoirement à l'hôpital. Le recteur de l'hôpital devenait leur tuteur et gérait leurs biens jusqu'à leur majorité. Les enfants étaient tout à fait séparés des autres pensionnaires de l'hôpital ; ils vivaient dans un petit bâtiment, la *Kinderstube*, où une domestique, la *Kindermutter*, les soignait et faisait leur première éducation. Les garçons pouvaient apprendre à l'hôpital le métier de boulanger ; ils pouvaient aussi devenir valets ou vachers. On en plaçait aussi chez des artisans de la ville. Les conditions de chaque engagement étaient déterminées par un contrat. L'apprentissage terminé, les jeunes compagnons recevaient du recteur un peu d'argent pour faire leur « tour de France ». Les jeunes filles recueillies à l'hôpital étaient formées aux travaux de l'intérieur de la maison ; d'autres faisaient un apprentissage chez des couturières de la place. L'hôpital s'occupait encore de leur mise en ménage, et leur fournissait un petit trousseau et une légère dot.

D'entente avec la confrérie du Saint-Esprit, l'hôpital accordait des secours aux prébendaires externes, au nombre d'une vingtaine. Aux malades à domicile, il fournissait des vivres, ou l'argent nécessaire à leur entretien et à leur guérison. Les mendiants étrangers étaient secourus par l'Aumônerie *(Usspend)*, qui leur distribuait le *Musshafen*, sorte de bouillie de farine d'avoine, d'orge ou de légumes et de pain, faite à l'hôpital dans une marmite appelée *Musshafen*.

Les guerres de Bourgogne avaient laissé dans notre pays des bandes de vagabonds, des soldats habitués au butin et à la rapine, des gens sans aveu, des « gueux », qui, loin de se contenter de demander l'aumône, la réclamaient impérieusement et proféraient des menaces d'incendie lorsqu'on la refusait. Les abus de la mendicité étaient si grands que, le 30 mai 1491 déjà, la Diète de Lucerne décidait que chaque localité devait prendre soin de ses pauvres. Cette ordonnance, renouvelée par la Diète de Baden, le 30 septembre 1551, fut communiquée par le gouvernement de Fribourg aux vingt-

quatre paroisses, le 4 février 1552. Poussée par les abus toujours plus grands, la Diète invitait, le 4 juin 1559, chaque canton à mettre à la torture les mendiants et vagabonds, afin de découvrir leur origine et leur état. Le 5 février de l'année suivante, elle invita chaque canton à garder ses ressortissants pauvres et à renvoyer les étrangers vers les frontières. Pour ce dernier service, on avait créé des agents de police appelés *Bettelvögte*, chasse-gueux, auxquels on adjoignit vers 1577 des *Profosse* ou prévôts ; ils faisaient aussi la police des rues et organisaient de temps à autre une battue ou *Betteljägi*, chasse aux mendiants. Les procédés employés à cette occasion étaient d'une telle cruauté, qu'on ne peut les expliquer que par le cas de légitime défense. A Fribourg, on renvoyait devant les bannerets, pour être interrogés, tous les mendiants qui se présentaient aux portes de la ville. A partir de 1586, les pauvres du pays devaient être munis d'un papier émanant des bannerets, afin de les distinguer des pauvres étrangers. Ceux-ci étaient tout simplement chassés comme un vulgaire gibier ; qu'ils succombassent sur la route, aucune commune n'en prenait souci. En 1586, le gouvernement invita chacun à contribuer à l'assistance des pauvres ; en 1608, il obligea les communes à les astreindre au travail. Il faut dire ici que l'industrie des cuirs et des draps, très prospère aux XIV[e] et XV[e] s., périclita au cours du XVI[e] s., et les hommes valides sans travail devinrent nombreux. C'est pourquoi le Conseil décida, le 7 juin 1625, d'introduire des industries à Fribourg, en particulier le filage et le tissage du chanvre ; en 1747, il confia cette mission à la confrérie de Saint-Martin.

En 1630, le gouvernement de Fribourg, entraîné sans doute par l'exemple des cantons qui avaient embrassé la Réforme, décida que les revenus des biens communs dont il avait la propriété, et les communes la jouissance, devaient être affectés à l'entretien de leurs nécessiteux. L'assistance, jusque-là ecclésiastique et faite par le lieu de domicile, fut dès lors à la charge de la commune d'origine. Ainsi s'établirent les droits de communage, et dès ce moment commencèrent les réceptions bourgeoisiales stipulées devant notaire et accordées moyennant un « entrage » en faveur de la commune. A partir de ce moment, les communes ne s'occupèrent plus que des indigents ayant droit à leur bourgeoisie.

Lors de la séparation de l'État et de la ville de Fribourg, celle-ci reçut, par l'Acte de dotation du 8 octobre 1803, le grand hôpital à l'usage exclusif des bourgeois de la ville, âgés, infirmes, malades et indigents, avec obligation de secourir les pauvres voyageurs, soit passants, les fonds et propriétés de la grande confrérie du Saint-Esprit, de la Grande Aumônerie *(Ausspend)*, la léproserie de Bourguillon, l'hôpital Saint-Jacques, les fonds de la confrérie de Saint-Martin, le tiers de la fondation Brunisholz, les communs, une grande quantité de forêts, le tout constituant un capital considérable. L'acte de dotation transforma le régime de l'assistance à Fribourg et dans les anciennes terres. L'État fut bientôt obligé de se préoccuper de la situation très grave dans laquelle se trouvaient nombre de communes, et édicta la loi de 1811 sur l'abolition de la mendicité, loi qui devait procurer des ressources pour l'assistance, en créant des fonds par le moyen de collectes annuelles dans les églises, en imposant une contribution sur les mariages et sur les réceptions bourgeoisiales. De son côté, la ville adoptait, le 10 avril 1807, un règlement de l'assistance pour son territoire, mais il faut croire que son application fut difficile, car, en 1818, le Père Girard présentait le plan d'un atelier-école combinant le travail manuel avec la culture de l'esprit et du cœur. Ce projet ne fut réalisé qu'en 1820. Un arrêté du 15 juin 1812 interdisait aux aubergistes de vendre des boissons aux assistés et aux membres de leurs familles. Pour faciliter le contrôle, la liste des pauvres assistés était affichée dans chaque auberge.

La constitution de 1830, puis la loi de 1831 sur les communes, transférèrent à celles-ci les attributions relatives à l'assistance publique. Les fonds des pauvres furent, dans la plupart des paroisses, partagés entre les communes. Lorsque les ressources étaient insuffisantes, l'impôt devait y suppléer. Dès lors l'assistance perdit de plus en plus son caractère charitable, et ne devint plus qu'une affaire d'administration communale.

Le Conseil d'État, issu des événements de 1847, procéda à une révision de la loi de 1811.

La loi qui régit actuellement l'assistance dans le canton de Fribourg date du 17 novembre 1869. Elle stipule que les indigents n'ont pas un droit à l'assistance de leur commune ou de leur paroisse ; toutefois, les communes sont chargées, par mesure d'humanité et d'ordre public, de pourvoir aux besoins extraordinaires et urgents de leurs bourgeois et des étrangers qui ne peuvent être renvoyés dans leur famille. Le mode d'assistance devait être établi par des règlements élaborés par les communes et paroisses, ou les comités d'assistance.

Malgré l'insuffisance des lois, et probablement même à cause de cette insuffisance, la charité privée n'a pas manqué d'exercer ses droits pendant toute la durée du XIX[e] s. Madame de Castella de Villardin, née d'Affry, fondait, en 1800 l'Œuvre de la Maternité, qui exerce encore aujourd'hui sa bienfaisante activité. M[me] la comtesse de la Poype remettait, en 1841 à Mgr Jenny, évêque de Lausanne, la somme de 30 000 fr. pour la création d'un orphelinat destiné à recevoir 10 fillettes des plus pauvres. Ce fut l'origine de la Maison de la Providence, dirigée aujourd'hui par les sœurs de Saint-Vincent de Paul. En 1813, Nicolas Gady, le Père Girard, et d'autres encore, fondèrent une *Société des amis des pauvres*, qui devint dans la suite la Société économique, laquelle possédait une section s'occupant d'œuvres de charité. Cette association prépara peu à peu les esprits à la création d'institutions qui manquaient dans notre canton, telle celle d'un hospice cantonal. En 1851, Jean Fridolin Meyer, curé de Plasselb, entraîné sans doute par le bel exemple du P. Théodose Florentini, qui venait de créer l'hôpital de la Croix à Coire, racheta le domaine de la Gauglera et résolut d'en faire un hospice de la divine Providence en faveur de la Haute Singine. Très peu secondé, il dut, en 1861, abandonner sa généreuse entreprise, qui, rachetée en 1864 par le P. Théodose, fut en 1865 transformée en maison d'éducation, dirigée par les sœurs théodosiennes. En 1851 encore, le député Kolly de Treyvaux fondait l'hospice de la Peyrausaz en faveur des pauvres de cette paroisse ; Jean Pache de Gillarens consacrait en 1864 sa fortune à la fondation de l'hospice de Billens et de l'orphelinat paroissial de Promasens. Un peu plus tard, Jean-Baptiste Thurler amenait par ses démarches le Conseil communal de Fribourg à créer l'orphelinat bourgeoisial de cette ville (1868). La famille de Rougemont du Löwenberg, Guillaume de Pourtalès, la famille de Chatonney à Meyriez fondent l'hôpital Bon-Vouloir en 1863 ; Nicolas Duvillard, ancien préfet de Bulle, prend l'initiative de la fondation d'un hôpital pour le district de la Gruyère, et fonde plus tard l'orphelinat qui porte son nom à Épagny. Le curé Comte crée en 1874 à Châtel-Saint-Denis, d'entente avec la commune, l'hospice Saint-Joseph.

L'institution, par le P. Théodose Florentini, capucin, de la Congrégation des sœurs de la Croix, de Menzingen et d'Ingenbohl (1844-1852), celle des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont la première vit le jour à Schmitten en 1852 et fut suivie en 1853 de la fondation des Conférences de Guin et de Fribourg, et de beaucoup d'autres dans la suite, la fondation des sociétés de dames charitables, toutes ces organisations favorisèrent beaucoup le renouveau charitable qui se manifesta chez nous après 1860. Depuis 1880, grâce à l'action bienfaisante du vénérable clergé, des fraternités du Tiers-Ordre et du *Pius-Verein*, appelé plus tard *Association populaire catholique suisse*, grâce aussi aux encouragements d'un gouvernement éclairé, nombre d'œuvres et d'institutions charitables nouvelles ont été créées pour le plus grand bien de nos populations indigentes, en particulier de l'enfance, des infirmes et des vieillards.

Bibliographie. Léon Lallemand : *Hist. de la Charité.* — M. Besson : *Nos origines chrétiennes.* — Jeanne Niquille : *L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg.* — Dellion : *Dictionnaire.* — *ASHF.* — *MF.* — Schneuwly : *L'organisation des communes dans le canton de Fribourg*, dans

AF 1916. — Henri Schaller : *Rapp. de la Commission chargée d'étudier la question du paupérisme dans le canton de Fribourg.* — Ant. Raemy : *Mémoires pour servir à l'histoire du canton de Fribourg 1796-1866.* — E. Savoy : *Avant-projet de loi sur l'assistance et la bienfaisance* 1921. — Le même : *Paupérisme et bienfaisance.* — Ch. de Raemy : *Établissements charitables de la ville et du canton de Fribourg.* — L. Genoud : *Manuel des œuvres du canton de Fribourg.* — G. Corpataux : *La Police fribourgeoise,* dans AF XI. [L. G.]

S. ORGANISATION MILITAIRE. I. *Des origines à 1798.* A Fribourg, comme dans la plupart des villes du moyen âge, on trouve la bourgeoisie à la base de l'organisation militaire. La bourgeoisie de Fribourg formait une sorte de corporation militaire préposée à la garde et à la défense de la ville, et commandée, en temps de guerre, par l'avoyer et les principaux magistrats de la cité. D'après la *Handfeste* de 1249, les bourgeois ne devaient pas faire le service de chevauchée pour une durée supérieure à un jour. Les Conseils défendirent, en 1364, aux bourgeois et habitants de suivre des seigneurs étrangers dans leurs expéditions. En 1372, il fut interdit aux bourgeois de quitter leur bannière sans autorisation du banneret, et en 1375 et en 1420 de participer à des expéditions militaires. Chacun devait avoir une armure complète, en vertu des ordonnances de 1393 et 1408 ; les armes ne pouvaient être données en gage ni vendues. Au XVe s., le gouvernement développa les institutions militaires existantes. Un code militaire, en 12 articles, adopté par l'assemblée générale des bourgeois, confirma entre autres le service militaire obligatoire, délimita les pouvoirs des bannerets et du *capitaine secret,* édicta des peines sévères contre les déserteurs et les pillards. Lors d'une expédition militaire, une bonne garnison devait rester en ville. Dès 1404, la ville de Fribourg fut répartie en quatre bannières ou quartiers, placés chacun sous la surveillance directe d'un banneret. A l'approche de l'ennemi, celui-ci arborait son étendard et groupait ses hommes sur l'emplacement attribué à sa bannière. Ces places de rassemblement étant trop éloignées des remparts, le Conseil des Deux-Cents en désigna d'autres en 1443, et assigna à chaque bannière un secteur de l'enceinte fortifiée. L'artillerie, qui vint plus tard renforcer le système de défense, fut répartie, avec les munitions, entre les tours et les portes de la ville, et placée sous la surveillance du *Zeugmeister.*

Les bannières ou quartiers furent à la base de l'organisation militaire jusqu'au milieu du XVIe s. A chacune d'elles fut rattaché un certain nombre de paroisses rurales, dont les ressortissants étaient soumis aux mêmes obligations militaires que les habitants de la ville. Pour se rendre compte de l'état de préparation à la guerre de la population et du nombre d'hommes dont il pouvait disposer, le gouvernement fit établir périodiquement des rôles militaires dans chaque bannière et paroisse, et ordonna de fréquentes inspections d'armes. En vertu des traités d'alliance et de combourgeoisie conclus avec d'autres villes, Fribourg fut très souvent obligé d'entrer en campagne ou de participer à des expéditions lointaines. Les troupes étaient placées sous le commandement d'un capitaine, qui établissait un rôle d'expédition *(Zugrodel),* où étaient indiquées les armes portées par chaque soldat. Ces rôles sont particulièrement nombreux dès le milieu du XVe s. ; le plus ancien que possèdent les Archives cantonales est celui de la bannière du Bourg en 1440. On trouve déjà au XVe s. des hommes pourvus de chevaux, et certaines institutions, telles que l'hôpital et les couvents, étaient tenues de fournir des chevaux à l'armée. Mais cavaliers et chevaux étaient employés pour le service d'information ou pour le transport du matériel de guerre; ils ne peuvent être considérés comme une cavalerie organisée. A côté de cette organisation, il y en eut une autre basée sur les corps de métiers. Par ordonnance du 24 janvier 1461, les abbayes de la ville furent transformées en 24 compagnies militaires ou compagnies de chevauchées *(Reisgesellschaften)* ; 22 de ces compagnies furent également constituées dans les *anciennes terres,* avec l'obligation pour chacune d'entre elles de soutenir ses frais d'expéditions. Tout homme en état de porter les armes devait figurer sur les rôles et payer les cotisations des compagnies. Le gouvernement décida dans la suite que les fils des compagnons et tous ceux qui voulaient s'établir en ville devaient faire partie d'une compagnie. Chacune d'elles avait son emblème, son fanion ou son enseigne. Ces compagnies participèrent à toutes les entreprises militaires des XVe et XVIe s. et eurent, semble-t-il, une certaine influence sur l'organisation militaire jusqu'au début du XVIIe s. Leur nombre, quoique déterminé par l'ordonnance de 1461, était variable. En 1494, on en comptait 27 dans la ville et environ 30 dans les anciennes terres ; dans la seconde moitié du XVIe s., il ne restait plus que les compagnies des treize abbayes ou corporations de métiers de la ville. Celles-ci négligèrent peu à peu les questions militaires pour ne s'occuper que de leurs intérêts professionnels.

A l'origine, les bourgeois avaient comme principale obligation militaire la garde de la ville, spécialement pendant la nuit. Les plus aisés d'entre eux prirent bientôt l'habitude de se soustraire à ce service de garde en payant des remplaçants parfois peu recommandables. Des mesures énergiques prises par le Conseil mirent fin pour un certain temps à ces désordres, mais bientôt les anciens abus reparurent et augmentèrent à tel point que, au XVIIe s., le gouvernement envisagea la formation d'une garde soldée. Il créa en 1674 la garde de ville *(Stadtwacht),* et les bourgeois, désormais dispensés de ce service, se virent imposer le *Wachtgeld,* pour payer les frais d'entretien de cette troupe permanente qui forma dès lors la garnison de la ville. Cette garde fut réorganisée en 1749 et composée d'un capitaine, de quatre sous-officiers et de 50 hommes. Après la révolution de Chenaux (1781), l'effectif de la garnison fut fixé à 152 hommes, dont quatre officiers. Supprimée en 1798, la garnison fut reconstituée, en décembre 1803, sous la dénomination de garde d'État ou Compagnie d'État *(Standescompagnie),* avec un effectif de 103 hommes. Celle-ci passa par bien des vicissitudes avant sa dissolution en 1848.

Lorsque Fribourg se fut agrandi par l'achat de plusieurs seigneuries et par des conquêtes successives, dont il forma des bailliages, ces derniers furent soumis aux lois militaires qui régissaient la ville et les anciennes terres. Tout homme valide de 16 à 60 ans (et même de 15 à 70 ans) fut astreint au service et obligé de s'équiper et de s'armer à ses frais. Le bailli, aidé du châtelain, du gouverneur et du mestral, tenait les rôles de guerre et faisait les inspections des armes dans son bailliage. Les bailliages communs avec Berne devaient aussi fournir des détachements d'hommes pour les expéditions.

Au XVIe s., on voit apparaître un état-major considérable composé du capitaine, appelé aussi *Obrister Hauptmann,* de son lieutenant, des conseillers de guerre, du banneret, de son porte-bannière, du banneret des tireurs, du chapelain, du secrétaire, de l'*Oberstwachtmeister,* des capitaines de piquiers, de hallebardiers, de « tireurs de boîtes », de la grosse artillerie, etc. Le *Kriegsrat* qu'on voit fonctionner d'une manière permanente depuis la fin du XVIe s., doit assurément son origine aux conseillers de guerre prévus tout d'abord dans cet état-major. En 1561 apparaissent les *Rottmeister,* soit chefs d'escouades, placés à la tête des hommes de chaque paroisse et, en ville, à la tête de chaque abbaye ou autre détachement fourni par les bannières. Au début du XVIIe s., les rôles militaires groupaient les hommes en quatre catégories : piquiers, mousquetaires, arquebusiers et hallebardiers. Le Conseil de guerre répartit en 1611 et 1613 les troupes du canton en deux grandes élections formées de plusieurs contingents de 1200 hommes, divisés en quatre compagnies (*Fenli* ou *Venli*) de 300 hommes ; dans chacune d'elles figuraient 25 bourgeois de la ville. Les communes et paroisses qui, au XVIe s. déjà, contribuaient aux frais de guerre, furent soumises, dès 1631-1632, à une imposition régulière connue sous le nom d'*argent de guerre* (*Reisgeld* ou *Kriegsgeld*). Pour leur faciliter le payement de cette contribution, l'État leur aban-

donna l'Ohmgeld, les revenus provenant des communs et certains autres droits. Cette imposition disparut en 1798 pour être rétablie en 1805, puis supprimée par la loi du 23 mars 1878.

La menace de guerre entre les V cantons catholiques et Zurich, à cause des revendications de l'abbé de Saint-Gall, donna l'occasion au Conseil de guerre de réorganiser les milices fribourgeoises. Par ordre du 17 février 1631, elles furent réparties en trois régiments (dénomination qui apparaît pour la première fois) de 1600 hommes formant chacun huit compagnies ; chacune d'elles fut composée de 100 mousquetaires, de 40 hommes portant armures *(Rüstungen)* et de 60 piquiers. Un petit état-major était à la tête de chaque compagnie, le commandant de la première ayant rang de colonel. Cette formation subsista, semble-t-il, jusqu'à la création du *Défensional*, qui obligea Fribourg à organiser, en février 1668, deux régiments de 1200 hommes à six compagnies, et deux corps de cavalerie composés de 36 dragons chacun. Ces régiments furent divisés en trois *élections (Uszüge)*, de 800 hommes et 24 cavaliers. Au premier appel de la Diète, Fribourg fournissait la première *élection*, tandis que les deux autres restaient de piquet. Le gouvernement procéda en outre, en 1670, à une répartition de ses troupes en six régiments divisés, eux aussi, en trois *élections* et destinés à la défense intérieure du pays ; il y eut trois régiments dans les *anciennes terres*, un à Romont, un à Estavayer et un à Gruyères, auxquels vinrent s'ajouter en 1699 les régiments de Pont et de Châtel-Saint-Denis. Au XVIIIe s., les trois régiments des *anciennes terres* furent appelés *Landesobrist*, *Chevrilles* et *Cournillens*. Des compagnies de dragons furent attribuées à la plupart de ces régiments. La défense de la capitale fut confiée à un régiment spécial composé de cinq compagnies.

Aucun changement n'intervint dans l'organisation de la milice du canton jusqu'à l'adoption du code militaire de 1746, qui fut établi d'après des principes et des règles plus stables et plus uniformes. Jusqu'à cette époque toutes les ordonnances militaires n'avaient qu'un caractère provisoire et étaient édictées au fur et à mesure des événements. Les troupes, y compris celles des bailliages communs, furent réparties en onze régiments, quatre compagnies dans la ville de Fribourg, un corps d'artillerie de 50 hommes et trois compagnies de dragons, formant un effectif d'environ 12 000 hommes. Le nouveau code militaire du 14 avril 1764 et l'ordonnance du 2 mars 1790, sans modifier celui de 1746, le complétèrent par des dispositions concernant les exercices et les manœuvres.

De 1798 à 1874. La Constitution helvétique de 1798 supprima les anciennes circonscriptions territoriales des cantons. Du même coup, les institutions militaires du régime déchu furent abolies, et on organisa une milice nationale. L'Acte de Médiation désigna Fribourg comme premier canton directeur ; une garde d'honneur dut être fournie par le gouvernement à la première Diète des cantons, en juillet 1803. Cette garde d'honneur, destinée au service de la place de Fribourg pendant la durée de la Diète, fut formée de deux compagnies de fusiliers, d'une d'artillerie et d'un corps de cavalerie volontaire attaché spécialement à la personne du landammann de la Suisse. La nouvelle organisation de la milice cantonale fut précédée, en avril 1804, de la formation d'un *Corps franc*, composé d'une compagnie de grenadiers, d'une compagnie de chasseurs à pied, d'une compagnie d'artillerie et d'une compagnie de hussards. Ce corps, d'environ 250 hommes, fut dissous le 9 août 1812. Un poste d'inspecteur de l'arsenal fut établi le 16 mars 1804 et quelques années plus tard l'État créa le poste d'inspecteur général des troupes cantonales avec rang de colonel. Sous le régime de l'Acte de Médiation, le canton de Fribourg eut à fournir à la Confédération un contingent de 620 hommes, qui furent incorporés à la VIIe légion de la Suisse. Pour remplir ces prestations fédérales, le Grand Conseil décréta le 1er octobre 1804, que tout Suisse de 16 à 50 ans devait être inscrit sur les rôles de la milice ; il divisa le canton en cinq arrondissements militaires, la capitale exceptée, et répartit la milice en trois classes : les contingents, la réserve, [la masse (Landsturm)]. Le contingent, [prévu] pour l'armée fédérale, fut composé de cinq compagnies d'infanterie de 100 hommes chacune, correspondant aux arrondissements, d'une demi-compagnie de carabiniers, d'une compagnie d'artillerie, de 20 dragons, de 20 officiers et de l'état-major de bataillon (16), soit un total de 639 hommes. Pour garantir la sûreté intérieure du canton, en cas de mise sur pied de ce premier bataillon, le gouvernement organisa un second contingent sur la même base. Le canton fournissait l'armement : chaque homme du contingent, par contre, était tenu de s'équiper et de s'habiller à ses frais. L'instruction du contingent se fit dans la capitale ; celle des autres classes dans leurs quartiers respectifs, et la revue annuelle de la milice, prévue déjà sous l'ancien régime, fut rétablie. Un code pénal et de discipline militaire fut adopté le 14 septembre 1805.

En vertu des obligations imposées par le Pacte fédéral, et pour se conformer aux principes établis par le Règlement militaire de 1817, le Grand Conseil décréta, le 10 février 1819, une nouvelle organisation militaire. Le canton était divisé en quatre arrondissements, et tous les hommes de 19 à 45 ans étaient incorporés dans l'une des trois classes : contingent, réserve, landwehr. Le contingent et la réserve ou deuxième contingent de l'armée fédérale, virent leurs effectifs doublés et portés à 1240 hommes chacun. Le Grand Conseil mit de nouveau les frais d'armement et d'équipement à la charge de l'homme, et créa, par contre, une caisse d'habillement pour les troupes, qui fut administrée par le Conseil de la guerre. La loi du 28 novembre 1840, revisant partiellement celle de 1819, répartit le canton en trois arrondissements militaires, réunit le contingent et la réserve en un seul et même corps appelé contingent. Chaque arrondissement fournissait un bataillon d'infanterie de six compagnies (deux d'élite ou de chasseurs, et quatre du centre ou de fusiliers). La loi du 3 juin 1844 maintint dans ses grandes lignes les prescriptions de 1819 et de 1840, et s'occupa plus spécialement de l'organisation des troupes de la landwehr. Après 1848, les cantons durent modifier leurs lois militaires pour les mettre en harmonie avec les prescriptions fédérales. A Fribourg, une nouvelle organisation militaire fut promulguée le 18 décembre 1858, puis, en 1874, les compétences des cantons dans ce domaine passèrent à la Confédération.

Bibliographie. Max de Diesbach : *La garnison de Fribourg*, dans *AF* II, III. — Jos. Schneuwly : *L'organisation des communes dans le C. de Fribourg*, dans *AF* IV. — G. Corpataux : *Le régiment de Gruyère*, dans *AF* III. — Le même : *La Garde d'État* (à paraître dans *AF*). — Berchtold : *Hist. du C. de Fribourg*. — *Étr. frib.* XXXIII. — P. de Zurich : *Notice sur... la bourgeoisie de Fribourg*, dans *AF* VIII. — E. Flückiger : *Die Militärgesch. der gemeinen Herrschaft Murten*, dans *FG* XXVI. — Le même : *Les postes de signaux du Vully...*, dans *AF* IX. — *Rec. diplom. de Fribourg* IV-VIII. — *Neues Militärarchiv* I. — Joh. Haene : *L'organisation militaire des anciens suisses*. — Alf. Zesiger : *L'organisation militaire aux XVIIe et XVIIIe siècle*. — Paul-E. Martin : *L'armée fédérale de 1815 à 1914*, dans *Hist. mil. de la Suisse*, Cahiers III, VII, XII. — *Le Chamois* II. — *Bull. des lois de Fribourg*. — Arch. d'État : Aff. militaires ; Livres auxiliaires de l'administration, etc. [G. CORPATAUX.]

T. TIR. Les anciennes armes étaient l'arc et l'arbalète. Dès le milieu du XIVe s., il y avait à la tête des arbalétriers des maîtres arbalétriers, institués par l'autorité, dont la mission était de fabriquer les arbalètes, les maintenir en bon état, les essayer et les conserver. A côté d'eux existaient aussi des archers organisés et subventionnés par l'État. Dès le début du XVe s., ils avaient leurs fêtes de tir où les prix consistaient en couronnes de fleurs, coupes, écuelles, bagues, drap, bœufs, chevaux, ou en une somme d'argent. D'où le nom de tir à la fleur. Dès 1402, ces tirs eurent lieu le plus souvent à Fribourg. Des tireurs étrangers y assistaient volontiers : ils étaient très bien traités et déchargés de tous frais. Ces tireurs, dont le nombre atteignait parfois 150 dans les grandes fêtes, venaient de la

Cluse, de Jougne, de Zurich, d'Aubonne, de Bâle, d'Aarau ou de Vevey. En retour, les Fribourgeois se rendaient aussi régulièrement aux fêtes de tir des villes voisines et même éloignées, notamment à la Cluse (1416), à Bâle (1440), à Jougne et à Zurich (1441), à Lenzbourg (1460, 1465, 1498), dans le canton d'Uri (1463), à Strasbourg (1473), Baden (1478), Aarau (1494), Lyon (1521), Ulm (1463 et 1556). La place de tir était à la Planche supérieure, sur la rive droite de la Sarine ; plus tard, aux Places, à l'extérieur de la porte de Romont.

Les archers et les arbalétriers furent supplantés vers le milieu du XVe s. par les canonniers, formés en compagnie spéciale à Fribourg dès 1401. A leur tête était un maître artilleur *(maître deis boeistes)*, chargé d'enseigner l'art du tir et de préparer la poudre. Les canons à main (couleuvrines), construits en fer et plus tard en bronze, lançaient des boulets de pierre ; il semble qu'on les faisait venir de Nuremberg. Les maîtres artilleurs étaient dans la règle originaires d'Allemagne, mais à partir du XVIIe s., on les alla tous chercher en Bourgogne et en France, tandis que les différents modèles de bouches à feu provenaient d'Allemagne. Les arquebuses *(Hackenbüchsen)*, firent leur apparition vers 1440. L'emploi de boulets de fer est attesté dès 1499, mais il est probable qu'ils avaient été introduits de Bourgogne quelques années auparavant. C'est sans doute en 1527 que fut érigée, à la Planche supérieure, la première fonderie de canons de Fribourg. En 1544, elle fut ensevelie dans un éboulement de rochers. Le mousquet apparaît en 1600, le mortier dès 1643, le petit mortier à grenade en 1670. Les petites pièces régimentaires, employées dans les guerres de Gustave-Adolphe, furent introduites, sur l'exemple de Berne, en 1647-1650 ; le fusil à pierre, à la fin du XVIIe s. Le premier maître de l'artillerie, chargé d'enseigner le maniement des pièces à feu, vint de Bâle en 1691. — Voir Charles Stajessi : *Les armes à feu dans le passé à Fribourg en Suisse*, dans *ASHF* VII. — A. Büchi : *Schiesswesen und Schützenfeste in Freiburg...*, dans *FG* XII. — Le même : *Freiburgisches Schützenwesen...*, dans *FG* XXVII. [A. Büchi.]

Sans pouvoir préciser la date de la fondation d'une société d'arbalétriers, on peut conclure, de l'étude des comptes des trésoriers, qu'elle devait être organisée à la fin du XIVe s. A côté des arbalétriers et des « tireurs de boîte » *(Büchsenschutzen)*, il existait une société de tireurs à l'arc, subventionnée également par l'État. Dès 1430, elle se gouverna elle-même et eut aussi ses fêtes de tir propres. Une société de tir existait déjà à Fribourg au XVe s. On la trouve, en 1493, organisée, comme toutes les autres corporations de la cité, en confrérie ayant un caractère patriotique et religieux, ayant son autel à l'église de Saint-Nicolas, dédié plus tard à Saint-Sébastien, sa fête patronale, son chapelain, sa bannière, ses insignes et son local. Vers 1561 la corporation ou confrérie des tireurs, appelée dès le XVIIe s. la confrérie de Saint-Sébastien, se donna une organisation nouvelle. Le gouvernement la prit sous sa protection et lui donna un local à l'abbaye du Chasseur; par contre les arbalétriers, qui tenaient aussi leurs assemblées à l'auberge du Chasseur, étant devenus par trop bruyants, se virent retirer les subsides octroyés par Leurs Excellences. Cette ancienne abbaye fut supprimée définitivement vers 1591.

Pendant près d'un siècle, la Confrérie des tireurs, qui jouissait des faveurs et des largesses du gouvernement, connut le bien-être et la prospérité, puis survint une période de décadence, due surtout à une mauvaise administration financière. Les dernières années du XVIIe s. amenèrent, cependant, une restauration complète ; la corporation se donna, le 29 mai 1691, un nouveau règlement destiné à mettre fin aux abus qui avaient provoqué sa déchéance. Ce règlement, complété, puis modifié en 1697, 1707, 1723 et 1760 continua à régir la Confrérie. En 1806, celle-ci établit de nouveaux statuts ne comprenant pas moins de 88 articles. Au XVIIIe s., la Confrérie des tireurs exerçait une sorte de suzeraineté sur certaines sociétés de tir de la campagne ; ces privilèges lui furent retirés par le gouvernement en 1776. Les événements politiques du XIXe s. n'entravèrent ni son activité, ni son développement. Ce fut au cours de ce siècle qu'elle prit successivement la dénomination de société de carabiniers de la ville de Fribourg, puis de Société de tir de la ville de Fribourg, qu'elle a gardée jusqu'à nos jours.

Les fêtes de tir, organisées à Fribourg au XVe s., désignent comme places de tir : la Planche supérieure et les Places hors de la Porte de Romont. Une ordonnance de 1493 sur le tir à l'arbalète et à l'arquebuse prouve qu'il y avait à ce moment trois emplacements : ceux de la Planche et des Places et un autre à la Porte de Morat. Seul, celui des Places survécut aux deux autres. Nous ne savons cependant à quelle époque faire remonter la date de la construction de la maison du tir à Fribourg. Elle existait déjà à la fin du XVe s. et fut reconstruite en 1515 par arrêté du gouvernement, puis réparée en 1566, 1620 et 1705. En 1768, la maison du tir ou auberge des Grand' Places fut reconstruite par l'État et desservie par le *Stubendiener* de la Confrérie des tireurs. Le dernier tir qui se tint sur les Grand' Places eut lieu le 29 juin 1899. Le stand de 1832, qui avait pris la place d'un plus ancien, fut démoli en 1904 et, dès cette date, la maison du tir devint la propriété de la commune de Fribourg. Cette dernière installa, pour les sociétés nouvellement constituées, une ligne de tir aux Neigles qui existe encore et la société de tir de la ville en construisit une autre aux Daillettes, inaugurée en 1906. Cette société n'étant pas en mesure de supporter les frais de transformation de sa ligne de tir, exigée par l'introduction de la nouvelle munition en 1911, se vit obligée de vendre son stand et sa propriété en 1918.

L'histoire des sociétés de tir dans les campagnes fribourgeoises reste encore à faire ; toutefois, on peut constater que le gouvernement de Fribourg, aux XVIe et XVIIe s., suivit avec un grand intérêt le développement de l'arquebuse et du mousquet. Au début de la seconde moitié du XVIe s., il introduisit cette nouvelle arme et la rendit obligatoire dans tout le canton. Le Conseil édicta un règlement de police pour le tir en 1561 et publia diverses ordonnances en 1566, 1574, 1577 et 1585 relatives au tir et aux transformations apportées dans l'utilisation du mousquet. Mais ce fut surtout au XVIIe s. que l'exercice du tir devint une des préoccupations constantes de LL. EE., qui ne négligèrent aucun moyen pour encourager et propager cet art non seulement en ville mais dans les anciennes terres et les bailliages. Le tir et les sociétés de tir furent l'objet, de la part du gouvernement, d'une soigneuse réglementation. Parmi le grand nombre des mandats souverains, ordonnances, règlements que LL. EE. adressèrent aux tireurs, groupés en général par paroisse, nous mentionnerons spécialement l'ordonnance générale de 1601, celles de 1608, 1609, 1615, 1627 et 1646 pour recommander le tir à la cible à la jeunesse fribourgeoise, celle de 1638 pour la police sur les places de tir, celle de 1652 qui ordonnait à chaque bourgeois de tirer au moins six fois par an, sous peine de 12 livres d'amende, les règlements de 1612, 1614, 1643, 1647 et 1692-1693. L'État ne se contenta pas de légiférer sur le tir et de faire appliquer ses règlements ; il manifesta également toute sa sollicitude aux sociétés de tir par l'octroi de généreux subsides et de nombreux prix en nature. Au XVIe s., nous voyons des paroisses demander à LL. EE. des prix et en obtenir pour leurs tireurs : Orsonnens et Estavayer-le-Gibloux pour leurs arquebusiers en 1587, Grandvillard en 1598. L'ordonnance de 1601 fut pour ainsi dire le point de départ de la formation des groupements de mousquetaires dans les anciennes terres et les bailliages. Nombreux, en effet, furent les corps de mousquetaires ou les délégués des communes ou paroisses, en leur nom, qui, pendant le XVIIe s. adressèrent des requêtes au gouvernement pour se faire accorder des prix consistant surtout en pièces de drap et « communs » (étendue de terrain dont le revenu était affecté à l'achat de prix pour les tireurs). Plusieurs de ces sociétés possèdent encore le terrain qui leur avait été donné par LL. EE. On connaît les pétitions des mousquetaires de Corbières en 1607, de ceux de Grandvillard en 1611, 1614, 1618 et 1632, de ceux de Nuvilly

en 1614, de Marly, Épendes, Treyvaux et Arconciel en 1616, de Broc et de Lessoc en 1617, de Treyvaux en 1618, de Sales en 1618 et 1623, de Gruyères en 1619 et 1645, de Motier en 1621, de Vaulruz en 1633, d'Orsonnens en 1655. Toutes ces demandes tendaient au même but : encourager la jeunesse et les tireurs à toujours mieux s'exercer à la pratique du tir et au maniement des armes.

Le XVIII[e] s. bénéficia des règlements établis au siècle précédent, aussi les ordonnances concernant le tir et les sociétés de tir sont-elles plus rares. Nous trouvons un mandat souverain de 1747 défendant l'usage de la mèche et des détentes doubles pour le tir au blanc, une ordonnance et des statuts de 1760 pour les tireurs, et enfin, les mandats généraux de 1769 et 1777 concernant les « tirages francs ». D'autre part, les demandes de subsides et de prix des « corps de mousquetaires au blanc » ou des « compagnies de tireurs au blanc » du pays semblent être moins fréquentes. Enregistrons celles de la grande communauté de Font, Châbles, Châtillon et Bollion en 1713 ; des mousquetaires de la paroisse d'Autigny en 1714 ; des mousquetaires de la « sybe soit Blan » de La Roche en 1737-1742 ; des mousquetaires d'Albeuve en 1748.

Les communes et paroisses subventionnaient, de leur côté, les sociétés de tir ; citons, entre autres, l'arrangement intervenu en 1785 entre la commune de Châtel-Saint-Denis et le corps des Mousquetaires par lequel la première cède au second la moitié de la location de la montagne du *Pueys*.

La Révolution française et l'envahissement de notre territoire par les armées de la République vers la fin du XVIII[e] s. mirent fin aux exercices de tir. Ce ne fut qu'après la promulgation de la constitution de 1803 que le Grand Conseil fribourgeois, se conformant au vœu de la Diète, rétablit, par décret du 16 mai 1807, « l'exercice du tirage au blanc dans tout le canton sur le pied existant avant la révolution ». Les sociétés de tir sortirent alors, peu à peu, de la longue et pénible inaction où les avaient plongées les bouleversements politiques. Devançant parfois le désir du gouvernement, quelques-unes d'entre elles se reconstituèrent et se donnèrent de nouveaux statuts dans le but de faire renaître le goût « des armes parmi les habitants de la campagne »; ce fut le cas de l'association des tireurs au blanc des paroisses de Praroman, Épendes, Arconciel et Treyvaux, le 14 juin 1805, et de la Compagnie des tireurs au blanc de la Grande Commune de Font, le 5 mai 1809. Leur activité devint même si grande que le Petit Conseil réprima les abus introduits dans le canton « par la liberté illimitée des tirages francs » dans un règlement du 1[er] mars 1809. Pour éviter les accidents de tir, devenus par trop fréquents, l'arrêté du 27 août 1813 ordonna entre autres aux « *Schützenmeisters*, Rois de la cible et autres chefs du tirage » de faire tous les ans au printemps une inspection des places de tir et de les « faire mettre en sûreté ». La Société suisse des carabiniers, fondée pendant le tir fédéral d'Aarau en 1824, l'organisation à Fribourg du premier tir cantonal du 15 au 20 mai 1825 et du tir fédéral du 22 au 29 juin 1829 furent de puissants stimulants pour les sociétés de tir du canton. Les sociétés d'amateurs de tir à la carabine et les sociétés de carabiniers firent approuver leurs statuts par l'État : Bulle 1825, Châtel-Saint-Denis 1826, Dirlaret, Tavel, Planfayon, Chevrilles, Plasselb 1827, Attalens et Treyvaux 1830, Gruyère (district) 1833, le Gibloux 1838, Morlens et Rue 1839, Saint-Aubin et Les Friques 1840.

Les lois du 17 mars 1853 et du 3 juin 1863 concernant les subventions aux sociétés de tir et leur police en général régirent le tir jusqu'à l'organisation militaire de 1874 où la Confédération confia aux sociétés de tir l'organisation des tirs obligatoires et leur imposa le devoir de compléter l'instruction des tireurs astreints au service militaire. Des tirs cantonaux eurent lieu à Fribourg en 1832, 1837, 1841, 1848, 1856 et 1905 ; à Morat en 1833, 1852 et 1923 ; à Bulle en 1831, 1835, 1843, 1850 et 1873 ; à Romont en 1867. Fribourg eut en outre deux fois le tir fédéral en 1829 et 1881. Une première société cantonale fribourgeoise des carabiniers, à tendance nettement politique, fut fondée au tir cantonal de Bulle le 13 juillet 1831. Le Conseil d'État l'accueillit favorablement et lui accorda à cette occasion un prix d'honneur et un drapeau aux armes du canton. Modifiée en 1848, puis dissoute en 1870, elle fut reconstituée en 1895 par la fondation de la nouvelle société cantonale des tireurs fribourgeois qui groupe actuellement toutes les sociétés du canton, réunies elles-mêmes en fédération dans chaque district.

Bibliographie. Kuenlin : *Dict.* annoté par Schneuwly II, 366. — J.-H. Thorin : *Notice hist. sur Gruyères*, 313 — Idem : *Notice hist. sur Grandvillard*, 41. — *Journal de fête du tir cantonal de Fribourg* 1905. — Idem de Morat 1923. — *Étren. frib.* 1872, 61 ; 1906, 61. — *Statuts de la soc. cantonale frib. des carabiniers de 1848.* — H. Merz : *Le tir en Suisse* dans *Hist. milit. de la Suisse.* 11[e] cahier. — G. Corpataux : *Les mousquetaires de Treyvaux 1618-1918*, dans *La Liberté*, juillet 1918. — *Album commémoratif du centenaire de la société suisse des carabiniers 1824-1924*, 65, 263. — F. Ducrest et G. Corpataux : Notes manuscrites sur le tir. — *Bulletin des lois.* — Archives d'État de Fribourg : Daguet : Répertoire alphabétique ; Registres des mandats et des arrêtés ; Archives de la Soc. de tir de la ville de Fribourg. [G. Corpataux.]

V. **Fribourg (ville de)**. A. Topographie. Succédant à une petite localité, vraisemblablement établie aux abords d'un point de passage de la Sarine, près de l'actuel pont de Berne, la ville, fondée en 1157, par Berthold IV de Zaehringen, se réduisait au début au quartier du Bourg, borné au Nord-Ouest par un fossé, aujourd'hui comblé, s'étendant de la Grenette au Tilleul, et à un faubourg constitué par la partie du quartier de l'Auge située sur la rive gauche de la Sarine. Dès le milieu du XIII[e] s., Fribourg avait débordé de l'autre côté du fossé, où commençait à se former le quartier des Hôpitaux, et sur la rive droite de la Sarine, où s'agrandissait le quartier de l'Auge. La Neuveville fut en partie construite dans la seconde moitié du XIII[e] s., et la ville, poursuivant son développement à l'Ouest et au Nord, atteignit, au début du XIV[e] s., le haut de la rue de Lausanne et l'ancienne Préfecture, réunis par des fortifications suivant le tracé du Varis.

Au commencement du XV[e] s., Fribourg comprenait, en plus des quartiers primitifs (Bourg et Auge), celui de la Neuveville détaché du quartier des Hôpitaux en 1402 et formé de la Neuveville et de la Planche, et celui des Hôpitaux ou des Places, dont les limites sont alors fixées par une ligne passant par le Temple réformé, la tour Henri et les remparts jusqu'à la porte de Morat actuelle. Sauf quelques modifications de détail, cette situation s'est maintenue jusqu'au XIX[e] s. et les quartiers situés à l'extérieur de ces points sont de création récente. — Voir Zemp : *Die Kunst der Stadt Fr. im Mittelalter* dans *FG* X — P. de Zurich : *Les origines de Fr.* dans *MDR* 2[e] sér. XII. [Pierre de Zurich.]

La ville est restée stationnaire du commencement du XV[e] au milieu du XIX[e] s., soit au point de vue de son développement territorial, soit au point de vue du mouvement de sa population. Dès l'établissement de la grande ligne de chemin de fer Lausanne-Berne et de la construction de la gare de Fribourg (vers 1860), la ville s'agrandit lentement jusqu'en 1889, date de la fondation de l'université, à partir de laquelle elle prend alors une rapide extension. De 1890 à 1910, surgissent les nouveaux quartiers de Saint-Pierre, du Schönberg, du Pré d'Alt, de Beauregard, de Gambach et de Pérolles, puis les agglomérations extérieures de la Vignettaz et des Daillettes. Dès 1897, la ville est desservie par un réseau de tramways. La population de Fribourg, qui était de 15 700 âmes en 1900, dépasse 20 000 habitants en 1910. Ce chiffre reste sensiblement le même en 1920, lors du dernier recensement fédéral, et s'élève à 21 000, à fin décembre 1924. [Jos. Piller.]

B. Organisation communale de 1803 a nos jours. — *Régime de l'Acte de Médiation.* Avant 1803, la ville et le canton de Fribourg ne formaient qu'un seul gouvernement, sous la dénomination de « Ville et République de Fribourg ». En vertu de l'Acte de Médiation, remis le 19 février 1803 aux députés suisses par Bona-

parte, alors Premier Consul, la ville de Fribourg devenait la capitale du canton, mais perdait son ancienne souveraineté. Un partage de biens et de droits s'imposait donc entre le canton et la commune de Fribourg et fut effectué par une Commission de liquidation suisse, instituée par l'Acte de Médiation, dans une convention qu'on appelle « l'acte de dotation de la Ville de Fribourg », du 8 octobre 1803.

Dans les lois organiques du canton de Fribourg, du 2 juillet 1803, le Grand Conseil prescrit qu'il sera établi à Fribourg un Conseil communal composé de 11 membres, y compris le président ; que ce Conseil sera tiré du corps de la Bourgeoisie et nommé pour la première fois par le Petit Conseil (Conseil d'État), sur une triple présentation faite par l'assemblée générale des bourgeois de la ville et banlieue et que dans la suite les membres sortants seront remplacés immédiatement par l'assemblée générale des bourgeois. Cette organisation communale dura 11 ans.

Régime de la restauration patricienne. A la chute de Napoléon Ier, en 1814, l'Acte de Médiation fut aboli et les lois organiques du canton de Fribourg furent remplacées par la Constitution de la Ville et République de Fribourg, du 10 mai 1814, à teneur de laquelle il était institué pour la ville de Fribourg un Conseil municipal, composé d'un syndic de ville, choisi par le Conseil d'État parmi les bourgeois, et de 10 membres, dont 4 sont nommés à la première élection par le Conseil d'État et 6 par l'assemblée bourgeoisiale, parmi les bourgeois. En cas de vacances, la nomination des conseillers municipaux, dont les fonctions sont à vie, appartient à la bourgeoisie seule. Cette organisation municipale sombra avec le patriciat, en 1830.

Régime libéral. La constitution du canton de Fribourg du 24 janvier 1831, issue de la Constituante du 20 décembre 1830, rapporte la constitution de la ville et République de Fribourg, de 1814. Elle fait naître la première loi sur l'organisation des communes, du 20 décembre 1831, dont les dispositions essentielles sont les suivantes, tant pour la ville de Fribourg que pour les autres communes du canton. Il y a dans chaque commune un syndic, un Conseil communal et des assemblées communales. Le syndic est nommé pour 6 ans par le Conseil d'État ; il est à la fois l'agent du gouvernement et celui de la commune, selon une formule qui sera maintenue dans les lois communales postérieures, jusqu'en 1894. A Fribourg, le Conseil communal se compose de 12 membres, non compris le syndic qui le préside. Les membres de ce Conseil sont nommés pour 6 ans par l'assemblée communale, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages ; ils sont rééligibles et se renouvellent par tiers tous les deux ans. L'assemblée communale se compose exclusivement des bourgeois de la commune. Cette organisation dura jusqu'à la chute du gouvernement provoquée par les événements du Sonderbund, en 1847.

Régime radical. Dès son avènement au pouvoir, le nouveau gouvernement radical abroge la constitution de 1831 et la remplace par celle du 4 mars 1848 dont les principes inspirent la nouvelle loi sur les communes et paroisses, élaborée le 5 juillet 1848. En vertu de cette loi, les assemblées électorales de commune, composées des citoyens bourgeois, Fribourgeois et Suisses habiles à voter, nomment pour 4 ans et à la majorité absolue des suffrages par bulletins de liste un Conseil communal composé, à Fribourg, de 8 membres et présidé par le syndic, nommé également pour 4 ans par le Conseil d'État.



Quatre fontaines de Fribourg par Hans Geiler: Saint Georges, de 1525; la Samaritaine, de 1552; la Prudence ou la Sagesse, de 1547; Samson ou la Force, de 1551.

Régime conservateur. Bien que le gouvernement radical fût renversé, à la suite des élections du Grand Conseil du 7 décembre 1856 et que la constitution de 1848 fût remplacée par celle du 7 mai 1857, la loi communale de 1848 resta en vigueur jusqu'en 1864 où elle fut revisée par celle du 7 mai 1864, qui reproduit du reste dans leurs grandes lignes les anciennes dispositions concernant la nomination du Conseil communal et du syndic. La seule modification importante est l'institution d'un Conseil général de 80 membres dans les communes urbaines dont la population excède 5000 âmes. Ce Conseil général, nommé par l'assemblée électorale de la commune dont il est en somme le représentant, est un organe de contrôle du Conseil communal et ses principales attributions consistent dans le vote du budget, l'approbation des comptes, l'octroi de crédits supplémentaires ou extra-budgétaires, l'autorisation de la levée des impôts et la ratification d'opérations immobilières. Le Conseil général fonctionne à Fribourg depuis le 5 mars 1865. Il est présidé par le syndic et le secrétaire du Conseil communal en tient le protocole.

Une nouvelle revision de la loi sur les communes et paroisses eut lieu le 26 mai 1879, nécessitée surtout par l'obligation de la mettre en harmonie avec la constitution fédérale de 1874. Mais cette revision ne touche pas à l'organisation du Conseil communal ni du Conseil général qui reste la même que précédemment.

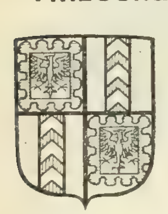
Enfin, la loi de 1879 fut à nouveau revisée et remplacée par celle du 19 mai 1894, actuellement en vigueur et dont les principales innovations sont les suivantes : introduction du système de la représentation proportionnelle, facultatif pour la nomination du Conseil communal et obligatoire pour celle du Conseil général. et suppression de la désignation du syndic par le Conseil d'Etat, ce magistrat étant dorénavant choisi par ses collègues dans le sein du Conseil communal élu par le suffrage populaire. De ce fait, à Fribourg, le Conseil communal, composé de 9 membres, est soumis tous les 4 ans à un renouvellement intégral, y compris le syndic qui, comme tel, est également rééligible.

La première élection du Conseil communal de la ville de Fribourg, selon le système de la représentation proportionnelle, eut lieu en 1895 et depuis lors, à chaque renouvellement légal de ce corps, les élections se sont toujours faites d'après ce genre de votation. Actuellement les partis politiques conservateur, radical et socialiste sont représentés respectivement par 5, 2 et 2 conseillers municipaux. Le parti conservateur détient la majorité absolue au Conseil communal depuis l'année 1903.

Exceptionnellement, les administrations de la Bourgeoisie ne sont pas contrôlées par le Conseil général, mais par une assemblée spéciale composée de tous les bourgeois, citoyens actifs et domiciliés dans la commune de Fribourg. Cette assemblée s'occupe aussi exclusivement des réceptions de candidats à la bourgeoisie de Fribourg. [Jos. Piller.]

FRIBOURG, CHRONIQUEURS. Voir art. Fribourg, chapitre Historiographie.

FRIBOURG (COMTES DE). Famille des comtes de Fribourg-en-Brisgau, issue des comtes d'Urach, dont deux membres régnèrent sur Neuchâtel de 1395 à 1458. *Armoiries* des comtes de Fribourg-Neuchâtel : écartelé d'or à l'aigle éployée de gueules et à la bordure nébulée d'azur et d'argent, qui est de Fribourg, et de Neuchâtel. Les droits de cette maison sur Neuchâtel lui sont parvenus par Varenne († vers 1374), fille du comte Louis de Neuchâtel, qui épousa vers 1360 Egon II de Fribourg. De cette union naquit ***Conrad,*** qui, en 1395, succéda à sa tante Isabelle, la dernière des Neuchâtel. Le règne de Conrad fut agité. Il fut en conflit avec ses sujets à plusieurs reprises, ce qui incita ces derniers à conclure avec Berne, en 1406, un traité de combourgeoisie pour se protéger contre leur prince. Ce dernier fit de même, et à la même date devint aussi combourgeois de Berne. Puis Conrad eut à se défendre contre les attaques de Vauthier de Rochefort, bâtard du comte Louis, qui lui réclamait Rochefort et les Verrières. Cette lutte se termina au désavantage de Vauthier qui fut exécuté en 1412. Conrad mourut en 1424 ; en 1404-1405, il avait fait le voyage de Terre-Sainte. Sa première femme était Marie de Vergy, † 1407, sa seconde fut Alix de Baux. — ***Jean,*** son fils, * 31 mai 1396, lui succéda. Il passa une grande partie de son existence au service des ducs de Bourgogne. En 1419, il était au pont de Montereau, quand fut assassiné Jean sans Peur, et fut fait prisonnier à cette occasion. Chevalier 1430, gouverneur général de Bourgogne, puis maréchal de Bourgogne de 1440 à 1443. Il fut chargé de missions importantes par le duc de Bourgogne, et mena, entre autres, campagne contre les *Écorcheurs* en 1438. Il avait épousé Marie de Chalon, qui lui apporta en dot le seigneurie de Cerlier. Jean de Fribourg mourut le 19 février 1458, sans laisser d'héritiers. Il désigna pour lui succéder son neveu Rodolphe de Hochberg, qui obtint effectivement Neuchâtel, malgré l'opposition du suzerain Louis de Chalon. Une branche cadette des Fribourg, les comtes de Furstemberg, émirent en 1707 des prétentions sur Neuchâtel parce qu'issus d'un auteur commun avec Conrad de Fribourg. — Von Chambrier : *Hist. de Neuchâtel.* — Boyve : *Annales.* — Sigm. Riezler : *Gesch. des... Hauses Fürstemberg.* — Louis Thévenaz : *Alix de Baux, seconde femme de Conrad de Fribourg,* dans *MN* 1923. — Odette Girardin : *Le service funèbre du comte Jean de Fribourg,* dans *MN* 1924. [L. M.]



FRIBOURG (PAIX DE). Au lendemain des guerres de Bourgogne et des guerres d'Italie, deux importants congrès de paix se sont réunis à Fribourg en 1476 et en 1516. Le traité de paix issu du deuxième congrès, et conclu le 29 novembre 1516 est connu sous le nom de Paix perpétuelle (voir cet art.).

Le premier congrès de Fribourg, convoqué par la Diète, dura du 25 juillet au 12 août 1476. Les plénipotentiaires des Confédérés, des villes de la Basse Ligue, de la France et de la Savoie, de l'Autriche, de Genève, des États de Vaud, de l'évêque et du chapitre de Lausanne, ainsi qu'un légat du pape s'y rencontrèrent. Le but de cette brillante réunion était d'arrêter les conditions de la paix. Les demandes présentées par Berne et les Confédérés à la Savoie furent soumises à des arbitres, et l'on se mit d'accord sur les points suivants : 1° Payement par Genève à Berne d'une indemnité de 24 000 écus ; 2° Le Pays de Vaud est remis aux cantons à titre de gage hypothécaire jusqu'au payement par la Savoie aux Confédérés d'une indemnité de guerre de 50 000 fl. ; 3° Défense de rassembler des troupes ou de les faire passer sur le territoire de Genève ; 4° Payement par la Savoie à Fribourg de sa dette de 25 600 fl. ; 5° Satisfaction donnée aux réclamations des commerçants allemands ; 6° Maintien des péages et douanes du Pays de Vaud ; élargissement des prisonniers faits de part et d'autre ; 7° Renvoi des affaires du Valais à des arbitres. — Voir A. Büchi : *Der Friedens Kongress von Freiburg,* dans *FG* XXIV. — Dierauer. — G. Castella : *Histoire du canton de Fribourg.* [A. Büchi.]

FRIBOURG ARTISTIQUE A TRAVERS LES AGES. Publication illustrée fondée par les sociétés fribourgeoises des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes, sur l'initiative de Hubert Labastrou, destinée à faire connaître les monuments et objets du canton de Fribourg intéressants au point de vue artistique et archéologique. Édité et rédigé par Hubert Labastrou et une phalange de collaborateurs, le ***Fribourg artistique*** parut à Fribourg de 1890 à 1914. [Ræmy.]

FRIBOURGEOIS (LE). Journal des conservateurs gruyériens, fondé par Joseph Ackermann à Bulle en 1867, que précéda en 1866 le *Moléson* et en 1867 la *Feuille d'Avis.* — *Le Fribourgeois* 1917, n° 1. [G. Cx.]

FRIBURGER. Voir Freiburger.

FRICK (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1064 *Fricho* ; 1114 *Fricca* ; 1260 *Vrike.* Près de l'église, sur le Rambar (rempart), et au Rain, on a trouvé des squelettes enterrés en pleine terre et séparés par des dalles de pierre, ainsi qu'un scramasax, une épée et un anneau. Frick possédait un château qui a disparu sans laisser de traces, et il a donné son nom à une famille noble. Le village suivit les destinées du Fricktal, avec qui il passa en 1803 au canton d'Argovie ; durant la période autrichienne (1232-1802), il dépendit du bailliage de Rheinfelden. Parmi les fonctionnaires de l'administration et de la justice, le bailli de Homburg et le trésorier du pays avaient alors leur résidence à Frick. Un ecclésiastique est mentionné à Frick en 1146. La collation appartenait primitivement aux comtes de Homberg ; la moitié des droits passèrent en 1423 des Habsbourg au couvent de femmes de Steinen à Bâle, qui en acquit la seconde moitié en 1441 de Hans et Thomas von Falkenstein, lesquels la tenaient des Thierstein. Puis le droit de patronage avec les grandes et les petites dîmes échurent en 1492 à la maison de l'ordre teutonique de Beuggen et en 1806 au canton d'Argovie. L'église fut détruite en 1389 par les Bernois et les Soleurois, puis par les Suédois pendant la guerre de Trente ans. L'édifice actuel date de

1716. Registres de paroisse dès 1682. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Ammann : *Festschrift der Bez. Schule Frick,* 1916. [L. S.]

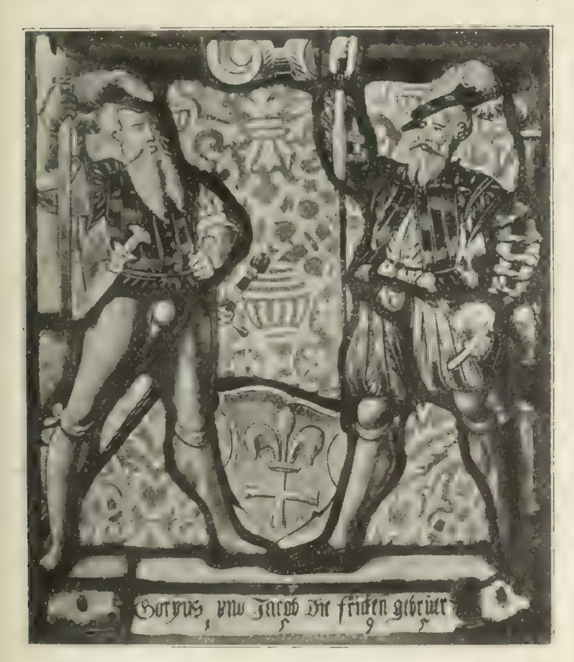
FRICK. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Berne, Grisons et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** — HANS-KONRAD, * 20 juin 1811 à Schwellbrunn ; après sa communion, il fut durant 7 ans valet de ferme à Mörschwil, acheta ensuite une ferme à Brandtobel (Com. Teufen), la revendit en 1895 et mourut le 30 janv. 1897 à Egg près Fröhlichsegg. Sans aucune instruction, Frick devint un poète populaire aimé et obtint un grand succès avec ses poésies humoristiques en dialecte. C'est de 1859 à 1864 qu'il récita ses œuvres à l'occasion des fêtes et dimanches. — Voir Alfr. Tobler : *H.-K. Frick.* [R. Sch.-B.]

B. **Canton d'Argovie.** Famille d'Aarau dès 1430, éteinte dans la 1re moitié du XVIIIe s. — HANS, avoyer 1665-1667. — Merz : *Wappenb. v. Aarau.* — *LL.* [L. S.]



Frick en 1807. D'après une gravure sur cuivre de J.-J. von Mechel.



Vitrail aux armes de la famille Frick de Zurich. D'après une photographie au Musée National.

C. **Canton de Berne.** Une famille de ce nom existe à Gessenay depuis 1448. [R. M.-W.]

D. **Canton des Grisons.** — SAMUEL, † 1558, descendant probable du prêtre Friedrich Frick, d'Arbon, qui fut de 1471 à 1506 prêtre de l'église St. Amandus à Maienfeld. Samuel Frick occupa d'abord les mêmes fonctions, puis passa à la Réforme et provoqua en 1529 la suppression des images et des autels dans l'église de Maienfeld. [J.-R. TRUOG.]

E. **Canton de Zurich.** Ancienne famille de Cappel, mentionnée dès 1450. Les frères HANS et HEINI Frick reçurent alors en fief du couvent de Cappel la ferme de Leematt. Plus tard la famille se répandit dans toute la partie Sud du district actuel d'Affoltern. Une branche acquit en 1570 la bourgeoisie d'Aarau. Deux Frick tombèrent à la bataille de Cappel, plusieurs furent capitaines du Freiamt. *Armoiries* : d'azur à la croix pattée d'argent, surmontée d'une demi fleur de lys d'or. — [J. FRICK et H. T.] — 1. JAKOB, * 1605 à Vollenweid près de Hausen a. A., fut décapité à Zurich en 1646 pour sa participation aux troubles du Knonaueramt. — Glättli : *Gesch. der Unruhen auf der Landschaft Zürich... 1545 u. 1546.* — [H. T.] — 2. HEINRICH, de Knonau, préfet de Knonau 1816. — 3. HANS Frick-Forrer, de Hausen a. Albis, * 26 octobre 1829 à Zurich, pasteur de Bachs 1860, directeur de la maison des orphelins à Zurich 1870-1882, bourgeois de Zurich 1871 ; se consacra ensuite aux affaires d'église et d'assistance. † 13 novembre 1911. — *NZZ* 1911, n° 315, 324. — *Zur Erinnerung an H. F.-F.* — 4. JOHANNES, né à Uttenberg près de Knonau, maître secondaire, puis préfet du district de Pfäffikon. Sa publication *Ueber landwirtschaftliche Fortbildung und... Fortbildungsschulen,* 1870, qui attira l'attention, le fit nommer directeur de l'école cantonale d'agriculture au Strickhof 1877-1878 ; membre du gouvernement 1878-1879, de nouveau directeur du Strickhof de 1879 à sa mort en 1885. — *SL* 1885. — 5. ADOLF, fils du n° 3, * 24 janvier 1863 à Bachs, Dr med. 1889, d'abord médecin de bord au service d'une compagnie hollandaise des Indes, puis à Zurich et à Ossingen, travailla par la parole et la plume en faveur de l'abstinence. † 17 août 1907. — *KSA* 1907. — 6. THEO, fils du n° 3, * 1866 à Bachs, dentiste, étudia à l'université de Pennsylvanie (U.S.A.), établi à Zurich dès 1890. Rédacteur de la *Schweiz. Vierteljahrsschr. f. Zahnheilkunde* 1891-1895, président de la Soc. suisse d'odontologie 1900-1904. Possédait une collection remarquable d'objets d'art de l'Orient asiatique. † 10 janv. 1924. — *Schweiz. Monatschr. f. Zahnheilkunde* 1924. — *NZZ* 1924, n° 102. — *Vierteljahrsschr. Nat. Ges. Zür.* 1924 [L. FORRER.]

FRICK, von. Famille de ministériaux des comtes de Thierstein et de Habsbourg, dont le lieu d'origine est le village de Frick et qui est mentionnée de 1227 au commencement du XVe s. *Armoiries* : d'argent au renard de gueules. Aux XIIIe et XIVe s., cette famille est bourgeoise de Bâle. — LÜTOLD, cité de 1351 à 1381, du Conseil de Bâle 1381. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten* (avec arbre généalogique). — *LL.*

A une autre famille appartient — BURKHART, origi-

naire de Frick, ecclésiastique, secrétaire du roi Albert, auteur du *Habsburger Urbar* de 1303 à 1315. — Voir v. Mülinen : *Prodromus*. [H. Tr.]

FRICKART. Voir FRICKER et FRIKART.

FRICKER. Famille de Brugg que *LL* appelle FRICKHARD et *LLH* FRIKER ; elle a peut-être une origine commune avec la famille FRIKART vivant actuellement à Zofingue. — 1. JOHANN, de Brugg, secrétaire de ville à Lucerne 1360-1378, écrivit vers 1362 *Das Buch der Tugenden* (mns. à Munich ; voir Bartsch : *Germania* 1872, 51-55). En 1378, il fit don au couvent de femmes d'Engelberg d'un livre de méditations en allemand, qui avait appartenu à Elisabeth Stagel, † vers 1362 au couvent de Töss. En 1378, il reçut la prébende de la Hofkirche ; † vers 1384. — Voir *Gfr.* 79, 11. — [P.-X. W.] — 2. NIKLAUS, secrétaire de ville de Brugg jusqu'en 1448, avoyer jusqu'en 1458, à la même époque intendant de Königsfelden, secrétaire de ville de Berne 1458-1460, puis de 1465-1470 avec son fils — 3. ***Thüring,*** * vers 1429, bachelier à Heidelberg 1458, maître es arts 1460 ; étudia ensuite à Pavie, seul secrétaire de ville de Berne après la retraite de son père 1470-1492 ; député 86 fois environ à la Diète et 54 fois en qualité de représentant de Berne ; fréquemment délégué auprès de princes étrangers, de l'empereur et des villes de Strasbourg, de Mulhouse, de Bâle, etc. Pendant une ambassade à Rome à l'occasion de la nomination de l'évêque de Lausanne et de l'avoué du couvent d'Interlaken, il obtint à Pavie en 1473 le grade de docteur en droit canon et rapporta à Berne une bulle d'indulgence. Il séjourna à Rome en 1483 pendant une seconde mission, infructueuse, relative à la nomination de l'évêque de Genève. En 1507, il présida un tribunal arbitral institué par Bâle, Mulhouse et Ensisheim. Sa connaissance approfondie de la politique intérieure et étrangère de Berne et de la Confédération donna à ses conseils une portée décisive dans toutes les questions importantes. En 1492, il résigna ses fonctions de secrétaire de ville, mais garda son poste au Grand et au Petit Conseil ; prétérité à cause de son âge comme inutile en 1512, il fut réélu au Conseil en 1514. Il passa ses dernières années à Brugg, dont il avait doté l'église d'une chapelle. † à Brugg le 19 avril 1519. Sa *Beschreibung des Twingherrenstreits von 1470*, malheureusement inachevée, est précieuse pour l'histoire. Ses manuscrits constituent le début des manuaux du Conseil de Berne, dont 75 volumes sont en majeure partie de sa main, sans compter 7 volumes de correspondance en allemand et 4 en latin. La plupart des historiens dénomment Thüring Fricker FRICKART, FRICKHARD, etc tandis que lui-même signait FRICKER ou FRICK. *Armoiries :* tiercé en fasce de gueules, d'argent et de sinople. — Voir *AS* I. — Anshelm : *Chronik*. — *ADB*. — *SBB* I. — Préface des éditions du *Twingherrenstreit* de E. von Rodt (1837) et de Studer, dans *QSG* I. — Tobler : *Chronisten* dans *Festschrift... Bern* 1891. — 4. HIERONYMUS, fils du n° 3, sous-secrétaire d'État à Berne en 1539, bailli en 1542 de Mendrisio où il s'occupa particulièrement des Italiens réformés réfugiés ; bailli de Nyon 1554. † 1561. La famille s'éteignit avec ses fils à Berne. — [H. Tr.] — 5. BARTHOLOMÆUS, * 24 août 1844 à Wittnau, maître à l'école de district de Baden 1869-1913, bourgeois d'honneur de Baden ; † 15 nov. 1913. Auteur de nombreuses publications scientifiques sur la ville de Baden, entre autres de *Anthologia ex thermis Badensibus*, 1883 ; *Gesch. der Stadt und der Bäder zu Baden*, 1880. — *NZZ*, nov. 1913. — *Badener Tagblatt*, nov. 1913. — G. Erni dans *44e Jahresheft des Vereins schweiz. Gymnasiallehrer*. — [O. Z.] — 6. CHARLES, * 1867, † 13 juillet 1924. Originaire de Veltheim, il naquit à Rolle (Vaud) où il s'installa comme notaire en 1892. Député en 1904, président du Grand Conseil vaudois en 1916, conseiller d'État du 24 mars 1917 à sa mort ; auteur de la loi d'impôt vaudoise actuelle. [M. R.]

FRICKTAL (C. Argovie. V. *DGS*). Partie du canton d'Argovie qui comprend les districts de Rheinfelden et de Laufenbourg. A l'époque franque, le territoire situé entre l'Aar, le Rhin et le Möhlinbach formait le *Frickgau* (*Frickgowe* 926) qui, avec le Sisgau, constituait précédemment l'Augstgau. Rheinfelden et la majeure partie des terres qui en dépendaient faisaient partie du Sisgau. Après la disparition de la constitution franque, on voit apparaître dans le Fricktal, comme seigneurs fonciers, les comtes de Rheinfelden, les comtes d'Althomberg et les comtes d'Altthierstein. Laufenbourg appartenait au couvent de Säckingen, mais toutes les terres et tous les droits des familles établies dans le Fricktal dépendaient jusqu'à la fin du XIIe s. de la maison de Habsbourg. Il en était de même de l'avouerie de Säckingen avec Laufenbourg et Rheinfelden en 1330. Lors des partages de 1232 et de 1238-1239, Laufenbourg fut momentanément détaché du Fricktal et échut à la branche cadette, puis en 1386 et en 1408 à la branche aînée des Habsbourg (maison d'Autriche). Toute la contrée forma dès lors, avec les quatre villes forestières du Rhin, Waldshut, Laufenbourg, Säckingen et Rheinfelden la seigneurie de l'Autriche antérieure, dont le chef-lieu fut, à partir des guerres de Bourgogne, Ensisheim, puis dès 1648 Fribourg-en-Brisgau. L'administration et la haute juridiction du Fricktal étaient exercées par le grand bailli autrichien de Rheinfelden. En raison de la situation exposée et de la présence des ponts de Laufenbourg et de Rheinfelden, le Fricktal fut très souvent le théâtre de combats livrés par les troupes autrichiennes. Mais après la conquête de l'Argovie par les Confédérés (1415), il resta en mains de l'Autriche. Lors de la guerre de Zurich, les Bernois, les Soleurois et les Bâlois envahirent le Fricktal en 1443, et Bâle parvint à se faire adjuger la région de Frick. Antérieurement aux guerres de Bourgogne, le Fricktal fut, en 1469, donné en hypothèque au duc Charles-le-Téméraire et fit partie des territoires administrés par Pierre Hagenbach au nom du duc.

Après la défaite du duc Charles, ils firent retour à l'Autriche. Pendant la guerre de Souabe, en 1499, le Fricktal eut à souffrir des incursions des Confédérés ; peu après il fut mêlé aux révoltes fomentées par les paysans allemands, qui réduisirent en cendres les fondations religieuses (entre autres Olsberg). Ni la Réformation, ni la secte des anabaptistes ne trouvèrent dans le Fricktal un terrain favorable à leurs doctrines. L'insurrection des gens du Fricktal et de la Forêt-Noire lors de la guerre appelée guerre des Rappen (1612-1614) avait été provoquée par les lourds impôts levés par le gouvernement ; cette révolte n'aboutit d'ailleurs à rien. Le Fricktal eut tôt après à souffrir des vicissitudes de la guerre de Trente ans, notamment lorsque les Suédois, en 1630, et les Français en 1635 prirent part à la campagne. En 1632 les Suédois pillèrent les villages d'Augst, d'Olsberg, de Magden et de Zeiningen ; les villes forestières durent livrer au gouvernement de l'Autriche antérieure le quart de leurs hommes en état de porter les armes et fournir en outre de grosses contributions de guerre. C'est en vain que les Confédérés tentèrent d'obtenir des belligérants une déclaration de neutralité en faveur du Fricktal. Aux Suédois succédèrent en 1633 les Impériaux qui dévastèrent encore davantage cette région ; en 1634 les villes de Rheinfelden et de Laufenbourg, qu'assiégeait le comte palatin Othon-Louis, eurent particulièrement à souffrir. Les villages de Magden, de Möhlin, de Zeiningen, de Mumpf et le couvent d'Olsberg furent complètement pillés et en partie incendiés, les hameaux de Höflingen et de Rappertshausen, en revanche, totalement réduits en cendres. Ces deux localités ne se sont jamais relevées. Toutes les églises de la vallée furent, en cette même année, détruites. En 1638, Bernard de Saxe-Weimar s'empara de la région pour le compte des Français.

Ce ne fut que deux ans après la paix de Westphalie en 1650, que le Fricktal rentra sous la domination de la maison d'Autriche. En 1639, les Confédérés avaient tenté de se faire céder la vallée par l'Autriche, mais cette tentative avait échoué ; des démarches analogues faites en 1678 et en 1689 demeurèrent aussi sans résultat.

Dans la guerre de succession d'Espagne, le Fricktal eut aussi à souffrir de l'invasion des armées françaises : en 1704 les gens du Fricktal commandés par le colonel Grammont refoulèrent les troupes françaises au delà du Rhin. En 1744 dans la guerre de succession d'Autri-

che, les Français reparurent momentanément dans le pays. Au XVIII[e] s., de nouveaux essais furent tentés pour incorporer le Fricktal d'une manière quelconque à la Confédération. En 1727, l'Autriche voulut l'hypothéquer à Berne, mais Berne préférait l'acheter et les pourparlers en demeurèrent là. Il en fut de même en 1734 et de 1737 à 1742 le Fricktal fit en faveur du gouvernement autrichien une collecte, avec l'appui des États du Brisgau, et décida l'Autriche à renoncer à ce projet d'hypothèque. En 1748, l'Autriche songeait à vendre le Fricktal à Bâle, mais elle changea d'idée l'année suivante. Suivant un article secret du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) l'empereur François renonçait au Fricktal en faveur du duc de Modène, mais les choses en restèrent là jusqu'à la paix de Lunéville (9 février 1801). L'article 2 de ce traité disposait que l'empereur cédait à la France le Fricktal et toutes ses possessions situées entre Zurzach et Bâle. Le gouvernement français se réservait de son côté le droit de céder cette bande de territoire à la République helvétique. Son intention était de l'échanger contre le territoire beaucoup plus important du canton du Valais. Mais la cession ne fut pas exécutée et le grand bailli autrichien continua à administrer paisiblement Rheinfelden ; en outre la population ne montrait aucun enthousiasme pour une annexion à la République helvétique. Le médecin Sébastien Fahrländer, d'accord avec l'ambassadeur de France Verninac, prit en main le gouvernement du Fricktal le 6 janvier 1802, prononça le 22 la dissolution de l'administration autrichienne de Rheinfelden et convoqua le 15 février un *Landtag* pour doter d'une constitution le Fricktal, destiné à devenir un canton autonome de la Confédération suisse. Cette constitution acceptée, Fahrländer devint le préfet du pays, président de la Chambre administrative. Toutefois la Constitution votée le 27 février 1802 et conçue dans un esprit nettement fédéraliste rencontra tant d'opposition dans la région que les habitants du Fricktal, dans une adresse présentée au Premier Consul Bonaparte, protestèrent contre l'incorporation à la République helvétique. Néanmoins, la cession formelle du pays fut proclamée le 13 août et le 18 le Directoire helvétique fut appelé à admettre le Fricktal comme canton suisse autonome. La proclamation du sénateur Lanther, publiée à Rheinfelden le 3 décembre 1802, acheva l'œuvre de prise de possession de cette région. Entre temps, soit à fin septembre, le préfet Fahrländer fut renversé par une sorte de coup d'État préparé par Karl Fetzer, de Rheinfelden, et Baptiste Jehle d'Olsberg. Ce dernier se rendit avec Joseph Friedrich, de Laufenbourg, à Paris pour prendre part, sans y être conviés, aux délibérations de la Consulta. C'est probablement à la suite de leur intervention que le Fricktal fut définitivement réuni, par l'Acte de Médiation, au canton d'Argovie, nouvellement créé. — Voir Ernst Zschokke : *Historische Festschrift* 1903. — E. Baumer : *Der Kanton Friktal vor 100 Jahren.* — A. Birrcher : *Das Fricktal in seinen hist. Erinnerungen.* — *Rauracia* 1859-1862. — Merz : *Burgen des Sisgaus.* — Art. LAUFENBOURG et RHEINFELDEN. [H. Tr.]

FRIDBERG (FRIBERG). Riche famille de tailleurs à Lucerne au XV[e] s. — HARTMANN, bourgeois 1405, du Grand Conseil 1408. [P.-X. W.]

FRIDBERGER, BALTHASAR. Voir HUBMEIER.

FRIDBOLT. Famille éteinte de Winterthour venue probablement de Schaffhouse. — JOHANN, conseiller en 1312. — *UZ* 8 et 9. — JAKOB, bourgeois en 1407. — Protocoles du Conseil, archives de Winterthour. [L. F.]

FRIDEBERTUS (FRIDEBERT). Évêque de Bâle 858-860. — Voir art. BALE, ÉVÊCHÉ DE.

FRIDERICH. Voir FRIEDRICH.

FRIDIG (FRIDING, FRIDUNG, FRIDEN). Famille uranaise éteinte, issue de la famille VON TŒRNLON, qui au XV[e] s. quitta Spiringen pour Isental et s'établit au XVI[e] s. à Altdorf où elle s'éteignit avant 1650. — 1. WERNI, † à Saint-Jacques sur la Sihl en 1443. — 2. MARTIN, maître de la fabrique de Seedorf 1470, témoin 1519. — 3. HEINRICH, conseiller, secrétaire d'État, membre de la corporation *zum Straussen*, † 1599. — Voir obituaires de Seedorf, Silenen et Spiringen. — Protocoles du Conseil aux archives d'État d'Uri. — Archives de la corporation *zum Straussen* à Altdorf. — *Gfr.* 77, p. 114. — *Nbl. Uri* XXIII, p. 93. [J. MÜLLER, A.]

FRIDINGEN, FRIEDINGEN, von. Famille noble éteinte du Hegau. — RUDOLF, chevalier de l'Ordre teutonique, majordome à Beuggen 1490, commandeur à Sumiswald 1497, à Köniz 1503-1521, grand commandeur du bailliage d'Alsace 1522 et 1536, du bailliage de Bourgogne 1526 et 1538. Son portrait se trouve dans la *Danse des morts* de Manuel ; un vitrail, présentant un portrait qui lui ressemble, se trouve dans l'église de Sumiswald. — Voir Kindler von Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch.* — v. Mülinen : *Die Glasgemälde in der Kirche von Sumiswald*, p. 6. [R. W.]

FRIDLI. Famille éteinte de la ville de Lucerne. — NIKLAUS, grand conseiller 1514, 1533. — JOST, grand conseiller 1541, bailli de Büron 1550. [P.-X. W.]

FRIDLIN. Familles des cantons du Valais et de Zoug.

A. **Canton du Valais.** FRIDLIN (FRIDOLIN). Famille de Viège, citée aux XVI[e] et XVII[e] s. — JOHANNES, chapelain de Glis en 1634, curé de Münster de 1649 à sa mort en 1660 et chanoine de Sion dès 1650. — *BWG* II. — Archives de Naters et de Valère. [D. I.]

B. **Canton de Zoug.** FRIDLIN (FRIEDLIN). Famille de Zoug et de Baar dès le début du XVI[e] s. Plusieurs membres de cette famille moururent dans les campagnes d'Italie. — FRIDOLIN, † aux environs de 1730, peintre, nommé dans le *SKL.* — *LLH.* — W.-J. Meyer : *Zuger Biogr.* [L. S.]

FRIDŒRI. Famille de Sulzberg sur Pfäffikon (C. Zurich), où elle est mentionnée en 1601, bourgeoise de Zurich 1901. — HEINRICH, * 1861, instituteur à Aussersihl 1891, député au Grand Conseil 1902-1908, actif propagateur de l'esperanto, membre du *Lingva Komitato.* — Renseignements de H. Fridöri. [H. Br.]

FRIDOLIN (SAINT). Patron protecteur de Glaris depuis le XII[e] ou le XIII[e] s. Selon la biographie du moine Baltherus de Säckingen, très attaquée par la critique, Fridolin aurait été originaire d'Irlande, devint religieux et se rendit comme missionnaire à Poitiers (France), puis à Strasbourg et s'établit dans l'île du Rhin de Säckingen d'où son activité s'étendit jusqu'à Bâle et Vindonissa. Son séjour au pays glaronnais, mentionné par écrit la première fois en 1288, n'est pas attesté historiquement et paraît invraisemblable. La renommée de Fridolin se répandit probablement de Säckingen à Glaris, où il devint le saint patron du pays et fut introduit dans les armoiries, pour la première fois dans un sceau de 1277. Le jour du décès de Fridolin est encore aujourd'hui jour de fête pour les catholiques ; le soir on allume sur les hauteurs les *Fridlisfeuer.* — Voir Leo : *Der h. Fridolin.* — Gottfr. Heer : *St. Fridolin.* — *ADB.* [Nz.]

FRIDRICH, VALENTIN, de Dettelbach en Franconie, fut reçu à la bourgeoisie de Bâle en 1600. Charpentier de son métier, il s'occupa de travaux de défense et fut en 1609 appelé comme constructeur de fortifications à Berne. Membre du Grand Conseil en 1635 ; † avant 1641. — *SKL.* [R. W.]

FRIEDBERG (C. Zurich, D. et Com. Meilen). Ruine de château et ancien nom du hameau actuel de Burg. *Armoiries* : d'or à un château de sable, donjonné de deux pièces et ouvert du champ, posé sur trois coupeaux de sinople, et surmonté d'une étoile de gueules ; elles ont été adoptées par la commune de Meilen. Le *castrum in Frideberch* appartenait en 1306 aux barons de Regensberg. Dès 1321 le chevalier Götz Mülner, de Zurich, se fait appeler *Mülner von Frideberg.* Du château dépendait le bailliage impérial de Wetzwil, Intwil et Breitwil, comme il appert du rentier du chevalier Götz Mülner en 1336. Jakob Bletscher, de Zurich, possédait le château en 1390. Il doit avoir été détruit dans l'ancienne guerre de Zurich. En 1474, l'abbaye du Fraumünster hérita de Friedberg du chanoine Bernhard Türst, père du cartographe Conrad Türst, et en 1589 la famille Wunderli possédait le domaine à titre de fief et dès 1593 comme propriétaire. Des restes de murailles se voyaient encore en 1768. Les fondations du château furent mises au jour en 1903 grâce à l'appui de

la société des Antiquaires de Zurich. Le château devait former l'extrémité supérieure d'une muraille *(Letzi)* partant du bord du lac de Zurich. Des Mulner von Friedberg on a fait descendre une famille Muller, qui appartenait au XVIIIe s. à la noblesse de Zurich, ainsi que les Müller catholiques du canton de Glaris, dont un rameau fut anobli au service de l'abbé de Saint-Gall en 1773 sous le nom de *Müller von Friedberg* et obtint en 1791 le titre de baron de l'empire. — *UZ* VIII-XI. — *Sigelabb. zum UZ* X, n° 92. — *MAGZ* XXIII. — *ASG* 1919 (Mülner), 1912 (Türst). — *Festgabe für P. Schweizer*, p. 33. — *Deutschschweiz. Geschlechterbuch* I. p. 569. — *NZZ* 1904, annexe au n° 139. — *Freiherrl. gothaisches Taschenbuch* 1855 et 1886. — Dändliker : *Gesch. Zürich* I. [F. HEGI.]

FRIEDBOLD. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. En 1285 *Videboltz sun* ; en 1351 EBERHART FRIBOLT ; CRISTAN FRÜPPOLD, bourgeois de Saint-Gall 1419; RUDOLF FRIDBOLT, conventuel de Saint-Gall 1482, chanoine d'Augsbourg. — 1. CHRISTIAN, bachelier en philosophie à Bâle 1472, magister au même lieu 1476. — 2. ***Christian,*** petit-fils du n° 1, ami de Vadian et de Kessler, promoteur de la Réforme à Saint-Gall ; poète de circonstance, connaissant les langues lombarde, latine et française, interprète des deux ambassadeurs suisses au baptême du dauphin à Paris 1522 ; membre de la *Notensteingesellschaft* 1525, prévôt de corporation 1529 et dès lors ambassadeur du Conseil dans nombre d'affaires, parfois avec Vadian, à Wil, à Zurich, près des Confédérés, à la Diète impériale de Spire, à Augsbourg, à Ratisbonne ; capitaine saint-gallois dans la seconde guerre de Cappel. Il discuta à Spire en 1529 avec le landgrave Philippe de Hesse au sujet de la Sainte-Cène ; agent secret de la France à Ratisbonne en 1532. Il abandonna son droit de bourgeoisie en 1532. † 1538. — Voir Kessler : *Sabbata*, p. 567. — Vadian III. — Hartmann : *Ausgest. Geschlechter* (mns.). — *LL.* — *UStG.* — *MVG* 33. [Bt.]

FRIEDEN. Famille peu nombreuse de Seedorf et de Rapperswil (Berne). — BENDICHT, * 1838 à Bittwil près Rapperswil, instituteur à Frienisberg, à Cerlier et à Uettligen, puis maître secondaire à Fraubrunnen, écrivit une *Gesch. des Klosters Frienisberg*, 1872, et *Festschrift zur 500 jähr. Jubelfeier der Guglerschlacht bei Fraubrunnen*, 1877. † 20 février 1903. [L. S.]

FRIEDHEIM, KARL, * 18 juin 1858 à Berlin, D^r phil. 1881, professeur ordinaire de chimie inorganique à l'université de Berne 1897-1909 ; † à Berne 5 août 1909. Il publia entre autres : *Einführung in das Studium der qual. Analyse* (édition revue du *Leitfaden* 1894, de Rammelsberg), et la nouvelle édition du *Handbuch der anorg. Chemie* de Gmelin-Kraut. [J. MAI.]

FRIEDLI. Familles de la Haute-Argovie bernoise et de l'Emmental. Le nom est un diminutif dialectal de *Fritz, Friedrich.* Une branche venue d'Ursenbach est établie dans la ville de Berne depuis 1856, une autre, de Lützelflüh, y acquit la bourgeoisie en 1894. — [R. W.] — ***Emanuel,*** de Lützelflüh, * 14 décembre 1846, fils d'un pauvre tisserand, séjourna de 1855 à 1864 dans l'asile des enfants pauvres à Trachselwald en qualité de gardien, de tricoteur de bas et de copiste et fit ensuite des études d'instituteur à l'école normale de Münchenbuchsee 1864-1867. Depuis 1874, il étudia la théologie et la philologie germanique à Berne et à Genève. Pasteur à Innertkirchen, où il chercha à introduire la culture des osiers et la vannerie, 1880-1883, à Gottstatt jusqu'en 1896, il résigna ses fonctions. Jusqu'en 1901, il collabora au *SI* ; depuis 1902, il travailla à un ouvrage, en neuf volumes, sur le folklore bernois : *Bärndütsch als Spiegel bernischen Volkstums*, dont les six premiers ont paru *(Lützelflüh, Guggisberg, Grindelwald, Anet, Douane* et *Aarwangen).* Les autres *(Saanen, Oberhasli* et *Adelboden)* sont en préparation. D^r h. c. de l'université de Berne en 1912. — Voir *DSC.* [L. S.]

FRIEDLINSDORF. Voir FRÉGIÉCOURT.

FRIEDLISWART. Voir FRINVILLIER.

FRIEDRICH. Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Saint-Gall et Unterwald.

A. **Canton d'Argovie.** Famille de Zofingue, venue probablement de Herzogenbuchsee, et reçue bourgeoise en 1520. — BENEDIKT, maître d'allemand, membre du Petit Conseil ; † 1604. Il est l'ancêtre de cinq générations de pharmaciens, parmi lesquels il faut mentionner — SAMUEL, D^r med., du Conseil de ville et du Conseil de paroisse, 1751-1814. — Voir Schauenburg-Ott : *Stammregister.* — Archives de Zofingue. — *LLH.* — [Gr.] — JOSEPH-VENERAND, * 28 mai 1771, à Laufenbourg, juge de district, il se rallia au parti de l'opposition du Fricktal contre Seb. Fahrländer, fut membre du Conseil exécutif de l'opposition, délégué avec Jehle à la Consulta de Paris. Membre du Petit Conseil d'Argovie 1803, chef du département de la justice. Il se retira de la vie politique en 1830. † 3 mars 1847. Il légua sa fortune à des œuvres scolaires et ecclésiastiques. [F. W.]

B. **Canton de Bâle.** Ancienne famille d'artisans bâlois. *Armoiries* : d'azur à une colombe essorante tenant un rameau d'olivier dans le bec et posée sur trois coupeaux de sinople. L'ancêtre est — JAKOB, dit von Trier, potier d'étain, bourgeois de Bâle 1513. — Son petit-fils — JAKOB, 1541-1613, potier d'étain, prévôt de la corporation *zum Bären* et seigneur justicier. — Au XVIIIe s., il faut mentionner — EMANUEL, 1742-1797, maître d'école à St. Leonhard et pasteur d'Ormalingen. — Les Friedrich d'aujourd'hui remontent à — HANS-RUDOLF, 1744-1815, frère du prénommé, membre du Grand Conseil. — Voir *WB.* — LEONHARD, 1821-1887, petit-fils du précédent, architecte, à qui l'on doit de nombreux bâtiments de la ville de Bâle. — LEONHARD, 1852-1918, fils du précédent, architecte, construisit des bâtiments remarquables au point de vue architectural à Bâle et ailleurs. [P. Ro. et A. St.]



C. **Canton de Saint-Gall.** FRIEDERICH, aussi FRIDERICH, FRIDRICH, FRIEDRICH. Familles de la ville de Saint-Gall. — 1. KONRAD, bourgeois de Saint-Gall 1413, administrateur de l'église de Saint-Laurent 1417, du Conseil 1419. — 2. JOSEF, cinq fois vice-bourgmestre 1544-1557, banneret 1554. — 3. KONRAD, 1542-1600, fut durant 25 ans (1576-1600), à tour de rôle, bourgmestre en charge, bourgmestre et bailli d'empire (président du tribunal pénal), les trois plus hautes fonctions de la ville ; fut aussi en 1580 bailli de la seigneurie saint-galloise de Bürglen. — 4. JOHANNES, 1568-1632, fils du n° 3, du Petit Conseil en 1615, bailli de Bürglen en 1621. — 5. KASPAR, 1572-1655, fils du n° 3, durant 50 ans fonctionnaire de la ville, remplit sept fois les mêmes charges que son père, jusqu'en 1654. — 6. CONRAD, 1599-1666, fils du n° 5, du Petit Conseil en 1661. — 7. HANS-JOACHIM, fils du n° 5, remplit trois fois les mêmes charges que son grand-père, 1655-1660. — Une famille de ce nom, venue de Bürglen en Thurgovie, acquit l'indigénat en 1840 ; d'autres venues d'Allemagne en 1889 et en 1899. — *UStG.* — *LL.* — *LLH.* — Livre des bourgeois de Saint-Gall. [Bt.]

A un rameau devenu bourgeois de Genève (FRIDERICH) en 1771 et dont les *Armoiries* sont d'azur à la main d'argent, pouce et index levés, les autres doigts pliés, la paume chargée d'une croix recroisetée de gueules, appartient — CHARLES, 1828-1880, avocat, conseiller d'État de Genève 1865-1870, conseiller aux États 1862-1864, conseiller national 1864-1872, président en 1872. — Voir archives de la famille Friderich. — K. Wild : *Burgerbuch der Stadt St. Gallen.* [H. F.]



D. **Canton d'Unterwald.** Famille bourgeoise de l'Obwald, paroissienne de Giswil, dont douze membres siégèrent au tribunal des Quinze de 1557 à 1722. — Voir Küchler : *Geneal. Notizen.* [Al. T.]

FRIENISBERG (C. Berne, D. Aarberg, Com. Seedorf. V. *DGS*). *Armoiries* du couvent : de gueules à la crosse abbatiale d'or mouvant de six coupeaux de sinople, senestrée en chef d'une étoile d'argent, à la bordure d'azur. En 1131 et 1146, *Frienisperc* et *Frenisperc* ; en latin *Aurora* (dès 1255), soit *Monas-*

terium Beatæ Virginis Marie de Aurora. Anciennement couvent d'hommes de l'ordre de Cîteaux ; dès 1528 bailliage bernois. Fondé vers 1131 par le comte Udelhard de Soyhières et ouvert par des moines venus de Lucelle, il fut consacré le 15 mai 1138. Le domaine de dotation comprenait la pente Ouest du Frienisberg et la forêt jusque près de Meikirch, et des droits de pêche sur le petit lac de Lobsigen. Le couvent resta dépendant de l'abbé de Lucelle. L'abbé de Frienisberg avait pour sa part la surveillance sur les couvents voisins des cisterciennes de Fraubrunnen et de Tedlingen, ainsi que sur celui de Steinen in der Au près de Schwyz. En 1161, le premier abbé connu, Hesso (1146-1161), fonda avec des moines de Frienisberg le couvent de Tennenbach *(Porta Cœli)*, près de Fribourg-en-Brisgau. Comme couvent de cisterciens, Frienisberg prétendait n'avoir d'autre avoué que l'empereur. Les comtes de Tierstein, héritiers du fondateur, qui pouvaient réclamer cette qualité, renoncèrent sans doute à ce droit après la vente de Seedorf et de leurs autres propriétés à l'abbaye en 1267. L'abbaye se rendit célèbre au XV[e] s., par la fabrication d'actes faux.



Par donations et achats, le couvent se tailla aux dépens de la haute et basse noblesse des environs une seigneurie foncière considérable, avec de nombreux biens et revenus. Il possédait ainsi au moment de la Réforme entre le Grand Marais et l'Aar près de Berne dans 45 villages et hameaux, outre le domaine du couvent, 300 pièces de terre comptant plus de 5000 arpents de champs et de prés, y compris les droits d'usage dans les pâturages et forêts afférents, entre autres dans la grande forêt de Frienisberg et dans celle de Schüpfen ; puis sur les bords du lac de Bienne, près du Landeron et de Cressier, environ 282 ouvriers de vignes et la maison *Rebhaus Frienisberg* ; enfin sur la pente Ouest du Chasseral un alpage : la métairie de Frienisberg. A Berne et Aarberg, il possédait des maisons d'habitation. Il exerçait aussi les droits de la basse juridiction dans la plupart des villages et hameaux des communes actuelles de Seedorf, Schüpfen et Rapperswil, à Ortschwaben (vendue en 1440), à Büetigen, Janzenhaus et Scheunenberg, ainsi que dans les *Werdhöfe* près d'Aarberg ; enfin il possédait les églises et les dîmes de Seedorf, de Rapperswil, Grossaffoltern, Schüpfen, Bargen et Niederlyss (incorporé en 1376). Mais quand Berne eut acquis Aarberg en 1358, d'abord à titre de gage hypothécaire, Frienisberg dut céder en 1365 l'exercice de la juridiction en ces lieux au bailli bernois, Ulrich von Bubenberg. En 1380 l'abbé Otto von Münsingen (1379-1389) céda à la ville tous les villages appartenant au couvent. Celle-ci lui remit probablement les fonds et terres et la basse juridiction, se réservant par le traité de protectorat et de combourgeoisie de 1386 la haute juridiction et pour les sujets du couvent l'obligation de servir et de payer l'impôt. Dès l'acquisition des droits comtaux dans la « Bourgogne de l'Aar », Berne se considéra pleinement comme le véritable avoué du couvent. Le dernier abbé, Urs Hirsinger (1513-1528), remit, lors de l'introduction de la Réforme, son couvent à Berne en 1528, et s'enfuit à Hauterive. Un bailli ou économe bernois fut institué pour l'administration des biens du couvent et pour l'exercice de la basse juridiction ; le couvent devint siège baillival et fut transformé en 1533 en hôpital et asile.

Le bailliage de Frienisberg comprenait quatre juridictions : la juridiction conventuelle de Seedorf et Meikirch, et les juridictions de Schüpfen, Rapperswil et Büetigen ; pour les affaires criminelles et les questions militaires, le bailliage dépendait de la juridiction de Zollikofen. Le bailliage était au XVIII[e] s. d'un grand rapport ; il fut supprimé en 1803, après la révolution, et réuni à celui d'Aarberg pour former le district actuel d'Aarberg.

A Frienisberg se trouve depuis 1896 l'asile des indigents des districts de Berthoud et Trachselwald. Il ne s'est conservé que peu de chose des bâtiments conventuels. L'église fut en partie démolie au XVI[e] s. et ce qui en subsista, comme d'autres édifices, transformé en grenier. Une grande partie dut disparaître aux XIX[e] et XX[e] s. Cependant, les fondations du bâtiment du couvent et la situation générale de l'établissement sont encore facilement reconnaissables. — Voir Arch. d'État de Berne : Rentiers de Frienisberg et reg. de documents ; *Æmterbücher* de Frienisberg et Aarberg ; *Regionenbuch* de 1783. — Stettler : *Topogr.* I. — J.-R. Gruner : *Topogr.* II. — Sinner : *Regionenbuch* (Bibl. de la ville de Berne). — *FRB* I-IX. — Mülinen : *Helvetia sacra* I. — K. Lohner : *Bernische Kirchen*. — B. Frieden : *Kloster Frienisberg*. — Mülinen : *Beiträge* VI. — J. Rahn : *Gesch. d. bild. Künste in der Schweiz*, p. 356 et 420 — Au sujet d'un refuge préhistorique sur le Chutzenhubel près de Frienisberg : *JSGU* IV, 1911, p. 159. [B. SCHMID.]



Le couvent de Frienisberg. D'après un dessin d'Alb. Kauw en 1671. (Bibl. de Mülinen à Berne.)

FRIENT. Famille bourgeoise de Lausanne aux XIV[e]-XV[e] s. A donné des syndics à la ville et fondé l'une des chapelles de l'église Saint-François. [M. R.]

FRIES. Familles des cantons de Berne, Fribourg, Lucerne, Schwyz, Unterwald, Uri et Zurich.

A. **Canton de Berne.** FRIES, VRIES, VRIESO, FRIESO, VON FRIESENBERG. Famille de ministériaux, des Zähringen à l'origine, puis des Kibourg et des Habsbourg, qui apparaît de la fondation de Berne au XIV[e] s. Il n'est pas probable qu'elle ait été apparentée avec la famille zuricoise du même nom. *Armoiries :* de gueules à dix ou douze monts d'argent. Un FRESO, * vers 1170, † avant 1248, était en 1226 du Conseil de Berne. — RUDOLF, peut-être fils du précédent, du Conseil de Berne 1257, est l'ancêtre de la branche bernoise, bourgeoise (FRIES, FRIESO, VRIES et VRIESO), qui s'éteignit vers le milieu du XIV[e] s. — NIKOLAUS, fils de Rudolf, cité de 1287 à 1327, membre du Conseil dès 1295, fut le bienfaiteur de nombreux couvents, églises et fondations. Son fils — VINCENZ, donzel, était en 1323 ammann à Hasle. La famille s'éteignit avec ses fils. — Voir *ASJ* 1902, 46.

L'ancêtre de la lignée VON FRIESENBERG ou VRIESO DE FRIESENBERG est DOMINUS VRIESO *der ruch* 1276-1297, au service du comte Eberhard de Habsbourg. Le siège familial de cette branche était le château de Friesenberg près de Winigen. — JOHANNES, gentilhomme, fils du prénommé, † avant 1350, reçut en 1319 le patronage de l'église de Rüderswil qu'il donna avant de mourir à l'ordre teutonique. Cette lignée s'éteignit également vers le milieu du XIV[e] s. avec KÜNZI, frère de Johannes.

Le château de Friesenberg paraît avoir passé avant 1344 aux von Mattstetten, ministériaux des Kibourg. Pendant la guerre de Kibourg, au printemps 1383, il fut détruit par les Bernois. — Justinger. — Tillier I. — v. Wattenwyl : *Gesch. v. Bern.*

Le fondateur de la branche de Jegistorf est RUDOLF, † avant 1288, frère du chevalier auf Friesenberg. Son fils — JOHANNES, † avant 1331, fut avoué de l'église de Jegistorf, et le frère de celui-ci — NIKOLAUS (1288-1336) de celle de Kappelen. — PETER, neveu du prénommé, fonda une branche soleuroise, éteinte à la fin du XVe s. (avec des *armoiries* un peu modifiées : une épée sur trois monts). Le fils de ce Peter — JOHANNES, aurait transplanté la famille à Bâle. De là se serait détaché un rameau à Mulhouse, représenté encore aujourd'hui en Autriche. — Voir *FRB*. — Aug. Graf von Fries : *Die Grafen von Fries*. [H. Tr.]

B. **Canton de Fribourg**. FRIES, FRIESS, FRIESO. Famille fribourgeoise éteinte, reçue bourgeoise de Fribourg en 1438, dont la plupart des membres firent partie des Conseils de la ville. *Armoiries* : de sable à une croix latine, le pied en forme de chevron ; la croix accostée de deux croissants affrontés et accompagnés en pointe d'un losange, le tout d'or. — 1. HEININUS, préparateur de drap, du Conseil des Soixante 1450, banneret de la Neuveville 1450-1453, 1459-1461, conseiller 1462-1482, du Conseil secret 1454-1459. — [G Cx.] — 2. ***Hans,*** chroniqueur, * vers 1460, fils du n° 1, cousin du n° 3, revêtit des charges importantes dans sa ville natale, de 1482 à 1518. Il participa à l'expédition de Bellinzone 1479, de Saluces 1487, et, pendant la guerre de Souabe 1499, fit partie de la garnison à Schwaderloch. Il mourut au printemps 1518 à Fribourg. Son père avait pris part aux guerres de Bourgogne et c'est à lui que Fries doit les renseignements importants et excellents qu'il nous a transmis sur ces guerres. Sa chronique commence avec l'année 1339, et, par de courtes notices détachées, nous conduit jusqu'au moment des guerres de Bourgogne ; elle devient personnelle en 1468, et dès 1475, nous avons le témoignage d'un contemporain sur le conflit avec Charles-le-Téméraire ; viennent ensuite des notes fragmentaires, à l'exception de celles sur l'expédition de Saluces ; enfin l'œuvre se termine par la première expédition dans le Hegau (février 1499). L'auteur, anonyme, mais que l'on peut identifier avec certitude, écrivit de 1482 à 1487 et n'apporta dans la suite que quelques courtes adjonctions. Il se distingue par une fidélité et une conscience remarquables, mais il lui manque l'art de la narration et la culture nécessaire. Édition avec une introduction par Alb Büchi en appendice de l'édition de la *Berner Chronik* de Diebold Schilling, par G. Tobler II. — Voir aussi A. Büchi : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg*, dans *JSG* 30. — [A. BÜCHI.] — 3. ***Hans,*** * vers 1465, † après 1518. Il fut certainement au début du XVIe s. le peintre le plus important de la Suisse. La première mention de Fries est de 1480 ; à cette époque il était probablement apprenti chez le peintre Henri Bichler. De 1501 à 1510, il est peintre officiel de l'État de Fribourg, pour qui il peint en 1501 un tableau représentant le jugement dernier destiné à la salle du Conseil. Une trentaine de ses tableaux subsistent encore, peints sur bois, dans les musées de Schleisheim, de Nuremberg, de Bâle et de Zurich, ainsi qu'à Fribourg (une dizaine). — Alex. Daguet, dans *Nouv. Émulation*. — P. N. Raedlé dans *Étr. frib.* — *FA*. — *SKL*. [Romain de SCHALLER.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Willisau, Sursee et Hochdorf, qui remontent au XIVe s. — 1. HANS, sous-bailli de Gelfingen 1646. — 2. HANS-KASPAR, bailli de la maison de l'ordre teutonique de Hitzkirch 1742. — 3. HANS, sous-bailli à Triengen 1797. — 4. JOHANN-SAMUEL, de Gelfingen, général au service de France 1835. — 5. VINZENZ, de Triengen, 1842-1897, maître de méthodique à l'école d'application d'Emmen 1862, au Pädagogium de Lucerne 1867, à l'école normale de Hitzkirch 1868, et depuis 1873 au collège de la ville de Lucerne, où il se fit connaître comme homme de lettres. — Voir *Luz. Schulblatt*. — *Gfr*. 52, XIV. [P.-X. W.]

D. **Canton de Schwyz.** Ancienne famille bourgeoise à Schwyz, appartenant au *Viertel* de Steinen. *Armoiries* : coupé de gueules au bouquetin d'argent et d'argent au croissant de gueules. — 1. GEORG, chancelier du pays en 1562. — 2. ULRICH, délégué à la Diète en 1625. — 3. BERNARDIN, délégué à la Diète en 1653. — 4. XAVER, * le 20 septembre 1816 à Steinen, officier au service du pape, † le 5 février 1870 à Seewen. — Voir *LL*. — M. Dettling : *Schwyz. Chronik*. [M. D.]

E. **Canton d'Unterwald**. Vieille famille originaire de l'Obwald, paroissienne de Sarnen, ressortissante de Schwändi ; censitaires en 1326 du couvent de Beromünster. — JÆNNI représenta Schwändi devant le tribunal en 1437. — HANS, † à Novare en 1513. — Voir obituaire de Sarnen ; rentier. — Küchler : *Geneal. Notizen*. — Le même : *Chronik von Sarnen*. [Al. T.]

F. **Canton d'Uri.** Famille éteinte des XIVe-XVIe s., citée à Urseren en 1309 (VRIESO), puis à Altdorf, Schattdorf et Silenen. *Armoiries* : une marque de maison. — 1. WERNER, d'Urseren, était en conflit avec les bourgeois de Lucerne le 23 juin 1309. — 2. RUEDI, représenta Uri dans une transaction avec les *Kreyenleuten*, R. Richiner et Hans Schmid, 18 mai 1447. Il fut retenu prisonnier par Richiner et ses partisans, mais remis en liberté sur l'intervention du Conseil de Zurich le 15 juillet 1447. — 3. HANS, secrétaire d'État 1462, vice-landammann 1471, bailli de Thurgovie 1482, député à la Diète 1462-1488, landammann 1463-1467, 1469-1471, 1476, 1485-1487 : il aplanit un différend entre Urseren et l'abbaye de Disentis le 8 juin 1484. — La famille doit avoir émigré à Zurich. — Voir les obituaires d'Attinghausen, Schattdorf, Silenen, Isental. — Brennwald : *Chronik* II. — *AS* I, II et III, 1. — *Gfr*. 8, 17, 21, 25, 30, 33, 36, 39, 43, 44, 46, 48. — *ZSK* IV, p. 277, 278. — *Monatrosen* XX, p. 34. — *ASV* 17, p. 216, 234. — *Nbl. Uri* 15, p. 40 ; 19, p. 69, 77, 78 ; 23, p. 98. — *LL*. [J. M., A.]

G. **Canton de Zurich.** I. Famille de la paroisse d'Embrach, attestée dès 1634. — [J. FRICK.] — II. Familles bourgeoises de la ville de Zurich. L'une apparaît dès 1306. Au XVe s., vivaient l'ammann du Fraumünster LIENHARD et ses fils, ULRICH, docteur en décrets, chanoine de l'abbaye et de la prévôté, et HEINRICH, chanoine d'Embrach. — *UZ*. — *Zürcher Steuerbücher*. — *Mon. Germ. Necrol*. I, 543. — Wirz : *Regesten* II, n° 289. — *MAGZ* XXIX p. 55. — *Dok. Waldmann*. — Il faut distinguer plus tard trois familles différentes : *a)* La *famille de Greifensee*, encore florissante, bourgeoise depuis 1538. *Armoiries* : coupé de gueules au cerf d'or issant et d'argent au croissant de gueules, ou de gueules au cerf d'or issant de trois coupeaux de sinople. On ne peut pas prouver, comme l'ont prétendu certains généalogistes, que cette famille était apparentée aux barons saxons von Friesen et à la famille Fries de Mulhouse, aux Fries ou von Friesenberg bernois (voir plus haut), ni aux Fries de Winterthour. L'ancêtre est KONRAD Fries, de Greifensee, vivant à Grüningen vers 1500. — 1. ***Johannes,*** 1505-1565, philologue et lexicographe, pasteur à Witikon 1531, se rendit avec Konrad Gessner à l'université de Paris en 1533, donna un cours sur les auteurs classiques à Bâle de 1536 à 1537, succéda, à Zurich, à Benedikt Finsler en 1537 comme maître d'école au Fraumünster, maître d'école au Grossmünster 1547, dont il devint chanoine en 1557. Il reçut la bourgeoisie d'honneur en 1538. Parmi ses publications, ses vocabulaires latins, le « grand Fries » et le « petit Fries » sont longtemps restés en usage. Il publia en outre une introduction à la musique, des compositions à quatre voix sur les odes d'Horace, un lied allemand sur les Proverbes de Salomon XXXI 10, et des éditions d'auteurs classiques, collabora aux nouvelles traductions de la Bible en latin et en allemand, et traduisit en allemand les écrits de Bullinger. — Gessner : *Bibliothek*. — Pellican : *Chronicon*. — Egli : *Actensammlung*. — Pantaleon : *Heldenbuch* III, 380. — Freherus : *Theatrum Virorum Clarorum* I, 169. — Melander : *Jocorum atque serviorum Centuriae* I, 849. — Hottinger : *Schola Tigur*. — *Nbl. der Chorherren Zürich* 1834. — *ADB*. — *MAGZ* XXXIII, 35. —



Zw. IV, 211. — Baechtold. — 2. JOHANNES, fils du n° 1, 1540-1601, magister à Marbourg, maître d'école au Grossmünster 1565, chanoine 1575. — 3. HANS-JAKOB, fils du n° 1, 1546-1611, professeur de philosophie au Carolinum à Zurich 1573, de théologie 1576. Parmi ses



Johannes Fries (n° 1). D'après une gravure sur bois. (Bibl. de Winterthour.)

publications en théologie, philosophie et philologie, il faut relever sa *Bibliotheca philosophorum classicorum* et son édition revue et augmentée de la *Bibliotheca* de Gessner (1583). Auteur de : *Vom Geschlecht der Brunen in Zürich.* — Hottinger : *Schola Tig.* — *ADB.* — *ASG* 1897, 520. — *AHS* 1906. — 4. SAMUEL, fils du n° 1, * 1562, peintre et sculpteur, vécut en Moravie, † à Vienne 1596. — *LL.* — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 3, 1586-1656, Dr med., professeur d'éthique, de physique et chanoine au Carolinum, administrateur du chapitre 1638. — Hottinger : *Schola Tig.* — 6. HANS-KONRAD, fils du n° 5, 1617-1693, peintre portraitiste. — *SKL.* — 7. LEONHARD, fils du n° 5, 1628-1717, au service de France et de Venise, douzenier *zur Meise* 1667, bailli de Knonau 1670, capitaine à Strasbourg et commandant de Mulhouse 1677, bailli de Sargans 1686, de nouveau du Conseil 1696-1704. — 8. LEONHARD, fils du n° 7, 1666-1719, douzenier *zur Meise* 1706, bailli de Wädenswil 1710, publia un manuel chronologique d'histoire suisse et zuricoise. — 9. JOHANN-HEINRICH, 1639-1718, professeur de catéchétique 1676, de langues au *Collegium humanitatis* 1684, de rhétorique au Carolinum 1682, chanoine. Auteur d'ouvrages de théologie et d'un journal contenant des observations météorologiques de 1683 à 1718. — *Hallers Bibliothek* IV. — *NZZ* 1918, n° 1113. — 10. HEINRICH, 1668-1731, douzenier des *Zimmerleute* 1714, prévôt de sa corporation 1717, bailli de Knonau 1724. — 11. JOHANNES, 24 juin 1680-13 mai 1759, Dr jur. à Bâle 1700, douzenier des cordonniers 1704, secrétaire d'État pour les quatre quartiers *(Wachten)* et juge au tribunal de la ville 1705, avoyer 1716, du Conseil 1718, député aux bailliages tessinois 1720, membre du Conseil secret 1722, trésorier 1724, bailli de Meilen 1740, bourgmestre de Zurich 1743. Joh. Schmidlin composa une cantate funèbre sur sa mort. — *Monatliche Nachrichten* 1759, 116. — 12. JOHANNES, * 1728, étudia le droit et devint secrétaire du prince de Nassau-Weilburg, qu'il accompagna en Hollande et en Angleterre, où il mourut à Londres le 28 juillet 1756. Auteur d'un *Discurs von der Klage, dass die alte Eintracht unter den Eidgenossen durch die Verschiedenheit der Religion aufgehoben wurde.* — Simmler : *Sammlungen zur... Kirchengeschichte* I, 2, p. 610, 631.— 13. ***Hans-Kaspar,*** 1739-26 juin 1805, officier au régiment français Lochmann, douzenier *zur Meise* 1768, maître des fortifications 1776, prévôt de sa corporation 1777, membre du Conseil secret, bailli du Neuamt, inspecteur général de l'infanterie 1781, commandant de Stein a. R. 1784, des troupes d'occupation des frontières zuricoises 1796. Andréossi, chef du génie sous le général Masséna, l'appela en 1799, avec le titre de directeur des fortifications, aux travaux de défense du Zürichberg et du Käferberg, au sujet desquels il laissa un journal (publié dans *Schweiz. Zeitschrift für Artillerie* 1900). Membre du Petit Conseil 1803, directeur des travaux publics, président de la société militaire. — *Nbl. der Feuerwerker in Zürich* 1850-1869, p. 429, 804 ; 1920 et 1921, passim. — Wolf : *Biographien.* — 14. HANS-JAKOB, * 1749, chirurgien, se rendit en Russie en 1770, étudia à Moscou, chirurgien pendant la fin de la guerre russo-turque 1774 et dans l'expédition contre les Cosaques-Saporogues 1775 ; il accompagna en 1776-1779 le major von Riedel dans sa mission militaire en Sibérie (récit du voyage dans *Archiv gemeinnütz., physischer und medizin. Kenntnisse* II et IV), et travailla à l'hôpital de l'amirauté à Saint-Pétersbourg, chirurgien du gouvernement 1780, inspecteur de la police médicale en Wologda et conseiller à la cour 1797 ; † 8 novembre 1801 à Wologda. Auteur de travaux d'histoire naturelle, correspondant de l'académie de Saint-Pétersbourg. — *NZZ* 1882, nos 66-73. — *Zeitschr. für wissenschaftl. Geographie* III. — 15. DAVID, 8 septembre 1818-5 août 1875, maître de philosophie au gymnase 1846, diacre à St. Peter, privat-docent de théologie et membre du Conseil d'éducation 1848, député au Grand Conseil, directeur de l'école normale de Küsnacht 1856, coéditeur de *Die Kirche der Gegenwart* 1845-1850. — Paul Burckhardt : *Rede bei der Begräbnisfeier.* — *NZZ* 1875, nos 434-445. — *SZG* 14, p. 479. — *SL* 1920, n° 48. — Hunziker : *Gesch. der schweizer. Volksschule.* — 16-18. JOHANNES, 1751-1824, ébéniste ; HEINRICH, 1819-1885, orfèvre, et SUSANNE, peintre, 1827-1901, sont mentionnés dans le *SKL.*

La famille posséda au XVIIIe s. une part de la juridiction de Turbental-Wila. — Keller-Escher : *Promptuar.* — *AGS.*

b) Fries, du Friesland, autrefois *Mellis*, naturalisés en 1538 avec AUGUSTIN Mellis dit Fries, imprimeur. Le dernier fut HANS-JAKOB, 1640-1682, directeur de l'école allemande. — *Zw.* III, 418. — Schiess : *Briefwechsel...* — Heitz : *Zürcher Büchermarken.* — *c) Fries*, de Kloten, bourgeois de Kloten en 1620, éteints 1807. — *d) Fries*, de Rieden, venus à l'origine d'Eltmann en Bavière, bourgeois 1875 et 1879. — RUDOLF-WILHELM (Willy), * 25 février 1881, portraitiste et paysagiste. — *SKL.* — Renseignements de H. Hess. [C. B.]

FRIESEN, von. Famille de chevaliers du Sundgau, qui tire son nom du village de Friesen près de Ferrette ; vassale des comtes de Ferrette, et dès leur extinction en 1324, des Habsbourg. Les seigneurs von Kapellen appartenaient à la même famille. *Armoiries* : d'argent au croissant contourné de gueules ; dans la suite, une ou plusieurs étoiles de gueules y furent ajoutées parce que la famille se rattachait au parti des stellifères de Bâle. Après la vente du comté de Ferrette à l'évêque de Bâle en 1271, les von Friesen entrèrent en relations plus étroites avec les Bâlois et firent probablement partie de la confrérie des chevaliers **zum** *Sternen.* Quelques-uns d'entre eux devinrent bourgeois de la ville aux XIVe et XVe s. Un rameau de la famille est encore florissant en Allemagne. — Voir Friesen : *Gesch. der Familie v. Friesen*, 1899. — R. Wackernagel : *Museums-Festschrift* 1894. — *BU.* — Trouillat. — Kopp : *Urkunden.* [G. v. F.]

FRIESENBERG (C. Berne). Emplacement de château près de Winigen. Voir article FRIES (C. Berne).

FRIESENBERG (C., D. et Com. Zurich. V. *DGS*). Ruine d'un château et hameau avec ancien moulin à Zurich-Wiedikon. *Frisonburch* est mentionné dans un rôle des propriétés de l'église Saint-Pierre à Zurich, datant d'avant 1218. La famille des chevaliers Mülner posséda le château de 1257 à son extinction probable en 1387. En 1321 environ. Rudolf Mülner tenait la moitié du château en fief des Habsbourg-Laufenbourg et des Regensberg ; pour l'autre moitié il relevait probablement du Fraumünster de Zurich. Les comtes de Habsbourg firent don en 1344, au chevalier Joh. Mülner, avoyer de Zurich, du domaine autour du château. Le domaine de Friesenberg passa probablement en 1436 au couvent d'Œtenbach et à des particuliers, avant 1586. Dès 1902 la ville de Zurich acheta peu à peu les forêts du Friesenberg et l'emplacement du château. — Voir *UZ* I et III. — Herrgott : *Genealogia Habsburgica* III, p. 621. — *MAGZ* XXIII, p. 310. — Sal. Vögelin : *Das alte Zürich* II, p. 698. — C. Escher : *Chronik von Wiedikon*, p. 117. — *ASG* 1919, p. 138. — *NZZ* 1922, n° 697. — Wöber : *Miller von Aichholz*. — *Turicensia*, p. 41. — Leo Weisz : *Studien zur Gesch. der Zürcher Stadtwaldungen*, p. 78. — *QSG* XVIII, p. 65. [F. HEGI.]

FRIESENBERG. Famille éteinte de la ville de Soleure. En 1381 JENNY, en 1408 AGNES, veuve de Heini, et ses enfants GILG et ELLIN acquirent le droit de bourgeoisie. *Armoiries* : tiercé en fasce, au 1 d'azur à deux roses de gueules, au 2 d'or, et au 3 de gueules à une étoile d'or. — 1. KASPAR, grand conseiller 1525, *Jungrat* 1529, *Altrat* 1550-1554. — 2. JACOB, grand conseiller 1564, *Jungrat* 1568-1571. — 3. JOHANN, prêtre et curé à Biberist 1616, chantre à Soleure 1620, chanoine en 1625, † 1662. — Voir *Bestallungsbuch*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — L.-R. Schmidlin : *Gesch. der Pfarrgem. Biberist*. [v. V.]

FRIESWIL (C. Berne, D. Aarberg. V. *DGS*). Vge de la commune et paroisse de Seedorf. En 1261 *Friesowiler* ; en 1267 *Friesenwyl*. Aux XIIIe et XIVe s., les couvents de Frienisberg et de Tedlingen (Dettligen) y possédaient des propriétés. En 1412, le village revint à Berne avec la seigneurie d'Oltigen, fut attribué vers 1480 au bailliage de Laupen, puis en 1803 au district d'Aarberg. Au spirituel, il fit toujours partie de Seedorf. — Voir *FRB*. — v. Mülinen : *Beiträge* VI. — Jahn : *Chronik*. [DINKELMANN.]

FRIG, FRIJ, FRIJO. Voir FREI.

FRIKART. Famille de Zofingue, ayant droit de bourgeoisie depuis 1557. — 1. JOHANN-JAKOB, 1769-1845, curé à Rohrdorf de 1799-1809, puis à Zofingue, doyen en 1820, conseiller ecclésiastique et bibliothécaire municipal, auteur d'ouvrages traitant l'histoire locale : *Chronik von Zofingen*, 1811-1812 ; *Tobinium ecclesiasticum*, 1824 ; *Tob. politicum* 1825 ; *Tob. genealogicum* 1827-1828, et aussi d'ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique tels que *Umstände a. d. öffentlichen Leben d. Mgr Georg Stähelin*, 1831 et *Beiträge z. Gesch. der Kirchengebräuche im ehem. Kt. Bern*, publié par des amis en 1846. — 2. KARL-SAMUEL, 1810-1867, instituteur secondaire à Zofingue en 1832, recteur en 1847, président de la Société suisse des sciences naturelles en 1866. — Voir Mülinen : *Prodr*. — *ADB*. — *SBB* 1. — *VSNG* 21. [Gr.]

FRILI (FRÉLY). Famille bourgeoise de Chandolin et de Chippis (Valais), issue de l'ancienne famille des FRILI et FRIDERICI que l'on trouve au XIVe s. à Tourtemagne, à Loèche et à Sarquenen, plus tard à Sierre, à Miège et dans les environs. — ADAM, de Sierre, gouverneur de Monthey en 1553. — EGID, de Loèche, major de Loèche en 1553. — J. en 1568 et FRÉDÉRIC en 1574 sont grands châtelains de Sierre. — PIERRE, curé de Vissoye, doyen de Sierre 1548-1608, chanoine de Sion 1609. — ANTOINE, de Tourtemagne, jésuite, professeur à Lucerne 1753, à Porrentruy 1761 et à Brigue où il mourut. — Le nom de Frili existe encore dans le *Frilihorn*, situé entre Tourtemagne et le val d'Anniviers, et la *Frilialp* qui se trouve dans la vallée de Tourtemagne. — Voir *BWG* II. [L. Mr. et D. I.]

FRILTSCHEN (C. Thurgovie, D. Weinfelden, Com. Bussnang. V. *DGS*). Vge. En 865 *Fridolteshova*. Le lévite Adalhelm remit ce bénéfice au couvent de Saint-Gall, duquel il le reçut en retour en fief. Plus tard la maison des chevaliers de Tobel et le couvent de femmes de Kalchrain y possédèrent des fiefs. Avec trois hameaux, Friltschen forme depuis 1803 une commune civile et se rattache politiquement et spirituellement à Bussnang. [Sch.]

FRINVILLIER (all. FRIEDLISWART) (C. Berne, D. Courtelary, C. Vauffelin. V. *DGS*). Hameau. En 1311 *Friderichswart* ; en 1393 *Frunwelier* = village (fr.) ou poste de garde (all.) de Friderich. Au XIVe s., la famille d'Orsan y détenait un fief de l'église de Bâle. Sur les rochers de Frinvillier, Quiquerez signale l'emplacement d'un *castellum* qui devait commander le croisement des deux voies romaines secondaires de Petinesca à Augusta, par Pierre-Pertuis, et d'Eburodunum à Salodurum, par la Vy d'Étraz et le Galenweg (plateaux de Diesse et de Vauffelin). *Population* : 1910, 107 hab. — Voir Trouillat. — A. Daucourt : *Dict. hist.* — Jaccard : *Toponymie*. — A. Michaud : *Contributions à l'hist. de la seigneurie d'Orvin*, p. 8. [H. J.]

FRIOLET. Famille venue probablement du Friolais en Franche-Comté, fixée à La Sagne (Neuchâtel) au milieu du XVe s. Une branche, fixée aux Cœudres (hameau de la Sagne) a donné naissance à une famille Descœudres. — [L. M.] — A Morat, une famille issue probablement de la précédente, a été reçue bourgeoise en 1637. Plusieurs de ses membres ont occupé des fonctions importantes à Morat aux XVIIIe et XIXe s. — 1. DANIEL, bourgmestre de Morat 1781, banneret 1784 ; † 1787. — 2. FRIEDRICH, 1838-1899, notaire, président du tribunal du district du Lac, député au Grand Conseil. — 3. MAX, fils du n° 2, * 1878, D^r jur., notaire et avocat à Morat, député au Grand Conseil 1911-1921. — Voir Engelhard : *Chronik der Stadt Murten*. — Renseignements de la famille. [G. Cx.]

FRIQUES (LES) (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Petite Com. de la paroisse de Saint-Aubin, appelée autrefois *Villars-les-Friques* ou *Villars-le-Petit*, parce qu'elle est contiguë au village de Villars-le-Grand (Vaud) dont elle a cependant toujours été séparée. Les Friques firent partie jusqu'en 1443 de la seigneurie de Grandcour et dès lors de celle de Saint-Aubin. Ce village avait sur les territoires de Constantine et de Villars des droits de copâturage et de dîme qui causèrent de nombreux procès au XVIe s. En 1758 une chapelle de style Louis XV y fut construite. [F. BRÜLHART.]

FRISCHENBERG (C. Saint-Gall, D. Werdenberg, Com. Sennwald. V. *DGS*). Château et seigneurie dans l'ancienne baronnie de Sax, qui dans la seconde moitié du XIVe s., passa, à la suite d'un partage, au baron Ulrich-Johann I von Sax. Frischenberg resta dans cette famille pendant trois générations. A la seigneurie de Frischenberg appartenaient le château du même nom, situé à quelques mètres au-dessous du château familial des Sax, et les droits de seigneurie sur le village de Sax. Lors de la guerre de Zurich, le château fut détruit par les Appenzellois au commencement de 1446 parce qu'il abritait une garnison autrichienne, et la seigneurie fut occupée. Après l'affaire du couvent de Rorschach, les Appenzellois durent le céder, le 10 février 1490, en même temps que le bailliage de Rheintal, aux cantons protecteurs de l'abbaye de Saint-Gall (Zurich, Lucerne, Schwyz et Glaris), et après la guerre de Souabe, le baron Ulrich von Sax, seigneur de Forstegg, le reçut le 2 septembre 1500 de la Diète pour services rendus durant les hostilités. Il continua dès lors à faire partie de la seigneurie de Sax comme avant le partage de la fin du XIVe s. [R. SCHEDLER.]

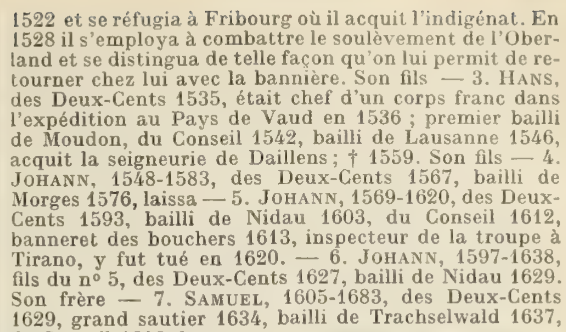
FRISCHHERZ. Familles des cantons de Berne et de Schwyz.

A. **Canton de Berne**. Famille éteinte de la ville de Berne, venue de Zurich. — 1. DAVID, fut appelé à Berne en 1532 comme maître d'armes et reçu bourgeois. — 2. DAVID, fils du n° 1, orfèvre, des Deux-Cents 1572 ; † 1577. — 3. JOHANN, fils du n° 2, * 1559, notaire 1581, des Deux-Cents 1588, bailli de Thorberg 1621 ; † 1625. — 4. ***Johann***, fils du n° 3, * 1587,

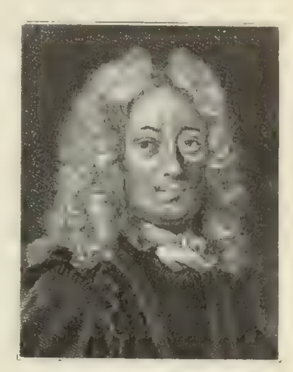
le plus important représentant de la famille. Notaire 1608, des Deux-Cents 1614, greffier de Fraubrunnen 1613-1617, du tribunal de la ville 1618-1620, avoyer de Thoune 1620-1626. Ici apparurent les premières irrégularités dans ses comptes, que le Conseil traita avec beaucoup d'indulgence. Frischherz entra au Petit Conseil 1628, banneret des maréchaux 1629, haut-bailli de l'Ile 1630-1633, du chapitre 1633-1636 ; presque constamment député à la Diète ; colonel du régiment oberlandais 1630, membre du Conseil de guerre secret 1633, l'un des Bernois les plus riches et les plus considérés, au courant de tous les secrets de l'État, devint trésorier des pays de langue allemande 1636. Cette fonction le perdit. La vérification de ses comptes à la Saint-Jean 1639 fit découvrir des manquements, que le Conseil voulut régulariser à l'amiable. Mais Frischherz le prit de haut et parla de calomnie. Quand le Grand Conseil se fut à l'unanimité prononcé contre lui, il s'enfuit à Bienne, puis à Bâle, prit violemment à parti le gouvernement et voulut soumettre son cas aux villes évangéliques. Lors d'un voyage à Zurich, il fut arrêté à Rheinfelden le 6 janvier 1640 par le général Hans-Ludwig von Erlach et conduit à Berne. L'enquête prouva un détournement de 71 000 livres ; et, circonstance accablante, on trouva parmi ses papiers un feuillet sur lequel il avait jeté des invectives contre le gouvernement, ce qui selon les idées du temps était un crime de lèse-majesté. Il fut condamné à mort le 5 mars 1640 et décapité ; le découvert de ses comptes fut recouvré sur sa fortune. Dernier de sa famille. — Stürler : *Kriminalprozess des Teutschseckelmeisters H. F.* — *AB* X. — *LL.* — B.-R. Fetscherin : *Der Prozess des Seckelm. Joh. F.* (mns. Bibl. de la ville de Berne). [R. FELLER.]

B. **Canton de Schwyz.** Famille bourgeoise de Schwyz appelée aussi autrefois HUSWIRT, appartenant anciennement au Neuviertel. *Armoiries* : écartelé, au 1 et 4 de gueules au F d'argent, et au 2 et 3 d'argent au cœur de gueules. — 1. NIKOLAUS, capitaine et bailli de la Marche au XVIe s. — 2. GILG, chevalier, chancelier du pays 1592-1605, bailli de Bellinzone et de la Riviera 1610, vice-landammann 1614, landammann 1616, 1620, 1624 et 1630, capitaine du pays 1626, septenier du Neuviertel 1627, † 1631. — 3. GEORG, député à la Diète 1618. — 4. HANS-GILG, chevalier, capitaine au service de l'Espagne, chancelier du pays 1631, † 1633. — 5. DIETHELM, bailli de Bellinzone 1640, du Conseil, † 1647. — 6. JOSEF-FRANZ, fils du n° 4, * 1620, du Conseil, colonel quartier-maître au service de l'Espagne, † 1665 à Extremos (Portugal). — 7. JOHANN-FRANZ, député à la Diète 1672. — 8. FRANZ-ANTON, chancelier du pays 1711, † 10 mai 1744. — 9. MARZELL, * 1766, colonel au service du roi Joseph d'Espagne 1809, † 1826 à Ibach. — Voir M. Dettling : *Schwyzerische Chronik.* — *LL.* [M. D.]

FRISCHING, von (FRÜSCHIG). Famille patricienne de la ville de Berne, qui porte la particule depuis 1783 et dont le nom dérive du mhd. *vrisching* = agneau (*SI* I, 1332). *Armoiries* : d'or à un bélier de sable. Une seconde famille, non noble, mais de même origine, porte d'argent au bélier, et trois monts de sinople en pointe. Des familles de ce nom sont mentionnées aux XIVe et XVe s. dans diverses régions du canton de Berne ; un PETER fut curé de Grafenried, de Wahlern, et prévôt de Därstetten 1396-1418. — Les Frisching bourgeois de Berne de la corporation des bouchers, sont probablement originaires du Bas-Simmental. — 1. HANS, l'aîné, des Deux-Cents 1476, bailli de Cerlier 1484 et 1495, grand sautier 1490, bailli d'Aarbourg 1501, du Conseil 1506, bailli de Nidau 1513 ; † vers 1530. Son fils — 2. HANS, le cadet, mercenaire déterminé, emprisonné pour ce fait en 1513, eut sa fortune confisquée en 1519. Capitaine en France en 1521, il fut l'objet de poursuites en



1522 et se réfugia à Fribourg où il acquit l'indigénat. En 1528 il s'employa à combattre le soulèvement de l'Oberland et se distingua de telle façon qu'on lui permit de retourner chez lui avec la bannière. Son fils — 3. HANS, des Deux-Cents 1535, était chef d'un corps franc dans l'expédition au Pays de Vaud en 1536 ; premier bailli de Moudon, du Conseil 1542, bailli de Lausanne 1546, acquit la seigneurie de Daillens ; † 1559. Son fils — 4. JOHANN, 1548-1583, des Deux-Cents 1567, bailli de Morges 1576, laissa — 5. JOHANN, 1569-1620, des Deux-Cents 1593, bailli de Nidau 1603, du Conseil 1612, banneret des bouchers 1613, inspecteur de la troupe à Tirano, y fut tué en 1620. — 6. JOHANN, 1597-1638, fils du n° 5, des Deux-Cents 1627, bailli de Nidau 1629. Son frère — 7. SAMUEL, 1605-1683, des Deux-Cents 1629, grand sautier 1634, bailli de Trachselwald 1637, du Conseil 1646, banneret 1653, avoyer 1668. — 8. JOHANN, 1629-1671, fils du n° 7, des Deux-Cents 1651, bailli de Signau 1661. — 9. ***Samuel,*** 1638-1721, frère du précédent, acquit en 1709 la seigneurie de Rümlingen ; des Deux-Cents 1664, avoyer de Berthoud 1670, colonel du premier régiment vaudois de l'élite 1684, du Conseil 1685, directeur du sel 1691, banneret 1694 et 1712 ; haut-commandant dans le Pays de Vaud 1695, trésorier des pays de langue française 1701, président du conseil de guerre dans la campagne de 1712, conduisit les Bernois à la victoire à Villmergen; avoyer 1715. Il bâtit sa maison à la Junkerngasse (n° 59) et fit rénover le château de Rümlingen. — *ADB.* — Steiger : *Les généraux bernois.* — Son fils — 10. JOHANN, 1668-1726, seigneur de Rümlingen, des Deux-Cents 1701, bailli de Morges 1711, du Conseil 1721, banneret 1725 ; † à Pise en mission. — 11. RUDOLF-EMANUEL, 1698-1780, petit-fils du n° 9, seigneur de Rümlingen, des Deux-Cents 1735, bailli de Köniz 1750, du Conseil 1754, banneret 1756, 1763, 1767 et 1778. — 12. JOHANN, 1597-1638, fils du n° 5, des Deux-Cents 1627, bailli de Nidau 1629, laissa — 13. JOHANN-LUDWIG, 1627-1685, des Deux-Cents 1657, bailli d'Aarberg 1664. — 14. ALBRECHT, 1633-1702, frère du précédent, des Deux-Cents 1664, ammann de l'hôtel de ville 1668, châtelain de Gessenay 1670. — 15. VINZENZ, 1654-1728, fils du n° 14, des Deux-Cents 1680, bailli d'Interlaken 1693 et de Chillon 1711. — 16. GABRIEL, 1656-1735, frère du précédent, des Deux-Cents 1680, avoyer de Berthoud 1692, du Conseil 1708, intendant de l'arsenal 1715, banneret 1719, acquit en 1718 la seigneurie de Wyl. — 17. ALBRECHT, 1687-1730, fils du n° 15, des Deux-Cents 1718, bailli de Gottstatt 1723. Son fils — 18. ALBRECHT, 1720-1803, des Deux-Cents 1755, ammann de l'hôtel de ville 1765, bailli de Wangen 1768. — 19. JOHANN-RUDOLF, 1724-1778, frère du précédent, des Deux-Cents 1755, bailli de Buchsee 1762. — 20. VINZENZ, 1689-1764, fils du n° 15, des Deux-Cents 1727, avoyer de Thoune 1740, seigneur de Wyl dès 1735. — 21. GABRIEL-FRIEDRICH, 1731-1789, fils du n° 20, seigneur de Wyl, des Deux-Cents 1764, bailli d'Aarwangen 1774. Son frère — 22. FRANZ-RUDOLF, 1733-1807, officier de la garde suisse en Hollande, des Deux-Cents 1764, bailli du Val Maggia 1770, de Saint-Jean 1780, châtelain de Wimmis 1793. — 23. ***Karl-Albrecht,*** 1734-1801, frère des deux précédents, des Deux-Cents 1764, avoyer de Thoune 1774, du Conseil 1780, banneret 1782, trésorier des pays de langue allemande 1786 ; adversaire de Steiger et chef du parti de la paix, président du gouvernement provisoire en mars 1798, membre du Conseil exécutif helvétique 1800. — *ADB.* — G. Itten : *Karl-Albrecht von Frisching.* —



Samuel Frisching.
D'après une gravure sur cuivre.
(Bibl. Nat. Berne.)

24. ALBRECHT, 1735-1813, frère du précédent, professeur de grec 1757, démissionna en 1758, acquit la seigneurie de Bremgarten 1765 ; des Deux-Cents 1775, bailli de Landshut 1782, membre du Petit Conseil de la ville dès 1804. — 25. JOHANN-RUDOLF, 1761-1838, fils du n° 22, des Deux-Cents 1795 et dès 1803, landammann 1801 et membre du Petit Conseil helvétique 1802, laissa Rümlingen et une grande fortune à son beau-fils Friedrich von Wattenwyl. — 26. GABRIEL-FRIEDRICH, 1762-1844, fils du n° 21, des Deux-Cents 1795, vendit la seigneurie de Wyl ; du Petit Conseil 1814-1831, président de l'administration de la ville 1817-1831. — 27. FRIEDRICH-RUDOLF, 1833-1906, petit-fils du n° 26, peintre paysagiste. — *SKL.* Voir en général *LL.* — *LLH.* — Mülinen : *Beiträge* II, art. *Rümlingen, Wyl, Bremgarten.* — Türler : *Junkerngasse*, dans *BT* II, 1892. — *AGS.* — v. Werdt : *Bürgerregister* (mns.). — Généalogies Gruner, Mülinen et Stürler (mns.). — *Bürgerhaus* XII. [H. M.]

FRISCHKNECHT. Nom d'une famille très répandue dans le canton d'Appenzell, existant déjà en 1423.— 1. HANS-KONRAD, de Waldstatt, * en 1698, du Grand Conseil 1736-1771. — 2. BARTHOLOME, de Schwellbrunn, * en 1706, du Grand Conseil en 1743. — 3. JAKOB, de Schwellbrunn, * en 1708, du Grand Conseil 1760-1770. — 4. JAKOB, de Waldstatt, * 1708, du Grand Conseil 1744-1781. — 5. JOHANNES, * en 1709, de Schönengrund, du Grand Conseil 1755-1779. — 6. HANS-KONRAD, * en 1719, de Schwellbrunn, du Grand Conseil 1766, capitaine en 1768. — 7. JEREMIAS, de Waldstatt, * en 1748, du Grand Conseil 1780. — Voir *LL.* — *LLH.* — [R. Sch.-B.] — 8. JOHANN-KONRAD, de Schwellbrunn, * en 1768, secrétaire de commune, président de commune, banneret en 1814, capitaine général en 1816, landammann en 1822. Il est bien connu à cause de sa longue querelle avec le curé Leonhard Hohl de Wolfhalden, qui fut la source de nombreux procès. — Voir *AJ* 1854. [A. M.]

FRISCHKOPF. Familles du district de Hochdorf (Lucerne) mentionnées dès le XVe s. [P.-X.W.]

FRISCHMANN. Famille bourgeoise de Bâle dès 1545 et éteinte dans la branche masculine en 1830 ; ses membres furent au XVIIe s. et dans la première moitié du XVIIIe s., chaudronniers et fabricants d'armes blanches. — 1. MARTIN, de Steinenstadt, bourgeois 1545. — 2. DANIEL, 1728-1808, entra en 1751 au service de la Compagnie des Indes orientales ; aide-major à Cuddalore 1758, défendit la citadelle de Saint-George, collabora activement à l'expulsion des Français de l'Inde et à la guerre qui suivit contre les Hindous ; lieutenant-colonel 1765, commandant d'une province près du cap Comorin 1766, colonel et commandant de Madras et de la citadelle de Saint-George 1769, revint en Europe en 1770 ; membre du Grand Conseil et du Conseil de ville à Bâle. — 3. ALBRECHT, 1774-1830, fils du n° 2, adjudant aux hussards de la Légion helvétique 1798, lieutenant-colonel et chef de la cavalerie de l'État bâlois 1817. *Armoiries* : d'azur à un trèfle de sinople accompagné en pointe de trois coupeaux du même. — Voir Autobiogr. du colonel D. Frischmann (mns. aux Arch. d'État de Bâle). [Adr. STÜCKELBERG.]

FRITAG. Voir FREITAG.

FRITSCH, KARL von, * 11 novembre 1838 à Weimar, † à Halle 1906, D^r phil., géologue, privat-docent à l'université de Zurich 1864-1867, puis professeur à Francfort-sur-le-Main et Halle. Écrivit à Zurich : *Tenerife, geolog.-topograph. dargestellt*, 1867 ; *Geolog. Beschreibg. der Insel Tenerife*, 1868 ; *Das Gotthard-Gebiet* (*Beiträge zur geolog. Karte der Schweiz* 15). — Voir Poggendorff : *Handwörterbuch.* — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 104. [H. Br.]

FRITSCHI. Depuis 1453, c'est-à-dire depuis la fusion de la corporation lucernoise des marchands *zum Safran*, fondée vers 1300, avec celle des charpentiers et des maçons, Fritschi servait à désigner les deux corporations réunies. Peu à peu, la *Fritschizunft*, actuellement corporation du Safran, engloba toutes les professions de l'industrie du bâtiment et un grand nombre d'autres métiers ; s'y affilièrent aussi de nombreux hommes d'État, des médecins, des ecclésiastiques et des femmes. Elle formait autrefois la plus puissante corporation de métiers de Lucerne. En outre, quelques autres professions, par exemple les pharmaciens, achetèrent le droit d'entrée à la *Fritschistube* (local de Fritschi), située de 1453 à 1586 sur la place du petit quartier, puis jusqu'à la vente de la maison en 1836, entre le marché aux vins et la Reuss, dans le grand quartier

Dans l'ancienne Lucerne, on organisa durant des siècles deux grands cortèges costumés : 1. le cortège de Fritschi *(Fritschizug)*, qui avait lieu en armes, conduit



Le cortège de *Fritschi*, d'après une lithographie de G. Wolf.

par les sociétés de Fritschi et de tir, et toujours le « Jeudi gras ». Fritschi et sa femme, à cheval, vêtus de blanc et de bleu, masqués en vieillards, y figuraient, accompagnés de musique et de danses. Ce cortège eut lieu ainsi jusqu'au 21 janvier 1671, puis, jusqu'à la fin du XVIIIe s., on fit la plupart du temps abstraction du « frère Fritschi ». Depuis 1803 le cortège est composé de masques accompagnés de la famille Fritschi dansant sur un char. — 2. La *Harnischschau* (revue des cuirasses), nommée plus tard *Landsknechtenumzug* (cortège des lansquenets). Cette inspection d'armes avait lieu (à certaines époques tous les dix ans) le second mardi de la foire d'octobre. Elle revêtit une certaine ampleur lors de l'affaire Amstalden, en 1478, et dura jusqu'en 1713. La popularité dont jouissaient ces cortèges rappelle les cortèges *(Trionfi)* de la Renaissance en Italie, qui furent particulièrement en faveur au XVe s. Le «frère Fritschi» à Lucerne est une personnification, l'expression allégorique d'une joie débordante, inspirée par la glorieuse victoire remportée par les Confédérés à Ragaz le jour de Saint-Fridolin (6 mars) 1446. Cette victoire termina très heureusement la guerre de Zurich. Elle fut célébrée en vers par Hans Ower, et le Conseil et la population la fêtèrent encore longtemps après les guerres de Bourgogne. Mais pour des raisons de convenance, sa célébration fut placée à la saison du carnaval. Au XVe s. le « frère Fritschi » figura à plusieurs reprises, hors du canton, lors de fêtes et d'assemblées où l'on fraternisait, entre autres dans les cantons d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald et en 1508 à Bâle. Du XVIe s. à 1803, on porta dans le cortège, sur une civière, une grande coupe double en buis, appelée *Fritschikopf* (coupe de Fritschi), et ornée de 50 armoiries ; on s'en servait pour verser le vin d'honneur. — Schilling : *Chronik.* — R. Cysat : *Collectanea* B und C. — Liebenau : *Br. Fritschi nach Legende und Sage.* — Sidler : *Erinnerungsblätter.* — Haas : *Geschichte*, dans

Gfr. 64. — *Bas. C IV.* — *SI* I, 1342. — am Rhyn : *Der Fritschikopf*, dans *Gfr.* 77. — P.-X. Weber : *Fastnacht und Volkshumor im alten Luzern.* [P.-X. W.]

FRITSCHI. Familles des cantons d'Appenzell et de Zurich. Prénom peu fréquent jusque vers 1350, puis, dès la fin du XIVe s. nom de quelques familles éteintes de la ville et de la campagne de Lucerne. Diminutif de noms débutant par *Fride* (Friedrich, Fridolin).

A. **Canton d'Appenzell.** Vieille famille encore très représentée aujourd'hui dans les Rhodes-Intérieures. — *LL.* — *LLH.* [R. Sch.-B.]

B. **Canton de Zurich.** Vieille famille de Freienstein (Zurich) où elle apparut à Teufen dès le début du XVe s. et d'où elle essaima dans la contrée. Ce nom dérive du prénom Friedrich. — [J. Frick.] — Des Fritschi (Frischi) sont mentionnés à Zurich et à Winterthour au XIVe s. — 1. ***Benjamin***-F. Zinggeler, * 1842 à Teufen-Freienstein, instituteur, puis directeur d'une retorderie de soie. Il acquit en 1877 l'imprimerie du *Wehntaler* à Dielsdorf, fonda en 1878 les *Freie Stimmen vom Uto*, qu'il réunit au *Zürcher Volksblatt*, acheté en 1881. Il conserva ce dernier titre au nouveau journal. Député au Grand Conseil 1875-1878, conseiller communal d'Aussersihl en 1881, il fut un des grands partisans de la fusion des communes suburbaines à Zurich. Publia en 1887 *Die Vereinigung von Zürich und Ausgemeinden.* Son activité lui valut le surnom de *Vereinigungsdiktator.* Membre du Conseil communal 1893-1914 ; † 16 novembre 1916 à Locarno. — *ZWChr.* 1916. — Zurlinden : *Hundert Jahre.* — 2. Friedrich, * 5 décembre 1851 à Hettlingen, instituteur primaire à Enge 1874, maître secondaire à Neumünster 1884-1902, membre de la Commission scolaire centrale de Zurich, président du synode scolaire 1898-1900, membre du Conseil de l'instruction publique dès 1897, rédacteur de la *Schweiz. Lehrerzeitung* et de la *Schweiz. Pädagog. Zeitschrift* dès 1890, président de la société suisse des instituteurs dès 1895, conseiller national 1902-1919 ; † 29 juin 1921. — *ZP* 1921, n° 157. — *ZWChr.* 1903. — *ZStG.* — Archives de Winterthour. [L. Forrer.]

FRITZ. Famille éteinte de la ville de Coire, originaire de *Ruffle* (Roveredo). Johann-Baptist acquit la bourgeoisie de Coire 1631. *Armoiries* : parti de sable à deux flèches d'or passées en sautoir accompagné de quatre carreaux du même, et d'or à trois pals de sable (variante chez Amstein). — 1. Simon, podestat de Tirano 1655, commissaire de Chiavenna (encore au nom du Misox) 1663. — 2. Johann-Baptist, intendant des travaux publics de la ville 1683-1689, du Conseil durant quatre décades, ammann de la ville 1705-1711, membre du tribunal de la ville et prévôt de corporation jusqu'en 1703, figure comme prévôt des vignerons et banneret dans le vitrail de cette corporation (1678 ou 1684) au musée de Cluny à Paris (reproduit au musée rhétique). — 3. Martin, prévôt des boulangers 1710-1725 ; membre du Petit Conseil de la ville. — Voir M. Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrats*, p. 113. — *AHS* 1906, p. 125. [L. J.]

FRITZ, *Hermann,* * 3 septembre 1830 à Bingen (Rhénanie), maître de mathématiques et de dessin technique à l'École polytechnique fédérale de Zurich 1859, professeur de 1872 à sa mort le 16 août 1893, bourgeois de Zurich 1881. Il s'occupa de physique cosmique. Principales œuvres : *Die Perioden der Sonnenflecken, des Polarlichts und Erdmagnetismus*, 1866-1867 ; *Verz. beobachteter Nordlichter*, 1873 ; *Die Beziehungen der Sonnenflecken zu den magnet. und meteorolog. Erscheinungen der Erde* (travail doublement couronné par la société hollandaise des sciences de Haarlem 1878) ; *Das Polarlicht*, 1881 ; *Hilfsbuch für gewerbl., insb. Metallkonstruktionen*, 1887 ; *Die wichtigsten period. Erscheinungen der Meteorologie u. Kosmologie*, 1889. — Voir *Vierteljahrsschrift der nat. Ges. Zürich* 39, p. 377. — *SB* 22, n° 7. — *NZZ* 1893, n° 233. — *Chronik Neumünster*, p. 486. — Poggendorff : *Handwörterbuch*, 3 et 4. — Œchsli : *Festschrift E. T. H.* — Renseignements du Dr Hermann Fritz à Zurich. [H. Brunner.]

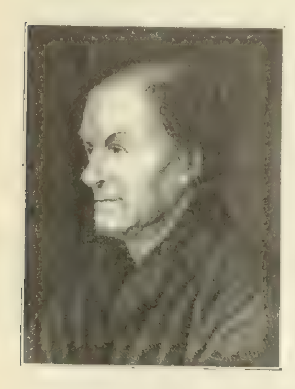
FRITZ, Gaspard, violoniste et compositeur genevois 1716-1783, fils de Jost-Philippe (de Zell en Hanovre, musicien reçu habitant de Genève en 1722). Élève de son père et de Somis à Turin, il devint un virtuose au talent vigoureux et expressif. On a retrouvé la trace de six séries de ses œuvres, sonates pour quatre instruments, sonates pour violon, pour deux violons, symphonies et un concerto pour clavecin. Quelques-unes ont été retrouvées dans les bibliothèques de Londres, Upsal, Schwerin, une seule au Conservatoire de musique de Genève. [C. R.]

FRITZSCHE. Famille d'origine allemande. — 1. Otto-Fridolin, * 23 septembre 1812 à Dobrilugk (Basse-Lusace), professeur extraordinaire de théologie à Zurich, professeur ordinaire 1842, directeur de la bibliothèque cantonale 1844, Dr theol. h. c. de l'université de Halle 1841. On lui doit une série d'éditions de textes (écrits apocryphes de l'Ancien Testament, anciennes versions grecques et latines, anciens écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, etc.). Il s'occupa de réimprimer la *Confessio Helvetica posterior* et écrivit un ouvrage sur *Glareanus, sein Leben und seine Schriften.* Avec C.-L.-W. Grimm, il donna en 6 volumes un *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zu den alttestamentlichen Apokryphen.* 5 fois doyen de la faculté de théologie, recteur de l'université 1866-1868, bourgeois d'honneur de Zurich et Dr phil. h. c. de l'université 1887. Il prit sa retraite en 1893 ; † 10 mars 1896. — *STZ* 1896. — 2. Hans, petit-fils du n° 1, * 1882, Dr jur., professeur ordinaire du droit de procédure et de droit comparé à l'université de Zurich 1924. [L. Forrer.]

FRIZZI. Famille tessinoise originaire de Minusio. — 1. Domenico, * 1762, sous-préfet national pour le district de Locarno 25 juillet 1800, député à la Diète cantonale 1801 et 1802 ; membre de la Commission provisoire pour l'organisation du canton 1803. Député au Grand Conseil 1803-1815, vota en 1811 contre la cession du Sud du Tessin à Napoléon. † 13 avril 1825. — 2. Giuseppe, architecte et ingénieur, * 1798, † 13 octobre 1831 à Montafia (près d'Asti). Ingénieur en 1825, il fit les plans de la place du Pô à Turin et des palais qui l'environnent, ainsi que de l'église de la Gran Madre di Dio. Vécut presque toujours à Turin. — 3. Sofia, fille du n° 2, † 1869, fit des tableaux pour différentes églises de Turin. — 4. Ambrogio, neveu du n° 2, * à Turin 1841, † en nov. 1898. Combattit comme officier les brigands du Sud de l'Italie et fit la campagne de 1866 contre l'Autriche. Rentra en 1870 au Tessin, fut député à la Constituante en 1892, puis au Grand Conseil. — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — *SKL.* — *ASHR.* — *BStor.* 1895. — Franscini-Peri : *Storia della Svizzera italiana.* — Baroffio : *Dell' Invasione francese.* [C. T.]

FRIZZONI (rom. Frizzun). Famille de Celerina (Grisons). — 1. Kaspar, vers 1640-1707, pasteur de Celerina 1667-1679, puis de Samaden. Premier traducteur du Catéchisme de Heidelberg en ladin (*Il christian Catechisem... da Heidelberg*, Scuol 1686 et Augusta 1722). — 2. Jakob, * 1682, pasteur à Mathon 1705-1709, Sils (Domleschg) 1709-1726, Sils (Engadine) 1726-1747, Celerina 1747-1750, doyen de la Ligue de la Maison-Dieu ; † 28 septembre 1758. — 3. Johann-Baptista, * 1726, pasteur de Bondo 1748-1758, puis de Celerina ; chef du parti des frères moraves au synode, l'un des meilleurs poètes religieux de langue romanche des Grisons ; auteur de quelques œuvres d'édification, publia en 1765 le volume de chants d'église *Chanzuns spirituelas*, en usage jusque bien avant dans le XIXe s. (2e éd. 1840) ; † 29 novembre 1800. — 4. Anton, se rendit à Bergame à la fin du XVIIIe s. et y fonda une grande maison de commerce. — 5. Thomas, frère du n° 4, 1760-1845, sourd-muet, portraitiste, recherché et admiré surtout à cause de son infirmité, vécut de préférence à Bergame avec son frère. — 6. Friedrich, fils du n° 4, * 18 juil. 1807 à Bergame, dirigea le commerce de son père. Il possédait une riche collection de tableaux, et dans sa maison descendaient les plus importants peintres et poètes allemands qui se rendaient en Italie. Ami particulier de Platen, il publia au 50e anniversaire de celui-ci un choix de ses poèmes ; † 8 févr. 1893. Les descendants de ses deux frères aînés optèrent pour l'indigénat italien. [J.-R. Truog.]

FROBEN (FROBENIUS). Famille originaire de la Franconie, reçue à la bourgeoisie de Bâle en 1490, en la personne de — 1. ***Johann,*** 1460-1527, l'imprimeur le plus marquant de son temps. Ami d'Erasme de Rotterdam, il travailla pendant quelque temps avec Johann Amerbach et Johann Petri. Il eut comme collaborateurs, en qualité de correcteurs, Beatus Rhenanus, Pellican et Capito et pour les illustrations Urs Graf et Hans Holbein. Froben a imprimé : une *Bible latine* 1491, le *Nouveau Testament* grec d'Erasme 1496 ; puis, avec la collaboration d'Erasme, une édition des Pères de l'Église en latin, une édition des écrivains latins profanes (Pline, Tacite, Térence), une grammaire hébraïque avec dictionnaire, de Sébastien Münster, et, en premier lieu, les œuvres d'Erasme, qui l'influencèrent de telle sorte qu'il n'imprima pas d'écrits luthériens. — 2. HIERONYMUS, 1501-1563, fils du nº 1, prit la suite de l'imprimerie, de concert avec son beau-père, Johann Herwagen, et son beau-frère Nicolaus Episcopius. L'imprimerie Froben travailla constamment et avant tout à l'impression des œuvres d'Erasme. — 3. AMBROSIUS, 1539-1602 et — 4. AURELIUS-ERASMUS, 1539-1587, fils du nº 2, furent de même imprimeurs. — 5. EMANUEL, 1640-1685, arrière-petit-fils du nº 4, châtelain de Benken (Bâle-Campagne), écuyer du grand Électeur de Brandebourg. † à la bataille de Fehrbellin en 1675. *Armoiries* : I. de gueules à l'étoile à six rais d'or, chapé ployé d'argent ; II. d'azur à deux mains issant de nuages et tenant un caducée sommé d'un pigeon. La marque d'imprimeur est identique à ces dernières. — Voir généalogie dans *BZ* 17. — *ADB*. — P. Heitz et Chr. Bernoulli : *Basler Büchermarken*. — Catalogue des ouvrages imprimés par Froben dans Stockmeyer et Reber : *Beitr. zur Basler Buchdruckergesch.* [C. Ro.]


Johannes Froben.
D'après une gravure sur cuivre de 1795 de B. Hübner.
(Bibl. Nat. Berne.)

FROBENIUS, GEORG, * 26 octobre 1849 à Berlin, Dr phil., professeur de mathématiques à l'École polytechnique de Zurich 1875 et à l'université de Berlin de 1892 à sa mort, 3 août 1917. Auteur de nombreuses publications, surtout dans le *Journal f. d. reine und angewandte Math.* de Crelle, les *Göttinger Nachrichten* et les *Berliner Monatsberichte*. — Voir *Vierteljahrsschrift der naturf. Ges. Zürich* 62, p. 719-722. — Poggendorff : *Handwörterbuch* 3 et 4. — Œchsli : *Festschrift E. T. H.* [H. Br.]

FROBURG, FROHBURG (C. Soleure, D. Olten, Com. Trimbach. V. *DGS*). Ruines de château et ancienne seigneurie, berceau d'une famille comtale du même nom. *Vroborc*, 1114 ; *Froburc*, 1124. On ne sait quand le château a été construit, probablement au XIe s. Sur son emplacement se trouvait un refuge préhistorique. Le château a été vendu en 1307 au comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau, et détruit par le tremblement de terre de 1356. En 1666, on n'en voyait que quelques pans de mur. La seigneurie de Froburg, qui comprenait les villages de Trimbach, Wisen, Isental, Hauenstein, et probablement aussi Winznau, passa également en 1307 à Rodolphe de Neuchâtel-Nidau. Le dernier de cette famille, Rodolphe IV, céda la seigneurie de Froburg au duc d'Autriche, de qui il la reprit en fief en 1375. Il mourut la même année, et la seigneurie passa à Sigmund II von Tierstein ; en 1418, Klaranna von Tierstein apporta Froburg en dot à son mari, Hans-Friedrich von Falkenstein. En 1458, la ville de Soleure en fit l'acquisition avec la seigneurie de Gösgen. Au moment de la Réformation, les anabaptistes se réunirent à Froburg en 1531. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — Eggenschwiler : *Territ. Entw.* [L. M.]

FROBURG. Famille comtale qui posséda des biens étendus dans le Buchsgau, le Sisgau, en Alsace, dans le Brisgau, en Bourgogne, en Argovie, etc., ainsi que le landgraviat du Buchsgau. *Armoiries* : d'or à l'aigle de vair armée de gueules. Les premiers membres connus sont VOLMAR en 1076, et WOLFRAD, qui était moine de Saint-Alban, † av. 1096. — 1. ADALBERO, cité de 1090 à 1145, comte de Froburg 1114, d'Aarbourg 1123, fonda avec ses fils Volmar et Ludwig, le 2 mars 1145, le couvent de Schöntal, de l'ordre de Saint-Benoît. — 2. ADALBERO, prieur de Saint-Blaise, abbé de Nimbourg 1130, évêque de Bâle 1133. † 1137 en Italie. — 3. ORTLIEB, prévôt de la cathédrale de Bâle, succéda au nº 2 comme évêque de Bâle en 1137, se retira en 1164. † 1167. Il assista au concile de Latran en 1139 et participa à la seconde croisade en 1147-1148. — 4. LUDWIG, succéda au nº 3 comme évêque de Bâle en 1164, fut déposé en 1179 par le concile de Latran. — 5 et 6. ANNA, fut abbesse de Olsberg de 1160 à 1180, et GERTRUD de 1180 à 1196. — 7. ARNOLD, abbé de Murbach 1194-† 1216. — 8. LUDWIG III, cité de 1201 à sa mort, 1259, souche de la branche de Zofingue. Propriétaire du célèbre onyx de Schaffhouse. — Œri : *Onyx*. — 9. HERMANN, frère du nº 8, souche de la branche de Waldenburg, cité dès 1201. † 1237. — 10. ALBERT, frère du nº 9, prévôt de Zofingue 1226-1235, administrateur de Murbach 1235-1243.

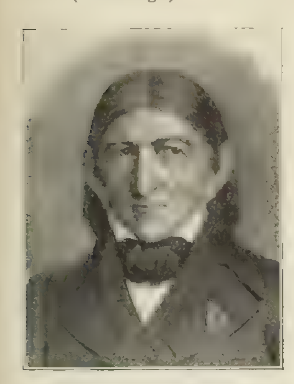


Branche de Zofingue. — 11. HERMANN, fils du nº 8, † 1254, épousa la dernière des Alt-Homberg et prit dès 1243 le titre de comte de Homberg. Souche de la famille de Neu-Homberg. — 12. RUDOLF, frère du nº 11, prévôt de Zofingue 1242, de Beromünster 1255, chanoine de Bâle 1262. † 28 septembre 1272. — 13. LUDWIG, cité de 1280 à 1307, vendit Zofingue à l'Autriche en 1295, et en 1307 Froburg et sa part du landgraviat du Buchsgau à Rodolphe de Neuchâtel-Nidau. — 14. MARKWART, chanoine de Zofingue. † 26 novembre 1317, dernier de sa branche.

Branche de Waldenburg. — 15. VOLMAR, cité dès 1280, † 20 janvier 1320, landgrave du Buchsgau, vendit en 1299 Aarbourg à l'Autriche. — 16. JOHANN, fils du nº 15, cité de 1318 à 1366, landgrave du Buchsgau, vendit en 1336 le vieux Bechbourg. Bourgeois de Soleure. — 17. HERMANN, frère du nº 16, cité dès 1320, † 19 octobre 1367, dernier de sa famille. Comte de Froburg, puis conventuel à Saint-Urbain 1336, abbé dès 1356. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — Eggenschwiler : *Territ. Entwicklung.* [L. M.]

FRŒBEL. Famille allemande, originaire de Thuringe, qui a donné — 1. ***Friedrich,*** * 21 avril 1782 à Oberweissbach (Schwarzburg-Rudolstadt), créateur des jardins d'enfants. Il travailla à Francfort-sur-le-Main dans une école modèle dirigée par Gruner, élève de Pestalozzi, et se rendit en 1805 pour quinze jours à Yverdon. Devenu précepteur dans une famille, il obtint des parents l'autorisation de se rendre avec ses pupilles dans l'institut de Pestalozzi, où ils demeurèrent de 1808 à 1810. Fröbel y enseignait et s'efforçait d'appliquer les idées du maître qu'il admirait. Des divergences d'idées entre les maîtres de l'institut d'Yverdon l'en firent partir. Après plusieurs années, durant lesquelles l'établissement fondé par lui à Keilhau souffrit de l'esprit de liberté qui y régnait, il fut ramené en Suisse par ses relations avec Xaver Schnyder von Wartensee, qui mit le château de Wartensee à sa disposition. Le Conseil d'éducation lucernois salua le nouvel établissement. qui s'ouvrit au printemps 1831, par une lettre de bienvenue, mais les attaques de la presse, qui dégénérèrent en polémiques, lui rendirent la vie pénible. Les partisans de Fröbel à Willisau lui facilitèrent, à Pâques 1833, le transfert de son institution dans le

château de ce village. En 1835, il devint directeur d'un internat, créé selon ses principes par le gouvernement bernois, à Berthoud, auquel se rattachaient aussi des cours de perfectionnement pour instituteurs. Des raisons de santé l'obligèrent à retourner en Allemagne l'année suivante. Son neveu, FERDINAND, son bras droit à Wartensee et à Willisau, devint en 1841 directeur de l'orphelinat de Berthoud et y mourut le 21 décembre 1851. Friedrich Fröbel mourut le 21 juin 1852 à Marienthal (Thuringe). — J. Prüfer : *F.F.* dans *Aus Natur und Geisteswelt* 82. — *Nbl. Hilfsges. Winterthur* 1870, 1875, 1894. — *Briefwechsel zwischen F. F. und H. Schnyder von Wartensee.* — A. Bellon : *F. et Montessori*, dans *Annuaire de l'instr. publ. en Suisse*, 1923. — 2. ***Julius***, neveu du n° 1, * 16 juillet 1805 à Griesheim (Schwarzburg-Rudolstadt), D^r phil., maître de géographie, d'histoire et de sciences naturelles à l'école cantonale de Zurich 1833, en même temps privat-docent de minéralogie à l'université; professeur extraordinaire 1834. Il publia en 1840 *Reise in die weniger bekannten Täler... der penninischen Alpen.* Il se fit naturaliser suisse en 1838, mais renonça à sa nouvelle nationalité en 1851 ; s'intéressa vivement aux agissements des réfugiés allemands en Suisse et fonda en 1840, avec l'éditeur Hegner de Winterthour, le *Litterarisches Comptoir* à Zurich et Winterthour. L'interdiction, d'abord partielle, puis totale en 1845, de toutes les publications du *Litterarisches Comptoir* en Allemagne ruina ses initiateurs. Il fut transféré à Leipzig, où Fröbel émigra en 1846. † à Zurich, 6 juin 1893. — J. Fröbel : *Ein Lebenslauf* (autobiographie). — 3. THEODOR, frère du n° 2, * 11 juillet 1810 à Griesheim, jardinier de l'université de Zurich 1834-1841, fonda en 1835, au Seidenhof, avec Heinrich Würth, le premier établissement zuricois d'horticulture, que ses descendants tiennent encore. † 3 octobre 1893. — *NZZ* 1893, n° 283. — 4. OTTO, fils du n° 3, * 27 février 1844, étudia l'horticulture à Gand et à Metz, associé en 1875 et successeur de son père en 1890. Jardinier éminent, il obtint toute une série de nouvelles variétés de plantes. Dendrologue réputé et excellent paysagiste, il fut souvent appelé à faire partie de jurys à l'étranger (Paris, Gand, Cologne). Il obtint à l'exposition nationale de Genève le prix Estella et 21 autres récompenses. † 28 août 1906. — *VSNG* 1906. [L. FORRER.]


Friedrich Fröbel. D'après une lithographie.

FRŒHLICH. Nom de famille des cantons d'Argovie, Bâle, Soleure, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** FRŒHLICH, FRŒLICH. Ancienne famille de Brugg, qui donna aux XVIIe et XVIIIe s. plusieurs avoyers à cette ville, et aussi quelques ecclésiastiques. — *LLH.* — *Armoiries* : de sable au lion contourné d'or tenant une étoile d'argent accompagné en pointe d'une étoile du même. — 1. HEINRICH, officier en France, 1722-1802, écrivit une relation de ses campagnes en Flandre jusqu'à la guerre de Sept ans. — S. Heuberger : *Chevalier F. von Brugg.* — 2. EMANUEL, préfet de district sous la République helvétique. — *ASHR.* — 3. ***Abraham-Emanuel***, pasteur, professeur et écrivain, * 1er février 1796, consacré 1817, maître à l'école latine de Brugg et pasteur à Mönthal, ne fut pas élu pasteur de Brugg aux élections de 1823 à cause de ses opinions radicales. Les fruits de sa déception furent les *Hundert neue Fabeln* (1825 ; nouvelle édition illustrée par Martin Disteli, en 1829). Cette publication fut suivie des *Schweizerlieder*, 1827. Professeur de langue allemande à l'école cantonale d'Aarau 1827, recteur de cet établissement 1832-1833. Rédacteur de la *Neue Aargauer Zeitung* 1831-1835, il prit part, du côté des conservateurs cette fois, aux luttes politiques de ces années, ce qui lui fit perdre son poste de professeur aux élections de 1835 et empêcha que sa nomination au poste de pasteur de Kirchberg fût ratifiée. Premier maître et recteur de l'école de district d'Aarau 1836. † 1er décembre 1865 à Gebensdorf. L'université de Bâle lui décerna le titre de D^r h. c. pour sa collection choisie de *Psalmen und geistliche Lieder*, 1844. Il publia en outre des nouvelles, ainsi que des poèmes épiques et lyriques : *Der junge Deutsch-Michel*, 1843 ; *Trostlieder*, 1851 ; *Ulrich Zwingli*, 1840 ; *Ulrich von Hutten*, 1845 ; *Joh. Calvin*, 1864. — Voir Rob. Fäsi : *A.-E. Fröhlich.* — *ADB.* — 4. THEODOR, frère du n° 2, 1803-1836, musicien et compositeur, mit en musique les *Schweizerlieder* de son frère et collabora à sa collection de psaumes et chants religieux pour le psautier de l'église argovienne. — *ADB.* — 5. LORENZ, artiste-peintre, * 1820, travailla dès 1845 à Copenhague où il fut professeur à l'académie des Beaux-Arts. — *SKL.* — 6. FRANZ, * 4 novembre 1849 à Brugg, D^r phil., philologue classique, maître au gymnase, auteur de plusieurs études sur l'art de la guerre chez les Romains, César, etc. Liste dans Hardung : *Litteraturkalender* 1893. — Pour les Fröhlich de Baden voir Merz : *Wappenbuch von Baden.* [H. Tr.]


Abraham-Emanuel Fröhlich en 1863. D'après une lithographie de Friedr. Hasler.

B. **Canton de Bâle.** Une famille FRŒLICH acquit la bourgeoisie de la ville de Bâle avec ULRICH, de Plauen (Saxe), notaire impérial, poète, † 1610. — Voir *LL.* — *LLH.* [L. S.]

C. **Canton de Soleure.** Famille éteinte de la ville de Soleure, issue de WILHELM, de Zurich, qui devint bourgeois en 1544. *Armoiries* : coupé au 1 de sinople à deux roses d'argent boutonnées d'or ; au 2, échiqueté d'argent et de sable. — WILHELM, voir sous E. **Canton de Zurich.** — Voir *LL.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]



D. **Canton de Thurgovie.** — FRŒHLICH. Famille bourgeoise de nombreuses communes des districts de Diessenhofen, Frauenfeld, Kreuzlingen, Münchwilen et Steckborn. — Voir Jak. Fröhlich et U. Graf : *Gesch. der Fam. Fröhlich und Graf.* — *LLH.* — [SCH.] — JULIUS, * 1836 à Frauenfeld, instituteur à Sirnach en 1855, à l'école catholique de Schaffhouse en 1859, employé aux chemins de fer 1861, directeur et vice-président de la direction du chemin de fer du Nord-Est à Zurich 1880-1901 ; il jouissait d'une grande autorité en matière de tarif et fut délégué à de nombreuses conférences internationales. † 2 février 1902. — *NZZ* 1902, n° 35. — *ZWChr.* 1902, p. 41. [H. Br.]

E. **Canton de Zurich.** FRŒHLICH, FRŒLICH, primitivement aussi *Fröli.* — I. Vieille famille d'avoyers de Bülach, probablement originaire de Hochfelden, où elle est citée dès 1369. — 1. HANS, avoyer 1533 et 1539 ; il est peut-être identique au Hans qui prit part à la campagne du Piémont de 1551 à 1553 sous les ordres de Wilhelm Fröhlich. — 2. ANDREAS, *amtmann* du couvent de Rheinau à Bülach 1656-1680. — 3. HANS, secrétaire de ville de Bülach, témoin de 1692 à 1712 ; son sceau porte les armes de la famille noble Fröhlich de Soleure. — Voir archives d'État de Zurich. — II. Famille de la ville de Zurich, appelée FRŒLI en 1332, FRŒLICH dès 1357. HANS, boucher, de Neerach, bourgeois le 11 février 1437 ; SEBASTIAN meunier, de Lommis en Thurgovie, bourgeois le 7 mars 1573. —

[F. Hegi.] — **Wilhelm**, célèbre chef mercenaire. * 1504 ou 1505 à Riesbach ou à Zurich. Il s'engagea en 1520 à la solde de la France, malgré l'interdiction dont avait été frappé le service étranger, et perdit de ce fait ses droits à la bourgeoisie zuricoise qu'en dépit de diverses tentatives il ne put jamais recouvrer. Il fit campagne sous François Ier en Haute-Italie (bataille de la Bicoque du 27 avril 1522) ; capitaine d'une petite compagnie en 1536, il commanda à Cérésole, le 14 avril 1544, à la place du colonel-général de Saint-Julien, les 4000 hommes du régiment suisse qui défirent les lansquenets impériaux. Après cette brillante victoire, Fröhlich demanda la bourgeoisie à Zurich, à Berne et à Soleure, mais seul Soleure la lui accorda le 5 mai 1544. C'est pourquoi Fröhlich s'établit dans cette ville où il séjournait dans l'intervalle de ses campagnes ; nommé grand conseiller en 1552 et *Jungrat* en 1555, il dota la ville de nombreux dons et fondations. Anobli par le roi de France, il s'intitula dès 1557 chevalier ; il était en outre camérier et lieutenant aux Cent-Suisses. Colonel des troupes suisses, il se signala sous les ordres du duc de Guise dès 1551 dans de nombreux sièges et combats au Piémont, à Naples, à Rome et en France. † à Saint-Germain près Paris le 4 décembre 1562. — Deux de ses fils, les capitaines HANS-GEORG et HANS-WILHELM tombèrent en 1575 dans une rencontre avec les Huguenots. Le neveu de Fröhlich, Wilhelm Tugginer, également au service de France, se fit souvent appeler Wilhelm Tugginer, dit Fröhlich (voir art. TUGGINER). — Voir *LL*. — C. Keller-Escher : *Die Fam. Rahn von Zürich*. — Rapport du Musée national 1906 (contient des erreurs). — *ZWChr.* 1906, p. 81. — E. Leupold : *Die Schweizertruppen in der Schlacht bei Ceresole* dans *Nbl. der Feuerwerker-Ges. in Zür.* 1910. — L. Forrer : *Une médaille suisse rare* dans *RSN* 1904. — Renseignements de F. Hegi.



Wilhelm Fröhlich.
D'après un portrait de Smidt, gravé sur cuivre par Voyés. (Bibl. Winterthour.)

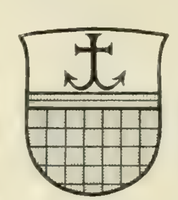
Des familles Fröhlich apparaissent plus tard à Wetzikon et dans le Wehntal. [H. Br.]

FRŒLICH, GEORG-AUGUST, dit Gustav, * le 24 janvier 1811, à Giessen (Allemagne), vint à Berne en avril 1835. Il y fonda avec le conseiller d'État Schneider, de Langnau, une société scolaire et ouvrit le 3 février 1836 une école pour les filles des habitants, appelée dans la suite *Frölichschule*, dont il assuma la direction. Pendant environ un quart de siècle, il lui donna son orientation religieuse. Dans la plus belle époque de son entreprise, il eut comme collaborateur le futur conseiller fédéral Karl Schenk, président de la commission scolaire. † 1873. Il exerça une heureuse influence sur le développement de la musique à Berne. — J.-V. Widmann dans *Alpenrosen Bern* 3. — *Gedenkblatt zur Fröhlichfeier* 1898. [Schrag.]

FRŒLICHER. Famille de Soleure, dont une branche s'établit dans le canton de Fribourg.

A. **Canton de Soleure.** Vieille famille bourgeoise de la ville de Soleure. HANS, de Längendorf, reçu bourgeois en 1510 avec ses fils Marx, Urs, Werner, Victor et Johann. *Armoiries* : primitivement, d'azur à une marque de maison en forme d'ancre d'argent, soutenue d'une étoile d'or ; plus tard, coupé, au 1 d'azur à une marque de maison en forme d'ancre, accompagnée à dextre d'une fleur de lys d'or, et à senestre d'une étoile du même ; au 2, échiqueté d'azur, d'or et de gueules. — 1. MARX, dit Tyssli, † 1549, fils de Hans, précité, prêtre 1516, chapelain à Soleure 1517, curé à Diesbach 1519, à Laupersdorf 1520, à Matzendorf 1523, chanoine non résident de Soleure 1545. — 2. JOHANN, frère du nº 1, du Grand Conseil 1552, *Jungrat* 1556, *Altrat* 1557, avoyer d'Olten 1581. — 3. URS, † 1631, fils du nº 2, du Grand Conseil 1578, *Jungrat* en 1582, *Altrat* en 1599, bailli de Kriegstetten 1601, de Flumental 1616. — 4. WOLFGANG, † 1592, du Grand Conseil 1561, *Jungrat* 1564, bourgmestre 1573, *Gemeinmann* 1576, bailli du Lebern 1575, de Kriegstetten 1583, de Buchegg 1585, de Gösgen en 1590, où il mourut. — 5. GEORG, † 1590, du Grand Conseil 1572, délégué pour le renouvellement de l'alliance avec Berne en 1577, *Jungrat* 1582, bourgmestre 1583, bailli du Lebern 1585. — 6. J.-PETER, 1662-1723, sculpteur. — 7. FRANÇOIS, * 1774 à Bellach, prieur 1836-1848, dernier abbé de Fischingen (Thurgovie). — Kuhn : *Thurgovia sacra* II, p. 104. — 8. JOSEPH, 1800-1862, fit des legs assez importants à la ville et à des œuvres de bienfaisance. — 9. OTTO, 1840-1890, célèbre peintre-paysagiste, travailla surtout à Munich 1859-1876, à Paris 1876-1877, puis de nouveau à Munich. — Voir *SKL*. — Hermann Uhde-Bernays : *Otto Frölicher, sein Leben und Werk*. — 10. OTTO, 1859-1915, négociant, directeur de la fabrique de papier de Grellingen ; s'occupa beaucoup de travaux relatifs à l'histoire, à l'histoire de l'art et à l'histoire naturelle ; il fit des dons à la bibliothèque de la ville et au Musée de Soleure. — Voir *LL*. — *LLH*. — Franz Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. Alex. Schmidt : *Kirchensätze*. — *MHV Sol.* 1910. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]

B. **Canton de Fribourg.** Famille originaire de Soleure, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg le 15 novembre 1672 dans la personne de Salomon, menuisier.



Armoiries : coupé au 1 d'argent à la croix latine pattée, au pied ancré, de sable et à la champagne coupée de gueules et d'azur ; au 2 échiqueté de gueules et d'azur. — 1. JOSEPH-Bruno-Nicolas, * 23 mars 1800, † 4 juillet 1845 ; conseiller d'État 1831-1843. — 2. JEAN-PIERRE-Joseph-Nicolas, * 27 septembre 1796, † 18 octobre 1847, procureur-juré ; procureur d'office 1831, avocat 1834, procureur-général 1832-1844, député au Grand Conseil 1840, membre du Conseil communal de Fribourg, prisonnier politique en 1847, a laissé un journal de sa captivité. — 3. JOSEPH-Nicolas, fils du nº 2, * 4 juillet 1821, † 20 décembre 1878, Dr en droit ; préfet de la Gruyère 1852, procureur-général 1873-1878, collabora au *Journal du Canton* opposé au *Véridique* et à l'*Invariable* ; ce fut lui qui, le 31 janvier 1848, alluma l'autodafé qui devait détruire la procédure politique de janvier 1847 ainsi que les instruments de torture.

Une autre famille Frölicher qui semble avoir germanisé son nom de *Guex d'Amour*, originaire de Belfaux, fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1608. — Archives de l'État de Fribourg : Raemy : *Recueil de généalogies*. [Ræmy.]

FRŒSCHENKRIEG (GUERRE DES GRENOUILLES). Appellation ironique donnée par les habitants de l'Unterwald à l'occupation des frontières en 1664, lors de l'affaire de Wigoltingen ; une troupe campa à Alpnach au bord du lac des Quatre-Cantons et une autre à Kaiserstuhl au bord du Rhin. — Voir *SI* 3, p. 79. — *Argovia* 8. [R. D.]

FRŒWI (FROWIN). Ancienne famille éteinte d'Unterwald (Obwald), paroissienne de Giswil. — HANS, témoin 1375, 1376. — WALTER, témoin 1387, 1402, 1408. — NICLAUS, député au renouvellement de l'alliance des VIII cantons en 1442. — Voir R. Durrer : *Bruder Klaus*. — Küchler : *Genealogische Notizen*. [Al. Truttmann].

FRŒWLER. Famille noble, dite von Ehrenfels, qui apparaît à Bâle au commencement du XIVe s. HEINRICH der Fröwler 1299, HARTMANN, de Waldshut, dit Fröwler 1321, HILTEBOLDUS dictus Fröwler 1327. Elle posséda de bonne heure l'Ehrenfelserhof à la Martinsgasse. La famille fut florissante au temps de l'évêque Jean de Vienn (1366-1382), dont elle était la principale créancière et caution. Ainsi — JAKOB, *Achtburger*, † 1380, qui, en 1356, à la vente de re-

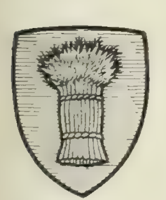
venus de l'évêque Jean Senn de Münsingen, 1335-1365, à Katharina von Thierstein, veuve du margrave de Hochberg, est caution de l'évêque. La même année, il fut aussi caution du comte Rodolphe de Nidau. — HANS-WERNER fut également créancier de l'évêque en 1373 ; membre du tribunal, † 1406. — Les Frowler avaient leur propre chapelle à la cathédrale avec une chapellenie. Les membres de la famille y étaient enterrés. Le dernier représentant fut — KONRAD, conseiller, qui renonça en 1457 à son droit de bourgeoisie de Bâle et devint avoyer de Rheinfelden ; il apparaît de 1467 à 1472 comme bailli de Homberg. — Voir Merz : *Oberrhein. Stammtafeln.* — *Bas. C.* 203. — Voir aussi FREULER. [P. Ro.]

FROIDEVAUX. Famille originaire des Franches-Montagnes. — GEORGES-FLORIBERT (XVIIIe s.), fut curé d'Arlesheim et conseiller des princes-évêques de Bâle. — [A. Sch.] — ALBERT, * le 4 mars 1888 à Tramelan-Dessus, entra en 1906 dans la Légion étrangère. Il se blessa en 1910 au Tonkin à un bambou et dut subir de ce fait 58 opérations. Chevalier de la Légion d'honneur 1922, auteur du livre *Patience*, édité par B. Valloton. [W. B.]

FROIDEVILLE (C. Vaud, D. Lausanne). Vge constitué de toutes pièces vers 1285 par l'abbaye de Montheron au profit des agriculteurs qui cultivaient son domaine immédiat. Un acte de 1308 indique l'existence de 28 chefs de famille ; l'une de ces familles, les Martin, existe encore. Le sire de Vaud, Louis de Savoie, en assuma par cet acte la garde sous réserve des droits de l'abbé. Le village a suivi les destinées du couvent. En 1536 il fut annexé à la commune de Lausanne. Sous le régime bernois il posséda une cour de justice. Il fut constitué en commune distincte de 1803 à 1813, mais a été réuni dès lors à Lausanne. — *DHV.* — Reymond : *L'Abbaye de Montheron.* [M. R.]

FROLLO, JEAN. Voir ÆBISCHER, PHILIPPE.

FROMENT, ***Antoine,*** * 1509, à Mens en Dauphiné, † 1581 à Genève, réformateur, disciple et compagnon de Guillaume Farel avec lequel il parcourut le Jura bernois. Farel ayant été chassé de Genève en 1532, Froment, alors ministre à Yvonand, essaya à son tour de prêcher la Réforme à Genève sous prétexte d'enseigner à lire et à écrire. Il y réussit, mais après un prêche au Molard, le 1er janvier 1533, la foule fut dispersée par les prêtres et les gens de justice. Décrété de prise de corps, il dut s'enfuir, se réfugia à Berne et fut quelque temps pasteur à Cortaillod et à Bôle (Neuchâtel). Dès la fin de 1533, il revint à Genève et y resta avec Farel et Viret. Pasteur à Genève (Saint-Gervais) 1537, à Thonon la même année, et à Massongy jusqu'en 1548 ; il abandonna ensuite la carrière ecclésiastique et devint l'aide de Bonivard dans ses travaux de chroniqueur (1549). Il rédigea lui-même les *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Évangile,* dont selon sa coutume le Conseil interdit la publication. Ces *Actes* furent publiés trois cents ans plus tard par Gustave Revilliod (1854). Reçu bourgeois de Genève et notaire en 1553, du Conseil des Deux-Cents 1559, puis banni des terres de la République en 1562 pour adultère. Froment, retiré à Vevey, put cependant rentrer à Genève en 1572. Sa première femme fut Marie Dentière (voir ce nom), auteur de *La Guerre et délivrance de Genève. Armoiries* : d'azur à la gerbe d'or. — Voir *France Protestante.* — Vuy : *Le réformateur Froment et sa seconde femme.* — R.-F. Campiche : *Note sur Antoine Froment* dans *BSHG* IV, 390. — Arch. de Genève : *Papiers Dufour.* — Herminjard : *Corresp. des Réformateurs.* — A. Piaget : *Documents inédits sur la Réformation* I. [H. F.]



FROMENT, PAUL **de,** * 19 février 1664 à Uzès (Gard), se réfugia en Allemagne à la Révocation de l'Édit de Nantes, prit du service dans le régiment d'Anhalt et devint colonel en Prusse, chevalier du mérite militaire. Gouverneur de Neuchâtel de 1720 à sa mort, survenue à Neuchâtel le 12 février 1737. Bourgeois d'honneur de Neuchâtel. — Voir *Bulletin du protestantisme français* 1916, 139. — *France protestante.* [L. M.]

FROMENTIN. Famille valaisanne de Sion, mentionnée dès le XIVe s. — PIERRE, donzel, métral de Pierre de la Tour à Ayent et à Hérens en 1349. — FRANÇOIS, 1700-1780, chanoine 1756, vidomne de Cordonnaz et de Pensée pour le chapitre de Sion en 1765. [Ta.]

FROMM (FROMO, FRUM). Famille uranaise éteinte, mentionnée dans le Schächental la première fois en 1358, plus tard établie à Seedorf où elle s'éteignit vers la fin du XVe s., probablement par suite d'émigration. — 1. WALTER, l'aîné, otage pour Jenni Schudier 22 octobre 1383, † à Sempach 1386. — 2. WALTER II, à Seedorf, député à la conférence de Brunnen 1398, arbitre à Urseren 22 mai 1402, *Meier* d'Erstfeld 1402-1405, deux fois témoin du Conseil 1407. — Voir les obituaires de Schattdorf, Spiringen, de la paroisse et du couvent de Seedorf. — *AS* I. — *Gfr.* 8, p. 66 ; 20, p. 322 ; 22, p. 241. — Wymann : *Schlachtjahrzeit,* p. 6. — *Nbl. Uri* 15, p. 16. [J. MÜLLER, A.]

FROMMEL, ***Gaston,*** d'une famille alsacienne établie à Avenches après la guerre franco-allemande, * 25 novembre 1862 à Altkirch, fit des études de théologie à Neuchâtel et fut pasteur à Marsauceux (Eure-et-Loire) 1888-1891, à Missy-Grandcour (Vaud) 1892-1893, pasteur de l'Union nationale évangélique à Genève 1893, professeur de théologie dogmatique et apologétique à l'université de Genève dès 1894. Collaborateur à la *Revue de théologie et de philosophie,* à la *Revue chrétienne,* à *Foi et Vie,* à la *Semaine littéraire,* à la *Gazette de Lausanne,* au *Journal de Genève.* Une édition complète de ses œuvres a été commencée après sa mort, dans laquelle ont paru : *Études littéraires et morales,* 1907 ; *Études morales et religieuses* ; *La Vérité humaine,* 3 vol. 1910-1915 ; *L'expérience chrétienne,* 3 vol. 1916 ; et à part : *Lettres et pensées,* 1913. † 18 mai 1906. — Voir Georges Godet : *Gaston Frommel.* — Paul Seippel, dans *Semaine littéraire* 1906. — *GL.* — *JG.* [C. R.]

FRONTENEX (C. Genève, Rive gauche, Com. Eaux-Vives et Cologny. V. *DGS*). Territoire, autrefois *fundus* de la famille Fronto, dont la villa située dans le parc actuel de la Grange a subsisté du Ier au IVe s. Il comprenait les domaines actuels de la Grange, du parc des Eaux-Vives et autres campagnes de Frontenex. On y a découvert récemment une voie ancienne peut-être romaine, avec des têtes de pont sur le nant de Frontenex près du stade municipal des Eaux-Vives. — Voir Blondel, dans *BIG,* 8. [C. R.]

FRONTIÈRES (OCCUPATION DES). L'ancienne Confédération, pendant la période héroïque de son histoire, a presque toujours pratiqué une stratégie et une tactique offensives. Elle portait d'emblée la guerre au delà de ses frontières. A partir du XVIe s., après Marignan, les cantons, divisés et affaiblis, renoncèrent à toute politique offensive et restèrent neutres dans les conflits européens. Ils se contentèrent alors, pour défendre leur neutralité, de garnir de troupes la frontière menacée.

Pendant la guerre de Trente ans, la Suisse proclama sa neutralité, tout en fournissant des troupes aux nations belligérantes. A plusieurs reprises ses frontières furent menacées, son territoire violé, les Grisons et la Valteline furent tour à tour envahis par les Impériaux, les Espagnols et les Français qui s'y battirent plusieurs années. Le manque d'entente entre protestants et catholiques paralysa la défense nationale ; toutefois, dès 1620, un faible cordon de troupes occupa la frontière du Rhin, de Bâle à Schaffhouse. Cette année-là, Bâle refusa le passage au margrave de Bade et fortifia ses ponts. Schaffhouse, particulièrement menacé, fit venir des officiers de Berne et de Zurich, envoya six jeunes gens à Genève, en 1621, pour apprendre l'art militaire, répara ses murs et ses tours et enrôla une garnison de mousquetaires étrangers. En 1624, devant les dévastations de l'armée de Tilly, en Alsace, la Diète décida de lever un corps de volontaires et de renforcer les fortifications de la frontière Nord. En 1628, une armée im-

périale s'approchant du Rhin, 6000 Confédérés prirent position dans le Rheintal, la Thurgovie et le comté de Baden.

Ces menaces constantes décidèrent les cantons, en 1629, à faire appel au général J.-L. d'Erlach-Castelen, de Berne. Il fit un projet d'organisation défensive basé sur une force de 12 000 fantassins et 1500 cavaliers, en partie étrangers. En 1633, 300 Schwyzois postés au pont de Stein ne purent empêcher le passage de 6000 Suédois de Horn qui mirent le siège devant Constance. 3000 Saint-Gallois s'avancèrent en Thurgovie, quelques centaines de Zuricois (colonel Ulrich) entrèrent à Schaffhouse. Pendant ce temps, 20 000 Impériaux traversaient impunément Bâle. En 1634, Berne, Zurich, Bâle et Schaffhouse renforcèrent le cordon de 6 à 7000 h. Pendant l'hiver 1637-1638, l'armée du duc de Saxe-Weimar prit ses quartiers sur les terres de l'évêque de Bâle, marcha de Delémont dans le Fricktal, en février 1638, et livra la deuxième bataille de Rheinfelden ; 7000 fugitifs se réfugièrent à Bâle. En 1647, la Diète siégeait à Wyl pendant que l'armée de Turenne s'approchait de la frontière ; elle envoya quelques renforts en Thurgovie, puis élabora le Défensional, première organisation militaire fédérale.

Pendant la guerre de Hollande, en 1673, l'invasion de la Franche-Comté par les Français ramena la guerre à la frontière occidentale. Zurich leva son double contingent. En 1674, le territoire suisse fut violé, près de Bâle, par une division d'Impériaux ; 7 à 8000 h. garnirent la frontière de l'évêché de Bâle. Les années suivantes les hostilités continuant sur la rive droite du Rhin, le corps helvétique dut entretenir en permanence un cordon de défense, 40 000 h. étaient prêts à marcher dans les 24 heures. Toutefois le maréchal de Créquy, avec un corps français, traversa le territoire de Bâle, à Riehen, en 1678, pendant que 2650 Confédérés tenaient le pont de Rheinfelden. En 1681, 3000 h. défendaient les passages du Rhin, toutes les forces des cantons et alliés, y compris Genève, étaient de piquet. De 1689 à 1691, une garnison de 2520 hommes occupa Bâle (guerre de la Ligue d'Augsbourg).

En 1707, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, Louis XIV, pour punir les Neuchâtelois de s'être donné le roi de Prusse comme souverain, concentra 27 bataillons et 11 escadrons à Besançon et Huningue. Berne et Neuchâtel jetèrent aussitôt 9000 h. à la frontière du Jura, sous le général de Sacconay-Bursinel ; 30 000 h. des cantons étaient prêts à marcher. Les Vaudois occupèrent Sainte-Croix, La Brévine, Les Verrières. En 1708, le baron de Mercy surprit un bataillon zuricois à Rheinfelden, franchit le Rhin avec 7000 h., traversa le territoire bâlois et pénétra en Alsace.

Au XVIII[e] s. jusqu'à la Révolution, les frontières ne furent plus menacées. En 1792, le massacre des gardes-suisses le 10 août, à Paris, et le supplice des survivants dans les prisons, provoquèrent une grande indignation en Suisse ; les 11 régiments suisses de France rentrèrent dans les cantons, on mit une garnison formée de détachements de tous les cantons, à Bâle ; elle y resta jusqu'en 1796. En septembre 1792, l'armée française des Alpes (général Montesquiou), forte de 40 000 h., s'approcha de Genève : 4 bataillons vaudois (col. d'Erlach) rassemblés à Nyon, entrèrent dans le port de Genève. Le général de Muralt, avec 14 bataillons, 4 escadrons et 6 batteries, couvrit la frontière du Jura. Il reçut l'ordre, si Genève était attaquée, de se porter dans le Pays de Gex, de s'emparer du fort de l'Écluse et de couvrir la rive droite du Rhône. Le mouvement devait être appuyé par une seconde division de 12 000 h. Après deux mois de pourparlers, l'armée française se retira en Savoie. Dès décembre 1797, 40 000 Français, répartis en trois divisions, étaient prêts à envahir la Suisse par Bâle, Porrentruy et Lausanne. En janvier 1798, les Bernois évacuèrent le Pays de Vaud ; 32 000 Bernois, Vaudois et Confédérés, sous le général d'Erlach, occupaient une ligne de 135 km., des Ormonts à Aarbourg. (Combats de Neuenegg, Fraubrunnen, Grauholz, Aarberg, des Ormonts, capitulation de Berne, annexion de Genève, défense des petits cantons et du Valais.) De 1799 à 1801, les armées de la République française, les Autrichiens et les Russes se disputent les passages des Alpes suisses.

Guerres de Napoléon. 1805. 4 divisions, sous le général de Wattenwyl, couvrent la frontière orientale.

1809. 2 divisions dans le Rheintal et les Grisons.

1813. La Diète mobilise 15 000 h., sous le général de Wattenwyl, pour garder la frontière du Rhin et le Tessin. Le 19 décembre, le colonel de Herrenschwand, commandant de place de Bâle, est avisé par le général Schwarzenberg, que 130 000 Autrichiens vont traverser la ville. Le landammann de la Suisse, Reinhard, ordonne à Wattenwyl de replier ses troupes à l'intérieur du pays. Le passage commence le 21 et dure jusqu'au milieu d'avril ; 160 000 Autrichiens entrent par Bâle et Schaffhouse.

1815. Pendant les Cent-jours, la frontière suisse est violée par les Autrichiens, à Bâle et dans le Valais. Le général autrichien Frimont traverse Genève, des détachements français pénètrent dans le Porrentruy. La Diète confie le commandement de l'armée au général Bachmann (adjudant, le général de Castella, quartier-maître général, Finsler). Il a sous ses ordres 41 000 h. (71 bataillons, 14 escadrons, 112 canons) qui occupent le Jura de Genève à Bâle. Le 3 juillet, l'armée suisse pénètre en Franche-Comté, s'empare de Blamont et de Pontarlier et s'avance jusqu'à Salins, Arbois. Au mois d'août, 5000 h., sous le colonel d'Affry, participent au siège d'Huningue qui capitule le 24 août. Fin septembre, les troupes démobilisent, excepté la brigade Abyberg, formée des débris des régiments suisses de Napoléon.

1831. Cinq divisions sont mises de piquet contre la France, sous le général Guiguer-de Prangins.

1838. Le roi des Français, Louis-Philippe, exige l'expulsion de la Suisse du prince Louis-Napoléon, fixé à Arenenberg et citoyen thurgovien. Le général Aymard, avec 37 000 h., est à Lyon, prêt à marcher sur Genève, qui met sur pied 5000 h. renforcés par 4 bataillons confédérés. Le 1[er] octobre, deux corps d'observation (Guiguer et Zimmerli) sont groupés dans le canton de Vaud et autour d'Olten. Le 14 octobre, le prince Napoléon quitte volontairement la Suisse, et la France se déclare satisfaite.

1848. Révolution badoise ; la frontière Nord est gardée par des troupes d'Argovie et de Schaffhouse sous le colonel Isler. En Lombardie, Autrichiens et Italiens se battent ; 4 à 5 bataillons et un escadron surveillent la frontière du Tessin.

1849. Le colonel de Salis avec 3 bataillons couvre le Tessin (mars-avril). L'insurrection badoise recommence, 10 000 fugitifs entrent en Suisse ; trois divisions (25 000 h.) sous le général Dufour (chef d'état-major Ziegler) tiennent le Rhin de Bâle à Schaffhouse. Violation de frontière à Büsingen.

1856-1857. Insurrection royaliste à Neuchâtel. La Suisse exige de la Prusse l'abandon de ses prétentions sur Neuchâtel. La Prusse mobilise. Le 20 décembre, la Suisse met sur pied deux divisions, renforcées par trois autres, en janvier, sous le général Dufour (chef d'état-major Frey-Hérosée) 30 000 h., soit 39 bataillons, 4 escadrons, 7 batteries, 2 compagnies de parc, 5 compagnies du génie. On place 78 pièces de position dans les ouvrages du Rhin. Les puissances européennes interviennent, l'Assemblée fédérale élargit les prisonniers royalistes. Le roi de Prusse renonce à Neuchâtel. La démobilisation commence le 26 janvier.

1859. Les Français et les Sardes luttent contre les Autrichiens en Lombardie ; 7000 h. sous le colonel Bontems occupent le Valais et le Tessin, deux bataillons et demi les Grisons. Un bataillon autrichien, coupé à Laveno, aborde à Magadino et est interné en Suisse.

1860. Affaire de Savoie : 10 500 h., sous le colonel Ziegler, sont appelés successivement à Genève.

1866. Le colonel de Salis couvre les Grisons, avec trois bataillons et demi et 1 batterie de montagne.

1870-1871. Voir GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

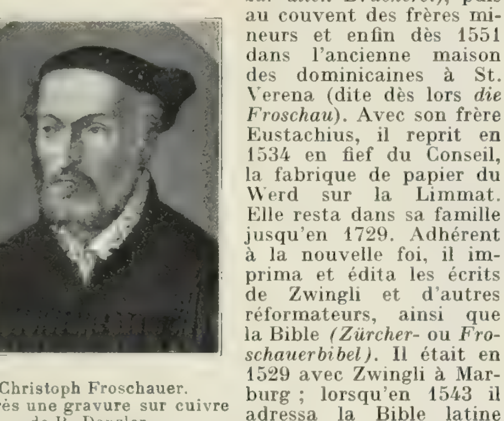
1914-1919. Voir GUERRE MONDIALE.

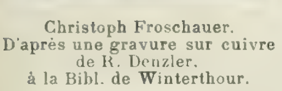
Bibliographie. AS I. — *ASHR.* — H. Leemann : *Abriss der Militärstatistik der Schweiz.* — A. Weber : *Die erste eidg. Wehrverfassung.* — Egli : *L'armée suisse.* — *A la mémoire du baron Nicolas Fr. de Bachmann.*

— Muret et Cérenville : *La Suisse en 1815.* — Leemann : *Denkschrift über die Ereignisse im Jahr 1828.* — B. van Muyden : *La Suisse sous le pacte de 1815.* — Verdeil : *Hist. du C. de Vaud.* — *Mémoires de F. de Roverea.* — Kern : *Souvenirs politiques.* — Dufour : *Les événements de 1856.* — Rob. Weber : *Die strategische Bedeutung der Schweiz.* — *Événements militaires et historiques en Suisse 1798-1907.* — E. Muret : *L'invasion de la Suisse en 1798.* — *Cahiers du bureau des conférences de l'armée* 1915. [P. de Vallière.]

FROSCHAUER. Famille bourgeoise de Zurich, éteinte vers 1814. *Armoiries* : d'azur à une grenouille *(Frosch)* au naturel assise sur un pré *(Aue)* ; une des variantes de la marque d'imprimeur de Christoph Froschauer portait une grenouille montée par un génie nu. — 1. ***Christoph*** (Christoffel), de Neuburg près d'Alt-Œttingen, peut-être fils de Johannes, imprimeur à Augsbourg 1494-1507, reçut en 1519 la bourgeoisie de Zurich à cause de son art. Son imprimerie fut installée de 1521 à 1528 dans la maison *Zum Weingarten* (dite *Zur Druckerei*, enfin *zur alten Druckerei*), puis au couvent des frères mineurs et enfin dès 1551 dans l'ancienne maison des dominicaines à St. Verena (dite dès lors *die Froschau*). Avec son frère Eustachius, il reprit en 1534 en fief du Conseil, la fabrique de papier du Werd sur la Limmat. Elle resta dans sa famille jusqu'en 1729. Adhérent à la nouvelle foi, il imprima et édita les écrits de Zwingli et d'autres réformateurs, ainsi que la Bible *(Zürcher-* ou *Froschauerbibel)*. Il était en 1529 avec Zwingli à Marburg ; lorsqu'en 1543 il adressa la Bible latine terminée à Luther, celui-ci la refusa brusquement ; † de la peste le 1er avril 1564. — 2. Eustachius, frère du no 1, bourgeois 1538, fabricant de papier et imprimeur ; † 1549. — 3. Christoph, fils du no 2, fut le dernier Froschauer de l'imprimerie. C'est de son officine que l'institut artistique Orell Füssli actuel tire son origine. — Les Froschauer qui suivirent furent papetiers et artisans, quelques-uns siégèrent au Conseil des Deux-Cents. — 4. Hans-Heinrich, gardien du Kronentor, décapité comme incendiaire en 1764. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — Zapf : *Augsburgs Buchdrucker* I. — Egli : *Actensammlung.* — Bullinger : *Reformationsgesch.* et *Diarium.* — Bernhard Wyss : *Chronik.* — Pellikan : *Chronik.* — Gessner : *Bibliothek.* — *Nbl. Chorherren Zürich* 1813. — Vögelin : *Christoph Froschauer.* — *Nbl. Stadtbibliothek Zürich* 1841, 1879-1882. — Vögelin : *Das alte Zürich.* — Arter : *Sammlg. Zürcher. Altertümer.* — *Schweizer. Graph. Central-Anzeiger* 28, p. 189. — *Zw.* passim. — Rudolphi : *Die Buchdruckerfamilie Froschauer.* — *ADB.* — Corrodi-Sulzer : *Ein Rückblick auf vier Jahrhunderte,* dans *Orell Füssli Jubiläumsschrift.* [C. B.]







Christoph Froschauer.
D'après une gravure sur cuivre de R. Denzler.
à la Bibl. de Winterthour.

FROSSARD. Nom de famille des cantons de Fribourg, Valais et Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Frossard, Frossar. Une des plus anciennes familles gruyériennes encore existantes, déjà bourgeoise de Corbières au XIVe s., de Bulle, de Gruyères et de Romanens au XVe s., actuellement, et de plusieurs communes des districts de la Gruyère et de la Veveyse. *Armoiries* : gironné de sable et d'argent. Un Willelmus Froschar possédait une maison à Fribourg en 1287. — 1. Pierre, de Corbières, notaire de la cour de Lausanne, cité en 1383 et 1389. — 2. Pierre, gouverneur de Bulle, représenta cette ville lors de la prise de possession de la Majorie de Bulle par Jean de Prez en 1438. — 3. Antoine, de Gruyères, notaire, en faveur duquel furent faites des reconnaissances féodales en 1426 et 1449, céda quelques possessions au comte François de Gruyère en 1459.

Branche de Romanens. Plusieurs membres furent reçus bourgeois de Fribourg aux XVIe et XVIIe s. — 4. ***François-Laurent,*** * à Romanens 10 août 1789, † à Fribourg, 1er août 1874. Précepteur à Vienne, des comtes Traun de Pétronell. Son séjour en Autriche fut marqué par des épisodes intéressants qu'il a racontés dans ses *Souvenirs d'un prisonnier fribourgeois 1818-1819* publiés dans l'*Émulation* II et III. Arrêté en octobre 1818 par la police de l'empire pour avoir pris part activement aux réunions de la société suisse de Vienne, soupçonnée d'idées révolutionnaires, il fut emprisonné avec ses compatriotes jusqu'en août 1819. Rentré au pays il se voua à l'étude du droit. Le mouvement populaire de 1830 le trouva au premier rang parmi les révolutionnaires. Conseiller d'État 1831-1837 et directeur de la Justice, il fut l'auteur, entre autres, des projets du code de discussion des biens, du code de procédure pénale, de la loi sur les poursuites pour dettes. Député au Grand Conseil 1830-1856 et 1861-1874 ; président de ce corps 1851-1852 et 1873 ; juge d'appel 1839-1848 ; juge cantonal 1848-1874 ; président du tribunal cantonal à plusieurs reprises ; député à la Diète fédérale ; professeur à l'École de droit ; reçu bourgeois de Fribourg en 1841. Journaliste, il collabora au *Journal du Canton.* — 5. Félix-Joseph, * à Romanens 27 septembre 1817, † à Treyvaux 8 juillet 1901 ; prêtre 1848, chapelain de Vuisternens-devant-Romont 1848, curé de Belfaux 1852, de Treyvaux 1854-1901, doyen du décanat de Saint-Maire 1866. — 6. Laurent, * à Romanens 24 janvier 1821, † à Romanens 17 mai 1907, prêtre 1847, vicaire à Genève 1847-1851, curé d'Échallens 1851-1857, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg 1857-1873, recteur du dit collège 1873-1880, curé de Bulle 1880-1893. Il employa ses dernières années à la publication, en 2 vol., de *La Lettre du catéchisme du diocèse de Lausanne.* — Voir *Étrennes frib.* 1875 ; 1902 ; 1908. — *ASHF* III, 126, 127 ; IV, 20. — *Le Confédéré* 1874, no 93. — *Le Fribourgeois* 1907, no 73. — *Regeste d'Hauterive.* — Arch. d'État de Fribourg : Grosses de Bulle et de Vaulruz ; titres de Gruyères ; copies tirées des arch. de Vienne. [G. Cx.]

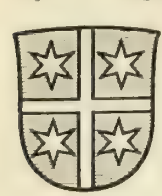


François-Laurent Frossard.
D'après une photographie.

B. **Canton du Valais.** Famille mentionnée dès le XIVe s. dans la majorie d'Ardon-Chamoson. — 1. Jean, protonotaire apostolique, chanoine de Sion 1541. — 2. Basile-Antoine, 1833-1875, chanoine du Grand Saint-Bernard, prieur du Simplon 1862. — 3. Jules, de Liddes, 1859-1913, prieur du Grand Saint-Bernard 1888, prieur et doyen de Martigny 1899. [Ta.]

C. **Canton de Vaud et Genève**. Frossard de Saugy. Famille vaudoise qui, sous le régime bernois, a donné de nombreux magistrats à la ville de Moudon. *Armoiries* anciennes : d'azur au cœur d'argent surmonté d'une croix du même, croisée elle-même en pied et à senestre, et barrée en chef ; modernes : d'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles à six rais d'argent ; nombreuses variantes. L'ancêtre est — 1. Jean, de Brenles, vivant vers 1458. — 2. Humbert, petit-fils

du nº 1, † 1520, bourgeois de Moudon dès 1498, notaire, acquit la seigneurie de Saugy (Fribourg) et la co-seigneurie de Brenles. — 3. MICHEL, secrétaire des États de Vaud en 1518. — 4. LOUIS-BENJAMIN, * 1730, colonel et chambellan du duc de Saxe-Gotha, élu en 1788 colonel du régiment de la République de Genève. — 5. DANIEL-LOUIS, 1752-1808, frère du nº 4, conseiller de cour et lieutenant-colonel en Russie, membre de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud en 1798 et sénateur helvétique 1798-1801, reçu habitant de Genève en 1790 et citoyen en 1794. — 6. BENJAMIN-SIGISMOND, 1754-1830, d'une autre branche de la même famille, pasteur à Nyon, puis à Montauban où il devint doyen de la faculté de théologie protestante ; publia deux volumes contre la traite des nègres ; a eu trois fils pasteurs en France. — 7. MARC-ÉTIENNE-EMMANUEL, 1757-1815, frère du nº 6, colonel au service de l'Autriche, fut disgrâcié en 1793 à cause d'écrits de son frère en faveur de la Révolution, revint en Suisse avec le grade de général-major, reçut en 1814 dans sa propriété à Begnins l'impératrice Marie-Louise et fut à plusieurs reprises le conseiller écouté du gouvernement vaudois. A publié un recueil de poésies. — 8. JULES, 1795-1869, fils du nº 5, officier en France 1813-1814, passa en 1815 dans l'armée russe où il devint chef d'escadron ; rentré au pays, il devint préfet de Nyon, inspecteur des milices et conseiller d'État 1835-1845. Il se retira à Lyon où il créa une grande manufacture métallurgique. — 9. LOUIS, 1796-1853, ingénieur, colonel d'artillerie, député au Grand Conseil 1835-1862, président de ce corps au moment de la Révolution de 1845. — 10. CHARLES, 1805-1862, fils du nº 7, général autrichien.



Appartenant à une autre famille Frossard : JULES, 1835-1909, député 1897-1901, l'un des créateurs de l'industrie du tabac dans la Broye. [M. R.]

FROWIN. Voir FRŒWI.

FRUENCE (C. Fribourg, D. Veveyse, Com. Châtel-Saint-Denis. V. *DGS*). Vge et ancienne seigneurie. *Friuuencia*, 1095 ; *Fruenci*, 1170 ; *Fruencia*, 1178. Fruence paraît avoir été placé primitivement au Sud de sa position actuelle, sur le plateau situé entre les deux Veveyses, au pied du château de Fruence, aujourd'hui en ruines. L'église est mentionnée en 1228. — Voir *MDR* III, 104 et 249. — *Regeste d'Hauterive*. — Max de Diesbach : *Châtel-Saint-Denis*. — *ASHF* IX, 153-155. — Philipona : *Hist. de la seigneurie de Châtel-Saint-Denis*. — Art. CHATEL-SAINT-DENIS. [P. A.]

FRUENCE. Famille seigneuriale dont le berceau était le château de Fruence. Le premier membre connu est *Liefredus de Castello Friuuencie*, qui en 1095 donne au couvent de Romainmôtier ce qu'il possède à Villars Boson, sous Cuarnens. — GUILLAUME, chevalier, et son frère — RODOLPHE, chanoine et chantre de la cathédrale de Lausanne, prennent la Croix en 1220. — Dès ce moment, la situation de la famille devient moins favorable ; profitant de certaines dissensions Pierre de Savoie s'introduit dans la contrée, si bien qu'en 1244 les frères GUILLAUME, NICOLAS et HENRI durent renoncer volontairement à leur château et à toutes leurs possessions situées dans la vallée de Fruence. Pierre de Savoie remit ces biens en fief à JORDAN, fils de Guillaume, qui lui prêta hommage absolu. — JEAN vendit en 1296 à Amédée V, comte de Savoie, sa seigneurie de Châtel avec le droit de haute justice, ne se réservant que l'administration de la basse justice, soit le vidomnat et le tiers de certaines amendes. La famille s'éteignit vers 1400, et le vidomnat passa à une nièce qui l'apporta en dot à la famille savoyarde des Montvuagniard. — Voir la bibliographie de l'art. FRUENCE, village. [P. A.]

FRÜH. Familles des cantons d'Appenzell, Bâle, Saint-Gall, Thurgovie, Zurich.

A. **Canton d'Appenzell**. Des familles de ce nom, originaires du Toggenbourg, se sont établies à la fin du XVIIe s. dans le canton d'Appenzell. [A. M.]

B. **Canton de Bâle**. Famille de la ville de Bâle. — HANS, membre du Petit Conseil 1513. — Plusieurs membres de la famille siégèrent au Grand Conseil aux XVIIe et XVIIIe s. — *LL*. — *LLH*. [L. S.]

C. **Canton de Saint-Gall**. Famille de Mogelsberg qui essaima en outre dans le Toggenbourg. On cite en 1430 *des Fruegen Hof* près de Mogelsberg. Au XIXe s. des familles de ce nom deviennent bourgeoises de la ville de Saint-Gall. — 1. JOHANN-ULRICH, 1841-1902, instituteur à Saint-Gall en 1877, auteur de *Heimatkunde der Stadt St. Gallen*, actif géographe, géologue et cartographe. — *St. Galler Nbl*. 1903, p. 50. — 2. JOHANN-GEORG, 1820-1917, ammann de la commune de Mogelsberg 1859 - 1891, greffier du tribunal du district d'Untertoggenburg 1841-1901, membre du Grand Conseil pendant 42 ans, auteur de souvenirs sur son époque.— *St. Galler Nbl*. 1918, p. 34. [Bt.]



Johann-Georg Früh.
D'après une photographie.

D. **Canton de Thurgovie**. — JOHANN-JAKOB, Dr phil., de Märwil, * 1852, professeur de géographie à l'École polytechnique de Zurich 1877-1924. Auteur de *Die Moore der Schweiz* en collaboration avec C. Schröter (Matériaux pour la carte géologique de la Suisse). — *DSC*. [Sch.]

E. **Canton de Zurich**. I. Famille de Winterthour, à laquelle appartient HERMANN, membre du Conseil 1297 et 1305-1306. Elle doit s'être éteinte de bonne heure, Künzli ne la mentionne pas dans son *Bürgerbuch* (manuscrit). [L. Forrer.]

II. Famille bourgeoise de Zurich du XIIIe au XVe s. (*Fruoeie*, *Vruoie*, etc.), attestée dès 1271, représentée au Conseil dès 1336. *Armoiries* : de sable (?) à une bottine d'argent. — 1. HEINRICH, 1271-1324, étudiant *(scolaris)* 1299, travailla probablement à la chancellerie de la ville, prêtre et notaire de l'abbesse du Fraumünster ; comme collateur de Maur sur le Greifensee, l'abbesse lui remit en fief héréditaire, en 1293, le *Frühen-Haus* à la Salzgasse (actuellement Löwengässchen). Lecteur 1317. — 2. JAKOB, frère du nº 1, 1291-1358, membre du *Baptistalrat* 1336 et après 1343. — 3. ULRICH, frère du nº 1, 1271-1322, premier chapelain de l'autel de la Vierge et de la chapellenie de l'église d'Altdorf (Uri) 1317 (dans *UZ*, nº 3461, par erreur *Frei*) ; curé d'Altdorf 1322, chanoine d'Embrach. — 4. JOHANNES, 1335-1390, cordonnier, tenancier d'un fief mâle des barons de Bonstetten 1366 ; du *Natalrat* 1378-1387, économe de l'hôpital 1379-1384 ; son sceau porte une botte. — *UZ* IV-XI. — *Zürcher Steuerbücher* I. — *Stadtbücher*. — R. Hoppeler : *Stift Embrach*. — Arch. de la ville de Zurich et de l'hôpital. — *Urk. Antiquar. Ges.* nº 626. [F. Hegi.]

FRULLANI. Voir FURLANI.

FRÜMSEN. Voir SENNWALD.

FRÜND. Famille lucernoise mentionnée dès le XIVe s. — JOHANN, de 1400 à 1469 environ ; sous-secrétaire d'État 1428-1437, notaire impérial 1439, secrétaire d'État à Schwyz 1437-1453 ; bourgeois de Schwyz, 1444 ; il renouvela toutefois en 1450, pour lui et ses fils, le droit de bourgeoisie de Lucerne. Député aux Diètes, greffier du tribunal à Lucerne 1468-1469. Auteur d'un récit de grande valeur sur la guerre de Zurich et d'une copie du *Miroir de Souabe*, avec une chronique mondiale qui va jusqu'en 1428, etc. — *ADB*. — Wyss : *Historiographie*. — *Gfr*. 79, p. 16. [P.-X. W.]

FRÜNDSBERG, von (aussi FREUNDSBERG, FRUNDSBERG). Famille de ministériaux saint-gallois établie au château du même nom près de Wald (Zurich). — RODOLPHE, chevalier, 1259 ; WERNHER, chevalier, 1276-1277. Elle n'a aucun rapport avec la famille tyrolienne du même nom. *Armoiries* : d'argent à neuf

monts de sable surmontés d'une étoile de gueules (Edlibach et Stumpf). Du château, il ne reste que quelques vestiges. — Voir *UZ* 3 et 5. — *UStG* 3, page 150. — *LL*. — Zeller-Werdmüller : *Zürcher Burgen*. — F. Hegi dans *Festgabe für Paul Schweizer*, page 212. [F. H. et L. F.]

FRÜNDT, LEONHARD, d'Altdorf, chapelain à Altdorf 1595, curé 1598, camérier du chapitre des quatre Waldstätten 1606, doyen 1611, protonotaire apostolique vers 1609, commissaire épiscopal des quatre Waldstätten. Il adressa en 1613 à l'évêque de Constance une supplique en faveur de la béatification de Nicolas de Flue, à l'appui de laquelle il écrivit une petite biographie : *Inductio in vitam magni servi Dei*, qui existait encore en original en 1647. Avant sa mort, il fonda et dota la chapellenie de St. Leonhard à Altdorf, à laquelle il laissa tout son bien. † 1635. — Voir les rentiers et livres de comptes de l'église paroissiale d'Altdorf. — *Gfr*. 33, 44, 46, 47. — *KSB* 1896, p. 52. — *Nbl. Uri* 23, p. 98. [J. MÜLLER, A.]

FRUONZ. Famille de l'Obwald, paroissienne de Sarnen, bourgeoise de Rammersberg, originaire de Lungern, où elle apparaît en 1380. — 1. CLAUS, député à la Diète 1451. — 2. KLAUS, représentant de Rammersberg devant le tribunal en 1482, témoin dans l'affaire Koller 1483. — 3. ARNOLD, capitaine au service du pape, trésorier 1489, landammann 1512, 1516, 1520, 1522, 1525 et 1528 ; souvent député à la Diète ; † 1529. Capitaine des gens de l'Obwald à la bataille de Novare 1513. — 4. HANS, frère du n° 3, vice-landammann. — La famille a donné près de vingt membres au Landrat, et de 1531 à 1726 vingt juges et huit ecclésiastiques. — 5. P. CONRAD, collaborateur en 1846 à une *Gesch. des Klosters Engelberg*. — Voir obituaire de Sarnen. Procès-verbaux du tribunal du Conseil de l'Obwald. — R. Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — Küchler : *Chronik von Sarnen*. — *AS* I. [Al. TRUTTMANN.]

FRUTHWILEN (C. Thurgovie, D. Steckborn, Com. Salenstein. V. *DGS*). Vge ; au XIIIe s. *Frutwile*, appartint à l'origine à Ermatingen, domaine de Reichenau, et posséda en commun avec Salenstein dans les siècles suivants des forêts et des pâtures. Le domaine de Windertschwil sis sur son territoire (actuellement Eggishof), passa plus tard à l'hôpital de Constance. Une famille de ministériaux de Reichenau, dont le manoir existait autrefois dans le village, portait le nom de FRUTWILER. Le dernier de ses membres, ULRICH, témoin en 1271, légua en 1272 tous ses biens à la maison des chevaliers teutoniques de Sandegg et fut pour 1282 et 1283 commandeur d'Altshusen. — Voir *TU* 3. — Roth von Schreckenstein : *Die Insel Mainau*. [SCH.]

FRUTIGEN (C. Berne. V. *DGS*). Ancienne seigneurie, district, Com. et Vge paroissial. Les plus anciens vestiges d'établissement dans la vallée remontent à l'âge du bronze (haches de bronze à Frutigen, Zinsmaadegg et à Kandergrund, Mittholz). Les recherches de Gams et de Nordhagen ont fait ressortir qu'à cette époque le climat était probablement plus chaud que maintenant, ce qui a permis d'établir des habitations humaines à des altitudes où il n'y en a plus actuellement. — *Antiquarium* 1881-1886, p. 22. — [O. T.] — La prétendue origine frisonne des habitants de Frutigen, qui ont cependant pour ancêtres des Alémannes, a été affirmée pour la première fois dans une chanson de Gläwy Stoller, en 1583 (F. Vetter : *Herkunft d. Schwyzer u. Oberhasler*, 13.— Wyss : *Liedersammlg.* VIII, 81. — Rochholz : *Liederchronik*, 406). — En 1234, *Frutingen* ; en 1228, *Frutenges* (franç.) ; 1720, *Frautigen* ; dès le XVIIIe s. Frutigen. *Sceau* : en 1263, une fleur de lys accompagnée d'un écusson à une croix et d'une étoile ; en 1380, une aigle. *Armoiries* : d'argent à l'aigle de sable armée de gueules (couronnée dès le XVIIIe s.). Les détenteurs de la seigneurie de Frutigen qui, outre le village, comprenait la vallée de l'Engstligen avec Adelboden et la partie supérieure de la vallée de la Kander, furent les barons de Kien dès 1232, puis, par héritage, Arnold et Walter von Wediswile en 1294, Johannes von Turm, également par héritage, en 1312. Le petit-fils de ce dernier, Anton vom Turn, vendit la seigneurie et ses habitants à Berne, le 10 juin 1400, pour 6200 fl. avec droit de rachat dans l'espace de 15 ans. Moyennant payement de cette somme, les habitants se rachetèrent de toutes



La Tellenbourg près de Frutigen dans la seconde moitié du XIXe s. D'après une gravure sur acier de C. Huber.

corvées et cens de seigneurie, et reçurent à cette occasion une lettre de franchises le 4 juillet 1400. Le châtelain nommé par Berne résida jusqu'en 1798 à la Tellenbourg, de même que le haut-bailli de 1803 à 1831. Vers 1470, le bailliage d'Æschi fut réuni à la châtellenie de Frutigen. Ces deux territoires, comprenant les paroisses d'Æschi, Reichenbach, Frutigen, Adelboden et Kandergrund, forment depuis 1803 le district (haut-bailliage jusqu'en 1831) de Frutigen. Les anciens statuts de la vallée *(Landrechte)* de 1445, 1452, 1482, 1502-1503, 1639 et 1644 furent codifiés en 1668 (*ZSR* VIII, et Schnell et Stürler : *Rechtsquellen*) et restèrent en vigueur jusqu'en 1854. La vallée de Frutigen acquit en 1391, de Rud. von Wissenburg, patron de l'église, la *Fronhofstatt* à Frutigen. La justice y fut rendue le premier mardi du mois de mai et le premier mardi après la Saint-Gall ; en outre, 15 jours après ces deux dates. Dans la suite, le tribunal se réunit dans la salle de la maison commune de Frutigen, la plus ancienne auberge de Frutigen, qui jouissait du droit d'asile. Dans l'été 1294, les Bernois pénétrèrent dans la région de Frutigen, la pillèrent et l'incendièrent. Le village fut encore la proie des flammes les 27 janvier 1466, 8 juin 1726 et 3 août 1827. Après que les bureaux du président du tribunal et du préfet eurent été transférés, en 1857 et 1858, de la Tellenbourg au village, le gouvernement vendit, en 1863, ce château à la commune de Frutigen. Celle-ci y ins-

talla un asile pour indigents jusqu'à l'incendie du 20 oct. 1885. Dès lors, la Tellenbourg n'est plus qu'une ruine.

L'église de Frutigen était dédiée à saint Quiricus ou Gwer. Le droit de patronage fut vendu en 1395 par Anton vom Turn à la prévôté d'Interlaken, mais en 1400, cependant, Niklaus von Scharnachtal le détenait à titre de créancier hypothécaire. L'église fut incorporée en 1410 à la prévôté d'Interlaken, et dès lors desservie par des chanoines de ce lieu. La Réformation rencontra une certaine opposition à Frutigen. L'église fut reconstruite en 1421 et en 1726, après l'incendie. Les débordements du Leimbach causèrent de grands dégâts en 1598, 1671, 1830 et 1873 ; des travaux d'endiguement ont été entrepris 1905-1906 et 1909-1910. La première carrière d'ardoise, dans la chaîne du Niesen, a été ouverte en 1829 ; la première fabrique d'allumettes date de 1850. La fabrication des fichus en laine bleus, jadis florissante, périclita rapidement vers le milieu du XIX[e] s. Une caisse d'épargne a été fondée en 1837 ; l'école secondaire en 1834; la fondation Zeerleder, pour malades indigents, date de 1843. La ligne de chemin de fer Spiez-Frutigen fut ouverte le 8 juil. 1901, celle du Lötschberg 15 juil. 1913. *Population* : du district : 1764, 6020 hab.; 1818, 8019 ; 1920, 12 553 ; de la commune : 1764, 1935 ; 1920, 4726 ; du village : 1920, 1903. Registres de baptêmes dès 1552, de mariages dès 1550, de décès dès 1728. — Voir Jahn : *Chronik*. — Mülinen : *Heimatkunde* I. — Lohner : *Bern. Kirchen*. — K. Stettler : *Das Frutigland*. — Le même : *Des Frutiglandes Gesch.* [H. TÜRLER.]

FRUTIGER, FRUTINGER. Familles de l'Oberland bernois, originaires primitivement de la vallée de Frutigen, établies au Gessenay depuis 1393. — JACOB, châtelain du Gessenay en 1435 et en 1437. Les relations possibles avec la famille bourgeoise Fruting de la ville de Berne (voir ce nom), ne sont pas démontrées. — [R. M.-W.] — ***Johann***, architecte, d'Oberhofen, 1848-1913 ; il fonda en 1870 une grosse entreprise de bâtiments à Oberhofen, construisit un grand nombre d'ouvrages importants, la route de Merligen-Neuhaus (Interlaken), celle du Grimsel, le canal navigable du lac de Thoune à Interlaken, entreprit de nombreuses corrections de fleuve et des quais. Il construisit entre autres les lignes de chemin de fer suivantes : Brunig, Beatenberg, Harder, Niesen, Les Avants-Sonloup, Zweisimmen-La Lenk, Sierre-Montana-Vermala, Mürren-Allmendhubel, et une partie de la ligne du Lötschberg. Membre du Grand Conseil de 1870 à sa mort, il jouissait d'une grande autorité dans les questions relatives au transport. Membre de nombreuses commissions. — Voir *Bund*, 28 décembre 1913. — *Oberländer Tagblatt*, 24 décembre 1913. [H. FRUTIGER.]



Johann Frutiger.
D'après une photographie.

Un rameau s'est fixé à Genève au début du XIX[e] s. *Armoiries* : d'or à la marque de maison de sable accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — MAX-ERNST, 1844-1918 à Genève, député au Grand Conseil 1878-1898, président de ce corps 1895 ; membre du consistoire 1891-1898, membre fondateur du sanatorium de Clairmont sur Sierre. [H. Da.]

FRUTING. Famille bourgeoise de la ville de Berne, éteinte en 1801. *Armoiries* : de gueules à la marque de maison d'or accompagnée de trois étoiles du même, soutenue de trois coupeaux de sinople. — 1. BENEDIKT, bailli de Saint-Jean 1564, de Trachselwald 1587. — 2. BENEDIKT, fils du n° 1, bailli de Frienisberg 1593. — 3. PETER, fils du n° 2, bailli d'Aarberg 1614, directeur de l'hôpital 1626. — 4. PETER, fils du n° 3, grand sautier 1628, bailli de Buchsee 1631. — Voir *LL*. [R. W.

FRUYO. Famille éteinte de Fribourg. *Armoiries* : d'azur à la bande d'or chargée de trois feuilles de trèfle de gueules. — 1. ***Peter***, bourgeois de Fribourg, tanneur de son métier, * après 1506, des Deux-Cents 1526, des Soixante 1528, secrétaire de la ville 1536-1539, trésorier 1541-1542 et 1548-1551, banneret 1557-1560 ; † 1577. Il reçut en 1541 une lettre d'armoiries de Charles-Quint, probablement grâce à l'intervention du comte de Gruyère et pour les services qu'il lui avait rendus en protégeant son comté contre une agression bernoise. On possède de lui un recueil contenant les chroniques de Fries, Cudrefin, Gruyère, de la guerre de Savoie, la rédaction allemande de Du Chastel, la chronique de Sterner de la guerre de Souabe et son écrit sur l'affaire de Schilling. — 2. HANS, fils du n° 1, du Petit Conseil dès 1581, trésorier 1585-1589 ; † 1599. — 3. KARL, bailli de Gruyère 1568-1573, du Petit Conseil 1578. — 4. HANS, bailli de Bellegarde 1612-1617, de Grasburg 1620-1625 ; membre du Petit Conseil 1626. — 5. HANS, bailli de Locarno 1632-1634, membre du Petit Conseil 1635. La famille s'éteignit au XVII[e] s. — Voir A. Büchi : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg*. — Réginald de Henseler : *Lettre d'armoiries conférée à Pierre Fruyo*, dans *AF* V, 137-144 et *AHS* 1920, 71-72. [A. BÜCHI.]



FRUZZINI. Famille tessinoise qui se fixa au commencement du XIX[e] s. à Brigue et qui s'y est éteinte. — 1. P. JOSEPH, de Brigue, * 1816, jésuite en 1836 ; il exerça sa vocation en Suisse, en France et en Amérique ; † à Buffalo en 1880. — 2. P. LEOPOLD, frère du n° 1, * 1821, jésuite en 1839 ; à Brigue, et dès 1847, missionnaire dans le grand-duché de Bade; † 1854 à Paderborn. — Voir *BWG* II. [D. I.]

FRY, FRYG, FRYO. Voir FREI.

FRYBERG (FREYBERG) (C. Grisons, D. Vorderrhein, Cercle Disentis). Nom de deux châteaux, près de Seth et de Truns, qui passa à une famille de ministériaux des évêques de Coire et probablement aussi de l'abbaye de Disentis (autrefois *Frigeberg, Frickberg*). *Armoiries* de la famille : coupé d'argent et d'azur à trois besants d'or. Selon Bucelin *(Historia sacra et profana)*, les barons von Freyberg existant encore aujourd'hui dans l'Allemagne du Sud, remontent à cette famille, qui posséda anciennement, outre le château et la seigneurie de Seth, le château et la seigneurie de Jörgenberg (Com. Waltensburg). Au XIV[e] s. et plus tard encore, ces deux seigneuries passèrent ensemble à différents possesseurs. Le duc Albert d'Autriche les remit en fief, le 25 janvier 1342, au comte Rudolf von Werdenberg-Sargans. FRIEDRICH von Fryberg était parmi les ennemis de l'évêque lors de la rencontre d'Ems près de Coire le 26 août 1255 ; CHUNRAD renonça en 1356 à tous les droits et biens appartenant aux Fürstenburg en faveur de l'évêque ; RAINGER, † vers 1330, fut le dernier des Fryberg à Seth. Sa succession donna lieu à un long conflit au cours duquel les deux seigneuries tombèrent sans doute au pouvoir des Rhäzüns. Elles passèrent ensuite par héritage, en 1458, de Georg von Rhäzüns à Jos-Niclas von Zollern, qui les vendit au couvent de Disentis, en mains duquel elles restèrent jusqu'au rachat des droits seigneuriaux.



Le château de Fryberg près de Truns tire probablement son nom de la seigneurie de Fryberg près de Seth, parce que le couvent de Disentis aura confié ce poste avancé de ses terres à l'Est à un membre de la famille Fryberg. Première mention en 1249, lorsque Antonio de Carnisio, envoyé par le pape comme administrateur du couvent de Disentis, remit ce château à son frère Lanfranco. Tous deux furent chassés du pays par le nouvel abbé, Heinrich von Werdenberg. Le château fut encore une fois enlevé au couvent, puisque le comte Hugo von Werdenberg dut le restituer en 1327 à la prière de l'abbé Jakob von Bucchorn. Les derniers

vestiges de la tour, un pan de mur haut de 10 mètres, s'effondrèrent lors du tremblement de terre du 16 novembre 1911.

Des familles Fryberg existent encore aujourd'hui dans plusieurs communes de la juridiction de Disentis. — Voir Campell. — Guler : *Rätia.* — Kraneck : *Ritterburgen.* — Mohr : *Cod. dipl.* — Le même : *Reg. von Disentis.* — Wartmann : *Rät. Urkunden.* — J. Rahn : *Die Ruine Fryberg*, dans *ASA* NS, XVIII. — P. A. Vincenz : *Die Burgen Fryberg und Ringgenberg*, dans *BM* 1922. [P.-A. VINCENZ.]

FRYBURGER. Voir FREIBURGER.

FRYENBACH, von. Famille lucernoise éteinte. — RUDOLF est mentionné en 1327 comme bourgeois, cellérier du couvent de bénédictins de Lucerne 1341-1356. — HEINRICH, frère du précédent, magister, chanoine de Passau, secrétaire des ducs Albert et Othon d'Autriche, curé de St. Stephan à Vienne 1323-1336. — Voir Kopp : *Geschichtsblätter* I, 105-116. — Segesser I, 483. — *Gfr.* 62, 50 ; 74, 207 ; 79, 28. [P.-X. W.]

FRYENBERG, ULRICH, de Malters, apprit le métier d'imprimeur à Bâle chez Samuel Apiarius, et s'occupa à Horw et à Saint-Gall de l'impression de chansons et de cartes à jouer. En 1581, il fut emprisonné en Suisse comme colporteur de livres et mis sous tutelle en 1583 ; † en 1591. — Voir v. Liebenau : *Gesch. der Buchdruckerei v. Luzern*, p. 29. [P.-X. W.]

FRYMANN. Voir FREIMANN.

FTAN. Voir FETAN.

FUCHINUS. Voir FÜTSCHI.

FUCHS. Nom de famille très répandu dans la Suisse allemande et à Fribourg. On le rencontre dans les cantons d'Argovie, Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Schwyz, Soleure et Valais. En outre, une famille de ce nom existe dans Appenzell (Rh.-E.) et dans la ville de Bâle.

A. **Canton d'Argovie.** Deux anciennes familles bourgeoises d'Hornussen. *Armoiries* : parti d'azur à trois étoiles d'or, et d'argent à une tête de renard d'or. — KARL, Dr phil., * 17 décembre 1880, maître de district à Sins 1906, recteur des écoles de district à Rheinfelden dès 1908, fondateur de l'*Erziehungsverein* catholique argovien. — *DSC.* [L. S.]

B. **Canton de Berne.** Familles actuellement bourgeoises de Blauen, de Mürren et de Brienz. A Bienne : PETER, prêtre, se maria en 1524, fut bourgmestre 1553-1554. Son petit-fils — STEPHAN devint sénateur en 1576.

A une famille bourgeoise de Berne, éteinte de bonne heure, appartiennent : — 1. CHRISTIAN, bailli de Wangen 1465, et — 2. ANTON, du Conseil 1515, châtelain de Frutigen 1518, † 1522 à la Bicoque. *Armoiries* : d'azur au renard passant sur trois coupeaux de sinople. — *LL.* — [R. W.] — FRIEDRICH-EMANUEL, 1781-6 mai 1855, reçut la bourgeoisie de Gléresse en 1828. Colporteur et zélé défenseur du protestantisme. A publié *Federkampf*, 1823, dirigé contre le chanoine lucernois Geiger, et *Herzstoss des Papsttums.* Il fit don à la caisse des instituteurs bernois de 30 000 fr. et lui légua encore 251 417 fr., ainsi que 9400 fr. à des œuvres de bienfaisance et à des sociétés religieuses. — Tillier : *Restauration* III, 367. — *BT* 1858, 265. — Barth.

Une autre famille bourgeoisie de Berne existait de 1622 à 1755. [H. T.]

C. **Canton de Fribourg.** — HEINRICH, notaire, de Heiligkreuz (Thurgovie), acquit en 1593 l'indigénat de Fribourg et en 1609 le patriciat. *Armoiries :* de gueules à la bande d'or chargée d'un renard du premier. — ***Heinrich***, fils du précédent, étudia au Collège Borromée à Milan, Dr theol. et droit canon ; chanoine de Saint-Nicolas en 1649, il reprit l'administration de la commanderie de Saint-Jean à Fribourg (1665-1675), mais eut de sérieuses difficultés avec l'évêque et le commandeur. Après la mort de l'évêque, Mgr Knab, il administra le diocèse de Lausanne comme commissaire apostolique durant plusieurs années. Dans la lutte entre l'évêque Strambino et le chapitre de Saint-Nicolas, il défendit avec tant de chaleur les droits du chapitre que l'évêque le destitua de ses fonctions de vicaire-général. † 24 janvier 1689, Fuchs laissa une partie de sa bibliothèque, dont la célèbre bibliothèque de Pierre Falck, aux capucins, et sa fortune aux ursulines de Fribourg. Il est généralement considéré aujourd'hui comme l'auteur d'une chronique fribourgeoise anonyme en latin, relatant les événements politiques de la fondation de la ville à 1481, et les affaires ecclésiastiques jusqu'à son époque. Elle a été éditée avec une traduction française par Héliodore Raemy de Bertigny : *Chronique fribourgeoise du XVIIe s.*, 1852. — Voir A. Büchi : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg*, p. 296-298. — *ASHF* IX, 230. [A. BÜCHI.]

D. **Canton de Lucerne.** Famille représentée au Conseil dès le milieu du XIVe s. Nouvelles naturalisations 1562, 1687. — 1. WERNER, marchand, du Conseil 1352. — 2. WERNER, du Conseil 1396, 1400, 1408, 1414, ammann 1434. — 3. HANS, du Conseil 1422, fut chargé par le Conseil de peindre des armoiries, bannières et vitraux en 1423 et 1456. — *SKL.* — 4. ULRICH, du Grand Conseil 1423, du Petit Conseil 1430. — 5. JOHANN, du Grand Conseil 1429, du Petit Conseil 1430. — 6. PETER, du Grand Conseil 1455, 1464. [P.-X. W.]

E. **Canton de Saint-Gall.** Famille originaire de Bichelsee, devenue bourgeoise de Rapperswil en 1516, où elle occupa dès lors presque régulièrement les plus hautes fonctions. *Armoiries* : d'or au renard ravissant de gueules soutenu de trois coupeaux de sinople. — 1. PETRUS, 1679-1734, doyen du chapitre d'Einsiedeln. — 2. JOHANN-CHRISTOPH, 1671-1731, du Grand et du Petit Conseil. — 3. HEINRICH-CHRISTOPH, Dr med., 1704-1757, fils du n° 2, du Grand Conseil 1730-1734, secrétaire de la ville 1734-1737, du Petit Conseil 1737-1753, vice-landammann 1753-1757. — 4. JOHANN-ANTON-FIDEL, fils du n° 3, 1734-1796, Dr med., du Grand Conseil 1759-1763, du Petit Conseil 1763-1789, et avoyer jusqu'à sa mort. — 5. FÉLIX-CHRISTOPH-CAJETAN, fils du n° 3, * 1749, étudia la peinture à Augsbourg, Milan Rome, fit, rentré en 1775 dans sa patrie, quelques portraits et de nombreux dessins pour l'illustration des œuvres de Shakespeare ; du Grand Conseil 1777, secrétaire de la ville 1783-1798, † 1814 à Saint-Gall, président du tribunal pénal et de la Cour d'appel. — 6. FRANZ-XAVER-JOSEF-ANTON, 1767-1826, fils du n° 4, Dr med., médecin de district, conseiller sanitaire, sénateur de la République helvétique à Aarau. — [Schn. et Bt.] — 7. Félix-Heinrich-***Christoph***, * 18 août 1795, fils du n° 5, chapelain de Mörswil, puis curé de Liebingen, de Saint-Gall et en 1825 de Rapperswil. Directeur spirituel avec ses collègues Aloïs Fuchs, de Schwyz, et Félix Helbing, du chapitre d'Uznach, tous trois entrèrent bientôt en conflit avec l'évêque de Coire-Saint-Gall à cause de leurs tentatives de réformer l'église. Un programme de réforme, présenté par Fuchs, ayant été rejeté, il en résulta l'élaboration des « Articles de Baden ». Le gouvernement libéral de Lucerne appela Christoph Fuchs à la chaire de théologie de cette ville, mais il ne put commencer son enseignement, à cause de la violente opposition de l'évêque, qu'après avoir consenti en septembre 1834 à une sorte de rétractation. Il devint en 1837 chanoine de Saint-Léodegar, donna en 1838 un exposé de sa foi religieuse qui satisfit la curie, rédigea en 1841 une rétractation sans réserve et se fit dès lors l'homme d'affaires du parti qu'il avait auparavant combattu ; il demanda le rappel des jésuites, auxquels il céda sa chaire en 1845. † 28 décembre 1846. — Voir Dierauer V avec bibliographie. — *ADB.* — *Katholische Annalen* I, p. 188. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen.* — Pour l'ensemble : *SKL.* — *LL.* [illegible]

F. **Canton de Schwyz.** I. Famille établie primitivement dans la Marche, puis répandue ensuite dans le reste du canton. Elle est mentionnée dans les *Höfe* dès la première moitié du XIIIe s., et dès 1230 environ à Einsiedeln. *Armoiries* : d'azur au renard ravissant accompagné d'une étoile d'or en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe. La famille a donné un certain nombre de fonctionnaires communaux et d'ecclésiastiques. — [R-r.] — 1. ***Ildefons***, prêtre et historien, * 1765 à Einsiedeln, † 18 octobre 1823 à Niederhelfens-

wil (Saint-Gall). D'abord élève, puis moine à Rheinau, archiviste du couvent, il entra en 1799 dans le clergé séculier à la suite des attaques dont il était l'objet à cause de ses idées libérales. Vicaire dans la région de la Linth 1799-1804, curé à Engelburg, à Häggenswil 1814, et peu après à Niederhelfentswil. Il était en relations avec le prince-primat Dalberg et le vicaire général Wessenberg. Parmi ses principales publications, il faut mentionner : *Egidius Tschudi's Leben*, 1805 et *Die mailändischen Feldzüge der Schweizer*, 1810. — *ADB*. — Wyss : *Historiographie*. — P. Usteri : *Kleine gesammelte Schriften*, p. 306. — 2. ***Alois***, prêtre, * 1795 à Schwyz, † au même lieu 28 février 1855. Aumônier de l'hôpital et professeur à l'école latine de Rapperswil, il devint bientôt, avec son collègue Christoph Fuchs, l'un des chefs du chapitre d'Uznach, et l'un des adversaires de l'évêque de Coire-Saint-Gall. (Voir art. FUCHS de Saint-Gall). Le 13 mai 1832, Fuchs prononça son remarquable sermon : *Ohne Christus kein Heil für die Menschheit in Kirche und Staat;* il refusa la rétractation exigée par la curie et fut suspendu pour cette raison en 1833, mais en 1835, il se rétracta en partie et complètement en 1842. Fuchs fut de 1833 à 1836 bibliothécaire du couvent de Saint-Gall, puis vécut dès lors retiré à Schwyz. — *ADB*. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III. — Dierauer V. — [Bt.] — 3. AUGUSTIN, d'Einsiedeln, * 27 novembre 1796, entra le 1er novembre 1817 au couvent de Kreuzlingen, dont il fut le dernier abbé, du 17 octobre 1831 à la suppression 18 juin 1848 ; † à St. Fiden 11 février 1874. — 4. CÆCILIA, * 2 août 1810, se fit remarquer par la sainteté de sa vie ; † 23 juillet 1844 à Willerzell près d'Einsiedeln. — Ringholz : *Eine verborgene Heilige.*



Dans la commune de Freienbach se trouve le *Fuchsenberg*, qui tire son nom de la famille Fuchs de ce village. Une chapelle y fut construite en 1594, et dédiée à sainte Marie-Madeleine. Le peuple, à cause du remarquable tableau qui orne la paroi Sud, l'appelle la chapelle des Trois Suisses. — *LL*. — *LLH*. [R-r.]

II. Vieille famille du Muotatal. — 1. MARTIN, bailli des *Höfe* vers 1651, de Blenio 1658, porte-bannière et membre du Landrat. — 2. JOHANN-MELCHIOR, du Conseil et député du Conseil, bailli de Blenio 1682 ; † à Steinen 1686. — 3. THEODOR, de Steinen, fut cruellement mis à mort par les Français en août 1799. — 4. JOSEPH-LEONHARD, 1814-1861, au Grossenstein, membre du triple Conseil de district 1842, juge de district 1849, *Genossenrat* 1850, conseiller communal à Schwyz 1852-1858 ; † à la Waldau près de Berne. — 5. JOSEPH-MARIA, au Grossenstein, 1851-1914, juge de district, président du tribunal. — Voir *LL*. — F. Dettling : *Hist.-geneal. Notizen*. — M. Dettling : *Schwyzer Chronik*. — Le même : *Gesch. und Statistik der Gem. Schwyz* (mns.). [D. A.

G. **Canton de Soleure**. Famille de nouveaux bourgeois de la ville de Soleure. — JOHANN-JAKOB, de Günsberg, charpentier et aubergiste à l'Étoile, bourgeois 1704. *Armoiries* : d'or à une bande d'azur chargée d'un renard de gueules. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. [v. V.]

H. **Canton du Valais**. FUCHS, FUX, LEPORIS. Très ancienne famille à Saint-Nicolas et Grächen, d'où elle se répandit à Emd et Viège. — ANTON, de Viège, curé de Täsch 1562, Saint-Nicolas et chanoine de Sion 1593 ; † 1596. — *BWG*. — Arch. Valère. [D. I.]

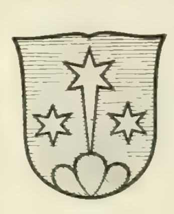
FUCHS-GESELLSCHAFT (COMPAGNIE DU RENARD). Lors de la guerre de Sempach et dans les années suivantes, se constituèrent à Zurich des compagnies de partisans. Ceux qui étaient favorables aux Confédérés se groupèrent le 23 octobre 1386 sous la conduite du chevalier alsacien Peter Dürre de Rosheim et prirent le nom de *Gesellen mit dem Fuchs* (compagnons du renard), du fait que les membres inscrits dans l'acte de fondation portaient un renard en signe de ralliement. C'étaient : le chevalier Peter Dürre, capitaine ; le chevalier Johann von Trostberg ; le chevalier Johann von Seon ; Heinrich Meiso, R. Kunz, Bilgri de Wolhusen, Eberhard Stagel, Johann Seiler, Eberhard Kilchmatter cadet et Johann Hoppeler. Afin d'empêcher les divisions dans la bourgeoisie, le *Baptistalrat* de 1387 décida la dissolution de la société ainsi que celle d'une autre compagnie favorable à l'Autriche et fondée par Heinrich Hagnauer et Ulrich Oehem. — Voir *Helvetische Bibliothek* VI (1741), p. 121. — *Mem. Tig.*, 1742 p. 159. — G. von Wyss : *Vortrag vor der Ges. der Böcke*, 8 mars. 1877, p. 10. — Dändliker : *Geschichte Zür.* I, p. 175. [F. H.]

FÜCHSLI. Familles de Brugg et de Bremgarten (Argovie). Armoiries : ... à une jambe de faucon attachée d'un grelot, et surmontée d'une croisette (sculpture à Bienne, 1613 ; voir W. Bourquin : *Beitr. z. Gesch. Biels*). — BALTHASAR en 1547, JOHANN-JAKOB en 1614 furent avoyers de Brugg. — JAKOB, avoyer de Bremgarten en 1587. — Ces familles fournirent plusieurs officiers au service de France. — *LL*. — *LLH*. [L. S.]

FUENTES. DON PEDRO-ENRIQUEZ, CONTE DI FUENTES, * vers 1530 à Zamura (Espagne), neveu du duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas 1592-1596, de Milan 1600-1610, † en cette ville le 22 juillet 1610. Comme gouverneur de Milan, il tenta inutilement d'empêcher le renouvellement de l'alliance entre Henri IV de France et les Grisons en 1602 et la signature du traité entre ces derniers et Venise en 1603. Il ne parvint pas même à conclure, de son côté, un accord avec eux. Furieux, il dirigea tout le trafic de Milan vers l'Allemagne par les passages de la Confédération et ne laissa plus exporter de céréales dans les Grisons. Il commença en même temps la construction de la forteresse qui porte son nom, à l'extrémité Nord du lac de Côme, sur la colline de Monteggiolo près de Colico, à l'issue de la Valteline. C'était une menace permanente pour Chiavenna et la Valteline. Les troubles de 1607, qui ébranlèrent les III Ligues, furent uniquement provoqués par la construction de cette forteresse. Elle fut par la suite une épée de Damoclès suspendue sur les Grisons, dont tous les efforts pour la détruire furent vains. La forteresse de Fuentes passa à l'Autriche après la guerre de succession d'Espagne et fut enfin rasée par Bonaparte en 1796. — Voir Rott : *Représ. Dipl.* — v. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — A Giussani : *Il Forte di Fuentes*. [B. PUORGER et M. V.]

FUETER. Nom de famille des cantons de Berne et de Zoug.

A. **Canton de Berne**. FUETER, FUTER, FUTTER, famille bourgeoise de Berne dès 1528. *Armoiries* : d'azur à une comète d'or accompagnée de deux étoiles à six rais du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre est JOHANNES, prédicateur à Einigen 1532, Kirchdorf 1537, Wimmis 1565, † 1571. — 1. ANDREAS, 1660-1742, peintre-verrier. On trouve de ses œuvres dans les églises d'Oberwil, Seedorf, Muri (Berne), Gurzelen, Niederbipp, Morat, Niederwil, Gryon, Frutigen, Herzogenbuchsee, Stettlen, etc. — *SKL*. — 2. DAVID, 1659-1744, pasteur à Zweisimmen 1686, Berthoud 1699, Lützelflüh 1724, doyen 1729-1744 ; théologien érudit et grand connaisseur des langues du levant. — 3. ABRAHAM, † 1729, fut expulsé à Nyon en 1700, pour avoir participé au mouvement piétiste ; pasteur d'Aarberg 1700-1729. — *Acta Pietistica*. — 4. EMANUEL, * 18 octobre 1703, lieutenant de la ville de Berne 1744, du *Burgervorschlag* 1745 ; fut mêlé en 1749 à l'affaire Henzi, condamné à mort comme l'un des principaux coupables et exécuté avec Henzi et Wernier le 17 juillet. Dans la même conjuration furent également impliqués : — 5. GABRIEL, 1714-1785, droguiste ; condamné à mort en 1749 il put s'enfuir et fut décapité en effigie, grâcié en 1780, et — 6. Christian-DANIEL, * 14 avril 1720, orfèvre. Au service de Prusse 1740, puis de France, il revint à Berne en 1745, s'enfuit à Londres en 1749 et se rendit en 1754 comme morave en Pensylvanie. Il fut amnistié en 1780 et revint à Berne. † 31 décembre 1785. — *SKL*. — Voir pour les 3 précédents aussi Tillier : *Gesch. Bern* V.



— B.-R. Fetscherin : *Die Verschwörung von 1749* (mns. à la bibliothèque de la ville de Berne). — 7. DAVID, 1749-1838, négociant, célèbre morave et facteur d'orgues. — 8. CHRISTIAN, 1752-19 janvier 1844, maître de la monnaie à Berne 1791, membre de l'administration de la ville 1818, du Grand Conseil 1821. — *SKL.* — *SBB* 4. — Joh. Strickler : *Die Berner Münzstatt und ihr Direktor Chr. Fueter* dans *BT* II, 1905. — 9. KARL, fils du n° 8, 1792-24 sept. 1852, pharmacien à Berne, auteur de *Die Naturwissenschaften im Kt. Bern bis 1827.* — 10. EDUARD, * 1801, professeur de nosologie et de clinique à l'université de Berne 1833, fondateur et directeur de la policlinique ; auteur de *Bad Gurnigel*, 1818 ; *Gallengastriches Nervenfieber* 1836 ; *Behandlung des Gastricismus* 1846 ainsi que de travaux sur des questions sociales et de paupérisme, etc. † 30 avril 1855. — *VSNG* 41. — *BT* I. — *SBB* II. — *Zur Erinnerung...* 1855. — 11. FRIEDRICH, * 1802, négociant, député au Grand Conseil 1846, conseiller d'État et directeur des finances 1850-1858, conseiller national 1848-1858. † à Préfargier 26 septembre 1858. — *BT* 1863. — 12. CHARLOTTE Rytz-Fueter, peintre, 1804-1880. — *SKL.* — 13. EDUARD, * à Bâle 13 novembre 1876, rédacteur de la *NZZ* 1904-1908 et 1912-1921 ; privat-docent à l'université de Zurich 1903-1921, avec titre de prof. 1915, auteur d'une *Histoire de l'historiographie moderne*, 1914, et de *Weltgeschichte der letzten 100 Jahre*, 1921. Liste de ses œuvres dans *DSC.* — 14. RUDOLF, * 30 juin 1880, frère du n° 13, professeur de mathématiques à l'université de Zurich dès 1916, recteur 1919-1921, fondateur et premier président de la Société suisse de mathématiques. [Gustav FUETER et H. Tr.]

B. **Canton de Zoug**. Famille éteinte de la ville de Zoug. Dernière inscription dans le rôle des bourgeois en 1659. *Armoiries* : d'azur à un soc de charrue sommé d'une étoile d'argent accompagné de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — HEINRICH, † 1422 à Bellinzone. — [G. F.] — KASPAR, travaillait en 1592 à la Monnaie de Coire ; maître de la monnaie à Zoug et au Valais, s'enfuit en Italie, fit faillite, devint maître de la monnaie du comte de Spinola et de 1597 à 1606 de celle de Lucerne. En 1599, il reçut la bourgeoisie d'honneur de cette ville, où il frappa de 1601 à 1606 pour 188 000 fl. de monnaie. — *BSN* IX, 6. — *SKL.* — Archives d'État de Lucerne. [P.-X. W.]

FUGGER, JAKOB, d'une famille d'Augsbourg 1567-1626, chanoine de Constance 1594, prévôt de la cathédrale 1595, évêque de Constance 1604-1626. — KARL-JOSEF, évêque suffragant de Constance 1739-1768. — Kindler von Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch.* — *Freib. Diözesan-Arch.* IX. — Nüscheler : *Gottesh.* [SCH.]

FÜGLISLO, von. Famille de ministériaux des Habsbourg, dont le berceau était à Büren ob dem Bach, paroisse de Wolfenschiessen (Nidwald), domaine qui, depuis le XVIIe s., porte le nom de *Lech.* — 1. WERNHER von Vugelislo, chevalier, était vers 1240 l'un des principaux chefs du pays. — 2. RUEDI Füglislo chevalier, apparaît de 1342 à 1353 comme bourgeois interne de Lucerne dans le rôle d'armes de la ville. — 3. JENNI (Johannes) Füglislow, ou en abrégé Fügli, joua un grand rôle dans les démêlés avec Engelberg en 1413 et dans la politique de conquête du Tessin. La Diète l'envoya dans l'Eschental, en 1417, et en 1418 comme juge dans le Val Maggia et le Val Verzasca. Il tomba à Arbedo en 1422, avec son fils Hensli, et la famille s'éteignit avec eux. — Voir Durrer : *Kunstdenkm. von Unterwalden* [R. D.]

FÜGLISTALLER, LEONZ, de Jonen, * 20 avril 1768, professeur de physique à Lucerne 1798-1823, chanoine au Hof 1824, prieur 1831, † 21 mars 1840. — *Luz. KK. Bl* III, 206. [P.-X. W.]

FÜGLISTHAL. Famille noble originaire de Vauffelin (Füglisthal en all.) et, peut-être, souche de la famille zuricoise Vögelisthal. *Armoiries* : de gueules à un épervier d'argent. Le seul membre connu — JEAN de Füglisthal, est maire de Péry en 1349. — Voir Trouillat. — A. Daucourt : *Dict. hist.* — Voir aussi VAUFFELIN. [H. J.]

FUHRMANN. Famille bâloise à laquelle appartient : OTTO, D^r phil., * 1871, privat-docent, professeur extraordinaire et, dès 1910, professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée à l'académie, puis université de Neuchâtel. Conservateur du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel dès 1911. En 1910, il fit, avec Eugène Mayor, un voyage d'exploration scientifique en Colombie, dont les résultats ont été publiés dans le t. V des *Mémoires de la Soc. neuchâteloise des sciences nat.* A collaboré au *Bull. de la Soc. neuch. des sc. nat.*, à la *Revue suisse de zoologie*, au *Centralblatt f. Bakteriologie*, au *Zoologischer Anzeiger*, aux *VSNG*, etc. [L. M.]

FULACH (C. Schaffhouse. V. *DGS*). Deux localités disparues du Herblingertal ou Fulachtal. L'un, Alten-Fulach, en aval de Thayngen, était un fief du chevalier von Blumeneck (1359-1360). Il passa plus tard au couvent de religieuses de St. Katharinental près de Diessenhofen, qui le vendit en 1493 à la commune de Thayngen.

L'autre Fulach, domaine du couvent d'Allerheiligen (*Fula* en 1111), était situé entre Schaffhouse et Herblingen, où des murailles sont encore visibles actuellement. Ce village, dont était issue la famille des nobles von Fulach, doit avoir disparu au cours du XVe s. — Voir *US.* — Rüeger : *Chronik*, p. 394. [H. WERNER.]

FULDERA (C. Grisons, D. et Cercle Münstertal. V. *DGS*). Com. et paroisse. La petite église réformée fut édifiée en 1714. Des mines d'argent, aujourd'hui abandonnées, se trouvent sur la montagne de Valdöra, dite aujourd'hui Buffalora. Registres de baptêmes dès 1683, de mariages dès 1673, de décès dès 1674. — P. Foffa : *Das Bünd. Münstertal.* [L. J.]

FULENBACH (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Com. et paroisse qui appartenait autrefois à la seigneurie de Fridau et passa avec elle à Soleure en 1463. Trouvailles de l'âge du bronze dans le voisinage du pont de l'Aar près de Fridau. La paroisse est mentionnée en 1253. La collation fut comprise dans la vente faite en 1307, par Ludwig von Froburg à Rodolphe de Neuchâtel-Nidau, de la moitié de la seigneurie de Fridau ; elle passa en 1400 au chapitre du Buchsgau et en 1463 à Soleure. En 1557, la paroisse était réunie à Hägendorf et Kestenholz ; en 1622, elle fut incorporée à Wolfwil et rétablie en 1679. L'église est dédiée à saint Étienne. La chapelle Saint-Etienne, située en dehors du village, a été formée du chœur de l'ancienne église paroissiale, qui datait d'avant la Réforme. — F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* — Rahn : *Kunstdenkmäler.* [H. Tr.]

FULL (C. Argovie, D. Zurzach. V. *DGS*). Vge dans la paroisse de Leuggern, qui forme avec Reuental et Fahrhäuser la commune politique et civile FULL-REUENTAL. *Wulne* dans le rentier des Habsbourg, dépendait du bailliage de Schwarzwald et de Waldshut. Il passa en 1415 aux Confédérés et fut attribué au « comté » de Baden. La maison des chevaliers de Saint-Jean de Klingnau possédait en 1275 des biens à *Fulla.* La commune fut détachée d'Oberleibstadt par décret du 16 mai 1832. Le hameau de Juppe, détaché de Leuggern, lui fut attribué le 24 novembre 1902. — Merz : *Gemeindewappen.* — Bronner : *Kt. Aargau* II, p. 314. [H. R.]

FÜLLEMANN. Vieille famille thurgovienne qui compte encore de nombreux bourgeois à Steckborn et à Berlingen et dont les membres furent fréquemment ammann et bourgmestres du XVe au XVIIIe s. — HANS-GEORG publia à Paris en 1738 un *Traité sur les lettres de change.* [SCH.]

FÜLLINSDORF (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 825 *Firinisvilla* ; 1226 *Vilistorf* ; 1272 *Vulistorf* ; 1276 *Vilinsdorf* ; 1295 *Vulesdorf.* A l'époque romaine, le territoire de ce village était traversé par l'aqueduc de Liestal à Augst, connu au XVe s. sous le nom de *Heidenloch* et visible encore aujourd'hui. Le nom de *Firinisvilla*, attesté en 825, témoigne, avec les urnes funéraires et la tombe retrouvée non loin de là de l'existence d'une villa romaine. Un certain Uppert remit en 825 le tiers de ses biens à *Firinisvilla* au couvent de Saint-Gall. La chapelle fut dédiée à saint Gall. Füllinsdorf passa à l'évêque de Bâle qui le remit en fief aux Eptingen. Johannes von Eptingen le céda, le 26 avril 1277, au couvent d'Olsberg à l'exception de la dîme et des pâturages communaux. Les seigneurs de Schauenburg avaient aussi des biens à Füllinsdorf

comme vassaux des comtes de Froburg. Le 5 juillet 1356, Johann von Froburg vendit Füllinsdorf à l'évêque de Bâle qui le remit en fief avec la basse justice et beaucoup d'autres biens, le 15 novembre 1432, à Henmann Offenburg, et le 3 février 1439 à la ville de Bâle. Vers 1450, les habitants de Füllinsdorf relevaient de Liestal, qui possédait aussi la dîme du village. Bâle entra en possession complète du village par le traité de Baden du 1er avril 1585. Le village reçut avec Frenkendorf 1525 une ordonnance judiciaire. Au spirituel, Füllinsdorf dépendit de Munzach, plus tard de Frenkendorf. Il fut incendié le 12 décembre 1448 par les gens de Rheinfelden, et fut décimé par la peste en 1564. Cette année-là, l'élection du bailli ne put avoir lieu le 9 juillet, car il n'y avait que 4 ou 5 hommes présents. Il ne restait que 3 couples vivants. Une donation de Anna-Margaretha Beck-Zäslin permit vers 1750 d'ouvrir une école. — Voir L. Freivogel : *Die Landschaft Basel.* — Bruckner : *Merkwürdigkeiten* 1229. — Merz : *Burgen* III. — Schauenburg. — *Munzacher Kirchenbuch* 1564. — Archives de Bâle-Campagne ; *Bereinbuch über Gefälle des Baselbiets* I, n° 5. [K. Gauss.]

FULLIQUET, Jean-Georges-Charles, Genevois, * 1863 ; pasteur à Lyon de 1891 à 1908, professeur de dogmatique à l'université de Genève dès 1906. Dr h. c. de l'université de Lausanne 1911 ; † 1924. — Voir *Catalogue des ouvrages publ. par l'université.* — Heyer : *Église de Genève.* [C. R.]

FULLY (C. Valais, D. Martigny. V. *DGS*). Com. comprenant les villages de Châtaigner, Branson, Vers l'Église, etc. Anciennes formes : *Fullie, Fuillie, Fullye.* Fully appartenait autrefois à la châtellenie de Saillon et la justice était administrée par le métral qui résidait à Branson. Après la conquête du Bas-Valais en 1475, Fully fit partie du gouvernement de Saint-Maurice, mais resta soumis au châtelain de Saillon pour la justice et incorporé à sa sous-bannière au militaire. Au spirituel, il releva au début, sans doute, de Saint-Laurent, l'église primitive de la châtellenie de Saillon, puis forma une paroisse au XIIIe s. — Gremaud. — Rivaz : *Topographie.* — Rameau : mns. — Archives locales. [Ta.]

FUM ou **FUMM.** Ancienne famille autochtone du val d'Avers (Grisons), actuellement aussi naturalisée à Peist, éteinte à Stalla. Les Fum habitaient surtout Cresta, où ils jouèrent un rôle éminent dans l'histoire de la vallée. La « maison neuve », construite en 1735 par le landammann Theodosius, porte au-dessus de la porte principale les *armoiries* de la famille : un écu à la bande chargée de trois étoiles. Un *sceau* de 1797 présente l'écu simple à trois étoiles. A Casal, près de Cresta, une grande maison des Fum portant la date de 1538, fut démolie ; c'était l'une des plus anciennes de la vallée. La famille donna plusieurs landammann : Christian, 1653 ; Simeon, 1723 ; Theodosius, 1734 ; Michael, 1792. — Voir *LL.* — *Rhät. Staatskalender* 1792. — Wagner et Salis : *Rechtsquellen*, p. 374. — Renseignements de l'instituteur Fumm à Peist.— Mohr : *Dokumentensammlungen.* [L. J.]

FUMAGALLI. Famille originaire de Castiglione près Lecco. Elle reçut en 1727 la bourgeoisie de Canobbio, où les frères Giovan-Battista, Giacomo et Domenico reprirent la fabrique de papier des frères Pocobelli. — *Armoiries* : un château surmonté d'un coq ; émaux inconnus. — 1. Giuseppe, * le 16 nov. 1793, curé de Canobbio depuis 1815, député au Grand Conseil, 1830-1839, qu'il présida en 1839. Il joua un rôle politique, fut accusé de haute trahison par les révolutionnaires, en 1839, dut s'enfuir et vivre en exil pendant dix ans, durant lesquels il fut curé de Penzati (près Côme) et pendant sept ans chapelain pontifical de Castel Gandolfo (près Rome). Il reprit la direction de la paroisse de Canobbio en 1849 jusqu'à sa mort, le 20 avril 1878. — 2. Giacomo, ingénieur, de Lugano, travailla à la direction des eaux et chaussées de Milan et fut inspecteur des canaux navigables de Lombardie. Parmi ses œuvres, il faut mentionner le canal navigable de Milan à Pavie. — Voir Dotta : *I Ticinesi.* — Baroffio : *Storia.* — Bianchi : *Artisti Ticinesi.* — Franscini : *La Svizzera italiana.* — *BStor.* 1904 et 1905. — *AHS* 1914. — Respini-Tartini : *Storia politica d. C. Ticino.* [C. T.]

FÜNF DŒRFER (C. Grisons, Cercle du D. Unterlandquart. V. *DGS*). Anciennement haute juridiction qui comprit jusqu'en 1803 les quatre villages de Zizers avec Mastrils, Trimmis avec Says et Hintervalzeina, Igis avec Marschlins, et Untervaz avec le hameau de Patnal. En 1803, l'Acte de Médiation y ajouta Haldenstein comme cinquième commune, jusqu'alors baronnie sous le protectorat des Grisons. Hintervalzeina fut détaché de Trimmis en 1878 et forma une commune avec Vordervalzeina ; Says devint commune autonome en 1880 ; Mastrils se sépara d'abord économiquement, puis politiquement de Zizers. L'évêché de Coire acquit de bonne heure des biens-fonds étendus dans le territoire des quatre villages par des donations impériales et des achats : les domaines de Zizers, Igis, Friewis près d'Untervaz, et le fort d'Aspermont, en sorte qu'il se constitua une seigneurie foncière. Vers 1440 les communes des Fünf Dörfer, de même que la ville de Coire, firent alliance avec la Ligue Grise, et en 1450 avec les 11 juridictions ; elles obtinrent le libre choix de leurs autorités. Les derniers droits de l'évêque lui furent rachetés. Ruines des châteaux de Haldenstein, Lichtenstein, Grottenstein près de Haldenstein, Neuenburg, Rappenstein et Friewis, disparu près d'Untervaz, Ober Ruchenberg et Unter Ruchenberg (Aspermont) près de Trimmis (où doit avoir existé encore un troisième château, celui de Trimons), Fridau à Zizers, Facklestein près d'Igis. Les châteaux de Haldenstein, Salis inférieur et supérieur à Zizers, Marschlins, sont encore habités. [C. J.]

FÜNFZEHNERGERICHT (Tribunal des Quinze). I. Nom de l'ancien tribunal civil de l'Obwald. Il apparaît pour la première fois en 1390 et se composait du landammann en charge comme président, et de quinze jurés, nommés pour une année par les paroisses de Sarnen, Kerns, Sachseln, Alpnach, Giswil et Lungern. Dès 1803, les jurés furent exclusivement pris parmi les conseillers du Landrat pour la durée de leurs fonctions. Quand Engelberg eut été réuni à l'Obwald, il obtint également deux représentants. L'ancien nom ne correspondait plus à la réalité. La constitution de 1867 remplaça cet organe par le tribunal civil ou cantonal, de 7 membres. [R. D. et Al. T.]

II. *Tribunal du canton d'Uri.* Mentionné dès 1411 et 1412, il se composait du landammann en charge comme juge du pays et de 15 juges choisis dans toutes les communautés ; plus tard, le landammann fut compté parmi les 15. D'après la landsgemeinde de 1803 et la constitution de 1820, le *Fünfzehnergericht* s'appela désormais et jusqu'en 1850 tribunal cantonal ou cour d'appel ; il était présidé par le landammann en charge et composé de trois juges-ammann élus chaque année par la landsgemeinde, dont deux d'Uri, un d'Urseren, et d'un membre du Conseil de chacune des 10 communautés d'Uri et d'Urseren, qui changeaient chaque année. — Voir *Gfr.* 42, p. 62 et 64. — *Landbuch* 1734. — Constitutions de 1820 et 1850. — Fäsi : *Beschreib. der Helvet. Eidgen.* II, 1766. [Karl Gisler.]

FUNK. Familles des cantons de Zurich et de Berne, éteinte à Soleure.

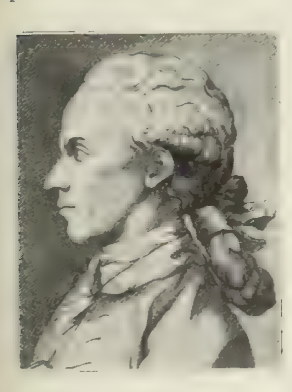
A. **Canton de Zurich.** I. Famille de Mettmenstetten où elle est mentionnée en 1504. Elle s'est répandue dans la suite à Ottenbach et dans d'autres communes du district d'Affoltern. — [J. Frick.]



— II. Famille de conseillers et de peintres-verriers importants, mentionnée à Zurich du début du XVe s. à 1584. *Armoiries* : d'argent au lion monstrueux de sable couronné d'or. — Johannes, chapelier, de Nördlingen, fut reçu bourgeois en 1407 ; Andreas, verrier, en 1410. — 1. Simon, membre du Conseil des Cornus après la chute de Waldmann, avril-mai 1489, comme représentant de la corporation du Safran. Il fut député dans la campagne zuricoise pour négocier et faire accepter les *Spruchbriefe* du 9 mai 1489. Douzenier du Safran 1490. — 2. Hans, capitaine

à Morat en 1476. — 3. ULRICH, frère du n° 1, peintre-verrier très connu, ambassadeur des Confédérés lors de la négociation de la paix entre le pape et le roi de France en 1521 ; douzenier *zur Meisen* 1523. Un des premiers partisans de Zwingli, il fut un des rédacteurs du pamphlet *Das Gyrenrupfen* dirigé contre le vicaire général Joh. Faber. Il prit part à la deuxième disputation d'octobre 1523, à celles de Baden et de Berne en 1528, et accompagna Zwingli à Marburg en 1529. Amtmann des Augustins 1523, juge matrimonial 1525, du Conseil de Saint-Jean 1531. † à Cappel 1531. — 4. JAKOB, frère des n°s 1 et 3, peintre verrier, douzenier *zum Kämbel* 1531, succéda à son frère Ulrich comme amtmann des Augustins 1531, prévôt de corporation 1537-1540, bailli de Meilen 1540, douzenier *zur Meisen* 1541, avoyer du tribunal de la ville 1543. † 1564 ou 1565. — 5. RUDOLF, pasteur à Albisrieden et proviseur au Fraumünster 1548, diacre 1552 et pasteur du Fraumünster de 1572 à sa mort 1584. — *LL.* — *LLH.* — Egli : *Actensgl.* — *Zw.* II. — *Zwingli-Festschr.*, 226. — Egli : *Ref.-gesch.* — *Dok. Wald.* — *SKL.* — Wirz : *Etat.* [H. Br.]

B. **Canton de Berne**. Famille originaire de Zurich, bourgeoise de Berne avec — 1. HANS, peintre-verrier, fils de Hans, capitaine à la bataille de Morat en 1476, * avant 1470, mentionné à Berne dès 1500, grand sautier 1512, membre du conseil des Deux-Cents 1519, † 1539. Il livra entre autres des vitraux pour les hôtels de ville de Berne, Fribourg, Aarau, Mulhouse, etc. Peintre-verrier le plus important de Berne dans le premier tiers du XVIe s. (Lehmann dans *ASA*). D'autres verriers, HANS, JAKOB et LUDWIG, sont cités dans *SKL*. — [H. Tr.] — D'après *LLH* une famille bernoise Funk se fixa en 1528 à Francfort-sur le-Main. Un de ses membres — JOH.-LORENZ, maître de poste et plus tard messager à Berlin, vint s'établir à Berne en 1706. Ses cinq fils acquirent la bourgeoisie de Nidau en 1757 et se distinguèrent dans les arts manuels, entre autres — 2. MATTHÆUS, ébéniste, * 1697 à Morat, établi à Berne en 1724. En reconnaissance de la protection que les autorités avaient accordée durant 60 ans à sa famille, il offrit au Conseil, en 1753, une magnifique pendule qui se trouvait jusqu'en 1897 dans la salle du Conseil d'État, et dès lors dans la salle du Grand Conseil. Il livra plusieurs meubles d'une élégance remarquable pour l'hôtel de ville ; † 1783. — 3. JOHANN-FRIEDRICH, * 1706 à Morat, frère du n° 2, sculpteur, à Berne dès 1732, fit en 1734 le fauteuil de l'avoyer, actuellement au musée historique, et qui fut jusqu'à nos jours attribué à tort au sculpteur Joh. Hescheler ; il exécuta les sculptures de divers bâtiments publics ; † 1775. — 4. SIGMUND-EMANUEL, * 1722 à Berne, sculpteur et doreur ; † 1781. — 5. JOHANN-FRIEDRICH, fils du n° 3, 1745-1811, sculpteur, en 1766 à Paris, de retour à Berne en 1775, fit les bustes de d'Alembert et de Haller, une statue du grand Condé, des sculptures pour la galerie de la bibliothèque, construite par Sprüngli en 1775 (façade actuelle sur la place de Thoune) et un nouveau fauteuil pour l'avoyer dans la salle du Conseil, actuellement au musée historique. — [A. F.] — 6. SAMUEL-ALBRECHT, fils du n° 5, 1769-1842, graveur à Berne. — 7. ALEXANDER-LUDWIG, de Nidau, 1806-1871, avocat et notaire, député au Grand Conseil 1839-1846, 1850-1851, et 1870-1871 ; procureur à Bienne 1841-1844, landammann de Berne 1842 et 1844, président de la constituante 1846, membre du Conseil d'État 1846-1850, qu'il présida en 1846 et 1848 ; président de la Diète 1848, président du Grand Conseil 1851, préfet de Nidau 1862-1870 ; colonel. — 9. KARL-EDUARD, de Nidau, 1807-1865, inspecteur cantonal des travaux publics à Berne, colonel d'artillerie, fut longtemps architecte à Paris où il s'occupa de problèmes de métallurgie. — Voir *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *BT* II, 1916. — *BBG* 1924. — *SBB* I. — Renseignements de E. et O. Funk. [H. Tr.]


Johann-Friedrich Funk. D'après une gravure sur cuivre dans J.-C. Füssli : *Gesch. d. besten Künstler*.

FUNKELIN (FÜNKLIN), JAKOB, * à Constance, prédicant à Bienne de 1550 à sa mort, 1565. Il fit représenter dans cette ville, par les bourgeois et les écoliers, un grand nombre de pièces religieuses, la plupart écrites par lui, et dont les sujets étaient tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Liste dans *SBB* II. — *ADB*. [L. S.]

FUNS, ADALBERT III. Voir ADALBERT.

FUNTNAS. Voir FONTNAS.

FUOG. Famille bourgeoise de Stein sur le Rhin, mentionnée dès 1470. *Armoiries* : d'azur au lion de gueules, tenant une hache dans la dextre. Les Fuog étaient artisans et petits fonctionnaires ; au XVIIIe s. seulement, ils entrèrent au Conseil. — 1. ***Johann-Georg***, 10 octobre 1794-17 avril 1865, boucher et aubergiste à Stein sur le Rhin, devint président de ville et membre des autorités judiciaires cantonales. Membre du gouvernement, sa parole entraînante décida les députés hésitants à prendre position contre le Sonderbund. Conseiller national 1850, il travailla avec le conseiller fédéral Stämpfli en faveur de la nationalisation des chemins de fer. Ses grandes vues en politique ferroviaire : la construction de la ligne Bâle Constance par Stein, avec des ports sur le Rhin, échouèrent devant l'étroitesse d'esprit de sa ville natale et la mauvaise volonté des autorités du canton de Schaffhouse. — 2. AUGUST, 4 septembre 1851-18 juillet 1916, petit-fils du n° 1, négociant, reprit le commerce de vins de son père ; il revêtit diverses fonctions dans sa ville natale, dont il fut président de 1908 à 1916. Député au Grand Conseil 1905, président 1911. — Voir *Schaffh. Tageblatt*, 21 avril 1865. — *Steiner Anzeiger*, 18 juillet 1916. — Mns E. Brändli, Wetzikon. [F. RIPPMANN.]



FUORN. Voir OFENBERG.

FURBITY, GUY, * vers la fin du XVe s., † en 1541, moine dominicain, de Montmélian, docteur en Sorbonne, combattit la Réforme à Genève. Il y prêcha, en 1533, avec une telle violence contre les idées nouvelles et leurs adhérents que les Bernois virent dans son discours une insulte personnelle. Ils renvoyèrent Farel à Genève pour entreprendre la réfutation en règle des idées du moine, et demandèrent sa rétractation et son incarcération à peine de rupture de l'alliance. Le ton de ses harangues ne changeant pas dans la dispute théologique qui eut lieu du 29 janvier au 1er février 1534 avec Farel, Froment et Viret ; il fut retenu en prison et n'en sortit qu'en 1536, échangé, à la demande de François Ier, contre Antoine Saunier que le duc de Savoie Emmanuel-Philibert avait fait arrêter à Pignerol. — Voir Gautier : *Hist. de Genève.* — Le père Mothou : *Le couvent des frères prêcheurs de Montmélian*, dans *MDS* II. [H. F.]

FURER. Voir FURRER.

FURER. Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1357. — 1. HENSLI, du Conseil des Soixante 1415. — 2. HENSLI, fils du n° 1, reconnu bourgeois 1441 ; du Conseil des Soixante depuis 1446 ; banneret de l'Auge 1472-1475, 1478-1481 ; grand-sautier 1475. — Voir Archives d'État Fribourg : *Livres de Bourgeoisie* et *Besatzungsbücher*. [J. N.]

FÜRER, FÜHRER. Nom de famille des pays saint-gallois. Une famille de ce nom apparaît dans la ville de Saint-Gall dès la seconde moitié du XIVe s., mais s'éteint plus tard. Des Fürer de Bernhardzell acquirent la bourgeoisie de la ville en 1878. — 1. ULRICH, cité de 1403 à 1433. Il joua un rôle important dans les guerres d'Appenzell, surtout comme diplomate saint-gallois, négociateur auprès des amis et des ennemis ; fut bourgmestre à plusieurs reprises dès 1407, et entre temps ancien bourgmestre et économe de l'hô-

pital. — 2. HEINRICH, orfèvre et graveur, fit en 1442 un sceau pour le roi Frédéric III — HEINRICH, orfèvre et graveur ; † 1469 à Saint-Gall. — Voir *UStG.* — *MVG* XXXV. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la bibliothèque de Saint-Gall). — *SKL.* — Art. FEURER. [BI.]

FURET, FRANÇOIS dit FRANCIS, 1842-1919 peintre genevois, élève de Barthélemy Menn, spécialisé dans la peinture décorative. Auteur de plusieurs séries de panneaux profanes et religieux, de deux panneaux décoratifs au Grand Théâtre de Genève et d'un grand panorama des Alpes suisses (en collaboration). Chevalier de la Légion d'honneur, 1896. Œuvres dans les musées de Genève, de l'Ariana et de La Chaux-de-Fonds. — Voir *SKL.* [C. R.]



François Furet.
D'après un dessin au crayon de Baud-Bovy. (Collect. Maillart.)

FURET. Voir FURI.

FÜRFELDER. Famille bourgeoise de Bâle dès 1533. — CHRISTMANN, 1545-1602, prévôt de la corporation de la Clef et *Oberstzunftmeister.* Ses descendants furent surtout négociants en drap et soieries (ainsi que tricoteurs de gants) et comme tels membres des corporations de la Clef et du Safran. [P. Ro.]

FURGER, FURGGER. Familles valaisannes fixées à différentes époques dans le canton des Grisons et qui de là se sont répandues dans le canton d'Uri et à Schwyz.

A. **Canton des Grisons.** Famille du Valais, naturalisée à Vals et depuis le milieu du XIXe s. aussi à Coire et Schwyz. *Armoiries* anciennes : de gueules à deux étoiles à six rais d'or surmontées d'un bonnet d'argent ; les armoiries actuelles sont celles des Furger du Valais. — 1. PETER-ANTON, * 1803 à Vals, curé de Vals 1864-1878, puis de Vättis et chapelain de Pfäfers ; † 1886, curé de Tisis (Vorarlberg). Auteur de : *Geschichte von Trimmis* (Trimons) 1872, et d'une pièce de théâtre : *Euphemia von Ruchenberg.* — 2. JOSEPH-ANTON, * à Vals le 5 juin 1805, servit au régiment suisse à Naples, revint à Schwyz au licenciement de ce corps et y fonda un commerce d'objets manufacturés ; † à Schwyz 1871. — 3. ***Franz,*** son fils, * 20 mars 1839, devint, à peine âgé de 20 ans, rédacteur du *Wahrheitsfreund* à Saint-Gall et maître à l'école réale catholique, et dès le 1er novembre 1859 rédacteur du *Neues Tagblatt.* Appelé en 1863 à Berne à l'*Eidgenössische Zeitung,* il reprit encore la même année la rédaction des *Monat-Rosen,* quitta en 1864 le *Tagblatt,* émigra en 1865 en Amérique et devint rédacteur du *Wahrheitsfreund* de Cincinnati (feuille hebdomadaire catholique allemande); † le 9 octobre 1866 dans sa maison paternelle à Schwyz, laissant un important bagage littéraire et un journal. — Voir V. Kreyenbühl : *Biographie,* dans *Monat-Rosen* LXII et LXIII. — 4. ALOIS, commerçant à Coire, 1846-1903, membre du Conseil de ville, constitua avec son frère une importante collection numismatique, actuellement au musée de Coire. — 5. FRANZ, * 1872, étudia les langues à Innsbruck et Paris, maître de langues au collège Maria-Hilf 1903-1904, fit son doctorat à l'université catholique de Washington, y devint professeur, revint en Europe 1914, et mourut le 20 mars 1921. — Voir *Grüsse aus Maria-Hilf* 1921, p. 108. — [L. J.] — 6. CATHERINE, en religion *Mère Thérèse-Catherine,* * 18 novembre 1851, entra au monastère de la Visitation de Fribourg 1871 ; supérieure du couvent 1889-1895, 1904-1907, † 1908. — Voir *Mère Thérèse-Catherine Furger, religieuse de la Visitation de Fribourg, 1851-1908.* [J. N.]



Franz Furger.
D'après une photographie.

B. **Canton d'Uri.** Famille originaire de la colonie des Walsers d'Obersaxen (Grisons). Naturalisations 1620, 1626, 1680 ; bourgeoise d'Altdorf, Erstfeld, Gurtnellen et Silenen. FRANZ-MARIA et JOHANN-ANTON, † dans la lutte contre les Français 1799. — 1. PETER, de Gurtnellen, * 1752, chapelain et maître d'école à Gurtnellen, curé de Schattdorf 1802, secrétaire du chapitre des prêtres uranais 1809, † 23 mai 1827 ; il laissa un intéressant récit des événements de Gurtnellen et du passage des armées étrangères sous la République helvétique 1798-1801. — 2. AMBROS d'Erstfeld, 1789-1876, curé d'Erstfeld 1829-1873, membre de la commission scolaire centrale 1830, du Conseil d'éducation 1850, plusieurs fois inspecteur scolaire. L'église d'Erstfeld fut bâtie sous son ministère. — Voir *Landleutenbuch* aux Arch. d'État Uri. — *KKZ* 1876, p. 207. — Lusser : *Leiden und Schicksale,* p. 108, 127, 281. — *Nbl. v. Uri* VI, XII, XVIII. [J. M., A.]

FURI, FURY ou **FURET.** Ancienne famille fribourgeoise existant à Fribourg aux XVIe et XVIIe s. — JEAN, des Deux-Cents 1565, 1595, des Soixante 1599, du Conseil secret 1603, bailli de Châtel-Saint-Denis 1604-1609. — Voir *LL* VII. — *ASHF* X, 529. — Archives d'État de Fribourg. [G. Cx.]

FURKA (français LA FOURCHE, nommée autrefois aussi *Gabelberg*) (C. Uri et Valais. V. *DGS*). Passage de montagne entre le Blauberg et le Furkahorn, qui forme frontière entre les cantons d'Uri et du Valais. Son importance à côté des passages du Gothard et de l'Oberalp fut déjà reconnue par les traités des Confédérés de 1351, 1352, 1385 et 1408 : les députés des V cantons pénétrèrent par là dans le Haut-Valais lors du démêlé valaisan de 1603. Simple sentier jusqu'en 1866, la Furka fut traversée dès lors par une route carossable, l'une des plus élevées et des plus fréquentées de la Suisse. Le sommet est défendu par des fortifications. La route de la Furka fut construite de 1864 à 1866 par Uri et le Valais, avec l'appui financier de la Confédération, pour 638 000 fr. Le chemin de fer de la Furka à voie étroite (Brigue-Furka-Disentis) doit relier le Valais et les Grisons par Uri. Un consortium de banquiers français, la Compagnie suisse du chemin de fer de la Furka, s'était engagé à fournir les capitaux nécessaires, évalués à 38 millions, et la Société des Batignolles, à Paris, entreprit la construction entière. Le tronçon de 46 km., de Brigue à Gletsch, fut inauguré le 30 juin 1914. Mais des difficultés financières (faillite) retardèrent l'achèvement et la mise en exploitation du reste de la ligne ; un comité s'occupe cependant activement à rétablir l'équilibre financier de l'entreprise et à l'achever. — Voir *LL.* — *Klubführer des S. A. C.* ; *Urner Alpen.* — Eichhorn : *Die nördlichen Täler der Gotthardroute.* — *Uri, Land u. Leute.* — *Hist. Nbl. v. Uri* 1920, p. 91. — *Orell Füsslis Wanderbilder,* n° 81, 82, 363-366. — *Urner Amtsblatt* 1910, 1918, 1924, 1925. [Karl GISLER.]

FURLANI (FRULLANI), GIOVANNI-RODOLFO, stucateur, * 1698 et † 31 décembre 1762 à Montagnola d'où il est originaire. Il travailla surtout à Pise où il était encore en 1757. Il y fit de nombreux stucs dans des maisons particulières et la décoration de l'église de Sainte-Anne et d'une chapelle à Santa-Maria del Carmine. Après 1742 il fit les stucs de la voûte de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Livourne et travailla aussi à Sienne et à Florence. Les stucs de sa maison à Montagnola ont été transportés de nos jours dans la maison paroissiale. — Voir *ALBK.* — *BStor.* 1909. — Simona : *Note di arte antica.* — Benois-Simona : *Lugano un semenzaio di artisti.* [C. T.]

FURLANO. Voir BERNARDINO DE BISSONE.

FURLEN (C. Bâle-Campagne, D. Liestal, Com Lausen. V. *DGS*). Hameau. En 1189, *Vörlon* ; 1235, *Vurlon* ; 1237, *Furlon* ; 1456, *Furlen*. Comme le permet d'admettre le nom de famille *Furlenmeyer* encore aujourd'hui existant à Lausen, ce hameau devait être un domaine des Froburg ; ce nom était aussi celui d'une famille de ministériaux des Froburg. HEINRICUS et URS de Vörlon 1189 ; OTTO de Vurlon 1235 ; HEINRICUS de Furlon 1237 ; OTTO v. Furlon 1258. Plus tard apparut pour Furlen le nom de *Fürstenhöfe*, probablement parce que le prince-évêque de Bâle permit d'y bâtir moyennant redevance annuelle. Les *Furler* sont actuellement bourgeois de Bubendorf et de Lupsingen. — Voir *ULB*. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II — Bruckner : *Merkwürdigkeiten* II. — Lutz : *Neue Merkwürdigkeiten* II. [O. G.]

FURNA (C. Grisons, D. Oberlandquart, Cercle Jenaz. V. *DGS*). Vge paroissial, composé uniquement de fermes éparses. Les nombreux lieux-dits et noms de famille allemands, ainsi que des particularités de la langue, attestent une origine Walser. La commune n'apparaît dans les actes que fort tard. Au XVe s. encore, les gens de Danusa sur Furna formaient une communauté fermée, probablement sur la base d'anciens droits des Walsers. L'église St. Georg fut desservie jusqu'à la Réforme, vers 1530, par un chapelain et dépendait de Jenaz, d'où elle fut encore longtemps desservie. Son premier pasteur fut Peter Durisch (Ulricus), confirmé en 1602 par le synode. Le domaine de Boden appartenant à Jenaz fut rattaché à Furna en 1895. Registres de baptêmes dès 1668, de mariages dès 1804, de décès dès 1744. [J.-R. TRUOG.]

FURRER. Nom de famille très répandu dans la Suisse allemande, notamment dans les cantons de Berne, Lucerne, Unterwald, Uri, Valais et Zurich. Ce nom dérive du nom de lieu-dit assez répandu *Furre (= Furche)* sillon, etc. — Voir *SI* I, 935.

A. **Canton de Berne.** FURER. Famille de la ville de Berne, qui au XVe s. déjà est fréquemment représentée au Grand Conseil. *Armoiries* : d'azur au croissant d'or accompagné de trois étoiles et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. CHRISTOPH, diacre de Signau 1594, pasteur à Champion 1599, dont l'église contient son vitrail de 1621 ; † 1624. — 2. GABRIEL, pasteur, * 1719, camérier de la classe à Aarau 1770, gymnasiarque 1773. — *LL*. — *LLH*. [R. W. et E. B.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles de Wolhusen. ARNOLD an der Furen est cité en 1191 ; CHUNO a der Furen en 1253 comme *minister Marquardi nobilis de Wolhusen*. Ces familles acquirent la bourgeoisie de Lucerne en 1386, 1388, 1463, 1494, 1497, la bourgeoisie de Kriens en 1466, celles d'Entlebuch en 1456, de Sursee au XVe s., de Pfäffikon 1531. — JOSEF, de Knutwil, 1863-28 mars 1923, sculpteur sur bois à Lucerne. — *Luz. Chronik*, n° 23. [P.-X. W.]

C. **Canton d'Unterwald.** Famille de paroissiens de Lungern et Giswil (XVe s.), de Sarnen 1593, de Kerns 1638. Elle est probablement apparentée à l'origine avec la famille du même nom du Haslital. — 1. HANS (Jenni), de Giswil, habitant dans le Kleinteil, apparaît en 1429 comme représentant de sa communauté ; en 1444 après la bataille de Saint-Jacques, il fut député au traité de paix avec le dauphin Louis de France à Ensisheim ; membre considéré du Conseil, landammann 1462. Son frère — 2. HEINRICH, arbitre entre la ville et le district de Zoug 1447, souvent député à la Diète, bailli de Baden 1449-1450, landammann 1452 et 1458 ; † après 1466. — 3. RUDOLF, 1528, et — 4. JENNI, 1549, furent représentants devant le tribunal de la communauté d'Obsee-Lungern. — 5. HANS, tomba à la bataille de Dreux. — La famille fut souvent représentée au Conseil et au tribunal. — *Armoiries* : le landammann Heinrich avait une équerre dans son sceau ; les armoiries traditionnelles furent plus tard : de gueules au cheval passant d'argent. — HEINI in der Furren, † à Arbedo 1422, et HÆNSLI, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444, les deux de Sarnen, ne paraissent pas avoir appartenu à la même branche. — Une famille différente, *in der Fur*, apparaît du XIVe au XVIe s. dans le Nidwald, surtout à Wolfenschiessen, mais aussi à Dallenwil et Buochs. — Voir *Gfr. Reg.* — *AS* I. — Küchler et le chapelain Odermatt : *Geneal. Notizen.* [R. D. et Al. T.]

D. **Canton d'Uri.** FURRER, FURER. Ancien nom de famille mentionné dès 1300, dérivé de celui d'un domaine : *Fuhr. Armoiries* : de gueules à deux ours affrontés de sable, lampassés et armés de gueules, soutenant d'une patte un sapin au naturel et tenant de l'autre une épée d'argent, au chef d'azur à trois étoiles à six rais d'or. — I. Famille éteinte, répandue de 1300 au XVIe s. à Seelisberg, Isental et Flüelen, dont le nom s'écrivait aussi *Anfur*, *Affur*. PETER, † 1422 à Arbedo. — II. De nombreuses personnes de ce nom, venues de la Léventine, de Bosco et du Valais acquirent l'indigénat uranais aux XVe-XVIIe s. — LEONHARD, de la Léventine, naturalisé en 1576, fut envoyé par les bailliages tessinois à Milan, à cause de leurs marchés en 1590 ; homme très versé dans les travaux hydrauliques 1611. — III. Famille bourgeoise d'Altdorf, Attinghausen, Bürglen, Erstfeld, Flüelen, Isental, Silenen et Sisikon. L'ancêtre est ANTON, naturalisé en 1495 ; † à Marignan 1515. — 1. PETER, à Altdorf, grand sautier, bailli du Freiamt 1637-1639 ; † 1651. — 2. JOHANN, du Conseil, à Erstfeld, chef des paysans contre les Français 1799, fut obligé plus tard de quitter le canton à cause de ses idées réactionnaires ; † 1855. — 3. AMBROS, d'Erstfeld, fils du n° 2, curé de Flüelen 1836-1851, de Schattdorf dès 1851, commissaire épiscopal dès 1861, membre de l'administration centrale de l'école et de l'assistance, fit beaucoup de bien aux pauvres ; † 1868. — 4. FRANZ, d'Erstfeld, * 1808, dernier ermite uranais ; † 1896. — 5. JOSEF, à Silenen, * 1828, maître à l'école normale de Schwyz 1858-1866, maître et organiste à Silenen 1866-1879, membre du gouvernement cantonal 1882-1892, de la constituante 1887-1888 ; † 6 février 1903. — 6. JOSEF-MARIA, à Altdorf, * 1831, dernier *Bettelvogt* (préposé chargé de la police de la mendicité et de l'observation des dimanches et jours de fêtes) d'Uri 1856-1878 ; † 1914. — 7. BARTHOLOMÆUS, d'Attinghausen, * 1834, curé de Reichenburg 1861, de Wangen (Schwyz) 1865, de Silenen 1878, inspecteur scolaire cantonal et membre du Conseil d'éducation dès 1880, membre de la constituante 1887-1888 ; laissa de nombreux rapports scolaires imprimés, auteur du Tellenlied : *Der Tell sei uns gepriesen.* Il se dépensa pour l'école et pour des œuvres d'utilité publique ; † 30 octobre 1901. — 8. JOHANN, à Erstfeld, * 1847, membre du gouvernement et du Conseil d'éducation ; † 1921. — 9. JOSEF, à Silenen, fils du n° 5, * 1869, secrétaire communal 1886-1898, membre du landrat 1896-1898, conseiller d'État 1898-1915, landammann 1907-1909 et 1911-1913, conseiller aux États 1901-1910, conseiller national 1911-1914. — IV. Famille originaire de l'Oberland bernois, bourgeoise d'Urseren. L'ancêtre est HANS, bourgeois d'Urseren 1533. — 10. KASPAR-ANTON, major en Espagne ; † 1798. — 11. PETER, d'Hospental, * 1813, curé à Seelisberg 1844-1883, inspecteur scolaire cantonal 1852-1880 ; membre et dès 1862 président du Conseil d'éducation, inspecteur de l'école cantonale dès 1857, publia plusieurs écrits religieux, fit beaucoup pour le pèlerinage au Sonnenberg ; † 18 novembre 1883. — 12. GEDEON, d'Hospental, * 1842, curé d'Erstfeld 1873 ; durant plusieurs années membre du Conseil d'éducation,



Bartholomaus Furrer.
D'après une photographie.

protonotaire apostolique 1915 ; consulteur épiscopal 1917. Il s'intéressa spécialement aux écoles d'Erstfeld et à la rénovation de la chapelle du pèlerinage de Jagdmatt ; écrivit *Hist. Nbl. von Uri* XII. — 13. PETER, d'Hospental, * 1859, chapelain à Hospental 1884, premier curé de ce village 1886, membre du Conseil d'éducation, curé de SS. Pierre et Paul à Zurich 1904, chanoine non résident de Coire 1912 ; † 4 juillet 1915. Collaborateur aux *Nbl. von Uri* et aux *Schweiz. Arch. f. Volkskunde* ; a laissé un volume mns de *Collectanea*. — 14. TOBIAS, frère du n° 13, * 1861, membre du Landrat 1892, du gouvernement 1898-1915, plusieurs fois ammann de la vallée d'Urseren depuis 1898 ; † 29 octobre 1924.

PETER, de Bosco (Tessin), * 1621, chapelain d'Altdorf 1649, longtemps maître d'école, deux fois aumônier volontaire ; avoyer de la compagnie des bourgeois, reçut en récompense de ses services la bourgeoisie d'Uri en 1656 ; † 7 novembre 1697. — Voir *Landleutenbuch* aux Arch. d'État d'Uri. — Obituaires de Seedorf, Silenen, Seelisberg. — Protocoles du Conseil et du tribunal au XVIe s. (aux Arch. d'État). — *Wappenbuch der Gesellschaft zum Straussen in Altdorf*. — *AS* I, V, 1, p. 1510. — Furrer : *Collectanea* (Arch. paroissiales d'Hospental). — Lusser : *Leiden u. Schicksale der Urner*, 109. — Le même : *Gesch. des Kts. Uri*, 399. — *Gfr.* (Registre). — *KKZ* 1868, 28. — *ZSK* V, 164, 292 ; XII, 233. — *Nbl. von Uri* XII, XXII, XXVIII. — Gisler : *Geschichtliches, Sagen u. Legenden*, 31. — *Urner Wochenblatt* 1883, 1901, 1903, 1915, 1921, 1922, 1924. — *Vaterland* 1908, n° 24. — Wymann : *Schlachtjahrz.* p. 8, 24, 36, 42. — Abegg : *Beiträge*, 70. — *Sonntagsblatt des Vaterland* 1914. [J. M., A.]

E. Canton du Valais. FURER, FURRER. Ce nom, porté par plusieurs familles, tire son origine du lieu-dit *Furren*, fréquent en Haut-Valais. Des Furer vivent au XIVe s. dans le Fieschertal d'où ils émigrèrent plus tard à Mühlebach, à Biel, à Blitzingen ; en outre des familles de ce nom sont attestées à la même époque à Naters, Törbel, Unterbäch, Rarogne, Staldenried, Stalden, Eisten, Grächen, etc. — 1. STEPHAN, curé de Rarogne en 1476, chanoine de Sion en 1487, † 1506. Pendant son ministère, le Bietschbach détruisit l'église de Rarogne. — 2. PETER, de Viège, étudia à Fribourg-en-Brisgau ; chanoine de Sion 1618, curé de Rarogne 1620, de Viège 1623, doyen de Valère 1624, vicaire général 1629. Banni par les « Patriotes », il entra dans l'ordre des capucins d'Annecy en 1630 sous le nom de *P. Ignatius* et mourut en soignant des pestiférés à Saint-Maurice. — 3. P. SIGISMOND, d'Unterbäch, * 24 décembre 1788, capucin 1810, lecteur et gardien à Soleure et Sion, définiteur 1839 et 1840, provincial de la province suisse 1840-1843, professeur au séminaire 1845-1848, † à Sion 1er juin 1865 ; s'occupa d'histoire valaisanne, fonda en 1861 la première société d'histoire du Haut-Valais et publia de 1862 à 1865 *Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis*. — *BWG* II, IV. — *ZSSt.* 1908. [D. I.]

F. Canton de Zurich. I. Ancienne famille de Pfäffikon, Hittnau et Bauma, habitant dès 1467 l'ancienne paroisse de Pfäffikon, aujourd'hui très répandue dans tout l'Oberland zuricois. — [J. FRICK.] — 1. ***Alfred***, * 16 novembre 1847 à Zurich, travailla d'abord dans les télégraphes et les assurances. Il collabora aux *Dramatische Unterhaltungsblätter*. Après avoir travaillé à la *Züricher Post* et à l'*Appenzeller Zeitung*, il devint en 1883, à Berne, rédacteur de la *Feuille officielle suisse du Commerce* et dut comme tel tenir le Registre suisse du commerce. Son œuvre principale est le *Volkswirtschafts-Lexikon der Schweiz* (4 vol. ; 1885-1892). Il renonça à ses fonctions et se fit écrivain populaire d'économie politique, fonda un journal suisse de voyages et de tourisme, rédigea pendant quelque temps la *Schweiz* de Tschudi et jusqu'à sa mort le *Ragionenbuch* suisse. Membre fondateur de l'association bernoise pour la diffusion des bonnes lectures ; † à Zurich 15 septembre 1902. — *ZSSt.* 1903. — 2. REINHOLD, de Bauma, * 1875 à Lucerne, D^r jur., secrétaire de la direction du chemin de fer du Gothard 1904, puis chef de la section juridique des C. F. F., à la direction d'arrondissement de Lucerne, directeur général des postes à Berne depuis 1918. — *ZWChr.* 1918. — 3. ERWIN, * 1854 à Maur, instituteur à Fischental, luthier et compositeur ; † 5 octobre 1919. — *SL* 1919. — *Landbote* 1919, n° 257.

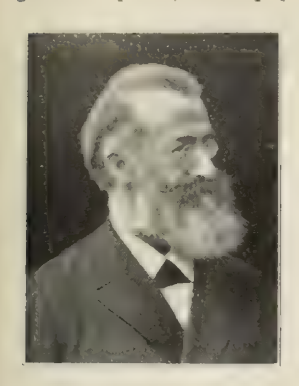
II. Famille de Winterthour. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'or soutenue de trois coupeaux de sinople. — 1. JAKOB, boucher, bourgeois 1489. — 2. HANS-JAKOB, trésorier 1533. — *Ratsbuch* IV. — Künzli : *Bürgerbuch*. — 3. ***Jonas***, homme d'État, * 5 mars 1805, étudia le droit à Zurich, Heidelberg et Göttingue, avocat 1828. Son renom d'avocat se répandit peu à peu dans toute la Suisse. Il collabora à l'élaboration de la constitution communale de Winterthour et fut élu en 1834 au Grand Conseil, qu'il présida en 1837 et 1839 ; D^r jur. h. c. de l'université de Zurich 1838, conseiller d'État en 1837. Écarté pendant quelque temps du Grand Conseil par la réaction de 1839, il devint le chef de l'opposition libérale. En 1842, il était de nouveau vice-président du Grand Conseil et président en 1846 ; la même année second député à la Diète, puis bourgmestre et ainsi président de la Diète. Député de Zurich à la conférence postale de Vienne 1847, premier député à la Diète la même année. Il eut toujours une attitude conciliante dans le conflit du Sonderbund. Membre de la Commission des Sept en juillet 1847 pour les affaires du Sonderbund, en août dans la première section (politique) de la Commission pour la revision de la Constitution. Il composa le *Beleuchtender Bericht* sur la nouvelle constitution fédérale, qui fut présenté au peuple zuricois. Le Conseil des États, dont il devint membre le 3 octobre 1848, en fit son président, et le 16 novembre, l'Assemblée fédérale l'élisait président de la Confédération, poste qu'il occupa encore en 1852, 1855 et 1858. Il se chargea comme tel du département politique. Dans l'affaire des réfugiés, où il fallait également s'opposer à l'immixtion des puissances étrangères et aux prétentions exagérées des têtes chaudes radicales suisses, il sut allier beaucoup de fermeté à la modération. En vue de régler avec la Prusse l'affaire de Neuchâtel, il se rencontra à Karlsruhe avec le duc Ernest de Saxe-Cobourg, le 29 décembre 1856. Il visita ensuite à Karlsruhe, Stuttgart et Munich les ministres des affaires étrangères pour connaître leurs intentions en cas de guerre. Au département de justice, qu'il dirigea durant les neuf ans qu'il ne fut pas président, il rendit de grands services par ses décisions dans les conflits entre les pouvoirs fédéraux et cantonaux ; † 28 juillet 1861 à Ragaz. — J. Rüttimann : *J. F.* (1861). — Alex. Isler : *J. F.* — Joh. Scherr : *Mixed-Pickles*, p. 153. — J. Baumgartner : *Die Schweiz... von 1830 bis 1850* III, p. 246. — Voir aussi FORRER. [L. FORRER.]



Jonas Furrer en 1840.
D'après une lithographie d'Eduard Steiner à la Bibl. de Winterthour.

III. Ancienne famille de la ville de Zurich. — 1. MARTIN, cordonnier, du Turbenthal, bourgeois en 1631. — 2. ANDREAS, * 1691, musicien, sautier du tribunal de la ville et capitaine ; † 1769 dernier de sa famille. — Keller-Escher : *Promptuar*. — [H. Br.] — 3. ***Konrad***, * 5 novembre 1838 à Fluntern, où sa famille habitait depuis très longtemps, étudia la théologie à Zurich. Consacré en 1862, il entreprit en 1863 un voyage en Orient et publia en 1865 *Wanderungen durch Paläs-*

tina. Il écrivit aussi par la suite plusieurs ouvrages, grands et petits, sur ce pays et fut l'un des fondateurs du *Deutscher - Palästina-verein.* Pasteur de Schlieren 1862 et 1865 - 1871, d'Uster jusqu'en 1876, puis de St. Peter à Zurich ; privat - docent de géographie biblique à l'université de Zurich 1869, professeur extraordinaire 1889, Dr theol. h. c. de l'université de Berne 1879, membre fondateur de l'association missionnaire protestante évangélique 1884, doyen du chapitre zuricois 1897, plusieurs années membre du Conseil d'église ; † 14 avr. 1908. La ville de Zurich lui fit don en 1878 du droit de bourgeoisie.— *Dekan Prof. Dr. K. F., Worte zu seinem Gedächtnis.* [L. Forrer.]



Konrad Furrer.
D'après une photographie.

FÜRSCHWANDER. Famille bourgeoise de Rapperswil (Saint-Gall) aux XIIIe et XIVe s. — Rudolf, curé de Rapperswil 1290-1310. — Deux membres de cette famille tombèrent à Näfels en 1388. [Schn.]

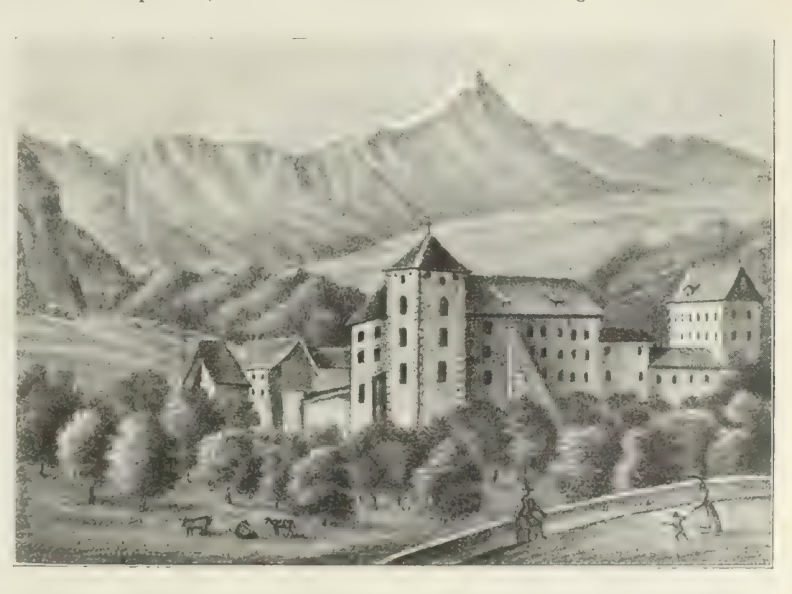
FÜRST. Familles des cantons d'Uri et de Zurich. Des familles de ce nom sont apparues récemment dans les cantons de Soleure et de Berne (districts de Laupen et de Berne). A la famille bernoise appartiennent de nombreux instituteurs.

A. **Canton d'Uri.** Fürst, Fursto. Famille éteinte de paysans uranais dont l'histoire et la légende attestent le rôle dans les débuts de la Confédération. Mentionnée pour la première fois en 1257, elle se divise au XIVe s. en branches de Schattdorf et du Schächental ; la première s'éteignit après 1429, la seconde après 1627, probablement par émigration. L'ancêtre est Konrad Fursto l'ancien, de *Steg*, attesté dans l'obituaire de Schattdorf, probablement identique à Konrad Fürst, partisan le 23 décembre 1257 de la famille de Gruoba. On ne sait où placer le Steg. — 1. Konrad, d'Unterschächen, l'un des fondateurs de la paroisse de Spiringen 29 mars 1290, censitaire du Fraumünster en 1300 ; témoin en 1301. — 2. ***Walter,*** fils du no 1, témoin 1303, témoin à Stans en 1309, à l'occasion de la première Diète des Confédérés, otage dans le démêlé des Schwyzois contre Zurich 1313, prit part à d'importants conseils des Confédérés à Stans le 1er mai 1315. La même année il assistait à la conclusion de la paix d'Uri avec Glaris et fut en 1317 l'un des fondateurs de la chapellenie d'Altdorf. — 3. Ruedi, du Schächental, † en 1315 à Morgarten. — 4. Jakob, à Schattdorf, censitaire du Fraumünster en 1358 et 1370, cité en 1371, 1372, 1377 et 1387 comme l'un des Uranais les plus considérés. — 5. Heini, fils du no 4, et — 6. Bartholomæus, derniers représentants de la branche de Schattdorf, vendirent en 1429 leurs biens à Urseren. — 7. Andreas, de Witterschwanden dans le Schächental, témoin en 1554-1563 et membre du tribunal des quinze. — 8. Melchior, de Bürglen, cité en 1614 et 1627, émigra probablement ; il était le dernier rejeton mâle de la famille dans le canton d'Uri. — Voir obituaires de Bürglen, Schattdorf, Spiringen et du couvent de Seedorf. — Actes de 1500 et de 1555 aux archives paroissiales de Spiringen. — *Annuale meiner Herrn* aux Arch. d'État Uri. — Rentiers des arch. paroissiales de Bürglen, Erstfeld et Isental. — Rôle militaire 1596-1600 aux arch. d'État Uri. — *AS* I, II, p. 76. — *Chronik des Weissen Buches.* — *Gfr.* (Registre) — *Nbl. v. Uri* 7, 15, 18. — Wymann : *Schlachtjahrzeit v. Uri*, p. 5. — Œchsli : *Origines de la Confédération.* [J. M., A.]

B. **Canton de Zurich.** Vieille famille de la commune de Bassersdorf, mentionnée dès 1468, parfois sous le nom de *Fürstenberg.* — [J. Frick] — Conrad et Pauli, de Bassersdorf, combattirent à Cappel en 1531. Edlibach mentionne dans sa chronique de la Réformation un Heini, président de Bassersdorf. — Albert, instituteur, acquit la bourgeoisie de Zurich en 1889. — Renseignements de A. Fürst. [H. Br.]

FÜRSTENAU (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Domleschg. V. *DGS*). I. Ancienne juridiction de la haute-juridiction grisonne du Domleschg, comprenant les communes de Sils (qui appartint jusqu'au XVe s. à Schams), Scharans, Fürstenau et Almens jusqu'au Rietbach. Le château était le siège du bailli épiscopal, qui exerçait la haute justice dans les juridictions de Fürstenau et Ortenstein, Obervaz et Heinzenberg.

II. Commune, formée de : 1o *Fürstenau-Schloss*, avec l'ancien château de Schauenstein, construit par l'évêque Heinrich von Montfort vers 1257, brûlé en grande partie en 1742, et rebâti par l'évêque Josef-Benedikt von Rost, et le nouveau château du même nom (tous deux actuellement propriété de la famille Planta). Le village autrefois pourvu de portes, avait droit de cité et de foire, et possédait d'importants entrepôts. Les foires annuelles passèrent plus tard à : 2o *Fürstenau-Zollbruck*, à proximité duquel un pont franchissait le Rhin sur la route de Thusis. La commune de Fürstenau y percevait un péage modéré. 3o *St. Agta*, petit hameau près du pont de l'Albula. Fürstenau fut souvent la résidence des évêques de Coire et le lieu de réunion de la Ligue de la Maison-Dieu. Un tribunal arbitral y siégea en 1464 pour prononcer entre l'évêché et le duc Sigismond d'Autriche au sujet de la Basse-Engadine. Les députés de toute la Ligue de la Maison-Dieu s'y réunirent en 1468 pour imposer à l'évêque une sorte de constitution. L'historien Fortunat von Juvalta y habita au XVIIe siècle. [C. J.]



Le château de Fürstenau en 1837. D'après une lithographie de Heinrich Kraneck.

FÜRSTENBERGER. Famille de commerçants bâlois, remontant à — 1. PHILIPP-HEINRICH, 1631-1700, négociant en laine à Mulhouse, qui acquit la bourgeoisie de Bâle le 3 décembre 1656. Son fils et son petit-fils, portant le même prénom, furent directeurs de la *Kaufmannschaft*. L'ancêtre de la branche actuellement florissante à Bâle est — 2. JOHANNES, 1672-1730, du Conseil, fils du nº 1. Au XIXe s., il faut mentionner — 3. JOHANN-GEORG Fürstenberger-Vischer, 1833-1897, chef de la maison de lainages Fürstenberger et Cie et longtemps trésorier de la société académique, fils du conseiller JOHANN-GEORG Fürstenberger-De Bary, 1797-1848. — On a conservé des notices autobiographiques de JOSUA Fürstenberger, 1646-1732, frère du nº 1, chancelier et bourgmestre de la ville de Mulhouse ; il est le continuateur de la chronique de Mulhouse de Heinrich Petri. *Armoiries* : d'or à un chevron ployé de sable accompagné de trois têtes de lion de gueules couronnées d'argent. — Voir *Le vieux Mulhouse* II. — *WB*. [P. Ro.]



FÜRSTENLÆNDER (DER). Journal paraissant à Gossau (Saint-Gall), fondé en 1876, sans couleur politique, par W. Kellenberger-Fuchs. Il passa le 1er juin 1880 à la famille Cavelti qui lui donna une orientation politique, catholique conservatrice ; quotidien dès 1919. Il paraît dès 1924 aussi sous le nom d'*Untertoggenburger*. [Bt.]

FÜRSTENLAND. Voir ALTE LANDSCHAFT.

FÜRSTENSTEIN (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim, Com. Ettingen). Château construit au XIIIe s. sur le flanc Nord du Blauen par l'évêque de Bâle. Dès le début du XIVe s. il fut un fief des sires von Rotberg, dont le château ancestral était situé sur la pente du Blauen plus à l'Ouest. A la suite d'un conflit entre Bâle et l'Autriche, le château fut assiégé en 1308 par les gens du roi Albert. Lors du tremblement de terre de 1356, il fut ruiné, mais reconstruit tôt après. Pendant une guerre entre Rudolf von Neuenstein et Heinrich zu Rhein d'une part, et Catherine de Bourgogne de l'autre, qui avait nommé Ludmann von Rotberg bailli d'Altkirch et s'était alliée avec Bâle, Fürstenstein fut pris par Neuenstein, repris par les Bâlois le 5 janvier 1412 et rasé sur l'ordre de Bâle en février 1412. Quoique Fürstenstein fût un fief épiscopal, Neuenstein réclama des dédommagements, mais sa demande fut écartée. Le fief passa alors aux Rotberg, 14 juillet 1439. Ceux-ci vendirent, le 15 février 1515, la seigneurie de Rotberg avec Fürstenstein pour 4400 fl à la ville de Soleure. Les derniers vestiges du château qui avaient survécu à la démolition disparurent presque complètement au cours des temps. Lors de la délimitation de la frontière entre Soleure et Bâle, Fürstenstein revint au canton de Bâle. — Voir Merz : *Burgen des Sisgaus* I. [O. G.]

FURTER. Familles des cantons d'Argovie, de Bâle et de Lucerne

A. **Canton d'Argovie**. Famille de Dottikon. — ALBERT, Dr. jur., 1878-1922, greffier à Lenzbourg 1903-1905, procureur à Wohlen 1905, la même année député au Grand Conseil, qu'il présida de 1918 à 1919, bourgeois d'honneur de Fahrwangen. Voir la liste de ses ouvrages dans *DSC*. [L. S.]

B. **Canton de Bâle**. — MICHAEL, imprimeur, venu d'Augsbourg en 1483 et reçu bourgeois de Bâle en 1488. De son officine sortirent quelques œuvres illustrées : *Der Ritter von Turn*, et la *Chronik* de Petermann Etterlin. Il publia en 1508, avec Johann Schott, *Margarita philosophica*. † 1517. — Voir P. Heitz et Chr. Bernoulli : *Basler Büchermarken*. — Liste des impressions de Furter dans Stockmeyer et Reber : *Beiträge zur Basler Buchdruckergeschichte*. [C. Ro.]

C. **Canton de Lucerne**. Famille de Lucerne, devenue bourgeoise au XIVe s., en 1401 et en 1427. Éteinte au XVIe s. — 1. JOHANN, du Grand Conseil 1396. — 2. PENTELI, du Grand Conseil 1406, du Petit Conseil 1422. — 3 à 5. WELTI (1415-environ 1461), HARTMANN (1427-1464) et HANS étaient tailleurs de pierre ; ce dernier fut de 1439 à 1449 ingénieur de la ville. [P.-X. W.]

FURTH (rom. UORS) (C. Grisons, D. Glenner. V. *DGS*). Petit village paroissial catholique, dont l'église est dédiée à saint Charles Borromée, annexe d'Ueberkastels, qui en 1345 déjà dépendait de l'église de la vallée de Pleif et devint paroisse autonome en 1573. — Nuscheler : *Gotteshäuser*. — Archives paroissiales de Tersnaus et Pleif. [L. J.]

FUSCHI, FUSCHINUS. Voir FÜTSCHI.

FUSIO (C. Tessin, D. Valle Maggia. V. *DGS*). Vge et Com. Anciennes formes : 1374, *Fuxio* ; 1596, *Fuso*. Fusio appartenait à la grande *vicinanza* de Lavizzara qui fut dissoute le 10 septembre 1374 pour former les communes de Broglio, Prato, Sornico, Peccia et Fusio. Un reste de l'ancienne communauté subsiste dans la *comunella* de Fusio-Peccia-Prato-Sornico. Érigé en vice-paroisse avant 1591, Fusio fut constitué en paroisse le 1er mars 1922. L'église de Santa Maria de Fuxio, consacrée en 1455, a été transformée presque complètement au XVIIe s. et restaurée en 1863 et 1895. Anciennement Fusio devait certaines redevances en nature à l'église de San Martino de Sornico. Il en fut libéré le 19 avril 1532 par l'archiprêtre de Locarno, agissant comme commissaire apostolique, contre une somme annuelle à verser à l'église de Fusio. Elle possède une croix de procession du XVe s. Les confréries remontent à 1605 (Saint-Sacrement), 1639 (Carmel) et 1652 (Doctrine chrétienne). En 1708 le curé avait l'obligation de faire l'école aux enfants du village. La chapelle de N.-D.-des-Grâces, qui existait déjà en 1648, fut en partie détruite par une avalanche en 1895, puis reconstruite et agrandie. Dans la nuit du 14 au 15 février 1925, une avalanche emporta une quinzaine d'étables. *Population* : 1591, 120 ménages ; 1801, 241 hab. ; 1900, 161 ; 1920, 137. Registres de baptêmes et de mariages dès 1611, de décès dès 1637. — Voir Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — *Monitore di Lugano* 1921 et 1925. — Pometta : *Come il Ticino*. — Buetti : *Note storiche religiose della pieve di Locarno*. — Monti : *Atti*. [C. T.]

FUSONI, ANTONIO, de Lugano, homme politique, † 1914, un des créateurs de l'extrême-gauche tessinoise, député au Grand Conseil, conseiller national, syndic de Lugano, membre de la deuxième constituante tessinoise de 1892. — Voir *Educatore* 1914. [C. T.]

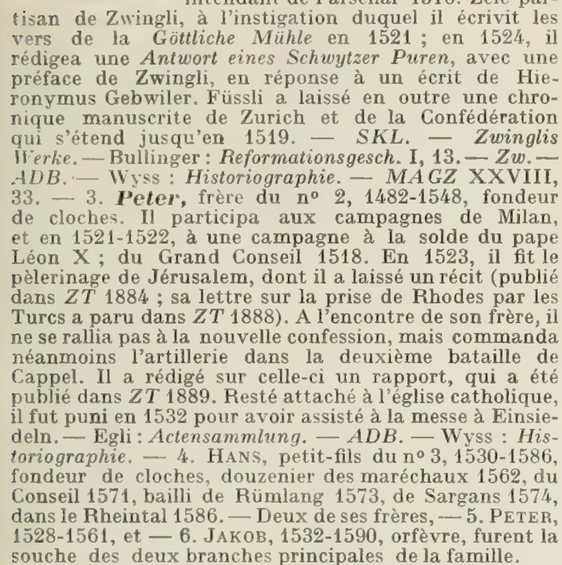
FUSS. Vieille famille bâloise, qui a donné plusieurs mathématiciens. — 1. NIKOLAUS, 1755-1826, s'adonna de bonne heure aux mathématiques et se rendit en 1773, sur la recommandation de Daniel Bernoulli, auprès de Leonhard Euler à Saint-Pétersbourg dont il devint l'aide et l'élève. Professeur de mathématiques en 1784 au corps des cadets nobles de Russie et en 1797 au corps de marine russe. Membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg et successeur d'Euler au secrétariat de l'académie ; conseiller impérial russe, auteur d'un *Éloge de L. Euler, lu à l'Académie impériale des sciences le 23 octobre 1783*. De son mariage avec la petite-fille de L. Euler, Albertine Euler, naquirent — 2. PAUL-HEINRICH, 1798-1855, mathématicien et secrétaire de l'académie de Saint-Pétersbourg où il succéda à son père ; a publié en collaboration avec son frère NIKOLAUS la correspondance d'Euler et des écrits posthumes. — 3. GEORG-ALBERT, 1806-1854, également fils du nº 1, astronome et directeur de l'observatoire de Vilna ; auteur de travaux astronomiques et hypsométriques. — Voir *LL*. — *ADB*. — M. Lutz : *Moderne Biographien*. — R. Wolf : *Biographien* IV. [C. Ro.]

FUSSACH. Vge du Vorarlberg, sis sur les rives du Bodan. Il appartenait au grand domaine de Höchst que posséda le couvent de Saint-Gall du IXe s. à 1798. Fussach possédait un port très fréquenté, praticable même en hiver, qui devint très important pour le trafic avec le Rheintal saint-gallois. En 1405 il fut conquis par les Appenzellois ; en 1445 les Confédérés s'en emparèrent et le détruisirent pour le reprendre et l'incendier en 1460.

Les cantons protecteurs du Rheintal firent prélever à Fussach, jusqu'en 1798, un péage sur toutes les

marchandises à destination de la Suisse et sur la base d'une ancienne coutume. Seuls les habitants du Rheintal en étaient exempts pour les marchandises destinées à leur propre usage. Le péage de Fussach, placé sous la surveillance du bailli du Rheintal, fut la cause de conflits entre les cantons et le bailliage autrichien de Feldkirch ; vers la fin du XVIIe s., ils furent portés devant la cour impériale à Vienne. — *AS* I.

FÜSSLI (FÜESSLI, FÜESSLIN). Famille zuricoise d'artistes et de fondeurs, établie dans la ville de Zurich en 1357 déjà. *Armoiries :* d'azur à une cloche d'argent accompagnée à dextre d'une flèche du second et en pointe d'un ruban noué du second. — 1. PETER, de même que sept de ses descendants de son prénom, fondeur de cloches et de canons. Il doit avoir fait le pèlerinage de Jérusalem. † 1476. — 2. HANS, petit-fils du n° 1, * 1477, † 1538 ou plus tard, fondeur de cloches, douzenier de la corporation des tailleurs 1494, intendant de l'arsenal 1516. Zélé partisan de Zwingli, à l'instigation duquel il écrivit les vers de la *Göttliche Mühle* en 1521 ; en 1524, il rédigea une *Antwort eines Schwytzer Puren*, avec une préface de Zwingli, en réponse à un écrit de Hieronymus Gebwiler. Füssli a laissé en outre une chronique manuscrite de Zurich et de la Confédération qui s'étend jusqu'en 1519. — *SKL.* — *Zwinglis Werke.* — Bullinger : *Reformationsgesch.* I, 13. — *Zw.* — *ADB.* — Wyss : *Historiographie.* — *MAGZ* XXVIII, 33. — 3. ***Peter***, frère du n° 2, 1482-1548, fondeur de cloches. Il participa aux campagnes de Milan, et en 1521-1522, à une campagne à la solde du pape Léon X ; du Grand Conseil 1518. En 1523, il fit le pèlerinage de Jérusalem, dont il a laissé un récit (publié dans *ZT* 1884 ; sa lettre sur la prise de Rhodes par les Turcs a paru dans *ZT* 1888). A l'encontre de son frère, il ne se rallia pas à la nouvelle confession, mais commanda néanmoins l'artillerie dans la deuxième bataille de Cappel. Il a rédigé sur celle-ci un rapport, qui a été publié dans *ZT* 1889. Resté attaché à l'église catholique, il fut puni en 1532 pour avoir assisté à la messe à Einsiedeln. — Egli : *Actensammlung.* — *ADB.* — Wyss : *Historiographie.* — 4. HANS, petit-fils du n° 3, 1530-1586, fondeur de cloches, douzenier des maréchaux 1562, du Conseil 1571, bailli de Rümlang 1573, de Sargans 1574, dans le Rheintal 1586. — Deux de ses frères, — 5. PETER, 1528-1561, et — 6. JAKOB, 1532-1590, orfèvre, furent la souche des deux branches principales de la famille.



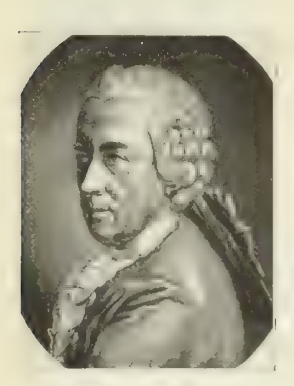
I. *Branche de Peter* (au *Glockenhaus*). *Premier rameau.* — 7. PETER, * 1632, professeur de catéchétique au Carolinum 1660, diacre à Saint-Pierre 1668, pasteur 1671, directeur d'école 1682. † 30 janvier 1684. Auteur d'une chronique de famille (mns). — 8. MORITZ, frère du n° 7, 1642-1717, orfèvre et fondeur de cloches, douzenier des maréchaux 1689, prévôt 1693. — 9. HEINRICH, fils du n° 8, 1677-1722, douzenier des maréchaux 1700, avoyer 1707, bailli de Regensberg 1710. — 10. MORITZ, fils du n° 9, 1701-1769, douzenier des maréchaux 1733, bailli de Regensberg 1740, du Freiamt inférieur 1753 ; membre du Conseil 1760. — 11. HEINRICH, fils du n° 9, 1708-1768, D^{r} med. 1730, douzenier 1738, bailli de Pfyn 1741, de Greifensee 1765. — 12. Hans-RUDOLF, fils du n° 9, 1709-1793, peintre-miniaturiste et historien de l'art, élève de Joh.-Melchior et à Paris de Loutherbourg l'aîné. Douzenier *zur Meisen* 1754, éditeur de l'*Allgemeines Künstlerlexikon.* Associé dans l'imprimerie de son cousin Joh. Heidegger, qui en 1766 prit le nom de *Füssli u. C°* et fusionna en 1770 avec Orell Gessner u. C° (aujourd'hui Institut art. Orell Füssli). — Voir Corrodi-Sulzer dans *Orell Füssli* (*Festschrift* 1925). — 13. HANS-WILHELM, 1742-1803, *Stetrichter* 1767, douzenier des maréchaux 1771, bailli de Eglisau 1776, prévôt de corporation 1782. Ancêtre d'une branche établie à Manchester. — 14. Joh.-***Heinrich***, fils du n° 12, 9 décembre 1745-27 décembre 1832, surnommé « Obmann Füssli », historien et homme d'État. Il séjourna à Genève en 1762, où il fut un des partisans de Rousseau, à Rome en 1763, rentra à Zurich en 1764, et devint l'année suivante membre de la Société helvétique. Remplaçant en 1771 et successeur en 1775 de Bodmer dans la chaire d'histoire nationale, qu'il occupa jusqu'en 1785. Douzenier *zur Meisen* 1777 et membre du Grand Conseil, du Petit Conseil 1785, du Conseil secret 1793, *Obmann* des couvents de la ville 1795. Bailli d'Erlenbach 1785-1790, de Horgen 1790-1796. En 1795, il fut l'âme de la commission d'enquête dans l'affaire de Stäfa et le principal artisan de la condamnation à mort de Bodmer. En 1798, membre de la Commission et de l'Assemblée nationale zuricoise, de la Chambre administrative de son canton et du Conseil d'éducation. « Observateur » pour le gouvernement helvétique dans les Grisons en juillet 1799; le 11 août 1800, il entrait au Grand Conseil helvétique, dont il devint président en novembre. Membre du Sénat et du Petit Conseil en février 1802, il fut un des auteurs du coup d'État du 17 avril ; le 5 juillet il entrait au Conseil exécutif en qualité de deuxième préfet. La chute de la République helvétique mit fin à sa carrière politique fédérale. Membre du Grand Conseil zuricois 1803-1829, rédacteur de la *Zürcher Zeitung.* Füssli a fondé le *Schweitzerisches Museum*, qui porta le nom de *Neues Schweitzerisches Museum* de 1793 à 1796, édité l'*Helvetischer Kalender* 1780-1798, l'*Helvetischer Almanach* jusqu'en 1813, et plus tard la revue *Isis.* Il fit une refonte du *Künstlerlexikon* de son père, de 1806 à 1821, collabora à l'*Erinnerer*, publia une biographie de Hans Waldmann dans le *Schweitz. Museum*, et fournit à Jean de Müller des matériaux pour son histoire de la Suisse. — Voir *Briefwechsel mit Joh. von Müller.* — *ADB.* — Blümner : *Winckelmanns Briefe*, dans *ZT* 1884. — Stadler, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zür.* 1900. — Schüle : *Die pol. Tätigkeit des Obmanns F.* — 15. Hans-JAKOB, fils du n° 13, 1766-1844, lieutenant au service de France, major 1783, douzenier 1795, du Petit Conseil, colonel de la milice cantonale, colonel divisionnaire. — 16. FRIEDRICH-SALOMON, petit-fils du n° 14, 1802-1847, dessinateur et graveur, fit le commerce d'objets d'art. — 17. JOHANN-JAKOB, * 16 juin 1792, pasteur à Wollishofen 1815, à Birmensdorf 1820, de la Kreuzgemeinde à Zurich 1828, qu'il fit ériger en paroisse du Neumünster et pour laquelle il obtint la construction de l'église du Neumünster. Membre du Conseil d'Église, antistès 1839-1849, membre du Conseil d'éducation et du Grand Conseil. Opposé à l'appel de Strauss, il déposa le 31 janvier 1839 une motion au Grand Conseil, demandant que l'Église ait son mot à dire dans la nomination des professeurs de théologie. Il contribua pour une part importante à la chute du régime de la « régénération ». † 3 juin 1860. — Voir *Zum Gedächtnis* — Finsler : *Joh. Jak. F.* — 18. WILHELM, 1803-1845, juge cantonal jusqu'en 1839, a publié plusieurs travaux sur l'histoire de l'art et laissé une biographie de l'Obmann Füssli (mns). — 19. WILHELM-Heinrich, fils du n° 18, * 1830, † 11 janvier 1916, peintre. — Voir Escher, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zür.* 1916. — 20. JOHANNES, 1650-1727, capitaine d'artillerie, douzenier des maréchaux 1698, bailli de Grüningen 1701. Il fut déposé, condamné à une amende et suspendu pendant deux ans de ses fonctions de douzenier. Capitaine général pour l'abbé de Saint-Gall, en 1712, il fut suspendu pour une année et condamné à 100 marcs d'amende en 1713. — Hegi : *Zunft zur Schmieden.* — 21. JOHANNES, fils du n° 20, 1688-1754, douzenier des maréehaux 1715, bailli du



Joh.-Heinrich Füssli.
D'après une lithographie
de Jakob Lips.

Freiamt 1719, avoyer et prévôt de corporation 1729. *Deuxième rameau.* — 22. MATHIAS, fils de Peter, 1562-1624, orfèvre, amtmann à Bubikon. — De lui descendent quatre générations de peintres du nom de MATHIAS, 1598-1739, et deux miniaturistes CONRAD et Hans-CONRAD.

II. *Branche de Jakob* (au *Wollenhof*). — 23. Hans-JAKOB, fils de Jakob, 1579-1649, douzenier *zur Waag* 1614, du Conseil 1625, capitaine général à Wil 1628, bailli de Baden 1633, en Thurgovie 1643. Acquit le Wollenhof. — 24. Hans-RUDOLF, 1680-1721, peintre, directeur de l'entrepôt à Horgen 1711. — 25. Joh.-KASPAR, l'aîné, fils du nº 24, 1706-1782, peintre et historien de l'art, secrétaire du Conseil 1756. Son œuvre principale est la *Gesch. der besten Künstler in der Schweiz.* — 26. Joh.-RUDOLF, fils du nº 25, 1737-1806, peintre et écrivain d'art, arpenteur en Hongrie 1784, plus tard archiviste de l'académie des Beaux-Arts de Vienne. — 27. Joh.-HEINRICH, fils du nº 25, 1741-1825, peintre et écrivain d'art. En 1762, il attaqua avec Lavater le bailli de Grüningen, Grebel ; il se rendit en 1763 en Angleterre, en 1770 en Italie et de nouveau en Angleterre en 1779. En 1790, il devint membre de l'académie royale d'Angleterre, professeur de peinture 1799, inspecteur d'académie 1804 et de nouveau professeur en 1810. Ses cours ont été publiés sous le titre de *Lectures on painting*, 1801. — 28. Joh.-KASPAR, le cadet, fils du nº 25, 1743-1786, peintre et libraire. A publié des ouvrages d'entomologie. — 29. HEINRICH, frère du nº 25, 1720-1802, peintre paysagiste, directeur de l'entrepôt de Horgen 1746-1790. — 30. HEINRICH, fils du nº 29, 1755-1829, peintre paysagiste, graveur et négociant d'objets d'art. — 31. DAVID, fils du nº 23, 1609-1649, douzenier des menuisiers 1635, prévôt 1637, bailli de Wädenswil 1639, de Laufen 1651. — 32. Hans-RUDOLF, fils du nº 31, 1645-1711, peintre. — 33. Hans-GEORG, Dr theol., pasteur à Uetikon 1689, auteur de nombreux travaux de théologie, imprimés et mns. — 34. Joh.-MELCHIOR, 1677-1736, peintre et graveur. — 35. Hans-KONRAD, 1704-1775, le « camérier », pasteur de Veltheim, près de Winterthour 1742, camérier du chapitre de Winterthour. Auteur de travaux de théologie et d'histoire, en particulier d'histoire ecclésiastique ; collaborateur au *Hamburgisches* et au *Neues Hamburgisches Magazin*. A écrit une *Staats- und Erdbeschreibung der schweiz. Eidgenossenschaft*, dirigée contre celle qu'avait publiée Joh.-Konrad Fäsi ; publié entre autres *Beiträge zur schweiz. Reformationsgesch.*, *Reformatorenbriefe*, et la 6e édition de Simmler : *De republica Helvetiorum.* — Voir *ZT* 1878. — Voir en général Keller-Escher : *Promptuar.*— Konr. Escher, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zür.* 1916. — *Zür. Steuerbücher.* — *LL.* — *LLH.* — *SKL.*— Vögelin : *Das Alte Zürich* I, 606. — Haller : *Biblioth.* — Hegi : *Geschichte der Zunft zur Schmieden.* — Meintel : *Vom Ursprung der Zürcher Glockengiesserfamilie F.*, dans *Zürcher Volkszeitung*, 1920, nos 118, 123. 129. [C. B.]


Joh.-Kaspar Füssli (nº 25). D'après une gravure d'Aug. Vind.

FUSTE, FRANÇOIS **de**, † 1461, cordelier, gardien du Concile de Bâle en 1433, nommé évêque de Grenade en 1451 et suffragant de l'évêque de Lausanne Georges de Saluce en 1452. En 1453 il fait la visite des églises du diocèse de Lausanne. Curé de Vuisternens-devant-Romont, 1460. — Reymond : *Dignitaires.* [M. R.]

FUSTER, CHARLES-WILLIAM. * 1866, de Commugny, homme de lettres, fixé à Paris où il a publié en 1886 des *Essais de critique* et plus tard des volumes de vers, entre autres *L'âme des choses.* [M. R.]

FÜTSCHI, VUSCI etc., latin FUCHINUS, FUSCHINUS, etc. Famille de chevaliers de la ville de Zurich, qui possédait au XIIIe s. une chamoiserie *(pellifices)* et au XIVe s. une maison de commerce à la Fütschigasse (Thorgasse actuelle). Attestée dès 1230. *Armoiries* : d'azur à trois bâtons fleurdelysés d'or posés en pairle. —1. LÜTOLD, chevalier 1230. 2. LÜTOLD, identique probablement à Lütold le cadet de 1247 et avec le chevalier du même nom qui fit partie du Conseil en 1272, 1285-1287. — 3. BURKHARD, magister et chanoine de la prévôté de Zurich 1263, arbitre pour un ministérial du comte Rodolphe de Habsbourg. — 4. JOHANNES, 1282-1320, † 1331 ; chevalier dès 1282, dit l'ancien 1320 ; caution de la ville de Zurich en faveur des bourgeois d'Erfurt 1291 ; membre du Conseil d'automne 1309-1310. — 5. Un Fütschi, cité dans le nécrologe de la prévôté de Zurich ; *Futschinus miles in vineis* (dans les vignes), de 1287 à 1306, membre du conseil pour les chevaliers 1291-1296 ; tenait en fief la dîme d'Oberhausen en 1305. — 6. JOHANNES, 1299-1336, n'est pas identique au fils du nº 4 cité de 1298 à 1317 ; membre du Conseil d'automne 1309-1336 ; propriétaire foncier à Killwangen en Argovie. Il paraît encore comme économe de la léproserie sur la Sihl en 1323 et 1326, et de l'hôpital en 1334-1336. La révolution de Brun, 1336, le fit exclure du Conseil et bannir. Il jura le 18 juillet 1336, de rester durant 4 ans de l'autre côté de la Reuss, en Argovie et en Bourgogne. — 7. ULRICH, 1303-1336, fils du nº 6 et frère d'un Johannes, membre du conseil de carême 1324-1336 ; exclu du Conseil en 1336. Il renonça par serment à toutes prétentions à siéger au conseil et dans sa corporation, et reçut l'autorisation de rester dans la ville. Sa fille Margaretha devint l'épouse du premier bourgmestre Rodolphe Brun. — 8. OTTO, frère du nº 7, cité de 1303 à 1325, membre du Conseil 1325. Les filles qu'il laissa vendirent en 1330 au couvent de Königsfelden les droits qu'elles avaient sur la ferme et la dîme laïque de Staufen. — 9. KONRAD, frère du nº 7, 1303-1362, membre du Conseil d'automne 1328-1336, dont il fut exclu en 1336. Il put rester dans la ville en renonçant à siéger au Conseil et dans sa corporation. L'acte de réconciliation entre le duc d'Autriche Frédéric et la reine Agnès avec la ville de Zurich, du 24 janvier 1340, le désigna comme *Aeusserer*, soit comme conseiller autrefois établi hors de Zurich ; il vivait encore 1362 au poste de garde du Rennweg. — 10. FELIX, fils du nº 7, 1336-1343, peut-être identique au capitaine de cavalerie *Fuschinus* qui servait à Trévise en 1370 à la solde de Venise. — 11. WALTHER (Welti), prévôt de corporation au *Natalrat* 1350 et 1351. — *UZ* I-XI. — *Sigelabbildungen zum UZ* VIII, X, XI. — *Zürcher Stadtbücher* et *ZStB.* — *Mon. Germ. Necrologia* I. — Simonsfeld : *Fondaco dei Tedeschi in Venedig* II, p. 280. — *Schweizermuseum für histor. Wissenschaften* I. Au sujet d'une émigration possible de la famille à Blaubeuren, voir Wöber : *Miller von und zu Aichholz* III, p. 12. [F. HEGI.]



FUYENS (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Villaz-Saint-Pierre. Anciennes formes : en 1441, *Fuiens* ; en 1532, *Foens* ; en 1543, *Fuens* ; en 1599, *Fuyns*. Ce village fit partie du comté de Romont jusqu'en 1536, puis du bailliage de ce nom jusqu'à la Révolution 1798, du district de Romont 1798-1848, enfin du district de la Glâne depuis 1848. Il formait une petite seigneurie que possédèrent les Ferlens, Musy de Romont, et Boccard de Fribourg. Les abbayes de Hauterive et de la Fille-Dieu avaient des droits et propriétés à Fuyens. — Voir Kuenlin : *Dict.* I. — Archives d'État Fribourg ; *Grosses* et *Quernets.* [J. N.]

G

GABARAN, HANS, entrepreneur et sculpteur, construisit en 1584 l'église et probablement aussi le couvent de Wesemlin à Lucerne. — *SKL*. [P. H.]

GABARD DE VAUX. Secrétaire du Résident de France à Genève, Hermin, puis son remplaçant en avril 1778. Rappelé officiellement une année après, il resta provisoirement à Genève jusqu'en mai 1781 où son rôle fut celui d'un provocateur. — Voir Jullien : *Hist. de Genève* II, 204. — Sordet : *Dictionnaire*. — Karmin : *Sir Francis D'Ivernois*. [C. R.]

GABATHULER. Nom de famille de la commune de Wartau (Saint-Gall) et sous la forme *Kappenthuler*, de Ragaz. 1325 NICOLAUS *de domo Bertholdi*, caution à Valendas (Grisons). — HAINZ *von Gabertuol* (= *casa* Bertholdi), landammann du comté de Sargans 1441. — HEINRICH *von Gabertul* à Oberschan (Com. Wartau), landammann du comté de Sargans 1481. — Les membres de cette famille, la plupart paysans, remplirent dès lors beaucoup de fonctions officielles dans la région. — JOHANN-JAKOB, * 29 mai 1883, de Wartau, directeur de l'école d'agriculture de Schaffhouse 1908-1911, puis établi à Azmoos, conseiller national dès 1919. — Th. Schlatter : *St. Gallische romanische Ortsnamen* I, p. 9. — Wegelin : *Regesten v. Pfävers und Sargans*. — *DSC*. [Bt.]

GABAZ, GABAT. Famille encore existante du canton de Fribourg, bourgeoise de Nuvilly (Broye) où elle est mentionnée en 1570. [RÆMY.]

GABELLONETIS (GABIONETA), ALEXANDER, de Mantoue, légat du pape Jules II, résida en 1508 à Berne, dont il fut reçu bourgeois, chanoine de Saint-Vincent. Il aida à régler un différend entre la Savoie d'une part et Berne et Fribourg de l'autre, qui réclamaient à la première 350 000 florins. Il présenta en 1509 à Berne une bulle d'indulgence du pape pour obtenir la participation à la ligue de Cambrai et lever 3000 soldats dans les cantons, mais ses négociations n'aboutirent pas. — Voir *LL*. — *AS* I, 3, 2. — Anshelm : *Chronik* III. — Lohner : *Kirchen*. — A. Büchi : *Schiner* dans *QSG*. — Gagliardi : *Der Anteil der Schweizer an den ital. Kriegen* I, 774. [H. Tr.]

GABEREL. Familles des cantons de Berne (Jura), Fribourg, Neuchâtel et Genève.

A. **Canton de Berne**. Famille originaire de Gléresse, descendant de PETRUS Gabrielis, prêtre à Gléresse 1521-1528, puis pasteur de 1528 à sa mort en 1542 ; voir son vitrail dans l'église de Gléresse (Lehmann dans *ASA* 1915, p. 142). Elle a donné plusieurs sculpteurs sur bois, dont — ABRAHAM, 1641-1719, fut le plus habile. La table de la loi de l'église de Gléresse et une chambre aux boiseries remarquables (Musée historique de Berne) sont dues à son ciseau, de même que la chambre du trésorier Engel, à Chavannes. — *SKL*. [A. Sch.]

B. **Canton de Fribourg**. Famille originaire d'Hauteville. — JEAN, banneret d'Hauteville 1771. — Engelhard : *Chronique de Morat*, p. 318. [RÆMY.]

C. **Canton de Neuchâtel**. Famille de Savagnier, bourgeoise de Valangin au XVe s. — 1. DAVID, * 6 avril 1781 à Savagnier, † 9 avril 1849 à Valangin ; instituteur, puis, de 1825 à 1848, lieutenant de la mairie de Valangin et pendant la même période membre du tribunal souverain de Valangin. Député aux Audiences générales 1826-1831, et au Corps législatif 1831-1835. Receveur de Valangin. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1850. — 2. LOUIS, * 7 mars 1868, instituteur, puis, dès 1910, professeur extraordinaire de mathématiques à l'université de Neuchâtel. [L. M.]

A un rameau, fixé à Genève et reçu à l'habitation en 1737, se rattache : ***Jean-Pierre***, pasteur et historien, 1810-1889. Il remplit plusieurs charges pastorales à l'étranger, à Gênes 1841-1849, à Hyères 1871-1872, et en Suisse à Poliez-le-Grand (Vaud) 1849-1851, etc. A Genève, chapelain de l'Hôpital, 1849, et des prisons 1865-1872 et 1883-1886. Connu par ses conférences sur des sujets patriotiques et ses publications. Il fut l'un des promoteurs des conférences dites du Fort-de-l'Écluse et des *Étrennes religieuses* (publ. de 1850 à 1894). Quelques-uns de ses écrits sont signés Gaberel de Rossillon, du nom de sa seconde femme. Principales œuvres : *Hist. de l'Église de Genève de la Réformation à 1815*, 1853-1862, 3 vol. ; *Voltaire et les Genevois*, 1856 ; *Rousseau et les Genevois*, 1858 ; *Les guerres de Genève aux XVIe et XVIIe s. et l'Escalade*, 1880. — Voir *Semaine religieuse de Genève*, 23 fév. 1889. — Heyer. — Sordet : *Dict.* [E.-L. B.]


Jean-Pierre Gaberel.
D'après un dessin de M. Reichlen (coll. Maillart).

GABLER, NICOLAUS, chancelier à Coire de 1492 à 1502 environ. *Sceau* : une aigle. En 1523, un ANDREAS Gabler est mentionné comme garde des sceaux de l'évêque ; il paraît être le dernier chancelier de Coire. — Voir *AHS* 1897, p. 24. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II, 23. [L. J.]

GABRIEL. Nom de famille des cantons de Fribourg, des Grisons et du Nidwald.

A. **Canton de Fribourg**. Famille originaire de Granges (Veveyse) où on la trouve en 1619. — COLOMBE, * 1840, † 1915, entra dans le monastère cistercien de la Maigrauge en 1860 ; cellérière, maîtresse des novices, puis de 1887-1915, prieure. [RÆMY.]

B. **Canton des Grisons**. GABRIEL, plus tard aussi VON GABRIEL. Famille de Fetan, qui devint par la suite bourgeoise d'Ilanz. — 1. STEFAN, consacré 1593, pasteur à Flims jusqu'en 1599, puis à Ilanz ; compromis dans l'affaire du tribunal pénal de Thusis de 1618, il s'enfuit devant les catholiques en 1622 ; pasteur d'Altstetten près de Zurich 1623-1627, puis de nouveau à Ilanz. Doyen de la Ligue grise 1628, il publia un *Katechismus* très employé jusque dans le XIXe s. et d'autres écrits religieux en romanche oberlandais. † à Ilanz 6 novembre 1638. — 2. LUZIUS, fils du n° 1, consacré 1620, pasteur à Flims, successeur de son père en 1639 à Ilanz et doyen de la Ligue grise ; publia le Nouveau Testament en romanche oberlandais. † 19 octobre 1663. — 3. FORTUNAT, frère du n° 2, consacré 1632, pasteur à Waltensburg et Ruwis 1633, Kästris 1634, Flims 1639, doyen de la Ligue grise 1664. — 4. CHRISTOF, président de la Ligue grise 1758 et 1766, vicaire en Valteline 1755 et 1791, capitaine de cette vallée 1767. — 5. STEFAN, podestat de Bormio 1762. [J.-R. TRUOG.]

C. **Canton d'Unterwald**. Famille du Nidwald, dont l'ancêtre vint du Val Maggia comme maçon en 1580 pour construire la chapelle Saint-Antoine à Ennet-

bürgen. Naturalisations en 1613, 1631, 1665. Bourgeoise d'Ennetburgen 1670. [R. D.]

GABRIELE. Prêtre italien du XVIe s. que l'on a considéré comme le premier réformateur dans les bailliages tessinois. Il aurait prêché la réforme à Morcote. D'après les uns, il serait originaire de Gênes ; d'après d'autres, de Varese. Curé de Morcote, il fut accusé d'hérésie auprès de l'évêque de Côme en 1544 et 1545, mais fut déclaré innocent. La Diète des sept cantons lui ordonna de quitter la paroisse. — *BStor.* 1880. [C. T.]

GABRINI, ANTONIO. Médecin d'origine italienne, * 1814 à Milan, † à Lugano, où il s'était fait naturaliser suisse, le 5 novembre 1908. Neveu des frères Ciani, il prit part à leur activité politique. Il combattit aux *cinque giornate* de Milan (1848), fit comme volontaire la campagne du Sonderbund, fut blessé et fait prisonnier à Airolo. Député au Grand Conseil tessinois 1859-1863, membre du Conseil cantonal de l'instruction publique, recteur du lycée cantonal de Lugano 1870-1877. Il légua à sa mort de fortes sommes à des œuvres de bienfaisance — *Educatore*, 1908. — Dotta : *I Ticinesi.* — Rossi : *Il Sonderbund nel Ticino.* [C. T.]

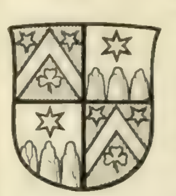
GABUS. Famille de Franche-Comté, réfugiée au Locle au XVIe s. pour cause de religion. — 1. LOUIS-WILLIAM, 6 mai 1847-14 mars 1901, propriétaire du château de Worb, a laissé par testament 150 000 fr. à la ville de Berne pour la création d'un jardin zoologique. — 2. CHARLES, * 1879, président du tribunal de district au Locle 1907, juge cantonal 1914 ; juge suppléant au tribunal fédéral des assurances. [L. M.]

GABUZZI. Famille de Bellinzone, dont les *armoiries* sont : parti par un pal d'argent ; au premier d'azur à trois barres de gueules ; au deuxième d'azur au lion d'or ; au chef d'or soutenu par une trangle d'argent et chargé d'une aigle de sable (variantes). — 1. MARIA-MADDALENA Gabuzzia, * 1582, † 1679. Dès 1601 religieuse au monastère de Claro, où elle mourut en odeur de sainteté. — 2. PIETRO-GIUSEPPE, médecin de Bellinzone, * 17 sept. 1778, † 26 sept. 1849. Député au Grand Conseil 1815-1821, commissaire (préfet) du gouvernement pour le district de Bellinzone, syndic de cette ville, juge au tribunal cantonal 1819-1825 et ensuite juge suppléant. — 3. GAETANO-PIETRO-LUIGI, * 31 juillet 1810, † 23 janvier 1892, chanoine de la collégiale de Bellinzone. Il légua 40 000 fr. à l'hôpital de sa ville natale. — 4. LUIGI-GAETANO, frère du n° 3, avocat, * 7 août 1812, † 20 janvier 1894. Député au Grand Conseil 1855-1893, président de la première constituante tessinoise 1891. Bienfaiteur du grand séminaire de Lugano et de l'hôpital de sa ville; le magnifique carreau en marbre de la collégiale de Bellinzone est dû à sa générosité. — 5. EMILIO, * à Bellinzone, † à Milan le 19 mars 1893. Chevalier de la couronne d'Italie, il vécut à Milan où, pendant quinze ans, il fut conseiller de la ville et pendant plusieurs années député au Conseil de la province. — 6. ***Stefano,*** avocat, * 8 août 1848. Il prit une part très active à la vie politique tessinoise et fédérale, fut un des principaux collaborateurs de la *Democrazia* de Bellinzone 1867-1871, et dirigea en 1872 la *Riforma federale* en faveur de la réforme constitutionnelle. Secrétaire du Grand Conseil 1872-1876, dès 1885 membre de ce corps, qu'il présida en 1893, 1896 et 1900, conseiller d'État 1905-1910, député au Conseil des États 1910-1919 ; dès 1920 membre du tribunal cantonal, juge suppléant du tribunal fédéral ; colonel et président du tribunal militaire de cassation de 1910 à 1922 ; membre de la municipalité de Bellinzone 1870-1895. A publié : *Essai sur les principes fondamentaux du droit pénal*, 1868 ; *Sulla iniziativa tributaria*, 1895-1896. En 1894 il rédigea le projet du Code tessinois de procédure pénale ; en 1881 il fit reparaître avec Luigi Colombi le *Repertorio di giurisprudenza patria*, revue juridique tessinoise, qu'il dirige encore actuellement. D^r h. c. de l'université de Zurich 1898. *AHS* 1914 et 1918. — *LL.* — *DSC.* — Dotta : *I Ticinesi.* — *BStor.* 1893 et 1898. [C. TREZZINI.]



GACHET. Nom de famille des C. de Fribourg, Genève et Vaud, d'où il passa à Berne (v. art. GATSCHET).

A. **Canton de Fribourg.** Famille actuellement bourgeoise de Fribourg, Gruyères et Mézières. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 de gueules au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une feuille de trèfle du même en pointe ; aux 2 et 3, une étoile soutenue de trois montagnes (émaux inconnus). Les Gachet de Gruyères mentionnés dans cette localité depuis le début du XVe siècle, ont fourni un grand nombre de prêtres, de notaires et de magistrats. — 1. ANTOINE, notaire, recteur de l'hôpital de Gruyères 1439. — 2. PIERRE, notaire, châtelain de La Tour-de-Trême 1464, 1472 ; châtelain de Montsalvens 1475, capitaine de Gruyères 1476. — 3. AYMON, banneret de Gruyères 1496. — 4. CLAUDE, châtelain de Rougemont 1539, banneret de Gruyères 1550. — 5. CLAUDE, maître d'école à Gruyères, membre du clergé de Gruyères depuis 1602, curé de Gruyères 1611-1632, doyen. † 5 juillet 1632. — 6. ***Nicolas-Sébastien,*** originaire de Gruyères, mais élevé en France, où il devint le condisciple et l'ami de Joachim Murat ; il accompagna le roi de Naples dans son nouveau royaume, à titre de secrétaire privé, partagea sa fortune, puis quitta l'Italie, en 1815, pour se rendre en Turquie. Fait prisonnier par des pirates, il fut dirigé sur Alger où il resta en captivité pendant près d'une année. Rentré à Paris, il fut mis en relations avec l'ambassade portugaise en France, fit un voyage au Brésil en 1817, rédigea un projet d'établissement d'une colonie suisse au Brésil, puis, plus tard, un projet de capitulation militaire des cantons suisses avec le roi de Portugal. Le premier projet aboutit à la convention du 11 mai 1818 conclue entre Gachet, agent du canton de Fribourg au Brésil, et le gouvernement de ce royaume, à la fondation d'une colonie suisse, principalement fribourgeoise, à Canto-Gallo (1819) et à la construction de *Nova Friburgo.* Gachet, qui avait obtenu en 1819 le titre de consul suisse à Rio de Janeiro, mourut au Brésil. — 7. ***Antoine,*** en religion *P. Antoine-Marie*, capucin, * à Gruyères le 8 av. 1822 ; il entra dans l'ordre des capucins en 1841, fut gardien du couvent de Fribourg, missionnaire aux États-Unis 1857-1862, où il évangélisa les populations indiennes et fonda le couvent du Calvaire dans le Wisconsin. Rentré en Suisse en 1862, le P. Antoine-Marie suivit Mgr Hartmann dans les Indes, où il fut son secrétaire ; après la mort de Mgr Hartmann, il refusa l'évêché de Patna-Bombay, que le pape voulait lui confier. Sur l'ordre des médecins, il fut rappelé en Suisse, où il occupa les postes de gardien, de prédicateur et de définiteur provincial. † 1er février 1890. Il a publié dans la *Revue de la Suisse catholique* : *Vie de Mgr Anastase Hartmann* ; *Cinq ans en Amérique et en Asie* ; *Dom Hermann de la Part-Dieu et ses œuvres.* — Voir Hisely : *Monuments de l'hist. du comté de Gruyère*, dans *MDR* XXIII. — Dellion : *Dictionnaire* VII.— Thorin : *Notice historique sur Gruyère.*— Marro : *Niklaus Gaschet*, dans *Freiburger Zeitung* 1871, n° 22 et s. — Fr. Reichlen : *Le consul Sébastien Nicolas Gachet* dans *RHV.* — *Étr. frib.* 1891 et 1901. — *Le Père Antoine-Marie*, dans *Étr. frib.* 1891. [J. N.]



B. **Canton de Genève.** — PIERRE, reçu bourgeois de Genève en 1401, venait d'Anthy (Savoie). — Un autre PIERRE fut conseiller en 1490, syndic de Genève en 1493-1495. Famille éteinte.

C. **Canton de Vaud.** I. Famille bourgeoise de Payerne dès 1389, éteinte en 1812. *Armoiries* : d'azur au soleil d'or. Ces armes se trouvent sur un vitrail de l'église paroissiale de Payerne. — 1. JEAN-AMÉDÉE, banneret de Payerne 1544-1545, avoyer 1563-1573, détenteur du fief de Bellevaux (Neuchâtel), possesseur de fiefs à Froideville (Payerne), Trey et Donneloye. — Son frère NICOLAS est l'ancêtre des



Gatschet de Berne. — 2. DANIEL, avoyer de Payerne 1578-1583. — 3. JOSUÉ, banneret 1588-1592, avoyer 1601-1610. — 4. PETERMANN, avoyer 1610-1612. — 5. DAVID, notaire, banneret 1659-1660, avoyer 1660-1678. — 6. SAMUEL, banneret 1684-1688 et 1698-1701. — 7. DAVID, banneret 1693-1695 et avoyer de 1695 à 1722, trois ans sur six. — II. Famille bourgeoise de Bioley-Orjulaz dès 1405. A fourni sous le régime bernois des notaires et des fonctionnaires ; sous le régime vaudois, les syndics de la commune de 1851 à 1925, des juges, ainsi que quatre députés au Grand Conseil. — JULES, 1859-1914, peintre, élève de Bocion, professeur aux écoles secondaires de Nyon, restaurateur de tableaux au Musée des Beaux-Arts de Lausanne. — *SKL*. — III. Famille de Grandcour dès avant 1557. [A. GACHET.]

GACHLINGEN. Voir GACHNANG.

GACHNANG (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. *DGS*). Paroisse, Vge et château. En 889 *Kachanang* ; plus



Le château de Gachnang en 1754. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger.

tard *Gachenang, Gachinang* (= *Gachin-wang* = pré de *Gacho)* ; en parler populaire, dès 1500 environ, *Gachlingen*. Sur le territoire de Gachnang se trouve la célèbre station de l'âge de la pierre de *Niederwil*, près de Frauenfeld, sur le lac comblé d'Egelsee dans une vallée latérale de la Thour. Découverte par Pupikofer en 1862, elle a été fouillée par Messikomer ; c'était le premier établissement de marais connu, et dont l'étude ouvrit une nouvelle voie aux recherches sur les palafittes (Keller et Reinert : *Urgesch des Thurgaus*). Le roi Arnulf donna en 889 le domaine de Gachnang avec dix pièces de terre à son fidèle Diethelm. Gachnang apparaît de très bonne heure (au Xe s. ?) comme possession de l'abbaye de Reichenau et soumis à l'avouerie des Kibourg. L'ammann, ou *meier* de Meiersberg (Meisberg) administrait la commune au nom de Reichenau et des Kibourg. Ces *meier* donnèrent probablement naissance à la famille de ministériaux des von Gachnang. L'office de *meier* et le domaine de Gachnang passèrent en 1417, par testament, aux seigneurs de Schinen, puis en 1562 à Ludwig von Heidenheim, seigneur de Klingenberg. Celui-ci et son héritier Hektor von Beroldingen (d'Uri) cherchèrent à rétablir le culte catholique dans la paroisse qui avait passé à la Réforme en 1528 (voir art. GACHNANG, AFFAIRE DE). Le couvent d'Einsiedeln acquit le domaine en 1623, mais le fief qui était sous la suzeraineté de Reichenau avait passé, dès 1540, sous celle de l'évêché de Constance, qui exerçait aussi la collation. Le château, construit probablement par les seigneurs de Schinen, entre Gachnang et Islikon, fut transformé en 1767 par Einsiedeln et vendu en 1849 aux frères Lüthi, de Stettfurt et Zurich, pour 60 000 florins. Il changea dès lors plusieurs fois de propriétaire. La chapelle qui en dépend, bâtie en 1587, est actuellement destinée au culte catholique. La paroisse de Gachnang qui existait probablement avant l'an 1000 et comprenait une série de localités de la Thurgovie et du territoire zuricois, dont Gerlikon et Ellikon étaient des annexes (l'un jusqu'en 1855, l'autre jusqu'en 1649). Un curé fonctionnait à Gachnang, assisté dès avant 1405 d'un vicaire. L'église de Saint-Pancrace fut inaugurée en 1493 ; un chœur gothique date de cette époque. La paroisse réformée existe depuis 1528. La coutume de Gachnang a été mise par écrit la première fois en 1421, et renouvelée en 1459 (arch. d'Einsiedeln). — Voir Pupikofer : *Thurgau* II. — Le même : *Gesch. v. Frauenfeld*. — Nater : *Aadorf* ; *Täniken*. — Mohr : *Einsiedler Regesten*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Kuhn : *Thurg. sacra* I. — Rahn : *Denkmäler*. — *TU* I, n° 139. — *TB* 3. [Th. G.]

GACHNANG, von. Famille de ministériaux de l'abbaye de Reichenau et des Kibourg qui fut plus tard au service de l'Autriche. Elle descendait probablement des *meier* de Gachnang et est mentionnée pour la première fois en 1241. *Armoiries* : d'argent à une licorne de gueules posée sur quatre coupeaux de sinople. Des rameaux s'établirent à Meiersberg (Alt-Gachnang, sur la frontière entre Thurgovie et Zurich), et dans un autre château actuellement disparu (la ferme de Kummer au Nord-Ouest du village de Gachnang ?). A Frauenfeld, les Gachnang possédèrent dès la fondation de la ville une maison attenante à la muraille, le Gachnanger-Stock. — 1. RUDOLF, chevalier *(filius villici)*. — 2. RUDOLF, bailli autrichien de Rotenbourg près de Lucerne 1346. — 3. KLARA, abbesse de Täniken 1371-1384. — 4. ANNA, abbesse du même couvent 1398-1412. — 5. HEINRICH, dit *Münch*, partisan zélé de l'Autriche contre les Appenzellois, médiateur entre le duc Frédéric et la ville de Frauenfeld, fut en différend avec celle-ci au sujet du Gachnanger-Stock endommagé pendant la guerre et qui fut cédé à la ville en 1448 après de longues négociations par Ulrich de Schunen, héritier et successeur d'Heinrich. — Les Gachnang apparaissent vers 1370 comme possesseurs des châteaux de Kefikon, Mörsburg et Schlatt près d'Elgg ; dès 1399, ils sont au Goldenberg où une branche de la famille doit avoir habité jusqu'en 1570, tandis que dès 1417 les seigneurs de Schinen résidèrent à Gachnang. Au XIVe s., les Gachnang habitaient Frauenfeld. Au début du XVe s., quelques membres de la famille étaient établis à Diessenhofen, et d'autres acquirent la bourgeoisie de Winterthour au milieu du même siècle. La famille disparut au XVIe s. — Voir la bibliographie de l'art. Gachnang. [Th. G.]

Des Gachnang sont bourgeois de Schaffhouse en 1357, de Bâle 1401, de Zurich 1490, d'Elgg 1506. A Zurich ils étaient douzeniers du Rüden ; à Constance ils appartenaient à la société des chevaliers *zur Katze*. La branche de Bâle s'éteignit avec Johann, pasteur à Felben (Thurgovie) en 1809 (?). L'ancêtre de la branche encore très répandue de Fällanden (Zurich), est NIKLAUS en 1607. — Voir Kindler von Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch*. — *UZ*. — Rüeger : *Chronik*. — Stumpf : *Chronik*. — Nater : *Gesch. von Aadorf*. — [Paul-O. GACHNANG.] — KONRAD, de Fällanden, 1843-14 avril 1921, instituteur et écrivain sous le pseudonyme de *Julius Frohmeier* ; éditeur de l'*Illustrierter schweizerischer Jugendschatz*. Bourgeois de Zurich 1881. — *Die Schweiz* 1921. — *SL* 1921. — *NZZ* 1921, n° 627. — *DSC*. [H. Br.]

GACHNANG (AFFAIRE DE). Démêlé confessionnel causé en 1610 par le rétablissement du culte catholique dans le village presque entièrement réformé de Gachnang, par le propriétaire du château, H. von Beroldingen. Environ 800 hommes des localités thurgoviennes et zuricoises du voisinage envahirent la chapelle et la cave du château, et toutes les tentatives d'apaisement de la part du seigneur demeurèrent vaines, les protestants ayant été exaspérés lors d'un mariage par les brocards d'un catholique. Cette émeute causa de vives inquiétudes chez les catholiques thurgoviens. Couvents et particuliers s'adressèrent aux V cantons ; des interrogatoires eurent lieu à Baden et à Frauenfeld : les coupables, particuliers et communes, furent

condamnés à des amendes. Zurich dut parfaire le total de celles-ci jusqu'à la somme de 4000 florins, dont la moitié fut donnée à Beroldingen à titre de dédommagement. Cette affaire eut pour résultat le partage du cimetière et des biens de la prébende entre les deux confessions (1611-1613). — Voir Pupikofer : *Thurgau* II. — Wälli : *Der Gachnanger-Handel*, dans *Sonntagsblatt der Thurg. Zeitung* 1910. [Th. G.]

GACHOUD (GASCHOD, GASCHO). Famille fribourgeoise encore existante, originaire de Villars-d'Avry où on la trouve en 1421, actuellement bourgeoise des communes d'Attalens, Fribourg, Treyvaux, Villars-d'Avry, Zénauva. *Armoiries* : coupé d'argent à trois roses de gueules, et de gueules plein, à l'agneau pascal brochant sur le tout. — 1. ***Jacques***, de Villars-d'Avry et de Treyvaux, * 31 décembre 1657, † à Constantinople 30 août 1726 ; entra dans la compagnie de Jésus en 1677, se distingua comme missionnaire à Constantinople, évangélisa surtout les captifs et les esclaves, ce qui lui valut le titre de père des Arméniens et père des esclaves.



Il voua tous ses soins aux pestiférés des bagnes avec lesquels il fut souvent enfermé pendant la nuit. Il mourut lui-même de la peste après avoir exercé pendant 25 ans les fonctions de missionnaire et de cathéchiste. Il écrivit plusieurs lettres fort intéressantes qui ont été publiées dans *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères*, 1819 ; ses *armoiries* sont : d'azur à un ciboire d'or accompagné de trois étoiles du même, une en chef, deux en pointe. — 2. JEAN-FRANÇOIS, d'Avry-devant-Pont, chirurgien-major dans le régiment de Piémont au service de France, reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1714. — 3. JACQUES, de Villars-d'Avry, * 1710, † 4 décembre 1797, entra dans la Compagnie de Jésus, en qualité de frère coadjuteur. Banni de France en 1762 avec la Compagnie, il rentra dans sa patrie et fonda en 1765 à Fribourg, avec l'aide du gouvernement, « la première pharmacie moderne » qui acquit promptement une grande réputation. — *Émulation* 1856, 289. — Tobie de Raemy : *Une ancienne pharmacie de Fribourg 1765-1912*, dans *AF* 1914. [RÆMY.]

GACON. Famille neuchâteloise, citée à Fresens dès le XVe s., plus tard dans toute la Béroche ; bourgeoise de Neuchâtel au XVIIIe s. — EUGÈNE, * 1834 à Neuchâtel † 1893 à La Haye, précepteur en France, en Allemagne et en Hollande, où il eut entre autres pour élève le prince d'Orange. Professeur au gymnase de La Haye pendant près de trente ans. — *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1895. [L. M.]

GADA. Famille éteinte de Brione-Verzasca, dont les *armoiries* sont : d'argent à un lion de gueules tenant un château du même. En 1644 GIOVANNI, surintendant des constructions impériales sous quatre empereurs, fonda un bénéfice ecclésiastique en faveur de l'école gratuite, qui fut la première de la Verzasca. — *AHS* 1914. — Simona : *Note di arte antica*. — Buetti : *Note storiche religiose*. [C. T.]

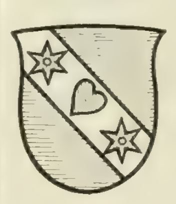
GADIENT. Nom de plusieurs familles des Grisons ; l'une d'elles, bourgeoise de Coire en 1524, venait de Valzeina ; d'autres existent à Mastrils, Says et Trimmis ; par contre les familles de Zizers, Maienfeld et Fanas sont éteintes. *Armoiries* des Gadient de Coire : d'argent à un sapin arraché au naturel. — CHRISTIAN, de la corporation des Vignerons 1653, † 1707. — *AHS* 1906, p. 132. Les suivants jouèrent un rôle politique dans la juridiction des IV villages : — 1. GEORG, ammann de la juridiction lors du renouvellement du serment d'alliance 1712. — 2. ULRICH 1750, — 3. PETER-FLURI 1768, et — 4. CHRISTIAN 1778, exercèrent la même fonction. — 5. ANDREAS, * 1892 à Serneus. Son livre, paru en 1921, *Das Prätigau*, étude géographique et économique, qui attaque violemment les chefs politiques du canton, fut confisquée par la justice et reparut en une nouvelle édition. — Voir D. Jäklin : *Wappen der Bürgergeschlechter der Stadt Chur*. — M. Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates*. — *LL*. — *LLH*. [L. J.]

GADINA, AUGUST, chevalier, mentionné dans le Bregaglia en 1642, capitaine du pays en Valteline sous le nom de *Aug. Gadina de Turrini* 1675. Son titre de chevalier et sa particule semblent provenir des Torriani du Bregaglia.

Au XVIIIe s. apparaît à Schuls une famille Gadina, qui est copropriétaire de l'imprimerie de Schuls avec les Dorta et depuis 1721 avec les Rauch, enfin seul propriétaire. — Voir J.-A. Sprecher : *Gesch. des 18. Jahrh.* II, p. 499 et 510 ; III, p. 330. [M. V.]

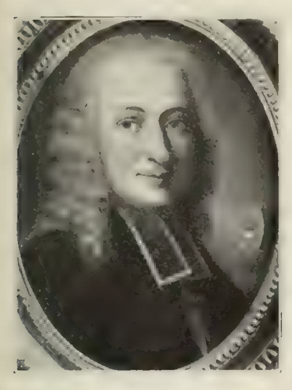
GADMEN (C. Berne, D. Oberhasli. V. *DGS*). Paroisse très disséminée, comprenant deux communes de bourgeois et d'habitants : Gadmen et Nessental. Vieux datif du pluriel de *Gaden*, ahd. *gadam*, étable. En 1334 Gadmen fut incorporé au canton de Berne avec tout le pays du Hasli. Il releva primitivement de la paroisse de Meiringen, puis en 1713, de celle d'Innertkirchen, et depuis 1816 forme une paroisse indépendante. Avant la Réformation une chapelle existait à Gadmen qui fut reconstruite après le grand incendie de 1721 et que l'on a actuellement transformée en église. Le village a beaucoup souffert des avalanches, surtout en 1808, 1816 et 1817. Au mois d'août 1799 il vit passer un corps d'armée français en route pour le col de Susten. Des ateliers de marbriers et des forges existaient autrefois dans la vallée de Gadmen ; voir l'article MINES. Registres de paroisse dès 1790. — Voir Jahn : *Chronik*. — Lohner : *Kirchen*. — J.-R. Wyss, dans *Alpenrosen* 1814. [H. Tr.]

GADY, de. Ancienne famille patricienne encore existante, établie à Fribourg au XVIe s. sous le nom de *Gadel* ou *Gadi*, qui a donné un grand nombre de magistrats, de prêtres, de religieux et religieuses, d'officiers au service de France, aux services de Gênes, de Naples et du Saint-Siège. *Armoiries* : d'azur à la bande d'argent chargée d'un cœur de gueules posé en barre et accosté de deux molettes du même. — 1. HUMBERT, aubergiste au Chasseur 1581-1601, du Conseil des Deux-Cents 1572-1598, des Soixante 1598-1603, bailli de Pont 1576-1581, obtint la bourgeoisie de Fribourg en 1565, † 1603. — 2. PIERRE, fils du n° 1, des Deux-Cents 1614, des Soixante 1622, grand sautier 1623, bailli d'Orbe-Échallens 1625-1630, † 16 février 1633. — 3. GASPARD, fils du n° 1, des Deux-Cents 1626, obtint la bourgeoisie patricienne en 1627. Édile 1632, des Soixante 1633, bailli d'Orbe-Échallens 1635-1640, conseiller 1643-1655, capitaine 1651, † 1655.



1. *Branche de Pierre*. — 4. JEAN-GUILLAUME, fils du n° 2, * vers 1616, des Deux-Cents 1640, grenetier 1649, des Soixante 1651, banneret 1656, bailli de Bulle 1657-1662, † 1672. — 5. JACQUES, fils du n° 2, * vers 1631, des Deux-Cents 1656, des Soixante 1664, maître de la Grande Confrérie 1660, banneret 1666, bailli de Font 1668-1671, † 31 mai 1671. — 6. FRANÇOIS-PROSPER, fils du n° 4, des Deux-Cents 1665, secrétaire du Conseil 1670, des Soixante 1672, bailli d'Orbe-Échallens 1675-1680, banneret 1685, ambassadeur de Fribourg auprès du roi de France en 1686, conseiller 1693, † 19 avril 1708. — 7. Jean-GASPARD, fils du n° 4, des Deux-Cents 1668, des Soixante 1679 ; bailli de Font 1671-1672, de Bulle 1682-1687, banneret 1694, † 5 décembre 1723. — 8. FRANÇOIS-JOSEPH, fils du n° 4, des Deux-Cents 1687, avoyer de Morat 1705-1710, des Soixante 1716, banneret 1718, † 19 novembre 1720. — 9. TOBIE, fils du n° 5, des Deux-Cents 1705, bailli de Bellegarde 1718-1723, † 15 janvier 1723. — 10. FRANÇOIS-WALTHER, fils du n° 6, des Deux-Cents 1685, bailli de Montagny 1702-1707, † 8 octobre 1707 à Montagny. — 11. FRANÇOIS-JOSEPH, fils du n° 6, des Deux-Cents 1693, des Soixante 1704, secret 1713, bailli de Pont 1718-1723, banneret 1736, † 23 février 1756. — 12. François-Joseph-BONAVENTURE, fils du n° 11, des Deux-Cents 1719, secrétaire du Conseil 1726, bailli de Rue 1733-1738, de Planfayon 1746-1751, grenetier 1747, des Soixante 1756, colonel, conseiller 1760, † 1761. — 13. François-Joseph-NICOLAS, fils du n° 11, officier au service de France, régiment Bürki,

des Deux-Cents 1731, grenetier 1747, des Soixante 1750, bailli de Romont 1754-1759, secret 1764, banneret 1767, lieut.-colonel 1759, colonel, secrétaire des Édits 1770, † 31 juillet 1785. — 14. François-Nicolas-Marc-*Ignace*, fils du n° 11, * 1717, des Deux-Cents 1737, conseiller 1748, avoyer de Fribourg de 1752 à 1792, assista, en cette qualité, tous les deux ans à la Diète, de Frauenfeld, fut délégué à Stans pour le renouvellement de l'alliance des sept cantons catholiques avec le Valais le 13 sept. 1756, prit part à la conférence extraordinaire de Lucerne en 1768. Il joua un certain rôle dans la lutte entre la noblesse et le patriciat 1781-1783, † 29 juin 1793. — 15. JEAN-FRÉDÉRIC-BONAVENTURE, fils du n° 12, * 1719, des Deux-Cents 1743, capitaine-lieutenant 1744, bailli de Rue 1753-1758, † 1758. — 16. François-JOSEPH-Bernard, fils du n° 12, lieutenant, des Deux-Cents 1749, bailli de Vaulruz 1766-1771, des Soixante 1776, major de dragons 1776, secret 1783, banneret 1784, † 2 septembre 1787. — 17. François-Joseph-NICOLAS-SÉBASTIEN, fils du n° 12, des Deux-Cents 1757, capitaine 1764, archiviste d'État 1758, des Soixante 1771, secret 1774, bailli d'Attalens 1782-1787. — 18. Jean-Paul-Claude-Joseph-Antoine-IGNACE, fils du n° 14, des Deux-Cents 1775, avoyer d'Estavayer 1789-1794, des Soixante 1794, major, député au Grand Conseil 1814-1818. Auteur de la collection Gady; l'un des principaux créateurs de la Bibliothèque de la Société économique de Fribourg à laquelle il donna près de 3000 volumes. — 19. Jean-Antoine-Charles-*Nicolas*, fils du n° 14, * à Fribourg 1766, † à Montagny 2 mai 1840, entra, en 1782, comme sous-lieutenant au service de France dans le régiment suisse de Castella. Capitaine-aide major en 1790, il participa avec son régiment à la répression de la garnison rebelle de Nancy et s'y distingua. Gady rentra en Suisse après le licenciement de 1792 et y séjourna jusqu'en 1798. En 1799 il s'enrôla dans le régiment de Bachmann qui était à la solde de l'Angleterre et prit part avec ce régiment, en qualité d'aide-major, à la défense de Zurich, les 25 et 26 septembre 1799. Il fit, dans le même régiment, campagne dans les montagnes des Grisons et du Tyrol, contre les Français, pendant l'hiver de 1800. La paix de Vienne et le licenciement du régiment de Bachmann permirent à Gady de rentrer à Fribourg. Il accompagna le landammann d'Affry au camp de Boulogne pour féliciter Napoléon de son avènement au trône. De 1804 à 1814, Gady fut capitaine-général des milices fribourgeoises auxquelles il donna une organisation militaire qui fit l'admiration des États confédérés et du général Ney. Colonel fédéral, il commanda une brigade en 1805, une autre en 1809 sur les frontières des Grisons. Au mois de mai 1815, il reçut le commandement de la 1re division et prit part à la campagne de la Franche-Comté. Il représenta, avec Jean de Montenach, le canton de Fribourg dans les négociations qui aboutirent aux capitulations avec la France en 1816. Louis XVIII le nomma en 1816 premier-adjudant du colonel général des Suisses, le comte d'Artois, et lui conféra le titre de baron et les grades de maréchal de camp et d'inspecteur des régiments suisses. Lorsque le comte d'Artois eut succédé en 1824 à Louis XVIII, la charge de colonel-général passa au duc de Bordeaux, âgé de 4 ans, mais Gady fut chargé d'en remplir les fonctions pendant la minorité de ce prince. La révolution de juillet 1830 mit brusquement fin à la carrière militaire de Gady. Commandeur de Saint-Louis. Dès 1807, Nicolas de Gady fut l'organisateur de la bienfaisance publique et le chef de l'administration des pauvres de la ville de Fribourg. Principal fondateur, avec le P. Grégoire Girard, de la Société économique et d'utilité publique de la ville, il en fut le président de 1813 à 1816. Il a laissé des *Souvenirs de sa carrière militaire*, qui ont été publiés dans *ASHF* IV. — 20. BONAVENTURE-FRANÇOIS-JOSEPH-DAGOBERT, fils du n° 17, * déc. 1766, des Deux-Cents 1787, officier au service de France dans le régiment de Castella, commissaire des guerres, capitaine du contingent de Fribourg envoyé à Bâle en 1792, secrétaire de légation, † 18 décembre 1810.


Ignace de Gady.
D'après un portrait à l'huile (auteur inconnu).


Nicolas de Gady.
D'après un portrait à l'huile de Dietler

II. *Branche de Gaspard.* — 21. FRANÇOIS-PIERRE, fils de Gaspard (n° 3), des Deux-Cents 1668, † 24 octobre 1680. — 22. ANDRÉ-JOSEPH, fils de François-Gaspard et arrière-petit-fils probable de Gaspard (n° 3), * avril 1701, des Deux-Cents 1725, des Soixante 1748, bailli de Font et de Vuissens 1748-1753, secret 1756, colonel 1760, conseiller 1766, bourgmestre 1767, intendant de l'arsenal 1769, † 4 juillet 1770. — 23. PIERRE-NICOLAS-Martin, fils du n° 22, * 29 juin 1738, des Deux-Cents 1759, péager de la Singine 1760, des Soixante 1784, bailli de Font et de Vuissens 1773-1778, de Planfayon 1779-1784, de Romont 1786-1788, banneret 1788, maître de l'hôpital 1791, † 1804. — 24. FRANÇOIS-XAVIER, fils du n° 22, * 16 mai 1739, des Deux-Cents 1761, édile 1767, bailli d'Attalens 1772-1777, conseiller 1780, † 14 février 1796.

III. *Divers.* — 25. JOSEPH-BRUNO, * 1746, chanoine de Saint-Nicolas 1772, † 1788. — 26. MARIE-COLOMBE, abbesse du couvent de la Fille-Dieu près Romont 1734-1759, † 5 septembre 1759. — 27. MARIE-ANGÉLIQUE, * 1705, mère-supérieure du couvent des Ursulines à Fribourg 1762. — 28. XAVIER, * 1810, lieutenant-colonel au service du Saint-Siège. — Voir *LL*. — *LLH*. — Fuchs : *Chronique fribourgeoise*. — *ASHF* IV, VI, X. — A. Daguet : *Notice hist. sur la Société Économique*. — *Étr. frib.* 1889. — *Livre d'or des élèves du Pensionnat de Fribourg*. — G. Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. — H. de Buman : *Le centenaire de la Société Économique de Fribourg*, dans *AF* III. — *AF* XIII, 5, note 43. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg*. — *AHS* 1924, p. 23. — H. de Vevey : *Les anciens ex-libris fribourgeois armoriés*. — *Recueil de généalogies de Nicolas d'Amman*. — Archives d'État : Généalogies Daguet, Gremaud, Schneuwly ; d'Amman : Extrait des *Besatzungsbücher*. [G. CORPATAUX.]

GÆCHLINGEN (C. Schaffhouse, D. Oberklettgau. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial dans l'ancien Gau, puis comté de Klettgau. *Gahtelingen* 870 ; *Gähtlingen* 1345 ; *Gächtlingen* 1376 ; dès le XVIIe s., Gächlingen. Une route romaine traversait le Klettgau près du village ; vestiges d'un four de potier romain dans le Metmental. Uodilloz reçut en 870 Gächlingen en fief du roi Louis-le-Germanique ; ses droits passèrent au couvent de Rheinau qui y percevait encore des revenus au XIVe s. Le couvent des capucins et celui d'Allerheiligen à Schaffhouse y possédèrent des biens et des dîmes, de même que la léproserie de cette ville, le couvent de St. Katharinental près de Diessenhofen, le chapitre de la cathédrale de Constance et d'autres. Les seigneurs exerçant la basse justice furent après Heinrich von Urzach et von Randegg, les Imthurn de Schaffhouse (1433-1513), desquels ces droits passèrent par vente à l'hôpital du Saint-Esprit. La haute juridiction était exercée par le comté du Klettgau. Le village fut acquis en 1656, avec d'autres endroits du Klettgau, par la ville de Schaffhouse (bailliage de Neunkirch). L'église de St. Jakob à Gächlingen datant de 1126, fut reconstruite

en 1845. Gächlingen forma une paroisse jusqu'avant la Réforme, et fut rattaché de 1531 à 1806 à l'église de Neunkirch. Le pasteur de Siblingen fut aussi vicaire de Gächlingen de 1640 à 1806. Le village forme de



La maison de commune de Gächlingen en 1850 (bâtie en 1571). D'après un dessin à la plume.

nouveau une paroisse autonome depuis 1806. Gächlingen fut durant 400 ans en démêlés avec la commune voisine de Siblingen au sujet des droits de pâture et de boéchage dans le langen Randen. Les traces d'un château (Walterskirch) sont encore visibles sur cette montagne. Une famille de chevaliers von Gächlingen est mentionnée de 1238 à 1453. — Voir *US*. — *Festschrift* 1901. — C.-A. Bächtold : *Pfarrpfr.* [Erwin BÜHRER.]

GÆCHTER. Nom de famille du Rheintal saint-gallois et de la ville de Saint-Gall où une famille de Rüti a été naturalisée en 1913. Dérive probablement du nom de lieu-dit *Gacht* = ravin (*SI* II, 109). — ANDREAS, recteur de l'hôpital à Saint-Gall 1586. — JOHANN-JAKOB, d'Oberriet, * 22 sept. 1833, président du tribunal de district du Haut-Rheintal 1891-1904, conseiller national dès 1899 ; † 29 juin 1905 à Altstätten. — Hardegger et Wartmann : *Der Hof Kriessern*. — *Chronik v. Altstätten*. — *St. Galler Nbl.* 1906, p. 45. [Bt.]

GÆGAUF (GÆCHUFF). Famille thurgovienne de Kesswil, mentionnée au XVe s. à Zurich, vers la fin du XVIIe s. à Arbon, actuellement à Frauenfeld et à Sursee. Les chevaliers Gägauf fondèrent une messe commémorative dans l'église de Kesswil et furent des adversaires de la Réforme avec les Geienhofer. La famille tomba plus tard dans l'indigence. — 1. KONRAD *Gächuff von Sigmundsee*, chef de lansquenets et instructeur *(Drillmeister)*, possédait dès sa première mention en 1478, le titre de chevalier, qu'il avait acquis, ainsi que sa grande fortune, au service militaire. En 1480 il entra au service de l'archiduc Sigismond de Habsbourg-Tyrol, d'après lequel sans doute, il baptisa son petit château, au bord du Bodan, *Sigmundsee* et s'attribua ce surnom qu'il transmit à ses descendants. Chef des lansquenets dans la guerre de Sigismond contre Venise en 1487, il conduisit la même année des mercenaires suisses au duc de Bavière et à la ville d'Ulm et se porta en 1488 au secours de Maximilien prisonnier à Bruges. Après l'abdication de Sigismond en 1490, il entra au service de son successeur, le roi Maximilien, puis au service de Nuremberg de 1497 à 1502. Pendant la guerre de Souabe, les Suisses lui confièrent la défense de la Moosburg près de Güttingen sur le Bodan. — 2. HEINRICH, fils du n° 1, est mentionné avec son père dès 1480 et fut avec lui au camp de Roveredo en 1487. — 3. HANS, fils du n° 1, fut avec 200 lansquenets à Côme en 1496. — Voir *Pup. Th.* — F. Hegi : *Die geächteten Räte des Erzherz. Sigmund.* — Renseignements manuscr. de F. Hegi. [H. Br.]

GÆHWIL (C. Saint-Gall, D. Alt Toggenbourg, Com. Kirchberg. V. *DGS*). Vge et paroisse catholique. Le couvent de Saint-Gall possédait à Gähwil un *Kelnhof*, qu'il remettait en fief Les droits de juridiction sur le village devaient appartenir aux comtes de Toggenbourg ; ils passèrent en 1468 au couvent de Saint-Gall, qui rattacha plus tard Gähwil à la juridiction de Bazenheid. Une chapelle est mentionnée à Gähwil en 1404 ; elle appartint plus tard à l'abbaye de Saint-Gall et était une annexe de l'église de Kirchberg, qui y envoyait un ecclésiastique lire la messe une fois par semaine. Lors de la Réforme, les gens de Gähwil passèrent à la nouvelle confession, mais se rétractèrent en 1541, sauf quelques familles. Gähwil fut pourvu d'un curé en 1751, et d'une église en 1755 ; en 1764 il se sépara de Kirchberg pour former une paroisse, à laquelle furent rattachés Œtwil et de nombreuses fermes. La collation appartint à l'abbé de Saint-Gall. Le village fut rattaché en 1803 à la commune politique et civile de Kirchberg. Gähwil a donné son nom à une famille de ministériaux mentionnée au XIIIe s. — *UStG.* — Rothenflue : *Gesch. der Landschaft Toggenburg*, p. 245. — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 36. [Bt.]

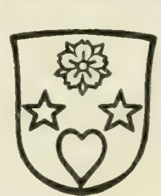
GÆLLE, JOHANN-BAPTIST. de Steinach (Saint-Gall), * 27 octobre 1831, chapelain de Kirchberg 1855, curé de Thal 1859, de Rorschach 1863-1913, chanoine dès 1879, doyen du chapitre de Rorschach 1899-1913 ; durant 37 ans président du conseil scolaire de Rorschach. † 8 janvier 1914. — *St. Galler Nbl.* 1915, p. 33. [Bt.]

GÆNSBRUNNEN, franç. SAINT-JOSEPH (C. Soleure, D. Balsthal. V. *DGS*). Vge et paroisse. En 1428 sont mentionnés pour la première fois le torrent de Gänsbrunnen et un blockhaus situé auprès ; plus tard, une auberge, qui brûla en 1566. La région de Gänsbrunnen dépendait pour la dîme du chapitre de Moutier ; elle passa à Soleure, qui envoya un bailli à Moutier, après les troubles de la Réformation, quand les chanoines se furent enfuis. Une chapelle, dédiée à saint Joseph, fut inaugurée en 1628 et érigée en église paroissiale en 1720, détachée de Rosières. Du minerai fut extrait dans la région au commencement du XIXe s. et la maison Roll & Cie y éleva un haut-fourneau en 1803. — Voir Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* — Rahn : *Kunstdenkmäler.* — P.-A. Schmid : *Kirchensätze.* [L. S.]

GÆSERZ (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Anet. L'abbaye de Frienisberg céda en 1250 un domaine sis à *Gesarz* au baron Rud. von Schwanden. D'après Jahn, l'endroit jouissait du droit d'asile. Il dépendait de la seigneurie de Cerlier et en subit le sort. — Voir *FRB* II. — Mülinen : *Beiträge* VI. — Jahn : *Chronik.* [H. Tr.]

GÆUFFI. Familles bernoise et fribourgeoise. Voir GOEUFFI.

GAFFINEN (zen, von) (DE CHABANIS, DE CABANIS, ZEN GAFINEN, GAFINER, GAFNER et GAFFNER). Vieille famille valaisanne dont une branche s'est fixée dans le canton de Berne. *Armoiries* : la plus ancienne et la plus employée portait deux étoiles accompagnées d'une rose en chef et d'un cœur en pointe (émaux inconnus) ; une armoirie de 1576 porte un cerf. D'après d'Angreville : I, d'or à une aigle naissante de gueules et d'argent à une rose du second, accompagnée de deux étoiles ; II, d'argent à une plante feuillée de 4 feuilles de sinople, accompagnée en chef d'une croix tréflée posée en fasce.



A. **Canton du Valais**. La famille, mentionnée dès 1273, se répandit de Gampel à Ersmatt, Steg, Loèche, Loèche-les-Bains, Inden, Varen, Tourtemagne, Salgesch, et se divisa en plusieurs branches : 1. les DE CABANIS, PETER WILLEN, qui prirent au XVe s. le nom allemand de ZEN GAFFINEN et existent encore à Gampel et à Steg ; 2. les DE CABANIS-OGGIER, établis à Loèche au XIVe s. qui portèrent plus tard le seul nom de OGGIER (Otschier); 3. les DE CABANIS-SCHWYTZER, éteints au XVIIIe s. — 1. WILLELMO de Chabannis, chapelain du chapitre de Sion 1323. — 2-7. PETRUS de Cabanis (1357), JOHANNES, son frère (1357), WILLELMUS, son fils (1367), THOMAS (1367), JOHANNES VERO (1387) et ANTHO (1387), furent négociateurs dans différents traités d'alliance des communes de Gampel, Ersmatt, Loèche, etc. avec le Lötschental ainsi qu'avec les comtes de

Savoie. — 8. PETER Willen de Cabanis, major de Loèche 1424. — 9. PETRUS, von Gaffinen, député du dixain de Loèche lors de la conclusion de l'alliance du Valais avec Milan, Venise et Florence en 1455 ; un des chefs des Haut-Valaisans dans la conquête du Bas-Valais en 1477, et commandant dans la guerre au-dessus de la Morge en 1485 ; grand-bailli du Valais 1478-1479, major de Loèche 1482. Négociateur dans le traité d'alliance avec le duc de Milan en 1487. — 10. STEPHANUS, Dr jur. civ. et can., chanoine de Sion 1488, doyen de Valère 1495, curé de Gundis 1497. † doyen de Sion 1499. — 11. GILG (Egid) HILPRANDT Gafiner, représentant du dixain de Loèche au *Landrat* de 1503, major de Loèche 1510 ; prit, avec d'autres membres de sa famille, Johannes, Rolet-Hilprant et Theodul, le parti de Georges de Supersaxo dans les luttes de ce dernier contre Mathieu Schiner. De nouveau membre du *Landrat* 1516-1519, fut excommunié en 1519, avec d'autres partisans de Supersaxo, par le pape Léon X et mis au ban de l'empire en 1521 par Charles-Quint. — 12. NIKLAUS de Cabanis, bailli de Saint-Maurice 1515. — 13. PETER zen Gafinen, châtelain de Châtillon 1520, major de Loèche 1531, 1537, 1539, 1543 et 1549, capitaine du dixain 1549, 1551 et 1554 ; bailli de Monthey 1554-1555. — 15. CHRISTIAN, major 1558, 1567, 1576. — 16. JOHANNES, major 1564, 1571, 1579, capitaine du dixain 1574, châtelain de Châtillon 1580. — 17. AUGUSTINUS Gafner, secrétaire d'État 1770-1787. — Voir Furrer : *Gesch., Statis.... über Wallis.* — *BWG* I-VI. — *Walliser Landratsabschiede.* — *AS* I, IV 2a. — *Reg. zur Schweizergesch. aus den päpstl. Arch. 1447-1503.* — Gremaud II, III, V-VIII. — d'Angreville : *Armorial.* — Arch. de Sion, de Loèche, Loèche-les-Bains, Gampel, Steg et Salgesch. — Voir art. CABANIS, DE. [M. G.]

B. **Canton de Berne.** Voir sous GAFNER.

GAFFORI, CÆSAR, de Plaisance, l'un des nombreux réfugiés que les luttes religieuses chassèrent d'Italie dans les Grisons ; élu au synode évangélique grison en 1588, pasteur de Traona jusqu'en 1593, puis de Poschiavo, chef des protestants dans la dispute de Tirano. Mort en 1602. [J.-R. TRUOG.]

GAFNER. Famille bourgeoise de Saint-Beatenberg et de Thoune (Berne), issue de la famille valaisanne ZEN GAFFINEN. — 1. HANNS Gafner, fut probablement du nombre des bannis valaisans dans le conflit entre Georges de Supersaxo et Mathieu Schiner ; apparaît en 1528 à Saint-Beatenberg. — 2. ULLI Gaffiner, reçut avec d'autres en 1558 une montagne à Eriz, en fief de Berne. — La famille a été représentée d'une façon presque ininterrompue dans le consistoire de Saint-Beatenberg, dès le début de celui-ci en 1575 à sa suppression au XIXe s. Au siècle dernier, elle a donné toute une série d'instituteurs et deux présidents de commune. — 3. GOTTLIEB-EDUARD, * 1864, caissier-sous-directeur de la succursale de la Banque cantonale à Thoune 1891, bourgeois de Thoune 1894, où il appartint au Conseil de bourgeoisie et au Conseil communal dont il fut vice-président. Directeur de la Banque nationale à Berne 1907. Lieutenant-colonel d'infanterie. — Voir Buchmüller : *St. Beatenberg.* — Comptes du bailliage d'Interlaken 1528-1529 ; 1535-1536 ; rentier d'Interlaken 1535 ; protocole du consistoire de Saint-Beatenberg I-VII. — Arch. d'État Berne : Spruchbuch 1558. [M. G.]

GAGGINI, GAGINI (GAZINUS, GAXINI, GAZZINI). Famille tessinoise de Bissone. *Armoiries* : d'or à un geai au naturel. Du XVe au XIXe s., elle a donné un grand nombre d'artistes, particulièrement des sculpteurs, qui eurent leur centre d'activité surtout à Gênes et en Sicile, mais travaillèrent aussi pour le reste de l'Italie, la France et l'Espagne. Les Gaggini jouèrent dans le domaine de l'art un rôle très important, notamment dans les débuts de la Renaissance. Bernardino, dit Furlano, serait d'après quelques auteurs un Gaggini. — 1. BELTRAME, dit *Magister*, † avant 1476. D'après Anastasi, il aurait construit l'église paroissiale de Sacile (Frioul). — 2. ***Domenico*** ou PIER-DOMENICO, serait fils de Pietro et petit-fils du no 1, sculpteur et architecte cité de 1448 au 29 septembre 1492, date de sa mort. En 1448, il est à Gênes où il entreprend les sculptures de la façade de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste dans la cathédrale. C'est le premier monument de la Renaissance à Gênes. En 1455, il décore une chapelle dans San Girolamo del Rozo, église aujourd'hui disparue. Dès 1463, il est à Palerme, après avoir séjourné à Naples vers 1460, et y reste jusqu'à sa mort. Il ouvre un atelier à Palerme, qui travaille aussi pour l'Espagne, et inonde la Sicile de sculptures, surtout de madones. Prévôt de la corporation des sculpteurs et maréchaux 1487. — Voir la liste de ses œuvres, dont plusieurs n'existent plus, dans *ALBK*. Il ne doit pas être identifié avec DOMENICO DEL LAGO DI LUGANO, élève de Brunelleschi. — 3. STEFANO, sculpteur, mentionné à Palerme de 1473 à 1487, aide du no 2, et membre de la corporation des sculpteurs et maréchaux. — 4. GIOVANNI, architecte, de Campione ou de Bissone, travailla à Gênes où il est mentionné de 1460 à 1491. A laissé des travaux au port, le ponte dei Calvi (en collaboration avec Giovanni de Gandria, 1460), le ponte della Pila (en collaboration avec Pietro de Carona, 1461), les palais Marco Doria et Lazzaro Doria, sur la place San Matteo, 1468. — 5. MATTEO, sculpteur et ingénieur, frère du no 8, mentionné à Gênes dès 1465. Travailla avec Corrado (no 6) au palais de San Giorgio, particulièrement à la grande salle, 1485-1492, et à la décoration du palais Doria. En 1469, il était à Sienne, où il s'engageait pour le compte de cette république à construire un lac artificiel près de Marca di Maremma. Travailla aussi, paraît-il, à Savone et à Venise. — 6. CORRADO, sculpteur, travailla avec le précédent au palais de San Giorgio à Gênes. On ne peut affirmer qu'il soit le même que le Corrado, fils du sculpteur Pietro Gaggini, qu'Elia prenait comme élève en 1481. — 7. GIOVANNI-PIETRO, fils du no 5, sculpteur, restaura la chapelle de Saint-Sébastien et fit d'autres travaux dans la cathédrale de Palerme et au palais Cattaneo. — 8. ELIA, sculpteur, neveu, ou selon quelques auteurs cousin du no 2, dont il fut l'élève ; † avant 1511. Probablement identique à Elia de Bissone qui travaillait en 1442 à la *Loggia communale* d'Udine. On le trouve à Gênes en 1457 où il travaille avec Domenico (no 2), jusqu'au départ de ce dernier pour le Sud de l'Italie. Dès lors, il dirigea seul l'exploitation de l'atelier. A livré une colonne sculptée à Séville en 1472, et sculpté, avec Jacopo de Maroggia, un autel pour Santa Maria di Castello. Ne doit pas être confondu avec Elia de Bartolomeo de Ponte. — 9. ***Giovanni,*** sculpteur, fils du no 1, peut-être identique à BISONO GIOVANNI, qui est mentionné en 1450 comme constructeur de l'église de Pigna (Ligurie). Signalé à Gênes de 1449 à 1506. C'est lui qui inaugura dans cette ville la décoration des portes de palais avec de riches sculptures. Il en fit pour l'église de Santa Maria di Castello (aujourd'hui porte de la sacristie) et pour les palais Giorgio Doria (1457), Grillo, Valdettano, Durazzo et Danovaro, pour les églises Santa Maria à Voltri et à Levanto, etc. On lui doit en outre le monument du cardinal Fieschi dans la cathédrale (1465), le relief de Saint-Georges pour le palais de la Ragione à Lerici (1487), les chapelles Fornari dans Santa Maria delle Vigne et dans Santa Maria della Consolazione à Gênes, etc. Vers 1507, Giovanni se fixa à Mendrisio, à qui il fit des legs, et où il mourut, probablement en 1517.— 10. ***Pace,*** ou Paxe, Paxinus, Pasio, frère du no 9, sculpteur mentionné de 1493 à 1522. En 1493, il travaillait avec son oncle Antonio della Porta, avec lequel il restera presque constamment, à la construction de la façade de la chartreuse de Pavie sous la direction d'Amadeo. Fit de 1496 à 1504 divers travaux dans la cathédrale de Gênes, à l'abbaye de Rivarolo, dans l'église San Teodoro à Gênes, à la chartreuse de Pavie. Dès 1506, il travailla aussi pour la France. Principales œuvres : un autel pour le roi de France, aujourd'hui dans l'église de la Trinité à Fécamp, 1507 ; la fontaine du château de Gaillon, 1507 (en collaboration avec son oncle et Agostino Solari) ; le monument funéraire de Raoul de Launoy, et de sa femme, dans l'église de Folleville, 1507-1508 (en collaboration avec son oncle), considéré par L. Palustre comme la création artistique

la plus admirable du Nord de la France ; la statue de Francesco Lomellini au palais de San Giorgio à Gênes, 1508-1509. Pace est mentionné pour la dernière fois en 1522 ; il se rendit probablement à Séville pour mettre en place son chef-d'œuvre. fait à Gênes, le monument de Catalina de Ribera. Celui-ci, placé primitivement dans la chartreuse de Séville, est actuellement dans l'église de l'université. D'après le *SKL*, il aurait travaillé à la chartreuse de Séville avec Antonio-Maria Aprile, et au palais de l'Alcazar avec Aprile et Pier-Angelo delle Scala. — 11. ANTONIO, fils du nº 1, sculpteur mentionné à Gênes dès 1504 ; † entre 1526-1532. A Carrare en 1512. Cervetto l'identifie avec Antonio de Bissone qui fut un des sculpteurs de la chaire de la cathédrale de Gênes. — 12. GIOVANNI, fils du nº 2, sculpteur à Palerme ; † vers 1490. Il ne reste de lui que le monument de Gaspare Maino dans la cathédrale de Girgenti.— 13. ***Antonello***, sculpteur et architecte, fils du nº 2, * à Palerme 1478, † dans cette ville le 22 avril 1536. On l'a appelé le maître de la Renaissance en Sicile. Il travailla le marbre, la *terra cotta* et une composition de gypse et de papier mâché. De 1498 à 1508, il habita Messine, où il laissa différentes œuvres, et dès 1508 ou 1509, il ouvrit un atelier à Palerme, dans lequel travaillèrent son gendre Fedele de Carona et ses cinq enfants. Il reçut des commandes de toute la Sicile et de la Calabre. *Console dell'arte* à vie en 1517. On lui doit notamment la décoration de la chapelle des Gênois dans le couvent des frères mineurs à Palerme 1520-1526, de nombreux sarcophages, entre autres celui de son mécène, l'archevêque Paternò († 1511). Toutes les villes et gros villages de Sicile possèdent des œuvres sorties de son atelier. Son chef-d'œuvre était la tribune en marbre de la cathédrale de Palerme, avec 22 piliers et 75 statues plus grandes que nature. Commencé vers 1509, ce travail a été poursuivi pendant près de trente ans et terminé par ses enfants. Malheureusement cette galerie a été démontée, et les pierres qui la composaient utilisées dans des travaux faits à la cathédrale en 1781. — Voir la liste de ses œuvres dans *ALBK*. — 14. BERNARDINO, sculpteur et architecte, fils du nº 11, signalé de 1513 à 1544. En 1513, il travaillait à la grande tour édifiée par Giovanni Solari à Sarzana. Avec Antonio-Marie Aprile, il fit, en 1528, le palais du marquis de Turifa ; pendant une dizaine d'années, ces deux artistes travaillèrent ensemble aux plus beaux monuments de Séville : la chartreuse, l'alcazar, l'église de Saint-François, le palais des Ribera, etc. En 1526, il était à Gênes et s'engageait à faire le monument de Francisco Ruiz, évêque d'Avila, dans l'église de San Juan de Penitencia à Tolède, et en 1544 à Bissone où il mourut. — 15. GIOVAN-DOMENICO, sculpteur, fils du nº 13, * 1503 à Palerme, † av. 1567. Élève et collaborateur de son père, surtout dans l'exécution de la tribune de la cathédrale de Palerme, qu'il continua dès 1536 avec son frère Antonino. Il travailla surtout à l'église de Castrogiovanni en 1560, et à celle de Sciacca, dont la façade porte encore cinq statues de lui. — 16. ANTONINO, sculpteur, frère du nº 15, élève et collaborateur de son père, notamment lors de la construction du grand arc en marbre de la chapelle de la Vierge de Trapani, qu'il acheva avec son frère Giacomo en 1537. Avec ce dernier, il fit le groupe de l'Annonciation pour l'église des Carmes à Alcamo (1545). Il acheva le groupe de cinq grandes statues de la Transfiguration de l'église de Mazara, commencé par son père, et exécuta d'autres travaux à Monte San Giuliano, à Caltagirone, etc. Vivait encore en 1575. — 17. GIACOMO, sculpteur, fils et élève du nº 13, * 15 décembre 1517, † à Palerme 25 juin 1598. Il travailla dès 1536 à la tribune de la cathédrale de Palerme, qu'il continua avec ses frères. Il acheva plusieurs œuvres de son père, en particulier à Caltabellotta, et la décoration de la chapelle de la Vierge de Trapani, avec son frère Antonino. Fit plusieurs travaux en collaboration avec son frère Fazio et Fedele et Scipione Casella. Auteur du projet de l'arc de triomphe élevé lors de la visite à Palerme du vice-roi, comte d'Olivarès, en 1592. Son chef-d'œuvre est la grande *Cona*, de l'église principale de Roccella-Valdemone. — Liste de ses œuvres dans *ALBK*. — 18. FAZIO, ou BONIFAZIO, sculpteur et architecte, fils du nº 13, * 5 juin 1520, † à Palerme 27 mai 1567. Élève de son père et de ses frères aînés ; travailla seul et avec ses frères dans la cathédrale de Palerme. Les statues de sainte Hélène, avec son histoire en bas-relief, de Constantin (1543), de saint Michel (1544) sont de lui. Avec son frère Giacomo, son beau-frère Fedele Casella et son neveu Scipione, il travailla au solio archiépiscopal. On lui doit encore notamment : la statue de sainte Cécile, 1551 (avec son frère Vincenzo), la décoration des chapelles du Crucifix et de l'Assomption, 1557-1565, la statue de la Vierge de Caltabellotta, les stucs de la grande tribune de la cathédrale de Palerme, trois statues à Trapani. Comme architecte, il construisit, avec Vincenzo, le portique Nord de la cathédrale de Palerme. — 19. VINCENZO, sculpteur, fils du nº 13, * 8 janvier 1527, † à Palerme 15 mars 1595. Travailla avec ses frères, et fit en outre la Pietà de l'église de la Magione à Palerme, le balcon du palais archiépiscopal, 1587, la fontaine, aujourd'hui disparue, de la place della Bocceria Vecchia, 1579. — Liste de ses œuvres dans *ALBK*. — 20. GIUSEPPE, sculpteur à Palerme, où il est mort le 13 septembre 1579. On le dit fils du nº 17. Il sculpta en 1578 une madone pour l'église de Santa Maria di Gesù in mirto. — 21. NICOLÒ, orfèvre et sculpteur sur bois, a laissé entre autres un retable d'autel dans le monastère de San Martino delle Scale au-dessus de Palerme. On le dit fils du nº 17, mais il est possible qu'il soit identique au suivant — 22. ANNIBALE, ou plus communément *Nibilio*, *Nubilio*, orfèvre et ciseleur, fils du nº 17, † à Palerme le 25 janvier 1607. Un des principaux orfèvres de la Sicile, auquel on doit plusieurs monstrances en argent ; l'urne en argent de San Giacomo à Caltagirone, achevée après sa mort par son fils, est son chef-d'œuvre. — 23. GIUSEPPE, orfèvre, fils du nº 22, † à Palerme en octobre 1610, mentionné pour la première fois en 1607. A laissé un grand trône portatif pour le Saint-Sacrement et d'autres travaux dans la cathédrale de Palerme. — 24. ANTONUZZO, ou Antonio, sculpteur, probablement fils du nº 15, établi dès 1575 à Caltagirone, † dans cette ville le 21 juillet 1627. En 1575, il était un des fondateurs de la confrérie d'artistes de Sant'Agata. Travailla en particulier pour la basilique de San Giacomo où il fit notamment la décoration de la porte du *reliquiere* en 1583 (seule œuvre conservée de lui). Avec son fils Giovan-Domenico et deux autres artistes, il s'engageait en 1591 à faire le cloître du couvent de Saint-François d'Assise. — Un Antonio Gaggini, peut-être identique au nº 24, sculptait en 1579 deux statues pour le grand balcon du palais des doges à Venise, et en 1589-1590 travaillait au monument de Barbara d'Autriche, femme d'Alphonse II d'Este à Ferrare. — 25. GIOVAN-DOMENICO, sculpteur et architecte, fils du nº 24, travailla à Palerme et à Caltagirone. Il commença la reconstruction de la cathédrale de Caltagirone, que la mort l'empêcha de terminer. — 26. FRANCESCO, sculpteur et architecte, fils du nº 25, * 18 juin 1610, † 3 décembre 1643. Il continua la cathédrale de Caltagirone, et le couvent de Saint-François de Paola. — 27. GIOVAN-PIETRO, sculpteur sur bois de Bissone. En 1642 il sculpta avec G.-B. Tamanzi les boiseries des orgues de la cathédrale de Côme. — 28. DOMENICO, stucateur à Olmütz, où il travaillait en 1677 avec d'autres artistes à la décoration de l'église sur le Heiliger Berg, près de la ville. — 29. BERNARDO, sculpteur à Côme, où, en 1689, il achevait, avec Salvi et Carlo Airaghi, l'autel de la chapelle de la Vierge dans la cathédrale. — 30. GIACOMO, sculpteur à Gênes, fils de Francesco, * à Bissone, élève de Francesco Garo (Garovo ?), mentionné de 1680 à 1709. Il fit la grande porte de l'ancien couvent de San Silvestro en 1707, quatre statues pour la chapelle du palais Doria à Sestri Levante. Fit divers travaux de sculpture et de décoration avec son frère à Gênes et à Camogli. — 31. GIUSEPPE, frère du nº 30, sculpteur, † à l'âge d'environ 70 ans le 25 avril 1713. Il travailla à Gênes avec son frère à partir de 1680, particulièrement dans l'Annunciata de Gênes et dans San Rocco de Camogli. — 32. GIOVAN-FRANCESCO, peintre à Brescia de 1750 à 1770, à Gênes, à Asti, à Mandovà, à Racconigi et à Savigliano. A laissé des fresques et des

tableaux d'église. — 33. GIACOMO-MARIA, * à Gênes, en 1752 d'après *ALBK*, à Bissone en 1754 suivant Bianchi. † à Gênes 25 janvier 1812, architecte. Fit les plans du palais de la bibliothèque et ceux du monument à Napoléon I, professeur et membre de l'académie de Gênes 1777, directeur de celle-ci 1779, architecte de la ville 1801-1812. — 34. GIUSEPPE, sculpteur, fils du nº 33, * à Gênes 25 avril 1791, † 1er mai 1867, élève de Canova et de Thorwaldsen, directeur de l'école de sculpture à l'académie de Gênes 1830-1856, sculpteur en 1841 de la cour de Charles-Albert, qui l'avait appelé en 1837 dans le Piémont pour diriger les travaux de sculpture dans les châteaux royaux, membre honoraire de l'académie de Turin. Dernier des artistes de la famille Gaggini. — Liste de ses œuvres dans *ALBK*.

Outre les artistes précités, la famille Gaggini a donné un peintre qui, au XVIIe s., peignit à la fresque la chapelle du Crucifix à Sant' Alceria delle vigne à Gênes, et un stucateur qui travailla de 1782 à 1805 dans la région du Rhin et fit, entre autres, des travaux au château de Waldenburghaus à Kettenis, etc. — Voir Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *AHS* 1918. — *Almanacco ticinese* 1923. — *BStor*. 1904, 1909 et 1915. — *Periodico d. Società stor. comense* XI. — Merzario : *I Maestri comacini*. — Casella : *Bissone e alcune terre vicine*. — Cervetto : *I Gaggini da Bissone*. — Pometta : *Come il Ticino*. — *Pagine nostre* III, IV. — *ALBK* avec une riche bibliogrophie. — *SKL*. [C. TREZZINI.]

GAGGIO. Nom de différentes localités des communes de Bioggio, Montecarasso, Pazzallo, Cureglia et Novazzano (voir *DGS*). Le *Gaggio* (Gazio en 1591) de la commune de Bioggio est mentionné déjà en 1214, et en 1473 la commune portait le nom de Bioggio e Gaggio. L'abbaye de Sant' Abbondio de Côme y possédait des droits de dîmes mentionnés en 1261, qu'elle inféodait encore en 1468 à des gens de Cademario. La chapelle de Santa-Maria était en construction en 1591 ; en 1702, elle avait le titre de Santa-Maria della Valle. *Population* : 1591, 20 ménages ; 1900, 71 hab. ; 1920, 75. — *BStor*. 1915. — Monti : *Atti*. — Maspoli : *La pieve d'Agno*. — *Monitore di Lugano*, 1921. [C. T.]

GAGLIARDI. Famille de Prato (Val Maggia). *Armoiries* : de gueules à une tour d'argent posée sur une terrasse de sinople, accostée de deux lions d'or couronnés du même tenant, chacun, une épée d'or (variante).



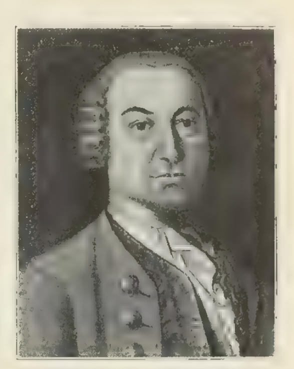
— ERNST, historien et professeur, * 7 janvier 1882, Dr phil., et dès 1919 professeur ordinaire d'histoire suisse à l'université et à l'École polytechnique de Zurich. A publié entre autres: *Dokumente zur Geschichte des Bürgermeisters Hans Waldmann*, dans *QSG*, NS, *Akten* 1 et 2 ; *Hans Waldmann u. die Eidgenossenschaft des 15. Jahrhunderts*, 1912 ; *Die Entstehung der schweiz. Neutralität*, 1915 ; *Gesch. der Schw. Eidgenossenschaft bis zum Abschluss der Mailänder Kriege*, 1914 ; *Der Anteil der Schweizer an den ital. Kriegen*, 1919 ; *Alfred Escher*, 1920 ; *Gesch. der Schweiz*, 1920 ; *Novara u. Dijon*. — *AHS* 1918. — *DSC*. [C. T.]

GAGNAUX. Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** GAGNIAU, GAIGNEUR. Ancienne famille fribourgeoise encore existante, répandue dans les districts de la Broye, du Lac et de la Gruyère, dont l'origine pourrait bien remonter à un certain Antheno-Ganiour de Faverges, naturalisé Fribourgeois le 24 mars 1567. — LOUIS, de Bulle, * 1727, † 25 mars 1798, entra dans l'ordre de Cîteaux à Hauterive en 1747 ; senior 1790. — Arch. d'État Fribourg : Grosses de Font et de Bulle. [RÆMY.]

B. **Canton de Vaud.** Famille de Mathod dès le XVe siècle. — LOUIS, syndic de Lausanne 1898-1901, † 1922. — Gagnaux est une variante d'autres noms vaudois, Vuagnaux, Wagnère, ou Ganière, etc. [M. R.]

GAGNEBIN. Famille de Renan (Jura bernois), où elle est mentionnée au XVIe s. déjà, dont quelques membres furent bourgeois de Neuchâtel dès le XVIIIe s. Elle a donné plusieurs générations de médecins, entre autres : — 1. ***Abraham***, * 20 août 1707 à Renan, † à La Ferrière en avril 1800, médecin et naturaliste. Chirurgien d'un régiment suisse en garnison à Strasbourg en 1728, il reste au service de France jusqu'en 1735, et de garnison en garnison parcourt une grande partie de ce pays, tout en collectionnant des plantes et des fossiles. Il s'établit comme médecin à La Ferrière en 1735, et entre en relations avec les savants étrangers et les naturalistes suisses D'Ivernois, Bourguet, Garcin, Scholl, Spielmann et Albert de Haller, avec qui il visite le Creux-du-Van en 1739 et dont il devient le correspondant assidu pendant 32 ans et le collaborateur pour l'*Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum*. Il collabora aussi au *Traité des pétrifications* de Bourguet, et au *Mercure suisse* : il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, qui passa dix jours chez lui en 1762. Gagnebin avait fondé dans sa maison un musée d'histoire naturelle qui attirait une foule de visiteurs. Il a publié plusieurs études de botanique et de minéralogie ; un genre de mimosées, la *Gagnebina* porte son nom. — 2. DANIEL, frère du nº 1, médecin, 1709-1781. Capitaine au régiment Sonnenberg au service de France, chevalier du Mérite militaire. Il s'occupa avec succès de physique, de chimie et de mécanique, et devint membre de l'académie de Göttingue. Inventeur de plusieurs instruments pour l'inoculation du vaccin. A publié une *Relation de la tournée de S. A. le prince-évêque de Bâle dans ses États*, 1766. — 3. Charles-EUGÈNE, * 1785, notaire et maire de Renan, le héros de l'AFFAIRE GAGNEBIN (voir cet art.) — 4. FERDINAND-HENRI, * 3 décembre 1816 à Engollon, de Renan et Neuchâtel. Pasteur aux Planchettes 1849-1853, aux Éplatures 1853-1856. Partisan du roi de Prusse, Gagnebin fut arrêté en 1856 lors de l'échauffourée royaliste. Il se rendit ensuite à Berlin, où il prêcha en présence du roi et reçut de lui une médaille d'or et de l'argent à distribuer aux royalistes ; il quitta le canton de Neuchâtel et devint pasteur à Amsterdam de 1857 à 1889. † à Neuchâtel le 15 janvier 1890. Gagnebin a donné sa bibliothèque à la Bibliothèque des pasteurs neuchâtelois ; il a publié quelques sermons et brochures et collaboré à la *France protestante*, au *Bull. du protestantisme français*, au *Bull. d'histoire des Églises wallones*, au *Musée neuchâtelois*. — 5. PAUL, 1840-1919, pasteur à Moutier-Grandval 1867-1873, à Saint-Saphorin 1875-1890. Sa femme — 6. SUZANNE, née Le Coultre, * 1845, a publié de nombreux ouvrages pour la jeunesse, parmi lesquels : *Sœur Vic*, 1895 ; *Lil*, 1896 ; *Pour elle*. — 7. HENRI-AUGUSTE, de Renan et Neuchâtel, fils du nº 4, * 12 avril 1847 à Neuchâtel, † 21 septembre 1907 à Lausanne. Pasteur à Delft 1872-1875, à Moutier-Grandval 1875-1880, à Motier-Vully 1880-1884, à Liège 1884-1892, à Bienne 1892-1899, à Lausanne 1899-1907. Professeur d'histoire de l'Église à l'École Vinet à Lausanne 1905-1907, rédacteur de l'*Éducation chrétienne* 1905-1907. Ses *Études historiques sur la Réformation au XVIe s.* ont paru en 1917. — Voir *ASJ* 1853. — *Biogr. neuch.* I. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel*.



Abraham Gagnebin.
D'après un tableau à l'huile.

Une famille Gagnebin, éteinte, était bourgeoise de Neuchâtel au XVe s. [A. Sch. et L. M.]

GAGNEBIN (AFFAIRE). Après la tentative de révolution du mois de décembre 1831, un grand nombre de républicains neuchâtelois s'étaient réfugiés dans le canton de Berne et, en particulier, dans le Haut-Vallon. Ces esprits échauffés y provoquèrent de fréquentes disputes politiques. Le 20 février 1832, une rixe de ce genre éclatait à Renan entre trois révolutionnaires chaux-de-fonniers et quelques citoyens du village. Le maire et notaire de Renan, Eugène Gagnebin, étant intervenu.

des désordres éclatèrent ; un attroupement se forma, et des cris séditieux, « Tuons le maire ! Incendions les maisons des aristos ! » furent poussés et le sang coula. Le lendemain, Gagnebin adressa un rapport au préfet de Courtelary et, craignant pour sa vie et ses biens, fit venir du Bas-Monsieur et des Convers une quinzaine (ou une soixantaine ?) de ses amis et connaissances pour monter la garde chez lui. Le bruit se répandit alors que les révolutionnaires de La Chaux-de-Fonds descendaient en masse sur Renan, et le Haut-Vallon se disposait sérieusement à repousser l'attaque, quand le lieutenant de préfet Morel arriva de Corgémont et réussit à rétablir le calme en provoquant la retraite de la troupe Gagnebin.

Une violente polémique entre libéraux et conservateurs suivit ces faits. Gagnebin fut accusé d'abus d'autorité et traduit devant le tribunal de Courtelary, qui l'acquitta, vu la pureté de ses intentions. Le procureur du canton, qui avait requis contre lui onze ans de travaux forcés et la confiscation de tous ses biens, interjeta en appel. La cour de deuxième instance le condamna à un mois de prison, purgeable à Thorberg, et le gouvernement bernois le destitua de ses fonctions de maire et lui retira sa patente de notaire. Gagnebin se retira, brisé et à peu près ruiné par cette affaire, qui avait eu un énorme retentissement en Suisse. Quant aux premiers fauteurs de désordres, aucun d'eux ne fut inquiété. — Voir *Recueil de pièces contre Eug. Gagnebin*, 1834. — *Les habitants de Renan calomniés*, 1835, et les journaux du temps. [A. Sch.]

GAGNIAUX. Voir DELABAYS, JEAN-JOSEPH.

GAIA, ou La GAIA, de la GAIA, GIOVANNI-ANTONIO, peintre, d'Ascona. En 1519 il peignit sur bois le grand tableau du maître-autel de l'église du collège d'Ascona. D'après une tradition locale, il aurait beaucoup travaillé à la cour d'Espagne, où il aurait passé la plus grande partie de sa vie. — Monti : *Atti*. — Rahn : *Wanderungen im Tessin*. — Rahn : *I Monumenti artistici*.— *SKL*.— *ALBK*.— *BStor*. 1904. [C. T.]

GAICH, ou GAECH, GAYCH, GAIX, GAY. Famille bourgeoise de Fribourg dès le XVe s., peut-être identique à la famille Gaydamour, mentionnée au XIVe s. déjà. — 1. PIERRE, du Conseil des Deux-Cents 1487, du Conseil des Soixante 1506, banneret du Bourg 1507-1510, du Petit Conseil 1510-1512. — 2. HANS, du Conseil des Soixante 1521, bailli de Montagny 1523-1528, banneret du Bourg 1528-1529, † 1529. — 3. WILHELM, bailli d'Éverdes 1538-1542, banneret des hôpitaux 1543-1545. — On pourrait peut-êtrer attacher à cette famille : PIERRE, cordelier, vicaire et maître des novices du couvent de Fribourg 1571, gardien 1570, 1577, 1586, † 24 août 1597. — Voir *LL*. — Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1919. — Fleury : *Catalogue*, dans *ASHF* VIII. [J. N.]

GAILLAND. Famille de Bagnes (Valais). — 1. MAURICE, † 1877, jésuite, missionnaire pendant trente ans chez les Indiens du Kansas, auteur d'une grammaire de Pottowahomy. — 2. MAURICE-ÉTIENNE, 1820-1894, notaire à Bagnes, professeur au lycée de Sion sous le régime libéral de 1847, joua un rôle considérable dans le milieu libre-penseur et anticlérical de Bagnes ; contribua à la fondation de l'École libre. — 3. LOUIS, 1843-1916, président de Bagnes, député au Grand Conseil. — Voir journaux valaisans. — L. Courthion : *Peuple du Valais*. — Le même dans *Genevois* du 14 juin 1892 (l'*Anarchie en Valais*). [J.-B. B.]

GAILLARD (Haute-Savoie). Bourg, terre et château du comté de Genevois, dans une des boucles de l'Arve, en face du Petit Salève. En 1536 le château ayant été détruit et le pays conquis, les Bernois organisèrent la région en bailliage. Ce bourg fut restitué au duc de Savoie en 1567. Gaillard, avec les Terraux, Villette, etc., fit partie de la seigneurie de Rossillon dès 1589. Repris cette même année par les Genevois, il fut rétrocédé définitivement au duc par le traité de Lyon en 1601. — Voir Duval : *Ternier et Saint-Julien*. [C. R.]

GAILLARD. Famille des cantons de Fribourg, Genève, Valais et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** I. Famille très répandue dans le canton où elle possède les bourgeoisies d'Avry-devant-Pont, Delley, Gruyères, Les Friques, Pont-la-Ville, Pont-en-Ogoz, La Roche, Vaulruz et Villars-d'Avry. *Armoiries* : d'argent à une bande de pourpre. Les différentes branches de cette famille remontent, semble-t-il, à Pierre Galliardt, de la paroisse de Saint-Jean (Valais), qui obtint la naturalisation fribourgeoise le 16 janvier 1555. — PHILIPPE, 1720-1793, capucin en 1741 sous le nom de Maximilien, prédicateur.

II. Famille de Fribourg où elle fit partie de la bourgeoisie au XVe s. et même avant, car son nom n'est que le changement de celui de *Pallanchi*, qu'on rencontre déjà en 1404. *Armoiries* : d'azur à un coq d'argent crêté de gueules. — 1. JEAN, fils d'Antoine Pallanchi dit Galliard, du Conseil des Deux-Cents 1465 — 2. ROLLET, bourgeois 1467, du Conseil des Deux-Cents 1465, du Conseil des Soixante 1473, bailli de Montagny 1497, directeur de l'hôpital Saint-Jacques 1503. — 3. MERMET, du Conseil des Deux-Cents 1465-1472. — 4. JEAN, gardien du couvent des cordeliers à Fribourg en 1532, † 1541.

III. Famille éteinte de Morat. — 1. NICOLAS, bourgeois de Morat, diacre de l'Église d'Avenches 1567, ministre de Bellerive ; personnage qu'on a parfois identifié avec un Français du même nom, réfugié en Suisse pour cause de religion et qui descendrait directement de Charles de Valois et serait un ancêtre des Gaillard de Longjumeau. — 2. DANIEL, bourgmestre de Morat 1653, banneret 1656. — 3. JOHANN-JACOB, bourgmestre 1674, banneret 1677. — 4. HANS-JACOB, bourgmestre 1722, banneret 1724. — Archives d'État Frib. : Grosses de Farvagny, de Bulle et d'Estavayer ; Reg. de bourgeoisie ; dossier Gaillard de Longjumeau. — Engelhard : *Chronik Murten*. — Welti : *Das Stadtrecht von Murten*. [RÆMY.]

B. **Canton de Genève**. Nom de famille très répandu dans la région de Genève. — I. Famille genevoise du XVe s., originaire de la châtellenie de Gaillard, qui donna deux syndics : PIERRE, en 1420, et CLAUDE, son fils, en 1433. — [C. R.] — II. Famille de Jussy, dont divers rameaux se sont fixés à Genève. — III. Famille, originaire de La Biolle (Savoie), venue à Genève dans la seconde moitié du XVIIIe s. — FRANÇOIS, 1769-1832, du comité législatif 1794, administrateur 1795, syndic 1796 (démissionna au mois d'août), du Conseil représentatif sous la Restauration, régent au collège 1809-1831. Pendant l'insurrection de 1794, où il prit rang parmi les modérés, il fut successivement suppléant du premier tribunal révolutionnaire, membre de la commission révolutionnaire, du second tribunal et des commissions nationale et liquidatrice. Consacré ministre en 1794, Gaillard n'exerça jamais de fonction pastorale. [E.-L. BURNET.]

C. **Canton du Valais.** Famille très répandue en Valais (Orsières, Martigny, Saxon, Chamoson, Ardon, etc.) ; paraît dans les documents à Orsières dès 1395, à Port-Valais dès 1429, à Chamoson avant 1571. La branche d'Orsières a fourni plusieurs chanoines au Grand Saint-Bernard. — PIERRE-LOUIS, 1826-1892, chanoine du Grand-Saint-Bernard, prieur claustral en 1860, chancelier de l'évêché de Sion en 1868. — ÉMILE, notaire, président de Sembrancher, député au Grand Conseil et au Conseil national dès 1885. † 1896. — FRÉDÉRIC, 1841-1917, président de Chamoson, major-commandant d'arrondissement, auteur d'une monographie de Chamoson 1872. — Voir Gremaud. — Journaux du Valais. — Archives de Chamoson et d'Orsières. [J.-B. B.]

D. **Canton de Vaud**. Nom de plusieurs familles vaudoises, les unes autochtones, de Bullet, Gryon, Belmont, Sergey dès le XVIe s., d'autres venues de France. — 1. CHARLES, 1843-1908, instituteur, syndic d'Aigle, député. — 2. FÉLIX, 1847-1911, pédagogue à Lausanne, auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation. — 3. PHILIPPE, 1879-1920, fils du n° 2, ingénieur, directeur des tramways de Lausanne. — *Livre d'Or*. [M. R.]

GAILLE, CHARLES, d'une famille de Provence (Vaud), * à Fresens (Neuchâtel) le 22 mars 1864, instituteur, puis professeur à l'école de commerce de Neu-

châtel 1886. Directeur de cet établissement 1890-1902, directeur de l'enseignement commercial à l'Institut Schmied à Saint-Gall 1902-1914. Fixé à Lausanne dès 1914, où il mourut le 19 juin 1920. A publié le *Calcul rapide*, et quelques articles économiques, et exercé une grande influence sur le développement de l'enseignement commercial en Suisse. [J. H.]

GAILLET. Vieille famille fribourgeoise originaire du Haut-Vully, déjà citée au XVIIIe s. et encore existante. — HENRI, de Motier, capitaine d'artillerie, participa à l'occupation des frontières en 1870. Fut adjudant du général Herzog, député au Grand Conseil 1877-1886. Donna une grande impulsion à la culture de la vigne dans le Vully et contribua pour une grande part à sa renommée. † 13 janvier 1886. — *Étren. frib.* 1887. — Archives d'État : Grosses de Morat. [G. Cx.]

GAILLON, ANTOINE **de**, orfèvre, * à Paris, reçu bourgeois de Genève en 1572. Il proposa en 1584 au Conseil la création d'une machine hydraulique pour alimenter d'eau toute la ville ; ce projet n'aboutit pas. Essayeur de la Monnaie 1587. Commandant d'une compagnie d'infanterie, pendant la guerre avec la Savoie, chargé de garder le passage du Jura à Croset, il se laissa surprendre ; sa défection entraîna la retraite des troupes de la Cluse, l'abandon et le ravage du pays de Gex. Malgré l'intervention de Lurbigny qui partageait la responsabilité de ce désastre, Gaillon fut condamné à mort et exécuté le 24 mai 1590. — Voir *SKL*. — Fazy : *La guerre du pays de Gex*. [A. Ch.]

GAILLOUD. Famille vaudoise encore existante et qui a donné un syndic à Villeneuve en 1397. [M. R.]

GAIRING, KARL, de Baselaugst, * 1844, bourgeois de Saint-Gall 1889, directeur de la Banque cantonale saint-galloise 1900-1921, membre du Conseil d'administration de la commune civile de Saint-Gall de 1894 à sa mort, 28 mai 1923. — *St. Galler Nbl.* 1924, p. 51. [Bt.]

GAISBERG ou **GEISSBERGER.** Famille éteinte de la ville de Saint-Gall, originaire de Constance. *Armoiries* : d'or à un bouquetin de sable. — 1. ANTON, bourgeois de Constance, embrassa la carrière des armes, fut armé chevalier avant la bataille de Morat, acquit successivement ou simultanément les bourgeoisies de Lucerne, Berne, Zurich et Saint-Gall, devint grand propriétaire dans le Rheintal saint-gallois et l'*Alte Landschaft*. Il fit don au monastère de plusieurs Codices et de manuscrits rares ; † 23 mai 1504. — 2. FRANZ, fils du n° 1, moine à Saint-Gall, devint abbé le 19 avril 1504. En cette qualité, il eut à soutenir deux interminables procès contre la ville de Saint-Gall ; l'un de 1505 à 1509, à cause de la position de l'église paroissiale de la ville par rapport à l'église du couvent, fut tranché par un légat pontifical ; l'autre, au sujet de la juridiction dans le territoire de l'abbaye, fut liquidé par les Confédérés. Il combattit résolument au début, mais en vain, l'introduction de la Réforme parmi ses sujets de l'abbaye et ceux du Toggenbourg. D'autre part, il obtint à la journée de Rapperswil, en 1525, que la majorité des cantons protecteurs de l'abbaye s'opposât nettement aux aspirations sociales et politiques des sujets du couvent. En automne 1527, il quitta la ville de Saint-Gall, devenue protestante, et s'établit à Wil. En octobre 1528, lorsque son autorité sur ses sujets commença à être ébranlée, il se réfugia à Rorschach, dans le monastère qu'il avait fait construire, mais à Noël déjà, étant gravement malade, il se fit conduire dans le château de Rorschach où il mourut le 21 mars 1529. Sa mort fut tenue secrète pendant six jours par les moines jusqu'au moment où, à Rapperswil, ils eurent élu un nouvel abbé. Gaisberg avait développé la bibliothèque du couvent et fait confectionner plusieurs recueils de manuscrits précieux ornés de belles enluminures, notamment le *Codex Gaisbergianus*. — 3. JOACHIM, d'abord curé à Urnäsch, puis fonctionnaire communal, † 1594 dernier de sa famille. — Dans les documents des XIIIe et XIVe s. on rencontre quelques mentions d'une famille de chevaliers von Gaisberg qui résidait au Geissberg près Bischofszell. Il n'y a pas de parenté entre cette famille et celle du même nom originaire de Constance ; par contre, il en existe peut-être avec la famille noble, aujourd'hui encore très florissante, des Gaisberg-Schöckingen. — Voir Fried. von Gaisberg-Schöckingen : *Ueber die im Thurgau vorkommenden zwei Geschlechter Gaisberg*, dans *AHS* 1900 et 1901. — Arch. du couvent de Saint-Gall. — Vadian : *Chronik* II. — Sicher : *Chronik*, dans *MVG* XX. — Miles : *Chronik*, dans *MVG* XXVIII. — Kessler : *Sabbata*. — I. v. Arx II. — Theodor Müller : *Die st. gallische Glaubensbewegung*, dans *MVG* XXXIII. — Dierauer III. [Bt.]



GAISBERG. Voir GEISSBERG.

GAISERWALD (C. Saint-Gall, D. Gossau. V. *DGS*). Commune politique et civile ne renfermant pas de localité de ce nom. En 1314 *Gaiserwalde*. Ce grand territoire (1248 ha. 75 a.) appartenait à l'origine au couvent de Saint-Gall et constitua plus tard, jusqu'en 1798, une sorte de capitainie du « bailliage du gouverneur ». Primitivement, il était surtout couvert de forêts, ce qui procurait au monastère de riches revenus. Les domaines qui y furent constitués étaient remis en fief par le couvent et formèrent successivement trois villages. Le premier, issu du domaine *Appwiller* (1255), devint *Abwile*, *Appwille*, *Appiswille* (du prénom ahd. *Appo*) et au XVIe s. par erreur *Abtwil*. On distingue Gaiserwald derrière le « Tobel » (à gauche) avec l'agglomération principale de Schönenbühl avec quelques fermes, et Gaiserwald devant le « Tobel » (à droite) avec Abtwil et quelques fermes. Tous les deux relevaient de l'église du couvent de Saint-Gall, mais en 1660, avec l'assentiment de l'abbé, les gens de « Tobel devant » décidèrent de construire une chapelle dédiée à saint Joseph ; inaugurée en 1666, elle fut érigée en église paroissiale de Gaiserwald en 1681-1682. Autour de la chapelle se forma le village de *St. Josephen* (V. *DGS*), aujourd'hui siège de la commune. De 1768 à 1770 eut lieu la construction, près de Schönenbühl, pour les paroissiens de « Tobel derrière », d'une église dédiée en 1771 aux anges gardiens ; de là le nom d'*Engelburg* (V. *DGS*) donné à ce village. Enfin, de 1903 à 1905, construction d'une grande église près d'Abtwil pour les paroissiens de « Tobel devant » ; la paroisse garda cependant le nom de St. Josephen *Population* de la commune de Gaiserwald en 1920, 2680 hab. — Voir *UBStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* I. — Naef : *Chronik*, p. 88, 134, 480. — Nüscheler : *Gotteshäuser* II, 110.

Sur le territoire de Gaiserwald « devant le Tobel » s'élevaient autrefois trois châteaux : Speisegg, Meldegg et Ettisberg ou Etschberg. Ce dernier se trouvait un peu à l'Est de l'actuel Unter Etschberg au-dessus d'Abtwil. L'emplacement est déjà mentionné en 1228 : *mons dictus Eczisperch* et dans la suite : *Ætzisperg*, *Ætisberg*, *Ætschisberg* (du nom de personne en ahd : *Azzî*), et depuis le XVIe s. par erreur *Æbtisberg*. Le château n'a été construit que vers la fin du XIVe s. et détruit durant les guerres de l'Appenzell. Il paraît avoir été reconstruit plus tard, car Vadian prétend, vers 1530, que dans les « années qui viennent de s'écouler », les paysans d'Abtwil l'auraient acheté et démoli (I, 553). Il n'abrita jamais une famille noble de ce nom ; il passa, avec le domaine de l'endroit, comme fief du couvent, de mains en mains. — Voir Naef : *Chronik*. — Naef : *Burgenwerk* (mns.). — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 30. [Bt.]

GAISSAU. Vge du Vorarlberg, sur la droite de l'ancien lit du Rhin, vis-à-vis de Rheinegg. Le couvent de Saint-Gall en fut le seigneur foncier jusqu'en 1798 et y exerça aussi la basse justice. Dès 1718 l'administration autrichienne de Feldkirch préleva un péage à Gaissau, contre lequel les cantons souverains du Rheintal protestèrent vainement. [Bt.]

GALASSINI, GIOVANNI-ANGELO. Sculpteur du XVIIe s., de Lugano. Il travailla aux statues du portique de Saint-Pierre à Rome. Il est mentionné à Rome encore en 1616. D'après l'*ALBK*, Bertolotti l'aurait confondu, dans *BStor.* 1885, p. 163, avec Francesco Galesini qui travailla à Rome cent ans plus tard. — *SKL*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — *ALBK*. [C. T.]

GALBISIO ou **GALBISO** (C. Tessin, D. Bellinzone, Com. Bellinzone. V. *DGS*). Localité de l'ancienne

commune de Carasso, où l'on découvrit en 1896-1897 et en 1902 de nombreuses tombes de l'âge de fer. Dix-neuf d'entre elles ont été transportées au Musée national de Zurich. — Ulrich : *Die Gräberfelder in der Umgebung v. Bellinzona.* [C. T.]

GALEAZZI. Famille en vue mentionnée dans la paroisse de Sessa au début du XVI[e] s. — GIUSEPPE et son fils PAOLO, dits de Lugano, mais probablement de la paroisse de Sessa, furent parmi les chefs du parti des Cisalpins lors de l'attaque de Lugano le 15 févr. 1798. Ils eurent leurs biens séquestrés par le gouvernement provisoire le 12 juin 1799, furent arrêtés à Milan le 25 sep. et extradés. Le 1[er] févr. 1800, ils étaient encore en prison et en sortirent, d'après un document, sur les démarches de l'ambassadeur français à Berne. — Baroffio : *Dell' invasione francese.* — Franscini-Peri : *Storia d. Svizzera italiana.* [C. T.]

GALEER, ALBERT-FRÉDÉRIC-JEAN, * à Bienne 1813, † 1851, naturalisé Genevois en 1847. Il fut à Genève le chef du parti socialiste et le rédacteur pendant quelques années d'un journal intitulé *Le Citoyen.* Il fut aussi l'un des fondateurs de la Société du Grütli. — Voir Sordet : *Dict.* [C. R.]

GALEEREN-JAKOB. Voir MALER, JAK.

GALEPPI, CARLO, notaire de Dalpe. Député au Grand Conseil tessinois 1808-1813 et 1821-1830 ; il vota en juillet 1811 pour la cession du Sud du Tessin à Napoléon. Juge au tribunal cantonal 1824-1830, puis juge suppléant ; il l'était encore en 1840. En 1814, il fut un des délégués chargés de négocier la réunion de la Léventine au canton d'Uri. — Cattaneo : *I Leponti.* — *Atti del Gran Consiglio.* — Dotta : *I Ticinesi.* [C. T.]

GALGENEN (C. Schwyz, D. March. V. *DGS*). Com. et Vge, mentionné dès 1275. Le nom vient du celtique et signifie puits. *Armoiries* : Saint Martin en soldat, partageant son manteau. Galgenen suivit le sort de la Marche et appartint aux comtes de Rapperswil, puis aux ducs d'Autriche ; le landammann Ital Reding le reçut en fief en 1424 avec la Marche, de l'empereur Sigismond. Galgenen resta aux mains de cette famille jusqu'en 1798, puis de nouveau de 1805 à 1809 ; il se racheta alors pour 3800 florins. L'église a été construite en 1275, et reconstruite en 1472-1477, 1821-1825 et 1837, agrandie en 1688-1689, rénovée en 1880 et 1886. La chapelle actuelle de St. Jost a été bâtie en 1398. Registres de paroisse dès 1653. [B. HEGNER.]

GALGENKRIEG (GUERRE DU GIBET). Soleure ayant acquis en 1530 le droit de patronage de Gempen, entra du même coup en possession de cette partie de l'ancienne seigneurie de Dornach. Mais Bâle estimait que la question du partage de la souveraineté sur cette région n'était pas complètement élucidée. Aussi, lorsque Soleure eut érigé, en juin 1531, un gibet près de Gempen, en signe de souveraineté, Bâle ordonna à son bailli de Liestal, Hug, d'abattre ce gibet, ce qui eut lieu le 29 juin. Il en informait en même temps Berne et Zurich. Une députation des cantons à Soleure ne put empêcher l'envoi de troupes par cette ville jusqu'à Balstal, ses propositions de médiation furent mieux écoutées à Bâle et le 4 juillet un premier accord put être conclu à Balstal. Le gibet fut rétabli au nom des cantons médiateurs, et non à celui de Soleure, mais après le traité final de délimitation de frontière, du 13 décembre 1532, il disparut. — Voir R. Lugınbühl : *Der Galgenkrieg 1531*, dans *BZ* V. — L.-R. Schmidlin : *Ueber den Galgenkrieg*, dans *Kathol Schweizerbl.* 1902. [H. Tr.]

GALIFFE. Famille de Savoie dont François fut reçu bourgeois de Genève en 1491.



Armoiries : d'azur à l'épée d'argent posée en pal, garde et poignée d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'or. — 1. JEAN, 1703-1766, procureur général 1742-1747, syndic 1754, 1758, 1762, rendit de grands services comme président de la chambre des comptes et de la direction de l'hôpital. — 2. BARTHÉLEMY, 1736-1816, fils du n° 1, procureur général 1771, conseiller 1775-1790. — 3. JEAN-PIERRE, 1767-1847, fils du n° 2, officier en France, en Hollande, puis lieutenant-colonel au service d'Angleterre, se distingua dans les campagnes de la Péninsule. En 1815, il offrit ses services à sa patrie et, fixé définitivement à Genève, fut membre du Conseil représentatif. — 4. JAQUES-AUGUSTIN dit ***James***, frère du précédent, 1776-1853, se voua entièrement à des travaux d'histoire. Un des premiers historiens genevois qui renouvelèrent les recherches historiques par le dépouillement de documents et archives, il professa des opinions extrêmement sceptiques à l'égard des chroniques officielles et de la tradition reçue ; dans ce sens il exagéra l'hypercritique surtout dans ses attaques passionnées contre le parti de Calvin. Il a exercé comme tel une grande influence sur les tenants de la polémique catholique et ses jugements ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Ses études documentaires gardent cependant leur valeur. Il avait constitué une collection de documents, dont plusieurs provenaient d'archives publiques. C'était à une époque où l'État lui-même consentait à la destruction de certains documents et laissait des pièces d'un grand intérêt historique pourrir dans des caveaux ou se perdre dans les greniers et dans les familles de secrétaires d'État. La *Collection Galiffe* contenant des documents originaux et les travaux manuscrits de J.-A. Galiffe a été donnée par Aymon Galiffe aux Archives d'État de Genève. Les principales publications de J.-A. Galiffe sont : *Matériaux pour l'histoire de Genève*, 1829-1830, 2 vol. ; *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, 7 vol ; *Lettres sur le moyen âge.* — J.-B.-G. Galiffe : *Notice sur la vie et les travaux de J.-A. G.* — *MDG* IX, 479. — 5. JEAN-BARTHÉLEMY-GAÏFRE, dit JOHN, 1818-1890, fils du n° 4, député au Grand Conseil 1854, professeur d'histoire nationale à l'université 1861-1865, continua la publication des *Notices généalogiques* de son père. Il est l'auteur d'une étude historique sur la franc-maçonnerie : *La Chaîne symbolique*, 1852, et d'études sur les traditions de la Suisse primitive, 1878. — 6. GUSTAVE-AMÉDÉE, dit AYMON, 1856-1915, fils du n° 5, juge, colonel divisionnaire, 1909-1912, héraldiste, auteur de l'*Armorial genevois* de 1896, édition revue et augmentée de l'Armorial de 1859 qui était l'œuvre de son père et d'A. de Mandrot, et à laquelle Galiffe avait déjà travaillé avec Adolphe Gautier. — Voir Galiffe : *Not. Gén.* II. — Paul-E. Martin : *La Collection Galiffe*, dans *BHG* IV, 330. — Bordier : *L'école historique de Bolsec.* — *France protestante.* — Archives d'État. [C. R.]



James Galiffe.
D'après un portrait de la coll. Maillart.

GALISSARD DE MARIGNAC. Famille genevoise, originaire de Vézenobres (Languedoc), plus connue sous le nom de Marignac.



Armoiries : d'argent à un pont de 3 arches d'argent, maçonné de sable ; les arches remplies de sinople, le pont sommé d'un coq de gueules ; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent. — 1. PIERRE, fils de Pierre, seigneur de Marignac près Vézenobres, * à Alais 1712, † 1780, reçu bourgeois de Genève en 1733, régent au collège, 1744-1776. — 2. JACOB, petit-fils du n° 1, 1773-1864, maire de Lancy 1813, du Conseil représentatif 1814-1842, conseiller d'État 1818-1833. — 3. Jean-CHARLES, fils du n° 2, 1817-1894, chimiste, professeur de chimie 1841, et de minéralogie 1845, à l'académie de Genève jusqu'en 1878 ; correspondant de l'Institut de France, associé étranger de la *Royal Society of London.* Il fit des recherches du plus haut intérêt sur l'isomorphisme (1855-1865), sur

la composition et la diffusion des dissolutions salines, les chaleurs latentes de volatilisation, les terres rares, l'ozone, etc., et détermina les poids atomiques d'environ 30 éléments. — Voir *Journal of the London chemical Society*, 1895. — *Œuvres complètes*, publ. par E. Ador, 1903-1904, 2 vol. — *BU*. — *Archives des sc phys.*, 3e pér., t. 32. — *JG* 16 avril 1894. — 4. ERNEST, * 1851, Dr med., prof. suppléant d'hygiène à l'université 1897-1901. Chef du laboratoire de bactériologie du bureau de salubrité 1896-1925. Liste de ses œuvres dans le catalogue des ouvrages publié par l'université de Genève. — Pour la famille, voir Galiffe : *Not. Gén.* V. — Covelle. — Sordet : *Dict.* [André DÜCKERT.]

GALL. Moine irlandais, * vers 550. Il entra au couvent de Bangor et se joignit à Colomban lorsque celui-ci quitta sa patrie, en 590, avec douze compagnons, pour prêcher la pénitence en France. Gall semble avoir fait preuve d'une opinion personnelle, malgré l'obéissance passive qu'exigeait Colomban de ses compagnons, notamment durant leur court séjour en Alémannie. Gall resta à Arbon tandis que Colomban se rendait en Italie en 613-614 ; il fonda dans la partie supérieure de la vallée de la Steinach un ermitage qui devint bientôt un petit couvent avec environ douze moines et donna naissance à la ville de Saint-Gall. Gall ne déploya pas une véritable activité missionnaire, mais se livra à la prière et à l'ascétisme. Il mourut un 16 oct. âgé selon la tradition de 95 ans, soit vers 645, selon d'autres vers 630.



Saint Gall. D'après l'*Antiphonaire* de Hartker (Cod. 390 de la Bibl. du couvent, Saint-Gall, X-XIe s.).

La *Vita sancti Galli*, publiée par Meyer von Knonau dans *MVG* XII et par Br. Krusch dans les *Monumenta Germaniae Historica*... a été écrite après 771 par un moine de l'abbaye de Saint-Gall, qui utilisa aussi la *Vita sancti Columbani*, de Jonas ; même dans les parties qui méritent le plus de créance, elle est mélangée de légendes. Ratpert utilisa cette *Vita* dans les premiers chapitres de ses *Casus sancti Galli*, et composa aussi, sur les faits et gestes de saint Gall, un poème en langue allemande qui nous a été conservé dans la traduction latine d'Ekkehart IV. — *ADB*. — Dierauer I. — Hauck : *Kirchengesch. Deutschlands* I. [Bt.]

GALL, von. Famille de Constance, propriétaire en 1557 d'Ebersberg près Emmishofen. — NIKOLAUS, grand-bailli de Bischofszell 1580, fut accusé de favoriser les protestants. Bourgmestre de Constance, il représenta la ville en 1581 à la journée des seigneurs justiciers de Weinfelden. — *Pup. Th.* II, 2, 440, 464. [HERDI.]

GALLACCHI. Famille tessinoise mentionnée à Monte Breno en 1431, où DOMINICUS Galachus faisait des legs en faveur de la commune et de l'église de Saint-Laurent de Breno. La famille possédait des droits de dîme à Tortoglio, que Dominicus légua à Saint-Laurent. — 1. GIOVANNI, ingénieur, † à l'âge de 76 ans le 18 février 1916. Professeur de dessin à Cevio, il contribua à la fondation de l'école de dessin de Breno et travailla longtemps à Trieste. Député au Grand Conseil 1867-1871. — 2. ORESTE, avocat, frère du no 1, * à Breno en 1846. Député au Grand Conseil dès 1893, président en 1899 ; membre de la deuxième constituante tessinoise de 1892. Il prit de nombreuses initiatives notamment en faveur de l'agriculture. — Maspoli : *La Pieve d'Agno.* — Dotta : *I Ticinesi.* — *Educatore* 1916. [C. T.]

GALLAND. Nom de famille de la Suisse romande.

A. **Canton de Genève.** Famille du Dauphiné, reçue à l'habitation genevoise en 1738. — MARC-CHARLES, 1816-1901, agent de change, légua sa fortune de $8\frac{1}{2}$ millions à la ville de Genève qui l'employa entre autres à construire le Musée d'Art et d'Histoire. — Voir Arch. de Genève; comptes-rendus administratifs de Genève 1902, p. 26, 1903, etc. [C. R.]

B. **Canton de Neuchâtel.** Famille d'Auvernier, bourgeoise de Neuchâtel dès le XVIe s. — Une autre famille Galland est citée à Hauterive au XVIe s. [L. M.]

C. **Canton de Vaud.** A une famille vaudoise appartient : — ANTOINE-JEAN-LOUIS, * 1792 à Genève, suffragant de l'église française de Berne 1816-1824, où il déploya une grande activité dans le mouvement du Réveil. Il dirigea ensuite à Paris l'Institut des missions, nouvellement fondé, revint en 1826 à Genève, où il contribua à la fondation de la Société évangélique de cette ville. Professeur à la faculté de théologie protestante libre 1832, pasteur à Sonvillier 1838, à La Neuveville 1854 et en 1852 doyen du chapitre de Bienne. † 9 mai 1862. [E. B.]

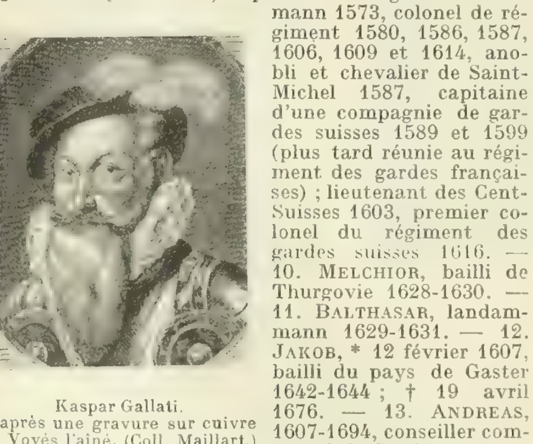
GALLANDAT. Famille de Rovray (Vaud) dès le XVe s. — DAVID-HENRI, 1732-1782, chirurgien dans la marine de guerre de Hollande dès 1751, puis chirurgien officiel de la ville de Flessingue 1760, membre de sociétés savantes. — *Conservateur suisse* 1829. — De Montet : *Dictionnaire.* [M. R.]

GALLANDRE. Famille de la Coudre, bourgeoise de Neuchâtel dès le XVIe s. — ABRAM, lieutenant de Neuchâtel 1683-1684. [L. M.]

GALLAS, MATHIAS, comte de, * 1584 dans le Tyrol italien, entra dans l'armée de Wallenstein ; lorsque la guerre de Mantoue fut entreprise malgré la volonté de ce général, Gallas, quartier-maître général, conduisit l'avant-garde dans les passages grisons, sous le haut commandement de Merode. Au moment de l'entrée dans les Grisons (mai 1629), le régiment Gallas resta d'abord dans le pays pour garder les ponts du Rhin et de la Landquart, puis se dirigea vers l'Italie en mai 1630, où Gallas signa le 6 avril 1631 la paix de Cherasco au nom de l'empereur. Il vint encore plusieurs fois, par la suite, dans les Grisons comme ambassadeur impérial. Lors de la conjuration destinée à chasser les Français et Rohan hors des Grisons, Gallas se tint près de Lindau avec 2200 fantassins, 500 cavaliers et 5000 hommes de réserve, prêt à envahir le pays au premier signe de Jenatsch, mais la retraite de Rohan rendit ses préparatifs inutiles. † 25 avril 1647 à Vienne. — Voir F. Sprecher : *Gesch. der Unruhen*. — Ul. Salis : *Memorie*. — *ADB*. [C. J.]

GALLATI. Famille du canton de Glaris, répandue dans la suite dans celui de Saint-Gall.

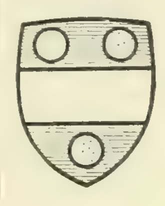
A. **Canton de Glaris**. Très ancienne famille qui portait autrefois aussi le nom de *Gallathing*, *Galletin*, abrégée *Galti*, originaire de Näfels, puis de Kerenzen, où elle s'est éteinte dernièrement ; de Näfels elle s'est répandue à Mollis, Glaris et Netstal. Les Gallati de Mollis sont protestants, ceux de Glaris et Netstal catholiques. *Armoiries* : d'or à deux cornes de chamois au naturel soutenues de trois monts de sinople. — 1. WÆLTI, de Mollis, † à Näfels 1388. — 2. JAKOB, de Mollis, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444. — 3. ULRICH, † à Ragaz dans la guerre de Zurich 1446. — 4. JOHANNES, envoyé glaronnais au Toggenbourg lors du conflit suscité par la succession du comte de Toggenbourg 1436. — A la branche de Näfels appartiennent : — 5. MELCHIOR, bailli de Thurgovie 1544-1546 et 1558-1560. — 6. KASPAR, * 1488, capitaine en France, bailli du pays de Gaster 1566-1568 ; † 1569. — 7. RUDOLF, * 1526, fils du n° 6, capitaine en France, bailli du pays de Gaster 1586-1588. — 8. JAKOB, * 1519, officier au service de France, bailli de Thurgovie 1586. — 9. KASPAR, 1535-1619, entra au régiment Pfyffer 1567, capitaine au régiment d'Ammann 1573, colonel de régiment 1580, 1586, 1587, 1606, 1609 et 1614, anobli et chevalier de Saint-Michel 1587, capitaine d'une compagnie de gardes suisses 1589 et 1599 (plus tard réunie au régiment des gardes françaises) ; lieutenant des Cent-Suisses 1603, premier colonel du régiment des gardes suisses 1616. — 10. MELCHIOR, bailli de Thurgovie 1628-1630. — 11. BALTHASAR, landammann 1629-1631. — 12. JAKOB, * 12 février 1607, bailli du pays de Gaster 1642-1644 ; † 19 avril 1676. — 13. ANDREAS, 1607-1694, conseiller communal à Glaris et membre du Conseil 1667, bailli dans le pays de Gaster 1678. — 14. BALTHASAR, de Näfels, 1617-1643, secrétaire d'État. — 15. JOHANN-HEINRICH, curé et D^r theol., d'abord à Linthal 1647, puis à Glaris, camérier, posa la première pierre du couvent des capucins de Näfels. — 16. FRANZ, de Netstal, fils du n° 12, 1623-1699, trésorier 1660-1663, bailli d'Uznach 1656, du pays de Gaster 1690. — 17. JAKOB, * 1650, avoyer de Sargans ; † 1733. — 18. JAKOB, 1655-1721, bailli d'Uznach 1700. — 19. JOH.-JAKOB-FRANZ, 1715-1760, bailli d'Uznach 1756-1760 ; lieutenant-colonel. — 20. CASPAR-ANTON-PHILIPP, 1833-1884, médecin distingué. — 21. RUDOLF, de Glaris, * 16 avril 1845, avocat, président de la commune de Glaris 1875-1881 et 1899-1904, colonel et commandant du front Sud du Gothard ; conseiller national 1887-1904, juge fédéral 1904 ; † 3 novembre 1904. — 22. FRIEDA, fille du n° 21, D^r phil., historienne, * 12 sept. 1876, auteur de *Der kgl. Schwedische in Teutschland geführte Krieg*; *Eidg. Politik zur Zeit des 30 jährig. Krieges*, dans *JSG* 43 et 44 ; *Zur Belagerung von Konstanz 1633*, dans *RHS* II ; *Zürich und die Erneuerung des franz. Bündnisses 1654-1658*, dans *Festg. P. Schweizer*; *Ueber den Ursprung des Glarnergeschlechts Stauffacher*, dans *JHVG* 44 ; collaboratrice au *DHBS*. — Voir *LL*. — *Gfr*. 34, p. 38. — *JHVG* VI, 263 et XXXII. — *UG* I, 338 ; III, 144. — Heer : *Gesch. des Landes Glarus* I, 158 ; II, 41, 207. — Œuvres généalogiques de Kubly-Müller. — Spälti : *Gesch. d. Stadt Glarus*. — Thürer : *Gesch. der Gem. Netstal*. — May : *Hist. mil*. — von Vivis dans *AHS* 1923, p. 22. [J.-J. K. et Nz.]


Kaspar Gallati.
D'après une gravure sur cuivre de Voyés l'aîné. (Coll. Maillart.)

B. **Canton de Saint-Gall**. Famille de Sargans, éteinte en 1880, qui était un rameau des Gallati de Näfels. — 1. RUDOLF, 1550-1630, ancêtre des Gallati de Sargans, neveu du colonel Kaspar Gallati de Näfels, (n° 9) fut secrétaire du pays pour le comté de Sargans 1587-1606, capitaine de ce pays 1600-1630. — Les fonctions de secrétaire d'État restèrent de père en fils dans la famille jusqu'en 1750, soit pendant 163 ans. De la fin du XVIIe s. à 1798, les Gallati revêtirent des charges en vue dans le comté, et presque sans interruption celle d'avoyer de la ville de Sargans. Les cadets de la famille servirent en France plus ou moins longtemps. — 2. ALEXANDER, 1692-1751, landamann du pays de Sargans. — 3. JOHANN-JAKOB, 1724-1800, au service de France, puis avoyer de Sargans. — 4. CASSIAN, 1769-1853, fils du n° 3, avoyer de Sargans 1796, chancelier de l'éphémère république de Sargans 1798. Il fut élu à la fin de mai 1798, comme patriote et jacobin, second membre de la chambre d'administration du canton de la Linth à Glaris. Il servit en France de 1807 à 1830, avec des interruptions, d'abord comme capitaine, puis comme commandant de bataillon, et tenta vainement d'apaiser, en 1814, le peuple de Sargans soulevé par son frère. — 5. ***Johann-Baptist-Ludwig***, * 7 décembre 1771, frère du n° 4, préfet du district de Sargans mai 1799-1803 et unitaire zélé, député au Grand Conseil 1803, syndic de Sargans 1813. Dans le pays de Sargans il fut à la tête du parti qui réclama en 1814 la séparation du pays de Sargans d'avec le canton de Saint-Gall et le rattachement à celui de Glaris. Cette demande aboutit à la déclaration des plénipotentiaires des puissances alliées concernant l'indivisibilité du canton de Saint-Gall, le 30 juin, et à l'occupation militaire du pays de Sargans, d'octobre 1814 à février 1815. Ces faits provoquèrent en 1816 la ruine de Gallati et de beaucoup de ses partisans. De nouveau député au Grand Conseil 1831-1833 ; † le 22 septembre 1844. — Jean Geel : *Statthalter Joh. Bapt. Gallati*, dans *St. Galler Nbl*. 1920. — Le même : *Hauptmann Cassian Gallati*.

HANS-CASPAR, peintre-verrier, à Wil, dans la seconde moitié du XVIIe s., probablement identique au monogrammiste Hans-Caspar Gallati connu de 1641 à 1680 par ses vitraux de la Suisse orientale. — Voir *SKL*. [Bt.]

GALLATIN. Famille genevoise descendant des Gallatin, seigneurs de Granges (paroisse d'Arlod, Ain). Le premier du nom est FOUCHER Gallatin, chevalier, cité en 1258. L'auteur de la branche genevoise est JEAN, reçu bourgeois en 1510. Le 17 novembre 1786 le Petit Conseil autorisa Jean-Louis Gallatin à porter la particule. *Armoiries* : d'azur à la fasce d'argent accompagnée de 3 besants d'or. — Voir Arch. de Genève : *RC* ; *Reg. des particuliers*, *Titres et*



filiations, 1704-1794. — Guichenon : *Hist. de la Bresse et du Bugey.* — Galiffe : *Not. Gén.* — *AGS.* — Quelques familles Gallatin ont donné des bourgeois de Genève, tous originaires de la région, mais sans qu'on puisse les rattacher à la descendance des susnommés. — 1. JEAN, 1439-1535, fils de Jean, seigneur de Granges, secrétaire du duc Philibert de Savoie 1498, bourgeois de Genève, notaire et juge apostolique 1522, du Conseil des Deux-Cents 1529, de celui des Cinquante 1535. — 2. CLAUDE, 1540-1622, secrétaire d'État 1561, du Conseil des Deux-Cents 1561, syndic 1580. — 3. MARIN, 1546-1625, auditeur 1582. — 4. ABRAHAM, * 1567, du Conseil des Deux-Cents 1590, secrétaire d'État 1604, conseiller 1608, trésorier 1611, syndic 1617. — 5. ISAAC, 1591-1666, du Conseil des Deux-Cents 1615, syndic 1633, 1637, 1641, 1645. Premier syndic tous les quatre ans, de 1649 à 1665, député auprès de Louis XIII en 1641 et de Louis XIV en 1650. — 6. ABRAHAM, 1607-1659, du Conseil des Deux-Cents 1632, syndic 1653, 1657. — 7. EZÉCHIEL, 1630-1709, du Conseil des Deux-Cents 1649, syndic tous les quatre ans de 1667 à 1689, et premier syndic, de même, de 1693 à 1709, capitaine au régiment de Mazarin, commandant du 2e secours genevois à Berne lors de la révolte des paysans. — 8. JEAN-ANTOINE, 1645-1719, du Conseil des Deux-Cents 1671, auditeur 1677. Accusé en 1698 d'avoir ourdi un complot contre le Petit Conseil à l'occasion de la cherté des subsistances et de la déchéance politique de la bourgeoisie, il fut condamné et mourut en prison. — Voir Ferrier : *Le complot Gallatin*, dans *RHS* 1923. — 9. BARTHÉLEMY, 1662-1748, du Conseil des Deux-Cents 1688, syndic tous les quatre ans de 1723 à 1735, premier syndic 1739. — 10. EZÉCHIEL, 1685-1734, pasteur à l'Hôpital 1708-1709, à Satigny 1710-1723, professeur de philosophie 1723, recteur de l'académie 1731, auteur d'un volume de sermons, 1720. — 11. ANDRÉ, 1700-1773, du Conseil des Deux-Cents 1728, syndic, tous les quatre ans, de 1753 à 1765, premier syndic 1771. — 12. ABRAHAM, 1706-1791, du Conseil des Deux-Cents 1738, possédait des terres dans le pays de Gex et fut l'un des représentants de la noblesse de ce pays aux États généraux 1789. Sa femme, Louise-Suzanne Vaudenet, 1712-1792, fut en correspondance avec Voltaire et le landgrave de Hesse. — 13. BARTHÉLEMY, 1711-1779, lieutenant-colonel des grenadiers à cheval du roi d'Angleterre. — 14. PIERRE, 1712-1763, officier au service de la Hollande, régiment suisse de Constant, puis directeur des Postes de France. — 15. JEAN-LOUIS, 1737-1798, officier au service de France, blessé à la guerre de Sept ans, chevalier du Mérite militaire. Louis XVI lui conféra le brevet de comte. Il possédait des biens au pays de Gex (seigneurie de Vernier et autres lieux), et fut commissaire pour la rédaction du cahier des doléances de la noblesse de ce pays aux États généraux 1789. — 16. PAUL-MICHEL, 1744-1822, avocat, du Conseil des Deux-Cents 1775, syndic 1782, démissionna à la suite de la révolution de cette année-là. — 17. JEAN-LOUIS, 1751-1783, médecin du duc d'Orléans, directeur de l'hôpital Necker à Paris. — 18. PIERRE, 1753-1822, officier des gardes suisses en Hollande (compagnie du prince Stadhouder). Du Conseil des Deux-Cents 1783, il quitta Genève en 1792 à cause des troubles et fut condamné à mort par contumace, en 1794, par le tribunal révolutionnaire. Chambellan, puis conseiller intime du duc de Brunswick, il passa, à la mort de ce dernier, au service du Wurtemberg et fut successivement ministre plénipotentiaire de cet État auprès de la cour de Bade 1816, de celle de Bavière fin 1816 et en France 1817. — 19. ***Albert***-Abraham-Alphonse, 1761-1849, petit-fils du n° 12, quitta Genève en 1780 à la suite d'un différend avec sa famille et partit pour les États-Unis d'Amérique. Il y servit la cause des Américains contre les Anglais, puis fut professeur de français à l'université de Harward. Membre de l'assemblée constituante de l'État de Pensylvanie, de la Chambre des représentants de cet État 1790, du Sénat des États-Unis 1793, secrétaire des finances 1801 à 1814 ; envoyé en mission diplomatique en Russie 1813, négociateur du traité de Gand 1814, ministre en France 1816-1823, ambassadeur extraordinaire à Londres pour la négociation d'un traité de commerce 1827. De retour aux États-Unis, il se retira des affaires publiques et se consacra à des travaux d'histoire et de philologie. Auteur de deux ouvrages sur la langue des Peaux-Rouges. — Voir *Encyclopedia Britannica.* — Stevens : *A. Gallatin, Statesman.* — Adams : *The life of A. Gallatin, a great peace maker* (Journal du fils d'A. Gallatin). — W. Rappard : *A. Gallatin*, dans *Scribners Magazine*, 1914.

De nombreux membres de la famille Gallatin remplirent des charges publiques à Genève ou prirent du service à l'étranger, surtout en France. [M.-Lucile de GALLATIN.]

GALLAY. Famille de Saint-Maurice et Massongex, originaire de Fribourg, acquit la bourgeoisie de Saint-Maurice en 1745. — MICHEL, notaire 1720. — JACQUES, syndic de Saint-Maurice 1757, 1770, 1778. — NICOLAS, syndic 1773. — NICOLAS, chanoine de Saint-Maurice, chevalier des SS. Maurice et Lazare, notaire apostolique, curé de Saint-Maurice 1808-1844 ; † 1844. — JÉRÉMIE, de Massongex, 1845-1904, chanoine de Saint-Maurice, directeur du pensionnat 1891-1895, prieur claustral de 1895 à sa mort. — Archives de Saint-Maurice. — *Écho de Saint-Maurice* 1923. [J.-B. B.]

GALLENKIRCH (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge. Au XVe s. *Gallenkilch.* Il appartint jusqu'en 1460 au grand bailliage de Schenkenberg, juridiction de Thalheim, et, au spirituel, à la paroisse de Bözberg. En 1460, il passa à Berne. Au début du XVe s., Gallenkirch donna son nom à une famille de paysans de Brugg. — Voir obituaire de Brugg. — Bronner : *Kt. Aargau.* — Merz : *Gemeindewappen.* [H. Sch.]

GALLERA. Famille noble vaudoise, fixée aux Clées à la fin du XIVe s. *Armoiries* : d'argent au cep de vigne pampré de sinople, fruité de gueules, soutenu d'une colonne d'or. — 1. HUGUES, défenseur des châteaux de Sainte-Croix et des Clées pendant les guerres de Bourgogne. Il dut se rendre, et les Confédérés le firent décapiter à Orbe le 23 octobre 1475. Un Claude de Gallera, probablement identique au précédent était châtelain de Sainte-Croix en 1470. Il fit cette année-là une incursion aux Verrières avec 30 compagnons. — 2. GUILLAUME, châtelain de Lisle et de Lignerolles, que l'on identifie à tort avec Guillaume Galley, seigneur de Chantrans, bailli de Vaud en 1465 à 1475. — La famille de Gallera, qui avait tenu de la maison de Savoie le péage des Clées et la métralie de Rances, les vendit au gouvernement bernois en 1539. Elle s'éteignit à Lausanne au XVIe s. [M. R.]

GALLERATE ou **GALLARATE (PAIX DE).** Les négociations entre François Ier et les Confédérés à Rivoli, Turin et Verceil concernant le sort du duché de Milan aboutirent le 8 septembre 1515, à Gallerate, à un traité de paix et d'alliance. En vertu de celui-ci il était promis au duc de Milan, Maximilien Sforza, en place de son duché tombé aux mains des Français, celui de Nemours, avec une pension de 12 000 fr., une petite troupe et une princesse française comme épouse ; aux Confédérés le renouvellement de la promesse de 400 000 couronnes faite par le traité de Dijon, et en outre 300 000 autres couronnes pour leurs frais de campagne. Moyennant une somme égale, ils devaient enfin céder à la France toutes leurs conquêtes dans le Milanais, sauf Bellinzone. Ce traité assurait au roi de France le nombre voulu de mercenaires suisses pour défendre son territoire y compris Milan, Asti et Gênes, sauf pendant les guerres que pourraient avoir les Confédérés. Chaque canton recevait une pension annuelle de 2000 fr. Le roi promettait aux Confédérés des troupes de secours et des canons pour leurs propres guerres, le tout à ses frais ; il leur confirmait également leurs privilèges commerciaux dans le duché de Milan. Les anciennes alliances avec le pape, l'empereur, l'Autriche, la Savoie, le Wurtemberg, le Montferrat et la maison des Médicis étaient réservées mais non celle avec l'Espagne. La conclusion du traité de Gallerate avait pour cause la désunion existant parmi les Confédérés. Alors que les troupes des cantons de l'Ouest, favorables à la France, et prêtes à se retirer sur Domo-d'Ossola, le signaient avec l'approbation de leurs gouvernements et rentraient dans leurs foyers, les petits cantons, menacés de perdre la plupart de leurs conquêtes, s'y opposaient. Le cardi-

nal Schiner proposa le rejet du traité, le rappel des négociateurs de Gallerate et la marche sur Milan où les attendait le duc également mécontent de l'affaire. L'issue de la bataille de Marignan, provoquée le 13 septembre par le cardinal, mit fin aux divisions des Confédérés et rendit aussi illusoire le traité de Gallerate. Après plus d'une année de tractations militaires et diplomatiques, il fut enfin remplacé, le 29 novembre 1516, par la *Paix perpétuelle* signée par tous les Confédérés et la France. L'alliance conclue plus tard à Genève sur la base du traité de Gallerate par l'entremise du duc de Savoie Charles III, ne put être mise sur pied que le 5 mai 1521, avec des stipulations quelque peu modifiées, et toutefois sans la participation de Zurich, qui resta sourd à toutes les promesses. — Voir Dierauer II. — Wilh. Gisi : *Der Anteil der Eidgen. an der europ. Politik 1512-1516.* — P. v. Cleric : *Der Kampf zwischen den Eidgen. und König Franz I. um Mailand 1515*, dans *Schweiz. Monatsschrift für Offiziere aller Waffen* 1905, cahiers 10-12. [Gillardon.]

GALLESIUS. Famille patricienne de Sion, dont le nom allemand est *Gallesy, Galeis.* — Jean, grand châtelain du dixain 1421, 1428-1432, vice-bailli 1435, bourgmestre 1442. — Furrer. — Gremaud. [J.-B. B.]

GALLET. Famille genevoise, bourgeoise dès 1466, qui a donné plusieurs orfèvres cités dans *SKL.* — Une branche fixée à La Chaux-de-Fonds à la fin du XVIIIe s. s'est occupée de la fabrication d'horlogerie. Neuchâteloise en 1889. *Armoiries* : d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un coq du même. — 1. Léon, * 1832, † 9 mai 1899 à New-York, fabricant d'horlogerie, député au Grand Conseil, membre des autorités de La Chaux-de-Fonds, président de la Société des amis des arts, bienfaiteur du musée de La Chaux-de-Fonds. A légué 25 000 fr. pour la construction d'un musée et 18 000 fr. à des œuvres de bienfaisance. — 2. Louis, fils du n° 1, * 16 novembre 1873, artiste-peintre et sculpteur. — *SKL.* [L. M.]

GALLETTI ou **GALETTI.** Famille d'Origlio dont les *armoiries* sont : un arbre mouvant d'une champagne, accosté d'un coq et de trois pins. Émaux inconnus. — Guglielmo, notaire impérial pour Lugano et sa vallée en 1514. — Un Galletti était membre du gouvernement provisoire de Lugano en 1798. — *AHS* 1918. — Pometta : *Come il Ticino.* — *ASHR.* [C. T.]

GALLEY. Familles de Fribourg, Valais et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Nom de famille répandu en particulier dans les districts de la Sarine et de la Glâne. Une famille Galley est aussi originaire de Morat où elle existe encore. Plusieurs de ses membres occupèrent des fonctions officielles aux XVIe, XVIIe et XVIIIe s. *Armoiries* : de gueules à une croix latine d'or, le pied terminé de deux triangles vidés du même (versés), accostés et s'entretouchant ; le tout accompagné de 3 étoiles d'argent à six rais, 2 en chef et une en pointe (voir Engelhard : *Chronik v. Murten*, p. 347 et planche hors texte). La famille patricienne de Fribourg fut reçue dans la bourgeoisie de cette ville en 1595. Elle a donné un chanoine de Saint-Nicolas, un aumônier au service de Naples et deux officiers au service de France. *Armoiries* : coupé d'azur à la croix latine d'or, accostée de deux étoiles du même, et de gueules au chevron d'or, la croix et le chevron réunis. A cette famille appartiennent : — 1. Jost, reçu bourgeois de Fribourg le 7 juillet 1595, maître de la Grande Confrérie 1593, du Conseil des Deux-Cents 1588, des Soixante 1592, bailli de Bossonnens 1600-1605, banneret 1609. — 2. Hans, fils du n° 1, des Deux-Cents 1650, † 1669. — 3. Jacques, orfèvre, directeur de la Monnaie ; exécuta en 1735 une lampe en argent pour la chapelle de Lorette à Fribourg, † 3 février 1775. — 4. Boniface, descendant du n° 1, 1817-1885, fonda à Fribourg l'imprimerie Galley ; éditeur du *Journal de Fribourg* dont il fut l'un des rédacteurs. — 5. Arthur, fils du n° 4, 1846-1917, maître-imprimeur, conseiller communal de la ville de Fribourg 1895-1903, chargé du service de l'Édilité, il s'occupa de la construction de la nouvelle route des Alpes à Fribourg, président de la commission de l'intérieur de l'Hôpital bourgeoisial, président à plusieurs reprises du cercle du commerce. — 6. Léon, fils du n° 4, 1848-1922, professeur de gymnastique à Fribourg de 1872 à 1877 et de 1887 à 1922, à Reims et à Arras de 1877 à 1887, collaborateur de plusieurs organes de gymnastique de Suisse et de France, auteur d'un *Traité d'escrime pratique* 1877. — 7. Alphonse, * 1852, professeur de musique aux écoles primaires et secondaires de la ville de Fribourg, maître de chapelle à la collégiale de Saint-Nicolas, directeur de la société de chant de la ville, composa diverses cantates et pièces de musique. — Voir *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *Étr. frib.* 1918, 1923. — *L'Indépendant* du 19 août 1922. — Archives communales de Fribourg : Registres de bourgeoisies. — Archives d'État de Fribourg : Généalogies de Daguet et Corpataux et registres des bourgeois ; Chronique Blanc, p. 116. [G. Corpataux.]



B. **Canton de Vaud.** — Jules, de Gollion (Vaud) 1841-1909, pasteur à Ormont-Dessus, à La Chaux-de-Fonds, à Porrentruy, à Bullet ; auteur d'études historiques et traducteur français du *Trésor de la cathédrale de Lausanne* de J. Stammler. [M. R.]

C. **Canton du Valais.** Famille bourgeoise de Monthey. — Barthelémy, notaire, dernier châtelain de Monthey 1779-1790. [Ta.]

GALLI. Familles des cantons de Berne et du Tessin.

A. **Canton de Berne.** I. Galli, Galdi. Famille éteinte de la ville de Berne. Peter fut reçu bourgeois 1518. — *Armoiries :* d'azur à une anille d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. Gallus, grand sautier 1566, du Petit Conseil 1569, gouverneur de Königsfelden 1571, † en ce lieu 1575. — 2. Gallus, bailli de Thorberg 1567. — 3. Peter, fils du n° 2, du Petit Conseil 1584 et 1591, avoyer de Berthoud 1585, administrateur du chapitre de Zofingue 1595, † 1600. — 4. Johannes, bailli de Thorberg 1587, † 1613. — 5. Petermann, fils du n° 3, ammann de l'hôtel de ville 1619, bailli de Landshut 1622. — Gruner : *Genealogien* (mns. Bibl. de la ville de Berne).

II. Une famille de la campagne, peu nombreuse, existe encore actuellement. — Uli, d'Eggiwil, membre du Consistoire, fut pendu le 25 octobre (4 novembre) 1653 comme meneur dans la Guerre des paysans. Son cadavre fut dépendu en mai 1654 et pendu une seconde fois à des chaînes. — *LL.* — *BT* II, 1904, p. 136. — Biblioth. de la ville de Berne : mns. H. H. VI, 80, p. 119. [L. S.]

B. **Canton du Tessin.** Galli, Gallo, de Galis. Nom de différentes familles du Tessin. Francesco *di Azone de Galleis*, chanoine de Mendrisio en 1331. Dominicus, de Vira-Gambarogno, témoin lors de la délimitation des frontières sur le Monte Ceneri entre les trois juridictions de Bellinzone, Locarno et Lugano en 1367. Les Galli sont mentionnés à Bellinzone en 1478 ; à Lugano vers la fin du XVIIe s. *Armoiries* des Galli du Gambarogno : coupé d'azur à un coq d'or passant, et fascé de gueules et de sinople de trois pièces, à une barre de gueules brochant (variante). — 1. Giuseppe, prêtre, de la région de Locarno, D^r theol., membre de l'académie des Ifeliomachi 1766. — 2. Michele, * 10 novembre 1754, † 17 mars 1843 à Locarno. Député au Grand Conseil 1803-1808 et 1813-1815, juge au tribunal cantonal 1836. — 3. Matteo, avocat et notaire de Locarno, * le 11 mars 1783, † le 30 novembre 1843. Député au Grand Conseil 1813-1815, commissaire (préfet) du gouvernement à Locarno 1824 ; juge suppléant du tribunal cantonal 1827 ; membre du dit tribunal 1830. — 4. Domenico, avocat et notaire, de Locarno, * 1790, † 3 février 1856. Bon juriste, il collabora à l'élaboration des codes tessinois et des principales lois ; député au Grand Conseil 1827-1839 et 1841-1856, président en 1831, député à la Diète 1833, député au Conseil des États 1851, conseiller d'État 1839-1848. Il prit part à la réforme constitutionnelle de 1830 ; en 1834, il est, avec Luvini et Franscini, à la tête du parti radical qui s'était formé à la suite de la scission parmi les réformistes de 1830. Chef du parti radical à la révolution et membre du gouvernement provisoire

1839. — 5. GIUSEPPE, médecin, de Lugano, * 19 mars 1817, † 16 avril 1883. Médecin particulier de Mazzini et de Bakounine pendant le séjour que ces personnages firent à Lugano. — 6. GIOVANNI, ingénieur, du Gambarogno, * 1855, † 24 mai 1920 à Lugano. Ingénieur cantonal, député au Grand Conseil tessinois, vice-syndic de Lugano 1904-1908. Il travailla à la construction des lignes du Gothard et de Parme-Gênes. Dirigea la *Rivista tecnica*. — 7. GIUSEPPE, médecin, de Lugano, * 16 juin 1882. Un des fondateurs de la *Croce verde* de Lugano. Depuis 1910 médecin de la ville. — *AHS* 1914 et 1916. — *BStor*. 1915. — *DSC*. — Dotta : *I Ticinesi*. — Pometta : *Come il Ticino*. — *Educatore* 1920. — Baroffio : *Storia del C. Ticino*. — Respini-Tartini : *St. politica del C. Ticino*. — Renseignements privés. [C. T.]

GALLI-VALERIO, BRUNO, de Sondrio (Italie), * à Lecco (Italie) le 4 avril 1867, Dr med. et vétérinaire, professeur extraordinaire 1897, puis professeur ordinaire de bactériologie et d'hygiène à l'université de Lausanne 1904. Bactériologue éminent, a publié près de 250 études scientifiques sur les parasites, les épidémies, les germes de l'air, etc., dans des revues de Suisse, d'Italie et d'Allemagne. Son *Manuel pour la lutte contre les moustiques* a été traduit en russe. [M. R.]

GALLIARD. Famille originaire de La Valette en Vivarais, réfugiée en Suisse pour cause de religion, acquit en août 1699 la bourgeoisie de Tolochenaz (Vaud) et en 1763 celle de Nyon. — 1. ÉDOUARD, † 1835, avocat, député de Nyon au Grand Conseil, juge au Tribunal d'appel 1831-1835. — 2. JEAN-LOUIS, * 17 février 1813 à Nyon, † 24 sept. 1899 à Lausanne. Maître au collège cantonal de Lausanne 1838-1845, directeur 1845-1846. En 1847, il fonda à Lausanne, avec ses collègues Louis Carrard et Georges Meylan, un collège libre à base évangélique, dont il conserva la direction jusqu'en 1890 et qui a fermé ses portes en 1898. J.-L. Galliard a écrit une notice biographique sur son ami Urbain Olivier et a rédigé de 1841 à 1858 les *Lectures pour les enfants*. — Voir *Le Collège Galliard et son fondateur*. [G.-A. B.]

GALLICIUS, *Philipp*, d'Ardez, * 4 février 1504 à Puntwila près de Taufers, fils d'Adam Saluz. Il se fit appeler Gallicius du nom de famille de sa mère, une Gallas de Camogask. Chapelain de son grand-oncle le doyen Bursella à Camogask 1524 ; il penchait déjà vers la Réforme, tout en disant toujours la messe. Il représenta en janvier 1526, avec Comander, la nouvelle confession au colloque religieux d'Ilanz, et fut bientôt chassé de Camogask pour ce fait, mais fut relevé de sa peine en mai déjà par les Articles d'Ilanz. Devenu curé de Lavin, il acquit ce village à la Réforme en 1529 ainsi que Guarda, mais son mariage l'obligea à fuir. Pasteur à Langwies jusqu'en 1531, à Scharans 1531-1537, à Malans 1537-1540, à Lavin 1540-1542, maître à l'école Nicolai à Coire 1542-1544, pasteur de Lavin 1544-1550, à St. Regula de Coire de 1550 à sa mort, 7 juin 1566. Comme à Ilanz, il défendit habilement la nouvelle foi au premier colloque religieux


Maison natale de Philipp Gallicius datant de 1500.

de Süs en 1537, combattit au même lieu, en 1544, les anabaptistes et établit en 1552 le projet de la *Confessio raetica*, adoptée l'année suivante par le synode avec l'assentiment de Bullinger. Avec l'appui du capitaine Johann Travers, de Zuoz, il gagna ce village et d'autres communes de la Haute-Engadine à la Réforme. Il fut l'adversaire de Vergerius et travailla énergiquement à rattacher les communes réformées des pays sujets des Grisons à l'église nationale. Il fut chargé par le synode d'intervenir en son nom dans l'affaire de l'anabaptiste Camillus Renatus à Chiavenna. — Voir Leonhardi : *Philipp Gallicius*. — Schiess : *Philipp Gallicius*. — Le même dans *QSG*, 23, p. XIX. — Kind dans *Zeitschr. f. hist. Theol.* 1868, IIIe cahier. — E. Camenisch: *Bündn. Reformationsgesch.* — Le même : *Confessio Raetica* dans *JHGG* 1913. — *ADB*. [J.-R. TRUOG.]

GALLIKER (dit GRAGG). Famille des environs de Beromünster (Lucerne), citée dès le XIVe s. *Armoiries* : d'or à la marque de maison de sable, accompagnée de deux étoiles de gueules à 6 rais. — 1. PETER, sautier du bailliage de Gunzwil 1464, fonctionnaire du chapitre de Beromünster 1495, du Conseil et du tribunal de cet endroit. — Estermann : *Heimatk. von Neudorf*, p. 418. — Le même : *Heimatk. von Pfäffikon*, p. 29. [P.-X. W.]

GALLIN. Familles de Mons et de Brienz (Grisons). — FRANZ-DAMIAN, Dr theol. et protonotaire apostolique, * 1693, curé en divers endroits de 1722 à 1762. † 1763. Il déploya une grande activité dans les lettres romanches. Auteur de *Evangelis et epistolas*, 1737 ; *Formular de cantar las viaspras*, 1739, etc. Sa bibliothèque, la plus riche de toutes celles des ecclésiastiques des Grisons, est conservée dans sa maison à Mons. [J. S.]

GALLINE. Famille originaire de Courteville en Piémont, reçue à l'habitation genevoise en 1585, bourgeoise en 1617. Elle donna de nombreux magistrats pendant deux siècles et, par des branches établies en France dès le XVIIIe s., de sconsuls et vice-consuls de Suisse à Lyon. Le *SKL* ne cite pas moins de cinq orfèvres et lapidaires de cette famille. — Arch. de Genève. — Sordet : *Dict. des familles genevoises*. [C. R.]

GALLIZIAN. Famille de fabricants de papier à Bâle. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or. Les fondateurs furent ANTON et MICHEL, frères, de Casella en Piémont, bourgeois de Bâle le 28 septembre 1457. Leur entreprise, sise au St. Albantal, surpassa bientôt celle de la famille Halbisen et devint par la suite la plus importante fabrique de Bâle. Le plus énergique et actif représentant de la famille fut : — HANS, fils de Michel, de la corporation du Safran (fabricants de papier), fonctionnaire aux finances de la ville 1503, trésorier 1510, prévôt de la corporation du Safran 1512, plusieurs fois député de Bâle à la Diète, l'un des chefs du parti français. Son attitude à l'égard de la France fut cause de sa chute ; ayant accepté, malgré l'interdiction une pension du roi François Ier, il dut quitter Bâle et fuir à Soleure. Le Conseil confisqua ses biens Les Gallizian disparurent dès lors de l'histoire bâloise ; leur exploitation fut reprise par Georg Dürr de Reutlingen, beau-fils de Hans. — Voir Tr. Geering : *Handel u. Industrie der Stadt Basel*. — E. Schweizer : *Die Lehen u. Gewerbe am St. Albanteich*, dans *BZ* XXI. — Friedr. v.Hössle : *Die alten Papiermühlen der Schweiz*, dans *Zentralbl. für Papierindustrie*, 1923. — *WB*. [P. Ro.]


Imbert Galloix.
D'après une lithographie d'Élie Bovet. (Coll. Maillart.)

GALLMANN. Vieille famille d'Æugst (Zurich) où elle est citée dès 1422 et d'où elle s'est répandue dans toute la partie méridionale du district d'Affoltern. Elle est originaire de la contrée de Zoug. Son nom dérive du prénom Gallus. Le meunier RUDOLF

Gallmann, de Weissenbach, acheta à l'évêque de Constance en 1526, avec deux autres habitants de Mettmenstetten, la collation de Mettmenstetten et de Maschwanden et les droits de dîmes de la région pour 3020 fl. — Voir document de Cappel n° 604 (Arch. d'État de Zurich). [J. Frick.]

GALLO, de. Voir Cabalzar.

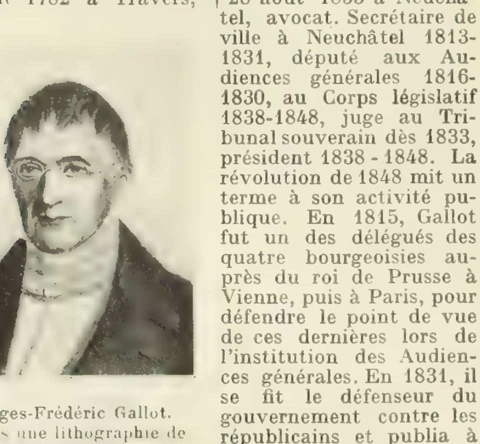
GALLOIX, Jacques-***Imbert,*** 1807-1828, d'une famille originaire de Bussy en Bourgogne, arrivée à Genève au commencement du XVIIIe s. Ses premiers vers : *La Nuit du 12 décembre,* 1825 ; *Méditations lyriques,* 1826, n'ayant pas eu à Genève le succès qu'il espérait, Galloix partit pour Paris à la fin de 1826. Dénué de ressources, il n'y trouva que désillusions malgré la sympathie qu'il rencontra auprès de Victor Hugo, de Nodier et d'autres hommes de lettres du cénacle romantique, dont il fit connaissance et qui l'aidèrent discrètement. Victor Hugo lui a consacré une page émue dans *Littérature et Philosophie mêlées.* Les œuvres poétiques de Galloix, publiées à Genève en 1834 sous le titre de *Poésies,* promettaient un vrai poète. [E.-L. Burnet.]

GALLON. Famille neuchâteloise, de Savagnier, où elle est mentionnée dès 1400. — 1. Ami, notaire, maire de La Sagne en 1533, du Locle en 1544, 1545. — 2. Guillaume, curé de Dombresson de 1508 à l'introduction de la Réforme 1531, chanoine de Saint-Imier en 1528. — A. Piaget : *Doc. sur la Réformation* I. — Arch. de l'État Neuchâtel. [L. M.]

GALLOPIN, Étienne, de Lyon, prévôt de la cathédrale de Lausanne de 1375 à 1394, joua un certain rôle dans les affaires politiques de cette ville. — Reymond : *Dignitaires.* [M. R.]

GALLOT. Vieille famille bourgeoise de Neuchâtel. *Armoiries :* de sable à l'ancre d'or accompagnée de deux étoiles du même. Elle a donné plusieurs pasteurs et — 1. Ferdinand, * 1774, † à Bâle en 1854. Médecin, il s'adonna aussi à la musique et à la lithographie. Auteur de plusieurs publications médicales, entre autres de *Nouvelle bibliothèque germanique de médecine,* d'un recueil de cantiques, d'une édition des *Psaumes* de David et de plusieurs lithographies. — 2. ***Georges-Frédéric,*** * 8 août 1782 à Travers, † 28 août 1855 à Neuchâtel, avocat. Secrétaire de ville à Neuchâtel 1813-1831, député aux Audiences générales 1816-1830, au Corps législatif 1838-1848, juge au Tribunal souverain dès 1833, président 1838-1848. La révolution de 1848 mit un terme à son activité publique. En 1815, Gallot fut un des délégués des quatre bourgeoisies auprès du roi de Prusse à Vienne, puis à Paris, pour défendre le point de vue de ces dernières lors de l'institution des Audiences générales. En 1831, il se fit le défenseur du gouvernement contre les républicains et publia à cette occasion une petite revue, le *Neuchâtelois.* Après 1848, il défendit encore ses idées dans une série de brochures, parmi lesquelles *Petite chronique neuchâteloise,* 1850-1853 ; *Fraternité républicaine,* 1854. — 3. Paul, fils du n° 2, 1820-1893, pasteur en Hollande, en France, à Saint-Gall 1857, aux Éplatures 1857-1868, à Chézard-Saint-Martin 1868-1878. Dernier représentant mâle de la famille. — Voir *Biogr. neuch.* I. — *Procès-verbaux des Audiences générales* I (Introduction). — A. Piaget : *Hist. de la Révolution neuch.* III. — Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises.* [L. M.]







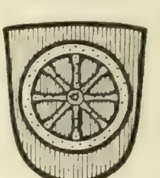
Georges-Frédéric Gallot.
D'après une lithographie de F.-E. Hounziker

GALLUS II. Abbé de Saint-Gall. Voir Alt.

GALLUSSER. Famille du Rheintal saint-gallois, entre autres de Bernegg où plusieurs de ses membres revêtirent des charges communales dès 1581. — Joachim, ammann de Bernegg 1882-1909, député au Grand Conseil, président du tribunal du district du Bas-Rheintal ; † 20 septembre 1912. — Voir Goldi : *Hof Bernang.* — *St. Galler Nbl.* 1913, p. 43. [Bt.]

GALMIZ (C. Fribourg, D. Gruyère). Nom allemand de Charmey. Voir ce nom.

GALMIZ (franç. Charmey) (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Vge et Com. situé sur l'ancienne route romaine dont on voit encore les restes le long de la ligne de chemin de fer Morat-Lyss *(Heidenweg)* ; il renfermait autrefois des débris de tuiles et de maçonnerie romaine dans la partie Sud. *Armoiries :* de gueules à la roue d'or. Une chapelle exista jusqu'à la Réforme dans le quartier appelé Tsappelen (Chapelle). Galmiz passa en 1475, avec Morat, sous la domination de Berne et de Fribourg. Autrefois français et faisant partie de la paroisse française de Morat, le village, par suite de l'immigration de familles allemandes, devint complètement allemand. L'école fondée en 1679 était encore française ; mais déjà en 1683, une bonne partie des habitants sollicita de Berne sa transformation en école allemande. Elle n'eut gain de cause qu'en 1725, après avoir obtenu en 1713 l'établissement d'une classe allemande parallèle à la classe française.



Lors des guerres de Bourgogne, le village fut ravagé par les Bourguignons. En 1798, lors de l'invasion française, le village fut rançonné pour 300 couronnes, parce qu'un bourgeois avait tiré sur la troupe.

Le territoire actuel de la commune ne fut délimité qu'en 1870, lors de la répartition du Grand Marais entre les communes riveraines décrétée par le Grand Conseil. — Engelhard : *Chronik des Murtenbiets.* — *FG.* — Merz : *Die Landschulen des Murtenbiets.* [R. Merz.]

GALMTON, von. Famille de ministériaux des Habsbourg-Laufenbourg et des Wolhusen, bourgeoise de Laufenbourg, de Sempach et de Lucerne. *Armoiries :* d'azur à deux poissons d'argent en fasce l'un sur l'autre. Maag et Brandstetter font dériver ce nom de Galmet près Grosswangen (Lucerne) et Merz de Galten près Gansingen (D. Laufenbourg, C. Argovie). — 1. Konrad, témoin à Bâle en 1256. — 2. Rudolf, ministérial des Habsbourg à Sempach 1271. — 3. Ulrich, avoyer de Sempach 1311, délégué auprès de Mülnheim à Strasbourg pour la dette des sept villes argoviennes, qui détenaient Gebistorf de l'Autriche à titre de gage hypothécaire 1315, chevalier 1320, possédait des biens à Sempach et à Interlaken. — 4. Pantaleon, fils du n° 3, environ 1335-1380, écuyer, bourgeois de Sempach et dès 1379 de Lucerne, propriétaire de la dîme laïque des Wolhusen à Grossdietwil. — 5. Johann, env. 1326-1361, bailli de Richensee 1342, avoyer de Sempach 1348. — 6. Caecilia, sous-prieure de Neuenkirch 1376. — 7. Johann Galmatter, aumônier du couvent de bénédictins de Lucerne en 1349. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten* I, 196, avec armoiries et arbre généalogique. — *Gfr. Reg.* — Bölsterli : *Heimatkunde von Sempach.* — *Habsburg. Urbar.* — *FRB.* [P.-X. W.]

GALMWALD (Forêt du Galm) (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Forêt qui portait primitivement le nom de *Chaux* et appartenait aux comtes de Romont. Après les guerres de Bourgogne, elle échut aux deux cantons de Berne et de Fribourg. Mais les comtes et ducs de Savoie, suzerains des Romont, avaient concédé aux communes de Salvagny, Jentes, Liebistorf, Ormey et Lourtens le droit d'y couper du bois et le droit de parcours. L'exercice de ces droits donna lieu à des abus et à des conflits avec les autorités cantonales. Les communes intéressées à la forêt du Galm s'organisèrent en corporation appelée *Ringgemeinde,* qui désignait ses délégués pour négocier avec les représentants des deux cantons dans des conférences qui se réunissaient à Morat. Sous la République helvétique, le Di-

rectoire déclara le Galm forêt nationale. En 1803, il fut attribué avec le Moratois au canton de Fribourg et devint forêt cantonale. L'État de Fribourg voulant supprimer les droits des communes, celles-ci se défendirent énergiquement. Après de longs pourparlers, une convention fut conclue le 11 mars 1811. Depuis 1834, le Galm cantonal, d'une superficie de 225 ha., forme un territoire indépendant de toute commune et possède un registre hypothécaire spécial. — Voir Schneuwly et Raemy : *Hist. du Galm* dans *Plan d'aménagement du Galm* (mns.). — *ASHR*. — Arch. des Com. limitrophes du Galm. [R. MERZ.]

GALS. Nom allemand de Chules. Voir ce nom.

GALSTER. Famille fribourgeoise, qui a donné : — CLAUDE, d'Estavayer-le-Gibloux, * 21 décembre 1790, † à Romont 2 février 1848. Il entra dans l'ordre des capucins en 1808 sous le nom d'*Ignace* ; gardien du couvent de Fribourg, définiteur. A publié une brochure politique anonyme, imprimée à Sion en 1828 : *Une larme tardive versée sur la tombe d'un généreux ami du canton de Fribourg.* [RÆMY.]

GAMBA. Famille d'Arzo. — 1. STEFANO, sculpteur, fit, en 1740-1742, avec Marchesi Francesco de Saltrio (Italie), l'autel en marbre de la chapelle des morts dans l'église de Saint-Antoine à Locarno. — 2. PAOLO, prêtre, professeur au lycée de Côme jusqu'en 1805 et ami d'Alessandro Volta, était un des meilleurs orateurs du cercle constitutionnel de Côme en 1798, membre de la société des sciences, belles-lettres et beaux-arts de Côme en 1810. — 3. STEFANO, prêtre, * 1821, † 1886, professeur au collège d'Ascona, puis professeur de droit canonique au grand séminaire de Côme, recteur du dit séminaire, chanoine honoraire de la cathédrale, examinateur prosynodal, membre de différentes commissions diocésaines. — Borrani : *Ticino Sacro*. — Cantù : *Storia della città e diocesi di Como.* [C. T.]

GAMBACH ou **de GAMBACH.** Famille fribourgeoise éteinte, anoblie en 1442. *Armoiries* : d'azur (ou de gueules) à trois cercles d'argent. La plupart de ses membres (soit les nos 2, 3, 4, 5, 6) s'occupèrent de la fabrication et du commerce des faux ; leurs forges, situées dans le quartier des Hôpitaux, étaient les plus réputées de Fribourg, où cette branche de l'industrie métallurgique fut très prospère au XVe s. — 1. NICOLAS, bourgeois de Fribourg 1285, recteur de l'Hôpital de Notre-Dame 1299. — 2. WILHELM, banneret du quartier des Hôpitaux 1379. — 3. NICOLAS, dit Niquilli, fils naturel de Johannet ; banneret des Hôpitaux 1392-1395, 1399, 1402-1404, bourgmestre 1406-1410, recteur de l'Hôpital de Notre-Dame 1410-1416 ; membre du Petit Conseil 1416, 1419. Il était en relations commerciales avec des marchands de Souabe qui lui fournissaient l'acier et le fer nécessaires à son industrie. — 4. WILHELM, fils du no 3, banneret des Hôpitaux 1413-1418. — 5. CLAUDE, fils du no 3, banneret des Hôpitaux 1418-1421. — 6. ***Jean***, fils du no 4, reconnut son droit de bourgeoisie en 1422 ; banneret des Hôpitaux 1430-1433, membre du Petit Conseil dès 1437, bourgmestre 1438-1441, trésorier 1446-1447. En 1442, il avait reçu de Frédéric III une lettre d'armoiries et de noblesse en récompense de la fidélité qu'il avait témoignée à l'empire. La politique fribourgeoise le jeta bientôt dans un parti hostile à l'Autriche. En 1449, il fut déposé, ainsi que ses collègues du Petit Conseil, par le duc Albert, emprisonné à Fribourg d'abord, puis relâché avec quatre autres conseillers, grâce à l'intervention de parents et d'amis. Interné ensuite pendant un mois environ à Fribourg-en-Brisgau, Gambach recouvra sa liberté en payant au duc une rançon de 1300 florins. Le séjour dans sa ville natale, où le capitaine autrichien Thüring de Hallwil et l'avoyer Dietrich de Monstral régnaient en dictateurs, parut dangereux à Gambach, qui vint se réfugier à Payerne, puis à Morat. Le 1er juillet 1450, les anciens conseillers ennemis de l'Autriche placèrent Gambach à la tête de leur parti d'opposition. Réélu membre du Conseil en 1450, Gambach ne tarda pas à devenir le chef du gouvernement fribourgeois qu'il présida, en qualité d'avoyer, de 1453 à 1456, de 1460 à 1462 et de 1465 à 1468. Il mourut en 1474 sans laisser de postérité. Jean Gambach consentit de nombreux prêts d'argent à la ville de Fribourg, dont les finances étaient très obérées au milieu du XVe s. ; il fut le créancier complaisant de beaucoup de ses concitoyens et le bienfaiteur de plusieurs institutions fribourgeoises. Il légua la plus grande partie de ses biens à la Confrérie du Saint-Esprit et à l'Hôpital de Notre-Dame de Fribourg. Ce dernier établissement devint ainsi propriétaire du domaine que Jean Gambach possédait hors de la porte des Étangs, le pré « Jean Gambach », qui donna son nom à l'un des nouveaux quartiers de Fribourg. — Voir Amman : *Lettres d'armoiries*, dans *AHS* 1919. — Büchi : *Freiburgs Bruch.* — Bugniet : *Le livre des prisonniers*, édition J. Gremaud dans *MF* IV. — Zurich : *Catalogue des avoyers*, dans *AF* 1918. — Raemy-Fuchs : *Chronique fribourgeoise.* — Archives d'État Fribourg : *Reg. not.* [J. N.]

GAMBARO, JACOMO, de Bologne, nonce et agent pontifical des payements auprès des Suisses en 1515, combattit avec eux aux côtés de Schiner à Marignan. Nonce en Suisse de juin 1516 à l'été 1517, à Zurich. Muni d'instructions secrètes, il devait, avec Filonardi, seconder les efforts anti-français de l'ambassadeur d'Angleterre en Suisse et empêcher l'alliance des Confédérés avec François Ier ; ce fut en vain. En été 1517, il voulut, contre l'assentiment de la Diète, emmener des troupes suisses, qui furent rappelées par leurs gouvernements. Avec l'argent des pensions destinées aux Suisses, il recruta alors, avec Schiner, des lansquenets allemands et des Grisons et les conduisit de Coire en Italie. — Voir C. Wirz dans *QSG* XVI. — *AS* I, 3, 2 (où il est appelé *Gambara*). [H. Tr.]

GAMBAROGNO ou **RIVIERA DI GAMBAROGNO** (C. Tessin, D. Locarno). Le cercle du Gambarogno embrasse actuellement dix communes et autant de *vicinanze* : Casenzano, Caviano, Contone, Gerra-Gambarogno, Indemini, Magadino, Piazzogna, Vairano et Vira-Gambarogno ; neuf paroisses qui forment un décanat à part : Caviano, Contone, Gerra, Indemini, Magadino, Piazzogna, Sant'Abbondio, San Nazaro et Vira. Anciennes formes : *Gambaronio* 1241 ; *Riparia Gambarogni* 1525. En 1919, on y découvrit une pierre étrusque. Au moyen âge le Gambarogno comprenait deux *vicinanze* ou communes : Gambarogno et Indemini. Le siège de la première était déjà en 1258 près de l'église de San Nazaro ; aujourd'hui cette localité est encore le siège de la justice de paix. Les deux *vicinanze* faisaient partie de la *pieve* de Locarno, non seulement au spirituel, mais aussi au civil. Les *capitanei* de Locarno (Orelli, Duni, Magoria et Muralti), ainsi que la collégiale de San Vittore y avaient des droits fonciers. La corporation des nobles de Locarno possède encore aujourd'hui un reste des anciens droits sous la forme du monopole du droit de pêche le long du Gambarogno. Le Gambarogno avait droit à un représentant dans le Conseil de la *pieve*. Au cours du XVe s., les deux *vicinanze* se détachèrent de Locarno et obtinrent une large autonomie, qui leur fut confirmée le 9 octobre 1487 par le comte Giovanni Rusca. Le Gambarogno eut son podestat, une administration à part, mais dut concourir aux dépenses pour la défense de Locarno, et de la collégiale de San Vittore. Après la défaite de Marignan, et pendant les négociations de paix entre les Suisses et la France, le Gambarogno fut mis à sac à deux reprises par les Français, qui essayèrent de tous les moyens pour engager les habitants de la région à s'unir au duché de Milan. De 1516 à 1520, les Confédérés n'eurent que de vagues promesses pour le Gambarogno. Sous leur domination, ce dernier conserva son autonomie tout en appartenant au bailliage de Locarno. Ses franchises furent confirmées en 1608 et 1758. Le Gambarogno formait une « commune séparée », divisée en trois parties embrassant cinq groupes de localités ou communes : Vira, San Nazaro, Gerra, Sant'Abbondio et Indemini. La commune avait son podestat, que les *Abschiede* appellent tantôt *ammann*, tantôt *grosser Consul*, et son lieutenant, qui étaient nommés tous les deux ans

à tour de rôle par les trois parties. Elle avait son tribunal civil de première instance, formé du podestat, du lieutenant et du chancelier, avec appel soit au bailli de Locarno, soit directement au syndicat. En matière pénale, la région relevait du tribunal du bailli. Le podestat et son lieutenant prêtaient serment de fidélité au bailli de Locarno ; comme juges, ils prêtaient serment au peuple le jour des Rois dans l'église de San Nazaro. Le Gambarogno payait un impôt de 275 livres aux cantons et participait aux frais généraux du bailliage pour un douzième. De 1786 à 1798, il fut autorisé à percevoir un droit de péage sur le charbon pour l'entretien de ses routes. Le Gambarogno perdit son autonomie sous la République helvétique. En 1799, il se donna encore un tribunal d'une durée éphémère ; les tentatives faites en 1803 d'avoir un tribunal de première instance n'aboutirent pas. Dès lors il ne fut plus qu'un cercle de justice de paix. Le 1er mai 1921, la population du Gambarogno vota à une forte majorité son rattachement au district de Bellinzone, mais jusqu'ici (1925) ce vote n'a pas reçu d'exécution. Au spirituel, tout le Gambarogno releva d'abord de la collégiale de San Vittore de Locarno. La première église semble avoir été bâtie à Vira ; elle est l'église-mère de toutes les autres. Peu à peu se constituèrent les paroisses d'Indemini, Contone, San Nazaro (1558), Sant' Abbondio (1558), Gerra (1744), Piazzogna (1837), Magadino (1846) et Caviano (1850). — Voir Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — Pometta : *Come il Ticino.* — *ASHR.* — *BStor.* 1891, 1892. — *Periodico d. Soc. stor. comense* I. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — Buetti : *Note storiche religiose.* — *Popolo e Libertà*, 28 févr. 1919 [C. TREZZINI.]

GAMBAZZI ou **GAMBACCIO.** Famille de Novaggio déjà mentionnée au XVe s. En 1496 un SIMONE Gambazzi avait le bénéfice de l'église de San Siro de Novaggio. — 1. GIOVANNI, * vers 1574, † 14 mars 1662 à Lavant. Prêtre 1600, dès 1599 chanoine régulier de Saint-Augustin à Lavant (Styrie), élu prévôt de Klagenfurth en 1619. En 1625, il reçut du pape Urbain VIII, pour lui et ses successeurs, le droit de porter la mitre ; premier administrateur du diocèse, premier député de Carinthie. A Novaggio on conserve un grand calice en or, qu'il donna à l'église de son village. — 2. AGOSTINO, frère du précédent, chevalier du roi de Pologne et chanoine du duché de Carinthie. — *Pagine nostre*, IV. — *Popolo e Libertà* du 11 novembre 1920. — *BStor.* 1891. [C. T.]

GAMBETTA. Nom de plusieurs familles d'Intragna, très nombreuses à la fin du XVIe s. Au cours du XVIIIe s., des Gambetta d'Intragna émigrèrent à Gênes et à Savone. Emilio Motta a établi, d'après des documents, que l'homme d'État français Léon Gambetta appartenait très probablement à une famille d'Intragna qui s'établit en France après avoir passé par la region de Gênes. — *BStor.* 1883, p. 41. — *Armoiries* : d'or à une jambe nue de gueules mouvant du chef et posée en barre ; au chef d'argent soutenu d'une trangle de sinople, chargé d'une pleine lune d'or bordée de gueules et accostée de deux fleurs de lys du dernier. — *AHS* 1918. [C. T.]

GAMBS. Voir GAMS.

GAMELNSTEIN. Famille de ministériaux des comtes de Rapperswil, citée dès 1229, dont le nom paraît dériver de celui du hameau de Gamsten (Com. Hombrechtikon). — 1. JOHANN, du Conseil de Rapperswil de 1290 à 1319. — 2. HEINRICH, fils du no 1, recteur de la léproserie 1334-1335, conseiller 1319-1345. — 3. JOHANN, fils du no 2, frère johannite à Wädenswil, rédigea le plus ancien obituaire de l'église paroissiale de Richterswil, puis fut prieur de sa commanderie. — Archives de Rapperswil. — *UZ.* [SCHNELLMANN.]

GAMERTINGEN. Famille comtale de l'Allemagne du Sud, qui possédait des biens importants dans les Grisons. — ULRICH, cité de 1134 à 1156, époux de Judith, fille de Berthold II de Zähringen, vendit, avec son frère Adalbert, l'ensemble de leurs biens en Haute-Engadine à l'évêque et à l'église de Coire. — Ses fils Ulrich et Conrad, et leurs sœurs, vendirent également leur quart d'héritage, allant de Zuoz à Saint-Moritz et à Celerina. Ils firent, en outre, don à l'évêque et à l'église de Coire de leurs possessions à Pontresina. — Les trois actes relatifs à ces ventes et dons sont datés de 1139 (1137 ?) ; ils n'existent plus en originaux, et la forme sous laquelle ils se présentent est attaquable. On ne sait pas encore ce qu'il y a de fondé dans leur contenu. — Stälin : *Württemb. Gesch.* I, II. — Mohr : *Cod. diplom.* I, nos 117-119. [C. J.]

GAMMA. Famille d'Uri et du Tessin.

A. **Canton d'Uri.** GAMMA, GAMMEN, GAMMAN. Famille uranaise, mentionnée pour la première fois en 1508, bourgeoise d'Altdorf, de Bürglen, d'Erstfeld, de Göschenen, de Gurtnellen, de Schattdorf, de Silenen et en premier lieu de Wassen. *Armoiries* : d'or au bouquetin de sable. — 1. JOST, de Wassen, propriétaire à Schattdorf en 1508, † à la Bicoque en 1522. — 2. JOHANN, de Wassen, du Conseil, bailli du Blenio 1584-1586, délégué deux fois à Lucerne en 1589, capitaine en France en 1591. — 3. JOHANN, fils du no 2, du Conseil, délégué à Bellinzone, Lugano et Locarno en 1628 et en 1635, bailli du Blenio 1638-1640, † le 17 décembre 1667. — 4. JAKOB, de Seedorf, membre du Conseil et du Conseil secret, député à la Diète 1631-1645, bailli à Sargans 1649-1651, † le 17 avril 1660. — 5. KARL-ANTON, de Wassen, bailli de la Léventine 1712- 1716 et 1734-1738. — 6. JAKOB-ANTON, fils du no 5, d'Altdorf, bailli de la Léventine 1748-1756. — 7. MARTIN, d'Altdorf, * 1856, fondateur en 1892 de l'organe libéral, la *Gotthardpost*, et son rédacteur ; jusqu'en 1924 rédacteur de la *Schweiz. Schützenzeitung* ; fondateur de l'imprimerie d'Altdorf, conseiller national et conseiller d'État dès 1914, landammann 1914-1919. — Voir Obituaires d'Altdorf, Schattdorf, Seedorf, Wassen et Attinghausen. — Archives d'État d'Uri : Rats- und Gerichtsprotokolle. — *AS* I, IV et V. — *Nbl. v. Uri* 18, 23, 29. — Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — Lusser : *Leiden und Schicksale*, 111, 223. — Le même : *Gesch. des Kts Uri*, 297. — Gisler : *Geschichtliches, Sagen und Legenden*, 94. [J. M., A.]



B. **Canton du Tessin.** — GASPARE, peintre tessinois, 1670-1753, élève de Cicognani, se distingua comme miniaturiste. Chancelier de la garde à Bologne. Son fils — FRANCESCO, † 1767, peintre, élève de del Sole, se fit remarquer par ses peintures d'images. — SEBASTIANO, frère du précédent, 1711-1768, peintre, porte-drapeau de la garde à Bologne. Élève de Domenico Creti, fit entre autres les gravures de l'ouvrage de G.-P. Zanotti : *Pitture di P. Tibaldi e di N. Abbati*, 1756. — Un Gamma de Taverne aida Pietro Rossi à fomenter les troubles du 29 avril 1799 contre les partisans de la Cisalpine, à Lugano. — *BStor.* 1885. — *ALBK.* — Anastasi : *Cenni storici sulla stampa dei giornali nel Cantone Ticino.* [C. T.]

GAMMETER. Famille de l'Emmental bernois, bourgeoise de Berthoud dès 1597, qui tire son nom du hameau de Gammenthal près de Sumiswald et qui se nommait encore au XVIe s. *Gammentaler. Armoiries* : d'or au cœur de gueules. — Chronique d'Æschlimann à la Bibliothèque de Berthoud. — Friedli : *Bärndütsch*, vol. *Lützelflüh.* [H. T.]

GAMPEL (C. Valais, D. Loèche. V. *DGS*). Com. et Vge ; lat. *Campillus* ; en 1238 *Champilz* ; en 1305 *Campiz* ; et en 1434 *Champilz* et *Champez* dit *superior* pour le distinguer de *Niedergampel*, hameau sis à l'Ouest, dont le nom populaire actuel est *Gampil.* Gampel reçut en 1393, à titre de commune autonome, sa part de butin de guerre des biens des seigneurs de la Tour, que lui attribua l'évêque Guillaume II de Rarogne. Il échangea en 1466 ses droits sur les biens des la Tour hors du Lötschental contre ceux que le vidomnat de Loèche détenait sur les mêmes à Lötschen. Le 16 mai 1636, Gampel constitua une corporation paysanne, édifia en 1723 sa maison communale, encore utilisée de nos jours. L'incendie des 15-16 mars 1890 détruisit presque entièrement le village. La concession pour l'exploitation de la Lonza, accordée par l'État en 1897, donna naissance à une fabrique de carbure à Gampel,

qui est devenu un endroit industriel important. Une chapelle a été construite en 1442 et dédiée à saint Théodule. Le 28 fév. 1457, le pape Calixte II accorda aux habitants de Gampel d'y entendre la messe et au besoin d'y recevoir les sacrements. Le pape Jules III ordonna le 11 oct. 1553 à l'évêque de Sion de censurer l'église-mère de Loèche si les habitants de Gampel étaient encore gênés dans le libre exercice de leurs droits. L'église construite en 1626, fut élevée le 6 déc. 1663, au rang de paroisse et séparée de Loèche. Les habitants de Gampel et de la montagne de Jezinen durent payer pour cela 200 ducats à l'église de Loèche, le 15 avril 1664. La séparation définitive d'avec Loèche eut lieu en 1789 par décision épiscopale ; les dîmes des communes de Bratsch, Enkers, Gampel et Jezinen furent rachetées en 1792 au prix d'ensemble de 1600 couronnes. [L. Mr.]

GAMPELEN. Nom allemand de Champion. Voir ce nom.

GAMPER. Famille d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Famille d'Aarau répandue aussi en Thurgovie. *Armoiries* : d'argent à une marque de maison de sable accompagnée d'un G. (variantes). — WOLFGANG, de Seon, s'établit à Aarau au plus tard en 1531. — Un second WOLFGANG fut avoyer d'Aarau en 1644 ; † 1646. — JAKOB, avoyer 1689-1691. La famille existe encore. — Voir Dan. Rychner : *Genealogie der Aarauerburgergeschl.* — W. Merz : *Wappenbuch von Aarau.* — Au sujet du nom : *SI* 2, 310. [H. Sch.]

B. **Canton de Zurich.** Famille originaire de Thurgovie, bourgeoise de Winterthour dès 1847. — 1. WILHELM, 20 juillet 1842-5 avril 1921, pasteur à Aawangen 1865, prorecteur de l'école de jeunes filles et de l'école normale pour jeunes filles de Winterthour 1875, pasteur de la paroisse réformée de Dresde 1882-1919, député de cette ville pendant quelque temps. — Voir *Die Schweiz* 1921. — 2. GUSTAV, fils du n° 1, * 10 septembre 1873, à Trogen, peintre et poète, élève d'Hermann Gattiker, fixé à Stufels (Grisons). A publié plusieurs volumes de poésies, entre autres : *Die Brücke Europas* ; *Rom und Reise.* — Voir *DSC.* — *Almanach der literar. Vereinigung W'thur* 1918 [L. Forrer.]

GAMPERT. Famille de Genève et de Zurich.

A. **Canton de Genève.** Famille originaire de Lindau, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1700. *Armoiries* : d'azur au bouquetin saillant tenant un bâton sommé d'un croissant, entre les cornes duquel est une étoile, le tout d'argent. — 1. CHARLES-LOUIS, 1797-1854, fils adoptif de la dernière représentante de cette famille, D^r^ en droit, député au Conseil représentatif et au Grand Conseil, colonel dans les milices. — 2. PIERRE-ADOLPHE, 1828-1901, fils du n° 1, notaire et député au Grand Conseil.— 3. ALBERT-HENRI, * 1860, notaire, conseiller administratif de la ville de Genève, membre de la commission du Code civil suisse, auteur du projet de loi fiscale genevoise 1923. — *BSHG* II, p. 252. — 4. AUGUSTE, * 1870, fils du n° 2, suffragant à Lyon, pasteur à Genève 1898-1916, puis professeur d'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de théologie de l'Église libre de Lausanne. — Voir *Rec. gén. suisse* III. — Heyer : *L'Église de Genève.* [A. Ch.]

B. **Canton de Zurich.** — OTTO, Dr med. et plus tard peintre, * 27 octobre 1842 à Ottenbach (Zurich), où il fut plus tard médecin et président de commune. Il se rendit à Munich en 1883 pour étudier sous la direction d'Otto Frölicher, paysagiste et graveur important, à qui il dédia en 1892 le *Nbl. der Zürcher Kunstgesellschaft.* Il rentra à Zurich en 1919 et mourut 8 mars 1924. Ses œuvres se trouvent à la Galerie de l'État bavarois à Munich, aux musées de Nuremberg, d'Aarau, Coire, Glaris et Locarno. — Carl-Théod. Meyer : *O. G.*, dans *Nbl. der Zürcher Kunstges.* 1925. — *NZZ* 1924, n°s 372 et 399. — *SKL.* [H. Br.]

GAMS (précédemment GAMBS) (C. Saint-Gall, D. Werdenberg. V. *DGS*). Paroisse et Com. politique. En 835, *Campesias* ; en 973, *Campessias* ; en 1210, *Chames.* Au moyen âge Gams était rattaché à la seigneurie de Sax ; vers 1360, il forma une seigneurie à la suite d'un partage de succession. En 1393, le baron Eberhard von Sax, l'aîné, vendit pour 12 000 fl. le village de Gams, avec le droit de patronage et le château de Hohensax aux ducs d'Autriche, de qui son neveu, Eberhard de Sax, le cadet, le reprit en fief en 1398. En 1401, les ducs d'Autriche firent don au couvent de Pfäfers du droit de patronage de Gams. Lors des guerres d'Appenzell, Eberhard von Sax se trouva dans une position équivoque et périlleuse, en sa qualité de feudataire autrichien de Gams et de propriétaire de la seigneurie de Sax-Forstegg, qui avait conclu une alliance avec les Appenzellois en 1405. En 1410, il fit un traité de paix avec Appenzell pour la durée de cinq ans, dans lequel Gams était compris, mais ce dernier passa en 1413 déjà à Kaspar von Bonstetten, le gendre du baron de Sax. Pendant la guerre de Zurich, des troupes autrichiennes occupèrent la seigneurie de Gams. C'est pourquoi les Appenzellois assiégèrent et démolirent en 1446 le château de Hohensax et son faubourg Frischenberg. En 1496, Beat et Wolf von Bonstetten vendirent la seigneurie de Gams pour 4920 fl. à Jörg et Matthias von Kastelwart, seigneurs de Werdenberg. Mais les habitants de Gams désiraient cependant se rallier à la Confédération. Déjà lors des guerres de Bourgogne, ils avaient combattu avec Andreas Roll von Bonstetten au côté des Confédérés, notamment à Grandson. Ils cherchèrent à faire annuler le marché conclu avec les Kastelwart, et demandèrent, le 4 octobre 1496, à la Diète de faire acquisition de la seigneurie de Gams. Schwyz et Glaris achetèrent alors, le 16 janvier 1497, la seigneurie pour 4920 fl., après que Zurich eut avancé la somme nécessaire pour cet achat. Le 26 et le 27 mars 1499, Gams fut attaqué à l'improviste par des troupes souabes et incendié, en même temps que Sax, Salez et Sennwald. Les baillis schwyzois et glaronnais de la seigneurie de Gaster étaient en même temps administrateurs de Gams. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer le fait que Gams, quoique situé au centre d'un territoire protestant, soit resté catholique. Sous la République helvétique, Gams fut incorporé au canton de la Linth, et en 1803 au canton de Saint-Gall. *Population* : en 1860, 1797 hab. ; en 1920, 2126. — Voir *Zur Ortsnamenkunde von Gams*, dans le *Werdenberger Anzeiger* 1914, n°s 13 et 14. — A. Müller : *Beiträge zur Heimatkunde von Gams* I. — R. Schedler : *Die Freiherren von Sax zu Hohensax*, dans *St. Galler Nbl.* 1919. [R. Schedler.]

GAMSER. Famille bourgeoise de Coire connue depuis la Réforme sous le nom de *Gampser.* Elle venait à l'origine de Davos où elle est mentionnée dès 1450 sous le nom de *Gamsurer.* — HANS Gamsurer fit en 1490 un don au couvent des franciscains de Coire. — HANS Gampser, le jeune, devint en 1528 bourgeois de Coire ; JŒRI en 1532 et SIMON en 1545. — SIMON, membre du Conseil 1580, membre de la commission des comptes et premier prévôt de corporation. — JŒRI, ou Georg, d'abord aubergiste puis ingénieur, bourgmestre 1607, bailli de la ville 1615, de Maienfeld 1617. Après 1620, il fut encore cinq fois bourgmestre et signa en 1629 la loi sur les successions de Coire ; † de la peste la même année. Partisan de l'Espagne, homme de valeur, il devint bourgmestre en des temps agités. — HANS-GEORG, du Petit Conseil de la ville vers le milieu du XVIIe s. — HANS-LUZI, premier prévôt de corporation 1677-1688. — JOHANN, bourgmestre et président de la ville au XIXe s. — THOMAS, D^r^ med., bourgmestre vers 1890. — Voir Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates.* [M. V.]

GAMSER. Voir GANSER.

GANAL, JOHANN, chancelier épiscopal de Coire 1380-1382. *Sceau* : une aigle contournée. — *AHS* 1897, p. 27. [L. J.]

GANDER. Familles des cantons de Berne, Unterwald et Uri ; dérive du nom de lieu-dit *Gand* = éboulis (*SI* II, 336).

A. **Canton de Berne.** Famille du Gessenay, mentionnée en 1324. — WILHELM, châtelain en 1474 et 1500. — PETER, châtelain en 1511. — JOHANN, châtelain en 1514 et 1522. — CHRISTIAN, de Gsteig, chroniqueur important, 7 mars 1759-14 février 1836. *Armoiries* : parti d'azur à deux chevrons d'argent et de gueules au pal d'argent à une fasce haussée d'or à senestre brochant. [R. M.-W.]

B. **Canton d'Unterwald**. Vieille famille du Nidwald, bourgeoise de Beckenried. Le fondateur est HEINI 1366. — BERCHTOLD 1373. — CLEWI (Nikolaus) 1402. La famille a donné de nombreux fonctionnaires à sa commune et au canton. [R. D.]

C. **Canton d'Uri.** — HEINI, de Schattdorf, mentionné en 1430 1447, 1469, ammann dans la Léventine et délégué à Bellinzone le 30 janvier 1449 ; fut un des arbitres fédéraux à Constance, le 15 septembre 1458. — Voir Obituaire de Schattdorf. — *AS* I, II. — *ZSK* IV, p. 277. — *Gfr.* 32, p. 12 ; 14, p. 71 ; 70, p. 289. — *Nbl. v. Uri* 15, p. 81 ; 19, p. 68, 70. [J. M., A.]

GANDER, SAMUEL, 1839-1914, agriculteur, député, président du tribunal de Grandson de 1884 à 1903, fondateur et président de la société de la Libre-pensée vaudoise. [M. R.]

GANDER. Voir INDERGAND.

GANDON, *Adolphe*, de Porrentruy, * 28 juillet 1828 à Nîmes, † en mars 1889, peintre et graveur, élève de Diday, professeur de dessin à l'école cantonale de Porrentruy. A dessiné de nombreux costumes et drapeaux des troupes suisses au service de France, remarquables par leur fidélité ; exposé à Paris et à Genève. Il illustra par le dessin et la gravure *La Suisse historique* de Gaullieur, les éditions de Revilliod et de Fick, notamment *Le levain du christianisme*, de Jeanne de Jussie, *Les actes et gestes merveilleux*, de A. Fromment, etc. — *SKL.* — Schwab : *L'art et les artistes du Jura bernois.* — Grand-Carteret : *Hist. de la caricature... en Suisse.* — Bellier et Auvray : *Dict. des artistes de l'école française.* — Catal. des Musées Ariana et Rath. — *National suisse*, 21 mai 1889. [G.A.]

GANDRIA (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et paroisse qui prit le parti des Guelfes dans leur lutte contre les Gibelins à la fin du XVe s. et au commencement du XVIe s. Il semble que l'ancien village était situé au Nord-Est de la localité actuelle ; il en reste encore des vestiges près de la chapelle votive. La commune existait en 1463. Gandria eut un long conflit avec les communes d'Albogasio et d'Oria, alors soumises aux archevêques de Milan, à propos de frontières et de pâturages sur la rive droite du lac de Lugano. La Diète, l'archevêque et l'ambassadeur de Milan, et même le nonce, furent mêlés à ce conflit, qui dura de 1543 à 1659. Il eut même pour conséquence, en 1624, la suppression des bourses en faveur de Schwyz au Collège helvétique de Milan. Le conflit se termina par un arrangement favorable à Gandria. Au spirituel, Gandria relevait primitivement de Lugano ; il fut érigé en paroisse le 10 septembre 1463, sous la réserve d'une redevance annuelle à payer au chapitre de Lugano et de l'obligation de contribuer à l'entretien de l'église-mère de Saint-Laurent. L'église paroissiale de San Vigilio, mentionnée au XVe s., fut restaurée plus tard en style baroque ; le clocher date de 1525. Un beau tryptique de l'église fut vendu en 1905 pour 16 500 fr. à la Fondation Gottfried Keller ; il se trouve aujourd'hui au Musée national de Zurich. L'église possède encore un tableau de la Vierge, que Simona attribue à Tencalla, de beaux stucs de Rabaglia (XVIIIe s.) et une petite statue de San Vigilio (XVIe s.). Gandria produisait anciennement une certaine quantité d'huile d'olive. *Population* : 1591, 330 hab. ; 1643, 205 ; 1801, 147 ; 1900, 235 ; 1920, 266. Registres de baptêmes dès 1607, de mariages dès 1608, de décès dès 1654. — Voir *BStor.* 1924. — *Monitore di Lugano* 1923. — Rahn : *I Monumenti.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — Simona : *Note di arte antica.* — Brentani : *Lugano e il Ceresio.* — *AS* I. [C. TREZZINI.]



Tryptique de Gandria. Propriété de la Fondation Gottfried Keller, au Musée National, à Zurich.

GANEI (GANY, GANEY) (C. Grisons, D. Unter Landquart, Cercle et Com. Seewis. V. *DGS*). Bains avec sources sulfureuses connus probablement dès le XVIe s. et très appréciés aux XVIIe et XVIIIe s. La famille Salis-Seewis les posséda jusqu'en 1727, puis celle d'Andr. Gantner, et dès 1782 le landammann Salzgeber. Les bains souffrirent beaucoup des combats de 1799 et tombèrent en ruines au XIXe s. — Georg Saluz : *Kurtze und gründtliche Beschreibung des... Bads Ganay*, 1649 et 1741. [J.-R. TRUOG.]

GANGINER. L'une des familles les plus anciennes et les plus considérées de la Marche (Schwyz) dont les membres revêtirent de nombreuses fonctions, furent ecclésiastiques et prirent du service à l'étranger. *Armoi-*

ries : de gueules à la fasce d'argent chargée d'un cerf, accompagnée en chef d'une croix de Saint-André d'argent entre deux étoiles d'or et en pointe de trois barres. — 1. JOHANNES, landammann de la Marche en 1612. — 2. GEORG-ANTON, * 22 avril 1778, curé de Lachen de 1807 à 1842, commissaire épiscopal de la Marche schwyzoise, doyen du chapitre Marche-Glaris-Zurich en 1814, premier chanoine schwyzois du diocèse de Coire. † 24 février 1842. Partisan des idées de Wessenberg. Il fit beaucoup de bien à sa commune, par des dons pour la construction d'une maison d'école, pour l'apprentissage, une infirmerie et pour un fonds en faveur des apprentis. — 3. GEORG-ANTON, de Lachen, 1807-1876, portraitiste, à Glaris 1835-1848, plus tard à Frauenfeld et enfin à Lachen, où il fit partie des autorités. — *SKL*. — *LLH*. — *TA* 1923, p. 171. [R-r.]

GANGOLDSWIL (C. Zoug, Com. Risch. V. *DGS*). Ancien bailliage qui comprenait, outre le domaine de Gangoldswil, les hameaux de Berchtwil, Dersbach, Holzhäusern et Zweiern. Le nom de Gangoldswil apparaît pour la première fois en 1106. La région appartenait alors aux comtes de Lenzbourg, dont les ministériaux et vassaux étaient les chevaliers von Buonas. A l'extinction des Lenzbourg, elle passa par héritage vers 1172 aux Habsbourg. Une partie fut donnée au couvent de Muri. Ce dernier possédait aussi Berchtwil, où une chapelle de Saint-Gangolf fut construite, mentionnée de 1178 à 1650. Les Hünenberg reçurent le domaine de Gangoldswil en hypothèque des Habsbourg dans la seconde moitié du XIIIe s. Le 24 août 1408, la justice de Gangoldswil passa, comme fief de l'Autriche, de Hartmann von Hünenberg à Johann Meyer von Knonau, et de celui-ci, en 1410, à Zoug. L'abbé de Muri vendit aussi, le 5 septembre 1486, ses propriétés à Berchtwil, Holzhäusern, Dersbach et Zweiern pour 1080 florins du Rhin. Dès lors Zoug fit administrer ce territoire par des baillis jusqu'à la Révolution française. *Armoiries* : d'or à un arbre accompagné à senestre d'un lynx ravissant de gueules. — Voir K. Stadlin : *Geschichte Zug* II, 138. — *Gfr.* 56, p. 32. [W.-J. MEYER.]

GANGUILLET. Famille de Cormoret (Jura bernois). — 1. FRANÇOIS, * 1775, premier directeur de la Banque Cantonale de Berne 1834, grand maître de la loge maçonnique ; † 1849. — 2. ALFRED, neveu du n° 1, * 1810, directeur de l'assistance à Berne, député au Grand Conseil, à la Constituante de 1846 ; † 1879. — 3. ÉMILE-OSCAR, frère du n° 2, * 1818, ingénieur d'arrondissement à Delémont, Bienne et Berthoud 1849, ingénieur cantonal 1859. Il s'occupa de la correction de l'Emme et de l'Aar, et établit une formule empirique pour calculer la force des courants : *Versuch... einer neuen allgemeinen Formel... für die Bewegung des Wassers* (en coll. avec W.-R. Kuster), 1877 ; † 9 sept. 1894. — 4. FRANÇOIS-ALFRED, fils du n° 3, * 1855, médecin à Berthoud 1880-1907. Il entra ensuite au service fédéral de l'hygiène publique, dont il est directeur-adjoint, 1924. A publié plusieurs études sur l'hygiène et la tuberculose. [A. Sch.]

GANIOZ. Famille d'origine piémontaise, établie au Valais au XIIIe s., bourgeoise de Martigny et de Sion. — 1. FRANCISCUS *de Cagnio* (ou *Cagnyo*), juge assesseur de l'évêque Aymon III de la Tour 1326, 1331. — 2. JEAN-JOSEPH, banneret de Martigny 1672. — 3. JEAN-JOSEPH-ÉTIENNE, bourgeois de Sion 1725, capitaine de la bannière 1748. — 4. JOSEPH-LOUIS-AUGUSTE, 1773-1865, officier au bataillon valaisan au service de France 1803-1810, major dans le contingent cantonal. — 5. EMMANUEL, 1802-1847, D^r jur., à Sion, député au Grand Conseil et à la Diète fédérale 1844-1845 ; rédacteur de l'*Observateur du Valais*, 1846. — Voir Journaux du Valais. — Gremaud. — Archives de famille. [J.-B. B.]

GANNA, GANA, DELLA GANNA. Famille mentionnée à Biasca au XIIIe s. et à Malvaglia au XVIe s. — 1. GUILIELMUS de Ganna, bourgeois de Biasca, est mentionné en 1292 lors de la révolution de Biasca contre le podestat Enrico Orelli. — 2. GIACOMO de Gana, prévôt de Biasca 1453-1458 ; mentionné encore en 1477. — 3. ANTONIO della Ganna, de la vallée de Blenio, lieutenant du bailli de Blenio de 1592 à 1603, sauf en 1598, administrateur de Blenio et en 1603 banneret de la même vallée. — 4. GIOVAN-PIETRO della Ganna, accusé d'abus dans l'exercice de ses fonctions publiques, dut soutenir de ce fait de longs procès de 1627 à 1646. En 1627, il est cité comme sautier de Blenio, en 1632 comme ancien trésorier de la vallée. Lieutenant du bailli en 1641 et 1642 ; en 1646, le bailli demandait la revision de son procès. — 5. AQUILINO, peintre, d'Aquila, * 1800 et † 1845 à Aquila. Il peignit sur papier, sur parchemin, sur ivoire et sur bois, des tableaux et des portraits, entre autres un *Sposalizio* sur parchemin. — 6. TEODORO, prêtre, * 1853 à Calpiogna, † à Torre le 3 mars 1925. Prêtre 1876 et chapelain à Faido ; 1878-1920 curé de Quinto, où il prit l'initiative de la restauration de l'église paroissiale, intéressante au point de vue artistique, et fonda l'institut de jeunes filles de la Sacra Famiglia ; du 21 octobre 1920 à sa mort, curé de Torre ; chanoine non résident de la cathédrale de Lugano 1920, curé consulteur et juge synodal. — *AHS* 1921. — *SKL*. — *BStor.* 1880 et 1883. — Meyer : *Blenio u. Leventina*. — *ALBK*. — *AS* I. [C. T.]

GANS ou **GANSER.** Voir GANZ.

GANSER, aussi **GAMSER.** Ramification Sud du Winterthurer Eschenberg, du côté de la Töss, où la tradition situe un château, non attesté par les actes, mais qui pourrait avoir existé d'après la disposition et l'aspect du lieu et le nom de Burgstall qu'il porte encore, pour la partie couverte de forêt. Stumpf donne les armoiries des nobles qui l'auraient habité. — *MAGZ* 23.— *Nbl. der Stadtb. Winterthur* 1909, p. 21. [L. FORRER.]

GANSER, dictus JOHANNES, chancelier épiscopal de Coire vers 1342. *Sceau* inconnu. — Voir *Necrolog. curiense*, p. 156. [L. J.]

GANSINGEN (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1240 *Gansungen* = chez les descendants de *Ganso*. *Sceau* : une oie. Gansingen appartenait à la seigneurie de Bernau ; il passa, en 1236, avec le château de Bernau, par héritage aux barons de Gutenburg, et plus tard en 1379, à Hans von Rinach, dont le successeur, Hans Erhart, vendit Gansingen, avec le château de Bernau et Galten, la haute et la basse juridiction, le 23 avril 1543, à Jakob von Raperg. Gansingen passa en 1635, avec la seigneurie de Bernau, à Johann-Walter von Roll et à son frère, dans la famille de qui il resta jusqu'à la Révolution. Gansingen fut incorporé avec le Fricktal en 1803 à l'Argovie. La collation de l'église de Saint-George appartint au chapitre de Säckingen jusqu'en 1803. 29 maisons brûlèrent en 1814 et le village souffrit d'une terrible famine en 1817.

Le hameau de *Galten* (*Galmeton* 1256), qui relève de la commune de Gansingen, a donné son nom à la famille des *von Galmton*, mentionnés de 1311 à 1379 comme ministériaux des Habsbourg-Laufenbourg. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten*. — Le même : *Gemeindewappen*. — Nüscheler : *Aarg. Gotteshäuser*. — Birrcher : *Fricktal*. [H. Sch.]

GANSNER, aujourd'hui **GASNER** et **GASMER.** Famille du canton des Grisons, bourgeoise de Maienfeld, Seewis, Fanas et Luzein. Une famille de Walser, *Gassner*, existe encore actuellement au Valais. — 1. CHRISTEN Gansner, de Maienfeld, joua un certain rôle dans les troubles des Grisons, accompagna Jenatsch dans ses voyages et contresigna également sa lettre aux autorités en 1628. — Mohr : *Dokumentensammlung, XVII. Saec.*, n° 1126. — 2. TŒNI, fut condamné à une amende 1618 par le tribunal pénal de Thusis (op. cit., n° 1539). — 3. CHRISTIAN, le cadet, de Maienfeld, se distingua le 2 décembre 1624 lors de la prise du fort de Piattamala par le général Rudolf von Salis ; il commanda quelque temps la garnison et perçut le péage. — Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen*, p. 491. — 4. CHRISTIAN, peut-être identique au n° 1, podestat de Morbegno 1607. — 5. ANTON, de Seewis, joua un rôle dans les démêlés des Dix juridictions qui aboutirent à la sentence de Waser 1643. — 6. CASPARE, de Maienfeld, construisit en 1622 les fortifications de la Luziensteig. — 7. JOHANN, podestat de Plurs 1747. —

8. RUDOLF, landammann de la juridiction de Castels 1758. — *LL*. — *LLH*. [L. J.]

GANTENA (LA) (C. Vaud, D. Lausanne). Propriété au-dessus de Lutry où l'on a trouvé de la vaisselle de l'époque romaine, entre autres des plats avec le nom *Vindonissa*. — *DHV*. [M. R.]

GANTER (C. Valais, D. Brigue. V. *DGS*). Vallée alpestre sur le versant Nord du Simplon. A l'origine entre les mains des comtes de Mörel, la juridiction passa au XIIIe s. aux évêques de Sion et plus tard aux Urnavas et aux Rarogne. Ces derniers la vendirent le 26 octobre 1436 à la commune de Ganter qui lui donna des statuts en 1443. La juridiction libre et la commune de Ganter conservèrent leur indépendance jusqu'en 1798 ; depuis lors, Ganter appartient politiquement à Ried-Brigue. — Voir *BWG* III. [D. I.]

GANTERSWIL (C. Saint-Gall, D. Untertoggenbourg. V. *DGS*). Vge et Com. En 779, *Cantricheswilare* ; deux des hameaux de la commune sont aussi mentionnés de bonne heure : Œtswil, en 806, *Otineswilare;* en 1285 *Ewil*. Une partie du territoire de cette région parvint en dons, aux VIIIe et IXe s., au couvent de Saint-Gall, qui le remit ensuite en fief. Ganterswil donna son nom à une famille noble, mentionnée aux XIIIe et XIVe s., dont les membres furent des ministériaux des comtes de Montfort, et à laquelle se rattacherait la famille noble von St. Johann. — WENZEL, donna le terrain nécessaire pour la fondation du couvent de St. Johann, dans la vallée de la Thour. Les comtes de Toggenbourg acquirent peu à peu la plus grande partie de Ganterswil ainsi que les droits de juridiction sur la commune ; en 1423, une cour de justice se tint à Ganterswil au nom du comte de Toggenbourg. Quand le comté de Toggenbourg passa à l'abbaye de Saint-Gall, en 1468, les droits de justice sur Ganterswil échurent à l'abbé, et la commune fut réunie à la juridiction d'Unter Neckertal. Un vice-chapelain est signalé à Ganterswil en 1268, qui devint paroisse en 1361. La collation appartenait au couvent de Saint-Gall. La Réforme fut introduite en 1532, et en 1550 le culte catholique fut rétabli. Fondation d'une paroisse réformée en 1711 ; jusqu'alors le culte protestant était fait par le pasteur d'Oberhelfentswil. Partage des biens ecclésiastiques en 1602 ; $^3/_5$ aux catholiques, $^2/_5$ aux protestants. Œtswil, localité protestante, fut réuni à Ganterswil en 1779 ; il avait appartenu jusqu'alors à Bütswil. Ganterswil devint en 1803 une commune politique à laquelle Maggenau fut incorporé, mais le 9 mai 1804, déjà, Maggenau fut rattaché à Degersheim. *Population* : 1860, 934 hab. ; 1920, 845. — Voir *UStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* II. — Nüscheler : *Gotteshäuser*, 191, 203. — Rothenflue : *Gesch. Toggenburg*, 261. [Bt.]

GANTING. Famille de la ville de Berne, bourgeoise avec HANS, tailleur de pierres, de Lucens (Vaud), 1577. *Armoiries* : d'or à la fasce d'azur, accompagnée d'un croissant d'or et de deux étoiles du même. Cette famille, peu nombreuse, donna un certain nombre d'ecclésiastiques à l'église bernoise. — Werdt : *Stammtafeln* I (mns. à la Bibliothèque de la ville de Berne). — *Blätter f. bern. Geschichte*. [L. S.]

GANTNER. Famille des cantons des Grisons et de Zurich.

A. **Canton des Grisons.** Vieille famille de Coire. — JOHANN, pasteur de Sainte-Régula à Coire 1566, exclu du synode en 1571 à cause de ses sympathies pour les anabaptistes et ses attaques contre les compétences des autorités en matière religieuse ; il rentra au synode en 1586 et devint pasteur de Maienfeld et de Jenins, doyen de la ligue des Dix juridictions en 1591, pasteur à Coire en 1596 ; † 1605. — [J.-R. TRUOG.] — Plusieurs membres de la famille furent prévôts, premiers prévôts de corporation et *Oberstzunftmeister*. — ABRAHAM, bailli de Maienfeld 1587. — Voir Campell : I et II. — Valèr : *Die evang. Geistlichen an der Martinskirche*, 58. — Le même : *Geschichte des Churer Stadtrats*, 87, 161. — *LL*. [M. V.]

B. **Canton de Zurich.** Famille de la Com. d'Eglisau (C. Zurich) où elle est mentionnée dès 1540. — [J. FRICK.] — JOHANNES, pasteur, introduisit la Réforme à Lindau ; † en 1562. — Voir Wirz : *Etat*. — Egli : *Actensammlung*. [H. Br.]

GANZ. Vieille famille du comté de Kibourg, d'origine gauloise ou alémannique d'après son nom *(Kanzo, Gancz, Gantz, Ganss, Gans)*, mentionnée la première fois dans le rentier des Habsbourg de 1279, où la ferme *mansus dicti Kanzen* près de Sulz (D. Winterthour) est indiquée comme se rattachant à la seigneurie de Kibourg. Au XIVe s., des membres de la famille sont établis à Wiprechtswil 1348, Tössriedern 1370, Rorbas 1380 ; un rameau habite Zurzach dès 1380. Au XVe s., la famille apparaît à Winterthour 1405, Ueberlingen 1410, Buch am Irchel 1421, Staufen 1427, Rorbas et Embrach 1429, Ravensburg 1432. Nombre de ses membres sont aux siècles suivants baillis des juridictions de Rorbas, Teufen et Freienstein, sous-baillis d'Embrach, administrateurs de paroisse, juges, présidents de commune, maîtres d'école. Au XIXe s., la famille devint bourgeoise de Zurich, St. Gall, Winterthour et Bâle ; c'est à Embrach, Buch am Irchel et Freienstein qu'elle est encore actuellement le plus répandue. Trois *armoiries* : 1. de gueules à une oie d'argent membrée d'or (1414) ; 2. de gueules à une plume d'oie posée en barre, accompagnée de deux étoiles d'or (1808) ; 3. tiercé en fasce, au 1 de sable à un soleil d'or, au 2 de gueules à deux anneaux entrelacés d'or et de sable, au 3 d'azur à une carpe au naturel (*Zürcher Wappenbuch* 1865). — 1. HANS, membre du tribunal de Thurgovie 1405, du Petit Conseil de Winterthour 1406, receveur 1412, administrateur de l'hôpital 1418, envoyé à la ville à Bâle en 1419, avoyer 1430-1435. — 2. CUNRAD, de Buchberg, arbitre 1421. — 3. WERNLI, bailli de Staufen 1427. — 4. WERNLI, bailli de Teufen 1482. — 5. KONRAD, curé de Schlatt 1521. — 6. DIETHELM, de Freienstein, capitaine des troupes helvétiques, aide de camp 1804. — *Nbl. der Feuerwerkerges. Zürich* 1850, p. 523. — 7. HEINRICH, D^r med., de Rorbas, 1764-1820, receveur et sous-préfet du district de Bassersdorf sous la République helvétique, plus tard président communal de Rorbas. — Strickler : *Aktensammlung*. — 8. ***Jakob***, d'Embrach, 1791-1867, vicaire de Staufberg, de Seengen 1815, de Staufberg 1816. Il attirait chaque dimanche par son éloquence les habitants de 30 villages à la ronde, succès qui indisposa les autorités contre lui. Il fut enlevé de force secrètement en février 1817, amené à Zurich et relevé de ses fonctions. Il se rendit d'abord à Steintal, accompagna ensuite quelque temps Mme de Krüdener dans ses tournées missionnaires en Suisse et en Bade, puis se retira de toute activité publique pour se donner à ses visites personnelles et à son importante correspondance. Il passa ses dernières années à Winterthour où il mourut à Noël 1867. Ses œuvres eurent de nombreuses éditions : *Jakob Ganz, gew. Vikars zu Staufberg Jugendjahre*, 1818 et 1820 ; *Ein Wort der Liebe und des Ernstes* ; *Das Geheimnis der Gottseligkeit*, 1820 ; *Einzelne belehrende und beleuchtende Aufschlüsse über die Bestimmung und die Geschichte der Menschen*, 1826, imprimé à Berne 1865 ; *Kurze Reden zum Wohl meiner Mitmenschen* ; *Zeugnis der Wahrheit* ; *Predigten* ; *Schwanengesang oder weitere Aufschlüsse* ; *Geistliche Briefe zur Erweckung u. Belehrung*, Bâle 1870 et 1879. — 9. KARL, D^r med., de Rorbas, 1808-1884, fils du n° 7, n'exerça pas sa profession, mais se voua presque exclusivement à des œuvres d'utilité publique. Longtemps membre du Grand Conseil, juge de district, administrateur scolaire de district, président de commune. — *Landbote*, sept. 1884. — *Allg. Schweizerzeitung*, 27 sept. 1884. — 10. ***Abraham***, d'Embrach, 1820-1867, fondateur de la maison Ganz & Cie, fonderie de fer, fabrique de machines et de wagons à Budapest (1844). Ayant été obligé durant le soulèvement des honveds, en 1849, de fondre des canons pour les révolutionnaires, on le fit prisonnier après leur défaite et on le condamna à mort. Des avocats influents lui sau-





vèrent la vie, mais ses biens furent confisqués. Soutenu par ses deux frères, il recommença son entreprise, et la découverte d'un acier fondu dur pour roues de chemins de fer le releva au point qu'en 1867 il fondait déjà la 100 000e roue. Bourgeois d'honneur de Budapest 1863. A son décès, son entreprise fut transformée en une société par actions, qui, sous le nom de *Danubius, Schiffbau- Waggon- u. Maschinengesellschaft*, compte parmi les grosses entreprises industrielles de la Hongrie. Une rue à Ofen porte son nom. — *NZZ*, 2 juillet 1912. — *ZWChr.*, 6 juillet 1912. — 11. JOHANNES, à Zurich, 1821-1886, lithographe et photographe le plus connu de Suisse, ouvrit en 1843 un institut graphique et une fabrique de papeterie dont les produits originaux eurent du succès. Plus tard il étudia la photographie, dont il reconnut la future importance et fit bâtir en 1868-1869 la première maison de commerce de la Bahnhofstrasse à Zurich. Il obtint de nombreuses distinctions et médailles. Dès 1878, il travailla à populariser le pinacoscope comme moyen d'enseignement à l'école et à la maison ; inventa un appareil bon marché, un brûleur à pétrole très lumineux. Auteur de *Die Projektionskunst als Lehrmittel*, 1880. — Bürkli : *Zürcher Kalender* 1870. — *NZZ*, avril 1886. — *Freitagszeitung*, 23 avril 1886. — *SKL*. — 12. JULIAN, fils du n° 11, 1844-1892, photographe portraitiste de renom européen et musicien, dès 1874 à Bruxelles, collectionneur de tableaux et d'autographes ; son importante collection d'autographes de musiciens fut vendue aux enchères à Berlin en 1911. — *L'Écho musical* 1892. — *NZZ*, 29 mars 1892. — *SKL*. — 13. JEAN, fils du n° 11, 1845-1911, industriel dans les pétroles, directeur général des puits de Grosny (Caucase), dès 1901 à Baicoi (Roumanie). — *Monit. du pétrole roumain*, 10 oct. 1911. — 14. RUDOLF, fils du n° 11, * 1848 à Zurich, successeur de son père, initiateur de la protection légale accordée aux œuvres photographiques. — *Schweiz. Phot.-Ztg.* 1923. — 15. JULIUS, * 1854 à Embrach, pasteur de Veltheim 1878, de Zurich-Enge 1885, dès 1908 doyen du chapitre de Zurich et président de l'administration ecclésiastique du district, président de la société de secours de l'église protestante zuricoise ; fondateur et rédacteur du *Protestant* (1897-1905) et du *Volkskalender für die reformierte Schweiz*. Auteur de *Lehrmittel für den Religionsunterricht im alten Testament*. — 16. EDWIN, * à Zurich 1871, fils du n° 12, artiste-peintre à Bruxelles, peintre militaire et animalier. Œuvre principale : *L'assaut du plateau de Montaigu*, au mess des officiers à Bruxelles. Chevalier de l'ordre de Léopold 1921. — *SKL*. — 17. **Paul**, * à Zurich 1872, fils du n° 14, Dr phil., privatdocent à l'université de Bâle et assistant au musée historique 1901, conservateur du Musée des Beaux-Arts 1902-1919, professeur extraordinaire d'histoire de l'art 1908 ; de longues années membre de la commission fédérale des Beaux-Arts, fondateur en 1904 du Heimatschutz, en 1908 de l'association des musées suisses des Beaux-Arts, qu'il présida jusqu'en 1919 ; en 1912 d'une société auxiliaire des collections graphiques du musée de Bâle *(Freunde des Kupferstichkabinetts)*, en 1918 de la Société Amerbach. Rédacteur des *AHS* 1898-1901, du *Jahrbuch für Kunst und Kunstpflege in der Schweiz* dès 1914. Publications : *Gesch. der heraldischen Kunst in der Schweiz im 12. und 13. Jahrh.* ; *Handzeichnungen schweiz. Meister des 15.-18. Jahrh.* ; *Handzeichnungen Hans Holbeins des J., 1908* ; *Zwei Schreibbüchlein des Niklaus Manuel Deutsch von Bern*, 1909 ; *Die Handzeichnungen Hans Holbeins d. J.*, 9 vol. 1911-1925 ; *Hans Holbein d. J.* ; *des Meisters Gemälde in 252 Abb.*, 1912 ; *Der Meister von Messkirch*, 1913 ; *Cat. of the First Swiss Art Exhibition in America*, 1921 ; *Eine Weihnachtsdarstellung Hans Holbeins d. J.*, 1922 ; *Die Kunst des Konrad Witz* ; *Zeichnungen Hans Holbeins d. J. in Auswahl* ; *Meisterwerke der Oeffentl. Kunstsammlung in Basel* ; *Die Malerei der Frührenaissance in der Schweiz* ; *L'œuvre d'un amateur d'art* (Collection F. Engel-Gros). — Kürschner : *Deutscher Gelehrtenkalender*. — *DSC*. — Degener : *Wer ist's*, 1912. — 18. **Rudolf**, * à Zurich 1877, frère du n° 17, pianiste, compositeur, pédagogue musical et chef d'orchestre, débuta comme soliste en 1899 à Berlin, en Suisse et à Varsovie (exécution de sa première symphonie dans la Philharmonie), appelé en 1900 au Ziegfeld-College of Music à Chicago, directeur de l'orchestre symphonique de Saint-Louis (U. S. A.) dès 1921, membre de l'académie de musique de Florence et du Comité du Conservatoire américain-français de Fontainebleau ; entreprit de nombreuses tournées de concerts en Europe et en Amérique, composa environ 200 chants en allemand, anglais et français, en dialectes suisse et alsacien, des chœurs pour hommes, de nombreux morceaux d'orchestre et de piano ; une symphonie en mi mineur, etc. Auteur de : *Musikalische Plaudereien aus Amerika*, dans *Schweizer Jahrbuch* 1907 ; *La vie musicale à l'étranger* dans la *Vie musicale*, Lausanne 1908. — Riemann : *Dict. de musique*. — *ZWChr.*, 27 mai 1905. — 19. HANS, * à Zurich 1890, frère du n° 17, Dr phil., écrivain et compositeur, maître à Glarisegg 1921, journaliste dans le domaine pédagogique et politique. Drames : *Helene Brandt*, 1913 ; *Der Morgen*, 1917 ; *Der Lehrling*, 1922. Oeuvres imprimées : *Thereus*, 1910 ; *Peter das Kind*, 1915 ; *Das Unbewusste bei Leibnitz in Beziehung zu modernen Theorien* ; *Im Hause Frau Klara's*. Oeuvres musicales : *Vigil Strange*, poème symphonique pour grand orchestre et basses ; *VII Sonnet von Shakespeare*, pour chœur mixte, altos et orchestre ; concert pour violon et grand orchestre ; *Aus hohen Bergen* (texte de Nietzsche) ; *Symphonie für grosses Orchester und Tenor* ; lieds et quatuors à cordes. — *DSC*. — Arch. d'État Zurich. — Arch. Winterthour. — Arch. de famille. [Paul GANZ.]



Abraham Ganz.
D'après une photographie.



Johannes Ganz. D'après une photographie.

GANZONI. Vieille famille de Celerina (Grisons), qui est déjà mentionnée en 1562 sous le nom de JAN SUN, et plus tard JANZUN, GIANZUM. Actuellement aussi bourgeoise de Fürstenau, et établie à Promontogno, Winterthour, Trieste et Londres. *Armoiries* : d'argent à une gentiane d'azur, tigée et feuillée de sinople, accompagnée à dextre d'une étoile d'or et à senestre d'un croissant du même. — 1. ANTON-PHILIPP, * 1800 à Celerina, secrétaire de la juridiction 1829-1831, landammann de la Haute-Engadine 1839-1841. Député au Grand Conseil et juge cantonal pendant de nombreuses années, membre du Conseil d'État comme président de la Ligue de la Maison Dieu en 1837, 1839, 1842 et 1846 ; député à la Diète 1841, président du Grand Conseil 1847, conseiller aux États 1850. Il s'acquit une grande popularité en qualité de juge de paix. † 27 juillet 1881. — *Bündner Kalender* 1884. — 2. ZACHARIAS, * 1807, commandant d'arrondissement militaire 1856-1859, commandant du premier bataillon de réserve 1860, prit sa retraire l'année suivante avec le grade de lieutenant-colonel. — *Neue Bündner Zeitung* 1861, n° 263. — 3. ROBERT, 1835-1907, président du cercle de la Haute-Engadine, député au Grand Conseil, collaborateur aux *Fögl d'Engiadina*. A publié différents



travaux dans les *Annalas*. — *Fögl d'Eng.*, 20 avril 1907. — *Chalender Ladin* 1921. — 4. JULIUS, * vers 1852, se fixa à Londres. Homme d'affaires important, il se fit naturaliser Anglais. Son fils fut membre du parlement anglais — 5. RUDOLF-ANTON, * 1865 à Trieste, membre du Petit Conseil grison 1903-1911, procureur général dès 1921. A publié différents travaux concernant l'histoire du droit dans les *Annalas* et *Dumengia Saira* (suppl. des *Fögl*), ainsi que dans *JHGG*. — 6. ROBERT-CONRAD,* 1884, président du cercle de la Haute-Engadine et député au Grand Conseil ; collaborateur aux *Annalas* et au *Chalender Ladin*. [L. J.]

GAPANY, de (GAPAN DIT MESTRALLAT, GAPANI) Famille noble encore existante, probablement originaire de la Savoie, dont les aïeux furent hommes-liges des comtes et des ducs de Savoie qui leur donnèrent des fiefs militaires. Bourgeoise de Corbières vers la fin du XVe s., de Marsens dès 1570 et d'Écharlens dès 1592. Une branche s'établit en Autriche et trois autres en France : à Compiègne et à Choisy-au-Bac qui existent encore et à Alençon ; cette dernière s'éteignit dans la personne d'ÉDOUARD 1832-1897, capitaine de cuirassiers, chevalier de la Légion d'honneur. La famille de Gapany a donné plusieurs prêtres et religieux, des notaires, châtelains, curiaux, justiciers et officiers à l'État et un grand nombre d'officiers aux services étrangers. *Armoiries* : d'argent à une étoile de gueules accompagnée de deux croissants de même, le tout posé en bande ; en pointe un mont de trois coupeaux de sinople. — 1. JEAN, commandant de troupes contre le roi de Navarre en 1512, † au service de Ferdinand V, roi d'Aragon et de Castille. — 2. EMMANUEL, officier de marine au service de l'empereur Charles-Quint, † 1542. — 3. FRANÇOIS, frère du n° 2, vice-commissaire général de Fribourg, refusa la grande bourgeoisie. — 4. GABRIEL, fils du n° 3, colonel commandant du régiment de Navarre au service de Ferdinand II ; tué à la bataille de Slemau. — 5. BLAISE, petit-fils du n° 3, Dr en droit canonique et civil, conseiller à la cour de l'empereur Ferdinand II, à Vienne, qui, le 12 mars 1635, l'anoblit ainsi que ses frères (nos 6 et 7), † à Marsens 7 septembre 1652. — 6. JEAN, frère du n° 5, châtelain de Marsens, † 1663. — 7. GABRIEL, frère du n° 5, curial de Vuippens, † 1657, — 8. JACQUES, fils du n° 6, officier au service d'Espagne, † 1700. — 9. GABRIEL, fils du n° 6, officier au service de France, régiment de Salis, † 1671. — 10. EMMANUEL, fils du n° 7, officier au service d'Espagne, tué à la bataille de Buffalora en Milanais. — 11. GABRIEL, fils du n° 7 officier au service de Gênes, y perdit la vie. — 12. JACQUES, fils du n° 8, officier de cavalerie en Espagne et officier à Fribourg. — 13. JACQUES-JOSEPH, fils du n° 9, * 1660, capitaine-commandant de la compagnie de Reynold au régiment de Castella, chevalier de Saint-Louis, † prisonnier de guerre à Amsterdam le 12 juin 1703. — 14. PIERRE, arrière-petit-fils du n° 6, 1676-1738, capitaine-commandant la compagnie de Reynold au régiment de Castella, puis à celui de Bettens, chevalier de Saint-Louis. — 15. ***Rodolphe***-Martin, arrière-petit-fils du n° 8, * à Marsens 11 novembre 1764, † à Fribourg 4 avril 1812, servit en France dans le régiment des Gardes-suisses. Lieutenant-baillival 1788-1797, membre de l'assemblée nationale 1798, membre de la commission constituante établie à Fribourg pour promulguer la nouvelle constitution cantonale 1801, commissaire du Directoire pour le canton de Fribourg, préfet national 1803, député au Grand Conseil 1803, conseiller 1803-1812. — 16. GEORGES-JOSEPH, arrière-petit-fils du n° 8, * 9 avril 1762, † à Bâle 16 juillet 1802, capitaine de la 2me compagnie des hussards helvétiques. — 17. RODOLPHE, fils du n° 15, 1794-1876, cordelier, aumônier au 2me régiment suisse à Naples, curé d'Écharlens 1848-1850, chapelain de Riaz. — 18. Jacques-Cyrille-ALFRED, 1847-1908, prêtre 1874, vicaire à Surpierre 1874-1875, curé de Vuissens 1875-1883, curé de Montet 1883-1908, inspecteur scolaire du district de la Broye 1879-1908. — *AHS* 1921, p. 16. — *ASHF* IV, 22, 212, 284. — N. Peissard : *La seigneurie et le bailliage de Corbières*, dans *ASHF* IX. — *La Liberté* 1908, nos 30, 32. — Arch. d'État Fribourg : Généal. diverses. Renseign. de la famille. [G. CORPATAUX.]



GARAVINI, GIULIANO, stucateur d'origine suisse, travailla de 1756 à 1769 à San Carlino et à l'église de la Madonna del Torrione à Ravenne, ainsi que dans l'église du Spirito Santo à Bologne. — *ALBK*. [C. T.]

GARBALD. Famille du Prätigau, établie à Klosters et Küblis, depuis un siècle à Castasegna dans le Bregaglia (Grisons). Le rentier de la prévôté de St. Jakob en Prätigau (Klosters), de 1514, mentionne à Serneus une famille *Curribald (Gurribald)*. La famille, alors établie à Serneus et plus tard à Klosters est éteinte, par contre la branche de Küblis a acquis l'indigénat à Klosters. — Voir F. Jecklin : *Urbar der Propstei St. Jakob*, dans *JHGG* 1910. — AGOSTINO, * 1828 à Castasegna, receveur des douanes, promoteur de l'école, président de la société d'utilité publique du Bregaglia, † le 3 février 1909. — *Der Freie Rätier* 1909, n° 35. — *JNGG* 1909, p. XI. — JOHANNA Garbald-Gredig, écrivain sous le pseudonyme de *Silvia Andrea*, * à Zuoz 22 mars 1840 ; d'origine romanche, elle écrivit cependant des œuvres en langue allemande : *Erzählungen aus Graubündens Vergangenheit*, 1888 ; *Der Apostel* ; *Donat von Vaz* ; *Faustine*, 1889 ; *Helvetia* ; *Wilhelm Tell*, 1891 ; *Bergell*, 1902 ; *Violanta Prevosti*, 1905 ; *Die Rätierin*, roman, 1905 ; *Wir und unsere Lieblinge (Tiergeschichten)*, 1914. — Voir *Silvia Andrea*, *Autobiographisches*, 1923. — *DSC*. [L. J.]

GARBANI. Famille tessinoise de Vergeletto et de Gresso (Onsernone) qui se partagea en plusieurs branches : Garbani-Nerini, Garbani-Capini, Garbani-Orsini, Garbani - Mercantini et Garbani - Moschini. D'après le *BStor.* 1908, la famille serait originaire de Craveggia (Ossola, Italie). — 1. GIOVAN-DOMENICO, de Vergeletto, * 20 mai 1757, date de sa mort inconnue ; membre du gouvernement provisoire de Locarno 1799, de la Diète cantonale 1801-1802, député au Grand Conseil 1803-1808. — 2. ***Evaristo*** Garbani-Nerini, avocat et homme politique, * à Russo le 26 octobre 1867. Député au Grand Conseil 1893, il démissionna peu après à la suite de son élection au tribunal cantonal où il resta de 1893 à 1895. Député au Grand Conseil 1897 - 1905, 1913-1917, président en 1898, conseiller d'État 1905-1912 et 1917-1921, député au Conseil national 1909-1922, président en 1921. Le 22 juin 1922, il était élu juge au Tribunal fédéral et le 19 février 1925 le Conseil fédéral le nomma directeur du bureau international des postes. — Dotta : *I Ticinesi*. — *DCS*. — *Ticino* II, n° 3. [C. T.]

GARBELY. Famille du Haut-Valais, bourgeoise d'Ulrichen et de Reckingen, citée à Obergesteln dès 1210 sous le nom de Garbeler, et à Ulrichen dès 1444 sous celui de Garbilis. A donné quelques présidents à la commune d'Ulrichen et quelques prêtres. — JEAN-JOSEPH, 1802-1885, curé de Mund, puis de Münster, doyen de Brigue. — T. Am-Herd : *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*. — *BWG* 1896. [J.-B. B.]

GARBIN. Voir STEINBACHER.

GARCIN. Familles du Dauphiné, réfugiées en Suisse romande après la révocation de l'Édit de Nantes. A l'une d'elles appartient — 1. LAURENT, * 1683 à Grenoble, Dr med., chirurgien dans un régiment hollandais pendant seize ans, puis à bord d'un vaisseau de la Compagnie des Indes, avec lequel il fit trois voyages de 1720 à 1729, bourgeois de Neuchâtel 1732. Botaniste et naturaliste, correspondant de Linné, qui donna le nom de *Garcinia* à un arbre originaire des Molluques, de Bernard de Jussieu, de Réaumur, de Bernoulli, de Bourguet, de Haller, etc. Correspondant de l'académie des sciences de Paris, membre honoraire de la Société royale de Londres, † à Neuchâtel 1751. — *Biogr. neuch.* I, avec la liste de ses publications. — 2. JEAN-LAURENT, fils du n° 1, * 1733 à Neuchâtel. Précepteur en Hollande où il prêcha à Amsterdam et à La Haye, mit en vers des psaumes de David (publiés sous le titre d'*Odes sacrées*), auteur d'un *Traité du mélodrame*, 1772. Il acquit par son mariage avec une demoi-

selle Stürler, la seigneurie de Cottens (Vaud) où il se fixa. Devenu botaniste, il écrivit plusieurs articles sur cette science dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon, mit en ordre le *Dictionnaire botanique* de Rousseau pour l'édition Moultou et conçut le plan d'une Flore helvétique, † 9 novembre 1761. — Voir *Biogr. neuch.* I. — De Montet : *Dict.* — *Conservateur suisse* XIII. [L. M.]

GARD. Famille originaire de la vallée d'Aoste, mentionnée dès le XIVe s., bourgeoise de Bagnes et de Saint-Maurice. *Armoiries* : coupé d'or à l'oiseau couronné de sable, et d'azur au chevron de sable accompagné de trois étoiles d'or et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. ÉTIENNE, notaire et curial, secrétaire épiscopal, † 1758. — 2. PIERRE 1768-1839, curé de Monthey 1800-1822, vicaire général, grand chantre, grand sacristain. — 3. JOSEPH-ARNOLD, * 1750 à Bagnes, † 1828 à Saint-Maurice, fils du n° 1, bourgeois de Saint-Maurice 1786, capitaine au service de France. Après le licenciement de 1792, major, puis lieutenant-colonel en Espagne. Colonel dans le contingent valaisan 1818. Chevalier de Saint-Louis. — 4. EUGÈNE, petit-fils du n° 1, bourgeois de Saint-Maurice 1815, Dr med. à Saint-Maurice, chevalier de l'Ordre royal d'Espagne, chirurgien-major au régiment de Preux, † 1854 à Saint-Maurice. — 5. FRÉDÉRIC, † 1849 à Bagnes où il était né. Président du dixain d'Entremont et député à la Diète cantonale 1816-1837. Ami et correspondant du doyen Bridel. — 6. LOUIS, fils du n° 5, 1799-1855, député à la Constituante de 1839, jeune-suisse militant, correspondant de l'*Helvétie*. Auteur de nombreuses chansons politiques et satiriques. — 7. EUGÈNE, 1820-1909, officier au service du pape 1852-1860, combattit à Castelfidardo ; président de Bagnes, député au Grand Conseil, sous-préfet. Auteur d'une relation des événements de 1844 en Valais et dans la vallée de Bagnes, sorte de réfutation à la brochure de Maurice Filliez. — 8. MAURICE, 1824-1890, chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice, professeur de philosophie au collège de Sion 1851-1858, puis à celui de Saint-Maurice, dont il devint préfet. Il propagea en Valais les œuvres de la Sainte-Enfance, de la propagation de la Foi, du *Pius-Verein* ; fonda en 1861 l'orphelinat de Véroliez à Saint-Maurice, et en 1879 la Société helvétique de Saint-Maurice, qu'il présida jusqu'à sa mort. — Voir P. Bioley : *Régiment de Preux*, dans *Ann. valaisannes.* — *Valais romand.* — E. et H. Anderegg : *Schweiz. Philanthropie, Wallis.* — *Conservateur suisse.* — J. Bertrand : *Valais intellectuel.* — Arch. de Bagnes et de Saint-Maurice. [J.-B. B.]





Maurice Gard.
D'après une photographie.

GARD, du. Famille française, possédant la terre de Fresneville et la seigneurie de Sansoex en Picardie, se fixa au Pays de Vaud après la conquête bernoise en 1540. *Armoiries* : d'azur à trois jars (oies) d'argent, posés deux et un. — 1. ROBERT, achète en 1540 la commanderie de la Chaux et de Croze. — 2. ANTOINE, petit-fils du n° 1, achète la seigneurie d'Échichens en 1610, domaine qui demeura dans la famille jusqu'à son extinction en 1777. — *DHV.* [M. R.]

GARDE (BATAILLON DES TIRAILLEURS DE LA). Créé en 1814 pour faire partie de la garde du roi de Prusse, ce bataillon devait être à l'effectif de 429 h. et composé de Neuchâtelois essentiellement. Le recrutement fut difficile, de sorte que des Suisses furent enrôlés et plus tard l'on eut recours aux Prussiens pour compléter les effectifs. Uniforme : tunique vert foncé, pantalon gris de fer en hiver et de toile blanche en été ; shako de drap noir. Premier commandant, le major Gustave de Meuron. En 1815, le bataillon prit part à l'occupation de Paris par les Alliés et reçut un drapeau du roi de Prusse en 1825. Par suite de la révolution neuchâteloise du 1er mars 1848, le bataillon qui, depuis plusieurs années déjà, ne comptait qu'une minorité de Neuchâtelois et de Suisses, cessa d'être une troupe capitulée pour devenir purement allemande. Le dernier tirailleur suisse fut licencié en 1852. — Eug. Vodoz : *Le bat. neuch. des Tirailleurs de la Garde.* [L. M.]

GARDELLE. Deux familles de ce nom ont existé à Genève, l'une venue de Thiers en Auvergne, bourgeoise en 1579 et 1580, l'autre originaire de Lyon, bourgeoise en 1627 et 1634. Toutes deux sont éteintes. La seconde a donné de nombreux orfèvres, horlogers, peintres, joailliers, graveurs-ciseleurs (voir *SKL*). *Armoiries* : parti, d'azur à une échelle d'argent posée en bande, et d'argent à l'homme vêtu d'azur. — 1. CLAUDE, † 1619, fixé à Genève en 1559, orfèvre d'une grande habileté, s'est acquis une grande notoriété par la confection d'une pièce d'orfèvrerie considérable, enrichie de pierreries, représentant « une ville artificiellement faite ». — 2. DANIEL, 1679-1752, peintre et collaborateur de son frère Robert, avait un réel talent de miniaturiste ; ses dessins à la plume ont de la valeur. Du Conseil des Deux-Cents 1738. — 3. ***Robert,*** frère du n° 2, 1682-1765, peintre de mérite. Par la protection d'un seigneur allemand, il put, à Berlin, entrer en relations avec de grands personnages et faire leurs portraits. Après un court séjour à Genève, il se rendit à Paris, s'y perfectionna dans les ateliers de Largillière, puis revint dans sa patrie. Ses talents, une prodigieuse facilité et un travail assidu ne tardèrent pas à en faire le portraitiste à la mode. Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud se le disputaient. On a aussi de lui des vues de Genève et des gravures à l'eau-forte et à la manière noire. — 4. ÉLIE, 1688-1748, peintre sur émail. — Voir Galiffe : *Not. gén.* VI, 294. — De Montet : *Dict.* [H. Da.]



Robert Gardelle.
D'après un portrait de la collection Maillart.

GARDES-SUISSES (RÉGIMENTS DES). I. SERVICE DE FRANCE. De tous les régiments fournis par la Suisse à la France, celui des Gardes-suisses était le plus ancien et le plus brillant. En 1567, le roi Charles IX obtint des cantons suisses un corps de 6000 h., en 20 compagnies de 300 h., et un escadron de 200 chevaux, sous le colonel Louis Pfyffer, de Lucerne. Ce régiment porta déjà le nom de Gardes-suisses du roi. Il s'immortalisa à la retraite de Meaux (27-28 sept. 1567) en protégeant le roi et la cour, dans une marche de 72 heures, à travers l'armée de Condé. Charles IX, Henri III et Henri IV eurent constamment quelques compagnies suisses attachées à leur garde, avant l'institution permanente du régiment des Gardes-suisses. Ainsi Henri III conserva une partie du régiment Tuggener, Henri IV, les compagnies Gallaty, Cressier, Lanthen. Le régiment Gallaty défendit le roi à la journée des Barricades (28 mai 1588) et prit une part glorieuse aux batailles d'Arques (1589) et d'Yvry (1590). Henri IV forma un corps spécial de deux compagnies Gallaty, d'une de Cressier et une de Lanthen, sous le nom de « gens de guerre à pied, suisses, servant à la garde du Roy » (1599). Cette troupe fit la campagne de Savoie.

Création définitive du régiment. C'est en 1616 que le

roi Louis XIII décida d'organiser ses Gardes-suisses d'une façon définitive. « Le Roy se résolut, écrit Bassompierre, de faire à Tours un régiment complet de ses Gardes-suisses, et ils vinrent faire la première garde devant son logis le mardy, douzième de mars ». Ce nouveau régiment ne compta d'abord que cinq enseignes de 160 h. chacune : Pfyffer (Lucerne), Schorsch (Grisons), Greder (Soleure), de Gugelberg (Grisons), de Planta (Grisons) auxquelles vinrent s'ajouter, le 17 janv. 1617, les enseignes Gallaty (compagnie colonelle), Reding (Schwyz), Hessi (Glaris). Le premier colonel fut Gaspard Gallaty, de Glaris. Le nombre des compagnies varia de 10 à 29, jusqu'en 1763 où il fut fixé à 16.

Campagnes. Le régiment compte dans ses états de service 71 campagnes, 154 batailles et 30 sièges. Il formait brigade avec le régiment des gardes-françaises.

Règne de Louis XIII. Commandé par le colonel Hessy, de Glaris, le régiment assiège Montauban (1620) et Negrepélisse. Avec le colonel Greder, de Soleure, il est au siège de la Rochelle (1628), dans les Alpes au combat du Pas-de-Suze, en 1640, au siège d'Arras, en 1642 au siège de Tortone, dans les Flandres, en Italie, en Espagne avec le colonel Freuler, de Glaris.

Règne de Louis XIV. Le régiment perd 23 officiers à la bataille de Lens (1648). Pendant les troubles de la Fronde, il se bat dans les rues de Paris. Le colonel d'Estavayer est grièvement blessé au siège de Valenciennes (1656). La même année, le régiment s'empare de Valencia. Se distingue au combat de la Roquette (1653), à Saint-Menehould, à la Bormida, à Stenay, au siège d'Arras, à Dunkerque (1658) à la bataille des Dunes où il culbute les Espagnols, dans les Flandres en 1667. Pendant la guerre de Hollande, les Gardes sont à la prise de Wœrden, à l'assaut de Maestricht, à la bataille de Senef (1674) où ils perdent 11 officiers et 329 sous-officiers et soldats. A Valenciennes, le lieutenant de Sacconay-Bursinel pénètre le premier dans la ville (1676). A Saint-Denis, les Gardes bravent les attaques de la cavalerie anglaise. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, ils sont très éprouvés à Walcourt, à Fleurus (1690), au siège de Mons (1691) où le roi récompense leur brillante conduite en donnant le rang de colonel à tous les capitaines. On forme, en 1691, les compagnies de grenadiers. L'effectif, qui a varié jusqu'ici, est fixé à 2400 h., en 4 bataillons. Sous les colonels Stuppa (Grisons) et Wagner (Soleure), le régiment se couvre de gloire à Steinkerque (1692), à Neerwinden (1693) en perdant 11 officiers et 258 soldats. Le lieutenant-général François de Reynold (Fribourg) prend le commandement en 1702 : batailles d'Eckeren, de Blenheim (1704), de Ramillies (1706), d'Oudenarde (1708), où les Gardes se sacrifient pour couvrir la retraite, de Malplaquet (1709) où leurs pertes sont énormes. Siège de Douai.

Règne de Louis XV. Au début de la guerre de la succession de Pologne, Jean-Victor de Besenval, de Soleure, lieutenant-général, succède à Fr. de Reynold à la tête du régiment. Il prend part au siège de Philippsbourg. Sous Fr. de Zurlauben, de Zoug, pendant la guerre de la succession d'Autriche, il assiège Courtrai, Ypres et Tournay. A la bataille de Fontenoy (1745) les bataillons d'Affry, Staal et Villars-Chandieu sont décimés par la première décharge des Anglais. Pendant la guerre de Sept Ans, nous trouvons le régiment au siège de Meppen (1759), au combat de Corbach et à la prise de Cassel.

Règne de Louis XVI. Depuis la guerre de Sept ans la paix ne fut plus troublée en France. Le service de garde à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau, les revues du roi aux Sablons, les exercices de la garnison de Paris remplirent l'existence du régiment. Louis d'Affry, de Fribourg, était colonel. Dès le début de la Révolution, les Gardes furent exposés à la propagande du club helvétique de Paris qui chercha à semer l'indiscipline et la révolte dans leurs rangs. En 1789, le 3 août, une partie du 2e bataillon, caserné à Rueil, se mutina. Il fallut sévir rigoureusement ; 348 hommes reçurent leur congé. La fermeté du capitaine de Loys suffit à rétablir l'ordre. Le bon sens du soldat triompha des menées révolutionnaires. Le jour de l'épreuve suprême, le 10 août 1792, le régiment, fidèle à son serment, se fit massacrer à son poste, abandonné par les Gardes-françaises qui avaient déjà passé à l'insurrection et par les Gardes nationales qui suivirent leur exemple au commencement du combat. En 1818, 345 survivants du régiment reçurent la médaille du 10 août frappée par ordre de la Diète, portant : Honneur et fidélité — et la croix suisse.

Restauration. En 1816, Louis XVIII reconstitua les Gardes-suisses en créant deux régiments de la « Garde royale suisse », formant brigade et commandés par un maréchal de camp suisse. Deux bataillons sous le colonel de Courten (Valais) prirent part à la campagne d'Espagne et à la prise du Trocadéro en 1823. A la révolution de juillet 1830, le 1er régiment suisse (Salis) perdit 300 h. à Paris, dans les combats de rues, à l'assaut des barricades et en couvrant la retraite sur Saint-Cloud. Un détachement du 2e suisse, commandé par le major Dufay, de Monthey, se défendit héroïquement dans la caserne de Babylone et au musée d'artillerie. Dufay fut massacré par la populace : ce fut l'adieu des Suisses aux Bourbons, et la fin du service de France.

Service de paix et de garnison. Avant la construction des premières casernes, vers 1690, les compagnies logeaient chez l'habitant, dans les faubourgs de Paris (Suresnes, Rueil, Nanterre, Colombes, Saint-Denis et Certrouville). Dès la fin du règne de Louis XIV, un bataillon fut caserné rue Grange-Batelière. Sous Louis XV, le 1er bataillon logeait à Saint-Roch, à Montmartre et à Chaillot, le 2e était caserné à Rueil, le 3e et le 4e à Courbevoie.

A Paris, le régiment faisait partie de la *garde du dehors*, par opposition à la *garde du dedans* à l'intérieur des palais, formée par la compagnie des Cent-Suisses. Il alternait le service avec les Gardes-françaises. Il avait le premier rang parmi les autres régiments suisses de France. Le poste des compagnies de Gardes-françaises et suisses du château était dans la première cour, les Français rangés en haie à droite, les Suisses à gauche. La solde des Gardes était supérieure à celle des autres corps : le simple fusilier recevait 180 livres par an, le grenadier 200 livres, le sergent 630 livres, l'enseigne 1400, le premier-lieutenant 3000, le capitaine 7200, le colonel 22 000.

Uniformes et armement. L'habit gris à revers bleus fut remplacé, vers 1700, par l'uniforme rouge à parements blancs, culottes et bas bleus. Depuis 1763, l'officier portait l'habit écarlate, collet, revers parements bleu de roi brodés d'argent — agréments en losanges blancs sur les revers — veste et culotte blanche, épaulettes d'argent, ceinturon blanc, tricorne bordé d'argent, cheveux en catogan. Les soldats portaient les guêtres blanches, les grenadiers le bonnet d'ourson.

Le mousquet remplaça l'arquebuse vers 1615, les piquiers disparurent à l'introduction de la baïonnette à douille en 1690 et l'introduction du fusil à pierre (1703-1704) remplacé par le modèle 1777. Les grenadiers portaient, en outre, un sabre court. Il y avait un drapeau par compagnie sous Louis XIV : croix blanche traversante formant quatre quartiers flammés aux couleurs du colonel général des Suisses et Grisons. Plus tard, il n'y eut plus que 2 drapeaux par bataillon et celui de la compagnie générale qui était blanc semé de lys d'or, soit 9 drapeaux pour le régiment.

Organisation. La division du régiment en 4 bataillons remonte à 1635. En 1640, l'effectif était de 2516 h., en 1648 de 3420 h., en 1690 de 2400 h., en 1734 de 2820 h. en 1767 de 2416 h. Les recrues devaient mesurer 5 pieds 4 pouces (1 m. 75) dans les compagnies de fusiliers, et 5 pieds 6 pouces (1 m. 82) dans la compagnie générale et les grenadiers. La compagnie générale était la 1re du régiment, elle possédait son état-major et sa justice particulière, elle avait pour chef honoraire le colonel-général des Suisses et Grisons. Elle se recrutait dans l'ensemble des 12 régiments suisses de France. On choisissait les hommes les plus grands et les plus beaux. L'engagement était de 4 ans. Beaucoup de soldats rengageaient. Les vétérans de 20 ans de service avaient droit à la « plaque de vétérance ». Les enfants de troupe étaient instruit comme fifres et tambours. Il y avait 8 canons



Mousquetaire, 1620.

Fusilier (Ordonnance de 1724-1757).

Canonnier en grand uniforme, 1782-1792.

Grenadier du 7e régiment de la Garde Royale, 1816-1822.

UNIFORMES DES GARDES-SUISSES EN FRANCE. Collection A. Pochon-Demme, Berne.



Garde suisse en Hollande, Fusilier, avant 1774.



Soldat du bataillon des tirailleurs de la Garde à Berlin, 1830 (Neuchâtel).



Garde suisse pontificale en tenue de gala, vers 1820.



Garde suisse pontificale. Hallebardier en tenue de gala, après la réforme de 1915.

Collection A. Pochon-Demme, Berne. Le Tirailleur de la Garde au Musée historique, Neuchâtel.

de campagne et 50 canonniers à plumets rouges et blancs. La musique comptait 35 musiciens. Le corps d'officiers se recrutait exclusivement parmi la noblesse et le patriciat des cantons et pays alliés ; certaines charges étaient héréditaires.

Commandants du régiment des Gardes-suisses de France : Kaspard Gallaty (Glaris), 1616-1619. — Fridolin Hessy (Glaris), 1619-1628. — Jean-Ulrich Greder (Soleure), 1628-1635. — Gaspard Freuler (Glaris), 1635-1651. — Jean-Melchior Hessy (Glaris), 1651-1655. — Laurent d'Estavayer-Molondin (Soleure), 1655-1685. — Pierre Stuppa (Valteline), 1685-1701. — Maurice Wagner (Soleure), 1701-1702. — François de Reynold (Fribourg), 1702-1722. — Jean Victor de Besenval (Soleure), 1722-1736. — Jean-Jacques d'Erlach (Fribourg), 1736-1742. — Rodolphe de Castella (Fribourg), 1742-1743. — Beat-François de Zurlauben (Zoug), 1743-1767. — Louis-Augustin d'Affry (Fribourg), 1767-1792.

Restauration. Commandants de la brigade suisse de la Garde royale : Lieutenant-général Henri de Salis-Zizers (Grisons), 1815-1819. — Lieutenant-général François Mallet (Genève), 1819-1825. — Lieutenant-général Henri Hœgger (Saint-Gall), 1825-1830.

1er régiment de la Garde : Henri Hœgger (Saint-Gall), 1815-1825. — François-Simon de Salis-Zizers (Grisons), 1825-1830.

2e régiment de la Garde : Charles d'Affry (Fribourg), 1815-1817. — Eugène de Courten (Valais), 1817-1825. — Joseph de Besenval (Soleure), 1825-1830.

Bibliographie. Zurlauben : *Hist. milit. des Suisses.* — Susane : *Hist. de l'infant. française.* — Vallière : *Le régiment des Gardes-suisses de France.* — Vogel : *Les privilèges des Suisses en France.* — Morell : *Die Schweizergarde in Frankreich (1789-1792).* — Maag : *Gesch. der Schweizertruppen in franz. Diensten (1816-1830).* — *Ordonnance du Roy concernant le régiment des Gardes-suisses,* du 1er juin 1763. — G. v. Vivis : *Die Fahnen des Reg. Ludwig Pfyffer* dans *AHS* 1913.

II. Service de Hollande. En 1748, les États-Généraux conclurent une capitulation avec les cantons de Zurich, Schaffhouse, Glaris et Appenzell, ainsi qu'avec Neuchâtel et Saint-Gall, pour un régiment des Gardes-suisses composé de 8 compagnies, de 200 h. chacune, divisé en 2 bataillons de 800 hommes chacun. En 1761, le canton de Berne recruta 3 compagnies pour ce régiment. Les Gardes avaient le pas sur les 8 autres régiments suisses de Hollande.

Vers 1780 les compagnies de fusiliers étaient de 100 h., celles de grenadiers de 61 h.

Le régiment des Gardes-suisses fut licencié en février 1796, après avoir combattu, dès 1793, contre les armées de la Révolution française, sur la Meuse à Landrecies et à Fleurus. Il fut rapatrié en avril, même année.

L'uniforme était bleu de roi, doublé de rouge, collet bordé de blanc, parements blancs, veste et culottes blanches. Tricorne bordé d'argent pour les officiers, avec ganses et floquets argent et orange, hausse-col d'argent, écharpe orange, épée d'argent à garde suédoise, aiguillettes d'argent. Buffleterie blanche, gibernes noires, fusil et sabre pour les soldats. Bonnet d'ours pour les grenadiers. Drapeau de la compagnie du prince, aux armes d'Orange avec, au milieu, les sept flèches allégoriques des sept Provinces-Unies nouées d'un ruban rouge, avec la devise : *Tanta est fiducia gentis.* Les drapeaux des autres compagnies avaient les quatre quartiers flammés orange, bleu-blanc, partagés par une croix blanche.

Colonels propriétaires, avec le rang de lieutenant-général : Frédéric May-de Kiesen (Berne), 1748-1776. — François Sandoz (Neuchâtel), 1776-1785.

Colonels-commandants : Alexandre de Watteville (Berne), 1748-1758. — Beat-Louis Steiger (Berne), 1758-1766. — François Sandoz (Neuchâtel), 1770-1776. — Louis d'Aubonne (Vaud), 1776-1786. — Voir May : *Hist. milit. des Suisses* IV.

III. Service de Naples. Le 7 octobre 1734, le roi Charles III conclut avec Antoine de Tschudi, de Glaris, une capitulation pour un bataillon des Gardes-suisses de 6 compagnies de fusiliers de 120 h. chacune et d'une de grenadiers de 110 h. ; porté à 10 compagnies en 1738. Capitulation renouvelée en 1754 et en 1776 pour 20 ans. En 1754, les Gardes furent transformés en un régiment de 2 bataillons de 830 h. chacun.

Pendant la campagne de 1744, les Gardes-suisses, sous le colonel Freuler, prirent d'assaut les retranchements autrichiens à Fayola. A Velletri, le bataillon soutenu par 5 régiments suisses se maintint contre des forces supérieures. Les Gardes firent la campagne de 1746 au Piémont.

Les Gardes-suisses partageaient avec les Gardes-napolitaines le service extérieur des palais royaux.

Le commandement du régiment était héréditaire dans la famille des Tschudi, de Glaris.

Uniforme rouge, parements, retroussis, revers, veste et culotte bleu de roi. Officiers : hausse-col d'argent aux armes du roi, ceinturon blanc, chapeau bordé d'argent, avec cordon et trois houppes d'argent ; épée d'argent damasquinée en or. Les fusiliers portaient les cheveux en cadenette, les grenadiers relevés en tresse. Drapeaux à croix blanche traversante avec quatre quartiers à flammes rouges, jaunes, blanches et noires.

En 1789, à la révolution de Naples, toutes les troupes suisses, y compris les Gardes, furent rapatriées. — Voir May : *Hist. milit. des Suisses* IV.

IV. Garde-pontificale. La compagnie de la Garde-suisse pontificale fut créée par le pape Jules II, en 1506, l'année même où il posait la première pierre de la nouvelle basilique de Saint-Pierre. Le premier capitaine fut Gaspard de Silinen, d'Uri, tué en 1517 au combat de Rimini. En 1527, Rome fut prise d'assaut par l'armée impériale du connétable de Bourbon. La Garde-suisse se barricada dans le parvis de Saint-Pierre. Elle s'y défendit 6 heures contre des milliers de lansquenets. Les Suisses, presque tous Zuricois, et leur capitaine Gasp. Roust, furent tous égorgés sur les dalles du chœur et jusque sur les autels ; 42 h. qui avaient accompagné le pape au château Saint-Ange échappèrent à la mort. La Garde ne fut reconstituée qu'en 1548. Le pape Paul III obtint une nouvelle compagnie commandée par le capitaine-colonel Jost de Meggen, de Lucerne. Elle comptait un lieutenant, un enseigne, 4 sous-officiers *(Rottmeister)*, 4 tambours, 1 fifre, 2 joueurs de cor et 1 prévôt et 200 hallebardiers. En 1550, deux nouvelles compagnies de 120 h. vinrent s'ajouter à celle de Rome, pour la garde des légats de Ravenne et de Bologne (Beroldingen et Arnold von Spiringen, d'Uri). A partir de 1565, Lucerne fournit régulièrement le commandant (10 appartinrent à la famille Pfyffer-d'Altishofen). A la bataille navale de Lépante (1571), le Garde-pontifical Hans Nölle, de Kriens, s'empara de deux drapeaux turcs. On les déposa à l'arsenal de Lucerne.

L'effectif était de 140 h. en 1643, de 120 h. en 1660, de 345 h. en 1780. En 1788 : 4 officiers, 13 sous-officiers, 4 tambours, 1 fifre, 8 hautbois, 100 hallebardiers, 1 grand-juge, 1 aumônier, 1 chirurgien et 1 grand-prévôt.

La Garde-pontificale partagea le sort du pape et fut chassée de Rome par les Français, en 1798. Reconstituée en 1800. En 1809, dispersée de nouveau par les Français, elle se reforma en 1814, quand la captivité de Pie VII prit fin. La dernière capitulation entre le Saint-Siège et le canton de Lucerne date de 1825. Pie IX, en 1858, après l'interdiction du service capitulé par la Constitution fédérale de 1848, conclut un accord, non plus avec un canton, mais avec le corps lui-même, considéré comme cocontractant. A partir de ce moment, et jusqu'à l'heure actuelle, les engagements sont individuels. L'effectif est de 133 hommes. Le commandant a rang de colonel. Pendant l'été 1913, il y eut quelques désordres dans la Garde provoqués par un régime nouveau que les hommes trouvaient trop sévère ; une cinquantaine de Gardes refusèrent de faire l'exercice. L'ordre fut vite rétabli grâce à l'énergie du colonel Repond.

Avant la suppression du pouvoir temporel, la Garde logeait au Vatican en hiver, au palais de Monte-Cavallo, en été. Actuellement, elle est casernée au Belvédère. La chapelle de San Pellegrino et le cimetière voisin furent concédés, au milieu du XVIIe s. à la Garde-suisse. Cette chapelle, du IXe s., ainsi que le cimetière, ren-

ferment les tombes de beaucoup d'officiers et de soldats. Chaque année, au mois de mai, a lieu l'assermentation solennelle des recrues, dans la cour du Belvédère. Il existe, en Suisse, une société des anciens Gardes-pontificaux qui a une assemblée générale tous les deux ans.

Uniformes et armement. La tradition attribue à Raphaël le dessin primitif des somptueux costumes de la Garde-pontificale. Ce costume, constamment reproduit dans leurs œuvres par les plus grands artistes de la Renaissance italienne, a atteint son plus haut degré de perfection sous Clément VIII (1592-1605). Le tableau du palais Mattei, à Rome, représentant l'entrée de Clément VIII à Ferrare, en 1598, nous montre les hallebardiers suisses revêtus de pourpoints tailladés dont les manches raphaëlesques s'harmonisent avec les chausses à rayures oranges et bleues. De nombreuses fresques représentent les Gardes-suisses : au Vatican, au Palazzo Vecchio de Florence, au château de Caprarola près de Viterbe. L'uniforme primitif nous a été conservé par une miniature qui orne le manuscrit d'un poème décrivant le retour triomphal de Jules II à Rome, après l'expédition de Bologne, où les Suisses l'avaient accompagné. On reconnaît le capitaine Silinen à sa chaîne d'or, au bâton de commandement. Il porte un *sajo* ou soubreveste doré et échancré sur un pourpoint vert, des chausses rayées bleues et blanches, un béret orné d'un panache. Les manches tailladées et les crevés apparurent vers 1548. Les rayures des chausses devinrent définitivement jaunes, bleues et rouges à la fin du XVIe s. La coiffure était le béret, puis la toque, en guerre le morion à crête. Au XVIIIe s., il y avait trois uniformes : celui d'hiver, celui d'été et celui de deuil, noir et blanc. En guerre et pour les cérémonies, les Gardes portent la demi-cuirasse. Ils sont armés de hallebardes de six pieds, de l'épée à garde de cuivre, l'escorte du drapeau porte l'épée à deux mains. Actuellement, les Gardes ont, en outre, le fusil et la baïonnette pour certains exercices.

Pendant le cours du XIXe s., l'affaiblissement général du goût accentua la décadence du costume de la Garde-pontificale. Le colonel Repond entreprit de rendre à la tenue de ses hommes son ancienne splendeur. Son prédécesseur, le colonel Meyer-de Schauensee, avait déjà, en 1906, supprimé le casque prussien à crinière blanche adopté en 1850. Pour la petite tenue, on choisit la toque à fond évasé de Sixte-Quint. En 1914, on reprit le morion historique, teint en noir. En 1915, les hallebardiers reçurent l'ancien pourpoint du XVIe s. et, comme petite tenue, le *sayo* non tailladé de 1527. L'ample et pittoresque manteau *(giornea)* peint par Pinturicchio. dans la fresque du couronnement de Pie II, a remplacé la capote moderne. Les officiers portent, depuis 1914, ce même costume rouge à crevés verts dessiné par les maîtres de la Renaissance.

Le drapeau est aux couleurs du pape, les quartiers séparés par la croix blanche, et portant en abîme l'écu du commandant. Le colonel Hirschbühl, de Coire, a succédé, en 1921, au colonel Repond, de Fribourg.

Les sentinelles suisses qui montent la garde au Vatican devant la porte de bronze, sont la dernière et fidèle évocation d'un passé glorieux.

Voir Lütolf : *Die Schweizergarde in Rom.* — May : *Hist. milit. des Suisses* IV. — Repond : *Le costume de la Garde suisse pontificale et la Renaissance italienne.* [P. de VALLIÈRE.]

GARDESCI, MARIA-ANTEA, de Brissago, * à Lucques en 1570 de Giovanni Gianetti ou de Zenetini, de Brissago, épousa Oliviero Gardesci du même village. Femme d'une grande vertu, elle entretint des relations avec la princesse Marie de Savoie et avec la reine de France. Fonda à Sesto Calende une confrérie et mourut en odeur de sainteté à Turin le 7 mai 1630. Elle jouit d'une grande vénération en Italie et à Brissago. — *BStor.* 1885. — Oldelli : *Dizionario.* — Borrani : *Ticino Sacro.* [C. T.]

GARDIAN. Vieille famille d'Estavayer-le-Lac, encore existante. *Armoiries* : d'azur à une croix tréflée d'or mouvante de trois monts d'argent et accompagnée de 4 étoiles du dernier, 2 en chef et 2 en pointe ; 2 clous d'argent fichés dans les monts, au pied de la croix. La famille a donné plusieurs gouverneurs et membres du clergé d'Estavayer. — 1. LAURENT, gouverneur d'Estavayer 1550-1552, 1561-1563. — 2. MARIE-CATHERINE, sœur Agnès au couvent des dominicaines d'Estavayer, prieure 1704-1707, 1711-1719, 1735-1738 — 3. HYACINTHE, banneret ; † 1787. — 4. ALPHONSE-JOSEPH-LAURENT, * 1805, notaire 1829, député au Grand Conseil 1837-1847, 1861-1865, conseiller d'État 1839-1845, préfet d'Estavayer 1845-1847, juge, puis président du tribunal de la Broye 1857-1869 ; † 1869. — Voir Grangier : *Annales.* — Dellion : *Dict.* — H. de Vevey : *Les anciens ex-libris frib.* [H. V.]

GARDONA, BATTISTA, sculpteur, de Ligornetto, acheva en 1578, avec Francesco Casella de Carona, la construction et la décoration des deux tribunes du chœur de l'église de Santa Maria della Consolazione à Todi. — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — *SKL.* [C. T.]

GARDY. Famille genevoise originaire du Midi de la France, reçue à l'habitation à Genève en 1714 et à la bourgeoisie en 1792. — 1. FRANÇOIS-ANDRÉ, 1836-1924, juge au tribunal de commerce 1868-1880, député au Grand Conseil 1874-1878, auteur de brochures de politique locale. — 2. FRÉDÉRIC-LOUIS, fils du n° 1, * 1870, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève depuis 1906, auteur d'opuscules et d'articles d'histoire locale. — 3. LOUIS-SAMUEL, 1829-1919, auteur d'opuscules relatifs au spiritisme. — 4. EDOUARD-ANTOINE, * 28 août 1839, frère du n° 3, ingénieur, professeur de dessin technique et de mathématiques au Collège 1874-1903 et à l'École d'horlogerie de Genève, rédacteur en chef du *Journal suisse d'horlogerie* dès sa création 1876. — 5. et 6. PAUL-AUGUSTE, * 1863, et PAUL-GEORGES, * 1871, fils du n° 4, ingénieurs-électriciens, fondateurs, en 1890, d'une usine d'appareillage électrique à la Plaine (canton de Genève), transportée à la Jonction (Plainpalais) en 1899.— Voir *DSC.* [F. G.]

GAREIS, KARL, 1844-1923, * à Bamberg, juriste allemand, privat-docent à Würzburg 1873, professeur ordinaire de droit germanique et ecclésiastique à l'université de Berne 1873. Il fut conseiller du gouvernement pendant le *Kulturkampf.* Après son appel à l'université de Giessen en 1875, il publia, avec son successeur, le professeur Philippe Zorn : *Staat und Kirche in der Schweiz,* 1877. [E. B.]

GARETTI. Famille d'origine piémontaise (Asti), signalée à Sembrancher, Sion, Martigny dès 1327. — JEAN, abbé de Saint-Maurice dès 1378 ; partisan du pape Clément VII pendant le schisme. C'est sous son ministère (1410) qu'Amédée VIII de Savoie fonda le prieuré de Ripaille, dépendant de l'abbaye de Saint-Maurice, dont il suivait la règle et les constitutions. Il répara le château du vidomnat de Bagnes, où il mourut le 22 novembre 1410. — Archives de Saint-Maurice. — Aubert : *Trésor de Saint-Maurice.* [J.-B. B. et Ta.]

GARILLAT, NICOLAS, de Joulens sur Morges (Vaud), chanoine de Lausanne, d'Aoste et de Sion 1463, fonctionnaire de la cour pontificale, abbé de l'île de Saint-Pierre 1481, prieur de Rüeggisberg, abbé du Lac de Joux 1483, évêque d'Ivrée en Italie 1485. — Reymond : *Dignitaires.* [M. R.]

GARIN (saint Garin), moine, * à Pont-à-Mousson (Lorraine), puis abbé de Saint-Jean d'Aulph en 1110, évêque de Sion de 1138 à 1150, obtint le retour de Loèche et Naters à l'église cathédrale en 1143 ; † 27 août 1150 (?) à Saint-Jean d'Aulph. — Voir Ruffin : *Vie de saint Guérin.* — Gonthier : *Vie de saint Guérin.* [D. I.]

GARIN. Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille encore existante, bourgeoise de Bulle où on la rencontre en 1438 déjà ; le notaire Comba la fait remonter à l'année 1339 et la dit aussi originaire de Riaz. *Armoiries* : de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même. — FRANÇOIS, de Bulle, chanoine à Wissensteig (Bavière) ; chanoine et chantre de Saint-Nicolas à Fribourg 1579, examinateur des causes ecclésiastiques, fut nommé prévôt de Saint-Nicolas le 29 mai 1587 et mourut en 1588 avant d'avoir reçu du nonce la con-

firmation de son élection. — Comba : *Liste des familles bourgeoises de Bulle*, dans *AF* VI. — Archives d'État Fribourg : Grosse de Bulle. — J. Gremaud : *Notice sur la ville de Bulle*, dans *ASHF* III. [Ræmy.]

B. **Canton de Vaud.** Famille de Haute-Savoie, fixée à Lavey en 1614. — 1. Jacob, 1801-1896, ministre, philanthrope. — 2. Auguste, 1840-1919, médecin à Yverdon, député, philanthrope. — *Livre d'Or.* [M. R.]

GARMISWIL (C. Fribourg, D. Singine, Com. Guin. V. *DGS*). Hameau relevant au spirituel de la paroisse de Guin. Anciennes formes : en 1301 *Garmanswile* (voir Förstemann I, 600). Au début du siècle dernier, François Moosbrugger, de Fribourg, propriétaire d'un domaine à Garmiswil, y découvrit des sources sulfureuses et fonda, en 1810, un établissement de bains qui fut assez fréquenté ; aujourd'hui ces sources sont taries. — Voir Kuenlin : *Dict.* II. — Saladin : *Zur Siedelungsgesch.* dans *FG* XXVII. — *Liberté* 7 juin 1911. [J. N.]

GARMISWIL, ou de GARMISWIL, GARMANSWIL, GARMENSWIL. Famille fribourgeoise éteinte, originaire du hameau de ce nom, bourgeoise de Fribourg dès 1345. *Armoiries* : d'argent à la bande d'azur chargée d'un soc de charrue du champ, posé dans le sens de la bande, le dit soc chargé d'une étoile d'azur. — 1. Heintzman, banneret du Bourg 1444-1446, membre du Petit Conseil 1448, destitué en 1449 par le duc Albert d'Autriche et incarcéré à la Tour-Rouge. — 2. Ulman, tanneur, du Conseil des Deux-Cents 1453, des Soixante et des Secrets 1459, banneret de l'Auge 1466-1468, membre du Petit Conseil 1469-1505, directeur de la léproserie de Bourguillon 1473, trésorier 1485-1488 ; il fut, en 1476, un des chefs de l'expédition de pillage entreprise, après la bataille de Morat, dans le Pays de Vaud et le comté de Romont. — 3. Jacques, dit *Jacki* ou *Jeckli*, frère du n° 2, du Conseil des Soixante 1460, receveur des cens de la ville 1468, des Secrets 1470, banneret de l'Auge 1481-1483, membre du Petit Conseil 1483-1505, directeur de la léproserie de Bourguillon 1486. — 4. Hugues, fils du n° 2, du Conseil des Deux-Cents 1475, des Soixante 1480-1503, des Secrets 1487, receveur des cens de la ville 1496. — 5. Bernard, fils du n° 3, du Conseil des Deux-Cents 1506-1510, percepteur de l'ohmgeld 1508-1511, du Conseil des Soixante 1510, des Secrets 1512, banneret de l'Auge 1525-1528, avoué du couvent des Augustins 1528, du Petit Conseil dès 1528, bailli de Bellegarde 1536-1539. — 6. Jean ou Hans, petit-fils du n° 3, du Conseil des Deux-Cents 1535-1542, des Soixante 1542, banneret de l'Auge 1543-1546, bailli de Vuippens 1549-1554, du Petit Conseil 1549-1586, capitaine au service de France, † 28 avril 1586. — 7. Jacques, fils du n° 5, du Conseil des Deux-Cents 1543, des Soixante 1544, banneret de l'Auge 1549-1552, 1557-1560, conseiller 1554-1579. — 8. Jean ou Hans, le jeune, fils du n° 6, du Conseil des Deux-Cents 1541-1550, des Soixante 1550-1578, édile 1555-1558, 1563-1566, bailli de Pont 1558-1563, bailli de Bossonens 1573-1578, membre du Petit Conseil 1578-1587. — 9. Jacques, le jeune, fils du n° 7, du Conseil des Deux-Cents 1551-1573, des Soixante 1573-1598, bailli d'Éverdes-Vuippens 1574-1579. — 10. Sébastien, du Conseil des Deux-Cents 1570, bailli de Bulle 1574-1579, du Conseil des Soixante 1577-1584. — 11. Erhard, fils du n° 8, du Conseil des Deux-Cents 1572, des Soixante 1575, bailli d'Éverdes-Vuippens 1579-1584, banneret de l'Auge 1588-1591, édile 1592. — 12. Jean-Jacques, fils du n° 9, du Conseil des Deux-Cents 1612-1617, des Soixante 1617-1630, édile 1619-1621, bailli de Pont 1621-1626. † juin 1629 ou 1630. — 13. Pierre, fils du n° 11, du Conseil des Deux-Cents 1595, bailli de Châtel-Saint-Denis 1599-1604, du Conseil des Soixante 1604-1610. — Voir Fuchs-Raemy : *Chronique fribourgeoise.* — Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1918 et 1919. — Büchi : *Freiburgs Bruch.* — Archives d'État Fribourg : *Livres de bourgeoisie* ; *Besatzungsbücher* ; *Gén. Schneuwly et Daguet.* [J. N.]



GARNIER. Familles du Jura bernois et de Genève, à l'origine prénom français dérivant de *Warin-hari* = Werner.

A. **Jura bernois.** Famille d'origine française établie à Porrentruy aux XVIe et XVIIe s. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles, aux 2 et 3 d'or à l'aigle bicéphale de sable. — 1. Georges, * à Porrentruy 1550, Dr med. et phil., réputé pour son savoir. Médecin particulier de l'archiduc Maximilien d'Autriche, qui lui confia l'administration de ses domaines en Allemagne. Élevé en 1613 à la noblesse héréditaire de l'empire ; † à Ensisheim 1614. — Ses deux fils jumeaux, Jean-Adam-Christophore, cité de 1614 à 1680, et Jean-Henri-Léopold, cité de 1614 à 1664, jouèrent un rôle important en qualité de généraux dans les armées impériales lors de la guerre de Trente ans. — Voir Arch. de l'ancien évêché de Bâle. — K. Gauss : *Reformationsversuche in... Pruntrut.* — Archives du couvent des Carmélites de Gross-Strentz (Silésie). — Mager : *Joh. Adam v. Garnier*, dans *Skapulier*, cah. 8.



Claude-Antoine Garnier en 1810. D'après une miniature sur ivoire.

Une nouvelle branche se fixa à Saignelégier au début du XIXe s. *Armoiries* : d'azur à trois épis d'or issants d'une terrasse de sinople et sommés d'un croissant d'argent. — 2. Claude-Antoine, 1780-1862, * à Malans (Franche-Comté), Dr med., s'établit à Saignelégier et acquit la bourgeoisie des Enfers. Député au Grand Conseil, président du tribunal, préfet des Franches-Montagnes 1850-1862. — 3. Camille-Antoine-Joseph, fils du n° 2, 1812-1875, premier médecin de l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, fondé avec l'aide de sa famille en 1850. — 4. Joseph-Modeste-Servais, frère du n° 3, 1813-22 mai 1871, député au Grand Conseil, juge à la Cour d'appel 1851, se fixa à Berne. Professeur de droit civil français à l'université. — 5. Paul, fils du n° 4, 1847-1904, négociant et industriel, conseiller municipal de Berne 1899-1904. — Voir Beuret-Frantz : *L'hôpital St. Joseph à Saignelégier*, dans *Alm. cathol. du Jura* 1923. [P. Garnier.]

B. **Canton de Genève.** Nom de plusieurs familles de Genève, dont deux donnèrent des magistrats.

I. *Famille de Besançon.* — 1. Antoine, pasteur émigré, reçu bourgeois de Genève en 1578, à la descendance duquel appartiennent : — 2. Simon, 1583-1654, pasteur en France, à l'Hôpital de Genève, à Chancy, à Céligny. — 3. Jean-François-Gabriel, 1739-1787, membre du Conseil des Deux-Cents 1782. — 4. Abraham, 1745-1815, grand-juré, suppléant de la grande cour de Justice civile 1794.

II. *Famille d'Aiguières en Provence.* — 1. René, reçu bourgeois de Genève en 1685. — 2. Jean, arrière-petit-fils du n° 1, * 1758, membre de l'Assemblée nationale 1793, administrateur et syndic 1795, membre du Conseil législatif 1797, receveur municipal sous l'Empire, député au Conseil représentatif à la Restauration. — Voir Sordet : *Dictionnaire.* [C. R.]

GARON, Louis, poète et conteur, * à Genève 1574, † à Lyon 1631, admis à la bourgeoisie avec son père en 1580. Il s'établit à Lyon vers 1596, fut lecteur à Oullins, puis abjura le protestantisme vers 1604. Il a publié des traductions d'ouvrages pieux et des recueils de gaillardises, dont le plus important est le *Chasse-ennuy*, 1628-1631, dont la première partie a été souvent réimprimée. — Voir *Revue du Lyonnais* V. — A. Blondel, dans *MDG* XXIII. [A. Ch.]

GARONNE. Famille originaire de Sommières (Bas-Languedoc), réfugiée à Neuchâtel à la fin du XVIIIe s., reçue de la commune de Vilars en 1813 et naturalisée neuchâteloise en 1824. — ALEXIS, 1826-1881, bourgeois d'Aarau le 23 juin 1853, pasteur à Aarau 1853, membre du Conseil d'église protestant et président du synode, un des pionniers de la réforme de la théologie. Son fils — ALEXIS, * 1864, inspecteur des forêts à Liestal 1891, député au Grand Conseil de Bâle-Campagne 1899-1921, qu'il présida en 1912-1913, membre de la commission fédérale d'estimation, colonel d'artillerie 1910, chef d'état-major de la VIe division 1905-1909, commandant de la VIe brigade d'artillerie 1912-1916. [H. Sch.]

GAROVAGLIO. Voir GAROVO.

GAROVO, GAROVI, GARUO, GARVI, GAROF et GAROVAGLIO. Famille noble de Bissone alliée aux *Allio* ou *Aglio* déjà au XVIe s., d'où le nom de



Luca Garovo. D'après un bas-relief du commencement du XVIe s. (Église de San Giovanni à Mendrisio).

Garovaglio. On trouve la famille à Mendrisio au XVIe s. D'après Corti, les Garovaglio de Côme et de Milan sont originaires de Bissone. *Armoiries* des Garovo : coupé denteié d'or et d'argent ; au premier à une aigle de sable ; au deuxième à un serpent tortillé en pal de sinople, flanqué à senestre d'un scorpion de sable. *Armoiries* des Garovaglio : parti de Garovo et d'Aglio : de gueules chargée d'une tête d'ail d'argent à 5 racines du même et à 5 feuilles de sinople. — 1. LUCA, religieux, D^r theol. En 1503 il fit construire à ses frais l'église de Saint-Jean de Mendrisio. Une pierre, reproduite dans Rahn : *I Monumenti*, le représente. — 2. PAOLO Garvi, sculpteur et architecte, sculpta les fonts baptismaux de la cathédrale d'Atri (Abruzzes) en 1503. En 1506, il y construisit une chapelle pour le compte de Matteo Andrea Acquaviva, seigneur d'Atri. — 3. FRANCESCO Garof, architecte, † le 9 août 1591 à Datschitz (Moravie). En 1586 il y construisait le clocher de l'église, à sept étages, avec une galerie de style renaissance. — 4-6. DOMENICO, MATTEO et TOMMASO Garovaglio, architectes et sculpteurs, travaillaient à Rome de 1628 à 1667. Matteo et Tommaso, frères, travaillèrent aussi dans la basilique de Saint-Antoine de Padoue en 1653, 1663, 1664 et 1667. Un DOMENICO Garovaglio était en 1628 chef de la fabrique de la chartreuse de Pavie. — 7. JACOPO GAROVO, sculpteur à Gênes. Vers 1646 il livra une sculpture pour la fontaine du pont dit plus tard Ponte Reale, aujourd'hui placée sur la place Colombo. — 8. GIUSEPPE Garovi, dessinateur, stucateur et inciseur sur cuivre, élève de Stazio et de Mazzetti-Tencalla, travailla jusque vers 1750 à Venise. — 9. SANTO, chancelier de l'évêché de Côme en 1702 et protonotaire apostolique *ad instar*. — 10-11. FRANCESCO et ANGIOLA Garovaglio léguaient en 1756 et 1757 toute leur fortune pour la fondation d'une école à Bissone. — 12. ZENONE Garovi, sculpteur, † à Bissone. En 1800 il travailla dans l'église de San Carlo à Milan. En 1857 il exposait un buste de madone à Berne. — 13. SANTO Garovaglio, de la branche de Côme, * à Côme le 28 janvier 1805, † à Pavie le 18 mars 1883. Commandeur de la couronne d'Italie et pendant 30 ans professeur de botanique à l'université de Pavie. Il y fonda le laboratoire de cryptogamie. — *SKL*. — *ALBK*. — *Bior*. 1881, 1885, 1892 et 1893. — *AHS* 1914, 1918. [C. T.]

GARTEN, von. Famille éteinte de ministériaux de Murbach-Lucerne, mentionnée de 1168 à 1500 environ. *Sceau* : un B accompagné d'une flèche. — ARNOLD, HEINRICH, DIETHELM et WERNER, frères, témoins lors de l'érection de la paroisse de la ville de Lucerne en 1178. — BURKARD, grand conseiller 1318, otage pour le prévôt Jak. Stör en 1326, apposa son sceau au traité de 1330. — WILHELM, chanoine de Beromünster 1460. — *Gfr*. Reg. — Kopp : *Geschichte*. — Arch. d'État Lucerne : *Hofrödel*. [P.-X. W.]

GARTENHAUSER. Famille des cantons d'Appenzell et de Saint-Gall.

A. **Canton d'Appenzell**. — 1. JOHANNES, trésorier 1517. — 2. MORITZ, bailli dans le Rheintal 1536, landammann 1542. — 3. PAUL, accepta la Réforme et s'établit dans les Rhodes-Extérieures, dont il fut en 1597 le premier landammann. Député d'Appenzell au renouvellement de l'alliance avec la France en 1602. A laissé un récit des troubles religieux. — *LL*. — *LLH*. — Walser : *App. Chronik*. — Mülinen : *Prodromus*. [R. Sch.-B.]

B. **Canton de Saint-Gall**. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall, des XVe et XVIe s., venue probablement de l'Appenzell. — VALENTIN Gartenhuser, bachelier en philosophie à Bâle en 1510. — MARTIN, † 1515 à Marignan. — LEONHARD, administrateur de l'ordre teutonique à Hitzkirch 1540. — THEOBALD, maître ès arts 1550. — Voir Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Biblioth. de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

GARTMANN. Familles des Grisons et d'Uri.

A. **Canton des Grisons.** Famille établie à l'origine à Safien et à Vals (Grisons). Selon Muoth, elle y était représentée déjà au XVe s. CHRISTEN est mentionné à Vals dès 1515. De Safien et Vals, la famille se répandit peu à peu dans le canton entier, où elle est actuellement bourgeoise de vingt communes. — 1. MARTIN, podestat de Plurs en 1577, ainsi que — 2. VALENTIN, en 1613. — 3. GEORG, landammann de la haute juridiction de Tschappina, député à la prestation du serment à la lettre d'alliance 1712. — 4. JOSIAS, de Kästris, 1800-1880, landammann du cercle d'Ilanz *(Mistral Sias)*. — 5. JOHANNES, frère du n° 4, 1850-1917, landammann du même cercle, député au Grand Conseil. Son frère — 6. BARTHOLOME, instituteur à St. Moritz, dont il acquit la bourgeoisie en 1864. Pendant de longues années membre et président des autorités communales, bourgmestre, président du cercle de Haute-Engadine 1873-1875. — 7. CHRISTIAN, fils du n° 6, * 1865, avocat à St. Moritz 1888-1905, président du cercle de Haute-Engadine 1899-1903, président de commune à St. Moritz dès 1906, président du tribunal de district de Maloja 1906-1908, député au Grand Conseil 1901-1905 et depuis 1911, colonel et grand-juge de la VIe division. Travailla au développement de la gymnastique dans les Grisons et de la station climatérique de St. Moritz. — 8. ROBERT, fils du n° 5, * 1889, président du cercle d'Ilanz, député au Grand Conseil. [J. ROBBI.]

B. **Canton d'Uri**. Famille éteinte d'Uri, mentionnée du XVe au XIXe s., originaire du Valais. Le berceau uranais est la ferme de Talachern à Bürglen d'où elle émigra à Altdorf et Spiringen. — HANS acquit la bourgeoisie d'Urseren en 1641. — Voir obituaires et rentiers d'Altdorf, Bürglen et Spiringen. — *Stammbuch* aux Arch. de Spiringen. — *Nbl. Uri* VII, p. 65, 66, XVIII, p. 44. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 34. [J. MÜLLER, A.]

GARTNER. Famille lucernoise de Beromünster, remontant au début du XVe s., d'où sont issus plusieurs chanoines et employés du couvent. — *Gfr*. Reg. — Brandstetter : *Bürgergeschlechter von Münster*. [P.-X. W.]

GARVEL, JEAN, recteur d'école à Porrentruy, composa de 1591 à 1613 plus de vingt pièces de théâtre à l'usage de ses élèves. La *Prophétie de Jérémie* en est la meilleure. — *ASJ* 1907. [A. Sch.]

GAS, FRANÇOIS, Genevois, 1815-1889, directeur de la Bibliothèque publique de Genève 1857-1884, député au Grand Conseil 1866-1870 et 1878-1880. — Voir *JG*, 15 janv. 1889. [F. G.]

GASC, *Esaïe*, * 1748, † à Montauban 1813, de Lacaune en Languedoc (Tarn), fut nommé pasteur à Genève 1781. Fougueux Représentant, il fut banni pour dix ans, après la révolution manquée de 1782, et passa le temps de son exil en divers lieux, notamment à Constance. En sa qualité de pasteur de la petite colonie genevoise réfugiée dans cette ville, il y baptisa le futur général Dufour. La révolution de 1789 lui ayant rouvert les portes de la patrie, il revint à Genève en avril 1790 et reprit le pastorat, d'abord à Cartigny, puis en ville 1792. Élu à l'Assemblée nationale le 11 février 1793, il résigna ses fonctions ecclésiastiques et devint membre du Comité provisoire de sûreté le 22 décembre 1793, et syndic lors du rétablissement d'un gouvernement constitutionnel au printemps 1794. On l'accusa d'avoir connivé à l'insurrection de 1794 qui éclata pendant son année de syndicat. Élu au Conseil législatif en 1795, il fut nommé secrétaire d'État, le 12 janvier 1798. C'est à ce titre qu'il signa le traité de réunion de Genève à la France. Il accomplit avec distinction diverses missions en France (octobre et novembre 1792) et en Suisse ; aussi avait-on pensé à lui en 1796 pour remplacer Reybaz comme ministre de la République à Paris ; mais le Directoire lui refusa son agrément. Nommé professeur à la faculté de théologie protestante de Montauban 1809, il y enseigna successivement jusqu'à son décès la philosophie, la théologie et la dogmatique et soutint des luttes avec les consistoires du Midi qui ne trouvaient pas son enseignement assez orthodoxe. — Voir Ch. Dardier : *Esaïe Gasc, citoyen de Genève, sa politique et sa théologie.* [E.-L. BURNET.]

GASENZEN (C. Saint-Gall). Voir GAMS.

GASETTA ROMONSCHA. Née de la fusion du *Grischun Romonsch* et du *Amitg della Religiun e della Patria*, la *Gasetta Romonscha* parut pour la première fois à Surrhein-Somvix le 6 janvier 1840 et cessa de paraître pendant le 2e semestre 1841. L'*Ilg Amitg dil Pievel* lui succéda. De 1842 à 1844 aucun journal ne fut publié dans l'Oberland grison. En 1845 parut *Il Confederau Grischun*, de 1845 à 1848 *Il Romonsch* (très catholique), de 1849 à 1856 l'*Amitg dil Pievel*, imprimé à Coire, et dès 1857 de nouveau la *Gasetta Romonscha*, imprimée au début à Coire et dès le cinquième numéro à Disentis. — *Schweizer Presse* 1896, p. 476. [P. N. C.]

GASNER, GASMER. Voir GANSNER.

GASPARE. Prénom de différents personnages tessinois dont le nom de famille est inconnu. — 1. GASPARE DE CARONA, probablement de la famille des Solari, ingénieur de la fabrique du dôme de Milan, travailla au dôme entre 1393 et 1402, sous la direction de son frère Marco de Carona. Inspecteur des carrières de marbre de Gandoglia en 1416. — *SKL*. — *Arch. storico Lombardo* XII. — 2. GASPARE DE CARONA, sculpteur de la seconde moitié du XVe s. L'église paroissiale de Carona possède encore des sculptures de vieux autels, une petite statue de la vierge et un bénitier auxquels il a probablement collaboré. A Gênes, il travailla au palais Sauli, bâti en 1494. — *SKL*. — 3. GASPARE DE LUGANO, sculpteur. D'après Zamboni, il travailla de 1499 à 1503, avec Antonio della Porta, aux sculptures de la façade vis-à-vis de la Loggia del Formentone à Brescia. — *SKL*. — 4. GASPARE ou GASPERO DE MORCOTE, maître-constructeur, travaillait en 1546 au château Saint-Ange à Rome. — *BStor.* 1885. — 5. GASPARE DE SESSA, condottière du duc de Milan, mentionné pour la première fois en 1451. A cette date, il était envoyé avec Michele de Lucques à Locarno pour aider le comte Rusca contre les incursions des gens de Bosco. Lors de la campagne de Giornico, il fut envoyé en garnison à Locarno, où il arriva le 11 décembre, mais fut aussitôt remplacé par Bartolomeo de Crémone. — Un GASPARE DE SESSA, banni, était admis le 25 juin 1526 à rentrer dans le bailliage de Lugano et obtenait la restitution de ses biens contre paiement de la somme de cent couronnes. — *BStor.* 1879, 1881, 1882, 1895, 1897. — *AS* I, II. [C. T.]

GASPARI, DOMENICO, * à Ponte Capriasca, ingénieur militaire, émigra à Porto Longone (île d'Elbe) et y restaura la forteresse, † dans cette ville vers 1786. — MASSIMO, petit-fils du précédent, * à Porto Longone, capitaine de cavalerie dans la garde royale d'Espagne, consul général de l'Étrurie dans l'île d'Elbe. Le 18 oct. 1805, Charles IV le fit chevalier de l'ordre de Charles III. — FRANCESCO, ingénieur, parent des précédents, * en 1728 à Ponte Capriasca, fut ingénieur de la ville et de la forteresse de Capoue avec le titre d'officier des ingénieurs militaires. Il jouit d'un grand crédit dans le royaume de Naples et reçut une pension du roi. — Oldelli : *Dizion.* (suppl.). — *BStor.* 1879. — *SKL*. [C. T.]

GASPARIN, comte ***Agénor-Étienne*** **de.** Homme politique et publiciste français, * 1810. Après une courte carrière administrative en France, il vint, en 1848, se fixer à Valeyres-sous-Rances (Vaud) et à Genève où il mourut en 1871. Champion de la liberté religieuse et adversaire du régime du Second Empire, il fit en Suisse des conférences nombreuses en faveur de l'abolition de l'esclavage, de la liberté religieuse, de la séparation de l'Église et de l'État, de la suppression de la guerre, etc., et publia des articles, des brochures et des ouvrages de valeur sur des questions religieuses et sociales. La crise d'intolérance de 1846 dans le canton de Vaud lui permit de formuler le principe de la séparation de l'Église et de l'État dans *Christianisme et paganisme*, 2 vol. A publié en outre : *La question de Neuchâtel*, 1857 ; *L'Amérique devant l'Europe*, 1862 ; *Un grand peuple qui se relève*, 1866 ; *La République neutre d'Alsace*, 1870. Après sa mort, parut son testament politique, sous forme d'un ouvrage intitulé ; *La France, nos fautes, nos périls, notre avenir*, 1872. Gasparin appartenait à une ancienne famille corse, branche cadette des Gaspari, établie depuis le XVIe s. dans la principauté d'Orange et devenue huguenote par le mariage d'un de ses membres avec une nièce du célèbre Olivier de Serres. — Voir *France protestante*. — Th. Borel : *Le comte Agénor de Gasparin.* — Catherine-***Valérie***, femme du précédent, et fille d'Auguste-Jacques BOISSIER, * 1813, † 1894, se consacra, comme son mari, à une action sociale d'édification et de protestantisme. Elle n'a signé de son nom presque aucun de ses nombreux ouvrages. A l'âge de vingt ans, elle fit paraître, sous le pseudonyme d'Antoine Goru, trois *Nouvelles*, et, en 1835, le *Voyage d'une ignorante*. Les travers des communautés issues du Réveil, l'institution des diaconesses protestantes et l'Armée du Salut lui dictèrent des livres de polémique, tandis qu'elle publiait contre l'ivrognerie et la prostitution légale plusieurs brochures populaires. Les ouvrages les plus connus sont : *Le mariage au point de vue chrétien*, 1842-1843 (prix Monthyon, de l'Académie française) ; *Livre pour les femmes mariées*, 1845 ; *Il y a des pauvres à Paris... et ailleurs*, 1846 (prix Monthyon, de l'Académie française) ; *Quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui*, 1853 ; *La lèpre sociale*, 1870 ; *Lisez et jugez* ; *Armée (soi-disant) du salut...* 1883 ; *Dans les prés et sous les bois*, 1887. Les époux Gasparin ont fondé à Lausanne l'école de gardes-malades de la Source. — Voir C. Barbey-Boissier : *La comtesse Agénor de Gasparin et sa famille.* — Marie Dutoit : *La Comtesse Agénor de Gasparin.* — Marc Debrit : *La Comtesse Agénor de Gasparin, Souvenirs.* — *Revue des Deux-Mondes*, 15 déc. 1864. — Sainte-Beuve : *Nouveaux Lundis* 9 janv. 1865. — Edmond Scherer : *Études sur la littérat. contemp.*, 3me série. — Ph. Godet dans *Revue Chrétienne* 1885. — Armand Pommier : *Mme la Comtesse de Gasparin, écrivain calviniste.* — *La France Protestante.* — Alexis François : *Le berceau de la Croix-Rouge.* [H. DA.]


Valérie de Gasparin en 1851. D'après un pastel de Durand.

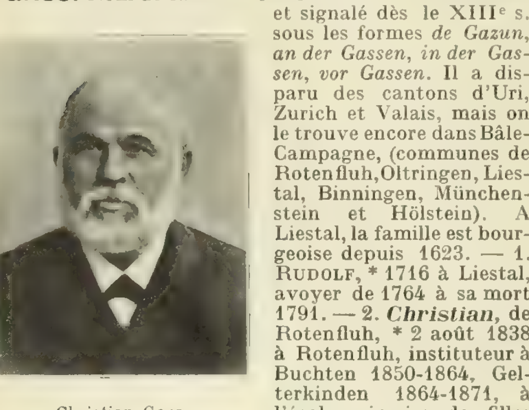
GASPARINO. Prénom de plusieurs personnages

tessinois, dont le nom de famille est inconnu. — 1. GASPARINO, ou GASPARE D'ANTONIO, de la vallée de Lugano, maître-constructeur et architecte, aurait construit, d'après le *BStor.* 1885, p. 6 et *SKL*, le *palazzo del capitano del popolo* à Pérouse, à partir de 1472, le clocher de San Domenico et la *piazza del mercato* dans la même ville ; à Città di Castello, les fortifications près de la porte San Giacomo. En 1484-1486, il aurait travaillé dans l'église de San Francesco à Assise. Bourgeois d'honneur de Pérouse. Les documents, cependant, le mentionnent comme lombard, sans autre précision. — 2. GASPARINO DE CARONA, sculpteur, travaillait en 1492, avec Bernardino et Baldassare de Carona, à la basilique de Lorette. — 3. GASPARINO DE NOVAGGIO, ingénieur, travailla à Pérouse, et, en 1502, construisit un canal et d'autres ouvrages au lac Trasimène. — *SKL.* — *ALBK.* — *BStor.* 1885, 1908. — Vegezzi : *Esposiz.* — Merzario : *I maestri comacini.* [C. T.]

GASPARIS, ou de GASPARIS, PIETRO, de Lugano, commissaire des guerres 1803-1817. En janvier 1817, il fut impliqué, avec Pellegrini, dans l'affaire de soustraction de bons en faveur du canton lors de la liquidation de la dette helvétique, et dans l'affaire des crédits reconnus par le Congrès de Vienne en faveur du canton et des communes tessinoises. Ces affaires agitèrent l'opinion publique jusqu'en 1819, et donnèrent lieu à des procès retentissants. — *Atti del Gran Consiglio.* [C. T.]

GASPOZ. Famille valaisanne, bourgeoise d'Évolène, établie aussi à Sion. — 1. THÉODULE, notaire, vice-châtelain d'Hérens, député à la Diète 1576. — 2. JEAN-BAPTISTE, † 1891, député au Grand Conseil. — Arch. bourg. de Sion. [J.-B. B.]

GASS. Nom de famille dérivé d'un lieu d'habitation et signalé dès le XIII[e] s. sous les formes *de Gazun, an der Gassen, in der Gassen, vor Gassen.* Il a disparu des cantons d'Uri, Zurich et Valais, mais on le trouve encore dans Bâle-Campagne, (communes de Rotenfluh, Oltringen, Liestal, Binningen, Münchenstein et Hölstein). A Liestal, la famille est bourgeoise depuis 1623. — 1. RUDOLF, * 1716 à Liestal, avoyer de 1764 à sa mort 1791. — 2. ***Christian***, de Rotenfluh, * 2 août 1838 à Rotenfluh, instituteur à Buchten 1850-1864, Gelterkinden 1864-1871, à l'école primaire de filles à Bâle 1871-1875 et à l'école secondaire de filles 1875-1905 ; déploya une grande activité sociale, politique et pédagogique. Député au Grand Conseil de Bâle 1881-1896, membre et président de la commission de surveillance de l'école de travaux féminins 1894-1905, qui a été reprise par l'État sur son initiative. Président du synode scolaire bâlois, membre du Conseil d'éducation 1895-1902, il fut l'auteur du projet de subvention fédérale aux écoles primaires suisses. Membre du comité central de la Société des instituteurs suisses 1905, fondateur de la Société coopérative de consommation de Bâle, dont il présida longtemps le Conseil d'administration. † 30 décembre 1907. — Voir *UB.* — *ULB.* — Sozin : *Mhd. Namenbuch.* — *LL.* — *BJ* 1903. — *Bürgerbuch Liestal.* — *Basler Nachrichten*, 31 décembre 1907. — *Basler Zeitung*, 1[er] janvier 1908. [O. G.]



Christian Gass.
D'après une photographie.

GASSEN, In. Famille de Zurich. Voir IN GASSEN

GASSEN, In der. Famille du Valais. Voir GASSER.

GASSER. Nom de famille des cantons de Berne, Fribourg, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Unterwald, Uri, Valais et Zurich.

A. **Canton de Berne**. I. Des familles encore actuellement florissantes du nom de GASSER, IN DER GASSEN, AN DER GASSEN, etc., sont citées dans différentes communes dès 1239. — ROBERT, de Belp, 1865-1920, juge à la cour d'appel. — II. A la famille éteinte, bourgeoise de la ville de Berne, appartiennent : — 1. PETER, du Petit Conseil 1352. — 2. JOHANNES, du Petit Conseil 1427. — 3. BERNHARD, bailli d'Aarbourg 1501. — 4. LORENZ, bailli de Vevey 1545, de Grandson 1555, trésorier des pays de langue allemande 1546. — 5. ANTON, bailli de Laupen 1567, du Petit Conseil 1572, administrateur du chapitre de Saint-Vincent 1574, banneret 1577, 1592 et 1602, intendant des bâtiments 1580, plusieurs fois délégué, entre autres auprès du roi de France et en 1588 à la conclusion de l'alliance à Strasbourg. † 1605. *Armoiries* : d'azur à la barre pavée d'argent chargée d'une fleur de lys issant du flanc dextre. — — Voir *LL.* — *FRB.* — *AHS* 1910. — Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). [L. S.]

B. **Canton de Fribourg**. GASSER (CHARRIÈRE, 1621) Famille bourgeoise de Fribourg, Oberschrot et Planfayon. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable. A la famille patricienne de ce nom appartiennent : — 1. JACQUES, des Deux-Cents 1573, bailli de Bossonens 1583, banneret 1591, secret 1595, bailli de Bellegarde 1607, † 1616. — 2. FRANÇOIS, fils du n° 1, des Deux-Cents 1597, édile 1609, bailli de Font 1613, secret 1619, banneret 1625, conseiller 1626, † 1637. — 3. NICOLAS, fils du n° 2, bailli de Vaulruz 1639, † 1648. — 4. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 2, des Deux-Cents 1634, bailli de Planfayon 1642, † 1697. — 5. JEAN-JOSEPH, des Deux-Cents 1763, bailli de Surpierre 1776. — 6. Jean-AUGUSTIN-Bruno, * 4 décembre 1766, † 11 décembre 1834, du Grand Conseil 1787, commissaire d'État 1788, conseiller 1814, trésorier 1816, secrétaire de la Confédération 1804-1814. — 7. PANCRACE-BRUNO, * 14 avril 1745, † 15 avril 1826, au service de France 1765, des Deux-Cents 1771, bailli de Schwarzenbourg 1780, directeur de l'arsenal 1793. — Arch. d'État Fribourg : Généalogies. [RÆMY.]

C. **Canton des Grisons**. Famille de Haldenstein, éteinte à Igis. [L. J.]

D. **Canton de Lucerne**. GASSER, IN DER GASSEN. Famille de la ville de Lucerne et du bailliage de Willisau depuis le XIV[e] s. — RUDOLF, grand conseiller 1550, fermier de la pêche dans la Reuss, † 1553. — *Gfr.* — Livres du Conseil (répertoire). [P.-X. W.]

E. **Canton de Saint-Gall.** Famille répandue particulièrement dans le Rheintal, mais aussi dans d'autres régions saint-galloises et dans l'Appenzell. Mentionnée dès le XIV[e] s. — LIENHART, secrétaire de ville à Rheinegg 1478. — Voir *UStG.* — Hardegger et Wartmann : *Der Hof Kriessern.* — Wartmann : *Der Hof Widnau-Haslach.* [Bt.]

F. **Canton de Schaffhouse**. Famille d'Unterhallau. — JOHANN-CONRAD, pasteur et D[r] phil., * 9 juillet 1870, pasteur à Buchberg 1894-1907, ouvrit en 1903 l'école réale de Rüdlingen-Buchberg, qui fut reprise par l'État en 1904. Pasteur d'une paroisse libre évangélique de Winterthour 1907-1913, pasteur de la paroisse nationale et maître d'hébreu à l'école cantonale dès 1913. Auteur de travaux de critique religieuse. — Voir *DSC.* [L. S.]

G. **Canton de Schwyz**. Famille nombreuse dans le Neuviertel. Des rameaux étaient établis très anciennement à Lauerz, Seewen et Morschach. *Armoiries* : de gueules à deux croissants d'argent accompagnés en chef d'une croix du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, vers 1524-19 juin 1609, bailli du pays de Gaster 1560-1562 et 1568-1570, landammann 1576-1578, construisit la chapelle de Allerheiligen du Tobelbach près de Schwyz. Charles Borromée séjourna chez lui lors de son voyage en Suisse. — 2. HANS, bailli dans les *Höfe* 1638-1640. — 3. JOHANN-WALTER, bailli de Thurgovie 1678-1680. — 4. JOHANN-FRANZ, nommé en 1640 par le couvent de Saint-Gall capitaine de Wil, où il mourut.



— 5. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 4, revêtit plus tard la même charge 1648-1650. — 6. JOHANN-MARTIN, bailli du pays de Gaster 1676-1678, de Lugano 1692-1694, vice-landammann 1702-1704. † 8 août 1706. — 7. JOSEF-ANTON, intendant des bâtiments, bailli d'Uznach 1734-1736. — Le préfet KARL et le directeur de l'hôpital JOSEF-KARL jouèrent un rôle dans la querelle des Rudes et des Doux 1764-1765. — Voir *LL*. — *Gfr*. 21, 361 ; 22, 164 ; 32, 129 ; 46, 69 et 103. [R-r.]

H. **Canton d'Unterwald.** GASSER, AN DER GASSEN, bourgeois de l'Obwald, paroissiens de Lungern (1381) et de Giswil (1642). De 1576 à 1724, dix-neuf membres de cette famille firent partie du tribunal des Quinze. — JULIANA, abbesse du couvent de Saint-André à Sarnen, * 1862, entra au couvent en 1883, prononça ses vœux en 1886 ; supérieure des novices 1888, prieure 1893, abbesse 1902, † 10 octobre 1906. — Voir Küchler : *Geneal. Notizen*. — Protocoles du Tribunal des XV. — *Obw. Volksfreund* 1906. — Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — [Al. T.] — Une famille éteinte du même nom, qui paraît originaire de Schwyz, acquit la nationalité du Nidwald en 1558 et 1578 et en 1612 la bourgeoisie d'Ennetmoos. [R. D.]

I. **Canton d'Uri.** Famille d'Isental remontant à ANTON, de la Léventine, † à Isental en 1565. SEBASTIAN acquit la bourgeoisie en 1587. — Voir *Landleutenbuch*, dans les Archives d'État. — Obituaires d'Isental, Seelisberg, Seedorf, Spiringen. — *Stammbuch* d'Uri. — *Gfr*. 77, p. 137, 147. [J. MÜLLER, A.]

J. **Canton du Valais.** Familles appelées à l'origine, tantôt *in der Gassen (in vico)*, tantôt *von der Gassen (de vico)*, indépendantes les unes des autres. Elles apparaissent de bonne heure à Loèche, dans les montagnes de Sierre, à Saas, au Brigerberg, à Naters et à Niederwald. — 1. JOHANNES, de Venthône, curé de Sierre, chanoine de Sion 1468. — 2. STEPHAN, curé de Loèche 1516, chanoine de Sion la même année, curé de Savièse ; eut à soutenir un long procès devant la curie romaine à propos de sa paroisse. Curé de Grône en 1524, † 24 janvier 1533. — 3. BARTHOLOMÆUS In der Gassen, de Saas, curé de Naters 1565, chanoine 1567, curé de Sion 1577, grand-chantre 1583, curé de Mörel 1584, † 1587. — 4. JOHANN Gasser, de Venthône, curé de Grône 1544, chanoine de Sion 1547, doyen de Valère 1552, † 1555. — 5. JOSEPH-MORITZ, de Naters, * 1716, chanoine de Saint Maurice 1741, professeur de théologie à Saint-Maurice 1755-1756, curé de Plan-Conthey de 1756 à sa mort, 15 mai 1762. — Voir *BWG* II ; VI, 77 — Archives de Valère. [D. I.]

K. **Canton de Zurich.** Vieille famille de la paroisse d'Andelfingen, mentionnée dès 1450. [J. FRICK.]

GASSNER. Voir GANSNER.

GASSMANN. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** Famille répandue dès le XIVe s. à Sempach, à Lucerne et dans le bailliage de Sursee. — RUDGER, official du chapitre de Beromünster 1459. — MARTIN, avoyer de Sempach 1576-1588. — ULRICH, sautier d'Eich 1609. — JOSEF, conducteur des travaux de la ville de Lucerne 1699-1708. Son fils LUDWIG occupa la même charge de 1708 à 1717. — JŒRG, du Conseil de Sempach 1736. — Voir Bölsterli : *Heimatkunde von Sempach*. — *Gfr*. Reg. — ALFRED-LEONZ, de Buchs, * 31 décembre 1876, instituteur à Saint-Urbain 1896, à Weggis 1903-1909, directeur de musique à Sarnen 1910-1920, puis à Zurzach, compositeur, fondateur de la société des chants populaires de la Suisse. — *DSC*. — [P.-X. W.] — BEAT-JAKOB, 1601-1613, peintre, sculpteur sur bois et stucateur à Lucerne, et — JOSEPH, cité de 1747 à 1760, orfèvre à Lucerne, sont mentionnés dans *SKL*. [P. H.]

B. **Canton de Zurich.** Ancienne famille de Höri, attestée dès 1384 en ce village et représentée actuellement aussi dans d'autres communes de la région, surtout à Rümlang et Boppelsen. Le nom dérive probablement d'un lieu-dit. — [J. FRICK.] — Elle est bourgeoise de Zurich depuis 1860 et de Winterthour 1888. — EMIL, * 1878, maître secondaire à Winterthour, a publié des travaux pédagogiques et de critique musicale ; chargé de cours à l'université de Zurich. — *DSC*. [H. Br.]

GAST, ***Johannes,*** de Brissach, diacre *(diaconus)* à Saint-Martin à Bâle 1528-1552, aide d'Œcolompade, fut déposé en mars 1545 par le Conseil pour avoir envoyé huit ans auparavant une lettre à Genève dans laquelle il critiquait inconsidérément et avec vigueur l'église de Bâle. Toutefois il fut bientôt grâcié. Ses ouvrages de théologie, presque tous imprimés à Bâle, sont pour la plupart des éditions d'auteurs anciens ou de l'époque de la Réformation. Son principal travail historique est le *De anabaptismi exordio, erroribus*, etc., 1544, traité contre les anabaptistes. Ses *Tischreden* (3 vol., 1547) parurent en plusieurs éditions. Il a laissé un journal *(Diarium)*, dont un extrait existe encore, copié, de 1605 à 1607, par le pasteur bâlois Tryphius ; il comprend les années 1531 (janvier-octobre), 1545, 1546, 1548, 1551 et 1552 (janvier-juillet) (guerres de Cappel, de Smalkalde et période intermédiaire). Gast était en correspondance suivie avec des théologiens suisses et allemands (correspondance avec Bullinger aux Arch. d'État de Zurich), qu'il renseigne sur la situation intérieure de Bâle et sur les événements politiques et religieux d'Allemagne. † en été 1552, probablement de la peste. [Paul BURCKHARDT.]

GASTER (C. Saint-Gall. *V. DGS*). Seigneurie, bailliage et district. Le nom de Gaster, dérivé du latin *castrum*, se rencontre pour la première fois en 1220 sous la forme *Gastrin*, puis en 1283 sous celle de *Chastren*. Dans ces deux cas, il désignait la colline de Gasterholz au-dessous de Maseltrangen. On ne le rencontre pas au XIVe s. ; au XVe s., par contre, il se présente en concurrence avec les expressions de *Unteramt* et de seigneurie de Windegg, et au XVIe s., sous les formes fréquentes de *Gastal* ou *Gastel*, il désigne le bailliage appartenant aux Confédérés. Le district actuel comprend les communes de Amden, Benken, Kaltbrunn, Riedern, Schännis et Weesen ; l'ancienne seigneurie s'étendait plus à l'Est jusqu'à Walenstadt et au Sud-Ouest embrassait aussi, au début, le Kerenzenberg, Niederurnen et Bilten.

Tout ce territoire, traversé par la Linth et le lac de Walenstadt, était habité au début par les Rhètes, que les Romains s'assimilèrent complètement. Des restes de construction, notamment des vestiges des fortifications qui devaient protéger la route commerciale traversant tout le pays, entre autres sur le Biberlikopf, des trouvailles d'objets, divers noms de lieu, rappellent encore l'époque romaine. Par suite des invasions des Barbares, le pays de Gaster se trouva placé à la frontière linguistique des germains et des latins. Dans la seconde moitié du XIe s., il se détacha du comté de Basse-Rhétie, auquel il appartenait sous la domination franque. Avant cette époque, sans doute, la langue allemande avait complètement supplanté la langue romanche.

La première mention d'une localité dans le pays de Gaster remonte à 741 et concerne Benken. Au début du IXe s., le comte Hunfrid de Rhétie fonda le couvent de femmes de Schännis, qui fut pendant des siècles le centre économique et spirituel de la région. Le riche domaine du fondateur de Schännis, ainsi que l'avouerie du couvent, passèrent de ses héritiers aux comtes de Lenzbourg, de ceux-ci, soit directement, soit indirectement, aux comtes de Kibourg et de Rapperswil, et enfin en 1264 et 1283, aux comtes de Habsbourg. Le pays de Gaster forma alors, sous le nom de bailliage inférieur *(Niederamt)*, une partie du bailliage de Glaris. Le sceau du bailliage inférieur portait la Vierge Marie avec l'enfant, au-dessous saint Fridolin, et la légende : ✠ SIGILLUM CLARONENSIUM. Mais bientôt commença la séparation d'avec Glaris, qui sympathisait avec la jeune Confédération, tandis que le pays de Gaster restait fidèlement attaché à l'Autriche. Elle devint définitive après la bataille de Sempach. A cette occasion, les deux villages de Filzbach et de Niederurnen, qui appartenaient au bailliage inférieur, passèrent à Glaris ; Bilten fit de même à la fin de 1405. Dès lors, le territoire resté autrichien reçut le nom de bailliage de Windegg, du château de Niederwindegg entre Schännis et Weesen. Il se divisa dans la suite en bailliage supérieur, comprenant Quarten, Walenstadt avec Oberterzen et Mols, et en bailliage inférieur, soit le

district actuel de Gaster. En 1406, les ducs d'Autriche hypothéquèrent les deux bailliages de Windegg à Frédéric VII de Toggenbourg. En 1436, ils remboursèrent l'hypothèque, mais le 2 mars 1438, le duc Frédéric IV donna le château de Windegg avec Gaster, Amden, Weesen, Walenstadt et l'avouerie de Schännis à Schwyz et à Glaris en garantie d'une somme de 3000 fl. L'hypothèque ne fut pas rachetée, et c'est ainsi que le pays de Gaster forma un bailliage commun de ces deux cantons jusqu'en 1798. Walenstadt, Oberterzen et Mols, qui avaient été attribués précédemment et provisoirement au comté de Sargans, furent détachés du pays de Gaster en 1462 et placés sous la domination des VII cantons, puis réunis en 1483 au bailliage de Sargans. Quarten fut soumis en 1519 à la juridiction criminelle de Sargans, et détaché en 1798 définitivement du pays de Gaster, avec Murg et Quinten.

Le bailliage commun de Gaster était divisé politiquement en six *Tagwen* (communes) : Quarten (avec Murg et Quinten), Amden, Schännis, Rufi, Kaltbrunn et Benken, auxquels il faut ajouter le *Tagwen* privilégié de Weesen, qui constituait à lui seul un bailliage avec sous-bailli, et une juridiction, etc. Schwyz et Glaris désignaient alternativement tous les deux ans, le bailli de Gaster, qui ne se rendait dans son bailliage que lorsque les affaires l'exigeaient. Au-dessous du bailli, il y avait des sous-baillis nommés à vie, une landsgemeinde jouissant d'une certaine autonomie, un *landrat*, un tribunal de neuf membres, etc. Les *armoiries* du bailliage étaient, selon un vitrail de 1588, d'argent à la bande de gueules accompagnée de deux lions du même. Elles sont aussi celles de Weesen et se trouvent déjà en 1406 sur un sceau du bailliage inférieur de Windegg.

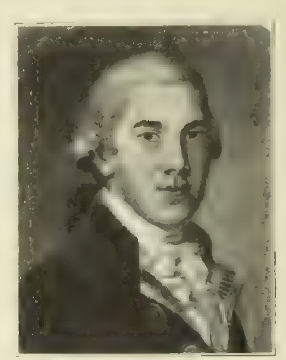


Le pays de Gaster releva jusqu'en 1847 de l'évêché de Coire, sauf Kaltbrunn et, jusqu'au XI[e] s., Benken, qui appartenaient au diocèse de Constance ; depuis 1847, tout le pays se rattache à l'évêché de Saint-Gall. En 1529, le pays de Gaster embrassa la Réforme, mais après la bataille de Cappel (1531), il fut contraint de revenir à l'ancienne confession. Schwyz obtint que Glaris n'envoyât que des baillis catholiques, et maintint cette prétention dans le procès des baillis (*Bevogtigungshandel* 1562-1638), qu'il soutint contre Glaris. Après 1531, le pays de Gaster perdit ses privilèges, dont les principaux lui furent rendus par Schwyz en 1564 et par Glaris en 1572. Le 5 mars 1798, le pays de Gaster revendiqua et obtint d'être affranchi de la domination de Schwyz et Glaris ; il fut incorporé au canton de la Linth sous la République helvétique, et en 1803 au district d'Uznach du nouveau canton de Saint-Gall ; enfin, la constitution de 1831 en fit un district. Lors des élections au Grand Conseil, au printemps 1847, le district de Gaster élut, par exception, des libéraux, de sorte que le parti libéral obtint la majorité au Grand Conseil, et que le canton de Saint-Gall fut le douzième État à voter la suppression du Sonderbund. — Voir Gubser : *Gesch. der Landschaft G.*, dans *MVG* XXVII. — E. Gmür : *Rechtsgesch. der Landschaft G.*, dans *Abhandl. zum schweiz. Rechte*, cahier X. — Wartmann : *Das Linthgebiet im Mittelalter*, dans *JSG* XLII. — *LL.* — *LLH.* — Dierauer. [Bt.]

GASTEREN, GASTERENTAL (C. Berne, D. Frutigen. V. *DGS*). Vallée et hameau appelé aussi *Selden* (= auberge), habité actuellement en été seulement, tandis que jusqu'au début du XIX[e] s., il l'était d'une façon permanente. Ce nom provient du dialecte *Gasteren* = gîte primitif (*SI* II, 486). La vallée partagea la destinée de celle de Frutigen ; son histoire particulière se rattache cependant au Lötschenpass qui la traverse. A l'entrée Nord de la vallée, au-dessus de la Cluse près Kandersteg, se trouvaient autrefois des ouvrages de palissades, dits *Tülle*, mentionnés en 1374 et destinés à arrêter les incursions des Valaisans dans la vallée de la Kander. Au spirituel, Gasteren dépendait de Frutigen, qui lui envoyait son pasteur prêcher une ou deux fois l'an ; en 1844, il fut attribué à la paroisse de Kandergrund, et aujourd'hui encore, chaque année au mois d'août, a lieu dans la vallée le « culte de Gasteren », en plein air. Lors de la restauration du Lötschenpass en 1696, le Bernois Ulrich Thormann fit don aux gens de la vallée d'une magnifique Bible, utilisée encore aujourd'hui et qui pendant longtemps fut l'unique livre existant à Gasteren. En 1812 la vallée comptait encore 12 ménages. — Voir Jahn : *Chronik.* — H. Dübi : *Zur Geschichte des Gasterentals*, dans *BBG* X. [H. Tr.]

GATLEN, GATTLEN (CATLO, GATTELEN). Famille du Haut-Valais, signalée dès le XV[e] s. à Rarogne et à Bürchen, d'où elle se répandit à Viège et à Stalden. — 1. JOH.-JOSEPH, de Rarogne, major du dixain de Rarogne 1682-1684. — 2. PETER, châtelain de Viège 1728. — 3. JOH.-JOSEPH Gattlen, de Stalden, châtelain du Bouveret 1760, gouverneur de Saint-Maurice 1769-1771. — 4. JOS.-IGNAZ, châtelain de Viège 1761. — 5. CHRISTIAN, châtelain de Viège 1779, de Rarogne, capitaine, a laissé un récit de ses campagnes au service de son canton, du roi de Sardaigne, de Napoléon, puis de Ferdinand II de Naples, qui a été publié en 1912 dans *Soldats suisses au service étranger.* — 6. FERDINAND, de Bürchen, * 1834, prêtre, préfet du collège de Sion 1882-1886, puis aumônier de l'hôpital de Sion. † 1902. — *BWG* II. — Furrer : *Hist. du Valais.* [J.-B. B. et D. I.]

GATSCHET. I. Famille patricienne de la ville de Berne, issue de la famille Gachet de Payerne. *Armoiries* : d'azur à un soleil d'or. — 1. NICOLAS Gachet, de Payerne 1510-1606, bourgeois de Berne en 1557, des Deux-Cents 1562, secrétaire du trésorier des pays de langue française 1565, commissaire général à Genève en 1578. — 2. NIKLAUS, fils du n° 1, 1543-1609, secrétaire du Conseil, commissaire général à Genève 1588, des Deux-Cents 1596. — 3. DANIEL, 1563-1618, du conseil des Deux-Cents 1597, avoyer de Morat 1602, bailli d'Oron 1610. — 4. DAVID, 1593-1628, fils du n° 3, du Conseil des Deux-Cents 1621, ammann de l'hôtel de ville 1625. — 5. NIKLAUS, fils du n° 3, 1599-1673, du conseil des Deux-Cents 1627, bailli d'Oron 1628, de Nyon 1647, du Petit Conseil 1654, intendant de l'arsenal 1658. — 6. DANIEL, 1607-1676, fils du n° 3, du Conseil des Deux-Cents 1635, directeur de l'ohmgeld 1644, bailli de Moudon 1646, gouverneur de Payerne 1661. — 7. JOHANN-RUDOLF, 1656-1707, fils du n° 6, secrétaire du trésorier des pays de langue allemande 1689, du Conseil des Deux-Cents 1691, bailli de Wangen 1698. — 8. NIKLAUS, 1702-1769, fils du n° 7, lieutenant en France, du Conseil des Deux-Cents 1745, bailli de Grandson 1755. — 9. JOHANN-RUDOLF, * 1724, capitaine-lieutenant en Hollande, du Conseil des Deux-Cents 1755, bailli de Sumiswald 1758, de Münchenbuchsee 1774, lieutenant-colonel 1781. — 10. NIKLAUS, 1736-1817, fils du n° 8, bailli de Thurgovie 1779-1789, du Conseil des Deux-Cents 1785, bailli de Gessenay 1791, peintre, héraldiste et généalogiste. Auteur d'une généalogie de la famille, et du *Wappenbuch des alten u. neuen Adels der Schweiz* à la Bibl. de la ville de Berne. — *SKL.* — 11. JOHANN-RUDOLF, * 1737, frère du n° 10, grand sautier 1779, directeur de l'ohmgeld 1783, bailli de Moudon 1787. — 12. NIKLAUS-SAMUEL-RUDOLF, 1765-1840, greffier de la Cour d'appel allemande 1787, du Conseil des Deux-Cents 1795, avoyer de Berthoud 1806-1812, du Petit Conseil 1816. — 13. FRIEDRICH-LUDWIG, 1772-1838 major en Hollande, combattit à Neuenegg où il se distingua, plus tard colonel, du Grand Conseil 1816. — Biogr. mns. à la Bibl. de la ville de Berne



Niklaus-Samuel-Rudolf Gatschet en 1787.
D'après un portrait à l'huile d'Anton Hickel.

(mns. hist. helv. XX 101). — 14. MAXIMILIAN-NIKLAUS, 1782-1803, capitaine en France, † à Saint-Domingue. — 15. JEAN-RODOLPHE, 1805-1856, ingénieur cantonal, colonel, chef du génie du général Dufour dans la guerre du Sonderbund. — *Livre d'Or*. — *Intelligenzblatt* 1856, n° 293. — La famille s'est éteinte avec CHARLES-RODOLPHE, architecte-adjoint de la ville de Berne 1837-1884, avec ARNOLD-LUDWIG, fils du n° 13, 1795-6 août 1885, du Grand Conseil 1824, et avec ADÈLE Peyron-Gatschet, † 1921 à Vizille près Grenoble. — *Livre d'Or vaudois*. [A. GACHET.]

II. A une famille établie à Cerlier et Anet appartient : — ALBERT-SAMUEL, * 3 octobre 1832 à Saint-Beatenberg, philologue et ethnologue, établi à Berne dès 1864, s'occupa de l'étude des dialectes des langues allemande et romande en Suisse, et se rendit en 1868 à New-York pour étudier les langues des Indiens de l'Amérique du Nord. Appelé à Washington comme ethnologue en 1877. Dr h. c. de l'université de Berne 1892. † à Washington 1907. — A publié : *Ortsetymolog. Forschungen*, 1867 ; *Zwölf Sprachen aus dem Südwesten Nordamerikas*, 1876 ; *Analytic report*, 1875-1876. — Voir James Mooney : *Alb. Sam. Gatschet* (New-York 1907). [A. GACHET.]

GATTI. Familles de Berne, Grisons et Tessin.

A. **Canton de Berne.** Famille éteinte de la ville de Berne. — VINZENZ, bailli d'Aarburg 1530, de Frienisberg 1532, de Zweisimmen 1537, de Signau 1547. — *LL*. [D. S.]

B. **Canton des Grisons.** GATTI ou GATTO. Famille noble, de Teglio en Valteline. — JOSUA, Dr. jur. civil. et can., passa au protestantisme ; lieutenant du podestat de Teglio. — ANSHELM, chancelier. Tous deux tombèrent dans le massacre des protestants de la Valteline, le 19 juillet 1620 à Teglio. — Voir Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — *LL*. [L. J.]

C. **Canton du Tessin.** Famille de Dongio (Blenio) mentionnée déjà au XVIe s. *Armoiries* : d'azur (?) au rat d'argent (?) passant, la tête posée de face, sur une champagne de sinople ; au chef d'azur chargé d'un lambel à quatre pendants de gueules et de trois fleurs de lys d'or (variante). — 1. CARLO-GIUSEPPE, 1817-1878. Il exerça avec succès l'industrie de la glace à Londres et entraîna une forte émigration tessinoise dans la capitale d'Angleterre. — 2. AGOSTINO, neveu du n° 1, 1841-1897. Député au Conseil national 1872-1893, il prit une part active à la vie politique tessinoise. Avec son frère Stefano, il ouvrit de grands restaurants à Londres. — 3. STEFANO, frère du n° 2, 1845-1912, député au Grand Conseil tessinois 1875-1893 et à la première constituante 1891. — 4. GIOVANNI, fils du n° 2, * 1871, développa avec ses frères Rocco et Stefano l'industrie paternelle, acquit la nationalité anglaise, occupa la charge de lord-maire de Westminster et est actuellement (1925) trésorier de la ville. Lui et ses frères firent don à la commune de Dongio des biens qu'ils y possédaient, d'une valeur d'environ 25 000 fr., en faveur des pauvres. — 5. GASPARE, avocat, * le 27 décembre 1874. D'abord prêteur (juge unique) du district de Blenio et dès le 23 mars 1914 juge au tribunal cantonal. — *AHS* 1914. — Dotta : *I Ticinesi*. — Renseignements personnels. [C. T.]

GATTIKER. Vieille famille de Rüschlikon (Zurich) où elle est signalée en 1324 et où elle s'appelait von Gattikon et Gattikon, du nom du domaine Gattikon dans la commune de Thalwil. Répandue actuellement sur la rive gauche du lac de Zurich. — *UZ* n° 3917. — [J. FRICK.] — *Armoiries :* d'or à une ancre renversée de sable mouvante de trois coupeaux de sinople. Une famille Gattiker, éteinte en 1580, était établie à Zollikon. — HANS, iconoclaste en 1523. — UELI, anabaptiste, 1525. — HARTMANN, † à Cappel 1531. — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*, 406. — Ont été reçus bourgeois de Zurich, des Gattiker de Meilen en 1837, de Rüschlikon en 1886, de Wädenswil en 1892. — 1. ALBERT, 1840-30 septembre 1906, président de la commune de Hirslanden 1873-1892 ; depuis la fusion de cette dernière avec Zurich, membre du Conseil général 1893, député au Grand Conseil. — *ZWChr*. 1902, 1906, n° 40. — [H. Br.] — 2. GOTTLIEB, * 15 février 1845, † 29 janvier 1912, instituteur à Bühl (Com. Turbenthal), Auslikon (Com. Pfäffikon), à Zurich 1868, à l'école supérieure des jeunes filles 1878 ; directeur de la division supérieure de l'école pratique de la ville 1893. Il prit une grande part à toutes les manifestations pédagogiques de son temps, et s'occupa en particulier des jardins d'enfants et des colonies de vacances. Il fut un des premiers partisans à Zurich des cours de travaux manuels. De 1881 à 1884, il remania les manuels d'enseignement de Eberhard. A publié : *Gesch. und Sagen zur Heimatkunde von Zürich*, 1892 et *Heimatkunde der Stadt Zürich*, 1910. — *SLZ* 24. — *SL* 57. — *ZWChr*. 1912. — *NZZ* 1912, n° 30. — 3. HERMANN, * 12 mars 1865 à Enge près Zurich, peintre-paysagiste et graveur, fut pendant quelques années, dès 1899, maître de dessin à l'école d'art industriel de Zurich. — *SKL*. — *DSC*. [C. B.]



GATTWIL (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Buttisholz. V. *DGS*). Hameau dont une famille von Gattwil porte le nom ; elle est bourgeoise de Sempach, Rotenburg et Lucerne (depuis 1300). *Sceau* : parti et chargé de deux tranchets de corroyeur. — RUDOLF, tanneur, du Petit Conseil 1380-1408, avoyer pendant le deuxième semestre de 1386, ingénieur 1393-1398. — LUDWIG, du Grand Conseil 1417-1421. — HANS, du Grand Conseil 1421, † à Arbedo 1422. — *Gfr. Reg.* — Weber : *Heimatkunde des Rottales*, p. 21. [P.-X. W.]

GAUCHAT. Famille neuchâteloise, mentionnée au XVIe s. au Landeron et à Lignières, à qui elle a donné plusieurs lieutenants. De Lignières actuellement. — 1. **Louis,** * 12 janv. 1866 aux Brenets, maître secondaire à Berne et à Zurich, professeur de langue et littérature romanes à l'université de Berne 1902-1907, à l'université de Zurich dès 1907. Rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, dont il a pris l'initiative en 1888. A publié avec Jules Jeanjaquet : *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, 2 vol., et seul, de nombreuses études dialectologiques, surtout sur les patois de la Suisse occidentale. — *DSC*. — *ZWChr*. 1910. — *Glossaire des patois de la Suisse romande* (Introduction). — 2. JEANNETTE, sœur du n° 1, 1871-1915, peintre-paysagiste ; a exposé à Berne et à Genève. — *SKL*. [L. M.]

GAUD. Familles des cantons de Fribourg, Genève et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille fribourgeoise, bourgeoise de Courgevaux, mentionnée en 1430 à Lugnorre dans la personne de Jean Jochet autrement Gaud. — Arch. d'État Frib. [RÆMY.]



Léon Gaud.
D'après un autoportrait (coll. Maillart).

B. **Canton de Genève.** Familles de la région de Genève établies en ville à diverses époques. Les orfèvres de ce nom cités dans le *SKL* appartiennent à l'une de ces familles. Une autre, reconnue genevoise dans les communes réunies, fut représentée par les frères JULES et LÉON, élèves de Barthélemy Menn. Léon, 1844-1908, exposa, dès 1862, des paysages et des scènes rustiques (médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris, 1900). Il fit aussi quelques portraits et de la peinture décorative ; le Musée de Genève, le Théâtre, la Mairie de Plainpalais possèdent de ses œuvres. Professeur à l'École municipale des Beaux-Arts 1893, il y dirigea, en 1902, le cours supérieur autrefois confié à Barthélemy Menn. — Arch. de Genève. — *SKL*. [C. R.]

C. **Canton de Vaud.** Famille vaudoise citée à Ollon dès 1314.

GAUDARD. Nom de famille des cantons de Berne, Fribourg et Vaud.

A. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise de la ville de Berne. PHILIPP, brodeur sur soie, de Lausanne, fut reçu bourgeois le 30 juillet 1619 (abbaye des marchands) ainsi que JAKOB, en 1655 (abbaye des bouchers). *Armoiries* : de gueules à un chevron d'or accompagné de trois soleils du même. — SAMUEL, fils de Philippe, Dr jur., 1627-1693, commissaire général pour le Pays de Vaud 1658-1673, du Grand Conseil 1664, destitué en 1673. Il collabora à l'ouvrage de Plantin : *Helvetia antiqua et nova*, et laissa des catalogues des évêques et chanoines de Lausanne, ainsi que des abbés et prieurs des couvents de la Suisse romande. Son arrière-petit-fils — FRANZ-HIERONYMUS, 1733-1812, était grand forestier. Une lignée de la descendance est établie aux États-Unis. — Plusieurs descendants de Jakob étaient officiers en France : — JOHANN-HEINRICH, colonel, † 1753 ; LUDWIG, lieutenant-colonel, † 1779 et JOHANN-LUDWIG, 1760-1810, PAUL-FRIEDRICH, 1770-1845, officier en Hollande. — Mülinen : *Prodromus*. — *Livre d'or vaudois*. — *LL*. — *LLH*. — Bibliothèque de la ville de Berne : (mns. H. H. XII, 314). [W.-J. M.]



Samuel Gaudard.
D'après un tableau à l'huile (auteur et date inconnus).

B. **Canton de Fribourg.** GAUDARD, GOUDAR, GOUDARD. Une des plus vieilles familles gruyériennes encore existantes, déjà citée en 1316 et signalée comme originaire de Sorens en 1381. Une famille Goudar, originaire d'Enney, où elle était connue en 1432 et 1453 sous le nom de *Thorinchat dit Goudar*, devint bourgeoise de Sâles (Gruyère), où elle est citée en 1523, de Vaulruz au XVIIe s., et de Semsales où on la trouve dès 1655. *Armoiries* : d'azur à trois soleils d'or. — PIERRE, de Sâles et Vaulruz, * 1868, juge de paix et secrétaire de préfecture à Châtel-Saint-Denis 1902-1913, préfet de la Gruyère dès 1913. — Arch. d'État Fribourg. — Gumy : *Regeste*. [G. Cx.]

C. **Canton de Vaud.** I. Famille d'Échallens, affranchie en 1481, se fixa au XVIe s. à Lausanne. *Armoiries* : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois soleils du même (variantes). — 1 et 2. JEAN et MAIRE, achètent la seigneurie de Bettens en 1547. — 3. ÉTIENNE, fils du no 2, achète la terre de Morrens en 1597. — 4. JOST, † 1588, capitaine aux Pays-Bas. — 5. JOST, 1590-1676, juge à Lausanne. — 6. JEAN-LOUIS, 1656-1733, seigneur de Corcelles, de Vincy et de Chavannes, gentilhomme de la cour de Prusse ; contrôleur général à Lausanne. — 7. MARC, 1677-1730, capitaine au Piémont, seigneur de Béthusy. — 8. FRANÇOIS-LOUIS, 1679-1764, dit M. de Vincy, joua un rôle dans l'affaire du major Davel. — 9. JEAN-HENRI, 1693-1537, colonel en France. — 10. LOUIS, * 1716, lieutenant-colonel en France, chevalier du Mérite militaire en 1760. — 11. FRÉDÉRIC-PAUL, 1770-1845, colonel et inspecteur aux revues en France, chevalier du mérite militaire. — A une branche de la famille fixée à Bioley-Orjulaz, appartiennent — 12. VICTOR, 1797-1871, député au Grand Conseil et syndic de Lausanne de 1848 à 1857. — 13. JULES, 1833-1917, neveu du no 12, ingénieur à Lausanne, professeur à l'académie, puis université de Lausanne 1869-1901 ; auteur de 26 ouvrages scientifiques et philosophiques. Il fit transférer en 1899, le tombeau des Gaudard, fondé avant 1536 dans l'église de la Madeleine de Lausanne, au cimetière de Montoie. [Arnold GACHET.]



II. Famille de Vevey et Corseaux. — ÉMILE, * 1856, avocat à Vevey, longtemps président du parti radical vaudois, député, conseiller national 1894-1925. [M. R.]

GAUDENTIUSKIRCHE (Église de saint Gaudence, Bregaglia, C. Grisons) élevée à Casaccia en l'honneur de saint Gaudence, premier missionnaire chrétien du val Bregaglia, probablement dès l'époque carolingienne. Elle était dotée d'un hospice pour les voyageurs qui passaient le Septimer, et fut remplacée en 1359 par une construction plus vaste. Détruite par un éboulement, ainsi que l'attestent les fouilles, l'église de saint Gaudence, but d'un pèlerinage auprès du corps du saint, fut rebâtie en amont dans un lieu plus sûr. En partie démolie lors de la Réforme, elle fut utilisée pour les services funèbres jusqu'en 1732, mais elle tomba en ruines de plus en plus, jusqu'à ce que des travaux de conservation aient été entrepris récemment. — Voir C. Jecklin : *Gesch. der St. Gaudentiuskirche in Casaccia*, dans *BM* 1923. [C. J.]

GAUDENZ (GUDENZ en romanche, souvent aussi GAUDENZI). Famille de Celerina et de Schuls (Grisons). — 1. CHRISTIAN, de Celerina, pasteur à Kästris 1646, à Präz 1647, à Kästris 1652, à Ilanz 1664, doyen de la Ligue grise 1672 ; † 6 février 1693. — 2. ANTON, podestat de Tirano 1649, de Plurs 1667. — 3. JOHANN, podestat de Traona 1663. — 4. OTTO, * 1869, pasteur de Celerina 1895, de Schuls 1912, membre du Conseil d'église, écrivain religieux (*Cudesch d'uraziuns*, 1924) ; il se dépensa en faveur de l'*Uniun dils Grischs* de la Basse-Engadine. [J.-R. TRUOG.]

GAUDERON, GOULDRON, GOUDRON. Famille fribourgeoise encore existante, mentionnée à Enney (Gruyère) en 1432 ; bourgeoise de Gumefens où elle acquit des biens en 1613. — Voir Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

GAUDET. Famille neuchâteloise éteinte, d'Hauterive et bourgeoise de Neuchâtel au milieu du XIVe s. déjà. Pendant le XVe s., la famille Chaillet de La Coudre a porté le nom de Chaillet alias Gaudet, de sorte qu'il est très difficile pendant cette période de distinguer ces deux familles. Les Gaudet d'Hauterive n'ont rien de commun avec la famille Godet, originaire de Cortaillod. — *MN* 1904, p. 126 et 138. [L. M.]

GAUDIN. Familles des cantons de Genève et de Vaud.

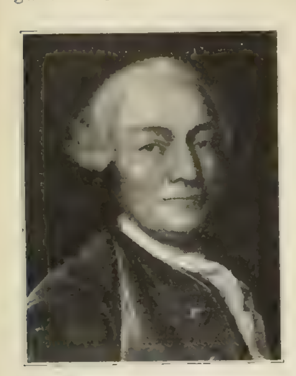
A. **Canton de Genève.** LÉONARD, * 1762, peintre sur émail genevois, auteur de quelques reliefs coloriés dont l'un représente Genève et le territoire voisin jusqu'au Mont-Blanc. — Voir Sordet : *Dictionnaire*. — *SKL*. [C. R.]

B. **Canton de Vaud.** Nom de plusieurs familles vaudoises. — 1. PIERRE, de Chevilly, défenseur du château de Clées en 1475. — 2. CHARLES-JOSEPH, 1731-1799, de Nyon, général-major au service de Sardaigne, commandant des milices vaudoises en 1798. — 3. JEAN, 1766-1833, pasteur à Nyon, botaniste, littérateur, professeur honoraire de botanique à l'académie de Lausanne 1820-1833 ; a publié une *Vie d'Erasme*, une *Flora helvetica*, etc. — 4. CHARLES-THÉOPHILE, 1822-1866, botaniste et paléontologue à Lausanne, professeur et précepteur de Gabriel de Rumine ; une salle du palais de Rumine porte son nom. [M. R.]

GAUDOT. Famille de Besançon réfugiée pour cause de religion à Neuchâtel, dont elle acquit la bourgeoisie en 1584. *Armoiries* : de gueules au chevron d'or chargé de deux aigles de sable, accompagné de trois lions d'or. — 1. SAMUEL, † 1693 à 70 ans, receveur de Thielle, conseiller d'État 1685. Anobli en 1683. — 2. JOSUÉ, † en juillet 1751 à 85 ans, conseiller d'État dès 1709. En 1710, il obtint, avec d'autres membres de sa famille, une reconnaissance de la noblesse qui avait été accordée aux Gaudot de Besançon en 1525 par Charles-Quint, avec augmentation d'armoiries. Entrepreneur de la frappe des monnaies de Neuchâtel en 1712. — 3. DAVID, † janvier 1746, conseiller d'État dès 1730. — 4. *Claude*, fils du no 2, * 1713, avocat général 1748. En cette qualité il



plaida, en 1768, à Berne, contre la ville de Neuchâtel dans le conflit provoqué par l'affaire des fermes entre le Conseil d'État et la bourgeoisie de Neuchâtel. Il obtint gain de cause et rentra à Neuchâtel le 24 avril, où il fut bloqué dans sa maison par la populace surexcitée. L'effervescence s'accrut encore le lendemain, et, dans la soirée, Gaudot fut massacré. — Voir sur cette affaire l'art. ABRI, et Favarger et Borel : *Doc. inédits sur les troubles de Neuchâtel de 1766 à 1768*, dans *MN* 1913 (avec bibliogr.). — 5. JOSUÉ, frère du n° 4, capitaine au service de Hollande, † 1795. — 6. DAVID-FRANÇOIS, 1756-1836, capitaine en Russie, secrétaire d'ambassade de Prusse. Dernier représentant mâle de la famille. — Voir *AHS* 1898, 19. — Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises.* — *LL.* [L. M.]


Claude Gaudot.
D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la Ville, Neuchâtel.

GAUDY. Nom de famille des cantons de Genève et de Saint-Gall.

A. **Canton de Genève** Famille originaire de Vandœuvres, près Genève, reçue à la bourgeoisie en 1577; éteinte. *Armoiries* : d'azur à l'ancre d'argent en pal supportée par deux lions affrontés de même. Son ancien nom patronymique était Hermite ou L'Hermite. — 1. PIERRE, 1635-1710, pasteur, fut prêté par la République à l'église de Lyon en 1663 ; pasteur à Jussy 1666, à Genève 1672. — 2. JEAN-AIMÉ, 1773-1850, plus connu sous le nom de GAUDY-LE FORT (ce dernier nom était celui de sa femme), négociant. Il s'adonna à la littérature et à l'histoire et publia : un *Glossaire genevois* ; des *Promenades historiques dans le canton de Genève*, ouvrage plusieurs fois réimprimé ; il dessinait avec talent et peignait à l'aquarelle. — Galiffe : *Not. gén.* VII, 165. — Heyer : *L'Église de Genève.* [H. Da.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Magland, en Savoie, qui acquit la bourgeoisie de Rapperswil en 1784. *Armoiries* : parti d'argent au chevreuil saillant de gueules sur trois coupeaux de sinople, et d'or à deux bandes de sable chargées d'un anneau d'or. — 1. JOHANN-BAPTIST, * 18 mars 1831 à Rapperswil, ammann de la ville 1861-1865, député au Grand Consei 1855-1866 et 1882-1900, et au Conseil national 1866-1881, un des chefs du parti radical. Pendant 18 ans il fut également président du Conseil communal de la ville de Rapperswil et dès 1865 directeur de la Banque de prêts ; † 11 novembre 1901. — 2. ADOLF, * 1872 à Rapperswil, architecte à Rorschach depuis 1904. A publié : *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz : I. Graubünden, II. St. Gallen, Appenzell et Thurgau.* — Voir *St. Galler Nbl.* 1902, p. 50. — Renseignements personnels. [Bt.]



GAUEN (C. Saint-Gall). Voir GOMMISWALD.

GAUENSTEIN. Voir AUENSTEIN.

GAUFFECOURT (CAPPERONNIER DE), VICTOR, * 1691 à Paris, † 1766 près de Lyon, originaire de la Touraine, fut célèbre par la longue amitié qui le lia à J.-J. Rousseau. Élève des jésuites, puis apprenti horloger à Genève, plus tard secrétaire de M. de la Closure, un des résidents français à Genève, il occupa enfin, pendant une trentaine d'années, le poste lucratif de commis pour la fourniture des sels au Valais et à Genève. Très lié avec les fermiers généraux, avec Grimm et Diderot, il fut, à la Chevrette, l'hôte assidu de Mme d'Épinay. Pour satisfaire ses goûts de bibliophile, il monta une imprimerie à Montbrillant près Genève, et de ses presses sortirent des livres tirés à moins de vingt exemplaires. Désigné par le cardinal Fleury comme secrétaire d'ambassade en 1737, il joua un rôle politique à Genève et influença le médiateur, M. de Lautrec, en le gagnant à la cause bourgeoise. Il briguait alors la succession de M. de la Closure. — Voir J.-J. Rousseau : *Confessions.* — M. d'Épinay : *Mémoires et correspondance.* — C. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.* — Gauffecourt : *Traité de la reliure des livres.* — *Archives du Rhône* I. — Arch. de Genève. — Correspondance de DuPan à Freudenreich (à la Bibl. publique de Genève) et Lettres adressées à J. Thelusson (La Gara). [André CORBAZ.]

GAUGLERA ou **GUGLERA** (C. Fribourg, D. Singine, Com. Dirlaret. V. *DGS*). Le domaine de la Gauglera fut acquis en 1851 par Jean-Fridolin Meyer, curé de Plasselb, dans le but d'y établir un asile appelé *Hospice de la Divine providence*, et destiné à recueillir les enfants pauvres, les vieillards et les malades de la Haute-Singine. Les bâtiments furent terminés en 1856, mais l'œuvre manquant des fonds nécessaires fut reprise en 1864 par les sœurs Théodosiennes d'Ingenbohl et transformée en une maison d'éducation pour jeunes gens et jeunes filles. Ce pensionnat porte le nom d'*Institut Saint-Joseph.* — Voir Genoud : *Manuel des œuvres.* — Dellion : *Dict.* IV. — Kuenlin : *Dict.* [J. N.]

GAULE, JUSTUS, D^{r} med., * 1849 à Darmstadt, professeur ordinaire de physiologie et directeur de l'institut de physiologie de l'université de Zurich 1886-1916 ; auteur d'ouvrages spéciaux. — Voir *Universität Zürich* ; *Festschrift* 1914, p. 40. [H. Br.]

GAULIS. Famille vaudoise. *Armoiries* : parti d'argent à la tête de lion arrachée d'or, et d'or à la tour donjonnée de gueules. Elle remonte à — 1. LOUIS, fils de Thomas, négociant, reçu bourgeois de Genève le 21 sept. 1555, et dont le petit-fils — 2. PIERRE, fut reçu bourgeois de Colombier sur Morges le 2 janvier 1620 et de Saint-Saphorin en 1627. — 3. JEAN-PIERRE-BALTHASAR, 1669-1734, châtelain de Colombier, du Conseil des Deux-Cents de Lausanne. — 4. JEAN-DAVID, 1698-1758, colonel au service de la république de Gênes ; fit souche à Gênes. — 5. JEAN-LOUIS-BENJAMIN, 1731-1810 env., banquier à Lyon, souche de la branche lyonnaise. — 6. JUSTE, 1756-1834, secrétaire baillival à Lausanne au moment de la révolution, député en 1803. — 7. GABRIEL, 1828-1911, notaire, colonel brigadier, juge de paix à Lausanne 1862-1883. — 8. EUGÈNE, 1833-1897, avocat à Lausanne, professeur de droit pénal à l'académie 1875-1878, municipal 1874-1882. — 9. FERNAND, 1860-1924, fils du n° 7, peintre de portraits et de paysages. — 10. GEORGES, 1864-1912, fils du n° 8, journaliste à Lausanne et à Constantinople, directeur de l'*Opinion* de Paris et collaborateur à différents journaux suisses et français. Auteur de *La ruine d'un Empire*, 1913. Sa femme BERTHE Gaulis a également publié divers ouvrages. [M. R.]



GAULLIEUR. Famille neuchâteloise, originaire de Corcelles où elle est signalée dès le XVe s. Représentée encore à Genève et à Paris. — 1. LOUIS-EUSÈBE-Henri, * 7 mai 1781 à Peseux, † en octobre 1857 à Bordeaux. A publié une *Hist. du protestantisme à Bordeaux et dans la province de Guyenne* en 4 vol. — 2. **Eusèbe-Henri,** publiciste, historien et bibliophile, fils du n° 1, * 21 janvier 1808 à Auvernier, fut banni de Neuchâtel en décembre 1831 pour avoir écrit quelques articles de journaux contre le régime monarchique et un pamphlet : *Le maître Jacques Neuchâtelois.* Rédacteur de l'*Helvétie* à Porrentruy, de 1832 à 1837, puis du *Nouvelliste vaudois*, à Lausanne, de 1837 à 1845. En même temps il enseignait l'histoire dans différentes écoles de Lausanne et dès 1842 le droit romain à l'académie. A la suite d'un différend avec Druey, provoqué par la révolution vaudoise, Gaullieur quitta le *Nouvelliste*, et, en 1847, s'installa à Genève. Professeur d'histoire à l'académie de Genève de 1848 à sa mort, membre de l'Institut national genevois dès sa fondation et son secrétaire général ; † 29 avril 1859, à Genève. Principales publications : *Étrennes nationales*, 3 vol. 1845, 1854, 1855 ;

La Suisse historique et pittoresque (en coll. avec Schaub), 1855, 1856 ; *Études sur la typographie genevoise du XVe s. au XIXe s.*, 1855 ; *Études sur l'hist. de la littérature de la Suisse française*, 1856 ; une continuation de l'ouvrage de Pictet de Sergy, 1856 ; *Hist. du canton de Vaud, 1803 à 1830*. Collaborateur à la *Revue suisse*, à la *Bibliothèque universelle*, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Bull. de l'Institut genevois*, etc. — Voir *Biogr. neuch.* I. — De Montet : *Dict.* — *BIG* IV. — 3. Louis-Frédéric-Ernest, né et mort à Bordeaux, 1827-1892 ou 1893. Archiviste de la ville de Bordeaux, dont il a reconstitué les archives après l'incendie de 1862. A publié : *Hist. du collège de Guyenne*, 1874 ; *Hist. de la réformation à Bordeaux*, 1884. — Voir *Mess. boit. de Neuchâtel*, 1894. [L. M. et E.-L. B.]


Eusèbe-Henri Gaullieur. D'après un portrait de la coll. Maillart.

GAULOIS. Voir Celtes.

GAUSS. Famille originaire de Bohême, établie à Bâle en 1859. — 1. Hermann, * 1835, architecte, construisit la synagogue de Bâle. † 1868. — 2. Karl-Otto, fils du n° 1, * 1867, pasteur à Benken (Bâle-Campagne) 1892, à Liestal 1897. D^r theol. A publié des travaux d'histoire locale, notamment d'histoire religieuse : *Gesch. der Stadt Liestal*, 1910 ; *Reformationsgesch. der Stadt Liestal*, 1917 ; *Reformationsversuche in der Basler Bischofsstadt Pruntrut*, 1913 ; et collaboré à différents périodiques. [K. G.]

GAUSSEN. Deux familles de ce nom vinrent à Genève. A la première, originaire de Sainte-Foy, en Agenois, appartenait : — Jacques, reçu bourgeois en 1569, † 1609, pasteur à Divonne 1591, puis à Jis-sur-Tille en Bourgogne ; il rendit de grands services aux églises réformées. *Armoiries* : d'azur à la brebis d'argent passant sur une terrasse de sinople, au chef d'argent chargé de trois abeilles de gueules. A la seconde, de Lunel en Languedoc, bourgeoise en 1725: — 1. Jean-Pierre, * 1723, se fixa à Londres où il devint gouverneur de la Banque d'Angleterre, directeur de la compagnie des Indes, etc. Sa descendance parvint à de hautes situations. — 2. François-Samuel-Robert-***Louis***, 1790-1863, pasteur à Satigny 1816, il se fit remarquer par son éloquence originale et son attachement aux doctrines orthodoxes de la Réforme, alors abandonnées par le clergé genevois. Ses doctrines sur la divinité de Jésus-Christ, sur le péché originel et sur les opérations de la grâce, le firent censurer par le Consistoire en 1830, puis révoquer l'année suivante parce qu'il avait pris part à la fondation de la Société évangélique et proposé la création d'une école libre de théologie. Il devint alors pasteur de la chapelle de l'Oratoire, puis renonça à la prédication pour occuper de 1836 à 1857 la chaire de théologie systématique dans l'école qu'il avait contribué à fonder. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages religieux, notamment de *La Théopneustie ou pleine inspiration des Saintes Écritures*, 1840. — Voir Galiffe : *Not. gén.* III, 225. — De Montet : *Dict.* — *France protestante*. — Heyer : *L'Église de Genève*. [H. Da.]


Louis Gaussen. D'après une photographie.

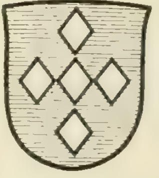
GAUTHEY. Vieille famille d'Orbe et d'Arnex (Vaud). — Frédéric, 1795-1864, pasteur de Bullet en 1826, puis de Lignerolles ; fonda en 1833 l'école normale du canton de Vaud et la dirigea jusqu'en 1845. Il prit alors la direction de l'école normale protestante de Courbevoie près Paris, qu'il ne quitta que peu avant sa mort. A publié des *Sermons*, des études sur *l'instruction primaire, l'éducation dans les classes moyennes* ; le *Livre du jeune citoyen* ; *De l'Éducation ou principe des pédagogie*, et des études religieuses. — De Montet : *Dictionnaire*. [M. R.]

GAUTIER, GAUTHIER. Nom de famille des cantons de Berne, Fribourg, Genève et Vaud, à l'origine, comme Vautier, prénom franc, dérivant du prénom germanique *Wali-hari* = Walter.

A. **Canton de Berne.** Paul, * 6 avril 1843, † 17 septembre 1869 à Courtelary. Avocat et poète, qu'on a appelé le « Musset jurassien »; il est mort avant d'avoir donné toute sa mesure. Son œuvre a été publiée en 1882 par Virgile Rossel. — Voir V. Rossel : *Hist. littéraire de la Suisse romande*. — SBB I, 100. [A. Sch.]

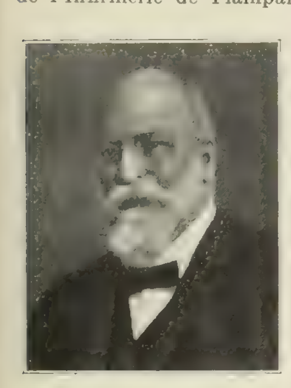
B. **Canton de Fribourg.** Gauthier, Gaultier, Gautier. Famille bourgeoise de Vuippens, citée en 1425, de Grangettes, citée en 1469, de Rueyres-les-Prés, citée en 1578, de Promasens, citée en 1700. — 1. Henri, de Rueyres-les-Prés, * 1826, † 31 janvier 1907, capitaine dans l'armée pontificale jusqu'en 1870, administrateur de l'Hospice de Marsens 1880-1904 reçut la bourgeoisie d'honneur de Marsens. — 2. Jean, * 17 févr. 1840, † 13 avril 1920, prêtre 1868, vicaire à La Chaux-de-Fonds, à Châtel-Saint-Denis, à Vevey, au Châtelard, curé de Berlens 1907. — Maag : *Gesch. der Schweizertruppen*. — Arch. d'État Fribourg. [Ræmy.]

C. **Canton de Genève.** Gautier. I. Famille originaire de Gex, admise à la bourgeoisie genevoise en 1508. *Armoiries* : d'azur à la croix de cinq losanges d'argent. Plusieurs de ses membres, entre autres Pierre, 1594-1669 ; — Jean, 1611-1685 ; — Jacques, 1645-1692, ont rempli les charges publiques d'auditeur, secrétaire de la justice, juge des premières appellations, châtelain du Chapitre ou de Jussy. Le premier bourgeois fut — 1. Louis, † 1528, établi à Genève au début du XVIe s. et anobli par l'empereur Charles-Quint le 25 avril 1524. Membre du Conseil des Cinquante 1525, conseiller 1526, assista au Conseil général du 12 mars 1526, où fut jurée la combourgeoisie avec Fribourg et Berne. — 2. Claude-Janin, fils du n° 1, † 1564, du Conseil des Deux-Cents 1552, de celui des Soixante 1559, juge aux suprêmes appellations ; fut compromis dans l'émeute du 15 mai 1555 pour avoir soupé ce soir-là à Saint-Gervais avec Perrin, Vaudel et Pierre Verna (Arch. de Genève : *PC*) ; Michel Roset s'opposa, au nom du parti calviniste, à son élection comme conseiller et le fit rayer du rôle des Conseils en février 1563. — 3. Jean, fils du n° 2, 1558-1609, du Conseil des Deux-Cents 1584, de celui des Soixante, secrétaire d'État 1587-1609, auteur du récit officiel de l'Escalade dans les registres du Conseil. — 4. Pierre, arrière-petit-fils du n° 3, 1641-1724, du Conseil des Deux-Cents 1671, de celui des Soixante 1675, auditeur la même année, conseiller et secrétaire d'État 1684-1695 et 1698-1700 ; juge de Saint-Victor et Chapitre 1683, syndic 1697, 1701, 1705, 1709, premier syndic 1713, 1717, 1721. Chargé de nombreuses députations, entre autres à la Diète de Baden 1687, à Zurich et Berne 1688, 1692, 1695, 1702, au roi Louis XIV 1696, aux ducs de Bourgogne et de Berry à Lyon 1701 ; à la conférence d'Aarau 1705. — 5. ***Jean-Antoine***, fils du n° 4, 1674-1729, professeur de philosophie 1696, du Conseil des Deux-Cents, de celui des Soixante 1710, recteur de l'académie 1717, conseiller et secrétaire d'État 1723-1729. Auteur d'une remarquable *Histoire de Genève, des origines à 1690*, restée longtemps manuscrite et publiée par un comité d'historiens de 1896 à 1911 (8 vol. et tables 1914), d'une *Hist. des Terres de Saint-Victor et Chapitre* (mns.) et d'une nouvelle édition de l'*Histoire de Genève*, de



Spon, 1730. — 6. PIERRE, neveu du n° 4, 1686-1737, capitaine dans les chevaliers gardes du roi de Pologne, puis dans le régiment de Portes au service de Savoie ; retraité avec rang de lieutenant-colonel. Il eut une altercation avec Isaac, père de J.-J. Rousseau, en octobre 1722 : Isaac Rousseau quitta définitivement Genève à cette époque. — 7. JEAN-JACQUES, fils du n° 6, 1713-1780, lieutenant-colonel au service de Sardaigne, du Conseil des Deux-Cents 1746-1780. — 8. ALFRED, petit-fils du n° 7, 1793-1881, docteur en philosophie, professeur honoraire d'astronomie et de mathématiques à l'académie de Genève, directeur de l'Observatoire. Il présida, en 1829, à l'établissement d'un nouvel observatoire et publia, outre de nombreux ouvrages scientifiques, une *Notice sur la vie et les écrits de Jean-Antoine Gautier.* — 9. ÉMILE, arrière-petit-fils du n° 7, 1822-1891, docteur ès sciences 1847, astronome, élève de Le Verrier à Paris, directeur de l'Observatoire de Genève 1882-1889, officier du génie, colonel fédéral 1867, chef d'état-major du génie 1870-1871, maire de Cologny 1862-1878, député au Grand Conseil, auteur de nombreuses publications astronomiques. — Voir *JG* 26 fév. 1891. — *Rapp. de la Société des Arts* 1891. — *Rapp. de la Société de physique* 1891. — 10. VICTOR, frère du n° 9, 1824-1890, médecin-chirurgien de l'Infirmerie de Plainpalais (Hôpital Butini) 1859-1889, auteur d'un grand nombre de publications médicales. — Voir *Notice biographique* par le Dr C. Picot avec bibliographie. — *Revue médicale suisse romande* 20 fév. 1890. — *JG* 12 janv. 1890. — 11. ADOLPHE, frère des nos 9 et 10, 1825-1896, ingénieur, historien, héraldiste, auteur d'importantes publications héraldiques, entre autres : *Les Armoiries des cantons suisses,* 1864 et 1878 ; *Armorial genevois* (avec A. Galiffe). Il acquit la bourgeoisie de Berne 1860. — Voir *BSHG* I, avec bibliographie. — *AHS* 1896, p. 41. — *JG* 20 mai 1896. — 12. LUCIEN, fils du n° 9, 1850-1924, Dr phil., Dr theol. h. c. des universités de Berne et de Glasgow, professeur à la Faculté libre de théologie de Lausanne 1877-1897, professeur honoraire de l'université de Genève 1909, membre du Comité international de la Croix-Rouge. A publié divers ouvrages théologiques et religieux, en particulier une *Introduction à l'Ancien Testament,* 1906. — Voir *JG* 3 et 10 fév. 1924. — *Semaine religieuse* 8, 15, 22 mars 1924. — *Revue intern. de la Croix-Rouge* fév. 1924. — *ZZ* mai 1924. — 13. RAOUL, fils du n° 9, * 1854, docteur es sciences mathématiques, professeur d'astronomie à l'université et directeur de l'Observatoire depuis 1889, recteur de l'université 1918-1920, membre du Comité international des Poids et Mesures 1901, président de la commission géodésique suisse 1920, président de la commission fédérale de météorologie, membre honoraire de l'académie des sciences de Washington, lieutenant-colonel du génie. Nombreuses publications dans le domaine de l'astronomie, de la chronométrie et de la météorologie. — 14. LÉON, fils du n° 10, 1853-1916, docteur en médecine, historien ; médecin de l'hôpital Butini 1890-1914, député au Grand Conseil 1907-1916, auteur de nombreuses publications médicales et d'un livre sur *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe s.* — Voir *JG* 22 avril 1916. — *BSHG* IV, 3. — *Revue médicale de la Suisse romande* 20 mai 1916, avec bibliographie. — 15. EDMOND, 2me fils du n° 10, 1855-1895, docteur en droit, notaire, chargé par le Conseil d'État d'un travail sur la revision du cadastre de la ville de Genève, collaborateur à *La semaine judiciaire.* — Voir *Sem. judiciaire* 5 août 1895. — 16. ALFRED, 3me fils du n° 10, 1858-1920, docteur en droit, professeur de droit pénal à l'université 1886, juge et président de la Cour de cassation 1892-1920, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, membre de la commission d'experts pour le projet de code pénal fédéral, collaborateur à la *Revue pénale suisse.* — Voir *JG* 24 déc. 1920. — *NZZ* 29 déc. 1920. — *SP* 28 déc. 1920. — *Semaine judiciaire* 11 janv. 1921. — *Revue pénale suisse* 1921, cahier I. — *Revue int. de la Croix-Rouge* 1921. — 17. PIERRE, fils du n° 14, * 1886, Dr med., professeur de clinique infantile à la Faculté de médecine de Genève. — 18. MAURICE, 4e fils du n° 10, * 1866, Dr phil., maître de physique et chimie à l'école secondaire et supérieure des jeunes filles. — 19. ÉMILIE, fille du n° 11, * 1864, a publié divers articles dans des quotidiens, dans la *Bibliothèque universelle,* la *Semaine littéraire,* l'*Almanach de Genève.* — 20. LÉOPOLD, fils du n° 12, * 1884, Dr ès lettres 1911, directeur du collège 1922, a publié : *La langue de Xénophon.* — 21. VICTOR, fils du n° 15, * 1891, avocat et banquier, député au Grand Conseil 1923, auteur de diverses publications juridiques. — 22. RAYMOND, fils du n° 16, * 1885, Dr med., auteur de publications médicales. — Voir Galiffe : *Not. gén.* I et VI. — *AGS* III. — *RC.* — *Catalogue des ouvrages publ. par les professeurs de l'université.* — Alf. Gautier : *Notice sur la vie et les écrits de Jean-Antoine Gautier.* [R. ACHARD-GAUTIER.]


Jean-Antoine Gautier. D'après un portrait de la collection Maillart.


Lucien Gautier. D'après un portrait de la collection Maillart.

II. Famille originaire de Saint-Trivier-de-Courtex en Bresse qui a donné, depuis PIERRE Gautier, ministre du Saint-Évangile à Aubigny, reçu habitant de Genève 1557, quatre pasteurs : THÉODORE, 1562-1636 ; OSÉE, † 1671 ; ENOCH, † 1675, et SAMUEL, * vers 1611, † 1636. — Voir Heyer : *L'Église de Genève.* [C. R.]

D. **Canton de Vaud.** LOUIS, 1860-1921, d'Échichens, chef de service au Département de l'Instruction publique à Lausanne ; a publié une notice sur la *Cathédrale de Lausanne.* [M. R.]

GAUTSCHI. Famille anciennement et aujourd'hui encore établie et répandue dans le Wynental (Argovie), bourgeoise de Reinach, Gontenschwil, Zetzwil, Unterkulm et Gränichen. Le nom s'écrivit jusque vers 1670 *Gawertschi* ou *Gauertschin.* Il désignait à l'origine, soit aux XIIe et XIIIe s., les prêteurs d'argent chrétiens (*Gawertschi, Caorsini* [= de Cahors] etc., voir *SI* II, 566), et apparaît dès la première moitié du XIVe s. comme nom de famille. JOHANN et WALTER Gawertschi sont mentionnés en 1348 comme cautions dans le rentier du cellier du chapitre de Beromünster. A Gontenschwil, la famille est attestée depuis 1400. Elle émigra de là à Reinach 1574, où elle se répandit tout particulièrement. A Unterkulm, le nom ne se présente que vers 1730 et à Zetzwil vers 1760. — Voir J.-J. Amiet : *Die franz. u. lombardischen Geldwucherer des Mittelalters,* dans *JSG* I et II. — *Zinsbuch des Kelleramtes der Stift Beromünster,* dans *Gfr.* 23. — M. Estermann : *Geschichte der alten Pfarrei Pfäffikon,* 176. [F. Bu.]

GAUZIBERTUS ou **GOSBERTUS,** évêque de Genève au cours de la deuxième moitié du VIIIe s. On croit qu'il siégea de 765 à 780. — Voir Besson : *Nos origines chrétiennes.* — Sordet : *Dictionnaire.* [A. de M.]

GAVARD. Famille genevoise des communes réunies (Carouge). — 1. Pierre-ALEXANDRE, * 25 mars 1845, † 29 novembre 1898, député radical au Grand Conseil, presque sans interruption de 1874 à 1898, conseiller d'État 1877-1890, 1897-1898, conseiller aux États 1884-1893, 1896-1898. Il consacra son activité

à l'Instruction publique, prépara avec G. Favon la loi générale de 1886 qu'il mit en pratique. Gavard prit une part active à l'organisation de l'Exposition nationale de Genève 1896. Auteur de manuels pédagogiques et d'une *Histoire de la Suisse au XIX*e *s.* — 2. JACQUES-LOUIS, son cousin germain, * 1871, député au Grand Conseil 1913-1923, conseiller d'État 1915-1924. — Voir Archives de Genève. — *PS.* [C. R.]



Alexandre Gavard. D'après un portrait de la collection Maillart.

GAVIT. Famille originaire d'Aubonne, bourgeoise de Genève par RODOLPHE, 1374, jurisconsulte et notaire, syndic 1383. — 1. JEAN, son fils, syndic 1423. — 2. PIERRE, fils du n° 1, syndic 1449, 1470, 1475. — 3. CLAUDE, fils du n° 2, fut douze fois syndic de 1485 à 1504. *Armoiries* : 3 étoiles, émaux inconnus. — Voir Arch. de Genève. — Sordet : *Dictionnaire.* — *Rec. Gén. suisses* I. — *Armorial genevois.* [C. R.]

GAVOTTI, LORENZO, de Savona, prévôt des Théatins de Sant' Andrea della Valle à Rome, évêque de Vintimille 1633-1653, nonce en Suisse du 28 octobre 1643 au 7 novembre 1646. Il aplanit des difficultés entre les Confédérés et l'évêque de Côme. † vers 1669. — *AS* I, V, 2. — Gams : *Series episcoporum.* — Rott : *Repr. diplom.* VI. [J. T.]

GAY. Nom de famille des cantons de Fribourg, Genève, Valais et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Nom de famille fribourgeoise déjà cité dans un acte de 1433 dans la contrée de Romont. — PIERRE, de Mézières près Romont, professeur de langue latine et recteur du pedagogium de Bâle 1579-1593, † à Bâle 1593. — Voir *Regeste d'Hauterive.* — *ASHF* VI, 294. — Dellion : *Dict.* VIII, 413. [G. Cx.]

B. **Canton de Genève.** GAY, GUAICT, GUECT, GUEX. Famille de Savoie et du Pays de Vaud dont un grand nombre vécurent à Genève. — I. La plus ancienne, mentionnée dès la fin du XIIIe s., a donné entre autres syndics et conseillers, JEAN, vidomne 1409, syndic 1415, 1416. 1422. Famille éteinte au XVe s. *Armoiries* : fascé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or. — II. Une autre famille vint de Mies, alors terre de Savoie, se fixer à Genève. — 1. PIERRE, bourgeois en 1446. — 2. PIERRE, syndic substitué 1519, trésorier de la ville et de l'évêque 1520-1523. — 3. PIERRE, fils du n° 2, syndic, à plusieurs reprises, de 1565 à 1587, trésorier 1572-1574. — 4. PIERRE, syndic 1625, 1629, 1633, premier syndic 1637, 1641, 1645. Famille éteinte au XVIIe s. *Armoiries* variées, les plus anciennes portent d'argent (?) au trèfle surmonté d'une cordelière nouée en trèfle. — Voir *Arch. de Genève.* — *Armoriaux.* — *R. C.* impr. [C. R.]

C. **Canton du Valais.** GAY, GUEX. Famille originaire de Salvan et d'Orsières, répandue dans la plupart des localités de Sion et Bramois à Monthey. Les Gay y sont si nombreux que pour les distinguer on dut ajouter à leur nom celui de leur lieu d'origine : Gay-Balmaz, Gay et Guex des Combes, Gay et Guex-Crosier, pour ceux de Salvan, Gay du Châtelard et Gay du Borgeal pour ceux d'Orsières. La famille est signalée à Orsières dès 1330, à Salvan dès 1373. La branche de Salvan a donné quelques chanoines à l'abbaye de Saint-Maurice. *Armoiries* : d'azur à deux croissants adossés d'argent accompagnés de trois étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. PIERRE, du Châtelard d'Orsières, notaire 1356. — 2. PIERRE, notaire, métral, guidonnier d'Orsières; † vers 1636. — 3. PIERRE, Dr jur., notaire, bourgeois de Martigny 1665, syndic de Martigny 1671, fonda la branche aînée de Martigny, à laquelle appartiennent : — 4. PIERRE-NICOLAS, petit-fils du n° 3, notaire, syndic de Martigny ; acquit la bourgeoisie de Fully en 1655. — 5. JEAN-GRÉGOIRE, 1787-1856, syndic de Martigny. — 6. JOSEPH-LOUIS, avocat et notaire, 1814-1880, fils du n° 5, citoyen de Genève en 1863. — 7. HILAIRE, fils du n° 6, * 1849 à Martigny; † 1909 à Genève. Professeur à Genève dès 1883, député au Grand Conseil 1901. Auteur d'une *Hist. du Vallais,* 1888-1889 ; de *Mélanges d'hist. vallaisanne,* 1891 ; d'une *Petite hist. du Valais,* 1910. — La branche cadette, issue de JACQUES-JOSEPH, frère du n° 3, a donné. — 8. EMMANUEL, Dr med., chirurgien au service du Piémont, grand châtelain de Martigny, membre du tribunal suprême, conseiller d'État 1821-1822 ; numismate, auteur d'une histoire mns. du Grand Saint-Bernard, officier de la Légion d'honneur ; † 1842 à Sion. — 9. ÉLIE, officier au service de France, président du dixain de Martigny 1799, juge au tribunal du dixain 1803. — 10. JOSEPH-Eugène, notaire, chevalier de l'Éperon d'or, député à la Diète cantonale 1831-1843, président du dixain de Martigny 1831-1845. — 11. ALEXIS, 1826-1883, notaire, président de la bourgeoisie de Martigny, préfet du district. — Voir Coquoz : *Salvan, Finhaut* et *Démographie de Salvan.* — Hilaire Gay : *Notice sur la famille Gay.* — Bertrand : *Valais intellectuel.* [J.-B. B.]



D. **Canton de Vaud.** — 1. JACQUES, * 1786 à Nyon, † 1864 à Paris, grand référendaire de la Chambre des pairs à Paris avant 1848 ; il consacra ses loisirs à l'étude des plantes, contribua à la *Flora helvetica* de Gaudin, fut l'un des fondateurs de la Société de botanique de France. — 2. JEAN, 1822-1874, de Lutry, professeur de mathématiques et d'astronomie à Lausanne dès 1845, l'un des fondateurs de la faculté technique de Lausanne. — De Montet : *Dict.* — *Livre d'Or.* [M. R.]

GAYCH. Voir GAICH.

GAYET. Famille bourgeoise de Morat aux XIIIe et XIVe s. — 1. GUILLAUME, conseiller de Morat 1278-1279. — 2. ROLET, conseiller de Morat 1278-1279. — 3. PIERRE ou PERROD, fut une des cautions données par Rodolphe de Neuchâtel à Hartmann de Kibourg pour la dot de sa fille Marguerite en 1319. En 1339, pendant la guerre de Laupen, il fut fait prisonnier par des Fribourgeois, qui le soupçonnaient d'avoir voulu ravitailler la garnison de Laupen, puis remis en liberté ; le 18 décembre de la même année, il est à la tête des bourgeois de Morat qui conclurent une alliance séparée avec Fribourg et se détachèrent de Berne. Engelhard affirme, mais sans fournir de preuves, que Pierre Gayet était alors avoyer de Morat. — Voir Welti : *Das Stadtrecht von Murten.* — Engelhard : *Chronik der Stadt Murten.* — *FRB.* — *Rec. Dipl. Frib.* [J. N.]

GAZEL, MERMET, avoyer de Morat en 1344, conclut le renouvellement de l'alliance entre Morat et Fribourg, le 19 mars 1344. — Welti : *Das Stadtrecht von Murten,* p. 32. — *Rec. Diplom. Fribourg* III, 87. [J. N.]

GAZETTE DE BERNE. Désignation usuelle d'un journal publié à Berne, en français, de 1689 à 1798, dont le titre véritable était *Nouvelles de divers endroits,* et, de 1788 à 1798, *Nouvelles politiques.* Organe officiel de la république de Berne, appartenant à la famille Fischer. Son premier rédacteur fut un réfugié français. Antoine Teissier, de Nîmes, qui fut réprimandé par le gouvernement et destitué en 1690, à l'instigation de l'ambassadeur de France. Ce dernier se plaignit encore du journal en 1718. Des collections incomplètes de la *Gazette de Berne* existent dans les bibliothèques de Fribourg, Neuchâtel et Berne. — Voir G. Tobler, dans *BT* II, 1911. — P. Grellet : *Sur les sentiers du passé,* p. 111. — *Schweiz. Buchdruckerztg.* 1916, 164. [H Tr.]

GAZETTE DE LAUSANNE. Organe du parti libéral-démocratique vaudois, fondé en 1798; elle fut dès le début rédigée par Antoine Miéville, qui en resta le rédacteur pendant 54 années, jusqu'à sa mort en 1852. Prit en 1816 le titre définitif de *Gazette de Lausanne et Journal Suisse,* après acquisition du *Journal*

Suisse, rédigé depuis le 10 avril 1804 par G.-F. Briatte, puis par J. Fr. Soutter. Après la mort de Miéville, elle fut rédigée par divers écrivains, qui, presque tous, ont marqué dans l'histoire intérieure du canton de Vaud. De 1874 à 1917, *La Gazette* eut comme rédacteur en chef Édouard Secrétan, qui lui donna un grand développement et s'assura le concours des meilleurs écrivains romands, notamment Ph. Godet pendant près de 50 ans. Propriété de la Société suisse de Publicité, société anonyme fondée en 1881. Il existe des collections complètes du journal à la Bibliothèque cantonale vaudoise et au siège de la Gazette (Pépinet 3) et en propriété privée. — Voir *Le jubilé centenaire de la Gaz. de L.* [L. S.]

GAZETTE DU VALAIS. Organe du parti conservateur valaisan, paraissant dès le 29 mars 1855, qui s'appelle le *Valais* depuis le 15 juillet 1922, après avoir porté le titre de *Nouvelle Gazette du Valais*, de 1874 à 1889. Elle a succédé à la *Gazette du Simplon* (1842-1847), qui, elle-même, continuait le *Défenseur de la Religion et du Peuple* (1839-1840). — Arch. cantonales du Valais. [L. Mr.]

GAZZETTA TICINESE. Journal tessinois, le premier en date, paraissant à Lugano depuis 1750, et très probablement depuis 1746. Il a porté différents noms et défendu diverses opinions politiques. Jusqu'en 1797, il fut un organe officieux du gouvernement, sous le titre de *Nuove di diverse Corti e paesi*. Très répandu dans l'Italie du Nord, il était, d'après Motta, un organe de réaction entretenu jusqu'en 1790 par le gouvernement autrichien. De 1797 à 1799, il prit le nom de *Gazzetta di Lugano* ; il cessa de paraître le 29 avril 1799, par suite de la destruction de la typographie Agnelli et de l'assassinat de l'abbé Vanelli son rédacteur. Le *Telegrafo delle Alpi* remplaça la *Gazzetta* de 1800 à 1806, date à laquelle le journal prit le titre de *Corriere del Ceresio*, puis de *Gazzetta di Lugano* de 1814 à 1821. Dès lors il paraît sous le nom actuel de *Gazzetta Ticinese*, quotidien depuis 1865, organe de politique radicale dès 1889. La *Gazzetta* a publié des suppléments : l'*Appendice letteraria*, 1824-1825, et *Il Cattolico*, 1833-1850. Les articles de ce dernier réunis formèrent la *Biblioteca cattolica*. — *La Presse suisse* 1896. — Anastasi : *Cenni storici sulla stampa dei giornali nel C. Ticino*. — *BStor.* 1882, 1894, 1898, 1923, 1924. [C. T.]

GEBENNA. Voir GENÈVE.

GEBENDINGER. Famille de Neftenbach (Zurich) où elle apparaît pour la première fois en 1585, originaire probablement d'Illnau où ce nom est cité dès 1463. Ce dernier provient de l'ancien domaine de Gebertingen dans la commune d'Ernetswil (Canton de Saint-Gall). [J. FRICK.]

GEBENSDORF (C. Argovie, D. Baden. V. *DGS*). Com. et Vge. Sur le Gebensdorferhorn existe un refuge avec deux circonvallations. Un trésor romain avait été trouvé en 1553 à proximité du village ; des pierres tombales romaines furent découvertes en 1856, celle de Vegetius Rufus et celle de Tettius Vala sont conservées au musée d'Aarau, tandis que celle de Magius, de la XIe légion, a été encastrée dans la muraille de l'église réformée. On découvrit en 1882 des vestiges d'une colonie romaine. La pierre tombale du médecin Hymnius, trouvée en 1698, n'existe plus. Ces nombreuses découvertes s'expliquent par le fait que les environs de Vindonissa, centre stratégique et économique, étaient très peuplés. Gebensdorf appartenait au XIIIe s. au bailliage de Baden ; il passa en 1415 aux Confédérés et fut attribué sous le nom de bailliage de Gebensdorf au « comté » de Baden. Au spirituel, il se rattachait depuis 1275 à la paroisse de Birmensdorf. Il devint une chapellenie le 24 septembre 1872 et une paroisse autonome le 5 décembre 1910. Gebensdorf avait entre autres l'obligation de fournir du bois pour le château supérieur de Baden. Malgré la destruction de celui-ci en 1415, cette prestation ne disparut pas, mais fut remplacée par son équivalent en espèces ; le village dut dorénavant payer chaque année à la Saint-Martin 2 ½ livres et 2 ½ shillings au sous-bailli. Registres de baptêmes dès 1763, de mariages et de décès dès 1752. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten*. [H. Sch.]

GEBERTSWIL (C. Saint-Gall). Hameau de la Com. d'Oberbüren et ancienne juridiction de l'Oberbergeramt. Voir NIEDERWIL (D. Wil).

GEBHARD, GEBHARDT. Nom de famille des cantons de Bâle et de Berne. Il est aussi répandu dans la Suisse romande, où il a été orthographié GUEBHARD (voir sous ce nom).

A. **Canton de Bâle.** Famille de pelletiers établie à Bâle depuis le commencement du XVe s., représentée au Conseil par — 1. NIKLAUS, † 1508, conseiller de la corporation des pelletiers. — 2. HANS-HEINRICH, † 1547, fils du n° 1, prévôt de corporation 1509-1521, conseiller des pelletiers 1529-1535. — 3. MATTHÆUS, † 1550, fils du n° 1, conseiller des pelletiers 1537-1550. — 4. JAKOB, † 1588, fils du n° 3, prévôt des pelletiers 1552-1588. — 5. JAKOB, 1588-1633, arrière-petit-fils du n° 1, prévôt des pelletiers 1594-1633. — Le plus important fut — 6. LUKAS, 1523-1593, petit-fils du n° 1, épicier, des corporations du Safran, des vignerons et de la Clef, conseiller du Safran 1554, *Oberstzunftmeister* 1578, bourgmestre 1592. *Armoiries* : parti, au 1 d'argent et au 2 de gueules à deux fasces d'argent. — Voir *WB*. [P. Ro.]

B. **Canton de Berne.** A une famille originaire de Köniz, appartient GEORG, qui se rendit en 1710 en Amérique avec le baron de Graffenried. Entre 1720 et 1760, des membres de cette famille s'établirent dans le Maryland et la Pennsylvanie. Le nom s'est transformé en KEPHART. [L. S.]

GEBHARD III. Évêque de Constance. Voir ZÆRINGEN.

GEBISTORF. Famille originaire de Mellingen (Argovie), établie à Lucerne, dont elle est bourgeoise depuis 1572. — WENDELIN, 1594-1634, substitut du secrétaire de la ville ; il connaissait le latin, le français, l'italien, l'espagnol et le grec et laissa un volume de *Collectanea* (mns. 130 de la Bibliothèque de la ville) et un recueil de formules (n° 38, Arch. d'État). — MICHÆL-LEODEGAR, * 1701, † vers 1770, chapelain au Hof, directeur de l'école, *eques auratus*, chanoine 1760. — JAKOB, lieutenant de la garde à Rome 1835. — Arch. d'État, Lucerne. — Estermann : *Gesch. von Neudorf* 108-111. [P.-X. W.]

GEBSDORF (fr. COURCHAPOIX) (C. Berne, D. Moutier. V. *DGS*, sous COURCHAPOIX). Commune et village paroissial. Au XVIe s. *Corchapu*. Quelques riches habitants de Vicques s'établirent dans ce lieu et donnèrent naissance à un hameau, puis à une commune au XVIe s. Les Ramstein étaient seigneurs de Gebsdorf en 1435. Pendant la guerre de Trente ans, le village devint le refuge d'un grand nombre de familles de Delémont. En 1781, Gebsdorf fut érigé en paroisse, détachée de Vicques. L'église a été consacrée en 1764. Registres de baptêmes, de mariages et de décès dès 1767. [A. D.]

GEBWILER. Famille éteinte de Bâle. *Armoiries* : d'argent à une bête héraldique ravissante de gueules, colletée d'azur, à une étoile du même devant sa gueule ouverte. — 1. PETERMANN, Dr. jur., chancelier et conseiller du margrave de Bade et secrétaire de Röteln, † 1599. — 2. HANS-ALBRECHT, 1531-1577, fils du n° 1, bailli de Bintzen 1566, plus tard de Lörrach, bourgeois de Bâle 1567, obtint avec son frère KARL (1551-1601), chanoine de Lauterbach, une confirmation de noblesse en 1577, avec diplôme d'armoiries, par Böcklin von Böcklinsau. — 3. KARL, 1576-1622, fils du n° 2, lieutenant au service impérial, † au siège de Wimpfen.

A une autre famille appartient — JOHANNES Gebwiler, de Colmar, maître ès arts, licencié en théologie et docteur, recteur de l'université de Bâle 1507, 1515, 1522, l'un des quatre professeurs que le Conseil priva de leur traitement en 1523 à cause de leur attitude hostile au mouvement réformateur. — W.-R. Stähelin : *Basler Adels und Wappenbriefe*. — Le même : *WB*. — W. Vischer : *Gesch. der Univ. Basel von 1460-1529*. [P. Ro.]

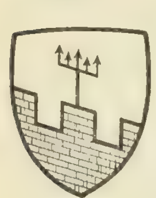
GEBZO (diminutif du nom GEBHARD). Famille éteinte d'Uri, citée de 1270 à 1346. — 1. KONRAD, prêtre, vicaire de Bürglen 1270 ; curé de Herznach, vicaire de Bürglen et témoin lors de l'achat de la tour de Göschenen par les Uranais 1291, arbitre à ce sujet 1294. — 2. JOHANN, frère du n° 1, ammann du

couvent de Wettingen, souvent témoin lors d'importantes tractations entre le couvent et le pays d'Uri 1291-1303 ; ceda ses biens à son abbaye 1295. — 3. KONRAD II, fils du n° 2, vendit des biens à l'abbaye de Wettingen le 23 juin 1346. — Obituaire de Schattdorf. — *Gfr.* 3, 4, 8, 9. 20, 41. — Œchsli : *Regesten*. [J. M., A.]

GEEL. Famille de Sargans (Saint-Gall), attestée dès le XVe s., dont le nom s'écrivait au début *Gel*. CLAUS Gel 1461. — 1. STOFFEL, et son épouse Anna Banthin, fondèrent en 1602 la Marienkapelle de Vild (Com. Sargans). — 2. JOHANNES, 1825-1891, avocat à Sargans, longtemps président de sa commune, député au Grand Conseil 1871-1876, au Conseil national 1870-1875. Il se voua aussi à l'étude de la langue rhéto-romanche et publia de petits travaux sur des lieux-dits et noms de localités de sa petite patrie. — *Bote am Walensee* 1891, n° 134. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, * 1854, avocat et greffier du tribunal à Sargans jusqu'en 1890, procureur général 1890-1897, député au Grand Conseil 1891-1919, membre du tribunal cantonal 1897, président 1900-1924, conseiller aux États dès 1896, président 1914. — Voir les rentiers de la seigneurie de Sargans de 1484 et 1531. — Rentier du couvent de Pfäfers de 1495. [Jean GEEL.]

GEENE, HENRY-GYSBERT, sculpteur, * 1865 à Rœrmond (Hollande), établi en Suisse dès 1896, bourgeois de la ville de Saint-Gall dès 1906. — *SKL*. [Bt.]

GEER. Ancienne famille noble de Zuoz (C. Grisons). *Armoiries* : d'argent à un mur crénelé de gueules, une fouène à cinq dents *(Gehr)* de sable mouvant du créneau central. Le nom doit être une abréviation de Gerhart ou d'autres noms en *Gêr-* ; il apparaît de fort bonne heure et comme nom de famille *(Ger, Gera, Geri)* dès le XVe s. — 1. JACOBUS, notaire impérial de la Haute-Engadine 1440. La famille fournit dès lors et jusqu'à nos jours une série ininterrompue de notaires. — 2. PEDRUT et A. Botillia battirent en 1440 Theodosius et Conrad Planta avec leurs valets. Sentence de l'évêque 1440 (*Dok.-Sammlung*, n° 463). — 3. ANTON, l'un des 4 hommes de confiance de l'Engadine à l'assemblée des Ligues à Fürstenau en 1465 chargée de régler des différends avec le duc Sigismond. — 4. DOMINICUS, landammann de la Haute-Engadine 1553. — 5. JOHANNES, pasteur, admis au synode 1565, chassé de sa paroisse de St. Peter, lors de l'affaire Gantner. Dans le débat sur le libre-arbitre et la prédestination, il se tint aux côtés de Campell et Saluz (procès-verbaux du synode). — 6. CYRILL, partisan de Jenatsch, assassina sur son ordre l'ennemi de Jenatsch, Johann-Peter Stampa, à Chiavenna 1638. — 7. THOMAS-MARTIN, 1761-1842, landammann de la Haute-Engadine et député au Grand Conseil. — 8. JACOB, 1798-1878, notaire et député au Grand Conseil. — 9. THOMAS-ANDREAS, 1841-1920, juge de district. — 10. JAKOB, * 1870, juge de district et député au Grand Conseil. — Voir Campell : *Historia Raetica*. — Planta : *Chronik*. — Haffter : *Jenatsch*. — Truog : *Die Bündner Prädikanten*. — Arch. de la Haute-Engadine. [Jakob GEER.]



GEERING, GEHRING, GERING, GERUNG, GEHRIG, GERIG. Familles des cantons de Bâle, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Unterwald, Uri, Zurich. Nom patronymique de prénoms en *Gêr-* (*Gêrhart*, etc.).



A. **Canton de Bâle.** I. NIKOLAUS Gerung, dit Blauenstein, chapelain de la cathédrale de Bâle et chroniqueur, * en 1410 au plus tard, bourgeois de Bâle en 1442, chapelain et secrétaire de l'évêque Jean de Fleckenstein, de 1430 à la mort de ce dernier en 1436, puis chapelain particulier de différents chanoines ; chapelain de la cathédrale en 1439. † en 1478 au plus tard. Auteur d'un *Chronicon episcoporum Basiliensium* et d'une suite des *Flores temporum*, deux chroniques réunies en un volume manuscrit que Gerung légua à la bibliothèque de la chartreuse de Bâle. — Voir *Bas. C.* IV, VII. [C. Ro.]

II. Famille établie à Bâle depuis le commencement du XIXe s., originaire du canton de Zurich. — 1. LEONHARD, * 1795 à Wipkingen près de Zurich, établi à Bâle depuis 1808, membre de la société des Frères 1814, beau-fils de l'imprimeur, éditeur et libraire Félix Schneider, dès 1833 copropriétaire et directeur de l'ancienne imprimerie et librairie Félix Schneider ; † 1860. — 2. *Traugott*, * 1859, petit-fils du n° 1, D^r phil., économiste, chef de la division de statistique commerciale nouvellement créée auprès de la direction supérieure des douanes suisses 1887, secrétaire de la chambre de commerce bâloise 1896-1919, privat-docent d'économie nationale à l'université de Bâle 1897-1899. Publia entre autres : *Handel und Industrie der Stadt Basel*, 1886 ; *Die Handelspolitik der Schweiz am Ausgang des 19. Jahrhunderts*, Berlin 1902 ; *Die Verschuldung der Schweiz an Frankreich*, 1904 ; *Die Basler Bankfirma Ehinger & Co. 1810-1910 ; Gedenkschrift über Christoph Merian*, 1908 ; *Wirtschaftskunde der Schweiz*, 1902 (9e éd. 1910) ; *Nationalrat Johann-Rudolf Geigy-Merian 1830-1917*, dans le *BJ* 1919 ; *Ratsherr Karl Sarasin 1815-1886*, mns. aux Archives de Bâle, 4 vol., 1922.— 3. MARTHA, * 1882, écrivain sous le pseudonyme de *Ruth Waldstetter*. — Voir *Christlicher Volksbote aus Basel* 1860. — *Basler Bücherfreund*, 1924. — *DSC*. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** GERIG. Famille éteinte, bourgeoise de la ville de Berne. HIERONYMUS, tenancier de l'Hôtel de la Couronne à Berne en 1500. — NIKLAUS, membre du Conseil des Deux-Cents 1571, avoyer d'Unterseen 1585, châtelain de Zweisimmen 1598, † 1600. — RUDOLF, châtelain de Frutigen 1615. — Voir Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — *LL*. — Ce nom était répandu dans l'Emmental aux XVe et XVIe s. ; il existe encore une famille Gehrig bourgeoise de Trub. [L. S.]

C. **Canton de Lucerne.** GERING, GERIG. — ULRICH Geering ou Gerung, le premier imprimeur en France, † 1510, serait, d'après la plupart des historiens suisses et le *SKL*, natif de Beromünster où il aurait collaboré avec Elias Hélye de Lauffen. C'est une légende. Ph. Ruppert a prouvé irréfutablement par la découverte du testament d'Ulrich Geering (voir ses *Konstanzer-Beiträge* 1890, cah. 2) que le célèbre imprimeur n'était pas Suisse, mais natif de Constance, où son père, originaire de Scherzingen — village actuellement thurgovien, mais alors autrichien — était venu s'établir. Il n'a rien de commun avec Udalricus Gerung de Berona (Beromünster) immatriculé à l'université de Bâle de 1461 à 1467. — Voir *SKL*. — K.-A. Kopp dans *Gfr.* 63, 133-143. — [M. G.] — BEAT, de Beromünster, embrassa la Réforme, devint pasteur à Dietikon vers 1529, diacre à Schaffhouse 1532, pasteur à Zurich 1534, fut destitué 1538, obtint en 1541 le poste de pasteur à Berne, prit une part dans le conflit entre les partisans de Zwingli et de Luther comme adhérent de ce dernier, dut quitter Berne en 1548 et devint pasteur à Strasbourg. — [E. B.] — HEINRICH, Gehrig, * 1830 à Buttisholz, bibliothécaire cantonal à Lucerne 1856, professeur d'histoire au gymnase en 1856, recteur 1865-1870, membre du Conseil d'éducation 1867-1871, conseiller d'État 1873, professeur de langues anciennes au gymnase de Berthoud 1880-1884. † 5 avril 1884 à Ruswil. Liste de ses publications dans *Gfr.* 39. — Voir *ASG* 4. 344. — *Berner. Schulblatt* 17. [H. Tr.]

D. **Canton de Saint-Gall.** GERUNG, GERING. L'un des noms de famille les plus anciens de la ville de Saint-Gall. GERUNGUS magister en 1222 ; HEINRICUS Gerungus en 1223. La famille actuelle descend de HANS, bourgmestre de Lindau de 1477 à 1478 qui, par suite de dissensions avec le Conseil, quitta son pays d'origine, acquit la bourgeoisie de Saint-Gall en 1479 et reçut en 1492 du roi Maximilien un diplôme d'armoiries pour lui et ses descendants. — GREGOR, conseiller 1505-1511, recteur de l'hôpital 1511-1517, fut souvent chargé par le Conseil d'importantes missions de confiance, ainsi que son fils du même nom et que le fils de ce dernier — GREGOR, ammann de la ville en 1531 et en 1543. Le premier ou le second de ces Gregor fut nommé par l'abbé, en 1518, grand bailli de Rosenberg dans le Rheintal. Aux XVIIe et XVIIIe s., les membres

de cette famille furent aussi investis de charges publiques dans la ville. — Voir *USIG*. — Vadian : *Deutsche histor. Schriften* (sous le nom de *Gerung*). — Livres de bourgeoisie de la ville de Saint-Gall. — *LL*. — *LLH*. — Kessler : *Sabbata*. [Bt.]

E. **Canton d'Unterwald**. — GERUNG, GERIG. Vieille famille éteinte, bourgeoise de l'Obwald, paroissienne de Kerns, Sarnen, Giswil et Alpnach. Son berceau est à Melchtal où Heini paraît en 1399. — GILG représente le Melchtal en justice en 1469, 1481, 1482. — ULI, † 1499 à Frastenz ; HANS et HEINI, † 1515 à Marignan. — Voir Küchler : *Geneal. Notizen*. — Obituaire de Sarnen. [Al. T.]

F. **Canton d'Uri**. — GERIG, GŒRIG, GEHRIG, à l'origine GERUNG, GERING. Vieille famille uranaise, bourgeoise d'Erstfeld, Schattdorf, Silenen, Spiringen, Unterschächen et surtout de Wassen. Elle est originaire de Realp, où elle est mentionnée dès 1363, d'où elle émigra à la fin du XIVe s. et se divisa en *branche d'Altdorf*, éteinte au XVIe-XVIIe s. et en *branche de Wassen* (mentionnée dès 1468), encore florissante et qui s'établit du XVIe au XVIIIe s. à Silenen, à Altdorf et à Spiringen. *Armoiries* anciennes : une marque de maison ; nouvelles : d'azur à un hippocampe d'argent issant de l'onde, aux nageoires de gueules, et accompagné de deux étoiles d'argent. L'ancêtre est — 1. GERUNG *von Realb*, cité en 1363 dans deux actes parmi les personnes les plus considérées de la vallée d'Urseren, bourgeois d'Urseren et d'Uri, fonda en 1380 une messe anniversaire à Engelberg. — 2. JOHANN, de Realp, fils du n° 1, bourgeois d'Urseren et d'Uri, député à la Diète 1394, 1395, 1398, l'un des arbitres dans le conflit entre la ville et le bailliage de Zoug en 1404. — 3. ANTON, fils du n° 2, à Altdorf, député à la Diète 1416-1435, député de la paroisse d'Altdorf à l'abbesse de Zurich 1420, 1423 et 1425 ; témoin à Weggis 2 février 1431. — 4. OSWALD, à Altdorf, bailli de la Léventine 1493-1496. — 5. HEINRICH, à Wassen, bailli de la Léventine 1523-1526, fit rédiger à ses frais l'obituaire sur parchemin de Wassen et laissa à l'église de ce village sa prairie de Pfaffensprung. — 6. KONRAD, secrétaire d'État à Locarno 1543, à Mendrisio 1560, chevalier de l'Éperon d'or, † vers 1580. — 7. HEINRICH, député à la conférence de Lucerne 16 août 1588. — 8. BARTHOLOMÆUS, à Silenen, du Conseil, député à la Diète 1589-1605, bailli du Blenio 1590-1592. — 9. SEBASTIAN, sautier de Silenen, député à la Diète 24 juin 1617. — 10. FRANZ-MARIA, à Wassen, * 1699, du Conseil, capitaine en Espagne, bailli de la Riviera 1750, de Bellinzone 1752. — 11. DOMINIK, à Wassen, * 1712, capitaine dans la garde à Naples, † 1er février 1793. — 12. BARTHOLOMÆUS, 1713-1785, secrétaire d'État dès 1735, député au renouvellement de la bourgeoisie avec Urseren 1779 ; auteur de plusieurs travaux d'histoire du droit. — 13. FRANZ-FLORIAN, fils du n° 12, lieutenant-colonel et ingénieur en Espagne ; participa à l'expédition du duc Crillon à Minorque ; blessé au siège du fort Saint-Philippe ; leva en 1780 un plan de l'île de Minorque. — 14. FRANZ-HEINRICH, à Altdorf, lieutenant-colonel au service de la Sicile. — 15. P. GALL, O. C., de Wassen, missionnaire et aumônier des troupes royales des deux Siciles, aumônier du régiment suisse Jauch en Sicile ; † 1818. — Voir obituaires de Silenen et Wassen. — Registres de décès de la confrérie de la Trinité aux arch. paroissiales d'Altdorf. — Protocoles du tribunal et du Conseil, du XVIe s. aux Arch. d'État d'Uri. — *AS* I, II, IV, 1, 2 ; V, 1. — *Gfr.* (Registre). — *ZSK* IV, 279. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*. — Le même : *Von der Filiale Meien*, 21. — *Nbl. Uri* 13, p. 52 ; 15, p. 13 et 81 ; 16, p. 116, 158 ; 24, p. 70. — *Monatliche Nachrichten*, Zurich 1755. — *Festgabe auf die Eröffnung des histor. Museums von Uri*, 58. — Abegg : *Beitr. z. Gesch. des urnerischen Schulwesens*, 74. — *LL*. — *QSG* XVI, p. 452. [J. MÜLLER, A.]



G. **Canton de Zurich**. — GEERING, GERING. Famille de Rümlang, où elle est connue depuis 1558. Avant acquis le domaine de Birchrüti, la famille s'établit aussi à Höngg en 1586. — [J. FRICK.] — Un Geering est cité vers 1520 parmi les Gardes-suisses pontificales à Rome et l'un de ses frères est sous-bailli de Regensberg. HEINRICH, *Pritschenmeister*, à Rottweil, poète gnomique, est probablement leur frère ; deux de ses poèmes de 1560 et de 1562 nous sont connus. — Voir Egli : *Actensammlung*. — Th. von Liebenau dans *ASA* 1902, p. 168. — Une famille Gerung, bourgeoise de Winterthour, apparaît le 6 novembre 1319. — *UZ* 10, p. 47. — *Habsb. Urbar* 1, p. 332. [H. Br.]

GEES. Famille des Grisons, bourgeoise de Scharans et Selma (Calanca). — CHRISTOFFEL, ou STOFFEL, l'un des députés du Domleschg à la conclusion de l'accord entre la haute juridiction du Domleschg, la haute et la basse Engadine et le Bregaglia pour la répartition des fonctions en Valteline 1607, *Landeshauptmann* en Valteline 1613 ; le tribunal pénal de Thusis 1618 lui infligea 2000 couronnes d'amende à cause de son amitié pour les Planta. — Mohr : *Dok.* n° 5, 1538-1539. — *JHGG* 1890. [L. J.]

GEGENHARZBUCH (C. Saint-Gall). Juridiction du grand-bailliage de Toggenbourg. Voir HEMBERG.

GEHRET. Vieille famille de Gessenay (Berne) connue dès 1312 : *Gueyrart*. *Armoiries* : parti au 1 d'azur au sablier d'argent, au 2 barré de gueules et d'or de six pièces. — 1. CHRISTIAN, notaire et greffier du tribunal à Interlaken 1798. — 2. JAKOB, notaire et membre du Grand Conseil à Aarau en 1803. — 3. JOHANN-PETER, notaire et préfet de district à Kulm 1802. [R. M.-W.]

GEHRI. Vieille famille autochtone de Seedorf (Berne). Nom : diminutif de noms en *Gêr-*. — 1. ***Christian***, * 1808 à Riggisberg, apprit les métiers de tourneur et de peintre, puis étudia par lui-même la sculpture. Il vint à Berne en 1851 et fréquenta les chefs radicaux de l'époque (Stämpfli, Snell entre autres). Peu après, il s'établit à Aarberg, puis à Seedorf, où il mourut le 10 mars 1882. Comme sculpteur il fit notamment pour le général Hans Herzog une tabatière ornée de figures allégoriques concernant les relations politiques avec la France de 1308 à 1860, et pour le juge cantonal Rudolf Leuenberger une canne avec des «aperçus sur le XXe s.» (les deux au musée historique de Berne), une canne pour Napoléon III, une béquille pour Garibaldi, et nombre d'enseignes d'auberges, de coupes, coffrets, etc. — *SKL*. — *SBB* 3. — 2. KARL, fils du n° 1, portraitiste et paysagiste, * 25 juin 1850 à Seedorf, étudia à Munich, Paris et en Italie, s'établit à Münchenbuchsee en 1885 et se fit surtout connaître par ses tableaux de genre de la vie paysanne bernoise. † 8 juin 1922. Le musée d'art de Berne possède de ses œuvres. — *SKL*. — *DSC*. — *Die Schweiz*. 1899. — 3. FRANZ-WILHELM, fils du n° 2, * 15 avril 1882, artiste-peintre, étudia à Munich, Paris et en Italie, participa dès 1905 aux expositions suisses et à quelques-unes des expositions internationales de Munich et de Milan. — *SKL*. [H. Tr.]

GEHRING et **GEHRIG**. Voir GEERING.

GEIB, KARL-GUSTAV, * 12 août 1808 à Lambsheim (Palatinat rhénan), D^r^ jur., professeur extraordinaire 1836 et ordinaire de 1842 à 1851, de droit pénal, de procédure pénale et civile à Zurich, puis à Tubingue ; † 23 mars 1864. Œuvre principale : *Gesch. des röm. Criminalproz. bis zum Tode Justinians*, 1842. — Voir G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*. — *ADB*. [H. Br.]

GEIGER. Nom de famille des cantons d'Argovie, Berne, Glaris, Saint-Gall, Schwyz et Zurich.

A. **Canton d'Argovie**. Une famille Geiger d'Au (Saint-Gall), devint bourgeoise de Brugg vers 1880 avec — ULRICH, membre fondateur de la société *pro Vindonissa*. — ERNST, fils du précédent, D^r^ phil., artiste-peintre, * à Turgi 1er février 1876, d'abord instituteur, puis peintre, s'établit à Berne, Douanne et finalement à Gléresse. Ses œuvres sont conservées aux musées de Berne, Zurich et Bienne (musée Schwab). — *DSC*. [L. S.]

B. **Canton de Berne**. Voir GIGER.

C. **Canton de Glaris**. GEIGER, GIGER. Vieille famille glaronnaise, bourgeoise d'Engi, Elm, Mühlehorn et Obstalden. — *LL*. [J.-J. K.-M.]

D. **Canton de Saint-Gall**. Voir aussi GIGER. — P. JOHANNES, de Lichtensteig, * 8 décembre 1598 à Lucerne, profès au couvent de Saint-Gall 1618, prof. de philosophie

1626, de théologie 1634, revêtit en outre les fonctions de secrétaire du chapitre et secrétaire privé de l'abbé ; registrateur des archives, sous-prieur, maître cellérier et lieutenant de Saint-Gall ; † 16 novembre 1644. Son *Cursus*, composé en 1630, fut employé à Saint-Gall comme manuel de philosophie jusqu'à Cölestin Sfondrati. — *LLH*. — v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, 272. — Arch. du couvent. — P. MORIZ, d'Appenzell, fils du banneret Konrad, * 3 mars 1640, profès à l'abbaye de Saint-Gall 1657, vicaire à Ebringen 1666, curé d'Alt St. Johann 1667, Peterzell 1677, Rorschach 1680, où il mourut le 1er mars 1691. A composé un catéchisme *Jacobsleitteren... für die christl. Jugendt*, 1676, resté en usage jusqu'en 1709, et des *Catecheses extemporaneae* en 3 vol. 1689. — Rothenflue : *Toggenburg Chronik* 70, 177. — Archives du couvent. [J. M.]

E. **Canton de Schwyz**. Voir GIGER.

F. **Canton de Zurich**. GEIGER, aussi GEYGER et GYGER. Des membres de cette famille sont attestés à Zurich dès 1362 (*ZStB*). Naturalisations : MATHIAS, de Wohlen, 1424 ; KONRAD, chanoine au Grossmünster, vers 1430 ; d'autres eurent lieu de 1447 à 1521. *Armoiries* : d'argent à la bande de gueules accompagnée de deux œillets du même feuillés de sinople. Famille bourgeoise de la ville de Zurich — 1. ***Martin,*** de Zell (Radolfszell sur le Lac Inférieur), dès 1555 abbé « par la grâce de l'Autriche » du couvent de Saint-Georges à Stein sur le Rhin (supprimé en 1525 par Zurich) pour ses dépendances dans l'empire. Il fit bâtir en 1570 l'abbaye et l'église de Bühel sur le Schinerberg, et acheta en 1574 le château et la seigneurie de Steinegg en Thurgovie. Il adopta le protestantisme en 1580, habita d'abord Winterthour où il se maria, et remit Steinegg au Conseil de Zurich ainsi que les titres et documents qu'il possédait encore sur Saint-Georges. La bourgeoisie de Zurich lui fut donnée en récompense le 16 mai 1583, avec une rente, et la jouissance jusqu'à sa mort de l'ancienne maison du couvent de Rüti (Rütihaus) au Dorf. † 1583. — 2. CHRISTOPH, fils du n° 1, Dr med., professeur de sciences naturelles et chanoine au Grossmünster 1623 ; astronome, éditeur d'almanachs vers 1623-1626, auteur d'un *Prognosticon astrologicum*, 1619. † 1626.— 3. HANS-GEORG, fils du n° 1, verrier et peintre-verrier, ses œuvres artistiques furent souvent données en cadeaux par l'État (au roi de France, par exemple). Il fit un vitrail armorié pour la nouvelle église de Benken 1617. Sautier du tribunal matrimonial 1624. † 1639. — 4. PHILIPP, fils du n° 1, 1569-1623, maître d'école à Glaris 1611, maître d'école et de calcul à l'école allemande 1615, mathématicien érudit et auteur de livres d'arithmétique. — 5. ***Hans-Konrad,*** fils du n° 3, * 22 juillet 1599, peintre et habile verrier, ingénieur topographe et le plus célèbre cartographe suisse du XVIIe s. Douzenier *zur Meisen* 1643, amtmann au Kappelerhof de 1649 à sa mort, 25 septembre 1674. Il exécuta dès 1620 40 cartes et plans. Son œuvre maîtresse, achevée en 1667 après 30 ans de travail et présentée aux autorités l'année suivante avec une *Marchenbeschreibung* établie en 1664, fut sa carte zuricoise au 1 : 32 000, en récompense de laquelle il put conserver jusqu'à sa mort sa fonction au Kappelerhof. Deux originaux de cette carte existent : l'un chez le géomètre cantonal dans la maison Caspar Escher, et l'autre, en 56 feuilles avec une feuille d'ensemble, conservée aux Archives de l'État de Zurich ; la Bibliothèque centrale de Zurich en possède une copie de 1764. Elle fut publiée la première fois par Hofer & Burger à Zurich 1891, en fac-similé d'après l'exemplaire des archives (avec une explication de Heinr. Zeller-Werdmuller). — Walser : *Die Veränderungen der Erdoberfläche im Umkreis des Kts. Zürich seit der Mitte des 17. Jahrh.* dans *15. Jahresbericht der geograph. Ges. Bern* 1896. — 6. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 2, 1603-12 septembre 1662. Dr med., médecin de la ville, professeur d'histoire naturelle et chanoine 1637, administrateur du chapitre du Grossmünster 1656 ; éditeur d'almanachs dès 1639, acquit la maison de Rüti dont son grand-père avait la jouissance (dite dès lors Geigerhaus). La rue qui descend de là à la Limmat s'appelle encore Geigergasse. — 7. JOHANN-KASPAR, fils du n° 2, 1609-1676, orfèvre, un des dix-huit du Rüden 1654, *amtmann* des Augustins 1656, juge matrimonial 1666, maître de la monnaie 1670. — 8. JOHANN-GEORG, fils du n° 5, * 1626, peintre, douzenier *zur Meisen* 1670, juge matrimonial 1676, *amtmann* de Küsnacht, de 1678 à sa mort 1687. Il publia en 1685 une réduction, gravée par Johann Meyer, de la carte de Zurich par son père sous le titre de *Nova descriptio ditionis Tigurinae... Neue Beschreibg. der Landschaft Zürich* (rééditée à Zoug en 1732 et 1754). — 9. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 6, 1629-5 janvier 1679, Dr med. ; médecin de la ville de Zurich 1666, a rédigé l'almanach de cette ville de 1660 à 1678. — 10. GEORG, 1648-1714, orfèvre, maître de la monnaie 1676-1706. — 11. HANS-JAKOB, fils du n° 8, * 1659, aumônier de l'hôpital de 1687 à 1693, peintre et dessinateur de la carte pour l'opuscule d'Erhard Escher : *Beschreibg. des Zürichsees*, 1692. — 12. DIETHELM, * 1679, précepteur au Fraumünster 1705, professeur d'éloquence et d'histoire au Carolinum 1716, pasteur à Rickenbach de 1725 à sa mort 1738. — 13. HEINRICH, * 1756, pasteur à Oberuzwil (Saint-Gall) 1783, à Ossingen de 1796 à sa mort 1831 ; doyen du chapitre de Stein 1813-1826. Auteur d'une *Histor. Darstellung des sittlich-religiösen Zustandes der zürcher. Kirche im 18. und Anfang des 19. Jahrh.*, 1814. — 14. WILHELM-AUGUST, régisseur de théâtre à Würzburg, dès 1868 à Zurich, où il mourut en 1911, dernier de la famille. — Voir *LL*. — *LLH*. — *SKL*. — R. Wolf : *Biographien* I et II. — Le même : *Gesch. der Vermessungen in der Schweiz*. — Wirz : *Etat*. — S. Vögelin : *Das alte Zürich*, 2e édition, p. 241-242. — F. Vetter : *Klosterbüchlein Stein a. Rhein*. — Meyer von Knonau : *Der Kt. Zürich* II. — *Katalog der Stadtbibliothek Zür.* 1864 et 1896. — Keller-Escher : *Promptuarium*. [H. BRUNNER.]





Hans-Konrad Geiger.
D'après une gravure sur cuivre.
(Bibl. de la ville, Winterthour.)

GEIGER, FRANZ, * 1755 à Harting près Regensbourg, franciscain 1772, prêtre 1779, professeur de poétique et de rhétorique à Offenbourg, puis lecteur de philosophie à Fribourg ; prédicateur du chapitre à Soleure 1788, professeur de dogmatique et d'histoire de l'Église à Lucerne 1792-1819, chanoine de Saint-Léodegar 1808. Théologien de la nonciature et conseiller du nonce, il a laissé un grand nombre de travaux, la plupart d'apologétique et de polémique. † 8 mai 1843. — Voir J. Widmer : *Der sel. Chorherr F. G.* — *ADB*. — *KKZ* 1843, 301. [H. Tr.]

GEIGY. Famille émigrée de Thurgovie à Bâle en 1639. L'ancêtre est ANTON - THOMAS Gyge, meunier. Les premières générations établies à Bâle exercèrent le même métier. La famille a été représentée dès 1687 au Grand Conseil, dès 1758 au Petit. *Armoiries* : d'azur au vau-



Johann-Rudolf Geigy.
D'après une lithographie.

tour d'argent au vol éployé accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN-RUDOLF, 1733-1793, négociant et fondateur en 1764 de la maison J.-R. Geigy, industrie chimique. — 2. CARL, 1798-1861, petit-fils du nº 1, industriel, conseiller, président du collège financier bâlois, promoteur actif des chemins de fer à leur début et premier président de la compagnie du Central suisse. — 3. JOHANN-RUDOLF, 1830-1917, grand industriel et fondateur en Suisse de l'industrie des couleurs à l'aniline, chef de la maison J.-R. Geigy S. A., conseiller national 1879-1887, participa à la fondation de la Banque commerciale bâloise, de la ligne du Gothard, des tissages et filatures de Steinen dans le Wiesental et de la société pour l'industrie de la chappe à Bâle. Dr phil. h. c. de l'université de Bâle 1910 pour ses efforts en faveur de l'industrie des colorants en Suisse. — 4. ALFRED, 1849-1915, demi-frère du nº 3, Dr phil., statisticien et économiste, numismate. — Voir *AGS* II. — *Stammbaum der Familie Geigy*. — *BJ* 1919. — *ZSSt*. 1915, cahier 3. [C. Ro.]

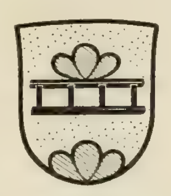
GEILER ou **GIENG**, ***Hans***, * vers 1490, sculpteur, reçu bourgeois de Fribourg le 11 mars 1517. Il fut pendant 50 ans le sculpteur du gouvernement. Son premier travail, de 1516, a encore le caractère gothique ; c'est un lion tenant un écusson aux armes de Fribourg, placé au pied de l'escalier de la chaire de Saint-Nicolas. Geiler fut le créateur de la plupart des fontaines de Fribourg et de Berne, dont la plus belle est celle de la Samaritaine à Fribourg, de 1552. Il a laissé aussi un grand nombre de sculptures sur bois ; tels le beau triptyque des Cordeliers de Fribourg, la table de la salle du Grand Conseil, et beaucoup de statues. † 1562. — *SKL*. — *FA* 1890-1894, 1898, 1899. — *Pages d'histoire* 1903. — Marg. Sattler: *Freiburger Bildwerke aus dem 16. Jahrh.* [Romain de SCHALLER.]

GEILFUS, ***Georg***, * 24 janvier 1815 à Lampertheim (Hesse rhénane), vint en Suisse comme réfugié politique en 1836. Maître secondaire à Turbenthal 1837 ; maître d'histoire et de géographie à l'école supérieure de Winterthour 1848 et recteur en 1856 ; recteur (jusqu'en 1868) et professeur au gymnase et à l'école industrielle 1862-1876. Dr phil. h. c. de l'université de Zurich 1872. Membre de la commission de surveillance du technicum cantonal jusqu'en 1880, du Conseil scolaire et du Comité de la bibliothèque (président depuis 1879) ; † 18 février 1891. A publié : *Helvetia* ; *vaterl. Sage u. Geschichte*, 3 vol., 1852-1859 ; *Der Stadtrechtsbrief Rudolfs v. Habsburg 1264*, 1864 ; *Das Leben des Geographen Dr J. M. Ziegler*, 1884, ainsi que des suppléments aux *Progr. der höheren Stadtschulen* 1866 et 1867, dix nos des *Nbl. der Stadtbibl.* entre 1865 et 1889. — J.-J. Welti : *Erinnerungen an Dr. G. Geilfus*. — *Festschrift Gymn. u. Ind.-schule Wthur* 1912, III. — *SPZ* 1. — *Landbote* 1891, nº 43. — *NZZ* 1891, nº 62. — *ASG* 7, p. 143. [H. Br.]

GEILINGER. Famille des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne**. Famille lucernoise éteinte, venue de Winterthour, naturalisée en 1554. *Armoiries* : d'azur à une croix ancrée accompagnée en pointe de coupeaux de gueules. — HANS, grand sautier 1560, † 1589. — MARTIN, grand sautier, du Grand Conseil 1591-1598. — HANS, sautier de Willisau, du Grand Conseil 1616-1622 environ. — JOHANN-JAKOB, * vers 1600, † 1666, peintre verrier, signa en 1651 la pétition au gouvernement réclamant l'extension des droits des bourgeois de la ville ; vaguemestre lors de la bataille de Villmergen 1656. — JOHANN-JAKOB, fils du prénommé, peintre verrier, 1642-1702, bailli du lac à Sempach, juge, du Grand Conseil 1674-1687. — Voir *SKL*. — Arch. d'État de Lucerne : Actes ; Livres du Conseil ; Livres de comptes. — *JSG* 18, 46-62. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich**. Famille de Winterthour. *Armoiries* : d'or à une échelle de sable posée en fasce, soutenant trois coupeaux de sinople, et accompagnée de trois autres coupeaux du même en pointe. La famille paraît descendre des Ru(o)sperg d'Hettlingen, desquels RUDI devint en 1406 bourgeois externe de Winterthour ; les actes du XVe s. signalent souvent des Rusperg dits Geilinger et vice versa. — 1. UELI, guet de nuit dans la Neustadt 1412. — 2. CUENI, succéda au nº 1 dans ses fonctions ; du Conseil des Quarante 1434, juge de la ville 1449-1455. — 3. JAKOB, fut employé dans de nombreuses missions politiques pour la ville ; il reçut une pension en récompense de ses services, 1481. — Au XVIe s. beaucoup de membres de la famille furent au service de la France. — [L. FORRER.] — 4. ELISABETH, nonne, puis abbesse de Magdenau 1536-1550 ; a laissé un récit des événements de 1528 à 1532. Elle releva son couvent, avec Afra Schenk de Castell, après le second traité de paix de 1531, et fit valoir à la Diète de Baden ses droits contre le Toggenbourg ; l'arbitrage de Wil, 20 octobre 1532, lui donna raison. Comme abbesse (après la mort d'Afra Schenk 1536) elle rétablit dans sa maison une vie régulière malgré diverses oppositions. — 5. DOROTHEA, sa nièce, lui succéda comme abbesse 1550-1570. — Wegelin : *Gesch. der Landsch. Toggenburg* II, p. 53, 56, 91, 93. — von Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* II, 581. — A. Hardegger : *Die Cisterz. zu Maggenau*. — *St. Galler Nbl.* 1893, p. 12-18. — [J. M.] — 6. WOLFGANG fut onze fois avoyer de 1589 à 1611 ; † 15 mars 1611. — *Nbl. Stadtbibliothek Winterthur*, 1919. — K. Hauser : *Ueber den Ursprung des Geschlechtes der Geilinger in Winterthur*, dans *Sonntagspost des Landboten* 1911. — 7. ***Rudolf***, * 6 mai 1848, membre du Conseil de ville 1878, président de la ville de Winterthour dès 1879, soit dans la période difficile du krach de la *Schweiz. Nationalbahn*. Député au Grand Conseil 1879, président 1896, conseiller national 1884 et président 1896 ; du Conseil d'éducation 1909. Président et membre honoraire de la Société de musique de Winterthour, il rédigea en 1879 un écrit jubilaire à l'occasion de son 250e anniversaire. Il rendit de grands services à la cause de la gymnastique et à celle du tir à Winterthour et en Suisse. Colonel divisionnaire et commandant des forts du Gothard. † 23 janvier 1911. — *Erinnerungsblatt... an Oberst R. Geilinger*. — 8. GOTTLIEB, * 1853, maître serrurier, du Conseil général de la ville, député au Grand Conseil et membre du Conseil d'administration de la Banque populaire suisse. — 9. GOTTLIEB, * 29 décembre 1881, fils du nº 8, botaniste, Dr phil., professeur à l'école cantonale de Winterthour, président de la Société des sciences naturelles de Winterthour. — *Festschrift... Gymnasium Winterthur* III. — 10. MAX, * 1884, Dr jur., secrétaire de la chancellerie d'État à Zurich, poète, a publié deux recueils de poésies : *Schwarze Schmetterlinge*, 1912, et *Der Weg ins Weite*, 1919. — *DSC*. [L. FORRER.]





Rudolf Geilinger.
D'après une photographie.

GEINOZ. Famille fribourgeoise, de Neirivue, Bulle, Enney et Gruyères. *Armoiries* : coupé, au 1 d'azur au soleil d'or mouvant du chef, accompagné de deux étoiles du même, au 2 d'argent au chien braque au naturel, courant sur une terrasse de sinople. — 1. FRANÇOIS, 1696-1752, prêtre 1722, chanoine de Bulle 1722-1730, aumônier du régiment des Gardes-suisses 1732-1752, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à Paris 1735. Auteur d'ouvrages de numismatique et d'histoire ancienne. — 2. JEAN, † 1781, notaire, châtelain de Gruyères 1751-1781, prit une part très active aux travaux d'adduction d'eau à Gruyères. — 3. JACQUES, † 1821, député au Grand Conseil helvétique 1800, greffier du tribunal de Bulle 1801-1817, secrétaire de la direction des



orphelins de Bulle 1818-1821. — 4. JEAN-JACQUES-JOSEPH, † 1822, président du tribunal d'Albeuve 1804-1817, syndic de Neirivue 1819-1822. — 5. FRANÇOIS, juge au tribunal de Gruyères 1832-1835, procureur d'office 1836-1847, substitut du procureur général à Gruyères 1850-1851, à Bulle 1852 ; syndic d'Enney 1850-1852. — 6. CHARLES, député au Grand Conseil 1849-1850, vice-chancelier d'État 1850-1851. — 7. LUCIEN, 1823-1873, petit-fils du nº 4, ingénieur, préfet de la Gruyère 1854-1857, député au Grand Conseil 1854-1856, directeur du chemin de fer Bulle-Romont, entrepreneur des principales routes de la Basse-Gruyère. — 8. OLIVIER, 1833-1895, petit-fils du nº 4, préfet de la Veveyse 1860-1866, député au Grand Conseil 1861-1881, conseiller d'État 1866-1874, directeur du Crédit Gruyérien 1874. — 9. HENRI, * 1865, fils du nº 7, ingénieur, conseiller communal à Fribourg. — Voir *Émulation* 1846. — Dellion : *Dict.* — *Étr. frib.* 1874-1897. — *AF* VI, 48. — *ASHF* VI, 416. [B. de V.]

GEISER. Vieille famille, établie surtout en Haute-Argovie (Langenthal, Roggwil), dans le Jura bernois (anabaptistes), à Worb (XVe s.), et plus récemment à Zofingue, Zurich, dans l'Amérique du Sud et dans le Palatinat bavarois. CONO Geisere paraît dans un acte de Frienisberg en 1298. Pendant plusieurs générations, les Geiser furent ammann du couvent de Saint-Urbain à Langenthal et à Roggwil. *Armoiries* : d'or au bouquetin de sable posé sur trois coupeaux de sinople. — 1. RUDOLF, de Roggwil, 1757-1826, membre du Grand Conseil helvétique 1798-1803. — 2. ABRAHAM-FRIEDRICH, * 1797, propriétaire de l'hôtel Kreuz à Langenthal. Homme très considéré, il joua un rôle politique important en Haute-Argovie comme député conservateur au Grand Conseil. Dans la campagne du Sonderbund, il commandait comme lieutenant-colonel un bataillon emmenthalois dans la division Donatz ; † août 1870. — 3. RUDOLF, petit-fils du nº 1, 1816-1887, fabricant à Zofingue, député au Grand Conseil argovien, s'occupa d'œuvres d'utilité publique. — [H. Tr.] — 4. KARL-FRIEDRICH, de Langenthal, * 26 février 1843, Dr phil., privat-docent 1863, professeur extraordinaire 1869 et professeur ordinaire 1873-1913 de géométrie et de mathématiques supérieures à l'École polytechnique fédérale, dont il fut directeur de 1881 à 1887 et de 1891 à 1895. Privat-docent de balistique à la section militaire ; auteur d'une *Einleitung in die synthet. Geometrie*, 1869, et de travaux spéciaux dans des revues scientifiques. A édité avec H. Schröter les *Vorlesungen Jak. Steiners über synthet. Geometrie*, 1867. — Œchsli : *Gesch. der E. T. H.* — *ZWChr.* 1913, 438. — [H. Br.] — 5. ARNOLD, architecte, * 27 février 1844 à Langenthal, entra en 1864 au service des constructions de la ville de Zurich. Architecte de la ville de Zurich 1875-1907, président de la Société suisse des ingénieurs et architectes 1893-1905 ; † 24 décembre 1909. Il prit une grande part au développement de la construction à Zurich en sa qualité d'architecte de cette ville. — *SB* 1910, 11. — 6. ***Karl***, * 25 septembre 1862 à Langenthal, Dr phil. 1887, employé aux Archives d'État bernoises 1891-1894, à la Bibliothèque nationale 1894-1907, chef du bureau hydraulique cantonal à Berne 1907, privat-docent d'histoire de la constitution suisse et bernoise à l'université 1889, prof. extraordinaire de droit public bernois et d'histoire de la constitution suisse dès 1904. Il donna aussi par la suite des cours d'histoire économique et d'histoire du droit administratif bernois. A publié : *Gesch. der bernischen Verfassung bis 1471*, (Diss.), continuée jusqu'en 1798 sous le titre de *Die Verfassung des alten Bern*, dans *Festschrift* 1891 ; *Vierzig Jahre bern. Eisenbahnpolitik*, 1892 ; *Gesch. des Armenwesens im Kt. Bern*, 1894 ; *Studien über die bern. Landwirtschaft im 18. Jahrh.*, 1895 ; *Entwicklung... des Gemeindewesens im Kt. Bern* 1903 ; *Langenthal unter der Twingherrschaft des Klosters St. Urban*, 1920 ; *Die Ersparniskasse Aarwangen*, 1923. Il a publié en outre des articles historiques, dans *Nbl. der Lit. Ges. Bern* ; collaborateur au *BT*, à la *Zeitschr. des bern. Juristenvereins*, à la *ZSR*, etc. [H. Tr.]



Arnold Geiser.
D'après une photographie.

GEISS (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Vge paroissial de la commune politique de Menznau. Geiss appartenait à la juridiction de Menznau, mais son territoire en allmend était régi par un statut spécial et par ses propres jures. Le village fut détruit dans la guerre des Gugler. Il était en relations étroites avec Menznau, avec qui il célébra en commun la fête du patron de l'église et la dédicace de celle-ci jusqu'en 1635. La collation appartenait à l'origine aux Wolhusen ; elle passa vers 1300 au couvent de Saint-Gall, et en 1547 à Lucerne. L'église a été reconstruite en 1581, 1646-1647, 1793-1796. Geiss était très connu autrefois par ses grands marchés au bétail, qui sont déjà mentionnés à l'époque de la guerre de Sempach, mais n'ont plus aujourd'hui la même importance. Registres de paroisse dès 1619. — Voir *Gfr.* 22 et 60. — M. Hunkeler : *Menznau-Geiss-Menzberg.* — Wey : *Die Deutschordenskommende Hitzkirch*, 106. [P.-X. W.]

GEISSBERGER. Famille de la ville de Saint-Gall. Voir GAISBERG.

GEISSENDŒRFFER. Voir GYSENDŒRFER.

GEISSER. Familles des cantons de Saint-Gall et de Schwyz.

A. **Canton de Saint-Gall.** Famille d'Altstätten. JACOB Gaisser, chapelain d'Altstätten 1674. — 1. ULRICH, 1824-1894, banquier et consul général suisse à Turin, bienfaiteur de sa ville natale. — Alb. Geisser : *Stammbaum der Fam. Geisser von Altstätten 1731-1907.* — Wetzel : *Konsul J. Ul. Geisser.* — 2. JEAN-JOSEPH, 1824-1894, peintre, établi d'abord quelques années à Zurich, puis à Lausanne dès 1865 où il fonda la section vaudoise de la Société des peintres et sculpteurs suisses. — *SKL.* — Dès 1397 un HERMANN Gaisser est bourgeois de Saint-Gall. — *UStG.* [Bt.]

B. **Canton de Schwyz.** Famille bourgeoise du Niederwasserviertel, quartier de l'ancien pays de Schwyz. *Armoiries* : d'azur au bouc saillant posé sur trois coupeaux de sinople. — MARTIN, bailli de Mendrisio 1524, délégué à Saint-Julien au compromis qui suivit la guerre entre Genève et la Savoie en 1530, capitaine à Wil 1534. — P. LUKAS, 1823-1893, capucin, s'occupa de théologie et d'histoire. — Voir *LL.* — *Geschichtsfreund* 48, XVII. [R-r.]

GEISSHÜSLER. Familles lucernoises attestées dès le XIVe s., en particulier à Neudorf et Sempach, bourgeoises de Lucerne 1500 et 1522. *Armoiries* : de gueules au bouc d'argent posé sur trois coupeaux de sinople et accompagné de trois étoiles d'or. — 1. NIKLAUS, du Grand Conseil 1552. — 2. ***Oswald***, de Lucerne, 1488-14 octobre 1552, généralement connu sous le nom de *Myconius*, étudia à l'université de Bâle 1510-1514, maître d'école à St. Theodor et St. Peter 1514, passa après son mariage en 1516 à l'école du chapitre de Zurich où il publia un travail sur la Suisse, et en 1520 à l'école du chapitre de sa ville paternelle. Ami de Zwingli et attaché à la nouvelle foi, il se sentait gêné à Lucerne. Fin 1522, il se rendit d'abord à l'église conventuelle d'Einsiedeln et quelques mois après à l'école du Fraumünster à Zurich. Son élève Thomas Platter raconte la vie qu'il y menait. A la mort de Zwingli,



Oswald Geisshüsler, *Myconius.*
D'après une gravure sur cuivre de la *Gesch. der Fam. Ammann.*

il se fixa à Bâle, devint en 1532 pasteur de Saint-Alban, antistès et professeur à l'université. Auteur d'une courte biographie de Zwingli. — Voir *ADB*. — Biographies de Hagenbach et Kirchhofer. — Herzog : *Realencyklopädie*. — *Gfr*. 79, 28. [P.-X. W.]

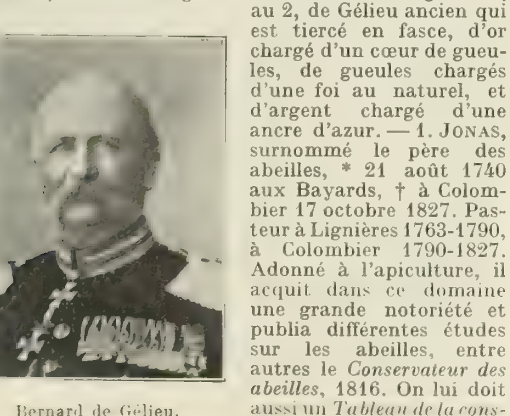
GEISSLER. — 1. NIKLAUS, sculpteur de Schweinfurt, habitant de Lucerne vers 1628-1660, sculpta le maître-autel dans la Hofkirche, les stalles du chœur, la chaire, etc. ; on lui attribue également la chaire de l'église des capucins et en 1656 le projet de restauration de la chapelle Saint-Antoine. — Fleischlin : *Die Stiftskirche*. — Liebenau : *Das alte Luzern*. — 2. JOHANN, de Salzbourg, facteur d'orgues à Lucerne vers 1640-1670, construisit les grandes orgues de la Hofkirche 1642-1650. — *Die Altäre und die grosse Orgel*. — F.-J. Breitenbach : *Die grosse Orgel...* — *SKL*. — [P.-X. W.] — 3. JOHANNES-UDALRICUS, graveur, fils spirituel du nº 2, † chapelain du haut-chapitre de Lucerne. Il a représenté par la gravure, en 1651, des détails de la Hofkirche. — *SKL*. [P. H.]

GEISSLER, CHRISTIAN-GOTTLOB, peintre sur émail auteur de nombreuses vues de Genève et des environs, * à Augsbourg 1729, † à Genève 1814 ; resté Allemand. — *SKL*. [C. R.]

GELFINGEN (C. Lucerne, D. Hochdorf. V. *DGS*). Vge et Com. de la paroisse de Hitzkirch. *Armoiries* : coupé d'or et de sable. Trouvailles néolithiques dans le voisinage. Le village était placé entre l'ancienne seigneurie de Heidegg et la commanderie de l'ordre teutonique de Hitzkirch ; les habitants apparaissent très tôt en qualité de pêcheurs, d'aubergistes et de détenteurs de fiefs importants. Avec l'autorisation de la Diète, le tribunal de Gelfingen pour ce village et ceux de Altwis, Mosen, Lieli et Sulz, fut transformé en 1470 en un tribunal hebdomadaire siégeant également à Gelfingen, composé de 4 à 6 jurés. L'auberge de Gelfingen appartint pendant plus de 400 ans à la seigneurie de Heidegg ; elle est mentionnée dès 1280. C'est de Gelfingen que l'hôpital de Lucerne tirait son vin. Le général Joh.-Samuel Fries, au service de France, était originaire de ce village. — Voir Pfyffer : *Gemälde* III, 306. — Weber : *Heimatkunde von Hitzkirch*, 1. — Wey : *Die Deutschordenskommende Hitzkirch*. [P.-X. W.]

GÉLIEU, de. Famille française, originaire du Périgord, réfugiée dans le comté de Neuchâtel, issue de BERNARD, qui fut pasteur à Buttes 1576-1588, puis à Saint-Aubin de 1588 à sa mort 1618. Elle a donné dix pasteurs au pays de Neuchâtel jusqu'au milieu du XIXe s. Naturalisée en 1616, elle acquit la commune de Saint-Aubin en 1632 et la bourgeoisie de Neuchâtel en 1637. Représentée encore en Allemagne. Anoblie en 1736. *Armoiries* : parti, au 1, coupé d'argent chargé d'un quart d'aigle de sable becquée d'or, languée de gueules, mouvante de la partition, et d'or chargé de trois chevrons de gueules ; au 2, de Gélieu ancien qui est tiercé en fasce, d'or chargé d'un cœur de gueules, de gueules chargés d'une foi au naturel, et d'argent chargé d'une ancre d'azur. — 1. JONAS, surnommé le père des abeilles, * 21 août 1740 aux Bayards, † à Colombier 17 octobre 1827. Pasteur à Lignières 1763-1790, à Colombier 1790-1827. Adonné à l'apiculture, il acquit dans ce domaine une grande notoriété et publia différentes études sur les abeilles, entre autres le *Conservateur des abeilles*, 1816. On lui doit aussi un *Tableau de la constitution de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, 1793. — 2. ISABELLE, amie de Mme de Charrière, fille du nº 1, 1779-1834, épousa en 1801 le pasteur Charles-Ferdinand Morel, dit le doyen Morel, de Corgémont. — Voir S. Schwab : *Biographies erguélistes*. — 3. **Bernard,** * à Neuchâtel 28 septembre 1828, † à Potsdam 20 avril 1907, fit une carrière militaire en Prusse. Sous-lieutenant au bataillon des Tirailleurs de la Garde 1848, il prit part au soulèvement des royalistes neuchâtelois en 1856. Capitaine à Sadowa, il reçut la croix de fer pendant la guerre de 1870 et fut promu colonel. Gouverneur de Neu-Brisach après la guerre et peu après général ; commandant de Coblence et d'Ehrenbreitstein. Retraité en 1890. — Voir *Biogr. neuch.* I, II. — *AHS* 1898, p. 19. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1908. [L. M.]





Bernard de Gélieu.
D'après une photographie.

GELNHAUSEN, SIEGFRIED **von** (de Gelnhausen près de Mayence), chanoine d'Aschaffenbourg, fut élu évêque de Coire le 20 novembre 1298 par Boniface VIII. Il était en même temps vicaire général du diocèse de Mayence. Le roi Albert lui accorda de nombreuses marques de sa faveur, notamment l'avouerie impériale de la ville de Coire (qui demeura 200 ans à l'évêché) et, le 8 juillet 1300, l'ohmgeld du vin à Coire. Ami du roi, il ne l'était pas de la jeune Confédération. Bormio se plaça sous sa suzeraineté. Il eut quelques difficultés avec Donat et Johann von Vaz. Il remplit plusieurs missions pour le roi Henri VII et l'accompagna aussi en Italie. Il fonda en 1316 le couvent de Himmelau près de Gelnhausen ; † 1321. — Voir J. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur*. [J. SIMONET.]

GELPKE. I. Famille probablement originaire des Pays-Bas (Gellep), habitant la Suisse depuis la première moitié du siècle dernier, et naturalisée à Tecknau (Bâle-Campagne). Un rameau s'était établi dans la région de Hanovre au XVIIe s., où vécurent quatre générations de médecins. — 1. JULIUS-ALHARD, * 1811 à Goslar, dut fuir en 1831-1832 pour avoir participé aux mouvements républicains et au soulèvement d'étudiants de Göttingue. Établi d'abord à Zurich, puis médecin à Æsch (Bâle-Campagne), il habita Allschwil (Bâle-Campagne) dès 1835. Ses services durant l'épidémie de choléra de 1854 lui valurent une médaille d'or du gouvernement et du landrat de Bâle-Campagne. Il participa à l'expédition de Savoie et aux deux campagnes de corps-francs, ainsi qu'à la guerre du Sonderbund. † 1885 à Gelterkinden. — 2. RUDOLF, fils du nº 1, directeur de la société pour l'industrie de la chappe à Bâle. — 3. LUDWIG, fils du nº 1, * 28 juillet 1855, médecin à Liestal et professeur à l'université de Bâle ; médecin-chef de l'hôpital de Bâle-Campagne jusqu'en 1924. Auteur de nombreux travaux médicaux, entre autres *Jahrbuch der praktischen Chirurgie*, 1913, (en collaboration avec le prof. Schlatter) ; *Unfallkunde* ; *Subkutane Verlagerung bei der Bassini-Operation*, 1905 ; *Tub. Peritonitis* ; *Nephro Epiploeplast bei Nephritis*, 1906. — *Deutscher Chirurgenkalender* 1920. — 4. RUDOLF, fils du nº 2, * 1873, ingénieur civil à Bâle, conseiller national depuis 1917, promoteur de la navigation fluviale en Suisse, auteur de *Die Ausdehnung der Grosschiffahrt auf dem Rhein von Strassburg bis Basel* ; *Zur Kritik der oberrheinischen Binnenschiffahrtsprojekte...* — *DSC*. — *Annuaire des autorités fédérales* 1924. [O. G.]

II. Famille originaire de Saxe, apparentée probablement autrefois à la précédente. — 1. ERNST-FRIEDRICH, Dr theol., * 8 avril 1807 à Breitenfeld près de Leipzig, professeur de théologie systématique à l'université de Berne 1834, enseigna surtout l'histoire ecclésiastique dès 1847. A beaucoup publié. Sa *Kirchengesch. der Schweiz* en deux volumes, 1856-1861, ne va que jusqu'à la fin de l'époque carolingienne. Il fut durant des années grand-maître de la loge maçonnique bernoise. † 1er septembre 1871. — *Alpenrosen* 1871. — *ADB*. — *BT* 1873. — *SBB* I (avec liste de ses œuvres). — [E. B.] — 2. OTTO, fils du nº 1, * 20 janvier 1840, ingénieur, chef de la division topographique de la ligne du Gothard à Lucerne 1872 ; dirigea les travaux du tunnel ; plus tard ingénieur au bureau topographique fédéral, collaborateur à l'*Atlas Siegfried*. † 9 septembre 1895 par accident au Mythen. — *Luzerner Tagblatt*, sept. 1895. [L. S.]

GELTER. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall.

— ULRICH, bourgeois de Saint-Gall en 1381. — RUDOLF apparaît de 1419 à 1441 tantôt comme ammann de la ville, tantôt comme bourgmestre, comme bailli impérial (Juge suprême), etc. — La famille s'éteignit avec son arrière-petit-fils. Son nom semble s'être conservé dans *Geltenwilenstrasse*, nom d'un quartier de la ville de Saint-Gall. — *UStG.* — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibliothèque de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

GELTERFINGEN (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Kirchdorf. En 1345 *Geltolfingen;* 1378 *Geltorfingen* = chez *Geltolf* et sa famille (*Förstemann* I, 641). Vers 1840 y furent découvertes des tombes alignées, dont l'une contenait des monnaies romaines de l'empire et quelques aiguilles de bronze très longues. Sur le territoire communal se trouvent les ruines de la Kramburg et le hameau de ce nom. Gelterfingen dépendit de la seigneurie de Kramburg au moyen âge. Il passa en 1373 avec Kirchdorf, dont le curé percevait la dîme à Gelterfingen, à la maison des chevaliers de Saint-Jean de Münchenbuchsee. Vers 1395, le village forma avec Noflen, Hub et Jaberg la juridiction de Gelterfingen, réunie à celle de Mühledorf en 1533. Une famille roturière von Gelterfingen apparaît au XIV[e] s. — Voir *AHVB* III, 2, p. 53. — *FRB.* — Mülinen : *Beiträge.* — Jahn : *Chronik.* [L. S.]

GELTERKINDEN (C. Bâle-Campagne, D. Sissach. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1101-1103 et 1154 *Gelterkingen;* 1163 et 1196 *Gelterchingin;* 1152 *Gelterchinge;* 1184, *Geltirchingen* (= chez *Geltrîch* et sa famille, les *Geltrichinge*). On peut admettre que le village a été colonisé dès l'âge du bronze (des objets de cette époque ont été trouvés en aval, à Böckten ainsi qu'à Tecknau), mais les renseignements imprécis donnés par Bruckner au sujet de diverses urnes qui auraient été découvertes ne permettent pas de l'affirmer. Une colonie romaine existait à l'issue de la petite vallée voisine sur les Rohrbachmatten, une autre doit avoir été établie sur l'emplacement même du village, et le Steinengässlein y conduisait. L'église, dédiée à saint Pierre, doit avoir été élevée au commencement du VIII[e] s. sur l'emplacement d'un lieu de culte païen. Au bas de la colline de l'église était l'Hennenbülhof, auquel se rattachait encore plus tard le droit de collation de l'église. Ce domaine était la propriété des Kibourg, qui l'avaient inféodé à leurs ministériaux, les seigneurs de Gelterkinden. Il passa par la suite aux Tierstein de Farnsbourg. A la mort de Sigmund II, sa veuve Vérène de Nidau et ses fils Otto et Simon vendirent le domaine avec la collation de l'église à la maison de l'ordre teutonique de Beuggen pour 300 fl. en se réservant le rachat. La collation appartint pendant plus de quatre siècles à la commanderie de Beuggen. L'évêque de Bâle posséda de bonne heure des biens à Gelterkinden, puisque l'évêque Bourcard donna en 1103 deux pièces de terre sises dans cette localité au couvent de Saint-Alban qu'il avait fondé. Gelterkinden passa le 13 septembre 1461 à la ville de Bâle avec la seigneurie de Farnsbourg. A Rickenbach et Tecknau qui dépendaient très anciennement de Gelterkinden, s'ajouta encore Ormalingen lors de la Réformation. Le premier pasteur réformé du village fut Jakob Löw, de Laufenbourg. Le 27 juillet 1593, un incendie détruisit la cure et les registres de l'église ainsi que 4 remises. Par un accord avec Baden, du 21 avril 1821, la collation de l'église passa à Bâle.

Dans les troubles des années 1830, Gelterkinden prit le parti de la ville de Bâle. Quand il se vit menacé en janvier 1831 par des partisans du gouvernement provisoire, les habitants sollicitèrent l'appui de la ville. Gelterkinden fut assiégé le 6 avril 1832 par les troupes de la campagne pour avoir accueilli la compagnie d'État de Bâle-Ville. Le combat se poursuivit une partie de la nuit. Une maison d'habitation et une fabrique de tissus furent incendiés. Le jour suivant, les troupes de Bâle-Ville se retirèrent. Le chemin de fer Sissach-Gelterkinden a été inauguré en 1891. L'ouverture de la nouvelle ligne du Hauenstein (tunnel de base 1917) favorisa le développement du village. Registres de baptêmes dès 1595, de mariages dès 1594, de décès dès 1703. — Voir Bruckner : *Merkwürdigkeiten.* — Freivogel : *Die Landschaft Basel.* — W. Merz : *Die Burgen des Sisgaus* II. — K. Gauss : *Aus der Gesch. Gelterkindens.* — Le même : *Reformierte Baselbieter Kirchen unter katholischem Patronate*, dans *BJ* 1913. — K. Weber : *Die Revolution im Kt. Basel 1830-1833.* — A. Bernoulli : *Basel in den Dreissigerwirren* I. [K. GAUSS.]

GELTWIL (C. Argovie, D. Muri. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : d'azur à la colonne des gens du Freiamt d'or. D'après les *Acta Murensia* et le *Habsburger Urbar*, *Geltswile*, appartenait au bailliage de Muri et relevait au spirituel de la paroisse de Muri. Sur le Gibel près d'Isenbergswil, on a trouvé d'anciennes murailles, des sculptures, des objets de verre et des poteries, ainsi que d'anciennes tuiles. Geltwil passa en 1415 aux Confédérés (Bailliages libres). Le territoire de la commune fut délimité le 26 juin 1816. Un violent combat y eut lieu le 12 novembre 1847 entre deux compagnies des troupes fédérales argoviennes et une colonne de l'armée du Sonderbund sous les ordres du colonel Franz Elgger. Il se termina par la retraite de ce dernier et de ses hommes.

Geltwil donna son nom à une famille bourgeoise de Bremgarten, attestée dès le commencement du XIV[e] s. — CHUONRAT était avoyer de Bremgarten en 1324. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Le même : *Gemeindewappen.* [H. Sch.]

GÉLY. Famille d'orfèvres lausannois, originaire de Milhau en Auvergne, fixée en 1754 à Lausanne où elle fut admise à la bourgeoisie le 22 juin 1768. — MARC, 1787-1871, orfèvre, travailla à Paris, chez Bieuvecin, l'orfèvre de Napoléon 1[er], chez lequel il collabora à l'exécution du berceau du roi de Rome ; revint en 1814 à Lausanne où il s'associa avec son frère CHARLES (1788-1860) et dirigea un atelier et un commerce d'orfèvrerie qui eut très grande réputation ; fut municipal à Lausanne 1830-1832, colonel en 1834, inspecteur en chef des milices vaudoises 1835-1845. — Voir P. Kohler : *Les Orfèvres Gély de Lausanne*, dans *RHV* 1922. [M. R.]

GELYTO (JELITO), ***Petrus I,*** évêque de Coire 1355-1368, * 1330 à Nieder-Jansdorf en Bohême, il fut élu évêque de Coire par le pape, quoique le droit de nomination revînt au chapitre de la cathédrale La nomination de Gelyto par le pape et son origine bohême, le laissèrent presque complètement étranger au pays ; il était serviteur dévoué de l'Autriche et son zélé partisan. En 1360, il alla si loin qu'il céda au duc Rodolphe d'Autriche et à son frère, l'évêché avec ses forteresses, le pays, les habitants, les tribunaux, contre l'obligation de défrayer l'évêque à la cour et de lui assurer une pension annuelle de 1000 florins. Le chapitre de la cathédrale, les ministériaux et les officiers du pays et de la ville de Coire se liguèrent en 1367 pour lutter contre la politique de l'évêque, et décidèrent de ne plus recevoir d'administrateur ni de vicaire qui n'eussent été reconnus par eux. Telle fut l'origine de la Ligue de la Maison-Dieu. L'année suivante Peter fut élu évêque de Leitomischel ; il devint en 1372 archevêque de Magdebourg, et en 1381 évêque d'Olmütz. † 1387. — Voir G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur*, 364. [C. J.]

GELZER. Famille originaire de Schaffhouse, naturalisée à Bâle. — 1. JOHANN-HEINRICH, * 1813 à Schaffhouse, D[r] phil., privat-docent 1839 et professeur extraordinaire d'histoire à Bâle 1842 ; professeur à Berlin 1844-1850, confident du roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse et conseiller de la maison princière badoise (conseiller d'État du grand-duché de Bade 1866). Revenu à Bâle, il publia de 1852 à 1870 les *Protestantische Monatsblätter für innere Zeitgesch.* † à Witwald 1889. — 2. HEINRICH, * Berlin 1847, fils du n° 1. Privat-docent d'histoire ancienne à Bâle 1872, professeur extraordinaire à Heidelberg 1873, professeur ordinaire de philologie classique et d'histoire ancienne à Iéna 1878 ; byzantiniste renommé. † 1906. — Voir Friedr. Curtius : *Heinrich Gelzer.* — A. Teichmann : *Die Universität Basel 1835-1885.* — *BJ* 1890. — *TRG* 1890. — *ASG* 1890, p. 127. — *Kirchenfreund* 23, p. 272. — [C. Ro.] — 3. J.-CONRAD, * 1832 à Schaffhouse, pharmacien à

Coire, député au Grand Conseil, président de la ville de Coire de 1886 à sa mort, 9 juin 1895. — *Freie Rätier*, juin 1895. — *Jahresb. der Naturf. Ges. Graub.* 1896. [C. J.]

GEMÆLDE DER SCHWEIZ (HISTORISCH-GEOGRAPHISCH-STATISTISCHES) (Tableaux de la Suisse). Étude sur la Suisse en 19 volumes, rédigée par Gerold Meyer von Knonau, archiviste d'État de Zurich (1804-1858), avec l'aide de plusieurs collaborateurs. Publiée chez Huber et Cie à Saint-Gall et à Berne de 1834 à 1859, l'œuvre ne fut pas terminée et les diverses parties en sont de valeur inégale. Ont paru : 1. *Zürich*, par G. Meyer von Knonau (1834 ; 2e édition, en 2 volumes 1844 et 1846) ; 3. *Luzern*, par Cas. Pfyffer (2 parties, 1858 et 1859) ; 4. *Uri*, par Karl-Franz Lusser (1834) ; 5. *Schwyz*, par G. Meyer von Knonau (1835) ; 6. *Unterwalden*, par Aloys Businger (1836) ; 7. *Glarus*, par Osw. Heer et Joh.-Jak. Blumer-Heer (1846) ; 9. *Freiburg*, par Franz Kuenlin (1834) ; 10. *Solothurn*, par Urs-Peter Strohmeyer (1836) ; 11. *Baselstadt*, par Ludw.-Aug. Burckhardt (1841) ; 12. *Schaffhausen*, par Ed. Im-Thurn (1840) ; 13. *Appenzell*, par Gabr. Rüsch (1835) ; 15. *Graubünden*, par Georg-Wilh. Röder et Peter Conradin von Tscharner (1838, vol. 1 seulement) ; 16. *Aargau*, par Franz-Xaver Bronner (2 vol., 1844) ; 17. *Thurgau*, par Joh.-Adam Pupikofer (1837) ; 18. *Tessin*, par Stefano Franscini (1835) ; 19. *Waat*, par Louis Vulliemin (2 vol., 1847 et 1849). Les numéros 2, 8 et 14 n'ont pas paru. [H. Br.]

GEMMI (C. Berne et Valais. V. *DGS*). Ancien passage alpestre, qui, ainsi qu'en témoignent les trouvailles faites près des bains de Loèche et dans la vallée de Frutigen, était déjà pratiqué dans les temps préhistoriques. La forme allemande, Gemmi, n'apparaît pas avant 1484 ; elle dérive, ainsi que la forme française *chemin* (1402), *chymyn* (1407), du bas latin *caminum*, dans le sens de défilé. Elle s'appliquait donc d'abord à la cluse qui, des bains de Loèche conduit au col ; celle-ci était utilisée vers 1550, mais connue probablement bien longtemps auparavant, parce qu'elle formait le chemin naturel pour atteindre la montagne. Le passage fut connu très tôt sous d'autres noms qui se rapportaient au plateau supérieur et à l'alpe de Wintereggen (Spitalmatte). Cette région, divisée en deux paliers par le seuil de Schwarenbach, appartint toujours au Valais. Elle est citée dans divers documents : en 1232, le chevalier Werner von Kien remet deux alpes *scilicet gurnigulum et Henscigulam* à l'évêque de Sion, et les reprend de lui en fief. Dans le traité d'alliance entre Berne et l'évêque de Sion en 1252, le *planum de Gurmiltz* est mentionné, sur lequel les différends entre les deux parties devaient être tranchés à l'amiable. Dans un conflit de frontière, en 1318, il est question de l'*hospitale in monte de Curmyz*. Par un accord entre les cantons du Valais et de Berne, le différend, vieux de quelques siècles, concernant cette frontière fut terminé le 11 août 1871. En 1340, les rochers *in loco Gornigel* formaient la frontière entre le Valais et Berne (*MDR* XII, 126). Sur les autres formes du nom : *Crumyll*, 1547 ; *Crinill*, 1608 ; *Gurnigel*, 1598, voir L.-E. Iselin, dans *ASG* 1907.



La Gemmi d'après une gravure sur cuivre du XVIIIe s. (Bibl. Nationale, Berne).

On doit admettre qu'aux XIIIe et XIVe s., *Gurnigel*, déformé en *Curmilz* et *Curmyz*, était la désignation générale de la Spitalmatte actuelle, avec l'alpe sur le plateau supérieur de la Gemmi. Cette forme, Gurnigel, dérive du bas latin *corniculum* et fut donnée d'abord à la hauteur appelée Schwarenbach, entre la Spitalmatte et le plateau du Daubensee. Au début du XVIe s., elle fut remplacée, en ce qui concerne le passage, par le nom de Gemmi, que A. Gatschet fait dériver de *Galm* (*AHVB* IX, 385). En 1688, la frontière entre Berne et le Valais sur la Gemmi fut fixée par des arbitres confédérés. La route, que Justinger désigne déjà comme un passage alpin militaire, fut améliorée de 1739 à 1743. L'auberge de Schwarenbach a été bâtie en 1742, détruite en 1743 par une avalanche et reconstruite à la même place. Le 17 août 1782, et particulièrement le 11 septembre 1895, la Spitalmatte fut recouverte par un énorme éboulement du glacier de l'Altels. — Voir, outre la bibliographie donnée dans W.-A.-B. Coolidge : *Le Lötschenpass et le Gasterntal*, dans *BBG*. — Le même : *Les colonies valais. de l'Oberl. bern.* dans *BBG* 1906. — K. Stettler : *Des Frutigl. Gesch.* — *FRB*. [H. D. et H. Tr.]

GEMPELER. Vieille famille du Simmental (Berne). ADELHEID Gempellera est citée en 1322 ; PETER et THOMAS Gempeller en 1352, MARTI et NIKLAUS Gemppeller, à Erlenbach, en 1366. — *FRB* 6-8. — DAVID G.-Schletti, de Diemtigen, 3 juin 1828-4 novembre 1916, maître secondaire à Zweisimmen de 1858 à 1901, historien et auteur de récits populaires ; écrivit 5 petits volumes de *Sagen und Sagengeschichten aus dem Simmenthal* ; *Heimatkunde des Simmenthals* ; *Lose Blätter* (recueil de sentences) et divers récits. — Voir *Bern. Schulblatt* 1916, n° 48. [R. M.-W.]

GEMPEN (C. Soleure, D. Dorneck. V. *DGS*). Vge et Com. En 1285 *Gempenon*. Ancien siège du tribunal du comté du Sisgau. Au commencement du XIIIe s., le chevalier Hugo Münch von Münchenstein y possédait des biens et portait aussi le nom du village. Celui-ci passa ensuite aux comtes de Tierstein, en fief du haut-chapitre de Bâle. En 1384, Vérène de Nidau, veuve de Sigmund II von Tierstein, vendit le château de Dorneck et entre autres aussi la moitié du village de Gempen au duc Léopold III d'Autriche, qui remit ces biens en fief en 1394 à Henmann von Efringen, bourgeois de Bâle. Bernhard von Efringen vendit en 1485 ce fief à Soleure. L'autre moitié de Gempen demeura, avec le reste de la seigneurie de Dorneck, aux Thierstein, qui convinrent en 1487 avec Soleure d'exercer en commun la haute et la basse justice à Gempen et à Dornach. En 1502, Soleure, ayant acquis la seigneu-

ne de Büren, devint ainsi seul possesseur de Gempen ; il obtint en 1518 la cour colongère et en 1530 enfin, la collation que lui cédèrent les chanoines de la cathédrale de Bâle. Pour le conflit de 1531 voir l'art. GALGENKRIEG. Grand incendie 22 mai 1566. Registres de paroisse dès 1769. — Voir F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* — F. Baur : *Im Gebiet des Gempenstollens*, dans *BJ* 1891. [H. T.]

GEMPENACH (fr. CHAMPAGNY) (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Vge et Com. En 961, *(de) Chempiniacho* ; en 1340, *Champagnie*, de *fundus camponiacus* = terre de *Campanius*. En 1830 et plus tard, on a mis au jour dans une gravière plusieurs tombes de l'époque de la Tène. Le village appartenait à la seigneurie de Morat ; il passa en 1475, avec celle-ci, sous la domination de Berne et de Fribourg, et en 1803 fut incorporé au canton de Fribourg. Il relève de la paroisse bernoise de Ferenbalm ; les enfants fréquentèrent l'école de cet endroit jusqu'en 1809, puis la commune fonda une école, qui fut reconnue par l'État en 1818. Une chapelle doit avoir existé au Käppelifeld. — Engelhart : *Chronik des Murtenbiets.* — Arch. paroissiales de Ferenbalm. [R. MERZ.]

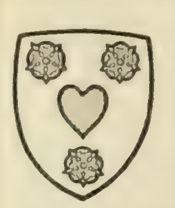
GEMPERLIN, *Abraham*, de Fribourg-en-Brisgau, imprimeur officiel installé à Fribourg (Suisse) en 1584. Le gouvernement lui accorda gratuitement le droit de bourgeoisie, lui assura un traitement annuel fixe, un logement ; il le libéra du service de garde, du payement de l'*ohmgeld*, etc. ; Gemperlin par contre s'engageait à ne rien imprimer sans l'approbation de censeurs désignés par le gouvernement. Emprisonné, puis banni à perpétuité en septembre 1588, pour avoir édité une chanson sur la participation des Suisses aux guerres de religion en France, Gemperlin fut gracié le 9 décembre 1588, sur la demande des cantons catholiques. Il imprima à Fribourg une trentaine de volumes de théologie, d'apologétique ou d'histoire ecclésiastique, entre autres des œuvres du P. Canisius et de Sébastien Werro ; en 1587, il fit une édition de papier-monnaie. Gemperlin céda son imprimerie à Wilhelm Mäss en 1595. — Voir Heinemann : *Gesch. des Schul- und Bildungslebens im alten Freiburg.* — Liebenau : *Zur Gesch. der Buchdruckerei in Freiburg*, dans *Bibliographie der Schweiz*, 1880, p. 23. — B. Gottrau : *Petite notice historique sur l'établissement de l'imprimerie à Fribourg*, dans le *Gutenberg*, 1er déc. 1885, et *Étr. frib.* 1888. — Braunsberger : *B. Petri Canisii... Epistulae* VIII. — *AS* I, V, 1. [J. N.]

GEMUSEUS (nom latinisé de GSCHMUS). Famille de Mulhouse, qui se fixa aussi à Bâle. *Armoiries* : d'or à la fasce vivrée de sable. — 1. AUGUSTIN, réformateur de la ville de Mulhouse où il fut pasteur. — 2. HIERONYMUS, frère du n° 1, * 1505 à Mulhouse, Dr med., à Turin 1533, professeur de physique à Bâle 1534, puis de logique aristotélicienne 1537 ; † 1543 en Italie. Ses descendants sont restés à Bâle et y ont acquis la bourgeoisie. — 3. POLYCARPUS, 1538-1572, et — 4. HIERONYMUS, 1543-1610, fils du n° 2, étaient imprimeurs ; le dernier fut membre du Conseil dès 1607. — 5. JEREMIAS, 1604-1662, fils de Hans-Conrad, économe du Bärenfels, orfèvre, conseiller 1652. — La famille a donné plusieurs ecclésiastiques ; dès le XVIIIe s., ses membres furent surtout négociants, tel — 6. HIERONYMUS, 1741-1805, conseiller 1777, directeur des postes 1787, président du Conseil de la ville 1803. — Voir *ADB.* — *SKL.* — *LL.* — *Athenae Rauricae.* [C. Ro.]

GENAINA, GENEINAZ, GENEYNAZ. Voir GENEYNE.

GENATH. Famille de Delémont, fixée à Bâle. — 1. BARTHOLOMÆUS, 1555-1586, pasteur de Haltingen 1578-1581, précepteur à l'école latine de Bâle 1581, notaire 1583, pasteur de Reinach dans le Birseck 1585, bourgeois de Bâle 1583. — 2. JOHANN-JACOB, 1582-1654, fils du n° 1, imprimeur à Bâle. — 3. JOHANN-RUDOLF, 1638-1708, imprimeur, conseiller 1691 ; † bailli de Farnsbourg. — La famille s'éteignit à Bâle au XVIIIe s. — Voir *LL.* [C. Ro.]

GENDRE (GINDROZ, GINDRE, GINDROUZ). Famille très répandue dans le canton de Fribourg où elle ne possède pas moins de quinze bourgeoisies entre autres celles de Montagny-la-Ville, où elle est mentionnée en 1416, d'Onnens, où on la trouve en 1447, de Fribourg, dans laquelle elle est reçue le 6 juin 1576. C'est de la branche de Montagny-la-Ville que descendent les Gendre de Lossy et de Belfaux, ainsi que les différentes branches patriciennes de Fribourg. *Armoiries* : d'argent à un cœur de gueules accompagné de trois roses du même, deux en chef, une en pointe (variante). Aux Gendre de Fribourg appartiennent : — 1. ANTOINE, * 19 mars 1735, † 16 mai 1808, jésuite en 1754, professeur de droit canon au collège Saint-Michel. — 2. MELCHIOR, * 18 octobre 1739, † 19 mars 1812, jésuite en 1758, maître en philosophie ; à la suppression de la compagnie, il entra dans l'ordre de Cîteaux en 1779 sous le nom de *Robert.* Directeur du monastère de la Maigrauge, fut élu abbé d'Hauterive le 16 novembre 1795. — 3. CLAUDE, jésuite, et, après la suppression de la compagnie, chapelain de Belfaux 1778, desservant de la cure de Font, puis de 1778 à 1782, curé d'Arconciel ; 1782 membre du clergé de Notre-Dame à Fribourg, 1807-1822 recteur de Notre-Dame, promoteur fiscal du diocèse, directeur du monastère de la Visitation ; catéchiste des écoles primaires, aumônier des forcats, administrateur des biens du séminaire. † 3 juillet 1822. — 4. PIERRE-Claude-Étienne, * 1771, † 15 juillet 1830. Du Conseil des Deux-Cents 1797-1798 ; avocat, du Conseil communal de Fribourg 1803, député au Grand Conseil 1812, lieutenant civil (= président du tribunal civil) 1817 ; du Conseil secret 1822-1825 ; conseiller, juge d'appel 1829. — 5. JEAN-NICOLAS-IGNACE, dit *Colin*, fils du n° 4, * 31 juillet 1810, † 10 juin 1856, préfet d'Estavayer 1842, conseiller d'État 1845, tomba avec le gouvernement en 1847. — 6. Joseph-FRÉDÉRIC, fils du n° 4, * 29 juillet 1819, † 2 octobre 1900. Député au Grand Conseil 1856-1900, juge de paix de Fribourg 1857-1879 ; député au Conseil des États 1861-1867, juge cantonal 1879-1900. Membre fondateur de l'Association catholique suisse *(Pius-Verein)* dont il fut longtemps le président ; fondateur et président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Fribourg. — 7. ISAAC, 1831-1881, député au Grand Conseil, avocat distingué, célèbre par le discours qu'il prononça le 6 février 1868 au Grand Conseil contre le rétablissement de la peine de mort. — 8. Pierre-Nicolas-CYPRIEN, fils du n° 5, * 18 décembre 1837, † 29 avril 1906, banquier ; conseiller communal, directeur des finances de la ville de Fribourg 1891, administrateur suppléant de la Caisse hypothécaire 1900, membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale fribourgeoise, président de la commission administrative de la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg, président de la commission administrative de la Caisse des scholarques. — 9. François-Joseph dit FRANCIS, * le 5 juillet 1864, fils du n° 6, professeur à l'École d'agriculture du canton de Fribourg 1892-1902 ; directeur technique de l'École valaisanne d'agriculture d'Écône 1902-1910 ; receveur de l'évêché de Lausanne à Fribourg 1910. — 10. PIERRE, fils du n° 6, * le 24 décembre 1866, inspecteur forestier du 4e arrondissement du canton de Fribourg 1893-1912, inspecteur des forêts de la ville de Fribourg 1912. — Voir *Étr. frib.* 1882, 1901. — Arch. d'État Fribourg : registres de bourgeoisie de Fribourg. [RÆMY.]





Frédéric Gendre.
D'après une photographie.

GÉNÉALOGIE. Les études généalogiques en Suisse sont de date récente. Mais avant le XIXe s., on connaît cependant des chroniqueurs, des historiens, qui ont établi la généalogie de familles de dynastes ou de familles bourgeoises, groupées par localités. Ces anciennes généalogies n'ont souvent pas été dressées dans le but d'apporter une contribution à l'histoire, mais plutôt pour appuyer des prétentions territoriales. A citer notamment les nombreux tableaux généalogiques qui accompagnaient en 1707 les manifestes des prétendants à la souveraineté de Neuchâtel.

Depuis un siècle, les études généalogiques revêtent un autre caractère. D'une part, des généalogistes, doublés d'historiens, ont cherché à démêler, dans un but historique, les origines de maisons comtales ou seigneuriales, telles que les Zähringen, les Habsbourg, les Kibourg, les Lenzbourg, les Neuchâtel, la maison de Savoie, etc. ; d'autre part, des familles nobles ou bourgeoises ont fait établir leur histoire, accompagnée de tableaux généalogiques plus ou moins complets. Parmi ces familles, on peut citer les suivantes : Ammann (Zurich), Bachofen et Burckhardt (Bâle), Diesbach (Berne et Fribourg), Estavayer (Fribourg), Forcart, Iselin, Kern, (Bâle), Montfort (Grisons), Mülinen (Berne), Orelli (Zurich), Planta (Grisons), Pury (Neuchâtel), Salis (Grisons), Saussure (Genève), Tribolet (Neuchâtel), etc.

En outre, des recueils généalogiques ont été entrepris soit par des particuliers, soit par des sociétés spéciales ou d'histoire (généalogies des familles glaronnaises par Kübly-Müller, 26 vol. f°, *Stammregister* des corporations dans les cantons d'Uri et de Schwyz ; Küchler : *Geneal. Notizen*, pour l'Unterwald, etc.). Il faut citer entre autres le *Manuel généalogique suisse*, publié par la Société suisse d'héraldique et dont les t. I et III ont paru ; les *Oberrheinische Stammtafeln* et les *Burgen des Sisgaus* de W. Merz à Aarau. Dans le domaine de la généalogie bourgeoise, outre le *Basler Wappenbuch* de Staehelin, la publication la plus importante est certainement celle des Genevois Galiffe : *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, qui compte sept volumes parus de 1829 à 1895. Elle a été continuée par le *Recueil généalogique suisse*, que publient quelques historiens genevois depuis 1902. Plus récemment, une tentative de créer une sorte d'Almanach de Gotha suisse, a donné naissance à l'*Almanach généalogique suisse* (4 vol. de 1905 à 1913). En 1910, s'est fondé à Lausanne une Société vaudoise de généalogie, qui a entrepris la publication d'un *Recueil de généalogies vaudoises*. L'étude des familles suisses se poursuit également à l'étranger, notamment dans l'*Oberbadisches Geschlechterbuch*, et dans le *Deutsch-Schweizerisches Geschlechterbuch*. Les nombreuses revues consacrées en Suisse à l'histoire locale ou régionale contiennent aussi des études sur la généalogie de familles, le plus souvent nobles. Mais la publication la plus complète que l'on possède sur l'histoire des familles de la Suisse est encore le *Lexikon* de Leu et de son continuateur Holzhalb. — Voir les répertoires de Brandstetter et Barth II, p. 71. — Grellet et Tripet : *Héraldique et généalogie*, dans *BSL*. — *AHS* 1912. [L.S.]

GENELIN. Famille de Disentis (Grisons) dont plusieurs membres appartinrent au clergé. — JAKOB, D^r theol., curé de Reams et de Panix, chanoine de Coire 1773, † 1779. — JOHANN, curé de Panix 1677-1685, auteur de *La biala vita e beata mort di S. Valentin*, 1680. [J. SIMONET.]

GENEQUAND, GENECAND. Famille autochtone des environs de Genève (Arare). — 1. JEAN, fixé à Genève, y fut reçu habitant en 1605. — 2. CHARLES-EMMANUEL, * 1869, pasteur à Chancy 1893-1904, puis à Versoix, auteur de *Les origines de l'Inquisition*, 1892 ; l'un des rédacteurs de la *Semaine religieuse*. — Voir Arch. de Genève. — Heyer : *Église de Genève*. [C. R.]

GENEROSO (MONTE) (C. Tessin, D. Mendrisio. V. *DGS*). Montagne dont le sommet marque la frontière entre l'Italie et la Suisse. Au début du XVIIe s., il y eut entre les communes limitrophes du bailliage de Lugano et du duché de Milan un conflit de frontières sur le Generoso. Un accord intervint en 1603 entre les autorités des douze cantons et du duché, et les frontières furent définitivement fixées en 1604. Le chemin de fer Capolago-Generoso-Vetta fut ouvert à l'exploitation le 4 juin 1890. La société entra en liquidation en 1893 et de 1893 à 1909 la ligne appartint à la famille Pasta de Mendrisio. Depuis 1909 elle est exploitée par une société anonyme. En 1912 on découvrit au-dessous du sommet une hache de l'âge de la pierre, aujourd'hui au musée de Lugano. — Lavizzari : *Escursioni*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Riva : *Brevi note sulla stor. e sulla polit. ferroviaria... ticinese*. — *AS* I, II. —*Rivista arch. comense*, 1916. [C. T.]

GENESTRERIO (C. Tessin, D. Mendrisio. V. *DGS*). Com. et paroisse connue autrefois sous le nom de *Genestre*. Sous la domination suisse, et probablement sur la base d'anciens privilèges, Genestrerio jouissait d'un régime spécial, dont la nature n'est pas exactement connue, dans le bailliage de Mendrisio et Balerna. En 1798, les gens de Genestrerio avec ceux de Stabio et Ligornetto envahirent en armes le bourg de Mendrisio pour en chasser les « brigands » et les Cisalpins qui s'en étaient emparés, mais ils furent repoussés. Le 11 mai 1799, ils envahirent de nouveau Mendrisio avec ceux de Stabio et de Novazzano pour punir les partisans de la Cisalpine et des Français. Genestrerio fut détaché, au spirituel, de Balerna le 22 janvier 1599 pour former une paroisse autonome ; jusqu'alors il était une vice-paroisse. *Population* : 1599, environ 160 hab. ; 1643, 180 ; 1801, 272 ; 1920, 505. Registres de baptêmes et de décès dès 1622, de mariages dès 1623. — Monti : *Atti*. — Motta : *Nel Centenario*. — Baroffio : *Dell'Invasione francese*. — Pometta : *Come il Ticino*. [C. T.]

GENET. Familles des cantons de Fribourg et Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Famille éteinte, originaire de Romainmôtier, établie à Estavayer-le-Lac en 1723 avec JACQUES-François, perruquier, bourgeois d'Estavayer en 1727. — ALEXIS, fils du précédent, * 1723 à Estavayer, prêtre, docteur de la Sorbonne, vicaire général de l'évêché de Lausanne ; directeur spirituel de l'École royale et militaire de Paris, censeur royal, chevalier de Saint-Lazare, chanoine honoraire de l'église Saint-Laurent à Estavayer 1787. Vivait encore à Paris en 1790. — *ASHF* IV, 191. — Dellion : *Dict.* V, 221. — Arch. d'État Fribourg : Grosses d'Estavayer. [G. Cx.]

B. **Canton de Vaud**. Famille fixée à Bex dès 1349. — 1. CLÉMENT, châtelain de Lavey en 1539. — 2. JACOB, châtelain de Bex 1678-1711. [M. R.]

GENEUX, FRANÇOIS, originaire de Sainte-Croix, * en 1861, ingénieur, séjourna à Neuchâtel et en Angleterre, puis s'établit à Saint-Imier, où il mourut en 1921. Il fut un des promoteurs de l'utilisation des forces motrices hydrauliques en Suisse et l'initiateur de l'usine électrique de la Goule (sur le Doubs) qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Il s'intéressa aussi à la construction du funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil, à la fondation de la Société des forces motrices du Refrain (au Doubs), etc. — Voir *ASJ* 1921. [G. A.]

GENÈVE (VILLE ET CANTON. V. *DGS*). Vingt-deuxième et dernier canton entré dans la Confédération en 1814. Il est formé de la ville, des anciennes franchises, d'anciennes terres genevoises, de communes et de terres cédées par la France et le roi de Sardaigne à la Restauration. Principauté épiscopale jusqu'à la Réforme, la ville de Genève fut de 1536 à 1798 une république indépendante. Durant cette dernière période, l'histoire de l'État et celle de la ville ne sont qu'une. Depuis 1842, la ville de Genève forme une des 48 communes du canton ; elle possède une administration distincte de celle de l'État. Anciennes formes du nom *Genava*, *Gebenna*, *Gebennae* ; on trouve parfois les désignations de *Janua*, *Jenuba*, *Genua*.

Bibliographie. On trouvera une bibliographie de l'histoire de Genève par Frédéric Gardy dans l'*Hist. popul. du canton de Genève* par H. Denkinger, p. 427. — Voir aussi chap. HISTORIOGRAPHIE.

Sommaire. I. Armoiries et couleurs. — II. Formation du territoire genevois.— III. Préhistoire. — IV. Histoire. A. Jusqu'à l'accord de Seyssel : 1. Époque romaine ; 2. Période burgonde ; 3. Domination des Francs ; 4. Royaume de Bourgogne ; 5. Époque impériale. — B- De l'accord de Seyssel à la Réforme : 1. Les princes.

évèques ; 2. La commune de Genève. — C. De la Réforme à 1792 : 1. L'indépendance et la Réforme ; 2. Le XVIIe s. et la formation d'une aristocratie de fait ; 3. Le XVIIIe s.



Genève. Anciennes armoiries figurant sur la traduction des Franchises d'Adhémar Fabri, publiées par Belot en 1507.

et les luttes de classes. — D. Période révolutionnaire et française. Réunion de Genève à la France. — E. Le XIXe s. : 1. La Restauration ; 2. De 1847 à nos jours. — F. Rôle international de Genève. — G. Les Constitutions de la République. — V. Développement de la Civilisation. A. Église : 1. Église protestante ; 2. Église catholique ; 3. Le culte vieux-catholique ; 4. Les Juifs. — B. Écoles. — C. Arts et sciences : 1. Histoire littéraire ; 2. Les savants ; 3. Arts. — D. Histoire économique : 1. Antiquité et moyen âge ; 2. La Réforme et le premier Refuge ; 3. Le XVIIe et le XVIIIe s. ; 4. De 1814 à 1914. — E. Militaire. — F. Histoire monétaire. — G. Historiographie. [C. R.]

I. **Armoiries et couleurs**. Les armoiries de Genève, fixées par arrêté du Conseil d'État en 1918 sont : parti d'or à la demi-aigle éployée de sable mouvant de la partition, couronnée, becquée, languée, membrée et armée de gueules, et de gueules à la clef d'or en pal contournée. Cimier : un soleil naissant d'or entourant le monogramme IHΣ. Elles étaient connues dès le milieu du XVe s., mais un sceau de 1342, de Jacques de Faucigny, prévôt du chapitre de Genève, portant un écu parti au 1 de deux clefs en sautoir, au 2 à la demi-aigle, recule leur origine. La clef est empruntée au Chapitre épiscopal, c'est l'attribut de saint Pierre, patron de l'évêché, la demi-aigle vient des armes de l'Empire.

Dans les détails ces armoiries ont varié : la couronne impériale alternait avec la couronne héraldique, le « becqué, langué, armé » était tantôt de gueules, tantôt d'or. Il semble établi que le trigramme IHΣ entouré de rayons (transformation du nimbe antique) a été pris tel quel sur des modèles du XVe s. répandus surtout par les franciscains. L'évêque Jean de Savoie ordonna même en 1471 que le nom de Jésus figurât sur les portes de la ville. La définition de 1918 a retenu le rouge pour la couronne, le bec, la langue, les pattes, les griffes. Elle a aussi fixé que le trigramme serait le trigramme grec pour rappeler la Genève réformée du XVIe s. C'est la forme qu'on trouve notamment sur la pierre du collège, 1558.

Devise. Au début du XVIe s., on trouve parmi les devises officielles : *Post tenebras spero lucem*. Après la Réforme cette devise devint le *Post tenebras lux* qui subsiste encore.

Couleurs. Les anciennes couleurs de Genève furent le gris et le noir ; au XVIIe s., le noir et le violet. Au XVIIIe s., les couleurs des armoiries, le jaune et le rouge, prévalurent et sont seules officielles depuis un siècle. Pendant la période révolutionnaire on ajouta le noir au jaune et rouge. La cocarde genevoise actuelle a le centre rouge entouré d'un disque jaune ; pour la cocarde ancienne, voir chapitre MILITAIRE.

La ville de Genève a les mêmes armes que l'État ; son sceau porte la légende S'CIVIT. GENEVENSIS. Napoléon Ier avait donné des armes à la ville de Genève par lettres patentes du 13 juin 1811. Elles portaient : parti au 1 d'or au demi-alerion de sable, mouvant du flanc senestre ; au 2 d'azur à la clef en pal, le panneton à senestre d'argent ; au chef des bonnes villes de l'Empire qui est de gueules à trois abeilles en fasce d'or. Ces armoiries éphémères ne furent plus employées dès la Restauration. — Voir A. de Montfalcon et F. de Siebenthal : *Armorial des Com. genevoises* (avec bibliographie). — E.-L. Burnet : Notes mns. sur les couleurs de Genève pendant la période révolutionnaire. [A. de M.]

II. **Formation du territoire genevois**. Le territoire des Allobroges, dont Genève était une des principales



Genève. Armoiries actuelles.

villes, fait partie dès le Ier s. av. J.-C. de la province de la Narbonnaise. Sous l'empire romain, Vienne devient le centre d'une nouvelle province, la Viennoise, dont dépend Genève. Cette circonscription s'arrête à la rive

gauche du Léman et du Rhône. La rive droite, après la campagne de César (58 av. J.-C.) et la défaite des Helvètes, est rattachée à la Grande Séquanaise. Sous Auguste, la région entre le Jura, le Rhône et l'Aubonne devient la Colonie Équestre administrée par Nyon. Le Rhône, aussi bien avant les Romains que jusqu'à la fin de l'Empire, sépare des peuples ou des provinces distinctes. Vers le IV[e] s., la Viennoise est divisée en plusieurs cités différentes, dont Genève. Le territoire de cette nouvelle cité est à peu de chose près celui qu'empruntera l'évêché. L'évêché de Genève ne subit aucune modification jusqu'en 1536, et la ville est le centre d'un vaste pays, d'une partie de la *Sapaudia* citée à la fin du V[e] s. Le territoire de la Colonie Équestre, sur la rive droite du lac et du Rhône, vient dans la suite s'ajouter au reste de l'évêché de Genève. Outre Genève et son territoire restreint, la banlieue ou les Franchises, l'évêché comprend au moyen âge huit décanats : 1° Les Allinges avec le Chablais jusqu'à Saint-Gingolph ; 2° Annecy avec le Genevois et les Bauges ; 3° Annemasse avec la région entre l'Arve, le lac et le Chablais ; 4° Aubonne avec Nyon, le pays de Gex, le Val de Chésery et la Michaille ; 5° Ceysérieu avec le Valromey et le pays de Seyssel ; 6° Rumilly avec la Semine et l'Albanais ; 7° Sallanches avec le Faucigny, la vallée de l'Arve, Chamonix ; 8° Vullionex avec la partie du Genevois voisine de Genève. Après la Réforme en 1536, Genève n'est plus le siège de l'évêché et d'importantes modifications se produisent. L'ancien territoire des Franchises et les mandements épiscopaux de Peney, Jussy et Thiez restent seuls des territoires genevois ; la République se substitue à l'évêque pour ces possessions. Les Franchises ou suburbain, comprenant 7 paroisses, remontent à une époque très ancienne. Le 23 mai 1536, d'accord avec les Bernois, les Franchises sont élargies du côté de la rive gauche. Alors qu'elles suivaient le nant de Treynant, les chemins de Grange-Canal, Chevillarde, Velours jusqu'à l'Arve et l'Arve jusqu'au Rhône, elles sont reportées au delà du village de Cologny, entre le lac et la route de Vandœuvres, puis suivant les routes de Grange-Canal et de Chêne jusqu'au cours de la Seymaz et l'Arve. Le 29 août 1536, les limites du territoire, sur la rive droite, qui s'arrêtaient aux portes du bourg de Saint-Gervais, sont reportées aux confins de la commune actuelle du Petit-Saconnex, ancienne paroisse de Saint-Gervais. En 1445 déjà, une étroite bande achetée aux lépreux de Carouge sur la rive gauche de l'Arve, sous Carouge, est annexée aux Franchises. Jusqu'au traité de Turin de 1754 il n'y eut aucun autre changement. A cette date, la banlieue est agrandie du côté de Vandœuvres ; elle part de la Belotte, passe par Pressy, Miolan pour rejoindre la Seymaz au pont Bochet ; la bande des Vernets sur la rive gauche de l'Arve est agrandie et rectifiée.

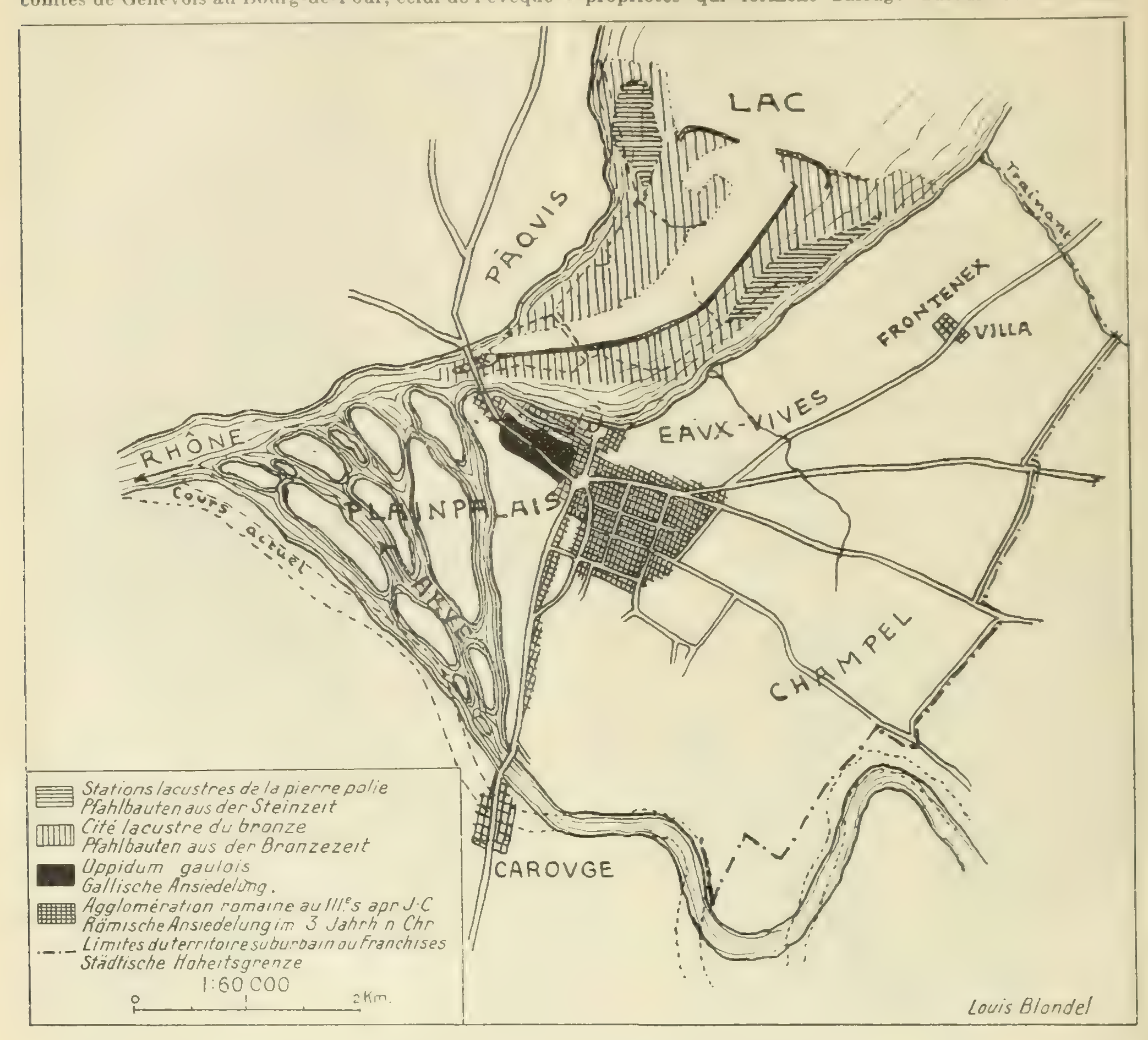
Les mandements épiscopaux appartenaient à l'évêque en pleine souveraineté comme seigneur féodal ; Genève se substitua à l'évêque dans ces droits, mais les habitants de ces mandements étaient traités en sujets et non comme des citoyens.

a) Les limites du *mandement de Peney*, connues déjà en 1358, comprenaient la paroisse de Satigny et laissaient de côté Russin, dépendant du pays de Gex. Dardagny et Malval, aussi fief de l'évêque, formaient une seigneurie à part relevant de Peney, soit de la République. Par le traité de 1749 avec le roi de France, Russin et une partie de Bourdigny sont réunis au mandement de Peney. *b) Le mandement de Jussy* se composait de la paroisse de Jussy, auquel en 1754 Gy, possession de Saint-Victor, et Sionnet, terre de Chapitre, furent annexés en pleine souveraineté. *c)* Le *mandement de Thiez* ou de *Salaz*, dont les limites sont décrites en 1318, devint aussi genevois à la Réforme, mais déjà en 1539 François I[er] s'en empare et ne veut plus s'en dessaisir ; il fut remis à la duchesse de Genevois-Nemours. *d) Céligny*, territoire épiscopal, resta presque sans changement jusqu'à nos jours comme terre genevoise, ainsi que *Genthod-Malagny*. Ces deux dernières enclaves, dépendances de Peney, furent réunies à la châtellenie de Jussy le 13 février 1568 et de nouveau à Peney en 1755. Les limites de Genthod-Malagny sont rectifiées en 1749. En plus de ces territoires, où la République était souveraine, celle-ci hérita des autres biens ecclésiastiques, soit ceux du prieuré de Saint-Victor, du Chapitre ainsi que des cens et dîmes de toutes sortes. Pour Saint-Victor et le Chapitre, des droits utiles de fiefs étaient attachés à leur possession, sans qu'il y eût souveraineté absolue ; aussi ce furent à leur sujet des contestations séculaires avec la Savoie et la France. La partie la plus importante de Saint-Victor comprenait la Champagne dont Cartigny était le centre. Avully et Chancy furent donnés par Henri IV en 1604 aux Genevois, mais le parlement de Dijon n'ayant pas ratifié cette décision, ces terres ne devinrent complètement terres de la République qu'en 1749 au traité de Paris. Cartigny, Épeisses, Passeiry, la Petite Grave ne furent cédés en pleine souveraineté par le roi de Sardaigne à Genève qu'en 1754 ; par contre, Genève dut abandonner ses droits sur les autres villages de Saint-Victor ainsi que toutes les dîmes et terres de Chapitre en dehors des mandements délimités ; en compensation, Genève obtenait certains avantages pour les propriétaires genevois sur Savoie. Les droits abandonnés de ce fait sur la rive gauche du lac et du Rhône sont considérables. Ils concernaient les localités suivantes : Marlioz, Dessingy, Lajoux, Valeiry, Cheney, Avusy, Athenaz, Sézegnin, Neydens, Pomiers, Crevins, Troinex, Bossey, Évordes, Sierne, Pinchat, Carouge, Landecy, Lancy, Onex, Thônex, Monthoux, Vetraz, Reignier, Fillinge, Sapey, Corsinge, les dîmes d'Armoy et Draillens, ainsi que Foncenex, Ambilly, Cornières et les fiefs mouvant de Bellerive, Vésenaz, Collonges, Saint-Maurice, etc. Sur la rive droite, après le traité de 1749, les Genevois abandonnèrent à la France leurs droits sur : Pregny, Moëns, Collex, Thoiny, Fenières, Saint-Jean de Gonville, Péron, Logras, Feigères, Challex, Magny, Prévessin, Sergy, Baisenaz, Grenier, Écorens, Meyrin, Vernier, Valavran, Colovrex, etc. De plus il ne faut pas oublier que Genève gouverna tout le pays de Gex de 1590 à 1601.

Les frontières du territoire si morcelé de Genève ne subissent aucune modification jusqu'à l'époque française. De 1798 à 1813, Genève devient le centre du Département du Léman. Après la Restauration, canton suisse dès 1814, Genève obtenait à la suite du Congrès de Vienne et du Traité de Turin du 16 mars 1816, un territoire qui forme les communes actuelles d'Aire-la-Ville, Anières, Avusy, Bardonnex, Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Confignon, Corsier, Hermance, Laconnex, Lancy, Meinier, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Soral, Thônex, Troinex, Veyrier. Ces terres cédées par la Sardaigne désenclavaient les possessions genevoises de la rive gauche. Par le traité de Paris du 20 novembre 1815 (procès-verbal du 4 juillet 1816), du côté de la France, la République obtenait Bellevue, Collex-Bossy, Meyrin, Pregny, Grand-Saconnex, Vernier, Versoix qui lui permettaient son union territoriale à la Suisse. Soit du côté de Gex, soit du côté de la Savoie, Genève avait des garanties douanières étendues sur le territoire dit des petites zones.

Agglomération urbaine. Pour la formation de Genève aux époques préhistoriques, gauloises et romaines nous renvoyons à l'exposé historique. Pendant la période burgonde la ville conserva les fortifications de l'enceinte réduite romaine, entourant le haut de la colline, avec deux portes, celle du Bourg-de-Four et celle de la Tour-de-Boël. Dès le XI[e] s., l'extension hors les murs reprend vers la Madeleine qui est dans la ville en 1110 et le Bourg-de-Four. Vers le milieu du XII[e] s., ces deux quartiers étaient en tout cas entourés de murs. Les portes principales étaient la Tour-de-Boël, Saint-Léger, Saint-Christophe, Saint-Antoine, Rive, Yvoire, les quartiers du bord du lac s'accroissent et forment le bourg de Villeneuve le long de la rue de la Rôtisserie ; la rue de la Cité se construit jusqu'au pont du Rhône. De nouvelles fortifications établies vers 1260 sont reliées aux anciennes. Les portes récentes sont celles du Fort-de-l'Écluse, de Bonmont, du Pont du

Rhône, de la Corraterie, du Palais. Les faubourgs s'établissent à Rive autour de la maison du Temple, à Saint-Victor autour du prieuré, à Saint-Léger le long de la route du pont d'Arve, à la Corraterie autour du couvent des dominicains. Saint-Gervais, bourg indépendant sur la rive droite, groupé autour de son église, se rapproche du pont. Deux châteaux commandent la ville, celui des comtes de Genevois au Bourg-de-Four, celui de l'évêque



Genève. Carte préhistorique et romaine.

en l'Ile. A partir de 1364, l'enceinte de la ville est complétée ; cette enceinte, dite de Marcossey, comprenait environ 22 tours et 8 portes. Saint-Gervais devient un faubourg fortifié. L'espace gagné au XIVe s. est celui qui est compris entre les rues basses et la rue du Rhône. Les halles sont construites au Molard. La ville comprise dans les murs ne s'accroît plus, mais les faubourgs augmentent. Dès 1534, par mesure de sécurité militaire, ceux-ci sont rasés avec les églises et les couvents ; les habitants doivent ou s'exiler, ou se réfugier derrière les murs. Pendant tout le XVIe s., on construit un système de bastions, sur les deux rives, non loin des murs du moyen âge. Au XVIIe s., puis au XVIIIe s. (dès 1720), les Genevois édifient tout un ensemble de bastions pourvus de polygones et contregardes avec fossés. L'agglomération reste stationnaire en surface, les maisons après le refuge religieux sont exhaussées, les cours bâties. Quelques faubourgs naissent à nouveau au delà des remparts. Il n'y a plus que 3 portes : Cornavin, Rive et Neuve. Enfin, après 1847, les fortifications sont démolies et l'agglomération s'accroît considérablement, souvent sans liaison avec le centre. De plus en plus des quartiers lointains de villas se créent au delà des grandes propriétés qui forment barrage autour de la ville.

Bibliographie. J.-B.-G. Galiffe : *Géographie historique de... Genève*, dans *Actes du Congrès des Sociétés suisses de géographie tenu à Genève en 1882.* — F. Demole : *La république de Genève. Genève canton suisse.* — J.-B.-G. Galiffe : *Genève historique et archéologique.* — DuBois-Melly : *La seigneurie de Genève et ses relations extérieures.* — Le même : *Hist. archéol. et diplom. du traité de Turin 1754.* — L. Blondel : *Origine du territoire des franchises genevoises*, dans *BSHG* IV. — Blavignac : *Études sur Genève depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* — J. Senebier : *Essai sur Genève.* — H. Mallet : *Description de Genève ancienne et moderne.* — G. Fatio : *Genève à travers les siècles.* — J. Mayor : *L'ancienne Genève, l'art et les monuments.* — *Les anciennes maisons de Genève*, relevés phot. de Fréd. Boissonas, Séries I et II. — E. Doumergue : *La Genève calviniste.* — L. Blondel :

Les faubourgs de Genève au XV[e] *s.*, dans *MDG* série 4°, V. — Camille Martin : *A propos de la fusion de la Ville et des communes suburbaines.* [L. B.]

III. **Préhistoire** Les premières traces de civilisation humaine aux environs de Genève ont été retrouvées à Veyrier au pied du Salève dès 1833. Elles datent de l'époque sèche et froide du renne et se rapportent à la civilisation magdalénienne vers la fin du paléolithique ou pierre taillée. Les premiers hommes vivaient alors dans des abris sous roche. On a récolté au Salève un grand nombre de silex, un outillage en os et bois de renne, quelques-uns gravés avec art. Après le retrait définitif des glaciers a succédé une période chaude où les hommes sont venus s'établir dans la plaine et sur les bords du lac. Cette nouvelle période, pendant laquelle s'est développée la civilisation néolithique ou de la pierre polie, prend un grand essor sur le lac, sur lequel s'élèvent des palafittes. Les villages principaux dont on retrouve de nombreuses traces, soit pilotis, outils en pierre, en os, poteries, sont, pour les eaux genevoises, sur la rive gauche : Les Eaux-Vives, la Belotte, Bellerive, la Gabiule ; sur la rive droite : Les Pâquis et Bellevue. La cité lacustre de Genève prend naissance simultanément aux Eaux-Vives, en face de la Grange et aux Pâquis. Il est probable qu'à la même époque le promontoire entre le lac et le Rhône et l'Arve fut fortifié. On retrouve les restes d'un fossé profond au Bourg-de-Four, qui coupait la position, seul chemin pour se rendre au pont du Rhône. La culture néolithique a laissé moins de traces sur terre ferme que sous les eaux. De cette époque datent les monuments mégalithiques, dolmens et menhirs. Les seuls qui existent encore sont en Savoie (Régnier et Saint-Cergues sous les Voirons), mais il y avait encore au siècle dernier un menhir à Pierre-Grand, près Troinex. Vers 2400 ans avant J.-C., se placent les débuts de l'âge du bronze. Les palafittes s'étendant toujours plus, aux anciens habitats néolithiques s'ajoutent les stations d'Anières, de la Pointe à la bise, sur la rive gauche, de Céligny, Versoix, Genthod, la Poussière, sur la rive droite. Dans la baie de Genève, les habitations forment au cours des siècles une immense cité qui s'étend de Plonjon aux Pâquis et à la pointe de l'Ile ; la ville est défendue au large par des estacades. On a voulu rattacher cette population au groupe des Ligures, la liaison n'est pas certaine. Sur terre ferme on retrouve la même civilisation dans les sépultures. Avec le premier âge du fer (ou de Hallstatt) env. 900 ans av. J.-C., les populations abandonnent peu à peu les stations lacustres et s'établissent à l'intérieur du pays. A part le tumulus de la Pierre-aux-Dames de Troinex et quelques retranchements, les traces de cette période sont rares près de Genève. La fin de l'âge du fer ou de la Tène a laissé plus de souvenirs. Le haut de la colline de Genève commence à être habité et constitue peu à peu une ville fortifiée, *oppidum*, dépendant des Allobroges, population gauloise. Avec Grenoble et Vienne la capitale, ce sont les trois principaux centres des Allobroges. Les traces de civilisation gauloise, poteries noires et peintes, amphores, ont été retrouvées au centre de l'ancienne ville, près de l'Hôtel de Ville.

IV. **Histoire**. A. JUSQU'A L'ACCORD DE SEYSSEL. 1. *Époque romaine* (120 av. J.-C.- env. 443 ap. J.-C.). Bien que les Allobroges aient été soumis aux Romains en 120 av. J.-C., la civilisation gauloise persiste dans la région jusqu'à l'arrivée de César (58 av. J.-C.) qui vient à Genève s'opposer à l'exode des Helvètes, couper le pont du Rhône et fortifier hâtivement la rive gauche de ce fleuve, de Genève au Vuache. Les Helvètes ne parviennent pas à franchir ces retranchements et doivent s'engager dans les défilés du Jura en renonçant à passer à travers le pays des Allobroges. A partir de ce moment la civilisation romaine prend une grande extension. La ville allobroge augmente, des quartiers nouveaux, des villas s'élèvent sur le plateau des Tranchées, des édifices importants, des temples couronnent la colline. A l'*oppidum* succède une ville ouverte commerçante, centre d'un trafic fluvial et lacustre important avec ses ports ; reliée à Vienne, Lyon, le Valais, Avenches, par des grandes routes bien entretenues ; un aqueduc amène l'eau des Voirons à Genève. Sous l'empire, du I[er] au III[e] s., le pays entier prospère ; partout s'élèvent des villas agricoles ou suburbaines, comme Frontenex, Corsier, Carouge, Landecy, Perly, Chancy, Versoix.



Genève. Mur de l'enceinte romaine. D'après une photographie.

Le défrichement des forêts s'accentue. Genève n'est encore au point de vue politique qu'un simple *vicus* avec une administration locale restreinte, toutes les fonctions municipales dépendent de Vienne, colonie et seule cité des Allobroges. Ce *vicus* relève de la Viennoise et la Viennoise de la Narbonnaise. Cependant l'agglomération est assez importante étant donné qu'on a recueilli plus de 100 inscriptions latines dans la région. Dès 259 ap. J.-C. commencent les terribles invasions des Alémannes, invasions qui se répètent dès lors fréquemment jusqu'en 301. Le pays reste dévasté, les maisons brûlées et pillées. C'est alors que Genève se restreint, se fortifie de nouveau au haut de la colline sur l'emplacement de l'ancien *oppidum* en abandonnant les quartiers extérieurs, dont les matériaux servent aux fortifications. A la fin du III[e] s., Genève est de nouveau une tête de pont fortifiée ; elle acquiert par la suite le titre de cité *(civitas)* avec l'administration d'un vaste territoire. Une communauté chrétienne est constituée vers 350, le premier évêque connu est Isaac vers 400. Pendant cette période les routes sont réparées, les ruines en partie relevées, mais l'empire doit s'allier aux Burgondes plutôt que de les combattre et ceux-ci viennent s'établir d'une façon stable dans la Savoie autour de 443. L'empire romain prend fin. — Voir

Raoul Montandon : *Genève des origines aux invasions barbares* (avec bibliographie). — L. Blondel : *L'oppidum de Genève*, dans *BSHG* IV. — Le même : *Relevé des stations lacustres de Genève*, dans *Genava* I. — Le même : *L'enceinte romaine de Genève*, dans *Genava* I *Genava* I, II.

2. *Période burgonde* (env. 443-534). Les terres sont divisées entre les anciens habitants et les Burgondes, caste militaire qui domine le pays. Chilpéric fait de Genève sa capitale, il y réside vers 460. Le fils de Chilpéric est assassiné par son frère Gondebaud. Des luttes sanglantes s'ensuivent. Godegisèle, frère de Gondebaud, revendique l'héritage paternel et appelle à son aide Clovis roi des Francs, son beau-frère. En effet, Clotilde, sa sœur, devenue chrétienne et dont la main fut demandée à Genève par Clovis vers 493, était devenue la femme de ce dernier et avait converti son mari au christianisme. Gondebaud, après avoir fait la paix avec Clovis, fait mettre à mort Godegisèle et reste seul maître du royaume. En 450 l'évêché de Genève qui embrasse l'ancienne circonscription de la cité romaine est rattaché par Léon Ier définitivement à l'archevêché de Vienne. Cet acte est confirmé en 513 par Symmaque. Sigismond, fils de Gondebaud, est proclamé roi à Carouge en 516. A la même date, Avitus, archevêque de Vienne, vient à Genève pour la dédicace de la cathédrale de Saint-Pierre. L'église de Saint-Victor hors les murs existait déjà vers l'an 500. Les fortifications de la ville restèrent celles de l'époque romaine. Après de longues luttes, les fils de Clovis, roi des Francs, s'emparent du royaume des Burgondes en 534.



Genève. Frise de l'époque chrétienne. D'après une photographie.

3. *Domination des Francs* (534-888). On sait peu de choses de cette période. Sous le roi Gontran, en 563, la montagne du Tauredunum en s'écroulant produit une vague énorme dans le lac ; ce raz de marée détruit le pont et les moulins à Genève. Les évêques assistent fréquemment aux conciles de France. En 755 Pépin, roi des Francs, passe à Genève avec son armée pour lutter contre les Lombards, et Charlemagne à son tour, en 773, y tient un champ de mai avec ses guerriers avant de les acheminer par le Mont-Joux (Grand Saint-Bernard). Après le partage de Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, en 839, Genève échoit à Charles-le-Chauve et, après le traité de Verdun en 843, à Lothaire. Mais, dans le dernier partage, en 870, c'est Louis-le-Germanique qui obtient toute cette région. Il faut signaler vers 881 le privilège accordé par Charles-le-Gros à l'église de Genève, celui d'élire son évêque en le prenant dans son propre clergé.

4. *Royaume de Bourgogne* (888-1032). A la suite du démembrement de l'empire carolingien, Rodolphe, gouverneur de la Bourgogne Transjurane, fils de Conrad, aussi gouverneur du même territoire, se fait proclamer roi à Saint-Maurice d'Agaune, en 888. Pendant la dynastie Rodolphienne, Genève connut une ère de prospérité. De cette période il nous est parvenu des substructions sous les églises de Saint-Pierre, Saint-Germain et la Madeleine ; la crypte de Saint-Gervais est du Xe s. ; Saint-Victor devient un prieuré de bénédictins vers l'an 1000, mais est détruit en 1535 avec les faubourgs. Le démembrement féodal s'accentue. Le nom des comtes de Genevois, ainsi que la circonscription du comté entrent dans l'histoire vers le XIe s. En 890, on a la mention d'un comte Manassès, et en 1002 celle d'un titulaire du même nom dont le neveu, le comte Robert, devint probablement successeur. La situation de cette famille comtale vis-à-vis de l'autorité épiscopale est mal définie, faute de textes ; bien que les évêques aient eu le droit de battre monnaie, il semble qu'au début ils n'aient pas été investis de droits régaliens dans le territoire de la cité. Cet état de choses créera des luttes incessantes entre les comtes et les évêques. A la même époque apparaissent les comtes équestres pour la région de Nyon ; l'un d'entre eux, Anselme, est cité à propos d'un plaid tenu, au nom du roi Rodolphe II, à Saint-Gervais, localité située en face de Genève, sur la rive droite du Rhône. Vers l'an 1000 le comté équestre est réuni aux possessions du comte de Genevois. Frédéric est alors évêque de Genève. Après Rodolphe III, † en 1032, et sur son désir, les insignes de la royauté reviennent à l'empereur Conrad-le-Salique. Dès lors, Genève relève des empereurs germaniques. Conrad-le-Salique y est couronné roi de Bourgogne en 1034.

5. *Époque impériale et des princes-évêques.* Les comtes de Genevois demandaient aux évêques la souveraineté de la ville et les évêques prétendaient que les comtes étaient leurs vassaux. A Frédéric avait succédé l'évêque Guy de Faucigny (1078-1120 env.) qui fit de grandes donations au prieuré de Saint-Victor relevant de Cluny, ainsi qu'à d'autres abbayes de la région, et inféoda au comte de Genevois, Aymon, le pays du Genevois sous la foi et l'hommage que lui en ferait ledit comte. Humbert de Grammont, évêque de 1124 à 1134, ne voulut point reconnaître ces concessions et la lutte s'engagea entre l'évêque et les comtes. Grâce à l'entremise de l'archevêque de Vienne, un traité fut conclu en 1124 entre les deux partis à Seyssel. L'évêque était déclaré prince souverain de Genève avec tous les droits régaliens, la justice et le monnayage ; le comte devait, pour son fief, rendre hommage à l'évêque et demeurer son homme-lige. Les évêques obtenaient ainsi entière satisfaction.

Bibliographie. Hugo de Claparède : *Les Burgondes jusqu'en 443.* — Jahn : *Gesch. der Burgundionen und Burgunder.* — Binding : *Gesch. des burgundisch-romanischen Königreichs.* — Paul-E. Martin : *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne.* — R. Poupardin : *Le royaume de Bourgogne 888-1038.* — Pour les relations avec la Savoie, l'art. *Ginevra* dans la *Bibliografia storica degli stati... di Savoia*, VIII. — Pour l'évêché de Genève, Marius Besson : *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion.* — Besson : *Mémoires historiques pour l'hist. ecclés. des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne.* — Duchesne : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.* — *Gallia christiana.* [L. B.]

B. De l'accord de Seyssel a la Réforme. 1. *Les princes-évêques.* Par l'accord de Seyssel, de 1124, l'évêque de Genève devint souverain temporel de la ville, exerçant ses pouvoirs régaliens par délégation de l'empereur. Le titre de prince-évêque de Genève s'éteignit par la destitution de Pierre de la Baume, coupable de trahison envers sa ville, en 1533. Pendant les quatre siècles qui s'écoulent depuis qu'Aymon, comte de Genevois, reconnut le pouvoir temporel de l'évêque, jusqu'à la Réforme, des luttes incessantes mirent aux prises la maison de Genève, puis la maison de Savoie avec les princes-évêques. Avec la maison de Savoie, les évêques finirent par composer et leur siège ne fut plus pendant le XVe s. qu'une sorte d'apanage pour cadets, bâtards et protégés de Savoie.

En 1135 Ardutius de Faucigny succéda à Humbert de Grammont ; c'est lui qui obtint en 1154 un diplôme solennel de Frédéric Barberousse, reconnaissant la légitimité de son pouvoir. Cet empereur, cependant, ayant donné au duc Berthold de Zähringen des droits régaliens sur plusieurs villes (parmi lesquelles il fallait compter Genève), Amédée Ier, comte de Genevois, acheta les droits de Berthold sur cette dernière et se posa en maître souverain de Genève. Mais Ardutius s'adressant de nouveau à l'empereur, obtint une fois de plus que l'indépendance de la cité fût reconnue.

Amédée se soumit, mais Guillaume son successeur continua son agitation contre Ardutius et Nantelmus, son successeur. Le différend fut clos par un arbitrage de l'archevêque de Vienne (1188).

Continuant la politique de leurs prédécesseurs, Bernard Chabert se fit délivrer par Thomas de Savoie une renonciation formelle à toute prétention aux régales de Genève ; Aymon de Grandson éleva les châteaux de Peney et de l'Ile, restaura celui de Malval pour protéger ses vassaux. S'appuyant sur Thomas de Savoie, l'évêque Aymon finit même par obtenir du comte de Genève que ce dernier se reconnût vassal de l'évêque. Traité de Desingy, 1219.

C'est sous le règne d'Aymon que Pierre de Savoie réussit à se faire remettre par Guillaume de Genevois en gage d'une créance de dix mille marcs, le château de Genève, tandis que sous celui de son successeur, Henri de Bottis (1260-1268), il obtenait en fief l'office du vidomnat, introduisant ainsi l'ingérence de sa maison dans les affaires intérieures de Genève.

En 1276 le Chapitre élut comme évêque Robert de Genevois, oncle du comte Amédée III de Genevois. L'évêque Robert entra avec son oncle dans une coalition contre la Savoie. La lutte se termina en 1286 par la prise du château de l'Ile et la remise à la maison de Savoie du dit château de l'Ile et de celui de Genève.

Ce fut l'évêque Guillaume de Conflans qui finit par reconnaître la possession du château de l'Ile et l'inféodation du vidomnat au comte de Savoie. En 1291 le comte de Genevois et le dauphin de Viennois mirent le siège devant la ville, mais leurs forces durent s'éloigner devant les troupes d'Amédée de Savoie qui occupa le château de Genève (Bourg-de-Four). Aymon du Quart, élu évêque en 1304, commit la faute de vouloir livrer la ville aux seigneurs de Genevois et de Faucigny ; ce furent les citoyens qui refoulèrent leurs troupes (6 juin 1307). Aymon quitta la ville et n'y rentra qu'en 1309, ayant dû composer avec les Genevois. Sous l'évêque Pierre de Faucigny la guerre reprit violente ; la maison de Savoie réussit à s'emparer à nouveau du château du Bourg-de-Four dont le comte de Genevois avait pu recouvrer la possession. L'évêque dut s'exiler et ne rentra en ville qu'après une absence de huit années, grâce à une trêve entre les maisons de Savoie et de Genevois.

Sous l'évêque Allamand de Saint-Jeoire, l'histoire de Genève entre définitivement dans la phase des luttes contre la maison de Savoie restée seule puissante et même seule présente dès 1401. Amédée VI (le comte Vert) avait obtenu en 1365 de l'empereur Charles IV le vicariat de l'empire, sur Genève entre autres. Ce fut un nouveau prélat, Guillaume de Marcossey, qui réussit en 1367 à obtenir la révocation de ce vicariat et l'annulation des droits que s'arrogeait le comte Vert. Pendant ces luttes, la communauté se développa au point qu'en 1387 elle obtint de l'évêque Adhémar Fabri le reconnaissance officielle et écrite des droits antérieurement obtenus et même de droits nouveaux.

Le comté de Genevois ayant été acquis par Amédée VIII de Savoie, Genève fut complètement entourée par les États savoyards. Il fallut toute l'énergie de l'évêque Jean de Bertrands pour résister aux prétentions d'Amédée. C'est sous son épiscopat que le comté de Savoie fut érigé en duché (1416) par l'empereur Sigismond ; c'est sous son épiscopat aussi que le pape Martin V s'arrêta trois mois dans la ville au retour du Concile de Constance qui l'avait élevé à la tiare. Sous l'évêque François de Mies, des démêlés avec Amédée VIII de Savoie se terminèrent par l'abdication de ce dernier comme comte. Retiré à Ripaille, Amédée VIII devint en 1440 pape sous le nom de Félix V, puis finalement succéda à François de Mies. Ce fut alors la plus brillante époque de la Genève épiscopale, défendue contre les entreprises du duc par l'ascendant personnel du prince-évêque. En 1471, l'évêque Jean-Louis de Savoie ayant jeté la ville contre les Suisses dans les guerres de Bourgogne par son alliance avec Charles-le-Téméraire, les Suisses vinrent jusqu'à Genève qui, hors d'état de résister, se racheta du pillage, 1475. L'évêque conclut alors pour lui et pour sa ville un traité de combourgeoisie avec Fribourg et Berne. Ce traité avait pour but de rendre plus stable la position de l'évêque ; ce fut aussi un acte d'indépendance à l'égard des ennemis de Genève. Mais l'épiscopat resta après Jean-Louis au pouvoir de la maison de Savoie, malgré les efforts du Chapitre pour l'en arracher. La ville dut donc subir, soit des princes de cette maison, soit ses bâtards, soit ses protégés. C'est ainsi que dès le commencement du XVIe s. put s'affirmer de plus en plus la volonté des ducs de Savoie de devenir souverains de Genève en s'appuyant sur les évêques. L'évêque Jean II de Savoie alla même jusqu'à céder au duc ses droits de souveraineté sur la ville (l'acte de cession ne fut cependant pas ratifié par le collège des cardinaux). Les efforts de cet évêque ni les complaisances de son successeur, Pierre de la Baume, ne surent empêcher les citoyens de Genève de lutter victorieusement contre le duc de Savoie avec l'appui de Berne et de Fribourg. Cette lutte, en s'intensifiant, parut même si dangereuse à Pierre de la Baume qu'il abandonna sa ville le 14 juillet 1533.

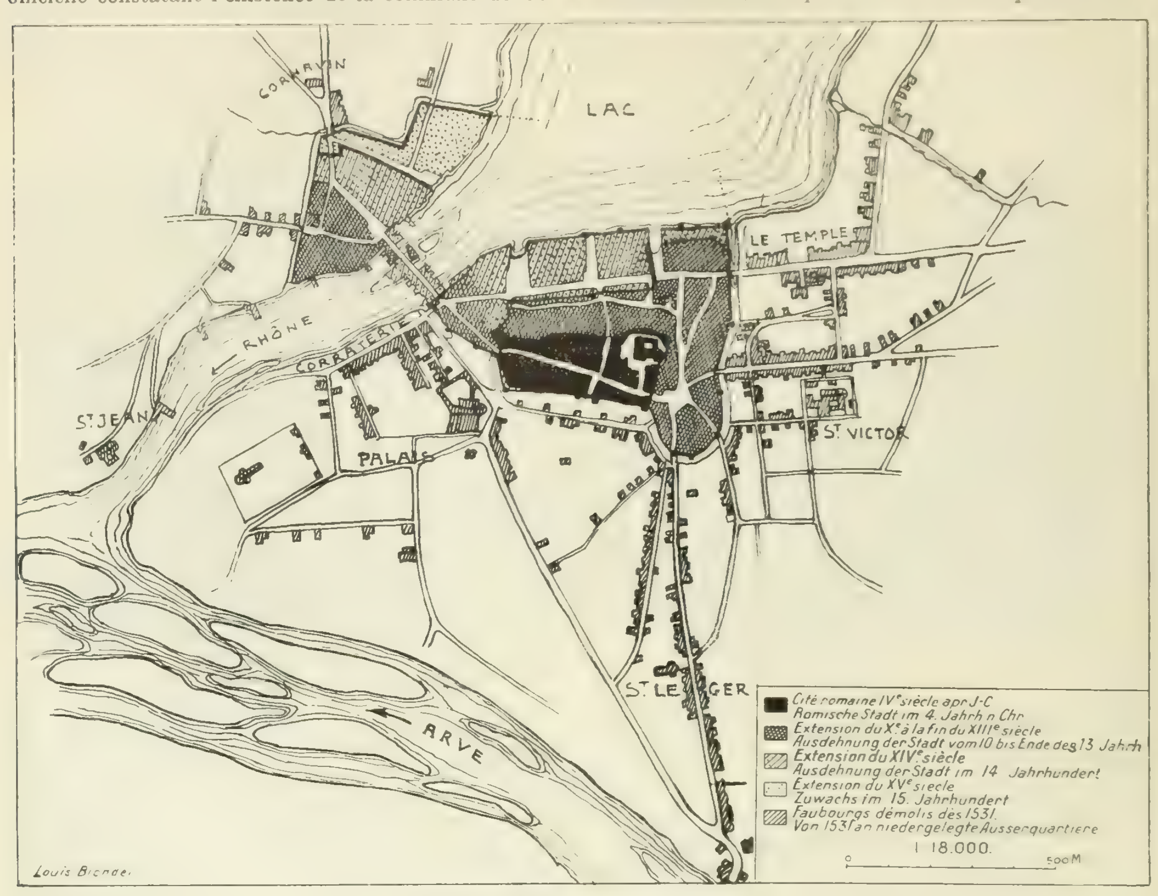
2. *La commune de Genève.* C'est en 1124, dans l'accord de Seyssel, qu'apparaît le titre de citoyens appliqué aux habitants de Genève. Dès la seconde moitié du XIIIe s., ces citoyens peuvent se réunir pour délibérer des affaires de la communauté. Le service du guet et la garde des portes leur sont confiés. Leurs représentants assistent le vidomne dans son tribunal. La communauté s'organisa lentement à l'ombre du siège épiscopal et fut favorisée dans son développement par les efforts de l'évêque auprès de l'empereur pour garantir l'indépendance de la ville. En 1206, la communauté manifeste pour la première fois un pouvoir politique, vis-à-vis de l'extérieur, par une demande de secours adressée au comte de Savoie, qui s'exécuta immédiatement, contre les incursions du comte de Genevois. Pierre II de Savoie prit ensuite la communauté sous sa protection. Nouveau venu, il élabora un projet de traité avec les citoyens de Genève, dans le but de se créer un parti. L'évêque obtint de Pierre qu'il re-

nonçât à son projet, mais, à l'occasion de l'alliance de l'évêque Robert de Genève avec Amédée de Genevois et le baron de Faucigny contre Amédée de Savoie, les citoyens prêtèrent serment de fidélité à ce dernier avec promesse de le défendre. Ce serment qui détachait les citoyens de leur prince-évêque par crainte des comtes de Genevois, fut annulé, mais Amédée de Savoie n'en resta pas moins le protecteur de la communauté qui reçut de lui des lettres patentes (1er octobre 1285), promettant de les aider contre l'évêque.

Cet acte peut être regardé comme la première pièce officielle constatant l'existence de la commune de Genève. Les citoyens ne se rassemblèrent plus dès lors uniquement pour traiter leurs affaires municipales ; la commune prend un caractère politique et militaire. Ce premier établissement d'une commune quasi-indépendante, ne fut que momentané, mais l'évêque lui-même, quand il s'adressera par la suite à ses sujets, le fera désormais dans ces termes : *A la communauté ou université et à tous les citoyens et bourgeois de la cité.*

En 1307, le comte de Genevois pénètre dans la ville dont la porte lui a été ouverte par ordre de l'évêque, Aymon du Quart. Les citoyens en armes, sous la conduite des chefs du parti savoisien à Genève, Guy Tavel, Guy de Saint-Aspre, Vincent Trombert, Perrissod de Burdignin, des Brochier, des Postelle les rejettent au dehors. Les citoyens deviennent une force militaire, avec laquelle il faut compter et devant laquelle l'évêque s'incline. Le prince-évêque tend dès lors à devenir un suzerain plutôt qu'un souverain absolu. Ce caractère se précise dans les Franchises octroyées en 1387 à la cité par Adhémar Fabri. Cet évêque reconnut, le premier, officiellement les droits et libertés des citoyens et bourgeois, consacrant un état de choses existant, mais aussi accordant des droits nouveaux. Les Franchises d'Adhémar furent confirmées par Félix V et ne subirent que des modifications peu importantes.

Jusqu'en 1401, les citoyens s'appuient sur la Savoie ; la cession au duc des biens du comte de Genevois, lors du traité de Paris, fait de celui-ci leur seul voisin et les nécessités politiques forcent la communauté à se retourner contre lui. En 1420, les citoyens, réunis dans Saint-Pierre, à la demande de l'évêque Jean de Rochetaillée, repoussent par la bouche de Jean Hudriod la demande du duc d'acquérir la souveraineté sur Genève.



Carte de Genève du IVe au XVIe siècle.

L'influence politique des citoyens atteignit et dépassa parfois celle de l'évêque dès le commencement du XVIe s. On négocie avec la communauté ; en 1504, les syndics refusent d'entendre un envoyé impérial venu pour leur faire entendre la volonté du duc, et l'envoyé s'incline. En 1506, si l'on accorde au duc le secours en artillerie qu'il sollicite dans sa guerre contre les Valaisans, on lui refuse des troupes. En 1510, la communauté fortifie Saint-Gervais ; en 1512 on refuse les offres du duc pour le rétablissement des foires, vu la condition posée de cession, par les Genevois, de droits souverains. Au point de vue intérieur, les excès de pouvoir de l'évêque (affaires du vidomne Conseil et du procureur Claude Vandel) augmentant l'irritation des citoyens, les incitent à la résistance, mais la répression est rapide. Berthelier peut cependant s'enfuir à Fribourg, tandis que Pécolat est pris et livré à la torture, 1517. Il n'est libéré que sur les démarches auprès de l'archevêque de Vienne, d'Ami Lévrier qui, en 1524 paiera de sa tête sa résistance. En 1519, les citoyens se tournent vers les Suisses et concluent un traité de

combourgeoisie avec Fribourg. La réaction des *Mamelus* ou partisans de Savoie contre les *Eidguenots* (parti de l'indépendance) se précise alors, grâce à l'appui militaire du duc : le 24 août 1519, Berthelier est mis à mort sur la place de l'Ile, par ordre de l'évêque, et Besançon Hugues est déclaré déchu de la bourgeoisie ; le parti des Eidguenots est dispersé. Mais les Eidguenots reprennent courage. Besançon Hugues, réfugié à Fribourg, réussit à négocier une alliance avec Berne et Fribourg, 1526. Les bannis reviennent alors à Genève et reprennent le pouvoir. Malgré les efforts du duc, ils refusent de rompre le traité de combourgeoisie. Telle était leur force à ce moment que, pour bénéficier de leur protection et de celle de leurs alliés, Pierre de la Baume se fit recevoir au nombre des bourgeois. Mais les variations continuelles de l'évêque, qui avait d'abord rendu le vidomnat aux citoyens pour le leur retirer ensuite à l'instigation du duc, exaspérèrent les citoyens. Pierre de la Baume quitta sa ville, et c'est dans ces conjonctures politiques favorables à l'instauration d'un état de choses nouveau que Genève reçut les premiers pionniers du protestantisme.

Institutions communales sous les princes-évêques. Définitivement constitués au XV[e] s., les organes de la communauté de Genève furent le *Conseil général*, composé de tous les citoyens ; il était assemblé au son de cloche. Les décisions n'y étaient prises qu'avec un *quorum* des deux tiers des citoyens et bourgeois. Ce Conseil se réunissait régulièrement deux fois l'an, les syndics et les citoyens pouvaient le faire convoquer dans les cas difficiles.

L'institution des *syndics* remonte à la fin du XIII[e] s. C'était les procureurs et administrateurs des biens et des intérêts de la commune. Au début, l'élection des syndics n'était pas préparée ; en 1460 elle eut lieu sur la présentation d'une liste de quatre candidats fournie par les syndics sortant de charge. Ce ne fut qu'en 1543 que le Conseil général n'eut plus liberté entière dans l'élection des syndics. Le *Conseil ordinaire* fut nommé dès 1364 par le Conseil général pour assister les syndics ; ce droit de nomination fut transmis aux syndics eux-mêmes au XV[e] s. Le Conseil ordinaire se réunit à partir de 1442 à la Maison de Ville. Le nombre des conseillers, de douze qu'il était au début, alla jusqu'à doubler. Le *Conseil des Cinquante*, créé en 1457, exerça un pouvoir intermédiaire entre le Conseil général et le Conseil ordinaire, mais sans rôle très important. Les attributions des syndics et du Conseil ordinaire étaient : la constitution et l'organisation de la commune ; les travaux publics et la police des rues ; la police des mœurs et la surveillance des hôpitaux et de l'école ; la police des marchandises ; les rapports de la commune avec l'évêque et avec les pouvoirs étrangers ; les affaires militaires et la défense de la ville. Quelques-unes de ces attributions dépendaient aussi du pouvoir épiscopal, mais non les plus intéressantes.

Les Finances. Pour subvenir à ses dépenses : traitements, indemnités, travaux publics, dons à l'évêque, aux princes de Savoie (dons parfois considérables), etc., la communauté usait de ses ressources ordinaires : locations, abergements, droits d'admission à la bourgeoisie, péages de halles, droits sur transactions commerciales. Pour les péages les deux tiers allaient à l'évêque. Les taxes étaient affermées. En 1498, le revenu total de la vieille halle s'élevait encore à 1200 fl. et celui de la nouvelle à 450 fl., à une époque où les foires étaient en décadence. Il y avait encore l'impôt sur le vin, mais, dans les cas difficiles on recourait aux *levées*, contributions directes de la part des habitants, et aux impôts indirects pris momentanément sur telle ou telle denrée. L'indemnité de 26 000 écus que les Genevois durent payer aux Suisses en 1475 pour racheter leur ville du pillage, mit les finances de Genève dans une terrible position. On dut recourir aux emprunts et instituer des impôts nouveaux ; sur les boucheries, par exemple, et sur la vente du vin. La gabelle du vin subsista. Les mesures extraordinaires concernant les finances étaient prises sur la proposition ou avec l'autorisation de l'évêque. Le Conseil général était cependant toujours libre de décréter une taille.

Les finances de la ville, après avoir été administrées par les syndics, le furent dès 1409 par un Receveur général, créé à cet effet et qui fut seul préposé au maniement des deniers publics, les syndics et le Conseil continuant à décider et ordonner les dépenses. L'année fiscale commençait en février. Les comptes du receveur, quand celui-ci quittait sa charge, étaient vérifiés par une commission nommée par le Conseil ordinaire et composée en général de simples citoyens.

Justice. Le prince-évêque possédait tous les droits de justice ecclésiastique (official) et séculière. Pour cette dernière, il déléguait ses pouvoirs au *vidomne.* Le domaine utile du vidomnat fut d'abord la propriété d'une famille noble du pays, puis des comtes de Genevois. Après 1288, à la suite de longues luttes, les comtes de Savoie s'en emparèrent. Les comtes de Savoie déléguaient leurs fonctions à un lieutenant qui commandait le château de l'Ile dont il était châtelain. Le vidomne, qui resta toujours dans la dépendance immédiate de la Savoie, prêtait serment aux syndics et conseillers. Cette situation ambiguë faillit compromettre à jamais la constitution d'une république indépendante à Genève, mais toutes les tentatives de la maison de Savoie de s'emparer de la juridiction de Genève, échouèrent.

Le vidomne faisait office de juge d'instruction ; le jugement était rendu par la cour de l'évêque. Dès 1364, les syndics exercèrent les fonctions de juges dans les causes criminelles ; les sentences étaient mises à exécution par des hommes des comtes de Genevois, puis avec Amédée VIII de Savoie, par les châtelains de Gaillard. Les arrestations étaient opérées de jour par les gens du vidomne, de nuit par des guets de la ville ou des bourgeois. Les clercs étaient enfermés dans les prisons de l'évêché, les laïques au château de l'Ile.

La justice civile échappait complètement à la compétence de la communauté.

Voir *Regeste genevois.* — *RC* pub. — Bonivard : *Chroniques.* — Roset : *Chroniques.* — Galiffe : *Genève historique et archéologique.* — F. De Crue : *La guerre féodale de Genève.* — Galiffe, mns. aux arch. de Genève. — Gautier : *Hist. de Genève.* — Gonthier : *Oeuvres historiques* I, III. — Jullien : *Hist. de Genève.* — Ed. Mallet : *Pouvoir de la maison de Savoie dans Genève*, dans *MDG* VIII et suiv. — Le même : *Aymon du Quart et Genève*, dans *MDG*, IX et suiv. — Pictet de Sergy : *Genève, origine et développement de cette république.* — L. Micheli : *Les institutions municipales de Genève au XV[e] s.* — Fr. Borel : *Les foires de Genève XV[e] s.* — Covelle : *LB.*

C. De la Réforme a 1792. 1. *L'indépendance et la Réforme.* Le mouvement d'idées religieuses qui a commencé à Paris dès 1522 et 1523 avec les grandes publications de Lefèvre d'Étaples et la diffusion en pays de langue française des écrits de Luther, s'est fait sentir assez vite à Genève, centre d'un courant incessant de voyages et d'échanges entre l'Allemagne, la France et l'Italie. Il y prend un caractère politique en 1532 lorsqu'une première communauté réformée s'adresse aux Bernois pour se mettre sous leur protection. Berne, qui a envoyé Farel dans le Pays de Vaud et dans le comté de Neuchâtel, le charge également de prêcher la Réforme à Genève. Déjà le Conseil de la ville a demandé au Grand Vicaire de l'évêque qu'il ordonne que, par toutes les paroisses et dans tous les couvents « on prêche l'Évangile sans y mêler aucunes fables, ni autres inventions humaines » (30 juin 1532). Le 14 juillet 1533, Pierre de la Baume quitte sa ville épiscopale pour n'y plus revenir et dès lors arme contre elle avec le duc de Savoie Charles III, tandis qu'au commencement de 1534, Farel et ses lieutenants, Froment et Viret, s'y installent sous la protection d'une ambassade bernoise et gagnent l'une après l'autre les églises paroissiales à la faveur du mouvement populaire déchaîné par leurs prédications. Les princes de Savoie et leurs vassaux répondent aux bourgeois par la guerre. Ils tentent de s'emparer de la Cité par surprise. En février, un premier complot est découvert. Les papiers trouvés chez l'un des secrétaires épiscopaux établissent la trahison de Pierre de la Baume. En juillet, c'est une attaque nocturne qui échoue semblablement : « Ainsi se consomme la rupture entre les

Conseils et l'évêque oublieux de son serment de prince. En août, il transfère à Gex le siège de l'officialité et lance contre les Conseils et tous les Genevois qui leur obéissent, une sentence d'excommunication. Les Conseils ripostent en décrétant l'état de siège et la démolition des faubourgs. Le 1er octobre enfin, le gouvernement des syndics resté la seule autorité d'une ville entourée d'ennemis constate et par cette constatation déclare devant le chapitre des chanoines de Saint-Pierre la vacance du trône épiscopal. » (Charles Borgeaud : *L'adoption de la Réforme par le peuple de Genève en 1536.*) Les partisans de l'évêque ont quitté la ville pour se retirer au château que celui-ci possédait à Peney ; ils y sont rejoints par ceux qui n'ont pu supporter calmement la démolition de leurs maisons des faubourgs.

La rupture avec l'évêque, précédée de celle de la combourgeoisie avec Fribourg (dénonciation le 27 mars 1534 par les Fribourgeois) se transforme l'année suivante en rupture avec l'Église. Le 10 août 1535, après avoir pris connaissance des actes de la Dispute de Rive, le Conseil des Deux-Cents interdit la destruction des images, mais le même décret suspend la célébration de la messe dans les églises de la ville jusqu'à nouvel ordre. Le 29 novembre, ce provisoire est confirmé et devient définitif. L'année suivante, les édits de réformation, soumis au peuple à la demande de Farel, sont ratifiés le 21 mai 1536. Au commencement de 1536, la ville fut si étroitement bloquée par ses ennemis, les *Peneysans* et les Savoyards, que sa chute semblait certaine. C'est alors que, sous Naegeli, l'armée bernoise parut (2 février) ; Berne s'empara non seulement du Pays de Vaud mais du Chablais et du Faucigny. Par un traité, signé le 7 août 1536, Berne reconnut à la République qu'elle venait de tenir sur les fonts baptismaux, outre le territoire des anciennes franchises de la cité, les mandements de Peney, de Jussy et de Thiez et, sous certaines restrictions, les terres du chapitre de Saint-Pierre et du prieuré de Saint-Victor. Au mois de juillet 1536, Jean Calvin arrivait à Genève ; il en organisa l'Église, chercha à en réformer les mœurs, créa l'Académie et le Collège. Il fut aussi, dès 1541, le conseiller toujours écouté des Conseils de la Cité et, grâce à ses relations personnelles, le principal négociateur des traités avec Berne, traités qui ont assuré l'indépendance de Genève. En 1559, le traité de Cateau-Cambrésis, signé par le roi de France, avait rendu ses États au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. Les Bernois, à leur tour, s'entendirent avec lui et lui restituèrent ensuite au traité de Lausanne de 1564, toutes leurs conquêtes de 1536, sauf le Pays de Vaud. En 1568, le duc, au cours de négociations fort ardues, réclama de Genève la restitution du vidomnat. Grâce à l'intervention des Bernois, on conclut l'année suivante un *modus vivendi* remettant à vingt-trois ans la solution des questions soulevées. Bientôt un traité fut conclu entre la France, Berne et Soleure dans le but d'assurer la sûreté de la conservation de Genève (traité de Soleure, 1570).

En 1582, Charles-Emmanuel de Savoie renouvelait son alliance avec les cantons catholiques, puis s'occupait de réduire Genève et de recouvrer le Pays de Vaud. Les troupes savoyardes passèrent les Alpes. Des renforts importants, de Bâle et de Berne, arrêtèrent leur ruée et le duc recourut à la diplomatie ; il dut retirer ses troupes (Diète de Baden) en attendant que les droits des parties fussent examinés. Genève demandait avec instances, par l'organe de Michel Roset, d'être agréée sinon dans l'alliance de tous les cantons, du moins dans celle des quatre villes évangéliques. Berne appuyait ses démarches. Zurich seule se laissa convaincre. En 1584, à la suite d'une consultation des communes zuricoises et d'un vote populaire unanime, un traité d'alliance perpétuelle entre Berne, Zurich et Genève fut signé, qui remplaçait la combourgeoisie bernoise de 1526.

Vers 1586, on apprit que le duc concentrait des troupes avec de l'artillerie aux environs de Genève ; on se prépara de nouveau à la guerre. Henri III, roi de France, s'efforçait de tenir tête à la Ligue avec l'aide du roi de Navarre, chef des Huguenots ; ces deux princes cherchèrent à jeter Berne sur la Savoie. Sancy, leur envoyé, était chargé de promettre des troupes et la possession du pays conquis ; il réussit à gagner Berne, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Glaris et les Grisons. Genève lève aussi des troupes et fera la guerre au nom du roi de France. Le 2 avril 1589, l'armée genevoise augmentée de contingents des cantons s'empare de Bonne, quelques jours après Gex reste aux mains des compagnies de Berne. L'armée suisse, forte de treize mille hommes, marche sur Thonon et Ripaille dont elle s'empare. Mais le secours promis par Sancy tardait, le duc reprit l'offensive ; le gouvernement de Berne abandonna la partie et traita pour son compte avec Charles-Emmanuel. Le mouvement fut arrêté. Les Genevois continuèrent la lutte avec leurs seules forces et s'emparèrent du fort de Versoix, puis en 1590 de tout le pays de Gex, toujours au nom du roi de France (Henri IV).

Cette année, les secours annoncés par Sancy arrivèrent et en 1591 ravagèrent le Chablais. La guerre entre la France et la Savoie, suspendue par la paix de Vervins en 1598, reprit en 1600 et se termina par la médiation du Saint-Siège et le traité de Lyon (17 janvier 1601). Le Pays de Gex, que les Genevois administraient depuis onze ans, revint à la France. Le Béarnais, qui avait l'intention de laisser à Genève cette conquête en paiement de la dette de 350 000 écus qu'il avait contractée envers elle, en fut détourné par le veto du légat pontifical, le cardinal Aldobrandini, qui fit insérer dans le traité que le bailliage de Gex ne pourrait être séparé de la couronne de France « pour occasion que ce soit ».

Le nom de Genève n'est mentionné ni dans le traité de Vervins ni dans celui de Lyon. Cela suffit à Charles-Emmanuel pour préparer secrètement l'expédition dénommée ensuite l'*Escalade* (11 au 12 décembre 1602). Cette attaque déloyale valut aux Genevois le secours immédiat de leurs alliés de Berne et de Zurich et le témoignage non équivoque de la protection du roi de France. Charles-Emmanuel jugea prudent de se prêter à des négociations de paix : grâce à la médiation des cantons de Glaris, Bâle, Soleure, Schaffhouse et Appenzell, un traité de paix fut signé le 11 juillet 1603 à Saint-Julien. Par ce traité, le duc reconnaissait l'indépendance de Genève et s'engageait à n'élever aucun fort et à n'entretenir aucune garnison dans un rayon de quatre lieues des frontières. Le traité de Saint-Julien a clos pour Genève l'ère des luttes militaires.

Bibliographie. J.-A. Gautier : *Hist. de Genève* II-IV. — Charles Le Fort : *L'émancipation pol. de Genève et les premières relations de cette ville avec les cités suisses.* — E. Turrettini et E. Grivel : *Les Archives de Genève, Inventaire des documents.* — A. Roget : *Les Suisses et Genève.* — Œchsli-van Berchem : *Les cantons suisses et Genève, 1477-1815*, dans *MDG*, in 4°, IV. — J.-B.-J. Galiffe : *Besançon Hugues libérateur de Genève*, dans *MDG* XI. — Berchtold : *Fribourg et Genève ou précis des relations de ces deux États.* — F. De Crue : *La délivrance de Genève et la conquête du duché de Savoie en 1536*, dans *JSG* 41. — Jean Gaberel : *Hist. de l'Église de Genève.* — Heyer : *L'église de Genève.* — Alexandre Guillot : *Les débuts de la Réformation à Genève.* — Chanoine Fleury : *Hist. de l'église de Genève.* — Magnin : *Hist. de l'établissement de la Réforme à Genève.* — Goyau : *Une ville église.* — J.-A. Galiffe : *Not. gén.* — Le même : *Hist. de Genève* (mns. aux Arch. de l'État). — Abr. Ruchat : *Hist. de la Réformation de la Suisse.* — Strickler : *Actensammlg. zur Schweizer. Reform.* — Herminjard : *Correspondance des Réformateurs.* — E.-A. Cornelius : *Oeuvres diverses.* — E. Choisy : *L'État chrétien calviniste à Genève.* — Le même : *La théocratie à Genève.* — Ch. Borgeaud : *Hist. de l'université de Genève* : I. *L'Académie de Calvin.* — Lucien Cramer : *La seigneurie de Genève et la maison de Savoie.* — H. Fazy : *L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève* — J. Gaberel : *Les guerres de Genève.* — H. Fazy : *La guerre du pays de Gex.* — Le même : *Genève et Charles-Emmanuel I.* — Le même : *Hist. de Genève à l'époque de l'Escalade.* — David Lasserre : *La Suisse et Genève en 1582* dans *ASG* 1916.

2. *Le XVIIe siècle et la formation d'une aristocratie de fait.* Le XVIIe s. sera pour Genève une dériode de développement économique intense. Cependant, pour se mettre définitivement à l'abri, on complète et augmente le système des fortifications grâce aux libéra-


100 La noble ville de Geneue auec sa situation. 101

De la ville de Geneue.

GEneue est vne ville noble au pays de Sauoye, de merueilleuse & grãde ancienneté, veu mesme q̃ Iules Cesar en fait mẽtion au pmier liure de la guerre Gallicq̃, affermãt qu'il y auoit vn põt passant oultre le Rhosne, lequel de son temps estoit soubz la puissance des Suysses. La situation de ceste ville cy est plaisante & gracieuse, & la cõtrée fertile. Il y a force vignes, & assez grande abondance de bledz. Du costé ou le Rhosne sort de ce grand lac, qu'on appelloit anciennemẽt le lac de Leman, elle est basse, mais depuis elle est esleuée en hault sur vne petite mõtaigne. Il y a deux villes en icelle encore aujourdhuy par le millieu desquelles le Rhosne passe, sur leq̃l il y a vn pont de bois, qui conioint ces deux villes. La grãd ville est du cousté du Midy, & la petite est du cousté de Septẽtrion. Les historiẽs recitẽt que ceste ville a esté refaite par l'empereur Aurelien, qui voulut qu'elle fut appellée de son nom Aurelia, mais elle à retenu son nom ancien. Elle est presq au millieu de tout le pays de Sauoye, & a beaucoup souffert des ducz

La description de la ville de Geneue.

QVant à l'origine de ceste ville cy, ie n'en ay rien que i'ose affermer pour vray, cõbien qu'en plusieurs histoires il y en ayt beaucoup de choses escrites. Mais pour ce q̃ ie les estime n'estre point dignes de estre cõtées entre histoires, ie les laisse là, pensant bien contenter les lecteurs, si ie fay description de son estat depuis le tẽps que nous en pouuons auoir memoire. Et afin qu'on sache le tẽps quand il en est venu q̃lque chose en lumiere, ce fut depuis l'an 1124. auquel on trouua des lettres missiues, contenans la cõfirmation d'vne paix faite par le moyẽ d'vn certain archeuesque de Vienne entre vn euesque de Geneue, qui estoit aussi prince tẽporel de la ville, nommé Humbert, & entre le comte de ladite ville nommé Aymon, lesquelz auoyẽt differẽt pour la domination de la ville, lequel differẽt a duré iusques a nostre temps, auquel le duc de Sauoye a esté chassé hors de son pays & domination. Or apres q̃ l'euesque Hũbert fut mort, & durant ceste contẽtion: son successeur s'en alla vers l'empereur Frederic premier, & impetra de luy q̃ luy seul fut prince de Geneue, et ne fut subiect es choses layes à nul autre qu' [illegible] a l'empereur. & d'auantage d'estre exempt de tous tributz. Mais apres que l'Euesque fut [illegible]

Geneve au XVIe s. D'après la cosmographie de Seb. Munster.



Genève au début du XVIIe siècle. D'après un dessin

lités de Henri IV, des États de Hollande, du Landgrave de Hesse et de l'Angleterre. Dans les premières années du siècle, la cité perd deux de ses plus éminents citoyens : Théodore de Bèze, † en 1605 ; Michel Roset qui, pendant plus de cinquante ans, avait été à la tête des affaires publiques, † en 1613.

Le XVIIe s. est la période pendant laquelle le régime aristocratique en voie de formation dès la seconde moitié du XVIe s. se constitue définitivement et s'organise. L'édit du 2 janvier 1603 qui abolit l'obligation de prendre les syndics par moitié dans le bas et dans le haut de la ville, accuse nettement cette tendance. Le Petit Conseil réussit même en 1667 à conquérir complètement la suprématie sur le Conseil des Deux-Cents à l'occasion de l'affaire Sarasin. Cet « auditeur », ayant obéi au Conseil des Deux-Cents, le Petit Conseil le fit arrêter et seul un mouvement populaire le sauva de la peine capitale.

Le caractère particulier de l'aristocratie, à Genève, fut qu'elle exista de fait, mais non de droit ; elle ne compta pas un nombre déterminé de familles régnantes, mais elle fut « aussi jalouse de ses privilèges, aussi fière de ses noms, aussi fermée et aussi enviée que l'aristocratie de Berne ou de Venise ». (Borgeaud : *Hist. de l'Académie* I, 419).

En 1628 fut instituée la Chambre des blés et le monopole des grains. Une Chambre de Réforme siégea dès 1690 pour veiller sur les mœurs, avec le Consistoire.

La France installa en 1679 un agent diplomatique à poste fixe : le Résident, au lieu de confier ses intérêts à



Genève en 1730. D'après une gravure sur cuivre



de Claude Chastillon, gravé par Matth. Merian.

un citoyen genevois comme auparavant. M. de Chauvigny, diplomate de carrière, fut son premier résident. La protection rencontrée à Paris rendit du reste prépondérante dans la cité l'influence de Louis XIV, tandis que se précisaient les tentatives de rapprochement avec les Suisses. La Savoie fut tenue en respect par les appuis nombreux que la politique étrangère avait réussi à concilier aux Genevois.

Bibliographie. J.-A. Gautier : *Hist. de Genève* VI-VIII. — Rott : *Richelieu et l'annexion projetée de Genève 1631-1632*, dans *Rev. historique* 1913. — L. Sordet : *Hist. des résidents de France à Genève.* — F. Barbey : *Corresp. de Roland Dupré, second résident de France à Genève 1680-1688*, dans *MDG* 29. — Marg. Cramer : *Genève et les Suisses.* — *Genève à la fin du 17e siècle*, dans *BIG* III. — Jean-P. Ferrier : *Une tentative de révolution à Genève en 1698*, dans *RHS* III. — E. de Budé : *Vie de Jean Diodati.* — Le même : *Vie de Benedict Pictet.* — Le même : *Vie de Jean-Robert Chouet.* — Le même : *Vie de J.-A. Turrettini.*

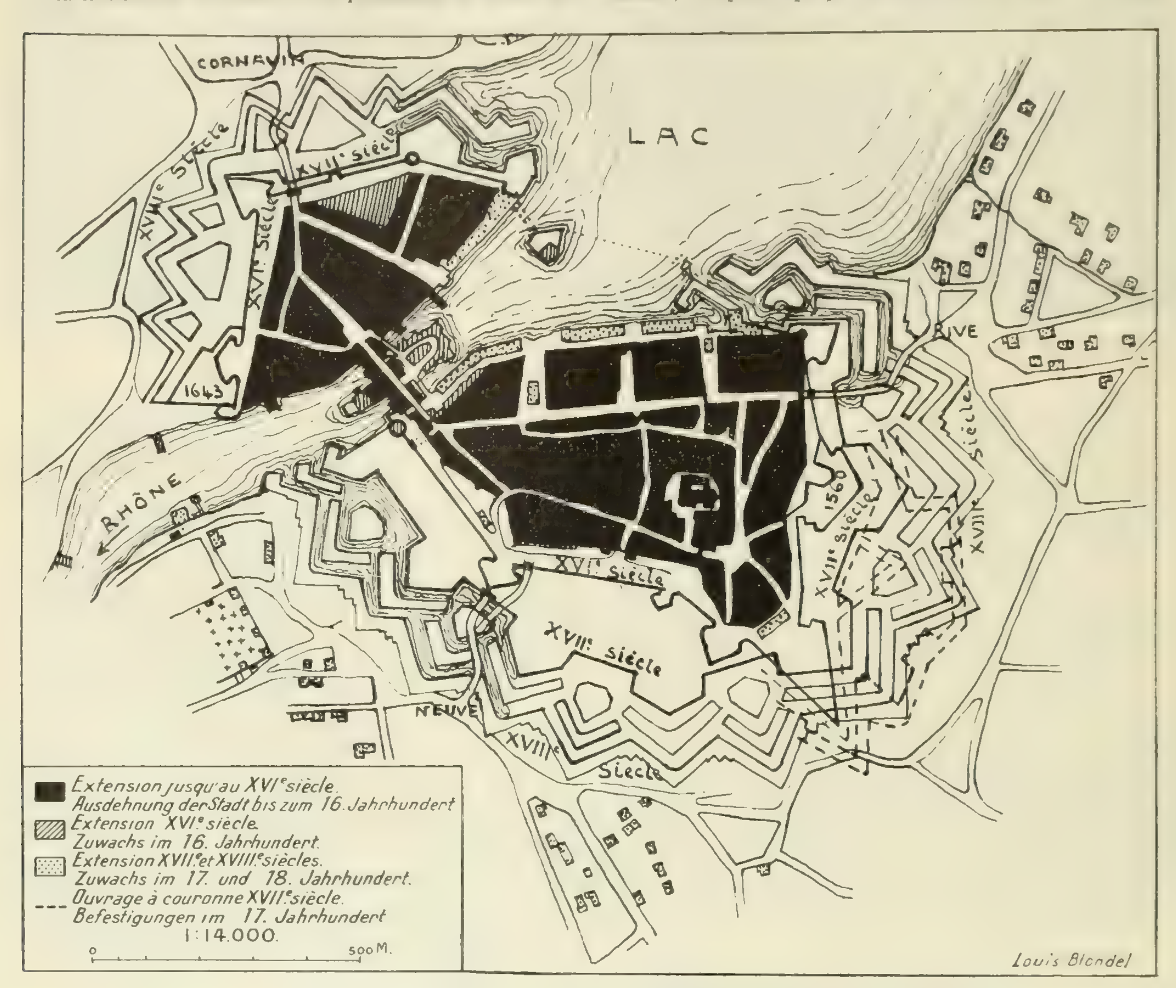
3. *Le XVIIIe siècle.* Durant tout le siècle, la cité fut troublée par des luttes politiques souvent sanglantes, entre le parti aristocratique au pouvoir et les éléments populaires qui réclamaient une réintégration, toujours refusée, dans leurs droits. Le Conseil général n'était plus réuni que pour l'élection des principaux magistrats, sur présentation. Le Petit Conseil était confirmé et complété chaque année par le Conseil des Deux-Cents et le lendemain de cette opération, c'était le Petit Conseil qui confirmait le Conseil des Deux-Cents et com-



Robert Gardelle (Bibl. publ. Genève).

plétait le nombre de ses membres. En outre, une disposition des Édits stipulait que rien ne devait être traité aux Deux-Cents sans avoir été étudié en Petit Conseil et que rien ne serait traité en Conseil général qu'il ne l'eût été en Deux-Cents.

En janvier 1707, sous l'impulsion de Delachanaz, un mouvement se produisit demandant l'élection des Conseils à la ballotte (scrutin secret) ; la revision des Édits et la limitation du nombre des personnes de même fa-



Carte de Genève du XVIe au XVIIIe siècle.

mille dans les Conseils. La pétition fut brûlée par le premier syndic. A la voix de Pierre Fatio, le peuple alors s'agita ; on chercha à rendre au Conseil général son rôle d'assemblée délibérante. Devant l'agitation, le gouvernement obtint l'assistance de troupes de Berne, puis de Zurich, et la réaction s'organisa. Les chefs populaires furent traqués ; Lemaître fut pendu, Piaget se noya dans le Rhône en cherchant à s'enfuir ; Delachanaz fut condamné à l'exil et Pierre Fatio arquebusé dans la cour de la prison de l'Évêché. La force eut ainsi raison pour un temps des aspirations populaires. Le peuple avait cependant obtenu un Conseil général quinquennal pour voter les lois nouvelles, mais le gouvernement réussit à obtenir, non sans avoir été soupçonné de fraude, le retrait de cette mesure en 1712. La république connut par contre, à cette époque, une ère de progrès économique qui lui permit de satisfaire aux demandes de secours militaires de Berne et de Zurich, en guerre contre les petits cantons. En 1712, trois cents hommes de troupes genevoises se distinguèrent à Villmergen.

Jean-Barthélemy Micheli du Crest s'était signalé par son opposition au système de fortifications que le Conseil venait de décider. Désapprouvé par le gouvernement, il se posa en champion des idées démocratiques. Déclaré coupable de lèse-majesté, Micheli, condamné déjà en 1728, se vit condamner en 1731, étant absent, à la prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Il fut de même condamné à mort quatre ans après. Le mécontentement reprit, causé par une question d'impôts et les troubles aboutirent à la prise d'armes du 6 déc. 1734 lors de l'affaire dite du Tamponnement. Le calme se rétablit par la déposition d'un certain nombre de magistrats mal vus du parti populaire. En 1737, l'agitation recommença; il y eut même une collision sanglante. La réaction s'organisa sous les ordres de Bernard de Budé, comte de Montreal, d'où le nom de Montrealistes donné à ses partisans ; en armes, ceux-ci occupèrent les principaux postes, mais les bourgeois reprirent vite le dessus et dominèrent rapidement la situation. La lutte s'apaisa sur l'intervention du résident de France de la Closure. De nombreux chefs du parti vaincu quittèrent la ville. Les émigrés sollicitèrent l'intervention étrangère. Elle se produisit de la part de la France, de Zurich et de Berne, et, le 8 mai 1738, l'Acte de Médiation rétablis-

sait le calme en donnant quelques satisfactions aux revendications populaires. Les droits souverains du Conseil général furent reconnus et définis, le droit de représentation garanti. Malheureusement, le gouvernement eut seul le droit de faire des propositions au Conseil général, il restait donc maître de la situation, grosse de conflits futurs. A cause cependant de la reconnaissance théorique de ses droits, la bourgeoisie accepta l'Acte de Médiation et il s'ensuivit une période de 25 années de calme et de prospérité.

En 1754 fut signé à Turin un traité consacrant un échange de terres entre Genève et la Savoie. Il est le premier acte international dans lequel l'indépendance de la République est publiquement reconnu.

Le 1er février 1755, Voltaire s'installa aux Délices « sous le bon plaisir de la Seigneurie ». Avec lui, l'influence française devint prépondérante. En face de Voltaire se dresse la grande figure de Rousseau, qui, en 1754, reprend la bourgeoisie genevoise et exerce une grande influence par ses idées sur les milieux populaires.

De 1762 à 1768. Né de causes particulières (affaires Binet et Rousseau) un conflit survint, qui s'amplifia rapidement et dura de 1762 à 1768. Le point capital en discussion portait sur l'exercice du droit négatif, droit pour le Petit Conseil de rejeter à son idée toutes les représentations tendant à faire réunir le Conseil général pour interpréter les lois obscures ou maintenir des lois enfreintes. Le Petit Conseil recourut encore à la médiation de la France, de Zurich et de Berne. Les médiateurs avaient une tâche difficile ; il leur fallait trouver un moyen de mettre un terme au despotisme du Petit Conseil tout en prémunissant l'État contre des demandes trop répétées de « représentation » et de convocation du Conseil général.

Un projet de règlement, favorable au gouvernement, présenté le 23 novembre 1766 par les médiateurs, fut repoussé le 15 décembre en Conseil général. Les médiateurs quittèrent Genève et envoyèrent de Soleure, le 20 novembre 1767, un « Prononcé » réglant plusieurs points ; ce prononcé resta lettre morte, refusé par les bourgeois *Représentants*, malgré le blocus de Genève par les troupes françaises. Finalement, les parties (Aristocrates et Représentants) s'arrangèrent directement entre elles, les Négatifs se reconnurent vaincus par l'énergie de leurs adversaires dirigés par DeLuc, Clavière, Rilliet, Vieusseux. Le compromis ouvrait les portes des Deux-Cents à l'opposition, établissait un contrôle du Petit Conseil par le Conseil général au moyen du droit de réélection.

De 1770 à 1782. Les troubles recommencèrent à propos de la codification des édits déjà ordonnée par la médiation de 1738, codification non encore effectuée. Une grande part de la responsabilité de cette nouvelle crise incombe aux *Constitutionnaires*, Négatifs extrêmes qui ne pouvaient prendre leur parti de l'état de choses instauré par l'édit de 1768. Mais les circonstances s'aggravèrent du fait que les *Natifs*, Genevois nés en ville, mais non encore bourgeois, revendiquèrent des droits civils, se réservant de réclamer des droits politiques par la suite. Déjà les Natifs avaient soulevé une émeute qui fut sévèrement réprimée le 15 février 1770. En 1774, ils suivirent Cornuaud qui les fit se ranger du côté des aristocrates.

La France chercha à intervenir une fois encore en faveur des Négatifs. Devant les représentations du procureur général Du Roveray contre l'ingérence étrangère, le résident intervint et demanda satisfaction. Il demandait que le factum de Du Roveray fut brûlé publiquement et son auteur déchu de ses fonctions, ce qui fut accordé. L'agitation ne fit que grandir ; des prises d'armes eurent lieu en 1781 et 1782. Les Natifs qui avaient vu leur situation s'améliorer quelque peu s'étaient retournés du côté des Représentants, mais l'oligarchie ne désarmait pas. Son intransigeance amena la révolution du 9 avril 1782 et le triomphe des idées populaires. L'aristocratie recourut encore une fois à l'intervention étrangère. Six mille Français commandés par le marquis de Jaucourt, trois mille Sardes sous La Marmora et trois mille Bernois avec Lentulus vinrent mettre le siège devant Genève qui ne put résister et le 2 juillet les alliés entraient dans la ville. C'était la restauration de l'oligarchie. L'Édit de pacification du 21 novembre 1782 fut surnommé *Édit noir*. Les chefs des Représentants avaient quitté la ville avant l'entrée des troupes étrangères, ils furent bannis à perpétuité ou à terme. Beaucoup de Représentants s'exilèrent volontairement plutôt que de se plier au régime de l'édit de 1782 qui était non seulement réactionnaire, mais rétrograde, aggravant l'état de choses ancien qu'il avait rétabli. Les Natifs conservèrent les améliorations acquises. Sous la poigne de fer de l'aristocratie, le calme régna quelques années.

De 1789 à 1792. Des difficultés économiques rallumèrent l'orage. En 1789, des troubles se produisirent à Saint-Gervais, dont les troupes régulières ne purent triompher, et qui finirent par amener l'abrogation de l'Édit de 1782, odieux à la population. Les chefs des Représentants furent admis à rentrer ; les Natifs de la quatrième génération furent admis à la bourgeoisie. Dans la seconde moitié de l'année 1790, on mit en préparation un nouvel édit. Aussitôt les classes inférieures : Natifs et Habitants, en ville, sujets (tous les paysans de la campagne) s'agitèrent pour se faire accorder les droits politiques. Ils furent aidés et guidés par de nombreux bourgeois gagnés aux idées nouvelles et constituèrent le parti des *Égaliseurs*. L'agitation qu'ils provoquèrent dégénéra, en février 1791, en véritables émeutes en ville. Au cours d'une de ces émeutes, la porte de Cornavin fut assaillie par des paysans. Ces derniers furent refoulés et Grenus qui les avait encouragés fut condamné à l'exil perpétuel.

Un édit du 22 mars 1791 constitua un réel progrès démocratique. L'élection des Conseils était remise au Conseil général, le droit de représentation reconnu ; la presse était libre, les Natifs et Sujets avaient tous les droits civils sans toutefois posséder l'égalité politique. La situation extérieure empirait. En 1792, la réunion de la Savoie à la France faisait de Genève une enclave en terre française. La cité se voyant menacée obtint un secours armé de Berne et de Zurich ce qui amena une protestation du gouvernement français et l'investissement du territoire genevois par l'armée du général Montesquiou. Le Traité de Carouge, 27 octobre 1792, amena le retrait des troupes françaises et suisses. Mais la population continuait à s'agiter. Les Égaliseurs, à la suite d'une émeute, réussirent à obtenir l'édit du 12 décembre établissant l'égalité politique. Les trois objets votés au cours de cette journée furent : 1° L'égalité politique. Les Citoyens et Bourgeois (qui avaient les droits politiques), les Natifs, Habitants et sujets (qui n'avaient pas les droits politiques) ne doivent plus former qu'une seule et même classe, celles de citoyens. 2° Une assemblée nationale, chargée d'élaborer une nouvelle constitution sera convoquée. 3° Tous les jugements politiques prononcés pendant le siècle (celui de Rousseau, entre autres) seront rapportés.

Le 28 décembre, deux comités : le *Comité d'administration* et le *Comité de sûreté* prirent en main le gouvernement à la place des Conseils qui furent renversés. L'Assemblée nationale ne fut élue que le 12 février 1793.

Bibliographie. E. Rivoire : *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe s.*, dans *MDG* XXVI et XXVII. — L. Dufour-Vernes : *Industrie et état social de Genève au XVIIIe s.*, dans *MDG* XX. — Ch. DuBois-Melly : *Les mœurs genevoises de 1700 à 1760.* — Le même : *Genève en 1706.* — Le même : *Pierre Fatio.* — D'Ivernois : *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe s.* — Le même : *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève.* — Mallet : *Tableau historique des dissensions de la République de Genève.* — F. Demole : *La République de Genève, Genève canton suisse et les zones franches limitrophes.* — Ch. Dubois-Melly : *La seigneurie de Genève et ses relations extérieures.* — Le même : *Histoire anecdotique et diplomatique du traité de Turin entre la Cour de Sardaigne et la ville de Genève.* — Le même : *Relations de la cour de Sardaigne et de la République de Genève depuis le traité de Turin.* — J. Gaberel : *Rousseau et les Genevois.* — Le même : *Voltaire*

et les Genevois. — Galiffe : *D'un siècle à l'autre.* — Bérenger : *Hist. des derniers temps de la République de Genève et sa réunion à la France.* — A. Corbaz : *Pierre Fatio.* — H. Fazy : *Genève de 1788 à 1792.* — M. Peter : *Genève et la Révolution.* — *Correspondance de Grenus et Desonnaz.* — F. D'Ivernois : *La révolution française à Genève.* — *Relation des faits accomplis par les Révolutionnaires genevois de 1794 à 1796.* — Douglas W. Freshfield : *Horace-Benedict de Saussure.* — E. de Budé : *Vie de Jacob Vernet.* [C. B.; E.-L. B.; H. F. et C. R.]

D. PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET FRANÇAISE. 1. *Réunion de Genève à la France.* Tandis que la Terreur sévissait à Paris, le gouvernement de Genève, durant toute l'année 1793, réussit à éviter l'effusion du sang. Pourtant, le parti révolutionnaire, les innombrables clubs, les perfides intrigues du résident de France, l'ex-abbé Soulavie, travaillaient avec acharnement à déclencher un mouvement révolutionnaire imité de celui de Paris et à installer la guillotine dans Genève. Mais leurs efforts échouèrent jusqu'au mois de juillet 1794. Ce fut au moment où s'écroulait à Paris la dictature de Robespierre que les révolutionnaires genevois, conduits par Bousquet, laissant subsister le pouvoir constitutionnel pour administrer les affaires publiques, armèrent la populace et créèrent un tribunal révolutionnaire. Le 25 juillet 1794, sept citoyens de Genève furent fusillés aux Bastions. Les jours suivants, d'autres sentences de mort furent prononcées. Une réaction se produisit et huit mois après l'ouverture du premier Tribunal, toute l'œuvre de ce dernier était abolie dans tout ce qui n'était pas irréparable. Soulavie avait été rappelé et remplacé, d'abord par un diplomate modéré, Adet, puis, le 22 décembre 1794, par Félix Desportes, ancien maire de Montmartre. Les dix mois que dura sa première mission, le nouveau résident les employa à pacifier Genève qu'il avait trouvée « déchirée par les factions », et quand son gouvernement, transformé en Directoire exécutif, le rappela le 12 septembre 1795, c'est avec raison que Desportes put se vanter de remettre à son successeur Resnier une ville « jouissant de la paix du bonheur ».

Desportes, nommé pour la seconde fois résident et rentré à Genève le 4 février 1796, s'efforça de consolider la paix intérieure ; lors de l'émeute du 19 juillet 1796, il réussit à faire déposer leurs armes aux deux partis. Il ne put cependant empêcher de nouveaux troubles. L'année suivante, le coup d'État du 18 fructidor accentua la menace qui, depuis plusieurs années, pesait sur Genève, d'être annexée à la France. Les deux directeurs exilés, Carnot et Barthélemy, étaient ceux qui avaient couvert Genève de leur protection. A leur place, Merlin de Douai et François de Neufchateau décidèrent de son sort. Les patriotes de la ville crurent trouver de l'appui et des raisons d'espérer dans l'intervention du général Bonaparte, qui passa quelques heures dans leurs murs, les 21 et 22 novembre 1797. Ils furent déçus dans leur espoir. Prétextant la contrebande qui sévissait sur les frontières de Genève, le Directoire renforça ses douaniers, les appuya de détachements de soldats et de chaloupes canonnières sur le lac, soumit Genève, à partir de décembre 1797, à un véritable blocus économique. En même temps, il se prépara à une campagne contre la Suisse, dont il accusait certains gouvernements, comme Berne, de pactiser avec ses ennemis. Un corps d'invasion commandé par le général Ménard passa par Genève le 18 janvier 1798 et les jours suivants. Berne fut prise le 5 mars. Desportes, jaloux de montrer à son tour ses talents de proconsul, multiplia les incidents, parvint à faire nommer une Commission extraordinaire de 130 membres, substituée au gouvernement, et brusqua le dénouement en faisant entrer dans la ville, le dimanche 15 avril 1798, un corps de 1500 hommes commandés par le général Girard dit Vieux. Sous la pression des baïonnettes, la Commission, dont le résident de France avait eu l'art de faire consacrer l'existence par un vote du Conseil général, adopta, le 26 avril, le traité de réunion de Genève à la « Grande République ».

Le traité, qui exemptait les Genevois des réquisitions militaires jusqu'à la paix générale et qui, d'après les promesses de Desportes, devait relever rapidement le commerce de Genève, ne fut qu'une source de déceptions. Ce n'est qu'à grand'peine que les Genevois, aidés par Joseph Chénier et par Girod de l'Ain, obtinrent que Genève devînt le chef-lieu d'un nouveau Département, celui du Léman (25 août 1798). La déchéance commerciale de la ville, causée par la baisse des fonds français, par la Terreur de 1794, par les taxes révolutionnaires, non seulement ne fut pas enrayée par la réunion, mais parvint à l'état aigu avec l'établissement du Blocus continental. Une crise terrible régna de 1807 à 1811. Des 5000 ouvriers horlogers et bijoutiers qui habitaient Genève en 1804, il n'en restait qu'un cinquième en 1811. La conscription fut établie après la paix d'Amiens par une loi du 26 avril 1803. Sous l'empire, l'impôt du sang pesa lourdement sur Genève et augmenta la haine du régime étranger. Les Genevois subirent la domination française avec impatience, critiquant impitoyablement toutes les fautes du gouvernement et soulignant les infractions au traité de réunion. La vie de la cité se concentra dans l'Église et dans l'École, dont les frais avaient été mis à la charge d'une fondation dépositaire des biens de l'ancienne République, la *Société économique*.

A vrai dire, les trois préfets qui administrèrent le Département du Léman s'efforcèrent d'atténuer les rigueurs du régime et de s'adapter aux circonstances de Genève. Le premier, Ange-Marie d'Eymar, nommé le 30 mars 1800, † à Genève le 3 janvier 1803, disciple de Rousseau, jouit d'une certaine popularité à Genève. Le deuxième, Claude-Ignace Bruguière de Barante, nommé en janvier 1803, fut destitué en 1810 pour avoir été trop bienveillant à l'égard de Genève et de Mme de Staël que persécutait Napoléon. Le troisième, le baron Guillaume-Antoine-Benoît Capelle, originaire de l'Aveyron, nommé le 30 novembre 1810, fut également destitué le 4 janvier 1814 pour avoir abandonné son poste devant l'invasion des alliés. Son séjour à Genève, coïncidant avec les rigueurs de l'empire, de la conscription et du blocus continental, laissa un moins bon souvenir à ses administrés que celui de ses prédécesseurs. La nouvelle de l'entrée des Alliés à Bâle, le 23 décembre 1813, confirma aux Genevois la défaite de Napoléon. Le 30 décembre, les derniers restes de la garnison française abandonnèrent Genève pour n'y plus rentrer.

Voir Chapuisat : *La municipalité de Genève pendant la domination française.* — Frédéric Barbey : *Félix Desportes et la réunion de Genève à la France.* — Charles Borgeaud : *La chute de la République de Genève*, dans *Les Cantons suisses et Genève.* — Le même : *Hist. de l'Université* : II. *L'Académie de Calvin dans l'université de Napoléon.* — Burnet : *Le premier Tribunal rev. genevois.* — M. Peter : *Le syndic Butin.* [F. B.]

E. LE XIXe SIÈCLE. 1. *La Restauration.* Le général autrichien Bubna étant entré dans Genève à la tête de l'avant-garde des Alliés en marche sur Lyon, un gouvernement provisoire se forma sous son autorité. Par une proclamation datée du 31 décembre 1813, dont lecture fut donnée publiquement sur les places de la ville le lendemain, il annonça qu'il assumait le pouvoir dans la République restaurée. La proclamation portait les signatures d'Ami Lullin et d'Isaac Pictet, anciens syndics, celles des anciens conseillers Joseph Des Arts, Gourgas, De la Rive, Rilliet, Turrettini, Prevost et Boin ainsi que de notables citoyens : Necker de Saussure, Saladin de Budé, Pictet-de Rochemont, Sarasin, Viollier, Calandrini, Couronne, Trembley-van Berchem, Odier-Eynard, Schmidtmeyer, De la Rive-Boissier, Vernet-Pictet, Falquet fils et Micheli-Perdriau. Dès les premiers jours de 1814, Des Arts, Saladin de Budé et Pictet-de Rochemont s'étaient rendus à Bâle ; ils furent favorablement accueillis par les souverains alliés auprès desquels ils venaient plaider la cause de leur patrie, puis, Saladin et Schmidtmeyer, envoyés à Zurich, obtinrent le 1er mai, des ministres alliés accrédités auprès de la Diète, non seulement la reconnaissance officielle de la République restaurée et de son gouvernement, mais l'engagement formel de favoriser son entrée comme canton dans la Confédération suisse. La condition très justifiée que la commission diplomatique de la Diète met-

tait à cette admission était que Genève devînt contiguë à la Suisse et reprît une frontière militaire convenable. Dans l'attente d'une décision conforme des puissances, le gouvernement fédéral consentit à faire occuper la ville en son nom. Les troupes de Soleure et de Fribourg, chargées les premières de cette mission, y furent reçues aux acclamations des Genevois, le 1er juin.

Le premier traité de Paris (30 mai 1814) fut une déception pour la cité. Son indépendance y était constatée, mais une simple parenthèse indiquait qu'elle ferait partie de la Suisse, sans dire à quel titre. Le Pays de Gex, cédé par Talleyrand aux instances des Alliés pour la formation d'un canton, fut repris au dernier moment pour obéir aux scrupules religieux de Louis XVIII qui ne pensait pas pouvoir céder aucun de ses sujets catholiques à un État protestant.

Au congrès de Vienne, où Genève fut représentée par Pictet-de Rochemont et François D'Ivernois, avec Jean-Gabriel Eynard comme secrétaire ; Talleyrand refusa derechef obstinément la langue de territoire nécessaire pour établir la contiguité avec le canton de Vaud. Par contre, en échange des fiefs impériaux du voisinage de Gênes, le roi de Sardaigne mit à la diposition des Puissances alliées un certain nombre de communes de la Savoie pour être réunies au territoire de Genève (29 mars 1815, art. 1er du protocole). Le second traité de Paris, négocié au lendemain de Waterloo et de la seconde abdication de Napoléon, donna à la Confédération suisse pour être réunies au canton de Genève les six communes gessiennes de Versoix, Collex-Bossy, Pregny, Grand-Saconnex, Vernier et Meyrin. Pictet-de Rochemont obtint en outre du duc de Richelieu que la ligne des douanes françaises fût reportée au delà du Jura, laissant en zone franche tout le pays de Gex. Un déplacement analogue des douanes sardes fut prévu en même temps, complétant ainsi le réseau de libre circulation commerciale dit *zone des traités* dont on jugeait devoir entourer la cité que des considérations confessionnelles laissaient sans province. Le traité de Turin du 16 mars 1816, donna suite à cette décision, paracheva la configuration actuelle du territoire genevois et consacra les stipulations des traités de Vienne et de Paris qui étendaient aux provinces du Faucigny et du Chablais le bienfait de la neutralité helvétique.

Le 19 mai 1815 avait été signé à Zurich l'acte de réunion de la République de Genève à la Suisse comme 22e canton. La période qui suivit la Restauration fut pour Genève une période de développement économique et intellectuel. Ami Lullin étant décédé en 1816, l'âme du nouveau gouvernement fut Joseph Des Arts, puis Jean-Pierre Schmidtmeyer tous deux peu enclins aux idées nouvelles qu'avait fait triompher la Révolution française. La souveraineté passa du Conseil général des citoyens au Conseil représentatif au sein duquel les conditions de cens mises à l'obtention du droit électoral ne permirent qu'une opposition modérée et peu nombreuse. A la tête de cette opposition étaient des hommes de valeur comme Sismondi, Étienne Dumont, Fazy-Pasteur, Bellot.

Mais les idées, peu à peu, évoluaient En 1825, Jean-Jacques Rigaud fut nommé premier syndic et inaugura une nouvelle période. Si le gouvernement de Des Arts fut le gouvernement aristocratique, le gouvernement de Rigaud fut celui de l'évolution libérale. Le vote direct pour l'élection du Conseil représentatif, l'abaissement du cens électoral, l'amovibilité des fonctions de conseiller d'État, les lois organisant la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif permettaient d'espérer une évolution graduelle vers les idées démocratiques ; cette politique nouvelle indisposa cependant les conservateurs intransigeants sans rallier l'opposition. Les luttes confessionnelles, les mesures prises contre les Polonais qui, de Genève, avaient tenté de pénétrer en Savoie, augmentèrent les difficultés du gouvernement. Il s'était formé dans la population un courant d'idées qui réclamait une refonte complète de la Constitution de 1814 par la nomination d'une Constituante. Le gouvernement atermoyait ; alors, à la voix de l'opposition, un mouvement révolutionnaire se produisit le 22 novembre 1841. Le gouvernement de Rigaud se retira, et une Constituante se réunit qui réalisait certains progrès sur la constitution de 1814. Elle consacra le suffrage universel et le droit de pétition ; elle promettait le jury, accordait le droit d'initiative au Grand Conseil qui remplaçait le Conseil représentatif. Elle créait pour la ville de Genève une administration municipale autonome.

Mais on n'avait pas supprimé les « chambres » et commissions auxiliaires, qu'avait multipliées le régime de 1814, et qui répartissaient la responsabilité du gouvernement sur un très grand nombre de têtes.

Les radicaux en demandaient la suppression. La majorité du Grand Conseil s'obstinait à les maintenir. Des troubles graves s'ensuivirent déjà en février 1843. D'autre part, le rappel des jésuites à Lucerne et la formation du Sonderbund préoccupaient vivement l'opinion publique. Le 31 août 1846, Zurich proposa à la Diète la dissolution du Sonderbund déclaré incompatible avec les dispositions du Pacte fédéral. Deux voix cantonales seulement manquaient pour que la proposition fût votée. Le Grand Conseil de Genève refusa d'autoriser ses représentants à la Diète à se rallier à la proposition de Zurich. Alors, à l'appel de James Fazy, le faubourg de Saint-Gervais s'assemble pour protester. Le gouvernement tente de faire arrêter le chef populaire et lève des troupes, mais la révolution éclate et le 7 octobre oblige le gouvernement à démissionner. James Fazy est le maître dans Genève.

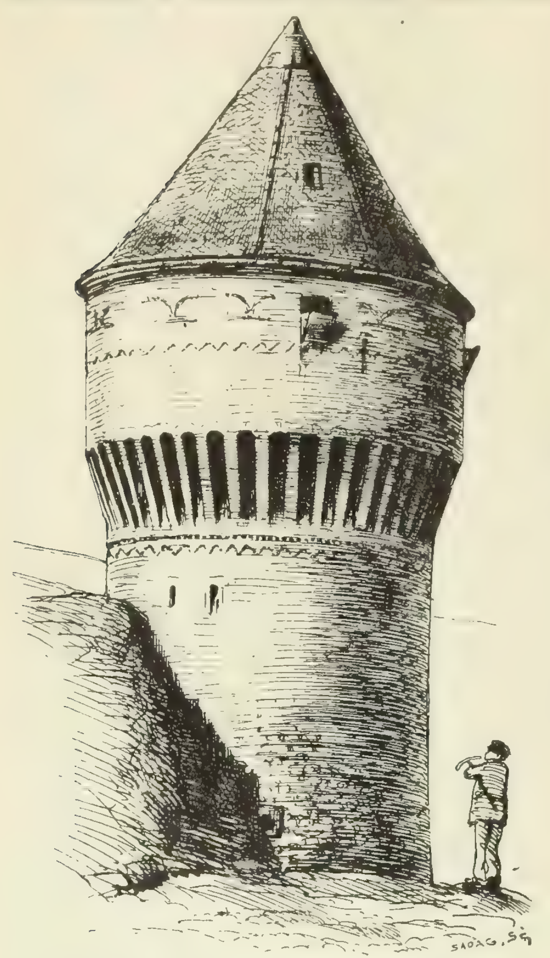
Bibliographie. Achard et Favre : *La Restauration de la République de Genève*. — Borgeaud : *Genève Canton suisse*. — Cramer : *Correspondance diplomatique de Pictet-de Rochemont et de François d'Ivernois*. — H. Fazy : *Notice historique*, dans *Genève suisse*. — Ami Bordier : *En 1814, Journal du syndic Janot*. — E. Pictet : *Pictet-de Rochemont*. — Pictet de Sergy : *Genève ressuscitée*. — Albert Rilliet : *Hist. de la Restauration de la République de Genève*. — Suès : *Journal de la Restauration genevoise*. — F.-Aug. Cramer : *Jean-Jacques Rigaud*. — Phil. Monnier : *La Genève de Töpffer*. — Alb. Rilliet : *Hist. de la réunion de Genève à la Confédération suisse en 1814*. — G. Mallet : *La restauration de Genève*. — [A. Roget] : *Souvenirs de 1814*. — Massé-De la Rue : *Souvenir des années 1813, 1814 et 1815*. — *Souvenirs de la restauration de la République de Genève*, publ. par le *Fédéral*, 1838, 178. — J.-A. Verchère : *Précis hist. de la réunion du C. de Genève à la Confédération suisse*. — *Nos Centenaires*. — Paul-E. Martin : *Le mouvement politique à Genève de 1815 à 1847*, dans *Feuille centrale de Zofingue*, 1903.

2. *De 1847 à nos jours*. Sur le rapport de Fazy, la Constituante avait élaboré la constitution de 1847. Ses principes généraux sont : la garantie des droits individuels et notamment de la liberté des cultes, le retour à la démocratie par le rétablissement du Conseil général et l'élection directe du Conseil d'État par le peuple. En outre la division du canton en trois collèges assurait une représentation équitable des groupements politiques, le nombre des membres des Conseils était réduit et la durée de leurs fonctions limitée à deux ans. Le nouveau gouvernement avait de plus donné sa voix à la proposition de Zurich concernant la dissolution du Sonderbund que l'armée fédérale, aux ordres du général Dufour, opéra rapidement.

A l'intérieur, l'œuvre était considérable ; il s'agissait d'une reconstruction de l'édifice gouvernemental à opérer suivant les méthodes et les idées modernes. La démolition des fortifications, dès longtemps inutilisables, décidée la même année fut le signal d'un développement économique considérable. En 1849, on décréta l'installation de l'Hôpital cantonal, puis de l'Asile des Vieillards ; vinrent ensuite la Caisse hypothécaire et la Banque de Genève.

Mais l'activité développée par le Conseil d'État n'avait pas été sans lui créer de sérieuses difficultés. Aux élections de 1853, le gouvernement succomba devant les efforts combinés des conservateurs et des radicaux dissidents. Le « gouvernement réparateur » n'eut qu'une existence éphémère et en 1855, James Fazy reprenait le pouvoir. L'opposition néanmoins

gagnait du terrain et si, aux élections de 1861, la liste radicale passa, Fazy dut céder son siège à Camperio. Quelques mois après, le peuple décidait qu'il y avait lieu de procéder à la revision de la Constitution. Le parti de l'opposition ou parti indépendant, formé des conservateurs et d'un certain nombre de radicaux dissidents, avait la majorité, mais le projet qui sortit de ses délibérations échoua devant le peuple. L'étoile de Fazy reparaissait à l'horizon politique ; les espérances des radicaux se ranimèrent en 1864. Challet-Venel



Genève. La Tour-Maîtresse. D'après une photographie prise au moment de sa démolition en 1864.

ayant été appelé au Conseil fédéral, Fazy se présenta pour le remplacer contre Arthur Chenevière. Ce dernier fut élu. La proclamation de l'élection donna lieu, le 22 août 1864, à des troubles sanglants, à la suite desquels Genève fut occupée par les troupes fédérales. Il se produisit alors une vive réaction contre le parti radical et l'année suivante le parti indépendant fit passer tous ses candidats.

En 1870, le parti radical reconquit le pouvoir et les questions politiques furent reléguées à l'arrière-plan par des agitations d'ordre confessionnel. Les essais d'établissement d'un évêché à Genève, la fondation à Sierne d'un couvent de Carmélites, les dissentiments que provoquaient les manifestations extérieures du culte ranimèrent les antagonismes. Les rapports entre l'État et l'Église catholique furent rompus et les lois de 1873, qui devaient réorganiser l'Église par l'élection des curés par le peuple, arrivèrent en fait au remplacement de l'Église catholique romaine par la communauté vieille-catholique. Les questions religieuses avaient réveillé dans la population des antagonismes profonds. Un certain nombre de citoyens partisans de la pacification religieuse se séparèrent du parti radical et formèrent le groupement de la *Jeune République*, qui s'unit au parti démocratique, nom nouveau de l'ancien parti indépendant. Les élections de 1878 marquèrent un succès pour l'opposition qui réussit à faire échouer un projet de revision de la Constitution dû à Charles Page. Une proposition de suppression du budget des cultes, émanée de la Jeune République, adoptée par le Grand Conseil, fut repoussée par le peuple en 1880. Cette question avait divisé le parti démocratique et l'avait affaibli, aussi les élections de 1880 ramenèrent-elles au pouvoir un gouvernement radical.

Dès 1879, les droits populaires avaient été élargis par l'introduction du referendum facultatif, puis en 1891, par le droit d'initiative attribué aux électeurs. Une loi du 6 juillet 1892 introduisit le principe de la représentation proportionnelle pour l'élection des députés au Grand Conseil qui modifia complètement la vie politique genevoise et permit à de nouveaux groupements, le parti socialiste et le parti catholique ou indépendant, de manifester leur activité.

Le parti démocratique exerça de nouveau le pouvoir de 1889 à 1897. Un Conseil d'État radical comprenant pour la première fois un conseiller socialiste : Fritz Thiébaud, le remplaça. Ce gouvernement conserva le pouvoir jusqu'en 1918, époque où une coalition se forma entre le parti démocratique, le parti indépendant ou catholique et une dissidence jeune-radicale. Des difficultés économiques ont amené en 1924 la chute du gouvernement de coalition de droite et un Conseil d'État de coalition de gauche a pris le pouvoir. — Voir Henri Fazy : *James Fazy*. — *Genève de 1846 à 1870, Mém. de Marc Héridier*. — Henri Fazy : *Coup d'œil historique*, dans *Genève Suisse (Le Livre du Centenaire)*. [C. B. et H. F.]

F. Rôle international de Genève. La seconde moitié du XIXe s. est marquée par une évolution notable du rôle politique de Genève coïncidant avec une extension considérable de sa part dans le développement des institutions internationales. La *Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne*, signée le 22 août 1864, constitue l'acte de création de la *Croix-Rouge* internationale dont l'organe directeur est à Genève depuis sa fondation. En 1872, un tribunal d'arbitrage réuni à Genève, sous la présidence du président de la Confédération suisse, met fin à un différend entre l'Angleterre et les États-Unis à propos du navire-corsaire sudiste qui, équipé en Angleterre, causait de grosses pertes à la marine marchande américaine : Affaire de l'*Alabama*. C'est là le début des procédures d'arbitrage qui devaient prendre une si grande place dans le droit international moderne. — Voir l'art Alabama et Th. Bret : *L'arbitrage de l'Alabama*, 1924.

A la suite du Traité de Versailles, 1919, Genève est devenue le siège de la Société des Nations et du Bureau international du Travail. Un plébiscite a ratifié le 16 mai 1920 la décision des Chambres portant accession à la Société des Nations de la Suisse, dont la neutralité perpétuelle avait été reconnue par les plénipotentiaires européens au Traité de Versailles. Depuis cette époque plus de trente institutions internationales ont fixé leur siège à Genève. — Voir Charles Borgeaud : *La Suisse et la Société des Nations*. — Le même : *La neutralité suisse au centre de la S. d. N.* — W. Rappard : *L'entrée de la Suisse dans la S. d. N.* — Le même : *La politique de la Suisse dans la S. d. N.*

A côté d'organisations officielles, on doit rappeler certaines créations particulières. Le Comité international de la Croix-Bleue, fondé le 21 septembre 1877 per L.-L. Rochat pour lutter contre les ravages de l'alcoolisme a son centre à Genève. Le siège du comité universal des Unions chrétiennes fondé en 1878 s'y trouve également. Il est l'organe directeur de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens. L'Institut J.-J. Rousseau créé en 1912, est déjà célèbre. [H. F.]

G. Les Constitutions de la République. Les

Franchises de Genève, accordées à la cité par l'évêque Adhémar Fabri, semblent être la consécration d'un droit coutumier dès longtemps préexistant. Elles renferment des dispositions de nature très diverse, se rapportant non seulement au droit public, mais au droit civil et à la procédure civile et criminelle. Les Franchises contiennent des règles très strictes sur la protection des droits individuels, les libertés des citoyens et leur propriété. Elles consacrent notamment le droit pour les citoyens d'élire chaque année quatre syndics et l'obligation de payer les impôts régulièrement établis. Les Franchises subirent plusieurs modifications en 1444, 1457 et 1486 ; elles furent jusqu'à la Réforme la base du droit public genevois. Elles déterminent en effet l'organisation de la commune et l'établissement des diverses magistratures genevoises. Le Conseil des Cinquante devenu le Conseil des Soixante, fut créé en 1457. Le Conseil des Deux-Cents est de 1526. Le lieutenant de Justice, assisté de quatre auditeurs, remplaça en 1529 le tribunal du vidomne ; la charge de procureur général est de 1534. Dès 1539 des atteintes aux droits politiques des citoyens vinrent diminuer leurs prérogatives et celles du Conseil général, mais les premiers Édits importants qui marquent d'une manière nette une orientation anti-démocratique sont de 1543.

Ces Édits enlevèrent au Conseil général des citoyens le droit d'initiative législative pour le remettre au Petit Conseil et modifièrent profondément le mode d'élection des Syndics et des Conseils réduits de la sorte à l'exercice d'un simple droit d'approbation.

Ces Édits qui furent, avec les Ordonnances ecclésiastiques, à la base du régime calviniste subirent en 1568 et 1570 des modifications dans un sens nettement aristocratique. D'autres moins importantes suivirent en 1603 et 1635. Le régime aristocratique ainsi établi *de fait* depuis la fin du XVI[e] s. devint traditionnel grâce au fait que les Édits restaient secret (ceux de 1568 ne furent publiés qu'en 1707). L'Édit de 1738, promulgué pour mettre fin aux luttes civiles, prend le contre-pied des dispositions précédentes. Il consacre en effet la souveraineté populaire du Conseil général à qui il reconnaît le pouvoir législatif, celui d'élire les principaux magistrats, de conclure les traités et d'établir les impôts.

La condamnation de l'*Émile* et de Rousseau amena des troubles violents. L'intervention étrangère y pourvu ; toutefois le prononcé des médiateurs de France, de Zurich et de Berne, qui cherchait à mettre fin aux discordes civiles dans un sens aristocratique, fut repoussé en 1766 par le Conseil général. L'Édit de 1768 apporta certaines satisfactions aux revendications des Représentants et des Natifs que restreignit quelque peu l'Édit de 1770, œuvre de réaction aristocratique.

L'Édit de 1781 restera un des événements mémorables de l'histoire de Genève ; il émancipait les Natifs et les sujets et leur conférait l'égalité civile. Mais les Négatifs ne purent se résoudre à l'accepter, ils en appelèrent encore une fois à la protection étrangère, et Genève fut occupée en juin par les troupes réunies de France, de Sardaigne et de Berne. Abolissant l'Édit précédent, l'Édit de 1782, dit Édit de pacification, œuvre de réaction aristocratique très prononcée, restreignit dans une très forte mesure les droits populaires. Genève entre ensuite dans la période révolutionnaire. L'Édit de 1789 revisa l'Édit de pacification dans un sens populaire ; il diminuait les impôts et autorisait la réouverture des cercles. Il admettait à la bourgeoisie les Natifs de quatrième génération et acceptait en principe l'élection du Petit Conseil par le peuple.

L'égalité politique entre Genevois fut décrétée le 12 décembre 1792 et la Constitution du 5 février 1794 accéléra encore l'évolution démocratique. La Constitution débute par une Déclaration des droits et devoirs de l'homme social, inspirée de la Déclaration des droits de l'homme de la Constitution française. Elle établit la souveraineté directe du peuple réuni en Conseil général. Il élit tous les magistrats. L'Assemblée souveraine délègue le pouvoir provisionnel à quatre syndics élus chaque année, le pouvoir exécutif et l'administration ordinaire à un corps qui prend le titre de Conseil administratif ; les fonctions judiciaires à des cours de justice ou tribunaux ; un Corps législatif est revêtu du droit d'initiative sur tous les objets qui doivent être soumis à la sanction souveraine. La Constitution établit, à l'instar de l'Angleterre, le jury d'accusation et le jury de jugement. Elle réalise la première organisation méthodique de la démocratie à Genève.

Le gouvernement de la Restauration devait remettre en question les progrès de la Révolution. Oeuvre de réaction aristocratique, la Constitution de 1814 cherchait à rétablir l'état de choses antérieur à l'annexion ; elle supprima le suffrage universel. Les attributions du Conseil général étaient remises à un Conseil représentatif de 250 membres. Le pouvoir exécutif était confié à un Conseil d'État de 28 membres dirigé par quatre syndics. Le pouvoir judiciaire se confondait avec le pouvoir exécutif par le fait que des membres du Conseil d'État étaient à la tête de certains tribunaux. Des lois de 1816 et 1819 introduisirent quelques améliorations dans un système électoral fort compliqué.

L'opposition libérale réussit en 1842 à mettre sur pied une nouvelle Constitution. Le Conseil Représentatif y était remplacé par le Grand Conseil, dont les membres élus pour quatre ans, se renouvelaient de deux en deux ans et avaient le droit d'initiative. Le Conseil d'État était réduit à treize membres, avec, à sa tête, les quatre membres du collège des Syndics ; le pouvoir judiciaire était séparé du pouvoir exécutif. Une administration distincte était constituée pour la ville de Genève. La question du Sonderbund occasionna la révolution du 7 octobre 1846. La Constitution de 1847 est celle qui nous régit encore aujourd'hui, modifiée, il est vrai, par des lois constitutionnelles subséquentes, portant notamment création de l'Hospice général, instituant entre autres le vote à la commune, le referendum, la représentation proportionnelle, le droit d'initiative populaire, pour l'élection au Grand Conseil d'abord, pour celle des Conseils municipaux ensuite.

Voir Henri Fazy : *Les constitutions de la République de Genève.* — A. Flammer : *Le droit civil de Genève. Ses principes et son histoire*, dans *BIG* XX. — Le même : *Usages et jurisprudence coutumière du canton de Genève*, dans *BIG* XIII. — Alfred Martin : *Le code civil dans le canton de Genève*, dans *Le Livre du centenaire du Code civil.* — Le même : *Une commission des Édits civils en 1814.* — Le même : *Exposé de l'ancienne législation genevoise sur le mariage.* — F.-A. Naville : *État-civil de Genève.* [H. F.]

V. **Développement de la civilisation.** A. ÉGLISE. 1. *Église protestante.* — Le 21 mai 1536, la Réformation fut adoptée par le peuple genevois qui décréta vouloir vivre désormais « en la sainte loi évangélique et parole de Dieu, en union et obéissance de justice, abandonner messes, idoles et autres abusions papales ». Cette résolution coïncida avec celle d'enseigner gratuitement les pauvres et de rendre l'instruction obligatoire. Calvin, dès son retour de Strasbourg à Genève, 1541, entreprit d'organiser la nouvelle église et de réformer les mœurs. Le 20 novembre 1541, les Ordonnances ecclésiastiques, rédigées sous son influence furent adoptées par le Conseil général. Elles furent, pendant trois siècles, la charte de l'Église de Genève, église qui fut dès lors un vrai « pouvoir spirituel » à côté du pouvoir politique. Le corps pastoral se recrutait lui-même, mais l'élection d'un ministre ne devenait définitive qu'après avoir été acceptée par la paroisse qu'il devait desservir et approuvée par le Magistrat. La partie caractéristique des Ordonnances est la discipline ou inspection des doctrines et des mœurs, exercée par le Consistoire, sorte de tribunal mixte, composé de pasteurs, de conseillers et de citoyens (Anciens).

La Bible était considérée comme le livre renfermant la constitution morale et religieuse de la cité ; elle était la règle pour le pouvoir politique comme pour le pouvoir spirituel. La suprématie du pouvoir politique sur l'Église était nettement sauvegardée, mais l'Église obtint de fait le droit d'excommunication.

Calvin atteignit, non sans lutte, le but qa'il s'était proposé. Un des épisodes les plus émouvants de cette lutte fut le procès de Michel Servet qui s'éleva contre

le baptême donné à des enfants, et contre la doctrine de la Trinité. Calvin fort de l'assentiment des Églises de Bâle, Schaffhouse, Zurich et Berne obtint sa condamnation à mort.

En 1559, Calvin obtint le concours du pouvoir politique pour la fondation du collège et de l'académie. L'école fut placée entièrement sous la direction de la Compagnie des Pasteurs ; elle attira dès les débuts des étudiants de tous les pays protestants.

L'Église de Genève devint le centre du protestantisme international. De nombreuses imprimeries travaillaient à répandre au loin la Bible et les écrits de Calvin. Les éditions de l'*Institution chrétienne* se multipliaient, ses leçons, ses sermons étaient publiés. On s'adressait à Genève pour obtenir des pasteurs. Calvin était consulté par les Conseils pour les affaires pouvant toucher à l'Église.



Genève. Porte du Bourg-de-Four. D'après une sépia de Hébert.

En 1564, Théodore de Bèze succéda à Calvin, et ses ouvrages se répandirent aussi dans toute l'Europe. De son temps, surtout dans le dernier tiers du XVI[e] s., le Magistrat genevois s'émancipe, et il fait davantage sentir aux ministres sa suprématie, mais les ministres conservent le droit d'intervenir pour juger et critiquer publiquement les actes du gouvernement. A l'époque de Bèze, ce ne sont plus les questions dogmatiques et disciplinaires qui occupent les esprits et alimentent les discussions entre les deux pouvoirs, ce sont plutôt les questions sociales et morales. Les hommes les plus distingués de l'Église genevoise, à côté de Bèze, sont Simon Goulart, pasteur et historien ; Lambert Daneau, auteur du premier traité de morale réformée ; Charles Perrot ; Antoine de Chandieu ; Antoine de la Faye.

XVII[e] siècle. A ces hommes distingués succédèrent au commencement du XVII[e] s., plusieurs hommes éminents : Jean Diodati, traducteur de la Bible en italien, et Théodore Tronchin, les deux représentants de Genève au Synode de Dordrecht ; puis François Turrettini, le champion de l'orthodoxie réformée la plus stricte ; Benedict Pictet, Louis Tronchin et Philippe Mestrezat. Au point de vue du dogme, le XVII[e] s. est une époque de stagnation. La doctrine de l'*Institution chrétienne* et les décisions dogmatiques ou « canons » de Dordrecht ont force de loi ; on les expose et on les défend, d'une part, contre les jésuites, d'autre part, contre les Arminiens, adversaires de la Prédestination et contre les Sociniens, adversaires de la divinité de Jésus-Christ. Au sein même de l'Église de Genève, une controverse s'élève cependant sur la question des engagements demandés aux candidats au saint ministère, controverse suscitée par Alexandre Morus (professeur de théologie de 1642 à 1649), mais les partisans des canons de Dordrecht et du dogmatisme imposèrent leur volonté et en 1678, non sans réserves, la Compagnie se décida à adhérer au *Consensus Helveticus*. Jusqu'en 1709, les thèses furent souscrites par tous les candidats dans ces termes : *Sic sentio, sic profiteor, sic docebo et contrarium non docebo.*

Le XVIII[e] s. et la Révolution. Mais ce triomphe ne devait pas être de longue durée ; le propre fils du représentant authentique de la plus stricte orthodoxie calviniste, Jean-Alphonse Turrettini (1671-1737), attacha son nom à la destruction du doctrinarisme. En 1725, on ne tient plus compte des canons de Dordrecht et du *consensus*. Turrettini publia, en latin, un important *Traité de la vérité de la religion chrétienne* que Jacob Vernet traduisit en français. Vernet était un ami personnel de Rousseau et de Montesquieu, dont il fit imprimer, à Genève, l'Esprit des Lois (1748). Mais, en fuyant les excès du dogmatisme, les pasteurs genevois ne surent pas se garder du rationalisme : ils furent entraînés à négliger les doctrines vitales de l'Évangile. Ils insistèrent trop exclusivement sur l'œuvre de l'homme et pas suffisamment sur l'œuvre de Dieu dans le salut, au détriment de la doctrine du péché et de la grâce.

Pendant la réunion de Genève à la France (1798-1814), l'Église et l'école demeurèrent debout et indépendantes, soutenues financièrement par la Société Économique. L'Église de Genève fut reconnue par le gouvernement français, sans en recevoir aucune subvention. Ce fut une Église-clergé, à l'administration de laquelle les laïques n'avaient aucune part directe.

A la Restauration, l'Église redevint une Église d'État, mais, comme le nouveau territoire genevois était catholique, la suprématie légale de l'État sur l'Église protestante devint plus ou moins nominale ; le véritable pouvoir et l'influence, dans l'Église réformée, appartenaient à la Compagnie des Pasteurs. La réaction contre le rationalisme et le latitudinarisme du XVIII[e] s. engendra le « Réveil », mouvement provoqué et accentué par des influences diverses : l'influence morave et allemande, apportée en 1813 par M[me] de Krüdener, l'influence écossaise, la plus puissante, apportée en 1816 par Robert Haldane. Les adeptes du Réveil reçurent le sobriquet de « mômiers ». Pour modérer les allures et l'intransigeance dogmatique de quelques jeunes adeptes du Réveil et pour essayer de ramener la paix, la Compagnie défendit par le règlement du 3 mai 1817, qu'on traitât en chaire certaines matières touchant aux principes du christianisme ; elle portait ainsi une grave atteinte à la liberté du prédicateur et de la prédication. L'attitude de la Compagnie poussa les orthodoxes dans la voie de la séparation. Deux églises se fondèrent : celle du Bourg-de-Four (1814), dont le pasteur le plus connu fut Henri-Louis Empeytaz, et l'Église du Témoignage (1824), dirigée par César Malan. En 1849, l'Église du Bourg-de-Four disparut en donnant naissance à l'Église évangélique libre.

En 1831, une Société évangélique et une École de théologie avaient été établies pour répandre l'Évangile et former des pasteurs animés de l'esprit du Réveil. Parmi les professeurs de l'École, il faut nommer : J.-Henri Merle d'Aubigné, historien de la Réformation ; Louis Gaussen et Edmond Scherer.

De la Révolution de 1847 aux lois de 1873. En 1842, la nouvelle constitution politique donna une certaine part aux laïques dans l'administration de l'Église nationale et dans l'élection des pasteurs, mais le pas décisif

dans le sens du laïcisme fut accompli par la Constitution de 1847.

Cette Constitution transforma l'ancienne Église en une Église-peuple, qui ne fut plus dirigée par la Compagnie, mais par le Consistoire, composé de 25 laïques et de 6 ecclésiastiques. L'élection des pasteurs fut confiée au peuple protestant de chaque paroisse. Le règlement organique mit à la base de l'Église une déclaration de principes affirmant l'autorité divine des Écritures et les droits du libre examen. L'autorité législative politique (Grand Conseil) issue du suffrage universel (des catholiques comme des protestants) votait les traitements des pasteurs et décidait de leur nombre. Les orateurs et prédicateurs les plus distingués de cette époque qui fut brillante furent : les professeurs David Munier, H. Oltramare, Auguste Bouvier, John Cougnard, le philosophe Ernest Naville, les pasteurs Louis Tournier, Frank Coulin, le ministre Félix Bungener. C'est alors qu'éclata le mouvement libéral, qui réclamait une liberté doctrinale absolue dans l'Église et préconisait l'adoption des vues de la critique biblique avancée comme un progrès d'une importance capitale. Jusqu'alors, aucun catéchisme ou formulaire n'avait pu être employé dans l'Église sans l'autorisation du Consistoire, et celui-ci pouvait refuser la chaire aux ecclésiastiques étrangers dont les opinions lui paraissaient dangereuses. Il refusa l'autorisation de prêcher à des pasteurs libéraux français, tels que Fontanès et Albert Réville.

En 1869, les conférences de Ferdinand Buisson, sur la Bible, et ses attaques contre l'Ancien Testament, soulevèrent une violente tempête. Il se forma un parti libéral en religion, qui s'unit au parti radical en politique pour « libéraliser » l'Église catholique.

La séparation de l'Église et de l'État. Proposée en 1880 par Henri Fazy, la suppression du budget des cultes fut votée par le Grand Conseil, mais repoussée à une énorme majorité par le peuple.

Les vingt années qui suivirent furent un temps d'apaisement progressif. La ville de Genève fut divisée en quatre paroisses, tandis qu'elle n'en formait qu'une auparavant. Des Conseils de paroisse furent institués en ville et à la campagne. Ce fut le 30 juin 1907 que la loi de séparation fut votée à une majorité de 800 voix. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 1909.

Il faut noter qu'en 1898, une Association chrétienne évangélique, dirigée par le pasteur Frank Thomas, s'était fondée, qui s'était donné pour but de préparer la séparation en groupant les protestants évangéliques. Gaston Frommel, disciple enthousiaste de Vinet, avait aussi plaidé la cause de la séparation.

La reconstitution de l'Église nationale. Une constitution nouvelle a été établie pour l'Église nationale protestante par une Constituante nommée par les électeurs protestants du canton. Son œuvre a été acceptée le 27 septembre 1908. L'Église nationale protestante de Genève reconnaît pour son seul chef Jésus-Christ et place à la base de son enseignement la Bible librement étudiée à la lumière de la conscience chrétienne et de la science. La Faculté de théologie protestante de l'université n'a pas été supprimée par la loi de séparation, mais l'accès du ministère pastoral, dans l'Église reconstituée, a été ouvert à des gradués d'autres Facultés. Les pasteurs sont payés par une caisse centrale, alimentée par les revenus des biens et par les contributions annuelles des membres de l'Église. Sont membres de l'Église nationale protestante de Genève « tous ceux qui se considèrent comme en faisant partie ». Sont électeurs, tous ceux qui « déclarent vouloir être inscrits » sur les tableaux. Désormais, la qualité d'électeur en matière politique est distincte de la qualité d'électeur en matière ecclésiastique. Genève est encore la forteresse avancée du protestantisme dans les pays latins et le siège de deux importantes organisations religieuses internationales : *L'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens* et la *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Bleue.*

Voir Borgeaud : *Histoire de l'Université* I. — *L'Académie de Calvin.* — Doumergue : *Jean Calvin : les hommes et les choses de son temps.* — Gaberel : *Hist. de l'Église de Genève.* — W. Walker : *Jean Calvin.* — E. Choisy : *La théocratie à Genève au temps de Calvin.* — Kampschulte : *Johann Calvin.* — Heyer : *L'Église de Genève.* — Edmond Binet : *La séparation de l'Église et de l'État. Son application à Genève.* — Neeser : *La séparation à Genève.* [Eugène CHOISY.]

2. *Église catholique.* — Rétablissement du culte catholique dans Genève. La Réforme avait proscrit le culte catholique. En 1679, le résident de France demanda l'autorisation d'installer une chapelle dans son hôtel. Le Conseil n'osa refuser et la messe se célébra devant des auditoires restreints. En 1784, la résidence de Sardaigne eut aussi sa chapelle, mais le catholicisme n'était que toléré. Il acquit droit de cité au moment de l'annexion de Genève à la France. Un missionnaire, l'abbé Vuarin, ouvrit une chapelle en 1799, dans un local privé à la rue de la Croix d'Or, puis en 1803, l'abbé Lacoste fut nommé curé de Genève. Jugé trop libéral, il fut remplacé en 1806 par l'abbé Vuarin qui conserva ses fonctions jusqu'en 1843.

Le curé de Genève dépendait de l'évêché de Chambéry. Lors de la restauration de la République, l'état de choses subsista, mais Genève obtint du Saint-Siège en 1819, malgré la très violente opposition de Vuarin, le rattachement des paroisses catholiques du canton à l'évêché de Lausanne, qui prit le nom d'évêché de Lausanne-Genève.

Le statut des églises catholiques genevoises, ressortissant aux communes réunies, était réglé d'une façon très stricte par les dispositions des traités de Vienne et de Turin.

Les traités établissaient une différence de traitement juridique très sensible entre les catholiques du nouveau territoire, d'une part, ceux de l'ancien territoire et les protestants d'autre part, au point de vue de l'exercice des droits religieux et du droit au mariage, d'où des conflits sans cesse renaissants, nominations ecclésiastiques, fêtes religieuses, loi sur le mariage, etc. entre le gouvernement de Genève et le curé Vuarin ; conflits que la bonne volonté de l'évêque, Mgr Yenni, n'arriva pas toujours à aplanir. L'abbé Vuarin mourut en 1843, après avoir obtenu pour les catholiques la cession de l'église de Saint-Germain, l'installation à Genève des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et la fondation d'un hôpital catholique. Il fut remplacé, par décision de l'évêque, par l'abbé Marilley. Le Conseil d'État ayant refusé son approbation à cette nomination, et l'abbé Marilley étant malgré cela entré en fonctions, le gouvernement le fit expulser *manu militari.* Le 7 novembre 1846, le gouvernement de James Fazy, désireux de se concilier l'appui des catholiques, donnait son approbation à la nomination de l'abbé Dunoyer. La politique radicale tendait à la suppression des différences de traitement juridique existant entre les citoyens du nouveau et ceux de l'ancien territoire. La situation était assez curieuse au point de vue de la rétribution des ecclésiastiques des différents cultes. Tandis que les prêtres catholiques étaient rétribués sur les fonds du budget de l'État, c'est-à-dire aux frais de tous les citoyens, sans distinction religieuse, les pasteurs recevaient leur salaire de la Société économique, c'est-à-dire des seuls citoyens protestants. La loi constitutionnelle de 1868 établit l'égalité absolue entre tous les citoyens par la renonciation consentie des ayants-droit aux privilèges dérivant des traités.

La question s'agitait de la création d'un évêché autonome à Genève. L'abbé Mermillod ayant été nommé en 1864 curé de Genève, puis évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, et s'étant maintenu dans cette fonction, malgré l'invitation à y renoncer qui lui fut notifiée par le Conseil d'État, celui-ci décida le 15 février 1873 l'expulsion de G. Mermillod aussi longtemps qu'il n'aurait pas renoncé à ses fonctions. Les lois de 1873 ayant entre autres institué l'élection des curés par le peuple et les catholiques ayant refusé de s'y soumettre, ils furent remplacés comme Église d'État par les vieux-catholiques, qui, à la voix du père Hyacinthe, s'étaient constitués en communauté. Les églises leur furent remises. Les catholiques de Genève formèrent des paroisses séparées, sans existence officielle reconnue

Un premier essai fut tenté en 1880 par une proposition de suppression du budget des cultes, de les mettre toutes sur le même pied.

Adoptée par le Grand Conseil, la séparation des Églises et de l'État fut repoussée par le peuple. L'idée fit néanmoins son chemin. Le 15 juin 1907, elle fut consacrée par un plébiscite.

Voir Alb. Rilliet : *Le rétablissement du catholicisme à Genève.* — Comte : *Le cardinal Mermillod.* — Fleury et Martin : *Hist. de M. Vuarin.* — Jeantet : *Vie du cardinal Mermillod.* — W. Martin : *Situation du catholicisme à Genève, 1815-1907.* — A. Roget : *La question catholique à Genève.* — O. Karmin : *Le Transfert de Chambéry à Fribourg de l'Évêché de Genève*, dans *BIG*, XLIV. — Le même : *Documents sur l'hist. religieuse de Genève à l'époque de la Restauration.* — Goyau : *Une ville-église.*

3. *Le culte vieux-catholique.* — Les lois constitutionnelles de 1873 avaient remis au peuple l'élection des curés. Devant l'abstention décidée des catholiques, il se forma à Genève un noyau vieux-catholique qui appela à sa tête Hyacinthe Loyson. Un clergé s'organisa dans plusieurs paroisses et Hyacinthe Loyson fut le premier curé de Genève. Le 14 juin 1874, les chefs du mouvement libéral à Genève adoptèrent la constitution de l'Église catholique chrétienne, et le 11 octobre 1876, Édouard Herzog, évêque vieux-catholique de Suisse, vit ses pouvoirs reconnus par le gouvernement genevois.

Cependant l'organisation vieille-catholique n'avait pas de racines dans le pays ; peu à peu, les différentes paroisses disparurent et aujourd'hui les seules églises de Saint-Germain à Genève et de Lancy lui sont réservées.

Voir W. Martin : *La situation du catholicisme à Genève.* — Houtin : *Le Père Hyacinthe.*

4. *Les Juifs.* — Comme partout, les Juifs n'étaient que tolérés dans la Genève du moyen âge, où un quartier spécial leur était réservé près de la place du Grand Mézel. Ils en furent chassés en 1490 et, dès cette époque, l'entrée de la ville leur resta interdite. Au XVIII[e] s. ne pouvant habiter Genève, les Juifs se groupèrent à Carouge, alors terre de Savoie. Une communauté se forma dès 1782 qui eut sa synagogue et son cimetière en 1787. L'annexion de Genève à la France rendit aux Juifs l'accès de Genève ; la qualité de citoyen leur fut refusée à la Restauration. En 1852 seulement, après de longues discussions, le Conseil d'État reconnut officiellement la communauté israélite, et lui concéda en 1853 un terrain pour l'édification d'une synagogue. Dès ce moment, les derniers Juifs abandonnèrent Carouge. La communauté israélite compte à Genève plus de trois mille membres. — Voir E. Ginsburger : *Hist. des Juifs de Carouge.* — Galiffe : *Genève hist. et archéologique.* [H. F.]

B. ÉCOLES. Nous n'avons que peu de renseignements sur l'instruction publique dans la Genève du moyen âge. Il y eut, au XIII[e] s., des écoles privées, dirigées par le clergé, mais elles n'étaient pas gratuites ; elles servaient à former des clercs ou futurs ecclésiastiques. La première école publique fut fondée en 1429 par un généreux citoyen, l'ancien syndic François de Versonnex. Elle fut transportée en 1535 au couvent des cordeliers de Rive. Calvin devait instituer l'académie destinée à former des pasteurs, et le collège.

1. *L'Académie.* L'an 1365, une bulle de l'empereur Charles IV avait concédé l'établissement à Genève d'une université où devaient être enseignés les arts libéraux, le droit, la théologie et la médecine. La bulle n'eut pas de suite, car elle fut révoquée au bout de peu de temps. L'évêque Jean de Rochetaillée essaya sans succès de reprendre l'idée en 1418. Calvin, lui, devait y réussir. Le 5 juin 1559, les *Leges Academiae Genevensis* annonçaient la fondation de l'académie et du collège de Genève. Théodore de Bèze fut le premier recteur de l'école, qui d'emblée attira de nombreux étudiants, genevois et étrangers. Outre Calvin et Bèze, les cours étaient donnés par des humanistes français : Chevalier, Berauld, Tagaut, chassés de leur pays pour cause de religion. A la mort de Calvin en 1564, l'académie comptait 300 étudiants.

L'enseignement consacré d'abord uniquement à la théologie, s'élargit peu à peu et l'on eut des professeurs de philosophie, de droit et de belles-lettres. Au nombre des maîtres du XVI[e] s., on compte des savants de réputation européenne : Doneau, Hotman, Scaliger, Casaubon, Denis Godefroy.

Avec ceux qui continuèrent l'œuvre de Calvin et de Théodore de Bèze, l'académie fut aux XVI et XVII[e] s. le plus solide soutien de la foi protestante : Antoine de La Faye, Jean Diodati, Théodore Tronchin, Benedict Turrettini, François Turrettini, Louis Tronchin enseignèrent dans ses chaires.

Lorsque Genève fut annexée à la France en 1798, elle réussit à sauvegarder l'existence de l'académie qui, lorsque fut créée l'université impériale, n'y fut pas englobée et conserva son autonomie. La Société Économique, de concert avec la Société Académique, prit en mains l'administration de la haute école genevoise. Dans la Genève impériale, se distinguèrent dans les sciences, les professeurs J.-P. Prevost, Lhuillier, M.-A. Pictet, H. Boissier, Tingry, Gaspard De la Rive ; en théologie : Vaucher et Peschier-Fontanes. Lors de la Restauration, l'académie reprit un éclat nouveau : Sismondi, Bellot, Rossi, de Candolle formaient une élite de savants qu'on venait écouter de fort loin. Une loi de 1816 avait mis à la tête de l'académie et du collège le Sénat académique, formé du recteur, des professeurs en activité ou émérites, des scholarques et du principal du collège ; le Sénat était sous la haute direction de la Compagnie académique, dans laquelle les pasteurs venaient s'adjoindre aux professeurs. La Vénérable Compagnie des pasteurs enfin choisissait les professeurs de théologie. Une loi de 1834 centralisa l'administration sous l'autorité directe du Conseil d'État en créant dans ce but une Commission de l'Instruction publique. De nouvelles modifications eurent lieu en 1848. En 1872, l'académie fut transformée en université à la suite de la création d'une faculté de médecine. — Voir Bétant : *Le Collège de Rive.* — Borgeaud : *Hist. de l'Université de Genève* I et II.

2. *Le Collège.* Le collège fut fondé en 1559, sur son emplacement actuel ; il succédait au vieux collège de Rive, remplaçant lui-même l'ancienne école de Versonnex. Maturin Cordier fut le premier principal du collège. L'Ordre du collège, œuvre de Calvin et de Théodore de Bèze, établit la base de l'organisation scolaire qui resta en vigueur jusqu'en 1798 sans grands changements. Pendant l'occupation étrangère, le collège fut remis à l'administration de la Société Économique. La restauration de la République fut le signal d'une série de lois qui donnèrent d'abord une grande part de l'administration à l'élément ecclésiastique, pour la confier ensuite peu à peu à l'élément civil. La loi de 1886 modifia profondément l'organisation du collège dans lequel elle comprit le gymnase, auparavant rattaché à l'université.

La Société des cathécumènes, puis la Société économique établirent les premières écoles primaires ; en 1806 l'abbé Vuarin institua une école catholique et des écoles lancastériennes s'élevèrent, en 1819, à Longemalle pour les filles, à Saint-Antoine, en 1822, pour les garçons. Une école d'horlogerie avait été créée en 1824 par la Société des arts, mais ce furent les gouvernements issus d'un mouvement populaire qui donnèrent, en 1846 et en 1848, les bases modernes d'obligation, de gratuité, de laïcité à l'instruction publique, qui établirent les trois degrés de l'enseignement et s'occupèrent sérieusement de l'instruction des filles : l'école secondaire des jeunes filles fut créée en 1847.

La loi du 5 juin 1886, étudiée par Favon et Gavard entre autres, donna une direction plus pratique aux études et plus de cohésion à l'enseignement public qu'auparavant.

Aux écoles citées étaient venues ou vinrent s'ajouter : l'École des Beaux-Arts, dont l'administration municipale avait repris la direction ; l'École des Arts industriels fondée en 1876 par l'État pour l'enseignement des arts décoratifs ; l'École supérieure de commerce, reprise à la Ville par l'État ; les Écoles ménagères de Carouge, 1893, de Genève, 1897 ; l'École d'horticulture, 1895 ; l'École professionnelle. En 1908, l'École des Arts et Métiers engloba l'École des Arts industriels, l'École de mécanique, le Technicum ; une école d'administration fut créée. — Voir Thévenaz : *Hist. du Collège de Genève.*

— Chennaz : *L'instruction publique au cours du XIXe s. à Genève*, dans *Genève-Suisse*. — L. Hautesource, dans *Nos centenaires*.

C. ARTS ET SCIENCES. 1. *Histoire littéraire. a)* Moyen âge. — Les plus anciens textes connus sont le *Fasciculus tempor*, sorte de journal où sont consignés les faits les plus saillants de l'histoire de Genève de 1303 à 1335 ; le Code des Franchises de Genève, 1387, et les Gestes et Chroniques de la maison de Savoie, de Jean Servion. La valeur littéraire de ces œuvres est assez mince. Plus importante est la version en prose de Jean Bagnyon du fameux roman de Fierabras, imprimé à Genève en 1478 et qui eut d'emblée un immense succès. C'est le premier texte purement littéraire d'origine genevoise. La Genève du moyen âge ne resta pas indifférente aux productions de l'art dramatique ; des mystères furent souvent représentés en plein air à l'occasion des fêtes ou des réjouissances publiques.

b) XVIe siècle. — L'adoption de la Réforme donna lieu à une production intellectuelle considérable soutenue surtout par des exilés pour cause de religion. L'activité intellectuelle de Calvin lui-même fut intense, et l'*Institution chrétienne* est restée, indépendamment de toute idée de controverse, un des morceaux capitaux de la littérature française. Théodore de Bèze fut un des maîtres indiscutés de la pensée de son siècle. Parmi les auxiliaires des réformateurs, on peut citer Antoine Fromment, chroniqueur à ses heures, Antoine de Chandieu, à la fois prédicateur, historien, polémiste et poète, Sébastien Castellion et Antoine de La Faye.

D'entre les chroniqueurs, rappelons le notaire Messiez et son *Mémorial*, le chroniqueur Jean Balard et surtout François Bonivard, l'historien officiel de la République. Michel Roset, plusieurs fois syndic et secrétaire d'État, a laissé des chroniques d'une époque troublée, où il joua un des principaux rôles. Jean Savyon complète une liste fort intéressante des chroniqueurs du terroir. Quant aux écrivains politiques, il faut rappeler que de Genève est partie en 1573, la *Franco-Gallia* d'Hotman, rude mais admirable revendication de la souveraineté des peuples.

c) XVIIe siècle. — D'entre les humanistes, émerge la dynastie des Estienne. Au XVIIe s. appartient la grande figure de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Cet ancien ami d'Henri IV avait fait de Genève, où il mourut en 1630, sa ville d'élection. A la fois historien, polémiste redoutable et poète satirique incisif, son nom restera inséparable de celui de son maître et son œuvre est indispensable à celui qui veut étudier l'époque troublée où il vécut. Le XVIIe s. est le siècle de la théologie. Si le XVIe s. a vu la consécration de l'idée protestante, on peut dire que le XVIIe est celui des dialecticiens de la foi. Le *Consensus* du synode de Dordrecht de 1619, avait divisé les protestants en deux camps : les orthodoxes et les libéraux. A la tête des premiers à Genève étaient Jean Diodati, Théodore Tronchin, Bénédict, François et Michel Turrettini ; les chefs du second étaient Jean-Robert Chouet, l'introducteur à Genève de la philosophie cartésienne, Philippe Mestrezat et J.-A. Turrettini.

Parmi les écrivains politiques et les historiens, rappelons le nom de Jean Sarasin, dont l'éloquent pamphlet, *Le Citadin de Genève*, est une réponse à une violente attaque contre Genève du poète savoisien Buttet, dans son *Cavalier de Savoie*. L'histoire de Genève de Jean-Antoine Gautier, basée sur les documents officiels que la position de son auteur lui permettait d'avoir en mains, peut, encore aujourd'hui, être considérée comme une œuvre de premier ordre par ses méthodes critiques.

d) XVIIIe siècle. — Il a été appelé le siècle des philosophes. Voltaire passe aux Délices, puis à Ferney, presque un quart de siècle. Rousseau formule les doctrines d'où sortiront les principes dont la Révolution française fera la loi fondamentale des peuples civilisés. J.-J. Burlamacchi restera une des sommités de la science juridique par ses *Principes de droit naturel et politique*. Le renom des théologiens pâlit devant la gloire de Voltaire et de Rousseau. Jacob Vernet, l'adversaire des philosophes, conserve, comme écrivain, une place honorable. De même Jacob Vernes dont les querelles avec Rousseau ont sorti le nom de l'oubli. Charles Bonnet eut une réputation universelle de naturaliste et de philosophe. Ses *Considérations sur les corps organisés* et ses *Contemplations de la nature* lui attirèrent l'admiration du monde savant de toute l'Europe. Le grand savant que fut H.-B. de Saussure honore les lettres genevoises par le talent descriptif qui préside à ses *Voyages dans les Alpes*. *Les lettres de la campagne* du procureur général Tronchin essayèrent la justification des mesures maladroites prises contre l'*Émile* et le *Contrat social*. Elles provoquèrent l'éloquente réponse de Rousseau : *Les lettres de la Montagne*.

Le chef des Natifs, Isaac Cornuaud a laissé des *Mémoires*, récemment publiés, qui donnent un tableau complet et saisissant de la vie genevoise à la fin du XVIIIe s. L'*Histoire de Genève* de Bérenger, œuvre de polémiste, a de sérieux mérites historiques. D'Ivernois, diplomate au service de la République au moment de la débâcle napoléonienne, a laissé un *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* qui, en tant qu'œuvre littéraire, est remarquable par sa sobriété et sa vigueur.

Senebier a élevé dans son *Histoire littéraire de Genève* un monument à la gloire de sa patrie qui restera.

Dans la Genève des réformateurs, le théâtre demeurait proscrit ; il y rentra d'une manière permanente à la suite des soldats étrangers de l'intervention de 1782. En septembre 1783 s'ouvrait la salle de Neuve, qui, remplaçant les théâtres de Châtelaine et de Carouge, alors terre de Savoie, introduisait le spectacle à Genève. Saint Gerand, puis le futur conventionnel Collot d'Herbois en furent les premiers directeurs.

e) XIXe siècle. — Quelques chansonniers du terroir avaient réuni leurs muses dans le Caveau genevois. L'âme de cette alerte association fut Jean-François Chaponnière, un des fondateurs du *Journal de Genève*. Autour de lui se groupaient Paul Tavan, Jérémie Subit, Salomon Cougnard. Le plus littéraire des membres du Caveau fut J.-A. Gaudy-Le Fort qui s'est quelque peu égaré dans les sentiers de l'histoire, mais dont les *Promenades historiques dans le Canton de Genève* sont encore consultées avec fruit.

Si Jacques Necker, ministre de Louis XVI, a fait toute sa carrière en France, il n'en est pas moins resté bon Genevois et son talent honore sa patrie. Il a donné à Genève et au monde sa fille, Mme de Staël, qui se réclama toujours de Genève.

D'entre les écrivains politiques, J.-L. De Lolme s'est fait un nom par son ouvrage sur la *Constitution de l'Angleterre* ; Mallet-Dupan par ses *Considérations sur la Révolution française* et Sismondi par son *Histoire des Républiques italiennes* et son *Histoire des Français*.

Le réveil religieux a donné à Genève le fameux théologien César Malan. L'éloquence des pasteurs Jean-Samuel Cellérier, C.-F. Moulinié, D. Munier, Barthélemy Bouvier, a fait d'eux des maîtres de la chaire genevoise.

La restauration de la République avait rendu à Genève une vie intellectuelle intense. Rodolphe Tœpffer régnait sans conteste sur le monde littéraire de son époque. La *Bibliothèque britannique* de Pictet et de Maurice était devenue en 1815 la *Bibliothèque universelle* ; elle contribua pour une large part à cet essor. Genève donna au romantisme Charles Didier, l'auteur de la *Rome souterraine*, et un poète mort trop jeune pour avoir pu donner sa mesure : Imbert Galloix ; d'autres encore : Étienne Gide, l'auteur de *Sentier perdu*, André Verre, H. Blanvalet, Albert Richard.

Dans la seconde moitié du siècle, on distingue le doux moraliste et l'aimable poète que fut John Petit-Senn, protecteur éclairé des lettres genevoises. La réputation du grand philosophe H.-F. Amiel est devenue mondiale et son *Journal intime* est connu des lettrés du monde entier. L'apparition enfin de l'ouvrage de Rodolphe Rey : *Genève et les rives du Léman* fut un événement littéraire pour l'époque par l'originalité de son esprit et la perspicacité de ses jugements.

Parmi les écrivains et orateurs politiques James Fazy, orateur incisif et écrivain de premier ordre, eut une activité de polémiste de plus de 50 ans.

Citons en terminant le grand souvenir de Marc Mon-

nier, à la fois romancier, poète, critique littéraire et auteur dramatique. Son plus beau titre de gloire fut son fils, Philippe Monnier, le prestigieux auteur du *Quattrocento*, écrivain national par



Genève. Le château Tavel. D'après une photographie.

excellence, et profond analyste de l'âme genevoise dans son *Livre de Blaise* et sa *Genève de Tœpffer*.

Philippe Monnier est mort presque en même temps que son ami Gaspard Valette, le critique littéraire, à qui est dû une œuvre définitive, *J.-J. Rousseau Genevois*. Il suivait de quelques années dans la tombe le poète Louis Duchosal, le chantre éloquent du *Livre de Thulé*.

Voir V. Rossel : *Hist. littéraire de la Suisse romande*. — Ph. Godet : *Hist. littéraire de la Suisse française*. — Senebier : *Hist. littéraire de Genève*. — M. Monnier : *Genève et ses poètes*. [H. F.]

2. *Les savants*. L'un des faits les plus curieux de l'histoire de Genève est sans doute l'extraordinaire floraison scientifique qui a marqué le cours de ces deux derniers siècles. Il suffirait, pour le prouver, de citer les noms des Trembley, des Bonnet, des Tronchin, des Senebier, des Huber, des Saussure, des Prevost, des Candolle, des de La Rive, des Pictet, des Marignac, des Plantamour, des Claparède, des Fol, des Reverdin, des Flournoy, des Guye, qui, pour la plupart, désignent, non pas une personnalité isolée, mais toute une dynastie de savants. Aux XVIIIe et XIXe s., Genève a donné six associés à l'Académie des sciences de Paris, tandis que Bâle n'en donnait que cinq pendant le même laps de temps, et Londres et Berlin seulement trois chacun.

Comme illustration de cette production scientifique, on peut encore citer une série de découvertes de première importance : Dans le domaine de la biologie, Abraham Trembley découvre la régénération (1744), Charles Bonnet la parthénogénèse (1745), F. Huber constate que l'accouplement des abeilles, qu'on mettait en doute, a lieu au cours du vol nuptial (1792), J.-P Vaucher, le premier, observe le phénomène intime de la conjugaison de deux algues (1803), Jean-Louis Prevost, avec Dumas, prouvent le rôle du spermatozoïde dans la fécondation, et décrivent, les premiers, la segmentation de l'œuf (1824), Hermann Fol, le premier aussi, voit s'opérer sous ses yeux la pénétration du spermatozoïde dans l'œuf (1879). En botanique, Bonnet découvre la respiration des plantes (1754), Senebier, la fonction chlorophylienne (1785), Th. de Saussure prouve que la respiration vraie des plantes se produit encore au soleil, et il montre la valeur des sels dans les engrais (1804). En zoologie, P. Huber découvre le langage antennal des fourmis et l'élevage des pucerons par celles-ci (1810). Dans le domaine de la physique, H.-B. de Saussure fonde la géologie des Alpes (vers 1770) et invente une foule d'instruments (l'hygromètre, etc.), Pierre Prevost énonce le principe si fécond de l'équilibre mobile de température (1791), Daniel Colladon établit la vitesse de propagation du son dans l'eau (1826), Raoul Pictet liquéfie l'oxygène (1877). En chimie, outre les travaux de Marignac sur la détermination des poids atomiques (vers 1860), mentionnons la fixation de l'azote de l'air par Ph.-A. Guye (1905) qui fut d'autre part l'un des premiers pionniers de la stéréochimie. En mathématiques, Jean-Robert Argand est resté célèbre par son interprétation géométrique des nombres complexes (1805), et Sturm découvre le fameux théorème qui porte son nom (1829). Dans le domaine de la linguistique, Ferdinand de Saussure brille au premier rang pour sa fameuse découverte du système primitif des voyelles en indo-européen (1878). En médecine et en physiologie, enfin, Coindet découvre les propriétés de l'iode dans le traitement du goître (1819), Jean-Louis Prevost II localise la lésion de la paralysie infantile (1866), J.-L. Reverdin découvre le myxœdème opératoire (1882), Ad. D'Espine le souffle trachéo-bronchique.

Genève fut la première ville du continent où l'on pratiqua l'inoculation contre la variole ; ce fut le zoologiste Trembley qui rapporta cette méthode d'Angleterre, où elle était pratiquée depuis 1721. La première inoculation fut faite à Genève en 1750 par le chirurgien D. Guyot. C'est encore par Genève que le continent fut informé de la découverte de la vaccine, grâce au physicien M. A. Pictet, rapportant à Genève le mémoire de Jenner, qui est aussitôt traduit par le Dr Louis Odier (Bibl. britannique, 1798), et c'est Odier qui crée le mot *vaccine* pour traduire *cow-pox*. C'est aussi un Genevois, Édouard Claparède, qui, par deux articles de la *Revue germanique* (1861), révéla l'œuvre de Darwin, encore méconnue en France et en Allemagne, et c'est à Genève que celle-ci est discutée avec le plus d'objectivité par C. Vogt, Alph. de Candolle, F.-J. Pictet. C'est Thury qui, le premier, essaie une vérification expérimentale du phénomène des tables tournantes (1855), manifestant ainsi une singulière ouverture d'esprit. Ce sont encore des Genevois, Éd. Sarasin et L. de la Rive, qui traduisent en français les travaux de Hertz et étendent nos connaissances relatives aux ondes électriques. Enfin, c'est Flournoy qui révèle au public de langue française l'œuvre de W. James et celle de Freud.

Une manifestation de l'activité scientifique de Genève est la création, dès la fin du XVIIIe s., de nombreuses sociétés scientifiques : *La Société des Arts* (1776), la *Société de Physique et d'Histoire naturelle* (1790), la *Société helvétique des Sciences naturelles*, fondée par H.-A. Gosse en 1815, la *Société médicale* (1824), l'*Institut*

national genevois (1852), la *Société de Géographie* (1858), la *Société de Botanique* (1875), la *Société de Chimie* (1878), etc.

Divers périodiques scientifiques ont aussi vu le jour à Genève : la *Bibliothèque britannique* (1796), les *Archives des Sciences physiques et naturelles* (1795), les *Mémoires de la Société de Physique* (1821), les *Mémoires* et le *Bulletin* de l'Institut national genevois (1853), la *Revue médicale de la Suisse romande* (1867), le *Globe* (1876), la *Revue suisse de Zoologie* (1893), le *Bulletin de la Soc. botanique* (1891), les *Archives de Psychologie* (1901), le *Journal de Chimie physique*, l'*Enseignement mathématique* les *Archives suisses d'Anthropologie*.

Voici maintenant l'énumération des principaux représentants des diverses sciences. — *Mathématiques* : Fatio de Duillier, Gabriel Cramer (qui découvrit, avec Leibnitz, la théorie des déterminants), Louis Bertrand (dont les travaux ont servi de point de départ à la géométrie non euclidienne), L'Huillier, Argand, Sturm, G. Oltramare, Cellérier, Cailler, R. de Saussure, Fehr. — *Astronomie, Météorologie* : A l'observatoire, reconstruit en 1829, Alf. Gautier, E. Plantamour (à qui l'on doit de précieuses séries d'observations météorologiques), Em. Gautier et son fils Raoul, Pidoux, Schaer. — *Géologie, Minéralogie, Géographie* : Les trois De Luc, H.-B. de Saussure, Alphonse Favre (auteur de la carte géologique de la Savoie) et son fils Ernest, C. Vogt, Et. Ritter, Charles Sarasin, L.-W. Collet ; les deux Soret et L. Duparc se sont spécialisés dans la minéralogie et la cristallographie, Joukowsky, Jules Favre ; Paul Chaix et son fils Émile se sont distingués comme géographes. — *Physique* : Marc-Auguste Pictet, Pierre Prevost, Gaspard de la Rive, à la fois aliéniste, physicien et chimiste, Auguste de la Rive, dont l'œuvre est immense, notamment dans le domaine de l'électricité, et qui inventa la dorure galvanique, Colladon, Raoul Pictet, Ed. Sarasin, L. de la Rive, Le Royer et van Berchem (dont les expériences ont contribué à la réalisation de la télégraphie sans fil), C.-E. Guye. — *Chimie* : Tingry, Th. de Saussure, Marignac, C. Graebe (venu d'Allemagne), Émile Ador, Amé Pictet, Ph.-A. Guye, Briner. — *Botanique* : On a dit souvent que la botanique était la science genevoise par excellence ; ce sont en effet des Genevois qui ont contribué à l'établir sur des bases solides. Bonnet, Senebier, Vaucher, Th. de Saussure créent la physiologie végétale ; Aug.-P. de Candolle aborda toutes les parties de la botanique avec un égal génie ; il créa en 1817 le Jardin botanique des Bastions, transporté en 1904 à la Console ; J.-D. Coisy, J.-E. Duby ; Alph. de Candolle continue le *Prodrome* commencé par son père, et contribue notamment à la géographie botanique ; E. Boissier, G. Reuter, Fauconnet, Casimir de Candolle, Jean Muller, R. Chodat, J. Briquet, Hochreutiner. Grâce aux herbiers DeLessert, Boissier, de Candolle, Burnat, Barbey et d'autres, qui ont été légués au Conservatoire botanique ou à l'université, Genève possède de véritables trésors botaniques. — *Zoologie* : Trembley, Bonnet, les Huber, F.-J. Pictet-de la Rive, qui s'est tourné vers la paléontologie, Carl Vogt (d'origine allemande), Ed. Claparède (infusoires, annélides), H. Fol, H. de Saussure, V. Fatio (oiseaux de la Suisse), Émile Yung, Bedot, Penard, Jean Roux, Arn. Pictet, E. André, Pierre Revilliod, Boubier, Guyénot (venu de France). En 1912 est créée une station de zoologie lacustre. — *Physiologie et médecine* : Tronchin, Odier, Jurine, Coindet, Maunoir, Mayor, D'Espine, Rilliet, H. Gosse, J.-L. Prevost, Jacques et Auguste Reverdin, Léon Revilliod, Gust. Julliard, Paul-Ch. Ladame, Schiff (d'origine allemande), etc. — *Psychologie* : Ch. Bonnet, au XVIIIe s., fut un des précurseurs de la psychologie scientifique ; celle-ci fut consacrée à Genève en 1891 par la création d'une chaire dans la faculté des sciences, et confiée à Th. Flournoy. On ne saurait oublier que J.-J. Rousseau a joué un rôle important dans l'évolution de la psychologie, en mettant en relief la vie affective, méconnue avant lui. L'Institut J.-J. Rousseau, fondé en 1912 par Ed. Claparède II, est devenu sous la direction de Pierre Bovet le centre de recherches relatives à l'enfant. — *L'anthropologie* est représentée par E. Pittard. — *Linguistique* : Adolphe Pictet publia, en 1859, un essai de paléontologie linguistique ; F. de Saussure, et ses disciples Bally et Séchehaye. — *Histoire des Sciences* : L'étude de la pensée scientifique et celle du savant a aussi tenté les Genevois Le Sage, Senebier (l'art d'observer), P. Prevost, Alph. de Candolle, Ern. et Adr. Naville, Flournoy (qui fut un pragmatiste avant la lettre).

Bibliographie. A.-P. de Candolle : *Mémoires et souvenirs.* — Alph. de Candolle : *Hist. des Sc. et des savants.* — R. Chodat : *Discours*, dans *Actes du Jubilé de l'Université*, 1909. — J.-E. Cellérier : *Hist. abrégée de l'Académie.* — E. Yung : *Aperçu hist. sur l'activité des savants gen. au XIXe siècle.* — A.-M. Boubier : *La science genevoise*, dans *BIG*, 1905. — Hochreutiner : *Les Candolle*, dans *Suisse universitaire*, 1897-1898. — Briquet : *Botanistes*, dans *BIG* 1907. — L. Gautier : *La médecine à Genève.* — Borgeaud : *Hist. de l'Académie.* [Ed. C.]

3. *Arts. a)* Peinture. — Les annales de l'art à Genève sont surtout connues à partir du XVIIIe s. Jusqu'alors les habitants de la République, reconnaissant la nécessité de mœurs sévères pour conserver leur indépendance et leur liberté religieuse, avaient renoncé au luxe relatif d'avant la Réforme et s'étaient soumis aux lois somptuaires. C'était à l'étranger, le plus souvent en France, qu'allaient les ouvriers qui travaillaient à la décoration des montres, les bijoutiers, les émailleurs, pour y perfectionner leur art ; les artistes y trouvaient l'emploi de leurs talents. Tous revenaient au pays, beaucoup ayant acquis la renommée. Tels les peintres sur émail Jean Petitot (1607-1691), Pierre Bordier, le miniaturiste ; Jean-Antoine Arlaud (1668-1746), le peintre du régent ; le portraitiste Robert Gardelle (1682-1766). L'on se mit à construire de belles demeures décorées par les artistes, embellies de tableaux de maîtres rapportés par des collectionneurs ou des amateurs. La Chambre de la Réforme, qui avait pour mission de faire observer les lois somptuaires, ne fut plus qu'un vain mot.

On sentit le besoin d'une école de dessin, destinée aux artisans et aux futurs artistes. La question, posée déjà en février 1718 au Conseil des Deux-Cents, fut reprise en septembre 1732 et le projet adopté en 1748. Pierre Soubeyran (1699-1763), habile graveur qui avait étudié à Paris, fut le premier maître de cette école qui s'ouvrit en 1751 au Calabri. A cette école devaient se rattacher en 1786 les classes de dessin d'après nature et de modelage fondées par la Société pour l'avancement des sciences et des arts, ou Société des Arts, fondées en 1776. L'école de dessin resta placée sous la direction de la Société des Arts jusqu'au milieu du siècle dernier, époque où le régime gouvernemental ayant changé, la ville de Genève prit la direction des écoles. Déjà en 1826, l'école de dessin avait été installée dans les sous-sols du Musée Rath. En 1898, l'ensemble des écoles d'art reçut le nom d'École des Beaux-Arts. Les locaux furent tous réunis dans l'école actuelle du Boulevard helvétique. Parmi les artistes qui enseignèrent à l'École des Beaux-Arts, il faut citer le sculpteur Jean Jaquet (1755-1863), qui en fut longtemps le directeur ; Gédéon Reverdin (1773-1828), élève d'Ingres ; Jean-Léonard Lugardon, peintre d'histoire (1801-1884) ; Barthélemy Menn (1815-1893), le maître de toute une génération d'artistes de talent, à la tête desquels il faut placer Ferdinand Hodler.

b) Musées. — On peut considérer comme le premier en date le groupement des œuvres d'art données ou léguées à la ville ; elles étaient conservées à la Bibliothèque publique, dans un des bâtiments du collège. Plusieurs des peintures, œuvres de maîtres, et des objets artistiques qui en faisaient partie sont aujourd'hui dans le Musée d'Art et d'Histoire, tandis que les portraits de réformateurs, de magistrats et de savants sont à la Bibliothèque universitaire, exposés dans la salle Ami Lullin, avec la riche collection des manuscrits enluminés.

Le Musée Rath, construit avec l'aide financière de Henriette et Jeanne Rath, fut inauguré le 31 juillet 1826. Il était destiné à contenir la collection de peinture de la ville, collection considérablement enrichie par des dons généreux et par 17 tableaux de maîtres offerts en 1804 à Genève par Napoléon. Cependant, le Musée Rath devenant insuffisant à la fin du XIXe s., la mu-

nicipalité décida la construction d'un nouvel édifice, qui est le musée actuel d'Art et d'Histoire, ouvert en novembre 1910. Il comprend le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'archéologie, le Musée Fol, le Musée des armures, celui des arts décoratifs, le Vieux-Genève, et le cabinet de numismatique. Le Musée Rath reçoit actuellement les expositions temporaires. Sont représentés entre autres au Musée d'Art et d'Histoire les peintres genevois suivants : Jean Hubert (1754-1845) ; Pierre-Louis De la Rive (1753-1817) ; Jean-Pierre Saint-Ours (1752-1809) ; Wolfgang-Adam Tœpffer (1766-1847) ; Jacques-Laurent Agasse (1767-1849) ; Firmin Massot (1766-1849) ; J.-L. Lugardon ; Joseph Hornung (1792-1870) ; François Diday (1802-1877) ; Alexandre Calame, Auguste Baud-Bovy, Eugène Castan, Albert Lugardon, Auguste et Pauline de Beaumont, Étienne Duval, Alfred van Muyden, Barthélemy Menn, Pignolat, Simon Durand, Ferdinand Hodler, etc., et les sculpteurs James Pradier (1792-1852), et John-Étienne Chaponnière (1801-1835).

Bibliographie. J.-J. Rigaud : *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève.* — Jules Crosnier : *La Société des Arts et ses collections.* — Daniel Baud-Bovy : *Peintres genevois.* — Baud-Bovy et Boissonnas: *L'Album de la première école genevoise de peinture.*— Paul Seippel : *La peinture à Genève au XIX*e s., dans *Le Livre du Centenaire.* — Alfred Cartier : *Notice sur le Musée d'Art et d'Histoire.* — D. Baud-Bovy : *L'École des Beaux-Arts à Genève*, dans l'*Annuaire des Beaux-Arts en Suisse.* — Adrien Bovy : *Le Musée des Beaux-Arts de Genève*, dans l'*Annuaire des Beaux-Arts en Suisse.* — Le même : *Peintres genevois*, dans *Nos Centenaires.* — *Nos anciens et leurs œuvres.* — *Pages d'Art.* — Les catalogues des Musées Rath, Ariana, des expositions de peinture, etc. [D. PLAN.]



Genève. Intérieur de la cathédrale de Saint-Pierre. D'après une photographie.

c) Musique. — Il faut arriver au XVIIIe s., pour rencontrer à Genève quelques noms marquants dans le domaine de la musique. Ce ne fut du reste que pour satisfaire aux exigences de l'éducation des fils de famille étrangers, que des maîtres à danser et des musiciens purent s'installer à Genève. Les enfants de quelques-uns de ces joueurs d'instruments devinrent des artistes, tel Gaspard Fritz, violoniste et compositeur, 1716-1783. Beaucoup de musiciens de talent vécurent aussi un temps à Genève et y travaillèrent, notamment Grétry et Liszt. La salle de concerts de l'Hôtel-de-Ville eut une certaine vogue. C'est de même pour complaire à la colonie étrangère qu'un théâtre fut aménagé en 1738 puis construit, et reconstruit en 1783, après avoir brûlé en 1766 ; on y joua surtout des comédies (U. Kunz-Aubert dans *Nos centenaires*). Voltaire et ses admirateurs genevois ont beaucoup contribué à l'expansion des arts à Genève ; Rousseau y prit part très indirectement quoique auteur du *Devin du village*, de chansons et de bergeries. Au XIXe s., période d'éducation musicale pour la population genevoise, Jean-François Bartholoni dota la ville d'un Conservatoire en 1835 et Hugo de Senger assura au prix de mille peines une place définitive aux concerts de musique symphonique. Au XXe s., quelques compositeurs de talent surgissent dans les nouvelles générations genevoises, voir en particulier l'art. JAQUES-DALCROZE. [C. R.]

D. HISTOIRE ÉCONOMIQUE. 1. *Antiquité et moyen âge.* La situation de Genève au centre du bassin délimité par le Jura, le Vuache, le Mont de Sion et le Salève est extrêmement favorable. César (*Commentaires* I, 6 et 7) a déjà remarqué sa position avantageuse aux confins des pays des Allobroges et des Helvètes, à l'extrémité du lac. Cette situation a sans doute valu à Genève de devenir rapidement le marché principal d'une vaste région. A l'époque romaine, elle est qualifiée de marché des Allobroges ; elle est le siège d'un bureau impérial des douanes des Gaules. La ville passe au rang de place d'échange dans les relations internationales parce qu'elle était le point de convergence de plusieurs des voies naturelles de commerce de l'Europe centrale, au passage des routes unissant le Nord et le Sud du continent. Les marchés locaux sont devenus de grandes foires.

Les foires du moyen âge. Aucun texte ne permet de préciser l'époque de leur naissance, probablement parce qu'elles se sont développées peu à peu, répondant à un besoin. Les mentions du XIIIe s., les premières que l'on ait, laissent supposer qu'elles sont de fondation beau-

coup plus ancienne. Elles ont eu un bel essor au XIVe s. et sont arrivées à leur apogée au milieu du XVe s. Elles sont alors un des organes principaux de l'échange européen. Mais la seconde moitié du XVe s. a vu leur décadence, provoquée par l'hostilité des ducs de Savoie et la jalousie des rois de France travaillant au développement des marchés de Lyon. A la fin du XVe et au début du XVIe s., des causes plus générales ont agi dans le même sens : les grandes découvertes géographiques ont miné le trafic méditerranéen, déplacé l'axe économique de l'Europe au profit des rivages de l'Atlantique.

La date, le nombre et la durée des foires ont varié : il y en avait chaque année quatre particulièrement importantes ; les marchandises étaient groupées dans certaines rues, surtout les rues basses, tantôt par catégories, tantôt d'après leur origine. Les Genevois élevaient des bancs qu'ils louaient aux étrangers. Des halles furent édifiées : près du port principal, au Molard : celles de Fribourg, 1309, celles de France, 1415. Près de la Porte d'Yvoire était le port au blé; à la Fusterie le port au bois. Aux foires de Genève se rencontraient des marchands de presque toutes les parties de l'Europe. Les routes utilisées étaient celles du Simplon, du Grand Saint-Bernard, du Petit Saint-Bernard, les cols de la Faucille, de Saint-Cergues ou de Sainte-Croix, les routes des deux rives du Rhône et tous les chemins du Plateau suisse qui convergeaient naturellement vers Genève. De nombreux relais à chevaux ou à mulets ponctuaient les routes. Les principales marchandises qui s'échangeaient à Genève étaient : les draps français, flamands, anglais et fribourgeois ; les soieries, l'orfèvrerie et les armes italiennes ; les laines brutes d'Espagne et du Languedoc ; les fourrures, le fer brut, la quincaillerie allemande ; les épices qu'apportaient les Gênois et les Vénitiens ; les sels de Provence ; les produits agricoles, etc. A côté du trafic international, il existait un trafic local permanent alimenté par toute la région. Outre les négociants genevois, des marchands étrangers étaient fixés à demeure à Genève, et jouissaient de droits économiques étendus : ils devaient simplement acquitter un impôt spécial, la *soufferte*. Les Juifs avaient leur ghetto de Saint-Germain au Grand Mézel.

Les *Métiers*. Le développement du commerce avait favorisé l'essor des industries. Elles étaient développées selon le type du petit métier : l'artisan, entouré de quelques ouvriers et apprentis, travaillait dans un modeste atelier. Les principales activités étaient celles des bouchers, boulangers, confituriers, rôtisseurs, hôtes ; maçons, charpentiers ; fabricants d'ustensiles de ménage, potiers, couteliers, arquebusiers, fabricants d'armures, selliers, éperonniers ; cordonniers, chapeliers, gantiers, fourreurs, pelletiers, brodeurs, merciers, drapiers ; fabricants de bateaux ; imagiers, chasubliers, orfèvres, etc. Les uns travaillaient pour le marché local, les autres pour le marché rapproché, les autres enfin pour l'échange international. Un certain nombre de Genevois fréquentaient les foires d'Italie, d'Espagne, de France, des Flandres, etc.

Des confréries et des abbayes ont existé à Genève, mais ni les unes ni les autres n'avaient de base professionnelle. Il est probable que Genève n'a pas connu de véritable régime corporatif au moyen âge. En revanche, les tailleurs de pierres travaillant dans la ville ont constitué une loge genevoise, mentionnée dès 1227. En 1459, cette loge est affiliée à la loge centrale de Strasbourg.

Décadence. La ruine des foires, le malaise des relations politiques entre Genève et la Savoie entraînèrent une crise tragique. Genève s'appauvrit et se dépeupla. A en croire Bonivard, l'herbe poussait entre les pavés de la ville au début du XVIe s. et les maisons étaient en partie abandonnées.

2. *La Réforme et le Premier Refuge*. Cette crise aiguë devait prendre fin grâce à la Réforme, qui fut adoptée à Genève en 1536. Tandis que dans d'autres régions de l'Europe, la Réforme rencontrait des difficultés qui obligèrent de nombreux adeptes des idées nouvelles à s'exiler, Genève devint la cité du Refuge. Il serait impossible en l'état actuel de nos connaissances de dénombrer les religionnaires venus à Genève. Des Allemands, des Anglais, des Italiens arrivèrent en grand nombre. Mais les principaux contingents ont été formés par les réfugiés français pendant toute la seconde moitié du XVIe s.

Après la Révocation de l'Édit de Nantes, 1685, au temps du second refuge, la ville surpeuplée ne put recevoir qu'un nombre restreint d'émigrants. Les Réfugiés du XVIe s. ont infusé à la cité une nouvelle vie économique qui conduisit Genève à la remarquable prospérité du XVIIIe s. Beaucoup arrivèrent avec des capitaux et un outillage importants, tous avec des connaissances professionnelles techniques et une belle faculté de travail. Certains surent mettre à profit leurs relations avec leur pays d'origine pour s'ouvrir des débouchés. Dès le XVIe s., Genève tend à devenir un foyer industriel important. D'anciennes industries reprennent une grande activité, surtout l'imprimerie et l'orfèvrerie. De nouvelles branches sont fondées : passementerie, velours, rubans, soieries. Mais une industrie surtout devait triompher : l'horlogerie, qui devint la source principale de la richesse genevoise aux XVIIe et XVIIIe s.

Maîtrises ou *jurandes*. Ces institutions, groupant obligatoirement, sous une règle unique, les artisans d'une même profession ne semblent se rattacher à aucune organisation d'avant la Réforme. Les premières maîtrises ont été les suivantes : imprimeurs, 1560 ; orfèvres, 1566 ; tisserands, 1580 ; tailleurs, 1581 ; passementiers, 1584 ; épingliers, 1590 ; serruriers, 1594 ; horlogers, 1601. Leur organisation intérieure est assez semblable à celle des corporations ou *Zünfte* d'autres pays. Les maîtrises étaient surveillées par un ou plusieurs « seigneurs-commis » désignés par le Conseil. Leur organisation a peu varié du XVIe au XVIIIe s. Les citoyens et bourgeois réussirent à se réserver l'accès aux hautes corporations et à refouler vers les bas métiers les Natifs et les Habitants. Une partie des troubles du XVIIIe s. n'ont eu d'autre but pour ces derniers que de conquérir des droits économiques qui leur étaient refusés. Pendant la période française, ce fut à Genève la liberté complète de travail par la loi Chapelier (1791) qui interdisait aux ouvriers d'un même métier de se grouper en vue de défendre « leurs prétendus intérêts communs ».

3. *Le XVIIe et le XVIIIe siècle. La Fabrique*. On groupe, sous ce nom, toutes les professions qui collaborent à la fabrication de la montre et au travail des métaux précieux. La division du travail s'est accentuée rapidement au sein de la Fabrique. Elle comprenait, d'après le recensement de 1788, environ 30 professions. Le nombre des personnes employées paraît être de 680 vers 1686, et de 6000 vers 1799. Au XVIIIe s. la plus grande partie de la population tire sa subsistance directement ou indirectement de la Fabrique. La plus remarquable période de prospérité semble avoir été celle qui a précédé la Révolution française, mais la crise qui suivit fut terrible. En 1793 le chômage était à son comble. On chercha à atténuer la misère par des mesures officielles : subsides aux établisseurs, subventions au Comptoir patriotique d'horlogerie. La valeur des métaux précieux utilisés, après avoir été, de 1781 à 1786, de 4 865 000 fr. en moyenne annuellement, ne fut plus que de 2 415 000 fr. de 1801 à 1802. On ne peut savoir la valeur des produits manufacturés.

La Fabrique avait des débouchés dans l'Europe entière et vendait jusqu'en Chine et dans l'Amérique du Nord. Elle répandait ses produits dans l'Orient méditerranéen et jusqu'en Perse grâce à l'importante colonie genevoise de Constantinople (160 personnes en 1737). Les foires étaient le principal moyen d'écoulement des produits, notamment les foires de Zurzach, de Falaise, de Beaucaire, de Venise, de Gênes, d'Alexandrie (Italie), mais surtout celles de Leipzig et de Francfort-sur-le-Mein par lesquelles ils atteignaient la clientèle non seulement allemande, mais encore russe, polonaise, scandinave, hollandaise.

La Fabrique genevoise des XVIIe et XVIIIe s. a été constituée selon le type du petit atelier, avec outillage simple. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe s. que l'on voit apparaître les premières machines dans les manufactures de mouvements bruts. Les ouvriers genevois, les *cabinotiers*, ont opposé une vive résistance aux machines et à l'embrigadement dans de grandes usines. Dans la campagne genevoise, malgré une certaine résistance des

jurandes, des artisans travaillaient à la fabrication de parties détachées de la montre.

Autres activités industrielles et commerciales. A côté de la Fabrique, Genève a possédé, aux XVIIe et XVIIIe s. d'autres industries travaillant pour l'exportation, parmi lesquelles on peut signaler la passementerie et la fabrication du velours. Il faut faire une place importante à l'imprimerie. Genève a été une des principales places de librairie de l'Europe. Lors du second Refuge, une industrie nouvelle a prospéré à Genève, celle des indiennes ou toiles peintes. Elle s'organisa selon le type de la grande fabrique utilisant de nombreux ouvriers, des machines déjà compliquées et la force motrice du Rhône. En 1710, il y avait quatre fabriques d'indiennes ; en 1785, onze fabriques comptaient 1200 ouvriers. Pendant l'occupation française, en l'an XII, quatre fabriques faisaient travailler respectivement 480, 450, 200 et 120 ouvriers.

Genève jouait également un grand rôle dans le commerce international et même dans le trafic maritime. — Voir Savary : *Dict. du commerce* IV, col. 325.

Banque. Enfin Genève jouait, au XVIIIe s. surtout, un rôle important comme place de banque. Ses relations avec la France étaient suivies, à tel titre même que les banquiers genevois ont mérité le titre qu'on leur donnait de « banquiers des rois de France ». D'Ivernois estimait en 1782 les intérêts que les Genevois retiraient de leurs prêts à la France à 500 000 liv. ster. chaque année, indépendamment des fonds qu'ils avaient aussi en Angleterre et en Irlande (voir *Le Philadelphien à Genève*, p. 149-150). Certains Genevois se sont eux-mêmes fixés à Paris en vue de faciliter les rapports financiers entre la France et la Suisse : Necker était du nombre.

Un premier essai de créer une caisse d'épargne a été tenté en 1789. Mais cette « Caisse d'escompte, d'épargne et de dépôt » n'a eu qu'une existence éphémère.

4. *De 1814 à 1914.* Le XIXe et le début du XXe s. ont vu une transformation profonde de la vie économique genevoise. La population du canton a connu une sensible augmentation : elle était de 48 089 en 1815, de 64 146 en 1850, de 133 417 en 1900 et de 170 702 en 1913. C'est la ville et sa banlieue toujours plus vaste qui ont donné le gros appoint. L'extension de la ville a été favorisée par la démolition des fortifications, décrétée en 1849, notamment pour fournir du travail aux nombreux chômeurs de la Fabrique, bouleversée alors par la crise qui a ravagé l'Europe à l'époque de 1848. D'autres chantiers nationaux avaient été ouverts, ainsi celui du quai de la rive gauche du Lac et de la Route de Douvaine par Vésenaz (1847-1851).

L'Agriculture. Elle a naturellement bénéficié de la production des communes réunies, mais malgré cela, la ville n'a pas pu se passer de l'appoint fourni par les régions savoyardes et gessiennes que le régime des zones favorisait dans leurs rapports avec Genève. De 1814 à 1860 ou 1870, l'agriculture genevoise connut une certaine prospérité, mais le trafic par chemin de fer a arrêté net l'essor agricole genevois. Parmi les conséquences de cette crise, il faut marquer l'abandon de certaines cultures, le blé par exemple, au profit surtout de l'élève du bétail et de la culture maraîchère. Cette adaptation des cultures aux circonstances nouvelles, une meilleure instruction technique, les progrès réalisés dans le domaine de l'association agricole (syndicats agricoles, d'élevage, sociétés d'asssurance du bétail, sociétés de laiterie, etc.), et de la coopération agricole (moulins et boulangeries), ont permis aux paysans genevois de continuer la lutte malgré de grandes difficultés. La guerre mondiale, en arrêtant la concurrence étrangère, a permis un essor agricole nouveau mais de courte durée, malgré les efforts faits par les cultivateurs, grâce à leurs syndicats. Il faut signaler les grandes opérations de drainage et de remaniements parcellaires en cours aujourd'hui, principalement dans les bassins de l'Aire et de la Seimaz.

Les industries. Elles ont subi aux XIXe et XXe s. une profonde évolution. On assiste à une diversification rapide des branches de l'activité industrielle genevoise et à une diminution aussi de l'importance de la Fabrique par rapport à l'ensemble de la vie économique. Mais le retard apporté à l'adoption de la fabrication mécanique intégrale explique l'avance prise au XIXe s. par l'horlogerie du Jura suisse sur Genève. Cependant l'horlogerie genevoise restait célèbre par sa qualité. Il faut signaler l'influence exercée dans ce domaine par l'École d'horlogerie, fondée en 1824, et par les concours de chronomètres de l'observatoire, réorganisés en 1872.

L'orfèvrerie, la bijouterie, la peinture sur émail sont restées à côté de l'horlogerie des activités genevoises caractéristiques du XIXe s. et du début du XXe s. Les crises les plus terribles traversées par la Fabrique ont été celles de la période de 1848 et de 1873.

Sous la Restauration, plusieurs branches industrielles : impression des indiennes, filage et tissage de la laine, etc., étaient très prospères. Les tanneries ont résisté plus longtemps, mais la plupart d'entre elles ont succombé dans le dernier quart du XIXe s. En compensation, on peut compter comme industries nouvelles : établissements de mécanique, fabriques de produits chimiques ; manufactures de tabac et de cigarettes, ateliers de charpente et de menuiserie, brasseries, fabriques de chocolat, de savons, de bougies, de bouchons, etc. Les arts graphiques et l'industrie hôtelière y ont aussi de l'importance. Une usine hydraulique a été édifiée de 1883 à 1886 à la Coulouvrenière. En 1893 a été décrétée la construction de l'usine hydro-électrique de Chèvres, usine qui développe actuellement environ 14 000 HP. Son action est complétée par l'usine de secours à vapeur de la Coulouvrenière, 1904.

Le canton de Genève comptait à la fin de 1907, 500 établissements soumis à la loi fédérale sur les fabriques. En 1911, 519 établissements occupaient 13 433 personnes.

Voies de communication. Le premier bateau à vapeur, le *Guillaume Tell*, a été lancé sur le lac en 1823. En 1858 fut ouverte à l'exploitation la ligne de chemin de fer Lyon-Genève. La même année s'achevèrent les tronçons Genève-Versoix-Coppet et Coppet-Lausanne. La construction de la gare centrale de Genève avait donné lieu à de longues et passionnées discussions. Ce fut le projet de Cornavin qui l'emporta sur celui de la Servette et sur celui, préconisé par le général Dufour, du quai de la Poste. Cornavin appartenait au Paris-Lyon-Méditerranée et fut racheté, ainsi que le tronçon Genève-La Plaine par les Chemins de fer fédéraux qui en prirent possession le 1er janvier 1913. Depuis le rachat, le P. L. M. a négligé d'une façon très sensible les intérêts ferroviaires genevois. La reconstruction de la gare de Cornavin est décidée en principe par les C. F. F. (1925).

Le tronçon Genève-Annemasse date de 1888. Il fut construit par le P. L. M. aux frais de l'État genevois avec une gare principale aux Eaux-Vives.

Un autre problème ferroviaire genevois important est celui de la Faucille discuté depuis 1888. La construction du Frasne-Vallorbe, puis les difficultés de la guerre et de l'après-guerre ont éloigné la solution de ce problème qui reste cependant toujours posé.

Les premiers tramways genevois ont été construits en 1862 et 1864. La Cie générale des Tramways, propriétaire actuel de presque tous les tramways genevois, se trouve exploiter un réseau de 126 km. Cette longueur de réseau, qui est excessive, a été une des causes de la lente désorganisation financière de la Compagnie qui, depuis 1924, est au bénéfice d'un concordat. A côté de cette entreprise, il existe une Cie Genève-Veyrier (1887) et une Cie Carouge-Croix-de-Rozon (1906).

Le canton de Genève a fait établir l'aérodrome de Cointrin, qui était en 1924 le point de départ aérien de la ligne Genève-Zurich-Munich et un point d'escale du service Lyon-Genève-Lausanne.

Commerce, Banques. Genève est devenue une des grandes places de la finance européenne. Certaines banques privées y fonctionnent depuis la fin du XVIIIe ou le début du XIXe s. ; la plupart des grandes sociétés suisses de banque et plusieurs sociétés étrangères ont, à Genève des sièges ou des succursales. Dès 1857, une bourse publique a été ouverte. En 1848, la Banque de Genève a commencé ses opérations ; la Banque de Commerce, fondée en 1846, avait reçu le droit d'émettre des billets de banque, droit qu'elle posséda jusqu'en 1907.



Grenadiers de la milice genevoise (1746-1778).

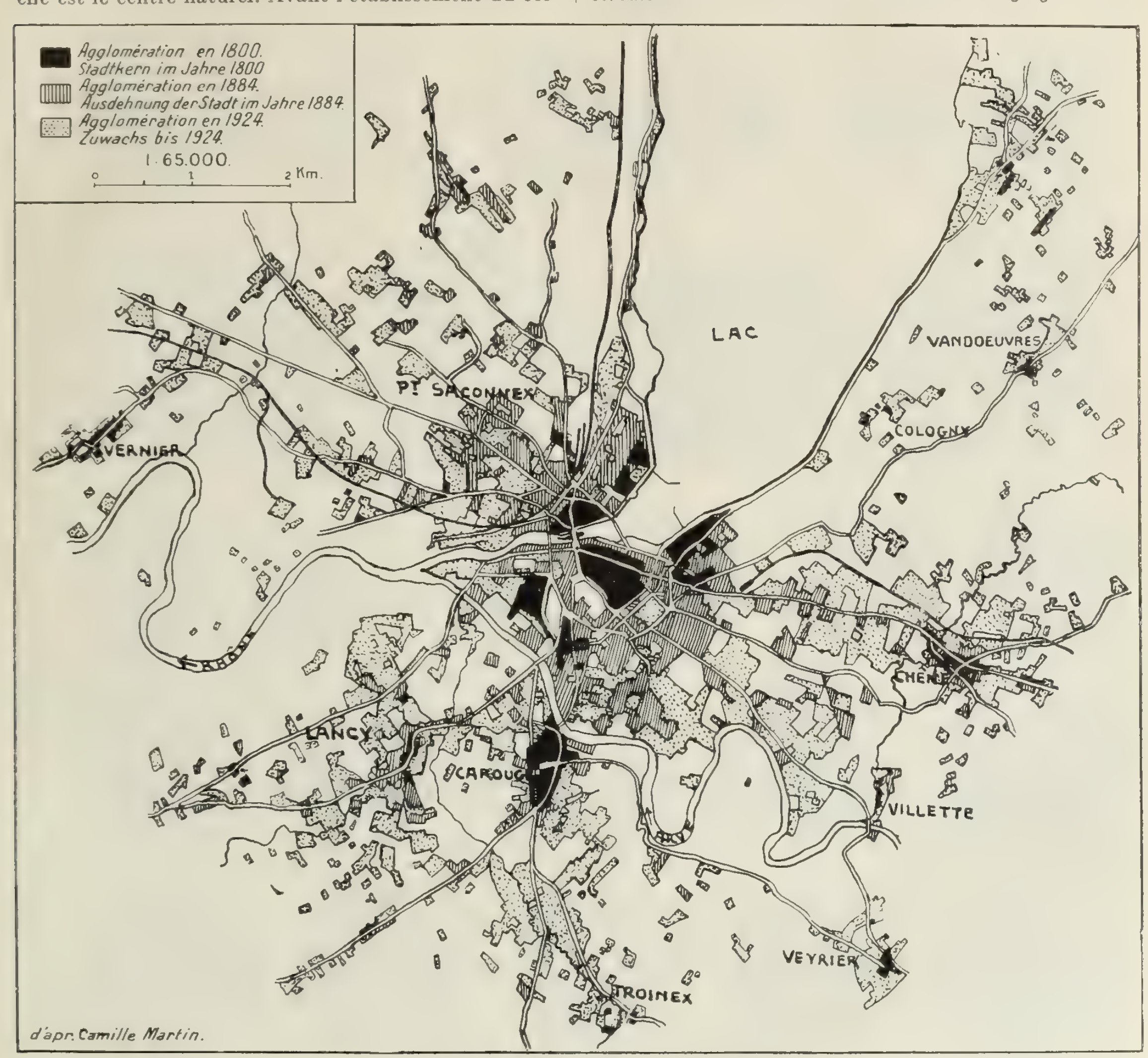


Dragons de la milice genevoise (1746-1778).
Collection E. P., à Genève. (Baud fecit).



Fête à Plainpalais le 1er juin 1814.
(D'après une gravure sur cuivre coloriée (Bibliothèque de Genève).

En 1816, a été créée la Caisse d'épargne ; en 1848, la Caisse hypothécaire. Le commerce genevois a été favorisé par divers facteurs : situation de Genève au cœur d'une région géographique importante, affluence des étrangers. L'existence des zones franches a été d'un grand secours pour le commerce genevois, Genève ne possédant qu'une petite partie du vaste bassin dont elle est le centre naturel. Avant l'établissement du cordon douanier à ses frontières, Genève était arrivée à un chiffre d'affaires de 26 millions avec les zones (1913).



Plan de Genève en 1924. D'après Camille Martin.

Bibliographie. Fr. Borel : *Les foires de Genève au XVe s.* — Ammann : *Freiburg und Bern und die Genfer Messen.* — Chaponnière : *État matériel de Genève pendant la seconde moitié du XVe s.* — L. Dufour : *Industrie et état social de Genève au XVIIIe s.* — David Dunant : *Coup d'œil historique sur l'industrie genevoise.* — O. Karmin : *L'apprentissage à Genève de 1539 à 1603.* — J. Rambal : *L'Horlogerie à Genève*, dans *Nos anciens et leurs œuvres.* — M. Thury : *Notice sur l'horlogerie suisse.* — A. Babel : *Les métiers dans l'ancienne Genève.* — O. Karmin : *Essai sur les dernières années du régime corporatif à Genève 1793-1798.* — G. Fazy : *Notes sur l'industrie des indiennes à Genève*, dans *Nos anciens et leurs œuvres.* — E. Chapuisat : *Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française.* — W. Rappard : *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse.* — J. Picot : *Essai statistique sur le canton de Genève.* — Lucien de Candolle : *L'industrie, l'agriculture et les beaux-arts à Genève à l'époque de la Restauration.* — R. Gautier : *Le service chronométrique à l'observatoire de Genève et les concours de réglage.* — Le même : *Rapports annuels sur le concours de réglage des chronomètres.* — J. Cougnard : *La Caisse d'épargne du Canton de Genève, 1816-1916.* — E. Georg : *Le Comptoir d'escompte de Genève, 1855-1920.* — L. Wuarin : *Le mouvement économique*, dans *Genève-Suisse.* — *Rapports annuels de la Chambre de Commerce de Genève.* — Marg. Maire : *L'organisation corporative à Genève, de la Réforme à l'annexion* (mns). — A. Pictet : *La situation économique de Genève* (mns). — C. Terrier : *De Genève à la frontière bernoise* (mns). [Antony Babel.]

E. Militaire. Dès l'année 1292, les citoyens acquirent le droit de faire le guet. Le corps des guets ou vigiles était armé par le Conseil général et se renouvelait tous les trois ans, leur chef était tenu de résider dans la Maison de Ville. A côté de cette première garde soldée se trouvait une force nationale. Tous les bour-

geois devaient en faire partie et l'organisation de cette milice fut basée sur la division de la ville en quatre quartiers avec un capitaine de la ville ; chaque quartier était subdivisé en un certain nombre de dizaines ayant à leur tête un dizenier. Le commandement suprême appartenait au capitaine général. Tous ces officiers étaient désignés par le Conseil. A côté de cette organisation officielle, les abbayes, les compagnonnages ou sociétés de tirage entretinrent l'esprit militaire. Des prix de tir leur étaient alloués par le Conseil. En outre, les confréries devaient assurer la police de la ville pendant la nuit. Le titre de « roi du tir » donnait quelques privilèges à son possesseur ; il était dévolu aux plus habiles tireurs dans un tir spécial. La *Confrérie des Archers* existait dès avant 1462 ; ils tiraient derrière l'École de Versonnex au bord du lac. Leurs premiers statuts datent de 1529. Les *Compagnons de l'Arc* prirent au XVIII[e] s. le titre de *Chevaliers* ; leur roi échangea son titre contre celui de *Commandeur* en 1694. En 1647, le roi de l'Arc avait dû céder la préséance aux rois de l'arquebuse et de l'arbalète. Le noble exercice du jeu de l'arc subsiste toujours.

Le *Noble Jeu de l'Arbalète* est contemporain du précédent. En 1475, sa maison de tir était derrière l'École de Rive ; en 1556, elle fut installée à la Coulouvrenière au bord du Rhône. Ses statuts datent de 1520. Dès 1650, l'exercice décline et la couronne du roi était à vendre en 1675.

Le *Noble Exercice de l'Arquebuse*. Pour l'installation de son « tirage » à Rive, le Conseil accorda le montant de trois taxes de bourgeoisie à charge par l'Arquebuse de trouver des nouveaux bourgeois. En 1514, l'Exercice se transporta à Plainpalais à côté de l'hôpital des pestiférés. Des prix spéciaux encourageaient le tir. A côté du roi siégeaient le connétable (suppléant du roi), le trésorier, un secrétaire et quelques conseillers. L'exercice du mousquet fut longtemps joint à celui de l'arquebuse ; dès 1678, il eut son roi. Tous les exercices furent dissous en 1782. Celui de l'arquebuse fut rétabli en 1790. En 1794 son roi fut remplacé par un commandeur. Dissous de nouveau en 1798, son hôtel vendu, il fut reconstitué en 1802, l'hôtel racheté ; il fusionna en 1826 avec l'Exercice de la Carabine, puis, en 1856, avec celui de la Navigation.

Le *Noble Exercice de la Navigation* est né vers la fin du XVI[e] s. des nécessités de la guerre contre la Savoie. Sa petite flotte, sous les ordres d'un *amiral du naviguage*, rendit des services signalés. Ce ne fut qu'à la fin du XVII[e] s. qu'il s'organisa à l'instar des autres jeux. En 1677, il transporta son tir du Molard aux Pâquis ; l'hôtel de la Navigation fut construit en 1723.

A la tête des abbayes était l'abbé qu'on appela aussi capitaine de la jeunesse et capitaine de la ville. — Voir J.-D. Blavignac : *Armorial genevois*. — Coutau : *Archives de l'Arquebuse* et *Archives de la Navigation*. — Terond : *Le Noble Jeu de l'Arc*. — J.-B.-G. Galiffe : *Genève hist. et arch.*

L'Édit de 1543 créa quelques charges nouvelles : banderet général, maître de l'artillerie, gouverneur des boulevards, etc. L'office de capitaine général fut supprimé en 1555 pour des motifs d'ordre politique. En 1574, furent organisées les milices : quatre régiments englobant tous les bourgeois sans distinction d'âge, et suivant leur quartier : Bourg-de-Four, Rive, Neuve, Saint-Gervais. Dans chaque régiment, il y avait : un colonel, choisi parmi les conseillers et assisté d'un lieutenant-colonel ; quatre capitaines, choisis dans le Deux-Cents (un par compagnie). Dans chaque compagnie un certain nombre d'hommes étaient désignés pour le service de l'artillerie. Ce n'est qu'en 1705 qu'on forma un corps spécial de canonniers et de bombardiers. Un règlement spécial intervint et une école d'artillerie fut fondée. Vers la fin du XVII[e] s. fut organisé un petit corps de dragons. On institua aussi des grenadiers, des brigades de pompiers qui restaient attachés à leur régiment.

La force armée était sous les ordres du Petit Conseil. Ce n'est qu'en 1651 qu'on vit apparaître le titre de syndic de la garde, chef de l'organisation militaire de la République. Cette organisation était uniquement défensive. Dans les cas extraordinaires, comme en 1450, 1531, 1589, 1651, etc., ce fut toujours à des corps soldés, enrôlés à l'étranger, ou à des volontaires, qu'on eut recours. La France fournit souvent des capitaines de mérite, généralement désintéressés, pour conduire ces troupes.

En 1782, les anciennes institutions furent supprimées, les citoyens désarmés et la force militaire résida dans le corps soldé de 1200 h. recrutés à l'étranger, dénommé *garnison*. En 1789, la milice bourgeoise fut réorganisée, mais formée par enrôlements volontaires, d'où son nom de corps des volontaires ; l'organisation de l'artillerie fut ramenée à celle des débuts. Le code genevois de 1791 rétablit le service militaire obligatoire ; le régiment fut dénommé *Légion*. Pour la première fois, on tint compte de l'âge des soldats ; il y eut deux classes, les hommes de 20 à 40 ans et ceux de 40 à 60, les seconds étaient dispensés de l'uniforme. La Constitution de 1794-1796 donna aux forces militaires de la République le nom de Garde nationale. Le territoire de la campagne forma, pour la première fois, un certain nombre de compagnies sous des chefs spéciaux. En 1806, les gardes nationales furent réorganisées. Le Département du Léman forma une légion divisée en six cohortes ou bataillons ; Genève en fournit deux, les hommes devaient s'armer et s'équiper à leurs frais. En 1818, tous les hommes des milices du canton, de 20 à 60 ans, formèrent six bataillons d'infanterie, un bataillon d'artillerie et un corps de cavalerie. Les hommes de 20 à 27 ans constituaient le contingent fédéral. La direction des affaires militaires était confiée à un Conseil militaire présidé par le syndic de garde et composé d'un certain nombre d'officiers et de trois conseillers d'État. En 1839, on forma un bataillon spécial de sapeurs-pompiers pour la Ville de Genève, composé de trois compagnies. En 1847, le poste de syndic de la Garde fut supprimé, le président du Département militaire devint le chef supérieur des troupes, il eut pour chef d'état-major un colonel inspecteur des milices.

La nouvelle organisation de 1848 découlant de la constitution fédérale vint ensuite supprimer la distinction entre les corps fédéraux et cantonaux.

Uniformes. En 1705, le corps soldé dénommé *la Garnison* portait la casaque bleue et rouge, à retroussis rouges, gilets et bas rouges, chapeaux bordés de blanc. Peu après, tous les hommes furent vêtus de gris clair, doublure, parements, veste, culotte et bas rouges, boutons blancs et chapeau bordé de blanc. Plus tard, on remplaça la culotte rouge par une grise et les bas rouges par des guêtres noires. Cet uniforme s'est maintenu jusqu'en 1782. Celui des canonniers fut noir et rouge, celui des dragons rouge et noir. Sous l'ancien régime, la cocarde militaire était noire. En 1789, habit noir avec revers, parements et retroussis rouges, boutons jaunes portant un soleil en relief, veste et culotte de drap blanc avec grandes guêtres noires, chapeau bordé d'or. Pendant la réunion à la France l'uniforme fut bleu à passepoils rouges, avec des shakos pour coiffure. Les légionnaires du Département du Léman portèrent du bleu avec des revers blancs.

Pendant la période révolutionnaire, les drapeaux et les cocardes étaient rouges, noires et jaunes. — Voir Massé : *Essai hist. sur l'organisation des milices de Genève*. [H. F.]

F. Histoire monétaire. La loi Gombette du VI[e] s. mentionne une *Moneta Genevensis*, mais les plus anciennes monnaies qui nous soient parvenues appartiennent à l'époque mérovingienne et datent très probablement des VII[e] et VIII[e] s. Ce sont des tiers de sous d'or qui portent le nom de la ville et celui du monnayeur. Sous la dynastie carolingienne, de même que sous les rois de Bourgogne transjurane, l'atelier monétaire genevois ne paraît pas avoir fonctionné. Les premières pièces épiscopales remontent au commencement du XI[e] s. Ce sont des deniers et des oboles qui présentent le temple carolingien, avec le nom de la ville, et, au revers une croix accompagnée du nom de l'évêque. Les deniers épiscopaux postérieurs ont un type différent ; la croix a remplacé le temple carolingien au droit des monnaies ; la tête et le nom de saint Pierre apparaissent au revers.

L'accord de Seyssel avait reconnu à l'évêque le droit exclusif de battre monnaie dans toute l'étendue du diocèse, mais le comte de Savoie cherchait à paralyser ce



Anciennes monnaies genevoises.

I. Évêché 1-3 : 1. Denier anonyme. — 2. Denier de l'évêque Conrad (env. 1020). — 3. Denier anonyme. — II. Monnaies des ducs de Savoie, frappées à Cornavin, 4 et 5 : 4. Teston de Charles I (1482-1490). — 5. Ducat or de Philibert II (1497-1504). — III. République de Genève 6-16 : 6. Écu pistolet or, 1563. — 7. Écu, 1554. — 8. Écu, 1562. — 9. Ducat or, 1651. — 10. Pistole or de 35 fl., 1762. — 11. Pistole or de 40 fl. 3 s., 1724. — 12. 21 sols, 1710. — 13. Triple pistole or, 1771. — 14. Teston blanc, 1620. — 15. 2 florins = 24 sols, 1635. — 16. 2 florins = 24 sols, 1644. — IV. Sous la domination française (1800-1805) 17 et 18 : 17. 5 cts., an IX. — 18. 1 franc, an XIII. — V. Monnaie de nécessité : 19. 1 sol, 1590.

droit et à substituer aux monnaies épiscopales des monnaies frappées dans des ateliers de Savoie, aux portes de Genève. C'est ainsi qu'il fit ouvrir en 1448 la monnaie de Cornavin. L'évêché de Genève se trouvait alors administré par Amédée, naguère duc de Savoie, puis pape sous le nom de Félix V ; il renonça au bénéfice de l'atelier de Cornavin, à son droit de battre monnaie ; ses successeurs suivirent son exemple, et l'atelier genevois ne fut rouvert qu'au XVIe s. par les citoyens. Les Conseils nommèrent en 1535 un maître de la Monnaie, chargé de diriger la fabrication. La direction supérieure était confiée à un général de la Monnaie, nommé chaque année par le Conseil. Parmi les graveurs de la Monnaie, on compta la dynastie fameuse des Royaume, puis celle des Dassier.

De 1535 à 1792, deux systèmes monétaires ont été suivis à Genève : le florin et la livre courante. Le florin se divisait en douze sols de douze deniers. A côté du florin, la livre courante apparut vers la fin du XVIIe s. Elle se divisait en vingt sols de douze deniers courants chacun.

La Monnaie genevoise a frappé de 1535 à 1792 une douzaine de pièces différentes de billon, sols, six-sols, deniers, etc. Comme monnaie d'argent, elle a frappé des thalers, demis, quarts, huitièmes et seizièmes de thalers, des testons, demi-testons et testons blancs, des pièces de un et deux florins et de nombreux multiples de sols. On a onze espèces de monnaies d'or, des triples pistoles, des pistoles de 35 florins, des quadruples pistoles, des écus pistolets, des doubles ducats, des ducats, des pistoles et des écus.

Dans le but de se prémunir contre les faux monnayeurs, quelques monnaies étrangères devaient, pour pouvoir être utilisées à Genève, être revêtues d'une contre-marque apparente apposée par la Monnaie de Genève.

En 1792, la révolution établit le système décimal pour les monnaies, et Genève devint en 1798 un atelier monétaire français. Des monnaies françaises furent frappées à Genève marquées d'un G, d'un tireur d'arc, d'un lion ou encore d'un poisson. En 1814, la restauration de la République entraîna le retour des anciens systèmes monétaires ; en 1838, le système décimal français fut adopté, la dernière frappe eut lieu en 1848. — Voir Demole : *Hist. monétaire de Genève*, dans *MDG*, ser. in-4°, I et II. [H. F.]

G. HISTORIOGRAPHIE. On ne possède guère de chroniques de Genève avant le XVIe s. Parmi les fragments annalistiques plus anciens, il faut mentionner la *petite annale de Genève*, utilisée par Bonivard, soit le *Fasciculus temporis*, peut-être détaché d'une chronique du monastère de Saint-Victor, et qui comprend les années 1303 à 1335 (*MDG* IX, 291). L'importance des chroniques de Savoie pour l'histoire de la région genevoise au moyen âge ne doit pas non plus être sous-estimée. (Voir E.-H. Gaullieur dans *MIG* II ; pour la chronique de Jean Servion, voir l'édition de Bollati ; pour celle de Cabaret, voir Bruchet : *Le château de Ripaille*.) Pour les événements des années 1462-1464, on utilisera en particulier la chronique française publiée par Bollati sous le titre de *La Rebellione di Filippo senza terre*, dans *Miscellanea di Storia Italiana*, XVI.

Les luttes pour l'indépendance de la cité et les événements de la Réformation ont laissé d'importants souvenirs dans le *Journal du syndic Jean Balard* de 1525 à 1531, publié par J.-J. Chaponnière dans *MDG* X, et dans le petit mémorial du notaire Messiez de 1532 à 1544 (*MDG* IX). Pour les années 1526 à 1535, le point de vue des partisans de l'ancienne foi se reflète dans le *Levain du Calvinisme*, de Jeanne de Jussie, religieuse de Sainte-Claire de Genève (réédité par Fick en 1865), tandis que le récit de la prédication réformée et de l'émancipation politique de 1532 à 1536 a été rédigé par le réformateur Antoine Froment sous le titre de *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, édité par Gustave Revilliod en 1854 ; la guerre de 1536 a été narrée par la femme de Froment, Marie Dentière.

Ce ne fut qu'après l'établissement définitif du nouveau régime que le Conseil de Genève provoqua et encouragea la rédaction de chroniques ; dès 1542, il chargea de ce travail l'ancien prieur de Saint-Victor, François Bonivard ; les *Chroniques de Genève* furent terminées en 1551 ; elles vont jusqu'à l'an 1530 et ne furent imprimées pour la première fois qu'en 1829-1830 ; la lutte de Calvin contre les Libertins, de 1546 à 1555, fait principalement l'objet d'un autre ouvrage de Bonivard, le *Traité de l'ancienne et nouvelle police*, entrepris en 1556. (Voir art. BONIVARD, à la bibliographie duquel il faut ajouter : J.-E. Berghoff : *François de Bonivard, sein Leben und seine Schriften*, et Robert Wiblé dans *RHS* 1924.) Les *Chroniques de Genève*, de Michel Roset, terminées en 1562, se prolongent jusqu'à cette date ; elles constituent une œuvre nouvelle, plus résumée et d'inspiration officielle (éd. par Henri Fazy en 1894).

Le Conseil de Genève se montrant constamment hostile, aux XVIe et XVIIe s., à l'impression de semblables histoires et chroniques de Genève, la plupart des travaux historiques de l'époque et des continuations de Roset, sont restés à l'état de manuscrits ; on est même assez mal renseigné sur leur composition et leurs auteurs.

Le *Citadin de Genève*, œuvre de polémique, mais d'une documentation fort importante, fut imprimé en 1606 (voir Th. Dufour dans *MDG* XIX, 318). Par contre, les *Annales de la Cité de Genève*, de Savyon, qui continuent Roset jusqu'en 1609, n'ont été imprimées en 1858 qu'en partie, soit jusqu'en 1527 ; on n'est du reste pas absolument fixé sur leur auteur (Senebier : *Hist. litt.* II, 111; Alb. Choisy, dans *BSHG* IV, 321). Parmi les travaux historiques de Simon Goulart (1543-1628), il faut citer ses récits manuscrits et imprimés de la guerre de 1589-1592 et divers récits de l'Escalade (L.-C. Jones : *Simon Goulart*). Les *Chroniques* de Pierre d'Airebaudouze du Cest (1557-1627) vont jusqu'en 1545 et sont en grande partie inédites (*MDG* XXII, 241; *BSHG* IV, 185). Il en est de même de l'*Histoire de Genève* de Pierre Perrin (1593-1636) qui s'étend jusqu'en 1632 (*BSHG* III, 352 ; IV, 459), de même que celle de David Piaget (1580-1644). — Voir *Festgabe für Paul Schweizer*, 287.

Il est naturel que dans ces conditions les premières histoires de Genève imprimées dussent paraître à l'étranger et sans l'aveu du Conseil. Ce fut le cas en effet, de l'*Histoire de Genève*, du médecin lyonnais Jacob Spon, compilation estimable, publiée à Lyon en deux volumes, 1680-1682 ; l'édition de Genève de 1730, fut cependant revue par une commission nommée par le Conseil et pourvue de notes de J.-A. Gautier (Senebier : *Hist. litt.* II, 319 ; — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève* I, p. XXXIX). *L'Historia Genevrina*, de Gregorio Leti, parut à Amsterdam en 5 vol., en 1686 et causa de grands ennuis au gouvernement de la République par ses assertions aventureuses et ses commérages ; elle est cependant intéressante pour l'histoire des mœurs. (Senebier : *Hist. litt.* II, 328. — Genève au XVIIe s. — Du Bois-Melly, dans *BIG* XXI, 21. — Luigi Fasso : *Avventurieri della Penna del Seicento.*) La première histoire de Genève qui mette vraiment en œuvre des matériaux originaux, des documents d'archives, est celle de Jean-Antoine Gautier (1674-1729) ; œuvre remarquable et très poussée, elle s'arrête à l'année 1691, et bien que conservée à l'état de manuscrit jusqu'au XIXe s., elle a servi de source à de nombreux travaux et compilations imprimés avant elle. Aucune des synthèses tentées jusqu'à nos jours ne s'élève au niveau scientifique ni ne dépasse l'*Histoire de Genève* de Gautier, qui a été publiée de 1896 à 1914 en 8 vol. et une table (Alfred Gautier : *Notice sur la vie et les écrits de J.-A. Gautier*, et le vol. I de l'*Histoire*. — *Festgabe für Paul Schweizer*, 287).

Le XVIIIe s. a été plus favorable aux écrits politiques qu'aux recherches historiques. L'érudition y est représentée par Firmin Abauzit et Léonard Baulacre ; dans la masse des publications politiques on se retrouve facilement grâce à l'excellente *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe s.*, d'Émile Rivoire (*MDG* XXVI et XXVII). L'*Hist. de Genève* de Pierre Bérenger, publiée en 6 vol. de 1772 à 1773, s'arrête inachevée avec l'année 1761 ; on en connaît une suite manuscrite jusqu'en 1798 ; le *Tableau historique et politique des Révolutions*

de Genève, de François d'Ivernois, publié en 3 vol. de 1789 à 1791, beaucoup plus encore que l'*Histoire* de Bérenger, reflète les tendances des parti sopposés. On en peut dire autant bien entendu, des nombreux mémoires, journaux et correspondance de l'époque ; l'inventaire de ces sources manuscrites reste à faire. Parmi les documents publiés, il faut retenir les correspondances réunies par J.-B. Galiffe pour le XVIIIe et le XIXe s., sous le titre de *D'un siècle à l'autre* ; les *Lettres de Jean Roget*, 1753-1783 ; les *Mémoires d'Isaac Cornuaud* de 1770 à 1795, publiées en 1912.

Le renouveau des études historiques s'est marqué à Genève comme ailleurs par l'application des méthodes sérieusement après 1839 (voir Louis Dufour-Vernes, dans *BSHG* II, 19). Dès 1819, J.-A. Galiffe commence dans les fonds de ce dépôt ses patientes investigations ; en 1829 et 1830, il publie ses *Matériaux pour l'histoire de Genève* ; en 1829 paraît également le premier volume de ses *Notices généalogiques* ; les documents d'archives le conduisirent à prendre à l'égard des sources historiographiques une attitude extrêmement critique ; au reste les reproches que l'on a pu adresser à sa méthode et aux jugements passionnés qu'il formule à l'égard des partisans de Calvin, n'enlèvent point leur valeur aux pièces d'archives qu'il a fait connaître dans ses nombreux travaux, manuscrits et imprimés. (Voir J.-B.-G.



Genève en 1837. D'après une lithographie de F. Daudiran (Bibl. de Genève).

critiques et le recours aux sources originales. Il est naturellement plus sensible dans les recherches de détail et les monographies que dans les œuvres de synthèse. Les *Histoires de Genève* qui se succèdent peuvent se recommander par des mérites divers ; elles sont cependant aujourd'hui plus ou moins vieillies ; telle celle du professeur Jean Picot, parue en 1811, en 3 vol. ; celle d'A. Thourel, 3 vol., 1832-1833 ; les deux volumes de Pictet de Sergy : *Genève, origine et développement de cette république*, 1845, intéressants pour le moyen âge et qui s'arrêtent à 1532 ; le livre de E.-H. Gaullieur : *Genève depuis la constitution de cette ville en république jusqu'à nos jours, 1532-1856* ; le *Précis* de James Fazy, 1838. Les deux ouvrages qui sont le plus constamment utilisés de nos jours sont l'*Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*, 1865, de John Jullien qui en beaucoup de ses parties repose sur de bonnes sources, et l'*Histoire populaire du canton de Genève*, 1905, de H. Denkinger.

Les études documentaires et les publications de textes commencent par les *Fragments biographiques et historiques*, qui sont extraits des Registres du Conseil de 1535 à 1792, publiés en 1815 par le baron F.-Th.-L. de Grenus, suivis en 1825 d'un second volume pour la période antérieure à la Réformation. A la même époque, les Archives d'État s'ouvrent au public, elles s'organisent Galiffe : *Notice sur la vie et les travaux de J.-A. Galiffe*. — Henri Bordier : *L'école historique de Jérôme Bolsec*. — *France protestante* II. — *BSHG* IV, p. 329-333). En 1838 se fonde à Genève la Société d'histoire et d'archéologie. Parmi les publications de sources entreprises par ses membres ou par elle-même, il faut citer en plus de ses 39 vol. de *Mémoires et Documents* et de ses 4 vol. de *Bulletin*, le *Regeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et au diocèse de Genève avant l'année 1312*, de Charles Le Fort et Paul-E. Lullin, 1866 ; deux volumes de chartes inédites, recueillies jusqu'en 1378, par Edouard Mallet (*MDG* XIV et XVIII) ; les *Registres du Conseil* commencés avec l'année 1409, publiés dès 1900 par Emile Rivoire et quelques collaborateurs ; les *Documents sur l'Escalade 1598-1603*, 1903 ; les extraits des registres de la municipalité de Genève, de 1798 à 1814, publiés par Edouard Chapuisat sous le titre *La Municipalité de Genève pendant la domination française*, 2 vol. 1910 ; la *Correspondance diplomatique de Pictet-de Rochemont et Francis D'Ivernois*, de 1814 à 1816, publiée par Lucien Cramer, 2 vol. 1914.

L'activité même de la Société d'histoire et de ses membres a été résumée dans deux rapports, l'un de Charles Le Fort, en 1888, l'autre de Édouard Favre

1913 et dans le *Mém. des cinquante premières années (1838-1888)* et celui de 1888 à 1913. Il est nécessaire de noter également, à côté de l'action de la Société d'histoire, à partir de 1853, celle de la section des sciences morales et politiques, d'archéologie et d'histoire de l'Institut national genevois, avec les travaux de E.-H. Gaullieur, de Jules Vuy, d'Henri Fazy, etc. (J. Duvillard : *Le cinquantenaire de l'Institut national genevois (1853-1903)*. Il faut également insister sur le grand intéfêt que beaucoup d'étrangers ont continuellement manifesté envers l'histoire de Genève, entre autres E. Doumergue, auteur de *Jean Calvin*, 5 vol. 1899-1917, et Georges Goyau : *Une ville-église 1535-1907*, 1919. Enfin l'académie, puis l'université de Genève n'ont pas manqué d'exercer une forte influence sur le progrès des études historiques, soit dans le domaine de l'histoire nationale, soit dans le cadre de recherches et de synthèses plus vastes. — Voir Charles Borgeaud : *Histoire de l'Université de Genève*. — Bernard Bouvier : *Faculté des lettres 1872-1896*. — Ch. Borgeaud, dans *Historique des Facultés, 1896-1914*, p. 108. [Paul-E. MARTIN.]

Registres de paroisses de la ville de Genève (aux Archives de l'État). Saint-Pierre : Baptêmes 1546, Mariages 1550, Décès 1545, 1549-1555, et dès 1558 ; Saint-Gervais : Bapt. et Mar. 1550-1551 ; Saint-Germain : Bapt. et Mar. 1557 ; Madelaine : Bapt. et Mar. 1550 ; Temple-Neuf (Fusterie) : Bapt. 1715, Mar. 1710 ; Église italienne : Bapt. 1554, Mar. 1566 ; Congrégation de l'Église anglaise : Bapt. et Mar. 1555-1559 ; Église réformée allemande : Bapt. 1627, Mar. 1625 ; Église luthérienne : Bapt. et Mar. 1708.

GENÈVE (CONVENTION DE). V. CROIX-ROUGE.

GENÈVE (ÉVÊCHÉ DE). ORIGINE. L'église Saint-Pierre, qui paraît avoir été de tout temps la cathédrale de Genève, a peut-être été édifiée sur l'emplacement d'un temple païen, puis reconstruite vers 513-516 ; l'église de la Madeleine a une origine analogue ; une église chrétienne, qui fut dédiée plus tard à saint Germain, paraît avoir existé dès le IVe s. ; on a quelques morceaux d'architecture de cette époque. On peut penser que ces sanctuaires ne furent établis en pleine ville qu'après le décret de Constantin sur la liberté des cultes. En 346, un évêque apparaît à Besançon et à Bâle ; on peut conjecturer qu'il y en avait un aussi à Genève. Le premier évêque de Genève attesté est Isaac, vivant vers 400.

LIMITES. Le diocèse de Genève comprend en principe la *Civitas Gebennensis* soit la ville et les territoires au Sud et à l'Est, limités par les diocèses de Grenoble, de Maurienne, de Tarentaise, d'Aoste et de Sion, avec, à l'Ouest du Rhône, le Valromey qui faisait partie du pays des Allobroges. On y ajouta le territoire de la *Colonia Equestris* qui s'étendait au Nord du Léman, d'Aubonne jusqu'à Saint-Gervais aux portes de Genève. Ce n'est que lentement que le pays fut christianisé, d'abord le long des routes romaines conduisant à Lyon et, par *Boutae* ou Annecy, au Cenis ; puis à l'intérieur et vers les montagnes. L'église d'Annemasse, non loin de la métropole, fut consacrée en 513. Ce n'est que de 1090 à 1144 que s'élèvent, aux extrémités du pays, les monastères d'Abondance, d'Aulph, de Sixt et de Chamonix. Après le IXe s. le diocèse fut divisé en décanats ; on ne sait combien il y en avait à l'origine ; il y en eut finalement huit : ceux de Genève, puis ceux d'Aubonne et de Ceyserieu, sur la rive droite du Rhône ; celui d'Allinges, au midi du lac ; ceux d'Annemasse, de Vuillonnex, de Rumilly et de Sallanche, plus au Sud. Le canton actuel de Genève ne comprend que l'ancien doyenné de Genève et une petite partie des décanats d'Aubonne, Annemasse et Vuillonnex. Une fraction du décanat d'Aubonne se trouve dans le canton de Vaud ; les autres doyennés sont en France.

ADMINISTRATION. Comme la *Civitas Gebennensis* relevait de la province de Vienne, l'évêque de Genève relevait de l'archevêque métropolitain de Vienne. Lui-même était, en 882, nommé par le clergé et par le peuple. Ce droit passa plus tard au chapitre cathédral, auquel il demeura jusqu'en 1536. Mais en 1260, l'évêque Henri de Bottis fut nommé par le pape, à cause des divisions du chapitre, et dans les siècles qui suivirent, la cour de Rome intervint souvent dans la nomination, sur la recommandation des princes de Savoie. En outre de sa souveraineté temporelle dont nous n'avons pas à parler ici, l'évêque avait sa mense particulière, distincte dès le XIe s. de celle du chapitre.

Au VIe s. l'évêque de Genève se fait représenter par des prêtres aux deux conciles d'Orléans. En 899, les évêques présents au synode de Vienne s'adressent à des clercs de Genève, qu'ils nomment, pour se plaindre de l'absence de leur évêque ; ces clercs sont évidemment ses conseillers. Le nom même du chapitre apparaît en 1032, le prévôt en 1052. Des statuts de 1292 et 1483 règlent l'organisation du chapitre qui avait 32 chanoines. A côté d'eux, l'évêque était assisté des doyens qui n'étaient pas chanoines de droit. Il leur superpose en 1225, pour la justice ecclésiastique, un official, dont les derniers statuts datent de 1444. Au XIVe s., un grand vicaire supplée l'évêque pour l'administration spirituelle ; au siècle suivant, il y a des évêques auxiliaires ou suffragants.

Le document le plus ancien que l'on ait sur l'administration intérieure de l'évêché est le procès-verbal d'une enquête faite en 1227, sur la gestion de l'évêque Aimon de Grandson. Les plus anciennes constitutions synodales que l'on ait conservées sont de l'évêque Pierre de Faucigny en 1317. On a des visites d'églises de 1411 1443, 1470, 1481 et 1518. Le premier pouillé du diocèse est de 1306 environ. A cette époque, il y avait 397 églises, hôpitaux ou chapelles, huit abbayes, sept chartreuses, 50 prieurés, dont le plus ancien, celui de Saint-Victor, date de 514, enfin des couvents de femmes et les maisons du Temple. La visite de 1443-1445 indique 529 églises paroissiales, celle de 1480 donne 517 églises visitées.

Liste des évêques :

Isaac, vers 400.
Salonius I, 440-455.
Theoplaste, vers 475.
Domitien.
Maxime I, 513-523.
Pappulus I, 541-549.
Salonius II, 570-573.
Cariatto, 584-585.
Rusticius, 602.
Patricius, 602.
Appelinus, 627.
Pappulus II, 650.
Egoaddus, vers 660-672.
Eucherius, vers 783.
Walternus, 802.
Altaudus, 833.
Albamauro, 859.
Ansegisus, 877.
Optandus, 882.
Bernard, vers 892.
Franco, vers 908.
Reculfus, 912.
Adelgaudus, 964.
Gerard, vers 988.
Hugues (de Salins), 988-1019.
Conrad, ap. 1019.
Adalgod, ap. 1025.
Frédéric, 1031-1073.
Borzadus, 1073-1078.
Gui de Faucigny, 1078-1120, env.
Humbert de Grammont, 1124-1134.
Ardutius de Faucigny, 1135-1185.
Nantelme, 1185-1206.
Bernard Chabert, 1206-1212.
Siège vacant, 1212-1215.
Aymon de Grandson, 1215-1260.
Henri de Bottis, 1260-1268.
Aymon de Menthonay, 1268-1275.
Robert de Genève, 1276-1287.
Guillaume de Conflans, 1287-1295.
Martin de Saint-Germain, 1295-1303.
Aymon du Quart, 1304-1311.
Pierre de Faucigny, 1311-1342.
Guillaume Allamand de Saint-Jeoire, 1342-1366.
Guillaume Fournier de Marcossey, 1366-1377.
Jean de Murol d'Estaing, 1377-1385.
Adhémar Fabri, 1385-1388.
Guillaume de Lornay, 1388-1408.
Jean de Bertrands, 1408-1418.
Jean de Rochetaillée, 1418-1422.
Jean Courtecuisse, 1422-1423.
Jean de Brogny, cardinal, 1423-1426.
François de Mez, 1426-1444.
Aymon de Savoie, 1444-1451.
Pierre de Savoie, 1451-1458.
Jean-Louis de Savoie, 1460-1482.
Urbain de Chevron, 1482-1483.
Jean de Compois, 1483-1484.
François de Savoie, 1484-1490.
Antoine Champion, 1491-1495.
Philippe de Savoie, 1495-1510.
Charles de Seyssel, 1510-1513.
Jean-François de Savoie, 1513-1522.
Pierre de la Baume, 1523-1533.

Les évêques a Annecy. Après l'établissement de la Réforme à Genève, l'évêque se retira à Annecy, où il continua à administrer la partie savoyarde du diocèse de Genève. C'est ainsi que saint François de Sales fut de 1602 à 1622 évêque de Genève, résidant à Annecy. Le dernier évêque de Genève-Annecy, Joseph-Marie Paget, résigna en 1801. Le territoire du diocèse supprimé à cette date fut compris dans le diocèse de Chambéry créé par le Concordat. — Voir pour le rétablissement du catholicisme à Genève, l'article Genève.

Les évêques a Fribourg. En 1819, le canton de Genève s'étant accru d'un certain nombre de communes catholiques autrefois savoyardes, ces communes furent rattachées au diocèse de Lausanne, dont le chef prit désormais le titre d'évêque de Lausanne et Genève (en 1871) et, depuis 1925, celui d'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (*AF* 1918).

Voir M. Besson : *Les origines des diocèses de Genève, Laus. et Sion.* — Duchène : *Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.— Regeste genevois.*— Mercier : *Le Chap. de Genève.* — En plus les ouvrages généraux concernant la Savoie. — Karmin op. cit. — L. Ems : *A propos du titre « Évêques de Laus. et Genève »* dans *AF* 1918. [M. R.]

GENÈVE (LAC DE) (all. Genfersee) (Voir *DGS* sous Léman). Le lac de Genève ou lac Léman a porté dès l'antiquité cette dernière appellation. Λεμάνη Λίμνη ou Λεμάνα, ou encore *lacum Palamenam*, d'après Strabon ; *lacus Lemannus*, d'après Pomponius Mela ; *Lemannus*, d'après Pline ; *palus nomine Lemannus*, d'après Ammien Marcellin. Dans l'itinéraire d'Antonius, au IIe s. ap. J.-C., entre Nyon et Orbe, on trouve *lacus Lausonius.* La carte Théodosienne ou de Peutinger porte *lacus losanete.* Au moyen âge, il semble que la désignation de lac de Lausanne ou Lozanne ait prévalu. Au XVIe s., apparaît le nom de lac de Genève. Tschudi, en 1538, inscrit *lacus Lemannus, der Losner- oder Jenfersee* ; Sébastien Münster, dans sa *Cosmographie*, dit lac de Genève qu'on appelait autrefois lac Léman. La carte du P. Ignazio Danti (1570), la carte manuscrite du syndic du Villard (1581), portent lac de Genève. La *Choregraphica tabula lacus Lemani*, par Jac. Goulart, de Genève (1609), porte *lacus Lemanus, nunc lac de Genève, Helvetiis Genfersee.* Dans le XVIIIe s., les cartes commencent à porter *lacus Genevae* pour le petit lac, *lacus Losanae* pour le grand lac. Au XVIIIe s., le nom de lac de Genève est courant dans les langues étrangères *(Genfersee, lake of Geneva, lago di Ginevra).* En Suisse, on retrouve le nom de Léman dans la République lémanique, du 24 janvier au 9 février 1798, puis sous le régime de la République helvétique, dans le canton du Léman qui dura jusqu'en 1803. — Voir Strabonos : *Geographicon* V, p. 204. — Strabonos, édit. Quarini et Gregorii I, p. 371. — A. de Claparède, dans *Le Globe* VII, 92.

Préhistoire. Dès l'époque magdalénienne, lors du retrait des glaciers, l'homme paléolithique a pu s'établir dans les environs du lac, qui élevait alors sa nappe à 30 m. au-dessus du niveau actuel. La preuve en est fournie par les découvertes faites à Veyrier, à quelque distance de Genève, par Mayor, Taillefer (1840), Alf. Favre, H. Gosse, Thioly, etc., et au Sex du Châtelard, près de Villeneuve, par H. de Saussure et L. Taillefer (1870). — Alf. Cartier : *La station magdalénienne de Veyrier*, dans *Arch. suisses d'anthropologie* II, 44. — H. de Saussure : *La grotte du Scé, près Villeneuve*, dans *Arch. des sc. de la BU* XXXVIII, XLIV.

Après un intervalle considérable qui succéda à cette première occupation préhistorique, débute pour notre contrée la période lacustre ou des palafitteurs. Elle comprend deux périodes, l'époque de la pierre polie ou néolithique, et l'âge du bronze. A la première se rattachent les stations suivantes : Villeneuve, Cully, Morges (église, poudrière), Fraidaigue, Rolle, du Châtaignier devant Dully, Promenthoux, Bellevue ou Genthod, des Pâquis, des Eaux-Vives, Belotte, Bellerive, la Gabiule (Corsier), de la Vie à l'Ane (Chens), Nernier, Coudrée, Thonon. Les plus importantes ont été celles de Fraidaigue, des Pâquis, des Eaux-Vives, de la Belotte, de Thonon. Les stations de l'âge du bronze sont très nombreuses ; elles sont en général plus avant dans le lac que les précédentes. Plusieurs d'entre elles se sont directement superposées aux stations néolithiques. En voici la liste : Villeneuve, Cully, Pierre de Cour sous Lausanne, du Flon, Venoge, des Roseaux (Morges), Grande Cité de Morges, Saint-Prex, Rolle, Beaulieu, Creux de la Dullive, Nyon, Céligny, Coppet, Myes, Versoix, Bellevue, Cité de Genève, pointe à la Bise, Bellerive, la Gabiule, Anière (Bassy), Hermance, la Fabrique (Chens), Creux de Tougues (Messery), Messery, Nernier, Thonon. Les plus riches furent celles des Roseaux, de la Grande Cité de Morges, de la Cité de Genève. Quelques stations sont d'âge inconnu : Paudex, Pierrettes, Saint-Sulpice, Boiron, Excevenex. Les seules palafittes qui ont livré quelques objets en fer sont les stations de Plongeon (Genève), de Versoix et de Beauregard. Il s'agit sans doute de pièces apportées par le commerce ou peut-être par des pillages de guerre. Il n'y a jamais eu à proprement parler des palafitteurs de l'âge du fer sur le lac de Genève. — Voir F.-A. Forel : *Le Léman* III. — R. Montandon : *Genève, des origines aux invasions barbares.* — L. Blondel : *Relevé des stations lacustres de Genève*, dans *Genava* I. — E. Pittard : *L'outillage lithique des stations lacustres de Genève*, dans *Mélanges Soc. auxil. du Musée de Genève*, 1922.

Éboulement de Tauredunum. Cet événement historique, en 563 de notre ère, survenu dans le Bas-Valais, a vivement ému l'imagination populaire riveraine qui qui en a conservé le souvenir traditionnel jusqu'à nos jours. On en connaît deux récits de l'époque, l'un de Marius, premier évêque de Lausanne (*Marii Aventicensis epis. chronicon* dans *MDR* XI, XIII, 38 Lausanne 1853), l'autre de Grégoire de Tours (*S. Gregorii episcopis Turonensis historia francorum* IV, XXXI, dans Migne : *Patrologiae cursus completus* LXXI, 293). D'après ces récits, l'éboulement aurait tellement ébranlé le lac que les côtes jusqu'à Genève auraient été complètement inondées.

Navigation. Elle a dû exister déjà à l'époque des palafittes, ainsi qu'en témoigne le canot, creusé dans un tronc, trouvé dans la station de Morges et conservé au Musée de Genève. De l'époque romaine nous ne savons rien de précis. Une inscription trouvée au pied de la Tour-de-l'Ile de Genève, signale un don fait au dieu Silvanus pour le salut des radeleurs (bateliers) par L. Sanctius Marcus leur ami (Mommsen : *Inscriptiones helveticae*, n° 75). A Colovray, près de Nyon, des fûts de colonnes miliaires ébauchées avaient été réunies au bord du lac, sur la grève, pour être transportées par eau à leur destination (*MAGZ* XV, 215).

Dès le XIIIe s., nous avons la mention de bateaux de pêche et de transport appelés corsaires. A côté des bateaux à trois ou quatre rameurs, il y avait des barques de plus grande portée jusqu'à dix-huit hommes.

Flotte de guerre. A partir de 1288 on voit apparaître des galères *(galee, gualee)*, de grandes galères montées par 90 à 120 rameurs et toute une troupe d'archers, et de petites galères ou galiottes. Quatre ou cinq galères appartenaient à la maison de Savoie, et deux barques à barrières *(naves baragniatae)* à la ville de Genève. Villeneuve était alors le port militaire de la flotte de Savoie. En novembre 1535, le duc de Savoie bloque Genève par voie du lac. Le 28 janvier 1536, une flotille de guerre savoyarde, composée d'une galère et de huit barques, apparaît lors de l'invasion du Pays de Vaud par les Bernois ; au mois de mars de la même année, une grande galère savoyarde, lors du siège de Chillon par l'armée bernoise, est mise en fuite.

La flotte de Genève entre sérieusement en action au commencement du XVIe s. En janvier 1536, deux barques sont équipées pour aller chercher des vivres et faire des prisonniers. La flotille genevoise, forte de deux galères, deux barques et quelques bateaux légers, poursuit la grande galère savoyarde mise en fuite par les Bernois à Chillon ; elle ramène Bonivard, triomphalement. Vers 1580, Genève établit un corps militaire exercé à la guerre navale. En 1588, on voit une flottille genevoise de trois barques aller faire une expédition de maraude à la Belotte. En 1589, les bateaux genevois transportèrent à Thonon l'artillerie nécessaire au siège des châteaux de Thonon et de Ripaille ; la flotte gene-

voise s'empara de tous les bateaux savoyards. En 1590, une flottille sort du port de Thonon, forte de deux frégates et cinq petits bateaux, et montée par 180 h. ; elle attaque trois barques parties de Morges à destination de Genève. En 1611, Genève fait construire un nouveau type de bateaux de guerre. A cette époque, la France, maîtresse du Pays de Gex, ne semble pas avoir possédé de barques de guerre.

Jusqu'au milieu du XVIIe s., Berne ne s'était pas beaucoup occupé de galères et de flottes de guerre. En 1656-1659, il fait construire à Vevey, Morges et Nyon, des barques de guerre, ainsi que deux nouvelles à Genève (Grand et Petit Ours), qui furent terminées en 1672 ; elles pouvaient contenir quatre à cinq cents hommes. Leur commandant fut Jean Geoffroy, seigneur de Torrent, qui resta au service de Berne jusqu'en 1687.

Vers 1672, deux grandes barques savoyardes apparaissent devant Morges et inquiètent Genève qui, pour répondre à ces menaces, arme en 1678 une grande galère portant dix canons (le Soleil). En 1690, la flottille savoyarde, après l'envahissement du Chablais par la France, fut vendue aux Bernois, mais ceux-ci durent la rendre à la Savoie en 1696 ; il ne restait alors que quatre bateaux en bon état. En 1703, lors de la nouvelle invasion de la Savoie par la France, la flotte savoyarde fut offerte aux Bernois, mais ceux-ci ne répondirent pas à cette demande.

En 1720, il y avait encore à Genève des galères à six et huit paires de rames ; c'est la dernière mention écrite que l'on trouve de ce type de bâtiment de guerre sur le Léman. Cependant, vers la fin du XVIIIe s., on voit un renouveau dans l'organisation de la marine bernoise du Léman ; mais il s'agit de barques de commerce réquisitionnées pour le militaire. En 1792, le lieutenant-colonel de Crousaz, du régiment de Morges, avait encore à sa disposition quelques bateaux et 90 h. d'équipage. Mais, le 28 janvier 1798, quand les troupes françaises traversèrent le lac, de Thonon à Ouchy, cette flottille était déjà dispersée ou du moins n'apparut pas. D'autres réquisitions de bateaux ont encore eu lieu aux XIXe et XXe s. ; en 1814, pour le transport des troupes du colonel Girard, de Nyon au Port-Noir, le 1er juin 1814, et dans la nuit du 11 au 12 novembre 1918, lors de la grève générale, pour le transport du régiment d'infanterie 4 de Genève à Ouchy.

Le premier bateau à vapeur, le *Guillaume Tell*, fut lancé en 1823. Trois compagnies de navigation se constituèrent en 1873, en une *Compagnie générale de navigation sur le Léman*.

Voir en général J.-C. Fatio de Duillier : *Remarques sur l'hist. nat. des environs du lac de Genève* dans Spon : *Hist. de G.* II, 449. — H.-B. de Saussure : *Voyage dans les Alpes* I. — Bridel : *Essai sur le lac Léman*, dans *Conservateur suisse* V. — Ch. Lenthéric : *Le Léman*. — F.-A. Forel : *Le Léman*, précis scientifique, 1886. — Le même : *Le Léman* 3 vol. — Berchtold Haller : *Die bernische Marine auf dem Genfersee*. [Louis REVERDIN.]

GENÈVE (PAIX DE). Nom donné à un accord entre la France et les Suisses conclu le 7 novembre 1515 qui fut la base du traité de paix perpétuelle de Fribourg de 1516. Les registres officiels de Genève ne mentionnent pas explicitement les tractations de 1515 qui eurent lieu officieusement dès le 28 octobre. — Voir Rott : *Inv.* V, 372. — Dierauer. — Castella : *Hist. du C. de Fribourg*, 226. [C. R.]

GENEVEISANTS. Nom donné autrefois à des colons ou abergataires établis dans les montagnes qui bordent au Nord le Val-de-Ruz (Neuchâtel) ; ces colons étaient d'une condition identique à celle des francs-habergeants des vallées de la Sagne et du Locle et furent aussi appelés *francs-habergeants geneveisants*. Une tradition, que l'on n'a pu jusqu'ici ni infirmer ni confirmer, les fait venir de Genève à la fin du XIIIe s. et leur attribue la fondation des villages des Geneveys-sur-Coffrane, des Hauts-Geneveys et des Geneveys-sur-Saint-Martin. Dans le Jura bernois, la localité des Genevez aurait une même origine. Le terme de Geneveisant (genevois au XVe s.) est cité pour la première fois en 1332, avec celui de francs-habergeants. Il disparaît en 1709, lorsque le roi de Prusse accorde la bourgeoisie de Valangin à toutes les personnes dites de condition du Val-de-Ruz. Au début du XVIe s., les Geneveisants formaient soit la totalité, soit une notable fraction de la population des trois localités précitées, ainsi que du Pâquier et de Clémesin. Ils furent affranchis de la main-morte le 9 mai 1412. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

GENEVEYS (LES HAUTS). Voir HAUTS-GENEVEYS (LES).

GENEVEYS-SUR-COFFRANE (C. Neuchâtel, D. Val-de-Ruz. V. *DGS*). Vge et Com. de la paroisse de Coffrane. *Genevois sus Corfrano* au milieu du XIVe s. *Armoiries* : d'azur à trois chevrons cousus de gueules accompagnés en chef de deux étoiles d'or. La destinée de ce village a été intimément liée à celle de Coffrane et de Montmollin, avec qui il forma une générale communauté de 1486 à 1827. Son origine serait due, selon la tradition, à des Genevois fuyant l'incendie de leur ville en 1291 et venus dans la seigneurie de Valangin où ils furent mis au bénéfice d'une situation privilégiée. Aucun document n'est venu jusqu'à présent confirmer cette assertion. *Population* : 1920, 561 hab. — Voir L. Dufour-Vernes : *Origine et développement des Hauts-Geneveys et Geneveys-sur-Coffrane*, dans *Almanach de la Suisse romande* 1885, p. 112. — W. Pierrehumbert : *Coffrane*, dans *MN* 1910.— Art. GENEVEISANTS. [L.M.]

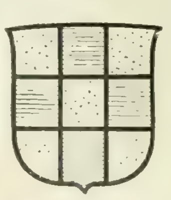


GENEVEYS-SUR-SAINT-MARTIN (C. Neuchâtel, D. Val-de-Ruz). Localité mentionnée aux XIVe et XVe s. et qui était située sur la montagne au-dessus de Saint-Martin ; aujourd'hui disparue. En 1401, elle comptait huit feux. De même que les Geneveys-sur-Coffrane et les Hauts-Geneveys, elle devrait son origine à des colons genevois. [L. M.]

LES GENEVEZ (C. Berne, D. Moutier. V. *DGS*). Com. et paroisse. Anciennes formes : *Jeneveys* et *Genevey*, 1381, date de la première mention. D'après une tradition, qu'aucun document ne vient confirmer, cette localité aurait été fondée par une colonie de Genevois qui s'y seraient établis vers la fin du XIIIe s. pour fuir la guerre et l'incendie. L'abbaye de Bellelay possédait aux Genevez de vastes territoires incultes et l'évêque de Bâle, Henri d'Isny, accorda sa protection à ceux qui viendraient s'y établir (acte du 26 février 1284). En 1530, Farel fit une apparition aux Genevez, mais il en fut chassé par les femmes du lieu. L'ancienne église était située entre Les Genevez et Bellelay ; il n'en reste que le cimetière et une chapelle. La nouvelle, reconstruite au XVIIe s., est sous l'invocation de sainte Madeleine. Elle fut consacrée en 1620. *Population* : 1764 : 470 hab. ; 1850 : 665 ; 1920 : 636. — Voir Trouillat. — A. Daucourt : *Dictionnaire* II. — L. Dufour : *Recherches sur l'origine des Genevez, village de l'anc. Évêché de Bâle*, dans *MDG* XV. [A. G.]

GENEVOIS. Famille vaudoise, originaire de la Mure en Dauphiné, bourgeoise d'Orbe dès 1719. A donné plusieurs pasteurs à Lausanne, Champvent, Burtigny, Vufflens-le-Château au XVIIIe s. — JEAN-ALEXANDRE, qui fut pasteur à Deux-Ponts, puis à Lausanne et qui mourut à Morges en 1765, a joué un certain rôle diplomatique. [M. R.]

GENEVOIS (COMTES DE). Famille de dynastes, héritière des rois de Bourgogne. Elle avait de grandes possessions dans le Pays de Vaud et détenait l'avouerie de Lausanne ; elle chercha à usurper les droits de l'évêque sur la ville de Genève, et tenta aussi de dépouiller l'évêque de Lausanne. Évincée par la maison de Savoie, elle finit par devenir sa vassale. *Armoiries* : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. Avant l'apparition de la dynastie qui a régné sur le comté de Genevois pendant près de quatre siècles, on trouve des mentions isolées de personnages ayant exercé les fonctions de comtes ou princes, sans qu'on puisse préciser leur situation juridique envers le territoire, ni établir aucune liaison entre



eux. Ce sont : — MANASSÈS, comte *in pago genevense* 890. — ALGAU, comte, à la fin du Xe s. — AYRBERT, comte, peut-être du comté équestre, dont la veuve, Eldegarde, fait une donation au prieuré de Satigny en 912. — MANASSÈS, comte en 1002. — ROBERT, comte, peut-être neveu du précédent, bienfaiteur de Peillonnex en 1012 et 1019. — 1. GEROLD, *princeps regionis civitatis genevensis*. Petit neveu du dernier roi de Bourgogne, il fit opposition à l'empereur, héritier de celui-ci, mais dut se soumettre d'abord à Conrad le Salique en 1034, puis à Henri III en 1045. Vivait encore vers 1061. — 2. CONON, prétendu frère du n° 1, évêque de Maurienne 1088-1107. — 3. AIMON I, fils du n° 1, comte dès 1080, fondateur du prieuré de Chamonix, avoué de celui de Saint-Victor. Il eut des contestations avec l'évêque de Genève et usurpa des biens d'église et des dîmes. Condamné par le pape, il conclut avec l'évêque Humbert de Grammont l'accord de Seyssel (1124). † avant 1128. — 4. AMÉDÉE I, fils du n° 3, comte dès 1128, † 1178. Prince guerrier, il combattit d'abord Conrad de Zähringen et s'empara du château de Lucens, mais fut mis en fuite avec grand dommage. Ses conflits avec l'évêque de Genève ne furent pas terminés par l'accord de Saint-Sigismond (1156), car peu après il usurpa les droits régaliens de son adversaire. Frappé d'interdit, il fut condamné à restitution par l'empereur Frédéric I (1162). — Son fils cadet, AMÉDÉE, fut la souche des sires de Gex. — 5. GUILLAUME I, fils du n° 4, comte en 1178, † 1195 ; s'intitulait comte des Genevois et des Vaudois. Dès le début de son règne il eut à soutenir une guerre, et, après avoir défait ses ennemis, recouvra la possession de son comté. Par sentence arbitrale rendue à Aix en 1184, il fut condamné comme persécuteur des églises de Genève et de Lausanne, puis mis au ban de l'empire deux ans plus tard. Bienfaiteur de la chartreuse de Pommier et des abbayes de Tamié et de Talloires. — 6. HUMBERT, fils du n° 5, comte dès 1195, † av. 1225. Il dut partager le titre de comte avec son frère Guillaume, par lequel il finit par être évincé. Son fils EBALD céda ses droits à Pierre de Savoie en 1259. — 7. GUILLAUME II, fils du n° 5, † 1252, comte dès 1208. Il prit part à la croisade contre les Albigeois et à la prise de Béziers, en 1208. Ayant fait la paix avec l'évêque de Genève, Aimon de Grandson, il en obtint l'investiture du comté par le traité de Desingy (1219) ; il entra en lutte avec Aimon de Faucigny qui, après un accord, lui prêta hommage en 1229, puis avec Pierre de Savoie. Ses fils ayant blessé et emprisonné celui-ci au cours d'une trève, il fut condamné à une amende de 20 000 marcs d'argent. De nouvelles hostilités lui valurent une seconde condamnation à 10 000 marcs et la mise en gage de biens considérables, notamment du château de Genève et de tous ses biens dans le Pays de Vaud. — 8. AMÉDÉE, fils du n° 5, chanoine de Genève, évêque de Maurienne 1214-1220. — 9. RODOLPHE, fils du n° 7, comte en 1252, † 1265. Il soutint diverses luttes, notamment contre Pierre de Savoie, avec lequel il se soumit à un arbitrage, puis auquel il finit par rendre hommage. — 10. AMÉDÉE, fils du n° 7, † 1276, chanoine et prévôt de Lausanne, évêque de Die 1251-1276. — 11. AIMON, fils du n° 7, † 1263, prévôt de Lausanne, chantre de Genève, évêque de Viviers 1255-1263. — 12. ROBERT, † 1287, fils du n° 7, chanoine de Vienne 1252, prévôt de Lausanne 1272, évêque de Genève 1276-1287. Il fit alliance avec son neveu Amédée (n° 15) dans les luttes que celui-ci soutint contre Pierre, puis Amédée de Savoie. Il acheta à Longemalle, au bord du lac, une propriété qui devint la seconde résidence épiscopale. — 13. GUY, fils du n° 7, † 1291-1292, seigneur de Cruseilles, évêque de Langres 1267-1291 environ. — 14. AIMON II, fils du n° 9, comte en 1265, † 1280. — 15. AMÉDÉE II, fils du n° 9, comte en 1280, † 1308. Il s'allia avec le dauphin du Viennois, avec sa mère, Béatrix de Faucigny, et avec son oncle, l'évêque de Genève, et dirigea contre le comte Philippe de Savoie et son successeur, Amédée V, des hostilités plusieurs fois interrompues par des trêves et terminées par un traité de paix, en 1287, qui le fit rentrer en possession du château de Genève. Il acheta en 1288 le vidomnat de Genève, mais le comte de Savoie s'en empara aussitôt et en obtint l'inféodation deux ans plus tard. En 1291, il attaqua l'évêque de Genève, dont il incendia la ville et endommagea la cathédrale. Le comte de Savoie arrivé à la rescousse s'empara des châteaux de Genève et de la Corbière. Amédée construisit en 1304 le château de Gaillard et, en 1307, tenta de surprendre Genève par une attaque nocturne ; il subit une sanglante défaite à la porte d'Ivoire. — 16. JEAN, fils du n° 9, † 1297, abbé de Sainte-Seine 1280, évêque de Valence et Die 1283-1287. — 17. GUILLAUME III, fils du n° 15, comte en 1308, † 1320. Entré dans la famille de Savoie par son mariage en 1297, il se réconcilia et s'allia même avec elle après la mort de son père. — Son fils bâtard, PIERRE, fut la souche des branches de Genève-Lullin et Genève-Boringe. — 18. AMÉDÉE, fils du n° 17, † 1330, évêque de Toul 1321. — 19. AMÉDÉE III, fils du n° 17, comte 1320 † 1367. D'abord ennemi de la maison de Savoie, il prit part à la victoire de Varey, remportée sur elle en 1324, puis se rapprocha du comte Aymon et combattit avec lui lors de la bataille de Monthoux en 1332. L'empereur Charles IV lui accorda, entre autres, le droit de battre monnaie. A la suite de dissentiments avec l'évêque de Genève, il s'empara en 1349 du château de Peney, qu'il restitua six ans plus tard. En 1358 il se reconnut vassal de la Savoie, et fut de la première nomination des chevaliers de l'Annonciade. Ses cinq fils furent successivement comtes (nos 20 à 24). — 20. AIMON III, comte en 1367, † 1367. Il servit sous Amédée V en Piémont, puis contre le marquis de Saluces, et dans son expédition à Constantinople, au retour de laquelle il mourut. — Son arrière-petit-fils naturel, PIERRE, bourgeois de Berne, fut envoyé en possession du château et mandement de Corbières en 1489. — 21. AMÉDÉE IV, comte en 1367, † vers 1370. Créé comte palatin par l'empereur. — 22. JEAN, comte 1370, † la même année, auquel succéda — 23. PIERRE, † 1392. Il prit part à la guerre du comte de Savoie contre le sire de Beaujeu et à diverses entreprises de l'anti-pape, son frère, dans le royaume de Naples. Il institua comme héritier son neveu Humbert de Villars. — 24. ROBERT, fils du n° 19, chanoine de Paris, évêque de Thérouanne 1361, puis de Cambrai 1368, cardinal 1361, antipape à Avignon sous le nom de *Clément* VII 1368. Il succéda à son frère comme comte de Genevois, malgré le testament de celui-ci, en 1392, en vertu des substitutions faites en sa faveur par son père et son frère Jean. † 1394. Après sa mort, le comté passa à Humbert de Villars, neveu du n° 23, qui mourut en 1400, puis à l'oncle de ce dernier, Odon de Villars, qui vendit le comté, le 5 août 1401, au comte Amédée VIII de Savoie. — Voir Guichenon : *Hist. généal. de la maison de Savoie* IV. — Levrier : *Chronologie hist. des comtes de Genevois.* — *Régeste genevois.* — Foras : *Armorial.* — Hisely : *Les comtes de Genevois.* — Ducis : *Les anciens comtes de Genevois*, dans *Rev. sav.* 1879. — Ed. Mallet : *Du pouvoir que la maison de Savoie a exercé dans Genève*, dans *MDG* VII, VIII. — F. De Crue : *La guerre féodale de Genève.* — Poupardin : *Le royaume de Bourgogne.* — Ed. Secrétan : *Notice sur l'origine de Gerold de Genève.* — Ch. Le Fort : *Les derniers comtes de Genevois.* — D. Muratore : *Aimon III comte de Genevois*, dans *Rev. sav.* 1906. — L. Germain : *Jean de Bourgogne et Pierre de Genève.* — F.-Th. Dubois : *Les Armoiries de Robert de Genève*, dans *AHS* 1924, 151. [A. Ch.]

GENEVOIS (LE). Organe du parti radical genevois fondé par Georges Favon, qui en fut le premier directeur, le 4 février 1875. Il parut d'abord sous le titre de *Petit Genevois*, puis, dès le 1er novembre 1877 sous celui de *Genevois*. Quotidien. Cessa de paraître de 1919 à 1921 et reparut dès lors quotidiennement. [B. SCHATZ.]

GENEYNE. Famille vaudoise, à Château-d'Œx dès avant 1423. — 1. PIERRE, 1690-1775, devint gentilhomme, premier écuyer, puis grand-maître des écuries du margrave de Bade-Dourlach. — 2. JEAN-Georges, 1725-1805, officier dans l'armée autrichienne, intendant général dans la guerre contre les Turcs 1787-1789, feld-maréchal lieutenant, baron du Saint-Empire, gouverneur militaire de Slavonie et Syrmie, puis gouverneur général de Transylvanie 1802-1805.

Une branche de la famille, restée catholique au moment de la Réformation, emporta à Grandvillard (Fribourg) la statue de la Vierge qui existait dans l'église de Château-d'Œx ; cette statue est depuis 1822 dans l'église de Grandvillard. — De Montet : *Dictionnaire.* — *Livre d'Or.* [M. R.]

JEAN, cité à Grandvillard en 1571, bourgeois de cette commune dès 1578. — La famille Geneyne fut une des principales bienfaitrices de la paroisse de Granvillard. — Voir J.-H. Thorin : *Notice hist. sur Grandvillard.* — Archives d'État de Fribourg : Grosses de Gruyère. [G. Cx.]

GENGEL. Famille des Grisons, de la haute-juridiction de Churwalden. — 1. GEORG, * 1734, landammann 1763, greffier ou chancelier de la Ligue des Dix Juridictions 1786. — 2. GEORG, fils du n° 1, podestat de Morbegno 1791, landammann de la Ligue des Dix Juridictions 1793, acquit la bourgeoisie de Coire en 1797. Membre du Conseil de la municipalité 1801, préfet du canton de Rhétie 1801-1802, de nouveau landammann de la Ligue 1803, 1810, 1814 et 1817, bailli de la ville cette même année et de 1819 à 1821, ancien bailli 1818 ; il fut aussi député à la Diète ; † 1821. — 3. ***Florian***, * 1834, fils du lieutenant-colonel CYPRIEN, qui était en son temps l'un des hommes politiques les plus populaires du canton des Grisons ; il se voua au journalisme vers 1860, fut quelque temps rédacteur au *Bund* à Berne, fonda à Coire en 1868 le *Freie Rätier*. Né chef de parti, il fut durant plusieurs décades à la tête du parti libéral des Grisons, de longues années membre du Grand Conseil et de toutes les commissions importantes, notamment de la Commission d'État. Conseiller aux États 1873-1880, président 1878-1879 ; † en février 1905. Il travailla aussi sans se lasser en faveur d'une ligne de chemin de fer à voie normale à travers les Alpes orientales. — *Der Freie Rätier*, 5 février 1905. — *Bündner Kalender* 1906. — Walser : *Grabrede.* — Robbi : *Die Standes- und Vizepräsidenten des Kts. Graubünden.* — 4. WOLFGANG-ACHILL, frère du n° 3, * 1842, rédacteur de la *Thurgauer Zeitung*, auteur de nombreux travaux, entre autres *Asylrecht und Fürstenmord, ein Beitrag zum Abschluss der Asylfrage* ; *Die Begriffe des Sittlichen und des Rechtes.* — 5. ACHILL, * 1871, fils du n° 3, chancelier des Grisons, auteur de *Die Selbstverwaltungskörper : Kreise und Gem. des Kts. Graub.* [M. V.]


Florian Gengel.
D'après une photographie.

GENGENBACH. Vieille famille bâloise. *Armoiries* : d'azur au lion de gueules accompagné de trois étoiles du même et de trois coupeaux d'argent en pointe. Le plus ancien membre connu est — 1. HANS, † entre 1498 et 1500, tondeur de drap, de la corporation de la Clef 1454. — 2. CHRYSOSTOMUS, † 1532, fils du n° 1, pharmacien, de la corporation du Safran 1500, prévôt de corporation et membre du Petit Conseil 1522. Deux de ses fils furent pharmaciens et de la corporation du Safran, et l'un — 3. BAPTIST, † 1575 ou 1576, drapier, de la corporation de la Clef. Avec ses deux fils, la famille se divise en deux branches, dont l'aînée s'est éteinte vers 1700. A la branche cadette appartiennent : — 4. CHRISTOPH, 1706-1770, organiste à la cathédrale, *musicus ordinarius* à l'université et beau-frère du mathématicien Leonhard Euler ; ancêtre de deux générations d'organistes : JACOB-CHRISTOPH, † 1797, à St. Margrethen et JOHANN-JACOB, † 1802, organistes à la cathédrale ; CHRISTOPH, organiste à Saint-Théodore, † 1805. — 5. JOHANN-JACOB, frère du n° 4, 1713-1785, précepteur et chantre à Saint-Théodore, ancêtre de la branche actuellement existante. — 6. CARL-CHRISTOPH, 1780-1844, notaire, préfet dans le canton de Bâle, entra en 1813 au service impérial russe, prit part à la campagne des Alliés contre la France en 1815 en qualité de secrétaire de l'intendant général de l'armée russe. Conseiller d'État, chevalier de l'ordre de Saint Wladimir. — 7. FRANZ-AUGUST, 1807-1829, fils du n° 6, écrivain et poète. — 8. JOHANN-PAUL-KARL, 1811-1839, fils du n° 6, Dr jur., résida de 1833 à 1836 auprès de son père à Saint-Pétersbourg, puis devint rédacteur de la *Basler Zeitung* ; président du tribunal de police. Connu aussi comme poète. — 9. JOHANN-GUSTAV, 1825-1900, négociant et fondateur d'un commerce de tabacs bruts en gros. — Voir *LL.* — *LLH.* — Lutz : *Bürgerbuch.* — Arbre généalogique mns. et histoire de la famille mns. en possession de celle-ci. — *Franz-August Gengenbachs Gedichte, nach dessen Tode hgg. von seinen Freunden*, 1830. — *Liederkranz* ; *seinen Freunden gewidmet von Dr. J. P. K. Gengenbach* (Saint-Pétersbourg 1834).



PAMPHILUS, poète et imprimeur à Bâle 1509-1524 ou 1525, n'appartient probablement pas à la famille ci-dessus. Dans ses pièces pour le carnaval il se révèle surtout comme satiriste à tendances moralisantes et comme précurseur de la Réforme. — Bächtold. — Paul Heitz et C.-Chr. Bernoulli : *Basler Büchermarken.* [C. Ro.]

GENHART (1353 GENNEHART). Famille lucernoise des districts de Willisau (XIVe s.), Sursee et Lucerne (dès 1523). A la branche de Sempach appartiennent — 1. PETER, juge et trésorier 1628, avoyer 1630-1645. — 2. JOHANN, avoyer 1618-1663. — 3. HANS-ULRICH, avoyer 1718-1731. — 4. JOHANN-PETER, avoyer 1767-1783. — 5. JOHANN-PETER, 1758-1826, médecin, avoyer 1783-1798, sénateur helvétique 1798, membre du gouvernement 1810-1814, député à la Diète. — 6. JOHANN (Peter-Raphael), frère du n° 5, 1767-1841, conventuel à Einsiedeln 1791, professeur de philosophie et d'histoire à Admont 1798-1806, bibliothécaire et professeur de philosophie et de théologie à Einsiedeln, prévôt de Bellinzone 1817-1836 ; écrivain. — Voir Arch. d'État Lucerne. — Pfyffer : *Gemälde.* — *Gfr.* XIV, 90. — Mülinen : *Helvetia sacra.* [P.-X. W.]

GENILLOUD, GINILIODI, GINILLIOD. Ancienne famille fribourgeoise encore existante, originaire de Bulle où on la trouve en 1478, citée comme bourgeoise de Riaz en 1539 et de Romont dès 1782 ; actuellement bourgeoise des communes de Chandossel et de Cressier sur Morat. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GENINI, VIRGILIO, de Leontica, * le 27 décembre 1850, prêtre en 1873, vicaire à Olginate (Italie) ; missionnaire en Chine, 1876-1894, puis professeur au séminaire des missions à Milan. Il publia plusieurs opuscules surtout de poésies latines. † 3 mai 1925. [C. T.]

GENNARO DE NOVAZZANO, sculpteur, sculpta, en 1291 le tombeau de la famille Terzago dans l'abbaye de Chiaravalle près Milan. — *BStor.* 1903. [C. T.]

GENOD. Nom de famille plus répandu encore sous la forme Genoud et Junod, dérivés de Johannot. De nombreuses personnes de ce nom se fixèrent à Genève, venant de Savoie, mais la famille qui joua le rôle le plus intéressant était originaire de Thouz, diocèse de Lyon. — 1. PIERRE, reçu bourgeois en 1419. — 2. JEAN, fils du n° 1, fondateur avec son frère et ses neveux de la chapelle de Saint-Laurent à Saint-Gervais 1447 ; syndic 1449. — 3. BENOIT, syndic 1529. — 4. THOMAS, frère du n° 3, prêtre devenu protestant, procureur général en 1540, du Conseil des Deux-Cents en 1544. — 5. JEANTON, du Conseil des Soixante 1570, zélé calviniste ; délateur de Philibert Berthelier fils, incarcéré en 1563 pour soupçon de complicité de trahison. Les biens de cette famille échurent à — 4. BENOIT, avec qui la famille s'éteignit. Le Conseil s'empara de sa succession à titre de prêt pour les besoins de la ville. — Voir Galiffe : *Not. gén.* II. — Arch. de Genève. [C. R.]

GENOLIER (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). En 1110 *Genolliaci* ; 1162 env. *Genollei* ; 1221 *Genolie.* Com. et Vge où l'on a trouvé des tombes burgondes. Au moyen âge, il appartenait aux seigneurs de Mont, dont

une branche prit le titre de seigneurs de Genolier, avec 1. GUI, vivant en 1210-1235. — 2. CUENET, fils du n° 1, fut arbitre en 1235 dans un intéressant procès concernant la chartreuse d'Oujon. — 3. JEAN, † vers 1287. — Après la mort de ce dernier, la terre de Genolier revint aux seigneurs de Mont. Ceux-ci étaient eux-mêmes vas-



Le temple de Genolier en 1896. D'après un dessin de E.-D. Turrian.

saux, pour Genolier, des seigneurs de Prangins, et plus tard des comtes de Savoie. En 1517, Claude de Saint-Trivier, dame de Mont vendit la terre de Genolier au duc de Savoie. Celui-ci inféoda en 1528 la dite seigneurie à Georges de Rive, baron de Prangins. Elle resta en mains des barons de Prangins jusqu'en 1688, passa alors aux Quisard, puis en 1725 aux Portes. En 1758, le comte Louis de Portes était seigneur de Genolier. Il prit, dans une affaire d'héritage, la défense d'un de ses sujets contre le bailli Tscharner de Nyon. Débouté par Berne, il publia un factum qui fut brûlé par acte du gouvernement bernois (1765), puis un autre qui fut rédigé par l'avocat français Loyseau de Mauléon (1767). Entre temps, le gouvernement bernois avait blâmé le bailli, et annulé de faux testaments rédigés par ce dernier. Mais Portes, dégoûté, vendit Genolier, qui était au moment de la Révolution possédé par Armand Mestral.

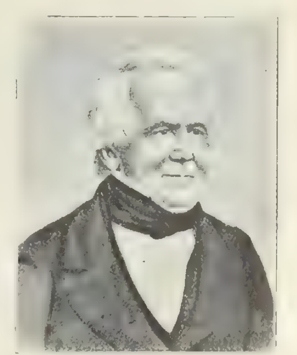
Il reste une tour carrée de l'ancien château de Genolier. L'église est citée en 1110 parmi les dépendances de l'abbaye de Saint-Claude, qui entretenait à Genolier un prieuré. L'édifice actuel est du XVe s., mais il repose sur des fondements anciens. Après la Réforme, Genolier fut rattaché à la paroisse de Vich ; depuis 1840, il forme avec Givrins une paroisse indépendante. — *DHV*. [M. R.]

GENONE, GIOVAN-BATTISTA, sculpteur sur bois et stucateur, * à Arogno en 1656, travailla surtout avec G.-B. Astaria. — *SKL*. — Bianchi : *Artisti ticinesi*. — Oldelli : *Dizionario*.— Füsslin : *Geschichte*.— *LL*. [C. T.]

GENORA (en 1515 ZANORE, aujourd'hui **GIANORA)**, GIACOMO, prêtre de Leontica, curé de Osco. En 1692 il publia un *Liber hexametrorum sive heroicorum carminum* sur la vallée de Blenio, sans valeur littéraire, mais de quelque utilité pour l'histoire des mœurs de cette vallée et aujourd'hui rarissime. — Oldelli : *Dizionario*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *Educatore*, 1923. [C. T.]

GENOUD. Familles de Fribourg et du Valais.

A. **Canton de Fribourg.** Anciennes familles fribourgeoises, citées dès les XIVe et XVe s., sous le nom de *Jenod*, très répandues en Savoie et bourgeoises de plusieurs communes du canton de Fribourg, particulièrement de Châtel-Saint-Denis, Remaufens, Vuadens, etc. Ces familles ont donné au canton un grand nombre de prêtres, de religieux, de magistrats, de juristes et d'industriels. *Armoiries* : d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant entre deux étoiles du même, et en pointe d'un genou au naturel. Les branches de Châtel-Saint-Denis jouèrent un rôle prépondérant dès le XVe s. dans les affaires de la seigneurie, puis de la commune. A celles-ci se rattachent : — 1. ***Jean***, * 1650 à Châtel-Saint-Denis. Son père, capitaine d'une compagnie franche, se chargea de son éducation militaire, mais il abandonna la carrière des armes et entra aux Missions étrangères à Paris en 1679. Il se rendit dans le Siam en 1680 et fut attaché à la mission de Mgr de Bérythe ; il partit comme missionnaire au Cambodge (Cochinchine) et fut gravement blessé lors de la révolte du frère du roi et de la prise d'assaut de la capitale. Il fut sauvé par un capitaine hollandais qui le ramena à Siam sur son vaisseau. Guéri de ses blessures, il fut envoyé avec le P. Joret au Pégou (Indo-Chine) pour évangéliser ce pays. Tous deux furent martyrisés par le roi d'Ava qui les fit jeter dans le fleuve l'Iraouaddy en mars 1693. — 2. MICHEL, * 14 février 1699, jésuite 1716, directeur du Séminaire de Porrentruy de 1743 à 1753, † 22 décembre 1754 au Mont des Olives près Mulhouse. — 3. JEAN-FRANÇOIS, lieutenant-baillival de Châtel-Saint-Denis avant 1762 et jusqu'à 1782 ; a laissé des mémoires. — 4. JOSEPH, * 1805, † février 1883 ; député au Grand Conseil 1832-1840, 1846-1847, 1848-1883 ; présida en qualité de doyen d'âge les séances des 21 au 23 décembre 1881 ; juge de paix de Châtel-Saint-Denis 1832-1847, président du tribunal de la Veveyse 1848-1855. — 5. LOUIS, fils du n° 4, * 1839 à Châtel-Saint-Denis, † 23 février 1912 à Prez-vers-Noréaz ; prêtre 1864, curé du Châtelard 1865-1870, de Prez 1870-1907 ; doyen du décanat de Saint-Udalric 1888-1912, prit part au pèlerinage de Jérusalem en 1894. — 6. ERNEST, fils du n° 4, * 1841, † à Estavayer-le-Lac 20 septembre 1910, architecte à Fribourg où il travailla à la construction du Barrage de la Sarine, puis à Neuchâtel dans les entreprises de G. Ritter. — 7 LÉON, fils n° 4, * 1843, député au Grand Conseil 1883, officier d'état civil de Châtel-Saint-Denis 1886, † 1900. — 8. ***Louis***, fils d'Ignace, ancien préfet de Châtel-Saint-Denis, * 1851 - août 1910, inspecteur forestier de l'arrondissement de la haute région fribourgeoise, fondateur avec M. Peyraud, de Bulle, d'un commerce de bois et d'une parquetterie. Initiateur et vaillant pionnier dans les entreprises de lumière et de traction électrique ; on lui doit les usines de Montbovon et de Châtel-Saint-Denis, la



Louis Genoud. D'après une photographie.

création des chemins de fer de Châtel-Palézieux (1901) et de Châtel-Montbovon (1904), député au Grand Conseil 1881-1910, auteur d'une fondation destinée à assurer l'apprentissage des enfants pauvres de la Veveyse. — 9. NICOLAS, dit *Colin*, quitta Châtel en 1867 avec sa famille pour se rendre dans la République Argentine, contribua puissamment au développement de la colonie du Baradero et fut un soutien des plus dévoués pour ses compatriotes. Dirigea le groupe des vachers à la fête des vignerons de Vevey en 1865, † 1885. — 10. EMILIO, fils du n° 9, initiateur de la fondation d'une société suisse à Baradero, dont il devint le président. Lors du centenaire en 1891, la colonie fêta solennellement cet événement patriotique. Chef de la grande distillerie qui contribua à la prospérité matérielle du Baradero. — 11. VICTOR, * 1867, secrétaire de la préfecture de la Veveyse 1893, notaire 1895, conseiller communal et syndic de Châtel-Saint-Denis 1897, juge suppléant au tribunal cantonal 1909, député au Grand Conseil 1900, greffier du tribunal de la Veveyse 1903, † 12 novembre 1918. — 12. EMMA, née Eggis, femme de Léon, * à Fribourg 1853, † 18 juillet 1912, élève du Conservatoire de Stuttgart, professeur de piano au Conservatoire de Fribourg 1904-1912. — 13. ***Oscar***, * 13 déc. 1878, avocat 1906, conseiller communal et syndic de Châtel-Saint-Denis 1907-1922, député au Grand Conseil 1910, président de ce corps en 1915 et 1922, juge suppléant du tribunal cantonal dès 1916 ; conseiller national dès 1918, président du tribunal de la Veveyse et suppléant de la Cour d'assises du 1er ressort 1923 ; lieutenant-colonel d'infanterie. — 14. AUGUSTE, fils du n° 12, * à Châtel-Saint-Denis le 22 novembre 1885, architecte. A publié : *Vieilles enseignes fribourgeoises* et *Fribourg, 24 dessins au crayon*.

A la branche de Vuadens appartiennent : — 15. ***Joseph***, * 17 février 1851, † à Fribourg 28 nov. 1919, prêtre 1876, curé d'Yverdon 1880-1883, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg 1883-1919. Journaliste et historien, collabora de 1871 à 1874 à l'*Univers*, organe de Louis Veuillot, au *Monde*, à l'*Union*, organe du comte de Chambord, au *Français*, organe du duc de Broglie, ainsi qu'à de nombreux périodiques, tels que le *Bulletin de l'œuvre de saint François de Sales*, la *Revue de la Suisse catholique*, etc. Collaborateur assidu de cette dernière jusqu'en 1890, il y publia entre autres une longue étude historique sur l'abbaye d'Hauterive dans les tomes XV à XVII. Collaborateur, puis directeur de la *Semaine catholique de la Suisse française* de 1892 à 1919, qui devint l'organe officiel du diocèse de Lausanne et Genève dès 1914. Auteur de : *Les saints de la Suisse française*, 1882, 2 vol. ; *Vie de Mgr Cosandey* ; *Notice sur François Folch* ; *La Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis* ; *Les Légendes fribourgeoises*, 1892 ; *Martyrs et Bourreaux*, *Notice sur Mgr Deruaz*, 1912 ; *Le Bienheureux Pierre Canisius*, 1915, etc. — 16. AUGUSTE, * 29 juillet 1872, prêtre 1897 ; curé de Delley (Broye) 1901, d'Yverdon 1903, de Rue (Glâne) 1913, d'Avry-devant-Pont 1919.— A la branche de Remaufens appartient : — 17. ***Léon***, * à Remaufens en 1859, instituteur à Villariaz 1876, puis à Montbrelloz 1878, à Onnens 1879-1888, compléta ses études dans des voyages et des cours à Winterthour, à Fribourg-en-Brisgau, à Chicago, en Italie, etc. Il collabora très activement à la fondation des nombreuses œuvres et institutions fribourgeoises : *Exposition scolaire permanente*, 1884, devenue plus tard le *Musée pédagogique* ; *Dépôt central du matériel scolaire*, 1888 ; *Société fribourgeoise des arts et métiers* et *Musée industriel cantonal*, 1888 ; et surtout de l'*École des métiers*, 1896, devenue le *Technicum*, dont il est directeur. Membre du comité central de l'Union suisse des arts et métiers 1894, député au Grand Conseil de Fribourg 1894, président de la commission suisse des apprentissages 1905. Secrétaire de la Fédération internationale de l'enseignement du dessin 1903-1913, secrétaire de l'Office international de l'enseignement ménager 1910. A publié de nombreux rapports et travaux, entre autres : *L'enseignement professionnel*, 1901 ; *L'assistance dans le canton de Fribourg*, 1915 ; *Centenaire du Père Girard*, 1905 ; *Le musée industriel cantonal de Fribourg*, 1914 ; *Manuel des œuvres du canton de Fribourg*, 1923. — Voir Philipona : *Hist. de la seigneurie et du bailliage de Châtel-Saint-Denis*. — *Étren. frib.* 1894, 1911, 1920, 1921. — *Monat-Rosen*, 38, p. 546 ; 64, p. 177, 222. — Dellion : *Dict.* III, 160. — *Semaine catholique* 1910, 316 ; 1919, 770, 787. — *ASHF* VI, 344. — *La Liberté*, 1890, n° 188 ; 1907, n° 39 ; 1910, n° 216 ; 1912, nos 46, 49, 53, 168. — *Bull. de la Soc. des ing. et architectes* III, 130. — *Livre d'Or des élèves du Pensionnat*, 118. — *Catalogues des membres du Clergé du dioc.* — *DSC*. — Renseignements de famille. [G. CORPATAUX.]


Joseph Genoud.
D'après une photographie.

B. **Canton du Valais.** Famille valaisanne connue dans l'Entremont et à Anniviers d'où elle se répandit dans la contrée de Sierre. — JEAN-PIERRE, * à Bourg-Saint-Pierre, le 17 octobre 1773, chanoine du Grand-Saint-Bernard, prieur claustral 1804, curé de Sembrancher 1813, élu prévôt le 25 janvier 1814 ; il poursuivit les travaux de l'hospice du Simplon, ajouta un troisième étage à l'hospice du Grand-Saint-Bernard. — THÉODORE 1785-1859, frère du précédent, chanoine du Grand-Saint-Bernard, construisit le prieuré et l'église actuelle de Lens dont il était titulaire vers 1832. — Ritz : *États du clergé*. [Ta.]

GENTHOD ou **GENTOUX** (C. Genève, Rive gauche. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries :* de gueules au sautoir engrêlé d'or. La première citation du nom de Genthod est donnée par une famille de ce nom, citoyenne de Genève en 1290. Genthod fit partie du mandement de Peney et ses terres dépendaient des fiefs de Peney, de l'Évêché et de la Prévôté ; il eut à souffrir de sa position de petite enclave au milieu de terres d'abord savoyardes, puis bernoises (1536-1567), puis françaises. Le deuxième traité de Paris, 20 nov. 1815, mit fin à cette situation. Sa délimitation subit quelques changements peu importants en 1520, 1725 et en 1749 (traité avec la France). Mairie créée en 1801. *Population :* 540 hab. en 1924. — Voir *Regeste*. — Galiffe : *Genève Hist. et arch.* — Gaudy-Le Fort : *Promenades historiques*. — Arch. de Genève. — G. Fatio : *Le château de Malagny*. [Henri GRANDJEAN.]



GENTHON, PIERRE, de Serre en Dauphiné, reçu habitant de Genève en 1751. — JAQUES, fils du précédent, * le 31 octobre 1752, membre du club des Montagnards, Sentinelles de la liberté, et l'un des affiliés du résident de France, Soulavie, aux intrigues duquel il fut activement mêlé. Condamné à mort par le second tribunal révolutionnaire genevois en même temps que Comte, Grobety et Witel et fusillé le 31 août 1794 pour « avoir prêté bassement son ministère aux ennemis de Genève, sa patrie ». [E.-L. BURNET.]

GENTIL. Famille d'origine genevoise qui a donné trois générations d'imprimeurs à Lausanne aux XVIIe et XVIIIe s. — 1. CLÉMENT, imprimeur de 1650 environ à sa mort, 1669 ou 1670. A publié dès 1660 un petit almanach et porta de ce fait le nom d'astrologue. Les années 1668 et 1669 contiennent son portrait. Bourgeois de Lausanne 1656. — 2. DAVID, fils du n° 1, lui succéda de 1669 à 1703. L'almanach de 1671 donne son portrait. — 3. FRÉDÉRIC, fils du n° 2, continua seul la maison de 1703 à 1716, et 1716-1717 avec Théophile Crozat comme associé. — M. Henrioud : *Les astrologues de Combremont-le-Petit*, dans *RHV* 1913. [G.-A. B.]

GENTIL, de. Marquis de Langalerie. Voir LANGALERIE.

GENTILINO (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et Vge faisant partie avec Montagnola de la vice-paroisse de Sant'Abbondio. En 1591 *Gentirino*. L'évêque de Côme possédait à Gentilino des biens et des droits fonciers. Le rachat de ces droits, que la commune voulait faire au début du XVIIIe s., amena un conflit en 1707 avec l'évêque, auquel les cantons souverains furent mêlés. La maison Somazzi est couverte sur sa façade de *sgraffiti* de 1510. Au cimetière se trouve la *Prière* de Vincenzo Vela. La chapelle de la Présentation existe depuis 1670, mais l'édifice actuel remonte au XVIIIe s. La chapelle de Viglio est déjà mentionnée en 1696. *Population* : 1801, 212 hab. ; 1920, 491. — Maspoli : *La pieve d'Agno*. — Brentani : *Lugano e il Ceresio*. — Rahn : *Wanderungen im Tessin*. [C. T.]

GENTILIS, *Valentin*, * à Cosenza, Calabre, arriva à Genève en 1556 avec d'autres religionnaires d'Italie. Antitrinitaire, il fut poursuivi par Calvin qui le signala au Petit Conseil avec d'autres réfugiés italiens, Gallo, Alciat, Blandrate, Tellius, qui avaient refusé d'accepter la profession de foi calviniste sur la Trinité. En fin de compte, Gentilis signa cette profession de foi le 23 mai 1558. Sa conversion ne fut pas durable, et des propos dénoncés par un certain Guyottin amenèrent son arrestation le 9 juillet 1558. Il fut condamné, sur l'avis de Colladon, entre autres, à avoir la tête coupée, n'échappant au bûcher que par des rétractations. La peine capitale fut cependant commuée en celle de la réparation et amende honorable en chemise, la torche au poing. Gentilis passa ensuite dans le Pays de Gex, auprès du jurisconsulte Mathieu Gribaldi, puis à Lyon, puis en Moravie, en Autriche, revint à Gex, partout reprenant ses doctrines antitrinitaires. En 1566, il commit l'imprudence de vouloir obtenir du bailli bernois, S. Wurstemberger, le patronage d'une « dispute publique » sur la question qui lui tenait à cœur. Arrêté le 11 juin, il fut exécuté à Berne le 10 septembre, soutenant cette fois jusqu'à la mort qu'il ne reconnaissait qu'un seul Dieu. Aretius fit paraître l'année suivante une défense de cette condamnation à mort. — Voir H. Fazy, dans *MIG* XIV. — *LL*. — Art. ANTITRINITAIRES. [C. R.]

GENTINETTA. Famille du Haut-Valais, originaire de Bognanco Dentro (vallée d'Ossola), dont les membres s'établirent comme commerçants aux XVIIIe et XIXe s. à Ried-Brigue, à Glis, à Viège et à Loèche. — 1. PETER-MARIA, 1828-1922, député au Grand Conseil, préfet de Loèche, juge cantonal 1889-1905. — 2. AUGUST, 1856-1912, rédacteur des *Walliser Boten*, 1884-1901, député au Grand Conseil et préfet. — 3. HERMANN, fils du n° 1, * 1862, Dr. jur., député au Grand Conseil, président de Loèche, procureur général du Valais, † 19 mai 1908. — *BWG* II, 190. — *Gazette du Valais* 1908, n° 59. [L. S.]

GENTON. Nom de diverses familles vaudoises, la plus anciennement connue à Chardonne au XVe s. — 1. PAUL-FRANÇOIS-PHILIPPE, conseiller d'État 1831-1839. — 2. ÉDOUARD, * 1863, pasteur à Lausanne dès 1900, président de diverses œuvres de bienfaisance de cette ville. [M. R.]

GENUCCHI (en 1515 ZANUCCHI). Famille tessinoise que l'on trouve au XVIe s. à Malvaglia, au XVIIe s. à Castro et au XVIIIe à Olivone. — 1. GIOVANNI, lieutenant du bailli de Blenio en 1614. — 2. DAVIDE, jésuite, de Castro. En 1696 il fit construire avec Carlo Biucchi l'église de Sant' Antonio près de Castro. — *AS* I, II. — *BStor*. 1915. [C. T.]

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE. Voir les articles : CARTOGRAPHIE DE LA SUISSE, GÉOLOGIE DE LA SUISSE et SUISSE.

GÉOLOGIE DE LA SUISSE (HISTOIRE DE LA). Le développement de la science géologique et des connaissances sur la structure géologique de la Suisse a suivi la même voie que dans tous les pays qui ont évolué graduellement vers une civilisation supérieure. L'attention des habitants fut attirée premièrement par les pierres précieuses et les minéraux utiles. Les premières recherches ayant une certaine tendance scientifique datent du milieu du XVIe s. C'est à Conrad Gessner (1516-1565) et à Bauhin, de Bâle, que l'on doit les premières recherches concernant les pierres figurées (*Lapides figurati*). Un siècle plus tard Lang, de Lucerne (1670-1741), crut encore que les fossiles étaient des produits nés dans l'écorce terrestre. Presque à la même époque, Scheuchzer, de Zurich (1672-1733), créa une nouvelle école, en se détachant définitivement de la conception de ses précurseurs, car il attribua à l'action du déluge les pierres ressemblant à des organismes ; tel le squelette d'une grande salamandre trouvée à Œningen, qu'il désigna du nom de *Homo diluvii testis*. Son *Herbarium diluvianum* est un ouvrage des plus intéressants sous ce rapport, mais il a confondu nombre de produits inorganiques avec des restes d'organismes.

La fin du XVIIIe s. ouvre une ère nouvelle, avec les recherches de Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799) et de son contemporain J.-A. Deluc (1727-1817). L'un et l'autre ont démontré que les terrains composant l'écorce terrestre étaient d'origine soit ignée, soit sédimentaire, et que ces derniers renfermaient des restes d'organismes fossiles ayant vécu à l'époque de leur formation. Le premier, dans son grand ouvrage sur ses *Voyages dans les Alpes*, et le second, dans son *Traité de géologie*, constatèrent également que l'état actuel de la structure de l'écorce terrestre était le résultat de déplacements et d'effondrements. Mais ce n'étaient en somme que des essais d'acheminement vers une conception vraiment scientifique des problèmes de la géologie. Une première tentative d'établir une classification des roches fut celle que Léopold de Buch (1774-1852) a développée dans son catalogue descriptif des roches de la principauté de Neuchâtel, dans lequel il reconnaît la succession régulière des terrains du Jura et la situation exceptionnelle des blocs erratiques qu'il affirme devoir provenir des Alpes. Les publications de J.-G. Ebel (1764-1830), en premier lieu un *Manuel du voyageur en Suisse*, 1793, et ensuite un traité de géologie des Alpes (*Ueber den Bau der Erde im Alpengebirge*, 1808), contiennent des conceptions fort justes pour cette époque et témoignent de la part de l'auteur d'une sagacité peu commune, à l'égal de H.-B. de Saussure. A cette catégorie de publications peuvent être ajoutés encore les travaux de Bruckner, *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*, 1757, de Razumowski, *Histoire naturelle du Jorat*, 1789, et de Joh.-Konrad Escher (1767-1823). La description géologique des Alpes suisses de ce dernier (1796) est même accompagnée de profils géologiques transversaux qui ne manquent pas de justesse. Mais tout ce qui a été publié jusqu'au début du XIXe s. ne forme pour ainsi dire qu'un prélude aux recherches plus systématiques.

La première étape dans cette direction fut l'élucidation de l'origine des blocs erratiques, inaugurée par Jean de Charpentier (1786-1855), à la suite de la théorie développée en 1821 par l'ingénieur valaisan Venetz, du transport de ces blocs par les glaciers, sortis anciennement des vallées alpines ; Charpentier réfutait ainsi l'idée qui avait prévalu jusqu'alors de leur transport par des courants d'eau, attribués au déluge. Parallèlement à cette nouvelle série de recherches, s'est forcément liée celle du mouvement des glaciers, dont Scheuchzer avait déjà reconnu la réalité, et après lui Saussure et d'autres, tels que G.-S. Gruner et Fr. Kuhn. Dans cette direction, la physique de la formation des glaciers et le mécanisme de leur mouvement ont évolué à la suite des recherches de Louis Agassiz, F.-J.-H. Hugi, Venetz, B. Studer, E. Desor, Charpentier, Pourtalès, C. Vogt, Schimper, Nicolet, A. Guyot, Coulon, qui firent de longs séjours sur le glacier d'Unteraar, logeant soit dans une sordide cabane ou dans l'excavation très primitivement aménagée à cet effet, au-dessous d'un grand bloc gisant sur le glacier. Ils constatèrent la réalité du mouvement du glacier par un véritable glissement dans son lit, sa température, son épaisseur, son action érosive et la formation des moraines. Aux chercheurs cités plus haut s'associèrent par la suite de nombreux autres, tels que le chanoine Rendu, plus tard évêque d'Annecy, Dollfus-Ausset, Forbes, Tyndal, Mousson, etc. Toutes les publications projetées par ces hommes de science ne furent cependant pas réalisées, mais ce qui a paru représente un vrai monument scientifique que des successeurs nom-

GÉOLOGIE DE LA SUISSE

breux ont continué jusqu'à nos jours. D'une part, les recherches sur la physique et la mécanique des glaciers ont été poursuivies par E. Hagenbach, F.-A. Forel, Alb. Heim et bien d'autres, qui démontrèrent les particularités de la structure de la glace, les causes de sa nature cristalline grenue (grain du glacier), déjà reconnue par Hugi, et sa plasticité qui se montre au cours de ses mouvements. Tout cela se trouve réuni dans le traité sur les glaciers *(Handbuch der Gletscherkunde)* de Alb. Heim (1885) et dans les publications plus récentes d'Ed. Richter, Hess, Finsterwalder, W. Kilian, Ch. Rabot, P. Girardin, R. Bonaparte. En même temps, le Club alpin suisse a provoqué l'exécution d'observations continues sur le mouvement du glacier du Rhône, qui furent poursuivies pendant de longues années sous la direction de la commission des glaciers de la Société helvétique des Sciences naturelles et réunies dans un beau volume avec de nombreuses planches, paru en 1916. D'autre part, l'ancienne extension des glaciers, la cause de celle-ci et la pluralité des glaciations diluviennes, révélées par la situation et la nature de leurs dépôts, ont fait l'objet de recherches fécondes de la part d'Alph. Favre, A. Baltzer, F. Mühlberg, A. Gutzwiller, A. Penck, Ed. Brückner, L. DuPasquier, après que A. de Morlot eût déjà affirmé vers 1860 qu'il devait y avoir au moins deux glaciations diluviennes. En 1894, Penck, Brückner et DuPasquier en avaient établi trois. Le grand traité des deux premiers *(Die Alpen im Eiszeitalter)*, démontre très positivement que les glaciers alpins ont eu quatre grandes phases d'extension, séparées par des temps interglaciaires.

Les études sur les fossiles, soit les restes d'organismes enfoncés dans les terrains sédimentaires, ont donné une direction nouvelle aux recherches géologiques. La simple notion de la structure de l'écorce terrestre, reposant sur le groupement des terrains dans celle-ci (géognosie), a été élargie par celle de la succession des formations dans le temps. Dès qu'il fut démontré que le monde organique s'est transformé au cours des époques géologiques, ce qui est le but de la paléontologie, il est devenu possible d'établir une succession chronologique, non seulement des terrains, mais aussi de tous les phénomènes qui ont laissé leurs traces à la surface et dans l'intérieur de l'écorce terrestre. La stratigraphie, ou géologie historique, d'une part, et la tectonique, ou description de la structure de l'écorce terrestre et l'évolution des mouvements du sol, d'autre part, sont deux directions de la géologie qui ont eu une évolution merveilleuse au cours du XIXe s. Elle débute par une monographie de la molasse, par B. Studer (1825), suivie par la *Géologie des Alpes occidentales* du même auteur, avec une carte géologique au 1 : 200 000 (1834). Déjà en 1833, Ch. Lardy avait publié une carte géologique de la région du Saint-Gothard. La géologie de la Suisse par B. Studer (2 vol. 1851 et 1853) fut heureusement complétée par sa carte géologique de la Suisse, en collaboration avec Arn. Escher de la Linth (1 : 390 000, 1853, 2e édition, 1867). Un grand nombre de cartes géologiques ont vu le jour, soit de diverses régions des Alpes, notamment par Studer seul, ou avec Arn. Escher, par Rütimeyer, C. Brunner, F.-J. Kaufmann, toutes accompagnées de textes descriptifs. Une des plus remarquables est la carte géologique des régions voisines du Mont-Blanc par Alph. Favre, avec 3 volumes de texte (1862). Mais en même temps, la région du Jura a également trouvé ses explorateurs. Aug. de Montmollin (1808-1899) a débuté par la démonstration de l'équivalence de la pierre jaune de Neuchâtel et de la marne d'Hauterive avec le grès vert inférieur d'Angleterre, tandis que Jules Thurmann (1804-1855) établissait magistralement l'orographie du Jura et Amanz Gressly (1814-1865) jeta les bases de la subdivision stratigraphique de cette région. Puis suivirent les travaux de G. de Tribolet (1830-1873), de DuBois de Montperreux (1798-1850), de Peter Merian (1795-1883), d'Albert Müller (1819-1890), qui constata pour la première fois d'étranges dislocations dans le Jura, et dont F. Mühlberg démontra plus tard, dès 1890, la réalité par la démonstration des chevauchements dans la chaîne du Hauenstein et ailleurs.

Tous les travaux parus jusque peu après le milieu du XIXe s. ont été résumés et confondus avec ses propres recherches, notamment sur la flore fossile de la Suisse, par Oswald Heer (1809-1883), dans son merveilleux traité intitulé *Le monde primitif de la Suisse* (1864, 2e édition, 1879). Cette publication forme pour ainsi dire le point final d'une étape dans l'exploration géologique de la Suisse. Peu avant cette époque, Bernhard Studer proposa à la réunion de la Société helvétique des Sciences naturelles à Berne (1858) la publication d'une carte géologique de la Suisse, en utilisant la carte topographique 1 : 100 000 de Dufour, cela avec l'appui de la Confédération. Dès 1860, une commission fut constituée, sous la présidence de Bernhard Studer et ayant comme membres : P. Merian, Arn. Escher de la Linth, Alph. Favre, E. Desor. Le subside fédéral fut alors de 3000 fr., porté plus tard à 10 000 fr. ; il atteint aujourd'hui 60 000 fr. Après la retraite de B. Studer, en 1884, la présidence passa à Alph. Favre et dès 1889 à Fr. Lang, de Soleure, qui a occupé ce poste jusqu'à sa mort en 1894. Depuis lors, la Commission géologique, composée de 5 à 7 membres, est présidée par Albert Heim. Son activité s'est énormément développée au cours de ces trente dernières années, mais en se modifiant aussi. Le premier but poursuivi par son fondateur, B. Studer, la publication de la carte géologique sur la base de la carte Dufour 1 : 100 000 fut atteint en 1887 par la publication de la dernière des 25 feuilles, la feuille 13 et les feuilles d'angle avec titre, répertoire et légendes. De même, les textes explicatifs pour la plupart de ces feuilles, portant le titre collectif : *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse*, au nombre d'une trentaine, ont paru presque tous avant la fin du XIXe s. Une nouvelle direction s'est manifestée par la publication de cartes spéciales représentant des régions particulièrement intéressantes ou compliquées à une échelle plus grande, celle de la carte Siegfried. Il en existe aujourd'hui plus de 100, accompagnées ou non de textes explicatifs. En outre, l'année 1894 a vu paraître une carte d'ensemble de la Suisse au 1 : 500 000 à l'occasion du Congrès géologique international tenu cette année-là en Suisse. Cette carte a rendu de grands services et a déjà eu deux éditions (1911). Mais une autre œuvre, non moins importante, attend sa réalisation, c'est la carte géologique 1 : 250 000 sur les 4 feuilles de la carte Dufour réduite. Avec son excellent relief, le dessin géologique produirait un effet tout à fait impressionnant. La plus grande partie des publications de la Commission géologique (une partie des feuilles de la carte 1 : 100 000 étaient déjà épuisées) a été détruite lors de l'incendie du dépôt de la librairie Francke à Berne, en 1923. Cette circonstance imprimera sans doute une nouvelle direction à l'œuvre confiée à cette commission, puisqu'il s'agira non seulement de remplacer, là où cela paraît faisable, ce qui a été détruit, mais aussi de substituer à ce qui ne pourra pas être réimprimé des publications qui peuvent en tenir lieu, tout en s'adaptant aux points de vue nouveaux de la science.

Les collaborateurs à la carte géologique suisse furent au début peu nombreux et devaient travailler presque gratuitement, puisque le budget de 3 à 10 000 fr. pouvait tout au plus suffire aux travaux sur le terrain et aux frais d'impression. Trois hommes méritent d'être cités en premier lieu : G. Théobald, auteur de trois feuilles de la carte géologique comprenant une région des plus compliquées des Alpes grisonnes (X, XV et XX), parues les premières en 1864 et 1865, puis H. Gerlach, auteur des feuilles géologiques XXII et XXIII, parues en 1870 et 1887, et F.-J. Kaufmann, qui a relevé une grande partie de la feuille XIII. Mais d'autres collaborateurs tels que J.-B. Greppin, A. Jaccard, V. Gilliéron, C. Moesch, E. v. Fellenberg, A. Baltzer, E. Renevier, E. Favre, A. Heim, G. Ischer, etc., ont apporté chacun leur concours à cette grande et utile œuvre, qui aujourd'hui attend une nouvelle édition bien homogène, ce qui n'était pas le cas de l'édition disparue, en raison des longs intervalles dans la publication et de la diversité des établissements graphiques chargés de l'impression. Depuis une trentaine d'années, les collaborateurs ont augmenté en raison même du développement des recherches géologiques. Il y en

a maintenant près de 20, pour la plupart volontaires ; leur nombre total dès le début dépasse la centaine.

La Commission géologique suisse s'est chargée aussi de recueillir en quelques volumes la liste de toutes les publications géologiques sur la Suisse, sous le titre de *Bibliographie géologique de la Suisse.* Deux volumes, dès l'origine jusqu'à 1900 (par L. Rollier), ont paru, de même que le volume de 1900 à 1910 ; celui de 1910 à 1920 est en voie de publication.

Mais ce n'est pas seulement la science « officielle » qui a contribué au développement de nos connaissances sur la géologie de la Suisse. Depuis que, vers le milieu du siècle dernier, chacune de nos six universités a établi une chaire pour l'enseignement de la géologie, les recherches ont aussi beaucoup progressé sous cette influence, surtout à partir de l'année 1900, par la production de dissertations ou thèses qui, pour la plupart, ont trait à la géologie de l'une ou l'autre région de la Suisse. On en compte aujourd'hui des centaines, dont un certain nombre, les plus importantes, ont pris rang dans la série des *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse.* Citer ici les innombrables notices, monographies et descriptions géologiques locales, publiées par les sociétés cantonales des Sciences naturelles, formerait une liste presque interminable.

Depuis 1882, les géologues et amateurs de géologie ont constitué la Société géologique suisse dont l'organe *Eclogæ Geologicæ Helvetiæ* est arrivé à son 19e volume. La plupart des mémoires qui s'y trouvent réunis ont trait à la géologie de la Suisse, sous une forme et dans un cadre plus modeste que les *Matériaux.* La série des volumes des *Eclogæ* offre une source de renseignements tout aussi riche et précieuse que les *Matériaux.*

L'ensemble de nos connaissances actuelles sur la constitution géologique de la Suisse se trouve réuni dans l'ouvrage monumental d'Albert Heim : *Die Geologie der Schweiz,* en trois volumes, 1915-1922, accompagné de nombreuses planches et figures dans le texte. Comme le *Monde primitif de la Suisse* d'Oswald Heer, cet ouvrage marque une nouvelle étape dans le développement des connaissances géologiques sur notre pays.

La géologie appliquée, soit économique, n'a pas pour la Suisse une importance primordiale, puisque nous ne possédons guère de richesses minérales. Cela n'a pas empêché qu'une sous-commission de la commission géologique, la commission géotechnique, n'ait pris pour tâche de faire l'inventaire de ces ressources, en publiant des mémoires descriptifs, historiques et statistiques sur les gisements de tourbes, de combustibles minéraux, tels que le lignite, le charbon feuilleté, l'anthracite, les minerais de fer et de manganèse, le cuivre, les pierres de constructions, ardoises, gisements d'argile et de marne. Déjà en 1873, Gerlach avait établi la liste des concessions minières du Valais *(Die Bergwerke des Kantons Wallis)*, seul canton, à côté des Grisons, où les gisements de produits minéraux les plus variés sont enfouis dans le sein des montagnes, mais, malheureusement, sans jamais atteindre une importance suffisante pour permettre une exploitation lucrative suivie. [H. SCHARDT.]

GEORG. Abbé de Saint-Gall. Voir WARTENBERG.

GEORG, GEORGE. Famille de Bâle, dont une branche s'est fixée à Genève. — 1. CHARLES-WILHELM, 1851-1923, naturalisé en 1874, représentant à Genève de la maison de publicité Haasenstein et Vogler, racheta cette entreprise et la transforma en une société par actions qui prit le nom de *Publicitas.* Maire du Petit-Saconnex de 1902 à 1914. — 2. ALFRED-Paul-Wilhelm, * 1864, naturalisé en 1897, longtemps secrétaire de la Chambre de Commerce de Genève, auteur de quelques études d'économie locale, directeur du *Bulletin commercial et industriel suisse,* député au Grand Conseil 1901, conseiller national 1907. — Voir Arch. de Genève. [C. R.]

GEORGE, LOUIS, 1801-1883, dit George-Legrand, d'une famille genevoise de graveurs, élève de Diday, peintre paysagiste. Oeuvres au Musée de Zurich. — *SKL.*— JEAN-PHILIPPE, 1818-1888, dont le père d'origine française devint Genevois, fut disciple de Calame et devint un des peintres alpestres les plus connus. Oeuvres au Musée d'Art et d'Histoire. [C. R.]

GERALD (KERHALD, KEROLT), moine à Saint-Gall, élève de Notker le bègue, † vers 965 (?), maître à l'école du couvent dans sa période florissante, orateur puissant. Curé à l'église paroissiale de Saint-Gall, il exerça par délégation la justice dans sa paroisse. Comme maître, il fournit au jeune Ekkehart Ier la matière pour la préparation du *Waltharius.* — *MVG* XV-XVI. — Bächtold : *Gesch. der deutschen Lit. in der Schweiz,* p. 44. — *ADB.* [Bt.]

GERALDUS, GIRARDUS, GERAULDUS, 48e évêque de Genève d'après Gautier, 40e, d'après une des listes de Bonivard. Hugues lui succède en 988. N'est connu que par deux actes dans l'un desquels il est qualifié de constructeur de l'église de Peillonnex. Il était probablement membre de la famille des comtes de Genevois. — *Regeste* nos 132, 159 et 1425. — Gautier. — Bonivard : *Chroniques.* — Fleury : *Hist. de l'Église de Genève.* [Henri GRANDJEAN.]

GERARD. Évêque de Lausanne. Voir FAUCIGNY.

GERARD, GIRARD, JEAN, de Suse (Piémont), envoyé à Genève auprès de Farel en 1536 par les Vaudois du Piémont, s'y établit comme imprimeur, fut reçu bourgeois en 1541, du Conseil des Deux-Cents dès 1544 et y mourut en 1558. Il imprima en particulier les écrits de Calvin et de Viret. — Voir Th. Dufour : *Notice biographique sur le Catéchisme... de Calvin,* p. 78, 140. — Alfred Cartier : *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie,* dans *MDG* XXIII, 379. [F. G.]

GERARDO ou **GHERARDO DE BELLINZONE,** religieux augustin à Udine, prédicateur de renom. En 1599 il prêchait le carême à la cathédrale d'Udine. Il publia en vers latins l'éloge d'Udine : *De praeclarissimis urbis Utini laudibus,* traduit en italien par Luigi Candotti et publié en 1868 et 1916. — *BStor.* 1888 et 1921. [C. T.]

GERBAIX. Voir SONNAZ, de.

GERBEL. Famille originaire du Pays de Gex, fixée à Genève dès le XVIe s. *Armoiries* : d'azur au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'une gerbe de blé du même en pointe. — 1. ANTOINE, syndic en 1540 et 1544, prit parti contre les articulans ; fut chargé de nombreuses négociations concernant les difficultés avec Berne et les approvisionnements de Genève. Il fut condamné pour luxure à de très fortes peines en 1546. Sa descendance donna quelques conseillers. — 2. ANTOINE, petit-fils du no 1, * 1559, s'établit à Strasbourg, aida sa ville natale de ses deniers pour soutenir les guerres et laissa 500 florins à l'Hôpital. — 3. ABRAHAM, de Lograz au Pays de Gex, reçu habitant en 1681, fut l'ancêtre de — 4. LOUIS-SALOMON, * 1815, qui perfectionna la fabrication des eaux artificielles et inventa les fermetures autoclaves s'appliquant aux flacons dits à *syphon* qui conservent les liquides gazeux. — Voir Galiffe : *Not. gén.* III. — Gautier III. — *Armoriaux genevois.* — Sordet : *Dictionnaire.* [C. R.]

GERBER. Familles des cantons d'Appenzell, Berne, Fribourg, Grisons, Lucerne, Saint-Gall et Uri.

A. **Canton d'Appenzell.** Des familles de ce nom sont répandues dans les deux Rhodes. — MORITZ était enseigne des Appenzellois à Marignan en 1515. — Voir *LL.* [R. Sch.-B.]

B. **Canton de Berne.** Différentes familles de la ville de Berne. — I. Famille de bouchers, éteinte en 1757, descendant de ULRICH, de Dürrenrot, reçu habitant perpétuel en 1609. *Armoiries* : de gueules à une étoile, un couteau de corroyeur et trois monts.— II. Famille de fondeurs de cuivre et de cloches, dont l'ancêtre, HANS, de Zurich, fut reçu habitant perpétuel en 1643. ABRAHAM-NIKLAUS 1738-1812, devint bourgeois en 1791. Avec son fils GABRIEL-JAKOB, 1792-1833, capitaine d'artillerie comme le père, la famille s'éteignit. *Armoiries* : taillé d'argent et de sable à un bouquetin de l'un à l'autre. — Voir *SKL.* — III. Famille d'Eggiwil, bourgeoise dès 1810 et 1814 avec GOTTLIEB, fabricant, et SAMUEL, procureur. *Armoiries* : tiercé en fasce d'or, d'argent et d'azur à une aigle, un lion et une fleur de lys. Une branche, no 3 ci-après, a été reçue bourgeoise en 1865. — IV et V. Deux autres familles de Langnau et de Trub sont bourgeoises dès 1865 et 1908. — Voir aussi GERWER. — [H. T.] — 1. JOHANN-RUDOLF, 1795-1869, pasteur de Gsteig près Saanen, d'Oberbipp 1829, de Leissigen 1843,

doyen du chapitre de Langenthal 1834-1840, s'occupa beaucoup des écoles bernoises. — *BBG* IV. — 2. RUDOLF, fils du n° 1, 1826-1890, aumônier du régiment bernois de Naples 1850, vicaire et maître secondaire à Interlaken 1855, pasteur de Ringgenberg, d'Abländschen 1878, rédacteur de l'*Oberländer Volksblatt* ; il se montra publiciste consommé et politicien conservateur. — *TRG* 1891. — 3. ***Friedrich-Gottlieb,*** fils du n° 1, 14 janvier 1828-5 juillet 1905, vicaire d'Aarwangen 1850-1855, il s'occupa du réveil religieux, de la formation des maîtres et de la jeunesse chrétienne. Il entra au service de la Société évangélique qu'il dirigea plus tard et participa aux luttes ecclésiastiques des années 1860 et 1870 comme chef du parti positif. Pasteur de la Nydeckkirche à Berne 1863-1869, il dirigeait en outre l'école normale évangélique libre qu'il avait fondée en 1854 à Aarwangen et transférée plus tard à Berne. — *TRG* 1906. [† E. B.]



Friedrich-Gottlieb Gerber. D'après une photographie (Bibl. nationale).

C. **Canton de Fribourg**. Voir GERFER.

D. **Canton des Grisons.** Famille très répandue, possédant la bourgeoisie à Alvaneu, Wiesen, Davos, Churwalden et Praden. [L. J.]

E. **Canton de Lucerne**. — GERBER, GERWER. Famille bourgeoise de Lucerne dès le XVe s. ; nouvelles naturalisations en 1517 et 1556 ; bourgeoise de Sempach dès le XIVe s. — PETER, du Conseil de Sempach 1405. — HANS, sautier de Lucerne 1450, du Grand Conseil 1455. — AMBROS, *magister theol.*, curé de Sursee et de Willisau 1529-1560 ; † 21 avril 1564. — GABRIEL, 1560-1610, *magister phil.*, chanoine de Beromünster 1578-1588 ; se fixa à Zurich en 1589, pasteur de Bülach, auteur de poésies latines. — JOACHIM, du Grand Conseil 1547-1583. — Voir Arch. d'État Lucerne : Bölsterli (mns.). — C. Pfyffer : *Gesch. von Luzern.* — Le même : *Gemälde.* — Riedweg : *Stift Münster.* [P.-X. W.]

F. **Canton de Saint-Gall.** Famille éteinte de la ville de Saint-Gall du XVIe s. — GREGOR, † 1531 de la peste. Des descendants ont revêtu des fonctions municipales dans la ville. — *LL.* — Kessler : *Sabbata.* [Bt.]

G. **Canton d'Uri**. Voir GERWER.

GERBERT, ***Martin,*** abbé du couvent de Saint-Blaise en Forêt-Noire, 1720-1793, descendait d'une famille qui aurait émigré, selon la tradition, de Bâle à Horb sur le Neckar lors de la Réforme. Bénédictin à Saint-Blaise, puis professeur et plus tard abbé sous le nom de Martin II, en 1764. En cette qualité il favorisa l'avancement des sciences historiques dans le couvent. Lui-même, à côté de l'histoire de la musique, travailla surtout à l'histoire de la maison de Habsbourg, pour laquelle les archives de Zurich, Zoug, Saint-Gall et Bâle lui furent d'un grand secours. Par ses soins les ossements de divers membres de la famille de Habsbourg reposant à Bâle et à Königsfelden furent transférés dans la nouvelle église du couvent de Saint-Blaise, dédiée en mausolée aux Habsbourg (1772). On doit à son projet d'une histoire générale de l'église d'Allemagne celle de deux évêchés : *Episcopatus Curiensis*, 1797, par P. Ambr. Eichhorn et *Episcopatus Constantiensis*, 1803, par P. Neugart. — Voir Jos. Bader : *Fürstabt Martin Gerbert.* — Le même : *Das ehem. Kloster St. Blasien.* — *ADB.* — Paul Meintel : *Fürstabt Gerbert v. St. Blasien u. sein Aufenthalt in Zürich 1760*, dans *ZWChr.* 1911, n° 51. — Georg Pfeilschisser : *Die St. Blasianische Germania Sacra*, dans *Münchner Studien z. hist. Theologie* I (1921). [GILLARDON.]

GERBEX. Famille fribourgeoise originaire de Vuissens où elle existe encore, bourgeoise d'Estavayer-le-Lac. *Armoiries* : de sinople à une gerbe d'or flanquée de deux étoiles d'argent, et accompagnée en pointe de trois coupeaux du second. A la branche d'Estavayer appartiennent : — 1. MICHEL-JEAN-FRANÇOIS, notaire, reçu bourgeois d'Estavayer le 27 août 1620. — 2. PHILIPPE-JEAN-FRANÇOIS, * 1737, capitaine de grenadiers dans le régiment Salis-Samaden au service de France, où il fut pendant plus de 40 ans. Chevalier de Saint-Louis, syndic d'Estavayer 1807-1809, † 1815. — 3. TOBIE, fils du n° 2, * 1778, avocat à Fribourg, puis à Bulle, membre de la Constituante 1830-1831, conseiller d'État 1831-1840, député au Grand Conseil 1834, membre du Conseil diplomatique 1838, rédacteur du Code pénal fribourgeois, † 1845. — 4. LAURENT-TOBIE-JOSEPH, fils du n° 2, * 1783, lieutenant au service de France 1816-1824, décoré de la médaille d'honneur 1815, préfet de Corbières 1831-1837, puis de Farvagny 1837-1838, † 1838. — 5. HENRY-MARIE-PHILIPPE, * 1785, fils du n° 2, officier au service de France 1811-1815, fut licencié avec son régiment cette année-là, puis rentra au service du même pays en 1816. Capitaine 1825. Il fit les campagnes d'Espagne en 1807, 1808, 1810 et 1811, du Portugal 1809, etc. Décoré de la médaille d'honneur 1815, chevalier de la Légion d'honneur 1825. Contrôleur des hypothèques à Estavayer 1832-1833, † 1833. — 6. CHARLES-Léopold-Dominique, fils du n° 4, * 1816, contrôleur, puis directeur général des postes du canton de Fribourg 1848, lieutenant-colonel 1852, instructeur en chef des milices fribourgeoises 1855-1862. Commandant de la garde civique de Fribourg 1852, il refoula en cette qualité l'insurrection de 1853 commandée par son cousin, le colonel Perrier ; député au Grand Conseil 1852-1856, grand-juge au tribunal militaire 1856-1864, juge au tribunal de la Sarine dès 1865, juge suppléant au tribunal cantonal 1872, † 1879. — 7. LÉGER-LOUIS-ERNEST, fils du n° 4, * 1819, professeur à l'École des cadets de Moscou, puis de Saint-Pétersbourg, légua, par testament du 29 juillet 1892, sa fortune à l'hôpital de Fribourg pour la fondation d'une clinique ophtalmique, † 29 janvier 1897, dernier représentant mâle de la famille. — 8. MATHILDE-FRANÇOISE-ÉLISABETH, fille du n° 4, * 1824, légua plus de cent mille francs à des œuvres de bienfaisance et à la clinique ophtalmique fondée par son frère, † 28 juin 1907, dernière du nom. — Voir *Étr. frib.* 1880, p. 16 ; 1913. — H. de Vevey : *La famille Gerbex*, dans *AF* 1916. — Arch. de la famille. — Arch. d'État Fribourg : Généal. Schneuwly. [H. V.]



Charles Gerbex. D'après une photographie.

Famille vaudoise, à Épesses au XVe s., reçue bourgeoise de Saint-Saphorin en 1557. [M. R.]

GERBRATH ou **GERBRACHUS.** Évêque de Coire vers 847, assista cette année-là au synode provincial de Mayence ; doit être décédé en 849. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* I, 118. [C. J.]

GERBRECHT, JOHANN, de Steinerberg, landammann du pays de Schwyz 1504, 1505, 1507, 1510 et 1511. — *Schwyzer Wochenblatt* 1819, 1871. [R-r.]

GERDIL, ANNEQUIN, de Bruxelles, bourgeois de Genève en 1467. Orfèvre réputé qui exécuta des commandes importantes pour la cour de Savoie. — Voir *SKL.* [C. R.]

GERFER (GERBER, GERWER). Famille patricienne, bourgeoise de Fribourg depuis 1531, éteinte en 1774. *Armoiries* : d'azur à la bande d'argent chargée de trois (ou deux) couronnes de feuillage de sinople. — 1. GASPARD, membre du Conseil des Deux-Cents 1548-1554, percepteur de l'ohmgeld 1548-1549, du Conseil des Soixante 1554-1565, bailli de Mendrisio 1558-1560,

de Schwarzenbourg 1560-1565. — 2. BALTHASAR, frère du n° 1, du Conseil des Deux-Cents 1555-1558, percepteur de l'ohmgeld 1555-1556, du Conseil des Soixante dès 1558, bailli de Romont 1562-1567. — 3. JEAN, étudiant à Fribourg-en-Brisgau 1574, du Conseil des Deux-Cents 1579-1604, recteur de la Confrérie des âmes du purgatoire 1585-1591, bailli de Romont 1594-1599, du Conseil des Soixante 1604-1607. † août 1607. — 4. PANCRACE, fils du n° 3, fit ses premières études à Fribourg, où il connut le P. Pierre Canisius, puis à Milan 1596, et à Paris 1597-1598. Il fut membre du Conseil des Deux-Cents 1603-1608, percepteur de l'ohmgeld 1603-1604, directeur de la fabrique de Saint-Nicolas 1605-1607, bailli de Vuippens 1607-1612 ; du Conseil des Soixante 1608-1616, du Conseil des Secrets 1614-1615, banneret des Places 1615-1616 ; membre du Petit Conseil 1616-1638, commissaire général 1618-1628, chevalier de l'Éperon d'or 1620. † juillet 1638. — 5. PIERRE, frère du n° 4, du Conseil des Deux-Cents 1610-1614, directeur de la douane 1610-1613, percepteur de l'ohmgeld 1613-1614, du Conseil des Soixante 1614-1616. † de la peste 1616. — 6. PANCRACE, du Conseil des Deux-Cents 1656-1685, percepteur de l'ohmgeld 1656-1657, directeur de la douane 1657-1660, bailli de Planfayon 1670-1675. — 7. SIMON-TOBIE, du Conseil des Deux-Cents 1737-1751, sous-commissaire d'État 1739-1743, bailli de Pont 1743-1748, du Conseil des Soixante dès 1751, des Secrets 1753-1774. Ami de l'histoire, propriétaire d'une collection de monnaies et philanthrope généreux ; il s'occupa activement des questions d'assistance, de la Confrérie de Saint-Martin et de l'Hôpital des bourgeois de Fribourg ; il légua à ce dernier établissement la plus grande partie de sa fortune. † à Fribourg, le 27 mars 1774, dernier représentant masculin de sa famille. — Voir Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Braunsberger : *Canisii Epistulae* VIII. — Archives d'État Fribourg : *Besatzungsbücher ;* Chronique de François-Nicolas-Constantin Blanc ; Livres de bourgeoisie. [J. N.]

GERHARD. Familles d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie**. Des familles Gerhard (Gerhardt, Gerhart), bourgeoises de Brittnau, sont citées en cet endroit dès 1639. — Renseignements personnels. [L. S.]

B. **Canton de Zurich**. GERHARD, GERHART. Famille représentée au Conseil de Zurich avant la révolution de Brun en 1336. ULRICH, du Conseil 1319 ; JÆCKLI, de Horgen, à Zurich en 1376. GŒRI ou JŒRIEN, de Horgen, bourgeois 1377 ; JOHANS en 1402. — HANS, l'un des premiers « boucs » 1442-1448, peut-être identique à JOHANNES, du Conseil de la Saint-Jean 1445-1450, prévôt de corporation 1451, arbitre entre l'abbé d'Einsiedeln et les habitants de la *Waldmarche* de Schwyz en 1451. — *ZStB*. — *Zürcher Stadtbücher*. — Egli : *Der ausgest. Adel*. — *Geschichte der Familie Ammann*. [H. Br.]

GERHARD ou **KERHART,** abbé de Saint-Gall, 990-1001. Le premier continuateur des *Casus s. Galli* flétrit Gerhard qu'il accuse d'avoir ruiné les mœurs par son mauvais exemple et dissipé les biens de l'abbaye. Tandis qu'une partie des moines aurait fait des représentations à l'empereur Otto III, Gerhard se serait assuré l'impunité en corrompant un comte Muzo (autrement inconnu) qu'il aurait même récompensé par le don d'Aadorf, la plus importante des possessions de la prévôté saint-galloise. — Voir *MVG* XVII, p. 14-27. — Erben : *Das Vorladungsschreiben Ottos III. an Abt Kerhard*, dans *Neues Arch. der Ges. für ältere deutsche Geschichtskunde*, 20, p. 365-371. [Bt.]

GERING et **GERIG.** Voir GEERING.

GERISTEIN (C. et D. Berne, Com. Bolligen. V. *DGS*). Hameau et ruine d'un château. En 1146, *Gerenstain* ; 1159, *Garestei* ; 1208, *Gernstein* ; 1256, *Gerinstein*. Les premiers possesseurs du château et de la seigneurie, de laquelle relevaient Bolligen et le patronage de son église, furent les barons de Gerenstein (HUPOLD 1146 ; AYMO, avoué de l'église de Lausanne, 1157 ; OTTO, témoin dans la lettre de fondation de la maison



Ruines du château de Geristein au commencement du XIXe s. D'après un dessin de Lory. (Bibl. nat. Berne.)

des chevaliers de Saint-Jean de Münchenbuchsee 1180 ; HEIMO, chanoine de Soleure 1182 et 1227 ; le dernier HEINRICH, 1228). Les barons d'Affoltern leur succédèrent. Ulrich vom Stein céda en 1274 l'église de Bolligen et des biens à Geristein au couvent d'Interlaken, qui remit les biens à Werner von Affoltern. Geristein passa ensuite au beau-fils de ce dernier, Ulrich de Montenach. Les Bernois détruisirent le château en 1298, qui resta en ruines. Les biens de Geristein étaient plus tard aux mains de Philipp von Kien, puis de Mathilde von Scharnachtal 1362, de Petermann von Krauchtal 1401 et enfin possession de la chartreuse de Thorberg 1424. A la suppression de cette dernière en 1528, les biens de Geristein passèrent à la ville de Berne. Le domaine des barons de Geristein à La Neuveville fut appelé plus tard Grenetel. — Voir H. Türler, dans *ASJ* 1902. — *FRB*. — R.-A. Bachmann : *Versuch einer hist... Beschreibung der Ruine Geristein*. — Zeerleder : *Urkunden*. — Mülinen : *Beiträge* II. — *AHVB* V, 562. — Oskar Weber : *Die Ruine Geristein* (avec plan et photogr.) 1902. [H. Tr.]

GERLACH, FRANZ-DOROTHEUS, philologue, * 1793, fils du pasteur de Wolfbehringen (Saxe-Cobourg-Gotha), maître de langues anciennes à l'école cantonale d'Aarau dès 1817, maître d'histoire au Pädagogium de Bâle en 1819, professeur de langue et littérature latines à l'université de Bâle dès 1820 et, en outre, bibliothécaire de l'université 1829-1866. † 1876. — Voir *ADB*. —

Programm der Universität Basel 1885. — *ASG* 2, 300. [C. Ro.]

GERLACH, Heinrich, 1822-1871, * à Madfeld (Westphalie), † accidentellement à Längi sur Oberwald. Appelé en Valais en 1850 pour y diriger les mines de nickel, cuivre et cobalt de Grimentz (Anniviers). Dès 1851, il s'établit à Sion ; il étudia pour le gouvernement valaisan toutes les mines du canton et sa géognosie pour la compagnie de chemin de fer du Simplon. Auteur d'ouvrages sur les Alpes pennines et sur les mines du canton du Valais. [J.-B. B.]

GERLAFINGEN (OBER- et NIEDER-) (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. *DGS*). Vges et communes politiques des paroisses de Biberist et Kriegstetten. En 1278, *Gerolvingen*, chez les gens de *Gêr-olf* (*gêr* = lance, *olf* = *wolf* = loup). Les seigneurs de Thorberg avaient une part de la juridiction sur Gerlafingen ; après eux, elle passa au couvent du même nom, puis à la ville de Berne dès la Réforme. Celle-ci céda ces droits à Soleure par l'accord de Winigen en 1665. Au début du XIVe s. la seconde part de la juridiction était aux mains de la famille Durrach. Elle passa par héritage de l'avoyer soleurois Henmann von Durrach, vers 1412, à Henmann von Spiegelberg, dont la fille Kunegonde von Malrein la vendit à Soleure en 1466 en même temps que la seigneurie de Kriegstetten. Le rustique village de Nieder-Gerlafingen, autrefois insignifiant, devint au XIXe s. une grande localité industrielle grâce aux usines métallurgiques de Roll. Cette maison y acquit en 1811 la fabrique d'indiennes dont elle fit une forge à martinet. La nouvelle société Louis de Roll a été constituée en 1823 ; les laminoirs ont été installés en 1836. L'école de Nieder-Gerlafingen fut ouverte en 1834. *Population* de Nieder-Gerlafingen : 1808, 132 hab.; 1900, 1741 ; 1920, 2545. — Voir *FRB*. — F. Eggenschwiler : *Territ. Entwicklung*. — Lud. Roch. Schmidlin: *Gesch. des Amteibez. Kriegstetten*. — Ad. Müller : *Schulgesch. von Niedergerlafingen*. — *Die L. v. Roll'schen Eisenwerke und die jurassische Eisenindustrie* (publié par la maison de Roll). [H. Tr.]

GERLICH, Eduard, * 3 février 1836 à Oderau (Silésie autrichienne), suppléant de l'ingénieur en chef de la ligne du Gothard en 1875, puis inspecteur en chef de cette ligne ; professeur de construction et d'exploitation des chemins de fer à l'École polytechnique fédérale 1882-1903, † 14 octobre 1904 à Zurich. — *SB* 42, 1903 et 44, 1904. — Œchsli : *Gesch. der Eidg. Techn. Hochschule*. [H. Br.]

GERLIKON (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Gachnang. Anciennes formes : *Gerlinchova*, aux fermes des *Gêrlinge*. Au XIIIe s., siège des nobles de Gerlikon, dont la plupart des biens passèrent au couvent de Feldbach et la basse juridiction à Frauenfeld. Une chapelle dédiée à Saint-Georges, mentionnée en 1267, annexe de Gachnang, fut utilisée jusqu'en 1885 pour le culte évangélique hebdomadaire ; elle est employée depuis pour des usages privés. — Voir *Pup. Th*. — Nater : *Aadorf*. [Gr-z.]

GERLIKON, von. Famille de ministériaux de Reichenau, souvent mentionnée au XIIIe s. dans les actes du couvent, disparue avant 1300. *Armoiries* : un trident. — 1. Rudolf, chevalier, † avant 1268. — 2. Heinrich, probablement fils du n° 1, ainsi que les n°s 3 et 4, clerc, chanoine de Zurzach et Füssen (Bavière) 1255-1273. — 3. Liutold, vendit le château de Hagenbuch au couvent de Tänikon. — 4. Ludwig, probablement chanoine de Reichenau, fit don en 1284 de tous ses mainmortables à l'abbaye de Reichenau. — Voir *TU* III. — *Pup. Th*. — Nater : *Aadorf*. [Gr-z.]

GERLISBERG (C. Zurich, D. Bülach, Com. Kloten. V. *DGS*). Vge et ancienne Com. civile. En 1273 *Gerilsperch*. Des fouilles ont mis au jour un établissement romain à la Hohfurri en 1839 (*MAGZ* XV). Les possessions qu'y avaient des couvents zuricois et des particuliers au moyen âge sont attestées par les actes, par contre les données de Stumpf et d'autres auteurs sur le château et la noblesse du lieu appartiennent au domaine de la légende. Un Kurhaus y a été créé à l'époque moderne. — *UZ*. [L. Forrer.]

GERLISWIL (C. Lucerne, D. Hochdorf, Com. Emmen. V. *DGS*). En 1239, *Gerloswile* ; 1300, *Geroldswile*. Gerliswil posséda son propre sceau dès 1736 portant l'image de l'empereur saint Henri ; le village devait autrefois son importance à sa position sur la route de transit du Gothard à Bâle. La chapelle date du XVe s., reconstructions 1581, 1751 ; une église nouvelle fut élevée en 1912-1914, paroissiale en 1923. — Voir Arch. d'État Lucerne. — *Gfr*. 74, 34. — Weibel : *Gesch. von Emmen*. [P.-X. W.]

GERMAGNY (C. Vaud, D. Rolle, Com. Mont. V. *DGS*). En 1018 *(de) Germaniaco* = terre de *Germanus*. Hameau dépendant des seigneurs de Mont-sur-Rolle qui y possédaient entre autres la dîme des chevaliers, laquelle fut engagée en 1314 à l'évêque de Lausanne. En 1517, Claude de Saint-Trivier, dame de Mont, vendit cette terre au duc de Savoie. L'évêque de Lausanne, Jean de Rossillon, affecta en 1329 ses biens de Germagny à la dotation d'un autel de Saint-Pierre à la cathédrale. L'évêque de Genève possédait de son côté à Germagny le domaine de Sainte-Croix. Après la Réforme, Germagny fut annexé au bailliage de Bonmont, puis vendu à des particuliers. Le frère du ministre de Louis XVI, Necker, en était propriétaire au moment de la Révolution. — *DHV*. [M. R.]

GERMAINS. Le terme de Germains, envisagé exclusivement du point de vue anthropologique, est appliqué à des populations de langues, de races et de civilisations très différentes. Il faut déterminer une fois pour toutes la valeur exacte de ce terme. La race germanique n'est pas contenue dans les limites de l'Allemagne actuelle. Elle les déborde de toutes parts. D'un autre côté, l'Allemagne est loin d'être uniquement peuplée par des Germains de race : presque toute l'Allemagne du Sud est habitée par des hommes qui, dans leur très grande majorité, n'appartiennent pas à ce groupe ethnique. Les Suisses de langue allemande ne s'agrègent qu'en petit nombre à la race germanique.

Une telle hétérogénéité, sous une telle étiquette, a probablement toujours existé. Les noms de peuples, signalés comme des Germains par les anciens historiens et les anciens géographes, ne représentent pas forcément des portions du groupe ethnique, qualifié de germanique de par ses caractères morphologiques et descriptifs.

Tout d'abord quels sont les caractères anthropologiques des Germains de l'antiquité ? Ils nous sont connus par les témoignages des textes. Tous les auteurs anciens — peut-être n'ont-ils fait que se copier les uns les autres? — s'accordent pour donner aux Germains d'alors une haute stature, des yeux bleus, des cheveux blonds. Ce sont là, déjà, d'importants caractères descriptifs. Nous ajoutons aujourd'hui à ces déterminations la dolichocéphalie, que les auteurs anciens n'ont pas mentionnée, parce que des observations sur les formes craniennes n'étaient pas de leur temps. Pour contrôler ces témoignages des textes nous avons les squelettes contenus dans les sépultures antiques de la Germanie. Et pour établir la filiation des populations anciennes avec les actuelles, nous pouvons utiliser nos observations et nos mesures.

Dès la période néolithique les pays véritablement « germaniques » de l'Europe septentrionale sont peuplés par ces Dolichocéphales de haute stature. Ils continueront à l'être, en majorité, pendant toute la période protohistorique et les premiers siècles de notre ère. Les tombeaux en rangées *(Reihengräber)* renferment des individus de grande taille aux crânes allongés. Ils établissent la continuité des néolithiques aux populations actuelles.

N'oublions pas toutefois que, déjà dans l'azilien — la période intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique — l'Allemagne du Sud a connu des brachycéphales. La sépulture collective d'Ofnet, dans la Bavière, renfermait une majorité d'individus appartenant au type à crâne arrondi. Ainsi donc, à l'âge de la pierre polie, l'Allemagne, telle que nous la connaissons, renferme déjà deux types ethniques.

Voici la diagnose anthropologique de la race germanique : race de très grande taille, 1 m. 73 en moyenne, cheveux blonds, souvent roussâtres, ondulés ; yeux clairs, pour la plupart bleus ; tête allongée, dolicho-

céphale (indice céphalique sur le vivant de 76 à 79) ; peau d'un blanc rosé ; face allongée ; nez proéminent, droit.

Les tombeaux en rangées de l'ancienne Germanie échelonnent leur chronologie sur des milliers d'années. Les squelettes qui ont été exhumés présentent, au cours de cette longue période, des indices céphaliques moyens très faibles : 71,3 d'après Ecker ; 72 d'après Holder ; 72,3 d'après Kollmann ; 74,9 d'après Virchow. Ces crânes sont, en outre, étroits et très hauts. Une face longue, comme il est dit dans la diagnose, complète ce type, que notre compatriote Kollmann a qualifié de « dolichocéphale leptoprosope ». Le nez est étroit et l'orbite plutôt basse.

Il est certain que depuis le néolithique, ce type n'est pas resté cantonné dans l'Europe septentrionale confinant à la Baltique et à la mer du Nord. Il s'est infiltré un peu partout dans l'Europe moyenne, notamment dans les Pays-Bas et la Belgique, en France, en Suisse, etc., et bien plus loin encore.

Malheureusement, dans cette masse imposante des Germains de l'histoire, nous ne pouvons encore, du point de vue anthropologique, faire aucune discrimination, ni effectuer aucune disjonction précise, car nous sommes loin de connaître les caractères anthropologiques de toutes les tribus qui furent englobées dans la grande confédération germanique.

La race germanique, telle qu'elle est considérée aujourd'hui par l'anthropologie, constitue un puissant groupement européen qui porte aussi le nom de race kymrique (Broca) ou nordique. Vacher de Lapouge lui a donné le nom d'*Homo Europaeus*. Si, faisant justement abstraction d'un terme linguistique ou historique, l'on devait choisir un terme géographique — il marquerait une extension dans l'espace et il serait aussi en dehors de toute influence nationaliste — il vaudrait mieux se rallier au terme de Nordique, quoique le Nord de la Russie ne renferme guère de représentants de ce type. Le terme de nordique est celui employé par Deniker *(Races et Peuples de la Terre)*. Dans sa classification, cet auteur fait rentrer les Germains tels que nous les avons considérés ci-dessus dans la « Race blonde, dolichocéphale de très grande taille ». Il rattache à cette race principale une race secondaire, blonde, mésocéphale, de grande taille, dite sub-nordique, à face anguleuse, à nez retroussé, aux cheveux droits, répandu surtout sur les bords de la Baltique et en Norvège.

La Suisse renferme une certaine quantité d'individus appartenant à la race nordique. Beaucoup de nos compatriotes sont donc des Germains de race. Nous ne savons pas leur nombre exactement. Il y en a certainement en Suisse romande un grand nombre ; ils se sont linguistiquement transformés, comme en France septentrionale les Normands. D'autre part, il est non moins certain que la plus forte partie des Suisses de langue allemande n'appartiennent pas à la race nordique ou germanique. Avec les Bavarois, les Tyroliens, les Autrichiens, les Italiens du Nord, ils participent à la formation de ce groupe brachycéphale, généralement brun, de taille moyenne, qui constitue, dans l'Europe centrale, un bloc fort cohérent. [E. P.]

GERMANIER. Famille valaisanne bourgeoise de Conthey, Vétroz, qui essaima à Granges au XVIIIe s. — PIERRE-GASPARD, prêtre attaché à la cathédrale de Sion en 1720. — MODESTE, de Granges, 1822-1915, notaire, major. [Ta.]

GERMANN. Familles des cantons de Saint-Gall et de Thurgovie. Ce nom dérive du nom de lieu, *Gêr(en)* = champ en forme de pique (*SI* II, 401) et désigne l'habitant d'un lieu de ce nom (*SI* IV, 240).

A. **Canton de Saint-Gall.** Nom de famille de la ville de Saint-Gall, de l'*Alte Landschaft* et du Toggenbourg.

I. — 1. HANS, cordier, bourgeois de Saint-Gall, cité de 1408 à 1424. Les Germann moins anciens, venus de Bischofszell, devinrent bourgeois en 1517. — 2. KASPAR, * 1585, du Conseil des Onze de la corporation des maréchaux 1625, prévôt 1649, † 1656. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, * 1617, prévôt des maréchaux 1687, examinateur des chirurgiens 1689, † 1705.

II. — 1. HEINRICH reçut en 1408 le fief de Kelnhof à Tübach. — 2. HERMANN, ammann de Roggwil et administrateur de l'église de Hagenwil 1432-1442.

III. — 1. HANS, dit zum Hof, bailli de Schwarzenbach 1504. — 2. ULRICH, bailli de Schwarzenbach 1506-1515. — 3. JOHANNES, dit Käufi, bailli de Lütisburg 1484-1511. — 4. ***Kilian***, fils du n° 3, * fin 1485, conventuel de Saint-Gall dès 1508, cellérier 1516, lieutenant de Rorschach 1523, de Wil 1528, nommé abbé le 25 mars 1529, † 30 août 1530. Il parvint à cacher le décès de l'abbé Franz Gaisberg jusqu'à sa propre élection, à Rapperswil, par les chanoines qui avaient fui à Einsiedeln devant la Réforme. Reconnu abbé par les cantons protecteurs catholiques Lucerne et Schwyz, il fut destitué par Zurich, à qui incombait le soin de désigner le capitaine des cantons protecteurs pour 1528-1530 ; Glaris resta d'abord neutre. Quand éclata la première guerre de Cappel, Zurich ordonna l'arrestation de Kilian ; il y échappa en traversant le lac de Constance. La première paix nationale laissa Zurich maître effectif des terres du chapitre. Aussi les efforts incessants de l'abbé tendirent-ils à les recouvrer, en s'adressant d'abord aux cantons protecteurs, puis aux autres États confédérés quand la landsgemeinde glaronnaise, du 24 août 1529, se fut en majorité déclarée favorable à Zurich. L'intervention des IX cantons hors de cause se heurta au refus de cette ville. Comme prince de l'empire, Kilian requit alors le secours de l'empereur Charles-Quint et des États impériaux et se rendit personnellement à la Diète d'Augsbourg de 1530. Rentré au château de Wolfurt près de Bregenz, où il séjournait avec ses conventuels, il se rendit à cheval, le 29 août, pour affaires, auprès du comte Hugo von Montfort-Tettnang, et se noya au retour dans la Bregenzer Ach. — 5. GALLUS, frère du n° 4, cité comme bailli de Lütisburg de 1527 à 1547 environ. — 6. ***Hans***, dit le *Bazenhamer*, frère des n°s 4 et 5, établi à Nieder-Bazenheid ; sautier du Niederamt 1520, capitaine au service de France à plusieurs reprises. Il servit son frère Kilian comme député à la Diète. Il fut toutefois appelé en 1529 sous la bannière du Toggenbourg, comme sautier, et fit partie des médiateurs de la paix toggenbourgeoise avec les V cantons et de l'accord de Rapperswil, de fin novembre 1531 ; bailli du Toggenbourg 1532-1540. Il acquit ensuite le petit château de Feldeck près de Jonschwil ; † entre le 26 mai 1551 et le 4 octobre 1552. Son sceau porte une hache d'armes accompagnée en chef de deux fleurs de lys. — 7. HANS, cité comme bailli de Lütisburg de 1555 à 1563. — 8. KILIAN, frère du n° 7, bailli de Lütisburg 1569-1573. Il est l'ancêtre des deux branches suivantes :

a) Branche aînée. Armoiries : d'or à la licorne d'azur. — 9. JOSEPH, ammann dans l'Unteramt 1675, † 1692. — 10. ***Joseph***, sautier du pays, fils du n° 9, substitut à la chancellerie du Toggenbourg 1675, sautier 1683 et aussi trésorier du pays dès 1684. Étant substitut, il rassembla une collection des documents politiques concernant le pays. Blâmé au sujet de ses écrits par l'abbé Leodegar Bürgisser, en 1698, à la suite d'une dénonciation du bailli Besenval, il continua néanmoins d'être le conseiller du peuple. Après le conflit concernant la construction de la route du Ricken et le démêlé avec l'Alte Landschaft pour sa participation aux frais de garde, le sautier rédigea des instructions pour le comité député à Glaris, dans lesquelles il attaquait le parti au pouvoir. Il fut alors arrêté à Saint-Gall le 14 juin 1701 et retenu prisonnier au château de Rorschach jusqu'en 1708. A sa libération, il entra résolument, en novembre 1709, dans le parti des adversaires de l'abbé, joua un rôle prépondérant dans l'élaboration du statut constitutionnel du pays, le *Hauptvergleich* de 1710, et entra comme chef catholique dans la commission qui administra le Toggenbourg durant la guerre de 1712 et jusqu'à la paix de Baden 1718. Quand le Toggenbourg revint sous la domination du prince-abbé, Germann devint le premier obmann du nouveau *Landrat*, élu par le pays. Il acquit la bourgeoisie de Lichtensteig et



fut avoyer de la ville, † 1724. — 11. FRANZ-RUDOLF, fils du n° 10, bailli d'Iberg 1723-1744. — 12. JOSEPH, fils du n° 10, obmann du Landrat, † 1758. — 13. FRANZ-JOSEPH, petit-fils du n° 10, bailli d'Iberg 1744, de Schwarzenbach 1762-1782. — 14. P. BASILIUS, de Lichtensteig, * 1727, profès au couvent de Rheinau 1747, sous-prieur et archiviste, † 1794 ; fut après P. Hohenbaum van der Meer, le plus important collectionneur de documents historiques du chapitre, et écrivit : *Catalogus synoptico-criticus manuscriptorum Rhenoviensium* ; *Catalogus historico-chronologicus fundatorum, benefactorum, abbatum et monachorum Rhenoviensium.* — 15. JOHANN-BAPTIST, de Lütisburg, fiscal ecclésiastique 1743, notaire apostolique 1745, curé de Berneck 1746, où il laissa d'importantes fondations pour les indigents et les apprentis, † 1771. — 16. PANKRAZ, fils du n° 13, * 1765, secrétaire de la chambre du prince-abbé 1796, membre du Grand Conseil helvétique 1798-1800, conseiller d'État du canton de Saint-Gall 1803, vota pour la suppression du couvent le 5 mai 1805. Président de la cour d'appel 1815 et président de la commission d'éducation catholique dès 1817, président de la commission chargée de punir les fauteurs du soulèvement de 1814, prit une grande part à la rédaction du code pénal de 1819, † 30 décembre 1828.

b) Branche cadette. Armoiries : d'or à la licorne d'azur contournée. — 17. KILIAN, ammann de St. Johann 1622, secrétaire d'État du Toggenbourg 1643, † 24 mars 1644. — 18. GALLUS, fils du n° 17, camérier à Saint-Gall 1638, sautier dans le Toggenbourg 1641, secrétaire d'État 1644 ; institua par testament en 1683, une bourse encore existante pour les membres des deux branches de sa famille faisant des études, † 1er février 1684. — 19. JOSEPH-KILIAN, fils du n° 18, fiscal saint-gallois 1696, acquit en 1700 la bourgeoisie du couvent de Saint-Gall et acheta le petit château de Dottenwil ; bailli d'Oberberg 1719-1728. — Voir *UStG* IV, 874 ; V, 395, 662, 1030. — *LL*. — *LLH*. — *Livre des bourgeois de la ville de Saint-Gall*. — *St. Galler Nbl.* 1925, 55. — Theodor Müller : *Die st. gallische Glaubensbewegung*. — Joseph Müller : *Die Tagebücher Rudolf Sailers aus der Regierungszeit der Æbte Kilian German und Diethelm Blarer*, dans *MVG* XXXIII. — Wegelin : *Gesch. der Landschaft Toggenburg* II, 44, 91, 93. — v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* II, 539-580 ; III, 373-513. — Hässig : *Die Anfänge des Toggenburgerkrieges 1698-1706*. — Mantel : *Ueber die Veranlassung des Zwölferkrieges*. — Joseph Müller : *Landweibel Joseph German*, dans *ZSK* VIII, 201. — Dierauer. — Mülinen : *Prodromus*. — Kern : *Gesch. der Gem. Bernang*, 91. — Ehrenzeller : *Jahrbücher der Stadt St. Gallen*, 1828, 109. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* II, 448, 465. — Archives du couvent. [J. M.]

B. **Canton de Thurgovie.** Famille thurgovienne, venue à l'origine de Gottshaus près de Bischofszell, et divisée en une branche réformée et une catholique. Un membre de la première s'établit au XVIIIe s. à Bleiken près de Sulgen et y fonda un atelier de poêliers, en activité jusque vers 1865. C'est de là que sont sortis les poêles dits Bleikener, largement répandus dans les cantons de Thurgovie et de Saint-Gall. Les « catelles » en sont blanches avec des ornements verts et des boutons de laiton. Le secret de la préparation de cet émail vert fut perdu par la mort prématurée de JOHANN-GEORG Germann. Son fils — ADOLF, * 2 février 1857 à Bleiken, avocat à Frauenfeld. Procureur général de Thurgovie 1893, conseiller national 1896-1914 et président 1908, colonel d'infanterie, président du Conseil d'administration de la Banque hypothécaire de Thurgovie. La mauvaise marche de cet institut financier poussa Germann à déposer ses fonctions et à reprendre son étude d'avocat jusqu'à sa mort, 7 mai 1924. [E. L.]

GERMIQUET. Vieille famille bourgeoise de Sorvilier (Jura bernois). — 1. JACQUES, notaire, président du tribunal de Moutier 1871-1875, de La Neuveville 1875-1889. A publié diverses études historiques dans les *ASJ* et *Neuveville et ses habitants*, 1888. — 2. ÉDOUARD, 1845-1921, professeur au progymnase de La Neuveville 1875-1912, s'intéressa à la cause de l'instruction publique dans le Jura bernois. — *ASJ* 1921. [G. A.]

GERMOND. Famille vaudoise, bourgeoise de Lovattens dès 1631. — 1. LOUIS, 1796-1868, pasteur à Pailly, Sainte-Croix, Yvonand, Échallens 1840-1845. de l'Église libre d'Échallens 1845-1852. Fondateur à Échallens (Château) en 1842 de l'Institution des diaconesses, transférée en 1852 à Saint-Loup. — 2. HENRI, 1822-1881, fils du n° 1, pasteur de l'Église libre de Lovattens 1849-1854, de Vevey 1854-1861, directeur de Saint-Loup 1861-1881. — 3. LOUIS, fils du n° 1, 1825-1884, pasteur de l'Église libre d'Étoy 1851-1853, d'Échallens 1853-1857, de Rolle 1857-1862, de Lausanne 1862-1870, de Lutry 1870-1884. Fondateur à Lutry d'une École supérieure pour jeunes filles. — 4. PAUL, fils du n° 1, 1835-1918, missionnaire au Lessouto (Afr. du Sud) pour la Société des Missions évangéliques de Paris 1859-1898. — Voir *Annuaire de l'Église libre du canton de Vaud*, 1889. — *La Famille* 1919. [G.-A. B.]



Louis Germond.
D'après une photographie.

GERNLER. Famille venue de Bonndorf (Forêt-Noire) à Bâle et naturalisée en 1415 ; fit partie à l'origine des corporations des jardiniers et des vignerons. *Armoiries* : d'or au bélier d'argent. — 1. JOHANNES, 1583-1656, pasteur et grand-vicaire. — 2. LUCAS, 1625-1675, fils du n° 1, chapelain du lieutenant-général d'Erlach, puis grand-vicaire de Bâle ; antistès de l'église bâloise 1655 et professeur de théologie ; défenseur de l'orthodoxie réformée et collaborateur à la *Formula Consensus*. — 3. THEODOR, 1722-1801, capitaine au service français, ancêtre de la lignée bavaroise noble von Gernler. — Voir *LL*. — *BW*. — *BZ* 19. — *ADB*. — *Athenæ Rauricæ*. — Hagenbach : *Gesch. der Basler Confession*. [C. Ro.]

GERO. Dixième abbé d'Einsiedeln, 1101-1122, probablement de la famille Froburg. Il vit éclater le conflit des Marches qui divisa le couvent d'Einsiedeln et les habitants de Schwyz pendant 250 ans. L'empereur Henri V le trancha une première fois par sentence du 10 mars 1114 en faveur du couvent. Pendant l'administration de Gero fut édifié le pont du Diable de l'Etzel. † 3 février 1122. [R-r.]

GEROLAMO ou **GIROLAMO.** Nom de trois personnages tessinois, dont on ignore le nom de famille. — 1. GEROLAMO DE CARONA, sculpteur ; vers 1545 il travaillait avec son frère Albert au dôme de Milan. — 2. GEROLAMO DE MAROGGIA ; dès 1526 il travaillait au dôme de Côme sous l'architecte directeur Franchino della Torre. — 3. GIROLAMO DE MENDRISIO, religieux servite, † en 1533. Professeur de philosophie et de théologie dans les couvents de son ordre, théologien du duc François II Sforza, chargé d'expliquer l'Écriture sainte dans le dôme de Milan. A laissé un commentaire des Psaumes, *De rerum contingentia* et *De necessitate elemosinæ*. — *Periodico d. Società stor. comense* XI. — Oldelli : *Dizionario*. — *SKL*. [C. T.]

GEROLD, abbé de Pfäfers 1094-1119. L'empereur Henri IV avait remis, en mars 1095, le couvent de Pfäfers en propre à l'évêque de Bâle Bourcard. L'abbé Gerold, appelé de Hirschau à Pfäfers en vue de réformer les mœurs de cette maison, parvint cependant à obtenir d'Henri V, le 27 mai 1110, une confirmation des diplômes impériaux de 1040 et 1067, qui garantissaient l'inaliénabilité de Pfäfers, soit par cession, soit par inféodation. Henri V hypothéqua cependant le couvent dès le 10 mars 1114 à l'évêque de Bâle Rodolphe, contre cession du château de Ribeaupierre en Alsace. Gerold chercha protection à Rome contre cette seconde aliénation de sa maison. Après un premier avertissement resté inutile, le pape Pascal II cita, fin 1114, l'évêque

Rodolphe devant la cour pontificale pour le 21 mars 1115. Gerold se rendit lui-même à Rome et parvint grâce à ses efforts, à obtenir le 16 avril 1115 une décision favorable au couvent. Durant ce conflit, qui est un épisode de la querelle des Investitures, Gerold rédigea les statuts et coutumes de sa communauté. Le 29 janvier 1116, Pfäfers obtint un acte formel de protection de Pascal II, le plus ancien document pontifical dont l'original ait été conservé à Pfäfers. Gerold aurait administré le diocèse de Coire durant le temps que l'évêque Wido fut à la première croisade. — Voir Wegelin : *Reg. von Pfäfers*, nos 26, 28-36. — *Narratio de libertate ecclesie Fabariensis*, dans *Mon. Germ. SS.* XII, 410. — Eichhorn : *Episc. Curiensis*, p. 276 et *Cod. prob.* n° 36. — von Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, 293. — Wartmann : *Das Kloster Pfäfers*, dans *JSG* VI, 59. — *StG. Nbl.* 1883, p. 7. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* I, 162, 170, 173. — Brackmann : *Papsturk. der Schweiz*, dans *Götting. Gel. Nachr.* 1904, p. 508-515. — Vautrey : *Hist. des évêques de Bâle* I. [J. M.]

GEROLDSECK, *Diebold* von, fils de Gangolf I de Montfort. Il entra en 1499 au couvent d'Einsiedeln, où il prononça ses vœux en 1505, administrateur de cette maison 1513-1525. Ami de Zwingli, il appela celui-ci en 1516 comme curé à Einsiedeln. Ulrich de Hutten trouva grâce à lui un dernier asile dans l'île d'Ufenau, propriété du couvent. Par suite des étroites relations de Geroldseck avec Zwingli, la réformation trouva aussi accès dans les paroisses du couvent. Il en résulta des difficultés avec les Schwyzois, avoués d'Einsiedeln, de sorte que Geroldseck quitta le couvent à la mi-mars 1525 et se rendit auprès de ses frères. Il arriva à Zurich en 1527, où il s'établit dans la maison qu'y possédait le couvent ; il s'appropria les revenus que celui-ci tirait du pays de Zurich, ce qui provoqua l'*affaire de Geroldseck*, réglée définitivement le 20 octobre 1529 en ce sens que Geroldseck dut se contenter d'une pension modérée. † à la bataille de Cappel, 11 octobre 1531. — Voir Joh.-Bapt. Müller : *Diebold v. G.* dans *MHVS* VII. — Ringholz : *Gesch. des Benediktinerstifts Einsiedeln.* [R-r.]

GEROLFINGEN (C. Berne, D. Nidau, Com. Täuffelen. V. *DGS*). Vge sur la rive du lac, où se trouvent les restes de quatre stations lacustres de l'âge de la pierre. Des fouilles partielles furent exécutées par E. de Fellenberg dans l'hiver de 1873. Les objets récoltés sont conservés principalement dans les musées de Berne, Zurich et Bienne. Ils datent de la troisième période néolithique et offrent, à côté d'outils de l'âge de la pierre, les premiers vestiges de l'emploi du métal sous forme d'objets en cuivre. Des trouvailles isolées de l'âge du bronze ont également été faites. Dans la forêt en amont de Gerolfingen existent des tumulus de Hallstatt. — E. v. Fellenberg : *Bericht an die Direktion der Entsumpfung des Bielersees.* — Le même, dans *ASA* I, p. 281 ; IX, *Pfahlbaubericht.* — V. Gross : *Les habitations lacustres au lac de Bienne.* — Le même : *Les Protohelvètes.* — Th. Ischer : *Planaufnahme der Pfahlbauten des Bielersees.* — Le même, dans *ASA*, NS XIII ; XXI, p. 138. — [Th. Ischer.] — Gerolfingen forme avec Täuffelen une commune civile et politique. *Gerolfingen* 1322 ; *Gerlavingen* 1350 ; *Gerloffingen* 1395 ; *Gerlafingen* au XVIIe s. et plus tard ; en français *Gérofin*. Première mention en 1322. Une part de la dîme, relevant du château de Nidau à titre de fief, appartenait à cette date à Hugo von Efflingen, bourgeois de Berne, qui la remit au couvent alsacien de Sels. Les autres détenteurs de la dîme furent plus tard Jean d'Orvin, Burkart von Sumiswald (1377), Jean de Gléresse et son frère Ulrich (1390). Bernard de Gléresse vendit en 1407 ses droits à la ville de Berne ; une partie des dîmes fut donnée en échange, en 1497, à la prébende de Täuffelen contre des biens à Mörigen. Le couvent de Gottstatt et le prieuré de l'île de Saint-Pierre avaient des biens à Gerolfingen ; les comtes de Nidau possédaient un moulin à l'Unterdorf. Gerolfingen, faisant partie de la seigneurie de Nidau, passa à Berne en 1388-1393. Relevant désormais du bailliage de Nidau, Gerolfingen fut compris dans le quartier d'Epsach de l'*Obere Landschaft*. Le village forma dès le XVIIIe s. une commune double avec Täuffelen. Gerolfingen était déjà au moyen âge connu comme village de pêcheurs. L'ancienne auberge ouverte en 1677 par Christoph von Graffenried à l'Unterdorf eut surtout de l'importance par suite du trafic autrefois intense entre Gerolfingen, l'île de Saint-Pierre et la région viticole. — Voir *FRB.* — Mülinen : *Beiträge zur Heimatkunde* VI. — P. Æschbacher : *Fischerei im Bielersee.* — Le même : *Die Grafen von Nidau.* — Archives d'État Berne. [Æschbacher.]

GÉRONDE (C. Valais, D. et Com. Sierre. V. *DGS*). Colline à proximité de laquelle on a trouvé des tombes préromaines et qui renferme elle-même des ruines romaines. Au XIIe s., un prieuré d'augustins, relevant de l'abbaye d'Abondance, y fut élevé, dont le sanctuaire de Saint-Martin servit d'église paroissiale au Vieux Sierre jusqu'en 1331. Cette année-là, l'évêque Aimon de la Tour y installa des chartreux, auxquels succédèrent, de 1424 à 1624, des carmes français, appelés par l'évêque André de Gualdo. Après le départ de ces religieux, Adrien IV de Riedmatten céda en 1656 Géronde aux jésuites établis à Sierre, qui le possédèrent jusqu'à la fondation du collège de Brigue en 1662. Vers 1745, l'évêque Jean-Joseph Blatter installa à Géronde le séminaire diocésain. En 1798, les bâtiments eurent à souffrir des armées françaises. Géronde servit encore d'asile à des trappistes en 1802 et 1831 ; vers 1880, à des dominicains français. Mis à la disposition de l'État en 1893, ses divers bâtiments furent transformés en institut de sourds-muets, tenu par les sœurs d'Ingenbohl. — Voir Gremaud. — Rivaz : *Topographie.* — Rameau : *Le Valais hist.* — Le même, mns. [Ta.]

GEROSA, Luca, sculpteur tessinois, † à Turin au mois de mars 1820. Il fit le monument du *Risorgimento* à Asti. Le buste de Don Bosco est considéré comme son chef-d'œuvre. [C. T.]

GERRA-GAMBAROGNO (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et vice-paroisse composée des localités de Ronco, Riva et Scimiana. Le nom de Gerra est relativement récent. Au XVI s. on parle de *Roncho de Martignoni* et de *Simiana*. Gerra-Gambarogno faisait partie anciennement de la commune de Gambarogno, dont il devait constituer une *squadra* ; au XVIIIe s. on parle de la *Squadra Roncho di Sotto*. Il relevait de la paroisse de Sant'Abbondio et fut constitué en vice-paroisse autonome en 1744. En 1591 on y mentionne l'église de Saint-Roch ainsi que la chapelle de Santa-Maria à Simiana. L'église actuelle a été bâtie au moment de la constitution de la vice-paroisse et agrandie en 1898-1900. La chapelle de N. D. de Pompei est de 1903. La paroisse de Gerra se rend deux fois par an au sanctuaire de la Madonna del Sasso de Locarno et à la Madonna della Fontana de Losone. Ces pittoresques processions sur le lac sont faites en exécution d'un vœu de 1868. *Population* : 1591, 27 ménages ; 1801, 405 hab. ; 1920, 418. Registres de paroisse dès 1843. — Voir *LL.* — Monti : *Atti.* — Buetti : *Note storiche religiose.* [C. T.]

GERRA-VERZASCA (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et vice-paroisse. En 1411 *Gera*. Le village est mentionné pour la première fois dans la prestation du serment de fidélité au duc de Savoie, le 10 juillet 1411. Trouvaille d'une hache de bronze en 1913. Gerra était autrefois une *squadra* de la grande *vicinanza* de la Verzasca, puis de la commune de Brione. Il fut détaché de cette dernière pour former une commune autonome le 18 décembre 1852. Au spirituel, il est une vice-paroisse depuis 1740 environ, détachée de Brione. Première mention de l'église 1709. L'ancien édifice fut emporté par des alluvions le 26 août 1817 ; l'église actuelle date de 1819. Le 25 août 1924, un éboulement détruisit le hameau de Cortascio, qui comptait une dizaine de maisons. *Population* : 1801, 304 hab. ; 1920, 364. Registres de baptêmes et de mariages dès 1742, de décès dès 1818. — Voir *Rivista archeol. comense* 1916. — Pometta : *Come il Ticino.* — Buetti : *Note storiche religiose.* [C. T.]

GERSAU (C. Schwyz, D. Gersau. V. *DGS*). Com. et Vge ; autrefois *Gersowe*, *Gersaw*. *Armoiries* : parti de gueules et d'azur. Gersau était une colonie alémanique, mentionnée la première fois en 1064 comme possession

du couvent de Muri. Les Habsbourg, qui possédaient comme avoués de cette abbaye la juridiction sur Gersau, en devinrent peu à peu les seuls seigneurs. Selon le *Habsburger Urbar*, le domaine de Gersau leur appartenait en entier dès la fin du XIIIe s. ; cependant ils hypothéquèrent leurs biens à Gersau aux seigneurs von Mos à Lucerne. On y rencontre toutefois aussi des paysans libres, avec l'ammann à leur tête. Gersau prit une part active au mouvement d'indépendance des cantons primitifs, dans l'alliance desquels il doit être entré avec Weggis dès 1332. Toutefois, ce n'est que le 31 août 1359 que les gens de Gersau ont pris part à la prestation du serment d'alliance. Ils combattirent à Sempach aux côtés des Confédérés. Ils se rachetèrent des von Mos le 3 juin 1390, acquérant ainsi l'autonomie et s'organisèrent alors en communauté libre — la République de Gersau — avec un landammann, un Conseil et un tribunal. Lucerne tenta de leur imposer son pouvoir comme à Weggis. Le démêlé qui en résulta fut tranché en 1431 par arbitrage en faveur de Gersau. L'empereur Sigismond confirma en 1433, à Constance, les droits et libertés de Gersau. Un litige de frontières avec Lucerne fut réglé en 1507. Gersau participa à toutes les luttes des Confédérés. Lors de la Réforme, il prit le parti des Schwyzois, auprès desquels il avait toujours cherché de l'appui contre Lucerne. Quelques nouveaux bourgeois furent reçus en 1528, dont les Küttel et les Zweier. Des causes futiles provoquèrent en 1634 l'affaire Küttel, qui révolutionna ce petit État, et qui ne fut définitivement résolue qu'en 1641.

Sous la République helvétique, l'État libre de Gersau devint une commune du district de Schwyz. Il eut beaucoup de troupes à loger et de contributions à payer. L'Acte de Médiation attribua également Gersau au canton de Schwyz. Quand le Landrat schwyzois considéra, le 19 janvier 1814, l'Acte de Médiation comme abrogé, Gersau décida, le 7 février, de revenir également à l'ancien état de choses. Les gouvernements de Schwyz et des cantons voisins y donnèrent leur agrément, mais un mouvement se fit bientôt dans Schwyz en vue de conserver Gersau à ce canton. Le village chercha inutilement à sauver son indépendance au congrès de Vienne ; la Diète prononça le 22 juillet 1817 son annexion à Schwyz. Ses relations avec ce canton furent définitivement fixées le 26 juin 1818.

L'église de Gersau est mentionnée la première fois le 18 mars 1179. Son premier curé est cité en 1243. Le droit de patronage appartenait à Muri ; les gens de Gersau le rachetèrent en 1483 à Hans von Buttikon, qui l'avait probablement acquit des Habsbourg. L'église fut dotée en 1489 d'une nouvelle tour et du chœur ; l'inauguration eut lieu le 21 novembre 1501. Une nouvelle église fut édifiée en 1618-1621, remplacée par une autre en 1737 qui menaça bientôt ruine. L'édifice actuel a été inauguré le 1er juillet 1821 par le nonce Nasalli ; il est dédié à saint Marcellus. Registres de baptêmes et de mariages dès 1627, de décès dès 1733.



Gersau à la fin du XVIIIe s. D'après une gravure coloriée de L. Hess.

La *Gaunerkilbi* ou *Feckerkilbi*, vieille coutume de Gersau, était renommée. Son origine remonte fort haut. Le premier dimanche de la dédicace, après l'Ascension, les vagabonds accouraient avec femmes et enfants, au nombre de cent ou deux cents. Après le service divin, vêtus de haillons, ils allaient de maison en maison, sous la surveillance du « chasse-gueux », désigné par le Conseil, demander l'aumône. Puis, endossant des habits de fête, ils festoyaient joyeusement. Le lundi, ils prenaient part au marché, puis dansaient dans une vaste grange. Le mardi ils devaient quitter la « République ». En guise de remerciements ils ne venaient plus à Gersau dans l'année. Dès 1830, les ordonnances de police se firent plus strictes et la *Feckerkilbi* fut proscrite ; cependant, quelques vagabonds se rassemblèrent encore jusqu'à ce que la vieille coutume se perdît peu à peu.

A proximité de Gersau se trouve la chapelle de Maria Hilf (Kindlimord), bâtie en 1570 et transformée en 1707. St. Josef im Käpeliberg date de 1683. La chapelle de Lourdes sur la Tschalun existe depuis 1890.

Gersau eut beaucoup à souffrir des tempêtes des 10 janvier et 24 juin 1739 ; plusieurs maisons s'effondrèrent dans le lac. La prospérité revint bientôt, avec l'introduction de la fabrication des soieries.

Voir Damian Camenzind : *Gesch. der Republik Gersau* dans *Gfr.* 19. — Casp. Rigert : *Kurzgefasste Gesch. des Freistaates Gersau*, 1817. — A. Gautier : *La république de Gersau*, 1868. — *Die Republik Gersau, ein Volksschauspiel*, 1873. — Westermann : *Die zu Gersau.* — H. Hesse : *Peter Camenzind* (roman). [R-r.]

GERSTER. Familles des cantons de Bâle, Berne, Grisons, Neuchâtel et Saint-Gall.

A. **Canton de Bâle.** — JOHANN, de Kaufbeuren (Allgäu bavarois), immatriculé en 1475 à l'université de Bâle, fut substitut du chancelier de la ville 1482-1488 et chargé à ce titre de la réorganisation des Archives d'État ; greffier du tribunal de l'avoyer du Grand Bâle 1488-1502, chancelier de la ville 1502-1523, membre de la députation des Suisses au pape Jules II en 1510. Favorable à l'Autriche lors de la guerre de Souabe, 1499, il doit être identique au Pfefferhans qui, à l'époque de la bataille de Dornach, adressait de Bâle des rapports secrets aux Impériaux. † 1531. On a reconnu dans la madone de Holbein, découverte à Granges (Soleure) en 1864, un don de Hans Gerster au chapitre soleurois de Saint-Ours 1522. — La famille Gerster s'éteignit à Bâle encore au XVIe s. — Voir *Bas. C.* 4-7. — *ZGO* NS, 11. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** Vieille famille bourgeoise de Douanne, citée dès 1550. Elle essaima entre autres à Nidau, à Berne (bourgeois en 1824 et 1867) dans Bâle-Campagne, à Neuchâtel, en Allemagne et en Hongrie. *Armoiries* : d'or à deux tiges d'orge *(Gerstenhalme)* de sinople issant de trois coupeaux de sinople, accompagné de trois étoiles de gueules. — 1. ADOLF, 1811-1875, pasteur à Ferenbalm de 1847 à 1875. — *SBB* 4. — 2. LUDWIG, * 1843, pasteur à Ferenbalm 1875-1880, à Siselen 1880-1886 et à Kappelen près Aarberg 1886-1922, archéologue, auteur de *Die schweiz. Bibliothekzeichen (Exlibris)*, 1898, † 3 nov. 1923 à Diemerswil. — *BT* II, 1924. — AHS 1924. — 3. EMIL, * 1876, fils du n° 2, héraldiste et verrier d'art, est mentionné dans *SKL*. — 4. KARL, * 1850, consul de Belgique à Berne.

Des Gerster sont aussi bourgeois de Saint-Ursanne et de Laufon. [H. Tr.]

C. **Canton des Grisons.** Famille de conseillers de la ville de Coire dès le XIVe s., originaire de Satains, dans la région entre Feldkirch et Bludenz. HEINZ, de Satains, échangea des biens à Coire en 1358 avec le couvent de Churwalden. Il est question de lui en 1365 : Heinz von Satains, dit *Gerster*. La forme Gerster apparaît seule cent ans plus tard. — HEINZ von Satains, dit Gerster, secrétaire d'État à Coire 1418-1419. — HANS, trésorier de la ville et membre du Conseil à l'époque de la guerre de Souabe. — ULRICH, bourgmestre lors de la Réforme, se distingua dans la deuxième guerre contre Musso comme capitaine de troupes de Coire. — Voir Ardüser : *Beschreibung etlicher herrlicher Personen.* — F. Jecklin : *Das älteste Churer Steuerbuch.* — Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates.* [M. V.]

D. **Canton de Neuchâtel.** A une branche de la famille Gerster de Douanne, fixée à Neuchâtel et bourgeoise de cette ville en 1869, appartiennent : — JULES, * 17 mars 1813 et † 6 janvier 1867 à Neuchâtel, libraire, qui a laissé quelques opuscules en vers, entre autres *Esquisses neuchâteloises*, et *Neuchâtel en 1848, esquisses poétiques.* — Son frère — CHARLES, 1822-1884, fut président de la municipalité de Neuchâtel en 1860 et préfet de Neuchâtel de 1862 à sa mort. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1868 et 1886. [L. M.]

E. **Canton de Saint-Gall.** Nom de famille de l'Alte Landschaft et du Toggenbourg. — ANNA Gerster, 1437 ; JOHANNES, 1468, curé de Wattwil ; SEBASTIAN, de Gams, 1487. — 1. HEINRICH, dit *Fuchs*, de Lömmiswil, chef des gens de l'abbaye rebelles dans la guerre de Saint-Gall 1490 (*MVG* 26). Agé de 80 ans, il fut encore le porte-parole des sujets de l'abbaye à la fête de tir de Saint-Gall. — 2. JAKOB, de Lömmiswil, probablement fils du n° 1, avoué de sa commune dans les négociations de Rapperswil 1525, avocat des sujets réformés de l'abbaye en 1529-1530 ; devint lieutenant de Saint-Gall après la réorganisation des terres du couvent, tomba 1531 au combat du Gubel en commandant le contingent réformé des sujets de l'abbaye. — *MVG* 33 (avec bibliographie, p. 253). — 3. JOHANN-SEBASTIAN, de Wittenbach, * 22 janvier 1833, instituteur à Flawil, Weggis, Uznach, Rorschach et en même temps précepteur du prince de Parme au château de Wartegg, puis dans les écoles cantonales de Fribourg, Berne et Lucerne. Rentré dans la vie privée, il se fit un renom par ses études de géographie et de cartographie. Collaborateur au *DGS.* † 14 juillet 1918 à Heiligkreuz près de Saint-Gall. — *StG. Nbl.* 1919, p. 65. — *Ostschweiz*, 26, 27 et 28 juillet 1918, avec une liste de ses publications. [Bt.]

GERTSCH. Vieille famille de Lauterbrunnen. — 1. FRITZ, * 1862, d'abord instructeur d'infanterie, commandant de la 3e division 1917-1919. A publié un livre sur sa mission en Mandchourie dans la guerre russo-japonaise 1904-1905. — 2. ALBERT, frère du n° 1, consul général à Rio de Janeiro 1907, ministre plénipotentiaire 1921. [H. T.]

GERTSCHEN. Très vieille famille de Naters (Valais). Ce nom, comme celui de Gertsch, est un genre de diminutif dérivant de noms en *Gêr-(Gêr-hard).* Une famille Gertschen d'Ulrichen porta jusqu'au XVe s. le nom de *Schmid.* — JOHANNES, prieur de Niedergestelen de 1419 à 1434. — JOHANNES, de Naters, où il fut curé, chanoine de Sion 1626-1642. — *BWG* II, 190. [L. S.]

GERUNG. Voir GEERING.

GERVAIS, NOEL, de Chaumont en Lorraine, habitant de Genève 1559, bourgeois 1561, du Conseil des Deux-Cents 1564. — JEAN, son fils, bapt. 1er janvier 1561, † 1618, pasteur à Bossy 1598, à Genève 1612. Se distingua par son dévouement pendant les pestes de 1611 et de 1615-1616. — PIERRE, * 1744 à Paris, du Conseil des Deux-Cents 1782, membre de l'assemblée nationale 1793, syndic 1795, 1797. Secrétaire de la mairie pendant le régime français ; du Conseil représentatif sous la Restauration. [E.-L. BURNET.]

GERVAIS. Famille vaudoise, à Begnins dès 1320. A donné de nombreux magistrats locaux et aujourd'hui encore un député au Grand Conseil. [M. R.]

GERWER. Nom de famille des cantons de Berne et d'Uri.

A. **Canton de Berne.** S'écrivait autrefois aussi GERBER. Famille bourgeoise de Berne. *Armoiries* : d'or à la bande ondée d'argent soutenant trois coupeaux de sinople. Le nom paraît à Berne dès 1343. La filiation de la famille actuelle remonte à — 1. PETER, des Deux-Cents 1518, bailli de Thorberg 1533, d'Oron 1542 ; † 1545. — 2. RUDOLF, fils du n° 1, 1515-1596, bailli de Fraubrunnen 1557, préposé à l'ohmgeld 1591. — 3 JOHANNES, 1518-1596, des Deux-Cents 1547, bailli de Nyon 1565, gouverneur de Payerne 1577, bailli de Bonmont 1584. — 4. JOHANNES, * 1554, des Deux-Cents 1579, bailli de Romainmôtier 1595. — 5. HANS-RUDOLF, * 1578, des Deux-Cents 1606, grand sautier 1609, bailli de Bipp en 1612 où il mourut de la peste durant son installation, ainsi que 6 de ses enfants. — 6. DANIEL, 1585-1645, économe du chapitre 1624, du Conseil 1637. — 7. JAKOB, 1591-1648, des Deux-Cents 1624, préposé à l'ohmgeld 1628, bailli de Bonmont 1629. — 8. DAVID, 1624-1675, bailli de Mendrisio 1662, de Frienisberg 1667. — [H. Tr.] — 9. JOHANN-JAKOB, consacré 1747, aumônier au Piémont 1748, pasteur à l'église de la Nydegg à Berne 1759, vicaire de la Collégiale 1762, pasteur de Fenis 1765, inspecteur des communautés réformées du val de Moutier 1777-1797 ; doyen du chapitre de Nidau 1787-1803 ; † 1804. — 10. KARL-FRIEDRICH, † 1876, colonel, membre du tribunal cantonal et président de la Cour d'assises ; commanda dans la guerre du Sonderbund la 3e brigade de la 3e division, et en janvier 1851 les troupes bernoises envoyées dans le Val de Saint-Imier pour réprimer les troubles. — 11. RUDOLF, 1831-1902, pasteur de Grindelwald 1860,

Spiez 1866, Thoune 1875. Alpiniste de renom, publia avec Chr. Æbi et E. von Fellenberg, en 1865 : *Das Hochgebirge von Grindelwald.* — Voir *LL.* — S. v. Werdt : *Stammtafeln* I (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — *AGS* IV. [E. B.]

B. **Canton d' Uri.** GERWER, GERBER. Familles éteintes représentées aux XVe et XVIe s. à Altdorf et Flüelen. — 1. HEINRICH, député à Lucerne le 25 mai 1447, bailli de Baden 1460-1462 et 1466. † 1466. — 2. WOLFGANG, reçut la bourgeoisie d'Altdorf en 1493. † à Marignan en 1515. — 3. SEBASTIAN, voir art. TANNER. — Voir obituaire et rentiers des archives paroissiales d'Altdorf. — *Landleutenbuch* aux archives d'État d'Uri. — *AS* II, p. 218. — *ZSK* IV, p. 277. — *Nbl. Uri* 19, p. 79. — Wymann : *Schlachtjahrz.*, p. 25. [J. MÜLLER, A.]

GERZENSEE (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1228, *Gercentse* ; 1299, *Gertzensewe* ; 1311, *Gerzense* ; 1453, *Gerzensew.* Basse juridiction particulière dans la juridiction de Seftigen, et possession à l'origine des barons de Kramburg, Gerzensee changea souvent de maître jusqu'en 1798. Un Kramburg était coseigneur de Gerzensee encore en 1350. Gerzensee passa au commencement du XVe s. aux Schwarzenburg, puis aux Wattenwyl. Vers 1606, Bernhard von Wattenwyl vendit la seigneurie à Kaspar von Graffenried ; Kaspar am Bühl l'acquit en 1652, et elle passa ensuite à Samuel Imhof (1713), qui en vendit un tiers à Anton Hackbrett et les deux autres à Beat-Ludwig Tribolet. Le premier tiers parvint à S. Morlot, qui construisit le nouveau château en 1690. Les deux autres furent cédés par Tribolet à son beau-frère, le futur avoyer Isak Steiger, qui les revendit à Emmanuel von Graffenried. Le fils de ce dernier, Franz 1728-1778, racheta enfin le nouveau château, que Johann-Rudolf Sinner avait acquis en 1738 et réunit ainsi toute la seigneurie dans sa main ; il transféra le siège de celle-ci au nouveau château. Son fils Franz la vendit au colonel Karl von Erlach, 1776-1862, dont les descendants possédèrent le château jusqu'en 1921. Par contre, le vieux château, sis sur l'emplacement de l'ancien siège seigneurial des Kramburg, fut vendu après 1750 à Johann-Rudolf Wyss et est demeuré dans sa famille jusqu'à nos jours. Outre ces deux châteaux, la localité possède encore les deux demeures seigneuriales de Freudheim et Rosengarten, propriété de familles patriciennes bernoises. Selon le cartulaire de Lausanne, l'église de Gerzensee faisait partie en 1228 du décanat de Köniz. Le droit de patronage appartint probablement d'abord aux Kramburg, plus tard aux Bubenberg. Johann von Bubenberg l'échangea en 1427 au couvent d'Interlaken contre celle de Spiez. Après la Réforme, Gerzensee passa au chapitre de Berne. La cure actuelle est de 1758. Le chœur de l'église contient d'anciens monuments et des tombes de membres de la famille Graffenried. Dix familles paysannes de Gerzensee (Bähler, Grünig, Hossmann, Kormann, Krebs, Spycher, Weber, Wyler, Wyss et Zimmermann) forment une corporation disposant d'un bien-fonds familial spécial. Le petit lac, du même nom que le village sis sur ses rives, appartient en propre au propriétaire actuel du nouveau château. Registres de baptêmes dès 1653, de mariages dès 1650, de décès dès 1728.



Le vieux château de Gerzensee. D'après une photographie.

Une famille *von Gerzensee*, bourgeoise de Berne, est attestée aux XIIIe et XIVe s. — Voir *FRB.* — C.-M. Reber : *Gerzensee.* — Mülinen : *Beiträge* II. — Jahn : *Chronik.* — Lohner : *Kirchen.* — *Heimatkunde d. Amtes Seftigen.* [H. Tr.]

GÉSATES. Peuple de la région des Alpes et du Rhône, dont Strabon (V, 212) fait à tort un peuple celte de la plaine du Pô apparenté aux Boïens et aux Senones. En 232, les Gésates furent appelés par les Celtes du Nord de l'Italie contre Rome ; armés du *gaesum* (anc. celtique *gaison*) ils furent les premiers mercenaires connus venus du territoire suisse (Polybe II, 22). Après avoir remporté quelques succès sous les ordres de leurs chefs Concolitanus et Aneroëstes, ils furent anéantis avec les autres Celtes en 225 près de Telamon à l'embouchure de l'Ombrone, par le consul romain L. Emilius Pappus. Sur 70 000 Celtes, quarante mille trouvèrent la mort sur le champ de bataille et Concolitanus fut fait prisonnier avec dix mille autres. Selon les mœurs celtiques, Aneroëstes et ceux de sa suite se donnèrent la mort. Quand, en 222, les Gaulois de la plaine du Pô eurent de nouveau été battus près de Clastidium par le consul M. Claudius Marcellus, malgré le renfort de 30 000 Gésates, et que leurs viles fortes de Mediolanum (Milan) et de Comum (Côme) eurent été prises par Cn. Cornelius Scipio, la puissance de Rome s'étendit au Nord jusqu'aux Alpes. Les Gésates réapparaissent sous les empereurs comme mercenaires parmi les milices provinciales romaines, en particulier les *Ræti gæsati.* — Voir Mommsen : *Röm. Gesch.* I, 555. — Holder : *Altkelt. Sprachschatz*, art. *Gaisata.* — Zeuss : *Die Deutschen*, 246. — Pauly-Wissowa : *Realencyclopädie des kl. Altert.* [H. SCHNEIDER.]

GESCHENEN. Voir GŒSCHENEN.

GESCHICHTSFREUND DER V ORTE. Publication de l'*Hist. Verein der V Orte.* Voir HISTOIRE, (SOCIÉTÉS D').

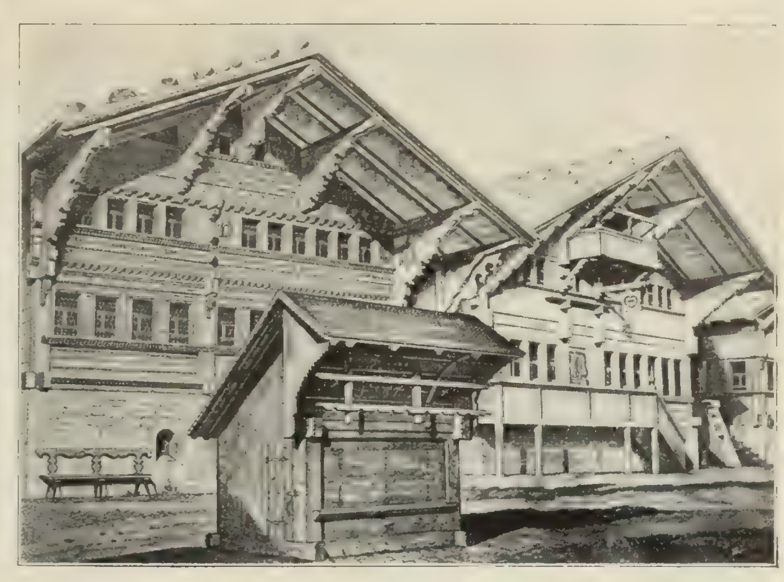
GESCHICHTFORSCHER (DER SCHWEIZERISCHE). Publication historique qui parut de 1812 à 1852 en 14 vol. par les soins de Ludw.-Rud. Walthard, à Berne. Organe de la Société suisse d'histoire fondée en 1811 à Berne. Le second volume s'étant fait attendre cinq ans, le premier fut vendu par l'éditeur comme maculature et est devenu très rare de ce fait. A l'exception du vol. XII, cahier 1, imprimé à Neuchâtel chez Wolfrath, tous les volumes ont paru à Berne.

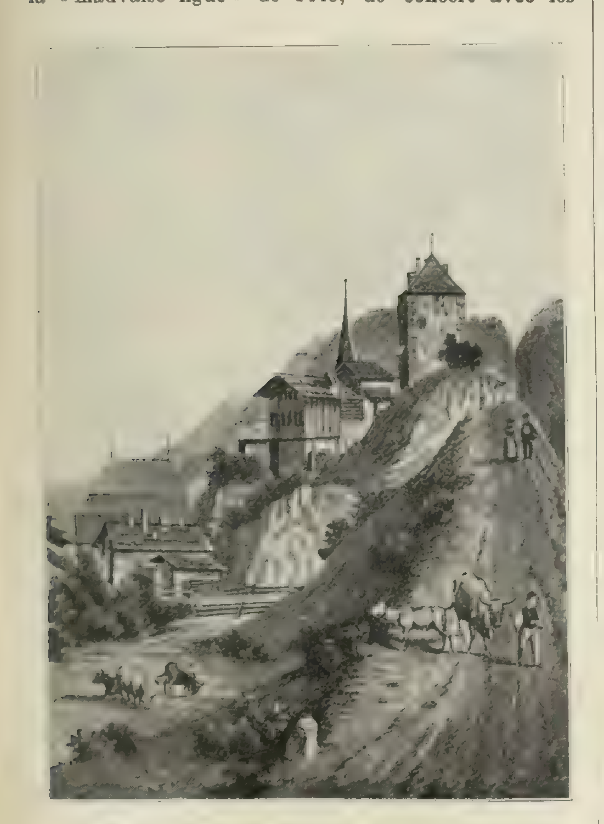
Le vol. IX contient une brève table des matières, d'Emanuel Rodt, qui ne fut pas jointe à tous les volumes. On trouve un précis du contenu des vol. I-XIII dans Sinner : *Bibliographie der Schweizergeschichte*, p. 170-188. [W.-J. MEYER.]

GESNER. Voir GESSNER.

GESSENAY (allem. SAANEN) (C. Berne. V. *DGS*) Vge, Com. politique et paroisse, ancien bailliage, aujourd'hui district. En 1228 *Gissinay* ; au XIVe s. *Gyssiniacum* et *Gessiniacum* ; 1393 *Sanon.* Hubschmied voit

dans Gessenay un dérivé de *Gessianus* ou *Gettianus*, nom d'un gentilice romain, et rattache Saanen à Saane (Sarine) (*Zeitschrift für deutsche Mundarten* XIX, 176). La région n'a fourni jusqu'ici à la préhistoire qu'une monnaie romaine à Gsteig et un refuge à Bellmund près de Gessenay. L'ancien pays de Gessenay comprenait jusqu'en 1798 le district actuel en entier, soit les 3 communes de Gessenay, Gsteig et Lauenen. Il fut probablement colonisé à l'origine par des Celto-Romains ou des Burgondes et devint possession alémannique au Xe ou XIe s. Propriété des comtes de Gruyère, le Gessenay relevait de la châtellenie du Vanel. Les habitants acquirent au XIVe s. d'importantes libertés de leurs seigneurs ; ils se rachetèrent de la servitude en 1312 et de la mainmorte en 1398. Le rachat le plus important eut lieu le 3 décembre 1448, sous le châtelain Boumer, quand le comte François Ier de Gruyère libéra les habitants du Gessenay de tous cens fonciers, redevances, dîmes et restrictions dans l'exercice du commerce et des métiers pour la somme de 24 733 livres. Le comte leur accorda en même temps le droit de posséder leurs *armoiries* propres : une grue sur trois coupeaux. Gessenay conclut en 1403 un traité de combourgeoisie avec la ville de Berne, mais chercha par la « mauvaise ligue » de 1445, de concert avec les autres Oberlandais, à se soustraire à son influence. Les démêlés de combourgeoisie furent définitivement réglés en 1452 par l'intervention d'arbitres de la Suisse centrale. La situation fermée du Gessenay poussa de bonne heure ses gens à vivre d'une politique indépendante. Ils conclurent ainsi des traités de paix avec les habitants du Simmental en 1340 et du Valais en 1393. Durant les guerres de Bourgogne, les gens du Gessenay, de Château-d'Œx et du Simmental conquirent, en été 1475, la seigneurie d'Aigle pour Berne. Cette ville accorda par la suite aux gens du Gessenay une part importante à l'administration et aux revenus du mandement d'Aigle. Pour les services rendus et à lui rendre encore en guerre, le duc Maximilien Sforza, de Milan, leur accorda en 1498 la franchise douanière jusque sous les murs de la ville de Milan, et une pension annuelle de 200 fl. Leur participation à l'expédition de Pavie leur valut de la part du pape Jules II, comme aux cantons confédérés et à leurs autres alliés, une nouvelle bannière « améliorée » accompagnée d'une lettre. A la faillite du comte Michel de Gruyère en 1555, la ville de Berne acquit la partie supérieure du comté de Gruyère, et Gessenay devint ainsi pays sujet bernois. Il forma avec le Pays d'Enhaut le bailliage du Gessenay ; le bailli habita Gessenay jusqu'en 1575, puis Rougemont jusqu'en 1798. Les habitants de la partie de langue allemande parvinrent à maintenir, malgré les tentatives de Berne, la plupart des droits qu'ils avaient acquis des comtes de Gruyère. Des députés de Gessenay et d'autres vallées oberlandaises cherchèrent à s'entremettre durant la guerre des paysans, 1653, entre ces derniers et le gouvernement bernois. La fidélité du Gessenay fut récompensée par quelques concessions militaires et économiques. Durant les guerres de religion de 1656 et 1712, Berne se prémunit contre une action possible des Valaisans par le maintien dans le Gessenay des soldats de l'endroit et l'envoi de troupes de renfort. Le 5 mars 1798, des volontaires du Gessenay, unis aux gens des Ormonts, repoussèrent au col de la Croix une colonne française conduite par le colonel Forneret. Mais après la chute de Berne, le pays sut, pour son avantage, s'adapter rapidement au nouveau régime.


Types d'anciennes maisons et d'une boutique de Gessenay. D'après une photographie.


Gessenay en 1840. D'après une lithographie de Wagner.

L'église de la vallée, à Gessenay, dédiée à saint Maurice, date du Xe ou du XIe s. ; elle est mentionnée dès 1228 et devait être une fondation des comtes de Gruyère, qui cédèrent au prieuré clunisien de Rouge-

mont, en 1115, leurs droits de dîme dans la région et en 1330 le patronage de l'église, par l'intermédiaire de l'évêque de Lausanne. L'église possédait quatre autels ; dans ses environs existent encore 3 chapelles et un ossuaire. L'édifice actuel date de 1444-1447. Les églises d'Abläntschen, Gsteig et Lauenen dépendirent jusqu'à la Réforme de celle de Gessenay. L'introduction de la nouvelle foi en janvier 1556, par le doyen bernois Johannes Haller, rencontra une vive résistance. La population s'étant engagée à payer elle-même son pasteur, l'autorité lui abandonna les biens d'église, les dîmes et fondations pieuses. Les iconoclastes de la Réforme et des transformations ultérieures, aux XIX[e] et XX[e] s., ont fait disparaître des parties intéressantes de l'intérieur et de l'extérieur de l'église. On rénove actuellement les fresques du chœur qui datent du milieu du XV[e] s.

Le village de Gessenay brûla en 1575, sauf l'église et quelques maisons. La tour des prisons fut élevée en 1596, sur l'ordre du gouvernement. Une école exista à Gessenay dès 1499, dirigée par Johannes Lenz, chroniqueur en vers. 2000 habitants de la commune moururent de la peste en 1565 ; de nouvelles épidémies désolèrent le pays en 1578 (200 morts), 1595-1597 (780), 1612 (733), 1628-1630 (630) et 1639 (404). Registres de baptêmes dès 1557, de mariages 1577, de décès dès 1716.

L'ancienne maison du Gessenay se distingue par une artistique construction de bois avec piliers dans la partie inférieure et blocage dans le haut. La cuisine, placée au centre de la maison, présente la vaste cheminée bourguignonne. La façade qui porte les fenêtres est ornée de frises de bois découpées et travaillées en couleurs, et d'inscriptions pieuses. *Armoiries :* de gueules à la grue essorante d'argent, becquée et membrée d'or, posée sur trois coupeaux du second. — Voir Æbersold : *Studien zur Geschichte der Landschaft Saanen.* — von Mülinen : *Beiträge* I. — Bonstetten : *Briefe über ein Hirtenland.* — *AHS* XXXVIII, 135. — R. Marti-Wehren : *Die Mauritiuskirche zu Saanen.* — Le même : *Quellenstücke zur Heimatkunde des Saanenlandes* (avec bibliographie). [R. Marti-Wehren.]



GESSENAY, GISSINEY. Nom de plusieurs familles vaudoises citées à Montpreveyres 1433, à Poliez-Pittet 1550, à Corcelles-le-Jorat 1645. — *Livre d'Or.* [M. R.]

GESSENAY, de. Famille de l'Oberland établie à Sion, y acquit la bourgeoisie à la fin du XIV[e] s. — Ulrich, 1269. — Jacques, bourgeois de Sion en 1314, syndic 1320. — Jeannot, 1370. — Gremaud II-VI. [Ta.]

GESSLER ou **GESLER.** Nom donné au bailli d'Uri et de Schwyz dans la tradition se rapportant aux origines de la Confédération suisse. C'est sur son ordre que Guillaume Tell aurait dû tirer la pomme sur la tête de son fils. Gessler aurait habité le château de Küssnacht, et c'est près de là, dans le chemin creux, que Tell l'aurait tué, après la scène de la pomme.

La première mention du nom de Gessler apparaît dans le *Livre blanc* de Sarnen (vers 1470). Il a été repris ensuite par divers auteurs, Etterlin et Diebold Schilling, de Lucerne, qui se sont inspirés du Livre blanc, et l'ont modifié en *Grissler* et *Graf von Sedorf.* L'histoire a rejeté la légende de Guillaume Tell et, partant, nié l'existence du bailli Hermann Gessler, qu'aucun document contemporain des événements ne mentionne.

Dans une étude récente, Karl Meyer, professeur à Zurich, a repris le problème de la première alliance des Confédérés. Il a cherché entre autres à identifier les baillis autrichiens qui auraient, suivant le tradition, opprimé les petits cantons. Dans Gessler, il voit un Konrad von Tilndorf, bailli de Kibourg, † à la fin de 1290. Par suite de mauvaises lectures et interprétations, le nom de Tilndorf, serait devenu Seedorf, puis Gessler. Il servirait aussi à expliquer le personnage de Tell, qui serait celui qui a tué le *Tillen*, diminutif de Tilndorf. — Voir Karl Meyer : *Der älteste Schweizerbund*, dans *RHS* IV. — Le même : *Die Vorgeschichte des Dreiländerbundes von 1291.* — Article Dillingen (Comtes de). [L. M.]

GESSLER. Familles des cantons de Bâle, Grisons, Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton de Bâle.** Ancienne famille bâloise dont le premier représentant, Hannemann, aubergiste *zum wilden Mann*, reçut le droit de bourgeoisie pour sa participation à une expédition contre le château de Wildenstein. *Armoiries* : de sable à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même. L'ascendance des Gessler actuels peut être établie jusqu'à Valentin (Velti), † 1568, tailleur de pierres et architecte, de Rheinfelden, bourgeois de Bâle le 20 décembre 1546. Les principaux métiers exercés de père en fils par des membres de la famille, furent jusqu'au XVIII[e] s. ceux de tailleur de pierres, meunier et tanneur. Au commerce se voua — 1. Andreas, 1819-1888, fondateur de la maison Andreas Gessler S. A. 1840, membre du synode, du Grand Conseil et du Grand Conseil de bourgeoisie, préposé et *Mitmeister zur Hären.* — 2. Albert, 1862-1916, D[r] phil., maître d'allemand et d'histoire au gymnase, professeur de philologie germanique à l'université, longtemps co-rédacteur du *Basler Jahrbuch.* — 3. Eduard-Achilles, * 1880, cousin du n° 2, D[r] phil., assistant au Musée national suisse, auteur de divers travaux sur l'artillerie bâloise, des inventaires de l'arsenal de Bâle et l'armement de la ville. — Voir K.-A. Gessler-Herzog : *Wandlungen.* — Wilh. Altwegg : *Albert Gessler*, dans *BJ* 1918. — *DSC.* [P. Ro.]

B. **Canton des Grisons.** — P. Benedikt, de Masmünster (Alsace), membre du chapitre de Disentis dès 1640 environ, est le continuateur probable de la chronique du couvent de l'abbé J. Bundi, † 11 mai 1676. — Schumacher : *Album Desertinense.* [P. N. Curti.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Aussi Gæssler (von Gasse). Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. Johannes Gässler, de Bischofszell, est cité en 1386 ; Johans der Gössler est bourgeois de Saint-Gall en 1395 ; Ulrich Gössler, cité en 1404, messager de la ville de Saint-Gall, etc. Au XV[e] s., les membres de cette famille occupèrent de temps à autre des charges publiques. — *UStG.* — *LL.* [Bt.]

D. **Canton de Zurich.** Diverses familles à Zurich du XIV[e] au XVI[e] s. — *ZStB* I. — 1. Hans, de Niederengstringen, bourgeois le 22 novembre 1440. — 2. Konrad, d'une famille de Reichenau sur le lac de Constance, dont Hans avait hérité avant 1466 la moitié de la dîme de Niederhasli dans le canton de Zurich, devint bourgeois de cette ville le 19 mai 1470. Il est encore mentionné avec sa famille dans le *Glückshafenrodel* de 1504. Th. v. Liebenau le présume identique à Conrad Gessler, auteur d'une chronique qui selon le chroniqueur Caspar Suter (1[er] juin 1549) aurait été trouvée depuis peu au château de Rüssegg. Le point de vue de Liebenau n'est pas partagé par R. Durrer. — Arch. d'État Zurich : H I, 15, p. 134 ; Livre des fiefs de Reichenau 1468. — *Hist. Zeitung* 1853, 101 ; 1854, 70. — *ASGA* 1865, 21. — G. v. Wyss : *Historiographie.* — *ASG* 1916, 7. — *Dok. Waldmann* — *Nbl. Zug* 1885, 6. — 3. Heinrich, fils du n° 2, 1504-1526, membre de la confrérie *Lux und Loyen*, ainsi que, probablement, son frère — Hans, douzenier du Safran en 1517. [F. H.]

GESSLER von Meienberg und Brunegg. Famille éteinte de ministériaux des Habsbourg dans l'Argovie, mentionnée de 1250 à 1513. *Armoiries* : d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or. Le premier représentant connu est — 1. Ulricus *dictus Gessyliarius de Wicwile* en 1250, nommé en 1251 *Gessilerius de Meginberc.* — 2. Johannes, maître d'hôtel du duc Léopold d'Autriche, † 1315 à Morgarten. — 3. Heinrich, cité de 1359-à env. 1408, écuyer tranchant et chambellan des ducs d'Autriche en 1372, chevalier 1375. Il reçut à titre de gage hypothécaire, en 1374, la seigneurie de Grüningen des ducs Léopold et Albert, acheta en 1376 le château de Greifensee et le village de Bertschikon ; bailli en Argovie 1386, en Thurgovie et en Forêt-Noire 1387, de Feldkirch 1398, Meienberg et Rüssegg 1403. Créancier hypothécaire de Rheinfelden



et seigneur de Brunegg, † 1408. — 4. HERMANN, fils du n° 3, chevalier 1404, maître d'hôtel de la duchesse Anna, créancier hypothécaire de Rheinfelden, seigneur de Schenkenberg, économe de Gutenburg, bailli de Rapperswil et Grüningen. Il devint bourgeois de la ville de Zurich pour 18 ans, le 17 août 1406, et lui hypothéqua en 1408, avec son frère (n° 5), pour 8000 fl. du Rhin, le château et la seigneurie de Grüningen, qui devint la même année un bailliage zuricois. Bailli de Meienberg 1411, envoyé ducal auprès des Confédérés en 1432, † 1440. — 5. WILHELM, cité de 1404 à 1438, écuyer, fils du n° 3, seigneur de Brunegg, qu'il perdit en 1415 lors de la conquête de l'Argovie, bourgeois de Lucerne 1428, bailli de Muri 1434. — Quelques Gessler furent conventuels de Muri. — Voir E.-L. Rochholz : *Die Aargauer Gessler*. — Le même : *Tell und Gessler*. — Kindler v. Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch*. — G. Strickler : *Grüningen*. — Merz : *Burgen im Aargau* (avec un tableau généalogique). [H. Sch. et G. Str.]

GESSLERBURG (C. Schwyz, D. et Com. Küssnacht). Voir KÜSSNACHT.

GESSNER. Famille des cantons d'Uri et de Zurich.

A. **Canton d'Uri**. GESNER, GÆSNER, GESSLER. Famille éteinte de peintres — 1. HANS-HEINRICH, de Zurich, établi dès 1597 à Altdorf, dont il acquit la bourgeoisie en 1620, † 1622. Décorateur d'église et peintre d'armoiries, il travailla au couvent et dans les chapelles d'Einsiedeln de 1589 à 1622, à Altdorf et probablement à Bürglen dès 1599. — 2. GEDEON, fils du n° 1, * à Altdorf en 1603, peignit le tableau du maître-autel de l'église du couvent d'Attinghausen vers 1630. — Voir *SKL*. — *ASA* 1911, p. 121. — *Nbl. v. Uri* XVIII, 32 ; XXVI, 29-33 et table 9. — Archives paroissiales d'Erstfeld. [J. MÜLLER, A.]

B. **Canton de Zurich**. GESSNER, GESNER. Famille bourgeoise de Zurich. *Armoiries* : écartelé, au 1 de gueules au dauphin couronné d'or, au 2 d'argent à l'aigle de gueules, au 3 d'argent au lion de gueules, au 4 de gueules au basilic tenant un anneau avec une émeraude dans la gueule. L'ancêtre de la famille pourrait être maître HANS Gessner, l'orfèvre, de Nüremberg, bourgeois de Soleure, dont un fils URS, pelletier, est mentionné dans *ASA* 26, p. 247. — 1. ANDREAS, venu de Soleure à Zurich, bourgeois 1504, douzenier du Safran 1532, prévôt de corporation 1537 ; † 1568. — 2. URSUS, frère du n° 1, pelletier, bourgeois 1511, † au Gubel lors de la seconde guerre de Cappel le 24 octobre 1531. — 3. ***Konrad***, fils du n° 2, naturaliste et polymathe, * le 26 mars 1516. Protégé par le chapelain Hans Frick, un parent de sa mère, puis élève à Zurich de Myconius, Thomas Platter, Collin et surtout d'Ammian, il obtint en 1531 une bourse par l'intervention de Zwingli. Il fréquenta les universités de Bourges et de Paris de 1532 à 1534, avec Johannes Fries, et fut maître d'école à Zurich en 1535 ; une bourse lui permit de reprendre à Bâle ses études de médecine en 1536 ; l'académie de Lausanne l'appela en 1537 à sa chaire de grec, il se rendit à Montpellier en 1540 et devint Dr med. à Bâle en 1541. La même année médecin et professeur d'histoire naturelle à Zurich, médecin de la ville en 1554 et chanoine prébendier en 1558. † 13 déc. 1565 de la peste. En plus d'un domaine, il fut un initiateur. Comme naturaliste (zoologie, botanique), il classa les plantes d'après leurs caractères sexuels, et donna à nombre d'espèces qu'il fut le premier à déterminer, des noms latins et allemands. Il entreprit des voyages dans les Alpes et fit diverses ascensions (relation de celle du Pilate). Comme médecin, il écrivit sur les sources thermales de Suisse et d'Allemagne. Comme philologue, il rendit des services à l'étude de la médecine et des sciences naturelles antiques, ainsi qu'à la philologie comparée. Il connaissait six langues et publia *Mithridates sive de differentiis linguarum* ainsi que des recherches lexicographiques. Dans le domaine de la bibliographie et de l'histoire des savants, on lui doit la monumentale *Bibliotheca universalis*. L'empereur Ferdinand I lui conféra, ainsi qu'à son oncle Andreas, en 1564, les armoiries encore employées dans la famille (voir ci-dessus ; lettre d'armoiries dans Haller : *Schweiz. Münz- und Medaillen-Kabinett* I, n° 206). Tobias Stimmer a fait son portrait, qui a été reproduit dans l'ouvrage du jubilé d'*Ulrich Zwingli*, pl. 31. Le jardin botanique de Zurich possède un monument de Gessner par Georges Hœrbst. — Voir notice autobiographique dans sa *Bibliotheca universalis*. — Haller : *Bibliothek* II, nos 821-830. — Ses biographies dans Josias Simler (1566) ; Adami : *Vitae medicorum* ; Hottinger : *Schola Tigur.* Schmiedel (1753) ; *Nbl. der Naturf. Ges. Zürich* 1819 ; Hanhart (1824) ; P.-A. Cap (1864) ; J.-C. Steiner : *Lebensbeschreibungen* I ; Wolf : *Biographien* I ; *ADB* ; *GS* I. — Correspondance avec Charles de l'Écluse, avec Stephanus (*Nbl. Stadtbibl. Zür.* 1837). — *Allgem. Fremdenblatt* 1901, 2-4. — Herm. Lebert : *K. Gessner als Arzt*. — Karl Müller : *Der Polyhistor K. Gessner als Freund... erdkundlicher Studien*. — J. Christian Bay : *K. Gessner, the father of bibliography*, dans *Papers of the Bibliographic Soc. of Amer.* 10. — Wyss : *Historiographie*. — 4 et 5. ANDREAS, 1513-1559, et JAKOB, * 1527, fils du n° 1, furent imprimeurs. — *ADB*. — Les branches qu'ils fondèrent s'éteignirent de bonne heure. — 6. ABRAHAM, fils du n° 4, 1552-1613, orfèvre de renom. — *SKL*. — Deux fils aînés du n° 1 fondèrent les deux lignées encore existantes.





Konrad Gessner. D'après une gravure sur cuivre. (Bibl. Nat. Berne).

Branche principale I. — 7. DAVID, 1618-1689, marchand de fer, douzenier des maréchaux 1652, prévôt de corporation et bailli d'Erlenbach 1668. — 8. HANS-JAKOB, fils du n° 7, 1641-1712, marchand de fer, douzenier des maréchaux 1669, du Conseil 1698 ; se retira en 1703. — 9. MATHIAS, fils du n° 7, 1644-1688, teinturier, douzenier des menuisiers 1671, prévôt de corporation 1676, bailli de Bülach 1682. — 10. DAVID, fils du n° 7, 1647-1729, fonda une imprimerie vers 1660, qui fut la propriété de ses descendants jusqu'en 1834, et la *Montägliche Wochenzeitung*. — Jacob : *Beiträge zur Gesch. der period. Presse im alten Zürich*, p. 53. — 11. HEINRICH, fils du n° 7, 1652-1712, orfèvre, douzenier des maréchaux 1684, du Conseil 1703. Du n° 9 descendent : — 12. JAKOB, fils du n° 9, 1669-1709, teinturier, prévôt des menuisiers 1701, bailli de Wollishofen 1703. — 13. MATHIAS, fils du n° 9, 1686-1737, douzenier des menuisiers 1721, bailli de Wädenswil 1729. — 14. KONRAD, fils du n° 12, 1703-1766, teinturier en soieries, président des teinturiers 1748, douzenier des menuisiers 1749, prévôt 1755, bailli de Meilen 1758. — 15. MATHIAS, 1717-1785, teinturier, douzenier des menuisiers 1748, prévôt 1766, bailli de Höngg 1768. — Du n° 10 descendent : — 16. JAKOB, fils du n° 10, 1679-1766, douzenier des maréchaux 1717, avoyer 1728, du Conseil 1737-1760.

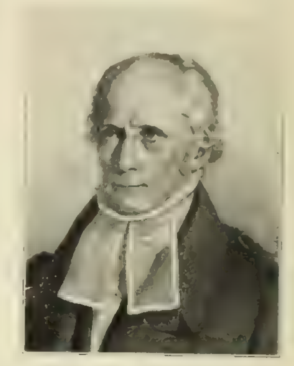
17. ***Salomon***, 1er avril 1730-2 mars 1788, poète et artiste. Il fut d'abord apprenti à l'imprimerie Spener à Berlin en 1749, qu'il abandonna bientôt pour suivre ses goûts littéraires et artistiques. Le poète Ramler à Berlin eut sur lui une grande influence. Rentré à Zurich en 1750, il fut douzenier *zur Meisen*



Salomon Gessner.
D'après une gravure sur cuivre de M.-G. Eichler.
(Bibl. Nat. Berne).

1765, membre du Conseil 1767, bailli d'Erlenbach 1768, des *Vier Wachten* 1776, *Sihlherr* 1781 (immortalisé par Gottfried Keller : *Der Landvogt von Greifensee*). Ses *Idyllen* (1756) assurèrent sa renommée de poète ; elles furent bientôt traduites dans les principales langues, et lui valurent le surnom de Théocrite allemand. Graveur, Gessner illustra lui-même ses œuvres et celles d'autres auteurs ; peintre, il peignit une série de paysages. Il s'occupa aussi de peinture sur porcelaine à la manufacture fondée à son instigation au Schooren (Kilchberg), dans laquelle il était intéressé financièrement et où il perdit une bonne partie de sa fortune. Il possédait l'imprimerie Gessner (David Gessner, Gebrüder, au Schwanen), il devint en 1760 un des associés de la maison Orell & Cie, qui devint Orell, Gessner & Cie, et en 1770 Orell, Gessner, Fussli & Cie. Son monument, à Zurich, est l'œuvre d'Alexander Trippel ; un autre, entrepris par Houdon, ne fut jamais exécuté (voir Réau dans *Bull. de la Soc. de l'histoire et de l'art français* 1923, p. 413). — Voir, outre les nécrologies parues peu après sa mort, surtout : Hottinger : *Salomon Gessner* 1796. — *Nbl. Künstlerges. Zür.* 1812. — *ADB.* — *GS* II. — Heinrich Wölfflin : *Salomon Gessner.* — *Briefwechsel* (avec son fils Conrad) 1801. — *ZT* 1914. — *NZZ* 1915, nos 1216, 1221, 1226. — *Recueil des lettres de la famille de Salomon Gessner* (1801-1803). — *ZWChr.* 1913, n° 7. — Correspondance avec Heinrich Meister dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 62, 7. — Correspondance avec Melchior Grimm, dans *Revue de l'histoire littéraire de la France* 15. — Correspondance avec Ramler, dans *Zeitschrift für vergleich. Lit.* N. S. 5. — *Euphorion* 13. — *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1915, p. 37. — F. Payot : *Poètes de la Suisse allemande*, dans *Revue helvétique* 1902. — G. de Reynold : *Un précurseur du romantisme*, dans *Mercure de France*, 1er juillet 1908. — Beyel : *Der gelesenste Zürcher Dichter des 18. Jahrh.*, dans *ZT* 1912. — Paul Chaponnière : *Les idylles de Gessner* ; *Pierre-Eugène Vibert interprète de Gessner* (les deux dans *Pages d'Art* 1921 et 1923). — Ad. Frey, dans Kürschner: *Deutsche Nationalliteratur.* — Bergemann : *S. G.* — Fern. Baldensperger : *Gessner en France*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France* 1903. — J. Benrubi : *Gessner und Rousseau*, dans *NZZ* 1916, nos 2025, 2035. — Louis Wittmer : *Gessner et Wattelet*, dans *Revue de littérature comparée* 2. — Bertha Reed : *The influence of Salomon Gessner upon English literature*, dans *Americana Germanica*, N. S. IV, vol. 3 et 4. — R. Ortiz : *Un imitazione rumena dal Gessner*, dans *Studi letterari e linguist, dedic. a Pio Rajna* 1911. — Kyrre Olsen : *S. Geszners skriften in Danmark og Norge.* — *Die Schweiz* 23, p. 23. — *NZZ* 1924, n° 694. — *ZT* 1924. — *ASG* 1900. — *BBG* 1917. — *SKL.* — K. Voll : *Böcklin und S. Gessner*, dans *Kunst und Künstler* 10. — Wilh. Füssli : *Zürich u. die wichtigsten Städte am Rhein.* — Torkel Baden : *Briefe über die Kunst von und an Hagedorn.* — L. Jacot : *Un auteur-imprimeur suisse*, dans *Gutenbergmuseum* 6. — 18. HANS-KONRAD, fils du n° 17, 2 octobre 1764-8 mai 1826, peintre et graveur, étudia à l'académie de Dresde 1784, à Rome 1788-1789, en Angleterre 1796-1804, établi à Zurich. Il peignit surtout des paysages et des chevaux. — Même bibliographie que pour le n° 17 ; en outre : *Nbl. Künstlerges.* 1828. — *Kathol. Schweizerblätter* 1902, p. 300. — *SKL.* — C.-H. Vogler : *Der Bildhauer Alex. Trippel*, dans *Nbl. Kunstverein Schaffhausen* 1892 et 1893. — 19. HEINRICH, fils du n° 17, 1768-1813, héritier de la maison d'édition. Il fut imprimeur national de la République helvétique 1798-1803, et suivit de ce fait le gouvernement à Aarau, Lucerne et Berne, puis revint à Zurich. — *JSG* 39, p. 1. — Theophil Zolling : *Heinr. von Kleist in der Schweiz* (Gessner publia de Kleist : *Familie Schroffenstein*). — 20. Christoph-***Heinrich***, fils du n° 19, 1798-1872 ; avec son frère (n° 21) qui reprit la maison d'édition, il prit en 1820 une part active au mouvement d'émancipation des réfugiés allemands et entra dans le *Bund der Jünglinge*. Il étudia ensuite le droit à Iéna, Göttingue et Heidelberg, fut arrêté en cette dernière ville en mars 1824, condamné à 5 ans de travaux forcés, commués en 4 ans et demi de forteresse, et finalement grâcié, en novembre 1826 par le grand-duc de Bade sur l'intervention du gouvernement zuricois. Procureur de son canton 1829, il participa avec son frère au mouvement de « régénération », devint juge à la Cour d'assises en 1831, juge cantonal en 1832, charge qui lui fut enlevée par la réaction de 1839. *Landschreiber* de Pfäffikon 1845-1860. — 21. EDUARD, fils du n° 19, 1799-1862, édita le *Schweiz. Volksblatt*, qui fut interdit en novembre 1821, et en 1823 la défense de Jahn, le père de la gymnastique, au sujet de laquelle il fut condamné à la suite d'une réclamation du gouvernement prussien. En 1833, il dut vendre sa maison à Adolf Follen, et devint en 1846, caissier de l'administration zuricoise des domaines. — Stähelin : *Demagogische Umtriebe zweier Enkel Gessners*, dans *JSG* 39.

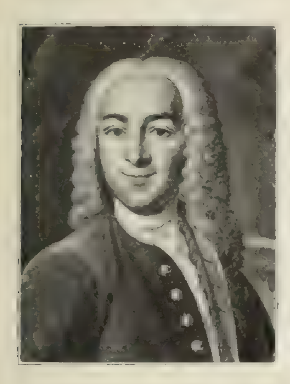
A une autre branche appartiennent : — 22. JOHANN-HEINRICH, 1655-1734, ecclésiastique, maître à l'école du Fraumünster 1687, rédacteur dès 1694 de la revue mensuelle *Historischer und Politischer Mercurius*, dont le n° de décembre 1713 lui valut d'être puni ; traduisit divers ouvrages français. — Dav. von Moos : *Astronomisch-Politischer Kalender für Zürich* III, 522. — 23. ***Georg***, 16 mars 1765-28 juillet 1843, vicaire à Dübendorf 1787, diacre 1790 et pasteur de l'orphelinat à Zurich 1794, vicaire 1795 et pasteur au Fraumünster 1799, professeur de théologie pastorale 1799, membre du Conseil d'éducation 1803-1830, pasteur du Grossmünster 1828, antistès 1828-1837. Orienté d'abord vers une religion plus profonde par Diethelm Schweizer, il se rattacha ensuite aux doctrines de Lavater dont il épousa la fille Anna en 1795, ayant perdu de bonne heure sa première femme, Barbara Schulthess, fille aînée de la Bäbe de Goethe (Prem dans la *Chronik des Wiener-Goethe Vereins* 12, n° 7). Cofondateur en 1812 de la société biblique zuricoise, en 1819 de la société zuricoise des Missions ; rédacteur du *Sonntagsblatt* bâlois. Parmi ses œuvres charitables, il faut relever la part qu'il prit dans les secours apportés à l'Unterwald en 1798 ; et parmi ses nombreux écrits sa *Lebensbeschreibung Lavaters.* — Voir les discours nuptiaux de Johann-Konr. Pfenninger (1791), Lavater (1795). — *Denkschr. zur Erinnerung an die Jubelfeier*, 1841. — *Nbl. Waisenhaus Zürich*, 1848. — G. Finsler : *G. Gessner* (avec liste de ses œuvres). — *ADB.* — R. Finsler : *Aus den Tagebüchern von G. Gessner*, dans *Nbl. Hülfsges. Zür.* 1905. — Joh. Keller : *G. Gessner*, dans *Jahresber. über das Lehrerseminar Wettingen* 1892.



Georg Gessner.
D'après une lithographie.
(Bibl. Nat. Berne).

Branche principale II. — 24 et 25. TOBIAS, 1536-1598, et son fils TOBIAS, * 1575, orfèvres. — 26. JOHANN-GEORG, * 27 août 1607, † 28 janvier 1636 en Angleterre, peintre. — 27. KASPAR, 1610-1672, pasteur à Volketswil 1633, maître au Carolinum 1635, maître d'école au Fraumünster 1641, fut révoqué pour scandale dans sa vie conjugale 1655 ; diacre de Niederweningen 1658, révoqué à nouveau 1661, catéchiste à Unterstrass 1666, déposé une troisième fois 1668. A publié des traductions d'écrits théologiques et religieux français et un poème sur l'inauguration du nouveau bâtiment corporatif du Safran 1670. — 28. JAKOB, * 1637, chirurgien, fonda après un voyage en Inde une lignée à Amsterdam (éteinte au XVIIIe s.). — 29. HANS-JAKOB, 1639-1704, catéchiste à Unterstrass 1664, Aussersihl 1666, de St. Peter à Zurich 1671, premier archidiacre au Grossmünster et chanoine 1682. Très orthodoxe, il est l'auteur d'écrits théologiques, dont une *Doxologia Jesu Christi.* — 30-33. HANS-JAKOB I, 1677-1737, orfèvre, maître de la monnaie zuricoise 1706, médailleur renommé ; ses fils et petit-fils HANS-JAKOB II et III,

furent également maîtres de la monnaie. — *SKL.* — 34. HANS-JAKÓB, 1694-1754, maître à l'école du Fraumünster 1734, pasteur à St. Jakob 1746 ; météorologiste et amateur de musique. — *Monatl. Nachrichten* 1754. — 35. JOHANN-JAKOB, 23 avril 1704-26 septembre 1787, professeur d'hébreu 1740, professeur *biblicus* au Carolinum 1754 ; numismate et collectionneur réputé, a publié une série d'ouvrages de numismatique. — *Monatliche Nachrichten* 1787. — Haller : *Bibliothek* I, 969. — 36. ***Johannes***, frère du n° 35, 18 mars 1709-6 mai 1790, naturaliste, étudia à Zurich, puis à Leyde, où il se lia d'amitié avec Haller, à Paris et à Bâle, la médecine, la botanique et les mathématiques. Dr med. à Bâle 1729 ; commença à pratiquer à Zurich et à y enseigner en 1730. Professeur de mathématiques 1733 et de sciences naturelles 1738, fondateur de la société de physique de Zurich 1746, membre de diverses sociétés savantes d'Europe. Il enrichit la botanique de nombreuses plantes alpines dont il donna la première description et fut l'un des premiers à adopter le système de Linné. Au cours de ses pérégrinations alpestres, il étudia les sources minérales et fit diverses mensurations altimétriques au moyen du baromètre. — Hans-Casp. Hirzel : *Denkrede.* — *Monatl. Nachrichten* 1790. — Schlichtegroll : *Nekrolog* 1790, I. — *Briefe gelehrter Männer*, édité par Haller. — *Sep.-Schriften des Vereins für Naturkunde an der Unterweser* 2. — *Abh. der königl. Ges. der Wissenschaften Göttingen* ; *mathem.-phys. Kl.* N. S. 11, 2. — *BBG* 16. — *Nbl. Nat. Ges. Zür.* 1846 (avec liste de ses œuvres). — *ADB.* — Wolf : *Biographien.* — Ferd. Vetter : *Der junge Haller nach seinem Briefwechsel mit J. Gessner.* — Voir pour la famille en général Keller-Escher : *Promptuar.* — *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *AGS.* — Thieme-Becker : *Allgem. Künstlerlexikon.* [C B.]



Johannes Gessner.
D'après une gravure en taille noire de J.-J. Haid.
(Bibl. Nat. Berne).

GESTELEN (NIEDER- et OBER-). Voir NIEDERGESTELEN et OBERGESTELEN.

GÉTAZ. Famille vaudoise, citée à Château-d'Œx dès 1276. A donné plusieurs pasteurs et — ÉMILE, * 1867, directeur du *Messager boiteux* et de la *Feuille d'Avis de Vevey*, président de l'Union des éditeurs romands et de la Presse vaudoise. [M. R.]

GETTNAU (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse d'Ettiswil. En 893, *Kepinhowa* ; 1178, *Gepenowo* ; 1522, *Geptnow* ; 1538, *Gettnow* ; 1696, *Geldnauw. Armoiries* : tiercé en fasce de sinople, d'or et de gueules. Le couvent de Muri y posséda de grandes propriétés dès le XIIIe s. ; une seule ferme appartenait vers 1300 à la seigneurie voisine de Kasteln. A l'époque de la guerre de Sempach, de nombreux habitants de Gettnau devinrent bourgeois de Lucerne. La juridiction comptait 60 feux en 1684. La chapelle date de 1453. Dans le Hochwald, deux épaulements de la montagne portent des refuges. — Voir Archives d'État Lucerne. — Raph. Reinhard : *Willisauer Bote* 1897, 1898. — *Gfr.* Reg. — *JSGU* VI, VII, X. [P.-X. W.]

GEUENSEE (C. Lucerne, D. Sursee. V. *DGS*). Vge dans la paroisse de Sursee. Le *sceau* en usage depuis 1723 porte le château de Rotenbourg accompagné de deux saints. En 996 *Geinwisen*, 1262 *Gowisen*. La juridiction de Geuensee relevait à l'origine de la seigneurie de Büron (des barons d'Arbourg). Cette seigneurie fut hypothéquée à la ville de Lucerne en 1424, mais rachetée en 1429, sauf Geuensee, que Türing d'Arbourg vendit à cette occasion, avec tous biens et droits afférents, à Lucerne. Geuensee fut rattaché au bailliage de Rotenbourg jusqu'en 1798, quoiqu'il en fût territorialement séparé, et quoique Lucerne eût acquis en 1455 le reste de l'ancienne seigneurie de Büron dont il fit un bailliage particulier. Le coutumier *(Twingslibell)* date du XVIe s. ; la chapelle de 1632. Le Conseil aplanit en 1636 un différend juridique entre les paysans et les *Taunern* (demi-paysans) et fixa en 1729 à 59 le nombre maximum des privilèges de maisons qui pouvaient être accordés. — Voir Arch. d'État Lucerne. — Segesser : *Rechtsgesch.* — Balthasar : *Merkwürdigkeiten.* [P.-X. W.]

GEUFFI. Voir GŒUFFI.

GEUSCHEL (aussi GŒSCHEL, GŒUSCHEL, GŒTSCHEL). Famille éteinte, bourgeoise de Winterthour. *Armoiries* : de gueules à une hache de boucher d'argent emmanchée d'or, surmontée d'un croissant d'or et de deux étoiles du même. Plusieurs membres de la famille sont mentionnés dans le rôle d'impôt de 1468. — 1. JACOB écrivit le *Libri VII toporum et schematum sacrae scripturae.* — *LL.* — 2. CHRISTOPH, administrateur de la seigneurie d'Altikon pour le comte Pappenheim ; dut la prendre à son propre compte durant quelque temps en 1634. — *Nbl. Stadtbibl. W'thur* 1889. — 3. HANS, 1708-1757, du Grand Conseil 1740, dernier de sa famille. — Künzli : *Bürgerbuch.* — [L. FORRER.] — JAKOB, le chapelier, devint en 1504 bourgeois de Zurich. La famille n'a joué aucun rôle à Zurich et s'y éteignit en 1678. — Keller-Escher : *Promptuar.* [H. Br.]

GEVETTERLI (aussi GFÆTTERLI, GFETTERLI, etc.). Famille éteinte de chevaliers à Winterthour. *Armoiries* : parti de gueules à trois demi-chevrons d'or et d'argent au demi-croissant du premier mouvant du parti. — 1. EGBRECHT fut souvent témoin dès 1268 ; du Conseil 1294, 1296, administrateur de l'église 1298. — 2. EGBRECHT, le jeune, du Conseil 1303. — 3. MARQUART, du Conseil 1317, 1320, 1330 1334 ; avoyer 1324-1328. — 4. HEINRICH, du Conseil 1355, avoyer 1357-1358 et 1360-1363. — Voir *UZ.* — *Sigelabb. zum UZ.* — *Nbl. Stadtbibl. W'thur* 1919. — *Gfr.* 14. — Stumpf : *Chronik* II, 112. — Egli : *Der ausgest. Adel.* — Merz : *Burgen im Aargau.* [L. FORRER.]

GEVRIL. Famille neuchâteloise, mentionnée au Locle dès le XVIe s. Une branche établie à Carouge (Genève), a donné : — DANIEL, 1803-1875. Peintre genevois, élève d'Hornung. Se voua d'abord à la peinture sur émail, puis à la peinture à l'huile et au portrait. On apprécie aujourd'hui ses paysages. Il enseigna le dessin au Collège de Genève. — *SKL.* [H. V.]

GEX. Le Pays de Gex sépare actuellement les cantons de Genève et de Vaud du Département français de l'Ain, à partir de l'entrée du Rhône en France en aval de Chancy, jusqu'au pied de la Dôle. Son histoire fut intimément liée à celle de Genève et des États qui dominèrent dans le Bas-Léman, Savoie, France et Berne, qui se le disputèrent longtemps et l'occupèrent militairement, surtout au XVIe s., où il fut le théâtre de guerres continues et dévastatrices. Primitivement rattaché au *Comitatus equestris* de Nyon, le Pays de Gex (plus tard baronnie, bailliage et arrondissement) forma au XIIe s. une seigneurie distincte inféodée par les comtes de Genève. Simon de Joinville, par suite de son mariage avec Lyonnette, dame de Gex, en devint seigneur après 1251, et sa famille l'administra jusqu'en 1353 où il fut réuni aux États de Savoie par le comte Amédée VI. Les Joinville ont laissé au bailliage leurs *armoiries* portant : d'azur, à trois morailles d'or liées d'argent et posées en fasce l'une sur l'autre, et un chef chargé d'un lion issant de gueules.

Les Bernois, avec le concours des Genevois, s'emparèrent du Pays de Gex en 1536 et y introduisirent la religion réformée. Rendu à la Savoie en 1567, après la paix de 1564, le Pays de Gex fut de nouveau envahi en 1589 par les Genevois, au nom d'Henri IV ; il fut administré par eux jusqu'en 1601, où le traité de Lyon le réunit définitivement à la France avec les autres possessions savoisiennes au Nord du Rhône. Le pays était défendu au Sud par le Fort de l'Écluse, au Nord par les châteaux de Versoix, Gex et Divonne qui furent sans cesse pris et repris à cette époque troublée. En 1798, le Pays de Gex fut détaché du département de l'Ain pour être réuni à celui du Léman et faire partie de l'arrondissement de Genève

jusqu'en 1815. Augmenté de la vallée de Chézery et diminué des communes cédées au nouveau canton de Genève, il forme actuellement dans l'Ain l'arrondissement de Gex.

A l'origine, Genève ne possédait sur la rive droite du Rhône que la tête du pont de l'Ile. Au moyen âge, l'évêque, le chapitre et plusieurs congrégations religieuses de la ville (Saint-Jean, Saint-Victor, etc.) reçurent des biens et dîmes dans le territoire gessien. Les Bernois élargirent les franchises de Genève en lui cédant, à la suite de leurs conquêtes, le territoire actuel du Petit-Saconnex, par le traité du 7 août 1536 complété par le procès-verbal du 23 mai 1538.

Après la réunion du Pays de Gex à la France en 1601, la jouissance des biens ecclésiastiques sécularisés par la seigneurie de Genève et enchevêtrés dans le bailliage, amenèrent diverses complications, surtout depuis la réintroduction du catholicisme sous le règne de Louis XIV. Pour terminer ces difficultés, un traité de délimitation fut conclu à Paris le 15 août 1749 entre la France et la république de Genève, qui conservait, en toute propriété, le mandement de Peney sur le Rhône (communes actuelles de Dardagny, Russin, Satigny) et le territoire de Genthod près du lac. Genève, par contre, renonçait à ses droits sur les autres localités du Pays de Gex. La frontière de l'enclave de Genthod fut délimitée par un procès-verbal du 6 mai 1750 et celle du mandement de Peney le 20 déc. 1752.

A la Restauration, Genève, à qui le traité de Paris restituait son ancien territoire, demanda en vain son désenclavement entre Peney et le canton de Vaud. Les efforts de Pictet-de Rochemont au congrès de Vienne se heurtèrent à l'opposition du ministre de Louis XVIII. Au second traité de Paris du 20 nov. 1815, le nouveau canton de Genève réussit à obtenir de la France la cession des six communes gessiennes de Vernier, Meyrin, Grand-Saconnex, Pregny, Collex-Bossy et Versoix, avec une partie du village de Sauvernier. La nouvelle frontière genevoise, du Rhône à la Versoix, fut déterminée par le procès-verbal du 20 juillet 1825 et par la plantation de 182 bornes sur un périmètre de 40 km.

La frontière entre l'Ain et le canton de Vaud, conforme à celle de la Convention de 1774, entre Louis XV et Berne, fut délimitée par le procès-verbal signé à Nyon, le 16 sept. 1825.— Voir H. Fazy : *La guerre du Pays de Gex et l'occupation genevoise 1589-1601.* — Brossard : *Histoire politique et religieuse du Pays de Gex.* — E. Philippon : *Dictionnaire topographique de l'Ain.* — Pictet-de Rochemont : *Correspondance diplomatique.* [J.-J. MONNIER.]

GEX. Vieille famille fribourgeoise encore existante mentionnée à Bellegarde en 1337, dans la personne de PERROD, dit Gex de Gue. — 1. PIERRE de Gex, bourgeois de Bulle 1408. — 2. JOSEPH-SÉBASTIEN, de Bulle, licencié ès lois de l'université de Paris, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, à Paris, promoteur général de l'archevêque de Paris, naturalisé citoyen français en 1742. — Gumy : *Regeste d'Hauterive.* — *ASH* IV, 23. — Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

Nom de diverses familles vaudoises, l'une citée à Saint-Prex dès 1500 ; une seconde à Hermenches en 1563 et dans d'autres lieux venant de Samoëns en Savoie, une à Daillens avant 1576 venant probablement de Mieussiez en Savoie ; une à Château-d'Œx de 1571, une à Lausanne dès 1589. La plupart ont essaimé en divers lieux. [M. R.]

GEYLER. Voir GEILER.

GEYMÜLLER. Famille bâloise qui remonte à HANS-GEORG, de Turkheim, † en 1629, luthier, bourgeois de Bâle le 20 janvier 1613. *Armoiries* : d'azur à une roue de moulin d'or, surmontée d'une étoile du même. — 1. NIKLAUS, 1681-1743, pelletier, prévôt des pelletiers en 1725, bailli de Waldenbourg en 1731. — 2. JOHANN-HEINRICH, baron de Geymüller, * 1754 à Bâle, † à Vienne en 1824, petit-fils du nº 1, se rendit à Vienne en 1772. Banquier et chef de la maison de commerce Geymüller et Co, propriétaire de Potzleinsdorf près Vienne, chevalier autrichien en 1810 et plus tard baron, il ne renonça pas à ses droits de bourgeois de Bâle. — 3. HEINRICH-ADOLF, * 1839 à Bâle, † 1909 à Baden Baden, fils de Johann-Heinrich Falkner (neveu du nº 2) et fils adoptif de son oncle, le baron de Geymüller de Vienne, Dr phil. et ing. h. c., ingénieur et architecte, une autorité en matière d'architecture de la Renaissance, et écrivain. — Voir Archives d'État Bâle. [P. Ro.]

GFÆTTERLI. Voir GEVETTERLI.

GFELLER. Famille de la campagne bernoise, originaire probablement de Gfell dans le hameau de Möschberg ou Mörsberg près de Grosshöchstetten. BURCHARD *Geveller* de Mörsberg 1301 ; JOHANNES *zem Gevelle* 1323 ; BERCHTA *vom Gefelle* à Gümligen 1342 ; etc. *(FRB).* — Le sautier Gfeller de la juridiction de Konolfingen, fut, par son intervention dans une noce à Richigen, en 1470, la cause immédiate de la querelle des seigneurs justiciers *(Twingherrenstreit)* à Berne. — K. Stettler : *Niklaus von Diesbach*, p. 56. — Thüring Fricker : *Beschreibung des Twingherrenstreits.* — NIKLAUS, de Rüfenacht, et CHRISTIAN, de Vechigen, † 1798 dans la lutte contre les Français. — 1. CHRISTIAN, * 13 janv. 1809 à Bümpliz, pendant plusieurs années président de commune de Bümpliz, du Grand Conseil et vice-préfet du district de Berne, légua par son testament du 11 juillet 1876 sa grande fortune *(Statthaltergut)* aux écoles de Bümpliz. † 21 janvier 1880. — 2. CHARLES-JULES, * à Orange (France) 8 décembre 1848, lança en 1872 une initiative pour l'introduction de la proportionnelle au Grand Conseil vaudois, fonda en 1875 l'Union vaudoise pour la réforme électorale et répandit ses idées par la brochure : *Les droits de l'électeur dans la démocratie*, et par la presse, et demeura jusqu'à sa mort en relations avec les chefs de la proportionnelle. † à Berne 27 juin 1901. Il est également l'auteur de diverses études d'économie publique. Liste dans *ZSSt.* 1901, p. 196 et 201. — 3. SIMON, * 8 avril 1868 à Zugut (Com. Trachselwald), instituteur auf der Egg près de Grünenmatt dès 1887, écrivain, surtout en dialecte bernois. Auteur de nouvelles et de récits : *Heimisbach*, 1911 ; *Geschichten aus dem Emmental*, 1914 ; *Em Hag no*, 1919 ; *Steinige Wege*, 1920, ainsi que de comédies en dialecte bernois : *Hansjoggeli der Erbvetter* et *Probierzyt.* — *DSC.* [H. Tr.]

GFENN (C. Zurich, D. Uster, Com. et paroisse Dübendorf. V. *DGS*). Vge, commune civile et ancien établissement des Lazaristes. *In dem Gevenne*, ou *in dem Venne*, plus tard aussi *im Gfang* (de *fenn* = pays marécageux). Les tombes attestent la colonisation de la région par les Alémannes. Une escarmouche eut lieu en 1388 près de Gfenn entre des gens de Zurich et de Winterthour (alors encore Autrichiens). Le village dépen-



Ancien établissement des lazaristes à Gfenn. D'après une lithographie dans *Mitteilungen der Ant. Ges. Zurich* IX, 1856.

dait du bailliage de Greifensee. La maison des Lazaristes fut créée par le fondateur de l'ordre, le roi Baudoin IV de Jérusalem, à en croire la légende recueillie par Joh.-Martin Usteri ; l'obituaire d'Uster la fait remonter au comte Rodolphe de Rapperswil ; elle reçut en

1234 du roi Henri l'église de Meiringen dans la vallée du Hasli, et la céda en 1272 à la prévôté d'Interlaken. A la tête de la maison était un maître, commandeur et aussi gouverneur ou administrateur ; la maison était soumise à la commanderie des trois établissements de l'ordre à Seedorf (Uri), Gfenn et Schlatt (Zurich). Siegfried, commandeur, édicta des statuts en 1314. Le premier établissement, de frères, fut remplacé entre 1346 et 1368 par un autre de sœurs, dirigé par une maîtresse ou directrice. L'institution était tombée bien bas au XVe s. ; au commencement de la Réforme, elle ne comptait plus qu'une sœur et pouvait à peine nourrir sa directrice. On la rattacha à la léproserie de la Spanweid, qui en vendit les bâtiments à Heinrich Escher, bailli de Greifensee, en 1523 ; l'église et la maison conventuelle, remplacée en 1820 par un nouvel édifice, furent transformés par la suite en logis pour paysans. *Population* du village : 1634, 44 hab. ; 1836, 180 ; 1920, 184. — Voir *SI.* — Heierli : *Archäol. Karte des Kts. Zürich.* — *FRB.* — *UZ.* — *Gfr.* 4, p. 136. — *Chronik der Stadt Zürich*, dans *QSG* 18. — Egli : *Actensammlung.* — *Mem. Tig.* — *LL.* — Nüscheler : *Die Lazariterhäuser im Gfenn und Schlatt*, dans *MAGZ* IX, 24. — Le même : *Gotteshäuser.* — Wilh. Meyer : *Ortsbeschr. und Gesch. der Gem. Dübendorf.* [C. B.]

GHERARDO, de Sessa, religieux cistercien, évêque de Novare 1209-1211, archevêque de Milan le 4 mai 1211, ensuite cardinal-évêque élu d'Albano et légat du pape. On ne peut dire si ce personnage est de Sessa (Tessin) ou de Sessa Aurunca (Naples). — Eubel : *Hierarchia catholica Medii Aevi.* [C. T.]

GHEZZI, DEL GHEZZO, GHEZZIO. Famille de Lamone, mentionnée en 1583 à Sigirino, qui possède le droit de patronage de la chapelle de San Domenico à Lamone. *Armoiries* : d'azur à une fasce de gueules accompagné en chef d'un lion issant d'or, tenant une épée d'argent en pal et en pointe de trois étoiles d'or. — 1. GIACOMO, stucateur et sculpteur. Au début du XVIIe s., il travailla en Pologne et en Autriche ; la famille possède encore les dessins de ses travaux. Son fils FRANCESCO-ANTONIO était aussi stucateur et sculpteur. D'après Curti, les deux artistes auraient péri sous une avalanche en traversant le Gothard. — 2. GIOVANNI, † 1809, stucateur, élève de Petitot à l'académie de Parme. Il travailla avec les Albertolli en Lombardie, surtout pour le prince de Belgioioso, et à la restauration du palais royal de Milan. Au Tessin il fit les chapiteaux et la grande frise en stuc de l'église d'Agno, les stucs du chœur de l'église de San Giorgio à Origlio et ceux de la chapelle de San Zeno à Lamone. — 3. FRANCESCO, architecte, * 1815, † 1893 à Lamone. Il étudia et travailla à Turin, où il dirigea la construction des églises des Sacramentine et de Santa Croce ; en 1886 il construisit la grande coupole de l'église de San Gaudenzio de Novare d'après les plans d'Antonelli. Il fit plusieurs constructions aux alentours de Turin. — 4. ANTONIO, architecte, * 1825, † 1884. Les plans de la chapelle du crucifix à Minusio (1866) et des collèges des Rosminiani à Domodossola et à Stresa sont de lui. Il travailla beaucoup en Espagne, surtout à Séville. Député au Grand Conseil tessinois 1867-1881. — 5. PASQUALE, sculpteur, * à Lamone en 1820, † à Rome en 1890, où il vécut presque constamment. Travailla pour l'académie de France. La famille possède quelques-uns de ses travaux. — 6. ALESSANDRO, architecte, fils du no 4, * à Lamone en 1861, † à Tenero en 1922. Auteur de plans d'églises et d'édifices publics dans le Tessin (par ex. église de Gordola, façade, chœur et clocher de la Madonna del Sasso à Locarno) a laissé de nombreuses constructions à Locarno, dans le Val Maggia et dans le Val Blenio. — *AHS* 1914. — *SKL.* — Bianchi: *Artisti ticinesi.* — Curti : *Racconti ticinesi.* — *Album delle bellezze naturali e artistiche del C. Ticino.* — Sarinelli : *La Squilla.* [C. TREZZINI.]

GHIRINGHELLI, GIRINGELLUS, GHIRINGHELLO. Vieille famille de Bellinzone, originaire de la Lombardie ; d'après Pometta, de Caronno Ghiringhello. *Armoiries* : palé d'azur et d'or de six pièces ; au chef d'or à l'aigle couronnée de sable (variantes). La famille est mentionnée pour la première fois à Biasca en 1394, à Bellinzone au début du XVe s., à Locarno en 1382 ; bourgeoise de Mendrisio en 1559.

Branche de Bellinzone. Elle a joué un rôle important dans l'histoire de la ville, et du XVIe s. à 1785 environ, a donné les chanceliers du bailliage. Au cours du XVIe s., la famille fut plusieurs fois soupçonnée de trahir les intérêts suisses et d'entretenir des relations avec l'empereur et les gouverneurs espagnols de Milan, en vue de la conquête de Bellinzone, Lugano et Locarno. — *AS* I. — 1. PAGANO, archiprêtre de Bellinzone 1417 ; un des deux vicaires généraux de l'évêque de Côme 1419. Chanoine de Lugano, Tesserete et Biasca. En 1464 il était encore à la tête du chapitre de Bellinzone. — 2. BARTOLOMEO, mentionné dès 1475, du Conseil de Bellinzone en 1498 et 1500 ; commanda, avec Gerolamo de Quadrio, lors de la guerre de Locarno en 1503, une bande de *fuorusciti* luganais contre Lugano. — 3. CRISTOFORO, signa, le 1er novembre 1476, la convention concernant le règlement des frontières entre la juridiction de Bellinzone et celle de la Mesolcina, entre Lumino et San Vittore. — 4. GABRIELE, ingénieur militaire ; d'après Motta, serait Milanais. Successeur de Benedetto Ferino à la direction des travaux du château de Sasso Corbaro à Bellinzone ; travailla au château de Montalto 1482, à celui de Lecco 1483, à la reconstruction de la *Murata* de Bellinzone 1487-1488, à celle du grand pont sur le Tessin près de Bellinzone 1487. † 1490. — 5. ANDREA, Dr med. Député par Bellinzone à Milan en 1492, pour défendre les intérêts de la ville ; du Conseil de Bellinzone 1498 ; membre de la délégation chargée de traiter avec le roi de France et Jean-Jacques Trivulce le 21 septembre 1499. Plusieurs fois député auprès des cantons 1502 ; président de la Commission pour la construction de la collégiale de Bellinzone 1511-1517. † probablement avant 1525. — 6. FRANCESCHINUS, frère du no 5, chef du parti des Sforza à Bellinzone et de la révolte du 24 janvier 1500 contre la domination française. Il occupa Bellinzone au nom du duc, au moment où les habitants, ayant perdu tout espoir de recevoir des secours du duc, allaient se donner aux Suisses. Avec Giovanni-Antonio de Codiborgo, il fut envoyé auprès du More pour connaître la volonté du duc concernant Bellinzone. — 7. FRANCESCO, du Conseil de Bellinzone 1500, de la Commission pour traiter avec les cantons des intérêts de Bellinzone 1502. — 8. AGOSTINO, demanda, le 2 février 1500, mille hommes de secours au More contre les Uranais. Commandait le Castel Grande, avec Tommaso de Salvagnio. — 9. BENEDETTO, cité de 1541 à 1567, négociant. Fut accusé, avec ses frères, de comploter contre la domination suisse ; en 1549, on le disait en relations avec Fernand Gonzaga, sous-gouverneur de Milan. — 10. PIETRO-MARTIRE, frère du no 9, fermier de la douane à Bellinzone en 1540-1543. Mêlé aux intrigues politiques de son frère Benedetto, il aurait reçu en 1549 de l'argent de l'empereur pour travailler contre l'alliance des cantons avec le roi de France. — 11. GIOVANNI-ANTONIO, † 1632, était en 1623 chancelier du bailliage depuis 34 ans. — Son fils — GIOVANNI-ANDREA, † 1er avril 1648, lui succéda dans sa charge. — 12. GIOVANNI, architecte, entreprit en 1599 la construction de la grande porte de la collégiale de Bellinzone. Ce travail ne fut achevé qu'après sa mort en 1640. — 13. CARLO-AGOSTINO, chevalier, chancelier du bailliage 1692, député de Bellinzone en 1692 à la Diète de Flüelen pour discuter de la revision du statut de la ville. Accusé de haute trahison en 1695, il fut emprisonné à Altdorf. Était encore chancelier en 1708. — — 14. Pietro-Mauro-Giuseppe-Luigi, plus connu sous le nom de PAOLO, * 15 octobre 1778 à Bellinzone, † 18 mars 1861 à Einsiedeln, où il était bénédictin. Profès 1796, prêtre 1802. Professeur de 1804 à 1825 au collège de Bellinzone, où il réorganisa les études : cellérier à Einsiedeln 1825, économe de Freudenfels (Thurgovie) 1827-1858, senior du couvent d'Einsiedeln 1858. A publié dans l'*Almanach helvétique* de 1812 une description historique et topographique du Tessin, avec la première



bonne carte topographique du canton. Collaborateur à la *Schweiz. Dialectologie* de Stalder. A laissé divers travaux historiques et pédagogiques en mns., notamment un récit des troubles tessinois de 1814. — 15. GIUSEPPE-ANTONIO, avocat, * 27 juillet 1759, † 23 avril 1830, le même, probablement, qui fut élu le 16 février 1798 membre du gouvernement provisoire ; il devint secrétaire, la même année, du préfet du canton de Bellinzone. Député au Grand Conseil 1813-1815. — 16. CARLO-GIUSEPPE, † 6 mai 1833, député au Grand Conseil 1824, juge suppléant du tribunal cantonal dès 1821. — 17. VITTORE-GIUSEPPE-MARIA, * 6 novembre 1774, secrétaire du gouvernement provisoire de Bellinzone 1798, secrétaire d'État en 1814. — 18. GIUSEPPE, * 18 septembre 1814, † 11 février 1886, chanoine de Bellinzone 1837. Il se brouilla avec l'autorité ecclésiastique et fut excommunié. Dès lors le gouvernement radical tessinois le prit sous sa protection. Collaborateur à l'*Educatore*, qu'il dirigea de 1859 à sa mort ; directeur de 1840 à 1883, avec une interruption de 4 ans, de l'*Almanacco del Popolo ticinese.* Inspecteur scolaire de Bellinzone 1840, directeur du gymnase de Bellinzone 1852-1864, professeur et directeur de l'école méthodique 1842-1852 et 1855-1863. Comme journaliste, il dirigea, avec Franscini, le journal *delle tre società* 1841-1846, l'*Amico del Popolo* 1847-1852, la *Democrazia* 1852-1857 et 1868-1871. A publié : *Ricerche storiche sui campi canini*, 1868.

Branche de Mendrisio. — 19. PAOLO, procureur de Mendrisio et Balerna auprès des députés des XII cantons réunis à Lugano en 1559. — 20. CAMILLO, légua en 1588 500 écus d'or pour la construction d'un couvent de capucins à Mendrisio. — 21. ALFONSO, était chancelier du bailli de Mendrisio en 1701-1702. — Voir *AHS* 1914, 1916, 1918. — *AS* I. — Pometta : *Come il Ticino.* — *BStor.* 1879, 1881, 1886, 1889-1892, 1899, 1903, 1906-1908, 1915, 1921. — Torriani : *Storia eccles. di Mendrisio.* — *SKL.* — *ALBK.* — *Educatore* 1886. — *Presse suisse.* — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1861. [C. TREZZINI.]

GHIRLANDA, PIETRO, de Sonvico (Tessin), curé de son village natal de 1804 à 1830 ; auparavant, pendant 18 ans, il avait été recteur de l'église de San Nazaro de Dino. Député au Grand Conseil tessinois 1813-1815. Il compléta la chronique de Sonvico. † 5 mai 1830 à l'âge de 67 ans. — PIETRO, médecin de Sonvico, † 1er mai 1845, député au Grand Conseil de 1830 à 1845. — *BStor.* 1912. — Dotta : *I Ticinesi.* [C. T.]

GHIRONE (C. Tessin, D. Blenio. V. *DGS*). Com. et paroisse. Anciennes formes du nom : en 1207 *Agairono* ; 1213 *Agarono.* Le territoire de la commune actuelle appartenait à la *vicinanza* et, dès 1803, à la commune d'Aquila. Au point de vue communal, il en fut détaché en 1853 ; la division de la *vicinanza* n'eut lieu définitivement qu'en 1914 et porte actuellement le nom de Ghirone-Buttino. Les Torre possédaient des biens à Ghirone, qu'ils vendirent en 1207 à Olivone ; le monastère de Disentis y acquérait des droits fonciers en 1334. L'église de Saint-Martin, aujourd'hui paroissiale, est déjà mentionnée en 1215. Sa situation au point de vue du droit n'est pas nette au XIIIe s. En 1215, un jugement reconnaît à l'église d'Olivone la juridiction sur l'église de Ghirone, que le prêtre Giovanni de Pranchera voulait rendre indépendante d'Olivone. Ailleurs, Ghirone apparaît toujours comme faisant partie de la paroisse d'Aquila. On ne connaît pas la date de son érection en paroisse autonome ; en 1567 Ghirone relevait encore d'Aquila, mais avait déjà un chapelain-curé. Registres de baptêmes dès 1722. *Population* : 1280, 15 ménages ; 1870, 158 hab. ; 1920, 100. — Pour la formation de la commune, voir l'art. BUTTINO. — D'Alessandri : *Atti.* — Meyer : *Blenio u. Leventina.* [C. T.]

GIABANI, PAOLO, stucateur, de Torricella (Tessin), * le 3 septembre 1750, † 18 septembre 1830. En 1780, il fit les stucs de la chapelle de Dante à Ravenne ; à Torricella, les stucs de l'église paroissiale et ceux de sa maison paternelle, ainsi que plusieurs petites statues de la sainte Vierge. — *BStor.* 1910. — *Pagine Nostre* I. [C. T.]

GIACOMETTI. Famille de Stampa et Vicosoprano (Grisons). — GIOVANNI, artiste-peintre, * 1868 à Stampa, étudia à l'académie de Munich en 1886, à l'école d'art *Wanen* de Munich en 1887, à Paris en 1888-1891, à Rome et Naples en 1893. Rentré en Suisse, il s'établit à Stampa, se lia d'amitié avec Segantini, participa à beaucoup d'expositions suisses et étrangères. — AUGUSTO, cousin du précédent, également artiste-peintre, * 16 août 1877 à Stampa, fréquenta l'école d'art industriel de Zurich 1894-1897, étudia à Paris 1897-1901, résida à Florence 1902-1915, puis à Zurich. — Voir *SKL.* — *DSC.* — *Almanacco del Grigione italiano* 1919, 1921, 1922, 1923, 1925. — *Pages d'Art* 1918. — Erwin Pœschel : *Aug. Giacometti.* [L. J.]

GIACOMO, JOACHIM **de.** Voir DE GIACOMO.

GIACOMO, JACOPO, JACOMO, JACOBUS. Prénoms de divers personnages tessinois dont le nom de famille est inconnu. — 1. JACOBUS DE ASAYTIS en 1280, archiprêtre de Lugano. — 2. JACOMO DE BELLINZONA, *maestro da ligniame.* En 1480, il est mentionné comme ingénieur militaire au service du duc de Milan. Travailla avec Giovanni de Bellinzone aux fortifications de cette ville. Un magister JACOBUS de Bellinzone est signalé à Milan en 1460 ; un autre meurt à Milan en 1506, âgé de 36 ans. — 3. GIACOMO DE BISSONE, artiste du XVe s., travaillait avec son frère et d'autres artistes à la *Scuola di S. Marco* à Venise. Un GIACOMO de Bissone, peut-être identique au précédent, travaillait de 1463 à 1480 à la construction du dôme de Côme. — 4. GIACOMO DE BISSONE ; avec ses frères Carlo et Filippo il acheva le célèbre sanctuaire de la Madonna de Macerato, à partir de 1558. — 5. GIACOMO DI PIETRO DE CADEMPINO, travaillait en 1473, probablement comme sculpteur, à Sienne avec d'autres Tessinois. — 6. GIACOMO DE CAMPIONE, architecte. De 1388 à 1398, il joua un rôle prépondérant dans la construction du dôme de Milan. En 1396, le duc Gian-Galeazzo Visconti l'appela à la chartreuse de Pavie, où il modifia, avec Marco de Carona, les plans dressés par Bernardo de Venise ; mais l'année suivante, le duc le fit revenir à Milan où l'on avait besoin de ses conseils dans la construction du dôme. † 31 octobre 1398 et enterré à Campione. — 7. GIACOMO DE CARONA, signalé de 1397 à 1406 comme *lapicida* à la construction du dôme de Milan. Un artiste du même nom et du même village, peut-être identique au précédent, architecte, était appelé en 1411 pour résoudre la question de la forme à donner au toit du dôme de Milan. — 8. GIACOMO DE CARONA, fils de Lorenzo, est signalé de 1494 à 1503 comme artiste à Trévise. — 9. GIACOMO DE CASTAGNOLA, sculpta en 1572 une Madone pour l'église de la Madonna dell'Alto à Nazara (Sicile). — 10. JACOMO DE LAMONE, *lapicida* à Sienne de 1473 à 1511. — 11. JACOBUS DE LUGANO, *magister de Muro.* Deux artistes de ce nom ont travaillé en 1466 au *castelletto* de Gênes, ainsi qu'à la tour de San Giorgio. — 12. GIACOMO DE VAL DE LUGANO, probablement de Carona, ingénieur militaire ; travailla à Gênes, au fort San Francesco et à la citadelle, en 1471. Probablement identique à l'artiste qui restaura en 1470 le palais de la Monnaie. En 1474, il fut chargé, avec d'autres artistes, de la construction du château de la Spezia, où il eut la direction des travaux. Travailla aussi au port de la Spezia, au *Castellazzo* de Gênes, à la tour del Guasto et au château de Lucholi. — 13. GIACOMO DE LUGANO, peintre, fils du peintre Bernardino, travailla à Trente en 1512. — *SKL.* — *ALBK.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — *Pagine nostre* I. — *BStor.* 1880, 1881, 1883, 1890, 1893, 1894, 1896, 1900, 1904, 1910, 1912. [C. TREZZINI.]

GIAMBONINI ou **GIAMBONINO,** GIOVAN-BATTISTA, sculpteur, de Gandria, * dans ce village en 1674, † à Brescia vers 1742. Il travailla à Brescia, où il laissa, entre autres, la statue de saint Benoît dans l'église des ss. Faustino et Giovita. — Oldelli : *Dizionario.* — *SKL.* — *ALBK.* [C. T.]

GIAN, sculpteur, dont on ignore le nom de famille et le pays d'origine. Il travailla à la construction de la collégiale de Bellinzone de 1566 environ jusqu'à 1585. — Brentani : *Bellinzona e la sua collegiata.* [C. T.]

GIANELLA. Famille des Grisons et du Tessin.

A. **Canton des Grisons.** Famille de Casaccia, aujourd'hui aussi à Lumbrein. — GIOVANNI-BATTISTA, podestat de Plurs 1679. — *JHGG* 1896, p. 35. — *LL* (par erreur *Gioanelli*). [L. J.]

B. **Canton du Tessin.** Famille de Leontica, que l'on

rencontre aussi dans d'autres localités du Tessin. — 1. CARLO-FRANCESCO, mathématicien, * 13 janv. 1740, † à Milan en 1810. Il fut membre de la Compagnie de Jésus, professeur de belles-lettres et ensuite de physique au collège de Brera à Milan et, dès 1775, de mathématiques et physique à l'université de Pavie, dont il fut recteur en 1781-1782. De 1782 à 1797, de nouveau professeur à Brera avec tous les privilèges et les prérogatives des professeurs de l'université de Pavie. Ami de Lagrange et membre de l'académie des sciences de Turin. Auteur de *De paradoxis virium*, 1773 ; *De fluxionibus*, 1772 ; *De integratione indefinitomii commentarius*, 1766-1769 ; *De funium tensione*, 1775, et de différentes études de mathématiques dans les *Miscellanee* de Turin. — *BStor.* 1882 (avec bibliographie et liste de ses œuvres). — 2. GIUSEPPE, Dr phil. et theol., * 27 janv. 1742, curé de Leontica de 1776 à sa mort, vicaire capitulaire. Il fit bâtir l'église paroissiale de Leontica. † 5 sept. 1818. — 3. CARLO, ingénieur, neveu du n° 1, directeur général des ponts et chaussées du royaume d'Italie. On lui doit en partie la route du Simplon, d'Arona au tunnel près de Steig (1800-1806), et le grand pont de Boffalora sur le Tessin, de 304 m. de longueur (1809-1828). — 4. VINCENZO, 5 mai 1771-16 janv. 1850, député au Grand Conseil 1821-1830 et 1834-1848. — 5. BARTOLOMEO, * le 18 mai 1799 à Leontica, † à Ponto-Valentino le 16 novembre 1875. Prêtre 1822, puis professeur au petit séminaire de Pollegio, curé de Ponto-Valentino de 1824 à sa mort. Vicaire capitulaire du clergé de Blenio vers 1838, doyen et visiteur des trois vallées ambrosiennes pour l'archevêque de Milan et dès 1863 délégué archiépiscopal. Député au Grand Conseil 1852-1855, où il se distingua dans la lutte contre les lois antireligieuses. — 6. GIOVANNI, 1801-1860, conseiller d'État 1842-1847, président du tribunal cantonal. — 7. LUIGI, médecin, fils du n° 4, 15 nov. 1822-7 mai 1880, écrivit : *Cenni sopra l'acqua di Scerina detta Acquarossa;* député 1860-1863. — 8. FELICE, * à Prato-Leventina en 1829, † à Belgirate (Lombardie) le 13 décembre 1884. Prêtre 1853, curé d'Osco 1853-1858, de Bodio de 1858 à sa mort. Homme de grande culture, il exerça une grande influence, fut inspecteur scolaire et fut appelé comme arbitre pour trancher d'importantes questions, telle que la division des forêts entre Faido, Chiggiogna, Chironico et Dalpe. En 1883, il publia la biographie de Stefano Franscini, collabora au *BStor.* — 9. FELICE, avocat, 5 mai 1829-14 août 1898. Membre du tribunal d'appel 1860-1863, député au Grand Conseil 1855-1860, 1863-1867, 1871-1892, 1893-1897, qu'il présida en 1875, 1881, 1885, 1887 et 1891 ; membre de la première constituante de 1891, conseiller d'État 1892-1893. — 10. ***Ferdinando***, ingénieur, neveu du n° 5, * 1837, † 1er novembre 1917. De 1875 à 1893, il prit une part active à la vie politique tessinoise ; conseiller d'État 1884-1892, fut jeté en prison par les révolutionnaires le 11 sept. 1890. Comme directeur des travaux publics, il fit les travaux préparatoires pour la canalisation du Tessin à partir de Bellinzone et pour l'assainissement de la plaine de Magadino. Dès 1884, il continua et acheva la carte topographique du canton. On lui doit les routes du Sosto et des Centovalli et en partie la correction de la Maggia. Il fut un des plus chauds partisans des chemins de fer secondaires tessinois, dont il prépara les projets. Il construisit en partie la ligne de la Jungfrau, travailla sur la ligne du Gothard et aux bureaux topographiques fédéraux pour la triangulation. Il représenta la Confédération dans les rectifications des frontières italo-tessinoises. — C. Dotta : *I Ticinesi.* — Oldelli : *Dizionario.* — St. Franscini : *La Svizzera italiana.* — Borrani : *Ticino Sacro.* — *BStor.* 1882, 1884, 1900 et 1901. — *Inchiesta federale sui fatti dell' 11 sett. 1890.* [C. TREZZINI.]


Ferdinando Gianella.
D'après une photographie.

GIANELLI, AGOSTINO, avocat, de Faido. Député au Grand Conseil tessinois 1860-1876. † 1876. — LUIGI, * 1832, † 8 juillet 1921 ; prit une part active à la vie politique tessinoise. En 1854-1855, il collabora au *Patriota del Ticino* et dut abandonner le canton à la suite du pronunciamiento de 1855. Dès 1856, collaborateur du *Credente cattolico* ; un des membres fondateurs de la section tessinoise du *Piusverein* (1864) et représentant de la Léventine dans le premier comité. En 1874, il contribua à la conservation du couvent de Faido menacé de suppression. Membre de la municipalité et pendant 36 ans président du *patriziato* de Faido. 1878-1893, commissaire (préfet) de la Léventine. [C. T.]

GIANI, GIANIO, GIANNI. Famille mentionnée à Breno, Sonvico et Ponte-Tresa. — 1. GIUSEPPE-GIANIO, de Breno, fonda en 1749 la chapellenie de San Silvestro à Fescoggia. — 2. FRANCESCO, de Ponte-Tresa, * le 5 juillet 1773, † 1859. Ingénieur des ponts et chaussées. — 3. ERCOLE, médecin, frère du n° 2, * 6 avril 1775, † 11 novembre 1847. En 1798, il fut un des chefs des « patriotes » qui complotèrent l'annexion du Tessin à la Cisalpine ; il dut fuir, et en 1799 ses biens furent séquestrés. — 4. BERNARDINO, peintre, de Ponte-Tresa, * 23 novembre 1823, † en 1886. Il étudia à l'académie de Brera à Milan, se fixa en France et travailla notamment dans différentes églises de Lyon, Grenoble et Chambéry. Il rentra au Tessin en 1870 et de 1876 à sa mort il dirigea l'école de dessin de Lugano. La chapelle de la Madonna delle Grazie, à Pura, possède un tableau de la Vierge de lui. — *SKL.* — *ALBK.* — Bianchi : *Artisti Ticinesi.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — Baroffio : *Dell'Invasione francese.* [C. T.]

GIANIEL. Nom de famille à Tinzen (Grisons). — NICOLAS, * 1706, curé à Stürvis 1732-1787, revêtit toutes les fonctions du chapitre du pays, doyen du chapitre des prêtres d'Oberhalbstein, † 3 mars 1787. — JAKOB, frère du précédent, * 1712, devint en Italie frère lai de la congrégation des passionnistes, † à Celere (évêché d'Aquapendente) en odeur de sainteté. Son procès de canonisation est commencé. — P. Luca di S. Giuseppe : *Vita del servo di Dio Fra Giac. di S. Luigi* (Civitavecchia 1876). [J. SIMONET.]

GIANINI. Nom de famille de la Léventine, l'Onsernone et la Capriasca. — 1. ANTONIO-MARIA, de Quinto, fusillé le 14 mai 1799 à Bellinzone par les Français pour avoir pris les armes contre eux. — 2. PIETRO-ANTONIO, de Quinto, * 1743, † 26 mars 1803, membre du Conseil de guerre de la Léventine contre les Français en 1799. — 3. FRANCESCO, de Corticiasca, † 29 août 1908 à l'âge de 48 ans. D'abord instituteur à l'école secondaire de Curio, puis professeur à l'école normale de Locarno ; inspecteur scolaire, cofondateur et premier directeur de l'école professionnelle de jeunes filles à Lugano. A publié plusieurs manuels scolaires, entre autres deux volumes de lectures pour les écoles tessinoises. — 4. GIULIO, ingénieur, de Sobrio, † à Lugano le 26 janvier 1901 à 58 ans. Étudia à l'École polytechnique de Zurich, et dès 1866 travailla au canal de Suez, puis aux chemins de fer de Sicile et de Sardaigne. — 5. FELICE, * 1873, Dr ès lettres. Un des fondateurs de la Société *Pro Ticino* ; traducteur à la direction des C. F. F. à Berne. A publié : *Nerone nell'arte drammatica italiana* ; *La prima elezione d'un cittadino ticinese a presidente della Confederazione Svizzera.* — Cattaneo : *I Leponti.* — Dotta : *I Ticinesi.* — *DSC.* — *Educatore* 1901 et 1908. [C. T.]

GIANOLA, GIOVAN-BATTISTA, * en décembre 1850 à Bissone (Tessin), † 12 avril 1914 à Lugano. Prêtre 1874, pendant trois ans curé de San Fedele d'Intelvi (Italie), professeur de philosophie et d'histoire au lycée cantonal de Lugano 1877-1893. Chanoine de la cathédrale et professeur au grand séminaire de Lugano ; collaborateur au *Credente Cattolico.* [C. T.]

GIANOLI, LOUIS, * 1868, Peintre genevois, d'origine italienne. Œuvres aux Musées de Genève, de Saint-Gall ; exposa à La Chaux-de-Fonds et à Winterthour en 1907. — *SKL.* [C. R.]

GIANOTTI ou **GIANNOTTI**, GAETANO, d'Ambri (Tessin). Commandait en 1798 la compagnie de la Léventine envoyée au secours de Berne ; membre du Conseil de guerre de la Léventine contre les Français 1799. — GIAN-GIACOMO, d'Ambri, membre de la Chambre administrative du canton de Bellinzone pour la Léventine 1798 ; la même année, il est trésorier de la même vallée. † à 60 ans, 13 décembre 1803. — Cattaneo : *I Leponti.* [C. T.]

GIBACH (GUIBACH, GYBACH). *Armoiries* : d'azur à la croix patriarcale alésée et pattée d'or, mouvant d'un rectangle du même, vidé, crénelé de deux pièces à chacune de ses extrémités dextre et senestre, et à l'étoile d'or dans le vide du rectangle. Famille fribourgeoise éteinte au XVIII[e] s., reçue bourgeoisie de Fribourg le 19 août 1519 dans la personne de — 1. RODOLPHE, des Deux-Cents 1522-1529. — 2. JEAN, des Deux-Cents 1536, percepteur de l'ohmgeld 1550, des Soixante 1559, † 1565. — 3. GUILLAUME, fils du n° 2, des Deux-Cents 1564, percepteur de l'ohmgeld 1564, 1577, des Soixante 1568, bailli de Bulle 1569-1574, de Mendrisio 1582-1584; secret 1587, conseiller 1587, intendant de l'Arsenal 1591, † 1600. — 4. GUILLAUME, le jeune, des Deux-Cents 1595, percepteur de l'ohmgeld 1598, des Soixante 1600, intendant des bâtiments 1603, maître de l'Hôpital 1606 ; secret 1610, banneret 1613, bailli de Pont 1616-1621, † juin 1621; — 5. GEORGES, petit-fils du n° 3, des Deux-Cents 1650, percepteur de l'ohmgeld 1651, directeur de la fabrique de Saint-Nicolas 1666, maître du poids 1676, † 1[er] février 1678. — 6. IGNACE, chapelain, puis chanoine de l'église Notre-Dame à Fribourg 1707-1750, † 14 mars 1750. — Voir *ASHF* X, 553. — Dellion : *Dict.* VI, 424. — Archives d'État, Fribourg. [G. Cx.]

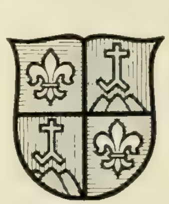


GIBBON, EDWARD, 1737-1794, historien anglais, qui habita à Lausanne en 1753-1758, 1763-1764, 1783-1787, 1788-1793 et y écrivit dans la nuit du 27 juin 1787 les dernières pages de son *History of the Decline and Fall of the Roman Empire.* Il fit à Einsiedeln en automne 1755 un voyage, qu'il relata dans son *Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse* (mns.). Il témoigna également de son intérêt pour la Suisse dans une étude en français sur la situation du Pays de Vaud sous le régime bernois, une *Introduction à l'histoire générale de la République des Suisses*, 1767 (publ. dans *Miscellaneous Works*, 1815, et en allemand dans *Schweiz. Museum*, Aarau 1816) et en bien des endroits de sa correspondance et de son autobiographie. — Voir *The Autobiographies of Ed. Gibbon* (London 1896). — *Private Letters of Ed. Gibbon* (London 1896). — G. Schirmer : *Ed. Gibbon und die Schweiz*, dans *Festschr. zum 14. Neuphilologentag in Zürich* 1910. [G. SCHIRMER.]

GIBEL. I. Famille de Turbental (Zurich), où elle est attestée depuis le commencement du XVII[e] s. Elle est originaire de Fällanden, où elle apparaît dès 1512 sous le nom de *Gibling* (patronymique de noms en *Geb*-comme *Gebhart ;* Förstemann I, 630), mais où elle n'est plus représentée. Par contre, elle s'est répandue à une époque moderne de là à Dübendorf. — [J. FRICK.] — II. Familles bourgeoises de la ville de Zurich, venues de Nänikon, Fällanden et Greifensee en 1547, 1556 et 1559, éteinte dans ce dernier village en 1678. — Keller-Escher : *Promptuarium.* [H. Br.]

GIBELIN. Vieille famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. *Armoiries* : d'azur, ou de gueules, à une marque de maison d'argent accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople ; d'après un diplôme de 1643, écartelé, aux 1 et 4 coupé d'azur au lion naissant d'or, et d'or ; aux 2 et 3, de gueules à la marque de maison d'argent ; sur le tout d'azur à la fleur de lys d'or. — 1. HANS, maître maçon, de Brignolles (Var, France), bourgeois de Soleure 1498, travailla à la reconstruction du château de Dorneck 1499, constructeur de l'Eichtor 1504 ; du Grand Conseil 1515, *Jungrat* 1524. — 2. HANS-JAKOB, du Grand Conseil 1584, bailli de Falkenstein 1593. — 3. LORENZ, du Grand Conseil 1608, *Jungrat* 1628, bourgmestre 1629, bailli du Lebern 1633, de Flumental 1639, *Altrat* 1644. — 4. WOLFGANG, cité de 1593 à 1649, frère du n° 3, curé de Buren-St.-Pantaleon 1618, de Kriegstetten 1621, prédicateur du chapitre à Soleure 1622, chanoine 1625, prévôt 1631. — 5. DANIEL, cité de 1596 à 1671, du Grand Conseil 1623, lieutenant aux Gardes-suisses de France 1632, capitaine 1636, anobli par Louis XIII et fait gentilhomme de la chambre en 1643. Il résigna ses fonctions en 1647. Bailli de Bechburg 1653, *Jungrat* 1666. — 6. JOHANN-HEINRICH-DANIEL, 1655-1738, fils du n° 5, du Grand Conseil 1679, grand sautier 1692, bailli de Dornach 1697, *Jungrat* 1707, bailli de Flumental 1713, *Altrat* et intendant des bâtiments 1716, bailli de Kriegstetten 1721, bourgmestre 1723, bailli du Lebern 1725. — 7. HEINRICH-DANIEL, 1726-1783, du Grand Conseil 1748, grand sautier 1754, bailli de Dornach 1759, du Lebern 1766, bourgmestre 1764, *Jungrat* 1767, *Gemeinmann* et conseiller secret 1770, *Altrat* 1773, trésorier et député à Morat lors des troubles de Fribourg en 1782. — 8. VICTOR, 1771-1853, fils du n° 7, officier aux Gardes-suisses de France 1786, aide-major 1792 ; après le 10 août 1792, il rentra à Soleure. Commandant de bataillon 1795, prit part aux combats contre les Français en 1798, sur lesquels il a laissé un journal. Du Grand Conseil et député à la Diète, juge d'appel 1803, du Petit Conseil 1804 et 1814, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel 1816 ; député au Grand Conseil 1832. — 9. MARGARETHA, 1787-1868, philanthrope, cofondatrice et directrice de l'école professionnelle pour indigents Gibelin. — La famille s'éteignit avec — AUGUST, 1818-1881. [v. V.]

GIBOLLET. Famille de La Neuveville (Berne) mentionnée dès la fin du XV[e] s. A donné plusieurs générations de notaires et de pasteurs. — 1. JACQUES, notaire 1544, maître-bourgeois 1540-1553, † 1590. — 2. JACQUES, notaire, conseiller 1643-1653, banneret, maître-bourgeois 1653-1663. Destitué cette année-là. — 3. BARUC, fils du n° 2, * 16 octobre 1642, notaire, conseiller et banneret 1705-1711. Il fut l'auteur de troubles après un banquet des autorités, le 3 mars 1711, et condamné de ce chef à être destitué de ses fonctions et à payer une amende. Gibollet mourut à la fin de 1711, mais ses héritiers recoururent de la sentence des autorités de La Neuveville à l'évêque de Bâle, qui condamna les premières à payer 1740 écus à la famille Gibollet. Ce procès fut la cause de conflits incessants entre La Neuveville et le prince-évêque qui aboutirent en 1717 à la suspension des autorités de la ville. — 4. ABRAM, * 21 août 1685, notaire et avocat, secrétaire de ville 1742-1757, maître-bourgeois de 1758 à sa mort, 4 février 1759. — 5. THÉOPHILE-VICTOR, * 10 janvier 1819, botaniste, vice-président du tribunal de La Neuveville 1870-1882, † 29 septembre 1883. — Voir J. Germiquet : *Neuveville et ses habitants.* [E. K.]



GIBSWIL (C. Zurich, D. Hinwil, Com. Fischental. V. *DGS*). Vge et circonscription scolaire primaire, autrefois aussi commune civile autonome. En 1289 *Gibiswiler.* Il n'y existait encore au XVIII[e] s. qu'un moulin et quelques maisons. Une grande filature de coton y fut créée au XIX[e] s. Station de la Tösstalbahn 1876. — *UZ.* — H. Bernhard : *Siedelungsgeogr. des Tösstals.* — G. et F. Hegi : *Tösstal*, p. 190. [L. FORRER.]

GICOT. Famille bourgeoise du Landeron (Neuchâtel) au XVI[e] s. A donné entre autres : — CASIMIR, * 1867, notaire, député au Grand Conseil dès 1913. [L. M.]

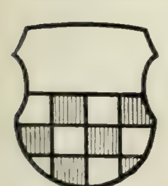
GIDE. Famille genevoise originaire d'Uzès. — 1. THÉOPHILE, reçu habitant en 1758. — 2. ÉTIENNE, fils du n° 1, * 1761, peintre sur émail ; on possède de lui quelques spécimens de porcelaine de Nyon signés *Gide* 1789 ; il grava, d'après Hubert une *Vue de Versoix près Genève.* — 3. DAVID, frère du n° 2, 1763-1833, maître orfèvre, bourgeois de Genève 1790. — 4. ***David-Étienne***, 1804-1869, fils du n° 3, avocat et poète à ses heures ; premier mémorialiste, puis membre du Conseil représentatif et du Grand Conseil où il siégea dans l'opposition libérale avec Fazy-Pasteur et Delapalud

entre autres. C'est aussi avec ce dernier qu'il fonda l'association du Trois-Mars ; il participa à la rédaction des *Intérêts genevois.* Il fut membre de la Constituante et après la promulgation de la nouvelle constitution, il se retira de la vie publique. Professeur de droit civil et commercial et en 1848, président de la Cour de cassation pour le criminel. Un volume de ses poésies a été publié en 1869. — Sordet : *Dict.* — *SKL.* — *Genève Suisse.* — Gardy : *Cinquante ans de notre vie politique.* — Préface des *Poésies de D.-É. Gide.* [B. SCHATZ.]

GIDEON HOSENSTOSS, l'une des représentations symboliques de l'hiver qu'il était d'usage à Hérisau (Appenzell) de brûler au printemps, spécialement pendant le carême, sous la forme d'une poupée de paille. Le mercredi des cendres une oraison funèbre était solennellement prononcée à Hérisau et le premier dimanche de carême le mannequin était brûlé. Une de ces oraisons, de 1906, a été publiée dans *SAV* XII, 222. [H. B.-St.]

GIEBENACH (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1246 *Gibenacho* ; 1247, *Gibennache* ; 1254, *Gibinnach* ; 1338, *Gybenach.* Le village était à l'origine composé de deux domaines : *ze Fronlo* et *an dem Wartbüle und in den Birchen.* D'abord possession des Homberg anciens, puis des Homburger nouveaux et des Habsbourg qui en disposèrent à titre de suzerains. Le domaine *zu Fronlo* était en 1277 aux mains du meyer Erphrid d'Augst et de sa famille ; l'autre appartenait en 1272 à Heinrich von Schauenburg. Gottfried et Sophie von Eptingen (1246), ainsi que Chunrad von Maisprach y avaient aussi des biens. Bailli des comtes Rodolphe et Gottfried de Habsbourg, Gerhard von Gösgen éleva des prétentions sur certains biens à Giebenach, mais il dut se désister en 1254 en faveur du couvent d'Olsberg, qui était devenu peu à peu propriétaire de tous les domaines du village (en 1246, celui des Eptingen ; en 1247 celui de Chunrad von Maisprach ; en 1254 celui de Gerhard von Gösgen ; en 1272 le domaine de Wartbül, de Heinrich von Schauenburg et en 1277 le domaine *ze Fronlo*, du meyer d'Augst). Le couvent remit de nouveau toutes ces propriétés en fief. La maison du tenancier du fief ayant brûlé et étant devenue inhabitable, celui-ci rétrocéda en 1437 sa part au couvent (le quart). Bâle parvint à s'approprier tout le village ; les 25 et 26 août 1534, les deux domaines de Giebenach lui appartenaient avec la haute et la basse juridiction et, le jour suivant, l'empereur lui faisait cession de tous les droits qu'il avait possédés jusqu'alors dans le ban du petit bailliage de Giebenach à l'Est du Violenbach, après avoir délié ses sujets autrichiens à Giebenach de leur serment de fidélité. Au spirituel, Giebenach appartint autrefois à Augst ; il fut rattaché à la paroisse d'Arisdorf en 1532. — Arch. d'État Liestal. — *ULB.* — Bruckner : *Merkwürdigk.* — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel.* [K. GAUSS.]

GIEL VON GLATTBURG UND GIELSBERG. Famille de ministériaux saint-gallois attestée de 1166 à son extinction en 1765.



Armoiries : coupé, au 1 d'argent, au 2 échiqueté de gueules et d'argent. Le château familial était la *Glattburg* sur la Glatt, que les Giel tenaient en fief du couvent de Saint-Gall avec la basse justice et les revenus des villages et hameaux de Flawil, Burgau, Gebertswil, Aufhofen, Harswil, Niederwil, etc. Les Giel paraissent avoir été libres à l'origine et possédèrent au début leurs propres ministériaux, nommés seulement *von Glattburg* et cités de 1167 à 1280. A partir de la seconde moitié du XIII[e] s., un rameau de la famille Giel s'établit au château de *Liebenberg* près de Mönchaltdorf et un autre, au XIV[e] s., au château de *Helfenberg* près de Gossau. Werner Giel von Liebenberg, ayant hérité de tout le patrimoine familial, vendit en 1391 le château de Liebenberg et ses dépendances au chevalier Heinrich Gessler de Grüningen, et Werner II, en 1486, toute la seigneurie de Glattburg à l'abbé Ulrich VIII de Saint-Gall. De leur ancien domaine, il ne resta aux Giel que les ruines du château de *Gielsberg* non loin de Maggenau, mentionné dès 1491, avec les biens afférents. Ils se nommèrent dès lors de préférence *von Gielsberg*, affirmant que Gielsberg était le berceau de leur famille. L'abbé Gotthard Giel remit en fief en 1493 à son père Rudolf, bailli de Murbach en Alsace, la seigneurie de Wengi en Thurgovie, avec les deux châteaux ainsi que les propriétés encore en ce temps importantes du couvent de Saint-Gall en Sundgau, Alsace, Brisgau, Forêt-Noire (surtout Ebringen). Les Giel se maintinrent à Wengi jusqu'en 1591 ; ils furent aussi en possession du château d'Eppenburg et de la seigneurie de Bichwil, de 1546 à 1627, date à laquelle ils vendirent Gielsberg, du château et du domaine de Zuckenriet 1618-1735, de la gentilhommière de Neu-Güttingen près d'Illighausen, de 1700 à 1752 environ, et de la seigneurie de Blidegg 1743-1765.

Il faut mentionner spécialement : — 1. RUDOLF, cité de 1226 à 1277. Il fonda l'abbaye de Maggenau en 1244, fut camérier du couvent de Saint-Gall, charge qui devint héréditaire dans la famille, posséda des biens en propre, ainsi que des fiefs des comtes de Toggenbourg, de Kibourg et de l'évêque de Constance ; il est appelé par Kuchimeister dans les *Casus s. Galli, dozemal der richost Dienstman* du couvent. — 2. GOTTHARD, abbé de Saint-Gall 1491, † 12 avril 1504, entreprit la reconstruction du couvent démoli à Rorschach. Il prit énergiquement parti pour les Confédérés, avec ses frères puînés, dans la guerre de Souabe — ce qui n'empêcha pas les Suisses de faire de grands torts à son frère Peter et à son père Rudolf qui étaient partisans de la noblesse de l'Autriche antérieure — et obtint en 1501 l'établissement définitif de la frontière entre le bailliage de Thurgovie et les terres du couvent. — 3. AMALIA, sœur du n° 2, abbesse de Maggenau 1506, † 24 novembre 1532. — 4. GABRIEL, fut élu prince-abbé de Murbach et Luders par la majorité des conventuels en 1587, mais la même année, la minorité, soutenue par la haute noblesse alsacienne, par le gouvernement autrichien à Ensisheim et par les Bourguignons, l'obligea à se retirer et à se contenter de la prévôté d'Œlenberg. — 5. GEORG-CHRISTOPH, bailli saint-gallois de Rosenberg dans le Rheintal 1585-1638. Il acquit Zuckenriet en 1618. — 6. URSULA, abbesse de Säckingen 1600, † 15 octobre 1615. — 7. MARGARETA-ELISABETA, sœur *Clara* en 1608, † 1658, nonne au couvent d'Attinghausen, qu'elle dirigea presque sans interruption dès 1618, auteur d'un ouvrage sur les origines et l'existence de son couvent. — 8. BERNHARD-CHRISTOF, fils du n° 5, capitaine dans la cavalerie impériale, colonel, bailli de Rosenberg 1638-1658 ; † conseiller saint-gallois, colonel du pays et bailli de Rorschach le 1[er] février 1662. — 9. BERNHARD-CHRISTOF II, P. *Romanus*, prince-abbé de Kempten 1639, † 21 juillet 1673. — Voir *UStG.* — *LL.* — *LLH.* — *Histor. Nbl. v. Uri* 1920. — *Gfr.* 77. — Bütler : *Die Giel von Glattburg und Gielsberg* (en préparation pour *SVB*). [Bt.]

GIELLY. Famille genevoise, originaire de Chêne-Thônex. — LOUIS-JULES, * à Genève le 11 janvier 1876, conservateur des Beaux-Arts au Musée d'art et d'histoire dès 1922, a publié *Giovan-Antonio Bazzi dit le Sodoma*, 1911 ; *L'Ame siennoise*, 1920 ; *Les Primitifs siennois*, 1925 ; collaborateur de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, de l'*Art et les artistes*, etc. [P.-E. M.]

GIELMASCH (probablement **GUGLIELMAZZI**), BERNARDO, de Bignasco (Tessin), construisit à ses frais l'église de Bauen. La landsgemeinde d'Uri le récompensa en 1586 en lui accordant la bourgeoisie uranaise. — *BStor.* 1907. [C. T.]

GIENG. Voir GEILER.

GIERIET. Famille de Disentis (Grisons). — JAKOB-FRANZ, * 1780, curé de Truns 1811-1858, chanoine 1824, vicaire épiscopal de la Cadî dès 1825, chapelain de Maria Licht 1858-1866, † 1866. Auteur d'un livre de prières pour les enfants : *Cuortas devoziuns per pitschens.* [J. SIMONET.]

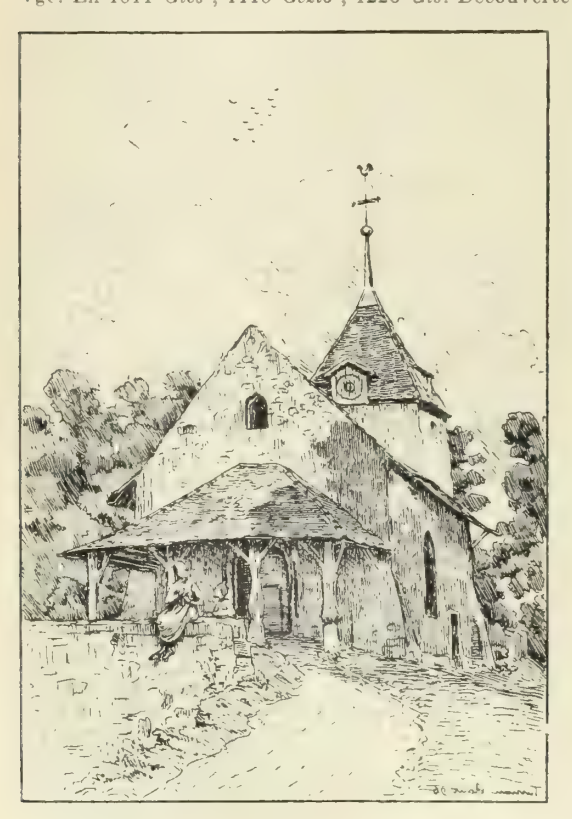
GIESKER. Famille originaire de Brunswick. — 1. Conr.-Jos.-HEINRICH, * 1808, D[r] med., vint à Zurich en 1835 ; privat-docent à l'université, professeur extraordinaire de gynécologie 1855. Bourgeois de la ville 1852, † 3 août 1858. — *Chronik Neumünster*, p. 453.

— G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 40, 90, 92. — 2. Ernst-HEINRICH, petit-fils du n° 1, Dr jur., privat-docent en novembre 1913, professeur extraordinaire de procédure civile internationale à l'université de Zurich 1918, secrétaire de l'union suisse de droit international ; publia entre autres : *Die Rechtsanwendbarkeits-Normen*, 1913, et *Die zivilrechtl. Beschwerde an das schweiz. Bundesger.*, 1915. — *Zur Erinnerung an Dr. jur. H. G.-Zeller* (1919). — *Rektoratsrede und Bericht Univ. Zür.* 1919. — *NZZ* 1919, n° 589. [H. G.]

GIESSBACH (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Torrent formant 14 chutes de 9 à 50 mètres, que l'instituteur Hans Kehrli de Brienz rendit accessibles en 1818. Il fit construire également une modeste auberge. En 1873 un nouvel hôtel fut bâti ; brûlé en 1883, il fut reconstruit dans de plus grandes proportions. Station Giessbach des bateaux à vapeur du lac de Brienz 1893 ; funiculaire du débarcadère à l'hôtel 1879. — Hartmann : *Das grosse Landbuch.* [R. M.-W.]

GIETETAZ. Famille valaisanne, d'Albinen, connue dès le XVe s., éteinte au XVIIe s. — 1. JEAN, carmélite, prieur de Géronde 1520. — 2. PIERRE, curé de Sierre, doyen de Valère 1535. [Ta.]

GIEZ (C. Vaud, D. Grandson. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1011 *Gies* ; 1110 *Gezio* ; 1226 *Gis*. Découverte



Le temple de Giez en 1896. D'après un dessin de E.-D. Turrian.

en 1816 et 1817 de tombes helvéto-burgondes renfermant des armes. En 1011, le roi de Bourgogne, Rodolphe III, donne au couvent de Romainmôtier des terres situées à *Gies* ; en 1179, le couvent de Haut-Crêt, dans le district d'Oron, y a également des possessions. En 1476, Charles-le-Téméraire, se préparant à la bataille de Grandson, y établit son camp sur une colline nommée aujourd'hui « le duc de Bourgogne ». Le campement du duc de Bourgogne a laissé des preuves et des traces de son établissement ; l'on a retrouvé dans les environs des débris d'armes, d'épées, de dagues, des fers de lances, etc. Un peu au Nord de la colline se voit encore l'étang creusé par les soldats du duc pour abreuver leurs chevaux. *Armoiries :* d'azur à la clef d'or posée en pal.

L'église de Giez remonte au commencement du XIIe s., le chœur et le clocher en fournissent les preuves. Elle a subi un grand remaniement vers la fin du XVe s. Au moyen âge, l'église était plus grande qu'aujourd'hui ; elle possédait sur la partie Nord une chapelle dont les restes ont été retrouvés. L'église de Giez, citée dès 1228, fut la paroissiale de Grandson jusqu'en 1437 ; les habitants de Grandson furent alors libérés de l'obligation de se rendre à Giez pour la messe dominicale. L'église a subi une importante restauration dans les années 1902 à 1905, et la ville de Grandson fut alors exonérée définitivement de toute participation à son entretien. La Réforme a été prêchée à Giez par Farel et Lecomte (1531-1538). Le château, à côté de l'église, est une grande maison seigneuriale, dont l'origine est inconnue. Il a conservé des meurtrières à l'intérieur, qui pourraient remonter au XIVe s. ; une reconstruction a eu lieu à la fin du XVe ou commencement du XVIe s., époque à laquelle le château a été fortifié à nouveau. Le château est depuis 1613 la propriété de la famille Bourgeois qui, avant cette date, habitait le château du Vesin. Registres de baptêmes dès 1729, de mariages et de décès dès 1728. [Victor-H. BOURGEOIS.]

GIEZ, de. Famille noble, qui tire probablement son nom du village de Giez (Vaud), et dont plusieurs membres ont revêtu des charges importantes dans le comté de Neuchâtel. — 1. JEAN, écuyer, cité à Neuchâtel de 1354 à 1361, maître d'hôtel du comte Louis 1361 ; prononça en 1365 sur un différend entre les bourgeois et le chapitre de Neuchâtel. — 2. OTHENIN, châtelain de Valangin en 1378. — 3. DAUPHIN, châtelain de Vaumarcus 1363-1366. — 4. JACQUES, prieur de Saint-Jean 1418, et de Bevaix avant 1436. — Matile. — Archives de l'État de Neuchâtel. [L. M.]

GIEZENDANNER. Ancienne famille du Toggenbourg, aussi naturalisée à Saint-Gall depuis 1906. UOLRICH Giezedaner était en 1499 ancien ammann de la communauté des *Hofjünger* à Wattwil. — 1. ***Hans-Ulrich***, de Lichtensteig, orfèvre, devint en 1713 l'un des agitateurs en faveur du piétisme radical. Il étudia pendant peu de temps à Marburg, puis, expulsé de la Hesse, il reprit en Suisse sa propagande de prophète de la pénitence et d'inspiré, prêcha à de grandes foules, successivement à Schaffhouse, dans le Toggenbourg, la Thurgovie, à Saint-Gall, à Zurich, mais fut partout poursuivi et chassé par le clergé orthodoxe et les autorités ; il s'enfuit en Allemagne en 1716, revint à Lichtensteig en 1720, et travailla paisiblement, pendant plusieurs années de son métier d'orfèvre. Il recommença son agitation en 1736, mais le mandat sur les piétistes de la même année mit fin à son activité ; il se rendit en Amérique. — Wernle : *Der schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* I, 185-190. — 2. ANDREAS, de Lichtensteig, *Landschreiber*, fonda en 1767 la Société de moralité du Toggenbourg, qu'il dirigea durant près de 30 ans. — Dierauer : *Die Togg. Moral. Ges.*, dans *St. Galler Nbl.* 1913. [Bt.]

GIFFERS. Nom allemand de Chevrilles. Voir ce nom.

GIGANDET. Famille de Vendlincourt et des Genevez (Jura bernois). — CHARLES-JOSEPH, 1855-1913, instituteur, maître au progymnase de Delémont, professeur à Groningue et à Rotterdam. Rédacteur au *National Suisse* 1892-1896, vice-chancelier de la Confédération 1902-1908. A collaboré au *Démocrate* sous le pseudonyme de Jean Bron, et annoté le *Journal de F.-J. Guélat*. — *ASJ* 1913. [A. Sch.]

GIGER. Familles des cantons de Berne, Grisons, Saint-Gall et de Schwyz.

A. **Canton de Berne.** GIGER et GYGER. Ce nom est fréquemment mentionné par les *FRB* dans toutes les parties du pays. A une famille Gyger, de Champion, établie en ce lieu dès 1500 et qui donna à la commune plusieurs juges au consistoire, administrateurs de l'église et employés communaux, appartiennent — JOHANN-FRIEDRICH, * 1853, aubergiste, grand conseiller dès 1891. — FRÉDÉRIC-ALBERT, * 30 juin 1856 à Neuchâtel, colonel divisionnaire. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

B. **Canton des Grisons.** Famille très répandue, surtout dans le Lugnez et à Vals, mais aussi à Rhäzüns et à Haldenstein, éteinte à Maienfeld et dans la Cadi. [L. J.]

C. **Canton de Saint-Gall.** GIGER, GEIGER. Nom de famille de la ville et du pays de Saint-Gall, surtout fréquent dans le Toggenbourg et le Rheintal. HANS Giger, d'Amriswil, 1388 ; HAINZ, de Gossau, 1420 ; HANS, prévôt de corporation à Saint-Gall, † 1515 à Marignan. La famille s'éteignit dans la ville en 1792, mais de nouvelles familles du pays de Gaster et du Toggenbourg y furent reçues en 1878, 1893 et 1905. VINCENZ était ammann en 1600-1604 de la ville et seigneurie saint-galloise de Bürglen en Thurgovie. Son fils, LEONHARD, s'en alla en France et le petit-fils de celui-ci, LUDWIG, acheta en 1723 le château de Prangins (voir art. GUIGUER DE PRANGINS). — 1. HANS Giger de Kengelbach (Com. Bütswil), bourgeois de Wil, gouverneur pour l'abbaye à Wil 1500, bailli conventuel dans le Toggenbourg 1509-1530. Homme sage et mesuré, il prit une position intermédiaire dans les troubles religieux et sut conserver la confiance tant de ses seigneurs ecclésiastiques que des campagnards des deux confessions. Il n'accepta pas son élection au poste de landammann du Toggenbourg par la landsgemeinde du 17 juin 1530, qui agissait sans l'assentiment de l'abbé, mais se laissa nommer trésorier du pays, situation qu'il conserva en 1532, quand la domination de l'abbé eut été rétablie sur le Toggenbourg. — 2. JOSEF-KONSTANTIN Giger, de Quarten, 1838-1912, revêtit plusieurs fonctions officielles dans le district de Sargans et le canton de Saint-Gall, membre en 1876 et président en 1890 du tribunal de district de Sargans, membre de la Constituante saint-galloise 1890. — Voir Wegelin : *Geschichte des Toggenburgs* II. — *MVG* 33. — E. Egli dans *Zw.* II, p. 51-55. — *LL (Gyger).* — *Bürgerbuch der Stadt St. Gallen* 1920. — *St. Galler Nbl.* 1913, p. 48. [Bt.]

D. **Canton de Schwyz.** Vieille famille du Steinerviertel dont les membres s'établirent plus tard à Yberg et à Brunnen. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'azur à la fleur de lys d'or, aux 2 et 3 d'argent à trois fasces de gueules accompagnées en pointe d'une étoile d'or. — 1. HARTMANN, du Conseil des Sept du Steinerviertel au XVe s. — 2. JOHANN, trésorier du pays 1664-1668. — 3. FRANZ-KARL, fils du n° 2, bailli de Blenio 1712-1714. — *LL.* [R-r.]

GIGNILLIAT. Famille vaudoise à Avenches dès 1396. *Armoiries* : de gueules à une poule d'or. — 1. JEAN, 1450-1535, à Lausanne, notaire de l'évêque Sébastien de Montfalcon. — 2. JEAN, notaire, commissaire de LL.EE. de Berne ; châtelain de Glérolles en 1549. — 3. JÉRÔME, bourgeois de Saint-Saphorin, châtelain de Vevey et de la Tour-de-Peilz en 1606. — 4. JEAN, 1612-1658 environ, acquit la bourgeoisie de Berne et épousa une Bonstetten. Cette famille s'éteignit au Pays de Vaud vers le milieu du XVIIIe siècle, mais une branche veveysanne doit s'être perpétuée aux Indes. [M. R.]

GIGNOUX. Famille originaire d'Uzès en Languedoc reçue à l'habitation de Genève au début du XVIIIe s., bourgeoise en 1771. — 1. PIERRE, publia en 1713 un livre remarquable sur les travaux de serrurerie dont il grava lui-même les planches de modèles. — 2. MARC, descendant d'un frère du n° 1, * 1748, proposa en 1788 l'établissement d'un Mont-de-Piété, par une société d'actionnaires. Le Petit Conseil refusa de l'autoriser. — Voir *SKL.*

D'une famille originaire de Nyon, plus anciennement de Givrins et dont une branche acquit l'habitation genevoise en 1746 est issu — 1. JOHN-Louis, * 1860, homme politique genevois, adjoint, puis maire des Eaux-Vives 1904-1918 ; député au Grand Conseil dès 1892 ; conseiller d'État 1918-1924, consul de Belgique 1918-1925. — 2. JOHN-Louis-ADRIEN, fils du n° 1, 1885-1924, D^r en droit, entre en 1914 au service du Département politique fédéral, occupe successivement les postes de secrétaire de légation à Londres, Tokio et Varsovie, puis chargé d'affaires de Suisse en Pologne. [H. V. et P.-E. M.]

GILARDI. Famille tessinoise, mentionnée à Locarno en 1653, à Lugano, à Montagnola. — CRISTOFORO, de Locarno, était en 1653 un des représentants du bailliage au congrès de Bironico où l'on devait décider de la participation des bailliages tessinois à la guerre des paysans. — MARGHERITA, de Lugano, légua en 1668 ses biens à l'hôpital de Lugano.

Dans la seconde moitié du XVIIIe s., trois frères Gilardi, de Montagnola, Vittorio, Giovan-Battista et Giosuè (Ossip), architectes, se rendirent en Russie. Le plus important est — 1. GIOVAN-BATTISTA (IVAN), * 1757 et † à Montagnola 13 février 1819 ; architecte, voyagea en Italie, en France, en Pologne et se fixa en Russie où il devint architecte de la cour sous Catherine II. Il construisit entre autres l'institut Alexandre, la maison des Invalides, l'hospice des veuves, le théâtre de l'Ermitage, la grande Bourse à Saint-Pétersbourg. A Moscou, il coopéra à la réédification du Kremlin après 1812. Chevalier des ordres de Saint-Wladimir et de Sainte-Anne. — 2. ***Domenico***, fils du n° 1, architecte et ingénieur, * en 1788, † 28 février 1845. Il succéda à son père comme architecte impérial, et travailla notamment à la reconstruction de Moscou après l'incendie de 1812. Il y construisit toute une série de palais pour le gouvernement et les particuliers, entre autres : l'« ancienne » université (1817-1818) ; la banque commerciale impériale (1818-1823) ; le palais des veuves (1820-1826) ; le Polytechnicum (1827-1830) ; les palais du grand-duc Michel Pawlowitsch, des familles Naïdjonoff et Firssanoff, etc. Membre honoraire de l'académie de Saint-Pétersbourg 1831. Chevalier de la couronne. En 1832, il rentra malade au Tessin et construisit la chapelle de San Pietro à Gentilino. — 3. CARLO, prêtre, de Locarno, * 23 décembre 1798, † 11 octobre 1857. Curé de Berzona, chanoine de Locarno, doyen de la Lavizzara et du haut Val Maggia, co-visiteur de Mgr Romanò, évêque de Côme, procureur général de l'*Istituto della Carità* ; publiciste et missionnaire. — 4. ALESSANDRO, neveu du n° 1, architecte, de Montagnola, * 26 mars 1808, † en 1871 ; se rendit en Russie en 1818 et construisit à Moscou l'église catholique. Il rentra à Montagnola en 1847. — 5. GEROLAMO, architecte, frère du n° 4, 1810-1883, travailla en Pologne. De 1871 à 1877, député au Grand Conseil tessinois. — Oldelli : *Dizionario.* — Vegezzi : *Esposizione storica,* — Siro Borrani : *Ticino Sacro.* — Bianchi : *Artisti ticinesi.* — Benois-Simona : *Lugano e dintorni, un semenzaio di artisti.* [C. T.]



Domenico Gilardi.
D'après un portrait à l'huile.
(Date et auteur inconnus).

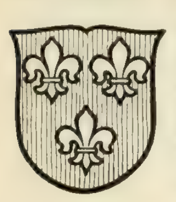
GILG. Familles des cantons d'Argovie, de Berne et d'Uri. Le nom provient du prénom Ægidius ou plutôt d'une forme vulgaire *Ægilius* qui est aussi à la base du français *Gil.* — *SI* II, 213.

A. **Cantons d'Argovie et de Berne.** GILG, GILGEN. Famille peu nombreuse des cantons d'Argovie et de Berne (Rüeggisberg, Wahlern). — ARNOLD Gilg, d'Aristau (Argovie), * 27 janvier 1887 à Olten, D^r theol. à Berne 1914, privat-docent 1915 et professeur de théologie systématique à l'université de Berne 1921, auteur d'articles de théologie systématique parus presque tous dans la *Internat. Kirchl. Zeitschrift.* [L. S.]

B. **Canton d'Uri.** GILG, GILGEN, GILI. Famille éteinte qui fut représentée au XVIe s. à Altdorf et à Flüelen et acquit les droits de bourgeoisie en 1525. — 1. JOST, † à Novare en 1513. — 2. JOHANN, curé à Stans en 1530, à Altdorf en 1531, à Bürglen (Uri), camérier du chapitre des 4 cantons forestiers. — Voir obituaires et actes de 1531 aux archives paroissiales d'Isental. — Livres de bourgeoisie aux archives d'État d'Uri. — Rentiers et notes manuscrites du curé Imhof aux

archives d'État d'Uri. — Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Nbl. v. Uri* 18, p. 62. [J. M., A.]

GILGEN (ZUR). Famille patricienne encore existante, de la ville de Lucerne, qui est citée sous le nom de *Getzenheim* de 1428 à 1461. Le nom est une forme dialectale de *Ilge = Lilie* (lys) (*SI* I, 179; II, 232). HANS Getzenheim, de Trechtingshausen, marchand drapier, bourgeois 1428. Auteur de 3 volumes manuscrits. *Armoiries*: de gueules à trois fleurs de lys d'argent. — 1. HANS, fils du précédent, receveur de la bourgeoisie 1463, marchand drapier, parlier au tribunal 1473, receveur du « Mauvais denier », membre du Conseil et bailli de Büron 1477, fondateur des autels de Tous-les-Saints et de Saint-Michel dans l'église des franciscains 1480, acheta un fief impérial à Sursee 1483, † 1484. — 2. MELCHIOR, fils du n° 1, 1474-1519, du Grand Conseil 1493, du Petit Conseil 1498, participa à la guerre de Souabe 1499 ; bailli de Rothenburg 1505, de Thurgovie 1506, comme ambassadeur retenu prisonnier à Zurich en 1509, auprès du pape Jules II en 1510, en Savoie en 1511. Rénovateur de la chapelle Saint-Antoine 1512, ambassadeur en France 1515, bailli de Willisau 1516, acquit la seigneurie d'Hilfikon 1518, pèlerin à Jérusalem et chevalier du Saint-Sépulcre 1519, † dans son voyage de retour, enterré à Rhodes. — 3. HANS-JAKOB, fils du n° 2, 1494-1522, seigneur d'Hilfikon 1519, du Petit Conseil 1521, † à la bataille de la Bicoque 1522. — 4. GABRIEL, demi-frère du n° 3, comte palatin, chancelier de la ville 1537, † 1541. — 5. AURELIAN, 1521-1548, fils du n° 3, seigneur d'Hilfikon, à la cour de France 1537, du Grand Conseil 1541, du Petit 1544. — 6. LUDWIG, dit *Flos latinitatis*, fils du n° 5, 1547-1577, seigneur d'Hilfikon, étudia à Fribourg-en-Brisgau 1561, Dôle 1563, Paris 1565, Orléans 1567 ; membre du Grand Conseil 1567, du Petit Conseil 1568, trésorier 1569, fonda la bibliothèque de la famille, racheta la maison patrimoniale 1571. — 7. MELCHIOR, fils du n° 6, 1574-1616, seigneur d'Hilfikon, Hünigen et Rotsee, du Grand Conseil 1592, bailli de Weggis 1593, du Petit Conseil 1598, bailli de Ruswil 1601, trésorier 1606 ; restaura la chapelle près de Baar. — 8. MELCHIOR, fils du n° 7, seigneur de Hünigen et Rotsee, du Grand Conseil 1617, bailli d'Ebikon 1619, Weggis 1623, du Petit Conseil 1625, bailli de Münster 1627, seigneur justicier de Rüssegg 1632, † 1633. — 9. AURELIAN, frère du n° 8, 1602-1633, seigneur d'Hilfikon, qu'il vendit en 1628 ; page du duc Charles-Emmanuel de Savoie 1618, membre du Grand Conseil 1626, bailli de Weggis 1631. — 10. ***Aurelian,*** fils du n° 9, 1630-1696, du Grand Conseil 1653, capitaine à la bataille de Villmergen 1656, du Petit Conseil 1657, juge conseiller 1658, bailli de Sargans 1661, d'Entlebuch 1665, ambassadeur auprès de l'évêque de Bâle et de l'armée française en Alsace, en 1672 et 1674, bailli dans le Freiamt 1677, constitua en fidéi-commis en 1681, la maison flanquée d'une tour, voisine du lac, qui est encore en possession de la famille à Lucerne. Trésorier 1683, avoyer 1686, conseiller intime de l'évêque de Bâle 1692, chevalier ; auteur d'un récit de la guerre des paysans 1653, de la première guerre de Villmergen 1656, de l'affaire de Wigoldingen 1664, de celles de Pfyffer et d'Amlehn, ainsi que d'un armorial. — 11. KASPAR, fils du n° 10, 1655-1710, survivancier à Beromünster 1671, chanoine 1681, curé de Büron, gardien 1706, chevalier de l'ordre de SS. Maurice et Lazare. — 12. JOSEPH, frère du n° 11, 1656-1706, cistercien à Saint-Urbain, profès 1676, abbé 1701 ; il mit en travail les stalles du chœur de Saint-Urbain. — 13. HANS-JAKOB, frère du n° 11, 1658-1712, du Grand Conseil 1680, bailli de Knutwil 1685 et 1691, du Petit Conseil 1696, bailli de Münster 1701, de Ruswil 1707. — 14. FRANZ-RUDOLF, frère du n° 11, 1664-1725, *P. Bonifacius* O. S. B. à Pfäfers, profès 1681, professeur de théologie au chapitre, prince-abbé 1707, acquit en 1707, de l'évêque de Coire le droit de désigner des religieux du couvent pour remplir les charges dont ce dernier avait la collation, édifia les grands hôtels des bains de Pfäfers et diverses églises. — 15. JOSEPH, 1673-1726, du Grand Conseil 1694, bailli de Malters 1695, de Knutwil 1699, du Petit Conseil 1704, bailli de l'Entlebuch 1705, seigneur de Hünigen. — 16. AURELIAN-ANTON-IGNAZ, frère du n° 15, 1681-1750, du Grand Conseil 1705, bailli de Wikon 1711, du Petit Conseil 1727, bailli de Münster 1729, de Rotenburg 1735 et 1743. — 17. AURELIAN, fils du n° 13, 1688-1759, du Grand Conseil 1710, bailli de Wikon 1711, du Petit Conseil 1716, bailli de l'Entlebuch 1717, de Lugano 1722, de Willisau 1727, député auprès de l'évêque de Bâle en 1733 et de l'abbé de Saint-Gall en 1740, lieutenant et député dans les bailliages tessinois 1741, banneret de la ville 1742, bailli de Münster 1743, trésorier 1747, avoyer 1752. A laissé une collection manuscrite de lettres d'alliance, traités, etc. — 18. KASPAR-LEONZ, fils du n° 15, 1699-1769, du Grand Conseil 1724, bailli de Weggis 1725, de Malters 1729, capitaine général à Wil 1733, du Petit Conseil 1750, seigneur de Heidegg 1759, seigneur de Hünigen et Rotsee. — 19. JOSEPH-ANTON-IGNAZ, fils du n° 16, 1709-1781, bailli saint-gallois de Rosenberg, du Petit Conseil 1754, bailli de l'Entlebuch 1757, de Münster 1759. — 20. FRANZ-JOSEF-JAKOB, frère du n° 19, 1718-1788, capitaine général à Wil 1741 ; du Grand Conseil 1745, bailli de Kriens 1745, administrateur de Heidegg 1748 et 1769, bailli de Büron 1749, de Malters 1753, du Petit Conseil 1759, bailli de Locarno 1763, de Ruswil 1765, de Münster 1781. — 21. IGNAZ-AURELIAN-JOHANN-BAPTIST, 1728-1798, jésuite, lors de la suppression de l'ordre au collège à Lucerne 1773, chanoine 1778, directeur des écoles 1781. — 22. JOST-MELCHIOR, frère du n° 20, 1728-1774, du Grand Conseil 1760, bailli de Knutwil 1761, de Wikon 1762, bailli du lac à Sempach 1771. — 23. FRANZ-XAVER, 1732, capitaine au régiment de la garde Tschudi à Naples, lieutenant-colonel, membre du Grand Conseil 1782. — 24. FRANZ-JOSEPH-BERNARD, fils du n° 19, 1749-1805, du Grand Conseil 1769, bailli d'Ebikon 1773, de Malters 1775, de Büron 1779, du Petit Conseil 1781. — 25. AURELIAN-JOHANN-BAPTIST, 1749-1797, chapelain de Neuenkirch, chanoine de Beromünster 1786. — 26. JOSEPH-AURELIAN, 1753-1808, lieutenant au service de Sardaigne, du Grand Conseil 1775, bailli de Wikon 1778, de Kriens 1787, du Petit Conseil 1788, bailli de Münster 1791, député à la Diète 1793, quartier-maître général 1796. — 27. LORENZ-LEODEGAR, frère du n° 26, 1759-1814, du Grand Conseil 1789, administrateur de Heidegg 1795, patriote 1798. — 28. ALOIS, 1786-1863, commanda au siège de Huningue 1815, fidéi-commissaire, préfet de district 1817, juge d'appel et membre du Petit Conseil 1828; président de la chambre de commerce 1831, membre de la chambre d'assistance et des orphelins 1832, président de corporation 1838, du Grand Conseil 1839. — 29. JOHANN-BAPTIST, 1804-1885, président de la Cour d'assises 1871, auparavant député au Grand Conseil, juge d'instruction et juge cantonal. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* — v. Vivis : *Wappen der ausgestorbenen Geschlechter Luzerns.* — *Besatzungsbuch.* — Arch. d'État. — *AGS* 1907. [v. V.]





Ludwig zur Gilgen.
D'après un tableau à l'huile.
(Date et auteur inconnus).

GILGENBERG (C. Soleure, D. Dorneck-Tierstein. V. *DGS*). Ruine de château en amont du village de Zullwil. Le château, bâti en 1310 par les Ramstein, lors de la séparation de cette famille en deux branches, sur terre épiscopale, tire son nom des *Gilgen* (*Lilien* = fleurs de lys) de leurs armes. Après les Ramstein, il fut habité par les seigneurs von Gilgenberg, branche bâtarde des premiers. Rudolf III, le dernier des Ramstein, mourut

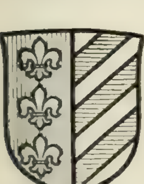
en 1459, en laissant un fils naturel, HANS-BERNHARD, qu'il institua héritier du château et de la seigneurie en dépendant, et comprenant les villages de Meltingen, Zullwil et Nunningen. Hans-Bernhard entra par la suite au service du duc Charles-le-Téméraire et devint en 1471 lieutenant d'Ensisheim en Alsace. Il tomba en 1474, à la tête d'une troupe bourguignonne, dans la bataille de Neuss sur le Rhin. Son fils, HANS-IMER, devint bourgeois de Bâle. Il fut en cette ville représentant de la chevalerie au Conseil et bourgmestre en 1496 et en 1498. L'attitude qu'il aurait eue durant la guerre de Souabe, 1499, mit bientôt fin à son séjour à Bâle. On le trouve dès lors au service de l'Autriche, lieutenant autrichien dès 1510 à Ensisheim. Avec son épouse Agathe von Breitenlandenberg, il dota 1519 l'église de Meltingen de magnifiques vitraux. Plus tard, il entra en relations avec Soleure, à qui il vendit en 1527 le château et la seigneurie de Gilgenberg.

Soleure ne parvint à détacher Gilgenberg de la suzeraineté de l'évêque de Bâle qu'en 1580. La bailli soleurois résida au château jusqu'en 1798. Ce dernier fut détruit par les gens du pays soulevés et le domaine fut mis aux enchères par l'État en 1800. Les *armoiries* des Gilgenberg étaient celles des Ramstein : de sable à deux bâtons fleurdelysés d'argent posés en sautoir. Le bailliage conserva ces armoiries en intervertissant les couleurs. — Voir W. Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — *Oberrheinische Stammtafeln*, tabl. 45. — Kindler von Knobloch : *Oberbadisches Geschlechterbuch*. — Rahn : *Statistik der Kunstdenkmäler des Kts. Solothurn.* — *Beitr. zur vaterländischen Gesch.* (Bâle), vol. 12. [C. Ro.]

GILIO, ZILLIO, GILLIUS. Nom d'architectes de Gandria et Lugano. Un GILLIUS de Battista de Gandria, architecte, travaillait en 1466 à la tour Saint-Georges et au *castelletto* de Gênes, en 1476 il dirigea la construction de l'église de la Madonna di Galliera à Bologne, dont il fit probablement les plans; en 1483 il construisit dans cette ville le palais Fava, anciennement Ghislanda. — En 1466 deux Gillius, un de Lugano, l'autre de Gandria, sont mentionnés comme travaillant à la tour de Saint-Georges et au *castelletto* de Gênes. Le dernier est probablement identique au Gillius de Battista de Gandria. — *SKL.* — *BStor.* 1881, 1882, 1893 et 1899. [C. T.]

GILLAND, GILLIAN. Ancienne famille fribourgeoise encore existante, originaire de Cheiry où on la trouve dès la fin du XVe s. et bourgeoise actuellement de Romont. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GILLARDON (GILARDON, GILARDONI, GIRARDON). Famille grisonne, originaire de Sondrio en Valteline. — JOHANN-JAKOB Girardon était en 1627 podestat de Sondrio et chancelier de la vallée en Valteline. — Rott : *Inv. Somm.* II, 483. — *Armoiries* : parti de gueules à trois fleurs de lys d'or en pal, et d'argent à trois barres d'azur. La branche devenue protestante perdit plusieurs de ses membres lors du massacre de la Valteline, puis elle fut expulsée du pays en vertu de la capitulation de Milan 1639. Un rameau émigra dans le Palatinat rhénan (actuellement Bade), un autre s'établit dans le Prätigau, où ANDREAS (vers 1660-1723), pasteur, obtint la bourgeoisie de Grüsch en 1696. Il fut l'un des principaux promoteurs du piétisme alors naissant aux Grisons. — Wernle : *Gesch. des schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* I, 244. — Ses fils devinrent également pasteurs : — MICHAEL, 1703-1761, pasteur de Küblis, Igis, Luzein et Grüsch, ancêtre de la famille actuellement vivante à Fanas et Coire. — Voir F. Sprecher : *Pallas Rhätica.* — *LL.* [P. GILLARDON.]



GILLARENS (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Promasens. Anciennes formes : au XIIe s. *Gislerens ;* 1225 *Gislarens*, c'est-à-dire chez les descendants de *Gisilhari*, nom propre germain. Au milieu du XIIe s., l'abbaye de Saint-Maurice céda au convent de Hauterêt sa terre de Gillarens ; en 1273, les deux convents étaient en conflit au sujet de cette propriété. Gillarens fit partie de la châtellenie savoyarde de Rue, puis du bailliage fribourgeois de ce nom. La commune de Gillarens s'unit à celle de Chapelle pour établir, en 1674, une chapellenie à Notre-Dame des Champs. — Kuenlin : *Dict.* II. — Dellion : *Dict.* IX. — Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF* VII. — Hisely : *Cartulaire de Hautcrêt*, dans *MDR* XII. [J. N.]

GILLARENS, de. Famille noble originaire du village fribourgeois de ce nom, mentionnée dès le début du XIIIe s. ; au XVe s., elle s'établit à Vevey et y acquit la bourgeoisie. — 1. GAUTHIER, chevalier, 1225-1227. — 2. RODOLPHE, curé de Promasens 1278-1313. — 3. GIRARD, donzel, frère du n° 2, écuyer du comte Louis de Savoie, qu'il servit pendant six années. En 1319, pour récompenser les services de Girard, le comte de Savoie affranchit de toute redevance son domaine de Gillarens, accorda à sa maison le droit d'asile, lui octroya le droit de chasse et de pêche dans tout le territoire de Gillarens. Girard fonda, dans l'église de Promasens, un autel en l'honneur de saint Antoine, † avant 1350. — Voir Dellion : *Dict.* IX. — *Cartulaire de Lausanne*, dans *MDR* VI. — Archives d'État Fribourg : *Cartulaire de Promasens*, Collection Gremaud n° 56 ; *Ratserkanntnusbuch* n° 29 ; *Généalogie Daguet.* [J. N.]

GILLENGUS. Voir VILLENCUS.

GILLER. Famille des cantons de Fribourg et de Saint-Gall.

A. **Canton de Fribourg.** GILLER, GILLIER. Famille fribourgeoise, encore existante, bourgeoise de Vuadens où elle est déjà citée en 1470, puis de Villarvolard où elle apparaît vers le milieu du XVIe s. A l'origine, cette famille prit le nom de *Franc*, puis porta indifféremment ceux de *Franc* et de *Giller* jusqu'à la fin du XVIe s. pour adopter définitivement ce dernier. Les membres de ces familles occupèrent des fonctions publiques importantes et donnèrent plusieurs prêtres, religieux et artistes. *Armoiries* : d'azur à une épée courte d'argent posée en pal, la poignée formée d'un fer de lance, accompagnée en pointe d'une étoile d'or. La branche de Vuadens compte : — 1. FRANÇOIS, gouverneur 1550. — 2. JACQUES, * 1599, † à Fribourg 26 mars 1657, jésuite 1622, professeur de rhétorique à Porrentruy. Celle de Villarvolard : — 3. JACQUES, maître horloger, domicilié à Bulle, fut reçu bourgeois de Fribourg le 27 juin 1698. En 1714, le gouvernement de Fribourg fit appel à Giller pour la construction d'une horloge neuve à la tour de Jacquemart. Il se fixa à Fribourg et fut nommé *monteur des horloges de la ville*, soit *Zitrichter*, et construisit entre autres, en 1721, l'horloge de la porte de l'Auge et, 1723-1724, celle de l'Hôtel de Ville. † probablement en 1728. — 4. FERDINAND, 1703-1765, prieur du couvent d'Hauterive 1764.— Un membre de la branche de Villarvolard se fixa en Amérique vers 1838 où il occupa diverses fonctions. En 1857, on le trouve directeur d'un grand établissement à Rio de Janeiro. — Voir Sommervogel : *Bibl. de la comp. de Jésus* III, 1416. — *ASHF* IX. — *MDR* XXIII 287 — *SKL.* — Dellion : *Dict.* XII, 117. — *Chroniqueur* 1857, n° 57. — Archives d'État Fribourg: Nécrologe d'Hauterive ; Grosses de Bulle, de Corbières, de Romont ; Reg. des bourgeois. [G. Cx.]

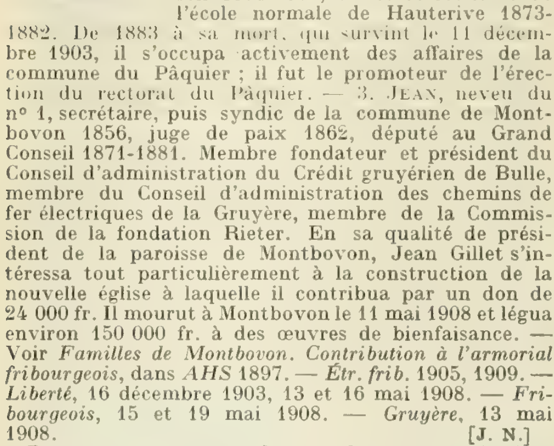


B. **Canton de Saint-Gall.** Famille de la ville de Saint-Gall, éteinte en 1792. — 1. CUNZ, de Rorschach, bourgeois de Saint-Gall 1427. — 2. SEBASTIAN, recteur de l'école de la ville 1676, camérier 1689, doyen 1697, † 1699. — 3. PETER, D^r med., à Strasbourg 1726, médecin de la ville à Saint-Gall 1733, prévôt de corporation et sous-bourgmestre 1760 ; il possédait de fortes connaissances scientifiques et laissa une belle bibliothèque, † 1764. — 4. HEINRICH, 1701-1764, marchand, s'établit à Genève, devint un membre zélé et un prédicateur de la secte des moraves, entra en relations personnelles avec le comte Zinzendorf, servit d'intermédiaire entre les frères moraves et les piétistes de la Suisse occidentale. Il épousa en 1741 Agnès Im

Thurn, de Schaffhouse, et acquit avec la fortune qu'elle lui apporta la propriété de Montmirail (C. Neuchâtel) pour la communauté morave, mais il l'administra mal et dut se retirer en 1747. — *UStG.* — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. de la ville de Saint-Gall). — Paul Wernle : *Der Schweiz. Protestantismus im 18. Jahrhundert* I. [Bt.]

GILLET. Familles des cantons de Fribourg, de Genève et du Valais.

A. **Canton de Fribourg.** Famille fribourgeoise, originaire de la Savoie, actuellement bourgeoise d'Albeuve, de Montbovon et du Pâquier. *Armoiries* : de gueules à la fasce ondée et abaissée d'argent surmontée d'un poisson du même couronné d'or. — 1. ANTOINE, syndic de Montbovon 1849-1855. — 2. FÉLICIEN, inspecteur des écoles de la Gruyère 1871, député au Grand Conseil 1871-1881, directeur-économe de l'école normale de Hauterive 1873-1882. De 1883 à sa mort, qui survint le 11 décembre 1903, il s'occupa activement des affaires de la commune du Pâquier ; il fut le promoteur de l'érection du rectorat du Pâquier. — 3. JEAN, neveu du n° 1, secrétaire, puis syndic de la commune de Montbovon 1856, juge de paix 1862, député au Grand Conseil 1871-1881. Membre fondateur et président du Conseil d'administration du Crédit gruyérien de Bulle, membre du Conseil d'administration des chemins de fer électriques de la Gruyère, membre de la Commission de la fondation Rieter. En sa qualité de président de la paroisse de Montbovon, Jean Gillet s'intéressa tout particulièrement à la construction de la nouvelle église à laquelle il contribua par un don de 24 000 fr. Il mourut à Montbovon le 11 mai 1908 et légua environ 150 000 fr. à des œuvres de bienfaisance. — Voir *Familles de Montbovon. Contribution à l'armorial fribourgeois*, dans *AHS* 1897. — *Étr. frib.* 1905, 1909. — *Liberté*, 16 décembre 1903, 13 et 16 mai 1908. — *Fribourgeois*, 15 et 19 mai 1908. — *Gruyère*, 13 mai 1908. [J. N.]



B. **Canton de Genève.** GILLET, GILET. Deux familles genevoises de ce nom, la première originaire de Varincourt près de Bar-le-Duc, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1601, la deuxième de Bar-le-Duc, bourgeoise en 1617 ; à cette dernière appartient — 1. MARC-ANTOINE, 1736-1822, roi des Bellotiens en 1779 (société de tir au canon). — 2. ÉTIENNE-ANTOINE, petit-fils du n° 1, 1835-1905, vécut en Amérique où il épousa à New-York en 1870 Élise-Aline Brez ; cette dernière mourut à Genève le 4 octobre 1916, en faisant à diverses institutions et fondations de bienfaisance, d'utilité publique et de sciences des legs pour environ deux millions. — *BSHG* IV, p. 308-360. — Autres représentadts de ce nom à Genève : — LOUIS, dit Frédéric, 1814-1884, peintre, élève de J.-L. Lugardon et de Dorcière, directeur des classes de demoiselles aux écoles de dessin de Genève 1851, professeur de dessin à l'école secondaire des jeunes filles 1862, auteur d'une méthode d'enseignement du dessin. Sa femme, née JEANNE-HENRIETTE Ziegerer, 1834-1904, professeur de dessin à l'école de dessin des demoiselles 1875-1889 et à l'école secondaire 1884-1902, peintre et également professeur de solfège au conservatoire. Leur fille — Apolline-DENISE, 1856-1920, femme de Serge Sarkissof, professa le dessin à Tiflis, puis dès 1888 à l'école des Beaux-Arts de Genève. — *SKL.* [P.-E. M.]

C. **Canton du Valais.** GILLET, GILLIET. Famille valaisanne mentionnée à Anniviers au XVIe s. ; elle se répandit dans la contrée de Sierre, à Saint-Maurice de Laques au siècle suivant. — SÉBASTIEN, d'Anniviers, 1660-1728, curé de Laques. — R. G., officier en Espagne vers 1820. — FRANÇOIS-JOSEPH, de Laques, 1785-1815, curé de Loèche-les-Bains, se montra héroïque lors de l'invasion du Valais par les Français, † curé de Venthône. — Archives locales. [Ta.]

GILLI. Familles des Grisons et de Lucerne.

A. **Canton des Grisons.** Nom de famille de la Haute-Engadine, à Bergün, Zillis et Sufers, qui est une forme romane de *Julius*. JAN Gili, d'Obervaz, membre d'un tribunal arbitral entre Coire et Trimmis en 1527 ; MATHIAS *dill Gilli*, de Fellers, membre du tribunal des XV à Truns 1551 ; THOMASCH Gili, du Heinzenberg, fut condamné à une amende en 1618 par le tribunal pénal de Thusis. — Mohr : *Dok. Sammlg.* XVIe s., n°s 1031, 1344 ; XVIIe s., n° 1539. — JŒRG, *Ammann* dans la juridiction de Haute-Engadine 1712. — *LL.* — GIOVANNI, * 1847 en Italie, ingénieur de la ville de Coire, ingénieur cantonal, puis ingénieur en chef des chemins de fer rhétiques, prit une grande part à la construction du réseau, en particulier de la ligne de l'Albula. Auteur de diverses publications, † à Coire 26 novembre 1913. — *Der Freie Rätier* 1913, n° 278. — *JNGG* 1913-1914. [L. J.]

B. **Canton de Lucerne.** A l'origine GILG, GILGI, depuis le XVIIe s. environ GILLI (de *Ægidius ; SI* II, 213). Familles du bailliage de Sursee dès le XVe s., bourgeoises de Lucerne en 1457, 1555, 1617, etc. *Armoiries* : de gueules à une fleur de lys d'or accompagnée de quatre étoiles à six rais du même. — JAKOB, D^r med., médecin de la ville de Lucerne de 1617 à 1644. — NIKLAUS, *Ammann* de la ville en 1653, prit part à l'affaire des bourgeois. — JOSEF, maître de la monnaie en 1692. — JANUARIUS, provincial des capucins de 1708 à 1728. — JOHANN-GEORG, essayeur de la monnaie en 1714. — GEORG, trésorier, porte-bannière et juge dans le pays de Gaster ; † 1744. — *LL.* — *SKL.* — Archives d'État. [P.-X. W.]

GILLIARD. Famille de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille originaire de Riaz, dont le premier membre connu est MERMETUS, † avant 1408. *Armoiries* : parti, au 1 coupé d'argent et d'or à la croix tréflée de gueules mouvant d'un cœur du même et brochant sur le trait du coupé, au 2 de gueules à la bande d'or chargée de trois tourteaux du premier et accompagnée en chef d'une étoile du second. — 1. ROLET Giglard, petit-fils du précédent, gouverneur de Bulle en 1424, † avant 1438. — 2. ROLET, fils du n° 1, gouverneur de Bulle 1465. — PIERRE, prit part à la bataille de Morat, du côté des Suisses, dans la suite à cheval du comte Louis de Gruyères. — Du fait du mariage du n° 1 avec Nicolette Glasson, la famille Gilliard, transplantée à Bulle, finit par prendre le nom de Glasson, qu'elle porte actuellement. — [P. A.] — Pierre-AUGUSTE, de Lussy, * 19 février 1852, † 21 février 1914 au Locle, où il était vétérinaire cantonal dès 1874. Colonel, vétérinaire en chef du premier corps d'armée. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1915. [L. M.]

Une autre famille Gilliard fut reçue bourgeoise de Fribourg le 27 février 1596, avec FRANTZ, menuisier. Une troisième famille, éteinte, existait à Morat. — Voir P. Aebischer : *Quelques cas de changements de noms de famille*, dans *AF* 1919. — P.-E. Glasson et P. Aebischer : *Extraits du répertoire généalogique de la famille Glasson*, p. 13. — Engelhard : *Chronik Murten.* [P. A.]

B. **Canton de Vaud.** Nom de famille assez fréquent dans le canton de Vaud. — PIERRE-ABEL, de Vevey, pasteur à La Sarraz, puis à Nyon, † à Lausanne en 1747, a eu des démêlés assez retentissants avec ses collègues et l'autorité.

Une famille de ce nom, originaire de Suscévaz, a passé à Yverdon au XVIIe s., puis à Fiez au XVIIIe s. ; elle a donné plusieurs officiers et magistrats. — 1. JOHN, * 1849, président du tribunal du district de Grandson 1907-1912, puis du tribunal du ressort de Grandson et Yverdon 1912-1914. — 2. CHARLES, * 1879, fils du n° 1, historien, directeur du Gymnase de Lausanne depuis 1910, auteur d'une thèse sur *Quelques réformes de Solon*, d'études publiées dans la *Bibliothèque universelle*, la *Revue historique vaudoise*, le *Bulletin du Vieux-Moudon*, notamment sur les régions de Montreux et de Moudon. — 3. EDMOND, * 1875, neveu du n° 1, homme de lettres, collaborateur aux *Cahiers Vaudois*, 1914-1915, professeur de littérature française au Gymnase classique de Lausanne, auteur de *Rousseau et*

Vinet, 1925. — 4. PIERRE, * 1879, frère du n° 3, précepteur du fils du tzar de Russie Nicolas II ; il a partagé la captivité de la famille impériale, qu'il a racontée dans son livre : *Le tragique destin du tzar Nicolas II*, 1921. [M. R.]

A une autre famille, appartient — EUGÈNE, * 1861 à Buttes, peintre à Genève, professeur à l'École des Beaux-Arts de cette ville 1901, † 1921. [C. G.]

GILLIÉRON. Nom de plusieurs familles vaudoises. JORDAN Gigleron est cité à Vevey en 1383, CLAUDE Jugleron à Servion en 1442. — 1. LOUIS, 1784-1838, médecin, professeur de physique à l'académie de Lausanne dès 1807. — 2. J.-SIMON-HENRI, † 1837, pasteur à Dommartin 1803, Vevey 1814 et Cully 1825-1837. A copié une quantité considérable de documents intéressant le Pays de Vaud, collection qui est déposée à la Bibliothèque cantonale à Lausanne. — [M. R.] — 3. VICTOR, * à Genève 1826, instituteur à Lutry et à Aubonne, professeur au progymnase de la Neuveville 1853, à l'école supérieure des jeunes filles de Bâle 1866, † 1890. A publié une dizaine d'études géologiques. — *ASJ* 1889. — [A. Sch.] — 4. ALFRED, fils du n° 3, * 29 juin 1849, † 13 octobre 1878 au cours d'un voyage en Grèce, professeur de littérature grecque au gymnase cantonal de Neuchâtel 1873-1877, à l'académie de Lausanne 1877. A publié : *L'Iliade et la plaine de Troie*, 1877 ; *Grèce et Turquie*, 1877 ; *Études sur les ruines d'Apollonie d'Épire*, 1878. — 5. ÉMILE, fils du n° 3, * 26 octobre 1851, peintre et archéologue en Grèce ; travailla avec Évans aux fouilles de Cnossos en Crète. On lui doit les reconstitutions d'une partie du trésor de Mycènes et des coupes d'or de Vaphis. Professeur de dessin à la cour d'Athènes. † 13 oct. 1924. — *SKL*. — 6. ALFRED, * 1853, Dr med., prit part, dans une ambulance turque, à la guerre russo-turque 1877-1878, puis s'établit à Chexbres, † 1886. — 7. JULES, fils du n° 3, * 21 déc. 1854, philologue, professeur à l'École des Hautes Études à Paris, a publié de nombreuses études de dialectologie, notamment : *Petit atlas phonétique du Valais*, 1880 ; *Patois de la commune de Vionnaz*, 1880 ; *Études de géographie linguistique*, 1915 ; *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, 1918 ; le monumental *Atlas linguistique de la France* (avec E. Edmond), 1902-1910 ; collaborateur à la *Romania*, à la *Revue de philologie française et de littérature*, etc. — 8. PAUL, † 1923, chef de service au Département de l'Agriculture, créateur de la *Statistique agricole du canton de Vaud*. — *Livre d'Or*. [L. M. et M. R.]

GILLIERS, de. Famille originaire du Dauphiné, acquit en 1609 à la suite d'une alliance avec la famille Champion, la seigneurie de la Bastie-Beauregard sur Versoix qu'elle garda jusqu'en 1719. — PHILIPPE, baron de la Bastie-Beauregard, fut reçu bourgeois de Genève gratuitement le 29 janvier 1670 avec ses trois fils. *Armoiries* : d'or au chevron d'azur accompagné de trois macles de gueules. — *France protestante* III. — Du Mesnil : *Armorial de Bresse et Bugey*, 295-296. — Albert Choisy, dans *Recueil généalogique suisse* I, p. 273-277.

A cette famille se rattachait peut-être JEAN GILLIER, dit de Ferrières, ingénieur et architecte habile, dont la présence à Genève est attestée de 1565 à 1574 et qui fut au service de la ville en tout cas de 1566 à 1568. On a de lui des plans pour les fortifications de Genève. — Camille Martin, dans *MDG* III, p. 77. — Archives de Genève. [P.-E. M.]

GILLIO ou **GIGLIO,** CÉSAR, peintre, de Vicence, travailla en 1604 aux fresques de la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Genève. — *SKL*. — C. Martin, dans *MDG* III, p. 54. [P. E.-M.]

GILLIOZ. Famille connue à Martigny, à Isérables, se répandit à Nendaz, à Vex momentanément, puis à Saint-Léonard, Granges, Sierre. A donné un curé de Chamoson. [Ta.]

GILLY (C. Vaud, D. Rolle. V. *DGS*). Vge et Com. En 1179 *Jusliaco* ; 1228 *Gillie* ; 1265 *Julie*. Gilly était tenu par les seigneurs de Rolle sous la suzeraineté des sires de Prangins, puis de la maison de Savoie. Il dépendit ensuite des seigneurs de Vincy. Des nobles de Gilly sont bienfaiteurs d'Oujon au XIIIe s. L'église dédiée à saint Jean-Baptiste est citée dès 1299 et a été démolie en 1882 et remplacée par un temple neuf. Celles de Tartegnins et Vincy en dépendaient. A la Réforme, elle est devenue filiale de Bursins. — *DHV*. [M. R.]

GILSI, HANS-FRIEDRICH, dessinateur, peintre et graveur, de Bürglen (Thurgovie), * à Zurich le 12 mars 1878, établi à Saint-Gall depuis 1903. — Voir *Die Schweiz* 1919, p. 513. — *SKL*. [Bt.]

GIMEL (C. Vaud, D. Rolle. V. *DGS*). Vge et Com. vers 1030 *Gimellis* ; 1139 *Gemes* ; 1172 *Gimelz*. *Armoiries* : de gueules à deux jumeaux d'argent, dès le XVIIIe s. Gimel parvint aux seigneurs de Grandson au XIe s., vraisemblablement à la suite d'un mariage, et fut cédé en partie aux moines de Romainmôtier qui y construisirent une église dédiée à saint Pierre. La majeure partie du territoire revint en 1358 aux seigneurs d'Aubonne et fut constitué en seigneurie distincte en 1556 en faveur des Quisard. Registres de baptêmes et de mariages dès 1570, de décès dès 1770. — *DHV*. [M. R.]

GIMEL. Famille bourgeoise de Lausanne dès 1345, qui a donné : — 1. GIRARD, † 1432, célèbre avocat. — 2. URBAIN, syndic de Lausanne en 1436 ; sa veuve fonda une chapelle à Saint-Laurent. — 3. FRANÇOIS, coseigneur de Prilly, bailli de Lausanne en 1528-1536. — 4. ÉTIENNE, fils du n° 3, chanoine de Lausanne 1530-1536, puis seigneur de Prilly. — 5. LOUIS, frère du n° 4, bourgmestre de Lausanne en 1542-1545, a laissé un journal relatant les événements religieux de France de 1569. — 6. CLAUDE, fils du n° 5, † 1606, dernier du nom. — Reymond : *Dignitaires*. [M. R.]

GIMMELWALD (C. Berne, D. Interlaken, Com. Lauterbrunnen. V. *DGS*). Vge. Colonie de gens de Loèche, comme les autres établissements de la vallée supérieure de Lauterbrunnen, il appartenait à l'origine aux seigneurs de la Tour-Châtillon (Valais) et passa par vente, en 1346, au couvent d'Interlaken, en même temps que Mürren, Lauterbrunnen, Trachsellauenen, Sichellauenen et Ammerten. Peu après, les habitants de Gimmelwald conclurent une alliance avec les Waldstätten, désavantageuse pour le couvent, mais durent la dénoncer en 1349, surtout parce que Berne appuyait ce dernier. Le couvent acquit encore d'autres droits à Gimmelwald : en 1395, de Antoine de la Tour, en 1396, de Mathias Bogkess à Diessenberg, de Hans von Büren et de Peter Miescher de Berne. L'empereur Sigismond remit en 1416 un fief à Gimmelwald à Gerung von Leuxingen ; Konrad von Därligen y possédait des colons en 1244. — Voir Mohr : *Regesten* I. — Jahn : *Kanton Bern*. — *FRB* II et VII. [R. M.-W.]

GIMPER (plus tard aussi GIMPERT). I. Famille de la Com. de Küsnacht (Zurich), où elle est attestée depuis 1542. Elle doit être originaire de Wollishofen où le nom paraît dès 1346. — [J. FRICK.] — RUOTSCHMANN, de l'Erdbrust (Wollishofen), témoin à Zurich en 1465, condamné à mort 1466. — *Dok. Waldm.* — La famille est mentionnée à Zollikon en 1444 et 1646. — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*, p. 406. — II. Famille de la ville de Zurich, mentionnée dans les rôles d'impôt depuis 1357 ; bourgeoise venue de Wollishofen, éteinte en 1758. — 1. ANTONI, fripier, douzenier *zum Kämbel* 1539, † 1561. — 2. KASPAR, douzenier *zum Weggen* 1552, prévôt 1553, bailli de Lugano 1562, du Conseil par libre élection 1565, bailli du Val Maggia 1570, député dans le Tessin 1574, † 1590. — III. Gimpert, d'Uetikon, bourgeois de Zurich en 1836. — Keller-Escher : *Promptuar*. — *ZStB* 1. — *LL*. — Egli : *Wappenbuch Zürich*. — *Bürgeretat Zürich*. [H. Br.]

GINDRAUX. Famille des Bayards (Neuchâtel) où elle est mentionnée en 1406 déjà sous la forme *le Gindral*.

A une branche devenue lausannoise en 1873 appartient — JULES-FRÉDÉRIC-ÉDOUARD, 1845-1920, pasteur de l'Église nationale vaudoise à Vaulion, Concise et Gingins, auteur de nombreux ouvrages religieux. [M. R.]

GINDRE. Ancienne famille bourgeoise de Porrentruy, éteinte au XVIIe s. *Armoiries* : d'azur à la croix alésée d'argent posée sur un triangle plein du même ; en pointe une étoile à six rais d'or. La famille est mentionnée dès 1366 avec MONIER, témoin ; elle a donné plusieurs maires à Porrentruy : — JEHANNET en 1435 ; JEAN, son fils, en 1482 ; RICHARD, fils du précédent,

en 1511, et un maître-bourgeois. — GERMAIN, en 1574. — 1. HENRI, * 1559, fils du précédent, prévôt de la ville, conseiller du prince-évêque de Bâle, son châtelain à Delémont 1608. Il adopta les armes de Jean Colinet, prévôt de Porrentruy : d'azur à la licorne d'argent accornée d'or lampassée de gueules, issant d'un mont à trois coupeaux de sinople. † février 1632. — 2. JEAN-GERMAIN, * 1593, fils du n° 1, prévôt de Porrentruy. † avant 1663. — Voir Viatte : *Recherches sur les armoiries des Gindre*, dans *AHS* 1920. [L. Ch.]

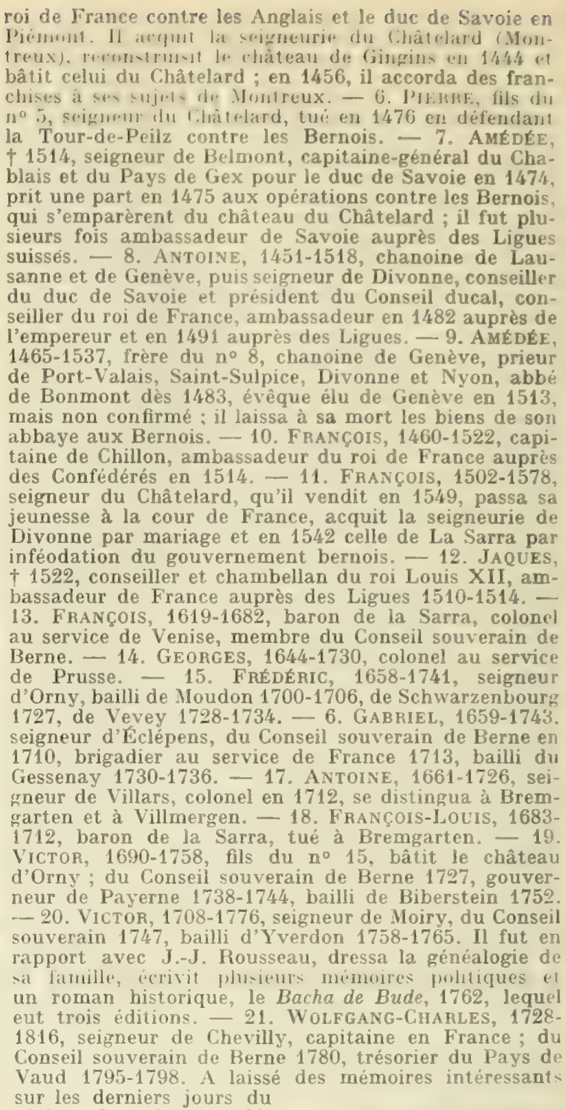
GINDROZ, ANDRÉ, 1787-1857, d'une famille lausannoise, précepteur à Avignon, puis de 1817 à 1838 professeur de philosophie à l'académie de Lausanne ; vice-président du Conseil académique, président de l'Assemblée constituante de 1831, député au Grand Conseil 1830-1845, fut en 1845 l'un des fondateurs de l'Église libre. A écrit plusieurs opuscules et une *Histoire de l'instruction publique dans le pays de Vaud.* Une rue de Lausanne porte son nom. — De Montet : *Dictionnaire.* [M. R.]

GINGINS (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). Com. et Vge habité aux temps préhistoriques, où l'on a découvert les restes d'une fonderie romaine, et qui est devenu au moyen âge le centre de la seigneurie de ce nom. Le 10 octobre 1535, 400 volontaires bernois et neuchâtelois, commandés par Wildermuth et Baillod, y mirent en déroute une troupe de 1500 hommes, levée par les gentilshommes de la Cuiller qui se proposaient d'attaquer Genève. L'église de Gingins, autrefois au vocable de saint Laurent, date du XIVe s. (chœur) et du XVe s. (nef), mais a été fortement remaniée depuis. Le château, du XIVe s., a été restauré au XIXe s. Registres de baptêmes dès 1597, de mariages dès 1620, de décès dès 1752. — *DHV.* [M. R.]



Château de Gingins. D'après une photographie.

GINGINS, de. Famille féodale vaudoise, qui tire son nom de la terre de Gingins qu'elle posséda du XIIe s. à 1659 et dont elle reprit le château où son dernier représentant mourut en 1911. *Armoiries* : d'argent au lion de sable, billeté de même. La famille remonte à — 1. ÉTIENNE, qui paraît avoir été fils d'un seigneur de Divonne, et qui fut vers 1130 l'un des fondateurs du couvent de Bonmont. — 2. AYMON, 1212, auquel remonte la filiation suivie. — 3. JEAN 1270-1309 env., acquit les seigneuries de Belmont et des Troches, et reconnut la suzeraineté de Louis de Savoie, à raison du château de Prangins. — 4. JAQUES, 1345-1428, réunit par mariage la seigneurie de Divonne à celle de Gingins. — 5. JEAN, 1385-1461, chevalier, servit le duc de Bourgogne contre les Armagnacs, le



roi de France contre les Anglais et le duc de Savoie en Piémont. Il acquit la seigneurie du Châtelard (Montreux), reconstruisit le château de Gingins en 1444 et bâtit celui du Châtelard ; en 1456, il accorda des franchises à ses sujets de Montreux. — 6. PIERRE, fils du n° 5, seigneur du Châtelard, tué en 1476 en défendant la Tour-de-Peilz contre les Bernois. — 7. AMÉDÉE, † 1514, seigneur de Belmont, capitaine-général du Chablais et du Pays de Gex pour le duc de Savoie en 1474, prit une part en 1475 aux opérations contre les Bernois, qui s'emparèrent du château du Châtelard ; il fut plusieurs fois ambassadeur de Savoie auprès des Ligues suisses. — 8. ANTOINE, 1451-1518, chanoine de Lausanne et de Genève, puis seigneur de Divonne, conseiller du duc de Savoie et président du Conseil ducal, conseiller du roi de France, ambassadeur en 1482 auprès de l'empereur et en 1491 auprès des Ligues. — 9. AMÉDÉE, 1465-1537, frère du n° 8, chanoine de Genève, prieur de Port-Valais, Saint-Sulpice, Divonne et Nyon, abbé de Bonmont dès 1483, évêque élu de Genève en 1513, mais non confirmé ; il laissa à sa mort les biens de son abbaye aux Bernois. — 10. FRANÇOIS, 1460-1522, capitaine de Chillon, ambassadeur du roi de France auprès des Confédérés en 1514. — 11. FRANÇOIS, 1502-1578, seigneur du Châtelard, qu'il vendit en 1549, passa sa jeunesse à la cour de France, acquit la seigneurie de Divonne par mariage et en 1542 celle de La Sarra par inféodation du gouvernement bernois. — 12. JAQUES, † 1522, conseiller et chambellan du roi Louis XII, ambassadeur de France auprès des Ligues 1510-1514. — 13. FRANÇOIS, 1619-1682, baron de la Sarra, colonel au service de Venise, membre du Conseil souverain de Berne. — 14. GEORGES, 1644-1730, colonel au service de Prusse. — 15. FRÉDÉRIC, 1658-1741, seigneur d'Orny, bailli de Moudon 1700-1706, de Schwarzenbourg 1727, de Vevey 1728-1734. — 6. GABRIEL, 1659-1743, seigneur d'Éclépens, du Conseil souverain de Berne en 1710, brigadier au service de France 1713, bailli du Gessenay 1730-1736. — 17. ANTOINE, 1661-1726, seigneur de Villars, colonel en 1712, se distingua à Bremgarten et à Villmergen. — 18. FRANÇOIS-LOUIS, 1683-1712, baron de la Sarra, tué à Bremgarten. — 19. VICTOR, 1690-1758, fils du n° 15, bâtit le château d'Orny ; du Conseil souverain de Berne 1727, gouverneur de Payerne 1738-1744, bailli de Biberstein 1752. — 20. VICTOR, 1708-1776, seigneur de Moiry, du Conseil souverain 1747, bailli d'Yverdon 1758-1765. Il fut en rapport avec J.-J. Rousseau, dressa la généalogie de sa famille, écrivit plusieurs mémoires politiques et un roman historique, le *Bacha de Bude*, 1762, lequel eut trois éditions. — 21. WOLFGANG-CHARLES, 1728-1816, seigneur de Chevilly, capitaine en France ; du Conseil souverain de Berne 1780, trésorier du Pays de Vaud 1795-1798. A laissé des mémoires intéressants sur les derniers jours du régime bernois. — 22. CHARLES, 1733-1801, baron de La Sarra, bailli de Gottstatt 1768, d'Oberhofen 1782, restaura le château de La Sarra. — 23. ANTOINE-CHARLES 1766-1823, fils du n° 21, bailli de Cerlier 1822, membre du Petit Conseil de Berne en 1816. — 24. ***Frédéric***, 1790-1863, à Lausanne, baron de La Sarra, se fit connaître tout d'abord par ses études de botanique, puis se voua à l'étude de l'histoire. Il a publié de très nombreux ouvrages et notices, la plupart dans les *MDR* : *Essai sur la souveraineté du Lyonnais*, 1835 ; *Mémoires sur le rectorat de Bourgogne* ; *Cartulaire de Romainmôtier* ; *Épisodes des guerres de Bourgogne* ; *Recueil des chartes de l'Évêché de Lausanne* ; *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes*



Frédéric de Gingins.
D'après une photographie.

de Provence et de Bourgogne : *Cartulaire de l'abbaye de Montheron* ; *Recherches sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Chalon dans le Pays de Vaud* ; *Dépêches des ambassadeurs milanais* ; *Histoire de la ville de Vevey* ; *Notice sur la baronie du Châtelard et de Montreux*, 1863. Il fut le principal fondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1837, fut nommé professeur honoraire à l'académie de Lausanne, Dr h. c. de l'université de Berne, membre d'un grand nombre de sociétés savantes. — 25. HENRI-VICTOR-LOUIS, 1792-1874, frère du n° 24, baron de La Sarra, du Grand Conseil de Berne 1825-1830, officier au service de Naples qu'il quitta en 1848 avec le titre de général de brigade. — 26. CHARLES-WOLFGANG, 1815-1873, député au Grand Conseil vaudois 1857-1873. — 27. AYMON, 1823-1898, fils du n° 25, officier au service de Naples, prit part en 1848-1849 à l'assaut de Messine, de Taormina et de Catane, puis colonel divisionnaire dans l'armée suisse 1870, député au Grand Conseil de 1861 à sa mort, président de ce corps en 1873, conseiller national 1878-1881, l'un des chefs du parti conservateur vaudois. Dernier représentant mâle de la branche de La Sarra. — 28. ALBERT, 1859-1911, propriétaire du château de Gingins, dernier de sa famille ; sa veuve est morte en 1923. — Voir *Généalogie de la famille de Gingins* (Archives du château de La Sarra). — De Montet : *Dict.* — Favey : *Notices*. [Maxime REYMOND.]

GINNEL. Vieille famille neuchâteloise, originaire du Locle, bourgeoise de Valangin en 1502. [L. M.]

GIOIERO, *Gian-Antonio*, de Santa-Maria di Calanca, landammann de Calanca presque sans interruption de 1606 à 1620. Violent adversaire des Réformés de la Mesolcina, chevalier papal en 1608, podestat de Morbegno en 1617, il fut condamné à mort par écartèlement par le tribunal pénal de Thusis de 1618. Principal instigateur du tribunal pénal de Coire, il traversa le Saint-Bernardin avec des troupes, pendant que siégeait le tribunal de Davos, mais fut repoussé ; il s'opposa à la reconquête de la Valteline, emmena à Ilanz, en 1620, le bourgmestre Meier de Coire et fut député de la Ligue grise à Milan en 1620-1621. Il négocia la capitulation milanaise, pénétra de nouveau, en avril 1621, avec des troupes des Confédérés, conduites par Wattenwyl, dans la vallée aboutissant au Saint-Bernardin, mais fut repoussé par Michel Finner et les troupes grisonnes. Gioiero demeura toute sa vie un fervent partisan de l'Espagne. † 1624. — Voir Mohr : *Geschichte von Currätien.* [J. SIMONET.]

GIORGETTI, MARTINO, Dr ès lettres, de Carabbietta, * 1830, † à Lugano 1915, directeur du collège pontifical d'Ascona sécularisé 1867, fondateur d'un collège à Intra ; enseigna dans différentes écoles d'Italie. Dès 1897, il reprit l'enseignement au Tessin : à Giornico, à l'école normale de Locarno, au gymnase et à l'école des géomètres de Lugano. Il pratiqua une politique très active d'extrême gauche ; publia un certain nombre de poésies. — *Educatore* 1915. [C. T.]

GIORGIO, GEORGINO. Plusieurs Tessinois, artistes pour la plupart, ne nous sont connus que sous ce nom, joint à celui de leur lieu d'origine. — 1. GIORGIO DE BELLINZONE, architecte et ingénieur du duc de Milan en 1499. — 2. GIORGIO DE CARONA, sculpteur, † avant le 25 avril 1496, n'est pas identique à Giorgio Solari de Carona, mais probablement à Giorgio de Carona qui sculptait en 1475 dans une chapelle de l'église Saint-Jacques à Udine, et en 1476 le tympan de l'église de Santa-Maria della Fratta à San Daniele (Frioul). Travailla de 1489 à 1494, avec son fils, à la façade de la Scuola di San Marco à Venise, et dès le 9 novembre 1494 pour le compte de Ludovic-le-More à Milan. A laissé aussi des travaux à Ancône. De 1479 à 1482 un GIORGIO DE CARONA travailla au château de Morcote. — 3. GIORGIO DI FRANCESCO DE CASTRO COLDRÈ (Coldrerio), architecte mentionné pour la dernière fois à Rome en 1512. Il travailla à la construction de la basilique de Saint-Pierre à Rome ; vers 1506, il était un des *maestri-architetti* de la basilique. — 4. GEORGIUS DE LUGANO, maître-constructeur, travaillait en 1466 à la tour Saint-Georges et au *castelleto* de Gênes. — 5. GIORGIO DE MAROGGIA, sculpteur, mentionné en 1387 aux débuts de la construction de la cathédrale de Milan. — 6. GIORGIO DE MUZZANO, prêtre et enlumineur, mentionné la dernière fois en 1499. On a de lui les enluminures de quelques antiphonaires de l'église de Sant'Antonino à Plaisance (1490-1491). — 7. GIORGIO DE RIVA SAN VITALE, architecte et ingénieur. Avec deux compatriotes, Abbondio et Martino, il répare, en 1418, pour le compte du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, la flottille du lac d'Iseo dans la guerre contre Venise. Constructeur de bateaux à Côme 1431. Le 17 juillet 1440, le Conseil communal de Lugano le charge d'achever certains travaux au clocher de l'église de Saint-Laurent. — *ALBK.* — *SKL.* — *Arch. Storico Lombardo* XII. — Merzario : *I Maestri Comacini.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — *BStor.* 1879, 1885, 1889, 1896, 1909, 1912. [C. TREZZINI.]

GIORGIOLI. Famille de Meride, dont les armoiries portent : coupé à une croix alésée et au lion d'or (émaux inconnus). — 1. FRANCESCO-ANTONIO, peintre, † à Meride le 15 novembre 1725 à l'âge d'environ 70 ans. Il travailla à Rome 1682, en Suisse et dans la Haute-Allemagne jusqu'en 1721, année de son retour au village natal. Son chef-d'œuvre est les fresques (29 compositions) de l'église du monastère de Pfäfers (1694 et suiv.). Il peignit en 1695 la grande salle du château de Willisau et laissa d'importantes fresques dans l'église abbatiale de Rheinau 1707-1709, celles de la coupole de l'abbaye de Muri, de la voûte de l'église de St. Jost à Blatten (Lucerne) 1703-1708, de St. Trudpert (Baden) avant 1712, de la chapelle du château de Karlsruhe, de la voûte de St. Fridolin à Säckingen 1721. Il travailla aussi à Einsiedeln. A Rheinau il fut aidé par son fils probablement GIOVAN-PIETRO, qui peignait en 1714 à Aub (Haute-franconie) le chœur de l'église paroissiale. — 2. GAETANO, sculpteur, * le 18 octobre 1779, † le 22 février 1846. Avec Pietro Ferroni il sculpta en 1829 le maître-autel de l'église collégiale d'Agno (dessin de Ferdinando Albertolli), et laissa des sculptures aussi à la villa Melzi à Bellagio. — *AHS* 1916. — *ALBK.* — *SKL.* — *BStor.* 1904 et 1907. [C. T.]

GIORNICO (C. Tessin, D. Léventine. V. *DGS*). Com. et paroisse, mentionnée déjà en 962. Anciennes formes du nom : 1232 *Zurnigo* ; XIIIe s. *Zornigo* et *Zornicio* ; 1311 *Jornigo* ; 1398 *Zornicho* ; 1570 *Geornico* ; *Girnis*, *Irnis* ou *Irnitz* dans les *AS* I. *Armoiries* : coupé de gueules à une étoile d'or, et d'azur à deux étoiles d'argent (XVIIIe s.). Le timbre humide de la commune, dès 1815, présente une différence dans les émaux : coupé d'or à une étoile de sable, et de gueules à deux étoiles de sable. En 1815 on découvrit dans la localité de Castello des objets préhistoriques, en 1905 une tombe de l'âge de la pierre, et près de San Pellegrino une pierre romaine mentionnée par Mommsen. Des hameaux de la commune, celui de Tirolo (Altirolo) est mentionné en 1211. Anciennement Giornico a dû jouer un rôle important en Léventine à en juger d'après les ouvrages militaires et les monuments que son histoire mentionne.

Sous le gouvernement des chanoines de Milan, Giornico était le siège de la session supplémentaire des *placita donnegalia* pour la Léventine, qui se tenaient près de l'église Saint-Michel pendant six jours, après les plaids de Bodio. Avec Faido il était aussi le siège des recteurs ou vicaires de la Léventine. Au début du XIIIe s., la *vicinanza* comprenait tout le territoire du cercle de justice de paix actuel, savoir : Giornico, Anzonico, Cavagnago, Sobrio et Bodio (avec Pollegio et Personico). En raison de la distance les villages environnants acquirent assez tôt l'autonomie sous la forme de *degagne* au point de vue civil et spirituel et devinrent le noyau des communes et des paroisses actuelles. En 1329 on parle déjà d'une *degagna* d'Anzonico, d'une *degagna de medio* avec Sobrio et probablement Cavagnago et d'une *degagna de Symbola* ou *Symora* qui comprenait le territoire inférieur jusqu'à Pollegio. Au XVIIe s., Bodio avec Personico et Pollegio formait déjà une *vicinanza* à part. La *vicinanza* de Giornico possédait un entrepôt pour les marchandises en transit par le Gothard ; à la fin du XIIIe s., elle apparaît comme une *rodaria* et envoie neuf députés au Conseil général de la vallée.

C'est à Giornico que s'arrêtèrent les Waldstätten et les Zuricois, lors de leur première descente dans la Léventine en 1331, devant les troupes milanaises. Après la bataille de Castiglione Olona (1449), les premières négociations pour la paix commencèrent à Giornico. En 1479 la Diète ordonnait l'établissement dans ce village d'une garnison. Après la conquête suisse de 1503, la Cour arbitrale, pour décider des conflits éventuels entre les Confédérés et la France, avait son siège tantôt à Pollegio, tantôt à Giornico. Une partie des canons pris à la bataille de 1478 formèrent le commencement d'un arsenal, achevé en 1553, qui comptait huit pièces en 1733 (18 pièces en 1553). Enlevés et ensuite restitués par les Français en 1798, ces canons furent pris par les Autrichiens en 1799. En fait de fortifications Giornico avait : 1° un château, dont on voit encore quelques traces, bâti probablement par la famille de Giornico sur l'emplacement de l'église de Santa Maria in Castello ; au XII[e] s., il était la résidence des baillis impériaux de la Léventine ; en 1276 l'archevêque Othon Visconti, battu par les guelfes, vint s'y réfugier ; selon Rigollo et Rahn, ce château aurait été démantelé par les Suisses en 1518 ; 2° une tour carrée, dite des Gaulois, détruite en 1884 ; 3° une tour, dite d'Attone, parce que la tradition populaire en attribue la construction à Attone de Verceil, existant en partie encore aujourd'hui. En 1918 on y découvrit une madone à la fresque en gothique tardif ; 4° un château triangulaire (Castellazzo) près d'Ogazzo, dont il n'existe plus de traces. Le marché de la Saint-Michel existait déjà en 1555. En 1799 Giornico fut frappé d'une taille de 6000 lires par les Français à la suite du pillage des bagages du général Lecourbe par les gens de Quinto. Un péage pour l'entretien de la route du Gothard exista à Giornico de 1820 à 1822 et fut transporté ensuite à Airolo. La peste éprouva à plusieurs reprises cette commune : en 1484, 1629 et 1670. Cette dernière année, 265 personnes furent victimes du fléau.

Giornico est mentionné comme paroisse déjà en 1339, et embrassait tout le territoire de l'ancienne *vicinanza* ; elle était desservie par trois curés. En 1567 elle comprenait encore les paroisses actuelles de Giornico, Anzonico, Cavagnago et Sobrio. L'église Saint-Michel est mentionnée déjà au XIII[e] s. avec celles de Santa Maria in Castello, Saint-Nicolas et son monastère, Sant'Abbondio. L'église de Santa Maria in Castello à deux nefs possède des fresques et peintures des XV[e] et XVI[e] s. L'église de Saint-Nicolas, mentionnée en 1210, qui est le plus bel exemplaire conservé de monument de style lombard au Tessin, remonte, d'après Rahn, au XII[e] s. et possède des fresques de 1478 et 1479 et un autel gothique. Le monastère de Saint-Nicolas mentionné aussi en 1210 possédait des biens jusqu'à Chiggiogna et Iragna ; il appartenait probablement, d'après Meyer, aux moines de Cluny, d'après Leu et Schinz, aux humiliés : en 1567 il avait disparu depuis longtemps déjà. L'église de San Pellegrino, consacrée le 9 août 1345, fut transformée plus tard et restaurée en 1923 ; elle possède un jugement dernier de Tarilli (1589) et des peintures de Caresana. *Population* : 1567, 115 ménages ; 1824, 658 hab. ; 1920, 929. Registres de baptêmes dès 1723, de mariages dès 1745, de décès dès 1677. — *ASI* I et II. — *AHS* 1923. — *BStor.* 1880, 1884, 1894, 1905, 1922. — Pometta : *Come il Ticino* — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Paolo D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — *LL.* — Cattaneo : *I Leponti.* — J. Rigollo : *Scandaglio Historico.* — Rahn : *I Monumenti.* — Rahn : *Wanderungen* — Simona : *Note di arte antica.* — Wymann : *Schlachtjahrz. v. Uri.* [C. TREZZINI.]



Giornico vers 1830. Lith. d'après une aquarelle de Scheuchzer. (Bibl. Nationale, Berne).

GIORNICO, de. Famille qui était le plus puissant seigneur foncier de la Léventine. Le château de Santa Maria in Castello a dû être bâti par elle. Elle dut se soumettre au gouvernement des chanoines de Milan, mais sous Frédéric Barberousse, elle se rattacha à l'empire et un de ses membres devint bailli impérial de la Léventine. Après la défaite de Legnano et la faillite de la politique italienne de Barberousse, les Giornico se soumirent sans condition aux chanoines de Milan. Dès 1227, ils sont à la tête de la *vicinanza* de Giornico, et aux XIII[e] et XIV[e] s., représentent ce dernier au Conseil général de la Léventine. — 1. BERNARDO, le premier membre connu de la famille, et le plus important. Bailli impérial de la Léventine vers 1160, fut remplacé en 1168, mais resta nominalement en charge et il reçut même la Léventine en fief impérial, moyennant une redevance annuelle. Présida les *placita donnegaglia* en 1175 ou 1176. La défaite de Legnano mit fin à son pouvoir. — 2. ALBERTO, notaire de Giornico, mentionné en 1224 comme un des principaux témoins du chapitre dans le procès contre les Sax. — 3. JOHANNES, vicaire ou recteur de la Léventine en 1236 pour le podestat Obizo Visconti. — Meyer : *Blenio und Leventina.* [C. TREZZINI.]

GIORNICO (GUERRE DE). Les causes de la guerre de Giornico doivent être recherchées surtout dans l'attitude que, malgré le traité d'amitié de 1467 entre les Confédérés et Milan, le duc Galeazzo-Maria Sforza eut pendant les guerres de Bourgogne. Il avait conclu une alliance avec Charles-le-Téméraire, qu'il fit célébrer d'une façon provocante dans les vallées du Tessin, et avait permis à Charles d'enrôler des mercenaires milanais. A cela, il faut ajouter les atermoiements dans le règlement définitif de la question de la

Léventine. Cette dernière avait fait des préparatifs de guerre déjà en 1475. En 1477, Bonne de Savoie paya une somme de 32 000 fl. aux Suisses, renouvela la capitulation de 1467, leur octroya des franchises douanières et promit à Uri la cession définitive de la Léventine. Cette promesse ne fut pas tenue. En automne 1478, une députation uranaise rappela à Milan la parole donnée, mais ses réclamations furent écartées avec tant de hauteur, que tous les cantons en furent blessés. Des conflits locaux sur la jouissance des forêts d'Iragna et Lodrino contribuèrent à rendre les relations plus tendues. En dépit des tentatives de conciliation de la part des autres cantons, la bannière d'Uri franchit le Gothard au milieu de novembre 1478. Les gens de la Léventine, qui poussaient à la guerre depuis plusieurs années à cause des conflits de frontière, prirent aussi les armes. Blenio fit cause commune avec Uri et la Léventine. Les autres cantons se mirent en campagne les uns après les autres. A la fin de novembre, les Confédérés campaient sur les bords de la Moesa. Ils avaient cherché à gagner les gens du haut Val Maggia, qui auraient pu les prendre à revers par les cols communiquant avec la Léventine supérieure ; mais ces populations se tinrent tranquilles. Waldmann fut élu commandant en chef. Le 30 novembre, avant l'arrivée du contingent de Lucerne, ils franchirent la Moesa, et établirent leur camp sous les murs de Bellinzone, qu'ils faillirent prendre d'assaut. Le 2 décembre, la fameuse Murata était percée et la ville et les châteaux cernés. Bellinzone était défendu par une faible garnison sous les ordres des capitaines comte Borella, Gian-Pietro Bergamino et Carlo de Crémone, gouverneur de la ville. Les Confédérés, qui ignoraient cette circonstance, n'osèrent pas attaquer la ville.

Le gouvernement ducal réunit une armée de dix mille hommes à Ponte-Tresa, qu'il plaça le 10 décembre sous les ordres du comte Marsilio Torello. Environ 150 Luganais et des gens du Mendrisiotto étaient dans cette armée. Le 15 décembre, les troupes milanaises se mirent en marche vers Bellinzone et arrivèrent le 16 dans la plaine de Magadino. Des détachements venant du lac de Côme devaient marcher sur Bellinzone par le col du Jorio ; pendant que les troupes réunies à Locarno devaient faire une démonstration à la *Fraccia*. Mais pendant ce temps, les Confédérés avaient levé le siège de Bellinzone et pris le chemin du retour dans la nuit du 15 au 16 décembre. Ils repassèrent le Gothard au prix des plus grandes difficultés et ne laissèrent que 175 h. (100 d'Uri et 25 de chacun des cantons de Lucerne, Schwyz et Zurich) dans la Léventine.

Les chefs de l'armée ducale étaient opposés à toute marche en avant au moment le plus défavorable de l'année à cause des fortes chutes de neige. Mais le gouvernement leur imposa d'aller châtier la Léventine et d'empêcher, par la construction d'ouvrages de fortification, toute nouvelle descente des Suisses. L'armée franchit la frontière le 28 décembre à Pollegio d'où la petite garnison confédérée était déjà partie la veille. Les 175 Confédérés renforcés d'environ 425 Léventinais, en tout 600 h., attendirent l'ennemi à Giornico, où ils s'étaient retranchés. Des hommes s'étaient postés sur les pentes abruptes qui longent la route et le Tessin. Dès que l'ennemi apparut, marchant péniblement dans la neige ou sur la glace — un torrent, semble-t-il, avait été dévié — les Suisses s'élancèrent contre lui pendant que des rochers et des arbres étaient précipités des hauteurs sur les contingents milanais. L'ennemi, pris de panique, fut bientôt culbuté et refoulé dans un désordre épouvantable. Ce fut une véritable tuerie ; 1400 Milanais environ périrent dans la bataille et dans la poursuite jusqu'au pont de Pollegio. Une grande quantité de matériel de guerre : canons, arbalètes, arquebuses, boucliers, chevaux et mulets, tomba aux mains des vainqueurs, ainsi que 28 prisonniers de marque. Du côté suisse, il n'y eut que 50 morts, tous de la Léventine, et une soixantaine de blessés. Les morts furent ensevelis à Pollegio ; l'ossuaire a été démoli lors de la construction de la route du Gothard, dans le premier quart du XIX[e] s.



Bataille de Giornico, 28. déc. 1478. D'après une lithographie (Bibl. Nationale, Berne).

Parmi les chefs confédérés, le capitaine lucernois Frischhans Teiling se distingua particulièrement ; les documents ne mentionnent pas le nom du juge Martin Stanga de Giornico qui commandait les Léventinois et qui fut blessé mortellement dans le combat, mais son rôle ne peut pas être mis en doute.

Le 28 décembre fut célébré dans toute la Léventine comme un jour de fête et d'actions de grâces jusqu'à la fin du XVIII[e] s. L'église des Saints-Innocents de Pollegio a été bâtie par les Suisses en souvenir de la victoire de Giornico, qui est encore appelée au Tessin *battaglia dei Sassi grossi*.

Les fruits de la victoire ne furent pas en proportion de son importance militaire. Uri s'empressa d'occuper au commencement de 1479 Blenio et Biasca, et menaça même Bellinzone. Il ne put garder que la Léventine, à laquelle le chapitre de Milan renonça définitivement. Les Milanais s'efforcèrent de conclure la paix. Louis XI, le pape, les évêques de Sion et de Coire, intervinrent. La discorde entre les cantons fut la cause principale du peu de résultat obtenu. La paix conclue en septembre 1479 fut ratifiée par les Suisses en février et par le gouvernement ducal en mars 1480. Milan paya une indemnité de guerre de 25 000 fl. ; le traité de 1467 fut renouvelé et l'exemption des péages pour leurs marchandises fut garantie aux Suisses jusqu'aux portes de la métropole lombarde. — Voir Pometta : *Come il Ticino*. — Dierauer. — Meyer : *Politique transalpine et campagnes au delà des Alpes jusqu'à la victoire de Giornico*, dans *Hist. militaire de la Suisse*, III[e] cahier. — Th. v. Liebenau : *La battaglia di Giornico*, dans *BStor.* 1879. — *BStor.* 1880-1882, 1891 (avec les documents extraits des archives de Milan). — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. [C. Trezzini.]

GIOVANNI, Johannes, prénom sous lequel sont connus différents personnages tessinois dont on

ignore la famille. — 1. GIOVANNI DE BELLINZONE, homme d'arme et connétable de François Sforza en 1449. Blessé à Baggio, il laissa sa fortune au couvent de Santa-Maria de Baggio. — 2. GIOVANNI D'ANTONIO DE BELLINZONE, sculpteur, travaillait en 1467, avec Gian-Martino de Melide, à la construction du palais de San Marco sous le pape Paul II (1464-1471). — 3. JOHANNES DE BELLINZONE, provincial des augustins en 1450. — 4. JOHANNE DE MATTEO DE BELLINZONE, ingénieur militaire, mentionné en 1480, travaillait aux fortifications de Bellinzone et à la tour du château de Sasso Corbaro. — 5. GIOVANNI DE BELLINZONE, juriste, secrétaire de Ludovic-le-More pour l'administration de la justice criminelle. — 6. GIOVANNI DE BISSONE, sculpteur, travaillait en 1387 à la construction du dôme de Milan. Il n'est pas identique à GIOVANNI DI MILANO DE BISSONE, † av. 1446, signalé comme architecte à Gênes de 1420 à 1439, et qui construisit en 1420 les fortifications de Calvi (Corse). — 7. GIOVAN-PIETRO DE BISSONE, sculpteur à Gênes, mentionné de 1508 à 1520. D'après Cervetto, il serait de la famille des Gaggini, mais rien ne le prouve. En 1520, il travaillait dans la chapelle Saint-Sebastien à la cathédrale et, avec Antonio de Bissone, à la construction de la chaire. — 8. GIOVANNI DE CAMPESTRO, travaillait en 1460, avec son frère Antonio, à la restauration de la chapelle de la Madonna della Tavola dans la cathédrale d'Orvieto. — 9. GIOVANNI DI UGO DE CAMPIONE, sculpteur et architecte, mentionné à Bergame de 1348 à 1360. Il y sculpta le baptistère de la cathédrale, aujourd'hui transformé en petite chapelle, 1348, la statue de saint Alexandre et les deux portes monumentales Nord et Sud. En 1348, il reconstruisit l'église de Bellano. On lui attribue aussi une collaboration au tombeau de saint Pierre martyr dans l'église de San Eustorgio à Milan. Son fils Giovanni fut son collaborateur pour les travaux exécutés à Bergame. — 10. GIOVANNI dit BOCIO DE CAMPIONE, sculpteur, travaillait en 1396 à la tour del Mangano, séjour provisoire des chartreux avant l'achèvement de la chartreuse de Pavie. Un sculpteur du même nom était occupé à la cathédrale de Côme en 1401, et un GIOVANNI DI MARCO, aussi sculpteur, à celle de Milan en 1411. — 11. GIOVANNI SOLARIO DE CAMPIONE, dirigea, dès 1428, avec Bernardo de Venise et Cristoforo de Conigo, la construction de la chartreuse de Pavie. — 12. GIOVANNI DE CAMPIONE, ingénieur militaire, était envoyé en mars 1485 par Ludovic-le-More pour fortifier Domodossola. — 13. GIOVANNI DI GIACOMO DE CARONA, sculpteur, occupé de 1387 à 1406 à la construction de la cathédrale de Milan. — 14. GIOVANNI-ANTONIO DE CARONA, travaillait en 1513 au monument de l'évêque Donato dans la cathédrale de Cividale. — 15. GIOVAN-ANGELO DE CASTIONE, architecte. En 1542, il s'était engagé à reconstruire le palais communal de Bellinzone, dont il a dû faire les plans. — 16. GIANPIETRO DI NICOLINO DE' BOSI DE CIONA, connu aussi sous le nom de *maestro Pietro Milanese*, architecte et sculpteur. En 1519, il construisit et décora de sculptures la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Spolète, en collaboration avec Giovan-Pietro di Taddeo de Ciona. — 17. GIOVAN-ANTONIO DE CIONA, sculpteur et architecte, dit aussi *Chiona*. Il travailla à l'église de San Giorgio dei Greci à Venise, dont il dirigea la construction en 1548 ; construisit l'église de San Samuele et le collegio des marchands de vin en 1552-1554. — 18. GIOVANNI-AMBROGIO DE FIGINO, peintre, * à Milan 1548, où il vivait encore en 1595 : fit de la peinture religieuse et du portrait. L'académie de Brera à Milan possède deux tableaux de lui. — 19. GIOVANNI DE LUGANO, sculpteur, occupé de 1389 à 1391 à la construction de la cathédrale de Milan. — 20. JOHANNES DE LUGANO, *magister*, travaillait en 1466 à la tour San Giorgio et au *castelletto* de Gênes. — 21. GIOVANNI DE LUGANO, architecte, fit la façade de l'église de l'Annunziata, attenante au couvent du même nom près Pontremoli, vers la fin du XVe s. — 22. GIOVAN-PIETRO DE LUGANO, architecte et sculpteur, travaillait dès 1522 à la construction de la cathédrale de Todi. Peut-être identique à Giovan-Pietro di Taddeo de Ciona. — 23. GIOVANNI DE LUGANO, sculpteur, fit, avec Francesco de Carona, en 1561, des sculptures pour l'alcazar de Séville et pour l'ancien *Sagrario* de la cathédrale. — 24. GIOVANNI DE LUGANO, stucateur à Rome, où il fit, avant 1580, des stucs dans la chapelle Saint-Grégoire de la basilique de Saint-Pierre. — 25. JOHANNES DE MENDRISIO, travailla de 1457 à 1480 à la cathédrale de Côme. — 26. JOHANNES JOANNINI DE MERIDE, *magister*, travaillait à Pérouse en 1475. Peut-être identique à Giovanni de Meride, *maestro da Muro*, occupé aux fortifications de Bellinzone à partir de 1477. — 27. GIOVAN-PIETRO DE VILLA SEXIS (Sessa), s'engagea, en 1502, avec d'autres Tessinois du Luganais, à faire des travaux hydrauliques au lac Trasimène. — 28. GIOVANNI DE VICO-MORCOTE, architecte et sculpteur, s'engagea le 27 mai 1487 à construire le palais communal de Jesi ; travaillait à Gubbio en 1491. — Voir *SKL*. — *ALBK*. — *BStor*. 1881 à 1912, passim. — *Arch. Stor. Lomb.* XII. — Brentani : *Bellinzona*. — Pometta : *Come il Ticino*. — Buetti : *Note storiche religiose*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Baroffio : *Memorie storiche*. [C. TREZZINI.]

GIOVANNINI et **GIOVANINI**. Famille de Palagnedra et de Torricella. *Armoiries* des Giovanini de Palagnedra : parti au 1 d'azur à un croissant d'or surmonté d'une étoile du même, au chef de gueules à trois fleurs de lys d'or ; au 2 d'azur à une guivre d'or tortillée et placée en pal (1733). — STEFANO, du val Capriasca, un des chefs de la révolte de cette vallée et de la tentative faite pour s'emparer de Lugano les 25 et 26 janvier 1802. Arrêté et condamné à vingt ans de travaux forcés les 14 avril et 11 mai, il fut libéré, à la suite des événements politiques, le 30 septembre de la même année. — *AHS* 1914. — Baroffio : *Dell'Invasione francese*. [C. T.]

GIOVANOLI. Famille de Soglio et de Silvaplana (Grisons) dont plusieurs membres appartinrent au clergé. — ANDREAS, podestat du Bregaglia, acheta en 1768 la bourgeoisie de Coire où il fut prévôt de corporation. † 1777. — GAUDENZ, * 1853 à Soglio, vétérinaire, député au Grand Conseil des Grisons, président du cercle de Bregaglia. Auteur de publications historiques : *Die Fremdeninvasion im Bergell 1798-1801*, dans *JHGG* ; *Cronica della Valle di Bregaglia* 1910 ; *Giovanni Battista Prevosti, il suo tempo e il suo processo*, 1899, et de plusieurs opuscules de préhistoire. [M. V.]

GIOVIO, JOVIO. Famille de Lugano, originaire des bords du lac de Côme, éteinte au début du XIXe s. — MAURO, médecin de valeur, mentionné en 1597 à Lugano. Il fit des dons importants au chapitre de Saint-Laurent et le 5 avril 1614, léguait sa fortune pour la fondation d'un couvent d'augustins à Lugano. — GIOVANNI-ANTONIO, un des deux délégués de la ville de Lugano en 1594 pour traiter avec le nonce en Suisse de la fondation à Lugano du collège, qui fut confié dans la suite aux pères somasques. — Voir *BStor*. 1881. — *Monitore di Lugano* 1921. — Oldelli : *Dizionario*. [C. T.]

GIPF (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*). Vge dans la paroisse de Frick, Com. politique avec Oberfrick. En 1259 *Cubibe* ; *Kyppha* relevait vers 1325 du bailliage habsbourgeois de Homberg. Le château ancestral des comtes de Tierstein était sis sur le territoire du village. Gipf était au XIVe s. un fief autrichien aux mains de la famille von Frick. Hans von Frick et son fils Wernher vendirent, en 1406, à Heinzmann von Eptingen des biens et gens à Gipf, et le chevalier Ludwig von Eptingen céda Gipf, Zunzgen et d'autres biens à la ville de Bâle en 1464. Le duc Sigismond d'Autriche donna son agrément à cette cession le 28 février 1467 en renonçant à son droit de suzeraineté. L'arbitrage du 18 novembre 1505 régla ensuite la situation juridique de ces sujets bâlois et leurs relations avec le seigneur foncier. Le 27 août 1534, Bâle fit échange avec l'Autriche d'une portion de son acquisition de 1464 contre divers droits, à la suite duquel Gipf fit retour à son ancien maître. Il devint argovien avec le Fricktal en 1803. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten*. — *UB* IX, 281 ; X, 181. [H. Sch. et P. Ro.]

GIPPINGEN (C. Argovie, D. Zurzach. V. *DGS*).

Vge dans la Com. et paroisse de Leuggern. Rattaché sous les Habsbourg à la Forêt-Noire et à Waldshut, il passa en 1415 aux Confédérés et au « comté » de Baden, bailliage de Leuggern. Le décret du 26 juin 1816 le rattacha à la commune politique de Leuggern. Pendant l'année de peste de 1669, Gippingen bâtit une chapelle, qui fut consacrée en 1673, détruite par une inondation de l'Aar en 1712 et reconstruite en 1728. — Nüscheler : *Aarg. Gotteshäuser.* [H. Sch.]

GIPSER-MICHEL. Famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. MICHEL ELSIN, de Buchholz, bourgeois avant 1440. *Armoiries* : trois croix sur trois monts. La famille s'éteignit au XVI[e] s. — 1. URS, grand conseiller 1537, *Jungrat* 1544, conducteur des travaux de la ville 1546, bailli de Gösgen et bourgmestre 1551, intendant des bâtiments 1560-1562. — 2. ANTON, fils du n° 1, grand conseiller 1565, *Jungrat* 1575, *Thüringenvogt* 1576, *Altrat* 1578, bailli de Flumental 1583-1584. — Voir Haffner : *Geschlechterbuch.* — *Bestallungsbuch.* — *LL.* [v. V.]

GIR, GYR. Famille d'Uster (Zurich), où elle est attestée dès 1514. Deux Gyr furent au XVII[e] s. sous-baillis d'Uster. Ce nom doit remonter à un surnom, *Gîr* = *Geier* (vautour) (*SI* II, 405). — H. Bühler : *Pfarrblätter von Uster.* — [J. FRICK.] — Les rôles d'impôt mentionnent un Wernli *Giro* ou *Gyro* dans le quartier du Rennweg à Zurich 1369-1373. — Une famille d'Uster devint bourgeoise de Zurich en 1875. *Armoiries* : du gueules à l'aigle d'argent et à la bordure d'or. — 1. SALOMON-FRIEDRICH, * 1862, rédacteur de la *Schweiz. Kunstgewerbe-Zeitung* ; auteur de *Zunfthistorien*, 1909, et *Das Zürcher Sechseläuten*, 1912, ainsi que de quelques poèmes dramatiques (aussi en patois). — Renseignements de S.-F. Gyr. [H. Br.]

GIRALDO ou **GIROLDO DE LUGANO,** architecte et sculpteur, travaillait, avec son compatriote Bertoldo di Jacopo, à la cathédrale de Lucques de 1282 à 1284. — *Archivio Storico Lom.* XII. — *SKL.* — *BStor.* 1885. [C. T.]

GIRARD. Disciple de saint Bernard, vint à Hauterive (Fribourg) avec douze autres moines de l'abbaye de Cherlieu en Bourgogne et fut le premier abbé du nouveau monastère fondé par Guillaume de Glâne en 1138 ; il résigna sa charge quelque temps avant sa mort qui survint le 1[er] janvier 1158. — Voir v. Mülinen : *Helvetia Sacra.* — Pierre de Zurich : *Les origines de Fribourg.* [RÆMY.]

GIRARD. Nom de famille fréquent dans la Suisse romande. Voir aussi OTHENIN-GIRARD.

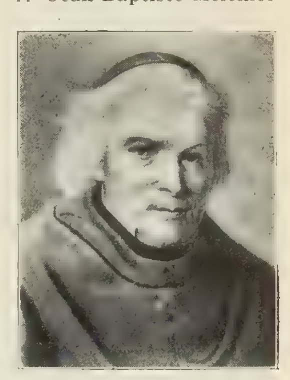
A. **Canton de Berne.** Des familles Girard se sont établies aux XVIII[e] et XIX[e] s. à Bienne, dans le Seeland (Cerlier) et dans le Jura. — JOHANN-PETER, de Bienne, peintre paysagiste, 1769-1851, cité dans le *SKL.* [L. S.]

B. **Canton de Fribourg**. I. GIRARD, GIRARDI. Famille noble mentionnée à Morat aux XIII[e] et XIV[e] s. — 1. PIERRE, conseiller de Morat 1278-1279. — 2. PERROD, caution de Rodolphe de Neuchâtel pour la dot de sa fille Marguerite, fiancée à Hartmann de Kibourg, 1319. — 3. FRANÇOIS, bourgmestre de Morat 1380, 1383, conseiller et donzel 1381. — Welti : *Das Stadtrecht von Murten.* — Matile. — *FRB.* [J. N.]

II. Famille originaire de la Haute-Savoie, dont la bourgeoisie de Fribourg remonte au XVII[e] s. *Armoiries* : d'or à la bande de gueules chargée d'une rose d'argent, accompagnée de deux roses du second.



— 1. JACQUES, originaire de Notre-Dame-d'Abondance, acquit la bourgeoisie de Fribourg le 18 mars 1694, marchand drapier et directeur de la poste, fit partie de l'abbaye des Marchands. — 2. JEAN-FRANÇOIS, fils du n° 1, * 1702, marchand, régent de l'abbaye des Marchands 1739-1740. — 3. Jacques-NICOLAS-IGNACE, 1726-1783, fils du n° 2, jésuite 1741. A la suppression de l'ordre en 1773, il fut professeur de rhétorique et bibliothécaire du collège Saint-Michel à Fribourg. Confesseur du prince Charles de Saxe. — 4. JEAN-FRANÇOIS, * 1730, † entre 1785 et 1806, fils du n° 2, eut 15 enfants, dont le P. Girard. — 5. JOST-PIERRE-IGNACE, 1733-1804, fils du n° 2, lieutenant de la milice, prit une part active dans les démêlés de la bourgeoisie et du patriciat en 1782. Il fut exilé pour dix ans, pour avoir signé une adresse de protestation de la bourgeoisie, avec l'avocat Rey et Guisolan, et se retira au Landeron. — 6. JEAN-FRANÇOIS, 1759-1823, fils du n° 4, jésuite jusqu'à la suppression de l'ordre, 1773. Il enseigna quelque temps au collège, puis entra dans le clergé séculier. Chanoine de Saint-Nicolas 1789, puis curé d'Avry 1790-1817, chapelain à Charmey et à Delley. Historien, il a laissé notamment : *Histoire des officiers suisses*, 3 vol. 1781-1782 ; *Nobiliaire militaire suisse*, 2 vol. 1787 ; *Guillaume d'Avenches et Saliceto*, 1802 ; *Année historique pour 1798* ; *Tableaux de la Suisse* ; *Étrennes aux fonctionnaires*, 1811, etc. — 7. Jean-Baptiste-Melchior-Gaspard-Balthasar, dit le P. ***Grégoire Girard***, grammairien et pédagogue, fils du n° 4, * 17 décembre 1765, † 6 mars 1850. En 1781, il entra comme novice à Lucerne, dans l'ordre des Frères mineurs de Saint-François (cordeliers), puis compléta ses études à Offenbourg, à Ueberlingen et enfin à Würzbourg, où il séjourna de 1784 à 1788. En 1789, il est rappelé au couvent de Fribourg par ses supérieurs, en qualité de prédicateur ordinaire, fonctions auxquelles vinrent s'ajouter dans la suite celles de l'enseignement de la philosophie et de la morale aux novices. A cette époque, il écrit en allemand ou en latin toute une série d'ouvrages religieux, et en compagnie de son cousin, le chanoine Fontaine, il commence à s'intéresser à l'état déplorable de l'instruction primaire dans son pays. Les généraux français exigeant en 1798 le serment civique des ecclésiastiques, le P. Girard fit prévaloir, dans une conférence des représentants du clergé, la proposition de prêter ce serment, avec une clause réservant les droits de la religion ; les adversaires de cette opinion ne lui pardonnèrent pas ce succès et devinrent dès lors, ses, ennemis irréconciliables. En mars 1798, Stapfer ayant demandé aux hommes d'études un plan d'éducation applicable à la République helvétique, Girard envoya un mémoire dont les vues pédagogiques furent remarquées. Stapfer fit agréger Girard comme membre du Conseil d'éducation de Fribourg et le désigna pour devenir directeur de l'École normale projetée ; en février 1799, il se l'attachait en qualité d'archiviste, mais Girard n'occupa ce poste que quelques mois. Il fut nommé aumônier du Directoire et, par le fait, curé de Berne, le premier depuis la Réformation, août 1799.



Le Père Girard.
D'après une lithographie de Hasler. (Bibl. Nat. Berne).

En 1804, Girard est rappelé dans son couvent de Fribourg, pour prendre la direction des écoles primaires ; dès ce moment commence une fructueuse activité pédagogique qui ne prendra fin qu'en 1823. En quelques années, les écoles sont transformées, l'instruction est rendue obligatoire et le P. Girard prend une renommée telle que, en 1809, il est chargé par la Diète d'examiner, avec Trechsel, de Berne, et Merian, de Bâle, l'école de Pestalozzi, à Yverdon, sur laquelle il porte un jugement défavorable. Dès 1815, le P. Girard, adaptant à son milieu la méthode lancastrienne, introduit l'enseignement mutuel dans les écoles de la ville de Fribourg, qui reçoivent des visiteurs nombreux (entre autres Bell, puis Pestalozzi, en 1817) et provoquent partout une vive admiration. Mais l'école *girardine*, c'était le nom consacré, avait contre elle d'irréconciliables ennemis, qui se recrutaient surtout parmi les partisans des jésuites, rétablis à Fribourg, après une lutte acharnée, en 1818. L'évêque, Mgr Yenni, revenant de ses impressions premières, dénonça la mé-

thode comme funeste aux mœurs et à la religion et en obtint la suppression par un vote du Grand Conseil, le 4 juin 1823. Girard, très affecté, se démit de ses fonctions et, pour éviter des troubles qui paraissaient imminents, se retira au couvent de Lucerne : là, il accepta la chaire de philosophie au lycée de la ville. Rentré à Fribourg en 1834, il se voua exclusivement au travail personnel et à l'étude. Chevalier de la Légion d'honneur 1838, il reçut en 1844 le prix Monthyon de l'Académie française pour son *Cours de langue maternelle*, dont le dernier volume parut en 1848. Une heure après sa mort le Grand Conseil, qui était assemblé ce jour-là, décrétait que son portrait serait placé dans toutes les écoles et qu'une statue lui serait élevée. Cette statue du P. Girard a été inaugurée à Fribourg le 23 juillet 1860. — Voir surtout Daguet : *Le P. Girard et son temps*. — 8. JEAN-LOUIS, 1775-1846, fils du nº 4, fit en 1798 la campagne d'Égypte dans l'armée anglaise. Lieutenant-colonel dans les milices fribourgeoises 1811, il débarqua au Port-Noir, à Genève, à la tête des Fribourgeois le 1er juin 1814. Colonel 1815, membre du Conseil communal de Fribourg 1832, inspecteur des douanes fédérales dans son canton ; chevalier de la Légion d'honneur (1817) et de l'ordre du Croissant, décoré de l'ordre du Lys. — 9. JEAN-JOSEPH, 1766-1831, fils du nº 5, entra au couvent d'Hauterive 1784, abbé en 1812 ; il fut l'avant-dernier abbé d'Hauterive. — 10. ÉDOUARD, 1808-1878, fils du nº 8, colonel-aide de camp du prince régnant de Moldavie, fit en cette qualité la première partie de la campagne de Crimée. Inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, major à l'état-major fribourgeois pendant le Sonderbund, il possédait plusieurs titres et ordres étrangers : (commandant de Saint-Grégoire (Saint-Siège), officier du Medjidié (Turquie), chevalier de Charles III (Espagne). — 11. RAYMOND, * 1862, fils du nº 10, Dr sc., professeur de géologie à l'université de Fribourg dès l'origine de celle-ci. A publié entre autres *Le Déluge* ; fit partie de la commission des écoles de la ville de Fribourg de 1898 à 1917. — 12. EUGÈNE, 1868-1911, fils du nº 10, économiste et professeur. Professeur agrégé à l'université de Genève 1896 où il est chargé par intérim de la chaire d'économie politique, professeur extraordinaire 1899, ordinaire 1902, d'histoire économique. A publié de nombreuses études et notamment une *Histoire de l'économie sociale jusqu'à la fin du XVIe siècle*. [Aug. SCH.]



Jean-Louis Girard.
D'après une aquarelle.

C. **Canton de Genève**. Plusieurs familles de ce nom à Genève.

I. A la plus anciennement connue appartient : — AMÉDÉE, bourgeois en 1480 ; défenseur énergique de l'indépendance genevoise, il proposa l'alliance avec Fribourg, ce qui le força de fuir pour éviter la colère du duc de Savoie. Revenu dans la suite à Genève, il fut nommé trésorier de la ville 1524, syndic 1529. A plusieurs reprises il fit partie de députations envoyées aux Ligues, entre autres, en 1530, à Payerne avec Besançon Hugues. Se retira à Fribourg et renonça à la bourgeoisie genevoise. — Galiffe : *Not. gén.* I, 226.

II. GIRARD DIT GUERRE, anciennement GIRARDI Famille de Faëto (Italie) réfugiée à Genève en 1580, bourgeoise en 1617. — JEAN-PIERRE-MAURICE, plus connu sous le nom de ***Girard dit Vieux***, 1750-1811. Mêlé aux troubles politiques de 1780-1781, il fut condamné à mort par contumace. Il s'engagea au service de France en 1791 et ne tarda pas à être nommé général de brigade, 1793. Se distingua à Weissenburg, dans la retraite de l'armée du Rhin, 1796. En 1798, il fut chargé d'opérer la réunion de Genève à la France et commanda onze mois dans cette ville. Napoléon le récompensa des services rendus aux batailles d'Essling et de Wagram en le créant baron de l'empire en 1809. — Galiffe : *Not. gén.* VI, 331. — De Montet : *Dict.* — Robinet : *Dict. histor.*



J.-P.-M. Girard dit Vieux.
D'après un portrait de la collection Maillart.

III. — JOSEPH-MARIE, * 1789 à Bernex, † 1857, géographe. Enseigna à l'institut Pestalozzi à Yverdon en 1815, puis en France. Ses nombreux travaux et le système géographique qu'il inventa, lui valurent d'être choisi en 1830 pour enseigner la géographie au duc de Bordeaux, mais la révolution de juillet 1831 le priva de cette place. Un collège qu'il fonda à l'Arbresle près de Lyon lui occasionna de grands déboires, et il passa les dernières années de sa vie à enseigner dans des pensionnats. — De Montet : *Dict.* — Sordet : *Dict.*

IV. Famille originaire de Besançon, venue à Genève au commencement du XIXe s. — PIERRE, * 1892, littérateur, collaborateur à de nombreuses revues littéraires suisses et françaises. A publié : *La flamme au soleil*, 1915, *Le pavillon dans les vignes*, 1918 ; *Le visage tourné vers le zénith*, 1921, etc. [H. Da.]

D. **Canton de Neuchâtel**. Noms de nombreuses familles, originaires de Môtiers, Landeron, Chézard-Saint-Martin, Savagnier, Valangin. Celle de Môtiers était déjà bourgeoise de Neuchâtel au XVIe s. ; des membres de la famille de Savagnier acquirent la même bourgeoisie en 1683. — 1. JEAN, de Môtiers, fut banneret du Val-de-Travers avant 1556. — 2. CLAUDI, de Môtiers, commissaire pour le Val-de-Travers en 1589, 1595, † avant 1610. — 3. HENRI, maire de Bevaix de 1674 à sa mort, 1693. — 4. DAVID, de Savagnier, 1638-1717, notaire, commissaire pour le Val-de-Ruz, fondateur du fond des Girard. — 5. ***David***, de Savagnier, pasteur aux Ponts 1658-1661, à Engollon 1661-1662, à Neuchâtel 1662-1699. Il fut député par la Compagnie des pasteurs auprès de la duchesse Anne-Geneviève de Bourbon en 1672, et obtint en 1673 des lettres de noblesse avec les armoiries suivantes : de sable au chandelier à trois branches d'or. Lors des luttes entre la duchesse de Nemours et le prince de Conti, à la fin du XVIIe s., pour la souveraineté de Neuchâtel, Girard soutint ouvertement dans ses sermons les prétentions du second, ce qui entraîna sa déposition en 1699. Sur les plaintes du prince de Conti, Louis XIV ordonna à la duchesse de Nemours de faire rétablir le pasteur Girard dans sa charge de pasteur de Neuchâtel. Mais le Conseil de ville et la Compagnie des pasteurs refusèrent de lui donner satisfaction. Louis XIV exigea alors la destitution du gouverneur de la principauté, Jacques d'Estavayer-Montet, ce qui eut lieu. Girard mourut à Neuchâtel à fin avril ou commencement de mai 1716. — *Biogr. neuch.* I. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel*. — [L. M.] — 6. CHARLES-FRANÇOIS, de Savagnier, * 1811 à Neuchâtel, † à Bâle 1875. Établi



Ami Girard en 1856.
D'après une lithographie de J. Lang.

à Bâle en 1836, où son frère aîné Louis était professeur de français au gymnase, il succéda à Alexandre Vinet comme professeur au gymnase. Professeur extraordinaire 1839 et professeur ordinaire 1841 de langue et littérature françaises à l'université et au *Pädagogium*. — A. Teichmann : *Die Universität Basel 1835-1885*. — [C. Ro.] — 7. ***Ami***, de Chézard-Saint-Martin, * 6 février 1819 à Saint-Martin, † 10 avril 1900 à Renan. Officier dans la campagne d'Argovie 1841, et dans celle du Sonderbund 1847; prit part à l'expédition des Corps-francs sous Ochsenbein. Lieutenant d'artillerie en 1848, il vint dans la nuit du 29 février à La Chaux-de-Fonds, à la tête de 300 volontaires de l'Erguel, grossir les rangs des républicains neuchâtelois. Il mit fin aux hésitations des chefs et obtint le départ de la colonne républicaine sur Neuchâtel pour le premier mars. Girard prit une grande part à l'organisation des milices du canton, fut député à la Constituante de 1848 et au Grand Conseil, préfet de La Chaux-de-Fonds 1851-1852, conseiller d'État 1852-1853, conseiller national 1861-1869, député au Grand Conseil de Berne 1859-1869. Colonel d'artillerie lors de l'occupation des frontières en 1871, colonel d'infanterie, 1874-1894. En 1856, il réprima avec Denzler l'insurrection royaliste. A publié *La Vallée des Dappes*, 1858. — 8. FRITZ, 1835-1902, de Chézard-Saint-Martin, député au Grand Conseil de 1880 à sa mort. A légué à l'État de Neuchâtel sa maison et son domaine de Saint-Martin d'une valeur de 52 000 fr. pour y établir un asile de vieillards femmes. L'asile a été ouvert en décembre 1904. — 9. ***Charles***, de Chézard-Saint-Martin, * 16 janvier 1850 à Renan, † 4 mars 1916 à Genève. D^r^ med. 1871, médecin à Strasbourg, puis, dès 1875, à Berne, où il est la même année privat-docent de chirurgie. Chirurgien de l'hôpital de l'Ile 1884, professeur extraordinaire 1890. Appelé à Genève en 1904, il devient professeur de clinique chirurgicale et chirurgien chef de l'hôpital cantonal. Charles Girard a écrit de nombreux articles de médecine, notamment dans la *Deutsche Zeitschrift für Chirurgie*, le *Centralbl. f. Chirurgie*, la *Rev. médic. de la Suisse rom.* etc.— *JG* 5 mars 1916. [L. M.]

Charles Girard.
D'après une photographie.

GIRARD DES BERGERIES. Famille du Berry (France) qui acquit la bourgeoisie de Genève en 1567, de Lausanne en 1590. *Armoiries* : d'azur à trois hérons d'argent au naturel 2 et 1 ou de gueules à deux masses d'armes d'or posées en chevron accompagnées d'un lac d'amour d'argent formant un 8, les bouts en haut et de 3 gouttes d'argent 2 et 1.

Branche vaudoise : — 1. SIMON, † 1598, professeur de grec à l'académie de Lausanne 1592. — 2. NICOLAS, 1587-1642, fils du n° 1, médecin, professeur d'hébreu à l'académie de Lausanne de 1613 à sa mort. — 3. JEAN-JACOB, 1614-1681, fils du n° 2, médecin, succéda à son père dans la chaire d'hébreu, qu'il occupa jusqu'à sa mort. — 4. SAMUEL, 1650-1691, fils du n° 3, le remplaça également à la chaire d'hébreu. — De Montet : *Dictionnaire*. — Henrioud : *Livre d'Or*. [M. R.]

Branche genevoise : — 1. ÉTIENNE Girard, seigneur des Bergeries, du Conseil des Deux-Cents en 1597, † 1632. Censuré en 1603 pour avoir défendu l'autorité des Deux-Cents. — 2. FRANÇOIS-THÉODORE, fils du n° 1, D^r^ en droit, du Conseil des Deux-Cents 1654, † 1680. — 3. GÉDÉON, petit-fils du n° 1, * 1658, du Conseil des Deux-Cents 1677, refusa, en 1681, de payer la dîme pour son domaine du Grand-Saconnex, et fit un procès à la seigneurie, à Dijon. Déclaré félon en 1682, il quitta les terres genevoises et embrassa le catholicisme. La protection dont il jouit de la part de la cour de France entraîna le séquestre des dîmes genevoises dans le Pays de Gex en 1683 et un gros incident diplomatique avec la France. — 4. GÉDÉON, fils du n° 3, 1682-1748, capitaine de la garnison, du Conseil des Deux-Cents 1746. — Voir Galiffe : *Not. Gén.* III. — *France protestante*. — J.-A. Gautier : *Histoire de Genève* VI, p. 469 ; VIII, p. 243-253. — *Le Livre de la Famille Sautter* I, p. 549. — Archives de Genève. [P.-E. MARTIN.]

GIRARDET. Nom de famille des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

A. **Canton de Neuchâtel**. I. Famille originaire de Bôle, citée dès le XVIe s. — II. Famille du Locle et de La Chaux-de-Fonds, mentionnée au Locle au XVe s., bourgeoise de Valangin. — JEAN-PIERRE, tailleur, se rendit en Allemagne vers 1712, revint au pays vers 1734, bourgeois de Neuchâtel cette année-là. — Son fils — 1. SAMUEL, † 1807 à 78 ans, libraire. Établi au Locle vers 1760, il se mit à éditer divers ouvrages illustrés, entre autres deux *Histoire de la Bible*, dont les planches ont été gravées par ses fils Abraham et Alexandre. — 2. SAMUEL, fils du n° 1, 1763-1847, également libraire, s'établit à Neuchâtel vers la fin du XVIIIe s.; avec son père, puis seul, il édita les *Étrennes historiques*, 1790-1815, illustrées par ses frères. — 3. ***Abraham***, graveur, * 30 novembre 1764 au Locle, † 2 janvier 1823 à Paris, fils du n° 1, grava à 15 ans les planches de l'*Histoire de la Bible*, puis partit pour Paris en 1783, où il fut l'élève de Benjamin-Alphonse Nicolet. A Paris, au début de la Révolution, il publia, seul ou en collaboration, de nombreuses planches sur les événements politiques, devint professeur de dessin à Neuchâtel de 1792 à 1794, puis retourna à Paris. Collaborateur aux *Tableaux de la Révolution française* ; professeur de dessin des élèves tapissiers de la manufacture des Gobelins. Le chef-d'œuvre de Girardet est la *Transfiguration*, d'après Raphaël ; parmi ses autres gravures, il faut citer les vues de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Valangin. — 4. ALEXANDRE, fils du n° 1, 1767-1836, graveur, travailla avec son frère Abraham à illustrer les ouvrages édités par leur père. Maître de dessin à Neuchâtel 1794-1801. Il a laissé des aquarelles intéressantes et un certain nombre de planches représentant des événements historiques entre autres les *Prestations des serments dans le pays de Neuchâtel en 1786*. — 5. ABRAHAM-LOUIS, frère du n° 3, avec qui il a été parfois confondu, 1772-1820, graveur en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il a gravé entre autres une pièce satirique, la *Métempsycose des marchandises d'Angleterre*, en 1806, qui a été saisie par le gouvernement et qui a valu à son auteur quelques mois de prison. Une autre pièce, le *Sucre aux raves*, témoigne déjà de désordres mentaux, précurseurs de la démence qui devait le gagner dans les dernières années de sa vie. — 6. CHARLES-SAMUEL, fils du n° 1, 1780-1863, dessinateur, lithographe et graveur, suivit son frère Abraham à Paris. Il grava entre autres les por-


Abraham Girardet.
D'après une gravure d'un dessin fait par lui-même.


Karl Girardet.
D'après une photographie.

traits de Frédéric-Guillaume III et de l'horloger A.-L. Perrelet, et reproduisit sur pierre la *Transfiguration* de son frère Abraham. La Société d'encouragement de Paris lui décerna en 1828 un prix de 2000 fr. pour ses travaux de gravure en relief sur pierre. A publié là-dessus : *Notice sur l'origine et les progrès de la gravure en relief sur pierre.* — 7. ***Karl,*** fils du n° 6, * 13 mai 1813 au Locle, † 24 avril 1871 à Versailles, peintre d'histoire. Il reçut, avec son frère Édouard, du gouvernement français, la commande d'une toile représentant une scène des Croisades. Les deux frères s'embarquèrent pour l'Égypte ; le sujet traité par Karl fut : *Gaucher de Châtillon défendant seul l'entrée d'un faubourg de Miniech* ; celui d'Édouard fut *La prise de Jaffa.* Karl Girardet jouissait de la faveur royale et fut souvent appelé à peindre des scènes de la vie de cour. En 1846, il fut désigné, avec le peintre Blanchard, pour accompagner le duc de Montpensier en Espagne. La chute de la monarchie en 1848 le fit rentrer en Suisse pour quelques années ; il s'établit auprès de son frère Édouard, à Brienz, où il fit de la peinture de paysage. — 8. ÉDOUARD, frère du n° 7, * 30 juillet 1819 au Locle, † 5 mars 1880 à Versailles, peintre et graveur, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris. De 1836 à 1848, il travailla comme dessinateur aux *Galeries historiques de Versailles* par Gavard. Fit le voyage d'Égypte avec son frère Karl, et de nombreux séjours en Suisse, à Brienz en particulier, où il peignit un grand nombre de toiles, qui furent exposées à Paris et à Neuchâtel. Œuvre principale : *La bénédiction paternelle.* — 9. PAUL, frère des nos 7-8, * 8 mars 1821 à Neuchâtel, graveur et dessinateur. A travaillé aux *Galeries historiques de Versailles* avec son frère Édouard et laissé quelques belles pièces gravées. † à Versailles 1893. — 10. HENRI, fils du n° 8, peintre, graveur et sculpteur, * 21 septembre 1848 à Brienz. Débuta au salon de Paris en 1874 et exposa aussi à Neuchâtel. S'est aussi occupé de gravure et de sculpture. — 11. ROBERT, frère du n° 10, 1851-1900, graveur et aquarelliste, auteur entre autres de *La prière avant le repas.* — 12. EUGÈNE-ALEXIS, fils du n° 9, peintre et graveur, * 31 mai 1853 à Paris, a exposé à Paris, Genève, Londres, Versailles, etc. — 13. JULES, * 1856 à Versailles, fils du n° 9, peintre, auteur de la *Défense du Pont de Thielle par Baillod*, qui orne la salle du Grand Conseil de Neuchâtel, don des Neuchâtelois de France et d'Espagne en 1898, lors des fêtes du Cinquantenaire de la République. Autres toiles : *Le siège de Saragosse, La déroute de Cholet*, etc. — 14. MAX, fils du n° 8, * 1er juillet 1857 à Brienz, graveur, établi à Paris, puis à Berne où il ouvrit un atelier pour l'impression de la taille-douce, l'eau-forte, l'héliogravure. A fourni des illustrations à plusieurs revues : *Les Beaux-Arts en Suisse, Moderne Kunst*, etc., et fut chargé de l'impression de la carte Dufour. — 15. PAUL, fils du n° 9, 1859-1915, peintre et graveur. — Sa femme, BERTHE née Imer, * 1867 à Marseille, sculpteur. Principales œuvres : *La Vierge et l'enfant* ; *L'enfant malade*, acquis par la ville de Paris ; *La bénédiction de l'aïeule*, acheté par le gouvernement français et déposé au Musée de Sèvres. — 16. THÉODORE, fils du n° 9, dessinateur et graveur, * 22 septembre 1861 à Versailles. A collaboré au *Tour du Monde*, à l'*Illustration*, au *Monde illustré*, etc. — Voir *SKL.* — Bachelin : *Les Girardet*, dans *MN* 1869-1870. [L. M.]



Édouard Girardet.
D'après une eau-forte de R. Girardet dans *MN* 1882.

B. **Canton de Vaud**. Nom de plusieurs familles, dont la plus ancienne de celles qui existent est citée à Suchy au XVe s. — *Livre d'Or.* [M. R.]

GIRARDIER. Famille de Môtiers (Neuchâtel), connue dès la fin du XVe s. A donné — PIERRE, * 1690, entré au service de France 1709, capitaine 1724, lieutenant-colonel 1743, colonel 1747, brigadier 1758 ; chevalier de Saint-Louis. † 1779 à Toul. Il était fils de — PIERRE, qui fut capitaine au régiment de Courten, et père de — FRANÇOIS-JOSEPH, * 1721, capitaine de grenadiers au régiment de Castella. — May : *Hist. mil. des Suisses.* — *Biogr. neuch.* I. [L. M.]

GIRARDIN, ***Paul,*** * à Marseille le 16 septembre 1875, privat-docent à l'université de Fribourg 1903, professeur extraordinaire 1906, professeur ordinaire de géographie depuis 1911 ; chargé de mission à l'Ambassade de France à Berne 1921, délégué de l'Office des universités en Suisse 1921. Prix Hachette de la Société de Géographie 1907, membre de la Commission des Glaciers, secrétaire général du Congrès international d'alpinisme à Monaco 1920 ; recteur de l'université catholique de Fribourg pour 1925-1926. Auteur de : *Les conditions de la vie dans les hautes vallées alpestres à l'altitude de 800 mètres* ; publia, en collaboration avec J. Brunhes : *Géographie humaine de la France* ; un des directeurs de la *Revue de Géographie*, 1918. [G. Cx.]

GIRAUD, VICTOR, * à Mâcon 26 novembre 1868, professeur de littérature française à l'université de Fribourg 1894-1904 ; secrétaire de la *Revue des Deux-Mondes* 1904 ; a reçu la médaille d'or de la critique littéraire en 1912, chevalier de la Légion d'honneur en 1912, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare 1919. A publié pendant son séjour à Fribourg : *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence*, 1898 ; *Essai sur Taine*, 1900 ; *Châteaubriand*, 1904. [RÆMY.]

GIRENBAD (ÆUSSERES) (C. Zurich, D. Winterthour, Com. Turbental. V. *DGS*). Sources salines et minérales, fréquentées au moins dès 1500 environ. Une ordonnance balnéaire de 1603, édictée par les Breitenlandenberg, est encore conservée. On compta parfois jusqu'au XVIIIe s. de 200 à 300 hôtes. — Voir *Neujahrsgeschenk der Ges. zum Schwarzen Garten*, 1826. — Vogel : *Chroniken*, 1845. — *ZWChr.* 1909, p. 267 et 289 ; 1918, p. 27 et 41. — G. et F. Hegi : *Tösstal.* [L. FORRER.]

GIRENBAD (INNERES) (C. Zurich, D. et Com. Hinwil. V. *DGS*). Bains sulfureux, déjà célébrés par Heinrich Bullinger. J.-J. Scheuchzer en donne une excellente description dans son Histoire Naturelle. De son temps, on y venait même de régions éloignées de la Suisse. Autrefois commune civile ; 1920 : 117 hab. — *Neujahrsgeschenk der Ges. zum Schwarzen Garten*, 1812. — G. Strickler : *Das Zürcher Oberland.* [L. FORRER.]

GIRO, GIRON, GIROZ. Voir CYRO.

GIROD. Familles des cantons de Fribourg et de Genève.

A. **Canton de Fribourg**. GIROD, GIROUD. Famille fribourgeoise originaire de Villemartin en Savoie qui, au moment de son arrivée dans le canton de Fribourg, portait le nom de Giroud. Bourgeoise de Romont où elle s'était établie vers le milieu du XVIIIe s. *Armoiries* : d'azur à une tour d'argent mouvant d'une terrasse de sable, au chef cousu de gueules chargé d'un besant d'argent surchargé d'un saint esprit du même. — 1. CLAUDE-AUGUSTE, 1807-8162, notaire à Romont 1848, juge au tribunal, député au Grand Conseil, conseiller communal à Romont. — 2. ERNEST, fils du n° 1, * 6 octobre 1846 à Romont, † 7 novembre 1924 à Humilimont. Avocat renommé, il seconda à plusieurs reprises les projets du gouvernement fribourgeois dans les questions ferroviaires ; intervint, entre autres, avec succès dans le procès de l'État de Fribourg contre les actionnaires du chemin de fer d'Oron, qui dura 14 ans ; fut un de ceux qui négocièrent l'entente entre les gouvernements vaudois et fribourgeois en 1886, à l'époque de la politique simploniste. Administrateur de la compagnie Suisse-Occidentale-Simplon, il joua un rôle important lors de la fusion de cette compagnie avec le Jura-Berne-Lucerne. Dr h. c. de l'université de Fribourg 1923. — 3. CHARLES, fils du n° 2, * 7 juillet 1876, ingénieur à la compagnie du Jura-Simplon, directeur des usines mé-



tallurgiques de Courtepin ; conseiller communal à Courtepin, député au Grand Conseil 1921. — 4. ***Paul,*** fils du n° 2, * 17 avril 1878 à Fribourg, ingénieur, créateur des usines hydrauliques et électro-métallurgiques d'Ugines (Savoie), de Courtepin (Fribourg), de Cogne-Girod à Aoste, qui sont parmi les plus importantes de l'Europe. Chevalier de la Légion d'honneur. Les forges et aciéries Paul Girod ont rendu des services éminents à l'armée française pendant la guerre mondiale.

Une autre famille Girod, originaire de Touillon-et-Loutelet (Doubs, France), s'établit dans le canton de Fribourg vers 1810, naturalisée 1863, bourgeoise de Guin. — MARIE-JOSEPH, * 10 décembre 1840 à Tavel, religieuse à la Maigrauge 1866, abbesse de 1888 à sa mort, 24 janvier 1915. — *Liberté*, 1924 n° 96, 262, 264 ; 1915, n° du 26 janvier. — *Étr. frib.* 1915-1916. — Renseignements de la famille. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton de Genève**. Famille originaire de Croset dans le Pays de Gex, reçue à la bourgeoisie genevoise en 1643, 1669, 1673. *Armoiries* : d'azur à la bande d'or accompagnée de deux croissants d'argent. — 1. PIERRE, 1776-1844, professeur de droit 1814, membre du Conseil représentatif 1814, conseiller d'État 1823-1841 ; neuf fois syndic, de 1825 à 1841. — 2. GÉDÉON, 1781-1861, du Conseil représentatif, 1819-1839, conseiller d'État 1826-1839, trésorier général 1834. — 3. FRANÇOIS-AUGUSTE, fils du n° 1, 1812-1884, avocat 1835, auditeur 1840, juge à la Cour 1868, du Conseil représentatif 1840, député au Grand Conseil 1864, 1868, président du Conseil administratif 1860. — 4. PIERRE-FRANÇOIS-GUSTAVE, 1832-1892, se fixa à Paris ; naturalisé français, il devint maire du XVI[e] arrondissement, commandeur de la Légion d'honneur.

Une autre famille GIROD DIT LARCHIER, bourgeoise au XVII[e] s., s'éteignit à la fin du siècle dernier. — Galiffe : *Not. gén.* VII, 187. — Sordet : *Dict.* — *Armorial genevois.* [H. Da.]

GIROLD. Prince-abbé de Saint-Maurice, 1258-1275, donna en 1263 des reliques des martyrs thébéens à saint Louis, roi de France, et en obtint une parcelle de la couronne d'épines du Sauveur, encore conservée au trésor de l'abbaye ; il échangea la paroisse de Bioley-Magnoux contre celle de Colombey-Monthey avec le prieuré de Lutry en 1263. — Aubert : *Le trésor de l'abbaye.* [Ta.]

GIRON. Famille de tout temps établie dans la région de Genève, à Onex, Chèvres, Vullionnex ; dès le XV[e] s., elle eut des représentants bourgeois de la ville. — MARC-DANIEL, * 1784 à Genève, † à Stockholm 1858, joaillier de la Cour de Suède, donna au Musée de Genève des pierres précieuses, d'anciennes monnaies scandinaves, des oiseaux des régions septentrionales. — 2. CHARLES, 1850-1914, d'une famille reconnue genevoise à Bernex, peintre de talent. Études à Paris. Membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts 1898-1900 ; chevalier de la Légion d'honneur. Œuvres dans la plupart des musées suisses. Il fut l'auteur de tableaux de grande dimension, notamment *L'Alpe, fête de lutteur* et du grand panneau décorant à Berne la salle du Conseil national. — Voir Arch. de Genève. — *SKL.* [C. R.]

GIROUD. Famille des cantons de Fribourg, de Valais et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. Voir GIROD.

B. **Canton du Valais.** Famille répandue dans les districts de Martigny et de Conthey. — JOSEPH-EMMANUEL, * à Martigny en 1818, chanoine du Saint-Bernard, premier curé de Trient en 1867, s'occupa d'archéologie. [Ta.]

C. **Canton de Vaud**. Nom de différentes familles vaudoises, à Lausanne au XIV[e] s., à Lovatens au XV[e] s., à Orbe au XVI[e] s. — 1. JEAN, † 1331, chanoine de Lausanne et official de Sion, professeur ès lois à l'école épiscopale de Lausanne, fut mêlé en 1314 aux conflits entre l'évêque de Lausanne et le comte de Savoie. — 2. HENRI, 1846-1893, de Grandevaux, mais fixé à Sainte-Croix, composa des airs pour boîtes à musique, un recueil de chants populaires et une *Cantate de Grandson.* [M.R.]

GIRSBERG, GYRSBERG (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen, Com. Emmishofen. V. *DGS* sous Gyrsberg). Nom de trois châteaux, qui ont peut-être quelque rapport avec Girsberg près de Stammheim. On ne sait rien des familles qui les ont bâtis. — X. Staiger : *Emmishofen.* — Johannes Meyer : Notes mns.

I. *Unter-Girsberg*, appelé aussi au XVII[e] s. *Alten-Gyrsberg*, et actuellement *Brunnegg.* Le domaine fut acquis en 1363 par Eglolf Blarer, qui fut la souche des Blarer von Girsberg. Parmi ses descendants qui habitèrent la propriété, il faut citer Thomas, de 1545 à 1560, et son frère Ambrosius, dès 1557. Le château passa en différentes mains ; en 1679, il fut acquis, pour 20 000 fl., par le couvent d'Ober-Marchtal (Wurtemberg). L'abbé le fit démolir et reconstruire, à sa place, un bâtiment d'aspect plus agréable, avec une chapelle du côté Ouest. Il y établit un maître d'hôtel du couvent. Lors de la suppression de l'abbaye en 1803, Unter-Girsberg passa aux princes de Thurn et Taxis. Il fut acquis 7 ans plus tard par les frères Anderwert, d'Emmishofen, puis en 1874 par le D[r] Ludwig Binswanger, qui lui donna le nom de Brunnegg. Le château appartient encore à ses petits-fils.

II. *Ober-Girsberg*, aujourd'hui *Girsberg.* Le plus ancien propriétaire connu est Konrad Kupfermann, avant 1473. La distinction n'est pas toujours certaine entre les deux Ober-Girsberg. Le domaine fut acquis en 1594 par le chanoine Paul Alberti, de Breslau, qui le laissa à sa mort au chapitre cathédral de cette ville. Celui-ci en fit don à l'empereur Rodolphe II, qui le mit aux enchères le 30 octobre 1602. Il fut adjugé à l'abbaye impériale de Petershausen, qui le céda à Joh.-Anton Würz, bailli pour Constance à Gottlieben, le 22 mars 1652. Le couvent de bénédictins de Zwiefalten en fit l'acquisition en 1679, pour 15 000 fl., et transforma complètement le château, qui passa en 1803 à Jakob-Ludwig Macaire de Lor, puis en 1824 au comte Friedrich de Zeppelin, et enfin, en 1869, au fils de ce dernier, Ferdinand de Zeppelin, l'inventeur des ballons dirigeables, qui vint l'habiter.

III. *Ober-Girsberg*, appelé aussi *Nüwen-Gyrsberg*, porte actuellement le nom d'*Ebersberg.* — Voir l'article EBERSBERG. [LEISI.]

GIRSBERG (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Wal-



Le château de Girsberg (Zurich) en 1754. D'après une gravure de D. Herrliberger.

talingen. V. *DGS*). Château, anciennement possession de la famille du même nom. Le duc Rodolphe d'Autriche le remit en fief à Burkhart von Schwandegg en 1361. Le château changea dans la suite souvent de propriétaire, parmi lesquels il faut mentionner les Winkelsheim au XVe s., les Sal et Stockar au XVIe, les Peyer au XVIIe et les Im Thurn au XVIIIe. Propriété privée aujourd'hui, il a été soigneusement rénové. Il conserve du moyen âge la tour et les murs extérieurs ; la maison d'habitation fut reconstruite après l'incendie de 1756. Le hameau de Girsberg s'est constitué au milieu du XVIIe s., formé des maisons des vignerons du château. — Voir *Habsb. Urbar.* — *MAGZ* 23. — O. Farner : *Stammheim.* — Rüeger : *Chronik.* — *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur* 1910-1912. [L. Forrer.]

GIRSBERG, von. Famille de ministériaux des Kibourg, habitant le château de Girsberg (Zurich). *Gir von Stamheim* fut témoin en 1252 ; FRIDERICUS *dictus Gir* caution en 1255 ; le chevalier NICOLAUS *de Girsberc*, mentionné la première fois en 1252, vendit en 1273 une terre à Habchegge (Hakab) au couvent de Töss ; HEINRICH, témoin 1301, tenait en hypothèque, vers 1320, des revenus des Habsbourg à Stadel. *Armoiries*, selon le sceau de Johannes 1307 : de gueules au lion d'or passant sur trois coupeaux de sinople (Stumpf donne 4 monts). — *UZ.* — *Habsb. Urbar.* [L. Forrer.]

GIRSBERGER. Ancienne famille de la paroisse de Stammheim, où elle est attestée depuis 1450, établie actuellement aussi à Ossingen. Elle tire son nom du château de Girsberg près de Stammheim, et porte les armes des ministériaux du même nom. — Farner : *Gesch. der Kirchgem. Stammheim.* — [J. Frick.] — 1. NIKOLAUS, gardien du couvent des Cordeliers de Schaffhouse 1493. — 2. HANS, à Schaffhouse, † à la bataille de Novare 1513. — 3. ULIN, à Stammheim, prit part à la bataille de Marignan 1515. — 4. JOHANNES, 1808-1880, d'abord menuisier à Stammheim, puis maître de dessin à l'école normale de Küsnacht, plus tard négociant et finalement économe des biens des écoles de la ville de Zurich où il reçut la bourgeoisie en 1862. Il déploya une grande activité philanthropique et fonda entre autres le *Kranken- und Begräbnisverein zum Kreuz*, le *Wohltätigkeitsverein* (lors du choléra de 1867), le *Zinstragende Sparhafen*. Collectionneur zélé, connu aussi par ses poésies, surtout les *Naturbilder* (4 séries, 1854-1873). — 5. JEAN, * 1871, ingénieur-agronome du canton de Zurich 1898, professeur à l'école cantonale d'agriculture du Strickhof 1898, privat-docent à l'École polytechnique fédérale 1907-1918, député au Grand Conseil 1914, colonel 1918 et chef du génie de la Ve division jusqu'en 1922. Autorité en matière de remaniement parcellaire. Publications : *Das Meliorationswesen im Kt. Zürich*, 1914 ; *Güterzusammenlegung*, 1910 ; *Die ausgeführten Meliorationen im Kt. Zürich*, 1900 ; *Das Hagelschiessen*, 1900 ; nombreux articles de journaux et revues. — 6. LINA, alliée Weilenmann, * 1872, artiste-peintre à Zurich, mère de l'écrivain Hermann Weilenmann. — — *Aus dem Leben eines Philanthropen*, dans *Andelfinger Zeitung* 1918, n° 21. — Brümmer : *Lex.* — *Katalog Stadtbibl. Zür.* 1896. — *SKL.* — Renseignements de J. et K.-E. Girsberger. [O. F.]

GIRTANNER. Vieille famille des cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. Elle doit être originaire du petit hameau de Girtanne dans la commune de Wald (C. Appenzell, Rh.-E.).

A. **Canton d'Appenzell.** CHRISTAN in der Girtanne est mentionné en 1454, RUODIN à Trogen en 1459. HEINRICH Torenbürer, dit Girtanner, tisserand à Appenzell en 1512, est l'ancêtre de la famille appenzelloise de la Rhode de Gonten (Rh.-I.). Son fils JACOB, * vers 1536, fut constructeur d'autels ; deux de ses œuvres sont conservées au musée du château d'Appenzell. — BENEDIKT, cité de 1556 à 1571, membre du Petit Conseil. La famille s'éteignit dans le pays d'Appenzell au XVIIe s. — Voir *AU* I. — Livre de copies par Casparis, dans les archives des fiefs aux arch. du couvent de Saint-Gall. — Rahn : *Kunstdenkmäler*, dans *ASA* 1880 et 1887. — Häncke : *Die schweiz. Malerei im 16. Jahrh.*

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille répandue à Tablat et dans la ville de Saint-Gall.

Famille de Tablat. — ULRICH, le cadet, était en conflit pour cens avec l'abbé Eglolf Blarer de Saint-Gall en 1432 ; HÆNSLI, juge à Tablat en 1464 ; ULRICH, ammann de Tablat en 1467, apposa son sceau en 1490 à la sentence des quatre cantons protecteurs de l'abbaye de Saint-Gall. — Son fils HANS était capitaine en 1471 et ammann de Tablat en 1479. Un Ulrich vivait encore à Tablat en 1678, puis la branche paraît s'être éteinte.

Famille de Saint-Gall. Armoiries : d'or au vautour de sable accompagné de deux sapins du même mouvant d'une terrasse de sinople. — 1-2. HAINI et RUEDI, fils de Girtanner, furent reçus bourgeois de la ville pour cinq ans en novembre 1387 ; Ruedi, † le 15 mai 1403 à la bataille d'im Loch près de la Vögelinsegg. — 3. WÆLTI, frère des précédents, bourgeois 1403. — 4. ULRICH, l'aîné, fils du n° 1, fut menacé d'excommunication en 1426 pour entente avec les Appenzellois ; prévôt des maréchaux 1438. — 5. ULRICH, chapelain de l'église Saint-Laurent, à Saint-Gall, fils du n° 4, adhéra à la Réforme en 1525 et devint pasteur de cette église. — 6. HANS, chapelain de St. Mangen, en fit autant et devint diacre de son église. — 7. ULRICH, teinturier, † 1474 était prévôt et juge en 1465, conseiller 1468-1471. La profession de teinturier a été exercée par ses descendants, de père en fils, jusqu'en 1904 (Carl-Ferdinand), et toujours dans la ville paternelle, sauf pour le dernier. — 8. MELCHIOR, teinturier, petit-fils du n° 7, † 1553, prévôt 1536-1549, conseiller 1550-1553, plusieurs fois député à la Diète. — 9. HIERONYMUS, 1520-1579, chaudronnier, frère du n° 8, juge 1553, prévôt 1555-1579, vice-bourgmestre 1563-1579. — 10. JOHANNES, teinturier, 1651-1712, prévôt 1701, bailli de Bürglen 1701-1708, conseiller 1708-1712. — 11. FRIEDRICH, teinturier, fils du n° 10, 1674-1753, prévôt 1715-1720, vice-bourgmestre 1720-1740, bourgmestre 1740-1753, représentant des confédérés à Bâle en 1743 ; plusieurs fois député de la ville à la Diète. — 12. FRIEDRICH, teinturier, petit-fils du n° 10, 1704-1769, prévôt 1748. — 13. JOHANNES, négociant, frère du n° 12, 1705-1781, directeur de la ferme du sel pour la France à Deux-Ponts, conseiller intime du landgrave de Hesse-Darmstadt et du comte palatin de Deux-Ponts, fut anobli en 1776 par l'empereur Joseph II, et créé baron de l'empire en 1779 avec le titre de baron de Girtanner, seigneur de Luxburg, Ober- und Niederstadt. — 14. JOHANN-FRIEDRICH, négociant, fils du n° 13, 1748-1820, conseiller intime de légation du prince de Nassau-Saarbrück 1772, conseiller intime de Hesse-Darmstadt et haut échanson, chambellan à la cour de Prusse 1773 ; directeur de la ferme du sel pour la France à Deux-Ponts. Il fut créé en 1790 comte de Luxburg par le prince-électeur Karl-Theodor, comte palatin du Rhin, en sa qualité de vicaire impérial. Il renonça à la bourgeoisie de Saint-Gall, puis la reprit en 1794 pour lui et sa femme, mais non pour ses descendants ; ancêtre des comtes de Luxburg en Bavière. — 15. HANS-JOACHIM, mathématicien et maître au gymnase de Saint-Gall, 1745-1800, publia plusieurs manuels de mathématiques, membre du Conseil d'éducation du canton du Säntis en 1799. — 16. JOHANNES, teinturier, fils du n° 11, 1699-1781, prévôt 1756, conseiller 1763, conseiller de guerre 1772. — 17. DANIEL, négociant, petit-fils du n° 11, 1733-1798, prévôt 1782, conseiller 1784, trésorier 1785, conseiller de guerre, caissier de la ville 1790, bourgmestre 1795-1798 ; plusieurs fois député à la Diète. — 18. JOHANN-CASPAR, négociant, frère du n° 17, 1741-1808, président du directoire commercial de Saint-Gall 1787, bourgmestre 1798, conseiller municipal et administrateur communal de Saint-Gall 1799, vice-président du gouvernement intérimaire du nouveau canton de Saint-Gall 1803, membre du Grand Conseil 1803, du gouvernement 1804-1808. — Ces deux derniers fondèrent avec leur frère — 19. FRIEDRICH, négociant, 1720-1812, une caisse de famille et d'assistance des Girtanner le 25 septembre 1782, dont les premiers capitaux avaient été donnés par leur mère HELENA née Zollikofer, 1700,



1767, et leur frère — 20. HIERONYMUS, banquier, 1730-1773. — 21. CHRISTOPH, fils du nº 20, 1760-1800, Dr med., médecin, chimiste, professeur renommé de l'université de Göttingue. A beaucoup écrit sur la médecine, la chimie, les sciences naturelles et l'histoire. Christoph et les descendants de Friedrich (nº 22) employèrent d'autres *armoiries* : coupé d'or à trois sapins et de gueules au vautour volant à dextre. — 22. FRIEDRICH, négociant, frère du nº 21, 1765-1857, conseiller municipal 1798, commissaire communal de Saint-Gall 1799 et membre de la Chambre d'administration provisoire du canton du Säntis, membre du gouvernement intérimaire du nouveau canton de Saint-Gall 1803. — 23. KARL, Dr med., fils du nº 22, 1802-1888, médecin recherché pour les enfants, excellent connaisseur de la flore du Säntis ; cofondateur et membre du comité de l'Asile pour enfants abandonnés à Saint-Gall. — 24. GEORG-ALBERT, Dr med., fils du nº 23, 1839-1907, autorité en matière ornithologique, écrivain fécond. — 25. DANIEL, banquier, 1757-1844, fondateur et promoteur de la société littéraire de Saint-Gall 1789, commissaire communal de Saint-Gall 1803-1811, conseiller communal 1811-1816, président du tribunal de commerce 1825-1832. — 26. WILHELM, Dr jur., professeur de droit romain à Kiel et Iena, 1823-1862. — 27. FRIEDRICH-GOTTLIEB, 1820-1867, pasteur à Reutte (Appenzell, Rh.-E.), Hemberg, Bilten (Glaris), et Oberhelfenswil (Toggenbourg). Auteur d'un volume de lectures agricoles, qui fut couronné, eut de nombreuses éditions et fut traduit en français. — Voir Altes Stadtbuch St. Gallen. — I. von Arx : *Gesch. des Kt. St. Gallen.* — *AU* I. — J.-J. Bernet : *Die Burgermeister der Stadt St. Gallen.* — Le même : *Verdienstvolle Männer der Stadt St. Gallen.* — J. Brassel : *Dr. Georg-Albert Girtanner.* — Burgerbuch. — A. Girtanner : *Dr. Karl Girtanner*, dans *Bericht über die Tätigkeit der st. gall. naturwiss. Ges.* 1887-1888. — *Dr. K. Girtanner, zur Erinnerung* (1888). — M. Gmür : *Die Rechtsquellen des Kts. St. Gallen* I. — Götzinger : *Schloss Luxburg.* — Obituaire de l'église de Saint-Laurent à Saint-Gall. — J. Kessler : *Sabbata.* — *LLH.* — *MVG* XXI ; XXVIII ; XXXV. — *Nbl. St. Gallen* 1869, p. 15 ; 1886, p. 34 ; 1889, p. 36 et 40 ; 1890, p. 62 ; 1908, p. 42 ; 1910, p. 60. — Protocole du Conseil de Saint-Gall. — T. Schiess : *Gesch. der Stadt St. Gallen*, dans Felder : *Die Stadt St. Gallen und Umgebung*, p. 545. — *UStG* V, VI. — Wegelin : *Die Pfarrkirche St. Laurenzen in St. Gallen.* [H. GIRTANNER-SALCHLI.]


Christoph Girtanner.
D'après un portrait dans *St. Gallen vor hundert Jahren*, 1869.

GISENHARD (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Ossingen. V. *DGS*). Hameau. Tombes de l'âge du fer. En 830 *Gisinhard*, (possession du couvent de Saint-Gall) ; 1293 *Gisenhart.* Il est difficile d'admettre que les restes de murailles qu'on y trouva proviennent d'un château, puisqu'aucun acte ni chroniqueur n'en fait mention. — Voir Heierli : *Archäol. Karte.* — *UZ.* — *MAGZ* 23. — Farner : *Stammheim.* — *Nbl. der Stadtbibl. W'thur* 1910-1912. [L. FORRER.]

GISENSTEIN (C. Berne). Voir GYSENSTEIN.

GISENSTEIN, von. Famille éteinte qui portait le nom d'une localité du district bernois de Konolfingen et qui était bourgeoise de Berne, peut-être dès la fondation de cette ville. Diverses branches, également éteintes, dont une noble, en dérivaient. *Armoiries* et *sceau* les plus usités : un ours issant de sable ou une hache (corporation des bouchers), accompagné de trois pierres, ou tranché de ... et de ... à une étoile de ... en chef. — 1. WALTER, du Conseil de Berne en 1226. — 2 et 3. PETER, en 1299, et ULRICH, 1305-1346, furent secrétaires de la ville de Berne. — 4. NIKLAUS, du Conseil en 1377 et en 1391, banneret, avoyer de Thoune 1387. — 5. ULRICH, coseigneur de Gerzensee, du Conseil 1382, banneret 1395 et 1409. — 6. ULRICH, fils du nº 5, du Conseil 1392, banneret 1425. — 7. NIKLAUS, du Conseil 1396, châtelain de Frutigen 1407, avoyer de Thoune 1412, délégué à Zurich en 1419 ; l'un des chefs envoyés à Domodossola en 1425. — Voir *LL* à *Geissenstein.* — *FRB.* — Stettler : *Genealogien...* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — *FRB.* [H. Tr.]

GISI (GISIFLÜELI) (C. Nidwald, Com. Oberdorf). Emplacement d'un château, dit en 1347 *Gislonfluo*, qui servait de résidence aux chevaliers von AA (voir ce nom). — Durrer : *Kunstdenkmäler von Unterwalden.* [R. D.]

GISI. Familles des cantons de Soleure et de Zurich. Nom : diminutif de *Gîso* (nom de personne). Voir Förstemann I, 642).

A. **Canton de Soleure.** — WILHELM, de Soleure, * 19 avril 1843 à Olten, † 10 décembre 1893. Dr phil. 1865, professeur d'histoire à l'école cantonale de Saint-Gall 1865-1868, sous-archiviste de la Confédération à Berne 1868, et en même temps, dès 1870, privat-docent à l'université de Berne et rédacteur du *Journal suisse de statistique*, secrétaire à la Chancellerie fédérale 1872-1881. A publié *Der Anteil der Eidgenossen an der europäischen Politik in den Jahren 1512-1516*, 1866 ; *Quellenbuch zur Schweizergeschichte* I, 1869, ainsi que de nombreuses études historiques et biographiques, notamment sur les origines de la maison de Neuchâtel, dans *Arch. SG*, *ASG*, *ASGA*, *ADB.* — *ASG* VII, 139. [L. S.]

B. **Canton de Zurich.** GISI, GYSI. Famille de Wollishofen, bourgeoise de Zurich en 1810. — 1. HEINRICH, * 1803, orfèvre, puis homme politique du parti conservateur, conseiller communal et directeur de police en 1835, secrétaire de ville de 1839 à la fin de 1856, titulaire de la médaille d'or du mérite de la ville, † 24 septembre 1878. — Voir *NZZ* 1878, nº 452. — Zurlinden : *100 Jahre Stadt Zürich*, 1914. [H. Br.]

GISIG. Famille éteinte de Dallenwil (Nidwald). — 1. SEBASTIAN, * à Stans en 1573, peintre remarquable, s'établit à Sarnen vers 1600, à Berne et Fribourg 1622-1632, puis rentra à Sarnen où il mourut le 24 mars 1649. Un grand nombre de ses œuvres, particulièrement des peintures murales, sont conservées dans l'Obwald. — 2. HANS, fils du nº 1, peintre à Stans, † 19 février 1654. Aucune de ses œuvres ne nous est parvenue. — 3. KASPAR, fils du nº 1, * 1600, artiste de talent, vécut à Sarnen où il mourut de la peste le 29 novembre 1629. Le musée de Sarnen possède de lui un bon portrait du banneret Krummenacher. — Voir *SKL.* — *Kunstdenkmäler Unterwaldens.* [R. D.]

GISIGER, GISINGER. Famille de Selzach (Soleure). Diverses branches établies à Soleure sont éteintes, ainsi les rameaux de Burkhard, bourgeois en 1514, éteint vers 1556 ; de Konrad, bourgeois en 1548, éteint en 1674 ; de Benedikt, bourgeois en 1599, éteint en 1633 ; d'un autre Benedikt, bourgeois en 1615, éteint en 1711. *Armoiries* : d'argent à une marque de maison de sable (une croix latine mouvant de deux chevrons entrelacés, l'un renversé). — 1. BURKHARD, précité, mentionné de 1514 à 1556, du Grand Conseil 1517, bailli de Thierstein 1527, *Jungrat* 1533, *Thüringenvogt* 1534. *Altrat*, 1536 bourgmestre 1538, — 2. JOHANN dit *Hebold*, chapelain à Soleure 1519, chanoine à Schönenwerd 1525, curé de Kienberg 1534, d'Obergösgen 1537, de Flumental 1543. † 1547. — 3. WERNER, cité de 1585 à 1617, du Grand Conseil 1596, bailli de Thierstein 1611, sous-secrétaire d'État. — Voir *LL.* — *LLH.* — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter.* — P. Al. Schmid : *Kirchensätze.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

A la famille restée à Selzach appartiennent — VIKTOR, * 1819, instituteur à Selzach, conseiller d'État 1856, † 16 avril 1861. — *SZG* I, 243. — *Soloth. Kalender* 1862. — GOTTFRIED, * 1835, curé de la ville de Soleure, chanoine, † 24 mars 1907. — *SZG* 1908, 90. [L. S.]

GISIKON ou **GISLIKON** (C. et D. Lucerne. V. *DGS*). Village dans la paroisse de Root. *Armoiries* : d'azur au tablier de pont d'or posé en fasce brochant sur deux pals alésés d'argent. Gisikon formait avec Honau

une corporation judiciaire. Les plus anciens seigneurs justiciers furent les chevaliers de Baldegg, Storch et Gottfried (Götz) von Hunenberg et les frères Hans, Hartmann et Ulrich von Hertenstein. Peter vom Moos, ammann de Lucerne, acquit du dernier, en 1403, l'avouerie et la juridiction de Gisikon : son fils Ulrich les céda à Lucerne en 1422. La localité fut rattachée jusqu'en 1798 au bailliage de Habsbourg. Diverses circonstances permettent de conclure que les habitants de Gisikon formaient à l'origine une communauté de paysans libres. Il est



Bataille de Gisikon, le 23 novembre 1847. D'après une aquatinte de Hürlimann. (Bibl. Nat. Berne).

question en 1415 d'un pont neuf à Gisikon. Le premier pont de bois couvert fut construit entre 1426 et 1432, il conduisait vers le Seetal et le Freiamt. Un péage y fut perçu dès 1432. Le péager s'occupait en outre du lavage de l'or en 1622. Durant la Guerre des Paysans, de petits combats eurent lieu près du pont de Gisikon les 3 et 4 juin 1653, entre les paysans et les troupes du gouvernement ; ils accélérèrent le cours des événements. La rencontre décisive des troupes fédérales et du Sonderbund eut également lieu sur les retranchements près du pont, le 23 novembre 1847. Les premières y eurent 28 tués et 92 blessés, les secondes 12 tués et 42 blessés ; le combat entraîna la chute de Lucerne et du Sonderbund. Dans la rencontre de Gisikon se distinguèrent particulièrement les colonels Egloff et Siegfried, le caporal d'artillerie Pfyffer et la batterie Marzola. — Voir Segesser : *Rechtsgesch.* — Lütolf : *Pfarrgesch. von Root.* — Liebenau : *Bauernkrieg.* — *Histoire militaire suisse*, cahier X. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

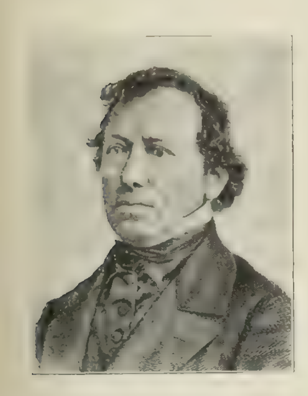
GISLER. Familles des cantons d'Uri, de Bâle et de Zurich.

A. **Canton d'Uri**. GISLER, GISSLER, GYSLER et GYSSLER. Ancienne et la plus grande famille d'Uri, comprenant au recensement de 1920, 2360 bourgeois, surtout à Bürglen, Spiringen, Unterschächen, Schattdorf, Altdorf, Fluelen, Seedorf et Sisikon : avec des rameaux à Bâle, Zurich, Argovie et Mulhouse. Première mention : 1365 ; les porteurs de ce nom occupent dès les XV[e] et XVI[e] s. des situations importantes, militaires et politiques, dans le pays et à l'étranger.



Anciennes armoiries : d'or à un glaive de sable posé en pal sur trois coupeaux de sinople : *nouvelles* : d'or au lion de gueules et au glaive. — 1. WALTER, arbitre d'une question forestière à Seelisberg 1365. — 2. HEINI, bourgeois de la ville de Lucerne 1370. — 3. GISLER, l'aîné et — 4. ANDREAS, devinrent 1435 bourgeois de la ville de Zoug. — 5-7. HANS, BALTHASAR et WELTI tombèrent à Marignan 1515. — 8. HEINI, † 1531 à Cappel. Treize hommes de la famille tombèrent à Villmergen en 1712. — 9. MELCHIOR, du Conseil, à Altdorf, député à la Diète 1523-1532, bailli du Rheintal 1526-1528. — 10. KASPAR, de Bürglen, du Conseil, bailli de Mendrisio 1522-1524, de Locarno 1532-1534, député à la Diète 1537, † 1562. — 11. ANDREAS, de Bürglen, député à la Diète 1550, bailli du Val Maggia 1572. — 12. HANS, fils du n° 11, d'Altdorf, bailli du Rheintal 1558-1560, capitaine et secrétaire d'État, député à la Diète 1556 et 1561. — 13. KASPAR, député à la Diète 1563, bailli du Val Maggia 1572 avec son frère ANDREAS. — 14 MELCHIOR, d'Altdorf, tomba comme porte-bannière à la bataille de Dreux 1562. — 15. PETER, * 1548 à Bürglen, capitaine au service français, banneret d'Uri 1577, député à Paris 1582. Fit le pèlerinage à Jérusalem et devint chevalier du Saint-Sépulcre1583, bailli de la Riviera 1588, commissaire de Bellinzone 1590, landammann d'Uri 1596-1597 et 1615-1616, plusieurs fois député à la Diète dès 1577. Délégué lors du conflit du Valais en 1602-1603, à Milan en 1604 et dans la Léventine en 1612 ; construisit la

chapelle de Tell à Bürglen en 1582 et en 1609 sa magnifique maison d'habitation, † 1616. — 16. BALTHASAR, de Bürglen, député à la Diète 1590 et 1594, bailli de Bellinzone 1602, † 1602. — 17. BALTHASAR, fils du n° 16, capitaine, bailli de la Léventine 1623-1625, † 1628. — 18. HIERONYMUS, de Bürglen, capitaine et secrétaire d'État, fit don en 1605, à la confrérie des bourgeois de Bürglen, d'un album rédigé par lui et relié en cuir contenant le statut constitutif de la confrérie, † vers 1628. — 19. JOHANN-ULRICH, de Spiringen, du Conseil, bailli de Bellinzone 1602-1604, député à la Diète 1621, † 1639. — 20. PETER, de Bürglen, bailli du Val Maggia 1620-1622, député à la Diète, donna en 1619 6000 fl. à l'église paroissiale d'Altdorf, † 1639. — 21. JOHANN-PETER, de Bürglen, bailli de Bellinzone 1740. — 22. KARL-FRANZ, de Bürglen, porte-bannière au service de Sicile ; député à Bellinzone 1785, secrétaire d'État à Bellinzone 1787. — 23. JOHANN-KASPAR, de Spiringen, du Conseil, envoyé dans la Léventine 1782, † 1784. — 24. MAX-LEONZ, d'Altdorf, curé de Seelisberg, fondateur de la prébende des Gisler. — 25. FRANZ-MARTIN, * 1750, curé d'Attinghausen, dernier doyen du chapitre des IV Waldstätten, † 1821. — 26. KARL, * 1767 à Altdorf, chanoine à Lucerne, auteur de manuels d'école, † 1842. — 27. ANTON, * 1818 à Altdorf, fonda en 1843 la première lithographie du canton d'Uri, † 1870. — 28. MARTIN, * 1820 à Flüelen, architecte cantonal 1868-1895, † 1901 à Altdorf. — 29. JOSEF, * 1828 à Isental, curé à Bürglen, commissaire épiscopal et protonotaire apostolique, auteur de diverses publications historiques, † 1899. — 30. ANTON, * 1820 à Bürglen, chapelain et professeur à Altdorf, botaniste renommé ; le collège Charles Borromée à Altdorf possède son grand herbier et le collège de Stans ses écrits, † 1888. — 31. JOHANN-ANTON, * 1841 à Spiringen, chapelain et professeur à Altdorf 1869, curé d'Altdorf 1891, commissaire épiscopal 1899-1916 ; membre du Conseil d'éducation 1900-1916 et président de cette autorité, † 1917. — 32. JOSEF, * 1846 à Schattdorf, instituteur, puis secrétaire de corporation et secrétaire d'État 1899, † 1917 à Altdorf. — 33. MARTIN, * 1857 à Altdorf, fils du n° 26, membre du landrat ; propriétaire d'une imprimerie, éditeur de l'*Urner Wochenblatt* (dès 1880), de l'*Amtsblatt* (dès 1894), de l'*Histor. Nbl.* (dès 1894), etc. — 34. KARL, * à Spiringen 1859, conseiller d'État 1894-1924. — 35. ANTON, * 1863 à Bürglen, Dr théol. chapelain et professeur à Altdorf, dès 1890 professeur de dogmatique au séminaire St. Luzi à Coire, rédacteur de la *Schweiz. Rundschau* ; chanoine de la cathédrale de Coire, régent et prélat domestique du pape. A publié : *Die Tellfrage*, de nombreux sermons, des travaux ecclésiastiques et historiques. — [Karl GISLER.] — 36. KARL, * 25 mars 1863 à Altdorf, médecin, membre du landrat 1896-1904, du gouvernement 1912-1915, a publié : *Geschichtliches, Sagen und Legenden aus Uri* et d'autres études d'histoire, de mœurs et de belles-lettres. Voir la liste de ses œuvres dans *DSC*. — 37. JOSEF, fils du n° 28, architecte et professeur à Altdorf, constructeur de la chapelle de Tell actuelle, puis bénédictin à Beuron sous le nom de P. Mauritius, depuis 1905 conducteur des travaux, puis prieur de la Dormition sur Sion près de Jérusalem. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Nbl. von Uri* 1896, 1897, 1901, 1908, 1909, 1910 et 1918. — Wymann : *Das Schlachtjahrzeit von Uri*. — *Gfr.* 20, 39, 54, 72. — K. Gisler : *Gesch. aus Uri*. — *Nekrolog.* de la confrérie des bourgeois de Bürglen — *Das Bürgerhaus in Uri*. — *DSC*. [K. G. et E. W.]



Anton Gisler (n° 30).
D'après une lithographie à la Bibl. Nat. Berne.

B. **Canton de Bâle**. Des familles GISLER qui viendraient d'Uri sont représentées dans le canton de Bâle-Campagne (mentionnées pour la première fois à Sissach en 1681) et à Bâle-Ville. D'après *LL* JAKOB était en 1553 conseiller à Bâle, d'après *LLH*, LUDWIG était membre du tribunal en 1774 et HANS-GEORG du Grand Conseil 1769-1785. [L. S.]

C. **Canton de Zurich**. I. GISLER, GYSLER. Ancienne famille de Flaach, attestée dès 1431. Plusieurs de ses membres y furent sous-baillis au XVIe s. — [J. FRICK.] — II. Famille de Winterthour, originaire de Flaach. *Armoiries* : de gueules à un limaçon d'argent (plus tard des écussons). Un *Gissler* était en 1459 du Grand Conseil. — 1. KONRAD, architecte, édifia la nouvelle tour de l'église, posséda de 1471 à 1502 la dîme de Fulach à Flaach ; du Petit Conseil 1474, 1477 et 1483-1496. — *AHS* 1912. — 2. LAURENZ, avoyer 1538, 1540, 1542. — 3. ALBAN, porte-bannière des gens de Winterthour dans les guerres de Cappel et avoyer dans les années paires 1544-1566. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1919. — 4. HEINRICH, 1767-1842, potier, forestier et directeur de l'orphelinat 1824-1841. — *SKL*. — *Nbl. Hülfsgesellschaft W'thur* 1871. — [L. FORRER.] — 5. KARL, 1855-1923 et — 6. HENRI, fils du n° 5, * 1881, poètes en dialecte zuricois. — *NZZ* 1923, n° 581. — III. Famille bourgeoise à Zurich en 1879 par — 7. KASPAR-FRIEDRICH, 1829-1896, petit-fils du n° 4, notaire de la ville à Winterthour jusqu'en 1875. [H. Br.]



GISLIKON. Voir GISIKON.

GISLING, GYSLING. Ancienne famille de la ville de Zurich. Le nom désigne celui de *Gisli(n)kon*. — BERNHARD GYSSLINGER, chapelain de St. Peter, se maria en 1523. — JAKOB, boulanger, de Kempten-Wetzikon, bourgeois 1558. La famille quitta de bonne heure Zurich pour l'Allemagne et ne conserva pas son droit de bourgeoisie à Zurich. — Une famille de Gossau est devenue bourgeoise de Zurich en 1918. — Keller-Escher : *Promptuar.* [H. Br.]

GISWIL (C. Unterwald. V. *DGS*). Vge paroissial et l'un des seize domaines du couvent de Murbach-Lucerne qui y possédait tous les droits de juridiction. Giswil était le siège des fonctionnaires envoyés dans l'Obwald par le couvent. Quand les barons de Wolhusen furent parvenus à réunir les charges de *Meier* et d'avoués et, au cours du XIIIe s., à se défaire, dans l'exercice de leurs droits, du contrôle de l'abbé et du landgrave, Giswil devint une cité autonome. Il ne devait au souverain que le tiers des amendes et des frais de justice et à l'abbé, représenté par le prévôt de Lucerne, que les redevances foncières ; celles-ci furent fixées par le rentier de 1286. En 1291, l'abbé de Murbach céda l'ensemble de ses terres et droits dans la Suisse actuelle aux ducs d'Autriche. Giswil fut dès lors autrichien. Outre le prévôt de Lucerne, la maison des chevaliers teutoniques de Hitzkirch y percevait encore quelques revenus. L'autonomie dont Giswil s'enorgueillissait autrefois était caractérisée par une suite de châteaux faisant partie d'un système de défense et surveillant les routes de l'Oberland bernois et de l'Emmental. *Armoiries* : taillé d'azur et de gueules séparé par une barre d'argent, un chien du même contourné et colleté d'or sur l'azur.



La tour de *Rosenberg*, dans le Kleinteil, autrefois probablement le siège d'une famille du même nom, fut, semble-t-il, l'habitation du *Meier*. La tradition place à proximité le gibet. Les fonctions de *Meier* passèrent au milieu du XIVe s. aux Rudenz, mais furent transférées dès 1361 par le duc Rodolphe IV à Georg von Hunwil.

La tour de *Rudenz* protégeait l'autre flanc de la vallée, l'accès depuis le Brünig. Cette maison était d'autant plus sûre qu'elle était couverte sur son côté faible par le lac de Rudenz ou de Hunwil, actuellement à sec. Sa construction dut avoir lieu au XIIIe s. La famille des Ru-

denz, ministériaux des barons de Brienz-Ringgenberg, est mentionnée la première fois en 1252. Elle habitait alors Meiringen, s'établit à Giswil au XIVe s. et émigra dans le pays d'Uri à la fin de ce même siècle. Le fort appartenait



Giswil vers 1840. D'après un tableau à l'huile d'Anton Bütler.

en 1478 au landammann Heinrich von Bürglen. Il était encore habitable à la fin du XVIe s.

Hunwil, le troisième château, était situé plus proche du village, sur la place de l'église actuelle. C'était la moins ancienne des trois maisons fortes : elle fut vraisemblablement bâtie par les Hunwil, ministériaux des Eschenbach, puis des Habsbourg, venus dans le pays après 1291 seulement. Ils paraissent dans les actes d'Obwald en 1304. Ils occupaient une situation prédominante, parce que chargés de toute l'administration et de droits de justice. Après l'issue, malheureuse pour les seigneurs, de l'affaire de Ringgenberg, les Hunwil furent en 1382, comme les autres nobles établis dans l'Unterwald, déclarés déchus de leurs titres et fonctions et exilés. Les Hunwil offrirent longtemps à vendre leurs biens et droits. Finalement les habitants de Giswil en firent l'acquisition.

Giswil constitua ainsi un État libre dans l'Unterwald, exerçant la haute juridiction et possédant tous les droits. Il ne sut cependant pas étendre et consolider ces derniers. Après cinquante ans d'autonomie, Giswil entra en conflit avec les autorités du pays ; le 22 juillet 1432, les députés d'Uri et de Schwyz déclarèrent par sentence arbitrale que la haute justice serait à l'avenir exercée à Giswil par l'ammann du pays, et que du produit des amendes le tiers irait au landammann et les deux autres aux gens de Giswil. Cette sentence portait atteinte à la situation privilégiée de Giswil, qui fut bientôt méconnue. Le village ne fut plus dès lors qu'une commune du pays et même l'une des petites ; elle envoyait deux jurés au tribunal et dès 1629 sept représentants au Grand Conseil.

Giswil eut toujours beaucoup à souffrir des orages et des inondations. Au temps où existait la croyance aux sorcières, on leur attribuait tous les malheurs survenus. C'est probablement pourquoi un nombre si considérable de procès de sorcellerie se déroula à Giswil et pourquoi le lieu de réunion des sorcières de l'Obwald était censé situé dans les Giswilerschachen. Une catastrophe fondit sur la localité le 13 juillet 1629; une avalanche ensevelit la plus grande partie du village, l'église paroissiale, le cimetière et les environs. 38 procès en sorcellerie furent intentés cette année-là, dont 32 aboutirent à une exécution. L'église, située dans le Kleinteil et mentionnée la première fois en 1275, était constamment menacée par les avalanches ; elle fut transférée sur le Zwingel, sur l'emplacement de l'ancienne tour des seigneurs von Hunwil. La première pierre fut posée le 8 mars 1630 ; l'édifice fut inauguré le 25 juin 1635 et dédié à saint Laurent. L'ossuaire, à proximité, fut élevé en 1657 et dédié en 1662 à saint Michel. Une chapelle fut élevée en 1607 dans le Grossteil, dédiée à saint Antoine l'Ermite, agrandie et transformée en 1844. La chapellenie fut créée en 1757. Dans le Kleinteil, à côté des ruines de l'église primitive, se trouve une chapelle de Saint-Antoine de Padoue bâtie en 1664-1667 et inaugurée en 1684. Sur les pentes du Giswilerstock, dans le Sakramentswald, s'élève la chapelle du Saint-Sacrement, érigée en 1492 pour expier un vol commis dans l'église de Lungern et ornée en 1522 de tableaux actuellement au musée historique de Sarnen. Durant la seconde moitié du XIVe s., un long conflit mit aux prises les gens d'Obwald, et surtout de Giswil avec ceux de l'Entlebuch au sujet des alpages et de la frontière dans le Mariental. Il aboutit en 1380 à une incursion des Obwaldiens dans l'Entlebuch et à une bataille dans la Schlachtalp. Un tribunal arbitral composé de Confédérés et d'Autrichiens délimita alors la frontière. Registres de baptêmes et de mariages dès 1632, de décès dès 1630. — Voir Durrer : *Kunst- u. Architektur-Denkmäler Unterwaldens*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr*. 48. — P. M. Kiem : *Das Meieramt in Giswil*, dans *Gfr*. 18. — Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — K.-A. Kopp : *Die Dingstätten des Mittelalters*, dans *Gfr*. 51. — Fr. Niederberger : *Entwicklung der Gerichtsverfassung in Obwalden*. — *Gfr*. reg. [Al. Truttmann.]

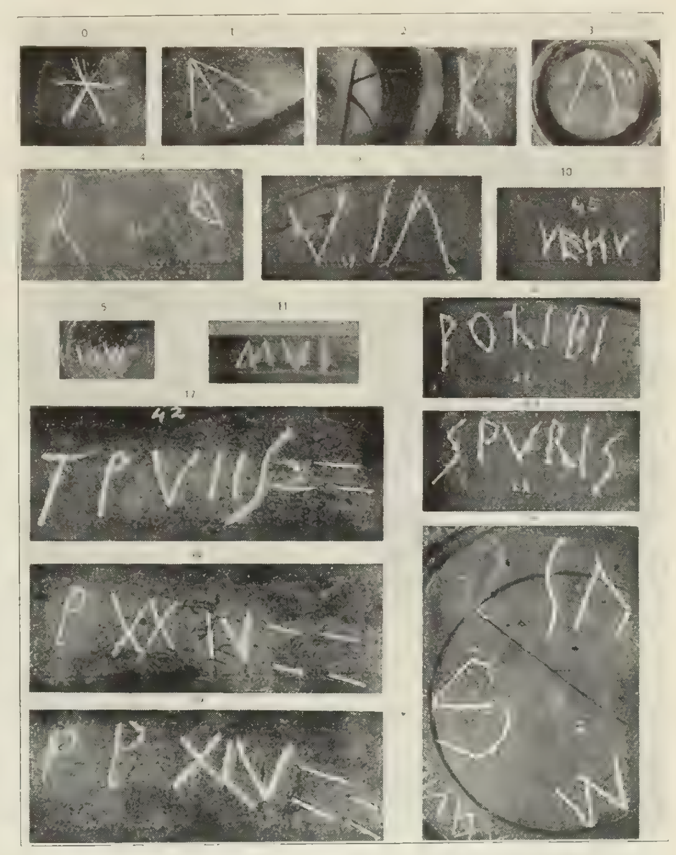
GIUBIASCO (C. Tessin, D. Bellinzone. V. *DGS*). Com. et paroisse, chef-lieu du cercle de justice de paix du même nom. En 1186, *Cibiascum* ; en 1295, *Cibiasco* et *Ziuiasca* ; en 1591 *Subiaschum* et *Zubiaschum*, *Zibiascho*. En 1900-1901 on y découvrit 472 tombes avec de très nombreux objets, dont 284 ont été transportées au Musée national de Zurich. 63 autres tombes furent mises à jour en 1905 et d'autres en 1913. Ces tombes, dont une grande partie du mobilier funéraire est déposé au Musée de Bellinzone, remontent à différentes civilisations, depuis le premier âge du fer jusqu'à l'époque gallo-romaine. Le village actuel est très ancien. La chapelle de Santa Maria de Primasca ou Plumasca, près Bellinzone, donnée par Liutprand à l'abbaye de San Pietro in Cielo d'oro de Pavie, est très probablement la première mention de l'église, aujourd'hui paroissiale, de Santa Maria de Giubiasco. En 1205, Adam de Contone possédait à Giubiasco une *curia* et y habitait. L'église collégiale de Bellinzone y avait des biens déjà en 1237 ; les droits fonciers de l'évêque de Côme sont mentionnés en 1487. Les *capitanei* de Gnosca y avaient des possessions, qu'ils vendirent en 1341 aux Rusconi. C'est de Giubiasco que Frédéric Barberousse garantit l'immédiateté impériale aux nobles et au bourg de Locarno le 27 juin 1186. Le territoire de la commune actuelle ne correspond pas exactement à celui de l'ancienne *vicinanza*. Il est possible qu'anciennement Giubiasco et le val Morobbia aient constitué une seule *vicinanza*. En tout cas, la division en deux *vicinanze* est ancienne. En 1803, lors de la formation des communes politiques tessinoises, il y eut deux communes : Giubiasco et Valmorobbia. Le 23 novembre 1831, cette dernière commune fut divisée en trois : Valmorobbia in piano, Pianezzo et Sant-Antonio. Le décret du 2 décembre 1867 réunissait en une seule commune dite de Giubiasco. les deux communes de Giubiasco et Valmorobbia in piano. Cependant les anciennes *vicinanze* de Giubiasco et Valmorobbia in piano n'ont disparu qu'en 1911. Les foires de Giubiasco sont très anciennes et très fréquentées. Au XVIIe s., elles furent l'occasion de longs conflits avec Lugano. En

1644 est mentionné à Giubiasco un péage pour l'entretien de la route du Jorio. Au XVIII[e] s., la soie de Giubiasco était particulièrement recherchée. Les fabriques de machines Lenz et de linoleum datent de 1906 et 1907. Giubiasco a été ravagé par la peste en 1575 et 1579.

Au spirituel, Giubiasco dépendait anciennement du chapitre de Bellinzone qui y exerçait le ministère par un chanoine ou par un chapelain. Le premier bénéficier connu comme résident à Giubiasco est Mutius de Trussi en 1397. En 1591, Giubiasco était déjà vice-paroisse ; la paroisse remonte au 27 juillet 1622 et la rupture des derniers liens avec Bellinzone au 21 octobre 1804. Son curé a le titre honorifique de prévôt. La confrérie du Saint-Sacrement est de 1583. L'église paroissiale de Santa Maria (non San Biagio, comme Rahn l'affirme), reconstruite probablement au XVII[e] s., garde encore des traces de l'ancienne construction. L'ancienne église de San Bartolomeo en style roman possède une fresque de style gothique tardif. La chapelle de Santa Maria degli Angeli au Palasio possède un tableau que Simona voudrait attribuer à un des Procaccini. *Population* : 1591 environ 1000 hab. ; 1698, 944 ; 1784, 1130 ; 1920, 2575. — Rahn : *I monumenti.* — Ulrich : *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona.*— Viollier : *Giubiasco, une nécropole contemporaine de la conquête romaine.* — *ASGA* 1905 et 1906. — *BStor.* 1902 et 1909. — Pometta : *Come il Ticino.* — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Le même : *Die Capitanei von Locarno.* — Magni : *Notizie archeologiche della provincia di Como.* — Borrani : *Bellinzona e la sua chiesa*, etc. — *Raccolta generale delle leggi del C. Ticino.* — *AS* I et II. — Monti : *Atti.* — Simona : *Note di arte antica.* — Hidber : *Urkunden-Register.* — *Gfr. XXXIII.* [C. Trezzini.]

GIUBIASCO (RÉVOLUTION DE). Nom donné au mouvement révolutionnaire des mois d'août et septembre 1814 au Tessin. La Diète et les puissances n'avaient pas accepté les projets de constitution cantonale du 4 mars et du 10 juillet, et avaient imposé la constitution du 29 juillet. Cette mesure provoqua de l'irritation, surtout dans le Luganais et à Bellinzone. Le Grand Conseil était convoqué pour le 25 août, mais le 24, un fort groupe de mécontents se réunit à Giubiasco, sous les ordres du capitaine Francesco Airoldi, où vint les rejoindre une partie des députés. Ceux-ci se constituèrent en assemblée et envoyèrent le 26 une invitation à tous les cercles d'envoyer un représentant à l'assemblée qui se tiendrait le 29. En même temps, ils annoncèrent au Petit Conseil la nomination d'une commission chargée de l'assister jusqu'à la constitution d'un gouvernement définitif. Cette commission était composée d'Airoldi, G.-Antonio Meschini et Giovanni Andreazzi. Le 27, le gouvernement devait démissionner et, le 29, l'assemblée nommait une *Reggenza provvisoria*, composée de l'ancien conseiller d'Etat Angelo-Maria Stoppani, président, de Francesco Airoldi, de Carlo-Antonio Fanciola, de Domenico De-Giorgi, de Fulgenzio Rusconi, du D[r] G.-B. Monti et de Guglielmo-Andrea Pedrazzini. Ce dernier, et probablement aussi Monti, n'acceptèrent pas leur nomination. Le Grand Conseil fut déclaré dissous et remplacé par un Conseil cantonal. Une nouvelle constitution, élaborée à la hâte, fut acceptée le 4 septembre par le Conseil cantonal et devait être soumise au peuple le 11. Elle était, dans ses grandes lignes, la répétition de celle du 4 mars.

Pendant ce temps, Zurich, canton directeur, envoya comme commissaire le colonel de Sonnenberg pour rétablir l'ordre. Sonnenberg déclara la Reggenza dissoute le 5 septembre et ordonna le rétablissement du gouvernement légitime. Le 11, la Reggenza déposait son pouvoir entre les mains de Sonnenberg, et le 12 Bellinzone était occupé par les troupes fédérales. Stoppani, Rusconi et Airoldi étaient arrêtés. A l'annonce de cette arrestation, les Luganais, qui considéraient la nouvelle constitution comme leur œuvre, prirent les armes et passèrent le Monte-Ceneri. Deux mille hommes entrèrent à Bellinzone le 14, et exigèrent la mise en liberté des trois membres de la Reggenza. Sonnenberg dut s'exécuter, et les rebelles quittèrent Bellinzone. Le 15 et le 17, arrivèrent trois nouvelles compagnies de troupes fédérales, de sorte que le 17, le Petit Conseil reprenait le pouvoir. Ce même jour, la Diète adjoignait le colonel Salis-Sils comme commissaire militaire, mais ce dernier devant se rendre au Congrès de Vienne fut remplacé par Cristoph Albertini, de Coire, et J.-J. Hirzel, de Zurich.



Marques (graffiti) sur coupes, écuelles et cruches de la 2[e] et de la 3[e] périodes de la Tène, provenant du cimetière de Giubiasco. Les inscriptions n[os] 17-19 donnent des indications de poids.

L'effectif des troupes d'occupation ayant été augmenté, cela fit naître le soupçon que l'on voulait imposer par la force la constitution du 29 juillet, d'autant plus que les puissances demandaient d'agir énergiquement. Le 20 septembre au soir, un millier de paysans du val Colla et de la Capriasca, conduits par Airoldi, attaquèrent Lugano qui était occupé par deux compagnies argoviennes. Ils furent repoussés avec quelques pertes, mais les deux compagnies quittèrent Lugano dans la nuit pour se retirer à Mendrisio. Pendant trois jours, Lugano fut aux mains des insurgés ; seule, l'arrivée de Salis-Sils dans la ville, le 23, mit fin au désordre. Le Petit Conseil avait convoqué, avec l'assentiment de Sonnenberg et de Salis-Sils, une Consulta composée d'un représentant par cercle pour discuter des modifications à apporter à la constitution du 29 juillet. Mais Hirzel, arrivé le 28 à Bellinzone, dissout la Consulta le 5 octobre et convoque le Grand Conseil

pour élaborer une nouvelle constitution. Celle-ci, adoptée par le Grand Conseil, est rejetée par la Diète et les puissances, et ce n'est que le 17 décembre qu'un nouveau projet, réédition de la constitution du 29 juillet sauf quelques détails, présenté par la Diète, est accepté par le Grand Conseil.

Les frais occasionnés par la révolution et estimés à environ 250 000 fr. furent mis à la charge des chefs de l'insurrection ; une amnistie était accordée aux autres rebelles. La Confédération assuma cependant le payement de 100 000 fr. Une cour de justice extraordinaire, formée exclusivement de confédérés sous la présidence de Hirzel, entra en fonction au début de décembre et fit preuve d'une grande sévérité. Stoppani et Airoldi avaient passé la frontière, mais le premier, muni d'un sauf-conduit, rentra à Lugano et fut jeté en prison, où on le trouva mort le matin du 14 janvier 1815. On prétendit qu'il s'était suicidé, mais un fort soupçon d'assassinat plane sur cette mort inattendue. Elle occasionna des démarches diplomatiques de la part de l'Autriche qui prétendit, à tort d'ailleurs, que Stoppani était son sujet. — *Atti del Gran Consiglio.* — *AS* 1814-1848. Cattaneo : *I Leponti.* — Baroffio : *Storia.* — Respini-Tartini : *Storia politica.* — *BStor* 1921. [C. Trezzini.]

GIUDICE (de Judicibus) (C. Uri). Voir Tschudi.

GIUDICI, JUDICE, de JUDICIBUS. Famille tessinoise mentionnée en 1385 à Giornico, en 1440 à Chioggiogna, en 1467 à Bellinzone et à Malvaglia. *Armoiries* des Giudici de Giornico : tranché de gueules et de sinople à un château d'argent ouvert du champ, crénelé, brochant, surmonté d'une aigle de sable. — Une branche de la famille de Giornico s'établit dans le canton d'Uri et prit le nom de Tschudi. Soit dans la Léventine, soit dans le val Blenio, cette famille fournit un grand nombre de capitaines généraux, de bannerets des deux vallées, de lieutenants des baillis, etc. — 1. Giovanni de Ponte de Zornico dotait en 1385 la chapelle de Sant' Antonio dans l'église paroissiale de Saint Michel. — 2. Giovanni, prévôt de Biasca de 1404 à 1413. — 3. Giorgio, de Bellinzone, vicaire du gouverneur de Bellinzone et confirmé par le duc de Milan pour les communes de Claro, Cresciano et Osogna, 1467. En 1470 les communes l'accusant de malversations, il fut remplacé par le duc. — 4. Pietro, de Giornico, banneret de la Léventine en 1577 et gardien de l'arsenal de Giornico. En 1585 il occupait encore les deux fonctions. — 5. Magno, de Giornico, capitaine dans les Pays-Bas, obtint la bourgeoisie uranaise. De lui descend, probablement, Wolfgang de Judicibus qui fut bailli de la Riviera 1654-1656 et de Bellinzone 1656-1658. — 6. Antonio, de Malvaglia, dit Rentsch, banneret de Blenio mentionné de 1611 à 1623. Il fut accusé de vouloir livrer au duc de Feria, gouverneur de Milan, des territoires tessinois et grisons, et fut emprisonné à Schwyz. Accusé aussi de prévarication. — 7. Giovanni-Angelo, assassiné vers 1623, mentionné comme lieutenant du bailli de Blenio déjà en 1607. — 8. Guido, frère du n° 7, capitaine général de Blenio probablement déjà en 1612, mentionné encore comme tel en 1623. — 9. Giovan-Pietro, frère des n°s 7 et 8, interprète, mentionné comme bailli de Blenio de 1624 à 1628, ensuite comme capitaine général en 1651 et 1654. En 1628 avait été accusé de haute trahison et emprisonné ; libéré en 1639. — 10. Maino, banneret de Blenio en 1640. — 11. Cipriano, de Giornico, capitaine général de la Léventine 1649 et gardien de l'arsenal de Giornico. En 1677 occupait encore la charge de capitaine et était envoyé à Altdorf, avec Giovan Antonio Pedrini, pour défendre devant le Conseil d'Uri les franchises de la Léventine. Un Cipriano était banneret de la Léventine en 1686. — 12. Giovanni-Enrico, 1703-1774, dès 1724 curé de Giornico, vicaire capitulaire de la Léventine. — 13. Carlo-Enrico, * 1705, dès 1743 curé de Giornico, commissaire archiépiscopal pour la Léventine, † 1783. — 14. Nicolas, cardinal, d'après Oldelli, serait originaire de Giornico. En réalité, il est de la famille princière de Cellamare, des ducs de Giovenazzo (Naples) ; * le 16 juin 1660, cardinal le 11 juin 1725, † le 30 janvier 1743. — 15. Carl'Ambrogio, de Leontica, membre du Sénat helvétique 1798, sous-préfet national de Blenio 1800, représentant dans cette vallée de la commission des sept chargée de l'administration provisoire du nouveau canton 1803, député au Grand Conseil 1803, membre du tribunal cantonal 1805, préfet de Blenio, commandant d'arrondissement. — 16. Cipriano, 1776-1829, de Giornico, député au Grand Conseil 1808-1815 et 1821-1827 ; en 1811 il vota en faveur de la cession du Sud du Tessin au royaume d'Italie ; en 1814 membre de la délégation auprès du gouvernement d'Altdorf pour traiter de l'union de la Léventine au canton d'Uri. — 17. Giacomo-Francesco, avocat, de Giornico, 1817-1881 ; conseiller d'État 1846-1851. — *AS* I et II. — *AHS* 1914. — *BStor.* 1879, 1880, 1889, 1908. — *LL.* — *Educatore* 1881. — Baroffio : *Storia.* — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — Rigollo : *Scandaglio historico.* [C. Trezzini.]

GIUDICI DI PROVVISIONE. Nom donné aux membres de l'autorité qui, dans les bailliages tessinois, était chargée de la police des denrées alimentaires. Elle en surveillait le commerce, pouvait fixer les prix, contrôlait les poids et mesures et appliquait éventuellement des pénalités. Les *giudici* étaient nommés par le Conseil général du bailliage et variaient de nombre. Il y en avait plusieurs à Lugano, un seul à Mendrisio (*pesatore*) et 12 à Locarno. Dans ce dernier bailliage, 3 *giudici* étaient fournis par la corporation des nobles, 3 par la bourgeoisie de Locarno, 3 par la campagne et 3 par Ronco sopra Ascona. Ils étaient groupés en trois commissions, qui fonctionnaient chacune pendant quatre mois de l'année. — Weiss : *Die Tessin. Landvogteien.* [C. T.]

GIUGNI. Famille tessinoise mentionnée à Golino en 1332. — Carlo, * à Vienne le 2 mars 1818, † dans cette ville le 10 août 1891, musicien et auteur de comédies. Il composa d'abord de nombreux morceaux de musique pour orchestre ; s'adonna ensuite au théâtre, pour lequel il écrivit de nombreuses comédies, entre autres : *Das Glück verlässt die Seinen nie* ; *Das Fiaker* ; *Die Musikantenbraut* ; *Nur Nobel* ; *Die Sonnenfinsterniss* ; *Das Gebet der Mutter* ; *Servus, Herr Stutzerl*, qui est la meilleure. Il fonda à Vienne la Société d'écrivains et d'artistes *Grüne Insel.* En 1878 la ville lui décerna la médaille d'or du Sauveur. — *Wiener Tagblatt*, 11 août 1891. — *BStor.* 1891. [C. T.]

GIULIANI ou **GIULIANO.** Famille de Grumo (Val Blenio). *Armoiries* : un dextrochère habillé, appuyant un fer sur une enclume, et un senestrochère habillé, brandissant un marteau ; le chef chargé d'une aigle couronnée. Emaux inconnus (1742). — Lorenzo, lieutenant du bailli de Blenio 1787-1788 et 1792-1793. — *AHS* 1918. [C. T.]

GIULIANO ou **JULIANO,** peintre, de Roveredo (Grisons), * 1666, peignit la madone du côté droit de l'église de San Giulio à Roveredo. On a trouvé de ses tableaux à l'huile ces dernières années dans le Mesocco. — *La Voce dei Grigioni* 1924, n°s 35 et 36. [L. J.]

GIULIANO DE BISSONE (Juliano, Zuliano), maître-constructeur militaire du XVe s. En 1470 il travaillait au castelletto de Gênes, en 1473 il était chargé de construire la darse de Savone, en 1474 travaillait à la Spezia et, avec d'autres Tessionois, construisit et fortifia la darse de Gênes. — *SKL.* [C. T.]

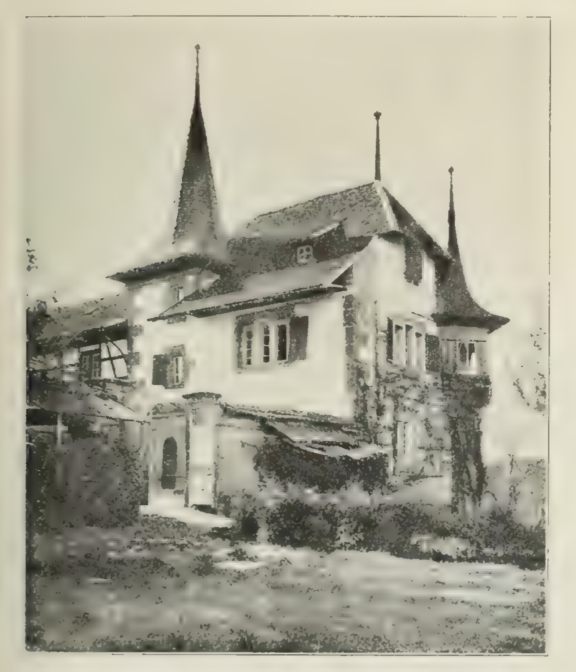
GIULIETTI. Famille de Roveredo (Grisons), qui joua au XVIIIe s. un rôle politique important dans la Mesolcina et donna à la vallée des landammann et des trésoriers. *LLH* rapporte un cas original de la vendetta projetée par les Giulietti contre la famille Zoppi, qui occupa même la landsgemeinde de 1772. [L. J.]

GIUMAGLIO (C. Tessin, D. Valle Maggia. V. *DGS*). Com. et vice-paroisse. En 1400, *Zimiano* ; en 1591, *Zumaio* et *Zumano* ; en 1596, *Giumai.* Giumaglio formait une *vicinanza* déjà au XVe s. En 1531 il envoyait un représentant au Conseil général du Valmaggia, et nommait le chancelier du bailliage, lorsque Soleure envoyait le bailli. L'église paroissiale, mentionnée en 1407, fut consacrée le 24 juin 1703 et agrandie la dernière fois en 1876 ; le clocher fut achevé en 1763. L'église possède une croix de procession du XVe s. ; la confrérie du Saint Sacrement remonte à 1669. — Les habitants émigraient beaucoup à Rome au XVIIIe s.

et en Californie au cours du XIXe. *Population* : 1591 ; 56 ménages ; 1765, 170 hab ; 1920, 201. — Monti : *Atti*. — Buetti : *Notizie stor. relig.* — Weiss : *Die Tessin. Landvogteien.* — Meyer : *Die Capitanei v. Locarno.* [C. T.]

GIVEL, Famille vaudoise, citée à Payerne dès 1444. — 1. FRÉDÉRIC, 1780-1815, président du tribunal de Payerne. — 2. LOUIS, 1812-1855, juge de paix de Payerne. — 3. PAUL, 1844-1914, syndic de Payerne. — 4. MICHEL, 1853-1896, aussi syndic. — Voir *Livre d'Or.* [A. BURMEISTER.]

GIVISIEZ (en all. SIEBENZACH) (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Vge et Com., paroisse avec Granges-



Le chateau de Givisiez. D'après une photographie.

Paccod. La colonisation remonte à l'époque gallo-romaine, comme l'atteste le nom dont les anciennes formes *Juvinsie, Juvensiei, Juuisie* (XIIe s.) en allemand *Ziuizach* (XVe s.), *Sibenzach* (XVIIIe s.), remontent à un nom de personne suivi du suffixe celtique *acum* ; Stadelmann *(Toponymie)* y voit *Jubindus (Jubindius)* et Ettmayer (*FG* 16, 142) *Juventius*. Fief des sires d'Estavayer, Givisiez apparaît au XIIIe s. en mains des seigneurs d'Englisberg, qui possédaient un château sur la Sarine non loin de là, d'où ils commandaient le passage, et dont on voit encore quelques ruines. Guillaume d'Englisberg vendit en 1290 le village et son territoire avec tous ses droits, ainsi que le patronage de l'église Saint-Laurent, mentionnée dès 1228, aux bourgeois de Fribourg, Pierre Cortaneir et Pierre Mercier. Les Mercier disparurent, mais les Cortaneir demeurèrent durant tout le XIVe s. en possession du village. Il passa au XVe s. à la famille d'Affry ; le patronage en 1503 au gouvernement de Fribourg qui en utilisa les revenus pour l'entretien du chantre et des enfants de chœur de l'église Saint-Nicolas à Fribourg. Le gouvernement se racheta en 1876 de l'obligation d'entretenir l'église, dont la collation appartient maintenant à l'évêque. Durant la guerre de Savoie, plusieurs combats eurent lieu dans la région en 1448. Les derniers représentants féminins de la famille d'Affry donnèrent à Givisiez un renom particulier. C'est là que durant les mois d'été, se réunissait une société choisie dans le salon de la comtesse Lucie d'Affry, mère d'Adèle, sculpteur *(Marcello)*, et de Cécile, poétesse. Givisiez était alors appelé le Versailles de Fribourg. Registres de paroisse dès 1762. — Voir Schaller, dans *Étr. frib.* 1898, p. 130. — M. Diesbach, dans *Étr. frib.* 1912, p. 5. — Dellion : *Dict.* — Kuenlin : *Dict.* [G. Sch.]

GIVRINS (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). Vge et Com. En 1145 *Gevrins* ; 1155, *Givriacum*. Givrins faisait partie de la seigneurie de Genolier, constituée en 1685 en seigneurie distincte en faveur d'Étienne Quisard. Elle passa en 1714 aux Crinsoz, en 1768 aux Desvignes de Nyon. Une famille noble a porté ce nom aux XIIIe et XIVe s. Patrie de Juste et Urbain Olivier. — Voir *DHV*. [M. R.]

GLAAR. Famille éteinte bourgeoise de la ville de Berne. — THOMAS, membre du Conseil des Deux-Cents en 1535, bailli de Laupen en 1546, de Thorberg en 1558. † 1558. — *LL*. — Gruner : *Genealogien* (mns.). [H. Tr.]

GLADBACH, ERNST, architecte, * 30 octobre 1812 à Darmstadt, professeur de construction à l'École polytechnique fédérale 1857-1890, bourgeois de Fluntern et de Zurich depuis 1893 ; † 25 décembre 1896. Principales œuvres : *Der Schweizer Holzstyl*, 2 séries : 1868 et 1886 ; *Die Holzarchitektur d. Schweiz*, 1875 ; *Vorlegebl. zur Baukonstruktionslehre*, 1868 ; *Charakterist. Holzbauten der Schweiz*, 1893. — W.-L. Lehmann, dans *Nbl. der Kunstges. Zür.* 1898. — *SB* 29, 1897. — 36. *Bulletin der Ges. ehemaliger Polytechniker* 1896. — *NZZ* 1896, n° 362 et 363. — *SKL*. — *SL* 42. — Œchsli : *E. T. H.* — *Schweizerische Porträt-Gallerie.* [H. Br.]



Ernst Gladbach.
D'après une lithographie.
(Bibl. Winterthour).

GLADÈS ANDRÉ. Voir VUILLE, NANCY.

GLÆNTNER. Voir GLENTNER.

GLÆRNISCH (C. Glaris. V. *DGS*). Massif montagneux à l'Ouest de la vallée de la Linth. Lors de l'éboulement du 11 novembre 1593, l'une des Drei Schwestern, éperons rocheux du Vorder-Glärnisch, s'effondra sur l'alpe Untersack. Dans un second éboulement, le 3 août 1594, le second éperon descendit dans la vallée, recouvrant terres et écuries, mais sans perte de vies humaines ou de bétail. Ces mouvements du sol eurent pour conséquence la séparation des communautés de Glaris et Riedern. Le 11 octobre 1797 eut lieu un nouvel éboulement important de la Büttenenwand vers le Löntschtobel. — Voir Trümpy : *Chronik*, 303. — Heer et Blumer : *Gemälde des Kts. Glarus*, 610. [Nz.]

GLÆTTLI. Famille de Bonstetten (Zurich), où elle est attestée dès 1491. Elle doit être originaire de la région de Bremgarten où le nom de *Gletteli* apparaît à Oberlunkhofen dès 1312. HANS fut sous-bailli à Bonstetten 1510-1520. — *UZ*, n° 3153. — [J. FRICK.] — *Armoiries* : d'azur à un anneau d'argent surmonté d'une croix du même et accompagné de deux étoiles d'or ; trois coupeaux de sinople en pointe. Famille de Schwamendingen, bourgeoise de Zurich en 1852. — GOTTLIEB, * à Wettswil le 15 août 1864, Dr phil., maître itinérant dans l'Allgäu bavarois 1894-1895, secrétaire agricole de la direction zuricoise de l'économie publique 1895, premier directeur de l'école d'agriculture d'hiver du Plantahof près de Landquart 1896, directeur de l'école d'agriculture cantonale du Strickhof-Zurich 1908-1917, président de la Société cantonale d'agriculture 1910-1914, rédacteur du *Zürcher Bauer* 1908-1919, rédacteur en chef de la *Schweiz. landw. Zeitschrift* de 1917 à sa mort, survenue le 22 mai 1923 à Goldbach. Écrivain spécialiste fécond et écouté. — *Schw. landw. Zeitschr.* 1923, p. 528. — *Zürcher Bauer* 1923, n° 42. [H. Br.]



GLAND (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). Vers l'an 1000, *Glannis* ; 1179, *Glant*. Com. et Vge où l'on a trouvé des sépultures de la Tène et des monnaies romaines. Le village dépendit au moyen âge de la baronnie de Prangins, mais le couvent de Romainmôtier y eut des biens dès le XIe s. L'église a toujours été une filiale de celle de Vich.

Gland est aussi le nom d'une partie du village de Vullierens, au district de Morges. — *DHV*. [M. R.]

GLÂNE, de (GLANA). Famille de noblesse féodale, éteinte. Alors que certains veulent rattacher les Glâne à une famille bourguignonne du même nom ou les apparenter aux Oltigen et aux comtes de Bourgogne, il paraît plus probable qu'ils n'ont été que des vassaux de ces derniers. *Armoiries* (attribuées) : de gueules, semé de croisettes d'argent, au lion d'or brochant sur le tout (variantes). — 1. ULRICH, auteur connu de la famille, épouse en 1078 Rilenta de Vilar Walbert. — 2. PIERRE, fils du n° 1. Assassiné à Payerne, le 10 février 1127, aux côtés de Guillaume IV l'Enfant, comte de Bourgogne. Laissa les enfants suivants — 3. ULRICH, tué à Payerne avec son père. — 4. HUGUES, chanoine de Besançon. — 5. GUILLAUME, fondateur de l'abbaye de Hauterive (Fribourg) en 1138, y mourut le 11 février 1143, dernier mâle de sa famille. — 6. EMMA, épouse du comte Rodolphe de Neuchâtel. — 7. ITA. Son attribution comme épouse à Aymon II, comte de Genevois est discutée. — 8. JULIANE, épouse d'un seigneur de Montsalvens. — 9. AGNÈS, épouse de Rodolphe, comte d'Ogoz ou de Gruyère. Ces quatre dernières se partagèrent la succession des Glâne, qui avaient des possessions fort étendues. Le château de Glâne, mentionné dans un acte de 1138, mais détruit depuis fort longtemps, paraît avoir été situé dans la forêt au sud du pont de la Glâne (route Fribourg- Bulle). — M. Reymond : *Les sires de Glâne et leurs possessions*, dans *ASHF* XII. — P. de Zurich : *Les origines de Fribourg*, dans *MDR*, 2e sér. XII. — Ces ouvrages donnent la bibliogr. antérieure. [P. de ZURICH.]

GLANE, de. Famille vaudoise, bourgeoise de Moudon dès 1279, qui parvint à la noblesse au XVe s. *Armoiries* : de gueules au bras d'argent tenant une clef. — 1. RODOLPHE, qui tient la porterie de Moudon en 1279. — 2. THOMAS, † 1333, par qui la seigneurie de Villardin entra dans la famille. — 3. JAQUES, † 1445, seigneur de Cugy et la Molière, vidomne de Moudon par héritage, châtelain d'Estavayer 1444. — 4. HUMBERT, fils du n° 3, donzel de Moudon, châtelain d'Estavayer 1449, seigneur de Cugy, bailli de Vaud pour le compte des Confédérés en 1475 au moment des guerres de Bourgogne. — 5. GEORGES, fils du n° 4, seigneur de Cugy, coseigneur de la Molière ; bourgeois de Fribourg 1506. — 6. CLAUDE, seigneur de Cugy et de Villardens, coseigneur de Denens, créé bailli de Vaud par les Bernois à leur entrée dans le pays en 1536 ; il n'exerça ses fonctions que quelques semaines. Sa petite-fille apporta la seigneurie de Villardin et le vidomnat de Moudon aux Loys. — 7. JEAN, seigneur de Cugy, émigra en Dauphiné et fut tué à la bataille de Cérisole en 1544. — 8. DANIEL, fils du n° 6, marquis d'Urre en Dauphiné du chef de sa mère. — La famille de Glane, qui posséda aussi les seigneuries de Ropraz et de Montet, s'éteignit en Suisse au XVIe s., en France au XVIIe s. — De Montet : *Dict.* — Gén. Dumont, aux Arch. cant. vaud. — Arch. de Loys. — Grangier : *Annales d'Estavayer*. — Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Reymond : *Les seigneurs et le château de Villardin près Rue*, dans *AF* 1913. — Arch. d'État Fribourg : *Généalogies Daguet*. [M. R.]

GLANER. Famille éteinte, bourgeoise de la ville de Berne. — SAMUEL, secrétaire de l'Ile en 1587, membre des Deux-Cents en 1588, bailli de Sumiswald en 1593. † 1600. — La famille s'éteignit peu après 1600. — *LL*. — Gruner : *Genealogien* (mns). [H. Tr.]

GLÂNES, LES (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Villaz-Saint-Pierre qui forma anciennement une seigneurie. Celle-ci fut inféodée par le gouvernement de Fribourg au banneret Jean Musy, donzel de Romont, en 1598. Jusqu'en 1798, ce village fit partie du bailliage de Romont, puis de 1798 à 1848 du district du même nom et enfin de celui de la Glâne. Statuts communaux de 1794-1795. — Voir Kuenlin : *Dict.* — Dellion : *Dict.* XII. — Archives d'État Fribourg : Répertoire alphab. de Daguet. [G. Cx.]

GLANNAZ, GLANA, GLANNA. Une des plus vieilles familles fribourgeoises encore existantes, originaire des Glânes où on la trouve déjà en 1403 et de Romont où elle est citée comme bourgeoise de cette ville en 1335, 1343. Plusieurs de ses membres se firent recevoir bourgeois de Farvagny-le-Grand et de Farvagny-le-Petit au XVIIIe s. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GLANZENBERG (C. et D. Zurich, Com. Unterengstringen). Ruines d'un château et d'une petite ville des barons de Regensberg. Tombe alémannique. Zurich considéra Glanzenberg comme une menace pour la libre navigation sur la Limmat jusqu'à Baden et chercha déjà à l'attaquer par un traité, conclu le 20 janvier 1257, avec les seigneurs de Schönenwerd, qui possédaient des terres sur la rive en face. Zurich et Rodolphe de Habsbourg détruisirent le château et la petite cité de Glanzenberg dans la guerre des Regensberg 1267-1268. Ces événements ont donné naissance à une légende qui a été rapportée pour la première fois par le chroniqueur Brennwald. Les Regensberg y possédaient un domaine en 1314 ; l'emplacement du château était encore une limite de pêcherie en 1344. On reconnaît encore les fondements des murs de la petite ville à l'Ouest de la nouvelle route à automobiles ; l'emplacement du château, protégé par deux fossés et une circonvallation, a été conservé par la direction des Travaux publics en 1924 ; il est à l'Est de la même route. — Voir *UZ*. — *MAGZ* XXIII. — A. Nabholz : *Gesch. der Freiherren von Regensberg*. — Dierauer : *Zürcher Chroniken*, dans *QSG* XVIII. — Brennwald : *Chronik*, dans *QSG* N. S. : *Chroniken* I. — *SAV* 1913. — Arch. d'État Zurich : Wettinger Urbar. — 53e rapport de *AGZ* 1922-1923, p. 16. [F. H.]



Conquête de Glanzenberg. D'après une gravure sur cuivre de J.-M. Füsslin.

GLANZMANN. Famille lucernoise de l'Entlebuch supérieur, remontant au XVIe s. — NIKLAUS, de Marbach, banneret en 1645, chef des paysans et capitaine en 1653, porte-enseigne 1655, 1672. — HANS, sautier de l'Entlebuch en 1729. — Archives d'État Lucerne. — Liebenau : *Bauernkrieg.* [P.-X. W.]

GLARDON. Famille vaudoise dont une branche se fixa à Genève.

GLARDON, anciennement LIARDON. Famille de Vallorbe, où elle est signalée dès 1403. Au XVIIIe s., elle a marqué dans l'enseignement et la musique, au XIXe s., dans l'industrie, les arts et la magistrature. — 1. JEAN-FRANÇOIS, horloger à Vallorbe, inventa un pistolet à répétition qu'il envoya au tzar de Russie, Alexandre I. Il en reçut une bague enrichie de diamants. — 2. JACQUES-AIMÉ, * 1815 à Vallorbe, † 1862 à Genève, dont il devint bourgeois. Se voua de bonne heure à la peinture industrielle. Ses émaux sont très recherchés; il fut le maître de son frère. — 3. CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS, 1825-1887, connu aussi sous le nom de Glardon-Leubet, auteur de nombreux portraits sur émail, grand artiste et novateur dans ce sens qu'il peignit ses émaux dans la pâte comme on procède pour la peinture à l'huile ; avant lui on ne peignait qu'au lavis pointillé. Œuvres dans les musées de Genève, de Lausanne. Ses travaux sont très nombreux et l'on apprécie surtout ses portraits d'hommes : Diday, Gustave Revilliod, Vinet, A. de Gasparin, Juste Olivier, etc. Il fit aussi d'importantes copies sur émail de tableaux de maîtres. — 4. AUGUSTE, * 1839 à Genève, † 1922 à Gryon, fils du n° 2, missionnaire aux Indes (Radjpoutana) 1861-1886. Pasteur de l'Église libre à la Tour-de-Peilz 1866-1872 ; auteur de plusieurs cantiques et de : *Mon voyage aux Indes orientales* ; *Béhâri Lâl* ; *Nouvelles hindoues* ; collaborateur au *Chrétien évangélique*, à la *Bibliothèque universelle.* A écrit des nouvelles signées *Paul Gervaix* ou *Marcel Valmont;* pratiqua la peinture à l'huile et à l'aquarelle ; exposa à Genève 1896. Oeuvres au musée de Lausanne. — 5. HENRI, 1833-1911, juge au tribunal cantonal vaudois 1886-1911. — *JG*, 1 et 3 avril 1887. — *SKL.* — *La Famille*, 1922, n°s 11 et 12. — 7. JULES, * 1857, notaire, greffier du tribunal de Lausanne, où en 1885, un accusé tira sur lui un coup de revolver ; député de Vallorbe 1890-1891 ; greffier 1891, puis en 1911 membre du Tribunal cantonal.



Auguste Glardon.
D'après une photographie.

[G.-A. B., C. R. et M. R.]

GLAREAN. Humaniste, musicographe et géographe, de son vrai nom *Heinrich Loriti*, * 1488 à Glaris, † 1563 à Fribourg en Brisgau. Il fit ses humanités à l'université de Cologne et y reçut la couronne de laurier des poètes pour une œuvre à la louange de l'empereur Maximilien I. Chassé de Cologne par l'affaire de Reuchlin, il s'établit à Bâle en 1514, où il devint, sous l'influence d'Erasme, un fervent partisan de l'humanisme et l'ennemi de toutes les tendances réformatrices. Séjourna à Paris de 1517 à 1522, puis revint à Bâle, qu'il abandonna en 1529, à cause de la Réforme, pour Fribourg en Brisgau. Oeuvres principales : Éditions et commentaires d'écrivains grecs et romains, ouvrages de géographie et sur la musique *(Dodekachordon)*. Une originalité de Glarean était son patriotisme suisse *(Helvetiæ descriptio et in laudatissimum Helvetiorum fœdus Panegyricum.)* — O.-F. Fritsche : *Glareanus.* — H. Schreiber : *Heinrich Loriti Glareanus.* — Le même : *Gesch. der Universität Freiburg i. Br.* — *ADB.* [C. Ro.]

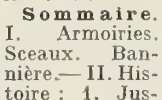


Glarean. D'après une gravure sur bois de la *Gesch. der Familie Ammann.*

GLARIS (en all. GLARUS). (Canton. V. *DGS*). Septième canton, entré dans la Confédération en 1352.

Le nom de Glaris est probablement d'origine rhétique (Glaris près de Davos). Aloys Schulte, dans *JSG* XVIII, 142, le fait dériver de Hilaire, patron de Säckingen, qui est aussi honoré à Glaris ; Gottfried Heer, par contre, le rattache à *Glara*, terme employé dans l'Oberland grison pour désigner le gravier de rivière, parce que la localité de Glaris est construite sur les alluvions de la Linth.





Sommaire. I. Armoiries. Sceaux. Bannière. — II. Histoire : 1. Jusqu'au IXe s. ; 2. Glaris sous la domination du couvent ; 3. Fin de la domination autrichienne et entrée de Glaris dans la Confédération ; 4. De la bataille de Näfels jusqu'à la Réformation ; 5. Réformation. Luttes confessionnelles (1523-1798) ; 6. République helvétique et Acte de médiation (1798-1813) ; 7. Restauration et régénération (1814-1847) ; 8. Glaris membre de la Confédération (1848-1925) ; Landammanns et bannerets. — III. Développement de la civilisation. A. Développement économique : 1. Agriculture ; 2. Économie alpestre; 3. Forêts ; 4. Chasse et pêche ; 5. Mines ; 6. Métiers ; 7. Commerce ; 8. Industrie ; 9. Voies de communication ; 10. Monnaies ; 11. Population. — B. Église : 1. Église catholique ; 2. Église réformée. — C. Écoles. — D. Assistance et œuvres d'utilité publique. — E. Institutions judiciaires : 1. Organisation judiciaire ; 2. Justice pénale ; 3. Jurisprudence civile ; 4. Aperçu du droit coutumier. — F. Militaire. — G. Sciences et arts. — H. Anciennes coutumes. — I. Costumes. — J. Presse.

I. **Armoiries. Sceaux. Bannière.** L'armoirie du canton est de gueules au saint Fridolin nimbé d'or, vêtu de sable, tenant dans la droite un bâton de pèlerin et dans la gauche une bible d'or ; un sachet d'argent pend à son épaule retenu par un baudrier du même.

Le plus ancien sceau, appendu à la lettre d'alliance de 1352, porte la légende SIGILLUM CONMUNITATIS PROVICI GLARIS (n° 1) ; un deuxième, plus grand, avec la même légende, se trouve sur des documents du début du XVIe s. (n° 2). Le plus grand et le plus beau de tous les sceaux glaronnais porte le saint en pied, seul, sans les ornements décoratifs que l'on rencontre sur les deux sceaux précédents, et la légende : SIG. MAIVS POPVLI CLARONENSIVM HELVETIORVM (n° 3). Il date également du XVIe s., et est de nouveau employé depuis 1838 (*JHVG* XXIII, 17). Pour les documents de peu d'importance, on employait à la même époque un sceau plus petit dont la légende est : SIGILLVM GLARONENSIVM HELVETIOR (n° 4). Un cinquième sceau, légende SIG. CATHOLICORVM GLARONENSIVM HELVETIOR (n° 5), servait à l'administration de Glaris catholique.

La *bannière* qui figura à la bataille de Näfels porte au

centre saint Fridolin. Sur la bannière des époques postérieures, le saint se trouve parfois à gauche en haut ; sur la bannière donnée en 1512 par le pape Jules II figurait à gauche en haut, à la suite d'un vœu formulé par les Glaronnais, l'image du Christ sortant du tombeau, tandis que le patron du pays, portant la crosse, occupait le centre du drapeau (voir *UGI*, planche des bannières).

II. **Histoire.** 1. JUSQU'AU IXe SIÈCLE. On ne trouve quelques vestiges des temps préhistoriques que dans la partie la plus basse du pays. Lorsque l'Helvétie fut conquise par les Romains, le territoire supérieur, arrosé par la Linth, faisait encore partie de la Rhétie. Ce fut Auguste qui opéra la conquête de cette région ; la langue, la culture et la religion romaines y furent introduites. Le fait est confirmé par les monnaies, les armes et les objets de parure trouvés dans diverses régions, par exemple à la Biäsche, près de Näfels, à Mollis, à Schwanden et dans le Sernftal près des carrières d'ardoises. Les ardoises du Sernftal étaient déjà à cette époque exportées jusqu'à Kloten (Zurich) et utilisées pour la confection de mosaïques. C'est aussi de l'époque romaine que datent les fondations de la Letzi près de Näfels, qui allait du Rautiberg jusqu'aux hauteurs de Beglingen. De nombreux noms de localités, d'alpes et de montagnes rappellent la période rhéto-romaine, tels Näfels, Mollis, Greppli, Rufi, Limmern, etc. Suivant une tradition peu digne de confiance, la doctrine chrétienne fut déjà prêchée vers l'an 300 dans la vallée de la Linth par Félix et Regula qui, fuyant le Valais, seraient venus à Linthal et à Glaris par le Klausen. Même après l'invasion des Alémannes dans le Plateau suisse (au milieu du Ve s.), la culture rhéto-romaine se maintint encore longtemps dans cette vallée isolée. Les Alémannes n'y firent irruption que plus tard et refoulèrent la population autochtone jusqu'aux confins des montagnes. La langue et la culture germaniques s'implantèrent dans le pays. Des noms de lieux, tels que Schwanden, Schwendi, Rüti, Brand, im Eichen, im Tann, Dornhaus, etc., sont la preuve que ces régions ont été défrichées par les nouveaux habitants. Une tradition, à laquelle la science ne peut souscrire, veut que saint Fridolin, venu d'Irlande, ait apporté le christianisme aux Glaronnais au VIe s. Ce saint qui, avec saint Hilaire, est vénéré depuis le XIIIe s.



Sceaux de Glaris. Pour l'explication des numéros, voir texte p. 437 au pied.

comme patron du pays n'y vint très probablement jamais ; il est possible que ses disciples aient répandu en ces lieux la doctrine chrétienne. Glaris fut donné probablement au IXe s. par un roi allemand, peut-être Louis-le-Germanique, au couvent de femmes de Säckingen.

2. GLARIS SOUS LA DOMINATION DU COUVENT DE SÆCKINGEN ET DE L'AUTRICHE. Les possessions du couvent de Säckingen dans le pays de Glaris, qui formait un seul domaine, comprenaient presque toutes les terres qui s'étendent jusqu'à Niederurnen et Beglingen. Kerenzen, Bilten et la plus grande portion de Niederurnen n'en faisaient toutefois pas partie ; quelques terres peu importantes appartenaient au couvent de Schänis. Presque tout le pays était accensé aux habitants. Les cens fonciers étaient fixés d'une manière précise ; aucune terre ne pouvait être aliénée sans le consentement de l'abbesse. Un rentier (rôle de cens) datant de la première moitié du XIVe s., donne des renseignements détaillés sur les redevances annuelles. Il mentionne des domaines entiers, des trois quarts et des moitiés de domaines. La grandeur de ceux-ci déterminait les diverses prestations en nature, bœufs, brebis, fromages, poissons, draps et diverses dîmes. L'abbesse

exerçait aussi les droits de basse justice. Un intendant (*Meier*) percevait les impôts et détenait une part de la justice inférieure. Douze jurés lui étaient adjoints, qui rendaient la justice *sous le chêne* à Glaris. L'abbesse avait l'obligation de se rendre sur place tous les quatre ans pour procéder aux nominations nécessaires. A cette époque des redevances spéciales devaient lui être payées en sus. Outre le *Meier*, on trouve un cellérier, un messager, un garde-champêtre et un berger ; leurs traitements étaient payés en nature et absorbaient une notable portion des redevances fixes. Le premier *Meier* connu fut Rudolf von Windeck, vers 1240. En 1288, l'abbesse concéda l'office d'intendant aux ducs Albert et Rodolphe de Habsbourg-Autriche. Ceux-ci établirent en leur lieu et place un ammann ou bailli, qui fut d'abord un homme du pays (en 1288, 1318, et en 1322-1324 un habitant d'Elm), plus tard, un étranger. Les Habsbourg obtinrent de bonne heure l'avouerie impériale, avec droit de haute justice. Cette fonction appartenait au XIIe s., aux comtes de Lenzbourg, et, après l'extinction de cette famille en 1173, elle passa au comte palatin Othon de Bourgogne, puis au comte de Kibourg. Après la mort d'Hartmann l'aîné, le comte Rodolphe de Habsbourg fit l'acquisition de cet office ; c'est ainsi qu'à partir de 1288, les droits de haute et de basse justice sur Glaris étaient réunis aux mains des ducs d'Autriche ; leur but fut dès lors de faire de ces territoires une partie intégrante de leur domaine patrimonial. Le duc Albert réunit la vallée de Glaris au pays de Gaster et à Weesen, qui lui étaient échus par héritage, pour en faire un seul bailliage. Bien qu'on distinguât encore un bailliage supérieur (Glaris) et un bailliage inférieur (Gaster), cette mesure marque la première tentative de supprimer la situation spéciale des sujets du couvent de Säckingen. L'autorité de l'abbesse fut de plus en plus fragile à l'exception toutefois des compétences ecclésiastiques qui ne furent pas diminuées. Elle possédait le droit de patronage, nommait les ecclésiastiques, et aucune église ne pouvait être érigée sans son consentement. Jusqu'en 1273, ce petit pays forma une seule paroisse ayant comme centre l'église de Glaris. L'accroissement de la population nécessita une séparation. En 1273, le Sernftal se sépara de l'église mère et fut érigé en paroisse avec une église à Matt. Au commencement du XIIIe s., ce fut le tour de Mollis et de Linthal, en 1349 de Schwanden, en 1370 de Betschwanden. Peu à peu, 22 petites communes ou *Tagwen* se formèrent dans la vallée principale. Elles ne possédaient pas encore, à proprement parler, de biens communaux (Allmenden), mais des alpes communes et les forêts des régions basses, tandis que les hautes régions forestières appartenaient encore à tous les habitants de la vallée.

3. Fin de la domination autrichienne et entrée de Glaris dans la Confédération. Les Glaronnais eurent de tout temps des conflits de frontières avec Uri qui touchait au territoire glaronnais par le Klausen ; le dernier conflit eut lieu en 1315. Mais en présence du danger commun que représentait l'Autriche, ils cherchèrent à nouer des relations amicales avec les cantons forestiers, en particulier avec Schwyz. Après la bataille de Morgarten, ils refusèrent de fournir des troupes de renfort contre Schwyz. En 1323, Schwyz et Glaris conclurent une alliance défensive, dans laquelle Glaris réserva, pour la forme, les droits de Säckingen et de l'Autriche pour autant qu'il s'agissait des offices de *Meier* et de bailli ; mais d'autre part, Glaris dut s'engager à ne participer à aucune expédition de l'Autriche contre Schwyz. Les Glaronnais refusèrent aussi en 1333 de faire partie de la grande coalition de l'Autriche antérieure. Lorsque éclata, à la fin de 1351, la guerre contre l'Autriche, les Zuricois occupèrent a



La plus ancienne carte de Glaris. D'après une gravure sur cuivre.

vallée de Glaris, sans rencontrer de résistance et se firent rendre hommage par la population. Tôt après, 200 Glaronnais se hâtèrent d'accourir au secours de Zurich assiégé ; les Autrichiens commandés par le bailli Walther von Stadion, voulurent profiter de leur absence pour reconquérir la vallée, mais ils essuyèrent au Rautifeld près de Netstal une sanglante défaite. Les Glaronnais furent alors, sur leur demande, reçus dans l'alliance des Confédérés. Le traité d'alliance, du 4 juin 1352, conclu avec les Waldstätten et Zurich, leur imposait le devoir d'envoyer du secours aux Confédérés à première réquisition. Ceux-ci se réservèrent par contre le droit d'examiner au préalable toute demande de secours qui serait formulée par les Glaronnais. Tandis que les Confédérés se réservaient le droit de conclure des alliances, Glaris n'était autorisé à en signer qu'avec leur autorisation et à ne fournir, dans ce cas, des secours qu'à ses frais. Enfin les Confédérés avaient toute latitude de réduire ou d'augmenter les clauses d'alliance. Glaris ne fut pas admis dans la Confédération avec des droits égaux, mais se trouvait dans une situation inférieure. Du reste, cette alliance perpétuelle fut bientôt déclarée nulle par la paix de Brandebourg, puis par celle de Ratisbonne en 1355, et Glaris dut rentrer sous la domination autrichienne. Les gens du pays réussirent toutefois en 1370, approuvés par l'abbesse de Säckingen, à obtenir que leur Conseil fût composé, outre les douze juges autochtones, de trente autres hommes. Dès le début de la guerre de Sempach, les Glaronnais prirent résolument parti pour les Waldstätten et détruisirent le 4 juillet 1386 le château-fort autrichien de Windeck près de Niederurnen ; en même temps ils protégèrent Zurich et Schwyz contre une attaque du côté de l'Est. Ils s'annexèrent Filzbach sur le Kerenzerberg et occupèrent Weesen conjointement avec les Confédérés. Avec le consentement de leurs alliés, ils se donnèrent le 11 mars 1387 leur première constitution et adoptèrent des règles de droit public et privé. Celles-ci prévoyaient la réunion d'une landsgemeinde annuelle à la Saint-Jean (24 juin), dans laquelle devait être élu un conseil de 15 membres. Elles contenaient aussi les principes d'un droit de succession et les rudiments d'un droit pénal et d'une procédure civile.

Les Autrichiens n'avaient pas perdu l'espoir de reprendre Glaris. Aiguillonnés par eux, les gens de Weesen attaquèrent dans la nuit du 22 février 1388 la garnison composée de Glaronnais et de Confédérés, tuèrent 29 Glaronnais et ouvrirent les portes à une garnison autrichienne. Contre toute attente, les Confédérés n'envoyèrent pas de renfort aux Glaronnais menacés par les troupes de Weesen. Malgré cette situation critique, la landsgemeinde opposa, le 29 mars, un refus énergique aux propositions de soumission formulées par l'Autriche, et prit des mesures défensives. La *Letzi* près de Näfels fut fortifiée et occupée. Le 9 avril, l'assaut des troupes autrichiennes fut victorieusement repoussé à Näfels et l'indépendance du pays fut par là même assurée (voir art. NÆFELS, BATAILLE DE). Le 2 avril 1389, la landsgemeinde décida de célébrer chaque année le souvenir de cette journée par un pèlerinage accompli à Näfels, le second (plus tard le premier) jeudi d'avril. Ce « pèlerinage de Näfels » s'est perpétué jusqu'à nos jours.

4. DE LA BATAILLE DE NÆFELS JUSQU'À LA RÉFORMATION. Après leur victoire, les Glaronnais occupèrent Weesen, que les habitants avaient incendié avant de prendre la fuite. Mais le siège de la forteresse autrichienne de Rapperswil entrepris par les Zuricois et les Glaronnais fut marqué par un échec. Le 1er avril 1389, les Confédérés conclurent aussi, au nom de Glaris, une paix de sept ans avec l'Autriche ; lorsque cette paix fut, en 1394, transformée en une paix de vingt ans, les Glaronnais prirent eux-mêmes part à ce traité comme contractants. Le droit leur fut expressément conféré de nommer eux-mêmes leurs juges ; en revanche, ils durent s'obliger, avec Filzbach et Urnen, à payer à l'Autriche une redevance annuelle de 225 livres zuricoises exigible le jour de la Saint-Martin. Lorsque cette paix fut convertie en une paix de cinquante ans en 1412, cette obligation envers la maison d'Autriche fut supprimée ; le 22 avril 1415, le roi Sigismond libéra les Glaronnais de toute redevance envers l'Autriche et leur conféra le droit de juridiction criminelle. Entre temps, de longues négociations avec le couvent de Säckingen avaient abouti en juillet 1395 à la conclusion d'un traité pour le rachat des redevances annuelles dues au couvent ; celui-ci reçut, pour la renonciation à tous ses droits sur Glaris, une indemnité unique de 1863 fl., payables en trois fois, et une redevance annuelle de 32 livres pour le rachat de toutes les redevances, dîmes, etc. Ces 32 livres furent régulièrement payées jusqu'aux événements politiques de 1798. Le pape approuva au début de 1415 le rachat des droits de Säckingen sur Glaris. Jusqu'au milieu du XVIIIe s., le couvent de Säckingen conféra à tout nouveau souverain de l'Autriche la fonction de *Meier* du pays de Glaris ; c'était une simple formalité sans conséquences politiques. Les Glaronnais eurent moins de succès lorsqu'ils s'efforcèrent, à la même époque, d'améliorer les conditions qui leur étaient faites par l'alliance de 1352 ; seul Zurich leur accorda en 1408 une complète égalité de droits.

Peu de temps auparavant, le 24 mai 1400, Glaris avait conclu avec la Ligue Grise une alliance perpétuelle, et avait, en 1403, fourni des renforts aux Appenzellois en lutte avec l'abbé de Saint-Gall. En 1410-1411, les Glaronnais pénétrèrent avec les Confédérés dans l'Eschental. Ils s'emparèrent en 1412 du village de Bilten qui avait autrefois appartenu à Schänis et que gouvernait un bailli autrichien. En 1415, ils prirent part à la conquête de l'Argovie et furent admis à participer à l'administration du Freiamt et du « comté » de Baden. Ils y envoyaient tous les 14 ans un bailli dont les fonctions duraient deux ans.

En 1419, Glaris conclut une alliance avec le Toggenbourg, stipulant une obligation réciproque de secours en cas de danger ou d'attaque. Dans l'expédition contre Milan, en 1422-1426, Glaris observa une attitude expectative ; son contingent arriva trop tard pour prendre part au combat d'Arbedo. Lors du conflit suscité par la mort du dernier comte de Toggenbourg en 1436, les Glaronnais se rangèrent du côté des Schwyzois parce qu'ils ne voulaient pas se faire fermer la route commerciale du lac de Zurich au lac de Walenstadt L'énergique landammann Jost Tschudi agit de concert avec son collègue de Schwyz, Ital Reding. Le 20 décembre 1436, ils firent jurer fidélité par une landsgemeinde des habitants du Toggenbourg, à Wattwil, à l'alliance qui existait entre Schwyz et Glaris et provoquèrent une résolution semblable à Uznach et Gaster. Lorsque la comtesse Élisabeth de Toggenbourg renonça à ses prétentions, Schwyz et Glaris acquirent des autres héritiers pour 1000 fl. une créance hypothécaire sur Uznach. Les ducs d'Autriche leur cédèrent en outre Gaster pour 3000 fl., sur quoi, Zurich déclara la guerre à ses alliés d'hier. Les Glaronnais prirent part à la bataille de Saint-Jacques sur la Sihl et de Saint-Jacques sur la Birse et notamment à l'expédition entreprise dans le pays de Sargans en 1446. C'est à la demande de leurs chefs qu'eut lieu le jour de la Saint-Fridolin (6 mars), la rencontre de Ragaz dont ils attribuèrent l'issue heureuse à leur patron national. Après la guerre de Zurich, Glaris parvint enfin à améliorer les conditions de son alliance avec les Confédérés, résultat auquel il tendait depuis longtemps. Les VII cantons firent dresser, le 8 mai 1450, une nouvelle lettre d'alliance, sur laquelle on apposa la date de 1352, et qui reconnaissait à Glaris les mêmes droits qu'à Zurich et à Zoug. Ce résultat fut l'œuvre du remarquable homme d'État, Jost Tschudi, qui fut landammann de 1419 à 1444 et de 1451 à 1456 et le chef militaire des Glaronnais dans toutes leurs expéditions. La landsgemeinde avait déjà désigné en 1419, le village de Glaris comme chef-lieu et siège de la justice ; elle consigna, en 1448, toute une série de principes de droit public et privé dans un bref coutumier *(Landsbuch)*. D'après ces dispositions, la landsgemeinde devait à l'avenir être convoquée chaque année pour le dernier dimanche d'avril à Schwanden ; chaque bourgeois de

16 ans était tenu d'y prendre part, sous peine d'une amende de 1 pfennig. Le landammann n'était pas seulement le chef du pays, mais aussi le juge suprême et détenait non seulement le sceau, mais aussi le glaive. Une série de dispositions sur les délits, sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie, sur la tutelle des mineurs, sur le proxénétisme, sur le régime matrimonial, sur le mariage et le droit de succession, sur la propriété foncière et les droits de passage, sur le dommage causé par le bétail, en outre sur la situation des ecclésiastiques forment le contenu de ce code sommaire, mais riche par la diversité des matières.

Après la guerre civile qui avait mis aux prises les Confédérés, Glaris chercha à fortifier sa situation et à étendre son influence. Le 17 août 1451, il conclut, conjointement avec Zurich, Lucerne et Schwyz, une alliance avec l'abbé de Saint-Gall, puis le 13 janvier 1454, avec les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Schwyz et Zoug, il fit alliance avec la ville de Saint-Gall, et la même année avec Schaffhouse pour une durée de 25 ans. En 1460, il acquit une part au bailliage de Thurgovie et participa en 1463 à l'alliance avec Rottweil ; en 1464, il acquit avec les trois cantons forestiers un droit de protection sur Rapperswil.

Lors de l'expédition de Waldshut et des guerres de Bourgogne, Glaris envoya un contingent et après le sac du couvent de Rorschach, il contribua à la défaite des Saint-Gallois et des Appenzellois, ce qui lui permit de participer au gouvernement du bailliage du Rheintal. En 1497, il conclut avec la plupart des cantons confédérés, une alliance avec la Ligue Grise et avec celle de la Maison-Dieu. Dans la guerre de Souabe qui éclata tôt après, les Glaronnais ne perdirent en tout que 30 hommes. Les expéditions dans le Milanais procurèrent à Glaris une part au gouvernement de Lugano, de Locarno, de Mendrisio et du Val Maggia. Des troupes glaronnaises combattirent à Novare et à Marignan. Tous les cantons fournissaient alors des troupes au service mercenaire étranger. Les sommes d'argent considérables répandues dans le pays par la France après la paix de 1516, permirent à Glaris d'acquérir en 1517 des barons de Hewen, le comté de Werdenberg et la seigneurie de Wartau qui dépendait de Sargans. Ces territoires furent payés 21 500 fl. du Rhin et devinrent des pays sujets.



Glaris en 1720. D'après une gravure sur cuivre de Bodenehr.

5. RÉFORMATION. LUTTES CONFESSIONNELLES (1523-1798). Ulrich Zwingli exerça son ministère à Glaris de 1506 à 1516. L'hostilité qu'il manifestait à l'égard de la France lui fit beaucoup d'ennemis auxquels il dut finalement céder ; il se retira à Einsiedeln. Mais de Zurich où il résida ensuite, son influence se fit sentir jusqu'à Glaris. En 1525, la landsgemeinde supprima le pèlerinage national et annuel à Einsiedeln. Mais en 1526, elle promit aux petits cantons de maintenir les anciens usages quant aux sacrements et aux règlements de l'Église. Après le colloque de Berne en 1528, la nouvelle confession prit rapidement pied dans le pays de Glaris. Le zèle iconoclaste sévit à Schwanden, à Matt, à Betschwanden et à Elm. La landsgemeinde du 13 mai 1528 refusa de confirmer aux V cantons les promesses faites antérieurement. Un violent conflit éclata entre la majorité acquise aux nouvelles doctrines et la minorité fidèle à l'ancienne foi ; il n'y eut plus d'audiences judiciaires, ni de séances du Con-

seil jusqu'à ce que le landammann Hans Æbli, agissant comme médiateur, parvint à arracher à la landsgemeinde en 1529 la décision suivante : toute liberté est laissée aux paroisses d'ordonner les choses suivant leur jugement. Toute attitude injurieuse à l'égard de l'une ou de l'autre confession était interdite. En mai 1530, la landsgemeinde résolut de supprimer le culte catholique dans toutes les communes.

Mais l'issue de la deuxième guerre de Cappel, dans laquelle Glaris resta neutre, provoqua un revirement. Grâce aux efforts des V cantons, la messe fut réintroduite à Glaris, à Schwanden, à Linthal et à Näfels ; des prétentions plus étendues furent toutefois écartées. Après une longue lutte, les deux partis conclurent le 16 novembre 1532 le concordat appelé *Landesvertrag*, qui rétablit la paix, interdit à nouveau les injures réciproques et déférait les contrevenants à un tribunal dans lequel siégeaient six juges de chaque confession, présidés par le landammann. A partir de ce moment le calme fut rétabli pour longtemps. Chaque citoyen choisissait librement sa confession ; la nouvelle doctrine s'étendait toujours davantage ; elle le dut surtout à l'activité déployée par Fridolin Brunner qui exerça



Glaris. Chapelle des saints Felix et Regula à la fin du XVIIIe s. D'après une gravure sur cuivre de J.-H. Meyer.

son ministère au chef-lieu de 1555 à 1570 et qui est considéré comme le réformateur du pays. Les deux confessions célébrèrent ensemble le *Fahrtsfest*, construisirent d'entente en 1550, un hôpital à Glaris (hospice) et en 1559 la maison du Conseil. Un nouveau conflit surgit lorsqu'en 1556 le pasteur Matthias Bodmer de Betschwanden entreprit une campagne contre l'ancienne foi. Sous la pression des V cantons, la messe qui avait été supprimée à Linthal y fut réintroduite. L'historien Egide Tschudi, resté fidèle à la foi catholique et qui fut landammann de 1558 à 1560, appela lui-même les cantons primitifs au secours contre les réformés qu'animait le landammann Paul Schuler. Les petits cantons dénoncèrent aux réformés les alliances et refusèrent de les laisser participer à l'administration des bailliages communs. Une conférence tenue à Einsiedeln le 16 octobre 1561 déclara de nul effet la dénonciation de l'alliance et chercha à concilier les esprits, mais sans succès. Les anciennes alliances ne furent rétablies par les cantons catholiques qu'en 1566 ; ce fut le terme de ce long conflit que le peuple appelait *Tschudi-Krieg*. En 1570, Schwyz et Glaris s'entendirent lors du renchérissement des grains, pour refuser aux Grisons le transit des céréales par le pays de Gaster, mais un tribunal arbitral les obligea à leur laisser libre passage

Dans les temps qui suivirent, le service militaire en France procura à nombre de Glaronnais honneur et richesse ; les colonels Louis Wichser, de Schwanden, et Gaspard Gallati, de Näfels, s'y distinguèrent tout particulièrement. La fondation de la Ligue Borromée fomenta à nouveau des luttes confessionnelles. Les catholiques qui représentaient environ un quart de la population se plaignaient d'être prétérités lors des nominations aux emplois publics. Ils réclamèrent pour les leurs la moitié des places dans les Conseils et dans la magistrature, ainsi que des autres fonctions et bailliages. Dès 1616 ils furent soutenus dans leurs revendications par les cantons catholiques. Après une longue querelle, un tribunal d'arbitres composé de 16 députés choisis dans 4 cantons protestants et dans 4 cantons catholiques réussit, en juillet 1623, à mettre sur pied un compromis. Il fut décidé qu'à l'avenir on choisirait alternativement pour trois ans un landammann protestant, puis pour 2 ans un landammann catholique ; par compensation, l'autre confession nommerait pour la même période le vice-landammann. Chaque confession élirait alternativement le banneret, nommé à vie. Chaque parti élirait un capitaine du pays (*Landeshauptmann*) et un porte-drapeau. Les fonctions de trésorier, de sautier et de directeur des Travaux publics seraient occupées pendant six ans par un protestant et pendant trois ans par un catholique. Les protestants fourniraient deux secrétaires et deux messagers d'État, les catholiques un seul. Les bailliages, les fonctions de chef de la batellerie et de maître des poids publics devaient être occupées par un protestant pendant une durée double de celle accordée aux catholiques. Chaque parti nommait un envoyé pour la reddition des comptes à Baden et pour les ambassades auprès des princes étrangers. Huit jours avant la landsgemeinde commune, qui était fixée au premier dimanche de mai, chacune des deux confessions tenait une landsgemeinde séparée dans laquelle il était procédé aux nominations. Celles-ci étaient confirmées par l'assemblée commune. Les capitulations militaires avec l'étranger étaient aussi conclues séparément. Les Glaronnais protestants se soumirent, à la Diète de Baden (sept. 1623), à cette sentence qui leur était peu favorable, mais qui permettait d'éviter une guerre civile dont les conséquences eurent été d'autant plus graves que la guerre de Trente ans sévissait cruellement en Allemagne.

Nonobstant ce traité de paix, Schwyz s'opposa de nouveau en 1624 à l'installation d'un Glaronnais réformé, nommé bailli d'Uznach ; les réformés usèrent de représailles à l'égard d'un catholique, nommé bailli de Werdenberg. Une conférence de médiation, composée de représentants de Zurich, de Berne, de Lucerne et d'Uri, décida en 1638 qu'à l'avenir seuls les Glaronnais catholiques pourraient être baillis à Uznach et dans le pays de Gaster et qu'en revanche le bailliage de Werdenberg serait réservé désormais aux protestants. Lors de l'installation ils devraient toujours être escortés d'un représentant de l'autre confession. Les droits de souveraineté seraient toujours communs aux deux partis.

Dans l'intervalle, les Glaronnais réformés s'étaient aussi immiscés dans les affaires des Grisons ; ils avaient en 1612 fourni du secours au Prätigau contre les Espagnols et prirent part aux luttes qui suivirent ; le 2 août de cette même année, des troupes glaronnaises incendièrent le château de Remüs. Dans la guerre des Paysans de 1653, les Glaronnais aidèrent aux autres cantons à étouffer l'insurrection des campagnes.

Peu après, de nouveaux troubles religieux éclatèrent à Glaris même ; en 1655, les catholiques glaronnais avaient formellement adhéré à la Ligue Borromée. Le *Fahrtsfest*, jusqu'alors célébré en commun, le fut dès 1656 séparément. C'est à grand'peine que dans la première guerre de Villmergen, la neutralité put être maintenue. En 1668, tout le canton de Glaris adhéra au Défensional, mais dix ans plus tard, les catholiques s'en détachèrent. En 1675, un couvent de capucins fut institué à Näfels. La création de cette maison tendait visiblement à appuyer l'ancienne doctrine et à la répandre dans le pays. Les catholiques demandèrent alors que tout le pays fût, comme dans l'Appenzell en 1597, partagé suivant les confessions. Cette prétention fut soutenue par les VII cantons catholiques et par l'ambassadeur de France. Les réformés protestèrent contre ce projet de partage. Enfin un nouveau traité fut conclu en 1683 sous les auspices du tribunal arbitral. Il dé-

créta que chaque religion aurait son tribunal civil et criminel, son Conseil et son tribunal de 9 juges et de 5 juges. Au cas où les parties appartiendraient à des confessions différentes, c'est un tribunal mixte qui serait appelé à fonctionner. Les amendes prononcées par ces tribunaux confessionnels étaient versées dans des caisses distinctes ; celles prononcées par des tribunaux mixtes à la trésorerie de l'État. Toutes les ressources et les dépenses du canton demeureraient communes à l'exception des dépenses nécessitées par des ambassades. Toutes les affaires communes, de même que les affaires extérieures, devaient être traitées par les autorités mixtes, mais chaque parti enverrait un député à la Diète. La répartition des emplois publics demeurait telle qu'elle avait été fixée en 1623. Dans les expéditions militaires, les troupes des deux confessions marcheraient séparément. La réception de nouveaux bourgeois ne serait admise que tous les dix ans et après entente préalable entre les deux confessions ; le libre exercice de la religion était garanti. La paix fut par là rétablie pour un certain temps.

Au commencement du XVIIIe s., Glaris participa activement à la guerre du Toggenbourg ; en 1701 il prit nettement parti pour les Toggenbourgeois persécutés par l'abbé de Saint-Gall, mais il fut mis à l'arrière-plan, ainsi que Schwyz, par l'intervention en 1706 de Zurich et Berne. A partir de cette date, Glaris prit une attitude médiatrice et observa dans la guerre de 1712 une complète neutralité. Grâce à cette tactique, Glaris vit confirmer à la paix d'Aarau ses droits aux bailliages communs d'Argovie et à Rapperswil. A partir de 1715, seule la partie catholique du canton de Glaris conclut encore des capitulations militaires avec la France et bénéficia des pensions payées par ce pays.

En 1719 le bailliage de Werdenberg se révolta contre Glaris et refusa l'hommage au nouveau bailli. La cause en était la suivante : en 1667, le Conseil de Glaris avait par acte spécial et sans prendre avis de la landsgemeinde renoncé en faveur des habitants du bailliage à plusieurs droits de souveraineté en particulier à la jouissance des biens communaux *(Allmeinden)*. En 1705, des réclamations s'élevèrent à ce sujet à la landsgemeinde ; le Conseil reçut mandat d'exiger des gens de Werdenberg production de cet acte et de divers autres afin de les soumettre à un examen. Les gens de Werdenberg remirent ces documents contre la promesse qu'ils leur seraient restitués tôt après. Cet engagement ne fut pas respecté, malgré les instances pressantes des sujets. Lorsque le conflit éclata, les habitants de Werdenberg, d'une part, les Glaronnais de l'autre, portèrent le débat devant la Diète ; Zurich soutint la cause des sujets, les autres cantons appuyèrent Glaris. Plusieurs délégations des sujets, envoyés à Glaris n'obtinrent aucune satisfaction. A la fin d'octobre 1721, les Glaronnais occupèrent le pays sujet avec 4 bataillons et l'obligèrent à se soumettre ; mais il fallut une seconde occupation en décembre, pour achever de réduire la résistance du pays de Werdenberg. La Diète recommanda d'agir avec douceur, mais Glaris repoussa énergiquement cette suggestion. Aucune sentence capitale ne fut prononcée, mais bien des peines sévères, telles que le bannissement perpétuel et la confiscation, ainsi qu'une indemnité de guerre considérable. Les actes de 1667 et 1687 furent déclarés nuls, d'autres droits et libertés supprimés, les armes séquestrées. Ce ne fut qu'en 1734 que le droit de port d'armes leur fut reconnu et qu'on leur concéda « par grâce » celui d'avoir un capitaine *(Landeshauptmann)* et un enseigne, moyennant la promesse d'une éternelle obéissance. Le souvenir de l'injustice subie s'est conservé jusqu'en 1798 dans la mémoire des habitants de cette région.

Vers la fin du XVIIIe s., les idées nouvelles pénétrèrent aussi dans le canton de Glaris ; les luttes confessionnelles passèrent à l'arrière-plan. Cependant on vit encore en 1782 une servante, Anna Göldi, être accusée de sorcellerie et d'empoisonnement et condamnée à mort. Ce fut la dernière exécution capitale d'une sorcière en Europe. Bien que l'industrie commençât à se développer d'une manière florissante, le service militaire étranger jouissait encore d'une grande vogue ; en 1777, les deux confessions avaient adhéré à la capitulation militaire conclue par les Confédérés avec la France. La remise des charges publiques et des bailliages donnait de plus en plus lieu à de honteux trafics et permettait à des familles privilégiées de s'enrichir.

La corruption des citoyens jouissant du droit de vote *(Gauzen und Praktizieren)* était l'usage courant et toutes les mesures décrétées contre ces mœurs politiques se révélaient impuissantes. Finalement la landsgemeinde de 1791 décida que non seulement toutes les fonctions rétribuées, telles que celles de secrétaire d'État, de messager, mais tous les bailliages et les députations à Lugano et à Gaster seraient tirées au sort entre tous les bourgeois.

6. Époque de la Révolution : République helvétique et Acte de Médiation (1798-1813). Alors que partout en Suisse se propageait le mouvement révolutionnaire provoqué par la France, Glaris accorda en février 1798 l'autonomie si longtemps désirée à ses sujets de la Thurgovie, du Rheintal, de Sargans, du pays de Gaster et d'Uznach ; après quelque résistance, les vœux des sujets de Werdenberg furent aussi exaucés. Glaris envoya au secours de Berne, menacé par les troupes françaises, un contingent de 400 soldats, mais ceux-ci rentrèrent dans leurs foyers, sans avoir pris part aux luttes désespérées qui se livraient aux environs de Berne. Glaris s'opposa à l'installation de la République helvétique. La landsgemeinde du 15 avril 1798 rejeta la Constitution rédigée par Ochs et s'unit aux cantons primitifs pour organiser la défense. 400 hommes furent envoyés au secours de l'Obwald ; 800 partirent pour Wollerau le 23 avril sous les ordres du colonel Paravicini. Ils y repoussèrent, le 30 avril, les attaques des Français que commandait Schauenbourg, mais reculèrent jusqu'aux frontières de leur canton. Le 3 mai, Glaris capitula ; il accepta la constitution helvétique sur la promesse faite par Schauenbourg que le pays ne serait pas occupé militairement. Le pays de Glaris avec Gaster, Uznach, Rapperswil, la Marche et les *Höfe*, Sargans, Werdenberg, Sax, le Haut-Toggenbourg et le Rheintal fit partie du canton de la Linth et fut divisé en deux districts avec Glaris et Schwanden comme chefs-lieux. Le 26 mai le peuple prêtait sans résistance le serment civique. Le premier préfet fut Joachim Heer, auquel succéda du 5 octobre 1798 au 1er mai 1799, J.-J. Heussy, de Bilten, puis Aloïs Fuchs jusqu'à fin mai. Violant la parole donnée, Schauenbourg fit occuper l'ancien canton de Glaris, le 18 septembre 1798, par les troupes françaises et confisquer toutes les armes. La République helvétique ayant voulu, le printemps suivant, y recruter des troupes, une insurrection éclata à Glaris, à laquelle les Français mirent promptement fin. 400 Glaronnais furent contraints de marcher avec eux contre l'Autriche, mais arrivés jusqu'au lac de Constance, ils retournèrent promptement dans leurs foyers. Le 23 mai, les Autrichiens pénétrèrent dans la vallée de la Linth, acclamés par la population. Une landsgemeinde, tenue le 7 juillet, rétablit l'ancien ordre de choses. Des troupes occupèrent le col du Klausen et le Pragel, mais elles furent refoulées par les Français. Après une sanglante rencontre dans le Klöntal, les Français parvinrent les 28 et 29 août jusqu'à Glaris et à Netstal et les troupes glaronnaises se dispersèrent. Le 30 août, les Français pénétrèrent par le Klausen et la Marche jusque dans l'intérieur du pays et repoussèrent les Autrichiens jusqu'au Kerenzerberg. La Constitution helvétique fut remise en vigueur et Pierre Zwicky installé comme préfet provisoire, auquel succéda Niklaus Heer. A la fin de septembre, divers combats furent encore livrés entre Autrichiens et Français dans la région de Mitlödi et de Netstal. Les 29 et 30 septembre, Souworoff franchit le Pragel et pénétra dans le Klöntal. Il rejeta les Français jusqu'à Netstal, mais dut battre en retraite par le Sernftal et les 6 et 7 octobre par le Panix. Le pays fut livré totalement au pillage ; des bandes d'enfants affamés se réfugièrent dans les cantons du plateau et y furent hospitalisés.

En juin 1802, le peuple glaronnais repoussa la nouvelle Constitution unitaire soumise à la votation populaire, parce qu'elle décrétait le maintien d'un canton de

la Linth, à vrai dire quelque peu réduit. Quand les troupes françaises eurent quitté la Suisse, une landsgemeinde rétablit, le 20 août, l'ancienne Constitution et nomma un Conseil *(Landrat)* de 31 membres. Ce fut le signal d'une nouvelle levée en masse contre le gouvernement helvétique de Berne. Unis aux troupes de la Suisse primitive, aux Appenzellois, etc., 400 Glaronnais marchèrent contre le gouvernement unitaire *(Stecklikrieg)*. L'intervention de Bonaparte mit fin à ce mouvement, et le 2 novembre les Français entrèrent de nouveau à Glaris ; le landrat fut déposé. L'Acte de Médiation de 1803 supprima le canton de la Linth et rétablit l'ancien canton de Glaris, y compris la répartition des autorités suivant les confessions. Bientôt des conflits éclatèrent avec le nouveau canton de Saint-Gall au sujet des anciennes terres glaronnaises et des revenus de l'ancien bailliage de Werdenberg et de la seigneurie de Wartau. La commission de liquidation helvétique attribua tous ces revenus à Glaris en date du 14 déc. 1804, mais moyennant l'obligation de payer une contribution au gouvernement saint-gallois. La grande œuvre de l'époque de l'Acte de médiation fut la correction de la Linth et l'établissement du canal aboutissant au lac de Zurich, travaux qui assainirent la région et assurèrent la prospérité du bas pays de Glaris.



Glaris. Passage du Klönthal par Souworoff en 1800. D'après une gravure sur cuivre de L. Hess.

7. Restauration et régénération (1814-1847). La Diète réunie à Zurich à fin décembre 1813 déclara abrogé l'Acte de Médiation, et Glaris noua avec les États confédérés des liens plus étroits que précédemment. Ce canton prit part dès le début à la « longue Diète » de Zurich. Son député, le landammann Niklaus Heer, chercha, mais sans succès, à décider les participants à la Diète rivale de Lucerne à se joindre à la majorité des cantons qui siégeaient à Zurich. D'autre part, Glaris s'efforça d'obtenir la réunion à son territoire de Sargans, du pays de Gaster et de Weesen qui le désiraient vivement, mais ce projet échoua à la suite des protestations du gouvernement saint-gallois et du Congrès de Vienne. Glaris reçut comme indemnité une somme de 156 910 fr. à prélever sur la contribution que Saint-Gall devait payer. La landsgemeinde de 1821 décida que, sur cette somme, 60 000 fr. seraient consacrés au développement des institutions scolaires. Glaris fournit un contingent à l'armée du général Bachmann levée par la Diète pour protéger la frontière, après le retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe. Le 7 août 1815, le député de Glaris jura fidélité au nom de son canton au nouveau pacte fédéral. Les années de paix qui suivirent virent peu à peu la prospérité se rétablir dans ce petit canton si éprouvé par la guerre et qui avait si particulièrement souffert de la disette des années de 1816 et 1817. Le commerce et l'industrie prirent un heureux développement ; de nouvelles routes furent ouvertes au trafic, notamment dans le Sernftal éloigné de toutes communications. Des opinions plus libérales gagnèrent du terrain sous l'impulsion du journal *Œffentlicher Anzeiger*, publié à Glaris dès 1829 et qui prit ensuite le nom de *Glarnerzeitung*. La landsgemeinde de 1829 garantissait expressément la liberté de la presse et le député de Glaris à la Diète reçut le mandat de la défendre énergiquement sur le terrain fédéral. Lors des troubles des années qui suivirent 1830, Glaris observa une attitude conciliante ; ce canton se prononça en 1833 en faveur de la revision de la Constitution fédérale qui ne trouva pas grâce devant les cantons. En 1834, la landsgemeinde décida d'accorder la nationalité glaronnaise contre une somme globale de 20 000 fl. aux citoyens qui habitaient le pays depuis des siècles et qui bénéficiaient dans les diverses communes de droits communaux. En 1835 l'instruction publique fut remise à l'État et ses dépenses couvertes par des contributions spéciales. A la même épo-

que, le canton se chargea de la construction des routes les plus importantes. A partir de 1835, la *Fahrtsfest*, célébrée jusqu'alors séparément fut déclaré fête commune, malgré l'opposition de quelques membres du clergé catholique.

Le projet d'abolir la séparation confessionnelle réintroduite en 1803 dans l'administration et dans le domaine de la justice, prenait de plus en plus corps dans les milieux réformés. Comme la landsgemeinde catholique refusait toute espèce de concession, la landsgemeinde commune du 29 mai 1836 décida, sur la proposition du landammann Dietrich Schindler, de procéder à une revision complète de la constitution cantonale et de supprimer les conventions d'ordre confessionnel. Une commission de 12 membres présenta à la landsgemeinde du 2 octobre un projet de constitution qui fut adopté par la majorité, malgré les protestations des catholiques. Ce projet supprimait définitivement la séparation des autorités au point de vue confessionnel, instaurait un régime de démocratie pure et accordait aux communes la plus large autonomie pour leur gestion. Il garantissait la liberté de conscience, d'opinion, de l'industrie, l'inviolabilité des personnes et de la propriété, plaçait l'instruction publique sous le contrôle de l'État, interdisait les capitulations militaires et accordait aux bourgeois du canton le droit de libre établissement. La capacité civique, fixée à l'âge de 18 ans, comprenait avec quelque limitation le droit de vote et l'éligibilité. La landsgemeinde, convoquée dans la règle une fois par an, au mois de mai, jugeait comme instance supérieure tout ce qui avait trait aux lois et procédait aux élections ; aucun amendement ne pouvait être proposé durant un délai de trois ans à un projet de loi voté par la landsgemeinde.

Les autorités étaient : *a)* le *triple Conseil* ; il se composait de neuf membres de la Commission d'État, d'un Conseil de 36 membres et de 70 conseillers, nommés par les communes, à quoi il faut ajouter encore deux conseillers catholiques nommés par le Conseil lui-même, en tout 117 membres. Il avait la haute surveillance sur le Conseil et les tribunaux, votait le budget et les comptes, concluait des traités, désignait les députés à la Diète et leur donnait leurs instructions, etc. *b)* Le *Conseil*, composé de 35 membres nommés par les Communes et d'un membre catholique, nommé par le triple Conseil ainsi que de la commission d'État. Il formait l'autorité exécutive et administrative. *c)* La *Commission d'État*, nommée par la landsgemeinde. Elle représentait le Conseil pour des affaires de moindre importance et se subdivisait en plusieurs commissions ayant voix consultative. Le *landammann* dirigeait les débats de la landsgemeinde, présidait la Commission d'État, le Conseil et le triple Conseil du pays. Son remplaçant était le vice-landammann *(Landesstatthalter)*.

Les tribunaux étaient organisés de la façon suivante : le tribunal civil (un président et 6 juges) ; le tribunal pour les conflits immobiliers (un président et 4 membres) ; le tribunal matrimonial (un président et 6 juges) ; le tribunal pénal (un président et 6 membres) ; la Cour d'appel (un président et 6 membres).

Les catholiques firent opposition à cette nouvelle constitution qui créait un appareil administratif assez compliqué et qui ne concédait plus de magistratures spéciales aux catholiques. Le Conseil catholique en appela à l'intervention des XII cantons qui avaient jadis signé les accords intervenus. La landsgemeinde ne se laissa pas émouvoir. Le 9 juillet 1837, elle rendit encore quelques décrets organiques complétant l'œuvre constitutionnelle et le 27 juillet cette dernière entra en vigueur. Le même jour, la Diète lui octroya la garantie fédérale. Comme la landsgemeinde catholique ne voulait toutefois pas reconnaître sans conditions la nouvelle constitution, le gouvernement fit, en août, occuper militairement les communes récalcitrantes de Näfels et d'Oberurnen, sans y rencontrer de résistance. Enfin, le 21 août, les catholiques se soumirent au nouvel état de choses. Un procès pénal fut instruit contre quelques chefs du parti catholique pour résistance contre l'autorité, mais la landsgemeinde de 1839 vota une amnistie générale. Lorsqu'en 1838 l'évêque de Coire défendit aux ecclésiastiques catholiques de prendre part au *Fahrtsfest*, le triple Conseil décréta la séparation du canton d'avec cet évêché ; mais à la suite d'un accord conclu entre Glaris et l'évêque de Coire le 17 sept. 1857, les catholiques glaronnais furent de nouveau placés sous la direction spirituelle de l'évêque de Coire. En 1842 la Constitution fut modifiée sur quelques points.

Dans la guerre du Sonderbund (1847), Glaris se rangea au côté de la Diète. Le bataillon glaronnais Schindler (n° 73), attribué à la Ve division, occupa le 24 octobre le territoire saint-gallois du lac, où l'on redoutait des mutineries. Le 13 novembre, il avança jusqu'à l'Albis, fit son entrée le 22 à Zoug et prit part le 23 aux opérations contre Meierskappel. Les compagnies glaronnaises de carabiniers Vogel et Blumer, qui faisaient partie de la IIIe division (Donatz), participèrent à l'occupation de Fribourg et plus tard à celle de Lucerne. La landwehr glaronnaise pénétra le 23 novembre dans la Marche et occupa Reichenburg et Galgenen. Au commencement de janvier 1848 toutes les troupes glaronnaises furent licenciées.

8. GLARIS MEMBRE DE LA CONFÉDÉRATION (1848-1925). La nouvelle constitution fédérale fut acceptée par la landsgemeinde le 13 août 1848, à l'unanimité moins une voix. Glaris adopta aussi, à une grande majorité, le projet de constitution de 1872 qui fut repoussé par le peuple suisse. La Constitution de 1874 fut aussi votée à une forte majorité par le peuple glaronnais (5157 oui contre 1643 non). En revanche, en 1875, la tentative de moderniser la Constitution cantonale de 1837 échoua. Ce but ne fut atteint qu'en 1887. Une minorité à tendance démocratique s'était formée sous la conduite du vice-landammann Edouard Blumer, de Schwanden, qui réclamait une notable simplification dans les autorités, une division plus précise des compétences et en outre l'amélioration du régime scolaire et une transformation de l'assistance publique, dans un sens plus conforme aux idées de solidarité sociale. Un projet de constitution qui tenait compte de ces desiderata fut adopté le 22 juin 1887 par la landsgemeinde.

A teneur de cette constitution, actuellement en vigueur, la landsgemeinde est l'autorité souveraine du canton. Le pouvoir législatif est exercé par le *Landrat* (un membre par 500 habitants) ; l'autorité exécutive supérieure est le *Conseil d'État* nommé par la landsgemeinde et composé de 7 membres ; le président du Conseil d'État et de la landsgemeinde est le *landammann*, le vice-président est le vice-landammann *(Landesstatthalter)*, éligible pendant deux périodes administratives seulement, à teneur d'une décision de 1919.

Les autorités judiciaires sont le tribunal civil, le tribunal pour les conflits immobiliers, le tribunal pénal et la cour d'appel. La période administrative de toutes ces autorités est de trois ans. Le canton est divisé en 19 arrondissements électoraux (communes électorales). La capacité civique est acquise dès la vingtième année révolue. Chaque citoyen a le droit de présenter des propositions à la landsgemeinde. Si le Landrat déclare, par 10 voix au moins, une proposition admissible, celle-ci est soumise à la landsgemeinde avec un préavis (dans le *Memorial*) ; si elle est déclarée inadmissible, elle est repoussée et consignée dans le « supplément » du Memorial et n'est discutée que sur demande émanant du sein de la landsgemeinde.

L'Église et l'État sont séparés, mais les communautés religieuses sont placées sous la surveillance de l'État. L'instruction publique est du ressort des communes sous le contrôle de l'État.

Cette constitution subsiste telle quelle dans ses grandes lignes. Sous ses auspices, le canton s'est développé d'une façon heureuse ; de notables progrès ont été réalisés, notamment dans le domaine de l'instruction publique, dans le régime des routes, dans la correction des rivières et torrents et sur le terrain des œuvres sociales. En 1916 fut votée une loi sur l'assurance vieillesse et invalidité, qui prescrit à chaque habitant l'obligation de s'assurer et qui prévoit des rentes-vieillesse à partir de la 65e année révolue, ainsi que des rentes pour invalides.

La fonction de landammann est exercée depuis 1887

jusqu'à ce jour, sans interruption par Edouard Blumer.

Bibliographie. Joh.-Heinr. Tschudi : *Glarner Chronik.* — Christoph Trumpi : *Neue Glarner Chronik* (1774). — Melchior Schuler : *Gesch. des Landes Glarus.* — Gottfried Heer : *Gesch. des Landes Glarus.* — Joh.-Jak. Blumer : *Urkundensammlung zur Gesch. des Kts Glarus* (continuée par G. Heer). — Le même : *Staats- und Rechtsgesch. der schweiz. Demokratien.* — Le même : *Das alte Landsbuch des Kts. Glarus*, dans *ZSR* V et VI. — Éditions postérieures du *Landsbuch* jusqu'en 1924. — *Landsgemeinde Memoriale* 1803 et suiv. — Rapports de gestion du gouvernement, 1848 et suiv. — Procès-verbaux des Tribunaux dès 1542 ; procès-verbaux du Conseil dès 1544. — Jak. Kubly-Müller : *Genealogienwerke des Landes Glarus* (mns., 26 volumes folio). — Œuvres inédites du camérier Joh.-Jak. Tschudi à la Bibliothèque cantonale. [A. Nabholz.]

Landammanns du pays de Glaris.

1387 Albrecht Vogel de Linthal I*.
1391-1398 Jakob Huphan de Schneisingen.
1398-1416 Albrecht Vogel de Linthal II.
1416-1419 Matthias Netstaller de Netstal.
1419-1444 Jost Tschudi d'Ennenda I.
1444-1448 Hans Schübelbach de Glaris I.
1448-1451 Conrad Rietler de Mitlödi.
1451-1456 Jost Tschudi d'Ennenda II.
1456-1461 Hans Schübelbach de Glaris II.
1461-1477 Wernher Æbli de Glaris.
1477-1483 Hans Küchli de Glaris.
1483-1486 Hans Tschudi d'Ennenda.
1486-1506 Jost Küchli de Glaris I.
1506-1508 Fridli Arzethauser de Näfels.
1508-1509 Jost Küchli de Glaris II.
1509-1515 Heinrich Tschudi de Glaris.
1515-1521 Marx Maad de Glaris I.
1521-1523 Jost Tschudi de Schwanden.
1523-1526 Marx Maad de Glaris II.
1526-1532 Johannes Æbli de Glaris, prot.**
1532-1535 Dionysius Bussi de Glaris, cath.**
1535-1546 Johannes Æbli de Glaris II, prot.
1546-1548 Dionysius Bussi de Glaris II, cath.
1548-1553 Joachim Bäldi de Glaris, prot.
1555 Heinrich Jenny d'Ennenda, prot.
1556-1558 Paulus Schuler de Betschwanden-Rüti I, prot.
1558-1560 Ægidius Tschudi de Glaris, cath.
1560-1565 Gabriel Hässi de Glaris, cath.
1565-1567 Caspar Tschudi de Glaris, prot.
1567-1574 Paulus Schuler de Betschwanden, prot.
1574-1578 Melchior Hässi de Glaris I, cath.
1578-1582 Ludwig Wichser de Schwanden I, prot.
1582-1584 Melchior Hässi de Glaris II, cath.
1584-1586 Thomas Schmid de Glaris, prot.
1586-1589 Ludwig Wichser de Schwanden II, prot.
1589-1591 Jost Tschudi de Schwanden, prot.
1591-1594 Meinrad Tschudi de Glaris, cath.
1594-1596 Heinrich Elmer de Glaris, prot.
1596-1598 Melchior Hässi de Glaris III, cath.
1598-1601 Jost Pfändler de Glaris, prot.
1601-1604 Michael Bäldi de Glaris I, prot.
1604-1607 Joh.-Heinrich Schwarz de Glaris et Netstal, cath.
1607-1609 Dietrich Stauffacher de Matt, prot.
1609-1611 Michael Bäldi de Glaris II, prot.
1611-1613 Heinrich Hösli de Netstal, cath.
1613 Fridolin Hässi de Glaris, cath.
1614-1617 Adam Böniger de Nidfurn I, prot.
1617-1620 Fridolin Bussi de Glaris, cath.
1620-1622 Hans-Heinrich Schiesser de Linthal, prot.
1622-1624 Adam Böniger de Nidfurn II, prot.
1624-1626 Heinrich Hässi de Glaris, cath.
1626-1629 Heinrich Pfändler de Glaris, prot.
1629 Daniel Bussi de Glaris, cath.
1629-1631 Balthasar Gallati de Näfels, cath.
1631-1634 Rudolf Tschudi de Schwanden, prot.

* Les chiffres romains se rapportent aux réélections.
** Prot. = protestant ; cath. = catholique.

1634-1636 Fridolin Tschudi de Glaris et Näfels, cath.
1636-1639 Heinrich Trümpy de Schwanden, prot.
1639-1641 Balthasar Müller de Näfels I, cath.
1641-1644 Joh.-Heinrich Elmer de Glaris I, prot.
1644-1646 Kaspar Küchli de Glaris, cath.
1646-1649 Joh.-Heinrich Elmer de Glaris II, prot.
1649-1651 Balthasar Müller de Näfels II, cath.
1651-1654 Jakob Marti de Glaris, prot.
1654-1656 Balthasar Müller de Näfels III, cath.
1656-1659 Antonius Clericus de Glaris, prot.
1659-1661 Ulrich Tschudi de Glaris, cath.
1661-1664 Joh.-Heinrich Elmer de Glaris III, prot.
1664-1666 Fridolin Marti de Glaris et Näfels, cath.
1666-1669 Kaspar Schmid de Mollis et Schwanden, prot.
1669-1671 Balthasar Müller de Näfels IV, cath.
1671-1674 Joh.-Heinrich Elmer de Glaris IV, prot.
1674-1676 Balthasar Freuler de Näfels, cath.
1676-1679 Fridolin Iselin de Glaris, prot.
1679-1681 Daniel Bussi de Glaris, cath.
1681-1684 Joh.-Peter Weiss de Glaris, prot.
1684-1686 Joh.-Georg Bachmann de Näfels, cath.
1686-1689 Joh.-Christoph Elmer de Glaris I, prot.
1689-1691 Joh.-Ludwig Tschudi de Glaris I, cath.
1691-1694 Fridolin Zweifel de Glaris, prot.
1694-1696 Joh.-Ludwig Tschudi de Glaris II, cath.
1696-1696 8 mars, Joh.-Christoph Elmer de Glaris II, prot.
1696-1699 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis I, prot.
1699-1701 Caspar-Joseph Freuler de Näfels I, cath.
1701-1704 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis II, prot.
1704-1706 Jos.-Kaspar Müller de Näfels, cath.
1706-1709 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis III, prot.
1709-1711 Kaspar-Joseph Freuler de Näfels II, cath.
1711-1714 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis IV, prot.
1714-1716 Jakob Gallati de Näfels et Glaris, cath.
1716-1719 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis V, prot.
1719-1721 Jos.-Ulrich Tschudi de Glaris I, cath.
1721-1724 Joh.-Heinrich Zwicky de Mollis VI, prot.
1724-1726 Franz-Karl Reding de Näfels, cath.
1726-1729 Joh.-Peter Zwicky de Mollis et Glaris I, prot.
1729-1731 Joseph-Anton Tschudi de Glaris, cath.
1731-1734 Joh.-Heinrich Marti de Glaris, prot.
1734-1736 Joseph-Ulrich Tschudi de Glaris II, cath.
1736-1739 Joh.-Peter Zwicky de Mollis et Glaris II, prot.
1739-1741 Joseph-Fridolin Hauser de Näfels, cath.
1741-1744 Joh.-Christoph Streiff de Glaris I, prot.
1744-1746 Kaspar Hauser de Näfels, cath.
1746-1749 Othmar Zwicky de Mollis, prot.
1749-1751 Fridolin-Joseph Hauser de Näfels I, cath.
1751-1754 Joh.-Christoph Streiff de Glaris II, prot.
1754-1756 Fridolin-Joseph Hauser de Näfels II, cath.
1756-1759 Joh.-Peter Zwicky de Glaris III, prot.
1759-1761 Joh.-Leonhard Bernold de Glaris I, cath.
1761-1764 Bartholome Marti de Glaris, prot.
1764-1766 Joh.-Leonhard Bernold de Glaris II, cath.
1766-1769 Kaspar Schindler de Mollis I, prot.
1769-1771 Fridolin-Joseph Tschudi de Glaris, cath.
1771-1774 Cosmus Heer de Glaris, prot.
1774-1776 Balthasar-Joseph Hauser de Näfels I, cath.
1776-1779 Kaspar Schindler de Mollis II, prot.
1779-1781 Joh.-Leonhard Bernold de Glaris III, cath.
1781-1784 Joh.-Heinrich Tschudi de Glaris, prot.
1784-1786 Balthasar-Joseph Hauser de Näfels II, cath.
1786-1789 Joh.-Heinrich Zwicky de Glaris, prot.
1789-1791 Felix-Anton Müller de Näfels, cath.
1791-1794 Jakob Zweifel de Glaris I, prot.
1794-1796 Kaspar-Frid.-Jos.-Anton Hauser de Näfels, cath.
1796-1798 Jakob Zweifel de Glaris II, prot.
1799 Juin-sept. Jakob Zweifel de Glaris III, prot.
1802 Fridolin Zwicky de Glaris, prot.
1803-1806 Niklaus Heer de Glaris I, prot.
1806-1808 Joseph-Anton Hauser de Näfels I, cath.
1808-1811 Niklaus Heer de Glaris II, prot.
1811-1813 Anton-Joseph Hauser de Näfels II, cath.
1813-1816 Niklaus Heer de Glaris III, prot.
1816-1818 Karl-Franz Burger de Näfels, cath.
1818-1821 Niklaus Heer de Glaris IV, prot.
1821-1823 Karl-Franz Burger de Näfels II, cath.



Glaris. Renouvellement de la Fête de la Bannière le 30 sept. 1828. D'après un dessin de G. Werner.

1823-1826	Bartholome Tschudi de Glaris, prot.
1826-1828	Fridolin-Joseph Hauser de Näfels I, cath.
1828-1831	Cosmus Heer de Glaris I, prot.
1831-1833	Fridolin-Joseph Hauser de Näfels II, cath.
1833-1836	Cosmus Heer de Glaris II, prot.
1836-1837	Franz-Joseph-Kaspar Müller de Näfels, cath.
1837-1840	Dietrich Schindler de Mollis, prot.
1840-1848	Cosmus Blumer de Glaris, prot.
1848-1857	Kaspar Jenny d'Ennenda, prot.
1857-1876	Dr Joachim Heer de Glaris, prot.
1876-1887	Esajas Zweifel de Linthal, prot.
1887-1925	Eduard Blumer de Schwanden, prot.

Bannerets du pays de Glaris.

1389-1416	Heinrich am Bühl.
1416-1444	Walter Schiesser de Schwändi.
1444-1458	Conrad Rietler de Mitlödi.
1458-1491	Ulrich Stucki de Glaris.
1491-1500	Rudolf Stucki de Glaris.
1500-1531	Hans Stucki de Glaris.
1531-1558	Fridolin Bay de Schwanden.
1558-1593	Paulus Schuler de Rüti.
1593-1603	Hans Elmer de Glaris.
1603-1621	Heinrich Elmer de Glaris.
1621-1635	Sebastian Marti de Glaris.
1635-1640	Joh.-Melchior Hässi de Glaris, Sool et Mitlödi.
1640-1675	Jakob Marti de Glaris.
1675-1713	Peter Tschudi de Glaris.
1713-1748	Fabian Luchsinger de Glaris.
1748-1783	Jost-Fridolin Freuler de Näfels.
1783-1797	Johannes Blumer de Glaris.
1797-1798	Joh.-Peter Zwicky de Glaris.
1799	Kaspar Schindler de Mollis.
1803-1821	Kaspar Zwicky de Mollis.
1822-1837	Leonhard Freuler de Glaris et Näfels.

III. **Développement de la civilisation.** A. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. 1. *Agriculture.* La situation et la configuration du canton de Glaris obligea dès l'origine les habitants à concentrer leur activité sur l'industrie laitière et l'élève du bétail. Ces deux branches furent dès le commencement du XIVe s. fort importantes, si l'on en juge par les redevances dues au couvent de Säckingen et consignées dans les rentiers de l'époque. Mais elles ne furent pas toujours exploitées rationnellement et ne le sont pas encore aujourd'hui. Seules les terres situées dans le fond de la vallée et les domaines de montagne sont actuellement cultivés avec soin. Les pâturages communaux et les alpages sont par contre, en beaucoup d'endroits, plutôt négligés. Dans la vallée, le morcellement considérable et les inégalités du terrain sont un obstacle sérieux à l'exploitation et empêchent le plus souvent l'emploi de machines agricoles. Les premiers registres du cadastre des communes remontent à l'époque de la République helvétique. A cette époque les domaines ne produisaient guère plus de fourrage que pour trois ou quatre vaches. Depuis le commencement du XIXe s., on s'est vu obligé de convertir en plantages et en champs les communaux qu'on avait exclusivement utilisés jusqu'alors comme pâturages ; le développement de l'industrie entraînait en effet une augmentation de la population et celle-ci nécessitait une culture plus intense des champs et une plus grande extension de l'industrie laitière. La conséquence fut la suppression de la vaine pâture. Le foin sauvage recueilli dans la fin de l'été sur les pentes escarpées, souvent au prix de grands dangers, fournit toujours une quantité considérable de fourrage. Les gains plus faciles réalisés dans les fabriques et l'importation de foins étrangers ont engagé beaucoup d'ouvriers de campagne, au cours des dernières années, à renoncer à ce genre de travail pénible. Actuellement, on convoie dans les vallées beaucoup moins de foin sauvage qu'autrefois.

La culture des champs ne s'est jamais beaucoup développée. Au XVe s. déjà, il fallait faire venir de loin beaucoup de céréales, et la fermeture des marchés de Zurich dirigée contre la Suisse centrale décida surtout Glaris à se ranger, dans la guerre de Zurich, aux côtés de Schwyz. Actuellement la culture des céréales a pour ainsi dire totalement disparu. La culture des pommes de terre, introduite en 1697 par le négociant et huissier Joh.-Jak. Strub, est en régression. Les plantes textiles, le chanvre et le lin ont été depuis longtemps supplantées par les filatures de coton. La culture maraîchère est limitée aux petits jardins et potagers. On ne trouve plus qu'une vigne clôturée près du petit château à Niederurnen. Il existait déjà des vergers à l'époque où le pays dépendait du couvent de Säckingen, comme le prouve la présence fréquente des lieux-dits Baumgarten. Nous possédons une ordonnance du Conseil de l'année 1552, relative à cette matière.

Depuis l'extension de l'industrie, l'élève du bétail a de plus en plus pour objectif principal l'industrie laitière. On élève beaucoup moins qu'autrefois du jeune bétail en vue de la vente. L'exportation du bétail sur les grandes foires du Tessin et de l'Italie, si florissante autrefois et qui comprenait jusqu'à 2000 têtes de bétail par an, a tout à fait disparu depuis une trentaine d'années. On constate déjà en 1553 la présence de marchands de bétail italiens. D'anciennes ordonnances interdisaient la vente dite *Fürkauf*, soit la vente en masse du bétail avant les foires ordinaires d'automne, mesure si funeste aux paysans. L'élevage des moutons a beaucoup perdu de son importance ; fort peu de moutons hivernent encore dans le pays ; en revanche, un nombre assez considérable de moutons importés des Grisons pâturent en été sur quelques alpes de l'arrière-pays. On trouve encore des troupeaux de chèvres dans toutes les communes, mais leur nombre va aussi en décroissant. Les produits de l'industrie laitière sont avant tout le beurre et le fromage glaronnais célèbres de toute ancienneté. Le schabzieger est un fromage dans la composition duquel entrent certains herbages. On trouve en 1638 à Schwanden les premières râpes à schabzieger. Le commerce du fromage glaronnais est déjà mentionné dans une ordonnance de la landsgemeinde de 1463 qui figure dans l'ancien coutumier. — *Landsbuch* I, p. 295-309 ; III, p. 155-173, 179.

2. *Économie alpestre.* Comparée à l'industrie, l'économie alpestre n'a plus la même importance qu'autrefois, mais les 87 alpes du pays furent toujours un complément notable de notre économie agricole, sans lequel celle-ci ne pourrait pas exister. Il n'existe pas de préalpes, mais seulement des alpes proprement dites qui présentent de 2 à 4 stations d'alpage. La dimension des alpes se compte par pâtures, c'est-à-dire l'étendue de terrain nécessaire à l'estivage d'une vache. Le nombre des pâtures est fixé depuis 1530 par l'autorité et est inscrit dans un registre spécial, *Alprodel.* On trouve de ces registres d'alpes *(Alpurbar)* datant des années 1547, 1710, 1771, 1809, etc. Si on les compare entre eux, on constate que le nombre des pâtures diminue de plus en plus ; l'étendue et la productivité des alpes décroît en effet constamment par le fait du changement de l'estivage en hivernage, par le fait qu'on élève actuellement un bétail plus lourd qu'autrefois. Les phénomènes naturels, les avalanches, les chutes de pierres, le défrichement des forêts et le nettoyage insuffisant des pâtures y ont également contribué. En 1507, les alpes glaronnaises comptaient encore 15 335 pâtures ; en 1547, il n'y en avait plus que 11 167, et depuis 1898 leur nombre est descendu à 8054. Toutefois du bétail provenant du canton de Schwyz et de Saint-Gall vient encore en estivage dans les alpes glaronnaises. En 1923, ce bétail étranger occupait 571 pâtures, le bétail indigène 6130 pâtures. Des inspections ordonnées par le gouvernement renseignent sur l'état des pâturages alpestres. La montée à l'alpage a lieu en général au commencement de juin, la descente des troupeaux était autrefois fixée à la Saint-Michel (16 octobre). Aujourd'hui elle a lieu en moyenne vers le 30 septembre. La plupart des alpes ont été de tout temps propriété des communes bourgeoises, quelques-unes appartiennent à des particuliers et à des corporations. Les communes afferment généralement leurs alpes pour quatre ans au plus offrant. Le fermage d'une pâture est en général de 60 à 90 francs. Toutefois, jusqu'à la hausse des prix des dernières années, le produit des fermages couvrait rare-

ment les frais occasionnés aux propriétaires par l'entretien des alpes. — Voir *Landbuch* III, p. 173-178. — R. Schatzmann : *Die Alpenwirtschaft des Kts. Glarus*, dans *Schweiz. Alpenwirtschaft*. — J. Bäbler : *Die Alpenwirtschaft im Kt. Glarus*.

3. *Forêts*. Jusqu'au XVIe s., les forêts étaient exploitées sous le régime des coupes libres. L'augmentation de la population qui se produisit à cette époque, obligea les communes et les corporations propriétaires des forêts à mettre à ban, durant une certaine période, les forêts les plus rapprochées des localités. Au jour consacré, *Lobtagwen*, chacun devait indiquer, sous la foi du serment, ce qu'il avait pris en contravention des lois, dans une forêt mise à ban. Mais les braconniers causaient moins de dommage aux forêts que les avalanches et les ravines, les dégâts causés par les bergers des alpes, les nombreux défrichements, le libre passage du petit bétail, et notamment les coupes rases malencontreusement pratiquées par les grosses compagnies qui font le commerce des bois. Ni les communes, ni la landsgemeinde ne veillaient au reboisement des forêts ravagées, bien qu'au début du siècle précédent des hommes clairvoyants eussent signalé les dangers de cette exploitation scandaleuse. Lorsqu'on redoutait de manquer de bois, les communes ou la landsgemeinde édictaient des défenses d'exportation (1572) qui retenaient un certain temps le bois dans le pays, mais qui ne profitaient en aucune manière aux forêts elles-mêmes. Il fallut la première loi forestière fédérale (1876) pour apporter dans le régime des forêts glaronnaises une réglementation uniforme et les améliorations indispensables.— *Landbuch* II, p. 104-125.

4. *Chasse et Pêche*. On trouve la première mention relative à ces matières dans l'ancien coutumier qui rapporte que la landsgemeinde interdisait en 1463 la capture des marmottes avant la Saint-Michel. En 1548, elle décida d'ériger le district franc du Kärpfstock, qui fut ainsi le plus ancien refuge de gibier en Suisse. Actuellement, la chasse aux chamois et aux marmottes est ouverte du 6 au 16 octobre et la chasse en général du 15 octobre au 15 décembre. En 1920, 362 permis de chasse ont été délivrés. Certaines catégories d'animaux ont disparu du canton de Glaris, le bouquetin en 1558, le loup en 1794 et l'ours en 1816. La martre, le putois, la loutre de rivière, le grand aigle sont devenus rares. En 1573, le Conseil fixa une prime pour la chasse aux animaux féroces. Pour protéger le poisson, il édicta de nombreuses ordonnances qui ont passé dans le coutumier et dans le grand *Landsmandat*.— *Landbuch* II.— P. Thürer : *Gesch. d. Gem. Netstal*.— F. Knobell : *Jagd, Wild-, Wald- und Pflanzenschutz im Glarnerland*.



Glaris. Place de fête du tir fédéral en 1847. D'après une lithographie.

5. *Mines*. On trouva du minerai d'argent à la Guppenalp en 1525 et en 1530 du minerai de fer au bord du lac de Klönthal. A Seerüte, à l'extrémité Est du lac, existait un haut-fourneau. Joachim de Mörsburg reçut en 1600 l'autorisation d'opérer des fouilles au Mürtschenstock pour y chercher de l'argent et du cuivre ; cette concession fut transférée quelques années plus tard au landammann Hans-Heinrich Schwarz. Mais ces entreprises durent bientôt suspendre leur exploitation à cause de l'insuffisance du rendement. On projeta plus tard de reprendre ces travaux, mais sans passer à l'exécution. Aujourd'hui, on se borne à exploiter en grand et d'une manière rationnelle la pierre calcaire au Elggis près de Netstal et au Landesplattenberg, à Matt et à Engi. Le Landesplattenberg paraît avoir été déjà connu des Romains. Il constitue un droit régalien du canton, mais il est actuellement affermé.— *Landbuch* I, p. 217 ; II, p. 201. — P. Thürer : *Gesch. d. Gem. Netstal*, p. 553-557.

6. *Métiers*. Au XVIe et au XVIIe s., les propriétaires de scieries, de moulins, de fabriques de râpes à *schab-*

zieger, de tanneries, de teintureries et les foulons se réunirent pour former des corporations de ruisseaux, *Bachgenossenschaften*, à la tête desquelles était un intendant des ruisseaux. Il n'existait pas dans le pays, à proprement parler, de corporations de métiers ou d'abbayes. Le Conseil défendit même en 1569 la création de ces associations professionnelles ; il limita aussi la liberté d'industrie et faisait comparaître devant lui les bouchers, les boulangers, les tailleurs, les cordonniers, les forgerons, les voituriers, les aubergistes et les muletiers, lorsqu'ils ne se conformaient pas aux mandats de l'autorité. Il imposait aux aubergistes de nombreuses prescriptions sur l'heure de fermeture sur le prix du vin et des repas. De même que le règlement sur la vente du vin faisait loi pour les aubergistes, les boulangers devaient se conformer à une ordonnance sur la vente du pain. — *Landbuch* II, p. 26.

7. *Commerce.* Le commerce extérieur glaronnais commença naturellement avec l'exportation des produits du pays, fromages et schabzieger, jeune bétail et bois. Le plus ancien débouché fut Zurich, avec lequel il existait déjà en 1532 des relations commerciales très suivies. En matière de commerce de bétail, l'Italie était le meilleur client, tandis que la Hollande importait de préférence du pays de Glaris les bois de construction. Au XVIIe et au XVIIIe s. apparurent les grandes sociétés créées pour le commerce de bois, qui exportaient aussi les autres produits de la région, tels que schabzieger, fromages, ardoises, crayons d'ardoise, thé aux herbes des Alpes et fruits séchés, des peaux et des cuirs, etc., par la voie fluviale dans les divers États d'Europe et même en Russie. C'est de ces sociétés que sortirent les marchands de chapeaux de paille et les fabricants d'ouate, qui s'établirent de préférence en France et formèrent entre eux des associations commerciales. A ceux-ci vinrent s'ajouter les négociants d'objets manufacturés qui, avec leurs soieries, leurs tissages de toile, leur lingerie et les toiles peintes sorties des fabriques du pays, fréquentaient non seulement les grandes foires de Zurzach, mais aussi de l'étranger, où ils fondèrent des succursales, notamment en France et en Russie. Les belles tables d'ardoise glaronnaises étaient recherchées dans toute l'Europe. Les menuisiers glaronnais encadraient, depuis 1617, d'érable ou de noyer, les grands plateaux polis en ardoise du Schieferberg dans le Sernftal. La landsgemeinde édicta pour la première fois en 1463 des prescriptions pour les marchands de beurre, sur la mesure, le poids et la désignation de la marchandise. Au début (1546), les marchands de céréales s'approvisionnaient surtout à Zurich, plus tard aux marchés de Lindau, et ramenaient leurs marchandises au pays, dans de grands véhicules, par Saint-Gall et le col du Ricken. Ils devaient indiquer au Conseil leur prix d'achat, après quoi le Conseil fixait et publiait le prix du pain pour la semaine suivante.

8. *Industrie.* Les débuts de l'industrie remontent à la fabrication, faite à domicile, d'étoffes de milaine et de bonneterie, qui ne dépassait pas le cadre des besoins locaux. En 1714, le pasteur Andreas Heidegger, de Zurich, diacre à Glaris, fit connaître aux Glaronnais la filature du coton et, dans une époque de grande détresse, posa les premiers fondements de l'industrie du coton dans le canton de Glaris, qui est encore à l'heure actuelle une des sources les plus importantes de la prospérité du peuple glaronnais. Primitivement industrie domestique, elle est devenue depuis l'invention des machines une industrie exploitée dans des fabriques. En 1835, le premier métier mécanique fut installé à Näfels. A partir de la même époque, l'impression des étoffes de coton ou indiennes, introduite à Glaris en 1740 par le major Jean-Henri Streiff (1709-1780), fut exploitée en fabrique. Elle atteignit son apogée dans les années 1860-1870. D'après la statistique des industries de 1864, on comptait alors 22 fabriques de toiles peintes occupant 6250 personnes et 4204 tables d'impression, et la valeur des étoffes imprimées s'élevait à 25 millions de francs. Les fabricants glaronnais fondèrent à l'étranger, notamment en Italie, dans les Balkans, en Asie et en Afrique d'importantes maisons de commerce qui se livrent à la vente des étoffes imprimées. En 1892 sévit dans l'impression des indiennes une forte crise qui dure encore aujourd'hui. Par contre, le tissage du coton et les filatures prirent un remarquable développement. Parmi les industries les plus importantes, il faut encore citer les fabriques de drap, de tapis, d'appareils électriques de chauffage, d'ébénisterie, d'éternit, de chaux, les usines électriques du Löntsch et l'industrie du papier. Toutes ces entreprises souffrent encore actuellement des suites de la guerre. Le mauvais état des affaires a régulièrement provoqué une forte émigration de la population indigène. Le coup fatal porté à l'industrie par les guerres de Napoléon et les mauvaises récoltes de l'année néfaste 1817 provoquèrent dans le pays une grande disette. Beaucoup de Glaronnais émigrèrent en Russie où ils s'établirent comme fermiers et comme fromagers. La crise économique des années 1840 à 1850 entraîna la fondation en 1845 d'une colonie New-Glaris dans l'État de Wisconsin (U. S. A.), actuellement florissante. La statistique fédérale de 1905 donne pour le canton de Glaris les chiffres suivants : Nombre total des entreprises 5886, dont 559 exercées à domicile. Nombre total des personnes occupées dans ces entreprises : 20 034, dont 616 travaillant à domicile. D'après la statistique de 1911, il existait en tout 118 fabriques, dont 11 de teinturerie et d'impressions d'étoffes, 16 tissages de coton et 15 filatures de coton. — Voir Ad. Jenny : *Handel und Industrie des Kts. Glarus*, dans *JHVG* 33-34.

9. *Voies de communication.* L'entretien des routes, chemins, sentiers, ponts et travaux de défense contre les avalanches, incombait aux propriétaires et aux communes, sous la surveillance d'un directeur des travaux publics (1570). Toutefois, cette fonction fut abolie en 1663 par raison d'économie, pour le plus grand désavantage de la circulation, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les fréquentes plaintes sur le mauvais état des routes. La landsgemeinde de 1765 décida d'améliorer et d'élargir les anciens sentiers pour en faire des routes carrossables ; cette décision se heurta à la vive résistance des propriétaires intéressés et ne put être exécutée qu'à grand'peine. L'extension du trafic résultant du développement de l'industrie, provoqua dans les années 1820 à 1850 la construction des routes actuelles. L'entretien de celles-ci incombe au canton et aux communes municipales. Neuf passages conduisent du pays de Glaris dans les cantons voisins des Grisons, d'Uri, de Schwyz et de Saint-Gall. Seul le Klausen est praticable aux véhicules, grâce à une belle route ouverte en 1900. Les routes du Pragel et du Panix, projetées par la landsgemeinde de 1872, n'ont pas encore été construites. Le passage du Panix était déjà utilisé au XVe s. pour le transport du bétail par le Lukmanier en Italie. Les deux fonctions de *Hausmeister* (intendant) et de *Schiffmeister* (maître de la batellerie) servaient aussi aux intérêts du trafic. Le *Hausmeister* avait sa résidence à Ziegelbrücke et y percevait un péage sur le bétail, sur le vin et sur l'eau-de-vie. Suivant une convention de 1532, le chef de la batellerie dirigeait avec ceux de Schwyz et de Zurich le trafic des marchandises de Zurich à Walenstadt par Grynau et Ziegelbrücke. Il prélevait une taxe de transit à l'entrepôt de Weesen. La navigation sur la Linth et sur le lac de Walenstadt est réglementée par l'État, mais elle est en fait de peu d'importance. L'ouverture de la ligne de chemin de fer Weesen-Glaris, en 1859, apporta un grand changement dans le trafic ; cette voie est un embranchement de la ligne Zurich-Coire. Le Sernftal fut doté en 1905 d'un tramway électrique. Un auto-car postal conduit aujourd'hui au Kerenzerberg et au Klausen. L'affluence des touristes est grande en été dans tout le pays et notamment à Kerenzen, au Klöntal, à Braunwald et à Elm. La plupart des stations de bains mentionnées dans les chroniques glaronnaises ont disparu, et notamment en 1914 les bains jadis si florissants de Stachelberg. Le Höflibad à Leuggelbach, la station thermale de Niederurnen, les bains de soufre de Mollis et une source ferrugineuse du Kurhaus d'Elm, sont encore aujourd'hui exploités. — *Landbuch* II, p. 177-201.

10. *Monnaies.* Le florin glaronnais était compté à la valeur de 50 schilling, le schilling à 3 rappen ou 6 angster ; suivant une autre division : 1 fl. = 15 Batz = 60 Kreutzer = 480 Heller. Le florin glaronnais n'était pas une monnaie frappée, c'était une monnaie idéale de

la valeur de 2 fr. 22½ ct. La couronne n'était pas non plus frappée et ne jouait un rôle qu'à titre d'amende prononcée par les tribunaux. Sous l'Acte de Médiation, on ne frappa que trois monnaies, soit des pièces de 1, 3 et 15 schilling. Mais de nombreuses monnaies suisses et étrangères circulaient dans le pays, dont le Conseil publiait de temps en temps le cours. — Voir Jakob Heer : *Methodisches Lehrb. des Denkrechnens*, 3e partie *Exempelbuch* p. 163-171.

11. *Population.* Suivant une indication d'Ægide Tschudi, le pays de Glaris comptait en 1516, 2320 hommes au-dessus de 16 ans. Nous empruntons aux rôles de pensions et d'impôts les chiffres suivants : en 1554, il y avait 2152 hommes majeurs ; en 1700, le nombre des bourgeois actifs des deux confessions était de 3250 hommes, dont 2731 de religion réformée. En 1751, on comptait 3446 protestants, en 1758, 588 catholiques seulement. En 1797, on comptait dans les deux confessions 6502 hommes. Si l'on multiplie ces chiffres par 3 ½, on obtient le chiffre à peu près exact de la population entière dans ces années-là. En 1837 le premier recensement exact de la population dans le canton a donné 29 348 habitants. Ce chiffre monta jusqu'en 1850 et atteignit alors 30 197 habitants et en 1900 32 349, dont 24 232 protestants et 8006 catholiques. En 1920, le nombre total des habitants était de 33 834, dont 23 728 protestants et 9997 catholiques. [Paul Thürer.]



Glaris. L'église et le vieux cimetière avant 1861. D'après une héliogravure.

B. Église. 1. *Église catholique.* La fondation de la plus ancienne église au chef-lieu remonte au Xe ou au XIe s. On prétend que l'évêque Warmann de Constance la consacra en 1026. Jusqu'en 1279 toutes les Com. du canton dépendaient de cette paroisse, à l'exception de Bilten, de Niederurnen et de Kerenzen qui relevaient de Schänis. A partir de ce moment, et jusqu'en 1774, toutes les Com. se séparèrent de Glaris, à l'exception de la localité voisine de Riedern, et construisirent des églises.

A l'époque de la Réformation, la majorité des Glaronnais adhéra à la nouvelle confession. La contre-réformation suscitée avec beaucoup de zèle, notamment par Ægide Tschudi, ne modifia en rien cet état de fait, quoique ce mouvement fût appuyé dans la mesure du possible par les Schwyzois. D'autre part, les Réformés ne parvinrent pas non plus à empêcher en 1675 la construction d'un petit couvent de capucins à Näfels. Il compte actuellement 6 pères capucins. Avant la Réformation, le pays de Glaris dépendait du chapitre de Zurich ; actuellement, il dépend de celui de la Marche. A l'exception des communes de Bilten et de Niederurnen qui relevaient du diocèse de Coire, Glaris formait une partie du diocèse de Constance, mais après la suppression de ce dernier, en 1819, il fut placé sous l'obédience spirituelle de l'évêché de Coire. Le changement de Constitution cantonale survenu en 1836 provoqua entre le gouvernement glaronnais et l'évêque Georges Bossi une longue lutte confessionnelle. Le gouvernement interdit à l'évêque toute activité sur le territoire du canton de Glaris et traduisit plusieurs ecclésiastiques, qui avaient exécuté les instructions épiscopales, devant le tribunal correctionnel. Le conflit se termina par une convention du 17 septembre 1857, par laquelle l'évêque de Coire n'est point reconnu comme l'évêque du pays, mais seulement comme administrateur, et peut y exercer sans entraves ses fonctions. Le Conseil de l'Église catholique dirige les affaires ecclésiastiques sous la surveillance de l'État. De lui dépendent aussi le fonds du diocèse et le fonds d'assistance des ecclésiastiques. Le pape Jules II octroya en 1512 aux Glaronnais le droit de présentation pour leurs églises de sorte qu'ils peuvent proposer à l'évêque l'ecclésiastique qu'ils désirent voir nommer ; si la candidature ne rencontre aucun obstacle d'ordre canonique, l'évêque doit ratifier ce choix. Il existe actuellement des paroisses catholiques à Glaris, à Näfels, à Oberurnen, à Netstal et à Linthal. Niederurnen et Schwanden possèdent des églises et le droit de prélever des impôts d'église, mais au point de vue du droit ecclésiastique, elles sont considérées comme missions. Diverses chapelles, mentionnées dans des documents, ont complètement disparu. On dit encore de temps à autre la messe dans la chapelle de Saint-Michel, sur la colline du Burg à Glaris et dans la vieille chapelle à Oberurnen. — *Landbuch* I, p. 220-225 ; III, 45, 59.— G. Heer : *Kirchengesch. d. Kt. Glarus* dans le *JHVG* 31-37.

2. *Église réformée.* Au temps de la Réformation, les paroisses de Glaris, Schwanden, Betschwanden, Matt, Mollis, Kerenzen et Niederurnen, sous l'influence du pasteur de Glaris, Fridolin Brunner, adoptèrent la nouvelle confession. Les sept pasteurs protestants du pays de Glaris firent au début partie du synode de Zurich, puis ils reçurent du Conseil en 1621 l'autorisation de se constituer en synode autonome. Dix ans plus tard, fut créé un consistoire composé de sept laïques et de deux ecclésiastiques pour connaître des affaires matrimoniales. Le synode fut jusqu'en 1844 exclusivement composé d'ecclésiastiques et comme tel soumis toutefois à un certain contrôle de la part de l'État, qui y déléguait plusieurs assesseurs laïques. Il se réunissait chaque année en automne à Glaris. Chaque membre ecclésiastique devait adhérer à la *Confessio helvetica* et à la *Formula Consensus* et prêter serment en mains du président de l'Assemblée. Le synode se prononçait sur l'admission de nouveaux membres ecclésiastiques ; il exerçait la censure sur le clergé, il traitait les *gravamina*, discutait les questions relatives à la sanctification du dimanche, à la correction des enfants et à la police des mœurs, les lois somptuaires, la mendicité, etc. Le Conseil évangélique appuyait le synode dans ses efforts pour relever

la morale publique en publiant souvent des ordonnances sur les mœurs et en sévissant contre l'immoralité, l'ivrognerie, le libertinage, les manifestations impies, la négligence, la fréquentation irrégulière des cultes et des leçons de religion. Dans les communes, les organismes appelés *Stillstände* contrôlaient la conduite des paroissiens. D'entente avec les autres cantons protestants, le Conseil ordonnait des collectes en faveur des coreligionnaires persécutés en France, en Italie, en Allemagne, en Hongrie et en Pologne. En 1844, l'ancienne constitution synodale fut modifiée et le premier en Suisse, le canton de Glaris eut un synode mixte, c'est-à-dire composé de laïques et d'ecclésiastiques, que préside le landammann, du moins de fait, si ce n'est de droit, depuis la revision de 1882. A la tête du Conseil d'église cantonal ou de la Commission de paroisse, se trouve un doyen. Actuellement le synode ne se réunit plus que tous les trois ans et est devenu une autorité purement administrative. Il n'a que des compétences très limitées. Les 15 paroisses réformées jouissent d'une autonomie très étendue. L'État ne possède sur elles qu'un droit de haute surveillance, conformément à l'art. 73 de la Constitution cantonale.

Immédiatement après la Réformation, on faisait principalement appel à des ecclésiastiques zuricois pour desservir les diverses églises du canton, vu le manque de pasteurs indigènes ; cette situation se modifia dans la deuxième moitié du XVIIe s. en faveur des théologiens glaronnais qui faisaient pour la plupart leurs études et leurs examens à Zurich et à Bâle et y étaient consacrés. Depuis 1862, Glaris fait partie des cantons concordataires protestants et consacre lui-même ses candidats. Tous les ecclésiastiques sont soumis à réélection tous les trois ans comme les autres fonctionnaires du canton. La situation des ecclésiastiques avait déjà été réglée avant la Réformation par des lettres de prébende. Les traitements qui y étaient fixés étaient jusque vers le milieu du XVIIIe s. extrêmement modiques. Les pasteurs sont payés par l'Église (paroisse) qui perçoit pour ce but un impôt particulier ; l'État ne paye rien. Jusqu'à la promulgation de la loi fédérale sur l'état-civil, de 1875, les pasteurs étaient chargés de la tenue des registres de l'état-civil. C'est Mollis qui possède le plus ancien registre de paroisse ; son registre de baptême remonte à 1571. Glaris suit avec ses divers registres datant de 1598.

Une particularité de l'église glaronnaise consiste dans l'existence de sociétés de chant sacré, créées pour cultiver les chants d'église. La première prit naissance à Bilten en 1625. Jusqu'alors, le chant d'église évangélique était inconnu à Glaris. On trouve encore aujourd'hui de ces sociétés de chant dans toutes les communes, sauf à Obstalden. Les sectes religieuses ne se sont guère développées dans le canton. La communauté évangélique ou les *Albrechtsleute*, les baptistes ou communauté libre, et les pentecôtistes sont représentés dans quelques communes, mais ces sectes ne comptent qu'un nombre restreint d'adhérents. Les ecclésiastiques de l'église nationale se réunissent à plusieurs reprises durant l'année. Ils ont fondé une caisse de secours à leur usage. En outre, il a été créé en 1921, par les fidèles, un fonds de l'église nationale dont le but est de venir en aide aux pasteurs invalides et aux paroisses peu fortunées. Le fonds de réserve évangélique cantonal sert aussi en partie à des buts religieux. — Voir *Landbuch* I, p. 225-228 ; III, 45-60. — Gottfr. Heer : *Kirchengesch. des Kts. Glarus*, dans le *JHVG* 31-37. [Paul Thürer.]

C. Écoles. Il ne paraît pas avoir existé d'écoles populaires dans le pays de Glaris avant la Réformation. La landsgemeinde reconnut en 1510 l'érection d'une école latine dans le bourg de Glaris, dans laquelle Zwingli a plus tard enseigné. Ce n'est qu'en 1524 qu'on vit apparaître au chef-lieu une école populaire, qui se divisa en 1594 d'après les confessions. Outre les deux maîtres qui enseignaient à Glaris, il existait en 1612 un maître d'école à Näfels, tandis que dans les autres localités c'étaient les ecclésiastiques réformés qui tenaient l'école ; ce mode de faire fut général dans toutes les communes jusqu'au milieu du XVIIIe s. Les ecclésiastiques furent peu à peu remplacés par des maîtres, souvent au détriment des écoles. En effet, ces régents qui succédèrent aux pasteurs étaient des gens sans culture, issus du peuple, qui en fait de connaissances savaient seulement lire, écrire et compter. Leurs traitements étaient par conséquent peu élevés. Si les écoles se sont constamment améliorées on le doit aux efforts persévérants d'un certain nombre de pasteurs, notamment de Melchior Schuler à Obstalden (1859), qui ont travaillé, souvent malgré la résistance des communes, à développer la culture des maîtres et augmenter le nombre des branches d'enseignement, à améliorer les méthodes, la discipline et la fréquentation scolaire. L'école dépendait essentiellement de l'Église et de l'initiative privée. L'État ne s'en occupait guère ; il se bornait à accorder à l'occasion des subsides, à exhorter dans des ordonnances les parents à envoyer leurs enfants à l'école, et à punir les parents et les enfants négligents. En 1835, la landsgemeinde réformée fit un pas décisif en confiant à l'État l'instruction publique. Toutefois, les écoles demeurèrent confessionnelles, quoique la landsgemeinde générale promulguât tôt après une loi scolaire unique. On vit se construire assez rapidement de nouveaux édifices scolaires. De jeunes maîtres formés dans les séminaires de Zurich et de Thurgovie furent nommés ; leur traitement fut, eu égard à leur préparation, plus avantageux que celui alloué aux anciens maîtres. La loi scolaire de 1873 introduisit une septième année scolaire et prescrivit en outre que chaque enfant, après achèvement de l'école primaire, devait fréquenter pendant deux ans, un jour par semaine, une école de répétition. Les habitants furent assimilés aux bourgeois en matière scolaire et ecclésiastique. En 1877, la landsgemeinde décida que, dans la règle, la commune scolaire était identique à la commune d'habitants. Les communes scolaires confessionnelles furent fusionnées, les fonds scolaires réunis et, en lieu et place des anciens écolages, on commença à percevoir des impôts d'école. La séparation de l'Église et de l'école fut ainsi accomplie. A côté de l'école populaire, il existe des écoles complémentaires, industrielles et ménagères ; Glaris possède une école des arts et métiers et une école d'agriculture ouverte en hiver ; il existe des écoles secondaires dans la plupart des communes. L'école secondaire de Glaris fut en 1890 élevée au rang de progymnase et porte aujourd'hui le nom d'École supérieure municipale. — Voir *Landbuch* I, 143-148 ; III, 1-44. — Gottfried Heer : *Schulgeschichte des Kts Glarus*, dans *JHVG* 18-20. [Paul Thürer.]

D. Assistance et Œuvres d'utilité publique. L'assistance aux pauvres fut de tout temps une obligation de l'Église. L'église du bourg de Glaris entretenait ses pauvres en 1516 déjà au moyen de ses fonds spéciaux. Après la Réformation, on trouva naturel que chaque confession entretînt elle-même ses indigents. Dans les cas particulièrement graves, l'État fournissait aussi des contributions et notamment des subsides pour les cures de bains (1552). Une loi obligeait les parents jusqu'au troisième degré à venir en aide à leurs proches (1629). Le Conseil évangélique invitait souvent les communes à mieux assister leurs pauvres et à combattre la mendicité publique et le vagabondage. Dans ce but, il édicta en 1755 une ordonnance et organisait de temps à autre des « chasses aux gueux » qui délivraient le pays pour un temps de tous les indésirables. La landsgemeinde évangélique promulgua en 1770 une nouvelle ordonnance sur l'assistance et en 1806 fut fondée une caisse d'assistance évangélique ainsi qu'une commission d'assistance pour tout le canton. Quoique en 1840 parût la première loi sur l'assistance obligatoire pour les deux confessions, l'assistance confessionnelle continua à exister telle quelle. Des tentatives qui furent faites pour la supprimer n'aboutirent pas partout. A l'heure actuelle, l'assistance séparée par confessions est encore pratiquée à Glaris, à Mitlödi et à Linthal. Toutes les communes sont, au point de vue assistance, organisées et administrées d'une manière indépendante et ont leurs impôts spéciaux affectés à ce but. Elles n'assistent que leurs ressortissants pour autant qu'elles ne sont pas tenues par une loi fédérale de venir en aide aux non bourgeois. A teneur de la loi d'assistance de 1878, l'État et les communes bourgeoises doivent couvrir les déficits des

comptes d'assistance des communes municipales. Les dépenses totales des 30 communes se sont élevées en 1920 à fr. 609 637. L'État a couvert une somme de fr. 216 876. Leur fortune était de fr. 3 125 351 pour le fonds d'assistance et de fr. 1 617 975 pour les fonds spéciaux. Glaris, Ennenda et Näfels ont des hospices et cent Glaronnais environ sont hospitalisés dans l'asile de Littenheid en Thurgovie. L'hôpital de Glaris, construit en 1560 sur l'initiative d'Ægide Tschudi, a rempli sa mission pendant près de 300 ans. Il a été remplacé par une division destinée aux malades dans le nouvel hospice bourgeois et en 1880 par un nouvel hôpital cantonal à Glaris. La Société évangélique de secours du canton de Glaris a inauguré en 1819 une maison d'éducation pour jeunes garçons pauvres et abandonnés dans la colonie Linth à Ziegelbrücke ; ce fut le premier établissement de ce genre ouvert dans le canton ; en 1853, il en fut créé un second à Bilten. La société cantonale d'utilité publique fonda en 1846 un établissement pour jeunes filles à Mollis ; en 1897, elle créa le sanatorium de Braunwald et en 1912 l'asile pour enfants anormaux à Haltli près de Mollis. On prévoit l'érection d'un hospice cantonal pour aliénés. Les nombreuses caisses-maladies exercent aussi une très bienfaisante influence. La plupart sont reconnues par la Confédération. Leurs membres se trouvent répartis dans toutes les communes. Le quart des enfants âgés de moins de 14 ans et la moitié des habitants au-dessus de 14 ans sont actuellement assurés. Les dépenses des caisses-maladies subventionnées par la Confédération se sont élevées en 1923 à 400 000 francs en chiffre rond. Dans les grandes communes, il existe des postes de secours, des sociétés de samaritains, des dispensaires anti-tuberculeux et des bureaux pour secours alloués en nature. La landsgemeinde a décidé en 1918 d'introduire dans le canton l'assurance vieillesse et invalidité. Ce fut la première institution de ce genre créée en Suisse par un État. — *Landbuch* I, p. 229-245 ; III, p. 61-79. — Gottfr. Heer : *Das Armenwesen des Kts. Glarus.* [Paul Thürer.]

E. Institutions judiciaires. 1. *Organisation judiciaire.* L'essentiel sur ce sujet a déjà été dit à propos de la constitution, dans les derniers paragraphes du chapitre Histoire. Il y a lieu d'ajouter que la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif a été accomplie déjà en 1837. Jusqu'alors le Conseil fonctionnait comme cour pénale pour les crimes et délits graves et connaissait de la plupart des conflits civils qu'il cherchait à apaiser par la voie amiable avant toute procédure et qu'il ne renvoyait aux tribunaux qu'en cas de non-conciliation.

2. *Justice pénale. a)* Procédure pénale. Durant des siècles, il n'exista pas de prescriptions réglant la procédure pénale. Dans la pratique, le Conseil avait recours à l'ancienne procédure du droit germanique. Outre la preuve testimoniale et le serment, on recourait, notamment en 1423, au jugement de Dieu au moyen du duel judiciaire. Au XVIe s., la poursuite pénale fut de plus en plus ordonnée d'office. Glaris fut doté, comme de nombreux cantons voisins, d'une procédure de haute justice qui contenait certaines dispositions de la Caroline, sans qu'elles eussent précisément force de loi. Puis la procédure d'enquête se développa toujours davantage. Le Conseil chargeait deux de ses membres de procéder à l'instruction, à la suite de laquelle l'autorité plénière rendait son jugement. La tendance se marquait de plus en plus, comme partout ailleurs, d'obtenir un aveu de l'accusé, et dans ce but on recourait habituellement à la torture. On avait conservé les anciennes formes pour les condamnations à mort et leur exécution ; lors de la proclamation de la peine capitale, on brisait le bâton judiciaire, sur quoi avait lieu l'exécution. Après la République helvétique, le Conseil reprit ses attributions judiciaires pénales et appliqua les anciennes coutumes qui malgré quelques progrès réalisés dans la conduite de l'enquête, demeurèrent les mêmes qu'autrefois La Constitution de 1837 enleva au Conseil les compétences qui furent remises au tribunal pénal. La même année fut promulgué un code de procédure pénal qui instituait un juge d'instruction permanent et qui, l'enquête terminée, donnait à l'accusation et à la défense le droit de se faire entendre dans une audience publique. Le nombre des crimes et des délits poursuivis d'office fut étendu; à côté d'eux, le code prévoyait des délits poursuivis sur plainte. La nouvelle procédure protégeait


Glaris. Le *Spielhof* avec l'inspection du bétail avant 1861. D'après une héliogravure.

mieux qu'autrefois les citoyens contre des arrestations et des perquisitions arbitraires ; d'autre part, elle laissait au juge une plus grande latitude dans le choix et l'appréciation des moyens de preuve. Après clôture de l'enquête, le tribunal avait à décider si l'affaire devait être classée faute de preuves ou renvoyée en audience publique. Après les débats, le tribunal se prononçait à la majorité des voix sur la culpabilité et la peine applicable. On exigeait les deux tiers des voix pour prononcer la peine capitale ; elle ne pouvait l'être qu'en cas d'aveux ou de preuves suffisantes. Le jugement pouvait faire l'objet d'un recours à la cour d'appel. En cas de peine capitale ou de peine entraînant une longue privation de la liberté, le triple *Landrat* était compétent pour accorder la grâce.

Les peines étaient purgées dans des cellules aménagées dans l'ancienne maison du Conseil construite en 1558 (Ægide Tschudi). En 1839-1841, une convention fut conclue avec le canton de Saint-Gall à teneur de laquelle les condamnés purgeaient leur peine dans ce canton.

Les principes de cette procédure pénale ont été maintenus dans le code actuel. En 1852, une revision de ces règles était prévue à l'occasion de la promulgation d'un code pénal ; mais les propositions faites dans ce but en 1856 furent repoussées par la landsgemeinde. Ce ne fut qu'en 1871, époque à laquelle le code pénal fut enfin adopté, que la procédure pénale fut modifiée et mise en harmonie avec les nouvelles notions juridiques. La distinction entre délits poursuivis d'office et délits poursuivis sur plainte fut marquée d'une façon plus précise et il fut créé un poste de procureur général permanent.

L'enquête préliminaire, les moyens de preuves, les débats publics et oraux ne subirent pas de modification. Des prescriptions spéciales furent édictées pour l'exécution des peines capitales. En 1877, la procédure pénale fut de nouveau modifiée conformément à la Constitution fédérale de 1874 et toutes les dispositions relatives à la peine de mort furent abrogées. D'autres modifications furent apportées en 1887 ; enfin une révision totale fut entreprise en 1899 et les normes de celle-ci sont, pour la plupart, demeurées en vigueur jusqu'à ce jour. Le rétablissement de la peine de mort votée par le peuple en 1879 n'exerça aucune influence sur le code pénal. Glaris se distingua en ce qu'il n'introduisit jamais l'institution du jury et n'eut pas besoin de prévoir à cet effet la procédure spéciale adoptée dans d'autres cantons.

b) Droit pénal. Les plus anciens chapitres du *Landbuch* contiennent déjà quelques rares dispositions de droit pénal, sans lien étroit les unes avec les autres ; elles ne fournissent que peu de renseignements sur le droit alors en vigueur. Les peines prévues sont principalement des amendes et le bannissement, dans les cas les plus graves la peine de mort. Cette dernière était prévue, à l'art. 260 de l'ancien coutumier, pour le meurtre et l'assassinat. En outre, cette source de droit contient toute une série de peines, la plupart d'une teneur étrange pour les délits de moindre importance et pour les contraventions. Un grand nombre de crimes et délits mentionnés dans tous les codes pénaux modernes n'y sont même pas mentionnés. Il en résulta que le Conseil en sa qualité d'autorité répressive se créa peu à peu une jurisprudence à lui propre, mais peu logique, et jugeait d'après son appréciation ; les peines corporelles et les peines infamantes trouvaient leur application dans la fustigation, l'exposition publique au pilori et la bastonnade.

Nous trouvons encore au XIXe s. des condamnations capitales pour vol qualifié en récidive, mais aussi pour l'infanticide, l'assassinat ou le meurtre d'un conjoint et en dernier lieu en 1836, pour un meurtre commis dans des circonstances qui l'assimilaient par la sauvagerie des moyens employés à un assassinat. A partir de cette date, nous ne constatons plus d'exécutions capitales, bien que l'art. 260 cité ci-dessus prescrive encore la peine de mort. Celle-ci ne fut pas même prononcée dans une affaire de meurtre ou d'assassinat d'un conjoint vers 1860. En 1867, Glaris reçut enfin un premier code pénal, conçu sur le modèle des codes pénaux d'autres cantons, notamment sur celui de Zurich, mais qui, comparé aux notions actuelles, paraît encore très sévère. Les peines privatives de la liberté, qui depuis 1839 étaient de plus en plus appliquées par le tribunal pénal, deviennent le pivot du système répressif. Les peines corporelles, le pilori, qui n'étaient plus guère en usage, furent abolies. Ce code pénal fut révisé en 1887 et 1899.

3. *Jurisprudence civile. a)* Procédure civile. Jusqu'en 1837, les tribunaux compétents pour connaître des conflits civils (tribunal des Cinq, des Neuf, *Undergänger*, Consistoire) ne fonctionnaient que lorsque le Conseil leur renvoyait des cas à trancher ; les débats étaient exclusivement oraux et publics et aboutissaient à un jugement qui était rédigé et qui contenait les allégués des parties, les considérants du juge et le dispositif. Les preuves étaient généralement administrées au moyen de témoins ou d'écrits. Les *Rechtbote* constituaient une introduction d'un genre spécial aux procès, ils ont été souvent, bien qu'à tort, comparés à l'*interdictum* du droit romain. Ils apparurent d'une façon spontanée dans la procédure civile locale et tendaient à protéger les propriétaires contre l'acquisition de servitudes par l'usage, à faire naître un conflit qui existait déjà en germe, à conserver les situations respectives du demandeur et du défendeur, enfin à maintenir un état de fait sur lequel se fondait le procès.

Le premier code de procédure civile proprement dit, de 1837, marqua un progrès notable ; il excluait toute activité des autorités administratives et offrait à chaque plaideur la possibilité de comparaître en conciliation (médiation). Puis s'ensuivait la demande qui était soumise au Tribunal (tribunal civil, tribunal pour les causes immobilières *(Augenscheingericht)*, tribunal matrimonial) qui jugeait soit dans une audience publique, soit dans une audience privée.

Ce code de procédure civile a été révisé une première fois en 1860. Cette revision fit disparaître une ancienne disposition suivant laquelle le tribunal pouvait se compléter en faisant appel à des concitoyens honorables qui se trouveraient présents à l'Hôtel-de-Ville. Les audiences annoncées d'avance disparurent, de sorte que chaque procès dut être annoncé au président du tribunal. Pour le surplus, les principes de 1837 demeurèrent sans changements. Il en fut de même du code de procédure civile de 1895 dans lequel on s'efforça d'apporter diverses modifications et de réduire la possibilité de traîner un procès en longueur par des moyens préjudiciels.

Depuis 1848, il existe une loi concernant la surveillance exercée sur les tribunaux inférieurs par le tribunal d'appel. Cette loi prévoit une sorte de procédure de cassation qui peut être appliquée chaque fois qu'une instance inférieure a fait une application erronée des règles de procédure civile. On y a peu recours de nos jours.

b) Droit civil. Les statuts de 1387 contenaient quelques règles de droit civil. Toutefois, on se contenta durant des siècles d'invoquer certaines décisions de la landsgemeinde sans les réunir dans un code et sans même les grouper systématiquement. Elles avaient trait à diverses particularités touchant le droit de succession, le régime matrimonial des époux, la tutelle, le droit de gage, les servitudes, la vente et le bail à ferme. Dès avant 1798, elles se révélèrent insuffisantes, de sorte que les juges prononçaient en toute justice et équité. Les dispositions relatives à la recherche en paternité, au mariage et au divorce étaient plus complètes. Tandis que la Constitution de 1837 introduisait une réglementation suffisante de la procédure, le droit matériel demeurait totalement négligé. Nous trouvons encore en 1852 toute une série de décisions de la landsgemeinde simplement transcrites auxquelles vinrent s'ajouter les dispositions nouvelles qui aboutirent finalement à la rédaction d'un code civil. Citons la loi sur l'établissement de nouvelles lettres de gage de 1842, qui contient les premiers éléments du registre foncier glaronnais, la loi sur les redditions de comptes 1846, puis l'ordonnance sur les lettres d'achat auxquelles participent des gens sous tutelle 1839, l'ordonnance sur le droit de change de 1852, une loi sur la tutelle 1849 et sur l'expropriation, de la même année. Dans les années 1869 à 1874, le code civil vit le jour : il se composait de dispositions sur le droit réel (1869), sur le droit des personnes et de la famille (1870), sur le droit de succession (1874). Ces matières n'étaient d'ailleurs nullement traitées d'une façon complète. Le droit des obligations faisait totalement défaut. En son lieu et place, il existait une loi sur les créances et les contrats qui n'était rien d'autre qu'une révision, quelque peu flottante, d'anciennes décisions de la landsgemeinde, dans lesquelles on ne trouvait aucune trace de rapports juridiques et des contrats les plus importants à l'heure actuelle. L'insécurité qui régnait par ce fait même était corrigée par l'application fréquente du code civil zuricois. On avait plus rarement recours aux principes du droit commun, bien différents de ceux admis dans un canton régi par le droit germanique. En 1883, le code fédéral des obligations évita au canton de Glaris la peine de préparer un code sur cette matière. Les chapitres ci-dessus mentionnés du code civil demeurèrent en vigueur jusqu'à l'introduction du code civil suisse en 1912. Les prescriptions demeurées en vigueur notamment celles relatives aux droits réels, ont été consignées dans une loi d'application au code civil suisse. La transition s'est accomplie sans effort, bien que diverses particularités juridiques du droit coutumier aient disparu, notamment la situation juridique de la femme privée de droits vis-à-vis des tiers dans le droit matrimonial et dans le droit de succession.

c) Droit de poursuite et faillite. Les plus anciennes prescriptions de droit contiennent quelques articles sur la poursuite et la faillite. Cette discipline de droit conserva ses particularités jusqu'à la loi fédérale de 1889. Tout débiteur pouvait être poursuivi par voie de saisie

ou mis en faillite par le Conseil d'État sur requête présentée par le créancier. La procédure était particulièrement rapide et sévère, mais dans la pratique elle était souvent adoucie par l'intérêt bien compris du créancier. On pouvait requérir d'un jour à l'autre la saisie pour une dette qu'il suffisait d'alléguer, sans en prouver l'existence et sans qu'elle fût échue. Le débiteur n'évitait la saisie qu'en consignant une somme d'argent. Une fois le créancier garanti par ce dépôt d'argent ou par une saisie, le débiteur pouvait l'obliger à prouver en justice l'existence de cette dette. Par une procédure quelque peu différente, mais tout aussi rapide, un débiteur pouvait être déclaré en faillite, sans qu'on eût égard à sa profession, ni au montant de sa dette ; de nombreuses faillites étaient prononcées, comportant un passif dérisoire. L'exercice de la poursuite et du droit de faillite était du ressort de l'autorité administrative, qui en fut déchargée à la promulgation de la loi de 1906 ; la surveillance des offices de poursuites passa aux mains des autorités judiciaires.

4. *Aperçu sur le droit coutumier.* Le coutumier de 1448 continué jusqu'en 1798 et recopié en quantité d'exemplaires enrichis de mentions de divers genres (procédure de sorcellerie, etc.) a été publié dans les *Schweiz. Rechtsquellen* V, 2 (*ZSR* et *JHVG* 36). Le premier coutumier imprimé de 1807 est dans ses parties essentielles la reproduction de l'ancien, augmenté du texte de l'Acte de Médiation, de la Constitution du canton de Glaris et de divers traités fédéraux. La deuxième édition du *Landbuch* date de 1835 et contient de nombreux suppléments des années 1836 et 1837. La troisième édition parut en 1852 ; la quatrième édition en 1861 avec de nombreux suppléments ; la cinquième édition en 1878 avec suppléments ; la sixième édition de 1892 à 1906. Elle comprend les trois volumes primitifs et trois suppléments, en tout six volumes.

Une septième édition du *Landbuch* parut en 1924 en 4 volumes. Cette dernière est exclusivement un recueil des lois cantonales, tandis que toutes les précédentes donnaient aussi les lois fédérales les plus nouvelles. Elle fournit une vue d'ensemble complète sur les prescriptions générales de droit promulguées par le législateur cantonal et par les autorités. [Fr. Schindler.]



Glaris. L'éboulement d'Elm en 1881. D'après une lithographie de J.-J. Hofer.

F. Militaire. A partir de l'âge de 16 ans, tout citoyen glaronnais était astreint au service militaire et devait fournir à ses frais ses armes qui étaient inspectées par les autorités communales (1553). A teneur du règlement militaire évangélique de 1706, chaque soldat devait être équipé d'un sabre, d'un fusil en bon état, d'une baïonnette et d'un sac à cartouches. Depuis la séparation des pouvoirs, en 1683, le militaire devint une affaire confessionnelle ; chacune des deux confessions possédait ses arsenaux, avait ses revues et ses exercices militaires et, lors des expéditions, commandait à ses adhérents. Seuls les frais étaient supportés par la caisse commune du pays. Les plus hauts grades dans l'armée étaient celui de capitaine du pays, appelé plus tard major du pays, et de banneret. Catholiques et protestants élisaient à tour de rôle depuis 1623 le banneret nommé à vie qui prenait sous sa garde la bannière nationale et commandait le deuxième ban. Les officiers de la milice locale étaient nommés par les communes. Pour les expéditions militaires entreprises hors du pays, il existait deux bans ; le premier ban, celui de la bannière nationale, comprenait 500 hommes, savoir 100 fusiliers, 240 mousquetaires, 135 piquiers et 25 hallebardiers. Le deuxième ban, ou de la petite bannière, avait 300 hommes qui étaient commandés par 4 capitaines (1603). Dans chaque village, les hommes astreints à porter les armes étaient répartis suivant l'importance de la commune en une ou plusieurs compagnies et chacune d'elles était commandée par un capitaine, un lieutenant, un enseigne et quatre sergents. Lors de l'expédition de Werdenberg en 1721, 14 compagnies protestantes et 2 catholiques furent levées, dont chacune comptait en moyenne 115 hommes. Les anciens règlements d'exercice glaronnais furent remplacés en 1792 sur décision de la landsgemeinde réformée par le règlement bernois qui lui était supérieur. Après l'anéantissement de la milice glaronnaise lors de l'entrée des Français au printemps de 1798, le militaire ne put être

réorganisé que peu à peu sur la base de nouvelles ordonnances édictées dans les années 1812, 1819, 1832 et 1840, jusqu'au moment où l'organisation militaire fut confiée par la Constitution au pouvoir fédéral.

Le tir fut cultivé avec zèle dans le pays de Glaris. En 1504, les Glaronnais prirent part au grand tir fédéral de Zurich et ils invitèrent souvent eux-mêmes les tireurs des cantons voisins. Il existait en 1580 une place de tir à Glaris, une maison des arquebusiers et un stand. On constate qu'en 1532 déjà le Conseil donnait des prix de tir aux arquebusiers. Dans la plupart des communes existent des installations de tir. La Société cantonale des tireurs compte aujourd'hui 43 sections comptant plus de 1700 membres. En outre, il existe encore un certain nombre de sociétés de tir pour jeunes garçons. En 1847 et 1892 Glaris organisa un tir fédéral. — P. Thürer: *Gesch. d. Gem. Netstal*, 422-425. [Paul Thürer.]

G. Sciences et Arts. En raison même de son éloignement et du manque d'établissements supérieurs d'instruction, Glaris ne vit pas la science et les arts jouer un grand rôle dans la vie publique. Toutefois le peuple glaronnais a compté dans son sein des hommes qui ne furent pas sans mérite dans ce domaine et dont quelques-uns même furent remarquables : l'humaniste Heinrich Loriti, surnommé Glarean, maître ès arts libéraux, fut couronné comme poète par l'empereur Maximilien en 1512. Son disciple Ægide Tschudi peut prétendre à la gloire d'être le premier des historiens suisses. Plusieurs ecclésiastiques glaronnais écrivirent l'histoire de leur canton. Citons : Joh.-Heinrich Tschudi, Christoph Trümpy, Melchior Schuler et Gottfried Heer. Le pasteur Joh.-Rudolf Steinmüller se fit connaître par la description des Alpes et de l'agriculture suisses. Oswald Heer fut l'un des plus célèbres naturalistes de la Suisse. Il eut comme émules les trois frères Friedrich von Tschudi, l'auteur du *Tierleben der Alpenwelt*, Joh.-Jakob von Tschudi, naturaliste et voyageur renommé, ministre de Suisse à Vienne, et Iwan von Tschudi, auteur d'un *Guide suisse* bien connu.

Comme hommes d'État se distinguèrent : François-Joseph Müller von Friedberg, ministre de l'abbé de Saint-Gall, les landammann Niklaus Heer, Cosmus Heer et Eduard Blumer, les juristes Joh.-Jak. Blumer, président du tribunal fédéral, et Joachim Heer, landammann et président de la Confédération.

Parmi les peintres, mentionnons Jakob Ruch, de Mitlödi, et Balz Stäger, de Glaris. Hugo von Tschudi s'est fait connaître comme critique d'art et directeur de la Galerie Nationale à Berlin.

Parmi les cartographes, nous trouvons Rudolph Leuzinger et le professeur Fridolin Becker, dont les œuvres sont remarquables. Felix Kubli se distingua comme architecte ; il construisit de nombreux édifices publics dans la Suisse orientale ; Bernhard Simon fonda la station de bains moderne de Ragaz ; Joh.-Rudolph Streiff et Gottfried Schindler édifièrent ensemble toute une série de superbes constructions.

Sociétés, associations et collections. Il existe dans presque toutes les localités des sociétés de lecture ; dans certains endroits on en compte même plusieurs, en tout plus de vingt. Dans 17 communes on trouve des bibliothèques pour la jeunesse et des bibliothèques populaires. La bibliothèque cantonale, fondée en 1759, possède aujourd'hui environ 16 000 volumes. La soc. d'histoire a aménagé dans le palais Freuler à Näfels un musée historique de grande valeur ; la soc. des Beaux-Arts possède dans la maison de justice de Glaris une belle galerie de tableaux. Les anciennes associations glaronnaises sont les suivantes, avec la date de leur fondation : l'association des instituteurs, 1826 ; la société des chanteurs ; la société de tir et la société de médecine, 1834 ; la société des officiers, 1836 ; la société des pasteurs, 1837 ; la société d'agriculture, 1848 ; la société des négociants et industriels ou Bourse, 1863 ; la société d'histoire, 1863 ; la société des Beaux-Arts, 1878 ; la société de gymnastique 1874 ; la soc. des sciences naturelles, 1888, et la soc. d'embellissement et de tourisme, 1892. — E. Buss : *Die Kunst im Glarnerland.* [Paul Thürer.]

H. Anciennes coutumes. Les anciennes coutumes ont presque totalement disparu du canton de Glaris. A Matt on connaît encore l'antique usage du *Schibefleugen*. Le soir du carnaval, des jeunes garçons lancent en l'air au moyen d'un bâton une cible de bois de hêtre enflammée en prononçant le nom de la jeune fille en l'honneur de laquelle ils font voler la cible. Chaque village célèbre sa fête locale (*Kilbi* ou *Kirchweih*) dans l'époque qui va du milieu d'août à la deuxième moitié d'octobre. Au carnaval les cortèges et les bals masqués tendent à se généraliser. Autrefois on voyait dans tous les villages des jeunes gens s'en aller chanter de porte en porte le jour du Nouvel-An ; cette coutume a disparu aussi depuis longtemps. En revanche, le *Klausschellen*, du 6 décembre, est toujours un des grands divertissements de la jeunesse. Le 6 mars, des feux immenses sont allumés sur les hauteurs en l'honneur de saint Fridolin, patron du pays. La coutume des *Stubeten*, réunion des garçons et jeunes filles dans une maison particulière pour causer, jouer, danser et boire, n'est plus guère en usage. Les noces, baptêmes et enterrements ne se distinguent pas par des usages particuliers. Parmi les fêtes civiles, il faut mentionner la *Fahrtfeier*, fondée un an après la bataille de Näfels (1388) et célébrée à Näfels. Elle est fixée au premier jeudi d'avril. La landsgemeinde se tient le premier dimanche de mai au Zaun à Glaris. Les participants n'y prennent pas part en armes comme en Appenzell. Ils se bornent à porter un signe distinctif, attestant leur droit de vote. Des divers anciens hôtels de ville, il n'existe plus aujourd'hui que celui des catholiques à Netstal, dans lequel siégea jusqu'en 1798 le conseil catholique. [Paul Thürer.]

I. Costumes. Dans le canton de Glaris, les dames s'habillèrent constamment d'après la mode courante.



Glaris. Coiffure de femme mariée, jusqu'en 1800, et costume patricien (femme du landammann Natsch-Gallati, de Mels). D'après un portrait à l'huile.

Le portrait de la femme du landammann Natsch, née Marie-Margaretha Gallati (1761), montre une Glaronnaise dans un corsage particulièrement riche, brodé d'or et de perles. Le col de velours noir, bordé d'une précieuse dentelle d'or, descend le long du corsage jusqu'à la ceinture. Le cou est orné d'un collier de quatre rangées de perles, séparées par des boutons d'or ; une ruche de dentelles sort du corsage. Au-dessus de ce collier, un ruban de velours froncé avec pendentifs d'or enserre le cou. Les manches, demi-longues, montrent des bouffants blancs avec de larges volants. La Glaronnaise se distinguait par sa coiffure ; sur les cheveux poudrés, tirés plats en arrière, elle posait, lorsqu'elle



Fridli Hösli, à Ennenbühl.



Johannes Heitz, chasseur de chamois.



Maria Afra Gallati et Anna Gmür de Amden.



Thomas Helti, marchand de "schabziger", à Betschwanden et Johannes Streiff, menuisier renommé, à Glaris.

Peints par Joseph Reinhard en 1793. Musée historique, Berne.



Infanterie 1792. Officier de carabinier 1813. Infanterie 1813. Infanterie. Chasseur 1830.



Artillerie 1830. Infanterie. Chasseur 1842. Carabinier 1842. Officier d'infanterie 1848.

D'après la collection de A. Pochon-Demme Berne

était jeune fille, une coiffe noire avec de très gros bourrelets noirs sur les tempes. La femme mariée portait un bonnet blanc avec une ruche de dentelles.


Glaris Bonnet pour l'église (milieu du XIXe siècle).

Les femmes et les filles du peuple se contentaient d'un corsage de drap rouge, qui, le dimanche, était orné de rubans de couleurs ou d'une pièce de dentelle d'or. Autour du cou elles mettaient un collier de velours noir ou de grenats ou d'ambre. La robe de laine, rouge ou de plusieurs couleurs, donnait au costume paysan un aspect bigarré. Une jaquette et un fichu de couleurs complétaient le costume du dimanche. La coiffure se composait pour les célibataires de la coiffe noire avec les bourrelets. La tresse était ornée d'une épingle double, de laiton ou d'argent.

Au XIXe s., le corsage fut remplacé par la robe sans manches, faite le plus souvent de cotonnade imprimée ; quelquefois, la robe était munie d'un veston *(Fäckli)*. Pour ses vêtements du dimanche, la population suivait la mode, plus ou moins rapidement. Seule la coiffure gardait un certain caractère. Une particularité des Glaronnaises était, entre 1820 et 1870, la coiffe, de couleur sombre, appelée *Chranzkappe* ou *Zughube*, à laquelle on ajoutait pour le dimanche un entre-deux de dentelle blanc, de la largeur de la main, qui descendait le long des joues. Une autre particularité était la coiffure que portaient, vers le milieu du XIXe s., les femmes mariées pour se rendre à l'église. C'était une sorte de bonnet de dentelle blanche, posé sur la tête et terminé en arrière par une petite coiffe noire, entourée d'un ruban de dentelle noir qu'on attachait sous le menton. Ces coiffures particulières à Glaris ont disparu vers 1880. Les costumes masculins, confectionnés avec les étoffes fabriquées dans le pays, s'adaptaient à la mode courante. [Julie Heierli.]


Glaris. Coiffe paysanne *Chranzkappe* ou *Zughube* (1820-1870).

J. Journaux. *Alpenbott*, 1803-1804, partisan du gouvernement. — *Alpenbote*, 1840-1843, rédigé par l'écrivain Reithard. — *Glarner Anzeiger*, feuille hebdomadaire, parut seulement en 1807. — *Œffentlicher Anzeiger des Kts. Glarus*, radical, hebdomadaire, parut de 1829 à 1832. — *Glarner Kantonsblatt*, radical 1820-1822. — *Glarner Landbote*, parut à Schwanden de 1869 à 1871, d'abord une, puis deux fois par semaine, succédant à la *Glarner Zeitung* (voir plus bas), de Luchsinger. — *Der Freie Glarner* : 1° organe radical, 1847-1848, édité par J. Vogel, continuation de la *Neue Glarner Zeitung* ; 2° organe radical-démocrate, qui parut à Schwanden trois fois par semaine de 1875 à 1889, et devint ensuite les *Glarner Nachrichten*. — *Glarner Nachrichten*, quotidien démocratique paraissant à Glaris depuis 1885, fusionné avec le *Freie Glarner* en 1890. — *Glarner Volksblatt*, journal catholique conservateur, paraissant trois fois par semaine à Näfels depuis 1895. — *Glarner Zeitung* : 1° journal qui parut de 1799 à 1802, intitulé aussi *Wochenblatt des Kts. Linth* ou *Glarner Wochenblatt* ; 2° organe radical, publié 1-2 fois par semaine de 1833 à 1861, suite de l'*Œffentlicher Anzeiger* (voir plus haut) ; 3° feuille hebdomadaire éditée par Luchsinger, Glaris, 1866-1867. — *Mandat*, 1809-1846, publiait chaque samedi les ordonnances officielles ; il fut remplacé en 1847 par l'*Amtsblatt des Kts. Glarus*. — *Neue Glarner Zeitung* : 1° hebdomadaire publié de 1844 à 1846 par J. Vogel à Glaris ; 2° journal radical, hebdomadaire, édité par Frid. Schmid jun. à Glaris depuis 1857, parut deux fois par semaine dès 1861, trois fois dès 1862, quotidien dès le 1er décembre 1885. — R. Tschudi : *Zur Gesch. d. Glarner Presse*. [Nz.]

GLARIS (Ville et chef-lieu du canton. V. *DGS*). Sur l'actuel Burghügel s'élevait autrefois un château, siège du *Meier* de Säckingen. A proximité, sur le Spielhof, furent bâtis dans la suite une ferme *(Meierhof)* et un cellier. Non loin, dans la première moitié du VIIIe s., probablement, se dressa l'église paroissiale, dédiée aux SS. Fridolin et Hilaire. Elle doit avoir brûlé trois fois, en 1299, 1337 et 1447. Toute la vallée en dépendait ; les diverses paroisses s'en détachèrent du XIIIe au XVIIIe s. Sur le Bürgli était la très ancienne chapelle de St. Michael, attestée la première fois en 1288. Deux colonies se formèrent peu à peu autour de la ferme et de l'église, l'Oberdorf et le Niederdorf, qui durent se réunir dans la seconde moitié du XIVe s. en une communauté *(Tagwen)* sous le nom de Glaris. Le décret de la landsgemeinde du 12 mars 1419 la désigna comme chef-lieu. Là devait se tenir tous les lundis, le seul marché du pays, sauf pour Näfels. En vue de favoriser le développement de Glaris, chaque bourgeois qui voulait s'y établir reçut le droit de s'approprier le terrain qui lui était nécessaire. De grands et fréquents incendies poussèrent la commune à édicter un règlement spécial, le *Feuer- und Wachtbrief*, qui contenait de sévères prescriptions préventives. La plus grande partie du village brûla cependant de nouveau en 1477, mais fut bientôt reconstituée, grâce aux nombreux dons des autres communes et des cantons confédérés. La Constitution de 1610, *Richtung des Dorfes zu Glarus*, définit les droits et devoirs des bourgeois de Glaris d'une part, et du pays de l'autre, au sujet surtout de l'entretien des édifices publics et des rues.

Outre l'église paroissiale, la cure et la Burgkapelle, d'autres bâtiments publics y étaient mentionnés : l'hôtel-de-ville (1495), une maison d'école, les logis des vicaires de la paroisse, une maison de tir et de danse (salle du tribunal pénal en cas de pluie), la maison où l'on pesait le beurre et un arsenal. Il s'y ajouta un hôpital en 1558 et un nouvel hôtel-de-ville en 1561. Le chroniqueur Stumpf disait déjà que Glaris était un bourg magnifique et bien bâti. Il comptait alors, selon Ægide Tschudi, 136 maisons et 1300 habitants en comprenant la commune extérieure de Riedern. Zwingli desservit l'église principale de 1506 à 1516. Glaris fut gagné à la Réforme en 1528, mais une forte minorité catholique subsista cependant. L'église fut dès lors utilisée pour les deux cultes.

Au XVIIIe s., en particulier, Glaris s'agrandit beaucoup, grâce à l'industrie naissante. Le nombre des maisons passa de 188 à 440 de 1714 à 1797 ; le chiffre de la population de 1800 à 2500. En mai 1798, Glaris devint le chef-lieu du nouveau canton de la Linth et du district de Glaris. Il souffrit en septembre et octobre 1799 des combats que se livrèrent aux environs les Autrichiens et les Français, ainsi que du passage de l'armée de Souvarov.

Le nombre des habitants augmenta rapidement à partir de 1800 ; de nouveaux groupes de maisons s'élevèrent à Abläsch, Bolen, Zaun, sur l'Allmeind, la Pressi, le Schützenplatz, le Kirchweg ; dès 1860, se constitua le quartier de la gare. Une décision de la commune, de 1843, ordonna le remplacement des bardeaux par des tuiles dans l'espace de 30 ans. Le sol fut drainé de 1828 à 1832, au moyen de fossés, et la Linth fut canalisée. Une ligne de chemin de fer relia la ville à Zurich en 1859, par Weesen, Rapperswil et Uster.

Ce développement fut cependant interrompu par le

grand incendie des 10 et 11 mai 1861, qui par une tempête de föhn détruisit les deux tiers de la localité. 593 maison brûlèrent, 2250 personnes étaient sans abri ; le dommage atteignit dix millions de francs. Des dons importants du canton, de la Suisse et de l'étranger, d'un montant d'environ 2 750 000 fr., joints aux 4 millions payés par l'assurance couvrirent le 72 % des dégâts. La reconstruction fut exécutée de 1861 à 1863 sous l'énergique direction du président de commune, Niklaus Tschudi, des colonels Wolff, de Zurich, et Streiff, de Glaris, sur les plans des architectes Simon et Wolff. Une longue colline, le Tschudirain, fut rasée, les maisons séparées par de larges rues droites et deux grandes places. Glaris devint ainsi une ville. *Population* : 1850, 4082 hab. ; 1900, 4942 ; 1920, 5027 (dont $^{3}/_{10}$ catholiques et $^{7}/_{10}$ réformés).

ÉCOLES. *a) École primaire.* Les élèves des deux confessions eurent dès la Réforme une maison d'école commune et le même maître ; dès 1594, il y eut un maître pour chaque confession. Le cercle scolaire de Glaris comprenait aussi Riedern, Ennenda, Netstal, et Mitlödi ; ils s'en détachèrent tous avant 1804, sauf Riedern. Les réformés construisirent en 1833-1835 un grand bâtiment scolaire au Zaun, les catholiques en 1860 un autre au Burg. Dès 1877 les élèves des deux confessions furent réunis.

b) Écoles supérieures. Zwingli avait fondé une école latine ; elle tomba après son départ. Une nouvelle tentative au XVIIIe s. eut le même sort à la chute de l'ancienne confédération. L'institut Heer, école secondaire privée, fut fondé en 1811, et remplacé en 1818 par l'institut Isler-Bruch. Une école secondaire mi-privée, mi-communale fut ouverte en 1835 au collège du Zaun, elle fut transférée à la commune en 1867 et installée en 1872 dans son bâtiment propre à la Hauptstrasse. Elle fut agrandie en 1890 et devint l'école supérieure de la ville avec 3 divisions de 4 années d'études chacune : école réale, gymnase, section des jeunes filles. Une école des arts et métiers de 2 années existe depuis 1897 et possède son propre édifice depuis 1923. — G. Heer : *Gesch. des Glarner Schulwesens*, dans *JHVG* XVIII, XIX, XX.

ÉGLISES. La paroisse de Glaris comprenait jusqu'en 1861 le chef-lieu, Riedern, Netstal, Mitlödi et Ennenda. Ces trois derniers formaient cependant déjà une paroisse et possédaient leurs propres églises. La paroisse de Glaris possédait une grande fortune datant de l'époque de Säckingen, consistant principalement en forêts ainsi que l'église primitive. Les cinq communautés de la paroisse étaient chargées de l'entretien de l'église et du cimetière. Après le grand incendie de 1862 : Ennenda, Mitlödi et Netstal s'en détachèrent et durent payer une indemnité de 20 000 fr. Leurs bourgeois catholiques conservèrent le droit d'utiliser la nouvelle église de Glaris, dont l'entretien est à la charge des réformés et des catholiques de Glaris et Riedern ; Glaris paye les $^{23}/_{24}$ des frais et Riedern $^{1}/_{24}$. Ennetbühls passa en 1877 de la paroisse de Glaris à celle d'Ennenda, en sorte que la paroisse de Glaris comprend actuellement les réformés de Glaris et Riedern et les catholiques de Glaris, Riedern, Ennenda et Mitlödi.

INDUSTRIE. La filature et le tissage étaient peu répandus ; la broderie et la confection d'objets de laine y constituaient une industrie à domicile. Une spécialité du XVIIe s. était la fabrication d'étoffes en mi-laine (*Mätzenweberei*). Elle fut supplantée vers 1740 par l'industrie des toiles peintes, introduite par le major Johann-Heinrich Streiff. La plus importante des fabriques d'indiennes était au commencement du XIXe s. la maison Egidius Trümpy & Co, qui exportait surtout en Orient, de même que les maisons fondées plus tard : Heinrich Brunner, Johannes Heer, Baumwolldruckerei Hohlenstein, Gebr. J. u. J.-H. Streiff u. Cie. Ces entreprises cessèrent leur activité de 1896 à 1909, à l'exception des deux dernières. Il existe par contre encore une blanchisserie, une fabrique de cigares, fon-



Plan de Glaris lors de l'incendie du 12 mai 1861. Les grisés indiquent les bâtiments échappés au désastre.

dée en 1851, la fabrique de meubles Glaris-Horgen depuis 1902, une fabrique de paille de fer, une de skis et une de schabzieger. Maisons de banque : Banque de Glaris, fondée en 1852 et transformée en 1912 en une succursale du Crédit suisse. Banque cantonale glaronnaise (avec Caisse d'Épargne) depuis 1884.

Établissements communaux. Usine à gaz, créée en 1863 par une entreprise privée, reprise par la commune depuis 1901 ; services électriques (courant de l'usine de Löntsch) depuis 1908 ; abattoirs depuis 1869 ; asile des bourgeois (appelé maison des pauvres jusqu'en 1906); orphelinat depuis 1884. — Voir Heer et Blumer : *Gem. der Schweiz* VII. — Spälti : *Gesch. der Stadt Glarus.* — Jenny-Trümpy : *Handel und Industrie des Kts. Glarus.* [A. Nabholz.]

GLARIS (C. Grisons). Voir Davos.

GLARIS (AFFAIRE DE) ou **TSCHUDIKRIEG** (1556-1564). Le pasteur Mathias Bodmer se permit en 1555, dans l'église que les catholiques lui avaient abandonnée à Linthal, des attaques contre leur religion. Les représentants des cantons se plaignirent, à la Diète de Baden du 28 octobre 1555, de l'humiliation ressentie par les catholiques du pays de Glaris ; la chose fut discutée à plusieurs Diètes de 1556, ensuite de quoi Glaris rétablit un curé à Linthal, mais s'opposa à toutes autres prétentions. Les V cantons catholiques dénoncèrent alors, en 1560, l'alliance aux Glaronnais protestants et refusèrent de siéger en Diète aux côtés d'un député glaronnais ; Schwyz menaça même d'une guerre en 1561. Les Glaronnais en appelèrent de cette attitude à la juridiction des Confédérés. A une cour d'arbitrage, tenue à Einsiedeln le 16 octobre 1561, le landammann Paulus Schuler représenta l'État de Glaris, l'avoyer Pfyffer de Lucerne les V cantons, qui demandaient entre autres le rétablissement d'un prêtre à Schwanden. Les arbitres déclarèrent que l'alliance entre Glaris et les V cantons demeurait pleinement en vigueur, et présentèrent le projet de conciliation suivant : à l'avenir, le bourg de Glaris aurait deux curés et un prédicateur réformé payés à frais communs, Schwanden, un autre curé ; à la procession de Näfels, seul un ecclésiastique catholique devait prêcher ; enfin les réformés glaronnais devaient se soumettre aux décisions du concile de Trente, qui siégeait encore. Les deux parties repoussèrent ce projet, en particulier Schwyz, qui, sous la conduite du landammann Schorno, beau-père d'Ægide Tschudi, se montra intransigeant. Mais Berne s'étant prononcé pour Glaris, Uri, Unterwald, Zoug et Lucerne



Glaris. L'incendie de 1861. D'après une héliogravure.

se ravisèrent et conclurent la paix avec Glaris le 3 juillet 1561 ; le landammann Schuler put reparaître à la Diète. Schwyz se rendit également après avoir longuement tergiversé et donna son agrément le 22 octobre 1564 à l'installation du bailli glaronnais Luchsinger à Uznach ; il fut convenu que lors de la procession annuelle de Näfels, le prêche serait fait alternativement par un ecclésiastique de chaque confession. Mais Schwyz ne renouvela l'alliance avec Glaris qu'en 1566. Le landammann Ægide Tschudi et certains membres de sa famille ayant provoqué et demandé l'intervention des V cantons, et failli causer ainsi une guerre religieuse, le peuple appela cette affaire le *Tschudikrieg.* — Voir Heer : *Gesch. des Landes Glarus* I, 142. — Aufdermaur : *Der Tschudikrieg*, dans *MHVS* 31. [Nz.]

GLARIS-LINTHAL. Ligne ferroviaire, construite par la Compagnie du chemin de fer du Nord-Est de 1878 à 1879, ouverte à la circulation le 29 mai 1879. — *JHVG* 43, p. 153. [Nz.]

GLARIS-WEESEN. Section de la ligne Coire-Zurich, construite par la Compagnie des *Vereinigten Schweizerbahnen* de 1857 à 1859, ouverte au trafic le 14 février 1859. — *JHVG* 43, p. 128. [Nz.]

GLARISEGG (C. Thurgovie, D. et Com. Steckborn. V. *DGS*). Hameau et château. Anciennes formes : *Larusegg*, *Larisegg* (de *Hilariusegg*). Autrefois posses-

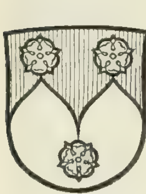
sion de Reichenau, avec toute la rive, ce domaine était en 1647 propriété de Jakob von Liebenfels, bailli à Gaienhofen ; Bernhard von Liebenfels le vendit 1710 au couvent de Feldbach. Daniel Labhart de Steckborn, banquier à Paris, fit élever le château actuel en 1772-1774. Depuis sa mort, en 1775, le château changea souvent de possesseur. En 1779, il était habité par l'aventurier de Winterthour Christoph Kaufmann, génie original que Gœthe, dont il avait été l'ami, gratifia d'une satire lors de son second voyage à Glarisegg *(Gottes Spürhund)*. Le château abrite depuis 1901 l'institut fondé par W. Frei et W. Zuberbühler, pour l'enseignement primaire et secondaire. — Voir J. Meyer : *Die Burgen und älteren Schlösser am Untersee*, dans *TB* 31, p. 53. — *Jahresberichte von Glarisegg* 1902-1916. [L. S.]

GLARNER. Familles de Glaris, des Grisons et de Zurich.

A. **Canton de Glaris.** Famille glaronnaise, mentionnée pour la première fois en 1542 et bourgeoise de Glaris dès 1600, d'Adlenbach-Luchsingen, de Diesbach-Dornhaus et de Linthal. — 1. JOHANNES, bailli de Locarno 1590-1592. — 2. JAKOB, * 30 mars 1744, président de commune de Glaris, auteur de *Wegweiser durch... Glarus*, 1831. † 9 janvier 1832. [J.-J. K.-M.]

B. **Canton des Grisons.** Ancienne famille de Coire, mentionnée pour la première fois en 1278. — 1. HANS-JAKOB, maître cordier, le dernier bourgeois catholique de Coire. — 2. LEONHARD (Lienhardt), le principal auteur de la destruction du couvent de Saint-Nicolas à Coire. Celui-ci avait été transformé à la Réformation en une école supérieure. En vertu des articles de Scapi, de 1623, après la convention de Lindau, le couvent fut rétabli, mais, en 1653, il fut partiellement détruit par des émeutiers conduits par Glarner et cédé à la ville. Glarner a relaté lui-même ces événements. — Voir *L. Glarners... wahrhafte und grundliche Erzählung...* (publ. par Mohr). [C. J.]

C. **Canton de Zurich.** I. Ancienne famille de Meilen (Zurich), où elle est attestée depuis 1470. — [J. FRICK.] — II. Famille de conseillers de la ville de Zurich au XIV[e] s. qui tire son nom de la famille de chevaliers von Glarus et qui portait le surnom de Sigrist. *Armoiries* : parti de sable et d'or, à un croissant renversé de l'un à l'autre ou coupé dentelé de gueules et d'argent à deux roses d'argent en chef et une de gueules en pointe. — 1. RUDOLF, 1324-1366 (?), membre du *Baptistalrat* 1336-1337, du *Natalrat* 1340-1342 et 1351-1353, économe de l'hôpital 1340-1361, des béguines des Zäunen 1344-1349. — 2. JAKOB, premier greffier de la ville vers 1340, sous le bourgmestre R. Brun. — *UZ*. — *ZStB*. — *Zürcher Stadtbücher*. — III. WERNER, de Galgenen dans la Marche, bourgeois le 3 février 1468. [F. H.]



GLARUS (NEW-). Colonie de l'Amérique du Nord fondée en 1845. Le chômage qui régna dans le canton de Glaris dès 1840, surtout dans la vallée de la Sernf, provoqua la constitution d'une société glaronnaise d'émigration, dans le but d'organiser une émigration collective dans l'Ouest des États-Unis. Deux experts, Dürst et Streiff, furent envoyés sur les lieux pour visiter le sol à acquérir. Les communes bourgeoises firent des avances aux émigrants pour l'achat des terres, et les deux experts se rendirent propriétaires, en 1845, de 1280 acres de bois et de terrains dans le Wisconsin entre le Michigan et le Mississipi pour y fonder la commune de New-Glarus. Cent Glaronnais s'y établirent en automne 1845, d'autres s'y rendirent dans les années suivantes. Une école anglaise et une allemande furent ouvertes en 1847, une seconde église réformée bâtie en 1859. *Population* : de la colonie : 1892, environ 1500 hab. ; de la petite ville de New-Glarus, environ 360 ; 1920, 1200. — Voir Mötteli : *Schweiz. Auswanderung*, p. 29. [Nz.]

GLARUS, von (lat. DE GLARONA, et CLARONA). Famille de chevaliers zuricois aux XIII[e] et XIV[e] s. qui portent le titre de chevaliers dès leur apparition à Zurich en 1246, et doivent s'être établis dans la ville peu auparavant ou avoir porté précédemment un autre nom. *Armoiries* : d'or au bouquetin de sable. Les Tschudi de Glaris écartelèrent parfois leurs armes avec le bouquetin des von Glarus en se fondant sur une descendance erronée ou du moins non prouvée de cette famille noble. — 1. HEINRICH, chevalier, cité de 1246 à 1261, membre du Conseil d'automne 1256, du Conseil de carême 1259-1260 ; † probablement en 1261.— 2. RUDOLF, frère présumé du précédent, chevalier, cité de 1250 à 1284, du Conseil de carême 1253-1256 et 1262-1280, de celui d'été 1259 et 1283-1284 ; souvent caution pour des couvents ou des particuliers ; patron de l'église de Höngg et avoué des colons de la prévôté de Zurich et du chapitre d'Einsiedeln à Höngg ; † probablement en 1285. — 3. KONRAD, cité de 1273 à 1320, fils du n° 1, chevalier 1279, du Conseil d'automne 1285-1288, de celui d'été 1305-1317, de celui de carême 1320 ; † 1320. — 4. JOHANNES, fils du n° 2, cité de 1280 à 1318, chevalier et membre du Conseil de carême 1282-1318, garant avec ôtage du maréchal Hermann von Landenberg et de son fils pour le droit de rachat de l'hypothèque sur Greifensee de la part de la comtesse Elisabeth de Habsbourg-Rapperswil en 1300 ; il possédait en 1311 des serfs du nom de Schiri d'Hottingen à Zurich. — 5. RUDOLF, frère du n° 4, cité de 1280 à 1328, ecclésiastique, patron de l'église de Höngg 1280-1328, identique probablement au patron, du même nom, de celle de Bünzen (Argovie) en 1318 ; exclu avec deux autres ecclésiastiques de la protection accordée par Zurich à ses bourgeois aussi longtemps qu'il ne reconnaîtrait pas la charte des prêtres ; †1329. — 6. ***Rudolf***, fils du n° 4, cité de 1317 à 1371, reçut en fief, avec son beau-père Werner von Liebegg, en 1318, le château de Liebegg en Argovie du comte Rodolphe de Habsbourg ; il en fut seul détenteur avec son épouse de 1348 à 1371. Du Conseil de carême 1319-1324, de celui d'été 1325-1329, membre chevalier du Conseil d'été 1331-1336, puis de nouveau du *Baptistalrat* jusqu'en 1346. Économe du couvent du Fraumünster 1340-1342 ; il entra en 1349 dans la conjuration contre le gouvernement corporatif et dut renouveler en 1357 le serment de demeurer banni encore trois ans ; † 1371. — *MGS* III, p. 249. — 7. JOHANNES, cité de 1318 à 1327, frère du n° 6, patron de l'église de Rottwil, probablement identique à maître Johannes von Glarus, avocat de la curie de Constance 1325-1327. — *Reg. Constantiensia*. — 8. JAKOB, cité de 1323 à 1342, fils du n° 3, du Conseil d'été 1333-1336. Afin d'obtenir l'autorisation de rester en ville, il prêta, le 18 juillet 1336, comme conseiller déposé, le serment de renoncer à tout siège au Conseil ou à toute place de prévôt de corporation. Il fit don en 1342 du domaine nommé *Hof zu Glarus* ainsi que de la maison qu'il avait héritée de son frère Heinrich, en vue de l'institution d'une prébende de chapelain à l'autel des SS. Félix et Régula dans le chœur de la Wasserkirche de Zurich. — 9. JOHANNES, † comme conjuré dans la nuit sanglante de Zurich en 1350. — 10. JOHANNES, fils présumé du n° 6, cité de 1374 à 1391, écuyer, acheta en 1383 le château de Hedingen. — *MGS* III, p. 285. — Voir en général *LL*. — *UZ*. — *Sigelabb. zum UZ* VII et IX. — *Mon. Germ. Necrologia* I. — *Schweizer. Museum f. histor. Wiss.* 1, 1837. — Dierauer : *Zürcher Chronik*. — Merz : *Burgen und Wehrbauten*. — *ZStB*. — *Zürcher Stadtbücher*. — Wöber : *Mülner*. [F. HEGI.]



GLASER. Familles des cantons de Bâle et de Berne.

A. **Canton de Bâle.** Famille d'artistes bâlois, verriers et peintres-verriers, dont le premier représentant, LUDMANN, peintre-verrier, était en 1427 prévôt de la corporation *zum Himmel*. *Armoiries* : tranché de sable et d'argent à trois écussons de l'un à l'autre brochant sur le trait du tranché. — 1. MICHEL, l'aîné, cité de 1435 à 1474, fut au service des évêques Arnold de Rotberg et Jean VI de Venningen pour qui il fit entre autres des vitraux à Delémont et Zwingen ; conseiller de la corporation *zum Himmel* 1459. — 2. MICHEL, le cadet, XV[e]-XVI[e] s., exécuta de grandes peintures dans l'église St. Peter,

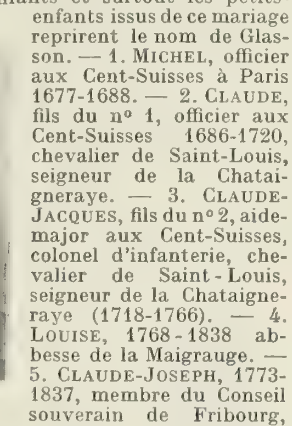
dont une partie existe encore en original et une autre en copie. Habitait Porrentruy. — 3. ANTON, † 1551, frère du nº 2, peintre-verrier de valeur. On lui attribue le grand vitrail du chœur de St. Leonhard et les quinze vitraux de la salle du Conseil d'État à l'hôtel de ville portant les armoiries des XIII anciens cantons et celles des deux alliés, ville et abbé de Saint-Gall. Sechser *zum Himmel* 1509. A une autre famille appartient — 4. HANS-HEINRICH, † 1673, peintre-verrier et graveur, fils de Hans-Ulrich, l'économe de Reichenstein. A laissé de nombreuses gravures dont les sujets sont en général tirés des événements journaliers, deux séries de costumes bâlois, etc. — 5. HANS-HEINRICH, 1629-1675, fils du nº 4, Dr med., professeur de grec 1665, d'anatomie et de botanique 1667, recteur de l'université de Bâle en 1671. — Voir *SKL*. — *BJ* 1897. — Albrecht Burckhardt : *Gesch. der medizinischen Fakultät zu Basel*. [P. Ro.]

Une famille Glaser est bourgeoise de Binningen (Bâle-Campagne). — 6. HEINRICH, Dr jur., * 6 août 1851 à Binningen, secrétaire d'État de Bâle-Campagne 1876-1884, conseiller d'État 1885-1917, directeur des finances. Il provoqua par son initiative l'introduction de l'impôt d'État, 1892. † à Liestal le 29 mai 1917. — *UB*. — *LL*. — *Basellandsch. Ztg.* 30 mai 1917. [O. G.]

B. **Canton de Berne.** Une famille de ce nom, originaire de Hägelberg (Baden), acquit la bourgeoisie de Niederhünigen en 1855 et a donné — GEORG, * 1854, médecin à Münchenbuchsee 1878-1894, directeur de l'établissement cantonal d'aliénés de Münsingen 1894-1912, médecin aliéniste à Münchenbuchsee 1912-1920. Voir la liste de ses publications dans *DSC*. [L. S.]

GLASSON. Ancienne famille de Bulle (Fribourg) qui a donné des magistrats, quelques officiers au service de France et quelques ecclésiastiques. *Armoiries* anciennes : coupé au premier d'or à une croix bourdonnée de gueules, au deuxième d'azur à un besant d'or ; modernes : de gueules à trois coupeaux de sinople supportant chacun une pyramide d'argent, chaque pyramide surmontée d'une étoile d'or (variante). — PIERRE, de Bulle dit Glasson, à Bulle en 1277 ; JEAN Glasson, 1277 ; NICOLETTE, arrière-petite-fille du précédent, épousa vers 1430 Rolet Gilliard, gouverneur de Bulle en 1424. Les enfants et surtout les petits-enfants issus de ce mariage reprirent le nom de Glasson. — 1. MICHEL, officier aux Cent-Suisses à Paris 1677-1688. — 2. CLAUDE, fils du nº 1, officier aux Cent-Suisses 1686-1720, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la Chataigneraye. — 3. CLAUDE-JACQUES, fils du nº 2, aide-major aux Cent-Suisses, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la Chataigneraye (1718-1766). — 4. LOUISE, 1768-1838 abbesse de la Maigrauge. — 5. CLAUDE-JOSEPH, 1773-1837, membre du Conseil souverain de Fribourg, préfet de Bulle 1831-1836, député au Grand Conseil 1831-1837. — 6. JOSEPH-BONIFACE, frère du nº 5, 1786-1863, député au Grand Conseil, membre du Comité de Posieux. — 7. XAVIER, fils du nº 5, 1809-1881, médecin, député au Grand Conseil 1867-1871, décoré du Lys de France. — 8. CHARLES, frère du nº 7, 1815-1880, président de la Cour d'appel 1873-1876, député au Grand Conseil 1856-1860. — 9. NICOLAS, * à Bulle le 18 décembre 1817, s'acquit une certaine renommée locale comme poète. Comme homme politique, il fut une des principales figures du régime de 1848, sous lequel il devint procureur général, député et vice-président du Grand Conseil, député au Conseil national et membre du Tribunal fédéral. † 20 mai 1864 à Fribourg. — 10. PIERRE-FÉLIX, petit-fils du nº 7, capitaine dans la Garde-suisse pontificale 1910-1912, capitaine au 1er grenadiers belge en 1915, puis à la Légion étrangère française de 1917 à l'armistice. Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique 1915, croix de guerre belge 1916, française 1918. Adjoint au général Dupont, représentant le maréchal Foch auprès du gouvernement allemand à Berlin, en 1919, adjoint au général Odry, gouverneur de Memel, 1920. A publié *La guerre future*, 1922.







Nicolas Glasson.
D'après un dessin de J. Reichlen.

Une branche, fixée à Tullins (barons de Coudray-Montbeault) (Dauphiné) au début du XVIIe s., s'est éteinte au XIXe s. avec — FRÉDÉRIC, * 1776, officier au régiment de Piémont, sous-préfet de Colmar à la Restauration, chevalier de la Légion d'honneur et décoré du Lys de France.

Dans la contrée de La Roche a existé une famille Glasson, distincte de la première, citée dès le XVe s., éteinte à Vuisternens-en-Ogoz le 11 mai 1918, en la personne de Joseph. — PIERRE, curé de Givisiez 1643-1648, chapelain de Lorette 1648-1690, auteur d'un petit ouvrage de controverses : *Parallela Evangeliorum et III primorum seculorum*, 1644. — JACQUES, novice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem 1653, décédé peu d'années après sa réception, au grand magistère de cet ordre. — Voir Glasson et Æbischer : *Extraits du répertoire généalogique de la famille Glasson*. — Gremaud : *Notice historique sur la ville de Bulle*. — Dellion : *Dict.* II, V. — *AF* 1919, 39. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg*, 506, 539, 581. — Amman : *Lettres d'armoiries* dans *AHS* 1924. [P. A.]

GLATT (C. Zurich. V. *DGS*). Affluent du Rhin mentionné dès la première moitié du XIIe s., nommé *Aa* dans son cours supérieur jusqu'à son embouchure dans le lac de Greifensee. Il donna à ce lac l'ancien nom de *Glattsee* (1258) et leur nom aux villages de Glattbrugg, Ober- et Niederglatt, ainsi qu'à Glattfelden (1130) et à des communes civiles disparues dans le district d'Uster. Lors du siège de Zurich de 1351-1354, la Glatt forma la base d'opérations de l'assiégeant ; les gens de Winterthour furent défaits sur ses bords en 1388. L'acte de séparation entre Zurich et l'Autriche, de 1442-1452, en fit la frontière entre le reste de la seigneurie de Kibourg et l'État de Zurich et la limite Nord du nouveau bailliage du Neuamt créé en 1442. La Glatt servit en mai 1799 à fortifier la position du général Masséna devant Zurich. — Zurich fit exercer depuis 1462 la surveillance du cours d'eau, de la pêche et des pêcheries par des fonctionnaires spéciaux ; dans la suite, deux membres du Petit Conseil sont en effet *Glattvögte*. A l'embouchure dans le Rhin, près de Rheinfelden, le bailli d'Eglisau possédait le droit de pêcher chaque année à la nase. La pêche de l'anguille était fructueuse ; on exportait ce poisson au XVIIIe s. via Ulm et par le Danube jusqu'à Vienne et en Hongrie. Après les inondations, en particulier de 1807 et de 1810, un décret du Petit Conseil du 10 novembre 1812, à l'instigation surtout d'Escher de la Linth, décida la correction de la Glatt du Rhin au lac de Greifensee. Cette correction se fit en 1813, elle est poursuivie encore actuellement avec une subvention fédérale. En 1891 fut fondée une société par actions pour l'utilisation des forces hydrauliques de la Glatt, dont le siège est à Bülach. — Voir *UZ*. — Dierauer : *Zürcher Chronik*, dans *QSG* 18. — *Zürcher Stadtbücher*. — *Dok. Waldmann*. — Bullinger. — *Chronik des Laurentius Bosshart*. — Largiadèr dans *Festschrift für P. Schweizer*, p. 77. — *LL*. — *LLH*. — *Nbl. der Hülfsges. Zür.* 1924, p. 96. — *Mem. Tig.* II (1841), p. 217. — *Statist. Mitteilungen betr. den Kt. Zürich*, cahier 104. — L. Fischer-Rheinau : *Flusskunde der Thur und der Glatt*. [F. HEGI.]

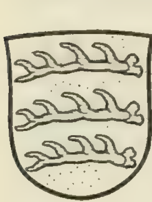
GLATT (OBER- und NIEDER-). Voir NIEDERGLATT et OBERGLATT.

GLATTBRUGG (C. Zurich, D. Bülach, Com. Opfikon. V. *DGS*). Village dans la paroisse de Kloten. On y trouva en 1753, sous le pont de la Glatt, environ 200 pièces de monnaie romaines des IIIe et IVe siècles ap. J.-C. [W. H.]

GLATTBURG (C. Saint-Gall, D. Wil. V. *DGS*).

Deux anciens châteaux dans la commune d'Oberbüren. 1. *Glattburg an der Glatt*; en 788, *Clataburuhc*; 876, *Glataburc* ; 1167, *Arnoldus de Glateburc*. Ce château était le siège familial des Giel, ministériaux saint-gallois, et fut de ce fait souvent appelé *Gielsglattburg*. Incendié par les Appenzellois en 1403 et reconstruit, il fut complètement démoli en 1485 par les paysans révoltés des environs. Werner Giel II vendit alors, en 1486, toute la seigneurie à l'abbé de Saint-Gall. — 2. *Glattburg an der Thur* était déjà au XIIIe s. le siège des Schenk von Landegg et fut habituellement dénommé *Schenkenglattburg*. Ce château, également fief saint-gallois, passa au XVe s. à d'autres familles et fut racheté par l'abbaye en 1648. Le prince-abbé Beda le donna pour résidence aux bénédictines de Libingen. Il fut transformé en couvent ordinaire de femmes et reçut le nom de St. Gallenberg, mais il est appelé communément couvent de Glattburg. — *UStG*. — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 33, n°s 53 et 55. — A. Naef : *Chronik*, 418-420. — Nüscheler : *Gotteshäuser* II, 205. [Bt.]

GLATTFELDEN (C. Zurich, D. Bülach. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. En 1130 *Glatevelden* ; 1248 *Glatevelt*. *Armoiries* : d'or à trois ramures de cerfs d'azur posées en fasce l'une sur l'autre. Tombeau de l'âge du bronze. La route romaine de Kloten-Dettenberg-Kaiserstuhl traversait le village. Une lance alémannique fut trouvée à l'Est de Glattfelden. Le couvent de Rheinau y avait des droits seigneuriaux en 1241, ainsi que les barons de Tengen au XIVe s. Une famille de ministériaux des barons de Tengen portait le nom de Glattfelden ; elle est citée de 1130 à 1396. Les barons de Tengen possédaient aussi la basse juridiction sur le village. Hans von Tengen céda ce dernier au chevalier Rudolf von Adlikon en 1381. Il passa en 1463, avec la seigneurie d'Eglisau, à la ville de Zurich et fit partie dès 1496 du bailliage d'Eglisau. La haute juridiction était en partie exercée par le bailli de Kibourg, en partie par celui d'Eglisau, ce qui provoqua de nombreux démêlés. En 1670, le Conseil de Zurich délimita les compétences juridiques du bailli de Kibourg, et en 1678, Glattfelden fut entièrement rattaché à Eglisau avec la haute et la basse juridiction. La République helvétique rattacha Glattfelden au district de Bülach, l'Acte de Médiation à celui du même nom, la Restauration au bailliage d'Embrach. Glattfelden dépend de nouveau depuis 1831 du district de Bülach. L'église se rattachait vers 1275 au décanat de Tengen dans l'archidiaconat de Klettgau. La paroisse est autonome depuis 1421. Zurich en acquit la collation de l'évêché de Constance en 1804. Rôle coutumier du XVIIe s. Industrie du coton depuis 1855. Les communes civiles de Glattfelden et de Zweidlen furent supprimées en 1917. Glattfelden est la patrie de Gottfried Keller. *Population* de la commune politique : 1836, 1098 hab. ; 1920, 2066. Reg. de baptêmes et de mariages dès 1576, de décès dès 1599. — Voir *UZ*. — Dändliker : *Gesch. des Kts. Zür.* — A. Naef : *Gesch. der Kirchgem. Glattfelden*, 1863. — Wild : *Am Zürcher Rheine* II, p. 105. — F. Hunziker : *Glattfelden und G. Kellers Grüner Heinrich*. — F. Hunziker et E. Bollmann : *G. Keller, Heimat und Dichtung*. [Hildebrandt.]



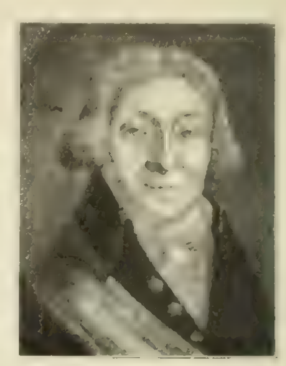
GLATTFELDER. I. Ancienne famille de Höri (Zurich) où elle apparaît dès 1315. Elle tire son nom du village de Glattfelden. — *UZ*, n° 3347. — [J. F.] — II. Vieille famille de la ville de Zurich. Hans, de Ludretikon, bourgeois 1384 ; Hans, de Höri, bourgeois 1410. Éteinte 1750. — Keller - Escher : *Promptuar*. — Hegi : *Zunft z. Schmiden*. [H. Br.]

GLATTIGNY (C. Vaud, D. Lausanne et Échallens. V. *DGS*). Ruisseau affluent du Talent, au bord duquel, au hameau de la Bérallaz, l'abbé de Montherond remettait à l'évêque de Lausanne, pour être exécutés, des criminels de sa juridiction condamnés par lui. — *DHV*. [M. R.]

GLAUS. Famille du pays de Gaster. — Georg-Anton, de Benken, * 22 novembre 1825, avocat à Kaltbrunn, Uznach et Rapperswil, chef politique libéral de cette partie du canton. Il travailla ensuite en Amérique, de 1867 à 1888, dans la librairie et le journalisme ; co-fondateur de l'*Amerikanische Schweizer-Zeitung*, de New-York. † 18 avril 1915. — *LLH*. — *St. Galler Nbl.* 1916, p. 25. [Bt.]

GLAUSER et **GLAUS.** Vieille famille paysanne du canton de Berne, répandue particulièrement dans la région d'Hindelbank et de Fraubrunnen. Son nom dérive du prénom Niklaus. Un Peter Glaus paraît à Kiesen en 1343. — Voir *FRB*. [L. S.]

GLAYRE. Plusieurs familles vaudoises de Bofflens, Morges, Romainmôtier. A cette dernière appartient Pierre-***Maurice***, * à Romainmôtier 1748. Il fut appelé en 1764 comme secrétaire privé auprès de Stanislas Poniatowski, nouvellement élu roi de Pologne ; il devint ensuite conseiller privé et représenta le roi à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, à Paris, au milieu de circonstances souvent difficiles. Agrégé à la noblesse, chevalier de Saint-Stanislas, il rentra à Lausanne en 1787, et représenta encore le roi de Pologne à Paris l'année suivante. Ami des idées nouvelles, il prit part au banquet des Jordils à Lausanne, le 14 juillet 1791. En 1798, il se rallia à la cause révolutionnaire, fut le premier président de l'assemblée provisoire du Pays de Vaud, membre de la Chambre administrative et préfet provisoire du Léman. Nommé membre du Directoire helvétique le 16 avril 1798, il y fut chargé des relations extérieures et défendit les droits de la Suisse vis-à-vis de la France. La maladie l'obligea à se retirer au printemps de 1799. Il se rendit cependant à Paris en été pour négocier, mais inutilement, le retour de la Suisse à la neutralité. Lors de la chute de La Harpe et du Directoire, le 7 janvier 1800, il fut appelé à faire partie de la Commission exécutive. Il fut envoyé en mission à Paris, en automne, pour faire accepter une nouvelle constitution pour son pays. Il prit part à l'élaboration de la constitution dite de la Malmaison, qui tendait à faire de la Suisse un État fédératif. Rentré chez lui, il s'occupa de la mise à exécution de cette constitution dans le canton de Vaud, resta étranger au coup d'État fédéraliste d'octobre 1801 et au gouvernement de Reding, et défendit les droits de son canton vis-à-vis des prétentions bernoises. Membre de la commission chargée de mettre à exécution l'Acte de Médiation dans le canton de Vaud, il fut ensuite membre très actif du Grand Conseil vaudois de 1803 à 1813. Il joua un rôle très important dans la franc-maçonnerie en Pologne et en Suisse. † à Lausanne en 1819. [E. M.]



Pierre-Maurice Glayre en 1798.
D'après une gravure sur cuivre de Heinrich Pfenninger.
(Bibl. Nat. Berne.)

GLENTER (faussement Glentner). Famille qui a donné des conseillers et des bourgmestres à la ville de Zurich. *Armoiries* : de gueules au couteau de corroyeur de sable posé en bande et emmanché d'or, accompagné de deux étoiles d'or. — 1. Jakob, l'aîné, d'origine inconnue, cité de 1352 à 1395, tanneur, prévôt de corporation au *Baptistalrat* 1352-1355, 1357, 1358, 1360, et au *Natalrat* 1363-1395, économe de l'hôpital 1367-1383 ; il acquit le domaine de Regensdorf en 1373 des Landenberg-Greifensee, et reçut en 1380 la monnaie de Zurich en fief de l'abbesse. Porte-bannière de Zurich dans la guerre de Kibourg 1383 ; juge à la cour impériale 1383. Acheta en 1388 le *Glenterturm* au Stad à Zurich ; membre du Conseil de guerre zuricois dans la guerre de Näfels 1388. — 2. ***Jakob***, le cadet, fils du n° 1, 13.. - 1430, propriétaire du Glenterturm, membre du *Baptistalrat*



1393-1409 et 1410-1411, bailli de Wiedikon 1393, de Stadelhofen-Zollikon-Küsnacht 1395, de Pfäffikon-Wollerau 1397-1405, économe des Waldbrüder du Nessental-Hottingen 1403, bourgmestre de 1412 à 1429, généralement quand le *Natalrat* était en fonction (parfois aussi représentant de son collègue Heinrich Meiss au *Baptistalrat*). Il négocia l'hypothèque prise par le roi en faveur de Zurich sur les cités argoviennes conquises en 1415 ; négocia la paix en 1418-1420 entre le comte de Toggenbourg et l'évêque de Coire. Député par Zurich en 1418 comme représentant des Confédérés dans le Hasli lors des troubles valaisans ; député à la Diète d'Einsiedeln en 1423 au sujet des troupes à lever contre le duc de Milan. C'est de son vivant qu'en 1428 Graf, secrétaire de la ville, entreprit son nouveau *Stadtbuch*. Il participa en 1429 à la Diète des villes impériales réunie à propos de l'aide à fournir à Strasbourg ; † 17 avril 1430. Voir *LL.* — *AS* I. — *ZStB.* — *Zürcher Stadtbücher.* — Vögelin : *Das alte Zürich* I, p. 451. — Wöber : *Mülner.* — *Mon. Germ. Necrologia.* — Dierauer : *Zürcher Chronik.*— *Nbl. der Stadtbibliothek Zürich* 1901. [F. H.]

GLÉRESSE (all. LIGERZ) (C. Berne, D. Nidau. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse comprenant les hameaux de Bevesier (Bipschal), Klein-Twann et Cerniaux (Schernelz), avec lesquels il formait autrefois une seigneurie. Une autre localité, Halten, a disparu depuis. Les nombreuses formes du nom, *Ligerce*, *Liegerzo*, *Lieresie*, *Ligretz*, *Glieresse*, dérivent d'après Stadelmann du gentilice romain *Ligerius*, *villa Ligericia.* — [P. Ae.] — Parmi les trouvailles préhistoriques disséminées, il faut mentionner particulièrement le dépôt de trois haches de bronze qui se trouvaient sous un bloc de rocher. D'après K. Hänny, on a trouvé en labourant une vigne près de l'ancien stand, des tombeaux. Aux confins du village on a souvent trouvé des tuiles romaines à rainures, et lors de la construction de la route, en dehors du village, du côté de Chavannes, on fit de nombreuses trouvailles romaines. — [Th. I.] — Au-dessus du village, près de la station du Château *(Festi)* du funiculaire Gléresse-Prêles, s'élevait jusqu'au XVIe s. le château familial des Gléresse. Il est mentionné pour la première fois en 1218. Les habitants de Gléresse étaient presque sans exception des sujets de cette famille ou de l'évêque de Bâle. Ulrich de Gléresse et son frère Jean firent vers 1358 un partage de leur petite seigneurie. Une moitié fut hypothéquée par les enfants d'Ulrich en 1396, à Bienne pour dix ans. Afin de rembourser l'hypothèque et d'acquitter certaines dettes, Bernard de Gléresse affranchit, en 1406, ses sujets de la mainmorte, de l'impôt et de la taille, pour une somme de 1100 fl. Les droits féodaux furent hypothéqués à Stephan Watri de Bienne, et à Johann von Büren, bourgeois de Berne. Ce dernier acquit en 1406 la part de Bernard de Gléresse avec la basse justice, la moitié du château de Gléresse à titre d'alleu, et la tour du château à titre de fief de la seigneurie de Nidau. Il revendit le tout en 1409 à la ville de Bienne pour 160 fl. L'autre moitié, appartenant à Jean de Gléresse, fut vendue en 1396 environ à Johann von Muleren, bourgeois de Berne, et en 1469, par Urban von Muleren, pour 400 fl. à la ville de Bienne, qui dut le céder à la ville de Berne. La justice inférieure était rendue par un maire, choisi tous les deux ans alternativement par Berne et Bienne, parmi les habitants de la localité. Après 1551, ce maire faisait fonction de lieutenant du bailli de Nidau. La haute justice fut exercée dès le début par le comte de Nidau, et dès 1388 par le bailli de Nidau au nom de la ville de Berne. A la suite d'un échange avec Bienne en 1551, Berne devint seul possesseur de Gléresse, mais avec la réserve que la moitié des hommes du village devaient, en temps de guerre, marcher sous la bannière de Bienne. Berne confirma en 1553 les franchises des habitants de Gléresse, qui possédaient certains privilèges en matière de pêche et étaient exempts de l'ohmgeld.

Outre les seigneurs de Gléresse, les comtes de Nidau, les Erlach, les couvents de Fraubrunnen, de Saint-Jean et de Thorberg, plus tard les villes de Berne et Bienne eurent des biens dans le vignoble de Gléresse. En 1574, Berne vendit le Thorberghaus à la commune de Gléresse, pour 1000 fl. Pendant la guerre des paysans, les habitants de Gléresse restèrent fidèles au gouvernement. Outre l'église, il faut signaler la maison des Gléresse et « La Porte ».

Gléresse formait une juridiction du bailliage de Nidau ; sous la République helvétique, il fut attribué au district du Seeland, dès 1803 à celui de Nidau.



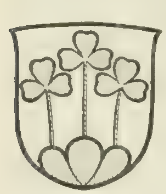
Gléresse vers 1840. D'après une aquarelle de J. Sperli.

Une chapelle existait au XIIIe s. sur l'emplacement de l'église. C'était un lieu de pèlerinage très fréquenté. Construction de l'église paroissiale, avec le clocher, en 1481-1482 ; transformation et rénovation en 1522-1526, 1669 et 1909-1910. L'église possède un grand nombre de vitraux. Jusqu'en 1483, Gléresse relevait de la paroisse de Diesse ; il fut rattaché passagèrement à Douanne de 1876 à 1889. La collation et la dîme appartinrent jusqu'à la Réforme à l'abbaye de Saint-Jean, puis au bailli de Nidau. Dès le XVIIe s., l'allemand gagna constamment du terrain à Gléresse qui, jusqu'alors, avait été entièrement français. De 1483 à 1656, on y prêcha en français ; de 1656 à 1843 alternativement en français et en allemand ; dès cette dernière date uniquement en allemand. Dans l'école, l'enseignement fut donné dans les deux langues jusqu'à la fin du XVIIIe s. *Population* de la commune : 1920, 478 hab. Registres de baptêmes dès 1564, de mariages dès 1607, de décès dès 1684. — Voir Jahn : *Der Kt. Bern.* — H. Türler : *Das alte Biel.* — Le même : *Ehemalige Mühlen in Klein-Twann.* — Friedli : *Bärndütsch*, vol. *Twann.* — Mülinen : *Beiträge* VI. — Thormann et Mülinen : *Glasgemälde in den bern. Kirchen.* — Arch. d'État Berne. [ÆSCHBACHER.]

GLÉRESSE, de (en all. VON LIGERZ). I. Famille de barons, mentionnée du XIIIe au XVIe s. Elle possédait la petite seigneurie de Gléresse au bord du lac de Bienne, qui, en 1551, passa entièrement à Berne. Le manoir, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques ruines, s'élevait à la *Festi*, au-dessus du village. *Armoiries* : d'azur à la bordure d'or, à la bande de gueules brochant. — 1. VOLMAR, chevalier et seigneur de Gléresse, mentionné de 1218 à 1242. — 2. HENRI, chevalier, fils du n° 1, cité pour la première fois en 1235, vendit en 1262 ses propriétés de Chiètres aux nonnes de Kappelen im Forst. — 3. JEAN et 4. ULRICH, son frère, firent un partage de la seigneurie et du château de Gléresse. Ulrich (ou Henri) épousa Béatrice de Montsaugeon, dame

de Bavois près Yverdon. — 5. BERNARD, fils du n° 4, et son oncle Jean, obérés de dettes, durent vendre chacun leur moitié de la seigneurie (voir art. GLÉRESSE, Vge). Jean tenait en fief particulier, du comte de Nidau, la tour du château ; il possédait aussi d'autres fiefs du même comte, dîme, prés, moulin, à Gerolfingen, Madretsch, Hermrigen, etc. Bernard fut investi en 1404 du chef de sa mère de la seigneurie de Bavois qui resta dans sa famille jusqu'en 1507. En 1420, il vendit, avec ses fils FRANÇOIS et PIERRE, sa dernière propriété à Gléresse, la Brunnmühle, à Rudi Heineli de Gléresse. Le dernier représentant de la famille est — 6. FRANÇOIS, donzel, † 1598, seigneur de Bonvillars, bailli de Romont de 1572 à 1576. Il vendit en 1564 la seigneurie de Corcelles-sur-Chavornay, devint bourgeois de Fribourg en 1565, fit un voyage en Terre Sainte en 1580 et fut reçu chevalier du Saint-Sépulcre. — Aux XV[e] et XVI[e] siècles, la famille de Gléresse a possédé au Pays de Vaud, outre Bavois et Corcelles, les seigneuries de Bonvillars, Chavannes-le-Veyron, Lussery, Disy et Échichens. [ÆSCHBACHER.]

II. *Famille cadette de Gléresse.* Elle descend de Rüdi Heineli, dont le père était un serf de Jean de Gléresse.



Armoiries : d'argent à trois feuilles de trèfle de sinople issant de trois coupeaux de gueules. Le bien commun de la famille était La Porte, près de la frontière entre La Neuveville et Gléresse. La famille se divisa au XVI[e] s. en plusieurs branches ; la branche réformée devint bourgeoise de Berne, mais s'éteignit déjà au XVII[e] s. ; une autre s'établit à Fribourg où elle acquit le patriciat.

Branche de La Neuveville (plus tard à Porrentruy). — 1. FRANÇOIS, banneret de La Neuveville 1489, maire, châtelain du Schlossberg 1513-1531, bourgeois de Berne. Il est dit noble en 1514 pour la première fois. — 2. PIERRE, fils du n° 1, châtelain du Schlossberg et maire de La Neuveville 1531-1554. Avec son frère Rodolphe, il prit la qualification de noble ou donzel du chef de sa mère, Isabelle de Bariscourt. — 3. VINCENT, châtelain du Schlossberg et maire de La Neuveville 1574-1610, conseiller d'État à Neuchâtel 1597.— 4. PETERMAND, fils du n° 3, châtelain à La Neuveville 1610-1635, maire de Bienne 1609, conseiller d'État à Neuchâtel 1611. — 5. JEAN-PIERRE, capitaine dans l'armée impériale pendant la guerre de Trente ans ; acquit en 1646 le château de Cœuve du prince-évêque Jean-Henri d'Ostein, † mai 1653. — 6. CHARLES, frère du n° 5, † 1664 à Porrentruy, capitaine des troupes de l'évêché de Bâle, conseiller du prince-évêque. — 7. FRANÇOIS-CHARLES, fils du n° 6, 1639-1705, conseiller du prince-évêque, châtelain du Schlossberg 1666-1696. — 8. JEAN-CHRISTOPHE, † 1699, fils du n° 6, officier au service de France, colonel des troupes de l'évêché de Bâle. — 9. JEAN-PIERRE, 1654-1733, bénédictin à Murbach, sous le nom de *P. Deicole*, grand prieur à Lure 1700, gouverneur du couvent d'Alspach 1712, aumônier des sœurs de Sainte-Marie (Suisse) 1724. — 10. FRANÇOIS-GEORGES, * 1672, fils du n° 7, conseiller du prince-évêque de Bâle, châtelain à La Neuveville 1691-1717, † 1740 à Porrentruy. — 11. LOUIS, fils du n° 10, jésuite 1700, aumônier de Auguste III roi de Pologne, recteur du collège de Porrentruy 1756, † 1761. — 12. P. MAURUS, * 1660, bénédictin à Saint-Gall, auteur d'une biographie du cardinal Célestin Sfondrati, abbé de Saint-Gall, et de *Discretio indiscreta*, † 1733. — 13. JEAN-FRÉDÉRIC-CONRAD, * 1706, fils du n° 10, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle, son grand maître d'hôtel, châtelain de l'Ajoie, conseiller intime, premier ministre 1763, † 1777. — 14. JEAN-HENRI-HERMANN, fils du n° 13, * 1739, chanoine de Bâle, † 1817 à Arlesheim. — 15. JEAN-BAPTISTE, * 1755, fils du n° 13, chevalier de Malte et dernier commandeur à Hohenrain (Lucerne), † 29 mars 1818. — 16. ROBERT-MARIE-JANVIER, fils du n° 13, * 1751, gentilhomme de la chambre du prince-évêque de Bâle 1769, † 1820 à Lucerne, le dernier de sa famille. — Le n° 13 construisit à Porrentruy l'Hôtel de Gléresse, aujourd'hui siège de l'administration du district. La famille a porté au XVIII[e] s. le titre de baron, sans avoir reçu jamais un diplôme de noblesse. — Voir *FRB.* — Mülinen : *Beiträge* VI. — Mülinen : *Rauracia sacra.* — *Oberbad. Geschlechterbuch.* — H. Türler : *Ehemalige Mühlen in Klein-Twann.* — Arch. d'État Berne. — *Maison bourgeoise* V. [L. Ch. et ÆSCHBACHER.]

Branche de Fribourg. — 1. CHRISTOPHE, bailli de Vaulruz 1591-1596. — 2. PIERRE, étudiant à Padoue 1581, bailli de Surpierre 1616-1621.— 3. JEAN-NICOLAS, bailli d'Estavayer-Chenaux 1626-1631, du Conseil de Fribourg 1644, capitaine au service de France, régiment Greder, 1639. — 4. JEAN-HENRI, prévôt de Saint-Nicolas 1645, inaugura la chapelle de Lorette le 18 août 1648, établit dans sa collégiale la congrégation du Saint-Sacrement 1653, résigna sa charge le 27 mars 1656. — 5. PHILIPPE-JOSEPH, neveu du n° 3, bailli de Font 1743-1748. — 6. HENRI-CONSTANTIN-NICOLAS, bailli de Bellegarde 1782-1787. — 7. PROCOPE, * 1723, bailli de Corbières 1766-1771, trésorier 1780-1785, du Petit Conseil 1797-1798 ; † à Fribourg, 21 juin 1807. — *ASHF* V, 136 ; VI, 351 ; X, 539. — Grangier : *Annales d'Estavayer.* — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas.* — Arch. d'État Fribourg : *Généalogies Schneuwly.* [P. A.]

GLÉROLLES (C. Vaud, D. Lavaux, Com. Rivaz. V. *DGS*). En 1278 *Gleyrola.* Château près de Saint-Saphorin, près duquel on a trouvé un milliaire romain et des monnaies. Le château fut probablement construit par l'évêque de Lausanne, grand propriétaire foncier de la région. Il l'inféoda en 1270 à Hugues de Palézieux, bailli de Vaud, mais le racheta en 1294 et 1304 à ses enfants. Il y entretint dès lors un châtelain qui administrait le territoire de Saint-Saphorin et en percevait les revenus. Le château fut restauré par les deux derniers évêques de Lausanne Aymon et Sébastien de Montfaucon. Ce dernier s'y réfugia en janvier 1536, au moment de la conquête bernoise ; c'est de là qu'il donna l'ordre, non exécuté, de lever une armée ; il quitta le pays peu de jours après. Les Bernois y conservèrent un châtelain pour Glérolles et Saint-Saphorin. Devenu propriété nationale en 1798, le château fut vendu en 1802 pour 52 160 fr. à des particuliers. Ceux-ci l'abîmèrent en démolissant la partie supérieure de la tour. — Voir *DHV.* [M. R.]

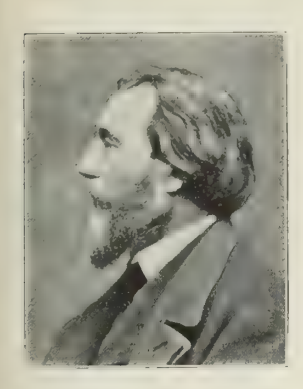
GLESTING. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. — HANS, tanneur, de Stein s/Rhin, bourgeois 1479. *Armoiries* : d'azur à deux croissants affrontés d'or, reliés par une croix pattée d'argent, accompagnés de trois coupeaux de sinople en pointe. La famille s'éteignit au XVI[e] s. — MATHEUS, du Grand Conseil 1509. — HANS, du Grand Conseil 1520, bailli de Kriens et du Petit Conseil 1523, *Obersinner* 1529, *Sentimeister* 1536, bailli de Russwil 1553, † 1567. — Voir *Gfr.* — v. Vivis : *Wappen der ausgestorb. Geschlechter Luzerns.* — Arch. d'État Lucerne : Besatzungsbuch ; Bürgerbuch. [v. V.]

GLETTERENS (C. Fribourg, D. Broye. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : au XIII[e] s. *Lieterins;* aux XIV[e] et XV[e] s. *Lieterens, Lietterens.* Station lacustre de l'âge de la pierre et du bronze. Ce village dépendit des sires de Montagny jusqu'en 1478 et fut ensuite incorporé, par l'État de Fribourg, au bailliage de Montagny jusqu'en 1798. De 1798 à 1803, il fut attribué au district d'Avenches, de 1803 à 1830 à l'arrondissement, puis au district de Montagny, de 1830 à 1848 à celui de Dompierre et dès 1848, à celui de la Broye. Gletterens fut régi par le coutumier de Moudon, puis par celui de Vaud. Ses statuts communaux furent approuvés en 1813. Au spirituel, cette commune faisait déjà partie au XIII[e] s. de la paroisse de Dompierre-le-Grand ou Carignan. Une chapelle y fut construite au XVII[e] s. et dès 1770 on y établit un chapelain. En 1859-1860 elle fut érigée en paroisse et une nouvelle église, construite en 1877-1878, fut consacrée le 5 nov. 1878. — Voir : Dellion : *Dict.* III, VI. — Kuenlin : *Dict.* — Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen,* dans *FG* XXIV. — Alfred Weitzel : *Carte des anciennes terres et bailliages... Notice explicative.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GLETTING, ***Bendicht,*** le plus fécond et populaire

chansonnier suisse allemand du XVI[e] s. ; il quitta Bütswil, sa patrie, dans le bas Toggenbourg vers 1515 et passa à la Réforme ; il doit avoir habité Berne où il est mentionné plusieurs fois dans les actes entre 1540 et 1561. D'après le contenu de ses chansons, il aurait vécu dans l'Oberland (vallée de Frutigen ?). On a conservé une quarantaine de ses chansons, la plupart religieuses, quelques-unes profanes ; d'après l'impression, la plus ancienne serait l'*Ostfriesenlied* de 1551 *(zuo Lob und Eeren denen von Hassle)*. Dans son *Loblied* du comté de Toggenbourg, écrit avant 1555, il raconte comment il visita son lieu natal après quarante ans d'absence. Outre ses chansons religieuses, il en a écrit sur Berne, Morat, les habitants de la vallée de Frutigen, etc., ainsi que des chants racontant des épisodes bibliques *(Abraham und Isaac, Joseph, Das Fräulein von Samaria)*. Des réimpressions de certaines chansons isolées sont connues jusqu'en 1706. — Theod. Odinga : *Benedikt Gletting. Ein Berner Volksdichter des 16. Jahrh.* — Bächtold, p. 415 et note 129. — *BT* I, 1880. — *BT* II, 1898, p. 170. — Ad. Fluri, dans *ASG* 1903, p. 194. — *SAV* XX. [O. v. G.]

GLEYRE. Familles vaudoises d'Aubonne, Chevilly et Cossonay. — Marc-*Charles*-Gabriel, peintre, * à Chevilly le 2 mai 1806, fit d'abord un apprentissage de dessinateur en fabrique, puis se rendit à Paris et y étudia la peinture. Il fit ensuite un long séjour en Italie, puis accompagna en Orient un riche Américain pour lequel il peignait des vues des pays traversés. Il visita ainsi Corfou, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, se sépara de son compagnon, passa un an à Khartoum, rentra en France en 1837 et s'établit à Paris. Une toile dont il avait rapporté l'idée d'Égypte, *Le Soir* ou *Les Illusions perdues*, obtint au Salon de 1843 un vif succès et fut achetée par le gouvernement français. Delaroche, partant pour l'Italie, remit la direction de son atelier à Gleyre, qui la conserva 27 ans, et forma nombre d'élèves, tels que Gérôme, Heilbuth, Millais, Anker, Paul Robert, etc. Charles Gleyre produisit alors coup sur coup ses premières grandes œuvres : la *Mort du Major Davel*, 1850, la *Danse des bacchantes*, la *Nymphe Echo*, les *Helvètes faisant passer les Romains sous le joug*, 1858, toile qui lui avait été demandée par l'État de Vaud. En pleine possession de son talent, mais n'exposant plus, Gleyre peignit de 1858 à 1874 une série de tableaux, dont il faut citer notamment : *Hercule aux pieds d'Omphale* (Musée de Neuchâtel) ; *Penthée poursuivi par les Ménades* (Musée de Bâle) ; *Minerve et les Grâces* (Musée de Lausanne) ; *La Charmeuse* (Musée de Bâle) ; *Sapho*, le *Retour de l'enfant prodigue* (Musée de Lausanne), etc., et d'excellents portraits du général Jomini, du D[r] Kern, de J.-J. Mercier, de Victor Ruffy. Gleyre mourut le 5 mai 1874, pendant une visite au Salon des Alsaciens-Lorrains, à Paris. Enterré à Chevilly, le corps de Gleyre a été transféré le 2 juillet 1896 au cimetière de la Sallaz, à Lausanne. Le Musée de Lausanne possède un nombre considérable de tableaux, d'aquarelles et de dessins de Gleyre, dont une partie est due à la générosité de Mathilde Gleyre, nièce du peintre. — Voir Ch. Clément : *Gleyre*. — Fritz Berthoud : *Ch. Gleyre*, dans *BU* 1874. — H. Taine : *Derniers essais de critique et d'histoire*. — Em. Bonjour : *Le Musée Arlaud*. [L. S.]



Charles Gleyre.
D'après une photographie.

GLEYVOD. Famille fribourgeoise, bourgeoise d'Enney, où on la trouve en 1432 dans la personne d'Uldricus Glevo. — Archives d'État Fribourg. [Ræmy.]

GLINTZ. Familles lucernoises de Schongau (bourgeoises de Lucerne en 1553) et du bailliage de Willisau. — Hans, sous-bailli de Schongau en 1593. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

GLINZ. Famille de la ville de Saint-Gall. Æberli et Heinzli, bourgeois de Saint-Gall vers 1400. Les Glinz furent bouchers, tonneliers, aubergistes, et remplirent durant des siècles diverses fonctions publiques de la cité. De nombreux membres de la famille se sont établis en Amérique. — 1. Johann-Jakob, 1799-1865, pasteur de la ville, président du comité de paroisse et de la société d'assistance. — 2. Andreas, vulgairement *Zigöli*, 1784-1871, peintre et dessinateur. Son épouse Elisabeth, née Scherb, 1783-1842, fut une habile silhouettiste. — 3. Johann-Kaspar, de Saint-Gall, * 1841, fut longtemps président du tribunal de district à Rorschach et député au Grand Conseil ; chef du parti libéral du district de Rorschach. — 4. Theo (Theophil-Bernhard), de Saint-Gall, * 1890, artiste-peintre, établi en son temps au petit château de Wiggen, au Rorschacherberg. — Livre des bourgeois de la ville de Saint-Gall 1920. — Barth. — *SKL*. [Bt.]

GLINZ, Sébastien. Voir Hunkeler, Hans.

GLION (C. Grisons). Voir Ilanz.

GLIS (C. Valais, D. Brigue. V. *DGS*). Com. et paroisse. Un cimetière néolithique a été découvert en 1897 sur le Grundbuel, à l'Ouest du village. Les tombeaux contenaient entre autres des ossements humains, des parures de coquillages, des ornements pour les bras et les doigts et deux haches de pierre. Le nom *Glisa*, *in territorio Glisaro* en 1401, dériverait, d'après l'étymologie populaire de *ecclesia* ; mais il doit être antérieur à l'époque chrétienne et se rapporter à l'indo-germanique *ghlid (gleisso)*. *Armoiries* : d'argent à la Vierge Marie vêtue d'azur, portant l'enfant Jésus sur le bras, accompagnée en chef de trois étoiles d'or. N. D. de Glisacker a été de très bonne heure le lieu de pèlerinage le plus important et le plus fréquenté du Haut-Valais. Glis dut avoir, d'après une chronique, une chapelle déjà en 620. L'église est mentionnée en 1230, la chapellenie en 1308 ; elle était paroissiale pour la région sise sur la rive gauche du Rhône, dépendante de Naters qui l'était pour la rive droite. La séparation d'avec Naters eut lieu en 1642 ; la paroisse comprenait six communes, parmi lesquelles Eggerberg se détacha en 1902, Ried-Schlucht en 1900 et Thermen en 1913 pour former des paroisses autonomes. Le clocher de l'église remonte au moyen âge et porte une cloche de 1290 qui a été refondue en 1515. Le tremblement de terre du 9 décembre 1755 le fit tomber aux trois quarts. La chapelle Sainte-Anne contient le tombeau gothique que Georges de Supersaxo fit élever pour lui, sa femme et ses 23 enfants. Dans la crypte a été enterré Kaspar Stockalper von Turm, le constructeur du palais des Stockalper. — Gremaud I-VIII. — *BWG* III. [L. Mr.]

GLITSCH, Heinrich, de Schaffhouse, * 24 juillet 1880 à Sarepta (gouvernement russe de Saratov), vint à Winterthour en 1884. D[r] jur., privat-docent d'histoire du droit germanique à Leipzig en 1912, professeur extraordinaire 1920, † 15 déc. 1921. A publié : *Beiträge zur Winterthurer Verfassungsgesch.* 1906 ; *Untersuchungen zur mittelalterl. Vogtgerichtsbarkeit*, 1912 ; *Gottesurteile*, dans *Voigtländers Quellenbücher* 1913, et de nombreuses études juridiques dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, etc. — Voir Piet Deutsch : *Heinrich Glitsch*, dans *Jahrbuch d. Lit. Vereinigung W'thur* 1923. — *ZSR* 41, 1922. [H. Br.]

GLOBE (LE). Journal géographique, organe de la Société de géographie de Genève pour ses *Mémoires et Bulletin* dès 1860. [C. R.]

GLOGAU, Gustav, * 6 juin 1844 en Lithuanie, maître de langues classiques au gymnase de Winterthour en 1876, privat-docent à l'université de Zurich en 1878 et en même temps professeur de philosophie et de pédagogie à l'École polytechnique fédérale en 1881, professeur à Halle en 1883, Kiel 1884, † en Grèce le 22 mars 1895. Œuvres principales : *Abriss der philosoph. Grundwissenschaften*, 2 vol., 1880 et 1888 ; *Ziel und Wesen der humanist. Bildung*, 1881. — Voir Marie Glogau : *Gustav Glogau*. — *7. Jahrbüchlein der Gustav Glogau-Ges.* 1905. — *Festschrift... Gymn. W'thur*, 3[e] partie, 1912. — G. von Wyss : *Hochschule Zür. 1833-1883*, p. 94. — Œchsli : *Gesch. der Eidg. Techn. Hochschule*. [H. Br.]

GLOGGNER. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne**. Famille de grands conseillers de la ville de Lucerne. *Armoiries* : de gueules à une cloche d'or bataillée de sable, accompagnée de deux étoiles d'or. — 1. WENDEL, d'Emmen, tondeur, habitant de Lucerne 1607, bourgeois vers 1632, prévôt de la corporation des tireurs 1642. — 2. JOST, fils du n° 1, du Grand Conseil 1658, bailli d'Ebikon 1667, directeur de la maison des ventes, de la confrérie de Saint-Luc 1680, † 1690. — 3. JOST-WENDEL, fils du n° 2, 1645-1685, verrier 1683. — 4. JAKOB-JOSEF-ANTON, * 1736, négociant, capitaine d'artillerie de la brigade Rotenburg, ammann de la ville 1779. — 5. JOSEF-BALTHASAR, frère du n° 4, * 1738, Dr theol., protonotaire apostolique, curé de Romoos 1763, de Lucerne 1766, doyen du chapitre des quatre Waldstätten 1767, chanoine de Lucerne 1770, vice-chancelier de la nonciature 1777. — 6. KARL, * 1770, du Petit Conseil 1814, conseiller secret, conseiller de police, directeur sanitaire. — 7. ANTON, * 1775, conseiller d'État. — 8. JOSEF-LEODEGAR-ANTON, * 1778, du Petit Conseil 1816, conseiller d'appel et de justice, directeur de la chancellerie. — 9. JOSEF-EDUARD, 1836-1906, négociant, fit de grands dons à l'hôpital cantonal de Lucerne. — Voir *LLH*. — *Besatzungsbuch*. — Documents de famille. — Archives d'État Lucerne. [v. V.]



B. **Canton de Zurich**. GLOGGNER, GLOGNER (lat. *Campanarius, Campanator*). Deux familles de conseillers de la ville de Zurich aux XIVe et XVe s. L'origine de la plus ancienne est inconnue ; l'autre vient de Buchau, près de Feldkirch probablement, et fut reçue à la bourgeoisie en 1371. *Armoiries* : Rudolf, de Zurich, portait en 1394 une cloche dans son écu. Les livres de famille indiquent parti de gueules à la cloche d'argent et d'argent à une demi-roue de moulin de gueules. — 1. ULRICH, fondeur de cloches, est bourgeois de Zurich 1317. — 2. KONRAD, fils du n° 1, 1317-1370, prévôt des forgerons 1337-1357, temporairement du *Natalrat*, puis sans interruption du Conseil de la Saint-Jean. Fondeur de cloches au Rennweg. — 3. HEINRICH, fils du n° 2, conventuel de Wettingen, grand cellérier 1369-1373, pitancier 1376-1412, † avant 1427. Ses parents et ses frères firent don au couvent d'un ostensoir et d'une coupe. — 4. RUDOLF, cité de 1370 à 1394, fondeur de cloches au Neumarkt, dit « von Feldkirch » en 1370 et 1373, acquit la bourgeoisie zuricoise en 1371 sous le nom de Rudolf Gloggner de Buchau, acheta en 1384 le *Schwarzes Haus* dit plus tard la maison *zum schwarzen Garten*, où Albrecht Gloggner habita déjà en 1376. Ce bâtiment, destiné à la fonte des cloches, resta en possession de la famille jusqu'à la fin du XVe s. C'est Rudolf qui doit être bourgeois de Constance en 1392-1394, et non son fils du même nom RUEDY, qui renouvela le 13 novembre 1395 le droit de bourgeoisie de son père défunt. — 5. ALBRECHT, 1376-1410, fondeur de cloches ; en commun avec son beau-fils Johannes Gloggner, fils de Rudolf à Constance, il acheta de ce dernier la maison *zum schwarzen Garten ;* lors de la trahison de Schöno en 1393, il combattit énergiquement la politique helvétique du prévôt des forgerons R. Wetzel, qu'il remplaça. Prévôt au *Natalrat* 1394-1397, conseiller 1398-1410 et inspecteur du pain 1398, bailli de Thalwil 1399, de Höngg 1402 et 1405. — 6. HEINRICH, cité de 1403 à 1407, prévôt du chapitre des chanoines de Saint-Augustin du Zürichberg. — v. Mülinen : *Helv. Sacra*. — 7. HANS, fondeur de cloches, en fit une pour la ville en 1433, mais elle ne plut qu'à demi. Un coup qu'il reçut dans une batterie dans le local des forgerons lui paralysa un bras. Il paraît dès lors avoir employé ses loisirs à des travaux historiques. Il copia l'ancienne chronique de la ville de Zurich et la poursuivit jusqu'à l'élection du roi en 1438. On a malheureusement perdu le commencement de sa chronique contenant la relation des guerres de Sempach et de Näfels. — Voir *LL* — *UZ*. — *ZStB*. — *Stadtbücher*. — Dierauer : *Zürcher Chronik*. — Vögelin : *Das alte Zürich* I, 403 et 409. — G. von Wyss : *Historiographie*. — *Mon. Germ. Necrologia* I. — Nüscheler : *Gotteshäuser* II, p. 202 — *SKL*. — F. Hegi : *Geschichte der Zunft zur Schmiden*. [F. HEGI.]

GLORIEUSE RENTRÉE. Voir VAUDOIS DU PIÉMONT.

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE. Ouvrage réunissant en un grand dictionnaire d'ensemble, analogue au *Schweizerisches Idiotikon* de la Suisse allemande, les patois variés parlés autrefois ou encore en usage aujourd'hui dans la Suisse française, ainsi que les provincialismes conservés dans les anciens documents, la littérature et le parler populaire du pays. Des illustrations et des aperçus encyclopédiques cherchent à en faire un répertoire non seulement du langage, mais aussi des aspects caractéristiques de la civilisation de la Suisse romande. Depuis 1899 de longs travaux d'enquête, de récolte et de classement des matériaux ont été effectués par l'initiateur de l'entreprise, Louis Gauchat, professeur à l'université de Zurich, et ses collègues de la rédaction, Jules Jeanjaquet, à Neuchâtel, et E. Tappolet, à Bâle, avec la collaboration de E. Muret, à Genève, chargé d'une enquête spéciale sur les noms de lieux et de famille. Le premier fascicule de l'ouvrage a paru en 1924. Comme travaux complémentaires du *Glossaire*, la rédaction a publié une *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, 1912 et 1920, 2 vol., et des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, 1925. L'entreprise du *Glossaire* est placée sous le patronage de la Conférence romande des chefs de Départements de l'instruction publique, et est subventionnée par la Confédération et les cantons romands. — Voir *Rapports annuels de la Rédaction du Glossaire des patois de la Suisse romande*, dès 1899. — L. Gauchat et E. Muret : *Glossaire des patois et enquête sur les noms de lieux de la Suisse romande. Notices*. — *Bull. du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1902 à 1915. — *Glossaire*, fasc. I *(Introduction)*. [J. J.]

GLOVELIER (all. LIETINGEN) (C. Berne, D. Delémont. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1139 *Lolenviler* ; 1148 *Loviler* ; 1193 *Logwiler* ; 1245 *Lioltingen*. On y a trouvé des vestiges romains. En 1161, Regner d'Asuel céda la collation de l'église au chapitre de Saint-Ursanne, qui l'a possédée jusqu'en 1793. Le village fut ravagé par les Impériaux et les Suédois, et de nouveau pillé par les premiers en 1674. Les États de l'évêché de Bâle tinrent souvent leurs assemblées générales à Glovelier. Un péage, très vexatoire pour les Juifs, existait à Glovelier au XVIe s. Registres de paroisse dès 1794.

Une famille noble de ce nom est mentionnée du XIIe au XVe s. — WERNER, donna ses biens au couvent de Bellelay. Le dernier représentant, Werner, était prêtre et notaire impérial. — Voir Vautrey : *Jura Bernois*. — A. Daucourt : *Paroisses*. — Trouillat. [A. D.]

GLÜCKSHAFEN. Ce terme est encore employé dans les contrées montagneuses pour désigner, de même que celui de loterie, des jeux de hasard, organisés surtout lors de fêtes de tir. Moyennant un enjeu modeste, on peut gagner un prix plus ou moins important, en espèces ou en nature. Les *Glückshafen* étaient organisés dans le but de se créer des ressources pour faire les frais de la fête. Une des plus anciennes mentions que l'on ait d'un *Glückshafen* remonte à 1465 et concerne Zurich ; d'autres furent organisés à Mellingen en 1468, à Zurich en 1472, etc. Des particuliers même, comme l'aubergiste de Dietikon dans le comté de Baden, en 1495, organisèrent des tirs avec *Glückshafen*. Lors du *Glückshafen* de la grande fête de tir de Zurich en 1504, voici comment les choses se passèrent. Les noms des miseurs furent inscrits dans un registre et reportés sur des billets qui furent placés dans un pot *(Hafen)*. Dans un deuxième pot, on plaça autant de billets blancs qu'il y avait de billets dans le premier pot, et on les mélangea aux billets gagnants. Le jour du tirage, un jeune garçon plongeait une main dans chacun des pots et en tirait, d'un côté un billet portant un nom et de l'autre, soit un billet blanc, soit un billet portant un numéro qui était celui du lot attribué au joueur dont on venait de lire le nom. Le joueur dont le nom sortait le pre-

mier de l'urne gagnait un florin ; il en était de même pour le dernier.

Des registres établis à l'occasion de *Glückshafen*, il n'existe que celui du tir de Zurich en 1504. Quelques



Das vſnemen der zedlen vs dem glückshafen ze Zürich den ſechzehenden ſeptembris 1504.

Le *Glückshafen* à Zurich le 16 septembre 1504.
D'après une gravure sur bois de G. Edlibach dans *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1867.

pages même paraissent manquer. Ce *Glückshafenrodel* a été commencé le 28 février et terminé le 13 septembre 1504. Le tirage de la loterie eut lieu le 16 septembre. Ce document, dont l'importance est grande au point de vue généalogique et historique contient 24 000 noms où sont représentés les familles de Zurich et de la campagne, la noblesse et le clergé, les cantons confédérés, les villes impériales de l'Allemagne du Sud et du centre, ainsi que les villes du Tyrol. Il ne faudrait pas conclure de cette liste de noms que tous ceux qui y figurent ont assisté effectivement au tir de Zurich ; il y en eut un certain nombre qui restèrent à la maison.

Le *Glückshafenrodel* de Zurich, avec la liste des gagnants, des tireurs à l'arbalète ou à la couleuvrine (avec les prix de tir), est en cours de publication par les soins de Friedrich Hegi. — Voir *Gedruckte Schützenbriefe des 15. Jahrh.*, publ. par Ernst Frey dans *Seltenheiten aus süddeutschen Bibliotheken* II. — *SW* 1845, 143. — *ZT* 1882. — *ASA* VII, 1895, 448. — *Anzeiger des Germ. Museums Nürnberg* 1901. [F. H.]

GLÜCKSMANN, SIGISMUND, * 1er janvier 1870 à Dziatoszyn (Pologne), étudia à Lemberg et à Zurich ; depuis 1907 professeur à l'université de Fribourg et directeur de l'institut hygiénique-bactériologique de cette ville. [L. S.]

GLUR. Familles des cantons de Berne et Zurich.

A. **Canton de Berne.** Vieille famille établie depuis plusieurs siècles dans les communes de Roggwil et de Wynau. — 1. ***Johannes,*** * 28 février 1798, médecin à Roggwil 1824. Il déploya bientôt une grande activité politique et sociale, et prit part aux luttes et aux efforts pour la revision de la constitution cantonale. Il travailla par la parole et la plume en faveur de l'école populaire, de la réforme de l'assistance, du développement intellectuel des classes inférieures et du progrès dans tous les domaines de la vie publique. † 3 décembre 1859. Ses plus importantes publications sont : *Roggwyler-Chronik* ou *Hist.-topogr.-stat. Beschreibung von Roggwyl*, 1835 ; *Der schweiz. Volksfreund für Gott, Freiheit und Vaterland*, 1842 ; *Ueber die Verbesserung des bernischen Armenwesens*, 1843 et 1852 ; *Der Führer nach Amerika* ; *Huldigung den Freischaren*, 1845 ; *Notizen und Kritiken den letzten Freischarenzug betr.*, 1846 ; *Medizinische Topographie des Amtsbez. Aarwangen*, 1853. — 2. WERNER-JOHANN-HULDREICH, fils du n° 1, * 23 novembre 1843, pasteur durant 30 ans de Wattenwil (Berne), où il rendit de grands services à l'école ; fondateur de l'hôpital de district. Bourgeois de Berne en 1878. Auteur d'une biographie de son père, directeur de l'orphelinat bourgeois à Berne 1898-1911, dont il écrivit l'histoire, 1757-1809. — 3. JOHANN-GOTTFRIED, fils du n° 2, Dr phil., auteur de *Beiträge zur Fauna der schweizerischen Pfahlbauten*, 1894; *Geschichte des Marziliquartiers der Stadt Bern*, 1894. † 4 février 1895. [W. J. H. G.]

B. **Canton de Zurich**. Famille éteinte de Winterthour mentionnée dès 1230. — ULRICH, mentionné dès 1255, était péager en 1276. Selon le *Habsburger Urbar*, plusieurs membres de la famille tenaient en hypothèque des revenus des Habsbourg. Un domaine à Oberwinterthur portait le nom de Glurenhof. La famille doit s'être éteinte avant 1400. — *UZ*. [L. FORRER.]

GLURINGEN (C. Valais, D. Conches. V. *DGS*). Une des quatre communes politiques du comté de Biel, siège d'une famille féodale. Les habitants de Gluringen devaient assister deux fois par an au plaid des seigneurs de Mörel ; ils furent relevés de cette obligation en 1344 par l'évêque G. Tavelli et eurent leur propre cour de justice jusqu'en 1798. Ils formèrent une corporation de paysans en 1536 et se donnèrent des statuts en 1559. Une adjonction à ceux-ci, de 1657, prévoyait qu'un bourgeois sorti de sa commune perdait son droit de bourgeoisie s'il vendait une parcelle de ses terres. Gluringen releva à l'origine de la paroisse de Münster, puis dès 1678 de celle de Biel. En 1428, il avait obtenu l'autorisation de bâtir une chapelle dédiée à saint Théodore. Un rectorat fut érigé en 1736, et la paroisse fondée en 1919. Gluringen est le lieu d'origine de Thomas in der Binden, qui gagna, en 1419, la bataille d'Ulrichen contre les Bernois, et du chanoine et polémiste Jos. Biner.

La famille *von Gluringen* remonte à — NICOLAUS, fils du chevalier Marquard von Mörel, cité en 1277. — Son fils JOHANN se racheta en 1303 de l'hommage dû à Jocellin, major de Viège. — Voir Gremaud I-III. — *BWG* III. [L. Mr.]

GLUSS, P. ***Otmar,*** de son nom *Johann Schumacher* alias Wild, capitulaire du couvent de Saint-Gall en 1514, curé de Rorschach 1520, lieutenant de Saint-Gall 1523, doyen de l'abbaye 1526. Durant les années de la Réformation, et pendant la maladie de l'abbé Franz Gaisberg, il dut à plusieurs reprises prendre d'importantes décisions, ainsi lorsque le Conseil de Saint-Gall ordonna la suppression des images et des

autels dans l'église abbatiale. Le couvent rétabli, Gluss devint gouverneur de Wil et conduisit en 1532 pour le couvent les négociations en réclamation de dommages-intérêts à la ville de Saint-Gall ; il représenta aussi l'abbé aux assises juridiques de Glaris et Schwyz en 1539 et 1540, qui rendirent au couvent de Saint-Gall ses anciens droits sur le Toggenbourg. On lui doit également la reconstitution de la bibliothèque du couvent. † 27 mars 1546. — Voir *MVG* XXXIII, p. 513-516. — *ZKG* XI, p. 152. [J. M.]

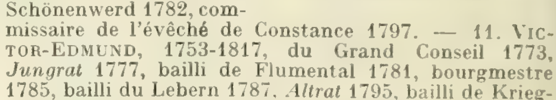
GLUTZ. Famille très répandue dans le Wasseramt (Soleure), dont plusieurs membres devinrent à diverses époques bourgeois de la ville de Soleure. Elle a donné de nombreux hommes d'État et des officiers aux services de France, de Rome, de Naples, d'Angleterre, etc.— I. D'une famille bourgeoise au XVe s. — KONRAD, fut membre du Grand Conseil en 1504, *Jungrat* 1506, bourgmestre 1513, bailli du Lebern et intendant des bâtiments 1515, *Altrat* 1518, député à Blamont auprès du duc de Wurtemberg 1523, recteur de l'hôpital 1527. Il adhéra au protestantisme, mais revint plus tard au catholicisme. *Jungrat* 1541-1544. *Armoiries* : d'or à la bande de sable accompagnée de deux étoiles de gueules. La famille s'éteignit avec ses enfants vers le milieu du XVIe s. — II. Vieille famille bourgeoise de Soleure. — NIKLAUS, de Derendingen, bourgeois 1560, du Grand Conseil 1565, † 1588. *Armoiries* : d'or à trois croix de sable posées en pairle renversé. Ses fils Ulrich, Stefan et Niklaus furent les ancêtres de trois branches.

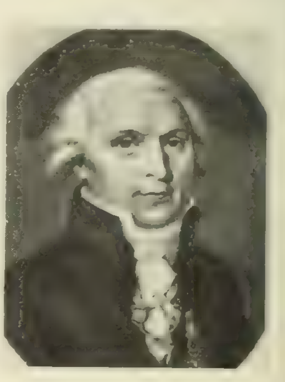
a) Branche d'Ulrich. Armoiries : celles de la famille. Cette branche s'éteignit avec FRANZ-PETER-ALOIS (1799-1838), lieutenant. — 1. BENEDICT, 1566-1624, du Grand Conseil 1594, *Jungrat* 1604, bourgmestre 1606, bailli du Lebern 1607, de Flumental 1611, *Altrat* et intendant des bâtiments 1616, trésorier et bailli de Kriegstetten 1621, de Bucheggberg et banneret 1624, député à la Diète, † à Strasbourg. — 2. BENEDICT, 1630-1704, du Grand Conseil 1661, *Jungrat* 1663, bailli de Flumental 1666, bourgmestre 1674, bailli du Lebern 1675, *Altrat* 1678, bailli de Kriegstetten 1691, intendant des bâtiments 1695, conseiller secret 1697, député auprès de l'évêque de Bâle. — 3. JOHANN-JOSEF, 1651-1710, P. *Esso*, bénédictin à Mariastein, profès 1670, prieur, abbé 1695. — 4. URS, 1665-1726, fils du n° 2, P. *Malachias*, cistercien à Saint-Urbain, profès 1682, prêtre 1689, abbé 1706, constructeur du nouveau couvent 1711, des stalles du chœur, de l'orgue et de la bibliothèque, vicaire général 1721. — 5. JOHANN-VICTOR, 1671-1729, frère du n° 4, chanoine de Schönenwerd 1693, prêtre 1694, prévôt 1709. — 6. IGNAZ-BENEDICT, 1675-1745, frère du n° 4, P. *Augustin*, bénédictin à Mariastein ; profès 1692, coadjuteur 1719, abbé 1735, restaurateur du couvent. — 7. JOHANN-GEORG, 1687-1763, du Grand Conseil 1715, lieutenant de la ville 1720, *Jungrat* 1723, *Altrat* et bailli de Kriegstetten 1737, bourgmestre 1741, bailli du Lebern 1743, conseiller secret 1752. — 8. URS-FRANZ-JOSEF, 1733-1809, prêtre 1758, chanoine de Soleure 1759, vicaire général de l'évêque de Lausanne, prévôt 1786.

b) Branche de Stephan, appelée dès 1660 environ GLUTZ-RUCHTI, VON GLUTZ-RUCHTI. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de Glutz, aux 2 et 3 de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile du même (Ruchti). — 1. HANS-JACOB, 1599-1651, du Grand Conseil 1629, *Jungrat* 1633, *Altrat* 1636, bailli de Kriegstetten 1639, intendant des bâtiments 1642, trésorier 1644, banneret, conseiller secret et bailli du Bucheggberg 1645. Il épousa Catherina Ruchti, la dernière de sa famille. — 2. PHILIPP, 1630-1702, du Grand Conseil 1649, *Jungrat* 1652, bailli du Lebern 1657, intendant des bâtiments 1660 et 1689, bailli de Kriegstetten 1672, conseiller secret et *Gemeinmann* 1676, bailli du Bucheggberg 1683,

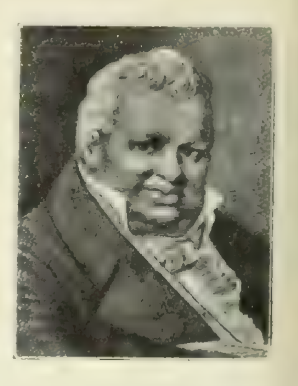


Altrat 1689. Prit le premier le nom de Glutz-Ruchti. — 3. JOHANN-LUDWIG, 1653-1701, P. *Ulrich*, cistercien à Saint-Urbain, profès 1665, abbé 1687, vicaire général 1699. — 4. JOHANN-JACOB-JOSEF, 1662-1723, fils du n° 2, du Grand Conseil 1679, avoyer d'Olten 1684, bailli de Lugano 1696, secrétaire de la ville 1701, *Altrat* et intendant des bâtiments 1707, trésorier 1710, bailli du Bucheggberg 1711, député à la Diète à Aarau 1712, chevalier de l'ordre de Saint-Michel 1713, banneret 1714, envoyé à la conclusion de l'alliance avec Louis XIV en 1715, bailli de Kriegstetten 1716, avoyer 1718. — 5. JOHANN-KARL, 1664-1735, frère du n° 4, prêtre 1684, chanoine de Soleure 1687, vicaire général de l'évêque de Lausanne, protonotaire apostolique, prévôt 1721. — 6. PHILIPP-JACOB-JOSEF, 1692-1769, fils du n° 4, du Grand Conseil 1711, bailli de Bechburg 1718, *Jungrat* 1740, bailli de Flumental 1745, bourgmestre 1751, bailli du Lebern 1753, *Altrat* 1759. — 7. JOHANN-KARL-STEPHAN, 1731-1795, du Grand Conseil 1752, *Jungrat* 1759, *Altrat* 1763, trésorier 1765, député à Neuchâtel lors des troubles de 1768, banneret 1769, bailli de Kriegstetten 1770, avoyer 1772 ; député au renouvellement de l'alliance avec la France en 1777 et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre de la Société helvétique, lieutenant au régiment Waldner en France, capitaine au régiment Buch en Espagne. — 8. URS-VICTOR-ANTON-JOSEF, 1747-1824, prêtre 1770, prédicateur du chapitre 1771, chanoine de Soleure 1785, vicaire général de l'évêque de Lausanne 1805, prévôt 1809, évêque de Chersonèse *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de Bâle 1820. — 9. URS-KARL-HEINRICH, 1748-1825, frère du n° 8, P. *Ambrosius*, cistercien à Saint-Urbain, profès 1766, professeur et bibliothécaire, gouverneur de Herdern 1786, coadjuteur 1787, abbé 1792 ; démissionna en 1813 à la suite de divergences avec le gouvernement lucernois. — 10. PHILIPPE-JACOB, 1749-1817, frère du n° 8, prêtre et curé d'Egerkingen, vicaire de Wolfwil 1774, doyen 1781, prévôt de Schönenwerd 1782, commissaire de l'évêché de Constance 1797. — 11. VICTOR-EDMUND, 1753-1817, du Grand Conseil 1773, *Jungrat* 1777, bailli de Flumental 1781, bourgmestre 1785, bailli du Lebern 1787, *Altrat* 1795, bailli de Kriegstetten 1796, major de la ville, capitaine au régiment Buch, ôtage en 1798, préfet du Bucheggberg 1803, juge à la Cour d'appel 1808, membre de la Chambre criminelle 1815. — 12. ***Peter-Josef-Johann-Anton***, 1754-1835, du Grand Conseil 1778, *Jungrat* 1780, bourgmestre 1789, bailli du Lebern 1791, de Flumental 1795 ; aide-major au régiment Buch en Espagne, chevalier de l'ordre de Charles III, colonel d'artillerie et ôtage en 1798, inspecteur helvétique des forêts, membre de la Consulta (fédéraliste) en 1802. Membre du gouvernement sous l'Acte de Médiation et avoyer de Soleure 1803-





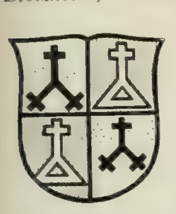
Peter-Joseph-Johann-Anton Glutz-Ruchti. D'après une gravure sur cuivre de J.-H. Lips.



Karl-Anton-Nepomuk Glutz-Ruchti. D'après un dessin de Heinr. Jenny. (Bibl. Nat. Berne.)

1831, député à la Diète, landammann de la Suisse 1805, député au Congrès de Vienne 1815, auprès de Charles X de France en 1828. — 13. KARL-ANTON-NEPOMUK, 1775-1837, fils du n° 7, patriote en 1798, banquier à Paris, puis à Bruxelles et à Strasbourg, acheta le domaine des chevaliers de Wachenhofen près de Baden-Baden en 1810. A Soleure en 1813, il fut peu de temps membre du Petit Conseil, puis s'établit à Berne et s'occupa de littérature. Auteur de *Leopold der Glorwürdige, Herzog von Oesterreich, vor Solothurn*, 1818. — 14. PETER-LEONZ-JUSTIN-JOSEF-LUDWIG-ANTON, 1791-1849, fils du n° 12, prêtre 1816, prédicateur du chapitre 1817, chanoine de Soleure 1824, de la cathédrale 1829, héraldiste.

c) Branche de Niklaus, appelée plus tard *Glutz von Blotzheim, Glutz-Blotzheim*. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de Glutz, aux 2 et 3 de gueules à une marque de famille d'argent (triangle sommé d'une croix) (Blotzheim). — 1. BENEDICT, 1618-1672, du Grand Conseil 1636, capitaine de cavalerie au service de l'archiduchesse Claudia du Tyrol; lieutenant-colonel 1640, leva un bataillon en 1641, commandant de la garnison soleuroise de Bellelay 1643, *Jungrat* 1645, acquit le fief de Traubach en Alsace 1652, *Altrat* 1652, capitaine en France 1657. — 2. URS, 1630-1697, du Grand Conseil 1661, bailli de Thierstein 1673, acquit la seigneurie de Blotzheim en 1681. Louis XIV confirma sa noblesse en 1686. — 3. JACOB-JOSEF, 1672-1740, fils du n° 2, du Grand Conseil 1699, secrétaire de la ville 1701, capitaine de la ville 1712, *Jungrat* 1718, vendit Blotzheim en 1720, intendant des bâtiments 1724, *Altrat* 1734, trésorier 1736, député à la Diète de Baden 1737, aide-major en France. — 4. JACOB-JOSEF-NIKLAUS, 1705-1782, fils du n° 3, capitaine-lieutenant au régiment Mannlich de Bettens, capitaine au régiment Besenval 1738 (tous deux en France), du Grand Conseil 1740, colonel vaguemestre au régiment Arregger en Espagne 1742, bailli de Thierstein 1750. — 5. FRANZ-PHILIPPE-VICTOR-JOSEF-IGNAZ, 1740-1805, du Grand Conseil 1761, capitaine des troupes envoyées à Neuchâtel en 1768, *Jungrat* 1770, intendant des bâtiments 1771, *Altrat* 1774, bourgmestre 1776, bailli du Lebern 1778, de Flumental 1787, trésorier 1795, député à la Diète, colonel-quartier-maître, du Petit Conseil 1803, préfet du Bucheggberg, président du Conseil d'église réformé. — 6. NIKLAUS-ALOIS, 1751-1816, fils du n° 4, du Grand Conseil 1773, *Jungrat* 1779, intendant des bâtiments 1782, *Gemeinmann* 1785, lieutenant de grenadiers au régiment Sury en Sardaigne. — 7. GEORG-LUDWIG-XAVER-HYPOLITE, 1760-1844, prêtre 1783, curé de Balstal 1785, chanoine de Soleure 1793, de la cathédrale 1828, généalogiste. — 8. FRANZ-VICTOR, 1780-1858, préfet, conseiller 1817, 1841, président du Conseil d'administration de la ville de Soleure, député à la Diète. — 9. URS-ROBERT-JOSEF-FELIX, 1786-1818, fils du n° 6, fonda la société littéraire 1807, co-rédacteur du *Soloth. Wochenblatt* 1809, membre fondateur de la société suisse d'histoire 1811, du Grand Conseil et commissaire des guerres 1814. Continuateur de l'*Histoire suisse* de Jean de Müller. S'établit à Munich en 1818, où il mourut. — 10. KARL, 1785-1845, capitaine en France, commandant de bataillon dans le second régiment suisse de ligne 1816. A rassemblé une collection de notices généalogiques sur l'histoire et la civilisation de Soleure. — 11. AMANZ, 1812-1876, fils du n° 8, avocat connu et notaire, député au Grand Conseil, membre du Conseil d'administration de la ville de Soleure. — 12. CONSTANZ, 1825-1902, avocat, député au Grand Conseil, chef du parti gris 1868, des Indépendants 1875, ammann de la ville 1877, président du tribunal cantonal 1879, de la Constituante 1887, colonel. — 13. LUDWIG, 1831-1886, frère du n° 12, bibliothécaire de la ville et membre de la Commission scolaire 1871, maître à l'école secondaire des filles 1872, président de la société d'Utilité publique et de l'asile de relèvement du Sonnenberg, rédacteur de l'*Anzeiger für Schweizergesch.* 1885, écrivain. — Voir *LL*. — *LLH*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — *AGS*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — Mülinen : *Helvetia sacra*. — *Bestallungsbuch*. — *ADB*. — *Dict. de la noblesse de France* XV. — Vautrey : *Hist. des évêques de Bâle* II, 521. [v. V.]



GMELIN, WILHELM-FRIEDRICH, graveur sur cuivre, dessinateur et peintre, * 1760 à Badenweiler (Brisgau), étudia à Bâle chez Christ. von Mechel 1778-1788, puis à Rome et en Allemagne. † à Rome 1821. Durant son séjour à Bâle, il fit de nombreux portraits (gravures et miniatures), des paysages à l'eau-forte et des aquatintes. — Voir *SKL*. — *ADB*. — *Stammbaum der Familie Gmelin*. — *Jahresbericht des Basler Kunstvereins*, 1905. [C. Ro.]

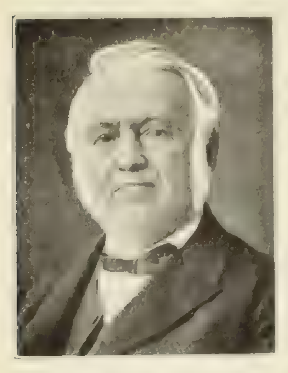
GMÜNDER. Famille des cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. L'abbé Heinrich II de Saint-Gall fit don en 1304 de la bourgeoisie de la ville de Saint-Gall à Ulrich von Gmünden (Appenzell R. E., D. Mittelland). La famille s'est éteinte dans la ville à la fin du XVII[e] s. ; nouvelle naturalisation d'une famille Gmünder de Hérisau en 1911. *Armoiries* de la famille appenzelloise : d'azur à une roue de moulin d'or soutenue de trois coupeaux de sinople ; de la famille saint-galloise : d'or à la roue de moulin de sable. Les Gmünder de Saint-Gall possèdent une généalogie ininterrompue depuis 1391, ceux d'Hérisau depuis le milieu du XVI[e] s. seulement, quoiqu'ils soient attestés dès 1462 sur le domaine de Sturzenegg (Com. Hérisau). — HANS fut trois fois landammann d'Appenzell au commencement du XV[e] s. Le teinturier KONRAD, de Hérisau, fut reçu dans la bourgeoisie de la ville souabe de Reutlingen en 1650 ; il est l'ancêtre des nombreuses familles *Gminder* de cette ville. Dans la ville de Saint-Gall, la famille occupa durant des siècles diverses fonctions, parfois celles de bourgmestre, ancien-bourgmestre, bailli impérial (tribunal pénal). Il faut mentionner — 1. JOACHIM, 1521-1562, maître ès arts à Wittemberg 1543, D[r] med. à Bonn 1561, conseiller intime du prince électeur de Saxe. — 2. KONRAD, 1509-1582, maître de la monnaie à Saint-Gall. — 3. JAKOB, 1606-1672, potier d'étain, prévôt. — 4. HEKTOR, 1666-1740, peintre et verrier à Saint-Gall. — Voir *UStG*. — Schiess : *Appenz. UB* I. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — *LLH*. — Vadian (emploie également les formes Gmünder et Gmönder). — *SKL*. — *St. Galler Nbl.* 1925, p. 55. — Fr. Bauser : *Gesch. der Familie Gminder in Reutlingen* (1923), où les Gmünder saint-gallois et appenzellois sont mentionnés. [Bt.]

GMÜR. Famille d'Amden (Saint-Gall), bourgeoise aussi à Murg, Schänn.s, M. .. etc , et très répandue en Amériqu.. 1433, RUDI à Amden ; 1522, LEO HARD, député de la commune d'Amden ; 1590, LEONHARD, du Conseil dans le pays de Gaster. *Armoiries* : d'or à cinq tourteaux de sable.



I. *Gmür d'Amden*. Ils se divisent depuis le XVI[e] s. en deux branches : les *Grossgmür* et les *Kleingmür*. — 1. LEONHARD, 1771-1828, curé d'Amden, commissaire épiscopal dans le pays de Gaster, puis doyen de la cathédrale de Saint-Gall en 1826, après l'institution du double évêché de Coire-Saint-Gall. — 2. GALLUS, 1775-1850, frère du n° 1, ammann d'Amden pendant plusieurs décades. Ancêtre des Grossgmür du domaine d'Æschern. Le goût du chant se conserva particulièrement dans sa famille. — 3. ***Leonhard***, fils du n° 2, chef du parti conservateur dans les luttes politiques et ecclésiastiques du canton de Saint-Gall dès 1833 ; * à Amden le 22 octobre 1808, greffier du tribunal criminel de Saint-Gall 1834-1837, député au Grand Conseil 1835-1876 (avec une interruption de 1867 à 1870), juge criminel 1838, juge cantonal de 1859 à sa mort, président du Conseil d'administration catholique 1839-1841, 1843-1845, 1857-1877 ; député à Rome pour le règlement de la question épiscopale 1846-1847, bibliothécaire du couvent 1847-1855, maître d'esthétique l'école libre de philosophie de Saint-Gall 1849-1855, membre du Conseil scolaire catholique et dès 1862 du Conseil scolaire cantonal, conseiller aux États 1864 1867. Publiciste et esthéticien, rédacteur pendant

vingt ans du *Wahrheitsfreund* catholique conservateur. Il transforma le domaine familial d'Eschern à Amden en fidéicommis pour ses descendants des deux sexes. † 12 août 1877. — 4. JOSEF, 1821-1882, fils du n° 2, chef du parti conservateur lors du Sonderbund et dans les années suivantes, rédacteur du *Vaterland* ; fondateur de l'association des étudiants catholiques suisses (qui l'appelaient le papa Gmür), avocat à Mels dès 1876. — 5. P. AUGUSTIN (Leonhard), 1841-1900, fils du n° 3, profès au couvent d'Einsiedeln 1860, prêtre 1865, maître et préfet au gymnase du même lieu, organisateur et promoteur des sociétés catholiques suisses pour compagnons ouvriers, dont il fut dès 1884 le président central. — 6. RUDOLF, 1857-1901, fils du n° 3, d'abord architecte, aquarelliste, se voua ensuite à la scène d'abord en Italie, puis en Allemagne, où il fut de 1895 à sa mort chanteur et l'un des membres éminents de l'opéra de la cour de Weimar. L'un des plus grands chanteurs d'opéra du théâtre allemand. — 7. LEONHARD, * 1865, fils du n° 3, Dr jur., premier procureur général du canton de Saint-Gall dès 1902. — 8. THEODOR, * 1859, fils du n° 4, musicien et compositeur, établi à Cork (Irlande) depuis 1878. — 9. EMIL, Dr jur., * 1881 à Rorschach, petit-fils du n° 4, secrétaire du département cantonal des Travaux publics 1906-1909, membre du Conseil de ville à Saint-Gall 1909-1911, conseiller d'État (département de l'économie publique) de 1911 à sa mort, 6 juillet 1912. Auteur d'une *Rechtsgesch. der Landschaft Gaster*, et d'une *Gesch. der Landwirtschaft im Kt. St. Gallen*, etc.


Leonhard Gmür (n° 3).
D'après une photographie.

II. *Gmür de Murg*. MARX, d'Amden, s'établit à Murg dans la première moitié du XVIIe s., où il devint l'ancêtre de la branche de ce village, dont se détacha environ un siècle plus tard celle de Schännis. — 10. MAX, Dr jur., * 4 février 1871 à Flawil, d'abord avocat à Saint-Gall, Wattwil et Flawil, privat-docent à l'université de Berne 1899, professeur extraordinaire 1900, professeur ordinaire de droit privé suisse et germanique, et d'histoire du droit germanique 1903, recteur 1913, président de la société des juristes bernois et rédacteur de leur *Zeitschrift*. Auteur de nombreuses publications dans les divers domaines de la jurisprudence, commentateur du Code civil suisse, éditeur des *Rechtsquellen des Kts. St. Gallen* vol. I et II *(Alte Landschaft* et *Toggenbourg)*. † d'un accident à Viareggio 27 juillet 1923.


Max Gmür.
D'après une photographie.

III. *Gmür de Schännis*. — 11. ***Dominik***, homme politique et homme d'État, fils du dernier sous-bailli de Schännis au pays de Gaster, * 27 novembre 1767, juriste, « patriote » ardent dès 1798, c'est-à-dire partisan des idées nouvelles. Député du canton de la Linth au Grand Conseil helvétique, il prit une part active aux luttes pour la Constitution, mais devint cependant un adversaire de l'État helvétique unitaire : landammann de l'éphémère État libre du Gaster 30 sept. 1802, député au Grand Conseil saint-gallois 1803, qui le nomma immédiatement au Petit Conseil (gouvernement). Il fit partie de cette autorité jusqu'à sa retraite en 1833, sauf du 23 février 1815 au 21 juin 1816. Il était en outre membre du Conseil d'administration catholique. Il fut l'homme de confiance de la population de la région de la Linth, chef des catholiques libéraux-conservateurs, adversaire du rétablissement de l'abbaye de Saint-Gall, mais partisan du double évêché de Coire-Saint-Gall. Il intervint dans la Constituante de 1830-1831 en faveur du maintien de la division confessionnelle du canton. † 19 juillet 1835 dans son château de Wartegg près de Rorschach. — 12. XAVER, frère du n° 11, chef du landsturm du pays de Gaster en avril 1798, qu'il conduisit sans résultat contre Rapperswil, favorable aux Français. Il entra cependant au tribunal cantonal du canton de la Linth, devint capitaine du pays en septembre 1802 pour l'État libre du Gaster, président du tribunal de district 1803 et député au Grand Conseil où il siégea jusqu'à sa mort en 1825. Liquidateur du couvent de Schännis 1811, il acheta pour sa famille le bâtiment conventuel dénommé dès lors *Linthhof*, et ses dépendances, pour le prix de 4000 fl. — 13. IGNAZ, frère du n° 12, conservateur convaincu, agent de la commune de Schännis en 1798, l'un des neufs conseillers du pays libre de Gaster en septembre 1802, député du Grand Conseil dès 1808, ammann de cercle, puis de district, membre de la commission de police de la Linth, de la Constituante de 1830, président du collège catholique du Grand Conseil. — 14. ***Dominik***, * 21 juin 1800, chef politique libéral, député au Grand Conseil de 1831 à sa mort, avec quelques interruptions, membre du Conseil d'administration catholique, titulaire de nombreuses fonctions de district ou communales, ammann de district, président du tribunal de district, etc. A l'assemblée de district réunie à Schännis le 2 mai 1847 et dont les conséquences furent si considérables, il contribua à la victoire du parti libéral qui fit jouer au canton de Saint-Gall un rôle décisif lors du Sonderbund. Conseiller national 1848-1851 ; colonel 1839, chef de la Ve division dans la campagne du Sonderbund, il obligea Zoug à capituler et reçut le 27 nov. la capitulation de Schwyz. † 7 janvier 1867. — Voir Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen*. — Henne-Amrhyn : *Gesch. des Kts. St. Gallen*. — Dierauer : *Gesch. des Kts. St. Gallen*, dans *Zentenarbuch* 1903. — Dierauer V. — Le même, dans *MVG*, 21. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1835-1841, p. 543. — *ASG* III, 31 ; IV, 100. — *NZZ* 1921, nos 1348 et 1368. — M. Fels : *Xaver Gmür*, Lichtensteig 1825. — E. Gmür : *Oberst Dominik Gmür*. — Le même : *Rechtsgesch. von Gaster*, dans *Abhandlungen zum schweiz. Recht*, cahier 11. — *St. Galler Nbl.* 1883, p. 13 ; 1902, p. 19 ; 1906, p. 60 ; 1907, p. 84 ; 1912, p. 83 ; 1913, p. 40 et 55 ; 1914, p. 85 ; 1922, p. 79. — *SKL*. — *Biogr. Jahrbuch*, édité par Bettelheim V, 309. — *Zeitschr. des Bernischen Juristenvereins* 59 (liste des œuvres du professeur Max Gmür). — Regens Eberle : *Präsident Leonhard Gmür*. — *St. Galler Tagblatt* 1912, n° 158. — *Die Schweiz* 1921, p. 612. — Barth II, p. 199. [Bt.]


Dominik Gmür en 1848
D'après une lithographie de L. Wagner (Bibl. Nat. Berne).

GNADENTAL (C. Argovie, D. Bremgarten, Com. Nesselbach. V. *DGS*). Ancien couvent de cisterciennes. *Sceau* : un agneau pascal. Vers 1282 déjà des béguines auraient émigré de Gnadental à Bâle ; vers 1297 existait à Gnadental *(vallis gratiarum)* une maison de béguines qui reçut des dons du chevalier Johannes von Hedingen, seigneur de Brunegg. Gnadental conclut en 1302 un traité de combourgeoisie avec Bremgarten, puis d'autres avec Zurich et Zofingue, où les nonnes possédaient en propre, en 1309, un bâtiment administré par un éco-

nome. Elles furent admises en 1344 dans l'ordre des cisterciennes et soumises au couvent de Wettingen, mais ne furent constituées en couvent par l'évêque Burkhart I de Constance, que le 2 février 1396. Après une longue époque de prospérité, l'établissement fut presque anéanti dans un incendie en 1608 et souffrit de grands dommages durant les deux guerres de Villmergen de 1656 et 1712. Des officiers bernois et argoviens y négocièrent également sans résultat la neutralité de Bremgarten et du Freiamt. La Staudenschlacht eut lieu le 26 mai 1712 à environ une lieue de distance. Il résulta de ces divers événements qu'aucune nonne ne fut plus reçue de 1747 à 1763 et que Gnadental ne se maintint que grâce à l'appui vigilant des couvents de Wettingen, Muri, Saint-Urbain et Einsiedeln. La Révolution de 1798 lui enleva la basse juridiction sur Nesselbach, Niederrohrdorf et le Heitersberg dans le comté de Baden. Le couvent fut supprimé le 13 janvier 1841, puis rétabli le 31 août 1843 comme couvent de nonnes par décision de la Diète, et fermé définitivement le 16 mai 1871 par un décret du Grand Conseil. Ses bâtiments servent actuellement d'asile à des vieillards et à des enfants faibles d'esprit. — Voir Kurz et Weissenbach : *Beiträge z. Gesch. des Kts. Aargau*. — Mülinen : *Helvetia sacra* II. — *Necrologium von Gnadental* (mns.). [H. Sch.]

GNADENTAL. Ancien couvent de clarisses de la ville de Bâle, situé sur l'emplacement de l'école des arts et métiers à la Spalenvorstadt et au Petersgraben. Il tenait son nom de la maison de Gnadental près de Mellingen (Argovie), dont quelques béguines s'étaient établies à Bâle en 1282, où elles s'étaient soumises à la règle de saint François. Leur directrice avait le rang et le titre d'abbesse. Le couvent subsista jusqu'à la Réforme ; sa suppression eut lieu en 1526-1529. Il fut administré ainsi que ses biens par le Conseil de la ville dès 1530. Son église, transformée en 1574 en grenier, dura comme telle jusqu'à la construction de l'école des arts et métiers en 1890. — Voir *Basler Kirchen* I, publ. par E.-A. Stückelberg. — Mülinen : *Helvetia sacra* II. [C. Ro.]

GNÆGI. Famille de la campagne bernoise des communes seelandaises de Nidau, Ipsach, Bellmund, Schwadernau et Täuffelen, ainsi que de Höchstetten (D. Berthoud). — GOTTFRIED, de Schwadernau, * 10 décembre 1878, aubergiste, député au Grand Conseil dès 1907, au Conseil national dès 1919, membre de la Commission d'économie publique. — *DSC*.

Une famille bourgeoise du même nom, établie dans la ville de Berne, et peu nombreuse, exista aux XVIe et XVIIe s. — Gruner : *Genealogien* (mns. Bibl. de la ville de Berne). [H. Tr.]

GNÆPSER ou **GNEPSER.** Famille saint-galloise éteinte, titulaire de nombreux fiefs de l'abbé de Saint-Gall, des comtes du Toggenbourg et de l'évêque de Constance. *Armoiries* : d'argent à la tête de cerf de gueules. JOHANN, bourgeois de Saint-Gall 1373 ; HUGO, possesseur du petit château de Buchholz près de Bernang 1420 ; HANS, son frère, possesseur de la moitié du château de Sulzberg 1426. Les Gnäpser cédèrent à l'abbé de Saint-Gall les droits de juridiction de Goldach, dépendant de leur moitié du château de Sulzberg en 1463, et vendirent en 1474 cette part à Georg Mötteli. Un HANS acheta en 1478 l'autre moitié de Sulzberg et la revendit également aux Mötteli en 1490. La famille s'est éteinte dans la première moitié du XVIe s. — Voir *UStG*. — Naef : *Chronik*, p. 59 et 825. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, 65. [Bt.]

GNEHM. Familles des cantons de Schaffhouse et de Zurich.

A. **Canton de Schaffhouse**. Famille de Stein-sur-le-Rhin, qui a été représentée au Conseil, descendant de PETER, peut-être originaire de Trüllikon, bourgeois dès 1620, † 1648. — PETER, petit-fils du précédent, * 1653, conseiller, maître des grains et avoyer. — *Nbl. der Feuerwerker. in Zürich* 1854, p. 135. — Keller-Escher : *Familie Grebel*, table IV. — Isaak Vetter : *Chronik*, p. 422. — Renseignements de F. Rippmann. — [F. H.] — ROBERT, D^r phil., * 20 août 1852, chimiste, privat-docent de chimie à l'École polytechnique fédérale 1875, professeur 1876, directeur de la Société pour l'industrie chimique à Bâle 1884, député au Grand Conseil bâlois 1884-1894 et membre du Conseil de l'Instruction publique 1892-1894. Professeur de chimie technique à l'École polytechnique fédérale 1894, directeur de cette École 1899-1905, membre depuis 1887 et président dès 1905 du Conseil de l'École ; bourgeois d'honneur de la ville de Zurich 1905. — Voir *Mitt. der Nat. Ges. Schaffhausen* 1922-1923. — *ZWChr.* 1905. — PETER, † 1799 à l'âge de 82 ans, peintre de paysages et sur catelles à Berne. — Voir *SKL*. [L. S.]

B. **Canton de Zurich**. Famille de Fischental (Zurich), ou elle est attestée depuis 1528, et qui est aussi représentée actuellement dans quelques communes voisines. [J. FRICK.]

GNOS. Famille uranaise, originaire du canton de Glaris, bourgeoise d'Altdorf, Erstfeld, Isental et Silenen. L'accession à la bourgeoisie remonte à JOHANN, de Glaris, établi à Schächental en 1494. De Spiringen, la famille essaima au XVIIe s. à Isental, Silenen, Altdorf et Unterschächen, et au XVIIIe s. de Silenen à Schattdorf. — JOHANN, † en Morée 1688 ; ANTON, † à Villmergen 1712. — JOH.-HEINRICH, † 1799 en combattant contre les Français. — Voir obituaire de Bürglen. — Rôle des bourgeois aux Arch. d'État d'Uri. — Actes de la paroisse de Spiringen. — *Nbl. Uri* 7, p. 58. [J. M., A.]

GNOSCA (C. Tessin, D. Bellinzone. V. *DGS*). Com. et paroisse de rite ambrosien dans l'ancienne *pieve* de Biasca. En 1198, *Niosca* ; 1312, *Nioscha* ; 1478, *Gnossa* et *Gnioscha* ; 1581, *Agnoscha* ; 1618, *Ignosca*. En 1898, on y découvrit des objets étrusques en bronze. L'évêque de Côme y possédait un fief qui est encore mentionné en 1606. D'après *LL*, les ruines d'un village détruit par un éboulement auraient existé entre Gnosca et Preonzo, mais aucun document ne mentionne ni le village ni sa destruction. Autrefois, la situation de Gnosca, au temporel et au spirituel, était fort embrouillée et l'objet de contestations entre la république de Côme et le chapitre métropolitain de Milan, de qui relevaient les vallées ambrosiennes tessinoises. Une sentence arbitrale du 25 mars 1202 attribua la juridiction sur Gnosca et Gorduno à Côme, mais, d'autre part, cette même année les deux localités appartenaient à la *castaldia* de Claro, qui relevait du chapitre de Milan. En 1374, les *Ordinarii* de Milan nommaient Ubertus de Gnosca pour leur podestat de Gnosca et Gorduno. Dès le XIIe s. au moins, Gnosca et Gorduno formaient sans doute un groupement religieux relevant de Côme, ce qui expliquerait le fait que les deux villages firent partie du comté, puis bailliage et district de Bellinzone, bien que Gnosca relevât au spirituel de Milan. Dès le XIIe s. au moins, l'église des SS. Carpoforo et Maurizio était utilisée par les habitants de Gnosca et Gorduno ; elle existe encore sur le territoire de Gorduno ; à Gnosca même existaient l'église de Saint-Jean, mentionnée dès la seconde moitié du XIIe s., et celle de Saint-Pierre Martyr, bâtie dans la seconde moitié du XIIIe s., consacrée en 1498 et restaurée en 1924. Aux XVIe et XVIIe s., la population de Gnosca était placée en partie sous la juridiction spirituelle de l'évêque de Côme, en partie sous celle de l'archevêque de Milan. Les droits de ce dernier remonteraient à un certain Ariprando de Oglate, qui, au XIIe s., vendit la moitié de Gnosca à Arnolfo, prêtre de Santa-Maria de Milan, lequel la céda à Ambrogio, *primicerius* de la cathédrale de Milan, qui lui-même en fit don au chapitre. Pour empêcher la population de passer en entier au rite ambrosien, on recourut aux papes Alexandre III et Luce III. La population ambrosienne eut pour église paroissiale Saint-Pierre Martyr, et la population romaine SS. Carpoforo et Maurizio jusqu'en 1626, époque où la paroisse fut transférée à l'église des SS. Roch et Sébastien à Gorduno même. L'église de Saint-Jean de Gnosca resta, comme auparavant, subsidiaire de l'église paroissiale de Gorduno. En 1480 les $^2/_3$ de la dîme du territoire de Gnosca appartenaient au recteur des SS. Carpoforo et Maurizio et $^1/_3$ à celui de l'église de Saint-Pierre de Gnosca. La coexistence des deux rites romain et ambrosien dans le même village (en 1583, 22 ménages de Gnosca et en 1636, 25 relevaient du curé de Gorduno) donna lieu à de nombreux conflits en 1480, 1552,

1570, etc. En 1783, la population romaine de Gnosca, qui relevait de la *vicinanza* et de la paroisse de Gorduno, en fut détachée moyennant une indemnité de 400 écus, et rattachée définitivement à Gnosca. L'église de Saint-Jean de Gnosca était désafectée et ses revenus passaient à l'église paroissiale de Gorduno.

Ce que les documents appellent ordinairement le château de Gnosca est le château de San Carpoforo sur le territoire de Gorduno. *Population* : 1567 et 1784, environ 400 hab. ; 1870, 186 ; 1920, 249. — Voir Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Le même : *Die Capitanei von Locarno.* — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa.* — Monti : *Atti.* — *BStor.* 1881, 1898, 1902, 1909, 1910, 1915, 1922. — *Mon. histor. patriae* XVI. — Pometta : *Come il Ticino.* — Rahn : *I monumenti.* — E. Maspoli, dans *Pagine nostre* I. [C. TREZZINI.]

GNOSCA (NOBLES DE). Les *capitanei* ou *cattanei* de Gnosca étaient une branche des *capitanei* de Locarno, celle des Magoria. Ils prirent le nom de Gnosca de leur château entre Gnosca et Gorduno. Une branche s'établit à Bellinzone et y bâtit l'église de Santa Maria, aujourd'hui San Rocco, en 1330. Ils possédaient des biens à Giubiasco qu'ils vendirent en 1341 aux Rusconi et détenaient en fiefs des biens de l'évêque de Côme et de la cathédrale de Milan, des propriétés et des droits fonciers dans le comté de Bellinzone ainsi qu'à Pedemonte (Locarno), en Onsernone, à Golino et dans les Centovalli. Les Gnosca disparaissent au début du XVe s. ; ils reprirent peut-être leur ancien nom de Magoria, puisque à cette époque leurs fiefs appartenaient à Eusebius de Magoria et que, en 1405, on mentionne un Lafrancolus de Magoria, de Locarno, fils de Jacob de Nioscha. — 1. LAFRANCUS, cité en 1259 et 1277 ; peut-être identique au Lafrancus mentionné en 1312. En 1311 LANFRANCOBUS et ALMENOFUS demandaient à Henri VII de Luxembourg la confirmation de leurs fiefs. — 2. JACOBUS dit *Cattaneo*, fonda le 11 septembre 1330 l'église de Santa Maria à Bellinzone. — 3. UBERTUS ou UBERTINUS était investi en 1370, pour cinq ans, de la *castaldia* de Claro par les *Ordinarii* de Milan ; en 1374, ces derniers le nommaient podestat de Gnosca et Gorduno. — 4. JACOBUS dit *Cattaneo*, fils naturel de Luterius de Gnosca, légua par testament en 1442 l'église de Santa Maria à la commune de Bellinzone. — C. Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — Le même : *Blenio u. Leventina.* — Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa.* [C. T.]

GNUERSER. Famille zuricoise de conseillers et de chevaliers des XIIIe et XIVe s. *Armoiries* : d'or à trois cornes de bélier de sable. — 1. HEINRICH, du Conseil de carême 1273. — 2. LÜTOLD, du Conseil de carême 1263-1265. — 3. LÜTOLD, du Conseil d'été 1293-1296, du Conseil de carême 1299-1305. — 4. HEINRICH, chanoine et directeur du trésor de la prévôté de Zurich, † 10 septembre 1306. — 5. MARQUARD, frère du n° 4, magister, chanoine de Beromünster 1299, de la prévôté de Zurich 1306 où il fut cofondateur de la prébende de la chapelle de Saint-Michel 1313, maître d'école de la prévôté 1314, patron de l'église de Stallikon, † 20 août 1328. — 6. LÜTOLD, du Conseil de carême 1329, banni pour deux ans de la ville lors de la révolution de Brun et exclu à perpétuité du gouvernement. — Voir *UZ.* — *Zürcher Stadtbücher.* — *Mon. Germ. Hist. Necr.* I. — *Sigelabb. zum UZ* VII, n° 82. [C. B.]

GOBAT. Famille de Crémines (Jura bernois). — 1. SAMUEL, * 26 janvier 1799 à Crémines, missionnaire à Malte, en Égypte, en Abyssinie et dans le Liban. Directeur du gymnase protestant de Malte 1845, il est nommé l'année suivante, par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, évêque protestant de Jérusalem, avec mission de veiller sur les protestants de Syrie, d'Asie-Mineure, d'Égypte, d'Abyssinie et de Palestine. † 11 mai 1879 à Jérusalem. *SBB* IV. — 2. Charles-***Albert***, 1843-1914, D^r en droit, avocat à Delémont 1867, député au Grand Conseil 1882 et la même année conseiller d'État, chef du Département de l'Instruction publique jusqu'en 1906, puis du Département de l'Intérieur jusqu'à sa retraite en 1912, où il se signala par une lutte acharnée contre l'alcoolisme. Député au Conseil des États 1884-1890 et au Conseil national de 1890 à sa mort. Très versé dans les questions ferroviaires, il fut membre du Conseil d'administration du Jura-Berne-Lucerne, vice-président du Jura-Simplon, membre du Conseil d'administration des C. F. F. (IIe arrondissement) ; adversaire du rachat des chemins de fer et de la convention du Gothard. Un des pionniers de la réconciliation des peuples. En 1892, il présida la IVe conférence de l'Union interparlementaire, à Berne, qui lui confia la création et la direction de son Bureau permanent, 1892-1906. Lauréat du prix Nobel pour la paix en 1902, il succéda en 1906 à Élie Ducommun à la tête du Bureau international de la paix. A publié : *La République de Berne et la France pendant les guerres de religion*, 1891 ; *L'Histoire de la Suisse racontée au peuple*, 1901 ; *Croquis et impressions d'Amérique*, 1904 ; *Le cauchemar de l'Europe*, 1911. [Marg. GOBAT.]



Albert Gobat.
D'après une photographie.

GOBBI, ANSELMO, de Lugano, prof. et franciscain au couvent de Santa Maria degli Angeli. En 1800, il présenta au commissaire helvétique Zschokke un « projet d'éducation civile et morale » pour le canton de Lugano. — *BStor.* 1881. — GIUSEPPE-ANTONIO, de Piotta, * 1777, † 10 février 1827. En 1814, il fut un des cinq délégués de la Léventine pour traiter à Altdorf de l'union de la vallée avec le canton d'Uri. — A. Cattaneo : *I Leponti.* [C. T.]

GOBBO, IL. Voir SOLARI, CRISTOFORO.

GOBEL, ***Jean-Baptiste-Joseph,*** * 1er septembre 1727 à Thann (Alsace), † guillotiné à Paris, 13 avril 1794. Il fit ses études au collège des Jésuites de Porrentruy, entra dans les ordres mineurs, se rendit au Collège germanique à Rome. Plus tard, il fut élu chanoine de Moutier-Grandval, puis official du diocèse de Bâle, chanoine de la cathédrale, vicaire général et enfin sacré évêque de Lydda. Devenu suffragant du prince-évêque de Bâle, il se fixa au château de Porrentruy. Chargé de négocier avec la France l'échange des paroisses du diocèse de Bâle situées en Alsace contre celles de l'archevêché de Besançon, situées en Ajoie, il mena à bien les longues tractations qui aboutirent au traité d'échange de 1779, ratifié par Louis XVI en 1780. Il obtint du roi de France une pension de 14 000 livres. Au début de la Révolution française, il se fit nommer député d'Alsace aux États généraux par le clergé de Belfort-Huningue et prêta serment à la Constitution civile du clergé. Il fut bientôt élu archevêque métropolitain de Paris ; mais arrêté le 19 mars 1794, avec Chaumette, pour avoir «conspiré contre la république », il fut exécuté le 13 avril 1794. Gobel exerça une grande influence sur les chefs de la révolution dans l'évêché de Bâle, en particulier sur son neveu Joseph-Antoine Rengguer. — V. Quiquerez dans *Revue d'Alsace*, 1856. — Gautherot : *Gobel, évêque métropolitain constitutionnel de Paris*, dans *Revue des questions historiques* 1909 (un autre ouvrage a paru sous le même titre en 1911). — G.-F. Chèvre : *Les Suffragants de l'ancien Évêché de Bâle.* [G. A.]

GOBENSTEIN. Vieille famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. — NIKLAUS Gobenstein, de Rüttenen, bourgeois 1580. La famille s'éteignit en la personne de JAKOB, 1797-1847, drapier, directeur de la prison. *Armoiries* : de gueules au bélier d'argent, armé d'or, issant de trois coupeaux de sinople. — 1. URS, 1665-1714, connu par les mesures prises à l'occasion de sa mort. — 2. URS-VIKTOR, 1737-1786, D^r med., médecin de la ville, doyen de la faculté de médecine, grand conseiller. — La famille compta en outre plusieurs membres dans le clergé. — Voir P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter.* — P. Alex. Schmid et L. Schmidlin : *Kirchensätze.* [v. V.]

GOBET. Familles fribourgeoises, bourgeoises de

nombreuses communes du canton. *Armoiries* : de gueules à un soc de charrue d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de deux branches de muguet mouvant de trois coupeaux de sinople. De la famille de Morat, éteinte, font partie : — 1. HANS, banneret de Morat. — 2. JEAN, bourgmestre de la même ville en 1588 et — 3. MAURICE en 1640. — A une famille originaire de Vuippens se rattache — JEAN, aumônier militaire des troupes fribourgeoises au service de Gênes en 1623, puis prêtre de l'Ordre de Malte. Il fut chapelain à Malte après 1624, et revint à la commanderie de Saint-Jean à Fribourg en 1628, pour aller ensuite à Malines et à Aix-la-Chapelle. Il fut chargé de la surveillance des commanderies de Regensbourg et de Altmühlmünster. † 1657. — A la famille de Sâles (Gruyère) se rattache — LOUIS, * 1868, à Sâles, † 1907 à Fribourg. Dr theol. 1893, préfet du collège Saint-Michel à Fribourg dès 1898, professeur de géographie dès 1904. Collaborateur à *La géographie* et aux *Annales de géographie*. A la famille de Fribourg appartient — JEAN-FRANÇOIS-PIERRE-LUCAS, † le 29 janvier 1781, chapelain de Saint-Pierre à Fribourg de 1759 à 1781, qui laissa de nombreux manuscrits sur les événements contemporains, dont une partie a été publiée dans les *Annales fribourgeoises*. — *AHS* 1921, p. 73. — Engelhard : *Chronik Murten*, 311, 313, 319. — *Étr. frib.* 1909. — *Liberté*, 21 octobre 1907. — *Revue de Fribourg* 1907, p. 801. [P. A.]

GOCKEL, ALBERT, * 27 novembre 1860 à Stockach (Bade), depuis 1896 à Fribourg où il fut d'abord assistant et privat-docent, puis dès 1903 professeur de physique et de météorologie ; recteur de l'université 1921-1922. Auteur de *Luftelektrische Untersuchungen*, 1902 ; *Gewitter*, 3e éd. 1925 ; *Luftelektrizität*, 1908 ; *Schöpfungsgeschichtl. Theorien*, 2e éd. 1910 ; *Radioaktivität von Boden und Quellen*, 1914 ; *Luftelektrische Beobachtungen*, 1917. [G. SCHNÜRER.]

GODEFROY. Famille genevoise originaire de France. *Armoiries* : d'argent à trois hures de sanglier de sable. — 1. ***Denis,*** célèbre jurisconsulte, * à Paris en 1549, † à Strasbourg en 1622. Il quitta Paris pour échapper aux persécutions religieuses ; après avoir pris le grade de docteur à Orléans 1579, il accepta la chaire de droit à l'académie de Genève, ville où il fut reçu bourgeois l'année suivante et nommé du Conseil des Deux-Cents en 1587. En 1589, le roi de France le créa bailli de quelques villages au pied du Jura ; son bailliage ayant été envahi et pillé par les troupes du duc de Savoie, il se rendit à Bâle, puis à Strasbourg où il enseigna les *Pandectes*, et enfin à Heidelberg, où il professa le droit. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages de droit ; la publication de son *Corpus juris* a fait époque (1583). — 2. THÉODORE, * à Genève 1580, † 1649, fils du n° 1, historien et jurisconsulte. Il se rendit à Paris en 1602 et abjura le calvinisme. Il fut nommé en 1617 historiographe de France. Conseiller et secrétaire de l'ambassade de France pour la paix de Münster en 1643 ; la même année le roi lui confera le titre de membre de ses conseils d'État. A publié plusieurs volumes importants de généalogie, de diplomatique et d'histoire et a laissé aussi de nombreux manuscrits et des relations de ses ambassades. — 3. ***Jacques,*** * à Genève 1587, † 1652, frère du n° 2, jurisconsulte genevois. Il persévéra dans le calvinisme et resta fidèle à Genève. Il y fut nommé en 1619 professeur de droit. Du Conseil des Soixante 1629, secrétaire d'État 1632, syndic 1637, 1641, 1645, 1649. A plusieurs reprises, il fut chargé de missions importantes, notamment en France auprès de Louis XIII en 1643. L'édition qu'il a donnée du code Théodosien, 1665, est un monument indispensable pour l'étude de l'empire romain du IIIe au VIe s., il y travailla plus de trente ans. Auteur de nombreux ouvrages de droit A laissé en manuscrit des *Mémoires touchant l'État et la Ville de Genève* jusqu'en 1627, formant 3 vol. in-folio C'est une collection de recherches sur Genève dont il se proposait d'écrire l'histoire. Jacques Spon les cite avec éloge et déclare s'en être beaucoup servi. — Voir Galiffe : *Not. gén.* III, 238. — De Montet : *Dictionnaire.* — Borgeaud : *Hist. de l'académie de Genève.* [H. Da.]



Denis Godefroy.
D'après une gravure sur cuivre portant le monogramme H. B. (Coll. Maillart).



Jacques Godefroy.
D'après une gravure sur cuivre de M.-V. Sommer. (Coll. Maillart).

GODEL. Famille fribourgeoise originaire de Domdidier où elle existait déjà à la fin du XIVe s. et dont quelques membres furent reçus dans la bourgeoisie de Fribourg en 1678 et 1737. Une branche devint bourgeoise d'Écublens au XIXe s. D'autres membres sont actuellement établis en France et en Angleterre. Cette famille qui figure parmi les bienfaiteurs de la paroisse de Domdidier, a donné plusieurs prêtres, religieux, notaires, etc. *Armoiries* : barré de gueules et d'or de six pièces, à une stèle d'argent en pal brochant. — 1. JOSEPH, Garde-suisse en France, tué aux Tuileries le 10 août 1792. — 2. CHARLES, * 1866, vice-chancelier 1896-1902, chancelier d'État et 1er secrétaire du Grand Conseil depuis 1902. — Dellion : *Dictionnaire* IV. — Archives d'État Fribourg. — Renseignements de la famille. [G. Cx.]

GODENZI, autrefois **de GAUDENTIIS.** Famille de Poschiavo. — BERNARDINUS, Dr theol., vicaire général, custode de la cathédrale de Coire 1630-1655 ; il prit part en qualité de représentant du grand chapitre à la députation grisonne qui se rendit à Milan en 1637, puis à Madrid pour régler définitivement la rétrocession de la Valteline aux III Ligues, prévue par la paix perpétuelle de décembre 1639. Doyen et prieur de la cathédrale en 1655, il y fit construire l'autel de St. Gaudentius en 1665 et le dota d'une prébende par testament du 10 novembre 1665. † 31 juillet 1668. [J. SIMONET.]

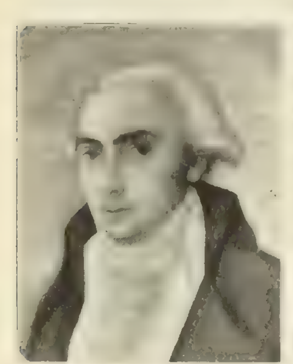
GODET (GUDDET, GOUDET). Nom de famille répandu en Suisse romande et en Savoie.

A. **Canton de Genève.** Famille de Pouilly en Faucigny, genevoise par — 1. JEAN, reçu bourgeois en 1540. — 2. JEAN, 1653-1708, et — 3. JEAN, son fils, 1696-1768, descendants du n° 1, remplirent des charges publiques à Russin. Famille éteinte. — Voir aussi à GOUDET. — Galiffe : *Not. gén.* VII. [C. R.]

B. **Canton de Neuchâtel.** GODET. Famille de Cortaillod (Neuchâtel), issue de Vuillomier Hugonet, dit Godet, homme command à Cortaillod en 1444. Ses petits-fils furent faits bourgeois de Boudry le 5 juin 1527. *Armoiries* : de sable au chevron d'argent accompagné de trois coupes (godets) d'or (variantes, notamment champ d'azur). La famille n'a aucun rapport avec les Gaudet d'Hauterive. — 1. ABRAHAM, capitaine en France, anobli par Marie de Bourbon, comtesse de Neuchâtel, le 22 septembre 1598. — 2. DAVID, marchand drapier, reçu bourgeois de Neuchâtel le 5 décembre 1707. Justicier de Cortaillod 1711. — 3. DAVID-FRÉDÉRIC, fils de n° 2, * 14 avril 1724 à Neuchâtel, négociant à Constantinople 1750, à Berlin 1765. Prit part comme intendant de la flotte russe à la campagne contre les Turcs et à la bataille de



Tschesmé 1770. Nommé conseiller de l'amirauté russe avec rang de lieutenant-colonel, il mourut à Livourne le 29 janvier 1771. — 4. ***Paul-Henri,*** fils de n° 3, * 28 février 1767 à Berlin, secrétaire de l'ambassade de Russie à Constantinople. Dès 1787 à Neuchâtel ; avocat 1794, maire de Travers 1797, de Cortaillod de 1799 à sa mort. Délégué de la bourgeoisie de Neuchâtel en 1815 auprès du roi de Prusse, à Vienne, puis à Paris, pour défendre le point de vue des quatre bourgeoisies contre le Conseil d'État au sujet de la composition des Audiences générales. Fit partie de celles-ci dès leur institution et y fut l'orateur de l'opposition libérale. † 27 avril 1819. — Voir *Procès-verbaux des Audiences générales* I (introduction). — Tribolet : *Mémoires sur Neuchâtel.* — 5. ***Charles-Henri,*** botaniste, fils de n° 4, * 16 septembre 1797. Après avoir professé à l'Institut de Hofwyl et séjourné en Podolie (voyage d'exploration au Caucase 1828), puis à Paris et à Berlin comme précepteur, il se fixa à Neuchâtel en 1834. Membre du Grand Conseil de ville et inspecteur des écoles 1837-1848. Il refusa de prêter serment à la République, et donna, pour vivre, des cours publics. Bibliothécaire de la ville 1859-1876. Fondateur et directeur d'un jardin botanique qui n'a pas subsisté. † 16 décembre 1879. A laissé plusieurs ouvrages, une *Énumération des végétaux vasculaires du Jura suisse et français* ; *Les plantes vénéneuses du canton de Neuchâtel*, et sa classique *Flore du Jura*, 1852-1869. Le botaniste Spach a donné son nom au genre de plante appelé *Godetia*.— Voir *Annales des voyages* 1830.— *Bull. soc. des sciences nat. de Neuchâtel*, 1880. — *63. Jahresber. der Schweiz. Naturf. Ges.* — *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1881. — 6. LOUIS, frère de n° 5, 1810-1876, professeur à Varsovie et entomologiste, a donné sa riche collection de mouches au Musée de Neuchâtel. A des descendants en Pologne. — 7. ***Frédéric***-Louis, théologien, fils de n° 4, * 25 octobre 1812 à Neuchâtel. Consacré pasteur 1836. De 1838 à 1844, précepteur, à Berlin, du prince de Prusse, plus tard empereur Frédéric III, sur lequel il exerça une grande influence et avec qui il resta en relations amicales jusqu'à sa mort. Rentré au pays avec le titre de chapelain du roi, il déploya comme « subside » du Val-de-Ruz 1844-1851, et pasteur de Neuchâtel 1851-1866, une grande activité non seulement religieuse, mais sociale, luttant pour le repos du dimanche et fondant entre autres le Dispensaire pour les malades indigents. Rallié dès le début à la république, il prit une part considérable aux discussions qui s'agitèrent autour de la réorganisation de l'Église neuchâteloise en 1849 et en 1873, et publia entre autres : *Trois dialogues sur la loi ecclésiastique*, 1849. Professeur d'exégèse à la faculté de théologie 1850-1873, il fut contre Ferdinand Buisson et les adeptes du protestantisme libéral et rationaliste le grand défenseur du christianisme évangélique. Les conférences qu'il prononça à cette occasion furent réunies et publiées sous le titre de



Paul-Henri Godet.
D'après une miniature sur ivoire.



Charles-Henri Godet. D'après un crayon de J. Hunziker.

Conférences apologétiques. Frédéric Godet joua également un rôle prépondérant dans la fondation de l'Église neuchâteloise indépendante de l'État 1873, et dans la nouvelle faculté de théologie, où il continua son enseignement jusqu'en 1887. Dr theol. h. c. des universités de Bâle et d'Édimbourg, promoteur et directeur de la *Bible annotée*, 9 vol., 1878-1898, il a publié de nombreux ouvrages plusieurs fois réédités, que des traductions en allemand, anglais, hollandais, danois, suédois, espagnol et italien, ont répandus dans tout le monde protestant. Les plus importants sont : *Les Commentaires sur l'Évangile de saint Jean*, 1864-1865, qui ont fondé sa célébrité, sur l'*Évangile selon saint Luc*, 1871, sur l'*Épître aux Romains*, 1879-1880, 1re *épître aux Corinthiens*, 1886-1887, les *Études bibliques*, 1873-1874, l'*Introduction au Nouveau Testament*, 1893-1904. † à Neuchâtel 29 octobre 1900. — Voir Ph. Godet : *Frédéric Godet*. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel* (avec la liste de ses publications). — 8. ***Paul,*** fils de n° 5, * 25 mai 1836, naturaliste, maître au collège latin de Neuchâtel 1858-1894, professeur de sciences naturelles dès 1873 dans les écoles secondaires, puis au gymnase cantonal et à l'école normale. Dès 1894, directeur du Musée d'histoire naturelle dont il a publié l'histoire. Président d'honneur de la Soc. helvétique des sciences naturelles 1899. Dr h. c. de l'université de Berne. A publié : *Les protozoaires neuchâtelois*, 1900, *Catalogue des mollusques du C. de Neuchâtel*, 1907. A laissé un ouvrage mns. sur la *faune conchyliologique* du canton, déposé au Musée d'histoire naturelle avec sa collection. † 7 mai 1911. — Voir *ASN* 1911, II, 58. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1912. — 9. ***Alfred,*** fils de n° 5, archéologue, * 30 novembre 1846, † 19 novembre 1902, à Neuchâtel. Maître au collège latin de Neuchâtel 1874-1902, sous-conservateur 1886-1890 et conservateur du Musée historique, qui est en partie son œuvre, 1890-1902. Il a publié entre autres *Les chansons de nos grand'mères*, 1879, *Échos du bon vieux temps*, 1881, et de nombreux articles dans le *Musée neuchâtelois*. Avec M. Diacon il a réédité les *Châteaux neuchâtelois* du maire Huguenin, collaboré à *Neuchâtel pittoresque*, à *La Suisse au XIXe s.*, à l'*Indicateur d'Antiquités Suisses*, etc. Zélé dessinateur, il a fixé l'image d'innombrables motifs ou objets intéressant l'archéologie locale. Membre de la Commission fédérale des monuments historiques. — Voir Aug. Châtelain dans *MN* 1905. — *Messager boiteux de Neuch.* 1904. — 10. HENRI, neveu de n° 7, * 4 mars 1846 à Moscou, † 1923. Précepteur du duc de Nassau, professeur à l'école alsacienne à Paris, directeur des écoles de Vevey 1890-1922. Il a publié sur elles une notice historique 1904. — 11. RODOLPHE-Ivan, frère de n° 10, * 29 novembre 1852 à Moscou, Dr med., 1882-1896, 2e médecin, puis jusqu'en 1904 directeur de la maison de santé de Préfargier (Neuchâtel). Auteur et traducteur de publications médicales. — Voir *DSC*. — 12. ***Georges***, théologien, fils de n° 7, * 18 septembre 1845, † 19 juin 1907 à Neuchâtel. Consacré 1868, diacre à La Chaux-de-Fonds 1871-1874 (rattaché dès 1873 à l'Église indépendante), subside, puis pasteur à Cernier 1874-1882, à Neuchâtel 1883-1887, professa à la faculté de l'Église indépendante dès 1874, successivement l'histoire de la philosophie, l'exégèse et la théologie systématique. Il déploya une grande activité comme président des comités suisses de secours aux Arméniens 1896-1907 et en faveur des persécutés de Russie. Président du Comité neuchâtelois de l'Alliance évangélique 1903-1907. Auteur d'un *Commentaire sur la 2e épître*



Frédéric Godet
D'après une photographie.

aux Corinthiens, de biographies (Louis Bonnet, Arn. Bovet, Gaston Frommel) et de nombreuses brochures, notamment *L'hypothèse Dieu*, 1902. — Voir sa biographie par F.-A. Thiébaud. — *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1908. — 13. ***Philippe***-Ernest, écrivain et patriote, fils de n° 7, * 23 avril 1850 à Neuchâtel. Étudia à Neuchâtel, Bâle, Berlin et Paris. Avocat 1873-1881. Rédacteur du *Franc-Tireur* 1872-1874, de la *Suisse libérale* 1881-1884, professeur de littérature française à l'École supérieure des jeunes filles 1881-1907, au gymnase cantonal dès 1892, professeur agrégé et, dès 1900, ordinaire à l'académie, puis à l'université. Poète, critique, historien, polémiste redoutable et spirituel, homme politique, il lutta avec ardeur pour les principes libéraux et fédéralistes, la conservation des monuments du passé, les traditions civiques et le respect de la langue. Comme homme de lettres, l'influence de Philippe Godet en Suisse romande a été considérable. Très mêlé au monde des artistes il fut aussi un critique d'art éclairé. Conférencier en Suisse, à Paris, en Hollande, à Londres, collaborateur de nombreuses revues suisses et françaises, correspondant de la *Gazette de Lausanne* dès 1874, du *Journal des Débats* dès 1885, chroniqueur suisse de la *Bibliothèque universelle* 1883-1911, directeur du *Foyer romand*, rédacteur du *Messager boiteux de Neuchâtel*, président de la Société cantonale d'histoire et du comité du *Musée neuchâtelois*, conseiller général de la ville dès 1900, membre de la Commission fédérale de la fondation Schiller dès 1905. il a écrit plus de 40 volumes et brochures, entre autres les recueils de vers *Le cœur et les yeux* (4 éditions) et *Les Réalités* ; l'*Hist. littéraire de la Suisse française*, 1890, couronnée par l'Académie française, ainsi que *Madame de Charrière et ses amis*, 1906 ; les biographies des peintres *Bachelin* et *A. de Meuron*, et celle de *Frédéric Godet* ; la pièce *Neuchâtel suisse*, représentée aux fêtes du Cinquantenaire de 1898 ; *Neuchâtel pittoresque*, l'histoire de la *Caisse d'Épargne de Neuchâtel*, *Pages d'hier et d'avant-hier* et *Historiettes de chez nous*. Il a publié avec des notices les poésies d'Et. Eggis, d'Alice de Chambier, etc. Il a laissé des *Souvenirs de jeunesse* et une vaste correspondance. Adversaire de la « neutralité morale », il fut pendant la guerre mondiale un des principaux porte-voix de l'opinion romande et président du Comité neuchâtelois pour les réfugiés belges. Dr h. c. des universités de Genève et de Lausanne. Commandeur de la Légion d'honneur. † 27 septembre 1922. Neuchâtel lui fit des funérailles officielles. Une médaille a été frappée à son effigie en 1923. — Voir *Hommages à Philippe Godet* 1922. — *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1924. — *MN* 1924. — *Semaine littéraire*, 1922. — *BU*. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel* et suppl. (avec la liste de ses publications). — *Le jeune citoyen*, 1922. — 14. SOPHIE, fille de n° 7, * 19 mai 1853. Directrice de l'École Vinet à Lausanne 1884-1908, traductrice de plusieurs ouvrages contemporains, notamment de Johannes Müller et de Rauschenbusch. — 15. ROBERT, demi-frère des nos 12 et 13, * 21 novembre 1866. Musicographe, chevalier de la Légion d'honneur. D'abord rédacteur au *Temps* à Paris, établi à Genève dès 1912, correspondant de la *Revue musicale*. A publié entre autres une version française de la *Genèse du XIXe siècle*, de H.-S. Chamberlain et, dans sa jeunesse, un roman *Le mal d'aimer*. — 16. CHARLES, fils de n° 9, * 5 juillet 1883, chimiste, directeur de la station cantonale d'essais viticoles à Auvernier dès 1916. Auteur ou collaborateur de nombreuses publications spéciales. — 17. PIERRE, fils de n° 13, * 9 mai 1876, artiste-peintre et critique d'art ; dès 1902 privat-docent pour l'histoire de l'art, dès 1925 professeur de philosophie à l'université de Neuchâtel. Auteur de *Hodler* et *La Pensée de Schopenhauer*. Collaborateur à l'*Art décoratif* et à la *Semaine littéraire*. — *SKL*. — 18. MARCEL, Dr phil., fils de n° 13, * 8 mai 1877. De 1904 à 1909, bibliothécaire du roi Charles I de Roumanie, chevalier de l'ordre de la Couronne. Dès 1909 directeur de la Bibliothèque nationale suisse à Berne. Directeur du *DHBS*. Cofondateur et vice-président de la Bibliothèque pour tous 1920, membre de la sous-commission bibliographique de la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations 1922. Collaborateur à la *Semaine littéraire*, au *Musée neuchâtelois*, au *Berner Taschenbuch*. A publié entre autres *Une fondation suisse pour les Bibliothèques libres*, 1911 ; l'*Index bibliographicus*, 1925. Président des bibliothécaires suisses 1924. — Voir *DSC*. — 19. GABRIELLE-Claire, fille de n° 13, * 8 août 1881, traductrice d'œuvres de Carl Spitteler, L. Ragaz, Lina Bœgli, P. Ilg, etc.


Philippe Godet en 1902. D'après une médaille de F. Landry.

Pour l'ensemble de la famille voir Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises de Neuchâtel* (non sans erreurs). — Ph. Godet : *Fréd. Godet*, chap. I. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel* et suppl. [L. M. et M. G.]

GODION. Voir AMMAN (Fribourg).

GŒBERG, von. Ancienne famille de la ville de Schaffhouse émigrée au XVe s. *Armoiries* (selon le sceau de 1520) : taillé à une étoile en chef et un croissant en pointe. — 1. RUDOLF, témoin en 1278 et 1305, économe de l'hôpital 1316-1327 (?). — 2. CONRAD, juge 1335. — 3. RUDOLF, de la paroisse de Schlattingen 1331, 1347. — 4. HANS, de Lütferdingen (Leipferdingen), siégeait au tribunal en 1451, bourgeois 1459. — 5. JAKOB, fils du précédent, siégeait en 1460 au tribunal du fief de Bräunlingen, parut en 1466 avec d'autres devant le Conseil de Stein comme avoué des comtes Heinrich et Konrad von Fürstenberg. — 6. JERG, à Lütferdingen en 1488, accusé devant le capitaine de l'évêque de Constance en 1494 pour avoir arrêté un malfaiteur sur le territoire soumis à la juridiction de l'évêque ; haut-bailli de Stühlingen en 1520. [W.-K.]

GŒGG, *Marie*, 1826-1899, à Genève, née Pouchoulin, promotrice et fondatrice de l'Union internationale des femmes, inaugurée le 26 juillet 1868 (dissoute en 1872) ; secrétaire-trésorière pendant plus de vingt ans de la Ligue de la Paix et de la Liberté, fondatrice du *Journal des femmes* 1869, fusionné ensuite avec le *Droit des femmes*, publié à Paris ; deuxième présidente de la Solidarité, œuvre féministe qui dura de 1872 à 1880. Membre et vice-présidente de l'Union des femmes, elle fut aussi rédactrice aux *États-Unis d'Europe*. Elle demanda l'admission des femmes à l'académie, bientôt université de Genève, 15 octobre 1872 ; relança le mouvement, qui aboutit dans le canton de Vaud en 1874, demandant la suppression du Conseil judiciaire des femmes. Une des fondatrices de la Fédération abolitionniste suisse. — Voir *Annuaire féminin suisse* II. — *Le mouvement féministe* 1918, nos 63, 64, 66. [C. R.]


Marie Gögg. D'après une photographie.

GŒGGINGEN (AFFAIRE DE). Ulrich von Göggingen, d'Ueberlingen, conseiller et chambellan de l'archiduc Sigismond d'Autriche à Innsbruck, fut accusé en 1487 de lèse-majesté à cause de sa participation aux menées antihabsbourgeoises de l'archiduc. Il s'enfuit chez son beau-frère Georg Œning, dit Jünteler, de Schaffhouse, au château inférieur de Jestetten. La Diète de Baden du 26 octobre 1487 le fit livrer à sa ville natale d'Ueberlingen. En 1492, Göggingen s'éta-

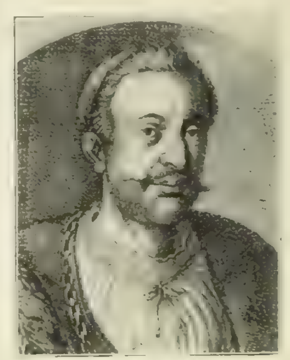
blit à Weesen et exigea de son ancien protecteur, le duc Albert de Bavière-Munich, la somme de 1250 florins (qui fut réduite finalement à 600). Le refus du duc provoqua une dispute qui dura des années et dans laquelle Glaris et la Confédération soutinrent vivement Göggingen. Le 1er juin 1498, sept Glaronnais défièrent même le duc. Le différend ne fut réglé qu'en mai 1503 à Tubingue. — Voir F. Hegi : *Die geächteten Räte des Erzherzogs Sigmund v. Oesterreich.* — Brennwald : *Chronik*, publiée par Luginbühl dans *QSG* N. S. II, p. 302. [F. H.]

GŒHRINGER, PHILIPPE-DANIEL-ZACHARIE, membre du club des Montagnards dont il est un des fondateurs, * 1755, fils de Jean-Christophe, de Stuttgart, reçu habitant de Genève en 1754. Il fut activement mêlé à toutes les intrigues et machinations du résident de France, Soulavie, auquel il servit provisoirement de courrier. Poursuivi comme auteur d'une brochure : *L'œil ouvert*, dirigée contre Janot et d'autres membres du gouvernement et inspirée, peut-être même écrite par le résident, il échappa à la prison par la fuite (février 1794). Il fut condamné à mort par contumace la même année par le second tribunal révolutionnaire genevois pour « avoir travaillé depuis longtemps à la ruine de la République genevoise » et comme « prévenu de complicité avec les ennemis du peuple genevois ». [E.-L. B.]

GŒLDI. Famille bourgeoise de Sennwald (Saint-Gall) en 1476, plus tard aussi d'autres communes de la région et en 1879 de la ville de Saint-Gall. *Armoiries* : coupé d'argent à deux roses et de gueules à une fleur de lys. — 1. ANNA, de Sennwald, servante, fut exécutée comme sorcière à Glaris en 1782. Dernier procès de sorcellerie en Suisse. — 2. ULRICH, de Sax, juge du canton de la Linth 1798, chef de la république éphémère de Sax 1802, député au Grand Conseil 1803. — 3. ANDREAS, Dr med., de Sennwald, membre influent de la Constituante 1830-1831. — 4. ANDREAS, de Sennwald, 1829-1913, ammann communal, juge de district 1854-1903, député au Grand Conseil durant trente ans. — 5. JOHANNES, de Sennwald, 1841-1911, instituteur à Bendel près de Kappel, à Sennwald, Bernegg, Saint-Gall, auteur et éditeur d'une histoire et d'un recueil d'actes de la commune de Bernegg : *Der Hof Bernang*, vol. 3 des *St. Gallischen Gemeindearchive*, publ. par la société d'histoire. — 6. EMIL-AUGUST, de Sennwald, Dr phil., zoologue, * à Ennetbühl le 28 août 1859, chef de section du *Museo nacional* de Rio de Janeiro jusqu'en 1889, directeur du musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de Para (Brésil) 1894-1905, professeur extraordinaire de biologie et de géographie animale à l'université de Berne jusqu'à sa mort le 5 juillet 1917. Auteur de nombreuses études spéciales, entre autres d'une histoire de sa famille. Le musée de Para reçut officiellement après sa démission le nom de musée Göldi. — *VSNG* 1917, *Nekrologe*. — Voir David Hilty : *Ueber Werdenberger Familiennamen.* — Baumgartner : *Gesch. von St. Gallen.* — *St. Galler Nbl.* 1912, p. 75 ; 1914, p. 85. — *Die Schweiz* III. — J. Heer : *Der Kriminalprozess der Anna Göldi 1781-1782*, dans *JHVG* I, 9-53. — Emil-A. Göldi : *Göldi. Göldli. Göldlin.* [Bt.]

GŒLDLI, GŒLDLIN. Famille originaire de Pforzheim, établie à Zurich au début du XVe s., et dont se détachèrent deux rameaux, l'un fixé à Sursee sous le nom de Göldlin, et l'autre à Lucerne qui se fit appeler Göldlin von Tiefenau.

A. **Canton de Zurich.** Famille noble, éteinte à Zurich en 1677. Le dernier représentant, BEAT-RUDOLF, porta seul le surnom de Tiefenau. *Armoiries* : coupé d'argent à deux roses de gueules, boutonnées d'or, et de gueules à la demi-fleur de lys renversée d'argent mouvant du trait du coupé. La famille est originaire de Pforzheim, où WERNER Goldeli est avoyer en 1328. Ce dernier a été identifié, probablement à tort, à son contemporain, l'écuyer Werner von Tiefenau (Com. badoise de Sinzheim). — 1. HEINRICH Goldelin, de Pforzheim, bourgmestre de Heilbronn, s'établit en 1405, comme banni, à Zurich, dont il devint bourgeois la même année. Il fut soutenu, dans son conflit avec le margrave de Baden-Hochberg, par Zurich et les Confédérés ; une sentence du 12 avril 1414 y mit fin. Heinrich fut relevé de la sujétion au margrave, qui avait exigé en 1406 que Zurich ne le reconnût pas pour bourgeois. Il acquit en 1410 la tour Manesse à la Brunngasse à Zurich, qui resta dans sa famille jusqu'en 1533, et en 1413, le château de Werdegg près Hittnau (Zurich), qu'il vendit en 1434 à Caspar von Bonstetten ; fonda en 1413 la chapelle funéraire de St. Jakob pour sa famille, qu'il dota d'une prébende. † 10 mars 1435. — *Regesten der Markgrafen von Baden und Hochberg* I. — Krieger : *Topogr. Wörterbuch Baden* II, col. 484. — Vögelin : *Das alte Zurich* I, 314. — Heer : *Haus Landenberg von Werdegg*, 43. — *Festgabe f. Paul Schweizer*, 61. — 2. JAKOB, fils du n° 1, cité de 1414 à 1445, propriétaire du château de Dübelstein, qui a été détruit par les Schwyzois en 1444, et dès 1442 au moins, de la basse justice sur Dübendorf. Il tomba avec son frère Paulus au combat de Wollerau le 16 décembre 1445. — Hoppeler : *Zürcher Offnungen* II, 439. — Arch. d'État Zurich. — 3. PAULUS, frère du n° 2, probablement identique à Lucke Göldli cité en 1414 ; du Grand Conseil 1431, bailli de Greifensee 1443 (?) ; du *Baptistalrat* et bailli de Rümlang 1445. — 4. LAZARUS, soi-disant fils du n° 1 ou frère du n° 5 (?), cité dès 1471. Du *Baptistalrat* 1477-1486, bailli de Greifensee 1479-1482, bailli impérial à Wiedikon-Æsch-Altstetten 1485. Le 12 juillet 1486, il fut chassé du Conseil, sans doute à l'instigation de Waldmann et condamné à une amende. Malgré l'intervention de l'archiduc Sigismond d'Autriche, il ne fut pas réhabilité. Dans la suite, il fut le principal adversaire de Waldmann, à la chute duquel il prit une grande part. Lors de l'émeute Waldmann en 1489, il devint capitaine de la ville, avec pouvoir dictatorial, et prit comme tel la présidence du Conseil des Cornus et de la commune. Du *Baptistalrat* par libre élection 1489-1500, bailli en Thurgovie 1490, bailli impérial 1493, 1497 et 1499, bailli de Wollishofen 1495, un des dix-huit du Rüden 1502. † 18 janvier 1504. — 5. ***Heinrich,*** fils du n° 2 (?), cité de 1457 à 1514, du tribunal de la ville 1456, 1460, 1461 et 1486-1489, du *Baptistalrat* pour les constables 1461-1475, receveur de l'impôt au Neumarkt 1470, du *Natalrat* 1483, 1490-1514, du *Baptistalrat* 1484, 1489, du Conseil des Cornus 1489. Bailli de Meilen 1461, d'Andelfingen 1464, du vieux Regensberg 1469, de Maschwanden 1472, d'Andelfingen-Ossingen 1474, bailli du Freiamt et à Maschwanden 1491-1493, de Horgen-Thalwil-Kilchberg 1495 et 1497. Bourgmestre de 1476 à 1482 et en 1485, nommé par le *Natalrat*, en 1483 par le *Baptistalrat*. Prit part à la guerre de Mulhouse en 1468, commanda le contingent zuricois à Grandson 1476, y fut armé chevalier ; il doit avoir conduit les Zuricois à Hans Waldmann devant Morat. Capitaine dans la guerre de Souabe, commandant des Zuricois au Schwaderloh 1499, député à la Diète à 80 reprises environ et représentant de Zurich et des Confédérés dans diverses missions à l'étranger. Il acquit en 1472 le Wasserhaus à Rohr près de Rümlang, avec la basse justice sur Nieder- et Mettmenhasli, que son petit-fils Joachim aliéna en 1527. † 4 septembre 1514. — 6. HIERONYMUS, probablement frère du n° 5, magister, chanoine et gardien de la prévôté de Zurich. † 8 juillet 1501. —



Heinrich Göldli.
D'après un tableau de la galerie des bourgmestres zuricois (Gravure sur cuivre à la Bibl. Nat. Berne).

C. Wirz : *Reg. zur Schweizergesch.* VI. — 7. HEINRICH ou HEINZ, fils illégitime du n° 5, fut condamné à mort par Hans Waldmann et les prévôts s'il reparaissait sur le territoire zuricois. Cette condamnation devint l'un des principaux griefs faits à Waldmann, parce qu'elle avait été prononcée contre la coutume de la ville et sans l'assentiment du bailli impérial ; en outre elle n'avait pas été rendue publique. Göldli renonça en 1488 à son droit de bourgeoisie ; il doit être identique à un capitaine du même nom en Angleterre. — 8. ROLAND, fils du n° 5, ecclésiastique, au service du pape Innocent VIII en 1486 ; chanoine de Coire 1486, curé de Altenmoldorf dans le diocèse de Salzbourg 1490. Procureur de l'abbé Gotthard Giel de Saint-Gall, chanoine de Constance 1491, chanoine et gardien à Zofingue 1496, prévôt de Lindau 1496, curé de Berg 1500 et notaire apostolique. † 21 juin 1518. — C. Wirz : *Regesten.* — *QSG* XXI. — 9. **Georg** ou JŒRG, fils du n° 5, renonça en 1487 à son droit de bourgeoisie à Zurich, probablement pour prendre du service à l'étranger, mais le reprit plus tard. Du Grand Conseil 1495, capitaine en 1519 dans les mercenaires envoyés au secours du duc de Wurtemberg ; fut condamné pour ce fait par Zurich à 500 fl. d'amende. Prit part comme capitaine à la campagne de Plaisance 1521, fut armé chevalier au passage de l'Adda à Vaprio. Du *Natalrat* 1525-1533, intendant des bâtiments et économe du service de l'assistance 1525, intendant de l'arsenal 1526, bailli de Wollishofen 1526-1532, capitaine d'une compagnie franche à Cappel 1529, capitaine des Zuricois et commandant en chef des Confédérés dans la guerre de Musso, avril 1531. Capitaine de la compagnie de la ville à Cappel 1531, fut l'objet d'une enquête à propos de son commandement, mais acquitté par le Conseil. Il quitta Zurich en 1532, à la suite des attaques dont il était l'objet, vendit en 1533 le Göldliturm (aujourd'hui Wellenberg) et mourut à Constance en 1536. — Egli : *Die Schlacht von Cappel.* — *Nbl. der Feuerwerkerges.* 1883. — *JSG* 38 et 41. — 10. **Kaspar,** * 1468, fils du n° 5, était en 1487 camérier hongrois à la cour de Milan, où il se donnait pour le fils de l'ambassadeur de Hongrie. Capitaine d'une compagnie zuricoise dans la guerre de Souabe, à Novare en 1500. Il renouvela en 1501 son droit de bourgeoisie, qu'il avait perdu pour avoir pris du service en Lombardie. Du *Baptistalrat* 1506-1511 et 1516-1523, fut exclu du Conseil à la Saint-Jean 1525, bailli impérial 1506-1510 et 1516-1522. Il joua un certain rôle dans les guerres du Milanais 1510-1516, et comme capitaine de Lugano un rôle équivoque. Premier bailli de Lugano 1514, commandant des Zuricois dans le *Leinlackenkrieg* 1521 ; reçut du pape, à cette occasion, la dignité de chevalier. Intendant de l'arsenal et économe du couvent des frères prêcheurs à Zurich 1523. Il s'enfuit à Rapperswil à la suite du procès de Konrad Hegner dans lequel il était impliqué, devint bourgeois de Rapperswil, puis de Schwyz 1531 ; prit part aux côtés des catholiques à la bataille de Cappel. † 1542, à Rapperswil. Son fils Thüring, capitaine au service de France, renonça en 1516 à la bourgeoisie de Zurich et fonda la branche de Rapperswil ; le petit-fils de ce dernier, Johann-Rennwart, acquit en 1604 la bourgeoisie de Lucerne (voir GŒLDLIN VON TIEFENAU). — *Nbl. der Feuerwerkerges.* 1850-1859. — Eppenberger : *Politik Rapperswils*, 15. — 11. RENNWART, fils du n° 5, chanoine de Zofingue, renonça à l'état ecclésiastique en 1496 (voir GŒLDLIN VON TIEFENAU, n° 1). — 12. HEINRICH, fils naturel du n° 6, chapelain à Bâle 1504, à Zurich, écuyer du pape à Rome dès 1520 au moins. Prévôt et chanoine de Zofingue, chanoine de Bâle, chapelain au Grossmünster de Zurich. — Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis am Grossmünsterstift in Zürich.* — Œchsli : *Quellenbuch zur Schweizergesch.* N. S., 504-510. — *QSG* 21. — 13. JOACHIM, cité en 1504, fils du n° 9, vendit en 1527 le château de Rohr et la basse justice de Mettmen- et Niederhasli ; membre du Grand Conseil 1550. † 4 janvier 1581. — Son fils BEAT-RUDOLF, fit partie des dix-huit du Rüden 1550. † 20 février 1595. — 14. HERKULES, cité en 1504, fils du n° 9, chanoine et chantre à Constance 1529, prévôt de Bischofszell avant 1542. † 1543. — *Zw.* II, 477. — *QSG* 21, 609. — 15. HEKTOR, frère des nos 13 et 14, chanoine de Constance, se maria en 1524, eut un fils illégitime, Kaspar, qui fut la souche des Göldlin de Lucerne, branche de Sursee. — Hauser : *Gesch. der Gem. Elgg.* — 16. HANS, probablement identique à Grosshans et fils du n° 9 ; des dix-huit du Rüden à la Saint-Jean 1527. Prit part à la guerre de Musso et à la bataille de Cappel 1531. Bailli d'Andelfingen 1538-1540, intendant 1543 et directeur de l'arsenal 1551 et 1562, du *Natalrat*, constable et bailli de Männedorf 1550, bailli du Rheintal 1554, de Mendrisio 1564. † 1er août 1572. — 17. HANS-HEINRICH, fils du n° 10, chanoine à Zurich 1518, séjourna en 1519 auprès du duc Ulrich de Wurtemberg, et la même année à Rome, aux frais du chapitre du Grossmünster, pour y parfaire ses études ; dans la Garde-pontificale en 1520. Il se maria en 1528 et mourut le 6 mars 1553. — Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis am Grossmünsterstift in Zürich.* — *Gesch. der Familie Ammann*, annexe 43. — *QSG* 16, n° 222. — 18. BEAT-RUDOLF, petit-fils du n° 13, * 1624, capitaine jusqu'en 1672, juge de la ville 1655, des dix-huit du Rüden 1659, architecte lors de la reconstruction du Rüden 1660, inspecteur des remparts 1662, membre de la commission des fortifications 1663, auditeur des comptes 1668, intendant de l'arsenal 1669-1673. † 27 avril 1677, dernier de la famille zuricoise. — *LL.* — von Vivis dans *AHS* 1908. — *AGS* III, 158. — Alex. Freiherr von Dachenhausen : *Geneal. Taschenbuch des Uradels* II. — Keller-Escher : *Promptuar.* — *Der ausgestorbene Adel... Zürich.* — Egli et Strickler : *Actensammlungen.* — Chroniques d'Edlibach, Brennwald, Bullinger, B. Wyss, L. Bosshart. — *Zürcher Stadtbücher.* — *Mon. Germ. Necrol.* I. — *Dok. Waldmann.* — *ZT* 1898, 105. — Kindler von Knobloch : *Oberbadisches Geschlechterbuch.* [F. HEGI.]

B. **Canton de Lucerne.** I. Famille de la ville de Sursee, dont l'ancêtre est HEKTOR, fils de GEORG (voir Zurich n° 15), de Zurich, établi à Constance. Son fils KASPAR renonça en 1556 à la bourgeoisie de Zurich et devint en 1580 habitant de Sursee. *Armoiries* : celles de la famille zuricoise. — 1. P. BEAT, cistercien, à Saint-Urbain, petit-fils de Kaspar susnommé, grand cellérier 1620, abbé 1627, fit installer de nouvelles cloches, † 1640. — 2. MARX, frère du n° 1, bourgeois de Lucerne 1613, ammann du couvent de Saint-Urbain, du Conseil de Sursee, cohéritier de Baldegg, chaudronnier. — 3. JOHANN-JAKOB, avoyer de Sursee 1662-1667. — 4. JOHANN-KASPAR, fils du n° 3, avoyer de Sursee 1710-1721. — 5. JOHANN-LUDWIG, frère du n° 4, capitaine des Lucernois à Merischwand 1712, bourgeois de Lucerne 1723. Sa descendance est éteinte. — 6. JOHANN-WILHELM, capitaine au régiment Reding en France, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis ; du Conseil de Sursee. — 7. P. COSMAS, franciscain, frère du n° 6, 1712-1763, profès 1733, gardien, secrétaire du provincial 1756, provincial 1762. — 8. BERNHARD-LUDWIG, 1723-1785, Dr theol., prêtre 1746, protonotaire apostolique, curé de Romoos 1754, Inwil 1763, camérier du chapitre de Hochdorf 1773, écrivain. — 9. FRANZ-XAVER, 1806-1878, entra au service du roi de Sicile, 1er régiment suisse, capitaine-quartier-maître 1846, major 1856, passa au 1er bataillon étranger 1859, lieutenant-colonel 1860, reçut la croix de Saint-Georges, celle de chevalier de François Ier, et la médaille de la campagne de 1860. — Des rameaux de la branche de Sursee subsistent encore à Fribourg et Montreux.

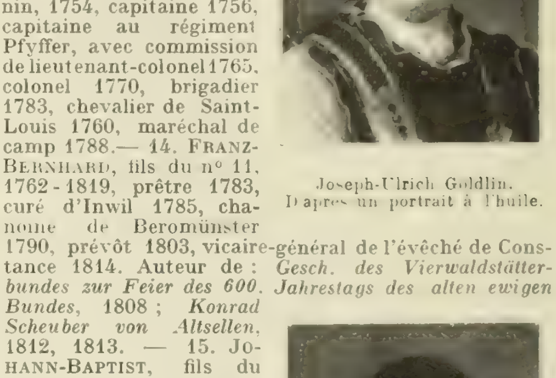
Branche issue de Marx (n° 2). — 10. JOHANN-JOST, petit-fils du n° 2, entra au service impérial en 1661, prit un drapeau dans la bataille du Saint-Gothard 1664, lieutenant 1670, capitaine au régiment Dieppental 1676, au régiment Baden 1680. † prisonnier des Turcs. — 11. JOSEF-ALEXANDER, fils du n° 10, 1662-1726, entra au service de l'Espagne, officier au régiment Beroldingen 1682, capitaine 1690 au régiment Mayr von Baldegg, démissiona en 1694 ; capitaine au service impérial 1695, puis au régiment Hollstein, major 1708, lieutenant-colonel 1717, colonel régimentier 1719, commandant de Gaëte et du régiment du prince Charles de Lorraine 1720. † à Gaëte. — 12. **Peter-Christoph,**

frère du n° 11, 1667-1741, entra au service impérial, régiment Lichtenstein ; capitaine 1699, au régiment Herberstein, major 1707, lieutenant-colonel 1718, colonel commandant du régiment Konigseck, chevalier 1723, propriétaire d'un régiment 1731, créé baron par l'empereur Charles VI sous le nom de *Peter-Christoph Göldlin von Dieffenau*, avec des armoiries écartelées et chargées en abîme de celles de la famille 1732, major général et commandant de Capoue 1733, lieutenant-général-feld-maréchal 1734, gouverneur en Serbie 1736. Il démissionna en 1737, mais rentra dans l'armée en 1741, commanda l'aile gauche à la bataille de Mollwitz, où il mourut. — 13. JOHANN-JOST, capitaine au régiment Göldlin 1733, hérita à la mort de Peter-Christoph de sa fortune et de son titre de baron avec une légère modification dans les armoiries. Il est l'ancêtre de la branche autrichienne éteinte d'Iglau. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Gfr*. — *AGS*. — *AHS*. — v. Vivis : *Wappen der lebenden Geschlechter Luzerns*. — Häfliger : *Luzerner Adels- und Wappenbriefe*. — May : *Histoire militaire*. — Maag : *Gesch. der Schweizertruppen in neapolitanischen Diensten*. — Riedweg : *Gesch. des Kollegiatstiftes Beromünster*. — Mülinen : *Helvetia sacra*. — Arch. d'État Lucerne. [v. V.]

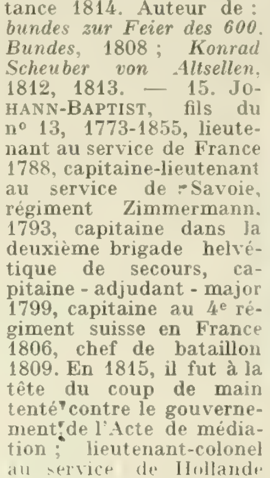
II. GŒLDLIN VON TIEFENAU. Famille patricienne de Lucerne. *Armoiries* : celles de la famille Göldlin.

Branche aînée éteinte. — 1. RENNWARD (voir Zurich, n° 11), de Zurich, chevalier, renouvela en 1507, avec ses enfants, son droit de bourgeoisie à Lucerne ; entra au service du duc Ulrich de Wurtemberg en 1519. Du Grand Conseil à Lucerne 1531, bailli de Wikon 1533, de Weggis 1545, conseiller de l'évêque de Bâle. † 1555. — 2. JAKOB, fils du n° 1, 1521-1563, capitaine de la garde en Lorraine, seigneur de Fissonoi, capitaine à Constance. — 3. RENNWARD, 1531-1600, chanoine de Beromünster 1551, protonotaire apostolique et chanoine à Bâle. Dès 1572, il prit le surnom de *von Tiefenau* et vécut à Fribourg-en-Brisgau où il mourut, dernier de sa branche.

Branche cadette vivante. Elle possède aussi la bourgeoisie de Schwyz dès 1531. La veuve de Thüring Göldlin, capitaine au service de France, † 1599 à Rapperswyl, Elisabeth Bodmer, épousa en 1601 Jost Pfyffer le jeune, avoyer, et s'établit avec ses enfants à Lucerne. Son fils — 1. JOHANN-RENNWARD Göldlin von Tiefenau, bourgeois de Lucerne 1604, capitaine au régiment am Rhyn en France 1625, aux Gardes-suisses 1631. † 1631 en France. *Armoiries* : celles de la branche aînée. — 2. JOHANN-THÜRING, fils du n° 1, 1623-1692, du Grand Conseil 1644, bailli d'Ebikon 1645, du Petit Conseil 1655, capitaine en France 1657, bailli de Münster 1659, de Rotenburg 1663 et 1681, bailli en Thurgovie 1674, banneret et major de la ville 1677, député auprès du roi Louis XIV à Brissach et à Ensisheim en 1681. — 3. WALTER, frère du n° 2, 1625-1686, *P. Niklaus*, cistercien à Wettingen, prieur, confesseur à Frauental, abbé de Tennenbach 1665, de Wettingen 1676; vicaire général pour la Suisse, l'Alsace et le Brisgau 1677. A construit la chapelle de la Sainte Vierge à Wettingen. — 4. HEINRICH-RENNWARD, frère du n° 2, du Grand Conseil 1657, bailli de Kriens 1659, de Büron 1683 et 1687, capitaine en France, conseiller intime de l'évêque de Constance, bailli d'Arbon, du Petit Conseil 1692, bailli de Ruswil 1693. † 1697. — 5. JOHANN-RENNWARD, fils du n° 2, du Grand Conseil 1667, gouverneur de la commanderie des chevaliers de Saint-Jean à Hohenrain et Reiden, capitaine à Bâle 1676, bailli de Mendrisio 1688, de Kriens 1695. † 1698. — 6. JOHANN-ULRICH, fils du n° 4, 1653-1737, bailli d'Arbon, du Grand Conseil 1693, du Petit Conseil 1697, major de la ville 1699, recteur de l'hôpital 1706, administrateur de Wertenstein, lieutenant de l'avoyer. — 7. HEINRICH-LUDWIG, demi-frère du n° 5, 1667-1718, du Grand Conseil 1698, commissaire à Heidegg, bailli de Weggis 1701, du Petit Conseil 1705, bailli d'Entlebuch 1707, directeur du grenier 1711, intendant des bâtiments, envoyé comme conseiller de guerre secret à Soleure en 1712. — 8. JOHANN-THÜRING, fils du n° 7, 1688-1762, du Grand Conseil 1708, administrateur de Heidegg, du Petit Conseil 1718, bailli de Ruswil 1723, directeur du sel 1729, avoyer et maître banneret 1752, avoué de Saint-Urbain. — 9. ULRICH-ANTON-JOSEPH, 1702-1757, du Grand Conseil 1723, sous-intendant de l'arsenal et administrateur de la seigneurie de Heidegg 1730, bailli de Kriens 1735, du Petit Conseil 1738, intendant des bâtiments 1741, bailli de Thurgovie 1749, de l'Entlebuch 1755. — 10. JOSEPH, jésuite, confesseur de l'empereur Charles VII et de la cour badoise à Rastatt. † 1764. — 11. ALOIS-CHRISTOF-JOHANN-BAPTIST, fils du n° 8, 1720-1805, capitaine en France, régiment Pfyffer, 1744, chevalier de Saint-Louis 1757, lieutenant-colonel 1758, du Grand Conseil 1762, du Petit-Conseil 1767. Généalogiste de sa famille, collectionneur d'objets d'histoire naturelle. — 12. CHRISTOF-XAVER, fils du n° 9, 1724-1768, du Grand Conseil 1743, bailli d'Ebikon 1747, de Knutwil 1749, de Kriens 1753 et 1757, du Petit Conseil 1758, bailli d'Entlebuch 1759, de Münster 1761, de Sargans 1766. — 13. JOSEPH-ULRICH, 1724-1816, du Grand Conseil 1746, capitaine-lieutenant au service de France, régiment Monnin, 1754, capitaine 1756, capitaine au régiment Pfyffer, avec commission de lieutenant-colonel 1765, colonel 1770, brigadier 1783, chevalier de Saint-Louis 1760, maréchal de camp 1788.— 14. FRANZ-BERNHARD, fils du n° 11, 1762-1819, prêtre 1783, curé d'Inwil 1785, chanoine de Beromünster 1790, prévôt 1803, vicaire-général de l'évêché de Constance 1814. Auteur de : *Gesch. des Vierwaldstätterbundes zur Feier des 600. Jahrestags des alten ewigen Bundes*, 1808 ; *Konrad Scheuber von Altsellen*, 1812, 1813. — 15. JOHANN-BAPTIST, fils du n° 13, 1773-1855, lieutenant au service de France 1788, capitaine-lieutenant au service de Savoie, régiment Zimmermann, 1793, capitaine dans la deuxième brigade helvétique de secours, capitaine - adjudant - major 1799, capitaine au 4e régiment suisse en France 1806, chef de bataillon 1809. En 1815, il fut à la tête du coup de main tenté contre le gouvernement de l'Acte de médiation ; lieutenant-colonel au service de Hollande 1816, colonel commandant de régiment 1821, major général 1829. — 16. JOST, 1817-1898, officier au service de Sicile 1838, croix de Saint-Georges 1848, lieutenant-colonel décoré de la médaille de Gaëte 1849, capitaine-enrôleur 1851, capitaine au bataillon de chasseurs 13, 1856, capitaine-adjudant-major au premier bataillon étranger 1857. — 17. ROBERT-ULRICH-JOHANN-BAPTIST, 1832-1903, médecin au service de Sicile 1859, médecin-chef au premier bataillon étranger et lors du siège de Gaëte 1860, décoré de la médaille de Gaëte. Médecin de l'hôpital à Lucerne, colonel-instructeur des troupes sanitaires 1882. — 18. ALFRED-CASPAR-JOHANN-BAPTIST, frère du n° 17, 1834-1900, Dr phil., bibliothécaire à la Bibliothèque de la cour à Vienne 1870, puis sous-directeur et conservateur du cabinet des manuscrits. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Gfr*. — *AGS*. — *AHS*. — von Vivis : *Wappen der lebenden Geschlechter Luzerns*. — von Dachenhausen : *Geneal.*



Joseph-Ulrich Göldlin.
D'après un portrait à l'huile.





Johann-Baptist Göldlin.
D'après un portrait à l'huile.

Taschenbuch des Uradels. — Kindler von Knobloch : *Oberb. Geschlechterbuch.* — May : *Hist. militaire.* — Maag : *Gesch. der Schweizertruppen in neapol. Diensten.* — Riedweg : *Gesch. des Kollegiatstiftes Beromünster.* — Mülinen : *Helvetia sacra.* — *Besatzungsbuch.* — Papiers de famille.— Arch. de l'État Lucerne. — [v. V.] — 19. IGNAZ, peintre animalier et paysagiste, * 1790, illustra en grande partie l'ouvrage de Baumann : *Naturgesch. für Volksschulen.* — *SKL.* — 20. RENNWART, inspecteur de l'arsenal dès 1820, capitaine 1826, major à l'état-major fédéral d'artillerie, maître de la monnaie 1826-1847. † 1861. [P. H.]

Branche de Rapperswil. L'ancêtre est KASPAR (voir Zurich, n° 10). Son fils — 1. THÜRING, capitaine au service de la France, grand conseiller de Rapperswil 1539-1545, du Petit Conseil de 1546 à sa mort en 1555. — 2. ADAM, fils du n° 1, capitaine au service de la France, du Grand Conseil de Rapperswil 1567, du Petit Conseil de 1569 à sa mort en 1575. — 3. HEINRICH, frère du n° 2, avoyer de Rapperswil 1586. † 1599. — 4. HANS-LUDWIG, probablement frère des deux précédents, secrétaire de la ville de Rapperswil 1584-1611, rédigea en cette qualité le plus ancien *Stadtrechtbuch* de la ville que nous possédions. — 5. ADAM, fils du n° 3, du Petit Conseil 1616, grand bailli de l'évêque de Constance à Klingnau. — 6. KASPAR, frère du n° 5, * 1593, du Petit Conseil 1635-1647, grand bailli de Rheinau 1647. — 7. JOHANN-LUDWIG, fils du n° 5, du Grand Conseil 1649, du Petit Conseil 1650-1651. — 8. P. GALLUS, fils du n° 7, conventuel d'Einsiedeln 1673, prévôt de Fahr. — 9. P. WOLFENUS, frère du n° 8, conventuel de Rheinau 1686, prévôt de St. Gerold. — Même bibliographie que précédemment. — Archives de Rapperswil. [v. V. et M. S.]

P. SEBASTIAN Göldlin von Tiefenau, de Rheinau, * 2 fév. 1640, profès au couvent de Saint-Gall 1656, prêtre 1664, envoyé à Murbach 1670, curé de Stein 1680, maître des grains à Saint-Gall 1683, archiviste du couvent, lieutenant de Saint-Gall 1692, † 25 déc. 1702. Comme archiviste du couvent, il écrivit *Epitome rerum gestarum monasterii S. Galli*, chronique du couvent qui va de Gall à l'abbé Gallus II Alt, avec les armoiries des divers abbés. — Mülinen : *Prodromus.* — Rüdlinger : *Toggenburger Chronik*, p. 70. — Arch. du couvent. [J. M.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Voir GŒLDI.

GŒLTSCHI (GŒLSCHI). Famille uranaise, éteinte, habitant Schattdorf du XIVe au XVIe s. — HEINRICH, député à la Diète 1497-1517, bailli de Baden 1509-1511, un des principaux chefs lors de la destruction du château de Lugano 1517, pensionnaire au service du pape et de Milan 1518. — Obituaire et rentiers dans les arch. paroissiales de Schattdorf. — *AS* III, 1 et 2. — *Gfr.* 22, p. 247. — *Nbl. v. Uri* 15, p. 67, 78, 83 ; 16, p. 31 ; 19, p. 53, 66, 68, 73, 76 ; 20, p. 51, 57 ; 22, p. 247. — *ZSK* IV, p. 280. — *NZZ* 1918, n° 296. [J. MÜLLER, A.]

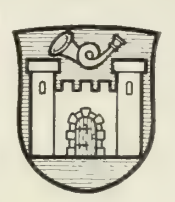


Göschenen à la fin du XVIIIe s. D'après une aquarelle de Franz-Xaver Triner. (Propriété de Friedr. Gisler).

GŒSCHEL, OSWALD, verrier à Lucerne, mentionné de 1491 à 1513. Les importants vitraux de Maschwanden qui lui sont attribués, sont actuellement au Musée national. — *SKL.* [P. H.]

GŒSCHEL. Voir GEUSCHEL.

GŒSCHENEN (C. Uri. V. *DGS*). Vge, commune polit. et paroisse. *Burschinum* (?) 1234 ; *Gescheldun* 1290 ; *Geschendon* et *Geschentun* 1291 ; *Geschenen, Geschendon* et *Geschinden* 1294 ; *Geschenden* 1337 ; *Geschinen* 1353 ; italien *Casinotta.* Le nom est d'origine romane. *Armoiries* : d'azur à une tour d'argent (portail de douane) surmontée d'un cor postal d'or. Autrefois pauvre village, Göschenen était situé dans un enfoncement sur la rive droite de la Göschenerreuss. Une tour forte appartenait aux comtes de Rapperswil. La tour et le portail de l'ancien pont fermaient le chemin ; on y percevait le péage impérial, qui appartenait au IXe s. aux comtes de Rapperswil, plus tard au couvent de Wettingen, enfin à Uri. Ce dernier y toucha un péage jusqu'à l'ouverture de la nouvelle route du Gothard. A partir du moment où celle-ci fut rendue carrossable, le village se déplaça de plus en plus vers le nouveau pont. Göschenen forma jusqu'en 1850, avec Wassen, Meien et Unterschächen



la 7e communauté du pays d'Uri, et devint commune autonome en 1875 ; le percement du tunnel et l'ouverture de la ligne du Gothard ont favorisé son développement économique. La chapelle de l'Annonciation et de la Sainte-Croix, à l'entrée de la vallée de Göschenen, est mentionnée en 1341 et 1342, la nouvelle chapelle fut inaugurée en 1511. Chapellenie annexe de Wassen depuis 1556, Göschenen devint paroisse autonome en 1875 et possède une nouvelle église depuis 1899. Dans l'ancien cimetière on voit le monument Favre, inauguré en 1889 à la mémoire de l'entrepreneur du tunnel et des ouvriers morts pendant le percement. Le romancier E. Zahn a demeuré à Göschenen la plus grande partie de sa vie. *Population* : 1811, environ 250 hab. ; 1900, 773 ; 1920, 968. Livres paroissiaux (Wassen, Göschenen, Meien) depuis 1623. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Gfr*. 5, 20, 41, 42, 43, 47. — *ZSST* 1903. — *MAGZ* 1884. — *Nbl. Uri* 1898 et 1902. — A. Baumann : *Wassen seit 1520*. — Lusser : *Uri* (1834). — *Das Bürgerhaus in Uri*. — K. Gisler : *Geschichtliches... aus Uri* 1920. — *Urner Wochenblatt* 1892, Nos 25 et 26. — *Ammannbuch* aux Arch. d'Uri 1657, 1666. — *Festgabe auf die Eröffnung des hist. Museum von Uri*, p. 105. — *ZSK* 1911, page 312. [K. Gisler.]

GŒSCHENERTAL. La chapelle St. Nikolaus, actuellement en ruines, était selon la tradition populaire la plus ancienne du pays d'Uri. Le petit volet d'autel en gothique tardif se trouve au musée historique d'Altdorf. La *Göscheneralp*, à l'extrémité Ouest de la vallée, comprend quelques maisons, l'hôtel Dammagletscher (1800 m.), une ancienne chapelle et une nouvelle depuis 1910. La chapellenie, annexe de Wassen, existait déjà vers 1750. La petite cloche de l'ancienne chapelle porte la date de 1590. [K. Gisler.]

GŒSCHENEN, von. Famille éteinte de ministériaux établis à Göschenen. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable en forme de Z. — 1. Johann, fut un de ceux qui jurèrent la réconciliation entre Urseren et Lucerne en 1309 ; témoin 1334 et 1337. — 2. Jakob, reçut en fief la dîme de Göschenen en 1353, témoin 1380. Avec — 3. Johann, cité à Göschenen vers 1360, il fut un des chefs des Uranais lors de leur soulèvement contre le Fraumünster en 1392. — 4. Welti, † à Arbedo 1422. — Voir obituaires des couvents d'Engelberg et Seedorf. — *Gfr*. 8, 9, 12, 17, 20, 26, 41, 43. — Œchsli : *Origines*. [K. Gisler.]

GŒSGEN (NIEDER-) (C. Soleure, D. Gösgen. V. *DGS*). Com. et paroisse avec l'ancien château des von Gösgen, possesseurs de la seigneurie du même nom. Trouvaille de monnaies romaines. Le château, appelé d'abord *Bötzach*, fut élevé en 1229 ou 1230 sur les terres du couvent de Werd par Gerhard I von Gösgen. C'était le second château de la famille. On le nomma plus tard Nieder-Gösgen pour le distinguer du château ancestral d'Ober-Gösgen. Il est encore mentionné sous les deux noms en 1399. Le dernier des Gösgen, Johann II, donna le château avant sa mort (1382) à ses neveux Johann et Rudolf von Falkenstein. Hans von Falkenstein le reçut en 1399 en fief héréditaire du couvent de Werd ; il acheta aussi en 1406 les derniers droits sur Nieder-Gösgen aux deux enfants du second lit de sa mère Amalia von Wilberg, née von Gösgen. Les Soleurois prirent et incendièrent le château de Nieder-Gösgen en 1444 pour venger le pillage de Brugg. Soleure s'appropria définitivement la seigneurie de Gösgen en 1458, releva le manoir détruit et en fit le siège du nouveau bailliage. Il fut à nouveau anéanti en 1798 par les Français. Nieder-Gösgen releva au spirituel de Stüsslingen jusqu'en 1838, puis fut érigé en paroisse. Une partie du château ruiné fut transformée en église catholique. — Voir P. Amant. Giger : *Gesch. des Schlosses Gösgen*. — Eggenschwiler : *Territ. Entw.* — Rahn : *Kunstdenkmäler*. — A. Furrer dans *ASA* N. S. 12. [H. Tr.]

GŒSGEN (OBER-) (C. Soleure, D. Gösgen. V. *DGS*). Com. et paroisse, lieu d'origine des von Gösgen, à la seigneurie desquels le village appartenait. L'ancien château, une tour carrée, fut édifié sur l'emplacement d'un refuge datant probablement de l'âge du fer ; seul refuge au bord de l'eau (Aar) connu en Suisse. Les monnaies romaines trouvées à l'intérieur du refuge et les tombeaux de guerriers alémanniques de l'extérieur attestent une occupation à l'époque gallo-romaine et alémannique. L'érection du beffroi doit remonter au début de la construction du château, sous les Carolingiens. Le château fut le berceau de la famille von Gösgen, qui le quitta quand fut élevé le second manoir de Nieder-Gösgen (vers 1229), et le céda plus tard aux seigneurs de Rubiswyl. De ceux-ci, il passa aux von Stoffeln et en 1373 aux Hallwil qui ne l'habitèrent que peu de temps. Il semble définitivement abandonné vers 1380. Le village et le château d'Ober-Gösgen passèrent à Soleure en 1458, avec la seigneurie de Gösgen. Le château, qui était en ruines en 1471, fut donné par Soleure à Aarau qui avait besoin de pierre à bâtir pour élever son église. Le patronage d'Ober-Gösgen doit avoir appartenu aux Gösgen dès longtemps avant 1230, soit avant d'avoir reçu des Habsbourg des droits fonciers dans la région. Il passa à Soleure en 1458. L'église paroissiale actuelle fut bâtie au XVIIe s. — Voir A. Furrer dans *ASA* N. S. 12. — W. Merz dans *ASA* N. S. I, 31. — F. Eggenschwiler : *Territ. Entw.* — Rahn : *Kunstdenkmäler*. [H. Tr.]



Le château de Nieder-Gösgen en 1750. D'apres un dessin de E. Büchel.

GŒSGEN, von (VON GŒSKON, GŒSSKON). Famille éteinte de barons d'Argovie, à la fin vassale des Habsbourg. Son nom en 1161 est *Goze quovon = Gozinghoven* = aux établissements des *Gôzinge* (descendants de *Gôzo*). *Armoiries* : tranché de gueules et d'argent. Il faut admettre comme ancêtre — 1. BERNERUS *de Gozequovon*, témoin en 1161. — 2. GERHARD I, cité de 1224 à 1267, partisan de Rodolphe de Habsbourg, joua un rôle dans les guerres de ce dernier et fut menacé d'excommunication avec son maître après la surprise du couvent des Madelonnettes à Bâle en 1254. Il éleva le château de Nieder-Gösgen vers 1229 et reçut peu après en fief de l'évêque de Strasbourg l'avouerie de Werd. — 3. GERHARD II, cité de 1256 à 1311, fils du n° 2, et après lui sa veuve AMALIA von Hinwil († 1321), abusèrent de leurs fonctions d'avoués et firent tout le tort possible au couvent de Werd. — 4. KONRAD I, cité de 1282 à 1323, frère du n° 3, prévôt de Werd 1282, de Zofingue 1299, chanoine de Bâle 1305, † 1323. — 5. MARKWART, cité de 1315 à 1343, fils du n° 3, avoué de Werd, renouvela et dépassa les vexations de ses parents, † 1343. — 6. JOHANN I, cité de 1317 à 1351, frère du n° 5, donzel, avoué de Werd, fit don de cette fonction en 1347 à sa femme ADELHEID, qui la remplit dans l'esprit de ses prédécesseurs, de même que son fils — 7. JOHANN II, cité de 1359 à 1382, écuyer, contre qui le couvent demanda protection au duc Rodolphe IV d'Autriche, avoué suprême de Werd. Avec lui s'éteignit la lignée mâle des Gösgen. Leurs biens passèrent par AMALIA, sœur de Johann, aux Falkenstein. — 8. KONRAD, sous-diacre à Einsiedeln 1314, abbé 1334, † 1348.

Les bases de la seigneurie de Gösgen furent posées par Gerhard I, qui avait des possessions dispersées dans la région. Lui et ses descendants, avoués de Werd, les accrurent notablement sur les deux rives de l'Aar. En 1380, le bailliage de Gösgen comprenait les villages de Werd, Gretzenbach, Walterswiler, Tennikon, Tullikon, Ober-Gösgen, Nieder-Gösgen et Stüsslingen. Il s'augmenta, surtout par les Falkenstein, jusqu'à la vente de la seigneurie à Soleure en 1458, de Winznau, Trimbach, Ifental, Erlinsbach, Kölliken, Safenwil et Uerkheim. — Voir W. Merz dans *GHS* I. — F. Eggenschwiler : *Territoriale Entw.* — A. Furrer dans *ASA* N. S. 12. — Rahn : *Solothurn.* [H. Tr.]

GŒSLIKON (C. Argovie, D. Bremgarten, Com. Göslikon-Fischbach. V. *DGS*). Vge. En 1159, *Cohelinchon* ; 1179, *Cozlincholn* ; 1189, *Gorelinchon* ; 1245, *Gozelinkon* ; 1326, *Gösselikon*, dépendait selon les *acta Mur.* et le *Habsburger Urbar* du bailliage de Villmergen. Il passa aux Confédérés en 1415, fut rattaché au Freiamt (Krummamt). La paroisse de Göslikon relevait du décanat de Wohlenschwil ; depuis 1828, elle se rattache au chapitre de Mellingen. Registres de paroisse dès 1649. Le village doit avoir donné son nom à une famille de ministériaux et à un château, dont on ne connaît cependant pas de ruines. WERNHER von Gösslikon, chanoine du Grossmünster de Zurich en 1390, ne tire sans doute pas son nom du village argovien. — Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Art. FISCHBACH. [H. Sch.]

GŒSSI. Familles de Lucerne et de Schwyz.

A. **Canton de Lucerne.** Famille éteinte de conseillers de la ville de Lucerne. *Armoiries* : d'azur à un trèfle de sinople accompagné en pointe de trois coupeaux du même. De nombreux Gössi, venus des communes voisines furent reçus à la bourgeoisie de Lucerne du XIIIe au XVIe s. — HANS, du Grand Conseil 1462, 1498, du Petit Conseil 1489-1535, bailli de Habsbourg 1507, 1513, de Willisau 1518-1519. — KASPAR, du Grand Conseil 1517, † 1528. — NIKLAUS, du Grand Conseil 1526, du Petit Conseil 1537-1552. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

B. **Canton de Schwyz.** GŒSSIN. I. Famille de l'Altviertel éteinte 1746. — KONRAD et HEINRICH, † à Marignan 1515. — WERNER était vice-landammann en 1564. — [R-r.] — II. Famille de la campagne de Küssnacht (Schwyz), bourgeoise de Haltikon, originaire de Schwyz. — JAKOB, † à Pavie 1525. — OSWALD, ammann de Küssnacht 1566-1570. — Le droit de participer à l'allmend de Haltikon a été attribué à la famille en 1573. — Obituaire de Küssnacht. — Arch. d'Haltikon. [Al. T.]

GŒTHE, JOHANN-WOLFGANG. Poète allemand, 1749-1832, vint à plusieurs reprises en Suisse. Le 8 juin 1775, il arriva à Zurich, venant de Schaffhouse, et logea chez J.-C. Lavater, par l'entremise duquel Gœthe fit connaissance de plusieurs Zuricois marquants, entre autres du dessinateur Lips, de Kloten, du poète J.-J. Bodmer, du philosophe et agriculteur Jakob Gujer (Kleinjogg) au Katzensee, et tout particulièrement de Mme Barbara Schulthess du Schönenhof *(Bäbe)* avec laquelle il noua des relations d'amitié qui durèrent toute leur vie. Le 15 juin, Gœthe alla pour la première fois dans les Alpes ; il fit route par Richterswil, Einsiedeln et Schwyz, monta au Rigi, et par Vitznau et Flüelen gagna Altdorf, où l'histoire de Guillaume Tell lui fit une profonde impression. Il visita encore l'hospice du Saint-Gothard et revint par le golfe de Küssnacht, le Chemin creux *(Hohle Gasse)*, Zoug et l'Albis, et en rentrant en Allemagne, fit visite à Isaac Iselin à Bâle.

Gœthe fit son second voyage en Suisse en compagnie du duc Charles-Auguste de Weimar, au mois de septembre 1779. Le 1er octobre, ils arrivèrent à Bâle, le 4 à Bienne par la vallée de la Birse. De Bienne, ils allèrent à l'île de Saint-Pierre, à Cerlier et à Anet, à Saint-Blaise, à Morat et à Berne. Une autre excursion les mena dans l'Oberland bernois. De retour à Berne, il vit l'avoyer de Sinner, l'ancien bailli Tscharner à Kehrsatz, Kirchberger, l'ami de Lavater, le peintre Aberli, le professeur Wilhelmi et Micheli Schüppach à Langnau. Le voyage continua jusqu'à Lausanne, puis par Vevey, Clarens et Chillon, enfin par Morges dans la vallée de Joux, à la Dent de Vaulion et à la Dôle. Ils arrivèrent le 25, en passant par Nyon à Genève, où ils visitèrent entre autres la fabrique de toiles peintes des frères Fazy, le pasteur Diodati et virent à Ferney la maison de Voltaire. H.-B. de Saussure les engagea à se rendre à Chamonix. Après avoir visité les glaciers du Mont-Blanc, ils arrivèrent, par le col de Balme, près de Martigny dans la vallée du Rhône. De Sierre, ils allèrent à pied dans la vallée de Conches et gagnèrent par la Furka la vallée d'Urseren, d'où ils regagnèrent Zurich. Le retour en Allemagne eut lieu cette fois par Winterthour, Frauenfeld, Constance, Stein-sur-le-Rhin et Schaffhouse. Il envoya presque tous ses nouveaux ouvrages à Zurich entre autres le roman *Wilhelm Meister's theatralische Sendung* qui fut copié par Barbara Schulthess et sa fille. C'est pourquoi ce roman, qui avait disparu pendant un siècle, fut retrouvé à Zurich par Auguste Billeter dans la maison d'un descendant de Barbara Schulthess, en janvier 1910. A la suite de divergences sur des questions religieuses, il se produisit entre Gœthe et Lavater un refroidissement qui se termina environ dix ans après le voyage en Suisse par une rupture complète.

Pour la troisième (ou la quatrième) fois Gœthe rentra en Suisse le 17 septembre 1797 par Schaffhouse, se rendit à Zurich où il rencontra l'historien Jean de Müller. De là il fit de nouveau une excursion au Saint-Gothard où l'idée lui vint de traiter l'histoire de Guillaume Tell dans un poème épique. Pour la dernière fois, 22-26 octobre, il s'arrêta à Zurich, où il ne réussit presque plus à s'entendre avec ses anciens amis, et quitta ensuite définitivement la Suisse par Schaffhouse.

Quelques années plus tard, Gœthe entendit parler de l'institut Fellenberg à Hofwil près de Berne par Fellenberg lui-même, par le duc Charles-Auguste, et par le diplomate grec Capo d'Istria. Ces détails lui donnèrent l'idée de décrire dans son roman *Wilhelm Meister* une « province pédagogique », projet qu'il exécuta dans le 2e livre des *Wanderjahre*. Les divers voyages de Gœthe en Suisse n'occupent pas dans ses œuvres une place aussi considérable qu'on pourrait s'y attendre. Dans *Dichtung u. Wahrheit*, il parle du premier voyage, et ses souvenirs sont réunis dans un ouvrage à part : *Briefe aus der Schweiz.* Toutefois on peut citer une opérette : *Jeri und Bäteli* qui se passe en Suisse, la poésie *Auf dem See* (1775) et plusieurs réminiscences dues à des impressions reçues en Suisse, par exemple dans *Faust,*

dans le chant de *Mignon* et dans les premiers chapitres des *Wanderjahre*. — Voir Wilh. Bode : *Gœthes Schweizerreisen*. — *G's Briefe von einer Reise durch die Schweiz*. — Karl Kœtschau und Max Morris : *G's Schweizerreise 1775* (Weimar 1907). — H. Wahl : *G's Schweizerreisen*. — Eugenie Benisch : *Mit G. durch die Schweiz* (Wien 1913). — G. v. Schulthess-Rechberg : *Frau Barb. Schulthess*. — Karl Muthesius : *G. und Pestalozzi* (Leipzig 1908). — H. Maync : *Der Wilh. Meister u. der grosse Zürcher Gœthe-Fund*. tirage à part de la *Deutsche Rundschau* 36, cahier 8). — Otto Kohlmeyer : *Die Pädag. Provinz* (Langensalza 1923). — C. Camenisch : *Im Banne der Alpen*. — Bielschowsky : *Gœthe*. — Fritz Bodmer : *Gœthe und Lavater*. [H Tr.]

Dessin de Gœthe sur le Gothard en 1775 (vue sur l'Italie). D'après une photographie au *Gœthe-Nationalmuseum* à Weimar.

GŒTIGHOFEN (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Vge de la Com. de Sulgen. En 1269, *Gottinchoven*. Possession des seigneurs de Bürglen au XIVe s., il appartint après l'extinction de ceux-ci aux Klingenberg et aux Sax. — *TU*. — *Pup. Th.* [Herdi.]

GŒTSCHEL, Maurice, * à Bassecourt 1858, avocat renommé à Delémont, conseiller national 1917, † 1921. [E. K.]

GŒTSCHI. Familles des cantons de Fribourg, d'Unterwald et de Zurich.

A. **Canton de Fribourg.** Gœttschi ou Gœtschi. Famille fribourgeoise actuellement bourgeoise de Galmiz et de Jeuss. Une famille de ce nom est mentionnée à Morat dès 1399 et a donné à la ville plusieurs magistrats : — 1. Nicod, bourgmestre 1500, 1506. — 2. Jacob, bourgmestre 1532, banneret 1535. — 3. Wilhelm, bourgmestre 1573, 1577, 1586, banneret 1574, 1579, 1596. — 4. Bartholomé, banneret 1583, bourgmestre 1584. — 5. Jacob, bourgmestre 1600, 1609, banneret 1603, 1610.

Une famille Götschi alias Guntrains, originaire de Strasbourg, acquit la bourgeoisie de Fribourg à la fin du XIVe s. et y exerça le métier de tanneur. Une troisième famille Götschi, originaire de Liebistorf, devint bourgeoise de Fribourg en 1404 ; l'un de ses membres, Nicod, tanneur, fut membre du Conseil des Deux-Cents 1450, du Conseil des Soixante 1451, des Secrets de l'Auge 1474. — Voir Engelhart : *Chronik Murten*. — Archives d'État Fribourg : *Livres de bourgeoisie* I et II ; *Besatzungsbuch*. [J. N.]

B. **Canton d'Unterwald.** Famille bourgeoise de l'Unterwald, paroissienne de Sachseln ; elle a possédé de 1489 à la fin du XIXe s., l'auberge renommée des pèlerins et l'hôtel Kreuz actuel à Sachseln. — 1. Hans, banneret, fut en 1528 l'un des principaux promoteurs de l'expédition des Unterwaldiens dans l'Oberland pour la répression de la Réforme. — 2. Nikolaus, 1610-1680, aubergiste *zum Kreuz*, négociant en gros et chef influent de sa commune ; *Landeshauptmann* 1680. — 3. Peter, bailli de la vallée d'Engelberg 1705-1709. Cette famille s'abstint d'une politique active, mais resta toujours l'une des premières de Sachseln. Une branche cadette existe encore actuellement à Stansstad. — Küchler : *Gesch. von Sachseln*. — Sources originales ; documents familiaux. [R. D.]

C. **Canton de Zurich.** Gœtschi, Gœttschi. I. Ancienne famille autrefois dans la Com. de Rifferswil, actuellement dans celle de Hausen (Zurich), mentionnée la première fois à Rifferswil en 1494. Rudolf fut en 1406 le premier sous-bailli zuricois de Maschwanden. Les Götschi d'Oberrieden, où leur nom paraît dès 1530 environ, se rattachent probablement à la même famille. Le nom remonte à un prénom (par ex. Gottfried). — [J. Frick.] — *Armoiries :* écartelé, aux 1 et 4 d'azur à une tête de chien braque d'or, aux 2 et 3, d'or à la barre d'argent chargée de trois feuilles de sinople. — II. Famille bourgeoise de Zurich,



éteinte au XVIII[e] s. L'ancêtre est — 1. STEPHAN, trompette de ville, de Horgen, bourgeois en 1592. — 2. MORITZ, 1686-1736, pasteur de Bernegg 1710 et de Salez 1720, où il fut déposé pour adultère en 1731. L'église des Pays-Bas l'envoya en Pensylvanie en 1735 pour y organiser une église réformée allemande ; il tomba malade à Philadelphie et mourut en peu de jours. Son fils — 3. HEINRICH, * 1718, fut aussi un ecclésiastique, passa à l'église réformée hollandaise et mourut à New-Jersey comme prédicateur du réveil et théologien calviniste érudit. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — E. Stähelin : *Schweizer Theologen im Dienste der reform. Kirche in den Ver. St.*, dans *STZ* 1919. [C. B. et H. Br.]

GŒTSCHMANN. Vieille famille fribourgeoise, bourgeoise d'Ueberstorf et de Guin. — ALOYS-CHARLES-PIERRE, 1833-1894, D[r] phil. et theol., prêtre 1857 à Rome, aumônier des troupes pontificales, vicaire à Berne 1860, secrétaire de l'évêché de Lausanne et Genève, professeur d'exégèse au séminaire de Fribourg, directeur des Filles de Saint-Vincent de Paul à la Providence 1884, administra dans des circonstances particulièrement difficiles la paroisse de La Chaux-de-Fonds 1869-1880. Supérieur du Séminaire diocésain à Fribourg 1880, chanoine de Saint-Nicolas et premier recteur de la paroisse de Saint-Pierre à Fribourg 1889. — Voir Dellion : *Dict.* II, VIII. — *Étren. frib.* 1895. — *KKZ* 1894.— Brasey : *Le chapitre de St.Nicolas.*— *Sem. catholique* 1894. — *Freiburger Zeitung* 1894, n[os] 35 à 38. [G. Cx.]

GŒTTISHEIM (GOTTESHEIM). Famille noble d'origine alsacienne, qui obtint plus tard le titre de baron; elle tire son nom du village de Gottesheim dans le voisinage de Saverne. *Armoiries* : d'azur à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or à six rais, à la bordure du même. Cimier : un col de cygne d'azur à trois étoiles d'or comme sur l'écu, crêté de gueules. La famille est mentionnée pour la première fois avec Hugo von Gottesheim *von Spangen* (d'Espagne) en 1279. Elle habita dès 1344 le château de Hagenau en Alsace, où elle possédait beaucoup de biens, où elle était l'une des sept ou huit familles de châtelains de ce palatinat impérial et remplissait les fonctions d'écuyer tranchant. Elle occupa jusqu'à la Réforme une place prépondérante dans le régime de la ville libre d'empire, puis se divisa en plusieurs branches dont l'une resta à Hagenau, tandis que les autres émigraient à Strasbourg et Geudertheim. Sous la Révolution française, elle perdit ses biens et fut contrainte d'émigrer. Un rameau s'était déjà établi en Wurtemberg auparavant ; un autre passa en Autriche-Hongrie où il est encore florissant à Vienne, et en Hongrie. En Alsace la famille est éteinte. — 1. JAKOBUS de Gottesheim, D[r] jur., était en 1510 professeur ordinaire de droit canon et civil, membre du Consistoire, recteur de l'université de Bâle. Il perdit sa charge pendant quelque temps, à la suite d'un démêlé avec les autorités universitaires, mais la recouvra bientôt sur l'intervention de son ami Adalbert von Bärenfels. Il quitta cependant la ville peu après et se rendit à Strasbourg. Il était aussi en relations avec les réformateurs. † 1543. — 2. JOHANN-FRIEDRICH, 12 septembre 1813 - 27 septembre 1875, négociant, de Mulhouse, acquit la bourgeoisie de Bâle-Ville en 1856. — 3. CHRISTIAN-FRIEDRICH, D[r] phil., 28 mars 1837-12 juillet 1896, fils du n° 2, greffier du Conseil 1868, puis chancelier de la ville 1877, rédacteur des *Basler Nachrichten* de 1882 à sa mort. L'un des plus importants et des plus influents membres du parti radical ; député au Grand Conseil 1875-1893, au Conseil des États 1881-1896 et président 1891 ; membre de la commission sanitaire 1877-1896, du synode bâlois 1874-1892. — 4. EMANUEL-FRIEDRICH, frère du n° 3, 30 janvier 1845-18 octobre 1910, chef d'une entreprise de grosse serrurerie, député au Grand Conseil 1887-1902. — 5. EMIL, D[r] jur., * 16 juin 1863, avocat à Bâle. Il eut comme son père une grande activité politique et fut chef du parti radical. Député au Grand Conseil 1898-1914 (président 1904-1905), conseiller national et membre de la commission de neutralité 1905-1920, juge pénal 1895-1907, suppléant au tribunal fédéral depuis 1912 ; du Grand Conseil de bourgeoisie 1900-1906, délégué du Conseil fédéral en 1913 au Congrès international pour la protection de l'enfance à Bruxelles. Membre permanent de l'union interparlementaire, membre du synode bâlois 1901-1913. — Voir Siebmacher : *Allgemeines Wappenbuch.* — Gritzner : *Adel des Elsasses.* — E. Lehr : *L'Alsace noble* II et III. — F. Batt : *Das Eigentum in Hagenau*, vol. II : *Die Edeln v. Göttisheim.* — *Matrikel der Rektoren der Universität Basel.*— Wilhelm Vischer : *Gesch. der Univ. Basel.* — Papiers de famille à Bâle et Vienne. [H.-P. G.]





Friedrich Göttisheim (n° 3). D'après une photographie.

GŒTTLIKON, SWEDERUS **von,** chanoine de la prévôté de Zurich, bourgeois de la ville le 5 octobre 1433, maître d'école au moins depuis 1454, prévôt 1466, acquit le château de Dübelstein, fief des comtes de Werdenberg-Sargans, † 6 avril 1467. — Voir *LL.* — *Nbl. d. Stadtbibl. Zür.* 1901, p. 48. — *Dok. Waldmann.* — Arch. d'État Zurich, B VI 306, p. 136. — *Mon. Germ. Necr.* I (rég.) sous *Schwederus* (!). — Kindler v. Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch.* [F. H.]

GŒTZ. Familles des cantons de Bâle, Genève, Grisons et Zurich.

A. **Canton de Bâle.** Famille bourgeoise de Bâle depuis 1449. *Armoiries* : d'azur à la fasce coupée d'argent et de gueules, accompagnée de trois roses d'argent. — 1. HANS, tailleur, de Wilen, reçut la bourgeoisie de Bâle après la campagne contre Blochmont. — 2. JAKOB, * vers 1490, † 1535, petit-fils du n° 1, tailleur, marchand de vin, directeur du sel, conseiller de la corporation des vignerons 1529, chef des Bâlois dans la lutte des Confédérés contre le châtelain de Musso 1531-1532. — 3. JAKOB, * vers 1506, † 1560, fils du n° 2, aubergiste, prévôt et conseiller des vignerons, député des Confédérés auprès du roi de France Henri II en 1557. — 4. JAKOB, 1555-1614, fils du n° 3, drapier, conseiller *zum Schlüssel* en 1592, fut député avec le conseiller Sebastian Beck en 1602 au renouvellement de l'alliance des XII cantons avec la couronne de France à Paris, où il fut anobli par le roi Henri IV. *Oberstzunftmeister* 1604, bourgmestre 1612. Sa descendance s'éteignit au XVIII[e] s. — Les Gœtz actuels remontent à THEODOR, 1559-1608, marchand de vin et charron, fils cadet du n° 3. A cette branche appartient — 5. KARL-GEROLD, * 11 octobre 1865, professeur ordinaire de théologie à l'université de Bâle depuis 1917. — Voir *WB.* — W.-R. Stähelin : *Basler Adels- und Wappenbriefe.* — Alb. Burckhardt-Finsler : *Die Stammbücher des Hist. Museums*, dans *Jahresbericht des Hist. Museums* 1897. — E. Weiss : *Basels Anteil am Kriege gegen Giangiacomo de Medici.* [P. Ro.]



B. **Canton de Genève.** Nom de deux familles fixées à Genève au XVIIIe s., reconnues citoyennes en 1794. L'une, originaire du Bas-Rhin, a donné — 1. LAURENT-MARC, 1794-1862, député au Grand Conseil en 1842 et maire pendant vingt ans de Plainpalais. L'autre, originaire du Palatinat, a donné — 2. JEAN-ISAAC-LOUIS, dit JOHN, 1829-1898, peintre sur émail, spécialisé dans la reproduction des tableaux des grands maîtres. Œuvres au Musée des Arts décoratifs de Genève. — Voir Arch. de Genève. — *SKL.* [C. R.]

C. **Canton des Grisons.** — SEBASTIAN, de Zizers près Coire, sculpteur du début du XVIIe s., travailla à Munich, à Aschaffenburg et surtout à Heidelberg où il fit seize statues pour le palais de Frédéric IV, ainsi que le tombeau de ce dernier. D'après H. Hettner (*Lit.-gesch. des 18. Jahrh.* III, 1) il fut aussi architecte. — *SKL.* [C. J.]

D. **Canton de Zurich.** — 1. HEINRICH Schurter dit Götz, d'Uesslingen (Thurgovie), bourgeois de Zurich 1453, partisan de Hans Waldmann, tenta vainement d'entrer au Conseil en 1484 et y parvint en 1488 comme prévôt des bateliers au *Natalrat*, bailli de Küsnacht, Zollikon et Stadelhofen la même année. Il fut arrêté avec Waldmann et décapité le 28 avril 1489. — *Dok. Waldmann.* — 2. HERMANN (Goetz), compositeur, * 7 décembre 1840 à Königsberg en Prusse, organiste de l'église de la ville de Winterthour 1863-1872, fondateur dans cette ville de la société de chant *Melodia*, s'établit en 1870 à Hottingen près de Zurich, collabora aux concerts de musique de chambre de Zurich et fut critique musical de la *NZZ* 1871-1873. On lui doit les opéras *Der Widerspenstigen Zähmung* et *Francesca da Rimini*, pour lesquels son ami Josef-Viktor Widmann rédigea les livrets. † à Hottingen le 3 décembre 1876. — 3. MARGARETHA, fille du n° 2, * 30 novembre 1869, dessinatrice, auteur des livres illustrés *Klein Edelweiss im Schweizerland* ; *Arm und verwaist* ; *Sonnen-Engelein.* — Voir *SM* 1901, n°s 32-36. — *Nbl. d. Musikges. Zür.* 1907. — Ed. Kreuzhagen : *H. Götz.* — S.-R. Kruse : *H. Götz*, dans *Musikerbiographien* 36. — *SKL.* — *Die Schweiz* 1912, p. 156. — *Chronik Neumünster*, p. 420. [C. B.]

GŒTZINGER. Famille de Saxe, naturalisée à Schaffhouse. — 1. MAXIMILIAN-WILHELM, * 14 novembre 1799 à Neustadt (Saxe), professeur de langue et de littérature allemandes au gymnase de Schaffhouse, où il enseigna durant 23 ans et acquit l'indigénat de la ville. Auteur de *Deutsche Sprachlehren*, autrefois très employées dans les écoles, et éditeur de *Dichtersaal*, *Deutsche Dichter*, anthologies dont son fils donna par la suite de nouvelles éditions. D^r phil. h. c. de l'université de Bâle, † 2 août 1856. — 2. ***Ernst***, fils du n° 1, * 23 septembre 1837, D^r phil. 1860, enseigna la langue allemande au gymnase de Saint-Gall de 1860 à sa mort, le 10 août 1896. Auteur de nombreux opuscules et articles sur des sujets de philologie germanique, de littérature et d'histoire ; ainsi que du *Reallexikon der deutschen Altertümer.* Il édita les *Deutsche hist. Schriften Joachims von Watt* (Vadian) 3 volumes, et la *Chronik des Fridolin Sicher* (*MVG*, vol. 19). Ses *Gelben Büchlein*, œuvres humoristiques en vers ayant un fond historique et écrits dans la langue du XVIe s. étaient particulièrement goûtés. Une pierre commémorative lui a été érigée dans le parc de l'école cantonale. — Dierauer : *E. Götzinger*, dans *Nbl.* 1897, avec bibliographie et liste de ses publications. — 3. WILHELM, fils du n° 2, * 1864, D^r phil., professeur au technicum de Winterthour, auteur de *Die romanischen Ortsnamen des Kantons St. Gallen*, 1891 ; *Wirtschaftsgeographie aller Lander der Erde*, 1923, etc. [Bt.]


Ernst Götzinger.
D'après une photographie.

GŒTZIS, von (aussi GETZIS, GEZIS, KETZIS). Ancienne famille éteinte de la ville de Schaffhouse, probablement originaire de Gotzis en Vorarlberg. — HEINRICH, sous-juge à Schaffhouse 1380-1406 en remplacement du bailli autrichien Heinrich von Randegg ; bourgeois 1393. — Voir *US.* — Rüeger : *Chronik* [W.-K.]

GŒUFFI. Famille éteinte de Bienne, qui donna à cette ville une série de magistrats, du milieu du XIVe s. au XVIe s. L'ancêtre fut : — 1. BURGINNUS (Burkhard), témoin 1388. — 2. PETER, banneret 1459-1482 et peu de temps maire pour l'évêque de Bâle. Son fils — 3. ADAM, capitaine des Biennois à Grandson, maire de Bienne 1482. — [L. S.] — 4. ***Humbert***, originaire de Bienne, étudiant à l'université de Bâle 1471, devint en 1483 chancelier de la ville de Fribourg. Le gouvernement cherchait alors un chancelier connaissant parfaitement l'allemand, qui était devenu langue officielle depuis l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse. Göuffi occupa le poste de chancelier de 1483 à 1492 et fut, durant la même période, membre du Conseil des Soixante. Il rentra ensuite dans sa ville natale, dont il fut maire, et mourut en 1500. Son père, Pierre, l'avait suivi à Fribourg ; il acquit le 26 mai 1486 la bourgeoisie de Fribourg et fut membre du Conseil des Soixante de 1486 à 1494, date de sa mort. — Voir Türler : *Die Familie Göuffi von Biel*, dans *BT* 1906. — Archives d'État Fribourg : Livre de Bourgeoisie II ; *Besatzungsbücher.* — [J. N.] — 5. VALERIUS, fils du n° 4, donzel, du Conseil 1508, banneret, bourgmestre, capitaine et maire de Bienne, † 1561. La famille s'éteignit avec son fils JOSIAS, sautier du Consistoire, 1579. — Voir *BBG* I, 262. — *LL* sous *Gauffi.* [L. S.]

GŒUSCHEL. Voir GEUSCHEL.

GOFFREDO DE SESSA est mentionné dans la seconde moitié du XIIIe s. comme podestat de la Léventine pour les *Ordinarii* de Milan. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina.* [C. T.]

GOHL. Famille de Zurich. Voir GOLL.

GOHL. Famille bourgeoise d'Aarberg, citée dès 1446, dont sont issus plusieurs bourgmestres de cette ville. *Armoiries* : d'azur à un croissant d'or, accompagné de trois étoiles. — Arbre généalogique manuscrit en possession de la famille. — THEODOR, * 1844, architecte de la ville de Winterthour 1875-1880, architecte cantonal à Saint-Gall 1880-1890, adjoint à la direction des travaux publics fédéraux 1892, † 30 sept. 1910. Il a construit toute une série d'hôtels des postes et à Berne la Monnaie et la Biblioth. nationale ; en outre, une série de bâtiments cantonaux à Saint-Gall, le technicum de Winterthour, etc. — Voir *SKL.* [H. Tr.]

GOLATEN (C. Berne, D. Laupen. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Chiètres. Vers 990 *Gulada* ; 1277, *Golatun* ; 1287, *Guolathun* ; 1340, *Golaton*, de *collata* = impôt (?) (voir *SI* II, 216-217). L'abbaye de Saint-Maurice y eut de bonne heure des possessions (*FRB* I, 282). Celle de Payerne y percevait la dîme au XIIIe s. ; Peter, bâtard d'Oltigen, la reçut en 1277. Dépendant de la seigneurie d'Oltigen, Golaten passa à Berne en 1412 et fut rattaché au bailliage de Laupen. Le village fut pillé par les hommes de Pierre d'Aarberg après la bataille de Laupen (*FRB* VI, 522). Après la Révolution de 1798, le sort de Golaten fut mis quelque temps en question, le canton de Fribourg ayant élevé des prétentions sur ce village lors de l'organisation de la République helvétique ; il fut cependant remis à Berne le 1er mai 1798 (*ASHR* I, 876). La frontière fut définitivement fixée entre Berne et Fribourg à Golaten, Wileroltigen et Gurbrü en 1853. — Voir *FRB.* — Mülinen : *Beiträge* VI. [H. Tr.]

GOLAY, GOLAZ. Famille vaudoise qui a donné son nom à un hameau de la commune du Chenit (La Vallée). — HECTOR, † 1915, auteur de publications sur *La vallée de Joux et les familles de la vallée de Joux.* — LOUIS-VINCENT, 1839-1920, préfet de la Vallée. — *Livre d'Or.* — ÉMILE, * 1875, pasteur à Vuarrens 1904, puis à Chexbres, professeur d'hébreu à l'université 1923. — [M. R.] — HENRI, * 1858, d'une branche reçue à la bourgeoisie de Genève en 1815, député au Grand

Conseil à plusieurs reprises dès 1901, maire de Vernier 1912-1922. — ANDRÉ-MATHIEU Golaz, * 1789, député au Conseil représentatif 1831. — JACOB-SAMUEL, frère du précédent, 1792-1855, pasteur à Genève 1829, à Céligny 1834-1845. — [C. R.] — DONAT-LOUIS Golaz, 1852-1900, d'une branche de la famille Golay, notaire à Orbe, conseiller d'État 1885-1893, conseiller national 1883-1885, conseiller aux États 1893-1900. [M. R.]

GOLDACH (C. Saint-Gall, D. Rorschach. V. *DGS*). Vge, Com. politique et civile. En 789 *Goldaha* ; 850 *Goldahun* ; d'après le ruisseau du même nom, «ruisseau d'or». Les treize actes de transfert et d'échange des années 847-898 qui, dans *UStG*, concernent Goldach, attestent une colonisation purement alémannique ; ils démontrent également que le couvent de Saint-Gall s'y constitua un riche domaine administré par un *Meier*. Cependant Goldach, qui comprenait au IXe s. déjà Untereggen et même Eggersriet, devint possession du chapitre cathédral de Constance, comme d'ailleurs tout le comté d'Arbon, dont Goldach dépendait. L'évêque en était le seigneur foncier, c'est lui qui remit en fief l'église, mentionnée pour la première fois en 1275. Les seigneurs de Sulzberg possédèrent un certain temps les droits de collation et de juridiction. Les seigneurs de Rorschach y acquirent de nombreuses terres. En 1463, l'évêque de Constance échangea ses droits sur Goldach avec l'abbé Ulrich Rösch de Saint-Gall contre le bailliage de Horn. Les détenteurs de la juridiction de Goldach étaient à cette époque les frères Gnäpser. L'abbé donna à Goldach un coutumier et y acquit la collation de l'église dix ans après. Le village, avec Untereggen (Eggersriet s'en était détaché), forma dès lors une juridiction propre du bailliage de Rorschach. L'abbé Célestin II racheta en 1749 les derniers droits restés au chapitre de Constance. Le village passa à la nouvelle foi lors de la Réformation, mais revint au catholicisme en 1532. Un décret du Petit Conseil réunit en 1803 Mörswil et Goldach (sans Untereggen) en une commune politique avec Mörswil comme chef-lieu, mais un décret du Grand Conseil, du 23 juin 1826, sépara les deux localités et en fit deux communes autonomes. Goldach avait en 1826 747 hab., en 1920, 3701. — Voir *UStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* I. — I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen*. — A. Näf : *Chronik*. — *ASG* IV, 114. — *MVG* XXXVI, p. 193-196, 214, 223. — L. Cavelti : *Entwicklung der Landeshoheit der Abtei St. Gallen*, p. 45.

Une famille de ministériaux saint-gallois tirait son nom de Goldach ; on ne connaît que quelques-uns de ses membres, dont : RUDOLFUS de Golda 1170 ; DIETHELM von Goldach vers 1266. [Bt.]

GOLDAST. Familles éteintes, patriciennes ou nobles, des villes de Saint-Gall, Bischofszell et Constance. Leur parenté n'est pas suffisamment prouvée. — 1. Magister GERUNG *Goldast von Haimevelt* (probablement Hamisfeld près de Dozwil, D. Arbon) à Saint-Gall 1220. — 2. ALBRECHT, chevalier, de Göttikofen (Com. Sulgen) 1240. — 3. HAINRICUS, citoyen de Constance 1275. — 4. HENRICUS, prêtre de Constance 1363. — 5. HEINRICH, chanoine de Constance, administrateur et vicaire de l'évêché et du chapitre de la cathédrale 1370, † 1394. — 6. KONRAD, abbé de Stein-sur-le-Rhin 1383, 1402. — 7. ANDRES, bourgeois de Saint-Gall 1404, maître de la monnaie, † 1420. — 8. ELISABETHA, abbesse de Feldbach 1415. — 9. OTMAR, petit-fils du n° 7, bailli de Steinach 1481. — 10. OTMAR, fils du n° 9, conventuel de Saint-Gall 1476, auteur de courtes notices historiques, dans le volume 300 du *Sammelband*, p. 428, aux archives du couvent de Saint-Gall. — 11. GEORG, du Conseil de Bischofszell, bourgeois de Saint-Gall 1558. — 12. GEORG, fils du n° 11, s'établit à Vienne et y mourut en 1675. Avec lui s'éteignit la branche des Goldast de Saint-Gall et de Bischofszell ; celle de Constance était déjà éteinte depuis 1441. La famille *Guldinast*, peut-être apparentée, s'éteignit en 1755. — 13. ***Melchior,*** polymathe, * 1576 ou 1578 à Espen près de Bischofszell, prit par la suite le nom de GOLDAST VON HAIMISFELD. Il étudia le droit et la philologie à Ingolstadt et Altdorf, séjourna en 1599 et de nouveau en 1605 chez B. Schobinger à Saint-Gall, travailla entre temps à Genève, ensuite en Allemagne où il reçut à Heidelberg le titre de docteur ; fut précepteur en 1603-1605 du jeune seigneur de Hohensax. Il vécut la vie errante d'un pauvre lettré, mettant sa plume au service des puissants, habita surtout Francfort-sur-le-Main depuis 1606 et termina ses jours au service du landgrave de Hesse, à Giessen en 1635. Il avait mis en sûreté à Brême, durant les malheurs de la guerre de Trente ans, sa bibliothèque d'une richesse inaccoutumée pour l'époque ; le Conseil de cette ville l'acheta à sa mort. Le Conseil de Saint-Gall l'accusa en 1605 d'avoir, en commun avec Schobinger († en 1604), détérioré des volumes de valeur de la bibliothèque de la ville, détaché des pages, et de s'être indûment approprié des livres et des manuscrits. Goldast nia et s'en tira avec une peine modérée, mais le fait est qu'actuellement encore environ 100 lettres de Vadian et 100 actes des archives de l'ancienne abbaye, soustraits par Goldast avec d'autres documents dans la bibliothèque de Schobinger, reposent aux archives de la ville de Brême. Les nombreuses publications de Goldast, dont il existe beaucoup d'éditions, sont au nombre de plus de 65 ; il laissa en outre des travaux manuscrits concernant les sciences. Ses publications de textes et de documents relatifs à l'histoire et au droit germaniques constituent ses travaux les plus importants. Il faut nommer en particulier : *Alamanicarum rerum scriptores aliquot veteres*, 1605, œuvre dans laquelle il mit entre autres en valeur les sources de l'histoire saint-galloise. — Voir *UStG*. — *LL* (indications erronées). — *LLH*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — Kindler von Knobloch : *Oberbadisches Geschlechterbuch* (Art. GOLDAST et GULDINAST). — *Pup. Th.* II, 508. — Rieder : *Römische Quellen*. — *Konstanzer Regesten*. — *MVG* XIX, p. 437. — Wartmann : *UStG* I, introduction p. V. — G. v. Wyss : *Historiographie*. — Schiess : *Goldast in St. Gallen*, dans *ZGO* N. S. XXXII. — *RHS* III, 123. — F. Gardy dans *MDG* XXVIII. [Bt.]

GOLDAU (C. et D. Schwyz. V. *DGS*). Vge dans la



Ancienne chapelle à Goldau. D'après une ancienne gravure parue dans Beck : *Der Bergsturz von Goldau.*

Com. et paroisse d'Arth, mentionné déjà en 1353 lorsque Maria, margrave de Bade, vendit les biens qu'elle y possédait. Un éboulement du Rossberg doit s'y être produit aux temps préhistoriques, un autre au moyen âge, car on ne trouve subitement plus trace, du village de *Röthen*, mentionné en 1354, situé du côté de Steinerberg. Le 2 septembre 1806, eut lieu un nouvel éboulement causé en partie par la situation de la montagne, en partie par les années pluvieuses qui précédèrent. Le hameau de Röthen, Goldau, Ober- et Unterbusingen furent gravement atteints, ainsi que les environs du lac de Lowerz où la vague causa beaucoup de dégâts. 110 maisons furent anéanties et environ 500 personnes tuées (on connaît les noms de 457 disparus). Les dégâts ont été évalués à trois millions de francs. La chapelle de Röthen, bâtie en 1648, et celle de Goldau, refaite en pierres en 1650, furent détruites. Goldau avait son propre chapelain depuis 1711. Après l'éboulement, on reconstruisit d'abord, en 1810, une cure avec un local de culte. L'édification d'une nouvelle chapelle fut décidée en 1827, mais elle ne put être inaugurée qu'en 1859. L'érection d'une nouvelle église fut décidée pour le centenaire de la catastrophe ; elle constitue en même temps un monument à la mémoire des disparus. Goldau prit un grand développement à la fin du XIXe s., comme nœud de voies ferrées. Le chemin de fer Arth-Rigi y fut construit en 1875 ; la ligne du Gothard en 1880 ; le village devint station terminus de la ligne du Sud-Est en 1891 ; en 1897 s'y ajoutèrent les voies d'accès de Zurich-Zoug, du Sud argovien et une nouvelle voie vers Lucerne par Meggen. La gare actuelle fut bâtie en 1895. *Population* : 1888, environ 380 hab. — Voir G. Ott : *Goldau und der Bergsturz vom Rossberg.* [R-r.]

GOLDBACH (C. Zurich, D. Meilen, Com. et paroisse Küsnacht. V. *DGS*). Vge. En 1224 *Goltpach.* Aux XIIIe et XIVe s., les couvents de Saint-Blaise, Œtenbach, Engelberg, Muri, la maison des chevaliers de Saint-Jean à Bubikon, etc., la prévôté de Zurich y avaient des biens et des droits. L'État de Zurich vendit le reste de ses biens à Goldbach vers 1830. Le village donna son nom à une partie de la paroisse de Küsnacht. Mentionnons parmi les principaux domaines : le *Goldbacherhof* ou *Hinterfürhaus*, habité au XVIIe s. par une branche des Meyer von Knonau, et le *Kellergut* où Klopstock séjourna le 30 juillet 1750. *Population* : 1920, 391 hab. — Voir *UZ.* — J.-Heinr. Meyer : *Blätter aus der Gesch. von Küsnacht.* — C. Dändliker, Flach et Frey : *Küsnacht.* [C. B.]

GOLDBERG (C. Lucerne, D. Entlebuch, Com. Romoos). Lieu sur l'Obere Fontanne où l'on chercha de l'or aux XVe et XVIe s. au bord du Goldbach dans le Goldsitertal. Melchior Russ reçut Goldberg en fief héréditaire du Conseil de Lucerne entre 1470 et 1480. Suivant le conseil du médailleur Jak. Stapfer, les avoyers lucernois Hans Hug, Heinr. Fleckenstein et Nikl. von Meggen en briguèrent la concession en 1556, puis de nouveau Nikl. Fleckenstein en 1566 et Ludwig Pfyffer en 1580. Ce dernier y fit faire des fouilles, le rendement fut insignifiant. — Voir Walter : *Bergbau in den V Orten.* — *Gfr.* 78, p. 30. — Weber : *Aus den Höhen und Tiefen des Fontannengebietes*, page 8. [P.-X. W.]

GOLDENBERG (C. Zurich, D. et Com. Andelfingen. V. *DGS*). Château, qui ne possède plus du moyen âge que la tour construite en blocs erratiques et rabaissée plus tard d'un étage. Le reste du château fut détruit par l'incendie en 1559. Les murailles ont été démolies aux XVIe et XVIIe s. et dès cette époque le bâtiment prit de plus en plus le caractère d'une belle maison de campagne. Habité d'abord par la famille des ministériaux du même nom, il appartint de la fin du XIVe s. à la fin du XVIe aux Gachnang, puis aux familles zuricoises Holzhalb 1577-1637, Schmid 1637-1765. L'Anglais Jakob van Mater l'habita de 1823 à 1836. Il est actuellement propriété privée zuricoise. — Voir Zeller-Werdmüller, dans *MAGZ* 23. — Wilh. Tobler-Meyer : *Die Herren von Goldenberg.* — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1817. [L. Forrer.]

GOLDENBERG, von. Famille de ministériaux des Kibourg et des Habsbourg, établie à l'origine dans le château du même nom. *Armoiries* : d'argent à la bande d'azur chargée de trois croissants d'or contournés. De la fin du XIIIe s. à la fin du XVe, les Goldenberg servirent activement l'Autriche dans ses guerres et dans l'administration et reçurent de ce fait beaucoup de biens, droits et revenus en hypothèque. JACOBUS de Goldinberc, témoin en 1248. — 1. EGBRECHT tenait en gage hypothécaire, vers 1279, le cellier d'Ellikon et des revenus à Rickenbach. — 2. EGBRECHT, participa à la défense de Winterthour en 1292. Il reçut cette année-là, ainsi qu'en 1301, 1302 et 1314, de l'argent ou des hypothèques pour services rendus. Il fut plusieurs fois garant pour son seigneur. Lui ou un autre Egbrecht (no 5) fut en 1333 l'un des sept arbitres chargés de pacifier le comté de Kibourg. — 3. WETZEL, reçut également des hypothèques en 1301 et plus tard. Il avait à ce titre de grands revenus vers 1320, dont une part aux impôts de Winterthour. — 4. JOHANNES, frère du no 3, avoyer de Winterthour vers 1327. — 5. EGBRECHT, conseiller autrichien, membre du tribunal arbitral entre Zurich et Lucerne en 1347, bailli de Kibourg 1357. Le duc Rodolphe d'Autriche lui remit en hypothèque, en 1363, le village d'Ellikon sur la Thour ainsi que d'importants revenus ; il reçut la même année le château de Mörsburg en fief. Ce château devint la résidence des Goldenberg, qui obtinrent la charge d'intendant et le bailliage d'Oberwinterthour. Egbrecht hypothéqua en 1371, probablement en qualité d'administrateur, le bailliage inférieur de Glaris et la Marche à Gottfried Müller, de Zurich. Son frère — 6. RUDOLF, établi au château d'Altikon qui fut inféodé en 1361 aux Goldenberg, détenait également des gages hypothécaires autrichiens ; † avant 1392. — 7. JAKOB, curé de Wülflingen 1382, doyen à Bodman 1386. — 8. ELISABETH, prieure du couvent d'Œtenbach à Zurich 1388-1402. — 9. HERDEGEN, reçut en hypothèque en 1382 le château et la juridiction de Landeck, et en 1408 le péage du même lieu. — 10. HANS, accompagna l'empereur dans son voyage à Rome et reçut de lui en 1458 l'autorisation de tenir dans son château de Mörsburg un plaid général. Il servit l'Autriche à la guerre et prit part en 1468 à la défense de Waldshut. — 11. ELISABETH, abbesse de Schännis 1491-1493, † 1497. — 12. EGOLF (Egli), dernier de la famille, † 29 juillet 1569. Les Goldenberg demeurèrent fidèles à l'ancienne foi après la Réforme, ce qui provoqua des frottements avec le gouvernement de Zurich. — Voir *UZ.* — Wilh. Tobler-Meyer : *Die Herren von Goldenberg auf Mörspurg.* — K. Hauser : *Schloss Mörsburg* dans *MAGZ* 28. — *Habsburg. Urbar.* [L. Forrer.]



GOLDENE SONNE (C. Grisons, D. Imboden. V. *DGS*). Mine d'or dans le Calanca près de Felsberg. La découverte de quelques pépites d'or amena en 1809 la création d'une société minière, qui payait pour l'exploitation une redevance annuelle de 300 fl. à la commune de Felsberg. L'or extrait servit en 1813 à frapper 72 ducats des Grisons de 16 francs suisses anciens (raretés numismatiques). La société s'est enfin dissoute vers 1830. La commune de Felsberg conclut en 1856 un contrat de fermage de vingt ans avec le maître sellier U.-A. Sprecher, de Coire ; A. Stecher de Coire reprit l'affaire en 1859 pour trente ans. L'entreprise dura jusqu'en 1861. La mine fut encore affermée en 1876 et 1881 et la concession accordée à J. Rocco en 1894, mais l'exploitation n'en fut jamais reprise. — E. Bosshard: *Das Bergwerk zur Goldenen Sonne.* [L. J.]

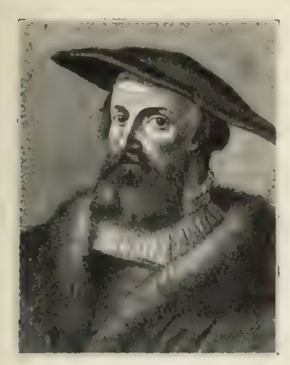
GOLDENER. Vieille famille appenzelloise, mentionnée dès 1473 et répandue dans les Rhodes-Extérieures et Intérieures. — IGNAZ-ANTON, * 1722, député à la Diète en 1780. — Voir *AU.* — *App. Monatsblatt.* — *LL.* [A. M.]

GOLDENFELS. Voir ROCHE D'OR.

GOLDER. Familles de la ville de Lucerne et de Saint-Gall.

A. **Canton de Lucerne**. Famille de la ville de Lucerne. Le nom signifie laveur d'or. Devinrent bourgeois :

Uli, 1380 ; Hartmann, 1383 ; Heini, de Pfäffikon, et Johannes, de Sins, 1386 ; Jenni, de Maschwanden, 1393 ; Hensli, de Rüsegg, 1302 ; Ruedi et Clevi, frères, renouvellement du droit de bourgeoisie 1438. *Armoiries* : d'azur à un demi-vol d'or. La famille s'éteignit dans la seconde moitié du XVIe s. — 1. Hans, 1488-1539, du Grand Conseil 1510, du Petit Conseil et intendant des bâtiments 1521, bailli de Habsbourg 1528, du Rheintal 1524, avoyer 1529, commandant dans les guerres de Cappel 1529 et 1531. Député à la conclusion de la paix avec Zurich 1531, boucher, auteur d'un rapport sur la guerre de Cappel et d'une autobiographie. — 2. Beat, fils du n° 1, sous-greffier et membre du Grand Conseil 1537, bailli de Merischwand, du Petit Conseil 1543, capitaine en Piémont où il tomba en 1544. — Voir *LL*. — *Gfr*. — *Besatzungsbuch*. — Arch. d'État. [v. V.]



Hans Golder.
D'après une gravure sur cuivre de H. Lips.

B. **Canton de Saint-Gall**. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. Heinrich de Marbach est cité en 1398. Dans les actes de Saint-Gall de 1404 à 1442 apparaît Hans ou Johans, bourgeois de Saint-Gall, comme sautier, lieutenant de l'ammann de la ville au tribunal, économe de l'hôpital, secrétaire de la ville. Il s'agit probablement du père et du fils. — *UStG*. [Bt.]

GOLDINGEN (C. St.-Gall, D. See. V. *DGS*). Vge. Ce nom dérive probablement du prénom *Goldine* (= *goldwine*, ami de l'or), souvent mentionné à St.-Gall dès le IXe s., dont il serait le patronymique ; dans la tradition populaire, cependant, il s'expliquerait par les reflets dorés des rochers de la région. La vallée, avec Goldingen et de nombreux hameaux, constituait la communauté d'Oblinden du bailliage commun d'Uznach. Elle était représentée dans les autorités du pays par un juge et un conseiller. Une chapelle fut construite à Goldingen en 1641, inaugurée en 1667. La paroisse, détachée d'Uznach, fut érigée en 1679, mais la maison des antonins d'Uznach conserva le droit de présenter trois ecclésiastiques à la commune de Goldingen. Construction d'une église paroissiale en 1684, reconstruction en 1784-1785, inauguration de l'église actuelle en 1797 ; une plus petite chapelle fut bâtie en 1656 dans le hameau de Gibel, une plus grande en 1722, détachée de la paroisse d'Eschenbach le 26 janvier 1799 et rattachée à celle de Goldingen, qui fut en 1811 complètement séparée d'Uznach ; la collation passa à l'État. La même année eut lieu, avec l'autorisation du gouvernement, le partage de l'allmend entre les bourgeois, au grand dommage de la commune. La commune politique fut constituée en 1803. Un éboulement de la montagne eut lieu le 3 juillet 1816 près du village ; il coûta la vie à onze personnes et plusieurs maisons furent détruites. *Population* : 1860, 927 hab. ; 1920, 913 hab. — Voir Naef : *Chronik*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*, p. 343 et 482. — Fäsi : *Staats- und Erdbeschreibung*. — *Aus dem alten Goldingen*, dans *St. Galler Volksblatt* 1913, n° 63. [Bt.]

GOLDIWIL (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Commune montagnarde comprenant de nombreux hameaux et des fermes éparses dans la paroisse de Thoune. Plusieurs trouvailles de l'âge du bronze. Au XIVe s., *Goldenwile*. Il est appelé commune en 1362. Il suivit le sort politique de Thoune ; la plupart des terres étaient au XIVe s. entre les mains des bourgeois de cette cité ; Gerhard von Bern en tenait quelques-unes en fief de l'Autriche en 1370. Ymerla von Uetendorf et Anton Senn, bourgeois de Thoune, avaient acquis du couvent d'Interlaken la dîme de Goldiwil qu'ils vendirent en 1304 à l'hôpital de Thoune.

Une famille *von Goldenwil* était bourgeoise de Berne et de Thoune au XIVe s. — Voir *FRB*. — Jahn : *Chronik*. [H. Tr.]

GOLDLIN. Voir Gœldli.

GOLDSCHLÆGER. Voir Goldschmid (Zurich).

GOLDSCHMID. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne**. Goldschmid. Famille éteinte de conseillers de la ville de Lucerne aux XIVe et XVe s. *Armoiries* : de sable à 2 pattes de lion adossées et arrachées d'or. — 1. Ulrich, du Petit Conseil 1395. — 2. ***Peter***, du Grand Conseil dès 1402, du Petit Conseil dès 1410, ammann 1439, 1444, 1449, avoyer 1440, bailli de Root et Kriens 1412-1415, de Habsbourg 1416-1421, de Willisau-Entlebuch-Ruswil 1422-1423, de Meyenberg-Richensee-Vilmeringen 1424-1425, de Ruswil 1426, 1439, 1441, de Weggis 1427, 1428, 1434, de Rotenburg 1429-1430, du St. Michelsamt 1431-1433, 1442, de Willisau 1449, juge au *Landtag* de Littau 1433, député à Baden 1426, 1440, à Schwyz 1440, à Constance 1446, à Kappel 1450 ; acquit les celliers de Malters en 1440. Peu avant la fin de ses fonctions d'avoyer, en novembre 1439, il usa en l'espace de huit jours de deux sceaux différents dont le second donna les armes de la famille. — 3. Henmann, du Grand Conseil depuis 1420, bailli du St. Michelsamt 1422-1425, du Petit Conseil 1430. — 4. Johann, fils du n° 2, du Grand Conseil 1423, du Petit Conseil 1430. — 5. Werner, conventuel et camérier du couvent de bénédictins im Hof 1443-1451. — Voir *Gfr*. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich**. Nom de plusieurs familles du canton de Zurich. — I. Goldschmid, aussi Goldschlæger (lat. *Aurifaber*). Famille de chevaliers zuricois du XIIIe s., mentionnée dès 1225, branche de la famille de ministériaux *von Bäch* des comtes de Rapperswil (voir art. Ab dem Turm). Armoiries des *Goltschlacher* selon G. Edlibach : d'argent à la bande de sable chargée d'un chien passant d'argent lampassé de gueules et colleté du même. — 1. Johannes, chevalier 1240 (ou 1247), membre du Conseil d'automne 1247. — 2. Ulrich, sous-diacre de la prévôté de Zurich 1257, fils de Heinrich dit *Goldschmid*, bourgeois de Zurich. L'on ne sait si cette famille est apparentée aux Goldschmid qui réapparaissent dès 1302 à Zurich et se rattachent au moins en partie à la famille des chevaliers von Lunkhofen. — Voir *UZ*. — *Mon. Germ. Necr.* I. — F. Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmiden in Zürich*.

II. Familles de la ville de Zurich, d'origines diverses, mentionnées dès 1302, † 1721. Réceptions à la bourgeoisie : Diebold, appelé *Gladbach* 1431 ; Hans, cordonnier, 1441 ; Uli, dit *Rihiner*, de Rheinfelden, 1487. — *UZ*. — *Zürcher Stadtbücher*. — *ZStB* I. — *ASA* V, p. 17. — *SKL*. — Rameau de la famille Goldschmid de Winterthour, établi à Zurich de 1577 à 1721. *Armoiries* (selon l'armorial de Conrad Meyer 1674) : d'azur à une étoile d'or surmontée d'un croissant renversé du même. — 1. Hans-Rudolf, * 1531, prédicant à Sommeri (Thurgovie) dès 1573, pasteur d'Ossingen 1586-1601, acquit la bourgeoisie de Zurich avec son fils le 4 septembre 1577. — *LL*. — Keller-Escher : *Promptuar*. — Wirz : *Etat*. — G. Sulzberger : *Verz. der thurg. Geistlichen*. [F. H.]



III. Famille de Winterthour. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or (?) surmontant deux étoiles du même. Un *Goltsmid* décédé est mentionné en 1330. — *UZ* XI. — Un autre avait à fournir une cuirasse selon le rôle de 1405. — K. Hauser : *Winterthur z. Z. d. Appenzellerkrieges*, p. 119. — 1. Laurenz, membre du Conseil des Quarante en 1420. — Divers membres de la famille furent conseillers ou fonctionnaires vers 1450. — 2. Heinrich, pasteur de Seuzach 1530, y réintroduisit le chant d'église supprimé par la Réforme, en exerçant des psaumes avec les enfants. Il présenta en 1546 au Conseil de Winterthour un livre de chants pour la jeunesse, qui réalise quelques progrès au point de vue de la notation musicale. — H. Weber : *Der Kirchengesang Zürichs*, p. 21. — Wirz : *Etat*. — 3. Johann-Jakob, * 25 avril

1715, maître tanneur, du Grand Conseil 1749, du Petit Conseil 1762, intendant des bâtiments 1763, chasseur et ami de la nature, fit peindre à l'aquarelle par Johann-Ulrich et Johann-Rudolf Schellenberg et Anton Graff les oiseaux qu'il tua (album à la Bibl. de la ville de Winterthour). Sa *Chronik von Winterthur*, qui s'étend jusqu'à son époque, est conservée à la Bibliothèque de la ville de Winterthour, ainsi que ses collections de copies de documents et ses extraits et notices historiques. † 13 novembre 1769. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1881. — 4. JAKOB, * 26 février 1817, ingénieur cantonal d'arrondissement, puis conseiller de la ville, vice-président de la société évangélique zuricoise, dont il fut le promoteur ainsi que de la Société évangélique de Winterthour, de l'établissement de relèvement de Freienstein, du Heinrichbad, etc. † 23 juin 1887. — *Evangel. Wochenblatt* 1887. — 5. THEODOR, fils du n° 4, * 1867, pasteur de Dättlikon 1892, de Pfäffikon 1905, de Wipkingen 1914, président de la Ligue suisse pour le chant d'église, éditeur du journal *Der Kirchengesang*; compositeur. — *ZWChr.* 1914. [L. FORRER.]

IV. Famille de Richterswil (Canton de Zurich), où elle est attestée dès 1590, venant probablement de Winterthour. [J. FRICK.]

GOLDSTEIN. Famille de conseillers de la ville de Zurich, connue de 1223 à 1400 (?), à laquelle doit se rattacher le nom de la maison *zum Goldstein* située dans la haute ville. *Armoiries* (selon Edlibach): d'or à un tourteau de gueules, chapé ployé, de gueules à deux besants d'or. L'ancêtre serait KONRAD. — 1. BURKHARD I, cité dès 1238, † 13 décembre 1282, secrétaire ou *notarius* de l'abbesse du Fraumünster de Zurich 1238-1256, sous-diacre 1252, curé d'Altdorf 1256-1282, chanoine de l'abbaye de Zurich 1257-1282, arbitre avec le baron R. v. Matzingen au sujet de droits du *Meier* de Maur sur le Greifensee en 1260, juge délégué de l'official 1282. — *Sigelabb. z. UZ* III, n° 63 et IV, n° 56. — *Gfr.* 14, table I, n°s 4 et 5 (sceaux). — Obituaire de la prévôté de Zurich. — *MAGZ* VIII. — Neugart : *Cod. dipl.* II. — G. von Wyss : *Abtei Zürich.* — Œchsli : *Origines.* — *Gfr.* Reg. — 2. HEINRICH, cité de 1272 à 1293, reçut de l'abbesse avec cinq autres bourgeois le droit de battre monnaie en fief pour trois ans en 1272, de nouveau en 1290, avec deux autres bourgeois, pour six ans cette fois. Membre du Conseil de carême 1292, du Conseil d'été 1293, prit part à ce titre au traité de paix de Zurich avec le duc Albert d'Autriche le 26 août 1292. — 3. KONRAD, dès avant 1274 frère de l'ordre teutonique à Hitzkirch. On ne saurait conclure de l'unique document du 14 août 1274 qu'il ait été commandeur comme l'affirment *LL* et même Wey : *Kommende Hitzkirch*, p. 149. — Voir *LL.* — *UZ.* — *ZStB.* — *Zürcher Stadtbücher.* — *Mon. Germ. Necr.* I. — Wöber : *Mülner.* [F. HEGI.]



GOLDSWIL (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Vge de la commune et paroisse de Ringgenberg dont le nom dérive de *Goldines-wil* = établissement de *Goldine* ; il dépendait de l'ancienne seigneurie de ce nom et en suivit les destinées. L'église de la paroisse de Goldswil exista jusqu'en 1674, des ruines en subsistent encore. Elle fut délaissée quand une nouvelle eut été bâtie à Ringgenberg en 1671, où le siège paroissial fut également transféré en 1726. Kuno, avoué de Brienz, donna en 1240 le patronage de l'église de Goldswil au couvent d'Interlaken. Une famille éteinte de l'ancien Berne tenait son nom de Goldswil. Les carrières de Goldswil étaient autrefois très exploitées. — *FRB.* — Jahn: *Chronik.* — Art. RINGGENBERG. [H. Tr.]

GOLINO (C. Tessin, D. Locarno, Com. Intragna. V. *DGS*). Vge paroissial. En 1332 *Gullino* ; *Gitlin* ou *Gulin* dans *AS* I. Golino appartenait à la *vicinanza* d'Intragna et Verdasio ; il jouissait d'une certaine autonomie et nommait un membre de la *credencia*, lorsque le consul n'était pas un de ses ressortissants. La *vicinanza* se réunissait à Golino à la Saint-Martin et le premier dimanche de juillet. Une fois sur six le consul de la *vicinanza* était choisi à Golino, qui fournissait cinq fois sur six un des vice-consuls. Le village essaya en vain de se rendre indépendant d'Intragna en 1708-1712, en 1772 et en 1805. Une décision du 26 mai de cette année-là maintint l'union avec Intragna, mais donna à Golino le droit de nommer 4 des 13 conseillers municipaux, de fournir tous les six ans le syndic, d'administrer ses propriétés et d'exercer la police à l'aide de ses propres conseillers. Son territoire allait du pont dit de Locarno au pont sur la Melezza. Au spirituel, Golino était le siège de la paroisse de toute la *vicinanza* d'Intragna ; Intragna s'en détacha en 1653. L'église de San Giorgio est déjà mentionnée en 1297 ; l'église paroissiale actuelle possède des stucs de Modini (1773). La chapelle de la Madonna del Posso a été construite en 1685, sur l'emplacement d'une petite chapelle, et restaurée en 1788 et 1866. *Population* : 1591, 20 ménages environ ; 1801, 156 hab. ; 1920, 109. Registres de baptêmes dès 1597, de mariages dès 1793, de décès dès 1676. — Voir *BStor.* 1884-1886. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — Buetti : *Note storiche religiose.* — Borrani : *Ticino sacro.* — *Monitore di Lugano*, 1921. — *Atti del G. Consiglio.* [C. TREZZINI.]

GOLL aussi **GOHL.** Ancienne famille d'Oberglatt (Zurich), répandue également dans d'autres communes du canton et bourgeoise de Zurich en 1815, venant de Schlatt. *Armoiries* : d'azur à un croissant d'or accompagné en chef et en pointe de trois étoiles (2 et 1) à six rais du même. — 1. JOHANN-JAKOB, de Buchs dans le Wehntal, 1809-9 novembre 1860, cartographe, premier employé du bureau topographique de Dufour à Genève 1838, dessinateur de la carte Dufour au 1 : 100 000, collaborateur à la carte de Thurgovie de Sulzberger au 1 : 80 000 (1839) ; publia lui-même quelques cartes et plans, dont une *Carte phys. et routière de la Suisse*, 1839 et 1848. — *SKL.* — Wolf : *Gesch. der Vermessungen.* — 2. AUGUST, * 19 décembre 1827 à Zofingue, avocat à Zurich, auditeur militaire cantonal, membre de la commission pour l'introduction de la nouvelle loi d'organisation judiciaire, collaborateur à la seconde édition de Hafner: *Kommentar zum schweizer. Obligationenrecht* ; commandant de bataillon durant l'occupation des frontières 1870-1871. † 1906. — *ZWChr* 1906. — 3. ***Friedrich,*** * 1er mars 1829 à Zofingue, frère du n° 2, D^{r} med. Zurich 1853, médecin apprécié, publia à l'occasion du cinquantenaire de la société des médecins zuricois en 1860 : *Beitr. zur feineren Anatomie des menschl. Rückenmarkes*, qui contient la première description des liens fibreux connus dès lors sous son nom. Privat-docent à l'université de Zurich 1862, professeur extraordinaire de pharmacologie 1885-1901, directeur de la policlinique médicale 1863-1869 où il rendit de grands services durant l'année de choléra 1867 ; président de la société cantonale des médecins 1885-1895. Auteur d'écrits sur les bains de Seewis, Peiden, Pignieu-Andeer. † 12 novembre 1903. — Voir *Festschr. zur Feier des 100 jähr. Bestandes der Ges. der Ærzte des Kts. Zürich 1810-1910*, p. 20. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 90 et 92. — *Univ. Zür., Festschr.* 1914, p. 42 et 81. — *VSNG* 1903. — *ZWChr.* 1903. — *NZZ* 1903, n° 322. — *Vierteljahrsschrift der naturforschenden Gesellschaft Zürich*, 1903. — *SZG* 1904. [H. Br.]





Friedrich Goll.
D'après une photographie.
(Bibl. Winterthour).

GOLLIARD. Famille fribourgeoise, bourgeoise de

Morat où on la trouve en 1454 ; de Mézières où elle paraît déjà en 1551. A la famille de Mézières appartient — JOSEPH, * 11 novembre 1712, † 22 septembre 1835, capucin 1791, sous le nom de *P. Romuald*, gardien. — Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

GOLLIE (C. Vaud, D. Aubonne, Com. Mollens. V. *DGS*). En 1017, le couvent de Romainmôtier reçoit des terres *in fine de Golles*, et au siècle suivant un Humbert de Goyles est vassal du seigneur de Cossonay. Dès 1257, il y a une léproserie en ce lieu. C'est aujourd'hui un hameau au bord du Veyron, avec moulin et scierie. — *DHV*. [M. R.]

GOLLIEZ. Famille vaudoise, à Mont-la-Ville au XV[e] s., à Cossonay, puis à Payerne et Lutry. — 1. PIERRE, de Cossonay, notaire au dit lieu en 1436. — 2. JACQUES, seigneur de Vuippens par son mariage avec Clauda de Vuippens en 1551. — 3. FRÉDÉRIC-JULES, de Payerne et Lutry, * 5 septembre 1847 à Payerne, † 21 avril 1900 à Morat, pharmacien à Moudon, depuis 1874 à Morat, inventeur de nombreuses spécialités pharmaceutiques, bienfaiteur de la ville. — [L. S.] — 4. HENRI, 1861-1913, géologue, professeur de minéralogie à l'académie, puis à l'université de Lausanne 1889-1907 ; conseil de l'entreprise du tunnel du Lœtschberg. [M. R.]

GOLLION (C. Vaud, D. Cossonay. V. *DGS*). En 1228 *Gollun* ; 1383 *Gollion*. Com. et Vge qui dut avoir une certaine importance, déjà avant les Romains. On a relevé en 1906 sur la colline du Châtelard, un refuge helvète ou gaulois avec ses murs et ses fossés, qui fut plus tard utilisé comme cimetière. D'autres retranchements ont été constatés sur les collines du Bovex, d'Ouffemaz et de Brichy, mais ils paraissent être de date postérieure. Gollion est au surplus sur une voie romaine conduisant de Vidy à Orbe, et des vestiges d'habitations romaines importantes ont été retrouvés sur plusieurs points du territoire. Son église est paroissiale déjà en 1228 ; elle était dédiée à saint Christophe. Au moyen âge, Gollion fit partie de la baronnie de Cossonay, puis de la seigneurie de L'Isle. Sous le régime bernois, il fut propriété successivement des Glérens, des Dortans, des Chandieu et des Senarclens qui le possédaient en 1798. La dîme, propriété du couvent de Lutry au moyen âge, passa à Berne après la Réforme. — *DHV*. [M. R.]

GOLOVKINE (COMTES DE). Famille de l'aristocratie russe dont plusieurs membres ont habité la Suisse aux XVIII[e] et XIX[e] s. — 1. ALEXANDRE, 1689-1760, fils du chancelier de Pierre-le-Grand, ambassadeur du tzar à Berlin, Paris et La Haye. Il épousa la comtesse de Dohna qui avait acquis la seigneurie et le château de Monnaz sur Morges en 1754. — 2. ALEXANDRE, fils du n° 1, 1732-1781, dit le Philosophe, vécut de 1761 à 1765 tantôt à Monnaz, tantôt à Montriond sous Lausanne. Se lia avec le D[r] Tissot. Sa veuve épousa le duc de Noailles et vécut à Rolle. Le château de Monnaz passa par le mariage d'une de ses filles à H. de Mestral d'Arruffens, puis à la famille de Freudenreich. — 3. FÉDOR, neveu du n° 2, 1766-1823, diplomate et écrivain, ambassadeur à Naples, vécut les dernières années de sa vie à Lausanne et y mourut. Auteur de divers ouvrages, notamment de *Lettres recueillies en Suisse*, 1821, qui contiennent de nombreuses lettres de et à Voltaire, et des *Mémoires* sur la cour de Paul I[er], publiés en 1905 par S. Bonnet (alias E. von Schneider). [G.-A. B.]

GOLTSCHI. Famille éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg vers le milieu du XIV[e] s. *Armoiries* : bandé de six pièces, au chef chargé de trois ruches d'abeilles (émaux inconnus). — 1. PIERRE, membre du Conseil des Soixante 1450, des Secrets du quartier du Bourg 1451-1460. — 2. SIGISMOND, fils du n° 1, du Conseil des Deux-Cents 1465-1470. — 3. JACQUES, prêtre 1484, prédicateur à l'église de Saint-Nicolas 1497, recteur de l'église de Notre-Dame 1502-1505, vicaire de Saint-Nicolas 1505, chanoine de Saint-Nicolas 1515, curé de Fribourg 1516-1524. — Voir Dellion : *Dict.* VI. — Diesbach : *Stalles de l'église de Notre-Dame*, dans *FA* 1895. — Archives d'État Fribourg : Livres de bourgeoisie I, II ; *Besatzungsbuch*. [J. N.]

GOLTZ, MARTIN-MAXIMILIAN **von der,** comte, colonel au service impérial en 1625, commandant général des forces impériales à la frontière des Grisons en 1635. Il fit en juin 1635 une offensive dans le Münstertal et la Valteline à laquelle le général Rohan répondit par une contre-attaque en juillet. Grand-maître de l'artillerie et commandant en chef en Silésie en 1639. — Rott : *Représ. dipl.* V, 610. — Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. [L. J.]

GOMMISWALD (C. Saint-Gall, D. See. V. *DGS*). Vge, commune politique et civile. La commune comprend les villages et hameaux de Gauen (*Gocheim* en 1178), Schönenbach et Uetliburg, et le couvent de Berg Sion, ainsi que de nombreuses fermes éparses. *Armoiries* : de gueules à un bras vêtu de sable et chargé d'une croisette d'argent. Gommiswald appartint à l'origine à la seigneurie d'Uznach, qui passa des comtes de Rapperswil à ceux de Toggenbourg, aux barons de Rarogne et aux cantons de Schwyz et de Glaris. Gommiswald ou Gauen constitua ensuite l'une des six communautés du bailliage commun d'Uznach ; elle était représentée dans les autorités du pays par un juge et un conseiller, et avait ses propres assemblées communales. L'abbé Eglolf de Saint-Gall vendit pour 300 fl. du Rhin les cens fonciers de Gommiswald aux habitants de la localité. On peut conclure de ce document, du 18 août 1440, que la seigneurie foncière appartint au moyen âge au couvent de Saint-Gall. Au spirituel, Gommiswald dépendait par contre alors de la paroisse de Benken. Il fut érigé le 11 novembre 1500 en paroisse autonome, avec le consentement de l'abbesse de Schännis, patronne de Benken, et des cantons de Schwyz et Glaris. Les nouveaux paroissiens durent s'engager entre autres à verser chaque année au curé de Benken cinq livres et une à l'église-mère elle-même. Ils se rachetèrent de la dîme due à l'abbesse, qui possédait naturellement le patronage de Gauen, par des accords en 1556, 1629 et 1723. Le nom de Gommiswald paraît avoir remplacé d'une façon générale au XVIII[e] s. celui de Gauen pour désigner toute la communauté ; Fäsi la nomme en 1766 Gommiswald ou Gauen. En 1803, Ernetswil et Gauen furent réunis en commune politique avec Gauen comme chef-lieu, mais le Grand Conseil détacha le 20 avril 1807 Ernetswil de ce groupement et en fit une commune autonome. Par la suite, Gauen fut aussi généralement appelé Gommiswald. Le décret du gouvernement saint-gallois, du 31 décembre 1913, mit fin à cet état d'incertitude, en remplaçant l'ancienne dénomination de Gauen par celle de Gommiswald, et en éliminant ainsi complètement le terme de Gauen, selon le vœu de la population. Une chapelle dédiée à sainte Régula, près du hameau d'Uetliburg, date de 1676 ; au-dessus de la route existait une maison forte, qu'aucun acte ne mentionne cependant, et qu'un incendie doit avoir détruit vers 1860. — Voir Josef Widmer : *Gesch. von Gommiswald*. — A. Naef : *Chronik*. — Gubser dans *MVG* 27, p. 416. — Nüscheler : *Gotteshäuser* (avec des indications partiellement inexactes). — Fäsi : *Staats- und Erdbeschreibung* III. — Felder dans *St. Galler Nbl.* 1911, p. 59. — *Nbl.* 1914, p. 83. [Bt.]



GOMS. Nom allemand du district valaisan de Conches. Voir ce nom dans le Supplément.

GOMY, GOMMY. Famille fribourgeoise déjà citée en 1424 comme originaire de Corjolens. Des Gomy de Châtel-Saint-Denis, Matran et Surpierre furent reçus bourgeois de Fribourg en 1603, 1619 et 1620, où ils existent encore. — V. Gumy : *Reg. d'Haut.* — Arch. d'État de Fribourg : Registres des bourgeois. [G. Cx.]

GONDA (C. Grisons, D. Inn, Cercle Ob Tasna. V. *DGS*). Des pierres et des débris couverts de buissons, tel est actuellement Gonda (= clairière pierreuse), situé sur l'ancienne route impériale de l'Engadine entre Guarda et Lavin et dépendant de cette dernière commune. Il avait encore au XVI[e] s. 30 maisons et une chapelle, inutilisée depuis la Réforme. Un incendie détruisit 9 bâtiments en 1573. L'endroit était depuis longtemps déjà inhabité selon

la chronique de Sererhard (1742). La famille notable des Entzio en était originaire d'après Campell. [C. C.]

GONDEBAUD, roi burgonde, fils de Gundioc. A la mort de ce dernier, ou ce qui est plus probable à la mort de Chilpéric I, frère de Gundioc, Gondebaud devint roi ainsi que ses trois frères Godegisèle, Chilpéric II et Godomar, entre 474 et 489. On ignore s'il y eut partage réel, ou si les trois frères de Gondebaud furent ses vassaux avec titre de roi. Gondebaud entra en lutte contre ses frères Chilpéric II et Godomar, qu'il fit périr, semble-t-il, puis contre Clovis allié à Godegisèle. Battu à Dijon en 500, il se réfugia à Avignon, où Clovis l'assiégea. Pour se sauver, il promit de payer un tribut annuel aux Francs ; une fois tranquille de ce côté, il se tourna contre son frère Godegisèle, qu'il assiégea dans Vienne et fit périr. Gondebaud se trouvait ainsi seul maître de toute la Bourgogne, sauf les territoires d'Arles et de Marseille occupés par les Ostrogoths. Gondebaud, devenu l'allié de Clovis, fut en lutte contre les Alémannes ; vers 507, ceux-ci ayant été battus, il étendit ses États dans la *Maxima Sequanorum*. Genève avait souffert pendant ces guerres, probablement dans celle que Gondebaud fit à Clovis et à Godegisèle ; une basilique avait été brûlée. Quant à la prétendue enceinte burgonde, attribuée à Gondebaud qui « restaura » Genève, elle semble être une enceinte réduite romaine. Le nom de Gondebaud reste attaché à l'ensemble des lois connu sous le nom de *Loi Gombette*, qui fut promulguée par Sigismond. Gondebaud mourut en 516, après avoir proclamé roi son fils aîné Sigismond. — Voir Ed. Secrétan : *Le premier royaume de Bourgogne*, dans *MDR* XXIV. — A. Jahn : *Gesch. der Burgundionen*. — *MDG* IV, 33, 305 ; VI, 98 ; XV, 265 ; XVI, 1. — *BSHG* III, 207 ; IV, 341. — *Genava* II, 109. — *Regeste gen.* [Henri GRANDJEAN.]

GONDISWIL (C. Berne, D. Aarwangen. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Melchnau. *Cundolteswilare* fut remis en don à l'abbaye de Saint-Gall entre 824 et 872. En 1194 *Gundoltiswilare* ; 1224 *Gundeltzwil* ; 1270 *Gondolcwile* (= ferme ou établissement d'un *Gundolt*) ; aujourd'hui aussi *Gundiswil*. Vestiges d'un refuge dans le Heidwald près du village ; la place *zur heiligen Eiche* est peut-être un ancien lieu de sacrifice. Gondiswil était un ancien siège du tribunal des landgraves de la « petite Bourgogne ». Comme premiers possesseurs connus apparaissent en 1194 les barons de Langenstein. La basse juridiction appartenait aux bénédictins de Saint-Jean près de Cerlier, qui la cédèrent en 1236 au comte Rodolphe de Neuchâtel. Au commencement du XIIIe s. déjà, le sol presque entier appartenait au couvent de Saint-Urbain. Cent ans plus tard, Gondiswil faisait partie de la seigneurie de Grünenberg et passait aux Luternau. Lorsque Rudolf von Luternau vendit à Berne, en 1480, ses biens des Grünenberg avec Gondiswil, ce dernier fut érigé en juridiction autonome avec Melchnau, Busswil, Ærenbolligen. Elle était placée sous la direction du bailli d'Aarwangen et avait son siège alternativement à Gondiswil et Melchnau. A Freibach, hameau de Gondiswil, se trouva jusqu'à la Réforme une fondation *zur Schmiedenbruderschaft*, dédiée à saint Éloy et qui possédait un merveilleux tableau de la Vierge Marie (lieu de pèlerinage).

Une ancienne famille *von Gondiswil* apparaît dans les actes du commencement du XIIIᵉ s. — Voir Zeerleder : *Urkundenbuch* I, 5. — *FRB* I, II et IV. — Mülinen : *Beiträge* ; part. *Oberaargau*. — Kasser : *Aarwangen*, dans *AHVB* 19. [H. Tr.]

GONEL. Famille noble éteinte, originaire de Rue ; elle possédait au XVIᵉ s. la seigneurie de Bionnens qui passa en 1574, par mariage, à la famille Techtermann de Fribourg. Les Gonel acquirent aussi la bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac. *Armoiries* : taillé d'or à un ours naissant de sable, mouvant du taillé, et de gueules à deux (ou trois) barres d'or. — 1. GUILLAUME, notaire à Rue 1389-1408. — 2. PIERRE, fils du nº 1, châtelain de Rue 1427-1430, donzel, bienfaiteur de la chapelle de Saint-Nicolas à Rue, † vers 1462. — 3. NICOD, fils du nº 1, docteur ès lois 1427, juge. — 4. FRANÇOIS, châtelain de Rue 1477-1480. — Voir Dellion : *Dict.* X, p. 515. — Henseler : *Familles staviacoises*. — Grangier : *Annales d'Estavayer*. — Arch. État Fribourg : *Généalogies Daguet et Schneuwly* ; *Collection Gremaud*. [J. N.]

GONIAT, JEAN-BAPTISTE, vingt-huitième abbé de Bellelay sous le nom de Jean X, originaire de Bellefond, † 6 mai 1553. Contemporain de Farel, il vit les débuts de la Réforme. [E. K.]

GONIN. Famille vaudoise, bourgeoise d'Essertines sur Yverdon XVIᵉ s., de Vuarrens, de Lausanne en 1657 et en 1776. — 1. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS, 1760-1816, juge au tribunal du canton du Léman 1800-1803, député au Grand Conseil 1803-1814. — 2. LOUIS, 1827-1898, ingénieur cantonal vaudois des ponts et chaussées 1861-1898. Un des instigateurs de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes en 1873 et de son *Bulletin* en 1875. — Jules Gaudard : *Notice biographique*. — 3. HENRY, 1837-1910, missionnaire au Transvaal pour l'Église réformée hollandaise du Cap 1860-1910. — 4. JULES, * 10 août 1870, oculiste, médecin en chef de l'asile des aveugles de Lausanne dès 1918, professeur à l'université de Lausanne 1920. [G.-A. B.]

GONSET, CONZETT. Vieille famille de Gessenay, nommée dès 1558. [R. M.-W.]

GONTEN (C. Appenzell Rh. Int. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1411, *Kuntan*, *Gunta*, du terme suisse-allemand *Gunte*, mare. La commune comprend trois localités : Vorder Gonten, Hinter Gonten et Stechlenegg. Gonten est une paroisse depuis 1647, détachée d'Appenzell. Son église devint en 1707 un lieu de pèlerinage et fut rebâtie en 1863. Gonten fut adversaire de la Réforme lors des troubles religieux du XVIᵉ s., et intervint dans l'affaire Suter (1775-1784) en faveur du landammann Suter accusé à tort de haute trahison.

Les bains de Gonten entre ce village et Appenzell, les plus anciens du canton, mentionnés dès le XVIIᵉ s., furent reconstruits en 1830. — *AU*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Gabr. Rüsch : *Kt. Appenzell*. — Le même : *Balneographie der Schweiz*. [A. M.]

GONTENSCHWIL (C. Argovie. D. Kulm. V. *DGS*). Vge et paroisse. *Armoiries* : un sapin accompagné de deux cœurs. Fouilles romaines en 1849 à im Feld et im Berg ; tombes alémanniques sur l'Egg. En 1173 *Gundoltswilere* ; 1236 *Gundoswile* (même étymologie que Gondiswil). *Gundoltzwile*, dans le *Habsburger Urbar*, dépendait du bailliage de Villmergen et passa à Berne en 1415 ; il forma une juridiction du bailliage de Lenzbourg. Au spirituel, Gontenschwil se rattacha à l'origine à la paroisse de Pfäffikon ; il en est détaché depuis 1498. Un château, dont toute trace a disparu, et qui dut être situé à dix minutes environ à l'Ouest de l'église, dans le village, était habité par une famille de nobles, éteinte, mentionnée entre autres dans l'acte de fondation de la prébende de Magdalena à Münster en 1310, dans l'obituaire de Sursee en 1348, dans le *Dorfbuch* de Gontenschwil en 1554 et 1665. Plusieurs ministériaux possédaient des biens dans le village même ; on ignore auquel d'entre eux appartenait le château. Geisshof, rattaché auparavant à Reinach, fut annexé le 21 août 1901 à la commune de Gontenschwil. Registres de baptêmes dès 1762, de mariages dès 1811, de décès dès 1817. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten*. — Le même : *Gemeindewappen*. [H. Sch.]

GONTHIER. Famille vaudoise, à Sainte-Croix dès 1563. Ce nom dérive de *Gunda-harius*, *Gunthari(us)*, vieux nom germanique et burgonde *(Günther)* ; *gund* = combat, *hari* = armée. — FRANÇOIS-AUGUSTE-ALPHONSE, 1773-1834, pasteur à Nîmes 1805, à Saint-Cergues 1816, à Rolle 1818, à Nyon 1821 ; auteur d'ouvrages apologétiques. Les principaux ont été réunis sous le titre de *Lettres chrétiennes*, 5 vol. 1836-1839. [M. R.]

GONTHIER. Abbé de Saint-Maurice en 1190, s'emploie à faire conclure un arrangement entre l'évêché de Sion et le monastère de Mont Joux au sujet de la repourvue aux cures de cette prévôté dans le diocèse en 1199. — Gremaud I. [Ta.]

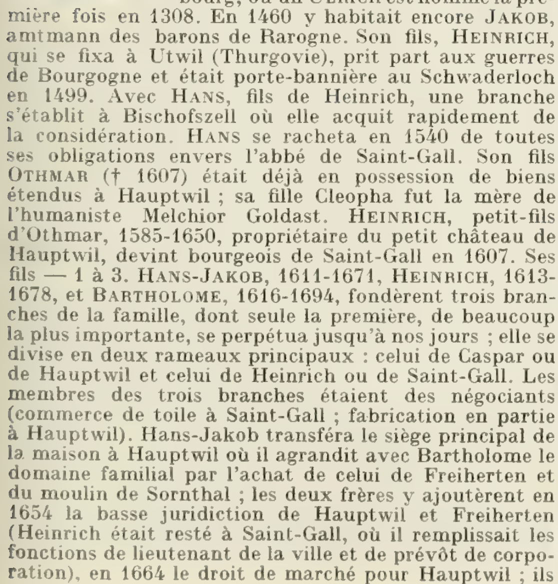
GONZAGA, LUIGI-VALENTI, * 15 octobre 1725 à Revere (Mantoue), archevêque de Césarée 1764, nonce en Suisse du 2 juin 1764 au 3 novembre 1773. C'est pendant cette période qu'eut lieu le démêlé au sujet du *Donum gratuitum* des ecclésiastiques lucernois en 1766 (*Helvetia* VII, 219) et diverses affaires concernant des

imprimés, dont celui de Balthasar : *De Helvetiorum iuribus circa sacra* 1768. † 29 déc. 1808. — Voir *Helvetia* VIII, 358. — Moroni : *Dizionario* 87, 249. — *QSG* 21, XLIV. — *Freiburger Diöz. Arch.* XI, 4, 9, 12, 32. [J.T.]

GONZAGUE, CATHERINE **de,** fille de Louis de Gonzague-Clèves, * 2 janvier 1568, épousa à Paris, le 28 février 1588, Henri I d'Orléans-Longueville, comte de Neuchâtel. Elle devint veuve en 1595, deux jours après la naissance de son fils Henri II. L'administration du pays était alors en mains de sa belle-mère, Marie de Bourbon, mais après la mort de cette dernière, survenue le 7 avril 1601, Catherine de Gonzague fut chargée de la régence du comté de Neuchâtel jusqu'à la majorité de son fils en 1617. † 2 décembre 1629. — P. Anselme : *Généalogie de la maison de France* I, 110. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel.* [L. M.]

GONZEN (C. Saint-Gall. V. *DGS*). Mine de fer, dont le nom est la forme germanisée de l'expression dialectale *Cunsa*, dérivé probablement du rhéto-romanche *cunes* = fosse, caverne. Les renseignements sur le mode et la méthode d'exploitation manquent jusqu'au XVIIe s., époque où la mine devint propriété de la famille Good (voir cet art. n°s 4, 7 et 8). Au XVIIIe s. encore, le minerai était traité par le grand feu, plus tard on l'extraya au ciseau et au moyen d'explosifs. Il était fondu en divers lieux du pays de Sargans, en dernier lieu à Plons-Mels par la famille Neher, propriétaire de la concession minière depuis 1823. La quantité de minerai extraite annuellement dans la première moitié du XIXe s. s'élevait à 40 000 quintaux. La concurrence étrangère fit cesser les travaux en 1876 ; le manque de fer dû à la guerre européenne provoqua la fondation de l'*Eisenbergwerk Gonzen A.-G.* à Sargans en 1917 et la reprise des travaux le 1er décembre 1920. Le minerai part directement pour l'étranger. — Voir Werner Manz : *Der Eisenbergbau am Gonzen.* — U. Ritter : *Das Eisenerzbergwerk am Gonzen*, dans *Mitt. der Geogr.-Ethn. Ges. Zürich* XXI. — Müller : *Gesch. von Flums*, p. 66. — Art. MINES. [Jean GEEL.]

GONZENBACH. Famille saint-galloise, originaire du Toggenbourg, bourgeoise de Saint-Gall en 1607 et 1725, plus tard de Bischofszell et de Berne. *Armoiries* : de sable à la bande ondée d'argent ; des Gonzenbach-Hochreut : écartelé aux 1 et 4 de Gonzenbach, aux 2 et 3 de gueules au Pégase d'argent (Hochreut). Le berceau de la famille était la ferme de Gunzenbach (ruisseau de *Gunzo*) près de Lütisburg en Toggenbourg, où un ULRICH est nommé la première fois en 1308. En 1460 y habitait encore JAKOB, amtmann des barons de Rarogne. Son fils, HEINRICH, qui se fixa à Utwil (Thurgovie), prit part aux guerres de Bourgogne et était porte-bannière au Schwaderloch en 1499. Avec HANS, fils de Heinrich, une branche s'établit à Bischofszell où elle acquit rapidement de la considération. HANS se racheta en 1540 de toutes ses obligations envers l'abbé de Saint-Gall. Son fils OTHMAR († 1607) était déjà en possession de biens étendus à Hauptwil ; sa fille Cleopha fut la mère de l'humaniste Melchior Goldast. HEINRICH, petit-fils d'Othmar, 1585-1650, propriétaire du petit château de Hauptwil, devint bourgeois de Saint-Gall en 1607. Ses fils — 1 à 3. HANS-JAKOB, 1611-1671, HEINRICH, 1613-1678, et BARTHOLOME, 1616-1694, fondèrent trois branches de la famille, dont seule la première, de beaucoup la plus importante, se perpétua jusqu'à nos jours ; elle se divise en deux rameaux principaux : celui de Caspar ou de Hauptwil et celui de Heinrich ou de Saint-Gall. Les membres des trois branches étaient des négociants (commerce de toile à Saint-Gall ; fabrication en partie à Hauptwil). Hans-Jakob transféra le siège principal de la maison à Hauptwil où il agrandit avec Bartholome le domaine familial par l'achat de celui de Freiherten et du moulin de Sornthal ; les deux frères y ajoutèrent en 1654 la basse juridiction de Hauptwil et Freiherten (Heinrich était resté à Saint-Gall, où il remplissait les fonctions de lieutenant de la ville et de prévôt de corporation), en 1664 le droit de marché pour Hauptwil ; ils construisirent en 1666 le nouveau château de Hauptwil et instituèrent en octobre 1665 un fidéicommis, qui prit fin au milieu du XIXe s. Les von Gonzenbach renoncèrent vers cette époque à leur droit de bourgeoisie à Saint-Gall. — 4. CASPAR, fils aîné du n° 1, fondateur et chef de la branche de Hauptwil, 1648-1721, édifia la chapelle du château et obtint la séparation au spirituel de Hauptwil d'avec Bischofszell. — 5. HANS-JAKOB, second fils du n° 4, 1679-1747, seigneur justicier, fondateur d'une école. — 6. PAUL von Gonzenbach, neveu du n° 5, 1724-1799, entra au service de la Prusse, adjudant du général de la Motte-Fouqué durant la guerre de Sept ans, prisonnier près de Landshut. Après la conclusion de la paix, il déploya une grande activité comme constructeur de forteresses à Glatz, Silberberg, Graudenz, Pillau et Neufahrwasser, † colonel prussien à Pillau. Le plus éminent homme politique de la branche de Hauptwil fut — 7. ***Hans-Jakob,*** 1754-1811, neveu du n° 6, dernier détenteur des droits seigneuriaux. On le considéra avec certitude comme l'auteur de l'écrit anonyme : *Unmassliche Vorschläge eines Thurgauischen Volksfreundes zur Erlangung der bürgerlichen Frey- und Gleichheit und einer Volksregierung* (janvier 1798). (A. Meier : *Die Anfänge der polit. Selbständigkeit des Kts. Thurgau*). Très attaché à la Thurgovie, il tenta d'orienter les événements politiques de la fin du siècle vers des voies tranquilles et régulières. Premier préfet du gouvernement du nouveau canton, il surprit par son revirement politique inattendu lorsqu'après les victoires autrichiennes de mai 1799 et à la suite d'une entrevue avec l'archiduc Charles à Kloten, il chercha à introduire une nouvelle constitution rétablissant les anciens privilèges féodaux. Il s'enfuit en exil en sept. 1799, dans l'Allemagne du Sud, et revint après la paix de Lunéville. Son frère cadet DANIEL (1769-1853), dirigea ses affaires jusqu'à la liquidation définitive des biens de Hauptwil.



Branche de Heinrich ou de Saint-Gall. — 8. PETER, 1701-1779, fils cadet d'Heinrich, renonça à tous ses droits sur Hauptwil, devint bourgeois de Saint-Gall en 1725 et en même temps directeur du marché ; chef de la maison *zum Moorpferd*, il acquit le domaine *am Berg*. Son fils — 9. DAVID von Gonzenbach-Hochreut, 1738-1810, fut l'une des personnalités dominantes de l'époque révolutionnaire. Actif collectionneur de tableaux et d'estampes de valeur, il fut en relation avec de nombreux représentants des arts et des sciences. Son épouse, Marie-Elisabeth, fille du recteur Huber et petite-fille du bourgmestre Chr. Hochreutiner, lui apporta le diplôme de noblesse prussienne (voir *AGS* III, p. 168-169). Il était en 1798 à la tête du tribunal de district, en 1800 vice-préfet. — 10. KARL-AUGUST, fils du n° 9, 1779-1851, négociant, membre du tribunal de district, puis président de cette autorité, membre du tribunal cantonal, de la constituante de 1831, président du Grand Conseil, conseiller communal et président de commune, député à la Diète. Enlevé à la vie politique par un revirement politique en 1845, il se consacra à la direction du Directoire commercial. — *ADB.* — *St. Galler Bürgerbuch* 1920, p. 187. — 11. KARL-ARNOLD, 1806-1885, neveu du n° 10, peintre et graveur, est mentionné dans le *SKL.* — 12. JAKOB-GUIDO, négociant à Smyrne, ornithologiste et collectionneur d'objets d'histoire naturelle ; généreux bienfaiteur du Musée de Saint-Gall. Du n° 10 descendent — 13. David-AUGUST-Laurenz, 1808-1887, greffier de justice et procureur général à Saint-Gall, député au Grand Conseil, second député à la Diète, vice-chancelier de la Confédération 1833. Il entra



August von Gonzenbach.
D'apr. une lithogr. de Füchslin.

en conflit avec les chefs du mouvement libéral vers la fin des années 1840, démissionna en 1847, et, devenu citoyen bernois, fut député au Grand Conseil 1850-1875 et conseiller national 1854-1875, et se voua à des travaux d'histoire qui sont énumérés dans *ASG* 5, 343. — *ADB*. — W. F. v. Mülinen : *Gedenkblatt an A. v. G.* dans *BT* 1889-1890. — 14. KARL-EMIL-VIKTOR, 1816-1886, membre de nombreuses commissions et des autorités de la ville de Saint-Gall, président du Directoire commercial, adjudant du divisionnaire Burckardt durant la guerre du Sonderbund, brigadier lors de l'occupation du Tessin de 1859, conseiller national 1878-1884, autorité en matière de commerce et d'industrie. — 15. WILHELM-EUGEN, troisième fils du n° 10, 1817-1880, Dr jur., juge d'instruction à Saint-Gall, puis archiviste du couvent. — *ASG* 3, 371. — 16. KARL-EMIL-MAXIMILIAN, 1861-1912, oculiste à Saint-Gall, lieutenant-colonel et médecin divisionnaire, promoteur de la Croix-Rouge et des soins aux aveugles, président de la Commission scolaire de district. Sa sœur — 17. MARIA-KAROLINA Gonzenbach-Rehmke, 1854-1882, plus tard à Greifswald, composa entre autres, sous le pseudonyme de Maria vom Berg : *Der Burgunderzug* (poème épique). — Voir chroniques mns. de Wilh. Hartmann et Wilh. von Gonzenbach à la Bibl. de la ville de Saint-Gall. — Archives de famille de la branche de Hauptwil. — *AGS*. [O. WOHNLICH.]

GOOD (autrefois GOD et GODT). Famille de Mels (C. Saint-Gall), bourgeoise de Flums aussi dès 1683 et de Ragaz dès 1727. Un HANS God (probablement de Mels) est mentionné en 1398 dans le rentier du comté de Sargans. HUG God à Mels 1464. *Armoiries* de 1467 : de sable à un coq d'or armé de gueules. *Armoiries* de 1645 : de sable au coq d'or armé de gueules posé sur trois monts de sinople et entouré de trois étoiles d'or. — 1. GEORG, reçut en 1467 une lettre de noblesse de l'empereur Frédéric III et de la maison d'Autriche divers biens en récompense de ses services ; ces biens lui ayant été retenus, il s'en plaignit à la Diète de 1488 qui obtint justice pour lui l'année suivante, mais le somma en 1493 de ne plus adresser de demandes d'argent à Hans von Griffensee. — 2. CHRISTIAN, landammann du pays de Sargans 1500, ancien landammann 1513. Le landammann était nommé par le bailli en fonctions pour deux ans sur la proposition des trois communes de Mels, Flums et Wartau ; il était le premier fonctionnaire après le bailli. Mels, à ce qu'il appert, proposa toujours des représentants de la famille Good, c'est pourquoi tant d'entre eux occupèrent cette fonction jusqu'en 1798. — 3. JAKOB, landammann 1565, 1587, 1607, 1610. La Diète résolut en 1604 de tenir l'ammann Jakob Good, ses sœurs et ses descendants pour sujets des Confédérés, les autres Good relevant du couvent de Pfäfers ; ce décret fut cependant revisé en 1615 et le bailli s'occupa à régler l'affaire au mieux avec l'abbé. — 4. JOHANNES, landammann et banneret 1633. Landammann du canton d'Unterwald 1645. Ses armoiries furent modifiées en 1645 par l'empereur Ferdinand III. C'est lui qui probablement dut acheter la mine ruinée du Gonzen en 1654 ; elle resta à la famille jusqu'en 1767, fut activement exploitée durant 80 ans, puis déclina et fut vendue en 1767. La fonderie de fer de Murg en dépendait. — 5. JAKOB, landammann, fonda en 1706 la prébende des Good dans l'église de Flums. — 6. JOHANN-HEINRICH, Dr med., médecin personnel du duc Emmanuel de Savoie, puis médecin des bains de Pfäfers, publia une dissertation sur ceux-ci. Bourgeois de Ragaz en 1727. — 7. FRANZ-RUDOLF, banneret dès 1728, fut landammann durant huit ans, † 1764. Beau-frère de Josef-Anton Tschudi de Gräpplang, † 1748, il émit des prétentions sur le château et la seigneurie de Gräpplang, se désista en 1749 sur la promesse d'une indemnité de 28 000 florins. La commune de Flums conclut un arrangement avec lui en 1751 concernant les dévastations du Schilsbach dans son domaine d'Auw. Il était chef des *Eisenherren*, de la famille Good, soit des possesseurs des mines du Gonzen. — 8. RUDOLF-EMANUEL vendit en 1767 les mines du Gonzen aux Bernold et Schulthess. — 9. JOSEF-FRIDOLIN, fils du n° 7, plusieurs fois banneret et landammann, † 1er février 1794. La Diète de 1766 attribua à lui et à son beau-frère (n° 10) la seigneurie de Gräpplang, dont le possesseur d'alors, Leodegar Tschudi, ne payait pas l'indemnité de rachat. Malgré l'état d'abandon du château, cette seigneurie était encore assez importante. Le banneret Fridolin Good céda sa moitié en 1783 à son gendre J.-H. Bless et négocia en 1788 le partage de la seigneurie entre le colonel Good et Bless ; ce dernier reçut alors le château. — 10. BONIFACIUS-JOSEF-ANTON, fils du n° 6, Dr med., médecin des bains de Pfäfers, époux d'Anna-Maria Good, sœur du n° 9, posséda avec son beau-frère la seigneurie de Gräpplang. — 11. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 10, seigneur de Gräpplang, reçut la bourgeoisie uranaise le 2 mai 1773 de la landsgemeinde d'Uri. Il fut premier-lieutenant au régiment des Gardes-suisses en France, eut plus tard le rang de colonel et reçut l'ordre de Saint-Louis. — 12. ***Kaspar-Rudolf,*** * 1756, fils du n° 9, banneret, conseiller à la cour épiscopale de Coire ; époux de Maria-Anna Good, fille du n° 10. Il acquit en 1788 avec son beau-frère Perret la part de Bless à la seigneurie de Gräpplang. Le morcellement de celle-ci suivit immédiatement, par la vente de parcelles et enfin du château complètement ruiné, en 1804. Kaspar-Rudolf était en 1798 l'un des six députés du pays de Sargans qui demandèrent et obtinrent à Frauenfeld devant la Diète l'autonomie de ce pays ; il fut ensuite adversaire de la République helvétique, chef des gens de Sargans dans le combat de Wollerau ; membre du Grand Conseil en 1814 ; appelé à faire partie de la Commission de revision cantonale à Saint-Gall, il abandonna le parti de ses compatriotes. — 13. ***Franz-Anton,*** servit de 1777 à 1786 comme soldat et sous-officier dans la garde royale à Paris, et se forma durant son temps libre comme chirurgien et accoucheur à l'institut Saint-Cosme. Il était à Mels en 1814 à la tête des mécontents, membre du comité qui réclamait avec le préfet Gallati une modification de la Constitution ou l'annexion à Glaris. La décision des puissances alliées du 24 mai mit fin à leurs prétentions. Le tribunal créé par le gouvernement le condamna en 1816 pour participation au mouvement séparatiste à une amende de 22 000 florins. Son journal encore inédit contient d'intéressantes données sur la vie politique et guerrière du pays de Sargans sous la République helvétique. Ses frères JAKOB-FELIX et BONIFAZ servirent également durant bien des années dans la garde royale et vécurent les terribles journées d'août et septembre 1792. Une lettre de Bonifaz à Franz-Anton illustre ces événements (*NZZ*, 1er août 1916 : *Aus den Aufzeichnungen eines « roten Schweizers »*). — 14. MARTIN, fils du n° 13, médecin, se plaça le 27 septembre 1814 à la tête d'une bande de paysans rebelles de Mels et fut condamné pour ce fait à une amende de 500 florins. — 15. FRANZ-ANTON, 1793-1866, frère du n° 14, juriste, encore mineur lors de sa participation au soulèvement de 1814, il ne fut pas puni, mais fut classé dans la troisième classe des électeurs. Plus tard ammann de district, membre de la constituante en 1830, polémiste ardent et défenseur du « veto », membre du Grand Conseil 1833 et du Conseil d'administration catholique, libéral-conservateur, suivit Baumgartner quand celui-ci passa en 1841 du parti libéral à celui des catholiques-conservateurs intransigeants. — 16. RUDOLF, de Mels, 1794-1860, prêtre 1818, curé de Mols 1820, de Mörswil 1825, de Sargans 1836, second curé et gardien de la cathédrale, chanoine de la cathédrale à Saint-Gall 1842. — 17. ANTON, 1796-1846, lieutenant-colonel, commandant de district, député au Grand Conseil, connu aussi comme peintre, ainsi que son frère DIONYS (1790-1835). — 18. ANTON, 1807-1862, grand-conseiller libéral 1855-1858, médecin de district. — *Schweiz. Hauskalender*, Saint-Gall 1864. — 19. KARL-FRIEDRICH, de Mels, * 8 septembre 1841 à Sargans, avocat, l'un des chefs du parti libéral, député au Grand Conseil 1879-1882 et, sauf une très courte interruption, dès 1885 ; quatre fois président de cette autorité, conseiller aux États dès 1886, président de la



cour de cassation cantonale dès novembre 1895, † à Mels le 19 octobre 1896. — 20. WILHELM, de Mels, * 1er novembre 1830, occupa diverses fonctions communales, ammann du district du pays de Sargans 1873-1891, conseiller national dès 1878, membre du tribunal de district de Sargans dès 1892. Du Grand Conseil saint-gallois 1873-1891, du Collège catholique 1873-1885, et une série d'années du Conseil d'administration catholique. Lieutenant-colonel dans l'armée et commissaire des guerres de la VIIe division. Le Conseil fédéral l'envoya avec le colonel Feiss en mission militaire auprès de l'armée d'occupation allemande en France. † 7 décembre 1897. — 21. GEORG-WILHELM, * 1837, avocat, ammann communal à Ragaz, qu'il représenta au Grand Conseil, chef des libéraux du pays de Sargans entre 1860 et 1870. † 14 février 1911 à Münsingen. — 22. OSKAR, fils du n° 20, * 1880 à Mels, ingénieur rural du canton des Grisons depuis 1911. — Voir Wegelin : *Regesten von Pfäfers und Sargans.* — *AS* I. — Baumgartner : *Gesch. v St. Gallen.* — Geel : *Statthalter Gallati*, dans *St. Galler Nbl.* 1920. — Fl. Egger : *Die Herrschaft Gräpplang.* — A. Müller : *Gesch. v. Flums.* — Le même : *Die Rechtsverhältnisse der Ortsgemeinden in Flums.* — *DSC.* — *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *KKZ* 1860, p. 371. — Renseignements de M. Jean Geel. — *St. Galler Nbl.* 1882, p. 32 ; 1892, p. 31 ; 1893, p. 46 ; 1897, p. 73 ; 1898, p. 67 ; 1912, p. 69 ; 1915, p. 54. [Bt.]


Wilhelm Good.
D'après une photographie.

GOODMAN, CHRISTOPHE, 1519-1603, né et mort à Chester. Professeur à Oxford, il s'enfuit d'Angleterre après l'avènement de la reine Marie et se réfugia à Strasbourg en 1554 auprès de Pierre Martyr. Il vint ensuite à Genève où il devint l'un des pasteurs de l'Église anglaise. Bourgeois de Genève en 1558. Il quitta la ville en 1559 pour aller en Écosse, puis retourna en Angleterre. Il avait écrit, à Genève, *Sur l'Obéissance due aux puissances supérieures*, œuvre de polémique destinée à encourager les protestants d'Angleterre à la résistance ; il collabora aussi à la Bible de Genève. — Voir Arch. de Genève. — Ch. Martin : *Les protestants anglais réfugiés à Genève.* [C. R.]

GORANI, le comte JOSEPH, * à Milan le 15 février 1740, † à Genève en 1819, naturalisé Français le 26 août 1792, agent secret à Genève du gouvernement français en avril 1793. Pendant sa mission, il se montra constamment l'ami des Genevois, les défendit auprès de son gouvernement, déconseilla toute visée d'annexion. Cette conduite l'ayant rendu suspect à Paris, il dut s'enfuir en Suisse en janvier 1794 avec la connivence des autorités genevoises. Gorani, qui s'était attaché à Genève, y revint en 1796 pour s'y fixer définitivement. Il a laissé de nombreux écrits politiques, entre autres une histoire de Genève manuscrite sous le titre d'*Algéographie genevoise*, conservée à la Bibliothèque publique de cette ville. — Voir Marc Monnier : *Un aventurier italien au siècle dernier. Le comte Joseph Gorani.* [E.-L. BURNET.]

GORDEVIO (C. Tessin, D. Valle Maggia. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Gordavio*, 1289 ; *Gordenio*, 1333 ; *Gordevo*, 1404 ; *Gordivo*, 1591. En 1403 ou 1404, Gordevio fut une des communes qui firent la paix avec Cevio et Bosco après les troubles qui avaient divisé la vallée. En 1484, il envoya 18 h. pour défendre les passages alpestres contre les Valaisans. Sous la domination suisse, Gordevio nommait le chancelier du bailliage lorsque le bailli était glaronnais, participait à la nomination des juges qui assistaient ce dernier dans les procès criminels et envoyait trois députés au Conseil général de la vallée. La *vicinanza*, mentionnée déjà en 1258, payait anciennement des redevances à la *pieve* de Locarno et aux XIIIe et XIVe s. à la ville de Côme. Les *capitanei* de Locarno, particulièrement les Muralto, y avaient des fiefs. Gordevio formait autrefois une vice-paroisse avec Avegno ; dans la suite les deux villages furent séparés, mais eurent un seul curé jusqu'au milieu du XVIIe s. La paroisse date de 1919. L'église des SS. Jacques et Philippe existait déjà en 1333 ; l'édifice actuel a été consacré en 1776. La chapelle de Brié remonte à 1670 ; la confrérie du Rosaire à 1636, celle du Sacrement à 1651 et celle de la Trinité à 1655. *Population* : 1591, 60 ménages ; 1765, 272 hab. ; 1920, 253. — Voir Monti : *Atti.* — Pometta : *Come il Ticino.* — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — *BStor.* 1880 et 1911. — Buetti : *Note storiche religiose.* — Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — *Monitore di Lugano* 1920. [C. TREZZINI.]

GORDOLA (C. Tessin, D. Locarno. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Cordola* et *Gordolla*, 1219 ; *Gordora*, 1240 et 1497 ; *Gordura*, 1470. En 1881, on y découvrit 55 tombes de l'époque romaine ; il est possible que des palafittes aient existé sur le lac Majeur qui, en 1255, arrivait jusqu'au château de Gordola. Dans la première moitié du XVIIe s., on y voyait encore les restes d'un port. Le château, qui s'élevait près du monastère de Santa Maria, était inféodé en 1189 aux Muralto de Locarno par l'évêque de Côme ; en 1257 et 1263, aux Muralto et aux Orelli. Il fut détruit en 1380 pendant les luttes entre les Guelfes et les Gibelins. Les *capitanei* de Locarno avaient à Gordola des biens et des droits fonciers qu'ils tenaient en fief de l'évêque de Côme ou de l'empereur. Ils avaient aussi la plus grande partie du *terraticum* ou *terradegium*, sorte de taxe d'exportation et de transit mentionnée dès 1263 et rachetée par Louis XII en 1510 et par les Suisses en 1514, qui payèrent une redevance annuelle aux *capitanei* jusqu'en 1797 ; une grande partie de la *bolla*, ou taxe de passage, etc. Gordola suivit en général le sort de la *pieve* de Locarno ; en 1497, il fit partie du comté éphémère d'Angera créé par Ludovic-le-More. Avant et sous la domination suisse, il nommait un membre du Conseil général de la *pieve*. La *vicinanza* existait déjà au moyen âge. Au spirituel, Gordola dut faire partie de la paroisse primitive de Locarno, dont il fut détaché à une époque inconnue. L'église Saint-Pierre est mentionnée en 1364 ; c'est sans doute la même qui est citée en 1454 sous les vocables de saint Pierre et saint Vincent, actuellement sur le territoire de Tenero-Contra. Elle fut rebâtie en 1742. La paroisse embrassait autrefois Gordola, Tenero, où était l'église paroissiale et où résidait le curé, Mondacce et Mappo. Un long conflit de juridiction spirituelle entre Gordola et Contra occupa la curie de Côme et le Saint-Siège ; une convention y mit fin en 1739. Gordola construisit une nouvelle église en 1894-1896, qui devint paroissiale en 1898. L'église Saint-Vincent fut vendue par Gordola à Contra le 29 juin 1921 et devint paroissiale de Tenero-Contra en 1923. Tenero, Mappo et Mondacce furent définitivement incorporés dans la nouvelle paroisse de Tenero-Contra. La confrérie du Saint-Sacrement remonte à 1605, celle de N. D. des Sept-Douleurs à 1731. Le curé de Gordola porte le titre de prévôt depuis 1761. Un couvent d'humiliés existait près de l'église de Santa-Maria à Tennero ; il est mentionné dès 1298 et a été supprimé en 1610. Ses biens ont été attribués à l'hôpital de Locarno. Il n'existe aucune trace ni du couvent, ni de l'église de Santa-Maria. La chapelle de Saint-Antoine, mentionnée dès 1596, a été détruite en 1829 par le torrent voisin ; sur son emplacement on bâtit en 1831-1839 le chœur de l'église paroissiale actuelle. La chapelle de N. D. des Grâces a été bâtie en 1671. Gordola souffrit gravement d'une inondation le 14 août 1874. *Population* : 1591, 170 ménages ; 1870, 986 hab. ; 1920, 626. Registres de baptêmes dès 1649, de mariages et de décès dès 1652. — Voir Meyer : *Die Capitanei von Locarno.* — Monti : *Atti.* — Rahn : *I Monumenti.* — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — Buetti : *Note storiche religiose.* — *BStor.* 1881 et 1915, — *Monitore di Lugano* 1921, 1922. — Borrani : *Ticino sacro* — 3e Rapp. de la Soc. suisse de préhistoire. [C. TREZZINI.]

GORDON-BENNETT (COUPE). Ce prix, destiné au vainqueur d'une course de ballons sphériques, a été disputé deux fois en Suisse : à Zurich le 3 octobre 1909 et à Genève le 5 août 1922. Dix-neuf ballons participèrent à cette dernière manifestation, appartenant aux nations suivantes : Angleterre, Belgique, Espagne, France, Italie. La victoire resta à Demuyter de l'Aéro-Club de Belgique, qui atterrit en Roumanie. — Pour la course de Zurich, voir l'art. AÉRONAUTIQUE. [H. F.]

GORDONA, BATTISTA, sculpteur de Ligornetto. En 1578, il construisit et sculpta, avec Francesco Casella de Carona, deux tribunes et deux niches dans la cathédrale de Todi. — Vegezzi : *Esposizione storica.* — Merzario : *I maestri comacini.* [C. T.]

GORDUNO (C. Tessin, D. Bellinzone. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1374 *Corduno.* En 1896 on y découvrit 3 tombes préhistoriques et 4 en 1902 ; cinq d'entre elles appartiennent au paléolithique et deux au néolithique. Pour la question de juridiction de la ville de Côme et du chapitre métropolitain de Milan, voir GNOSCA. Gorduno formait déjà une *vicinanza* au moyen âge ; en 1202, il appartient à la *castaldia* de Claro, à laquelle il payait un cens annuel encore en 1405. En 1374, il forme avec Gnosca une circonscription administrative sous un podestat. Le château de San-Carpoforo, dont il reste encore quelques vestiges, appelé ordinairement de Gnosca, quelquefois de Niosca et Gorduno et aussi de la Moesa, est mentionné en 1198 ; il aurait été reconstruit ou agrandi vers 1402 par Albert de Sax. C'est là que J.-J. Trivulce frappa monnaie avant l'établissement de sa monnaie à Mesocco. Une autre tour, élevée par Albert de Sax à la même époque, servirait, d'après Lavizzari, de clocher à l'église paroissiale actuelle. La paroisse, détachée de Bellinzone, a été érigée entre 1538 et 1583. La chapelle des SS. Carpoforo et Maurizio, entre Gorduno et Gnosca, qui remonte au moins à la première moitié du XII[e] s., devint par la suite église paroissiale. Elle fut remplacée comme telle en 1626 par l'église des SS. Roch et Sébastien. — L'ancien hameau de Sassa sur la montagne était déjà abandonné par sa population en 1570 ; il n'est plus aujourd'hui qu'un estivage. *Population* : 1698, 362 hab. ; 1784, 300 ; 1920, 430. Registres de baptêmes et de mariages dès 1674, de décès dès 1762. — Monti : *Atti.* — D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — Le même : *Die Capitanei von Locarno.* — *Pagine nostre* I. — *BStor.* 1889, 1909, 1910. — Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa.* — Ulrich : *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona.* [C. TREZZINI.]

GORGERAT. Familles des cantons de Neuchâtel et Vaud.

A. **Canton de Neuchâtel.** Famille bourgeoise de Boudry, mentionnée dans cette localité à la fin du XV[e] s.

B. **Canton de Vaud.** Famille bourgeoise de Bussigny (Saint-Germain) avant 1500 et d'Échandens au XVII[e] s. — 1. CLAUDE, représente les villages de Bussigny et Saint-Germain en qualité de « governeur », à l'installation d'un nouveau bailli bernois, à Lausanne, en 1557. — 2. FRÉDÉRIC, 1825-1902, peintre, graveur, photographe à Lausanne. — 3. CHARLES, * 1879, avocat à Lausanne dès 1904, député au Grand Conseil dès 1912, président du Conseil communal en 1918, l'un des chefs du parti libéral.

GORGHEIT (aussi GORCHEICHT, GORGHET, GORGKEIT, GORCHEIT, GORKEIT). Famille de conseillers zuricois des XIII[e] et XIV[e] s., tenanciers des barons de Regensberg. *Armoiries* : selon le sceau d'Ulrich (1328) : un lys tourné à gauche, tigé, au naturel. L'armorial d'Egli donne un exemplaire ressemblant aux armes des Göldli ; le lys serait donc d'argent sur azur. Edlibach indique de sable à une étoile d'argent. — 1. WILHELM, cité de 1281 à 1297, garant de Zurich pour le payement des droits impériaux à Erfurt 1291, membre du Conseil d'été 1291 et 1294, du Conseil d'automne 1292-1293, 1294 et 1295-1296, du Conseil de carême 1295, † 16 janvier 1297. — 2. ULRICH, cité de 1300 à 1340, membre du Conseil d'automne 1310-1311 et 1318-1332, † 1343. — La famille est attestée à Zurich jusqu'en 1358. — Voir *UZ.* — *Sigelabb. z. UZ* XI. — *Habsburg. Urbar.* — *Mon. Germ. Necr.* I. — Wöber : *Mulner.* — Dierauer : *Zürcher Chronik.* — *ZStB.* [F. H.]

GORGIER (C. Neuchâtel, D. Boudry. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Saint-Aubin. En 1252, *Corgie*, de *fundus Gordiacus*, domaine d'un *Gordius*. Le village de Gorgier n'a pas d'autre histoire, comme la plupart des localités de la Béroche, que celle de la seigneurie du même nom. La dépendance de cette dernière envers la maison et la ville d'Estavayer ont décidé les villages qui la composaient, et même la paroisse de Saint-Aubin, à choisir pour *armoiries* des variantes de celles d'Estavayer. Gorgier porte : parti de gueules et d'argent à la rose de l'un en l'autre posée en cœur. *Population* : 1784, 395 hab. ; 1920, 913.

Seigneurie. Elle comprenait les villages de Gorgier, Saint-Aubin, Sauges, Fresens et Montalchez, et à certains moments un petit territoire, situé entre Bevaix et Gorgier, appelé la seigneurie de Derrière-Moulin. Au XIII[e] s., la seigneurie de Gorgier apparaît comme une terre des Estavayer ; il existe des donzels de Gorgier, Girard et Lambert, mentionnés en 1252, qui, à cette date, font un accord avec Renaud, Guillaume et Jean d'Estavayer. En 1340, Pierre d'Estavayer, seigneur de Gorgier, se plaça sous la suzeraineté de Louis II de Savoie, baron de Vaud, qui, en 1344, fit don de Gorgier au comte Louis de Neuchâtel. Cette terre devenait donc un fief de Neuchâtel et arrière-fief de Savoie. A la suite de conflits entre le comte de Neuchâtel et Pierre et Arthaud d'Estavayer, le premier s'empara en 1356 et 1359 de Gorgier, qui ne fut rendu qu'en 1378. Deux ans auparavant, Derrière-Moulin en avait été détaché. En 1433, les Estavayer vendirent Gorgier, pour 1100 fl. d'or, à Jean de Neuchâtel, d'une branche bâtarde de la maison comtale, seigneur de Vaumarcus. Cette famille posséda la seigneurie de Gorgier jusqu'à son extinction en 1678, sauf une interruption de 1476 à 1487, causée par la fuite de Jean de Neuchâtel-Vaumarcus, lors de la bataille de Grandson. Les seigneurs de Gorgier furent en conflit à plusieurs reprises avec leurs sujets, parce que ceux-ci, qui suivaient la coutume d'Estavayer, furent reconnus comme ressortissants de cette ville en 1398. Ils devaient, de ce chef, contribuer aux frais de fortification d'Estavayer et suivre la bannière de cette dernière. Cette dépendance ne prit fin qu'en 1725. En 1490, Fribourg émit des prétentions sur Gorgier à cause du château de Cheneaux à Estavayer, dont il s'était emparé ; il y renonça contre une indemnité de 1500 fl. que lui paya le comte de Neuchâtel. Les Bérochaux conclurent un traité de combourgeoisie avec Berne en 1561. La seigneurie fut partagée en 1566 entre les fils de Lancelot de Neuchâtel ; Simon obtint la moitié de Saint-Aubin, Sauges, Fresens et Montalchez, et prit le nom de Monsieur de Sauges ; Claude eut le reste de la seigneurie, puis, en 1568, Derrière-Moulin, qui était jusqu'alors rattaché à Vaumarcus. Claude reconstruisit le château de Gorgier et prit le titre de baron en 1576. Le dernier des Neuchâtel, Jacques-François, mourut en 1678, célibataire. Gorgier passa en 1680 à Charlotte d'Achey, en 1721 à Gabriel-Philibert de Grammont († 1730), auquel succéda sa fille Marie-Charlotte, marquise de Cheyla, qui mourut en 1749. Sous les Grammont et Cheyla, la seigneurie fut administrée par un prêtre, Jean-Pierre Erhard. Le roi de Prusse fit don de Gorgier à Jean-Henri Andrié, qu'il créa vicomte ; le dernier de cette famille vendit sa terre en 1813 à James-Alexandre de Pourtalès, dont le fils fut le dernier seigneur de Gorgier. En 1831 déjà, il vendit la plupart de ses droits de juridiction au prince de Neuchâtel, ne gardant que le château à titre de fief ; ce dernier tomba en 1848.

La cour de justice connaissait des affaires civiles et criminelles ; pour les premiers elle était composée de deux tribunaux, l'un de première instance dont on appelait à un second, dénommé cour des assises. Chaque tribunal comptait 12 juges, ils furent supprimés en 1831.

Le château de Gorgier est mentionné en 1340, mais l'édifice actuel a été reconstruit de 1568 à 1620 environ. Siège des seigneurs sous les Neuchâtel-Gorgier, il fut vendu par les Pourtalès en 1879 à Alphonse Berthoud, en 1895 à W. de Bonstetten et en 1897 à Antoine Borel, dont la famille le possède encore. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie*. — F. Chabloz : *La Béroche*. — Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IIe série. — *Traités d'alliance et de combourgeoisie de Neuchâtel*. [L. M.]

GORGOILLON. Famille de Peseux (Neuchâtel), mentionnée du XIVe au XVIe s. A donné deux maires de la Côte — JACQUES, cité en 1448, 1461-1468, et — JEAN, en 1477, 1484-1495. — Arch. de l'État Neuchâtel. [L. M.]



Le château de Gorgier. D'après une peinture à l'huile de la fin du XVIIIe s. (Auteur inconnu).

GORINI, GORINO, GORINA. Vieille famille noble de Lugano, éteinte vers le milieu du XIXe s., dans cette ville, mais dont une branche survit dans le canton de Saint-Gall et une autre en Italie. *Armoiries* : un château à trois donjons accompagné de deux têtes de maure, l'une en chef, l'autre en pointe. Les archives d'État de Milan indiquent d'autres armoiries. Vers 1610, la famille fut en lutte avec les Castorio ou Castoreo, ce qui occasionna des troubles sérieux à Lugano, dont la Diète dut s'occuper à plusieurs reprises. La paix fut conclue en 1615. En 1798, les Gorini étaient parmi les partisans du rattachement du Tessin à la république cisalpine. — 1. PIETRO, premier personnage connu de la famille, † avant le 13 mars 1479. — 2. GIOVANNI, fils du n° 1, *daziere* du val de Lugano pour le duc de Milan, † vers le 12 avril 1520. Peut-être identique à Johannes Gorini de Borseriis, mentionné comme ardent gibelin en 1467. — 3. SEBASTIANO, fils du n° 2, décurion, membre du Conseil de Lugano 1514-1516. † avant le 7 janvier 1528. — 4. GIOVANNI, fils du n° 3, lieutenant du bailli de Lugano en 1556, † avant le 26 janvier 1563. — 5. GIOVAN-BATTISTA, un des fondateurs en 1565-1566 du couvent des capucins de Sorengo. Probablement identique à Giovan-Battista qui fut, presque sans interruption, lieutenant du bailli de Lugano de 1547 à 1567. — 6. PIETRO, lieutenant du bailli de Lugano, † 12 août 1570. C'est sans doute lui qui était un des fermiers des douanes du bailliage de Lugano en 1557-1559 et 1561-1570. — 7. CRISTOFORO, fils du n° 4, cité dès 1563. Capitaine au service de Venise en 1577, dans la guerre contre les Turcs. Chevalier de l'Éperon d'or. Vivait encore en 1605. Probablement identique au capitaine Cristoforo que les *AS* I mentionnent souvent de 1564 à 1617, et qui était l'un des *dazieri* du bailliage de Lugano en 1576 et de 1593 à 1609. — 8. SEBASTIANO, * vers 1585, capitaine au service de Venise 1616, au service d'Espagne dans la guerre contre le Piémont. Probablement identique au capitaine Sebastiano, mentionné dans *AS* I en 1645, espèce de *signorotto* du Luganais, souvent en lutte contre les *signorotti* de la frontière milanaise. La Diète eut souvent à s'occuper de lui. — 9. ANTONIO, légua le 16 février 1623 une partie de ses biens à l'hôpital de Lugano. — 10. MELCHIORRE, fils du n° 7, cité de 1611 à 1652. S'établit à Milan et travailla à récupérer pour l'Espagne la ville de Casale (1652). Anobli par l'Espagne. — 11. GIOVANNI-ANTONIO, fils du n° 10, mentionné de 1643 à 1671, questeur du tribunal héraldique de Milan. — 12. ALESSANDRO, fils du n° 11, * 1648, † après 1716, créé marquis en 1703 par le duc de Mantoue. — 13. GIUSEPPE-GIOVANNI-ANTONIO Gorini di Piazza, * à Lugano 1686, † vers 1769 à Lugano. Entra au service d'Espagne, puis devint capitaine au service de Venise 1715 ; se distingua dans la défense de Corfou en 1716 et dans trois batailles navales contre les Turcs. Propriétaire de la compagnie Gorini au même service. En 1722, le colonel Locatelli lui confie le commandement de deux détachements de cuirassiers. Lieutenant-colonel 1741, colonel 1753 ; sous-gouverneur de la place de Knin 1750 ; commandant de la place de Bergame. Prit sa retraite en 1764. — 14. GIUSEPPE Gorini-Corio, * à Solbiate (Côme) 1702, de la famille

luganaise des Gorini, † à Milan 1768, suivant Cavalli. Fit représenter en Italie des pièces imitées de Corneille, Racine et Molière ; elles ont été réunies dans son *Teatro tragico e comico*, 1732 et 1744. Sa meilleure tragédie est *Jezabel* ; on a encore de lui : *Rime diverse*, 1724 ; *Trattato della perfetta tragedia*, 1729 ; *Politica, diritto e religione*, 1742, etc. — Voir *AHS* 1914. — *AS* I. — *BStor.* 1879, 1901, 1903. — *Periodico d. Soc. stor. comense* IV. — Oldelli : *Dizionario.* — *LL.* — Cavalli : *Memorie del regio istituto veneto* XX, 42. [C. TREZZINI.]

GORJAT. Famille vaudoise, à Villette dès 1576, essaimée dans les divers villages du vignoble de Lavaux. — ÉMILE, * 1860, ingénieur, directeur du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux. [M. R.]

GORLA. Famille éteinte, mentionnée en 1284 à Locarno et au XVIe s. à Bellinzone. — 1. GIAN-GIACOMO, peintre de Bellinzone, fils d'un peintre Gerolamo, † 1586. Avec Domenico Pozzi il peignit la chapelle du Rosaire dans la collégiale de Bellinzone (1580). En 1566 il avait déjà peint l'ancien chœur de la même église. Mentionné à Lugano en 1551, il habitait Côme. En 1551 et 1566 il est dit de Côme. — 2. BARTOLOMEO, probablement fils du n° 1, peintre. Auteur de la fresque de la *Pietà* dans la maison Cima à Dangio et, avec ses frères Alessandro et Gerolamo, du tableau du maître-autel de l'église paroissiale de Roveredo (Grisons) en 1608. — 3. ALESSANDRO, peintre, frère du n° 2, fit en 1601 le tableau des saints Antoine et Roch de l'église de Curogna (Cugnasco). Un peintre Gorla de Bellinzone, probablement un des trois frères sus-indiqués, peignait en 1612 les douze fresques représentant l'histoire de saint Charles Borromée dans l'église de Saint-Pierre à Biasca. — *BStor.* 1911 et 1912. — Pometta : *Come il Ticino.* — Simona : *Note di arte antica.* — L. Brentani : *Storia artistica d. collegiata di Bellinzona.* [C. T.]

GORMUND (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Neudorf). Église et lieu de pèlerinage. Une chapelle visitée par les pèlerins existe depuis 1509 sur une colline morainique ; elle fut transformée en église en 1612-1616 aux frais du chapitre de chanoines de Beromünster. Rénovations : 1742-1744, 1865-1874, 1923. — Voir *Gfr.* — Estermann : *Gesch. von Neudorf.* — Zemp : *Wallfahrtskirchen im Kt. Luzern.* — *JSGU* X. [P.-X. W.]

GORREVOD, ANTOINE **de,** évêque de Lausanne. Abbé de Saint-Paul de Besançon, il fut nommé évêque par le pape le 7 novembre 1565. Il chercha vainement à entrer en possession du temporel de l'évêché et à se fixer à Fribourg ; les Fribourgeois l'éconduisirent aussi bien que les Bernois. Il gouverna son diocèse par l'intermédiaire de son vicaire général, le prévôt de Fribourg Schneuwly, et favorisa la restauration catholique dirigée par saint Charles Borromée et le nonce Bonhomini. En 1595 cependant, il put faire en personne la visite de la partie du diocèse restée catholique, soit le canton de Fribourg. † à Besançon le 24 février 1598. — Voir Schmitt : *Histoire du diocèse de Lausanne* II, 395-413. — Berthier : *Lettres du nonce Bonomius.* [M. R.]

GOS. Famille de Montclar (Dauphiné) dont le nom est aussi orthographié Gosse. — 1. JEAN-PIERRE, reçu habitant de Genève en 1749. — 2. ALBERT-Henri-John, * 1852, peintre-paysagiste qui s'est consacré presque exclusivement à la montagne. La plupart des musées suisses possèdent de ses œuvres ; il s'en trouve aussi dans des galeries de Londres, Munich, Bucarest. — 3. Eugène-Marc-FRANÇOIS, fils du n° 1, * 1880, peintre, auteur de *La flore alpine décorative*, 1903, d'estampes populaires, de lithographies, de sujets alpestres, etc. — 4. CHARLES-Eugène-Marius, frère du n° 2, * 1885, homme de lettres, auteur de : *Près des névés et des glaciers* ; *Sous le drapeau* ; *Croquis de frontière*, etc. — Voir Arch. de Genève. — *SKL.* — *DSC.* [C. R.]

GOSS, JACQUES-ÉLYSÉE, architecte, 1839-1918, d'origine piémontaise, naturalisé genevois en 1861. Il éleva de nombreux édifices : l'hôtel national, l'école de commerce, le théâtre et fut architecte général de l'exposition nationale de Genève en 1896. — *SKL.* [C. R.]

GOSSAU (C. Saint-Gall. V. *DGS*). Vge et Com. *Armoiries* : d'argent à un ours de sable contourné colleté et couronné d'or sur trois coupeaux de sinople accompagné d'une croix de sable à senestre. En 824 *Cozesouva* = *Aue* de *Gozo.* Grâce à de nombreuses donations dans l'époque carolingienne, et par ses achats et échanges, le couvent de Saint-Gall devint possesseur de la marche de Gossau, qui s'étendait à l'origine au Sud jusque dans les Préalpes appenzelloises et comprenait Hérisau. Gossau devint le centre économique d'un vaste territoire soumis à l'administration d'un *meier.* L'accroissement de la population obligea d'abord à en détacher la partie actuellement appenzelloise ; au XIIIe s. encore se constitua le bailliage de Gossau, appelé plus tard Oberbergeramt. Les nombreux villages et hameaux situés sur le territoire de la commune politique actuelle de Gossau apparaissent de bonne heure. Oberdorf avec son château d'Oberberg formait une juridiction inférieure, alors que (Nieder-) Arnegg et Helfenberg se rattachaient à la juridiction de Gossau. Parmi les autres localités, il faut mentionner : Geretswil (*Keriniswilare*, 858 ; *Geriswiler*, 1267), Engetswil (*Eiganteswilare*, 904 ; *Nängerswiler*, 1282 ; *Nenggerswil*, 1409), formant alors à ce qu'il semble un district particulier de la haute juridiction ; Mettendorf, Albertswil (*Albrechtswiler*, 1303), Wilen (*Wila*, 1388), Rüti, puis Niederdorf, enfin Neuchlen dont la destinée fut différente. Le nom de Niederdorf a été porté pendant un certain temps par une famille de petite noblesse : Ulricus de *Nidirndorf* 1221, Hartmann von Niederdorf 1259, etc. Le comte Frédéric VII de Toggenbourg émit en 1413 des prétentions sur ce bailliage, de même que son successeur, Hildebrand von Raron, en 1441. Le bailliage fut vendu en 1461 à l'hôpital de Saint-Gall ; il revint à l'abbaye en 1549.



Le couvent de Saint-Gall possédait la basse juridiction sur Gossau, il la fit exercer d'abord par un *meier*, puis la reprit directement. La haute juridiction était une partie constitutive de l'avouerie impériale de Saint-Gall. L'empereur Louis de Bavière confia en 1331 l'avouerie impériale sur Appenzell, Hundwil, Trogen, Teufen, Wittenbach, Gossau et Hérisau aux barons souabes de Königsegg ; l'abbé Georg parvint à réunir les fonds nécessaires pour la leur racheter au prix de 300 livres en 1373. Ce rachat ne concernait pas la juridiction criminelle, qui fut attribuée au couvent par privilège impérial du 15 septembre 1487. En 1373 apparaît le premier ammann de Gossau ; en 1401, quand éclata le soulèvement des Appenzellois, Gossau s'allia pour dix ans avec eux et la ville de Saint-Gall et scella de son propre sceau l'acte d'alliance. Ce sceau, portant la légende : † *S. universitatis terre de Gosow*, n'apparaît que cette fois-là ; il servit à l'époque moderne à l'établissement du sceau communal actuel.

Les gens de Gossau se soulevèrent bientôt contre le prévôt du couvent qu'ils détestaient, Hans von Bussnang, établi au château voisin de Helfenberg. Ils durent cependant se soumettre de nouveau à l'abbé dans les années suivantes et subirent de ce fait de graves dommages de la part des Appenzellois. Démêlés au sujet des impôts avec l'abbé Eglolf en 1434, concession d'un coutumier en 1469 par l'abbé Ulrich VIII. Le renouvellement de ce rôle, en 1510, montre que la juridiction de Gossau comprenait, outre ce village, 26 localités et fermes des environs. Les gens de Gossau se joignirent en 1490 au soulèvement des sujets du couvent ; des difficultés concernant les dîmes, en 1492, furent tranchées par l'évêque de Constance et les Confédérés contre Gossau. Le village avec ses 900 habitants, était alors l'une des communes campagnardes les plus riches et les plus importantes des terres du couvent ; il comptait en 1473, 260 hommes en état de porter les armes et 267 payant l'impôt.

L'ébranlement social du commencement de la Réformation provoqua l'accord de Rapperswil, de 1525, que les Confédérés imposèrent aux sujets de l'abbé, et qui réglait de façon particulière les rapports de Gossau avec ce dernier. Malgré cet acte, de nombreux démêlés se produisirent encore par la suite, surtout en 1722 et

1726 ; un soulèvement eut même lieu en 1734, suivi d'une marche sur Oberburg ; il se termina par la punition des meneurs. Le mouvement révolutionnaire de l'Alte Landschaft commença en 1793 ; il eut pour centre Gossau et pour chef le messager postal Künzle de ce village ; la générale commune, comprenant cinq des six juridictions de l'Oberbergeramt, se réunit à Gossau le 24 février 1795 ; l'assemblée du grand comité national de l'Alte Landschaft au même lieu le 18 mai, et le 23 novembre, la landsgemeinde des révolutionnaires de la Landschaft, qui accepta à l'unanimité le *gütlicher Vertrag* conclu entre les chefs du peuple et l'abbé Beda ; en 1796, après la mort de Beda (19 mai), un nouveau démêlé éclata avec l'abbaye ; le 18 février 1797 les gens de Gossau, Gaiserwald et Straubenzell marchèrent contre le couvent et le nouvel abbé, Pankraz Vorster, qu'on n'aimait pas ; l'Alte Landschaft se déclara libre le 4 février 1798 et le 5 fut érigé à Gossau un arbre de liberté.



Gossau en 1830. D'après une gravure coloriée de J.-B. Isenring.

L'ancienne paroisse de Gossau forma en 1803 une commune politique du nouveau canton de Saint-Gall. En même temps furent réunies plusieurs communes civiles. Au XVIII[e] s., la juridiction de Gossau comprenait les communes civiles suivantes : Gossau village, Mettendorf, Niederdorf, Niederarnegg, Geretswil, qui furent fondues en une seule commune. Le 13 janvier 1806, la commune politique de Gossau fut augmentée de Niederarnegg et le 7 décembre 1919, d'Untermatten.

Une église est mentionnée à Gossau dès 971. L'abbé de Saint-Gall en avait la collation. De la paroisse de Gossau se détacha au XIV[e] ou XV[e] s. celle de Niederglatt, au XVII[e] s. St. Josephen et au XVIII[e] s. Andwil et Niederwil. Un couvent de femmes, sis à côté de l'église de Gossau, mentionné en 1395, se ferma lors de la Réforme. Le pape Sixte IV incorpora formellement en 1480 l'église et la paroisse de Gossau au couvent de Saint-Gall. Les premiers mouvements réformateurs à Gossau datent de 1524. Les anabaptistes y prirent bientôt pied et leurs agissements revêtirent des formes très bizarres. Le 13 janvier 1529, eut lieu la destruction des images, la *Götzenbrunst* ; la paroisse passa officiellement à la foi nouvelle. La réaction commença après la victoire catholique de Cappel ; Gossau reconnut déjà le 15 décembre 1531 le nouvel abbé Diethelm. Celui-ci exigea le retour à l'ancienne confession, mais n'obtint que 25 conversions dans les années qui suivirent. Le catholicisme se rétablit cependant par la suite. La paroisse catholique actuelle correspond territorialement à la commune politique, toutefois les hameaux d'Arnegg, Wilen, Zinkenhub et des fermes éparses se rattachent depuis 1731 à la paroisse d'Andwil. La paroisse protestante ne se reconstitua qu'en 1896 ; elle fut reconnue par le synode et le gouvernement en 1897. Les réformés de Gossau ouvrirent en 1862-1863 une école primaire protestante ; l'école primaire du village est encore actuellement divisée confessionnellement. Une école secondaire fut fondée en 1857 sur une base catholique, et dite *Garantenschule* ; malgré l'opposition des cercles conservateurs, elle fut transformée en 1873 en une école publique. Les opposants ouvrirent alors une école secondaire catholique privée. La commune politique reprit les deux en 1891. Enfin il existe depuis 1912 une école secondaire privée de jeunes filles catholiques dirigée par les sœurs enseignantes d'Ingenbohl. *Population* de la commune politique de Gossau : 1860, 2892 hab. ; 1920, 8344 hab. — Voir *UStG.* — Gmür : *Rechtsquellen* I. — *MVG* 13, p. 103 ; 36, p. 169. — Vadian : *Chronik.* — Kessler : *Sabbata.*— I. von Arx : *Gesch. St. Gallen.* — Naef : *Chronik.* — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — Baumgartner : *Gesch. von St. Gallen.* — Henne-Amrhyn : *Gesch. von St. Gallen.* — Ruggle : *Gesch. von Gossau.* — Bütler dans *St. Galler Tagblatt* 1920, n° 22. — Rüsch : *Die Realschule in Gossau*, dans *Theorie und Praxis des Sekundarschul-Unterrichtes*, 25[e] cahier, 1915-1916.— J. Felder : *Chronik der Gem. Gossau.* — Le même : *Die evangel. Schule in Gossau.* — L. Cavelti : *Entwicklung der Landeshoheit der Abtei St. Gallen in der Alten Landschaft*, 1914. — Art. ALTE LANDSCHAFT. [Bt.]

GOSSAU (C. Zurich, D. Hinwil. V. *DGS*). Vge, Com. politique et paroisse. En 824 *Cozesouva* = pré de *Goz. Armoiries* : écartelé, au 1 d'or à une loutre posée en barre ; au 2, d'or à trois roses de gueules mouvant de deux montagnes d'azur chargées de trois coupeaux de sinople ; au 3, d'azur à deux pipes d'argent en sautoir ; au 4, de sinople à trois coupeaux d'argent accostés de deux roseaux du même ; au chef de sable chargé d'un besant d'argent surchargé d'un sautoir d'or. Trouvailles de bracelets, fibules et anneaux de l'âge du bronze ; au Bönler tumulus du premier âge du fer, tombeau de famille avec urne. Le développement de Gossau fut celui de Grüningen, village avec lequel il fut étroitement relié en tous temps. Le rôle de l'avoyer Wezilo, bailli de Kibourg 1279 et le *Habsburger Urbar* indiquent les redevances des gens de *Gossowe*. Avant la Réforme, les chapelains du Grossmünster y avaient quelques revenus. Le chevalier Hermann von Landenberg-Werdegg fit don du patronat en 1414 au couvent de Rüti qui le conserva jusqu'à sa suppression en 1525 ; il passa au Conseil de Zurich et le bénéfice fut adjoint au chapitre de Wetzikon. Dix hommes de Gossau perdirent la vie dans la bataille de Cappel 1531, parmi eux l'enseigne et sous-bailli Rudi Boller et le pasteur Sebastian Ramsberger. Le vicaire de Gossau prêcha aussi à Grüningen jusqu'en 1610. Le musée national de Zurich possède deux vitraux

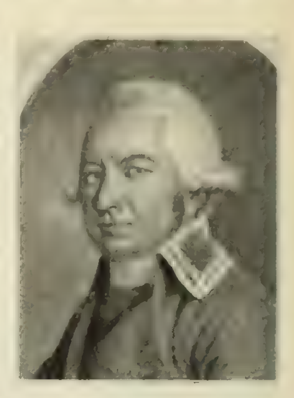


armoriés (1627-1643) représentant les enseignes Schmid et Egli de Gossau. Douze personnes du village émigrèrent en 1695 dans le Brandenbourg. Unter-Wetzikon et Ober-Medikon furent détachés de la localité en 1775. L'édification d'une nouvelle église fut décidée en 1819. Le 22 juin 1829, durant la petite fête organisée pour célébrer la mise en place de la charpente du toit, celle-ci se rompit et s'effondra dans l'intérieur du bâtiment où se trouvaient réunies beaucoup de personnes. Il y eut 19 tués et plus de 300 blessés. La nouvelle église fut inaugurée en août 1821. Nouvelle maison d'école 1830. Une école secondaire fut ouverte en 1836 en commun avec Grüningen. Gossau se rattacha sous la République helvétique, 1798-1803, au district de Grüningen, sous l'Acte de Médiation, 1803-1814, à celui d'Uster, 1814-1831 à l'Oberamt de Grüningen, dès lors au district d'Hinwil. Registres de baptêmes depuis 1551. Les Homberger sont originaires de ce village. *Population* : 1634, 977 hab. ; 1762, 2000 ; 1836, 3118 ; 1900, 2339. — Voir *Mem. Tig.* — G. Strickler : *Gesch. der Herrschaft Grüningen.* — Le même : *Das Zürcher Oberland.* [G. STRICKLER.]

GOSSAU. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. — 1. Frère HEINRICUS de Gossouve 1275. — 2. HUG von Gossow, bourgeois de Saint-Gall, 1387 et 1404. — 3. RUDOLF Vorster, dit Ammann von Gossau, bourgeois de Saint-Gall 1388, économe de l'hôpital 1400. — 4. HANS von Gossow, greffier, bourgeois de Saint-Gall 1412, ammann de la ville ou de l'abbé (représentant des intérêts de ce dernier, président du tribunal de la ville) 1415-1422 et 1429, mentionné jusqu'en 1433. — 5. Maître HANS Gossouw, chanoine de Bischofszell 1410, également titulaire de la plus grande prébende de St. Fiden 1419, † 1430. — 6. OTHMAR, frère du n° 5, curé d'Altstetten 1419, chanoine de Bischofszell 1442. — *UStG.* [Bt.]

GOSSAUER. Ancienne famille attestée dès 1410 dans la Com. de Riesbach qui est rattachée depuis 1893 à la ville de Zurich. Dans cette dernière, le nom paraît dès 1357 ; il prouve que la famille vint probablement du Gossau zuricois. — JAKOB devint en 1625 sous-bailli de Riesbach. — *ZStB* I. — HANS-HEINRICH, de Riesbach, * 1624, chantre au Grossmünster 1649, pasteur de Zumikon 1651, de Marbach dans le Rheintal saint-gallois 1653, élu pasteur d'Altstätten 1670, camérier du chapitre du Rheintal 1656, doyen 1670 ; † 1692. — Wirz : *Etat.* [H. Br.]

GOSSE. Famille établie successivement à Strasbourg, à Sedan et à La Haye, admise à l'habitation de Genève en 1739 et à la bourgeoisie en 1744 (n° 1) et en 1788 (n° 2). *Armoiries* : de gueules au chevron d'or, couché, mouvant du flanc senestre, accompagné de trois larmes d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de gueules (variantes dans les émaux). — 1. HENRI-ALBERT, 1712-1780, fils de Pierre, libraire à La Haye, venu à Genève pour y fonder une succursale de la maison paternelle. — 2. ***Henri-Albert,*** neveu du n° 1, * 25 mai 1753, † 1er février 1816. Études de pharmacie à Paris, où il se lia avec les Roland et avec Bonaparte ; ses travaux furent couronnés par l'Académie des sciences en 1783 et 1785. Pharmacien à Genève 1788. Il tenta, au péril de ses jours, de jouer un rôle pacificateur lors des troubles de 1793-1794 ; membre de la grande cour de justice et du tribunal des grands jurés en 1794, adjoint au maire de Genève 1800. Correspondant de l'Institut de France 1804, inventeur des eaux gazeuses artificielles, en collaboration avec son employé Schweppe ; auteur de mémoires sur les remèdes à apporter à quelques maladies professionnelles et sur des sujets d'histoire naturelle. Fondateur, avec son ami Samuel Wyttenbach, pasteur à Berne, de la Société helvétique des sciences naturelles qui se réunit pour la première fois, le 6 octobre 1815, dans sa campagne de Mornex (Haute-Savoie), laquelle porte actuellement le nom de Mont-Gosse. Son herbier a formé le premier noyau des collections botaniques de la ville de Genève. — Voir Wolf : *Biographien.* — Lutz : *Moderne Biographien.* — *BU* III. — *GL* 1804. 6 févr. 1816. — *ASNG* 1865. — De Montet : *Dict.* — *Dict. encycl. des sc. méd.*, 4e série IX, 736. — Danielle Plan : *Un Genevois d'autrefois, H.-A. G.*, dans *MIG* 39. — Gautier : *La médecine à Genève.* — *Le livre du Centenaire*, 80. — H. Maillart : *La fondation de la Soc. helv. des sc. nat.* — *Correspondance de H.-A. Gosse et de S. Wyttenbach.* — 3. ***Louis-André,*** fils du n° 2, * 18 juin 1791, † 24 octobre 1873, Dr med. à Genève. Fondateur, avec les Drs J.-L. Prévost et Dupin, du dispensaire des médecins, première institution de ce genre sur le continent. Du Conseil représentatif en 1822 et 1833, du Conseil municipal de la ville de Genève dès sa création en 1842, du Conseil administratif 1845. Fondateur du *Journal de Genève* en 1829 ; membre du Consistoire de 1844 à 1851 et de 1859 à 1863, il y défendit les principes du protestantisme libéral. De 1826 à 1829, il séjourna en Grèce. Mandataire du comité philhellénique genevois, il prit une part active à la lutte pour l'indépendance de ce pays ; commissaire général de la flotte et collecteur des impôts de l'archipel. Citoyen d'honneur d'Athènes, de Poros et de Kalavrita. Il rendit des services signalés dans sa lutte contre l'épidémie de peste en Morée en 1827. De retour à Genève, il s'occupa de la réforme pénitentiaire et publia de nombreux ouvrages et mémoires sur divers sujets de médecine et d'hygiène. En relations avec plusieurs souverains, il fut chargé à plusieurs reprises de missions fort délicates. Chevalier de l'ordre du Sauveur et de la Rose du Brésil, officier de l'Aristion et de l'ordre belge de Léopold. — Voir *JG*, 21 déc. 1873. — *Almanach de la Suisse romande* 1875. — *Dict. encycl. des sc. méd.*, 4e série, IX, 737. — *SKL.* — *ASNG* 1874. — De Montet : *Dict.* — E. Rothpletz : *Correspondance entre le Dr L.-A. Gosse et l'amiral lord Cochrane.* — Le même : *Lettres à sa mère pendant son séjour en Grèce.* — 4. ***Hippolyte-Jean,*** fils du n° 3, * 29 mai 1834, † 22 février 1901, Dr med. à Genève. Député au Grand Conseil 1864, 1874, 1878, conseiller municipal, conseiller administratif 1878-1882. Professeur de médecine légale 1875, conservateur de la salle des armures dès 1869, du Musée archéologique dès 1872 et du Musée épigraphique. Président de la classe des Beaux-Arts de la Société des Arts. Auteur de nombreux mémoires et de très nombreuses communications aux sociétés savantes et aux congrès internationaux sur des sujets de médecine légale, d'hygiène et d'archéologie, en particulier sur les édifices qui ont précédé la cathédrale de Saint-Pierre et sur ses fouilles dans le sol de Genève et dans le lac. Vers la fin de sa vie, il se mit à l'étude des modes de propagation de la tuberculose et entreprit, le premier en Suisse, la lutte contre cette maladie. Collectionneur de tout ce qui pouvait éclairer l'histoire de Genève, il commença en 1873 une collection de portraits genevois qui a été continuée par son gendre H. Maillart. Commandeur de


Henri-Albert Gosse.
D'après une gouache de Bolomey. (Coll. Maillart).

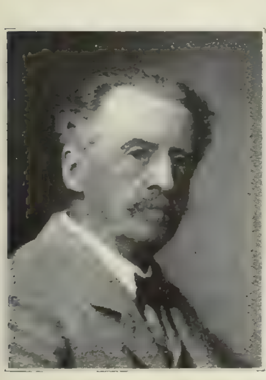

Louis-André Gosse.
D'après une phototypie d'un portrait d'Agasse. (Coll. Maillart).

l'ordre de François-Joseph. — Voir *JG*, 23 mai 1901. — *Revue méd. de la Suisse romande*, 1901. — A. Éternod : *La faculté de médecine et son histoire.* — Danielle Plan : *Les collections du Dr Gosse*, dans *Nos anciens et leurs œuvres*, 1902. — *ASNG* 1901. — *SKL.* — Goudet : *Chronique médicale.* — Picot et Thomas : *Centenaire de la Soc. médicale.* — *Catalogue des ouvrages des prof. de l'université de Genève.* — Sur la famille en général : *Rec. gén. suisse* II. [H. M.]

GOSSEMBROT (AFFAIRE) à Pfäfers en 1498. Cette affaire provoquée par le mépris d'un sauf-conduit a été l'une des causes de la guerre de Souabe. Georg Gossembrot d'Augsbourg, au service de l'archiduc Sigismond, puis du roi Maximilien, et beau-frère de Melchior de Landenberg, se rendit aux bains de Pfäfers en été 1498 avec son épouse, sous la protection d'un sauf-conduit que lui avait remis l'abbé de Pfäfers. C'est là qu'il fut surpris, en septembre, par le comte Jörg von Werdenberg-Sargans, banni de l'empire, et par des compagnons de Glaris et de Schwyz ; il put s'enfuir avec l'abbé au château de Wartenstein d'où ils parvinrent à franchir le Rhin. Le bailli de Sargans reçut alors des instructions pour l'occupation du château et l'administration du couvent jusqu'au retour de l'abbé. Le roi Maximilien se plaignit aux Confédérés par lettre de Worms du 11 octobre 1498, et menaça de représailles. Les Suisses parvinrent à étouffer encore des manifestations dirigées contre l'évêque de Coire et les cinq villages. — Voir F. Hegi : *Die geächteten Räte des Erzherzogs Sigmund von Œsterreich.* — Le même dans *Forschungen u. Mitteilungen zur Gesch. Tirols und Vorarlbergs* XI 1914. — Th. Mayer : *Die Verwaltungsorg. Maximilians I*, dans *Forschungen zur inneren Gesch. Œsterreichs*, cahier 14. [F. HEGI.]

GOSSENS (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). Com. et Vge qui dépendait au moyen âge de la commanderie de la Chaux, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et fut plus tard réuni à la seigneurie de Bioley-Magnoux. — *DHV.* [M. R.]

GOSSET, *Philippe-Charles*, ingénieur et alpiniste, fils d'un Anglais, originaire de Jersey, * 1838. Ingénieur, directeur de la construction de la voie ferrée Saint-Maurice-Sion 1862-1864, travailla au bureau de l'état-major général de la Confédération à Berne 1867-1880, dressa ou revisa sous le colonel Siegfried un certain nombre de feuilles de l'atlas topographique au 1 : 50 000 de l'Oberland bernois, de la région du Gothard, du Tessin et de l'Oberland grison, et fit des sondages dans les lacs de Morat, Léman et d'Œschinen. Il exécuta des mensurations sur le glacier du Rhône en 1874-1880. Les résultats de ses recherches sur la formation des avalanches, la rupture périodique du lac de Märjelen et la formation de la glace dans les cavernes souterraines sont consignés dans *JSAC* XX, XXIII et XXIV. Gosset fut l'un des fondateurs du Club alpin suisse. Son mémoire adressé à la Société helvétique des sciences naturelles en 1879 sur la formation et le mouvement des glaciers et les problèmes connexes lui valut le prix Schläfli. † à Wabern le 24 mars 1911. — *Alpine Journal* I, 288 ; XXV, 721. — *Alpina* 1911, p. 72. [H. D.]


Philippe Gosset.
D'après une photographie.

GOSSLIWIL (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Schnottwil-Oberwil. En 1246 *Gosseriswile* ; 1276 *Goslenwile* ; 1349 *Gosslawil.* Une pierre à écuelles fut découverte entre Gossliwil et Gächliwil. Le village partagea le sort de l'ancienne seigneurie de Buchegg et passa à Soleure avec elle en 1391. — Voir art. BUCHEGGBERG. — F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* [L. S.]

GOSSWEILER. I. Famille de Dübendorf (Zurich), où elle est attestée dès 1583. — [J. FRICK.] — *Armoiries :* d'azur à trois têtes de canards arrachées d'argent, becquées de gueules, posées en bande et accostées de deux bandes d'or. — 1. JOHANNES, * à Seebach le 11 janvier 1849, avocat 1871, juge de district à Zurich 1873, juge cantonal 1878-1891, puis avocat et juge à la cour de cassation ; publia avec A. Goll les *Schweizer. Blätter für handelsrechtl. Entscheidungen* ; † 1er décembre 1915. — *ZWChr.* 1915, p. 450. — 2. JAKOB ou GIACOMO, * à Regensdorf 1852, serrurier, propriétaire d'une fabrique de clous dans la vallée d'Aoste (Italie) ; il dota sa commune natale de Regensdorf d'une sonnerie de cloches, d'une horloge de clocher et d'un legs de 190 000 francs ; il fit don à 12 institutions d'utilité publique d'une somme globale de 30 400 francs ; † près d'Aoste 1917. — *NZZ* 1924, n° 220.



II. GOSSWEILER, GOSSWILER, GOSSWYLER. Famille nombreuse de la ville de Zurich, originaire du hameau de Gossweil près de Turbental. Elle fut aux XVIe-XVIIIe s. l'une des familles considérées de la ville et avait acquis une grande fortune dans le commerce et l'industrie. Elle prit une part assez importante à la vie politique, puis s'en désintéressa au XIXe s. Bourgeoise de Zurich en 1451 avec — 1. ULI, de Turbental, tonnelier, qui fit la campagne de Morat 1476. Son fils — 2. HANS, † à Cappel 1531. — 3. KONRAD, ceinturier, douzenier du Safran 1587. — 4. KASPAR, fils du n° 3, * 1571, riche fabricant de soieries, douzenier du Safran 1610, du Conseil 1620, bailli des *IV Wachten* 1622, délégué dans le Tessin 1623, écuyer 1626, bailli de Stäfa 1637, auditeur des comptes 1642, gardien de la tour du Grossmünster 1630. † 10 novembre 1635, fit divers legs et dotations. — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 3, 1577-1640, douzenier du Safran 1618, *amtmann* au Kappelerhof 1630. — 6. KASPAR, 1601-1686, douzenier du Safran 1647, auditeur des comptes 1664. — 7. HANS-JAKOB, fils du n° 6, 1636-1688, douzenier du Safran 1675 ; prévôt, bailli de Meilen et capitaine de la ville 1685, bailli de Knonau 1688, † avant son entrée en fonctions. — 8. HANS-KASPAR, 1641-17 octobre 1701, sous-greffier 1687, secrétaire de la ville 1689, bailli d'Eglisau 1692. — 9. HANS-KONRAD, 1665-1750, douzenier de la Balance 1701, du Conseil par libre élection 1724 ; homme très pieux et bienfaisant. — 10. LEONHARD, fils du n° 8, 1671-1721, sous-greffier et prévôt des charpentiers 1711, bailli d'Eglisau 1716. — 11. KASPAR, 1653-1711, acquit la maison Im Berg, douzenier du Safran 1702, prévôt 1707, porte-bannière 1710, bailli de Meilen 1707. — 12. JAKOB, frère du n° 11, 1661-1722, douzenier des forgerons 1704, capitaine, écuyer, bailli de Hegi 1719. — 13. KONRAD, fils du n° 9, 1694-1760, douzenier de la Balance 1724, porte-bannière de la ville 1725, lieutenant de la ville 1732, du Conseil 1747, trésorier 1749. — 14. KONRAD, 1686-1743, prévôt des charpentiers et bailli de Wettswil 1740. — 15. HEINRICH, 1688-1734, fut arrêté comme piétiste en 1716, pasteur de Marthalen 1726, auteur de quatre sermons imprimés en 1722. — Wirz : *Etat.* — 16. GEORG, fils du n° 13, 1728-1788, douzenier de la Balance 1760, prévôt 1769 et 1772. — 17. SUSANNA, 1740-1793, première maîtresse de l'école des filles ouverte à Zurich en 1774. — Th. Vetter : *Jgfr. Susanna Gossweiler*, dans *Progr. der höh. Töchterschule in Zürich* 1894-1895. — Voir *LL.* — Keller-Escher : *Promptuar.* — *AHS* 1904, p. 60. [H. Br.]

GOSTELI (autrefois GOSTOLI). Vieille famille de la campagne bernoise, actuellement bourgeoise de Bolligen, Wohlen, Krauchtal et Dicki. CHRISTIAN GOSTELLIN est à Interlaken en 1275. — Une famille éteinte de ce nom fut fréquemment représentée au Grand Conseil de Berne aux XVe et XVIe s. — JOHANNES, bailli de Frienisberg 1534. — *FRB.* — *LL.* [H. Tr.]

GOTH, CHARLES, 1852-1922, pasteur, * à Genève d'une famille originaire d'Ansbach (Bavière), naturalisée genevoise en 1853 ; pasteur à La Ferrière 1881-1884,

à Jussy 1884-1891, et à Genève (Fusterie) 1891-1919. Musicien, historien et poète, a publié des brochures historiques, entre autres une biographie d'Olivier Cromwell, des drames : *Jean Pécolat*, *Davel*, *L'Or injuste* et quelques brochures de circonstances sous le pseudonyme de *Blanche Myrtil*. — Voir *JG*, 28 novembre 1922. — *PS*, 20 décembre 1922. — *Semaine religieuse*, 16 décembre 1922. [H. L.]

GOTHARD. Voir SAINT-GOTHARD.

GOTTARDO (IL). Journal radical tessinois, qui fut fondé à Bellinzone par Filippo Rusconi, Curzio Curti et Luigi Colombi et parut de 1873 à 1878. Il cessa ses publications à l'apparition du *Dovere*. — Voir *Presse Suisse*. [C. T.]

GOTTESGNAD (ASILES DE). Fondation placée sous le patronage de l'église bernoise ; les asiles de Gottesgnad ont été créés par le *Verein für kirchliche Liebestätigkeit*, dont le principal promoteur fut le pasteur G.-F. Ochsenbein. Ils étaient destinés à l'origine aux incurables, mais reçoivent actuellement des patients atteints de maladies chroniques. L'institution de sociétés de district dans les diverses parties du canton provoqua l'érection des asiles suivants réunis sous le nom de Gottesgnad : Beitenwil à Worb 1886, avec un second établissement à Wiler près de Berne ; St. Niklaus près de Koppigen 1894 (d'abord à Hellsau près de Koppigen) ; Mett près de Bienne 1898 (agrandi en 1911) ; Spiez avec une annexe à Brodhüsi près de Wimmis ; Neuveville (asile Mon Repos) 1900, et Langnau 1914 (agrandi en 1921). — Voir les rapports annuels dès 1886. [H. Tr.]

GOTTESHAUSLEUTE. Nom donné aux habitants, serfs ou libres, des seigneuries ecclésiastiques, par opposition aux sujets des seigneuries laïques. Dans le bailliage de Sargans, on distinguait les *Gotteshausleute*, sujets du couvent de Pfäfers, et les *Vogtleute*, qui devaient payer leurs redevances au bailli. Dans l'Alte Landschaft, le terme de *Gotteshausleute* désignait plus spécialement les sujets immédiats de l'abbé de Saint-Gall. Dès le début du XVIIe s., la chancellerie de l'abbé tenait un registre où étaient consignées les lettres de bourgeoisie, *Gotteshausmannsrecht*, accordées à des étrangers qui s'étaient établis dans les terres de l'abbaye, ou qui, fixés en dehors de celles-ci, en faisaient la demande. Les abbés concédèrent même la noblesse à des sujets de cette catégorie ; la première mention est de 1620 et concerne Ludwig von Thurn. — *LL*. — *MVG* XVII, 340. — Wegelin : *Gesch. der Landschaft Toggenburg* I, 270. — von Arx : *Gesch. d. Kts. St. Gallen* III, 282. — Simon : *Rechtsgesch. der Benediktinerabtei Pfäfers*, 75. — Archives du couvent de Saint-Gall. [J. M.]

GOTTESHEIM. Voir GŒTTISHEIM.

GOTTHARD. Famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. CONRAD, fils de bourgeois, le devint lui-même en 1564. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or. La famille s'éteignit avant 1788. — JOHANN-WILHELM, 1592-1649, étudia à Milan, prêtre et maître de latin 1616, chanoine de Soleure 1620 ; rédigea les statuts du chapitre Saint-Urs, ce qui amena des démêlés avec le Conseil, 1626, protonotaire apostolique 1645, polémiste. — Voir *LL*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — *Bestallungsbuch*. — Schmidlin : *Soloth. Schriftsteller im XVII. Jahrh.* [V. V.]

GOTTHARD. Abbé de Saint-Gall. Voir GIEL.

GOTTHELF, *Jérémias*, pseudonyme de l'écrivain bernois Albert Bitzius. * 4 octobre 1797 à Morat, fils du pasteur Sigismond Bitzius, il vécut dès 1804 à Utzenstorf (Berne) et étudia la théologie à l'académie de Berne 1814. Vicaire de son père à Utzenstorf 1820, étudiant à Göttingue 1821, de nouveau vicaire à Utzenstorf jusqu'à la mort de son père 1824, puis à Herzogenbuchsee 1824-1829 et pendant quelque temps à l'église du Saint-Esprit à Berne. Il fut appelé à la fin de 1830 à Lützelflüh, où il trouva un champ d'activité qu'il ne devait plus quitter de sa vie.

Quand Albert Bitzius quitta Berne, la révolution politique de 1831 et l'avènement du régime démocratique se préparaient. Bitzius porta d'emblée un grand intérêt aux frères Schnell de Berthoud ; il espéra donner libre cours à ses idées dans leur journal le *Volksfreund*, mais sa rude franchise faillit créer des difficultés aux nouveaux détenteurs du pouvoir, qui s'efforcèrent de le retenir. Ses relations avec le journalisme lui ayant montré la puissance de la parole écrite, il n'hésita pas à se servir du livre pour exposer à ses contemporains ce qu'il avait à leur dire. Le premier de ses ouvrages parut au printemps 1837 : *Der Bauernspiegel oder Lebensgeschichte des Jeremias Gotthelf* ; puis se succédèrent rapidement : *Die Wassernot im Emmental am 13. August 1837*, 1838 ; *Leiden und Freuden eines Schulmeisters*, 1838 et 1839 ; *Wie Uli der Knecht glücklich wird*, 1841 ; *Geld und Geist*, 1843-1844 ; *Anne Bäbi Jowäger*, 1843-1844 ; *Der Herr Esau*, 1923 ; *Der Geltstag*, 1846 ; *Jakobs Wanderungen*, 1846-1847 ; *Käthi die Grossmutter*, 1847 ; *Uli der Pächter*, 1849 ; *Die Käserei in der Vehfreude*, 1850 ; *Zeitgeist und Bernergeist*, 1852 ; *Erlebnisse eines Schuldenbauers*, 1854. A ces œuvres principales dont chacune poursuit un but moral défini, s'ajoute encore une cinquantaine de petits récits. La publication des premiers volumes mit l'auteur au premier plan des écrivains populaires de langue allemande. La société d'utilité publique lui confia dès 1839 la rédaction du *Neuer Berner Kalender*, dont les années 1840 à 1845 sont presque entièrement de sa main. Bitzius eut ici l'occasion de publier des récits d'une forme plus achevée et aussi de se créer une masse d'ennemis par sa plume mordante et caustique. Le « Maître d'école » l'avait déjà mis en conflit avec Fellenberg, alors tout puissant, et ses efforts en faveur des écoles et de son asile des pauvres de Trachselwald, avec les autorités ; son attitude politique rendit encore plus vive la lutte qu'il menait contre tous ceux qui voulaient saper les anciennes mœurs et coutumes, la religion et la morale. Il se vit de plus en plus voué à la haine et à la basse calomnie du parti du « progrès décisif », auquel de son côté il répondait par des coups de massue toujours plus furieux. Il se trouva ainsi tout à coup au plus fort des violentes luttes politiques et sociales de son temps, où il déploya toute sa vigueur de polémiste (*Zellerhandel*, expéditions de Corps-francs et guerre du Sonderbund 1845-1847). — Vers 1840, il devint en Allemagne l'écrivain à la mode, et l'éditeur berlinois Springer chercha à obtenir le monopole de sa production littéraire. Gotthelf réunit la plupart de ses récits en deux collections : *Bilder und Sagen aus der Schweiz*, 1842-1846, où parut la plus émouvante de ses histoires : *Die schwarze Spinne*, et *Erzählungen und Bilder aus dem Volksleben der Schweiz*, 1850-1855, qui contient tous les récits jusqu'alors épars dans les périodiques, almanachs et calendriers, entre autres : *Elsi die seltsame Magd*, *Kurt von Koppigen*, *Das Erdbeeri-Mareili*, *Der Sonntag des Grossvaters*, *Barthli der Korber*, etc. Une édition complète des œuvres de Bitzius parut après sa mort (22 octobre 1854) chez Springer à Berlin en 24 volumes. — Sa personnalité unique en son genre dans la littérature suisse et allemande est demeurée jusqu'ici indiscutée, au point de vue littéraire, malgré la tendance morale de ses écrits dans lesquels le pasteur et l'écrivain ne font qu'un. Bitzius fut quelque peu oublié après sa mort, puis il revint en honneur voici quelques dizaines d'années. La nouvelle édition de ses œuvres, qui paraît depuis 1911, compte environ 30 forts volumes. — Une biographie de Bitzius, par Carl Manuel, a paru dans le dernier volume de l'édition complète. — Voir aussi : Gabriel Muret : *Jérémie Gotthelf* (Paris 1912) avec bibliographie complète. — Correspondance de Gotthelf avec Reithard et


Jérémias Gotthelf.
D'après un portrait à l'huile de J.-F. Dietler.

Fröhlich (publié par Rud. Hunziker 1903 et 1906) ; avec Burkhalter (publié par Joss 1897) et avec Hagenbach (publié par F. Vetter 1910). — *BT* 1926. [L. S.]

GOTTLIEBEN (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen. V. *DGS*). Vge et château. Trouvailles des époques de La Tène, des Romains et des invasions, surtout des monnaies. *Gotiliubon* est mentionné à la fin du X[e] s. dans une donation au couvent de Petershausen. Ses environs étaient déjà en 1155 sous la juridiction immédiate de l'évêque de Constance. Par suite de ses relations tendues avec la ville de Constance, l'évêque Eberhard II von Waldburg construisit à Gottlieben un château en 1251 et jeta un pont sur le Rhin, qui ne rapporta bientôt plus la somme nécessaire à son entretien. Eberhard signa dès 1255 beaucoup d'actes à Gottlieben. Ulrich III Pfefferhart (1346-1352) renforça les travaux de défense du château. Quand Johann IV se fut attiré la disgrâce du bailli autrichien de Thurgovie par son attitude équivoque au siège de Zurich en 1352, et qu'il n'osa plus habiter Gottlieben, le chevalier Konrad von Homburg, dont l'évêque retenait la seigneurie de Markdorf, surprit le château en 1355 et l'incendia. Heinrich von Brandis administra Gottlieben avec beaucoup de mollesse de 1356 à 1383. Jean Huss y fut retenu prisonnier lors du concile de Constance, du 6 avril au 19 juin 1415, ainsi que le pape déposé Jean XXIII et Jérôme de Prague, l'élève de Huss. Le chanoine zuricois Felix Hämmerlin eut plus tard le même sort. La maison d'habitation du château doit avoir reçu sous Otto IV von Sonnenberg (1475-1491) l'aspect qu'elle conserva jusqu'à la transformation de 1837. Durant la guerre de Souabe, l'évêque Hugo von Landenberg admit en 1499 une garnison impériale dans le château et toléra, malgré sa déclaration de neutralité, que l'on tirât sur les Confédérés. Ce fait lui rendit Gottlieben intenable et il dut transférer sa résidence à Meersburg ; il ne resta à Gottlieben qu'un bailli qui exerça jusqu'en 1798 la basse juridiction et perçut les revenus de l'évêque dans les environs. Le coutumier de Gottlieben fut rédigé en 1521. Presque tous les impôts devaient être payés en poisson.

Lors de la Réforme, Gottlieben passa à la nouvelle foi. Les troupes du général suédois Horn y séjournèrent durant 24 jours en 1633 et assiégèrent vainement Constance. Gottlieben, jusqu'alors rattaché au spirituel à Tägerwilen, éleva sa propre église en 1734-1735, démolie et rebâtie en 1812. Lors du passage des alliés, le village servit longtemps de cantonnement. Il devint ensuite chef-lieu de son district jusqu'en 1869. Le château fut acquis en 1837 par le prince Napoléon des héritiers du banquier Konrad Hippenmeyer, de Vienne ; il passa en 1842 au comte Beroldingen, en 1877 au baron von Fabrice. Il appartient depuis 1916 à un Francfortois. Gottlieben obtint un droit de foire en 1678. En 1692, trois maisons s'effondrèrent dans le Rhin, ce qui nécessita la reconstruction de la rive. Le Rhin causa des dégâts importants en 1817. Registres de paroisse dès 1736. — Voir Keller et Reinerth : *Urgeschichte des Thurgaus*. — *Thurgauer Nbl.* 1831. — Pupikofer : *Gesch. des Thurg.* — *TU*. — Rahn: *Kunstdenkmäler*. [Herdi.]



Gottlieben en 1831 avant sa reconstruction en style gothique. D'après une lithographie de Hurter dans *Thurg. Nbl.*

GOTTOFREY. Famille vaudoise, à Échallens dès 1450. — 1. Pierre-Étienne-Joseph, 1752-1826, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Lausanne, à Fribourg, supérieur du séminaire. — 2. Jean-Étienne, 1770-1842, cousin du précédent, chanoine de Saint-Nicolas, à Fribourg, recteur de Notre-Dame et vicaire général, naturalisé Fribourgeois et bourgeois de Fribourg 1837. — 3. Xavier, 1802-1868, avocat à Lausanne, professeur de droit civil à l'académie de Lausanne 1843-1846 et 1855-1856, député au Grand Conseil, conseiller aux États en 1862. — 4. Vincent, 1862-1919, * 25 mai 1862 à Estavayer-le-Lac, † 21 juillet 1919 à Estavayer-le-Lac, naturalisé Fribourgeois 1891, bourgeois d'honneur d'Estavayer-le-Lac ; professeur de droit romain à Fribourg 1886, juge au Tribunal cantonal fribourgeois 1888-1906, député, conseiller national 1898, rapporteur au Conseil national sur le nouveau Code civil, juge fédéral 1906-1919.

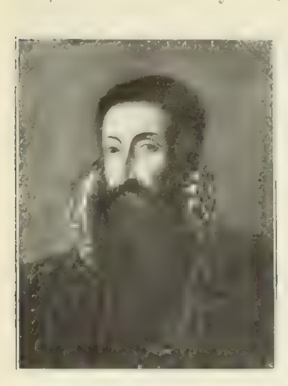
La famille Favre à Genève est une branche des Gottofrey. — Voir E. Dupraz : *Notice généalogique des familles Gottofrey d'Échallens et Favre d'Échallens et de Genève*. — *Livre d'Or*. [M. R.]

Famille fribourgeoise encore existante, originaire d'Échallens. *Armoiries* : d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent. — 1. Jean-Étienne, avocat, Dr en droit, * 1746, reçu dans le patriciat fribourgeois le 29 janvier 1783. — 2. Albert-Nicolas, capitaine, reçu dans le patriciat fribourgeois le 29 janv. 1783. [Ræmy.]

GOTTRAU, de, GOTTROUX, GOTTRAUWER. Famille patricienne du canton de Fribourg, dont quelques branches furent anoblies et dont il faut peut-être chercher l'origine dans la Gruyère, où son nom se rencontre dans la forme latine *Gutturosus* en 1195 à Riaz, et dans la forme romande *Gottroux* en 1381 à Sorens. *Armoiries* anciennes : I. Un cœur sommé d'une marque de maison formant une croix et un quatre. II. De gueules au pal d'or chargé d'un cœur de gueules en pointe, sommé d'une marque de maison en forme d'un quatre de sable au pied allongé (1603) (variante). Modernes : écartelé, aux 1 et 4 parti d'or à une demi-aigle de sable couronnée, armée et languée de gueules mouvante du parti, et coupé de sable et d'argent, qui est Fribourg ; aux 2 et 3 d'or à deux pals de gueules et à une fasce de sinople brochante, chargée de trois cœurs du second (variante). La famille, très nombreuse, a joué un rôle important dans



les affaires publiques ; elle a donné à Fribourg 4 avoyers, 7 bourgmestres, 4 trésoriers, 26 conseillers, 35 bannerets et 67 baillis. Sa puissance alla jusqu'à lui permettre d'introduire et de garder dans ses armes celles de l'État, exemple unique dans les annales fribourgeoises. — 1. PERROD, bourgeois de Fribourg 1403, du Conseil des Deux-Cents 1415. — 2. PIERRE, des Deux-Cents 1450, des Soixante 1450, secret 1454, banneret 1450. Il fut un des chefs du parti savoyard, et, le 3 janvier 1475, monta le premier à l'assaut du château d'Illens, ce qui lui valut une récompense de Berne et Fribourg ; prit part à la bataille de Morat dans la compagnie du *Lay d'Amour*. — 3. OTHMAR, bourgeois de Fribourg 1505, des Deux-Cents 1505, auteur de toute la descendance qui va suivre. — 4. NICOLAS, fils du n° 3, des Deux-Cents 1535, des Soixante 1543, conseiller 1551, banneret 1554, trésorier 1559 ; acquit la coseigneurie de Middes, Trey et Torny-Pittet en 1551. Fut envoyé en ambassade à Payerne 1560, à Chambéry 1563, † 1572. Auteur de la branche dite de Léchelles. — 5. JACQUES, fils du n° 3, † 1575. Des Deux-Cents 1529, des Soixante 1532, secret 1533, banneret 1566, bailli de Pont 1536, directeur de l'Hôpital 1555, enseigne d'artillerie 1541. — 6. JEAN, fils du n° 5, des Deux-Cents 1596, bailli de Romont 1614, capitaine, † 1636. — 7. JACQUES, fils du n° 5, des Deux-Cents 1595, des Soixante 1607, bailli de Planfayon 1604, secret 1623, † 1656. — 8. ANTOINE, fils du n° 6, * 1616, fit reconnaître son droit de bourgeoisie en 1627 et 1644 quoique marié et fixé en Piémont. — 9. JACQUES, fils du n° 4, † 6 mars 1575. Chanoine de Saint-Nicolas vers 1553, doyen 1568, curé de Farvagny 1569-1575. — 10. NICOLAS, fils du n° 4, † 1582, des Deux-Cents 1561, des Soixante 1566, secret 1574, bailli de Montagny 1577. — 11. MARTIN, fils du n° 4, des Deux-Cents 1567, des Soixante 1573, bailli de Grandson 1570, conseiller 1576, trésorier 1581. Représenta Fribourg lors de la conclusion de l'alliance des cantons catholiques en 1586 (Ligue d'or), † 1611. — 12. OTHMAR, fils du n° 4, * 1545, † 9 novembre 1634 ; des Deux-Cents 1573, bailli de Bossonnens 1578, des Soixante 1588, secret 1589, bailli de Surpierre 1596, banneret 1612, conseiller 1613, capitaine 1593. — 13. SIMON, fils du n° 4, † 1601, des Deux-Cents 1575, des Soixante 1587, bailli de Gruyère 1579, capitaine 1593. — 14. JÉRÔME, fils du n° 4, des Deux-Cents 1580, saunier 1586, des Soixante 1593, banneret 1600, secret 1605, † 12 janvier 1641. — 15. JEAN, fils du n° 4, † décembre 1621, des Deux-Cents 1581, des Soixante 1588, bailli de Bulle 1603, fit le pèlerinage de Terre-Sainte vers 1580 dans le but d'être créé chevalier et de pouvoir par ce moyen épouser une fille noble : Ursule d'Englisberg. — 16. JEAN-ULRICH, fils du n° 4, † 1626 ou 1627, des Deux-Cents 1584, des Soixante 1587, bailli de Corbières 1589, banneret 1697, secret 1601.



Martin Gottrau.
D'après un portrait à l'huile.
(Auteur inconnu).

Branche de Léchelles. — 17. JEAN-JACQUES, fils du n° 10, † 26 juin 1640, des Deux-Cents 1611, des Soixante 1622, directeur des grains 1622, banneret 1626, bailli de Bulle 1632. — 18. WALTER, fils du n° 10, † 1627, des Deux-Cents 1608, des Soixante 1614. — 19. TOBIE, fils du n° 17, † 1661, des Deux-Cents 1639, des Soixante 1648, bailli de Montagny 1647, banneret 1657. — 20. CATHERINE, fille du n° 18, * 1628, † le 6 décembre 1706, religieuse cistercienne à la Maigrauge dont elle fut prieure pendant 23 ans. — 21. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 19, * 1649 à Montagny, † 29 juin 1712, des Deux-Cents 1669, des Soixante 1690, banneret 1700, directeur des grains 1708. — 22. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 21, * 1675, † 12 avril 1741, des Deux-Cents 1701, des Soixante 1713, bailli de Grasbourg 1710, secret 1716, bailli de Cheyres 1736. — 23. FRANÇOIS-PIERRE-NICOLAS, fils du n° 22, * 1705, † 26 avril 1770, des Deux-Cents 1727, des Soixante 1742, chancelier 1742, bailli d'Attalens 1762, secret 1745. — 24. NICOLAS-ALBERT-JOSEPH, fils du n° 22, * 1707, des Deux-Cents 1729, des Soixante 1737, bailli de Rue 1743, secret 1743, banneret 1755, saunier 1759, conseiller 1769. — 25. NICOLAS, fils du n° 22, * 1720, † 14 octobre 1758, jésuite 1738, prédicateur français à l'église de Saint-Michel, savant. — 26. PHILIPPE-NICOLAS, fils du n° 24, * à Rue 1745, † 3 novembre 1808, des Deux-Cents 1765, des Soixante 1776, banneret 1779, secrétaire des édits 1785, commissaire-général 1787, retenu en otage à Chillon en 1799, conseiller 1803. — 27. NICOLAS-ALBERT-JOSEPH-BLAISE, fils du n° 24, * à Rue en 1748, des Deux-Cents 1769, des Soixante 1796, saunier 1779, bailli de Romont 1794. — 28. JEAN-EMMANUEL-NICOLAS, fils du n° 24, * 1749, des Deux-Cents 1771, des Soixante 1794, capitaine au service de France, chevalier de Saint-Louis.

Branche de Pensier (Seigneuries de Riedera, Nierlet, Pont). — 29. TOBIE, fils du n° 11, † de la peste le 21 août 1616, des Deux-Cents 1600, des Soixante 1607, banneret 1608, conseiller 1612, bourgmestre 1615. — 30. JEAN-CHRISTOPHE, fils du n° 11, † 1613, des Deux-Cents 1606, des Soixante 1608, capitaine au service d'Espagne, seigneur de Hennens et de Treyfayes. — 31. TOBIE, fils du n° 29, * 1600, des Deux-Cents 1624, bailli de Schwarzenbourg 1630, des Soixante 1633, banneret 1634, conseiller 1637, bourgmestre 1637, maître des munitions 1647, lieutenant d'avoyer 1658, capitaine en Espagne. — 32. TOBIE, fils du n° 31, * 1623, † 26 septembre 1698, des Deux-Cents 1646, des Soixante 1653, bailli de Gruyère 1655, banneret 1657, conseiller 1660, bourgmestre 1663, avoyer 1678, délégué à la rencontre du nonce Cantelmi 1686, fit partie de la délégation envoyée en Alsace pour complimenter Louis XIV. — 33. TOBIE-SIMON, fils du n° 32, * 1651, † 2 octobre 1710, des Deux-Cents 1673, des Soixante 1680, secret 1685, banneret 1689, lieutenant aux Gardes-suisses de Savoie, porte-enseigne à Turin 1672. — 34. TOBIE, fils du n° 33, * 1687, † 21 septembre 1765, des Deux-Cents 1709, conseiller 1721, trésorier 1735, secret 1736, commissaire-général 1737, lieutenant d'avoyer 1738, colonel du pays 1748, seigneur de Pensier, Pont et Perrez-Martin. — 35. JEAN-PIERRE-ANTOINE, fils du n° 33, * 1702, † 30 juin 1791, des Deux-Cents 1731, des Soixante 1740, secret 1743, banneret 1769, conseiller 1779, bailli de Planfayon 1756. — 36. JEAN-HENRI-TOBIE, fils du n° 34, * 1717, † 16 juillet 1788, des Deux-Cents 1737, bailli de Vuissens 1753, des Soixante 1758, secret 1762, seigneur de Pensier. — 37. JOSEPH-NICOLAS-BARTHÉLEMY, fils du n° 34, * 1718, † 1795, des Deux-Cents 1739, des Soixante 1762, bailli de Font 1768, secret 1763, banneret 1775, directeur de la Grande Confrérie 1762, seigneur de Pont. — 38. JOSEPH-Nicolas-Tobie, fils du n° 37, * 1761, † 4 novembre 1833, des Deux-Cents 1781, directeur des grains 1789, officier dans les Gardes-suisses, colonel de cavalerie 1804. — 39. CHARLES-Joseph-Cécile, fils du n° 37, * 1763, † 1855, des Deux-Cents 1785, conseiller 1803, capitaine dans le régiment d'Estavayer. — 40. PIERRE-Nicolas-Martin, fils du n° 39, * 1798, † 3 décembre 1854, capitaine au service de Naples, colonel. — 41. MARIE-ANNE-BARBE, fille du n° 36, 1746-1824, religieuse capucine à Montorge sous le nom de *Marie-Céleste* 1772, supérieure 1798. — 42. François-PHILIPPE-Jacques-Joseph-



Tobie Gottrau (n° 29).
D'après un portrait à l'huile.
(Auteur inconnu).

Aloys, fils du n° 36, 1757-1836, des Deux-Cents 1779, commissaire général 1787, bailli de Saint-Aubin 1790, conseiller 1809, avoyer 1819, auteur de la branche dite de la Riedera. — 43. François-Sixte-ALFRED, arrière-petit-fils du n° 36, * 1818, † 21 janvier 1904, prêtre 1844, de l'église primatiale de Carthage, missionnaire apostolique et camérier secret de Sa Sainteté 1895. — 44. CHARLES, arrière-petit-fils du n° 42, dont la femme, née Marie de Watteville, fonda l'École ménagère de Fribourg. — 45. SÉRAPHIQUE, arrière-petite-fille du n° 42, † 1915, institua l'orphelinat de la ville de Fribourg, héritier de sa fortune.

Branche de Billens (Seigneuries de Hennens, Villariaz, Treyfayes). — 46. François-PIERRE, fils du n° 30, *1610, † 22 août 1688, des Deux-Cents 1636, des Soixante 1640, secret 1641, bailli de Romont 1643, banneret 1648, conseiller 1649, avoyer 1656, coseigneur de Villariaz 1647, seigneur de Billens 1648, reçut des lettres de noblesse et d'armoiries : 1° le 21 novembre 1662, de Léopold Ier, empereur romain ; 2° le 19 juin 1668, de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.— 47. JOSEPH-Nicolas, fils du n° 46, * 1658, † 19 juin 1736, des Deux-Cents 1679, des Soixante 1685, conseiller 1689, trésorier 1712, lieutenant d'avoyer 1722, seigneur de Billens, Hennens, Villariaz et Treyfayes, servit en Espagne, chevalier de Saint-Maurice. — 48. Joseph-NICOLAS-Kilian, petit-fils du n° 47, 1713-1781, des Deux-Cents 1735, bailli de Vaulruz 1746, de Lugano 1756, secret 1757, conseiller 1771, seigneur de Billens. — 49. JEAN-PIERRE, petit-fils du n° 47, * 1727, des Deux-Cents 1749, secret 1752, officier au régiment de Diesbach des Gardes-suisses 1743-1747, chevalier des saints Maurice et Lazare 1760, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons en Autriche, seigneur de Treyfayes. — 50. Jean-ANTOINE-Béat-Louis-Joseph, petit-fils du n° 47, * 1732, † 1794-1795, des Deux-Cents 1755, des Soixante 1768, banneret 1769, bailli de Vaulruz 1781, seigneur de Villariaz. — 51. TOBIE, fils du n° 48, 1738-1825, des Deux-Cents 1759, bailli de Cheyres 1778, des Soixante 1781, bailli de Vaulruz 1786, servit en France ; fit la guerre de Sept ans, seigneur de Billens, prisonnier à Chillon 1799.

Branche de Granges (branche aînée et branche cadette). — 52. FRANÇOIS-Prosper, fils du n° 12, † 1655, des Deux-Cents 1611, des Soixante 1616, bailli de Châtel 1619, banneret 1624, secret 1628, conseiller 1631, bourgmestre 1640. — 53. François-PIERRE-Jean, petit-fils du n° 12, * 1618, † 6 novembre 1684, des Deux-Cents 1645, des Soixante 1658, secret 1659, bailli de Bulle 1662, banneret 1668, conseiller 1670. — 54. François-PIERRE, fils du n° 53, * 1645, † 3 mars 1728, des Deux-Cents 1668, des Soixante 1679, banneret 1689, secret 1693, *Baumeister* 1707, bailli de Montagny 1682. — 55. François-CHARLES, fils du n° 53, 1651-1726, des Deux-Cents 1671, des Soixante 1685, bailli de Châtel 1692, banneret 1701, conseiller 1706, directeur de l'arsenal 1708. — 56. François-JOSEPH, fils du n° 55, * 1699, † 1779-1780, des Deux-Cents 1733, des Soixante 1741, banneret 1742, directeur des orphelins 1746, bailli de Romont 1749, directeur des grains 1755, secret 1760. — 57. François-PIERRE, fils du n° 54, 1674-1756, des Deux-Cents 1701, des Soixante 1731, directeur de l'Hôpital 1731, secret 1732, banneret 1734, bailli d'Attalens 1742. — 58. FRANÇOIS-THOMAS, fils du n° 54, 1688-1762, des Deux-Cents 1711, bailli d'Attalens 1732, des Soixante 1736, banneret 1737, conseiller 1741, bourgmestre 1746, lieutenant aux gardes. — 59. François-PIERRE-Sébastien, fils du n° 57, * 1715, † 19 juin 1796, des Deux-Cents 1735, *Kirchmeyer* 1748, des Soixante 1763, banneret 1764, secret 1767, bailli de Bulle 1767. — 60. François-PIERRE-Charles-Louis, fils du n° 59, * 1753, † 18 janvier 1800, des Deux-Cents 1775, des Soixante 1797, avoyer de Morat 1795. — 61. PHILIPPE-Désiré-Louis-Nicolas, fils du n° 60, * 1790, † 20 mars 1869, officier en France, sous Napoléon Ier, officier de la Légion d'honneur, colonel en Suisse, commissaire des guerres au moment du Sonderbund. — 62. OTHMAR-Henri-Joseph-Romain-Laurent, fils du n° 61, * 23 mars 1825, † 18 septembre 1882, fit la campagne du Rhin 1856, commandant du bataillon 64, envoyé à Genève avec son bataillon lors des troubles de 1864. — 63. PIERRE-Ignace-Nicolas-Marie, fils du n° 61, * 27 mars 1827, † 8 février 1889, chef de l'opposition conservatrice dans le district de la Broye, député au Grand Conseil 1856, juge au Tribunal cantonal 1867, dont il fut neuf fois président, président du Conseil de la Caisse d'amortissement, membre du Conseil de la Caisse hypothécaire, colonel d'artillerie, chef de ce corps, commandant de place à Morat en 1871, président de la société fribourgeoise d'agriculture 1869-1875. — 64. ANTOINE-Nicolas-Marie, fils du n° 61, * 1829, † 18 février 1886, artiste-peintre. — 65. ADOLPHE, fils du n° 61, 1831-1903, officier dans l'armée pontificale. — 66. LOUIS-Ernest, fils du n° 62, * 1854, auteur d'une branche établie en Floride. — 67. ERNEST-Désiré-Philippe, fils du n° 62, * 1858, † 15 avril 1923, notaire, receveur de l'Hôpital des Bourgeois et des Fonds pies, membre de la Chambre des Scholarques. — 68. FRANÇOIS-PROSPER, petit-fils du n° 53, 1694-1743, des Deux-Cents 1717, des Soixante 1737, avoyer d'Estavayer 1739. — 69. JACQUES-Christophe, petit-fils du n° 53, 1697-1770, des Deux-Cents 1723, saunier 1729, des Soixante 1733, secret 1735, servit en France dans les régiments suisses ; prit part au siège de Rose. — 70. Jacques-PHILIPPE-Dominique, fils du n° 69, * 1749, des Deux-Cents 1771, officier au régiment des gardes à Paris 1767, chevalier de Saint-Louis 1787, massacré à Paris le 11 août 1792. — 71. Jean-JOSEPH-Aloys-Alexis, fils du n° 69, 1755-1831, des Deux-Cents 1779, commissaire-général 1786, bailli de Vuissens 1793, préfet de Morat 1816. — 72. ANTOINE, fils du n° 71, * 1789, capitaine au service de France 1810, fit la campagne d'Espagne 1810-1811, † à Polosk 8 octobre 1812. — 73. François-CHARLES, petit-fils du n° 71, 1821-1902, juge au Tribunal de la Sarine 1873. — 74. Pierre-Félix-EDMOND, petit-fils du n° 71, 1822-1913, inspecteur en chef des forêts de l'État de Fribourg 1849-1852 et 1856-1893. — 75. JOSEPH, fils du n° 73, * 1847, ingénieur du chemin de fer Romont-Bulle. — 76. François-JOSEPH, arrière-petit-fils du n° 12, 1658-1731, des Deux-Cents 1689, directeur de l'Hôpital 1712, des Soixante 1722, bailli de Bulle 1722, conseiller 1728. — 77. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 76, 1682-1739, chanoine de Saint-Nicolas 1706, protonotaire apostolique, chevalier de l'Éperon d'Or, vicaire-général du diocèse.



Pierre de Gottrau (n° 63).
D'après une photographie.

Branche de Broc. — 78. JEAN-GUILLAUME, fils du n° 14, 1596-1642, des Deux-Cents 1624, secrétaire du Conseil 1624, des Soixante 1627, banneret 1627, bailli de Grandson 1630. — 79. FRANÇOIS-CHARLES, fils du n° 14, * 1602, des Deux-Cents 1625, grand-sautier 1628, avoyer d'Estavayer 1631, des Soixante 1641, secret 1642, conseiller 1648, bourgmestre 1650. — 80. FRANÇOIS-PROSPER, D^{r} med., fils du n° 14, † 1641, des Deux-Cents 1608, des Soixante 1616, banneret 1617, secret 1623, conseiller 1624, avoyer 1636. — Ces trois frères reçurent une lettre de noblesse et d'armoiries, le 11 août 1640, de l'empereur Ferdinand III. — 81. ANNE-ÉLISABETH, petite-fille du n° 13, * 1607, morte en odeur de sainteté le 26 novembre 1657 au monastère de la Maigrauge dont elle fut abbesse de 1654 à 1657. — 82. FRANÇOIS-OTHMAR, * le 5 janvier 1647, † le 4 janvier 1707, bénédictin sous le nom de *Raphaël* 1666, fut élu abbé du monastère d'Einsiedeln le 24 mars 1692. — Voir Joseph de Gottrau : *Généalogie de la famille G.* Notes et renseignements fournis par Ernest et Charles de Gottrau. — A. d'Ammann : *Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises*, dans

AHS 1921. — Gumy : *Reg. d'Hauterive.* — P. Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms des familles dans le C. de Fribourg.* [Ræmy.]

GOTTRET. Famille des communes réunies, reconnue genevoise à Veyrier. — Jules-Édouard, * 1865, pharmacien, publiciste, rédacteur en chef du *Courrier de Genève*, organe catholique. Ancien maire de Veyrier, député au Grand Conseil depuis 1914, au Conseil national depuis 1919. [C. R.]

GOTTSCHALK. L'une des plus anciennes familles de la commune de Menzingen (Zoug) qui s'éteignit à la fin du XVI[e] s. dans le canton de Zoug. Elle donna son nom à l'un des domaines de la commune de Menzingen, aujourd'hui la station climatique de *Gottschalkenberg* (voir *DGS*) qui est citée sous le nom de *Berg* dans le rentier d'Einsiedeln de 1331. — Heini possédait le domaine en 1468, Jakob en 1528. Le domaine, qui relevait à l'origine du couvent d'Einsiedeln, passa en de nombreuses mains. Jakob Staub, propriétaire de 1867 à 1877, fit construire l'établissement de cure actuel. — Voir A. Weber dans *Zuger Kal.* 1903, p. 18. [W.-J. Meyer.]

GOTTSHAUS (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Com. civile dans la commune municipale de Hauptwil, aujourd'hui nom d'ensemble de 43 établissements au Sud-Est de Bischofszell. Au moyen âge s'y rattachait en outre la partie occidentale de la commune civile actuelle de Hauptwil. Le nom s'explique par le fait que la contrée appartenait autrefois presque entièrement au chapitre de Saint-Pélage de Bischofszell. Quelques fermes paraissent lui avoir été données, lors de sa fondation, par l'évêque Salomon I[er] de Constance († 871). Le chapitre acquit les autres domaines ou des dîmes au cours des XIII[e] et XIV[e] s. Vers le milieu du XV[e] s., il installa cinq grands étangs à poissons entre Wilen et Hauptwil. La chapelle de St. Pelagiberg, actuellement église paroissiale catholique de Gottshaus, fut probablement fondée à la fin du XV[e] s. Elle contenait autrefois une statue miraculeuse de la Vierge et est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage, surtout le samedi. Elle fut rattachée en 1726 avec le fonds d'église au chapitre de Saint-Pélage de Bischofszell. Le sommet de la colline fut habité par un ermite au XVIII[e] s., jusqu'à la démolition de la cellule en 1811. — Voir Kuhn : *Thurgovia sacra.* — Scheiwiler : *Gesch. des Chorherrenstiftes St. Pelagius.* — Schneider : *Gottshaus.* [Leisi.]

GOTTSPONER (Abgotspon, Ab Gottsban), Arnold, châtelain de Viège en 1521, 1557, 1563, délégué du dixain de Viège au renouvellement de la combourgeoisie des VII cantons catholiques avec le Valais, le 19 octobre 1540. — Hans, châtelain de Viège en 1593, 1602, 1605, 1611, délégué du dixain de Viège à la conférence entre les III Ligues grisonnes et le Valais le 6 août 1600. — *AS* I, 1533-1540, p. 1257 ; 1587-1617, p. 549. [L. Mr.]

GOTTSTATT (Locus Dei) (C. Berne, D. Nidau, Com. Orpond. V. *DGS*). Couvent de prémontrés fondé par le comte Rodolphe I de Neuchâtel-Nidau. *Armoiries* : celles des comtes de Nidau, de gueules au pal d'or chargé de trois chevrons de sable. Une première tentative de fondation, en 1247, resta sans résultat ; la construction des bâtiments ne commença qu'après le second acte de fondation, de septembre 1255, qui dotait la *Gottesstätte* près d'Orpond de toutes les terres afférentes ainsi que de la collation de Bürglen et de Kappelen. Le couvent, qui reçut encore des dons des parents et amis du fondateur, dut être occupé vers 1260. Les comtes de Nidau furent ses principaux bienfaiteurs jusqu'à leur extinction en 1375. Outre les collations sus-mentionnées, ils lui donnèrent au cours des années celles de Mache, Täuffelen, Selzach, Arch, Büttenberg, Dotzigen et Sutz, de sorte que Gottstatt posséda finalement neuf patronages. Les



Gottstatt en 1754. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

comtes Rodolphe I-III de Nidau furent enterrés à Gottstatt, ainsi qu'un certain nombre de leurs parents. Gottstatt posséda de nombreuses propriétés disséminées dans le Seeland, surtout dans les seigneuries de Nidau et Strassberg ; des maisons à Bienne, Sutz, Büren, Nidau, Berne ; des vignes principalement à Vigneules où le *Gottstatterhaus* en commémore le souvenir. Les paysans du village de Scheuren étaient presque tous ses sujets.

L'église de Gottstatt, dédiée à la sainte Vierge, fut dès le XIII[e] s. un lieu de pèlerinage. En 1295 et 1309, une indulgence de 40 jours fut accordée à chaque visiteur ; en 1314 également à tous ceux qui soutenaient le couvent, car celui-ci avait alors entrepris de coûteuses transformations. Gottstatt était situé près de la grande route militaire et servait de gîte à de nombreux passants, surtout aux pèlerins de France et d'Espagne. En 1285, il dut payer 50 livres de dîme pour la croisade et autant en 1361 en faveur du pape contre la « Grande Compagnie ». Gottstatt forma en 1362 une confrérie avec les abbayes de Saint-Jean, Bellelay, Frienisberg, Fontaine-André et le prieuré de l'Ile de Saint-Pierre (voir l'art. Confréries).

Les bâtiments du couvent subirent d'importants dommages au cours des guerres et notamment lors de l'incursion des soldats de Coucy de 1375. Le capitaine de mercenaires Frant établit son quartier-général à Gottstatt, dont les moines avaient été chassés. Il mit le feu au voisinage, et saccagea le monastère et son église. Il semble que ce soit alors que les tombeaux des comtes de Nidau et de leur parenté ont été détruits.

Les prémontrés de Gottstatt pourvoyaient d'ecclésiastiques les nombreuses églises de la région. Gottstatt possédait aussi le droit de collation de l'église de Nidau, longtemps filiale de Bürglen ; après un long démêlé, il céda à la ville de Nidau le droit d'élire le curé sous quelques réserves. Les comtes de Nidau étaient avoués de l'abbaye ; à leur extinction, la charge passa en 1375 par héritage au comte Rodolphe IV de Kibourg-Berthoud qui l'hypothéqua en 1379 au duc Léopold III d'Autriche. Elle tomba aux mains de Berne en 1388 avec le landgraviat de la « Bourgogne de l'Aar ».

Le couvent subsista jusqu'à la Réforme. Mais en 1482 le Conseil de Berne dut intervenir contre l'abbé et les conventuels pour réprimer de scandaleux abus

(Die Æbtin von Gottstatt). Lors de la Réforme, 60 paysans envahirent Gottstatt ; ses biens et ses droits de collation passèrent à Berne en 1528. Les domaines furent dès lors régis par un administrateur.

On connaît vingt-deux abbés de Gottstatt, dont le premier fut en 1270 un Heinrich et le dernier Konrad Schilling, de Soleure, théologien capable, qui fut plus tard pasteur de Douanne. Certaines parties des édifices sont encore actuellement assez bien conservées; la cour carrée du couvent avec le cloître (muré, à la vérité) est remarquable, de même la salle du chapitre avec sa voûte en croix et ses belles colonnes. L'église, restaurée en 1905, est employée depuis la Réforme par la paroisse de Gottstatt, qui réunit les communes d'Orpond, Safneren et Scheuren. — Voir art. BARTHOLOMEHOF. — *FRB.* — Actes aux Arch. d'État de Berne, fonds de Nidau. — Æschbacher : *Die Grafen von Nidau.* — Mülinen : *Beiträge* VI. — Le même : *Helvetia sacra.* — De Quervain : *Kirchl. und soz. Zustände.*

Le bailliage de Gottstatt était situé dans le quartier de Scheuren du haut-bailliage de Nidau ; il exista de 1528 à 1798 et n'était qu'un simple économat. Le bailli ne possédait que le droit de basse justice sur l'ancien domaine du couvent dont il administrait les biens sécularisés. 50 économes se succédèrent à Gottstatt. Sous la République helvétique, Gottstatt fut rattaché au district de Büren et en 1803 à celui de Nidau. Em.-Fréd. Zehender afferma en 1801 le couvent de Gottstatt et l'acheta en 1807 ; il y installa sa célèbre maison d'éducation. Le couvent passa en 1873 à la commune bourgeoise de Bienne, qui fit de l'ancien bâtiment conventuel une maison de retraite et du grenier un orphelinat. L'ancien couvent fut vendu en 1922 à un consortium. — Voir *Regionenbuch* aux Arch. d'État Berne. — *BBG* X, 2. [ÆSCHBACHER.]

GOTTWALD, P. BENEDIKT (Ludwig), * à Offenburg (Bade) le 21 janvier 1845, entra en 1865 au couvent d'Engelberg ; profès 1866, maître au gymnase du couvent, prédicateur, maître de novices et bibliothécaire 1870-1894. Supérieur du couvent de Mount Angel (Orégon, U. S. A.) 1894-1899, † directeur spirituel du couvent des dominicaines de Wil (Saint-Gall) le 22 février 1908. Il publia en 1891 le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Engelberg *(Catalogus codicum manuscriptorum Eng.)* et *Album Engelbergense*, 1882. — Voir *Vaterland* et *Wiler Bote*, février 1908. [P. I. HESS.]

GOTY. Famille originaire de Sainte-Croix (Cévennes) éteinte ; reçue à la bourgeoisie genevoise en 1791. — 1. JACQUES-MARC, 1799-1849, chapelain des prisons 1825, pasteur à Genève 1825-1846, principal du collège 1842-1847. — 2. JEAN-FRANÇOIS-ÉDOUARD, fils du n° 1, 1837-1911, pasteur à Chêne-Bougeries 1864-1898 ; publia en 1880 en collaboration avec Théodore Claparède *Deux héroïnes de la foi : Blanche Gamond et Jeanne Terrasson.* — *JG.* — *Semaine religieuse.* [H. Da.]

GOUDET. Famille originaire d'Avully, établie à Cartigny, puis reçue à la bourgeoisie de Genève en 1610. Voir aussi l'article GODET. *Armoiries* : de gueules à la tour d'argent sur une terrasse du même, accompagnée de deux croissants du même, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or. — 1. FRANÇOIS, 1653-1719, négociant en Hollande, ami de Bayle, publia en 1690 *Huit entretiens pour... une paix générale.* — 2. PIERRE, 1715-1789, petit-fils du n° 1, secrétaire de l'Hôpital, prit parti avec passion pour les Représentants contre les Négatifs et les Natifs, et publia d'importantes brochures polémiques, dont une, *La Vérité développée*, lui attira une condamnation en 1777. — 3. Jean-Pierre-François, dit JOHN, 1813-1894, descendant du n° 1, avocat et juge au tribunal civil. — 4. LOUIS-HENRI, * 1879, juge, lieutenant-colonel d'état-major. — Voir *Rec. gén. suisse* III, p. 154. — Rivoire : *Bibliographie.* — Sordet : *Dictionnaire.* — *France protestante*, art. *Bayle.* — Bayle : *La cabale chimérique.* [A. Ch.]



GOUDET ou mieux **GAUDET,** PIERRE, frère de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la maison de Corbeil près Paris, qu'il abandonna en 1534 lors de l'affaire des placards, se réfugia à Compesières, puis à Genève, où il entendit la prédication de la Réforme par Farel et Viret. Arrêté par les Peneysans il fut jugé pour crime d'hérésie par le vice-juge des Trois châteaux de l'évêché de Genève et brûlé à Peney le 28 juin 1535. — Voir Arch. de Genève, P. E. 2e série n° 346. — A. Fromment : *Actes et gestes*, éd. Revilliod, p. 173, p. CXXXI. — Abr. Ruchat : *Histoire de la Réformation* III, p. 351. [P.-E. M.]

GOULA, GOULAZ. Famille originaire de Quieri (Piémont). Elle forma deux branches à son arrivée à Genève, l'une ayant pour auteur — HENRI, reçu bourgeois en 1514, l'autre — AMI, reçu bourgeois en 1484 ; éteinte au XVII s. — 1. HENRI, † 1553, maître de la monnaie du duc de Savoie 1528-1533, puis de celle de Genève 1539-1553. — 2. CHARLES, du Conseil des Deux-Cents 1561, maître de la monnaie 1557-1559, 1564-1576, déposé en 1584, du Conseil des Deux-Cents, « parce qu'il est maître de la monnaie du duc de Savoie à Gex ». — 3. AMI, bourgeois de Genève 1484, prieur de l'Eucharistie, recteur de l'Hôpital des pauvres honteux, conseiller 1492, syndic 1494-1508. — 4. JEAN, petit-fils du n° 3, † 1558, un des premiers réformés à Genève ; accompagna Farel à Lausanne en 1532. Conseiller en 1533, 1538, 1539, procureur général 1536, syndic 1537. Il renonça en 1539 à sa bourgeoisie, ayant accepté un office de LL. EE. de Berne. Son fils FRANÇOIS s'était retiré à Fribourg dont il était bourgeois depuis 1519. — Voir Arch. de Genève. — *SKL.* [H. Da.]

GOULART, GOULARD, *Simon,* * à Senlis 1543, † à Genève 1628, théologien de grand mérite, pasteur à Genève dès 1566, date de son arrivée. Il fut d'abord pasteur à la campagne, puis en ville. Le Consistoire l'autorisa à organiser et à prêcher dans le Forez 1576, dans la Champagne 1582, à Grenoble 1600, mais non à Anvers, Lausanne, Orange, etc. Scaliger l'avait en grande estime. En 1589, Goulart fut aumônier des troupes genevoises. Il manifesta souvent son désir de ne plus prêcher et de quitter Genève ; il lui arriva même de mettre le gouvernement genevois dans l'embarras, en particulier lorsqu'il prêcha en 1595 contre Henri IV et sa maîtresse du moment, la marquise de Monceaux (Gabrielle d'Estrées). Après la mort de Théodore de Bèze 1607, Goulart fut élu président de la Compagnie des pasteurs et remplit cette charge jusqu'en 1612. Principales œuvres : *Imitations chrétiennes*, 1574 ; *Briève remontrance*, 1574 ; *Mémoires de l'État de France*, 1576-1577 ; *Les Mémoires de la Ligue*, 1587-1590 ; *Hist. de la guerre de Genève avec le duc de Savoie*, 1589 ; *Récit de l'Escalade*, etc. A traduit la *République des Suisses*, de Simler et des œuvres de Bèze, de Plutarque, etc. — SIMON, fils du précédent, 1575-1628, pasteur à Wesel, à Amsterdam 1601, délégué au synode de Dordrecht 1606, il perdit sa situation par son intransigeance et fut banni de Hollande, puis d'Anvers où il s'était réfugié ; il dut aussi quitter Calais où des calomniateurs lui rendirent la vie impossible. Il passa alors à Frédérikstadt où l'on pense qu'il mourut. Il publia entre autres un *Traité de la Grâce de Dieu*, 1616 ; un *Traité de la Providence de Dieu*, 1627, et des écrits politiques. — JACQUES, * 1580, frère du précédent, diacre à Nyon 1606, pasteur à Burtigny 1610, Commugny 1611, Aubonne 1620, Arzier 1621-1622, auteur de la *Chorographica tabula lacus Lemanni.* — JEAN, 1582-1630, frère des deux précédents, auteur de nombreuses copies manuscrites, d'un plan de Genève, publié par Spon, d'un plan d'histoire de Genève et d'un petit



Simon Goulart.
D'après une gravure sur cuivre.
(Coll. Maillart).

traité : *Antiquitates genevenses*. — Voir L.-Ch. Jones : *Simon Goulart*. [C. R.]

GOULE (LA) (C. Berne, D. Franches-Montagnes. V. *DGS*). Auberge et poste de douanes, dans la vallée du Doubs. Usine hydro-électrique, ouverte en décembre 1894 avec une force de 1500 HP. C'est une des premières usines de ce genre établie en Suisse. — Voir *Soc. des forces électr. de la Goule, Saint-Imier*. Jubilé de 25 ans de la fondation de la Société. [G. A.]

GOUMAZ. Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. GOUMAZ, GOMMAZ. Famille fribourgeoise, bourgeoise de Chapelle (Broye) et de Fétigny où on la trouve en 1521. — JEANNE, prieure du monastère des Dominicaines à Estavayer 1639-1642. — Archives d'État Fribourg. — Daubigney : *Le monastère d'Estavayer*. [RÆMY.]

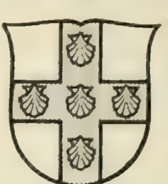
B. **Canton de Vaud**. Famille à Sédeilles en 1414. — LOUIS, * 1874, D^r theol., directeur des écoles de Nyon jusqu'en 1923, publiciste à Lausanne. [M. R.]

GOUMOËNS (C. Vaud, D. Échallens. V. *DGS*). En 1097 *Gamoens*. Nom d'une ancienne seigneurie comprenant les trois villages de ce nom, Goumoëns-le-Châtel ou Saint-Barthélemy, Goumoëns-la-Ville et Goumoëns-le-Jux, avec d'importants domaines aux environs. Au XIIe s., la paroisse de Goumoëns s'étendait non seulement sur ces villages, mais encore sur les localités d'Échallens, Oulens, Villars-le-Terroir et Penthéréaz. Goumoëns-le-Châtel était le centre de la seigneurie, Goumoëns-la-Ville celui de la paroisse. Le château de Goumoëns-le-Châtel est cité dès l'an 1160. En 1404, il est appelé Goumoëns-Saint-Barthélemy, et ce dernier nom lui est resté. A cette époque s'éteignait la branche de la famille qui possédait le château. Celui-ci passa ensuite aux Chissé, aux Champion avant 1471, aux Pesmes vers 1500, aux Montmayeur en 1545, aux Forneret en 1613, aux Ammann en 1653, puis aux Gaudard et aux d'Affry. La commune de Saint-Barthélemy l'acheta au moment de la Révolution à celui qui fut plus tard le landammann d'Affry. Elle le revendit dès 1803, et il est maintenant la propriété des Cerjat. Dans sa forme actuelle il est du XIIIe s., mais il a été plusieurs fois remanié. Il a été incendié en 1475 lors des guerres de Bourgogne, a souffert en 1802 pendant l'insurrection des *Bourla-Papey*. La famille de Lessert l'a restauré en 1877, de même que le propriétaire actuel.

Au-dessous de ce château, Ebal de Goumoëns fit construire vers 1265 une seconde maison seigneuriale, le Châtel-dessous, qui sortit de la famille au XVIe s., et fut aussi acquis au XVIIIe s. par la famille d'Affry. Tombé en ruines, ce château fut entièrement démoli en 1852. A la même époque, le chevalier Henri de Goumoëns construisit à Goumoëns-la-Ville un troisième château, dont les tours et le corps de logis existaient encore en 1614. Enfin, dès le XIIe s., la famille de Goumoëns possédait sur une presqu'île du Talent la *turris de Thela*, citée en 1184, et qui devint ensuite le château de Goumoëns-le-Jux. Ce château fut ruiné pendant les guerres de Bourgogne et il n'en subsiste que quelques vestiges de fossés et de remparts. Les seigneurs de Goumoëns-le-Jux avaient déjà abandonné ce château avant la guerre et acquis vers 1450 à Goumoëns-la-Ville la maison des Cuendet (branche eux-mêmes des Goumoëns) sur laquelle ils transportèrent leur nom ; c'est aujourd'hui l'auberge communale de Goumoëns-la-Ville.

Les trois villages de Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Jux et Saint-Barthélemy n'ont pas d'autre histoire que celle de leurs seigneurs. L'église de Goumoëns dépendait au XIIe s. de l'évêque de Lausanne. L'évêque Gui de Maligny la donna à l'abbaye de Montbenoît en Bourgogne, dont les Goumoëns contrôlèrent dès lors les biens en ce lieu, en qualité d'avoués. Après les guerres de 1476, Montbenoît céda ses biens au Pays de Vaud à l'abbaye du Lac de Joux qui les garda jusqu'à la confiscation opérée par les Bernois en 1536. En 1141, les chapelles de Penthéréaz, Villars, Échallens et Oulens dépendent de l'église de Goumoëns, qui conserva un très ancien chœur. Elle a été restaurée au commencement du XVIe s. et consacrée à nouveau, dit-on, par le cardinal Jean de Médicis, plus tard pape sous le nom de Léon X. Elle a été transformée encore en 1848. Le culte protestant y fut introduit en 1554 et le culte catholique supprimé en 1570 seulement. La paroisse comprit dès lors les villages de Goumoëns-la-Ville, Goumoëns-le-Jux, Éclagnens et, dès 1618, Penthéreaz. Registres de baptêmes dès 1678, de mariages dès 1732, de décès dès 1821. — *DHV*. [M. R.]

GOUMOËNS, de. Famille seigneuriale du Pays de Vaud dès le XIe s., encore vivante. *Armoiries* : d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or. Cette famille paraît remonter à Ymmo, qui fut un des bienfaiteurs du couvent de Romainmôtier au début du XIe s., et à Enguizon qui fut avoué du même couvent vers 1050. La filiation commence à — 1. BURCARD, qui apparaît en 1097 comme avoué de Romainmôtier et aussi son vidomne à Orbe. — 2. GUI BARATA, bienfaiteur de l'hôpital d'Orbe dès avant 1097, probablement fils du n° 1, fondateur de l'abbaye de Montheron en 1142, forestier des bois du Jorat pour l'évêque. — 3. GUILLAUME le Roux, chevalier, de 1233 à 1247 accorda successivement aux communiers des villages du Jorat l'usage des bois. — 4. GIRARD, vendit en 1239 à Amédée de Montfaucon, seigneur d'Orbe et d'Échallens, le vidomnat d'Orbe, et en 1273, au même personnage, ses droits sur le château d'Échallens. Son cousin Jean fit la même cession en 1279. — 5. JAQUES, chevalier, 1316-1360, acquit par mariage la seigneurie de Bioley-Magnoux ; il prit part en 1347 à la guerre menée par le duc Eudes de Bourgogne en Lorraine. — 6. JEAN, chevalier fit partie en 1355 de l'expédition envoyée par le comte de Savoie au secours du roi de France dans la lutte contre les Anglais. — 7. HUMBERT, donna en 1434 sa maison forte de Goumoëns-le-Jux au duc de Savoie Amédée VIII, qu'il avait suivi à Ripaille. Le duc Louis revendit en 1447 ce domaine à un autre membre de la famille. — 8. CLAUDE, tué en 1475 au cours d'un combat des Valaisans et des Confédéres contre les troupes de Savoie. — 9. JEAN, l'un des derniers chanoines de Lausanne et de Neuchâtel (1527-1536), protonotaire apostolique ; testa au château de Bioley en 1566. — 10. FRANÇOIS, seigneur de Goumoëns, Bioley, etc., acquit vers 1520 le château de Balleyson et le mandement de Langin en Savoie. — 11. JÉRÉMIE, † 1655, fut reçu bourgeois de Berne en 1632. — 12. JAQUES-FRANÇOIS, 1667-1729, petit-fils du n° 11, seigneur de Corcelles et d'Oppens, servit en Hollande, se distingua à la bataille de Malplaquet où il fut blessé, et reçut en 1727 le grade de brigadier. — 13. JEAN-BAPTISTE, 1668-1720, petit-fils du n° 11, des Deux-Cents de Berne 1701, bailli d'Orbe et d'Échallens 1710, colonel en chef des dragons allemands et vaudois. — 14. GEORGES, 1671-1734, frère des n°s 12 et 13, seigneur de Goumoëns-la-Ville, servit en France, puis en Hollande, fut blessé en 1696 à l'assaut de Namur, en 1708 à la bataille d'Oudenarde, devint en 1722 colonel d'un régiment à son nom. Nommé bourgeois d'honneur de Sterling et Glasgow en 1719. — 15. SIGISMOND-EMANUEL-JÉROME, 1702-1774, fils du n° 14, des Deux-Cents 1735, bailli d'Avenches 1740. — 16. VINCENT-DIEUDONNÉ, 1713-1803, fils du n° 14, major dans le régiment Nassau-Orange. — 17. NICOLAS-THÉODORE, 1730-1800, petit-fils du n° 12, prit du service en Hollande, fut fait officier à 15 ans sur le champ de bataille de Fontenoy, devint colonel propriétaire en 1788, prit part à la campagne de 1793 contre les Français et perdit un œil à la bataille de Warwick. Général-major 1794, gouverneur de Lewarde et commandant de la province de Frise ; l'occupation de la Hollande par les Français mit fin à sa carrière politique ; il se retira à Orbe où il mourut. Membre des Deux-Cents 1775-1798. — 18. SIGISMOND-EMMANUEL, 1752-1798, gendre du n° 17, petit-fils du n° 15, prit part à la campagne de Hollande auprès de son beau-père ; rentré à Berne, il servit en mars 1798 comme chef d'état-major de la division de Watteville, se battit à Neueneck, et fut assassiné avec le colonel de Crousaz, le 5 mars, par les



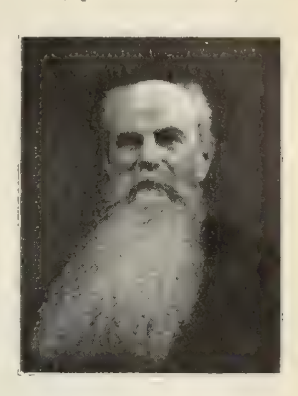
soldats bernois mutinés. — 19. LOUIS-VINCENT, 1760-1839, petit-fils du n° 15, dernier seigneur de Goumoëns-la-Ville, eut à défendre son château attaqué en 1802 par les *Bourla Papay* et en sauva les archives qu'il transporta à Berne. — 20. GEORGES-FRÉDÉRIC, 1763-1843, fils du n° 16, prit part en 1798 à la tête d'un bataillon argovien aux luttes contre les Français, leva en 1802 quinze cents hommes d'Argovie pour chasser de Berne le gouvernement de la République helvétique et prit une part active au combat livré en septembre à Morat. Membre des Deux-Cents 1795 et du Conseil d'État de Berne 1826-1831. Il hérita de son beau-père le château de Worb. — 21. RODOLPHE-LOUIS, 1771-1839, fils du n° 16, servit en Hollande, chef d'état-major du général d'Erlach en 1798, fut envoyé en 1804 à la tête des troupes bernoises qui soumirent les rebelles du canton de Zurich. Membre du Conseil souverain de Berne 1816, administrateur du chapitre à Berne 1816. — 22. NICOLAS-EMMANUEL-FRÉDÉRIC, 1790-1832, fils du n° 18, servit en Autriche, en Espagne. Il était colonel au service de Hollande quand il fut tué au siège d'Anvers en décembre 1832. — *SBB* V. — 23. CHARLES-FRÉDÉRIC-VICTOR, 1792-1843, fils du n° 20, du Grand Conseil 1828, grand-bailli d'Aarwangen 1824-1831. — 24. SIGISMOND-EMANUEL-BERNHARD, 1796-1860, fils du n° 18, du Grand Conseil 1826-1830, 1835-1837, préfet à Thoune 1831-1835, peintre amateur. — *SKL*. — 25. CONSTANTIN K. F., 1803-1864, dessinateur et graveur à Berne. — *SKL*. — 26. GUSTAVE L. A. A., 1844-1924, fils du n° 24, entra dans la cavalerie autrichienne en 1865, chambellan et feldmaréchal-lieutenant à Vienne, créé baron en 1890. — 27. EDOUARD L. E., * 1848, petit-fils du n° 23, vendit le château de Worb en 1899, administrateur des domaines de la bourgeoisie de Berne. — 28. EDOUARD A. L., * 1874, à Thoune, fils du n° 27, colonel, directeur de l'office fédéral de ravitaillement 1918-1919. — De Montet : *Dict.* — *Généalogie de la famille.* — *AGS* IV — Archives vaudoises ; Notices de F. de Gingins, O.-G. de Goumoëns et L. de Charrière sur l'origine de la famille. [M. REYMOND.]


Nicolas-Emmanuel-Frédéric de Goumoëns. D'après une lithographie. (Bibl. Nat. Berne).

GOUMOIS (C. Berne, D. Franches-Montagnes. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1177, *Gomœnsis ecclesia* ; 1247, *Guiemoien* ; 1304, *Goumœns* ; 1360, *Gomoy*. Sur un rocher, non loin du village, se trouvent les ruines du château de Franquemont dont il fut une dépendance. A Goumois eut lieu le 2 juillet 1815 un combat entre royalistes et bonapartistes dans lequel fut tué un jeune comte de Montjoie, dernier représentant d'une illustre famille. Aujourd'hui, la commune comprend Goumois-Suisse et Goumois-France, séparés par le Doubs. L'école est dans le premier et l'église dans le second. — Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire IV*. [G. A.]

GOUMOIS, de. Famille de Tramelan (Berne), dont une branche est devenue bourgeoise de Bâle en 1833. — WILLIAM, * 1865, peintre de marines, vécut de 1883 à 1892 à Paris, puis à Bâle. — Voir *SKL*. — *DSC*. [C. Ro.]

GOURD, *Jean-Jacques*, philosophe genevois, * au Fleix (Dordogne), le 13 septembre 1850, fit à Genève ses études de théologie ; naturalisé genevois en 1876 ; professeur de philosophie et d'histoire de la philosophie à l'université de Genève, où il succédait à Amiel, 1881 ; recteur de l'université 1896-1898, † 25 mai 1909. La philosophie de J.-J. Gourd est essentiellement une philosophie de la religion. L'idée maîtresse en est l'idée d'incoordonnable. Gourd entend par là tout ce qui échappe, de par son intensité, aux liaisons régulières effectuées par l'esprit. La science, la morale, l'art, la société, chacun dans son genre, sont des liaisons, des coordinations, mais il reste dans tous les ordres, de l'incoordonnable : c'est la part de la religion. Ainsi, dans l'ordre pratique, l'incoordonnable religieux est représenté, vis-à-vis de la loi morale, par le sacrifice, auquel Gourd a consacré ses plus belles pages. Principaux ouvrages : *L'idéalisme contemporain et la morale*, 1873 ; *La foi en Dieu ; sa genèse dans l'âme humaine*, 1877 ; *Le phénomène*, 1888 ; *Les trois dialectiques*, 1897 ; *Philosophie de la religion*, 1911. — Voir *JG*, 30 mai 1909. — Ch. Werner : *La philosophie de Jean-Jacques Gourd*. — A. Lalande : *L'incoordonnable*, dans *Revue de métaphysique et de morale*, 1911. — Louis Trial : *Jean-Jacques Gourd*. — [Charles WERNER.] — ÉMILIE, * 1879, fille du précédent. A présidé depuis 1905 la plupart des œuvres féministes constituées à Genève et dirigé des initiatives en faveur du vote, du travail féminins, de l'abolitionnisme, etc. Membre très actif des comités de l'Association suisse pour le suffrage féminin et de l'Alliance internationale pour le suffrage des Femmes. Fondatrice et rédactrice en chef, 1912, du *Mouvement féministe* ; rédactrice au *Jus suffragii*, édition française, 1916-1920. Auteur de nombreuses publications, entre autres du *Suffrage des femmes en pratique*. [C. R.]


Jean-Jacques Gourd. D'après une photographie.

GOURGAS. Famille originaire de Sommières en Languedoc, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1725. *Armoiries* : d'or à un gour (arbre du Languedoc) de sable sur une terrasse du même, traversée par une rivière d'argent, au chef de gueules, chargé d'un gas (oiseau de la même contrée) d'argent, volant horizontalement. — 1. JEAN-LOUIS, 1738-1819, nommé du Conseil des Deux-Cents par le Conseil général en 1782, et membre du Petit Conseil, dit illégal, la même année ; il se retira ensuite à Boston. — 2. PIERRE-HENRI, 1743-1832, frère du n° 1, avocat, du Conseil des Deux-Cents 1775, conseiller 1778 ; il fut destitué par les Représentants lors de la réélection de 1781, mais immédiatement renommé par le Conseil des Deux-Cents, trésorier 1785. Banni par le tribunal révolutionnaire, membre du gouvernement provisoire à la Restauration, il fut syndic en 1814 et 1815, trésorier en 1816 et resta conseiller d'État jusqu'à sa mort. — Galiffe : *Not. gén.* III. — Sordet : *Dict.* [A. Ch.]



GOURZE (TOUR DE) (C. Vaud, D. Lavaux. V. *DGS*). Colline appelée *mont Gurgii* en 1140 et sur laquelle fut construit au XII[e] s. un *castrum* cité pour la première fois en 1279, dont la tour fut prise en 1316 et démantelée par Louis de Savoie, baron de Vaud, alors en guerre avec l'évêque, son propriétaire. La tour fit ensuite retour à l'évêque qui, en 1397, l'inféoda à son maître des monnaies, Jean de Canturio, de Milan, avec le territoire avoisinant, mais en se réservant le lac de Bret que la tour domine de loin. La commune de Villette l'acquit en 1530, et elle servit de signal militaire sous le régime bernois. Aujourd'hui, la tour est encore propriété des six communes formées en 1824 du démembrement de celle de Villette, et elles ont en commun la charge de son entretien. Elle a été restaurée vers 1880. — *DHV*. [M. R.]

GOUZY. Famille de réfugiés français, fixée à Pizy (Vaud) dès 1742, une branche est bourgeoise de La Neuveville (Berne) dès 1847. — 1. ALBERT, 1844-1877, professeur à l'École de commerce de Dresde. — [M. R.] —

2 JEAN-EMANUEL, capitaine à Berne, publia en 1846 *Die franz. Colonie in Bern.* — 3. RENÉ, journaliste et publiciste, fils du n° 1, * 27 février 1877 à Dresde, bourgeois de Pizy et de la Neuveville. Étudia à Neuchâtel, séjourna au Congo belge 1896-1898, en rapporta la matière de deux volumes : *Des nains, des gorilles... et même des hommes*, 1919, et *Au grand soleil d'Afrique*, 1922. Collaborateur de la *Tribune de Genève* et autres périodiques suisses. Lieutenant-colonel. [M. G.]

GOVONE, *Ottavio-Solaro*, comte **de**, diplomate piémontais, † 6 mars 1735. Il représenta Victor-Amédée de Savoie de 1686 à 1694 auprès des cantons catholiques alliés, à Lucerne. Les instructions du 17 septembre 1686 le chargeaient particulièrement de lutter contre la réunion de Genève à la Confédération et d'engager les cantons catholiques à ne pas prendre le Pays de Vaud sous leur protection. Il devait au contraire obtenir de ces cantons un secours en cas d'une reprise éventuelle de Vaud et Genève par la Savoie. Les événements lui donnèrent cependant d'autres tâches. S'il seconda d'abord la politique française et se laissa attribuer la surveillance des Vaudois du Piémont fugitifs, il passa du côté des ministres des puissances alliées lorsque la Savoie entra, en juin 1690, dans la Ligue d'Augsbourg et rompit ouvertement avec Louis XIV. Govone avait négocié peu auparavant la conclusion d'une alliance plus étroite avec les cantons catholiques. N'y parvenant pas, il tenta de proposer aux cantons protestants, et surtout à Berne, une alliance défensive, mais ses efforts furent également vains. La Suisse ne lui fournit d'autre appui contre la France que quelques milliers d'hommes des cantons catholiques en juillet 1690. Il eut plus de succès dans sa tentative de faire reconnaître la neutralité de la Savoie, par la Diète de juillet 1690. Govone accompagna le duc son maître aux bains de St. Moritz en 1697. — Arch. féd. : Copies de la correspondance de Govone avec sa cour. — *AS* I,VI, A. — Rott : *Repr. Dipl.* IX. — *LL.* — Tillier : *Gesch. Berns* IV. [A.R.]

GOY. Familles genevoises. L'une originaire d'Avully, reçue bourgeoise en 1679, dont une branche établie à Thônex donne au XIXe s. deux députés au Grand Conseil : — JOSEPH, * 1800 ; — FRANÇOIS, son fils, * 1821. — L'autre famille, venue de Bourdeaux en Dauphiné, reçue à l'habitation en 1699 donna une lignée d'orfèvres dont l'un : GUILLAUME, * à Smyrne vers 1743, † à Genève en 1800, fit partie de l'Assemblée nationale 1793. — Voir Arch. de Genève. — *SKL.* [C. R.]

Familles vaudoises originaires de Ballens, Burtigny, Le Chenit, Vaulion, cette dernière connue dès 1396. — *Livre d'or.* [M. R.]

GOZBERT (COZPERTUS). Abbé de Saint-Gall 816-837. Il entreprit une grandiose reconstruction de l'église et du couvent, exécutée par les moines eux-mêmes d'après le plan encore conservé d'un architecte italien ; il releva aussi le couvent de sa déchéance économique, et augmenta la bibliothèque. Il prépara par là la floraison littéraire de son couvent. C'est également dans les premières années de son administration que l'abbaye fut rendue indépendante des évêques de Constance — le privilège d'immunité de Louis-le-Pieux est de 818 — et que Saint-Gall devint couvent royal dépendant immédiatement de l'empire. Gozbert était originaire de Thurgovie ; son frère Hrodinus était avoué du couvent pour Wil et les environs 806-830. Gozbert se retira en 837 et mourut probablement peu après. — Voir *Ratperti casus* avec introduction et commentaires de Meyer von Knonau, dans *MVG* XIII. — I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I. — *ADB.* — Schiess : *Gesch. der Stadt St. Gallen.* [Bt.]

GOZBERT. Conventuel et diacre de Saint-Gall, mentionné dès 816, neveu de l'abbé Gozbert, composa d'abord un récit des miracles faits par saint Gall après sa mort ; son œuvre contient également de précieux renseignements historiques. On ne la connaît malheureusement que par le texte remanié de Walafrid Strabo (*MVG* XII, p. 62-93, avec introduction de Meyer von Knonau, p. XXII). Gozbert relata ensuite (vers 830) la vie de saint Othmar et quelques-uns de ses miracles, jusqu'à son temps. Suivant son désir, Walafrid retoucha aussi ce travail et le mit en meilleur latin, de sorte qu'on ne possède également qu'un texte altéré. — *MVG* XII, p. 95-113 et introduction, p. XXVIII. — Dümmler, dans *MAGZ* XII. [Bt.]

GRAA. Famille de Gsteig dans le Gessenay, connue dès 1599. [R. M.-W.]

GRABEL, GRABLER. Vieille famille bourgeoise éteinte du pays de Küssnacht (Schwyz). ANNA et CONRAD sont des bienfaiteurs de l'église paroissiale de Küssnacht en 1347. JOHANNES est conventuel d'Engelberg et prêtre à Küssnacht de 1395 à 1410 environ. — Voir les vieux livres de bourgeois de Lucerne. — Rôle de la chambre domaniale de St. Leodegar. — Archives de Küssnacht. [Al. TRUTTMANN.]

GRABEN (C. Berne, D. Wangen. V. *DGS*). Com. composée d'un grand nombre de fermes et hameaux disséminés. Elle appartint autrefois à la seigneurie, puis bailliage d'Aarwangen, dont elle suivit les destinées; au spirituel, elle relève de la paroisse d'Herzogenbuchsee. — Jahn : *Chronik.* — Mülinen : *Beitr.* V. [L. S.]

GRABER. Famille de Langenbruck (Bâle-Campagne). A une branche fixée dans le canton de Neuchâtel appartient — Ernest-PAUL, * 30 mai 1875 à Travers, instituteur aux Bayards 1892-1900, à La Chaux-de-Fonds 1900-1915 ; rédacteur de la *Sentinelle*, organe du parti socialiste neuchâtelois, 1915-1919, directeur politique de ce journal 1919-1925, secrétaire du parti socialiste suisse dès 1919 à Berne, et dès 1924 à Neuchâtel. Député au Grand Conseil neuchâtelois 1916-1919 et dès 1925, au Conseil national dès 1912. [L. M.]

Une famille de ce nom est mentionnée dans les districts de Willisau, Sursee et Lucerne dès le XIVe siècle [P.-X. W.]

GRABS (C. Saint-Gall, D. Werdenberg. V. *DGS*). Vge, Com. politique et civile. *Quaravedes*, 841 ; *Quadravedes*, 979 ; *Grabdis* 1235 ; *Graps*, 1253. Ce nom est diversement interprêté ; W. Götzinger incline à y voir *ad quatuor abietes* = aux 4 sapins ; Th. Schlatter lit *quadras rapitias* = champ de carottes. On a trouvé une hache de bronze au Grabserberg, un couteau de ce métal à Grabserriet, et à Grabs des monnaies romaines. La *Vita s. Galli* rapporte que saint Gall s'enfuit vers 614 à *Quaradaves* chez le diacre Johannes pour échapper au duc alémannique Gunzo ; à la recommandation du saint, le diacre fut créé évêque de Constance en 615. Le Rheintal en amont du Hirschensprung (près de Rüti) était alors entièrement rhéto-romanche (et le demeura jusqu'au milieu du Xe s.) ; il relevait de l'évêché de Coire et de l'archevêché de Milan. Politiquement la région faisait partie du comté de Basse-Rhétie, dont sortit plus tard celui de Werdenberg. Grabs en suivit les destinées. Une famille noble von Grabs est citée jusqu'au XIVe s. RUDOLF 1026 ; RUDOLFUS, conventuel de Pfäfers 1305 ; HEINRICH, conventuel d'Einsiedeln, curé d'Ægeri en 1326 et 1349. On ignore si elle eut quelque attache avec le château de *Fortifels* non loin de Werdenberg, que seul Tschudi mentionne. Dans une guerre entre le comte Rudolf von Montfort-Feldkirch et ceux de Werdenberg en 1360 (et non 1260 selon Tschudi), Grabs fut détruit et Fortifels probablement aussi. — L'église de Grabs avec la dîme et le domaine royal fut donnée en 948 par le roi Othon I au couvent d'Einsiedeln et passa plus tard au chapitre cathédral de Coire. Le curé Johannes Silbar de Grabs fit bâtir en 1480 une chapelle sur le domaine de Hugenbühl. Les gens de Grabs adoptèrent la Réforme en 1529, de sorte que la collation de l'église revint à Glaris, possesseur du pays depuis 1517. Le Grabserberg et la petite ville de Werdenberg étaient également rattachés à la paroisse de Grabs. — Grabs, Grabserberg, Studen et Werdenberg furent érigés en 1803 en une commune politique avec chef-lieu à Grabs ; la Com. civile et la paroisse ont les mêmes limites. Ouverture d'un asile pour les enfants abandonnés à Grabs le 29 nov. 1846. *Population* : 1860, 3412 hab. ; 1920, 5020. Registres de paroisse dès 1733. — Voir W. Götzinger : *Die roman. Ortsnamen des Kts. St. Gallen*, p. 18. — Th. Schlatter : *St. gall. Ortsnamen* II, p. 71. — G. Morell : *Reg. von Einsiedeln.* —



I. v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen.* — A. Naef : *Chronik.* — Krüger : *Die Grafen von Werdenberg*, dans *MVG* XXII. — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — H. Beusch : *Rechtsgesch. der Grafsch. Werdenberg.* — J. Winteler : *Die Grafsch. Werdenberg unter Glarus.* — Felder : *Burgen*, dans *St. G. Nbl.* 1911. — M. Eggenberger : *Erinnerungen eines Schützenveteranen*, 1916. — [U. Eggenberger] : *Historische Analekten aus den Kirchenbüchern von Grabs*, dans *St. Galler Nachrichten* 1922, nos 25 et 26. [Bt.]

GRÂCE-DIEU (C. Vaud, D. Lausanne). Nom primitivement donné à l'abbaye de cisterciens fondée au Jorat en 1142 par l'évêque de Lausanne et le comte de Genevois. Le premier édifice devait se trouver sur le versant méridional du Jorat, vers la route du Chalet-à-Gobet à Savigny, près du collège actuel du Martinet. Le couvent fut bientôt après transféré à Montheron, et l'ancien bâtiment est mentionné dès 1147 sous le nom de Grange du Jorat ; de 1276 à 1337 sous celui de Grange de Condeminaz. — Reymond : *Abbaye de Montheron.* — *DHV.* [M. R.]

GRADELLE, GARDELLE. Nom porté par plusieurs familles françaises réfugiées à Genève, mais qui ne se rattachent pas à celle des peintres originaires de Lyon. — I. Famille de Toulouse, bourgeoise de Genève par — JACQUES et — BONNEAU, frères, reçus en 1555. — JEAN, fils de Bonneau, 1572-1633, orfèvre, joaillier, peintre sur émail ; peignit à l'huile plusieurs portraits dont celui de Simon Goulart. Du Conseil des Deux-Cents 1622. — II. Famille de Thiers en Auvergne, bourgeoise par ÉTIENNE, reçu en 1579. — Voir *Arch. de Genève.* — *SKL.* [C. R.]

GRADNER. Famille d'origine styrienne, dont BERNHARD et VIGILIUS, d'abord favoris du duc Sigismond de Tirol, entrèrent ensuite en conflit avec lui et se retirèrent en Suisse. Vigilius devint bourgeois de Zurich en 1459 et mourut le 26 mars 1467. Les deux frères firent leur possible pour exciter les Confédérés contre leur ancien seigneur et tous deux prirent une part active à la conquête de la Thurgovie. Leur conflit avec le duc, resté d'ordre privé, ne fut pas réglé par la paix, mais les Confédérés leur fournirent un appui moral sérieux. Bernhard acquit de Zurich en 1463 la seigneurie d'Eglisau qu'il agrandit notablement. L'empereur lui en accorda la haute juridiction le 8 avril 1465. Le 1er mai 1467, il renonça à ses prétentions contre le duc Sigismond moyennant payement de 10 000 fl. à son épouse, † 1489. Sa pierre tombale existe encore dans l'église d'Eglisau (*ZT* 1881). — Voir *LL.* — *Denkschr. der kais. Akad. der Wiss.* IX. — Dierauer II. — Dändliker : *Gesch. v. Zürich.* — F. Hegi : *Die geächteten Räte.* — A. Wild : *Am Zürcher Rhein.* [L. FORRER.]

GRÆBE, CARL, * à Francfort-sur-Mein 1841, professeur de chimie à l'université de Genève 1878, professeur honoraire en 1906. Il donna un bel élan aux études de chimie dans la jeune université où son renom d'inventeur des couleurs d'alizarine et les quelque deux cents mémoires publiés sous son nom ou sous sa direction entretinrent une saine émulation. — Voir *Cat. des ouvrages publ. par l'Université de Genève.* [C. R.]

GRÆCHEN (C. Valais, D. Viège. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1295, *de Grangiis* ; 1303, *Grenekun* ; 1307, *Grenkun* ; 1323, *Grenke.* La commune se racheta en 1505 de la dîme que le doyen de Sion y prélevait, moyennant une redevance annuelle de 30 l. Elle se donna des statuts, en 1553, contenant des dispositions sur le service des bisses le dimanche, les forêts, le droit de bourgeoisie et la police de l'église. Elle est le lieu d'origine de la famille Asperlin, qui a donné son nom au hameau Im Asp ; et des deux humanistes Simon Steiner (Lithonius) et Thomas Platter. Au spirituel Grächen releva d'abord de Viège, dès 1256 de Stalden. A la vérité, l'évêque André de Gualdo avait bien ordonné en 1433 l'érection d'une paroisse à Grächen, mais cette décision ne fut suivie d'exécution qu'en 1750. — Archives de Valère. — Gremaud II-III. [L. Mr.]

GRÆCHWIL (C. Berne, D. Aarberg. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Meikirch. *Préhistoire.* On y a trouvé une hydria de bronze (cruche à eau) ornée d'une déité féminine entourée d'animaux ; elle a été découverte en 1851, dans un tumulus du Hallstatt, accompagnée d'objets germaniques. Dans le plus grand des deux tumulus on a récolté entre autres un grand récipient de bronze orné de figures, un bracelet de bronze, une *spatha*, un éperon de fer et un fer à cheval. L'ornementation de l'hydria est particulièrement importante ; elle comprend au centre une divinité féminine dont le style autorise les conclusions suivantes : le corset ouvert et le buste nu rappellent les déesses serpentines crétoises ; la coiffure, les serpents barbus, les palmettes de l'ornementation et l'anse latérale, en fleurs de lotus stylisées avec des pétales arrondis, sont inspirés par des types égyptiens tandis que les déesses ailées appartiennent à l'art oriental ; elles se reconnaissent dans la période du Hallstatt grec (époque de Dipylon) d'abord dans les bronzes d'Olympie. La représentation d'une divinité entourée d'animaux est un motif décoratif courant dans l'âge du bronze en Grèce (Crète, Mycène), avec cette différence qu'on l'y trouve aptère et ici ailée. Selon G. Radet, ce vase a subi l'influence des civilisations asiatiques, surtout de celle des Lydiens, et il voit dans la figure féminine la déesse nationale lydienne Cybébé, alors que F. Studniczka la considère comme une déesse purement grecque apparentée à l'ancienne Cyrène. Les études antérieures de Jahn, Gerhard et Stickel faisaient du vase une importation étrusque et de la figure la déesse perse Artémis (Anaïta), celles de F. Studniczka πότνια θηρῶν, la souveraine des animaux. Les dernières études permettent d'attribuer cette pièce à la haute antiquité grecque, du VIIIe au VIIe s. avant J.-C. J. Déchelette (*Manuel* II 2, 782) la fait venir de Chalcis en Eubée, où existait un centre de fabrication d'objets de métal. La présence fréquente de cette divinité ailée dans les régions étrusques est remarquable ; l'équipement du chariot, les cercles des roues, sont également en rapport avec la culture étrusque et semblent autant d'arguments en faveur de la thèse des anciens chercheurs. — Le vase de Grächwil est cité dans toutes les œuvres importantes de l'art antique ou préhistorique, entre autres : A. Jahn : *Etruskische Altertümer in der Schweiz.* — G. Stickel : *De Dianae Persicae monumento Graechwyliano* (Iéna 1856). — E. Gerhard : *Die Ausgrabungen zu Grächwil.* — A. Bertrand : *Le vase de Gräckwyl* (dans *RA* 1875, II, 178). — J. Heierli : *Urgeschichte der Schweiz*, p. 372 et frontispice. — F. Studniczka : *Kyrene, eine altgriechische Göttin* (Leipzig 1890). — G. Radet : *Cybébé* dans *Bibl. Univ. Midi*, fasc. XIII, Paris 1909. [O. TSCHUMI.]



Détail de l'urne de bronze trouvée à Grächwil.
D'après une photographie.

Histoire. En 1311, *Grechwile* ; 1343, *Gerchwile*, appar-

tint probablement à la famille noble des Bolligen. Ivo von Bolligen fut en démêlés au sujet de Grächwil en 1438 avec le couvent de Frienisberg, à qui la juridiction sur le village avait été attribuée (Frieden : *Frienisberg*). Pour le reste, Grächwil partagea le sort de Meikirch. — Mülinen : *Beiträge* VI. [H. Tr.]

GRÆFFE. Famille de Brunswick, qui acquit la bourgeoisie de Wipkingen et reçut, à titre d'honneur, celle de Zurich en 1852. — KARL-HEINRICH, * 7 novembre 1799, orfèvre, Dr phil. 1825, mathématicien, maître en 1827 à l'institut technique de Zurich, professeur à l'école industrielle supérieure 1833-1868, privat-docent à l'université 1833, professeur extraordinaire 1860-1867, † à Zurich le 2 décembre 1873. Auteur de : *Lehrbuch der reinen Mathematik* 1, 1835 ; *Die Auflösung der höheren numerischen Gleichungen*, 1837, 1839 et 1857. — Voir G. von Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883.* — Poggendorf : *Biogr.-literar. Handwörterbuch* 1 et 3. — *ADB.* — R. Wolf : *K. H. Gräffe* 1874. [H. Br.]

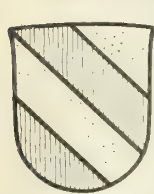
GRÆFLEIN. Famille du canton de Thurgovie. — JOHANN-MELCHIOR, politicien libéral, * à Steckborn le 26 fév. 1807, avocat, député au Grand Conseil, secrétaire d'État 1835, plus tard président du tribunal cantonal, membre de la constituante en 1837 et 1849. Il forma avec Kern et von Streng la commission de justice dite triumvirat, qui pendant 12 ans domina le Grand Conseil et dans le canton, grâce à sa connaissance de la situation et à son éloquence, † 11 juillet 1849 à Weinfelden. — Voir Häberlin-Schaltegger : *Thurgau 1798-1849.* [Leisi.]

GRÆMIGER. Famille de Mosnang dans le Toggenbourg, probablement originaire du hameau de Grämigen près de Bütswil, mentionnée dès le XVe s. CUNI von Grämingen en 1421 ; BERTSCHI Grämiger dans le Toggenbourg en 1425. — BENJAMIN, de Mosnang, directeur de la filature d'Azmoos, député au Grand Conseil durant quelques législatures, † 1895. — *UStG.* [Bt.]

GRÆMLICH. Voir GREMLICH.

GRÆNI. Famille du district de Willisau dès le XVe s. — HANS, conseiller de Willisau 1482, 1499. — HANS étudia en 1492 à Bâle ; capitaine des hommes de Willisau à Dornach. — WILHELM, conseiller de Willisau. — Voir Archives d'État Lucerne. — Liebenau : *Gesch. v. Willisau.* [P.-X. W.]

GRÆNICHEN (C. Argovie, D. Aarau. V. *DGS*). Vge et Com. En 1184 *Cranechon* ; 1236 *Grenechon* = aux Granges. *Armoiries* (selon l'armorial des Arch. d'État Berne) : bandé de gueules et d'or de quatre pièces. Le sceau de la commune porte : parti d'argent à trois montagnes de sinople accompagnées en chef d'un soleil et à senestre d'un croissant, baignant dans un lac d'azur où nagent deux poissons affrontés d'argent. Trouvailles celtiques et romaines à l'Ouest et à l'Est du village. On reconnaît encore le fossé d'enceinte d'un petit refuge entre l'arête de la montagne et celle d'un contrefort. Trouvailles romaines à *in den Höfen* sur le Gebiacher et à *in den Mauer-ächern* : une chambre complète avec fond en mosaïque, peintures murales et plaques de marbre, une amphore, etc. Gränichen était probablement relié à Oberkulm par une route romaine (*TA* 1862). D'après le rentier des Kibourg, Gränichen appartenait au bailliage de Lenzbourg ; il passa en 1273 aux Habsbourg et en 1415 à Berne (bailliage de Lenzbourg, juridiction de Gränichen). L'ancienne seigneurie de Liebegg relevait aussi de Gränichen. Liebegg et Gulmhof furent annexés à la commune bourgeoise de Gränichen le 16 octobre 1820. Reg. de baptêmes dès 1561, de mariages dès 1612, de décès dès 1614. Gränichen a donné son nom à une famille qui paraît au XIIIe s. et au commencement du XIVe. RUDGER von Gränichen, témoin en 1301, patron de l'église de Granges 1303, † chanoine de Beromünster. — Merz : *Gemeindewappen.* — Le même : *Burgen und Wehrbauten.* [H. Sch.]



GRÆNICHER. I. Ancienne famille argovienne mentionnée la première fois en 1360. *Armoiries* : d'argent à la bande de gueules chargée d'une grenade d'or tigée de sinople et accompagnée de deux étoiles de gueules (variantes). JENNI Grencher 1395 ; HARTMANN Grenker vers 1410. Un rameau de la famille, établi à Zofingue, acquit la bourgeoisie d'Aarau en 1586 avec — 1. DANIEL, du Conseil 1596, trésorier 1597. — 2. HANS, frère du précédent, du Conseil 1603. Tous deux sont représentés avec d'autres armoiries sur la vue de la ville de 1612 (couteau à hâcher et feuille de trèfle, hache et croissant). — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten* I, 198. — Le même : *Wappenbuch Aarau.* — *AHS* 24. — J. Rychner : *Genealogie.* [H. Sch.]

II. Famille de Mellingen (Argovie). — RUDOLF, avoyer 1450-1475, † 1481. — *Argovia* 1884. — III. Famille de Zofingue où elle est attestée depuis le commencement du XVe s. *Armoiries* : d'azur à un trèfle d'argent mouvant de trois coupeaux de sinople et accompagné en chef de deux étoiles à six rais du second. — 1. JOHANNES, chanoine et chantre du chapitre de Zofingue 1435 et 1436. — 2. HEINI, membre du tribunal et du Conseil 1443, † vers 1450. — 3. HEINI, cité de 1450 à 1475, fils du no 2, prévôt des agriculteurs, membre du tribunal et du Conseil. — 4. HANS, fils du no 3, cité dès 1484, † 1562, blessé à Marignan 1515, avoyer et vice-avoyer de 1529 à 1562. — 5. HANS, fils du no 4, mentionné dès 1534, lieutenant d'avoyer 1576-1579, avoyer de 1580 à sa mort, 1586.

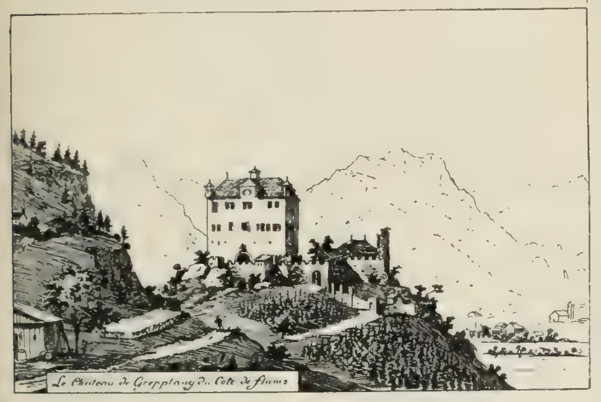


— 6. MAURIZ, petit-fils du no 4, du Grand Conseil, ammann du chapitre et économe de Königsfelden à Zofingue, † 1636. — 7. RUDOLF, fils du no 5, avoyer 1599-1611. — 8. CUNRAD, 1624-1698, petit-fils du no 7, du Petit Conseil 1671, directeur de l'hôpital. — 9. JAKOB, du Petit Conseil, † 1702. — 10. SAMUEL, 1758-1813, portraitiste et graveur à Dresde. — 11. SAMUEL, 1754-1833, fabricant dans l'industrie textile, directeur de la bibliothèque, conseiller communal, membre de la Chambre d'administration argovienne, lieutenant-colonel, commandant de place de Bâle en 1805, durant le siège de Huningue ; auteur des *Histor. Notizen und Anekdoten von Zofingen*, 1825, éditeur de la *Chronik* de Joh. Haller et Abrah. Müslin 1829. — 12. FRIEDRICH-GUSTAV, neveu du no 11, 1820-1879, ingénieur cantonal argovien 1853, ingénieur de section de la compagnie du Central suisse 1853-1861, ingénieur en chef 1861-1864, puis ingénieur de l'exploitation des chemins de fer de l'État de Berne 1864-1871, ingénieur contrôleur de la ligne Vitznau-Rigi 1869-1870, premier ingénieur de la compagnie du Jura 1871-1874, lieutenant-colonel à l'état-major du génie. — 13. THEODOR-GOTTLIEB, fils du no 12, * 1856, architecte à Berne et membre du Grand Conseil, † 1917. — 14. THEODOR-GOTTLIEB, fils du no 13, * 1883, auteur de travaux historiques. — Voir Arch. de la ville de Zofingue. — *SKL.* — *BBG* XI, no 1. — *Zof. Nbl.* 1921. — *Nekrolog von Th. Gränicher 1856-1917.* — Papiers de famille. — *AHS* 1910, 141. — W. Merz : *Urkunden Zofingen* (planche de sceaux). [Gr.]

Friedrich-Gustav Gränicher.
D'après une photographie.

GRÆPPLANG (C. Saint-Gall, D. Sargans, Com. Flums. V. *DGS*). Ruine d'un château près de Flums. Le nom doit dériver du romanche *crappa lunga* = longue croupe montagneuse. Il apparaît la première fois au milieu du XVe s. ; auparavant on disait le *château de Flums.* On ignore quand il fut construit. Après son acquisition par Ludwig Tschudi le cadet, la seigneurie de

Gräpplang resta dans la famille Tschudi de Glaris, de 1528 à 1767 ; ses membres prirent le titre de seigneurs de Gräpplang. Le possesseur du château était dans la règle nommé capitaine du pays de la seigneurie de Sargans par les Confédérés. Il détenait le patronage et la collation de la paroisse et chapellenie de Flums et des deux chapellenies de Sargans. A la seigneurie se rattachaient des droits d'alpage dans l'alpe de Flums, diverses dîmes à Flums, Im Boden, Naus, Hochwiesen, Halb-



Le château de Grapplang. D'après une aquarelle du XVIII[e] s. (Propriété du landammann Muheim, à Altdorf, copie de S. Schlatter).

mil, Grossberg ; le droit de pêche dans le grand et le petit Seez, dans le lac de Wallenstadt, d'autres droits à Tscherlach. De la famille du bailli Ludwig Tschudi, douze descendants, répartis en cinq branches, furent possesseurs de la seigneurie, qui fut confirmée, par une sentence des Confédérés, en 1581, comme un fidéicommis mâle de la famille Tschudi. Après la mort de Joseph-Anton en 1748, le landammann et banneret Franz-Rudolf Good reprit la seigneurie fortement endettée, mais les descendants de Johann Tschudi, soutenus par les cantons, firent valoir leurs droits à l'héritage. Le dernier possesseur de la famille Tschudi, Josef-Leodegar-Bartholomäus, ne put tenir ses engagements vis-à-vis des Good et leur abandonna la seigneurie en 1767. Les manuscrits de l'historien Égide Tschudi, apportés au château en 1652 par le landammann Fridolin Tschudi, furent vendus en 1770 au couvent de Saint-Gall et à Zurich. Les Good vendirent la plus grande partie des biens à des particuliers et à la commune de Flums ; le château en 1804, pour être démoli, à Josef Eberle. — Voir *LL*. — Fl. Egger : *Die Herrschaft Gräpplang*. — J.-J. Kubly-Müller : *Die Tschudi Freiherren von Flums und Schloss Gräpplang*, dans *JHVG* 1920. — A. Müller : *Gesch. von Flums* I. — Article GOOD. [Ant. MÜLLER.]

GRÆSLIKON (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Berg am Irchel. V. *DGS*). Vge et Com. civile. Colonisation romaine au lieu dit *auf Ziegeln* (*MAGZ* XV). De nombreux documents des XIII[e] et XIV[e] s. attestent les acquisitions de biens du couvent de Töss à Gräslikon (voir *UZ*). Le chapitre d'Embrach lui céda le domaine qu'il y possédait en 1512 (*MAGZ* XXIX, p. 19). Rattaché autrefois à Buch am Irchel, le village passa à Berg au milieu du XIX[e] s. *Population :* 1870, 176 hab. ; 1920, 150. — *SSR Zürich* I et II. [L. FORRER.]

GRÆTZER. Famille d'Einsiedeln, mentionnée pour la première fois en 1356. *Armoiries* : de gueules à une demi-fleur de lys, surmontée d'une clef d'or posée en fasce. — BERNHARD, † 1513 à Novare. [R-r.]

GRÆZ. Famille bourgeoise de la ville de Berne, connue depuis le XVI[e] s. *Armoiries* : d'azur au javelot en pal d'argent soutenu de trois coupeaux de sinople, et accompagné de 2 étoiles d'argent. Plusieurs ecclésiastiques. — JOHANNES, des Deux-Cents 1583, bailli de Bipp 1599, † 1601. — SEBASTIAN, des Deux-Cents 1585, bailli d'Interlaken 1593, *Einunger* 1604, † 1604. — Voir *LL*. — Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). [H. Tr.]

GRAF. Nom de famille répandu dans presque tous les cantons de la Suisse alémannique.

A. **Canton d'Appenzell.** Vieille famille répandue surtout dans le Mittelland et dans le Vorderland et mentionnée à Trogen déjà en 1461. — JAKOB, de Wolfhalden, porte-bannière en 1672. — JOHANN-BAPTIST, grand conseiller et commissaire du gouvernement sous la République helvétique. — *LL*. — *ASHR*. — *AU*. — Walser : *Chronik*. — *Appenzeller Monatsblatt*. [A. M.]

B. **Canton de Bâle.** Familles répandues dès le XIII[e] s. à Bâle et dans la campagne (Münchenstein, Tenniken et Sissach), sous les formes *Gravo*, *Grave*, *Grafe*, *Graff*, *Groff*. Actuellement des Graf sont aussi bourgeois de Sissach et de Maisprach.— 1. HANS, maître 1505 et conseiller 1515, à Bâle. — 2. BURCKHARD, * 1569 à Bâle, porte-bannière au service de France sous Henri IV 1593-1596, plus tard capitaine sous Louis XIII, enfin au service de la ville de Bâle, † 1634. — 3. LUCAS, professeur de rhétorique à Bâle 1637. — 4. BERNHARD, de Maisprach, * 1826, président de sa commune, juge de paix, juge de district, membre du Landrat et dès 1873 du gouvernement (départements militaire et de l'intérieur). Lieutenant-colonel et commandant du régiment de cavalerie de la V[e] division, † 12 novembre 1875. — Voir Socin : *Mhd. Namenbuch*. — *UB*. — *ULB*. — *LL*. — Tonjola : *Basilea sepulta*. — *Basellandsch. Zeitung*, 12 novembre 1875. [O. G.]

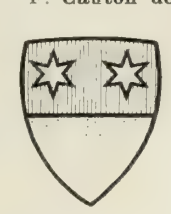
C. **Canton de Berne.** I. Familles bourgeoises de la ville de Berne. La plus ancienne (GRAF, GRAAF) est originaire de la montagne de Diesse et s'appelait d'abord LECOMTE, comme la branche demeurée dans cette région. — JÉRÉMIE, pasteur à Diesse, bourgeois de Berne 1626, † 1636. Voir article LECOMTE. *Armoiries* : d'azur à la croix d'argent et au XIX[e] s. avec un cœur de gueules au centre. — Une autre famille Graf, d'Uetendorf, est bourgeoise de Berne depuis 1889, une troisième de Wildberg (Zurich) depuis 1907. — *LLH*. — *Burgerbücher*.

II. Diverses familles de la campagne apparaissent dans les *FRB* dès le commencement du XIV[e] s. — ERNST-OTTO, * à Langenthal le 15 janvier 1877, d'abord maître primaire, maître secondaire à Fraubrunnen 1904-1911, secrétaire du *Lehrerverein* bernois dès 1911 ; conseiller national 1919, député au Grand Conseil 1922, auteur d'un travail sur *Die bernische Schulgesetzgebung seit 1831* (mns.) et de *Bilder aus der Gesch. des 19. Jahrh.*, 2 vol., 1916 et 1922. [H. Tr.]

D. **Canton de Fribourg.** GRAFF. Famille originaire de Rorschach, bourgeoise de Fribourg le 15 mai 1603, admise à la bourgeoisie secrète avec VICTOR, maître-boucher, le 22 mars 1621. *Armoiries* : d'azur à un chien rampant d'argent sur trois coupeaux de sinople, colleté de gueules et tenant dans sa dextre une hachette de boucher d'argent. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

E. **Canton de Lucerne.** Famille du bailliage de Willisau dès 1313 et de la ville de Lucerne dont elle acquit la bourgeoisie en 1380, 1460, 1484 et 1549. — GERMANN, de Lucerne en 1455, membre du Conseil des Cent. — ADAM, sautier de Pfaffnau en 1588. [P.-X. W.]

F. **Canton de Saint-Gall.** I. Famille de la ville et du pays de Saint-Gall, surtout répandue à Rebstein (Rheintal), dont elle est encore ressortissante. *Armoiries* : coupé de gueules à deux étoiles d'or et d'or. — HERMANN et RUDOLF, de Trogen, bourgeois de Saint-Gall en 1379 ; DIETRICH, bourgeois de Saint-Gall avant 1418 ; CHRISTIAN Graff, de Tübach, 1437. — Dans la ville de Saint-Gall, les Graf occupèrent de temps à autre des fonctions municipales de la fin du XV[e] s. jusque dans le XVII[e] s., puis ils s'éteignirent. De nouvelles réceptions à la bourgeoisie eurent lieu dès 1843, de familles venant des cantons de Zurich et d'Appenzell, Rebstein et d'Allemagne. — 1. EGLI, ammann de Rorschach, chef des rebelles de cette ville en 1489 et 1490. — 2. SEBASTIAN, gentilhomme, de



Saint-Gall, banneret, un des chefs des Saint-Gallois dans les deux guerres de Cappel en 1529 et 1531. — 3. JOHANN, de Rebstein, joua un rôle politique en 1802, puis fut l'un des chefs des démocrates du Rheintal saint-gallois adversaires du Petit Conseil (gouvernement) aristocratique et de la Constitution que celui-ci avait imposée au peuple avec l'appui de ses partisans en 1814. Membre de la Constituante de 1830-1831. — Voir *UStG*. — Göldi : *Der Hof Bernang*. — *MVG* XXVI. — Bütler dans *Rorschacher Nbl*. 1925. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen*. — Hartmann : *Ausgest. Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

II. Famille originaire de Zurich, bourgeoise de Rapperswil en 1540. — JAKOB-MICHÆL, curé de Kappel dans la vallée de la Thour, curé de la ville de Rapperswil 1716-1748, commissaire épiscopal, sextaire du chapitre. — Voir v. Mülinen : *Helvetia sacra*. — Archives de Rapperswil. [M. Schn.]

G. Canton de Soleure. — GRAFF. Ancienne famille éteinte de Soleure. *Armoiries* : à l'origine d'azur à une marque d'or (un croissant renversé chargé d'une croix).



Dans la lettre de noblesse accordée par Henri IV, roi de France en 1595, cette marque est accompagnée de deux fleurs de lys d'or. Les Graff étaient bourgeois externes de la ville de Soleure avant 1471. KLEWI, d'Ætingen, bourgeois 1476. HERMANN, le dernier de la famille, 1837-1910, orfèvre. — 1. **Urs,** fils de l'orfèvre Hug Graf, * 1485 à Soleure, célèbre orfèvre, peintre verrier, dessinateur, illustrateur de livres, et graveur de sceaux (le maître à la boîte de borax), bourgeois de Bâle 1512, de la corporation des maréchaux à Soleure 1518, † à Bâle 1529. Voir la liste de ses nombreux ouvrages très estimés : gravures sur bois, sur cuivre et dessins dans le *SKL*. — 2. KONRAD, du Grand Conseil 1520, *Jungrat* 1526, *Altrat* 1529, bailli du Lebern 1535 et 1539, de Mendrisio 1536, du Bucheggberg 1543 et 1547 ; capitaine en France sous le colonel Frölich, avoyer 1551; bourgeois de Lucerne 1551, † 1560. — 3. NIKLAUS, frère du n° 2, avoyer d'Olten 1575, † 1581. — 4. URS, fils du n° 2, du Grand Conseil 1552, bailli de Bechburg 1557, *Jungrat* 1562, intendant des bâtiments 1567, † 1577. — 5. JAKOB, fils du n° 4, du Grand Conseil 1581, *Jungrat* 1591, intendant des bâtiments 1596, † 1616. — 6. FRIEDRICH, frère du n° 5, du Grand Conseil 1584, *Jungrat* 1621, capitaine en France, anobli en 1595 par le roi Henri IV, † 1623. — 7. JAKOB, fils du n° 5, du Grand Conseil 1624, bailli du Val Maggia 1632, *Spitalvogt* 1627, † 1649. — 8. JOHANN-WILHELM, du Grand Conseil 1596, bailli du Lebern 1609 et *Jungrat* 1598, † 1610. — 9. URS, fils du n° 6, 1605-1653, notaire, du Grand Conseil 1648, avoyer d'Olten 1651, greffier du tribunal 1643. — 10. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 9, 1626-1685, *P. Albericus*, cistercien à Saint-Urbain, profès 1651, prieur. — La famille a donné encore plusieurs ecclésiastiques. — Voir *LL*. — Franz Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — *SKL*. — *ASGA* 1901. — Fr.-Ant. Zetter : *Urs Graff*. — J. Amiet : *Urs Graf*. [v. V.]

H. Canton de Thurgovie. Famille originaire du canton de Zurich. Elle descend de HANS-JAKOB, de Juckern, qui s'établit probablement en 1706 à Rystall près d'Uggenberg. Un rameau essaima à Obertuttwil. — HEINRICH, juge en 1777. — Voir J. Fröhlich et U. Graf : *Gesch. der... Baumwollspinnerei Lauchetal*. — ERNST, de Lommis, * 26 juin 1886, organiste de la cathédrale de Berne dès 1912, lecteur de musicographie religieuse à l'université de Berne, il publia une collection d'ouvrages de musicographie ; composa des chœurs mixtes et pour femmes, travailla et publia de la musique ancienne de chambre et d'église. — *DSC*. [L. S.]

I. Canton d'Uri. Le 30 juin 1856 quatre heimatlose furent admis à la bourgeoisie restreinte d'Uri et s'établirent dans la commune d'Andermatt. Parmi eux : — P. STANISLAUS, capucin, 1809-1857, professeur et lecteur. — Voir *Landbuch v. Uri* I, 67. — *KKZ* 1857, p. 157. [E. W.]

J. Canton de Zurich. I. Famille de Winterthour. *Armoiries* : de gueules à trois demi-vols d'argent. — EBERHART *der Grafe*, bourgeois de Winterthour 1361 (Archives de la ville, Winterthour). HEINI et HANS *Grauff* sont mentionnés dans la liste des possesseurs de harnais en 1405. — K. Hauser : *W'thur zur Zeit des Appenzellerkrieges*, p. 115. — LUDWIG, du Grand Conseil 1477, probablement identique au peintre de ce nom qui fit vendre une maison à Bâle en 1498. Son fils fut probablement — 1. ALBANUS, Dr en droit canon à Bâle 1486, qui prépara en 1498 une édition de la *Margarita philosophica* de Gregor Reisch,



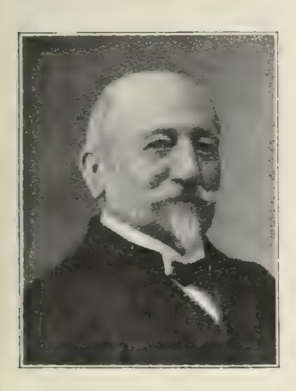
chanoine de Heiligenberg 1501 ; fut employé par l'évêque de Constance dans d'importantes missions. Il entra au couvent de dominicains de Bâle et en devint prieur. — *SKL*. — *QSR* III. — 2. ULRICH, chapelain à Winterthour 1500, curé 1505, chanoine et doyen au Heiligenberg ; participa à la seconde dispute de Zurich en 1525, † 1528. — *Nbl. Stadtbibl. W'thur* 1908. — *QSR* III. — 3. DANIEL, * 17 juillet 1603, peintre et précepteur, auteur d'une chronique de la ville de Winterthour très précieuse, mais presque entièrement perdue. † 5 février 1660. — *Nbl. der Stadtbibl. W'thur* 1881. — Aux XVIIe et XVIIIe s., plusieurs membres de la famille furent poêliers. — *Nbl. der Stadtbibl. W'thur* 1876, p. 21-22. — *SKL*. — 4. ***Anton*** Graff, peintre portraitiste, * 18 novembre 1736, élève de Johann-Ulrich Schellenberg 1753-1756. Il travailla d'abord à Augsbourg, puis à Ansbach dès la fin de 1757, revint à Augsbourg en 1759 et passa en 1765 à Winterthour, puis à Zurich où il peignit Sal. Gessner. Il fut appelé en 1766 à Dresde pour enseigner le portrait à l'académie des Beaux-Arts. Comme portraitiste, il fut appelé à fixer les traits d'un grand nombre de personnages officiels et de l'élite intellectuelle de son temps (Sal. Gessner, Lessing, J.-J Bodmer, Schiller, Herder, Bürger, Wieland); ses nombreux voyages le mirent en relations avec les plus notables de ses contemporains. Il déclina en 1788 un appel de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin dont il était membre d'honneur depuis 1783. Il était aussi membre de l'Académie de peinture de Vienne et de l'Académie des Arts plastiques de Munich. Les premières atteintes de la cécité diminuèrent sa production dans les dernières années de sa vie, † 22 juin 1813. Ses œuvres se trouvent surtout dans les musées et chez des particuliers de Dresde, Leipzig et Winterthour, ainsi qu'à la Bibliothèque de Winterthour ; une grande partie a disparu. — *SKL*. — *ALBK*. — R. Muther : *A. Graff*. — Steinbrucker : *Briefe D. Chodowieckis an A. Graff* — O. Waser : *A. Graff*. — 5. KARL-ANTON, fils du n° 4, * 4 février 1774 à Dresde, paysagiste, élève de Zingg ; il s'établit à Rome après un voyage en Suisse de 1801 à 1807 et parcourut plus tard la Bavière et les pays rhénans, † 9 mars 1852 à Dresde. — *SKL*. — *ALBK*. [L. F.]



Anton Graff.
D'après un portrait peint par lui-même et gravé par J.-G. Müller.
(Bibl. Winterthour).

II. Familles de la campagne zuricoise : l'une de la commune de Bäretswil où elle était établie dès 1356, répandue actuellement aussi dans les environs ; une autre de la commune de Rafz. A Hüntwangen, lieu voisin, le nom apparaît dès 1294. — HEINRICH fut sous-bailli de Rafz en 1519. — *UZ* n° 2276. — [J. FRICK.] — 1. HEINRICH, * 1831 à Rafz, officier dans la légion suisse au service d'Angleterre, lors de la guerre de Crimée, instructeur dans l'armée suisse 1859, colo-

nel d'infanterie 1890, commandant du VIe arrondissement territorial, † 26 février 1906 à Zurich. — *AMZ* 1893. — *ZWChr.* 1906. — 2. EDUARD, * 1850 à Eierbrecht près de Zurich, député au Grand Conseil 1881, membre du Conseil général de la ville 1892, président du conseil de la Banque cantonale zuricoise 1893, † 21 mai 1915. — *NZZ* 1915, n° 643. — *Landbote* 1915, n° 118. — *ZWChr.* 1915, p. 211. — [L. FORRER.] — 3. JOHANN-JAKOB, * 26 juillet 1854 à Rafz, sculpteur et maître de dessin, maître de figure et modelage à l'École polytechnique fédérale de Zurich 1890, professeur 1896-1924. Il est l'auteur des têtes ornant la façade du bâtiment d'administration de la ville, du décor du nouveau portail de l'église du Fraumünster, des plans pour la nouvelle tour de l'église de Rafz, † à Rafz le 6 janvier 1925. — *SB* 85, 1925. — [H. Br.] — Johann-***Heinrich***, mathématicien, * à Töss le 16 août 1852, étudia les mathématiques et les sciences naturelles à l'École polytechnique fédérale. Maître au gymnase libre de Berne *(Lerberschule)* 1874, D^r phil. de l'université de Berne 1877, privat-docent de mathématiques et de physique à Berne 1878, professeur extraordinaire 1890 et ordinaire 1892, † 17 juin 1918. Recteur de l'université 1905-1906; fondateur du séminaire de mathématiques de l'université de Berne, membre et dès 1890 président de la commission de la Bibliothèque nationale suisse (dont il fut l'initiateur) de 1894 à sa mort ; secrétaire de la Bibliographie nationale suisse. Membre du Conseil de la ville de Berne 1890, membre non-permanent du Conseil communal dès 1895 ; rédacteur des *Mitteilungen* de la Société bernoise d'histoire naturelle 1883-1910 ; président de la section bernoise du Club alpin suisse 1905-1915. Graf était en outre membre et président de nombreuses commissions, surtout académiques, d'institutions, etc. A citer parmi ses nombreuses publications : *Lebensbeschr. des Mathem. Ludwig Schläfli* ; *Lehrbuch über Differenzial- und Integralrechnung*, fasc. II du *BSL* ; *Die schweiz. Landesvermessung 1832-1864* ; *Biographien schweiz. Mathematiker* ; *Gesch. der Mathematik in bern. Landen* (4 vol.) ; *Die kartogr. Bestrebungen Rud. Meyers von Aarau*, dans *AHVB* XI ; *Denkschr. d. 2. Jahrhundertfeier der Naturf. Ges.*, 1886 ; *Briefwechsel der Mathematiker Ludw. Schläfli u. Jak. Steiner mit Rud. Wolf*... etc. — Voir *Zur Erinnerung an... J. H. Graf*, 1918. — *Alpina* 1918, p. 80. — *SL* 1918, p. 222. — *Berner Tagblatt* 1918, n° 280. — Poggendorff : *Handwörterbuch* 3. [H. D.]


Johann-Heinrich Graf.
D'après une photographie.
(Bibl. Nat., Berne).

GRAF, ANSELM, de Lindau, curé d'Altdorf et acolyte papal 1496-1517, ami du cardinal Schiner et politicien anti-français influent. Il fut pendant un certain temps le dispensateur des pensions de l'alliance du pape et de Florence ; député à Milan et Venise, il reçut la bourgeoisie uranaise en 1496, qui lui fut confirmée en 1518 malgré son départ. Chanoine au Grossmünster de Zurich dès 1517, il fut l'un des adversaires de Zwingli, † 22 novembre 1527. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1913, p. 52. — Egli : *Acten.* — Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis.* — Wirz : *Acten*, dans *QSG* 16. — Kohler : *Les Suisses dans les guerres d'Italie.* — A. Büchi : *Korresp. zur Gesch. des Kard. Schiner.* — Le même : *Kardinal M. Schiner.* [E. W.]

GRAF (alias ou dit STEBLER), ***Michael,*** de Stockach (Bade), notaire impérial et apostolique, reçu à la bourgeoisie de Zurich le 23 juillet 1428, gratuitement, vu ses fonctions de secrétaire de la ville. *Armoiries* originales (d'après Edlibach) : de sable à deux bâtons de pèlerin noueux d'or posés en sautoir et cantonnés de 4 étoiles du même ; d'après le sceau de 1438, qui est certainement identique aux armoiries délivrées en 1433 par l'empereur Sigismond : une patte d'ours issant d'une terrasse du même et tournée à dextre. A la mort de Graf, ses armes passèrent vraisemblablement au secrétaire qui lui succéda, Rudolf von Cham. Graf acheva en 1428 la copie en deux volumes du *Rotes Buch*, contenant tous les actes existant au Conseil. Il commença cette même année un nouveau *Stadtbuch* et dirigea en 1435 la copie de l'ancien *Bürgerregister.* De son temps, ou peut-être déjà sous son prédécesseur Nell, en 1420, on commença la série des *Missivenbücher.*



Les vues politiques étroites de Graf furent néfastes à Zurich et aux Confédérés, elles ont conduit à la guerre de Zurich. Graf fut envoyé en 1433 à Rome au couronnement de l'empereur Sigismond ; en 1439, il poussait le roi Albert II à intervenir en Suisse ; en 1442, il assistait au couronnement de Frédéric III à Aix-la-Chapelle, où furent entamées les négociations qui aboutirent à l'alliance de Zurich avec l'empereur et au retour du comté de Kibourg à l'Autriche. Il prit part personnellement aux préparatifs de la guerre contre Schwyz et fit partie, quand celle-ci éclata, de l'état-major du haut-commandement zuricois, † à la bataille de Saint-Jacques sur la Sihl le 20 juillet 1443, de la main d'un paysan zuricois. — Voir *LL.* — Reber : *Felix Hemmerlin*, p. 195. — Altmann : *Regesten Kaiser Sigismunds*, n° 9502. — Paul Schweizer : *Das ewige Bündniss... Zürich-Waldstätten.* — *Nbl. des Waisenhauses* 1894. — H. Nabholz : *Zürcher Stadtbücher* III. — Dändliker : *Gesch. v. Zürich.* — *Dok. Waldmann.* [F. H.]

GRAFENBERG. Voir MŒRDERBURG.

GRAFENORT (C. Obwald, Com. Engelberg. V. *DGS*). Le domaine am *Niderberge* (ancien nom de cette région sise au fond du Nidwald) appartenait au commencement du XIIIe s. au couvent de Muri, qui l'avait remis en fief héréditaire à une famille de chevaliers. L'abbé Peter de Muri en fit l'échange avec le comte Rodolphe de Habsbourg l'Ancien contre une possession à Gersau. Celui-ci céda à son tour Niderberge, en 1210, au couvent d'Engelberg contre un domaine à Sarnen, que tenait en fief le chevalier Walter von Reiden et sur lequel le comte construisit probablement la forteresse de Landenberg. Les droits de basse juridiction furent compris dans l'acte de cession du domaine, appelé désormais Grafenort, de sorte que ce territoire fut mis au bénéfice de l'immunité accordée au couvent. Cette situation fut reconnue en 1240 par le comte Rodolphe-le-Taciturne, en ce sens que les hommes libres et les sujets du comte établis à Grafenort étaient déclarés soumis à la juridiction conventuelle. Le comte renonça lui-même à tous ses droits sur ses sujets. Les colons que cette cession atteignait, et pour lesquels elle constituait un recul dans leur situation juridique, dès l'instant où ils étaient placés sous un droit coutumier plus sévère, cherchèrent à s'y opposer. Ils durent se soumettre en 1241, mais leur opposition demeura active durant des siècles. Ils obtinrent partiellement aux XVe-XVIIe s. d'être affranchis de leurs prestations de sujets et même en partie parfois d'être rattachés au territoire du Nidwald libre. Mais dans son ensemble, la frontière de 1210 subsista sans changement entre le Nidwald et la principauté ecclésiastique d'Engelberg. Situé dans une région plus agréable que la haute vallée d'Engelberg, Grafenort est le séjour de vacances des conventuels ; le bâtiment de pierre édifié pour eux dans ce but, en remplacement semble-t-il d'un plus ancien, fut élevé de 1689 à 1690 par l'abbé Ignatius II Burnott. La chapelle, remarquable par son originalité et dont le plan est dû à Kaspar Moosbrugger, date de la même époque. — Voir R. Durrer : *Einheit Unterwaldens.* — Le même : *Kunstdenkmäler Unterwaldens.* [R. D.]

GRAFENRIED (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse avec Fraubrunnen. En 1258 *Gravenriet* ; 1262, *Riede* ; 1306, *Gravun-Riede.* L'endroit ne doit s'être appelé que *Ried* à l'origine, puis Grafenried du nom de ses premiers possesseurs, les

comtes (Grafen) de Tierstein. Le couvent de Fraubrunnen y acquit au XIIIe s. la plupart des droits et des biens ; il acheta en 1262 les propriétés du comte Rudolf von Tierstein à Grafenried et en 1274 divers immeubles de Dietrich von Rüti. La collation de l'église passa des Tierstein à Rudolf von Bechburg, qui la céda au couvent de Fraubrunnen en 1258 ; après la suppression de ce dernier en 1528, elle passa à Berne qui rattacha Grafenried au nouveau bailliage de Fraubrunnen. La cure fut reconstruite en 1736, l'église en 1747. Registres de baptêmes et de mariages dès 1552, de décès dès 1681. La famille patricienne bernoise de Graffenried n'est pas originaire de cet endroit, mais du petit hameau du même nom dans la commune de Koniz. — Voir *FRB*. — Amiet : *Regesten von Fraubrunnen*. — Mülinen : *Beiträge* V. — Jahn : *Chronik*. — Lohner : *Kirchen*. [H. Tr.]

GRAFFENRIED, de. Vieille famille patricienne de la ville de Berne, qui a possédé autrefois de nombreuses seigneuries, et dont le berceau est le village de Grafenried près de Thörishaus, où elle est mentionnée en 1270. Bourgeoise de Berne vers 1300, d'Aigle en 1516 ; en outre, des membres de la famille ont acquis ou reçu d'autres bourgeoisies : Bâle, Londres, La Neuveville, Genève. Parmi les nombreuses seigneuries qu'a possédées la famille jusqu'en 1798, il faut citer : Burgistein (1482-1492 pour un quart), dès 1714 ; la moitié de celle de Seftigen et les deux tiers de celle de Gurzelen, de 1714 à 1798 ; Worb avec Wickartswyl et Trimstein 1600-1792, Villars-les-Moines avec Clavaleyres 1663-1798 ; les fiefs nobles de Chivron avec le château de Saint-Triphon 1541-1700, de Carrouge avec Corcelles et la moitié de la seigneurie de Mézières, la baronnie de Blonay 1751-1798. *Armoiries* : jusqu'en 1500, d'or au tronc d'arbre écoté de sable, accompagné de deux étoiles de gueules ; dès 1500 environ, d'or au tronc d'arbre de sable, allumé de gueules et mouvant de trois coupeaux de sinople, accompagné de deux molettes d'éperon de gueules ; *armoiries* du rameau des landgraves (1709) : écartelé, aux 1 et 4 de Graffenried, au 2 de gueules à la tête de lion arrachée d'argent, au 3 d'argent à la tête d'ours arrachée de sable.



Des Graffenried figurent sur les registres de l'abbaye des Gentilshommes et quelques-uns sur ceux du Lion rouge. Dès 1450 environ, la famille relève de l'abbaye des Boulangers, à laquelle appartiennent aujourd'hui toutes ses branches. Dès 1352, la famille a été représentée au Petit Conseil de Berne, et quatre de ses membres ont revêtu la charge d'avoyer. Elle a donné à son canton un grand nombre de magistrats et de chefs militaires. A l'étranger, les Graffenried se sont distingués dans les armées et ont occupé des charges honorifiques à différentes cours. Les titres de landgrave héréditaire de la Caroline et de baron de Bernburg ont été conférés à Christophe (n° 76) en 1709, et celui de baron de l'Empire français à Denis-Bernard-Frédéric (n° 49) en 1865.

1. BURCHARDUS DE GRAVENRIETH, cité de 1356 à 1377, établi à Verrenbochst. — 2. PIERRE, fils du n° 1, du Grand Conseil de Berne 1376, du Petit Conseil 1385, trésorier 1387, le premier qui revêtit cette charge nouvellement créée. — 3. NICOLAS, fils du n° 2, du Grand Conseil 1421, du Petit Conseil 1437, châtelain de Frutigen, grand bailli dans le Chablais pour Amédée VIII de Savoie, † 1466. — 4. PIERRE, fils du n° 3, du Grand Conseil 1438, du Petit Conseil 1459. — 5. JEAN, fils du n° 3, coseigneur de Burgistein 1482-1492. Du Grand Conseil 1458, bailli d'Aarberg 1476, de Laupen 1480, † 1511. — 6. NICOLAS, fils du n° 5, bourgeois de Berne et d'Aigle, propriétaire de Holligen. Du Grand Conseil 1489, du Petit Conseil 1495, bailli de Schenkenberg 1495, banneret 1512. Gouverneur d'Aigle en 1509, il a rendu de grands services par la découverte de la mine de sel de Panex ; en 1544, l'État de Berne lui concéda la mine de sel pour dix ans. En 1541, il acquit le fief de Chivron et devint en 1544 propriétaire du château de Saint-Triphon. Il participa à de nombreuses députations. † 1557. Il est l'ancêtre commun de toutes les branches existantes, par ses deux fils Jean-Rodolphe et Pierre.

A. *Branche de Jean-Rodolphe* (éteinte dans la ligne masculine). — 7. JEAN-RODOLPHE, fils du n° 6, * 1505, gouverneur de Königsfelden 1531, du Petit Conseil 1534, banneret 1535, membre du Conseil de guerre lors de la conquête du Pays de Vaud. Député au roi de France Henri II en 1548, premier bailli du Gessenay 1555. Il a aussi exploité la mine de sel de Panex. † 1559. — 8. NICOLAS, fils du n° 7, * 1530, du Grand Conseil 1554, gouverneur d'Aigle 1558, banneret 1561, trésorier allemand 1562. Il prit part à un grand nombre de députations et d'arbitrages, entre autres en 1563 lorsqu'il s'agit de mettre fin au conflit entre le duc de Longueville, comte de Neuchâtel, et les Watteville, seigneurs de Colombier. En 1564, il fut député à Fribourg lors des négociations pour l'alliance avec la France : la même année, auprès du duc de Savoie pour la remise du Pays de Gex, de Ternier et de Thonon ; en 1570, à Chambéry, pour jurer l'alliance avec la Savoie ; en 1576, auprès du prince-électeur palatin Frédéric, pour négocier une paix entre le roi de France et les protestants, † 1581. — 9. ABRAHAM, fils du n° 7, * 1533, bailli de Frienisberg 1564, trésorier 1565, gouverneur d'Aigle 1566, banneret 1582, avoyer de Berne 1590, † 1601. — 10. JEAN-RODOLPHE, fils du n° 7, * 1544 ; avec Louis d'Erlach, Albert de Mülinen et Jean de Bonstetten, il leva en 1575 des troupes à ses frais, qu'ils conduisirent au prince de Condé et à l'électeur palatin Casimir pour secourir les protestants de France. Commandant du Pays de Vaud 1578, bailli de Morges 1582, † 1584. — 11. JEAN-RODOLPHE, fils du n° 8, * 1553-1604, bailli de Morges 1578, de Romainmôtier 1584, d'Avenches 1596. — 12. NICOLAS, 1668-1739, avoyer de Berthoud 1716. — 13. FRÉDÉRIC, petit-fils du n° 12, * 1747, lieutenant-colonel dans les Gardes-suisses de Hollande, † 182?. — 14. ABRAHAM, fils du n° 9, * 1580, acquit le 24 juin 1609 la bourgeoisie de Bâle, à laquelle il renonça peu après. Entra au service de Venise, † 1618. — 15. JEAN-RODOLPHE, seigneur de Bümpliz, * 1751, entra au service de la Hollande, capitaine-lieutenant au régiment de Stürler de 1773, quartier-maître général des troupes bernoises et commandant de la 11e division. Commandant des Bernois à Neuenegg le 5 mars 1798. A écrit différents ouvrages militaires. — 16. SAMUEL-RODOLPHE, neveu du n° 15, * 1775, aide-major d'artillerie en 1798 au Grauholz. Après la bataille, il chercha, avec la suite du général d'Erlach, à passer dans l'Oberland : vit son général tué sous ses yeux, et lui-même fut arrêté par les troupes mutinées, † 1819. — 17. RODOLPHE, fils du n° 15, * 1788, officier au service de Hollande, légua son domaine de Brünnen près de Berne pour y installer un institut d'éducation pour garçons, et fonda à l'abbaye des Boulangers une bourse pour étudiants en médecine et en théologie. Cette bourse, le *Graffenried-Stipendium*, existe



Abraham de Graffenried (n° 9). D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la ville, Berne.

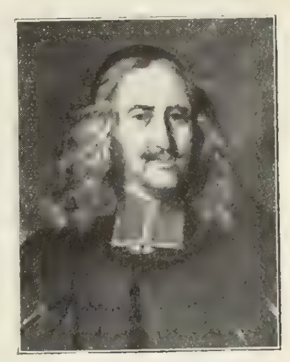
encore. — 18. CHARLES-ADOLPHE, petit-neveu du nº 15, * 1801, architecte de la ville de Berne, il lui rendit de grands services dans l'adduction des eaux aux fontaines de la ville. Il reçut de cette dernière une coupe d'argent, qu'il remit à l'abbaye des Boulangers, † 1850. — 19. François-Louis-Rodolphe-ARNOLD, * 1842, fils du nº 18, architecte, † 1909, dernier représentant du rameau principal de sa branche.

B. *Branche de Pierre.* — 20. PIERRE, fils du nº 6, seigneur de Chivron et de Saint-Triphon, de Muhlern et de Niederblaken, * 1507, du Grand Conseil 1530, bailli de Romainmôtier 1540, d'Yverdon 1546, du Petit Conseil 1557. Député à Genève en 1557 pour le renouvellement de la combourgeoisie, † 1562. — 21. ANTOINE, fils du nº 20, 1545-1612, du Grand Conseil 1566, du Petit Conseil 1578, banneret 1589. Il participa à différentes députations, notamment aux négociations pour la paix avec le duc de Savoie, et en 1601, à la députation envoyée à Mulhouse. Il vendit à la ville de Berne tous ses biens à Aigle, excepté Chivron, ainsi qu'une partie de la dîme d'Yverdon. Son fils Abraham (nº 64) est la souche de la branche de Worb. — 22. NICOLAS, fils du nº 21, avoyer de Berthoud 1592, † 1612. — 23. ANTOINE, fils du nº 21, 1573-1628, du Grand Conseil 1599, du Petit Conseil 1612, banneret 1613, trésorier allemand 1614, avoyer de Berne 1623. Membre de nombreuses députations, il fut notamment envoyé dans les Grisons en 1614 pour y apaiser les troubles qui avaient éclaté, et en 1618 à Neuchâtel lors du conflit entre la ville et le prince Henri II de Longueville. — 24. JEAN-RODOLPHE, fils du nº 22, * 1584, du Grand Conseil 1624, avoyer d'Unterseen. — 25. ANTOINE, fils du nº 23, 1597-1673, seigneur de Carrouge et de Corcelles, coseigneur de Mézières (par son mariage avec Ursule de Moulin), bailli de Grandson 1625, banneret 1633, directeur des sels 1651 et la même année avoyer de Berne. Député de Berne à Paris en 1663 pour le renouvellement de l'alliance avec Louis XIV. Ses fils Antoine et Nicolas fondèrent les branches de Villars-les-Moines et de Kehrsatz, et son petit-fils Emmanuel, celle de Burgistein. — 26. JEAN-RODOLPHE, fils du nº 24, * 1611, officier au service de Venise, tomba en 1648 en Dalmatie, dans un combat contre les Turcs. — 27. ALBERT, fils du nº 25, seigneur de Carrouge et de Corcelles, coseigneur de Mézières, 1629-1702, du Grand Conseil 1651, bailli de Schenkenberg 1657, de Nidau 1671. — 28. EMMANUEL, fils du nº 25, seigneur de Bellerive et de Vallaman, 1636-1715, page, puis chambellan du comte palatin Charles-Louis à Heidelberg ; accompagna en 1663 son père à Paris pour la conclusion de l'alliance avec Louis XIV. Du Grand Conseil 1664, bailli de Lenzbourg 1669, directeur des sels 1685, banneret 1693, avoyer de Berne 1700. — 29. ANTOINE, fils du nº 27, 1652-1727, bailli d'Aarberg 1690, de Signau 1707. — 30. NICOLAS, fils du nº 27, lieutenant-colonel au service de Hollande. — 31. ALBERT, fils du nº 27, seigneur de Carrouge et de Corcelles, coseigneur de Mézières, 1656-1714, avoyer de Thoune 1698. — 32. FRANÇOIS-LOUIS, fils du nº 27, * 165?, bailli de Schenkenberg 1711. — 33. ANTOINE, fils du nº 28, seigneur de Bellerive et de Vallaman, * 1658, bailli de Bipp 1690, directeur des sels 1709, banneret 1719. — 34. ABRAHAM, fils du nº 28, 1660-1748, du Grand Conseil 1691, gouverneur de Königsfelden 1704. — 35. SIGISMOND, fils du nº 29, 1681-1749, capitaine au service de Hollande, économe du chapitre à Berne 1735, colonel et commandant de régiment lors de l'occupation des frontières d'Argovie en 1742. — 36. FRÉDÉRIC, fils du nº 27, capitaine au service de Hollande 1709, bailli de Sumiswald 1719. — 37. FRANÇOIS-LOUIS, fils du nº 31, 1688-1769, bailli de Saint-Jean, membre du Grand Conseil 1727, intendant des bâtiments 1756. — 38. JEAN-BERNARD, fils du nº 33, 1693-1764, capitaine-lieutenant au service de France, bailli de Brandis 1734, banneret 1750. — 39. GODEFROY, fils du nº 33, 1694-1761, bailli de Gottstatt 1737, châtelain de Frutigen 1752. — 40. FRANÇOIS-LOUIS, fils du nº 33, 1699-1761, seigneur de Kehrsatz, du Grand Conseil 1735, administrateur du chapitre de Zofingue 1751, bailli du Freiamt. — 41. ABRAHAM, fils du nº 34, 1700-1775, du Grand Conseil 1735, bailli de Vevey 1740. Entra au service de Hollande, colonel en 1748 et propriétaire du 3e régiment bernois au service de cette puissance. Avoyer de Morat 1760, banneret 1768. — 42. SIGISMOND-EMMANUEL, fils du nº 41, * 1737, avoyer de Berthoud 1779. — 43. ABRAHAM, fils du nº 41, * 1738, capitaine au service de France 1763. Il prit part à la guerre de Sept ans dans le régiment Jenner ; major 1773, colonel du régiment d'Erlach 1779, chevalier du Mérite militaire. Passa au service bernois en 1782. Bailli d'Aubonne 1784, colonel et commandant du régiment de milice de Zofingue 1792. En 1796, il commanda les troupes bernoises chargées de couvrir la frontière argovienne, major-général 1797. — 44. ***Bernard,*** petit-fils du nº 38, 1759-1815, officier de l'artillerie bernoise 1781, participa à la répression des troubles genevois l'année suivante, où il se distingua et fut promu capitaine-lieutenant. En mars 1798, il commanda l'artillerie bernoise à Gümmenen, Laupen et sur la Singine, fut blessé les 3-4 mars. Il passa à la légion de Roveréa, prit part à la bataille de Zurich le 6 juin 1799, fut nommé major et chargé de l'administration des entrepôts de guerre anglais, poste qu'il occupa jusqu'en 1802. Il entra dans un corps de volontaires autrichien et combattit à Austerlitz ; son corps ayant été dissous par la paix de Presbourg, il obtint en 1807 le commandement d'une compagnie d'artillerie au deuxième régiment suisse au service de France, auquel il dut renoncer peu après pour cause de maladie. — 45. BERNARD, descendant du nº 27, * 1773, officier au régiment bernois d'Ernst au service de France, puis en Hollande, † le 5 mars 1798 à Neuenegg comme chef d'une compagnie.

Branche de Villars-les-Moines. — 46. ANTOINE, fils du nº 25, 1627-1674, seigneur de Villars-les-Moines et de Clavaleyres dès 1663, bailli de Moudon 1658. — 47. NICOLAS, fils du nº 46, 1653-1731, seigneur de Villars-les-Moines et de Clavaleyres, bailli d'Avenches 1702. — 48. FRÉDÉRIC, arrière-petit-fils du nº 47, * 1759, avoyer de l'État extérieur 1785, membre du Grand Conseil 1795, tomba le 4 mars 1798 à Fraubrunnen à la tête de sa compagnie. — 49. DENIS-BERNARD-FRÉDÉRIC, petit-fils du nº 48, 1815-1886, chambellan du roi de Bavière 1835, maître des chasses de Napoléon III, baron de l'Empire français 21 juin 1865 (baron de Graffenried-


Antoine de Graffenried (nº 23). D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la ville, Berne.


Antoine de Graffenried (nº 25). D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la ville, Berne.


Emmanuel de Graffenried (nº28). D'après un portrait à l'huile à la Bibl. de la ville, Berne.

Villars), chevalier de la Légion d'honneur 1886. Possesseur des châteaux de Villars-les-Moines et de Carlepont près Compiègne (Oise).

Branche de Kehrsatz. — 50. NICOLAS, fils du n° 25. 1634-1698, seigneur de Kehrsatz, du Grand Conseil 1664, capitaine au service de France, plus tard au service de l'Espagne et de Milan et enfin colonel au service de la république de Venise. — 51. ANTOINE, fils du n° 50, 1662-1712, bailli de Saint-Jean 1709. — 52. VINCENT, fils du n° 50, 1664-1717, officier au service de Hollande, se distingua au siège de Lille en 1708, quitta le service en 1715 avec le grade de major. — 53. ÉDOUARD, descendant du n° 51, * 1837, entra au service de Naples, plus tard du royaume d'Italie ; major-général, commandant du district militaire de Tarente, chevalier de l'ordre de la couronne, quitta le service avec pension en 1900, † 1909.

Branche de Burgistein. — 54. EMMANUEL, fils du n° 28, seigneur de Burgistein et de Schöneck, coseigneur de Gurzelen et de Seftigen par son mariage avec Juliana de Watteville-Burgistein, 1665-1738, du Grand Conseil 1701, bailli de Bipp 1708, du Petit Conseil 1732. — 55. EMMANUEL, petit-fils du n° 54, 1726-1787, du Grand Conseil 1764, bailli de Schenkenberg 1773, membre de la Société économique, membre et en 1780 président de la Société helvétique ; auteur de publications très estimées sur l'agriculture. C'est sur son initiative qu'une commission du Conseil fut chargée d'étudier les améliorations foncières. — 56. Jean-RODOLPHE, frère du n° 55, 1729-1790, du Grand Conseil 1764, bailli de Fraubrunnen 1781. Acquit en 1751 la baronnie de Blonay dans le Pays de Vaud. — 57. Emmanuel-François-RODOLPHE, fils du n° 56, 1762-1838, entra au service de France, régiment des Gardes-suisses, maréchal de camp et adjudant général du roi Charles X, chevalier de l'ordre du Mérite militaire. Membre du Grand Conseil 1795, adjudant du général de Watteville lors du *Stecklikrieg*, 1802. — 58. EMMANUEL, fils du n° 55, seigneur de Burgistein et de Schöneck, coseigneur de Gurzelen et Seftigen 1763-1842, du Grand Conseil 1795, bailli de Seftigen. En 1818, il refusa l'indemnité qui lui était offerte pour la perte, causée par la révolution, de ses droits seigneuriaux sur Burgistein, comme aussi de renoncer à ces droits eux-mêmes, parce qu'on ne lui avait pas accordé personnellement l'exemption de l'impôt d'habitation. Il renonça seulement à ses droits seigneuriaux sur Gurzelen et Seftigen. — 59. FRANÇOIS-EMMANUEL-ANTOINE, arrière-petit-fils du n° 54, seigneur de Gerzensee, 1767-1837, servit en France, dans le régiment des Gardes-suisses d'Ernst, chevalier de l'ordre du Lys. Il quitta le service en 1791 et devint dans la suite colonel fédéral, directeur de police de la ville de Berne ; c'est en cette qualité qu'il accompagna en 1797, avec le colonel de Wurstemberger et Albert de Haller, le général Bonaparte dans son voyage en Suisse. Commandant de brigade 1815, membre du Grand Conseil 1816. — 60. Wolfgang-CHARLES-Emmanuel, fils du n° 58, 1786-1870, secrétaire du Conseil secret, membre du Grand Conseil 1812, du Petit Conseil 1824, président de la haute cour matrimoniale, chevalier de l'ordre du Lys, † 1870. — 61. Albert-RODOLPHE, fils du n° 58, 1789-1834, entra au service de Bavière, capitaine 1813, après avoir participé entre autres à la bataille de Polosk. Prit en 1814 du service en Hollande, qu'il quitta en 1819 avec le grade de major et se rendit, avec quelques camarades, au Brésil. — 62. David-FRANÇOIS, fils du n° 58, 1790-1847, officier au service d'Angleterre, régiment de Meuron, à Malte, puis au Canada jusqu'à la dissolution du régiment en 1814. Du Grand Conseil 1822, préfet de Signau 1823. — 63. Antoine-FRÉDÉRIC, fils du n° 58, 1792-1871, officier au service d'Angleterre, régiment de Meuron. Après la dissolution de celui-ci, il participa à une expédition de Lord Saltkirk dans l'Amérique du Nord, et revint dans son pays en 1820. Membre du Grand Conseil, préfet du Bas-Simmental 1823. — 64. CHARLES-ANTOINE-LOUIS, fils du n° 58, * 1793, entra en 1814 au service de Prusse et tomba à Ligny le 17 juillet 1815. — 65. CHARLES-GUILLAUME, petit-fils du n° 58, * 1834, D[r] jur., député au Conseil national, au Grand Conseil bernois et au Conseil de la ville de Berne. Secrétaire d'Alfred Escher lors de la fondation de la C[ie] du Nord-Est, il fut chargé en cette qualité des négociations à Berlin et à Rome. Directeur de la banque fédérale à Berne. Il fonda la filature *Felsenau*, le premier grand établissement industriel à Berne. — 66. CHARLES-FRANÇOIS, arrière-petit-fils du n° 55, 1838-1919, ingénieur cantonal bernois, a rendu de grands services lors de la correction des eaux du Jura.

Branche de Worb. — 67. ABRAHAM, fils du n° 21, seigneur de Chivron et Saint-Triphon, devint aussi seigneur de Worb, Wickartswyl et Trimstein par son mariage avec Ursule de Diesbach-Worb, * 1580, du Grand Conseil 1604, bailli de Romainmôtier 1613, capitaine au régiment bernois de Mulinen qui fut envoyé en 1620 dans les Grisons contre les Espagnols ; tomba à Tirano. — 68. CHRISTOPHE, seigneur de Worb, Wickartswyl et Trimstein, fils du n° 67, 1604-1687, servit dans les gardes du corps du prince d'Orange, du Grand Conseil 1633, bailli de Nidau 1642, du Petit Conseil 1651 ; payeur général et inspecteur des milices, colonel commandant le premier régiment du Pays de Vaud 1654, membre du Conseil de guerre 1655, commandant du Pays de Vaud 1659, banneret 1663, commandant en chef des pays de langue allemande 1683. — 69. JEAN-RODOLPHE, fils du n° 67, 1610-1697, seigneur de Chivron et de Saint-Triphon, bailli de Vevey 1654. — 70. CASPAR, seigneur de Worb, Wickartswyl et Trimstein, fils du n° 68, 1632-1682, du Grand Conseil 1664, bailli de Thorberg 1673. — 71. ANTOINE, seigneur de Worb, Wickartswyl et Trimstein, fils du n° 68, 1639-1730, du Grand Conseil 1664, gouverneur d'Aigle 1673, avoyer de Morat 1720. Généalogiste distingué, il fut le collaborateur de Bucelin ; président d'une Société helvétique, membre correspondant de la Société anglaise des sciences. — 72. ABRAHAM, fils du n° 68, 1644-1675, chambellan en 1665 du prince-électeur Jean-Georges III de Saxe, capitaine des gardes du corps et chevalier de l'ordre du prince-électeur 1669. Rentré au pays, il fut membre du Grand Conseil en 1673. — 73. JEAN-FRÉDÉRIC, arrière-petit-fils du n° 71, 1746-1817, du Grand Conseil 1775, bailli de Sumiswald 1782, membre du gouvernement sous l'Acte de médiation. — 74. JONATHAN, arrière-petit-fils du n° 71, * 1770, entra au service de France, colonel commandant le 3[e] régiment suisse, fit en cette qualité la campagne de Russie et tomba à la Bérésina en 1812. — 75. Sigismond-RODOLPHE, fils du n° 73, * 1780, entra en 1799 dans la légion de Rovéréa, fit les campagnes de 1799 et 1800. Colonel en 1813 et commandant du 4[e] bataillon d'élite bernois, membre du Grand Conseil 1814, préfet de Fraubrunnen 1821-1830. La révolution de cette année-là mit fin à son activité publique. La branche de Worb est éteinte en Suisse ; elle subsiste encore aux États-Unis dans le rameau des landgraves.

Rameau des landgraves. — 76. **Christoph**, fils du n° 71, 1661-1743, *Magister artium* de l'université de Cambridge 1682, bourgeois d'honneur de Londres. Il passa à Paris et revint à Berne. Du Grand Conseil 1691, *Gleitsherr*, bailli d'Yverdon 1702. Quelques années plus tard il retourna à l'étranger et prit part à une entreprise de colonisation de l'Amérique du Nord. En vertu de privilèges royaux, les *Lords Proprietors* de la Caroline le nommèrent en 1709 landgrave héréditaire de cette province, nomination qui fut ratifiée par la couronne d'Angleterre. Il reçut en outre les titres de baron de Bernburg et de chevalier de l'ordre du Cordon Pourpre. Graffenried se rendit en 1710 dans sa province, où il fonda la même année, entre les rivières Trent et News, la ville de *New Bern*, qui comptait, en 1905, 13 000 hab. En 1713, Graffenried revint en Europe dans l'espoir d'obtenir de nouvelles ressources pour son entreprise qui avait à lutter contre de grosses difficultés, mais il ne trouva pas auprès du roi George I[er] les mêmes secours qu'auprès de son prédécesseur. Il revint en Suisse, prit possession des seigneuries de Worb, Wickartswyl et Trimstein en 1722, mais les céda à son fils cadet en 1740. † en 1743. — 77. FRANÇOIS-LOUIS, fils du n° 76, seigneur de Worb, Wickartswyl et Trimstein, 1703-1754, du Grand Conseil 1745, bailli de Baden 1749.

— 78. CHRISTOPHE, fils du nº 76, 1691-1744, fut envoyé en Amérique en 1713, tandis que son père revenait au pays ; il s'établit dans la Virginie. Dans sa descendance, qui est encore très nombreuse aux États-Unis, il faut citer : — 79. EDWIN, 1823-1902, médecin dans l'armée des États-Unis, plus tard gouverneur de New Mexico. — 80. CLARE, 1849-1921, femme de lettres, s'occupa de questions sociales, entreprit, sur l'ordre du gouvernement, plusieurs voyages en Europe pour y étudier les questions d'éducation. — 81. REESE-CALHOUN, 1859-1902, avocat très connu sous le surnom de *The Black Eagle*, fut élu au Congrès en 1895.

Bibliographie. FRB VIII. — Zeerleder : *Urkunden für die Gesch. der Stadt Bern* II, 90. — *Nbl. des hist. Vereins Bern*, 1896, 1897. — A. Zesiger : *Die Stube zum Mittlen Löwen. — Deliciae Urbis Bernae. — LL. — LLH.* — E. de Rodt : *Abrégé d'une hist. généal. de la maison de Graffenried* (mns. à la Bibl. Mülinen, Berne). — Brunner : *Taschenbuch der Adeligen Häuser* 1888. — *AGS* I, II. — Vallière : *Honneur et Fidélité.* — E. Frey : *Le Suisse sous les drapeaux.* — Chronique, généalogie et documents en mains de la famille. — M. v. Stürler : *Berner Geschlechter* (manuscrit à la Bibliothèque de Berne). [Victor de GRAFFENRIED.]

GRAFFINA, GUSTAVO, * à Chiasso, 15 avril 1856, Dr jur. Publia dès 1881 la *Rivista di giurisprudenza*, qui succédait au *Repertorio di giurisprudenza patria* ; chef de bureau à la chancellerie fédérale 1884-1894, secrétaire, puis chargé d'affaire à la légation suisse de Rome 1894-1895, secrétaire du Département politique fédéral 1895-1912. Il fut appelé de 1915 à 1920 à la légation suisse à Berlin pour s'occuper de la protection des intérêts italiens en Allemagne. En 1912 et 1920, le département politique fédéral le chargea de faire le recueil des actes importants concernant les rectifications des frontières suisses. — *Presse suisse.* — *BStor.* 1894. [C. T.]

GRAFSCHAFT. Nom donné à la partie des communes d'Oberglatt et Niederglatt (Zurich) située sur la rive droite de la Glatt, parce que lors de l'alliance de Zurich avec le duc Frédéric III d'Autriche en 1442, il fut décidé que tout le territoire à droite de la Glatt ferait partie du comté de Kibourg. — Voir art. NIEDERGLATT et OBERGLATT. [HILDEBRANDT.]

GRAFSTAL (C. Zurich, D. Pfäffikon, Com. Lindau). Vge et Com. civile. En 745, *Craolfestale. Armoiries* : de gueules à trois feuilles de trèfle tigées d'or issant de trois monts de sinople et surmontées d'une étoile d'argent. Les couvents d'Einsiedeln et de Töss y avaient des biens. Le village dépendit au spirituel d'Illnau jusqu'en 1711, puis de Lindau. La Kempt attira l'industrie de bonne heure (impression des cotonnades, teinturerie en rouge) ; du moulin à pilons sortit de nos jours de Kemptthal la grande entreprise de denrées alimentaires Maggi (voir cet art.). *Population* : 1836, 166 hab. ; 1920, 713 (dont Grafstal 317 et Kempttal 312). Concernant la mention d'un château, voir *MAGZ* XXIII. — *UZ* I, III, IV. — Renseignements de K.-G. Müller, Kempttal. [L. FORRER.]

GRAMMATIUS, signe comme évêque d'Avenches au concile de Clermont en 535, comme évêque de Windisch aux conciles d'Orléans de 541 et 549. — Voir Besson : *Origines.* — Duchesne : *Fastes épiscopaux* III. [M. R.]

GRAMMONT, HUMBERT de, † 1135, issu d'une ancienne famille du Bugey, Grammont ou Grandmont, dont les *armoiries* étaient : de gueules au lion d'argent. Il fut d'abord chanoine de Genève et succéda comme évêque à Guy de Faucigny en 1123. Il conclut avec Aymon, comte de Genève, un traité en 1124 appelé accord de Seyssel, par lequel le comte de Genève reconnut la souveraineté du prince-évêque. — Voir Gautier : *Hist. de Genève.* — Fleury : *Hist. de l'Église de Genève.* — Spon : *Hist. de Genève.* — *Armoriaux.* — [A. de M.] — GIRARD, seigneur de Montferrand et de Montgriffon en Bugey, épousa, vers 1328, Isabelle, fille de Pierre de Gruyère, qui lui transmit en 1330 son titre de coseigneur de Corbières. Ce titre fut porté ensuite par les trois fils de Girard : Girard, † 1374-1375 ; Hugues, † 1375 et Geoffroi. — Voir Hisely : *Hist. du comté de Gruyère* I. — Courtray : *Une affaire mystérieuse*, dans *Bull. de la Soc. Gorini* 1920-1924. [J. N.]

GRAMMONT. Gabriel-Philibert de Jouxde Binant, comte de Grammont, épousa en 1699 Marguerite-Eugénie († 1705), fille de Charlotte d'Achey, dame de Gorgier, et en 1713 Jeanne-Louise-Philippe, comtesse de Poitiers. La baronne d'Achey († 1718) donna Gorgier, par disposition testamentaire, au comte de Grammont et à la comtesse de Poitiers. L'investiture eut lieu en 1721, après un long procès, notamment contre Jacques-Philippe d'Estavayer. Grammont mourut en 1730, et sa fille Marie-Charlotte (1718-1749) fut investie de sa part de Gorgier ; elle épousa en 1747 Jean-Antoine, marquis de Cheyla, et succéda la même année dans la part de sa mère sur Gorgier. Elle-même mourut deux ans plus tard, sans postérité, de sorte que la seigneurie de Gorgier sortit de cette famille. — Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, IIe série. [L. M.]

GRANCIA (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1460 *Granza* ; 1599 *Legrancia* ou *Lagrancia*. Grancia est mentionné en 1187 ; en 1501, il fut dévasté par les Suisses en guerre contre les Français occupant le Luganais. Il fut érigé en commune en 1825, détachée de celle de Carabbia. Un décret du 19 déc. 1852 établissait à Grancia le siège de la justice de paix du cercle de Carona. La paroisse date de 1670. Auparavant Grancia relevait au spirituel de San Pietro Pambio et ensuite de Carabbia. L'église de San Carpoforo était encore soumise à San Pietro Pambio en 1591 ; elle venait d'être construite sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. *Population* : 1591, 75 hab. ; 1801, 79 ; 1920, 117. Registres de baptêmes dès 1652, de mariages dès 1672, de décès dès 1671. — Monti : *Atti.* — *LL.* — Sarinelli : *Note stor. sulla parrochia di San Siro in Carabbia.* [C. T.]

GRANCY (C. Vaud, D. Cossonay. V. *DGS*). Com. et Vge. Vers 1150 *Granci* ; 1202 *Grantie*. On a trouvé à Grancy d'importantes ruines de villas romaines. Au moyen âge, il dépendait de la baronnie de Cossonay et fut constitué en 1696 en seigneurie distincte en faveur d'Henri de Senarclens, dont les descendants l'ont possédé jusqu'à la Révolution. L'église de Grancy est mentionnée en 1228 ; elle a été reconstruite au XVIIIe s., mais conserve un portail du XVe s. Lieu d'origine du Dr Tissot et du landammann Pidou. Registres de baptêmes dès 1620, de mariages dès 1651, de décès dès 1744. — *DHV.* [M. R.]

GRAND. Nom de famille des cantons de Fribourg du Valais et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. GRAND, GRANDIS, GRANT. Familles de Fribourg, Écuvillens, Farvagny, Treyvaux, Cormanon, etc. Une famille Grand, originaire d'Avry-sur-Matran, citée en 1320, vit plusieurs de ses membres entrer dans la bourgeoisie de Fribourg aux XIVe et XVe s. Dès le milieu du XVe s., une branche de cette famille prit le nom d'Avry. *Armoiries* : échiqueté d'argent et de gueules au pal d'or chargé d'une marque de maison de sable accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Les familles Grand, actuellement existantes, sont originaires d'Albeuve, de Semsales, de Romont, de Vuisternens-en-Ogoz et de la Tour-de-Trême.



I. Celle d'Albeuve, citée en 1389, porta le nom de Besson, puis les noms de Besson et de Grand indifféremment au XVIe s. et adopta définitivement celui de Grand dès le XVIIe s. Elle fournit des lieutenants de baillis, mestraux, etc.

II. Celle de Semsales, qui apparaît déjà en 1367, a donné plusieurs lieutenants de baillis, mestraux, notaires, prêtres.

III. Celle de Romont, citée dès le XVIe s., a fourni plusieurs juristes et magistrats distingués dont — 1. ***Louis,*** * 1843-1909, avocat 1869, président au tribunal de la Glâne 1871-1909, député au Grand Conseil 1871, président de ce corps 1893, 1896, 1898, 1902, notaire 1875, conseiller communal de Romont 1871-1903, conseiller et président de paroisse, un des fondateurs du Cercle catholique de la Glâne et de l'hospice

de district, député au Conseil national 1872-1902, membre de la commission permanente des chemins de fer, prit une part active aux grandes luttes politiques lors de la revision de la Constitution fédérale, président de la Cour d'assises du 1er ressort, 1883-1909. — 2. EUGÈNE, fils du nº 1, * 1870, avocat 1897, député au Grand Conseil dès 1909, président de ce corps 1913, 1920, député au Conseil national depuis 1902. — 3. CHARLES, fils du nº 1, 1876-1921, notaire 1903, secrétaire du Grand Conseil 1900, juge au tribunal de la Glâne 1913-1921, lieutenant de préfet de la Glâne 1909-1921, conseiller communal de Romont 1903, syndic dès 1917.

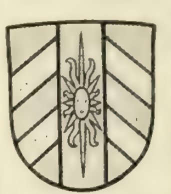

Louis Grand.
D'après une photographie.

IV. Celle de Vuisternens-en-Ogoz, citée au XVIIIe s., a donné plusieurs prêtres. — ADOLPHE-LÉON, 1857-1911, prêtre 1881, vicaire à Genève 1881-1891 ; curé de Montreux 1891-1911, prélat de Sa Sainteté ; agrandit l'église de Montreux, construisit les écoles, le presbytère et des salles de conférences à Montreux ; créa les stations catholiques de Caux, Glion, Les Avants et Villeneuve. — *Liberté* 1911, nº 260. — *Status cleri*. — Voir P. Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le C. de Fribourg* 81. — Dellion : *Dict.* IX, 85. — Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — *Étren. frib.* 1910, *La Liberté* 1909, nos 61, 62, 102 ; 1921, 185. — *AF* XI, 73-75. — Archives d'État de Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton du Valais.** GRAND, GRANDIS, MAGNIN, dit DE CLA, plus tard DE CLAVIBUS. Famille bourgeoise de Loèche, attestée dès le XIIIe s. — PETER, de Loèche, * 1480, étudiant à Cologne 1496, recteur à Sion et curé à Chalais 1500, chapelain de l'évêque M. Schiner et chanoine de la cathédrale de Sion 1501, juge d'instruction et en 1509 défenseur de la foi dans le procès Jetzer. Il travailla à plusieurs reprises auprès des Confédérés et à la cour de Rome comme secrétaire du cardinal Schiner ; reçut de Léon X le titre de protonotaire apostolique et de camérier papal. † à Rome le 14 juillet 1516. — *BWG* VI, 84. — ALFRED, de Loèche, * 6 juin 1881, prêtre 1907, professeur à Brigue dès 1909, auteur de *Der Anteil des Wallis an den Burgunderkriegen* ; *Walliser Studenten auf auswärtigen Hochschulen* ; *Heilige Funken* ; *Genta*, etc. [D. I.]

C. **Canton de Vaud.** Nom de diverses familles ayant joué un rôle important à Lausanne. A la plus ancienne appartiennent — 1. JEAN, avocat, cosyndic de Lausanne pendant les guerres de Bourgogne en 1475. — 2. JEAN, † 1548, fils du nº 1, chanoine de Sion 1501, official de Sion 1501, chanoine de Lausanne 1505 et de Fribourg 1530, protonotaire apostolique, juge à la dispute de Berne en 1528, se retira, après l'établissement de la Réforme à Lausanne, à Évian, puis à Sion où il mourut. — 3. GIRARD, cousin du précédent, avocat, l'un des principaux conseillers de la ville de Lausanne dès 1518 et l'un des chefs du parti conservateur, syndic en 1523. Négocia en 1536 avec les Bernois, bourgmestre intérimaire en 1540, † avant 1574. Cette famille paraît s'être éteinte dans les petits-enfants de Girard. A une autre famille appartenait — ÉTIENNE, aubergiste du Lion d'Or, syndic de Lausanne en 1526, qui contribua fortement en 1525 à la signature de la combourgeoisie avec Berne et Fribourg, encore membre du Conseil en 1543. Deux autres conseillers lausannois de la même époque, du nom d'Antoine, venaient l'un de Semsales, l'autre de Neuchâtel.

Une autre famille, originaire de Vullierens, où elle est propriétaire en 1500 et lui donna des syndics en 1574 et 1604, se fixa à Lausanne, où elle fut admise à la bourgeoisie en 1679. *Armoiries* anciennes : d'azur à un arbre arraché de sinople, tigé d'or accompagné en chef d'un soleil d'or.



Vers 1700, le juge Jean-François Grand prit des *armes* ayant appartenu à une des anciennes familles Grand de Lausanne : de gueules à deux chevrons d'or, au pal d'azur chargé d'un soleil d'or brochant sur le tout. Ces armoiries sont encore portées par ses descendants les Grand d'Hauteville et les Grand d'Esnon. — 1. JEAN-NICOLAS, 1649-1714, membre du Conseil des Deux-Cents 1701. — 2. MARC, 1651-1731, du Conseil des Soixante 1720. — 3. JEAN, 1688-1756, du Conseil des Soixante 1720. — 4. JEAN-FRANÇOIS, 1689-1774, du Conseil des Deux-Cents 1711, châtelain de Saint-Sulpice 1722, du Conseil des Soixante 1723, lieutenant fiscal 1729, juge de la justice inférieure de Lausanne 1758. — 5. ISAAC-JEAN-GEORGES-JONAS, major du district de Nyon vers 1760, banquier à Lausanne, puis à Amsterdam, trésorier de la cour de France à Amsterdam, chevalier de l'ordre de Wasa à la suite d'une mission financière en Suède 1772 ; il fut un des fondateurs et le premier président du Club de 1789 à Paris, un des trois commissaires nommés par le roi Louis XVI pour former le département de l'Yonne, et devint colonel de la Garde Nationale de Joigny en 1790. — 6. RODOLPHE-FERDINAND, 1726-1794, banquier à Paris et un des fondateurs de la Caisse d'Escompte. — 7. GEORGES-FRANÇOIS, capitaine au service de la Compagnie des Indes anglaises, épousa Noëlle-Catherine Worlée, dont il divorça et qui devint en 1802 la femme du prince de Talleyrand. — 8. JEAN-FRANÇOIS-PAUL, 1752-1829, banquier à Paris, créé baron par Louis XVIII en 1819 ; souche de la branche d'Hauteville et de la branche éteinte de Valency. — 9. HENRI-MAXIMILIEN-Elisabeth-Marguerite, 1757-1827, créé baron par Louis XVIII en 1816, souche de la branche française d'Esnon. — 10. DANIEL, 1761-1818, trésorier de France et banquier de la cour de Suède à Amsterdam, chevalier de l'ordre de Wasa, acquit la baronnie de Saint-Légier et la seigneurie d'Hauteville à la suite de son mariage avec Victoire Cannac de Saint-Légier 1794, membre du Grand Conseil vaudois et syndic de Saint-Légier-La Chiésaz en 1815. — 11. ERIC-LOUIS-MAGNUS, 1786-1848, secrétaire de légation à Paris 1808-1811, juge du district de Vevey 1815-1822, membre du Grand Conseil 1817, lieutenant-colonel 1821, syndic de Saint-Légier-La Chiésaz 1823. — 12. FERDINAND-DANIEL, 1790-1870, mousquetaire gris 1815, chevalier de la Légion d'honneur 1815, capitaine-lieutenant aux Gardes-suisses 1816, et capitaine de voltigeurs 1818. — 13. PAUL-DANIEL-GONZALVE, 1812-1889, syndic de Saint-Légier-La Chiésaz 1842, membre du Grand Conseil 1843. — 14. PAUL-FERDINAND, 1822-1898, lieutenant de grenadiers au 4me régiment suisse au service de Naples 1846, chevalier de l'ordre de Saint-Georges et décoré de la médaille de Sicile, colonel vaudois 1868, commanda en 1870 la VIIIe brigade d'infanterie à l'occupation de Porrentruy, membre du Conseil communal de Lausanne 1858, municipal 1867, député à la Constituante 1861 et au Grand Conseil 1862-1874. — 15. CHARLES-ANTOINE, 1850-1914, commandeur de la Légion d'honneur, général de brigade français, tué à la bataille de Vigneulles-lès-Hattonchatel (Meuse), le 21 septembre 1914. — Voir W. de Severy dans *AHV* 1914 et


Isaac-Jean-Georges-Jonas Grand d'Hauteville.
D'après un portrait à l'huile.

1925. — Paléologue dans *Revue des Deux Mondes* 1924 (sur Mme Talleyrand-Grand). [W. C.]

A la famille Grand, de Féchy, se rattache JOHN Grand-Carteret, * 1850, devenu Français, qui a publié nombre d'écrits politiques et d'albums de caricatures. [M. R.]

GRANDCHAMP (C. Vaud, D. Vevey. V. *DGS*). Terrain entre Chillon et Villeneuve, que l'évêque de Sion donna en 1005 à celui de Genève. En 1195, il appartenait au comte Thomas de Savoie, qui le donna aux moines de Hautcrêt à la condition d'y planter la vigne. Il y avait là une tour qui défendait l'entrée de la cluse de Chillon, avant la construction du château de ce nom. Aujourd'hui, vignoble et fabrique de chaux et de ciment ; un moulin à gypse y existait au XVIIIe siècle déjà. — *DHV*. [M. R.]

GRANDCHAMP. Famille vaudoise, mentionnée dès le XVe s. dans la paroisse de Villette et qui a donné toute une série de vignerons au Dézaley. [M. R.]

GRAND CLOS (C. Vaud, D. Aigle). Domaine seigneurial de la commune de Rennaz qui appartenait aux Duin au XVe s., au châtelain Bouvier en 1588, et où habitèrent le poète allemand Matthison, Naundorf, ainsi que lord Kitchener, alors que celui-ci étudiait. — *RHV* 1902. [M. R.]

GRANDCOUR (C. Vaud, D. Payerne. V. *DGS*). Com. et Vge. Au XIe s. *(In) Grandi Curia*; en 1212 *Grancort*. Grandcour fut déjà habité sous les Romains. Au moyen âge, il formait une seigneurie mouvante de l'évêque de Lausanne, propriété des Cossonay-Prangins, puis en 1293 des Savoie qui l'inféodèrent en 1311 aux Grandson et la reprirent en 1397. Sous les Prangins déjà, Grandcour avait été fortifié, et Louis de Savoie concéda aux bourgeois les franchises de Moudon. En 1450, Grandcour fut cédé à François de Gruyère, en 1473 à Philibert de Compey, en 1528 à Georges de Rive, gouverneur de Neuchâtel. Les Diesbach, les Estavayer, les Sinner, les Labat possédèrent la seigneurie sous le régime bernois. Le vieux château était démantelé en 1681 ; sa tour fut démolie en 1842. Abraham Sinner construisit vers 1740 le château actuel. Grandcour faisait et fait partie de la paroisse de Ressudens, mais il avait au moyen âge une chapelle dédiée à saint Nicolas, qui a été remplacée par un temple moderne. Un prédicant y fut installé en 1538. Patrie de l'historien Ruchat. — *DHV*. [M. R.]

GRANDE-BRETAGNE. A. RELATIONS POLITIQUES. 1. *Moyen âge (614-1514)*. Les premières relations entre la Grande-Bretagne et la Suisse furent d'ordre religieux et commercial. Elles entraînèrent à leur suite des mesures d'ordre politique. Au passage des cols alpestres, des pèlerins anglo-saxons et scandinaves qui se rendaient à Rome, et des marchands avaient été dépouillés par des brigands et accablés de droits de péage. Kanut-le-Grand, roi de Danemark, Norvège et Angleterre, qui accomplit lui-même en 1027 un pèlerinage et franchit le Mont-Cenis ou le Grand-Saint-Bernard, intervint et obtint que ses sujets pussent circuler sans être imposés ni inquiétés. Le 4 avril 1070, Ermenfried, évêque de Sion, couronna Guillaume-le-Conquérant, en qualité de légat du pape. En 1513 enfin, Matthieu Schiner, l'ami de Wolsey, se rendit à Londres pour inciter l'Angleterre à engager la lutte contre la France. — Voir Œhlmann : *Die Alpenpässe im Mittelalter*, dans *JSG* 1878. — Coolidge : *Some Links between English and Early Swiss History*, dans *English Historical Review* I. — Le même : *Two Bishops of Sion in England*, ibidem II. — Le même: *Swiss Travel and Swiss Guide-Books*.

2. *De Marignan à la guerre de succession d'Espagne (1515-1714)*. Les démarches de Schiner furent couronnées de succès. De juillet 1514 à avril 1517, l'humaniste Richard Pace, secrétaire privé d'Henri VIII et homme de confiance du cardinal Wolsey, fut envoyé par l'Angleterre en Suisse. De concert avec Schiner, qui avait brigué la dignité d'évêque d'York, il travailla, mais en vain, à cimenter une alliance entre son pays et la Confédération. La reine Élisabeth, de son côté, exhorta de 1583 à 1590 les XIII cantons à rester unis et les conjura de défendre Genève contre les convoitises espagnoles et savoyardes. Ses successeurs entretinrent des relations politiques et religieuses suivies avec notre pays. Sous Jacques Ier et Charles Ier, les intérêts anglais furent défendus par Isaac Wake et Olivier Flemming. Wake combattit l'influence de l'ambassadeur espagnol Casati ; il scella une alliance entre Berne et la Savoie en 1617 et voulut entraîner les cantons protestants à soutenir les revendications de Frédéric, beau-fils de Jacques Ier, sur le Palatinat. En 1625 et 1626, il tenta de soustraire les III Ligues grisonnes à l'influence hispano-autrichienne. Pendant le ministère de Flemming, les cantons protestants s'efforcèrent sans succès de s'interposer entre Charles et les Écossais et de conjurer la guerre civile (1639-1642). Une intervention postérieure de 1652 à 1654 fut plus fructueuse ; grâce à l'habileté de Johann-Jakob Stockar, délégué des cantons réformés, la paix fut conclue entre l'Angleterre et la Hollande. Bien disposé pour les protestants suisses, Olivier Cromwell veilla à ce qu'aucune puissance ne profitât des troubles où la Confédération se débattait pendant la Guerre des Paysans de 1653 ; il envoya en mai 1654 John Pell en Suisse avec mission d'empêcher une alliance franco-suisse et d'élaborer un pacte entre notre pays et l'Angleterre ; il appuya l'aide que les cantons protestants portèrent aux Vaudois du Piémont, et dans la première guerre de Villmergen, il envoya aux réformés un fort secours en argent. Au retour des Stuart, les relations entre les deux pays se relâchèrent. La cour d'Angleterre vit avec mécontentement la république de Berne offrir un asile dans le Pays de Vaud à Edmond Ludlow et à 9 régicides en 1660.

L'avènement de Guillaume d'Orange rapprocha l'Angleterre de la Suisse. Guillaume III, en guerre contre la France, chercha à s'attacher les Suisses par une alliance et des enrôlements ; en 1689, il dépêcha à cet effet Thomas Coxe en Suisse. Les efforts de ce dernier pour détruire l'influence de la France furent vains. Par contre, la politique anglaise, dès 1691, parvint à contrecarrer les desseins de la France sur la succession de Neuchâtel. Guillaume d'Orange, qui se trouvait investi des anciens droits des comtes de Chalon à la suzeraineté de Neuchâtel, les céda en 1694 à l'Électeur de Brandebourg. A la mort de la duchesse de Nemours en 1707, Frédéric de Prusse se porta prétendant à la souveraineté de Neuchâtel, appuyé par l'Angleterre et son ministre Stanyan, auquel on doit un *État de la Suisse en 1714*. Ce dernier présenta en 1707 plusieurs mémoires pour soutenir les droits du roi de Prusse. Pendant la guerre de succession d'Espagne, où 11 000 Suisses combattirent dans les rangs anglais et autrichiens, les ministres William Aglionby (1702-1705) et Abraham Stanyan (1705-1713) avaient mission de gagner la Suisse à la cause des alliés et d'obtenir pour leurs troupes le libre passage à travers la Confédération, notamment à travers les cols des Grisons. Le gouvernement britannique était en outre représenté auprès des III Ligues grisonnes par un agent diplomatique, Francis Manning. Celui-ci fut un champion actif du conseiller Thomas Massner, partisan de l'Autriche, lors de la querelle dite *Massnerhandel* (1710-1711). Les partisans de la France se vengèrent en attaquant aux bains de Pfäfers, vers la fin de mai 1711, le représentant anglais Manning, qu'ils mirent fort mal en point. Réparation lui fut accordée, après le rappel de Stanyan, par l'octroi du poste de ministre anglais près la Confédération (1716-1721). Pendant la guerre du Toggenbourg, 1712, Stanyan, servit encore les cantons réformés, comme Palmerston devait le faire plus tard dans le Sonderbund, en leur conseillant de vider leur différend avec les catholiques avant que la France et l'Autriche, occupées par leurs propres guerres, ne pussent s'immiscer dans les affaires de la Confédération. — Voir W. Œchsli : *England und die Schweiz*, tirage à part de *NZZ* 1919. — Gisi : *Beziehungen zwischen der Schweiz und England in den Jahren 1515-1517*, dans *Arch. SG* XV. — Karl Stehlin : *Diplomatische Verbindungen Englands mit der Schweiz im 16. und 17. Jahrh.*, dans *BVG Bas.* VII. — Alfred Stern : *Die reform. Schweiz in ihren Beziehungen zu Karl I. von England*, dans *JSG* 1878. — Le même : *Sir Oliver Flemmings Bericht über die diplomatischen Gebräuche der Eidgenossen*, dans *ASG* II. — Le même : *Oliver Flemmings*

Depeschen aus der Schweiz, dans *ASG* 1878. — Le même : *Oliver Cromwell und die evang. Kantone der Schweiz*, dans *Sybels Histor. Zeitschrift*, N. S. IV. — Holzach : *Ueber die politischen Beziehungen der Schweiz zu Oliver Cromwell*, dans *BZ* IV et V. — Ischer : *Die Gesandtschaft der protestant. Schweiz bei Cromwell und den Generalstaaten der Niederlande 1652-1654*, dans *AHVB* XXIII. — E.-C. Klinkert : *Die evang. Kantone und die Waldenser in den Jahren 1655 und 1685-1686.* — Robert Vaughan : *The Protectorate of Oliver Cromwell in a series of Letters*, 2 vol. Londres 1839. — Alfred Stern : *Briefe englischer Flüchtlinge in der Schweiz.* — H.-W.-J. Thiersch : *Edmund Ludlow und seine Unglucksgefahrten als Fluchtlinge an dem gastlichen Herde der Schweiz.* — F. Kilchenmann : *Die Mission des englischen Gesandten Thomas Coxe in der Schweiz 1689-1692*, dans *SStG* VI. — R. Feller : *Die Schweiz und das Ausland im Spanischen Erbfolgekrieg.* — A.-J. Sprecher: *Gesch. der Republik der drei Bünde im 18. Jahrh. : der Thomas Massnersche Handel* I, p. 101-180.

3. *De la guerre de succession d'Espagne à la Révolution française (1714-1789).* Après la guerre entreprise contre la prépondérance de la France, la politique de l'Angleterre ne s'occupa plus guère de la Suisse. Ses représentants : Francis Manning (1716-1723), Armand-Louis de Marsay (1733-1738), John Burnaby (1742-1749), Arthur Villettes (1749-1762), Robert Colebrooke (1762-1764), William Norton (1765-1783) et Louis Braun (1783-1792) ne jouèrent pas un rôle important. Dans les luttes constitutionnelles de Genève de 1734 à 1737, le comte Marsay, qui avait été résident anglais à Genève en 1717 déjà et y avait acquis la bourgeoisie, s'interposa soi-disant comme médiateur. En réalité, il était un fervent soutien du parti aristocratique et chercha à faire intervenir Berne et Zurich. Violemment pris à partie par les démocrates pour cette attitude ambiguë, il protesta énergiquement et exigea satisfaction de leurs accusations. A la Diète de janvier 1737, Zurich et Berne intervinrent entre le gouvernement genevois et le diplomate offensé. Celui-ci fut rappelé peu après. Son successeur, John Burnaby, fut moins heureux. Il protesta contre l'asile qu'en 1748 Fribourg avait offert au proscrit Charles-Édouard Stuart. Soutenu par la France, Fribourg déclara, en invoquant sa souveraineté, n'avoir aucun compte à rendre au représentant anglais. En 1756, Charles-Édouard séjourna à Bâle. — Voir Dierauer IV. — *AS* I, VI, 1. — Marsay : *Lettre aux Magnifiques Seigneurs, Sindics et Conseil de la République de Genève, le 5 déc. 1736.* — *Die Schweiz, ein Asyl für die königliche Familie Stuart*, dans *Helvetia*, de Balthasar, II, p. 381.

4. *La Révolution française et le Premier Empire (1789-1815).* La Révolution et les guerres qu'elle déchaîna contre la France firent de la sinécure qu'était la charge d'ambassadeur en Suisse, au dire de Lord Grandville, ministre des Affaires étrangères, un des postes les plus importants de la diplomatie. Comme sous Louis XIV, l'Angleterre tenta de faire sortir la Suisse de sa neutralité. Mais ni lord Robert Stephen Fitz-Gerald, ambassadeur de 1792 à 1794, ni son successeur William Wickham n'y réussirent. Arrivé en Suisse en 1794, ce dernier, ami et protégé de l'avoyer bernois Niklaus-Friedrich von Steiger, travailla à supplanter l'influence de la France et à comprimer l'essor des idées libérales en Suisse. De notre pays, il fomenta des menées royalistes en France. Le Directoire demanda son rappel en automne 1797. Wickham, afin d'éviter des difficultés à la Confédération, quitta volontairement le pays. En son absence, les intérêts anglais furent confiés à James Talbot, à William Mac Intosh et au colonel Robert Craufurd jusqu'au 27 juin 1799, date à laquelle Wickham revint en Suisse pour travailler à restaurer l'ancien état de choses, qu'il estimait seul conforme aux intérêts suisses. C'est pourquoi il soutint financièrement une tentative de soulèvement populaire, fomenté par des émigrants suisses contre la France et la République unitaire helvétique. Secondé par les colonels Robert Craufurd et John Ramsay, il chercha à enrôler des troupes, tandis que le lieutenant-colonel Williams équipait une flotte de guerre sur le Bodan et le lac de Zurich. Se défiant de l'Autriche, l'Angleterre appela les Russes en Suisse. Mais la deuxième bataille de Zurich, des 25 et 26 septembre 1799, décida de la victoire de la France et mit fin à l'influence anglaise en Suisse. La Grande-Bretagne protesta encore contre l'ingérence de Napoléon dans les affaires intérieures de la Suisse et l'imposition de l'Acte de médiation. Pendant les guerres napoléoniennes, l'Angleterre avait à sa solde trois régiments suisses, mais elle ne renoua des relations officielles avec la Confédération qu'après la chute de Napoléon.

Pendant l'été de 1814, Stratford Canning fut envoyé comme ambassadeur à Zurich, où il déploya une bienfaisante activité. Au Congrès de Vienne, l'Angleterre fut au nombre des puissances favorables à la Suisse, quoique Wellington ait voté pour des raisons militaires la cession de la Valteline à l'Autriche. A la demande de l'Angleterre et de la Russie, la déclaration de neutralité perpétuelle de la Suisse fut rédigée en novembre 1815 par Pictet de Rochemont. — Voir Kilchenmann : *Schweizersöldner im Dienste der Englisch-Ostindischen Kompagnie.* — Adolf Bürkli : *Die Schweizer im Dienste der Holländisch-Ostindischen Kompagnie.* — *General Niklaus Franz Bachmann.* — *Das Schweizerregiment von Roll in engl. Diensten.* — *Das Schweizerregiment von Wattenwyl in englischen Diensten*, dans *Nbl. der Feuerwerk-Gesellschaft in Zurich* 1879, 1882, 1893 et 1894. — Oederlin : *Lord Robert Fitz-Gerald, brit. Gesandter in Bern 1792.* — *Corresp. of... William Wickham from the year 1794* (2 vol., Londres 1870). — Charles-D. Bourcart : *William Wickham, brit. Gesandter in der Schweiz*, dans *BZ* VII, 1908. — Felix Burckhardt : *Die schweiz. Emigration 1798-1801.* — Lane-Poole : *Life of Viscount Stratford-Canning* (2 vol. Londres 1888).

5. *Du Pacte fédéral de 1815 à la Constitution de 1848.* C'est à la politique de Stratford Canning, qui resta en Suisse jusqu'en 1819, que l'Angleterre doit d'avoir joui de la pleine confiance de notre pays. L'ambassadeur anglais cultiva l'esprit de concorde entre les Confédérés, appuya de ses conseils et de son action la réforme militaire, mais évita soigneusement toute apparence d'immixtion étrangère. Lui et ses successeurs, qui dès 1822 s'inspirèrent de ses principes, eurent une attitude qui tranchait avec les allures de policiers des représentants des autres puissances, et favorisèrent l'éclosion des idées libérales en Suisse. Tel fut notamment Charles-Richard Vaughan (1823-1825), partisan éprouvé des libéraux, tandis que son successeur, l'aristocrate Algernoon Percy (1825-1832) sympathisait avec les conservateurs, tout en s'abstenant de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Le ministère Palmerston fut favorable aux tentatives libérales et au projet d'une revision de la constitution suisse, quoique le ministre anglais, David-Richard Morier (1832-1848), issu d'une famille vaudoise pieuse, nourrît des opinions très conservatrices. Hostile aux menées des ultramontains comme des radicaux, il servit néanmoins la Suisse en intervenant lors des complications qui surgirent avec l'étranger au sujet de l'expédition de Savoie, des affaires des réfugiés allemands, de l'espion français Conseil et du prince Louis-Napoléon. Lorsque se manifesta, dans les années 1840-1850, la tension politique et religieuse qui devait aboutir à la guerre civile, l'Angleterre se refusa à intervenir en faveur des conservateurs, d'autant plus que dès 1846 Palmerston avait repris le portefeuille des Affaires étrangères et que, succédant à Morier, le jeune et bouillant Robert Peel avait été chargé de représenter l'Angleterre auprès de la Confédération. La diplomatie anglaise sut toujours, avant et pendant le Sonderbund et tant que le sort de la Suisse ne fut pas réglé, écarter toute tentative d'intervention de la France et de l'Autriche. Celles-ci se trouvèrent finalement devant un fait accompli et la répression de leurs propres troubles intérieurs requit alors toute leur attention. — *Bibliographie.* Pour l'époque de la « régénération », voir les différentes histoires suisses avec l'indication des sources. Ouvrages anglais : voir le chapitre des relations littéraires. — En outre : *Memoirs and Letters of Sir Robert Morier* (fils de David-Richard Morier) I, p. 38-60, Londres 1911. — Œchsli : *Die Zürcher Revolution von 1839 in engl. Gesandschaftberichten*, dans *ZT* 1909. — *Correspondence*

relative to the Affairs of Switzerland 1844-1848, Londres 1848. — Heinrich David : *Englands europ. Politik im 19. Jahrh.*, p. 245-286. — R.-H. Vögeli : *Die schweiz. Regeneration von 1830-1840 in der Beleuchtung engl. Gesandtschaftsberichte*, 1924.

6. *De la Constitution de 1848 à nos jours.* Parmi les grandes puissances, l'Angleterre fut la seule à prendre le parti de la Suisse dans l'affaire de Neuchâtel. Par la proclamation de la République, le 1er mars 1848, ce canton s'était en fait détaché de la Prusse. En octobre 1851, Palmerston refusa résolument d'adhérer au plan de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie qui consistait à faire de Neuchâtel un simple État allié de la Suisse sous la suzeraineté du roi de Prusse. De même la tentative de Frédéric-Guillaume IV, en décembre 1853, d'obtenir la restitution de Neuchâtel pour prix de sa neutralité dans la guerre de Crimée, ne trouva aucun écho auprès de Clarendon, alors ministre des Affaires étrangères. Lorsque le Conseil fédéral, après l'échauffourée royaliste du 3 septembre 1856, chercha une solution à la question de Neuchâtel, l'Angleterre, à l'encontre des grandes puissances, n'exigea pas la libération sans condition des prisonniers royalistes ; elle estima qu'elle pouvait avoir lieu contre la reconnaissance de l'indépendance de Neuchâtel. Le premier ministre lord Palmerston déclara au roi de Prusse qu'il ne pouvait, au mépris de la volonté des Neuchâtelois, reconnaître ses droits princiers, basés sur des traités vieillis et, le 2 janvier 1857, Clarendon fit exprimer au président de la Confédération, par l'entremise de son représentant en Suisse, Gordon, son admiration pour la ferme contenance de notre pays. Il fit tout pour éviter une guerre et pour que la Suisse conquît ses droits en paix. — Voir Œchsli : *England und die Schweiz.* — Vargas : *L'affaire de Neuchâtel.*

Dans l'affaire de la Savoie en 1860, l'Angleterre oscilla entre le désir de ménager la France et celui de respecter le pacte de 1815, qui englobait le Nord de la Savoie dans la neutralité suisse. L'attitude du ministre des Affaires étrangères, lord John Russell, trahit cette irrésolution. Le 15 mai 1860, il manda à lord Cowley, ambassadeur à Paris, que le plébiscite organisé en Haute-Savoie, le 22 avril 1860, sous la pression de la France et qui s'était prononcé en faveur du rattachement à cette puissance, n'avait aucune valeur aux yeux du gouvernement anglais. D'autre part, il craignait, avec le parti whig, d'appuyer les protestations de la Suisse contre cette annexion et le mépris de son droit d'occupation ; il n'osa appuyer la demande du Nord de la Savoie d'être incorporé à la Suisse. Les tories de l'opposition se firent alors les champions des droits de la Confédération. Sir Robert Peel, qui pendant la guerre du Sonderbund avait servi les intérêts des libéraux, prononça devant la Chambre des Communes, le 30 mars 1860, un discours de fervente sympathie pour la Suisse, à la suite duquel il fut fêté à Genève en avril 1860. — Voir *NZZ*, 19 avril 1860. — P. Schweizer : *Gesch. der schweiz. Neutralität*, p. 909.

En décembre 1871 et en juin et septembre 1872, une cour internationale d'arbitrage siégea à Genève pour trancher la question de l'ALABAMA (voir cet article).

Le sort des deux républiques boers pendant la guerre sud-africaine suscita beaucoup de sympathie en Suisse, mais sans que les violentes critiques formulées contre l'Angleterre sortissent du domaine privé et dégénérassent en conflit politique. En mars 1900, le Conseil fédéral déclina l'invitation des républiques boers, qui lui demandaient d'intervenir en faveur de la paix, sachant que le gouvernement anglais n'admettrait la médiation d'aucune puissance. Aussi Frederic St. John, ministre en Suisse de 1893 à 1901, put-il affirmer dans ses *Reminiscences of a retired Diplomat* (Londres 1905, p. 287), que ses rapports avec le gouvernement fédéral furent toujours très cordiaux.

La déclaration de guerre que l'Angleterre adressa à l'Allemagne le 4 août 1914, surprit en Suisse de nombreux touristes anglais que la réquisition militaire du matériel de transport en France et la pénurie de numéraire empêchèrent de regagner leur pays. L'hospitalité qu'ils trouvèrent en Suisse provoqua de nombreux témoignages de remerciements ; les femmes anglaises retenues en Suisse offrirent le 20 août 1914 leur aide aux indigents suisses et la société pédagogique anglaise fit le 19 septembre 1914 un appel en faveur des Suisses nécessiteux d'Angleterre. Par contre la presse anglaise se fit l'écho de nombreuses plaintes contre l'attitude germanophile de la Suisse alémannique, due en bonne partie à la propagande allemande. Un incident désagréable fut soulevé par les aviateurs anglais qui, chargés de bombarder les ateliers Zeppelin de Friedrichshafen, survolèrent le 21 septembre 1914 à l'aller et au retour le territoire de la Confédération. La France et l'Angleterre exprimèrent le 6 décembre 1914 leurs regrets de cette affaire ; l'Angleterre posa la question de la neutralité des airs que le Conseil fédéral trancha par l'affirmative. L'arrestation de quelques journalistes anglais, suspects d'espionnage, provoqua un certain mécontentement et des interpellations à la Chambre des Communes vers la fin de 1915 et au début de 1916. Quatre d'entre eux furent remis en liberté, le cinquième fut expulsé.

En mars 1915, le Conseil fédéral offrit d'hospitaliser les prisonniers de guerre malades. L'acquiescement de l'Angleterre ayant été notifié le 19 avril 1915, un premier convoi de 304 soldats anglais arriva à Zurich le 29 mai 1916 et fut dirigé sur Château-d'Œx. D'autres convois suivirent et furent répartis entre Château-d'Œx et Mürren et dans les stations de moindre importance de Leysin, Interlaken et Lucerne. Au début de septembre 1917, les internés anglais étaient au nombre de 122 officiers, 1749 sous-officiers et soldats, y compris les Australiens et les Canadiens. Les nombreux articles de la presse anglaise et le discours prononcé le 13 août 1916 à Lauterbrunnen par le ministre Grant Duff témoignent de la reconnaissance que l'accueil de la Suisse inspira. Commencé en septembre 1917, le rapatriement des internés fut terminé en décembre 1918 ; une lettre de remerciements du souverain britannique au président de la Confédération y mit le point final. — Voir journaux et brochures de cette époque, entre autres *NZZ*, *Times*, *Morning Post*, *Westminster Gazette*, *New York Herald*, *Daily News*, *Manchester Guardian.* — *Swiss Neutrality. The country of good works 1914-1917* dans *The Times History and Encyclopedia of the War*, partie 163, vol. 13, 2 octobre 1917. — Sir Jacob Preston : *Switzerland and the War*, dans *Contemporary Review*, septembre 1916, p. 155. — *Switzerland and the War*, dans *Contemporary Review*, février 1917, p. 155. — Bishop Herbert Bury : *Impressions of the interned in Switzerland*, dans *Nineteenth century and after*, août 1917, p. 368. — Colonel H. Picot : *The British interned in Switzerland*, 1919. [G. SCHIRMER.]

B. REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE. Jusqu'au milieu du XVIIe s., la Grande-Bretagne n'a pas eu de représentants auprès des cantons suisses ; elle s'est contentée de se faire représenter de temps à autre par des envoyés en missions spéciales et pour des laps de temps assez courts. De 1654 à 1798, et sauf de brèves interruptions, elle a entretenu constamment un agent à Genève ; à Zurich et à Coire des agents ont été envoyés passagèrement. La représentation de la Grande-Bretagne auprès de la Confédération débute en 1689 avec un ministre résident ; elle s'est continuée dès lors, sauf l'interruption de 1799 à 1814.

1514-1522 Knight, William, LL. D., envoyé en mission spéciale.
1514 Woodhouse, Richard, Sir, env en miss. spéc.
1515-1517 Pace, Richard, Sir, Agent en Allemagne, en miss. spéciale.
1616-1618 Wake, Isaac, Sir, ambassadeur à Turin, en miss. spéciale.
1627-1647 Flemming, Oliver, agent à Zurich.
1654-1658 Pell, John, agent à Zurich et à Genève.
1654-1658 Durie, John, agent en miss. spéciale.
1654-1655 Downing, George, agent à Genève.
1655-1658 Morland, Samuel, agent à Genève.
1689-1692 Coxe, Thomas, ministre résident.
1692-1702 Herwart, Philibert d', min. rés.
1695-1710 Perrinet, Gaspard, marquis d'Arzeliers, agent à Genève.

1702-1705 Aglionby, William, min. rés.
1705-1713 Stanyan, Abraham, min. rés.
1715-1717 Ayrolles, James d', min. rés. à Genève.
1716-1721 Manning, Francis, min. rés.
1733-1738 Saint Georges, Armand-Louis de, comte de Marsay, min. rés., dès 1734 min. plénipotentiaire à Genève.
1742-1745 Salis, Jerome de, min. rés. dans les Grisons.
1742-1749 Burnaby, John, min. plén.
1749-1762 Villettes, Arthur de, min. plén.
1762-1764 Colebrooke, Robert, min. plén.
1763-1767 Pictet, Jacques, min. rés. à Genève.
1769-1772 Catt, Jean-Gabriel, chargé d'aff. à Genève.
1772-1774 Pictet, Isaac, min. rés. à Genève.
1765-1783 Norton, William, Sir, min. plén.
1783-1792 Braun, Louis, chargé d'affaires.
1792-1795 Fitz-Gerald, Robert-Stephen, Lord, min. pl.
1795-1797 Wickham, William, min. plén.
1797 Talbot, James, chargé d'affaires.
1798 Talbot, James, min. plén., en miss. spéciale.
1799-1814 Vacant.
1814-1820 Canning, Stratford, Sir, env. extr. et min. pl.
1820-1822 Disbrowe, Edward-Cromwell, chargé d'aff.
1822-1823 Wynn, Henry-Watkin-William, env. extr. et min. plén.
1823-1825 Vaughan, Charles-Richard, env. extr. et min. plén.
1825-1832 Percy, Algernoon, Honorable, env. extr. et min. plén.
1832-1848 Morier, David-Richard, env. extr. et min. pl.
1847-1849 Peel, Robert, chargé d'affaires.
1847-1848 Canning, Stratford, Sir, env. extr. et min. plén. en miss. spéciale.
1849-1851 Lyons, Edmund, Sir, min. plén.
1851-1852 Magenis, Arthur-Charles, min. plén.
1852-1853 Buchanan, Andrew, min. plén.
1853-1854 Murray, Charles-Auguste, Hon., min. pl.
1854-1857 Gordon, George-John-Robert, min. plén.
1858-1859 Harris, Edward-Alfred-John, Honorable, min. plén.
1859-1867 Le même, env. extr. et min. plén.
1867-1869 Lumley, John-Savile, env. extr. et min. plén.
1869-1874 Bonar, Alfred-Guthrie-Graham, env. extr. et min. pl.
1874-1878 Corbett, Edwin, min. rés.
1878-1879 Rumbold, Horace (I), Sir, min. rés.
1879-1881 Vivian, Hussey Crespigny, Hon., min. rés.
1881 Le même, env. extr. et min. plén.
1881-1888 Adams, Francis-Ottiwell, Sir, env. extr. et min. pl.
1888-1892 Scott Charles-Stewart, env. extr. et min. pl.
1893-1901 St. John, Frederick-Robert, env. extr. et min. plén.
1901-1905 Conyngham Greene, William, Sir, env. extr. et min. plén.
1905-1909 Bonham, George-Francis, Sir, env. extr. et min. plén.
1909-1911 Bax-Ironside, Henry-George-Outram, env. extr. et min. plén.
1911-1913 Howard, Esmé-William, env. extr. et min. pl
1913-1916 Grant Duff, Evelyn, env. extr. et min. pl.
1916-1919 Rumbold, Horace (II), Sir, env. extr. et min. plén.
1919-1922 Russell, Theo W. O. V., Honorable, env. extr. et min. pl.
1922-1924 Cheetham, Milne, Sir, env. extr. et min. plén.
1924 Sperling, Roland-Arthur-Charles, env. extr. et min. plén. [C. Bzr.]

C. Relations religieuses. Le début de ces rapports se perd dans la nuit du moyen âge. C'est d'Irlande et de Grande-Bretagne que le christianisme se répandit en Suisse. La légende évoque mainte figure de missionnaires qui vinrent des Iles de l'Ouest : Beatus sur les bords du lac de Thoune, Lucius, sa sœur Emerita, et Sigisbert dans les Grisons, Fridolin à Glaris, sont vraisemblablement les propagateurs de la religion nouvelle dans ces territoires, sans que leur existence soit complètement prouvée. L'histoire ne parle que de Colomban et de saint Gall qui posa en 614 les fondements du couvent de Saint-Gall, et de Fintan, issu d'une noble famille de Leinster et conventuel de Rheinau de 851 à 878. Jusqu'au XII[e] s. les couvents suisses abritèrent des moines écossais qui se distinguèrent dans la peinture et la musique. Des religieux anglais se rendirent aussi de l'Allemagne centrale, notamment de Fulda, dans les cloîtres de la Suisse alémannique. Mais on ne peut affirmer que saint Pirmin, le fondateur du couvent de Pfäfers en 724 et de Reichenau en 728 fût un anglo-saxon. Cependant, les rôles des moines de Pfäfers et de Saint-Gall portent des noms anglo-saxons, l'ordonnance de Bâle et le *Vocabularius St. Galli*, de la 2[me] moitié du VIII[e] s., sont écrits en caractères anglo-saxons ; le premier appendice de ce dernier ouvrage contient un commentaire anglo-saxon (voir W. Braune : *Althochdeutsch und Angelsächsisch*, dans *Beitr. zur Gesch. der deutschen Sprache und Literatur*, vol. 43, p. 361). La notoriété dont jouissait Saint-Gall jusqu'en Angleterre décida le roi Aethelstan (925-941) à se faire recevoir, avec les dignitaires de son église, dans la confrérie de la célèbre abbaye, par l'entremise de l'évêque Keonowald, qu'il délégua en 929 à Saint-Gall. Gregorius, abbé d'Einsiedeln (964-996), fut probablement un frère d'Aethelstan, tandis qu'on attribue la fondation du couvent de Münsterlingen à sa sœur Angela. A Neuchâtel a vécu un saint anglais, Guillaume († vers 1234), et des réminiscences anglo-saxonnes se retrouvent encore à Sarmensdorf en Argovie.

La Suisse n'entra en contact plus étroit avec l'Angleterre et l'Écosse qu'à l'époque de la Réformation. Le rapprochement entre l'église anglicane et les réformés suisses est imputable en grande partie aux séjours que de nombreux et notables théologiens anglais firent en Suisse dans la deuxième moitié du XVI[e] s. De 1547 à 1549, Zurich abrita John Hooper, que ses convictions conduisirent au bûcher en 1555. Sous le règne de Marie Tudor la catholique (1553-1558), une foule de réfugiés prirent le chemin de la Suisse. Plusieurs d'entre eux devaient par la suite s'élever aux plus hautes dignités dans leur pays ; tels furent John Jewel (plus tard évêque de Salisbury), John Parkhurst (évêque de Norwich), James Pilkington (évêque de Durham), Edwin Sandys (évêque de Worcester, puis de Londres), Robert Horn (évêque de Winchester), auxquels se joignit Francis Russell, comte de Bedford, issu de la plus haute aristocratie. Tous ont exprimé en de nombreuses lettres leur reconnaissance pour l'hospitalité qui leur fut offerte par Heinrich Bullinger, Bibliander, Gwalter, Pellikan, Lavater. En retour ils favorisèrent le séjour en Angleterre de jeunes Suisses comme Stumpf, Gwalter, Zwingli, von Ulm, Huldrich, Fabricius, Bullinger, le baron de Sax et Forsteck, etc. Grâce à l'intervention du doyen Haller, de Berne, Vevey et Aarau ouvrirent leurs portes aux réfugiés. De la fin de 1557 à janvier 1559, 25 familles anglaises s'établirent à Aarau ; l'église Sainte-Ursule fut mise à leur disposition. Genève fut pour les Anglais et les Écossais une place de refuge encore plus importante que Zurich. C'est de la cité de Calvin en effet que le presbytérianisme se répandit non seulement en Europe, mais encore dans l'Amérique du Nord. John Knox, le réformateur de l'Écosse, séjourna à Genève de 1554 à 1559 ; William Whittingam, John Bodley, William Williams, Rowland Hall, Christopher Goodman, John Baron, Anthony Gilby, Robert Tills et d'autres encore défendirent à ses côtés la cause de la Réforme ; ils mirent leur plume au service de vives polémiques dans lesquelles furent formulées les idées de réforme les plus avancées. Ces proscrits laissèrent une œuvre durable : la traduction anglaise de la Bible qui parut à Genève en 1560. Le noyau de la colonie anglaise, qui comptait aux environs de 1555-1560 deux cent vingt personnes environ, était l'église anglicane de Notre-Dame-la Neuve, en face de la cathédrale de Saint-Pierre. Les éloges et la reconnaissance inspirés par l'accueil de la Suisse ont été exprimés dans des pages enthousiastes par John Bale, futur évêque d'Ossory, dans sa préface des *Acta Romanorum Pontificum*, imprimés à Bâle en 1558 (traduction allemande dans W. Œchsli : *QSG*).

Ces relations religieuses se poursuivirent jusqu'au XVII[e] s. En 1633, l'Écossais John Durie entra en rapport avec les églises évangéliques de la Confédé-

ration. Soutenu par Cromwell depuis 1654, il tenta de mettre la Suisse réformée à la tête d'un projet d'alliance qui devait englober tous les pays protestants. La mort de Cromwell empêcha la réalisation pratique de ce plan qui ne fut cependant jamais complètement abandonné et qui préoccupe les esprits encore actuellement. L'idée de rapprocher les différentes confessions protestantes retint aussi l'attention de Gilbert Burnet, évêque de Salisbury, qui parcourut la Suisse en 1685-1686 et dont les lettres et les deux gros volumes : *History of the Reformation in England* et *History of his own time* (1660-1713) relèvent maint détail de la vie religieuse de notre pays.

Les ecclésiastiques qui s'insurgèrent contre la rigidité de la *Formula Consensus* trouvèrent un appui en Angleterre. Lorsque le gouvernement bernois voulut forcer les pasteurs du Pays de Vaud à prêter serment à la formule, ces derniers s'adressèrent au souverain anglais qui, le 10 avril 1722 et en janvier 1723, se joignit à l'archevêque de Canterbury pour exhorter les États de Berne et de Zurich à user d'indulgence envers les récalcitrants (Hottinger : *Helvetische Kirchengeschichte* IV, p. 270-274).

Le « triumvirat théologique », formé de Samuel Werenfels de Bâle, Alphonse Turrettini de Genève et Frédéric Ostervald de Neuchâtel, qui s'élevait également contre la *Formula Consensus*, chercha au début du XVIIIe s. à entrer en contact avec la société anglaise dénommée *Societas Anglicana circa propagationem Religionis Christianae et reformationem morum pie occupata*. Turrettini avait étudié à Cambridge ; il connaissait Newton et avait des relations dans la plus haute société anglaise. Les idées libérales, vers lesquelles inclinaient les déistes anglais, ne paraissent pas avoir rencontré beaucoup d'adeptes en Suisse. Cependant le 13 mai 1730, le professeur Johann-Jakob Wettstein fut destitué pour avoir poursuivi à l'université de Bâle l'étude critique du Nouveau Testament qu'il avait commencée à Cambridge en collaboration avec Richard Bentley.

En 1816 et 1817, les méthodistes écossais Richard Wilcox, Robert Haldane et Henry Drummond exercèrent une forte influence sur les chefs du Réveil à Genève : Malan, Gaussen, Merle d'Aubigné, Monod, etc. A la même époque à peu près, la société biblique inaugura dans toute la Suisse sa féconde activité. Le fondateur de la Société biblique anglaise *(British and Foreign Bible Society)* (1804), John Owen, qui s'était déjà occupé de la Suisse en 1796 dans son remarquable *Travels into different Parts of Europe*, encouragea la fondation de sociétés filiales de la société anglaise à Bâle (1804), Zurich (1812), Coire, Schaffhouse et Saint-Gall (1813), Berne, Lausanne et Genève (1814) et entreprit des voyages d'inspection. La société évangélique répandit en Suisse de nombreuses brochures de propagande, rédigées en Angleterre.

Une répétition de l'affaire de la *Formula Consensus* éclata dans le Pays de Vaud en 1845. Deux cents pasteurs se refusèrent à lire en chaire une proclamation du gouvernement et se séparèrent de l'État en fondant l'Église libre. Cet événement fit une énorme sensation chez les dissidents anglais et écossais, comme le prouvent les notes des voyageurs anglais de cette époque et de nombreux articles parus dans les revues religieuses d'Angleterre et d'Écosse. Comme dans la querelle de la *Formula Consensus*, l'intervention de l'Angleterre fut requise pour concilier les ecclésiastiques rebelles et le Conseil d'État du canton de Vaud. Mais bien que le parti gouvernemental anglais se fût rangé du côté de l'Église libre, le ministère refusa de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un État souverain.

Outre l'Église méthodiste épiscopale, les sectes britanniques suivantes se sont implantées en Suisse : les *Frères de Plymouth* ou *Darbystes*, dont l'apôtre John-Nelson Darby travailla dès 1838 à Genève et à Lausanne où il s'acquit de nombreux adeptes ; l'*Église catholique apostolique*, dont les prosélytes se nomment aussi *Irvingiens*, du nom de leur chef Edward Irving, apparaît pour la première fois à Bâle en 1850 ; enfin l'*Armée du Salut*, fondée par William Booth en 1878, après avoir surmonté l'opposition du début, déploye aussi une activité féconde en Suisse.

L'*Église anglicane* ne put entretenir avec notre église réformée des relations aussi étroites que les églises presbytériennes et non-conformistes, mais elle chercha à s'approcher de l'Église catholique-chrétienne. C'est à l'évêque suisse E. Herzog que revient le mérite d'avoir trouvé les modalités qui rendirent possible l'union des deux églises. Herzog se rendit à plusieurs reprises en Angleterre, de 1878 à 1897, pour assister aux conférences épiscopales de Lambeth et au congrès de la société anglo-continentale. L'union des deux églises trouva un chaud partisan en la personne de l'évêque de Salisbury, John Wordsworth († 1911).

Deux sociétés principalement ont travaillé à la diffusion du culte anglican en Suisse et ont cherché à en faciliter la célébration : la *Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts* (S. P. G.) qui possède des églises à Aigle, Arosa, Axenfels, Axenstein, Belalp, Berne, Caux, Engelberg, Finhaut, Lugano, Maloja, Meiringen, Mürren, Neuhausen, Pontresina, Ragaz, Saas-Grund, Saint-Moritz et Sierre ; et la *Colonial and Continental Church Society* (C. C. C. S.) dont les églises s'élèvent à Arolla, Les Avants, Ballaigues, Beatenberg, Bex, Champéry, Chandolin, Château-d'Œx, Clarens, Davos, Les Diablerets, Eggishorn, Gletsch, Glion, Grindelwald, Interlaken, Loèche-les-Bains, Leysin, Locarno, Lucerne, Neuchâtel, Riffelalp, Saas-Fee, Samaden, Schinznach, Tarasp, Thoune, Vevey, Villars et Zermatt. Des églises, indépendantes de ces sociétés, existent à Genève, Lausanne, Montreux-Territet et Zurich. En outre, des services anglicans sont célébrés, soit dans des hôtels, soit dans des églises de campagne protestantes, par exemple à Adelboden, Campfer, Coire, Gstaad, Gryon, Heiden, Kandersteg, Lauterbrunnen, Spiez, Thusis, Vitznau, Wengen. Les églises anglicanes de la Suisse sont rattachées au diocèse de *North and Central Europe* et relèvent de l'évêque de Londres et de son suffragant pour l'Europe septentrionale et centrale.

Bibliographie. E. Egli : *Kirchengesch. der Schweiz bis auf Karl den Grossen*. — A. Lütolf : *Die Glaubensboten der Schweiz vor St. Gallus*. — F. Keller : *Bilder und Schriftzüge in den irischen Mss. der schweiz. Bibliotheken*, dans *MAGZ* VII, 1853. — H. Zimmer : *Ueber die Bedeutung des irischen Elements für die mittelalt. Kultur*, dans *Preuss. Jahrbücher* LIX, 1887. — Dümmler et Wartmann : *St. Galler Totenbuch und Verbrüderungen*, dans *MVG* XI, 1869. — Piper : *Libri Confraternitatum sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*. — O. Ringholz : *Gesch. des Benediktinerstiftes von Einsiedeln*, p. 44-52. — G.-A. Matile : *Saint-Guillaume, ses autels, sa chapelle, son portrait*, dans *MHN* III. — *Zurich Letters, translated and edited for the Parker Society*, 1842-1845. — *Original Letters relative to the English Reformation, translated and edited for the Parker Society*, 1846. — Mörikofer : *Gesch. der evang. Flüchtlinge in der Schweiz*. — Th. Vetter : *Englische Flüchtlinge in Zürich während der ersten Hälfte des 16. Jahrh.*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zürich*, 1893. — Le même : *Relations between England and Zurich during the Reformation*. — Le même : *Literarische Beziehungen zwischen England und der Schweiz im Reformationszeitalter*. — Ch. Martin : *Les protestants anglais réfugiés à Genève au temps de Calvin*. — J. Stoughton : *Die Verbindung zwischen Basel und England zur Zeit der Reformation*. — *UA* XI, p. LXIII. — E. Blœsch : *Gesch. der schweiz.-reformierten Kirchen*. — W. Hadorn : *Gesch. des Pietismus in den schweiz. reformierten Kirchen*. — P. Wernle : *Der schweiz. Protestant. im 18. Jahrh.* I et II. — *Corresp. entre M. David-Richard Morier... et le Conseil d'État du C. de Vaud*. — E. Herzog : *Internat. kirchliche Beziehungen der Christkathol. Kirche der Schweiz* dans *Internat. Kirchliche Zeitschrift*, 1919, p. 1-37.

D. Relations littéraires. 1. *Moyen âge*. La littérature anglaise du moyen âge ne trahit aucun contact intellectuel entre les deux pays. Tout au plus peut-on relever que la *Complaynt of Mars and Venus* de Chaucer (vers 1394) est une version d'un poème perdu d'Othon de Grandson qui, de 1370 à 1380 environ, fut au service des rois Edouard III et Richard II et qui tomba en 1397 dans un combat singulier. Chaucer appelle Grandson « la fleur des poètes français ». Quelques poè-

tes épiques de la Suisse alémannique ont choisi l'Angleterre comme théâtre de leurs fictions. C'est au Thurgovien Ulrich von Zatzikhofen que revient l'honneur d'avoir traité, dans son *Lanzelet*, vers 1195, avant tout autre poète allemand, un sujet de la légende d'Arthur, d'après un roman anglo-normand qu'il avait reçu d'Hugo de Morville. *Wilhelm von Orlens*, l'ouvrage de Rudolf von Ems, semble inspiré de l'histoire de Guillaume-le-Conquérant. — Voir A. Piaget : *Othon de Grandson et ses poésies*, dans *Romania* XIX.— Bächtold.

2. *La Réforme et ses suites (1514-1714)*. Les relations politiques et littéraires de la Suisse avec l'Angleterre ne commencent réellement qu'au XVI[e] s. A l'académie de Genève, fondée par Calvin en 1559, qui servit de modèle aux universités de Saint-André d'Edimbourg et de Glasgow, professèrent des Écossais et des Anglais, entre autres Henry Scrymgeour (1565-1568), Andrew Melvill (1569-1574), Alexander Brisson (1580-1582), Thomas Cartwright ; autour d'eux se groupèrent un certain nombre d'étudiants anglais, comme Thomas Bodley, le fondateur de la bibliothèque du même nom à Oxford, et Robert Devereux, comte d'Essex, plus tard général de l'armée du parlement dans les guerres civiles contre Charles I[er].

A partir de la fin du XVI[e] s., la mode de voyager à l'étranger se généralisa en Angleterre et favorisa l'éclosion d'une riche littérature de voyage. Les *Crudities* (1611), de Thomas Coryat, et l'*Itinerary* (1617), de Fynes Moryson, sont les premières relations coordonnées sur la Suisse en langue anglaise. L'ambassadeur Isaac Wake attira de 1625 à 1632 l'attention de ses compatriotes sur notre pays, dans son important ouvrage, *A Threefold Help to Politicall Observations : I. Concerning the XIII Cantons of the Helveticall League* (1[re] édition en 1655). John Milton, qui séjourna à Genève en juin 1639, adressa en qualité de secrétaire d'Olivier Cromwell maintes lettres aux Confédérés.

A la littérature de voyage du XVII[e] s. se rattachent l'humoristique *Diary* (1646) de John Evelyn et *Some Letters containing an account of what seems most remarkable in Switzerland, Italy*, etc. (1686) du célèbre ecclésiastique, politique et historien Gilbert Burnet. A la fin de 1701 et au début de 1702, Joseph Addison fit un voyage en Suisse et publia ses impressions dans *Remarks on several parts of Italy*, etc., 1705. En 1714 parut le remarquable *Account of Switzerland*, de l'ambassadeur Abraham Stanyan.

L'influence que l'Angleterre exerça sur la Suisse au XVII[e] s. fut plus religieuse que littéraire. Les « comédiens anglais » qui, la plupart du temps n'avaient d'Anglais que le nom, paraissent n'avoir exercé aucune action durable sur la littérature suisse. La représentation d'une pièce célébrant Guillaume III aux dépens de Louis XIV, que jouèrent en 1692 des étudiants bernois devant l'ambassadeur anglais Thomas Coxe, provoqua une protestation de la France. Les étudiants zougois Bonaventura Landtwing et Félix Moos firent en 1728 un drame sur Marie Stuart ; cette souveraine fut encore l'héroïne d'une tragédie représentée en 1736 à Einsiedeln. Les jeunes Suisses continuèrent à fréquenter au XVII[e] s. les universités anglaises, de même que les écoles de Genève ne cessèrent de recevoir de jeunes Anglais. Le pédagogue Richard Lassels s'en émut en 1670, craignant que la jeunesse de son pays ne perdît dans cette atmosphère républicaine son attachement à son roi.

L'un des meilleurs poètes suisses de cette époque, l'épigrammatiste Johann Grob, du Toggenbourg, séjourna en 1664 à Londres et exerça sa verve satirique sur la cupidité des Anglais. Plus significatives sont les *Remarques sur l'Angleterre* du Genevois Georges-Louis Le Sage de la Colombière, qui habita l'Angleterre de 1700 à 1711, les *Lettres sur les Anglois et les François* et les *Lettres sur les voyages* de Béat-Louis de Muralt, publiées en 1725 seulement, bien qu'elles eussent été adressées d'Angleterre en 1694 ou 1695 à l'un des amis de l'auteur. L'admiration que celui-ci voue à la libre et protestante Angleterre fait pressentir le rôle important que ce pays devait jouer dans la suite dans notre vie intellectuelle. — Voir W. Vreeland : *Étude sur les rapports littéraires entre Genève et l'Angleterre jusqu'à la publication de la Nouvelle Héloïse*. — Ch. Borgeaud : *Hist. de l'université de Genève*. — G. de Reynold : *Hist. littéraire de la Suisse au XVIII[e] s.* — Bächtold. — G. Schirmer : *Ein älterer englischer Bericht über die Schweiz (Itinerary* de Moryson) dans *Progr. der Höh. Töchterschule in Zürich*, 1896. — P. Fink : *Reiseerinnerungen an die Schweiz* (Moryson und Coryat) dans *WL* 1 et 15, I, 1914. — F. Gribble : *Lake Geneva and its literary landmarks*.

3. *Le retour à la nature (1714-1798)*. Vers le milieu du XVIII[e] s. s'éveilla peu à peu dans les milieux cultivés le sentiment de la nature et l'aspiration à la vie simple des paysans. Cette orientation des esprits fit naître en Angleterre un nouvel intérêt pour la Suisse, dont la vie intellectuelle reçut une forte impulsion de la littérature anglaise. Le pionnier de ce retour à la nature, l'Écossais James Thomson, célébra dans son poème *Liberty* (1735) la vertu et la simplicité des Suisses, ainsi que la beauté sauvage de leur patrie. Thomas Gray, l'ami et le maître de Victor de Bonstetten, dépeint dans ses lettres (1739) l'heureuse Genève, son lac et les Alpes effrayantes. George Keate écrivit en 1761 une histoire de Genève, qu'il représente comme l'idéal des républiques ; il célébra les héros des guerres d'indépendance dans quelques strophes sur la chapelle de Tell et dans sa pathétique épopée *Helvetiad* (1756), la beauté des montagnes dans son poème descriptif *The Alps* (1763). Georgiana, duchesse de Devonshire, déclare dans un poème, *The passage of the St. Gotthard* (1793), qu'elle échangerait volontiers la douce Italie contre la rude Helvétie.

Ce n'est pas aux seuls yeux des poètes que la Suisse apparut comme un paradis terrestre : les savants aussi éprouvèrent le même enchantement. Le séjour qu'Edward Gibbon fit en Suisse dans sa jeunesse, lui laissa une telle impression qu'il entreprit vers 1760-1770 une histoire de l'indépendance suisse. William Coxe, dont les *Travels in Switzerland* (1779) sont le meilleur ouvrage écrit sur la Suisse jusqu'à cette époque, le spirituel médecin John Moore dans *View of society and manners in France, Switzerland and Germany* (1779) et maint autre ne donnèrent de la Suisse qu'une image embellie, tandis qu'Helen Maria Williams, l'ardente apôtre de la liberté, brossa dans son *Tour in Switzerland* (1798) un tableau de notre patrie où elle n'omet pas les ombres.

Genève et Lausanne continuèrent comme par le passé à être fréquentés par nombre de jeunes Anglais appartenant à des familles très considérées, si bien que la voix du D[r] Moore s'éleva vainement contre l'habitude de finir son éducation à l'étranger. De son côté, la Suisse envoya comme auparavant une partie de sa jeunesse, étudiants, commerçants, officiers, jurisconsultes, ecclésiastiques, finir leurs études en Grande-Bretagne. Parmi eux, Abauzit, Burlamaqui, Pictet, Tronchin, Haller, Bodmer, Bonstetten, etc., contribuèrent à resserrer les liens intellectuels entre les deux pays. Une certaine impatience se manifestait aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémannique contre le joug qu'imposait l'étiquette française aux mœurs et aux lettres. L'Angleterre, libre et protestante, était plus près de beaucoup de Suisses que la France absolutiste et catholique ou presque athée. C'est dans le domaine de la poésie, de la philosophie et de la science anglaises que les champions de la sensibilité, de la fantaisie et du naturel puisèrent les armes offensives et défensives qu'ils brandirent contre le rationalisme. Il est caractéristique notamment que Jacques Vernet, s'en prenant à d'Alembert à propos de ses attaques contre Genève, prit un masque anglais, ainsi que le prouvent ses *Lettres d'un voyageur anglais au sujet de l'article « Genève » de l'Encyclopédie* (1766). Bodmer et Breitinger, les deux chefs du mouvement nouveau, imitèrent le *Spectator* d'Addison et de Steele dans leurs *Discourse der Mahlern* (1721-1723) et dans le *Mahler der Sitten* (1746). Bodmer provoqua la publication d'une longue série de feuilles hebdomadaires du même genre et d'articles en allemand et en français. Aux dissertations théoriques succédèrent des exemples pratiques sous la forme de traductions en allemand et en français d'une foule d'œu-

vres anglaises, dont la principale fut la version *Johann Miltons Verlust des Paradieses* par Bodmer (1732). Celui-ci fit preuve d'une grande compréhension des *Reliques of ancient English poetry* de Percy et de l'œuvre de Shakespeare, dont Béat-Louis de Muralt avait pressenti la grandeur.

David-Henri Chaillet consacra un article enthousiaste dans le *Journal Helvétique* au grand dramaturge, qui fut aussi l'auteur favori d'Ulrich Bräker, « le pauvre homme du Toggenbourg ». Son étude : *Etwas über Shakespeare* en témoigne. Aux Français, Albert de Haller préférait aussi les Anglais ; il révérait Milton, admirait Pope, s'enthousiasmait pour Ossian ; on trouve dans son poème sur les Alpes des réminiscences des *Seasons* de Thomson, adaptées en allemand par Johann Tobler ; en tant que philosophe et savant, il fut un disciple de Hobbes, de Shaftesbury et de Newton. Dans *Alfred, König der Angelsachsen*, qu'il dédia à Georges III, il dépeint un État constitutionnel idéal, calqué sur l'Angleterre. Après les traductions des poèmes anglais, suivirent les imitations. Bodmer écrivit ses *Patriarchaden* sous l'influence de Milton, et ses drames sont d'inhabiles poncifs de Shakespeare. Gaudence de Salis-Seewis prit en partie modèle sur Hervey, Gray et Young. Ces poètes séduisirent également le doyen Bridel qui considérait l'Angleterre comme le contrepoids nécessaire de la France ; ses *Tombeaux* (1779) sont de son propre aveu un poème imité d'Hervey ; le titre de *L'Imitation de la fin des Saisons de Thomson* dit son origine ; *Les chants de Selma* sont tirés d'Ossian ; dans les *Quatre lettres à un Anglais sur un genre de beautés particulières aux perspectives des montagnes*, il se révèle un précurseur de Ruskin. Les romanciers anglais, notamment Richardson et Sterne, eurent des imitateurs en Mme de Charrière, Mme de Montolieu, Samuel de Constant, et, avant tout, en J.-J. Rousseau qui, en retour, devait exercer un fort ascendant sur les auteurs anglais, de Goldsmith à George Eliot en passant par Byron.

Voir, outre les ouvrages déjà mentionnés, Ph. Godet : *Hist. littéraire de la Suisse française.* — Rossel : *Hist. littéraire de la Suisse romande.* — Jenny et Rossel : *Hist. de la littérature suisse.* — J. Texte : *Les origines du cosmopolitisme littéraire.* — G. Schirmer : *George Keate's und der Herzogin von Devonshire Schweizergedichte*, dans *Progr. der Höheren Töchterschule Zürich*, 1907. — G. Schirmer : *Gibbon und die Schweiz*, dans *Festchrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich*, 1910. — G. Schirmer : *Miss Williams' Schweizerreise*, dans *NZZ*, 12-14 septembre 1907. — G. Meyer von Knonau : *Die Schweiz im 18. Jahrh. in den Briefen eines englischen Reisenden* (Thomas Coxe), dans *JSAC* 1917. — H. Weber : *Die Schweiz des 18. Jahrh. im Urteil ausländischer Reisender.* — Leslie Stephen : *The Playground of Europe*, chap. I et II. — Th. Vetter : *Zürich als Vermittlerin englischer Literatur im 18. Jahrh.*, dans *Progr. der Höheren Töchterschule Zürich* 1891. — Th. Vetter : *Bodmer und die englische Literatur* dans *J. J. Bodmer, Denkschrift zum CC. Geburtstag.* — Th. Vetter : *William Shakespeare*, dans *ZP*, 23 avril 1916. — B. Reed : *The influence of Salomon Gessner upon English Literature*, dans *Americano-Germanica*, Philadelphie 1905. — G. Jenny : *Miltons Verlorenes Paradies in der deutschen Literatur des 18. Jahrh.* — H. Bodmer : *Anfänge des zürch. Milton.* dans *Studien zur Literaturgesch.*, 1893. — E. Pizzo : *Miltons Verlorenes Paradies im deutschen Urteil des 18. Jahrh.*

4. *Le romantisme (1798-1832).* L'effondrement de l'ancienne Confédération coïncida avec l'éclosion du romantisme en Angleterre. Cette nation conserva sa sympathie pour la Suisse. L'écrasement brutal de l'antique « berceau de la liberté » par les Français excita la colère et la douleur de quelques romantiques. Samuel Taylor Coleridge dans son *Ode to France* (1798) se détourne avec indignation de la jeune République, coupable d'avoir attaqué la Suisse. William Lisle Bowles déplore le tragique événement dans un poème emphatique : *The Sorrows of Switzerland* (1801), et James Montgomery dans les vers doucereux de *The Wanderer of Switzerland* (1806) ; de même que William Wordsworth lui consacre l'un de ses plus beaux sonnets. Wordsworth fit en 1790 un voyage en Suisse, et chanta notre pays dans les *Descriptive Sketches taken during a pedestrian tour in the Alps* (1793).

Les historiens John Wood, Joseph Planta, un Grison naturalisé anglais, et Francis Hare-Naylor, retracèrent dans leurs histoires suisses de 1799, 1800 et 1801, l'évolution de la vieille Confédération jusqu'à sa chute. C'est à ces sources et dans l'idylle en prose du Français Florian qu'Eugenius Roche en 1808 et James Sheridan Knowles en 1825 puisèrent pour écrire leurs drames sur Tell. Felicia Hemans consacra quelques ballades, de 1812 à 1828, au serment du Rütli, à Morgarten, aux femmes suisses ; la séduction des temps héroïques de la Suisse opéra même sur Walter Scott qui traduisit en 1818 le *Sempacherlied* de Halbsuter et qui, dans son roman *Anne of Geierstein* (1829), évoqua puissamment quelques épisodes des guerres de Bourgogne. *The Prisoner of Chillon*, troisième chant du *Childe Harold's Pilgrimage* et le drame de *Manfred* sont les fruits du séjour de Byron sur les bords du lac Léman et de son voyage dans l'Oberland dans l'été de 1816. Percy Bysshe Shelley a glorifié dans le poème du *Mont-Blanc*, composé le 23 juin 1816, la splendeur des montagnes.

A cette époque, le trio de pédagogues, Pestalozzi, Girard et Fellenberg, acquit une certaine notoriété en Angleterre. En 1817, James Pierpont Greaves descendit chez Pestalozzi à Yverdon et lui adressa en 1818 et 1819 une série de lettres sur l'éducation élémentaire. Le Dr Charles Mayo qui accompagna ses élèves à Yverdon en 1818, y resta trois ans, avant de prendre la direction d'une école célèbre organisée sur le plan de celle de Pestalozzi à Cheam (Surrey) ; il travailla avant Sir James Philipp Kay-Shuttleworth, Tufnell et Edward Biber à répandre en Angleterre les idées de Pestalozzi. Le pédagogue Emanuel de Fellenberg fut en relation épistolaire avec la reine Victoria, Stratford Canning, lord Brougham, lord Russell, lord Lovelace et lady Byron, la veuve du poète, qui écrivit un opuscule anonyme fort élogieux sur *The institutions of de Fellenberg* (1842).

L'influence intellectuelle de l'Angleterre fut particulièrement sensible dans la Suisse romande, où elle avait pour organe la *Bibliothèque britannique*, fondée à Genève en 1796 par les frères Marc-Auguste et Charles Pictet. Cette revue subsista, en dépit de Napoléon, jusqu'en 1816, date à laquelle elle prit le titre de *Bibliothèque universelle*. Elle fit connaître la production littéraire et scientifique de l'Angleterre avec un tel succès que l'on appela Genève « une oasis pour les idées anglaises » où l'on parlait et écrivait en français, mais lisait et pensait en anglais (voir Rossel : *Hist. litt. de la Suisse romande*, p. 514-515 ; Œchsli I, p. 745-746). Mais d'une façon générale, l'ascendant de la littérature anglaise s'affaiblit après la révolution française aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémannique. La littérature allemande et le romantisme français triomphaient avec une telle puissance qu'ils pouvaient seuls s'imposer comme modèle. Cependant en 1812 parut le *Robinson suisse* d'Hans-Rudolf Wyss qui inspira à son tour au capitaine Maryatt son superbe *Masterman Ready*. Heinrich Leuthold et le grand voyageur Ferdinand Schmid ou Dranmor publièrent des traductions des poètes anglais.

Bibliographie. Outre les ouvrages déjà cités, voir G. Schirmer : *Englische Dichter über die Schweiz*, dans *NZZ* août 1905, nos 235-240. — Heinemann : *Tell-Monographie.* — G. Schirmer : *Ueber Knowles' William Tell*, dans *Anglia* XII. — Henry Eberli : *William Tell vor und nach Schiller*, dans *Die Schweiz* VIII. — G. Schirmer : *Zwei englische Tell-Bearbeitungen*, dans *Die Schweiz* IX. — Alfred Löhrer : *Pestalozzi in England* dans le *Schweiz. Pädag. Ztschrf.* Juin 1924.

5. *L'époque contemporaine depuis 1832.* Dès la Restauration, de nombreux touristes anglais visitèrent la Suisse. Le pays et ses habitants furent l'objet d'une nouvelle curiosité qui donna naissance à une littérature touffue.

Parmi les voyageurs se trouvaient un grand nom-

bre d'écrivains des deux sexes qui chantèrent en prose et en vers le peuple, la faune et la flore de la Suisse. Charles Dickens parle avec plaisir dans sa correspondance de ses voyages et de ses séjours en Suisse en 1844-1846 et 1853. Il y composa en partie *David Copperfield*, *Little Dorrit* et le roman *No Thoroughfare* (1867) écrit en collaboration avec Wilkie Collins. Les anthologies d'Henry Eberli : *Switzerland, poetical and pictorial* (Zurich 1893), d'Harold Spender : *In praise of Switzerland* (Londres 1902) et d'Arnold Lunn : *The Englishman in the Alps* (Oxford 1913), peuvent donner une idée de la foule d'écrivains qui chantèrent leurs impressions en des ouvrages de grande envergure ou dans de courtes pièces lyriques. Elles prouvent que la Suisse a laissé une empreinte importante dans la littérature anglaise moderne. John Ruskin a décrit le monde alpestre non seulement en vers, mais aussi dans de nombreux ouvrages en prose, et notamment dans le 4me volume des *Modern Painters*.

Beaucoup d'Anglais ne s'intéressèrent pas seulement aux beautés naturelles des Alpes, mais encore à l'histoire et aux institutions de la Suisse. Les troubles qui accompagnèrent la transformation de la Confédération d'États qu'était la Suisse en État fédéré, coïncidant avec les conflits religieux des années 1840 à 1850, inspirèrent un grand nombre d'écrivains anglais parmi lesquels de nombreux ecclésiastiques. W.-L. Alexander, dans *Switzerland and the Swiss Churches* (1846), ou Edward Bickersteth, dans *The present crisis in Switzerland* (1848) notamment comparaient volontiers cette discorde religieuse et politique à une lutte de l'incrédulité contre la superstition, du diable contre Belzébuth. Les jugements de Baptist Noel, dans ses *Notes of a tour in the summer of 1847* et du pasteur anglais de Zurich, John Mayers, dans *Note-Book of the late civil war in Switzerland* (1848) sont empreints de modération. Le livre classique sur cette époque sont les *Seven letters concerning the politics of Switzerland* (1847) de George Grote, qui prit résolument parti pour les libéraux. Mais l'Anglais qui connaît le mieux la Suisse est sans contredit W.-A.-B. Coolidge, l'auteur de tant de publications qu'énumère sa riche *List of the Writings dating from 1868 to 1912 and relating to the Alps of Switzerland* (Grindelwald 1912). Citons encore parmi les livres généraux sur notre pays : Sir Francis Adams et C.-D. Cunningham : *The Swiss Confederation*, 1889 ; Alfred Thomas Story : *Swiss life in town and country*, 1902 ; Clarence Rook : *Switzerland and its people*, 1907 ; Frank Webb : *Switzerland and the Swiss*, 1909 ; Edmund-B. d'Auvergne : *Switzerland in sunshine and snow*, 1912. L'instruction publique en Suisse occupe une large place dans les ouvrages susmentionnés. Matthew Arnold visita, sur l'ordre de son gouvernement, nos écoles et en rendit compte dans ses traités : *The popular education of France with notices of that of Holland and Switzerland* (1861) ; *Schools and universities of the continent* (1868) ; *Reports on elementary schools* (1852-1882). Nous devons nous-même à l'Angleterre les écoles nouvelles, les éclaireurs, les cités-jardins et divers sports. Les nombreuses traductions de romans anglais tiennent une grande place dans les lectures de notre jeunesse.

Outre de nombreux guides, les relations de voyage écrites par des Anglais et concernant la Suisse pullulèrent comme des champignons au cours du XIXe s. Une longue liste en est donnée par Coolidge dans *Swiss Travel and Swiss Guide Books* (1889) et par A. Wäber, dans *BSL* à l'article *Landes- und Reise-Beschreibungen* (1899). Dans le nombre, il faut relever : *Illustrations of the passes of the Alps* (1828-1829), par W. Brockedon ; *Swiss scenery* (1820), par le major Cockburn ; *Switzerland* (1836), par William Beattie. Certains ouvrages des premiers alpinistes ont aussi une valeur littéraire. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, étaient des hommes très cultivés qui surent donner à leurs descriptions une forme classique. Mentionnons seulement John Tyndall : *The glaciers of the Alps*, 1860 ; Sir Leslie Stephen : *The playground of Europe*, 1871 ; J.-A. et Margaret Symonds : *Our life in the Swiss Highlands*, 1892 ; Frederic Harrison : *My alpine jubilee*, 1908 ; W.-A.-B. Coolidge : *The Alps in Nature and history*, 1908 ; le même : *Alpine studies*, 1912.

Bibliographie. G. Schirmer : *Charles Dickens und die Schweiz*, dans *NZZ*, 5 et 8 mars 1912. — Le même : *Neuere Englische Bücher über die Schweiz* (Rook, Webb, D'Auvergne, Coolidge), dans *NZZ*, 27 juillet et 3 août 1913. — Le même : *Englische Frauen und die Schweiz* (Williams, Elizabeth of Devonshire, Starcke, George Eliot, A. et M. Catlow, Crawford), dans *Schule und Leben*, mai, juillet, septembre 1915. — Henry Eberli : *Metaphor and Humour in alpine description*, tirage à part de *Whitby Gazette*, 18 avril 1913. — Th. Vetter : *Die Kulturbedeutung Englands*. — Murray : Introduction à *Handbook for Switzerland*, 19e éd. 1904. — A. Lätt : *Intellectual Relations between Great Britain and Switzerland*. — Paul Lang : *Helvetic bibliography* (liste des livres anglais concernant la Suisse parus depuis 1880). [G. Schirmer.]

E. Relations économiques. Jusqu'au milieu du XVIIe s. la Suisse n'eut avec la Grande-Bretagne que des relations fort lâches. Les quelques renseignements connus sur la fin du moyen âge et le XVIe s. permettent d'affirmer l'existence d'échanges commerciaux entre les deux pays, mais à l'état sporadique seulement. C'est ainsi que le receveur des péages de Neuchâtel inscrit dans ses comptes en 1398 les droits dus par 130 balles de marchandises d'Angleterre, mais l'on ne sait pas si cette marchandise était destinée à la place de Neuchâtel ou ne faisait que transiter. Vers la même époque, on vendait du drap anglais aux foires de Genève. La scission religieuse du XVIe s. rapprocha les villes réformées Zurich et Genève de la protestante Angleterre. Un trafic assez important de librairie, comportant notamment des traductions d'ouvrages des réformateurs suisses, prit naissance. Des étudiants anglais furent les auditeurs soit de Calvin ou Bèze, soit de Bullinger ; quelques-uns des disciples de ce dernier faisaient, en 1536, venir du bois du pays de Glaris pour en fabriquer des arcs qu'ils expédiaient en Grande-Bretagne. L'exportation du bois suisse, de Glaris et de Zurich surtout, prit dans ces années-là une certaine envergure, de même que la fabrication d'arcs. Richard Hilles, négociant de Londres établi à Strasbourg en 1539, entra en correspondance théologique et commerciale avec Bullinger. Il se vit, à un certain moment, séquestrer 8120 arcs à Mayence, lesquels provenaient de Suisse et étaient destinés au roi d'Angleterre. Parmi les protestants anglais refugiés à Genève, plusieurs sont signalés comme grands marchands, d'autres comme tisserands. Cependant, le refuge anglais en Suisse n'a pas eu une répercussion économique semblable à celle qui a caractérisé le refuge des huguenots français. L'industrie de la soie, apportée à Zurich en 1554 par les réfugiés de Lugano, permit à la fin du XVIe s. d'exporter du crêpe en Angleterre. Au début du XVIIe s., la maison de commerce Calendrin, de Genève, fondait à Londres une succursale. Vers 1680, les orfèvres genevois travaillaient entre autres pour l'Angleterre. Quelques années plus tard, un projet de capitulation militaire était discuté entre les cantons protestants et la Grande-Bretagne, 1689, dans lequel avaient été insérées quelques dispositions d'ordre économique. Le trafic commercial anglo-suisse était réglé sur la base de la réciprocité en matière de péages. Ce projet n'eut aucune suite à cause de la divergence des points de vue des deux parties sur des questions militaires.

Au XVIIIe s., les banquiers genevois furent en relations étroites et suivies avec la place de Londres ; quelques-uns même s'y établirent, tels François Pictet en 1732. Ces rapports financiers devaient demeurer très intenses pendant tout le XVIIIe s. et au commencement du XIXe s. L'Angleterre qui, jusque vers 1700, n'offrait aux négociants des cantons qu'un débouché d'une importance secondaire, allait entrer en rapports financiers suivis avec quelques États de la Confédération. Au lendemain de la Guerre des Paysans, Berne, à court d'argent, avait fait un emprunt en Angleterre, mais dès lors sa dette avait été remboursée et une réserve métallique existait. Berne songea à placer ses capitaux. Il fit des prêts à la Hollande et surtout

à l'Angleterre. En 1710, il lui avance 150 000 £ pour dix ans à 6 %. Dès lors, et jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération, Berne fut le créancier et le prêteur de la Grande-Bretagne. Un poste de commissaire pour les placements anglais à Londres avait même été créé. En 1790, les avances de Berne à l'Angleterre s'élevaient à 440 000 £ environ. De son côté, Zurich faisait de même, dans une moindre mesure, et entrait en relations soit avec le gouvernement anglais, soit avec les grandes compagnies commerciales d'outre Manche. A la date sus-indiquée, Zurich possédait pour 50 000 £ d'actions de la Banque d'Angleterre. A la chute de Berne, l'Angleterre décréta le séquestre de toutes les créances suisses. Le recouvrement de celles-ci fit l'objet de longues négociations et entraîna des pertes importantes. Le Congrès de Vienne décida, par sa déclaration du 28 mars 1815, que les capitaux placés en Angleterre reviendraient à Berne et à Zurich, mais que les intérêts, de 1803 à 1815, seraient affectés au service de la dette helvétique. La restitution eut lieu en 1816. La créance de Berne s'élevait à 417 000 £ environ, et celle de Zurich à 53 500 £.

Le formidable développement que prit l'industrie anglaise à partir de 1750 eut sa répercussion sur l'industrie suisse. L'introduction de la filature mécanique, en faisant concurrence à l'industrie textile de la Suisse orientale, contraignit les tisserands d'Appenzell et de Zurich à acheter des filés anglais, à partir de 1790. L'Angleterre jouissait à ce moment d'une suprématie incontestée dans le commerce des cotonnades, des toiles, etc., d'autant plus qu'elle avait interdit, sous les peines les plus sévères, l'exportation des machines. Ce n'est qu'en 1800 que les premières machines à filer furent en travail à Saint-Gall. La fondation, le 11 février 1801, de la *General Societät der englischen Baumwollspinnerei* dans cette ville marqua le début de l'affranchissement de l'industrie cotonnière suisse de la tutelle des filatures anglaises. Les nouveaux procédés anglais nuisirent considérablement à l'essor de maintes industries basées sur le travail à la main, comme l'impression des indiennes et la filature ; ils enlevèrent aussi de nombreux débouchés aux produits similaires suisses dans le Nord et l'Est de l'Europe. D'autre part, l'évolution anglaise fut profitable à l'industrie de notre pays en l'obligeant à abandonner des procédés vieillis et à introduire les inventions et les moyens nouveaux de la technique industrielle. Des ingénieurs et des mécaniciens anglais contribuèrent largement à la construction de machines et l'installation de celles-ci en Suisse.

Pendant les guerres de Napoléon et sous le blocus continental, le commerce anglo-suisse prit une ampleur considérable. Des quantités importantes de marchandises anglaises furent amenées en Suisse, notamment des filés de coton, et par une contrebande incessante furent écoulées en France et dans les pays du blocus. Lorsque Neuchâtel fut cédé à Napoléon par le roi de Prusse en 1806, de grandes quantités de marchandises anglaises, venant principalement de Bâle, furent expédiées à Neuchâtel, mais cette principauté resta en dehors du cercle des douanes impériales françaises. Les marchandises anglaises furent saisies et, à la suite du tarif de Trianon, 5 août 1810, la Suisse fut soumise à des mesures particulièrement rigoureuses. Tous les produits manufacturés anglais furent séquestrés et brûlés. A partir de 1815, la Suisse fut inondée de produits britanniques ; ils entraient librement dans le pays, tandis que l'Angleterre fermait ses frontières aux produits européens par un système douanier prohibitif.

Outre les produits textiles, les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Angleterre comprenaient surtout : de la part de l'Angleterre, des fers, des aciers, de la laine, du coton ; de la part de la Suisse, de l'horlogerie et de la bijouterie genevoises et neuchâteloises. Les relations horlogères avec la Grande-Bretagne avaient commencé vers le milieu du XVIIIe s. ; de nombreux horlogers s'étaient établis à Londres, entre autres les Jaquet-Droz, qui y avaient ouvert une succursale en 1775.

Le régime protectionniste anglais fut adouci à partir de 1842. Les idées libre-échangistes gagnaient du terrain, si bien que, dès 1860, l'Angleterre fut acquise entièrement au système du libre-échange. Quelques années auparavant, le 6 septembre 1855, un traité de commerce et d'établissement avait été signé entre l'Angleterre et la Suisse. Notre pays, qui avait laissé ses frontières ouvertes jusqu'en 1848, venait d'adopter un tarif douanier, très modéré, qui lui permettait de contrebalancer en partie les mesures de rigueurs prises à l'égard du commerce suisse par certains pays. De 1815 à 1855, les commerçants suisses se trouvèrent constamment en état d'infériorité vis-à-vis de leurs collègues anglais.

Le libre-échange anglais demeura effectif jusqu'en 1887, année où fut adoptée une loi sur les marques de fabrique, qui permettait aux autorités britanniques d'entraver les importations de produits manufacturés. L'application très rigoureuse de cette loi fit confisquer pour des questions de détail, des montres, des rubans de soie et d'autres produits. En 1904, nouvelle entrave au commerce suisse : les boîtes de montres or et argent devaient être munies du poinçon officiel anglais. La guerre mondiale fit tomber les traités de commerce ; des mesures protectionnistes, voire prohibitives, furent prises dans la plupart des pays. L'Angleterre établit des droits de douanes qui atteignent particulièrement la Suisse et son horlogerie.

A partir de 1855, le trafic entre l'Angleterre et la Suisse fut intense. La première restait un grand fournisseur de filés, tulle, calicots, aciers, rails, fer, fonte, coutellerie, etc. ; d'autre part, elle achetait à la seconde des rubans et tissus de soie, broderies et cotonnades, de l'horlogerie, de la bijouterie, etc. Les produits alimentaires sont aussi un des gros facteurs de l'exportation suisse en Angleterre, où elle envoie du lait condensé, du chocolat et du fromage.

A la suite de l'adoption par la Suisse du tarif douanier de 1891, les importations anglaises fléchirent un peu, puis reprirent une marche ascendante. Cependant, dans le trafic entre la Suisse et l'Angleterre, les exportations du premier de ces pays furent presque constamment supérieures à ses importations.

Importations : 1892, 41 697 millions de francs ; 1912, 116 765 ; 1919, 362 996 ; 1920, 465 734. *Exportations* : 1892, 117 411 ; 1912, 230 005 ; 1919, 347 068 ; 1920, 645 521. — Voir W. Waldvogel : *Les relations économiques entre la Grande-Bretagne et la Suisse.* — Alice Dreyer : *Les toiles peintes en pays neuchâtelois.* — B. de Cérenville : *Le Blocus continental.* [L. S.]

Pendant la guerre, le commerce entre la Suisse et la Grande-Bretagne était réglementé pour l'importation par les dispositions relatives à la Société suisse de surveillance, et la Grande-Bretagne devint un de nos grands fournisseurs. Par contre, l'exportation de certains produits suisses comme les soieries, broderies, montres or, etc., était entravée par les restrictions d'importation édictées par le gouvernement anglais, tandis que pour les couleurs d'aniline, et d'autres produits chimiques, la Suisse prit la place de l'Allemagne. Après l'abrogation des mesures de guerre en 1919 et la crise économique des années 1920-1921, les relations commerciales reprirent une allure plus normale. Les importations passent de 173,9 millions en 1922 à 182 en 1923 et à 187,7 millions en 1924 ; les exportations, de 347,9 à 363,4 et à 397 millions (y compris l'Irlande). Depuis 1920, la Grande-Bretagne figure au premier rang comme client de la Suisse, malgré ses mesures protectionnistes prises pendant ou après la guerre (*Mc Kenna duties* de 33 $^1/_3$ % introduits en 1915, supprimés en 1924 par le ministère Mc. Donald, rétablis et étendus aux soieries et aux broderies en 1925 ; *Safeguarding of Industries Act* de 1921, etc.). La prospérité des industries suisses d'exportation dépend ainsi largement du marché britannique. — Voir *Rapport de la Soc. suisse de surveil. économ.*, 1920. — *Bull. consulaire* 1923. [W. W.]

GRANDE EAU (C. Vaud, D. Aigle. V. *DGS*). Rivière qui porta de 1287 à 1669 les noms de *Ruisy*, *Rionzo*, *Rionzetta*. Elle a souvent inquiété les riverains par ses dévastations. Dès 1317, les documents enregistrent leurs travaux de défense. En 1740, la digue de l'Éclousaz se rompit, le torrent dévasta le bourg d'Aigle, y démolissant plusieurs maisons et tuant un vieillard. En 1870, le torrent inonda encore le bourg. — *DHV*. [M. R.]

GRANDFONTAINE (all. LANGENBRUNN) (C. Berne, D. Porrentruy. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes: en 1136, *Granfontana*; 1147, *(de) Grandifonte*; 1177, *(de) Grandi fontana*; 1251, *Grant fontayne*. *Armoiries:* d'or à la croix de sable cantonnée de vingt billettes du même, cinq en sautoir dans chaque canton. Cette localité tire son nom d'une importante source qui y jaillit. Première mention en 1136. A cette époque, Grandfontaine avait déjà une église appartenant au prieuré de Lanthenans. De la paroisse de Grandfontaine dépendait le prieuré de Dannemarie qui subsista jusqu'à la Réforme. Les seigneurs de la Roche, sires de Nolay, possédaient des dîmes à Grandfontaine au XIV[e] s. Ce village dépendait de la mairie de Chevenez et de la seigneurie de Roche d'Or ; il subit les vicissitudes de cette dernière. Mais, en 1474, l'évêque Jean de Venningen reprit le château de Roche d'Or au comte de Neuchâtel. A cette occasion, Grandfontaine retourna à l'évêché de Bâle, auquel il appartint jusqu'en 1792. Jusqu'en 1802 Fahy faisait partie de la paroisse de Grandfontaine. L'église paroissiale, sous l'invocation de saint Étienne, avait pour collateur le prieur de Lanthenans. Elle a été bâtie au commencement du XVII[e] s., puis reconstruite en 1752. *Population* : 1764, 598 hab. ; 1850, 471 ; 1920, 403. Registres de baptêmes et de naissances dès 1657, de décès dès 1780. — Voir Trouillat. — Vautrey : *Notices* II. — A. Daucourt : *Diction.* II. [G. A.]



Une famille noble de Grandfontaine est mentionnée aux XIV[e] et XV[e] s. Elle s'éteignit en 1456.

GRANDGOURT (C. Berne, D. Porrentruy, Com. Courtemaîche. V. *DGS*). Ancien couvent et groupe de maisons dont le nom est tiré d'un gouffre ou *gourd* formé par l'Allaine en cet endroit. Anciennes formes : en 1181, *Grantgour* ; 1208, *(de) Grandigurgite* ; 1251, *Grantgours*; 1256, *Grandis gurgitis*; 1279, *Grangort*. Première mention en 1181. Un couvent, habité par des religieux de Saint-Augustin, fut construit au XII[e] s. en cet endroit solitaire par une colonie du couvent de Lanthenans. Mais comme il était trop éloigné de la maison-mère, il fut vendu à l'abbaye de Bellelay qui en prit possession en 1180, y installa des prémontrés et y bâtit une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge. Le 24 mai 1181, le pape Lucius III, dans l'acte qui énumère les possessions de Bellelay, reconnaît celle de Grandgourt. Le couvent se développa rapidement, grâce aux nombreuses donations qui lui furent faites mais, en 1208, des moines du couvent de Saint-Morand en Alsace, de l'ordre de Cluny, envahirent Grandgourt, chassèrent les religieux et en firent une dépendance de leur prieuré. L'évêque de Bâle intervint énergiquement et réussit à faire restituer l'abbaye à ses propriétaires légitimes, les prémontrés de Bellelay. Mais cette spoliation avait ruiné Grandgourt qui reprit cependant bientôt une grande prospérité, malgré les nouvelles prétentions du couvent d'Altkirch. Pendant la guerre du Palatinat, les Français envahirent le couvent et le dévastèrent en 1675. L'abbé Sémon de Bellelay fit reconstruire l'église et le prieuré en 1738. A la Révolution française, Grandgourt fut de nouveau pris par les Français et après 617 années d'existence, le monastère fut supprimé. La propriété fut vendue comme bien national et l'église démolie au milieu du XIX[e] s. pour élargir la route. On établit à Grandgourt d'abord des ateliers, puis un moulin et un magasin à gypse. Aujourd'hui, c'est une propriété particulière exploitée comme domaine agricole avec un établissement de pisciculture. — Voir Trouillat. — Vautrey : *Notices* II. — Daucourt : *Dictionnaire* II. — Saucy : *Histoire de Bellelay.* [G. A.]

GRANDIS. Voir GRAND.

GRANDJEAN. Familles des cantons de Fribourg de Genève et de Neuchâtel.

A. **Canton de Fribourg.** Famille actuellement bourgeoise de plusieurs communes de la Gruyère et de la Veveyse. On trouve une famille de ce nom mentionnée à Grolley dès le XV[e] s., à Enney dès le XVI[e] s. ; dans cette dernière localité, elle portait aussi le nom de Puensent ; en 1566, elle acquit la bourgeoisie de Morlon. — 1. JEAN, gouverneur de la commune d'Enney 1550. — 2. CHRISTIAN, curé de Salquenen (Valais), légua en 1630 tout son domaine de Grolley à l'église et aux pauvres de cette dernière commune. — 3. CONSTANT, syndic de Morlon 1857-1865, 1869-1883, juge à Bulle, député au Grand Conseil 1881-1898, † 1898. — 4. ALEXANDRE, frère du n° 3, * 25 novembre 1833, prêtre 1871, curé de Botterens 1872-1887, où il voua tous ses soins à la construction de la nouvelle église, chapelain d'Avry-devant-Pont 1887-1900, † novembre 1915. — Voir *MDR* XXIII, p. 287. — Dellion : *Dict.* VI, 569, 573 ; VII, 70. — Archives d'État Fribourg : *Généalogies.* [J. N.]

B. **Canton de Genève.** — VALENTIN, * 1872, littérateur, député genevois au Grand Conseil 1904-1913. Auteur entre autres de *La Cité de Calvin*, roman, 2 vol. 1898-1902. — [C. R.] — FRANK, * 10 juin 1879, maître secondaire, dès 1919 professeur de philosophie à l'université de Genève. Poète. A publié : *Une révolution dans la philosophie, La doctrine de M. Henri Bergson*, 1913 ; *L'Épopée du Solitaire*, 1913 ; *Esquisse d'une pédagogie inspirée du bergsonisme*, 1917 ; *La raison et la vue*, 1919 (couronné par l'Académie française). Fondateur de la Société de philosophie *Vers l'Unité.* [H. G.]

C. **Cantons de Neuchâtel et de Vaud**. Plusieurs familles de ce nom : l'une, bourgeoise de Neuchâtel au XVI[e] s. ; une autre, d'Auvernier, a donné NICOLAS, maire de la Côte en 1531 ; une troisième, de Buttes et de La Côte-aux-Fées, a donné un rameau fixé dans le canton de Vaud. — 1. Abram-FRANÇOIS, * 11 juin 1797, † 19 avril 1884, fils d'un chef de musique au 1[er] régiment suisse au service de Murat, roi de Naples. Il suivit son père comme enfant de troupe dans plusieurs campagnes en Italie 1803-1815 ; quitta le service en 1820, se fixa à Yverdon, puis au Havre et revint à Yverdon. Président du tribunal d'Yverdon 1856-1867, commandant de bataillon au Sonderbund, colonel. Deux de ses parents, les frères FRÉDÉRIC et HENRI ont introduit l'industrie horlogère à Yverdon vers le milieu du XIX[e] s. — 2. EDMOND, * 1856, préfet du district de Grandson, puis directeur du Crédit yverdonnois. [L. M. et M. R.]

De la Sagne et de la Brévine est originaire une famille GRANDJEAN-PERRENOUD-COMTESSE, appelée ordinairement Grandjean. A donné entre autres : — 3. HENRI, * 14 décembre 1803 et † 21 mars 1879 au Locle, fabricant d'horlogerie. Il fut un des chefs qui, le 29 février 1848, proclamèrent la république au Locle, appartint au gouvernement provisoire de 1848, et au Grand Conseil dès cette date à sa mort. Député au Conseil national 1858-1861 et 1867-1870. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1880, et quotidiens neuchâtelois. — 4. **Jules,** * 17 juin 1828 et † 29 mars 1889 à La Chaux-de-Fonds, fabricant d'horlogerie. Lorsque se posa la question des chemins de fer dans le canton de Neuchâtel, Grandjean fut un des premiers à s'y intéresser ; directeur de la ligne du Jura-Industriel 1857-1874, du Jura-Berne-Lucerne 1874-1884. Il s'occupa ensuite de l'établissement de chemins de fer régionaux, notamment du Tramelan-Tavannes, du Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, du Mulhouse-Ensisheim ; il avait acquis une grande autorité dans ce domaine et était fréquemment consulté, même de l'étranger. Député au Grand Conseil à plusieurs reprises, au Conseil des États 1870-1871 ; colonel d'état-major, chef de la section des chemins de fer. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1890, et quotidiens neuchâtelois. [L. M.]

GRAND MARAIS (LE) (C. Fribourg et Berne. V. *DGS*). Il est nommé aussi le Chablais (anciennement *Chablix* et *Chablite*) et s'étend entre les lacs de Neuchâtel et Morat, la ligne de chemin de fer de la Broye jusqu'à Aarberg, le canal de Hagneck, les collines de Monsmier et d'Anet et la Thièle. Cette grande plaine s'est formée des dépôts de gravier que l'Aar a charriés entre Aarberg et le Seeland ; puis les trois lacs jurassiens qui originairement ne formaient qu'un bassin se sont retirés et ont laissé après eux la plaine marécageuse. Aux temps des Romains, la route *Aventicum-Petinesca* longeait le Grand Marais ; un embranchement traversait la plaine de Galmiz à Thièle. Sous les Zähringen, il

était un domaine impérial que les ducs donnèrent en fief aux comtes de Neuchâtel et à la ville franche de Morat. Les couvents de Fontaine-André près Neuchâtel et de Saint-Jean près Cerlier y possédaient des terres. 13 localités de la seigneurie de Morat y avaient des droits, spécialement sur la partie située à l'Est et au Sud du Marais.

Berne ayant acquis ou conquis les comtés de Nidau et Cerlier et la ville de Laupen, se mit en possession de leurs droits sur le Marais. Lorsque Berne et Fribourg s'emparèrent de Morat, en 1475, les droits de cette ville sur le Marais leur échurent. Berne acquit encore en 1528 les biens du couvent de Saint-Jean et força en 1533 la bourgeoisie de Neuchâtel à reconnaître sa juridiction sur le Chablais neuchâtelois, de sorte que dès lors Berne et Fribourg exercèrent seuls la haute juridiction sur le Grand Marais, Berne sur la partie bernoise, Berne et Fribourg en commun sur le Marais de Morat. Cet état de choses dura jusqu'à la Révolution (1798). En 1803, le Marais de Morat passa entièrement à Fribourg.

Berne et Fribourg se disputèrent durant des siècles au sujet de la délimitation des deux territoires. C'est en 1575 que pour la première fois on la détermina selon les indications de la *Handfeste* de Morat, c'est-à-dire du Fonderlin en ligne droite jusqu'à la colonne de chêne à gauche du chemin Chiètres-Monsmier ; de là, directement vers la Sauge « où la Broye a sa sortie » . A plusieurs reprises les deux États tentèrent de s'entendre, mais ce n'est qu'en 1836 qu'ils tombèrent d'accord. Berne obtint gain de cause pour la limite jusqu'aux Sauges près de la Monnaie, à Sugiez, et Fribourg pour le reste.

Toutes les communes n'avaient pas les mêmes droits sur le Marais. Saint-Blaise, Wavre, Thielle et Cornaux n'y pouvaient faire paître leur bétail que pendant six semaines. Celles du bailliage de Cerlier ne pouvaient pas franchir le fossé de la Péniche, tandis que Morat était libre de le faire. La seigneurie de Lugnorre (Môtier, Lugnorre et Joressant) et les quatre villages de la Rivière (Praz, Chaumont, Nant, Sugiez) étaient limités à quelques semaines pour le pâturage dans le Rondet. D'autres communes n'y pouvaient paître que les chevaux, ou un certain nombre de vaches, ou y faucher un nombre déterminé de chars de « lèches ». La Rivière renonça à son droit en 1494 moyennant une indemnité de 120 florins de Savoie.

Dès 1785, le Conseil de Berne concéda sur sa partie du Grand Marais des enclos considérables aux communes bernoises riveraines du Marais, entre autres en 1793 à Gurbrü, Golaten et Wileroltigen 150 poses situées près de Chiètres et Fräschels. Les habitants de ces deux derniers villages, se croyant lésés par ces faveurs, fermèrent une partie des fossés et furent punis. Mais en 1795, le jour de l'arrivée à Morat du nouveau bailli, les soldats de Chiètres et de Fräschels, qui avaient été délégués à sa réception, coururent armés au Marais pour chasser les hommes de Gurbrü, Golaten et Wileroltigen. Dans cette lutte appelée le *Mooskrieg*, un Chiétrois fut tué et plusieurs hommes blessés. Berne punit sévèrement les fauteurs des troubles et les deux communes eurent à payer 1487 couronnes d'amende. Les trois villages bernois conservèrent l'enclos.

En 1750, la route Galmiz-Sugiez fut construite, mais ce n'est que dans les années 1836 à 1844 que, par la construction des routes Sugiez-Anet, Sugiez-Galmiz et Chiètres-Monsmier, l'état des voies de communication s'améliora sensiblement. La canalisation du Marais commença plus tôt. En 1645, Berne fit établir le canal Aarberg-Broye ; en 1771, elle construisit le canal qui conduit les eaux de Champion à la Thièle, et en 1752, les communes moratoises ouvrirent le *Neugraben* (fossé neuf) qui de Galmiz jusqu'à la sortie de la Broye du lac de Morat recueillait les eaux du Marais et celles provenant des inondations. Tous ces travaux ainsi que l'entretien des fossés et canaux incombaient aux communes. Berne fournissait les plans et le bois nécessaires et exerçait la surveillance sur les constructions.

Une nouvelle époque commence avec la correction des eaux du Jura, qui fit baisser le niveau des lacs de 2 m. 10, et avec le dessèchement du Marais. Berne entreprit la construction du canal de Hagneck en 1868 et l'acheva en 1878 ; entre temps, le canal Nidau-Büren fut également construit. La correction de la Broye et de la Thièle se fit de 1874 à 1879. Pour le dessèchement de sa partie du Marais, Berne construisit la grand canal Aarberg-Monnaie (Broye). La mise en culture du Marais se fit attendre quelque temps. La colonie de Witzwil fit faillite. L'État de Berne en devint acquéreur, y transféra le pénitencier en 1891 ; l'État de Fribourg transféra à Bellechasse, en 1898, la maison de correction, puis en 1916, le pénitencier.

Bibliographie. Archives de l'État de Berne, Fribourg, Neuchâtel (ville et canton). — Friedli : *Bärndütsch, Seeland* : *Ins*. [R. M.]

GRANDPIERRE. Famille de Couvet dès le XVI[e] s., établie plus tard à Môtiers, Boveresse et bourgeoise de Neuchâtel. — ***Louis,*** * 8 juin 1806, † 8 novembre 1876 à Neuchâtel. Il prit part aux mouvements révolutionnaires de 1831 et 1848. Député à la Constituante 1848, au Grand Conseil 1848-1859, président de ce corps 1848-1852, préfet du Val-de-Travers 1848, de Neuchâtel 1850, conseiller d'État 1853-1859, conseiller national 1861-1866, président du tribunal de Neuchâtel 1865, président de la Cour d'appel 1868-1874 et juge à ce tribunal jusqu'à sa mort. A laissé des *Mémoires politiques*, publiés en 1877, que son petit-fils Charles a réédités à Leipzig en 1889 sous le titre de *Hist. du canton de Neuchâtel sous les rois de Prusse 1707-1848.* [L. M.]

GRANDSIVAZ (C. Fribourg, D. Broye, Com. Mannens-Grandsivaz. V. *DGS*). Village qui forme actuellement une seule commune et paroisse avec Mannens. Les deux villages ont pour *armoiries* communes : palé d'argent et de gueules de six pièces au chef du premier chargé de cinq sapins de sable rangés en fasce. Anciennes formes : 1183 *Grandis Silva* ; 1404 *Grand Ceva*, c'est-à-dire Grande Forêt. Le nom apparaît pour la première fois en 1183, dans une bulle de Lucius III, et il désignait une forêt appartenant à l'abbaye de Payerne. Grandsivaz était possession des Montagny et il passa sous la domination fribourgeoise en 1478, avec tous les biens de cette seigneurie. Il fut attribué au bailliage de Montagny jusqu'en 1798, puis au district de Payerne (1798-1803), à celui de Montagny (1803-1830), à celui de Dompierre (1830-1848) et à celui de la Broye. La loi de 1831 sur la délimitation des districts réunit les deux villages de Grandsivaz et de Mannens en une seule commune. En 1873, la commune demanda à être séparée de la paroisse de Montagny, dont elle dépendait au spirituel ; l'autorisation de former une paroisse lui fut accordée, en 1874, par Mgr. Marilley. — Voir Jaccard : *Essai de toponymie*. — *FRB* I. — Dellion : *Dict.* VIII. — Kuenlin : *Dictionnaire* II. — *Bulletin des lois* 1831. [J. N.]



GRANDSON (C. Vaud, D. Grandson. V. *DGS*). Com. et Vge. Vers 1060, *(de) Grancione* ; 1126, *Granzon* ; 1149, *Grandissonum* ; 1234, *Grantson*. *Armoiries* : d'azur à un soleil d'or soutenu d'un croissant figuré du même. On a trouvé dans le lac une station néolithique et sur terre des menhirs, mais aucune trace d'occupation romaine, ce qui fait supposer un établissement burgonde dont le chef se serait nommé *Grantzo*. La ville s'est construite à l'ombre du château. Ses habitants étaient paroissiens de l'église voisine de Giez, quoique l'on y constate l'existence d'un prieuré au XII[e] s. Les seigneurs de Grandson dotèrent la ville de franchises, dont un incendie antérieur à 1378 détruisit l'acte ; le 8 mars 1399, le comte Amédée VIII de Savoie lui en donna d'autres dérivées de celles de Moudon. Le comte venait alors de s'emparer de la seigneurie par droit d'échute, à la condamnation de Hugues (1389). Il l'inféoda en 1403 à Marguerite de Montbéliard, dame d'Orbe et d'Échallens, dont hérita sa sœur Jeanne, mariée à Louis de Chalon, prince d'Orange. La ville fut incendiée en 1466, à la mort de ce



dernier, l'un de ses fils, Guillaume, ayant mis le feu au château pour s'emparer du trésor paternel.

Au cours des guerres de Bourgogne, Grandson fut assiégée une première fois par les Suisses en avril 1475 et sa garnison se rendit le 1er mai avec les honneurs de la guerre. La garnison suisse fut elle-même assiégée en février 1476 par le duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire ; la ville se rendit le 26 et le château le 28 ; tous les survivants de la garnison furent pendus ou noyés. Trois jours après, le 2 mars, se livrait à l'Est de la ville la grande bataille dans laquelle les Suisses battirent le duc, l'obligèrent à fuir et s'emparèrent des trésors renfermés dans son camp. Les soldats du duc qui s'étaient réfugiés au château furent eux-mêmes pris et pendus haut et court (voir BOURGOGNE, GUERRES DE). Après la guerre, les Suisses restèrent les maîtres de la ville et seigneurie de Grandson, qui devinrent un bailliage administré par les Bernois et les Fribourgeois jusqu'en 1798. En 1507, les bourgeois de Grandson se donnèrent un hôtel de ville, qui fut remplacé en 1562 par la maison du prieuré, puis reconstruit entièrement. On y remarque encore la longue série des armoiries des baillis jusqu'à la Révolution.

L'église paroissiale actuelle de Grandson — depuis la Réforme — est celle de l'ancien prieuré de bénédictins qui dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) et date du XIe ou de la première moitié du XIIe s. La nef est séparée des bas-côtés par deux séries de cinq colonnes romaines venues probablement d'Avenches ou d'Yverdon ; les chapiteaux sont romans ; le chœur est gothique et a dû être reconstruit après l'incendie, vers 1478. On remarque dans l'église la jolie chapelle des Bourgeois (1508), la chaire du prieur (XVe s.) et des peintures de la même époque ; des cloches sont datées de 1477, 1514 et 1520. Le premier prieur connu est G. en 1202. En 1289 Othon Ier de Grandson fit annexer à ce prieuré par le pape les prieurés de Presles, Saint-Germain et Saint-Laurent en Bourgogne et lui donna des biens importants des deux côtés du Jura, aux fins d'y assurer l'entretien de 14 religieux. Parmi les prieurs, signalons en 1504 le cardinal Jean Alexandrini, évêque de Tusculum, auquel succéda en 1508 un commandataire, Nicolas de Diesbach, tandis que le sacristain Guillaume Bourgeois administrait le couvent et y laissait de larges preuves de sa munificence. En 1554, la Réforme ayant prévalu à Grandson (le « Plus » donna 55 oui. 44 non) le couvent fut supprimé et Berne et Fribourg se partagèrent ses biens.

En même temps qu'il développait le prieuré, Othon de Grandson fondait au bas de la ville un couvent de cordeliers (1289-1308), dont les moines eurent l'obligation deux fois par semaine de dire la messe à l'autel Saint-George et, dès 1501, d'aller en procession prier sur le champ de bataille. En août 1531 et en août 1532, les prédicants Farel et Froment, soutenus par les Bernois, abattirent les autels et les statues du couvent des cordeliers. Cependant le couvent ne fut supprimé qu'en 1554. Les religieux se retirèrent à Fribourg. L'église fut transformée en grenier, le couvent en magasin à sel. Il n'en reste plus qu'une tour fortement restaurée qui sert aujourd'hui de prison. Grandson fut en outre dotée vers 1360 d'un hôpital et sa léproserie est mentionnée dès 1298. Registres de baptêmes dès 1576, de mariages dès 1586, de décès dès 1729.

Il y a évidemment eu un château de Grandson au XIe s., mais la mention que l'on en donne pour cette époque se rapporte au château de la Sarra. Le château actuel date en partie du XIIIe s. (la tour principale) et il est probablement l'œuvre de Pierre Ier († vers 1254), l'ami et conseiller de Pierre de Savoie. Le grand corps de logis, du côté du lac, est l'œuvre de Louis de Chalon, au milieu du XVe s. Le chemin de ronde qui relie les cinq tours et la porte d'entrée sont des premiers temps de la souveraineté bernoise et fribourgeoise. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le château de Grandson forme un quadrilatère irrégulier, sans donjon. Les baillis l'habitèrent après les seigneurs. A la révolution de 1798, il fut vendu à des particuliers, qui y installèrent une manufacture de tabac. Le château a été racheté en 1875 par Gustave de Blonay, qui en a restauré l'intérieur ; œuvre continuée ces dernières années par son fils Godefroy.



Grandson à la fin du XVIIIe s. D'après un dessin de N. Sprüngli, gravé par B.-A. Dunker (Bibl. Nat. Berne).

Grandson était le centre d'une seigneurie comprenant trente villages. Le bailliage du même nom fut formé en 1484 de la seigneurie de Grandson et de celle voisine de Montagny-le-Corboz. En 1803 fut créé le district de Grandson qui a des limites très différentes et dont le cercle du même nom n'est qu'une subdivision. — *DHV* (avec bibliographie). [M. R.]

GRANDSON. Famille de dynastes du Pays de Vaud remontant au Xe s. *Armoiries* : palé d'argent et d'azur de six pièces à la bande brochant de gueules chargée de trois coquilles d'or (la branche anglaise a des aigles au lieu de coquilles, les branches de la Sarra, Champvent et Belmont, d'autres variantes). La famille remonte probablement à 1. ADALBERT, marquis du pays pour le roi de Bourgogne Rodolphe III dès 993, qui tient un plaid à Orbe en 1001 et est cité encore en 1013. Viennent ensuite — 2. LAMBERT, probablement fils du n° 1, comte en 1009 et en 1026, vraisemblablement du Varais en Bourgogne. — 3. ADALBERT II, fils du n° 2, dont le pape Léon IX condamna vers 1049 les déprédations au détriment du couvent de Romainmôtier. Construisit les châteaux de la Sarra et de Montricher. — 4. FAUCON ou Conon, arrêta vers 1060, aux défilés du Jura, l'archevêque de Reims et le comte de Roucy, ambassadeurs du roi de France se rendant à Rome, pour obliger le comte

à lui donner sa fille en mariage. — 5. LAMBERT, évêque de Lausanne vers 1090, neveu du nº 3, donna Vevey au seigneur de Blonay son parent. — 6. EBAL, fils du nº 4, cité de 1114 à 1135, fondateur de l'abbaye du lac de Joux. — 7. BARTHÉLEMY, frère du nº 6, 1080-1158, évêque de Laon 1113-1151. — 8. BARTHÉLEMY II, fils du nº 7, alla en Palestine en 1146 et chargea, comme tout croisé, ses armes de coquilles d'or ; il fut la souche des seigneurs de Belmont. — 9. EBAL III, fils du nº 8, fit aussi vers 1174 le voyage de Terre Sainte où il mourut. — 10. EBAL IV, cité de 1200 à 1235, répartit les domaines de sa famille à ses fils laïques ; donnant à l'aîné, Girard, La Sarra, au deuxième, Henri, Champvent, au troisième, Pierre, Grandson, et fonda ainsi trois familles distinctes. Il prit le premier le titre de seigneur de Grandson. — 11. AYMON, fils du nº 10, chanoine de Lausanne 1209, évêque de Genève 1215-1260, † 1262 ; de ses frères, HUGUES fut prieur de Payerne en 1238, EBAL, évêque de Lacédémone et prieur de Baulmes, GUILLAUME, trésorier du chapitre de Lausanne 1223-1255, OTHON, chanoine de Lausanne et de Besançon 1223-1256, doyen de Neuchâtel et archidiacre de Rougemont. — 12. PIERRE, frère des précédents, 1200-1254 env., sire de Grandson, châtelain de Moudon 1234, vicaire temporel de l'évêque de Lausanne, l'un des principaux négociateurs de Pierre de Savoie de qui il reçut des pouvoirs très étendus. — 13. ***Othon Ier***, fils du nº 12, 1240-1328, chevalier, joua un rôle important en Europe. Compagnon de jeunesse du prince Édouard d'Angleterre, il l'accompagna en Palestine en 1271, fut négociateur en 1282, au nom du roi d'Angleterre, entre le comte de Savoie et Rodolphe de Habsbourg, participa en 1283 à la conquête du Pays de Galles et commanda en 1291 l'armée anglaise en Palestine au siège de Saint-Jean d'Acre. Gouverneur des Iles Normandes, il reçut en 1304, à Bordeaux, la Guyenne au nom du roi d'Angleterre, fut exécuteur testamentaire, en 1307, du roi Édouard, réprima en 1313 la révolte des Lausannois contre leur évêque son neveu et jouit de la confiance des papes, des empereurs, des rois de France et d'Angleterre qui le comblèrent de biens. Bienfaiteur de couvents, il fonda le couvent des cordeliers de Grandson en 1289, la chartreuse de la Lance en 1317. † à Aigle 5 avril 1328 et enterré dans la cathédrale de Lausanne, où l'on voit encore à l'entrée du chœur son tombeau et sa statue. — 14. GIRARD, frère du nº 13, chanoine de Lyon 1258, prieur de Fourvières, évêque de Verdun 1275-1284. — 15. HENRI, frère des nos 13 et 14, chantre et prévôt de l'église de Lausanne 1276, chanoine de Lyon, évêque de Verdun après son frère 1284-1289. — 16. GUILLAUME, frère des précédents, † 1335, demeura en Angleterre, devint lord et membre du parlement en 1298. Il fut la souche des lords GRANDISSON, branche anglaise qui a donné plusieurs chevaliers, un évêque d'Exeter, John (1327-1369), et dont le titre s'est perpétué jusqu'à nos jours par les filles. — 17. PIERRE II, † 1349, neveu du nº 13, hérita de son oncle Othon la seigneurie de Grandson, et devint seigneur de Cudrefin, Grandcour, Bellerive et Belmont par son mariage avec Blanche de Savoie ; acquit encore les seigneuries de Sainte-Croix et de Laupen, fut avoué de Payerne. — 18. OTHON, frère du nº 17, chanoine de Lausanne 1299, d'Autun, d'York, archidiacre de Besançon, évêque de Toul 1306, puis de Bâle 1306-1309. — 19. OTHON II, fils du nº 17, † 1375, seigneur de Grandson, acquit par mariage la seigneurie de Pesmes et fut conseiller et lieutenant du duc de Bourgogne, son capitaine général en Franche-Comté. — 20. GUILLAUME, frère du nº 19, 1346-1389, seigneur de Sainte-Croix, Cudrefin, Grandcour et Aubonne, chevalier de l'Annonciade, l'un des grands guerroyeurs de son époque. — 21. HUGUES, fils du nº 19, seigneur de Grandson, de Belmont et de Lompnes en Bugey, fut condamné à mort par le comte de Savoie en 1389 pour avoir fabriqué de faux titres au profit du duc de Bourgogne ; il s'enfuit en Angleterre où il mourut empoisonné, dit-on, par son cousin Othon ; ses biens furent confisqués. — 22. ***Othon III***, fils du nº 20, seigneur de Sainte-Croix, Cudrefin, Aubonne, Coppet, l'un des poètes les plus remarquables de son temps. Il s'illustra pendant la guerre de Cent Ans et fut l'un des principaux conseillers du comte de Savoie. A la mort du comte Rouge, Amédée VII de Savoie, il prit sous sa protection le médecin Grandville et fut, de ce fait, accusé de complicité dans la mort de son suzerain. Il s'enfuit en Angleterre et ses biens furent confisqués en 1393. Déclaré innocent par une sentence du roi de France, il rentra au Pays de Vaud. C'est alors que Gérard d'Estavayer l'accusa derechef de la mort du comte et de celle d'Hugues de Grandson, son cousin, et finalement le tua en duel judiciaire à Bourg-en-Bresse, le 7 août 1397. — 23. JEAN II, sire de Pesmes, fut condamné en 1451 par le Conseil du duc de Bourgogne pour avoir frappé de la fausse-monnaie, puis en 1455 pour rébellion contre son souverain, et étouffé entre deux draps ; cette branche de Pesmes finit avec les neveux de Jean II. Les Grandson du Pays de Vaud s'éteignirent avec — 24. GUILLAUME, fils d'Othon III, chevalier en 1384-1408 et seigneur de Sainte-Croix.



Pierres monumentales ou menhirs situés sur le champ de bataille de Grandson au N.-O. de Corcelles.

Bibliographie très complète dans *DHV*. — Citons : pour les Grandson : L. de Charrière : *Les Dynastes de Grandson.* — Kingsford : *Sir Otho de Grandison.* — A. Burnand : *Othon Ier, sire de Grandson.* — Reymond : *Le chevalier Othon de Grandson.* — A. Piaget : *Les poésies d'Othon de Grandson.* — Guichenon : *Hist. généal. de la maison de Savoie* IV. — G. Carbonelli : *Gli ultimi Giorni del Conte Rosso*, dans *Bibl. della soc. storica subalpina* LXVI. — Bruchet : *Ripaille.* — Pour la bataille de Grandson : F. Chabloz : *La bataille de Grandson* (recueil de textes). — A. de Mandrot : *La guerre de Bourgogne et la bataille de Grandson.* — Pour le château : V. Bourgeois : *Au pied du Jura.* [Maxime REYMOND.]

GRANDSON, JEAN **de**, cité de 1314 à 1348, peintre de la cour des comtes Amédée V et Aymon de Savoie, élève de Giotto, semble-t-il. Il peignit la grande salle du château de Chambéry, la chapelle du couvent de Hautecombe, la chambre du duc au château de Chillon. — Naef : *La chambre du duc à Chillon.* — *SKL.* [M. R.]

GRANDSON, NICOLET **de**. Notaire à Neuchâtel, receveur à diverses reprises dès 1360, maire de Neuchâtel en 1373, 1394-1396. — Arch. d'État Neuchâtel. [L.M.]

GRANDVAL (all. GRANFELDEN) (C. Berne, D. Moutier. V. *DGS*). Com. et Vge. Un acte de 962 cite dans la Grande Vallée, *Grandisvallis*, une chapelle consacrée à saint Martin qui est mentionnée ensuite en 1179. Le village, *villa Grandval*, souffrit des incursions des Hongrois en 917 et 938. Les habitants de Grandval adoptèrent la Réforme en 1531 ; la tradition orale veut que Farel ait prêché sous les tilleuls centenaires qui existent encore. Le temple est un des plus anciens du Jura bernois ; c'est l'ancienne chapelle dédiée à saint

Martin, agrandie après la Réforme (1663). Patrie de Henry Visard, notaire, maire et bandelier de la Prévôté. Registres de baptêmes dès 1659, de mariages dès 1639, de décès dès 1742. — Voir Trouillat. — E. Krieg, dans *Revue jurassienne*. [P.-O. B.]

GRANDVAUX (C. Vaud, D. Lavaux. V. *DGS*). 1250 *Gravaz* ; 1270 *Gravauz* ; 1453 *Grantval*. Com. et Vge dépendant au moyen âge de l'évêque de Lausanne et dont les habitants étaient tenus de travailler à la fortification du château d'Ouchy. Les comtes du Genevois en 1250-1414, les comtes de Gruyère dès 1270, l'abbaye de Hautcrêt y avaient aussi des biens. Une chapelle saint Nicolas — dont il reste aujourd'hui le clocher de la maison d'école — est mentionnée au XVe s. Grandvaux dépendait d'ailleurs de l'église de Villette. Registres de baptêmes et de mariages dès 1626, de décès dès 1686. — *DHV*. [M. R.]

GRANDVILLARD (all. LANGWILER) (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Anciennes formes : *Vilar*, 1228 ; *Vilar retro Grueriam*, 1309 ; *communitas Magni Villarii retro Grueriam*, 1457. *Armoiries* : de gueules au sautoir d'argent à la grue essorante brochant sur le tout accompagnée en chef d'une étoile d'or. On doit avoir découvert à Grandvillard, au milieu du siècle dernier, des tumuli de la période de Hallstatt II, mais ils ont été détruits et leur contenu n'a pas été conservé. Ce village faisait partie de la bannière et châtellenie de Montsalvens dans le comté de Gruyère et les sires de Montsalvens, branche cadette des Gruyère, étaient seigneurs de Grandvillard ; ils y possédaient une maison que Jean I de Montsalvens légua, en 1365, à son neveu Pierre de Gruyère, qui fut prieur de Rougemont. En 1388, Rodolphe IV affranchit de la main-morte, à prix d'argent, les habitants de Grandvillard. En 1462, Jean de Montsalvens, faisant droit à la requête des gens de Grandvillard, leur permit d'élire un syndic ou gouverneur de commune. Pendant les guerres de Bourgogne, les habitants de Grandvillard prêtèrent main forte aux sujets de la châtellenie de Gruyères pour les fortifications de leur ville et ils fournirent au comte Louis un contingent pour la bataille de Morat. En 1555, Grandvillard passa sous la domination de Fribourg et fut attribué au bailliage de Gruyère. Un pont sur la Sarine, reliant Grandvillard à Villars-sous-Mont, existait déjà en 1565 ; en 1638, il s'effondra et fut remplacé en 1641, par un pont de pierre à une seule arche. Il existait autrefois à Grandvillard une carrière de marbre en exploitation. La paroisse est mentionnée en 1228 ; elle fut détachée de Broc, vraisemblablement au XIIe s., mais le prieuré de Lutry garda le droit de collation à Grandvillard jusqu'à la Réforme. Cette paroisse, qui comprenait une partie seulement du village de ce nom et le village de Lessoc avec ses nombreux hameaux, portait le nom de *Capella in Ogo* (1420), *parrochia Beati Jacobi apostoli de Capella scilicet de Villario* (1456). L'église, dédiée à saint Jacques, était bâtie sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la chapelle de la Daudaz. En 1580, les communiers de Grandvillard qui relevaient de la paroisse de Broc et de Sainte-Madeleine d'Estavanens furent admis à faire partie de la paroisse de Grandvillard. En 1593, on décida de transporter l'église paroissiale au milieu du village et on construisit, en 1594, une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Barthélemy ; elle fut consacrée le 23 avril 1603 et elle est dédiée aux apôtres saint Jacques et saint Barthélemy. En 1643, l'évêque Jean de Watteville prononça la séparation définitive de Grandvillard et de Lessoc, qui formèrent dès lors deux paroisses indépendantes. Registres de paroisse dès 1748-1749.



Il existait à Grandvillard, du XIIe au XIVe s., une famille noble portant le nom de Vilar ; elle était vassale des comtes de Gruyère ; plusieurs de ses membres furent des bienfaiteurs du prieuré de Rougemont. — Voir J.-H. Thorin : *Notice historique sur Grandvillard*. — Dellion : *Dict.* VI. — Kuenlin : *Dict.* — Hisely : *Histoire du comté de Gruyère* et *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, dans *MDR* IX, X, XI, XXII, XXIII. — Diesbach, dans *ASHF* IX, 277. [J. N.]

GRANFELDEN. Voir GRANDVAL.

GRANGE-CANAL (C. Genève, Rive gauche, Com. Chêne-Bougeries. V. *DGS*). Quartier de villas appelé quelquefois dans les anciens textes *Grange-Canard*, du nom d'une famille genevoise, Canal ou Canard. Le territoire habité de Grange-Canal était autrefois hors des Franchises, dans un angle formé par la route de Chêne et la route de Cologny. On s'y rendait de Genève pour festoyer. Rousseau ne logea pas à Grange-Canal comme on l'a cru communément. — Voir G. Vallette : *Rousseau* 91. [C. R.]

GRANGE-LA-BATTIA (C. Fribourg, D. Glâne, Com. Chavannes-sous-Orsonnens. V. *DGS*). Anciennes formes : *Grangias*, XIIe s. ; *Grangia de laz Bastiaz*, XVIe s. Ce hameau, qui relève au spirituel de la paroisse de Villaz-Saint-Pierre, formait autrefois une commune. En 1866, il ne comptait plus que 33 habitants. Le Conseil d'État, par un arrêté du 7 septembre 1866, prononça la dissolution de la commune de Grange-la-Battia et la réunion de son territoire à celui de la commune de Chavannes-sous-Orsonnens. Les monastères de Hauterive et de la Fille-Dieu possédaient des biens à Grange-la-Battia. — Voir Gremaud : *Liber don.*, dans *ASHF* VI. — Dellion : *Dict.* XII. — Kuenlin : *Dict.* II. — *Bulletin des lois* XXXVI, 269. [J. N.]

GRANGE NEUVE (LA) (C. Fribourg, D. Sarine, Com. Posieux. V. *DGS*). Cette ferme, dont la première mention remonte à 1263, faisait partie du domaine du monastère d'Hauterive, qui la conserva jusqu'à sa suppression en 1848. Depuis, elle est propriété de l'État, qui y établit en 1900 une école d'agriculture, dont les élèves logèrent tout d'abord à Hauterive. Le 27 octobre 1908 eut lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments. En 1923, on transporta à Grange Neuve l'Institut agricole et l'École de laiterie qui existaient primitivement à Pérolles (Fribourg). Ces nouveaux bâtiments, situés à côté de ceux de l'École pratique d'agriculture, furent inaugurés le 29 octobre 1923. — Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — *Compte rendu de l'administration du Conseil d'État du canton de Fribourg*, 1909 et 1923. [P. A.]

GRANGES (C. Fribourg, D. Veveyse, Com. Attalens. V. *DGS*). Vge de la paroisse d'Attalens. Granges fut probablement habité à l'époque romaine, car il se trouvait placé sur la voie romaine qui conduisait de Moudon à Vevey. A un quart de lieue Sud du village, on a découvert des tombes de la période burgonde. Le nom de ce village et d'une famille *de Grangiis* est mentionné souvent au XIIe s. dans le cartulaire de Hautcrêt. Ce monastère et celui de Hauterive y possédèrent des biens, entre autres le domaine de Sales, dont la commune de Granges fit l'acquisition en 1810. Granges faisait partie de la seigneurie de Bossonnens et passa en 1536 sous la domination fribourgeoise. Il fut attribué au bailliage de Bossonnens, puis à celui d'Attalens-Bossonnens (jusqu'en 1798). *Population* en 1920 : 364 hab. — Voir Raemy et Martin : *Aperçu historique sur... Attalens et Bossonnens*, dans *ASHF* X. — Hisely : *Cartulaire de... Hautcrêt*, dans *MDR* XII. — Dellion : *Dict.* I. — Kuenlin : *Dict.* II. [J. N.]

GRANGES (en all. GRENCHEN) (C. Soleure, D. Lebern. V. *DGS*). Commune et Vge paroissial. *Granechum*, 1131 ; *Granechon*, 1181 ; *Grangils*, 1190. *Armoiries* : de gueules au soc de charrue d'argent accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. *Préhistoire* : on a trouvé diverses pierres à écuelles dans l'Eichholz, une fonderie de l'âge du bronze, la plus importante du canton ; des monnaies celtiques et des traces de colonisation romaine dans l'Eichholz, près de l'église et à Im Kastelz. Grand cimetière burgonde à l'Ouest de l'église. Granges appartenait au XIIe s. aux barons de Granges, KUNO 1131 ; HESSO 1175-1181. Par Berthe, épouse de Rodolphe I de Neuchâtel-Nidau, Granges passa à la famille de celui-ci et lors du partage qui eut lieu vers 1225, à la branche de Strassberg, dont il suivit dès lors le sort. Berne et Soleure possédèrent



Granges en commun de 1388 à 1393 ; le partage de 1393 l'attribua à Soleure. Les habitants possédaient sous leurs anciens seigneurs des franchises assez importantes, qui disparurent peu à peu sous l'administration soleuroise. Le *Lebernrecht* fut supprimé en 1514, sauf le droit de chasse des bêtes noires (ours, loups et sangliers). Granges paya jusqu'en 1798 des primes pour les peaux de loups et les pattes d'ours qu'on y apportait. — Le village fut incendié à deux reprises : en 1318, par les Fribourgeois qui accouraient au secours de Soleure assiégé ; en 1375 par les soldats de Coucy. L'école est attestée depuis 1554. La liste complète des ammanns commence en 1393. Peste et grandes épidémies en 1519, 1611, 1628-1631, 1637, 1744, 1756. Grands incendies : 1485, 1504, 1662, 1864, 1866, 1868.

Cono de Fenis, évêque de Lausanne, remit le tiers des dîmes, dons et aumônes de l'église au couvent de Cerlier, qui devait faire célébrer le service divin toutes les trois semaines par un vicaire. La collation passa vers 1225 de Berthe de Granges aux comtes de Neuchâtel, puis aux Strassberg. Lors de la conquête de la seigneurie de Büren en 1388, Berne s'en empara et la céda à Soleure en 1539, par l'accord de Wynigen. L'église fut construite à la fin du XV[e] s. L'église actuelle date de 1806-1812 et fut inaugurée le 4 octobre 1812. La liste des curés commence en 1254. Registres de baptêmes, mariages et décès depuis 1604. Obituaires depuis 1425 environ avec plusieurs inscriptions plus anciennes. *Population* : 1417, environ 140 hab. ; 1560, 590 ; 1666, 668 ; 1798, 1001 ; 1925, 10 040. La commune compte 49 familles bourgeoises et a accordé la bourgeoisie d'honneur à Josef Mazzini, aux frères Ruffini, à Karl Mathy, au dictateur polonais de 1863 le général Maryan Langiewicz. — Voir Meisterhans : *Kt. Solothurn.* — Heierli : *Arch. Karte.* — Nombreux articles du curé Niggli dans *Sonntagsblatt der röm.-kath. Pfarrei Grenchen* 1912-1925. — Le même : *Geschichte des Kirchenbaues.* — Le même : *Grenchen beim Einfall der Franzosen 1798.* — Le même : *Der Jungknab zog zum Kriege.* [E. N.]

GRANGES (all. GRADETSCH) (C. Valais, D. Sierre. V. *DGS*). Com. et Vge qui au XI[e] s. déjà formait un bourg avec trois châteaux, remparts et portes. Il était le siège d'une cour de justice et d'une châtellenie comprenant aussi Grône, Lens et Saint-Léonard. Anciennes formes : *Graniez, Grangiac.* La terre de Granges eut d'abord pour seigneurs les barons du même nom, puis elle passa successivement aux Corbières, la Tour-Morestel, Montjoret, d'Albi, la Bâtiaz, d'Ayent, d'Anniviers, et enfin aux Tavelli, de Bex. La dernière de cette famille, Marguerite de Rovéréa, céda en 1608 ses nombreuses possessions à la ville de Sion, qui conserva Granges jusqu'à la révolution, en 1798. Sion fit administrer Granges, avec Bramois, par un châtelain qui rendait aussi la justice. Sous le nouveau régime, Granges fut incorporé au dizain, puis district de Sierre. Le prieuré de Saint-Jacques, dépendant de l'abbaye d'Ainay à Lyon, fut vendu en 1620 au chapitre cathédral de Sion, qui possédait déjà au XI[e] s. l'église paroissiale de Saint-Étienne. L'église actuelle a été construite en 1912. — Gremaud. — Rameau : *Le Valais historique.* — Rivaz : *Topographie.* — Archives locales. [Ta.]



Granges (C. Soleure), vue prise en avion. D'après une photographie.

GRANGES (C. Vaud, D. Payerne. V. *DGS*). Com. et Vge, chef-lieu de cercle. *In fine graniacense*, 881. Station de l'âge du bronze et de la domination romaine ; on y a trouvé des *tumuli*, des murs de fondations, des monnaies, ainsi qu'un cimetière burgonde. Au moyen âge, sous la monarchie rodolphienne, il fut le centre d'une circonscription administrative étendue, allant de Granges à Lucens et de Combremont à Denezy. Le village fut partagé ensuite entre le chapitre de Lausanne et le prieuré de Payerne. Les terres du chapitre furent dévastées en 1226 par le seigneur Aymon de Montagny. L'évêque de Lausanne donna aux gens de Granges des franchises confirmées en 1454. Sous le régime bernois, Granges fut une châtellenie. On y cite une révolution locale en 1796, dans laquelle le bailli Weiss intervint comme médiateur. L'église était dédiée à saint Nicolas et possédait des revenus importants. L'édifice actuel est du XV[e] s., mais a été transformé ; le clocher a été rebâti en 1807. Il y a en outre une chapelle libre. Registres de baptêmes dès 1564, de mariages dès 1567, de décès dès 1727. — *DHV.* [M. R.]

GRANGES, de. Famille de dynastes valaisans mentionnée dès le XI[e] s. — 1. ULRICH était probablement avoué de l'église de Sion en 1050. — 2. OTTON était vassal de la Savoie vers 1150, ainsi que les barons Louis et Guillaume, peut-être ses fils. — 3. SÉGUIN,

doyen de Valère 1190-1209. — 4. BOSON, chanoine de



Ruines du château des dynastes de Granges (C. Valais) (XIIe s.), détruites en 1910. D'après une photographie.

Sion 1215, chantre et chancelier 1221, doyen de Valère 1222, élu évêque de Sion le 10 décembre 1237. Il fit don au chapitre cathédral de ses droits à Mörell, à la mense épiscopale de ses possessions dans la châtellenie de Granges. † 2 juillet 1243. La famille s'éteignit au début du XIVe s. — Gremaud. — Rivaz : *Topographie*. — Rameau : *Le Valais historique*. [Ta.]

GRANGES (LES) (C. Vaud, D. Aigle, Com. Ormont-Dessous. Voir *DGS*). Hameau où eut lieu un combat entre Français et Bernois le 5 mars 1798. — Voir *DHV*. [M. R.]

GRANGES (LES) (C. Valais, D. Saint-Maurice, Com. Salvan. V. *DGS*). Autrefois *Quartier*-les-Granges. Groupe d'habitations du village de Salvan ; selon la tradition, ce village aurait primitivement servi de « mayens » à des habitants de Miéville, hameau de la plaine, d'où son nom. Il n'aurait plus ou moins été régulièrement habité qu'à partir de la fin du XIVe s. Il eut particulièrement à souffrir de l'épidémie de peste de 1648. Station hôtelière assez prospère. — L. Coquoz : *Salvan-Finhauts*. [J.-B. B.]

GRANGES PACCOT (all. ZUR SCHÜREN) (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Vge et Com. comprenant plusieurs hameaux et faisant partie de la paroisse de Givisiez. Les Englisberg y avaient un château dont on voyait encore les ruines il y a quelques années. Au XIVe s., le domaine des Englisberg était aux mains des Billens qui le vendirent à l'hôpital des bourgeois de Fribourg. Au XVIe s., une partie du domaine de l'hôpital était cultivée par la famille Paccot et le territoire, qui s'était appelé successivement Granges d'Englisberg, puis Granges de Billens, prit petit à petit le nom de Granges à Paccot ou Granges-Paccot. D'après l'*Anonymus Friburgensis*, la contrée de Granges-Paccot fut saccagée et incendiée par les Bernois le 13 août 1386. Pendant la guerre de Savoie, le territoire de cette commune fut le théâtre de quelques escarmouches entre Bernois et Fribourgeois. *Population* en 1920 : 339 hab. — Kuenlin : *Dictionnaire* II. — Dellion : *Dictionnaire* VI. — Roulin : *L'Anonyme de Fribourg*, dans *ASG* 1919. — Büchi : *Freiburgs Bruch*, 27. — Archives de l'Hôpital de Fribourg. [J. N.]

GRANGES-SUR-MARLY (all. GRENCHEN) (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Hameau de la commune de Pierrafortscha, paroisse de Marly. La chapelle, dédiée à la Sainte-Trinité, porte la date de 1640. Elle a été construite et dotée par François Gottrau, et consacrée le 10 juin 1642. — Voir Kuenlin : *Dict.* II, 30. — Dellion : *Dict.* VIII, 325. [J. N.]

GRANGETTES (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). *Armoiries* : d'azur à la bande d'argent chargée de trois granges de gueules et accompagnée de deux étoiles du second. Com. et paroisse où l'on a découvert des poteries romaines et où existait aux XIe et XIIe s. un donjon, remplacé plus tard par un château, que les troupes bernoises et fribourgeoises emportèrent d'assaut et incendièrent le 27 avril 1476. Grangettes appartint d'abord aux seigneurs de Grangettes ; au XVe s., il passa aux familles Bussy et Dompierre ; au XVIe s., à la famille genevoise Lullin, qui, en 1536, prêta hommage à Fribourg ; depuis 1551 à la famille Rovéréa, puis de nouveau à la famille Lullin. En 1572, Barthélemy Reynauld

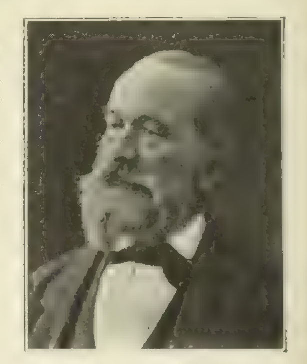


ou Reynold, de Fribourg, acheta Grangettes. Le village passa au baron de König et en 1656 à la famille Boccard. De 1536 à 1798, Grangettes fit partie du bailliage de Romont, de 1798 à 1848 du district de Romont, et depuis 1848 du district de la Glâne. Ce village suivait le coutumier de Vaud. Grangettes, rattaché à la paroisse de Vuisternens-devant-Romont, se constitua en 1626 en paroisse indépendante avec Estévenens, la Neirigue et le Châtelard. En 1840 le Châtelard s'en sépara. Une chapelle fut construite au commencement du XVe s. et consacrée en 1430. Une fois église paroissiale, elle fut probablement agrandie ou reconstruite. A côté du chœur se trouve un superbe crucifix en pierre, miraculeux, existant déjà en 1502. Registres de paroisse dès 1760. [J. JORDAN.]

GRANGETTES. Famille seigneuriale du canton de Fribourg, connue dès le XIIe s., issue ou apparentée à la famille Moules qui possédait le village de Grangettes. Elle a compté plusieurs bienfaiteurs d'Humilimont. — TOROBERTUS en 1157 ; WIDO en 1177 ; ULRICH, chevalier en 1226. Au XIVe s., une branche s'établit à Vevey et devint vassale de la Savoie. La famille s'éteignit à la fin du XIVe s. — Voir Dellion : *Dict.* VI. — Kuenlin : *Dict.* II. — *ASHF* IV, 140. — *Revue de la Suisse catholique*. [J. JORDAN.]

GRANGIER. Familles fribourgeoises dont on rencontre déjà le nom en 1239 avec BERNARD, moine à Hauterive ; bourgeoise des communes de Bulle, Estavayer-le-Lac, Montbovon, La Tour-de-Trême et Villarlod. [RÆMY.]

Famille d'Estavayer. Famille éteinte quant aux mâles : originaire de Tanninge en Savoie. *Armoiries*, depuis la fin du XVIIIe s. : de sinople à trois gerbes d'or (2 et 1) penchées vers la senestre. — 1. JEAN-BAPTISTE, * 1614 à Tanninge, marchand drapier à Estavayer 1642, bourgeois 1644 ; receveur des sels 1673-1674, † 1691. — 2. FRANÇOIS, fils du n° 1, 1646-1701, lieutenant au service de France, gouverneur d'Estavayer 1681-1685. — 3. JEAN-JACQUES, fils du n° 1, châtelain de Seiry, conseiller d'Estavayer 1685, gouverneur 1693, † 1696. — 4. JEANNE-FRANÇOISE, fille du n° 2, en religion sœur *Françoise de Sainte-Rose* au couvent des dominicaines à Estavayer, 1676-1750, prieure 1710-1713, 1719-1722, 1728-1731. — 5. FRANÇOIS-ANTOINE, fils du n° 2, *1678, jésuite, recteur du collège de Strasbourg 1730, † au collège d'Ensisheim vers 1750. — 6. JACQUES-JOSEPH, fils du n° 2, 1682-1759, banneret à Estavayer 1711-1714, conseiller 1721, gouverneur 1730-1731, 1736-1737. — 7. LOUIS, fils du n° 2, 1684-1730, jésuite, prédicateur et missionnaire dans les provinces d'Alsace et de Lorraine. — 8. OURS, fils du n° 2, jésuite, procureur des collèges de Nancy et d'Épinal, confesseur de Stanislas, roi de Pologne, † 1770. — 9. JACQUES-PHILIPPE-JOSEPH, petit-fils du n° 6, 1743-1817, prêtre 1766, chanoine d'Estavayer dès 1769, auteur des *Annales d'Estavayer*, d'une généalogie de sa famille et d'une histoire de la maison d'Estavayer. — 10. FRANÇOIS-JOSEPH, frère du n° 9, 1747-1823,



Louis-Adrien-Romain Grangier. D'après une photographie.

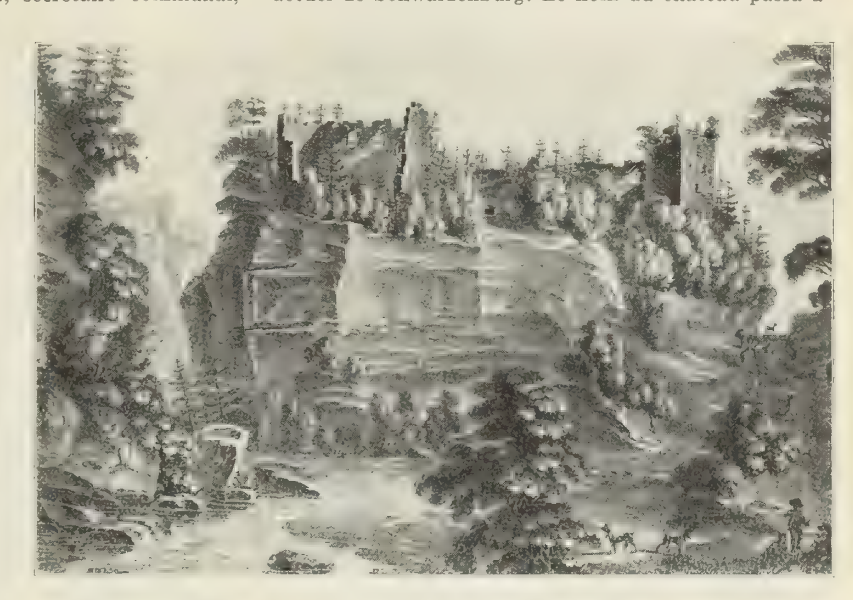
banneret d'Estavayer, receveur des sels 1803-1816. — 11. DOMINIQUE-ANGÉLIQUE-FRANÇOIS, fils du n° 10, 1790-1857, receveur des sels pour le canton de Fribourg, membre de la direction des orphelins 1818-1828, syndic d'Estavayer 1832-1844, député au Grand Conseil 1830-1846. — 12. LOUIS-ADRIEN-ROMAIN, fils du n° 11, 1817-1891, professeur en Silésie, puis à Dresde et enfin au collège de Fribourg 1857-1882. Conservateur des musées de Fribourg, auteur de nombreux ouvrages ayant trait à la littérature, à l'enseignement et à l'histoire. Fondateur des *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*. — 13. JULES-JÉRÔME-MARIE-JOSEPH, fils du n° 11, 1827-1888, député au Grand Conseil 1856, receveur d'État à Estavayer 1857, préfet de Romont 1869, de Bulle 1878, d'Estavayer 1882-1888. — 14. ERNEST, fils du n° 13, * 1876, conseiller communal à Estavayer, † dernier mâle de sa famille le 24 mai 1919. — Grangier et L. Ellgass-Grangier : *Hist. de la famille Grangier*. — Arch. de la famille. [H. V.]

Famille de Montbovon. Armoiries : d'azur à trois étoiles d'or, deux et une, au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys de gueules. — NICOLET, 1432. — PLACIDE, † 5 septembre 1912, secrétaire communal, juge de paix, syndic 1882-1908, député au Grand Conseil 1888-1906, président du Conseil paroissial. — Arch. d'État Fribourg. [RÆMY.]

GRANS, GRAUS. Nom de maisons et de lieux-dits dans les cantons de Lucerne et de Fribourg, etc., situées sur des saillies montagneuses. Des familles du même nom existent dans le district de Willisau, à Lucerne, etc., dès le XIVe s. — Voir Archives d'État Lucerne. — *Gfr.* 62, 174. [P.-X. W.]

GRANVILLERS, de, GRANDVILLARS, GRANDVILLER. I. Famille noble qui tire son origine de Grandvillars près Delle, où elle exerçait des droits seigneuriaux. JEAN de Grandviller, chevalier de Saint-Jean à Bâle 1325, commandeur à Colmar 1342. — II. Famille bourgeoise de Delémont, plus tard anoblie. *Armoiries* : d'azur à trois écussons d'argent posés 2 et 1. — 1. JEAN-JACQUES, bourgeois de Delémont 1627, receveur du prince-évêque de Bâle à Saignelégier, † 1658. — 2. JEAN-FRÉDÉRIC, fils du n° 1, chanoine à Saint-Ursanne, prévôt 1660, † 28 mars 1702. — 4. JEAN-VERNIER, fils du n° 2, maître-bourgeois à Delémont, receveur des forges du prince, † 1675. — 5. FRANÇOIS-CONRAD-ANTOINE, 1673-1719, fils du n° 4, chanoine à Saint-Ursanne, puis du chapitre cathédral de Bâle. — 6. JEAN-JACQUES, fils du n° 4, * 1674, jésuite, professeur de théologie à Dillingen 1712-1715, recteur du collège de Porrentruy 1721-1724, 1744-1748, supérieur du séminaire de Porrentruy 1724-1728, préfet des études à Ratisbonne 1751, † 1752 à Alt Oltingen (Bavière). — 7. FRANÇOIS-IGNACE, petit-fils du n° 4, 1690-1766, conseiller aulique. — 8. FRANÇOIS-CONRAD, fils du n° 7, * 1717 à Porrentruy, gentilhomme du prince Joseph-Ernest de Fürstenberg 1735, qui l'anoblit en 1740, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle 1739, grand forestier 1743, châtelain de Saint-Ursanne et de la Franche-Montagne 1763, grand bailli d'Ajoie 1776, conseiller intime 1783, † 1806 à Delémont. — 9. ANTOINE, fils du n° 8, * 1er octobre 1743 à Porrentruy, entra au régiment d'Eptingen en 1758, capitaine 1760, lieutenant-colonel 1786, commandait le régiment de Reinach lors de son licenciement en 1792, chevalier de Saint-Louis 1782, maire de Delémont 1815. Signa l'acte de réunion du Jura au canton de Berne, † 8 avril 1828. — 10. CONRAD, fils du n° 9, * 1779, receveur général de l'ancienne principauté de Porrentruy 1814, receveur général du Jura 1816, maître-bourgeois de Delémont 1817-1830, † 1850. — 11. CONRAD, fils du n° 10, * 1813, avocat, contrôleur des contributions à Delémont 1850, président du tribunal 1858, † 24 janvier 1880, dernier de sa famille. — Voir Albert Viellard : *Hist. de Grandvillars*. — Chèvre : *Hist. de St. Ursanne*. — Vautrey : *Hist. du collège de Porrentruy*. — Le même : *Notices historiques*. [L. Ch.]

GRASBURG (C. Berne, D. Schwarzenburg. V. *DGS*). Grasburg fut une importante forteresse impériale qui commandait, avec Laupen et Gümmenen, le passage de la Singine. Il est mentionné la première fois en 1223, puis en 1228 et 1231, avec les derniers représentants de la famille des chevaliers du même nom *(Otto de Grasburc* et *Cono de Grasemborch)*. Jakob, avoyer de Grasburg, cité peu après, et les Grasburg de Berne, ultérieurs, n'appartiennent pas à cette famille de chevaliers. Le territoire seigneurial comprenait toute la région entre la Singine et le Schwarzwasser, y compris Albligen sur la rive gauche de la Singine, soit le district actuel de Schwarzenburg. Le nom du château passa à tout le pays, dont une autre dénomination, peut-être plus ancienne, *Interaquas* ou *Unterwassern*, tomba dans l'oubli aux XIIIe et XIVe s. *Armoiries* de la seigneurie : d'argent au lion de sable posé sur trois coupeaux de sinople.



Ruines du château de Grasburg. D'après une lithographie de L.-A. Haller. (Bibl. Nat. Berne).

Durant l'interrègne, les comtes de Kibourg et de Habsbourg s'établirent à la Grasburg. L'empereur Henri VII vendit ensuite le château en 1310 avec la seigneurie du même nom au comte Amédée de Savoie, dont les descendants conservèrent Grasburg jusqu'en 1423. Les châtelains savoyards étaient en général des nobles fribourgeois ou vaudois. La Savoie vendit en 1423 le château et la seigneurie aux villes de Berne et Fribourg pour 6000 écus d'or de France ; Grasburg forma dès lors, et jusqu'en 1798, une coseigneurie de ces deux villes. Le château se composait d'un *Vorburg* avec une tour forte et une habitation, d'une grande cour, dans laquelle se trouvait au XIIIe s. une petite ville et d'un château à l'Ouest ; il tombait en ruines, fut abandonné, vidé et en partie démoli en 1572 et 1573 ; une nouvelle maison pour le bailli fut construite à Schwarzenburg pour laquelle on utilisa une partie des matériaux de l'ancien château. Les ruines de ce dernier appartinrent de 1798 à 1845 à l'État de Berne, puis passèrent à un

particulier et revinrent en 1894 à la ville de Berne qui créa une colonie de vacances sur le petit domaine attenant. En 1902, la tour menaçant une ruine complète, la commune de Schwarzenburg et l'État de Berne ainsi que la Confédération entreprirent la restauration partielle de la Grasburg, en sorte que les murailles principales sont provisoirement de nouveau consolidées. Parmi les ruines de châteaux-forts du moyen âge dans le canton de Berne, celles de Grasburg sont les plus importantes. — Voir J.-J. Jenzer : *Heimatkunde des Amtes Schwarzenburg.* — Mülinen : *Beiträge.* — F. Bürki : *Die Ruine Grasburg*, 1904, 1916. — F. Burri : *Die politische Gesch. der Herrschaft Grasburg bis 1423*, dans *AHVB* 1906. — Le même : *Die Baugesch. der Grasburg und ihr Zerfall*, dans *AHVB* 1911 et 1912. — Le même : *Ein 500jähriges Jubiläum der Landschaft Grasburg*, dans *BBG* XIX. — von Rodt : *Bern. Burgen.* — Friedli : *Bärndütsch*, vol. *Guggisberg.* [F. Burri.]

GRASS. Famille de Zernez et Lavin (Grisons), plus tard bourgeoise de Portein. — 1. Johann, * 7 septembre 1635, pasteur de Portein 1660-1672, de Präz 1672, † 1702 ; publia en 1683 les psaumes en romanche pour chœur à 4 voix. — 2. Kaspar, frère du n° 1, * 8 avril 1639, pasteur de Flerden 1660-1672, puis de Portein ; doyen de la Ligue grise 1712, collaborateur actif de la traduction de la Bible en romanche, † 15 septembre 1721. — 3. Otto, frère des n°s 1 et 2, pasteur à Sils i. D. et Almens 1665, à Mutten 1666, à Thusis 1688, doyen de la Ligue grise 1693, † 1713. — 4. Johann-Anton, fils du n° 3, * 1684, étudia la médecine à Oxford et Cambridge, fit de grands voyages, déclina plusieurs offres de cours princières qui voulaient se l'attacher comme médecin et rentra à Portein en 1718. Son renom européen lui amena d'éminents patients de divers pays ; il était en correspondance avec les premiers médecins de son temps, mais resta toute sa vie un grand original, † 1770. — 5. Bartholome, de Lavin, * 23 octobre 1743, pasteur à Stampa 1773, représentant de la stricte orthodoxie dans les luttes contre les moraves, professeur à l'école philosophique de Coire 1777-1781, puis pasteur à Trieste jusqu'en 1797, à Zizers en 1801 ; pasteur et professeur à Coire 1802, doyen de la Ligue de la Maison-Dieu 1803, membre éminent du Conseil d'église évangélique fondé en 1808, † 8 octobre 1815. [J.-R. Truog.]

GRASS, Karl-Gotthard, peintre, * 19 octobre 1767 en Livonie, † 3 août 1814 à Rome, voyagea en Suisse et vécut à Zurich et à Coire. Le musée des beaux-arts de Zurich possède des dessins et des tableaux de sa main. Auteur de *Sechs rad. Naturprospekte von Lud. Hess mit Erkl. von C. Grass*, 1800 ; *Fragmente von Wanderungen in der Schweiz, nebst 3 Kupfern vom Rheinfall*, 1797. — *SKL.* [H. Br.]

GRASSER. Famille éteinte de Bâle. *Armoiries :* d'or à la bande de sable chargée de trois flammes du premier. — 1. Jonas, pasteur à Bâle, † 1601. — 2. Johannes, † 1638, fils du n° 1, conseiller ; se battit en 1634 comme haut-vaguemestre à Rheinfelden contre les Impériaux qui menaçaient Bâle. — 3. Johann-Jakob, 1579-1627, fils du n° 1, comte palatin à Padoue 1607, pasteur de St. Theodor à Bâle 1613, fut chargé par le roi Gustave-Adolphe de Suède d'écrire les annales de son gouvernement. — 4. Johann-Jakob, fils du n° 3, commença une vie agitée comme pasteur en Toggenbourg, Appenzell et à Bienne ; aumônier d'un régiment suisse en France 1647. — *LL.* [C. Ro.]

Vieille famille (Graser, Grasser) de la ville de Zurich, nombreuse dès 1357. — Heinrich, prévôt de corporation 1346. — *LL.* — *ZStB.* — *Gesch. Ammann.* [H. Br.]

GRASSER, Asmus ou Erasmus, architecte et sculpteur ; originaire de Bavière, il construisit le premier couvent près de Rorschach (Mariaberg), détruit en 1489 par les Saint-Gallois et les Appenzellois. — *SKL.* [Bt.]

GRASSET. Famille vaudoise, bourgeoise de l'Abergement dès avant 1521, à laquelle appartiennent les deux noms suivants : — 1. François, 1722-1789, libraire et imprimeur à Lausanne dès 1753 ; auparavant commis à Genève chez Cramer dès 1740, puis chez Bousquet à Lausanne dès 1754. Il publia entre autres des ouvrages d'Albert de Haller et du Dr Tissot, une édition de *Télémaque*, la *Gazette littéraire et universelle*, 1768-1769, et dès 1768 l'*Almanach de Lausanne.* Il eut en 1755 des démêlés célèbres avec Voltaire à propos de l'édition de la *Pucelle*, faite sans l'autorisation de l'auteur. — Gaullieur : *Études sur la typographie genevoise.* — *Revue suisse* 1855, 397. — *RHV* 1894, 15. — 2. **Eugène,** * 1845 à Lausanne, † 1917 à Sceaux près Paris, peintre, sculpteur, illustrateur, bibliophile, professeur d'art, fils d'un ébéniste de goût. Il travailla à la décoration du théâtre de Lausanne 1870-1871 et modela le buste du colonel Veillon. Ses premiers travaux d'illustration furent pour *Le petit Nab* 1879, et surtout, en 1883, l'*Histoire des quatre fils Aymon*, 300 chromotypographies ; il illustra aussi l'*Histoire de France*, de Duruy. On lui doit de nombreux frontispices de revues et de grandes affiches. A puissamment contribué à la renaissance de l'art décoratif en France (Modern style), créé des dessins de meubles, d'étoffes, des séries d'ornements typographiques et en 1898 dessiné pour la fonderie Peignot un nouveau type de caractères qui a gardé son nom. Dessina divers timbres-poste, notamment celui du jubilé de l'Union postale en 1900. Auteur de nombreux cartons pour vitraux d'église, entre autres Vie de Jeanne d'Arc. Naturalisé français 1891, chevalier de la Légion d'honneur 1895, officier 1911. — Voir C. Lemonnier : *Eug. Grasset et son œuvre.* — *La Famille* 1918, n°s 3 et 4. [G.-A. B.]



Eugène Grasset.
D'après un auto-portrait.

GRASSI. Nom de famille signalé dans plusieurs communes tessinoises. *Armoiries* des Grassi de Castel-San Pietro : de sable au lion d'argent couronné d'or. Les Grassi de Castel-San Pietro descendent de Francesco Grassi, noble milanais, qui fut reçu bourgeois en 1643. — 1. Léon, chanoine de Lugano, mentionné en 1345 et 1364. — 2. Giuseppe, * 1849 d'une famille italienne naturalisée à Iseo, † 24 février 1905. Dès 1867 professeur au collège Landriani de Lugano, puis directeur de cet institut. — *AHS* 1914. — *BStor.* 1905. — *Monitore di Lugano*, 1924. — *Educatore* 1905. [C. T.]

GRASSIS, Achilles **de**, représentant du pape, * en 1463 à Bologne, commissaire papal dans le procès Jetzer à Berne, nonce en Allemagne et en Hongrie, cardinal en 1521, † 1523. — Voir Anshelm : *Berner Chronik* III, 153, 183. — Cardella : *Mem. stor. dei Cardin.* III, 352. — Moroni : *Dizionario* 32. — *QSG* 21 et 22, p. 407. — Pastor : *Gesch. der Päpste* III, IV et V. — Büchi : *Schinerkorrespondenz* I. — *Reg. zur Schweizergesch.* VI. [J. T.]

GRASSWIL (C. Berne, D. Wangen, Com. Seeberg. V. *DGS*). Vge. En 1261 *Graoltzwiler* ; 1287 *Graolzwile.* Ober- et Nieder-Grasswil avec plusieurs hameaux et fermes forment deux communes civiles dans la commune politique et paroisse de Seeberg. Les bénédictins de Trub avaient en 1139 des possessions à Grasswil ; le couvent de Saint-Urbain en acquit en 1287. La plus grande partie des biens et droits à Grasswil appartenaient aux comtes de Kibourg, qui les vendirent en 1370 à Hans Junker de Soleure. Le gendre de celui-ci, Enz Matter de Berne, les céda en 1395 à la ville de Berthoud. Celle-ci détint jusqu'en 1798 la basse juridiction qu'elle faisait exercer par un bailli spécial. Du bailliage de Grasswil dépendaient aussi les juridictions de Heimiswil, Riedtwil, Seeberg, Rumendingen, Ober et Niederösch et d'Inkwil (qui fut réunie à Lotzwil en 1565). Au spirituel Grasswil dépendit avant la Réforme du prieuré de bénédictins d'Herzogenbuchsee, ainsi que Seeberg. Une famille du nom de Grasswil était bourgeoise de Berne et de Soleure ; elle s'éteignit au XVIe s. — *AHVB* XX. — Mülinen : *Beiträge* V. [Dinkelmann.]

GRAST, François-Gabriel, 1803-1871, professeur et compositeur de musique genevois, auteur de recueils de chants, de manuels, de traités d'harmonie et d'instrumentation. Il enseigna au Conservatoire de sa ville. Ses compositions vocales, chants nationaux, sont encore chantées, mais il restera connu surtout par la Fête des Vignerons de 1851 et celle de 1865 dont il écrivit la musique. — *Bull. gen.* XVII, 121. — *Gal. suisse* 3. — *SM* 32. [C. R.]

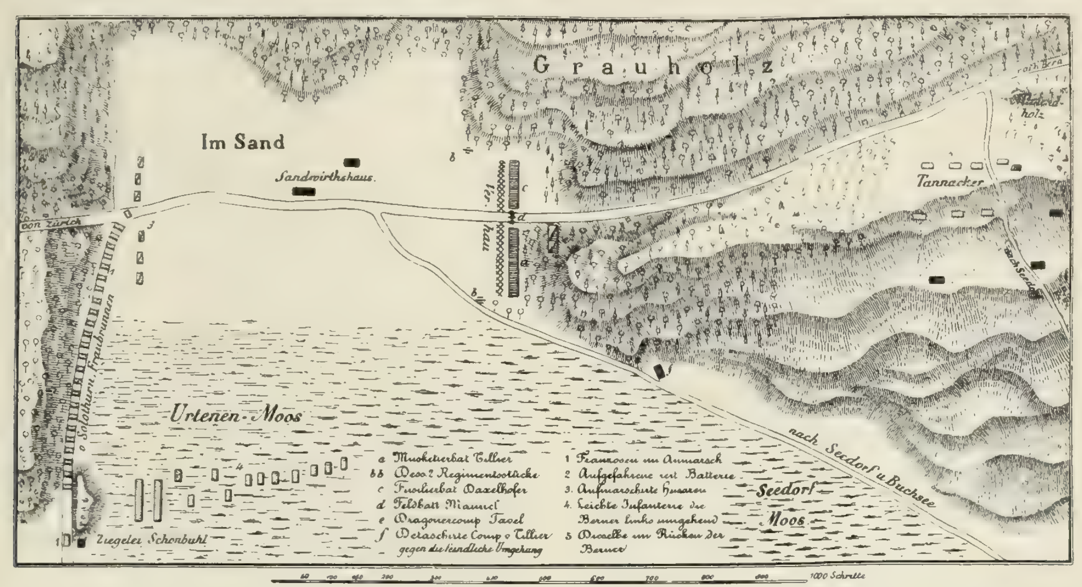
GRATTAVACHE (C. Fribourg, D. Veveyse. V. *DGS*). Com. et Vge dont le nom est composé de *gratte*, substantif verbal de gratter, et d'un ancien génitif *(des) vaches*; cette dénomination indiquerait, selon Jaccard, une végétation pauvre où le terrain est comme gratté. Ce village appartenait à la Savoie par la châtellenie de Rue ; il passa sous la domination fribourgeoise en 1536, fut attribué au bailliage de Rue, puis district de Rue jusqu'en 1848. Au spirituel, il releva pendant plusieurs siècles de la paroisse de Saint-Martin ; en 1666, il fut rattaché à celle du Crêt nouvellement érigée. *Population* en 1920, 174 hab. — Jaccard : *Essai de toponymie.* — Dellion : *Dict.* VII 227. [J. N.]

GRAU. Famille bourgeoise de Lucerne dès le XIVe s. et du bailliage de l'Entlebuch dès le XVe s. — Konrad, grand conseiller en 1396. — Archives d'État. [P.-X. W.]

GRAUER, Isidor, * 1859, bourgeois de Degersheim (Saint-Gall) en 1875, propriétaire et directeur de la fabrique de broderie Grauer-Frey, promoteur du chemin de fer Bodan-Toggenbourg, fondateur de la maison de cure de Sennrüti à Degersheim 1904, grand conseiller 1901-1911. — Hagmann : *Degersheim*, p. 183 et 190. [Hg.]

GRAUER BUND. Parti des chanoines du Grossmünster de Zurich ligués contre leur collègue Félix Hemmerli. Ce nom, proposé par le prévôt rappelait la ligue fondée dans les Grisons en 1424. Hemmerli raconte dans son *Passionale* la formation de ce parti et dépeint ses adhérents.— B. Reber : *Felix Hemmerlin*, 290. [F. H.]

GRAUHOLZ (C. Berne, D. Berne. V. *DGS*). Forêt au Nord de la ville de Berne, actuellement propriété de la commune bourgeoise de cette ville. C'est ici, au lieu dit im Sand, prairie sur le versant Nord du Grauholzberg, entourée de bois de trois côtés et ouverte vers le Nord seulement, qu'en 1798 tomba l'ancien Berne. Au soir du 4 mars 1798, le général en chef bernois Charles-Louis d'Erlach y campa avec le reste de ses troupes, 2 bataillons, 5 canons, 1 compagnie de dragons, environ 1000 hommes. Plus au Nord, 4 bataillons occupaient Fraubrunnen. Le général français Schauenbourg, qui attaquait le front bernois du Nord avec 20 000 hommes, passa la nuit à Lohn et à Bätterkinden. De bon matin, le 5 mars, il marchait contre Berne. Après avoir forcé la division bernoise de Fraubrunnen par un combat acharné, il déploya le reste de ses forces contre la forêt du Grauholz, où les Bernois s'étaient entre temps disposés en ordre de combat : à gauche de la route militaire Berne-Soleure le bataillon Tillier, à droite le bataillon Daxelhofer, les canons répartis entre le centre et les ailes. Malgré les fières paroles du vieil avoyer de Steiger, les Bernois entrèrent sans espoir dans la lutte. Schauenbourg crut avoir devant lui un puissant adversaire. Il entretint une vive fusillade sur le front et fit tourner le flanc gauche de la position bernoise entre le Grauholz et le lac de Moosseedorf par une division aussi forte à elle seule que toutes les troupes bernoises. Celles-ci maintinrent d'abord leurs positions et répondirent énergiquement au feu de l'ennemi. Mais, sitôt que les Français menacèrent vers le Tannacker la retraite sur Berne, les lignes bernoises se rompirent, la majeure partie des troupes se jeta dans la montagne et s'enfuit. Quelques vaillants luttèrent encore et tombèrent. Steiger, qui avait en vain cherché la mort, gagna la route de Berne, de même que d'Erlach, qui reprit encore une fois inutilement la lutte sur le Breitfeld devant la ville. On ne peut estimer quelles furent les pertes des deux côtés. Une colonne commémorative se dresse depuis 1886 dans la prairie au bord de la forêt. — Voir K. Müller : *Die letzten Tage des alten Bern.* [R. Feller.]



Plan de la bataille du Grauholz du 5 mars 1798. D'après Karl Müller: *Die letzten Tage des alten Bern.*

GRAVAZ (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). En 885 *Grava*. Territoire de la banlieue d'Yverdon, que l'empereur Charles-le-Gros donna en 885 à Vodelgise, qui le céda trois ans plus tard, avec d'autres, à l'église de Lausanne. — *DHV*. [M. R.]

GRAVEDONA. Voir Dongo.

GRAVESANO (C. Tessin, D. Lugano. V. *DGS*). Com. et paroisse qui embrasse les trois communes de Gravesano, Bedano et Manno. Une inscription romaine, aujourd'hui disparue, se trouvait murée dans l'église de Saint-Pierre. D'après un registre paroissial, l'empereur Frédéric Barberousse aurait passé à Gravesano les fêtes de Pâques lors de sa descente en Italie en 1162. Dans la paroisse de Gravesano l'évêque de Côme possédait depuis une époque très ancienne des droits fonciers, que la famille Barca tenta en 1695-1696 d'accaparer, ce dont la Diète dut s'occuper. Grave-

sano fit d'abord partie de la paroisse d'Agno, en 1571 elle était déjà une vice-paroisse et fut détachée d'Agno définitivement et constituée en paroisse autonome le 19 septembre 1609. L'église de Saint-Pierre, dite de Grumo en 1192, de Bedano en 1362, fut reconstruite de 1578 à 1580, restaurée et consacrée en 1905. La chapelle de N. D. du Bon Conseil à Gravesano fut fondée et dotée en 1769 par Carlo Insermini († 1801). Les confréries remontent : celle de la Doctrine chrétienne à 1640 ; celle du Rosaire à 1661 ; celle du Saint-Sacrement à 1670. L'institut Rusca en faveur de la jeunesse de Gravesano, Manno, Bedano et Arosio fut fondé par Matteo Rusca († 1886) et ouvert au mois de novembre 1893. *Population* : 1591 (avec Bedano et Manno) : 370 hab. ; 1801, 114 ; 1920, 254. Registres de baptêmes dès 1605, de mariages dès 1584, de décès dès 1606. — Wirz : *Regesten*. — Mont : *Atti*. — Maspoli : *La pieve d'Agno*. — *AS* I, II. — Hidber : *Schweiz. Urk. Register*. [C. TREZZINI.]

GRAVILLE, JEAN-BAPTISTE de l'Estoile de Poussemothe, dit chevalier de Graville, succéda en 1702 au comte de Forval comme envoyé extraordinaire de France aux Grisons. Il engagea, comme Forval, les III Ligues à continuer la capitulation de Milan avec Philippe V et à renouveler l'alliance française qui avait pris fin en 1663. Après les premiers succès, la guerre mit sa politique en défaut et il ne put même empêcher en 1707 les Grisons de conclure avec les puissances alliées un traité pour le passage des troupes. Il fut rappelé en 1708. † 1716. — Voir Jean de Boislisle : *Les Suisses et le marquis de Puyzieulx*. — J.-A. v. Sprecher : *Geschichte der Rep. der III Bünde im 18. Jahrh.* — Hans Roth : *Graubünden und das Ausland im spanischen Erbfolgekriege*. [HANS ROTH.]

GRAVINA, PIETRO, * en 1749 à Montevago (Girgenti), archevêque de Nicée 1794, nonce en Suisse du 20 septembre 1794 au 27 avril 1798. Il continua cependant à s'occuper des affaires de la nonciature jusqu'en 1803. Accusé d'avoir semé la révolte dans les cantons primitifs, il fut expulsé le 9 mai 1798 par le Directoire helvétique. Nonce en Espagne en 1803, cardinal en 1816, † à Palerme en 1830. — Voir Moroni : *Dizionario* 32. — *QSG* 21, XLV. — *ASHR* II. — *Helvetia* VIII, 506. — Steimer : *Die päpstlichen Gesandten*. [J. T.]

GRAVISETH, von. Famille de la ville de Berne, venue du Palatinat, éteinte en 1816. *Armoiries* : d'or à l'écrevisse de pourpre. RENAT (René), joaillier à Strasbourg, acquit en 1615 la seigneurie de Liebegg (Argovie). Son fils — 1. JAKOB, * 1598 à Heidelberg, reçut en 1618 des lettres de noblesse de l'empereur Matthias ; bourgeois de Berne 1624, des Deux-Cents 1632, bailli d'Oron 1646 ; † 1658. Il fit don à la bibliothèque de la ville de 500 mns. et de 3000 volumes imprimés, de grande valeur, qu'il avait en grande partie hérité de Jacques Bongars. On le tient pour l'auteur des récits de voyage anonymes et satiriques *Heutelia* (1658) qui firent grand bruit en leur temps. Voir à ce sujet A. Fluri, dans *BBG* 1913, p. 59. — S. v. Tillier : *Gesch. Berns* IV, 493. — *BT* I, 1852, 1879 et 1892. — K. Morell : *Helv. Gesellsch.*, p. 30. — Bächtold, p. 473 et note 158. — [O. v. G.] — 2. FRANZ-LUDWIG, fils du n° 1, * 1629, capitaine en France, des Deux-Cents 1673, commandant à Aarbourg 1683, † 1697. — 3. HANS-RUDOLF, arrière-petit-fils du n° 1, capitaine en Hollande 1737, des Deux-Cents 1745, bailli de Landshut 1755, † 1772. La seigneurie de Liebegg jusqu'alors dans sa famille, passa par sa fille Margaretha à Bernhard von Diesbach. — 4. RUDOLF-REINHARD, 1762-1816, officier en Hollande, colonel. Dernier de la famille. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Généalogies* de Gruner et von Werdt (Mns. à la bibl. de la ville de Berne). [H. TR.]

GRAYLOZ. Voir GREYLOZ.

GREBEL. Famille du canton de Zurich qui essaima à Baden, Berne et Lucerne. Du mhd. *Grebel* = fossoyeur (voir *SI* II, 688). — GREBEL, VON. Famille d'origine bourgeoise, plus tard noble et bourgeoise de Zurich. Anciennes *armoiries* : d'or à une bêche de sable posée en bande accompagnée de deux étoiles. *Armoiries* actuelles : de gueules au lion naissant d'argent chargé d'une étoile de gueules. La famille est originaire de Kaiserstuhl où elle est attestée depuis 1301. Elle avait des terres à Raat, dont elle porta aussi le nom *de Rode*. Ses relations avec Zurich où des Grebel apparaissent dès 1357 sont probablement antérieures à la réception à la bourgeoisie de 1386. Les Grebel de Zurich se rattachaient presque exclusivement



à la corporation *zur Meise* et à la chambre noble du Ruden : ils comptaient parmi les familles les plus anciennes de la confrérie des Schildner zum Schneggen. L'ancêtre est : — 1. LÜTOLD, bourgeois de Zurich 1386, avoyer de Kaiserstuhl 1400, s'établit à Zurich en 1406 ou 1408, membre du tribunal de la ville, du Conseil 1420-1429, acquit en 1423 la dîme de Kloten qui resta en partie aux mains de la famille durant des siècles ; mentionné la dernière fois en 1435. — 2. JOHANNES, fils du n° 1, du Conseil 1428-1444, prévôt de la corporation *zur Meise*, bailli d'Andelfingen, † à la bataille de Wollerau le 15 décembre 1445. — 3. HANS, fils du n° 2, membre du tribunal de la ville 1448, du Conseil et bailli de Männedorf 1455, intendant de l'arsenal et bailli de Bülach 1466, de Küsnacht 1471, prévôt de la *Meise* 1473, bailli d'Andelfingen 1475, de Regensberg 1483, trésorier 1484, † 1485. L'empereur Frédéric III concéda en 1471, à lui et à son frère Ulrich (n° 4), les armoiries que porte encore la famille empruntées à celles des seigneurs de Kloten (éteints), sauf l'étoile. — 4. ULRICH, fils du n° 2, membre du tribunal de la ville, prévôt de la *Meise* 1485, ami intime de Waldmann, il prit la fuite lors de la chute de ce dernier. Il ne fut cependant condamné qu'à une amende de 40 florins et à l'exclusion des fonctions publiques pour un an ; douzenier de la *Meise* 1490, prévôt 1492, plusieurs fois député à la Diète, † 1496. A partir de Hans et d'Ulrich (n°s 3 et 4), la famille se divisa en deux branches.

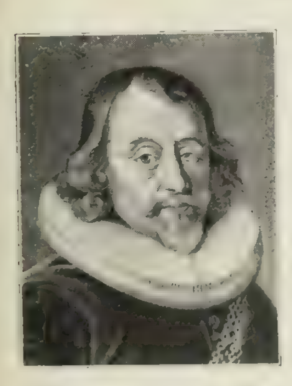
Descendants de Hans. — 5. GEORG, fils du n° 3, des Dix-Huit des Constables 1485, bailli de Greifensee, du Conseil et bailli de Birmensdorf-Urdorf 1499, † vers 1528 ; il acquit en 1485 la juridiction de Maur (possession de la famille jusqu'en 1592) et fonda la branche des Grebel von Maur ou Grebel von Greifensee. — 6. HEINRICH, fils du n° 3, chanoine de la prévôté et de l'abbaye de Zurich, D^r en décrets, dont le fils naturel HEINRICH se fixa à Berne avant 1524 (*SKL*). Le fils de celui-ci — 7. LIENHARD, 1530-1567, devint membre des Deux-Cents en 1558 et bailli de Chillon 1564. HEINRICH, neveu de Lienhard était des Deux-Cents de 1578 à sa mort 1589. CHRISTOFFEL, fils de Lienhard, 1582-1620, des Deux-Cents 1612, mort le dernier de cette branche. — 8. PETER, fils du n° 3, chanoine de la prévôté de Zurich, ennemi acharné de Zwingli, il quitta la ville et perdit sa prébende en 1526, † à Baden. La lignée qu'il fonda, établie à Zurich, exerça surtout le métier de pelletier (corporation des tailleurs) et détint la charge de gardien de la tour du Wellenberg ; elle s'éteignit au milieu du XVIIe s. — 9. CHRISTOPH, fils du n° 3, membre du Conseil des Cornus, émigra à Baden en Argovie où il fut membre du Petit Conseil 1496, † vers 1525. A la lignée de Baden qu'il fonda appartiennent — 10. HANS, fils du n° 9, bailli de l'évêque de Constance à Klingnau. Il dut se justifier plusieurs fois à Zurich, dont il était redevenu bourgeois en 1519, au sujet de ses relations avec le catholicisme ; il arrêta l'iconoclaste Klaus Hottinger et Johannes Brügger, gardien du chapitre de Zurzach, et rétablit en ce village le chapitre de chanoines après la bataille de Cappel, † vers 1540. — 11. CHRISTOPH, fils du n° 9, membre du Petit Conseil de Baden 1531, avoyer 1541-1565, † 1566. — 12. GILG, bourgeois de Lucerne 1556, du Grand Conseil de Lucerne 1564, du Petit Conseil 1575, bailli de Wikon, † 1586. Ce rameau s'éteignit avec son fils GILG, capitaine en France, † 1590. — 13. FELIX, fils du n° 3, fit le pèlerinage de Jérusalem, chevalier du Saint-Sépulcre 1493, nommé du Conseil des Dix-Huit à son retour, bailli du Rheintal 1505 et 1522, du Conseil

de guerre dans les campagnes de Novare et de Dijon 1513, du Petit Conseil 1508, bailli de Horgen, d'Erlenbach, intendant de l'arsenal, bailli impérial. Souvent député à la Diète, et envoyé auprès du pape Léon X, en 1519, au sujet de l'affaire du marchand d'indulgences Sanson ; il renonça à la bourgeoisie zuricoise après l'exécution de son cousin Jakob en 1526. † à Rapperswil en 1528. — Du n° 5 descendent quatre rameaux : *a)* celui de Lucerne, éteint en 1634 (premier représentant : JOSUA, petit-fils du n° 5, bourgeois de Lucerne 1551, du Grand Conseil 1570, bailli de Weggis 1575, 1595, 1605, † 1606) ; *b)* un deuxième éteint en 1731 ; *c)* les Grebel zum Grossen Erker, auxquels se rattachent — 14. Hans-GEORG, 1553-1630, secrétaire de la ville 1593, du Petit Conseil 1615, envoyé avec Franz Güder de Berne auprès de l'empereur Rodolphe II en 1597-1598 au sujet des affaires de Mulhouse, auprès du roi de France Henri IV en 1605 et avec Rennward Cysat en 1615-1616 auprès du duc de Savoie à cause du dommage fait aux négociants saint-gallois. — 15. GEROLD, 1584-1654, du Conseil des Dix-Huit 1614, bailli de Kibourg 1633. — 16. HARTMANN, dernier de ce rameau 1700-1765, du Conseil des Dix-Huit, bailli du Freiamt. — *d)* les Grebel zur Sonne, dont font partie — 17. KONRAD, 1564-1630, du Conseil des Dix-Huit 1596, du Petit Conseil 1616, bailli de Regensberg 1624. — 18. Hans-RUDOLF, 1631-1670, du Conseil des Dix-Huit 1661, bailli de Regensberg 1663, se suicida. — 19. Hans-RUDOLF, fils du n° 18, 1655-1713, du Conseil des Dix-Huit 1692, bailli de Grüningen 1695. — 20. Hans-HEINRICH, 1686-1750, du Conseil des Dix-Huit 1729, bailli de Regensberg, du Conseil et bailli de Rümlang 1746.



Felix Grebel (n° 13).
D'après une gravure sur cuivre (Bibl. de la ville, Winterthour).

Descendants d'Ulrich. — 21. HANS-JAKOB, * vers 1460, douzenier de la *Meise* 1494, bailli de Grüningen 1499-1512, du Petit Conseil 1512, fréquemment député à la Diète. Il collabora aux négociations de paix avec la France à Fribourg en 1516, travailla activement à l'introduction de la Réforme ; il fut cependant accusé en 1526, sous l'influence de Zwingli, d'avoir accepté une pension, et exécuté le 30 octobre. — 22. KONRAD, fils du n° 21, étudia à Vienne, Paris et Bâle ; rentré à Zurich en 1522, il devint l'un des chefs des anabaptistes, fit partie des prisonniers du Hexenturm en 1525 et fut de nouveau arrêté en octobre 1525 dans le bailliage de Grüningen avec Blaurock. † en été 1526. — 23. KONRAD, 1561-1626, douzenier de la *Meise* 1583, prévôt 1596, bailli de Männedorf 1597, bailli de Wädenswil 1599, de nouveau au Conseil et bailli de Meilen 1607, obmann 1617, trésorier 1624. — 24. HANS-HEINRICH, fils du n° 23, 1586-1658, bailli d'Eglisau 1613, membre du tribunal de la ville 1618, bailli de Weinfelden et capitaine de quartier 1623, membre du Conseil et du Conseil secret, bailli de Lugano 1634, trois fois député dans les bailliages tessinois, bailli de Küsnacht 1638. — 25. Hans-KONRAD, fils du n° 24, 1615-1674, du Grand Conseil 1637, bailli de Wädenswil 1645, prévôt de la *Meise* 1656, bailli du Freiamt 1660, bailli de Küsnacht 1662, lieutenant du bourgmestre 1664, bourgmestre 1669. Un des frères du n° 25 fut l'ancêtre d'une lignée néerlandaise, éteinte avec — 26. Johann-GEORG-Kaspar, 1786-1862, officier dans l'armée de Hollande, puis secrétaire au ministère de la justice de ce pays. — La charge de représentant du prince-évêque de Constance à Zurich resta jusqu'en 1783 en mains d'une branche fondée par un autre frère du bourgmestre ; à cette lignée appartiennent — 27. Hans-FELIX, 1714-1787, du Conseil des Dix-Huit 1751, bailli de Grüningen 1755, accusé par Lavater de mauvaise administration et condamné au bannissement en 1762. — 28. Hans-HEINRICH, fils du n° 27, 1749-1833, du Conseil des Dix-Huit 1782, du Petit Conseil 1796, trésorier de la ville après la Révolution, député au Grand Conseil 1803, du Petit Conseil 1804, prit sa retraite en 1831 après la victoire du parti libéral. — 29. Hans-RUDOLF, également frère du n° 25, 1627-1704, bailli de Regensberg, est l'ancêtre d'une descendance encore florissante. — Voir C. Keller-Escher : *Die Familie Grebel.* — *UZ.* — *ZStB.* — *ASG* II, 335. — Œuvres de Zwingli, littérature concernant la Réforme, Zwingli et les anabaptistes. — Gottfried Bosshard : *Conrad Grebel.* — A. Altherr dans *Schweiz. Protestantenblatt* 12. — *Chronik des Bernhard Wyss* (Remarques). — Max Staub : *Die Beziehungen des Täufers Konrad Grebel zu seinem Schwager Vadian.* — *ADB.* — *AHS* et Schulthess dans *AHS* 1924. — G. Strickler : *Lavater und Landvogt Grebel.* — Thommen : *Urk. z. Schweiz. Gesch. aus öster. Archiven.* — Merz : *Wappenbuch von Baden.* — v. Vivis : *Wappen der ausgest. Geschlechter Luzerns.* [C. B.]



Hans-Konrad Grebel (n° 25).
D'après une gravure de Seb. Walch (Bibliothèque Nationale, Berne).

GREBER. Familles des districts de Lucerne, Sursee et Willisau dès le XVIe s. — FRANZ-XAVER, de Neuenkirch, 1817-1881, bibliothécaire cantonal 1853, maître de langues modernes à l'école cantonale 1859-1880. — Voir *Jahresbericht der Kts.-Schule* 1882. [P.-X. W.]

GRÈCE. La Suisse est représentée en Grèce par une légation instituée en 1925, ayant à sa tête le ministre suisse en Roumanie (Ferdinand de Salis), et gérée par un chargé d'affaires. La Grèce a une légation à Berne depuis 1917 ; suspendue en mars 1923, elle reprit son activité en février 1924, ayant à sa tête un chargé d'affaires. Le consulat suisse d'Athènes (1865-1925) a été supprimé, ainsi que celui de Patras (1885-1917). Les consulats grecs de Berne (1914-1924), de Genève (1867-1924), de Lugano (1906-1924) et de Zurich (1888-1924) ont été, eux aussi, supprimés. Le premier représentant de la Grèce en Suisse fut Élie-Ami Bétant, consul honoraire, de et à Genève. Le premier consul de Suisse en Grèce fut Albert Hamburger, de Rorschach, à Patras. Le Genevois Jean-Gabriel Eynard établit les premières relations entre la Suisse et la Grèce. L'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard, — qui groupe en Suisse, avec siège à Genève et en Grèce, avec siège à Athènes, de nombreux amis des deux nations,— assure des rapports intellectuels et économiques suivis. — Voir Chapuisat : *La Restauration hellénique.* — Art. CAPO D'ISTRIA et EYNARD. [CHAPUISAT.]

GRECO. Nom d'une famille, probablement de Côme où elle est citée en 1099, qui possédait des biens à Breno (Tessin) en 1113. On trouve des Greco à Solduno en 1551. Une famille Greco venant de Bellano (lac de Côme) s'établit à Lugano, dont elle devint bourgeoise. — GIOVAN-GUERINO, prêtre, * 26 décembre 1821 à Lugano, † dans cette ville 21 août 1881. Prêtre en 1848, d'une grande vertu et de grand zèle apostolique, il dirigea la paroisse de Curio de 1852 à 1881. Il collabora au *Credente Cattolico* et se distingua particulièrement dans la lutte pour la défense des libertés religieuses au Tessin. — *BStor.* 1915. — Pietro Avanzini : *Memorie intorno alla vita di Giovan-Guerino Greco.* — Andina Ferdinando : *Don Fedele Poli.* [C. T.]

GRED. Nom donné autrefois en pays allemands aux places d'entrepôt contiguës aux débarcadères de bateaux et disposées en degrés ; les bâtiments qui y étaient construits s'appelaient *Gredhäuser.* Nées du

commerce de transit au moyen âge, ces places bordaient les rivières navigables à l'aboutissement des voies commerciales et servaient au dépôt et à la réexpédition des marchandises. Selon la situation, elles exigeaient la création d'un quai, d'un port, de ponts et de routes, ainsi que de travaux de défense, raison pour laquelle divers droits et privilèges leur étaient attachés. Selon le *Gredrecht* ou droit d'entrepôt, une finance dite *Gredgeld* était perçue sur toutes les marchandises stationnant momentanément dans le *Gredhaus* ou même sur celles qui ne faisaient que transiter par terre ou par eau. Les *Gred* doivent remonter à des privilèges accordés par des seigneurs fonciers et se rencontraient surtout dans les villes du lac de Constance : notamment à Lindau, Buchhorn, Constance et Stein-sur-le-Rhin, qui réexpédiaient en pays français les marchandises provenant de l'Allemagne du Sud. — Voir A. Schulte : *Gesch. des mittelalterl. Handels*, p. 394, 523. — F. Rippmann, dans *ZSR*, p. 111. — *SVB* 38, p. 98. — *SI* 2, p. 704. [F. RIPPMANN.]

GREDE. Famille originaire de Villeret (Jura bernois), où elle a vraisemblablement donné son nom à la Combe Grede, reçue à la bourgeoisie de Bienne en 1663. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de gueules à un mont à trois coupeaux de sinople, sommé d'une fleur de lys d'or, aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles à six rais d'or. — 1. DAVID, maire de Saint-Imier de 1656 à sa mort 1685. — Son petit-fils, BÉNÉDICT, fut pasteur à Renan 1713-1715, à Courtelary 1715-1722, à Saint-Imier 1722-1754. [L. S.]

GREDER (GREDER VON WARTENFELS). Famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. HENSLI, de Selzach, où la famille est encore florissante, devint bourgeois en 1471. *Armoiries* : d'azur à une patte de canard d'argent coupée de gueules et accompagnée de deux fleurs de lys d'or. La famille s'éteignit en 1751. — 1. JOST, 1549-1629, lieutenant des Cent-Suisses 1576, du Grand Conseil 1584, capitaine en France au régiment Gallati 1586, au régiment Arreger et ambassadeur d'Henri IV en Suisse 1589 ; *Jungrat* 1594, seigneur de Wartenfels et intendant des bâtiments 1600, bailli de Kriegstetten 1605, colonel et chevalier 1616, *Altrat* 1620, député à la Diète. — 2. HANS-ULRICH, fils du n° 1, du Grand Conseil 1603, capitaine en France au régiment Praroman 1606, au régiment Gallati 1614, au régiment des Gardes-suisses 1616, colonel aux Gardes 1628, chevalier de Saint-Michel 1629. Il donna sa démission de colonel aux Gardes 1633, de capitaine aux Gardes 1635, † à Soleure 1639. — 3. WOLFGANG, 1592-1641, frère du n° 2, du Grand Conseil 1618, lieutenant aux Gardes-suisses en France 1623, colonel 1635, 1639, capitaine aux Gardes 1639, † à la défense d'Aire. — 4. WOLFGANG, 1632-1691, fils du n° 3, lieutenant au régiment des Gardes-suisses en France 1653, capitaine 1654, colonel 1673 ; du Grand Conseil 1652, lieutenant du gouverneur de la principauté de Neuchâtel et Valangin 1679, brigadier 1688, démissionnaire 1690. — 5. JOHANN-JOST-BONAVENTURA, 1647-1732, du Grand Conseil 1690, avoyer d'Olten 1699, *Jungrat* 1720, capitaine en France, seigneur de Wartenfels. — 6. LORENZ, 1658-1716, fils du n° 4, du Grand Conseil 1675, lieutenant au régiment Greder 1677, capitaine 1679, major 1684, colonel du régiment allemand de Fürstenberg 1686, brigadier 1691, chevalier de Saint-Louis 1694, maréchal de camp 1696, lieutenant-général 1704. — 7. JOHANN-LUDWIG, 1659-1703, frère du n° 6, lieutenant au régiment Greder 1679, capitaine 1681, major 1686, du Grand Conseil 1684, *Jungrat* 1688, colonel 1690, brigadier 1696, chevalier de Saint-Louis 1700. — 8. BALTHASAR, 1667-1704, frère du n° 6, du Grand Conseil 1684, lieutenant au régiment Greder 1686, capitaine 1687, major 1691, lieutenant-colonel au régiment allemand Greder 1693, avec commission de colonel en 1695 ; colonel 1703, chevalier de Saint-Louis et brigadier 1704. — 9. WOLFGANG, 1678-1751, demi-frère du n° 6, du Grand Conseil 1695, bailli de Dornach 1703, *Jungrat* 1706, bourgmestre 1717, bailli du Lebern 1719, *Altrat* 1749, officier en France ; dernier de la famille. — Voir *LL*. — *LLH*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — May : *Hist. militaire*. — Zurlauben : *Histoire militaire des Suisses*. — *Bestallungsbuch*. — Papiers de famille. [v. V.]



GREDIG, PAUL, de Davos, médecin à Pontresina, fils de LORENZ Gredig, un des fondateurs de la station climatérique de Pontresina, né le 3 mai 1865. A rendu de grands services comme chef des guides et comme sauveteur de touristes dans les Alpes, mort le 30 octobre 1921. [J.-R. TRUOG.]

GRÉGOIRE. Plusieurs des papes de ce nom jouèrent un rôle important dans l'histoire suisse. — GRÉGOIRE X consacra la cathédrale de Lausanne le 19 sept. 1275 en présence de Rodolphe de Habsbourg. — GRÉGOIRE XIII (Hugo Buoncompagno), pape du 13 mai 1572 au 10 avril 1585, est connu par son rôle dans l'histoire de la contre-réformation en Suisse. A l'instigation de Borromée, il nomma, le 2 mai 1579, Bonhomini en qualité de nonce pour la Suisse, et institua, par la bulle du 1er juin 1579, le Collège helvétique de Milan. Par la bulle du 25 février 1580, il fonda le collège des jésuites à Fribourg. — Dierauer. — Pastor : *Gesch. der Päpste*. — GRÉGOIRE XIV (Nicolas Sfondrati), pape du 5 décembre 1590 au 15 octobre 1591, obtint des cantons catholiques, sauf Schwyz et Soleure, une levée de troupes pour les catholiques de France. — GRÉGOIRE XV (Alexandre Ludovisio), pape du 28 janvier 1621 au 8 juillet 1623, poussa en 1622 la Savoie à tenter une expédition contre Genève, et sollicita la France de ne pas intervenir dans une telle affaire. Lors de l'alliance de la France avec la Savoie et Venise pour l'expulsion des Espagnols et des Autrichiens hors des Grisons, le pape, qui voulait éviter des hostilités dans l'intérêt du catholicisme, négocia l'accord du 14 février 1623, selon lequel les Espagnols seraient provisoirement remplacés dans les terres italiennes des III Ligues par des troupes pontificales. — Dierauer. — Ranke : *Die röm. Päpste*. — GRÉGOIRE XVI (Mauro Cappellari), pape du 2 février 1830 au 1er juin 1846, rejeta les principes libéraux par son encyclique *Mirari vos*, du 12 août 1832. Il eut la même attitude à l'égard des Articles de Baden, dans celle qu'il adressa au clergé suisse le 17 mai 1835. Il transféra la résidence du nonce Philippo de Angelis, de Lucerne à Schwyz, à cause de l'attitude libérale du premier de ces cantons. Ces mesures provoquèrent les troubles dirigés contre les gouvernements libéraux des cantons d'Argovie et de Berne, dans le Freiamt et dans le Jura bernois, en 1835-1836, qui entraînèrent l'immixtion de la France. Berne fut contraint de renoncer aux Articles de Baden, comme le firent dans la suite les autres cantons libéraux. — Dierauer. [C. B.]

GREGOR. Troisième abbé d'Einsiedeln de 964 à 996, devait appartenir à la famille royale d'Angleterre. Il avait pour sœur Angela, à qui l'on attribue la fondation du couvent de femmes de Münsterlingen. Gregor vint à Einsiedeln vers 949, où il introduisit la réforme de Cluny, qu'il apporta probablement d'Angleterre. Il jouissait d'une grande considération auprès des rois Othon, dont il n'obtint pas moins de 13 actes. Othon I, sa femme Adelaïde et son fils Othon II visitèrent le couvent en 972. Sous son administration le couvent connut une grande prospérité. Il envoya des moines d'Einsiedeln au couvent nouvellement fondé de Petershausen, ainsi qu'à Disentis. En 987, Gregor agrandit l'église du couvent. † 8 novembre 996, en odeur de sainteté. — Voir Ringholz : *Gesch. von Einsiedeln*. — Le même : *Des ... Stifts Einsiedeln Tätigkeit für die Reform deutscher Klöster*, dans *Studien u. Mitteil. aus dem Benediktiner- und Cisterz.-Orden* I. [R-r.]

GREGORIO, DE CARONA (Greguol), sculpteur, s'illustra à Venise où il travailla avec les Lombardi en 1488. Peut-être le même que le *Gregorio* qui travaillait en 1475, encore avec les Lombardi, à la reconstruction du palais des *priori* à Acervia. — *SKL*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — *Archivio Stor. Lombardo* XII. [C. T.]

GREIFENBERG (C. Zurich, D. Hinwil, Com. Bäretswil. V. *DGS*). Anciennement château et seigneurie. *Armoiries* (selon Edlibach) : d'argent à un pied de

griffon d'or coupé de gueules posé sur trois coupeaux de sinople. Le château, dont les ruines subsistaient seules en 1552, était situé sur le Stollen au Nord de Bäretswil et fut jusqu'en 1798 un fief du couvent de St. Gall. L'armorial d'Edlibach, à Donaueschingen, contient une vue du château reconstruit après sa destruction par les Schwyzois dans la guerre de Zurich en 1444. Les comtes de Rapperswil, desquels le baron Ulrich prit le nom de Greifenberg en 1223, remirent le château et la juridiction en arrière-fief, entre autres aux Wolfsberg, aux Meyer d'Uerikon ; leurs successeurs, les comtes de Habsbourg-Laufenbourg, en firent autant. Les seigneurs de Hinwil possédèrent cet arrière-fief aux XIVe et XVe s. De 1507 à 1560, à la suite d'une mise à l'encan, il passa à la famille de paysans Bosshard, de Bäretswil, à Winterthour. Sous les Blarer de Kempten, qui le détenaient depuis 1567, une moitié passa en d'autres mains, puis le fief fut reconstitué en 1640 sous les Meiss. Jusqu'en 1798, la seigneurie resta possession commune des Meiss et des Schmid de Zurich, et fit partie du groupe de seigneuries de Kempten - Greifenberg-Werdegg. — Voir *UZ*. — J. Studer : *Gesch. Bäretswil*. — *MAGZ* XXIII, p. 281 (21) ; 314 (22). — R. Hoppeler, dans *SSR* I, sous Bäretswil. — *AHS* 1901, 1910, 1915.— *Zürcher Stadtbücher*. [F. H.]



GREIFENSEE (C. Zurich, D. Uster. V. *DGS*). Lac, ancienne seigneurie, paroisse et commune. Sur les bords du lac existaient 7 à 9 villages de palafittes dont 2 ou 3 à Greifensee même. Au moyen âge, le lac s'appelait du nom de son affluent : *Glattsee* (*Glatse*, *Glattensee*, etc.). En 1261 le château seul est appelé *Grifensee* par analogie avec le château voisin, de Greifenberg. Il était le centre d'une seigneurie, que les baillis et plus tard les comtes de Rapperswil avaient constituée en partie de leurs propres biens et en partie de divers droits (avouerie et droits de justice sur des hommes libres). Outre Greifensee, où deux ammann sont mentionnés en 1260, elle comprenait les domaines de Fällanden, Maur, Niederuster, Uster, Nossikon, Nänikon, Werikon, Schwerzenbach, Hegnau, Hof bei Egg, puis des biens à Bertschikon et des possessions disséminées à Dübendorf et jusqu'à Kaiserstuhl et Baden. Le patronage d'Uster s'y rattachait. La comtesse Élisabeth de Habsbourg-Rapperswil l'hypothéqua en 1300 pour cinq ans au maréchal Hermann von Landenberg, mais le rachat ne put jamais s'opérer. Un rameau des Landenberg s'établit à Greifensee et prit à cette occasion et sans autre le nom de von Griffensee. Après que Zurich, à ce qu'il semble, eut inutilement cherché à acquérir la seigneurie, les Landenberg la vendirent en 1369 aux comtes de Toggenbourg. Frédéric VII de Toggenbourg hypothéqua en 1402 la ville et le château de Greifensee, y compris le lac, la haute et basse justice, à Zurich, qui fit du tout un bailliage extérieur (sauf de 1445 à 1450, où Greifensee fut administré en bailliage intérieur). Greifensee reçut en 1489 un statut qui fut juré à contrecœur par les habitants. Le bailli Salomon Landolt rendit, de 1781 à 1787, de grands services à l'agriculture par son appui éclairé. La Révolution supprima la seigneurie de Greifensee, qui devint sous la restauration un haut-bailliage comprenant, outre le village de Greifensee, Dübendorf, Egg, Fällanden, Maur, Mönchaltdorf, Schwerzenbach, Uster, Volketswil et Wangen.

La petite ville de Greifensee s'est construite autour du château. Elle a dû son importance au fait qu'elle fut le siège d'un seigneur, du bailli, et un centre politique. La suppression du bailliage la fit déchoir. Le principal événement de son histoire est le siège qu'elle subit (mai 1444) durant la guerre de Zurich. A. Werdmüller, dans ses *Mem. Tig.* (1780), attribue l'état désolé que présentait de son temps la petite cité (état certainement exagéré), à la destruction dont elle eut alors à souffrir. La chapelle triangulaire dédiée à saint Gall et édifiée en 1350 par Hermann von Landenberg, dépendait d'Uster (J.-H. Rahn : *Gesch. d. bild. Künste in der Schweiz*). *Population* : 1634, 133 hab. ; 1836, 406 ; 1920, 278 (dont 192 pour le village). Paroisse dès 1523. Registres de baptêmes et de mariages dès 1548, de décès dès 1661. — Voir *UZ*. — *Habs. Urbar*. — Dändliker : *Gesch. v. Zürich*. — *MAGZ* XXIX. — *MVG* XXII. — Largiadèr, dans *Festschr. f. Paul Schweizer*. — Vogel : *Die alten Chroniken*. — Le même : *Mem. Tig*. — G. Meyer von Knonau : *Der Kanton Zürich*. — H. Bühler : *Gesch. v. Nänikon*. — *Jahresb. der Ges. für Erhaltung histor. Kunstdenkm.* 1908, p. 38. [L. FORRER.]



Greifensee en 1642. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de Matth. Merian.

GREIFENSTEIN (GRIFENSTEIN) (C. Grisons, D. Albula. V. *DGS*). Ruine d'un château près de Filisur, autrefois siège d'une famille du même nom qui apparaît durant peu de temps au XIIIe s. et a peut-être quelque rapport avec une famille tyrolienne du même nom. Le seul représentant attesté pour les Grisons, RUDOLF, assassina avec quelques acolytes, en 1233, l'évêque de Coire, Berthold, dans son château de Reams. Le pape imposa comme pénitence aux meurtriers de prendre part à la guerre contre les infidèles en Terre Sainte ; ils tergiversèrent durant des années et furent bannis ; Rudolf obtint cependant une prolongation du délai. On ignore l'issue de l'affaire. L'existence d'un autre Rudolf (Rudolf I), qui aurait délivré un légat du pape retenu prisonnier au château de Marmels, n'est pas établie avec certitude.

La seigneurie de Greifenstein, comprenant les villages de Bergün, Filisur, Latsch et Stuls, passa à l'extinction de la famille du même nom aux Wildenberg, ses parents, puis, par mariage, aux Werdenberg et plus tard aux Matsch ; l'évêché acquit la seigneurie en 1394, mais ses droits ne devinrent indiscutables qu'après de longs démêlés avec les Matsch et un arbitrage du duc Ernest d'Autriche (1421) ; il fit administrer la seigneurie par des baillis, établis au château, de qui dépendaient également les sujets de l'évêque dans les villages voisins de Lenz, Surava, Brienz et Vazerols (le « quart extérieur »). La juridiction de Greifenstein se racheta de l'évêché en 1537 pour 2300 florins. Les relations avec le « quart extérieur » provoquèrent de longs procès. Bergün, Latsch, Stuls et Filisur avec Jenisberg constituèrent dès lors la juridiction de Greifenstein (rattachée à la haute-juridiction d'Obervaz) ; depuis 1851, ils forment le cercle de Bergün (District d'Albula). — Voir P. Lorenz : *Zur Geschichte des Hochgerichtes Greifenstein*. [C. J.]

GREIFENSTEIN (C. Saint-Gall, D. Unter-Rheintal, Com. Thal). Voir THAL.

GREINACHER. Famille de Constance, bourgeoise de la ville de Saint-Gall dès 1894. — HEINRICH, * 31 mai 1880 à Saint-Gall, Dr phil. à Berlin en 1904, privat-

docent de physique à l'université de Zurich 1907, professeur titulaire 1916, professeur ordinaire de physique à l'université de Berne 1924. Auteur de travaux sur les ions, l'électrotechnie, la radioactivité, etc. — Poggendorff : *Handwörterbuch* 5, 1925. — *Bürgerbuch St. Gallen* 1920. — *DSC.* [H. Br.]

GREISSY. Voir Grésy.

GREITH. Famille de Rapperswil, originaire de Savoie, bourgeoise en 1709. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent accompagnée en chef à senestre de trois étoiles d'or et en pointe d'un trèfle de sinople. — 1. Johann-Claudius, 1685-1754, négociant, du Grand Conseil 1732-1744, du Petit Conseil 1745-1754. — 2. Franz-Sebastian, frère du n° 1, 1682-1760, juge. — 3. Joseph-Anton, fils du n° 2, du Grand Conseil 1739-1751, secrétaire de la ville 1752-1758, du Petit Conseil 1758-1769. — 4. Franz-Joseph, Dr med., fils du n° 3, 1744-1797, du Grand Conseil 1778-1780, du Petit Conseil 1780-1797, intendant des bâtiments. — 5. Karl-Dominik, fils du n° 4, 1772-1823, musicien et orfèvre. — *Regimentsbuch.* — J. Schubiger : *Die Familie Greith*, dans *Rapperswiler Nachr.* 1902, n° 73. — [M. Sch.] — 6. Franz-Joseph, fils du n° 5, 15 août 1798-1er janvier 1869, maître de musique à l'institut Fellenberg à Hofwil et à l'école cantonale d'Aarau, maître de chapelle de la cathédrale et maître de chant à l'école cantonale à Saint-Gall 1833-1861, compositeur du chant du Rütli, *Von ferne sei herzlich gegrüsset*, 1820, et de : *Ich bin ein Schweizerknabe* ; *Vaterland, ruh in Gottes Hand.* Il composa en outre un *Liederkranz für den katholischen Gottesdienst*, des chants pour soprano et alto avec accompagnement d'orgue, le livre de chant des écoles saint-galloises (1re et 2e parties), et une série de chœurs mixtes. — *Nbl. der Musikges. Zür.* 1885, p. 22. — *Der Kanton St. Gallen 1803-1903*, p. 490. — [Baumgartner.] — 7. ***Karl-Johann***, évêque de Saint-Gall, frère du n° 6, 25 mai 1807-17 mai 1882, étudia à Lucerne et Munich. Prêtre à Saint-Sulpice à Paris en 1831, bibliothécaire - adjoint du couvent de Saint-Gall, professeur et sous-régent au séminaire. Relevé de son poste en 1834 lors de la suppression du double évêché de Coire-Saint-Gall, il se rendit à Rome pour y réunir à la bibliothèque du Vatican, selon la demande du *Board of Records*, les actes se rapportant au Grand Conseil 1837-1853 ; il dirigea les catholiques dans les luttes politiques et ecclésiastiques de cette période. Second curé de Saint-Gall 1839, premier curé et doyen du chapitre du pays de Saint-Gall 1842, président du Conseil d'éducation catholique 1840, il s'opposa aux tendances libérales dans l'école cantonale catholique. Lorsque Mirer fut nommé premier évêque de Saint-Gall, Greith devint en 1847 doyen de la cathédrale et, comme official, le bras droit de l'évêque, auquel il succéda le 11 septembre 1862, consacré le 3 mai 1863. Il fit provisoirement rattacher le canton d'Appenzell à son diocèse en 1866 par une bulle du pape. Il prit l'initiative de réunir plus étroitement l'épiscopat suisse au moyen des conférences annuelles et, lors du concile du Vatican de 1871, se joignit seul de la Suisse aux évêques français et allemands adversaires de l'opportunité du dogme de l'infaillibilité. Le mandement de l'épiscopat suisse sur l'infaillibilité, de 1871, est de sa main. Greith est l'auteur des mémoires de l'épiscopat suisse à l'Assemblée fédérale en 1871-1873, et de la protestation contre la suppression de la nonciature en 1874. Œuvres scientifiques : *Spicilegium Vaticanum*, 1838 ; *Die deutsche Mystik im Predigerorden*, 1861 ; *Gesch. der altirischen Kirche und ihrer Verbindung mit Rom, Gallien und Alemanien*, 1867. — Bibliographie dans Rothenflue : *Dr. Karl-Joh. Greith*, dans *Hist.-Pol. Blatter*, vol. 90 et dans Œsch : *Joh. Carl Greith.* — Voir *Toggenburger Bote* 1882, n° 41. — Wetzel : *Er ist nicht gestorben.* — Alex. Baumgartner : *Erinnerungen an Dr. Karl Joh. Greith*, 1884. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III. — Dierauer : *Politische Gesch. des Kts. St. Gallen.* — Holenstein : *Die kirchenpolit. Kämpfe im Kt. St. Gallen.* — *Der Kanton St. Gallen 1803-1903*, p. 494. — [J. M.] — 8. ***Emil-Franz-Karl***, fils du n° 6, * 21 février 1828 à Aarau, † 17 novembre 1887 à Munich, professeur et directeur de musique à Saint-Gall 1848, au Collège de Schwyz 1857, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Gall 1861, s'établit à Munich comme compositeur en 1871, où il devint maître de chapelle de la cathédrale 1877 ; fut un des réformateurs de la musique d'église et l'un des meilleurs compositeurs de musique sacrée en Suisse. Œuvres religieuses : 9 messes chorales harmonisées, 6 messes avec orchestre parmi lesquelles : *Joseph-*, *Gallusmesse* et *Missa solemnis*, des motets, graduels, offertoires, édités en partie après son décès par Ignaz Mitterer. Œuvres profanes : *Der hl. Gallus* (oratorio), *Jung Rubens*, *Der Mutter Lied*, *Der verzauberte Frosch* ; des mélodrames : *Frauenherz*, *Die Waise aus Genf.* Il publia en 1863 le premier livre de chant saint-gallois et en 1870 le livre d'orgue pour l'accompagnement. — Voir Battlogg : *Domkapellmeister Carl Greith*, dans *Kirchenchor* 1888-1889. — *Für Carl Greiths Freunde*, 1888. — Eisenring : *Karl Greith.* [Baumgartner.]



Karl-Johann Greith.
D'après une photographie.



Emil-Franz-Karl Greith.
D'après une photographie.

GRELLET. Famille bourgeoise de Boudry dès 1343 et de Neuchâtel au XVe s. *Armoiries* : de gueules au chevron d'or accompagné en pointe de deux roses feuillées et tigées d'argent, mouvant d'un mont à trois coupeaux du même. Jusque dans la première moitié du XIXe s., les Grellet ont rempli à Boudry de nombreuses charges de magistrature bourgeoisiale et judiciaire ; ils ont fourni deux bannerets de Boudry, 20 maîtres-bourgeois, 5 secrétaires de ville, 4 lieutenants de justice, et à l'Église réformée, 4 pasteurs. — 1. Guillaume, 1615-1706, lieutenant de justice. — 2. Frédéric, 1659-1735, fils du n° 1, lieutenant de justice, joua avec son père et ses frères — 3. Jean, 1655-1724, et — 4. Pierre, † 1719, notaires, un rôle prépondérant dans la bourgeoisie comme chefs du parti nemouriste. Après son accession, la duchesse de Nemours leur accorda en 1702 la bourgeoisie de Valangin. — 5. Abram-Louis, 1758-1845, pasteur à Cortaillod pendant cinquante ans. — 6. Jacques-Louis, fils du n° 5, 1792-1891, fabricant d'indiennes, consul suisse à Bruxelles 1826-1834, maître-bourgeois et banneret de Boudry 1836-1847, député au Corps législatif, consul d'Italie à Stuttgart 1866-1872. — Voir F. Barbey : *La Suisse et ses relations avec la Belgique.* — 7. ***Jean***, fils du n° 6, * 12 août 1852 à Boudry, † 4 septembre 1918 à Peseux, banquier, rédacteur de la *Suisse libérale* 1890-1897, secrétaire de la Société suisse des Maîtres-Imprimeurs 1897-1917, secrétaire du *DHBS* 1917-1918. Historien et héraldiste, Jean Grellet fut un des fondateurs de la Société suisse d'héraldique en 1891 et son président pendant 27 ans ; il rédigea pendant quelques années les *Archives héraldiques.* Auteur de nombreuses publications héraldiques et historiques, notamment sur la généalogie de la mai-



son de Neuchâtel. — Voir *MN* 1918. — *AHS* 1919 (avec la liste de ses publications). — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel*, et suppl. — 8. PIERRE, fils du n° 7, * 18 avril 1882, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, à Berne, homme de lettres, président de l'Association de la Presse suisse 1924-1925. Auteur de *La Vieille Suisse*, 1918 ; *Les Aventures de Casanova en Suisse*, 1919 ; *La Suisse des diligences*, 1921 ; *Sur les sentiers du passé*, 1923. — *DSC*. — 9. MARC, fils du n° 7, * 1883, libraire à Neuchâtel. A publié *Nos peintres romands*, 1921, *Un après-midi chez Mme de Charrière*, 1923. — Voir *Chronique de la famille Grellet*, par Jean Grellet (mns. en possession de Pierre Grellet). — Quartier-la-Tente : *Familles bourgeoises de Neuchâtel*. — *AGS* I. [P. G.]


Jean Grellet.
D'après une photographie.

GRELLINGUE (all. GRELLINGEN) (C. Berne, D. Laufon. V. *DGS*). Com. et Vge. Première mention : 1004. Grellingue fut inféodé à l'évêque de Bâle, Lutold II d'Aarbourg, en 1241, avec Pfeffingen dont il dépendait. Il ne comptait alors que quelques maisons. Il y avait une chapelle dédiée à saint Laurent. Après avoir été érigé en paroisse avec Nenzlingen, en 1802, Grellingue en fut détaché et, depuis 1845, il forme une paroisse unique. L'église a été construite en 1864 et agrandie en 1898. Elle est sous l'invocation de saint Laurent. Une importante fabrique de soierie y a été construite. Fabrique de papier. *Population* : 1818, 655 hab. ; 1920, 1030. Registres de paroisse dès 1837. — Voir Daucourt : *Dictionnaire* II. [G. A.]

GREMAUD (GRIMAULX). Ancienne famille fribourgeoise originaire d'Écharlens où elle apparaît au XVe s. Une branche s'établit à Riaz vers la fin du XVe s. et y fut reçue bourgeoise au début du XVIe s. Des membres de la famille devinrent bourgeois de Fribourg (1694), de Morlon (1691), de Bulle (1775), de Gumefens, de Vuippens, etc. Les Gremaud ont donné un grand nombre de prêtres et de religieux, et plusieurs magistrats et personnages marquants dans l'État. *Armoiries* : d'azur au croissant d'or surmonté de deux étoiles du même.



Branche d'Écharlens. — 1. LOUIS, * 15 mai 1871, ingénieur civil, dirigea les travaux de construction de la ligne de Fribourg-Morat-Anet. Partit en 1903 pour le Congo belge pour y diriger la construction de routes, etc. Rentré à Fribourg en 1918, conseiller général à Fribourg 1922. Chevalier de l'ordre du Lion de Belgique. — A un rameau qui est devenu bourgeois de Bulle se rattache : — 2. JOSEPH, * 1886, prêtre 1911, professeur-aumônier au technicum de Fribourg 1913, professeur au collège Saint-Michel 1916.

Branche de Riaz. — 3. ***Jean***, appelé généralement l'abbé Gremaud, 1823-20 mai 1897, prêtre 1847, curé de Gruyères 1849, où il eut à lutter contre de nombreuses difficultés et fut révoqué par l'autorité civile en novembre 1849. Curé d'Écharlens 1850, de Morlens-Ursy 1855, professeur d'histoire et de géographie au collège de Fribourg 1857-1891 ; bibliothécaire cantonal 1870-1897, professeur d'histoire au séminaire diocésain dès 1875, à l'université dès 1889, doyen 1893-1894, recteur 1896-1897, conservateur du médaillier cantonal. Président de la Société d'histoire du canton de Fribourg 1866-1897, à laquelle il fit plus de 125 communications ; membre fondateur de la Société suisse de numismatique, qu'il présida de 1885 à 1886, correspondant de plusieurs sociétés savantes. Homme éminent, historien consciencieux, érudit, archéologue, numismate, bibliophile émérite, il voua toute son activité aux travaux historiques et à la formation de collections les plus diverses ; il entretint des relations régulières avec toute une génération de savants et d'historiens de valeur. Par son travail, ses connaissances variées et étendues, il contribua pour une grande part au développement intellectuel de son pays. Gremaud a beaucoup publié dans le domaine de l'histoire, notamment huit volumes de *Documents relatifs à l'histoire du Valais* dans *MDR* 29 à 33, et 37 à 39, les *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, dans la même collection t. 22 et 23, et de nombreuses études dans *ASHF*, *FA*, *ASA*, *ASG*, les *Étrennes fribourgeoises*, etc. ; a rédigé six volumes du *Mémorial de Fribourg* 1854-1859. Ses manuscrits ont été déposés aux Archives de l'État de Fribourg ; le catalogue en a été dressé et publié en 1911 par Paul-E. Martin. — 4. ALBERT, neveu du n° 3, 1849-1918, prêtre 1875, curé de Remaufens 1876-1918. Il dota l'église de cette paroisse d'un orgue, de vitraux, de cloches, etc., et fonda entre autres une caisse Raiffeisen. Organisa et prit part à 18 pèlerinages interdiocésains à Lourdes, à deux pèlerinages à Rome. Sa brochure sur *La paix et la question romaine* eut un certain retentissement. Doyen du décanat de Saint-Henri 1909-1918. — 5. JEAN, 1860-1903, prêtre 1886, jésuite, missionnaire en Chine jusqu'à sa mort.


Jean Gremaud.
D'après un portrait au crayon de E. Brulhart.

Branche de Riaz, bourgeoise de Fribourg. — 6. JOSEPH-ÉTIENNE, bourgeois de Fribourg 1694. — 7. JOSEPH-ÉTIENNE, petit-fils du n° 6, 1720-1761, lieutenant de Riaz 1746, s'occupa d'histoire, de littérature et de philosophie ; a laissé divers travaux. — 8. ***Amédée***, 1841-1912, ingénieur cantonal 1871-1912, dirigea en cette qualité un grand nombre de travaux importants, notamment la construction de la route Bulle-Boltigen, construisit plusieurs ponts, consolida les ponts suspendus de Fribourg, etc. Fondateur et directeur de l'école professionnelle des garçons à Fribourg 1885-1911, fondateur en 1881 et président pendant 25 ans de la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. Collaborateur aux *Étrennes fribourgeoises*, au *FA* et à diverses revues techniques. — 9. ÉMILE, * 1862, instituteur à Fribourg, chef de service au Département de l'Instruction publique 1900, collaborateur à l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, à la *Liberté*, à l'*Ami du peuple*, rédacteur de l'*Almanach catholique de la Suisse française*. — Voir *ASHF* IV, VI, IX. — *ASG* VIII, 376. — *FG* IV, 154. — *KKZ* 1897. — *RHV* VI. — *Revue catholique* 29. — *BSGH* II. — *RSN* VII. — *Semaine littéraire* 1897. — Dellion : *Dictionnaire* II, X. — *Étrennes fribourgeoises* 1898, 1904, 1913, 1919, 1925. — Papiers de famille. — *SKL*. — Gumy : *Regeste*. — Archives d'État : Grosses de Bulle et de Vuippens. [G. CORPATAUX.]


Amédée Gremaud.
D'après une photographie.

GREMION. Famille actuellement bourgeoise de plusieurs communes de la Gruyère, mentionnée dès le

XVe s. à Albeuve, à Neirivue et à Gruyères. — 1. PIERRE, faisant partie du contingent conduit par le comte Louis de Gruyère à la bataille de Morat 1476. — 2. CLAUDE, percepteur de la ville de Gruyères 1492. — 3. PIERRE, prêtre, membre du clergé de Gruyères 1510-1548, vicaire-général du comté de Gruyère 1542. — 4. BALTHASAR, entra au service de France, au régiment des Gardes, en 1699, chevalier de Saint-Louis 1718, premier-lieutenant 1720, colonel 1742, † novembre 1748. — 5. ***Jean-Baptiste***, dit *Catogan* ou le général Gremion, * vers 1750, aubergiste à Neirivue ; il fut un des lieutenants de Chenaux dans le soulèvement de 1781 ; fut fait prisonnier, mais comme il avait engagé sa troupe à mettre bas les armes et évité ainsi l'effusion du sang, le gouvernement se contenta de le bannir à perpétuité. Il se rendit en France, puis rentra au pays. Partisan des idées révolutionnaires, il fut chargé, sous le gouvernement helvétique, de commander le détachement gruyérien qui occupa le passage de la Tine en 1799. Quelques années plus tard, il retourna en France où il mourut. — Une famille de la noblesse française, aujourd'hui éteinte, les Grémion, se disait d'origine suisse et pourrait vraisemblablement se rattacher à l'un des nombreux Gremion fribourgeois qui émigrèrent pour aller servir en France. — Voir Hisely : *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, dans *MDR* XXII, XXIII. — Thorin : *Neirivue et son pèlerinage*. — *LL*. — Reichlen : *Le général Jean-Baptiste Gremion*, dans *RHV* 1896 et *Liberté* du 14 octobre 1893. — Archives d'État Fribourg : *Chronique Blanc*. [J. N.]

GREMSER. Famille lucernoise du district de Willisau, mentionnée dès le XIVe s. — ULRICH, de Willisau, prêta le 7 septembre 1385 avec Werner von Sempach la somme de 200 fl. à Mahaut de Neuchâtel, dame de Valangin et acquit en 1386 la bourgeoisie de Lucerne où il habita dès lors. — Voir Arch. d'État. — Liebenau : *Gesch. von Willisau*. [P.-X. W.]

GRENAT. Famille valaisanne de la vallée d'Abondance, établie à Monthey. — 1. PIERRE-ANTOINE, 1822-1905, curé de Vionnaz 1848, de Monthey 1855, chanoine de Sion 1872, doyen du chapitre 1896. Archiviste de Valère, il s'occupa du musée, des archives de Valère, ainsi que de celles d'autres communes. Auteur de divers articles historiques et d'une *Histoire moderne du Valais*, qui a été publiée en 1904 par Joseph de Lavallaz. — 2. CHARLES-MARIE, missionnaire de la Salette, professeur à l'établissement de sa congrégation à Tournay. [Ta.]

GRENCHEN (Grenchenfeld) (C. Berne, D. Interlaken, Com. Gsteig. V. *DGS*). Ancien village, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une seule maison, qui a probablement été détruit à une époque inconnue par une inondation. Il appartenait à l'ancienne seigneurie de Rothenfluh, puis les seigneurs de Weissenbourg le donnèrent en 1334 au couvent d'Interlaken. — Voir *FRB* — Jahn : *Chronik*. [L. S.]

GRENCHEN (C. Soleure). Voir GRANGES.

GRENDELLE. Voir GRINDEL.

GRENDELMEIER. Famille de Buchs (Zurich), où elle apparaît dès 1542 ; son nom dérive d'un domaine dit *Grendel*. Au commencement du XVIIe s., la famille essaima à Dietikon dans la vallée de la Limmat. [J. FRICK.]

GRENG (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Com. et Vge. *Gruent*, *Groyn*, *Grangiis* 1349 ; *Grueng* 1691. Au Bec de Greng, station lacustre néolithique, où l'on a découvert diverses poteries. Au XIVe s., Isabelle d'Aarberg, comtesse de Gruyère, possédait la terre de Greng ; en 1350, les Fribourgeois lui payèrent six livres pour les dommages qu'ils avaient causés aux gens de Greng pendant une guerre. Les deux moulins existaient déjà en 1314. A partir de 1550, Greng forma une commune qui fut réunie administrativement en 1848 à celle de Meyriez, tout en subsistant comme commune politique. Greng fit partie du bailliage, puis arrondissement de Morat jusqu'en 1848 ; dès cette date, du district du Lac ; il était régi par le coutumier de Morat. Au spirituel, il dépendait de la paroisse de Meyriez. Greng est connu surtout par son château et par les hôtes célèbres qui y reçurent l'hospitalité. Jean-Frédéric Herrenschwand, de Morat, constitua le noyau du domaine actuel ; il le vendit en 1784 à M. de Garville. De ce dernier, la propriété passa en 1803 à l'Hôpital de l'Ile à Berne, en 1810 à Joseph Desmolands, en 1815 à Frédéric de Pourtalès, en 1893 à Émile-Louis Roussy, de Vevey, et en 1924 à une association. — Voir Max de Diesbach : *Le château de Greng*, dans *Étr. frib.* 1901 — Jaccard : *Essai de toponymie*. — Welti : *Rechtsquellen des Kts Freiburg. Stadtrecht von Murten*. — Kuenlin : *Dict*. [RÆMY.]

GRENGIOLS (C. Valais, D. Rarogne oriental. V. *DGS*). Com. et paroisse. La chronique (Perrig) en rattache le nom à celui d'une certaine comtesse Graniola, qui aurait aussi possédé en alleu le comté de Conches. Anciennes formes : en 1297, *Graniols* ; 1325, *Greniols*. *Armoiries* : d'argent à deux clefs d'or posées en sautoir et surmontées d'une mitre. Les seigneurs de Graniola doivent avoir possédé un château à Grengiols au XIIe s. ; ils furent chassés en 1260, d'après la tradition, en même temps que ceux de Mörel. Avec Mörel, Grengiols forme, dès l'épiscopat d'Antoine de Gualdo (1418-1437), le tiers supérieur du dizain de Rarogne. Dans la majorie de Mörel, Grengiols comptait pour un tiers dans les droits et obligations. Johann, fils du major Johann in den Bächen, de Greniols, vendit en 1325 à l'évêque de Sion Aymon de la Tour la moitié de la majorie de Grengiols. Le village fut complètement incendié en 1799 par les troupes autrichiennes. L'église est mentionnée dès le XIIIe s. ; le doyen du chapitre cathédral, Seguin von Gradetsch (1189-1203), l'avait remise au chapelain de Mörel, un certain Wilhelm. L'évêque Hiltebrand Jost en fit en 1634 une paroisse autonome. L'église actuelle est de 1913. *Population* : 1798, 313 hab. ; 1920, 549. — Voir Gremaud II, III. — *BWG* III. [L. Mr.]



Sceau de Grengiols de 1615.

GRENIER. Nom de diverses familles vaudoises, les unes autochtones comme les GRENAY à Chavornay et Orbe ; les autres venues de France. La principale venait de Pregny au pays de Gex et était établie à Vevey en 1672. Elle a donné : — 1. JEAN, géomètre à Vevey et commissaire rénovateur à Moudon et à Vevey dès 1675 ; son travail fut continué par ses fils JEAN-ABRAM et JEAN-FRÉDÉRIC. — 2. NICOLAS, géomètre, auteur d'une carte de Genève, publiée à Londres en 1760. — 3. DAVID, 1721-1790, général-major au service de Hollande. — 4. MARC-LOUIS-FRANÇOIS, député au Grand Conseil dès 1816, commandant d'arrondissement à Vevey, conseiller d'État en 1830-1831, puis préfet de Vevey 1831-1840. — 5. LOUIS, 1846-1919, avocat, député au Grand Conseil 1874, professeur de droit civil à l'académie, puis à l'université de Lausanne 1878-1905, recteur 1902-1904 ; directeur des finances de Lausanne 1881-1893, juge cantonal de 1905 à 1919, colonel en 1909. — Voir *Livre d'Or*. [M. R.]

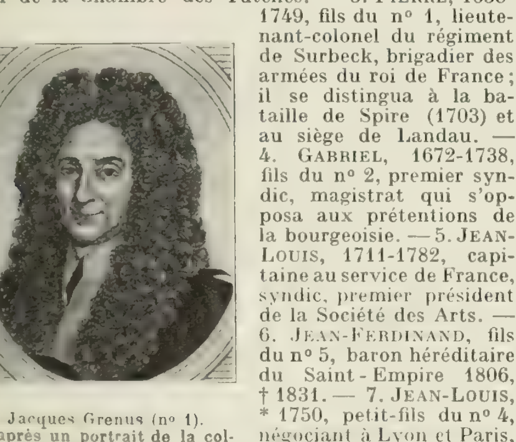
GRENILLES (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : *Grenigles*, *Grenelez*, *Grinilles*. Ancienne seigneurie qui appartint à la famille du même nom aux XIIe-XIIIe s., aux seigneurs de Pont, fin du XIIIe s. En 1304, Conrad de Pont la vendit à Pierre Divitis ou Rich, bourgeois de Fribourg, qui la céda en 1360 à Jacques Divitis pour 166 livres lausannoises. En 1421, les Divitis avaient encore des droits sur Grenilles, qui appartenaient en 1441 à Fribourg. Grenilles fit partie des anciennes terres de Fribourg jusqu'en 1798, puis fut rattaché au district de Farvagny jusqu'en 1848, et dès lors à celui de la Sarine. La famille de Grenilles est citée du milieu du XIIe s. à la fin du XIIIe. — GUILLAUME, mentionné de 1163

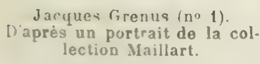
à 1180, fut un bienfaiteur d'Hauterive où il entra comme moine vers 1180. — Kuenlin : *Dict.* — Dellion : *Dict.* V. — Gumy : *Regeste d'Hauterive.* [J. JORDAN.]

GRENOT. Vieille famille bourgeoise de Neuchâtel, éteinte. — 1. JEAN, † 1592, châtelain de Boudry 1561, maître bourgeois de Neuchâtel 1580, 1583, 1588, lieutenant de Neuchâtel 1587, maître de la monnaie 1589. — 2. DAVID, fils du n° 1, maître bourgeois à plusieurs reprises et lieutenant de Neuchâtel 1615. — 3. JEAN, peintre dans la première moitié du XVIIe s., cité dans *SKL.* — Voir Wavre et Demole : *La restauration de l'atelier monétaire de Neuch.*, dans *RSN* XVIII. [L. M.]

GRENS (C. Vaud, D. Nyon. V. *DGS*). Com. et Vge dépendant au moyen âge de la seigneurie de Gingins, démembrée au XVIIe s. au profit des Quisard de Crans. Les La Fléchère le possédaient à la Révolution. L'église de Saint-Pierre de Grens dépendit dès le début de l'abbaye de Bonmont. — *DHV.* [M. R.]

GRENUS et de GRENUS. Famille originaire d'Armentières, reçue à la bourgeoisie de Morges à la fin du XVIe s. et à celle de Genève en 1620 ; bourgeoise de Berne en 1864. Anoblie par Charles-Quint le 4 nov. 1553. Titre de baron de l'empire d'Allemagne octroyé le 23 juillet 1806 ; transféré le 23 mai 1857 par le roi de Belgique à la ligne collatérale, seule existante aujourd'hui. *Armoiries* : d'argent au serpent tortillé de gueules à la langue dardante et bifurquée d'or, au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'or. Ces armes ont été combinées avec celles d'une branche éteinte dans la principale : d'azur à l'épi d'or sortant d'un mont et accompagné d'un croissant renversé entre deux étoiles, le tout du même. — 1. JAQUES, 1620-1697, premier syndic de Genève, chargé de plusieurs députations en Suisse, auprès du duc de Savoie et du duc d'Enghien, distingué par sa bienfaisance et ses contributions patriotiques. — 2. THÉODORE, 1637-1709, frère du n° 1, procureur général et syndic, initiateur de la Chambre des Tutelles. — 3. PIERRE, 1658-1749, fils du n° 1, lieutenant-colonel du régiment de Surbeck, brigadier des armées du roi de France ; il se distingua à la bataille de Spire (1703) et au siège de Landau. — 4. GABRIEL, 1672-1738, fils du n° 2, premier syndic, magistrat qui s'opposa aux prétentions de la bourgeoisie. — 5. JEAN-LOUIS, 1711-1782, capitaine au service de France, syndic, premier président de la Société des Arts. — 6. JEAN-FERDINAND, fils du n° 5, baron héréditaire du Saint-Empire 1806, † 1831. — 7. JEAN-LOUIS, * 1750, petit-fils du n° 4, négociant à Lyon et Paris, auteur d'un volume de fables. — 8. ***Jacques,*** 1751-1817, petit-fils du n° 4, avocat, se lança dès 1780 avec passion dans les luttes politiques, attaquant le gouvernement et la classe patricienne par la parole et par la plume, avec violence et méchanceté, souvent avec esprit ; il fut porté au Conseil d'État par les révolutionnaires en 1782 et exilé lors du rétablissement de l'ancien gouvernement. Il se retira à Paris, rentra à Genève après l'édit de 1789 et souleva les paysans du Mandement de Peney, qui étaient sujets de la République, ce qui le fit de nouveau exiler en 1791. Député suppléant à l'Assemblée Nationale de France, commissaire des guerres de l'armée des Alpes et maire du Grand-Saconnex. Il travailla, notamment auprès de Clavière, pour amener l'annexion de Genève à la France, ce qui lui attira une condamnation à mort par contumace par le second Tribunal révolutionnaire. Pendant la réunion de Genève à la France, il reprit sa profession d'avocat et fut même bâtonnier. En 1817, il entama une violente polémique contre la Compagnie des Pasteurs, qu'il accusait d'arianisme et de socinianisme. — 9. FRANÇOIS-THÉODORE-LOUIS, 1785-1851, petit-fils du n° 5, historien. Il a surtout publié des extraits des registres du Conseil de Genève et un important volume de documents relatifs à l'histoire du pays de Vaud. Il fit don de son vivant à la ville de Genève de plusieurs maisons et par testament à la Confédération d'un million pour une Caisse des Invalides. — 10. ALBERT-MAURICE-EDMOND, 1839-1909, arrière-petit-fils du n° 8, officier au service de Naples, colonel fédéral, commissaire des guerres en chef. Bourgeois de Berne 1864. — *LL.* — *AGS* III. — De Montet : *Dict.* — Galiffe : *Not. gén.* II. — Gaullieur : *Étrennes nat.* 1854. — [Grenus] : *Notices biogr.* 1849. — *AHS* 1917, p. 58. [A. Ch.]





Jacques Grenus (n° 1). D'après un portrait de la collection Maillart.

GREPLANG (C. Saint-Gall). Voir GRÆPPLANG.

GREPPEN (C. et D. Lucerne. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1259 *Crepon.* Greppen appartenait à l'origine au *Kellerhof* du couvent de Pfäfers à Weggis et à la paroisse de Weggis ; chapellenie depuis le 18 février 1634, paroisse le 14 janvier 1799. Construction de la chapelle 1485, reconstruction de l'église 1646-1647. Les droits de juridiction relevaient de l'Autriche et passèrent par hypothèque à Ruotschmann von Hallwil, en 1365 à Walter von Langnau, en 1370 à Walter von Tottikon, puis à Johanna von Hundwil et en 1406 par vente à Lucerne. L'ancien droit colonger fut rédigé à la fin du XIVe s. et demeura en vigueur jusqu'en 1544. Le village fut rattaché au bailliage de Habsbourg de 1406 à 1798, depuis 1803 au district de Lucerne. Cette ville tirait anciennement le tuf des environs de Greppen pour ses bâtiments publics, ainsi en 1573 pour élever le palais *zum Affenwagen.* Le pèlerinage de Saint-Wendelin remonte au moins à 1659. Registres de paroisse dès 1799. — Voir Arch. d'État Lucerne. — Segesser : *Rechtsgesch.* — *ASA* 1885. — Zemp : *Wallfahrtskirchen.* — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

GREPPEN, von (GREPPON). Famille lucernoise éteinte. *Armoiries* : une croix de Saint-André avec ou sans chef. — 1. HEINRICH, cité en 1259. — 2. WERNER, cité de 1307 à 1329, du Conseil. — 3. HEINRICH, *dominus* et magister du couvent de bénédictins en 1319. — 4. WALTER, cité de 1325 à 1341, du Conseil 1330. — 5. JOHANN l'aîné, fils du n° 2, *amtmann* du couvent d'Engelberg en 1330. — Voir Archives d'État. — *Gfr.* Reg. — Kopp : *Gesch. der eidg. Bünde.* — *ASG* 1918. [P.-X. W.]

GREPPER. Familles lucernoises qui vinrent de la campagne à diverses époques se faire recevoir à la bourgeoisie de Lucerne. — 1. ULRICH, du Petit Conseil 1423. — 2. ULRICH, du Grand Conseil 1440, du Petit Conseil 1441, † 1450. — 3. HANS, du Grand Conseil 1464, bailli de Weggis 1471, du Petit Conseil 1480-1505, bailli de l'Entlebuch 1487, de Werdenberg 1489-1491, de Habsbourg 1497. — 4. HANS, du Conseil 1544, bailli du couvent de femmes d'Engelberg. — Archives d'État. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

Dans le canton d'Uri, un certain nombre de Greppner, heimatloses, ont reçu la bourgeoisie en 1856 ; quelques-uns d'entre eux ont été rattachés à la commune de Gurtnellen. [E. W.]



Jean-Baptiste Greppin. D'après une photographie.

GREPPIN. Famille originaire de Courfaivre, Alle, etc., dans le Jura bernois. — ***Jean-Baptiste,*** * à Courfaivre 1819, † à Bâle 1881, médecin à Delémont. A côté de ses occupations professionnelles, il s'occupa activement de la géologie du Jura bernois et continua l'œuvre

de Thurmann, Gressly, etc. Son travail le plus important est la *Description géologique du Jura bernois et de quelques districts adjacents* (8e livr. des *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse*) 1870. Il étudia aussi les Vosges et les Alpes (Val Ferret). Il se fixa à Bâle vers 1867, où il siégea à deux reprises au Grand Conseil, après avoir rempli les mêmes fonctions dans le Jura bernois. — Voir *ASN* 1882. — ÉDOUARD, fils du précédent. * 1859, chimiste et géologue, auteur de plusieurs travaux de géologie sur les terrains des environs de Bâle. — LÉOPOLD, * 1854, † 19 janv. 1925, médecin-aliéniste, directeur de l'asile de Rosegg, près de Soleure ; s'occupait de zoologie. [G. A.]

GRESSER. Familles de Wil (Saint-Gall). *Armoiries* (du no 1) : tranché d'azur à une fleur de lys d'or, et de gueules à une fleur de lys d'argent. — I. 1. GEORG (Grosser), bourgeois de Radolfzell, amtmann du couvent de Saint-Gall à Homburg et Staringen (Bade), cité de 1648 à 1658 ; administrateur du couvent de St. Katharina à Wil et conseiller palatin. — 2. JOSEPH, Dr med., amtmann de St. Katharina à Wil 1719. — II. 3. GEORG, administrateur des fiefs à Wil 1668-1686. — 4. HANS-JAKOB, fils du no 3, bailli impérial à Wil 1686. — 5. JOHANN-JAKOB, greffier du Conseil et conseiller palatin à Wil 1734, capitaine et instructeur de la milice 1738, capitaine du contingent du couvent de Saint-Gall lors de l'occupation de la frontière bâloise pendant la guerre de la succession d'Autriche 1743 ; ammann du couvent à Wil 1747-1765. — 6. FRANZ-ANTON-FELIX, Dr med., avoyer de Wil 1768. — 7. OTMAR-PANKRAZ, fils du no 5, chambellan du prince-abbé de Saint-Gall 1763, greffier du Conseil et conseiller palatin à Wil 1765, commissaire des fiefs 1785. — 8. P. MARTIN (Franz-Leontius), 1757-1834, prêtre 1783, curé de Stein 1791, d'Alt St. Johann 1796 ; nommé curé à Saint-Gall par les autorités helvétiques en 1799. Vice-président du Conseil scolaire cantonal 1803, représentant du couvent lors de l'élaboration des *Statuta conventa* en décembre 1803, pour la transformation de l'abbaye en évêché avec chapitre régulier et député auprès de l'abbé Pankraz Vorster à Ebringen, se retira en 1812 de sa paroisse de Saint-Gall. — Voir *LLH*. — *AS* I, VI, 1, p. 443. — Rothenflue : *Toggenburger Chronik*, p. 70, 78. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, p. 393 ; II, p. 31, 106, 280. — Barth. — Arch. du couvent. [J. M.]



GRESSLY. Famille du Schwarzbubenland (Soleure). — ***Amanz***, petit-fils de Stephan (qui introduisit sous la Révolution française l'industrie de la verrerie dans le canton de Soleure), * 17 juillet 1814 à Bärschwil, étudia à Strasbourg la médecine, puis la géologie, s'établit à Neuchâtel en 1839 où il se lia avec Carl Vogt et E. Desor et publia ses *Observations géologiques sur le Jura soleurois* ; il habita ensuite Soleure, Porrentruy, Laufon et Rheinfelden, découvrit près de Schöntal des ossements d'un gigantesque saurien nommé par Rütimeyer *Gresslyosaurus ingens*. Gressly a surtout étudié la géologie du Jura, domaine dans lequel il avait acquis une grande autorité, † 13 avril 1865. — Voir *VSNH*, vol. 49. — *MN* 3. — *AJS* 17, 1909-1912. — Barth. — *Lettres d'Amanz Gressly*, publiées par Louis Rollier. [H. Tr.]

Amanz Gressly.
D'après une lithographie de Hasler (Bibl. Nat., Berne).

GRESSO (C. Tessin, D. Locarno V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Vergeletto. En 1266, *Agressio*. En 1898 on y découvrit des tombes et des monnaies romaines. Gresso fait partie de la *vicinanza* d'Onsernone, anciennement de la paroisse de Russo et de la commune de Vergeletto. *LL* affirme que de son temps Gresso formait une commune avec Vocaglia. Il a dû confondre Vocaglia avec Vergeletto. Depuis 1757 Gresso constitue une paroisse avec Vergeletto, dont il s'est séparé, au point de vue communal, le 24 janvier 1882. La chapelle de Sant'Orsola a été édifiée en 1703 par la famille Garbani. *Population* : 1900, 278 hab. ; 1920, 225. — *BStor*. 1888 et 1898. — Buetti : *Note storiche religiose*. — *Raccolta delle leggi del C. Ticino*. — *LL*. [C. TREZZINI.]

GRESSY (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). En 1214, *Grizie* ; 1228, *Grissie*. Com. et Vge faisant partie de la seigneurie de Belmont, dont il suivit les destinées. L'église, dédiée à saint Martin, fut donnée avant 1159 par l'évêque saint Amédée au chapitre de Lausanne. L'édifice actuel est de bases romanes, avec remaniements du XVe s. Le maître-autel sert de table de communion. On utilise encore un calice du XVe s. Registres de baptêmes dès 1638, de mar. dès 1699, de décès dès 1728. — Henrioud : *L'Église et le Vge de Gressy*. [M. R.]

GREST, GRESTA. Famille du canton des Grisons. Joos fut au XVIe s. landammann de Castels ; un Grest fut en 1639 podestat de Bormio. — CHRISTIAN, de Zizers, * 1699, pasteur à Igis en 1721, à Zizers en 1732, à Coire en 1753, où il fut antistès de l'église de Saint-Martin dès 1755, doyen de la ligue de la Maison-Dieu 1765, donna sa démission en 1781, † 1788. — Voir *LL*. — Valèr : *Die evang. Geistlichen an der St. Martinskirche zu Chur*. [J.-R. TRUOG.]

GRÉSY, *Benoît Cize*, baron et marquis de Grésy, diplomate savoyard et conseiller d'État, * vers 1606, envoyé en Suisse la première fois par le duc Charles-Emmanuel II en septembre 1649 surtout en vue du renouvellement de l'alliance avec les VI cantons catholiques. Après dix-huit mois d'efforts, il parvint à faire jurer à nouveau l'alliance à Lucerne le 14 mai 1651. La seconde mission de Grésy en Suisse, de janvier à juin 1656, répondit au désir du duc d'intervenir dans le démêlé entre Schwyz et Zurich au sujet des réfugiés réformés d'Arth. Grésy vint d'abord à Berne le 31 janvier 1656 ; la guerre avait déjà éclaté et les Bernois avaient éprouvé la défaite décisive de Villmergen. Il travailla activement à obtenir un armistice, ce qui lui réussit ; durant les négociations de paix et les longs pourparlers pour l'exécution de cette paix, il agit en modérateur sur les vainqueurs de sorte qu'il s'acquit la reconnaissance des deux parties. De septembre 1666 à février 1672, il résida à Lucerne comme ambassadeur ordinaire auprès des VI cantons alliés à la Savoie. Son premier objectif fut de mettre fin au conflit entre Genève et le duc au sujet de l'affaire de Corsinge. Il chercha par tous les moyens et réussit à empêcher les cantons catholiques de garantir la protection du Pays de Vaud et de Genève. Grésy atteignit à la conférence de Lucerne, d'octobre 1671, le second but de sa mission : l'admission du prince héritier de Savoie, Victor-Amédée, dans l'alliance avec les VI cantons. Le quatrième séjour de Grésy dans la Confédération, de juillet 1668 à juin 1681, concernait en première ligne les relations, qui s'étaient envenimées, de Genève avec la Savoie, qui, depuis la déclaration ducale de mai 1669, ne voulait plus reconnaître le traité de Saint-Julien. Grésy travailla comme précédemment à détourner les cantons catholiques de toute tentative en faveur de Genève et à faire reconnaître les prétentions ducales à l'annulation du traité de Saint-Julien. Par contre, il ne put accomplir le reste de sa tâche qui était de gagner encore d'autres cantons catholiques à l'alliance avec la Savoie. Grésy séjourna la dernière fois en Suisse, en mission extraordinaire, d'octobre 1683 à août 1684, pour renforcer l'alliance entre le nouveau duc, Victor-Amédée II et les VI cantons. L'entrée dans cette alliance de Soleure, Appenzell Rh.-I., Glaris catholique et de l'abbé de Saint-Gall, qui eut lieu en 1685 après de longs efforts, fut encore préparée par Grésy avant son départ. — Voir *AS* I. — Rott : *Repr. dipl.* VI-VIII. [Frieda GALLATI.]

GRETE, AUGUST, * 29 septembre 1848 à Celle (Prusse), Dr phil., chimiste, directeur de l'institut de

chimie agricole suisse à Œrlikon de 1878 à sa mort, 26 mars 1919, privat-docent à l'École polytechnique fédérale. Autorité en matière d'engrais chimiques, il a laissé de nombreuses études spéciales. — Voir *NZZ* 1919, n° 560. — *Vierteljahrsschrift d. naturf. Ges. Zürich* 1919, p. 845-848. [H. Br.]

GRETENER. Famille de la commune de Cham (Zoug). On ne sait depuis quand elle est établie dans la localité ni d'où elle venait. — 1. MATTHIAS, 1818-1898, instituteur, juge de paix, membre du *Landrat*, fils d'Alois qui fut conseiller. — 2. ALOÏS, frère du n° 1, membre du Landrat et juge cantonal. — 3. JOHANNA, mère du n° 1, 1837-1909, prieure du couvent de femmes de Rickenbach (Unterwald). — 4. XAVER, * 1852, privat-docent à l'université de Berne 1883, professeur extraordinaire 1886; professeur de droit pénal à l'université de Breslau. Liste de ses œuvres dans Kürschner: *Deutscher Gelehrten-Kalender* 1925, p. 307. — Voir W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*, n° 212-213. [W.-J. MEYER.]

Un rameau d'une famille originaire de Cham a été naturalisé fribourgeois en 1918 et reçu à la bourgeoisie de Broc. *Armoiries :* d'azur à un poisson d'argent, posé en barre, accompagné en chef et en pointe d'une étoile d'or, trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. JEAN-Michel, * 1848, † à Bulle 10 octobre 1917, directeur du commerce des pailles tressées à Bulle 1880; prit une part active à la fondation de la fabrique de chocolat Cailler à Broc, vice-président du Conseil d'administration de la Société des chocolats Peter-Cailler-Kohler; administrateur-délégué de la compagnie du chemin de fer Bulle-Romont. — Renseignements de la famille. [RÆMY.]



GRETER. Famille lucernoise des environs de Lucerne dès le XIVe s. — CHRISTOF acheva en 1658 la grille de fer de la chapelle de Saint-Antoine dans l'église des franciscains. — Voir Archives d'État. — *Gfr.* Reg. — *SKL.* [P.-X. W.]

GRETHER. Famille de Schopfheim (Bade) fixée à La Brévine vers le milieu du XVIIIe s. et naturalisée neuchâteloise en 1805, avec CHARLES-FRÉDÉRIC. Établie aussi à La Chaux-du-Milieu et à Combes. — NUMA-Célestin, * 12 mai 1839 aux Ponts-de-Martel où il fut notaire, puis juge de paix 1868-1874, et juge à la cour d'appel. Conseiller d'État de 1886 à sa mort, survenue le 1er avril 1891 à Lugano. — Archives d'État Neuchâtel. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1892. [L. M.]

GRETH SCHELL. Nom donné à Zoug, dès 1722, à un mannequin du Carnaval, affublé d'un bonnet de nuit et muni d'un fouet. Jadis vécut à Zoug une certaine Greth (Margaritha) Schell, issue d'une famille connue à Zoug dès 1416, qui dirigeait une école où des désordres éclatèrent souvent. Le Conseil intervint à plusieurs reprises et ordonna la fermeture de l'école. On suppose que le public comparait le tohu-bohu du carnaval à l'école de Greth Schell et que finalement les mannequins de cette fête en gardèrent le nom. — *Zuger Kalender* 1875. [W.-J. MEYER.]

GRETILLAT. Famille neuchâteloise de Coffrane et, par des rameaux, de Colombier, de Montmollin ou Neuchâtel. Elle est signalée vers le milieu du XIVe s. aux Geneveys-sur-Coffrane sous la forme *Crutillat* et ne s'est fixée à Coffrane qu'à la fin du XVIe s. *Armoiries* : d'azur au chevron accompagné de trois étoiles et en pointe de trois coupeaux, le tout d'argent. — 1. JEAN-HENRI, lieutenant de Colombier de 1774 à sa mort, 13 décembre 1801. — 2. JUSTIN, 1803-1882, instituteur à Saint-Aubin, puis à La Chaux-de-Fonds, où il fut notaire. Député à la Constituante 1848, président du tribunal de La Chaux-de-Fonds 1850-1877, juge à la cour d'appel dès 1877. — 3. AUGUSTIN, * 16 mars 1837 à Fontainemelon, pasteur à Couvet 1862-1870, à Lignières 1870-1873, professeur à la faculté de théologie 1870. Il se rattacha en 1873 à l'Église indépendante et continua son enseignement à la faculté indépendante jusqu'à sa mort, le 14 janvier 1894. Collaborateur à de nombreuses revues de théologie, auteur d'un *Exposé de théologie systématique*, 6 vol., 1885-1899 et d'un volume d'*Études et Mélanges* publié par Ph. Godet avec une notice biographique. — 4. ROBERT, fils du n° 3, * 4 juin 1873, pasteur en France 1900-1901, aux Bayards 1902-1908, puis de nouveau en France. A publié : *Jean-Frédéric Ostervald*, 1904. — Voir *Messager boiteux de Neuchâtel* 1883, 1895. — *Livre d'or de Belles-Lettres de Neuchâtel.* [L. M.]





Augustin Gretillat.
D'après une photographie.

GRETLER. Famille de diverses communes de l'Oberland zuricois. Elle est citée pour la première fois à Bäretswil en 1430. [J. FRICK.]

GRETSCHINS (C. Saint-Gall). Voir WARTAU.

GRETZENBACH (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Com. et paroisse, où furent trouvés des monnaies, débris et tuiles romaines, et en 1912 toute une villa. Le domaine de Gretzenbach eut au moyen âge le sort des biens du couvent de Werd placés sous l'avouerie des seigneurs de Gösgen et passa à Soleure en 1458. La paroisse, à laquelle se rattachait le village de Schönenwerd, fut incorporée en 1358 au couvent de Werd. Schönenwerd en fut détaché en 1859. Au sujet du refuge celtique de l'Eppenberg, voir l'art. EPPENBERG et Amiet : *Der Erdwall auf dem Eppenberg* dans *Soloth. Landbote* 1871. — Voir F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung.* — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — *ASA* 1914, p. 187. [H. Tr.]

GRETZENBACH. Vieille famille bourgeoise de Weggis (Schwyz) où elle apparaît avant 1400. — Voir A. Bucher : *Die Bürgergeschlechter von Weggis.* [L. S.]

GREULICH, *Hermann*, * 9 avril 1842 à Breslau sa ville paternelle, relieur, à Zurich 1865, naturalisé suisse et bourgeois de Hirslanden 1877. Fondateur et rédacteur de la *Tagwacht*, organe social-démocrate à Zurich 1869-1880, employé de la société de consommation de Zurich 1880-1884, fonctionnaire, puis chef du bureau de statistique du canton de Zurich jusqu'en 1887 ; secrétaire du parti ouvrier suisse jusqu'en 1925. Un des chefs du mouvement ouvrier en Suisse, cofondateur du *Volksrecht*, organe social-démocrate à Zurich, auteur de nombreux écrits sur les mouvements de salaires et les grèves, l'assurance contre le chômage et les accidents. Membre du Conseil général de la ville de Zurich dès 1892, président 1904-1905, député au Grand Conseil 1890-1893, 1896-1899, puis dès 1901, doyen d'âge 1923, conseiller national 1902-1905, puis dès 1908, doyen d'âge 1919 et 1922. Écrivit en 1918 contre le bolchévisme : *Das bolschewistische Regime*. † 8 nov. 1925. — Nobs : *25 Jahre Volksrecht.* — *Porträtbilder zürch. Parlamentarier.* — Zurlinden : *Zürich 1814-1914.* — *ZWChr.* 1912. — *Gedenkblatt*, éd. par le *Grütlianer* 1912. — *NZZ* n° 502. — MARGARETHA, fille du précédent, 1867-1917, artiste-peintre. — *SKL.* [E. H.]



Hermann Greulich.
D'après une photographie.
(Bibl. Nat., Berne).

GREUT, von. Voir GRÜT, VON.

GREUTER. Familles des cantons de Thurgovie et de Zurich.

A. **Canton de Thurgovie.** BERNHARD, d'Islikon, industriel, 1745-1822, fondateur de l'industrie des toiles peintes dans son village et à Frauenfeld, dont il devint bourgeois d'honneur. — Voir *Thurg. Nbl.* 1833. — FRIEDRICH Greuter-Engel, d'Oberhofen, 1826-1910 à Bâle, du Conseil de bourgeoisie, du Grand Conseil, membre de la commission de l'hôpital, fit de grands dons à des œuvres d'utilité publique de Bâle et de sa commune d'origine. [Th. G.]

B. **Canton de Zurich.** GREUTER, GREUTERT. Famille éteinte de la ville de Zurich, venue du district de Grüningen 1523, de Hegnau 1533, d'Altorff 1565, de Herrliberg 1600 et de Dürnten 1618. *Armoiries* : d'argent à trois feuilles de sinople issant de trois coupeaux du même accompagnées de deux étoiles d'or. — 1. HANS, 1618-1681, sellier, aubergiste à la Cigogne, prévôt *zur Meisen* 1665, *Reformationsherr* 1666, amtmann à Cappel 1668, eut 22 enfants. — 2. LEONHARD, fils du nº 1, 1643-1733, aubergiste à la Cigogne, douzenier *zur Meisen* 1675, bailli de Mendrisio 1683, prévôt et bailli des *IV Wachten* 1693, bailli de Weinfelden 1695, de nouveau prévôt de corporation et bailli de Horgen 1704. — 3. HEINRICH, fils du nº 2, 1671-1746, passementier, douzenier *zur Meisen* 1704, bailli d'Andelfingen 1711, auditeur des comptes 1727, dernier de la famille. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — *LL*. — HANS HEINRICH, de Wiedikon, lieutenant et juré au tribunal, † 1789 le dernier de sa famille. [H. Br.]

GRÈVE GÉNÉRALE. La première grève générale en Suisse s'est déroulée le 12 juillet 1912 dans la ville de Zurich. Elle avait débuté au commencement de l'année par une grève des peintres et serruriers qui réclamaient la journée de neuf heures. Le mouvement dépassa bientôt les cercles intéressés et une proposition d'organiser une grève générale de 24 h. fut acceptée dans une votation générale de l'union ouvrière de Zurich, par 6200 oui contre 800 non, et par l'assemblée des délégués, le 11 juillet. Les ouvriers et employés communaux se joignirent au mouvement, sauf ceux du service des eaux. Avec beaucoup de peine, les services du gaz et de l'électricité purent fonctionner. Au matin du 12 juillet le travail fut suspendu ; l'exploitation des tramways fut impossible. Il ne se produisit pas d'incidents notables. Un grand cortège fut décidé pour l'après-midi, avant le passage duquel quelques magasins durent être fermés. Le service d'ordre fut confié à la compagnie II d'artillerie de forteresse, qui allait être licenciée. Le 13 juillet, les bataillons 62 (Andelfingen), 64 (Glattal) et 67 (Affoltern) furent levés, ainsi que l'escadron de cavalerie 24. Le 12 juillet, l'association des industriels décida de ne pas reprendre les ouvriers grévistes avant le délai de deux jours. La reprise générale du travail n'eut lieu que le 16 juillet, et le lendemain commença le licenciement des troupes. Le Conseil d'État porta plainte contre 25 des chefs du mouvement gréviste, qui comparurent en août 1913 devant le tribunal. Treize étrangers furent expulsés. Le Conseil communal punit disciplinairement les employés grévistes. — Voir les rapports du Conseil d'État et de l'Union ouvrière de Zurich. — *Neue Wege* 1912.

Une deuxième grève générale, plus grave et qui s'étendit au pays entier, éclata en novembre 1918. La répercussion de la guerre mondiale sur la vie économique, politique et intellectuelle de la Suisse souleva entre les diverses classes de la population des antagonismes très sensibles. Une course sans exemple à la fortune, l'influence de la politique mondiale sur la politique suisse, la difficulté toujours plus grande de se ravitailler, le renchérissement de la vie, etc., provoquèrent le mécontentement des couches sociales les plus atteintes. Les luttes entreprises par les organisations ouvrières pour l'élévation des salaires et la diminution des heures de travail, n'eurent pas de succès appréciables. La défense de s'expatrier pour les hommes astreints au service militaire, la propagande pour l'introduction du service civil, augmentèrent le mécontentement. De graves conflits entre employeurs et employés paraissaient inévitables. Dans une séance commune de l'Union des fédérations syndicales de Suisse avec les dirigeants du parti socialiste suisse au début de 1918, convoquée pour discuter de mesures défensives, fut constitué un *Comité d'action* dit *Comité d'Olten*. Ce dernier eut pour mission de soulever aux Chambres la question du service civil, de faire aboutir les revendications économiques et d'étudier les moyens de combat propres à y parvenir. Le programme et la tactique du Comité d'Olten trouvèrent leur formule dans une conférence qui eut lieu les 1-3 mars 1918 : « La lutte contre la misère fait partie de celle qui est engagée pour l'affranchissement des classes ouvrières ; la suppression du régime capitaliste doit être le dernier but à atteindre ». Comme moyens extra-parlementaires, on recommandait les démonstrations populaires et la grève générale illimitée.

L'augmentation du prix du lait à 40 centimes fut suivie d'un ultimatum au Conseil fédéral, lui enjoignant de faire supporter cette augmentation par la Confédération, un refus aurait pour conséquence de déclencher une grève générale. Une proclamation du Comité d'Olten, du 17 juin, ordonna l'organisation d'assemblées démonstratives. Des troubles éclatèrent à Bâle, ce qui engagea le Conseil fédéral, les 12 juillet et 16 août, à permettre aux cantons d'exiger que toutes les réunions publiques ou les cortèges fussent soumis à leur approbation préalable. A la fin de juillet, un congrès ouvrier réuni à Bâle soumit à la décision immédiate du Conseil fédéral onze points concernant le droit de réunion, la question des déserteurs, le règlement du ravitaillement, le contrôle des marchandises et des prix, les concessions faites au commerce de gros, le ravitaillement en combustible, l'office des salaires, la réduction de la journée de travail, l'encouragement à la construction de maisons locatives, des allocations de renchérissement et la journée de huit heures à accorder au personnel fédéral. Les revirements politiques qui se dessinaient en Allemagne et en Autriche, l'existence de la révolution en Russie, les troubles qui avaient éclaté à Zurich, toutes ces circonstances réunies engagèrent le Conseil fédéral, à la demande du gouvernement zuricois, à lever 4 régiments d'infanterie et 4 régiments de cavalerie, et à faire occuper Zurich. Le Comité d'Olten, muni de pleins pouvoirs, décida le 7 novembre une grève générale de 24 h. pour le samedi 9. De nouvelles levées de troupes eurent encore lieu. De la part des grévistes, les soldats furent invités par des feuilles volantes et par la presse à ne pas lever leurs armes contre le peuple. Des collisions eurent lieu à Zurich et à Berne. Dans la première de ces villes, le 10 novembre, la troupe dut faire usage de ses armes et tirer. Le même jour, le Comité d'Olten prenait la décision d'exiger du Conseil fédéral le retrait des troupes, sous menaces de continuer la grève. Le Conseil fédéral refusa d'acquiescer à cette injonction. La grève générale, à laquelle prenait part, cette fois-ci, le personnel des services publics, commença le lundi 11 novembre à minuit et prit fin le mercredi 14 à minuit, sur un ultimatum du gouvernement fédéral. Ce dernier avait lancé le 7 novembre un appel au peuple suisse ; le 11 novembre, il prit les mesures nécessaires pour la conservation et le maintien de la sécurité intérieure. L'Assemblée fédérale se réunit en session extraordinaire du 12 au 14 novembre. Les socialistes y demandèrent le remaniement du Conseil fédéral et la nomination du Conseil national suivant le principe de la représentation proportionnelle. Pendant la grève générale, les journaux socialistes seuls parurent ; les autres organes durent se contenter de bulletins.

L'enquête faite par la justice militaire conclut à une plainte contre le Comité d'Olten. Du 12 mars au 10 avril 1919, eurent lieu les débats devant le tribunal militaire III à Berne. 17 des 21 accusés furent acquittés ; 4 furent condamnés à la détention et aux $^{3}/_{8}$ des frais pour avoir lancé ou répandu des appels aux travailleurs et aux cheminots, et pour contravention aux ordonnances du Conseil fédéral. Une série de jugements furent en outre prononcés dans d'autres cantons par des tribunaux militaires territoriaux.

La grève générale de 1918 n'est pas restée sans influence sur le pays. Elle a provoqué le renouvellement

anticipé du Conseil national en 1919, suivant le système de la représentation proportionnelle, la fixation légale de la semaine de 48 h., la mise à l'examen du problème de l'assurance-vieillesse et invalidité, la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport. — Voir *Bull. sténogr. de l'Assemblée fédérale* 1918. — *FF* 1918. — *Sitz.-Bericht des Oltener Aktionskomitee* 1918. — *Der Landesstreik vor Kriegsgericht*, Sténogramme 1919. — Lucifer : *Der Generalstreikprozess in Karikatur*. — Grimm : *Gesch. der Schweiz in ihren Klassenkämpfen*. [E. H.]

GREYERZ, von. Ancienne famille de la ville de Berne, où elle est citée dès 1323, originaire de la ville ou du pays fribourgeois de Gruyère, mais sans rapport connu avec les comtes de ce nom. Représentée du XIVe au XVIIe siècle au Conseil et dans les fonctions publiques de la ville, ses membres exercèrent surtout des professions libérales du XVIIIe au XXe siècle ; elle fut occasionnellement reconnue noble à l'étranger (1770, 1809). Elle est représentée actuellement à Berne, en Suède et en Amérique par des descendants de Gottlieb (n° 19, † 1855). *Armoiries* : de gueules à une grue d'argent, sur trois monts de sinople, et tenant parfois une pierre précieuse dans sa patte droite levée. Le sceau de Peter (n° 3) porte en 1385 un bélier dressé, ailleurs n'apparaît que la grue, armes parlantes de la ville et du comté de Gruyères. Anciennes formes du nom : *Gruyers*, *Gryers*, *Greyers*, plus rarement *Gruiiers*, *Gruierz*, *Grugirz*, *Grugiers*. Anciennement la famille portait encore le nom de *Wala* (welsch = Gallicus), preuve de son origine romande.



Selon la tradition, l'ancêtre serait WALO von Greyerz, cité par Justinger, qui sauva la bannière de la ville perdue à la bataille de la Schosshalde (1289). Mais aucun document ne le mentionne. — 1. NICOLAUS, cité de 1323 à 1336, du Conseil 1336, seigneur de Müllheim, tenancier de la maison des chevaliers de Saint-Jean. Comme ancêtre de la famille actuelle, il faut considérer — 2. JOHANN-WALA, neveu présumé du n° 1, cité de 1329 à 1344, tondeur de drap, neveu d'un JOHANN WALA du même métier, tous deux propriétaires au Belpberg, bienfaiteurs d'églises. — 3. PETER, fils du n° 2 (du neveu ou de l'oncle), des Deux-Cents 1383, du Petit Conseil 1385, châtelain de Zweisimmen. — 4. PETER, fils du n° 3, du Conseil 1433, probablement avoyer de Thoune 1436, cité en 1421 comme donzel *(domicellus)*. — 5. JOHANN, petit-fils du n° 4, capitaine à Morat (?), avoyer de Büren 1492, † 1501. — 6. NIKLAUS, arrière-petit-fils du n° 3 (?), du Conseil 1513, bailli de Landshut 1514. — 7. NIKLAUS, fils du n° 5, du Conseil 1514. — 8. JOHANN, fils du n° 7, directeur de l'hôpital 1539, du Conseil 1555, bailli de Fraubrunnen 1556, administrateur de Gottstatt 1557, † 1561. — 9. HANS, fils du n° 8, notaire, bailli de Laupen 1573, de Bonmont 1577, économe de Saint-Jean 1586, † 1588. — 10. HANS, fils du n° 9, marchand de fer, bailli de Laupen 1604, † 1617. — 11. JAKOB, frère du n° 10, marchand de fer, capitaine en Savoie 1617, bailli de Chillon 1620, d'Échallens 1630, † 1635 (tombeau à la cathédrale de Lausanne). — 12. HANS-JAKOB, petit-fils du n° 11, notaire, *Geleitsherr*, bailli de Moudon 1670, † 1688. — 13. NIKLAUS, chapelier, économe de Saint-Jean 1732. — 14. DAVID, économe dans la maison de Saint-Jean 1762, † 1776. — 15. DAVID-NIKLAUS, fils du n° 14, officier au service de France, appelé chevalier de Gruyères et de Saint-Louis. — 16. JOHANN-SAMUEL, fils du n° 14, Dr med., chirurgien 1797, publia une feuille hebdomadaire. — 17. ABRAHAM, fils du n° 13, pasteur de Nidau 1766, doyen de Berne, fut en relations avec les Moraves de Montmirail, † 1778. — 18. GOTTLIEB-EMANUEL, fils du n° 17, 1743-1818, pasteur de Steffisbourg 1774, de Kirchdorf 1791, de Bümpliz 1800, auteur d'une chronique bernoise manuscrite allant de 1763 à 1770 (Bibl. de la ville, Berne). — 19. GOTTLIEB, fils du n° 18, 1778-1855, émigra en Allemagne 1798 et devint forestier au service bavarois. Forestier en chef à Stoffenried 1804, à Günzburg, inspecteur forestier à Augsburg 1810, à Bayreuth 1829 ; en retraite à Berne depuis 1842 ; fondateur en 1843 avec Kasthofer de l'Union forestière suisse, s'occupa aussi en Suisse de sylviculture. Praticien éminent, il attira en Bavière de nombreux élèves, même de Suisse. — *ADB*. — *Schweiz. Forstjournal* 1855, n° 6. — 20. KLARA, 1790-1839, épouse du n° 19, fille du navigateur Georg Forster, silhouettiste appréciée. — 21. KARL-LUDWIG, frère du n° 19, * 1794, officier au régiment bernois Jenner en Hollande, plus tard notaire à Trachselwald et Interlaken. — 22. EMIL, fils du n° 19, 1811-1869, forestier en chef de la bourgeoisie de Berne, † d'une crise cardiaque au Dählhölzli. Auteur de *Kurze praktische Anleitungen zur Waldwirtschaft* ; *Gemeinde- und Privatwaldungen im Kt. Bern*, 1859. Président de la Société économique 1865. — *SBB* V. — *Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen* 1869, n° 4. — 23. ALPHONS, frère du n° 22, 1813-1864, maître à l'orphelinat de Berne 1844, pasteur et maître à Berthoud, depuis 1856 à l'école cantonale de Berne ; un des premiers promoteurs de la gymnastique en Suisse. — *BT* I, 1866. — *SBB* V. — 24. ***Walo***, frère du n° 22, 1815-1904, forestier à Lenzbourg, fondateur de l'école argovienne de sylviculture destinée à former le personnel forestier de l'État et des communes, auteur de *Leitfaden für Bannwarte*, *Gemeindevorgesetzte*, etc., 1849. Avec son père et ses deux frères (22 et 25), il prit une part active au premier développement de l'Union forestière suisse. Rédacteur du *Schweizerisches Forstjournal* 1851-1860, puis du *Prakt. Forstwirt* qu'il fonda en 1861 pour s'opposer à l'orientation scientifique de la première feuille et qu'il fit paraître à nouveau en 1875. Forestier à Büren sur l'Aar 1844, à Lenzbourg 1847-1897. Au militaire, d'abord au service de Bavière, en Suisse dès 1839, colonel d'artillerie, chef d'arme de l'artillerie argovienne. — *Prakt. Forstwirt*, octobre 1904. — *Schweiz. Zeitschrift für Art. und Genie* 1904, n° 4. — 25. ADOLF, frère du n° 22, 1818-1871, forestier à Bienne, dans le Seeland et dans le district de la Singine, forestier en chef à Interlaken où il rendit les forêts des environs accessibles aux promeneurs par la création de chemins (pierre commémorative à la Heimwehfluh), colonel-brigadier à l'occupation des frontières de 1870-1871, membre de l'état-major général. Auteur de *Eine Stimme aus dem Walde*, 1847. — *Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen* 1871, n° 5. — 26. OTTO, frère du n° 22, 1829-1882, pasteur à l'église du Saint-Esprit à Berne depuis 1860, promoteur de la mission intérieure et des œuvres sociales de l'église bernoise, auteur de biographies concernant l'histoire littéraire bernoise (Haller, J.-R. Wyss le jeune, Manuel, Zündel), *Geschichte der bernischen Akademie*, parus pour la plupart dans *BT* I. — *Alpenrosen* 1882. — 27. ADELINE, sœur des nos 22-26, 1832-1892, peintre de fleurs (amateur), institutrice privée à Berne. — *SKL*. — 28. LINA, fille du n° 22, 1840-1909, écrivain, publia des poésies dans *BT* I, des récits et nouvelles dans des périodiques suisses sous les pseudonymes de *Carla* et de *Herbins*. Nouvelles : *Auf dem Höhen des Gurnigel* (traduit en français) ; *Aus dem Herbarium eines Gesellschaftsfräuleins* ; *Auf Seelisberg*. — Weber : *Poet. Nationalliteratur der Schweiz* IV, p. 641. — 29. ***Otto***, fils du n° 26, * 1863, écrivain, linguiste et historien de la littérature, étudia à Berne, Göttingue, Berlin et Paris ; professeur au Robert College à Constantinople 1888-1891, au gymnase de Berne 1892-1907, à l'institut de Glarisegg 1907-1914, privat-docent 1891, 1914, prof. extraordinaire 1916,



Walo von Greyerz.
D'après une photographie.

prof. ordinaire 1921 à l'université de Berne, où il occupe la chaire de langue et littérature de la Suisse allemande. Auteur de nombreuses œuvres dramatiques en patois bernois, réunies dans *Bärnerlüt*, 1911, dont *Napolitaner, D'Revolution im Ryffligässli, Der Chlupf, Ds Schmockerlisi*, ainsi que de quelques pièces, nouvelles et satires en allemand littéraire. Fondateur et directeur du théâtre du *Heimatschutz* bernois, 1914, éditeur d'anciens textes suisses, ainsi de la collection de chants populaire *Im Röseligarte* (6 cahiers), de chants historiques et d'autobiographies (*Von unsern Vätern*, 2 vol.). Il introduisit une nouvelle méthode d'étude de la langue allemande en Suisse, partant des dialectes, fonds vivant de la langue, pour acquérir l'expression naturelle et vécue. Il a publié de nombreux écrits sur la méthode d'enseignement et des manuels qui trouvèrent accès dans les écoles populaires et secondaires, par exemple *Die Mundart als Grundlage des Deutschunterrichts*, 1900 ; *Deutsche Sprachschule für Berner*, 1900 ; *Deutsche Sprachlehre für schweiz. Mittelschulen*, 1922 ; *Der Deutschunterricht als Weg zur nationalen Erziehung*. 1914, puis des œuvres et introductions concernant la littérature suisse, sur B.-L. de Muralt, A. de Haller, Jer. Gotthelf, Meyer, etc. Bibliographie dans : *Unserem Otto von Greyerz zum 60. Geburtstag*, jusqu'en 1923. — *DSC*. — *Zentralblatt der Zofingia* 1923, n° 7 (avec bibliographie). — 30. PAUL, frère du n° 29, * 1867, notaire, promoteur du mouvement des éclaireurs et de nombreuses entreprises d'utilité publique. — 31. KARL, frère des deux précédents, * 1870, pasteur, l'un des chefs de l'orientation religieuse sociale dans le clergé suisse, pasteur à Bürglen près de Bienne 1894, de Winterthour 1902, de Kandergrund 1912, du Breitenrain à Berne depuis 1918. Œuvres concernant des questions religieuses et ecclésiastiques : *Konfirmandenunterricht* 1902 ; *Laienwünsche an die evangelische Kirche*, 1912 ; *Das gesellschaftl. Ideal des fortschrittlichen Christentums*, 1913 ; *Problem des Antimilitarismus*, 1918 ; *Kirche und öffentliches Leben*, 1918 ; *Ueber das Soziale im Religionsunterricht*. — *DSC*. — 32. MARIE, sœur des précédents, * 1872, directrice d'un home pour institutrices de jardins d'enfants à Steckborn, plus tard à Münsingen, auteur d'écrits pédagogiques et de petites œuvres poétiques. — Voir généalogie manuscrite établie d'après un travail de Mülinen et M. von Stürler (1847). Mns. à la Bibl. de Berne. — *AGS* I. — Numéro du jubilé de la *Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen*, juillet-août 1924. — [Th. G.] — 33. THEODOR, * 13 juillet 1875, Dr phil., professeur à l'école cantonale de Frauenfeld depuis 1908, promoteur de l'éducation populaire, auteur de : *Das Hungerjahr 1817 im Thurgau*, 1918 ; *Zur Vorgeschichte des gegenwärtigen Krieges*, 1915 et de diverses autres publications citées dans le *DSC*. Collaborateur au *DHBS*. [L. S.]

GREYLOZ, GRAYLOZ. I. Famille vaudoise, bourgeoise d'Ollon dès 1345, qui a donné de nombreux magistrats locaux, syndics, sous les régimes bernois et vaudois, députés sous le régime vaudois. — [M. R.] — II. Famille de Saint-Maurice (Valais), éteinte en 1825, probablement originaire d'Ollon. Elle a donné des notaires, de nombreux syndics à Saint-Maurice (26 entre 1505 et 1797), des chanoines à l'abbaye et des officiers au service étranger. Elle portait primitivement le nom de Chamorel, Chamorex alias Greyloz. — 1. CLAUDE, premier cité, syndic en 1505 et 1522. — 2. BARTHÉLEMY, capitaine au service de France, † à l'assaut devant Bouchain en 1676. — 3. JEAN-EXUPÈRE, chanoine, notaire apostolique, recteur de l'hôpital Saint-Jacques en 1648. — 4. BERTRAND, capitaine au service de France, chevalier de Saint-Louis, † 1784. — 5. MAURICE-ANTOINE, capitaine au service de France, régiment Courten, blessé à Fontenoy 1745, lieutenant-colonel 1766 ; syndic de Saint-Maurice 1785, † 1790. — *LL*. — Archives de Saint-Maurice. [J.-B. B.]

GREYSIER, de. Famille noble du Faucigny, établie en Valais avec — 1. AYMON, fils de Guillaume, qui acquit par son mariage avec Béatrice, fille de Gerold de la Tour, la majorie de Sion et la coseigneurie de Bex vers 1260. — 2. FRANÇOIS, fils du n° 1, major de Sion et coseigneur de Bex en 1303, † avant 1320. — 3. BERTHOLET, fils du n° 2, céda la majorie de Sion à l'évêque Guichard Tavelli pour 500 fl. d'or, le 15 janvier 1373, puis son château de Bex à Jean de Blonay, son parent, en 1346, † avant 1389, dernier du nom en Valais. — EBAL, chanoine sacristain de Sion 1298-1330. — Gremaud II-III. — Rameau : *Les châteaux du Valais*. [Ta.]

GRIBBIO (C. Tessin, D. Léventine, Com. Chironico. V. *DGS*). Important alpage. En 1318, *Gribio* ; 1581, *Cribio*. En 1280 et dans la suite Gribbio est mentionné comme une *degagna* de Chironico ; il possède encore aujourd'hui des archives intéressantes. En 1567, il comptait 50 ménages. Aujourd'hui, il n'est plus qu'un estivage. La chapelle de San Rocco est mentionnée déjà en 1581. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. [C. T.]

GRIBI. Famille bourgeoise de Berthoud et Büren (C. Berne). — HANS, * 15 janvier 1858 à Berthoud, architecte dans cette ville dont il édifia le gymnase ; il construisit la ligne de chemin de fer de Langenthal à Huttwil. Colonel d'artillerie, † 9 sept. 1909. — *SB* 54, 1909, p. 173. [L. S.]

GRIBOLET. Famille fribourgeoise éteinte dont le nom apparaît en 1413 à Treyvaux. *Armoiries* : d'azur à une tour d'argent ouverte et ajourée de sable, couverte d'un toit pointu du second, posée sur un tertre



de trois coupeaux de sinople et accostée de deux croissants renversés d'argent. Variante : la tour et les croissants d'or. — 1. JEAN, reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1422. — 2. JEHAN, du Conseil des Deux-Cents 1450, du Conseil des Soixante 1465, des secrets 1471. — 3. HENSLI, des secrets 1506, conseiller 1513. — 4. FRANÇOIS, des Deux-Cents 1531, des Soixante 1542, conseiller 1544, bailli de Vaulruz 1538, de Bellegarde 1545, secret 1543, banneret 1557, député aux Diètes 1557 et 1562. — 5. SÉBASTIEN, fils du n° 4, des Deux-Cents 1559, des Soixante 1573, conseiller 1573, bailli d'Orbe-Échallens 1565, † 1575. — 6. NICOLAS, fils du n° 5, des Deux-Cents 1587, des Soixante 1593, conseiller 1600, † 1611. — Deux membres de cette famille furent abbés d'Hauterive : Jean IX, élu le 27 novembre 1535, † le 28 mars 1559 et Antoine I, 1578, † le 29 janvier 1607. Ce dernier reconstruisit le monastère qui avait été totalement incendié en 1578. — Mülinen : *Helvetia sacra*. — Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Archives cantonales. Schneuwly : collections de généalogies. [RÆMY.]

Une famille Gribolet a existé autrefois à Bôle et à Colombier (Neuchâtel). — JEAN, maire de Colombier avant 1535. [L. M.]

GRIEB. Famille bâloise, remontant probablement à PETER, mercier au Petit-Bâle en 1355. *Armoiries* : d'argent à la bande de sable chargée de trois roses du premier. — 1. LIENHARD, † 1439, négociant en gros, entretint des relations avec les plus grandes maisons de Francfort, Anvers, Bruges et Malines ; inscrit au livre de péage des Allemands à Barcelone. — 2. HANS-HEINRICH, fils du précédent, seigneur de Binningen 1465, et membre des *Achtburger*. — 3. WILHELM, * 1463, fils du n° 2, Dr jur. 1493, recteur de l'université de Bâle 1504, seigneur de Binningen et membre des *Achtburger*. — 4. LIENHARD le jeune, petit-fils du n° 1, magister 1482, assista en qualité de licencié en droit à la Diète de Worms 1495, *Oberstzunftmeister* de 1504 à sa mort 1516 ; commandant des troupes bâloises lors de l'expédition de Dijon. — Voir *WB*. — Merz : *Burgen des Sisgaus* I. — R. Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel*. [P. Ro.]

Une famille de Berthoud dès 1534, originaire probablement de Bâle, a donné plusieurs membres du Conseil de Berthoud. — HANS, banneret 1612. — Aeschlimann : *Gesch. von Burgdorf* (mns). — ERNST, * 1845, négociant, du Conseil national 1890-1893, colonel, prit part à l'occupation du Tessin en 1890. [H. Tr.]

GRIEDER. Ce nom dérive de *Gried (Ried)*. Famille attestée dans Bâle-Campagne dès le XVe s., bourgeoise de Rünenberg, Kilchberg, Thürnen, Tecknau et plus tard des autres communes du territoire supérieur de Bâle. — ALBERT, Dr jur., * 3 janvier 1863 à Rünenberg, conseiller d'État de Bâle-Campagne dès 1893, conseiller national

1912-1919, lieutenant-colonel à l'État-major judiciaire (grand juge). — Voir *UB*. — *ULB*. — *DSC*. [O. G.]

GRIESBACH (C., D. et Com. Schaffhouse. V. *DGS*). Grande ferme et domaine de l'État. Vers 1100 *Griezbach*. Griesbach doit tirer son nom du ruisseau qui y prend sa source. Il fit partie des plus anciennes possessions du couvent d'Allerheiligen. Situé dans le territoire d'immunité conventuelle, il fut attribué en 1122, avec Beringen et Merishausen, à la juridiction d'Hemmental. Une famille noble *de Grizbach* est citée plusieurs fois au XIIe s. Les plus anciens titulaires de la basse juridiction sur Griesbach furent les Fridbolten, puis les seigneurs d'Ehingen, qui cédèrent en 1468 leurs droits au couvent d'Allerheiligen. Une chapelle et un ermitage existèrent à la ferme jusqu'à la Réforme, puis le domaine fut sécularisé en 1524 et dès lors fut loué par l'État. Griesbach fut aménagé en pénitencier de 1853 à 1868. Le domaine fort étendu servit aussi au XIXe s. de place d'exercice et de tir pour les troupes schaffhousoises. — Voir *US*. — Baumann : *Allerheiligen-Urkunden*. — Chron. de Rüeger, Huber, Waldkirch et Harder. — Actes des Arch. d'État. [H. WERNER.]

GRIESHABER. Vieille famille d'Unter-Hallau (Schaffhouse). — 1. JOHANN-GEORG, membre de la Constituante 1831, proposa de fixer la représentation au Grand Conseil à 36 députés pour la ville et à 48 pour la campagne. Accusé par la ville de corruption, il démissionna avec ses collègues. — 2. JOHANN-JAKOB, membre du nouveau gouvernement 1831. — 3. MARTIN, avocat, de longues années député à la Diète, obtint du Grand Conseil, le 1er juillet 1847, qu'il votât, par 54 voix contre 11, la dissolution du Sonderbund par les armes. Jusqu'alors le plus énergique représentant des doctrines libérales du canton, il quitta en 1848 le parti progressiste. Cette rupture ruina sa popularité et amena sa chute. — 4. ROBERT, Dr jur., * 23 avril 1846, greffier du tribunal de district à Schaffhouse, président du tribunal de district d'Unter-Klettgau, membre du gouvernement 1876-1920, conseiller national 1878-1919 et président 1897, président de la Constituante. — Voir *Festschrift des Kts. Schaffhausen*. — *DSC*. [W.-K.]

GRIESINGER, WILHELM, de Stuttgart, * 1817, Dr med., professeur ordinaire de pathologie spéciale et de thérapie, directeur de la clinique médicale de Zurich en 1859. C'est dans cette ville qu'il rédigea ses ouvrages : *Infektionskrankheiten* et *Pathologie der psychischen Krankheiten* ; il fonda en 1862 la clinique de psychiâtrie et fut l'instigateur de la création d'un établissement d'aliénés. Il se rendit en 1865 à Berlin où il mourut le 26 octobre 1868. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 88. — *ADB*. [H. Br.]

GRIESSEN. I. Vieille famille de l'Oberland bernois. HEINRICH Griesso, mentionné à Frutigen en 1340 ; RUOF Griessen, du Simmental, bourgeois de Thoune en 1358. — *FRB*.

II. Famille bourgeoise de la ville de Berne, bourgeoise de La Lenk en 1916. — *Burgerbuch*. [H. Tr.]

GRIESSEN, aussi **GRIESSHEIM, von.** Ministériaux, à l'origine barons, du village de Griessheim dans le Klettgau, établis d'abord à Thiengen et à Waldshut, puis dans divers châteaux de la Suisse. *Armoiries* : d'azur à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules. L'ancêtre des branches suisses est — 1. GOTTFRIED, † à Thiengen en 1363. — 2. HERMANN, fils du no 1, chevalier, bourgeois de Schaffhouse en 1363. Son fils — 3. WERNER, † 1395, hérita par son épouse Élisabeth von Randenburg du château de Widen près d'Ossingen, qui resta dans la famille jusqu'en 1492. Son petit-fils — 4. HANS, l'ancien, partisan de l'Autriche, prit part à la guerre de Zurich ; il possédait les bailliages d'Oberneunforn, Gaienhofen, Berg am Irchel et Teufen, † vers 1473. L'un de ses fils — 5. HANS, fut avoué de Niederurdorf, l'autre — 6. SIEGFRIED, avoué d'Oberneunforn, devint chevalier après la bataille de Grandson 1476, acquit le droit de bourgeoisie le 22 décembre 1477. — 7. HUG, fils du no 3, chevalier, acquit vers 1370 le bailliage d'Altikon. La famille s'éteignit en 1527 avec — 8. RUDOLF, grand-bailli en Forêt-Noire. — Voir E. Stauber : *Schloss Widen*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur* 1910. [E. St.]

GRIESSENBERG (C. Thurgovie, D. Weinfelden, Com. Amlikon. V. *DGS*). Hameau, ancien château et seigneurie. En 1256, *Griessinberc*. Lors du partage de l'héritage des Bussnang au commencement du XIIIe s., la partie occidentale forma une seigneurie autonome avec le château de Griessenberg, situé probablement sur l'emplacement de la ferme actuelle d'Altenburg. Les troupes des Habsbourg le détruisirent en 1288 ; il fut remplacé en 1291 par celui de Neu-Griessenberg, situé plus à l'Ouest sur le ravin du même nom, et ravagé par les Appenzellois en 1406, par des partisans schwyzois en 1444, puis démoli dans la seconde moitié du XVIIIe s. et remplacé par une maison de maîtres. Le château fut vendu en 1397 à Konrad von Hoff, de Constance, duquel la seigneurie passa aux nobles de Klingenberg, puis aux margraves de Baden-Hochberg, à Jakob von Helmsdorf, à Balthasar Engeli et enfin, en 1529, à la famille Ulm, de Constance, qui vendit le domaine à la ville de Lucerne en 1759. Les frères Johann et Heinrich



Le château de Griessenberg du milieu du XVIIIe s. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

Schulthess l'acquirent en 1795. Le major Schulthess s'en défit par lots après 1802. La Société des Antiquaires de Zurich est devenue propriétaire des archives de la seigneurie en 1875. Les droits de justice étaient un fief autrichien depuis le XIVe s.; après 1460, ils relevèrent des cantons qui avaient conquis la Thurgovie ; beaucoup d'autres droits dépendaient de Saint-Gall, ou de Reichenau. Coutumier de 1475, renouvelé en 1605 (voir *Thurg. Beitr.* XVII, 1877). En 1471, Kunigunde von Schwarzenberg, alors propriétaire du château, institua dans la chapelle, aménagée à neuf, une prébende de chapelain. Les Ulm introduisirent la nouvelle confession, et le réformateur Ambrosius Blaarer, beau-frère d'Heinrich von Ulm, trouva en 1548 un asile au château devant les Impériaux. En revenant au catholicisme, Marx von Ulm provoqua en 1607 et pour longtemps des troubles confessionnels à Griessenberg. La chapellenie fut supprimée en 1824, la chapelle démolie et la prébende partagée entre l'église et l'école. — Voir Nüscheler : *Gotteshäuser*, p. 175. — Kuhn : *Thurg. sacra* I, 225. — H. Zeller-Werdmüller : *Gesch. der Herrschaft Griessenberg* dans *JSG* VI, 1881. — Rahn : *Denkmäler*. [HERDI.]

GRIESSENBERG (d'abord VON GRIESSENBERG). Famille de la ville de Zurich, citée du XIVe au XVIe s. Elle fut plutôt en relation avec les chevaliers de Griessenberg, ministériaux des barons du même nom qu'avec ces derniers eux-mêmes. — 1. JOHANNES, de Constance, chanoine de l'église des saints Félix et Régula à Zurich 1360, reçu bourgeois de la ville le 4 mars 1380, sacristain de Dübendorf 1389, chapelain de la Wasserkirche 1401, 1403. *Sceau* : une bande chargée d'une feuille. — 2. ERHART, renouvela en 1446 son droit de bourgeoisie à Zurich que son père possédait déjà. — 3. BURKHARD, chapelain à la Wasserkirche 1467, institua avec sa mère Elsbetha un fonds en faveur de sa chapellenie. — 4. HANS ou Junghans, serait identique au gardien de la tour du Wellenberg lors de l'emprisonnement de Waldmann en 1489. — Voir *ZStB* I — *Dok.*

Waldmann. — Hegi : *Gluckshafenrodel v. 1504*. — *Mon. Germ. Necrol*. I, 580. — Arch. d'État Zurich. — *ZSK* 1908, p. 300. [F. H.]

GRIESSENBERG, von. Famille de barons thurgoviens, branche latérale des Bussnang, dont elle a conservé les *armoiries*. — 1. HEINRICH (von Bussnang), cité de 1230 à 1244, ancêtre des Griessenberg et exécuteur testamentaire de son frère Konrad, abbé de Saint-Gall. — 2. HEINRICH, fils du n° 1, cité de 1244 à 1260, vendit en 1256 au couvent de Töss des biens situés à Hagenbuch. — 3. HEINRICH, fils du n° 2, cité de 1265 environ à 1284, fit don en 1284 d'anciennes possessions des Bussnang en Souabe au couvent de femmes de Wald. — 4. *Heinrich*, fils du n° 3, cité de 1285 à 1324, partisan de l'abbé Wilhelm de Saint-Gall dans ses combats contre Rodolphe et Albert de Habsbourg. Il aida en 1287 à surprendre Schwarzenbach et soutint en 1288 l'abbé Wilhelm contre son compétiteur Konrad von Gundelfingen institué par Rodolphe. Lorsque Wilhelm dut fuir, Heinrich se rendit chez le frère de celui-ci, l'évêque Friedrich, de Coire, pour lui aider à combattre les comtes de Werdenberg favorables au roi. Fait prisonnier avec l'évêque au combat de Balzers, il demeura enfermé au château de Werdenberg jusqu'à la mort de Rodolphe de Habsbourg en 1291. L'abbé Wilhelm, qui retourna à Saint-Gall et s'y maintint malgré le duc Albert, récompensa Heinrich et son frère Lütold von Griessenberg par de riches dons. Sitôt Wilhelm décédé, son successeur, l'abbé Heinrich II, ayant mis fin au démêlé avec les Habsbourg, Heinrich von Griessenberg modifia complètement son attitude à l'égard de l'Autriche. Après l'assassinat d'Albert en 1308, il devint même l'homme de confiance de la reine veuve, et bailli autrichien en Argovie. Il fut arbitre en 1309 dans le traité entre Zurich et l'Autriche au sujet de la Schnabelburg, caution, en 1310, de la reine Élisabeth. Il joua un rôle prépondérant dans les luttes entre l'Autriche et la Confédération naissante, prit part à la bataille de Morgarten en 1315 et fut mêlé intimement aux négociations des années suivantes. — 5. HEINRICH, fils du n° 4, avoué de Bussnang et à l'origine aussi d'Affeltrangen. — Voir *TU*. — Bütler : *Die Freiherren von Bussnang und von Griessenberg*, dans *JSG* XXXIII, 1918. — *Pup. Th*. [HERDI.]

GRIESSER. Familles des cantons de Schaffhouse et de Zurich.

A. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille de la ville de Schaffhouse. — 1. JAKOB, chapelain de Thayngen 1526. — 2. MATTHÆUS I, prévôt 1624. — 3. MATTHÆUS II, prévôt 1695. — 4. MELCHIOR, * 18 février 1638, mathématicien, professeur d'écriture et de calcul au gymnase de Schaffhouse, proviseur de l'école allemande 1667, arbitre 1677, conseiller 1679, juge baillival 1688, prévôt 1695, bailli de Neuhausen 1702, † 26 mars 1704. Auteur de : *Unterricht der Arithmetica oder Zahlenkunst*, 1660 ; *Praktika, d. i. vorteilhafter Begriff der Zahlenkunst*, 1660 ; *Kalender auf 1664*. — 5. HANS-CONRAD, fils du n° 4, * 1670, bailli de Mendrisio 1706-1708. — *LL*. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. [W.-K.]

B. **Canton de Zurich.** Famille de la Com. de Weiach, citée la première fois en 1509. Elle tient son nom du lieu voisin de Griessen en Bade.— *SSR* I, 342. [J. FRICK.]

GRIESSHEIM, von. Voir GRIESSEN, VON.

GRIFENBERG. Voir GREIFENBERG.

GRIFFENSEE, von. Famille éteinte de ministériaux des comtes de Werdenberg-Sargans, qui tenait son nom de la forteresse située dans la commune de Flums, mentionnée la première fois en 1270. *Armoiries* : d'argent à trois clous de sable. — L'ancêtre est — 1. RUDOLF, mentionné en 1362. — 2. HEINRICH, cité de 1360 à 1409, fils du n° 1, curé de Mels, plus tard chanoine et chantre à Coire. — 3. ELISABETH, petite-fille du n° 1, citée de 1420 à 1451, abbesse de Schännis. — 4. PETER, frère du n° 3, cité de 1400 à 1460, bailli pour le comte Frédéric de Toggenbourg de son fief à Sargans, possesseur de la seigneurie de Haldenstein et des châteaux de Habsbourg et de Wildegg (Argovie). Ses petits-fils HANS (1464-1493, possesseur de Gräpplang) et HANS-RUDOLF durent céder la Habsbourg à Berne en 1457. Le rapide effondrement de la maison commença en 1490 ; Hans commit même des faux et s'enfuit du pays en 1493 ; les biens furent vendus. La famille paraît avoir acquis à nouveau une certaine considération dans le Salzbourg. — La tour de Griffensee passa en 1544 à la seigneurie de Gräpplang. — Voir A. Müller : *Gesch. der Herrschaft und Gem. Flums*. — W. Merz : *Burgen u. Wehrbauten*. [Ant. MÜLLER.]

GRIFFON, JEAN, de San Miniato en Toscane, réfugié à Genève en 1584, bourgeois en 1588, chirurgien de l'hôpital 1586, chirurgien à Lausanne en 1592 ; réussit à refaire le nez d'une jeune fille (mutilé par son amant) avec un morceau de peau emprunté à son bras. Vivait encore à Lausanne en 1592. — *Rev e suisse* 1843. — Morax : *Statistique médicale*. — Gautier : MDG XXX, p. 206 209 et 489. [M. R]

GRIGLIONI ou GRILIONI, GRILLIUS, de GRILIONIBUS. Ancienne famille noble d'Ascona qui, suivant Oldelli, se serait établie à Milan vers le milieu du XVII s., où elle subsistait encore au début du XIXe s. La famille possédait à Ascona un château dit dei Grilioni. Au XIIIe s., les Griglioni avaient des biens et des droits dans la haute Léventine (1241). En 1400, la famille formait un groupement fiscal à part dans la *pieve* de Locarno. — 1. GUIFREDUS, mentionné en 1219. — 2. GUILIELMUS Grillius faisait une donation à l'église de Prato Leventina en 1241. A la même date on mentionne à Prato les frères *Locarnus* et *Martinus*. — 3. PIETRO, archiprêtre de Locarno de 1477 à 1497. — 4. GIOVANNI-ANTONIO, dernier possesseur du château de sa famille à Ascona, s'établit à Milan vers le milieu du XVIIe s. — Voir K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Le même : *Blenio u. Leventina*. — Oldelli : *Dizionario*. [C. T.]

GRIGO, SIMONE-Cantone, mentionné par Füssli, *SKL*, Weiss, etc., comme dessinateur et architecte, est le même que Simone Cantone (voir art. CANTONE). Ces auteurs donnent comme date de naissance 1736 au lieu de 1739. [C. T.]

GRILLE (CERCLE, CLUB DE LA), à Genève. Le plus important des cercles populaires du parti révolutionnaire et l'un des plus turbulents. Il tirait son nom de l'allée où il avait son local. l'allée de la Grille entre la rue Verdaine et la rue du Boule, aujourd'hui de la Fontaine. C'était un cercle d'avant-garde dont l'influence sur les événements a été considérable. Les points culminants de son histoire sont la révolution du mois de décembre 1792, dont il fut un des principaux artisans, et l'insurrection de 1794 qu'il déclencha le soir du 18 juillet. Le cercle de la Grille ne s'associa pas au mouvement de réaction et de détente qui suivit l'insurrection et resta jusqu'à sa clôture un repaire de révolutionnaires extrêmes. Il fut fermé par le gouvernement au moment de la réunion à la France, à la suite d'une réquisition fulminante du résident Desportes qui craignait un coup de tête de ses membres, exaspérés par ses agissements. [E.-L. BURNET.]

GRILLENZONI, GIOVANNI, comte, de Reggio (Italie), quitta l'Italie pour des motifs politiques et s'établit à Lugano. Il fut un des chefs italiens du mouvement contre l'Autriche et le Piémont, un des principaux affiliés à la *Jeune Italie* de Mazzini, et prit part en 1833, à Lugano, à la réunion des mazzinistes où il fit décider l'expédition contre la Savoie. Naturalisé dans le canton d'Argovie en 1828, il devint aide-major des troupes tessinoises. Ami des Ciani et conspirateur comme eux, il prit une part très active à la politique tessinoise ; il fut expulsé avec les Ciani en 1839, ce qui fut un prétexte à la révolution de cette année. Vivait encore à Viganello près Lugano en 1845. — H. Gubler : *Gesch. d. K. Tessin*. — R. Manzoni : *Gli Esuli*. — Respini-Tartini : *Storia politica d. C. Ticino*. [C. T.]

GRILLET, JOS.-HYACINTHE, de Sion, D^r med., président de Sion, président de la commission sanitaire cantonale, auteur d'une brochure sur Loèche : *Sources de Loèche*, 1845. [Ta.]

GRILLY, de. Famille noble du nom de Dunand, qui possédait la seigneurie de Grilly près d'Évian en Savoie et acquit la juridiction de Saint-Gingolph en 1563, de Claude de Blonay, prince-abbé d'Abondance.

— 1. JACQUES, † 1580, fut débouté de ses droits en territoire savoyard, mais les conserva sur la partie restée au Valais. — 2. PIERRE, fils du n° 1, chanoine de Sion 1585, prieur de Martigny, abbé de Saint-Maurice 1604-1618. Il recouvra le vidomnat et la saltérie de Vouvry, qu'il inféoda au nom du monastère aux du Fay de Monthey en 1611. Il commença la construction de la nouvelle basilique d'Agaune en 1616. — 3. MELCHIOR, abbé commendataire d'Abondance en 1626. — 4. ANTOINE, neveu du n° 3, chanoine de Sion 1618, procureur d'Abondance dès 1626, † 1670. — Chaperon: *Monographie de Saint-Gingolph.* — Gremaud V. [Ta.]

GRIMALD, abbé de Saint-Gall de 841 à 872. Quand le roi Louis-le-Germanique eut obligé en 841 l'abbé Engilbert, partisan de l'empereur Lothaire, à se retirer, il mit à sa place Grimald, son conseiller politique, issu d'une famille noble, sans s'occuper du droit d'élection des moines. L'hostilité avec laquelle fut reçu cet étranger, en même temps religieux séculier, s'effaça bientôt ; Grimald usa de son influence à la cour en faveur de son couvent. Il obtint en 854 la libération définitive de l'abbaye de toutes ses obligations envers l'évêque de Constance ; Saint-Gall devint dès lors sans discussion couvent « royal ». Grimald développa intelligemment la bibliothèque conventuelle. Par suite de ses nombreuses absences — il était directeur de la chancellerie royale — les moines lui nommèrent en 849, avec son consentement, un coadjuteur en la personne du doyen Hartmut. En 870, Grimald quitta définitivement la cour royale et se retira à Saint-Gall, † 13 juin 872. Il peut être considéré à juste titre comme un homme d'État éminent et un des fondateurs de l'érudition en Allemagne. — Voir *Casus Ratperti*, dans *MVG* XIII. — *Casus Ekkeharti*, dans *MVG* XV-XVI. — *ADB.* — Dümler dans *MAGZ* XII, p. 248. — Bresslau: *Urk.-lehre.* [Bt.]

GRIMAUDS. Terme désignant les Natifs genevois qui n'étaient attachés ni aux Négatifs ni aux Représentants et qui s'insurgèrent le 15 février 1770. La bourgeoisie étant restée maîtresse de la situation demanda la punition des coupables. Le gouvernement profita de la circonstance pour faire adopter un édit (22 février) permettant de poursuivre quiconque chercherait à changer l'état des Natifs. A cette occasion les chefs des Grimauds Resseguerre, Bérenger et six autres furent bannis (mais recueillis par Voltaire) et les quatre principaux cercles natifs dissous. — Voir Jullien : *Hist. de Genève* II, 187. [C. R.]

GRIMENTZ (C. Valais, D. Sierre. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : *Grimeynchy*, *Grimenchy*. Il était jadis sur la rive droite de la Navizance et portait le nom de *Saledo*. Il fut déplacé à la suite d'un éboulement au XIII[e] s. Les seigneurs d'Anniviers et le chapitre de Sion y possédèrent de bonne heure des propriétés. Grimentz commença dès le XIII[e] s. à former une communauté, puis, avec Vissoie, Luc, Ayer, il devint un des quartiers de la vallée d'Anniviers, qui nommait les procureurs chargés de l'administration. Pour la justice, Grimentz dépendit successivement en première instance du vidomne sous les d'Anniviers et les Rarognes, après 1464, du châtelain local ; en deuxième instance, du grand châtelain épiscopal, jusqu'à la révolution de 1798. Grimentz est une commune séparée de Vissoie depuis 1904, mais reste attaché à ce dernier au spirituel. Une confrérie de Saint-Théodule et une chapelle sous le même vocable existaient depuis 1245. La chapelle a été rebâtie à diverses reprises, notamment en 1825 ; elle est dès lors desservie par un recteur relevant de la paroisse de Vissoie. *Population* : 1798, 175 hab. ; 1920, 237. — Gremaud : *Chartes sédunoises.* — Le même : *Documents.* — Arch. d'Anniviers. — L. Meyer : *Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrh.* [Ta.]

GRIMISUAT (C. Valais, D. Sion. V. *DGS*). Com et Vge. Anciennes formes : *Grimezol*, *Grimisuel.* Il appartenait en partie du moins à la contrée d'Ayent et dépendait d'une famille noble qui prit son nom. La tour qu'y possédait cette famille passa au doyen de Sion, Aymon de Venthône, puis, en 1267 au chapitre de Sion. L'évêché avait à Grimisuat un métral, appelé parfois châtelain, pour exercer la justice. Cet office fut donné en fief aux Cristinat, puis aux Schnieder en 1580, époque où il fut cédé à la communauté contre une vigne. Au militaire, Grimisuat releva de la bannière de Sion jusqu'au nouveau régime. La communauté qui jouissait déjà au XV[e] s.



Le château de Grimisuat. D'après une photographie.

de certains droits d'administration, procéda à une délimitation avec Ayent-Arbaz en 1427, avec Sion en 1594 ; elle racheta les dîmes de la famille Balet en 1673, celles de la mense épiscopale au XIX[e] s. La paroisse de Grimisuat existait au XII[e] s. ; elle fut cédée en 1193 au chapitre cathédral par l'évêque, à qui elle fit retour en 1918. La famille de Grimisuat a donné Guillaume et Uldric, donzels, au XIII[e] s., Manzo et Nicolas, chanoines. Elle s'est éteinte au XIV[e] s. à Sion. — Gremaud : *Chartes sédunoises.* — Rivaz : *Topographie.* — Rameau : *Le Valais historique.* — Archives locales. [Ta.]

GRIMM. Familles des cantons de Berne, Lucerne. Schaffhouse, Soleure et Zurich. Le nom remonte probablement à un prénom ahd. *Grim(m)o* (Förstemann I, 670).

A. **Canton de Berne.** I. Famille de la bourgeoisie de la ville de Berne. *LL* cite PETER, des Deux-Cents en 1440. Deux autres familles furent reçues à la bourgeoisie en 1865 (de Lauperswil) et en 1904 (de Bâle). — *Burgerbuch der Stadt Bern.* [H. Tr.]

II. De Wald (Zurich) est venu — ***Robert,*** * 16 avril 1881, typographe, puis secrétaire ouvrier à Bâle 1905-1909, rédacteur de la *Tagwacht*, journal social-démocratique à Berne 1909-1918, président du parti socialiste suisse jusqu'en 1919, député au Grand Conseil bernois dès 1910, conseiller national dès 1911, conseiller municipal de Berne dès 1918, président du Comité d'action d'Olten qui proclama la grève générale de novembre 1918. Le tribunal militaire de Berne le condamna pour ce fait à six mois de prison subis au château de Blankenbourg. A publié *Gesch. der Schweiz in ihren Klassenkämpfen*, 1920 ; *Gesch. der Berner Arbeiterbewegung* ; *Die Wirtschaftlichkeit kommunaler Betriebe*, 1925. Éditeur de la revue *Neues Leben*, 1915-1917. — *DSC.* — *Der Landesgeneralstreik* 1918. [E. H.]

III. Famille de Berthoud, qui a pour ancêtre — GALLUS, chirurgien, de Soleure, bourgeois de Berthoud en 1546. — 1. JOHANN-RUDOLF, 1665-1749, trompette, peintre, décorateur, poète et auteur d'une chronique. — *LLH.* — 2. JOHANN, 1675-1747, dessinateur et peintre, remit en 1726 au Conseil de Berne un armorial artistique et remarquable : *Perpetuum mobile, Immerwährende Ehrenpfordten*, actuellement à la bibliothèque de la

ville. — *AHS* 1918, p. 42. — 3. JOHANN-JAKOB, 1680-1749, notaire à Berthoud, bailli de Lotzwil. — 4. SAMUEL-HIERONYMUS, fils du n° 3, 1733-1794, paysagiste et poète, publia ses poèmes à Berne en 1762, † en Angleterre. — *SKL*. — Æschlimann : *Gesch. v. Burgdorf*. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne**. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. *Armoiries* : d'azur à une croix pattée au pied fiché d'argent, soutenue de trois coupeaux de sinople et sommée d'un croissant. — LEODEGAR, du Grand Conseil 1565, du Petit Conseil 1579, bailli de Münster 1583 et 1587, de Rothenbourg 1585, † 1598. — JOST, grand conseiller et sous-intendant de l'arsenal 1573, † 1601. — Voir *Gfr.* — v. VIVIS : *Wappen der ausgestorbenen Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1905. — *Besatzungsbuch*. — Archives d'État Lucerne. [v. V.]

C. **Canton de Schaffhouse**. Ancienne famille de la ville de Schaffhouse. HANS 1493. — 1. HANS, arbitre 1557, du Grand Conseil 1559, juge matrimonial, recteur de la léproserie, prévôt de corporation 1571, député dans les bailliages tessinois 1574, bailli d'Osterfingen 1578. — 2. HANS, * 1549, juge 1606, grand conseiller 1607, juge baillival 1616. — 3. MARX, peintre-verrier, * 1556, président de son corps de métier 1588, fut un maître recherché, † vers 1610. — 4. JOSUA, fils du n° 3, 1587-1629, peintre-verrier. — 5. TOBIAS, * 1622, grand conseiller 1667, juge baillival 1678, prévôt de corporation 1682-1688. — Quelques Grimm furent pasteurs et précepteurs à l'école latine à Schaffhouse. — Voir Registres généalogiques de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

D. **Canton de Soleure.** GRIMM, GRIMM VON WARTENFELS. Ancienne famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. RUDOLF, de Zurich, de la corporation des pelletiers, partisan de la Réforme, bourgeois 1524. *Armoiries* : I. d'or à deux serres d'oiseau de sable coupées de gueules, posées en sautoir accompagnées en chef d'une croix de gueules ; II. diplôme de 1647 : coupé au 1 d'azur au braque d'argent passant, au 2 de Grimm ancien sans croix de gueules. La famille reçut Wartenfels en 1752. Dernier représentant : RUDOLF, capitaine, † 1856. — 1. LUDWIG, cité de 1566 à 1602, du Grand Conseil 1569, *Jungrat* 1576, bourgmestre 1579, bailli du Lebern 1581, *Altrat* 1584, intendant des bâtiments 1587, fondateur du couvent de capucins 1588, bailli de Kriegstetten 1589, de Flumental 1593, trésorier 1595, banneret 1596, bailli de Buchegg 1601. — 2. HEINRICH, fils du n° 1, 1589-1638, du Grand Conseil 1615, *Jungrat* 1616, bourgmestre 1621, bailli du Lebern 1623, *Thüringenvogt* 1629, trésorier 1634, bailli de Kriegstetten 1635, député auprès du prince de Condé 1636, à la prestation du serment d'alliance en Valais 1637. — 3. URS, 1596-1657, servit en France dans la Garde-suisse 1616, capitaine aux régiments am Rhyn 1625, d'Affry 1630, Mollondin 1635 ; reçut en 1647 une lettre de noblesse du roi Louis XIV, membre du Grand Conseil 1652. — 4. JOHANN-KARL, fils du n° 3, 1630-1704, capitaine en France 1648, du Grand Conseil 1657, greffier du trésor 1666, bailli de Gösgen 1670, *Jungrat* 1675, bourgmestre 1679, bailli du Lebern 1681, intendant des bâtiments 1684, *Altrat* 1696. — 5. JOHANN-BALTHASAR, fils du n° 4, 1674-1728, du Grand Conseil 1693, bailli de Tierstein 1699, *Jungrat* 1701, intendant des bâtiments 1705, *Thüringenvogt* 1713, conseiller secret 1718, bailli de Buchegg 1721, *Altrat* et trésorier 1723, bailli de Kriegstetten 1726. — 6. KARL-JOSEF-FIDEL, 1730-1815, du Grand Conseil 1751, capitaine de la ville 1758, *Jungrat* 1765, major de la ville 1771, bailli de Flumental 1779, *Altrat* 1780, trésorier et conseiller secret 1783, directeur des grains 1784, envoyé à Frauenfeld 1786, banneret 1793, bailli de Buchegg 1794. Avoyer 1795-1798, enseigne dans la Garde-suisse. — 7. FRANZ-HIERON.-DANIEL, 1754-1821, du Grand Conseil 1775, *Jungrat* 1783, *Altrat* et bailli de Flumental 1791, bourgmestre 1795, bailli du Lebern 1797, du Petit Conseil 1803, avoyer 1804. — Voir *LL*. — *LLH*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Protas Wirz : *Burgergeschlechter*. — *Bestallungsbuch*. — Documents de famille. [v. V.]



E. **Canton de Zurich**. I. Famille de Hinwil où elle est mentionnée dès 1497 : actuellement répandue dans la région. — [J. FRICK]. — ROBERT, de Wald, von sous Berne. — Une famille bourgeoise de Weiningen est citée jusqu'au XVIIe s. — Renseignements de F. Hegi et de A. Grimm.

II. Ancienne famille de la ville de Zurich, d'origine incertaine, bourgeoise en 1401 et 1490, et avec FRIDLI, d'Arbon, en 1553, éteinte 1840. *Armoiries* : d'argent à deux serres de gueules. — RUDOLF, douzenier de la Balance 1510, prévôt de corporation 1511, lépreux 1524 — F. Hegi dans *ASA* N. S. 1908, p. 81. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Wappenbuch* de Conrad Meyer 1674. — Wirz : *Etat*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Renseignements de H. Hess. [H. Br.]

GRIMMENSTEIN (C. Appenzell Rh.-E., Com. Walzenhausen. V. *DGS*). Couvent occupé jusqu'en 1602 par des franciscaines, puis par des capucines, mentionné dès 1424, rendu indépendant de la paroisse de St. Margrethen en 1654, agrandi en 1668 et complètement rebâti en 1724. L'extension des constructions et les processions donnèrent lieu à de nombreux démêlés entre Appenzell Rh.-I. et Rh.-E., souvent exposés à la Diète et réglés enfin par un accord en 1817. — Voir *AU*. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Gabr. Rüsch : *Kt. Appenzell*. — *Ostschweiz* 1924, n°s 152-156. [A. M.]

GRIMMENSTEIN (C. Berne, D. Berthoud, Com. Wynigen. V. *DGS*). Ruine d'un château, ancien manoir des nobles du même nom cités aux XIIIe et XIVe s., bourgeois de Berthoud, Thoune et Berne. Les Bernois assiégèrent le château durant la guerre de Kibourg en 1383. Le propriétaire d'alors, Peter von Rohrmoos, le sauva de la destruction en le cédant aux Bernois et en le déclarant maison ouverte. Il appartenait en 1497 à Sebastian von Luternau, d'Aarau, qui le vendit à Berne avec la seigneurie de Wynigen. Le château tomba dès lors en ruines. — *FRB*. — Mülinen : *Beitr.* I — Jahn : *Chronik*. — Æschlimann : *Gesch. v. Burgdorf*. [H. Tr.]

GRIMMENSTEIN (C. Berne, D. Bas-Simmental, Com. Diemtigen). Voir DIEMTIGEN.

GRIMMENSTEIN (C. Saint-Gall, D. Unterrheintal, Com. St. Margrethen. V. *DGS*). Ruine d'un château, fief saint-gallois, qui est mentionné dès 1254. Il a donné son nom à une famille de ministériaux, rameau des Falkenstein, dont on connaît trois Konrad, père, fils et petit-fils, et HEINRICH, dernier de la famille. L'abbé Heinrich remit alors, en 1315, Grimmenstein en fief au baron Wilhelm von Enne. Il demeura dans cette famille jusqu'au jour où les gens de Constance et leurs alliés détruisirent ce nid de pillards en 1416. Les derniers Enne vendirent en 1418, à la ville de Saint-Gall, la propriété complète de Grimmenstein, à laquelle s'étaient rattachées diverses compétences juridiques. Saint-Gall plaça à la tête de la petite seigneurie un bailli qui habitait la Vorburg acquise en 1429 par l'hôpital de la ville. En 1483, la ville céda à l'abbé Ulrich de Saint-Gall l'emplacement du château et la juridiction qui avait été constamment un sujet de conflits entre eux, toutefois elle conserva les biens. L'hôpital céda en 1546 à des particuliers la Vorburg qui est encore actuellement habitée. — Voir A. Naef : *Chronik*. — *ASG* XII. — *St. Galler Nbl.* 1916. [Bt.]

GRIMOU, GRIMOUX, GRIMOUD. Peintre de valeur du XVIIIe s. que les uns font d'origine française et d'autres Fribourgeois. La thèse fribourgeoise donne à Grimou le prénom de Jean, le fait naître à Romont le 15 novembre 1674, de Claude Grimou, de Broc. Claude est Cent-Suisse à Versailles où il emmène son fils qui devient le peintre Jean Grimou. Ce dernier est agréé à l'académie royale de peinture le 5 septembre 1705 ; il en est rayé le 2 mars 1709 et meurt en 1740. Suivant la thèse française, le peintre Grimou s'appellerait Alexis : il serait né à Argenteuil (Seine-et-Oise) le 24 mai 1678 de Jean Grimou, marchand menuisier. Il se marie le 29 mai 1704, passe à l'académie de peinture de 1705 à 1709, comme dans la thèse fribourgeoise, puis se fait recevoir de l'académie de Saint-Luc et meurt en mai 1733.

La question du peintre Grimou n'est pas encore élucidée. On peut relever les constatations suivantes : 1° C'est Alexis Grimou, d'Argenteuil, qui fut reçu de l'académie de peinture et non Jean ; 2° on trouve des tableaux signés Grimou et A. G. ou Alexis Grimou ; 3° on ne trouve aucune œuvre signée Jean Grimou, dit la thèse française, tandis que la thèse fribourgeoise dit le contraire ; 4° Pierre-Jean Mariette, expert en tableau, contemporain de Grimou, déclare que ce dernier est originaire de Suisse, né à Romont, et le nomme Jean ; 5° la thèse française n'a pas réfuté l'assertion de Mariette. — Voir Fuesslin : *Gesch. der besten Künstler in der Schweiz.* — C. Gabillot : *Alexis Grimou, peintre francais*, dans *Gazette des Beaux-Arts* 1911. — H. Flamans-Æbischer : *Jean Grimou, alias Alexis, peintre frib. d'origine gruyérienne*, dans *Tribune de Fribourg*, 1920, n° 33. — P. de Zurich : *Un problème d'hist. Le peintre Grimou*, dans *Étr. frib.* 1920. — *Étr. frib.* 1877, 1912. — *SKL.* — *FA* 1897. [RÆMY.]

GRIMSEL (C. Berne et Valais. V. *DGS*). Passage alpin conduisant du Haut-Hasli dans le dizain de Conches, connu probablement déjà par les plus anciens habitants de notre pays (trouvailles celtiques à Ægerstein près de Guttannen) ; voie commerciale à l'époque romaine et pré-germanique, il fut même utilisé plus tard par des expéditions guerrières. Les Alémannes doivent l'avoir franchi pour pénétrer dans le Haut-Valais ; l'on admettait jusqu'ici que le duc Berthold V de Zähringen y avait passé dans sa marche sur Conches en 1211, mais les nouvelles recherches de W.-A.-B. Coolidge et de H. Dübi (*Bund* 1924, n° 10) autorisent à penser qu'il a plutôt traversé le Lötschenpass. En 1419, dans la guerre de Rarogne, une armée bernoise passa le Grimsel, subit une défaite à Ulrichen et se rencontra une seconde fois près de l'hospice du col, avec les Valaisans qui la poursuivaient. En 1425, cinq mille Bernois prirent ce chemin et pénétrèrent par l'Albrunpass dans l'Eschental pour délivrer les Schwyzois enfermés dans Domo d'Ossola. Les gens du Haut-Hasli bataillèrent plus d'une fois sur le Grimsel contre ceux de la vallée de Conches ; ainsi, en 1373, ils allèrent piller dans le Valais pour répondre à une razzia qu'avaient faite les Valaisans chez eux. En 1799, de violents combats s'y livrèrent entre Français et Autrichiens.

Le trafic du moyen âge, qui s'opérait par des colonnes de muletiers, avait des entrepôts à Brienz (en fait déjà à Thoune et Unterseen), Hof, Guttannen et Obergestelen. Un accord régla en 1397 les relations commerciales par le col ; les députés de Berne, du Haut-Hasli et du Haut-Valais réunis à Münster (Conches), conclurent un accord pour l'entretien du chemin. Des droits de passage et de péage furent perçus dans ce but à divers endroits, ainsi près de l'hospice et à Guttannen. Une description de l'ancien chemin se trouve dans Nussbaum : *Heimatkunde von Guttannen.* Le trafic toujours croissant fit naître le besoin d'une route, surtout dans la seconde moitié du XIXe s. On songea quelque temps à la construction d'une ligne de chemin de fer, dont George Stephenson étudia même le tracé. Mais la ligne du Gothard fit tomber ce projet. La route fut commencée en 1873 entre Innertkirchen et Guttannen et achevée en 1886 ; en 1891-1894, elle fut continuée jusqu'à Gletsch. La poste à chevaux introduite alors fut remplacée en 1921 par un service automobile.

La date de fondation de l'hospice n'est pas connue avec précision. On admet qu'il fut créé au moyen âge à titre de fondation ecclésiastique ; certains auteurs l'attribuent aux lazarites, auxquels appartenait l'église de Meiringen, d'autres aux augustins d'Interlaken. La maison est citée la première fois en 1397 (*AS* I, 454). Des moines y habitaient certainement avant la Réforme, puis un administrateur *(Spittler)* nommé par le Haut-Hasli fut tenu d'héberger gratuitement les voyageurs nécessiteux. Afin de subvenir à l'entretien de l'hospice et au sien, il était autorisé à collecter durant l'hiver une modeste contribution dans le pays. Les Archives d'État bernoises possèdent un *Bättelbrief* accordé dans ce même but en 1479 par le Conseil de Berne. Mais les agissements de prétendus collecteurs obligèrent dans la suite la plupart des gouvernements cantonaux à interdire les collectes et à faire adresser directement les contributions à l'hospice.

Le chroniqueur Stumpf donne les premiers détails sur le col et le bâtiment de l'hospice (1544). La reconstruction en pierres de celui-ci (la première connue) date de 1557 (1547 selon Hartmann) ; divers agrandissements eurent lieu au cours des siècles. Les Autrichiens employèrent pour leurs feux toute la charpente en 1799. En 1822, l'administrateur Leuthold agrandit le bâtiment à ses propres frais. Une avalanche l'endommagea gravement en 1838, et en novembre 1852, le fermier Zybach, craignant que le Haut-Hasli ne renouvelât pas le contrat qu'il avait avec lui, y fit mettre le feu par ses domestiques. L'« affaire Zybach » attira l'attention de toute l'Europe. En juillet 1853, la maison était de nouveau ouverte. Les dernières transformations datent de 1902.



L'hospice du Grimsel en 1821. D'après un dessin de H. Keller. (Bibl. Nat., Berne).

La compagnie des Forces motrices bernoises acquit en 1909 tout le domaine du Grimsel et envisage dans l'Aarboden la création d'un grand lac artificiel. Le projet fut accepté dans la votation populaire bernoise de 1925. — Voir Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern.* — Hartmann : *Das grosse Landbuch.* — Alb. Brüschweiler : *Zur Gesch. des Grimselpasses.* — A. Bähler : *Mitteilungen über den Grimselpass.* — F. Nussbaum : *Heimatkunde von Guttannen* (avec bibliographie ancienne). — Lohbauer : *Der Kampf auf der Grimsel 1799.* [H. Tr.]

GRIN. Famille vaudoise de Belmont s/Moudon, dès 1472, a donné plusieurs magistrats et pasteurs. [M. R.]

GRINAU. Voir GRYNAU.

GRINDEL (C. Soleure, D. Tierstein. V. *DGS*). Com. et paroisse. Grindel appartint au couvent de bénédictins de Beinwil dès sa fondation (1085). L'évêque de Bâle disposait des dîmes ; il les attribua au XIVe s. au fief épiscopal de Montsevelier (Mutzwiler). Les sujets du couvent de Beinwil à Grindel furent donnés en gages en 1365 aux avoués de ce couvent, les comtes de Tierstein. A l'extinction de cette famille en 1519, Soleure ayant acquis l'avouerie de Beinwil, reprit également Grindel en fief hypothécaire. Il y ajouta en 1522 les droits de l'évêque de Bâle, et devint aussi possesseur de tout le village. Au spirituel, Grindel formait une paroisse déjà au XVe s., dans le décanat de Leimental. La collation appartenait au chapitre de chanoines de Saint-Ursanne, et au XVIe s. à Soleure. Grindel fut rattaché à Bärschwil de 1619 à 1864 ; l'église actuelle date de 1863 ; la tour est ancienne (1730). Registres de paroisse dès 1623. — Voir Eggenschwiler : *Territ. Entwicklung.* — C. Roth : *Die Auflösung der tierst. Herrschaft.* — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze.* [C. Ro.]

GRINDELWALD (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Vge paroissial et Com., composée de sept subdivisions, les corporations *(Alp-* ou *Berggenossenschaften)* de Scheidegg, Grindel, Holzmatten, Bach, Bussalp, Itramen et Wergistal. Le nom (*Grindewalt*, 1228 ; *Grindelach*, 1234 ; *Gringerwalt*, 1245 ; *Grinderwalt*, 1349 ;

Grandivaux, 1361) vient du ahd. *grintil, grintel, grindel* = clôture et de *wald* dans le sens élargi de vallée ; il signifie donc vallée aux pâtures entourées d'une clôture. Des traditions et d'antiques vestiges attestent une colonisation celto-helvète dans les sites les plus élevés. Sur le Faulhorn, au Gassenboden (2500-2600 m. d'altitude) existait l'établissement disparu de *z'Gassen*. A la Grindelalp, dans les pentes près de Schmidigen-Bidmeren, on peut voir les restes d'une mine de fer préhistorique. Le Heitbühl (Heidenbühl) sur la Rossalp serait, selon la tradition, le lieu où habitèrent les premiers colons. D'autres noms, comme Heidenbrunnen, Heidenloch et Heidenschnarre attestent une haute antiquité. On sait que la vallée connut des périodes au climat remarquablement doux (au XVIe s. encore, par exemple, le retrait du glacier permit le trafic avec le Valais par le Vieschergrat), ce qui rendit possible l'établissement d'habitations permanentes à de si hautes altitudes. La tradition connaît même le nom de l'homme de Gassenboden qui lors de l'approche des temps plus froids conseilla l'émigration vers des lieux plus bas : ce Gidi (Gédéon) donna son nom au centre du village actuel, Gidisdorf ou Güdisdorf.

Comme premiers seigneurs fonciers dans la vallée apparaissent de nombreux dynastes oberlandais, les Unspunnen, Rotenflueh, Ringgenberg, Kien, Weissenburg, etc. Les de la Tour introduisirent des colons de Loèche. Au XIIIe s., il faut citer les barons de Wädenswil et d'Eschenbach, ces derniers remplacés dès 1308 par les ducs d'Autriche. Du XIIIe au XVe s., par ventes et donations, la plus grande partie des biens des seigneurs oberlandais et de l'Autriche passèrent au couvent d'Interlaken (en 1238 et 1275 ceux des Eschenbach, en 1246 et 1252 ceux des Wädenswil). Le duc Berthold V de Zähringen livra une bataille à la noblesse oberlandaise en 1191 près de Grindelwald. Les Waldstätten dévastèrent en 1342 diverses possessions du couvent d'Interlaken, parmi lesquelles la vallée de Grindelwald. Les habitants de celle-ci participèrent en 1349 au soulèvement contre le couvent, qui paraît avoir eu bien de la peine à venir à bout des montagnards ; au XVe s. déjà, ceux-ci avaient probablement une certaine autonomie dans l'administration de leurs affaires. Avec la suppression du couvent lors de la Réforme, à laquelle les gens de Grindelwald s'opposèrent d'ailleurs énergiquement, toute la vallée passa à Berne, qui l'attribua au nouveau bailliage d'Interlaken.

La plus ancienne église de Grindelwald fut bâtie en bois par l'évêque Amédée de Lausanne (1144-1159) ; l'évêque Roger la reconstruisit en pierre et, en 1180, la céda au couvent d'Interlaken. La collation passa à Berne en 1528. L'église fut reconstruite en 1793, sa tour en 1875. La cure date de 1785. Il est question en 1520 d'une chapelle de sainte Pétronille (peut-être un ermitage), qui est encore plusieurs fois citée dans les textes et les cartes. Elle devait être située dans la Nellenbalm et semble avoir été détruite après 1706 par le mouvement du glacier inférieur de Grindelwald. Une cloche de la fin du XIVe s. ou du commencement du XVe, qui en provenait, fut longtemps suspendue dans la tour de l'église de Grindelwald et finalement dans la petite tour de la chapelle anglaise, où elle fut détruite lors de l'incendie de 1892.

L'organisation presque unique en Suisse des sept communautés alpestres de Grindelwald a son origine dans la corporation économique *(Markgenossenschaft)* alémannique. La vallée eut à souffrir d'épidémies de peste à plusieurs reprises dès 1349, surtout en 1669 où le pasteur Johann Erb se distingua par sa bienfaisante activité (H. Türler : *Die Pest im Oberland 1669)*. Grindelwald est devenu depuis 1870 un centre mondial de tourisme et une station d'étrangers ; finalement une place internationale de sports d'hiver. Il fut rattaché en 1890 aux chemins de fer de l'Oberland bernois. Un grand incendie le ravagea le 18 août 1892, et 110 maisons furent en peu de temps la proie des flammes. La reconstruction suivit rapidement. *Population* : 1669, 1300 hab. ; 1737, 1673 ; 1900, 3346 ; 1920, 2942. Registres de baptêmes et de mariages dès 1557, de décès dès 1730. — Voir *FRB* — Arch. d'État de Berne ; *Interlaken-Dokumentenbuch*. — Jahn : *Chronik*. — Le même : *Kt. Bern*. — Lohner : *Kirchen*. — E. Friedli : *Bärndütsch*, vol. *Grindelwald*. — *Zeitschr. des bern. Juristenvereins* 15, 1915. — W.-A.-B. Coolidge : *Die Petronellakapelle in Grindelwald*. — Sur l'exploitation du marbre à Grindelwald, voir l'art. MINES. [H. Tr.]



Grindelwald à la fin du XVIIIe s. D'après un dessin de H. Meyer, gravé par Zingg (Bibl. Nat., Berne).

GRINGALLET. Le nom de cette famille, suivant Galiffe, est *de Rogemont*, maison de haute noblesse du Bugey remontant à Guillaume, chevalier, en 1150. Martin Gringallet fut reçu bourgeois de Genève en 1429, sa descendance s'éteignit à la fin du XVIIIe s. *Armoiries* : de gueules au lion d'or, armé, lampassé et vilené d'azur. — 1. FRANÇOIS, cité de 1585 à 1608, astronome. Kepler en parle avec éloge dans ses lettres où il dit avoir été aidé par lui. — 2. JEAN, 1591-1622, frère du précédent, mathématicien et ingénieur distingué ; du Conseil des Deux-Cents 1622 ; il fut chargé en 1621 du soin des fortifications de la ville et dédia au Conseil un ouvrage en latin sur l'art de fortifier les places. Plusieurs membres de cette famille, doués d'un réel talent pour les arts mécaniques, exercèrent la charge de maîtres de la Monnaie de Genève. — *SKL*.

— Galiffe : *Not. gén.* III, V, 256. — Senebier : *Hist. litt.* Demole : — *Hist. mon. de Genève.* — *MDG* I. [H. Da.]

GRIOT. Famille de Celerina (Grisons), bourgeoise de Zurich en 1843. — GUSTAV, ingénieur civil, 27 août 1865-6 octobre 1917, publia en 1904 la première édition de ses *Interpolierbaren Tabellen zur raschen Berechnung kontinuierlicher Träger* et inventa un appareil pour mesurer les flexions (système Griot) et un appareil enregistreur universel permettant de déterminer les flexions et les oscillations. — Voir *53. Bull. d. Ges. ehem. Polytechniker*, juillet 1919, p. 23-27. [H. Br.]

GRIPPE. Voir MALADIES CONTAGIEUSES.

GRISEL, anciennement *Griset.* Familles neuchâteloises. A une famille bourgeoise de Neuchâtel au XVIe s. appartient — HENRI, conseiller, lieutenant, puis maire de Neuchâtel de 1546 à 1553 environ. — Une autre famille, mentionnée à Travers dès le XVe s., a donné — GEORGES, peintre, dessinateur et aquarelliste, * 11 septembre 1811 à Anet, † 9 décembre 1877. Professeur de dessin à Neuchâtel 1850-1875, exposa dès 1842. — *SKL.* — *MN* 1886. — LOUIS-GUSTAVE, * 8 janvier 1822 à Auvernier, † 14 octobre 1854 à Neuchâtel, auteur de *La monarchie et les préjugés politiques*, 1853, et *La Russie et ses accusateurs.* — *Biogr. neuch.* I. — ALPHONSE, * 26 mai 1829, † 31 octobre 1898 à Travers. Juge de paix de Travers 1864-1878, 1883-1898, député au Grand Conseil 1880-1885. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1900. [L. M.]

GRISET. Famille fribourgeoise, bourgeoise d'Estavayer-le-Lac. — 1. JEAN, notaire 1341-1385. — 2. WILLIERME, notaire 1349-1381. — 3. AGNÈS, prieure des dominicaines d'Estavayer 1397-1403, † en novembre 1403. — 4. JEAN, se chargea en 1391, avec Perrod Vuillemain, de continuer la construction de l'église et du clocher de Saint-Laurent à Estavayer, châtelain pour le duc de Savoie 1397. — 5. VUILLELME, gouverneur-syndic d'Estavayer 1416. — 6. MARGUERITE, prieure des dominicaines 1437-1448, † 26 juillet 1448. — 7. CATHERINE, prieure des dominicaines 1448-1460, † 23 mai 1460. — De la famille Griset, d'Estavayer, est sortie la famille DE FORELL (voir ce nom). Une autre famille Griset était bourgeoise de Morat, éteinte maintenant, dont Jacques cité en 1454. — Daubigney : *Le monastère d'Estavayer.* — Engelhard : *Chronik d. Stadt Murten.* — F Welti : *Stadtrecht v. Murten.* [RÆMY.]

GRISIGER. Famille bourgeoise de Schwändi (Obwald), paroissienne de Sachseln. — ULI et HANS, † en 1422 à Bellinzone. — BALTHASAR, conseiller 1830-1840. — Voir Küchler : *Genealog. Notizen.* — Durrer : *Einheit Unterwaldens.* — *Chronik von Sachseln.* — Obituaire de Sarnen. — Procès-verbaux du Conseil d'Obwald. [Al. T.]

GRISON, FRANÇOIS-ADOLPHE, * à Bordeaux 1845, † 1914. Peintre de genre français qui fit toute sa carrière à Genève où il mourut. Décorateur à la manufacture de porcelaine de Sèvres, puis peintre sur émail dans l'atelier Divorne à Genève, il peignit en outre beaucoup de toiles et exposa dès 1873 à Paris. Nos musées ne possèdent aucun spécimen de ses œuvres. — Voir *SKL.* [C. R.]

GRISONS (LES) (en all. GRAUBÜNDEN, ital. I GRIGIONI, rom. LA GRISCHA. V. *DGS*). Quinzième canton de la Confédération, entré en 1803. Sous les Romains le pays s'appelait *Raetia*, sous les Francs aussi *Churwalchen* (le pays welsche de Coire) ; dès le XVe s., il prit le nom de Graubünden, Bünden, d'après la Ligue Grise ou *Grauer Bund.* Cette dernière était appelée ainsi, croit-on, à cause des vêtements de laine grise que portaient les paysans, par opposition à la « Ligue noire » ou *Schwarzer Bund* des chevaliers vêtus de couleur foncée ; au XVe s. déjà le nom de Grauer Bund avait passé à la république des Grisons : *Die drey Grawen Pundt, der Graw Pund,* ou *die drei grawen Bünden,* et enfin Graubünden. Le plus ancien nom officiel était *die dry Pünt in Churwalchen,* ou *Gemeyn dry Pünt, die Pünt,* et *Pündten, Bünden.* Dans la suite, d'autres formes se présentèrent encore : *Die drye gmeinen Pündten hocher Rätyen* ; *Republik der drey Pündten im Hohen Räthien,* etc. ; en français, *Les trois Ligues grises* ; en italien, *Le Eccelse Trè Lighe.* [C. J.]

Sommaire. I. Sceaux et armoiries. — II. Préhistoire. — III. Histoire : 1. Époque féodale, formation des III Ligues ; 2. Le XVIe s. ; la Réformation ; 3. Le XVIIe s., les troubles ; 4. Le XVIIIe s. ; 5. Révolution ; 6. Les XIXe et XXe s. — IV. Développement de la civilisation. A. Développement économique : 1. Agriculture ; 2. Forêts ; 3. Chasse et Pêche ; 4. Commerce ; 5. Voies de communication ; 6. Métiers et industrie ; 7. Tourisme. — B. Église : 1. Église catholique ; 2. Église réformée. — C. Écoles. — D. Assistance. — E. Institutions judiciaires. — F. Militaire. — G. Littérature : 1. Littérature allemande ; 2. Littérature de l'Oberland et du Surmir ; 3. Littérature de l'Engadine ; 4. Littérature italienne. — H. Arts et architecture. — I. Monnaies. — J. Historiographie. — K. Distribution des langues. — L. Coutumes. — M. Costumes. — N. Presse.

I. **Sceaux et armoiries.** L'ancienne république des III Ligues ne formait pas du tout un ensemble homogène. Elle était composée de trois États que groupait une alliance très lâche. Cette république a été constituée vers le milieu du XVe s. et commença dès lors à agir d'une façon autonome. Mais pour sceller les documents officiels, il n'exista pas, jusqu'à la chute de l'ancien régime, de sceau commun à l'ensemble du pays ; les III Ligues se servaient chacune de leur propre sceau.

1. *Ligue grise.* Elle possède un sceau dès 1500, portant une croix feuillée et la légende : ✠ LIGÆ GRISÆ. Cinquante ans plus tard apparaît un deuxième sceau avec, pour légende, SIGILVM. GRAW PVNTT 1550. Dans le champ, saint Georges, cuirassé, qui vient de tuer le dragon avec sa lance, tient un écu parti. Ce sceau a été constamment employé, mais pour les pièces de chancellerie, on se servait d'un plus petit sceau portant seulement l'écu parti.

2. *Ligue de la Maison-Dieu.* Jusqu'au milieu du XVIe s., c'est la ville de Coire qui scella en son nom. La deuxième série des articles d'Ilanz, de 1526, a encore été scellée par Coire, mais lors de la confirmation de l'évêque Thomas Planta par les délégués de la Ligue, le 21 décembre 1549, le sceau de cette dernière a été appendu à l'acte. Ce premier et seul sceau de la Ligue porte un écu chargé du bouquetin ; derrière se tient la mère de Dieu, couronnée, assise sur un trône et portant l'enfant Jésus, également couronné, sur le bras droit. Sur une banderolle se lit l'inscription : S. COMVNE TOTIVS DOMVS DEI CVRIENSIS.

3. *Ligue des Dix-Juridictions.* Elle fit confectionner un sceau en 1518, ainsi que cela ressort de la sentence de Waser de 1644. Le 15 décembre de la même année, il était apposé avec celui des deux autres Ligues, au pied du traité d'alliance héréditaire conclu avec l'Autriche. C'était un sceau de 5 cm. de diamètre avec la légende : S DES PUNTZ DER VON DEN ACHT GERICHT. L'écu, portant la croix, est soutenu par un homme sauvage tenant dans la gauche un sapin arraché et dans la droite, un drapeau chargé d'une croix. A ce sceau d'État, qui fut employé de 1518 à 1523, succéda un autre, plus petit, qui fut apposé pour la première fois au pied de l'*Artikelbrief* du 4 avril 1524 et resta en usage jusqu'en 1642. Il rappelle dans l'essentiel le premier, sauf la légende qui est la suivante : S DES : PUNTZ. VON D : EINLF : GRICHTEN.

En 1643, la Ligue fit faire un nouveau sceau semblable à ceux de 1518 et 1524, mais avec une meilleure légende : SIGEL DES GERICHTENPUNDTS. 1643. Il fut remplacé par le sceau daté de 1802, le dernier de la Ligue, qui se différencie de ses prédécesseurs par le fait que les couleurs de l'écu sont indiquées par des hâchures.

Les *armoiries* des III Ligues sont connues aux Grisons dès le XVIe s., mais elles n'étaient pas alors réunies en un tout. On les trouve assez fréquemment sur les anciens imprimés, sur les boîtes à sceaux, sur des façades peintes, etc. ; ainsi, par ex., sur le frontispice des statuts de la Valteline 1549, sur la façade de l'ancienne poste à Flims 1588, sur celle de Zillis 1608, dans Lavizzari : *Memorie istoriche della Valtelina,* 1716, dans *Alter und neuer Geschichtskalender,* 1773, etc. Toutes ces représentations des armoiries des Ligues sont ca-

ractéristiques en ce sens que les écus des III Ligues sont posés côte à côte. Au milieu se trouve constamment l'écu de la Maison-Dieu, d'argent au bouquetin de sable, à droite, celui de la Ligue grise, parti d'argent et de sable ou une croix ; à gauche, celui de la Ligue des Dix Juridictions, écartelé d'azur et d'or, à la croix de l'un à l'autre, ou un sauvage seul.

Après que Napoléon eut définitivement rattaché les III Ligues à la Suisse, le 24 juin 1801, deux nouveaux sceaux durent être gravés pour le nouvel État sur le modèle de ceux des autres territoires de la République helvétique. Le premier portait Guillaume Tell avec son enfant tenant la pomme percée d'une flèche. Le deuxième représentait un lansquenet tenant un faisceau de licteur dans la dextre, et dans la senestre une hallebarde sommée d'un chapeau à plume. En exergue, l'inscription RHÆTIA, soutenue d'une guirlande.

De la réunion des trois anciens sceaux décrits ci-dessus sont nées en 1803 les armoiries actuelles du canton des Grisons. Le groupement des trois armoiries des Ligues, tel qu'on le représente ordinairement, est fautif sur plusieurs points. L'écu de la Maison-Dieu déborde presque de moitié sur les deux autres, et d'autre part, les tenants des écus de la Ligue grise et de celle des Dix-Juridictions (saint Georges et homme sauvage) sont représentés comme parties intégrantes des armoiries, tandis que la madone, qui accompagne généralement celui de la Maison-Dieu, n'y figure pas. En réalité ces tenants sont des accessoires. Pour obtenir des armoiries du canton des Grisons conforme aux règles de l'héraldique, il faut combiner dans l'écu celles des trois anciennes Ligues, en écartant tous les accessoires. Cette condition a été remplie par l'orfèvre zuricois Stampfer dans la médaille de baptême que lui avaient commandée les XIII cantons en 1548. Melchior Lussy est arrivé à peu près à la même solution en 1563 dans sa *Chronik und Bundesbuche*.

Un projet d'armoiries grisonnes simplifiées, basé sur la tentative de Stampfer et sur le vitrail agréé par le gouvernement cantonal pour la salle des armes du Musée national, a été lancé dans ces dix dernières années par le Heimatschutz, et a rencontré un succès croissant.

Ces nouvelles armoiries ont été apposées sur des édifices publics et employées encore dans d'autres occasions. La proposition lancée par la Société suisse d'héraldique, à l'occasion de sa réunion à Coire le 24 septembre 1910, pour l'adoption officielle des armes grisonnes, simplifiées, fut écartée par le Grand Conseil, le 11 novembre 1911, par 38 voix contre 26. — *Bibliographie.* Andreas Sprecher : *Die Städte- und Landessiegel von Graubunden*, dans *MAGZ* XIII, 1, 17. — Fritz Jecklin : *Die Entwicklungsgesch. des Bündner-Wappens*, dans *AHS* 1892. — Le même : *Ueber Vereinfachung des Bündnerwappens*, dans *AHS* 1911. [F. Jecklin.]

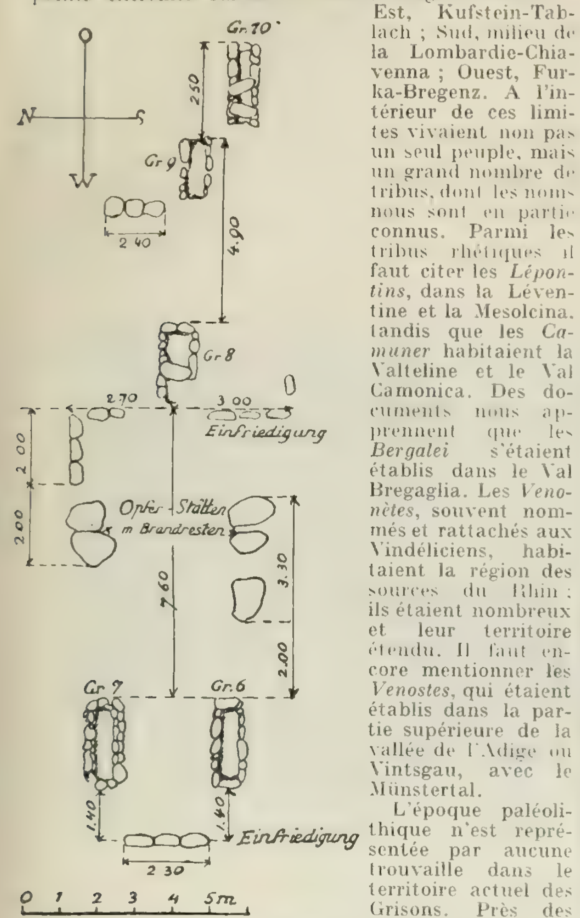


Grisons. Projet d'armoiries d'après Stampfer.

II. **Préhistoire**. Le territoire actuel des Grisons ne formait autrefois qu'une modeste partie de l'ancien pays des Rhètes, qui embrassait toute la région située entre Côme et Vérone d'un côté, et le plateau bavaro-souabe de l'autre. A l'origine il s'étendait au Sud, le

1. Sceau de la Ligue Grise, 1500. — 2. Sceau de la Ligue Grise, 1550. — 3. Sceau de la Ligue de la Maison-Dieu, XVIe s. — 4. Sceau de la Ligue des Dix-Juridictions, 1524. — 5. Armoiries de la Ligue de la Maison-Dieu. — 6. Sceau des Grisons, 1801 — 7. Sceau cantonal, 1803.

long de l'Adige jusqu'à Vérone ; le val Pollicella, à proximité, recèle encore des centres de culture rhétique. La *Raetia prima* des Romains était comprise entre les points extrêmes suivants : Nord, Bregenz-Kufstein ; Est, Kufstein-Tablach ; Sud, milieu de la Lombardie-Chiavenna ; Ouest, Furka-Bregenz. A l'intérieur de ces limites vivaient non pas un seul peuple, mais un grand nombre de tribus, dont les noms nous sont en partie connus. Parmi les tribus rhétiques il faut citer les *Lépontins*, dans la Léventine et la Mesolcina, tandis que les *Camuner* habitaient la Valteline et le Val Camonica. Des documents nous apprennent que les *Bergalei* s'étaient établis dans le Val Bregaglia. Les *Venonètes*, souvent nommés et rattachés aux Vindéliciens, habitaient la région des sources du Rhin ; ils étaient nombreux et leur territoire étendu. Il faut encore mentionner les *Venostes*, qui étaient établis dans la partie supérieure de la vallée de l'Adige ou Vintsgau, avec le Münstertal.



Grisons. Cimetière de l'age du fer à Darvela. D'après *ASA* 1916.

L'époque paléolithique n'est représentée par aucune trouvaille dans le territoire actuel des Grisons. Près des ruines des châteaux de Niederjuvalta et de Canova dans le Domleschg, on a trouvé vers 1870 des lamelles et des couteaux de silex néolithiques ; dans le voisinage du château d'Aspermont, dans l'été de 1890, une hache de pierre en chloromélanite ; dans le vignoble appelé *Rüfe*, à Losenberg près de Maienfeld, une hache néolithique et un couteau de silex ; de l'autre côté de la montagne, dans les ruines du château de Mesocco, une hache en variolite. En été 1921, on a découvert près du village de St. Moritz une pointe de lance en silex qui, avec les objets de bronze trouvés à l'ancienne prise d'eau thermale de St. Moritz, témoigne que la Haute-Engadine a été habitée à l'époque préhistorique. Lorsqu'en 1907 on entreprit des fouilles aux sources de St. Moritz, on retira de l'un des deux tuyaux de bois, taillés dans des troncs d'arbre, qui étaient destinés à conduire l'eau sur les hauteurs, plusieurs objets de bronze. Deux d'entre eux, des épées bien conservées avec des poignées de bronze massif, étaient plantés verticalement ; les autres objets, par contre, un fragment d'épée, un poignard et une épingle à tête de massue, reposaient horizontalement. Ces objets ne pouvaient donc être tombés par hasard dans le tuyau ; on a dû les y placer intentionnellement. C'étaient sans doute des ex-voto. Trois sortes d'épées ont été mises au jour dans les Grisons, parmi lesquelles celle d'Ilanz, dénommée ainsi à cause de sa forme particulière, très remarquable. Des poignards ont été trouvés à Vals et à Rothenbrunnen. Au pied d'une paroi rocheuse du Calanda, sur une colline formée de déblais, a été extrait un élégant poignard de bronze décoré, d'un type encore inconnu dans les Grisons. Parmi les autres armes de bronze, il faut citer spécialement les pointes de lances, qui ont, tôt après leur apparition, supplanté les pointes de lances et de flèches en silex. En outre, de l'âge du bronze proviennent également des ustensiles et des outils, par exemple des haches, des marteaux, des faucilles aux formes très variées. Bon nombre de ces trouvailles témoignent que plusieurs des cols grisons, tels que l'Albula et la Flüela ainsi que la Lenzerheide, étaient déjà connus des hommes de l'âge du bronze.

L'âge du fer est représenté aux Grisons surtout par des nécropoles et des tombeaux isolés. Près des ruines du château de Falkenstein sur Igis, on a mis au jour, vers 1860, un casque de bronze, qui présente une grande analogie avec ceux trouvés dans la nécropole celto-ligure de Giubiasco. Felsberg a livré une écuelle en terre cuite de la période de Hallstatt, avec une décoration peinte rouge et noire. Quelques années après les importantes fouilles entreprises au Tessin, un nouveau casque de bronze gallo-romain a été découvert au Passweg d'Obersaxen ; il se trouve actuellement au Musée national de Zurich. Les nécropoles de Castaneda et de Mesocco sont connues depuis longtemps. Un nouveau cimetière, de l'âge du fer, a été découvert en 1911, à Darvela au-dessous de Truns. Il doit avoir été employé pendant la période de La Tène. Les cimetières grisons, d'un côté et de l'autre de la montagne, présentent maintes analogies, notamment dans le mobilier funéraire ; mais, d'autre part, ont des différences sensibles,



Grisons. Canalisation romaine près de Promontogno. D'après une photographie.

surtout dans la manière d'inhumer. Dans le Sud les corps étaient incinérés et les tombeaux contiennent de la poterie de bronze ou de céramique ; dans les vallées du Nord, par contre, les morts, sans exception, étaient enterrés et non accompagnés d'objets de poterie. Les mobiliers funéraires sont riches et très variés, soit

en bronze, en fer, en argent ou en ambre. La concordance partielle des inventaires funéraires du Nord et du Sud autorise à admettre que les relations entre un versant et l'autre des Alpes, qui avaient commencé dans la période du bronze, se sont continuées dans l'âge du fer. La ligne de communication devait être Mesocco-Bernardin-Valserberg-Luvis-Darvela. La nécropole de Darvela, où 18 tombeaux ont été ouverts et fouillés, revêt de l'importance, non seulement par le mobilier funéraire très varié qu'on en a retiré, mais en ce qu'elle permet de connaître le degré de culture de la population de l'âge du fer dans cette région. La manière d'inhumer est déjà instructive : après avoir creusé la fosse, on couvrait le fond d'un lit de pierres, et, probablement en même temps, les parois étaient revêtues de grandes et de petites pierres. Puis le cadavre était descendu, recouvert d'une grossière chemise de toile, dos contre terre ; on y joignait les dons funéraires. La fosse était ensuite remplie, puis recouverte entièrement, ou au moins sur l'emplacement de la tête et du buste, par de grosses pierres. A Darvela on a pu constater, dans tous les cas où les parois des fosses n'étaient pas déplacées, que les corps étaient couchés dans la direction Est-Ouest, avec le visage tourné vers le Sud, de sorte que le soleil de l'après-midi qui éclaire toute la vallée donnait en plein sur les tombeaux. Cette inhumation particulière laisse présumer que les habitants de la région célébraient le culte du soleil. Les tombes de l'âge du fer dans la Mesolcina, qui sont postérieures, portent déjà des traces de l'influence romaine. Outre des objets de bronze et de fer, on y trouve des monnaies de bronze des premiers empereurs ; ainsi à Brecca-Mesocco, dans un cimetière de l'âge du fer utilisé jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne, on a trouvé, outre des fibules du type du Mesocco, d'autres fibules avec des inscriptions romaines et des monnaies de l'empereur Adrien (117-138). Dans un champ au-dessous des ruines du château de Mesocco, des ouvriers ont recueilli en 1885 une dalle de pierre portant une inscription lépontique. Il faut encore mentionner dans le Bregaglia les nombreuses pierres à écuelle des environs de Soglio ainsi que la remarquable dalle funéraire *(Masso avello)* sur la rive gauche de la Maira, commune de Stampa.

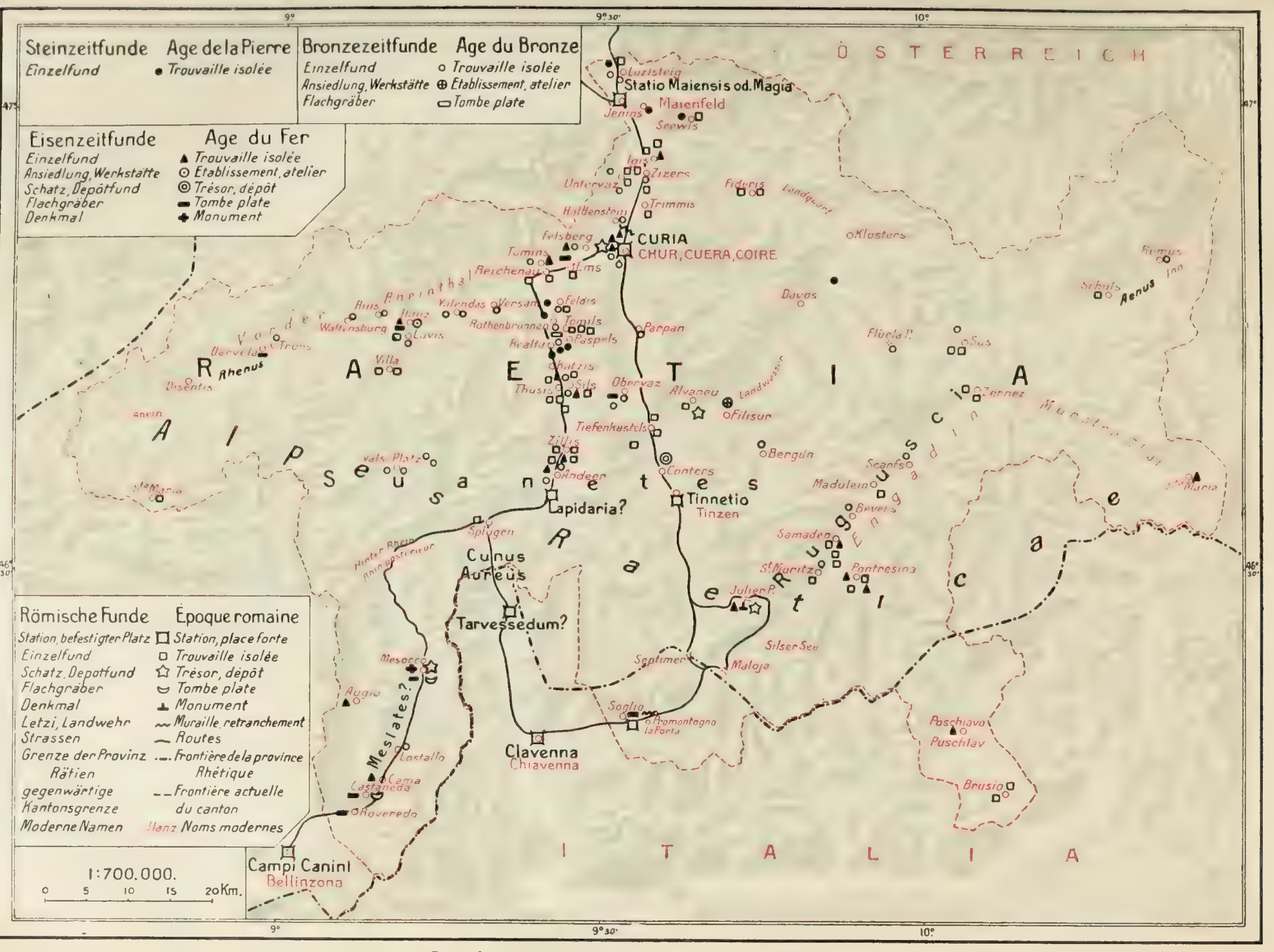
Époque romaine. Après que Rome eut occupé tout le territoire des Grisons, des travaux paisibles de civilisation furent entrepris. Tout un réseau de routes fut construit, même sur les cols du Julier, du Septimer et du Splügen, et un service de postes impériales institué, qui, dès Auguste, desservait régulièrement les provinces. Durant ces vingt dernières années on a recueilli d'importants renseignements sur l'activité des Romains en matière de construction. En particulier pour Coire, on a pu confirmer la tradition selon laquelle, outre le *castrum* sur l'emplacement actuel de la cour épiscopale, un important établissement romain aurait existé entre l'Obertor et le Salvator. Ainsi, en automne 1922, on découvrit une installation de chauffage pour des bâtiments qui paraissent avoir servi à des buts militaires. Dans le Bregaglia, on rencontre encore des vestiges de fortifications romaines. D'après les dernières fouilles faites à l'intérieur de la ruine que Peutinger appelle *Murus* sur sa carte, on peut conclure que cette muraille et les restes de constructions qu'on y voit servaient à défendre la contrée contre les barbares du Nord. Sous les évêques de Coire, ces bâtiments furent transformés en une station de péage. Lorsque les Romains abandonnèrent le pays à la fin du IV[e] s., leurs constructions furent vouées à la destruction. Ce fut aussi le sort, semble-t-il, des deux établissements de Curia et de Muro.



Grisons. Fortifications romaines dans le val Bregaglia à La Porta. D'après un dessin de H. Dübi dans le rapport de 1922 et 1923 de la *Société suisse des Monuments Historiques.*

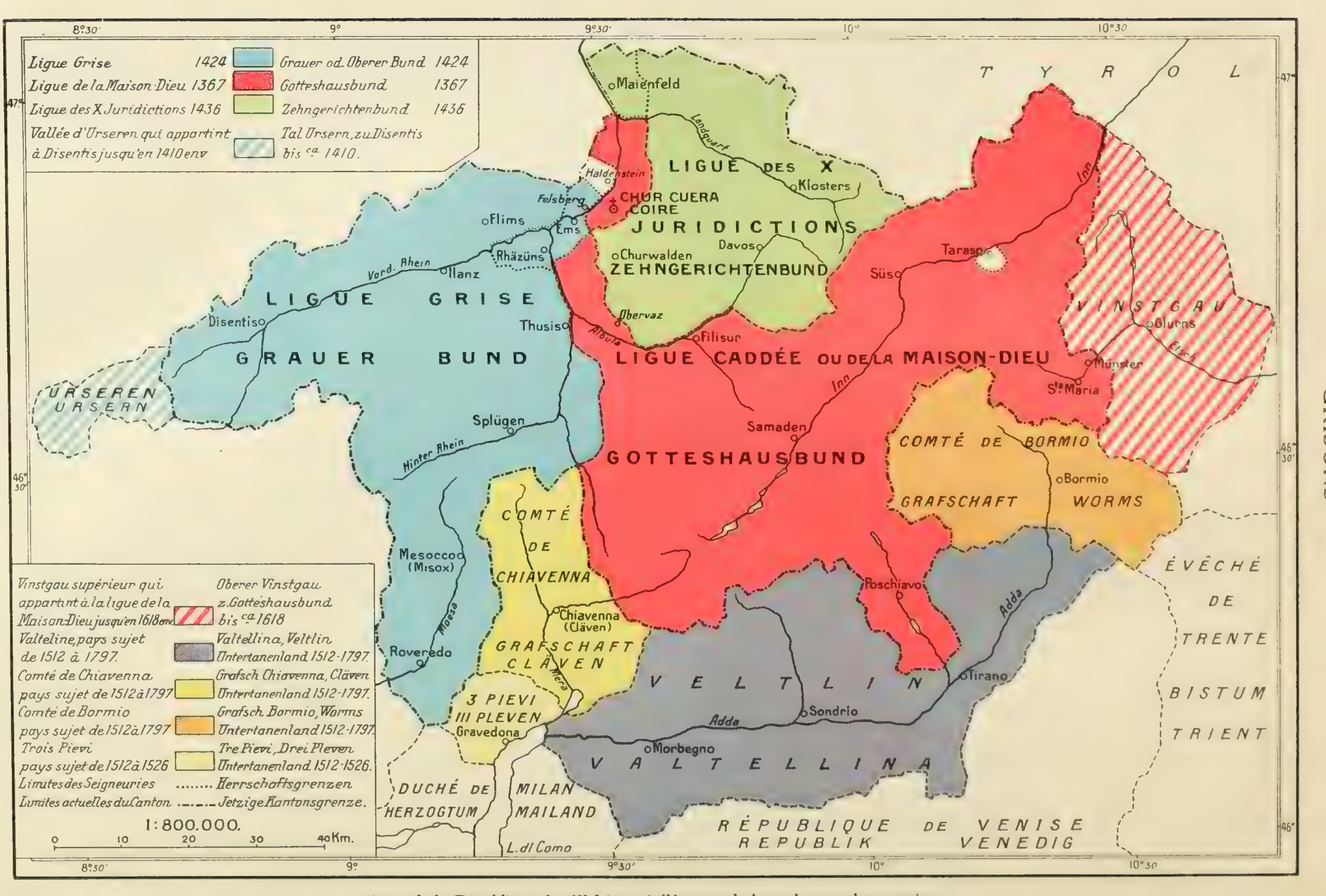
Bibliographie. Der Neue Sammler I-VII. — *Gemälde der Schweiz* XV. — F. Jecklin : *Katalog der Altertumssammlung im Rät. Museum zu Chur.* — Heierli und Œchsli : *Urgesch. Graubündens.* [F. JECKLIN.]

III. **Histoire.** 1. FÉODALITÉ ; FORMATION DES III LIGUES. Plus tard que l'Helvétie, plus tard aussi que la Rhétie inférieure *(Raetia secunda, Vindélicie)*, la région alpine de la *Raetia prima*, c'est-à-dire à peu près le canton actuel des Grisons, subit l'assaut des peuples germaniques dans leur marche contre l'Italie. Elle n'offrait rien de très séduisant pour ces conquérants. Lorsqu'en 493 le Goth Théodoric se fut rendu maître de l'Italie, la haute Rhétie, qui relevait encore de l'empire romain, passa sous la domination des Goths. L'importance que Théodoric attachait à la possession de la Rhétie ressort d'une lettre au duc des deux Rhéties, dans laquelle il disait : « Les deux Rhéties sont vraiment un bastion pour l'Italie et un rempart protecteur ». Après la mort de Théodoric, ses Goths ne se sentant pas en force pour se mesurer avec les Romains de l'empire d'Orient, appelèrent à leur aide les Francs. Ceux-ci avaient déjà battu les Romains en Gaule et les Alémannes sur le haut Rhin. En 537, le roi Goth Witigis retira ses troupes de la Rhétie, laquelle passa sous la



Carte des Grisons aux époques préhistorique et romaine.

GRISONS



Carte de la République des III Ligues à l'époque de leur plus grande extension

domination franque. Le christianisme, qui avait déjà pénétré dans le pays sous les Romains, fut alors accepté généralement. Vers 453, on trouve déjà un évêque de Coire, et les couvents de Disentis, de Cazis, de Mustail, et peut-être aussi celui de Münster, durent être fondés peu après.

Les rois mérovingiens laissèrent d'abord subsister les institutions romaines en Rhétie, et cela d'autant plus facilement que la population presque entière était d'origine romane, et que l'infiltration d'éléments allemands, d'après ce qu'on peut conclure des noms de cette époque, était insignifiante. Une famille qui paraît indigène, les Victorides, dirigea les destinées du pays de l'an 600 environ jusqu'à la fin du VIII[e] s. ; ses membres revêtirent soit la dignité de *Præses*, seigneur temporel, soit celle d'évêque ou celle de comte de Bregenz. Le dernier connu des Victorides, Tello, paraît avoir réuni sur sa tête les deux dignités de *præses* et d'évêque. Il légua par testament sa fortune au couvent de Disentis et posa ainsi les bases de la seigneurie foncière de ce monastère. Après la mort de Tello (773), Constantius devint évêque ; il reçut de Charlemagne la confirmation de ses charges d'évêque et de recteur, soit de seigneur spirituel et temporel. Charlemagne prit Constantius et le peuple sous sa protection contre les « étrangers » ; c'est-à-dire probablement qu'il promit de ne pas tolérer de fonctionnaires qui ne fussent du pays. La Rhétie acquit ainsi une certaine autonomie et forma, sous Constantius et sous son successeur Remedius, par la réunion sur une seule tête du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, une sorte d'État ecclésiastique. Mais après la mort de Remedius, en 805 ou 806, Charlemagne décida qu'à l'avenir les dignités ecclésiastique et temporelle seraient séparées. La Rhétie fut désormais divisée en deux comtés : la Haute et la Basse Rhétie, avec la Landquart comme limite. Tous deux formaient ensemble un duché. Il devint alors nécessaire d'établir une distinction entre les biens de l'État et ceux de l'évêché, qui, sous les Victorides, avaient été plus ou moins confondus. A l'État fut attribué le domaine royal avec les églises et les couvents qui étaient érigés sur son sol. L'évêque considéra cette expropriation d'environ 200 églises et 3 couvents comme un rapt ; il adressa de nombreuses requêtes au successeur de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, mais elles n'eurent qu'un succès très partiel. En 831, l'évêque obtint le privilège de l'immunité, c'est-à-dire la garantie qu'aucun officier temporel ne serait autorisé à exercer ses fonctions sur le territoire soumis à la domination de l'évêché. Peu de temps après, vers 843, l'évêché fut détaché de son métropolitain de Milan et placé sous l'autorité de l'archevêque de Mayence. Ainsi s'accomplit la rupture d'avec l'Italie et l'incorporation de la Rhétie dans le nouveau groupement d'États qu'était l'empire allemand. Lors du démembrement de l'empire carolingien, la Rhétie fit partie du royaume de Germanie. Dans le partage de 865, elle est appelée *Curwala* ; Charles-le-Gros obtint *Alemaniam* et *Curwalam* (*Churwalchen* = pays welche de Coire).

Conrad I reconstitua l'ancien duché de Souabe, supprimé depuis 745, auquel fut attribué la Rhétie. Les Ottonins se montrèrent des bienfaiteurs particuliers de l'évêché de Coire qui, à cause de sa position à l'entrée des principaux passages des Alpes, revêtait pour eux une importance considérable. Ils accordèrent de grandes donations à l'évêque et firent de lui le seigneur d'une grande partie du pays. Des dignitaires ecclésiastiques et des seigneurs temporels obtinrent, grâce à des concessions royales ou à des usurpations, soit des immunités, soit des pouvoirs comtaux qui rendaient l'autorité royale à peu près illusoire. L'évêque de Coire obtint, outre l'immunité reçue de Louis-le-Débonnaire, divers avantages de la part des Ottonins qui l'affranchirent de la puissance du comte. Dès 1170 il porta jusqu'au commencement du XIX[e] s. le titre de prince de l'empire. La ville de Coire lui était soumise, de même que les IV villages, le Domleschg, l'Oberhalbstein, le Bregaglia, la Haute-Engadine, Poschiavo et la vallée de Münster ; il possédait aussi de nombreux sujets dans la Basse-Engadine et le Vinstgau.

Le couvent de Disentis jouissait aussi de l'immunité pour sa seigneurie qui comprenait la partie supérieure de l'Oberland grison ; mais il eut beaucoup à souffrir de ses avoués, et, d'autre part, ses sujets l'obligèrent à leur accorder le droit de discuter avec lui. Ils firent même comme s'ils étaient au-dessus de leur seigneur. En 1285 existait déjà une *Universitas Disertinensis*, composée de l'abbé et du couvent, des ministériaux et des communes.

A côté de cette seigneurie ecclésiastique — les couvents de Churwalden, Pfäfers, Cazis et Münster jouèrent un rôle bien moins important — il existait dans la Haute-Rhétie toute une série de grands et petits dynastes, la plupart d'origine germanique. Les plus importants étaient : les seigneurs de Vaz, qui apparaissent déjà au XII[e] s. et possédèrent de bonne heure des terres étendues aux environs de Belfort et Obervaz, à Davos et dans le Prätigau et le Rheinwald où les Walser libres leur étaient soumis. En outre, ils détenaient à titre de fief épiscopal Schams, la moitié du Domleschg, Safien et Schanfigg. Lorsque mourut le dernier des Vaz vers 1337, son héritage passa en partie aux comtes de Toggenbourg, en partie aux Werdenberg-Sargans. Les barons de Rhäzüns ajoutèrent à leur seigneurie familiale, celles de Jörgenberg et de Friberg près Seth, les villages d'Ems et de Felsberg ; les possessions des Werdenberg-Sargans au Heinzenberg, à Safien et à Tenna. Ils avaient encore Obersaxen à titre de fief épiscopal. A l'extinction de la famille, la plus grande partie de la succession parvint à Georg von Werdenberg-Sargans. Les barons de Belmont étaient seigneurs de Flims et de la Gruob avec Ilanz, Lugnez et Ems. A la mort du dernier baron, ses héritiers furent les Sax-Mesocco et les Rhäzüns. Les comtes de Sax-Mesocco avaient hérité de la seigneurie de Belmont, qu'ils aliénèrent à l'évêque en 1483. En 1494, ils vendirent leur seigneurie ancestrale de Mesocco aux Trivulzio. Les comtes de Werdenberg-Heiligenberg acquirent en 1325 la seigneurie de Hohentrins avec Trins, Tamins et Reichenau ; elle passa plus tard aux Hewen ; ils obtinrent par mariage la seigneurie de Greifenstein (Filisur, Bergün), qui parvint dans la suite à l'évêché. Les comtes de Werdenberg-Sargans héritèrent des seigneurs de Vaz, Domleschg, Obervaz, Schams et Rheinwald, et, très probablement aussi des Aspermont, le Prätigau, qui peu après passa aux Toggenbourg. Les comtes de Toggenbourg possédaient Belfort, Davos, le Prätigau ; en outre ils firent l'acquisition du Schanfigg et du territoire de Churwalden, de la ville et du château de Maienfeld.

Outre les sujets de ces grands dynastes et ceux des petits seigneurs, tels ceux de Haldenstein, de Löwenberg, de Valendas, de Frauenberg, de Remüs, de Tarasp, etc., on compta de tout temps en Rhétie un grand nombre d'hommes libres, établis un peu partout, qui ne reconnaissaient d'autre maître que l'empereur ou son représentant, le comte. Ces hommes libres étaient nombreux à Laax, Flims, Seewis i. O., à Brigels, à Waltensburg, etc., et possédaient leur propre tribunal à Laax ; il y en avait aussi à Schams, dans les communes montagnardes, où ils constituèrent la commune de « Schams am Freienberg », au Heinzenberg et ailleurs.

La population libre de la Rhétie fut considérablement augmentée par l'immigration des Walser libres, qui n'étaient pas, comme on l'a cru autrefois, des colons établis dans les Grisons par les empereurs de la maison de Hohenstaufen pour garder les passages des Alpes. D'après les dernières recherches, documentaires et linguistiques, il n'est pas douteux que les Walser sont venus du Valais, une partie par la Furka et l'Oberalp, mais le plus grand nombre par les vallées du versant Sud des Alpes, de Pomat et des environs. Ils s'étaient d'abord fixés dans cette région, puis, au XIII[e] s., émigrèrent dans le Rheinwald. De là ils se répandirent dans les différentes vallées des Grisons et s'établirent dans les régions supérieures, encore inhabitées, pour se livrer à l'élevage du bétail : dans le Rheinwald, à Avers, Safien, Tenna, Valendas, Vals, Obersaxen, Tschappina, Mutten, Davos, dans le Prätigau et d'autres endroits,

jusque dans le Tyrol et le pays de Sargans. La condition des Walser et des autres hommes libres opposa une vigoureuse résistance aux tentatives des divers dynastes d'étendre leur pouvoir ; cette résistance fut encore secondée par l'organisation économique de la population. De tout temps la population fut groupée en corporations économiques *(Markgenossenschaften)* qui embrassaient généralement une vallée entière et se divisaient en communautés. Ces dernières discutaient et prenaient des décisions sur les affaires d'intérêt général : forêts, alpes, allmend, ordonnances communales. A leur tête se trouvait généralement un ammann, dont l'élection leur avait été concédée après de longues luttes. Ces corporations acquirent peu à peu une importance politique, surtout à la suite des nombreuses guerres qui affaiblirent la noblesse.

La situation des Grisons devint critique dès le moment où le Tyrol passa à l'Autriche (1363) ; celle-ci, qui possédait déjà le Vorarlberg, chercha à obtenir la Rhétie pour relier entre elles ses possessions. Des occasions de conflits ne lui manquèrent pas, provoquées par l'enchevêtrement des propriétés dans la Basse-Engadine, où les droits de l'évêque, du Tyrol et du couvent de Marienberg s'opposaient les uns aux autres. Pour arriver à son but, l'Autriche travailla dès lors à installer ses partisans, soit sur le siège épiscopal de Coire, soit dans les places de chanoines de la cathédrale. En 1355, Peter Gelito, ancien chancelier et conseiller intime de l'empereur Charles IV, fut placé à la tête de l'évêché, et trois ans plus tard, il s'engageait à prêter secours aux ducs d'Autriche en cas de guerre ; eux, de leur côté, promettaient de le prendre sous leur protection. En 1360, une armée ennemie passa par le San Carlo pour envahir le Lugnez, mais elle fut repoussée après un rude combat, tandis qu'une autre troupe cherchait à pénétrer par le Porclas, que défendaient seulement quelques hommes. Mais les femmes et les jeunes filles, armées de faux, de fourches et de haches, réussirent à faire reculer l'ennemi. Dès lors ce défilé porta le nom de Frauentor (Porte des femmes). La même année, l'évêque alla plus loin encore et céda, pour huit ans, l'évêché avec ses châteaux, le pays et les habitants, les droits de justice, etc., à l'exception de Fürstenberg, à l'Autriche, contre la promesse d'une pension annuelle de 1000 fl. Comme l'évêque résidait presque constamment à la cour du duc d'Autriche, ses sujets, dans une réunion à Zernez, le prièrent de rester dans le pays et de délibérer avec eux. L'évêque n'ayant pas acquiescé à cette requête, les représentants de toutes les juridictions qui lui étaient soumises se réunirent à Coire en 1367 et décidèrent : 1° de ne pas admettre que le vicaire ou l'administrateur épiscopal puisse s'occuper de questions temporelles sans leur assentiment ; 2° que l'évêque ne peut rien aliéner de ce qui est à l'évêché, soit par engagement hypothécaire, soit par vente ; 3° les frais et l'entretien des châteaux épiscopaux seront à la charge des juridictions, pour autant que les revenus de l'évêché ne suffisent pas ; 4° lorsque se présentent des questions importantes pour l'évêché, les délégués des juridictions doivent être réunis, et enfin 5° les délégués promettent de s'aider mutuellement pour l'accomplissement des décisions susmentionnées. Ce traité fut le début et le fondement de la Ligue de la Maison-Dieu, qui n'a jamais possédé de véritable pacte d'alliance, comme les deux autres Ligues.


Grisons. La « Porte des femmes » (vallée de Lugnez), vers 1825. D'après un dessin de Pingret.

A Peter Gelito succédèrent deux autres partisans de l'Autriche sur le siège épiscopal, puis Hartmann von Werdenberg-Sargans-Vaduz fut élu évêque contre la volonté de l'Autriche. Pendant presque tout son épiscopat, Hartmann eut à combattre tantôt contre l'Autriche, tantôt contre les dynastes du pays ; la plupart de ces guerres furent malheureuses pour lui. Pendant ces événements, le courant démocratique se renforça dans la Ligue ; l'évêque, au cours de ses difficultés, en était réduit à ne compter que sur la bonne volonté de ses sujets.

Dans la partie occidentale des Grisons, le couvent de Disentis a constamment joué un rôle prépondérant, mais aussi il avait, de bonne heure déjà, accordé à ses sujets une part de collaboration dans les affaires politiques. Dans les troubles du XIV[e] s., les seigneurs de l'Oberland

grison, parmi lesquels l'abbé de Disentis, se rallièrent au parti de l'Autriche et de l'évêque contre celui des Vaz. Mais après l'extinction de cette famille, la plupart d'entre eux observèrent une attitude hostile à l'Autriche. Quelques-uns allèrent même si loin qu'ils soutinrent les sujets de leurs adversaires contre ceux-ci ; ils développèrent de la sorte chez les sujets le sentiment de la liberté et les encouragèrent à prendre conscience d'eux-mêmes. Ainsi les seigneurs de Belmont, de Rhäzüns et de Montalt conclurent une alliance avec les sujets des Werdenberg-Heiligenberg, et, en 1360, les mêmes et les seigneurs de Sax en signèrent une autre avec les sujets des comtes de Werdenberg-Sargans dirigées contre les deux familles Werdenberg. Durant les luttes entreprises contre l'évêque Hartmann, Ulrich von Rhäzüns, l'abbé de Disentis et Albrecht von Sax firent alliance avec leurs sujets, puis tous ensemble s'unirent encore avec le comte Johann von Werdenberg-Sargans. Les parties promirent de s'aider et de défendre leurs droits mutuellement. Un tribunal arbitral fut même institué pour juger des différends. Ce groupement de nobles et de communes, auquel adhérèrent en 1399 les comtes Rudolf et Heinrich von Werdenberg-Heiligenberg pour leur seigneurie de Hohentrins, conclut en 1400 une alliance avec Glaris.

Par là furent posées les bases de la Haute Ligue ou Ligue grise, qui a été fondée à Truns en 1424 par les suivants : l'abbé et la communauté de Disentis ; le baron de Rhäzüns, pour lui et les communautés de Safien, Tenna, Obersaxen ; le comte de Sax-Mesocco, pour lui et les juridictions d'Ilanz, Gruob, Lugnez, Vals, Kästris et Flims ; le comte de Werdenberg-Heiligenberg ; les communes de Trins et de Tamins avec les gens de la « partie supérieure » ; les hommes libres du Flimserwald et les communes de Rheinwald et de Schams. Le comte Heinrich von Werdenberg-Sargans ayant refusé à ses sujets l'entrée dans la ligue, les seigneuries de Löwenberg (Schleuis), Thusis, Tschappina et Heinzenberg ne purent y adhérer que plus tard, mais en tout cas avant 1440. Cette année-là en effet une alliance fut signée entre la Ligue grise et Coire et les IV villages, dans laquelle les seigneuries précitées étaient comprises. Cazis entra dans la ligue en 1441, Mesocco et Calanca en 1480, et enfin, en 1496, ce fut le tour de Jean-Jacques Trivulzio avec ses possessions.

Grisons. Envoi d'argent de Ludovic-le-More, duc de Milan, à son envoyé Galeazzo Visconti pour l'engagement de mercenaires. 1499. (Chronique de Schilling, Lucerne.)

Dans la partie Nord des Grisons, les comtes de Toggenbourg avaient hérité des Vaz une seigneurie comprenant Belfort, Davos, Klosters, Castels, Schiers, Schanfigg, Langwies, Strassberg (Churwalden), soit les « huit juridictions », et en outre le château et la ville de Maienfeld ainsi que la haute juridiction dans la seigneurie d'Aspermont (Jenins, Malans). Lorsque mourut en 1436 Frédéric VII, dernier comte de Toggenbourg, les dix juridictions précitées, auxquelles s'ajoutait comme onzième celle des chanoines de Schiers — qui relevait du chapitre cathédral de Coire, mais qui fut bientôt réunie à la juridiction de Schiers, — craignirent d'être séparées les unes des autres et d'aller au-devant d'un avenir incertain. Elles se groupèrent alors en une Ligue des Dix-Juridictions dans un but de défense commune, et jurèrent de s'aider réciproquement à défendre leurs droits ; si un seigneur leur était imposé, elles promettaient de rester unies, de soumettre les différends à un tribunal impartial et de tenir des Diètes communes à Davos.


Grisons. Réunion de 600 Uranais avec les Grisons après la Diète de Feldkirch le 10 janvier 1499. (Chronique de Schilling, Lucerne.)

C'est ainsi que se constituèrent dans le territoire des Grisons trois États fédérés : la Ligue de la Maison-Dieu, la Ligue grise et la Ligue des Dix-Juridictions. Si ces trois Ligues ne se sont pas détachées les unes des autres, mais plutôt réunies en une sorte d'État, cela tient probablement à leur origine commune, à la communauté de langue en grande partie et, pour une part non moins importante, à leur dépendance spirituelle de l'évêché de Coire. Très tôt déjà, les Ligues ou certains de leurs membres conclurent entre eux des alliances. Les principales furent : celle de la Ligue de la Maison-Dieu avec la Ligue grise en 1406 ; celle des habitants du Domleschg, d'un versant de la vallée avec ceux de l'autre versant (1423) ; des communes d'Oberhalbstein, Avers, Stalla, Bergün et Fürstenau, relevant de l'évêché, ainsi que celle d'Obervaz, relevant des Werdenberg, avec la Ligue grise en 1425. En 1429, Frédéric VII de Toggenbourg signa avec la Haute-Engadine une alliance défensive de vingt ans pour couvrir ses possessions dans les Grisons contre l'Autriche, les Werdenberg-Sargans et les Rhäzüns. La Ligue grise s'unit en 1440 avec Coire et les IV villages, et en 1450 la Ligue de la Maison-Dieu avec celle des Dix-Juridictions. Enfin,

en 1471, une alliance réunit la Ligue grise à celle des Dix-Juridictions. Les III Ligues de la haute Rhétie furent ainsi reliées les unes aux autres par des alliances partielles. Dès le XVe s., elles agirent comme un seul État ; les conflits furent portés devant les III Ligues, et des Diètes communes furent tenues alternativement dans les trois territoires, le plus souvent à Coire, Truns, Ilanz et Davos. Les décisions étaient valables dans l'ensemble du territoire des Ligues.

Le développement de cet État ne se poursuivit pas, ils est vrai, dans une paix ininterrompue. L'évêque Hartmann n'eut pas seulement à lutter contre l'Autriche ou la noblesse, mais aussi contre sa résidence, Coire, qui lui donna bien du mal. Coire s'efforçait de secouer la domination de l'évêque, elle se considérait comme une ville libre d'empire et adopta même l'aigle impériale dans ses armes. Un tribunal arbitral, composé de représentants de Zurich, avec qui l'évêque était allié, et des terres de l'évêque, admit en 1422 une partie des prétentions de la ville. La paix ne dura pas longtemps. Une nouvelle sentence des sujets de l'évêché, de 1428, fut défavorable à la ville. Un incendie ayant en 1464 détruit les archives de la ville, Coire obtint de l'empereur Frédéric III toute une série de privilèges, mais son conflit avec l'évêque dura jusqu'au moment où la guerre de Souabe lui fit perdre de son importance. La région de Schams, où habitaient, sur la montagne, un grand nombre de colons libres, avait déjà tenté en 1360 de secouer le joug des Werdenberg-Sargans, mais, malgré l'appui qu'elle rencontra chez les seigneurs de Rhäzuns, de Belmont et de Montalt, ainsi qu'à Rheinwald et Safien, elle dut rentrer dans l'obéissance. Les troubles ne furent cependant pas apaisés. Après la guerre de Zurich, le comte de Sargans envoya son beau-frère, Hans von Rechberg, comme bailli à Schams. Afin de dompter les rebelles, ce dernier conduisit en 1450 les troupes de la « Ligue noire », composée du comte de Werdenberg-Sargans, du baron de Rhäzüns et du représentant de l'évêque, Hewen, dans la vallée. Mais il fut battu par les habitants de Schams aidés de ceux de la Ligue grise. Peu après, en 1456, Georg von Werdenberg vendit Schams à l'évêché. La somme nécessaire à cette acquisition ayant été en grande partie fournie par les habitants de Schams, ils obtinrent en 1458 une indépendance complète.

Tôt après leur alliance, les III Ligues se sentirent assez fortes pour avoir des visées de conquête dans le Sud. Dans le long conflit que Rome eut avec Milan, le pape Innocent VIII s'adressa aussi à l'évêque de Coire, Ortlieb von Brandis, pour qu'il engageât les Grisons à entrer en campagne contre le duc de Milan. En 1486, les Grisons, qui avaient déjà participé à la bataille de Giornico aux côtés des Confédérés en 1478, traversèrent les Alpes par le Lukmanier, le Splügen et Chiavenna. Cette ville fut prise, mais non son château. La guerre dura encore en 1487 ; les Grisons pénétrèrent dans la Valteline par Bormio et occupèrent Tirano et Sondrio. La paix leur apporta, outre une forte indemnité de guerre, les privilèges douaniers accordés aux Suisses et la liberté de trafic avec Bormio.

Par contre, les relations avec l'Autriche devenaient toujours plus tendues. Le morcellement des droits et des possessions dans la Basse-Engadine et la vallée de Münster était l'occasion de conflits continuels. L'Autriche prétendait à la suzeraineté sur la vallée de Münster, sur la Basse-Engadine jusqu'à Pontalt, et sur le Samnaun ainsi qu'à l'avouerie du couvent de Münster. L'évêque, de son côté, soutenait qu'il avait droit de haute juridiction sur ses sujets, non seulement dans la Basse-Engadine et la vallée de Münster, mais aussi dans le Vinstgau. En 1464, le duc Sigismond d'Autriche fit l'acquisition du château et de la seigneurie de Tarasp ; l'évêque y envoya des troupes en 1467. La guerre éclata dans la Basse-Engadine en 1475 ; appelée *Hennenkrieg*, elle n'apporta aucune solution au conflit.


Grisons. Attaque du Luzisteig en 1499. (Chronique de Schilling, Lucerne.)

Dans le territoire des Dix-Juridictions, l'Autriche sut habilement se servir de toutes les circonstances pour étendre son domaine. Elle acheta en 1470, du comte Wilhelm von Montfort, les six juridictions du Prätigau.

Davos et Schanfigg. En réponse à cette acquisition, les Dix-Juridictions firent alliance, en 1471, avec la Ligue grise, et les six juridictions refusèrent de prêter serment à l'Autriche. Là-dessus, Sigismond les céda à Gaudenz von Matsch, qui, obéré de dettes, ne put pas les conserver et les rendit à l'Autriche en 1477. Malgré la vive opposition des III Ligues, les juridictions durent rendre hommage à l'Autriche ; celle de Maienfeld appartenait au seigneur de Brandis, tout dévoué à l'Autriche. L'empereur Maximilien, qui succéda à Sigismond comme duc d'Autriche, acquit des Matsch en 1496 les deux juridictions de Kastels et de Schiers, et en 1497, du comte de Zollern, la seigneurie de Rhäzüns. Il devint ainsi un des trois principaux seigneurs de la Ligue grise.

Menacés toujours plus à l'Est et au Nord, les Grisons cherchèrent un appui auprès des Confédérés, qui, eux aussi, étaient en conflit avec l'Autriche. Il fut sérieusement question, en 1496, de recevoir les III Ligues comme canton dans la Confédération, mais les négociations n'aboutirent pas. Par contre, une alliance put être conclue par les VII cantons (sauf Berne) avec la Ligue grise, en 1497, et l'année suivante avec celle de la Maison-Dieu. Ces deux Ligues prenaient rang parmi les alliés de la Confédération. La Ligue des Dix-Juridictions, sans doute par suite de sa position à l'égard de l'Autriche, ne put pas être admise.

Au début de 1499 éclata la guerre de Souabe, dont l'issue fut favorable aux Confédérés et aux Grisons. Ceux-ci eurent à combattre sur deux fronts : au Nord, au Luzisteig et du côté du Liechtenstein et du Vorarlberg ; à l'Est, dans la vallée de Münster et le Vinstgau, où fut livrée entre autres la bataille de Calven, le 22 mai 1499. Les Grisons eurent beaucoup à souffrir des incursions des ennemis ; des bandes de pillards passèrent le Steig et la montagne de Montafun, et deux semaines après Calven, alors que les Grisons s'étaient retirés dans leurs montagnes, l'empereur envoya toute une armée, par la vallée de Livigno, dans la Haute-Engadine. Mais les habitants incendièrent eux-mêmes leurs villages et contraignirent ainsi l'ennemi à se retirer, après avoir subi de grosses pertes et souffert de dures privations.

La conclusion de la paix n'apporta pas aux Grisons plus qu'aux Confédérés une augmentation de territoire. Mais un résultat important fut obtenu par les premiers, à savoir que la réunion des Dix-Juridictions aux deux autres Ligues fut reconnue, et par là consacrée l'existence de la République des III Ligues grisonnes. En outre, l'alliance du nouvel État avec la Confédération ayant reçu le baptême du feu dans les victoires communes, mit un terme aux troubles qui avaient jusqu'alors agité les Grisons.

Bibliographie. Bündner Gesch. in 11 Vorträgen. — Pl. Bütler : *Friedrich VII., der letzte Graf von Toggenburg.* — C. Jecklin : *Urkunden zur Verfassungsgesch. Graubündens.* — F. Jecklin : *Materialien zur Standes- und Landesgesch. Gem. III. Bünde.* — E. Krüger : *Die Grafen von Werdenberg-Heiligenberg und von Werdenberg-Sargans.* — Moor : *Gesch. Currätiens.* — P.-C. Planta : *Die Currät. Herrschaften in der Feudalzeit.* — Le même : *Gesch. von Graubünden.* — F. Purtscher : *Der Graue Bund.* — J.-U. von Salis-Seewis : *Hinterlassene Schriften.* — Stälin : *Würtembergische Geschichte.*

[C. JECKLIN.]

2. LE XVIe SIÈCLE ; LA RÉFORMATION. Le XVIe s. est tout entier dominé par la Réformation. Ce mouvement se manifesta dans les III Ligues à peu près à la même époque qu'à Zurich et se continua jusque dans les vingt premières années du XVIIe s. ; on ne peut signaler aucun événement important de cette période qui n'ait été influencé par ce grand fait ou que celui-ci n'ait préparé. Dans les alliances populaires du XIVe et du XVe s., l'esprit démocratique s'éveilla et se développa de plus en plus jusqu'au moment où il provoqua le mouvement religieux et social qui a caractérisé le XVIe s. Ce mouvement exerça son influence d'une manière forte et durable sur la politique locale, sur les capitulations militaires, sur l'église, l'école et la vie de famille.

Avant que la Réformation eût commencé, les Ligues avaient acquis en 1509 la seigneurie de Maienfeld. La conquête des régions italiennes de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio avait été accomplie en 1512 ; elle devait jouer un rôle important dans l'histoire religieuse des III Ligues. La seigneurie de Maienfeld, comprenant les localités de Maienfeld et de Fläsch, auxquelles vint s'ajouter plus tard la seigneurie d'Aspermont avec Malans et Jenins, fut achetée par les Ligues de Johann von Brandis, prévôt de la cathédrale, et du comte Rudolf von Sulz, pour une somme de 20 000 fl. La Valteline, Bormio et Chiavenna leur échurent en partage lors de l'expédition de Pavie au cours des luttes qu'ils soutinrent depuis 1500 contre le roi de France Louis XII, qui possédait le Milanais. Bien que ces acquisitions n'aient aucun rapport direct avec l'apparition de la nouvelle doctrine, une première manifestation de l'esprit de la Réformation éclate cependant dans le *Pensionenbrief*, promulgué le 27 février 1500. Cet édit, directement hostile aux capitulations et aux alliances avec des princes étrangers, interdit aux Grisons d'accepter des pensions, une solde ou des commissions. L'alliance héréditaire avec l'Autriche (1518) remonte aussi à l'époque qui précède immédiatement la Réformation. Il en est de même de la paix perpétuelle conclue entre la France et les Suisses et Grisons en 1516. Par ce traité, la France cédait aux Confédérés et aux Grisons la propriété des pays sujets enclavés dans le Tessin et la vallée de l'Adda. Les Confédérés renonçaient par contre à toute prétention sur la Lombardie. Ces rapports avec les puissances étrangères suscitèrent dans les III Ligues, même avant la Réformation, des partis opposés dont les uns tenaient pour la France, les autres pour l'Autriche.

Un événement capital pour le pays fut la réunion des III Ligues, décidée le 23 septembre 1524, qui favorisa les luttes politiques et confessionnelles. L'acte d'alliance, dans lequel étaient consignés les usages antérieurement pratiqués, proclamait que les décisions prises par deux Ligues avaient force obligatoire pour la troisième. Il interdisait aussi à l'une des Ligues de commencer une guerre ou d'entamer des négociations de paix sans l'approbation des deux autres. Les conflits d'ordre intérieur devaient être liquidés par la voie amiable. Les assemblées générales des juridictions ou communes *(Bundestage)*, réunissant 49, puis 65 députés, avaient lieu dans les chefs-lieux des Ligues. Elles alternaient d'une manière régulière durant quatre ans entre Ilanz et Coire et se réunissaient à Davos la cinquième année. Ces assemblées, dont les membres votaient suivant les instructions reçues, étaient présidées par le chef de la Ligue dans laquelle la réunion avait lieu ; dans la Ligue grise, par le président *(Landrichter)*, dans la Ligue de la Maison-Dieu, par le bourgmestre de Coire, et par le landammann de Davos dans la Ligue des Dix-Juridictions. Pour toutes les affaires importantes, l'assemblée se prononçait d'une manière vraiment démocratique à la majorité des communes. Entre les sessions les affaires étaient expédiées par les trois chefs des Ligues. Ils appelaient souvent pour siéger avec eux des assesseurs choisis dans les Ligues, et l'on nommait ces séances, pour les distinguer des assemblées ordinaires des Ligues, *Beitage* (séances extraordinaires). Outre ces réunions plénières, les Ligues et les communes tenaient des assemblées séparées dans lesquelles elles réglaient d'une manière autonome tous les objets qui n'intéressaient pas l'ensemble du pays. Cette circonstance devait jouer plus tard, lorsqu'éclatèrent les troubles religieux, un rôle considérable.

La doctrine réformée pénétra dans le pays quelques années avant l'institution officielle de la République des III Ligues. Des brochures provenant d'Allemagne et une intense propagande faite par Zurich, au moyen d'écrits ou de discours, jetèrent la nouvelle semence sur le sol rhétique où elle ne tarda pas à germer. Il ressort des lettres qu'adressait en 1521 Jakob Salzmann, maître d'école au couvent de St. Luzi, à son ancien camarade Joachim de Watt à Saint-Gall, que le pays était, à cette époque, en grande partie acquis aux idées nouvelles. Vers la fin de l'année 1525, plus de quarante prêtres avaient adhéré à la foi nouvelle et en firent profession en mains de leur porte-parole, Johannes Comander, de

Maienfeld, prédicateur à l'église de Saint-Martin, à Coire. Il est difficile d'indiquer les noms de tous les pionniers de la Réforme cités par Campell ; nous en donnons toutefois quelques-uns dans l'ordre admis par cet auteur. Ce furent dans la Ligue des Dix-Juridictions : Jakob Spreiter, de Montafun ; Andreas Fabricius, de Davos ; Caspar Schuler ; Andreas Sifried et Samuel Frigg ; dans la Ligue Grise : Peter Brun ou Brunner, d'Ilanz ; Christian Hartmann, de Sagens ; Hieronymus Matthias ; Johann Conzin ; Blasius Prader ; Wilhelm Graver ; Christian Jakob ; Clemens Ragutt ; Christian Martin ; Johann Conrad ; Conrad von Jecklin ; Konrad Bischof ; Balthasar Artolf ; Georg Tschugg ; Christian Dietegen et Leonhard Seiler ; dans la Ligue de la Maison-Dieu : Johannes Comander ou Dorfmann ; Johannes Blasius ; Georg von Marmels ; Ulrich von Marmels ; Johann Rudolf ; Luzi Schatsch ; Leo Bisatz ; Peter Flura ; Caspar Dietegen a Porta ; Wolfin a Porta ; Philipp Gallicius Saluz ; Jakob Montatsch et Bartholomeo Maturo, auxquels il faut joindre les noms de Jakob Salzmann, Salandronius ou Aleander, cités plus haut, de Nikolaus Pfister, nommé Baling, et de l'ancien chanoine Ponticella. Aucun document ne caractérise mieux l'état d'âme religieux de cette époque que la première série des articles d'Ilanz du 4 avril 1524. Après des discussions approfondies qui eurent lieu en 1523 et peut-être même avant cette année-là, la Diète grisonne promulgua cet important décret qui réglait la vie et les pratiques des ecclésiastiques. Chacun d'entre eux devait désormais administrer lui-même sa prébende ou, si ce n'était pas possible, laisser ce soin à d'autres, mais avec l'approbation de la commune. Les prébendes ne devaient être conférées qu'à des personnes honorables, agréées non seulement par l'autorité munie du droit de collation, mais par les paroissiens eux-mêmes. Le règlement interdisait la captation d'héritage par le clergé et les abus commis à la faveur des vêtements sacerdotaux ; il excluait la juridiction ecclésiastique, sauf en matière matrimoniale, et la perception d'émoluments dépassant la mesure normale. Des prescriptions analogues, voire plus sévères, furent édictées plus tard par les évêques Petrus Rascher et Johann V Flugi. Les articles de Sargans, de 1523, et le concordat helvétique de la foi de 1536 contiennent des dispositions de même ordre, mais ce qui blessait les organes ecclésiastiques et suscitait de leur part une attitude hostile, c'était de voir une autorité laïque édicter ces articles, et ces derniers ne contenir aucune disposition assurant le maintien de l'ancienne foi.

L'évêque Paul Ziegler, de Nördlingen en Bavière, chercha à étouffer l'esprit nouveau en soumettant d'une manière plus stricte les ecclésiastiques au dogme, mais ces mesures n'eurent pas le résultat désiré. L'intervention des Confédérés catholiques dans la première guerre de Musso, provoquée par le châtelain pillard de Musso, Jean-Jacques de Medici, vint lui apporter une aide inattendue que renforça encore l'entrée en scène d'anabaptistes qui jetaient le discrédit sur la nouvelle doctrine. Au début de 1525, le châtelain, qui résidait dans une forteresse inexpugnable des bords du lac de Côme, se rendit maître du château et de la ville de Chiavenna et, la guerre ayant éclaté dans l'intervalle, il s'empara de l'ambassade grisonne. Les Grisons, se fondant sur leurs traités d'alliance, demandèrent l'appui des Confédérés, qui ne l'accordèrent qu'à la condition d'un retour à l'ancienne foi. Cette pression des cantons catholiques fut d'autant plus efficace que des doctrines sociales subversives étaient répandues à Coire et dans la seigneurie de Maienfeld par un moine défroqué de St. Luzi, Jörg Cajakob, ou Blaurock, et par le libraire Andreas Castelberger, que soutenaient des anabaptistes zuricois. Exploitant cet état de choses peu favorable à l'extension du mouvement religieux, l'évêque porta une plainte contre les novateurs auprès de la Diète grisonne, réunie à Coire, peu avant Noël 1525. Il exigeait que les chefs des Ligues les traitassent en hérétiques et leur appliquassent les peines dont disposait le pouvoir temporel. Après avoir entendu le pasteur Comander, de Coire, la Diète décida, pour tirer au clair les points litigieux, de convoquer pour le 7 janvier 1526 un colloque à Ilanz. Les plaignants commencèrent par refuser cette solution, qui fut toutefois admise dans la suite, et Comander rédigea 18 thèses qui devaient servir de base aux débats et qui résumaient sa doctrine et celle de ses co-accusés. Le porte-parole des catholiques était l'abbé de St. Luzi, Théodor Schlegel ; Johannes Comander, le principal accusé, défendait la foi évangélique. Chaque Ligue délégua deux députés laïques chargés de présider la discussion et de faire rapport à la Diète du pays. Après avoir discuté longuement la question des frais et l'exclusion des deux députés de Zurich, Sebastian Hofmeister et Joh.-Jak. Ammann, on examina les problèmes du péché vis-à-vis de l'église, de la foi et des œuvres, la valeur de la tradition, le purgatoire, le mariage des prêtres et la Sainte-Cène. Aucun des partis ne put se vanter d'avoir triomphé ; toutefois l'issue du colloque fut plus favorable aux novateurs en ce sens que la plainte n'eut pas de suite. Sous la pression des Confédérés catholiques et du châtelain de Musso, qui avait eu la haute main dans les débats, il fut décidé de maintenir la messe, les sacrements, l'adoration de la Vierge et des saints, le baptême des nouveaux-nés et la confession. On se réserva toutefois de revoir ces divers points d'une manière plus approfondie et on décida de tenir en mai de la même année une Diète à Davos pour faire reconnaître les deux confessions à l'exclusion des anabaptistes et des autres sectes. La décision à prendre en matière religieuse fut donc remise à chaque commune. Les choses n'allèrent toutefois pas sans quelque contrainte ; dans les votations organisées par les communes, on considéra comme naturel que la minorité confessionnelle se soumît à la majorité. Ce ne fut qu'au commencement du XVIIe s. qu'on vit des communes paritaires où les biens ecclésiastiques furent partagés suivant l'importance numérique des adhérents aux deux confessions.

L'appui le plus important que reçut la Réformation fut la deuxième série des articles d'Ilanz, promulguée le 25 juin 1526 et proclamée loi nationale ; ils concordaient avec l'attitude négative des III Ligues au colloque de Baden et achevèrent d'ouvrir les yeux aux Confédérés catholiques sur les intentions du pays grison à l'égard de la nouvelle foi. Au mépris des décisions de la Diète impériale et du droit canon, on attaquait les anniversaires, la doctrine du purgatoire et de l'intercession en faveur des morts, les couvents et la croyance en la sainteté particulière que confère la vie monacale ; on supprimait les droits seigneuriaux de l'évêque et on conférait aux communes le libre choix des ecclésiastiques. On décida en outre que les bénéfices vacants ne pourraient être octroyés qu'à des citoyens du pays et, pour alléger la condition des gens du commun, on édicta de nouveaux règlements sur les cens, les dîmes et autres redevances, sur les poids et mesures, etc. L'esprit de ces articles était directement hostile à l'ancienne confession ; il enlevait en effet à l'évêque ses droits d'ordre politique ; il interdisait l'admission de novices dans les couvents et soumettait ceux-ci au pouvoir civil. Ces articles d'Ilanz n'étaient plus tout à fait en harmonie avec l'édit de Davos. Dans la suite, on reconnut l'impossibilité de maintenir ces articles dans leur intégrité ; on constata notamment que l'on avait traité comme domaine exclusivement grison un évêché qui s'étendait aussi sur les territoires de l'Autriche et des Confédérés.

Il faut attribuer la rigueur de ces articles à l'animosité dont l'évêque était l'objet dans le pays. Ce prélat avait déjà quitté les Grisons en 1526. L'abbé Theodor Schlegel, le soutien effectif de l'ancienne doctrine, soupçonné de vouloir, de connivence avec l'archiprêtre de Mazzo, Jean-Ange de Medici, frère du châtelain de Musso, se faire nommer évêque, fut exécuté en 1529 pour crime de haute trahison. La situation de l'église romaine était devenue critique. Les plaintes que Ziegler formula auprès de la Diète d'empire valurent aux III Ligues de fréquentes sommations qui n'aboutirent à rien et qui accrurent encore le ressentiment du peuple contre l'évêque. Les choses allèrent si loin que les chanoines firent passer la frontière à leurs objets précieux et cherchèrent un abri pour eux-mêmes hors du pays. En 1525, ils se plaignaient déjà des pillages, démolitions, diminu-

tions de rentes et de dîmes et des persécutions que faisait subir au chapitre l'autorité politique. Le chapitre, disaient-ils, voyait ses revenus séquestrés. En 1529, ils apprirent par des renseignements venus de Feldkirch, qu'à la suite de l'introduction des doctrines hérétiques, la liberté et les immunités religieuses étaient supprimées et que les ecclésiastiques et leurs biens étaient soumis au pouvoir temporel. L'évêque avait dû prendre la fuite et ne pouvait par conséquent plus protéger son clergé. Le prévôt, le doyen et le chapitre étaient soumis à l'autorité temporelle et furent privés de leurs droits et revenus. Les gens de Coire avaient expulsé leurs deux curés officiels et les avaient remplacés par deux hérétiques, sans avoir égard au droit de patronat que possédait le prévôt du chapitre. Les nouveaux élus, dont l'un était un dominicain défroqué, déclaraient que la messe était un culte idolâtre. Des prêtres catholiques avaient été, dans la rue, l'objet d'injures et même de violences. Ces plaintes révélaient la faiblesse des partisans de l'ancienne foi ; elles prouvaient aussi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques avaient passé dans le camp réformé. Enfin elles soulignent les violences exercées par les novateurs. La Réformation s'étendait sans cesse dans les Dix-Juridictions et dans la Ligue grise. Dans les premières, il faut citer parmi les communes qui se rallièrent à la Réforme, St. Antönien, Fläsch, Malans, Klosters, Maienfeld, Davos, Jenaz et Langwies ; dans la seconde : Valendas, Thusis, Präz, Ilanz, Waltensburg, Flims, Safien, Zillis et Splügen. Les succès de la doctrine étaient dus aussi au concours de laïques influents. La conversion de la Ligue de la Maison-Dieu s'accomplit au début très lentement, mais dans la suite dans une mesure beaucoup plus forte. Seules la ville de Coire, où Comander, Salzmann, Baling et Blasius se montraient très actifs, et les localités d'Igis, de Scharans, de Sils, de Fürstenau, d'Avers et quelques communes de la Basse-Engadine et de la vallée de Münster, Lavin, Guarda, Schuls, Sta Maria se prononcèrent en faveur de la Réforme. Bien que diverses personnalités marquantes de cette région, à Coire et dans le Domleschg, fussent favorables à la doctrine évangélique, l'influence de l'évêché et la résistance des familles dévouées à l'évêque, les Planta à Zernez et à Zuoz, se montrèrent cependant les plus forts.

Une circonstance qui vint enrayer les progrès de la Réforme fut la seconde guerre de Musso (1531-1532). Le 12 mars 1531, le châtelain de Musso s'empara par surprise, à la tête de mercenaires espagnols, de la ville de Morbegno à l'entrée du val d'Adda, dans l'intention de conquérir ensuite toute la Valteline. Beaucoup d'officiers étaient tombés lors du premier assaut donné par les troupes grisonnes, commandées par le capitaine Johannes Travers ; les Grisons implorèrent l'appui des Confédérés. Les cinq cantons catholiques d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald, de Zoug et de Lucerne consentirent à prêter leur assistance, comme dans la première guerre de Musso, si les Grisons s'engageaient à maintenir l'ancienne foi ; mais les autres cantons répondirent à ce cri d'alarme et une armée de 14 000 Confédérés, Grisons et gens de la Valteline, marcha contre le châtelain. Le duc de Milan, François Sforza, intervint sur ces entrefaites ; le châtelain céda au duc, moyennant une indemnité de 35 000 fl. et une pension annuelle de 1000 fl., les localités de Musso, Lecco et ses autres possessions sises au bord du lac de Côme. Pour donner satisfaction aux Grisons, le duc de Milan renonça à la Valteline, ainsi qu'aux comtés de Chiavenna et de Bormio, et, conformément à sa promesse, du 7 mai 1531, il démantela la forteresse de Musso. Cette campagne et l'issue qu'eut la seconde guerre de Cappel, expliquent le peu de progrès que fit la Réforme dans ces années-là.

En plus de ces hostilités, la lutte entreprise contre les capitulations militaires et contre ceux qui en profitaient suscita une violente opposition à la Réforme. La France, en particulier, s'efforçait d'obtenir le libre passage dans le pays et d'enrôler des soldats dans les III Ligues. Pour atteindre ce but, elle tentait de gagner la faveur des principaux du pays. Déjà en 1509 et en 1521 (1523) des traités avaient été conclus. En 1535 mourut François Sforza, dernier duc de Milan, et le duché fut revendiqué par Charles-Quint comme un fief d'empire vacant. Les Habsbourg devinrent ainsi voisins des III Ligues à l'Est et au Sud, et l'influence austro-espagnole et vénitienne commença à rivaliser, d'une manière fâcheuse, avec celle de la France. C'est aux prédications de Comander qu'il faut principalement attribuer l'attitude prise le 18 mai 1538 par le Conseil de ville de Coire lorsqu'il engagea les communes de la Maison-Dieu à dénoncer l'alliance conclue avec la France et à observer une complète neutralité. Il était indigne des citoyens libres des Grisons, disait-il, d'exposer sa vie sur les remparts pour de l'argent et de se précipiter dans la misère et la honte. Bien qu'on reconnût le bien-fondé de cette opinion, il ne convenait pas à ceux qui vivaient des pensions étrangères et du service militaire de modifier leur politique. Les tribunaux révolutionnaires qui furent alors institués et qui acquirent au XVIIe s., notamment, une triste célébrité, cherchèrent à remédier au mal et à combattre avec violence la politique de pots de vin et de cadeaux contre laquelle luttaient aussi les réformateurs. Mais leurs procédés incohérents et animés de partialité portèrent un coup funeste non seulement à la cause de l'Évangile, mais aussi au prestige du pays.

L'œuvre de la Réforme continuait cependant à se développer. Durant les vingt ans qui suivirent l'apparition de la Réforme, les novateurs perfectionnèrent et fortifièrent l'Église nouvelle. En 1537, le Synode évangélique grison fut institué, en 1539 l'école de Nicolai et en 1552 la Confession de foi rhétique. Le Synode fut créé avec l'approbation de la Diète grisonne et pourvu du pouvoir disciplinaire nécessaire et de l'autorisation d'organiser l'enseignement religieux. Dès lors aucun ecclésiastique, étranger ou indigène, ne pouvait assumer le ministère dans une paroisse s'il n'avait passé l'examen prévu, donné la garantie qu'il prêcherait le pur Évangile et justifié d'une vie sans reproches. Il était obligé d'obtenir un certificat d'éligibilité et de prendre part aux assemblées qui eurent régulièrement lieu, d'abord à Coire, puis tour à tour dans les communes évangéliques des deux versants des montagnes. Elles étaient composées d'éléments allemands, romanches et italiens. L'école de Nicolai était un gymnase organisé selon le principe des humanités ; Simon Lemnius qui se distinguait dans la connaissance du grec et du latin y enseignait entre autres. La deuxième série des articles d'Ilanz interdisant l'admission de novices dans les couvents, on vit disparaître, en 1526 déjà, la petite communauté de St. Jakob à Klosters, que le prieur et les moines avaient abandonnée ; les couvents de St. Michael à Churwalden et de St. Peter à Cazis menaient une existence précaire ; ce dernier fut, après le décès des dernières nonnes, supprimé par la Ligue grise encore à l'époque de la Réformation. A Disentis, l'abbé Martin Winkler et trois conventuels, dont l'un devint pasteur protestant à Trins, embrassèrent la nouvelle doctrine. Un fait beaucoup plus important dans l'histoire religieuse et politique de l'État grison fut la sécularisation, survenue en 1538, des deux couvents de Coire, St. Luzi et St. Nicolai. Leur disparition rendit possible la création de la nouvelle école latine de la Ligue de la Maison-Dieu. Cet établissement fut inauguré en automne 1539 et entretenu au moyen des revenus des biens des couvents. Il constitue une des conquêtes de la Réformation et fut dirigé selon l'esprit de la doctrine protestante. La Confession de foi rhétique fut rédigée par Philipp Gallicius et, au vu d'un rapport de Heinrich Bullinger, adopté officiellement par le Synode et la Diète paritaire. Tous les ecclésiastiques qui désiraient entrer dans le ministère devaient adhérer à cette Confession de foi et plus tard à la seconde Confession de foi helvétique. Ils s'interdisaient toute dérogation aux principes énoncés dans ce document. Le catéchisme rhétique, rédigé par Comander et Blasius, servait aux leçons de religion données à l'école et dans la famille ; il nous a été conservé dans une traduction romanche.

Aucun changement ne survint dans l'orientation de la politique religieuse sous les successeurs de l'évêque Ziegler, † 1541, et qui furent Luzius Iter, de Coire, 1541-1549, et Thomas Planta, de Zuoz, 1549-1565. Au con-

traire, la Ligue de la Maison-Dieu fortifia encore la tutelle en laquelle elle tenait l'évêque et l'obligea à se conformer à six articles qui allaient beaucoup plus loin que les deuxièmes articles d'Ilanz. Suivant ces derniers, l'évêque s'interdisait de nommer des fonctionnaires laïques, de déléguer ses vassaux ou ses serviteurs à la Diète, de fonctionner comme instance d'appel dans les litiges ; on exigea en plus de lui qu'il ne résignât ses fonctions qu'au vu et au su du chapitre et de la Maison-Dieu ; qu'il n'appelât à des fonctions que des citoyens de la Ligue ; qu'il rendît compte de sa gestion à la Maison-Dieu et au chapitre chaque fois que cela pourrait paraître nécessaire ; qu'il ne fît aucune aliénation et ne constituât aucune hypothèque sans l'approbation du chapitre et de la Maison-Dieu ; qu'il reconnût comme légales toutes les dispositions prises par la Ligue quant à la fortune du couvent pendant la longue absence de l'évêque Ziegler, et enfin qu'il laissât une entière liberté aux III Ligues de maintenir leurs articles et principes religieux. Ces mesures amoindrirent encore l'autorité épiscopale. En interdisant toute tentative de restauration catholique, le parti évangélique rendit plus ferme et plus sûr l'établissement de la doctrine nouvelle dans le pays. Les évêques Iter et Planta jurèrent cette capitulation destinée à jouer un rôle important jusque dans le XVIIe s. Le premier prit part en 1544 au renouvellement de l'alliance de 1524, à laquelle son prédécesseur était resté étranger. La nouvelle doctrine ne fut jamais mise en péril par ces deux évêques. On a même prétendu que Planta était dans son for intérieur favorable à la Réforme. La suppression de l'évêché, à laquelle travaillaient avec zèle sous son ministère les deux pasteurs de Coire, Philipp Gallicius et Johannes Fabricius, ne fut toutefois pas réalisée. Ce long conflit se termina à la fin de l'année 1561 par la confirmation pure et simple des articles d'Ilanz de 1526, et des six articles de 1541, qui avaient eu le résultat de réduire dans une proportion considérable l'importance de l'évêché.

Avant la tentative de sécularisation, un autre événement se produisit qui menaça l'existence même de l'ancienne église, savoir la défection de presque toutes les communes de la Ligue de la Maison-Dieu situées au delà des monts. Du vivant même de l'évêque Planta, sa vallée natale, l'Engadine, adhéra à la foi nouvelle à l'exception de Tarasp qui était soumis à la domination autrichienne. Le colloque religieux tenu à Süs, 1537-1538, avait ouvert les voies à cet événement qui marque la seconde époque de la Réformation. Dans cette réunion, on vit aux prises comme représentants des deux tendances rivales : le prêtre Peter Bardus Petronius et Philipp Gallicius, alors pasteur de Malans. La présence du capitaine Johannes Travers, qui jouissait comme guerrier et comme homme d'État d'une grande considération, donna un relief tout particulier à ce colloque religieux. Après sept jours de vives discussions, les délégués laïques décidèrent que le baptême laïque était autorisé, voire désirable, dans les cas d'urgence et qu'au surplus chacun pouvait croire ce qu'il envisageait être d'origine divine et ce dont il pouvait répondre devant Dieu et devant sa conscience. Cette décision, favorable aux idées nouvelles, eut pour conséquence la conversion à la Réforme de quelques communes telles qu'Ardez et Fetan, que suivirent coup sur coup toutes les autres, de 1550 à 1577, en particulier Zuoz, la patrie de l'évêque. Ce grand succès du mouvement réformé fut favorisé par la longue querelle qui mit aux prises, de 1549 à 1551, Thomas Planta et l'archiprêtre Bartholomäus von Salis, compétiteurs au siège épiscopal. D'autre part, l'activité déployée en février et en juillet 1554 à Zuoz et aux environs par le pasteur Gallicius, dont la prédication attirait une foule énorme, le zèle dont fit preuve, dès 1550, Ulrich Campell qui prêchait l'évangile à Süs, et la conversion publique de Johannes Travers, dès le début favorable aux idées nouvelles, achevèrent de fortifier la position du parti réformé. Toutes ces circonstances n'auraient toutefois pas abouti à ce succès éclatant si une troupe de moines italiens apostats, venant du Sud où ils étaient persécutés pour leur foi, ne s'était répandue, sous la conduite de l'ancien évêque Pietro Paolo Vergerio dans le Bregaglia, la vallée de Poschiavo et la partie supérieure de la Haute-Engadine. Ces hommes, qui avaient reçu une culture classique et qui professaient des idées avancées, choquaient les réformateurs grisons à cause de leur activité divergente, de leur tendance à l'hérésie et de leur opposition à la Confession de foi rhétique ; ils contribuèrent néanmoins pour une large part à la victoire de la Réforme dans la Ligue de la Maison-Dieu. C'est grâce à leur influence que des communautés protestantes se formèrent dans les communes de Poschiavo et de Brusio, après l'élection en 1550 de Vergerio aux fonctions de pasteur de la commune de Vicosoprano, que Bart. Maturo avait acquise à la Réforme. On leur doit aussi la conversion à la doctrine nouvelle de tout le Bregaglia, y compris Soglio, qu'habitait la famille Salis, dont la plupart des membres étaient attachés à l'ancienne foi. Les communes de la Haute-Engadine, Pontresina, Samaden, Bevers, Sils et Silvaplana ne tardèrent pas à suivre cet exemple. Comme dans les autres vallées, des laïques qui s'intéressaient aux choses religieuses secondèrent les efforts des prédicateurs, en particulier Johannes Travers, à Zuoz ; Friedrich von Salis ; Jakob Bifrun, à Samaden, connu par sa traduction romanche du catéchisme rhétique 1552 et du Nouveau Testament 1560 ; Dolfino Landolfo, qui exploitait une imprimerie à Poschiavo, etc.

On ne peut guère parler à cette époque, et jusqu'à la fin du siècle, de divisions confessionnelles marquées. Sans beaucoup de résistance, on avait accepté les articles d'Ilanz et les six articles ; on avait supprimé sans grands scrupules divers couvents ou réduit à peu de chose leur influence. Les attaques dirigées de Fürstenau en 1560 contre l'évêque Planta émanaient d'un catholique, Luzius Rink de Baldenstein. En revanche, le vieux Travers qui s'était fait nommer, dans l'intervalle, membre du Synode évangélique grison et qui avait déployé une certaine activité comme prédicateur, se prononça pour le maintien de l'évêché. Il arrivait fréquemment que les protestants assistaient à la messe et les catholiques au prêche. Les évêques Iter et Planta eux-mêmes entretenaient les meilleurs rapports avec la population protestante de Coire.

Il en fut autrement lorsque l'esprit de la contre-réformation se manifesta et qu'évêque, clergé et population catholique s'unirent pour maintenir, avec force et conviction, l'Église romaine. Ce revirement fut encore accru par l'opposition politique qui s'affirmait d'une manière plus accentuée. En 1556, lors de l'abdication de l'empereur Charles-Quint, le duché de Milan échut à Philippe II, soit à la couronne d'Espagne. La France n'avait pas abandonné ses prétentions sur le duché et voyait de mauvais œil la prospérité croissante des Habsbourg ; les passages des Alpes grisonnes devinrent alors la pomme de discorde de toute l'Europe. En même temps que couvait cette guerre européenne, l'opposition se manifestait plus forte dans les III Ligues entre les partis austro-espagnol et français, ce dernier devenu plus tard parti franco-vénitien. Les catholiques fidèles tenaient plutôt pour le premier, les réformés pour le second. En 1549, alors qu'il s'agissait de renouveler l'alliance avec la France après la mort de François I, de violentes discussions s'élevèrent à la Diète d'Ilanz. Des manifestations analogues se produisirent à d'autres reprises au cours de ce siècle. L'alliance française fut renouvelée en 1564 ; après les négociations, un tribunal révolutionnaire fut institué à Zuoz en 1565 contre les pensionnaires de la France ; elle prononça des amendes contre Friedrich von Salis et contre d'autres qui étaient accusés d'avoir reçu de l'argent français. L'agitation fomentée par l'Espagne ne contribua pas peu à exciter les esprits ; ce pays désirait aussi conclure une alliance, mais il avait été éconduit à diverses reprises, comme il le fut aussi plus tard. La France entretenait depuis assez longtemps un ambassadeur auprès des III Ligues ; c'était à cette époque Jean-Jacques de Castion, qui avait épousé une Grisonne et qui résidait au château de Haldenstein près de Coire, devenu sa propriété. L'Espagne se bornait, lorsqu'il s'agissait de négociations importantes, à déléguer dans le pays un chargé d'affaires ; l'or corrupteur des deux pays était répandu secrètement

et ouvertement à Coire et dans les vallées, partout où habitaient des hommes influents. On chercha à combattre la démoralisation que causait cette politique étrangère en promulguant en 1570 le *Kesselbrief*, et les *Artikel von den Fehndlinen* en 1586. S'élevant au-dessus des divisions politiques et confessionnelles, on déclarait dans ces actes que les décisions relatives aux moines et prêtres étrangers devaient rester en vigueur ; que les deux religions étaient reconnues officiellement dans les III Ligues et dans les pays sujets ; en outre qu'on devait taire vis-à-vis de chacun (aussi vis-à-vis des ambassadeurs étrangers) les délibérations du Conseil ; que l'obtention des fonctions à l'aide de moyens de corruption, présents, etc. devait cesser, comme toute autre concussion, et enfin que les délégués du Conseil et les fonctionnaires qui ne jureraient pas devant Dieu et la Trinité être innocents de semblables pratiques devaient être exclus des Conseils et des fonctions comme des gens sans honneur. Malheureusement ces dispositions ne furent pas souvent respectées et au XVIIe s. elles perdirent pour longtemps toute efficacité.



Grisons. Le *Hof* à Coire en 1550. D'après une gravure sur bois de S. Münster.

La contre-réformation issue du Concile de Trente (1545-1563) n'exerça ses effets que très lentement et tardivement dans les III Ligues. Le pape avait engagé plusieurs fois les cantons catholiques à prendre part au Concile, et le 11 avril 1546, il somma les évêques de Sion et de Coire à y paraître. Tous les prélats de la chrétienté devaient se faire un point d'honneur de participer à cette grande assemblée de l'Église, en particulier ceux des cantons. Ils avaient été, pour la deuxième fois, rappelés au devoir de l'obéissance et, en vertu de leur serment, invités à se rendre à Trente. L'évêque Iter, qui était bien vu du pape, ne donna pas suite à cette invitation, invoquant comme excuse la situation périlleuse dans laquelle il se trouvait. Planta quitta Rome, où il était allé se disculper des accusations formulées contre lui et se rendit directement à Trente en automne 1551. A la nouvelle de son départ, la Ligue de la Maison-Dieu lui délégua un messager pour lui enjoindre de ne se laisser gagner en rien, sinon il serait rendu responsable des conséquences. Rien ne prouve que Planta en prenant part aux discussions du concile ait renoncé à sa modération dans les questions religieuses, mais il est certain qu'il fraya moins fréquemment que jadis avec les deux pasteurs de Coire. Ni l'évêque Beat a Porta (1565-1581), très attaché à la foi catholique, mais de santé précaire, ni l'évêque Petrus Rascher (1581-1601), peu tourné vers les choses religieuses, ne s'efforcèrent de rajeunir le catholicisme dans les III Ligues. A Porta eut à subir beaucoup de marques d'hostilité de la part de son concurrent Bartholomäus von Salis, du parti Salis et de la Ligue de la Maison-Dieu. Cette attitude l'obligea à vivre presque constamment à l'étranger et ces circonstances mirent en péril l'existence même de l'évêché.

La situation était bien différente dans les pays sujets de Chiavenna, de Bormio et dans la Valteline. Ce territoire était administré par un *Landeshauptmann* à Sondrio, secondé par un vicaire, par un commissaire à Chiavenna et par six podestats résidant à Bormio, à Teglio, à Tirano, à Morbegno, à Traona et à Plurs; au point de vue ecclésiastique, il dépendait de l'évêché de Côme. Les habitants de ce pays, qui se rattachaient par la langue et la culture à l'Italie, avaient salué en 1512 les Grisons comme des libérateurs qui les avaient délivrés du joug français, mais par suite des inévitables conflits entre administrateurs et administrés, de l'incapacité et de la cupidité des gens en charge, une opposition se manifesta peu à peu qui fut encore nourrie par la lutte confessionnelle et qui aboutit à ce massacre des protestants, de juillet 1620, tristement célèbre dans les annales des Grisons. La diffusion de la doctrine protestante se heurta dès le début en Italie et dans les bailliages suisses et grisons limitrophes à des obstacles suscités par la contre-réformation. La semence évangélique avait pu germer en divers lieux de la Valteline et notamment à Chiavenna ; les III Ligues avaient, par des décrets, en particulier par les articles de Chiavenna de 1557, déclaré l'égalité de droit entre les deux religions et mis des églises à la disposition des protestants. Mais le nombre de ceux-ci n'augmentait que d'une manière très lente et avant qu'ils ne fussent en force, ils se virent anéantis par la contre-réformation qui commença à sévir violemment et qui triompha au XVIIe s., même dans le territoire grison, sous la protection des armes étrangères. Il est certain que le déplorable état d'esprit qui régnait au XVIe s. dans la Valteline appelait une réforme profonde. Les habitants de cette vallée écrivaient eux-mêmes en 1576 à la Diète qu'ils étaient des brebis privées de bergers parce que la prédication de l'évangile et l'instruction souffraient d'être livrées aux mains de prêtres et de moines ignorants et incapables. Dans le courant du siècle, des paroisses protestantes furent érigées à Chiavenna, Plurs, Ponteila, Prada, etc. ; à Chiavenna, le nombre des protestants atteignit, en 1558 le 50 % de la population. Mais le culte sans faste qui consistait uniquement dans la prédication de l'évangile convenait peu au caractère italien. Dans leur zèle propagandiste les prédicateurs dépassaient souvent toute mesure ; ils attaquaient avec passion le pape et l'ancienne foi ; ils supprimèrent même la messe dans toute la Valteline et s'embrouillèrent eux-mêmes dans des questions de doctrine qui regardaient le Synode. Le résultat fut que la Réforme eut dans ces régions moins de succès que dans les Ligues. Mais la cause la plus profonde de la défaite protestante doit

être attribuée aux efforts déployés par la contre-réformation que dirigeaient, de Côme et de Milan, l'autorité religieuse et l'autorité politique. L'influence la plus forte fut exercée par le délégué papal Bernardino Bianchi de



Grisons. Réception de Charles Borromée à Disentis en 1581. Tableau d'autel dans l'église paroissiale.

Milan et par celui du gouverneur espagnol de cette ville, Gian Angelo Riccio, qui parurent le 7 juin 1561 devant la Diète de Coire et en octobre à Ilanz. Ils exigèrent avant toute chose que l'établissement de jésuites qu'on projetait depuis quelque temps d'installer à Ponte (Valteline) fût reconnu. Ils demandaient des sanctions contre les partisans des idées nouvelles venus d'Italie ; l'interdiction aux communes de nommer elles-mêmes des ecclésiastiques ; ils s'opposaient à l'intervention des fonctionnaires civils dans la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Côme ; enfin, ils demandaient que les biens d'église fussent reconnus propriété exclusive des catholiques. De plus, ils exigeaient l'autorisation de faire lire sans opposition dans les églises les bulles papales et revendiquaient en faveur des prêtres italiens le droit de s'établir dans tous les pays sujets. Les Grisons repoussèrent en bloc toutes ces prétentions. Mais lorsque la marée montante de la contre-réformation fit irruption, dirigée par le cardinal et archevêque Charles Borromée, les III Ligues virent leur unité, déjà ébranlée, gravement compromise. La vague de la réaction pénétra jusque dans l'intérieur des Grisons, dans les territoires de Mesocco et de Calanca. Les cantons catholiques, d'accord avec la Ligue grise, en majorité catholique, interdirent l'accès de leurs terres aux protestants chassés de Locarno en 1555 ; de plus, l'influence personnelle de Borromée provoqua l'expulsion des pasteurs protestants Beccaria et Viscardi de Mesocco. Le sort des protestants de la Valteline qui avaient échappé au massacre fut réglé dans une paix perpétuelle conclue avec l'Espagne le 3 septembre 1639 ; l'article 27 de ce traité prescrivait qu'aucune autre religion que la foi catholique ne serait autorisée dans la Valteline et dans les deux comtés.

Deux événements, étroitement liés aux luttes confessionnelles de la Valteline, provoquèrent une agitation violente dans les deux camps adverses ; ce furent l'exécution de Joh. Planta, de Rhäzüns, en 1572 et la fondation de l'école régionale de Sondrio en 1582. Johann Planta, qui jouissait de la considération générale, à la différence de divers autres membres de sa famille, avait reçu du pape par deux brefs de 1570 le mandat de réclamer la restitution du prieuré de Sainte-Ursule à Teglio qui appartenait à l'ordre supprimé des Humiliés. Ses revenus avaient jusqu'alors été affectés à l'entretien d'églises et d'écoles réformées. Planta avait été chargé en outre de réclamer d'autres revenus appartenant à cet ordre en Valteline et, en vertu d'une bulle de 1571, tous les autres bénéfices enlevés aux catholiques et se trouvant en mains d'apostats et de laïques sur les deux versants des montagnes, dans les évêchés de Coire et de Côme. Dans le but d'accroître le prestige de sa famille, il transféra les biens conventuels de Teglio, à son fils, Konrad von Planta, doyen de la cathédrale de Coire. Lorsque la bulle, dont le contenu lésait les droits du pays fut connue, la Diète extraordinaire infligea une forte amende à Planta, malgré sa déclaration de renoncer au prieuré. Cette déclaration ne donna pas satisfaction au peuple courroucé qui se dirigea sur Coire avec le fanion de la juridiction, nomma un tribunal révolutionnaire dans lequel un catholique fonctionna comme accusateur et un protestant comme défenseur. Ce tribunal condamna Planta à mort et le fit exécuter le 31 mars 1572. Les partisans des Salis avaient dirigé ce mouvement. Lors des débats, les présidents, notamment les deux pasteurs de Coire, avaient joué le rôle principal ; toutefois catholiques et protestants étaient les uns comme les autres convaincus de la culpabilité de Planta.

Par contre, le conflit soulevé au sujet de l'école régionale de Sondrio était tout empreint d'un caractère confessionnel. Sur la proposition du Synode protestant rhétique, les revenus du prieuré de Sainte-Ursule devaient être affectés à la création, à Sondrio, d'une école régionale paritaire, servant principalement à l'étude des langues, où enseigneraient un maître catholique et deux maîtres protestants. On se proposait de désigner comme directeur de cet établissement un pasteur protestant. La population catholique de la Valteline, qui n'avait pas encore oublié l'oppression qu'exerçait le collège des jésuites de Ponte près Teglio, voyait de mauvais œil l'institution projetée. Lorsque le cardinal Borromée, le gouvernement espagnol de Milan et les cantons catholiques, firent de tout le poids de leur influence opposition à ce projet, la Diète se vit contrainte à transférer cette école à Coire où l'on envisageait la possibilité de la réunir au gymnase Nicolai.

Dans le territoire grison proprement dit, après la mort de l'abbé Theodor Schlegel, l'abbé de Disentis, Christian von Castelberg (1566-1584) en sa qualité de premier dignitaire ecclésiastique mit résolument ses talents au service du catholicisme rénové. Sans se soucier des articles d'Ilanz de 1526, il admit de jeunes novices dans l'abbaye, et, par son activité infatigable, il chercha à ranimer l'ancienne foi chancelante dans les lieux circonvoisins. L'influence de Borromée lui vint aussi en aide ; le cardinal avait eu déjà en 1570 une entrevue à Urseren avec l'évêque Beat, avec l'abbé et le président Bundi et il visita le couvent en 1581. Le nonce Ninguarda s'efforça en vain de donner à l'évêque, maladif et souvent absent, un coadjuteur et un successeur en la personne de l'abbé Joachim de Saint-Gall qui n'était pas bourgeois des Grisons.

Sous le ministère de Beat a Porta et de Petrus Rascher, la Réformation fit encore de notables progrès ; dans le Prätigau, Schiers, Seewis et Schuders, dans le Domleschg, Scheid, Feldis, Mutten et une partie d'Almens, dans la vallée d'Albula, Bergün et Filisur, dans l'Oberhalbstein Bivio, dans la Basse-Engadine, une partie de Samnaun, et dans la Haute-Engadine, Saint-Moritz et Celerina, passèrent au protestantisme. Jusque dans les premières années du XVIIe s., la Réforme attira un nombre considérable de fidèles à

Haldenstein, à Zizers, à Trimmis et à Untervaz (1612-1616). Cependant, le siège épiscopal était occupé à cette époque par Johannes V Flugi (1601-1627) qui avait fait ses études au Collège helvétique de Milan. Il était tout pénétré de l'esprit du Concile de Trente et vécut assez longtemps pour voir les protestants vaincus par les armes.

Comme le montre cet aperçu du développement historique des III Ligues au XVIe s., la question religieuse apparaît toujours au premier plan. Les alliances avec les princes étrangers, les affaires de la Valteline et même les guerres de Musso sont intimement liées à cette question. Les divers documents officiels : articles, lettres, décisions, reflètent ces intérêts d'ordre religieux. Il était réservé au XVIIe s. de faire servir la question religieuse à des fins politiques.

Bibliographie. C. von Moor : *Gesch. von Currätien* II. — Planta-Jecklin : *Gesch. von Graubünden in ihren Hauptzügen.* — C. Camenisch : *Carlo Borromeo und die Gegenreformation im Veltlin.* — Traugott Schiess : *Bullingers Korrespondenz mit den Graubündnern*, dans *QSG* 23, 24 et 25. — Le même : *Die Beziehungen Graubündens zur Eidgenossenschaft im 16. Jahrh.*, dans *JSG* 27. — W. Œchsli : *Orte und Zugewandte*, dans *JSG* 13. — Ferdinand Meyer : *Misslungener Versuch, das Hochstift Chur zu säkularisieren 1558-1561*, dans le *Schweiz. Museum* 2 et 3. — Joh.-Georg Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II. — Johann-Franz Fetz : *Die Schirmvogtei des Hochstiftes Chur und die Reformation.* — Emil Camenisch : *Bündner Reformationsgesch.* — C. Jecklin : *Urkunden zur Verfassungsgesch. Graubündens* I. — Fritz Jecklin : *Materialien zur Standes- und Landesgesch. Gem. III Bünde.* — Ulrich Campell : *Historia Rætica*, dans *QSG* 9. [Emil CAMENISCH.]

3. LE XVIIe SIÈCLE. ÉPOQUE DES TROUBLES. Le XVIIe s. est la période des guerres confessionnelles dans toute l'Europe. Cette lutte avait déjà commencé au XVIe s. en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre ; au XVIIe s., elle s'étendit à l'Allemagne et à l'Autriche. Les III Ligues, en raison des passages alpestres qui donnent accès à leur territoire, furent entraînées dans cette guerre européenne à laquelle la Confédération suisse demeura étrangère. Dans les Grisons, protestants et catholiques combattaient avec plus de passion que partout ailleurs ; l'argent répandu dans le pays par la France, par l'Espagne et, un temps aussi, par la République de Venise, y jouait un rôle très important. En outre, les tribunaux révolutionnaires étaient une institution bien faite pour provoquer des soulèvements populaires sous des prétextes légaux et pour mettre aux prises les parties adverses. La « levée des bannières » *(Fähnlilupf)* des Grisons a quelque analogie avec la *Matze* valaisanne et est d'origine presque aussi ancienne que celle-ci. On trouve le premier tribunal des bannières *(Fähnleinkriegsgericht)* à Valendas en 1450. Hoffmann-Krayer considère la *Matze* comme le symbole d'une conspiration à laquelle les initiés s'engagent, sous peine de mort, à adhérer, en plantant un clou dans cette image. Cette notion de conspiration fait aussi songer aux délibérations secrètes qu'eurent dans les forêts les gens du Prätigau en 1622 et à la lutte qu'ils soutinrent, armés de massues, contre les Autrichiens. Il est certain que les Grisons avec leurs tribunaux révolutionnaires, institués par les bannières, et les Valaisans avec leurs *Matze*, étaient animés d'intentions analogues. Le mot d'ordre était qu'on devait punir quiconque avait failli à ses devoirs envers le pays, les gros « bonnets » qui trahissaient et qui vendaient le pays. On buvait et mangeait aux frais et souvent dans les maisons de ceux qui étaient soupçonnés et qui avaient pris la fuite. D'une juridiction à l'autre, d'un dizain à l'autre, les hommes étaient appelés aux armes. Ni l'éclat d'une antique noblesse, ni l'intervention des Confédérés alliés, ni celle des puissances étrangères ne pouvaient protéger qui que ce fût contre les sanctions des bannières et de la *Matze*.

Dans les III Ligues, la population assemblée en armes était le seul maître du pays. En 1619, l'ambassadeur de France demanda aux gens de Zizers, réunis sous leur bannière, qu'on convoquât une Diète extraordinaire (Délégation de la Diète avec les chefs des Ligues). On lui répondit que ce n'était pas le moment de parler d'une Diète ; les bannières ne devaient rendre de compte à personne. Elles avaient cependant le droit de prendre possession des sommes d'argent envoyées à titre de pension aux chefs des Ligues et de les répartir entre les juridictions. Ce fut, par exemple, le cas lors d'un tribunal révolutionnaire réuni à Thusis en 1618. Celui-ci délégua un envoyé extraordinaire au roi de France. De même, le tribunal révolutionnaire de Davos envoya en 1620 des plénipotentiaires au roi de Bohême et à Paris. La principale attribution de ces tribunaux dans les III Ligues consistait dans le droit de punir les crimes commis contre la sûreté de l'État et dans celui de reviser la législation relative à ce genre de délit. Il va de soi que la politique y jouait un rôle essentiel. Celui qui voulait atteindre le parti adverse provoquait la levée des bannières. Les choses se passaient comme suit : Un mouvement d'opinion se produisait dans telle ou telle juridiction contre un homme d'État ou contre un parti tout entier. Comme pour la levée de la *Matze*, on agissait avec circonspection quant au nom du personnage visé. On se bornait à dire, par exemple, qu'il fallait punir les attentats commis contre l'État ; les personnes qui avaient reçu des pensions, des donations, etc., devaient être appelées à rendre compte de leurs actes ; celles qui étaient arrivées à faire partie de la Diète en recourant à des moyens illicites devaient aussi être punies. On levait l'étendard de la juridiction ; on envoyait des messagers dans les juridictions voisines invitant celles-ci à se rendre, le plus souvent, au chef-lieu de la Ligue. Depuis la « réforma » de 1603, il y avait aussi dans toutes les juridictions des jurés qui distribuaient le blâme et exerçaient la censure. Chaque juridiction comptait quatre jurés-accusateurs qui veillaient à l'observation de la réforme de 1603 et des autres lois du pays, telles que la Lettre sur les pensions, la Lettre intitulée *Kesselbrief* ou la lettre *Aux trois sceaux (Dreisieglerbrief)* (Défense de monter à cheval sans permission sur le territoire des communes). S'ils concevaient un soupçon à l'égard de quelqu'un, ils se réunissaient et rassemblaient les éléments d'une accusation contre le ou les coupables. Si les indices réunis paraissaient suffisants, on convoquait une section des jurés pour prononcer un jugement. Ces accusateurs jurés portaient aussi le nom de censeurs. L'origine de cette institution remontait à l'ancienne institution de la Sainte-Vehme ou à un ancien tribunal ecclésiastique d'inquisition.

Les juridictions qui levaient l'étendard ou les sections d'accusateurs jurés qui exerçaient la censure — ceux-ci rappelant les jurys anglais du moyen âge et la procédure par enquête et jugement — s'employaient à l'envi à appliquer les lois du pays (sur le tribunal qui jugea Johannes von Planta en 1572, voir le chapitre XVIe s.). Cet événement marque le commencement des troubles qui se produisirent au XVIIe s. et qui portent dans l'histoire le nom de Troubles des Grisons. En 1607, un tribunal révolutionnaire se réunit à Coire. 6000 hommes accoururent au chef-lieu. Deux hommes pour chaque juridiction furent appelés à fonctionner comme juges. Les partisans de l'Espagne eurent tout d'abord le dessus et le tribunal fulmina contre ceux qui avaient conclu en 1603 l'alliance avec Venise. Une condamnation à mort fut même prononcée contre le colonel Johann Guler von Wyneck, qui fut plus tard le personnage le plus en vue des Grisons. Mais un revirement subit se manifesta et les instigateurs de cette agitation, les catholiques Georges Beeli, de Belfort, bailli pour l'Autriche à Castels, et Gaspard Baselgia, châtelain épiscopal, finirent par en être les victimes. On s'était emparé d'eux au moment où leurs partisans avaient encore la majorité dans le tribunal révolutionnaire ; du fond de leur prison, ils dirigèrent les débats. Mais les bannières furent de nouveau levées à l'instigation de l'ambassadeur de France. Beeli et Baselgia furent mis à la torture ; tous deux avouèrent avoir reçu de l'argent de l'Espagne et furent décapités. Les deux prisonniers auraient eu auparavant toutes facilités de s'évader. Beeli adressa encore une véhémente exhortation à la foule, la mettant en garde contre la sédition et la vio-

lence qui risquaient de valoir à chacun un sort semblable au sien. Le tribunal fut transféré dans un autre lieu. Dans la même année 1607, un tribunal de revision se réunit qui cassa la plupart des jugements rendus par le tribunal révolutionnaire de Coire ou réduisit les peines à de minimes contributions et aux frais. A cette occasion de nombreux partisans de l'Espagne, qui avaient reçu de Milan des chaînes d'or ou qui avaient coopéré à la constitution du tribunal de Coire, furent frappés d'une petite amende.

De 1616 à 1620, c'est un pêle-mêle confus de tribunaux révolutionnaires. Une de ces cours annulait le jugement d'une autre. De nombreux bannis, qui appartenaient notamment au parti espagnol, erraient dans la Suisse centrale, en Autriche et à Milan et excitaient les puissances étrangères contre les III Ligues. Ces troubles étaient surtout fomentés par l'ambassadeur de France Étienne Gueffier (1615-1621) (Rott : *Rep. dipl.* III-V). Gueffier était un catholique fanatique qui avait partie liée avec l'ambassadeur d'Espagne auprès de la Confédération et des Grisons, Alphonse Casati, avec l'approbation de la jeune reine Anne d'Autriche et de la reine-mère Marie de Médicis. Cette intimité entre deux puissances, qui avaient été ennemies sous Henri IV, devait inciter les protestants à croire qu'ils étaient trahis et vendus. C'est ce qui poussa les ecclésiastiques protestants des III Ligues à cette politique de violences qui caractérisa cette époque. En mars 1616, les III Ligues avaient refusé à Venise de conclure une alliance et de laisser libre passage à la République Sérénissime. On lui interdit aussi de recruter des soldats, mais cette défense n'était guère observée. La Diète extraordinaire *(Beitag)* demanda aux communes si les contrevenants devaient être traduits devant un tribunal révolutionnaire. La réponse fut affirmative et chaque Ligue assuma l'obligation de dénoncer les coupables résidant sur son territoire. De nombreuses amendes furent prononcées par un tribunal qui siégea à Coire de novembre 1616 à avril 1617. En été de la même année, un tribunal révolutionnaire fut institué par les bannières de la Ligue de la Maison-Dieu. A cette occasion, le parti français et le parti espagnol firent visiblement cause commune. On punit les partisans de Venise et toutes les communes qui s'étaient déclarées en faveur de l'alliance vénitienne. Puis, dans une journée de « la Maison-Dieu » tenue à Zuoz en 1612, il fut décidé de résister à tous ceux qui voudraient laisser libre accès du pays aux Vénitiens et de ne conclure d'alliance qu'avec la France, et ce pendant une durée de 40 ans.

A vrai dire, la France combattait aussi, en cette même année, un projet d'alliance que l'Espagne désirait conclure avec les III Ligues conformément à l'accord qui avait été conclu avec la Ligue de la Maison-Dieu. Mais le fait que la France et l'Espagne s'étaient ouvertement rapprochées l'une de l'autre, que Rudolf Planta et Gueffier avaient influencé et dirigé le tribunal révolutionnaire de la Maison-Dieu à Coire, mit les pasteurs en ébullition et les engagea, en 1618, au mépris de la situation critique de toute l'Europe, à prendre l'offensive. Ils le firent même à un moment où ils ne pouvaient compter en rien sur l'appui de la France et tout au plus sur l'aide financière de Venise. La colère des prédicants était dirigée contre Rudolf et Pompée Planta. Ce dernier résidait dans son château de Rietberg et était un ardent catholique. Rudolf, son frère, était encore protestant et partisan de la France au début, mais il penchait toujours plus du côté de l'Espagne et vivait en mauvais termes avec les pasteurs. Son frère et lui ne pouvaient oublier que l'exécution de leur oncle Johann, le seigneur de Rhäzüns, avait été l'œuvre des prédicants. Rudolf était juge statutaire de la partie supérieure de la Basse-Engadine. L'Autriche était intervenue lors de cette nomination. En qualité de juge, il n'était pas aimé et était soupçonné d'être un partisan de l'Autriche. Les gens de la Basse-Engadine, conduits par le pasteur Georg Jenatsch, par Blasius Alexander, Nikolaus Vulpius et Bonaventura Toutsch, ameutèrent en été 1618 leurs concitoyens contre Rudolf Planta. Ils levèrent l'étendard et, fortifiés par l'appui des bannières de la Haute-Engadine et de la vallée de Münster, de Poschiavo, du Bregaglia, de Bergün et de Fürstenau, ils marchèrent au château de Wildenberg à Zernez et s'apprêtaient à assiéger Rudolf Planta dans cette demeure. Mais celui-ci s'enfuit dans la vallée de Münster avec son neveu Robustelli. Les bannières se dirigèrent vers Thusis. Ils instituèrent un tribunal de 66 h., soit 33 juges et 33 censeurs. La Ligue de la Maison-Dieu comptant onze juridictions, on lui accorda un juge et un censeur par juridiction, les deux autres Ligues obtinrent une représentation de même importance. Parmi les censeurs fonctionnèrent neuf pasteurs protestants, entre autres Jenatsch, Blasius Alexander, Bonaventura Toutsch, et Jakob-Anton Vulpius (frère de Nicolas), puis Stephan Gabriel et Caspar Alexius, tous originaires de l'Engadine. Ces censeurs ecclésiastiques furent secondés par neuf censeurs laïques, les prêtres catholiques ayant refusé d'être élus censeurs.

Les jugements du tribunal révolutionnaire de Thusis ont laissé un triste renom dans l'histoire. L'archiprêtre Nicolaus Rusca, de Sondrio, auquel son zèle apostolique avait valu le surnom de marteau des hérétiques *(Ketzerhammer)* mourut dans les tortures. Le vieux landammann du Bregaglia, Johann-Baptista Prevost, chef du parti espagnol, fut décapité. Se fondant sur une correspondance qui avait été découverte, le tribunal condamna les deux Planta à un bannissement perpétuel ; au cas où ils rentreraient dans le pays, ils devaient être écartelés par le bourreau sans autre forme de procès. Celui qui les livrerait vivants devait recevoir une récompense de 1000 couronnes ; 500 couronnes étaient promises à celui qui les tuerait et apporterait leurs têtes. Leur fortune devait être confisquée. Des jugements analogues furent prononcés contre Anton Giöri, de Calanca, Luzius von Mont, de Lugnez. Un grand nombre d'autres personnes furent bannies à perpétuité, sous peine des mêmes châtiments, et parmi elles l'évêque de Coire, le capitaine Johann Schorsch, Daniel Planta, Joseph Stampa. 157 sentences furent prononcées en tout. Dans un jugement, Rudolf Planta était accusé d'être le plat valet de la France et de l'Espagne. Une accusation semblable fut formulée contre Johann Schorsch. Avec quelque raison, les pasteurs considéraient les complaisances envers ces deux puissances comme une trahison envers le pays, et tout particulièrement envers la religion protestante. Les arrêts du tribunal révolutionnaire de Thusis révélaient déjà un état de guerre dans les III Ligues. Au milieu des scènes sanguinaires qui se déroulaient à Thusis parvint en septembre 1618, comme un avertissement sérieux, la nouvelle de la catastrophe de Plurs, enseveli par l'éboulement d'une montagne.

Le parti espagnol tenta derechef, soutenu par l'ambassadeur français Gueffier, de provoquer un revirement d'esprit dans les III Ligues. En juillet 1619, Rudolf Planta fit une rentrée triomphale à Coire où dix bannières qui tenaient pour l'Espagne étaient réunies en même temps que des partisans de Venise. Un nouveau tribunal révolutionnaire fut institué, devant lequel furent cités le capitaine Anton Violand et le pasteur Jakob-Anton Vulpius, qui avaient été faits prisonniers après une lutte malheureuse entreprise par les gens de la Basse-Engadine contre les gens du Mesocco. Ils furent gardés en prison durant quatre mois, et le second subit même la torture. Tous deux étaient accusés d'avoir provoqué la sédition de l'année précédente. Sous la même inculpation, Blasius Alexander et Georg Jenatsch furent traduits devant le tribunal et une enquête pénale fut ouverte contre eux. Le premier fut déclaré hors la loi et sa tête mise à prix. Les événements s'étant précipités, aucun jugement ne put être prononcé contre Jenatsch.

Le tribunal de Coire acquitta les Planta et leurs partisans et grâce à l'influence de Gueffier et de Rudolf Planta qui se trouvaient à Coire, il annula les sentences prononcées par le tribunal de Thusis. Les protestants et les partisans de Venise s'émurent de cet arrêt. 22 bannières se réunirent à Zizers, marchèrent sur Coire et dispersèrent le tribunal de cette ville. Un nouveau tribunal fut constitué à Davos et l'ambassadeur français Gueffier fut chassé du pays par les bannières. Le tribunal révolutionnaire de Davos siégea

d'octobre 1619 à juillet 1620 ; il invita par lettre les communes à dénoncer aussi les partisans de Venise partout où l'on savait qu'ils avaient trahi les intérêts du pays. Les arrêts du tribunal de Coire furent cassés et ceux de Thusis confirmés, du moins en ce qui concernait les principaux accusés. La pire mesure que prit le tribunal de Davos fut d'inaugurer en Valteline des procès empreints de passion contre une population que l'exécution de Rusca avait déjà vivement excitée. La revanche fut le massacre dit de la Valteline en juillet 1620, et le résultat, la séparation de la Valteline d'avec les Ligues. Le chef des Valtelins était le chevalier Jakob Robustelli, neveu de Rudolf Planta. Environ 300 protestants, parmi lesquels des femmes et des enfants, des pasteurs et des fonctionnaires grisons furent massacrés. Parmi les Grisons qui, fuyant la Valteline par le Val Malenco et le col de Muretto, se dirigèrent sur la Haute-Engadine au nombre de 60 à 70 personnes, se trouvaient le pasteur Georg Jenatsch et son collègue Caspar Alexius, pasteur dans la Valteline.

Au massacre de la Valteline de 1620 succédèrent rapidement les expéditions malheureuses des Grisons et des Confédérés protestants dans cette vallée, la défaite des Grisons à Morbegno (2 août 1620) et des Grisons et Confédérés réformés à Tirano (sept. 1620). A la nouvelle de cette défaite des protestants, cinq bannières des petits cantons passèrent l'Oberalp et parvinrent à Disentis. En février et en mars 1621, un nouveau mouvement national se produisit en faveur du parti vénitien. Ses chefs se rassemblèrent à Grüsch. C'étaient les pasteurs Georg Jenatsch et Blasius Alexander, Christoph Rosenroll, plus tard colonel, l'enseigne Gallus Rieder, tous hommes d'action. A ces hommes énergiques se joignit un homme qui avait été autrefois catholique, Karl von Hohenbalken, dont la maison située dans la vallée de Münster avait été incendiée lors d'une expédition dirigée par Rudolf Planta. Les Salis, Johannn-Peter Guler et d'autres participèrent certainement aussi au Conseil tenu à Grüsch. C'est là que fut décidé le meurtre de Pompée Planta qui, dans l'intervalle, avait réintégré son château de Rietberg. Les cinq personnages nommés ci-dessus, accompagnés d'autres conjurés, au nombre de 18 à 19, se rendirent à cheval de Grüsch à Rietberg et tuèrent Pompée Planta à coups de hache. Il avait été mis hors la loi par le jugement du tribunal révolutionnaire de Thusis et sa tête mise à prix, circonstances que Jenatsch et Alexander invoquèrent dans la suite pour se justifier. Tôt après le meurtre de Planta, les troupes des petits cantons furent chassées du pays et le Mesocco dut faire soumission envers les III Ligues. La même année, les Grisons tentèrent une troisième fois mais sans succès de recouvrer la Valteline, en même temps qu'une expédition autrichienne dans le Prätigau, partie de Montafun, était victorieusement repoussée par les gens de la vallée au milieu desquels Jenatsch se distingua. Au début de 1622, les envoyés Grisons conclurent à Milan les fameux « articles de Milan ». Par ce traité, les Grisons renonçaient à la Valteline, à l'exception de Chiavenna, d'où la religion protestante demeura toutefois proscrite. A trois reprises, dans les années 1620 à 1630, à mesure que se déroulaient les événements narrés plus haut, les Autrichiens firent irruption dans le pays et occupèrent la Basse-Engadine, la Ligue des Dix-Juridictions et momentanément la ville de Coire. La levée de boucliers des gens du Prätigau, qui délivra pour un temps tout le pays de la domination autrichienne et de l'oppression religieuse (1622) apparaît comme un des seuls points lumineux de cette sombre période. Mais en automne 1622, la république des III Ligues sembla bien près de sa fin. Les huit juridictions et la Basse-Engadine furent détachées du reste des Ligues (sept. 1622) par le traité de Lindau. Ce fut le point culminant de la détresse du pays dans cette période de troubles. Un fait permet de juger combien désespérée était la situation des protestants : Rudolf von Salis, le chef de l'insurrection du Prätigau, songeait déjà, ainsi que son frère Ulysses, à une alliance avec l'Espagne, haïe des protestants, et négociait secrètement avec ce pays. Par bonheur, la France s'intéressa de temps à autre aux III Ligues, surtout au moment où celui qui la gouvernait, l'habile et astucieux Richelieu, redoutait le plus une victoire complète de l'Autriche dans la lutte qui sévissait en Allemagne. Le cardinal ne voulait pas abandon-



Grisons. Vue à vol d'oiseau du comté de Sargans et de la seigneurie de Maienfeld. D'après une gravure sur cuivre de la première moitié du XVIIe s. à la Bibl. centrale à Zurich.

ner à l'Autriche les passages des Grisons parce qu'une victoire complète des Habsbourg qui régnaient à Milan, en Autriche, en Allemagne et en Espagne, risquait de porter une grave atteinte à la prospérité de la France. Aidés des Grisons, les Français occupèrent la Valteline de 1624 à 1627 et derechef de 1635 à 1637. Les chefs des troupes françaises et agents diplomatiques de la France auprès des III Ligues étaient à cette époque : de Cœuvres, François Lasnier, Henri Lecques et Henri de Rohan A la suite d'une ruse de Jenatsch, Rohan fut cerné par des troupes grisonnes dans la forteresse du Rhin (1637). Jenatsch et son parti que liait ensemble la ligue secrète dite *Kettenbund*, avaient dans l'intervalle traité secrètement avec l'Autriche et l'Espagne à Innsbruck et conclu le traité qui porta le nom de cette ville du Tyrol. Jenatsch, ancien pasteur, qui avait combattu contre l'Autriche sur les champs de bataille de l'Europe, était entré en relations politiques avec Venise. Il avait reçu le grade de colonel en 1630 et s'était fait catholique en 1635 pour inspirer plus de confiance dans les négociations qu'il conduisait avec la monarchie austro-espagnole. Il avait combattu ensuite contre l'Espagne en Valteline sous les ordres de Rohan et était devenu le chef le plus influent de la politique grisonne. Mais il s'était lancé dans des voies tortueuses tout comme Richelieu. Ce dernier n'avait jamais songé à restituer aux Grisons la Valteline avec les mêmes droits qu'autrefois ; mais Jenatsch réussit à endormir Rohan, feignit d'être toujours l'ami des Français et de ne traiter avec l'Espagne et l'Autriche que pour la forme et pour exercer une pression sur la France. Il fit des préparatifs secrets, vint camper devant la forteresse du Rhin avec les Grisons qui servaient dans les armées du roi, y assiégea Rohan et le força à signer un traité honteux pour la France dont les troupes durent évacuer la Valteline et les Grisons.

Mais Jenatsch n'eut pas le temps de voir un traité se conclure avec l'Espagne et l'Autriche. Il fut assassiné à Coire le 14 janvier 1639. L'ancien chef de la Ligue des Dix-Juridictions, le colonel Johann von Sprecher, frère de l'historien, était tombé déjà en 1631 sous les coups d'assassins français ; impressionné sans doute par la troisième irruption des Autrichiens dans le pays (1629), il ne s'était pas décidé assez vite à se ranger du côté de la France, mais avait pris à l'égard de cette puissance une attitude expectative, voire hostile, qui fut probablement cause de sa mort. Au nombre des meurtriers se trouvait le baron de Rorté (Claude de Sales), qui avait été soi-disant chargé d'une mission spéciale auprès des Confédérés et des Grisons et dont la venue n'avait d'autre but, semble-t-il, que de faire disparaître le colonel Sprecher.

Georg Jenatsch tomba aussi victime de ses ennemis politiques ; ses meurtriers furent des partisans de la France, notamment un frère et deux neveux du maréchal Ulysses von Salis, comme aussi le baron Julius-Otto von Schauenstein, seigneur de Haldenstein, et le capitaine Conradin Beeli. Il est certain que tous les chefs eurent connaissance du meurtre projeté. Jenatsch s'était aliéné les deux partis ; à l'occasion, il se moquait de l'une et de l'autre confession et menaçait de reprendre la Valteline si l'Espagne ne la restituait pas de son plein gré. En même temps, il avait noué de nouvelles intrigues avec Richelieu par l'entremise du prévôt de la cathédrale, Christophe Mohr, qui jouait un rôle en vue à la cour de l'évêque Jean Flugi et qui jouissait aussi en France d'une grande considération. Mohr avait révélé ces faits, et les agissements de Jenatsch avaient écarté de lui tous ses amis d'autrefois. Un envoyé extraordinaire de l'Espagne était arrivé à Coire et avait excité les esprits contre lui. Richelieu espérait que le parti espagnol tomberait de soi-même si Jenatsch, qui en était la tête, venait à disparaître. Après la prise de Brisach par le duc Bernard de Weimar, le parti espagnol effrayé par l'attitude de Jenatsch, redoutait une recrudescence de l'influence française dans les Grisons. C'est ainsi que les partis opposés des Grisons s'allièrent pour provoquer le meurtre de Jenatsch. Les véritables motifs de ce meurtre politique ne purent être communiqués à l'extérieur ; on jugea plus opportun de l'attribuer à la haine que nourrissaient contre lui les enfants de Pompée Planta. Après sa mort, Jenatsch fut sévèrement jugé par les catholiques et par les protestants. Ces derniers lui reprochaient entre autres son alliance avec l'Espagne et l'Autriche (traité d'Innsbruck). Par bonheur, ce traité aboutit à un résultat fort important et favorable aux Grisons : l'entente avec l'Autriche dans les négociations et la conclusion des traités de rachat de 1647-1652. Ces négociations commencèrent en 1643 ; il s'agissait du rachat des droits qu'avait l'Autriche dans la Ligue des Dix-Juridictions et dans la Basse-Engadine. Elles furent interrompues par les conflits qui éclatèrent dans la Ligue et par les exigences de Davos qui furent liquidées par la sentence de Waser de 1644. Cette dernière enleva à Davos les privilèges dont cette commune avait joui jusqu'alors. A partir de ce moment Davos ne fut plus autorisé à nommer d'une manière permanente le chef de la Ligue, mais seulement deux fois dans l'espace de huit ans, tandis que les six autres juridictions ne voyaient leur tour venir qu'une seule fois durant cette même période. Les querelles confessionnelles dans les cinq villages et dans la Basse-Engadine apportèrent aussi des perturbations dans les négociations de rachat. Celles-ci furent reprises en 1647. Le colonel Jakob von Salis, originaire de la Haute-Engadine, mais établi à Innsbruck, intervint avec autorité en faveur du rachat, soutenu par le comte Maximilian von Mohr, ministre de l'archiduchesse Claudia, et par le maréchal Ulysses von Salis qui avait quitté le service de France. En 1649, l'archiduc Ferdinand-Charles vendit aux juridictions de Davos, Klosters, Castels, Schiers, Seewis et Churwalden, pour 75 000 fl., tous les droits seigneuriaux, droits de justice, droits féodaux, hommes libres et serfs, domaines, forêts, etc. En 1652, Obmontfallun dans la Basse-Engadine et Untermontfallun se rachetèrent de tous les droits qui appartenaient à l'Autriche pour les sommes respectives de 14 000 et de 12 600 fl. La même année eut lieu le rachat du Schanfigg et de Belfort pour 21 500 fl.

En 1659-1660, un nouveau tribunal révolutionnaire, convoqué par les censeurs, revint sur l'activité de Jenatsch et de ses compagnons et sur l'institution du *Kettenbund*. Les censeurs de Davos, du Prätigau et de Schanfigg parurent en août 1659 devant la Diète à Davos et déclarèrent au nom de leurs communes qu'ils voulaient examiner les comptes d'État depuis 1637. On fit allusion au fait que des particuliers avaient employé pour leur usage personnel des sommes d'argent qui appartenaient aux Ligues. Cette affaire provoqua la réunion de deux Diètes, à Coire et à Ilanz, et les communes furent formellement invitées à dire si elles acceptaient les comptes ; la majorité d'entre elles se prononça affirmativement. Le tribunal reçut une lettre dite *Gewaltbrief* signée par les chefs des Ligues et par les censeurs des communes. Dans cette lettre, le tribunal était invité et autorisé à les délier des serments qu'ils avaient prêté à leurs Ligues ou à leurs communes pendant la procédure. Tous les frais devaient être mis à la charge de ceux contre qui la sentence était prononcée. En mars, avril et juin, le tribunal siégea à Coire, environné de surveillants, parmi lesquels figuraient les procureurs des trois Ligues et leur avocat, ainsi que l'ancien chef des censeurs, avec tous les documents de l'accusation. Chaque Ligue désigna huit juges. La Diète extraordinaire se réunit en même temps pour enregistrer les décisions nécessaires. Les plaintes et accusations formulées par les censeurs de 1659 visaient les chefs qui avaient dirigé les affaires du pays en 1637. On leur reprochait en particulier d'avoir, après le départ des Français, fait, pendant deux ans environ, leur profit des recettes de la justice en Valteline, qu'ils avaient secrètement rachetée à l'Espagne. Ces accusations durent être abandonnées. Il fut en effet aisé de prouver que la Valteline n'avait été recouvrée qu'en 1639, qu'une ambassade grisonne extraordinaire à Madrid négocia d'août 1637 à mai 1639 la restitution de la Valteline et que la paix perpétuelle avec l'Espagne n'avait été conclue qu'en septembre 1639.

Une autre accusation des censeurs visait le *Kettenbund*, qui empêchait encore à ce moment-là les accusés

de dire la vérité en tribunal. Sur le désir exprimé par les initiés eux-mêmes, on demanda aux communes si elles avaient approuvé ce pacte secret de 1637 et si elles l'avaient considéré comme adapté aux circonstances d'alors. Par 38 voix contre 12, les communes déclarèrent, au vu d'une lettre motivée des membres du *Kettenbund*, que ce pacte secret avait répondu à une nécessité et tous les initiés furent acquittés.

La situation la plus critique était celle des colonels, c'est-à-dire des chefs qui avaient commandé des régiments lors de l'expulsion des Français. Ils étaient prévenus d'avoir utilisé pour leur propre compte une partie de l'argent destiné à la défense nationale, au vu et au su des chefs des Ligues. Les accusés alléguèrent pour leur justification qu'une Diète extraordinaire de 1637 avait admis leur prétention, que l'Espagne n'avait pas payé tout ce qu'elle avait promis dans le traité d'Innsbruck et qu'une partie de la somme au sujet de laquelle ils ne pouvaient fournir aucune justification avait été employée pour les communes. Il n'était plus guère possible d'établir à l'époque où l'on était arrivé, 1660, un compte exact, la plupart des accusés étant morts dans l'intervalle. Les chefs et les colonels de 1637 furent frappés d'une amende légère, dont on déduisit encore les sommes qu'ils pouvaient avoir utilisées dans l'intérêt de l'État. Le peuple approuva un diplôme de comte palatin qu'avait reçu en 1637 la famille Schmied von Grünegg, ainsi que les sommes d'argent que Jenatsch et consorts avaient utilisées à Milan lors des versements considérables faits par l'Espagne en 1637. Au nombre des affidés du *Kettenbund* qui ne sont pas mentionnés par Fortunat Sprecher, on citait alors (1660) Georg Jenatsch, dont on savait par Salis qu'il avait été l'âme et le chef effectif de cette corporation, le colonel Travers, le colonel Paul Buol, le *Landrichter* Christian de Florin, Gubert Salis, Jöri Wiezel, le *Landrichter* Baliel, le capitaine Rudolf Planta, le commissaire Andreas Sprecher, le podestat Antoine Lossio (podestat de Poschiavo) et le capitaine Johann Jenny. Il y a lieu de remplacer encore le vieux Travers (indiqué par Sprecher II) par Johann Tscharner et nous avons en tout 41 compagnons du *Kettenbund*

Un tribunal révolutionnaire analogue se réunit en 1684. Les censeurs, de la Ligue des Dix-Juridictions, appelés cette fois-là agents, se réunirent de nouveau à Davos où siégeait la Diète. Ils demandèrent que les deux autres Ligues désignassent deux agents par juridiction. Ils constatèrent que beaucoup d'abus avaient été commis dans le pays ; il y avait lieu de voir comment ils pourraient être supprimés et punis. On faisait clairement comprendre qu'il s'agissait bien d'un tribunal révolutionnaire. Une commission composée d'agents et de conseillers des Ligues, six hommes par Ligue, élaborèrent un projet de tribunal révolutionnaire qui fut soumis aux communes. Coire fut proposé comme siège du tribunal. Il s'agissait cette fois-ci de réprimer les abus et délits commis dans les affaires du Monasterio. Aucun Grison ne devait, à teneur de la Lettre sur les pensions, recevoir une pension de la part de princes étrangers ; les Conseils et les communes avaient à fixer l'amende dont seraient frappés ceux qui contrevenaient à cette défense. Des agents se réservaient dans un appel au peuple de rechercher avec soin, de temps à autre, et de punir ceux qui avaient commis un délit contre la sécurité de l'État. Chaque juridiction devait nommer deux surveillants ou agents et un juge. Les communes donnèrent leur consentement à l'institution de ce tribunal. Les censeurs et même les jurés s'engagèrent par serment à dévoiler tout ce qui aurait pu être perpétré contre la sécurité du pays grison. Les deux sections du tribunal, les censeurs comme les juges, reçurent cette fois un sauf-conduit ou lettre de protection ; les chefs des Ligues et les agents établirent celui destiné aux juges et au tribunal, puis les premiers et les juges celui des agents ou censeurs. On voulait procéder solidairement afin que personne ne fût inquiété dans la suite à cause de ce tribunal révolutionnaire, d'où ces lettres de protection.

L'objet principal dont eut à s'occuper ce tribunal, qui se réunit à Coire au début de janvier 1684, fut l'affaire dite du Couvent *(Monasteriogeschäft)*. Les faits étaient les suivants : dans un procès entre les vassaux de l'hôpital de Côme et ceux du couvent de Traona en Valteline, qui avait été porté en 1678 devant la Diète, celle-ci avait décidé que le conflit était de la compétence d'un tribunal laïque. Pour donner plus de force à cette sentence aux yeux des gens de la Valteline, les chefs des Ligues avaient chargé en 1682 trois éminents juristes, le Dr Anton von Salis, le Dr Albertini et le Dr Malacrida, de rédiger une consultation sur la question de compétence. Ceux-ci conclurent à une solution défavorable à la Diète et le firent savoir aux chefs des Ligues, en exprimant le désir d'être déchargés de leur mandat. Mais les chefs insistèrent pour que la consultation leur fût remise. Le tribunal acquitta les trois juristes, tant qu'il n'était pas prouvé qu'ils eussent reçu des présents pour leur consultation ; toutefois celle-ci fut déclarée nulle et sans effet, et les auteurs durent restituer les honoraires reçus, sous réserve de leur recours contre leurs mandants. On frappa d'une amende les chefs et les membres de la Diète extraordinaire qui avaient encore demandé une consultation alors que la Diète avait décidé que le conflit regardait un tribunal laïque. On leur reprochait d'avoir agi sous l'influence de l'ambassadeur d'Espagne en demandant cette consultation et en scellant le décret qui enlevait ce conflit au for laïque et le renvoyait à l'évêque de Côme, d'avoir méconnu les motifs allégués par le pays pour ne prêter attention qu'à ceux de l'hôpital, et de s'être fondés sur des bulles papales qui n'avaient aucune validité dans les III Ligues. Les chefs des Ligues n'auraient plus dû s'occuper de l'affaire dès le moment où ils avaient constaté que la consultation des trois docteurs était contraire aux intérêts du pays. Toutefois, on ne put prouver que les membres de la Diète et les chefs des Ligues avaient été achetés en la circonstance, aussi l'amende dont ils furent frappés fut-elle modérée. Comme le tribunal était influencé par le parti français, l'amende frappa un certain nombre de gens pensionnés par l'Espagne.

L'œuvre capitale du tribunal de 1684 fut une réforme de la législation sur les délits contre l'État, réforme analogue à celle de 1603. Cette loi nouvelle de 1684 est connue sous le nom de *Landesreform*. Comme la précédente, elle interdit de recevoir des pensions des souverains étrangers ; mais la sanction n'est plus laissée à l'arbitraire des tribunaux soumis à l'influence des partis ; elle est fixée à 500 couronnes pour les particuliers, les communes ou la Ligue qui ont contrevenu à cette interdiction. Les pensions qui ont été touchées doivent être versées aux communes auxquelles elles reviennent à titre de deniers publics. A cette occasion, on demanda au peuple s'il voulait maintenir le *Kesselbrief* de 1570 avec sa défense d'héberger en temps de vote. Cette lettre fut abrogée afin que personne ne fût incité à se parjurer. La réforme de 1684 rentre par son contenu dans le cadre des dispositions de la lettre « Aux trois sceaux » de 1574, qui avait été déchirée en 1607 par le tribunal révolutionnaire. Elle tente notamment en son article 19 de prévenir l'excitation aux troubles et les expéditions à cheval dans les communes. Si quelqu'un est à même de proposer une amélioration, il est invité à la faire connaître à l'autorité et celle-ci à la Diète. Celui qui fomente une insurrection ou des troubles de nature à diviser les communes ou les particuliers doit être puni selon l'importance du délit.

Par ces dispositions les tribunaux révolutionnaires se trouvaient implicitement abolis. Toutefois on en vit siéger un en 1694, à l'exclusion des jurés voisins de Schams, Thusis, Heinzenberg, Safien, Tschappina et Fürstenau. Avec l'approbation des communes on convoqua à Thusis un juge et un surveillant. En ce qui concerne la juridiction générale, on interpréta en 1767 l'art. 19 de la réforme de 1684 en ce sens que les communes décident si elles feront elles-mêmes une enquête au sujet d'abus ou si elles demanderont aux III Ligues d'instituer un tribunal criminel. Cette année-là, l'art. 19 fut rendu plus sévère ; on décida que celui qui accuse quelqu'un d'un délit contre l'État sans pouvoir prouver ses dires devra être puni comme calomniateur. Malgré cette dernière disposition, on vit encore siéger au temps

de la Révolution française deux grands tribunaux révolutionnaires selon l'ancienne coutume, avec tribunal d'accusation et de jugement. Ces tribunaux eurent cette fois-là l'avantage d'empêcher la révolution qui était alors à l'ordre du jour.

La réforme de 1684 contient aussi une disposition d'ordre économique importante, qui a été citée et invoquée dans les temps modernes. Elle prononçait que chaque commune était tenue d'entretenir les routes et les ponts. Les communes dont la négligence provoquait un dommage dans ce domaine devait le réparer et payer une amende de 50 couronnes. Sur le conflit de la ville de Coire avec les autres juridictions de la Maison-Dieu quant à ses anciens droits comme chef-lieu, voir le chapitre XVIIIe s.

Bibliographie. Mohr : *Gesch. von Graubünden* II et III. — Anhorn : *Grawpünter Krieg.* — Fortunat Sprecher : *Gesch. der bündner. Kriege und Unruhen* I et II. — Ulysses von Salis : *Denkwürdigkeiten.* — Fortunat Juvalta : *Denkwürdigkeiten.* — E. Haffter : *Georg Jenatsch.* — Valèr : *Bestrafung von Staatsvergehen.* — Le même : *Johann von Planta.* — Veragut : *Herzog Rohan und seine Mission in Graubunden und im Veltlin.* — Pieth : *Die Schweiz im 30jährigen Kriege,* dans *Hist. mil. suisse* VI. — Jecklin et Valèr : *Die Ermordung Georg Jenatschs nach dem Verhörprotokoll,* dans *RHS* 1924. [M. Valèr.]

4. Le XVIIIe siècle. Durant la guerre de Trente ans le peuple grison a été visité par toutes les infortunes qui peuvent atteindre l'humanité : divisions politiques et religieuses avec leurs inévitables conséquences, la haine et le désir de vengeance, la peste, l'incendie et la famine. Ce peuple montagnard, opiniâtre et épris de liberté qui, sous des dehors tranquilles et plutôt flegmatiques, sait dissimuler de vives passions, se garda de brandir l'étendard de la guerre durant la longue période qui va de la paix de Milan (1639) à la Révolution (1789) soit durant 150 ans. Toutefois, on aurait tort de croire que cette période ait été une ère absolument pacifique. La paix ne pouvait être instaurée tant que l'Autriche et la France continuaient, par des présents, des pensions, des ambassades permanentes et des actes de corruption à attiser les querelles politiques et religieuses. Ulysses von Salis-Marchlins avait absolument raison lorsqu'il écrivait ces 1767 : « Notre État serait le plus heureux s'il arrivait à persuader aux puissances de ne plus s'occuper de nos affaires et particulièrement de ne plus distribuer d'argent chez nous ». Ce ne fut qu'après l'affaire de Tomils (1767) et au moment où le prestige de la famille Salis, favorable à la France, atteignit son apogée, que s'ouvrit, jusqu'à la Révolution française, une époque où les luttes de partis passent enfin à l'arrière-plan.

1. *Conflit relatif aux privilèges de la ville de Coire (1700) et affaire de Sagens (1701-1742).* Le capitaine Friedrich von Salis à Soglio perdit en 1691 un procès intenté, au sujet d'un héritage, devant les tribunaux de Coire et il excita les juridictions de la Ligue de la Maison-Dieu contre la ville. Coire subit le même sort que Davos à qui la sentence de Waser avait enlevé en 1644 ses privilèges dans la Ligue des Dix-Juridictions. Le bourgmestre de Coire était *ipso facto* le chef de la Ligue de la Maison-Dieu et se servait du sceau de celle-ci. Les juridictions travaillées par l'agitation contestèrent ce droit et exclurent de la Ligue de la Maison-Dieu Coire et les juridictions amies de Fürstenau et d'Ortenstein. Elles élurent comme président de la Ligue le capitaine Friedrich von Salis, dont les sympathies étaient françaises, et choisirent comme siège de la Diète le village de Zizers ; les deux autres Ligues tentèrent en vain d'apaiser le conflit. Ce ne fut qu'en 1700 que Zurich et Berne réussirent à provoquer à Malans une entente qui laissa la plupart de ses privilèges à la ville, décriée comme étant un nid espagnol. — P.-C. Planta-Jecklin : *Gesch. von Graubünden,* 307-309. — Procès-verbaux des Congrès et des Diètes, aux archives cantonales.

L'affaire de Sagens réveilla les luttes confessionnelles et faillit même provoquer une guerre de religion. A Sagens (juridiction de la Gruob) se trouvait vers 1700 une minorité de protestants de 29 ménages, alors que la majorité catholique en comptait 49. Des luttes confessionnelles éclatèrent en 1693 à la Gruob, et les communes sises sur la rive gauche du Rhin tentèrent d'instituer une juridiction catholique autonome. Les minorités réformées de Sagens et Fellers, absolument isolées dans le territoire de la Gruob, qui s'étend à gauche du Rhin, et qui était exclusivement catholique, se sentirent menacées dans leur existence même. A la tête des catholiques de Sagens se trouvaient malheureusement deux hommes passionnés, le curé Caspar Jagmet et un gentilhomme du nom de Peter Castelli. Non seulement ils interdirent aux protestants de faire venir des prédicateurs et de construire l'église projetée, mais ils inquiétèrent les réformés au sujet de l'usage des biens communaux (forêts, pâturages). Il en résulta divers actes de violence. L'autorité d'Ilanz soumit l'affaire aux communes protestantes du pays qui promirent de défendre de toutes leurs forces leurs coreligionnaires. Le congrès de mai (assemblée des trois chefs avec leurs assesseurs) de 1701, envoya à Sagens une députation composée de deux protestants, le bailli Donatsch, de Sils, et le capitaine Jenatsch, de Davos, et de deux catholiques, le *Landrichter* Adalbert de Latour et le landammann Schmid, de Lugnez. Comme cette députation ne parvint pas à mettre les parties d'accord, elle fut envoyée de nouveau à Sagens, en septembre de la même année, par la Diète de Davos, dans l'espoir qu'elle saurait imposer sa médiation. Les deux députés catholiques furent accueillis par des menaces et des injures et s'en retournèrent, tandis que les deux protestants continuèrent à négocier. Comme ils examinaient le 23 septembre (anc. style), en compagnie d'habitants réformés, l'emplacement choisi pour la construction d'une église protestante, ils entrèrent en conflit avec des catholiques conduits par Jagmet et par Castelli. Une émeute s'ensuivit au cours de laquelle le sang coula ; le tocsin se mit même à sonner. Le même jour apparurent en armes les hommes des villages voisins, les habitants de Schleuis, commandés par Mont von Löwenberg, et les réformés de Flims, par le *Landeshauptmann* Capol. Le lendemain, à la suite des bruits qui circulaient, les étendards de toutes les communes protestantes des III Ligues furent mis sur pied ; les Engadinois eux-mêmes s'étaient mis en marche ; 1800 hommes se trouvaient bientôt réunis à Sagens. Les catholiques de Lugnez et de l'Oberland se décidèrent aussi à accourir ; le *Landrichter* de Latour, homme tolérant et modéré, parvint heureusement à décider les gens de l'Oberland à s'arrêter à Ruis.

L'intervention rapide du président de la Ligue de la Maison-Dieu, Clerig, de Coire, qui convoqua immédiatement un congrès protestant, et l'attitude pacificatrice du prince-évêque et du chargé d'affaires d'Autriche, le baron von Rost, qui proposèrent l'envoi d'une nouvelle députation, réussirent à prévenir une grave catastrophe. La délégation désignée par le congrès et composée du *Landeshauptmann* Capol, du conseiller municipal de Coire Otto Schwarz et du landammann Salis, réussit le 9 octobre 1701 à mettre sur pied un compromis conclu à Sagens le 9 octobre (nouv. style). Cette transaction garantissait aux protestants de Sagens et de Fellers le libre exercice de leur culte ; le curé Jagmet fut éloigné et les agitateurs les plus acharnés, notamment Peter-Anton Castelli, furent frappés de fortes amendes.

Les peines sévères infligées aux catholiques de Sagens et à ceux des communes voisines empêchèrent le rétablissement de la concorde. Le continuel va et vient des envoyés, chargés de transmettre des plaintes à la cour de l'évêque, engagea la population de la ville à faire occuper par des troupes les bâtiments de l'évêché. Sur ces entrefaites, les chefs catholiques convoquèrent un congrès à Reichenau qui exigea la remise des amendes et le payement d'indemnités pour le dommage causé à Sagens par les troupes d'occupation. Ce ne fut qu'en 1704 qu'une conférence qui siégea à Coire, puis à Ilanz, parvint à dicter un compromis. Cette affaire ne fut définitivement liquidée qu'au congrès tenu en juillet 1742 par les chefs des Ligues. On décida alors de séparer complètement les deux confessions à Sagens et on autorisa les protestants à ériger une église à leurs frais. — Sprecher : *Gesch. der Republik der Drei Bünde im 18. Jahrh.,* 1-33. — *Raetica Varia* 1922, livr. I, p. 1.

2. *Époque de la guerre de la succession d'Espagne (1701-1713).* Dès 1701, l'Europe presque entière fut sous les armes à cause de la succession d'Espagne. Louis XIV et l'empereur Léopold Ier élevaient des prétentions au trône d'Espagne ; le premier en faveur de son petit-fils Philippe, le second en faveur de son fils l'archiduc Charles. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Savoie et la plupart des États allemands prirent parti pour l'Autriche.

a) Neutralité et mise en état de défense du passage du Luzisteig ; Alliance avec Venise 1706. Comme à l'époque des troubles au siècle précédent, le jeu des intrigues noués par les puissances étrangères recommença à sévir dans les Grisons. Les deux belligérants, la France et l'Autriche, sollicitaient le libre accès aux cols des Alpes, bien que la majorité des communes se fût prononcée en faveur de la neutralité. La France qui au début occupait la Lombardie promettait, si la neutralité était strictement observée, de céder aux Ligues les trois communes paroissiales *(Pievi)* au bord du lac de Côme. L'Autriche s'engageait de son côté à augmenter les privilèges du pays si les passages lui étaient ouverts ; en cas de refus, elle menaçait les Ligues d'un blocus. Les Ligues décidèrent, à la Diète de Davos en 1701, de maintenir la neutralité et, pour protéger le pays, elles construisirent d'importants ouvrages de défense au Luzisteig sous la direction de l'ingénieur Werdmüller, de Zurich. Mais l'envoyé français, le comte Forval, et l'ambassadeur d'Autriche, le baron von Rost, qui administrait aussi la seigneurie de Rhäzüns, propriété de l'Autriche, mirent en œuvre toutes les ressources de la diplomatie jusqu'à ce qu'une profonde agitation se produisît dans la Ligue des Dix-Juridictions, où l'Autriche comptait la plupart de ses partisans. Les graves violations de frontière que commirent les puissances qui guerroyaient en Valteline, engagèrent les Ligues, pour sauvegarder leur neutralité, à conclure en 1706 une alliance avec Venise qui leur concéda d'importants privilèges de nature commerciale.

b) Traité avec l'Autriche au sujet des passages ; alliance avec Zurich. Envoi d'une ambassade en Hollande et en Angleterre. Le baron von Rost avait usé de tous les moyens pour empêcher une alliance avec Venise. L'Autriche ne pouvait se résoudre à cette alliance qui lui interdisait l'accès des territoires italiens où la guerre battait son plein. Les Ligues durent permettre à l'Autriche le libre accès au duché de Milan. Le déclin de la puissance militaire française, la supériorité des armes autrichiennes, la sympathie des cantons de Zurich et de Berne pour l'Autriche et les puissances maritimes protestantes, mais surtout l'influence de l'envoyé anglais Stanyan obligèrent les Grisons à modifier leur politique du début et à conclure avec l'Autriche en 1707 un traité autorisant les alliés à utiliser les passages alpestres pour leurs troupes. L'Autriche assurait aux Grisons des avantages d'ordre douanier et promettait de comprendre les Ligues dans le traité de paix. Pour se protéger contre le ressentiment de la France, les Ligues conclurent avec Zurich une alliance étroite. L'Angleterre et la Hollande s'étaient engagées à améliorer la capitulation que les Ligues avaient en 1639 conclue avec l'Espagne et Milan. Mais une fois que le libre passage eut été accordé et que les Français eurent évacué Milan, l'Autriche ne tint aucun compte des promesses données. Les Grisons déléguèrent le colonel Peter von Salis en Hollande et en Angleterre afin de faire valoir les prétentions des Ligues auprès des gouvernements alliés et plus tard, en 1712-1713, au traité d'Utrecht. Le seul résultat de cette ambassade fut la conclusion d'un traité défensif et d'une capitulation avec les États-Généraux. — Sprecher, p. 33. — P.-C. Planta : *Gesch. von Graubünden*, p. 309-310. — Hans Roth : *Die Gesandtschaften des Grafen Forval*, dans *JHGG* 1916.

3. *Thomas Massner.* Massner, riche bourgeois de la ville de Coire, attira sur lui l'attention des puissances belligérantes par la hardiesse de ses opérations commerciales et par la vaillance qu'il déploya pour sauver son fils unique. Capitaine impérial et commissaire en chef de la contrebande au service d'Autriche dans les Grisons, il s'empara par surprise du courrier français Somery en 1706, sur le lac de Côme. Il le dépouilla de sa correspondance et de ses effets pour se venger d'un pillage de marchandises commis à son détriment en Allemagne par les Français. L'ambassadeur français à Soleure, du Luc, se vengea, avec l'aide de son secrétaire François de Merveilleux, qui attira hors de Genève le fils de Massner, Thomas, étudiant dans cette ville, et le fit arrêter. Massner parvint à s'emparer de Merveilleux à Coire afin de l'échanger contre son fils et du Luc promit de rendre le jeune homme à son père. Mais Merveilleux ne tint pas la parole d'honneur qu'il avait donnée de rester à Coire et il s'évada ; sur quoi du Luc refusa d'accomplir sa promesse. Massner, poursuivant toujours son but réussit avec l'aide de *bravi* à s'emparer, le 17 octobre 1710 du duc Philippe de Vendôme, grand prieur de Malte, qui passait par Coire. Ce fut le comble. La diplomatie française réussit à ameuter le peuple contre Massner de telle façon qu'il fut cité le 4 juillet 1711 (anc. style) devant un tribunal criminel pour plusieurs délits qui ne furent jamais prouvés. Cette cour pénale était composée d'ennemis personnels de l'accusé et de partisans français. Elle le condamna par contumace (Massner ne s'était pas présenté) à être écartelé et prononça la confiscation de sa fortune. Massner dut fuir et périt par accident en 1712 au cours de ses pérégrinations. Son fils ne fut relâché qu'en 1721. — Sprecher, p. 101. — P.-C. Planta : *Gesch. von Graubünden*, 1e éd., p. 372-381.

4. *Attitude des Ligues dans la guerre du Toggenbourg, l'affaire de Trans et la deuxième capitulation de Milan, 1712-1725.* Dans la guerre du Toggenbourg, les Grisons observèrent une attitude médiatrice, mais promirent au député des cantons de Zurich et de Berne, le capitaine Caspar Mayer, de rester fidèles aux alliances conclues. Durant la guerre, la seigneurie de Maienfeld et les IV villages eurent beaucoup à souffrir des chicanes suscitées par le bailli Leuw à Sargans. Les habitants de la seigneurie occupèrent de leur propre initiative Ragaz et Sargans avec l'intention de châtier le bailli. La Ligue grise décida, à l'instar de Glaris, d'observer une attitude neutre ; les deux autres Ligues, dont les habitants étaient en majorité protestants, se décidèrent, après préavis favorable des communes, à porter secours à Berne et à Zurich et mirent sur pied 9 compagnies de 160 hommes commandées par le colonel Jan Sprecher, de Luzein. La victoire des Bernois à Villmergen, le 26 juillet (anc. style) 1712, rendit inutile le concours de ces troupes. Plusieurs officiers grisons avaient pris part comme volontaires aux combats des Zuricois et Toggenbourgeois, en particulier les colonels Planta, Saluz et Beeli de Belfort.

L'affaire de Sagens et la guerre de Villmergen avaient réveillé les conflits entre les confessions et les partis. On peut le constater dans la querelle entre J.-L. von Castelberg, de Disentis, chef du parti autrichien dans la Ligue grise, et Deodat de Latour, partisan des Français. Les deux adversaires se présentèrent en 1714 pour la charge de *Landrichter*. Ce conflit donna lieu dans la Ligue grise à de regrettables violences et occupa même la Diète. L'affaire dite de Trans se meut dans le même ordre d'idées. En 1725, des jeunes gens excités endommagèrent des images dans l'église du petit village de Trans, qui comptait encore une faible minorité catholique. Plainte fut portée auprès de l'évêque. L'affaire fut traitée dans des conférences où les deux confessions étaient représentées. La Diète elle-même s'en occupa. Cet objet ne disparut de l'ordre du jour qu'en 1733, époque où intervint une entente qui devint d'ailleurs tôt après caduque, les bourgeois catholiques étant morts ou ayant émigré ailleurs.

L'Autriche ne tenait pas les promesses faites dans le traité de 1707 comportant des allègements en matière de trafic et de douanes. La nécessité parut toujours plus impérieuse de conclure une nouvelle capitulation avec Milan, vers qui convergeait le trafic. En 1725 une députation composée du président Castelberg et du podestat Perini fut envoyée au gouverneur de Milan, le comte Colloredo. Castelberg, favorable à l'Autriche, ne défendit pas avec assez d'énergie les intérêts des Ligues et empêcha Perini, qui voulut à plusieurs reprises rompre

les négociations, de prendre le chemin du retour. Néanmoins la capitulation fut acceptée par les communes et ratifiée à Milan le 24 octobre 1726. Elle procurait quelques allègements de douane et certains avantages relativement aux pensions et elle élevait de 6 à 12 le nombre des boursiers grisons au Collège Borromée ; mais l'Autriche ne restitua pas le Laghetto de Chiavenna et la commune de Piantedo au-dessus de Colico, qui avaient appartenu à Chiavenna jusqu'au soulèvement de 1620. Mais ce qui était encore plus grave, c'est qu'elle persista dans son dessein d'expulser les réformés de la Valteline.

Sprecher, p. 199. — Manuscrits et pièces de procédure de la Bibliothèque cantonale.

5. *L'aliénation secrète de la vallée de Münster et le conflit relatif à l'élection épiscopale.* La plupart des vassaux de l'évêque résidant dans la vallée de Münster avaient en 1671 opéré le rachat des droits féodaux. L'évêque de Coire ne possédait plus dans cette ancienne seigneurie que quelques fiefs et la douane de Münster. Malgré les articles d'Ilanz de 1526, il exerçait encore, semble-t-il, quelques droits de justice; il nommait en particulier le landammann sur une triple présentation des communes de la vallée ; il désignait l'accusateur public dans les procès criminels et percevait la moitié des amendes prononcées par le tribunal. Ces droits lui étaient d'ailleurs contestés. L'évêque Ulrich von Federspiel, issu de la branche des Federspiel d'Ems établie en Tyrol, conçut en 1728 l'idée d'offrir à la maison d'Autriche, qui possédait le comté du Tyrol, de racheter les droits qu'il avait dans la vallée de Münster. Il renonçait d'autant plus volontiers à ces quelques avantages, peu lucratifs et litigieux, que la population avait adopté la réforme et n'avait plus aucun contact avec l'évêché. L'Autriche était disposée à conclure le marché, car elle revendiquait divers autres droits dans cette vallée et aurait acquis par cet accord la propriété du passage de l'Umbrail, excellente liaison entre le Tyrol et Milan. Le *Landrichter* Johann von Vincenz se chargea de négocier cette opération qui flairait la haute trahison. Bigot et fanatique, partisan décidé de l'Autriche, il était chef de la Ligue grise et revêtait les fonctions de maréchal à la cour de l'évêque. Il se rendit à Vienne en 1728 et conclut la vente avec l'empereur Charles IV pour le prix de 17 000 fl. du Rhin. Le contrat fut tenu secret et ne fut consigné par écrit qu'en 1734, parce que l'évêque n'était pas autorisé à aliéner des portions du territoire de la Ligue de la Maison-Dieu sans le consentement de celle-ci. L'affaire fut ébruitée à la mort de l'évêque Ulrich von Federspiel (11 octobre 1728) au moment où le chapitre s'apprêtait à procéder à son remplacement. Elle provoqua une violente excitation, qu'accentua l'attitude provocante de l'envoyé autrichien lors de l'élection du nouvel évêque, Joseph-Benedikt von Rost, fils de l'ancien ambassadeur d'Autriche. La Ligue de la Maison-Dieu ne voulut reconnaître ni l'élection ni la vente et, à l'instigation de son président, Andreas von Salis, partisan décidé de la France, elle fit appel à la médiation des cantons de Zurich et de Berne. Elle informa aussi des événements l'ambassadeur de France à Soleure. Les deux autres Ligues refusèrent leur concours, contestèrent les privilèges de la Ligue de la Maison-Dieu et, favorables à l'Autriche, firent mine d'accepter l'offre de médiation de l'empereur d'Autriche. L'agitation était parvenue à son comble, lorsque les deux médiateurs arrivèrent enfin à Coire, le 29 août 1729. C'était l'ancien trésorier bernois, Louis de Wattenwyl, et le conseiller Johann-Caspar Escher, de Zurich. Ces deux hommes, très au courant des circonstances locales, parvinrent, dans une séance commune des III Ligues tenue à Ilanz le 21 septembre, à réconcilier les Ligues si profondément divisées : Coire demeura le siège des Congrès (assemblées des trois chefs et de leurs assesseurs) ; la présidence était dévolue comme précédemment au chef de la Ligue de la Maison-Dieu, mais il ne pouvait décider aucune mesure sans l'approbation des autres chefs. Les communes acceptèrent cet arrangement et le pays fut pacifié. La protestation des Ligues de la Maison-Dieu et des Dix-Juridictions contre l'élection de l'évêque ne fut envisagée que comme une question de forme, car dans l'intervalle le clairvoyant évêque von Rost avait su s'acquérir la sympathie de la population. La cour de Vienne avait pu se convaincre que la pacification des Ligues était due en partie à l'influence française. Elle jugea donc opportun de renoncer momentanément à l'acquisition de la vallée de Münster. Les III Ligues prirent à leur compte le prix de vente de 17 000 fl. convenu entre la cour de Vienne et l'évêché, et la vallée de Munster en paya la plus grande partie, en renonçant aux pensions et aux fonctions auxquelles elle avait droit en Valteline. Toutefois l'Autriche refusa de se dessaisir de l'acte de vente dont elle comptait bien se servir dans un but politique : ce document ne fut restitué aux Grisons que 30 ans plus tard (en 1763) sur l'ordre de Marie-Thérèse. La cour de Vienne avait appliqué avec une incroyable dureté et dans un esprit haineux sa politique en Valteline, en matière d'émigration, et obligé les Grisons à instituer un inspecteur de l'émigration en Valteline. On ne trouva à vrai dire qu'un personnage de la Valteline pour remplir cet emploi.— Sprecher, p. 231. — Manuscrits et brochures à la Bibliothèque cantonale. — Mayer : *Bistum Chur* II, 443.

6. *L'affaire de Marnia ; le conflit des dîmes entre l'abbaye et la juridiction de Disentis : querelle entre la ville de Coire et la cour épiscopale.* Dans le vaste territoire des Grisons comprenant des pays sujets dont la population dépassait en nombre celui des Ligues elles-mêmes, avec une si grande variété de races et de langues, dans ce pays où chaque juridiction formait pour ainsi dire un État presque souverain et n'était rattaché à la Ligue que par un lien fragile où le pouvoir central faisait absolument défaut, ne pouvait régner la tranquillité si nécessaire à la prospérité économique. C'était d'autant moins possible que les diplomaties française et autrichienne, avec leur déplorable système de pensions, mettaient tout en œuvre pour élargir le fossé existant entre les deux partis afin d'atteindre plus aisément leur but. L'affaire de Marnia est un exemple typique de l'influence corruptrice des puissances étrangères.

A Schuls, chef-lieu de la juridiction d'Unter Montfallun, vivait un riche marchand du nom de Johann Marnia qui possédait une maison de commerce à Vienne et qui était un partisan sans scrupules de l'Autriche. Il s'attira de ce fait la haine de la famille Planta, à Zernez. favorable à la France. Le 27 avril 1735, les ennemis de Marnia se rassemblèrent dans une auberge de Schuls où une personnalité bien connue leur donna à manger et à boire. Puis l'escouade, forte de 100 hommes, prit d'assaut la maison de Marnia, mit en pièces le mobilier et pilla les victuailles. Le tribunal criminel d'Unter Montfallun, dont Marnia invoqua la protection, fut expulsé du village par les habitants de Schuls conduits par le capitaine Anton Planta. Les habitants de Sent et de Remüs, villages bien disposés pour l'Autriche, accoururent au secours des juges malmenés. Il se produisit une sanglante mêlée. Comme le tribunal faisait encore une tentative de se rendre à Schuls, protégé par 120 hommes fournis par les villages de Sent, Schleins et Remüs, il fut accueilli à coups de fusils et dut s'en retourner, pour éviter une effusion de sang. Les habitants de Schuls se préparèrent le 27 juillet 1735 à attaquer le village de Sent ; mais ces agitateurs furent repoussés avec pertes. La Ligue de la Maison-Dieu, que dirigeait le bourgmestre Otto Schwarz, ami de la France, ne prit pas une attitude assez énergique et les deux autres Ligues ne voulurent pas se mêler de cette affaire. La Ligue de la Maison-Dieu institua enfin un tribunal impartial de neuf membres, qui étaient en réalité de chauds partisans de la France ; cette autorité ne put naturellement rien faire. Le 9 janvier 1736, Marnia, accompagné de 300 hommes armés et originaires des trois villages sympathiques à l'Autriche, marcha sur Schuls ; un combat eut lieu dans lequel un homme perdit la vie et d'autres furent blessés. Le président de la Ligue délégua de Coire à Schuls le premier prévôt de corporation Bernard Köhl, pour négocier un arrangement. Le prince-évêque Buol s'efforça de son côté de pacifier les esprits et réussit à ramener le calme en promettant une amnistie totale aux combattants. Néanmoins les habitants de Schuls assaillirent de nouveau le 17 mars 1736 le village de Sent ; un

homme fut tué et chaque parti releva plusieurs blessés. La Ligue de la Maison-Dieu se décida enfin à intervenir énergiquement ; elle s'apprêta à occuper militairement Schuls et à rendre la commune responsable de tous les frais. Cette mesure déploya ses effets ; les chefs du mouvement devinrent dociles, mais la commune de Schuls dut payer une indemnité de 18 200 fl. Marnia, qui ne se sentait plus en sécurité dans la Basse-Engadine, préféra quitter le pays.

Le besoin de liberté de cet intrépide peuple de montagnards ne se manifesta pas seulement dans de sanglants combats de partisans ; il se traduisit aussi par des révoltes contre les maîtres du territoire lorsque leur régime faisait mine de porter atteinte à des droits séculaires. C'est ainsi que l'abbaye de Disentis soutint à partir de 1731 une lutte opiniâtre avec la juridiction du même nom, comprenant les communes de Tavetsch, de Disentis, de Somvix, de Truns et de Brigels, qui voulaient l'obliger à consentir au rachat des dîmes sur les fruits. En 1670, ces communes avaient conclu avec le couvent une nouvelle convention au sujet des dîmes à fournir ; elles prétendirent que le couvent n'avait pas tenu l'engagement qu'il avait pris alors de maintenir une école. Le conflit éclata en 1730. A cette époque le landammann Huonder, partisan de l'Autriche, et Louis de Latour, favorable à la France, briguaient tous deux la charge de landammann.

L'abbé Marian von Castelberg, que sa mauvaise administration avait fait détester (vente des droits de souveraineté à Waltensburg) et dont Charles VI avait favorisé la nomination, soutint avec succès la candidature de Huonder. De Latour, exaspéré, réveilla la querelle des dîmes et excita la population contre le couvent, de sorte que l'évêque menaça d'excommunier les ennemis du monastère. Cette menace inconsidérée accrut l'animosité ; une landsgemeinde extraordinaire enleva en 1731 à Huonder sa fonction de landammann et élut le *Landrichter* de Latour à sa place. Le nonce porta le différend en 1736 devant la Ligue grise où la majorité des juridictions se prononça en faveur du couvent ; les communes protestantes, par contre, ainsi que le *Landrichter* en fonctions, Beeli de Belfort, de Flims, prirent parti pour la juridiction instante. Cette dernière était appuyée par l'envoyé français Bernardoni et par les deux autres Ligues. Le tribunal mit Huonder et ses partisans hors la loi, mais la juridiction fut, lors de la réunion d'une Diète extraordinaire à Truns, expulsée de la Ligue. La Diète s'occupa de l'affaire en 1736. Elle institua une commission qui était composée surtout d'éléments favorables à la France et qui n'aboutit à rien. Le tribunal continua à prononcer des arrêts de bannissement tandis que le couvent recueillait tous les bannis dans l'enceinte de ses murs ; exaspérée, la population menaça le nonce de prendre le monastère d'assaut et de le réduire en cendres. Enfin le 23 mars 1737, un tribunal arbitral nommé par la Diète mit sur pied un compromis. Les dîmes à payer par les cinq communes furent estimées quant à leur quantité et à leur valeur au taux moyen des dix dernières années et le rachat en fut autorisé ; l'abbé Marian Castelberg résigna ses fonctions en 1737.

Depuis que la ville de Coire avait adopté la Réforme, il se produisait souvent, dans le domaine de la juridiction, des conflits avec la Cour, c'est-à-dire le quartier resté catholique et situé sur une terrasse rocheuse ceinte de murs et de tours, où se trouve la cathédrale et la résidence de l'évêque. En 1753 un voleur dangereux s'enfuit de la tour des Fripons *(Schelmenturm)* et se réfugia dans la cathédrale. L'évêque Rost et le tribunal ecclésiastique refusèrent de le livrer au tribunal de la ville, bien que la ville contestât que les délinquants pussent jouir d'immunités dans la résidence épiscopale. La ville fit construire au-dessous de la porte actuelle de la Cour, à l'endroit nommé Freistein, une nouvelle porte, bien que la curie prétendît que le sol appartenait à la Cour. Cette porte fut fermée, les habitants de la Cour n'avaient plus qu'une issue du côté du Schanfigg et contre le *Sand*. L'évêque exigea qu'on démolît la porte et qu'on lui donnât satisfaction. Les rapports par trop pessimistes de ses conseillers l'engagèrent à fuir à Vienne à la cour de l'impératrice. Cette affaire, démesurément grossie, occupa non seulement le nonce et les cantons catholiques, mais aussi les cantons de Zurich et de Berne et la cour de Vienne. Le général Sprecher, gouverneur de Côme, fut prié d'exposer la vérité à l'impératrice Marie-Thérèse. La lettre de cette dernière, dans laquelle elle place l'évêque sous la protection du pays, et la réponse conciliante des chefs des III Ligues élucidèrent la question comme il convenait. L'évêque revint de Vienne et fut solennellement reçu par une députation à la tête de laquelle se trouvait le bourgmestre en charge. Après de longs pourparlers, on enleva du moins les portes battantes de la porte litigieuse. L'évêque Rost mourut en 1754. L'élection de son successeur (le baron Joseph von Federspiel, doyen de la cathédrale), fut la dernière élection épiscopale à laquelle l'ambassadeur d'Autriche prit part ; le commissariat impérial électoral prit ainsi fin. — Sprecher, p. 295. — Mayer : *Bistum Chur.*

7. *Rapports avec la Confédération, avec l'Espagne, l'Angleterre, le Piémont et la France ; la « concordia jurisdictionalis ». L'Autriche et l'avouerie du couvent de femmes de Münster.* En 1748, les III Ligues firent avec les Confédérés et leurs alliés des démarches communes pour être comprises dans le traité de paix qui allait se conclure à Aix-la-Chapelle. Les cantons protestants s'adressèrent au Cabinet prussien, les catholiques à la cour d'Autriche. Officiellement les Ligues entretenaient, dans la deuxième moitié du XVIIIe s., d'amicales relations avec les cantons confédérés. Moins édifiants furent les conflits qui pendant plus de quarante ans se produisirent avec la seigneurie de Sargans, administrée par les VIII cantons, au sujet des prétentions émises sur les pâturages, et avec les bailliages du Tessin touchant le droit de propriété que le Mesocco prétendait avoir sur le village de Monticello. Les haines confessionnelles et l'attitude provocante des baillis suscitèrent à la frontière de Sargans des actes d'hostilité.

Depuis la conclusion de la deuxième capitulation de Milan en 1726 jusqu'à la révolution, la France perdit beaucoup de son influence dans les Grisons. Dès 1735, le chargé d'affaires de France dans les III Ligues était Bernardoni, seigneur de Vesure et de Ronfin. Il proposa à la Diète des Ligues en 1739 le renouvellement de l'alliance qui prévoyait la création d'un deuxième régiment grison, mais aussi le droit de passage dans le pays ; cette dernière prétention fit échouer le projet. La politique de l'Espagne dans les Grisons fut aussi malheureuse au XVIIIe s. que celle de la France, par le fait que Milan était devenu autrichien. Une demande de cette puissance de pouvoir recruter des troupes fut repoussée en 1742. La Grande-Bretagne avait depuis 1743 un envoyé extraordinaire auprès des III Ligues ; c'était le comte Hieronymus von Salis, fils de l'envoyé Peter von Salis. Les Ligues désirant observer une stricte neutralité, refusèrent aussi à cette puissance la conclusion d'une alliance et la levée de troupes. En 1750, l'envoyé de l'Angleterre, qui s'était fait apprécier, prit sa retraite.

Profitant des divisions qui existaient alors entre les Ligues et l'Autriche, le Piémont parvint, grâce à l'intermédiaire du colonel grison Donatsch, à recruter, en 1733, dans le pays, pour le régiment Schulenburg, trois bataillons de 600 hommes chacun. Le régiment fut licencié en 1737. En 1741, le colonel Reydt, de Coire, rassembla un régiment capitulé de 2000 hommes (comprenant aussi quelques compagnies suisses) qui prit part à la guerre de succession d'Autriche et fut placé plus tard sous les ordres du prince de Carignan. Les négociations avec la cour pontificale eurent trait à la *Concordia jurisdictionalis* qui concernait la juridiction ecclésiastique et les biens d'église en Valteline. Les biens ecclésiastiques et des fondations pieuses de cette région étaient exonérés d'impôts et s'accroissaient d'une manière continue. Tout le poids des impôts reposait sur les épaules de la pauvre classe paysanne. Les nombreux ecclésiastiques (on en comptait 843 en 1743) qui étaient issus en majeure partie des familles riches et nobles de la vallée, échappaient au bras séculier dans les affaires judiciaires et criminelles et étaient soumis, en vertu des deux capitulations de Milan, à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Côme. Les Grisons désiraient qu'on instituât

un juge ecclésiastique, un provicaire général, pour éviter à cette catégorie de justiciables les voyages à Côme qui étaient difficultueux. Une fonction identique avait été créée par les Confédérés dans leurs bailliages de langue italienne. Les négociations des Ligues avec le pape Benoît XIV, qui paraissait tout d'abord favorable à cette innovation, échouèrent devant l'opposition énergique du clergé de la Valteline et de l'évêque de Côme.

Avec l'Autriche, les relations étaient devenues plutôt supportables depuis le milieu du siècle. Au printemps 1740, on vit fréquemment passer des recrues des armées impériales se rendant en Italie ; les malheureux soldats furent souvent incités par les paysans à déserter, ce qui provoquait les protestations du cabinet de Vienne. Le régiment Schauenstein fut licencié en 1742. Le lieutenant-colonel Salomon Sprecher forma en 1743 un nouveau régiment dont le chef fut le colonel Ulrich von Strassberg ; il fut licencié en 1750 à Milan.

L'élection de l'abbesse du couvent des bénédictines de Münster donna lieu à un conflit assez grave avec l'Autriche. Lorsque mourut en 1747 l'abbesse Augustine von Troyer, le comte Trapp d'Innsbruck fut, sur les conseils du père confesseur Joachim Hermannin, moine du couvent de Marienberg, désigné comme avoué pour procéder à la nomination d'une parente du confesseur, Angela Hermannin. Le couvent s'était à vrai dire placé sous la protection de l'Autriche en 1421 ; les nonnes étaient la plupart originaires du Tyrol et les terres du couvent étaient en majeure partie situées dans le Tyrol. Depuis le rachat de la vallée de Münster, la Ligue de la Maison-Dieu considérait que les droits de l'Autriche étaient éteints. Elle demanda satisfaction à l'abbesse et exigea de l'évêque l'éloignement du confesseur, ce que ce prélat refusa. Les choses finirent par un compromis avec l'envoyé autrichien, le comte de Welsperg. Le patronat, érigé en 1421, continua à exister, mais la juridiction demeura complètement soumise à la Ligue de la Maison-Dieu. A partir de ce moment, un commissaire autrichien et un commissaire grison participèrent à la nomination de l'abbesse. Les Grisons omirent à cette occasion de faire valoir des prétentions sur la commune de Taufers qui avait été annexée à l'Autriche au XVIIe s. — Sprecher, p. 295.

8. *Situation des partis en 1761. Pacte d'union de la famille Salis ; Ulysses von Salis-Marchlins et le général Salomon von Sprecher.* La guerre de succession d'Espagne avait coûté à la France son rôle de puissance de premier rang, et l'Autriche devint une des nations dirigeantes de la politique européenne. Le parti autrichien reprit tout naturellement dans les Grisons une influence prépondérante. A sa tête se trouvait, vers le milieu du siècle, le général Salomon von Sprecher qui par ses qualités éminentes et son influence domina presque entièrement la vie publique durant une certaine période. Pour augmenter l'influence française dans le pays et favoriser des intérêts de famille, les différentes branches de la famille Salis (Soglio, Marchlins, Sils, Tagstein) conclurent une véritable alliance familiale, à la tête de laquelle se trouvait Ulysses von Salis-Marchlins (1728-1801), homme d'une haute culture et extrêmement versé dans les choses de la diplomatie. En fait, grâce à cette concentration familiale, il acquit, surtout après sa nomination comme ministre de France auprès des III Ligues, en 1768, une situation pour ainsi dire princière dans les Grisons. L'esprit de parti, excité par l'étranger, provoqua une véritable corruption de la vie politique. Pour faire aboutir certaines propositions dans les votations, les communes des hautes juridictions étaient copieusement traitées (on nommait cela *tractamente* dans la langue populaire) et les présidents étaient gratifiés de présents en espèces. La corruption secrète ou publique se révélait partout. Pour devenir landammann, on devait consentir à des sacrifices pécuniaires considérables. Les offices en Valteline étaient donnés aux plus offrants ou de préférence encore à des hommes de parti ; les charges d'officiers dans les régiments étrangers étaient vénales. C'est ainsi que le président de la Ligue de la Maison-Dieu, Hercules von Salis, reçut de la France en 1712, 12 000 livres et en 1729, même 27 245 livres pour distribuer aux partisans dans les III Ligues. L'Autriche procédait de même, quoique dans une mesure plus modeste. — Sprecher, p. 368. — Mns et pièces de procédure imprimées, à la Bibliothèque cantonale.

9. *Négociations avec Venise : la troisième capitulation de Milan de 1762 et la dénonciation de l'alliance vénitienne 1766.* L'alliance avec Venise, contractée en 1706, avait été conclue pour une durée de vingt ans et avait été dès lors tacitement renouvelée, de sorte qu'en 1766 elle arrivait pour la troisième fois à expiration. Précédemment déjà, en 1755, Venise avait fait la proposition de construire en commun avec les III Ligues une route tendant de Vérone par le St. Marcusberg à Morbegno. Cette offre fut faite à nouveau en 1761. Les *Porten* (sociétés de transport) de la route supérieure (Septimer) et de la route inférieure (Splügen-Bernardin), menacés dans leurs intérêts, combattirent ce projet ; en outre, Venise ne prenait aucune mesure pour payer sa grosse dette pour pensions arriérées, qui s'élevait en 1755 à 32 000 doublons, et offrait du sel, du vin et des céréales en lieu et place d'argent. Les Ligues invitèrent nonobstant Venise à envoyer à Coire un délégué pour continuer les pourparlers. L'Autriche envisageait que la route projetée par le St. Marcus compromettait le trafic des marchandises acheminées sur Milan et fit comprendre aux Ligues par son envoyé Buol, que le gouverneur de Milan était disposé à conclure un nouveau traité avantageux pour les Ligues. En mai 1762, une délégation de quatre membres, ayant à sa tête Ulysses von Salis-Marchlins, se rendit à Milan. Le gouverneur, le comte Firmian, cherchait à empêcher la construction de la route de St. Marcus et à gagner la famille Salis aux intérêts de l'Autriche. C'est la raison pour laquelle le traité, conclu en juin 1762, appelé le troisième capitulat, procurait aux Grisons de grands avantages. Ils se voyaient adjuger des territoires dès longtemps disputés en Valteline, notamment le Laghetto et la commune de Piantedo ; on leur assurait en outre des allègements douaniers et on leur promettait le paiement de pensions arriérées et de nouvelles pensions. On leur garantissait la continuation des bourses aux étudiants et des places gratuites au Collège helvétique. L'Autriche promit en outre de s'employer auprès du pape au sujet de la *Concordia jurisdictionalis* en Valteline et soutint l'édit relatif aux biens de mainmorte (art. 23). Les Grisons, de leur côté, s'engageaient à renoncer à la construction de la route de St. Marcus ; pour gagner sans doute la famille Salis qui possédait des biens dans la Valteline, il fut stipulé dans un article secret que l'Autriche n'avait nullement l'intention d'expulser de cette vallée les réformés qui y résidaient, non plus que leurs serviteurs.

Tandis qu'on négociait encore à Milan, l'ambassadeur de Venise, le ministre-résident Johann Colombo, arriva à Coire avec une suite nombreuse. A peine débarqué, il apprit la conclusion d'un traité avec Milan. Il comprit que le Sénat de Venise et lui-même, grâce à l'action rapide de la diplomatie autrichienne, étaient devenus « les victimes d'une tromperie honteuse et sans exemple ». Il repartit en déclarant, à titre de menace, que les milliers de Grisons qui vaquaient à leurs métiers à Venise, subiraient les conséquences de cette déloyauté.

Dans les III Ligues le capitulat fut adopté à la fin de l'automne, non sans opposition par les communes, et l'échange des instruments de ratification eut lieu à Milan le 14 mai (anc. style) 1763. L'article secret qu'on considérait comme une faveur accordée à la famille Salis et l'édit (interdiction) à teneur duquel aucun immeuble ne pouvait être donné à l'église sans l'autorisation du souverain, provoquèrent en 1764 des troubles et des expéditions entreprises par les paysans au chef-lieu. Après de nombreux votes, l'article secret et l'édit furent au printemps 1765 repoussés par les communes.

Par lettre du 15 septembre 1764, Venise dénonça l'alliance conclue en 1706 avec les III Ligues. Les habitants de

l'Engadine, du Bregaglia, de la vallée de Munster et de l'Albula qui pouvaient craindre une expulsion de leurs compatriotes, demandèrent qu'on envoyât à Venise une députation pour traiter d'un renouvellement de l'alliance. Pour prévenir l'objection de la dépense qu'occasionnerait cette délégation, Peter-Conradin von Planta, de Zuoz, assuma à ses frais cette mission difficile, accompagné de Friedrich Planta, de Samaden, surnommé *Ciska*, comme conseiller. Les députés partirent en février 1766, accompagnés d'un secrétaire des Ligues, de deux assesseurs et de sept serviteurs. Le gouverneur de Bergame leur fit une réception splendide, mais ils subirent une grosse déception à Venise. Ils durent attendre de longs mois, et pour obtenir une audience, Planta dut se faire octroyer le titre d'un « envoyé extraordinaire ». Il était défendu aux membres du gouvernement vénitien de traiter personnellement avec des ambassadeurs étrangers, de sorte que les négociations avaient lieu par écrit. Aussi Planta n'obtint que le 7 août une réponse du sénat à sa requête. Cette déclaration confirmait la dénonciation de l'alliance de 1706 ; elle ajoutait qu'à partir du 31 décembre 1766, tous les privilèges accordés aux Grisons établis à Venise et dans les États vénitiens seraient supprimés et qu'il leur serait interdit d'y exercer leurs métiers. Leurs magasins et comptoirs devraient être fermés et évacués et leurs noms rayés des Registres des métiers. (Les Grisons avaient alors à Venise 243 magasins ouverts et de nombreux comptoirs-magasins sans enseignes). On comptait à Venise seulement 958 maîtres, compagnons, apprentis et journaliers grisons, dont 145 négociants en spiritueux et liqueurs, 203 pâtissiers, etc. Venise avait annoncé qu'elle verserait les pensions arriérées d'une manière qui donnerait satisfaction aux deux parties. L'envoyé grison ne put que s'en retourner chez lui après avoir consigné ces faits dans un rapport détaillé et tout empreint d'amertume. La décision du Sénat fut exécutée avec rigueur, avant même que le délai fût expiré ; les Grisons durent en toute hâte et moyennant de grosses pertes réaliser leur commerce ; les uns reprirent le chemin de leur patrie, d'autres durent chercher ailleurs des moyens d'existence. — Sprecher, p. 368. — C. Planta : *Friedrich Planta gen. Ciska*, mns. — Mns et brochures à la Bibliothèque cantonale.

10. *L'affaire de Tomils et ses conséquences politiques, 1764-1768*. La juridiction d'Ortenstein avec les villages de montagne, presque entièrement protestants, de Scheid, Feldis et Trans et les communes catholiques de Tomils, Paspels et Rodels, dans la vallée, et en plus, la juridiction de Fürstenau, formaient la haute juridiction du Domleschg. Dans la juridiction d'Ortenstein, les communes des montagnes, d'une part, et celles de la vallée, d'autre part, formaient une demi-juridiction dont les tribunaux avaient des compétences civiles limitées. Depuis 1753, des conflits toujours plus nombreux furent provoqués par la tendance qu'avaient ces localités de la montagne à s'émanciper du tribunal principal, par les différences des confessions et par les frottements occasionnés par l'élection du landammann dans les deux demi-juridictions (représentation). Les communes des montagnes accusaient un fort accroissement de population et demandaient pour cette raison de pouvoir nommer plus souvent le landammann, éventuellement que les deux demi-juridictions fussent séparées. A teneur d'une convention conclue entre les demi-juridictions, Sayn (Simon) Ragutt Tscharner, de Scheid, un homme orgueilleux, violent et rancunier, fut élu landammann en 1764. Malgré l'arrangement convenu, il refusa au bout d'un an de déposer ses fonctions et ne se soumit pas à la décision de la juridiction d'Ortenstein et à l'arrêt plus sévère de la haute juridiction du Domleschg. Tscharner considérait comme l'inspirateur de ces sentences le baron Johann-Viktor von Travers, qui possédait le château d'Ortenstein, mais qui résidait plutôt à Paspels et défendait les intérêts des communes de la vallée. Grâce aux intrigues de Carl-Ulysses von Salis, Travers avait été prétérité lorsqu'il s'était agi en 1762 de pourvoir d'un chef le régiment Carl von Salis-Maienfeld. Il résidait depuis ce temps dans sa patrie et avait voué une haine violente à la famille Salis. Officier arrogant, vrai type de bretteur, il était détesté des habitants des montagnes, excités par Tscharner et par un nommé Flisch de Rotenbrunnen, qui avait été puni par Travers. Le 31 août 1766, la landsgemeinde se réunit à Tomils. Malheureusement, Travers ne put s'empêcher d'y apparaître avec une escorte armée, ce qui provoqua une rixe sanglante au cours de laquelle trois paysans furent tués et cinq grièvement blessés. Travers, qui pendant l'échauffourée avait tenté de pacifier les esprits, mais qui portait la responsabilité de cet événement, se rendit à la Diète de Coire, à titre de député, puis s'enfuit à Feldkirch parce qu'il n'était plus sûr de sa vie au chef-lieu. Le *Landeshauptmann* Salis-Sils, s'étant rendu à Scheid et ayant discuté avec Tscharner, Travers, dans sa justification présentée aux chefs, désigna la famille Salis comme l'instigatrice et l'auteur de la catastrophe. Une nuée de manifestes, de brochures et de pamphlets furent répandus dans le public. Le tribunal criminel d'Ortenstein acquitta Travers et sa suite comme ayant agi en état de légitime défense, et Travers déposa une somme d'argent pour les veuves et les orphelins des victimes ; Tscharner et Flisch, par contre, furent condamnés pour atteinte à l'honneur, provocation et actes de violence. Mais on ne s'en tint pas à ce jugement par trop partial. Le président de la Ligue de la Maison-Dieu, au lieu de convoquer le tribunal le plus proche comme le prescrivait la charte de 1544, imposa aux communes l'institution d'un tribunal impartial et nomma comme président l'excentrique podestat Bapt. von Salis. La haine des partis se réveilla de plus belle, surtout lorsque Salis fit arrêter près de Coire et dépouiller le messager qui portait des lettres de Friedrich Planta à son ami Travers. On parlait de guerre civile, et dans plusieurs vallées on se prépara à attaquer Coire qui tenait entièrement pour les Salis. Le capitaine général Rudolf von Salis fut arrêté à Reichenau sur l'ordre de Planta et emprisonné un certain temps. Le parti des Travers convoqua à Reichenau une réunion extraordinaire des États qui fut transférée plus tard à Thusis, et qui se composait des députés des juridictions de la Ligue grise et de la Ligue de la Maison-Dieu. Ils élaborèrent une réforme constitutionnelle comprenant 21 articles, la *Reforma* de 1767 ; elle avait pour but de supprimer l'influence puissante du parti français qui était celui des Salis, mais elle n'était en réalité qu'une reproduction des dispositions des réformes de 1684 et de 1694. La réforme de 1767 ne trouva pas grâce devant les communes et partout des préparatifs d'armement faisaient craindre le pire. Les familles dirigeantes comprirent le danger et un reste de patriotisme les engagea à prêcher la paix un peu partout. La même année, le congrès adopta une ordonnance empruntée aux articles de Thusis, qui interdisait sévèrement les brochures et autres moyens d'agitation. Les lois des Ligues, les traités d'alliances et les pactes devaient être recueillis, imprimés et lus chaque année dans les communes. La paix devait être sauvegardée par la protection des routes et tous les conseillers et les communes devaient jurer fidélité aux chartes des Ligues. Ulysses von Salis fut chargé de codifier les lois du pays ; la même année parurent les lois fondamentales des Grisons avec un commentaire historique. Le belliqueux Friedrich von Planta ne déposa toutefois pas les armes ; en 1767 parut à la Haye *Le spectacle de la folie au pays des Grisons*, un libelle contre les Salis et la ville de Coire ; suivant ce pamphlet, le président de la Ligue de la Maison-Dieu, Anton von Salis, aurait détourné à son profit les pensions payées par Venise. Cet écrit fut, sur une plainte déposée par les fils de Salis, déclaré diffamatoire et Planta lui-même fut banni. Il revêtit en Prusse et en France de hautes charges politiques et militaires, et mourut à Paris en 1807. Il partagea la destinée de son ami Travers qui ne revit pas sa patrie ; ce dernier mourut à Metz en 1776, après avoir été créé comte, la même année, par Louis XVI. — Sprecher, p. 439. — Brochures de la Bibliothèque cantonale. — P. Nic. von Salis: *Die Familie von Salis*. — P. Flisch : *General Joh. Viktor von Travers*.

11. *Influence prépondérante de la famille Salis ; les*

années de disette 1770-1772 ; le projet de route Nauders-Chiavenna 1771-1774 ; l'affermage des douanes ; la situation des pays sujets. Après la fuite du général Travers et le bannissement de Friedr. von Planta, les deux principaux ennemis de la famille Salis avaient disparu de la scène politique. Les membres âgés de la famille Sprecher s'étaient retirés des affaires publiques. Des Planta, ce fut principalement le député Peter-Conradin qui, ayant appartenu un temps au parti autrichien, continua avec succès la lutte avec la famille Salis, mais sa très grande obstination nuisit toujours plus à sa popularité. Les Salis exercèrent dans cette période qui précéda la révolution une influence qui n'était comparable qu'à celle d'un monarque. A leur tête se trouvait Ulysses von Salis-Marchlins ; aucun autre Grison n'égala son savoir-faire politique et sa maîtrise des intrigues diplomatiques, son énergie et son esprit. En 1767 il écrivit ses *Mémoires sur les Grisons* et l'année suivante il fut nommé par Louis XV ministre de France auprès des III Ligues. Le président Peter von Salis-Soglio était propriétaire des douanes et possédait des maisons d'expédition et de banque à Coire et à Chiavenna. La plupart des treize branches de cette famille possédaient de grands biens dans le pays et à l'étranger, notamment en Valteline. En leur qualité d'officiers au service de France et des États-Généraux, ils avaient de gros revenus qu'on estimait pour le moins à 80 000 fl. Lorsque les charges d'officiers au service de France cessèrent d'être héréditaires, ils purent en adjuger beaucoup dans le pays et gagnèrent ainsi des partisans dans les communes. L'envoyé d'Autriche lui-même, le baron Buol, se trouvait sous la dépendance financière de l'habile Ulysses von Salis.

De 1770 à 1772, une grande disette de céréales sévit dans les Grisons et dans le reste de la Suisse. Le comte Firmian fit convoyer de Lombardie, où la moisson avait été abondante, des quantités de riz et de céréales plus considérables que ne le prévoyait le capitulat. Les Grisons purent, de cette façon, venir en aide aux populations durement éprouvées de Sargans, de Glaris et d'Appenzell. Des Juifs de tous calibres pratiquaient l'usure d'une façon éhontée, mais plus honteuse encore était la manière d'agir des riches maisons d'expédition qui exigeaient des prix de transport si élevés que des masses d'hommes, de femmes et d'enfants durent se rendre, en hiver, à trente ou à quarante lieues jusqu'à Chiavenna par les passages alpestres, pour reprendre le long et dangereux voyage de retour chargés de sacs de blé et de riz.

A cette époque, comme 45 ans plus tard, la famine suggéra l'idée d'améliorer les routes. Friedr. von Planta et Planta de Zuoz firent de grands efforts pour provoquer la construction d'une route de Nauders à Chiavenna à travers l'Engadine. Friedr. von Planta se rendit en personne à Milan pour conférer avec Firmian et les deux Planta trouvèrent aussi un accueil très favorable à Vienne auprès du comte Kaunitz. Mais dans les Grisons même, les dissensions entre partis, l'envie et l'esprit de clocher firent tout échouer. A la Diète d'Ilanz en 1771, le premier prévôt de corporation Wili tempêta au nom de Coire contre ce projet qui portait non seulement atteinte au capitulat de Milan, mais lésait aussi les intérêts des communes situées sur le parcours des routes du Septimer et du Splügen. Ces intérêts régionaux, l'opposition de la famille Salis, intéressée au trafic du Splügen, et le bruit répandu dans la population que l'Autriche projetait d'annexer la Valteline, firent échouer le projet dans la votation d'avril 1774.

Pour se rendre un compte exact de l'influence déplorable qu'avaient l'esprit de parti et la prépondérance de certaines familles sur l'organisation de l'État, il faut s'arrêter un instant à la question des douanes. Jusqu'en 1716 les douanes étaient administrées par les Ligues elles-mêmes ; à cette époque elles furent affermées pour huit ans à Peter von Salis en compensation de sa créance de 30 000 fl. qui représentait les frais de son ambassade en Angleterre et en Hollande. Salis qui, outre cette créance, avait assumé une dette d'État de 4 700 fl. avait fait une bonne affaire, puisqu'il bénéficiait d'une recette douanière de 10 000 fl. par an. En 1723 il assuma à nouveau la ferme des douanes pour cinq ans. En 1728, le prévôt de corporation, Daniel Massner, s'en chargea pour 14 000 fl. par an et pour une durée de sept ans ; le contrat fut renouvelé par lui pour huit ans en 1735 et en 1743, et en 1750 par ses héritiers pour six ans. Mais avant que le contrat fût arrivé à terme, la maison Joh. Bavier se mit sur les rangs en 1754 pour lui succéder. C'était après la maison Massner la plus importante maison de commerce du pays. Elle offrit 15 000 fl. par an. A la Diète, d'orageuses discussions se produisirent ; mais malgré cette offre avantageuse on laissa encore pour sept ans les douanes en mains de la veuve Massner. Lorsque le capitaine Peter von Salis, qui fut plus tard président de la syndicature, eut épousé la fille de la veuve Massner, les douanes demeurèrent jusqu'en 1788 en possession de cette branche de la famille *(Casa Baptista)*, malgré les efforts passionnés des Bavier et de leurs partisans. Enfin, en 1788, la maison Bavier offrit 32 000 fl. au lieu de 14 000, sur quoi, après de vifs débats, les héritiers de Peter von Salis offrirent autant et pour apaiser le conflit, ils laissèrent les Bavier participer au produit des douanes. Cette surenchère de 18 000 fl. faite par les Salis provoqua le mécontentement du peuple. On disait que les Salis s'étaient enrichis depuis de nombreuses années en privant le pays d'une partie de ses revenus.

Le fâcheux état de choses qui régnait dans les pays sujets provoqua, en 1797, la séparation de ces vallées d'avec les Grisons et leur annexion à la république cisalpine. La Valteline et le comté de Chiavenna étaient gouvernés par des fonctionnaires grisons qui administraient comme représentants du souverain et qui étaient nommés par les communes pour une durée de deux ans. Jusqu'à la réforme de 1603, la Diète avait eu la faculté importante d'adjuger les fonctions ; les candidats des diverses communes étaient nommés selon un ordre fixé d'avance. Après 1603, les choses allèrent de mal en pis. A partir de cette époque, les communes repourvurent les postes de la Valteline suivant un mode de faire qui variait d'une Ligue à l'autre et provoqua un redoublement d'agitation en maints endroits. Tout citoyen des Ligues âgé de plus de 25 ans et capable de porter les armes était éligible à ces fonctions. La juridiction grisonne appelée à adjuger la fonction devait présenter quatre candidats qui tiraient au sort ; cette prescription tomba peu à peu en désuétude et l'on ne considéra plus que le plus offrant. On payait des prix très élevés, par exemple pour le poste de gouverneur *(Landeshauptmann)* 12 à 15 000 fl., pour les meilleures places de podestat 3 à 7 000 fl., bien qu'on ne dût, à teneur des décrets, aller que jusqu'aux deux tiers du traitement que comportait le poste. En outre, l'entrée en fonctions et l'administration entraînaient pour le titulaire des frais considérables. Les fonctions de la Valteline étaient devenues des objets de spéculation à tel point qu'on pouvait les acheter plusieurs années à l'avance et que des sociétés se formaient tout exprès pour les acquérir. Lorsqu'un acheteur n'était pas capable de remplir la fonction, il désignait un suppléant en la personne d'un habitant du pays, ce qui était d'ailleurs assez rare. Dans ces circonstances, la tentation était grande de faire rendre le plus possible à des fonctions aussi chèrement acquises. La meilleure occasion de rentrer dans ses débours était donnée par le droit pénal avec ses « compositions ». Les statuts criminels de la Valteline, extraordinairement sévères, ne connaissaient pas les peines privatives de la liberté, mais seulement la peine de mort (écartèlement, roue, bûcher, pendaison), la mutilation (arrachement de la langue, amputation de la main) et le bannissement. Grâce au système des compositions qui remontent au moyen âge et qui fut surtout usité en Italie, le délinquant pouvait, en payant une somme d'argent, se libérer d'un châtiment corporel. La population, rude, passionnée et inculte, fournissait assez d'occasions aux fonctionnaires de s'enrichir grâce à ce rachat des peines. Comme les habitants de la Valteline ne voulaient consentir à aucune autre redevance qu'aux 1 000 fl. fixés à l'origine, les Grisons ne reti-

raient de leur seigneurie aucun autre avantage que la vente des fonctions.

Pour parer à ces abus, les Ligues avaient créé dès le début une autorité de surveillance des fonctionnaires, la *syndicature*, composée du président et de huit membres. Tous les deux ans, avant l'entrée en fonctions des titulaires, les membres de cette autorité voyageaient pendant deux mois d'un district à l'autre, reçus partout avec pompe, pour entendre les plaintes que le peuple avait à formuler contre les podestats sortant de charge. On voit, par l'exemple du procès Mysani, qu'il ne s'agissait pas d'une simple formalité. Gaudenz Mysani, de Brusio, avait acheté d'un sieur a Marca à Mesocco, la charge de podestat de Tirano pour 1 000 fl. En recourant aux extorsions les plus scandaleuses, il avait réussi en une année et quart à encaisser 70 000 lires, mais il fut, en 1773, dépouillé de sa charge et banni du territoire de la république. La noblesse et surtout le clergé avec ses privilèges extraordinaires firent échouer toutes les réformes que les Grisons tentaient d'introduire en Valteline et contribuèrent à élargir le fossé entre les sujets et le pays souverain; ces classes sociales portaient, dans une mesure aussi grande que les Grisons, la responsabilité de la mauvaise gestion dans les pays sujets. La situation des fonctionnaires vis-à-vis du clergé était délicate ; le cas du prévôt Guiccardi à Ponte près Sondrio permet de s'en rendre compte. Il appartenait à l'une des plus nobles familles de la vallée ; à la suite de graves manquements, l'évêque de Côme l'avait privé de son office. Il s'entoura d'un certain nombre de bandits et de *bravi* dans le val Camonica, province de Bergame, et refusa de se démettre de ses fonctions, terrorisant les environs de Ponte jusqu'à ce que, de guerre lasse, il finit par se soumettre avec les bandits qui l'escortaient. Un fréquent sujet de plainte de la part des habitants des régions soumises avait trait aux *delegazioni loco dominorum*. L'endettement des communes et le mauvais entretien des routes nécessitaient souvent l'envoi de délégations qui séjournaient dans la Valteline parfois durant plusieurs mois aux frais de la commune. C'est ainsi que la famille Salis voulut, vers 1770, y envoyer une délégation pour étudier la cause de l'endettement des communes. L'opposition des gens de la vallée et du parti adverse fit échouer ce projet. La triste situation sociale et l'impossibilité d'y apporter des réformes engagèrent le podestat Baptista von Salis, connu pour ses excentricités, à proposer, en 1784, par lettre adressée au congrès, de vendre les pays sujets pour 943 000 fl. à une tierce personne dont il indiquerait le nom plus tard. Au moyen de cette grosse somme, on aurait pu fonder dans les Grisons des hôpitaux, des maisons de correction et des orphelinats, des caisses de secours pour les veuves et de meilleures écoles ; on aurait pu aussi augmenter le traitement des pasteurs et, d'une manière générale, faire énormément de bien. On avait quelque raison de penser que cette tierce personne pourrait bien être la famille Salis qui, en achetant les pays sujets, aurait acquis une telle puissance qu'elle aurait constitué une menace permanente pour la liberté du peuple grison. 62 juridictions (une seule n'avait pas répondu) repoussèrent avec indignation cette proposition et le congrès décida de faire brûler par la main du bourreau les passages du mémoire qui se rapportaient à la vente de la Valteline. Une dernière réforme fut tentée en Valteline par Salis-Marchlins sous les espèces d'un projet sensé de réorganisation judiciaire qui fut repoussé avec mépris comme les précédents par les gens de la vallée. Ces derniers avaient pris l'habitude d'adresser leurs plaintes à Milan et à Vienne où ils trouvaient des encouragements et de l'appui. Le 19 juin 1797, le Conseil de la vallée déclara la Valteline indépendante des communes du pays grison et, quatre mois plus tard, les habitants adhérèrent à la république cisalpine.

Bibliographie. J.-H. Sprecher : *Gesch. der Republik der III Bünde*, p. 513. — P.-C. Planta : *Gesch. von Graubünden*. — Sprecher : *Kulturgesch.* — Brochures et pièces de procédure à la Bibliothèque cantonale. — R.-A. Ganzoni : *Der Gesandte Peter Konradin Planta und das Strassenprojekt Chiavenna-Nauders*, dans *JHGG* 1908. — Konradin von Moor : *Gesch. von Currätien* III. [L. Joos.]

5. LES TROUBLES RÉVOLUTIONNAIRES ET LES LUTTES PROVOQUÉES PAR L'ADHÉSION A LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE, 1789-1803. Le premier changement d'ordre politique que provoqua dans les Grisons la Révolution française à ses débuts (1789) fut la rupture de la famille de Salis avec la France. Cette famille qui, grâce à l'influence considérable dont elle disposait, dirigeait la politique du pays, se rapprocha de l'Autriche. En revanche, ses adversaires politiques, les « patriotes », entrèrent en rapports avec la France, qui favorisa leurs visées ; dans la lutte qu'il soutenait contre la coalition ennemie, ce pays avait un grand intérêt à se procurer le libre accès aux cols de montagne des Grisons. C'est la raison pour laquelle la France ménagea les Grisons lorsque deux agents diplomatiques français délégués du comité de Salut public, Maret et Sémonville, furent arrêtés sur leur territoire, non loin de Chiavenna, par des gendarmes autrichiens aidés de quelques Grisons et conduits à Mantoue. Cette intrusion de l'Autriche et la faiblesse des autorités grisonnes provoquèrent dans le pays un grand mécontentement. Celui-ci augmenta à la suite du renchérissement des denrées dû au marasme des affaires, à la misère des soldats qui revenaient sans solde du service de France, ainsi qu'à une mauvaise récolte et à la fermeture par l'Autriche du marché des céréales. En mars 1794, des milliers de mécontents venant de toutes les régions des III Ligues accoururent à Coire et jurèrent fidélité en plein air aux lois fondamentales du pays. Puis chaque Ligue élit 32 députés qui se constituèrent en une assemblée extraordinaire de l'État sous le nom de *Standesversammlung* (Assemblée nationale des III Ligues) tandis que les autres citoyens rentraient dans leurs foyers. L'Assemblée institua un « Tribunal impartial ». Celui-ci prononça de fortes amendes contre tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir mal géré les fonctions publiques ou les deniers de l'État. En vue de supprimer les abus, d'améliorer les institutions politiques et l'instruction du peuple, l'assemblée élabora plusieurs projets de loi qui demeurèrent sans effet vu l'absence d'un pouvoir exécutif suffisamment fort. A la demande du parti des patriotes, le Directoire envoya Comeyras, comme agent diplomatique dans les Grisons en 1796, avec la mission d'y défendre les intérêts français.

Lorsque Bonaparte eut créé en 1797 la république cisalpine, les habitants de la Valteline, dès longtemps mécontents de la domination grisonne, firent d'actives démarches pour être incorporés au nouvel État. Le 21 juin 1797, ils proclamèrent leur indépendance et déposèrent le 22 juin les fonctionnaires grisons. Des négociations furent entamées par les Grisons avec Bonaparte dans le but de réunir la Valteline aux Grisons, avec l'égalité des droits. Les juridictions votèrent à plusieurs reprises sur cette question. L'interprétation de ce vote donna lieu à de vifs conflits. Le délai péremptoire imparti aux Grisons pour se décider expira sans qu'ils pussent s'entendre. Sur quoi, Bonaparte proclama le 10 octobre 1797 la réunion de la Valteline, de Chiavenna et de Bormio à la république cisalpine. Le comité révolutionnaire de la Valteline confisqua les fortunes appartenant à des Grisons dans ces trois régions, en particulier les biens considérables de la famille Salis. Ces confiscations portèrent sur plus de 14 millions de francs.

Une Diète *(Landtag)* extraordinaire siégea à Coire du 22 novembre 1797 jusqu'à fin août 1798. Elle comptait 50 députés de chaque Ligue et prétendait diriger les affaires publiques en lieu et place de la Diète *(Bundestag)* et des chefs du pays. Elle instituait un gouvernement composé de 30 membres, chercha, à vrai dire sans succès, à recouvrer les pays sujets en négociant à Paris et au Congrès de Ratstatt. Avec l'approbation des communes, elle élut dans son sein un tribunal criminel de 48 membres, 16 par Ligue. Ce tribunal condamna à de fortes amendes 32 hommes en vue auxquels on attribuait la perte de la Valteline et d'autres manquements. La Diète promulgua un règlement militaire qu'elle fit approuver par les juridictions. Mais elle s'occupa principalement de réunir les Grisons à la Suisse, sentant tout

le danger que présentait à la longue pour les Ligues leur isolement politique. Le 20 février 1798 la Diète demanda aux communes si elles l'autorisaient à négocier une union plus étroite avec la Suisse. Les communes y consentirent tout d'abord, mais au cours des mois suivants la Suisse fut occupée par les Français et la République helvétique fut proclamée. A la suite de ces événements, l'influence autrichienne, hostile à une union avec la Suisse, reprit le dessus en Rhétie et le 29 juillet 1798, dans une votation tumultueuse, 34 juridictions se prononcèrent contre la réunion et 11 pour.

La conséquence directe de ce vote fut la dissolution du *Landtag* et le rétablissement des anciennes autorités. Les chefs et les partisans du parti français vaincu durent fuir en Suisse, pour échapper aux poursuites de leurs adversaires. Le parti autrichien entama tout de suite des négociations avec l'Autriche. Une Diète implora le 21 septembre 1798 la protection de l'empereur. Le 17 octobre, les chefs et le Conseil de guerre grison conclurent, sans consulter les communes, une convention avec les généraux autrichiens Bellegarde et Auffenberg. Le 18 et le 19 octobre, 4 à 5000 Autrichiens commandés par Auffenberg passèrent le Luzisteig et arrivèrent à Coire dans le but d'occuper les cols grisons.

La réaction se produisit en 1799. Les Français pénétrèrent de Suisse dans les Grisons. Le 6 mars 1799, Masséna prit d'assaut le Luzisteig, investit Coire et y fit Auffenberg et ses troupes prisonniers. Il institua un *Gouvernement provisoire* et envoya comme otages à Salins environ 150 partisans influents de l'Autriche. Au même temps de nouvelles forces françaises accoururent de diverses directions dans les Grisons et occupèrent tout le pays. Sous la pression des armes françaises la réunion du pays à la République helvétique s'accomplit rapidement — 52 juridictions s'étaient prononcées en faveur de l'incorporation à la Suisse et le gouvernement provisoire en profita pour présenter une demande de réunion au Directoire helvétique. L'union fut sanctionnée les 9 et 10 avril 1799 par les Conseils de la République unitaire et le pacte signé le 21 avril. Les III Ligues devinrent le canton de la Rhétie. Mais la réunion fut de nouveau remise en question. Le 1er mai 1799 les habitants de l'Oberland se soulevèrent contre les Français. Cette insurrection se termina par la défaite des paysans près de Reichenau. Les Français organisèrent une expédition de représailles à Disentis où ils réduisirent en cendres le village et le couvent. Après une première attaque malheureuse, le général autrichien Hotze parvint à occuper le Luzisteig le 22 mai 1799. Dans la suite les Autrichiens et le parti autrichien reprirent la haute main dans les Grisons et instituèrent un gouvernement intérimaire *(Interimalregierung)* qui se maintint durant quatorze mois. Il rétablit l'ancienne constitution grisonne, envoya comme otages à Innsbruck et à Graz 90 adhérents du parti adverse, annula toutes les décisions et ordonnances du Gouvernement provisoire. Il chercha, par des mesures appropriées, à parer à la disette qui sévissait dans le pays et prit des mesures de défense en vue d'une nouvelle attaque de l'ennemi.

Mais bientôt après les Français revinrent en vainqueurs dans les Grisons. Le plan de Souvarow tendant à les repousser hors de Suisse, échoua ; Souvarow dut se réfugier dans les Grisons en oct. 1799, après avoir franchi le col du Panix, et battit en retraite jusque dans le Vorarlberg. Le 16 juil. 1800 les Français commandés par Lecourbe arrivaient à Coire par le Luzisteig. Le gouvernement intérimaire s'enfuit à Zernez et s'y dispersa bientôt. A Coire, Lecourbe institua un Gouvernement de préfecture *(Präfekturrat)*. Gaudenz Planta fut élu comme préfet du canton. Le nouveau gouvernement demeura sans changement notable et avec une brève interruption jusqu'à l'Acte de médiation. Il remit en vigueur les décisions du gouvernement provisoire, notamment celles qui comportaient la réunion de la Rhétie à l'Helvétie. Il s'appliqua à organiser le canton d'après les principes de la constitution helvétique. En lieu et place des anciennes juridictions, on créa 11 districts qui, par leur nom et leur étendue correspondent à peu près aux districts actuels. Le district de Moesa fut, le 11 juillet 1801, réuni temporairement au canton de Bellinzone. Les districts devaient se diviser en municipalités. Mais les guerres continuelles et le caractère provisoire des institutions helvétiques ne permirent pas d'instituer dans les Grisons une organisation unitaire complète. Tout y demeura ainsi dans le provisoire et l'insécurité. En 1802, le préfet Gaudenz Planta fut même arrêté à la suite d'un mouvement réactionnaire. Un nouveau gouvernement qui tendait à rétablir l'ancienne constitution fut institué, mais n'eut qu'une existence passagère.

Bibliographie. V. von Planta : *Die letzten Wirren des Freistaates der drei Bünde.* — A. Pfister : *Die Patrioten, ein Beitrag zur Gesch. Bündens am Ausgang des 18. Jahrh.* dans le *JHGG* 1903. — A. Rufer : *Der Freistaat der III Bünde und die Frage des Veltlins.* — G. Hosang : *Die Kämpfe um den Anschluss von Graubünden an die Schweiz von 1797-1803.* — E. Dunant : *La réunion des Grisons à la Suisse, corresp. dipl. de Florent Guiot (1798-1799).* — B. Delnon : *Gaudenz Planta, ein Bündn. Staatsmann.* — P. Robbi : *Aufzeichnungen a. d. Jahren 1797-1834*, dans le *Progr. der bündn. Kantonsschule* 1908. — *P. Pl. a Spescha, sein Leben und seine Schriften*, publié par F. Pieth et K. Hager. [F. PIETH.]

6. LES XIXe ET XXe SIÈCLES. *a) Époque de la Médiation, 1803-1813.* Le 30 septembre 1802, Napoléon imposa à la Suisse sa médiation. Une assemblée grisonne, convoquée par le préfet Gaudenz Planta, délégua à Paris Jakob-Ulrich Sprecher et Florian Planta pour représenter les Grisons et collaborer aux travaux d'où devait sortir la constitution. Bonaparte leur déclara : « Aux Grisons l'ancienne constitution, avec plus de pouvoir au Conseil commun à Coire ». Suivant les instructions de Napoléon, ils élaborèrent pour les Grisons une constitution qui s'inspirait notablement de l'ancienne et qui servit plus tard de base aux constitutions grisonnes postérieures. Elle n'était pas soumise au droit de referendum des juridictions. Une commission gouvernementale provisoire nommée par Napoléon, composée de 7 hommes en vue des deux partis, informa le 10 mars 1803 le peuple grison que les autorités qui avaient administré le pays jusqu'alors (chambre administrative et préfet) lui avaient confié la direction des affaires. Le 20 avril, le *Grand Conseil* se réunit à Coire pour y tenir sa première session et promulgua la nouvelle constitution.

Celle-ci attachait plus étroitement les Grisons à la Suisse, à condition que tous les cantons lui garantissent sa constitution, à titre réciproque la paix à l'intérieur et la sécurité. Les III Ligues continuaient à exister comme divisions politiques et arrondissements électoraux ; il en était de même des hautes et basses juridictions communales. Les seigneuries de Haldenstein, de Tarasp et la cour épiscopale de Coire qui remontaient à l'époque de la féodalité furent supprimées et réunies aux juridictions qui existaient déjà auparavant. Les localités de l'ancienne seigneurie de Rhäzüns furent constituées comme juridiction de Rhäzüns, celles de la seigneurie de Maienfeld comme juridiction de Maienfeld. Les hautes juridictions, aussi bien que les basses, conservèrent leur ancien nom, leurs limites, leur organisation économique et leur administration. Mais le droit de légiférer leur fut enlevé et octroyé à l'ensemble. L'administration judiciaire demeura comme précédemment du ressort des autorités des juridictions. Ces autorités étaient élues chaque année librement par les bourgeois. La constitution proclama l'abolition des privilèges électoraux et d'éligibilité dont certaines localités ou familles avaient joui jusqu'alors. Même sous l'Acte de médiation, on ne pouvait recourir en matière criminelle auprès d'une instance supérieure contre les arrêts des 61 tribunaux existants. Un tribunal criminel cantonal fut, à vrai dire, créé en 1808, mais ses décisions ne visaient que les vagabonds et délinquants étrangers et non les bourgeois. Les affaires civiles dont la valeur litigieuse atteignait 1200 florins pouvaient être portées devant une cour d'appel cantonale. Toute l'organisation judiciaire était soumise à la surveillance du Petit Conseil. Celui-ci avait le droit d'intervenir dans le cas de dénis de justice, d'obscurité dans le jugement ou d'exécution négligente. Toutes les branches de la police locale et l'exécution des ordonnances générales étaient en mains des autorités

communales, mais sous le contrôle du Petit Conseil.

Les affaires communes furent désormais aussi soumises au referendum. Celui-ci s'exerçait sur une demande écrite du Petit au Grand Conseil adressée aux juridictions du canton et non au peuple. On votait dans les juridictions de la même manière que précédemment. Les décisions n'étaient pas prises comme aujourd'hui à la majorité des voix, mais à celle des voix des juridictions, appelées voix comitiales, au nombre de 63 en tout. La réponse des juridictions n'avait pas besoin d'être affirmative ou négative, mais elle pouvait à partir de cette époque être donnée conditionnellement. Le classement des réponses était fait dans la règle par le Grand Conseil, dans les cas d'urgence par la commission d'État *(Standeskommission)*. Le champ d'application du referendum n'était plus aussi étendu que précédemment. Il était limité à la constitution, aux lois du pays de portée générale, aux traités conclus avec les autres États et aux concordats. La politique extérieure avait passé aux mains de la Confédération et était ainsi enlevée aux juridictions. On exclut du referendum en 1803 les questions de droit administratif, la reddition des comptes d'État, toutes les affaires contentieuses et les simples ordonnances de police.

Les nouvelles autorités cantonales étaient le Grand Conseil dont les 63 membres étaient comme jadis les députés à la Diète, nommés chaque année par les juridictions et qui se réunissait une fois par an, puis dès 1805 une commission d'État *(Standeskommission)* élue par le Grand Conseil. C'était comme l'ancien congrès, une commission composée de trois députés de chaque Ligue. Elle était, suivant les besoins, convoquée par le Petit Conseil pour discuter à titre préalable les objets les plus importants soumis ensuite au Grand Conseil. Le Petit Conseil était constitué par les chefs des III Ligues et — à l'encontre de l'ancien Conseil des chefs — il était une autorité permanente. Dans la suite, on plaça sous son contrôle des commissions scolaires, de santé, militaires, etc. Les chefs des Ligues étaient nommés chaque année librement par les députés de chaque Ligue et choisis parmi les bourgeois de celle-ci. Tous les privilèges jadis attachés à l'élection des chefs disparurent sous le régime de l'Acte de médiation. Chacun des trois membres du gouvernement présidait le Conseil à tour de rôle durant quatre mois. Les autorités judiciaires cantonales étaient : le tribunal criminel cantonal pour étrangers et la cour d'appel cantonale que nommait le Grand Conseil chaque année et qui se composait de 10 juges, 4 de la Ligue supérieure, 3 de la Ligue de la Maison-Dieu et 3 de la Ligue des Dix-Juridictions, plus un président.

Au milieu des luttes que se livraient continuellement les partisans d'une centralisation modérée, d'une part, et ceux de l'émiettement politique antérieur, d'autre part, l'unification cantonale fit de 1803 à 1813 des progrès réjouissants. Le premier Grand Conseil créa déjà un établissement supérieur d'instruction publique, l'École cantonale (voir le chap. ÉCOLES). En 1803, il promulgua le premier règlement sur l'Assistance (voir ce chapitre). En 1804, il créa un corps de gendarmerie pour améliorer l'exercice de la police. En 1805, lorsque la « fièvre jaune » qui régnait en Italie menaça de se propager, il institua un Conseil de santé. Celui-ci édicta en 1808 la première ordonnance sanitaire applicable au canton. Il est à remarquer que les Grisons furent le premier, parmi tous les pays d'Europe, qui traita comme une affaire d'État l'introduction de la vaccination. En 1807 eut lieu la première expérience de vaccination dans ce canton. En 1808, le canton institua une école de sages-femmes et publia une ordonnance de police contre les charlatans et contre la vente de remèdes inconnus.

Pour développer le trafic des marchandises, d'une importance si grande pour le pays, on subventionna l'entretien des routes et on nomma un inspecteur cantonal des routes qui avait pour mission d'améliorer d'une manière systématique les voies affectées au transit. En revanche, on n'osa pas encore supprimer le monopole de l'expédition des marchandises que possédaient les anciennes compagnies de transport *(Portengemeinden)*, bien qu'elles eussent une influence très fâcheuse sur le libre trafic des marchandises et qu'elles fussent contraires à l'Acte de médiation. Ces compagnies auraient dû être rachetées, mais l'autorité manquait des moyens financiers nécessaires. Le gouvernement dut se borner à mieux réglementer le trafic-marchandise par des prescriptions et des règlements. Pour améliorer le trafic postal, il créa en 1813 à Coire un bureau de poste central ou cantonal, où toutes les correspondances et les colis postaux provenant des diverses vallées étaient rassemblés et acheminés plus loin. En 1806, le canton fit frapper par le maître de la monnaie Fueter, à Berne, les premières monnaies ; en 1813, cent doublons grisons valant chacun 16 fr. suisses, au moyen de l'or extrait au *Goldene Sonne* près de Felsberg.

Les dépenses de l'État étaient couvertes au moyen des taxes de la douane de transit, qui étaient perçues dans le *Kaufhaus* de la ville de Coire, et par une taxe qui frappait l'exportation des peaux et des cuirs. Une taxe grevant l'exportation du bétail fut supprimée en 1804 à cause des difficultés que présentait la perception ; en revanche on introduisit en 1811 un droit de douane sur l'exportation du salpêtre. De plus, le canton perçut une taxe d'importation ou de luxe sur le vin, l'eau-de-vie, le café, le sucre et le tabac et dès 1804 une taxe sur le bétail étranger et une autre dite des Brandis, c'est-à-dire une taxe de transit qui appartenait jusqu'en 1509 aux seigneurs de Brandis et qui était perçue au Luzisteig et au Pont de Tardis *(Tardisbrücke)*. Les recettes totales des douanes du canton s'élevaient en 1808 et 1809 à 59 331 florins. L'ancien État des III Ligues avait l'habitude d'affermer la perception des droits de douane. Comme ce mode de faire avait provoqué de violents conflits, le Grand Conseil institua en 1803 une administration cantonale des douanes. Il désigna des stations frontières où des fonctionnaires de la douane cantonale percevaient les taxes. Il chargea en revanche une maison de commerce de Coire de prélever les douanes de transit. A côté des douanes le monopole de la vente du sel constituait la plus importante recette du canton à l'époque de l'Acte de médiation. Le Petit Conseil conclut en 1803 avec la saline de Hall dans le Tyrol une convention pour la fourniture du sel et organisa en divers endroits du canton des dépôts de sel. Le gouvernement chargea de la vente du sel la maison Massner et Braun à Coire. Les vallées situées sur l'autre versant des montagnes pouvaient, à cause de la proximité, se fournir de sel à Hall même ; les habitants du val Mesocco le tiraient du Tessin. Les recettes provenant de la vente du sel s'élevèrent en 1812-1813 à 34 813 fl. Dans les cas de nécessité le canton percevait un impôt dit *Representanzschnitz* qui était réparti sur les juridictions dans la proportion où celles-ci étaient représentées au Grand Conseil. A l'occasion — ce fut le cas en 1805 — le canton avait recours à un emprunt contracté auprès de riches maisons de commerce de Coire. Lorsque le blocus continental vint paralyser, en 1811, le transit des marchandises et compromettre la principale source de revenus et tandis que l'occupation des frontières et le recrutement pour le service français détesté coûtaient énormément d'argent à l'État, les taxes de douanes furent doublées ; un droit fut perçu sur l'importation de la bière, un ohmgeld fut institué sur les vins et spiritueux servis dans les auberges, sur la bière et enfin un prélèvement unique sur la fortune placée dans chaque maison de commerce.

L'économie nationale grisonne ne fit pas de notables progrès de 1803 à 1813. Le caractère conservateur du peuple, les conditions géographiques du pays, la diversité des langues, etc., étaient autant d'obstacles sérieux à son développement. La Société Économique, une association d'utilité publique, fondée au XVIIIe s., que la Révolution avait dissoute et qui s'était reconstituée en 1803, publia, de 1805 à 1812 le *Neue Sammler*, revue d'utilité publique, pour répandre dans le pays des notions économiques et pour perfectionner l'instruction populaire. Elle préconisa la culture de la pomme de terre, l'élevage des abeilles et la culture des légumes

qui venaient à peine d'être introduits dans les Grisons. Un certain temps, le filage du coton procura aux habitants de certaines régions des gains appréciables jusqu'au moment où les machines à filer supplantèrent le filage à la main. Dans le domaine minier, toutes les tentatives et entreprises eurent une issue malheureuse. Les autorités protégeaient surtout l'agriculture et l'élève du bétail. Le rachat des dîmes et des impôts fonciers avait été introduit en 1806 déjà par des dispositions légales. Comme le Grand Conseil attendait de grands avantages pour le pays de la sélection et de l'amélioration du bétail, il institua dès 1810 des primes annuelles pour les plus belles bêtes et deux foires cantonales. Il octroya aussi une garantie pour le bétail vendu dans les deux marchés principaux.

En matière forestière régnait encore un état de choses déplorable. Des forêts entières étaient abattues et le bois vendu à des prix dérisoires ou abandonné de la façon la plus négligente aux sociétés minières. La protection du gibier était aussi absolument négligée. En 1805, le Grand Conseil édicta un règlement sur la chasse. Il fut aussi peu efficace que les défenses promulguées par la ville de Coire en 1803 et par l'autorité de Poschiavo, de tirer sur les petits oiseaux ou de les capturer. La presse était comme par le passé opprimée et fut soumise en 1809 à une censure sévère. L'adoption du calendrier grégorien se heurta même, au commencement du XIXe siècle, dans beaucoup de communes réformées à une vive résistance. Ce ne fut qu'en 1811 que l'autorité parvint à l'introduire partout.

Les événements les plus importants qui marquent les relations extérieures du canton sous l'Acte de médiation sont les suivants : Le 27 septembre 1803, la Suisse conclut avec la France un traité d'alliance et de capitulation à teneur duquel les Grisons devaient fournir chaque année un contingent de 158 hommes, dès 1812 de 133 seulement. Leur recrutement devint vers la fin de la période de médiation toujours plus difficile. En mai 1804, les Grisons participèrent avec une compagnie à la répression du soulèvement qui s'était produit sur les rives du lac de Zurich *(Bockenkrieg)*. En juin 1804, le gouvernement délégua à Paris le président de la Ligue de la Maison-Dieu, Vincenz von Salis-Sils, pour féliciter Napoléon à l'occasion de son avènement au trône. En 1805, la 3me guerre de coalition rendit nécessaire l'occupation des frontières ; une division (Gady) fut envoyée dans les Grisons pour renforcer les cinq compagnies de ce canton. L'occupation des frontières provoquée par l'insurrection du Tyrol de 1809 se déroula d'une manière moins paisible. La division Pellizari gardait la frontière grisonne. Elle avait une mission difficile, car beaucoup de Grisons sympathisaient avec les rebelles et les favorisaient. En juillet 1809, le colonel Pellizari eut vent d'un transport de poudre à canon de Coire au Tyrol par l'Albula. Il fut établi que les principaux coupables étaient deux étudiants du séminaire de Coire (Zanetti et Plazer). La poudre fut confisquée et le séminaire occupé. La conséquence indirecte de cette affaire de poudre fut l'arrestation de l'évêque de Coire qui fut conduit à Soleure. Profitant de ces événements, Napoléon se fit céder en 1809, par l'Autriche, la seigneurie de Rhäzüns pour faire contre-poids à l'influence autrichienne dans les Grisons.

C'est en 1809 que fut aussi soulevée la question de l'*incamération*. Se fondant sur une décision de la députation d'Empire du 25 février 1803, l'Autriche s'appropria à titre de *bona vacantia* les biens et capitaux de l'évêché de Coire situés dans le Tyrol et dans le Vorarlberg (capitaux que l'évêque de Coire avait en 1738 prêtés au gouvernement autrichien), ainsi que les possessions d'autres communautés religieuses et réunit au diocèse de Brixen les portions de l'évêché de Coire situées dans le Tyrol et dans le Vorarlberg. Le couvent de Münster perdit, par le fait de l'incamération, des propriétés et des cens fonciers dans le Vinstgau, le couvent de St. Luzi, des biens et capitaux dans le Vorarlberg et dans la principauté de Liechtenstein, la paroisse catholique de Churwalden, les revenus qu'elle tirait d'une ferme à Altenstatt et le canton, en sa qualité de propriétaire de l'ancienne seigneurie de Tarasp, les revenus qui venaient de la prévôté d'Eirs. Les négociations auxquelles donna lieu cette affaire d'incamération ne se terminèrent qu'en 1896 et sans résultat aucun.

En 1810, les Grisons furent contraints de la façon la plus impérative à prendre part au blocus décrété contre l'Angleterre. En octobre il fallut indiquer toutes les provisions consistant en denrées coloniales et payer sur celles-ci de fortes taxes douanières. Quand Napoléon fit marcher, en 1810, des troupes dans le canton sous prétexte d'empêcher la contrebande, 250 hommes occupèrent le 3 novembre le Mesocco, sur quoi les députés de cette vallée protestèrent énergiquement contre toute tentative de séparer cette région d'avec les Grisons. La guerre que fit en 1812 Napoléon contre la Russie entraîna dans les plaines glacées de ce pays un bon nombre de Grisons, comme d'autres avaient affronté la pénible guerre de guérillas déchaînée en Espagne. Beaucoup ne rentrèrent pas dans leurs foyers, entre autres le colonel Ragettli, de Flims, commandant d'un des quatre régiments suisses au service de France.

Bibliographie. Collection officielle des lois. — H. Balzer : *Der Kanton Graubünden in der Mediationszeit.* — W.-F. von Mülinen : *Die schweiz. Grenzbesetzung des Jahres 1809*, dans les *AHVB* XXII. — P.-C. Planta : *Die österr. Inkameration von 1803* dans le *Polit. Jahrbuch* 1887. — F. Jecklin : *Materialien zur Standes- und Landesgesch. Gem. III Bünde 1464-1803*, I.

b) Époque de la restauration et de la régénération 1814-1848. Après la chute de Napoléon en 1814, un parti réactionnaire chercha à rétablir dans les Grisons aussi l'état de choses antérieur à la Révolution. Il demandait la séparation du canton d'avec la Suisse et le rétablissement de l'ancienne constitution. Le 4 janvier 1814, le baron Heinrich von Salis-Zizers, officier au service d'Autriche, apparut à la tête d'une bande de gens d'Obervaz, d'Oberhalbstein et de l'Oberland grison devant l'hôtel de ville de Coire, où le Grand Conseil était précisément en séance, et il força l'autorité à rétablir l'ancienne constitution. Une Diète se réunit, nomma au lieu d'un Petit Conseil et d'une Commission d'État les anciens chefs et leurs assesseurs et prit d'autres dispositions transitoires. Les anciennes juridictions furent invitées à déclarer si elles étaient d'accord. Leurs réponses, du 29 janvier 1814, ne donna pas une majorité absolue ; 31 juridictions voulaient l'ancienne constitution sans changement, 30 juridictions la désiraient, mais modifiée d'une manière conforme aux temps ; deux demandaient qu'on ajournât sa mise en vigueur. Le 19 avril, elles autorisèrent les envoyés grisons à prendre part à la Diète de Zurich. Par ce fait même les liens avec la Confédération furent rétablis.

A Zurich, une nouvelle constitution sortit des délibérations. Le besoin se fit sentir de doter bientôt aussi les cantons de constitutions déterminées. Le landammann de la Suisse invita les Grisons à prendre dans ce but les dispositions nécessaires.

Dans l'intervalle, le parti réactionnaire avait perdu de son influence et le parti suisse avait repris la haute main dans les affaires publiques ; les chefs et leurs assesseurs instituèrent le 2 juillet 1814 une commission de 3 membres par Ligue qui fut chargée d'élaborer une nouvelle constitution cantonale. Le 3 septembre 1814, le projet fut, dans sa teneur définitive, soumis au vote des Conseils et des communes et le 12 novembre 1814, la Diète constata que les deux tiers des juridictions avaient approuvé la nouvelle constitution. Elle fut promulguée le même jour avec quelques réserves. L'ancienne Diète se constitua de nouveau en Grand Conseil du canton confédéré des Grisons. On rédigea et approuva après coup un article qui reconnaissait les confessions réformée et catholique comme religion du canton et garantissait le libre exercice de ces deux cultes, ainsi qu'un autre article qui prescrivait que toutes les autorités et les commissions du canton devaient être composées de protestants pour deux tiers et de catholiques pour un tiers. Une réserve était consacrée à l'autonomie politique, judiciaire et de police de la cour épiscopale de Coire. La constitution ne fut dé-

clarée complète qu'en 1820 et déposée aux archives fédérales comme le voulait la Constitution.

La nouvelle constitution cantonale était, dans ses grandes lignes, la même que celle qui avait régi l'État des III Ligues pendant les siècles qui avaient précédé la Révolution. Au point de vue de la forme, elle s'inspirait de l'Acte de médiation. La plupart des dispositions étaient rédigées plus clairement ; certaines avaient été complétées, d'autres ajoutées de toutes pièces. La division du pays en Ligues, hautes juridictions et communes juridiques, les attributions des autorités, les droits et les devoirs des citoyens et les principes généraux demeurèrent sans changement ; on y introduisit le referendum dans la forme fixée par l'Acte de médiation et on développa cette institution dans la suite. En 1825, on compléta le referendum en prescrivant que les propositions émanant des régions italiennes du canton, des juridictions de la Haute et de la Basse-Engadine, ainsi que des juridictions de Bergün et de la vallée de Münster devaient être transmises en italien, celles émanant des régions romanches de l'Oberland grison, en langue romanche. En 1815 on porta à 65, en 1836 à 66, le nombre des voix des juridictions. En cas d'égalité de voix (33 contre 33), le Grand Conseil avait la faculté de porter à nouveau l'objet en question à l'ordre du jour. Outre la Constitution, les lois, les traités et les concordats, les communes furent aussi appelées dès 1815 à se prononcer sur les nouveaux impôts. Le droit d'initiative ne fut pas développé plus avant. Les communes pouvaient faire parvenir leurs requêtes au Grand Conseil par l'entremise du Petit Conseil. Mais le Grand Conseil n'était pas tenu de les prendre en considération et d'émettre un vote à leur sujet. L'initiative n'était à cette époque qu'un droit de pétition.

Le règlement de la *question de la Valteline* fut un épisode marquant de cette époque de transition. De 1797 à 1805, la Valteline avait appartenu à la République cisalpine, de 1805 à 1814 au royaume d'Italie. Le 5 avril 1814, les ministres plénipotentiaires des puissances alliées sommèrent la Suisse d'occuper la Valteline. Les troupes grisonnes, au nombre de 4 compagnies arrivèrent à Chiavenna le 4 mai 1814, mais les troupes autrichiennes plus nombreuses les contraignirent d'évacuer cette ville. Pendant le Congrès de Vienne les députés suisses et grisons ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur la réunion à la Suisse de Bormio, de Chiavenna et de la Valteline. Les députés de cette dernière région étaient opposés à cette solution et l'Autriche avait un grand intérêt à posséder ces territoires. Elle parvint à faire triompher ses prétentions et le Congrès lui attribua ces trois territoires à titre définitif.

En 1815, pendant la dernière lutte des alliés contre Napoléon, un bataillon grison participa à la défense des frontières du Jura et prit part, lors de l'expédition en Franche-Comté, à la mutinerie de la brigade Schmiel.

Le canton des Grisons profita de la période comprise entre 1814 et 1854 pour développer ses institutions politiques, administratives et économiques. Dans le domaine scolaire, il réalisa de notables progrès. Il créa en 1817, comme annexe à l'École cantonale, une bibliothèque qui devint autonome en 1883 et qui est la Bibliothèque cantonale actuelle. Le 5 octobre 1825, la Société des sciences naturelles fut constituée ; elle succéda à la Société économique dissoute en 1813. Une Société d'histoire a été fondée en 1826 dans le but de rassembler les matériaux nécessaires à la rédaction de l'histoire du pays. Pour développer la culture du ver à soie, une société par actions se créa en 1831 et fit planter une quantité considérable de mûriers blancs. Les troubles politiques de 1831 provoquèrent une nouvelle réglementation dans le domaine militaire. Les autorités militaires firent construire des fortifications sur le Luzisteig. La jeunesse en état de porter les armes s'exerçait au tir. Une société des officiers fut fondée ; l'arsenal fut approvisionné en armes, en uniformes et en poudre. Le service militaire étranger prit fin en Sardaigne d'abord, puis en 1829 en Hollande, en France en 1830. En revanche, une capitulation de trente ans fut conclue en 1829 avec Naples. Si le canton ne prit pas part comme tel à la création d'un régiment étranger au service du pape en 1832, il autorisa le recrutement et le libre passage sur son territoire. Il prit en outre des mesures efficaces pour la protection des intérêts suisses et cantonaux.

En 1822, lors de la séparation des territoires suisses dépendant du diocèse de Constance, l'évêque de Coire, Karl-Rudolf von Buol, négocia avec les cantons primitifs, dans le but d'inclure ces territoires dans le diocèse de Coire. En sa qualité de chef de la Ligue de la Maison-Dieu, Florian Planta fit opposition au nom de celle-ci à ce projet pour empêcher un amoindrissement des droits de la Ligue lors de l'élection des évêques. A cette occasion, la Ligue de la Maison-Dieu décida de faire bénéficier tout le canton des droits qu'elle avait sur l'évêché. Le Grand Conseil en décida ainsi le 3 juillet 1822. Dès lors, les droits que possédait antérieurement la Ligue de la Maison-Dieu furent exercés par le canton dans son ensemble, c'est-à-dire par le *Corpus catholicum* au nom de l'autorité suprême. En 1823, l'évêque prêta les mains au projet tendant à créer un double diocèse Coire-Saint-Gall. Le Petit Conseil grison protesta parce qu'il n'avait pas été consulté et qu'il n'avait pas eu l'occasion de se prononcer sur cette mesure. L'évêque repoussa avec hauteur cette protestation du pouvoir temporel et prit possession du nouveau diocèse. Le 7 juillet 1824, le Grand Conseil grison refusa de reconnaître le double diocèse et décida d'interdire aux évêques futurs la résidence de Coire, et de leur retirer en outre les avantages matériels dont ils bénéficiaient. Le cas se produisit en 1833 à la mort de l'évêque Karl-Rudolf. Le Petit Conseil nomma une commission administrative. Le Grand Conseil, après avoir vainement tenté de s'entendre avec le chapitre, soumit au contrôle de cette commission toute la fortune de l'évêché. En perspective d'une élection future à l'épiscopat, il exigea que les droits de souveraineté du canton fussent respectés. Sans se soucier de ceux-ci, le pape nomma évêque de Coire et de Saint-Gall, le 8 avril 1835, le vicaire du chapitre Johann-Georg Bossi. Le gouvernement grison protesta contre cet abus de pouvoir et rappela au chapitre ses droits et ceux de l'État. Mais le chapitre prit le parti du pape et reconnut le nouvel évêque. Le Grand Conseil refusa derechef d'admettre le double évêché. Il était toutefois prêt à reconnaître l'évêque Bossi et à lui accorder le droit de résidence et celui d'administrer les biens diocésains, à condition que le double diocèse, qu'il considérait comme illégal, fût supprimé. Les autorités de Saint-Gall ayant pris la même attitude et défendu aussi leurs droits de souveraineté, le pape céda et proclama le 26 avril 1836 la suppression du double évêché. Les négociations engagées au sujet de l'inclusion des cantons primitifs dans le diocèse n'aboutirent que pour Schwyz. Ce canton fut, en vertu d'une bulle du 16 décembre 1824, incorporé au diocèse de Coire. Le canton des Grisons n'a pas encore, à l'heure actuelle, reconnu cette réunion. Avec le consentement des autorités grisonnes, les communes de Poschiavo et de Brusio, qui avaient jusqu'alors fait partie du diocèse de Côme, furent réunies en 1870 à celui de Coire. En 1819, le pape plaça Zurich, qui avait appartenu jusqu'alors au diocèse de Constance, sous la dépendance du diocèse de Coire. Le canton de Zurich ne coopéra pas à ce changement, puisqu'il refuse encore aujourd'hui de reconnaître cette situation.

La mauvaise récolte de 1816 et la disette qui s'ensuivit, la concurrence que faisaient aux routes grisonnes le Gothard et le Brenner, obligèrent ce canton à construire des routes alpestres internationales. En 1818, il conclut avec le royaume de Sardaigne un traité, à teneur duquel les Grisons, soutenus financièrement par la Sardaigne, entreprirent la construction de la route inférieure (Coire-Hinterrheintal-Bernardin) et l'achevèrent en 1823 sous la direction de l'ingénieur Pocobelli. Dans l'intervalle, la route du Splügen, qui avait fait l'objet d'une convention entre l'Autriche et les Grisons, avait été achevée en 1820. Le canton conclut avec les deux États voisins les traités de transit favorables. De 1820 à 1840 la route supérieure (Coire-Stalla-Silvaplana-Castasegna) fut établie sous la con-

duite de l'ingénieur en chef R. La Nicca et d'Ulysse Gugelberg. En 1839, le Grand Conseil décida de contribuer à l'avenir par une allocation annuelle de 51 000 fr. à l'établissement ou à l'amélioration des *Verbindungsstrassen* (routes secondaires, routes de vallées), à l'intérieur du canton, de façon à relier les diverses parties du canton à une route commerciale ou à la route carrossable d'un canton voisin. Dans la période de 1842 à 1854, on construisit la route du Prätigau, de l'Oberland, de la Bernina. Après 1854, ce furent les routes de l'Albula, de l'Oberalp, de la Flüela, du Schyn, de l'Ofenberg, du Landwasser, du Lukmanier, du Lugnez et du Schanfigg, sans compter les routes communales.

Les dépenses causées par le militaire, la construction de routes, de bâtiments d'école, de poste, de prisons, les travaux d'irrigation et d'aménagement des forêts, furent couvertes de 1814 à 1848 par le *Repräsentanzschnitz*, par des droits d'entrée sur le vin, les liqueurs, le café, le sucre, le tabac, les épices, etc., qui avaient été élevés en 1838 en prévision de la construction et de l'entretien du réseau routier très étendu. Le canton introduisit aussi un droit d'exportation sur le bois, les peaux brutes et les fourrures, ainsi qu'un droit de transit. Enfin, il se chargea en 1856 de la régale du sel et de la régale des postes.



Grisons. La place de fête du tir fédéral à Coire en 1842. D'après un dessin à la plume anonyme. (Bibliothèque de Coire.)

La question des droits de bourgeoisie demeura très compliquée jusqu'en 1848. Les Grisons connaissaient un droit de bourgeoisie cantonal, de la Ligue, de la juridiction et de la commune. Pour posséder le droit de bourgeoisie actif, un citoyen devait être, au lieu de sa résidence, bourgeois de la commune, de la juridiction, de la Ligue et du canton. En raison de ces exigences, beaucoup de Grisons ne pouvaient durant toute l'année exercer leur droit de vote. L'admission d'un étranger au canton à la bourgeoisie était subordonnée à diverses conditions difficiles à remplir tant au point de vue économique que confessionnel. Les ressortissants du canton pouvaient acquérir par voie d'achat un droit de bourgeoisie dans une commune, sans avoir acquis au préalable le droit de bourgeoisie dans la juridiction ou dans la Ligue. Les *apatrides* (Heimatlose) dont on ne pouvait prouver l'appartenance à une commune étaient répartis par le sort entre les juridictions à teneur d'une loi de 1839. Celles-ci devaient leur procurer un droit de bourgeoisie communale. Les hommes et les femmes sans patrie, âgés respectivement de plus de 60 et de 50 ans, les invalides et les gens qui avaient subi des condamnations pouvaient bénéficier de permis de tolérance. En cas de détresse, ils étaient entretenus par celles des juridictions auxquelles aucun heimatlose n'avait été attribué par le sort. La liberté d'établissement n'était accordée qu'aux citoyens du canton et aux ressortissants des autres cantons qui assuraient aux Grisons la réciprocité. Ces gens devaient exercer une profession déterminée et prouver l'existence d'une certaine fortune, ils devaient fournir caution pour leur bonne conduite, pour le paiement de leurs impôts communaux et pour le cas où ils tomberaient dans l'indigence. Les Juifs s'étaient vu interdire de nouveau en 1838 tout séjour et l'exercice de tout négoce dans le canton.

Pendant la révolution de juillet à Paris, les troupes grisonnes, commandées par le colonel Salis, par Balthasar Bundi et le capitaine de chasseurs Latour, contribuèrent à défendre le trône de France. Ces troupes furent licenciées en même temps que les autres Suisses et le service militaire français prit fin sans gloire en 1830.

Lorsqu'éclata en Suisse le mouvement démocratique de 1830 à 1833, il n'existait pas aux Grisons de classe privilégiée, de familles au pouvoir, de villes ayant des avantages inconnus des campagnes. Toutefois on ressentit aussi dans ce canton le besoin d'une meilleure constitution. On désirait surtout l'abrogation de cet article 34 qui exigeait pour chaque revision constitutionnelle les deux tiers des voix des juridictions. Mais il ne se trouva ni en 1834, ni en 1837 de majorité pour supprimer cette disposition, c'est la raison pour laquelle la constitution ne subit aucun changement jusqu'en 1854. Lors des troubles des cantons de Bâle, de Schwyz et de Neuchâtel dans les années de 1830 à 1833, les Grisons observèrent une attitude médiatrice. Le landammann J.-U. Sprecher fut envoyé à Neuchâtel en qualité de commissaire fédéral. Un bataillon grison dut occuper Neuchâtel. Le président de la Ligue de la Maison-Dieu, J.-F. Tscharner, fut désigné comme commissaire fédéral à Bâle et plus tard comme commissaire appelé à résoudre la question de la séparation de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Cette dernière cité fut aussi occupée par un bataillon grison. En 1833, le Grand Conseil grison proposa de réunir en conférence tous les cantons confédérés pour apaiser les conflits, mais ce projet n'aboutit pas. Le canton des Grisons observa

d'une manière conséquente le pacte fédéral et refusa pour cette raison de participer à la conférence de Sarnen. En 1833, il était disposé à collaborer à la revision de la Constitution fédérale ; lors des complications que provoquèrent avec les pays étrangers les réfugiés des années 1820 à 1825 et 1834 à 1838, il fut d'avis de protéger d'une façon énergique le droit d'asile contre des prétentions injustes ou mal fondées. Mais il exprima aussi l'opinion que la Suisse devait remplir avec conscience tous ses devoirs internationaux vis-à-vis des puissances étrangères. En 1846, tôt après l'expédition des Corps-Francs, les communes approuvèrent un projet de loi qui interdisait les entreprises hostiles contre un autre canton ou un autre État. Par 43 voix contre 21, le Grand Conseil donna pour instructions à ses députés à la Diète, en 1846, puis dans la séance décisive de juin 1847, de voter pour la dissolution du Sonderbund et pour l'expulsion de l'ordre des Jésuites. En octobre de la même année, il se prononça pour une prise d'armes si les moyens pacifiques se révélaient insuffisants. Le 31 octobre 1847, le Petit Conseil délégua trois députés à Berne avec mission de tenter un dernier effort pour réconcilier les partis. Cet essai de médiation demeura sans efficacité. Dans la guerre du Sonderbund, c'est le colonel Johann-Ulrich von Salis-Soglio, un conservateur protestant, qui commandait l'armée séparatiste. Les Grisons catholiques désiraient qu'on ne les obligeât pas à prendre les armes contre leurs coreligionnaires. Les autorités cantonales, malgré la désapprobation de Dufour et de la majorité de la Diète, tinrent compte dans une certaine mesure de ce vœu en levant deux bataillons composés de protestants et en mettant de piquet un troisième bataillon recruté dans les régions catholiques. Deux compagnies de carabiniers se rendirent sur le théâtre principal des hostilités. Les deux bataillons protestants et deux compagnies de volontaires marchèrent par le Mesocco au secours des Tessinois pour leur aider à repousser les Uranais et les Valaisans qui avaient franchi le Gothard. Le colonel Balthasar Bundi commandait une des brigades qui opéraient contre Fribourg et après la capitulation il fut commandant de cette place. Un autre Grison, le colonel Donatz, commandait la troisième division de l'armée Dufour. Après la guerre un procès de haute trahison fut instruit aux Grisons contre certains citoyens prévenus d'avoir pendant la guerre conspiré avec les cantons du Sonderbund. En été 1848, pendant la guerre que se livraient en Lombardie la Sardaigne et l'Autriche, ce furent principalement des troupes grisonnes qui occupèrent les frontières dans l'Engadine, dans la vallée de Münster et dans le Poschiavo. 6000 Italiens environ pénétrèrent dans cette dernière région et par le Stelvio sur le territoire suisse, mais ils durent rentrer immédiatement en Italie.

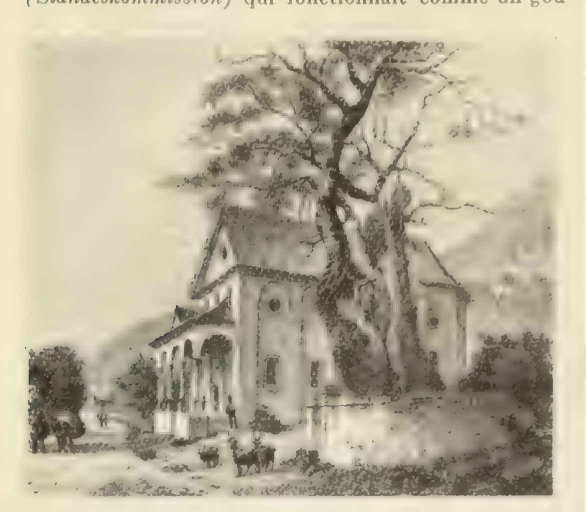
Bibliographie. Amtl. Gesetzessammlung des Kts. Gr. cahiers I-V, 1820-1829 ; dito I-IV ; tomes I et II, 1837-1846. — *Sammlung sämtlicher Statutarrechte der Bünde, Hochgerichte und Gerichte des eidg. Standes Graubd.*, publ. par la Soc. d'histoire des Grisons. — G.-W. Röder et P.-C. v. Tscharner : *Der Kanton Graubünden.* — F. Pieth : *Graubünden und der Verlust des Veltlins*, dans *JHGG* 1912. — M. Soliva : *Graubünden während des Kaiserreichs der hundert Tage.* — U. v. Planta-Reichenau : *Die gewaltsame politische Bewegung vom 4. 1. 1814.* — F. Pieth : *Zur Flüchtlingshetze in der Restaurationszeit*, dans *JHGG* 1900. — R. Domenig : *Zur Gesch. der Kommerzialstrassen in Graubünden.* — Pl. Plattner : *Gesch. des Bergbaus in der östlichen Schweiz.* — [Anna Bänziger-Lanicca] : *Leben und Wirken des schweiz. Ingenieurs Richard La Nicca.* — P. J. Barblan : *Der Staatshaushalt d. Kts. Graubd. seit dem Beitritt zum eidg. Bund bis zur Einführung der direkten Steuern 1856.* — F. Jecklin : *Die Volksabstimmungen des Kantons Graubünden von 1830-1847*, dans *BM* 1921. — J.-J. Fetz : *Gesch. der kirchenpolitischen Wirren im Freistaat der drei Bünde.* — M. Valèr : *Der Anteil Graubündens am Sonderbundskrieg.* — F. Pieth : *Die Grenzbesetzung in Graubünden im Frühling und Sommer 1848.*

c) Transformation des III Ligues en un canton 1848-1874. En 1842 fut fondée à Coire une « association de réforme » *(Reformverein)* qui s'étendit à tout le canton. Elle se donna pour tâche de gagner le peuple à l'idée d'une revision constitutionnelle. En 1845 elle publia un projet de Constitution qui garantissait aux juridictions leurs droits, mais qui préconisait une nouvelle division du canton, modifiait la composition du Grand Conseil, réorganisait complètement le gouvernement et proposait enfin une réforme judiciaire. Le Grand Conseil délibéra sur ce projet en automne 1847, mais n'osa pas proposer aux juridictions une revision fondamentale de la Constitution. Il tenta plutôt des revisions partielles. L'institution des tribunaux de district fut acceptée en 1848. Toutes les autres réformes n'obtinrent pas la majorité des deux tiers nécessaire pour une revision constitutionnelle. Le 6 novembre 1848, la Constitution fédérale entra en vigueur. Elle exigeait que les Constitutions cantonales fussent mises en harmonie avec elle. Le canton des Grisons ne pouvait plus se dérober à une revision totale de sa Constitution. Le Grand Conseil la fit correspondre aux prescriptions de la Constitution fédérale et aux nécessités des temps. Le projet fut repoussé en 1850. Un second projet obtint la majorité des suffrages, mais non celle des deux tiers des voix des communes. Un troisième projet se vit refuser par l'Assemblée fédérale, en 1853, la garantie constitutionnelle. Ce ne fut que le 30 novembre 1853 qu'un dernier projet recueillit la majorité de deux tiers et la garantie de l'Assemblée fédérale. La nouvelle Constitution entra en vigueur le 1er février 1854.

Le résultat essentiel du mouvement de 1845 à 1854 fut la transformation du canton des III Ligues en un État unifié. La souveraineté passa des juridictions à l'ensemble du peuple. L'ancienne division du canton en Ligues et juridictions disparut. Elle fut remplacée par la division en districts, cercles et communes. La division en cercles fut basée sur l'ancienne division en juridictions. La division en districts fut calquée sur celle introduite au temps de la République helvétique. L'administration de la justice fut enlevée aux 61 anciens tribunaux locaux. En leur lieu et place, on institua 39 tribunaux de cercle, 14 tribunaux de district et un tribunal cantonal. Pour trancher les conflits entre particuliers et le canton, la Constitution prévoyait un tribunal arbitral constitué dans chaque cas ; pour la poursuite pour dettes on créa dans chaque district un tribunal spécial nommé *Gant* ou *Schatzungsgericht*. La nomination, les compétences et la procédure des tribunaux de cercle, de district et de poursuite étaient réglées d'une manière uniforme par des lois cantonales.

La Constitution cantonale de 1854 fut la première qui reconnut les communes municipales comme unités politiques. Elle leur accorda le droit de gérer elles-mêmes leurs affaires, mais elle leur imposait en même temps l'obligation d'administrer d'une manière correcte et d'élaborer les règlements nécessaires à cet effet. Les Conseils communaux fonctionnaient aussi comme organes du gouvernement. Les droits populaires ne furent pas notablement étendus, mais plutôt modifiés. Le droit de referendum fut octroyé aux citoyens jouissant de leurs droits civiques et non plus aux juridictions et aux communes. Les consultations populaires devaient avoir pour réponse un oui ou un non, et ne pouvaient plus dépendre d'une condition. Le droit de pétition institué précédemment fut étendu et devint une sorte d'initiative, mais il ne pouvait être exercé que par la majorité des membres du Grand Conseil au nom de leurs électeurs. Le gouvernement se composait comme antérieurement de trois membres et de trois suppléants *(Bundesstatthalter)* nommés pour une année. Ils n'étaient rééligibles que deux fois de suite ; ils ne pouvaient être en même temps membres du Conseil national ou du Conseil des États, ni démissionner simultanément. Chaque membre présidait à tour de rôle durant quatre mois comme au temps des III Ligues. En dehors du gouvernement, la Constitution instituait les chefs des diverses divisions administratives ; le directeur de la division militaire ou colonel cantonal, l'inspecteur des forêts, le comptable de l'État, le directeur de la police. En dehors du gouvernement, existaient aussi le Conseil d'éducation et la commission

de santé avec des compétences autonomes. Les trois membres du gouvernement, leurs suppléants et neuf autres membres constituaient la commission d'État *(Standeskommission)* qui fonctionnait comme un gouvernement plus étendu. Les affaires d'État les plus importantes devaient lui être soumises. Elle élaborait les lois, ordonnances et décrets présentés ensuite au Grand Conseil. Tous les chefs de division et les commissions devaient rédiger, sur leur activité, des rapports officiels imprimés et destinés au Grand Conseil. Le Grand Conseil était désormais nommé sur la base du chiffre de la population et par cercle. On supprima les instructions aux députés. Une disposition nouvelle prescrivait que les objets de nature exclusivement confessionnelle devaient être discutés par les membres du Grand Conseil appartenant à la religion en cause. Le Grand Conseil nommait comme précédemment les commissions administratives en ne tenant cependant plus compte des Ligues, mais en faisant librement appel à tous les citoyens du canton. On tint compte de la confession seulement pour la nomination du Petit Conseil, de la Commission d'État, des députés au Conseil des États et du Conseil d'éducation. Pour le choix des députés au Conseil des États, on prescrivait que pendant deux ans on nommait un protestant et un catholique et la troisième année deux protestants. Pour le Petit Conseil, la commission d'État et le Conseil d'éducation, on se basait sur le principe de la parité à raison de deux tiers de protestants pour un tiers de catholiques.



Grisons. La chapelle de Truns en 1870.
D'après un dessin de L. Rohbock.

Après l'introduction de la Constitution de 1854, de rapides et importantes transformations s'accomplirent dans le domaine des postes, de la monnaie, des poids et mesures et des douanes. La nouvelle Constitution fédérale entraîna la suppression des péages et des douanes cantonales. Le canton des Grisons reçut pour la perte de ces recettes, une indemnité annuelle d'environ 300 000 fr. En 1874, la Confédération assuma les dépenses militaires en lieu et place des cantons. Ceux-ci durent renoncer à leurs indemnités annuelles payées à la suite de la suppression de leurs douanes. Les Grisons reçurent comme les autres cantons alpestres une subvention de 200 000 fr. pour l'entretien de leurs routes internationales. Postérieurement à 1874, les Grisons furent autorisés, comme d'autres cantons, à percevoir encore un droit d'entrée cantonal (taxe de consommation) sur les boissons spiritueuses. La Constitution fédérale prévoyait l'abolition de ces droits en 1890, mais ils disparurent déjà auparavant par suite de la création du monopole de l'alcool. Ils furent remplacés par la part versée aux cantons sur la recette du monopole de l'alcool (part qui représentait pour les Grisons une moyenne de 200 000 fr.).

Dans l'intervalle, les dépenses annuelles et la dette publique du canton avaient notablement augmenté par suite de la construction d'un réseau de routes et de la participation du canton à l'établissement de lignes de chemins de fer. La régale des sels, l'impôt appelé *Repräsentanzschnitz* et les autres recettes ne suffisaient plus à couvrir les dépenses. En outre, l'impôt dit *Repräsentanzschnitz* était très injuste, car il ne tenait nullement compte des différences de fortune et de ressources. Après divers refus (1848, 1850, 1853), le peuple adopta en 1856 une loi d'impôt qui instituait un impôt sur la fortune, sur le produit du travail et un impôt personnel. Le principe de l'impôt direct fut ainsi introduit dans les Grisons. En 1871 apparaît pour la première fois dans la loi d'impôt le principe de la progression appliqué à la fortune et au produit du travail. Pour procurer des moyens financiers plus considérables à la caisse de l'État, on développa en 1866 la Caisse d'Épargne créée en 1846 ; celle-ci fut érigée en Caisse d'Épargne et banque hypothécaire. Cette extension s'étant révélée insuffisante, le peuple décida en 1870 la création d'une Banque cantonale.

En 1839, l'ingénieur grison Richard La Nicca et d'autres spécialistes travaillèrent énergiquement à la réalisation d'un projet de chemin de fer des Alpes grisonnes. Ils donnèrent la préférence au Lukmanier sur le Splügen. En 1846 les juridictions ratifièrent un traité conclu entre les Grisons, Saint-Gall et le Tessin et relatif à la construction et à l'exploitation d'une ligne du lac Majeur aux lacs de Constance et de Zurich. Ils accordèrent aussi la franchise d'entrée aux rails, camions de transport et matières combustibles nécessaires à l'établissement et à l'entretien d'une voie ferrée. La ligne Rorschach-Coire fut construite et ouverte au trafic en 1858. En 1853 et en 1860 le peuple décida que le canton participerait pour une contribution de deux millions à la construction d'une ligne alpestre grisonne ; on avait toujours en vue la ligne du Lukmanier à la construction de laquelle le premier ministre du royaume du Piémont, Cavour, s'était déclaré favorable. Entre temps la Suisse centrale se prononçait en faveur d'une ligne à travers le massif du Gothard. Le Tessin réussit à faire tomber à l'eau le projet du Lukmanier. En 1863, Alfred Escher, la Compagnie du Nord-Est et le canton de Zurich qu'il dominait préconisèrent le projet du Gothard. Le Tessin adhéra aussi définitivement à cette « Union du Gothard ». Les espérances qu'avait fait concevoir la ligne du Lukmanier furent enterrées. En 1859 l'ingénieur Welti avait étudié un projet de ligne par la Greina, puis après la chute du projet du Lukmanier, les partisans d'une ligne alpestre grisonne mirent en avant le Splügen. En 1869, l'Assemblée fédérale leur refusa la concession sollicitée. La tendance marquée de favoriser l'Union du Gothard au préjudice de la Suisse orientale provoqua dans les Grisons un vif mécontentement. Sur la proposition du Grand Conseil, le peuple grison vota en 1872 une subvention de quatre millions pour une ligne du Splügen, éventuellement pour une autre ligne alpestre grisonne. Cette adjonction fut supprimée en 1907 par une décision populaire. Lorsque la construction du Gothard fut décidée, la concession du Splügen fut aussi octroyée. Elle ne fut pas utilisée ; puis elle fut de nouveau sollicitée, mais cette fois sans succès. Le Gothard fut construit et les Grisons subirent par ce fait un dommage économique sensible. En 1865, le conseiller national A. Planta lança l'idée de l'établissement d'une ligne orientale à travers l'Albula, de l'Engadine à Bozen. Puis apparut le projet d'une ligne centrale Coire-Thusis-Filisur et d'une ligne du Septimer. Le peuple grison vota, en 1889, une subvention de 1 200 000 fr. pour cette ligne. Mais ces efforts demeurèrent sans résultat. Le projet de la Greina, repris en 1905 et encore plus tard, était défendu par le Tessin, Glaris, Zurich et Saint-Gall par opposition au Splügen.

Entre temps on avait adopté une nouvelle base pour la construction des routes. Les crédits accordés en 1853 pour la construction des routes secondaires devaient,

à partir de 1861, être utilisés de telle façon, avec les subventions de la Confédération, que le réseau devait être achevé en 12 ans et la dette amortie en 30 ans. Ces deux termes furent notablement dépassés. Les frais considérables occasionnés par l'entretien des routes furent répartis entre le canton et les communes, après de longs débats au Grand Conseil et de nombreux refus, en vertu d'une loi de 1882 dont les dispositions sont demeurées en vigueur. C'est à cette loi qu'on doit le développement rapide du réseau routier grison, la possibilité de relier les communes éloignées aux routes principales et l'extension du tourisme dans ces régions. Le canton des Grisons a, dans l'espace de cent ans, dépensé plus de 20 millions pour ses routes, sans compter les 2 1/2 millions de subventions fédérales.

L'extension du trafic entraîna aussi une modification des restrictions apportées à l'établissement. En 1874 le peuple grison adopta une loi qui favorisait d'une manière notable la liberté d'établissement. Les citoyens établis reçurent, moyennant une légère indemnité, le droit de bénéficier des biens communaux pour leur usage personnel (à l'exception du fonds des pauvres et des biens communaux déjà partagés) ; ils purent en particulier, profiter des alpages, pâturages et forêts. Ils obtinrent après deux ans d'établissement le droit de vote et d'éligibilité en matière communale.

d) Extension des droits populaires et réorganisation de l'administration en 1874 jusqu'aux temps actuels. En 1869, un parti radical en train de se constituer proposa la revision de la Constitution cantonale de 1854. Les buts principaux auxquels tendait cette revision étaient : un gouvernement fort, des communes bien organisées, une justice bien administrée et plus économique, et une participation plus grande du peuple à la législation. Le projet de Constitution de 1869 fut repoussé. Mais l'agitation ne se calma pas. Elle fut maintenue par les luttes provoquées par la revision de la Constitution fédérale, qu'aiguillonnaient fortement les conflits confessionnels. Le Grand Conseil connut aussi des discussions orageuses. Jusqu'à cette époque il n'existait pas dans les Grisons de partis politiques nettement tranchés. C'est à l'époque de la revision de la Constitution fédérale que se forma aussi un parti libéral dont les idées étaient en opposition avec celles du parti conservateur. Tous deux manquaient d'une organisation rationnelle et le contact avec leurs coreligionnaires politiques faisait défaut. Ce n'est qu'à l'époque contemporaine qu'ils s'organisèrent d'une façon plus démocratique, en introduisant une assemblée de délégués et en fondant des comités locaux. A ces partis plus anciens, vint s'ajouter le parti socialiste-démocratique. En 1875 un nouveau projet de Constitution cantonale fut soumis au peuple grison. Il comportait à peu près les mêmes modifications que celui de 1869, en plus un gouvernement de cinq membres avec des départements, la nomination par le peuple des conseillers aux États et le droit d'initiative. A la suite des luttes confessionnelles qui s'étaient produites peu avant, le projet prévoyait aussi une réglementation plus précise des rapports entre l'Église et l'État, suivant le système adopté par la Constitution fédérale. Mais ce projet de 1875 fut aussi repoussé par le peuple. C'est en 1880 seulement qu'on réalisa dans ses éléments essentiels la revision qui avait échoué en 1869 et en 1875. Les droits populaires furent notablement étendus. On fixa d'une manière très exacte les conditions du referendum qui fut étendu aux lois administratives, aux ordonnances cantonales d'exécution des lois fédérales et on le compléta par le referendum obligatoire en matière de finances. L'initiative en matière constitutionnelle et législative fut introduite. 5000 citoyens pouvaient désormais demander une revision totale ou partielle de la Constitution ainsi que l'institution de lois nouvelles et, suivant certaines circonstances, l'abrogation ou la modification de lois ou de décrets. Le droit de pétition n'était plus seulement réservé aux cercles, mais accordé aux habitants du canton jouissant de leurs droits civiques. La nomination des deux députés au Conseil des États fut enlevée au Grand Conseil et confiée au peuple. D'après la Constitution de 1854, le droit de vote s'acquérait, en matière cantonale, à l'âge de 17 ans révolus, le droit d'éligibilité à 21 ans révolus. En 1880 on les mit les deux en harmonie avec le droit fédéral. Les rapports entre l'Église et l'État furent réglés suivant les dispositions de la Constitution fédérale. Le principe de la parité tomba dès la promulgation de cette Constitution. Pour la nomination des autorités, le choix put dès lors se porter librement sur tous les habitants jouissant des droits civiques. Les deux Églises du pays étaient reconnues comme communautés religieuses, le droit leur était reconnu de régler d'une manière autonome leurs affaires intérieures (instruction, culte, etc.) et d'administrer leurs biens. Le contrôle de l'État était toutefois réservé dans le but de maintenir la véritable destination des biens ecclésiastiques ; l'État se réservait aussi le droit de prendre, en toute occasion, les mesures nécessaires contre des empiétements des communautés religieuses et de leurs organes sur ses propres droits. On consigna dans la Constitution la disposition des articles d'Ilanz de 1526, à teneur de laquelle les communes ont le droit de nommer et de révoquer les ecclésiastiques.


Grisons. Disentis en 1870. D'après un dessin de Rohbock.

Malgré les prescriptions de la Constitution de 1854, l'administration communale accusait en général de graves lacunes. La nouvelle Constitution exigeait que les communes soumissent leurs règlements à l'approbation du Petit Conseil. Les communes mal administrées devaient être placées sous curatelle par le Petit Conseil. En matière d'organisation judiciaire, les choses demeurèrent en l'état. Toutefois le tribunal arbitral prévu pour les prétentions émises contre le canton fut supprimé. Les conflits de ce genre devaient désormais être liquidés par la voie civile. En 1880, le peuple ne voulait pas d'une extension du gouvernement, ni du système des départements. Il se borna à admettre, pour les conseillers d'État, la prolongation de la période administrative qui fut portée à deux ans,

puis la durée d'un an pour la présidence. La période de quatre mois primitivement fixée pour la durée de la présidence était liée à l'existence des trois Ligues et à la situation de celles-ci vis-à-vis de l'État tout entier. Après la suppression des Ligues, cette courte période de présidence n'avait plus de raison d'être. Au surplus, ce système s'était révélé préjudiciable à la bonne marche des affaires.

La Constitution de 1880 fut la première qui déclarait l'égalité des langues allemande, italienne et romanche devant la loi et les reconnaissait comme langues nationales, comme le fait l'article 116 de la Constitution fédérale. On admit aussi le principe de la responsabilité des autorités, fonctionnaires et employés publics à raison de leur gestion et celui de l'incompatibilité de certaines fonctions et emplois. Le peuple ne voulait pas même admettre qu'un conseiller d'État pût être conseiller national ou conseiller aux États, bien que le Grand Conseil estimât que ce cumul pouvait présenter de réels avantages pour le canton. Au point de vue économique, la Constitution signalait l'agriculture et l'élève du bétail, l'industrie, les voies de communications comme les tâches essentielles de l'État. On insistait surtout sur l'importance de l'instruction publique. On s'était inspiré des principes déterminants contenus dans la Constitution fédérale. En se plaçant au point de vue cantonal, on souligna tout particulièrement le droit de haute surveillance qu'avait l'État sur toute l'instruction publique. Une revision partielle de la Constitution fut entreprise en 1892. Elle aboutit à la réorganisation du gouvernement cantonal à laquelle on avait tendu depuis 60 ans. Le gouvernement de trois membres avec son système de collège était un legs du temps des III Ligues. Autrefois le gouvernement était avant tout une entité politique et une instance de recours. La Constitution fédérale de 1848 vint modifier le rôle du gouvernement cantonal. Les compétences d'ordre politique passèrent au Conseil fédéral. Les gouvernements cantonaux devinrent de plus en plus des autorités administratives. D'un État constitutionnel le canton devint un État d'utilité publique. En cette qualité il embrassa toute une série de nouvelles tâches ; le développement de l'école, l'amélioration de la santé publique, du réseau routier et des constructions, celle de l'agriculture et de l'industrie, la surveillance des finances et des banques ; celle de la police, des forêts, de l'assistance publique, du pénitencier cantonal, de la maison de correction de Realta, de l'asile d'aliénés de Waldhaus, créé en 1892, la haute surveillance des communes. En 1874, le droit de légiférer de la Confédération fut sensiblement étendu. Bientôt apparurent les lois fédérales sur l'état-civil, sur les fabriques, sur la chasse, sur la pêche, puis celles sur la police des forêts et des constructions hydrauliques, etc. L'exécution de ces lois incombait aux gouvernements cantonaux. Une autorité de trois membres seulement, appelés à traiter toutes ces matières, ne suffisait plus à cette tâche. Les Grisons ne purent plus éviter l'institution de départements qui furent créés en 1892. On éleva de trois à cinq le nombre des membres du gouvernement ; on porta à trois ans la durée de leurs fonctions et on déclara les membres du gouvernement deux fois de suite rééligibles. La Commission d'État et les suppléants furent supprimés ; la Commission de santé et le Conseil d'éducation cessèrent de fonctionner comme autorités administratives autonomes. En revanche, on adjoignit aux chefs des départements de police et de l'éducation de petites commissions de spécialistes, composées de deux membres, et nommées par le Grand Conseil.



Grisons. La tour Marsol à Coire en 1870. D'après un dessin de L. Rohbock.

En 1892 on décida encore une légère extension des droits populaires. Le referendum fut maintenu dans sa forme antérieure. Par contre, on facilita encore l'initiative en matière législative en abaissant de 5000 à 3000 le nombre des signatures exigées. L'initiative en matière constitutionnelle fut favorisée en ce sens qu'on l'appliqua non seulement aux revisions totales, mais aussi aux revisions partielles. En outre, dès ce moment, 3000 citoyens purent demander la convocation du Grand Conseil. En 1892 on confia aussi au peuple la nomination du gouvernement. Le système des incompatibilités des fonctions subit une modification qui permit à un membre du Petit Conseil de siéger dans l'Assemblée fédérale.

La dernière revision constitutionnelle eut lieu en 1907 à l'occasion des modifications apportées au code de procédure civile de 1871. On s'efforça de réaliser un mode de procédure simple, rapide et moins coûteux dans le domaine de la justice civile. On augmenta les compétences du juge conciliateur comme arbitre unique ; les attributions du tribunal de cercle furent diminuées, il n'était plus tribunal civil ; celles du tribunal de district furent étendues, le nombre des juges de cercles et de districts réduit de 7 à 5, celui des juges cantonaux de 9 à 5 et dans toutes les instances le chiffre des émoluments fut abaissé. En outre on adjoignit au Tribunal cantonal une Chambre d'accusation. La réduction du nombre des juges et l'institution d'une Chambre d'accusation nécessitèrent une revision partielle de la Constitution cantonale, revision qui fut votée en 1907 en même temps que fut adoptée la nouvelle procédure civile.

La construction de la ligne du Gothard avait détourné des Grisons une notable partie du trafic. Les autorités cantonales se virent obligées de vouer aux autres branches de l'économie nationale une attention soutenue. Le Grand Conseil nomma en 1873 une commission chargée d'étudier la situation économique du canton et de faire des propositions motivées en vue de l'améliorer. La Constitution de 1880 et celle de 1892 déclaraient que la protection de l'économie nationale, en particulier de l'agriculture et de l'économie alpestre, de l'industrie et des voies de communication étaient l'une des tâches principales du canton. Dès lors, celui-ci cherche à développer l'agriculture et l'élève du bé-

tail en accordant des subsides pour l'amélioration du sol et l'établissement des chemins, pour l'amélioration des alpages, le reboisement des forêts, pour des travaux d'endiguement, les remaniements parcellaires ; en octroyant des primes pour l'élevage du bétail à cornes, du petit bétail et des chevaux, en introduisant l'assurance du bétail (1897), en créant l'école d'agriculture du *Plantahof*, en instituant des cours pour la culture des légumes et des fruits, en érigeant une caisse d'assurance contre les épizooties (1914). Il vient en aide à l'industrie, notamment en fournissant des allocations aux cours de préparation commerciale et professionnelle.

Les efforts tentés en vue de la construction d'un chemin de fer à travers les Alpes grisonnes avaient échoué : on se préoccupa dès lors de la création d'un réseau de chemin de fer à voie étroite. W.-J. Holsboer, fondateur et principal promoteur de la station de cure de Davos, gagna les communes du Prätigau à l'idée de la création d'une ligne à voie étroite de Landquart à Davos, qui fut ouverte en 1890. Bientôt après la ligne fut continuée par Coire jusqu'à Thusis et ouverte en 1896 à l'exploitation. A partir de ce moment, les autorités cantonales s'intéressèrent à la construction de ces chemins de fer. En 1897 le peuple vota une loi sur la construction d'une ligne grisonne à voie étroite qui avait reçu dans l'intervalle le nom de *chemin de fer rhétique*. L'Assemblée fédérale vota en 1898 une contribution de 8 millions de francs, et quelques années plus tard une de 5 millions. En 1903, la ligne Reichenau-Ilanz et celle de l'Albula furent ouvertes, en 1909 le tronçon Davos-Filisur. Depuis 1912 le chemin de fer rhétique circule jusqu'à Disentis, dès 1913 jusqu'à Schuls. En 1907, une ligne électrique à voie étroite construite avec l'appui du canton fut ouverte, qui va de Bellinzone à Mesocco. En 1909, ce fut le tour du chemin de fer de la Bernina, en 1914, celui de la ligne Coire-Arosa. En 1925 le Grand Conseil décida de subventionner le chemin de fer de l'Oberalp. Dernièrement l'attention s'est portée sur l'établissement d'un chemin de fer du Bernardin.

Bibliographie. Amtliche Gesetzessammlung I, 1860. — *Verhandlungen des Grossen Rates*, imprimées depuis 1836. — *Verhandl. der Standeskommission*, imprimées depuis 1868. — *Abschiede des Grossen Rates*. — R.-A. Ganzoni : *Beiträge zur Kenntnis des bündn. Referendums*. — J. Danuser : *Die staatlichen Hoheitsrechte des Kts. Graubünden gegenüber dem Bistum Chur*. — Hs. Furger : *Das bündn. corpus catholicum*. — F. Manatschal : *Graubünden seit 1815* dans *Bündnergesch. in 11 Vorträgen*. — Le même : *Einiges aus Bündens öffentlichem Leben der letzten 50 bis 60 Jahre*, dans *BM* 1914-1919. — G. Gilli : *Das Strassennetz des Kts. Graub.*, dans *JNGG* 1898. — J.-F. v. Tscharner : *Die Staatssteuern des Kts. Graub.* — O. Giere : *Der Staatshaushalt des Kts. Graubd. seit Einführung der direkten Steuern bis heute (1856-1914)* dans *Beitr. zur schweiz. Wirtschaftskunde*, fasc. 8. — A. Gengel : *Die Selbstverwaltungskörper in Graubünden*. — P. Schreiber : *Die Entwicklung der Volksrechte in Graub.* — P.-C. Planta : *Mein Lebensgang*. — A.-R. Planta : *Ein republikanischer Staatsmann*. — J. Robbi : *Die Volksabstimmungen d. Kts. Graub. 1848-1917*. — P.-C. Planta : *Der dreissigjährige Kampf um eine rhätische Alpenbahn*. — R. Herold : *Die volkswirtschaftl. u. politische Bedeutung einer schweiz. Ostalpenbahn*. — H. Schmidlin : *Die Ostalpenbahnfrage* (avec bibl.). — Rob. Moser : *Greinabahn*. [F. PIETH.]

IV. **Développement de la civilisation**. A. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. 1. *Agriculture*. La plupart des vallées du canton actuel des Grisons sont cultivées depuis une époque très ancienne. Sous les Romains, le sol conquis devint propriété de l'État. Une partie fut affermée à des colons indigènes ou romains, ou leur était simplement remise en usufruit ; le reste était cultivé par des colons (paysans d'État) pour le compte de l'administration ou de l'empereur. Ce dernier procédé formait la base du système romain de colonisation, et le testament de Tello (765) nous le présente comme existant alors aux Grisons. Au cours des temps, de grandes parties du domaine de la couronne, avec les colons qui y étaient établis, devinrent, grâce au développement particulier des conditions sociales et économiques, des propriétés privées. La Rhétie curiale subit une transformation essentielle lors de l'introduction du système administratif des comtés, puis par sa réunion à l'Allemagne et au duché de Souabe (843 et 919). Des ordonnances forestières étendirent la partie cultivée. De nombreux lieux-dits dans nombre de communes, et mieux encore le mode de colonisation, attestent l'existence de grandes forêts et de défrichements importants. Les moines et surtout les bénédictins de Disentis et de Pfäfers eurent la plus grande part dans la mise en valeur du pays. La situation et la configuration des terrains, le climat et la végétation contraignirent dès l'origine et jusqu'à nos jours les habitants des vallées grisonnes à vivre du produit du sol ; le peuple grison a ses intérêts primordiaux dans l'agriculture.

Les conditions climatiques et topographiques font des Grisons, avec leurs 221 communes, une Suisse en miniature. C'est avec le Tessin le seul canton où soient représentées aussi bien les régions basses (300 m.) que les régions montagneuses (800 m.), les pâturages subalpins (1300 m.) et les hauts alpages (1800 m.). Alors que San Vittore et Roveredo dans la Mesolcina sont situés à 285 et 298 m. seulement au-dessus de la mer, Avers à 1963 m. d'altitude est la commune la plus haute de la Suisse. Par sa surface de 711 349 ha. et 45 ares, le canton est le plus grand de la Confédération. Le territoire improductif est de 216 840 ha. et 14 ares, soit le 30,48 % du total.

Le gouvernement, le Grand Conseil et les autorités des communes savent que la grande majorité de la population trouve dans l'agriculture sa principale ressource et on lui accorde depuis un certain nombre d'années un appui aussi large que possible. Alors que la dépense annuelle du canton en faveur de l'agriculture était de 20 037 fr. en moyenne jusqu'en 1883, les comptes de 1924 accusent un débours de 520 235 fr. pour l'élevage du bétail, l'économie alpestre et la police sanitaire des épizooties.

La plus grande partie du sol utilisable est formée de *prairies* et de *pâtures* ; une portion relativement minime de champs, vignes, jardins et vergers. On cultive d'ailleurs peu les céréales. Les labours n'ont d'autre but que de bien fumer le terrain en vue de constituer de bonnes prairies. Le sol ainsi préparé, si pauvre fût-il, et sans semis, donne naturellement du gazon dès la première année. La plupart des vallées grisonnes font ainsi l'assolement sans devoir utiliser, comme c'est ailleurs le cas, les engrais artificiels. Ce fait démontre l'excellence des terres de culture. Les pâtures sont en rapport étroit avec les prairies. Le paysan grison attache une importance extraordinaire aux droits que lui reconnaît la loi à la co-jouissance des biens communaux : droit à l'usage du pâturage communal, et dans bien des localités, à l'alpage, droit de vaine pâture pour le bétail, au printemps et en automne. Une forte opposition a été soulevée contre ce dernier droit, et en 1850 fut inscrit dans la législation le principe du rachat. Par la suite, le Petit Conseil, dans sa procédure de recours, l'interpréta en tel sens qu'il n'est ni moyen ni instance qui puisse réintroduire la vaine pâture où elle a été supprimée par les communes selon les formes légales. Le libre parcours a cependant été conservé par beaucoup de petites communes en faveur du petit bétail.

Des 822 alpages du canton, le 70 % environ appartient aux communes, 18 % à des corporations et 9 % à des particuliers. Sept alpages sont propriétés de fondations ecclésiastiques ; le reste appartient à des établissements cantonaux et à des circonscriptions administratives ; douze à des propriétaires établis hors du canton, la plupart Tessinois. Les dépenses pour 1924 en faveur de l'amélioration des pâturages communaux et des alpages s'élèvent à 717 020 fr., somme à laquelle la Confédération a contribué pour 172 124 fr. et le canton pour 159 004 fr.

Ces 822 alpages, d'une superficie totale de 358 784 ha., ont une étendue productive de 194 915 ha., comprenant 72 308 ha. de pâtures, sur lesquelles le bétail séjourne en moyenne 87 jours. Ils représentent un capital estimé en 1909 par la Société suisse d'économie alpestre

à 18 956 150 fr. Cette année-là, furent mis à l'alpage 66 107 pièces de gros bétail, 585 chevaux, 25 ânes et mulets, 79 465 moutons, 15 188 chèvres et 6 489 porcs. Jusqu'en 1871, on envoyait pour estiver dans les Grisons 6 à 7000 bovidés, 42 à 46 ovidés, 15 à 1600 chèvres et 250 à 300 porcs. La loi de 1874 qui soumit au contrôle des autorités sanitaires et forestières cantonales l'affermage et l'utilisation des alpages en vue du parcours du petit bétail étranger, mit fin à cette pratique.

L'élevage du bétail, des moutons, chèvres et porcs, ainsi que l'économie laitière forment encore actuellement la base de l'exploitation agricole. La situation particulière des pâturages alpestres empêche cependant l'économie laitière d'atteindre un grand développement ; ils favorisent, par contre, l'élevage du bétail. Le bétail grison, les bovidés surtout, jouissait et jouit encore d'un bon renom à l'étranger et dans les cantons de la Suisse méridionale. Les Italiens en furent de tout temps des acheteurs appréciés.

La population du canton comptait en 1921, 119 854 habitants, soit 26 640 ménages. 15 506 possesseurs de bétail détenaient 3 321 chevaux, 75 469 bovidés, 25 816 porcs, 73 956 moutons et 55 340 chèvres. Avec une densité de 8,4 vaches au kilomètre carré, les Grisons sont au dernier rang des cantons en Suisse, mais cette densité s'élève à 66,8 pièces de jeune bétail sur la même étendue. Ils occupent alors de beaucoup le premier rang. Ce fait provient de ce que le paysan grison cherche avant tout à obtenir des bêtes de qualité. Depuis un certain nombre d'années, on n'élève plus que la race brune.

De bonne heure, des hommes intelligents des diverses vallées se réunirent dans le but de développer l'agriculture grisonne. Ainsi, Johann Sprecher von Bernegg le jeune fonda en 1766 le *Verein zur ersten Industrie- und Landwirtschaftlichen Gesellschaft.* Plus tard, Johann-Georg Amstein fonda à Zizers l'*Œkonomische Gesellschaft des Kts. Graubünden* et son organe le *Sammler* (1778). C'est de là que sortit la Société cantonale d'agriculture, dans laquelle le conseiller d'État Wassali, le maître d'école itinérant Schatzmann et le professeur Frey jouèrent un rôle éminent vers 1860 et 1870.

En 1882, eut lieu la revision de l'ordonnance sur l'élevage du gros bétail et en 1908 un décret du Grand Conseil introduisit des concours à primes pour le jeune bétail, ce qui poussa partout les propriétaires à fonder des sociétés d'élevage, qui constituèrent entre elles la Société d'agriculture du canton des Grisons. Elle défendit, surtout dans ces dernières années de crise, les intérêts de la population agricole du canton auprès des autorités fédérales et cantonales par la voix des conseillers nationaux Caflisch et Vonmoos.

Andreas-Rudolf von Planta-Samaden fonda en 1883 la Société rhétique d'élevage du bétail, dont le but était également le développement de l'économie alpestre. Un autre Planta, Rudolf-Alexander, fit don au canton de sa grande ferme du Russhof dans la commune d'Igis, avec une alpe à Parpan, un cheptel formé des meilleures bêtes de race brune, et un capital d'exploitation de 500 000 fr. En l'honneur du testateur, le canton donna à ce domaine le nom de *Plantahof.* On y ouvrit en 1896 une école d'hiver à deux classes et une école pratique d'agriculture.

De grands progrès furent accomplis en économie laitière par la création de fruitières et l'institution de cours. Le revenu de l'économie laitière alpestre dépassa en 1909 dix millions de litres de lait de vache et 1 454 000 litres de lait de chèvre.

La culture des arbres fruitiers aux Grisons doit être considérée comme d'introduction française. Certaines personnes se donnèrent au XVIIIe s. déjà beaucoup de peine pour répandre et planter dans les vallées des arbres venus surtout de France. Les arbres fruitiers se rencontrent actuellement principalement dans les cercles de Coire, Fünf Dörfer, Rhäzüns, Trins, Domleschg, Thusis, Ilanz, Maienfeld et dans le Prätigau antérieur. La viticulture du Rheintal est fort ancienne. Le testament de Tello, de 765, mentionne des vignes à Iliande (Ilanz) et à Lobebe (Luvis). Les grands défrichements opérés dans les forêts et le changement de climat qui en résulta, entraînèrent le recul de la vigne dans les régions élevées. Dans la plaine, du Rhin à Coire, dans les villages de Zizers, Trimmis et Igis, ainsi que dans toute la seigneurie de Maienfeld, le climat et le sol sont très favorables à la culture de la vigne. Le vignoble de Zizers est cité dans une donation du roi Othon I à l'évêque Harbert en 985. Au XVIIe s., le duc de Rohan apporta des provins de Bourgogne aux Grisons. Le succès de ce plant fut si grand que dès lors presque tout le vignoble grison en est composé. La vigne atteignit sa plus grande extension aux Grisons au XVIIIe s., lorsque les Ligues retrouvèrent leur prospérité, après les périodes de guerre et les épidémies. A Coire existait une corporation des vignerons qui défendit les intérêts des propriétaires de vigne et des vignerons pendant 375 ans, soit jusqu'à la suppression de la constitution corporative en 1839. Dès cette époque, diverses ordonnances concernant la vigne furent rendues par la ville. De telles ordonnances existaient dans la seigneurie de Maienfeld dès le XVIe s. (sentence de 1504 concernant l'impôt en vin de Maienfeld).

L'apiculture enfin a quelque importance dans les régions alpestres. Selon les analyses de Liebig, le miel alpin grison est une des meilleures sortes. La culture des abeilles prit une certaine extension depuis qu'en 1880 le pasteur Th. Berter de Platta-Medels fit adopter les ruches système Bürki-Jecker, grâce à ses conférences et à des cours d'apiculture subventionnés par l'État.

Bibliographie. Fr. Purtscher : *Studien zur Gesch. des Vorderrheintals im Mittelalter.* — J.-C. Muoth : *Gesch. und Sprache im « Illustrierten Bündner Oberland ».* — Felix Anderegg : *Illustr. Lehrbuch für die gesamte schweiz. Alpwirtschaft.* — A. Strüby : *Schweiz. Alpstatistik* ; *Die Alpwirtschaft im Kt. Graubünden.* — Placidus Berther : *Diurnal dell' agricultura e dil muvel* (mns.). — P.-K. Hager : *Verbreitung der wildwachsenden Holzarten im Vorderrheintal.* — P.-C. Planta : *Verfassungsgesch. der Stadt Chur.* — J. Papon : *Der Weinbau des bündn. Rheintales.* — Rapports du Petit Conseil. — Ordonnances agricoles (Bibliothèque cantonale). — IIe statistique territoriale de la Suisse 1923-1924. — XIIe recensement du bétail de la Suisse 1921. [J. Disch.]

2. *Forêts.* Après Berne, le canton des Grisons est avec ses 154 661 ha. de forêts le plus boisé de la Suisse. Les annales de l'abbaye de Disentis relatent qu'après le rétablissement du couvent (720-750), le duc franc Charles Martel fit à ce dernier un grand don, consistant probablement en la forêt de Disentis, qui appartenait au roi à titre de pays désert *(desertina).* Le couvent de Pfäfers, fondé peu auparavant sur la Tamina, dut probablement à la faveur des Carolingiens ses biens-fonds à Flims dans la vallée du Rhin antérieur. La magnifique forêt de Flims, entre Trins et Flims, se nomme encore actuellement Königswald. Les principales régions forestières du canton sont la vallée de l'Albula, le Prätigau, la Basse-Engadine, les vallées de Mesocco et de Calanca. Des lois furent édictées de bonne heure pour la protection des forêts mises à ban. La Ligue grise rendit en 1491 déjà, une ordonnance à ce sujet concernant les forêts entre Thusis et Ilanz ; dans celle des Dix-Juridictions la *Holzordnung* de Maienfeld date de 1450 ; elle fut renouvelée en 1505. En 1800, toutes les forêts de Davos furent mises à ban. A partir de 1822, les autorités cantonales s'occupèrent fréquemment des affaires forestières. Le Petit Conseil fut chargé, le 26 juin 1835, de faire préparer par une commission un projet d'ordonnance. Celui-ci fut présenté le 22 juin 1836 et adopté par le Grand Conseil. Lors de la discussion, les députés qui étaient marchands de bois ou apparentés à des marchands de bois durent se retirer (parmi eux le président du gouvernement lui-même, un président de juridiction, un landammann et un greffier). Selon la nouvelle ordonnance, un forestier devait immédiatement classer toutes les forêts cantonales. La première classe devait comprendre les forêts où les coupes et une économie non réglée seraient dangereuses pour des routes, des endiguements, des travaux de protection ou des propriétés foncières communales. La surveillance des forêts fut attribuée au Petit Conseil. Une série d'ordonnances, puis une loi forestière, une

école spéciale, l'institution de gardes forestiers complétèrent cette œuvre et contribuèrent au maintien des forêts dans la mesure du possible. Une caisse forestière fut créée avec le produit d'un droit d'exportation sur les bois, décrété en 1824 ; elle se montait en 1851 à 404 923 fr., mais elle fut réunie, cette année-là, à la caisse de l'État. Le canton reçoit annuellement 14 285 fr. de la Confédération en dédommagement du péage sur les bois.

Actuellement, les forêts grisonnes sont divisées en treize cercles. Sont encore en vigueur la loi sur les compétences pénales en matière forestière, du 1er janvier 1862, et l'ordonnance forestière du 1er mars 1905, ainsi que le règlement sur l'organisation des cours cantonaux de sylviculture, du 30 juin 1877. L'ordonnance forestière contient cette disposition nouvelle que les communes possédant plus de 1000 ha. de forêts et utilisant un minimum de 2500 m³ de bois par an, sont tenues de confier l'exploitation de leurs forêts à une direction technique compétente. Cette prescription a fait faire un grand progrès à la sylviculture du pays, et les forêts seront avec les années un élément primordial dans les finances des communes. — Voir *Die Waldungen Graubündens*, dans *Festschrift zur 40. Generalversammlung des schweiz. Ingenieur- und Architektenvereins* 1903. [J. Disch.]

3. *Chasse et Pêche.* A l'époque préromaine le libre droit de chasse existait indubitablement ; il ne fut pas limité aux époques romaine et gothique. Sous les Francs, par contre, la chasse fut réservée au roi ; dans la suite, elle appartint aux seigneurs fonciers des Ligues. Charles IV concéda en 1349 à l'évêque de Coire le droit de chasse. Le proverbe suivant prit alors naissance : Paix à tous les animaux (protégés par le ban) sauf à l'ours et au loup. Par la régale de la chasse, les rois enlevèrent au peuple un droit contre lequel ils ne lui donnèrent aucun équivalent. Dans les montagnes de la Rhétie surtout, où la passion de la chasse était très forte, cette régale dut soulever une très vive opposition.

Après la mise en vigueur des articles d'Ilanz, par la Diète de 1526, aucun dynaste ne fut plus en possession de ce droit, réservé désormais aux juridictions. La chasse devint dès lors l'un des apanages de la population. La Diète de Davos de 1558 institua une période de fermeture de la chasse du commencement de mars à la Saint-Jacques, portée plus tard à la Saint-Jean. Cette période fut, par la suite, allongée ou réduite ; certaines juridictions édictèrent des interdictions dominicales. La Diète de Davos de 1612 prit des mesures de protection à l'égard du bouquetin. Par la suite, malgré l'article XII des Articles d'Ilanz, qui attribuait la chasse aux juridictions, une sévère législation en la matière, commune aux III Ligues, prit naissance. La Diète édicta des lois qui furent ratifiées par les juridictions et entrèrent en vigueur.

La loi sur la chasse de 1805 étendit la période de fermeture du 15 mars au 25 juillet ; elle déclara hors la loi les chasseurs étrangers et suisses d'autres cantons. Cette disposition fut toutefois supprimée dès 1812. Le système des réserves communales fut alors introduit, mais les communes, auxquelles avait été confiée la police de la chasse, refusèrent d'appliquer la loi. Une nouvelle loi fut adoptée en 1827 par le peuple, qui rejeta, en 1833, un projet tendant à limiter la durée d'ouverture de la chasse. Enfin la loi du 1er février 1873 accorda au canton le reste de la souveraineté communale en la matière, et en 1877 fut introduit le système encore en vigueur des patentes. Les questions de chasse occupent presque chaque année le Grand Conseil. La nouvelle loi, de 1905, revisée en 1913, contient des précisions sur la durée d'ouverture (du 7 au 30 septembre pour les chamois, les chevreuils, les marmottes et le cerf ; jusqu'au 30 novembre pour le reste du gibier), sur la période de fermeture, sur la protection des oiseaux, les patentes et primes, la surveillance et les pénalités. La patente coûte 40 fr. pour les habitants du canton, 100 fr. pour les personnes établies en Suisse et 200 fr. pour les étrangers.

Pour la protection des chamois, de petits refuges ont été créés ; en outre, il est interdit de tirer les jeunes bêtes. Le cerf existe encore dans presque toutes les vallées, en surabondance parfois. On a également constaté un accroissement du nombre des bouquetins. L'existence de cet animal semble désormais assurée. Les marmottes deviennent nuisibles dans certaines régions ; ailleurs, elles sont en voie d'extinction. Dans les communes de Hinterrhein, Nufenen et Medels, on dut ordonner en 1924 une battue spéciale. Les revenus nets de la chasse sont attribués à la maison cantonale de correction de Realta. Un refuge d'une plus grande étendue et consacré non seulement au gibier, mais aussi à la protection de la nature, a été constitué dans le val Scarl sous la forme d'un Parc national (voir cet article).

La chasse eut de tout temps un grand attrait pour le peuple grison ; le souvenir de certains chasseurs s'est conservé dans ses poèmes et ses légendes, et nombre d'histoires ou contes de chasse se transmettent encore par tradition orale (voir art. Colani).

Comme la chasse, la *pêche* était autrefois une régale, soumise au roi ou à son commettant. La loi et l'ordonnance actuellement en vigueur datent de 1917. Les autorisations de pêcher sont délivrées aux Suisses établis dans le canton moyennant 20 fr., à ceux d'autres cantons pour 50 fr. et aux étrangers pour 100 fr. La pêche est interdite dans tout le territoire grison du 1er octobre au 30 avril. D'entente avec plusieurs entreprises de forces motrices, le Petit Conseil fixa en 1924 le nombre des alevins à 55 000 et celui des jeunes poissons à 120 000, à jeter annuellement dans les cours d'eau du canton. — Voir *Bündn. Jägerzeitung* X. — Georg Luck : *Jägersagen und Jagdgeschichten.* — A. Girtanner : *Drei rät. Jägergestalten.* — P. Lorenz : *Die Fische des Kts. Graubünden.* — P. Steinmann : *Die Bedingungen der Fischerei im Hochrhein.* [J. Disch.]

4. *Le commerce.* Un commerce de transit d'armes et d'objets de parure, d'Italie vers les régions au Nord des Alpes par les cols des Grisons, a dû exister dans les temps préhistoriques. De nombreuses trouvailles de l'âge du bronze ont été faites le long des diverses routes postales. Elles sont le plus fréquentes sur la route Mesocco-Saint-Bernardin-Valserberg-Ilanz, de sorte que Heierli et Œchsli ont conclu à l'existence à cette époque d'un négoce d'objets artistiques provenant d'ateliers au Sud des Alpes et écoulés dans le Nord. Quand les Romains eurent conquis les Grisons et établi des routes carrossables sur les principaux cols, des relations commerciales naquirent de la nécessité d'alimenter les troupes nombreuses et le personnel d'administration établis en Rhétie. Après leur départ, les routes furent désertées et se dégradèrent ; les Rhètes, devenus libres, et les Alémannes, établis en petit nombre dans le pays, vivaient sur des exploitations agricoles isolées ; ils ne faisaient qu'un insignifiant commerce de troc avec la plaine du Pô et laissèrent tomber la poste impériale romaine. L'immixtion des Francs dans la politique italienne fit des Grisons, annexés par eux en 537, une région de passage des troupes. Des couvents et des hospices furent fondés, les cols traversés par des négociants, des Juifs pour la plupart. Le registre de péage de l'évêque Giso d'Aoste, de 960, témoigne qu'à cette époque des cuirasses, des épées, des boucliers, des traits, des éperons, des selles et des métaux, passaient à la douane d'Aoste. Ces objets donnaient sans doute lieu à un commerce entre l'Italie et le Nord par le Grand Saint-Bernard, et, dans une mesure quelque peu moindre, par les passages des Grisons. Le trafic des épices d'Orient s'introduisit très tôt au moyen âge ; on aimait alors les mets fortement épicés. Dans les Ligues, la dîme du poivre apparaît de bonne heure ; les épices étaient un article important du marché de Laax. La cire et l'encens, employés dans les églises et les couvents, venaient d'Orient. Le commerce était en mains de colporteurs ; l'indigène ne s'en occupait pas et se vouait exclusivement à l'agriculture. Sous les Hohenstaufen, dans les luttes entre Gibelins et Guelfes, apparurent en Haute-Italie les *negotiatores ultramonti,* marchands allemands et suisses. C'était l'époque où florissait à Constance la filature des toiles, de la passementerie et des soieries ; la toilerie était aussi très développée à

Saint-Gall. Le négoce de ces articles, de la cire, du poivre, des étoffes de laine et de soie était alors exercé par des marchands indigènes groupés en corporations ; les Juifs furent ravalés au rang de petits commerçants ambulants. La teinture des lainages à l'alun, citée à Coire vers 1290 (*Cod. dipl.* II, p. 110), montre que la ville possédait de l'industrie et du commerce. Des armes, des outils (faucilles) et de l'acier d'Italie (Brescia) transitaient à Coire (*Cod.* II, p. 121) ; le fer du Gonzen, l'argent de Scarl, de Poschiavo et de Bormio (*Cod.* I, p. 166) étaient très demandés. Le tarif des péages de Vicosoprano mentionne le plomb, et avec celui de Coire de 1290 environ, des pelleteries, objets d'un commerce important pour l'époque, de même que le vin, car on buvait déjà alors volontiers les crus de la Valteline et des Balkans en pays germaniques. Les statuts des cités italiennes contiennent fréquemment des interdictions d'exporter des céréales vers le Nord ; à une époque bien postérieure, les Grisons s'approvisionnaient surtout à Milan et à Venise. Les baies de laurier étaient également fort appréciées, et le tarif de Vicosoprano les indique (*Cod.* II, p. 121).

L'institution et l'extension des foires donnèrent au commerce du moyen âge un développement particulier. Dans les Alpes mêmes apparaît au commencement du XIVe s. celle de Laax, au pied du château de Lagenberg ; on y vendait des chevaux et du bétail, ainsi que des draps, des souliers, de la mercerie, du sel, du vin, de l'acier et du fer. Des marchands y accouraient de Lugano même, acquittant une redevance de dix livres de poivre ; ils y prirent une place prépondérante. Le déclin des foires de Champagne et l'essor de celles de Flandre (Anvers) et d'Allemagne, donnèrent une nouvelle vitalité au commerce entre ce dernier pays et l'Italie, et par là au transit alpin. Toutefois ce n'étaient pas les villes situées au pied des Alpes et dans le Plateau, comme Coire, Saint-Gall, Lucerne, Berne et Fribourg, qui participaient le plus à ce commerce lointain, mais plutôt les cités de l'Allemagne du Sud : Constance, Ravensbourg, Augsbourg (les Fugger), Nuremberg (les Welser). On possède peu de renseignements sur la quantité de marchandises qui au moyen âge, passaient les cols des Alpes. Toutefois, en procédant par analogie, on peut estimer que, aux XIIe et XIIIe s., soit pendant la période la plus florissante du Septimer, 2 à 3000 charges de mulets traversaient ce col chaque année.

La chute de l'empire des Hohenstaufen et la naissance d'États autonomes en Italie firent perdre aux passages grisons, et tout particulièrement au Septimer, leur importance pour le commerce de transit. La conquête de la Valteline et les événements politiques des XVIIe et XVIIIe s. leur rendirent une valeur militaire et commerciale, comme le prouvent les capitulations de Milan et les alliances avec Venise. Les communes, groupées en sociétés de transport appelées *Porten*, enrayaient par leurs privilèges et leurs prescriptions le négoce et les relations commerciales, et augmentaient artificiellement les frais de transport. Le trafic commercial était cependant fort important au XVIIIe s. Le nombre des colis passés en transit s'élevait à 13 000 en 1772, à 14 700 en 1776, à 15 600 en 1781, à 17 600 en 1785 et à 21 000 en 1789. Les cols des Grisons jouent, depuis le XIXe s., un rôle plus important dans le commerce international, grâce à la construction de routes nouvelles. Depuis l'ouverture des lignes de chemin de fer de Saint-Gall et de Zurich à Coire 1858, et avant celle du Gothard en 1882, un trafic intense de personnes et de marchandises utilise entre autres la route du Splügen.

Le commerce intérieur des Grisons, que n'alimentait aucune industrie et bien peu de métiers, mais seulement des produits agricoles, du bétail, des peaux, le bois et un peu de laitage, ne pouvait avoir une grande importance. Il a conservé en grande partie jusqu'à notre époque la forme ancienne du troc. Le montagnard d'autrefois, comme celui d'aujourd'hui, doit autant que possible produire lui-même tout ce qui lui est nécessaire. Autrefois, plus encore qu'actuellement, l'argent était rare dans le pays ; seuls le commerce du bétail, le transit, la vente des peaux et toisons, les pensions et les gages des officiers et soldats servant à l'étranger, puis les ressources plus modestes apportées du dehors par les pâtissiers et les cordonniers, y introduisaient la monnaie dont le peuple avait besoin pour ses achats de grains, sel, riz, vin, etc. Ainsi, l'habitant de Jenaz s'en allait dans l'arrière-automne vers la Basse-Engadine, chargé de fruits secs, de poires, de noix et de quartiers de pommes séchés qu'il échangeait contre du blé. Celui de Davos ou de Safien se rendait avec du beurre et du jeune bétail en Valteline et revenait avec du vin, du blé et du riz. Aux marchés de village, les gens de l'Oberhalbstein et de l'Oberland échangeaient les peaux de bétail ou leurs produits laitiers contre des articles de fer, de la vaisselle, du tabac, etc. Ceux de la Haute-Engadine même, qui avaient pourtant un peu plus d'argent dans leurs coffres, troquaient leurs chamois, leurs truites exquises et leurs gras fromages aux gourmets de la Valteline contre leurs vins de Montagne ou d'Inferno. Au milieu du siècle dernier encore, les marchés de Davos, où venaient Engadinois et Tyroliens, étaient bien plus des lieux d'échange que de vente.

Le troc était encore plus répandu parmi les habitants d'une même vallée, et la règle, presque sans exception, à l'intérieur des communes. Là, les articles nécessaires à l'existence n'étaient cédés qu'en de rares cas contre espèces. Ces marchés d'échange étaient si bien entrés dans l'usage que les statuts d'une série de hautes juridictions, celles, par exemple, de Bergün, Davos et de la Haute-Engadine, donnaient pouvoir au tenancier de l'hôtel de commune ou au sautier chargés de la perception des frais de justice et des amendes, d'accepter à défaut d'argent des victuailles, du foin, du sel, du jeune bétail, au prix fixé par les autorités. Dans l'Oberhalbstein, ces redevances et amendes devaient être réglées pour un tiers en espèces et en nature pour le reste. Le statut de Bergün obligeait le créancier à accepter en payement de ses créances, même hors le cas de faillite, du bétail, du foin et d'autres objets.

C'est lors des marchés annuels des diverses vallées que le commerce intérieur était le plus animé, surtout aux marchés d'automne, à cause de la descente de l'alpage et de l'échange du bétail. En 1780, ces foires de bétail et de marchandises étaient au nombre de dix pour le Prätigau, sept seulement pour tout l'Oberland, trois à Thusis et au Heinzenberg et cinq dans l'Engadine, dont celle de Las Agnas entre Bevers et Ponte était la plus importante.

A la suite de réclamations au sujet de la mauvaise marchandise débitée par les colporteurs, des négociants et commerçants grisons demandèrent que tous les colporteurs étrangers fussent tenus de se procurer un laissez-passer et une attestation d'origine. Ces marchands ambulants étaient en outre, pour la plupart, des mouchards, des recéleurs, ou faisaient partie de véritables bandes de voleurs ; ils furent discrédités de plus en plus dès une époque fort ancienne et tombèrent au rang des vagabonds. Les statuts de la plupart des juridictions interdisaient le colportage en dehors des foires et défendaient aux marchands ambulants de passer la nuit dans d'autres maisons que les auberges publiques.

Les plus importants marchés annuels du pays étaient les deux foires de Coire, du 12 mai et de la Saint-Thomas, depuis 1748 de la Saint-André (12 déc.) ; ils duraient chacun huit jours, et étaient appelés simplement foires de mai et de Saint-André. Acheteurs et vendeurs étrangers y accouraient, ainsi que la population de toutes les vallées. Avec leurs costumes bigarrés et leurs types, leurs physionomies et leurs langues si divers, ils offraient un spectacle particulièrement animé, très varié et très intéressant, comme on en voit rarement ailleurs. Depuis un temps fort ancien, les foires de Coire étaient pour la population des localités voisines des termes de payement d'intérêts, de capitaux et de dettes en tous genres. A l'hôtel-de-ville, les notaires étaient occupés pendant toute la durée de la foire à rédiger des cédules et actes de vente, le chef-lieu étant habité par nombre de personnes riches qui avaient surtout à la Saint-André de fortes sommes à prêter. L'ambassa-

deur Pierre de Salis aurait retiré lors d'une foire de la Saint-Thomas pour 37 000 fl. d'intérêts.

Comme en beaucoup de villes de la Confédération et d'Allemagne, l'accès des négociants étrangers aux foires était soumis à certaines conditions. Ils devaient attester qu'en leur lieu d'origine ils étaient membres d'une corporation ; ils ne pouvaient offrir leur marchandise à domicile, mais seulement dans le local de vente, à partir de 9 heures du matin en été et de 10 heures en hiver. Des négociants glaronnais se plaignirent en 1765 que, s'étant rendus à Coire avec leurs étoffes imprimées, on mît obstacle à leur accès à la foire. Le landammann Fridolin Hauser fut député de Glaris à ce sujet auprès des III Ligues. La ville de Coire se défendit d'avoir jamais exclu des foires des Glaronnais, membres de corporations, mais reconnut, par contre, que des détaillants d'autres cantons ou d'ailleurs, qui n'avaient pu attester leur inscription à une corporation, et avaient, en outre, mis en vente des marchandises de mauvaise qualité, avaient été expulsés de la place.

Aux commerçants juifs comme aux jésuites, l'entrée du pays était interdite depuis les premières années du XVIIe s. De temps à autre, une exception était consentie. Il fut accordé en 1725 à deux frères Landauer, d'Innsbruck, établis plus tard en Vorarlberg, de fréquenter pour cette année-là les foires de Coire. La même faveur fut faite en 1736 à un Juif Lévi. Ils durent rendre leurs balles et caisses reconnaissables à des marques extérieures. Étaient absolument exclus des foires, les malfaiteurs, les femmes de mœurs légères, les entrepreneurs de loteries, les joueurs, mendiants et charlatans. On pouvait cependant entendre ces derniers à toutes les foires de Coire vanter leurs pilules, leurs baumes et autres panacées.

L'achat anticipé des denrées, du blé, de la farine, du beurre et du vin était interdit par des décrets des Ligues et aussi par les statuts de la plupart des juridictions, et puni d'une forte amende. De tels décrets, dirigés contre les usuriers, paraissent dès 1513. Un accaparement, qui paraîtrait aujourd'hui insignifiant, aurait occasionné dans ce pauvre pays montagneux une rapide hausse des prix. Au XVIIIe s. seulement, on trouve 14 décrets de la Diète contre ces spéculations ; malheureusement ces défenses n'apparaissent habituellement que lorsque par leurs achats les fauteurs ont élevé à tel point le prix du grain ou de la graisse que le pauvre peuple n'est plus en état de se procurer ces denrées si nécessaires. Pour 1785, J.-A. Sprecher évalue l'exportation du pays à 1 219 400 fl., les ressources à 1 782 900 fl. et l'importation à 1 771 750 fl.

Actuellement, dans les Grisons, comme dans les autres cantons montagnards, le troc disparaît de plus en plus, et avec lui le principe de l'exploitation agricole suffisant à tous les besoins. Le régime économique moderne a enlevé aux montagnards ce qui leur permettait de subsister : la main-d'œuvre commune non salariée : il en est résulté l'appauvrissement et l'émigration. Le tourisme, qui a pris tant d'extension depuis quelques dizaines d'années et a amené tant d'argent dans le pays, ne paraît pas devoir pallier d'une façon durable à ces faits fâcheux. — Voir J.-A. Sprecher : *Kulturgesch.*, p. 225. — M. Valèr : *Die Churermesse einst und jetzt.* — A. Schulte : *Gesch. des mittelalt. Handels und Verkehrs.* — A. Nordmann : *Die Juden in Graubünden*, dans *BM* 1924. — M. Schmid : *Beitrage zur Gesch. des Finanzwesens im alten Graubunden*, dans *JHGG* 1911. [L. Joos.]

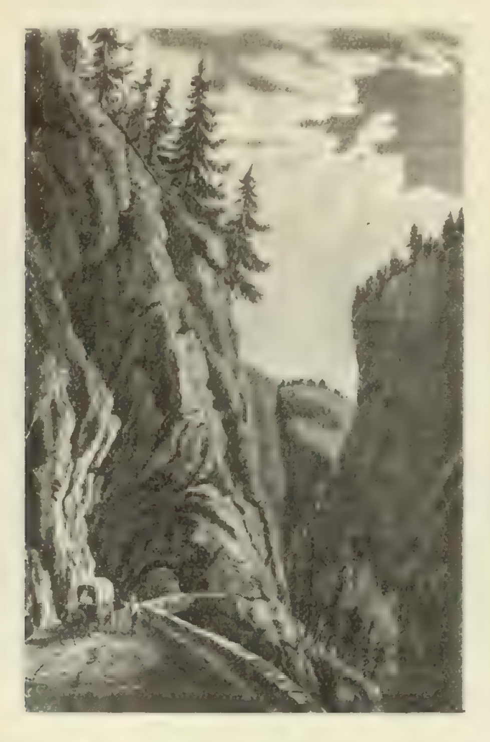
5. *Voies de communication. a)* Routes. Pays de montagnes entre le Gothard et l'Ortler, la Rhétie joua de tout temps dans les questions routières, un rôle plus important que sa superficie et sa population ne l'eussent comporté. Sa situation géographique et son relief en firent par excellence un pays de passage, pour la possession duquel les puissances européennes luttèrent passionnément aux XVIIe et XVIIIe s. La vallée du Rhin et le Luzisteig sont au Nord la seule entrée commode ; la chaîne du Tödi, qui forme frontière de ce côté, n'est pas pour la circulation un obstacle bien important. De Coire et de la vallée du Rhin antérieur, soit du centre du pays, les vallées latérales conduisent aux cols profonds, faciles à franchir, du système montagneux du Sud, puis par les vallées méridionales vers les anciennes cités de la plaine du Pô. Les passages des Grisons ont ce grand avantage sur ceux des autres Alpes occidentales, qu'ils ne s'élèvent pas directement du fond des vallées jusqu'aux cols de la chaîne, mais y atteignent peu à peu en remontant les ramifications latérales. Cette disposition géographique, favorable à la circulation, dut pousser déjà les habitants des temps préhistoriques à utiliser ces cols dans leurs relations de vallées à vallées. Un commerce d'échange paraît avoir existé déjà à l'âge du bronze : les indigènes échangeaient leurs produits contre le bronze du Sud et l'exportaient peut-être plus au Nord. On a trouvé



Grisons. La route de la Via Mala du côté du Trou perdu en 1825. D'après une aquatinte de J. Tanner.

ainsi des objets de bronze au type nettement italien le long de la route Mesocco-Bernardin-Vals et Ilanz, et sur diverses autres (voir Œchsli et Heierli : *Urgesch.*). Les passages alpestres de cette époque ne devaient guère être que des sentes raboteuses, à peine utilisables par les piétons et les bêtes de somme. A la suite de la conquête de la Rhétie par les Romains en 15 avant J.-C., l'organisation militaire et politique romaine transforma profondément la vie du peuple ; elle exigea naturellement la construction de routes et l'institution d'un véritable service de postes. On ne peut pas établir quelles furent les routes aménagées par Auguste. Mais deux documents, bien postérieurs, nous renseignent sur les travaux des Romains dans les Grisons : une carte militaire, datée du temps d'Alexandre Sévère (222-235) appelée la Table de Peutinger, et l'itinéraire d'Antonin. La première indique de Clavenna (Chiavenna) à Brigantio (Bregenz), les stations militaires suivantes : Clavenna-Tarveseda (20 milles), Cunna aurea (10 m.), Lapidaria (17 m.), Curia (32 m.), Magia (16 m.), Clunia (18 m.), Brigantio (17 m.). Le secteur Chiavenna-Coire, avec trois stations intermédiaires, répond à la route actuelle du Splügen. Jusqu'à l'époque moderne, la région porta le nom italien Cuneo d'Oro (Planta, p. 79). *Tarvesedo*, à chercher dans la vallée de Saint-Jacques, était selon l'étymologie un relai pour les bêtes de somme. Schulte en tire la conclusion, probablement fausse, que la route carrossable n'allait pas plus loin et ne continuait que par un simple sentier (Schulte, p. 46). *Lapidaria*, pour lequel nous n'avons aucun point de repère, est placé du côté

de Schams : le nom vieux-romanche de *Sassàm* pour Schams a quelque parenté de signification. *Magia* doit être l'actuel Maienfeld. L'existence d'une station militaire en deçà du Steig, pourvue de travaux de protection du côté Nord est fort plausible. La Table porte encore un autre tracé de route entre le lac de Côme et Coire, probablement celle du Septimer, alors de moindre importance. La liste de stations routières du dernier quart du IVe s., dite *Itinéraire d'Antonin*, mentionne de nouveau la route du Splugen avec les localités de Brigantio-Curia (50 milles), Tarvesede (60 m.), Clavenna (15 m.), donc avec moins de relais. Par contre la voie du Septimer présente les suivants :



Grisons. Le Trou perdu (*Verlornes Loch*), route de la Via Mala, en 1825. D'après une aquatinte de J.-J. Falkeisen.

Arbor Felix (Arbon), Brigantio-Curia (50 milles) (la route suivait probablement la rive droite du Rhin), Tinetione (Tinzen) (20 milles), Muro (15 milles), Summo lacu (20 milles), Comum. Les fouilles faites ces dernières années à Castromuro (Porta) dans le val Bregaglia ont déterminé indiscutablement l'emplacement de la station de Muro (voir *Jahresb. der Schweiz. Ges. für Erhaltung hist. Kunstdenkmäler* 1922-1923, p. 15). Planta *(Das alte Rätien)* rapproche le nom du Septimer de Septime Sévère (193-211) ; celui-ci fit restaurer la route du Brenner comme le prouvent les pierres milliaires retrouvées : il serait à considérer comme le constructeur de celle du Septimer. Une route conduisait aussi de Coire dans la région des lacs de Walenstadt et de Zurich (Castrum = Gaster) jusqu'à Zurich où existait un péage romain (Planta, p. 93 ; Schulte, p. 48). Celle qui traversait la Grande Forêt (forêt de Flims), le *lucus magnus*, par l'Oberland et le Lukmanier (dont le nom doit être dérivé de *lucus magnus*) existait aussi déjà à l'époque romaine. Les diverses églises dédiées à saint Pierre sur cette voie, et qui datent de l'époque romaine semblent démontrer la chose : celle de Tuora, d'Obersaxen, de Disentis, de la Léventine. Selon Planta, une troisième route romaine conduisait de Milan par le val Mesocco et le Saint-Bernardin dans le Rheinwald où elle rejoignait celle du Splügen. Ces voies avaient un caractère militaire et commercial *(viæ militares)* : une poste y était organisée et des auberges dites *mansiones*. Il y avait aussi certainement des routes et chemins destinés au trafic local, les *viæ vicinales* ou *viæ agrariæ*. On ne sait pas encore si les routes pavées des cols conduisant à l'extérieur (Septimer, Julier, Splügen, Saint-Bernardin), sont romaines ou datent du moyen âge. Cette dernière supposition serait confirmée par un acte de 1387 selon lequel Jacob von Castelmur construisit pour le compte de l'évêque la route du Septimer. On oublie cependant qu'il ne s'agissait là que de la remise en état d'une voie existante et non d'une création nouvelle, ceci d'autant plus que le Septimer avait alors perdu de son importance par la concurrence du Brenner et des autres passages rhétiques et par suite de changements politiques.

L'on sait que ni les Goths, ni les Francs ne détruisirent les routes établies aux Grisons par les Romains pour l'armée et le commerce, qu'ils les conservèrent et les entretinrent plutôt. Les castels et tours de garde *(speculæ)* que les Alémannes et les Boïares n'avaient pas détruits, furent utilisés pour protéger les voies militaires et commerciales. Il exista à l'époque franque un trafic d'une certaine importance entre Zurich et Coire. Les passeurs royaux du Rhin percevaient un péage à Flasce, Fläsch (Rôle des revenus de l'époque de Louis-le-Débonnaire, *Cod.* I, n° 193). L'empereur Lothaire Ier accorda à l'évêque Verendar II, outre les quatre bateaux royaux, le droit de faire circuler sur le lac de Walenstadt un bateau épiscopal franc du péage (*Cod.* I, n° 26). Ce droit fut confirmé en 849 et 955.

Les Othonins firent de grandes donations à l'évêque de Coire : le val Bregaglia en 976 (*Cod.* I, n° 65) et le péage du pont sur la Maira près de Chiavenna en 980 (*Cod.* I, n° 68) ; le péage de Coire lui avait déjà été remis en 958 (*Cod.* I, n° 53). Il devint par là possesseur de la route du Septimer ainsi que de l'hospice de St. Peter, situé sur le col, qui appartenait à l'évêque depuis 881, mais fut détruit par les Sarrasins au Xe s. Depuis 950 environ, un important trafic de marchandises passa par le Septimer, ainsi que des voyageurs et des pèlerins. La circulation fut à son point culminant dans la seconde moitié du XIIe s., quand les Hohenstaufen prétendirent à l'empire du monde. Henri IV le franchit trois fois de 1074 à 1095 ; les troupes du roi de Bohême deux fois et deux fois des seigneurs ecclésiastiques (R. Laur-Belart : *Studien zur Eröffnungsgesch. des Gotthardpasses*, p. 117).

En même temps que le val Bregaglia, le péage de la Maira près de Chiavenna fut cédé en 976 à l'évêque, son tarif devait être le même que celui du péage de Coire. Un autre devait encore être acquitté à Castelmur selon un acte de 1284. Celui de Vicosoprano était de quatre impériales pour chaque bête de somme et fut nommé *Fürleiti*, c'est-à-dire taxe pour l'entretien de la route et pour le sauf-conduit. Jacob von Castelmur, qui entreprit en 1387 la construction du chemin de Tinzen à Plurs par le Septimer, eut le droit de percevoir un péage sur toute marchandise transportée à dos de mulet ou en chariot, droit dit *Weglon*, que le canton ne racheta qu'au XIXe s. (Vittore Vassali : *Das Hochgericht Bergell*, p. 12). L'empereur Charles IV confirma à l'évêque, en 1349, les droits de conduite et de péage, de la Landquart au Luver. L'évêque, de son côté, accorda dès 1291, aux bourgeois de Zurich *ducatum* et *censum* (conduite et protection). Les sujets de l'évêque devaient des corvées pour le maintien en état de la route. En place des *mansiones* et *stationes* romaines, l'évêque entretenait des tavernes *(tabernæ* et *stationes)*. Ses chevaux jouissaient de l'écurie et du fourrage gratuits. Le maréchal de l'évêque était chargé du soin des routes, des auberges, des transports et des moyens de transport.

L'évêque tendait à faire passer tout le trafic par le Septimer, mais il n'y parvint pas. Les Werdenberg, possesseurs de la seigneurie de Hohentrins et des vallées de Schams, Safien et Rheinwald, en commun avec les Rhäzüns, attiraient le trafic par le Kunkelspass et Thusis vers les cols du Bernardin et du Splügen, tournant ainsi le péage de Coire. L'abbé de Disentis essaya

aussi de faire dévier le trafic de Coire et du Septimer sur Disentis et le Lukmanier. En 1374, on édifia en deçà du passage les hospices de Santa-Maria et St. Gallus, et probablement aussi le chemin traversant la gorge de Medels ; plus tard furent ouverts encore les hospices San Giovanni Casaccia et Camperio sur la pente Sud de la montagne. La route qui se séparait de celle du Lukmanier à Schleuis était très employée, surtout pour le trafic du bétail ; elle passait le pont du Rhin à Kästris, atteignait le château de Montalt, Pitasch, la Croix (col) de Gün, Camana, l'alpe Alvena, le Löchliberg et Nufenen et conduisait par l'Areuetal à San Bernardino ou de Splügen par le col du même nom à Chiavenna.

La circulation par le Septimer souffrit beaucoup de la concurrence de toutes ces routes. L'évêque obtint cependant de l'empereur Charles IV en 1359 un diplôme selon lequel le transit ne devait être dirigé que sur le Septimer. Cette mesure, comme les améliorations et la réfection partielle de la route exécutées en 1387, n'eurent qu'un effet passager. Les communes de Thusis, Mazein et Cazis, d'entente avec leur avoué, le comte de Werdenberg-Sargans, et soutenues par Chiavenna et Mesocco, firent établir, de 1470 à 1473, un chemin à chars dans la partie intérieure de la Via Mala, dans les rochers de la gorge, de Rongellen à Zillis. Le Splügen et le Bernardin eurent ainsi un avantage décisif sur le Septimer. On disait en 1498 que la route de la Via Mala était même utilisable en pleine nuit par des voitures rapides.

Quand les III Ligues furent fondées, elles s'occupèrent avec zèle de la question routière. En 1487, lors de la guerre de la Valteline, le duc de Milan fut obligé de diriger le trafic par Chiavenna et Coire au lieu de Bormio. Les Ligues demandèrent en 1588 aux fermiers des douanes la construction d'entrepôts afin que les marchandises ne fussent plus entassées en pleine route à Chiavenna de sorte que la population n'eût pas même accès à ses maisons. En 1591, plus de 30 000 doubles quintaux de céréales allemandes passèrent en Italie par les Grisons. On vit jusqu'à 300 à 400 bêtes de somme s'arrêter en même temps à Splügen, et à Coire, nombre d'entre elles devaient passer la nuit en plein air, malgré la quantité d'écuries disponibles.

On accorda aux XVIIe et XVIIIe s. un peu plus d'attention à la construction des routes. La voie de l'Albula fut améliorée en 1695 et l'étroite gorge du Bergüner Stein fut rendue praticable. A cette occasion, on employa pour la première fois de la poudre pour faire sauter les rochers. La route du Splügen fut améliorée de 1738 à 1739 et Chr. Wilderer de Davos bâtit les deux hauts ponts. On reconnaissait au XVIIIe s. quatre routes postales : 1. la route impériale du Katharinenbrunnen an der Steig jusqu'à Coire ; 2. et 3. les deux voies inférieures, celles de Coire par Thusis au Splügen et au Saint-Bernardin ; 4. la route supérieure par le Septimer au val Bregaglia et à Chiavenna. Elles n'étaient pas entretenues aux frais des III Ligues, mais par les revenus des *Porten*. On désignait sous ce nom de *Porten* (*portar* = porter) des sociétés de transport issues des transports de marchandises faits en commun au moyen âge. Seuls les habitants de la vallée ou les habitants des communes avaient le droit de travailler comme muletiers ou voituriers. Les communes qui constituaient une société de transport devaient entretenir les routes et les ponts. Sur la route inférieure, il y avait six *Porten* : *Im Boden* (Ems, Bonaduz, Rhäzüns), *Thusis* avec Cazis et Masein, ***Schams***, ***Rheinwald*** et ***St. Jakobstal***; dans la direction du Saint-Bernardin : *Mesocco*. La route supérieure en comptait quatre : ***Lenz*** avec le pays de Churwalden, ***Tinzen*** avec Oberhalbstein, ***Stalla*** et le ***Bregaglia***. Sur la route de la Bernina il y en avait deux : ***Pontresina*** ou Haute-Engadine et ***Poschiavo***. En un sens restreint, pour le transport du sel et des céréales seulement. Maienfeld et Zizers prétendirent à former des *Porten*. Coire, tête du pays, ne possédait pas une véritable *Porte*, quoiqu'il eut tous les droits à s'occuper de transports dans toutes directions, mais sur un faible parcours seulement Dans la Basse-Engadine, dans le Prätigau et l'Oberland, les sociétés de transport ne paraissent pas avoir existé. Ces sociétés tenaient des assemblées, généralement à Thusis ou Splügen sous la présidence de juges élus annuellement, entendaient les rapports sur l'état des routes et des ponts, punissaient les *Porten* qui les entretenaient mal par des amendes de 5 à 50 couronnes ; elles veillaient à l'observation des ordonnances qui les concernaient. Cette organisation contribua pour beaucoup à maintenir et augmenter même le renom des passages grisons durant plusieurs siècles ; mais leurs formalités, leurs monopoles et leurs abus entraînèrent leur disparition ; elles furent supprimées en 1861 par décision de l'assemblée fédérale à Berne.

Le long des diverses routes commerciales, les seigneurs territoriaux bâtirent des entrepôts et des auberges, ainsi que des hospices. Outre ceux déjà mentionnés du Lukmanier, un autre fut construit en 1233 au pied du Julier à Silvaplana ; au XIIIe s. eut également lieu la fondation du couvent de Churwalden. Sur la route du Septimer, il y avait des auberges à Schaan, Coire, Lenz et Marmels. Si les distances entre les étapes correspondaient aux parcours journaliers, le voyage de Rheineck à Chiavenna exigeait alors cinq jours. Les *Pacta* de 1390 contiennent des renseignements sur les entrepôts de la route du Septimer. Les bateaux marchands venant du Bodan s'amarraient à Rheineck. Le premier entrepôt était dans le domaine impérial de Kriesern, au-dessous du château de Blatten ; le second à Werdenbergs ; le troisième à Schaan en deçà du Rhin (la route traversant le Schollenberg ou Schallenberg *(Scala)* ne fut construite qu'en 1490-1492) ; le quatrième près de Balzers ; le cinquième à Maienfeld, le sixième à Zizers d'où l'on atteignait les murailles de Coire. Les deux premiers entrepôts étaient éloignés l'un de l'autre de 22 km. ; par contre, pour les 38 qui séparaient Schaan de Coire, il y en avait quatre. Le voiturier ne roulait donc probablement pas seulement d'un entrepôt au suivant en un jour. Il y avait encore un plus grand nombre d'entrepôts entre Coire et Chiavenna. La route de l'Oberalp comprenait quatre péages : l'un à Reichenau pour le pont sur les deux Rhin réunis ; un second à Laax, un troisième à Löwenberg pour le pont sur le Rhin près Kästris (route à Safien et au Rheinwald) ; le quatrième près d'Ilanz. Les onze entrepôts entre Coire et Bellinzone montrent l'intensité du trafic sur cette voie : on connaît ceux de Trins, Laax, Ruis, Biasca et Claro. Ces entrepôts avec leurs péages et droits de dépôt passèrent peu à peu aux communes et aux *Porten* et disparurent au cours du XIXe s.

Jusqu'à la fin du XIXe s., les routes grisonnes furent défectueuses. Même sur celles qui franchissaient les cols, on ne pouvait utiliser que de petits chariots, attelés à un cheval et pouvant transporter environ six quintaux bruts ; sur les autres passages et dans les vallées latérales n'exitaient que de simples sentiers. L'insuffisance de ce réseau devint de plus en plus évidente. Pour faire échouer le projet de route Chiavenna-Engadine-Landeck-Hall, qui devait détourner le trafic des Ligues, on construisit de 1782 à 1785 la première route d'art aux Grisons, de la frontière du Liechtenstein jusqu'à Coire, pour le prix de 110 000 fl. Une mauvaise récolte provoqua un grand renchérissement du blé durant l'hiver 1816-1817 ; pour ne plus dépendre à l'avenir uniquement de l'Allemagne du Sud, un accord fut signé avec le Piémont le 8 janvier 1818, qui assurait aux Grisons la libre importation des céréales et une subvention de 280 000 fr. pour la construction d'une route de Coire par le Saint-Bernardin. L'ingénieur Pocobelli, de Melide, construisit la route de 1818 à 1823 ; elle a six mètres de large et 120 kilomètres de long, et coûta 1,5 millions de francs. La traversée de la Via Mala antérieure fut la plus brillante œuvre d'art de toute l'entreprise. Jaloux du Piémont, Milan, qui était autrichien, conclut également un traité avec les Grisons et construisit à ses propres frais une route conduisant de Chiavenna au haut du Splügen. Ces deux routes furent appelées *untere Strasse* ou route inférieure.

On entreprit après la construction de l'*obere Strasse* ou route supérieure, de Coire dans l'Engadine par le Julier et à Chiavenna par la Maloja. Cette route rendait le

Septimer inutile. La construction, entreprise par étapes, fut dirigée par Richard La Nicca, ingénieur cantonal, qui avait fait d'importantes expériences lors de l'établissement de la route du Bernardin. Le tronçon du Julier, Stalla-Silvaplana, fut d'abord construit de 1820 à 1826, puis de 1827 à 1828 celui de Maloja-Casaccia, puis, après une reconstitution financière qui demanda six années, et après les importants dégâts causés à l'*untere Strasse* par les hautes eaux de 1834, on entreprit de 1834 à 1840 les secteurs Coire-Stalla et Casaccia-frontière. Les Grisons jouirent durant peu d'années seulement des fruits que leur valurent les importants sacrifices consentis ; dès 1867, l'ouverture du Brenner détourna, au profit de ce dernier, le trafic qui fut rendu complètement nul en 1882 par l'ouverture du Gothard.

Après l'achèvement de ces deux routes commerciales, le canton s'occupa de créer un réseau intérieur ; le Grand Conseil résolut en 1839 de consacrer annuellement 51 000 fr. à cet effet. Malheureusement, par égard pour les communes, et sans doute aussi pour des raisons d'économie, il leur laissa le soin d'entretenir ces nouvelles voies intérieures. Il en résulta un dualisme dont, depuis 1925 surtout, l'introduction de l'automobilisme montra les fâcheux effets. La contribution cantonale fut doublée en 1844 et la largeur des routes portée de 3 m. à 3 m. 60. Quoiqu'en certaines années (1848-1852) ce crédit dut être restreint, il fut possible de l'élever en 1852 à 120 000 fr. Dans les années suivantes furent établies les routes du Prätigau, de l'Oberland et de l'Engadine et celles des cols de la Bernina, de la Flüela et du Lukmanier. L'Assemblée fédérale accorda en 1861 une subvention d'un million de francs en faveur des projets alors existants, et le canton reçut en outre encore 350 000 fr., en commun avec Uri, pour l'établissement de la route de l'Oberalp. Dans les années suivantes, on put également construire des routes de liaison et des routes communales de seconde classe, achevées dans l'ensemble en 1900. De 1907 à 1912, on fit de Martinsbruck à travers la gorge de l'Inn, le long du Schergen et Schalkelbach vers le val de Samnaun, une route longue de 26 kilomètres environ, pour laquelle la Confédération versa 1 341 000 fr., le canton 275 000 fr., les communes et les hôtels 60 000 fr. Le canton et la Confédération donnèrent là un magnifique témoignage de patriotisme aux 350 habitants de Samnaun qui ne communiquaient avec le reste du pays que par un sentier casse-cou, et dépensèrent pour cette route environ 5000 fr. par tête d'habitant. Dans l'espace de cent ans, le canton des Grisons créa ainsi un réseau qui comprenait à fin 1924 : 262 km. environ de routes commerciales, 626 km. de routes de raccordement et 307 km. de voies communales. Le réseau complet a ainsi une longueur de 1200 km. environ et coûta près de vingt millions de francs, dont presque dix-huit millions furent supportés par le canton.



Grisons. Ancien chemin du Cardinell (Splügen) en 1825. D'après une aquatinte de J. Tanner.

L'entretien des routes est réglé par la loi de 1882. Le canton a la charge des routes commerciales, des passages des cols et de deux parties difficiles des routes de raccordement, le Schyn et un secteur de la route du Landwasser appelé *Züge*. Les routes de liaison sont entretenues par les communes intéressées ; le canton leur alloue annuellement de 50 à 200 fr. par kilomètre selon la difficulté de l'entretien. Pour les routes communales, cette subvention se réduit à 20 fr. au kilomètre, sans considération du coût réel de cet entretien. Le canton participe en outre pour le 75 % à la réfection des routes détruites ou endommagées par les intempéries.

b) Chemins de fer. On trouverait difficilement un second pays où tant de projets, surgis au cours d'un demi-siècle, aboutirent à si peu de résultats qu'aux Grisons. En 1838 furent faits les premiers levés du tracé de la ligne Walenstadt-Coire et à la fin de 1888, il n'y avait en territoire grison que 20 km. de ligne en exploitation (voir le chap. HISTOIRE DU XIXe S.). Si, d'une part, après l'enterrement des projets du Lukmanier et du Splügen, les projets de chemins de fer alpestres devinrent toujours moins sérieux, d'autre part, des voix d'abord isolées, puis toujours plus nombreuses, se firent entendre en faveur de la création de lignes locales. Sebastian Hunger, avocat à Thusis, préconisa, en 1875, les lignes Landquart-Küblis, Coire-Thusis et Reichenau-Ilanz. En 1876 l'ingénieur Simon Bavier demanda une concession pour l'établissement d'une ligne à voie normale de Saint-Moritz à Samaden et Pontresina. Un comité d'initiative se forma en 1881 à Thusis, en vue d'un chemin de fer Coire-Thusis ; le projet ne put être exécuté par suite de l'opposition des cercles intéressés du chef-lieu. Hunger étendit son projet en prolongeant le tracé Coire-Thusis, à voie normale, par des lignes à voie étroite jusqu'à Filisur et Bellaluna ; il appela cette ligne *Bündnerische Zentralbahn*, et parvint à obtenir une concession. L'ingénieur Moser, autorité éprouvée en la matière, donna son approbation au projet de Hunger en 1886, et celui-ci parut destiné à se réaliser. Mais l'impulsion fut détournée dans une autre direction. W.-J. Holsboer, l'un des fondateurs de la station climatérique de Davos, avait gagné le 12 septembre 1886, Davos et les communes du Prätigau à la construction d'une ligne à voie étroite Landquart-Davos, car la région craignait de se voir laissée à l'écart par le projet du chemin de fer central. Les travaux commencèrent en mai 1888 et la ligne fut ouverte à l'exploitation le 9 octobre 1889 jusqu'à Klosters et le 21 juillet 1890 jusqu'à Davos. Holsboer mit sur pied en 1890, à Bâle, la Banque des chemins de fer suisses, qui se donna pour tâche de procurer les moyens financiers au réseau des chemins de fer rhétiques à voie étroite. La construction des lignes Coire-Thusis et Landquart-Coire fut commencée dès 1894 et les deux lignes ouvertes à l'exploitation dans l'été 1896. On avait ainsi créé une ligne de base à voie étroite longue de 92 km. ; elle prit désormais le nom de Chemins de fer rhétiques ; le siège de la direction fut transféré de Davos à Coire. Le temps parut venu aux autorités grisonnes de prendre en mains l'exécution du réseau cantonal. La loi sur les chemins de fer grisons fut adoptée à une grande majorité le 20 juin 1897 ; une part des actions de l'ancienne entreprise passa alors au canton qui s'occupa de subventionner les travaux ultérieurs. La loi elle-même prévoyait déjà la construction du chemin de fer de l'Albula et de la ligne Reichenau-Ilanz. Celle de Thusis-Celerina (59 km.) fut ouverte en juillet 1903, la section Celerina-Saint-Moritz, en 1904, ainsi que celle de Reichenau-Ilanz (20 km.). La continuation fut poursuivie sans relâche

et les parcours suivants mis en exploitation l'un après l'autre : Samaden-Pontresina (6 km.), en 1908 ; Davos-Filisur (19 km.) en 1909 ; Ilanz-Disentis (30 km.) en 1912 et Bevers-Schuls (50 km.) en 1913. Cette dernière section fut immédiatement équipée électriquement, et toutes les autres lignes le furent peu d'années après en Engadine. Le réseau principal en deçà de la montagne fut électrifié de 1918 à 1922 ; la dépense revint à 17,6 millions de francs. Le réseau complet des chemins de fer rhétiques comprend actuellement 277 km. Son extension n'a pu être continuée jusqu'ici à cause de la crise économique qui a succédé à la guerre, quoique le val Bregaglia, dont le trafic souffre de l'existence de la ligne de l'Albula, réclame de toute son énergie la continuation de la ligne jusqu'à Chiavenna. Le Poschiavo dont l'accès de Suisse est difficile durant l'hiver, est parcouru par la ligne de la Bernina. Cette voie ferrée, ouverte en 1908, franchit le col à 2256 m. d'altitude ; elle mesure 59 km. et est exploitée à l'électricité. Le val Mesocco, privé de trafic depuis l'ouverture du Gothard et relié au reste du canton par le seul col du Saint-Bernardin, put, grâce à l'appui financier des Grisons, construire en 1907 la ligne à voie étroite Bellinzone-Mesocco, longue de 31,3 km. Un comité s'est formé ces dernières années en faveur de la construction d'une ligne Thusis-Schams-Rheinwald-Saint-Bernardin-Mesocco.

Bibliographie. Heierli et Œchsli : *Urgesch. von Graub.* — P.-C. Planta : *Das alte Rätien.* — K. Miller : *Itineraria Romana.* — A. Schulte : *Gesch. des mittelalterl. Handels u. Verkehrs.* — *Jahresb. der schweiz. Ges. für Erhaltung hist. Kunstdenkmäler* 1922-1923. — Laur-Belart : *Studien zur Eröffnungsgesch. des Gotthardpasses.* — V. Vassali: *Das Hochgericht Bergell.* — A. Ganzoni : *Zur Rechtsgesch. der Fuhrleite.* — G. Hegi : *Aus den Schweizerlanden.* — Th. Gubler : *Die schweiz. Alpenstrassen.* — Ch. Tarnuzzer : *Auf der Millionenstrasse der schweiz. Ostmark*, dans *NZZ* 1920, n[os] 30, 31 et 32. — *Festschrift zur 40. Generalversammlung des schweiz. Ingenieur- und Architektenvereins.* — Ch. Tarnuzzer : *Die Berninabahn.* — Publications diverses de R. Lanicca. — P.-C. Planta : *Alpenstrassen.* — Friedr. Salis : *Kurze Gesch. des Strassenbauwesens in Graub.* — J.-J. Meyer : *Die neuen Strassen durch Graubünden.* — Lenggenhager : *Beitrag zur Verkehrsgesch. Graubündens.* — G. Bener : *Studie zur Gesch. der Transitwege in Graubünden.* — Hennings : *Technisches von der Albulabahn.* — S. Bavier : *Die Strassen der Schweiz.* — J.-M. Salis-Seewis : *Gesammelte Schriften.* — Nombreux textes imprimés et manuscrits à la Bibliothèque cantonale. [L. J.]

6. *Métiers et Industrie. Importance des métiers, tentatives de créer des exploitations industrielles.* Dans un pays montagneux comme les Grisons, le travail des matières premières n'a pas eu la même importance qu'en plaine, où les villes et leurs riches bourgeoisies ont pu donner une grande extension au commerce et à l'industrie. Dans ces vallées, dont la population est presque exclusivement agricole, il ne reste que peu de place pour le développement de l'industrie. Les Grisons, cependant, point de contact des cultures allemande et latine, possèdent nombre d'œuvres originales et belles de maîtres indigènes et étrangers. Les nombreuses créations architecturales sont attestées par le fait que la Société suisse des ingénieurs et architectes dut attribuer au canton trois volumes de son œuvre : *La Maison bourgeoise en Suisse.* En les feuilletant, l'on rencontre mainte belle façade ornée de sgraffiti dans les angles, au-dessus des portes et des fenêtres, ou chargées de riches peintures, la plupart des XVII[e] et XVIII[e] s. Çà et là se retrouvent les décorations, assez gauches il est vrai, du maître d'école Hans Ardüser, qui allait au XVI[e] s. de village en village avec les siens, enseignant et peignant ; et non seulement les maisons des riches bourgeois, mais aussi celles de simples paysans et les châteaux encore conservés offrent un riche inventaire de travaux d'art appliqué (voir les nombreux dessins du prof. Hans Jenny de Coire dans *Alte Bündner Bauweise und Volkskunst*). Presque tous les villages possèdent encore en bon nombre des produits remarquables de l'art du forgeron et du serrurier, grilles, serrures et heurtoirs. L'ornementation des montants de portes et de fenêtres comme aussi les armes sculptées dans la pierre au-dessus de la porte d'entrée des maisons patriciennes attestent un grand savoir et le bon goût des sculpteurs. En bien des vallées, on voit les produits de sculpteurs sur bois indigènes, les rosettes naïvement stylisées, les tulipes et le feuillage ornant les chaires des églises, les meubles et même les moules pour le pain de poires ou le beurre. Le nom de ces artistes n'est pas connu. Ils ont également laissé à la postérité des jougs et objets destinés à l'industrie laitière. Des travaux plus fins furent généralement l'œuvre de maîtres étrangers, qui exerçaient leur art chez de riches paysans moyennant pension et gîte et un modique salaire. Ce sont ces maîtres ambulants qui ont exécuté les belles œuvres remontant pour la plupart au XVII[e] s. (salle du Conseil à Davos, salle du Conseil de bourgeoisie à Coire). Les potiers d'étain eurent aussi leur époque florissante. Dans la seconde moitié du XVIII[e] s. vivaient à Coire deux hommes dont le renom dépassait les limites des Ligues : Peter Naegeli et avant tout Ulrich Bauer, dont les channes marquées à l'extérieur d'une petite couronne et à l'intérieur des armes de la ville, étaient alors et sont encore aujourd'hui fort appréciées. Il y avait cependant aussi des potiers d'étain ambulants, emportant avec eux leurs moules pour cuillères, assiettes et channes, et qui échangeaient les objets endommagés contre des neufs. Au XIX[e] s., il y eut dans beaucoup de localités un peu considérables des chaudronniers qui affirmèrent leur savoir en des brocs à eau, seaux joliment ornés, et avant tout dans les cafetières pansues, à trois pieds.

Le paysan de la montagne, obligé de produire lui-même autant que possible tout son nécessaire, fabriquait également ses habits et son linge. Les cordonniers de l'endroit ou de l'étranger étaient engagés en journée une ou deux fois l'an pour une semaine ou davantage, et travaillaient le cuir préparé par les tanneurs indigènes. Déjà aux temps les plus anciens, l'on braquait le chanvre pour en faire du fil ou de la toile, on le filait et on le tissait. Le Schanfigg aurait été très favorable à la culture du chanvre, il en aurait reçu son nom.

Le tissage de grandes pièces de toile rude pour les sous-vêtements, la literie et le linge de table est en train de disparaître devant les cotonnades bon marché, mais on trouve encore dans presque toutes les maisons paysannes des draps de lit en grosse toile du pays, enrichis de dentelles aux fuseaux. La préparation de la laine est quelque peu moins ancienne que celle du chanvre et du lin. Le foulage des étoffes de laine demande des installations mécaniques. Des foulons très simples existèrent de bonne heure dans les diverses vallées. La fabrication des lainages est encore dans l'Oberland la plus tenace des industries à domicile ; au moyen âge déjà, le drap gris préféré des habitants était confectionné sur des métiers à tisser, construits en bois. Le fil gris était obtenu en tordant des brins de laine, noirs et blancs. Ces étoffes d'une grande solidité étaient tissées en armure simple (armure toile) et en armure croisée. Le drap obtenu par le premier procédé s'appelle aujourd'hui *Carpun*, et par le second, *Cadisch.* Les paysans portaient déjà ce drap gris en 1424 lors de la fondation de la Ligue qui a été appelée de ce fait Ligue grise.

Une spécialité indigène, ce sont les impressions de toiles, qui datent des XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] s. Sur des toiles qu'on avait soi-même préparées ou souvent cousues l'une à l'autre, on posait un certain nombre de modèles enduits de noir d'imprimerie. Cette impression en noir sur blanc, lorsqu'elle est destinée au culte mortuaire, porte souvent comme motif la tête de mort. Sur les couvertures usitées aux baptêmes, l'on voit fréquemment des têtes d'anges et des vases garnis de fleurs. Les toiles de vêpres, étendues sur l'autel après la messe, sont ornées au centre de l'image de la Vierge. Les nappes d'usage courant ont des bordures et un motif central. Afin d'éviter les défauts de raccordement dans le report des modèles, ceux-ci ont souvent été gravés sur des rouleaux. On imprimait aussi, non seulement des étoffes terminées, mais encore la chaîne, et l'on y ajoutait ensuite une trame de couleur, par le moyen de quoi l'on obtenait d'étonnants effets. Ces

méthodes primitives d'impression sont actuellement tombées dans l'oubli.

On tenta à diverses reprises d'introduire dans les Grisons l'industrie textile. Ainsi Franz Bavier de Coire ouvrit en 1749 à Sils une filature de coton qui ne put se maintenir. Quelque peu plus tard, le président Peter von Salis tenta d'introduire le même métier à Coire et dans la Ligue des Dix-Juridictions à titre d'industrie à domicile. Il tirait la matière première des ports italiens et il exportait ses cotons en Suisse. L'entreprise eut d'abord du succès et l'on créa des teintureries et des imprimeries, mais par la suite elle ne rendit plus et disparut. Importée dans l'Engadine par quelques Tyroliens, cette industrie y eut le même sort. Jakob Bavier proposa en 1782, de créer une fabrique de drap dans les Grisons ; il donna beaucoup de bons conseils pour une meilleure préparation de la laine. Vers cette époque, le landammann Jakob von Ott en fonda une à Grüsch, mais elle ne se maintint que peu de temps. D'autres naquirent au XIXe s. sur l'Albula près de Sils, où Franz Bavier de Coire avait déjà exploité une filature vers le milieu du XVIIIe s., et sur le Sand près de Coire. Cette dernière brûla vers 1890 ; la famille Planta a réussi à faire marcher la première jusqu'au commencement de notre siècle. Une fabrique de drap existe actuellement à Coire et une entreprise quelque peu plus modeste à Truns. Le ministre U. von Salis-Marchlins créa une fabrique de tabac dans son propre château ; on y manufacturait les feuilles obtenues en partie sur place et l'on en tirait un excellent produit, qui cependant ne parvint pas à concurrencer le Kanaster bon marché de Frastenz. Une filature de soieries établie un peu plus tard par Salis dans le château de Marschlins, qui travaillait avec une magnanerie exploitée par le même propriétaire et qui fournissait d'excellente soie, dut être fermée parce que l'inclémence du climat fut néfaste aux vers à soie.

Une verrerie s'ouvrit en 1720 à Reichenau. Au XIXe s., il en existait à Landquart et surtout à Ems ; elles ne pouvaient atteindre la qualité du verre belge. Le chancelier *(Bundesschreiber)* G. Schwarz, créa en 1752 une fabrique de papier près de Coire, et les III Ligues s'engagèrent à interdire l'exportation des chiffons ; cette entreprise ne dura cependant pas. La poterie eut un peu plus de succès que les entreprises précédentes. Une poterie bien aménagée était en activité à Parpan au XVIIIe s. La plus connue est celle de St. Antönien. En 1451 déjà, le bailli de Montfort en Prätigau retirait d'une ferme à Valzeina 100 écuelles, ce qui atteste l'existence d'une poterie indigène. A St. Antönien, la poterie fut exploitée de 1745 à 1879. Sepp-Anton Deragisch en créa une à Bugnei (Tavetsch) en 1834, elle subsiste encore. A Davos, l'ingénieur Suter de Stäfa, qui avait acheté vers le milieu du XIXe s. les mines du Schmelzboden avec les bâtiments afférents, une tuilerie et divers biens, tenta d'introduire la poterie. Les produits de Davos furent colportés dans tout le canton et alentour à bon marché ; un dépôt fut ouvert à Coire, mais Suter n'eut aucun succès et dut liquider son entreprise. Diverses tentatives du même genre faites à la même époque et dans la même région eurent également un résultat négatif. Les Grisons possèdent un grand nombre de fourneaux magnifiques, en catelles, richement peints, et datant des XVIe-XVIIIe s., qui sont issus pour la plupart des ateliers de David Strauss à Winterthour et Daniel Meyer à Steckborn.

Métiers et professions dans la ville de Coire : les corporations. Si le travail manuel et avant tout artistique a laissé dans les Grisons un nombre relativement élevé de belles œuvres, Coire avec son organisation corporative fut cependant de tout temps le centre de l'activité professionnelle. Cette organisation s'y développa en partie d'une façon originale. Au Königshof (dans la région du Karlihof) qui était le domaine réservé de l'évêque, des sujets exerçaient divers métiers. Un *magister operis* est cité en 1270 ; il ne devait pas jouer le rôle de directeur d'un groupe de travailleurs, mais plutôt selon des documents plus récents, celui de président du Conseil. Il présentait les comptes au Conseil et aux chefs des quatre corporations, c'est-à-dire des quatre confréries. En 1454 il prend le titre de bourgmestre. La confrérie de St. Sebastian, qui célébrait l'anniversaire à l'église Saint-Martin, comprenait des cordonniers, tanneurs, bouchers et formait encore en 1465 la corporation des cordonniers. Coire fut presque complètement détruit en 1464 par un grand incendie ; pour venir en aide à la cité si éprouvée, Frédéric III lui remit, le 28 juillet de la même année, un diplôme qui, entre autres privilèges, lui reconnaissait, comme aux villes impériales, une organisation corporative. Cinq corporations furent instituées. La première, celle des vignerons, dont font partie les bourgeois n'exerçant aucun métier manuel *(Herrenzunft)*. La seconde, réunissant les bouchers, tanneurs et cordonniers, est celle des cordonniers. Les marchands et tondeurs de drap, fourreurs, merciers, tisserands, cordiers, chapeliers et tailleurs, forment celle des tailleurs. La quatrième est celle des forgerons, elle comprend les tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, peintres, vitriers, selliers, charrons, *Schädler*, fabricants de roues, orfèvres et forgerons, soit toutes les professions se rattachant à la construction. Cette corporation avait la surveillance du roulage, probablement parce que les charrons et forgerons procuraient les pièces nécessaires à ce service. La corporation des boulangers, la cinquième, réunissait les meuniers, les mesureurs et marchands de grain, aubergistes, pêcheurs, barbiers, chirurgiens et boulangers. Dans toutes les corporations il y a des maîtres et des compagnons. Selon la première constitution corporative, les élections avaient lieu à la Saint-Crispin (25 octobre), saint principal des anciennes confréries. Ce jour-là, chaque corporation désignait onze membres dont son prévôt donnait la liste au bourgmestre. Ce dernier réunissait le jour suivant le Petit Conseil composé de 15 membres et des 5 prévôts. Parmi les candidats choisis par chaque corporation, on en retenait trois et parmi eux enfin étaient désignés les cinq nouveaux prévôts, qui faisaient partie de droit du Petit Conseil. Outre ces prévôts, dits *Oberzunftmeister*, chaque corporation nommait encore un sous-prévôt. Les Onzeniers formaient, avec les 15 du Petit Conseil, le Grand Conseil ou les 70. Le bourgmestre assisté des cinq hauts prévôts et de cinq membres du Petit Conseil élisaient parmi les prévôts un prévôt suprême *Oberstzunftmeister*. Il est impossible de citer ici le détail de cette première organisation corporative, qui subsista dans ses grandes lignes jusqu'à la suppression des corporations en 1840.

Une originalité du système corporatif de Coire était les plaintes que les Onzeniers avaient coutume de présenter aux élections. Cette pratique devint au cours des temps une sorte de droit d'initiative constitutionnel. Partout où existèrent des corporations, on eut des livres contrôlant les apprentis. Ils ne sont conservés à Coire que depuis l'incendie de 1574.

L'ancienne constitution de la ville fut supprimée en 1840 et avec elle disparurent les corporations. Elles constituèrent de leurs fortunes un fonds scolaire, assurant à perpétuité la gratuité de l'école aux enfants des bourgeois. La corporation des vignerons, qui n'avait pas été pressentie, ne put se résoudre à participer à ce geste.

Déjà la loi professionnelle qui avait été mise sur pied pour Coire en 1803, assurait à chaque citoyen suisse ou grison le libre exercice de son métier dans le pays. Celle de 1806, reconnut de nouveau les corporations et associations, mais limita leurs attributions juridictionnelles et leur importance politique. De même celle de 1814. Toutefois l'ordonnance concernant le régime des apprentis subsista jusqu'en 1840. La nouvelle constitution cantonale de 1840, qui admit le principe de la liberté professionnelle, enleva aux corporations leur base légale. En 1842, celle des forgerons créa l'« Union des travailleurs du feu », et dans les années suivantes eut lieu la fondation d'une association générale des maîtres de métier. Elle se donna pour tâche de veiller à la formation des apprentis et de lutter contre la concurrence déloyale. Peu après, elle fut remplacée par l'union des ouvriers qui se donna en 1850 d'autres statuts et s'affilia à l'association professionnelle suisse. En 1859

parut la loi professionnelle qui réglait surtout les rapports entre patrons et apprentis. Vers 1855, l'union ouvrière ouvrit un hall de métiers et une caisse de prêts. La banque professionnelle, créée en 1865, rendit cette caisse superflue. Par malheur, elle ne put à son tour supporter la concurrence de la banque des Grisons ouverte en 1862. La même année 1865, l'union des ouvriers et manœuvres se donna de nouveaux statuts, instituant une école du dimanche pour enseigner aux apprentis des éléments de dessin et des connaissances élémentaires. Des leçons de dessin se donnaient le dimanche depuis les années 1830 déjà. Il en sortit plus tard l'école professionnelle, reprise par la ville en 1887. Une caisse de maladie destinée aux artisans fut aussi instituée en 1860 environ.

De petites expositions professionnelles cantonales eurent lieu en 1877 et 1891, auxquelles succéda l'exposition industrielle et professionnelle grisonne de 1913, qui constitua une exposition de tout le pays, car l'agriculture, la chasse, la pêche, l'économie forestière et l'hôtellerie y prirent part. Le peuple grison adopta en 1919 une loi cantonale sur les apprentissages ; elle rend obligatoire aux apprentis la fréquentation des écoles de perfectionnement. L'association industrielle cantonale fut fondée en 1900 ; elle comptait 806 membres en 1921. Une institution en rapport étroit avec l'association professionnelle de la ville est la société de secours aux jeunes gens désirant apprendre un métier, fondée en 1839. Le musée des Arts et métiers à Coire existe depuis 1890.

Le Grand Conseil grison a souvent accordé des secours importants non seulement à l'agriculture, mais aussi à l'industrie.

Bibliographie. A. Schulte : *Gesch. des mittelalterlichen Handels und Verkehrs*, p. 112. — J.-A. v. Sprecher : *Kulturgesch.* — *Jahresb. der Gewerbl. Fortbildungsschule Davos* 1910-1911 et 1911-1912. — Manatschal : *Einiges aus Bündens öffentlichem Leben.* — M. Valèr : *Zur Gesch. von Handwerk und Gewerbe in der Stadt Chur.* — J. Bavier : *Vorschlag zur Errichtung einer Tuchfabrik in Bündten*, 1782. — *Neuer Sammler.* — *Prospekt der bündn. Thonerde-Industrie*, 1875. — P. Curti : *Eine Töpferei im Tavetsch*, dans *BM* 1920, p. 269. — Le même : *Alte Leinwanddrucke in Graubünden*, dans *BM* 1924, p. 54. — *La Maison bourgeoise en Suisse*, 3 vol. concernant les Grisons. — Hans Jenny : *Alte Bündner Bauweise und Volkskunst.* — F. Jecklin : *Die Töpferei in St. Antönien*, dans *B. Tagblatt* 1907, n° 267. — Ch. Bühler : *Die Kachelöfen in Graubünden aus dem 16.-18. Jahrh.* [L. Joos.]

7. *Tourisme.* Le sol des Grisons étant pour le 58 % improductif ou recouvert de forêts, il ne peut nourrir qu'une partie de la population. L'autre partie doit demander sa subsistance à d'autres activités qu'à l'agriculture ; en particulier, quantités de jeunes gens sont contraints de s'expatrier. Dans les siècles passés, les Grisons s'enrôlaient en grand nombre sous les drapeaux étrangers, ou s'adonnaient, notamment dans la haute Italie, à divers métiers, comme ceux de pâtissiers, marchands de spiritueux et liquoristes, cafetiers, cordonniers, verriers, etc.

Sous sa forme actuelle, le tourisme ne remonte pas plus haut que le milieu du XIXe s. ; la construction d'hôtels confortables, la transformation des modestes villages de montagne en petites cités hôtelières ne commença à St. Moritz et à Davos que vers 1870, à Arosa en 1889, avec l'ouverture de la route ; auparavant, il n'y avait là que peu d'hôtels. Le nombre relativement minime de voyageurs qui traversaient, avant le milieu du XIXe s., les cols grisons ne permet pas de parler d'une industrie hôtelière.

Il en est autrement des établissements de bains. Leur existence remonte à l'époque préhistorique, comme l'attestent les trouvailles de l'âge du bronze faites à St. Moritz en 1907 à l'occasion de la captation d'une source (voir chap. PRÉHISTOIRE). Non seulement les Grecs et avant tout les Romains nous dépassèrent par le confort et l'agencement de leurs bains publics, mais le moyen âge lui-même, si méconnu, nous précéda du XIIIe au XVIe s. dans la découverte et l'utilisation des sources acides et alcalines. Alors déjà bien des établissements devaient leur succès autant aux agréments qu'ils offraient qu'aux qualités naturelles de leurs eaux. La petite république des III Ligues, malgré sa position isolée ne demeura pas étrangère à ce courant de civilisation. La petite cité impériale de Coire possédait dès 1322 des bains publics, et du XVe au XVIIe s., le mouvement balnéaire prit dans tout le territoire, jusque sur les hauteurs isolées des Alpes, un développement réjouissant. Outre les anciens bains des chanoines à Alfeneu et Fideris, et les stations climatériques encore existantes de St. Moritz, Schuls, Serneus, Rothenbrunnen, Peiden, etc., il existait un grand nombre de petites localités, la plupart à une haute altitude



Grisons. Entrée de la vallée du Domleschg (château d'Ortenstein) en 1825. D'après une aquatinte de R. Bodmer.

et tombées depuis dans l'oubli, où l'on usait de l'eau pour le bain ou la boisson dans un but thérapeutique et où vraisemblablement l'on saignait un peu la bourse. Tels étaient Ganei en amont de Seewis, Fläsch et Friewis, le Brühl d'Ems, Cadveders à Churwalden, Rofner Ried dans l'Oberhalbstein, Thusis et Pignieu, le Rothenherd à Vals. Des bains se trouvaient aussi dans les vallées de Somvix et de Medels, et même sur les alpages de Waltensburg et d'Anarosa sur Schams. Nous sommes renseignés sur ces établissements par des traditions populaires, des documents, des vestiges d'anciens bâtiments, par des chroniques.

L'usage des sources thermales naturelles vint d'Italie. Ses nombreuses fontaines minérales, connues depuis l'antiquité romaine, semblent avoir été utilisées durant tout le moyen âge. A Bormio en Valteline, le célèbre établissement de Théodoric, roi des Goths, était fréquenté au XVIe s. par les habitants riches des Grisons et de la Suisse orientale. Le médecin Théophraste Paracelse (Gottlob Höhener), qui parcourut les Ligues dans les premières années du XVIe s., fut un apôtre des bains de la Rhétie, surtout de ceux de Bormio, St. Moritz et Pfäfers ; dans la description de ces deux derniers, il se fit connaître comme un génial réformateur de la médecine et de la chimie. Quelques médecins célèbres du XVIIIe s., Johann Bavier, Johann-Anton Grass et le chirurgien de Davos Meinrad Schwartz ouvrirent de nouvelles voies à la balnéothérapie par leur publication sur les eaux d'Alvaneu. Schwartz écrivit aussi sur les établissements du Sauerbrunnen à Fideris. Au XIXe siècle seulement, le développement des

sciences naturelles (et avant tout de la chimie qui permit d'entreprendre l'analyse des eaux) donna une base scientifique aux méthodes thérapeutiques. Les études entreprises dans la seconde moitié du siècle par les doc-



Grisons. Hinterrhein et le glacier du Rheinwaldhorn en 1825. D'après une aquatinte de R. Bodmer.

teurs E. Killias, P. Lorenz et A. Husemann, et rassemblées par G. Nussberger dans *Heilquellen und Bäder im Kt. Graubünden*, firent beaucoup dans ce domaine. — Voir aussi les catalogues de la Bibliothèque cantonale de Coire. — J. Robbi : *Quellenbuch für St. Moritz* (avec bibliographie). — Meyer-Ahrens : *Heilquellen und Kurorte der Schweiz*.

L'industrie hôtelière actuelle n'est toutefois pas sortie du mouvement balnéaire, mais elle doit son essor au sentiment des beautés naturelles de la haute montagne, qui pénètre de plus en plus dans toutes les classes de la population. Dès la seconde moitié du XVIIIe s. surtout, des voyageurs se rendant en Italie célébrèrent les beautés des montagnes grisonnes. Dans la seconde moitié du XIXe s., le professeur G. Theobald fut un panégyriste enthousiaste des Grisons ; il en connaissait tous les attraits et rendit par ses *Naturbilder aus den Rhätischen Alpen*, publiés en 1860, un service inoubliable au canton en général et au tourisme en particulier. La manière distinguée dont il écrivit ses données topographiques, historiques et scientifiques, ainsi que son brillant hommage à la liberté dont jouissaient le pays et ses habitants, attirèrent l'attention d'un cercle étendu, particulièrement de personnes cultivées, sur la richesse de la flore, de la faune et des minéraux du pays.

L'ancêtre enfin de l'alpinisme moderne fut aux Grisons le père Placidus a Spescha (1752-1833), l'ardent alpiniste du couvent de Disentis qui accomplit tant de premières ascensions dans l'Oberland. L'inspecteur général des forêts Coaz marcha sur ses traces ; il escalada le premier la Bernina en 1850. L'importance qu'a prise l'alpinisme, et celle qu'il a pour le développement du tourisme est due en grande partie au C. A. S., fondé en 1863, qui possède trois sections aux Grisons.

Les facteurs susmentionnés, qui contribuèrent pour beaucoup au développement de l'industrie hôtelière, ne furent cependant pas ceux qui la firent réellement naître. De la seconde moitié du XIXe s. à nos jours, la médecine a constamment étudié l'influence curative du climat des hautes altitudes sur le corps humain. L'absence presque complète de tuberculose pulmonaire à Davos engagea le Dr A. Spengler (1827-1901) à étudier l'influence du climat des hauteurs sur la phtisie. Établi à Davos en 1853, comme réfugié politique, il devint le véritable fondateur de la station climatérique, importante surtout pour la lutte contre la tuberculose. La découverte du fait que le bacille de la tuberculose cesse d'être prolifique à haute altitude et les méthodes thérapeutiques fondées sur cette donnée provoquèrent la construction des divers sanatoriums de Davos et d'Arosa, où fut également ouvert en 1916 un établissement cantonal. Outre la cure d'air, celle de lumière eut également de beaux succès à enregistrer. Le Dr O. Bernhard aménagea à St. Moritz un établissement d'héliothérapie.

Toutes ces entreprises n'auraient cependant jamais pu naître si le canton ne s'était attaché de toutes ses forces à créer un réseau routier complétant celui de ses grandes voies postales. Il est évident que l'extension des chemins de fer eut aussi pour conséquence une augmentation du mouvement des étrangers. A bien des points de vue, ce fut Coire, le chef-lieu, qui donna l'impulsion et provoqua la naissance des diverses stations de cure d'air. Ses habitants recherchèrent de bonne heure des lieux de séjour où passer agréablement l'été, et ce devint même une mode d'aller à la montagne. Ils demeurèrent cependant de préférence entre eux et abandonnèrent généralement leurs endroits de villégiature devant l'affluence des étrangers. Ils s'établirent ainsi successivement à Davos, Churwalden, Parpan, Flims, Arosa, Lenzerheide, etc. La Haute-Engadine, Arosa et Davos se transformèrent rapidement en stations climatériques. En une quarantaine d'années à peine, St. Moritz devint la plus importante place de sports d'hiver de Suisse.

L'industrie hôtelière qui avait, avant la guerre européenne, pris un développement disproportionné aux besoins, subit durant ces années une dure crise. Une catastrophe financière ne fut évitée que par l'intervention propice des autorités. Elles provoquèrent en novembre 1914 déjà la création de la *Bündnerische Kreditgenossenschaft*, dirigée par la Banque cantonale. Les ordonnances du Conseil fédéral des 2 novembre 1915, 5 janvier et 27 octobre 1917 et 18 décembre 1920, pro-



Grisons. Vue d'Andeer en venant du Splügen en 1825. D'après une aquatinte de R. Bodmer.

tégèrent également l'industrie hôtelière contre les conséquences de la guerre. Le 12 septembre 1921 fut constituée la Société fiduciaire hôtelière suisse, au capital de 3 millions de francs, dont la moitié était avancée par la Confédération. La crise est actuellement surmontée et l'hôtellerie paraît aller au-devant d'une nouvelle période de prospérité.

Le rôle important du mouvement des étrangers dans le bilan économique ressort du fait qu'on comptait en 1912, 245 lits d'étrangers pour 1000 habitants (seul le canton d'Unterwald avec 225 lits pour 1000 habitants approche de cette proportion ; la moyenne pour la Suisse était de 44). En 1912, il y avait aux Grisons 674 entreprises hôtelières, dont 626 destinées au tourisme, tandis que le canton de Berne, six fois plus peuplé, en comptait 1412, dont 665 seulement propres à loger des étrangers. En ce qui concerne le nombre des employés, le canton des Grisons est en tête avec 9072 personnes (21 % du total pour la Suisse), formant le 7,6 % de la population totale du canton. Les salaires payés au personnel des hôtels de tourisme s'élèvent en 1912 pour la Suisse entière à 23 242 000 fr., soit à 137 fr. 80 par lit. En prenant ce dernier chiffre pour base, on obtient un salaire total pour les Grisons de plus de quatre millions, et il s'élève à près de cinq millions si l'on établit la proportion d'après le nombre d'employés. En outre, il faut encore ajouter les pourboires au salaire. Selon la statistique de 1912 (qui doit correspondre environ aux conditions actuelles), le chiffre moyen des étrangers qui viennent en villégiature chaque année aux Grisons s'élève à 400 000 ; la recette annuelle qui en résulte peut être évaluée à environ 50 millions de francs (2 800 000 nuits à 18 francs).

Bibliographie. M. Versell : *Die Entwicklung des Fremdenverkehrs in Graubünden*, dans *Festschrift zur 40. Generalversammlung des schweiz. Ingenieur- und Architektenvereins.* — *Exposition nationale de Berne* : *Rapports* vol. XIV. — F. Hasselbrink : *Hotellerie und Fremdenverkehr in Graubünden und ihre volkswirtschaftliche Bedeutung* (mns.). — A. Junod : *Die schweiz. Hotelindustrie.* — Heinemann : *Moderne Kulturgesch. des schweiz. Verkehrs.* — C.-H. Brügger : *Ostrhätische Studien zur Gesch. des Badelebens.* — Le même : *Das Badefieber in alter und neuer Zeit.* — Alex. Spengler : *Die Landschaft Davos als Kurort* — Le même : *Indicationen für und gegen Davos bei chronischer Lungenerkrankung.* — *Rapports annuels*, 1915-1916, de la *Vereinigung zur Hebung des Hotelgewerbes in Graubünden.* — H. Töndury : *Bedeutung und Zukunft der schweiz. Hotelindustrie.* — Le même : *Wirtschaftl. Bedeutung der schweiz. Hotelindustrie*, dans *NZZ* 1917, nº 520. — W. Knoll : *Die ärztlichen und wirtschaftlichen Dauerresultate der Bündner Heilstätte 1917-1922*, dans *BM* 1925, nº 5. — G. Barblan : *Landwirtschaft und Fremdenverkehr.* [L. J.]

B. ÉGLISE. 1. *Église catholique. a)* Extension. En l'an 15 avant J.-C., Drusus et Tibère firent de la Rhétie une province romaine ; elle fut dotée de routes militaires par lesquelles pénétra de bonne heure le christianisme venant d'Italie. Eichhorn et Lütolf présument que sous Néron déjà des chrétiens y cherchèrent un refuge contre les persécutions. La légende veut que saint Pierre lui-même ait prêché à Coire et à Rankweil. Selon le martyrologe des saints Faustinus et Jovita, le *comes italicus* de Rhétie se serait efforcé, vers 118, de mettre obstacle à la diffusion du christianisme.

Saint Lucius a été considéré de toute ancienneté comme le véritable apôtre du pays ; auparavant il était roi en Écosse et mourut à Coire vers 190. Le principal missionnaire venu d'Italie fut saint Gaudence, dans le Bregaglia. Diverses circonstances facilitèrent une rapide propagation de la nouvelle religion dans le pays : 1. Les bonnes relations avec l'Italie par les routes militaires du Septimer, du Splügen, du Saint-Bernardin et du Lukmanier. C'est le long de ces routes que s'élèvent les plus anciennes églises : au Lukmanier, Santa-Maria ; Saint-Martin à Disentis, Truns, Medels, Ilanz ; Saint-Pierre à Vals et Obersaxen. Sur la route du Bernardin : Saint-Georges à Roveredo et Lostallo ; Saint-Clément à Grono ; Saint-Maurice à Cama ; Santa-Maria à Calanca et au château de Mesocco ; Saint-Pierre à Mesocco, Verdabbio et Vogelberg. Sur la route du Splügen : Saint-Martin à Zillis, Cazis ; Saint-Pierre à Cazis et Ems ; Saint-Jean dans la Haute-Rhétie. Le long du Septimer : Santa-Maria à Promontogno ; Saint-Pierre sur le Septimer, à Müstail ; Saint-Martin à Savognin ; Saint-Laurent à Reams ; Saint-Cosme et Damien à Mons ; Saint-Donat à Obervaz ; Saint-Calixte à Brienz. — 2. Les excellents chefs religieux de Coire, dont beaucoup de saints évêques, sans compter saint Lucius, ainsi : saint Asimo, représenté en 452 à un synode à Milan ; saint Valentinian, qui gagna le peuple par sa bienfaisance en un temps de grande misère († 548) ; saint Ursicin, † vers 758 ; saint Adalgot (1150-1160), véritable réformateur de l'évêché de Coire. Le pays eut en outre la visite des missionnaires saint Valentin de Passau, saint Fridolin, saint Sigisbert, fondateur du couvent de Disentis vers 614, saint Pirmin vers 750, saint Othmar, élève de saint Lucius, saint Florin ; ces deux derniers, curés à Remüs. — 3. Le pouvoir temporel. Les Francs devinrent possesseurs du pays en 537 et y favorisèrent la diffusion du christianisme. La famille des Victorides exerça longtemps le pouvoir et donna plusieurs évêques de Coire. La bonne entente qui régnait entre les autorités temporelle et spirituelle aida à l'affermissement des idées chrétiennes. Certains évêques furent en même temps présidents du pays, ainsi Tello († 773), Constantius dès 773, Remedius qui fut aussi un éminent législateur († 805).

La lettre de doléances que l'évêque Victor adressa à Louis-le-Débonnaire en 828, nous apprend que le comte Roderich, investi du pouvoir temporel, avait obtenu la majeure partie des 230 églises du pays et en avait détruit quelques-unes. Il ne restait plus à l'évêque que six églises baptistères et 25 chapelles. Ce grand nombre d'édifices religieux est bien la preuve que le christianisme prit pied de bonne heure aux Grisons. Par la suite, les évêques de Coire jouirent de la faveur spéciale des empereurs d'Allemagne, probablement parce qu'ils leur assuraient les passages alpins vers l'Italie. Ce fait accrut aussi la considération dont jouissaient les chefs religieux de la Rhétie et affermit l'église.

Quand éclata la Réforme, le catholicisme trouva de puissants appuis en l'abbé Theod. Schlegel de St. Luzi, les doyens de la cathédrale Castelmur et Walther Beeli à Coire. Saint Charles Borromée exerça cependant la plus grande influence pour le maintien de l'ancienne foi ; il visita Disentis et la Mesolcina, et forma au Collège helvétique nombre d'excellents ecclésiastiques. A partir de Johann V Flugi, Coire n'eut plus que des évêques de valeur. En 1622, les capucins, ayant à leur tête saint Fidelis de Sigmaringen, s'établirent aux Grisons et affermirent le peuple catholique dans sa foi.

b) Formation du clergé. Saint Valentinian transforma la petite cellule de saint Lucius en un important couvent, dans lequel le clergé vécut en communauté selon la règle de saint Augustin, et y ouvrit une école pour former les jeunes clercs. Cette école fut d'une grande utilité à tout le peuple et l'embryon de la culture chrétienne en terre rhétique. Au couvent de prémontrés fondé plus tard à St. Luzi fut également rattachée une école jusqu'à la Réforme. C'est là qu'enseigna, de 1518 à 1521, Jakob Salzmann (Salandron), l'ami de Zwingli. Une école existait aussi à la cathédrale, comme c'est habituellement le cas. Maître Christian Berri y professait au moment de la Réforme ; il prit part du côté catholique à la dispute d'Ilanz de 1526.

Par la suite, surtout dans la seconde moitié du XVIe s., la formation du jeune clergé catholique devint difficile. Les étudiants devaient s'expatrier, fréquenter les séminaires de Milan, le Collège germanique de Rome, les établissements des jésuites à Lucerne, etc. Grâce à l'appui du nonce Paravicini, un gymnase fut créé au couvent de Disentis. Les III Ligues obtinrent six places libres au Collège helvétique de Milan pour des études d'humanisme ou de théologie. Elles reçurent en 1610 quatre places au collège papal de Saint-Jérome à Dillingen, qui furent occupées par des étudiants en théologie et en philosophie jusqu'à la suppression de

l'ordre des jésuites. Urbain VIII leur concéda également en 1626 deux places à Sainte-Barbara, à Vienne ; elles furent supprimées en 1753. Il existait à la cour épiscopale, depuis 1659, un petit séminaire Saint-Nicolai, où environ 12 élèves pouvaient recevoir l'instruction secondaire (*BM* 1917, p. 65 ; 1925, p. 199 avec bibliographie). Les efforts réitérés des nonces et des évêques pour donner à l'évêché de Coire son propre séminaire, échouèrent. L'évêque Dionys fit don par testament de 6 000 florins à l'institution projetée. Le château de Rietberg fut acquis pour l'y installer en 1798, mais l'entrée des Français empêcha la réalisation de ce projet. Le registrateur épiscopal Gottfried Purtscher loua une maison à Meran en 1800 et y prépara dès novembre



Grisons. L'église de Müstail, datant du IXe s. D'après une photographie.

les ordinands à la consécration. Le prévôt de la cathédrale Fliri acquit à Meran en 1801 trois maisons qu'il céda à ce séminaire. Il promit aussi de payer les professeurs de l'établissement. Il n'exista à l'origine qu'une classe préparant les candidats à la prêtrise ; les années suivantes, le séminaire complet fut organisé et toutes les branches de la théologie y furent enseignées ; un petit séminaire y fut même rattaché. Les élèves fréquentaient le gymnase de la ville de Meran. A la fin de 1807, le gouvernement bavarois chassa les professeurs et le séminaire fut transféré par l'évêque dans le couvent supprimé de St. Luzi à Coire. Le bâtiment abrita, les premiers temps, toutes les classes d'études théologiques et classiques et, pendant quelques années, même l'école cantonale catholique. Le petit séminaire fut transféré en 1859 au collège de Schwyz. Le séminaire théologique eut, à l'origine, trois cours, quatre depuis 1880-1881 (Mayer : *St. Luzi bei Chur*).

c) Couvents. A cause de la pauvreté du pays, les Grisons ont compté peu de couvents.

Ordres d'hommes : le couvent de bénédictins de Disentis, la seule abbaye encore existante. Un établissement du même ordre exista vers 900 à Münster (Tuberi Taufers) et fut transféré vers 1080 à Schuls, puis, sous saint Adalgot, vers 1160 à Marienberg (Vinstgau) où il est actuellement. Churwalden et St. Luzi à Coire appartenaient aux prémontrés, ainsi que la filiale de St. Jakob à Klosters en Prätigau. Les dominicains ne possédaient que la maison de St. Nicolai sur le Kornplatz de Coire. Des capucins italiens sont établis depuis 1622 dans les paroisses romanches, soit présentement 11 paroisses avec 16 pères ; ils forment la mission rhétique. Des pères de la province suisse des capucins desservent cinq paroisses dans l'Unter Landquart. La province tyrolienne a ouvert 7 postes dans la Basse-Engadine et dans la vallée de Munster. Des capucins italiens déployaient leur activité dans la Mesolcina et le Calanca depuis 1634, mais en 1925 leurs supérieurs les ont rappelés. Selon une décision de la congrégation de propagande du 1er mai 1920, la mission rhétique cesse aussi d'exister comme telle. Elle ne doit pas recevoir de nouveaux membres et disparaître par voie d'extinction.

Des *couvents de femmes* existèrent : à Müstail près de Tiefenkastel (déjà supprimé en 1150) ; à Churwalden et St. Hilarien près de Coire, les prémontrées avaient deux maisons qui furent fermées vers 1300. Le couvent de Münster, fondé par Charlemagne vers 800, subsiste encore. Celui de Cazis existait déjà vers 700 ; il appartint d'abord à l'ordre des augustines, puis dès 1645 aux dominicaines. Le couvent d'augustines de Poschiavo a été fondé en 1629 par Paolo Beccaria, curé du lieu. Fidel Depuoz institua en 1865 la congrégation de l'amour divin à Ilanz, appelée actuellement de Saint-Joseph ; elle dirige des écoles à Ilanz et Coire *(Constantineum)*, possède un hôpital à Ilanz et à Zurich, et a des filiales à Davos, Fribourg, Fechta et au Vorarlberg, ainsi que des missions en Chine.

Deux chapitres de chanoines doivent être comptés au nombre des fondations religieuses, sinon parmi les couvents. Ce sont celui des saints Jean et Victor à San Vittore (frontière tessinoise), fondé en 1619 par Heinrich von Sax-Misox et pourvu de six bénéfices, dont quatre à San Vittore pour la cure d'âmes dans les cercles de Roveredo et Calanca, et deux à Mesocco pour le cercle de ce nom. Il est supprimé en fait depuis 1886. Le deuxième, de saint Victor à Poschiavo, fut créé en 1690 par le cardinal Carlo Ciceri de Côme, qui éleva le curé au rang de prévôt et lui conféra les bénéfices existants comme prébendes canoniques. Il subsiste encore. A Roveredo, les pères de la divine providence de Côme dirigent une école moyenne de garçons, le collège Santa Anna, institué par Ant. Riva vers 1859. — J. Simonet : *Rhaetica varia*, livr. 2-4. — Eichhorn : *Episcopatus Curiensis*. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur*. — *Schematismus des Bistums Chur*. — P. Clemente a Terzorio : *Le missioni dei Minori Cappuccini* (Rome 1913). — Zemp et R. Durrer : *Das Kloster St. Johann zu Münster in Graubünden*. — P. Wilh. Siedler : *Münster-Tuberis*.

d) Organisation ecclésiastique. Le territoire du canton actuel était divisé avant la Réforme en cinq chapitres : 1. Engadine, avec 12 églises ou paroisses ; 2. Unter der Landquart, avec 47 églises et filiales ; 3. In Montanis ou Oberland actuel, avec 22 paroisses ; 4. Ob Churwalchen ou Impedinis, Oberhalbstein actuel, avec 19 églises ; 5. Supra Languarum, le haut Landquart, probablement les V Dörfer d'aujourd'hui et Coire et Schanfigg, avec 19 églises (selon P. Ambr. Eichhorn : *Episcopatus Curiensis*). — La division actuelle est la suivante : 1. Chapitre de Coire et des environs (Prätigau, V Dörfer, Coire, Schanfigg, Churwalden) ; 2. Oberland avec 3 sections : Cadi, Gruob et Lugnez. Le chapitre élit un doyen, un camérier et un secrétaire, chaque section a un vicaire épiscopal désigné par l'évêque ; 3. Chapitre de la Mesolcina et Calanca. Il n'a pas de doyen, seulement un vicaire épiscopal. De la seconde moitié du XVIIe s. au milieu du XIXe, les deux chapitres tinrent des conférences séparées et avaient chacun leur vicaire ; ils sont maintenant réunis ; 4. Chapitre ob et unter dem Schyn, comprenant l'Oberhalbstein et le Domleschg, avec un doyen élu par le grand chapitre (réuni tous les 4 ans), qui conserve sa fonction à vie s'il ne s'éloigne pas du territoire du chapitre. Un camérier est également désigné, et dans chaque section un secré-

taire. Le vicaire épiscopal n'est destiné qu'à l'Oberhalbstein. Depuis quelques années, les ecclésiastiques d'Ob dem Stein tiennent leurs propres conférences ou assemblées de chapitre, et ceux d'Unter dem Stein en font autant. Une fois par année seulement a lieu une réunion générale des deux sections, tandis qu'auparavant les assemblées de chapitre étaient toujours communes. Davos se rattache aussi à ce chapitre ; 5. Chapitre de l'Engadine, comprenant la Haute et la Basse-Engadine, la vallée de Münster et le val Bregaglia ; il n'a pas de réunions capitulaires ni de vicaire épiscopal ; 6. Chapitre de Poschiavo, avec le cercle de Bernina qui se rattachait autrefois à Côme et ne fut réuni au diocèse de Coire qu'en 1860. Il a également un vicaire épiscopal.

L'évêque de Coire résida toujours dans cette ville, sauf durant quelques années lors de la crise religieuse du XVI[e] s., alors qu'il ne s'y sentait pas toujours en sûreté. Il est assisté d'un Conseil de six chanoines résidents, dont le prévôt et le doyen sont des dignitaires. Le premier est nommé par le Saint-Siège ; le doyen est désigné par le chapitre de la cathédrale au complet et confirmé par le Saint-Siège (voir aussi l'art. COIRE, CHAPITRE CATHÉDRAL). Les intérêts politiques des catholiques sont représentés par les députés catholiques au Grand Conseil, qui forment le *Corpus catholicum*. Sa dernière organisation date de 1915. — Hans Furger : *Das bündn. Corpus catholicum.* [J. SIMONET.]

2. *Église protestante.* L'histoire de l'église protestante des Grisons est étroitement liée à l'histoire et à la vie de son synode, au sein duquel chaque paroisse était représentée par son pasteur. Son organisation était et est encore basée sur l'autonomie paroissiale. L'organisation collective de l'église ne vise qu'à atteindre des buts pour lesquels les efforts individuels seraient trop faibles.

En vertu des articles d'Ilanz, des 4 avril 1524, 25 juin 1526 et automne 1526, chaque habitant des Ligues avait toute liberté de se prononcer pour l'ancienne ou la nouvelle foi ; il était interdit de le molester à ce sujet, de porter atteinte à ses droits de bourgeoisie ou de le punir. Ce principe, adopté avec les articles d'Ilanz par les Diètes en majorité catholiques, assura aux III Ligues le renom d'avoir ouvert la voie à la liberté de conscience et de croyance.

Le jour anniversaire officiel de la constitution de l'église protestante grisonne en corporation autonome est le 14 janvier 1537, qui est aussi la date de fondation de son synode. Jusqu'alors, il n'exista aucun lien légal entre les paroisses réformées et entre les prédicateurs. En des réunions occasionnelles seulement, ceux-ci, sous la direction de leurs chefs Comander, Blasius et Gallicius, avaient discuté des mesures à prendre pour l'avancement et l'affermissement de la cause évangélique. Des dangers externes et internes la menaçaient. Après la seconde paix de Cappel, les catholiques se préparaient, avec les plus grandes espérances, à la répression du mouvement réformé. D'autre part, le renom de la liberté religieuse et de l'autonomie paroissiale dont jouissaient les Grisons, attirait toutes sortes de personnes qui ne se sentaient pas assez en sûreté ailleurs. Des hétérodoxes, des agitateurs et des prédicants complètement incultes arrivaient à se faire admettre dans les communes où ils détruisaient l'ordre et la paix. Cet état de choses ne pouvait prendre fin que par l'institution chez les réformés d'une autorité qui, comme l'évêque, pût décider de l'admission des candidats aux fonctions ecclésiastiques. La Diète s'en rendit aussi compte. A la demande des pasteurs, elle leur donna les compétences nécessaires et en même temps l'ordre de fonder un synode qui se réunirait annuellement une à deux fois régulièrement, pour discuter des affaires ecclésiastiques intéressant l'ensemble du pays. Le synode évangélique rhétique ainsi constitué s'est maintenu durant tantôt quatre siècles sous une forme presque immuable et avec des compétences identiques pour l'essentiel.

La configuration du pays, avec ses vallées longuement ramifiées, et la constitution propre de l'église grisonne, formée de paroisses entièrement autonomes et jalouses de leurs droits, dictèrent au synode sa formation. Chaque communauté religieuse y fut représentée par son pasteur. Jusqu'en 1922, celui-ci eut à supporter presque tous les frais de déplacement pour se rendre aux assemblées ; dès lors, il n'en a plus qu'une petite part à sa charge. Le lieu de réunion du synode est variable, afin de favoriser à tour de rôle les diverses régions du pays. Le synode est dirigé par un *minister synodi*, appelé plus tard *præses* ou *moderator* ; depuis 1845 *doyen* ; il était aidé au début de deux assesseurs, par la suite d'un doyen pris dans chacune des III Ligues. A partir du milieu du XVII[e] s. paraissent en nombre toujours croissant les *assessores ecclesiastici*, sorte de bureau du synode chargé de préparer les affaires. Dès 1808, cette tâche incombe à un Conseil d'église permanent de sept membres, dont un assesseur élu par le Petit Conseil réformé, en sorte qu'il ne resta presque plus rien à faire aux trois doyens. L'autonomie de chacune des III Ligues s'étant peu à peu affaiblie, le modérateur, chef du synode, porta désormais seul le titre de doyen. Comme suppléants et assesseurs dans les cérémonies de consécration, il est assisté de deux vice-doyens.

Les petites affaires courantes ainsi que la préparation des affaires synodales, depuis la création du Conseil d'église, sont assumées par les sept colloques, dont les ressorts sont basés en partie sur la division du pays antérieure à la Réforme, en partie sur celle des anciennes hautes juridictions. Lorsqu'en 1570 le pasteur de Coire Johann Gantner s'opposa aux poursuites intentées contre les anabaptistes et contesta formellement aux autorités temporelles tout droit d'immixtion dans les affaires ecclésiastiques, les autorités décidèrent d'envoyer deux *assessores politici* à chaque assemblée pour la conservation de ce droit et dans une certaine mesure à titre de surveillants. Tout en ne partageant pas les idées de Gantner, le synode ne voulut cependant pas admettre cette surveillance et ne tint pas de séance en 1574. A la suite des assurances qui lui furent données, le synode admit les nouveaux assesseurs temporels en 1575 et leur accorda le droit de vote ; ceux-ci y remplirent si bien leur rôle que le synode remarquait leur absence avec déplaisir. Toutefois, jusque sous la République helvétique, ces assesseurs demeurèrent exclus des débats concernant l'application de la censure. Lors du débat au sujet de leur admission à ces affaires secrètes, le synode conclut aussi par un refus en 1806, mais il s'inclina devant le résultat de la votation populaire. Depuis lors, il n'a cessé d'entretenir les meilleurs rapports avec ces assesseurs, parmi lesquels il faut compter les hommes d'État grisons suivants : Johann-Friedrich Tscharner, président des Ligues ; Jakob-Ulrich Sprecher von Bernegg, landammann des Ligues ; Felix Calonder, conseiller fédéral ; André Bezzola, juge fédéral ; Alfred Planta, ministre plénipotentiaire ; le colonel Theophil Sprecher von Bernegg ; Johann-Gaudenz von Salis et Alfons Flugi, poètes.

Dans l'esprit des principes de 1526, les autorités civiles des Ligues prirent l'habitude de traiter les affaires d'église entre membres de chaque confession. Toutes les affaires ecclésiastiques dépassant les compétences synodales, ou pour lesquelles le synode désirait le conseil ou l'appui des conseillers évangéliques, étaient discutées par ceux-ci en des Diètes et *Beitagen* particuliers, comme *corpus evangelicum*. Les compétences n'étant pas délimitées entre cette autorité et le synode, il se produisit parfois quelques frottements.

En 1873, l'église réformée se donna une constitution. Jusqu'alors, les *placita synodi* codifiés en 1552, les *leges synodales* de 1643 et 1793, et les décisions occasionnelles du synode et de la session évangélique en avaient tenu lieu. Cette constitution ne règle d'ailleurs pas non plus clairement les rapports du synode et du Conseil d'église avec la session évangélique et le Petit Conseil réformé. Un nouveau projet de constitution ecclésiastique, élaboré par le synode, mène cette tâche à chef, mais le 16 novembre 1925 le Grand Conseil réformé décida de ne pas donner suite à ce projet.

Dans les disputes doctrinales du XVI[e] s., quand l'église réformée rhétique dut se séparer, d'une part, des anabaptistes dirigés par Georg Blaurock, Andreas Castelberg et d'autres, et d'autre part, des fugitifs italiens passionnés François de Calabre, Lälius Soncinus et

Camillus Renatus, le synode trouva constamment un appui chez les chefs zuricois, et avant tout chez Bullinger. Ce dernier avait reconnu combien il était avantageux de gagner les Ligues au protestantisme ; il pensait que par les cols grisons le mouvement réformateur et la vérité évangélique atteindraient l'Italie aussi bien qu'y passaient les marchandises et les armées. Les Italiens, et parmi eux surtout Camillus Renatus, s'étant refusés à abandonner leur hétérodoxie soit par une déclaration écrite soit au cours de disputes religieuses, il ne resta au synode qu'à rédiger une confession de foi et à exiger l'adhésion de ses membres à celle-ci. Il fit donc rédiger par Gallicius en 1552 la *confessio rætica* et Bullinger l'ayant approuvée, il la rendit obligatoire. Elle fut peu à peu supplantée par la *confessio helvetica posterior*, de Bullinger, qui parut en 1566 et qui était beaucoup plus étendue. A l'instigation de Bâle et de Berne, on rédigea encore en 1675 la malheureuse *formula consensus*, dirigée contre l'universalisme de l'académie de Saumur, mais favorable à la doctrine de l'inspiration verbale.

Dès lors, le synode, fidèle à la sévère interprétation littérale du livre saint, fit lire cette formule avec les confessions helvétique et rhétique à l'ouverture de chacune de ses assemblées. En 1714 encore, il décida de faire imprimer les trois textes à l'usage de ses membres ; mais cette décision resta lettre morte, faute de ressources, et par la suite la *formula consensus* était à peine citée.

Les luttes confessionnelles intérieures dont souffrirent la plupart des églises protestantes dans la seconde moitié du XVIIe s., passèrent à l'arrière-plan des troubles politiques de cette époque. Aussi les procès-verbaux du synode sont-ils presque totalement muets au sujet des débats de doctrine, tels qu'on les voyait ailleurs, où l'on se servait de toutes les ressources de l'érudition médiévale. Outre la tension politique, le calme et le bon sens du peuple grison, difficile à émouvoir en matière religieuse, y contribuèrent pour beaucoup. Les nombreux mandements somptuaires, concernant les vêtements, la sanctification du dimanche, la fréquentation du culte, l'interdiction de la danse et des jeux, témoignent d'une foi rigide et fortement enracinée.

L'opposition se manifesta cependant de bonne heure. Les pensées et les écrits de Böhme, Spener et Francke pénétrèrent bientôt dans les Grisons, éveillant une vie et une activité nouvelles. La donation du Dr Abys, qui rendit possible en 1695 l'agrandissement de l'école latine de Coire par l'adjonction d'un *Collegium philosophicum*, donna une grande impulsion à ce mouvement nouveau. Le service militaire et la forte et continuelle fréquentation des universités étrangères par des jeunes gens des Grisosn, le favorisèrent aussi, en sorte que, même en dehors du milieu pastoral, nombre de personnes de familles considérées et du peuple adhérèrent au piétisme. Sous l'influence en particulier du remarquable pasteur piétiste et mystique Daniel Willy à Coire et de Johann Roseli l'aîné, à Klosters, des communautés d'adhérents aux enseignements de Spener et Francke se constituèrent dans diverses localités. Le mouvement morave trouva en ces milieux un terrain favorable, et vers 1750 il avait partout fortement pris racine, dans le corps pastoral comme dans le peuple. Dans certaines familles considérées, il était de bon ton de s'intéresser aux moraves ; de nombreux liens rattachaient celles-ci aux communautés de frères. Le poète Johann-Baptist Albertini était leur évêque, et le fils du pasteur de Coire, le négociant Johann Lorez, leur ministre des finances. Quoique sans former une communauté autonome, Johann Roseli groupa de jeunes adeptes à Klosters. L'opposition naquit peu après 1750 dans le sein de la minorité orthodoxe, sous le vice-doyen Jakob Perins, et aux synodes de 1775 à Coire et de 1778 à Sent, l'excitation des esprits monta à un tel degré que les membres de l'assemblée se séparèrent et que les deux partis tinrent leurs réunions propres, chacun prétendant être dans son bon droit. La décision populaire réclamée par la session évangélique ordonna au synode de renoncer expressément à toute doctrine particulière, surtout à celle de Zinzendorf. Cette prescription ne fut à la vérité observée que pendant quelques années, puis les moraves et les piétistes, adversaires de la stricte orthodoxie, firent cause commune avec les partisans du progrès et des lumières. En 1823 seulement, la profession de foi exigée des membres du synode fut adoucie en ce sens que la *confessio helvetica* ne fut plus imposée que *quo ad verbum Dei continet*. La constitution ecclésiastique de 1873 supprima toute confession de foi, et déjà le serment synodal des agenda de 1868 n'exige plus que la simple exposition de la parole de Dieu, telle que la contiennent les Saintes Écritures, le Nouveau Testament surtout, selon les principes de l'Église évangélique réformée, et au mieux de la conscience et des lumières de chacun. Le projet de la nouvelle constitution ecclésiastique confie au règlement de l'Église le soin de déterminer les termes de la profession de foi à exiger des membres du synode.

La position en vue des pasteurs, seules personnes cultivées dans les petites paroisses de moins de 100 habitants, et la situation fausse des députés au Conseil, tantôt membres de la Diète et préoccupés des questions politiques courantes, tantôt délibérant à la session évangélique du bien de leur église, firent que durant la période de tension entre les deux confessions, des arrière-pensées d'église se mêlèrent toujours aux discussions civiles et obligèrent le synode à prendre position. Les circonstances de l'époque expliquent cette activité politique synodale, qui s'égara d'ailleurs rarement. Le synode éleva la voix, au XVIe s. déjà, en faveur d'un meilleur gouvernement des pays sujets ; il combattit, selon l'esprit de Zwingli, les alliances étrangères et n'admit aucun pensionné dans son sein. Il réclama bien des fois l'observation fidèle des anciennes lettres d'alliance et l'accomplissement de la réforme du pays mal commencée en 1602 et décidée à nouveau en 1684. Il est tout à fait injuste de le rendre responsable des excès de certains de ses membres exaltés, Georg Jenatsch, Blasius Alexander et Kaspar Alexius, car ces hommes violents quittèrent le synode, qui prit de sévères dispositions à l'égard de leurs compagnons. Quoique du côté catholique (toute abstraction faite de l'attitude traître au pays prise par les Oberlandais dévoués à l'Autriche durant les troubles des Grisons) on n'eût guère moins manqué que du côté protestant, l'église évangélique perdit alors beaucoup de son influence.

La contre-réformation, entreprise énergiquement à la même époque, lui fit aussi perdre du terrain. Dès 1620, à la suite du massacre de la Valteline, toutes les paroisses réformées de cette vallée, au nombre de plus d'une douzaine, furent anéanties, puis dans la lutte pour le recouvrement des pays sujets, les communautés du comté de Chiavenna durent être aussi sacrifiées. A la même époque, le mouvement évangélique des IV Dörfer, commencé avec tant de promesses vers 1610, subit un violent arrêt ; dans nombre de paroisses de l'Oberland et de l'Oberhalbstein, d'importantes minorités réformées furent opprimées ou supprimées sous l'action sans scrupules des capucins étrangers nouvellement venus dans le pays. La tentative des catholiques d'empêcher les minorités de Sagens et Fellers de jouir de la liberté religieuse, garantie par les lois, faillit presque en 1701 déchaîner la guerre civile ; un léger dégât commis à une image dans la paroisse, aux neuf dixièmes réformée, de Trans, provoqua de la part des catholiques, poussés par le nonce, des prétentions tout à fait exagérées de réparations. Jusque bien avant dans le XVIIIe s., ils emmenèrent en terre catholique étrangère des enfants protestants, et traînèrent même des adultes de la foi évangélique jusque dans les cachots du tribunal espagnol de l'inquisition à Milan.

Dans certaines localités, la situation religieuse changea complètement avec la population. Les catholiques de Sta Maria dans la vallée de Münster s'éteignirent en 1835, et l'église du lieu devint complètement propriété des protestants de l'endroit. Inversement, les réformés ont disparu depuis un siècle du Samnaun. En vertu d'un contrat, la paroisse évangélique de l'endroit a cependant la copropriété de la nouvelle église, des nouvelles cloches, du cimetière et du domaine du sacristain. Elle possède en outre un capital de plus de 50 000 francs, de sorte qu'elle dispose là d'une riche dotation. Il ne lui manque que des habitants, et ce

doit bien être l'unique paroisse qui jouisse d'une telle particularité.

L'église protestante subit une crise intérieure sans égale dans l'affaire pastorale de 1790. De toute ancienneté les plus petites paroisses évangéliques avaient tenu à cœur, alors qu'elles ne comptaient pas même 50 membres, de posséder leur propre pasteur. Elles allaient le chercher le plus souvent dans l'Engadine, qui a donné au synode un nombre incalculable de membres. Les cinq familles Gujan, Janett, a Porta (Riz a Porta, Rosius a Porta), Schucan et Stupan en fournirent ensemble 106. La plupart d'entre eux faisaient à très bon compte leurs études théologiques à la cure de quelque membre érudit du synode, qui les mettait en peu d'années en état d'affronter la chaire. Une petite partie d'entre eux était à même de compléter leurs études à l'université, et l'école théologique, issue plus tard à Coire du *Collegium philosophicum*, n'était qu'un faible palliatif. A ces modestes frais d'étude correspondait également un modeste salaire, dont l'augmentation suivit si mal la dépréciation monétaire que bien des familles de pasteurs tombèrent dans la misère. Ce n'est pas sans raison que le quart du corps pastoral mourut de faim et de misère dans les deux années de 1770-1772 ! Tous les efforts et toutes les demandes en vue d'obtenir une élévation des salaires ayant été vains auprès de la plupart des paroisses, le synode d'Ardez de 1790 prit en désespoir de cause la résolution de cesser le service dans toutes les paroisses qui ne payeraient pas un minimum de 250 florins. La grève commença, mais il manquait, pour la faire aboutir, une caisse de grève. Aussi manqua-t-elle son but ; bien des familles de pasteurs tombèrent dans la plus noire misère ; le mouvement avait pourtant si évidemment montré que les conditions anciennes étaient intenables qu'il porta des fruits.

L'édition d'une Bible, de la liturgie, d'un livre de chant et du catéchisme fut une lourde tâche pour l'église évangélique. Non seulement parce que son action s'étendait sur un petit territoire habité par une population pauvre et clairsemée, mais parce qu'elle manquait de direction énergique et de fonds quelconques ; elle était en outre divisée par les langues allemande, ladine, romanche et italienne. Le romanche et le ladin ne furent pas des langues écrites avant la Réforme. Les Bibles et livres religieux allemands pénétraient à la vérité dans les régions d'autre idiome, mais ils n'étaient lus que d'un petit nombre de lettrés, alors que dans les paroisses allemandes, même les habitants des fermes isolées y puisaient la force spirituelle. Ainsi le prêtre de Schiers se plaignit au bailli autrichien de Castels que les paysans du Schierser Berg lui avaient répliqué en citant la Bible et des textes hérétiques.

Comander et Gallicius reconnurent de bonne heure la nécessité de donner au peuple réformé grison ses propres livres religieux et ils trouvèrent bientôt des aides hors du synode. Comander composa un catéchisme en collaboration avec Blasius, en 1535 ; et quand Johann Travers, *Landeshauptmann*, par des mystères religieux, et Gallicius par la traduction de morceaux bibliques et la mise en vers du psaume 130, eurent montré que le ladin pouvait être une langue écrite, Johann Bifrun, de Samaden, savant juriste, donna en 1557 la première œuvre imprimée en ladin : une traduction du catéchisme de Comander. Encouragé par son succès, il fit suivre déjà en 1560 une traduction du Nouveau Testament, œuvre de la plus haute valeur pour les paroisses de l'Engadine acquises depuis peu de temps à la nouvelle foi. Le doyen Stefan Gabriel donna à l'Oberland romanche, à Ilanz en 1611, le premier catéchisme, très en usage jusqu'au XIXe s. ; son fils, le doyen Luzius Gabriel, en 1648, un Nouveau Testament dans la même langue. La Bible complète en ladin ne parut qu'en 1679, après nombre de tentatives vaines, celle en romanche en 1718 seulement. La traduction italienne de la Bible ne fut jamais achevée aux Grisons ; celle du Nouveau Testament, publiée en 1709 par le pasteur Luzius Patronius de Coire, dérive de l'œuvre de Diodati.

Comander avait aussi établi une liturgie, probablement en commun avec d'autres et avec l'appui de Zurich. Elle paraît être complètement perdue et fut très promptement remplacée dans les paroisses de langue allemande par celle de Zurich. Dans les autres régions, on se servit d'abord de traductions manuscrites jusqu'à la parution en 1665 du *Formular per las baselgias de Engadina zura*, en 1741 du même pour l'*Engadina bassa* et d'une *Liturgia* pour les paroisses italiennes du val Bregaglia et du Poschiavo. Par contre la région romanche du Rhin antérieur et postérieur ne posséda que des manuscrits jusque dans le XIXe s. Le Conseil d'église, institué en 1808, entreprit immédiatement de rédiger une liturgie, mais il n'arriva qu'en 1831 à la donner en allemand ; les traductions ladine, romanche et italienne suivirent peu après.

En ce qui concerne le chant d'église, qui fut longtemps en bien des localités le privilège des célibataires, les Psaumes de Lobwasser, parus en 1575, acquirent rapidement une grande faveur. Toutes les paroisses ne cultivaient pas ces psaumes avec la même méthode que celle de Conters en Prätigau, qui se vantait d'avoir commencé à les chanter le 19 janvier 1735 et d'avoir achevé le volume le 22 avril 1744. Au XVIIIe s., le *Singendes und spielendes Vergnügen reiner Andacht* de Schmiedlin fut très répandu, ainsi que le *Musikalisches Hallelujah* de Bachofen. Encore aujourd'hui, on ne conçoit presque pas une fête de fin d'année dans la plupart des paroisses grisonnes sans *Mein Jesus A und O* et *Das alte Jahr geht nun zum Ende* de Bachofen, malgré le livre de cantiques des IV cantons en usage. Le plaisir que trouvèrent dans le chant et la musique les Grisons romanches et ladins est attesté par le grand nombre de leurs livres de chants d'église. Dès 1562, l'historien et réformateur Ulrich Campell fit paraître *Un cudisch da Psalms* ; le juriste Laurenz Wiezel en 1661, les Psaumes de Lobwasser ; le pasteur Johann Martinus en 1684, sa *Philomela*, et le pasteur Conradin Riola en 1749, sa *Musica spirituela*, tous destinés aux régions de langue ladine. Ces œuvres furent supplantées à partir de 1765 par les *Canzuns spirituelas* du pieux ami des moraves, Gian-Battista Frizzoni, de Celerina, qui restèrent en usage jusqu'à la publication des *Canzuns religiusas* d'Otto Guidon en 1875. Celles-ci furent enfin remplacées en 1922 par une nouvelle collection *Il coral*, établie soigneusement par le pasteur Johann Grand, de Sent, et le musicien Otto Barblan, à Genève. La région romanche a moins produit. Elle se servit de 1683 à 1784 des *Psalms*, du pasteur du Heinzenberg Johann Grass, puis le pasteur Mattli Conrad, d'Andeer, lui donna *Novas Canzuns spiritualas*, remplacées en 1816 par la *Collectiun da canzuns spirituals* de Flor. Walther, et en 1886 par les *Canzuns choralas* du pasteur Johann-Martin Darms.

Le XIXe s. apporta dans l'église évangélique grisonne, comme ailleurs, divers changements. Ainsi l'évêque fit échouer avec la partie catholique du peuple, influencée par le nonce, l'école cantonale paritaire projetée dès 1803. Là-dessus fut créée le 1er mai 1804, l'école cantonale réformée, à laquelle se rattacha le *Collegium philosophicum*, bâti aux frais de la fondation Abys. La formation des pasteurs selon les anciens usages patriarcaux prit alors fin, et ce fut l'école théologique qui assuma la tâche de les préparer à la chaire. Mais quand tous les étudiants eurent commencé à compléter leurs études dans des universités, l'école théologique fut supprimée non sans sérieuse résistance en 1843, et son avoir constitua un fonds pour des bourses d'études théologiques. Il s'est tant accru avec les années que tout étudiant théologien grison peut en recevoir la somme de 3000 francs.

Au moyen de ce qui put être sauvé de la fortune des paroisses réformées des pays sujets fut constituée la caisse évangélique des legs, qui supporte avec les revenus de quelques fondations évangéliques spéciales les frais de l'administration ecclésiastique du pays. Un impôt annuel, perçu depuis 1914 sur chaque habitant protestant du canton, alimente la caisse ecclésiastique cantonale destinée à soutenir les paroisses pauvres, à conserver et embellir les édifices religieux et à arrondir le salaire des pasteurs peu payés. De toute

ancienneté, chaque paroisse dut pourvoir aux frais de son propre pasteur, mais plus d'une, malgré tous ses efforts, ne parvenait pas à lui donner le minimum indispensable. Grâce à l'aide de la caisse d'église, chaque pasteur a un revenu assuré d'au moins 3500 fr., plus le logement, le chauffage et un peu de jardin. Une caisse d'assurance, créée en 1925 par la réunion des diverses caisses et fondations anciennes ou nouvelles, garantit aux pasteurs âgés ou invalides, à leurs veuves ou orphelins une modeste rente. Le *Bundner Kirchenbote* publié depuis 1914 par le synode cherche à édifier et enseigner les fidèles ainsi qu'à éveiller leur intérêt pour leurs coreligionnaires du dedans et du dehors.

La formation des pasteurs à l'école théologique de Coire, instituée au commencement du XIX[e] s., eut cela de bon qu'elle préserva jusqu'au milieu du siècle l'église grisonne des discussions doctrinales. Les rapports du synode ne font jamais mention de luttes sérieuses entre rationalistes et surnaturalistes. Mais du moment où les étudiants furent exclusivement formés dans des universités, il se produisit de temps à autre une tension entre les anciens et les partisans du progrès religieux et ecclésiastique. Les chefs de la tendance libérale, et surtout le doyen Leonhard Herold, homme conciliant et actif, parvinrent cependant à empêcher la formation d'un parti séparé. La vague réformatrice passa ainsi sur l'église réformée grisonne comme auparavant celle du rationalisme et du surnaturalisme sans faire trop de mal, et seules les nouvelles tendances du christianisme social ont provoqué au sein du synode comme dans quelques paroisses la formation d'un véritable parti.

Bibliographie. Procès-verbaux des synodes évangéliques rhétiques 1571-1925 (mns.). — a Porta : *Historia reformationis*.— Jecklin : *Materialien zur Standes- und Landesgesch.* — Camenisch : *Bündn. Reformationsgesch.* — Jecklin : *Das collegium philosophicum in Chur und seine Studenten*, dans *BM* 1914. — Sprecher : *Gesch. der Republik der III Bünde im 18. Jahrh.* — Truog : *Bibelübersetzungen in Graubünden*, dans *BM* 1917. — Le même : *Die Versammlungsorte der evang.-rät. Synode*, dans *BM* 1917. — Divers petits écrits contemporains des XVII[e]-XIX[e] s. [Jak.-R. Truog.]

C. Écoles. 1. *Écoles populaires. a) Écoles primaires*. Elles existent dans les localités importantes des Grisons depuis la Réforme ; peu nombreuses à l'origine, elles étaient, sauf de rares exceptions, non pas des écoles communales publiques, mais des établissements privés. C'est vers le milieu du XVII[e] s. que l'école publique populaire fut instituée et mise sous la direction et sous la surveillance des communes. Au début, le pasteur était dans la règle, à côté de son activité religieuse, chargé de tenir l'école. Vers la fin du XVII[e] s. et au XVIII[e] s. seulement, l'on commença à faire appel à des maîtres laïques ; leur salaire était fort minime et leurs aptitudes peu marquées en général, car les écoles normales faisaient défaut. Les branches d'enseignement étaient la religion, la lecture, l'écriture, le calcul et le chant. La fréquentation était irrégulière ; l'âge des écoliers variait de 5 à 6 ans, et les leçons duraient de 2 à 6 mois. Le livre d'études le plus répandu dans les écoles protestantes était le catéchisme composé en 1611 par le pasteur d'Ilanz, Stephan Gabriel, en romanche oberlandais ; il fut traduit en ladin, en allemand et en italien, et souvent réédité jusqu'au XIX[e] s. Jusqu'à l'époque moderne, les locaux, le mobilier et les moyens d'enseignement des écoles étaient fort misérables. Peu de communes s'accordaient des bâtiments scolaires (Coire, Zuoz dès 1655, Thusis, Valzeina). A partir du XVII[e] s., des fonds scolaires furent créés, grâce surtout à des donations privées en espèces ou en terres. Ils étaient alimentés par les taxes de naturalisation, plus rarement par des impositions régulières, subventions annuelles ou contributions de bénéfices. Dès la fin du XVIII[e] s. et plus particulièrement dès le commencement du XIX[e], des amis et des sociétés favorables à l'école travaillèrent à l'amélioration de l'enseignement populaire. Le mouvement qui se produisit dans ce sens dans les V Dörfer fut remarquable entre tous. Karl-Ulysses von Salis-Marschlins publia en 1813 un guide pour l'amélioration des écoles grisonnes qui stimula les esprits et ouvrit la voie. Une école normale fut jointe en 1820 à l'école cantonale protestante de Coire. Une société pour le développement de l'école populaire fut fondée en 1827, sur l'initiative d'ecclésiastiques protestants dans la partie réformée du canton. Par une enquête faite en 1829, cette société obtint une image exacte de la situation des écoles existantes ; elle formula diverses propositions d'ordre pratique, édita des manuels scolaires, obtint du Grand Conseil une subvention annuelle de 500 florins en faveur des écoles nécessiteuses, et du Conseil scolaire cantonal l'amélioration de la préparation du personnel enseignant ; soutint dès 1835 des écoles dénuées de ressources par des subventions accordées à de certaines conditions, provoqua dans bien des communes la création de fonds scolaires, l'élévation du salaire des maîtres, la prolongation des années d'école, l'extension de l'enseignement à de nouvelles branches comme l'histoire et la géographie, sa distribution méthodique et l'institution de commissions scolaires locales. La société protestante pour le développement de l'école a à son actif encore bien d'autres initiatives fructueuses. Une société semblable, catholique, fondée en 1833, chercha à améliorer les écoles de la partie catholique du canton qui étaient restées en arrière sous tous les rapports ; d'abord par la fondation de l'école cantonale de Disentis, puis en soutenant directement les écoles catholiques de la même manière, mais avec un succès moindre que ne le faisait la société protestante. Son activité prit fin en 1842, tandis que la première en date subsista jusqu'en 1860.

Le canton s'était entre temps chargé de l'école populaire. Le Grand Conseil institua en 1838 un Conseil d'éducation commun aux deux confessions, chargé de développer l'école primaire selon un règlement établi par les autorités. Les deux Conseils scolaires confessionnels des deux écoles cantonales furent supprimés en 1843, remplacés par le Conseil institué en 1838, dont les compétences étaient élargies. A cette nouvelle autorité furent soumis les degrés inférieurs et supérieurs de l'enseignement public et privé, à l'exception du séminaire épiscopal. Ce Conseil confia la direction immédiate de l'école primaire à une commission choisie dans son sein et chargée d'importantes attributions : surveillance et encouragements aux écoles élémentaires par des subventions en espèces ; édition de manuels scolaires en langues allemande, italienne et romanche et même dans certains cas spéciaux pour chacune des deux confessions. Pour conserver une certaine unité dans le développement de l'école populaire, le Conseil d'éducation édicta en 1846 une ordonnance scolaire, qui servit de base à celle de 1853. La *Schulordnung für die Volksschulen Graubündens von 1859* contient des prescriptions formelles sur l'obligation de fréquenter l'école, la durée de celle-ci, les fonds scolaires, la formation du personnel enseignant, son salaire, etc., qui, à quelques modifications et compléments près, sont encore en vigueur actuellement. La durée de l'école d'hiver fut fixée en 1859 à 22 semaines, en 1867 à 24 et en 1904 à 28 ; ce chiffre peut être réduit à 26, si le nombre des années scolaires est porté à neuf ou si une classe d'été obligatoire d'une durée de dix semaines avec 12 heures de leçons hebdomadaires au minimum est instituée A côté des écoles primaires publiques, il exista de tout temps un certain nombre d'écoles privées.

b) Écoles de perfectionnement et secondaires. Le premier mouvement en faveur de la création d'écoles supérieures populaires date de 1845 ; il fut sans résultat. Le canton institua en 1868 des écoles de perfectionnement, en 1880 des écoles réales et de perfectionnement ; il augmenta à titre permanent le crédit en faveur de l'école et donna une plus grande extension à son programme d'enseignement ; enfin, dans une ordonnance de 1907, le terme d'écoles secondaires est pour la première fois employé.

c) Écoles professionnelles. La proposition fut faite en 1829 de créer des écoles professionnelles dans le but de permettre aux apprentis d'acquérir des connaissances

théoriques sur leurs métiers et dans d'autres domaines. La chose tomba cependant dans l'oubli. La société des maréchaux, serruriers, etc., de Coire, fonda en 1842 une école du dimanche pour apprentis de ces métiers. Elle prit une certaine extension en 1887, lorsque la ville en reprit la direction ; depuis, elle a été soigneusement développée et est devenue obligatoire depuis quelques années. Des écoles professionnelles ont aussi été créées à Thusis, Davos, Ems, Landquart et Arosa.

d) Enseignement des travaux féminins. Ses origines remontent aux années 1820. En 1847, la société protestante en faveur de l'école chercha à le perfectionner ; elle fut appuyée par le nouveau Conseil d'éducation après que le Grand Conseil eut voté en 1853 un crédit permettant d'accorder des subsides aux institutrices afin d'acquérir la laine, l'étoffe, etc., pour les jeunes filles pauvres. L'enseignement des travaux féminins est donné dans la plupart des écoles à partir de 1860. En 1880, le gouvernement décida la création de cours de perfectionnement pour institutrices de travaux féminins. Les inspecteurs scolaires furent chargés d'accorder toute leur attention à cette branche de l'enseignement et de lui prêter tout leur appui. En 1883 parut la première loi concernant les écoles de travaux féminins et en 1884 le premier programme d'enseignement. Les ordonnances de 1908 et 1922 donnèrent davantage d'extension à cette branche.

e) Écoles ménagères et d'économie domestique. L'enseignement ménager fut d'abord donné dans les Grisons dans quelques instituts privés pour jeunes filles. Le premier d'entre eux s'ouvrit à Coire en 1852 ; d'après son organisation, il correspondait à une école secondaire de filles ; on y enseignait outre les branches de l'école secondaire, la cuisine et les travaux manuels féminins. Il ferma ses portes en 1870, par suite d'insuffisance d'élèves, et fut remplacé par l'école des filles de Coire. Des institutions analogues existaient à Malans, au couvent de Kazis, à Ardez, à Ilanz et à Thusis.

L'école de cuisine et d'enseignement ménager pour les Grisons fut fondée à Coire en 1895. On y joignit une école privée de travaux féminins, fondée à Coire en 1888, qui formait également des institutrices pour ces trois branches d'enseignement. Dès 1918, l'établissement porte le nom d'école grisonne pour femmes. Une ordonnance cantonale a été rendue en 1916 dans le but de développer les écoles ménagères. — Voir F. Pieth : *Gesch. des Volksschulwesens im alten Graubünden*, dans *Jahresbericht des bündner. Lehrervereins* 1908. — J.-U. Mayer: *Der evang. Schulverein und seine Bedeutung für die Entwicklung des bündn. Volksschulwesens.* — Le même : *Gesch. des bündn. Volksschulwesens in der 1. Hälfte des 19. Jahrh.* — F. Manatschal : *Einiges aus Bündens öffentlichem Leben der letzten 60 bis 60 Jahre*, dans *BM* 1917. — *Amtliche Gesetzessammlung des Kts. Graubünden.* — Rapports annuels du Conseil d'éducation et du Petit Conseil. — Ch. Zulauf : *Die Frauenschule Chur.*

2. *Écoles moyennes de l'État.* Les premières tentatives de créer des écoles supérieures dans les Grisons remontent également à la Réforme. Auparavant, il existait déjà une école de la cathédrale et des écoles conventuelles Mais elles avaient surtout pour but la formation du clergé. On parlait à peine d'écoles laïques. Les articles d'Ilanz, de 1526, ordonnèrent la fermeture des couvents, parmi lesquels ceux de St. Luzi et St. Nicolai à Coire. A l'instigation des réformateurs, la Ligue de la Maison-Dieu fonda un gymnase à Coire en 1539, dont les trois maîtres furent payés sur les revenus des couvents supprimés. L'enseignement étant donné dans l'ancien couvent de St. Nicolai, ce gymnase prit le nom de *Nicolaischule* ; on y trouvait, outre les salles d'enseignement, des logis pour les maîtres et les écoliers. Ces derniers étaient en partie des boursiers, car les diverses juridictions de la Ligue disposaient à tour de rôle de deux places libres. L'organisation intérieure de l'école doit avoir été calquée sur celle du Grossmünster de Zurich établie par Bullinger. Si les fondateurs de la Nicolaischule avaient en vue avant tout la formation d'ecclésiastiques, elle fut toutefois un établissement de culture générale où les jeunes gens des III Ligues et non seulement de la Ligue de la Maison-Dieu, reçurent leur éducation. En 1574, lors d'un grand incendie de la ville, la Nicolaischule fut réduite en cendres et ne retrouva jamais la prospérité du temps passé ; les revenus étaient minimes et l'intérêt faiblissait.

La Diète des III Ligues résolut alors en 1582 de fonder une école paritaire à Sondrio au moyen des revenus du prieuré supprimé de Teglio. On devait y enseigner les langues anciennes, et la religion à titre privé seulement. Il semble toutefois que cette école ne vit jamais le jour. La nouvelle de son institution provoqua dans la Valteline, foncièrement catholique, une vive excitation que Milan attisa encore et qui provoqua des rencontres sanglantes. Aussi la Diète de 1585 transféra-t-elle l'école à Coire, où elle fut rattachée à la Nicolaischule et forma avec elle une institution paritaire.

En 1618, on tenta encore une fois de créer à Sondrio une école nationale, en lui donnant cette fois-ci un caractère nettement protestant. Elle devait être placée sous la surveillance directe des autorités de l'État et du synode rhétique évangélique. L'enseignement ne s'étendait pas seulement aux langues, mais encore à la musique, l'arithmétique et l'écriture, l'histoire et la philosophie. Le massacre de la Valteline de 1620 mit une fin tragique à cette école. Celle de Coire fut également fermée. Après l'invasion autrichienne de 1622, la curie épiscopale, se basant sur la capitulation de Lindau, demanda la restitution des biens des couvents supprimés. La Diète dut également rendre ceux de St. Nicolai, et de ce fait supprimer l'école du même nom. On projeta quelque temps d'ouvrir dans le couvent de St. Nicolai une école jésuite, mais l'affaire n'aboutit pas. Le soulèvement de 1653 et un rachat avantageux mit la ville en possession du couvent. Le synode réformé et des hommes dévoués à la chose publique instituèrent alors une école latine à Coire. La ville était chargée de pourvoir aux salaires de deux maîtres de latin et d'un maître d'allemand ; les juridictions protestantes des III Ligues prenaient à leur charge les traitements de deux autres maîtres auxquels la ville donnait le logement et le bois de chauffage. Les frais furent couverts par les revenus du prieuré de Teglio. En outre, chaque juridiction réformée devait payer dix ducats. Une collecte volontaire en faveur de l'école permit la constitution d'un fonds d'environ 3000 florins. Mais bientôt l'intérêt du pays faiblit, les communes ne voulurent pas maintenir leur contribution, de sorte qu'à la fin du siècle les trois classes de la ville de Coire existaient seules. A la fin du XVIIe s., le Dr Abys, bourgeois de Coire, fit don aux III Ligues d'une somme considérable afin de permettre la fondation d'une école supérieure. Celle-ci fut ouverte en 1699 sous le nom de *Collegium philosophicum*. La fréquentation de cet établissement était réjouissante dans les premiers temps ; plus tard le nombre des élèves tomba rapidement, et pendant plusieurs années il ne se présenta aucun élève. De 1699 à 1813, 327 élèves passèrent au *Collegium*. Les professeurs étaient pour la plupart des ecclésiastiques de Coire. L'école prit de plus en plus le caractère d'un institut destiné à former des théologiens protestants. A côté du *Philantropin* de Marschlins et des écoles de Jenins, Reichenau et Fetan, qui doivent être considérées comme des écoles moyennes privées, les jeunes gens des Grisons disposaient à la fin du XVIIIe s., pour continuer leurs études, de la seule école latine de Coire. Depuis la réorganisation de 1779, on y enseignait en trois classes, outre les langues latine et italienne, l'histoire, la géographie, le calcul, la géométrie et le catéchisme politique. Cet établissement avait donc plutôt le caractère d'un progymnase.

Lorsqu'en 1794 se réunit à Coire une assemblée nationale, inspirée des idées de démocratie et de progrès venues de Paris, celle-ci tourna son attention aussi vers l'amélioration des choses de l'école. Plusieurs propositions excellentes furent présentées concernant : 1. La formation des maîtres (séminaire pour instituteurs) ; 2. Le choix et la nomination de ceux-ci (institution de Conseils scolaires locaux et d'une Commission cantonale) ; 3. Les encouragements aux maîtres et aux élèves, au moyen de prix ; 4. La nécessité de bons manuels (établis en tenant compte des exigences de l'instruction bour-

geoise) ; 5. La construction de bonnes maisons d'école ; 6. La surveillance des écoles. En outre, répondant aux idées démocratiques de l'époque, un enseignement politique avec des exercices pour jeunes gens et hommes faits furent proposés ; enfin une école supérieure générale fut prévue, d'abord pour la formation des maîtres, puis aussi dans le but de former des hommes utiles. Outre les branches d'enseignement proprement dit, des exercices hebdomadaires d'élocution devaient y être organisés. L'enseignement, réparti sur deux années, était gratuit. Les dépenses pour la table, la lumière, le service et le chauffage étaient supputées à cent couronnes. L'assemblée nationale ne parvint pas à donner corps à ces projets, que firent abandonner les troubles de la Révolution.

Les Grisons avaient à peine retrouvé le calme, après l'adoption de l'Acte de Médiation, que la création d'une école cantonale revint au premier plan. Une proposition fut faite au Grand Conseil, le 19 novembre 1803, d'ériger un séminaire. Les députés catholiques déclarant ne pouvoir lui donner leur appui, le Grand Conseil décida de fonder une *école cantonale protestante* et d'attribuer annuellement au *Corpus catholicum* une somme proportionnelle, prélevée sur les finances de l'État. L'école fut ouverte le 1er mai 1804 ; elle ne compta d'abord que deux classes auxquelles fut ensuite rattaché le *Collegium philosophicum*. A la tête de l'établissement était une direction de trois membres, qui doivent être considérés comme les fondateurs de l'école : J.-U. von Salis-Seewis, M. Rascher et Pet. Saluz. Il comprenait une école normale (séminaire), une école réale et un gymnase. Pendant quelques dizaines d'années, le *Collegium philosophicum* y demeura aussi rattaché, sous forme d'école de théologie avec 4 années de cours. Les ecclésiastiques pouvaient y faire toutes leurs études, alors que précédemment beaucoup de jeunes étudiants devaient se contenter de faire un « apprentissage » chez d'anciens pasteurs. Cette préparation parut cependant aussi insuffisante avec le temps, et l'école de théologie fut supprimée en 1843. Il en est resté l'enseignement de l'hébreu dans les classes supérieures du gymnase de l'école cantonale.

Le colonel Pellizari soumit en 1809 au Conseil scolaire un plan d'école de cadets à rattacher à l'école cantonale, et destinée à préparer des officiers. Cette proposition fut suivie de la création, à l'école cantonale, d'un corps de cadets qui subsiste encore actuellement. Par la suite, une école de droit fut également rattachée à l'école cantonale. Durant un certain nombre d'années, coupées de plusieurs interruptions, on y donna des cours de droit privé, de droit pénal, de procédure pénale et de procédure civile. Dès 1830 environ, on tenta également à plusieurs reprises de joindre à l'établissement une école d'agriculture, mais sans succès. Grâce au don de l'un de ses citoyens, Rudolf-Alexander von Planta, † 1895, l'État possède actuellement sa propre école d'agriculture, au *Plantahof* à Landquart.

La partie catholique du canton eut à vaincre bien des difficultés pour mettre sur pied sa propre école cantonale. La curie épiscopale s'était opposée à la fondation d'un établissement en commun avec les protestants ; elle ne voulut permettre l'érection d'une école catholique qu'à la condition d'une soumission absolue à l'autorité ecclésiastique. Cette école fut cependant créée par une décision des communes catholiques et soumise à un Conseil scolaire catholique cantonal. Elle fut ouverte en 1807 à St. Luzi, transférée en 1833 au couvent de Disentis, puis de nouveau à St. Luzi en 1842. Le Grand Conseil décida en 1850 la fusion des deux écoles cantonales en un établissement paritaire à Coire. Cette nouvelle *école cantonale grisonne* s'est dès lors continuellement développée. Un septième cours fut adjoint au gymnase en 1854, mais ne dura toute l'année qu'à partir de 1877. L'école secondaire se divisa avec le temps en une section technique qui délivre une maturité scientifique après six années d'études, et une section commerciale de cinq années de cours, avec un diplôme de sortie. Une quatrième année fut ajoutée à l'école normale en 1907. Une division y fut également ajoutée pour les élèves de langue italienne afin de préparer du personnel enseignant pour la partie italienne du canton : elle est en rapport avec le proséminaire de Roveredo. Une classe préparatoire pour élèves non-allemands, provenant de l'école cantonale catholique fut de nouveau supprimée en 1876. L'école cantonale grisonne comprend donc actuellement un gymnase (en 2 divisions) ; deux sections : l'une technique, l'autre commerciale ; une école normale avec une division allemande et une division italienne. Elle forme côte à côte protestants et catholiques, élèves de parlers allemand, romanche et italien. Dans les classes inférieures, elle doit tenir compte de la langue maternelle et accorder aux élèves romanches un enseignement approprié dans leur langue. Avec son organisation compliquée, elle donne une image de la diversité confessionnelle et linguistique du canton. En 1904, elle a célébré le centième anniversaire de sa fondation.

Voir T. Schiess : *Zur. Gesch. der Nikolaischule in Chur während der Reformationszeit.* — P. Gillardon : *Nikolaischule und Nikolaikloster in Chur im 17. Jahrh.* — C. Camenisch : *Carlo Borromeo und die Gegenreformation im Veltlin.* — H. Schällibaum : *Gesch. der bündn. evang. Kantonsschule von ihrer Entstehung an bis z. Jahr 1850* (annexe au programme de 1858 et 1861). — J. Bazzigher : *Festschrift zur Jahrhundertfeier der Bündn. Kantonsschule.* — Rapports annuels du Conseil d'éducation et du Petit Conseil. — *Bestrebungen zur Gründung einer landwirtschaftl. Schule für Graubünden und das R. A. Planta'sche Legat*, dans *BM* 1896.

3. *Écoles moyennes privées.* Le pasteur Martin Planta fonda en 1761 un séminaire à Haldenstein, qu'il dirigea selon des principes pédagogiques nouveaux. Il fut soutenu moralement et financièrement par les III Ligues, et l'institut eut pour continuateur en 1771 le célèbre *Philantropin* de Marschlins, placé sous la protection du ministre Ulysses von Salis-Marschlins. Il fut supprimé en 1777. Le futur bourgmestre de Coire, J.-B. von Tscharner, fonda en 1786, dans sa maison à Jenins, une petite école privée, dont le but était le même que celui du *Philantropin*, de Marschlins. Sur le modèle de ce dernier, Tscharner ouvrit en 1793, au château de Reichenau, une plus grande école, qui fut très bien dirigée, d'abord par Joh.-Peter Nesemann, ancien maître de Marschlins, puis, dès 1796, par Heinrich Zschokke. Elle ferma ses portes lors de la Révolution de 1798. En 1793, le pasteur And. Rosius a Porta, ancien aumônier des troupes suisses au service de France, fonda dans son village natal de Fetan une école dans laquelle il instruisait 30 à 40 écoliers. Malgré plusieurs revers (incendie à Fetan, passage de troupes), l'institut se développa d'une façon réjouissante et fut repris, au décès du fondateur en 1838, par son fils Johann Rosius, et continué jusqu'en 1840. Ce dernier ferma alors l'établissement, puis le rouvrit en 1850, comme école secondaire de garçons et de filles. Par suite de l'amélioration des écoles communales, le nombre des élèves de cet institut diminua et la fermeture fut décidée en 1869.

Voir J. Keller : *Das Philantropin zu Marschlins.* — C. Schmid : *Das Seminar zu Reichenau*, dans *Jahresber. des bünd. Lehrervereins* 1901. — A. Rufer : *Vier bündn. Schulrepubliken aus der zweiten Hälfte des 18. Jahrh.* — Notice autobiographique de Joh. Rosius a Porta, dans *BM* 1921. — 3e rapport du Conseil d'éducation, p. 33.

4. L'*école conventuelle de Disentis.* Les renseignements sur cet établissement font défaut jusqu'au XVIe s., les bâtiments et les archives ayant plusieurs fois été la proie des flammes. Une école existait sous l'abbé Christian Castelberg (1556-1584) dans le couvent. Il s'agit probablement du rétablissement de celle d'autrefois, supprimée lors de la Réformation. On ne sait rien de son organisation. Au moment de l'invasion française en 1799, elle dut de nouveau être fermée pendant peu de temps. Au commencement du XIXe s., elle comptait 40-50 élèves. De 1833 à 1842, elle fut en même temps école cantonale catholique. Celle-ci fut transférée de nouveau à St. Luzi à Coire et l'école conventuelle de Disentis devint par ordre de l'évêque un séminaire de garçons. En vertu des décrets du Grand Conseil de 1859, 1861 et 1862, et avec l'agrément de l'ordinariat épiscopal et de l'autorité du couvent, le Conseil cantonal d'éducation y institua une école moyenne formée de deux classes pré-

paratoires et deux classes réale et gymnasiale, que l'abbé Paulus Birker dirigea jusqu'à sa démission en 1877, sous la surveillance du susdit Conseil. L'école fut fréquentée par une moyenne de 40-50 écoliers, la plupart Oberlandais. Les élèves de la classe réale recevaient un enseignement théorique et pratique d'agriculture et d'économie alpestre. Cette école conventuelle fut fermée en 1880 ; elle se mourait d'ailleurs. Rouverte en 1881, après la restauration de l'abbaye, sous une direction exclusivement ecclésiastique, elle a constamment été agrandie depuis et comprend actuellement une section réale et gymnasiale et un cours préparatoire pour écoliers romanches. — 2?. *Jahresbericht der Lehr- und Erziehungsanstalt Disentis*, 1905-1906, p. 25. — Rapports annuels du Conseil d'éducation 1863.

5. Le *séminaire évangélique de Schiers*, fondé en 1837 par le pasteur Peter Flury, était soutenu par une association d'ecclésiastiques et de pédagogues, la plupart du Prätigau. Il comprenait une école normale évangélique, une école préparant aux études supérieures, un asile de relèvement pour l'éducation d'enfants abandonnés, sur le modèle de celui de Beuggen. Cet asile fut transféré en 1850 dans une maison spéciale et supprimé en 1864. Le séminaire et l'école réale progressèrent surtout sous la direction du pasteur Georg Allemann, de 1840 à 1863. Un progymnase fut ajouté en 1859. L'établissement subit une crise sous le pasteur Paul Kind, 1863-1871 ; le progymnase fut fermé et la fréquentation diminua. Mais sous la direction d'hommes actifs, il se releva après 1875, sous le contrôle d'une société et de nombreux amis répandus dans toute la Suisse protestante. L'école pratique du séminaire fut ouverte en 1872, puis quelques années après, était institué un cours préparatoire pour les élèves des vallées romanches et italiennes et pour ceux venus de cantons de langue française. Un gymnase fut adjoint en 1880, il conduit les élèves jusqu'à la maturité ; en 1895, une quatrième année fut ajoutée à l'école normale. L'institut vit s'ouvrir en 1902 une section technique préparant les élèves pour l'École polytechnique, ensorte qu'il comprend maintenant une classe préparatoire, un gymnase de 7 années, une école réale de 3, un technicum de 5 cours et une école normale de 4 ans. — O.-P. Baumgartner : *Gesch. der Erziehungsanstalt Schiers* (publ. du jubilé) 1887. — J. Zimmerli : *Rückblick auf ihre Entwicklung von der Höhe ihres 75. Lebensjahres 1837-1912* (75e rapport annuel). — Rapports de l'institut.

6. Les *autres écoles privées supérieures* encore existantes sont : le collège St. Anna, à Roveredo, avec une section réale et une section gymnasiale en 3 classes. Date de fondation inconnue. Les frais d'enseignement sont supportés par la fondation Gabrieli, créée par une personne de ce nom, morte au XVIIIe s. — Rapports du Conseil d'éducation 1863 et ss. — L'*Alpines Paedagogium « Fridericianum »* à Davos. Fondé en 1878 par le pédagogue Perthes, connu par ses travaux pédagogiques et ses réformes scolaires, il comprend depuis sa création un internat pour enfants arriérés avec une école annexe, et jusqu'en 1911 un gymnase qui délivrait la maturité. Depuis 1911, l'institut est composé d'un gymnase, un gymnase réal et une école réale supérieure pour garçons et filles ; en outre une section primaire. — Le *Hochalpines Lyceum Engiadina*, de Zuoz, institut de garçons fondé en 1904, avec un gymnase, un gymnase réal et une école réale supérieure, chacun de 7 classes. — Le *Hochalpines Töchterinstitut*, de Fetan, ouvert en 1916 sur le modèle de l'établissement de Zuoz ; il permet aux jeunes filles de 10 à 18 ans de continuer les études élémentaires, réales ou gymnasiales, commencées en ville. L'institut comprend une division inférieure et une division supérieure. — Voir les rapports de ces établissements. [F. PIETH.]

D. ASSISTANCE. Au moyen âge, l'assistance aux pauvres et aux malades incombait à l'église. Les évêques étaient chargés de secourir les veuves, les orphelins, les malades, les vieillards et les pauvres et d'héberger les étrangers. Chaque ville épiscopale devait posséder un *xenodochium* où étrangers, indigents et malades étaient recueillis et soignés. Les couvents contribuèrent à cette œuvre de bienfaisance en ouvrant des auberges ou des hospices aux voyageurs, aux pauvres ou aux malades. Des institutions de ce genre existaient en 1070 à Coire, en 1210 à Churwalden, en 1319 à Klosters, au XIIIe s. à Scanfs, en 1232 à Sta. Maria dans la vallée de Münster, à Casaccia, à Zernez, à San Romerio près de Poschiavo, au Splugen et probablement encore en d'autres endroits. Les hospices bâtis sur des cols répondaient à des besoins urgents. Le plus ancien et le plus important fut l'hospice de Saint-Pierre au Septimer, dont la première mention remonte à 831 et qui, après avoir été administré par des moines, auxquels succédèrent au XIVe s. des laïcs, fut supprimé au XVIe s. Au passage du Lukmanier, l'abbé de Disentis fit rétablir, en 1374, l'hospice de Sta. Maria dont dépendaient encore trois maisons similaires. C'est le seul hospice des Grisons qui se soit maintenu jusqu'à nos jours.

Les réformateurs mirent l'assistance à la charge des communes. Un certain nombre de celles-ci créèrent des fonds spéciaux pour venir en aide aux bourgeois nécessiteux. Par contre, on refoulait du pays, de temps à autre, les gueux sans patrie dont le nombre croissait fortement à la suite des guerres, de la disette, du renchérissement de la vie. La Diète des III Ligues décréta, au XVIIIe s. déjà, l'érection d'un établissement destiné aux indigents du pays, mais sans que l'accord se fît sur la forme à lui donner : maison d'éducation ou hospice. Puis la société économique, fondée en 1778, engagea la lutte contre le paupérisme. L'un de ses membres, H. Lehmann, précepteur dans la famille Jecklin, à Rodels, publia en 1780 un projet d'assistance aux indigents et de répression de la mendicité et du vagabondage. Il proposait la création d'une maison de travail pour les pauvres et en exposait la marche financière. En 1784, le podestat C.-H. Marin projeta l'assainissement de l'assistance grisonne. La ville de Coire organisa en 1786 le service de l'assistance d'une manière fort entendue, mais les troubles révolutionnaires arrêtèrent les progrès inaugurés dans ce domaine.

Dès 1803, le canton des Grisons fit rentrer l'assistance dans ses compétences. Le nouveau gouvernement cantonal édicta le 14 juillet 1803 la première ordonnance relative aux indigents. Pour remédier à l'accroissement excessif de la mendicité, il prescrivit aux communes de prendre à leur charge leurs bourgeois nécessiteux et, dans la suite, répéta cette injonction à plusieurs reprises. En 1805, K.-U. von Salis-Marchlins posa les grandes lignes de l'organisation de l'assistance qui furent appliquées plus tard.

En 1839, le Grand Conseil créa la commission cantonale d'assistance qui subsista jusqu'en 1854. Son œuvre principale fut la création d'un établissement, ouvert en 1840 à Fürstenau, transféré en 1855 à Realta, qui, dans les premières décades consécutives à sa fondation, fut aussi bien une maison de correction qu'un asile pour les indigents et les aliénés. Des statistiques répétées permirent à la commission d'assistance d'avoir des notions suffisamment exactes sur l'assistance accordée dans les diverses communes et d'exercer son contrôle sur les fonds communaux réservés aux indigents. Elle créa, avec le produit de collectes, la caisse cantonale de secours, qui existe encore actuellement et dispense son aide à des familles entières de malheureux. La constitution cantonale de 1854 ordonna pour la première fois aux communes de gérer avec soin les fonds de l'assistance. L'ordonnance cantonale sur les pauvres, de 1857, est encore en vigueur. Elle chargea les communes de secourir de façon appropriée leurs bourgeois ou leurs ressortissants (heimatlose auxquels a été accordée la bourgeoisie restreinte) incapables d'assurer la subsistance de leur famille. Le canton doit apporter sa contribution dans les cas de grande détresse. Dans chaque commune une commission de trois membres au minimum est chargée de la gestion du fonds des pauvres et de la distribution des secours aux nécessiteux. On substitua à l'inspecteur des pauvres qui existait précédemment, un comité de l'assistance dans chaque cercle. Au Petit Conseil fut dévolue la surveillance générale de l'assistance. Le Grand Conseil vote chaque année des crédits pour couvrir les secours extraordinaires versés aux indigents et les déficits de l'assistance communale.

Dans l'intervalle, l'*assistance privée* s'était largement développée. Des hommes dévoués à la chose publique fondèrent en 1808 pour les Grisons une caisse d'épargne privée, destinée spécialement aux gens peu fortunés ; malheureusement elle dut être fermée en 1850 à la suite des agissements funestes d'un caissier. En 1849, on fit l'essai d'une caisse d'épargne à primes pour les indigents, mais elle n'eut aucun succès. L'inspecteur des bâtiments Herold, venu du Wurtemberg, fonda en 1838 à Coire une société de secours pour les jeunes gens sans fortune désireux d'apprendre un métier, laquelle prospéra si bien que le canton lui accorda son concours dès 1845. Presque simultanément plusieurs orphelinats furent créés sur le modèle de ceux que Fellenberg et Wehrli, entre autres, avaient établis pour l'éducation des indigents : en 1836 l'Institut Foral près de Coire, fondé et entretenu par des contributions volontaires ; en 1837 la maison de relèvement de Schiers, supprimée en 1864 ; en 1845 l'institut Plankis près de Coire, érigé grâce à un legs de Johann-Peter Hosang, de Tschappina ; en 1844 l'orphelinat de la ville de Coire à Masans. Du côté catholique, le père Theodosius présenta d'intéressantes propositions pour l'amélioration de l'assistance. Il fonda en 1852 l'institut de Löwenberg, près de Schleuis, pour les indigents et insista particulièrement sur l'opportunité de fournir du travail aux nécessiteux. Il tenta sans succès d'introduire l'industrie et spécialement l'industrie à domicile dans les Grisons. En 1847, la société cantonale d'utilité publique fut fondée pour remédier à la misère croissante. Elle s'efforça d'acclimater dans les foyers des industries secondaires telles que le tressage de la paille, le tissage de la soie, etc. Ces tentatives restèrent infructueuses. Une autre conséquence de la situation précaire fut la fondation de sociétés d'assistance volontaire dont le synode évangélique grison prit l'initiative en 1849. La curie épiscopale les soutint par un appel au clergé catholique. Trois sociétés de Coire témoignèrent seules d'une efficacité durable : le *Frauenverein*, fondé en 1849, le *Fünfrappenverein*, fondé en 1854, et le *freiwilliger Armenverein*, fondé en 1855. En 1892 naquit la société de protection des orphelins grisons, fondée par des ouvriers allemands. Deux œuvres encore apportèrent leur contribution indirecte à la lutte contre le paupérisme : la société de secours pour les sourds-muets, fondée en 1859 par quelques membres du synode, et la colonie de vacances de la Lenzerheide, créée en 1882 par le doyen L. Herold et le corps enseignant de Coire. En 1897 le *Seraphisches Liebeswerk* vit le jour ; en 1899 ce fut le tour de l'institut pour les enfants anormaux. Les deux foyers d'enfants de Felsberg et de Zizers, créés par l'initiative privée, datent de ces dernières années.

Le *soin des malades*, au moyen âge, était la plupart du temps lié à l'assistance que l'église apportait aux indigents, en ce sens que les hospices des évêchés, des couvents et des passages alpestres accueillaient aussi les malades. Au cours des temps des léproseries se détachèrent des hospices de Scanfs, de Maienfeld et de Coire. Pour isoler les lépreux, cette dernière ville fit construire près de St. Anton sur la route de Malix, une léproserie que desservaient des moines de St. Luzi. Près de l'église de Masans (Coire) s'élevait une maison réservée aux pestiférés qui hospitalisait aussi les étrangers. L'hôpital de la ville, à Coire, édifié en 1552, accueillit sans distinction, jusqu'au XIX[e] s., les malades comme les nécessiteux et offrit un abri aux compagnons et aux voyageurs pauvres. Dans ces conditions, les indigents ne pouvaient être secourus de manière appropriée. C'est pourquoi on construisit à leur intention en 1847 un hospice à Obermasans et l'hôpital de la ville fut dès lors réservé aux malades. Comme ce dernier ne répondait pas à toutes les exigences, le père Theodosius fonda en 1850 l'hôpital de la Croix, et le bourgmestre Ch. Bener, en 1872, l'asile des malades, tous deux à Coire. L'hôpital actuel de la ville date de 1875. Du canton relèvent l'asile d'aliénés de Waldhaus, ouvert en 1892, et l'hôpital de femmes Fontana, inauguré en 1917, tous deux sont dus à des fondations charitables. Dans le pays entier des établissements semblables s'élevèrent : ce furent : en 1878 l'hôpital installé dans le château épiscopal de Furstenau (supprimé en 1896) ; en 1881 l'infirmerie de Schiers ; en 1888 l'infirmerie de Davos ; en 1895 l'hôpital du cercle de la Haute-Engadine à Samaden ; en 1898 *il pio Ricovero Immacolata* de Roveredo ; en 1903 l'hôpital du cercle de la Basse-Engadine à Schuls, en 1904 l'*Asilo-Ospedale* du Bregaglia ; en 1916 le sanatorium cantonal d'Arosa. Précédant ou accompagnant ces fondations, un certain nombre de sociétés d'assistance aux malades se constituèrent : en 1877 la société de secours aux aliénés pauvres ; en 1881 la société des malades du Prätigau ; en 1896 la société pour l'érection d'un sanatorium pour tuberculeux. Depuis 1909, le canton encourage l'assistance aux malades en contribuant à la construction et à l'exploitation des hôpitaux, aux traitements des sages-femmes, en versant des subsides aux cercles, aux communes, aux indigents frappés par la maladie, enfin en accordant, dès 1916, une subvention cantonale aux caisses-maladies reconnues

Bibliographie. J.-G. Mayer : *Die Hospize u. Spitäler Graubündens im Mittelalter*, dans *Bündn. Tagblatt* 1906. n[os] 286-293. — B. Hartmann : *Hundert Jahre bündn. Armenpolitik*, dans *BM* 1917. — P. Lorenz : *Historisch-medizinische Skizzen aus Graubünden*, dans *JNGG* 13 et 41. [F. Pieth.]

E. Institutions judiciaires. *a) Période romaine et franque.* Les sources et renseignements nous manquent sur le droit et l'organisation de la justice des Rhétiens avant la période romaine ; il n'est donc possible de donner un aperçu historique de l'administration de la justice qu'à partir du moment où les Romains commencèrent à occuper le pays. La province impériale de Rhétie, qui fut créée après la soumission des tribus rhétiques et qui s'étendait à l'origine des Alpes jusqu'au Danube, était soumise à un préfet qui, outre ses fonctions administratives, était aussi investi du pouvoir judiciaire suprême. Le droit romain était d'autant plus usité que de nombreux colons italiens étaient établis dans le pays et préparèrent la population indigène, d'ailleurs décimée, à une romanisation rapide. Le droit romain demeura en vigueur après la chute de l'empire lorsque la Rhétie tomba au pouvoir des Goths et même, selon toute vraisemblance, lorsque ce territoire fut acquis par les Francs. C'est grâce à cette circonstance que les Francs purent devenir maîtres du pays d'une manière pacifique, c'est-à-dire à la suite de cession et non d'une conquête guerrière qui aurait nécessairement détruit les institutions politiques et juridiques.

A la tête de l'État rhétique, que nous devons concevoir comme une fraction largement autonome de l'empire franc, se trouvait un président *(praeses)* choisi par le peuple. Son nom et la fonction qu'il exerçait sont, sans nul doute, dérivés du préfet romain qui avait aussi, à l'époque antérieure, porté le titre de *praeses*. Il était secondé, dans l'administration de la justice, par un juge *(judex)* ou juge public *(judex publicus)* qu'on trouve mentionné dans des documents contemporains, par exemple dans le testament de l'évêque Tello, de 765, et dans les *Capitula* de l'évêque Remedius, qui datent de l'an 800 environ. Dans les divers districts du pays, la justice était administrée par des juges inférieurs ou *Sculdhaici*, dont les attributions correspondent à peu près à celles des centeniers francs. Il existe deux recueils de lois qui datent de cette époque : la *Lex Romana Curiensis* et les *Capitula Remedii*. Les opinions divergent quant au lieu où la première a pris naissance ; en revanche, on admet aujourd'hui d'une manière à peu près générale qu'elle était applicable à la Rhétie curiale. A première vue elle apparaît comme un extrait de la *Lex Romana* des Visigoths, mais elle tient visiblement compte de la situation politique spéciale de la Rhétie curiale. Les *Capitula* sont exclusivement des dispositions de droit pénal qui ont été promulguées au début du IX[e] s. par l'évêque Remedius. Faut-il les considérer comme un code public rhétique, ou bien n'étaient-elles applicables qu'aux justiciables de l'évêché, en tant que droit seigneurial ? La question est encore controversée. La première opinion est préférable et a pour elle le fait que ces textes légaux de-

vaient être lus et expliqués deux fois par mois à la population, par le prêtre de chaque localité, et cette autre circonstance que cette loi a été édictée pour les *Romani homines*, c'est-à-dire pour la population romanche de la Rhétie. Ceci permet d'admettre que l'évêque Remedius n'était pas seulement le conducteur spirituel suprême du pays, mais qu'il détenait en outre le pouvoir temporel et judiciaire. Ce fut le cas au VIIIe s. de plusieurs membres de la famille des Victorides qui réunirent en leur personne la dignité d'évêque et de *præses*. Le fait que les *Capitula* n'avaient force de loi que pour la population romanche, démontre qu'à cette époque des colons d'autres nationalités s'étaient déjà établis dans le pays. Parmi ceux-ci il faut mentionner en première ligne les émigrants alémannes qui depuis l'époque de Clovis accouraient toujours plus nombreux occuper les territoires situés au Nord de la Rhétie curiale. Conformément au principe du statut personnel qui était alors appliqué, ces colons échappaient à la compétence du juge et des lois romaines : ils administraient eux-mêmes leur justice suivant leur droit national. Cette coexistence de divers droits porta une atteinte fatale à l'unité qu'avait jadis connue l'ancien État rhétique. Cette circonstance, comme aussi le désir des rois francs de réduire à une complète sujétion cet important pays frontière, furent probablement les raisons qui provoquèrent une transformation de l'ancienne organisation. Elle eut lieu sous Charlemagne, grâce à l'introduction de la constitution franque qui prévoyait la formation de comtés. Le territoire rhétique fut divisé en deux districts, la Haute et la Basse Rhétie, et à la tête de chacune d'elles se trouvait un comte de race allemande.

Le siège de la justice comtale de la Basse Rhétie, qui s'étendait du lac de Constance à la Landquart, se trouvait près de Rankwil, dans le Vorarlberg actuel, où un tribunal autonome s'est maintenu jusqu'au delà de l'époque médiévale, tandis que pour la Haute Rhétie, qui s'étendait de la Landquart à la crête des Alpes, la justice était rendue à Coire. Les tribunaux du comté jugeaient les délits graves, les contestations relatives aux successions et à la propriété du sol ; les causes pénales et civiles de moindre importance étaient soumises aux avoyers ou ministres qui, comme les comtes eux-mêmes, étaient choisis de préférence dans la population de langue allemande. La division territoriale des basses juridictions semble avoir été copiée sur celle des décanats du diocèse, une institution qui pourrait bien remonter aux temps des Victorides, c'est-à-dire à une époque où les pouvoirs temporel et spirituel étaient temporairement réunis dans une seule et même main

L'introduction de la constitution franque avec les comtés qu'elle instituait, ne modifia pas le droit matériel du pays ; après comme avant, le droit romain était applicable aux Romanches, et les Allemands étaient régis par leur droit national. On acquiert une vue d'ensemble sur le droit de l'époque en étudiant un acte de 920 qui a trait à une procédure conduite devant le tribunal du comté à Rankwil ; il s'agissait d'un litige entre l'évêque de Coire et l'abbaye de St.-Gall (*Cod.* I, p. 59). On y voit entre autres que la procédure devant les tribunaux rhétiques était, à cette époque, déjà fortement influencée par les principes du droit germanique.

b) Féodalité. L'organisation des comtés créée par Charlemagne fut déjà modifiée par son fils, Louis-le-Débonnaire, qui exima l'évêque de Coire et ses possessions de la juridiction temporelle et jeta par là même le fondement des immunités judiciaires des évêques, qui prirent toujours plus d'importance à la suite de privilèges octroyés par ses successeurs et de donations de territoires, notamment sous le règne des Othonins. Les autres fondations religieuses, notamment Disentis, se virent octroyer le droit de justice sur toute l'étendue de leurs possessions.

Dans ces possessions ecclésiastiques, la haute juridiction, qui comprenait les causes criminelles et les litiges relatifs aux successions et à la propriété du sol, était exercée par les tribunaux baillivaux qui siégeaient dans chaque district judiciaire deux ou trois fois par an. En outre, chacun de ces districts avait à sa tête un fonctionnaire de la seigneurie qui était appelé Ammann ou Ministre et qui exerçait la basse juridiction. Les participants au plaid *(Gerichtsgenossen)* prenaient part à la nomination de cet ammann, soit en proposant à la seigneurie un ou plusieurs candidats, soit en désignant la personnalité qui leur convenait sur une proposition faite par la seigneurie. Les assesseurs de ce tribunal, savoir les jurés, étaient choisis librement par les *Gerichtsgenossen*. A côté des fondations ecclésiastiques se formaient, soit par succession dans les droits du comte, soit par usurpation, des domaines féodaux appartenant à diverses familles baronniales comme les Vaz, Rhäzüns, Belmont, Sax-Mesocco, etc. Tous ces domaines ecclésiastiques et temporels tendaient à exercer leurs attributions judiciaires non seulement sur leurs colons, mais aussi sur les habitants libres établis sur leur territoire. Dans la Haute Rhétie il n'y eut bientôt plus de place pour un comte, de sorte que le tribunal comtal de Coire ne fut plus occupé dès le XIe s. que par un bailli impérial.

Les Walser qui s'étaient établis au cours du moyen âge jouissaient de l'organisation la plus indépendante ; ils choisissaient librement leur ammann dans les juridictions formées par eux seuls (Davos, Langwies). Mais même parmi l'ancienne population rhétique autochtone se trouvaient encore des hommes libres qui ne dépendaient d'aucune juridiction temporelle ou spirituelle. On les trouvait vivant en associations fermées au-dessus de la forêt de Flims, dans les villages de Laax et de Seewis et, ailleurs, assez disséminés, notamment dans la Gruob, au Lugnez et au Heinzenberg. Vers 1283, Rodolphe de Habsbourg profita de la présence de ces hommes libres de toute ancienneté, qui ne dépendaient d'aucune des seigneuries créées dès lors, pour reconstituer l'ancien comté de la Haute Rhétie et pour l'attribuer à sa maison comme fief d'empire, sous le nom de comté de Laax. La justice comtale était rendue sur une place nommée Sessafret, au pied de la colline du château de Lagenberg. Fidèle au principe du statut personnel, qui avait survécu du moins pour la forme, le tribunal des hommes libres prétendait régir non seulement les hommes libres groupés en colonies, mais tous les hommes libres vivant sur un territoire dont les frontières étaient celles de l'ancien comté de Haute Rhétie. Comme, d'autre part, les seigneuries ecclésiastiques et temporelles tendaient toujours plus à fermer leur territoire, on comprit de moins en moins la signification du principe du statut personnel du tribunal de Laax et celle de ses jurés apparaissant dans les seigneuries étrangères pour y exercer la justice sur les hommes libres dépendant de ce tribunal ou pour poser des bornes sur leur sol. Cette intervention fut considérée, vers la fin du moyen âge, comme une désagréable intrusion. Un arrêt de la cour d'appel de la Ligue grise décida en 1511 que le tribunal des hommes libres de Laax ne pouvait rendre la justice que sur leur propre territoire, notamment à Laax et à Seewis. Cette décision marque la fin du principe du statut personnel supplanté par le principe territorial dans la jurisprudence. Cette nouvelle conception juridique, née du principe territorial, fit aussi disparaître l'ancien tribunal des Onze de la Ligue des Dix-Juridictions, le tribunal capitulaire de Schiers, au moyen duquel les chanoines de Coire exerçaient la basse juridiction sur les gens établis sur leurs possessions. Comme les arrêts de ce tribunal ne s'appliquaient pas à un territoire déterminé, mais qu'ils se fondaient sur des liens de dépendance personnelle, il perdit peu à peu toute importance d'autant plus que l'Autriche tenait à circonscrire le territoire de ses possessions dans le Prätigau. Il disparut enfin au commencement du XVIIe s., pour se confondre avec le tribunal autrichien de Schiers.

L'organisation judiciaire dans la ville de Coire était plus complexe encore que celle des districts de la campagne. A la tête de la juridiction se trouvait l'évêque, qui, en 1299, enleva aux barons de Vaz le bailliage impérial sur la « centaine » de Coire. Il institua un bailli de ville *(Stadtvogt)* pour les affaires criminelles et un vidôme *(Viztum)* pour les affaires civiles En outre, il nomma un *provida*, qui était président du tribunal appelé *Proveid* ou *Profekt* qui était compétent en matière de construction et de marchés, ainsi qu'un ammann

qui s'occupait de la police des denrées alimentaires.

Pour juger les questions relatives aux fiefs concédés par l'évêque, siégeait au palais épiscopal de Coire le tribunal dit des *compagnons des armoiries (Gericht der Wappengenossen)*, appelé aussi *Tribunal palatin*. Il tire son origine de la juridiction exercée par la suite du prince évêque, les *Seniores principes* ou *Seniores judices* dont parlent déjà la *Lex Romana* et les *Capitula Remedii*.

Outre la juridiction temporelle sous ces diverses formes, l'évêque exerçait, tantôt lui-même, tantôt par l'organe des archiprêtres, dans tout le diocèse y compris les territoires de la Basse Rhétie, une juridiction ecclésiastique, notamment dans les affaires matrimoniales. De plus, chaque archiprêtre devait tenir, en vertu de sa fonction, une fois chaque année bissextile, un *Placitum Christianitatis* (en langue romanche *Plaid Christianida*). C'est cette fonction que l'on nommait *tavellen* ou *placitieren*. Ces sessions ecclésiastiques jugeaient entre autres les délits de calomnies, de débauche, d'adultère, d'exposition d'enfants, de dissimulation de la lèpre, d'usure, de la fréquentation irrégulière des églises, de la négligence dans le paiement des dîmes, etc.

La régale des mines constitue un attribut de la souveraineté territoriale. Tous les litiges relatifs à la concession de mines, ainsi que tous les conflits qu'avaient les mineurs entre eux ressortaient à la juridiction du seigneur territorial. L'Autriche avait coutume de nommer, pour les affaires d'ordre minier de ses huit juridictions grisonnes, un juge des mines *(Bergrichter)*, qui résidait à Davos.

c) Temps modernes. Dans les tribunaux seigneuriaux qui n'étaient pas à l'usage des hommes libres, la participation des *Gerichtsgenossen* à la nomination de l'ammann constituait un élément qui allait permettre à l'organisation judiciaire de se développer dans un sens démocratique. Le nombre toujours considérable des habitants de condition libre dans les seigneuries contribua aussi à cette transformation. Tel était le cas des tribunaux des hommes libres de Laax et spécialement des Walser qui jouissaient de libertés et de privilèges étendus. Les communes ayant juridiction s'efforçaient d'arracher à leur seigneur le droit d'élire le président du tribunal inférieur, soit l'ammann. Là où la seigneurie ne voulait pas renoncer de son plein gré à son droit de nomination ou de représentation, les communes le lui achetèrent ou le conquirent. Puis, la même tactique fut appliquée aux tribunaux de haute justice. Le mouvement atteignit son point culminant lors de la promulgation, en 1524 et 1526, des articles d'Ilanz qui furent applicables aux III Ligues. Ces dispositions enlevèrent à l'évêque et à toute personnalité ecclésiastique le droit de nommer des juges temporels. Mais les seigneurs temporels ne furent pas non plus à l'abri de ce mouvement libéral, d'autant moins qu'ils étaient souvent en proie à des difficultés financières et se voyaient par là-même contraints de prêter l'oreille aux propositions de rachat de leurs sujets. L'ancien état de choses se maintint un peu plus longtemps dans les huit juridictions de Davos, de Klosters, de Castels, de Schiers, de St. Peter, de Langwies, de Churwalden et de Belfort, dans lesquelles la domination autrichienne persista jusqu'en 1649. Jusque-là la juridiction criminelle y était exercée par un juge seigneurial. Le bailli de Castels fonctionnait comme accusateur et percevait les amendes. La nomination des présidents des tribunaux dans les huit juridictions, à l'exception de Davos et de Langwies, demeura limitée par les privilèges qui compétaient au seigneur. Dans la Basse-Engadine, la juridiction criminelle appartint jusqu'en 1659 aux ducs d'Autriche.

Il va de soi que les pays sujets, notamment la Valteline, Bormio et Chiavenna, et sous une forme atténuée la seigneurie de Maienfeld, ne possédaient pas d'autonomie en matière judiciaire. Ce dernier territoire jouissait parmi les pays sujets d'une situation privilégiée en ce sens qu'il avait le droit de désigner son propre bailli, à tour de rôle avec les autres juridictions.

Le droit matériel que les tribunaux étaient appelés à appliquer était très complexe. Les tribunaux avaient leurs propres coutumiers, dans lesquels figuraient les diverses règles de droit criminel et de droit civil. A l'époque où les communes s'émancipèrent de la domination des seigneurs, c'est-à-dire au XVIe et au XVIIe s., on vit surgir nombreuses les sources de droit dont les dispositions étaient empruntées le plus souvent à d'anciens édits ou à l'ancien droit coutumier. Ce n'est qu'en matière de droit civil qu'on trouve les éléments d'une réglementation de droit s'appliquant à un territoire plus étendu. C'est ainsi que la Ligue grise créa pour ses juridictions, à l'exception de Mesocco, un droit de succession, un droit de passage et un droit de faillite unifiés. Dans la Ligue des Dix-Juridictions, le droit de succession et le droit matrimonial furent codifiés en 1633 ; les principes essentiels du droit successoral se trouvent déjà contenus dans la charte dite *Eniklibrief* de 1469. En matière criminelle toutefois, les juridictions ne laissèrent pas diminuer leur autonomie, car la juridiction criminelle fut toujours considérée comme un des attributs essentiels de la souveraineté. Il s'ensuit que les arrêts de ces tribunaux ne pouvaient faire l'objet d'un appel ; un droit de recours était limité aux seules affaires civiles. Seule la Ligue grise possédait un véritable tribunal d'appel, savoir le tribunal des Quinze, présidé par le chef de la Ligue appelé *Landrichter*. Ailleurs on interjetait appel auprès du tribunal le plus rapproché ou auprès d'un arbitre.

Il faut observer qu'on a souvent commis l'erreur de croire que les seules hautes juridictions étaient investies du droit de rendre la justice, alors que ce droit appartenait aux juridictions en général, aussi bien en ce qui concerne la justice inférieure que supérieure. Les hautes juridictions qui englobaient une ou plusieurs juridictions étaient principalement des corps politiques et jouaient un rôle dans les votes, dans l'administration du pays, dans la nomination aux emplois des pays sujets, etc.

d) Évolution du droit depuis l'entrée des Grisons dans la Confédération. Lors de l'invasion française, les anciennes institutions furent abolies et la constitution helvétique créa dans le pays un certain nombre de districts constitués d'une façon arbitraire. L'Acte de médiation rétablit, par contre, l'ancien état de choses. Toutefois, certaines innovations furent introduites ; c'est ainsi qu'on créa une Cour d'appel cantonale, organe central de l'administration de la justice civile. La constitution de 1814 érigea un tribunal criminel cantonal qui n'était appelé à juger que les vagabonds et les filous, tandis que la justice criminelle ordinaire demeura comme par le passé en mains des juridictions sans qu'on fît de distinction entre les délits légers et les crimes.

La revision de la Constitution cantonale, entreprise en 1851 et nécessitée par l'adoption de la Constitution fédérale de 1848, apporta dans cette matière de profonds changements. La division du pays en hautes juridictions, qui était d'ordre politique, fut supprimée et les juridictions furent dépouillées de leurs attributions judiciaires. En lieu et place des 61 anciennes juridictions, on créa 39 cercles qui formaient ensemble 14 districts. Toutefois, une partie des compétences des communes-juridictions fut attribuée aux nouveaux cercles auxquels toute la justice criminelle fut confiée, sans qu'on distinguât entre délits graves et délits légers et sans possibilité d'appel. Les tribunaux de cercles eurent, comme autrefois les juridictions, le droit de prononcer la peine capitale. Le principe subit une dérogation en ce sens que ces tribunaux reçurent la faculté de renvoyer au tribunal cantonal les délits graves pour être jugés par celui-ci. En 1899, une novelle rendit ce renvoi obligatoire.

Pour les affaires civiles on institua dans chaque cercle un (parfois deux) juge conciliateur, qui a pour mission de chercher à concilier les parties et, en cas d'insuccès, délivre un acte de non conciliation qui permet aux parties d'ouvrir action. Ce magistrat, fonctionnant comme juge unique, est souverain jusqu'à concurrence d'une somme minime. Les conflits qui dépassent ce montant sont jugés par des délégations des tribunaux de districts, ou par les tribunaux de districts eux-mêmes. Ce sont ces derniers et non les tribunaux de cercles qui jugent les affaires d'injures, ce qui répond mieux à leur caractère. Les affaires civiles dont la valeur litigieuse dépasse 1500 fr. peuvent être soumises, par voie d'appel, au tribunal cantonal, seul compétent

pour juger aussi les délits graves. Une délégation du tribunal cantonal fonctionne entre autres comme instance de recours pour les plaintes en annulation dirigées contre les juges conciliateurs, contre les délégations des tribunaux de districts et contre les tribunaux de districts eux-mêmes. Les recours pour déni de justice ou pour retard dans l'administration de la justice, sont adressés au Petit Conseil. Au tribunal cantonal, fonctionnant comme instance pénale, est adjointe une chambre d'accusation. Cet état de droit se fonde sur les lois suivantes : code pénal du 8 juillet 1851, procédure pénale du 1er juin 1891, loi sur la police du 17 mai 1897, Code de procédure civile du 1er janvier 1908. Le Code de droit privé unifié que le canton s'était octroyé en 1862 et qui avait été rédigé par P.-C. von Planta, juriste et historien de valeur, a été abrogé lors de l'entrée en vigueur du Code civil suisse.

Bibliographie. Sur le développement du droit et des institutions judiciaires on trouve de nombreux renseignements dans les ouvrages historiques de P.-C. von Planta, de C. von Moor, de W. von Juvalt, de J.-A. von Sprecher, de Maier (Histoire de l'évêché). Les questions relatives à l'histoire du droit ont été surtout traitées d'une façon magistrale par Mutzner : *Beitr. zur Rechtsgesch. Graubündens im Mittelalter*, dans *ZSR* 1908. — Ströbele : *Beitr. zur Verfassungsgesch. des Bistums Chur*, dans *JSG* 1905. — Casparis : *Der Bischof von Chur als Grundherr im Mittelalter.* — Wagner u. Salis : *Rechtsquellen des Kts. Graubünden*, dans *ZSR* 25-28. — Les ouvrages suivants se rapportent à différents domaines ou problèmes. — Salis : *Lex Romana Curiensis*, dans *Zeitschr. der Savigny Stiftung, Germ. Abt.* VI. — Wagner : *Entstehung und Geltungsgebiet der Lex Romana Utinensis* (ibid. IV). — Zeumer : *Alter und Heimat der Lex Romana Raetica Curiensis* (ibid. IX). — Béguelin : *Les Fondements du Régime féodal dans la Lex Romana Curiensis.* — Mayer : *Zur Entstehung der Lex Utinensis*, dans *Mitteil. des Institutes f. österr. Gesch.* XXVI, 1905. — Caro : *Ein Urbar des Reichsguts in Churrätien* (ibid. 28, 1907). — Œchsli : *Zu dem Churer Urbar*, dans *ASG* 1908, 265. — Stutz : *Karls des Gr. Divisio von Bistum und Grafschaft Chur.* — von Salis : *Die Bergeller Vasallengeschlechter.* — Planta : *Verfassungsgesch. der Stadt Chur im Mittelalter*, dans *JHGG* 1878. — Jecklin : *Urk. z. Verfassungsgesch. Graub.* (ibid. 1882, 1883, 1885). — Plattner : *Das Verhältnis des Unterengadins und des Münstertals zur Grafschaft Tirol* (ibid. 1893). — Muoth : *Zwei sog. Æmterbücher des Bistums Chur aus dem Anfang des 15. Jahrh.* (ibid. 1897). — Jecklin u. Muoth : *Aufzeichnungen über die Verwaltung der acht Gerichte* (ibid. 1905). — Hoppeler : *Beitr. zur Rechtsgesch. der Talschaft Safien* (ibid. 1911). — Jecklin : *Das Chorherrengericht zu Schiers* (ibid. 1919). — Hammerl : *Die Rechts- und Herrschaftsverhältnisse im Unterengadin* (ibid. 1922). — Kind : *Ueber das Verhältnis der acht Gerichte zu Oesterreich.* — Pozzy : *Rechtsgesch. des Puschlavs.* — Vassali : *Das Hochgericht Bergell.* — Tuor : *Die Freien von Laax.* — Branger : *Rechtsgesch. der freien Walser.* — Steinhauser : *Das Zugrecht nach den bündnerischen Statutarrechten.* — Desax : *Organisation der Kriminalgerichte im Gebiete des Grauen Bundes.* — Valèr : *Die Bestrafung von Staatsvergehen in der Republik der Drei Bünde.* — Planta : *Das bündnerische Strafverfahren*, dans *ZSR* 1859. [A. de Sprecher.]

F. Militaire. 1. *Période romaine.* Quoique les limites de la Rhétie romaine ne puissent être données avec précision, il est hors de doute que le territoire actuel des Grisons faisait partie de cette région lorsqu'elle fut conquise par les Romains de 16 à 14 avant J.-C. Ses habitants n'ayant pas au sens complet du mot la qualité de citoyens romains, les troupes de la Rhétie ne formèrent pas des légions dans l'armée romaine, mais furent incorporées à celles-ci à titre d'auxiliaires. Elles étaient à la solde de l'État et constituaient des cohortes d'infanterie d'environ 500 h. et des escadrons de cavalerie *(alae)* d'environ 480 h. Dans les inscriptions de l'époque impériale, les unités de la Rhétie et de la Vindélicie sont au nombre de 20 cohortes et de 5 escadrons. De ce nombre, les cohortes I à VIII et deux escadrons sont désignés expressément comme appartenant à la Rhétie. En outre, une *cohors Rætorum equitata* est mentionnée, mais elle était composée d'infanterie et de cavaliers. Quand les chevaliers romains efféminés se mirent de plus en plus à abandonner le service militaire, on dut faire appel, dans une mesure toujours plus considérable, aux provinces et aux barbares pour constituer les légions et leur cavalerie.

A côté des troupes destinées spécialement à porter la guerre en terre étrangère, il existait des milices, levées aux frais des communes, pour la garde des frontières et la protection des routes et des ouvrages fortifiés. Elles étaient armées de piques *(Gesates)*, composées et commandées par des vétérans de l'armée. Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés depuis la soumission de la Rhétie que cette milice nationale fut déjà employée hors de son territoire. Ainsi, en 69 ap. J.-C., Cecina se servit des milices de Rhétie en Helvétie pour soumettre la 21e légion mutinée (combat du Bözberg). P.-C. Planta *(Das alte Rätien)* évalue l'effectif des troupes levées dans la province de Rhétie pour l'armée romaine à 13 000 h. Il n'est pas possible de déterminer la part des Grisons dans ce nombre. On a l'impression que le pays, eu égard à ses milices, avait à cette époque une population très dense ou que celle-ci était appelée sous les armes dans une proportion extraordinairement forte. Vers la fin du IIIe s., ou commencement du IVe s., le pouvoir militaire fut séparé du pouvoir civil ; la défense de la province contre les Germains fut remise au commandant du pays, le *dux Rætiarum* (duc des deux Rhéties).

2. *Le moyen âge. De la domination des Goths à la guerre de Souabe, 493-1499.* Les chefs goths laissèrent subsister, presque sans y toucher, les institutions romaines en Rhétie. Au point de vue militaire, le principe que seuls les Goths étaient capables de porter les armes apporta des modifications essentielles dans le service de défense du pays. Le duc des deux Rhéties était en tout cas choisi parmi les Goths. Il ressort des instructions que le roi Théodoric adressait à ses officiers que des troupes auxiliaires provenant d'autres tribus germaniques avaient été incorporées à l'armée des Goths. L'ordre suivant est donné au duc par le roi : « Nous te remettons le duché de la province de Rhétie, afin que tu conduises tes soldats aussi bien en temps de paix que lorsqu il s'agira de couvrir promptement la frontière». Il lui donne comme tâche principale de contenir la poussée des peuplades barbares et de les repousser. Les deux Rhéties sont le bastion de l'Italie et la muraille protectrice du pays. Pour accomplir sa mission, le duc pouvait s'appuyer sur les nombreux châteaux et fortifications, que signaient en partie les ordonnances de l'empereur. Le plus important était le castel de Coire auquel les Goths auraient donné le nom de *Theodoricopolis.* Pour l'administration civile, la province paraît dès ce moment divisée en deux : la *Rætia prima*, ou Rhétie curiale, et la *Rætia secunda* (Tyrol).

Pressé par les Romains de l'empire d'Orient, le roi goth dut, vers 537, abandonner la Rhétie curiale aux Francs, qui avaient déjà soumis les Alémannes. Les institutions provinciales romaines furent maintenues aussi sous les Mérovingiens et sous les premiers Carolingiens. Ainsi le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel continuèrent à subsister entre les mains d'un *præses* ou recteur, nommé par le peuple avec l'assentiment du roi. Par suite de la division opérée par Charlemagne vers 810, l'administration de la Rhétie curiale en matière temporelle, ainsi que le domaine fiscal et le pouvoir militaire, furent remis à un fonctionnaire royal, le comte. Le comté remplaçait la province romaine. La garde des passages alpestres, toujours très importants pour l'empire, était confiée à un officier placé sous la dépendance immédiate de l'empereur. Il assumait cette garde avec l'aide des hommes levés par les vassaux qui devaient le service militaire, et avec le ban et l'arrière-ban des Alémannes libres, dont le nombre allait toujours croissant. Cette organisation militaire se maintint jusque sous les Othonins. Ceux-ci s'appuyèrent toujours plus sur l'Église et ses prélats, plutôt que sur leurs vassaux laïques. Othon Ier favorisa

tout spécialement l'évêque de Coire : il lui remit même la garde des passages alpestres. Outre les moyens nécessaires pour accomplir ce service, il lui fit don d'une grande partie des biens royaux, qui auparavant étaient un bénéfice du comte. Par l'immunité accordée à l'évêché, aux couvents et aux églises pour leurs terres, un nombre important de soldats étaient enlevés à l'armée du comte. La remise partielle des pouvoirs comtaux à l'évêque eut pour conséquence un renforcement de l'armée, dès l'instant où les vassaux de l'évêché durent le service militaire à celui-ci. L'immunité n'était invoquée que lorsqu'il s'agissait du service dû à des princes temporels. Charlemagne avait d'ailleurs prescrit, comme c'était déjà le cas, que les hommes libres possédant des terres devaient le service militaire et que les non propriétaires seraient soumis à un impôt militaire, qui, pour l'évêché de Coire, revenait à l'évêque. En vertu de ses possessions étendues l'évêché prit le caractère d'une seigneurie relevant immédiatement de l'empereur, qui pouvait et devait faire la guerre au nom de ce dernier. L'évêque, qui faisait exercer ses droits temporels par des représentants, désigna aussi des avoués pour diriger ses troupes. A côté de l'évêque, les droits de souveraineté, y compris ceux de lever la troupe dans la Rhétie curiale, étaient entre les mains tantôt du comte, tantôt d'un duc d'Alémannie ou de Souabe.

Jusqu'à la fin du moyen âge, le service militaire fut basé sur les principes de la féodalité. Mais comme l'autorité impériale n'était pas assez forte pour maintenir à leur place les grands et les petits dynastes, les luttes entre ceux-ci, y compris l'évêque de Coire, étaient à l'ordre du jour. Ces luttes ruinèrent peu à peu les dynastes et les obligèrent souvent à réclamer de leurs sujets, peuple et communes, des secours en hommes excessifs. En retour, ils durent consentir des diminutions des prestations féodales dues par le peuple et, en même temps, une extension de ses franchises. Le peuple prit ainsi toujours plus conscience de sa valeur, de sa force et de sa capacité à se défendre. En outre, dans un grand nombre de lettres de franchises des XIVe et XVe s., l'obligation de la chevauchée est de plus en plus restreinte ; d'autre part les ligues entre les juridictions et les communes et de celles-ci avec les seigneurs prévoient les secours réciproques des sujets et des souverains et leur devoir de défendre le territoire des Ligues.

Dans les traités, il est généralement prescrit que chacune des parties doit supporter les frais de guerre sur son propre territoire ; les frais et la solde des troupes fournies par les alliés sont calculés d'après le code militaire (par exemple, alliance de la Ligue grise. de la ville de Coire et des IV Dörfer en 1440). Dans nombre de traités, la solde fixée varie de 2 à 4 plapparts de un schilling par jour et par homme. Dans celui de 1367, entre le chapitre de la cathédrale et les sujets de l'évêché, il est prescrit que les frais et l'entretien des hommes levés dans les terres de l'évêché doivent être supportés par les revenus des biens de l'évêché, puis, si cela ne suffit pas, répartis sur chacun, prêtre ou laïque, noble ou non noble, pauvre ou riche. La répartition équitable du butin entre les participants à la campagne figure dans presque tous les traités d'alliance.

L'obligation du service militaire pour la population autochtone, par exemple pour les hommes libres de la Maison-Dieu à l'égard de l'évêque de Coire, était fondée sur le droit féodal. Pour les Walser libres, venus plus tard, elle avait une origine un peu différente. Tandis que ceux de Davos devaient le service à l'extérieur du pays, en vertu de la lettre d'inféodation accordée par les Vaz en 1299, cette obligation reposait pour les Walser du Rheinwald sur la lettre de franchise de 1277 ou convention passée entre le seigneur de Vaz et les *Theutunici*. Les frais résultant des expéditions et l'entretien des hommes incombaient à la seigneurie. On ne sait pas si les soldats touchaient une solde.

Au début du XVe s., l'obligation de participer à des guerres étrangères était généralement tombée. La lettre de franchise accordée à Davos en 1438, dit : « Les gens de Davos ne doivent pas la chevauchée au delà des frontières des huit juridictions ». Ils étaient donc astreints à la seule défense de ce territoire. Une exception était faite pour Maienfeld ; ses habitants ne devaient pas le service hors de la seigneurie du même nom.

Les III Ligues devaient se secourir mutuellement et avec toutes leurs troupes. Comment celles-ci étaient réparties, d'après l'âge ou d'autres considérations personnelles, etc., on ne le sait pas. L'armement des hommes de pied vers le milieu du XVe s. se composait essentiellement d'un bouclier ou d'une armure, d'une pique ou d'une hallebarde, arbalète ou épée. Les soldats aisés devaient se procurer leurs armes à leurs frais ; les indigents les recevaient des communes. Les armements présentaient ainsi de grandes différences, ce qui augmentait encore les difficultés de la conduite dans les combats. Les soldats mal armés étaient fort peu estimés des capitaines, ainsi qu'en témoigne une lettre du comte Trivulce, de 1487, dans laquelle il les traite avec mépris de *canaglia*. Dans la deuxième moitié du XVe s., les rapports des contemporains signalent à côté des arbalètes des bouches à feu. Une grande partie des compagnons des corporations de la ville de Coire était armée de canons. Déjà en 1475, les tireurs de Coire prirent part au tir de Rottweil. Dans la guerre de Souabe, les Grisons disposaient de quelques arquebuses et pièces d'artillerie. Les châteaux et les *letzi* des III Ligues étaient ouverts au XVe s. aux troupes grisonnes, en particulier la *letzi* du Steig, le château des Trivulce à Mesocco, dont l'artillerie devait en cas de guerre être à la disposition des Ligues, les châteaux épiscopaux et celui de Flums et (en vertu du pacte d'alliance du Domleschg de 1423) les châteaux des nobles du Domleschg, sur la rive gauche et sur la rive droite du Rhin.

On ne possède aucune donnée précise sur la force militaire des Grisons à cette époque. Pour le contingent impérial dans la guerre contre les Turcs, l'évêque de Coire devait fournir, en 1467, 60 hommes de pied et 14 cavaliers. Les Ligues levèrent pour l'expédition de Bormio, en 1486, de 5 à 7000 h., dont 400 étaient montés. Pour la conduite des troupes dans la campagne entreprise à l'instigation d'Innocent VIII, les III Ligues instituèrent un Conseil de guerre. Mais celui-ci ne put obtenir un commandement stratégique unique ; il ne parvint même pas à faire exécuter la décision prise que les contingents des III Ligues marcheraient sous une seule bannière. La Diète de Davos tenta par sa décision du 19 juillet 1486 de remédier à cet inconvénient et à d'autres qui furent signalés au cours de la campagne. Pour la première fois pendant la guerre de Souabe, les forces militaires des III Ligues formèrent une seule armée. A la place de l'évêque, qui s'était enfui, la Ligue de la Maison-Dieu institua une régence. Celle-ci fonctionna d'une façon incontestée comme autorité supérieure pour la levée des troupes et la conduite des opérations. Les forces des Ligues s'élevaient à 8000 h. qui passèrent l'Ofenberg, tandis que plusieurs centaines de soldats gardaient le Saint-Luzisteig et les passages du Rätikon. On peut donc admettre que les Grisons étaient en état de lever, à cette époque, environ dix mille hommes de troupe.

3. *De la paix de Bâle aux guerres de la Révolution (1500-1798).* La guerre de Souabe eut pour conséquence d'éveiller l'esprit militaire dans les Ligues. La concentration des forces militaires, qui avait permis d'obtenir des succès en 1499, fut maintenue pour la conquête de la Valteline en 1512. Mais cet esprit belliqueux poussa de plus en plus les hommes des Grisons à prendre des engagements lucratifs auprès de princes étrangers. Les autorités s'efforcèrent d'enrayer le mouvement par de sévères défenses (décisions de la Diète des 11 mars 1572, 17 mai 1576, etc.). Elles cherchaient non seulement à ne pas donner prétexte à des plaintes de la part des États voisins, mais aussi à conserver des forces jeunes au pays. Le 17 septembre 1571, la Diète décida que quiconque irait s'enrôler perdrait la vie, l'honneur et ses biens ; aux contrevenants, on enverrait la femme et les enfants, et l'on se saisirait de leurs biens. La même année, la Diète rendit une ordonnance destinée à conserver au pays ses forces militaires. Elle prescrivait que

sans l'assentiment des autorités, il était interdit aux habitants et aux soldats de sortir du pays, ainsi que d'exporter des mousquets, de la poudre, des armures. En 1572, l'ordre fut donné que quiconque possédait mille florins devait se munir d'une épée et d'une armure. Les corporations de Coire avaient déjà pris une mesure semblable en 1465, et quiconque était reçu bourgeois à Maienfeld et à Malans devait prouver qu'il possédait une épée et une cuirasse. Dès le XVIIe s., les ordonnances portèrent qu'au lieu d'une arme blanche les bourgeois les plus fortunés devaient avoir un mousquet. Les communes étaient chargées de veiller à l'exécution de ces décisions ; les soldats pris en défaut devaient être expulsés des Conseils et des emplois. En 1585, les communes décidèrent que chaque Ligue devait avoir en réserve les armes et munitions suivantes : la Ligue grise et la Ligue de la Maison-Dieu, chacune 1200 cuirasses ; la Ligue des Dix-Juridictions autant de cuirasses que de soldats possédant 1000 fl. ; en outre, 1000 piques et 500 arquebuses avec leurs munitions. Une amende de cent couronnes était prévue pour les juridictions négligentes ou les ammann fautifs en cas de non accomplissement de cette mesure. L'artillerie du Bregaglia et du Mesocco devait être inspectée par deux hommes de chacune des Ligues. La lutte des autorités contre le service mercenaire et les enrôlements clandestins dura pendant tout les XVIIe et XVIIIe s. La répétition fréquente de ces défenses témoigne de leur peu d'efficacité, malgré la perte de la bourgeoisie à laquelle s'exposaient les contrevenants. Le décret du 7 novembre 1670 ne fut pas sans succès. Il prescrivait que tout enrôlement fait sans l'agrément des autorités était déclaré nul et que les enrôlés n'étaient pas tenus de restituer les primes qui leur avaient été octroyées. Par contre, s'il s'agissait d'un enrôlement autorisé, les communes devaient veiller à l'accomplissement des engagements pris par les enrôlés. La levée des régiments et des compagnies capitulés se faisait sur la base des traités passés avec les puissances étrangères. L'enrôlement était dirigé par un officier indigène ; les hommes étaient soumis au code et à la discipline militaires (voir art. CAPITULATION). Les Ligues pouvaient, si elles étaient engagées dans une guerre, rappeler les troupes capitulées, qui formaient alors le plus précieux élément de la défense du pays. Ces contingents revenaient aux Ligues avec l'uniforme et l'équipement étrangers. La première troupe capitulée fut le régiment Schauenstein, de 3000 h., levé en 1557 pour le service de France. Dans les traités d'alliance conclus avec l'Autriche (alliance héréditaire de 1500-1518), avec la France en 1521, avec Venise en 1603 et 1706, etc., ces puissances mettaient comme première condition de pouvoir lever des troupes dans les Ligues. Lorsque les capitulations pesaient trop lourdement sur le pays, les contingents à fournir pouvaient être abaissés. Le chiffre le plus élevé des soldats simultanément en activité de service au XVIIIe s. atteignit 8000 h., non compris les soldats enrôlés clandestinement. Sauf pendant la guerre de Souabe, les III Ligues n'avaient jamais réuni pour leur défense un effectif de troupe si élevé, à moins qu'on ajoute foi aux dires du chroniqueur Hans Ardüser, suivant lequel les Ligues auraient en 1572, levé 13 000 h. Il existait un mode particulier d'enrôlement, ainsi que nous l'apprend un décret du 5 mars 1675, par lequel les chefs des Ligues autorisent les fils du commissaire Travers à lever une compagnie pour la couronne d'Espagne. Ils devaient enrôler au son du tambour les passants étrangers et les vagabonds. La dernière troupe capitulée fut licenciée à Naples en 1861. Pendant l'alliance de 1603 avec Venise, et lors de la guerre de Trente ans, de nombreuses demandes de troupes furent faites aux Grisons. Lors de la campagne de Valteline en 1635, sous le duc de Rohan, les III Ligues avaient mis sur pied un premier ban de trois régiments de 1000 h. chacun environ, et un deuxième ban de trois régiments plus faibles ; en outre, quelques centaines d'hommes constitués en compagnies franches. Le tout s'élevait à environ 6000 h. Le duc avait été créé général et commandant en chef de ces troupes par décret du 11 décembre 1631, scellé par les III Ligues. Celles-ci devaient lever, en vertu du défensional de Wyl, un premier contingent de 3000 h. et un deuxième de 6000 (*Bündner Abschiede*, 4 avril 1647 et 4 mars 1668). L'effectif de l'armée grisonne était évalué à cette époque au moins à 10 000 h., soit le 12 % de la population des Ligues.

Pendant la guerre de succession d'Espagne, les Grisons durent prendre d'importantes mesures pour fermer les principaux passages entre l'Autriche et la Lombardie, et pour le maintien de la neutralité. Dans ce but ils conclurent une alliance avec Venise, qui était en apparence neutre (déc. 1706). Les protocoles de la Diète pour les années 1703 et 1704 mentionnent que des sommes importantes ont été consacrées à la fortification du Steig, sous la conduite de l'ingénieur zuricois Joh.-Kaspar Werdmüller. Des retranchements furent aussi élevés dans la Basse-Engadine pour empêcher le passage de troupes étrangères. Des Conseils de guerre avaient été nommés, et il fut ordonné que les communes de la frontière devaient organiser un service de renseignements dans les territoires limitrophes ; en outre, elles avaient l'obligation d'occuper immédiatement la frontière avec leurs hommes en cas de surprise. Enfin, la Diète chargea le 24 juillet 1703, les chefs des Ligues et les colonels de préparer une ordonnance militaire pour le peuple et la troupe.

Il n'est pas question d'une organisation militaire obligatoire pour l'ensemble des Ligues jusqu'à l'entrée de celles-ci dans la Confédération, pas plus que d'une constitution politique unique ou d'un gouvernement permanent. Les communes défendirent continuellement et avec la plus grande vigueur leur autonomie illimitée dans tous les domaines de la vie politique et militaire. La Diète elle-même n'avait aucune compétence dans ces matières ; ses décisions étaient soumises à la ratification des communes souveraines. Tous les préparatifs de guerre étaient faits par les communes qui organisaient, également, aussi loin qu'on peut remonter, les exercices militaires ; de même, le soin de créer des réserves d'armes et d'équipements leur incombait en grande partie. Les Ligues ne s'occupaient que de la fourniture de pièces d'artillerie, lorsqu'elles ne pouvaient les prélever sur le butin de guerre (décisions de la Diète de 1672, 1686, 1703, 1710, etc.). En cas de guerre, il était adjoint aux chefs des trois Ligues quelques officiers supérieurs de chacune des Ligues. Ce conseil de guerre avait des compétences quelque peu étendues en matière d'équipement, de mise de piquet, de mise sur pied, de protection de la frontière, etc. Mais la nomination du colonel des Ligues, du lieutenant-colonel et du major, qui étaient toujours des officiers de régiments capitulés, appartenait aux Conseils et aux communes *(Auszüge aus den Standesprotokollen von 1703)*. Les ordonnances militaires avaient pour fondement général les pactes d'alliance des Ligues, les traités conclus avec l'étranger et quelques ordonnances occasionnelles rendues par la majorité des communes. La ville de Coire avait seule une organisation militaire. Au XVIIIe s., ses troupes, commandées par un banneret et deux capitaines de la ville, se composaient d'une compagnie de dragons, cinq compagnies d'infanterie et d'une compagnie de tirailleurs, soit environ 600 h. qui, chaque année, faisaient l'exercice pendant une à deux semaines. Les exercices de tir à la cible étaient assez répandus, notamment à Coire, dans la seigneurie de Maienfeld, à Thusis et dans le Bregaglia.

Pour la dernière fois avant la Révolution, des troupes des Ligues furent mises sur pied, à la demande de Berne et de Zurich, lors de la guerre du Toggenbourg. Les chefs des Ligues et le Conseil de guerre, en vertu d'une décision des communes, ordonnèrent la levée de neuf compagnies d'infanterie, de 160 h. environ, qui furent rassemblés le 21 juillet 1712 (anc. style). Elles n'eurent pas à marcher, car, à fin juillet parvint la nouvelle de la victoire des Bernois à Villmergen. Le rapport final du colonel Jan Sprecher, qui avait été nommé commandant en chef, disait que l'esprit de la troupe s'était montré assez bon et cette dernière prête au sacrifice ; l'armement et la munition, par contre, laissaient beaucoup à désirer.

4. De 1798 à 1874. Après la perte des pays sujets,

22 octobre 1797, le gouvernement des chefs des Ligues fut supprimé et remplacé par un *Landtag* composé de 30 députés de chaque Ligue. Il se réunit le 22 novembre 1797, nomma une commission de trente membres et décida la mise sur pied de 200 h. par Ligue et l'acquisition de 3000 fusils. Le 30 mai 1798, le *landtag* soumit aux communes le projet d'une nouvelle organisation militaire, dont on pouvait tirer ensuite une véritable constitution militaire. Il prévoyait qu'à l'avenir la troupe ne serait plus levée par Ligue, mais par le pays dans son ensemble à proportion du chiffre de la population, et qu'elle serait placée sous un commandement unique. On comptait ainsi obtenir 24 000 h. au lieu de 9000 h. comme auparavant. La troupe devait être exercée militairement, habillée et armée d'une manière uniforme. Le projet fut, à la vérité, accepté par les communes, mais non suivi d'exécution. Le gouvernement de qui il émanait tombait déjà à fin août 1798, à la suite du refus du peuple d'adhérer à la République helvétique. Il fut remplacé par l'ancien gouvernement des chefs de Ligues, lequel tenta de lever 6000 h. pour couvrir la frontière menacée par l'armée française qui s'avançait de Suisse. Dans la situation désespérée où se trouvaient les affaires militaires grisonnes, on répondit d'une façon tout à fait insuffisante à l'appel aux armes. Les communes qui subissaient l'influence des patriotes refusèrent d'obéir ; les soldats enrégimentés étaient à peu près sans organisation, sans instruction et sans discipline, armés d'une manière très défectueuse et à peine équipés. Avant de se séparer à fin septembre 1798, la Diète nomma encore trois colonels, trois lieutenants-colonels et trois majors qui fonctionnèrent comme Conseil de guerre. Avec les trois chefs des Ligues, ils prirent les mesures nécessaires au maintien de la neutralité. En vertu de l'alliance héréditaire conclue avec l'Autriche, on fit appel à la protection de cette puissance qui, le 18 octobre 1798, envoya dans les Grisons environ 4000 h. sous les ordres du général major Auffenberg. L'Autriche était disposée à placer cette troupe sous les ordres du commandant en chef grison. Le général Anton von Salis-Marschlins, que l'on voulait revêtir de cette charge, déclina une nomination, de sorte que le commandement suprême des troupes grisonnes et étrangères fut confié au général Auffenberg. Pour le reste, les soldats des Ligues furent commandés exclusivement par des officiers indigènes. A la demande d'Auffenberg, le Conseil de guerre tenta d'apporter un peu d'ordre dans la levée de la milice et du landsturm. Tous les hommes de 16 à 60 ans furent déclarés aptes au service militaire et répartis en trois classes. La première comprenait ceux qui avaient déjà servi et connaissaient le maniement du fusil ; la deuxième ceux qui possédaient un fusil, mais n'avaient pas servi. Ces deux classes furent désignées sous le nom de milice. Dans la troisième, le landsturm, étaient incorporés tous les hommes qui possédaient une arme blanche quelconque, morgenstern, pique, etc. En cas d'alarme, chacun devait se munir de provisions pour deux jours et se rendre au lieu de rassemblement, les soldats des classes un et deux avec un fusil en bon état et des munitions. Dans l'automne et l'hiver 1798-1799, chaque homme reçut une solde de 1 fl., mais il devait subvenir à toutes ses dépenses. Les frais occasionnés par le paiement de cette solde furent supportés par la caisse générale du pays. En janvier 1799, le Conseil de guerre, d'entente avec Auffenberg, édicta un règlement provisoire d'exercice pour l'infanterie grisonne. Une circulaire, adressée par le Conseil de guerre aux communes le 5 novembre 1798, donne un tableau nettement défavorable de l'état de la milice. A côté des troupes levées par les III Ligues, les régions du pays les plus menacées disposaient encore de petits contingents de milice et de landsturm mis sur pied par les juridictions et les communes. Les hommes levés au printemps de 1799, en particulier ceux de l'Oberland, se montrèrent courageux et entreprenants, mais à cause de leur indiscipline, leur courage dégénéra en une bravoure déréglée. En avril 1800, le gouvernement intérimaire chercha, par l'enrôlement d'un corps de volontaires (proclamation du 19 avril), à obtenir une troupe mieux exercée et sur laquelle il pouvait compter pour la défense du pays. Il constitua un corps de 2100 h., répartis en quatre bataillons de quatre compagnies. La solde des sous-officiers était de 30 à 36 creuzers, celle des soldats de 24 à 26 creuzers ; deux livres de pain étaient accordées par jour pour l'entretien des hommes, mais chacun devait payer sa viande. Pour la première fois, la proclamation parle d'un uniforme livré par l'État ; il se composait d'une jaquette de drap gris, collet et parements verts, d'un gilet de même drap, d'une paire de longs pantalons en coutil rayé et d'un chapeau rond, retroussé sur le côté, avec la cocarde des Ligues. Toutes les autres pièces de l'habillement, de même que le havresac et la chaussure devaient être fournies par le soldat. Les armes et les munitions furent livrées par les arsenaux autrichiens. Cette troupe ne pouvait être employée que dans l'intérieur des frontières grisonnes. Les inscriptions furent peu nombreuses. On fut contraint de rendre le service dans ce corps obligatoire et d'imposer aux communes l'obligation de fournir un certain nombre de soldats suivant une échelle établie. Des facilités importantes furent encore accordées ; l'Autriche promit de livrer gratuitement les céréales pour le pain, et la Grande-Bretagne prit à sa charge les frais d'habillement et de la solde pour 2100 h. Le régiment Salis-Marschlins, qui rentra au pays le 16 avril 1800 par le Steig, de retour du service d'Angleterre, forma pendant quelque temps le noyau des troupes nationales. Après la rentrée des Français et l'institution du Conseil de préfecture provisoire des Grisons, toutes les troupes furent licenciées (juillet 1800). De 1801 à 1802, période pendant laquelle les Grisons appartinrent à la République helvétique, l'organisation militaire fut centralisée et le canton n'eut à peu près aucune influence dans ce domaine. L'Acte de médiation (1803-1814) limita le droit des cantons, ne les autorisant à conserver qu'une troupe soldée de 200 h. Les Grisons eurent à fournir 1200 soldats pour le corps de troupes mis à la disposition du gouvernement fédéral. L'enrôlement pour les quatre régiments à lever pour le médiateur ne pouvait se faire que par des personnes autorisées par le gouvernement cantonal. Le 5 mai 1809, le Grand Conseil édicta une loi portant le titre de Règlement militaire, qui est la première constitution militaire du canton. Elle contient des dispositions concernant la division du canton en neuf arrondissements militaires, l'institution d'une commission militaire, le service obligatoire, l'ordre des troupes, l'armement, l'habillement et l'équipement, la solde, ainsi que la promotion des officiers, l'instruction de la troupe, etc. Après l'abrogation de l'Acte de médiation, le canton fut soumis au règlement militaire fédéral de 1817.

La même année, le canton publia une loi sur l'organisation militaire du canton des Grisons, qui était basée dans ses dispositions essentielles sur le règlement militaire de 1809. Elle prévoyait la création de deux compagnies de carabiniers, deux compagnies de grenadiers, quatre compagnies de voltigeurs et dix-huit compagnies d'infanterie d'élite et de réserve. La loi fut complétée en 1839 ; le canton fut divisé en trois arrondissements militaires correspondant aux trois bataillons que levaient les Grisons, et en douze cercles. Un instructeur cantonal fut chargé de diriger l'instruction de la troupe. Les armes, les uniformes et les équipements pour le service actif restèrent déposés dans les arsenaux ; les communes eurent à fournir les havresacs. En vertu de la loi du 20 décembre 1851, les soldats recevaient un veston, un pantalon et un bonnet de police ; toutes les autres parties de l'habillement devaient être fournies par eux et à leurs frais. Le canton leur livrait l'équipement et l'armement au moment de la mise sur pied. Les soldats devaient servir de 19 à 44 ans, dans l'élite, la réserve et la landwehr. Peu après, le service en landwehr fut porté jusqu'à 60 ans. L'instruction des recrues durait 28 jours pour les fusiliers et 35 jours pour les chasseurs ; les recrues des armes spéciales étaient envoyées dans les écoles militaires fédérales après dix jours d'instruction.

L'organisation militaire de 1874 enleva au canton presque toutes ses compétences dans ce domaine, en

particulier l'instruction des recrues et de la troupe. Il lui reste le droit de disposer des hommes levés sur son territoire, dans les limites prescrites par la Constitution fédérale et les lois.

Bibliographie. Rec. off. des lois grisonnes. — C. von Moor : *Gesch. von Currätien.* — J.-A. von Sprecher : *Gesch. der Republik der III Bünde im 18. Jahrh.* — P.-C. von Planta : *Das alte Rätien.* — Derselbe : *Die Currätischen Herrschaften in der Feudalzeit.* — Wagner und Salis : *Rechtsquellen des Kts Graubünden* dans *ZSR* 1887-1892. — V. von Planta : *Die letzten Wirren des Freistaates der III Bünde.* — C. von Jecklin : *Urkunden zur Verfassungsgesch. Graubündens.* — C. et F. von Jecklin : *Festschrift zur Calvenfeier.* — F. von Jecklin dans *ASA* 29, p. 89, et dans *BM* 1900, p. 177. — Le même : *Die Wormser Züge 1486-1487.* — E. Branger : *Rechtsgeschichte der freien Walser.* — K. Meyer : *Anfänge der Walserkolonien in Rätien*, dans *BM* 1925. — T. Schiess : *Die Beziehungen Graubündens zur Eidgenossenschaft*, dans *JSG* 1902. — J. Michel : *Zur Geschichte des bündn. Schützenwesens vom 15.-20. Jahrhundert*, dans *JHGG* 1920-1921. [Th. Sprecher v. Bernegg.]

G. Littérature. 1. *Littérature allemande.* — L'infiltration germanique dans les Grisons date de l'installation de comtes et de l'apparition de ministériaux allemands. Du Xe au XIIe s. la féodalité entraîna l'immigration d'Alémannes en nombre toujours croissant. D'importantes parties des Grisons furent colonisées aux XIIIe et XIVe s. par les Walser. Après la Réformation, cette poussée subit un arrêt jusqu'au XIXe s. où la germanisation, pour des raisons d'ordre politique, économique et local, fit des progrès considérables qui se poursuivent actuellement.

Sous des formes diverses des bribes de la civilisation des anciens Germains ont survécu dans les Grisons. Deux légendes, localisées à Coire, font allusion aux dieux Frey et Balder, tandis que d'autres légendes encore, des thèmes fabuleux, des coutumes populaires et des rondes enfantines portent l'empreinte visible des mythes germaniques. C'est en exploitant et en façonnant à son gré cet héritage mythologique que le génie créateur de la partie alémannique du peuple se manifesta et peu à peu fit surgir une littérature riche en chants et en légendes.

Nous n'avons pas encore élucidé quelle activité déployèrent dans ce domaine les anciens centres religieux qui avaient cependant à leur disposition tous les éléments matériels nécessaires à l'élaboration littéraire. Leur rôle est en tout cas nul dans la littérature religieuse allemande. On peut voir dans les coutumes liturgiques consignées dans le *Directorium chori* de 1490 et qui étaient en usage à l'évêché de Coire le dimanche des Rameaux, le Vendredi-Saint et le jour de Pâques, des survivances possibles de mystères joués anciennement à Pâques. La première manifestation poétique est due à un descendant des poètes courtois, Rudolf von Ems (env. 1200-env. 1252), le plus fin critique de la littérature de son temps. Il était le centre d'un cercle littéraire et écrivit à l'instigation de Conrad IV, la *Weltchronik*, qui, longtemps, domina la littérature historique populaire allemande. De l'énorme moisson de légendes, de chansons de trouvères, que le moyen âge vit mûrir, seuls quelques grains chétifs tombèrent sur le sol grison. Les chants populaires célébrèrent les événements politiques de 1499 qui, au XVIe s., servirent de canevas à l'épopée nationale.

Avec la Réformation, un courant purement allemand pénétra dans les Grisons. Les relations étroites que ceux-ci entretenaient avec les foyers intellectuels de Bâle et de Zurich, qui dirigeaient le mouvement, portèrent immédiatement des fruits littéraires. Les drames populaires ladins du XVIe s. sont des imitations des pièces jouées à Zurich et à Bâle. Les poètes religieux en langue allemande se succèdent dès lors jusque dans la deuxième moitié du XIXe s. ; la poésie grisonne de l'humanisme se rattache étroitement au mouvement intellectuel de l'Allemagne à cette époque. Au XVIe s. en effet nous rencontrons des Grisons, soit comme élèves, soit comme maîtres, à Munich, à Ulm, à Augsbourg, à Ingolstadt, à Wittemberg, à Dillingen. Parmi eux se signalent Markus Tatius (Tach) et surtout Simon Lemnius, dont l'œuvre principale fut la première traduction intégrale de l'*Odyssée.* Sa puissante individualité lui conquit une place durable parmi les lyriques néo-latins. Dans son épopée nationale *Raeteis*, Lemnius passe de l'antiquité à l'histoire des Grisons, annonçant l'évolution du XVIIe s. La *Rhetia*, de Franciscus Niger, relève du domaine purement historique. Les néo-latins eurent au XVIIe s. un héritier en Fortunat von Juvalta, formé à Augsbourg et à Dillingen. La transition du XVIe au XVIIe s. est faite par le peintre et chroniqueur Hans Ardüser, auteur de poèmes religieux et profanes restés manuscrits.

La production littéraire des Grisons au XVIIe s. se distingue de celle de la Confédération à la même époque par de puissantes œuvres historiques et des poèmes politiques. Les troubles des Grisons, les luttes de parti durant les quarante premières années du siècle ne pouvaient qu'engendrer une littérature d'inspiration politique : polémiques en vers, poèmes satiriques de circonstance, sentences versifiées, chants historiques, dans lesquels le patois et la langue écrite se coudoient. Jak.-Anton Vulpius (1653-1684), fils d'un pasteur grison à Berne, composa les deux plus anciennes pièces scolaires que Berne ait conservées. L'œuvre de Peter Büsin (1632-1685) est moins significative pour la littérature allemande.

Le XVIIIe s. accuse une recrudescence des échanges intellectuels. Deux Grisons œuvrèrent en Allemagne : à Altona, Johann-Jak. Dusch (1725-1787) qui composa des poèmes dans le style de Haller et de Hagedorn ; et à Neuwied, Joh. von Albertini (1769-1831), prédicateur célèbre, auteur de chants religieux. Deux Allemands, par contre, Andreas Pfeffer, de Francfort s/Main et Bernard Otto, de Lindau, comme éditeurs et comme rédacteurs, développèrent le journalisme dans les Grisons. Heinrich Zschokke joignit ses forces aux leurs. On peut assigner l'an 1710 comme date de naissance de la presse grisonne. Le journal le plus ancien est la *Montägliche Churer Zeitung.* Parmi les journaux sans portée politique, le *Sammler* est le plus connu.

La littérature grisonne, dans le dernier quart du XVIIIe s. accuse, comme il ressort du *Versuch patriot. Reden für Bündner* (1780), de Jakob Grass, des tendances fortement patriotiques et éthiques, qui d'une part, sont dues à la Société helvétique et, d'autre part, au piétisme de l'église allemande des Frères, qui entretenait des relations avec les Grisons. Sur l'initiative du pédagogue Martin Planta et de Lavater parut le *Versuch bündnerischer Lieder*, ouvrage plus patriotique que poétique qui, remanié par C. Greuter, fut publié en 1785 sous le titre : *Bündnerlieder mit Melodien.* Une suite y était projetée, ainsi qu'en font foi les manuscrits laissés par J.-C. Amstein. Aux noms précédents, l'histoire des lettres rattache le grand lyrique suisse, Joh.-Gaudenz von Salis-Seewis, qui se fit un nom dans tout les pays de langue allemande et qui, jusqu'à G. Keller, resta le représentant-type du lyrisme suisse. Avec Rudolf von Ems, Lemnius et Salis, les Grisons ont ainsi participé aux trois époques caractéristiques de la littérature allemande.

La fondation de l'école cantonale en 1804, à laquelle contribuèrent des réfugiés allemands, fit du pays un nouveau foyer de culture germanique. A l'aube du XIXe s. parut la *Bildergallerie der Heimwehkranken* d'Ulysses von Salis-Marschlins. Vers 1820, Joh.-Ulrich von Salis-Seewis publia ses ballades et ses romances dans les *Alpenrosen.* L'originalité d'Alfons von Flugi mérite une mention spéciale dans la première moitié du siècle. Le recueil de poèmes *Aus den rhätischen Alpen* (1859), de Plazid Plattner, qui fut en outre dramaturge, poète épique, introduisit des thèmes nouveaux dans la poésie lyrique alpestre de la Suisse et demeure, en raison de ce fait, précieux pour l'histoire littéraire. Samuel Plattner composa avec humour des vers dans le genre de J.-V. Scheffel. Il est intéressant de constater l'attrait que l'histoire des Grisons, au XVIIe s., continue à exercer sur les poètes. Preuve en sont les drames sur Georg Jenatsch d'Arnold von Salis, Samuel Plattner, Gaudenz von Planta et P.-C. von Planta qui, en partie avant C.-F. Meyer déjà, avaient auréolé le héros de sympathie.

Si la riche floraison dramatique de cette époque ne produisit aucune œuvre d'art pur, le *Calvenfestspiel* de M. Buhler et de G. Luck (1899) est estimé par les connaisseurs comme l'un des meilleurs festivals suisses. La préoccupation des questions sociales à la fin du XIX[e] s. trouva son écho dans les poésies d'Anna Theobald, parues en 1898.

Les auteurs modernes s'inspirent pour la plupart du peuple et de l'histoire nationale, tantôt par goût pour le folklore, tantôt par originalité ou par ambition artistique. Nommons les conteurs appréciés : Joh.-Andr. von Sprecher, Silvia Andrea, Tina Truog-Saluz ; les deux types opposés de Nina Camenisch et de Meta von Salis-Marschlins ; le père Maurus Carnot, romancier et dramaturge, auteur de ballades, Martin Schmid, dramaturge et poète lyrique de valeur. Il faut accorder une mention particulière au poète lyrique, épique et dramatique Emil Hügli, qui fut longtemps rédacteur du *Freie Rätier*. Les histoires morales de W. Wolfensberger, pasteur dans la vallée de Münster, les récits de Chr. Tester et M. Walkmeister sont largement répandus. Parmi les écrivains en dialecte citons : Michael Kuoni, Jak. Kuoni, Georg Fient, Jos. Jörger. Joh. Benedikt Jörger accuse un caractère dramatique original. Les travaux littéraires de Carl Camenisch et de Gian Bundi enrichissent actuellement l'activité littéraire dans les Grisons.

Bibliographie. A. v. Sprecher : *Die Ansiedelung von Germanen in Churrätien*, dans *BM* 1922. — Sartorius von Waltershausen : *Die Germanisierung der Rätoromanen in der Schweiz.* — F. Vetter : *Zwei Churer Sagen und die altgerman. Götter Frey und Balder.* — F.-J. Vonbun : *Beiträge zur deutschen Mythologie. Gesammelt in Churrätien.* — S. Singer : *Literaturgesch. der deutschen Schweiz im Mittelalter.* — Th. Zinsli : *Politische Gedichte aus der Zeit der Bündner Wirren*, dans *SStG* II, 1. — J. Candreia : *Das bündn. Zeitungswesen im 18. Jahrh.* — J. Nadler : *Der geistige Aufbau der deutschen Schweiz.* — C. Camenisch : *Graubünden in der deutschen Dichtung.* [E. J.]

2. *Littérature rhéto-romanche dans la région des deux Rhins et du Surmir* (Ober- et Unterhalbstein ou vallées du Julier et de l'Albula).

Autrefois, la langue rhéto-romanche était parlée non seulement dans les Grisons, mais encore dans les cantons de Glaris, Saint-Gall, Thurgovie, la vallée d'Urseren, dans des parties de la Bavière, du Wurtemberg et dans le Tyrol ; au Sud, son domaine touchait à la mer Adriatique. Les événements politiques ne lui furent pas propices. Elle dut céder l'une après l'autre des parcelles de son territoire à ses voisins plus puissants, pour, finalement, perdre encore la majeure partie des Grisons. Néanmoins, dans les Alpes grisonnes, elle a pu réussir à se maintenir jusqu'à nos jours.

La germanisation des Grisons débuta par l'incorporation, en 843, de l'évêché de Coire, qui appartenait jusqu'alors à Milan, à l'archevêché de Mayence, et par l'annexion politique de la Rhétie au duché de Souabe en 916. Le pouvoir public passa, pour ainsi dire, entièrement entre des mains allemandes. Aux évêques, aux comtes et autres représentants de la noblesse allemande se joignirent des négociants, des artisans et des colons allemands. Mais la langue rhéto-romanche sut se maintenir et se développer.

On fait remonter le début de la littérature rhéto-romanche à 847. C'est alors qu'au synode de Mayence l'archevêque Rhabanus Maurus émit son fameux et célèbre décret demandant qu'à l'avenir le peuple soit instruit dans sa langue. C'est dès cette époque que les prédications du dimanche en langue romanche ont été introduites, les Évangiles annoncés et expliqués dans cette langue. C'est de ce temps aussi que datent le Pater, le Credo, etc. Le document linguistique romanche connu comme le plus ancien— un manuscrit datant du XII[e] s. — est le fragment d'une homélie. On n'en a pas trouvé d'autres jusqu'ici. Conformément au décret de Mayence, on peut supposer que le clergé a été instruit, tant soit peu, en langue romanche. En effet, pendant quelque temps cet enseignement semble avoir été donné dans les couvents de Coire, de Pfäfers et de Disentis.

Les recherches de Rob. Planta ont prouvé que de multiples chartes du VIII[e] au X[e] s., et provenant en majeure partie du couvent de Saint-Gall, sont rédigées en langue rhéto-romanche *(Regesten des Vorarlberg bis 1260)*. La *Lex Romana Curiensis* et les *Capitula Remedii* ont été rédigées dans cette même langue, laquelle jusqu'à présent avait été nommée « latin vulgaire ». La littérature populaire, transmise par tradition orale, contient des contes, des légendes, des dictons, des devinettes, des chansons enfantines, des jeux d'enfants, des chansons et jeux populaires. Elle nous vient d'une époque des plus lointaines et représente un trésor intellectuel extrêmement riche et précieux, en même temps que très original et très national. « La tradition populaire des Rhéto-romanches est aussi belle et abondante, aussi variée et intéressante que celle de littératures beaucoup plus vastes » (Decurtins). « Notre littérature populaire romanche nous met au niveau des autres peuples de langues néo-latines » (le même). La chanson de Marguerite *(La canzun de sontga Margriata)*, un poème épique assez étendu, provient des temps primitifs de l'histoire rhétique. Avec la Bénédiction de l'Alpe *(Ave Maria dils signuns)* elle appartient aux trésors les plus vénérables et les plus intéressants de la littérature romanche.

A côté de multiples chants d'amour surgissaient des chansons comiques, satiriques, des épigrammes, où l'humour original et l'esprit railleur du peuple trouvaient leur expression. Nombreuses sont aussi les chansons, genre ballades, imprégnées d'esprit national. Il va sans dire que le chant patriotique ne manque pas, car le peuple participait directement à la vie publique agitée et riche en violentes luttes politiques. L'un de ces chants traite de l'incursion des Glaronnais dans les Alpes de Flims *(Gion Paul de Flem stai si)* ; d'autres ont pour sujet les troubles intérieurs ou bien les affaires de la Valteline. Il faut mentionner encore les plaintes funèbres et les fables chantées. Des chansons étrangères ont été traduites et adoptées par ce peuple épris de mélodie. Le sentiment religieux, profond et intime, des Romanches fut propice au chant religieux qui fut, naturellement, cultivé avec ardeur. De nombreux recueils de cantiques, parus dès l'avènement de l'imprimerie, en sont la preuve.

Mainte fleur de la poésie dramatique prit aussi naissance dans le peuple. Comme création particulièrement caractéristique, mentionnons les jeux carnavalesques *(Dertgira nauscha)* et les mystères. Le peuple romanche ayant, de nature, une prédilection pour les affaires judiciaires, créa un spectacle plein d'humour, de sens profond et d'action, représentant la procédure qui tranchait la querelle entre Mardi gras et Carême. Des associations de jeunes gens et de garçons du village *(compagnias de mats)* fournissaient les acteurs. Les mystères de Lumbrein, représentés encore vers 1880, s'en tenaient strictement aux Évangiles et étaient très populaires. Les mystères de Somvix, par leur originalité foncière, appartenaient aux œuvres les plus remarquables de la littérature romanche. Le professeur Böhmer les désigne comme le plus beau monument de poésie vraiment nationale. En tout cas, c'est une de ces œuvres qui caractérisent un peuple. Les produits de la littérature populaire ont été rassemblés par C. Decurtins dans une *Chrestomathie* monumentale, comprenant 13 volumes, œuvre que continue sa veuve en collaboration avec le chanoine Chr. Caminada.

La littérature écrite est, à ses débuts, tout entière influencée par les luttes confessionnelles de la Réformation. Elle est dominée par les idées de la Réformation et de la contre-réformation. La lutte entre l'ancienne et la nouvelle foi devint la cause du peuple, car, dans les III Ligues, les communes autonomes possédaient la compétence de trancher les questions religieuses. La parole écrite fut aussi mise au service des controverses religieuses ; par conséquent elle dut nécessairement employer la langue nationale. Avant la Réformation, et particulièrement sous l'influence de l'humanisme, régnait l'opinion que la langue rhéto-romanche ne se prêtait pas à la pensée écrite. De préférence on se servait alors du latin. L'avènement de la Réforma-

tion est donc désigné le plus souvent comme marquant le début de la littérature romanche écrite. Mais avant les luttes confessionnelles, Gian Travers, de l'Engadine, écrivit son chant politique sur la guerre de Musso, *Chianzun della guerra dagl Chiasté da Müsch*. Il peut être ainsi considéré comme le père de la littérature romanche écrite. Des chroniqueurs du XVe s. citent, sans doute, encore d'autres chants patriotiques et d'autres manifestations en langue romanche, mais leurs textes ne nous sont transmis que par la tradition orale. Après le groupement des III Ligues et les exploits glorieux de Calven et de la Valteline, un sentiment de fierté nationale devait s'emparer du peuple romanche et créer en lui le désir impétueux de glorifier ses succès dans sa langue maternelle. En la personne de Simon Lemnius, ce peuple produisit un poète plein d'un patriotisme ardent, apte à assouvir ce besoin de l'esprit national. Mais, disciple de l'humanisme, Lemnius écrivit son poème héroïque, *Raeteis* (guerre de Souabe), en latin et non en romanche.

Sous l'influence du nouveau mouvement religieux, l'Engadine déployait déjà au XVIe s. une vive activité littéraire, tandis que les autres parties des Grisons ne trouvèrent l'expression littéraire de leur vie et de leurs aspirations spirituelles qu'au commencement du XVIIe s. D'ailleurs, jusqu'à nos jours, cette littérature est surtout imprégnée d'une tendance religieuse, ou bien adaptée aux nécessités de la vie quotidienne. Le premier livre imprimé dans la Ligue grise, fut un catéchisme réformé, édité par Daniel Bonifazius en 1601. En 1612 il fut suivi d'un catéchisme catholique, rédigé par Joh.-Ant. Calvenzano. Ces deux publications nouvelles furent indubitablement influencées par le violent mouvement religieux de cette époque. Le vrai père de la littérature rhéto-romanche dans la Ligue grise fut cependant Stephan Gabriel, de l'Engadine, prédicateur à Ilanz et doyen de la Ligue grise. L'impression que fit en 1611 la parution de son livre *Igl ver sulaz da Pievel giuvan* (Consolation et joie de la jeunesse) fut durable et puissante. Ce livre contenait des prières, des cantiques et des psaumes, en partie originaux, en partie traduits. Son langage imagé et fort, plein d'ardeur belliqueuse et de sentiment profond, fait penser à Luther ; sa chanson sur le château de Fuentes, composée en 1604, se rapproche beaucoup de l'hymne *C'est un rempart que notre Dieu*. Cependant, Gabriel n'était pas seulement un chantre belliqueux, politique et religieux. Influencés par le calvinisme, ses vers mordants châtient également la dépravation des mœurs. Il a composé, en outre, des cantiques pleins d'un sentiment profond et intime.

Dans le savant Adam Nauli, originaire du Domleschg, Gabriel trouva un adversaire de marque. Son livre *Anatomia dil Sulaz dil Gabriel*, paru en 1618, est une controverse pleine de logique et d'une habile dialectique. Nauli n'était pas aussi maître de la langue que Gabriel. Son livre est cependant un des plus rares et des plus précieux de la littérature rhéto-romanche ; il l'est en particulier par ses notes historiques. Nauli fut le promoteur littéraire de la contre-réformation catholique. Plus tard, celle-ci fut favorisée par le clergé séculier, les bénédictins de Disentis et les capucins de la mission rhétique. Citons, entre beaucoup d'autres, P. Zacharias da Salò qui publia la première légende des saints en romanche (1684-1685), ainsi que le premier recueil de cantiques catholiques (1674). Aucun livre de langue rhéto-romanche n'eut probablement autant de rééditions que ce recueil. Considérablement enrichi par les bénédictins de Disentis, il parut par la suite, sous le titre de *Consolaziun dell'olma devoziusa* (Consolation d'une âme pieuse). La vogue de ce recueil de cantiques est pleinement justifiée, car il contient de vraies perles poétiques, tant comme forme que contenu. *La passiun de Nies Segner* (1672) et les *Epistolas et Evangelis* (1674) du pasteur Balzer Alig, de Lugnez, furent une contribution précieuse au trésor littéraire rhéto-romanche, surtout au point de vue linguistique. On lui attribue aussi un livre de cantiques.

C'est de la deuxième moitié du XVIIe s. que date la chronique rhéto-romanche du couvent de Disentis *(La cuorta memoria)*, une source historique importante. En 1799, lors du sac du couvent par les Français, la bibliothèque fut complètement détruite. C'est une perte irréparable pour la littérature rhéto-romanche, car de nombreux et rares manuscrits et imprimés en langue romanche périrent. Cependant ce désastre ne diminue en rien les grands mérites de la collaboration des conventuels de Disentis à la littérature rhéto-romanche.

En fait de coutumes, ordonnances judiciaires, statuts communaux et règlements de villages, le XVIIe s. a fourni des matériaux importants à l'histoire du droit. Ils constituent des sources non moins intéressantes pour l'histoire des mœurs et de la vie économique de cette époque. Les belles-lettres aussi sont en vogue, mais elles consistent surtout en traduction d'œuvres étrangères. Les sujets sont, pour la plupart du temps, empruntés aux légendes ; la vie de sainte Geneviève, par exemple, se trouvait presque dans chaque maison. Une œuvre des plus remarquables est le voyage à Jérusalem du futur abbé Jakob Bundi. L'œuvre de Stephan Gabriel fut maintenue et poursuivie. Son influence sur la littérature rhéto-romanche de l'Oberland est évidente. Son fils, Luzius, s'était chargé d'une traduction du Nouveau Testament (1648). Un autre de ses descendants, Stephan Gabriel cadet, fit une traduction complète de la Bible, avec la collaboration d'un groupe d'ecclésiastiques réformés. Cette traduction parut en 1719. Elle est fortement influencée par les traductions bibliques de l'Engadine. Comme imitateur de Gabriel, mentionnons surtout le poète Ludwig Molitor, de Schams, auteur de cantiques et de contes. Les œuvres du pasteur Johannes Mœli, de Luvis : *Soings Discurs dad ün'Olma fideivla*, une chanson sur la querelle entre le feu et l'eau, et *Igl saltar dils morts* (Danse des morts), montrent un talent poétique de valeur et une maîtrise sûre et habile de la langue.

La vie spirituelle si intense qui caractérise le XVIIe s., fut féconde et propice à la littérature rhéto-romanche. Il en résulta un grand essor de l'art typographique dans les pays de langue romanche ; à cette époque, ainsi que plus tard, on trouve des imprimeries dans bon nombre de villages rhétiques. C'est pourquoi ce peuple, avide de controverses confessionnelles, fut relativement riche en livres.

De 1700 à 1830. Après la période agitée et épuisante des luttes religieuses et confessionnelles, suivit un temps de relâchement et de calme relatif. C'est ce qui caractérise en général la période de 1700 à 1830. Non pas que cette époque fût stérile et complètement insignifiante au point de vue littéraire, mais il lui manque les grandes idées motrices et créatrices. Entre autres, nous avons à noter une suite de recueils de cantiques des deux confessions, une traduction complète de la Bible, de nouveaux livres de prières et de méditations (souvent importants au point de vue linguistique), des chroniques et un grand nombre de traductions d'œuvres dramatiques. La chanson patriotique était répandue en même temps que les règlements judiciaires, les statuts, etc. Généralement le public cultivé prenait part aux concours littéraires. Parmi les écrivains et poètes romanches, on trouve des abbés (le savant Adalbert de Funs, par exemple) et des *Landrichter*. Le niveau cultivé s'élève particulièrement, grâce au concours des *Landrichter* Theodor von Castelberg, Peter-Anton de Latour et Georg-Anton Vieli. Bien qu'ils ne nous aient légué relativement que peu d'œuvres originales de quelque importance, ils ont néanmoins enrichi la littérature de maintes bonnes traductions et de chansons excellentes. Celles d'un Glenard Balletta, les poèmes satiriques d'un Hansemann, les chansons d'un Mattli Conrad, ainsi que ses œuvres de linguistique pratique, la « Chronique des Français » de Duri Berther, le journal de Duitg Balletta, les souvenirs du mistral Gion Rud. Steinhauser, la chronique de 1817, année de famine, de Geli Carisch, un recueil de chansons du prédicateur Florian Walter (1816) et un grand nombre d'autres publications ont conservé les noms de leurs auteurs à la postérité. Le célèbre naturaliste P. Placidus a Spescha, de Disentis, publia aussi des essais sur l'his-

toire de la littérature romanche. Les mœurs et coutumes de l'époque sont illustrées par d'innombrables discours et poésies de circonstances composées aux occasions les plus diverses, publiques et privées (*Landsgemeinde*, mariages, enterrements, etc.), qui montrent une vie sociale intense et trahissent le grand amour du peuple romanche pour la poésie.

De 1830 à nos jours. Le réveil spirituel qui se produisit vers 1830 ne tarda pas à exercer son influence stimulante sur la littérature. Il ne se manifesta pas seulement par les luttes et conquêtes politiques qui précédèrent et suivirent la fondation de la nouvelle Confédération, mais aussi par l'établissement de l'enseignement obligatoire et de la presse quotidienne

En même temps des idéalistes inspirés par l'amour et l'enthousiasme de leur langue, vouaient toutes leurs forces à sa conservation et sa culture. Grâce à leur collaboration dévouée, la presse romanche est restée jusqu'à nos jours fidèle à la tâche qu'elle s'était imposée dès le début, à l'égard de la littérature. En conséquence, la presse périodique ne contient pas seulement un trésor littéraire considérable, mais exerce encore une influence stimulante et des plus heureuses sur les milieux intellectuels. Grâce au travail enthousiaste d'un bon nombre de Rhéto-romanches, nous voyons surgir l'une après l'autre, des sociétés pour la culture de la langue et de la littérature. Citons en premier lieu : La *Società retoromantscha* (1886), la *Romania* (1896), la *Uniun dels Grischs* (1904), la *Uniun romontscha de Schons* (1913) et la *Uniun Renana* (1920), — ces deux dernières fusionnées à l'heure actuelle, — la *Uniun de Cuera* (1915), la *Uniun dil Plaun* (1921), la *Uniun de Surmir* (1921) et la *Uniun de Turitg* (1921). En 1919 toutes ces sociétés se sont coalisées pour former la *Ligia romontscha*. Ayant déclaré la guerre aux influences étrangères du Nord et du Sud, elles tendent au même but : la culture approfondie et intense des traditions et de la littérature rhéto-romanche. Plusieurs d'entre elles possèdent leur propre organe de publicité : la Società retoromantscha *(Annalas)*, la Romania *(Ischi et Tschespet)*, la Uniun dels Grischs *(Il chalender ladin, L'Aviöl, S-chet rumantsch, Dun da Nadal)*, la Renania romontscha (calendrier, *Dun da Nadal)*, la Uniun de Cuera *(Cronica romontscha)*, la Uniun de Surmir *(Igl noss sulom)*.

Le sarment de la poésie rhéto-romanche avait assez de sève pour se régénérer, lorsque, vers le milieu du XIXe s., une ère nouvelle commença dans le pays. De nouveaux bourgeons naquirent et des fruits abondants furent récoltés. La production littéraire du XIXe et du XXe s. est relativement riche, mais non exempte de dilettantisme; le manque d'une critique digne de ce nom en est la cause. L'activité littéraire du prof. Placidus Condrau (1819-1902), fondateur de la *Gasetta Romontscha* à Disentis (1857), exerça une influence particulièrement féconde sur la vie et les aspirations spirituelles de cette époque. Gion-Antoni Bühler (1825-1897) tenta de créer une langue romanche unifiée, mais essuya un échec. Néanmoins sa traduction de Guillaume Tell, ses *Rimas* et surtout ses nouvelles, dont quelques-unes ont été rééditées dans le *Tschespet*, ne sont pas sans mérite littéraire. Alexander Balletta et Gion Arpagaus appartiennent aux meilleurs prosateurs. Gelli Caduff écrivit d'excellentes chansons patriotiques. Paul Coray traduisit la Cloche de Schiller ; P. Baseli Cariget, l'auteur distingué d'une orthographe romanche et d'un dictionnaire très répandu, s'est aussi créé un nom comme poète.

Gion-Antoni Huonder, Caspar Muoth, P. Maurus Carnot, Alphons Tuor et Florin Camathias brillent, ainsi que des astres, au firmament de la poésie rhéto-romanche. Le poète lyrique Huonder (1824-1867) s'est immortalisé par son œuvre *A Trun sut igl ischi*, qui est devenu l'hymne national des Romanches, ainsi que par sa chanson, pleine de fierté, de dignité et de vigueur, *Il pur suveran*. Bertoni estime que C. Muoth (1844-1906) est le plus grand poète de langue rhéto-romanche ; la puissance, l'ampleur de sa pensée et de son expression le distinguent sensiblement de Caderas auquel il est supérieur. Il est indubitablement le plus grand de tous les prosateurs et poètes connus jusqu'à nos jours dans les trois régions de langue romanche. Decurtins dit que ses idylles, Les tresseuses de chanvre *(Las spatlunzas)* et Le mesurage du lait *(Mesiras)*, illustrations des coutumes populaires, peintes en couleurs vives et nourries, peuvent être mises au même niveau que les meilleures productions des grandes littératures. Ses poèmes épiques et ses ballades : *S. Sigisbert*, *Il tirann Victor*, *Sut igl ischi de Trun*, *La dertgira nauscha de Valendau* avec le *Cumin d'Ursera* (la landsgemeinde de la vallée d'Urseren) forment un ensemble, un cycle où se résument les dons littéraires de ce poète génial. Sa muse nous a donné encore beaucoup d'autres œuvres précieuses, tant en poésie qu'en prose. On considère Muoth comme le poète romanche le plus national, car ses créations poétiques sont une expression fière et exacte de tout ce qui caractérise particulièrement le peuple romanche. Le père Maurus Carnot a cultivé la poésie rhéto-romanche en conservant glorieusement les traditions vénérables de la maison de saint Sigisbert. Comme Gabriel, enfant de l'Engadine, il a transmis à ses compatriotes des bords du Rhin les harmonies délicates de la chanson ladine. Aussi Carnot est-il pour les romanches le plus brillant représentant de l'esprit classique romanche. La littérature rhéto-romanche lui doit de nombreuses œuvres d'une valeur classique : poèmes lyriques, contes, nouvelles, romans et drames. Comme dramaturge, il n'a pas son égal parmi les auteurs romantiques. Mentionnons *Armas e larmas en la Cadi* (Festspiel, 1899), *Clau Maissen* et la *Ligia grischa* (1924), des drames nationaux réputés. Son étude d'histoire littéraire, *Im Lande der Rätoromanen* (1898), est une de ses œuvres les plus méritoires ; rédigée en allemand, avec de nombreuses traductions dans cette langue, elle propagea la littérature rhéto-romanche dans des sphères plus vastes. La poésie épique de Florin Camathias (*1871) eut un succès particulièrement vif. Ses *Historias dil munt s. Gieri* lui valurent un prix de la fondation Schiller ; mais ce sont ses œuvres épiques, *Ils Retoromans* et *La flur de Ramuosch*, qui lui assurent une gloire poétique durable. Camathias est aussi l'auteur du *Festspiel* joué à l'occasion du 5me centenaire de la Ligue grise (1924). Alphons Tuor (1871-1904). de la famille des poètes Tuor, est le vrai favori du peuple romanche, surtout de ses chanteurs. C'est un des meilleurs poètes lyriques. Citons encore son père Gion-Antoni Tuor et son frère Alois Tuor, le Dr Nay, Gion Cadieli ; cependant ces noms sont loin d'épuiser le nombre des poètes lyriques.

Le père Baseli Berther est non seulement réputé pour être un des meilleurs connaisseurs des traditions, de la langue et de la littérature rhéto-romanches, mais il a encore enrichi cette dernière par une suite d'études sur la littérature et l'histoire locale, œuvres d'une valeur durable (*Giuf, Selva, Sin Cadruvi, Ils Bannerherrs della Cadi, Baselgias, capluttas e spiritualesser de Tujetsch*, etc.). Il possède la bibliothèque romanche la plus complète.

Le Surmir, troisième région linguistique romanche, possède une riche et ancienne littérature orale, des coutumes précieuses, des ordonnances judiciaires, des statuts communaux, etc. La plupart de ces documents, ainsi que des productions de la littérature moderne, sont rassemblés dans la *Chrestomathie* (vol. X, 1re livraison). A mentionner particulièrement dans la littérature moderne les noms de Andreas Steier, Rud. Lanz, Otto Spinas et le Dr A. Grisch. L'organe littéraire et linguistique de La Uniun de Surmir est le *Igl noss sulom.*

Depuis longtemps déjà, mais surtout depuis 1880 environ, les savants s'intéressent beaucoup à la langue et à la littérature romanches. Cela a valu au peuple romanche un nombre considérable de précieuses publications scientifiques. En 1883, le professeur strasbourgeois, Ed. Böhmer, publia un *Verzeichnis der Rätoromanischen Literatur*, qui attira spécialement l'attention du monde scientifique sur les trésors de cette littérature. Le professeur zuricois, G. Ulrich, édita, en 1882-1883, une chrestomathie en deux volumes et en 1883 un troisième volume, *Rätoromanische Texte.* Le premier volume de la *Rätoromanische Chrestomathie*

parut en 1893-1896. En 1919, elle comptait déjà 13 volumes ; elle représente ainsi l'œuvre la plus monumentale et la plus méritoire ayant trait à la littérature romanche. Le mérite inestimable que Decurtins s'est acquis par cet ouvrage, est encore considérablement accru par ses multiples publications, surtout par son histoire de la littérature rhéto-romanche. On doit des travaux de même ordre au professeur Gion Cahannes, rédacteur du *Tschespet*, au chanoine Chr. Caminada, rédacteur de la Chrestomathie de Decurtins, ainsi qu'au professeur P. Tuor. En premier lieu, et à côté de concours littéraires, la Ligia romantscha a mis à son programme la publication d'œuvres scientifiques, d'importance primordiale pour la création littéraire. Une grammaire, rédigée par Cahannes a déjà paru. Raymond Vieli travaille à un dictionnaire allemand-romanche. La rédaction d'une histoire de la littérature romanche répondant aux exigences de l'époque moderne pourrait être leur première tâche à venir.

Bibliographie. Just Andeer : *Ueber Ursprung u. Gesch. der rätoromanischen Sprache*, 1862. — Friedr. Rausch : *Gesch. der Literatur des Rhäto-Romanischen Volkes*, 1870. — Ed. Böhmer : *Verzeichnis Rätorom. Literatur*, 1883. — C. Decurtins : *Gesch. der Rätoromanischen Literatur*, dans *Grundriss der Romanischen Philologie*, éd. par Gust. Gröber, 1897. — C. Muoth, dans *Lesebuch* d'Eberhard, 2e partie. — P. Maurus Carnot : *Im Lande der Rätoromanen*. — C. Decurtins : *Rätoromanische Chrestomathie*. — P. Maurus Carnot : *Hohenrätiens Volkslied*, dans la *Schweiz. Rundschau* 1904-1905. — Th. Gartner : *Handbuch der rätoromanischen Sprache u. Literatur*. — C. Decurtins : *Vortrag in der Aula der Kantonsschule*, 1914. — Giulio Bertoni : *Letteratura Ladina dei Grigioni*, Rome 1916. — Gonzague de Reynold : *La Suisse une et diverse*. — C. Fry : *P. Maurus Carnot : Studia literara*. — *Annalas*, organe de la Société rhéto-romanche. — *Ischi*, organe de la Romania. — *Nies Tschespet*, éd. par Gion Cahannes. [J. DEMONT.]

3. *Littérature de l'Engadine romanche-ladine*. Dans les siècles passés, les événements ne permirent pas la formation d'une langue écrite unique pour tous les Rhéto-romanches. Aussi se trouve-t-on actuellement en présence de deux idiomes d'une certaine importance, possédant chacun une littérature relativement riche, le ladin, dans l'Engadine et la vallée de Münster, et la langue de la Surselva, dans la vallée du Rhin antérieur (voir chapitre précédent).

Le ladin est très ancien, sa littérature relativement récente. On n'en possède aucun texte antérieur à 1527, la langue paraissant trop rude pour être écrite, comme le dit le réformateur Philipp Gallicius. Il fallut la Réforme pour vaincre ce préjugé et fixer la langue par écrit. Les réformateurs se donnèrent beaucoup de peine pour apprendre au peuple à lire et à écrire dans sa langue maternelle, afin d'avoir prise sur lui. Le manuscrit ladin le plus ancien est dû à l'homme d'État et réformateur connu Gian Travers et est intitulé : *La chianzun dalla guerra dagl chiasté da Müsch* (Chant de la guerre de Musso, 1527). D'autres chansons politiques précédant ou suivant celle-ci dans la tradition orale, ne furent mises par écrit que plus tard.

La première œuvre imprimée en ladin est un catéchisme de Jachen Bifrun (1506-1572), traduction de celui de Comander et Blasius, suivie d'un abécédaire (1552). L'ouvrage principal de Bifrun est une traduction du Nouveau Testament (1560), travail important et précieux, aussi fondamental pour la langue et la littérature de l'Engadine que la traduction de la Bible de Luther pour l'Allemagne. Le catéchisme fut imprimé à Poschiavo dans l'imprimerie Landolfo, fondée à l'instigation de Peter-Paul Vergerio (voir art. BIFRUN). Il est remarquable que l'industrie du livre naquit dans les vallées d'outre-mont 150 ans avant de s'introduire à Coire.

Presque en même temps que le Nouveau Testament de Bifrun parut chez Jacob Kündig à Bâle le psautier de Durich Campell, recueil de cent psaumes et 40 chants chrétiens *(Chanzuns cristianaisas)* pour l'église, la maison et les réunions de sociétés. L'auteur voulait, en les publiant, lutter contre les chansons légères, immorales et antireligieuses qui étaient alors très répandues parmi le peuple. Ces chants sont pour la plupart traduits de l'allemand. Ils sont d'une inspiration puissante et laissent une impression bienfaisante ; la versification et la rime, toutefois, ne répondent pas aux exigences de la poétique moderne.

Au XVIe s., il faut encore mentionner de nombreux drames, surtout bibliques, traduits de l'allemand par Travers, Durich et Caspar Campell ; exécutés vers la fin du siècle en divers endroits, ils attirèrent et divertirent de nombreuses populations.

Le pays traversa au XVIIe s. une période troublée. Les luttes confessionnelles contre les puissantes attaques de Charles Borromée et ses coreligionnaires, les événements politiques et la peste l'amenèrent bien près de sa ruine ; la production littéraire fut presque nulle pendant un grand nombre d'années. Elle ne reprit que dans la seconde moitié du XVIIe s., lorsque le pays se fut peu à peu remis de l'épouvante de la guerre et de la peste. Aidés par les travaux préparatoires de Bifrun (Nouveau Testament 1560) et de Joan Pitschen Saluz (Genèse 1657, Exode 1662), deux pasteurs, Jachen Dorta et Jachen-Anton Vulpi, publièrent la première Bible complète en 1679 (imprimée à Schuls). Une seconde édition devint nécessaire dès 1743, revue par Not a Porta. Les publications historiques dignes d'être mentionnées sont celles de J.-A. Vulpi : *Historia rætica* (1705, publiée la première fois en 1866) et de Not a Porta : *Cronica rætica* (1742).

Par contre, un très grand nombre de recueils, de cantiques, de catéchismes, livres de prière et de dévotion ont vu le jour en ladin. Parmi les premiers, il faut surtout citer : Lurainz Wiesel : psaumes de David (Bâle 1661) ; Cla et Jac. T. Vulpi : *Psalterio* (Schuls 1666) ; Joh. Martinus : *Philomela* (Schleins 1684), et Gian-Battista Frizzun : *Chanzuns spirituelas davart Gesu Cristo* (1765 et 1789), chacun contenant 123 cantiques.

Toute la vie religieuse et politique du temps s'exprime par des chants et des prières. Ils ne sont pas exempts de passion, de même que la littérature de l'époque dégénère souvent en une polémique violente. On comprend et l'on excuse, en se reportant à l'histoire de cette période, le ton de maints ouvrages écrits au cours des combats et imprégnés d'amers souvenirs.

La Révolution française, qui ébranla toute l'Europe, interrompit pour quelques années toute activité littéraire. Mais elle introduisit de nouvelles aspirations politiques et sociales. Un nouvel esprit souffla sur le pays, esprit de progrès dans tous les domaines de la pensée humaine et de la sensibilité. Dans le domaine scolaire, en particulier, les temps nouveaux amenèrent un intense développement. Par son livre *Il magister amiaivel* (L'aimable maître d'école, imprimé à Luzein en 1819), Andreas Rosius a Porta, un élève du célèbre *Philanthropin* de Reichenau, ouvrit des voies nouvelles à l'éducation et à l'enseignement. Aussi peut-on considérer son ouvrage comme fondamental pour le développement futur de l'école dans l'Engadine. Les lettres, qui s'étaient jusqu'alors consacrées avant tout aux choses religieuses, s'étendirent à d'autres domaines. On édita des calendriers, des journaux et des périodiques. La poésie prit un remarquable essor. L'amour de la patrie et de la langue maternelle fut exprimé en de nombreux discours. Partout se manifeste la ferme volonté de maintenir et de développer ce précieux patrimoine. On peut donc espérer que la langue ladine conservera encore durant des siècles sa vitalité, malgré les dangers qui la menacent. Parmi les nombreux écrivains des deux sexes qui ont enrichi sa littérature durant le dernier siècle il faut citer : Conradin Flugi (1787-1874) : *Alchünas Rimas* (1845) ; Zaccaria Pallioppi (1820-1873) : auteur des *Poesias* (3 petits vol., 1864, 1866, 1868), ainsi que des travaux philologiques et lexicographiques : *Ortografia ed Ortoepia* (1857), *La conjugaziun del verb* (1868), *Dizionari romantsch-tudaisch*, achevé par son fils, le pasteur Emil Pallioppi, et publié en 1895 ; Gian Fadri Caderas (1830-1891), poète lyrique fécond (le Lenau de l'Engadine) : *Rimas* (1865), *Nouvas Rimas* (1879), *Fluors alpinas* (1883) et *Sorrirs e larmas* (1887) ;

Simon Caratsch (1826-1892), humoriste satirique : *Poesias umoristicas e satiricas* (1865), *Revistas umor. e satir.* (1885) ; Gudench Barblan (1860-1916) : *Poesias ladinas* (1908). Parmi les vivants : Florian Grand : poésies et traductions : *Il chapè a trais pisz* (d'Alarcon), *Enoch Arden* (de Tennyson), *Evangelina* (de Longfellow), *Arman e Dorothea* (de Gœthe) ; Peider Lansel, lyriste : *Primulas* (1892 et 1907), *La cullana d'ambras* (1912). Citons encore des récits et poèmes de Chasper Poo, Christoffel Bardola, Balser Puorger, G.-G. Cloetta, Eduard Bezzola, Jachen Luzzi, Otto Giéré et d'autres. [N.-L. G.]

4. *Littérature et arts italiens.* La partie italienne des Grisons *(il Grigione italiano)* comprend les vallées de Mesocco (Mesolcina) avec Calanca, le Bregaglia et Poschiavo. La population parle une sorte de dialecte lombard qui diffère d'une vallée à l'autre et même d'un endroit à l'autre de la vallée. (Sur le parler du val Poschiavo, voir Giovanni Michael : *Der Dialekt des Puschlaver Tales*, Halle 1905). Les recherches de ces dernières années feraient plutôt du langage du val Bregaglia un dialecte romanche (W. v. Wartburg : *Zur Stellung der Bergeller Mundart zwischen dem Rätischen und dem Lombardischen*, dans *BM* 1919, p. 329). L'italien est la langue écrite, il s'est établi même en certains endroits du versant Nord des Alpes ; ainsi à Maloja (Maloggia), à Bivio et Marmels (Marmorera), dans l'Oberhalbstein (Sursette), qui sont des colonies linguistiques du val Bregaglia.

La situation des vallées, séparées les unes des autres par de vastes massifs montagneux, leur passé historique, qui fit diverger leurs destinées et les sépara pour des raisons avant tout confessionnelles et politico-religieuses, l'absence enfin de tout sentiment national jusque dans la deuxième moitié du XIXe s., empêchèrent le développement de toute tradition commune. L'exiguité du territoire, isolé par la frontière du tronc linguistique du Sud et les conditions économiques qui forçaient les habitants à une émigration partielle s'op-



Grisons. Maison avec décorations en sgraffite à Guarda (Engadine).

posèrent même à la formation d'une tradition culturelle propre.

Il fut toutefois un temps, entre 1680 et 1750, où les émigrants du val Mesocco furent un important facteur de civilisation. De ceux qui s'en allèrent en Allemagne comme maçons, beaucoup furent de grands architectes et stucateurs du style baroque sud-allemand, les Balbjeri (Barbieri), Albertal (Albertalli), Comacio, Simonetti, Camesini, Sciasca (Sciassia), la famille Zuccalli, dont le représentant le plus connu est Enrico. Ils furent les constructeurs de l'église du pèlerinage de Marienzell en Basse-Autriche (M. Winter : *Rasse u. Kultur*), des châteaux d'Anspach, Nymphenburg et Lustheim près de Munich, Schleissheim à Munich, de l'église des théâtins à Munich, etc. (R.-A. Paulus : *Der Baumeister Henrico Zuccalli am kurbayrischen Hofe*, Strasbourg 1912. — H. Popp : *Die Architektur der Barock- und Rokokozeit in Deutschland und der Schweiz*, Stuttgart 1924. — F.-D. Vieli dans *Almanacco dei Grigioni* 1924).

Des peintres paraissent avoir participé à ce mouvements d'émigration ; ainsi Nicolao de Juliani et Martinus zen Drall (A.-M. Zendralli, dans *Voce dei Grigioni*, 1924, nos 35 et 36). Leur nom n'est jusqu'ici connu que par leurs œuvres retrouvées nombreuses dans leur petite patrie, et qui souvent portent la mention : *pictor monachii*.

Cette tradition artistique cessa avec la période du baroque ; l'émigration prit d'autres directions et les émigrants s'adonnèrent à d'autres occupations ; toutefois, par occasion, quelques artistes isolés acquirent encore à l'étranger renom et honneurs ; citons parmi les vivants : Giuseppe Bonalini, peintre en Belgique, et Aurelio Trogher, serrurier d'art à Paris, tous deux originaires de Roveredo dans le val Mesocco. — A.-M. Zendralli, dans *Voce dei Grigioni* 1925, nos 1, 2, 3.

L'activité de ces émigrés autodidactes est une preuve manifeste des dispositions artistiques de la population de leurs vallées. Toutefois ils n'eurent aucune activité dans le domaine des lettres.

Les historiens de la littérature reconnaissent cependant à San Vittore, village du val Mesocco, l'honneur d'avoir donné le jour à Fischart, peut-être le premier grand poète en langue allemande, dont le nom serait une altération de Viscardi, nom de famille de cet endroit. — C. Camenisch : *Rätiens Gesch. im Spiegelbild rätischer Dichtung.* — *Engadin Express u. Alpine Post*, 1914.

Aucune tradition n'inspire dans ces vallées la production littéraire. Celle-ci ne fait généralement que revêtir d'une forme élégante et plaisante l'expression des nécessités journalières, des événements passés ou occasionnels, des légendes et des récits ; ce sont de petits poèmes au contenu satirique, des récits historiques, dont le plus étendu est celui de Daniele Marchioli : *La viola del pensiero ossia la Valle di Poschiavo. Racconto storico*, 1869, illustrant telles familles, tels édifices historiques, ou des événements du jour. Plus rarement, ce sont des productions en prose ou en vers, destinées à exprimer les sentiments d'un moment donné. C'est une littérature populaire ordinaire, étroitement limitée, sans continuité, sans prétentions, née du peuple et faite pour lui, toute de circonstance. Elle parvient rarement à se faire un nom durable.

Les produits de cette activité littéraire sont épars dans les périodiques et journaux : *La Stella alpina*, Poschiavo, 1908-1912 ; *L'illustrazione del luogo di cura di San Bernardino*, Roveredo, 1897-1901, comme dans tous les journaux et périodiques des vallées mentionnés dans E. Giànotti : *Brevi cenni sulla stampa delle Valli italiane del Grigione, Almanacco dei Grigioni* 1926. Ils sont rédigés tantôt en italien, tantôt en patois, et l'on constate que les vals Mesocco et Poschiavo préfèrent le premier, le val Bregaglia le second. Ceci s'explique probablement par le fait que les dialectes du Mesocco et du Poschiavo sont peu différents de ceux des contrées voisines (Tessin et Valteline) et que les habitants de ces vallées ont été souvent en contact étroit avec leurs voisins — le monde extérieur — tandis que le val Bregaglia possède son dialecte propre. Replié sur lui-même pendant des siècles, séparé du Sud par la différence des confessions et parce que le Sud, comme pays sujet, lui paraissait inférieur, ce val était mieux en situation que d'autres pour conserver et développer son originalité.

Il ne faut donc pas s'étonner que le val Bregaglia ait

produit le seul notable écrivain en dialecte : Giovanni-Andrea Maurizio (1815-1885), qui publia vers le milieu du XIXe s. la *Stria* ou *Stingual da l'amur, tragicomedia nazionale bargaiota, quädar dii costüm da la Bargaia ant al scul XVI*, œuvre d'environ 5000 vers, plusieurs fois jouée dans la vallée, et qui atteste une conception et une exécution artistique remarquables. Le gros de la production littéraire dans la langue écrite se compose de traductions de l'allemand, tels le drame de Richard Voss : *Jürg Jenatsch*, translaté par Tommaso Semadeni, la *Reteide di Simone Lennio, in versi sciolti*, par Rodolfo Mengotti (1892), puis de récits de la vallée qui ne sont point littéraires par leur forme, tels : *Compendio storico della Valle Mesolcina*, par Antonio a Marca et *Storia della Valle di Poschiavo*, par Daniele Marchioli.

Un certain mouvement littéraire semble se développer actuellement dans les vallées. Une petite publication annuelle, l'*Almanacco dei Grigioni* (publié par la société *Pro Grigione italiano*, à Coire), qui en est à sa 8e année, contient souvent des compositions en prose et en vers qui permettent d'espérer de l'avenir.

En ces dernières années, les vallées ont produit une série de peintres dont certains ont acquis un grand renom. Ce sont avant tout les peintres du val Bregaglia, Giovanni et Augusto Giacometti et Gottardo Segantini, fils de Giovanni Segantini, et les peintres du val Poschiavo, Rodolfo Olgiati et Giacomo Zanolari. — *Almanacco dei Grigioni* 1918-1926. — Erwin Pœschel : *Aug. Giacometti.*

Le val Bregaglia donne asile à l'une des femmes écrivains les plus connues des Grisons, Silvia Andrea (Johanna Garbald-Gredig), venue de l'Engadine et qui habite le val depuis plusieurs dizaines d'années ; elle fait de préférence revivre en ses œuvres le passé de la région et sa vie (*Almanacco dei Grigioni* 1909, p. 109) ; le val Poschiavo possède Giovanni Luzzi, pasteur de la paroisse réformée, exégète et traducteur de la Bible, né en Basse-Engadine et occupé jusque il y a peu de temps à Florence et Rome.

Les vallées italiennes doivent toutefois être fières d'avoir donné à la littérature nationale un poète couronné en 1635, Paganino Gaudenzi, du val Poschiavo (1594-1659), dont on sait à la vérité fort peu, sinon ce qu'en rapporte Francesco Nicerone dans ses *Mémoires pour servir à l'étude des hommes illustres*, et qu'il fut enterré à Sienne où il enseigna durant 21 ans à l'université, et le plus grand dantiste des temps modernes, Giovanni-Andrea Scartazzini, du val Bregaglia (1837-1900). Celui-ci se voua à l'étude de la vie et des œuvres de Dante et laissa une série de travaux qui lui assurent une place durable dans la littérature concernant le grand poète : *Dante Alighieri, seine Zeit, sein Leben u. seine Werke*, le commentaire italien sur la *Divina Commedia* ; *Vita di Dante*, Milan 1883 ; *Dante in Germania*, Milan 1883, *Dantologia*, Milan 1894, *Enciclopedia dantesca*, Milan 1896-1899. Scartazzini publia aussi des commentaires sur la *Gerusalemme liberata* de T. Tasso et sur le *Canzoniere* de Pétrarque, ainsi que des études préparatoires en vue d'une étude critique de Galileo Galilei. Il fonda avec Fanfani la *Rivista internazionale*, plus tard *Rivista europea* (A.-M. Zendralli, dans *Almanacco dei Grigioni* 1921).

Les vallées italiennes ont aussi donné aux Grisons leur première imprimerie, celle de Dolfino Landolfo, à Poschiavo, 1549. [Zendralli.]

H. Arts et architecture. Il n'est point étonnant qu'en un pays montagneux, rude et peu peuplé, le développement des arts ait été lent, tardif et médiocre.

Les Romains ne laissèrent en Haute Rhétie que de rares traces de leur activité ; on a peu conservé d'eux : quelques fragments de plancher en mosaïque et des objets du même genre. Les monuments de l'époque franque sont plus importants. Les Carolingiens surtout accordèrent une grande importance aux passages grisons, et il paraît établi que la fondation de plusieurs des plus anciennes églises doit leur être attribuée. La tradition, peu sûre, il est vrai, fait remonter la construction des premières églises du couvent de Disentis, Saint-Martin, Saint-Pierre et la chapelle de Marie, détruites depuis par divers incendies, au commencement du VIIe s. Les fondations ont été mises au jour, dans des fouilles récentes. Les églises de cette époque avaient une seule longue nef, terminée à l'Est par trois absides couronnées de coupoles hémisphériques, et le plafond plat. Ce type d'édifice atteste une influence méridionale. L'église conventuelle de Münster dans la vallée de ce nom, l'ancien Tuberis, fondée selon la tradition par Charlemagne, était du même style roman primitif, de même que l'église de Saint-Pierre encore existante à Müstail près d'Alvaschein, qui appartenait à l'ancien couvent Wapitines.



Grisons. Maison de 1747 avec dessins polychromes à Ardez.

La vieille église de Saint-Martin à Coire, dont les fondements ont été découverts lors d'une récente rénovation, présentait avant l'incendie de 1464 ce même type roman : un long bâtiment à une seule nef terminée par les trois absides du chœur ; il remontait sans doute aussi à l'époque carolingienne. Les arcatures en plein cintre de la muraille Sud sont un reste de la construction romane. Les fondations de la cathédrale de Coire sont de la même période, comme sa crypte et celle de St. Luzi.

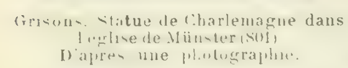
Beaucoup d'églises du pays sont du même style, généralement plus simple et presque sans ornementation. Jusque dans le XVe s. elles ne comportent que la longue nef à toit plat et une ou plusieurs absides hémicycliques ; telles sont Sainte-Agathe à Disentis, Pitasch, Saint-Wendelin à Cazis, Glaris, Saint-Pierre à Ems, etc.

A la fin du XVe s., après la disparition des seigneuries féodales et la constitution d'un État démocratique, commença une période de paix et d'ordre, au cours de laquelle l'architecture religieuse prit un grand essor. Chose remarquable, le style ogival ailleurs en voie de disparition, dominait à cette époque aux Grisons ; cela s'explique par l'isolement du pays et son attachement aux vieux usages. Plus de 70 édifices religieux de cette époque sont en gothique flamboyant. « Aucune

partie de la Suisse ne présente autant de monuments du type gothique tardif que les Grisons, dit Rahn, et nulle part ailleurs, la technique de l'ogive n'a été plus logiquement adaptée à des buts plus décoratifs, même dans les églises des vallées les plus isolées ». C'est alors que furent bâties l'église des SS. Martin et Regula, à Coire (après l'incendie de 1464), les églises de Saint-Gaudence à Casaccia (actuellement en ruines), de Scharans, Zillis, etc. A cette époque même, le style roman était conservé pour les clochers d'églises (et pour les châteaux), entre autres à Rhäzüns, Feldis, Rodels, Pontresina. La tour romane de St. Moritz date de 1573.

L'architecture bourgeoise se développa avec peine dans le pays, vu le peu de familles fortunées et l'antipathie démocratique pour les édifices luxueux. Région frontière placée entre le Nord et le Sud, les Grisons subirent une double influence. Les maisons sont en bois dans la partie allemande du canton, en pierre dans la partie latine ; les premières plus légères, plus ouvertes, agrémentées de galeries et d'un toit orné de diverses manières, les secondes plus massives et lourdes.

Quand le service étranger, le commerce de transit par les cols et l'administration des pays sujets eurent amené un peu de bien-être dans les Ligues, on bâtit ici et là des maisons égayées de quelques ornements. A Coire, où plusieurs incendies anéantirent les bâtiments antérieurs à 1500, on trouve des édifices privés et corporatifs du XVI[e] s. en style gothique. La Renaissance a aussi laissé des traces importantes : on cherchait à embellir l'intérieur par des boiseries en marqueterie, comme il en existe encore au chef-lieu surtout, à Ilanz et, autrefois, au château de Haldenstein. De grandes constructions furent élevées en style baroque ou rococo avec de vastes corridors et de larges escaliers. On les rencontre à Coire, dans l'Engadine, le val Bregaglia, l'Oberland, la « Seigneurie », le Prätigau et ailleurs. Nombre de grandes églises catholiques en style baroque sont éparses dans le pays.


Grisons. Statue de Charlemagne dans l'église de Münster (801)
D'après une photographie.

Arts plastiques. La sculpture subit aussi à l'origine une influence italienne. Les anciennes églises précédemment citées en contiennent des vestiges. Les bas-reliefs de Coire sont les plus anciens et remonteraient au milieu du VIII[e] s. ; ils appartenaient à une balustrade d'autel ou de chœur en marbre blanc et sont ornés de motifs longobards. Les sculptures semblables de Münster sont moins anciennes ; comme celles de Coire, elles sont en pierre du Vinstgau. Les fouilles de Disentis ont aussi donné des résultats intéressants. « Elles sont à tel point caractéristiques du style préroman, dit Rahn, que si nous trouvions ailleurs les mêmes chapiteaux, cintres et décorations, nous n'hésiterions pas à les dater du XII[e] s. »

J. Burckhardt rattache à l'époque de la longue nef (1240-1250) les remarquables figures de saints de la cathédrale de Coire, deux apôtres et deux prophètes adossés à des colonnes, debout sur des lions et surmontés de ces animaux. L'évêque Ortlieb von Brandis (1458-1491) fit beaucoup pour l'ornementation sculpturale de la cathédrale. Il fit faire pour lui-même et de son vivant un sarcophage en marbre veiné des Grisons par le sculpteur Jakob Russ, auteur du magnifique maître-autel, « la plus importante sculpture en bas-relief existant actuellement dans le pays (en Suisse) et certainement l'une des plus remarquables en ce genre » (J. Rahn). Le tabernacle de la cathédrale, de 1484, n'est certainement dépassé que par un petit nombre de productions de la même époque au point de vue de la pureté du style et de son élégance. On sait que le sculpteur Sebastian Götz, de Zizers près de Coire, exécuta entre autres 16 personnages en pied dans la partie du château de Heidelberg construite par Frédéric et un magnifique cénotaphe, détruit depuis, pour le prince-électeur.

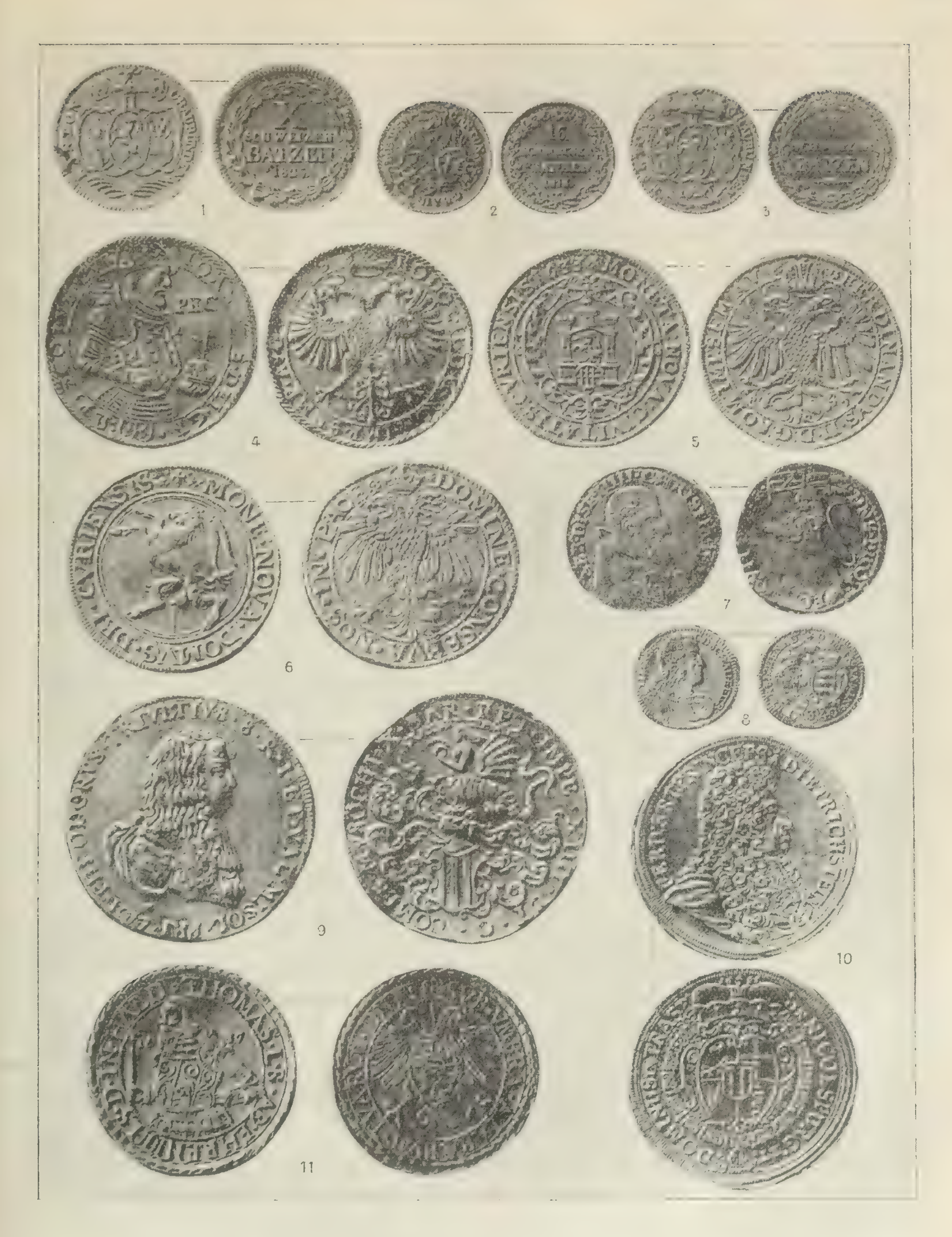
Peinture. Les fouilles de Münster amenèrent la découverte de vestiges de peintures murales de l'époque carolingienne, dont les modèles furent italiens, selon Zemp. On en trouva également à Disentis, plus frustes et moins bien conservés. L'église de Zillis est encore décorée de tout un cycle de peintures romanes, du XII[e] s. d'après Rahn. Le château de Maienfeld contient une série de tableaux profanes intéressants : œuvres de genre (scènes d'auberge, de vendanges) et extraits de la légende de Thidrek ; Rahn les date du commencement du XIV[e] s. Les remarquables peintures murales de la chapelle de Saint-Georges à Rhäzüns, sorte de *Biblia pauperum*, sont probablement du XV[e] s. Dans nombre d'autres églises, on a retrouvé récemment, après grattage, des fragments plus ou moins complets de peintures murales, celles de la cathédrale de Coire, par exemple, d'une époque encore indéterminée.

On trouve en bien des maisons et chapelles des œuvres du peintre et maître d'école itinérant Hans Ardüser (fin du XVI[e] et commencement du XVII[e] s.), mais son talent ne dépasse guère celui de l'artisan. Son contemporain Martin Martini, de Ringgenberg près de Truns, est plus important, mais ce célèbre sculpteur sur bois travailla presque toute sa vie hors des Grisons.

Le musée rhétique contient actuellement une suite de tableaux en grisaille, qui se trouvaient anciennement au château épiscopal et représente une danse des morts presque identique à celle de Holbein. Sal. Vögelin croyait pouvoir admettre que Holbein en avait fait les dessins et même exécuté quelques-uns pour le château épiscopal ; les autres auraient été peints par ses élèves. La date de 1543 découverte plus tard fit abandonner cette supposition. C'est au XIX[e] s. seulement que la peinture grisonne acquit une originalité propre ; actuellement le pays compte un grand nombre d'artistes, dont quelques-uns éminents.

Bibliographie. J. Burckhardt : *Beschreibung der Domkirche Chur*, dans *MAGZ* XI. — S. Plattner : *Holbeins Totentanz in den Wandbildern zu Chur.* — *La maison bourgeoise en Suisse*, 12, 13 et 14 : *Grisons.* — D. Jäklin : *Geschichte der Kirche St. Georg bei Rhäzüns u. ihre Wandmalereien.* — J. Rahn : *Gesch. der bildenden Künste in der Schweiz.* — Le même : *Die Ausgrabungen im Kloster Disentis.* — Le même : *Zwei weltliche Bilderfolgen aus dem 14. und 15. Jahrh.* — Le même : *Beschreibung der Domkirche in Chur.* — *SKL.* — Zemp et Durrer : *Das Kloster St. Johann zu Münster in Graub.* [C. JECKLIN.]

I. MONNAIES. Il ne semble pas que ni les présidents ni les recteurs de la Rhétie aient possédé le droit de frapper monnaie sous la domination franque. Une monnaie d'or trouvée à Ilanz en 1904 nous apprend que Coire était le siège d'un atelier monétaire où il est à présumer que Charlemagne a fait frapper des monnaies d'or avant l'année 774. On connaît aussi un denier de Louis-le-Débonnaire qui porte au revers la légende CVRIA. Parmi les ducs de Souabe qui, en qualité de comtes de Rhétie et de lieutenants royaux, étaient chargés de la surveillance des régales, eaux, poids et mesures, plusieurs frap-



Anciennes monnaies des Grisons.

I. Canton 1-3 : 1. Dix batz, 1825. — 2. 16 francs or, 1813. — 3. Cinq batz, 1826. — II. Evèché de Coire : 4. Septuple ducat or de Johann V Flugi, sans date. — III. Ville de Coire : 5. Écu, 1633. — IV. Ligue de la Maison-Dieu : 6. Écu, sans date. — V. Abbaye de Disentis : 7. Teston de l'abbé Christian von Castelberg, 1571. — VI. Baronnie de Schauenstein-Reichenau : 8. Groschen, 1740. — VII. Prince de Trivulce, ancien seigneur de Mesocco : 9. Dix Ducats or, 1677. — VIII. Seigneurie de Tarasp : 10. Écu, 1695. — IX. Baronnie de Haldenstein : 11. Septuple ducat or de Thomas I von Ehrenfels, 1617.

pèrent monnaie : Burkhardt I (916-926) ; Hermann I (926-948) ; Burkhardt II (955-973) ; Otto I (973-983) ; Konrad I (983-997).

Le 16 janvier 958, le roi Othon I conféra à l'*évêché de Coire* le droit de monnayage ; cette concession fut confirmée par ses successeurs, notamment en 1040, 1061, 1349, 1360. On ne connaît aucune monnaie qu'on puisse attribuer certainement à l'évêque Hartbert, le bénéficiaire de la régale de 958, ni à ses successeurs immédiats. Les premières pièces identifiées sont celles du comte Ulrich von Lenzburg, qui fut évêque de 1002 à 1026. Il n'existe que des demi-bractéates des évêques Adelgott (1150-1160) et Egino (1160-1170) ; sous Paul Ziegler (1505-1541) apparurent les premiers blutzger, les pièces de deux creuzers, les groschen et les batz. Beat a Porta (1565-1581) commença la frappe des creuzers et des demi-testons ; Peter Rascher (1581-1601) émit les premiers florins d'or et les pièces de 7 et de 13 ducats, etc. Jusqu'à la Réformation, l'évêque de Coire fut le seul à frapper monnaie dans la Rhétie curiale, mais les troubles politiques et religieux du XVIe s. apportèrent aussi dans le domaine du monnayage de grandes transformations.

La *ville de Coire*, qui dès le XVe s. travaillait à s'affranchir de la domination de l'évêque, prétendit aussi au droit de monnayage. Mais une sentence arbitrale du 9 septembre 1422 déclara que cette régale appartenait à l'évêque. Après l'adoption des articles d'Ilanz en 1526, alors que l'évêque, à qui on avait enlevé à peu près tout pouvoir temporel, était en fuite, et lorsqu'il fut impliqué dans le procès intenté à l'abbé Theodor Schlegel, en 1529, la ville de Coire profita du désarroi général pour ouvrir un atelier monétaire. Les premières pièces qui y furent frappées portent la date de 1529. L'exercice de ce droit de monnayage ne reposait sur aucune concession, et c'est l'empereur Ferdinand seulement qui en donna confirmation à Coire, avec d'autres franchises. Pendant la guerre de Trente ans et les troubles qui sévirent aux Grisons de 1620 à 1640, Coire émit de nombreuses monnaies, entre autres des ducats simples et doubles, des florins d'or, des écus, des testons, demi-testons, des pièces de 1, 2, 3 et 10 creuzers, des schilling, des blutzger et des deniers. Au XVIIe s. encore, les ateliers monétaires de l'évêque et de la ville furent réunis sous un même maître pour la frappe de menue monnaie. C'est pourquoi on trouve sur les cylindres servant à la frappe des blutzger les armoiries de l'évêque alternant avec celles de la ville.

Pendant l'épiscopat de Paul Ziegler et probablement sous l'influence des troubles politiques de cette époque, la *Ligue de la Maison-Dieu* se mit aussi à battre monnaie dès 1540. Pendant les absences de l'évêque, l'administration du diocèse avait été confiée au chapitre, qui reçut aussi, probablement sans l'assentiment de l'évêque, la régale monétaire. Le successeur de Ziegler, Luzius Iter (1541-1549), ne paraît pas avoir fait usage de son droit de monnaie ; du moins, on ne connaît aucune frappe de lui. Thomas Planta (1549-1565) émit des groschen datés de 1549 et 1554, ce qui permet de croire qu'il a tout à fait renoncé à battre monnaie après cette dernière date. Cet évêque conclut un accord avec la Ligue de la Maison-Dieu, en vertu duquel il inféodait à la seconde son droit de monnaie, mais à la condition que les pièces seraient frappées aux armes de l'évêque et non à celles de la Ligue. Cette réserve ne fut pas observée par la Ligue, qui fit graver de nouveaux coins. La concession prit fin au décès de l'évêque, 28 avril 1565, mais la Ligue de la Maison-Dieu continua cependant ses émissions de monnaies, malgré les sommations de Beat a Porta (1565-1581) qu'elle eût à fermer son atelier. L'évêque ne lui avait, en effet, pas confirmé cette régale, son intention étant de faire frapper lui-même sa monnaie. Les dernières monnaies de la Ligue de la Maison-Dieu sont datées de 1570 ; il est probable que son atelier a été fermé à la suite des réclamations de l'évêque.

Le couvent de Disentis possédait le droit de monnaie, sans doute du fait que l'abbé était prince de l'empire. Les abbés Christian von Castelberg (1566-1584), Adalbert von Funs (1696-1716), Gallus von Florin (1716-1724), Marian von Castelberg (1724-1742), ont émis de petites pièces, creuzers, deniers et blutzger, qui ont été décriées à plusieurs reprises, et, de ce fait, sont devenues très rares.

Mesocco. Le 18 novembre 1487, l'empereur Frédéric III confirma à Jean-Jacques Trivulce l'acquisition de la seigneurie de Mesocco et lui concéda, en outre, le droit de monnayage, droit dont il fit largement usage. L'atelier des comtes de Trivulce se trouvait d'abord au château de San Carpoforo à Gorduno, puis il fut transféré sans doute dans leur résidence de Roveredo ; il cessa son activité en 1546. Le palais des comtes tomba en ruines, et le 2 octobre 1549, Jean-François Trivulce vendit aux habitants de la vallée, pour 245 000 écus, tous les droits, biens et fiefs que sa famille avait possédé dans la Mesolcina.

L'atelier de *Haldenstein-Reichenau* fut un des plus actifs de la Rhétie curiale. Le 18 septembre 1612, le possesseur de la seigneurie de Haldenstein, Thomas von Schauenstein, reçut de l'empereur Mathias le droit d'asile et de marché, ainsi que l'autorisation pour lui et ses successeurs, détenteurs de la seigneurie, de frapper des monnaies d'or et d'argent. L'interprétation de cette clause donna lieu, sous les successeurs de Thomas, à de longs conflits. Luzi von Salis, qui avait épousé une de ses descendantes, reçut l'hommage de la seigneurie en 1701, et, la même année, commença à battre monnaie. Aussitôt ce droit lui fut contesté par le seigneur de Reichenau Johann-Friedrich von Schauenstein en vertu du diplôme de 1612.

Au cours du différend, J.-F. von Schauenstein obtint de l'empereur Joseph I, en 1709, une concession monétaire ; il ouvrit un atelier à Reichenau et fit frapper monnaie. La Diète grisonne mit opposition à cette activité, et l'atelier de Reichenau ferma ses portes en 1748. Celui de Haldenstein, par contre, subsista jusqu'en 1758.

Tarasp. Cette seigneurie et son château passèrent en 1687 à la maison Dietrichstein, qui avait obtenu en 1631 la dignité de prince de l'empire. Ferdinand von Dietrichstein (1636-1698) fit frapper, probablement à Vienne, des pièces de dix ducats, des ducats et des écus, tous avec le millésime de 1695.

Le *canton des Grisons* a frappé à ses armes, de 1806 à 1842, les monnaies suivantes : doublons de 16 fr. ; dix batz ; cinq batz ; batz ; demi-batz; sixième de batz. On raconte que les doublons au millésime de 1813 ont été frappés à Berne au nombre de cent pièces. L'or provenait de Felsberg sur le versant Sud du Calanda. Pour l'exploitation de la mine, une société de cent actionnaires avait été constituée ; chacun d'eux dut payer 1600 fr. Au bout de deux ans on obtint un petit lingot d'or, avec lequel furent frappés les cent doublons. Ainsi chaque doublon coûtait aux actionnaires 1600 fr., ancienne monnaie.

Bibliographie. G.-E. Haller : *Schweiz. Münz- und Medaillen Kabinet*. — Meyer von Knonau : *Die Schweizermünzen von den ältesten Zeiten*. — J. Bott : *Die ehemalige Herrschaft Haldenstein*. — C.-F. Trachsel : *Die Münzen und Medaillen Graubündens*. — A. Escher : *Schweiz. Münz- und Medaillengesch.* — Gnecchi : *Le monete dei Trivulzio*. — Alf. Geigy : *Haldenstein, Schauenstein-Reichenau und ihre Münzprägungen*. — Fr. Jecklin : *Katalog der Altertumssammlung im Rät. Museum*. — Le même : *Beiträge zur Münzgesch. der Abtei Disentis*. — E. Jenner : *Die Münzen der Schweiz*. — Corragioni : *Münzgesch. der Schweiz*. — A. v. Castelmur : *Das « Münzrecht » des Gotteshausbund*, dans *BM* 1922. [Fritz Jecklin.]

J. Historiographie. L'historiographie des Ligues grisonnes remonte à la fin du moyen âge. Pour l'histoire antérieure à 1500, nous en sommes réduits aux indications contenues dans les chroniques de la Suisse et de l'étranger, ainsi qu'aux documents et aux recueils d'actes. Le dépôt d'archives le plus important autrefois était celui de l'évêché ; les archives de chacune des Ligues étaient mal administrées et eurent beaucoup à souffrir soit de l'incendie (Coire), soit de pillages par des armées ennemies (les Autrichiens à Davos). La réunion de ces différents dépôts, qui eut lieu à l'époque moderne, a formé le noyau des Archives de l'État. Les archives des communes et des cercles, qui présen-

tent une certaine importance, ont été, sur la demande de la Société d'histoire et par ordre du gouvernement, mises en ordre et inventoriées. Il existe en outre des archives de familles, Tscharner, Planta, Salis, Sprecher, soigneusement classées.

Les plus anciens ouvrages historiques concernant les Grisons datent du début du XVIe s. Le premier se rapporte à la guerre de Souabe, les *Acta des Tirolerkriegs;* son auteur est inconnu. Ces *Acta*, écrits à Coire pendant la guerre, subirent un remaniement sous l'influence de la Réforme. Au XVIIe s., on en tira une compilation, pour laquelle d'autres sources furent encore utilisées, et qui porte le titre de *Ursprung... des tödtl. Krieges.* On fit passer faussement ce travail pour l'œuvre originale. Lemnius, le plus distingué représentant de l'humanisme dans les Ligues, doit aussi figurer parmi les historiens de la guerre de Souabe. Originaire de la vallée de Münster, il connaissait la région où s'est livrée la bataille décisive ; il a probablement recueilli de la bouche de son père et d'autres participants à la guerre, des renseignements sur le cours de la bataille, et, en outre, utilisé des rapports écrits, notamment les *Acta*. A l'aide de tous ces matériaux, il a composé une épopée en neuf chants *Ræteis (De bello Rætico)*, qui, dans quelques parties, contient des renseignements précieux. Il faut cependant l'utiliser avec prudence, parce que, comme humaniste, il a cherché à imiter les modèles de l'antiquité. L'on doit à un autre humaniste la première description poétique des Ligues. L'Italien Franciscus Niger, de Bassano, qui, à l'instar d'autres compatriotes, se réfugia dans les Grisons où il fut pasteur, tenta de brosser un tableau attrayant de l'État des Ligues, basé sur une conception personnelle (*Rhetia sive de situ et moribus Rhetorum*, Bâle, 1547).

Johann Travers doit aussi être classé parmi les humanistes. Il est le premier des nombreux hommes d'État grisons qui ont décrit les événements auxquels ils ont participé. Il est l'auteur d'une histoire en vers de la guerre de Musso, écrite en romanche.

Mais l'historien de beaucoup le plus important est Ulrich (Duri) Campell. A l'instigation de l'historien zuricois Simler, il écrivit, à un âge déjà avancé, une description *(Topographie)* et une histoire de son pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à son époque. Malgré sa prolixité et sa prédilection pour les controverses théologiques, il faut rendre hommage à sa véracité et à son travail consciencieux. Aussi ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle le père de l'historiographie grisonne.

Sa *Topographie* et son *Historia Rætica* ont été publiées en 1853 en une édition abrégée allemande, par Mohr, et dans le texte original latin de 1884 à 1890.

Les historiens du XVIe s. sont en grande partie des ecclésiastiques et des savants ; ceux qui ont vécu pendant la période des troubles et de la guerre de Trente ans, par contre, comptent, à peu d'exceptions près, parmi les hommes d'État ou appartiennent à l'armée. Hans Ardüser, maître d'école, peintre et chroniqueur, occupe une position intermédiaire, par son caractère et par son époque. Né à Davos en 1557, il passa sa vie comme maître d'école dans différentes communes, notamment à Thusis où il mourut vers 1617. Il écrivit *Eine warhaffte und kurtz vergriffene Beschreibung etlicher herrlicher und hochvernampter Personen* (imprimée à Lindau en 1598), qui est le fruit de ses lectures étendues et de ses observations personnelles. Il est, en outre, l'auteur d'une autobiographie simple et sincère, et d'une *Chronik* de son temps (1871). Elle est très estimable et caractéristique de son époque à cause de la préférence de l'auteur pour toutes sortes de prodiges, et pour tout ce qu'elle contient de personnel.

La période des troubles grisons mit en valeur toute une série d'historiens de valeur, dont le premier en date est Johannes Guler von Wineck (1562-1637). Il appartenait à l'une des premières familles de Davos et reçut une éducation très complète. Dans sa vallée et dans les Ligues, il revêtit les plus hautes charges. Pendant les loisirs que lui procura une épidémie de peste, il étudia les sources de l'histoire des Ligues et publia en 1616 sa *Rætia*, qui s'étend des plus anciens temps à son époque. Il utilisa largement pour ce travail l'œuvre de Campell, qu'il fit connaître ainsi partiellement, bien longtemps avant sa publication. Fortunat Sprecher, compatriote et ami de Guler, est plus important que ce dernier. Né à Davos en 1585, il fit des études très soignées et parvint également aux plus hautes charges. Il fut notamment envoyé souvent en députation. Avec des connaissances approfondies et un amour incorruptible de la liberté, il écrivit en un latin élégant *Pallas Rætica*, histoire des Ligues, des origines à l'ouverture de la période des troubles. La première édition parut à Bâle en 1617, la deuxième à Leyde en 1627. Une adaptation libre vit le jour en 1672 sous le titre de *Rhetische Cronica, oder Beschreib. Rhet. Kriegs- und Regiments-Sachen.* Sprecher donna une suite à cet ouvrage dans son *Historia motuum et bellorum postremis hisce annis in Rhætia excitatorum et gestorum* (Cologny 1629).

Ulysses von Salis-Marschlins (1594-1674) vécut aussi pendant les grands événements du XVIIe s., mais tandis que Sprecher était plutôt un diplomate, lui fut avant tout un soldat, d'abord sous les ordres de Mansfeld, puis au service de France. Pour la connaissance des événements militaires, ses *Memorie*, écrits en italien, sont inestimables. Il donne aussi maints renseignements sur les intrigues politiques de la période des troubles, et ne cache pas sa sympathie pour la France. D'un autre caractère était Fortunat Juvalta, de Zuoz (1567-1654). Quoique protestant, il étudia chez les jésuites à Dillingen ; il fut aussi chargé d'importantes fonctions. De nature calme et distingué il fuyait les luttes de partis, dans lesquelles il fut toutefois engagé contre sa volonté. A un âge avancé, il écrivit en un latin classique ses *Comentarii vitæ* (1823), vivants et sincères. Parmi les hommes de guerre il faut encore citer le duc Henri de Rohan, qui employa ses loisirs forcés, à Genève, à écrire des *Mémoires sur la guerre de la Valteline* (publ. par Zurlauben en 1758).

Des pasteurs s'occupèrent aussi, dans une proportion moindre, d'écrire l'histoire au XVIIe s. Bartholomäus Anhorn (1566-1640), zélé défenseur de l'Évangile, fut chassé de sa patrie par la guerre ; il y revint, puis dut à nouveau abandonner le territoire des Ligues. Les dernières années de sa vie se passèrent à Gais. Ses ouvrages, *Püntner Aufruhr* et *Graubünter Krieg*, sont un récit des événements, sans lien entre eux, donné sous la forme de journal. Son petit-fils, et non son fils, Bartholomäus Anhorn le jeune, également pasteur, est l'auteur de *Heilige Wiedergeburt der evang. Kirche in den Gemeinen Drey Bündten* (1680).

A côté des travaux des chroniqueurs et des historiens, on doit encore recourir à d'autres sources pour connaître l'histoire des Ligues au XVIIe s. : les pièces politiques en vers et les chansons historiques. Campell avait déjà publié quelques essais en romanche de poésie historique du XVe s. ; ce genre s'est continué dans la suite. La bataille de Calven a été chantée par un poète inconnu sous la forme d'un combat entre le bouquetin et l'aigle. Mais, tandis que dans la Suisse la chanson historique fleurit surtout aux XVe et XVIe s., aux Grisons elle ne connut un plein épanouissement qu'au XVIIe s. La plupart des auteurs ne sont pas connus, mais on peut cependant citer les noms de Adam Saluz, pasteur à Coire, et de Georg Jenatsch. Phil. Zinsli a publié en 1910-1911 un recueil de chansons historiques.

Les écrivains du XVIIIe s. s'intéressèrent avant tout à l'État, à sa formation et à sa situation politique et confessionnelle. Le pasteur Petrus Dominicus a Porta (1732-1808) utilisa pour son *Historia reformationis ecclesiarum Ræticarum* un nombre considérable de matériaux, en partie aujourd'hui perdus. Il en tira un ouvrage très documenté, dont les deux premiers volumes seulement ont paru en 1771 et 1774. Porta est aussi l'auteur de *Compendio della storia della Rezia si civile che ecclesiastica* (1787). A un autre pasteur de la Basse-Engadine, Nikolaus Sererhard (1689-1756), on doit une description des Ligues : *Einfalte Delineation aller Gemeinden gemeiner dreien Bünden.* C'est une œuvre remarquable pour l'époque, mélangée de rationalisme et de superstitions du moyen âge. Le ministre Ulysses von Salis-Marschlins (1728-1800) a laissé,

outre des mémoires, publiés en 1803-1804, et une *Bildergallerie der Heimwehkranken*, des *Patriotische Gespräche*, 1764, et *Unvorgreifliche Entwurf einer Verbesserung des Justizwesens in den Unterthanen Landen.* Son adversaire politique et son pendant au point de vue littéraire fut Heinrich Zschokke, * en 1771 à Magdebourg. Il vint dans les Grisons en 1797, en qualité d'instituteur, et, comme l'un des chefs des patriotes, s'intéressa avec passion aux affaires publiques. Outre quelques brochures à sensation, il écrivit aussi une histoire de sa nouvelle patrie : *Die drey ewigen Bünde in hohen Rätien* (1798), ouvrage qui fut étendu plus tard sous le titre de *Gesch. des Freystaats der Drey Bünde* (1817). Il ne répond pas du tout aux exigences de la science, mais il est la première histoire des Ligues en langue allemande. Un autre étranger a également rendu de grands services à la connaissance de l'histoire grisonne : Heinrich-Ludwig Lehmann, de Detershagen. Il fut pendant plusieurs années précepteur dans la famille Jecklin à Rodels (Domleschg), où il eut à sa disposition une riche bibliothèque, détruite depuis par un incendie. Cela lui permit de dresser un arbre généalogique de la famille Jecklin et d'écrire plusieurs ouvrages sur la géographie et l'histoire des Ligues, qui contiennent des renseignements précieux : *Patriotisches Magazin von und für Bünden* (1790) ; *Die Republik Graubünden historisch, geographisch, statistisch dargestellt* (1797, 1799), etc.

L'histoire des pays sujets, la Valteline, Chiavenna et Bormio, fut écrite par des personnes de ces contrées. Pietro-Angelo Lavizzari décrit dans ses *Memorie istoriche della Valtelina in libri dieci* (1716) les troubles de la Valteline de 1532 à 1659, en se plaçant à un point de vue hostile aux protestants. Saverio Quadro, jésuite, † 1756, prit la même attitude dans son histoire de la vallée depuis les temps fabuleux jusqu'à son époque. Giachomo Alberti, zélé partisan de l'Espagne, donne dans ses *Antichità di Bormio* des renseignements précis sur la lutte contre Rohan et les Grisons, dont il était contemporain.

Jusqu'au commencement du XIX[e] s., les historiens grisons n'avaient entre eux aucun rapport, aucun point de contact. La Société économique, fondée à Coire en 1803, qui avait à sa tête Carl-Ulysses von Salis-Marschlins, étendit son activité à tous les domaines de la science et à toute application pratique pouvant contribuer à améliorer le bien-être du peuple. Son organe, *Der Neue Sammler*, contient aussi des études remarquables d'histoire, notamment d'histoire de localités et de vallées des Ligues. Mais le *Sammler* disparut au bout de sept ans, et la société s'est dissoute. Un des dirigeants de la société fut Joh.-Ulr. Dietegen von Salis-Seewis, frère cadet du poète Joh. Gaudenz. Affligé d'une paralysie à la suite d'un bain froid pris dans la Plessur, il se voua à l'étude de l'histoire de son canton. Il a laissé une série d'excellents écrits, basés sur l'étude des sources, en particulier une *Gesch. Graubündens bis 1471.* Vincenz von Planta (1799-1851) avait ébauché une histoire des Grisons en 3 volumes, en utilisant avant tout les riches archives de la famille Tscharner. Seule une petite partie fut achevée ; elle est consacrée aux *Letzten Wirren des Freistaates der drei Bünde*, et fut imprimée en 1857.

La Société d'histoire des Grisons *(Geschichtsforschende Gesellschaft von Graubünden)* fut fondée à Coire en 1826, à l'instigation principalement de deux hommes : Georg-Wilhelm Röder et Theodor von Mohr. Le premier était un Allemand, qui enseigna dès 1820 à l'École cantonale de Coire. Il est l'auteur de différents travaux d'histoire grisonne. Th. von Mohr appartenait à une vieille famille des Ligues ; il étudia le droit et occupa des charges importantes dans l'État. Dans sa jeunesse déjà, il collectionnait avec zèle les copies de documents, et lorsque la politique de son canton ne cadra plus avec ses idées conservatrices, il se voua entièrement à l'étude de l'histoire nationale. Il rassembla une importante collection de copies de documents, dont une partie, les actes jusqu'en 1400, fut publiée sous le titre de *Codex diplomaticus* dans son *Archiv für die Gesch. der Republik Graubünden*. Ce code contient, outre des documents, des extraits choisis des historiens grisons. A la demande de la Société générale suisse d'histoire, Mohr publia les *Regesten der Archive in der schweiz. Eidgenossenschaft* (1848-1853). La Société d'histoire des Grisons renonça à rédiger une histoire scientifique du canton ; elle borne son activité à rassembler les matériaux nécessaires à une histoire de ce genre, documents et copies de documents.

Des conflits d'ordre politique et des questions de personne étaient sur le point d'entraîner la dissolution de la société entre 1860-1870 ; mais en 1869 une *Antiquarische Gesellschaft* fut fondée, à l'instigation principalement de P.-C. von Planta. Cette société se donna pour tâche de collectionner les antiquités du pays, puis elle fusionna avec la Société d'histoire et avec la Société littéraire. Le nouveau groupement prit le nom de *Historisch-antiquarische Gesellschaft von Graubünden :* il a pour but de fonder un musée historique et de poursuivre l'étude de l'histoire du canton. Parmi les nombreuses personnes qui se sont occupées d'histoire au XIX[e] s., il faut citer : Peter Kaiser, venu du Liechtenstein, auteur d'une *Gesch. des Fürstentums Liechtenstein* et de *Graubündnerische Gesch.* Un chercheur consciencieux fut Wolfgang von Juvalt, qui a publié *Forschungen über die Feudalzeit im Curischen Rätien* (1871). J.-A. von Sprecher a laissé une œuvre fondamentale, *Gesch. der Republik der III Bünde im 18. Jahrh.* ; P.-C. von Planta est l'auteur de *Das alte Rätien*, *Die currätischen Herrschaften in der Feudalzeit* et d'une populaire *Gesch. von Graubünden.* Son cousin Peter von Planta a écrit une consciencieuse *Chronik der Familie von Planta.* Le professeur J.-C. Muoth, auteur de nombreux articles sur l'histoire des Grisons, avait été chargé par le Grand Conseil d'écrire l'histoire du canton, basée sur les derniers résultats acquis. Il est mort avant d'avoir accompli cette tâche. [C. J.]

K. DISTRIBUTION DES LANGUES. Aucun canton suisse ne présente une situation linguistique aussi curieuse et intéressante que celui des Grisons avec ses trois langues nationales. Les proportions sont les suivantes :

Année.	Population totale.	Allemands.	Romanches.	Italiens.	Français.	Autres.
1860	20 874 familles.	9 152	8 858	2 849	15	—
1870	21 140 »	9 347	8 740	3 024	29	—
1880	94 991 hab.	43 664	37 794	12 976	115	442
1888	94 810 »	43 671	37 036	13 721	173	209
1900	104 520 »	48 762	36 472	17 539	479	1268
1910	117 069 »	56 944	37 662	20 689	644	1130
1920	119 854 »	61 379	39 127	17 674	608	1066

La proportion des Allemands et des Italiens a donc augmenté au détriment des Romanches. On comptait en % du chiffre de population :

Année.	Allemands.	Romanches.	Italiens.
1860	44	42,4	13,6
1870	44,2	41,4	14,3
1880	46	39,8	13,7
1888	46	39	14,5
1900	46,6	35	17
1910	48,7	32,2	18,5
1920	51,1	32,7	15

Pour la question des langues, voir surtout H. Weilenmann : *Die vielsprachige Schweiz.*

I. La *langue allemande* ne pénétra dans le pays qu'à l'époque franque, probablement depuis l'an 800 environ. Elle a été apportée par les Alémannes ; une seconde vague vint au XIII[e] s. de l'Ouest, lors de l'immigration des Walser. Ces deux courants ont peu à peu conquis de notables portions du pays sur le romanche. Campell relate que celui-ci fut usité à Coire jusqu'en 1470 environ, que Malix était romanche de son temps, que Malans ne l'était plus depuis peu et que cette langue commençait seulement à tomber en désuétude dans le Prätigau. Voir pour les limitesd es langues dans le canton la carte ci-contre.

Selon ce qui vient d'être dit, il faut distinguer dans les Grisons deux groupes linguistiques allemands :

1. Le *groupe haut-rhénan*, rattaché à l'Oberland saint-gallois et qui a pénétré le long du Rhin, de Coire à

Thusis, mais est coupé dans ses extrêmes ramifications par des îlots romanches.

2. Le *patois walser* des colonies du Rheinwald, d'Avers, Safien, Versam, Valendas, Obersaxen, Vals, Davos, de la région de Churwalden, etc., du Prätigau voisin et du Schanfigg. Il s'y ajoute :

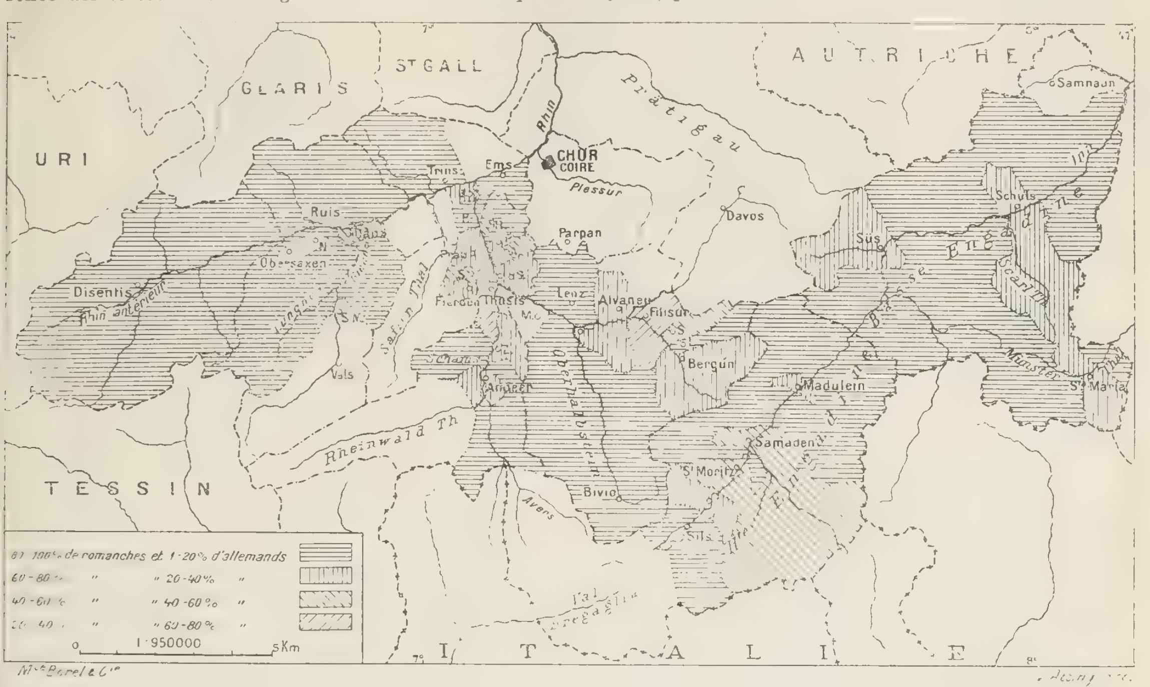
3. Le *Samnaun*, géographiquement détaché de la Suisse, qui a adopté entièrement le parler autrichien (bavarois-tyrolien).

Des différences notables séparent les dialectes allemands des Grisons (abstraction faite du Samnaun). Campell trouve le parler de Coire plus joli et moins rude *(elegantius paulo nitidiusque)* que la langue des Walser, de Davos, par exemple ; actuellement, le dialecte du haut-Rhin est considéré comme l'un des plus harmonieux de la Suisse, en partie peut-être par l'absence des fortes consonnes gutturales. — Voir Campell fication, il ne possède pas une forme écrite unique et que les deux principaux parlers rivalisent au point de vue littéraire. Ce sont :

a) Le *romanche (romonsch)* au sens étroit, comprenant : a. le patois de l'*Obwald* (du *Surselva*) sur le Rhin antérieur supérieur ; b. celui du *Nidwald* (du *Sutselva*) sur le Rhin antérieur inférieur ; c. celui du *Domleschg* et du *Schams* ; d. celui de l'*Unterhalbstein* (autour de Tiefenkastel) ; e. celui de l'*Oberhalbstein* ; f. celui de *Bergün-Filisur*.

b) L'*Engadinois* ou *ladin* se divisant en : a. celui de *Haute-Engadine* ; b. celui de *Basse-Engadine* ; c. celui du *val Münster* ; d. celui, éteint, du *Samnaun*.

Les différences entre ces patois sont si grandes que les gens du peuple des diverses régions se comprennent à peine. — Voir Gröber : *Grundriss der roman. Philologie* I, p. 461.



Grisons. Territoires de langue romanche.

3e, 4e appendice publié par Schiess p. LXXXI. — E. Steiner : *Die Gliederung des Hochalemannischen*, dans *Festschrift A. Bachmann.* — M. Szadrowsky : *Walserdeutsch*, dans *BM* 1925. — Le même : *Beitr. aus dem Walserdeutschen*, dans *Sievers Beiträge* 1925.

II. Le *rhéto-romanche* (dit habituellement *romanche*) appartient aux dialectes romans (issus du latin) qui s'étendent, au Nord de la Lombardie et de la Vénétie, du Gothard jusqu'au Karst, sauf deux interruptions ; il est parlé aux Grisons et dans quelques endroits du Tyrol (Ober-Fassa, Greden, Enneberg) et le Frioul (environs du Tagliamento). — Voir Ascoli : *Archivio glottolog. Ital.* I.

Alors que les dialectes du Tyrol et du Frioul se perdent de plus en plus dans l'italien lombard et vénitien avoisinant, les Grisons, grâce à leur autonomie politique, ont élevé le leur au rang de langue littéraire. Ils lui ont conservé ainsi son originalité, malgré l'avance de l'allemand d'une part et, dans une moindre mesure, de l'italien, de l'autre, par le commerce, l'école et l'émigration périodique. Un fort mouvement s'est dessiné chez les romanches dans ces dernières décades en faveur de la conservation de la langue indigène. De beaux résultats ont déjà été obtenus.

La force de résistance du romanche est diminuée par cet inconvénient que, malgré plusieurs essais d'unification, ...

III. Les *vallées italiennes* des Grisons, Mesocco avec Calanca, Bregaglia et Poschiavo ont des dialectes apparentés à ceux des territoires lombards voisins ; le parler du Mesocco ressemble davantage aux patois haut-tessinois du Sopraceneri, ceux des vals Poschiavo et Bregaglia à celui de la vallée de l'Adda. Ils ont leurs idiotismes, le patois du val Bregaglia, en particulier, qui dans son ancienne forme était plus proche du romanche que du lombard. L'école et l'église ont introduit en ces vallées l'italien écrit, même dans les communes de Stalla et Marmels (Marmorera), dont le dialecte est pourtant indubitablement romanche. — Voir aussi le chapitre LITTÉRATURE. [C. J.]

L. COUTUMES. Les coutumes et les traditions des Grisons sont étudiées dans les publications citées au pied de cet article ; les unes sont encore en usage, mais la plupart ont disparu. Les principales se rapportent à la naissance, au mariage et au décès.

Naissance et baptême. S'il neige au jour de leur mariage, les époux auront beaucoup d'enfants. La femme qui trouve dans un champ un épi double aura des jumeaux ; les enfants nés durant le jeûne des quatre temps ont beaucoup de talent et voient les esprits. Le nouveau-né a-t-il un toupet de cheveux, il sera moine ou nonne. On ne le baignera pas dans une cuve qui coule, il ne pourrait retenir ses eaux. L'eau du bain doit être vidée avec

précaution, sinon l'enfant tomberait de haut mal ; préparée avec du lait et du vin, cette eau rend la peau douce. Le père fait appel au parrain et à la marraine selon une certaine formule ; chez les catholiques il n'y a qu'un seul parrain et une seule marraine, souvent plusieurs chez les protestants. Ils se présentent dans leur meilleur vêtement. En bien des lieux, le père les accompagne au baptême, ailleurs il s'en tient éloigné. Les catholiques baptisent généralement dans les jours qui suivent la naissance, les protestants l'un des prochains dimanches. Une petite cloche sonne pour la cérémonie. Les enfants accourent. La marraine porte l'enfant sur un coussin blanc, autrefois couvert du tablier blanc de jeune fille de la mère, aujourd'hui d'une couverture crochetée souvent posée sur un dessous d'étoffe bleue ou sombre. Dans l'Engadine, la couverture du baptême est de fine toile brodée de soie noire. Si la maisonnée est en deuil, la parure de baptême a des dentelles sombres. Les protestants portent l'eau baptismale à l'église dans une coupe d'argent et la vident près de la table de baptême ou devant l'église, tandis que les catholiques utilisent l'eau des fonts bénie deux fois par an. Le parrain et la marraine font un cadeau de 5 à 10 fr., autrefois ils donnaient un pain blanc pour le repas de la cérémonie. Ils envoient également à chaque Nouvel-An des habits, anciennement une *butschala*, c'est-à-dire une pièce de monnaie cuite dans le pain, ou des saucisses. Le repas, en romanche *vischdonzas*, *past*, a lieu le jour même, le dimanche suivant, ou lorsque la mère retourne la première fois à l'église. A cette occasion, dite *trer a baselgia*, les catholiques prennent souvent l'enfant avec eux, la marraine accompagne avec un cierge allumé qui est donné au curé. La mère est accueillie sous le porche. Ce retour à l'église ne peut avoir lieu que 3-4 semaines après la naissance, et la mère ne doit faire aucune sortie avant. L'enfant est menacé de convulsion si l'on balance le berceau vide, on l'en préserve par des draps bleus ou des rognures de l'anneau d'or de sa mère ; des limaces au cou de l'enfant favorisent la croissance, des larmes de plomb la retardent ; le pain moisi donne de bons chanteurs et les ongles des doigts ne doivent être coupés qu'au bout de six mois sinon l'enfant devient diabolique.

Le *mariage* est précédé d'une fréquentation tenue secrète aussi longtemps que possible. Les fiancés échangent des gages (romanche *il chromet*). Le mariage est annoncé au prêche pendant trois dimanches (romanche *clamar ora*, *clamar giu*). Les fiancés dont la conduite est irréprochable sont dits honorables ; ce prédicat n'est pas donné aux autres. La demande en mariage est faite par le garçon. Au jour de la cérémonie, le *Spüssligführer*, ou garçon d'honneur, doit demander la fille à son père en récitant une longue formule et le père lui répond de même. Pour se rendre à l'église, le cortège ne doit utiliser que les portes et rues principales. Il était autrefois salué à coups de pistolet, aujourd'hui par décharges de mortier, dont le garçon d'honneur fait les frais en versant un don à la caisse de la confrérie des garçons. S'il se refuse à payer, on organise un charivari devant sa maison. La boisson s'appelle *Schellwi (vin de mantinadas*, *bavarella* ou *vin de cavals)*. Le capitaine des garçons discutait souvent longuement avec le garçon d'honneur le montant de la somme que devait payer l'époux pour avoir enlevé, sans droit, la plus belle fleur de leur jardin de jeunesse. Grâce au vin de la Valteline, il se laissait finalement apaiser. La *fratga* faisait souvent partie du cortège. Deux jeunes filles tenant chacune un petit drapeau à la main (un fichu en soie de couleur) offraient une boisson et une pomme. En bien des endroits, l'épousée disparaissait, et son garçon d'honneur devait la retrouver avec beaucoup de difficulté. On tendait aussi des cordes en travers de la route pour percevoir un don de laissez-passer. Au retour de l'église, la porte de la maison était close et ne s'ouvrait qu'après un discours et une réplique. On se rendait à l'église au son des cloches, en observant attentivement leur accord, signe de l'accord du futur ménage. L'éclat des cierges de l'autel annonce bonheur ou malheur, une vie longue ou brève. Les époux sont couronnés ainsi que les témoins célibataires ; de petites épouses secondaires, également couronnées, les accompagnent parfois (une collection de ces petites couronnes se trouve au musée rhétique). Le couple est salué du nom de *spusa* ou *spus* jusqu'à ce qu'un nouveau mariage ait lieu dans le même village.

Décès et enterrement. Quand une personne est sur le point de trépasser, on appelle les voisins, les parents et le curé. Celui-ci récite la prière des morts et administre les derniers sacrements si le mourant ne les a déjà reçus auparavant. Autrefois on avertissait au moyen de la cloche des trépassés (un ou deux coups seulement) ; elle ne sonne actuellement qu'après le décès, peu ou longtemps, seule ou avec les autres cloches, selon les endroits. Le matin de l'enterrement, ou le jour précédent, on sonne toutes les cloches durant une demi-heure à une heure. C'est la grosse qui commence le branle pour les hommes, la moyenne pour les femmes. On reconnaît à la sonnerie comment va le défunt dans l'au-delà ou si quelqu'un est appelé à le suivre prochainement. La pluie, le vent, la lumière, les animaux sont des signes de mort. Lors du décès, l'âme traverse de l'eau. Toute l'eau de la maison doit être vidée, les abeilles meurent ; si le curé ou le sacristain meurent, beaucoup de personnes doivent les suivre dans la tombe. Deux décès rapprochés dans une même maison sont suivis d'un troisième. Le mort est placé sur son lit, revêtu de ses habits du dimanche ou posé sur un banc, autrefois sur une planche mortuaire, cousu dans un drap de lit ou dans un suaire. Une lumière mortuaire brûle auprès : un cierge de cire jaune ou une lampe à saindoux dans une terrine. Il est veillé jour et nuit par des parents et des voisins. Un rafraîchissement est distribué vers minuit *(il puschein)*. Le village presque au complet pénètre dans la maison pour réciter le soir un psaume entier pour le défunt. Un parent prononce les remerciements selon une vieille formule. Les lamentations funèbres étaient autrefois en usage, actuellement tout se passe en silence. Les catholiques portent le mort le matin à l'église et l'enterrent après avoir entendu la messe funèbre et l'office. Les protestants procèdent généralement à l'enterrement l'après-midi, et l'on prononce un discours mortuaire, qui n'est chez les catholiques qu'une formule pour congédier l'assistance. Les morts étaient autrefois portés sur les épaules, actuellement sur une civière. Les personnes notables étaient souvent portées de village en village au cimetière de leur lieu d'origine. Au moment de la mise en terre, toutes les cloches sonnent. Les porteurs se chargent immédiatement de fermer la fosse. Quand une sage-femme mourait à Sent, quatre jeunes filles tenaient un drap blanc étendu sur sa tombe durant le discours du pasteur. On plante une croix de bois sur le tombeau ; un garçon la porte devant le cercueil durant le convoi mortuaire. Ça et là les hommes mettent encore des manteaux de deuil noirs et, il y a un demi-siècle, les femmes paraissaient en *stuorz*. En nombre d'endroits, un don en beurre, sel, farine ou pain est encore en usage. Le repas mortuaire, qui prenait autrefois de grandes proportions, est actuellement plus simple ; les proches parents et ceux du dehors sont seuls conviés. Le port du deuil varie selon le degré de parenté.

Fêtes du calendrier. A la Saint-Nicolas, un homme habillé en évêque et suivi de ses valets va de maison en maison et distribue aux enfants des cadeaux et des verges. Le soir de Noël, à minuit, toutes les cloches sonnent durant une heure. Un service divin a lieu ensuite dans les villages catholiques. On veillait avant minuit, en chantant des cantiques et en regardant s'ouvrir les roses de Jéricho disposées sur la table. Les arbres de Noël sont actuellement de plus en plus répandus dans les familles et ailleurs. A Nouvel-An, tous les enfants vont de maison en maison souhaiter le bonheur et reçoivent une petite pièce de monnaie. Le jour des Rois, trois garçons vêtus en rois vont dans les maisons, chantent des chants de Noël, ce qui leur vaut également un modeste cadeau en monnaie. Ce jour-là ont lieu les élections des confréries de garçons ; les projets des réjouissances carnavalesques s'élaborent, les filles *(ugadias)* sont réparties par le sort entre les garçons (partage des filles). Cette répartition se règle ailleurs



Costume du Prätigau.



Costumes de l'Oberland grison.



Costumes de la vallée de l'Albula.



Costumes de l'Engadine.



Officier
du régiment Sprecher
au service de l'Autriche
1743-1749

Officier
du régiment Planta
au service de Hollande
1745-1757

Officier
du régiment Salis
au service de France
1762-1792

Officier de dragon
1809



Infanterie. Fusilier
1809

Infanterie. Grenadier
1817-1835

Carabinier 1835-1847

Infanterie. Chasseur
1835-1847

D'après la collection A. Pochon-Demme, Berne

à la Saint-Étienne, et l'on danse. Quelques masques apparaissent déjà ; ils jouissent d'une grande liberté durant le carnaval. Des tribunaux de garçons *(dertgira nauscha)* tenaient autrefois leurs assises durant le carnaval. Ils étaient issus d'un ancien tribunal disciplinaire qui tourna peu à peu à la plaisanterie et qui donna lieu à une intéressante procédure, remarquable aux points de vue littéraire, historique et juridique, entre le carnaval et le carême.

Bibliographie. G. Leonardi : *Rätische Sitten und Gebräuche*, 1844. — Le même : *Wanderungen durch Graubünden.* — Dietrich Jecklin : *Nachrichten über bündn. Volksfeste und Bräuche*, dans *SAV* I, p. 43. — Fient : *Begräbnisfeierlichkeiten im Prättigau*, dans *SAV* I, p. 144. — S. Meisse : *Hochzeitssteuer an die Knabengesellschaft in Tomils*, dans *SAV* I, p. 155. — *Neujahrsfeier im Prättigau*, dans *SAV* II, p. 116. — Muoth : *Nachrichten über bündn. Volksfeste und Bräuche*, dans *SAV* II, p. 166. — Rütimann : *Einige Gebräuche aus Vals*, ibid. XVIII, p. 15. — G. Barblan et F. Brügger : *Sitten, Gebräuche und Volksfeste im Unterengadin*, ibid. VI, p. 81. — Fient : *Hemd und Hosa*, ibid. VII, p. 36. — Focke : *Hölzerne Milchrechnungen aus dem Tavetschertale*, ibid. VII, p. 165. — G. Bundi : *Das Totenvolk im Engadin*, ibid. XII, p. 280. — Stückelberg : *Graubündner Hausmarken*, ibid. XIV, p. 79. — Curti : *Eine Totenspende.* — *P. Plazidus a Spescha, sein Leben und seine Schriften*, publ. par Pieth, Carl Hager, Maurus Carnot. — Caspar Decurtins : *Rätoromanische Chrestomathie* II, p. 215-241, 625-693 ; IV, p. 626-635 ; V, p. 268, 459-468 ; VI, p. 31-36 ; X, p. 721-724, 740-764, 1122-1137 ; XI, 239-266 et vol. complémentaires : complaintes mortuaires, confréries de garçons, carnaval, jeux populaires. — Caminada : *Bündner Glocken u. Bündner Friedhöfe.* [Chr. CAMINADA.]

M. COSTUMES. Les costumes grisons se distinguèrent particulièrement sur deux points des autres costumes de la Suisse allemande : le bonnet fourré eut peu de succès dans le canton, mais le tablier blanc continua à y être porté jusqu'au XIXe s.

Dans leurs parties essentielles, ils étaient copiés sur ceux de la Suisse allemande. Au XVIe s., les femmes portaient un petit tablier blanc composé de deux parties réunies par le milieu : la partie inférieure plissée, la partie supérieure bouffante. Ce tablier *(pez e stuorz)* fut porté par les femmes mariées jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, en signe de leur condition, et pendant un siècle encore par les femmes et les jeunes filles en deuil. Les jeunes filles se coiffaient, au début du XVIIe siècle, comme leurs sœurs de la Suisse allemande, de l'inévitable bonnet fourré *(underfer)* à large fond et orné d'une étroite broderie. Mais lorsque vers 1700 ce bonnet commença, dans la partie basse du pays, à prendre des proportions énormes, les femmes de qualité continuèrent seules à le porter ; les paysannes se contentèrent d'un petit bonnet noir, et dans les fêtes d'église ou les noces, d'une très petite couronne. Cette coiffure a joué un rôle important dans le développement du costume grison. Dans l'Oberland, l'Oberhalbstein, la vallée de l'Albula et le Prätigau, on porta un bonnet à pointe *(schlappa cun pez)* généralement noir ; la pointe s'avançait sur le front et le fond étroit était retenu sur la tête par une épingle d'argent. Dans la région de Coire, l'Engadine et le Schams, cette coiffure se transforma en une minuscule *Capadüsli*, qui couvrait à peine le chignon, sur lequel il devait être maintenu par une épingle d'argent. Il existait naturellement des formes intermédiaires, surtout à l'intérieur du pays.

Le costume rouge de l'Engadine apparaît de bonne heure. Dans l'Oberland, la couleur rouge était aussi préférée aux XVIIe et XVIIIe s., mais dès le XVIIIe s., le vêtement rouge devint une particularité de l'Engadine où il se maintint jusque assez avant dans le XIXe siècle. Les Grisons ne connurent pas d'autres costumes particuliers avant le XIXe siècle. Ainsi le costume noir de l'Engadine est une survivance de la mode empire, avec sa taille élevée et sa longue robe, et le fichu de tête *(Ligiadira)*, noir en cas de deuil. Le costume de l'Oberland a des formes pointues et les manches plissées. Les bonnets actuels avec leurs dentelles au fuseau et leur fond empesé noir sont contemporains, mais ceux des jeunes filles, de couleurs ou brodés d'or, apparaissent déjà plus tôt. De même les tabliers de soie moirée et les fichus bigarrés de Lyon ou de Milan. Au début du XIXe s., s'introduisit dans la vallée de Münster et le Samnaun un costume tyrolien, semblable à celui de l'Oberland, mais dont le bonnet était très grand, brun et rond, en fourrure avec une broderie et le fond étroit, ou bien blanc ou bleu, en laine, et terminé en pointe. Les coiffures du val Mesocco, de couleurs variées et plus tard noires, avec des broderies d'or ou des rubans, et les gracieux bonnets walser avec leurs larges dentelles au fuseau, datent de la fin du XVIIIe s. ou commencement du XIXe s. Outre les épingles à cheveux, de formes variées, avec un pommeau en filigrane dans l'Engadine, avec une rosace ovale également en filigrane dans l'Oberland et le Prätigau, les femmes grisonnes portaient peu d'ornements. Les Engadinoises aimaient les colliers d'ambre, formés de perles aussi grosses que possible ; les Oberlandaises et les femmes du centre du pays, des chaînes de corail avec ou sans billes de métal. Dans leur costume rouge éclatant, brodé d'or ou de soie sur le corsage ou le fichu, les Engadinoises n'avaient pas besoin d'autres parures, qui auraient été plus indiquées sur le vêtement de couleur foncée et plus modeste des Oberlandaises, si la situation de ces dernières le leur avait permis.

Le costume masculin suivit plus ou moins bien la mode dans les Grisons. Une longue redingote bleue, un gilet rouge, une culotte et des bas blancs furent aussi bien portés que l'ont été plus tard le frac noir, le gilet de couleur et le cylindre évasé. [P. Notker CURTI.]

N. LA PRESSE ET L'IMPRIMERIE GRISONNES. 1. *Impressions en langue italienne.* La plus ancienne imprimerie des Grisons fut installée en 1549 par Dolfino Landolfo à Poschiavo, son lieu d'origine, à l'instigation de réfugiés protestants émigrés d'Italie et de pasteurs protestants grisons. Les premières publications sorties de ses presses furent des ouvrages de polémique protestante, la plupart en italien, avec ou sans mention du lieu de l'impression. En 1554 et en 1561, l'archevêque de Milan, le pape et le roi d'Espagne se plaignirent à la Diète de l'imprimerie de Poschiavo qui ne cessait de répandre des écrits injurieux pour l'Eglise catholique. Sur quoi la Diète interdit à Landolfo de rien publier qui fût contraire aux Saintes Ecritures ou injurieux pour le pape. L'atelier subsista sous une autre direction jusqu'en 1669, date à partir de laquelle nous perdons sa trace. A la fin du XVIIIe s. seulement, une nouvelle imprimerie surgit à Poschiavo. Un habitant du nom de Franz-Maria von Bassus, disciple zélé de l'ordre des Illuminés de Bavière, acheta en 1780 une imprimerie qu'il installa à Poschiavo. Elle imprima, entre autres ouvrages, la première traduction italienne du *Werther* de Gœthe. Son sort ultérieur est mal connu. L'imprimerie actuelle de Poschiavo date de 1852.

L'histoire de la presse grisonne de langue italienne remonte au début du XVIIIe s. Le plus ancien journal italien des Grisons, la *Gazetta del mercordi li 16 giugno 1706*, fut imprimée à Coire et parut jusqu'en 1715, soit un demi-siècle avant qu'aucun journal italien fût imprimé au Tessin. En 1782 parut à Coire l'éphémère *Giornale scritto da un avocato italiano*. Dès lors, et pendant plus d'un demi-siècle, aucun journal italien ne fut plus imprimé dans les Grisons. C'est depuis 1852 seulement que diverses feuilles locales et des périodiques en italien naquirent successivement à Poschiavo, dans le Bregaglia et le Mesocco, qui, à l'exception du *Grigione*, étaient tous imprimés hors du canton et n'eurent qu'une durée éphémère.

2. *Impressions en langue ladine.* La traduction en romanche du Nouveau Testament, par Bifrun, fut imprimée à Bâle en 1560, sans lieu d'édition. Le 16 août 1659, la Diète des III Ligues accorda au pasteur Jan Pitschen Saluz, de Lavin, l'autorisation de fonder une imprimerie. Installée à Schuls, elle appartint de 1662 à 1770 environ successivement aux familles Dorta, Gadina, Rauch et Saroth. Le doyen Luzius Pol l'acheta en 1798 et la transféra à Malans d'abord, à Marschlins en 1799 et en 1803 à Luzein. En 1820 enfin,

elle fut installée dans une tour de la Cour épiscopale de Coire. A Schuls existait au XVIIe s., à côté de l'imprimerie, un moulin à papier. Outre de nombreux livres d'édification en romanche, les presses de Schuls imprimèrent en 1700 le journal romanche le plus anciennement connu, la *Gazetta ordinaria da Scuol*. Dès lors, toute trace d'une litttérature périodique romanche s'efface jusqu'en 1836. Une deuxième imprimerie ladine fut ouverte en 1689 à Strada près de Schleins. Elle appartient depuis 1820 à la famille Schiarplaz. Elle imprima dès 1843 le premier journal ladin du XIXe s., l'*Aurora d'Engiadina* et, plus tard, d'autres feuilles ladines encore. En 1916 Fl. Schiarplaz vendit son imprimerie au musée rhétique de Coire. En 1840, l'imprimeur A. Wahl installa une presse à Schuls et lança à peu d'intervalle deux feuilles ladines. Son imprimerie fut transportée en 1857 à Zuoz, en 1866 à Samaden où elle se trouve encore aujourd'hui et publie depuis 1857 le *Fögl d'Engiadina*, le premier journal ladin en idiome de la Haute-Engadine, comportant en outre des remarques en dialecte de la Basse-Engadine.

3. *Impressions en langue romanche, dialecte oberlandais.* Aux XVIIe et XVIIIe s. des imprimeries furent également fondées dans la Ligue grise, à Ems en 1668, à Reichenau en 1676. Le propriétaire de ces deux ateliers était probablement Gion-Gieri Barbisch qui imprimait en outre à Cumbels en 1674. L'officine typographique ouverte à Truns de 1689 à 1700 fut transférée à cette date au couvent de Disentis. Les maîtres imprimeurs y furent vers 1748 Johann-Anton Huchler et, après lui, J.-B. Gross. L'imprimerie fut détruite dans l'incendie du couvent, le 6 mai 1799. Avec ce désastre, toute activité typographique s'éteignit dans la Ligue grise, de sorte que le premier journal romanche du XIXe s., le *Grischun Romonsch* (1836-1839), dut être imprimé à Coire. En 1839, le pasteur J.-M. Camenisch installa à Surrhein-Somvix une imprimerie et publia des journaux en idiome oberlandais. Cette dernière vécut jusqu'en 1845 et fut peut-être transportée à Disentis. Ilanz eut en 1857 son imprimerie où fut composé aussi un journal romanche. Dans l'intervalle l'imprimerie Condrau, encore en activité de nos jours, avait été fondée à Disentis. La *Gasetta Romonscha* est composée depuis 1857 dans son atelier.

4. *Impressions en langue allemande.* En 1672, Johann-Georg Barbisch (Gion-Gieri) imprima à Coire la *Rhätische Chronik* de Fort. Sprecher. C'est la plus ancienne mention d'une imprimerie à Coire et dans la partie allemande des Grisons. Barbisch était un de ces imprimeurs ambulants qui s'installaient dans un endroit tant qu'ils y avaient du travail, puis reprenaient leur course. La première imprimerie permanente de Coire fut montée par Hans-Jakob Schmid. Il reçut en 1703 l'autorisation d'imprimer, sauf interdiction des censeurs officiels. En 1706 il publia un journal italien et parallèlement une feuille allemande. Au début du XVIIIe s., les Grisons possédaient donc des périodiques dans les trois langues nationales. Schmid céda en 1707 son atelier à Andreas Pfeffer, de Francfort. L'officine de Pfeffer détint une sorte de monopole sur l'imprimerie à Coire jusqu'en 1768. Elle publia la *Montägliche Churerzeitung*, très caractéristique du journalisme à cette époque ; il ne donnait aucun renseignement sur les Grisons ou la Suisse. En dépit de son indigence, cette feuille réussit à subsister jusqu'en 1781, grâce à sa position d'unique journal allemand. Dès 1789, la presse de Coire subit des modifications importantes. Jakob Otto, d'une famille d'imprimeurs de Lindau, nouvellement installée à Coire dont elle avait acquis la bourgeoisie en 1768, acheta l'imprimerie de Pfeffer dans l'intention d'écarter toute concurrence. Jakob Otto et notamment le très actif Bernhard Otto donnèrent une forte impulsion à la presse grisonne. Ils éditèrent successivement jusqu'en 1798 une demi-douzaine de journaux qui ne se distinguaient guère que par le titre.

Le journalisme grison subit une crise en 1798, par suite des événements politiques. Timidement d'abord, puis bientôt avec passion, il chercha à se mêler aux mouvements politiques. Il est le miroir fidèle de la situation trouble et instable de cette époque, virant de bord à chaque nouvelle orientation politique. De mars à mai 1798, parurent les *Œffentliche Nachrichten von den landtäglichen Verrichtungen in Bünden*, rédigées par Andreas Otto et imprimées par Bernhard Otto, précieuses pour l'histoire de la Diète et de l'incorporation des Grisons à la République helvétique. Puis la presse grisonne entra dans une phase de tranquillité de plusieurs mois. Après l'occupation des Grisons par les Français, en mars 1799, un journal nouveau parut sous le titre *Freiheit Gleichheit*. Ce fut le plus intéressant des journaux grisons de tout le XVIIIe s. : il innova en consacrant une place prépondérante aux événements présents des Grisons et de la Suisse, en les présentant sous une forme plaisante, en soutenant résolument son propre point de vue en politique. Mais cette attitude fut cause de son existence éphémère. Les Autrichiens réoccupèrent le pays en mai 1799. Le vent politique tourna, le journal fut remplacé par la *Churer-Zeitung*, de sympathies autrichiennes, qui publia de violentes critiques contre les Français et leurs partisans tandis qu'elle encensait les impériaux. En juillet 1800, la seconde invasion française décida du sort de la *Churer-Zeitung*.

Les journaux grisons du XVIIIe s. ne présentent aucun caractère politique. Par contre, la politique formait la substance même des *Landesschriften*. Sous ce nom, la Bibliothèque cantonale de Coire possède environ 2000 feuilles volantes et brochures des XVIIe et XVIIIe s., rédigées en allemand, plus rarement en italien, en français, en hollandais, en espagnol ou en romanche. Ces publications contiennent, sous des titres très divers, des études sur la situation de l'État et les questions à l'ordre du jour, tantôt objectives, tantôt émanant de partis politiques, des polémiques relatives aux événements et à différentes personnalités, etc., bref les sujets que traitent actuellement nos quotidiens. Les *Landesschriften* constituent donc la littérature nationale politique des Grisons aux XVIIe et XVIIIe s.

Avec l'an 1790, les prémices d'un bouleversement se manifestent jusque dans la presse. L'importance de la liberté de la presse est reconnue. Mais à peine les journaux commencèrent-ils à en faire usage, que leur situation empira. Dès qu'une feuille émettait des opinions divergentes des idées de la politique régnante, elle perdait ses abonnés ou était suspendue par ordre militaire ou gouvernemental. Les choses ne s'améliorèrent pas au début du XIXe s. L'oppression de la censure obligea les journaux à ne communiquer que des nouvelles étrangères et locales sans appréciation personnelle. Vers 1830 seulement, la censure étant supprimée et la liberté de la presse reconnue, le cercle d'action de la presse grisonne put s'élargir.

Jusqu'à cette époque, la plupart des éditeurs se chargeaient aussi de la rédaction de leurs journaux ; dès lors, des hommes éminents mirent leur plume au service de la presse et, dans des articles de fond ou des correspondances, discutèrent de la vie politique et de l'économie nationale en tous ses domaines. Des abus furent signalés, des combats livrés et des progrès réalisés.

La plupart des journaux et périodiques grisons de langue allemande au XIXe s. parurent à Coire. C'est là qu'Otto et ses successeurs furent imprimeurs. Là que Simon Benedikt fonda en 1830 une imprimerie qui existe encore de nos jours. L'imprimerie Pargätzi et Felix y fut fondée en 1852 et publia le *Bündner Tagblatt*, le premier journal quotidien des Grisons. Des imprimeries naquirent à Davos (1881), à Thusis (1886), à Schiers (1901) et à Arosa (1910).

Une transformation des tendances politiques de la presse grisonne se manifesta en 1868, date de fondation de *Der Freie Rhätier* par Fl. Gengel, et en 1872 lorsque la direction du *Tagblatt* devint conservatrice. Jusqu'alors il n'existait pas de partis politiques nettement tranchés. Les noms de parti libéral et conservateur étaient employés, mais on ne parlait pas de partis proprement politiques. Le mouvement de revisions constitutionnelles des années 1860-1880 a provoqué

leur création, qui n'a pas été sans influence sur les journaux du canton.

Bibliographie. J. Candreia : *Das bündn. Zeitungswesen im 18. u. 19. Jahrh. bis 1870.* — J. Candreia : *Die romanische u. italienische Journalistik Graubündens* dans la *Presse suisse* 1895. — *Das Buch der schweiz. Zeitungsverleger* 1925, p. 898-950. [F. PIETH.]

GRISSACH, PETER **von,** peintre verrier, de Morat, établi à Lucerne de 1551 à 1556. — *SKL.* [P. H.]

GRITTI. Famille de la Ligue de la Maison-Dieu et de Zuoz (Grisons). — JOH.-LUZ, de Zuoz, publia en 1640 une traduction revue du Nouveau Testament par Bifrun, d'après le grec ; en 1651 une traduction du livre de prières d'Habermann. — *LL* [J.-R. TRUOG.]

GRITTI, GIACOMO, * 19 janvier 1819 à Bergame, portraitiste, à Zurich et Winterthour depuis 1861, peignit à la fresque dans l'église de cette dernière ville la partie supérieure de la Transfiguration de Raphael d'après la copie de A. Weckesser. Il se rendit ensuite en Angleterre ; † 27 juillet 1891 dans sa ville paternelle. — *SKL.* [H. Br.]

GRITZ. Ancienne famille bourgeoise de la ville de Soleure. *Armoiries* : de sinople à trois épis d'or issant de trois coupeaux de gueules. — 1. JOHANN, bourgeois 1570, du Grand Conseil 1578, *Jungrat* 1582, † 1585. — 2. JOSEF-BALTHASAR, 1740-1815, prêtre 1763, chapelain à Soleure 1764, curé de Matzendorf et à Soleure 1769, de Balstal 1775, de Soleure 1785, prédicateur du chapitre 1794, chanoine 1812. — 3. ANTON, 1754-1823, prêtre 1778, chapelain de l'hôpital et curé de Matzendorf 1781, chanoine de Schönenwerd 1809, senior. — Voir *LL.* — *LLH.* — Franz Haffner : *Geschlechterbuch.* — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter.* — P. Alex. Schmid et L. Schmidlin : *Kirchensätze.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

GRIVAT. Famille d'Orbe (Vaud), citée au début du XV[e] s., a joué dans cette ville un certain rôle politique au moment de la Réforme et a encore divers représentants au pays. [M. R.]

GRIVAZ. Familles des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Famille encore existante, bourgeoise de Siviriez, mentionnée dès 1399. — Gumy : *Regeste d'Hauterive.* [RÆMY.]

B. **Canton de Vaud.** Famille de Payerne, figure au rôle de 1444. A donné — 1. DANIEL-SAMUEL, conseiller national 1848-1851. — 2. DANIEL-SALOMON, 1806-1884, préfet de Payerne 1845-1877. — 3. HENRI, * 1858, géomètre, député, puis chef de service au Département des travaux publics. [M. R.]

GRIVEL. Familles des cantons de Fribourg, Genève et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** GRIVEL, GRIVELLI, GREVEL. Famille de Chapelle-sur-Gillarens où elle apparaît au XV[e] s., bourgeoise des communes de Morlens, Promasens, Esmonts, etc. — 1. JOSEPH, 1810-1876, notaire 1834 ; les événements de 1848 le firent partir pour Genève, puis pour Lyon. Trésorier d'État 1856-1868, premier directeur de la Caisse d'amortissement du canton de Fribourg 1868-1875. Un des fondateurs et collaborateurs à la *Revue de la Suisse catholique* ; premier syriologue suisse. A publié entre autres *Inscription cunéiforme du Musée de Zurich*, 1867. — 2. LOUIS, fils du n° 1, 1838-1903, directeur de la Caisse d'amortissement 1877, puis directeur commercial de la Banque d'État qui succéda en 1893 à cet établissement. Président du Comité des pèlerinages, il organisa nombre d'entre eux en Italie et en France. Participa à celui de Terre-Sainte en 1898, fut nommé par Léon XIII chevalier de Saint-Sylvestre. Donna sa fortune à l'université de Fribourg et à l'évêché de Lausanne et Genève. — Voir *Rev. Suisse cath.* X, 166. — *Revue de Fribourg* 1904, 200. — *Étr. frib.* 1877, 1904. — *Semaine cath.* 1903, 197. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton de Genève.** — ADOLPHE-CHARLES-PIERRE, 1821-1885, d'une famille vaudoise, reçu à la bourgeoisie de Genève en 1842, archiviste de l'État à deux reprises, 1853-1863 et de 1866 à sa mort. A publié une *Notice sur l'ordre religieux de Sainte-Claire et sur la communauté des Clarisses de Genève* ; une *Liste des Syndics de Genève* dans *BIG* et, en collaboration avec F. Turrettini, *Les Archives de Genève.* [C. R.]

C. **Canton de Vaud.** Familles citées à Bournens avant 1579, à Saint-Livres avant 1592, à Aubonne dès 1595, à Vevey avant 1595, etc. La famille d'Aubonne a fourni un assesseur baillival au XVIII[e] s., des pasteurs, des députés sous le régime vaudois. Celle de Saint-Livres — BENJAMIN, * 1876, professeur au collège classique de Lausanne dès 1905, homme de lettres, auteur de livres de lecture pour les écoles secondaires. [M. R.]

GRIVET. Famille fribourgeoise, bourgeoise d'Attalens 1656, Guin, Fribourg et Semsales, 1748. *Armoiries* : d'azur à une grive d'argent posée sur un tertre de trois coupeaux de sinople et accompagnée de deux étoiles d'or, une en chef à senestre et l'autre en pointe à dextre. — 1. GÉRARD, de Vuippens, où on trouve la famille en 1554, reçu dans la bourgeoisie privilégiée, soit dans le patriciat de Fribourg, en 1617. — 2. ADRIEN, d'Attalens, bourgeois de Fribourg, professeur de français et d'histoire à l'école moyenne de Fribourg 1845-1848, à l'école cantonale 1848-1853, professeur à l'école industrielle de Bâle 1853-1856. Il partit pour le Brésil en 1856, dirigea un pensionnat de jeunes filles à Rio et mourut dans cette ville en 1876. Il fut le rédacteur de l'*Émulation* après le départ de Daguet pour le Jura. On a de lui des traductions de russe : *Fêtes de Noël à Moscou*, etc. ; il serait l'auteur d'une grammaire française et portugaise publiée à Rio avec la collaboration d'un professeur brésilien. — *Étr. frib.* 1877. — Schneuwly : *Généalogies* aux Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

GRIZE (Père). Chansonnier vaudois, d'une vieille famille originaire de Grandson et Villars-Burquin, qui composait des poésies satiriques révolutionnaires en 1845-1861, et les chantait lui-même sur les places publiques. Son nom est devenu depuis le pseudonyme d'un autre écrivain, C. Pache. [M. R.]

GROB. Familles des cantons d'Appenzell, Glaris, Saint-Gall, Schwyz et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille originaire du Toggenbourg, bourgeoise d'Hérisau depuis 1690. — 1. JOHANNES, voir C. de Saint-Gall, n° 6. — 2. ANTON, petit-fils du n° 1, D[r] méd. à Caen 1751, auteur d'une *Geschichte der italienischen Staaten.* — Voir A. Eugster: *Herisau.* — *Appenzeller Monatsblatt* 1835. [A. M.]

B. **Canton de Glaris.** Famille bourgeoise exclusivement de Kerenzen. — HANS, à Mollis, obtint en 1557 la bourgeoisie cantonale. — *LL.* [J.-J. K.-M.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Famille répandue dans le Toggenbourg. Le nom se rencontre aussi à Kaltbrunn (Gaster) dès la fin du XV[e] s. et des Grob sont encore aujourd'hui bourgeois de Rufi-Schännis. Depuis 1852, six familles Grob ont été reçues à la bourgeoisie de Saint-Gall, quatre du Toggenbourg et deux du canton de Zurich. Tant que le Toggenbourg appartint à l'abbaye de Saint-Gall, 1468-1798, et aussi sous la République helvétique, 1798-1803, des Grob jouèrent toujours un certain rôle politique ; depuis la Réforme ils furent généralement à la tête des protestants toggenbourgeois, quelques-uns par contre (de Gonzenbach) restèrent à la tête des catholiques. *Armoiries* : d'azur à un marteau d'or mouvant d'un tonnelet du même, posé sur une terrasse de sinople, à deux crochets de sable posés en sautoir brochant (variantes).



— 1. HEINZLI, de Waltswil (Com. Wattwil), reçut en fief, en 1425, de l'abbé Heinrich IV, divers biens du couvent. Avant ou après cette date, l'abbé lui vendit entre autres la moitié du cellier de Jonswil pour 181 livres. — 2. HANS, de Wasserfluh (Com. Oberhelfenswil), ammann, acquit avec son frère Félix, en 1531, de l'abbé de Saint-Gall, les terres relevant des ruines du château de Neu-Toggenburg ; il fit partie en 1532 des treize hommes de confiance chargés de conclure la paix avec l'abbé au nom des Toggenbourgeois. — 3. HANS, de Bütswil, enseigne des protestants du Toggenbourg au combat du Gubel 1531, puis l'un des plénipotentiaires qui conclu-

rent, à la fin de novembre, la « paix de Rapperswil » entre le Toggenbourg et Schwyz. — 4. *Jodocus*, ou comme il signait ordinairement : *Jost*, de Wattwil, * 11 février 1611, pasteur à Krummenau et Kappel 1632-1634 ; chassé du pays par le représentant de l'abbé en août 1634, pour s'être refusé à lire l'Ave Maria du haut de la chaire et à exécuter d'autres ordres de contre-réformation. Pasteur de Salez (dans le bailliage zuricois de Sax) de déc. 1634 à mai 1647, il ramena au protestantisme les habitants du petit village de Haag, dépendant au spirituel de Salez. Pasteur de Wädenswil de 1647 à sa mort, 6 février 1692. Il était dès 1636 du Conseil de Zurich et avait reçu la bourgeoisie d'honneur de la ville. — 5. JOHANNES, de Grobenentswil (Com. Flawil), juge dans l'affaire du sautier Tegerscher, commissaire du pays (chef d'un des quatre cercles militaires du Toggenbourg). Il fut l'âme de l'opposition des protestants de Degersheim aux ordres du bailli de l'abbé en 1672 ; les punitions sévères que le bailli administra lui firent quitter le pays avec son fils en 1674, pour Hérisau, † 1678. — [Bt.] — 6. *Johannes*, fils du n° 5, poète, * sept. 1643 à Grobenentswil, entra à 17 ans au service militaire du prince-électeur de Saxe, fonda après de grands voyages un commerce de toile à Lichtensteig et succéda à son père comme commissaire du pays. Attaqué à cause de ses idées libérales, il se fixa en 1674 à Hérisau, où il se voua surtout à l'étude des mathématiques et à la poésie. Député en 1690 auprès de l'empereur Léopold Ier par les Rhodes-Extérieures, à cause de la menace d'interdire le commerce des fruits avec la Suisse, il obtint des faveurs pour son canton, fut anobli et couronné poète par l'empereur. La landsgemeinde lui accorda la bourgeoisie cantonale et Hérisau la bourgeoisie communale. Il a publié un recueil de poésies *Versuchsgabe*, 1678 et un autre volume *Rheinholds von Freienthal poetisches Spazierwäldlein*, parut en 1700. Il composa en latin et en allemand des pensées, proverbes, anecdotes, etc., et surtout 600 épigrammes environ en allemand. Bächtold le considère comme le plus grand épigrammatiste suisse du XVIIe s. Son pamphlet politique *Treugemeinter Eidgenössischer Auffwecker... durch Ernst Warmund von Freyenthal*, 1688, fit grand bruit ; il y combattait énergiquement la politique vénale de la Suisse à l'égard de la France, † 1er avril 1697. — [Bt. et A. M.] — 7. KASPAR, de Lichtensteig, fut condamné dans l'affaire du pasteur Jeremias Braun à 500 fl. d'amende, mais plus tard grâcié. — 8. JOSEF-ANTON, de Gonzenbach, actif représentant des intérêts catholiques dans diverses missions 1798-1803, banneret, préfet de district, membre du Grand Conseil 1803. — 9. FRIDOLIN, de Mühlrüti (D. Untertoggenburg), peintre-portraitiste, † vers 1820 en Italie. — 10. *Gregor*, de Lichtensteig, * 28 février 1754, théologien, n'entra pas dans la carrière ecclésiastique ; il fut d'abord précepteur dans la famille Gonzenbach, puis se voua à l'étude de questions de philosophie, de pédagogie et d'histoire. A publié, entre autres, de 1794 à 1806, *Der Schweizer auf dem Rigiberg*, 3 vol. ; en 1801, il tenta de faire, sous le titre de *Gestolne Briefe*, un tableau de la situation politique pendant la période française. Fut favorable aux idées nouvelles en 1798 et devint membre du Conseil scolaire du canton du Säntis, président du Conseil de l'Instruction publique 1803-1816, puis président du Conseil évangélique d'éducation de 1816 à sa mort, survenue le 1er octobre 1824 à Saint-Gall. — 11. DAVID-ADRIAN, arrière-petit-fils du n° 6, * 3 février 1771 à Hérisau, fixé à Saint-Gall dès 1802, reçut en 1813, du Grand Conseil, la bourgeoisie d'honneur. Il fit une carrière militaire et devint lieutenant-colonel. A tenté du poème dramatique sans grand succès, et publié *Dramatische Bilder aus der Schweiz*, 1816-1818, *Neue dramatische Bilder*, 2 vol., 1834 et *Lieder*, 1824, † à Saint-Gall le 11 août 1836. — 12. GEORG, de Mogelsberg, * 4 août 1833 à Botzberg près de Flawil, remplit de nombreuses fonctions à Flawil et dans le district d'Untertoggenburg. Président de commune, ammann du district d'Untertoggenburg, président du tribunal de district, membre du Grand Conseil, du synode évangélique et du Conseil d'église cantonal évangélique ; juge au tribunal cantonal pendant près de 20 ans, † le 13 octobre 1908 à Flawil. — 13. ADOLF, de Degersheim, * 18 mars 1850, † 8 mars 1911. D'abord maître secondaire en divers endroits, il remplit ensuite de nombreuses fonctions dans sa commune et dans le district, président de commune 1891-1901, député au Grand Conseil 1888-1901. — 14. EMIL Grob-Halter, de Lichtensteig, ammann de la ville, président du tribunal de district du Neutoggenburg ; banquier connu, président du Conseil d'administration de la Banque du Toggenbourg 1895, délégué dès 1912 du Conseil d'administration de l'Union des Banques suisses, † 15 déc. 1921. — Voir *UStG* V. — *AHS* 1918, p. 95 et 96. — *LL*. — Baumgartner : *Gesch. v. St. Gallen*. — Henne-Amrhyn : *Gesch. v. St. Gallen*. — Wegelin : *Gesch. des Toggenburg*. — Rothenflue : *Chronik*. — *MVG* vol. 14, p. 228 ; vol. 21. — Gmür : *Rechtsquellen* II. — E. Zschokke : *Der toggenb. Epigrammatiker J. Grob*. — Bächtold. — Wernle : *Der schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* I et II. — *ADB*. — *SKL*. — R. Schedler : *Jost Grob*. — K. Gauss : *Ein Streit um das Ave Maria*, dans *BJ* 1909, p. 176-206. — J.-F. Franz : *Kirchliche Nachrichten über die evangelische Gemeinde im Toggenburg*. — Hagmann : *Tegerschen und Degersheim*. — *Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur*, février 1923. — *Centenarbuch : Der Kanton St. Gallen 1803-1903*, p. 13, 35, 434. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1835-1841, p. 546. — *AS*. — *St. Galler Nbl.*, 1898, p. 21 ; 1909, p. 67 ; 1912, p. 69 ; 1913, p. 11 ; 1914, p. 95 ; 1922, p. 79. — Dierauer : *Geschichte der Kantonsschule St. Gallen*, p. 7. [Bt.]



Jodocus Grob.
D'après une gravure sur cuivre de J. Bodmer. (Bibl. de la ville, Winterthour).

D. **Canton de Schwyz.** Famille d'Uznach, qui fut autrefois un pays sujet de Schwyz. — FELIX, tombé à Novare en 1513. [R-r.]

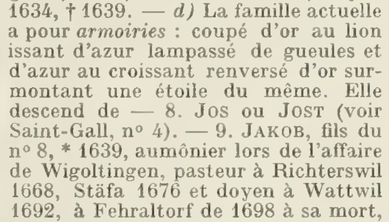
E. **Canton de Zurich.** I. Famille des communes du Sud du district d'Affoltern, citée dès 1510 avec HANS qui devint tenancier de la ferme de Maschwanden appartenant au couvent de Frauental. Cette famille serait originaire du canton de Zoug. — [J. FRICK.] — Une autre, du même nom, habita longtemps le moulin de Trichtenhausen (Com. Zollikon) où elle disparut peu après 1600. — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*. — 1. KONRAD, peintre de genre et d'histoire, * 3 sept. 1828 à Andelfingen, d'abord lithographe en Suisse, Allemagne, Autriche et Italie (Vérone, Naples), se rendit en 1865 à Munich où il devint élève d'Arthur von Ramberg à l'académie, † 9 janv. 1904. Tableaux dans des musées de Suisse et de l'étranger : *Pestalozzi à Stans* (Bâle), *Tätschschiessen im Wehntal*, *Bataille de Sempach*, son propre portrait (tous à Winterthour). — *SKL*. — *Die Schweiz* 1900 et 1904. — W.-L. Lehmann : *Konrad Grob*, dans *Nbl. Kunstges. Zür.* 1905. — *NZZ* 1904, nos 12 et 13. — 2. AUGUST, * 2 déc. 1840 à Hausen am Albis, pasteur à Dietikon-Urdorf 1866, Kappel (Toggenbourg) 1871 et à l'église de Linsebühl à Saint-Gall 1873-1905, doyen 1875 ; maître de religion à l'école cantonale 1879, membre du Conseil d'église 1885, † 17 août 1913. Auteur de *Idee und Aufgabe der Volkskirche*, 1878 ; *Huldreich Zwingli*, 1879 ; *Der verlorene Sohn*, 1879. — Voir *Relig. Volksblatt* 1913. — *Schweizer Protestantenblatt* 1913. — Renseignements du pasteur W. Wuhrmann, à Arbon. — 3. JOHANN-KASPAR, * 24 avril 1841 à Maschwanden, maître secondaire à Unterstrass 1863-1871, recteur de l'école des filles de la ville d'Aarau 1872-1874, secrétaire cantonal de l'instruction publique à Zurich 1876-1892, député au Grand Conseil 1872-1874 et depuis 1893 ; membre du Conseil général de la ville de Zurich 1886-1892, conseiller com-

munal de Zurich de 1892 à sa mort, 21 octobre 1921. Président de la société Pestalozzi à Zurich dès sa fondation 1895. A publié : *Berichterstattung über das schweiz. Unterrichtswesen*, dans *ZSSt.* 1880 ; *Das Lehrerseminar in Küsnacht*, 1882 ; *Statistik über das Unterrichtswesen in der Schweiz* (7 parties, 1883) ; *Sammlung neuer Gesetze... über das gesamte Unterrichtswesen in der Schweiz, 1833-1885*, 1886 ; *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz*, 1887-1890. — Alb. Huber : *Stadtrat J.-K. Grob*, dans *Jahrbuch des Unterrichtswes.* 1900. — *Gesch. der Zürcher Stadtvereinigung von 1893.* — *NZZ* 1901, n°s 202 et 296. — *ZWChr.* 1901, p. 341.


Johann-Kaspar Grob.
D'après une photographie.

II. Familles zuricoises diverses de la ville de Zurich, dont les registres d'impôt citent une veuve Grobin en 1357.

a) L'ancienne famille descend de — 1. FELIX, boulanger, qui reçut en don la bourgeoisie en 1542. *Armoiries* : de gueules à la fleur de lys d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 2. HEINRICH, fils du n° 1, 1542-1606, boulanger, douzenier du Weggen 1577, prévôt 1599. — 3. HANS-ULRICH, fils du n° 2, 1571-1621, pasteur à Scherzingen (Thurgovie) 1591, Oberglatt 1597, Stein-s/Rhin 1606 ; auteur de nombreuses poésies de circonstance latines et allemandes. La Bibliothèque centrale de Zurich conserve une édition manuscrite de la chronique zuricoise de Bullinger reliée et illustrée de sa main. — *Gesch. Ammann.* — 4. HANS-GEORG, fils du n° 2, * 1577, étudia à Genève 1596 et à Heidelberg 1597-1598, voyagea et devint maître d'hébreu à Oxford, puis chambellan du prince Moritz de Hesse-Cassel et conseiller du landgrave de Hesse à Cassel, † à Cassel le 12 octobre 1642. Linguiste érudit. — 5. SALOMON, 1661-1745, boulanger, douzenier du Weggen 1711, fonctionnaire à Cappel 1721. La famille s'éteignit en 1792. — *b)* 6. FRANZ, cordonnier, de Lichtensteig, bourgeois 1553, douzenier des cordonniers, du Conseil 1603, † 1613. La famille s'éteignit en sa troisième génération vers 1650. — *c)* 7. JOHANNES, de (Fehr-) Altorf ou d'Altikon, bourgeois 1612, pasteur à Sommeri (Thurgovie) 1611, Weinfelden 1614, doyen 1634, † 1639. — *d)* La famille actuelle a pour *armoiries* : coupé d'or au lion issant d'azur lampassé de gueules et d'azur au croissant renversé d'or surmontant une étoile du même. Elle descend de — 8. JOS ou JOST (voir Saint-Gall, n° 4). — 9. JAKOB, fils du n° 8, * 1639, aumônier lors de l'affaire de Wigoltingen, pasteur à Richterswil 1668, Stäfa 1676 et doyen à Wattwil 1692, à Fehraltorf de 1698 à sa mort, 1712. — 10. HEINRICH, 1712-1774, procureur du Conseil 1749, membre du tribunal à Wetzikon 1759, capitaine de quartier 1764, membre du Conseil et constable 1765, bailli de Meilen 1766 et 1770, député dans les bailliages tessinois 1766 et 1771, bailli des *IV Wachten* 1771, bailli du Rheintal 1767. Il y fit procéder à un partage des pâturages communaux et fit un rapport à ce sujet dans *Abh. der Berner ökonom. Ges.* 1768. Il publia en 1769 la *Brodtaxe für die Landvogtey Rheintal.* — 11. HANS-HEINRICH, 1730-1794, pasteur à Altstätten dans le Rheintal 1754, camérier 1772 et doyen 1780. — 12. HANS-JAKOB, 1744-1797, pasteur de Berneck dans le Rheintal 1776, camérier 1785 et doyen 1795. — 13. HANS-KASPAR, 1800-1865, pasteur de Rorbas 1833 et doyen 1837, cofondateur de l'établissement de Freienstein 1838, pasteur de Stäfa 1839 ; du Conseil d'église 1842 et doyen 1852-1858, publia divers opuscules. — *Kirchenblatt für die reform. Schweiz* 1865, p. 71. — 14. HEINRICH, * 20 novembre 1812 à Otelfingen, maître d'histoire au gymnase de Zurich de 1839 à sa mort, 26 juillet 1889, co-rédacteur des *Züricherblätter* 1840-1843, membre du Conseil général de la ville 1845-1880, D^r^ phil. h. c. de l'université de Zurich 1883. Outre un exposé général de l'ancienne géographie et une table chronologique de l'histoire du monde, il composa *Leben Joh. Kasp. Wolfs*, dans *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1856. — Otto Markwart : *Prof. Dr. H. Grob*, dans *Progr. Kantonsschule Zür.* 1890 et *ZT* 1891. — *Schweizer. Portr. Gallerie* n° 179. — *NZZ* 1889, n° 210. — *SL* 1889, p. 284. — 15. EMANUEL, fils du n° 13, * 1834, pasteur à Hedingen 1858, député au Grand Conseil et rédacteur du *Freier Æmtler*, conseiller d'État 1882, du Conseil d'église 1882-1901, administrateur de l'hôpital de Winterthour de 1901 à sa mort, 7 octobre 1909. — *NZZ* 1909, n° 280. — *ZWChr.* 1909, p. 435. — Voir Keller-Escher : *Promptuarium.* — *LL.* — *LLH.* — Konr. Meyer : *Wappenbuch* 1674. — Wirz : *Etat.* — *Katalog der Stadtbibliothek Zürich* 1864 et 1896. [H. Br.]




Heinrich Grob.
D'après une lithographie (Bibl. de la ville, Wintherthour).

GROBET. Famille vaudoise probablement originaire d'Arnex où elle est citée en 1410 ; elle passa de là, après 1463, à Vallorbe, où elle a joué dès lors un rôle important. — 1. FRANÇOIS-LOUIS, 1815-1890, développa puissamment l'industrie métallurgique à Vallorbe. — 2. HENRI, * 1864, directeur d'entreprises métallurgiques, directeur de la S. S. S. pendant la guerre, conseiller national 1912-1922 et depuis 1924. [M. R.]

GROBETY. Famille vaudoise, originaire de Vallorbe, avant 1520, et de même souche que les Grobet. [M. R.]

GRŒBLI, GRŒBLY. Famille du Toggenbourg, bourgeoise de Saint-Gall depuis 1919. Amor von Luterberg vendit en 1396 à l'abbé de Saint-Gall la famille Gröbli qu'il tenait en fief du couvent. Cette famille paraît être originaire de Waltswil (Com. Brunnadern) ; un acte de 1396 mentionne un HEINRICH ; un autre de la même année un HAINI, dit Waltenswila ; GROSSHANS, d'Oberstetten (Com. Henau) en 1500. — ***Isaak***, d'Oberuzwil, * 26 avril 1822, brodeur, inventa une bobineuse à dix fils et plus tard une brodeuse à navette qu'il construisit avec l'appui de la maison Rieter à Winterthour et introduisit dans l'industrie. Son invention fut distinguée aux expositions universelles de Paris 1867 et Vienne 1873, mais ne fut généralement utilisée qu'à partir de 1880. Cette machine permit la production en masse de broderies à bon marché, mais conduisit à la surproduction et aux crises industrielles. Gröbli, devenu fabricant à Gossau, rédigea ses souvenirs dans sa 93e année, mais il ne put aller plus loin que jusqu'à 1860 environ, † 26 avril 1917. Un de ses fils inventa les machines automatiques à broder. — *UStG.* — E. Berger : *Worte der Erinnerung an J. Gröbli.* [Bt.]

GRŒGLE, GRŒGLI. Famille de Wil (Saint-Gall). — P. NOTKER, 1740-1816, profès au couvent de Saint-Gall 1758, conseiller palatin et membre du Consistoire ; il fonda en 1779, avec l'appui de l'avoué du couvent Joseph-Nikolaus Ehrat, une fabrique de rubans de soie destinée à soutenir financièrement le couvent de femmes de St. Georgen. L'abbé Beda ferma cette fabrique en 1782, vu la mauvaise marche des affaires. Grögle porta devant la nonciature le démêlé qui s'éleva entre lui et son abbé à propos de cette fermeture. Il s'occupa aussi de peinture. — Voir *LLH.* — *SKL.* — *Arch. du couvent.* [J. M.]

GRŒLLY, GRŒLI. Famille valaisanne originaire du val Formazza (Italie). On la rencontre dès 1432 à

Brigue et dès 1440 à Sion. — 1. MICHÆL, notaire, secrétaire du *Landrat* 1441-1444. — 2. RUDOLF, fils du n° 1, chanoine de Sion 1476, † 9 février 1502, auteur d'une copie du *de officiis* de Cicéron. — Voir *BWG* VI, 88. [D. I.]

GRŒNINGEN. Voir GRÜNINGEN.

GROGNET, de Montelimar (France), ministre protestant réfugié à Vevey en 1687, et à Aigle en 1692, où il fut mêlé à des incidents politiques. — Rott : *Inv.* V. [M. R.]

GROGNUZ. Famille vaudoise, à Poliez-Pittet dès 1417, a depuis le XVIe s. deux branches, l'une restée catholique, l'autre devenue protestante. [M. R.]

GROLÉE, JEAN **de,** cité de 1438 à 1458, d'une famille noble du Bugey, chanoine chantre de Lyon, prieur de Saint-Victor, grand vicaire d'Amédée VIII, devenu Félix V en 1437. Il fut le premier prévôt commendataire du Saint-Bernard par nomination d'Eugène IV, droit cédé en 1473 à la maison de Savoie par Nicolas V. — Duc : *La Maison du Saint-Bernard.* [Ta.]

GROLIMOND, GROSLIMOND, GROLIMUND. Familles soleuroises, mentionnées dans différentes communes du canton dès le XVIIe s. ; à Lupsingen (Bâle-Campagne) dès 1724, à Bâle dès 1849, bourgeoise de Zurich 1919. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'or à la fasce de gueules, aux 2 et 3 de gueules au lion d'or. — 1. JOSEPH-AMÉDÉE, de Deitingen, * 1844, † 17 juin 1924 à Genève. Agent d'affaires à Fribourg, juge 1895, puis vice-président du tribunal de la Sarine, censeur de la Banque d'État de Fribourg. — 2. ÉDOUARD, de Mümliswil, * 1er juillet 1857 à Reconvilier, entrepreneur, maire de Reconvilier 1897-1901 et 1918-1920, membre du tribunal de commerce. — 3. JOHANN, de Mümliswil, * 21 avril 1890 à Derendingen, directeur de musique à Mümliswil, compositeur. [A. G.]

GROLLEY (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge qui fit partie des anciennes terres de Fribourg jusqu'en 1798, du district de Fribourg jusqu'en 1848, puis du district de la Sarine. Anciennes formes : *Groslerio*, 1138 ; *Groller*, 1267, c'est-à-dire, d'après Jaccard, endroit où se rassemblent les grolles ou corbeaux. Grolley a pris les *armoiries* qui étaient attribuées à la famille éteinte de ce nom : de sinople à la tête de lion arrachée d'or et lampassée de gueules. Cette commune releva jusqu'en 1802 de la paroisse de Belfaux, mais elle possédait déjà une chapelle en 1354 ; cet édifice portait au XVe s. le titre d'église et était dédié à saint Jean-Baptiste. L'église, incendiée le 11 décembre 1759, a été reconstruite en 1760 et en 1907. En janvier 1847, un groupe de Broyards, qui avait voulu se rendre à Fribourg pour déposer le gouvernement, fut, à son retour, assailli et honteusement battu par les femmes de Grolley. Registres paroissiaux dès 1660. — Voir Jaccard : *Toponymie.* — Dellion : *Dict.* VI. — Castella : *Hist. du C. de Fribourg*, 540. — *Liberté* du 23 juillet 1910. [L. S.]



GROLLEY, de. Familles fribourgeoises. — I. Famille noble éteinte, dont plusieurs membres furent, au XIIe s., des bienfaiteurs de l'abbaye d'Hauterive. *Armoiries* : celles que possède actuellement le village du même nom. — II. Famille bourgeoise éteinte, probablement originaire du village de Grolley, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1351 ; elle a fourni plusieurs notaires. — Voir Gumy : *Regeste de Hauterive.* — Archives État Fribourg, Livre de Bourgeoisie I. [L. S.]

GRÔNE (all. GRUN) (C. Valais, D. Sierre. V. *DGS*). Vge et Com. formée de plusieurs hameaux, notamment Loye qui, à un certain moment, constitua, semble-t-il, une paroisse et une commune. Grône appartenait primitivement à la châtellenie de Granges. La commune commença à se constituer au XVe s. ; elle obtint une certaine autonomie administrative et put nommer un châtelain, chargé de l'exercice de la justice. Ce fonctionnaire portait le titre de vice-châtelain à l'assemblée du dizain ; il prêtait serment entre les mains du grand-châtelain de Sierre tous les deux ans, à Veyras, où il représentait sa localité. Au militaire, Grône relevait de la bannière de Sierre. Il continua, sous le nouveau régime, à faire partie du dizain, puis du district de Sierre. La paroisse de Grône existe depuis le XIe s. L'église primitive, probablement remaniée, formait le chœur de l'édifice élevé en 1737, et qui fut lui-même remplacé en 1915 par l'église actuelle. — Gremaud. — Le même : *Chartes sédunoises.* — Rameau : *Le Valais historique.* — Rivaz : *Topographie.* — Archives locales. [Ta.]

GRONICOD. Famille vaudoise, à Château-d'Œx dès avant 1399 et qui s'éteignit en 1888 dans la personne d'ALEXANDRE, * 1801, syndic de cette localité. — E. Roch : *Fam. bourg. de Château-d'Œx.* [M. R.]

GRONO (C. Grisons, D. Mesocco. V. *DGS*). Com. et Vge, autrefois *Agrono* (= grand champ). Il dépendit autrefois de Roveredo au point de vue politique et au spirituel du chapitre San Vittore. Il devint commune autonome dans la première moitié du XVe s., peut-être avant déjà, avec des statuts propres et un code rural. Il demeurait toutefois soumis aux Trivulzio, qui possédaient une résidence à la Torre Fiorenzana, édifiée par les comtes de Sax, anciens seigneurs de la Mesolcina. L'histoire de Grono se confond par la suite avec celle de cette vallée. [B. PUORGER.]

GROOTH, JOHANN-NIKLAUS, * 1723 à Stuttgart, vint à Bâle en 1750 où il fut bientôt un portraitiste apprécié. Aussi marchand d'œuvres d'art et restaurateur de tableaux, † 1797 à Memmingen. — *SKL.* — *Jahresb. des Basler. Kunstvereins* 1901. [C. Ro.]

GROPPENFASTNACHT (CARNAVAL DES CHABOTS) à Ermatingen (Canton de Thurgovie). Festivité printanière célébrée le dimanche de *Lætare* (second dimanche avant celui des Rameaux). Elle avait lieu, à l'origine, dans le Staad, où habitaient les pêcheurs, et s'appelait aussi carnaval des pêcheurs ; tout le village y prend actuellement part, et les visiteurs du dehors sont fort nombreux. Outre la mascarade et la danse, la fête se compose d'un cortège des pêcheurs, munis de leurs outils, promenant une fantastique personnification de l'hiver, le *Groppenkönig*, que finalement l'on jetait autrefois au lac. A cette occasion on mangeait anciennement un petit poisson frit, le chabot (*cottus gobio L.*), remplacé actuellement par la perche et la lotte *(perca fluviatilis* et *lota vulgaris)*. La légende veut que cette fête ait été introduite par un évêque de Constance qui attendait un jour de carême le bateau de Reichenau au Staad et avait commandé un repas au restaurant Schiff. Faute de meilleur poisson, le prélat dut se contenter d'un plat de chabots, qui furent si bien de son goût qu'en récompense il accorda aux gens d'Ermatingen, et pour leur réjouissance, le droit de célébrer annuellement la *Groppenfastnacht*. Cette anecdote se rapporte peut-être à la brève visite des papes Jean XXIII et Martin V à Ermatingen, lors du concile de Constance ; la fête est cependant plus ancienne. — Voir Mayer dans *TB* XXVI, p. 23. — Wichmann dans *Sonntagsblatt der Thurg. Zeitung* 1894, p. 60. — Schmid dans *NZZ* 1924, n° 500. [LEISI.]

GROS, GROSCHEN. Nom de deux monnaies d'argent, émises dans divers cantons du XIVe au XVIIIe s. Saint Louis, roi de France, émit en 1266 des gros tournois, d'une valeur de 12 deniers, et pesant un peu plus de quatre grammes. Cette monnaie, qui était l'équivalent du sol, fut adoptée sous le nom de *grosso* en Italie et de gros en Savoie et dans une partie de la Suisse, mais avec un poids inférieur à celui des gros tournois. Des gros furent frappés au XVIe s, par l'évêché de Sion ; des doubles gros, gros et demi-gros par les évêques de Lausanne ; des gros par la ville de Bâle en 1499. Fribourg compte entre autres parmi ses monnaies des gros à 12 deniers, des demi-gros ou sésens, et des quarts de gros ou trésels. Le gros fut également une monnaie de compte à Neuchâtel. Sous l'influence du florin de Savoie qui se subdivisait en 12 gros, la livre faible, employée à Neuchâtel dès le début du XVe s. et qui fut à un moment donné l'équivalent du florin de Savoie, fut comptée à 12 gros plutôt qu'à vingt sols. Cette livre avait une valeur de quatre batz, de sorte que chacun de ceux-ci comptait pour trois gros.

A la fin du XIIIe s., le roi de Bohême Wenceslas fit

frapper, à l'imitation du gros tournois, des gros ou *groschen*, d'un poids sensiblement égal à ce dernier. Cette nouvelle monnaie se répandit dans plusieurs pays, entre autres en Suisse où elle apparaît pour la première fois dans la convention monétaire d'Ensisheim passée en 1399 entre la ville de Bâle et le duc d'Autriche. La grande période d'émission du groschen fut le XVI[e] s.; la plupart des cantons de la Suisse allemande en frappèrent. Berne fit exception, et à Fribourg le groschen resta à l'état d'essai. Zurich émit en 1555 et 1559 des *Dickgroschen*, dont la valeur était triple de la pièce ordinaire. Les groschen de Suisse ont tous une valeur de trois creuzers ; ils portent généralement au revers l'aigle bicéphale de l'empire chargée, au centre, du globe muni du chiffre 3. Le groschen étant égal à trois creuzers de quatre deniers, soit à douze deniers, avait donc la même valeur que le gros tournois de saint Louis et le gros de la Suisse romande, mais son poids moyen n'était plus que de deux grammes. — Voir Blanchet et Dieudonné : *Manuel de numismatique française* II. — Th. Grossmann : *Note sur le monnayage du « Groschen » en Suisse à la fin du XVI[e] s.*, dans *RSN* XXII, p. 246. — Corragioni : *Münzgesch. der Schweiz.*— Ed. Jenner : *Die Münzen der Schweiz.* — H. Altherr : *Das Münzwesen der Schweiz.* [L. M.]

GROS. De nombreuses familles de ce nom s'établirent à Genève à toutes les époques ; le registre des bourgeois contient douze mentions de Gros ou Grossi. Au XIX[e] s., six députés de ce nom siégèrent dans les assemblées législatives. — 1. CLAUDE, originaire de Maurienne, D[r] théol., juge des trois châteaux de l'évêché. En 1517, brimé par des jeunes gens que Philibert Berthelier accompagnait, Grossi réclama un jugement de l'évêque et ce fut l'occasion pour les agents du duc d'inquiéter Berthelier qui put se réfugier à Fribourg. Arrêté en 1535 par les Eidguenots, Gros fut relâché en considération de son jugement refusant à l'évêque la condamnation des Peneysans, parce que Genevois. *Armoiries :* coupé d'or à l'aigle éployée de sable, becquée, armée de gueules, et de gueules à 3 croisettes d'argent 2 et 1. — 2. PIERRE, d'une famille de Beaufort en Franche-Comté, notaire dès 1512, fut père de JEAN aussi notaire, dès 1512, dans la descendance duquel on trouve trois pasteurs : ÉTIENNE, † 1584 ; JEAN, son fils, 1577-1642 ; ÉTIENNE, frère du précédent, 1581-1679. — Voir Arch. de Genève. — Gautier : *Hist. de Genève.* — Heyer : *L'Église de Genève.* [C. R.]

GROS (mieux : GROSS), JACQUES, * à Bâle le 23 septembre 1858, architecte à Zurich 1890 dont il acquit la bourgeoisie en 1909, construisit entre autres le Waldhaus et le Grand-hôtel Dolder à Zurich ; auteur et collaborateur d'ouvrages d'architecture, † 18 octobre 1922 à Meggen. — *SKL.* — *NZZ* 1922, n° 1283. — Rôle des bourgeois de Zurich. [H. Br.]

GROSCLAUDE. Famille du Locle (Neuchâtel), issue de CLAUDE ESTEVENIN qui fut reçu bourgeois de Valangin en 1502. — LOUIS-AIMÉ, * 26 septembre 1784 au Locle, † 11 décembre 1869 à Paris. Peintre de genre et de portraits, se fixa à Genève où il exposa de 1816 à 1857, puis à Paris en 1835. — *SKL.* [L. M.]

GROSJEAN. Familles des cantons de Berne, de Genève et de Vaud.

A. **Canton de Berne.** GROSJEAN, GROJEAN. Familles bourgeoises de Péry, de Plagne et d'Orvin (1507). A celle de Péry appartient — OSWALD-ANTOINE, * 1860 à Courtelary, greffier du tribunal de Courtelary 1888, fonctionnaire, puis, 1905, directeur au dépôt des alcools à Delémont, 1910 inspecteur de la régie des alcools à Genève, 1922 directeur adjoint à Berne. Colonel d'administration, délégué à Paris pour le ravitaillement de la Suisse durant la guerre mondiale. *Armoiries* : d'azur à un arbre de sinople mouvant d'une terrasse alésée d'or, accompagné de deux étoiles à six rais du même, soutenu d'une fleur de lys aussi du même. [A. Sch.]



A une branche de la famille de Plagne, fixée et agrégée à La Chaux-de-Fonds, appartient ARNOLD, * 9 juin 1834, fabricant d'horlogerie, député au Grand Conseil neuchâtelois 1868-1892, au Conseil national 1878-1893. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1899. — [L. M.] — ANDRÉ, fut reçu bourgeois de Bienne en 1638 ; d'abord capitaine en France, il devint intendant de l'évêque de Bâle à Bienne en 1654, † 1677. — *LL.* [H. T.]

B. **Canton de Genève.** Famille originaire d'Avignon, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1642, éteinte à la fin du XIX[e] s., dont beaucoup de membres ont exercé le notariat et rempli des fonctions judiciaires. *Armoiries* : d'azur à l'homme vêtu d'argent tenant de la dextre une massue du même appuyée sur son épaule. — SIMON-AIMÉ, dit Grosjean-Bérard, 1798-1874, dirigea avec succès une maison de commerce à Besançon, puis une manufacture de produits chimiques. Revenu dans sa patrie, il s'occupa d'économie politique et de questions financières et publia sur ces matières des articles de journaux très remarqués. [A. Cu.]



C. **Canton de Vaud.** Famille de Vitry (Bourgogne) naturalisée en 1634 par le gouverneur bernois et admise par les communes Saint-Oyens, Aubonne et Gimel. Une autre famille, d'origine française, se fixa à Sainte-Croix. [L. R.]

GROSPIERRE, Tell-ACHILLE, d'une vieille famille de La Sagne (Neuchâtel), * 25 mai 1872 au Locle, secrétaire de la fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, conseiller communal au Locle 1903-1915, député au Grand Conseil, qu'il présida en 1915, conseiller national pour le Jura bernois dès 1917. — *DSC.* [L. M.]

GROSS. Nom de famille très répandu en Suisse.

A. **Canton de Bâle.** Famille de la ville de Bâle. — JOHANN-GEORG, 1581-1630, pasteur à St. Margarethen près de Bâle 1604, de St. Elisabethen à Bâle 1607, de St. Peter 1611, et professeur de théologie dès 1610. — JOHANN, frère du précédent, pasteur de St. Leonhard, publia *Urbis Basil. Epitaphia*, 1622 et *Kurtze Bassler Chronik*, 1624. — *Alemannia* 8. — *LL.* [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** I. Plusieurs familles de ce nom apparaissent dès le milieu du XIV[e] s. dans *FRB*. Le nom est actuellement représenté dans les districts de Berne et Cerlier, à Grindelwald et dans le Jura. — Livre des bourgeois de Berne.

II. VON GROSS. Famille patricienne de la ville de Berne, originaire de Zofingue où existent encore des familles Gross. Elle donna plusieurs secrétaires de ville à Berne. La famille fut représentée au Grand Conseil sans interruption jusqu'en 1798. La particule date de 1783. *Armoiries* : d'azur à l'ancre d'argent accompagnée en pointe d'un besant du même ailé d'or, chapé ployé d'or à deux étoiles d'azur. L'ancêtre est — 1. GABRIEL, bourgeois de Berne 1637, sous-greffier 1642, des Deux-Cents 1645, secrétaire de la ville 1656, bailli d'Aarbourg 1679, † 1683. — 2. GABRIEL, le cadet, fils du n° 1, 1645-1693, des Deux-Cents 1673, sous-greffier la même année, succéda à son père comme secrétaire de la ville en 1679. — 3. HANS-JAKOB, frère du n° 2, 1647-1717, des Deux-Cents 1680, bailli de Biberstein 1691, avoyer d'Unterseen 1708. — 4. GABRIEL, fils du n° 2, 1669-1738, des Deux-Cents 1701, sous-greffier 1701, secrétaire de la ville 1710-1722, bailli de Lausanne 1725, seigneur de Trévelin. — 5. EMANUEL, fils du n° 3, 1681-1742, ingénieur et mathématicien, capitaine au service de Prusse, des Deux-Cents 1710, lieutenant-colonel à Villmergen 1712, bailli de Lugano 1714 et 1738, de Laupen 1721, de Mendrisio 1734, d'Échallens 1740 ; colonel au service du duc de Modène, général et gouverneur de Miran-



dole 1742 où il mourut la même année. — 6. GABRIEL, fils du n° 4, 1697-1745, des Deux-Cents 1727, sous-greffier 1736, bailli d'Interlaken 1738. — 7. KARL, frère du n° 6, 1701-1763, des Deux-Cents 1735, sous-secrétaire 1736, secrétaire de la ville 1749, bailli de Romainmôtier 1756. — 8. SIGMUND, frère des nos 6 et 7, 1706-1762, officier en Hollande, colonel 1750, des Deux-Cents 1755. — 9. FRANZ-GABRIEL, 1715-1785, colonel au régiment bernois May en Hollande 1772, commandant de place de Namur 1774, major général 1779, anobli par l'empereur Joseph II en 1783 ; ancêtre d'une branche de barons à Weimar. — 10. ELISÆUS-JAKOB, 1724-1783, fils du n° 5, capitaine en Sardaigne 1761, lieutenant-colonel en 1774, des Deux-Cents à Berne 1764, bailli de Thorberg 1781. — 11. CARL, 1745-1808, fils du n° 7, des Deux-Cents 1775, gouverneur à Königsfelden 1793. — 12. ARMAND (Herrmann), 1824-1899, petit-fils du n° 11, d'abord officier en Autriche, propriétaire à Gunten, du Grand Conseil 1886-1914, le dernier de la branche bernoise. — Voir *LL*. — *AGS* I. — Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — R. de Steiger : *Les généraux bernois*. [H. Tr.]

III. GROS, GROSS. Famille de Charrain en Dauphiné, venue à Neuchâtel à la révocation de l'Édit de Nantes, puis fixée à Nods et à Chavannes en 1696, bourgeoise de Chavannes en 1706, de La Neuveville dès 1731. La famille donna une série de pasteurs et des militaires. — 1. FRÉDÉRIC, 1770-1815, officier en Westphalie jusqu'en 1801. — 2. CHARLES-VICTOR, frère du n° 1, * 15 mars 1774 à Court, † 26 novembre 1853 à La Neuveville, capitaine au service de France 1810, puis chef de bataillon. — 3. ***Samuel-Gottlieb***, frère des nos 1 et 2, * 18 novembre 1779 à Court, entra au service de Prusse à 14 ans comme cadet, second lieutenant à la bataille d'Iéna 1806. Il passa en 1810 sous les ordres de Murat, roi de Naples. Capitaine-directeur de la province de Bari 1816, commandant de bataillon 1820, lieutenant-colonel 1831, colonel du fort de Castellamare à Palerme, le 1er mars 1839, et cinq mois après commandant en chef de ce fort. En janvier et février 1848, il eut à défendre le fort de Castellamare contre les insurgés ; il capitula, sur l'ordre du roi de Naples, et sortit du fort avec les honneurs de la guerre, le 5 février. Gross fut nommé, le 28 avril 1848, gouverneur de Gaëte ; en novembre suivant, il reçut le pape Pie IX fugitif. En 1849, Gross prit sa retraite et fut nommé général-brigadier ; il se retira à Naples où il mourut le 7 juillet 1860. — Ch. Schnetzler : *Samuel-Gottlieb Gross*, dans *RHS* I. — R. de Steiger dans *ASJ* 1864. — 4. CHARLES-EMANUEL, * 5 août 1800, membre du parlement de Francfort, puis des États du Hanovre. Bourgeois d'honneur de Norden. — 5. VICTOR, 1845-1920, médecin à La Neuveville, s'illustra par ses fouilles lacustres dans le lac de Bienne. A publié : *Habitations lacustres du lac de Bienne*, 1869 ; *Mörigen et Auvernier*, 1878 ; *Les Protohelvètes*, 1883 ; *La Tène*, 1886. Membre du Grand Conseil 1899-1914. — 6. ADOLPHE, * 30 août 1841, frère du n° 5, archiviste de La Neuveville, a publié, en collaboration avec Ch. Schnyder, une *Hist. de La Neuv.*, 1914, † 1926. — J. Germiquet : *Neuveville et ses habitants*. — 7. JAMES-LOUIS, 1849-1912, frère du n° 5, past. et philanthrope, président central de la Croix-Bleue 1903-1912. — Deux branches de la famille sont bourgeoises de Berne depuis 1886 et 1917. [L. S.]


Samuel-Gottlieb Gross.
D'après une lithographie de Gatti e Dura.

C. **Canton de Fribourg.** Ancienne famille qui apparaît déjà en 1446 comme bourgeoise de Fribourg avec ULYNUS Gross. Des membres des familles Gross, de Cressier sur Morat et de la paroisse de Tavel furent reçus bourgeois de Fribourg aux XVIIe et XVIIIe s. D'autres familles sont actuellement bourgeoises d'Arconciel, d'Alterswil et de Saint-Ours. *Armoiries* : d'azur à la tour d'argent posée sur une terrasse fascée et ondée d'azur et d'argent, une aigle bicéphale de sable entre les deux donjons. Aux bourgeois de Fribourg appartient — ÉMILE, * 16 mai 1872, avocat 1900, rédacteur à l'*Indépendant* 1908-1915, secrétaire de la ville de Fribourg 1905-1907, conseiller général dès 1910, député au Grand Conseil dès 1911, conseiller communal de la ville de Fribourg 1918-1922. Homme politique, président de l'Association démocratique de la Sarine 1915-1917, président cantonal du parti radical fribourgeois 1912-1915, membre du comité central du parti radical démocratique suisse dès 1924. — Archives d'État de Fribourg : Reg. des bourgeois. [G. Cx.]



D. **Canton des Grisons.** Famille assez répandue, bourgeoise actuellement de Cierfs, Lü, Fuldera, Mathon et Kästris. Une famille Gross donna plusieurs landammann à la haute juridiction du val de Münster. — *LLH*. [L. J.]

E. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Lucerne, Willisau et Sursee depuis le XIVe s. RUDOLF, † 1386 à Sempach ; HANS, † 1499 à Diessenhofen ; CHRISTEN et HANS, † 1513 à Novare. — 1. RUDOLF, de Willisau, chef des paysans dans les troubles de 1513 et 1514, décapité le 13 janvier 1515. — 2. ANTON, de Prismell (Italie), maître des travaux à Lucerne 1575-1589, travailla à la reconstruction du pont de Rotenburg 1576-1578, de la léproserie de la Senti 1582 et à la reconstruction du couvent de femmes à Neuenkirch, 1576. —[P.-X. W.] — 3. JODOCUS (Jost, Justus), chartreux du canton de Lucerne, profès le 1er avril 1570 dans la maison de Fribourg, prieur de celle-ci 1572-1574, de celle d'Ittingen (Thurgovie) en octobre 1577, se retira le 23 août 1579. Une tradition veut qu'il ait été déplacé pour sa mauvaise économie et sa trop grande sévérité envers les conventuels. Il devint plus tard vicaire et procurateur de Mariengarten à Ilmbach (diocèse de Würzburg), † le 4 avril 1597 à Erfurt. — Voir Kuhn : *Thurg. sacra* II. — Courtray dans *ZSK* 1919, p. 170-172. — Arch. d'État, Lucerne. — *Gfr.* Reg. — *Korrespondenzblatt des Beamtenverbandes* 1925. — Mülinen : *Helvetia sacra*. [LEISI.]

F. **Canton de Saint-Gall.** Venue probablement à l'origine du canton d'Appenzell, la famille est déjà citée dans la première moitié du XVe s. dans les communes saint-galloises de la frontière : à Tablat dès 1433, bourgeoise de la ville de Saint-Gall dès 1436, à Berneck 1442 et St. Margarethen 1455. *Armoiries* des Gross de la ville de Saint-Gall : d'azur à la bande d'or chargée de trois roses d'azur boutonnées d'or ; des Gross de Tablat : d'azur à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules. Dans la ville de Saint-Gall, un rameau porte le surnom de *Kammerberger*, un autre *Nötkersegger*. — 1. ANDREAS, dit Nötkersegger, onzenier des cordonniers 1456, † 1466. — 2. JOSEPH-ANTON, de Tablat, chambellan du prince-abbé de Saint-Gall, secrétaire du Conseil 1763, bailli de Ravensburg 1777. — 3. GALL, serrurier d'art, fit en 1769 la grille du chœur de l'église du couvent de Saint-Gall. — Voir *AU* I, 354. — *UStG* V, 703, 1028. — *LLH*. — *SKL*. — Arch. du couvent. — Bibliothèque de la ville. [J. M.]

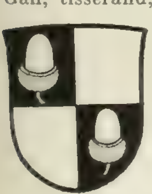
G. **Canton du Valais.** Famille répandue à Salvan, Martigny, Saint-Maurice, bourgeoise de Finshauts, Salvan et de Martigny-Bourg. Elle est issue de deux frères d'origine bernoise venus dans le Valais au moment de la Réformation. L'une s'établit à Trétien, l'autre, au Châtelard, puis à Finshauts. L'auteur de la branche de Martigny, dont il acquit la bourgeoisie en 1670, est — 1. MAURICE, * 1603, notaire, vice-châtelain. — 2. BENJAMIN, officier dans les armées de Napoléon, † 1813 à Leipzig. Chevalier de la Légion d'honneur. — 3. LAURENT-FRÉDÉRIC, † 1844, président du dizain de Marti-

gny, député à la Diète. — 4. *César*, fils du n° 3, † 1839 à Bex, vice-président du tribunal du dizain, notaire. Il fut un des animateurs de la « Jeune Suisse », ami et correspondant de Mazzini et de Melegari, gérant du journal *La Jeune Suisse* 1835-1836, auteur de brochures politiques : *Dialogue familier entre César Gross et le nommé Bernard* ; *La Constituante valaisanne*, etc. — 5. JOSEPH-EMMANUEL, fils du n° 3, 1772-1868, avocat, membre de la Diète cantonale, député à la Diète fédérale, conseiller d'État 1843-1847 ; collabora à la rédaction du Code civil valaisan. — 6. LOUIS, 1834-1878, fils du n° 5, avocat, président du tribunal de Martigny, député au Conseil national 1873-1877. A laissé des poésies qui ont été publiées en 1882 par H. Bioley, sous le titre de *Gerbes poétiques*. — 7. ÉMILE, 1838-1907, fils du n° 5, avocat, préfet et président du tribunal de Martigny, professeur à la faculté cantonale de droit. Auteur de brochures sur le droit valaisan : *Le régime hypothécaire en Valais*, etc. — 8. **Jules**, * 1868, fils du n° 7, chanoine du Grand-Saint-Bernard, prieur de Lens, vicaire à Martigny. Poète lyrique et dramatique, a publié plusieurs ouvrages en vers et en prose : *Au Grand Saint-Bernard*, 1899 ; *Le héros des Alpes* ; *La Légion thébéenne*, 1906 ; *Théoduline*, 1907 et 1923 ; *Voilà l'ennemi* ; *Hugonette*, 1925, etc. Il s'est fait le champion en Valais des causes de la tempérance et de la langue internationale *Ido*. Depuis 1920, il s'est également livré à des recherches préhistoriques dans le centre du Valais : à la grotte du Protheux (Saillon), Conthey, etc. — 8. EUGÈNE, de Salvan, * 1852, chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice, professeur, prédicateur réputé ; auteur d'une histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Maurice. — Voir Louis Coquoz : *Salvan-Fins-Hauts*. — Le même : *Démographie de Salvan*. — Henri Bioley : *Anthologie des poètes valaisans*. — J. Bertrand : *Le Valais intellectuel*. [J.-B. B.]


Louis Gross.
D'après une photographie.

H. **Canton de Vaud.** Nom de plusieurs familles vaudoises. — 1. CHARLES-AUGUSTE, 1837-1913, de Coinsins, vétérinaire cantonal à Lausanne. — 2. NORA, * 1871, fille du n° 1, femme du député et écrivain Paul Perret, municipal à Lausanne, fondatrice d'une importante école d'art appliqué. — 3. HENRI, * 1857, d'Aubonne, avocat à Lausanne, procureur général 1898-1906. [M. R.]

I. **Canton de Zurich.** I. Familles de la ville de Zurich depuis le XIVe s. Reçus à la bourgeoisie : HEINZ, de Mayence, tailleur, 1389 ; CLAUS, de Maur, 1440 ; LIENHARD, de Biberach, 1480 ; JACOB, de Saint-Gall, tisserand, 1572. — ULRICH, chanoine au Grossmünster vers le milieu du XVe s. — Famille de Strasbourg. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de sable au gland d'or à la cupule de sinople, aux 2 et 3 d'argent. L'armorial de Winterthour attribue également par erreur ces armes à la famille Gross d'Ettenhausen-Kibourg, naturalisée en cette ville depuis 1836. — 1. JOHANNES ou HANS, ami du chroniqueur Edlibach, sous-greffier de la ville de Zurich au moins depuis 1484, participa à l'expédition contre Saint-Gall comme greffier en 1490, bourgeois de Zurich le 7 septembre 1500, successeur d'Ammann comme secrétaire de ville 1501, † entre 1514 et 1515. — *LL.* — *G. Edlibach's Chronik*, publiée par Usteri, p. XIV et 216. — *ASA* 1870, p. 203. — *Dok. Waldmann.* — *Gesch. Ammann.* — *Mon. Germ. Necrol.* I. — *Glückshafenrodel von 1504.* — Archives de la corporation du Safran. — 2. BENEDIKT, neveu du n° 1, bourgeois de Zurich 9 août 1516, prit part à la bataille de Cappel en 1531. — *ZT* 1906, p. 56. — G. Scherer : *St. Galler Handschriften*, p. 73. — La suite de la généalogie de cette famille n'est pas claire et le rattachement des von Gross de Zofingue-Berne à la famille zuricoise reste problématique.

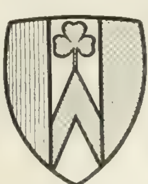


II. Familles citées dès 1284 à Hottingen, dès 1431 dans le bailliage de Knonau, aux XVe-XVIe s. à Dietikon et Werikon près d'Uster ; éteinte à Wiedikon en 1750 (*Monatl. Nachrichten* 1750, p. 170). Répandues actuellement dans la région de Bonstetten, Hittnau et Kibourg ; une famille de Hittnau est devenue bourgeoise de Zurich en 1886. — ERNST, * 1870, fut d'abord sous-directeur, puis directeur du Crédit suisse à Zurich. [F. HEGI.]

GROSSAFFOLTERN (C. Berne, D. Aarberg. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1216, *Affoltron* ; 1302 *Gravin Affolire* ; 1370, *Affeltren* du ahd. *aphal* = pommes et *tern* = arbres, signifie verger planté de pommiers. Un grand nombre de tumulus des environs sont remarquables pour la préhistoire. Refuge au-dessus du moulin Zingg. Colonie romaine dans la forêt d'Allenwyl, nombreuses trouvailles romaines isolées (*Alpenrosen* 1891, n°s 42-44). A la commune politique se rattachent les villages d'Ammerzwil, Kosthofen, Ottiswil, Suberg (village), et Vorimholz ainsi que les hameaux de Kaltenbrunnen, Krummen et Weingarten. Au moyen âge, ces localités avec Lyss, Ried et Bundkofen, formèrent longtemps une juridiction propre *(Dorfgericht)* dite *Amt Affoltern* (le bailliage d'Affoltern). En 1216, un maire, Petrus, est cité à Affoltern. Le domaine d'Ottiswil appartenait en alleu au chevalier Burkhard Senn, seigneur de Buchegg, qui le vendit en 1373, avec la forêt de chênes toute proche, à Johann Gerwer, bourgeois de Berne. Un Peter Leiser acheta en 1446 la dîme d'Affoltern de Johann von Muleren. Le village et les hameaux sus-mentionnés étaient situés dans le comté d'Oltigen ; ils firent partie aux XIIIe et XIVe s. de la « seigneurie d'Oltigen », composée surtout d'anciens domaines des Zähringen épars, et passèrent avec elle à Berne en 1412. Grossaffoltern appartint dès lors au bailliage, puis district d'Aarberg. Les serfs du bailliage d'Affoltern se rachetèrent de leur condition en 1413, moyennant 1339 fl. La comtesse Anna de Kibourg-Nidau et son fils le comte Egon firent don, en 1383, du patronat de Grossaffoltern (décanat de Büren-Aarberg) au couvent de Klingental dans le Petit-Bâle. Il passa en 1416 à l'abbaye de Frienisberg et avec la collation, à Berne lors de la Réforme. L'église (autrefois dédiée à saint Étienne) possède quelques vitraux remarquables. Registres de paroisse dès 1583 (lacunes de 1615 à 1655). — Voir *FRB*. — Mülinen : *Beiträge* VI. [ÆSCHBACHER.]

GROSSBACH, ERNST-FRIEDRICH, D^r phil., de Bamberg, 30 novembre 1803-27 février 1878, maître de philosophie à l'école supérieure de Lucerne 1834-1844 et 1847-1874. Bourgeois de Schötz en 1835 et de Lucerne en 1862. Les indications relatives à ses travaux littéraires sont consignées dans *Jahresbericht der Höh. Lehranstalt* 1878. — *Gfr.* 61, 183. [P.-X. W.]

GROSSDIETWIL (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries* : tiercé en pal de gueules, d'argent et de sinople, l'argent chargé d'un chevron de sinople sommé d'une feuille de trèfle du même. En 1178 *Tuotevilare*. La région fit partie, à l'origine, de la seigneurie de Wolhusen. Vers le milieu du XIIIe s., où la seigneurie fut divisée en deux bailliages intérieur et extérieur, Grossdietwil passa avec le château intérieur de Wolhusen à la seigneurie de Wolhusen-Wangen, puis vers 1300, par vente, à l'Autriche. La basse juridiction et quelques autres petits droits étaient rattachés au fief de l'église. Selon la tradition, une tour habitable y aurait autrefois existé, siège probable des officiers seigneuriaux. Lors de la guerre de Sempach, Johann von Liebegg tenait Grossdietwil en fief ; les Lucernois séquestrèrent ses impôts



et revenus. Les Lütishofen furent propriétaires du fief de 1398 à 1483 ; ils firent don de l'église au chapitre de chanoines de Beromünster le 19 mars 1478. A partir de 1492 la nomination du curé appartint au Conseil de Lucerne et la collation au chapitre de Beromünster. A l'extinction des Lütishofen, la fonction de seigneur justicier passa à Hans Schürpf (1483-1501), Hans Thum (1501-1516), puis jusqu'en 1798 à divers avoyers ou membres considérés du Conseil de la ville de Lucerne. L'église primitive brûla en 1334, avec 11 maisons voisines. Reconstructions : 1342, 1507, 1665-1670, 1880. A l'occasion de la dernière, on retrouva la crypte de la première église, des briques bien conservées de Saint-Urbain et une pierre tombale du XIIe s. La tour, en tuf, date de 1315. La seconde et la troisième église étaient ornées de peintures murales. Une tour vigie se trouvait sur une hauteur en amont du village durant les guerres de religion. L'inondation du 18 juillet 1797 causa pour plus de 5000 fl. de dégâts. Registres de paroisse dès 1712. — Voir Arch. d'État. — *Gfr.* Reg., surtout vol. 49. — Segesser : *Rechtsgesch.* — Bürli : *Stammbaum und Anniversarium.* — ASA 1880, 1885. [P.-X. W.]

GROSSELIN. Famille genevoise, originaire de Sedan, reçue à l'habitation en 1749 en la personne de PIERRE. — 1. JACQUES, 1835-1892, député au Grand Conseil 1870-1872, 1874-1876, maire de Carouge 1874-1878 et de 1882-1890 ; un des protagonistes de la transformation de l'académie en université. — 2. HENRI, * 1865, fils du n° 1, député au Grand Conseil 1917, maire de Plainpalais 1923, s'est spécialisé dans les questions financières. — 3. ERNEST, * 1869, frère du n° 2, se voua d'abord à l'enseignement secondaire, puis embrassa en 1896 la carrière militaire, chef de l'artillerie et du bureau des fortifications de Saint-Maurice en 1910, commandant de ces fortifications en 1919, colonel divisionnaire en 1923, commandant de la Ire division. [H. F.]

GROSSEN. Familles de la campagne bernoise qui, comme les *Gros*, *Gross*, apparaissent dans *FRB* dès le milieu du XIVe s. et sont actuellement encore bourgeoises de Frutigen et Kandergrund. [H. Tr.]

GROSSENBACHER. Famille d'Affoltern dans l'Emmental, citée dès le XVIe s. qui essaima à Langenthal, Berne, etc. [H. T.]

GROSSET. Très ancienne famille fribourgeoise, mentionnée déjà en 1338, actuellement bourgeoise d'Avry-sur-Matran et de Chénens (depuis 1775). *Armoiries* : d'azur à une étoile à six rais d'argent accostée de deux cierges du même, au chef d'or chargé d'une aigle de sable. — 1. JEAN, de Montagny, moine à Hauterive 1390, abbé du monastère 1393, † le 27 juillet 1393 ; son père et sa mère, Nicolet et Contessone Grosset, furent des bienfaiteurs de l'abbaye. — 2. JEAN, * à Belfaux le 9 avril 1833, prit part à l'insurrection de Carrard (1853) et en a fait un récit qui a été publié par F. Ducrest dans *AF* 1916, p. 275. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive.* — Dellion : *Armorial.* — Archives d'État Fribourg, nécrologe de Hauterive. [J. N.]

GROSSHŒCHSTETTEN (C. Berne, D. Konolfingen. V. *DGS*). Com. et paroisse dans l'ancienne juridiction de Konolfingen, qui porta le nom de *Hönstetten* jusqu'au XVe s. Première mention 1303. Les possesseurs de biens et droits furent, au moyen âge, surtout des bourgeois de Berne, entre autres les Bubenberg et les Erlach, ainsi que le prieuré de l'île de Saint-Pierre. La basse juridiction appartenait à la seigneurie de Wyl qui y tenait un siège de justice. La commune prit une grande part au soulèvement des paysans en 1653. Les comtes de Kibourg avaient, à l'origine, le patronat de Grosshöchstetten ; ils en firent don en 1362, avec différents biens, à Richard von Büren, bourgeois de Berne ; Ulrich Richlin l'acquit de lui par héritage et l'hypothéqua à Berne en 1397. La ville vendit la collation à Wölflin von Ballmoos, dont la famille la céda en 1494 au chapitre de Saint-Vincent à Berne. Le pape Léon X prononça en 1517 l'incorporation de l'église et de la dîme de Grosshöchstetten au chapitre de Berne. Les frères Jakob et Samuel Jenner, ainsi que Niklaus Sulser, vendirent en 1669 à la paroisse le petit château situé dans le village, avec d'autres biens, en vue de l'édification d'une cure ; la commune participa à cette construction pour 2000 livres. L'église rebâtie en 1800 fut incendiée en 1882. Elle possédait quatre beaux vitraux de 1597. Des troubles naquirent à Grosshöchstetten en 1800 au sujet du refus de payer les prémices ; ils furent rapidement apaisés. La paroisse compte cinq communes de bourgeois et d'habitants : Höchstetten, Zäziwil, Mirchel, Obertal et Bowil. Un vicariat fut créé en 1720 et transféré en 1819 à Zäziwil. Ce dernier village possède une église paroissiale depuis 1874. Patrie de la famille Bühlmann. Registres de baptêmes et de mariages dès 1553, de décès dès 1728. — Voir *FRB.* — Jahn : *Chronik.* — Mülinen : *Beitr.* II. — Lohner : *Kirchen.* — Dav.-Rud. Bay : *Aktenmässige Darstellung der Primizgesch. von Höchstetten.* [H. Tr.]

GROSSI, GEROLAMO, de Bioggio, ingénieur et architecte. Fut d'abord officier au service de l'Autriche, puis entra à 40 ans dans l'ordre des carmes déchaussés, à Gênes, dans lequel il enseigna les mathématiques. Il avait pris le nom d'*Agostino dell'Addolorata.* Il fit les plans de la belle église de Bioggio, consacrée en 1791, et laissa aussi des travaux à Urbino, † à Arezzo. — PIETRO, † 1845, député au Grand Conseil tessinois 1803-1813 et 1815-1821, membre du tribunal cantonal 1815, suppléant du même tribunal 1823. — GEROLAMO, architecte, de Bioggio, † 1846. Il fut au service de la Hollande, et de 1823 à 1827 chercha à remettre en exploitation les mines de fer de Breno. — Simona : *Note di arte antica.* — Galli-Tamburini : *Guida del Malcantone.* [C. TREZZINI]

GROSSMANN. Nom de famille des cantons de Berne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton de Berne.** Ancienne famille de l'Oberland bernois, bourgeoise actuellement de Brienz, Oberried, Ringgenberg, Unterseen et Stettlen. Arbre généalogique de Brienz remontant à 1679. [L. S.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Lucerne et de Ruswil. — Voir Archives d'État. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

C. **Canton de Neuchâtel.** I. Un rameau de la famille de Zurich s'établit, vers le milieu du XVIIe s., à Neuchâtel, dont il acquit la bourgeoisie en 1663. Cette famille a donné plusieurs fondeurs à Serrières. — II. JULES, * à Eberswalde, province de Brandebourg, le 28 juillet 1829, horloger, se fixa au Locle en 1853. Directeur de l'école d'horlogerie du Locle dès sa fondation ; de 1868 à 1892, † le 27 février 1907. A rédigé un traité : *Horlogerie théorique*, 2 vol. 1908-1912, publié après sa mort par — JULES, son fils, * 1863, directeur de l'école de mécanique et d'horlogerie de Neuchâtel depuis 1888, naturalisé en 1891, agrégé à la commune de Neuchâtel. — *Jules Grossmann, sa vie, son œuvre.* [L. M.]

D. **Canton de Saint-Gall.** Famille éteinte de Wil, originaire de la Thurgovie. *Sceau* du n° 1 : une étoile et trois coupeaux en pointe ; du n° 4 : coupé à trois étoiles en chef et trois coupeaux en pointe. — 1. CUONRAT bailli de Tanegg 1406. — 2. CUONI, bourgeois de Wil 1420, du Conseil 1425, témoin dans le coutumier de Trungen 1435. — 3. KONRAD, fils du n° 2, du Conseil et directeur des constructions 1487, 1499. — 4. HEINRICH, chancelier abbatial à Wil 1528, arrêté et mis à la question par Jakob Frei, capitaine zuricois, lors du soulèvement de Wil à la fin de 1529, ammann de la cour 1532-1539, conseiller de l'abbé, secrétaire de ville à Wil 1540. — 5. P. BENEDIKT, conventuel de Fischingen, dernier de la famille, † 1824. — Voir *UStG* IV, 804 ; V, 421, 747. — *MVG* vol. 33, 326 ; vol. 34, 158, 238. — Steiger : *Schweizer Æbte und Æbtissinnen aus Wiler Geschlechtern*, p. 60. — Arch. du couvent. [J. M.]

MORITZ-IGNAZ, de Myslenice (Galicie), 1830-1910, bourgeois de Saint-Gall 1878, fondateur et pendant plus de 47 ans seul directeur de la Société suisse d'assurances contre l'incendie « Helvetia » ; directeur également de la Société générale d'assurances « Helvetia » ; fondateur de la société suisse de réassurance à Zurich, de l'« Italia » à Gênes et d'autres encore. Promoteur du théâtre et de la musique à Saint-Gall. — *Bürgerbuch.* — *St. G. Nbl.* 1911, p. 77. [Bt.]

E. **Canton de Zurich.** I. Ancienne famille de Höngg,

citée dès 1331 avec BURKHART, Elle comptait déjà sept branches en 1467. HEINRICH, † 1521 dans l'expédition d'Oglio ; ERHARD et JŒRG, † 1635 dans les Grisons. Le surnom de *Schlossmann*, qui apparaît depuis 1694, rappelle probablement l'ancien château de Regensberg, que HANS, membre du Conseil de Zurich, acheta en 1479. — *Gfr.* 45, p. 91. — H. Weber : *Die Kirchgemeinde Höngg*, 2e éd., p. 88-89. — *Dok. Waldmann.* — [J. FRICK.] — 1. HANS, 1856-1917, président du Conseil scolaire et du Conseil communal, conseiller de district et député au Grand Conseil. — *ZWChr.* 1907, p. 387. — 2. MARCEL, * 9 avril 1878, Dr phil., professeur de géométrie à l'École polytechnique fédérale de Zurich 1907, auteur d'ouvrages de mathématiques. — *DSC.* — 3. EUGEN, * 11 déc. 1879, secrétaire de la direction cantonale des finances zuricoises 1904, statisticien du canton 1908, secrétaire central de l'Union des villes suisses 1910, professeur ordinaire de science financière, de statistique, de géographie économique et d'économie nationale à l'université de Zurich 1914. A publié : *Die Finanzen der Stadt Zürich.* — *ZWChr.* 1914, p. 220-221. — *DSC.*

II. Famille de la ville de Zurich. Diverses réceptions à la bourgeoisie, surtout de familles de Höngg, de 1351 à 1592. — 1. BURCHART, de Höngg, bourgeois 1351. — 2. ***Kaspar***, grécisé en *Megander*, * 1495. *Armoiries :* coupé de sable à 3 étoiles d'or et d'or à une montagne d'argent. Magister à Bâle 1518, chapelain au Grossmünster et vicaire de Zwingli avec qui il signa en 1522 la supplique à l'évêque de Constance, demandant la liberté du prêche et du mariage pour le clergé, se maria en 1524 et devint le premier prédicateur de l'Hôpital 1524. Il demanda au Conseil, le 11 avril 1525, la suppression de la messe et l'introduction de la Cène sous sa forme originelle, prit part à la dispute avec les anabaptistes, le 6 novembre 1525. Collaborateur de la *Prophezei*, il accompagna Zwingli au colloque de Berne et y prêcha. Appelé en 1528 au poste de pasteur de la collégiale de Berne, il y fonda une école théologique. Il fut suspendu de ses fonctions en 1531-1532 comme disciple de Zwingli, durant la guerre de Cappel, dirigea la dispute avec les anabaptistes à Zofingue en 1532, prit part à celle de Lausanne en 1536 et fixa les principes de la constitution ecclésiastique lausannoise de 1537. Premier archidiacre du Grossmünster, il rentra à Zurich en 1538 et y mourut le 18 août 1545. Ami de Zwingli, il publia quelques-unes des œuvres de celui-ci avec Leo Jud, et composa un catéchisme en 1536, ainsi que des commentaires aux épîtres de saint Paul (1533-1535). — 3. FELIX, douzenier des bateliers 1510, du Conseil de Saint-Jean 1532, † 1543. — 4. BALTHASAR, douzenier *zum Weggen* à Noël 1541, ammann de Töss 1543, † 1552. — 5. KONRAD, * 1533, douzenier des tailleurs à Noël 1565, prévôt de corporation à Saint-Jean 1574, député dans les bailliages tessinois 1577, *Oberstzunftmeister*, secrétaire de la gabelle 1580, bailli de Wädenswil 1582, avoyer au tribunal de la ville 1588, membre du Conseil par libre élection à Saint-Jean 1590, bourgmestre de la Saint-Jean 1591 à sa mort, 20 février 1609. Il fut souvent envoyé en mission par Zurich : à Strasbourg 1588, Dijon 1595, Baden 1606. Cinq de ses fils émigrèrent à Mulhouse. — *LL.* — *LLH.* — *Ulr. Zwingli ; zum Gedächtnis* (1919), col. 288. — *Gesch. Ammann.* — E. Egli : *Ref.-Gesch.* — Wirz : *Etat.* — *Katalog Stadtbibl. Zürich* 1864. — Konrad Meyer : *Wappenbuch* 1674. — Renseignements de Jean Grossmann à Zurich et de Hans Hess à Winterthour. [H. Br.]



Kaspar Grossmann (Megander). D'après la *Gesch. der Familie Ammann.*

GROSSMÜNSTER. Peut-être la plus ancienne église paroissiale de Zurich, dont dépendaient à l'origine toutes les localités entre la Limmat et la Glatt ; depuis la Réforme elle fut peu à peu réduite actuellement à une petite paroisse d'environ 3800 âmes. Elle fut érigée, selon la légende, au lieu où Félix et Régula, les saints patrons de la ville, furent décapités ; c'était autrefois un pèlerinage fréquenté. L'édifice actuel fut construit en deux périodes : de 1090 environ à 1150 et de 1225 à 1300, après l'incendie du bâtiment primitif, au milieu du XIe s. Les tours furent élevées sous Hans Waldmann de 1487 à 1492 et pourvues de flèches ; le clocher ayant brûlé en 1763, les tours furent munies en 1779, après divers essais malheureux, des coupoles octogonales actuelles. Cette même année, J.-J. Breitinger empêcha la démolition complète de l'église. La maison des chanoines fut démolie en 1851 et l'école actuelle des jeunes filles bâtie sur son emplacement en 1853. Une rénovation complète de l'église eut lieu en 1897 et en 1913-1915 ; une ancienne crypte fut retrouvée en 1913. Le précieux cloître roman fut enlevé en partie et le reste transféré au Musée national.



Le Grossmünster au XVIIe s. D'après un dessin à la plume (Bibl. centrale, Zurich).

Dès la fondation de l'église probablement, un chapitre de chanoines séculiers et jouissant de l'immédiateté dut y être rattaché ; il arriva à compter de 24 à 26 chanoines et 32 chapelains, unis en un collège. Les chanoines vécurent d'abord au chapitre même, mais possédèrent cependant de bonne heure leurs maisons en propre, généralement à proximité de l'église. Un dortoir et un réfectoire, qui servit longtemps d'auberge publique, rappellent seuls cette vie commune. Le chapitre fut transformé en 1524 ; le nombre des prébendes réduit à dix et leurs revenus consacrés à l'entretien des maîtres du *Carolinum*. Il fut définitivement supprimé en 1832 et sa fortune, d'environ un million de florins, passa au canton. Les principaux chanoines furent Conrad von Mure († 1281), Félix Hemmerlin (1412-1454) et Ulrich Zwingli ; après la Réforme, Heinrich Bullinger (1531-1575) et J.-J. Breitinger (1613-1645). Lors des luttes entre Frédéric II et Innocent IV, 1247-1249, les chanoines, accusés d'être partisans du pape, furent chassés de la ville. De l'ancien collège des chanoines des XVIe-XVIIIe s. sortit en 1832 la *Gelehrte Gesellschaft* qui subsiste encore. L'école du chapitre, dont la fondation est attribuée à Charlemagne, est connue depuis 1169. Après la Réforme elle devint le *Carolinum* et en 1832 l'école cantonale.

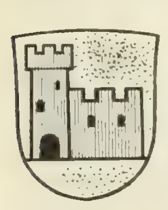
La situation juridique du Grossmünster n'est pas actuellement encore définie. La prévôté, aussi bien que le Fraumünster, jouissait de l'immunité impériale et

fut soumise au bailli impérial de Zurich jusqu'en 1218. Au cours du XIIIe s., la prévôté s'appropria les fonctions d'avoué. Elle possédait en 1346 la haute et la basse juridiction à Fluntern, Albisrieden et Rüschlikon-Ruefers. Meilen lui parvint encore en 1384. Le plus ancien rôle, du IXe s., énumère de vastes possessions spécialement dans le canton de Zurich. Elles furent étendues peu à peu jusqu'à la Reuss, au Rhin, au lac de Zoug et au haut-lac de Zurich et à la Töss. Les centres principaux étaient Albisrieden, Schwamendingen (tous deux en entier possession de la prévôté), Fluntern, Meilen et Höngg (avec des terres disséminées). En ces lieux se trouvaient des caves dépendant du cellérier du chapitre et du camérier. La plupart de ces possessions restèrent en mains du chapitre jusqu'au commencement du XIXe s. Les cens fonciers et les dîmes ne disparurent, en général, qu'au moment du rachat de ces redevances. Le dernier conflit à ce sujet, avec les fermiers de Schwamendingen, prit fin par divers procès, en 1865. — Voir Frick-Forrer : *Das Grossmünster in Zürich.* — W. Ganz : *Beitr. zur Wirtschaftsgesch. des Grossmünsterstiftes.* — Largiadèr dans *Festschrift f. Paul Schweizer.* — *MAGZ* I. — Nüscheler : *Gotteshäuser* III, p. 346 et 438. — Vögelin : *Das alte Zürich* I, p. 262. [Werner GANZ.]

GROSSOURDY, GUILLAUME, de Bayeux en Normandie, notaire dès 1546 et greffier de la justice de Valangin (Neuchâtel). En 1568 ou 1569, il dressa, à l'instigation de la comtesse Isabelle d'Avy, fille de René de Challant, seigneur de Valangin, une fausse confirmation du testament de 1557 fait en sa faveur par son père, au détriment de sa sœur aînée Philiberte, comtesse de Torniel. Cette pièce était nécessaire à Isabelle d'Avy pour prétendre à la seigneurie de Valangin contre Philiberte de Torniel, qui avait obtenu de nouveau la faveur de René de Challant après 1557. Le faux fut découvert en 1580, et Grossourdy exécuté le 14 octobre 1581 à Neuchâtel. — Voir J. Jeanjaquet : *Le procès du greffier faussaire Grossourdy de Valangin 1581*, dans *MN* 1901. [L. M.]

GROSSRIEDER. Ancienne famille fribourgeoise très répandue dans le district de la Singine et dont quelques membres furent reçus bourgeois de Fribourg en 1737 et 1739. *Armoiries* : d'or au cœur de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un tertre de trois coupeaux de sinople. — Archives d'État Fribourg : Reg. des bourgeois. [G. Cx.]

GROSSWANGEN (C. Lucerne, D. Sursee. V. *DGS*). Com. politique, Vge et paroisse. En 893 *Wanga. Armoiries :* d'or à une tour de gueules. Trouvailles romaines et alémanniques. La région relevait vers l'an 1000 de la seigneurie de Wolhusen, qui fut divisée peu après 1234. Grosswangen et son château passèrent au district intérieur de Wolhusen et en 1295 à l'Autriche. Le château des barons de Wolhusen, entre le village et Sigerswil, dans une vallée latérale, fut habité jusqu'à la fin du XIVe s. par les descendants de Walter (1224-1278) et Diethelm von Wolhusen (1264-1307). Diethelm II (1347-1384) y fut tué par des soldats de Lucerne durant la guerre de Sempach. C'est lui ou son père qui reposerait, croit-on, avec l'écu et le heaume dans l'église de Grosswangen. Durant la guerre de Sempach, nombre de familles de la région se firent recevoir à la bourgeoisie de Lucerne. L'Autriche inféoda à cette époque la juridiction de Grosswangen et de Grossdietwil à Johann von Liebegg, qui posséda ce fief durant environ vingt ans. Diethelm III vendit en 1406 le reste de son héritage paternel à Hans von Lütishofen. La famille de celui-ci demeura en possession de la juridiction de Grosswangen jusqu'en 1483 ; dès lors et jusqu'à la République helvétique, le Conseil de Lucerne fut chargé du patronat et le chapitre de Beromünster de la collation de la prébende de Grosswangen. Durant trois siècles, les avoyers ou des membres influents du Conseil de Lucerne fonctionnèrent comme seigneurs justiciers de Grosswangen. Le château, bâti vers 1500, est peut-être situé sur l'emplacement de la tour dite Schneggenburg, habitée de 1275 à 1299 par le chevalier Ulrich von Schneggenburg. Des reconstructions ou transformations de l'église eurent lieu en 1482, 1540, 1628, 1863-1866 et 1925 ; l'édifice de 1540 était orné de peintures murales. Les travaux de 1482 mirent au jour dans une ancienne armoire de nombreuses reliques de prix. Durant les troubles de la Réforme, lors de l'expédition de Baar en 1529, le trésor de l'église fut mis en sûreté à Sursee. La peste emporta 167 personnes en 1519. Grosswangen fait partie des communes lucernoises qui organisent depuis plusieurs siècles une cavalcade le jour de l'Ascension. Registres de baptêmes dès 1584, de mariages et de décès dès 1593. — Voir Arch. d'État — *Gfr.* Reg., surtout vol. 49. — Segesser : *Rechtsgesch.* — Liebenau : *Die Freiherren von Rotenburg und Wolhusen.* — Weber : *Zur Heimatkunde des Rottales.* — *JSGU.* [P.-X. W.]



GROTTENSTEIN (C. Grisons, D. Glenner, Com. Waltensburg). Voir KROPFENSTEIN.

GROTTENSTEIN (C. Grisons, D. Unterlandquart. V. *DGS*). Fort au-dessus de Haldenstein, à la seigneurie duquel il se rattachait. Son histoire est inconnue. Description par A. Mooser dans *BM* 1917, p. 153. [L. Joos]

GROTZ. Famille de la ville de Lucerne. — JOHANN, grand conseiller 1338. — RUDOLF, † en 1386 à Sempach. — JOHANN, conseiller 1417, bailli de Root et de Kriens, bailli de Rotenbourg en 1418. — HANS, grand conseiller 1441. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

GRUB (C. Appenzell Rh.-Ext., D. Vorderland. V. *DGS*). Com. et paroisse réformée qui autrefois ne faisait qu'un avec le village de Grub sur les terres de l'abbaye de Saint-Gall (voir ci-dessous). *Armoiries* : d'argent à un disque de sable chargé d'un ours d'or passant sur une terrasse de sinople. [A. M.]

GRUB (C. Saint-Gall, D. Rorschach, Com. Eggersriet. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse catholique. En 1459 *Gruob.* La famille noble de Rorschach y possédait un grand nombre de domaines en fief de l'abbaye de Saint-Gall, qui revinrent à celle-ci lorsqu'elle fit l'acquisition des biens de la première en 1449. Grub fut détaché au spirituel de Rorschach en 1475 et constitué en paroisse autonome. Les Appenzellois y élevèrent une *letzi* au XVe s., comme ils avaient fait dans le Rheintal ; ils mirent la main sur une partie du territoire de Grub. La première délimitation de frontières eut lieu en 1495 entre eux et l'abbaye. A la Réforme, Grub passa à la foi nouvelle ; après 1531, une petite partie de ses habitants revint au catholicisme et, laissant aux protestants l'église située sur territoire appenzellois, alla au culte à Rorschach. Leur nombre augmentant cependant, Grub fut divisé en deux localités : l'une saint-galloise et l'autre appenzelloise, séparées par le Mattenbach. Appuyé par les cantons catholiques, l'abbé obtint en 1589 pour les habitants de Grub saint-gallois, le droit d'utiliser l'église. Toutefois, de graves démêlés nécessitèrent l'accord de 1751, aux termes duquel Grub appenzellois rachetait pour 4500 florins le droit des catholiques à l'église, et conservait celle-ci pour son seul usage. Elle fut rénovée en 1752. Une église catholique fut bâtie en 1735 dans Grub saint-gallois, et inaugurée en 1761. Cette localité forma jusqu'en 1798 l'une des six capitaineries de la juridiction de Rorschach ; elle fut rattachée en 1803 à la commune saint-galloise d'Untereggen ; la commune d'Eggersriet en fut détachée en 1827 et Grub catholique en fit dorénavant partie. — Voir *AU.* — Gmür : *Rechtsquellen* I. — Naef : *Chronik.* — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen.* — *LL.* — *LLH.* — J.-J. Hohl : *Kirchen-Jubiläum Grub.* [Bt.]

GRUBA, von. Voir GRUOBA

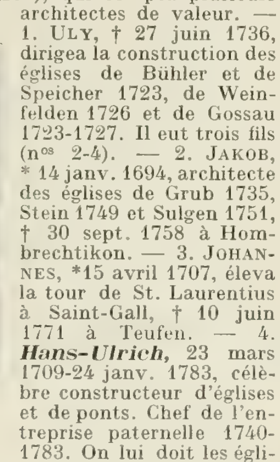
GRÜBEL. Familles des cantons de Saint-Gall et de Schaffhouse.

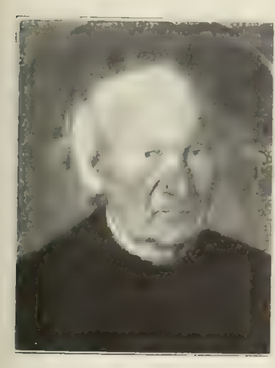
A. **Canton de Saint-Gall.** Famille de la ville de Saint-Gall, éteinte au commencement du XIXe s. Elle faisait partie, au temps de sa prospérité, de la société patri-

cienne de Notenstein. *Armoiries* : de gueules au croissant d'or surmonté d'une étoile d'argent. — 1. HANS, conseiller 1404. — 2. HANS et son frère STEFAN reçurent en 1445 un diplôme d'armoiries du roi Frédéric III. — 3. STEFAN, fils du Stefan prénommé, construisit en 1474 avec son beau-frère Konrad Enggasser le château de Waldegg à Straubenzell, pour lequel l'abbé Ulrich Rösch leur accorda des droits de châtellenie et franchise. † 1493. — 4. STEFAN, fils du n° 3, fit en 1497 le pèlerinage de Jérusalem et s'établit ensuite à Rottweil. — 5. HANS, frère du n° 4, vendit Waldegg en 1505 à l'abbé Franz. — 6. SEBASTIAN, fils du n° 5 (voir sous Schaffhouse). Ancêtre des Grübel de Schaffhouse. Ses frères furent presque tous capitaines de mercenaires, ce qui fut cause de la ruine de la famille. — Voir *UStG*. — *LL*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — *MVG* XXVIII. [Bt.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille éteinte bourgeoise de la ville de Schaffhouse. — 1. SEBASTIAN, * à Saint-Gall, étudia à Bâle sous Erasme de Rotterdam, et y devint maître ès arts libéraux ; pasteur de Berg (Thurgovie) 1527, il en fut chassé en 1533 par l'abbé de Saint-Gall, devint diacre à Schaffhouse et travailla avec Heinrich Linggi et Zimprecht Vogt au développement de l'école. Il reçut la bourgeoisie en don en 1547 et fut de 1551 à 1569 pasteur à la collégiale, doyen 1567, † 31 mars 1574. — 2. SEBASTIAN, fils du n° 1, maître à l'école latine 1552, donna lieu à nombre de plaintes et fut déposé en 1574. — 3. SEBASTIAN, petit-fils du n° 2, prévôt de corporation 1709. — 4. SEBASTIAN, petit-fils du n° 3, directeur de l'hôpital 1739. — Voir *US*. — Rüeger : *Chronik*. — *LL*. — *Beitr. des hist. antiq. Ver.* V, p. 97. [W.-K.]

GRUBENMANN (anciennement GRUBERMANN). Famille de Teufen (Appenzell), qui compta plusieurs architectes de valeur. — 1. ULY, † 27 juin 1736, dirigea la construction des églises de Bühler et de Speicher 1723, de Weinfelden 1726 et de Gossau 1723-1727. Il eut trois fils (n°s 2-4). — 2. JAKOB, * 14 janv. 1694, architecte des églises de Grub 1735, Stein 1749 et Sulgen 1751, † 30 sept. 1758 à Hombrechtikon. — 3. JOHANNES, *15 avril 1707, éleva la tour de St. Laurentius à Saint-Gall, † 10 juin 1771 à Teufen. — 4. ***Hans-Ulrich***, 23 mars 1709-24 janv. 1783, célèbre constructeur d'églises et de ponts. Chef de l'entreprise paternelle 1740-1783. On lui doit les églises d'Oberrieden (lac de Zurich) 1761, Ebnat 1762, Brunnadern 1764, Wädenswil 1764-1767, Erlen en Thurgovie 1764, Oberutzwil 1766, Teufen 1776-1778, Trogen 1777-1778 et Steinach (Saint-Gall). On ne connaît que 16 des 30 églises environ construites par la famille Grubenmann. Hans-Ulrich s'acquit un renom universel par sa hardiesse dans la construction des ponts ; ce sont ceux du Rhin antérieur près de Reichenau 1755, sur le Rhin antérieur et postérieur au même lieu 1755, le pont du Rhin à Schaffhouse 1756, celui de la Limmat à Wettingen 1764, celui de la Linth entre Glaris et Netstal 1765, celui d'Oberglatt (Zurich) 1767 et celui sur l'Urnäsch au Kubel 1780. A l'exception du pont d'Oberglatt qui dut être démoli en 1827 et de celui du Kubel, les autres ont été anéantis pendant la guerre de 1799. Tous étaient couverts et sans piles. La maison Grubenmann éleva aussi un grand nombre de belles maisons de paysans et de commerçants. — Voir Sal. Schlatter : *Ein alter Meister der Technik, Joh.-Ulrich Grubenmann*, dans *SB* 1906. — Le même : *Joh. Ulrich Grubenmann*, dans *App. Kalender* 1922.



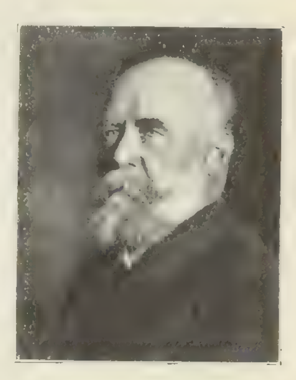


Hans-Ulrich Grubenmann en 1782.
D'après un portrait à l'huile.

Schefer : *Wappenbuch von Appenzell* (mns.) — [A. ISLER.] — 5. RUDOLF, de Teufen, mais établi à Coire, * 31 décembre 1837, pasteur à Davos-Glaris 1860, à Grub (Appenzell) 1862-1865, Berneck 1865-1872, puis à Coire ; bourgeois d'honneur de cette ville, † 5 août 1895. Quoiqu'il eût commencé dès 1876 à devenir aveugle, il poursuivit son pastorat et continua à déployer une activité dans les domaines ecclésiastique, scolaire et de l'assistance, ainsi que comme directeur de la société d'utilité publique. Il créa des classes spéciales pour enfants faibles d'esprit, une école professionnelle, une autre de travaux féminins et la commission de littérature populaire. Auteur d'un livre de prière et de méditation ; édition posthume de ses sermons 1896. — [J.-R. TRUOG.] — 6. ***Ulrich***, de Teufen, minéralogiste et pétrographe, * 15 avril 1850 à Trogen, maître à l'école cantonale thurgovienne de Frauenfeld 1874, recteur 1886-1888 ; D^{r} phil. 1886, privat-docent 1888, puis professeur de minéralogie et de pétrographie à l'École polytechnique de Zurich ainsi qu'à l'université de Zurich 1893-1920. A publié la *Geotechnische Serie der Beitr. zur Geologie der Schweiz*, et fondé en 1920 les *Schweiz. mineral. u. petrograph. Mitteilungen*. Bourgeois d'honneur de Zurich 1905 ; † 16 mars 1924. Son ouvrage sur *Die kristallinen Schiefer* (2 vol. 1904 et 1907) fit de lui une autorité dans le domaine de la pétrographie. — Bibliogr. dans *Verh. der natf. Ges. Zürich* 65. — P. Niggli : *Ulrich Grubenmann*, dans *Rektoratsrede und Jahresb. der Univ. Zür.* 1923-1924. — Le même dans *NZZ* 1924, n°s 411 et 416. — *NZZ* 1925, n°s 1701 et 1708. — *App. Jahrbuch* 1924. [A. M. et H. Br.]



Rudolf Grubenmann.
D'après une photographie.



Ulrich Grubenmann.
D'après une photographie.

GRUBER. Familles des cantons d'Appenzell, Berne, Grisons, Saint-Gall, Schwyz et Valais.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille originaire du Rheintal (Altstätten), citée à Appenzell vers 1460. — 1. JOHANNES, de Hérisau, 1640-1710, fut capitaine du pays en 1679 et leva comme tel une compagnie de 200 hommes au service de la Hollande. Landammann 1701-1709, il fut déposé pour n'avoir pas payé une amende que le Grand Conseil lui avait infligée. — 2. JOHANNES, de Gais, † sans enfant en 1707. Sa succession, de 36 000 fl., agita le canton durant cinq ans. Trois demi-sœurs maternelles du défunt, filles de Hans-Heinrich Ziegler, de Zurich, prétendaient à tout l'héritage, concurremment avec des parents éloignés de la lignée paternelle. Le Grand Conseil, souvent saisi de l'affaire, était partagé, et la landsgemeinde eut des séances tumultueuses en 1710 et 1711 ; en 1712 seulement, le grand *Landrat* double prononça en faveur des Ziegler, selon la sentence de la landsgemeinde. — 3. JAKOB, de Gais, * 1677, aubergiste, capitaine du pays 1732, vice-landammann, landammann 1735-1745. — Voir *AU*. — Walser : *App. Chronik*. — Eugster : *Gem. Herisau*. — *ASG* VIII, 225. [A. M.]

B. **Canton de Berne.** I. Ancienne famille bourgeoise

et patricienne de la ville de Berne. *Armoiries* : d'argent chapé ployé de gueules chargé d'une étoile du premier. — PETER, bourgeois de Berne 1275, propriétaire à Moosseedorf, bienfaiteur du couvent de Buchsee. — JOHANN, chevalier teutonique 1377, curé 1387. — HENZMANN, notaire, greffier du tribunal 1397, secrétaire de ville 1402. — HEINRICH, grand-sautier, premier bailli bernois de Wangen 1407. — HANS, coseigneur de Belp, du Petit Conseil 1426, bailli d'Aarberg 1432, de Nidau 1436, banneret. L'ancêtre de la famille encore aujourd'hui florissante, dont on ne peut établir le rapport avec les précédents, est — 1. PETER, au Gfell près de Grosshochstetten, bourgeois externe 1530. La famille se divisa en deux branches avec ses petits-fils ANTON et HANS, mais seuls les descendants d'Anton eurent accès au gouvernement et au patriciat. — 2. SAMUEL, petit-fils d'Anton, 1647-1720, chirurgien, des Deux-Cents 1701, directeur de l'hôpital 1710. — 3. ABRAHAM, neveu du n° 2, 1681-1761, des Deux-Cents 1710, seizenier, directeur des péages du *Kaufhaus* 1723, bailli de Fraubrunnen 1723, de Biberstein 1746. — 4. EMANUEL, fils du n° 2, 1685-1736, chirurgien, des Deux-Cents 1718, seizenier 1727 et 1735, bailli d'Aarwangen 1736. — 5. SAMUEL-LUDWIG, 1706-1780, fils du n° 3, des Deux-Cents 1745-1764, directeur des péages du *Kaufhaus* 1747, bailli de Saint-Jean 1757. L'un des quatre ohmann ; il établit des allées autour de la ville et s'occupa beaucoup de science forestière. — 6. ABRAHAM, 1712-1771, fils du n° 3, secrétaire à Köniz, des Deux-Cents 1755, seizenier 1764, bailli de Frienisberg 1765. — 7. EMANUEL, fils du n° 3, 1716-1749, artiste-peintre. — 8. ALBRECHT-EMANUEL, fils du n° 4, 1719-1774, colonel en France, colonel au pays 1768, des Deux-Cents 1755, bailli de Gottstatt 1764, gouverneur de Königsfelden 1770. — 9. FRIEDRICH-ALBRECHT, fils du n° 3, 1724-1803, des Deux-Cents 1764, *Geleitsherr* 1771, bailli de Gottstatt 1774, intendant d'église 1781, directeur des grains 1786. — 10. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 4, 1728-1791, major au service français, des Deux-Cents 1764, seizenier 1766, bailli de Buchsee 1768, gouverneur de Königsfelden 1774. — 11. GOTTLIEB-EMANUEL, fils du n° 5, 1759-1829, avocat, capitaine, président de la nouvelle municipalité de Berne 1799, envoyé de Berne à Napoléon en 1802 pour négocier au sujet de la constitution, du Petit Conseil de la ville 1803, membre de la cour d'appel 1803, quelque temps ministre de la police sous la République helvétique. *BT* II, 1923, p. 167. — 12. EMANUEL, fils du n° 8, * 1763, enseigne en Hollande, capitaine au pays, des Deux-Cents 1795, † 5 mars 1798 en combattant contre les Français. — 13. SAMUEL-ABRAHAM, fils du n° 6, 1765-1835, des Deux-Cents 1795, grand-sautier et secrétaire du Conseil, membre du Grand Conseil et du Conseil municipal 1803, de nouveau secrétaire du Conseil, député à la Diète, secrétaire d'État 1816 ; s'occupa beaucoup d'œuvres d'utilité publique. — Barth. — 14. ALBRECHT-FRANZ, frère du précédent, 1767-1827, enseigne en Hollande, forestier cantonal 1798, directeur des forêts de la ville 1805, inspecteur général des forêts cantonales 1806, membre du Grand Conseil 1816. A rendu de grands services à l'économie forestière. — *VSNG* 13. — Voir *FRB*. — *LLH*. — *AGS*. — Gruner : *Genealogien* (mns. Bibl. de la ville de Berne). [J.-E. GRUBER.]



II. Une famille originaire de Soleure où elle est éteinte s'établit à Bienne en 1548.

C. Canton des Grisons. Une ancienne famille Gruber vivait à Kublis en Prätigau. — PETER, podestat de Morbegno 1699-1701, vicaire en Valteline 1715-1717. — Des Gruber furent plus tard bourgeois de Sarn et Santa Domenica dans le val Calanca. Une autre branche, heimatlose, acquit la bourgeoisie de Neukirch (Obersaxen) en 1852. [L. J.]

D. Canton de Saint-Gall. — JOHANN-BAPTIST, de Rebstein, * 30 juin 1786, employé de la chancellerie et archiviste-adjoint à Saint-Gall 1808-1820, puis avocat à Saint-Gall ; il plaida dans deux procès fort importants : l'un concernant la ville de Rapperswil et le canton de Saint-Gall au sujet du rachat du droit de passage et du pontonnage, ce qui lui valut la bourgeoisie d'honneur de Rapperswil, l'autre concernant les allmends du Toggenbourg. Chef du parti libéral, il entra au Grand Conseil en 1833, en fut président en 1835 et 1840, † 11 avril 1846 aux bains de Pfäfers. — Baumgartner : *Gesch. d. St. Gallen*. — *Inventare schweiz. Archive* II, p. 128. [Bt.]

E. Canton de Schwyz. Famille de l'Altviertel, très répandue dans la Marche. *Armoiries* : d'or à une croix alésée d'argent et de sable, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — HILARIUS, chevalier du Saint-Sépulcre 1628, landammann de la Marche 1628-1629. — FRIDOLIN, landammann de la Marche 1636-1637. — WERNI, † près de Zurich en 1444. — HANS, † à Saint-Jacques en 1444. — LIENI, † à Marignan en 1515. [R-r.]

F. Canton du Valais. Les Gruber sont l'une des plus anciennes familles de la vallée de Saint-Nicolas. — JOHANNES, prieur de Niedergestelen 1587. — *BWG* II, 270. — *LL*. [L. S.]

GRÜBLER. Familles de Saint-Gall et de Zurich.

A. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Wil, bourgeoise de Saint-Gall depuis 1893. *Armoiries:* d'abord une marque de maison, plus tard d'azur à une fortune tournée vers la dextre. — 1. DOMINIKUS, ammann de Wil 1566, bailli impérial 1567. — 2. HANS, bailli impérial à Wil 1606. — 3. P. KONRAD, 1668-1733, profès au couvent de Saint-Gall 1686, maître d'école à Saint-Gall, Rorschach et Neu St. Johann, curé de Peterzell 1703, économe à Rorschach 1718, sous-prieur à Neu St. Johann 1729. — 4. FRANZ-NIKOLAUS, conseiller palatin à Wil 1741, commissaire des troupes abbatiales lors de l'occupation des frontières à Bâle 1743, avoyer de Wil 1764. — 5. JOSEPH-GALLUS-NIKOLAUS, fils du n° 4, * 1738, fiscal à Saint-Gall 1763, commissaire des fiefs de Wil 1765, ammann de la cour 1785. — 6. JOSEPH-PANKRAZ, * 1737, fiscal et conseiller palatin à Saint-Gall, capitaine des tireurs au tir libre de St. Fiden 1768, bailli impérial à Wil 1772, conseiller secret 1783, membre de la députation de la ville au général Schauenbourg pour l'acceptation de la constitution helvétique 1798. — 7. JEAN, 1809-1882, maître de dessin à l'école cantonale catholique à Saint-Gall 1833-1844, puis entra dans l'industrie, propriétaire d'une grande blanchisserie de toiles à Saint-Gall. — 8. JOHANN-ALBERT, 1857-1912, architecte, président de la société industrielle cantonale, éleva la cure et l'église réformée de Wil. — Voir *LLH*. — Livre des bourgeois de la ville de Saint-Gall, p. 198. — Rotenflue : *Toggenburger Chronik*, p. 177. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, 243. — *SKL*. — *St. Gall. Centenarbuch*, p. 489. — *St. Gall. Nbl.* 1913, p. 41. — Arch. du couvent. [J. M.]

B. Canton de Zurich. GRUEBLER. Famille de Veltheim-Winterthour, citée la première fois à Veltheim en 1539. Elle serait originaire du Toggenbourg. [J. FRICK.]

GRUET, JACQUES, d'une famille de Gex, bourgeoise de Genève en 1490, est l'auteur présumé d'un libelle placé le 27 juin 1547 sur la chaire de Saint-Pierre. Ce libelle, écrit en patois savoyard, fut jugé injurieux et menaçant pour les prédicants. Gruet fut condamné à mort sans preuves et exécuté un mois après son arrestation. Son affaire fut suivie de très près par Calvin. Un autre procès fut intenté à la mémoire de Gruet en 1550 à l'occasion d'un cahier qui aurait été trouvé dans sa maison et déclaré impie. — Voir Arch. de Genève : P. C. n° 446. — H. Fazy : *Procès de Jaques Gruet*, dans *MIG*, 16. [C. R.]

GRUGNAY (LE) (C. Valais, D. Conthey, Com. Chamoson. V. *DGS*). Hameau comprenant Le Marquieux, Tiémorin, Neimiaz, Châtelard, Les Moulins. Il fut la victime en 1290 et le 15 janvier 1906 de glissements de terrain accompagnés d'importants dégâts matériels. — F. Gaillard : *La Commune de Chamoson*. [J.-B. B.]

GRÜL et **GRÜLL.** Famille noble de la campagne zuricoise au XV[e] s., bourgeoise de Zurich. Les chroniques et livres de familles l'appellent aussi *Grülich*, à

tort, et probablement à cause des Grülich de Brugg. *Armoiries* selon Edlibach : d'argent à deux plumes d'autruche attachées de sable. — 1. LEUPOLD, bailli de Landser, reçut de sa mère Engla von Hasli, devenue bourgeoise de Zurich le 11 décembre 1419, le château de Pfungen près de Winterthour. Bourgeois de Zurich le 10 août 1428. — 2. LEUPOLD, percepteur des impôts dans le quartier du Münsterhof 1461, membre du tribunal de la ville comme membre du *Natalrat* et du *Baptistalrat* 1466-1470, † 1487. — *MAGZ* XXIII, p. 351 (11). — Arch. d'État Zurich. — *Zürcher Stadtbücher* III. [F. H.]

GRUMO (C. Tessin, D. Blenio. V. *DGS*). Com. de la paroisse de Torre. Mentionné en 1229 ; en 1309 il apparaît déjà comme une *vicinanza* et faisait partie de la *fagia de medio*. La chapelle de Saint-Pierre est mentionnée déjà en 1567. *Population :* 1567 13 ménages ; 1870, 57 hab. ; 1900, 46 ; 1920, 41. — Meyer : *Blenio u. Leventina.* — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* — *AS* I. [C. T.]

GRUMO (C. Tessin, D. Léventine, Com. Chironico. V. *DGS*). Hameau qui formait au moyen âge la *degagna* de Grumo-Osadigo. En 1282 cette *degagna* comptait 15 ménages ; en 1567, Grumo seul en comptait 20 ; 1900, 88 hab. ; 1920, 89. La chapelle de Saint-Charles a été bâtie postérieurement à 1584. — Voir Meyer : *Blenio und Leventina.* — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo.* [C. T.]

GRUMO (C. Tessin, D. Lugano, Com. Gravesano. V. *DGS*). Localité mentionnée déjà au début du XIe s., *Gronemo*. En 1192 on y signale un château. La mention en 1192 de la chapelle de Saint-Pierre de Grumo se réfère à l'église de Gravesano. *Population* : 1900, 44 hab. ; 1920, 62. — Enrico Maspoli : *La pieve d'Agno.* — *Arch. SG* 1887. [C. T.]

GRUNACH. Ancienne famille de Mund et Naters (C. Valais), éteinte à la fin du XVIIe s. — JOHANN, de Naters, chancelier et chanoine de Sion 1370. — *BWG* II, 271. [L. S.]

GRUNAU, GUSTAV, Dr phil., * 13 août 1875 à Birsfelden, bourgeois de Berne, éditeur du calendrier *O mein Heimatland*, ainsi que des *BBG*. Président de la Soc. suisse de numismatique, 1924. — Voir *DSC.* [...]

GRUNAUER. I. Famille de ministériaux des comtes de Rapperswil connue dans la ville de Rapperswil depuis 1276, et tirant son nom d'une localité *(Grunowe)*, actuellement disparue, dans la seigneurie de Neu-Rapperswil (commune de Jona). *Armoiries* : une marque de maison (une croix latine dont le bras inférieur supporte une croix de Saint-André). — 1. ARNOLD, du Conseil 1319. — 2. HANS, du Conseil 1396, lieutenant de l'avoyer 1415. — 3. HANS, du Conseil 1444, 1446, 1455 et 1467, lieutenant d'avoyer 1460. — 4. HEINI, du Grand Conseil 1503-1504, du Petit Conseil 1505-1530 et 1531-1555, bailli, avoyer 1522-1555, déposé par les réformés 1531, rentra dans la ville après la victoire de Cappel. † 1555. — Voir *UZ*. — Arch. de Rapperswil. — Eppenberger : *Die Politik Rapperswils 1531-1712.* [M. Sch.]

II. Famille de Neftenbach (Zurich), bourgeoise de Winterthour 1853. — EMIL, Dr phil., 1840-1884, maître de langues classiques à l'école cantonale de Frauenfeld 1867 et au gymnase de Winterthour dès 1869. Auteur d'ouvrages spéciaux. [H. Br.]

GRUND (am, im). I. Famille éteinte de l'Obwald, paroissienne de Sarnen, Kerns et Alpnach. — 1. JOST, de Kerns, juge au tribunal 1385, député à Lucerne et Zurich 1395, arbitre la même année, fondateur du vicariat de Kerns 1399. — 2. SIMEON, bailli dans le Freiamt 1543. — 3. HEINRICH, du Conseil, capitaine lors de l'expédition en Picardie, secrétaire d'État 1568-1571. — 4. CLAUS, de Sarnen, bailli du Rheintal 1514-1516. — La famille fut représentée 18 fois au tribunal de 1534 à 1725. — Voir protocoles du tribunal et du Conseil d'Obwald. — Küchler : *Chroniken* (de Sarnen, Kerns et Alpnach). [Al. TRUTTMANN.]

II. Famille considérée d'Engelberg, dont JAKOB est cité en 1413 et qui paraît plusieurs fois dans l'obituaire de 1491. — ***Heimo*** (Heimann ou Heinrich), de Lucerne, dont il fut bourgeois avec son père Rudi et son frère Gilg en 1449, paraît aussi appartenir à la famille d'Engelberg. Curé de Kriens 1465, de Stans 1481. Ami et conseiller spirituel de Nicolas de Flue lorsqu'il était à Kriens et peut-être avant déjà, il l'entraîna au mysticisme et dut avoir une grande part à sa décision de renoncer au monde. Il demeura le confident des secrets les plus intimes de l'ermite et l'agent de son activité politique. Le 28 déc. 1481, comme la Diète se séparait à Stans et que la guerre civile paraissait inévitable, il se hâta de nuit vers le Ranft et en rapporta le message du bienheureux, qui provoqua la solution des questions en litige. Le Conseil de Soleure l'en remercia officiellement le 29 déc. et lui fit don de la légende de saint Urs, patron de la ville. Grund rendit en 1488 son important témoignage dans le premier procès d'information sur la sainteté de la vie de Nicolas de Flue. † au printemps 1493. Son frère — GILG, fut directeur du grenier, sautier et avocat à Lucerne, membre du tribunal 1488-1499. — Durrer : *Bruder Klaus.* [R. D.]

GRUNDER. Familles des cantons d'Appenzell, d'Argovie et de Berne.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille des Rhodes Intérieures déjà citée à Appenzell en 1435. — HERMANN, ancien landamman 1477. — FRANZ, Dr théol., pasteur à Gonten 1653-1695. — *AU.* — *LL.* [A. M.]

B. **Cantons d'Argovie et de Berne.** Nom de famille bernois et argovien issu probablement du surnom *im Grunde*. HEINRICH im Grunde à Gsteig 1349, JAKOB im Grunde à Grindelwald 1349 ; UELI Grunder à Seedorf 1353, etc. *(FRB)*. Des familles Grunder sont bourgeoises actuellement à Vechigen, Berthoud, Krauchtal et Niederösch. — JAKOB, Dr phil., de Vechigen, * 1874, maître d'allemand et d'histoire au gymnase de la ville de Berne dès 1909, auteur de *Bilder aus der griechischen und römischen Geschichte*, 1905 ; *Geschichtslesebuch*, 1910 ; *Lehrbuch der Welt- und Schweizergeschichte*, en collaboration avec H. Brugger, 1909. — KARL, * 1880 à Biglen, instituteur à Berne dès 1917, auteur de pièces de théâtre populaires, de comédies en patois bernois, de jeux chantés et de récits, dont : *Die Waldmarche* ; *Der Schmid von Höchstetten* ; *D'Stöcklichrankhit* ; *Heimatsang* ; *Tröschteli* ; *D's Vreneli am Thunersee.* — FRIEDRICH (Johannes), Dr phil., * 1880 à Saint-Gall, travailla en faveur des écoles nouvelles, fondateur d'une de ces écoles à Hallwil près de Seengen (Argovie), aussi graveur. — *DSC.* [H. Tr.]

GRUNDISCH. Famille de Gessenay (Berne), citée dès 1451. *Armoiries :* parti de gueules à un serpent de sable et d'argent à la fasce d'azur. Quatre membres de la famille, tous nommés ULRICH, furent châtelains de Gessenay entre 1500 et 1627. [R. M.-W.]

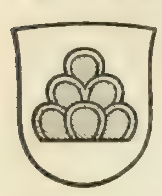
GRUNDLER. Famille éteinte de la ville de Zurich. HEINI, de Horgen, bourgeois 1380 ; HANS, de Grüningen, bourgeois 1532. — HANS, prévôt des tanneurs et bailli de Männedorf 1553-1557, puis douzenier, † 1565. — *LL.* [H. Br.]

GRÜNECK (C. Grisons, Cercle et Com. Ilanz. V. *DGS*). Ruine près d'Ilanz, dont la famille SCHMID VON GRÜNECK (voir ce nom) tient son nom. On trouva en 1811 et en 1904 des monnaies lombardes et carolingiennes. — Voir Kraneck : *Die alten Ritterburgen.* — F. Jecklin : *Der langobard.-karol. Münzfund bei Ilanz.* [L. J.]

GRÜNEGG (C. Thurgovie, D. Steckborn, Com. Eschenz). Ferme près d'Eschenz. Trouvailles d'objets romains : débris de verre et de poteries, monnaies, tuyaux de chauffage, briques, etc. Fouilles vers 1830 et en 1875-1876 par Schenk. C'était probablement une villa rustique à proximité de la petite route celto-romaine d'Eschenz à Pfyn. — Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus*, p. 237 et passim. [Gr-z.]

GRÜNENBERG (BARONS DE). Famille noble des XIIIe-XVe s., très considérée et propriétaire de riches biens, surtout en Haute-Argovie, Bas-Emmental et dans les régions limitrophes du canton de Lucerne. Au XIVe s., lors de sa plus grande extension et de sa plus grande puissance, elle avait encore des terres dans l'Oberland bernois, dans le Buchsgau, le long du Jura

jusqu'au lac de Bienne, dans l'Entlebuch, puis dans les cantons de Lucerne, Uri, Argovie, Bâle et dans le Brisgau. *Armoiries* : d'argent à six monts de sinople bordés d'or. Les Grünenberg furent en relations étroites avec les Kibourg et les Habsbourg : ils jouèrent un rôle important dans le parti de la noblesse lors des luttes que ces comtes soutinrent contre Berne et la Confédération naissante. Ils avaient la même origine que leurs parents, les barons de Langenstein, cités de 1191 à 1212, qui fondèrent l'ancien chapitre des chanoines de Kleinrot dont sortit l'abbaye de Saint-Urbain. Jusqu'à leur extinction, les Grünenberg comptèrent aussi parmi les plus grands bienfaiteurs de ce couvent. Le château des Langenstein se trouvait à Melchnau sur la même colline que celui des Grünenberg ; il passa à ceux-ci avec les terres à l'extinction des Langenstein. A proximité immédiate se trouvait en outre la Schnabelburg, dont Plüss fait une simple dépendance du château de Grünenberg, bâtie vers 1300 ; elle devait son nom à une branche des Grünenberg (voir ci-dessous). Le premier membre connu de la famille est — 1. HEINRICH, † avant 1224. Son fils — 2. EBERHARD, chevalier, se distingua par de grandes donations à Saint-Urbain. Il entra lui-même au couvent en 1224 et lui remit le patronage de l'église de Langental. — 3. ULRICH, frère du nº 2, fut témoin au contrat de mariage entre Hartmann de Kibourg et Marguerite de Savoie à Moudon en 1218. † avant 1224. Ses fils — 4. et 5. HEINRICH II, l'aîné (1234-1286), et MARKWART I (1224-1252), chevaliers, ancêtres des deux principales branches ci-dessous, furent souvent témoins, arbitres, grands bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Urbain ; ils nouèrent les premières relations avec la maison de Habsbourg.



Branche cadette. — 6. WERNER (1295-1336), petit-fils du nº 5, entra au service des Habsbourg-Autriche en 1313, avec cinq autres membres de la famille ; il était présent à Sachsenhausen en 1314, lors de l'élection du roi Frédéric d'Autriche. Il devint chevalier la même année. — 7. RUDOLF, frère du nº 6, † à Morgarten 1315. — 8. ULRICH, petit-fils du nº 5 (1293-1343), paraît être entré dans la dépendance des Kibourg ; avoyer de Berthoud 1321. — 9. WALTER IV, neveu du nº 8 (1343-1390), hérita de Margaretha von Wolhusen la seigneurie du même nom et entra ainsi en conflit avec les ducs d'Autriche ; l'accord de 1370 lui attribua Gutenburg près de Lotzwil en remplacement de Wolhusen. — 10. ULRICH, dit Schnabel, fils du nº 8 (1336-1361), ancêtre de la branche des Schnabel von Grünenberg, qui s'éteignit vers 1420, en même temps que la branche cadette. Il s'y rattache encore — 11. HEMMANN, fils du nº 10 (1366-1414), connu comme antagoniste des Bernois dans la guerre de Kibourg. Ses adversaires détruisirent en juillet 1383 ses châteaux de Grünenberg et de Schnabelburg. Le premier fut rebâti ; celui de Langenstein, quoique voisin, demeura probablement intact.

Branche aînée. — 12. ITA, petite-fille du nº 4, abbesse de Fraubrunnen 1303-1318. — 13. et 14. JOHANN der Grimme (le Furieux) I (1295-1340) et ARNOLD I (1295-1336), frères, petits-fils du nº 4, chevaliers, entrèrent au service de l'Autriche. En 1323, Jean reçut Huttwil en hypothèque. Tous deux, pour des raisons inconnues, arrêtèrent en 1331 l'évêque Pfefferhard de Coire, qui mourut leur prisonnier à Binzen. — 15. BERCHTOLD I (1328-1371), fils du nº 13, chevalier, connu par ses relations avec les maisons de Kibourg et Neuchâtel et l'évêque Jean Senn de Bâle ; il prit part à la guerre de Gümmenen ; plusieurs fois arbitre, témoin dans divers actes importants. — 16. JOHANN der Grimme II (1375-1386), frère du nº 15, chevalier, † à Sempach 1386 avec le duc Léopold. La descendance n'est pas tout à fait certaine pour — 17. MARKWART, prévôt de Fahr 1330-1356, abbé d'Einsiedeln 1364, † à Fahr 1376. — 18. MARGARETHA, sœur du nº 17, abbesse de Säckingen 1355-1380. — 19. JOHANN der Grimme III (1384-1429), fils du nº 16, vendit Huttwil en 1404 à Burkhard von Sumiswald, hypothéqua à la ville de Zurich en 1406, avec trois frères de la famille de Hallwil, les bailliages de Maschwanden, Horgen et Rüschlikon et la partie de la seigneurie d'Eschenbach située en-deçà de l'Albis; bourgeois de Berne en 1407. Avec lui s'éteignit le rameau des *Grimmen von Grunenberg.* — 20. PETERMANN I (1329-1375), fils du nº 14 ; combattit dans la guerre de Gummenen, acquit la seigneurie d'Aarwangen par son mariage avec Margaretha von Kien et reçut une série de terres autrichiennes dans l'Oberland. Bailli d'Unspunnen 1351-1358, conseiller du duc Rodolphe IV d'Autriche vers 1360, créancier hypothécaire de l'Entlebuch 1363, reçut aussi en hypothèque vers 1367 le bailliage autrichien et la forteresse de Rotenburg, pendant que son épouse reprenait elle-même en 1372 le gage de Wangen. † en 1375 probablement en combattant contre les *Gugler.* — 21. HEMMANN (Johann), fils du nº 20 (1341-1421), reprit dans l'ensemble les gages hypothécaires autrichiens, entre autres Rotenburg où il se fit haïr, comme son frère Heinzmann, des gens de Sempach à cause des charges diverses qu'il leur imposa comme bailli, et des Lucernois à cause du nouveau péage de Rotenburg. Ces derniers surprirent Rotenburg en 1385 et le démolirent. — 22. HEINZMANN (1360-1382), frère du nº 21, acquit les biens familiaux restés dans sa branche en Haute-Argovie, et Aarwangen qui lui revint au décès de sa mère. Homme de guerre célèbre en son temps, il fut appelé par Gian Galeazzo Visconti pour faire partie de sa suite à Padoue, où l'on perd sa trace. — 23. MARGARETHA, fille du nº 21, abbesse de Königsfelden 1411-1415. — 24. **Wilhelm** (1384-1451), fils du nº 22, bourgeois de Berne 1407, vendit à cette ville la seigneurie d'Aarwangen en 1432 après lui avoir déjà cédé en 1416 une série de fiefs des Thierstein dans le Buchsgau. Il renonça à la bourgeoisie de Berne par la suite. Hans et Frischhans von Bodmann lui vendirent en 1430 le gage hypothécaire autrichien du château de Stein près de Rheinfelden ; il fut souvent arbitre et fit partie de l'ambassade qui se rendit à Ripailles pour annoncer au pape Félix V son élection par le concile de Bâle. Conseiller du roi Frédéric III, il travailla à sceller l'alliance de ce dernier avec la ville de Zurich en 1442, et déploya dans la guerre de Zurich une grande activité plus diplomatique que militaire aux côtés de l'Autriche. Les Bâlois l'accusèrent vivement d'avoir provoqué l'expédition des Armagnacs. La ville de Rheinfelden conclut une alliance contre lui avec Bâle en 1445. La même année, en son absence, la garnison du Stein, assiégée par des Bernois et Soleurois entre autres, leur remit la forteresse. Grünenberg, aidé de Hans von Rechberg, Thomas von Falkenstein et d'autres nobles, surprit la ville de Rheinfelden en 1448. Par la paix qui suivit entre Bâle, le parti de la noblesse et l'Autriche, la petite cité redevint autrichienne. Grünenberg mourut après 1451, dernier rejeton mâle de la famille.

La portion de la seigneurie de Grünenberg, qui appartenait encore à Wilhelm, fut prise par les Bernois en 1444 avec le château et ne fut jamais restituée. Berne en fit d'abord un bailliage indépendant, puis le rattacha en 1455 à Aarwangen. La dernière partie de l'ancienne seigneurie familiale passa à Egbrecht von Mülinen avec le château de Langenstein lors de son mariage avec Agnes, fille du nº 19, puis par la fille d'Egbrecht, Barbara, à Hans-Rudolf von Luternau qui la vendit à Berne en 1480. Berne laissa tomber en ruines les deux châteaux de Grünenberg et Langenstein. — Voir A. Plüss : *Die Freiherren von Grünenberg*, dans *AHVB* 16 (avec bibliographie). — Le même dans *ASH* 1900. — Le même dans *MGS* I. — Kasser : *Aarwangen*, dans *AHVB* 19. [H. Tr.]

GRÜNENFELDER. Famille de Glaris et de St. Gall.

A. **Canton de Glaris.** Famille exclusivement bourgeoise de Niederurnen issue de LIENHARD, bourgeois en 1530. Le petit-fils de ce dernier, LEONHARD participa, lors de la Saint-Barthélemy, à l'assassinat de l'amiral Coligny en 1572. — *LL.* [J.-J. K.-M.]

B. **Canton de Saint-Gall. I.** Nom de famille tiré du hameau de Grünenfeld près de Wangs. Le domaine supérieur de Grünenfeld, cité dès 1369, fut remis en fief héréditaire en 1418, ainsi que d'autres, aux frères RUEDIN et CLAUSS von Grünenfeld et aux enfants de

HANS von Grünenfeld. En 1476 apparaissent comme tenanciers du dit fief quelques frères Grünenfelder (Wegelin : *Reg. von Pfäfers* et *Urbar der Landvogtei Sargans 1484*) Les Grünenfelder sont actuellement bourgeois des communes de Vilters, Mels et Sargans (1609), aussi de Niederurnen (Glaris). — M. TRAUGOTT, 1865-1914, instituteur en divers lieux du canton de Saint-Gall, finalement à Berschis, auteur de nombreux opuscules, esquisses et récits historiques. — Johann-EMIL, * 1873 à Wangs, avocat à Flums 1899-1921, conseiller national dès 1905, député au Grand Conseil de 1909 à 1921, lieutenant-colonel d'infanterie, conseiller d'État, chef du Département de justice depuis 1921. [Jean GEEL.]

GRÜNENMATT (C. Berne, D. Trachselwald. V. *DGS*). Vge, l'un des quartiers de la paroisse de Lützelflüh, dont il suivit le sort politique. Il passa à Berne en 1607 avec la seigneurie de Brandis. [H. Tr.]

GRÜNENSTEIN (C. Saint-Gall, D. Unterrheintal, Com. Balgach. V. *DGS*). Château, siège des nobles du même nom, cités de 1266 à 1557. D'abord ministériaux, semble-t-il, de l'abbesse de Lindau, les Grünenstein devinrent de bonne heure vassaux du couvent de Saint-Gall ; leur dépendance de Lindau cessa complètement,



Le château de Grünenstein en 1754. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger.

quand en 1510 l'abbesse de Lindau céda la juridiction de Balgach au couvent de Saint-Gall. On ne peut prouver leur parenté avec les nobles de Balgach, cités en 1166 et 1210. *Armoiries :* coupé de sinople et d'argent de quatre pièces. L'abbesse de Lindau leur remit en fief en 1347, ou peu après, l'avouerie de Balgach. Quand commencèrent les troubles appenzellois, les Grünenstein cherchèrent leur sécurité en acquérant la bourgeoisie de Saint-Gall et en entretenant de bonnes relations avec les Appenzellois. Aussi, après la bataille du Stoss, ceux-ci prirent le château sans le détruire. Les Grünenstein vécurent par la suite en conflit presque permanent avec leurs sujets de Balgach, aussi se rapprochèrent-ils étroitement de la ville de Saint-Gall, de l'abbé Ulrich Rösch et surtout des Confédérés, auxquels ils cédèrent même volontairement, en 1497, le tiers du produit des amendes. — 1. URSULA, abbesse de Schännis 1330. — 2. FRANZ-LUDWIG, chef des Saint-Gallois devant Dijon en 1513, puis officier en France et au service de l'empire, † devant Ofen 1541, colonel impérial. — 3. JAKOB, fils du n° 2, aussi colonel au service de l'empire, † 1544 devant Chorostow. — 4. WOLFGANG, frère du n° 2, prince-abbé de Kempten, † 1557 dernier de la famille.

Le château et l'avouerie passèrent par les membres féminins de la famille en d'autres mains. L'avouerie fut vendue en 1558 aux gens de Balgach ; les Confédérés l'attribuèrent cependant en 1571 à l'abbé. Le château eut de nombreux propriétaires ; il fut complètement transformé en 1776 et vendu en 1791 à J.-L. Custer, qui en fit en 1828, par son testament, un fidéicommis de sa famille. — Voir *UStG*. — *AS* I. — *LL*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — Naef : *Chronik*. — Le même : *Burgenwerk* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall) — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 23. — I. v. Arx I, p. 491 ; III, p. 322. — E. Götzinger dans *St. Galler-Blätter* 1893, n° 5. [Bt.]

GRÜNENZWEIG. Voir EBERLER.

GRUNER. Famille des cantons de Berne et d'Uri.

A. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise et patricienne de la ville de Berne. *Armoiries* : taillé de gueules et d'argent à deux étoiles de l'un dans l'autre, à une rose de l'un en l'autre, en abîme, tigée et feuillée de sinople, mouvant de trois coupeaux du même. Plusieurs Gruner apparaissent à Berne dès la fin du XIIIe s. et au XIVe sans relation avec les membres actuels de la famille, qui avait beaucoup de rameaux au XVIIe s. et dont plusieurs membres acquirent la bourgeoisie de Berne entre 1591 et 1641. Elle a donné un grand nombre d'ecclésiastiques. L'ancêtre fut JOHANNES, conventuel de la maison des chevaliers de Saint-Jean de Küsnacht 1528, pasteur de Seengen 1534, † 1568 à Seengen. De ses deux fils, SAMUEL et JOHANNES, descendent les deux branches actuellement florissantes à Berne. — 1. SAMUEL, fils du premier, bourgeois de Berne 1591, des Deux-Cents 1597, bailli de Wangen 1603, gouverneur de Payerne 1613, † 1619. Ses frères JEREMIAS et HANS-GEORG, tanneurs, acquirent la bourgeoisie de Berne en 1613 et 1629. Les descendants de Jeremias s'éteignirent en 1712. Ceux de Hans-Georg exercèrent presque sans exception la profession paternelle et ne participèrent jamais au gouvernement. — 2. JOSUA, fils du susnommé Johannes, 1573-1640, bourgeois de Berne 1596, des Deux-Cents 1617, horloger et surveillant des horloges de la ville, administrateur d'église 1618 ; a laissé une chronique. — 3. SAMUEL, fils du n° 1, 1592-1649, notaire, des Deux-Cents 1621, avoyer de Thoune 1626, châtelain de Wimmis 1643. — 4. SAMUEL, neveu du n° 2, 1615-1691, des Deux-Cents 1657, bailli de Cerlier 1665, *Einunger* 1671, directeur des grains 1678, plusieurs fois seizenier. — 5. ***Johann-Rudolf,*** descendant du n° 2, pasteur, polymathe et généalogiste, * 29 sept. 1680, pasteur de Trachselwald 1707, de Berthoud 1725, doyen du chapitre de Berthoud 1744. Il fit installer les orgues de l'église de Berthoud, construire la cure, et travailla en faveur de la bibliothèque ; on lui doit la fête scolaire célébrée dès 1729. Il fut un éminent représentant du corps pastoral de son temps, et déploya une grande activité en de nombreux domaines ; fondateur d'une caisse en faveur des veuves et orphelins des pasteurs. Il laissa 386 volumes manuscrits d'histoire, de généalogie et de topographie (la plupart sont à la bibliothèque de la ville de Berne). Un des principaux collaborateurs aux dictionnaires d'Iselin et de Leu. Une seule de ses œuvres a été publiée, malgré l'interdiction du gouvernement bernois, les *Deliciae urbis Bernae* ou *Merkwürdigkeiten der Hochlöbl. Stadt Bern*, Zurich 1732. Parmi ses autres écrits, il faut surtout mentionner : *Acta pietistica* ; un récit de la guerre des paysans, de celles de Villmergen et du Toggenbourg ; une chronique bernoise (1701-1761), une description de la ville de Berthoud, une his-



Johann-Rudolf Gruner. D'après une lithographie de F. Lips.

toire de la Réforme, etc., enfin plus de 200 volumes de recherches sur l'histoire des familles bernoises, † 19 mars 1761 à Berthoud. — *LLH.* — *BT* I, 29. — *ADB.* — 6. DAVID, petit-neveu du n° 4, 1684-1764, négociant et banquier, devint très riche après avoir repris en 1720 tout le fonds de la banque Malacrida en faillite : il acquit le moulin à papier de Berne et la seigneurie de Corcelles près Chavornay. — 7. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 5, 1707-1778, pasteur de Veltheim 1740, Höchstetten 1760-1765, Sigriswil 1765-1778, éminent orientaliste, refusa un poste de professeur de langues orientales à Amsterdam 1735. — 8. SAMUEL, fils du n° 6, 1715-1797, banquier et seigneur de Corcelles, des Deux-Cents 1755, grand-sautier 1764, économe du chapitre de Zofingue 1769, directeur du sel 1796, bailli du Freiamt inférieur 1779. — 9. GOTTLIEB-SIGMUND, fils du n° 5, 1717-1778, archiviste du landgrave de Hesse-Homburg 1741, secrétaire à Thorberg 1749, greffier à Landshut 1764, membre de la Société économique, auteur de plusieurs œuvres géographiques et géologiques, dont : *Die Eisgebirge des Schweizerlandes*, 1760, réédité sous le titre de *Reise durch... Helvetien*, 1775. — *SKL.* — *LLH.* — *ADB.* — Wolf : *Biogr.* — 10. DAVID, frère du n° 8, 1722-1805, officier en Hollande, lieutenant-colonel lors de sa démission 1751, des Deux-Cents 1764, percepteur de l'ohmgeld 1765, bailli d'Aubonne 1775, avoyer d'Unterseen 1795. — 11. GOTTLIEB-Sigmund, fils du n° 9, 1756-1830, consacré 1779, vicaire à Herzogenbuchsee 1794, à la collégiale de Berne 1795, pasteur d'Herzogenbuchsee 1807, de Zimmerwald 1811, où il fit beaucoup en faveur des pauvres, de l'agriculture et du bien-être du peuple selon l'esprit de ses amis Escher de la Linth, Steinmüller, le P. Girard et Pestalozzi. Naturaliste et botaniste éminent. Secrétaire de la société économique, il fonda la bibliothèque des pasteurs de Berne. — *BT* I, 7. — *VSNG* 16, 100. — *Briefwechsel zwischen J. R. Steinmüller u. H. K. Escher v. d. L.*, publié par Dierauer. — 12. EMANUEL-LUDWIG, 1809-1883, ingénieur, professeur de métallurgie et inspecteur général de l'École des mines à Paris 1858-1872, inspecteur général des mines françaises 1866, président de la société géologique de France 1865, publia des travaux géologiques, surtout sur la région de la Loire. Chevalier de la Légion d'honneur. — Discours prononcé... Paris 1883. — *Alpenrosen* 13. — 13. PAUL, Dr phil., * 31 janvier 1869, professeur extraordinaire 1906-1913 et professeur ordinaire de physique théorique à l'université de Berne dès 1913 recteur 1921-1922, auteur de nombreux travaux d'histoire naturelle et sur les rapports de la science et de la religion. Le moulin à papier passa en 1785 du n° 8 à son fils Samuel-Emmanuel (1783-1863). Tous ces propriétaires employaient des filigranes à leurs initiales. — *DSC.* — *SKL* mentionne plusieurs artistes et orfèvres. — Voir en outre *AGS.* — Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). [H. Tr.]

B. **Canton d'Uri**. GRUONER, GRONER, GRUNER, à l'origine VON GRONON. Famille uranaise éteinte, originaire de la région de Gruonen à Flüelen, qui lui a donné son nom. *Armoiries* de JOHANN 1629 : un griffon tenant un pilon accompagné en pointe de trois coupeaux (émaux inconnus). — 1. ARNOLD, témoin à Altdorf, quand le comte Rodolphe de Habsbourg prononça le jugement de la famille des Izeli le 20 mai 1258 ; désigné comme maître par l'obituaire des lazarites de Seedorf. — 2. PETER, député à la Diète 1417. — 3. JOHANN, du Conseil, *Meier* d'Altdorf 1596 1597, 1600 et 1601 ; donna à l'église deux flambeaux de bronze, † 1629. — 4. KLARA, abbesse de Seedorf 1634-1637, † 1644. — 5. JOHANN II, † 1656, rédigea en 1654 un livre de chants pour l'église paroissiale de Sisikon dans lequel il transcrivit un hymne rare à Marie. — Voir obituaires de Silenen, Spiringen et du couvent de Seedorf. — Registres des confréries aux arch. paroissiales d'Altdorf. — *AS* I, p. 181 ; V, 2, p. 666. — *Gfr. Reg.* — *ZSK* IV, p 278. — *Nbl. v. Uri* 18, p. 53 ; 23, p. 67 ; 24, p. 93. [Jos. MÜLLER, A.]

GRUNHOLZER. Vieille famille appenzelloise, citée dès 1462. — 1. JOHANN-ULRICH, * 1782, de Gais, secrétaire d'État, puis maître d'école à Oltingen. — 2. ***Heinrich***, fils du n° 1, * 18 février 1819 à Trogen, instituteur à Thalwil, maître secondaire à Bauma (Zurich) 1838, où il déploya une ardente activité politique dans l'affaire Strauss en collaborant aux *Schweiz. Republik. Blätter*. Directeur de l'école normale bernoise de Munchenbuchsee 1847, déposé en 1852 à cause de ses opinions radicales. Maître à l'école cantonale de Zurich 1853, député au Grand Conseil 1854, du Conseil d'éducation 1856 et rédacteur de la *Pädagogische Monatsschrift*, publication d'avant-garde en matière scolaire. Il quitta l'enseignement en 1858, se fit industriel à Uster, devint conseiller national en 1860. Un des promoteurs de la revision constitutionnelle de 1874, † 18 juillet 1873. — Voir T. Koller : *H. Grunholzer, Lebensbild.* — *SBB* 3. [A. M.]


Heinrich Grunholzer.
D'après une photographie.

GRÜNIGEN, von. Nom de famille du Gessenay (Berne), souvent remplacé dans le parler populaire par *Verdi*, dès 1558. Elle doit tirer son nom du château fribourgeois d'Éverdes près d'Écharlens (en dialecte *Verdi*, all. *Grüningen*). On ne peut attester une relation directe avec les nobles d'Éverdes, cités en 1136. *Armoiries* : de sinople à l'aigle bicéphale de sable becquée et armée de gueules, à la terrasse d'argent chargée de deux flèches en sautoir de sinople. — Voir *Mémorial de Fribourg* II, 1855, p. 126. — JAKOB d'Éverdes ou von Grüningen, bourgeois de Gessenay 1450 ; RUDOLF et AIMON d'Éverdes, donzels de Flendruz et de Rougemont 1420 et 1451. — 1. JAKOB von Grünigen, châtelain de Gessenay 1558. — 2. JOHANN-GOTTLIEB, 1829-1924, notaire et grand conseiller. — 3. GABRIEL, 1838-1897, instituteur, député au Grand Conseil, président du tribunal. [R. M.-W.]

GRÜNIGER. Famille bourgeoise du Nidwald, citée dès 1565 et 1566, sans droit de bourgeoisie communale. [R. D.]

GRÜNINGEN. Voir ÉVERDES.

GRÜNINGEN (C. Zurich, D. Hinwil. V. *DGS*). I. Petite ville, Com. et paroisse. En 1038 *Grüningen* ; 1260, *Groningen* et *Gruoningen* ; 1321, *Grueningen* ; 1642, *Groningia*, de *Gruoni*, celui qui habite dans la verdure. *Armoiries* : de sinople au lion d'argent. Trouvailles : dans le Strangenholz, 4 tumulus de l'époque de Hallstatt avec mobilier funéraire, découverts en automne 1912. Tombeaux alémanniques à Itzikon et Oberhof. La petite cité, avec son château, fut construite et fortifiée par les barons de Regensberg ; elle existait en 1228. La partie principale de la défense consistait en une tour forte, carrée, haute à l'origine de 20 mètres. Une chapelle était adossée contre la paroi intérieure du mur d'enceinte du château depuis 1396 ; elle est actuellement remplacée par une église. Le château était en temps de guerre occupé par une garnison de 40 hommes et un artilleur. Il abritait 4 canons jusqu'en 1798. Le pont du château fut enlevé en 1783, l'ancienne tour démolie jusqu'au niveau du toit actuel du château, le fossé comblé entre ce dernier et la ville, et l'église actuelle édifiée. Le château et l'église appartiennent à l'État. En 1835, l'État fit démolir toute la partie Ouest en même temps que l'ancienne tour à l'entrée de la petite ville. La muraille d'enceinte de celle-ci fut percée au Sud en 1844 et l'on construisit le pont actuel de la route de Zurich.



Après la Réforme et jusqu'en 1610, le culte fut tenu dans la chapelle du château par le vicaire de Gossau ;

cette année-là, Grüningen devint paroisse autonome et sa prébende fut incorporée au chapitre de Wetzikon. La collation appartint jusqu'en 1811 à la famille noble des Schmid de Kempten, puis elle passa au Petit Conseil de Zurich. Un second château était situé au bord de la forêt au Sud de la ville, *Aspermont*, tour ronde élevée en 1363 par Ulrich von Aspermont, des Grisons, et démolie en 1590. La petite ville fut autorisée à tenir marché en 1406 une fois l'an, plus tard trois fois ; en 1621 elle obtint également un marché aux grains ; les deux tombèrent bientôt ; la foire annuelle du bétail fut réintroduite en 1922.

Grüningen brûla en 1551 et 1685. Les 17 et 18 août 1799, le feld-maréchal autrichien Hotze avec 5300 hommes et, deux jours après, le général russe Korsakow avec ses troupes traversèrent la cité se rendant à Rapperswil. L'archiduc Charles d'Autriche logea dans l'ancienne chancellerie. Grüningen fut de 1798 à 1803 chef-lieu du district helvétique du même nom ; sous



Grüningen en 1654. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de Matth. Merian.

l'Acte de médiation, il fut rattaché à celui d'Uster, et de 1813 à 1830 il fut le centre du district de Grüningen. Registres de baptêmes dès 1610, de mariages dès 1613, de décès dès 1668. *Population* : 1634, 674 hab. ; 1700, 886 ; 1800, 1300 ; 1900, 1207.

II. *Seigneurie et bailliage zuricois. Armoiries* : de sinople à la cotice de gueules soutenant un lion d'or posé en bande. Les deux cours collongères de Mönchaltorf et Dürnten citées en 741 et 745, possessions du couvent de Saint-Gall, formèrent le noyau de la seigneurie de Grüningen. Toute la région appartenait au Xe s. aux comtes de Rapperswil ; les abbés de Saint-Gall l'acquirent ensuite et la remirent au commencement du XIIIe s. en fief aux barons de Regensberg. Lütold VI vendit pour 1500 marcs à l'abbé de Saint-Gall, Berchtold von Falkenstein, le château et la seigneurie de Grüningen, avec tous les droits, en 1269 ; elle passa à son successeur l'abbé Ulrich von Güttingen, en 1274 à Rodolphe de Habsbourg, puis à ses fils Albert et Rodolphe, et dans la première moitié du XIVe s. aux ducs Léopold et Albert. Albert d'Autriche fit établir en 1279, par le bailli Wezilo, un rôle de ses possessions où paraît pour la première fois le bailliage de Grüningen. En 1310, Rudolf von Männedorf était administrateur de Grüningen, le comte Frédéric de Toggenbourg en 1314. Les ducs d'Autriche hypothéquèrent la seigneurie aux Landenberg-Greifensee qui établirent au château un châtelain. Le territoire s'accrut en 1354 par l'achat des fermes de Stäfa, Männedorf et Esslingen. Le château, la ville et le bailliage de Grüningen étaient hypothéqués en 1370 pour 6000 fl. aux barons Rudolf II et Lütold IV von Aarburg. 2000 fl. furent alors remboursés par les ducs Albert et Léopold et les gens de la seigneurie ; pour le reste, une reconnaissance de dette fut remise à chaque baron. Les ducs sommèrent le 12 août les barons d'Aarbourg de remettre Grüningen à l'Alsacien Heinrich Spiess, bailli de Kibourg et Grüningen. Celui-ci conserva la seigneurie en gage de ses avances dès le 4 mars 1371 jusqu'en 1374. Le duc Léopold attribua l'usufruit du bailliage en payement d'une dette, le 17 mai 1374, au chambellan autrichien Heinrich Gessler. Ce dernier demeura en possession de son gage hypothécaire, exécuta des constructions pour le compte des ducs et racheta des biens isolés de la seigneurie. Hermann Gessler, fils du précédent, conclut le 17 août 1406 un traité de combourgeoisie de 18 ans avec la ville de Zurich et le 11 juillet 1408, les frères Hermann et Wilhelm Gessler hypothéquèrent pour 8000 fl. du Rhin à la ville de Zurich le château et la seigneurie de Grüningen avec le fort de Liebenberg im Brand. Dès lors Grüningen forma un bailliage zuricois. Il fut administré jusqu'en 1798 par 66 baillis dont le plus mauvais fut Felix Grebel (1756-1762). Durant la guerre de Zurich, les Schwyzois et les Glaronnais assiégèrent et occupèrent Grüningen le 10 novembre 1440 ; la lettre d'arbitrage des Bernois, du 17 mars 1441, le rendit à Zurich, mais les Confédérés le reprirent une seconde fois en juin 1443. Ils durent cependant restituer le 8 avril 1450 à Zurich les territoires conquis et seuls les *Höfe* demeurèrent aux Schwyzois. Au temps de Waldmann, le peuple révolté assiégea le château le 29 mars 1489 ; le bailli Stucki l'abandonna et s'enfuit à Zurich. Lettre d'arbitrage du 9 avril 1489. En sept. 1515, 382 hommes de la seigneurie prirent part à la bataille de Marignan. Le Conseil de Zurich soutint en avril 1525 une dure lutte contre les anabaptistes, aggravée par un soulèvement des paysans du bailliage de Grüningen, qui adressèrent au Conseil une requête en 27 articles tendant à l'amélioration de leur situation. 52 hommes de la seigneurie trouvèrent la mort à la bataille de Cappel le 11 octobre 1531. La seigneurie avait sa propre bannière, qui est suspendue depuis 1894 dans la halle d'armes du Musée national suisse à Zurich et qui porte sur la soie verte un lion blanc passant. La seigneurie avait son tribunal *(Landtag)* qui se réunissait une à quatre fois par an sous la direction du bailli ; il jugeait les causes civiles, les délits communs, et prononçait même la peine capitale. Il fut remplacé en 1600 par le tribunal baillival, puis par une cour criminelle composée de 12 paysans Des plaids de mai et d'automne avaient en outre lieu à Binzikon, Dürnten, Fischental, Mönchaltorf et Wald. Les coutumiers de 12 villages différents de la seigneurie furent réunis en 1668 en un code du bailliage de Grüningen. La ville obtint peu à peu des privilèges tandis que la contrée environnante perdit beaucoup de sa liberté et de ses droits. Dürnten était la place de rassemblement des miliciens du secteur de Grüningen (7 compagnies = 1400 hommes) ; il y avait encore 7 lieux de rassemblement et 3 postes de garde (Hörnli, Bachtel, Schwesternrain) pour donner l'alarme par le moyen de feu ou de fumée. L'effectif du bailliage comprenait en 1679, 2359 hommes répartis en 9 compagnies. Sur son territoire étaient situés le couvent de Rüti (prémontrés), la maison des chevaliers de Saint-Jean de Bubikon ; il comprenait les juridictions de Greiffenberg, Kempten et Wetzikon, ainsi que 17 châteaux. — Voir G. Strickler : *Gesch. der Herrschaft Grüningen.* — Le même : *Zürcher Oberland.* — Le même : *Schloss Grüningen*, dans *MAGZ* LXXVII. — A. Largiadèr dans *Festgabe für Paul Schweizer.* [G. STRICKLER.]

GRÜNINGER. Familles des cantons de Bâle, Glaris, Schwyz et Uri.

A. **Canton de Bâle.** Famille bourgeoise de Bâle depuis 1573, qui exerça sans interruption jusqu'à nos jours le métier de tonnelier. *Armoiries* : de sinople au lion d'argent tenant une marque de maison de sable, à la bordure du second. L'ancêtre est CHRISTIAN, tonnelier, † 1612. La famille acquit avec les années une certaine

considération et se répandit beaucoup. — ROBERT, 1849-1924, avocat et notaire, député au Grand Conseil 1875-1902, vice-président du tribunal civil 1880-1889, l'un des fondateurs de la chambre des avocats bâlois 1883 ; préposé de la *Spinnwetternzunft*, membre fondateur de la société pour la construction de la cathédrale, longtemps président de la société du Musée historique. Auteur de *Geschichte der Kleinbasler Teiche*, 1892. [C. Ro.]



B. **Canton de Glaris**. Famille glaronnaise catholique, bourgeoise actuellement de Näfels seulement. WILHELM, témoin 1315 ; CHUONI, témoin 1320 ; CHUONI, † à Sempach 1386. [J.-J. K.-M.]

C. **Canton de Schwyz**. GRÜNINGER ou GRÜNIGER. Famille du Steinenviertel où elle s'éteignit en 1740. Elle est actuellement florissante dans la Marche. JOHANN, † 1515 à Marignan.— 1. JOSEF, bailli du Rheintal 1547. Son fils — 2. JOHANN, bailli de Blatten. — 3. JOSEF, fils du n° 2, capitaine et conseiller, bailli de Mendrisio 1596. — 4. JOHANN-JAKOB, fils du n° 3, conseiller et lieutenant de la garde du duc de Savoie, † 1682. — 5. AUGUSTIN, 1824-1897, d'Altendorf, entra en 1848 au couvent de Muri-Gries. Maître à l'école cantonale de Sarnen 1850-1857, sous-prieur du chapitre de Muri-Gries et maître de philosophie 1861-1863, recteur de l'école cantonale de Sarnen 1863-1887 qu'il éleva à un haut degré. Le 8 novembre 1887, il fut élu abbé de Muri et prieur de Gries dont il agrandit le bâtiment conventuel. Il créa à Sarnen en 1890-1891 une nouvelle maison de convicts, † 14 mars 1897 à Gries. — Voir *Gfr.* 52, p. XV. — *KKZ* 1897. — *Monatrosen* 41, 1897. — Barth. [R-r.]

D. **Canton d'Uri**. GRÜENINGER, GRÜENIGER. Famille uranaise éteinte d'Altdorf, citée pour la première fois le 20 déc. 1487, éteinte au XIXe s. La bourgeoisie fut accordée à JAKOB en 1524. — 1. JOHANN, secrétaire d'État, capitaine en France, † à la bataille de Blainville 1562. — 2. MATTHIAS, fils du n° 1, secrétaire d'État, capitaine en France 1587, bailli de Baden 1605-1607, anobli par l'empereur Rodolphe 1607, † 1621. — 3. FRANZ, * 1713, capitaine 1759 et plus tard lieutenant-colonel dans le régiment Jauch en Sicile. — Voir obituaires d'Altdorf et de Schattdorf. — Registre des décès de la confrérie de la Sainte Trinité (Arch. paroissiales d'Altdorf). — *Gfr* 20, p. 63 ; 27, p. 333 ; 79, p. 235. — *ZSK* 4, p. 281-284. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 59. [J. MÜLLER, A.]

GRÜNWALD (C. Saint-Gall, D. Lac, Com. Jona). Ermitage de béguines dans la forêt de la bourgeoisie de Rapperswil, habité en 1406 par six sœurs du tiers ordre. La chapelle reçut des lettres d'indulgence en 1408 et 1506 ; cette dernière année, elle obtint le droit de posséder son propre cimetière et de conserver en permanence l'eucharistie. Ainsi que d'autres retraites du même genre dans la forêt de Rapperswil, Grünwald disparut vers le milieu du XVIe s. — Voir Arch. de Rapperswil. — Rickenmann : *Stadtgesch.* I, p. 201. — Nüscheler : *Gotteshäuser* III, p. 497. [M. Schn.]

GRUOB (rom. FOPPA) (C. Grisons, D. Glenner. V. *DGS*). Une des plus importantes juridictions de la Ligue grise, elle formait probablement à l'origine une corporation économique *(Markgenossenschaft)* comme la Haute-Engadine. De bonne heure exista un tribunal épiscopal à Sagens dont l'évêque était aussi seigneur territorial. Ce tribunal fut plus tard transféré à Ilanz et passa avant 1400 aux Sax-Mesocco. En 1400, lors de l'alliance avec Glaris, la juridiction d'Ilanz et de la Gruob agit d'une façon autonome. Elle comprenait alors Ilanz, Sagens, Fellers, Ruschein, Ladir, Schnaus et Strada sur la rive gauche, et Kästris, Luvis, Flond, Pitasch et Riein sur la rive droite du Rhin. Les communes allemandes de Valendas et Versam, colonisées par des Walser, appartinrent jusqu'en 1428 à la juridiction des hommes libres de Laax, puis se rattachèrent à celle d'Ilanz et de la Gruob. Lors de la nouvelle division en cercles en 1851, la juridiction de Laax (Laax et Seewis) fut supprimée et rattachée au cercle d'Ilanz. — Voir F. Purtscher : *Die Gerichtsgem. Zu Ilanz und in der Gruob*, dans *BM* 1922. — L. Joos : *Die Herrschaft Valendas*, dans *JHGG* 1915. — U. Campell II, p. 92. — *Valendaser Brief* de 1528 dans le *Copialbuch* d'Ilanz. [L. J.]

GRUOBA, von (GRUEB, GRUOBEN). Famille uranaise éteinte des XIIIe et XIVe s. Pendant l'interrègne, elle fut à la tête d'un parti puissant et d'une nombreuse parenté, en guerre sanglante contre les Izeli de Schattdorf et leurs affiliés, pour des raisons encore ignorées. Elle tire son nom et son origine de la région de Gruob à Schattdorf, réduite aujourd'hui à un pré sans habitation, mais autrefois beaucoup plus étendue. Pour mettre fin à une guérilla sauvage, les Uranais firent appel au comte Rodolphe de Habsbourg qui vint avec une nombreuse suite et présida le 23 décembre 1257, sous le tilleul d'Altdorf, à la réconciliation des deux familles ennemies, jurée solennellement par 20 membres de chacune d'elles, mais rompue peu après de nouveau par le parti des Izeli. A la tête des Gruoba jurèrent la paix les frères CUENRAD, W., HEINRICH et PETER, qui sont également mentionnés dans l'obituaire de Schattdorf.

Une famille GRUEBER, INDERGRUEB, tenant son nom du lieu de son domicile Grube, habitait Unterschächen aux XIIIe et XIVe s. — Voir obituaires de Schattdorf et de Spiringen. — Oechsli : *Origines*. — Le même : *Regesten*, 166, 167. — Tschudi : *Chronicon Helveticum* I, p. 155. — Herrgott : *Genealogia Diplomatica Gentis Habsburgicae* II, 335. — *ASG* III, 424.— Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri.* — Lusser : *Gesch. des Kts. Uri*, p. 35. — *Gfr.* 3, p. 232 ; 9, p. 7 ; 22, p. 264 ; 41, p. 19, 20. — *Nbl. v. Uri* 19, p. 67 ; 20, p. 44, 45, 52, 55. [J. MÜLLER, A.]

GRÜSCH (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle Schiers. V. *DGS*). Com. et paroisse. Du rom. *Crusch* = croix, à cause de la croix marquant au bord du Taschinasbach la frontière du côté de Seewis. Grüsch formait une haute-juridiction avec Schiers. Il passa par mariage des comtes de Bregenz aux Montfort, Werdenberg-Sargans, Vaz et Aspermont, en 1338 par vente aux comtes de Toggenbourg, puis au décès de Frédéric VII en 1436 aux baillis de Matsch, comtes de Kirchberg. Le dernier Matsch, Gaudenz, dut le céder à l'Autriche en 1477 à qui il resta jusqu'au rachat de 1649. Le siège seigneurial était le château de Solavers dominant le village, où était aussi l'ancienne église de la vallée. Les partisans de Venise s'y réunirent en 1621 et, conduits par Jenatsch, allèrent assassiner Pompée Planta à Rietberg. Grüsch eut souvent à souffrir des dégâts causés par le Taschinasbach qui coule à l'Ouest, la dernière fois en 1910. Ce torrent menaçait l'église qui fut transférée en 1720 sur la pente de la montagne ; l'ancienne tour seule demeura jusqu'à nos jours en usage. Il exista en 1742 une *Ordentliche christliche Singgesellschaft*. Magnifiques maisons de maîtres des Salis et des Ott. Registre d'église depuis 1685. [J.-R. TRUOG.]

GRUSER. Famille patricienne éteinte de la ville de Berne, des XVIe et XVIIe s. — JAKOB, des Deux-Cents 1548, bailli de Signau 1558, † 1561. — JAKOB, petit-fils du précédent, des Deux-Cents 1606, bailli d'Aarberg 1614, de Fraubrunnen 1623, du Petit Conseil 1633, † 1650. — *LL.* — Gruner : *Genealogien* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). [H. Tr.]

GRÜT, vom ou **am** (VON GRELT, IM GREUTH). Famille noble éteinte dont le berceau était à Klingnau ou au Zugerberg, bourgeoise de Zurich, Schaffhouse et Rheinau. *Armoiries* : d'or à un tronc d'arbre de sable allumé de gueules. HEINRICH vom Grüt, bourgeois de Zurich 1363. — Kindler v. Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch.* — [L. S.]



— ***Joachim***, maître d'école à Rapperswil, bourgeois et vice-secrétaire de la ville de Zurich 1515, ami du chroniqueur Gerold Edlibach, chef le plus important et le plus dangereux du parti catholique contre Zwingli à Zurich. Il accompagna en 1521 les Zuricois conduits en Italie par Pucci et fut chargé en 1525 de chercher à récupérer

à Rome les arriérés de solde de cette expédition ; nommé chevalier papal en 1525, il fut arrêté au commencement de 1526 avec le courrier zuricois par les gens de Côme et se retira la même année à Rapperswil à cause de l'influence grandissante de Zwingli. Son écrit *Messopfer*, contre le réformateur, interdit par le Conseil, fut imprimé à Fribourg-en-Brisgau. † 1527 en pèlerinage à Rome. — CHRISTOPH, fils du précédent, abbé de Muri de 1549 à sa mort en 1564. — Voir *LL* sous GREUT. — Bullinger : *Reformationsgesch. (am Grüt)*. — *QSG* XVI, p. 183. — *Chronik des Gerold Edlibach*, éd. par Martin Usteri, p. 261. — *Chronik des Bernhard Wyss*, éd. par G. Finsler. — *Zw.* III, p. 319. — *Gesch. Ammann.* — *Zwingli Festschrift* 1919, p. 280. — *Zwinglis Werke* 7, p. 504. [F. H.]

GRÜTER, GRÜTTER. Familles des cantons de Berne, Lucerne et de Saint-Gall.

A. **Canton de Berne.** GRÜTTER. Famille de la Haute-Argovie, bourgeoise de Seeberg et Grasswil. Probablement originaire du domaine *Grüt* près d'Affoltern. — KARL, 1832-1899, de Seeberg, past. allemand de Courtelary 1857, de Meikirch 1863, maître de religion, d'allemand et d'histoire à l'école cantonale de Berne 1866, past. et directeur de l'école normale d'Hindelbank 1868, présid. du synode 1882-1886 et 1890-1894. — *SL* 44. — *Berner Schulblatt* 32. — *SBB* 5. — Barth. n° 13108-13109. — WALTER, fils du précédent, 1870-1924, pasteur à Thunstetten 1898, à Hindelbank et recteur du gymnase de Berthoud, directeur de l'école normale 1903 ; se fixa à Thoune en 1918 quand l'école normale pour les jeunes filles y fut transférée. — *TSRG* 1925. — *Berner Woche* 1924, n° 19. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Lucerne et Sursee (XIVe s.), à l'origine *im Gerüte*. — 1. RUDOLF, de Ruswil, *Rottmeister* 1512. — 2. JOHANN-ULRICH, de Ruswil, 6 avril 1792-17 avril 1864, curé de Romoos 1820, chanoine de Beromünster 1838, prévôt 1845-1864. — 3. JOSEF, de Menznau, 1800-1869, chapelain de Menznau 1826, ouvrit en 1835 un établissement pour sourds-muets, qui, à la suite de difficultés économiques, fut repris par l'État. Grüter se rendit en 1863 à Beromünster comme chanoine. — 4. KASPAR, de Ruswil, 1811-1865, sculpteur, daguerréotypiste, photographe. — 5. JOST, de Weggis, Dr jur., 29 juillet 1856-24 mars 1919, juge d'instruction 1885-1887, chef de section 1888-1889, membre du Conseil général de Lucerne 1903-1911, député au Grand Conseil 1905-1919 et président 1908 ; lieutenant-colonel 1913. — *Vaterland*, 1919, n° 71. [P.-X. W.]

C. **Canton de Saint-Gall.** GRÜTER, GRÜTTER. Nom de famille de l'Alte Landschaft, surtout de Wil. HANS, sautier de Wil 1438 ; HANS, boucher, membre du Conseil des Trente à Wil 1499. — JOHANN-BAPTIST, d'Andwil, * 13 janvier 1849 à Saint-Gall, directeur de la *Kreditanstalt* de Saint-Gall 1874-1918, longtemps membre de l'administration scolaire de la ville et du Grand Conseil, promoteur de mouvements scientifiques, artistiques et d'utilité publique. Il fit de grands dons à des œuvres d'utilité publique ; poète à l'occasion, † 28 avril 1921. — Voir *St. Galler Nbl.* 1922, p. 78. [Bt.]

GRÜTLÉEN (LE). Journal socialiste fondé à Lausanne en 1910 par Ch. Naine et transformé en 1920 en *Droit du Peuple*. [M. R.]

GRÜTLI (LE). Journal hebdomadaire fondé à Lausanne en 1890 par Aloys Fauquez, chef du parti socialiste lausannois, et qui depuis sa mort, en 1903, est rédigé par un de ses anciens collaborateurs, A. Gavillet. [M. R.]

GRÜTLI (SERMENT DU). Voir PACTE FÉDÉRAL DE 1291.

GRÜTLI (SOCIÉTÉ DU). Elle fut fondée à Genève le 20 mai 1838, par 33 ouvriers, employés de commerce et étudiants originaires de la Suisse allemande. Les Appenzellois, qui étaient les plus nombreux, s'étaient déjà réunis en 1836, le dernier dimanche d'avril, pour célébrer la landsgemeinde de leur patrie. Dans leur réunion de 1838, il fut décidé de fonder une société suisse. Le nom de Grütli fut donné par le doyen des Appenzellois, Joh. Niederer, un ami de Pestalozzi, mais le père spirituel de la nouvelle société fut Albert Galeer. Une deuxième société du Grütli vit le jour à Lausanne, puis d'autres suivirent à Vevey, Berne, Bâle, Paris, Berthoud. Après deux ans d'existence, la Société suisse du Grütli, dont le Comité central était à Genève, groupait en ses différentes sections 370 membres. En 1848, elle comptait 17 sections et 35 en 1851. L'effectif le plus élevé fut atteint en 1890 avec 353 sections et 16 391 membres. La Société du Grütli eut pour organe, à partir de 1851, le *Grütlianer*, qui paraissait au début toutes les deux semaines. Dix ans plus tard parut en français *Le Grütli*, qui fut remplacé pendant un certain temps, comme organe de langue française, par la *Voix du Peuple* à Genève, et *Le Grütléen*, à La Chaux-de-Fonds. Dès 1891, *Le Grütli*, journal socialiste, paraissant à Lausanne, devint organe officiel.

A ses débuts, la société prit pour devise : « par l'instruction à la liberté », et se donna pour tâche d'organiser pour ses membres des cours professionnels et de culture générale ainsi que des sections de tir, de gymnastique et de chant. Elle s'occupa de questions sociales et du mouvement ouvrier. Dans l'histoire de la Suisse au XIXe s., elle a joué un rôle parfois décisif dans des questions économiques, sociales ou politiques ; elle a aussi donné l'impulsion à des mouvements importants. C'est à elle que l'on doit la création de sociétés de consommation et la fondation, à Zurich, en 1869 du premier parti socialiste suisse. En 1872, elle institua une caisse d'assurance maladie et au décès, et en 1886 une caisse de réserve pour aider les associations ouvrières et venir en aide aux victimes des luttes de salaire.

La Société du Grütli, qui dès 1857 aspirait à prendre la tête du mouvement ouvrier en Suisse, prit énergiquement parti pour la revision constitutionnelle de 1872, ainsi que pour de nombreuses lois, entre autres la loi sur les fabriques. On lui doit aussi, en bonne part, la création du secrétariat ouvrier à Zurich, en 1886, dont Greulich fut le premier titulaire.

Lors de la fondation de la première Internationale, à Londres, en 1864, quelques sections du Grütli y adhérèrent, mais non la société dans son ensemble. Elle se rattacha par contre et resta fidèle à la deuxième Internationale. Le congrès que tint cette dernière à Genève en 1920 fut organisé par le Comité central de la Société du Grütli. En 1893, la Société du Grütli adopta une revision des statuts où étaient inscrits les principes socialistes, mais sans adhérer au parti socialiste. Des sections, par contre, fusionnèrent avec des associations ouvrières. En 1915, l'assemblée des délégués du parti socialiste suisse, réunie à Aarau, décida la fusion avec la Société du Grütli, mais cette dernière se prononça négativement sur cette question dans une votation générale.

La Société du Grütli comptait en 1925 seulement 132 sections avec 2700 membres environ. Le 22 novembre, dans une assemblée de délégués à Zurich, la dissolution de la société fut décidée, sous réserve de ratification par les sections. Celles-ci furent appelées à se prononcer, soit pour la fusion avec le parti socialiste, soit pour la dissolution. La dissolution l'emporta à fin décembre 1925 par 1148 oui contre 673 non. Les associations cantonales se prononcèrent dans ce sens, sauf Glaris, Saint-Gall et Neuchâtel. Celle de Glaris a décidé de continuer à subsister, on ne sait encore sous quel nom, comme association politique. Les sections de gymnastique, de chant et de tir n'étaient pas atteintes par le vote précité et continuent à exister. — Voir Reichesberg : *Handwörterbuch* II. — *NZZ* 1925, nos 1743, 1853, 2096. — Archives du Grütli à la Bibl. Nat. Berne. [L. S.]

GRÜTTER. Voir GRÜTER.

GRUYÈRE (all. GREIERZ). Famille fribourgeoise qui n'a rien de commun avec les comtes du même nom ; elle portait jadis le nom de Thuremberg et était originaire de Gessenay. *Armoiries* : d'argent à deux barres de sable. — 1. JEAN, * vers 1403, bourgeois de Fribourg 1428, notaire 1429, partisan de l'Autriche ; il fit partie des conseillers nommés en 1449 par le duc Albert et ne fut pas réélu en 1450 par les Fribourgeois. Du Conseil des Soixante 1460, † 14 juillet 1465. Il a laissé une chronique de la guerre de Savoie et quantité de notes et de récits qui en font le premier historiographe fribour-

geois du XVe s. Quelques-uns de ses récits ont été publiés : *Narratio belli ducis Sabaudiae et Bernensium contra Friburgenses 1447-1448*, éd. par M. Meyer dans *ASHF* II et par P. Nicol. Raedlé dans *QSG* I ; *L'expédition des Fribourgeois et des Bernois en Bresse*, dans *ASG* I et *FG* VIII ; et ses *Annales*, dans *FG* X. — 2. GUILLAUME, fils du n° 1, * vers 1439, † fin 1505 ou début 1506. Notaire 1461, du Conseil des Deux-Cents 1465, des Soixante 1470, des Secrets 1473, chancelier 1477, secrétaire du tribunal 1483, bailli de Grandson 1490, d'Orbe-Échallens 1493, conseiller 1494, maître des munitions 1495, maître des grains et scelleur des draps 1495, maître du poids 1503. Ses registres de notaire contiennent des annotations sur les événements de son temps. — 3. JACQUES, fils du n° 2, du Conseil des Deux-Cents 1512, des Soixante 1515, conseiller 1519, bailli de Montagny 1515, maître de l'artillerie 1519, de l'Hôpital 1520, † 1521. — Alb. Büchi : *Hans Greierz und seine Annalen*, dans *FG* X. — Le même : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg*, dans *JSG* XXX. — P. de Zurich : *Un annaliste frib. inconnu Guillaume Gruyère*, dans *AF* 1919. — [RAEMY.] — A une famille de Fribourg établie au Landeron (Neuchâtel), noble, appartiennent. — 4. PIERRE, notaire dans le comté de Neuchâtel 1434, teste en 1460, maire de Neuchâtel à cette date. — 5. OTHENIN, fils du n° 4, notaire, lieutenant du Landeron 1461, maire de Neuchâtel 1469, greffier du Landeron 1475. — 6. JEAN, notaire, châtelain de Boudry 1502, maire de Neuchâtel 1505-1507, 1522-1523, châtelain du Landeron 1524. — 7. FRANÇOIS, châtelain du Landeron 1538. — 8. LÉONARD, fils du n° 6, protonotaire apostolique, official de Besançon, conseiller de Charles-Quint et son ambassadeur en Suisse 1533-1534. — *Biogr. neuchâteloises* I. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

GRUYÈRE (LA). Ancien comté et nom actuel d'un district fribourgeois.

I. *Comté.* Le comté de Gruyère s'étendait des sources de la Sarine à La Tour de Trême et Montsalvens. Il se subdivisait en cinq bannières ou mandements militaires : Gruyères, Montsalvens, Corbières, Château-d'Œx, Vanel ou Gessenay. Les bannières de Montsalvens, Corbières et Château-d'Œx constituaient chacune un mandement civil ou châtellenie ; celle de Gessenay formait les deux châtellenies du Vanel et de Rougemont ; celle de Gruyères, les mandements civils de Gruyères et de La Tour-de-Trême.

La Gruyère fit partie du comté d'Ogoz ou *Pagus Ausicensis.* Le territoire était possédé par de petits dynastes, les comtes de Gruyère, les sires de Corbières, d'Éverdes, de Pont, de Maules-Grangettes, de La Roche et par l'évêque de Lausanne. Ces dynastes eurent à lutter contre leurs voisins, les comtes de Savoie, et passèrent au cours du XIIIe s. sous leur suzeraineté ; les uns même disparurent ou se ruinèrent. Au milieu du XIIIe s., le pays, d'abord fief des comtes de Genevois, passa en 1244 sous la suzeraineté de la maison de Savoie. En 1250, les comtes de Genevois abandonnèrent eux-mêmes leurs droits. Dès lors la famille de Gruyère suivit la politique de la Savoie, notamment contre Rodolphe de Habsbourg (1281-1289). Lors des guerres du Donnerbühl (1298), puis de Laupen (1339), la Gruyère lutta aux côtés de Fribourg et de la noblesse romande contre Berne. En 1349 elle soutint Othon d'Éverdes contre Berne et Fribourg ; au XIVe s., elle participa aux expéditions savoyardes contre le Valais. A diverses reprises des démêlés surgirent entre elle et l'évêque de Lausanne au sujet de Bulle, Albeuve et Riaz. Les Gruyériens tentèrent de s'affranchir de la puissance judiciaire et surtout fiscale de leurs comtes. Le Gessenay et Château-d'Œx obtinrent ou achetèrent sans cesse, dès la fin du XIVe s., de nouvelles franchises ; ils se révoltèrent souvent et, en même temps, tournèrent leurs regards du côté de Berne, leur voisin par l'Oberland. En 1401 déjà, ils conclurent un traité de combourgeoisie avec cette ville. Le reste du comté, plus calme, plus docile, Montsalvens excepté, se tourna vers Fribourg, avec qui il signa un traité de combourgeoisie en 1474. Aussi, lors des guerres de Bourgogne, les Gruyériens avec leur comte Louis, lâchèrent-ils les Savoyards pour soutenir les Confédérés. En 1476, ils envahirent le Pays de Vaud, furent à Morat, puis allèrent piller Lausanne. Dans la guerre de Souabe, les Gruyériens envoyèrent des renforts à Berne et à Fribourg ; pendant les guerres d'Italie, ils participèrent à l'expédition de Naples (1494), puis se trouvèrent aux côtés des Suisses à Novare (1513) et à Marignan (1515). Le dernier comte, Michel, leva un régiment pour aider François Ier contre Charles-Quint (Bicoque, Cérisoles). Lors de la conquête du Pays de Vaud en 1536, le comté de Gruyère fut épargné. En 1548, il fut admis avec son souverain comme allié des Suisses. Enfin, en novembre 1554, sur les réclamations des créanciers du comte Michel, la Diète prononça la faillite. Fribourg obtint le territoire allant de Montbovon à La Tour-de-Trême, Berne eut le Pays-d'Enhaut et le Gessenay ; le premier fait partie actuellement du canton de Vaud, le second est resté à Berne. — Voir art. CHATEAU-D'ŒX et GESSENAY.

II. *Le district.* La Gruyère fribourgeoise actuelle fut divisée, de 1555 à 1798, en plusieurs bailliages : Gruyères, Bellegarde, Corbières, Bulle, Vaulruz, Éverdes-Vuippens et Pont. Les paysans ne supportèrent pas volontiers la domination des baillis fribourgeois ; en 1635-1636, Bellegarde se souleva ; en 1653, lors de la guerre des Paysans, le gouvernement craignit une révolte et envoya des troupes à Gruyères. En 1781, de nombreux Gruyériens prirent part à l'insurrection de Chenaux, et en 1798, lors de l'invasion française, la Gruyère accueillit avec joie les Français et les Vaudois, planta des arbres de liberté et songea à se réunir à la République lémanique.

Sous la République helvétique et l'Acte de médiation le canton de Fribourg fut divisé en douze districts, dont trois pour la Gruyère actuelle : La Roche, Bulle, Gruyères, dirigés chacun par un sous-préfet. Lors de la restauration du patriciat en 1814, les Gruyériens manifestèrent, mais sans succès, leur vive opposition. En 1830 partit de Bulle une pétition demandant la revision de la Constitution ; les paysans, avec leurs amis du Lac et de la Broye, descendirent le 2 décembre sur Fribourg (guerre des bâtons) et obtinrent en ce jour la chute du régime aristocratique. Le 6 janvier 1847, les libéraux gruyériens tentèrent une attaque contre Fribourg, mais ils furent arrêtés près d'Avry.

La nouvelle constitution de 1848 réunit les trois districts en un seul avec Bulle comme chef-lieu. De nombreux troubles politiques agitèrent la contrée sous le régime radical de 1847 à 1856 ; le 24 mai 1852, entre autres, les conservateurs gruyériens allèrent à l'assemblée de Posieux.

Les hommes de la Gruyère furent groupés dès 1668 en un régiment, dit régiment de Gruyère, qui subsista jusqu'à la Révolution. En 1712, il comptait 2053 h.

La Gruyère a conservé son caractère indépendant, ses traditions locales, son patois que l'on retrouve dans ses coraules comme le Ranz des Vaches. — Voir Hisely : *Histoire du comté de Gruyère*, dans *MDG* IX. — G. Corpataux : *Le Régiment de Gruyère* dans *AF* 1915. [J. JORDAN.]

GRUYÈRE (COMTES DE). Famille de dynastes, issue probablement des comtes d'Ogoz et qui doit son nom aux fonctions de gruyer, forestier, qu'exercèrent ses premiers membres. *Armoiries* : de gueules à la grue au vol dressé d'argent.

I. *Branche aînée.* — 1. WILERIUS, et non Wilelmus ou Guillaume, 1073-1085 (?), fondateur et bienfaiteur, avec son frère Uldric, du prieuré de Rougemont vers 1080. Il portait le titre de comte d'Ogoz ou de Gruyère. Uldric, son fils, chanoine de Lausanne, donna au prieuré de Rougemont la moitié de l'église d'Œx et partit pour la première croisade. — 2. ULDRIC, 1073-1085 (?), frère du n° 1, cofondateur du prieuré de Rougemont, à qui il donna ses dîmes dans la vallée. Son fils Hugo fit don à ce monastère de l'autre moitié de l'église d'Œx et partit aussi pour la première croisade. — 3. GUILLAUME II, cité de 1085 à 1145, fils du n° 1, fut un des bienfaiteurs, mais non le fondateur de l'abbaye d'Humilimont. Participa peut-être à la première croisade. — 4. RODOLPHE Ier, fils du n° 3, bienfaiteur des couvents de Hautcrêt, Hauterive, Montheron, Humilimont, contesta

Bulle à l'évêché de Lausanne. — 5. RODOLPHE II, cité de 1196 à 1226, fils du nº 4, partagea l'administration du comté avec son frère Pierre Ier. Tous deux reconnurent en 1200 les droits de seigneurie du chapitre de Lausanne sur Albeuve et Riaz. Pierre, fils de Rodolphe II, fut abbé de Hauterive 1250-1257. — 6. RODOLPHE III, comte de 1226 à 1270, fils du nº 5, fut en lutte avec l'évêque de Lausanne à propos d'Albeuve et de Riaz, et excommunié. Vassal des comtes de Genevois, il remit en 1244 ses possessions à Pierre II de Savoie, qui en investit son fils Guillaume, chantre de la cathédrale de Lausanne. Rodolphe III conserva le titre de comte. En 1250, le comte de Genevois, vaincu, abandonna ses droits de suzeraineté sur la Gruyère à Pierre II de Savoie. En 1254, Rodolphe III dota la paroisse de Gruyères, érigée à sa demande. — 7. GUILLAUME, fils du nº 6, chanoine 1234 et chantre à Lausanne, chancelier de l'évêque 1240, prévôt de Neuchâtel, prieur de Broc 1255. Vivait en 1271. — 8. PIERRE II, comte de 1270 à 1304, fils du nº 6, prêta hommage à Philippe de Savoie en 1271, et soutint ce dernier dans sa lutte contre Rodolphe de Habsbourg. Participa à la bataille de Donnerbühl en 1298. Son fils Pierre, † 3 septembre 1283, épousa Guillaumette de Grandson qui fonda le couvent de la Part-Dieu en 1307. — 9. PIERRE III, comte de 1304 à 1342, petit-fils du nº 8 à qui il succéda. Accompagna le duc Léopold d'Autriche et l'empereur Henri VII dans leur voyage en Italie, 1310-1312. Il s'allia avec Louis II de Savoie et accompagna Amédée V de Savoie dans une guerre contre le dauphin du Viennois en 1321. Prit part avec ses troupes à la bataille de Laupen, † 1342, dernier de la branche aînée. Il avait acquis les châteaux de Laubeck et Mannenberg dans le Haut-Simmental.



II. *Branche cadette. Gruyère-Montsalvens-du Vanel.* — 10. RODOLPHE, frère du nº 9, seigneur de Montsalvens et du Vanel. — 11. ***Pierre IV***, comte de 1342 à 1365, fils du nº 10, bailli de Vaud 1327. Guerroya avec succès en 1346 contre les sires de Weissenbourg et les Bernois dans le Simmental ; soutint en 1349 son vassal Othon d'Éverdes contre Fribourg et Berne. Ses troupes repoussèrent l'ennemi au Pré-des-Chênes près de Gruyères. Par contre, les Bernois prirent Laubeck et Mannenberg et dévastèrent le Gessenay. En 1356, il vendit à Jacques de Duens, bourgeois de Fribourg, les seigneuries de Laubeck et Mannenberg, et en 1354, à Jean de Weissenbourg, celle de Simmeneck, qu'il avait achetée en 1353. Il se réserva les droits de suzeraineté sur ces trois terres. Il mourut, croit-on, en Valais dans une guerre contre l'évêque de Sion, Guichard Tavelli. — 12. ***Rodolphe IV***, comte de 1365 à 1403, fils du nº 11, acquit la seigneurie de Palézieux par son mariage avec Marguerite de Palézieux. Guerroya contre les évêques de Sion, Guichard Tavelli et Édouard de Savoie ; en 1379, il signa un traité de combourgeoisie avec Fribourg, et en 1401 avec Berne, pour lui et ses sujets du Gessenay. Il hérita en 1388 de la seigneurie d'Oron et constitua la châtellenie d'Oron-Palézieux, qu'il vendit au comte Henri de Montbéliard, racheta, en 1396, puis revendit à Percival de Royer en 1399. Le 4 novembre 1393, il acquit d'Amédée VIII de Savoie, en commun avec Jean de la Beaume, les seigneuries d'Aubonne et de Coppet. Peu après il en resta seul maître. Il affranchit de la mainmorte les villages de Broc et de Châtel-sur-Montsalvens, et tout le Gessenay. — 13. RODOLPHE, fils du nº 12, seigneur de Montsalvens et d'Aubonne, participa en France à la guerre de Cent ans, en Valais, aux luttes du comte de Savoie contre l'évêque de Sion. Bienfaiteur de Rougemont, de la Part-Dieu et de la paroisse de Gruyères. — 14. ***Antoine I***, comte de 1403 à 1433, fils du nº 13. Pendant sa minorité, il fut placé sous la tutelle de son suzerain, Amédée VIII de Savoie. Les gens du Gessenay et de Château-d'Œx se révoltèrent ; les Bernois accourus à leur aide prirent les châteaux de Bellegarde, du Vanel et d'Œx. Le comte fut remis en possession de ses terres et de ses droits par un arbitrage. Avec ses soldats du Gessenay, Antoine Ier soutint les Rarogne contre les Hauts-Valaisans. En 1418, il s'empara de vive force de la seigneurie de Palézieux, qu'il restitua l'année suivante. Il accorda à la ville de Gruyères le droit de mailles, c'est-à-dire un tribut à prélever sur la vente du vin. Antoine Ier laissa trois bâtards : François, Jean et Antoine. Les deux premiers furent légitimés par l'empereur Sigismond. — 15. ***François Ier***, comte de 1433 à 1475, fils légitimé du nº 14, * entre 1416 et 1418. Les sœurs et beaux-frères d'Antoine Ier réclamèrent le comté, mais furent déboutés par le duc de Savoie (1433-1439). Amblard, seigneur de Beaumont, revendiqua en vain Aubonne. François Ier vendit aux habitants de Gessenay tous ses droits, sauf ceux de souveraineté, pour le prix de 24 733 lb. ; il donna des franchises aux gens de Château-d'Œx ; à la ville de Gruyères, il permit d'instituer un Conseil présidé par un syndic. De 1450 à 1451, il servit à Fribourg de médiateur entre les partis autrichien et savoyard, puis de négociateur lors du passage de cette cité sous la suzeraineté savoyarde (1452). Lieutenant de Fribourg pour le duc de Savoie 1454. Il acquit les seigneuries de Corbières, Grandcour et Oron, hypothéqua à Fribourg celles d'Aubonne, de Grandcour, de la Molière et de Palézieux pour payer les dettes du duc Louis de Savoie. Baron de Faucigny 1454, gouverneur et bailli de Vaud 1452-1453, 1456-1457, maréchal de Savoie 1465. En 1462, il soutint Philippe de Bresse et son parti nationaliste dans les démêlés que ce dernier eut avec son père le duc Louis de Savoie. Il fut encore mêlé à plusieurs événements de l'histoire de Savoie, servit d'intermédiaire à plusieurs reprises et aussi d'agent de la politique bernoise. Au début des guerres de Bourgogne, il servit d'intermédiaire entre Berne et la duchesse Yolande de Savoie Berne le menaça de la guerre s'il entrait dans le parti bourguignon, puis l'entraîna dans le sien, † en mai 1475. — 16. ***Louis Ier***, comte de 1475 à 1492, fils du nº 15, continua la politique de son père. Ses sujets prirent part aux premiers combats des guerres de Bourgogne ; ils aidèrent les Bernois à s'emparer d'Aigle, et, alliés aux Fribourgeois, battirent 3000 Bourguignons au défilé de la Tine. Ils participèrent également à la bataille de Morat. Au congrès de Fribourg (1476), Louis Ier fut un des trois arbitres entre la Savoie, Fribourg et les Confédérés. Il fut aussi arbitre à la conférence d'Annecy entre la Savoie et les cantons. Berne et Fribourg le soutinrent contre le comte de Bresse, qui l'avait attaqué. Louis Ier restaura le château de Gruyères, contracta d'énormes emprunts ; il devint bourgeois de Fribourg en 1481 et conclut un traité de combourgeoisie avec Berne en 1492. — 17. FRANÇOIS II, 1482-1499, fils du nº 16. Pendant son règne, les bandes du Lucernois Bachmann ravagèrent la Gruyère et les contrées romandes. — 18. FRANÇOIS III, fils du nº 15, baron d'Oron, succéda à François II, mort sans héritiers en 1499. Auparavant il s'était distingué dans les guerres de Bourgogne et avait participé à l'expédition de Charles VIII contre Naples en 1494. Conseiller et chambellan des ducs de Savoie. † au début de 1500. Avec lui s'éteignit la branche Gruyère-Montsalvens-du Vanel.

III. *Branche Gruyère-Montsalvens.* — 19. JEAN Ier de Montsalvens, cité dès 1342, † av. 1371, frère du nº 11, eut le titre de comte de Gruyère, mais non le pouvoir. — 20. JEAN II de Montsalvens, cité dès 1433, † 1464 ou 1465, fils légitimé du nº 14, acquit par son mariage avec Perronette de Blonay la seigneurie de Sales et le vidomnat de Vaulruz. — 21. JEAN III de Montsalvens ou JEAN Ier de Gruyère, comte de 1500 à 1514, fils du nº 20. Hélène, fille de Louis Ier, femme de Claude

de Vergy, soutenue par Gruyères, Berne et la noblesse de Savoie, lui disputa le comté, tandis que le Gessenay, Château-d'Œx, Montsalvens, Corbières et Fribourg le soutenaient. En août 1500, tout le pays le reconnut ; Berne et la Savoie menacèrent de la guerre. Un accord de 1501 donna le comté à Jean Ier ; Hélène obtint Aubonne ; elle mourut en 1502. La même année, Jean Ier céda ses droits sur sa part des Ormonts à Berne et en 1508 acheta la seigneurie de Châtel-Saint-Denis, mais il la restitua faute de pouvoir la payer. Fut un des arbitres en 1506 qui réglèrent en Diète l'affaire entre le Valais et la Savoie. Jacques, son fils, fut seigneur de Montsalvens, et Pierre, son fils naturel, protonotaire apostolique, prieur de Rougemont et de Broc, chanoine de Lausanne, curé de Gruyères et de Vuisternens. — 22. ***Jean II***, comte de 1514 à 1539, fils du n° 21, devint seigneur d'Aubonne par son mariage avec Marguerite de Vergy. Prit part à la bataille de la Bicoque, fut conseiller et chambellan de Charles III de Savoie, chevalier de l'Annonciade. Il s'opposa à la Réforme dans ses États. Surarbitre pour réconcilier Fribourg et Berne avec la Savoie, il prononça la révocation du traité de combourgeoisie de ces deux villes avec Genève en 1529. En 1534, le duc de Savoie lui céda tous ses droits et revenus sur la vallée de Charmey. Jean II fournit 120 h. à Fribourg en 1536 pour la conquête du pays de Vaud. Grâce à Fribourg, il ne fut pas inquiété par Berne. Il prêta hommage pour Aubonne à Berne, qui lui laissa Oron, à condition d'y permettre l'introduction de la Réforme. † 23 novembre 1539. — 23. ***Michel***, comte de 1539 à 1554, fils du n° 22. Il passa huit ans à la cour de France, devint seigneur d'Aubonne, s'enrôla dans la Ligue de la Cuillier et passa au service de Charles-Quint. Il accompagna l'empereur à Paris, puis à Gand (1540), passa en 1543 du côté de François Ier auquel il fournit un régiment de 4000 h. pour la bataille de Cérisoles (1544). Michel fut en proie à de très gros embarras financiers. Il emprunta partout, aux particuliers et à presque tous les cantons suisses ; il hypothéqua à Fribourg les seigneuries d'Oron-Palézieux et de Corbières, acquit celles de Divonne, Greilly (Gex), de la Bâtie et de Mont-le-Grand. En 1547, il essaya, mais en vain, d'obtenir un peu d'argent du roi de France pour qui il avait énormément dépensé ; en 1549, Henri II lui offrit 24 000 lb. au lieu de 150 000 écus d'or réclamés. Une partie de ses sujets s'engagea en 1549, à sa demande, pour 24 000 écus. En 1548, il fut reconnu membre des Ligues suisses. En 1549, il créa le Conseil du comte. Dès 1553, les cantons songèrent à la liquidation du comté. En juillet 1553, Fribourg s'adjugea définitivement Corbières. En novembre 1554, la Diète prononça la faillite et donna le comté aux créanciers. Quelques jours auparavant, le comte avait quitté Gruyères pour Oron ; de là, il passa en Bresse, puis en Bourgogne. Il prit part aux guerres de religion en France. Michel chercha à intéresser à sa cause Charles IX, Philippe II et l'empereur Maximilien II. † en février 1575, dernier de sa famille



Gruyères vers 1760. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

Monnayage. En 1396, le comte Rodolphe IV avait obtenu de l'empereur le droit de battre monnaie. Il n'en fit pas usage, de même que ses successeurs immédiats. Michel, dans le but de se créer des ressources, ouvrit un atelier monétaire à Gruyères ; il amodia pour dix ans le droit de battre monnaie à Jean Kuhn, du canton d'Uri, et à Jean Garmiswil, de Fribourg. Ils frappèrent des monnaies d'argent et de billon, aujourd'hui très rares, dont la circulation fut interdite par Berne et Fribourg.

Bibliographie. Hisely : *Hist. du comté de Gruyères*, dans *MDR* IX-XI. — Le même : *Monuments du comté de Gruyères*, dans *MDR* XXII, XXIII. — E. von Rodt : *Die Grafen von Greyerz*, dans *Geschichtsforscher* XIII. — G. Schnürer : *Die Namen Château-d'Œx, Ogo. Uechtland*, dans *JSG* 45. — Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen des Kts. Freiburg*, dans *ASHF* XII. — *MGS* I. — Marcelle Despond : *Les comtes de Gruyère et les guerres de Bourgogne*, dans *AF* 1925, 1926. — F. Ducrest : *Un vieux compte de la Châtellenie de Gruyères*, dans *AF* IV. — J. Niquille : *Les dernières lettres du comte Michel à ses sujets gruyériens*, dans *AF* X. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg*. — P. Æbischer : *La pancarte de Rougemont*, dans *RHV* 1920. — E. Dévaud : *Les écrivains gruyériens de l'Émulation*, dans *Revue suisse cath.* 1900. — J. Gremaud : *La monnaie de Gruyère*, dans *Étr. frib.* 13 et *BSN* I, 116. — H. de Vevey : *Les armoiries des comtes de Gruyère*, dans *AHS* 1922. — D.-L. Galbreath : *Sigillographie des comtes de Gruyère*, dans *AHS* 1923. — Fréd.-Th. Dubois : *Les armoiries de l'ancien comté de Gruyère*, dans *AHS* 1924, 1925, 1926. — H. Næf : *La monnaie de Gruyères* dans *RSN*.

[J. Jordan]

GRUYÈRES (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Petite ville et paroisse qui comprend encore les hameaux de Pringy et d'Épagny. Anciennes formes : *Grueria* ; en patois, *Grevirè* ; all. *Greyerz*. *Armoiries* : celles de ses anciens comtes. La ville de Gruyères se développa autour du château des comtes. On y distinguait autrefois : 1° La cité avec le manoir et des dépendances ; 2° Le bourg avec une seule rue et la place de Chavonne où se déroulaient les festivités populaires. En 1359, Amédée VI de Savoie lui accorda les franchises de Moudon. Au XVe s., le comte Antoine Ier lui vendit le droit des mailles et en 1455, François Ier, le privilège d'avoir un Conseil présidé par un syndic. Jusqu'au milieu du XIIIe s., Gruyères fit partie de la paroisse de Bulle ; il fut érigé en paroisse en 1254. De cette dernière se détachèrent plus tard celles de La Tour-de-Trême en 1600 ; de Neirivue, 1609 ; de Villars-sous-Mont 1786 ; du Pâquier 1919. L'église de Gruyères était placée sous le vocable de saint Théodule ; le droit de patronage appartenait au chapitre de Lausanne. En 1554, le curé Pierre de Gruyères, dernier rejeton de la famille comtale, considéra que le droit de patronage lui revenait, à la suite de la suppression du chapitre de Lausanne et de la faillite du comte Michel. Il le céda au clergé de la paroisse, cession qui fut ratifiée par le gouvernement de Fribourg en 1570. Mais en 1588 Pierre Schneuwly, vicaire-général du diocèse, protesta contre cette décision ; en 1591, il statua que le clergé garderait son droit de patronage, mais avec l'assentiment des paroissiens. L'église brûla en 1679 et en 1856 ; réédifiée en 1860. Registres de paroisse dès 1761.

Le premier château fut remplacé au XVe s. par l'édifice actuel, que le comte Louis restaura et agrandit. De 1555 à 1848, il servit de résidence aux baillis et préfets fribourgeois. En 1848, le gouvernement de Fribourg le vendit à la famille Bovy de Genève ; actuellement (1926), il est la propriété de la famille Balland. Dans la cour intérieure du château se trouve la chapelle gothique de saint Jean-Baptiste ; on ignore l'époque de sa construction. Gruyères eut depuis 1431 un hôpital avec une chapelle dédiée à saint Maurice ; l'école date d'au moins 1465. Au Châtelet, vécurent du XVIe au XVIIIe s. des ermites. Le premier fut frère Antoine en 1521, le dernier frère Jean Roulin de Treyvaux, de 1733 à 1736. Durant la guerre de Trente ans vinrent se réfugier à Gruyères des sœurs Bernardines en 1637 et des Visitandines de 1638 à 1651.

Gruyères compte plusieurs maisons de la fin du moyen âge, formant parfois rempart. La tour de *Suppia-Barba* (Brûle barbe) servait de prison pour les condamnés à mort ; le comte Michel y fit frapper monnaie. La ville avait quatre portes, dont une défendue par un ouvrage fortifié, le Belluard ou Bollwerk. La bannière ou mandement militaire de Gruyères comprenait en 1388 : Gruyères, Montbovon, Neirivue, Villars-sous-Mont, Enney, Estavannens. Registres paroissiaux dès 1560. — Voir Hisely : *Hist. du comté de Gruyère*, dans *MDR* IX-XI. — Dellion : *Dictionnaire* VI. [J. JORDAN.]

GRYFF. Famille éteinte de la ville de Soleure. — NIKLAUS, de Morat, bourgeois 1545, du Grand Conseil 1555-1563. — SEBASTIAN, du Grand Conseil 1585, *Jungrat* 1587, bailli de Flumental 1599 et 1615, *Altrat* 1604, † 1616. — *Bestall.* [v.V.]

GRYNAEUS. Famille bâloise, qui portait à l'origine le nom de Grüner, venue du Hohenzollern à Bâle au XVIe s. en trois branches différentes ; l'une a donné des artisans (potiers d'étain) et les autres des érudits (théologiens et juristes). Au XVIe et au XVIIe s., elle émigra de nouveau partiellement à Mulhouse, au Palatinat, à Nuremberg et à Berlin. A Bâle, elle s'éteignit en 1799. — 1. THOMAS Grüner, de Veringendorf dans le Hohenzollern, ancêtre de tous les Grynaeus bâlois. — 2. SIMON Grynaeus, * 1493 à Veringendorf, enseigna la théologie à Bâle dès 1532, à Tubingue de 1534 à 1536, † 1541 à Bâle. — 3. PHILIPP, petit-fils du n° 1, s'établit à Bâle, potier d'étain, de même que son fils Jakob. — 4. THOMAS, * 1512 à Veringendorf, † 1564 à Röteln dans le Wiesental, petit-fils du n° 1, fondateur d'un troisième rameau à Bâle ; professeur des langues anciennes à Berne d'abord 1535, puis à Bâle depuis 1546, pasteur en 1556 et surintendant de l'église du margraviat de Bade à Röteln. — 5. THEOPHIL, 1534-1583, fils du n° 4, pasteur, surintendant à Röteln 1575-1579. Son fils Daniel est l'ancêtre d'une lignée fixée à Mulhouse. — 6. SIMON, 1539-1582, fils du n° 4, D^r méd., professeur de mathématiques à Heidelberg 1564, professeur d'éthique à Bâle 1580. — 7. JOHANN-JAKOB, 1540-1617, fils du n° 4, D^r théol. à Tubingue 1564, surintendant à Röteln 1565, professeur de théologie à Bâle 1575, antistès de l'église bâloise 1586. — 8. SAMUEL, 1539-1599, fils du n° 2, professeur de droit 1571, avocat-conseil de la ville 1591. — 9. JOHANNES, 1620-1688, pasteur d'Arisdorf 1649, de Munzach 1658, doyen du chapitre de Liestal 1669. — 10. SAMUEL, 1655-1706, fils du n° 9, pasteur de Langenbruck 1689, de Läufelfingen 1699, doyen du chapitre de Waldenbourg et Hombourg. — 11. SAMUEL, 1690-1765, fils du n° 10, pasteur de Wintersingen 1723, doyen du chapitre de Farnsburg. — 12. JOHANNES, 1705-1744, fils du n° 10, D^r jur. et théol., professeur de théologie 1738. — Le dernier fut — 13. SIMON, 1725-1799, vicaire à St. Peter. *Armoiries* : d'azur au pal d'or chargé d'un serpent d'azur. — Voir *LL*. — *Athenæ Rauricæ*. — *ADB*. — *SKL*. — Tableau généalogique dans *BZ* XVI. — *WB*. — *Basler Biographien* I. [C. Ro.]

GRYNAU (C. Schwyz, D. March, Com. Tuggen. V. *DGS*). Ancien château ; en 1253 *Chrinecum* ; 1290



Le château de Grynau D'après un dessin de Pérignon. Gravé par Borgnet

Grinow. La tour fut probablement élevée au commencement du XIVe s., quand les Habsbourg devinrent seigneurs de Neu-Rapperswil. C'est probablement pour-

quoi les armoiries des Grynau portent de gueules à la barre d'argent chargée d'un lion du premier. Une ferme appartenant aux Rapperswil existait auparavant sur son emplacement ; elle passa au XIIIe s. aux Toggenbourg, puis aux Habsbourg. Le château de Grynau fut vendu en 1343 aux Toggenbourg ; à la mort du dernier de la famille, en 1436, ses héritiers en firent don à Schwyz. A côté de la tour existait le château, rebâti en 1652 par le bailli Balthasar Kyd, de Weesen, et que Schwyz racheta en 1737. Un péage y était perçu. Sous la République helvétique, Grynau fut déclaré propriété nationale et confié à la Chambre administrative du canton de la Linth. Des combats sanglants eurent lieu dans les environs en 1799 entre les Français, les Autrichiens et les Russes. Schwyz redevint propriétaire de Grynau lors de la chute de la République helvétique. Les (nouveaux) districts extérieurs élevèrent également des prétentions sur Grynau ; elles furent écartées. Le château fut attribué en 1836 à l'ensemble des communes du district de Schwyz, vendu aux enchères en 1879 et cédé à des particuliers. — Voir Aug. Spiess : *Das Schloss Grynau*, dans *MHVS* 13. [R-r.]

GRYON (C. Vaud, D. Aigle. V. *DGS*). En 1182, *Grions. Armoiries:* de gueules à deux haches d'argent, emmanchées d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'une croix tréflée du second. Com. et Vge qui dépendait dès le XIIe s. de l'abbaye de Saint-Maurice ; la famille de Bex, puis les Châtillon l'eurent en fief au XIIIe s., mais dès 1274, l'abbé rachetait ses droits seigneuriaux aliénés. En 1375, les gens de Gryon ayant refusé de marcher avec les troupes de Savoie contre les Valaisans, le comte Amédée VI les acquitta de l'amende et renonça à son droit. En 1671, l'abbaye de Saint-Maurice ayant cédé à Berne la seigneurie d'Oron-la-Ville, le gouvernement bernois renonça en sa faveur à l'hommage des gens de Gryon, l'abbé étant d'ailleurs considéré comme son vassal. Les habitants de Gryon acceptèrent difficilement la Réforme, et l'on montre à Saint-Maurice une croix qu'ils y mirent en lieu sûr. De 1685 à 1690, ils eurent de grands conflits avec Berne au sujet des forêts. Le 6 mars 1798, mourut à Gryon le commandant Forneret qui venait de livrer un peu plus haut un combat contre les Bernois. Il y avait au XIIe s. à Gryon une chapelle dépendant de l'évêché de Sion et qui fut transformée en église paroissiale entre 1465 et 1540. L'église, du XVe s., a été restaurée en 1722 et 1903. Registres de baptêmes et de mariages dès 1592, de décès dès 1708. — *DHV*. [M. R.]

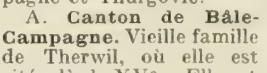


GRYPH. Famille bourgeoise de Berne dès 1544, éteinte en 1825. Cinq de ses membres furent des Deux-Cents entre 1581 et 1630. — FRANZ-SAMUEL, était de 1785 à 1802 propriétaire d'une campagne près du Muristalden qui reçut le nom de Gryphenhübeli. [H. T.]

GSCHMUSS. Voir GEMUSEUS.

GSCHWEND. I. Famille de la commune de Tablat où elle arriva du pays d'Appenzell. HANS de Teufen, à Stuhlegg 1499. *Armoiries:* coupé d'argent à deux roses de gueules et de gueules. — Archives du couvent. — [J. M.] — II. Famille d'Altstätten (Saint-Gall), où elle est attestée depuis le commencement du XVIe s. — ***Karl-Heinrich***, homme d'État, * à Altstätten le 19 août 1736, † au même lieu le 22 juin 1809, à tour de rôle, selon la loi, *Meier* et juge d'Altstätten 1766-1794, bailli pour le couvent de Saint-Gall à Blatten 1794-1795, chancelier du prince-abbé et conseiller intime à Saint-Gall 1795-1798, membre de la députation du Rheintal qui réclama et obtint le 3 mars 1798, de la Diète de Frauenfeld, la libération du bailliage du Rheintal. La landsgemeinde de ce pays l'élut landammann le 26 mars. Il présida à Appenzell, le 31 mars, l'assemblée des électeurs du canton du Säntis, puis entra au tribunal cantonal dont il prit la présidence. Lors de la suppression du Directoire helvétique, le 7 janvier 1800, Gschwend devint membre de la Commission exécutive jusqu'au 8 août, puis préfet du canton d'Appenzell après le coup d'État du 28 octobre 1801. Il remit sa charge le 15 mars 1803 à la Commission gouvernementale du canton nouveau de Saint-Gall. Président intérimaire du tribunal cantonal, membre du Petit Conseil (gouvernement), le 15 avril 1803, il administra le département de l'Intérieur jusqu'à sa retraite, en mai 1808. — *St. Galler Nbl.* 1922. — Wehrli : *Altstätten.. und 2 seiner hervorragendsten Männer. K.-H. Gschwend und Dr. Johannes Näff.* — Dierauer : *Die Befreiung des Rheintals 1798.* — Baumgartner : *Gesch. v. St. Gallen.* [Bt.] — FRIDOLIN, D^r jur., * 30 mars 1872, curé 1896, curé à Buchs 1907, Ragaz 1915, Kirchberg 1922 ; auteur de *Das Doppelbistum Chur-St. Gallen* complété en 1909 sous le titre de *Die Errichtung des Bistums St. Gallen.* — Archives de l'évêché. [J. M.]

Karl-Heinrich Gschwend en 1790. D'après un tableau à l'huile (auteur inconnu).



GSCHWIND. Familles des cantons de Bâle-Campagne et Thurgovie.

A. **Canton de Bâle-Campagne.** Vieille famille de Therwil, où elle est citée dès le XVe s. Elle est aussi bourgeoise d'Oberwil et de quelques communes voisines du canton de Soleure. *Armoiries:* d'or au chien naissant de sable, colleté et lampassé de gueules. — 1. JOHANN, *Meier* de Therwil, 1570-1575, fonda la première école de l'endroit. — 2. ***Paulin***, * 22 décembre 1833, prêtre 1861, vicaire à Olten 1861-1862, curé à Ramiswil (Soleure) 1862-1865, à Starrkirch dès 1865, où il collabora avec le curé Estermann de Lucerne aux *Schweiz. Blätter für Wissenschaft und Kunst*, dont il assuma par la suite toute la rédaction scientifique. Ses travaux dans cette revue furent publiés séparément sous le titre de *Studien und Kritiken*. Ses écrits : *Das vatikanische Konzil und die Priesterehe*, 1870 ; *Die Priesterehe und der Zölibatszwang*, 1875, le mirent en opposition avec l'église et l'évêque Lachat de Soleure ; il fut excommunié le 29 octobre 1872. Grâce à l'intervention du gouvernement soleurois, il put cependant continuer à fréquenter la conférence diocésaine et demeurer à la tête de sa paroisse ; par sa courageuse intervention, il posa les bases de l'église catholique-chrétienne suisse. Gschwind travailla dès lors à fortifier la nouvelle église par une série de publications ; il créa en 1873 les *Katholische Blätter*, dont il fut le principal rédacteur ; en outre parurent deux écrits : *Der römische Geldmarkt* et *Der klerikale Eidschwur und die römische Messpraxis.* Avec son neveu ADOLF Gschwind, premier curé catholique-chrétien de Saint-Gall, il rédigea en 1880 la *Religions- und Sittenlehre für die christliche Jugend.* Il fut élu, le 19 février 1887, vicaire épiscopal de l'église catholique chrétienne en Suisse, le 17 mars 1889 curé de Kaiseraugst. Il continua de là l'enseignement religieux à Therwil, Oberwil et Binningen jusqu'en 1900 ; résigna en 1905 ses fonctions de curé. † 14 octobre 1914. Ses autres œuvres sont : *Gesch. des Bistums Basel* (I. *Gesch. der Entstehung der christ-*





Paulin Gschwind. D'après une photographie.

katholischen Kirche in der Schweiz; II. *Gesch. des Vatikankonzils und der damit verbundene Kulturkampf in der Schweiz); Lebensbild der Frau Pfarrer; Peregrins Autobiographie.* — 3. MARIE-ROSINA Gschwind-Hofer, épouse du n° 2, * 3 février 1841, lutta en faveur de la préparation ménagère des femmes, dirigea une école ménagère, fonda la société féminine suisse d'utilité publique. — 4. HERMANN, Dr phil., * 9 avril 1878 à Starrkirch, fils du n° 2, maître à l'école de district de Therwil 1902-1904, à Glarisegg 1904-1906, dès 1907 à l'école secondaire des filles de Bâle, privat-docent à l'université de Bâle, auteur de : *Die ethischen Neuerungen der Frühromantik*, 1903 ; *Die philosophischen Anschauungen von Natorps Sozialpädagogik*, 1920. — 5. STEPHAN, d'Oberwil, * 1854 à Therwil, fonda en 1876 la fabrique de parquets d'Oberwil. Défenseur de l'idée d'association, fondateur de la coopérative de consommation et de production du Birseck et de l'Elektra Birseck. Conseiller 1889-1904, président du Grand Conseil 1899-1900, membre de la Constituante 1889 et 1891-1892, fondateur de l'union des ouvriers et paysans en 1892. Conseiller national 1899-1904, membre du groupe de politique sociale. † 28 avril 1904. — 6. KARL, Dr théol., curé catholique romain à Bâle, * 11 octobre 1881 en cette ville, président central de la ligue suisse des catholiques abstinents 1910-1916, champion de l'abstinence parmi la jeunesse et d'autres mouvements sociaux. Auteur de : *Die Niederfahrt Christi in die Unterwelt*, dans *Neutestamentliche Abhandlungen* II. — Voir *Basellandschaftl. Ztg.* 2 mai 1904. — *DSC.* [O. G.]

B. **Canton de Thurgovie.** FRIEDRICH, de Gottlieben, * 1832, † 28 novembre 1913 à Saint-Gall, dernier survivant de ceux qui s'étaient groupés en 1852 autour du professeur Steinheil pour étudier l'introduction de la télégraphie dans notre pays. Il dirigea la construction de diverses lignes, installa plusieurs bureaux, entre autres celui de Bâle ; inspecteur du Ve arrondissement des télégraphes à Saint-Gall 1872, puis directeur d'arrondissement. Il se retira en 1910. — *St. Galler Nbl.* 1914, p. 100. [Bt.]

GSELL. Nom de famille des Grisons et de Saint-Gall.

A. **Canton des Grisons.** GSELL ou XELL. Famille éteinte représentée au Conseil de la ville de Coire. — 1. JOHANNES, secrétaire de la ville et membre du Conseil 1465. — 2. GAUDENZ, bailli de la ville à Coire 1587-1592, huit fois bourgmestre à partir de 1593. — 3. HANS, *Oberzunftmeister* 1704. La famille s'éteignit au XVIIIe s. — Une nouvelle famille Gsell, de Nuremberg, fut reçue bourgeoise de Coire en 1856. — Voir F. Jecklin : *Materialien* II, p. 10. — F. Hegi : *Die geächteten Räte*, p. 35. — Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates.* [M. V.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille de la ville de Saint-Gall, dont le nom dérive de *Geselle* = compagnon, dans le sens spécial de compagnon tireur. HANS RUPRESWILER (de Rupperswil près de Kirchberg), 1424, dit *der Gsell von Rikkenbach* ; le *Gsell* de Mörenau (Thurgovie), banneret des sujets du couvent de Saint-Gall 1499. Réceptions à la bourgeoisie de la ville, dès 1516, de Gsell venant de Sommeri (Thurgovie). *Armoiries* : anciennement d'or à une arbalète de sable ou au naturel, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople ; plus tard le champ d'azur et l'arbalète d'or. — 1. COLUMBAN, 1527-1599, conseiller et directeur de l'hôpital 1580-1596. — 2. GEORG, peintre, * 28 janvier 1673 à Saint-Gall, † 22 novembre 1740 à Saint-Pétersbourg. Le tsar Pierre-le-Grand fit sa connaissance à Amsterdam, l'emmena avec lui à Saint-Pétersbourg et le créa inspecteur des galeries impériales de tableaux qu'il fonda, puis, en 1727, membre de l'académie impériale des arts et des sciences à Saint-Pétersbourg. Il enseignait le dessin et la peinture. Ses plus belles œuvres sont dans les églises et palais de la capitale où il vécut. Son épouse, DOROTHEA-MARIA-HENRICA, 1678-1745, fille du peintre J.-A. Graf de Nuremberg, était aussi dessinatrice et peintre. Leur fille Katharina épousa le célèbre mathématicien Léonard Euler. — 3. DAVID, * 1674, pasteur à Duisburg 1696, à Recke (Westphalie) 1699, † en ce lieu 1725. Auteur d'écrits théologiques et de sermons. — 4. JAKOB-LAURENZ, 1729-1792, ammann de la ville 1773 et reçu la même année dans la société patricienne du Notenstein, conseiller 1788, directeur des postes 1789 et du Directoire commercial 1791. — 5. JOHANNES, 1789-1862, Dr méd., fils du n° 4, conseiller communal et scolaire, député au Grand Conseil. — 6. JAKOB-LAURENZ, 1786-1870, frère du n° 5, lithographe, dessinateur et peintre. — 7. JOHANN-KASPAR-JULIUS, * 1er août 1814 à Saint-Gall, † 4 février 1904 à Paris, fils du n° 6, peintre verrier. — 8. JAKOB-LAURENZ, 1815-1896, fils du n° 6, négociant, conseiller scolaire, membre du conseil d'administration de la bourgeoisie, du Directoire commercial et de la direction de plusieurs instituts financiers. — 9. JOHANN-THEODOR, critique d'art et publiciste, connu sous le nom de ***Gsell-Fels***, frère du n° 8, Dr phil. et méd., * 14 mars 1818 à Saint-Gall, † 12 octobre 1898 à Munich. Il se voua à l'histoire de l'art, entreprit de grands voyages, rentra à Saint-Gall en 1848 ; archiviste de l'État 1848-1852. Il étudia finalement la médecine et pratiqua à Nice, Rome, Pise, Zurich, se rendit à Bâle en 1870, à Munich en 1880 et se voua presque entièrement aux lettres. A publié avant tout des récits de voyages en Italie, Riviera, Afrique du Nord, France du Sud, Venise, Suisse, etc. Il avait obtenu l'autorisation, pour lui et ses descendants, de pouvoir ajouter à son nom celui de sa femme, Fels. — Voir *Biogr. Jahrb. und deutscher Nekrolog* II, p. 117. — *ADB* avec liste de ses publications et bibliographie. — 10. KASPAR-JULIUS-ROBERT, 1853-1902, fils du n° 8, Dr jur., ammann de district 1879-1901, député à la constituante 1889, au Grand Conseil 1891, juge au tribunal cantonal 1901. — 11. HENRI-ALFRED, 1858-1921, négociant et peintre, vécut à Manille et Paris. — 12. WALTER-CHRISTLIEB, * 1861, fils du n° 8, président du conseil d'administration de la bourgeoisie depuis 1893, député au Grand Conseil 1893-1916. — 13. LUCIAN-LAURENZ, fils du n° 7, * 1860 à Paris, artiste-peintre. — 14. CHARLES-ÉMILE-ÉTIENNE, fils du n° 7, * 1864 à Paris, membre de l'école française de Rome, professeur à l'école supérieure des lettres à Alger, actuellement professeur d'archéologie à l'université de Paris, auteur de *Essai sur le règne de l'empereur Domitien; Recherches archéologiques en Algérie*, 1893 et d'autres travaux archéologiques. — 15. CHARLES-ALBERT-JULES, fils du n° 7, * 1867, peintre verrier à Paris. — 16. PAUL-VALENTIN, fils du n° 7, * 1870 à Meudon (Seine-et-Oise), critique d'art à Paris, auteur de *L'art; Auguste Rodin; Entretiens réunis*, 1910 ; *Propos d'Anatole France*, 1921, etc. — Voir *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *Die Schweiz*, n° 2. — *St. Galler Nbl.* 1897, p. 58 ; 1899, p. 46 ; 1903, p. 41 ; 1905, p. 22. — Hartmann : *Biogr. Aufzeichnungen* (mns. Bibl. de la ville Saint-Gall). — Livre de bourgeoisie de la ville de Saint-Gall, 1920. [Bt.]


Johann-Theodor Gsell-Fels.
D'après une photographie.

GSTAAD (GSTAD) (C. Berne, D. Gessenay. V. *DGS*). Vge dans la Com. et paroisse de Gessenay (voir cet art.). En 1312, *Stat* ; 1557, *Staad* ; 1665, *G'stadt.* Chapelle St. Niklaus dépendant de l'église de Gessenay, bâtie en 1402, pourvue d'une cloche en 1404. C'est dans la maison de commune de Gstaad que siégea jusqu'en 1798 le tribunal inférieur ou hebdomadaire du pays de Gessenay. Une portion du village brûla le 19 juillet 1898. Depuis l'ouverture du Montreux-Oberland en 1905, Gstaad a pris une grande extension comme séjour d'étrangers. — Voir R. Marti : *Die Mauritius-*

kirche zu Saanen. — Æbersold : *Studien zur Gesch. der Landschaft Saanen.* [R. M.-W.]

GSTAD ou **GSTAAD.** Voir ZOLLIKON.

GSTEIG (français CHATELET, CHATILLONET) (C. Berne, D. Gessenay. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. En 1312, *Chastelet* ; 1453, *Steig* ; 1577, *Chastelle.* On trouva en 1923 dans le village une monnaie romaine de Faustine. Gsteig fut peut-être, à l'origine, peuplé par des gens venus du Valais ; il appartenait à la châtellenie du Vanel du comté de Gruyère et passa à Berne en 1555, avec le Gessenay. L'église avec sa *Joderglocke* (patron Joderochus = Théodule) doit avoir été bâtie en 1416 et fut inaugurée en 1453, annexe de Gessenay. La Réforme fut introduite en janvier 1556. A une heure en amont du village, du côté du Sanetsch, se trouve le Châtillon (all. Burg), ouvrage conique en terre avec des restes de murailles ; à 20 minutes à l'Ouest du village, à la *Waldmatte*, existent les nombreuses ruines d'un établissement détruit à une date inconnue par un éboulement. Anciens bains au Rohr. Registres de baptêmes dès 1598, de décès et de mariages dès 1752. — Voir R. Marti : *Die Mauritiuskirche zu Saanen.* — *JSGU* XV, 99, 123. — R. Gerber dans *BBG* VI, 183. [R. M.-W.]

GSTEIG (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). C'est uniquement le nom d'une paroisse et non d'un village ; elle est l'une des plus considérables du canton de Berne ; elle comprend dix communes civiles : Gsteigwiler, Bönigen, Gündlischwand, Interlaken, Iseltwald, Isenfluh, Lütschental, Matten, Saxeten et Wilderswil. L'évêque de Lausanne Roger confirma en 1196, au couvent d'Interlaken, la possession de l'église de Gsteig et de ses dépendances. La collation donna lieu plus tard à des démêlés entre l'abbaye et les barons de Wilderswil. Ceux-ci cédèrent leurs prétentions à Rudolf von Wädenswil, celui-ci (par l'intermédiaire de Berne) à Walter von Eschenbach en 1223, qui les abandonna au couvent en 1224. L'église de Lauterbrunnen, de 1487, dépendait de Gsteig ; elle devint autonome après la Réforme. Gsteig s'opposa fortement à l'introduction de la Réforme. Par la suppression du couvent d'Interlaken, tout le territoire de la paroisse de Gsteig ainsi que la collation passèrent à Berne. L'église fut transformée en 1673. Registres de baptêmes dès 1593, de mariages dès 1612, de décès dès 1740. — Voir *FRB.* — Stettler : *Regesten von Interlaken.* — Lohner : *Kirchen.* — Jahn : *Chronik.* [H. Tr.]

GSTEIGWILER (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Gsteigwiler est le nom d'un village, formant commune civile, et siège de l'église paroissiale de la grande paroisse de Gsteig. Il passa en 1310 des seigneurs de Wädenswil et Ringgenberg au couvent d'Interlaken. [H. Tr.]

GUAICT, GAY. Famille originaire de Mies, genevoise dès le XVe s. — 1. PIERRE, trésorier de la ville et trésorier de l'évêque en 1520. — 2. PIERRE, fils du n° 1, † 1607, six fois syndic de 1565 à 1587. — 3. PIERRE, fils du n° 2, 1563-1645, syndic tous les quatre ans, de 1625 à 1645. — Arch. de Genève. [C. R.]

GUAINIER. Famille originaire de Rouen, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1608, éteinte. *Armoiries* : d'azur à trois tours d'argent, maçonnées de sable. — JEAN-ANTOINE, 1716-1801, du Conseil des Deux-Cents 1746, auditeur 1750, capitaine de dragons 1757, conseiller 1762, syndic 1772, 1776, 1780 ; il fut envoyé en 1775 à Chambéry pour conférer avec le duc de Savoie. — Galiffe : *Not. gén.* III, 263. [H. Da.]

GUALDO, ANDRÉ **de.** Voir BENEHS, ANDRÉ **de.**

GUALTHERUS. Voir GWALTER.

GUARDA (C. Grisons, D. Inn, Cercle Obtasna. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1160, *Warda.* L'évêque de Coire remit en fief en 1337 à Peter von Süs des revenus à *Ward, Garzün* et *Gand* (Giarsun et Gonda, deux fractions de Guarda). Le village fut incendié en 1499 par les Autrichiens. Une querelle sanglante éclata au XIVe s. entre les familles Branca dans le village du haut et Anthoni (actuellement Thön, Thönet) dans le village du bas (Campell : *Topogr.*). L'église (1521) est filiale de celle d'Ardez ; une chapelle existe à Giarsun. Aquasana formait une autre fraction de Guarda et possédait une source réputée. La peste et la guerre (Baldiron traversa le village avec son armée en septembre 1622) décimèrent la population. Actuellement station de touristes. Registres de paroisse dès 1761.— Mohr : *Cod. dipl.* — Campell : *Gesch.* — Sprecher : *Kriege...* — Sererhard : *Delineation.* — Tarnuzzer : *Guarda im Unterengadin.* — Nuscheler : *Gotteshäuser.* [P. G.]

GUARDAVAL (C. Grisons, D. Maloja, Com. Madulein. V. *DGS*). Ruines d'un château qui fut bâti vers le milieu du XIIIe s. par l'évêque Volkard. Le dernier possesseur aurait été tué par Adam de Camogask. — Campell II, p. 60 et 253. — Kraneck : *Die alten Ritterburgen*, p. 47. — Mayer : *Bistum Chur* I, 240. [L. J.]

GUARLET, FRIEDRICH **von** (Fredericus de Guarletis), Lombard, immatriculé en 1460 à l'université de Bâle, professeur ordinaire de droit public 1475 et senior de la faculté de droit 1486, désigné par l'empereur Maximilien comme arbitre contre les Suisses en 1499. Il possédait le Rosshof sur le Nadelberg et le château de Bottmingen comme séjour d'été, † 1510. — Voir *Bas. C.* 3. — W. Merz : *Burgen des Sisgaus* I. [C. Ro.]

GUAT, GUACT. Famille genevoise qui a donné — **1.** GUICHARD, syndic en 1463. — 2. ANDRÉ, fils du n° 1, syndic en 1498 et 1499, député au duc de Savoie en 1497 pour le rétablissement des foires. — 3. ANDRÉ, fils du n° 2, mamelou, s'expatria en 1527 ; ses biens furent confisqués. — Arch. de Genève. — *RC* pub. [C. R.]

Nom de plusieurs familles vaudoises au XVIe s.

GUATÉMALA. L'émigration suisse en ce pays remonte au milieu du XIXe s. La petite colonie suisse est formée en majorité de commerçants. La Suisse y entretient un consul depuis 1891 ; le Guatémala ne possède une représentation consulaire en Suisse que depuis 1902, à Genève d'abord, puis à Zurich. [Bzr.]

GUBEL (C. Zoug, Com. Menzingen. V. *DGS*). Hauteur, champ de bataille et couvent de femmes. Après la bataille de Cappel du 11 octobre 1531, l'armée catholique occupa sur le territoire de Baar près d'Inwil un camp bien retranché. Les tentatives des chefs protestants pour l'en déloger échouèrent. Le capitaine zuricois Jakob Frei marcha le 23 octobre 1531 sur le pont de la Sihl avec 8000 hommes, repoussa les avant-postes ennemis, et, par Neuheim et Menzingen, parvint le soir au Gubel où le camp fut dressé pour la nuit. Les catholiques d'Inwil attaquèrent à 2 heures de la nuit et parvinrent, malgré une vive résistance, à vaincre et à mettre en fuite les protestants beaucoup plus nombreux. Le succès de ce coup de main nocturne détermina la paix du 16 novembre 1531. Une chapelle fut élevée en 1555 en souvenir de la bataille et inaugurée en 1559. Un petit ermitage abrita dès la seconde moitié du XVIIe s. le solitaire chargé de son entretien. Les deux petits bâtiments brûlèrent le 13 octobre 1780 ; la reconstruction commença la même année. L'auberge qui subsiste encore date de 1779 ; la chapellenie de 1794. En 1831, après la célébration du tricentenaire de la bataille, une société se forma en vue de la création d'un couvent de femmes *Zur ewigen Anbetung*, qui fut occupé par des



Le couvent du Gubel vers 1850. D'après une aquatinte de Bodmer (Bibl. Nat. Berne).

capucines en 1851. La fondation de ce couvent augmenta l'importance du Gubel comme lieu de pèlerinage. Le chroniqueur Johann Haller relate, dès avant 1582, le pèlerinage annuel des V cantons au Gubel, que les communes environnantes accomplissaient encore en 1810. Durant les troubles de 1843, E. Leu fit avec le peuple lucernois un pèlerinage à Maria-Hilf du Gubel. — Voir Schuhmacher : *Die Wallfahrtsorte im Kt. Zug*, dans *Zuger Kalender* 1880. — H. Uttinger : *Der Kampf auf dem Gubel*, dans *Jahresbericht der ... Industrieschule* 1876-1877. — A. Weber : *Bade- und Kurorte im Zugerlande*, dans *Zuger Kalender* 1903. — A. Müller : *Die Schlacht auf dem Gubel*, dans *ZSK* 17. [W.-J. Meyer.]

GUBELMANN. Ancienne famille établie autrefois dans la commune de Dürnten, actuellement dans celles de Wetzikon et Gossau (Zurich), citée à Dürnten dès 1387. *Armoiries* : d'or au buste du commandeur vêtu de l'habit rouge de l'ordre de Saint-Jean. — Arch. d'État Zurich : *Urkunden Küsnacht*, n° 155. — [J. Frick.] — Réceptions à la bourgeoisie de Zurich d'une famille de Tann près de Rüti : Hans 1440. — Andreas, chevalier de Saint-Jean, *Seelgerätmeister* à Bubikon 1487, économe à Wädenswil 1494-1495, commandeur à Küsnacht 1496-1519 ; il reçut en 1497, du comte palatin Albrecht von Bonstetten, une lettre portant les armoiries susmentionnées. Un vitrail du XVIIIe s. dans l'église de Seengen le représente à genoux devant saint Georges. — *MAGZ* 21, p. 166 (24). — Joh. Müller : *Ueberbleibsel von Alter-Thümmeren* III, 18. — R. Bosch : *Aus der Gesch. der Kirche von Seengen* (avec une identification erronée). — *Glückshafenrodel von 1504.* [F. H.]

GUBLER. Familles des cantons d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie**. Famille de la ville de Baden dès 1520. Plusieurs de ses membres firent partie du Conseil de Baden, d'autres furent chanoines de Zurzach. — Merz : *Wappenbuch Baden* (avec tableau généalogique). [L. S.]

B. **Canton de Zurich**. Ancienne famille des communes de Bauma, Pfäffikon et Russikon (Zurich), citée dès 1463 à Gündisau (Russikon) et répandue actuellement dans la contrée. Elle tire son nom de l'ancien hameau de Gublen (Bauma). — [J. Frick.] — Elle habite aussi Turbental depuis le XVIe s. où la quatrième génération de médecins est encore actuellement florissante. — Renseignements du Dr Rob. Gubler aîné — Salomon-Eduard, * 7 juillet 1845 au Pfaffenberg (Com. Wila), professeur de mathématiques et de physique à l'école supérieure des jeunes filles et privat-docent à l'université de Zurich 1896-1910, D^r phil. Berne 1892 ; auteur de manuels d'algèbre et de géométrie, homme politique et journaliste, † 6 novembre 1921. — Voir *NZZ* 1921, n° 1593. — Meyer von Knonau : *Festschrift Universität Zürich* 1914, p. 60. — *SL* 66, 1921. — *VSNG* 1922. [H. Br.]

GUBSER. Famille de Walenstadt et Quarten (Saint-Gall), d'où elle s'est aussi répandue ailleurs. — Beat, de Walenstadt, 1836-1882, et son fils Robert, 1862-1902, ingénieurs, dirigèrent d'importantes entreprises économiques. — *St. Galler Nbl.* 1884, p. 24. — Meinrad, D^r phil., de Quarten, * 1871, publia dans *MVG* 27 une *Gesch. der Landschaft Gaster bis zum Ausgang des Mittelalters*, ainsi qu'une *Gesch. des Verkehrs durch das Walenseetal.* Il s'établit plus tard à Berne et Spiez, † 12 janvier 1923 à Münchenbuchsee. — Renseignements personnels. [Bt.]

GUDDEN, Bernhard-Aloïs, * 6 juin 1824 à Clèves sur le Rhin, D^r méd. 1848, professeur ordinaire de psychiâtrie à l'université de Zurich et organisateur de l'établissement d'aliénés du Burghölzli à Zurich 1869, professeur à Munich 1873, † 13 juin 1886. — Voir *ADB* 49, p. 616. — Gustav v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 90. — *Chronik Neumünster*, p. 455. [H. Br.]

GÜDEL. Familles des cantons de Berne et Lucerne.

A. **Canton de Berne**. Famille de la campagne bernoise, bourgeoise d'Ursenbach et Madiswil, citée dès le commencement du XVIe s. — Arch. paroissiales d'Ursenbach. [L. S.]

B. **Canton de Lucerne**. Hans, bourgeois 1515, du Grand Conseil 1537-1555. — Heinrich, du Grand Conseil 1556-1565. [P.-X. W.]

GÜDER. I. Famille patricienne de la ville de Berne, dont descend aussi un rameau établi à Anet. *Armoiries* : d'azur à deux épées d'or en sautoir, et à la bordure du même. Conrad, bourgeois et du Conseil de Berne 1400. Ulrich, bourgeois 1416. La branche aînée eut pour ancêtre — 1. Johannes, des Deux-Cents 1498, avoyer d'Unterseen 1512, † 1516. — 2. Lorenz, fils du n° 1, des Deux-Cents 1514, avoyer d'Unterseen 1522, du Petit Conseil 1528, bailli de Fraubrunnen 1529, landammann du Haut-Hasli 1535, bailli de Biberstein 1537, † 1541. — 3. Johannes, frère du n° 2, des Deux-Cents 1523, bailli de Cerlier 1545, de Fraubrunnen 1556. — 4. Franz, petit-fils du n° 1, des Deux-Cents 1556, bailli d'Aarwangen 1561, bailli de Schenkenberg 1568, † 1574. — 5. Niklaus, frère du n° 4, des Deux-Cents 1548, bailli de Buchsee 1553, de Nidau 1564, † 1570. — 6. Johannes, frère des deux précédents, des Deux-Cents 1539, avoyer de Büren 1545, du Petit Conseil 1554, 1560 et 1569, bailli d'Aarwangen 1555, avoyer de Berthoud 1563, bailli de Lenzbourg 1571, † 1577. — 7. Jakob, frère des trois précédents, des Deux-Cents 1525, grand-sautier 1540, châtelain de Frutigen 1541, de Wimmis 1548, du Petit Conseil 1553 et 1561, châtelain de Zweisimmen 1553, † 1562. — 8. Franz, fils du n° 4, des Deux-Cents 1585, grand-sautier 1587, servit en France, bailli de Trachselwald, ambassadeur à plusieurs reprises. Du Petit Conseil 1596 et 1606, bailli de Lenzbourg 1598, d'Yverdon 1607, banneret 1615, † 1631. — 9. Johann-Anton, fils du n° 6, des Deux-Cents 1591, bailli de Thorberg 1594, de Fraubrunnen 1605, † 1626. — 10. Franz, fils du n° 8, 1587-1651, des Deux-Cents 1612, bailli de Nyon 1619, gouverneur d'Aigle 1629, du Petit Conseil 1636, trésorier du pays de Vaud 1638. — 11. Franz, fils du n° 10, 1626-1692, des Deux-Cents 1657, du Petit Conseil 1684, banneret 1688, seigneur de Kehrsatz. — 12. Franz, fils du n° 11, 1649-1706, des Deux-Cents 1691, bailli de Nidau 1696. La branche aînée s'éteignit avec lui.

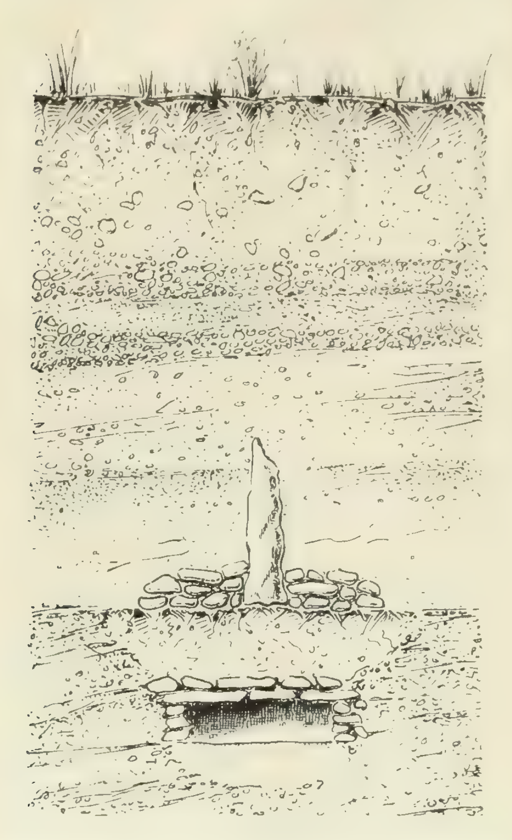


La branche cadette, encore florissante, descend de Andreas, frère des n°s 4-7, établi à Anet. Son fils — 13. Jakob redevint bourgeois de Berne en 1627. — 14. Ernst, * 17 août 1863, médecin à Genève, privat-docent à la faculté de médecine de cette ville, auteur de diverses publications sur des sujets médicaux. — *DSC.*

II. Ancienne famille de Walperswil (Berne) dont un rameau devint bourgeois de Berne en 1839. — Friedrich-Gustav-Eduard, * 1er juin 1817, pasteur à Bienne, à l'église de la Nydeck à Berne 1855, professeur de théologie à l'université de cette ville 1859-1865, prit une vive part aux luttes ecclésiastiques des années 1860 comme chef du parti de la foi positive ; rédacteur des *Hirtenstimmen*, puis dès 1860, du *Kirchenfreund* ; auteur d'ouvrages de théologie, entre autres de *Vergleichende Darstellung des lutherischen und reform. Lehrbegriffs*. Collabora à la *Realencycl. für protest. Theologie und Kirche*, président de la société d'entr'aide de l'église protestante, † 14 juin 1882 à Thurnen. — Voir Gruner : *Genealogien* (manuscrit à la Bibliothèque de la ville de Berne). — *SBB* 3. — *ASG* 4, 97. — *Alpenrosen* 12. — Barth. [H. Tr.]

GUDO (C. Tessin, D. Bellinzone. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1308 *Gudio*. De 1909 à 1911, on découvrit à Progero, en faisant des travaux d'endiguement du Tessin, 306 tombes, dont 109 de la première période et 93 de la seconde période de Hallstatt ; 78 de la première et 7 de la seconde période de la Tène. Les objets trouvés ont été déposés en partie au Musée historique de Bellinzone. Le village actuel de Gudo est mentionné en 1264. Les Muralto et les Magoria, de Locarno, ainsi que l'évêque de Côme, les collégiales de Locarno et de Bellinzone et la commanderie de Saint-Jean de Cantone, y avaient des droits de dîme. La tradition place à Progero une résidence de bénédictins, près de l'église de Santa-

Maria ; le titre du prévôt aurait passé au supérieur des bénédictins de Bellinzone. En réalité, les bénédictins n'ont jamais eu à Progero de résidence, mais quelques terrains seulement qu'ils avaient repris des jésuites lors de leur arrivée à la direction du collège de Bellinzone. L'église de Santa-Maria est déjà mentionnée en 1285 ; elle aurait été fondée par les Muralto, qui



Reconstitution d'un tombeau de Gudo dans son état primitif. recouvert depuis lors par des alluvions de 5 m. de hauteur.

en gardèrent l'administration. Lors de la restauration de 1912, des fresques du moyen âge y furent découvertes. La chapelle des saints Lazzaro et Celso est mentionnée en 1482 ; l'église paroissiale actuelle, de Saint-Laurent, en 1583. Au spirituel, Gudo relevait primitivement de Bellinzone, dont il fut détaché pour former une paroisse avec Sementina, probablement dans le cours du XVe s. Sementina fut érigé en paroisse en 1631. La douane de Gudo était affermée en 1797 pour 18 fl. annuellement. *Population* : 1698, 165 hab. ; 1784, 200 ; 1920, 392. Registres de baptêmes dès 1683, de mariages dès 1678, de décès dès 1677. — Voir Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Ulrich : *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona*. — Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa*. — D'Alessandri : *Atti di San Carlo*. — *Monitore di Lugano*, 1921. — *Rivista arch. comense*, 1911. — *AS* I, II. — *BStor*. 1909. — *ASA* 1911. [C. Trezzini.]

GUÉBHARD. Famille originaire de Rettlen (Allemagne), admise à la bourgeoisie d'Orbe en 1724, à celle de Neuchâtel en 1794. — Adrien, * le 6 janvier 1849 à Avignon, † à Pierrefonds le 2 juin 1924, se fit reconnaître Français en 1883, mais conserva la nationalité suisse. D^{r} méd. 1878 ; s'occupa de physique, de géologie, de préhistoire, de photographie, sur lesquelles il publia de nombreux travaux. A donné en 1921 une somme d'environ cent mille francs et sa bibliothèque au gouvernement neuchâtelois pour la fondation d'un institut de géophysique qui porte son nom.

Une autre famille Guébhard, venue d'Allemagne, est ressortissante de Vernéaz depuis 1834. [L. M.]

GUÉBRIANT, Jean-Baptiste de Budes, comte de, maréchal de camp à l'armée française de Valteline, Il fut envoyé en 1637, par Richelieu à Coire, lorsque les Grisons menaçaient d'abandonner la cause française, avec Jean d'Estampes, maitre des requêtes et ambassadeur extraordinaire, afin d'obtenir par de nouvelles promesses un revirement d'opinion de la part du Conseil de guerre grison. Il n'y parvint pas. Il fut plus tard lieutenant-général des armées du roi de France en Allemagne, gouverneur d'Auxonne. — Voir Fortunat Sprecher : *Geschichte der Unruhen*. — Ulrich Salis : *Memorie*. [C. J.]

GUÉDON. Famille fribourgeoise encore existante, naturalisée fribourgeoise en 1578 et bourgeoise de Montagny-les-Monts. — Voir Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GUEFFIER, Étienne, secrétaire de l'ambassade française à Rome et agent en Savoie, vint à Coire en 1615 comme envoyé français où il représenta, après C. Paschal, l'ondoyante politique française. Il se servit habilement, selon M. Salis, des sympathies des Ligues pour Venise pour exclure l'Espagne, puis s'allier à cette dernière pour contrecarrer les négociations avec la république de Saint-Marc. Lorsqu'il se crut personnellement atteint par le parti dominant des Grisons, il s'en vengea par une politique néfaste pour le pays et qui livra les Grisons à l'Espagne-Autriche au grand dommage de la France (selon des sources certaines, il fut l'un des instigateurs du massacre de la Valteline). Il quitta le pays après le traité de Madrid, où l'Espagne dupa la France, et fut plus tard ambassadeur à Rome. — Voir Ul. Salis : *Memorie*. — F. Juvalta : *Denkwürdigkeiten*. — Fortunat Sprecher : *Geschichte der Unruhen*. [C. J.]

GUÉLAT. Ancienne famille de Bure (Jura bernois). — François-Joseph, * à Porrentruy le 8 octobre 1736. † au même lieu le 27 avril 1825. Avocat et D^{r} en droit à Porrentruy, fit partie en 1792 du Conseil de régence établi après le départ du prince-évêque, puis fut président du tribunal de Courtelary sous le régime français, 1799-1800. Auteur d'un *Journal* qui a été publié en 2 vol. en 1906 et 1923. Son fils — François, * 12 février 1790, † à Besançon, fut soldat sous l'Empire. A écrit des *Souvenirs militaires*, parus en 1899. — Voir *Journal de F.-J. Guélat*. — *Souvenirs militaires de François Guélat*. [G. A.]

GUERCET (LE) (C. Valais, D. Martigny, Com. Martigny-Ville. V. *DGS*). Hameau connu dès le XIIIe s. qui fut, le 12 mai 1798, le théâtre du premier engagement entre les Haut-Valaisans et les troupes d'invasion, lesquelles furent repoussées sur Martigny. [Ta.]

GUÉRIG. Famille fribourgeoise encore existante, bourgeoise de Fribourg, Saint-Antoine et Saint-Ours. — 1. Jacques, bourgeois de Fribourg, notaire 1855, conseiller communal de Fribourg. — 2. Paul, 1870-1904, fils du n° 1, avocat, collaborateur au *Confédéré*, orateur et écrivain distingué. — Voir *Étrennes fribourgeoises* 1906. [G. Cx.]

GUÉRIN, Louis, * 1756, à Versoix mais originaire du Dauphiné ; reçu habitant de Genève en 1754 et bourgeois en 1770. Fut membre du Comité de sûreté 1793, magistrat de police 1794 ; du Conseil législatif 1796, syndic 1798. [E.-L. Burnet.]

GUÉRIN. Famille valaisanne de Vionnaz et de Troistorrents. — Jean-François, protonotaire apostolique et chanoine de Sabari en Hongrie, curé de Vionnaz 1791, doyen de Monthey 1806. Se distingua par sa bienfaisance après l'incendie du 20 août 1800. [Ta.]

GUÉRIN (SAINT), évêque de Sion. Voir article Garin.

GUERRATY. Famille valaisanne signalée dans la châtellenie de Monthey dès le XIVe s., à Troistorrents, puis à Monthey. — 1. Antoine, notaire en 1700, auteur d'un rapport sur la translation de l'église paroissiale de Colombey à Monthey en 1709. — 2. Gabriel, notaire, secrétaire du comité provisoire du gouvernement

de Monthey en 1798. — Arch. de Monthey et de la famille. [Ta.]

GUERRE DE CAPPEL. Voir KAPPEL.

GUERRE DE SOUABE. Voir SOUABE.

GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE 1701-1714. L'empereur d'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse et la Savoie s'étaient coalisés contre Louis XIV, qui, se basant sur le testament de Charles II († 1er nov. 1700), revendiquait pour son petit-fils, Philippe d'Anjou, le royaume d'Espagne. La Confédération, comme dans les guerres européennes antérieures, resta neutre en principe. Toutefois, elle ne put pas toujours observer une neutralité stricte, malgré les améliorations apportées au Défensional, à cause de l'insuffisance de ses moyens de défense et des luttes intestines qui minaient le pays. C'est à cette époque que se préparait la guerre du Toggenbourg. La Diète refusa d'accorder sa garantie au second traité de partage (25 sept. 1700) et, à l'invitation de l'empereur d'adhérer à l'alliance, elle répondit en proclamant la neutralité de la Suisse (22 juillet 1701). La neutralité fut reconnue en 1702 par l'empereur et par Louis XIV Le premier, cependant, n'y consentit au début qu'à la condition que fût réglée au préalable une question d'interprétation de l'alliance héréditaire ; il prétendait que celle-ci imposait aux Confédérés l'obligation de protéger les villes forestières autrichiennes, qui n'étaient pas au bénéfice de la neutralité. Pour les cantons catholiques, qui sympathisaient avec la France, comme les réformés avec les Alliés, une question se posait : voulaient-ils continuer à observer avec le prétendant français ou avec le prétendant autrichien (Charles III) la capitulation de Milan dirigée contre les cantons réformés et la renouveler cinq ans après la mort de Charles II? Après avoir décidé, en novembre 1700, de la considérer comme suspendue jusqu'à la fin du conflit de succession, la majorité des cantons catholiques, néanmoins, confirma la capitulation en juillet 1702 et la renouvela en décembre 1705 avec Philippe d'Anjou. Mais ce fut un faux calcul, puisque, après la défaite à Turin (7 sept. 1706), les Français furent chassés d'Italie. L'empereur, irrité de la présence des troupes des cantons catholiques dans les rangs de son adversaire, décréta un blocus commercial qui dura jusqu'à la fin de la guerre, au grand préjudice de toute la Confédération. En 1702, lorsque celle-ci occupa avec 2000 hommes les frontières de Bâle, sa neutralité fut violée deux fois : la première fois par quatre bateaux autrichiens qui descendirent le cours du Rhin en traversant Bâle (dans la nuit du 1er oct.) ; la seconde par les Français qui, lors de leur passage du Rhin, occupèrent l'île, connue plus tard sous le nom de Schusterinsel et dont Bâle prétendait posséder la moitié (13 et 14 oct.). Le danger d'une fortification de Versoix, commencée par Louis XIV dans le but de couper toute communication entre Genève et la Confédération, fut conjuré par Berne et les villes évangéliques.

Les efforts des Confédérés pour maintenir à l'abri de la guerre les régions voisines de leurs frontières, et en particulier pour neutraliser les districts souabes et autrichiens, le margraviat supérieur de Bade et la Savoie, demeurèrent pour la plupart sans succès. Ils obtinrent cependant deux choses : l'occupation (1702) par deux régiments confédérés des villes forestières autrichiennes pour la durée de la guerre et avec garantie de neutralité de la part de la France ; puis en 1703 l'occupation de la ville libre de Lindau par les troupes de Zurich et de Berne. La politique des cantons évangéliques, incarnée en la personne du francophobe Joh.-Friedr. Willading, avoyer de Berne en 1708, tendit pendant les négociations de la paix à obtenir que la forteresse de Huningue fût rasée, et l'Alsace et la Franche-Comté enlevées à la France, dans le but d'amoindrir l'influence française sur les cantons catholiques et de consolider, surtout dans l'intérêt de Berne, la situation de la principauté de Neuchâtel. Celle-ci, après l'extinction de la dynastie des Longueville (16 juin 1707), fut dévolue au roi de Prusse Frédéric Ier, malgré tous les efforts de la politique française, représentée en Suisse par Puyzieux. La « commission de la paix », instituée par Berne à la fin de 1706, choisit le général-major impérial, Saint-Saphorin, accrédité à cette date par l'Autriche auprès des cantons évangéliques, pour agir dans ce sens à La Haye sous l'apparence d'un mandat impérial. Il transgressa les instructions qu'on lui avait données, en incitant le prince Eugène à réaliser son projet d'envahir la Franche-Comté et en dissimulant à Willading la résolution prise d'une irruption dans la Haute-Alsace. Le soir du 20 août 1709, malgré les avertissements réitérés de l'ambassadeur français Du Luc, 2400 cavaliers, sous le commandement du feldmaréchal-lieutenant Mercy, passèrent le Rhin près de Rheinfelden et purent, sans rencontrer de résistance, traverser le canton de Bâle, dépourvu de troupes, entrer en Alsace, pour couvrir près de Neuenburg le passage du Rhin par les troupes alliées. Mais les Français, avertis par le gendre de Willading, Jérôme d'Erlach, commandant d'un régiment dans les villes forestières autrichiennes, firent subir à Mercy une grave défaite à Rumersheim (26 août) ; Mercy, avec les débris de son régiment, dut battre en retraite en repassant sur le territoire bâlois. Du Luc et les cantons catholiques accusèrent à tort Berne et Willading d'intelligence avec l'ennemi et de violation de la neutralité. La conséquence fut que les cantons qui faisaient partie du Défensional tentèrent quelques efforts pour se ressaisir, tandis que d'autre part, la France refusa de renouveler la déclaration de neutralité de 1702. De 1710 à 1712, la frontière bâloise fut à peine exposée au danger. A cette époque, la guerre civile se préparait et les cantons évangéliques avaient seuls la charge d'occuper les frontières. Les cantons protestants profitèrent du début des négociations de la paix des puissances maritimes (janv. 1712) pour attaquer les catholiques, afin de ne pas trouver — après la paix générale — les deux puissances catholiques du côté de leurs adversaires, car, dans la question du Toggenbourg, l'empereur défendait jalousement les intérêts catholiques. Après la paix d'Utrecht (11 avril 1713), la guerre continua entre la France et l'empereur, et en juillet 1713 il fut encore une fois nécessaire d'occuper les frontières de Bâle.

Dans les traités de paix d'Utrecht et de Baden qui terminèrent la guerre de succession d'Espagne, la Confédération figura avec ses alliés, au même titre que dans les traités de paix antérieurs. L'Angleterre, par une « déclaration d'inclusion » spéciale, du 20 juillet, compta Neuchâtel parmi les alliés de la Suisse, et dans la paix avec la Prusse, la France fit de même. Dans celle de Baden, Neuchâtel ne fut pas mentionné. Pendant les négociations de paix de Baden (7 sept. 1714) qui étendit à l'empire les conditions de la paix de Rastatt, signée entre la France et l'Autriche, les cantons catholiques tâchèrent, quoique en vain, d'attirer de leur côté les puissances catholiques contre leurs Confédérés réformés.

Bibliographie. Dierauer. — Schweizer : *Gesch. der schweiz. Neutralität.* — Feller : *Die Schweiz u. das Ausland im span. Erbfolgekrieg.* — Meyer von Knonau dans *Histor. Zeitschr.*, 3e série, vol. 15 et *Schriften des Vereins f. d. Gesch. des Bodensees* 44. — Mantel dans *JSG* 38. — Peters : *Die Franche-Comté, Neuchâtel.* — Mercier dans *ASG* 15, p. 1. — Vierneisel : *Neutralitätspol. unter Markgraf Karl Wilh. v. Baden-Durlach*, dans *ZGO* 23, 24. — Wohlfender : *Die Schweiz und die Unternehmungen... gegen die Freigrafschaft.* [C. B.]

GUERRE DE TRENTE ANS 1618-1648. Lorsque éclata la guerre en Allemagne, les Confédérés étaient déjà divisés en deux camps au point de vue confessionnel. Aussi la crainte d'une scission politique et d'un démembrement de la Confédération les empêcha de prêter l'oreille aux sollicitations de la Ligue catholique ou de l'Union évangélique. Dès le début, une loyale neutralité fut leur ligne de conduite. Il est vrai que celle-ci se heurtait fréquemment aux tendances religieuses et à l'alliance des cantons catholiques avec l'Espagne, à celle de la Confédération avec la France, à l'Union héréditaire signée avec l'Autriche et à quelques autres traités. De plus, les principes de neutralité généralement valables faisaient encore défaut à cette époque-là. Les divers traités conclus par la Suisse, notamment concernant

GUERRE DE TRENTE ANS

le droit de passage de troupes étrangères, ainsi que la situation de quelques alliés, les Grisons et Mulhouse, par exemple, provoquaient fréquemment des réclamations de la part des puissances étrangères et des conflits entre les cantons, mais sans entraîner cependant la Suisse dans la guerre. Aux cantonnements importuns des troupes près des frontières, et aux violations de territoire, les cantons lésés ne pouvaient opposer que des protestations. La Confédération ne disposait pas d'une organisation générale pour la défense de ses frontières, et les cantons-frontières ne possédaient pas les contingents militaires suffisants pour la sauvegarde de leurs territoires. En 1624 et 1628, les villes évangéliques s'émurent de la concentration de gros contingents de la Ligue et de l'empereur à la frontière septentrionale. Mais ce ne fut qu'en 1629 qu'on put parler d'une violation grave du sol helvétique : pendant la guerre de succession de Mantoue, une armée impériale, en marche sur l'Italie, occupa les cols des Grisons Cette occupation dura jusqu'à 1631, sans que la Confédération divisée par ses luttes confessionnelles, parvînt à s'en libérer. Le projet français de chasser les impériaux du territoire des Grisons, à l'aide d'une « armée volante » suisse, échoua. La restitution des biens ecclésiastiques, à laquelle on tendait en Allemagne, creusa encore plus profondément l'abîme entre les partis religieux. Malgré la résolution des cantons protestants de repousser par la force une telle tentative sur territoire helvétique, une organisation défensive évangélique ne put jamais se réaliser. De 1630 à 1632, un grave conflit entre Zurich et les petits cantons catholiques, au sujet de la juridiction matrimoniale et du droit de collation en Thurgovie et dans le Rheintal, menaça d'entraîner les Confédérés dans la lutte générale. Les deux partis s'armèrent et sollicitèrent le secours des puissances belligérantes étrangères. Mais la situation des catholiques allemands étant très précaire par suite de la marche victorieuse du roi de Suède, les cantons catholiques renoncèrent à leurs idées belliqueuses. A la fin de 1631, le chevalier Rasche, ambassadeur de Gustave-Adolphe, engagea les XIII cantons à conclure une alliance amicale avec son roi. Cette requête fut naturellement repoussée immédiatement par les cantons catholiques ; les protestants firent de même après maintes hésitations et délibérations ; les conditions offertes par les Suédois n'étaient pas proportionnées à leurs exigences. La Diète de Baden répondit par une déclaration de neutralité aux exigences de Gustave-Adolphe qui voulait que tout droit de passage fût refusé aux Espagnols. Cette décision fut par la suite prise pour base des relations avec la Suède et l'Allemagne protestante. Elle devait être le pivot de la politique fédérale pendant toute la durée de la guerre Elle n'empêcha pas, cependant, chacun des partis religieux de soutenir ses coreligionnaires belligérants dans la mesure du possible, sans toutefois entrer en guerre. Les protestants allemands firent en vain d'autres tentatives d'alliance avec les cantons évangéliques. Mais la situation changea brusquement à la suite d'une violation grave de la neutralité suisse par le feld-maréchal Horn. Le 7 sept. 1633, les Suédois, passant par la petite ville de Stein qui dépendait de Zurich, et par la Thurgovie, marchèrent sur Constance, ville autrichienne, pour l'assiéger sur territoire suisse. Les cantons catholiques accusèrent bien à tort Zurich d'avoir eu connaissance de l'invasion et de l'avoir favorisée. Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug se dirigèrent aussitôt sur le Toggenbourg, jusqu'à la frontière thurgovienne, mais n'osèrent pas attaquer les Suédois. Par contre, ils firent emprisonner l'*Oberstwachtmeister* thurgovien, Kilian Kesselring, qui était complètement innocent et servit de bouc émissaire dans toute cette affaire, bien qu'entre temps Horn eût déjà levé le siège et évacué la Thurgovie. Cette violation de la neutralité suisse fut suivie d'un passage de troupes espagnoles-impériales sur territoires schaffhousois et bâlois. Mais l'épilogue le plus fâcheux fut un conflit violent entre Zurich et les cantons catholiques. Kesselring, protestant et bourgeois de Zurich, fut amené à Schwyz, où, par la torture, on voulait lui arracher un aveu ; en même temps les sujets thurgoviens furent menacés de terribles châtiments. Zurich tâcha vainement de soustraire ce procès au tribunal militaire des IV cantons et de le faire décider par les X cantons auxquels appartenait la haute juridiction sur la Thurgovie. Finalement l'entêtement des catholiques entraîna les milieux dirigeants zuricois à prendre la décision de chercher, avec l'aide de la Suède et de l'Allemagne protestante, à enlever aux catholiques la suprématie dans les bailliages mixtes et à remplacer la seconde paix de Cappel par un traité plus avantageux. Mais les pourparlers militaires avec le feld-maréchal Horn n'aboutirent à rien. De même les négociations avec le chancelier suédois Oxenstierna, visant l'entrée des cantons évangéliques dans l'alliance de Heilbronn. se heurtèrent aux refus catégoriques de Bâle et de Schaffhouse, ainsi qu'aux scrupules de Berne, qui ne voulaient pas sortir ouvertement de la neutralité. La défaite des Suédois à Nördlingen, le 6. sept. 1634, mit fin à tous les plans belliqueux de Zurich. Dès lors, les cantons protestants n'envisagèrent plus aucune alliance avec leurs coreligionnaires belligérants. Antérieurement à la violation de la neutralité par les Suédois, des magistrats catholiques, en majeure partie lucernois, avaient entamé des négociations secrètes avec Ferdinand II par l'intermédiaire de l'agent impérial, Peter von Schwarzenberg. Du côté des cantons. on visait à la restitution des biens ecclésiastiques et à obtenir la Thurgovie pour les catholiques seulement : du côté autrichien, à l'aide armée de la part des Suisses catholiques. Ferdinand III seul fit énergiquement table rase de ces machinations perfides et stériles. En 1640. il rappela leur principal instigateur, le baron de Schwarzenberg. Sur ces entrefaites, les cantons catholiques qui, en 1634, avaient renouvelé l'alliance avec l'Espagne, se trouvèrent dans une situation désagréable : la France avait déclaré la guerre à l'Espagne et, chose plus grave, le duc de Rohan s'était emparé de la Valteline. La tentative de se débarrasser à l'amiable des Français et de s'emparer à titre de séquestre de ce passage important, n'eut pas de succès ; il ne leur restait donc rien d'autre à faire qu'à louvoyer entre les deux puissances catholiques et à subir leurs reproches. Ainsi, ils ne portèrent aucun secours armé à la Franche-Comté, lorsque celle-ci fut attaquée par les Français, malgré l'obligation de la défendre, que l'alliance espagnole leur imposait. Pendant la seconde moitié de la guerre, les cantons catholiques, conjointement avec les protestants, tentèrent vainement de garantir la sécurité de ce pays limitrophe, en reconstituant l'ancienne neutralité bourguignonne. Les efforts que firent les cantons pour libérer les terres de l'évêque de Bâle du cantonnement des troupes françaises et du duc de Saxe-Weimar n'eurent guère plus de succès. A la frontière septentrionale, Schaffhouse s'efforçait de neutraliser le Hohentwiel, dont le voisinage était devenu très pénible depuis qu'il était sous la domination française et de le mettre, à titre de séquestre, entre les mains des villes évangéliques. Cette tentative n'aboutit pas plus que les efforts antérieurs que firent les Confédérés au sujet des quatre villes forestières du Rhin et de Constance, qu'on n'eût pas souhaité voir tomber entre les mains des Français. Une invitation à la paix que les Confédérés adressèrent en 1636 aux puissances belligérantes, n'eut aucun résultat. Une nouvelle indignation éclata, surtout dans les cantons catholiques, lorsqu'en 1638 Bernard de Saxe-Weimar se dirigea sur le Fricktal, en passant par le territoire bâlois. Pour cette fois-ci l'affaire se limita à des protestations écrites. Malgré tous les soucis que l'entrée en guerre de la France causait aux Confédérés, le danger d'une mêlée était désormais écarté, car aucun canton ne voulait troubler les rapports avec cette puissance, et le roi tenait de son côté à garder ses mercenaires suisses. Ainsi, aux requêtes réitérées de secours que les impériaux adressèrent après les échecs autrichiens, la Confédération répondit en affirmant sa volonté de rester neutre. Même au moment d'un nouveau différend confessionnel, en Thurgovie, l'affaire d'Uttwyl et Lustorf, on ne pensa ni longuement, ni sérieusement à solliciter une intervention étrangère. En janvier 1647,

la ville autrichienne de Bregenz fut prise d'assaut par le feld-maréchal suédois Wrangel. Alors les enseignes des cantons souverains en Thurgovie et dans le Rheintal, — à l'exception de Zurich — marchèrent encore une fois à la frontière. Un Conseil de guerre fédéral se réunit à Wil ; il élabora à la fin de la guerre une ordonnance militaire commune, destinée à assurer le maintien de la neutralité suisse et la sauvegarde de ses frontières. Mais le résultat le plus certain de la non-participation des Suisses à la guerre, fut le fameux article du traité de paix de Westphalie, que fit insérer le bourgmestre Wettstein, député des cantons protestants, et qui consacra formellement l'indépendance de la Confédération vis-à-vis de l'empire allemand.

Bibliographie. AS I. — Dierauer III. — P. Schweizer : *Gesch. der Schweizer. Neutralität.* — E. Rott : *Repr. dipl.* III-VI. — R. Seehausen : *Schweizer Politik während des Dreissigjährigen Krieges.* — F. Pieth : *La Suisse pendant la Guerre de Trente ans*, dans *Hist. mil. suisse* VI. — F. Gallati : *Eidg. Politik zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges*, dans *JSG* 43 et 44. — A. Burckhart : *Basel zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges*, dans *Nbl. Basel* 1880 et 1881. — A. Heusler : *Mitteilungen aus den Basler Ratsbüchern aus den Zeiten des Dreissigjährigen Krieges*, dans *BVG Bas.* 8. — E. Bähler : *Der bernische Jura während des Dreissigjährigen Krieges*, dans *BBG* 1. — A. Bachmann : *Die Grenzbesetzungen Zürichs während des Dreissigjährigen Krieges.* — J.-J. Mezger : *Die Stellung u. die Geschicke des Kts. Schaffhausen während des Dreissigjährigen Krieges*, dans *JSG* 9. — K. Beyerle : *Konstanz im Dreissigjährigen Kriege*, dans *Nbl. der bad. hist. Kommiss.* 1900. — F. Fäh : *Gustav Adolf und die Eidgenossen*, dans *Progr. Realschule Basel* 1886-1887. — A. Roget : *Rapports de Gustave-Adolphe avec la république de Genève 1629-1633*, dans *MDG* 17. — J. Dierauer : *Der Zug der Schweden gegen Konstanz*, dans *SVB* 35. — H. Buser : *Die Belagerung von Konstanz durch die Schweden*, dans *TB* 51. — F. Fäh : *Der Durchmarsch der Kaiserlichen im Jahre 1633*, dans *BJ* 1890. — J.-J. Keller : *Der kriegsgerichtliche Prozess gegen Kilian Kesselring.* — K. Schröter : *Die Belagerung der Stadt Rheinfelden durch den Rheingrafen Johann Philipp 1634*, dans *TA* 1860. — A. von Gonzenbach : *Die schweizer. Abordnung an den Friedenskongress in Münster und Osnabrück*, dans *AB* 9. — Le même : *Rückblicke auf die Lostrennung der Schweizer. Eidgenossenschaft vom Reichsverband*, dans *JSG* 10. — Le même : *H. L. v. Erlach.* — F. Fäh : *Johann Rudolf Wettstein*, dans *Nbl. Basel* 1895. — Wymann : *Ein Brief aus der Zeit des Schwedenkrieges 1638*, dans *Historisches Nbl Uri* 1914. [Frieda GALLATI.]

GUERRE DES PAYSANS. On comprend généralement sous ce nom la grande insurrection des paysans en 1653 ; mais celle-ci n'est que la dernière manifestation de troubles qui débutèrent en 1525. A cette date, éclata en Allemagne une révolte des paysans qui, malgré l'occupation des frontières, en avril 1525, eut des répercussions en Suisse ; des troubles éclatèrent dans les cantons de Zurich, Bâle, Berne, Soleure, Schaffhouse, dans les terres de l'abbaye de Saint-Gall et dans le bailliage de la Thurgovie. A Zurich, sous l'influence de Zwingli, à Bâle et à Soleure, les gouvernements firent diverses concessions, notamment par rapport au servage et aux charges personnelles qui en découlaient. Dans les autres cantons, les autorités n'accordèrent rien. En général, les paysans n'obtinrent que bien peu de chose. L'un de leurs buts principaux, l'abrogation de la dîme, ne fut accordée nulle part et l'abolition du servage en partie seulement. Après la répression sanglante de la révolte en Allemagne, les cantons possesseurs de la Thurgovie retirèrent même les quelques concessions qu'ils avaient faites sous la menace du danger.

Les autres révoltes de paysans ont été localisées en Suisse, bien qu'étant en rapport avec la guerre de Trente ans, dont la Suisse eut aussi à souffrir économiquement. — Voir Edg. Bonjour : *Die Bauernbewegungen des Jahres 1525 im Staate Bern.*

Le 7 (17) janvier 1641, le gouvernement bernois institua un impôt de $1^{00}/_{00}$ sur la fortune, qui devait être perçu dans le courant du mois de janvier. Mais les communes rurales se refusèrent à l'acquitter et seuls les bourgeois du chef-lieu payèrent. En mars, le bailli de Trachselwald signala les premiers troubles parmi les paysans et bientôt Berne reçut des nouvelles analogues arrivant des bailliages de Thoune, Aarwangen, Signau, Wimmis, Frutigen, Schenkenberg, Lenzbourg, Romainmôtier et de la juridiction de Konolfingen. Un attroupement devant le château de Thoune eut lieu. Le gouvernement y répondit en occupant militairement les châteaux de Thoune, Berthoud, Trachselwald et Signau. Là-dessus, les paysans d'environ 70 communes rurales se réunirent en une landsgemeinde à Langnau le 20 (30) mai. Ils refusèrent de payer l'impôt qui devait être encore perçu pendant six ans. Berne réclama le 13(23) juin l'intervention des cantons protestants et ceux-ci, dans les conférences de Thoune et de Lenzbourg, le 28 juillet (7 août), réussirent à faire rentrer les paysans dans l'obéissance. Ils durent désavouer les meneurs et payer l'impôt détesté. Le pays fut ainsi pacifié sans effusion de sang.

Trois ans plus tard la révolte éclata de nouveau en territoire zuricois ; le 1 (11) décembre 1644, pendant le tir de Rüti, les paysans de Kibourg décidèrent de ne plus payer l'impôt foncier dit *Gutsteuer*, perçu depuis 1628. Ces rebelles se soumirent en mars 1645, mais de nouveaux troubles éclatèrent dans les bailliages de Wädenswil et Knonau. Le 16 (26) août 1646, les paysans se réunirent en une landsgemeinde à Wädenswil, et décidèrent de s'opposer par les armes à la perception de l'impôt ; des assemblées à Wädenswil, Horgen et Meilen confirmèrent cette résolution. Mais lorsque le 1 (11) septembre, le gouvernement institua un Conseil de guerre et proclama que les impôts seraient perçus les armes à la main, toutes les communes abandonnèrent la cause, à l'exception de Wädenswil. Vingt jours plus tard, ce village était puni. Il dut expier sa révolte par sept condamnations capitales et, conjointement avec Knonau, par une amende de 36 450 florins.

Mais c'est le grand et dernier soulèvement de 1653 qui porte le nom de Guerre des Paysans. Il débuta probablement déjà à fin décembre 1652 à Schüpfheim où une réunion secrète des habitants de l'Entlebuch eut lieu. C'est alors que Hans Emmenegger fut chargé de remettre à Lucerne les revendications des paysans. Le 16 (26) janvier 1653, les habitants de l'Entlebuch firent un pèlerinage à Heiligkreuz, où ils prièrent pour l'exaucement de leur requête. Ils demandaient l'abrogation des ordonnances monétaires injustes, qui doublaient leurs dettes et diminuaient en même temps de plus de la moitié la valeur de l'argent. L'opportunité de leurs exigences était si évidente que le mouvement prit rapidement une vaste extension. Fidèles à la coutume des Confédérés de la Suisse primitive, les paysans se réunirent douze fois en landsgemeinde : à Willisau et Heiligkreuz sur territoire lucernois ; à Huttwil, Konolfingen, Langental, Langnau, Steffisburg et Sumiswald sur territoire bernois. Ils firent le siège de Lucerne le 6 (16) mars, pendant trois jours, puis celui de Berne, le 11 (21) mai pendant huit jours. A la suite d'un plan de guerre, soumis à la Diète en mars, les cantons confièrent au Zuricois Johann-Konrad Werdmüller le commandement des troupes de la Suisse orientale, et à l'Uranais Joh.-Sebastien Zwyer celui des soldats des cantons primitifs et de l'abbaye de Saint-Gall ; le Bernois Sigismond d'Erlach fut chargé de commander les milices de Berne et de Fribourg. Au milieu du mois de mai, ces trois corps de troupes se mirent en mouvement et battirent les paysans le 24 mai (3 juin) à Wohlenswil et Jegenstorf, le 26 mai (5 juin) près du pont de Gisikon et le 29 mai (8 juin) à Herzogenbuchsee. Alors les autorités, sous un prétexte quelconque, rompirent les traités contractés antérieurement avec les paysans ; le 28 mai (7 juin) Lucerne remplaça la sentence de Ruswil du 8 (18) mars par celle de Stans qui lui livra les meneurs. Le même jour, Berne annula les traités du Murifeld, conclus dix à quinze jours plus tôt avec ses paysans, et rejeta en outre la paix de Mellingen comme étant trop indulgente.

Les gouvernements se vengèrent sans merci de la peur qu'ils avaient éprouvée ; ils prononcèrent 40 condamnations capitales et en exécutèrent 35 : 3 à Zofingue et autant à Mellingen, 2 dans le canton de Lucerne, 7 à Bâle, 20 à Berne et à Aarwangen. Les villages de Jegenstorf, Wohlenswil et Herzogenbuchsee étaient réduits en cendres ; Melchnau et Aarwangen presque déserts à la suite d'une fuite générale; les prisons des villes et des châteaux étaient d'autant plus occupées. Par dessus le marché, les autorités frappèrent les paysans d'énormes amendes pour payer les frais de la guerre se montant à 100 000 fl. environ. La défaite des paysans était si complète, qu'ils payèrent ces sommes dans un délai relativement court, livrèrent leurs armes et renoncèrent en grande partie aux libertés dont ils jouissaient jusqu'alors. La Guerre des paysans de 1653 se termina donc par la victoire définitive de l'aristocratie sur la démocratie, telle qu'elle existait depuis la Réformation.

Le terme de « Guerre des Paysans » a été donné ironiquement par les contemporains aux troubles de Bâle en 1831-1833. Mais cette expression n'a pas été adoptée dans la suite ; aujourd'hui, elle est justement oubliée. En 1903, à l'occasion du 250e anniversaire de la révolte des paysans, des pierres commémoratives ont été érigées en différents lieux : à Ruderswil, Huttwil, Sumiswald et Langnau. Le drapeau conservé dans l'arsenal de Liestal n'a aucun rapport avec les troubles de 1525 ou 1653 ; c'est l'enseigne d'une compagnie de pionniers *(Schaufelbauern)* du commencement du XVIe s. — Voir Dierauer. — P. Kasser : *Aarwangen.* — *BT* II 1894, 1904. — Th. v. Liebenau : *Der Luzerner Bauernkrieg.* — H. Bögli : *Der Bauernkrieg.* — Sur les causes de la guerre, voir surtout A. Heussler : *Der Bauernkrieg.* [A. Zesiger.]

GUERRE DES SIX DENIERS, en all. Sechsplappartkrieg 1466. Cette guerre préluda, avec l'affaire Küffer, à la guerre de Mulhouse et Waldshut de 1468. Pour un litige de salaire se montant à 6 plapparts, le garçon meunier Hermann Klee quitta en automne 1465 la ville de Mulhouse et réclama, de Bergheim, de nouveau cette somme. Il n'obtint pas satisfaction et ne fit pas usage du droit qui lui fut offert de défendre sa cause devant un tribunal impartial. En avril 1466, la noblesse autrichienne des environs prit sa cause en main et fit la guerre à Mulhouse, sous la conduite de Peter von Regisheim. Hermann Klee, l'auteur de toute l'affaire, tomba en juin. Mulhouse, mal soutenue par la Ligue des dix villes et le sous-bailli impérial, comte von Daun, requit et obtint l'appui de Berne et Soleure, avec lesquels elle conclut le 17 juin 1466 une alliance pour 25 ans. Cette alliance rendit la situation de Mulhouse avantageuse, la ville poursuivant les négociations commencées par Peter von Regisheim. Celles-ci se continuèrent durant l'armistice conclu par Mulhouse, et plusieurs fois prolongé jusqu'en automne, grâce à l'intervention de l'évêque et de la ville de Bâle. Le 5 novembre 1466 enfin, grâce à la présence personnelle du duc Sigismond d'Autriche, un accord put enfin aboutir. Le point principal fut l'amnistie réciproque et la restitution des prisonniers ; le duc paya en outre lui-même à la ville de Mulhouse une indemnité de guerre de 825 florins. La guerre des Six deniers prit ainsi fin, mais fut suivie peu après de l'affaire Küffer née de causes presque identiques en 1467. — Voir M.-H. Mossmann : *La guerre des Six Deniers (Sechsplappartkrieg) à Mulhouse,* Paris 1868. — Hch. Witte : *Der Mülhauser Krieg 1467-1468,* dans *JSG* 1886, p. 261. — Maria Krebs : *Die Politik von Bern, Solothurn u. Basel in den Jahren 1466-1468,* chap. III. — E.-L. Rochholz : *Der Sechsplappartkrieg,* dans *Argovia* 8, p. 431. [Gillardon.]

GUERRE DU SONDERBUND. Voir Sonderbund.

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE 1870-1871. Dès les premiers symptômes de tension entre la France et la Prusse au sujet de la candidature du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen au trône d'Espagne, le gouvernement fédéral prit les mesures nécessaires pour n'être point surpris par les événements. La guerre fut déclarée par la France à la Prusse le 15 juillet 1870 et, dès le lendemain, l'Assemblée fédérale put adopter un arrêté qui donnait au Conseil fédéral pleins pouvoirs pour défendre la neutralité de la Suisse et l'intégrité de son territoire : les levées de troupes ordonnées par le Conseil fédéral étaient approuvées ; celui-ci était autorisé à mobiliser toutes les forces militaires nécessaires à la sécurité du pays, et à prendre toutes les mesures de défense qu'il jugeait opportunes ; il était chargé enfin de rendre compte à l'Assemblée fédérale, dès la prochaine réunion des Chambres, de l'usage des pleins pouvoirs qui lui étaient accordés.

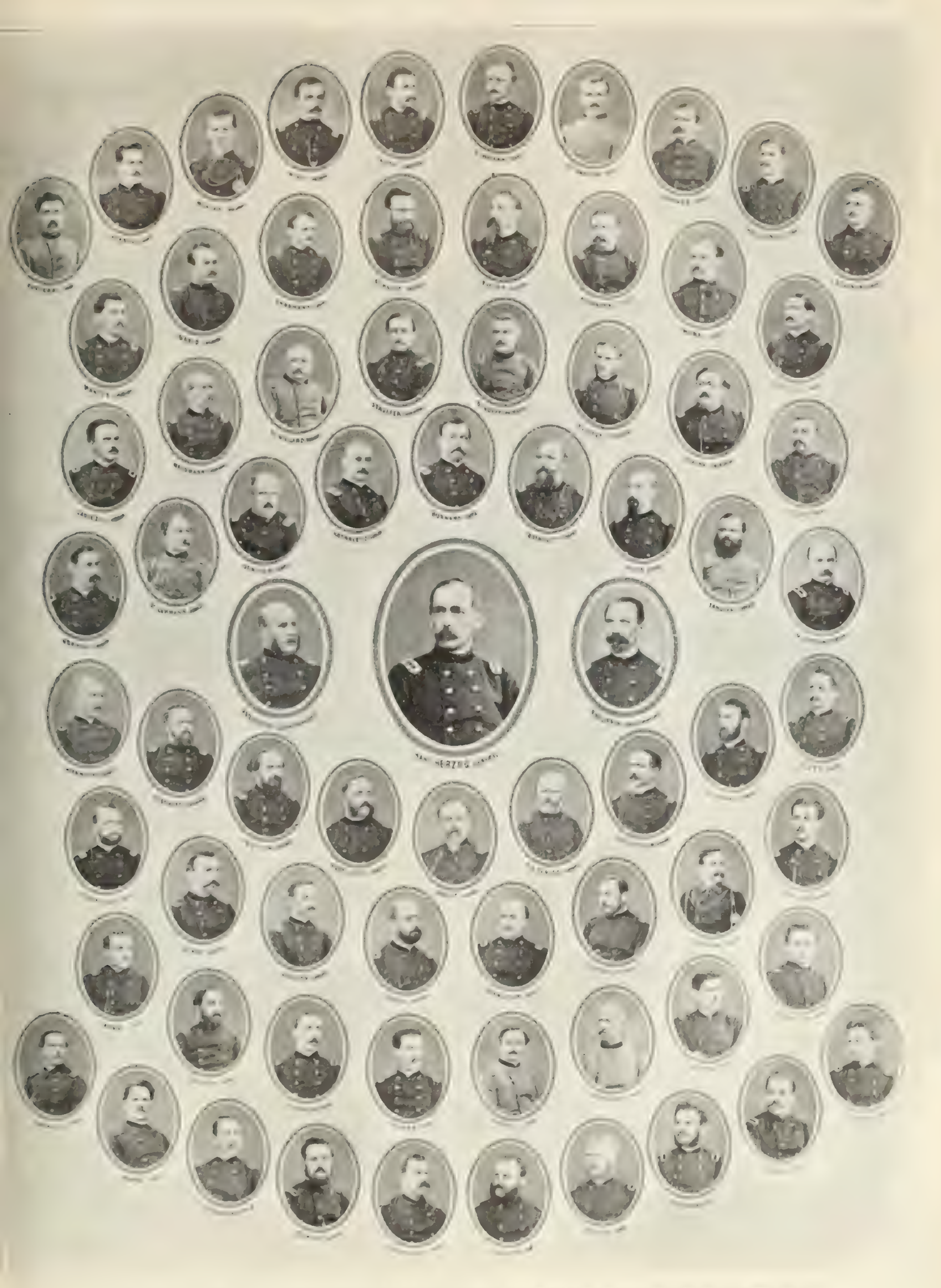
Le 16 juillet 1870, le Conseil fédéral avait notifié la neutralité de la Suisse aux gouvernements des États belligérants, et il leur confirma cette communication le 18 juillet en l'adressant aussi aux Puissances signataires et garantes des traités de 1815 ; il leur rappela également le droit reconnu à la Suisse d'occuper les provinces neutralisées de la Savoie. Les gouvernements de tous les États belligérants répondirent en reconnaissant de la manière la plus absolue la neutralité de la Suisse et en donnant l'assurance qu'ils la respecteraient. Les autres États se bornèrent, pour la plupart, à prendre acte de cette communication diplomatique.

Dès le 19 juillet, l'Assemblée fédérale procédait à la nomination du général de l'armée en la personne du colonel Hans Herzog, d'Aarau, et lui adjoignait le colonel Rodolphe Paravicini, de Bâle, comme chef de l'état-major général ; ils furent tous deux assermentés le 21 juillet. Les cantons avaient déjà été invités, le 15 juillet, à compléter leurs cadres et leur matériel de guerre. Décidé, par des mesures rapides et énergiques, à témoigner de la ferme intention de la Suisse de s'opposer, au besoin par la force, à toute violation de son territoire, le Conseil fédéral mobilisa, le 16 juillet, les divisions I, II, VI, VII, et IX, soit 37 423 hommes avec 3541 chevaux et 66 pièces d'artillerie de campagne qui furent répartis de la manière suivante : La première division avait son quartier général à Bâle et occupait les ponts du Rhin ainsi que le canton de Bâle-Campagne ; la deuxième division, dont le quartier général se trouvait à Bienne, avait ses cantonnements dans le triangle formé par Nidau, Soleure et Delémont; la septième division avait son quartier général à Frauenfeld et gardait le Rhin ; derrière ces trois divisions, la sixième et la neuvième formaient une seconde ligne, l'une ayant son quartier général à Berne et ses cantonnements sur le plateau bernois, l'autre ayant son quartier général à Lucerne et sa troupe dans les vallées de l'Emme et de la Reuss. Ces mesures militaires étaient rendues nécessaires par la concentration de l'armée allemande dans le Palatinat bavarois, en sorte que, la frontière du Grand-Duché de Bade étant dégarnie de troupes, il était permis de supposer que les armées françaises feraient irruption dans la Forêt-Noire, à proximité de la frontière suisse ; cette hypothèse s'étayait sur d'importantes concentrations de troupes françaises à Belfort.

Après l'arrivée des troupes tessinoises, on détacha encore à Schaffhouse une brigade de la IXe division, dont les deux autres brigades se concentrèrent autour de Baden et de Brugg.

Avec la retraite des armées françaises, la guerre s'éloigna des frontières suisses et, à partir des 18 et 19 août, on ne garda sous les armes que deux brigades d'infanterie, quatre compagnies de guides et une batterie ; le 26 août les dernières troupes furent à leur tour renvoyées dans leurs foyers, le grand état-major fut licencié et le général mis en congé. Seule, la ville de Bâle fut occupée jusqu'au 4 novembre par de nouvelles troupes, un bataillon de carabiniers vaudois et valaisans, relevé le 30 septembre par un bataillon de carabiniers zuricois. Peu de temps après, les mouvements des troupes allemandes dans la Haute-Alsace et l'investissement de Belfort nécessitèrent l'occupation du district de Porrentruy ; trois bataillons et une compagnie de dragons furent chargés de garder la frontière dans ces parages.

Indépendamment de ces mesures militaires destinées à repousser tout empiètement sur territoire suisse, le Conseil fédéral adopta, le 16 juillet 1870, une ordonnance sur le maintien de la neutralité afin de



L'état-major et les commandants d'unités de l'armée suisse pendant la guerre franco-allemande 1870-1871

prévenir tous actes incompatibles avec les obligations internationales de la Suisse. Il prohiba, sous peine de mise sous séquestre, l'exportation d'armes et de matériel de guerre dans les Etats belligérants ainsi que le



Guerre franco-allemande. Poste avancé à Mariastein. D'après un dessin de P. de Pury.

rassemblement d'objets de cette nature à proximité de leurs frontières ; il s'opposa notamment à la livraison de plusieurs importantes commandes d'armes, dont une de 10 000 fusils à la France, alors que l'Angleterre et les États-Unis ne mirent aucun obstacle à l'exportation d'armes et de munitions aux belligérants. Il ordonna le séquestre des armes et du matériel de guerre, objets d'équipement, etc., apportés sur territoire suisse par des réfugiés ou des déserteurs et interdit d'en acheter ou prendre possession. Il prescrivit l'internement des déserteurs et des réfugiés, à l'exception, pour ces derniers, des femmes, enfants, malades et vieillards. Il s'opposa enfin au passage, de France en Allemagne, et vice versa, de personnes aptes au service militaire et empruntant le territoire suisse pour se rendre sur le théâtre des hostilités ; cette interdiction ne visa pas, tout d'abord, les recrues ou volontaires allant de pays neutre en pays belligérant, ni d'une contrée d'un État en guerre, dans une autre contrée de ce même État. Mais le Conseil fédéral finit par interdire ce dernier genre de passage, estimant qu'il avait donné lieu à des abus, tant de la part de Badois non armés passant par Schaffhouse que celle de Savoyards ou d'Alsaciens passant par la Suisse romande pour rejoindre les armées françaises.

Les autorités fédérales s'opposèrent aussi énergiquement à l'enrôlement de troupes sur le territoire de la Confédération ; elles étaient efficacement armées par la loi du 30 juillet 1859 interdisant le service militaire à l'étranger. Un certain nombre de soldats et officiers suisses de la Garde pontificale, licenciés à la suite de la chute du pouvoir temporel du pape en 1870, entrèrent au service de la France ; le nombre des Suisses qui prirent part à la guerre resta néanmoins très peu élevé. On chercha à constituer à Genève un « corps des francs-tireurs du Mont-Blanc », mais les autorités fédérales s'y opposèrent énergiquement en relevant que les Français pouvaient rentrer isolément dans leur pays pour s'y armer, mais qu'ils ne devaient pas le faire en Suisse. Elles recommandèrent également aux cantons de séquestrer tous les imprimés renfermant un appel à une participation active à la guerre, comme ce fut le cas d'un manifeste paru à Neuchâtel, peu après la bataille de Sedan, et invitant tous les socialistes à prendre les armes pour la France républicaine contre l'Allemagne monarchique. Pour le surplus le Conseil fédéral se borna à recommander à la presse de rester strictement impartiale et de refuser tous articles de nature à provoquer de l'irritation dans les relations internationales ; il avait été amené à prendre cette initiative à la suite de violentes polémiques entre journaux de la Suisse allemande et de l'Allemagne du Sud ; malgré les vives réclamations de quelques journaux suisses contre les recommandations du gouvernement fédéral, il n'est pas douteux que celui-ci respecta entièrement la liberté de la presse et ne soumit aucunement les journaux au régime de la censure.

Au moment de la déclaration de guerre, la Confédération ne pouvait disposer que de 4 ½ millions de francs. Ces ressources ne permettaient pas de faire face aux dépenses militaires si la guerre devait se prolonger ; la Confédération émit des bons de caisse remboursables en un an au taux de 4 ½ % ; il en fut souscrit pour deux millions seulement ; les autorités fédérales s'adressèrent alors à l'étranger. La Banque de France fut disposée à prêter 4 à 6 millions de francs au taux usuel, à la condition qu'ils ne pourraient être affectés qu'à des buts militaires, et que l'emprunt serait ratifié par les ministres français des finances et des affaires étrangères ; l'opération ne put aboutir. Les tentatives faites par le Conseil fédéral pour se procurer des fonds à Londres furent encore moins heureuses : en additionnant le taux d'intérêt, la commission et autres prélèvements, il ne pouvait emprunter qu'au taux de 20 à 36 %. Dans ces conditions, l'intérêt des bons de caisse fut porté, le 16 août 1870, de 4 ½ à 6 %, ce qui provoqua une telle augmentation des souscriptions que la Confédération put disposer immédiatement de 6 700 000 francs. Avant l'élévation du taux de l'intérêt de ses bons de caisse, la Confédération avait obtenu 646 000 francs par l'émission de billets à ordre 6 % à trois et six mois. Pour rembourser ses bons de caisse et billets à ordre, la Confédération émit, en février 1871, un emprunt de 15 millions de francs à 4 ½ % au cours de 97 qui fut couvert par 106 120 500 francs de souscriptions.

La crise monétaire fut surtout due à la pénurie des monnaies d'or françaises, l'exportation du numéraire ayant été interdite et le cours forcé des billets de banque décrété en France. Pour la combattre, le Conseil fédéral adopta une tarification des monnaies étrangères fixée à 25 fr. 20 pour les souverains anglais et à 5 fr. 15 pour les dollars américains ; cette mesure eut le résultat désiré : l'or anglais vint en Suisse en quantité suffisante pour atténuer la crise monétaire. En revanche, diverses tentatives pour amener une entente au sujet de l'acceptation réciproque, par les banques d'émission, de leurs billets de banque n'aboutirent pas.

Immédiatement après la bataille de Sedan, la République fut proclamée en France le 4 septembre. Le



Guerre franco-allemande. Poste avancé en face de Dannemarie. D'après un dessin de F. Landry.

Conseil fédéral reconnut le 7 septembre le nouveau gouvernement qui lui renouvela l'assurance du respect de la neutralité suisse par la France.

A la fin du mois de décembre, l'armée française de l'Est s'avançait pour délivrer Belfort, refouler l'armée assiégeante du général Werder et s'établir sur les communications des armées allemandes. La guerre

se rapprochait des frontières suisses ; aussi le Conseil fédéral décidait-il de convoquer pour les 3 et 4 janvier 1871 une brigade d'infanterie et une compagnie de dragons ; le 14 janvier, une nouvelle brigade et deux batteries furent mobilisées ; toutes ces troupes furent dirigées sur Delémont ; enfin le 16 janvier une nouvelle convocation entraîna la mise sur pied de deux brigades d'infanterie, deux batteries et une compagnie de dragons qui furent concentrées à Bâle. Toute la Ve division et une grande partie de la IIIe étaient de nouveau en service actif ; le général en chef, en congé depuis le mois d'août 1870, reprit le commandement effectif des troupes le 17 janvier 1871.

Après ses héroïques, mais inutiles combats sur les bords de la Lisaine, contre l'armée allemande (15 au 17 janvier 1871), l'armée du général Bourbaki dut se replier précipitamment par les défilés du Jura (voir art. BOURBAKI.)

Plusieurs jours avant la retraite en Suisse de l'armée de Bourbaki, des groupes de fuyards, toujours plus nombreux, se présentaient aux avant-postes suisses et demandaient à être recueillis. Le général Herzog fit occuper sans retard les points menacés ; il porta rapidement le gros de ses troupes, qui, le 23 janvier, se trouvaient encore dans la région de Delémont et de Porrentruy, au Col-des-Roches, aux Verrières et à Sainte-Croix et dirigea également sur ces points la IVe division, mise sur pied le 21 janvier, avec deux batteries de montagne, un bataillon de carabiniers, un parc de division et une compagnie de guides ; en outre, dans la nuit du 28 au 29 janvier on mobilisa trois bataillons vaudois, un bataillon et une batterie de Genève pour occuper la route de Saint-Cergues ; au total : 21 339 hommes avec 2013 chevaux et 54 canons occupaient les frontières de Porrentruy jusqu'à Saint-Cergues.

A trois heures et demie du matin, le 1er février 1871, le lieutenant-colonel français Chevals, muni de pleins-pouvoirs par le général Clinchant, sollicita aux Verrières, du général Herzog, l'autorisation pour l'armée de l'Est d'entrer en Suisse. Les délibérations furent courtes. Debout, le général Herzog dicta la fameuse Convention des Verrières. Une demi-heure plus tard tout était terminé. Chevals soumettait le document au général Clinchant, aux Verrières-de-Joux, et ce dernier, pressé d'en finir, signait la convention.

A cinq heures du matin, l'entrée de l'armée de l'Est commençait. Elle eut lieu par trois endroits : Les Verrières (Neuchâtel), les Fourgs au-dessus de Sainte-Croix, et Ballaigue (Vaud). Le défilé dura toute la journée, la nuit suivante sans interruption et une partie du lendemain. Le nombre des réfugiés s'éleva à 90 314 hommes avec environ 12 000 chevaux et 285 canons La première division du 24e corps français, forte d'environ 10 000 soldats, put échapper à la poursuite des Allemands par la route de Morey ; mais elle se perdit et, passant par les sentiers presque impraticables du Mont-Risoux, elle arriva dans la vallée de Joux sur territoire suisse ; la frontière n'était pas surveillée de ce côté, en sorte que les Français ne furent arrêtés qu'aux villages du Pont, du Sentier et du Brassus ; l'ennemi leur ayant coupé la retraite, il était trop tard pour remettre ces troupes égarées sur le bon chemin. 55 000 hommes approximativement entrèrent par la frontière vaudoise et 35 000 par la frontière neuchâteloise.



Guerre franco-allemande. L'entrée de l'armée de l'Est aux Verrières. D'après un tableau à l'huile de Ed. Castres.

Les troupes françaises furent réparties dans 188 villes et villages suisses où elles demeurèrent jusqu'à la conclusion de la paix. Au total 1650 internés moururent sur territoire suisse.

L'armée française avait amené avec elle en Suisse une soixantaine de prisonniers de guerre allemands que le Conseil fédéral estima pouvoir échanger, le 15 février 1871, en libérant simultanément un nombre égal de soldats français et de soldats allemands. Quelques Suisses qui servaient comme volontaires furent immédiatement libérés. Les pièces d'artillerie furent parquées à Colombier, les armes portatives, les munitions et la buffleterie, à Thoune, à l'arsenal de Morges et au château de Grandson. Les ambulances furent immédiatement rendues à la France avec leur personnel sanitaire. Le trésor de l'armée fut déposé dans les ca-

veaux de Berne ; il se montait à 1 682 584 francs 66 cent.

Malgré de sévères mesures de surveillance, nombreux furent les internés qui tentèrent de s'évader ; ils n'y réussirent que rarement. C'est ainsi qu'à Genève les autorités suisses arrêtèrent près de 1200 hommes avec 900 chevaux qui cherchaient à rentrer en France. Les soldats qui violaient l'asile furent l'objet de mesures de coercition ; ceux qui commirent des délits plus graves furent acheminés sur le fort de Luzisteig dans le canton des Grisons.

L'armée de l'Est ne put être libérée qu'après les préliminaires de paix, signés à Versailles le 26 février et ratifiés les 28 février et 1er mars 1871. A la demande du gouvernement français qui manquait de moyens de transport, la Suisse retarda la levée de l'internement jusqu'au 13 mars ; l'évacuation dura dix jours. Les soldats qui, outre le logement et la nourriture, avaient touché une solde en Suisse, reçurent encore, le jour de leur rapatriement, une indemnité de voyage et un bon de transport. Une convention fut conclue le 6 mars 1871 entre les états-majors suisse et allemand pour permettre aux troupes rapatriées de franchir les lignes d'occupation de l'armée allemande du Sud. Le matériel de guerre fut restitué à la France le 13 août 1871. Le compte final de l'internement s'éleva à plus de 12 millions de francs qui furent soldés par la France le 12 août 1872. L'opération difficile et délicate du désarmement et de l'internement d'une armée de près de 100 000 hommes fut exécutée d'une manière exemplaire et elle contribua fortement à resserrer les liens d'amitié entre la Suisse et la France. Celle-ci le reconnut par les remerciements chaleureux du général Clinchant au Conseil fédéral lors de son départ, et par un décret solennel de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux, du 5 mars 1871.

La Confédération ne se borna pas au cours de la lutte franco-allemande à une stricte observation de ses devoirs de neutralité ; elle accomplit en outre une œuvre humanitaire qui lui permit d'alléger quelque peu les souffrances des victimes de la guerre.

A la demande des gouvernements badois et bavarois et avec le consentement de la France, la Légation de Suisse à Paris fut autorisée par le Conseil fédéral à prendre sous sa protection les ressortissants bavarois et badois domiciliés sur territoire français. En prévision du siège de Paris, le gouvernement français décréta, le 28 août 1870, l'expulsion des Allemands de la capitale ; des milliers d'entre eux traversèrent la Suisse pour rentrer dans leur patrie et les autorités, les sociétés privées et les compagnies de chemin de fer rivalisèrent de zèle pour alléger le sort de toutes ces personnes, appartenant en majorité à la classe ouvrière. Le gouvernement fédéral eut l'occasion d'intervenir auprès de la Délégation gouvernementale de Tours en faveur des prisonniers allemands et s'efforça de faciliter également les communications des prisonniers français en Allemagne avec leurs familles ; la franchise de port fut accordée pour les correspondances des Comités internationaux de secours.

Le siège de Strasbourg, accompagné d'un vif bombardement, fournit à la Suisse une nouvelle occasion de faire œuvre charitable. Un comité formé des Bâlois, Bernois et Zuricois Bischoff, Koechlin, Müller, Brunner, v. Büren, Munzinger, Mousson et Römer, organisa, avec l'appui du Département politique fédéral, l'évacuation en Suisse d'une partie de la population strasbourgeoise.

La Suisse essaya de faire pour Belfort ce qu'elle avait fait pour Strasbourg ; mais les demandes des comités de Porrentruy et de Bâle n'aboutirent pas ; le général allemand ne put tomber d'accord avec le commandement de la forteresse sur les conditions de la libre sortie d'un certain nombre de femmes, d'enfants et de vieillards.

Le siège et le bombardement de Paris donnèrent lieu à divers incidents diplomatiques. En date du 23 septembre, sur l'initiative du ministre de Suisse, Kern, doyen du corps diplomatique, une demande collective fut faite auprès des belligérants pour obtenir la libre entrée et sortie du courrier diplomatique. Jules Favre accueillit la demande, mais elle se heurta à l'opposition de Bismark qui répondit, le 26 septembre, qu'il ne pouvait tolérer, à travers les lignes allemandes, que des lettres ouvertes dont le contenu ne soulèverait aucune objection au point de vue militaire. Cette prétention de contrôler les communications des gouvernements étrangers avec leurs agents fut naturellement repoussée par le corps diplomatique accrédité à Paris. Le Conseil fédéral poursuivit alors la discussion avec le gouvernement allemand, par une note du 26 octobre 1870 qui n'aboutit à aucun résultat satisfaisant, en sorte que, pendant toute la durée du siège, les relations avec la Légation de Suisse à Paris furent presque totalement interrompues. Lorsque le bombardement commença, Kern convoqua le corps diplomatique pour adresser une note collective au quartier-général allemand à Versailles ; la note protestait contre le bombardement sans sommation préalable et demandait que des mesures fussent prises pour permettre aux ressortissants neutres de se mettre à l'abri. Le comte de Bismark refusa d'accueillir cette requête ; il déclara que le corps diplomatique pouvait quitter la ville, mais s'opposa à la sortie d'une population étrangère évaluée à 50 000 hommes, leurs familles et leurs biens.

Les colonies suisses en France eurent beaucoup à souffrir de la guerre. La Confédération vota plusieurs crédits pour leur venir en aide. Les propriétés des uns avaient été séquestrées ou réquisitionnées ; les meubles ou les maisons des autres avaient été détruits, des Suisses avaient été emmenés comme otages ou avaient subi d'autres atteintes à la liberté individuelle. La France fit très libéralement bénéficier les étrangers des fonds de secours qu'elle avait affectés à la réparation des dommages de guerre et les traita comme les Français ; en revanche, l'Allemagne refusa toute indemnité aux Suisses lésés par le bombardement de Strasbourg. Quant aux dommages subis à la suite de capture sur mer, les propriétaires suisses durent faire valoir leurs réclamations devant les tribunaux des prises de la France.

Pendant la Guerre franco-allemande, la Suisse n'eut pas à occuper les provinces neutralisées de la Savoie du Nord ainsi que les traités de 1815 lui en donnaient le droit. Après l'entrée des Allemands à Dijon et surtout après la retraite de l'armée de l'Est, une vive agitation se manifesta en Savoie où 36 communes, appuyées par un grand nombre de pétitions résolurent, de réclamer l'exécution des traités de 1815 et de s'adresser à la Suisse pour l'engager à occuper sans retard les territoires neutralisés.

Le gouvernement français semblait peu désireux de voir ces provinces occupées par l'armée suisse ; le Conseil fédéral, de son côté n'admettait pas une obligation d'occuper à la charge de la Suisse; il se contenta de prendre connaissance de ces résolutions et crut d'autant moins devoir y donner suite que l'armistice était venu arrêter la marche des armées allemandes. — Schweizer : *Gesch. der schweiz. Neutralität.* — Secrétan : *L'armée de l'Est.* — Sauser-Hall : *Les belligérants internés chez les neutres.* [Georges Sauser-Hall.]

GUERRE MONDIALE 1914-1918. Pendant les dernières années du XIXe siècle et les premières du XXe s., les antagonismes latents des diverses puissances européennes, Allemagne et Autriche-Hongrie d'une part, France, Angleterre et Russie de l'autre, provoquèrent la création de deux groupements internationaux ; celui des empires centraux, auquel se joignirent au cours des hostilités, la Turquie, puis la Bulgarie, et celui dit de l'Entente comprenant la Russie, la France et l'Angleterre, et plus tard la Belgique, l'Italie, la Serbie et la Roumanie.

Le 28 juin 1914, François-Ferdinand, archiduc héritier de la maison de Habsbourg, et son épouse morganatique furent assassinés à Sarajevo. Cet attentat fut l'occasion et le signal de la guerre entre les deux groupements de puissances. Le gouvernement autrichien qui, depuis les guerres des Balkans de 1912 et 1913, cherchait à renforcer sa situation dans la péninsule, estima l'occasion propice. S'étant assuré de l'appui

éventuel de l'Allemagne contre la Russie, protectrice avouée de la Serbie, il déclara la guerre à celle-ci le 28 juillet. Le jeu des alliances d'une part, la violation du territoire neutre de la Belgique par des armées allemandes d'autre part, déchaînèrent la conflagration générale.

I. SITUATION POLITIQUE. Aussitôt la guerre devenue certaine, le Conseil fédéral arrêta les dispositions exigées par notre statut international de 1815. Sous la menace des événements, il avait décidé, le 31 juillet, la convocation extraordinaire des Chambres fédérales. Mais sans attendre l'ouverture de leur session, fixée au 3 août, il avait adopté quelques mesures économiques préventives et de premières mesures militaires, notamment la mobilisation générale de l'armée. Il demanderait aux Chambres la ratification de ces mesures ; il les renseignerait sur la situation internationale et sur les dispositions à prévoir pour sauvegarder l'indépendance de la Suisse et sa neutralité ; il solliciterait l'octroi de pleins pouvoirs qui lui permettraient d'agir, au gré des circonstances, au mieux des intérêts de la patrie. Enfin, conformément aux prescriptions de la Constitution fédérale, il les inviterait à désigner un général à l'armée.

L'opinion publique était inquiète. Depuis plusieurs jours, les banques accusaient des retraits d'argent anormaux et, dans quelques villes, les magasins d'alimentation étaient littéralement assiégés. A la Banque Nationale, la couverture métallique qui, le 23 juillet, représentait le 74,28 % de la circulation des billets, était tombée à 48,22 %, le 31.

En même temps, le choix du général provoquait des divergences de vues entre Suisse allemande et Suisse romande. Le Conseil fédéral présentait le colonel-commandant de corps Ulrich Wille, de Zurich, commandant du 3e corps d'armée, qui joignait à l'ancienneté la confiance de ses subordonnés. La Suisse romande lui reprochait ses attaches de famille bismarckienne, qu'elle estimait de nature à nuire à l'impartialité de son commandement, ainsi que ses allures nord-germaniques. A cette opposition régionale s'ajoutaient, dans des milieux politiques de la Suisse allemande, des oppositions personnelles. Le Conseil fédéral dut exercer une pression sur les groupes parlementaires pour obtenir leur agrément. Après cette première escarmouche, l'unanimité se fit sur les résolutions suivantes.

Le 4 août, le Conseil fédéral promulgua une « Déclaration de neutralité » qui fut adressée aux puissances signataires des traités de 1815, ainsi qu'aux autres gouvernements européens. La Confédération suisse ne se départira en rien des principes de neutralité que les Puissances garantes de 1815 ont formellement reconnus ; elle maintiendra et défendra par tous les moyens dont elle dispose cette neutralité et l'inviolabilité de son territoire. L'Allemagne, l'Autriche et la France répondirent qu'elles observeraient scrupuleusement les traités. L'Italie, bien que non liée par l'acte de 1815, fit savoir qu'elle se joignait à elles, qu'elle s'était toujours inspirée du dit acte en ce qui concerne la neutralité helvétique et qu'elle était fermement résolue à conserver cette attitude à l'avenir. Elle renouvela cette assurance au printemps de 1915, lorsqu'elle-même ouvrit les hostilités contre l'Autriche-Hongrie.

Rappelant le droit d'occupation par des troupes suisses des parties de la Savoie assimilées par les traités de Vienne à la neutralité helvétique, le Conseil fédéral avait ajouté qu'il serait fait usage de ce droit si les circonstances paraissaient l'exiger pour la défense de la neutralité et de l'intégrité du territoire de la Confédération. Sur ce sujet, un court échange d'opinions suivit entre les gouvernements suisse et français. Cette controverse n'offre plus qu'un intérêt historique, le traité de Versailles ayant supprimé, à la suite d'un accord entre parties, le statut politico-militaire savoyard de 1815.

En même temps qu'il précisait auprès des gouvernements étrangers la position internationale de la Suisse, le Conseil fédéral invitait la population à respecter les obligations qui en découlaient pour elle. Cette préoccupation fit l'objet d'une ordonnance rendue le même jour, 4 août, et d'un Appel adressé au peuple le lendemain. L'ordonnance prescrivit l'impartialité la plus stricte à l'égard de tous les belligérants ; on s'abstiendra de tout acte favorisant l'un ou l'autre d'entre eux ; aucun acte hostile contre l'un d'entre eux ne devra être entrepris, appuyé ou favorisé d'une manière quelconque sur territoire suisse ou y être préparé. Les relations pacifiques devront être autant que possible assurées. L'Appel au peuple informa celui-ci de la résolution de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral d'employer toutes les forces de la Confédération et de faire tous les sacrifices pour le maintien de l'indépendance et de la neutralité helvétiques. Enfin, une circulaire fut adressée aux gouvernements cantonaux leur communiquant la Déclaration de neutralité et l'ordonnance : « Nous vous recommandons d'appliquer avec beaucoup de fermeté et de discernement ces dispositions sur la neutralité et vous prions de faire connaître sans retard à notre Département politique toute infraction qui vous obligerait à intervenir ». Ces mesures étaient non seulement conformes au statut international de la Suisse, mais de son intérêt fondamental. Pour l'alimentation de la population et les besoins des industries, le Conseil fédéral allait être obligé de recourir constamment à la bienveillance des gouvernements étrangers qui tenaient littéralement le sort de la Suisse entre leurs mains.

A cet effet, les pleins pouvoirs sollicités par le Conseil fédéral apparurent comme une nécessité devant laquelle les réactions de la démocratie directe, qui se manifestèrent avec énergie parfois, surtout pendant les deux premières années du conflit, durent toujours céder, de bon ou de mauvais gré. Le Conseil fédéral ne pouvait pas ne pas tenir compte, dans son administration et sa direction politique du pays, de la disparition des règles de droit qui, pendant la paix, avaient autorisé le régime constitutionnel de l'État. Force lui était, expliquera-t-il, dans un de ses rapports dits de neutralité, de « fonder l'existence économique de la Confédération sur de nouvelles bases par une entente avec les groupes belligérants et d'élever sur ces fondements un édifice répondant aux nécessités de la vie journalière, à des motifs d'opportunité et à des considérations politiques, mais nullement en harmonie avec les dispositions de nos lois ». Autant que le désir de respecter notre statut international, ces exigences économiques engagèrent le Conseil fédéral à pratiquer une neutralité dont le scrupule fut poussé jusqu'à une contrainte, jugée excessive par des citoyens, des manifestations d'opinions individuelles sur les questions soulevées par la guerre et la conduite des belligérants. Ces oppositions d'opinions et les formes qu'elles revêtirent furent un des plus constants soucis du pouvoir gouvernemental. Elles commencèrent à se produire dès la violation de la neutralité belge par l'armée allemande et l'on put, alors déjà, remarquer les divergences de vues qui risqueraient de diviser assez profondément la Suisse allemande et la Suisse romande.

Toutefois, pendant ces premières journées, la discussion ne sortit guère des cercles particuliers. Chacun ressentait trop l'impression de périls éventuels et communs prêts à surgir pour ne pas contraindre la manifestation de ses sentiments. Le Conseil fédéral n'en prévit pas moins des dispositions immédiates destinées à empêcher les abus, ceux de la presse surtout. Il créa des bureaux de presse dans les états-majors de division, bureaux qui furent placés sous les ordres supérieurs de l'état-major général et préposés à la censure des publications. Puis, à quelque temps de là, ému du langage de certains journaux, il chargea le Département politique « au cas où des organes de la presse se rendraient coupables d'excès particulièrement graves, de nature à compromettre les bonnes relations de la Suisse avec les autres États ou inconciliables avec notre qualité d'État neutre », de lui soumettre des propositions « tendant à leur adresser des avertissements ou, le cas échéant, à leur interdire de paraître pendant un certain temps ».

En fait, le Conseil fédéral fit de cette prérogative un usage modéré puisque, à la date de son premier rapport

de neutralité, le 1er décembre 1914, cinq journaux seulement avaient reçu un avertissement et deux avaient été suspendus, les uns et les autres appartenant à ce que l'on est convenu d'appeler la petite presse. Mais le danger semblait s'éloigner des frontières ; la crainte qui, au début, avait bridé l'expression vive de sentiments angoissés ou agités s'atténuait, si bien que le régime politique d'exception, qu'il s'agît de liberté de la presse, de restrictions économiques, de contrainte militaire ou de limitation de droits constitutionnels, commençait à peser à une population accoutumée, sous tous ces rapports, à une large indépendance et à de fréquentes interventions dans la chose publique. Le Conseil fédéral ne tarda pas à en éprouver de sérieuses inquiétudes, augmentées surtout par le fait que les divergences de vues continuaient à épouser les groupements linguistiques.

Circonstance particulière, de part et d'autre on manifestait généralement au nom de la neutralité. Le Suisse allemand, plus soumis à la notion de l'État, reprochait au Suisse romand et italien de la compromettre en exprimant trop vivement des opinions individuelles hostiles à l'action des Puissances centrales ; le Suisse romand reprochait au Suisse allemand d'y être infidèle en accordant ses sympathies, démontrées par son silence et sa passivité, aux ambitions impérialistes et aux tendances anti-démocratiques de l'Empire allemand. Entre ces deux camps, le Conseil fédéral et divers groupements de citoyens s'efforçaient de rappeler chacun à la gravité des circonstances, à la notion helvétique qui devait dominer des sympathies ou des antipathies internationales dissolvantes, et au devoir de confiance réciproque indispensable à l'union des citoyens. Le terme de « neutralité morale » ayant été jeté dans le débat et provoquant de nouveaux duels d'opinions, le Conseil fédéral jugea utile de préciser la sienne. Il redoutait « que l'expression passionnée et crue des sympathies pour certains des peuples belligérants et de la haine pour les autres, que la tendance qui se manifestait çà et là à identifier les intérêts de l'un ou de l'autre belligérant avec les intérêts suisses, n'amenât une scission intérieure entre les diverses parties du pays ». Neutralité morale ne supposait pas indifférence ou froideur, mais il était indispensable de combattre les excès de la haine « qui ont créé une atmosphère d'irritation, d'exaspération et de passion directement contraire au bien du pays ».

Au moment où le Conseil fédéral s'exprimait en ces termes dans son 3e rapport de neutralité, du 15 mai 1916, une crise violente avait éclaté et venait seulement de prendre fin, occasionnée par ce que l'on appela « l'affaire des deux colonels ». Le bruit s'était répandu dans le public, bruit qu'une enquête confirma, que le colonel K. Egli, sous-chef de l'état-major de l'armée, et le colonel Maurice de Wattenwyl, chef du Service des renseignements, communiquaient aux attachés militaires allemand et austro-hongrois le *Bulletin de l'état-major* où étaient enregistrées les informations recueillies sur les armées belligérantes. D'autre part, affirmait encore le bruit public, les Allemands auraient été tenus au courant d'un échange de dépêches entre Français et Russes, dépêches captées par le service de l'état-major.

De fil en aiguille, ces faits conduisirent le général à enlever les deux officiers à leurs fonctions. Peu après, ils furent déférés à un tribunal militaire qui les reconnut coupables de violation de l'ordonnance sur la neutralité, mais non point dans des conditions de gravité telles qu'ils méritassent plus qu'une sanction disciplinaire. Le général l'appliqua en les punissant du maximum de sa compétence, 20 jours d'arrêts de rigueur.

Mais l'opinion publique fut profondément émue dans toute la Suisse, car grave ou non, la violation du devoir de neutralité était incontestable et commise dans un milieu auquel il appartenait de donner le plus fidèlement l'exemple de son observation. La Suisse romande y vit, en outre, une justification des doutes qu'elle avait éprouvés au sujet de l'impartialité du haut commandement de l'armée. Greffant sur ces dissentiments, la propagande anti-militariste et révolutionnaire, qui n'avait plus donné signe de vie au mois d'août 1914, s'empara de la circonstance pour reprendre son action.

Le Conseil fédéral estima opportun de répondre à l'émotion publique par une convocation extraordinaire des Chambres qu'il invita à un échange d'explications public et franc. Lui-même l'introduisit par son 2e rapport de neutralité du 19 février 1916. C'est alors qu'il revendiqua le maintien de ses pleins pouvoirs indispensables à l'administration du pays dans les conjonctures remplies d'imprévus d'une période exceptionnelle. Mais il fut entendu que, dorénavant, il rendrait compte au parlement, dans chaque session ordinaire, de l'usage qu'il en aurait fait. La censure de la presse ferait l'objet d'une réforme, d'ailleurs amorcée déjà. A l'avenir, la censure militaire serait limitée aux renseignements proprement militaires, et la censure politique confiée à une commission fédérale de cinq membres dont deux proposés par l'Association de la presse. De même le régime judiciaire serait modifié. Les tribunaux militaires ne connaîtraient plus que des objets ressortissant normalement à la justice militaire. La poursuite et le jugement de certains faits punissables relevant du domaine de l'approvisionnement du pays en pain, riz, fourrage, paille, cuirs, etc., seraient remis au juge cantonal. Bref, le régime judiciaire perdrait en grande partie son apparence de régime d'état de siège.

D'autre part, la députation vaudoise ayant déposé un postulat réclamant « la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil », le Conseil fédéral fit observer qu'il ne pouvait être question de reviser la loi militaire en pleine période de danger de guerre Aussi bien le commandant en chef de l'armée n'avait-il jamais fait de ses compétences un usage absolu ; il gardait le contact avec les autorités civiles.

Des résolutions d'assemblées populaires avaient préconisé le retour à l'organisation du temps de paix, soit la subordination au Département militaire fédéral de l'état-major de l'armée et des troupes levées. « Nous nous y opposons énergiquement, déclara le Conseil fédéral avec toute raison ; il nous répugnerait de faire usage de nos pleins pouvoirs pour affaiblir l'emploi de l'armée pour la défense de notre indépendance. Nous espérions, ajouta-t-il, que les événements qui se déroulent sous nos yeux nous auraient au moins appris une chose, savoir que notre neutralité ne protège notre indépendance qu'à la condition non seulement d'être voulue par le peuple entier, mais d'être appuyée de forces militaires suffisantes. Nous espérions que tout le monde comprendrait que la neutralité ne crée pas seulement des droits, mais aussi des devoirs, et que le suprême devoir est de prouver à tous les belligérants, par un déploiement de forces défensives, que nous ne *voulons* pas seulement, mais que nous *pouvons* protéger nos frontières. »

Finalement, par résolutions unanimes du Conseil national et du Conseil des États, les pleins pouvoirs du Conseil fédéral lui furent confirmés, sous la réserve des comptes-rendus semestriels au parlement et sur engagement formulé par le général devant les commissions de l'une et l'autre Chambre qu'il continuerait à agir en accord avec le Conseil fédéral.

D'une manière générale, cet échange d'explications calma relativement l'opinion publique ; mais à une année de là, un nouvel incident vint l'agiter. La guerre était au moment où la révolution russe posait la perspective d'une paix séparée de la Russie avec l'Allemagne. A la même époque, et en divers pays, s'agitaient des cercles révolutionnaires désireux de profiter des circonstances pour hâter si possible la réalisation de leur programme. Dans une réunion convoquée à Zimmerwald, les socialistes internationalistes avaient résolu de préparer les temps nouveaux en travaillant à un mouvement pour la paix. Des pétitions populaires invitèrent le Conseil fédéral à intervenir entre les belligérants. Il déclina cette suggestion. L'année d'avant, il s'était joint à une note pour la paix du président des États-Unis, cela sans le moindre succès ; il n'éprouvait pas le désir de renouveler l'expérience à un moment plus

défavorable, car les États-Unis eux-mêmes venaient de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Les Chambres lui donnèrent raison.

C'est sur ces entrefaites qu'un député zimmerwaldien au Conseil national, R. Grimm, se rendit à Saint-Petersbourg et se mit en relation avec le gouvernement révolutionnaire russe provisoire.

Le 25 mai 1917, il se présenta à la Légation de Suisse, la priant de transmettre à A. Hoffmann, alors conseiller fédéral, chef du Département politique, le télégramme suivant : « Le besoin de paix se fait sentir partout. Une conclusion de paix est d'une pressante nécessité au point de vue politique, économique et militaire. Cette conviction existe dans les milieux dirigeants. La France y fait obstacle, l'Angleterre opposition. Les négociations sont en cours....Renseignez-moi, si possible, sur ce que vous savez des buts de guerre des gouvernements, afin que les négociations puissent être facilitées... »

En chiffre, et sous la signature « Affaires étrangères », M. Hoffmann répondit qu'après des conversations réitérées avec des personnalités éminentes, il était convaincu que l'Allemagne cherchait avec la Russie une paix honorable... « Suis persuadé que l'Allemagne et ses alliés entreprendraient immédiatement des négociations de paix sur le désir des alliés de la Russie... » Comment ce télégramme chiffré tomba-t-il déchiffré aux mains du gouvernement russe ? L'enquête officielle ne l'a pas déterminé. Le fait est qu'il fut publié par ce gouvernement, d'où tollé général en Suisse. De nouveau la question se posait d'une atteinte au devoir de neutralité, et cette fois-ci commise par un membre du gouvernement fédéral. Tout en offrant sa démission, M. Hoffmann exposa qu'il avait agi non en sa qualité officielle, mais à titre privé, dans sa conviction que la guerre conduisait la Suisse à d'inextricables difficultés. Cette conviction lui imposait impérieusement le devoir de travailler au rétablissement de la paix. Le Conseil fédéral estima ne pouvoir se ranger à ces motifs de conscience et à ces mobiles patriotiques. Par déclaration du 19 juin 1917, il se désolidarisa d'une démarche qu'il désapprouvait. « Il ne lui parut point admissible qu'une dépêche émanant d'un membre du gouvernement dans une affaire aussi délicate que la question de la paix, signée au surplus « Affaires étrangères », pût être considérée comme une dépêche privée. Une question de cette importance aurait dû être portée devant le Conseil fédéral seul compétent pour la trancher ». En outre, en l'état de tension des esprits engendré par la guerre, la dépêche était de nature à faire naître chez les puissances de l'Entente le soupçon que le Conseil fédéral encourageait une paix séparée de la Russie, ce qui pouvait nuire gravement aux intérêts du pays. On ne pouvait qu'accepter la démission de M. Hoffmann. Ainsi fut fait.

Gustave Ador fut désigné à sa place par l'Assemblée fédérale. Ce choix parut répondre aux circonstances. Il donnait satisfaction à la Suisse romande, qui supportait malaisément de ne posséder qu'un représentant au gouvernement fédéral pendant une période aussi critique, et il était de nature à rappeler à la Confédération la confiance des belligérants si l'incident auquel il mettait fin l'avait ébranlée ; et si, peut-être, des doutes au sujet de l'impartialité de l'élu risquaient de s'exprimer dans certains milieux de la Suisse allemande, pendants de ceux qu'avait éveillés la nomination du général Wille dans la Suisse romande, ils furent promptement écartés par la déclaration officielle et catégorique de M. Ador qu'il suivrait fidèlement la ligne politique adoptée par le gouvernement fédéral dès le début des hostilités. La résolution d'assister le chef du Département politique d'une délégation de deux autres membres du Conseil fédéral, de telle sorte que les grandes questions de la politique étrangère pussent être plus régulièrement suivies par cette autorité collectivement fut encore de nature à les écarter.

A un autre point de vue, le choix de G. Ador se trouva dans la ligne politique du Conseil fédéral. Président du Comité international de la Croix-Rouge, le nouveau magistrat paraissait incarner, pour ainsi dire, une des préoccupations à diverses reprises exprimée par le Conseil fédéral, de procurer au peuple suisse, par l'exercice d'une bienveillance manifestée indistinctement à tous les belligérants, un dérivatif à l'excitation politique et un gage d'union nationale. A fin octobre 1914 avait débuté l'œuvre de rapatriement des internés civils. Un mois plus tard, celle du séjour en Suisse des blessés de la guerre. Puis les universités avaient fondé une œuvre de secours en faveur des étudiants prisonniers de guerre. La Croix-Rouge étendait considérablement le champ de son activité en créant son agence de renseignements pour prisonniers de guerre. Au fur et à mesure que grandissait le nombre des belligérants, ces institutions et d'autres analogues gagnaient en importance et affirmaient le rôle international de la neutralité helvétique ; et plus la guerre se prolongeait, plus fréquents devenaient les accords conclus entre belligérants par l'entremise de la Suisse pour régler le sort de leurs prisonniers blessés et ressortissants internés : A fin décembre 1917, accord anglo-turc pour l'échange de prisonniers et de civils ; en mars 1918, accord du même genre, franco-turc ; en avril, accord allemand-français prévoyant le rapatriement des sous-officiers et hommes de troupes âgés de plus de 48 ans et captifs depuis plus de 18 mois, ainsi que l'internement en Suisse des officiers remplissant les mêmes conditions ; en mai, accord allemand-italien relatif à l'échange des malades et blessés gravement atteints ; en juin, accord austro-serbe pour le rapatriement des prisonniers invalides ; en septembre, accords entre Autrichiens et Italiens et entre Allemands et Américains. Un autre domaine, dans lequel la neutralité helvétique s'appliquait à manifester son utilité internationale, fut celui de la protection des intérêts des ressortissants des États belligérants à l'étranger. Lors de l'entrée en guerre de l'Italie le Département politique assuma la représentation des intérêts italiens en Allemagne et allemands en Italie. Après la rupture des relations entre l'Allemagne et les États-Unis, une grande partie des intérêts des empires centraux, représentés jusqu'alors par le gouvernement américain, fut remise à la Suisse. Le Département politique accepta successivement la protection des inintérêts allemands en France, en Angleterre, en Amérique, au Japon et en Roumanie ; des intérêts autrichiens en France et en Roumanie ; des intérêts bulgares en Roumanie. A ces représentations s'ajoutèrent celles de la France, de l'Italie et de la Roumanie en Autriche, du Brésil et de Haïti en Allemagne. C'est encore sous la protection des consulats suisses que furent placés les Allemands en Nouvelle-Guinée, à Samoa, aux îles Bermudes, en Mozambique, à Apia, en Nouvelle-Zélande, à Queenstown, en Tasmanie, en Tunisie. Puis survint la rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et l'Uruguay ; la Suisse prit en mains la protection des ressortissants des deux États réciproquement. En 1918, nouvelle extension de protection, celle des intérêts turcs et danois en Roumanie... Il fallut organiser au Département politique un service spécial de la représentation des intérêts étrangers.

Pendant les derniers mois de 1918, l'opinion publique suisse se montra moins nerveuse. Le sort de la lutte mondiale paraissait en voie d'être tranché, sans que l'on crut, généralement, qu'il le serait avant 1919. Mais coupant court à l'incertitude du résultat, l'appoint fourni par les États-Unis au camp de l'Entente, allié au recul ininterrompu des armées allemandes, mettait fin aux controverses les plus passionnées. Avait peu à peu disparu également, la suspicion en laquelle la sincérité de la neutralité helvétique avait été tenue dans des milieux étrangers, au début puis à divers moments de la guerre, et qui avait provoqué des protestations parfois extrêmement énergiques du Conseil fédéral. Par exemple, au mois d'août 1914, le *Secolo* avait publié une information affirmant que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie étaient en possession d'une entente secrète avec la Suisse en vue de certaines éventualités concernant l'Italie. « Cette information est mensongère et dénuée de tout fondement », fit savoir un communiqué du Conseil fédéral ; elle renouvelle une allégation qu'en 1912 déjà le président de la Confédération, Forrer, a

catégoriquement démentie. La Suisse n'a conclu aucune alliance et ne peut en conclure aucune. » Malgré la précision des termes, cette réponse ne fut pas suffisante. Au mois de novembre, un autre journal italien, la *Gazetta del Popolo*, à Turin, ressuscita la légende. Il dénonça l'existence d'un accord entre les états-majors suisse et austro-hongrois à teneur duquel l'armée fédérale, au cas où l'Italie renonçant à sa neutralité chercherait à arrondir sa frontière, non seulement laisserait ouvert le passage par la Suisse, mais se joindrait aux troupes de la double monarchie pour tomber sur la Lombardie et le Piémont. L'Allemagne fournirait un corps d'armée bavarois.

Les inspirateurs du journal italien se proposaient-ils un sondage à la veille de l'entrée en ligne de l'Italie ? ou l'information répondait-elle à quelque intrigue politique intérieure ? ou provenait-elle d'un sentiment d'inquiétude sincère ? Le Conseil fédéral rédigea un second communiqué : « Bien que nul n'ignore les démentis suisses énergiques publiés à diverses reprises, ainsi que le reconnaît sans ambages le correspondant romain de la *Gazetta del Popolo*, celle-ci ne reprend pas moins cette vieille légende. La répétition de telles allégations, dépourvues de tout fondement, constitue une offense pour le gouvernement fédéral et les chefs de l'armée suisse, et l'on ne saurait les repousser avec assez de fermeté ». Peu après, ce fut un journal français, le *Gaulois*, qui accusa la Suisse de ravitailler l'Allemagne et de mettre la ligne du Gothard au service de l'empire en la faisant exploiter par des Allemands. Longue et énergique protestation du Département fédéral du commerce et de l'industrie. L'information du *Gaulois*, dit-il, est « aussi erronée que l'exposé des différents moyens dont se servirait l'Allemagne pour arriver à son but en Suisse ». Quant à la ligne du Gothard, elle appartient au réseau des chemins de fer de l'État dont le personnel est suisse. La disposition de l'annexe de la « Convention du Gothard de 1912, d'après laquelle les étrangers qui étaient au service de la compagnie au moment du rachat pourraient conserver leur poste, se rapportait notamment à un petit nombre d'ouvriers italiens ».

A la même époque, un journal allemand, et non des moindres, la *Gazette de Francfort*, publia une information qu'elle dit tenir du correspondant du *New York World*, le lieutenant-colonel Edwin Emerson. Le ministre de Grande-Bretagne, à Berne, écrivait-elle, avait demandé que les installations radiotélégraphiques du Gothard fussent mises à sa disposition pendant la durée de la guerre. Un entretien orageux avait eu lieu à ce sujet entre le ministre anglais et le président de la Confédération. « Ce récit est contraire à la réalité », manda le Département politique fédéral. Et comme le lieutenant-colonel Emerson maintenait ses dires, se déclarant prêt à en témoigner sous serment, le Département politique précisa sa dénégation :

« Nous affirmons de nouveau :

« 1. Que le ministre de Grande-Bretagne n'a jamais exigé du Conseil fédéral que des ouvriers français ou anglais de la télégraphie sans fil prissent possession des installations radiotélégraphiques du Gothard durant la guerre pour s'en servir dans un dessein militaire.

« 2. Qu'aucun entretien n'a eu lieu à ce sujet entre le ministre de Grande-Bretagne et M. le conseiller fédéral Motta ou n'importe quel autre membre du Conseil fédéral...

« 3. Que M. le conseiller fédéral Motta n'a jamais entretenu ni pu entretenir de cet incident qui n'est jamais survenu, ni M. Edwin Emerson, ni aucune autre personne. M. le conseiller fédéral Motta n'a du reste jamais vu M. Emerson, ne lui a jamais parlé et n'a donc pu lui faire au sujet des allégations contenues dans la lettre aucune communication. »

Au printemps 1917, la supposition de la traversée de la Suisse par les Allemands pour attaquer l'Italie ou la France reprit corps, mais dans le sens d'une traversée forcée cette fois-ci, malgré la résistance de la Suisse. La nouvelle en fut répandue par la presse française. Sur quoi, la presse allemande riposta que les Alliés prouvaient par leur campagne leur intention de violer eux-mêmes la neutralité helvétique et d'attaquer l'Allemagne du Sud. Aux suspicions des uns et des autres, le Conseil fédéral jugea nécessaire de répondre par une nouvelle mobilisation de près de la moitié de l'armée fédérale.

Toujours à la même époque, ou à peu près, et à la suite peut-être du refus de la Suisse de se prêter aux suggestions de M. Wilson sur la rupture des relations politiques avec l'Allemagne, l'impression fut, dans les cercles fédéraux, que les sentiments des États-Unis n'étaient pas de tous points favorables à l'égard de la Suisse. Cette circonstance pouvait entraîner des conséquences graves. Que de céréales, que de matières premières la Suisse ne tirait-elle pas de l'Amérique du Nord ? Une mission spéciale fut envoyée aux États-Unis. Au ministre de Suisse, M. Sulzer, furent adjointes trois personnes influentes et, comme lui, familiarisées avec les conditions du pays : MM. Syz, membre de la Chambre du commerce de Zurich, W. Rappard, à Genève, ancien professeur à la Harvard University, et le lieut.-colonel Stämpfli, à Berne, président du comité pour le travail des internés. Ces Messieurs devaient examiner, entre autres, s'il n'y aurait pas lieu d'agir sur l'opinion publique aux États-Unis en éclairant la grande presse et les cercles intellectuels sur la situation de la Suisse. Cette mission fut couronnée de succès. Mieux informées, les sphères gouvernementales américaines ne tardèrent pas à témoigner le désir de faire tout leur possible pour tenir compte de nos légitimes besoins.

Quant aux violations militaires de la neutralité helvétique, elles provoquèrent maintes protestations du Conseil fédéral, auxquelles il fut toujours répondu par des regrets et, lorsqu'il y eut dégâts commis, par des réparations. Ce fut le cas, entre autres, à l'occasion de bombes d'avions égarées sur notre territoire à la suite d'erreurs d'orientation de la part d'aviateurs. L'intention dolosive n'existant pas, le Conseil fédéral régla ces incidents à l'amiable. Mais ils n'étaient pas faits pour assoupir les dissentiments internes, l'opinion suisse étant volontiers portée à les apprécier avec plus ou moins d'indulgence ou de sévérité selon la nationalité du coupable. Plus grave, du point de vue du droit, ainsi que des conséquences possibles, fut la déclaration de guerre sous-marine sans restriction des Allemands. Ici les neutralités étaient incontestablement passées par dessous jambe. Les États-Unis renoncèrent à la leur. Les États européens préférèrent composer plutôt que de courir les risques d'une guerre. La Suisse en décida ainsi et les Alliés s'y prêtèrent. Cette devint le port d'importation de la Suisse.

Les soucis économiques du gouvernement fédéral n'en furent que partiellement diminués. Les difficultés croissantes pourraient-elles être surmontées jusqu'à la fin d'une guerre qui ne paraissait pas près d'être terminée ? Quelque crise industrielle et financière n'entraînerait-elle pas de nouveaux périls ? Déjà s'enflaient démesurément les crédits pour chômage, les emprunts succédaient aux emprunts ; le rapport de l'encaisse métallique de la Banque Nationale à la circulation des billets qui, en 1915, était remonté à la proportion d'avant-guerre revenait aux taux d'août 1914, si bien qu'en prévision d'une baisse plus importante, la couverture légale du 40 %, fut réduite à 33 ½ %.

A la faveur de ces difficultés et des mécontentements qu'ils s'efforçaient d'attiser, les groupes socialistes révolutionnaires recommençaient à s'agiter. Leur action revêtait principalement la forme de la propagande antimilitariste qu'ils justifiaient par le désir grandissant de paix. Ils avaient débuté dès avant « l'affaire des deux colonels » dont ils s'étaient servis pour intensifier leur mouvement. Ils ne quittèrent plus la scène politique. Les jeunesses socialistes arrêtèrent un plan de manifestations qui devaient avoir lieu dans toutes les villes de Suisse le dimanche 3 septembre 1917. Les 1er et 25 août, des désordres précurseurs s'étaient produits à Zurich ; des officiers avaient été molestés, la circulation publique interrompue. Le Conseil fédéral résolut d'interdire les manifestations annoncées. Il invita les gouvernements cantonaux à prendre les mesures les plus sévères, s'il y avait lieu, pour protéger la tran-



L'état-major de l'armée suisse pendant la Guerre mondiale. (Forme le N° 172 du Catalogue de la collection de gravures. *Souvenirs de la mobilisation*, publié par la Bibl. Nat. Berne.)

quillité publique. Les manifestants durent renoncer à leur projet. Ils y revinrent l'année suivante, et le 19 mai, La Chaux-de-Fonds fut le théâtre d'une échauffourée dont les suites se prolongèrent jusqu'à fin juin. Le socialiste révolutionnaire et anti-militariste Graber, député au Conseil national, en fut l'occasion. Il purgeait une condamnation d'un tribunal militaire, lorsque des manifestants vinrent assiéger la prison et le délivrèrent. Le gouvernement neuchâtelois requit l'occupation de la ville, qui se trouvait dans la zone militaire, par des troupes fédérales. Assemblée de protestation. Bagarres. Le journal socialiste du lieu annonça une grève générale qui serait étendue le cas échéant à toute la Suisse. Graber se tenait caché. Le comité d'action lança un



Guerre mondiale. Un poste avancé au Largin.

appel déclarant que la tranquillité ne serait rétablie que lorsque les troupes auraient été retirées et une amnistie accordée. Le gouvernement neuchâtelois tint bon. Sur quoi, la tranquillité ne fut plus troublée. La grève ne fut pas décrétée, et les troupes ne quittèrent les lieux que lorsque, après la session de l'Assemblée fédérale, Graber se fut présenté pour purger la fin de sa peine.

Plus grave fut la tentative du 11 novembre 1918, stimulée par la révolution bolchéviste et qui se proposa de renverser le régime constitutionnel et le gouvernement fédéral. Elle provoqua une dernière mobilisation qui fit échouer le mouvement. Ce fut, en Suisse, la dernière répercussion politique directe de la guerre mondiale. — Voir GRÈVE GÉNÉRALE.

A la même date du 11 novembre 1918, un armistice, dont les termes avaient été arrêtés par le général en chef des armées alliées, Foch, avait mis un terme aux hostilités. Depuis le milieu de juillet, l'équilibre des forces était apparu rompu entre les belligérants. Les réserves ramenées en France par le haut commandement allemand à la faveur d'une paix séparée conclue par les Russes en 1917, s'étaient épuisées, tandis que l'entrée en ligne des États-Unis en procurait de nouvelles au camp de l'Entente. Les armées allemandes d'occident ne cessèrent plus de reculer. D'autre part, les alliés de l'Allemagne étaient au bout de leurs ressources. En Palestine, la Turquie avait été définitivement vaincue par les Anglais. En Macédoine, les Franco-Serbes avaient gagné sur les Bulgares la bataille décisive du Dobropolié. En Vénitie, les dernières troupes de l'Autriche-Hongrie s'étaient effondrées devant les Italiens à Vittorio Veneto. Il ne restait plus aux Empires centraux qu'à se soumettre aux conditions des vainqueurs. Clôturant la Guerre mondiale, le Traité de Versailles fut signé le 28 juin 1919.

Bibliographie. Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914, I-IX. — *PJ* 1914-1917. — Grunberg : *La Suisse neutre et loyale*, 1914. — Feyler : *La crise politique en Suisse pendant la guerre.* — *Dokumente aus der Obersten-Affäre.* — Marcel Guinand : *Un procès militaire : L'Affaire des deux colonels.* [F. FEYLER.]

II. MESURES MILITAIRES. Le Conseil fédéral, après avoir notifié aux puissances belligérantes la déclaration de neutralité de la Suisse, conformément à ses engagements internationaux, décida la mise de piquet de l'armée le 31 juillet 1914. Les détachements de couverture de frontière, soit 26 bataillons de landsturm, mobilisés le 1er août, prirent possession de leurs secteurs, 47 autres furent affectés à la garde des voies ferrées. Le télégramme de mobilisation générale fut expédié le 1er août, avec le 3 août comme premier jour de mobilisation. Les troupes en service d'instruction passèrent directement au service actif. Le sixième jour, soit le 8 août, 250 000 h. et 45 000 chevaux étaient prêts à marcher dans le groupement stratégique prévu (concentration de mobilisation). L'armée comprenait : L'état-major de l'armée, 6 divisions de 22 à 25 000 hommes chacune, 4 brigades de cavalerie d'armée, les garnisons du Saint-Gothard et de Saint-Maurice, 6 bataillons d'étapes, 6 brigades d'infanterie de landwehr, 40 escadrons de cavalerie de landwehr (dont 4 de mitrailleurs), 12 batteries d'artillerie à pied, 6 bataillons de sapeurs de landwehr, 3 bataillons de pontonniers, 6 compagnies de pionniers télégraphistes, 12 colonnes sanitaires, 10 trains sanitaires, 9 compagnies de boulangers, 83 bataillons d'infanterie de landsturm, le groupe d'aviation, les compagnies d'aérostiers, de signaleurs, de pionniers projecteurs, de radiotélégraphistes, les détachements de dragons, de canonniers, de sapeurs, du train de landsturm, les services complémentaires, la gendarmerie d'armée, le corps des garde-frontière. Soit un total de 257 bataillons d'infanterie, dont 36 régiments d'élite, 16 de landwehr, 14 compagnies de cyclistes, 80 escadrons de cavalerie, 105 batteries (artillerie de forteresse non comprise), 15 bataillons du génie, 17 compagnies détachées du génie, 5 groupes d'artillerie de forteresse.

Le colonel-commandant de corps Ulrich Wille fut nommé général par l'Assemblée fédérale le 3 août (colonel Sprecher-de Bernegg, chef d'état-major). Quartier général : Berne. Les dépôts de troupes de l'intérieur comptaient, le 15 août, 23 800 h. auxquels vinrent s'ajouter les 25 000 recrues de la classe 1914 Le 4 août, à la nouvelle que des combats importants se préparaient en Haute-Alsace, la division de cavalerie (Vogel) reçut l'ordre de se porter dans le saillant de Porrentruy. Le 1er corps d'armée (Audéoud), formé de la 3e division (Wildbolz), de la 2e (de Loys) et de la brigade combinée 20, s'établit sur la ligne de hauteurs Blauen-Rangiers-Saint-Ursanne-Doubs ; à sa droite, la 4e division (Schmid) s'étendait vers Bâle. Les troupes fortifièrent leurs secteurs. Elles avaient l'ordre de désarmer et d'interner toute fraction des armées belligérantes qui franchirait la frontière et de résister à toute tentative d'invasion. A l'extrême frontière, les avant-postes formaient une ligne continue d'observation. Pendant ce temps, une réserve mobile d'armée (2e corps : Iselin) se concentra dans la région de Berne-Bienne-Berthoud-Soleure (1re division Bornand, 5e division Steinbuch, 6e division Schiessle). On fortifia le Hauenstein pour protéger l'important nœud ferroviaire d'Olten, et le Vully pour couvrir la région comprise entre les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne. Un déta-

chement Nord-Est surveilla la frontière près du lac de Constance. Au Sud, trois brigades de montagne et les détachements du Simplon et du Splügen appuyés par les forts du Gothard, de Saint-Maurice, du Simplon et du Ceneri couvraient le Valais, le Tessin et les Grisons. En septembre, on put licencier une partie des brigades de landwehr et le landsturm. Puis on établit un tour de relève entre les divisions. Depuis les batailles de Mulhouse, en août 1914, il n'y eut plus d'actions importantes entre les Vosges, la frontière suisse et la vallée de la Larg. L'aile gauche allemande s'appuya à notre territoire vers Ottendorf-Mörnach, l'aile droite française vers Pfetterhausen. Le poste suisse du Largin, avec ses casemates et ses blockhaus, près desquels aboutissait l'immense ligne de tranchées qui traversait la France du Nord au Sud, restera légendaire dans notre armée, de même que le poste de la Dreisprachenspitze, dans les Grisons, où se rejoignaient les fronts italiens et autrichiens.

En décembre 1914, les 2e, 4e et 6e divisions et la 2e brigade de cavalerie étaient démobilisées ; la division de cavalerie le 11 janvier 1915. Les troupes licenciées restaient de piquet. Suivant la situation stratégique générale, l'état-major diminuait ou augmentait le nombre des unités mobilisées ; on accorda des congés jusqu'au 50 % des effectifs. Pendant l'hiver 1915-1916, on ne conserva que 40 000 h. sous les armes, l'hiver suivant 30 000. Au début de 1917, la situation s'étant aggravée, les 2e, 4e et 6e divisions renforcées (86 000 h. et 20 000 chevaux) furent jetées entre le Doubs et Bâle. En avril, les effectifs atteignirent 100 000 h. pour retomber à 40 000 en décembre (à ces chiffres, il faut toujours ajouter la classe de recrues soit 30 000 h.). En 1918, les effectifs étaient de 52 000 h. en mars. Au début de novembre, il fallut concentrer brusquement 30 000 h. à Berne, à Zurich et à Winterthour (colonels Wildbolz et Sonderegger) pour maintenir l'ordre menacé par une grève générale de caractère révolutionnaire. On mobilisa toute la cavalerie, une grande partie des Ire et VIe divisions et des fractions importantes des autres divisions. A Zurich, le sang coula. La ferme attitude de l'armée déjoua le complot, mais l'épreuve fut aggravée par une épidémie de grippe infectieuse qui emporta plus de 2000 h. En janvier 1919, le régiment d'infanterie 7, de Fribourg, quitta le dernier la frontière, près de Bâle. En avril et en juillet, à Zurich, en août à Bâle, de nouveaux troubles communistes nécessitèrent encore l'intervention de la troupe.

Pour renforcer la police de l'armée et fermer les frontières aux indésirables et aux bandes de soldats démobilisés allemands et autrichiens, en pleine révolution, le Conseil fédéral créa, le 20 novembre 1918, les troupes de surveillance, recrutées par engagements volontaires, organisées par décret du 7 janvier 1919. 21 831 h. se présentèrent au dépôt central de Lucerne. On forma, successivement, 22 compagnies et 5 détachements. Ces hommes portaient le brassard fédéral. La gendarmerie d'armée fut supprimée le 20 juillet 1920 et le corps de volontaires démobilisé le 31 août 1920.

Armement et munitions. Pendant le service actif, on acheva de transformer l'armement de l'infanterie qui reçut le fusil modèle 1911, les armes spéciales, le mousqueton 1911, soit 255 200 fusils. L'artillerie lourde fut renforcée de 44 obusiers de 15 cm., de 6 canons longs français ; les canons de position de 12 cm. furent modernisés et pourvus de ceintures de roues, les anciens canons de 8,4 cm. furent employés comme canons de tranchée ou d'infanterie. Les fabriques de munitions intensifiant leur production, livrèrent jusqu'à 12 millions de cartouches par mois. On dota l'artillerie de campagne de 5000 coups par pièce, les obusiers de 6000. L'infanterie reçut des grenades à main. La fabrique d'armes construisit 1600 mitrailleuses.

Matériel. Les ateliers fédéraux livrèrent quelques milliers de voitures de guerre (291 voitures du téléphone d'artillerie, 167 d'infanterie, 250 caissons d'infanterie, 368 chars à vivres de montagne, 217 voitures sanitaires, etc.), 676 000 tuniques et vareuses, 1 275 000 culottes, 1 050 000 paires de souliers et bottes, 366 000 bonnets de police, 270 000 paires de bandes molletières, 100 000 unités de tentes, 100 000 masques à gaz, 40 000 fusées éclairantes, 500 camions automobiles, 120 avions. L'infanterie reçut le sac en toile à voile, modèle 1914-1917. La tenue gris-vert fut introduite par décrets du 28 octobre 1914 et du 5 juin 1917. On distribua des vêtements d'hiver et on augmenta les réserves d'équipements de montagne. Le casque d'acier, adopté en 1917, fut remis aux troupes dès janvier 1918.

Nouvelles formations. Dans l'infanterie, on créa trois nouveaux bataillons (90, 99 et 177), plusieurs nouvelles compagnies de carabiniers et 129 compagnies de mitrailleurs. Dans la cavalerie, 4 escadrons de mitrailleurs et une 5e brigade dissoute ensuite. Dans l'artillerie, 8 batteries d'obusiers de 15 cm., avec leurs colonnes de munitions et leurs colonnes de camions automobiles, 8 batteries de défense aérienne, des détachements de repérage par le son. On fit des essais de lance-mines et de mortiers de tranchées. Le groupe d'aviation, en développement constant, eut 5 escadrilles, avec un corps d'observateurs, une section photographique, une compagnie de parc et des pionniers. La place de Dübendorf devint un centre d'aviation important. Appareils de construction suisse : Wild et Haefeli. Le génie forma un nouveau bataillon de mineurs, 3 compagnies de pontonniers. Toutes les unités de sapeurs, pionniers-signaleurs, radiotélégraphistes furent renforcées. Les effectifs des troupes du service de santé, également, pour le transport des blessés en montagne. On introduisit des chiens sanitaires. Le service des automobiles eut à sa disposition 790 voitures. On créa des stations mobiles de pigeons voyageurs.



Guerre mondiale. Poste d'observation à la frontière alsacienne.

Chevaux. En août 1914, l'armée disposait de 77 000 chevaux et mulets aptes au service. En 1918, par suite de la sous-alimentation et de l'impossibilité d'importer, ce chiffre était tombé à 52 000. Dès 1915, la remonte

des chevaux de cavalerie devint très difficile. Les transports irlandais et allemands ne pouvaient plus arriver en Suisse, les achats se firent en Espagne et en Amérique.

La poste de campagne expédia 196 millions de lettres et de paquets, et pour 132 millions de mandats. En outre, des détachements spéciaux, à Bâle et à Buchs, assuraient le service de la poste des prisonniers de guerre (72 millions de paquets).



Guerre mondiale. Poste avancé et sentinelles à la Dreisprachenspitze.

Le bureau des conférences attaché à l'état-major de l'armée, s'efforça de procurer aux soldats des distractions tout en complétant leurs connaissances générales. Un programme très complet, condensé dans des cahiers d'histoire et d'éducation civique, envoyé chaque mois aux officiers, facilita leur tâche d'éducateurs. Le goût du chant se répandit dans les troupes sous l'influence de compositeurs dévoués. Les musiques firent de réels progrès. La bibliothèque du soldat fournit de livres les postes-frontière ; plus de 1000 foyers et maisons du soldat accueillirent les hommes pendant leurs heures de liberté. Les œuvres sociales de l'armée se multiplièrent, alimentées par des collectes en Suisse et parmi les Suisses à l'étranger : assistance aux familles des militaires, lessive de guerre, caisses de secours, fêtes de Noël, œuvre des marraines, don des femmes suisses, bureaux de placement, œuvre des unions chrétiennes de jeunes gens, œuvre des soldats malades, etc. La collecte du « don national pour les soldats et leurs familles » produisit plus de 10 millions de francs. Le colonel Feldmann fut placé à la tête du service des œuvres sociales.

L'armée rendit de grands services à la population en aidant aux travaux agricoles, en construisant des routes, des ponts, en améliorant les chemins, en tenant les passages des Alpes ouverts à la circulation pendant l'hiver, en établissant des lignes télégraphiques et téléphoniques nombreuses (routes de la Scheulte, rampe Nord de Pierre-Pertuis, Bärenburg-Bagnusch, Promischz-Laiuda Vons, Bivio-Septimer, Cadenazzo-Monti di Medeglia. Ponts sur la Birse à Münchenstein, sur l'Aar à Niedergösgen, sur la Thielle à Nidau, sur le Rhin postérieur à la Roffna, sur la Landquart, etc.). Les troupes prêtèrent un secours précieux aux populations éprouvées par des inondations, avalanches, éboulements ou incendies.

Jusqu'au 31 décembre 1918, il se produisit 1004 violations de frontière, dont 808 par des aviateurs, le reste par des patrouilles ou des détachements égarés.

L'armée suisse a perdu 4200 h., de maladie (grippe en 1918), par suite d'accidents (tir, cheval, avalanches, chutes de pierres) ou frappés à leur poste par des balles perdues des belligérants. L'effort militaire fourni par la Suisse de 1914 à 1919 a été le plus considérable de son histoire ; il a préservé son sol de la guerre.

Bibliographie. U. Wille et Sprecher v. Bernegg : *Compte-rendu à l'Assemblée fédérale sur le service actif de 1914 à 1918.* — Richter : *La troupe de surveillance (volontaires).* — Vallière : *L'armée suisse pendant la guerre 1914-1919*, dans *Rev. mil. générale*, Paris, 1921. — *RMS* 1914-1925. — Feyler : *La Suisse stratégique et la guerre européenne.* [P. de VALLIERE.]

III. RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES. La neutralité traditionnelle de la Suisse est fondée sur sa volonté de rester à l'écart des conflits politiques et militaires de ses voisins. A cet égard, la Guerre mondiale en a fourni la justification la plus éclatante. Mais si, grâce à elle, le sol helvétique est demeuré inviolé et l'indépendance nationale indiscutée, le pays tout entier n'en a pas moins été profondément bouleversé dans son existence économique par suite du grand conflit qui se livrait sur toutes ses frontières. Il devait fatalement en être ainsi, pour deux raisons principales. D'une part, la situation géographique de la Suisse, privée de tout accès direct à la mer lui impose une étroite solidarité avec ses voisins. Et d'autre part, sa structure économique en fait un des États les moins indépendants du monde, tant au point de vue de ses approvisionnements qu'à celui de ses débouchés. En effet, le peuple suisse, en raison de la disproportion entre son importance numérique et l'exiguïté et la pauvreté de sa terre, se nourrit essentiellement de denrées tirées du dehors. De plus, toutes les principales industries du pays mettent en œuvre, à l'aide de combustibles étrangers, des matières premières importées et destinées à la consommation étrangère. Il en résulte que, calculé par tête de la population, le commerce extérieur de la Suisse se monte à près de 1000 fr. par an, chiffre de trois à cinq fois supérieur au chiffre correspondant de tous ses voisins et qui n'est actuellement atteint en Europe que par la Hollande.

De 1914 à 1918 la Suisse, isolée du reste du monde, dont elle demeurait cependant lourdement tributaire, fut donc obligée de modifier de fond en comble, non seulement ses habitudes, mais même sa structure économique. Les circonstances de la guerre obligèrent la Suisse à restreindre sa consommation, à développer certaines branches de sa production, à en limiter d'autres, à puiser à de nouvelles sources d'approvisionnement et à s'ouvrir de nouveaux débouchés.

1. *Répercussions démographiques.* Tout d'abord il convient de noter l'influence exercée par les événements sur le mouvement et sur la composition de la population elle-même. Le facteur humain revêt dans la vie économique de la Suisse une importance particulière en raison même de la pauvreté de son sol et de son sous-sol. Il importe donc de constater d'emblée les répercussions démographiques de la guerre en Suisse, dont le tableau suivant indique les plus remarquables.

De l'examen de ce tableau se dégagent trois constatations générales :

La première, c'est la très faible augmentation totale de la population de la Suisse pendant la période décennale qui comprend les années de guerre. Alors que cette population avait à peu près doublé au cours

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA SUISSE DE 1910 A 1920.

Population	En chiffres absolus (en milliers).		En chiffres relatifs.	
	1910	1920	1910	1920
Totale	3735	3877	100	103,8
Étrangère	552	402	100	72,1
Nationale	3183	3475	100	109,2
Urbaine [1]	1014	1061	100	104,6
Rurale	2721	2816	100	103,4

1. Habitants de communes de plus de 10000 habitants.

du XIXe s. et qu'elle avait atteint son plus grand taux d'accroissement annuel entre 1900 et 1910 (environ 12,5 ‰), elle resta presque stationnaire au cours des deux lustres suivants. Ce ralentissement très marqué fut dû à deux causes, toutes deux effets indirects de la guerre : diminution de la nuptialité et de la natalité et départ d'un fort contingent d'étrangers.

L'influence du premier de ces facteurs ressort nettement du tableau suivant :

Par 1000 hab.	Nuptialité, natalité et mortalité en Suisse, par 1000 hab.									
Nombre annuel de	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1924
Mariages	6,9	5,7	5,-	5,7	6,-	6,7	7,9	9,-	8,4	7,3
Naissances	23,2	22,4	19,5	18,9	18,5	18,7	18,6	20,9	20,8	18,7
Décès	14,3	13,8	13,3	13,-	13,7	19,3	14,2	14,4	12,7	12,4

La faible natalité, combinée avec l'effrayante mortalité qui caractérisa l'année de la grippe, fut cause qu'en 1918, pour la première fois depuis que la statistique nous permet de telles constatations précises, la population de la Suisse diminua. L'excédent des décès sur les naissances fut, en effet, de 2376 en cette année-là.

La seconde répercussion démographique de la guerre en Suisse fut la diminution, absolue et relative, de la population étrangère. Alors que le recensement de 1910 avait accusé la présence sur notre territoire de presque 15 % d'étrangers, cette proportion — unique en Europe, si l'on fait abstraction du Luxembourg — était, en 1920, tombée à 10,4 %. De 1910 à 1920, le nombre d'Allemands en Suisse avait passé de 219 530 à 149 833, le nombre d'Italiens de 202 809 à 134 628, et celui des Français de 63 695 à 57 196.

Enfin, notre tableau accuse un certain mouvement de concentration urbaine. Malgré la prospérité que la guerre valut à l'agriculture suisse, la proportion de la population totale, établie dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, passa de 25,8 % en 1910 à 27,6 % en 1920. A vrai dire, la guerre ralentit, plus qu'il ne le favorisa, ce mouvement de concentration urbaine, ainsi que le tableau suivant permet de le constater :

Année	Nombre de villes de plus de 10 000 hab	Population des communes de plus de 10 000 hab. Chiffres absolus (en milliers).	Augmentation relative.	Pourcentage de la population totale.
1850	8	154	108	6,4
1860	10	212	130	8,5
1870	12	265	172	10
1880	17	377	245	13,3
1888	18	441	286	15,1
1900	21	728	470	22
1910	27	969	628	25,8
1920	28	1072	696	27,6

En résumé, la guerre eut sur la population de la Suisse l'effet de la nationaliser fortement et de ralentir sensiblement à la fois son accroissement normal et le mouvement de concentration urbaine qui s'y manifeste depuis plusieurs générations. Cette dernière conséquence de la guerre apparaîtrait encore plus clairement si l'espace nous permettait de comparer entre eux, ici, les résultats des divers recensements professionnels de la population suisse de 1860 à 1920.

2. *Politique économique.* Dès le début de la guerre il devint évident que le régime de la liberté du commerce et de l'industrie, consacré par la Constitution fédérale, ne pouvait être maintenu. Aussi dès le 3 août 1914, le Conseil fédéral se fit-il donner par le parlement des pouvoirs illimités pour « prendre toutes les mesures nécessaires... à sauvegarder le crédit et les intérêts économiques de la Suisse ». En vertu de cette décision et en raison des circonstances, le gouvernement devint et resta pendant cinq ans un véritable comité de salut public. Les mesures qu'il prit pour assurer l'existence économique du pays, menacé par l'interruption des relations normales avec l'étranger, sont exposées et motivées dans les *Rapports de neutralité*, dont il adressa une douzaine à l'Assemblée fédérale dans la période qui sépare l'ouverture des hostilités de la signature de la paix.

Il s'agissait, en premier lieu, par l'organisation de monopoles d'achat et de vente, d'assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires, en combustibles et en matières premières. En second lieu, de lui permettre, en écoulant au dehors le produit du travail national, de maintenir le moral économique de la population, de défendre son crédit financier et de lui créer les disponibilités nécessaires au payement de ses importations. En troisième lieu, de maintenir l'équilibre entre la production et la consommation nationales, en stimulant et en réglementant celle-là, en limitant celle-ci et en enrayant l'exportation de certains produits indispensables à la satisfaction des besoins intérieurs. Enfin, en luttant contre le chômage, en combattant l'enchérissement de la vie, en protégeant les débiteurs et en organisant le secours aux indigents, d'empêcher un appauvrissement excessif et d'atténuer la misère des familles les plus atteintes.

Pour réaliser ces quatre objectifs principaux, le Conseil fédéral prit un très grand nombre de mesures particulières en vertu de ses pleins pouvoirs. De ces mesures beaucoup durent être modifiées à plusieurs reprises pour s'adapter aux conditions changeantes de la guerre économique que se faisaient les belligérants et de ses répercussions violentes en Suisse. Cette guerre de blocus se poursuivait, en effet, avec une rigueur croissante d'année en année et, notamment après l'intervention des États-Unis, avec une indifférence de plus en plus marquée pour les droits et les convenances des neutres.

Les arrêtés fédéraux, innombrables et souvent fort complexes, étaient parfois destinés à réaliser plusieurs objectifs à la fois. C'est ainsi, par exemple, que les interdictions d'exportation visaient non seulement à assurer l'approvisionnement du pays à des conditions de prix abordables, mais servaient aussi d'armes de négociation pour obtenir, par le jeu des dérogations et des compensations, la livraison de certaines marchandises nécessaires de l'étranger. Il en était de même des monopoles d'importation que la Confédération introduisait pour un grand nombre de denrées essentielles, telles que les céréales, le riz, le sucre, la benzine et le pétrole et ceux dont il autorisa et sanctionna l'organisation sous les auspices de deux grandes institutions semi-officielles, la Société suisse de surveillance économique (S. S. S.), pour le commerce avec les pays de l'Entente et l'Office fiduciaire suisse *(Schweizerische Treuhandstelle)* pour celui avec les empires centraux. Ces monopoles, outre qu'ils étaient nécessités par les exigences du contrôle imposé par les belligérants, servaient aussi à assurer le ravitaillement du pays aux conditions les moins onéreuses et même à combattre, dans la mesure du possible, la spéculation et l'accaparement qui sévissaient dans le pays.

Grâce à des accords temporaires, laborieusement négociés avec les deux parties aux prises, accords qui s'avéraient plus difficiles et plus précaires à chaque négociation nouvelle, la Suisse traversa la tourmente. Le sentier où avait dû s'engager le Conseil fédéral dans ses pourparlers économiques avec les puissances belligérantes, était singulièrement étroit, tortueux et semé d'embûches de toutes sortes. La Suisse avait, en effet, presque également besoin de l'appui des puissances de

l'Entente et des Empires centraux. Sans le charbon, le fer et les engrais qu'elle tirait de ceux-ci, la vie économique du pays eût été paralysée presque aussi complètement que sans les denrées alimentaires et sans les matières premières qui ne pouvaient provenir que de celles-là. Or, on souffrait des deux côtés de la barricade de la pénurie de toutes les denrées de première nécessité dont la Suisse avait besoin et on y tenait également, dans un intérêt financier et monétaire, à acheter de celles-là et non des objets de luxe que fabriquait l'industrie helvétique. La crise des transports terrestres et surtout maritimes venait aggraver encore une situation presque sans issue.

Pour obtenir de ses contractants les prestations qu'elle devait en réclamer, la Suisse ne pouvait leur offrir que l'excédent du produit de sa terre et de son travail et cela seulement dans la mesure où y consentait la partie adverse. Le coton, par exemple, d'origine américaine, apporté en Suisse par des navires anglais et sur des rails français ou italiens pour y être filé et tissé ne devait pas plus servir à vêtir des Allemands, que le charbon germanique à produire des armes pour les Alliés.

Vers la fin de la guerre, la Suisse fut de plus en plus obligée de suppléer à l'insuffisance de ses exportations de denrées alimentaires par des crédits destinés à soutenir les changes étrangers.

3. *Commerce extérieur.* A défaut de statistiques complètes et sûres sur la production d'un pays, les chiffres relatifs à son commerce extérieur sont le meilleur indice de son activité économique. Cela est particulièrement vrai de la Suisse qui, ainsi que nous l'avons vu, dépend à un degré exceptionnel de l'étranger tant pour ses approvisionnements que pour ses débouchés. Le tableau suivant, relatif aux importations et aux exportations de la Suisse avant, pendant et après la guerre, est donc bien fait pour nous donner une idée générale de ces répercussions.

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1924
Importations.								
En millions de francs	1920	1478	1680	2379	2405	2401	3533	2504
En millions de quintaux bruts [1]	81	65	60	60	43	36	43	68
Exportations.								
En millions de francs	1376	1187	1670	2448	2323	1963	3298	2070
En millions de quintaux bruts [2]	10	9	13	19	14	9	11	9
Total								
En millions de francs	3296	2665	3350	4827	3728	4364	6831	4574
En millions de quintaux bruts.	91	74	73	79	67	45	54	77

[1] Trafic commercial, à l'exclusion des marchandises entrées aux entrepôts, du trafic de frontière et du trafic de perfectionnement avec passavant

[2] Trafic commercial, à l'exclusion du trafic de frontière, du trafic de perfectionnement avec passavant et de l'exportation suivie de réimportation.

Ce tableau montre tout d'abord combien notre commerce extérieur fut bouleversé par la Guerre mondiale. Pour en juger, il convient de noter les chiffres relatifs aux poids, c'est-à-dire à la quantité autant que ceux relatifs à la valeur des marchandises ayant fait l'objet de ce commerce. De 1913 à 1919, le volume du commerce extérieur suisse a diminué dans la proportion de 91 à 54 alors que, par la valeur, il a plus que doublé. Cette disparité est naturellement due en première ligne à la hausse des prix, c'est-à-dire à la dépréciation de l'unité monétaire. Cette hausse, selon les nombres indices de l'Union suisse des Coopératives de consommation relatifs aux prix de détail, calculés au 1er juin de chaque année, se mesure de la façon suivante :

1914	1915	1916	1917	1918	1919	1924
100	118,5	139,5	178,8	229,7	259,1	170,1

Notre tableau nous montre ensuite que la diminution quantitative du commerce extérieur a porté exclusivement sur les importations, qui ont baissé de près de moitié alors que les exportations ont au contraire sensiblement augmenté. Cette augmentation du poids des exportations, notamment en 1915 et 1916, est due surtout à de très fortes livraisons de bois à la France et à l'Italie et de matériaux de construction à l'Allemagne et à la France

Pour presque toutes les grandes industries suisses du reste, la guerre, en affaiblissant la concurrence étrangère, fut une aubaine. Toutes les principales branches de l'industrie textile, de l'horlogerie et de l'industrie métallurgique et chimique en profitèrent largement, notamment avant 1917, où le blocus renforcé et les restrictions d'importation des belligérants entravèrent leur essor. De plus, les industries comme celle de la filoselle, du tissage du coton, de l'aluminium et du cuivre qui, avant la guerre, n'avaient qu'une importance secondaire, prirent grâce à elles un développement rapide, mais souvent éphémère. D'autre part, les exportations de fromages et de lait condensé baissèrent très sensiblement après 1915 et 1916, tant parce que l'État y mit obstacle pour assurer à la population du lait en abondance, qu'à cause de la diminution du bétail, qui constituait un important objet de compensation dans le commerce avec l'Allemagne. Grâce à la hausse des exportations et à la baisse quantitative des importations, il se produisit en 1916 un phénomène tout à fait nouveau pour la Suisse : une balance de commerce favorable. Comme cela coïncidait cependant avec la crise aiguë du tourisme et de l'industrie hôtelière, il est fort probable que la balance des comptes n'en fut pas affectée

On remarquera enfin en consultant notre tableau que la guerre, si elle stimula momentanément l'exportation suisse, laissa cependant en 1924 notre commerce extérieur dans un état inférieur à celui où elle l'avait trouvé dix ans plus tôt. Non seulement il a diminué en volume, mais, même en valeur, son augmentation apparente est plus que compensée par la hausse concomitante des prix.

Parmi les répercussions de la guerre, une des plus importantes pour la Suisse, et pas seulement au point de vue économique, est le changement survenu dans ses relations commerciales avec les grandes puissances. Nous avons dressé le tableau suivant (page 683) pour le mettre en pleine lumière.

On observera tout d'abord que les deux Empires centraux, qui avant la guerre, fournissaient à eux seuls plus du tiers des importations suisses, n'en fournissent même plus un quart aujourd'hui. A mesure que se prolongeait le conflit mondial et que se resserrait le blocus, leur apport relatif au ravitaillement de la Suisse allait naturellement en diminuant alors qu'augmentait celui de leurs ennemis. Cette évolution eût été plus marquée encore sans le quasi-monopole de la fourniture de charbon dont jouissait l'Allemagne et dont l'exploitation, comme nous le verrons, lui valut le payement d'un tribut de plus en plus onéreux de la part de la Suisse. Comme clients de la Suisse d'autre part, les Empires centraux maintinrent et accrurent même leur position. De 1915 jusqu'au milieu de 1917, alors que le blocus les avait déjà privés de leurs importations directes d'outremer, mais que le contrôle inter-allié ne s'exerçait pas encore sur les neutres avec la rigueur qui le caractérisa après l'entrée en guerre des États-Unis, la Suisse contribuait sensiblement à leur ravitaillement.

Si l'on examine à la lumière de notre tableau la part prise individuellement par les principales puissances belligérantes au commerce extérieur de la Suisse, on constate que l'Allemagne, depuis longtemps fournisseur et client principal de notre pays, le demeura pendant la plus grande partie de la guerre et de l'après-guerre. Son hégémonie à cet égard fut cependant ébranlée par le blocus, puis par les amputations territoriales et

LES RÉPERCUSSIONS DE LA GUERRE SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE AVEC LES PRINCIPAUX ÉTATS BELLIGÉRANTS.

États fournisseurs	Importations en Suisse (en millions de francs.)							
	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1924
Allemagne . . .	631	481	418	472	483	620	483	486
Autriche-Hongrie	108	103	66	45	44	61	69	132 [1]
Ensemble	739	584	484	517	527	681	552	618
France	348	221	189	236	305	280	407	454
Italie	207	194	259	390	369	222	273	289
Grande-Bretagne .	113	76	112	159	269	248	363	184
Russie	71	54	8	—	—	—	3	10
États-Unis . . .	118	108	324	565	459	354	788	207
Ensemble	857	653	892	1350	1402	1104	1834	1144
États clients.	Exportations de Suisse (en millions de francs.)							
Allemagne . . .	306	274	457	709	698	445	698	328
Autriche-Hongrie	78	67	157	195	93	101	242	149 [1]
Ensemble	384	341	614	904	791	546	940	477
France	141	115	220	401	462	466	502	206
Italie	89	82	89	150	136	97	208	94
Grande-Bretagne .	236	234	355	424	362	268	347	395
Russie	59	41	29	61	50	5	121	2
États-Unis . . .	136	122	107	133	120	99	183	206
Ensemble	661	594	800	1169	1130	935	1361	903

[1] Autriche, Hongrie et Tchécoslovaquie.

la crise économique qu'elle subit par suite de sa défaite. La France perdit, dès 1915, la seconde place parmi les fournisseurs de la Suisse qu'elle occupait avant la guerre et qu'elle a reprise en 1924. D'autre part, son importance comme débouché s'accrut sensiblement vers la fin des hostilités, à tel point qu'en 1918 elle délogea même l'Allemagne de la première place. La position de la Grande-Bretagne, qui avait toujours intéressé la vie économique de notre pays comme marché plus que comme source d'approvisionnement, resta à peu près la même à cet égard. Avant sa récente conversion au protectionnisme, la Grande-Bretagne était devenue en 1924 le meilleur client des industries suisses. Quant aux États-Unis, de clients et débiteurs de la Suisse qu'ils étaient depuis des générations, la guerre les transforma en un de ses principaux fournisseurs et créanciers.

Avant de terminer cette esquisse des répercussions de la guerre sur notre commerce extérieur, nous tenons à montrer encore dans le double tableau ci-contre comment s'est opérée, de 1913 à 1919, le ravitaillement de la Suisse en céréales et en houille, les deux éléments essentiels de sa vie économique.

Pour les céréales comme pour la houille, le même problème reçut la même solution : par des accords laborieusement négociés à coups de concessions et de compensations, on acquit à des conditions de plus en plus exorbitantes des quantités de plus en plus insuffisantes de ces deux produits. De plus, on en réglementa la consommation intérieure par un rationnement systématique. Enfin, on chercha par tous les moyens à développer la production nationale du blé, du charbon et de leurs succédanés. On échappa ainsi à la famine et à la révolution au prix d'une appréhension et d'une gêne dont le souvenir est encore singulièrement vivace. C'est à ce souvenir que nous devons le protectionnisme agraire qui nous régit aujourd'hui ainsi que l'électrification accélérée de nos chemins de fer et l'exploitation intensive de nos ressources naturelles en houille blanche.

4. *Finances publiques.* La Guerre mondiale trouva les finances publiques de la Confédération fort mal préparées pour parer au coup terrible qu'elle allait leur porter. Non seulement il n'existait aucun trésor de guerre, mais l'exercice ordinaire de 1913 s'était clôturé par un déficit de plus de cinq millions, le plus important que la statistique eût eu à enregistrer depuis vingt ans. De plus, fait plus grave encore, les recettes de l'administration des douanes constituaient à elles seules 85 % des revenus de la Confédération. Or, ces recettes étaient de toutes le plus fatalement condamnées à subir une diminution par suite de la tourmente internationale qui allait entraîner la Suisse à des dépenses sans précédent.

Avant de noter les mesures prises pour faire face aux charges incombant à la Confédération, du fait de la guerre, rappelons-en brièvement le montant et la nature. Elles furent essentiellement de trois sortes : déficits des comptes d'administration, résultant à la fois de l'augmentation des dépenses et de la diminution des recettes ordinaires ; frais de mobilisation

IMPORTATIONS DE CÉRÉALES ET DE HOUILLE.

CÉRÉALES								
Importation totale	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1924
En millions de quintaux .	9	7	7	8	4	1 [1]	6	7
En millions de francs. . .	181	163	248	404	257	107 [2]	442	214
En millions de francs en provenance de :								
États-Unis	41	57	203	300	189	95 [3]	257	37
Russie	51	49	8	—	—	—	—	—
Roumanie	14	5	—	—	—	—	—	—
Canada	19	15	—	—	—	—	—	69
Argentine	31	23	28	88	51	17	164	55
Espagne	—	—	4	9	5	5	6	—
HOUILLE								
Importation totale	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1924
En millions de quintaux .	34	31	33	32	23	21	17	26
En millions de francs. . .	107	100	125	151	159	312	287	153
En millions de francs en provenance de :								
Allemagne	86	85	113	128	144	274	69	64
France	11	7	—	1	2	10	48	42
Belgique	6	4	11	22	11	19	63	18
Grande-Bretagne	1	1	—	—	2	6	13	12
États-Unis	—	—	—	—	—	—	92	3

[1] Plus 1 ½ million de quintaux de farine, etc.
[2] Plus 141 millions de francs de farine, etc.
[3] Plus 95 millions de francs de farine, etc.

proprement dits, portés à un compte spécial ; pertes extra-budgétaires subies par les services de ravitaillement de la Confédération.

Le tableau suivant montre l'importance de ces trois sommes :

Année	Montant des déficits du compte d'administration	Frais de mobilisation	Pertes subies par les services de ravitaillement
	(en millions de francs).		
1914	13	109	21
1915	22	183	43
1916	17	206	149
1917	51	293	+ 4 (gain)
1918	96	286	97
1919	100	145	145
Total (1914-1919)	409	1220	451

Pour faire face aux accablantes charges extraordinaires que représente ce total de plus de deux milliards, la Confédération eut recours à l'emprunt, à l'augmentation de ses revenus existants et à l'introduction d'impôts nouveaux. Outre les opérations de trésorerie auxquelles se livra le gouvernement suisse pendant la guerre, il contracta, de 1914 à 1919, 14 emprunts à long terme, dont le tableau suivant indique le montant et les modalités.

EMPRUNTS CONTRACTÉS PAR LA CONFÉDÉRATION DE 1914 A 1919.

Date d'émission	Montant (en millions de francs)	Cours d'émission	Taux	Époque de remboursement
1914, août	30	99	5 %	1917
1914, novembre	50	100	5 %	1919-1934
1915, mars	82[1]	84	5 %	1916-1920
1915, juillet	100	96 ½	4 ½ %	1926-1955
1916, février	100	97 ½	4 ½ %	1921
1916, juillet	100	97	4 ½ %	1926
1917, février	100	96	4 ½ %	1932
1917, juillet	100	96	4 ½ %	1934
1918, janvier	150	100	5 %	1948
1918, octobre	100	99 ½	5 %	1924
1918, décembre	77	99 ½	5 %	1919
1918, décembre	109	99	5 %	1920
1919, juin	144	98 ½	5 %	1922
1919, août	167[2]	96 ¼	5 ½ %	1929

[1] $ 15 000 000. — [2] $ 30 000 000.

Ce tableau atteste incontestablement l'excellence du crédit de la Confédération. Même aux jours les plus troublés, en effet, elle ne manqua jamais de prêteurs disposés à lui avancer des fonds à des taux qui, sur le marché intérieur, ne dépassèrent pas 5 %. Les emprunts contractés aux États-Unis à des conditions sensiblement plus onéreuses étaient destinés à assurer au gouvernement fédéral des disponibilités pour l'achat de céréales et à soutenir le change. Ils présentaient de plus l'avantage d'éviter l'épuisement du marché national, auquel les cantons et les communes durent naturellement recourir aussi.

Quant aux augmentations de recettes que la Confédération demanda à l'impôt, elles provinrent du doublement, dès 1915, de la taxe d'exemption militaire, de la perception, dès 1916, du premier impôt de guerre sur la fortune et le produit du travail, dès 1917 de l'impôt sur les bénéfices de guerre et, dès 1918, des droits de timbre. Le tableau suivant montre le rendement net de ces diverses mesures, déduction faite des quotes-parts des cantons et des frais de perception, ainsi que des recettes douanières de 1913 à 1919.

PRINCIPALES RECETTES DE LA CONFÉDÉRATION DE 1913 A 1919

Recettes	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
	En millions de francs						
Douanes	85	65	55	66	55	44	68
Taxes d'exemption militaire	2	2	5	4	5	5	4
Impôt de guerre	—	—	—	56	30	10	2
Impôt sur les bénéfices de guerre	—	—	—	—	85	169	191
Droits de timbre	—	—	—	—	—	9	16

De ces ressources diverses, celles provenant des douanes, de la taxe d'exemption militaire et des droits de timbre servirent à alimenter le budget ordinaire, tandis que le produit de l'impôt de guerre et de l'impôt sur les bénéfices de guerre fut versé au compte capital pour amortir les frais de mobilisation et les pertes sur le ravitaillement.

Malgré ces recettes accrues, la dette de la Confédération n'a cessé d'augmenter de 1913 à 1919, ainsi que l'indique le tableau suivant.

ACCROISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE DE LA CONFÉDÉRATION DE 1913 A 1919.

Année	Dette consolidée	Dette flottante	Dette totale
	En millions de francs		
1913	146	—	146
1914	225	56	281
1915	406	106	511
1916	577	223	799
1917	745	319	1064
1918	1078	429	1507
1919	1382	435	1817

Ces chiffres, si impressionnants qu'ils soient, ne révèlent cependant qu'une partie de la réalité. Pour mesurer complètement les répercussions de la guerre mondiale sur les finances publiques suisses, il faudrait tenir compte encore de l'évolution budgétaire des chemins de fer fédéraux ainsi que des cantons et des communes. De plus, il conviendrait de poursuivre jusqu'à nos jours l'étude que nous avons arrêtée en l'année de la signature de la paix. Il apparaîtrait alors que la guerre, par ses répercussions indirectes, c'est-à-dire par les conséquences de l'enchérissement de la vie et du chômage industriel qu'elle a occasionnés, fut pour les finances publiques suisses un fléau bien plus désastreux encore que ne l'indiqueraient les chiffres que nous avons cités jusqu'ici. Le tableau suivant le montre bien clairement.

L'ACCROISSEMENT DES DETTES PUBLIQUES SUISSES PENDANT ET APRÈS LA GUERRE.

	1913	1919	1923
	En millions de francs		
Dette publique de la Confédération.			
Dette consolidée	146	1382	2054
Dette flottante	—	435	218
Dette totale	146	1817	2272
Dette des chemins de fer fédéraux			
Dette consolidée	1494	1742	2284
Dette flottante	70	216	150
Dettes totales à la charge de la Confédération	1675	3753	4694
Dettes consolidées des cantons suisses	788	1100	1435
Dette consolidée totale des principales communes suisses	614	802	920
Dettes publiques totales	3077	5655	7049

En chiffres ronds, la population de la Suisse, qui compte moins de quatre millions d'habitants, avait en 1923 à supporter le fardeau d'une dette publique de plus de sept milliards de francs, soit près de fr. 2000 par tête, alors qu'avant la guerre la charge individuelle n'était de ce chef que d'environ 800 francs.

Bibliographie. Volkswirtschaft. Arbeitsrecht und Sozialversicherung der Schweiz, avec renseignements bibliographiques très complets.

[William-E. RAPPARD.]

5. *Alimentation et ravitaillement.* L'organisation du ravitaillement pendant la guerre ressortit au Conseil fédéral. Cette tâche fut l'un de ses soucis les plus absorbants. Chaque département fut chargé d'un office spécial. Les charges principales furent naturellement départies au département militaire et au département de l'économie publique.

Le département militaire, Commissariat des guerres, eut à créer successivement les dicastères suivants : le bureau des céréales, l'office du pain, le bureau de ravitaillement civil.

La division de l'agriculture du Département de l'Économie publique institua diverses organisations, entre autres : la centrale pour les pommes de terre, le service des matières auxiliaires pour l'agriculture, la centrale du beurre, l'office fédéral du lait, l'office de ravitaillement en fruits, en cuir, en bois ; l'office pour les permis d'exportation, la commission des syndicats d'élevage, l'office vétérinaire, le service du trafic du bétail, le bureau fédéral du bétail de boucherie, l'office des marchandises, le bureau d'assistance fédérale, etc.

Rationnement. Pendant les années 1915 à 1917, les articles de consommation courante furent l'objet de restrictions successives et de contingentements. C'est ainsi qu'on en vint petit à petit à l'idée d'un rationnement individuel et forcé de la consommation dans tous les domaines.

Dès le 2 février 1917, le Conseil fédéral interdit par décret l'achat et l'accaparement de tous les produits de consommation. Le même jour, il défendit la vente du pain frais. Le 23 février 1917, il établit les bases des restrictions alimentaires d'une manière extrêmement rigoureuse. Ainsi la consommation de la viande était interdite les mardis et vendredis aussi bien dans les ménages privés que dans les hôtels et restaurants de toute nature. De même encore, les hôtels, restaurants et pensions n'étaient autorisés à offrir qu'une seule viande ou un seul plat d'œufs par repas. Plus tard, l'usage du beurre fut défendu aux repas principaux. Le même décret prohiba la vente de la crème et la fabrication des pâtes alimentaires aux œufs. Les difficultés de la surveillance des jours sans viande obligèrent de lever cette disposition déjà le 11 juin 1917. Elle fut cependant reprise sous une forme plus rigoureuse par l'institution de jours sans viande au printemps 1919.

Le rationnement des produits d'alimentation fut appliqué sous trois formes : fédérale, cantonale, communale, c'est-à-dire que les offices fédéraux délivraient les denrées monopolisées aux cantons, et ceux-ci aux communes, lesquelles les faisaient parvenir aux détaillants.

Les premiers produits contingentés furent le sucre et le riz. Dans l'espace d'un an, ces restrictions furent appliquées à tous les produits soumis au monopole sauf au pain et à la farine. La distribution aux communes fut basée sur la création des cartes de consommation au moyen desquelles le consommateur s'adressait au détaillant.

La ration de sucre et de riz fut fixée par les cantons à 500 grammes par tête d'habitant et par mois. La proportion de riz fut maintenue, mais pour le sucre, elle s'éleva jusqu'à 750 gr., pour atteindre 1000 gr. en 1919. La même année fut faite, pour les conserves de fruits, une distribution de 4 kg. ½ par habitant.

Le maïs fut l'objet d'une répartition inégale entre les différents cantons. Étaient favorisés les cantons où la consommation en était courante, comme le Tessin et les Grisons, et d'autres pays de montagne.

Le rationnement des pâtes alimentaires fut l'objet d'un décret spécial du Conseil fédéral le 9 août 1917. Les fabriques de pâtes alimentaires travaillant pour le monopole fédéral livraient directement leurs produits aux cantons. Ceux-ci transmettaient aux fabricants l'ordre de répartition entre les communes. Les cartes de consommateurs furent établies sur la base de 300 à 400 gr. par tête.

Le contingentement de l'avoine et de l'orge fut confié aux cantons par l'ordonnance du 26 janvier 1918. Les rations oscillèrent entre 50 et 200 gr. par tête et par mois. La distribution dut parfois être interrompue par suite de l'insuffisance des importations et des nécessités de la fabrication du pain. L'avoine et le fourrage pour les chevaux furent contingentés au printemps 1918.

Le rationnement en pain et en farine fut dès la fin de 1916 l'objet de continuelles délibérations avant qu'on arrivât à une mesure décisive. Au contraire des autres articles monopolisés, on décida la création d'une carte de pain fédérale, valable pour toute la Suisse, délivrée par l'Office fédéral du pain. L'entrée en vigueur du rationnement fut fixée au 1er octobre 1917. La ration initiale fut de 250 gr. de pain par jour et 500 gr. de farine par mois. Dès le 1er décembre 1917 elle fut abaissée à 225 gr. de pain et 350 de farine. Ce n'est qu'en décembre 1918 que ces rations purent être augmentées d'abord à 250 gr. de pain et 518 gr. de farine, et plus tard à 300 gr. de pain par jour. Des dispositions spéciales furent prises en faveur des ouvriers des métiers pénibles et pour les personnes à ressources modestes bénéficiant de l'action de secours (pain et lait à prix réduits) ; leur ration fut augmentée de 100 ou de 50 gr. Les producteurs de blé pouvaient conserver pour leurs besoins personnels une surface de 9 ares. Ils avaient l'obligation de livrer le surplus de leur récolte. L'armée obtint une ration de 500 à 600 gr.

Le ravitaillement en benzine et en pétrole fut aussi confié aux offices d'alimentation. Les stocks furent en premier lieu réservés à l'armée. Le contingentement du commerce de benzine en gros et en détail fut institué dès le 14 juin 1917. En moyenne le rationnement atteignit jusqu'au 25 % de la consommation normale. Le 25 avril 1918, les consommateurs obtinrent des cartes leur donnant droit du 50 au 80 % de leurs besoins, et le 5 mars 1919 le rationnement de la benzine fut supprimé.

Au pétrole utilisé comme moyen d'éclairage, on substitua la lumière électrique partout où ce fut possible. Pour le reste on favorisa en principe les vallées alpestres écartées, où l'électricité ne pouvait être introduite. Les contingents furent livrés directement aux cantons suivant leurs besoins. Les gros consommateurs furent rationnés au 10 % de leur consommation normale pendant les mois d'été et du 35 au 40 % pendant les mois d'hiver. Le rationnement du pétrole fut supprimé le 3 mars 1919.

Les difficultés inhérentes à la répartition des produits du pays se firent particulièrement sentir pour le lait. Aussi un décret fédéral du 4 avril 1919 laissa le soin de cette répartition aux cantons. Ceux-ci ne firent que partiellement usage de ce droit. Avant d'en arriver au rationnement du lait dans toute la Suisse, on s'occupa d'abord de réglementer plus sévèrement l'organisation de l'industrie laitière. Une centrale fédérale pour le lait, le beurre et toute l'économie laitière fut instituée dans l'été 1917.

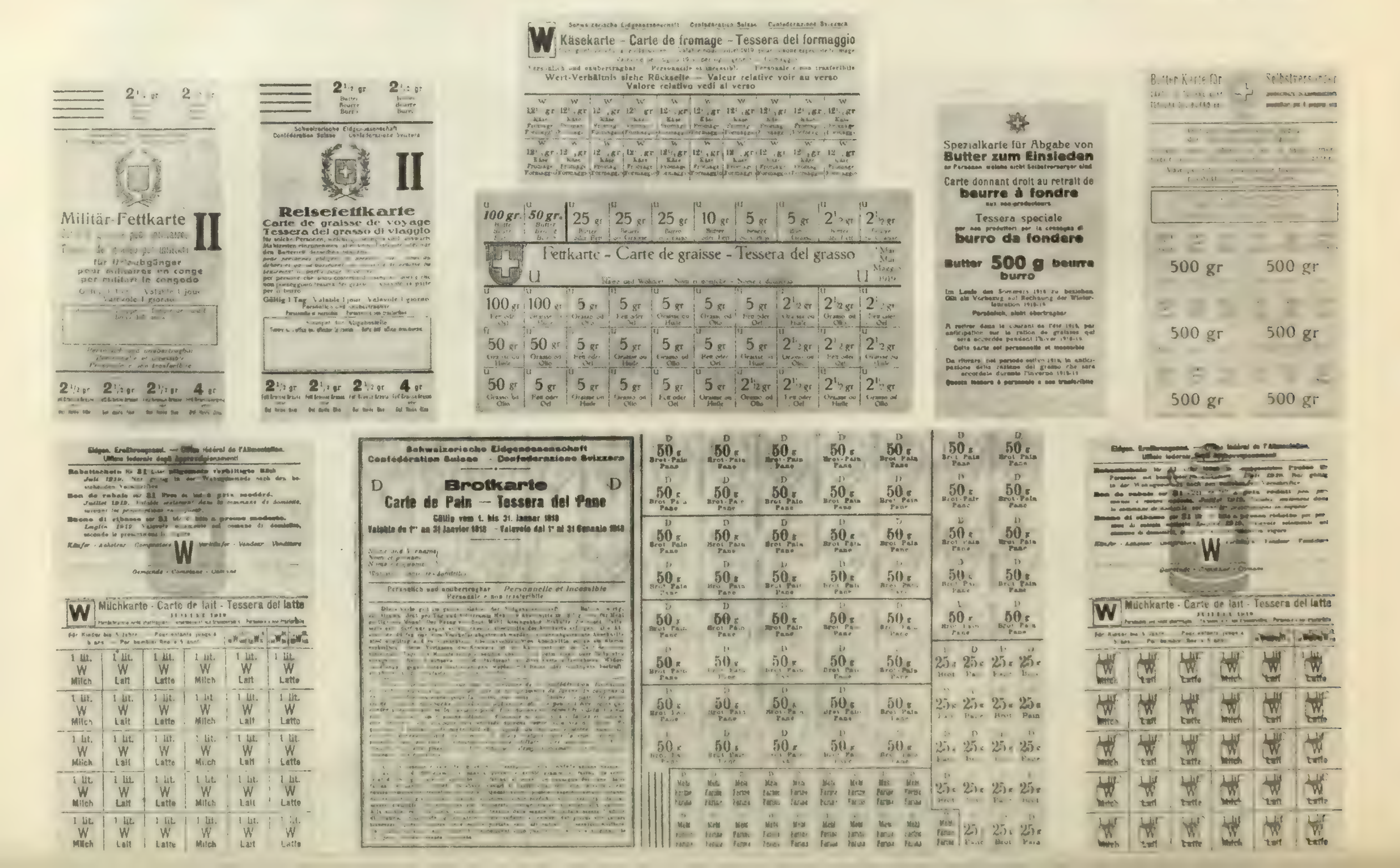
Le rationnement du beurre fut proclamé dès le 15 janv. 1918. Le consommateur reçut à partir du 1er mars 1918, par l'entremise de cartes de graisse, une quantité de 150 gr. de beurre. En juillet 1918, la ration montait à 200 gr. et dans le courant de l'année à 500 gr.

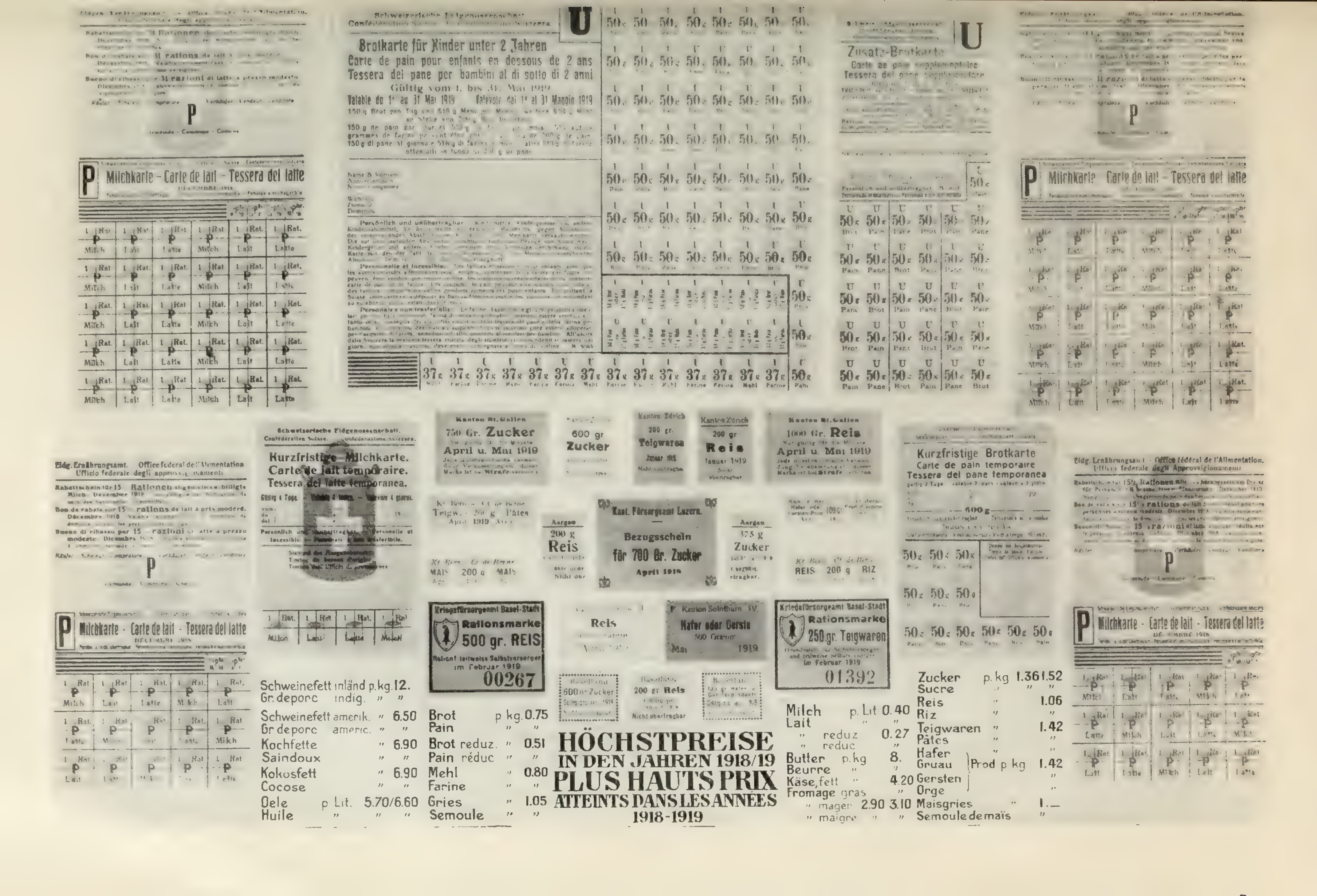
La carte du fromage fut créée le 14 mai 1918. La ration mensuelle fut fixée à 250 gr. Les travailleurs des métiers pénibles avaient droit à double ration et les producteurs et leur famille à 1 kilogramme.

En présence des plaintes qui s'élevèrent contre une répartition trop minime et inégale des produits laitiers, on fut obligé d'en venir à une centralisation encore plus sévère de tous ces produits. Le 1er novembre 1918 fut introduite la carte fédérale du lait, délivrée par un office fédéral du lait. La ration de lait, qui était auparavant de 5 décilitres par jour, fut fixée à 4,5 décilitres. Les enfants jusqu'à 5 ans révolus avaient droit à 1 litre par jour, tandis que les enfants jusqu'à 15 ans et les vieillards au delà de 60 ans, jouissaient d'une carte et demi par mois. Les producteurs pouvaient conserver pour eux et leur famille 1 litre par jour et par tête.

La production nationale en pommes de terre fut soumise à toutes les influences saisonnières. La sécheresse de l'année 1917 détermina une restriction générale, qui provoqua la décision du Conseil fédéral du 17 décembre 1917. Ce décret instituait le rationnement et la répartition de la récolte de 1918 à partir du

GUERRE MONDIALE. TYPES DES CARTES DE RAVITAILLEMENT ET LES PLUS HAUTS PRIX DES DENRÉES PENDANT LA GUERRE




Eidg. Ernährungsamt. Office fédéral de l'Alimentation.
Milchkarte - Carte de lait - Tessera del latte
Schweizerische Eidgenossenschaft. Confédération Suisse. Confederazione Svizzera.
Brotkarte für Kinder unter 2 Jahren
Carte de pain pour enfants en dessous de 2 ans
Tessera del pane per bambini al di sotto di 2 anni
Gültig vom 1. bis 31. Mai 1919
Valable du 1er au 31 Mai 1919
Valevole dal 1º al 31 Maggio 1919
Persönlich und unübertragbar.
Personnelle et incessible.
Personale e non trasferibile.
Zusatz-Brotkarte
Carte de pain supplémentaire
Tessera del pane supplementare
Eidg. Ernährungsamt. Office fédéral de l'Alimentation
Ufficio federale degli approvvigionamenti
Rabattschein für 15 Rationen
Bon de rabais sur 15 rations de lait à prix modéré.
Buono di ribasso per 15 razioni
Schweizerische Eidgenossenschaft.
Kurzfristige Milchkarte.
Carte de lait temporaire.
Tessera del latte temporanea.
Kanton St. Gallen
750 Gr. Zucker
April u. Mai 1919
600 gr Zucker
Kanton Zürich
200 gr. Teigwaren
Januar 1919
Nicht übertragbar
Kanton Zürich
200 gr Reis
Januar 1919
Kanton St. Gallen
1000 Gr. Reis
April u. Mai 1919
Kurzfristige Brotkarte
Carte de pain temporaire
Tessera del pane temporanea
600 g
Teigw. 250 g Pâtes
April 1919
Aargau
200 g Reis
Kant. Fürsorgeamt Luzern.
Bezugsschein
für 700 Gr. Zucker
April 1919
Aargau
375 g Zucker
MAIS 200 g MAIS
REIS 200 g RIZ
Kriegsfürsorgeamt Basel-Stadt
Rationsmarke
500 gr. REIS
im Februar 1919
00267
Reis
Kanton Solothurn IV.
Hafer oder Gerste
500 Gramm
Mai 1919
Kriegsfürsorgeamt Basel-Stadt
Rationsmarke
250 gr. Teigwaren
im Februar 1919
01392
600 gr Zucker
200 gr Reis
Nicht übertragbar
Schweinefett inländ p. kg 12.
Gr. de porc indig. " "
Schweinefett amerik. " 6.50
Gr. de porc améric. " "
Kochfette " 6.90
Saindoux " "
Kokosfett " 6.90
Cocose " "
Oele p. Lit. 5.70/6.60
Huile " " "
Brot p. kg 0.75
Pain " "
Brot reduz. " 0.51
Pain réduc " "
Mehl " 0.80
Farine " "
Gries " 1.05
Semoule " "
HÖCHSTPREISE
IN DEN JAHREN 1918/19
PLUS HAUTS PRIX
ATTEINTS DANS LES ANNÉES
1918-1919
Milch p. Lit 0.40
Lait " "
" reduz 0.27
" réduc "
Butter p. kg 8.
Beurre " "
Käse, fett " 4.20
Fromage gras " "
" mager 2.90 3.10
" maigre " "
Zucker p. kg 1.36 1.52
Sucre " "
Reis " 1.06
Riz " "
Teigwaren " 1.42
Pâtes " "
Hafer
Gruau Prod p. kg 1.42
Gersten
Orge "
Maisgries " 1.—
Semoule de maïs "

1er août 1918 sur la base de 25 kilos par tête. Les producteurs avaient droit à un traitement spécial. Cette quantité augmenta jusqu'à 90 kilos par personne.

Le régime des restrictions fut peu à peu aboli dans la période d'après-guerre. Le 15 septembre 1919 la suppression de la carte de pain était arrêtée pour le 1er octobre de la même année. Le rationnement des graines et huiles comestibles, à l'exception du beurre, celui du riz, des pâtes alimentaires était supprimé le 1er juillet 1919 et l'interdiction de la vente du pain frais abrogée. Successivement les suppressions suivantes s'effectuèrent : rationnement du pain le 1er septembre 1919, carte de fromage le 1er mars 1920, rationnement du sucre le 4 mars 1920, carte de lait le 1er avril 1920.

Parmi les articles d'importation, autres que ceux énumérés ci-dessus, soumis à un régime restrictif, citons encore les œufs étrangers, le bétail de boucherie et les combustibles : charbon, bois, tourbe. Ces importations ont été réglementées par un organisme spécial institué dès septembre 1915 sous le nom de Société suisse de Surveillance (S. S. S.) d'accord avec les États de l'Entente. Des bureaux spéciaux furent créés à cet effet à Paris, à Rome, à Washington.

L'Allemagne exigea un contrôle spécial de l'utilisation des marchandises importées. Cet organisme fut rattaché au Département politique sous le titre de Bureau fiduciaire suisse.

De ce qui précède, on comprend mieux à quelle étroite dépendance de l'étranger la Suisse est assujettie. Les possibilités de notre ravitaillement pendant la guerre furent basées sur le principe de la neutralité suisse que le gouvernement dut observer dans tous les domaines. Sous la pression des contingences économiques, les décisions du Conseil fédéral ne purent souvent être prises en toute liberté. Son attitude fut subordonnée au souci d'assurer au peuple suisse son pain quotidien. — *Bibliographie.* Dr J. Käppeli et Dr M. Riesen : *Die Lebensmittelversorgung der Schweiz... von 1914 bis 1922.* [L. S.]

GUERRES DE BOURGOGNE. Voir BOURGOGNE (GUERRES DE).

GUERRES D'ITALIE. Les campagnes d'Italie sont le dernier événement historique de la première période de l'histoire suisse. Les débuts de ces guerres remontent au XVe s., mais elles atteignirent leur plus grande intensité dans les années 1494 à 1515. Si, après la défaite de Marignan, des Suisses se battent encore sur le sol italien, c'est à titre de mercenaires et non dans un but politique poursuivi par les cantons. Au sens étroit du mot, la victoire de François Ier à Marignan mit le point final aux guerres d'Italie. On peut considérer que ces dernières ont eu pour résultat l'acquisition du territoire actuel du canton du Tessin. Au maximum de leur succès, soit après la victorieuse campagne de Pavie en 1512, les Suisses étendirent au loin leur sphère d'influence, et aspirèrent à dominer la Lombardie. Mais le contre-coup de Marignan ne se fit pas attendre longtemps, et les Confédérés durent se borner à la possession des vallées tessinoises. Ce résultat partiel et cependant si important est d'une valeur si décisive pour la situation internationale de la Suisse à l'heure actuelle, que les guerres d'Italie peuvent être considérées comme une des phases fondamentales de l'histoire nationale : l'incorporation à la Suisse de territoires de langue italienne a été rendue possible par les Guerres d'Italie et après une domination de plusieurs siècles, l'égalité des droits fut accordée en 1798 aux bailliages tessinois dans la nouvelle Confédération augmentée des pays sujets.

De même que d'autres événements importants de l'histoire suisse, les Guerres d'Italie et la conquête du territoire actuel du Tessin, qui en est résulté, ne sont pas le fait de tous les cantons. Au début, il n'y eut guère que les Uranais, très peu secondés par les autres Waldstätten, qui franchirent le Gothard et déjà au XIVe s. cherchèrent à s'emparer de la vallée d'Urseren et de la Léventine. La mort du puissant duc Jean-Galeazzo Visconti en 1402 fournit à Uri l'occasion d'atteindre le but désiré depuis quelques dizaines d'années. Il profita des tendances de ces vallées à l'autonomie. En été 1403, des troupes d'Uri et de l'Obwald passèrent le Gothard et conclurent une alliance avec les gens de la Léventine. Cette alliance, qui se transforme au cours du siècle en une sujétion pour les habitants de la Léventine, posa les bases de la protection que leur accordèrent les deux cantons. Ceux-ci signèrent en 1407 un traité de combourgeoisie avec les seigneurs de Mesocco et de Bellinzone, Hans et Donat von Sax ; auparavant ils avaient déjà occupé la rive gauche et la Riviera, de Biasca à la Moesa. Ces événements furent le prélude de conquêtes qui mirent en relations politiques et militaires les autres cantons avec les pays au Sud des Alpes. L'alliance conclue en 1403 entre le Valais et les cantons d'Uri, Unterwald et Lucerne fit naître le désir de posséder les territoires compris entre le Haut-Valais et la Léventine, en particulier le val d'Ossola. La même année qu'eut lieu l'annexion définitive d'Urseren à Uri, un corps de volontaires confédérés, avec des gens d'Uri, de l'Obwald et de la Léventine, s'empara de toute la vallée (été 1410), avant que les Zuricois, Schwyzois, Lucernois, Glaronnais et Zougois, appelés à la rescousse, aient pu les rejoindre. L'assujétissement de la vallée jusqu'à Domo-d'Ossola et sa constitution en un bailliage commun — auquel, il est vrai, tous les cantons ne participaient pas — portaient bien l'empreinte d'une conquête, qu'affermirent encore les relations des VIII cantons avec le Valais. Ce pays luttait pour son autonomie contre la noblesse et les comtes de Savoie. Mais l'arrestation du juge placé par les Confédérés à Domo, et le meurtre de quelques-uns de ses soldats, vers Noël 1410, firent voir les difficultés qu'il y avait à conserver des conquêtes si éloignées. Et quoique les châteaux du val d'Ossola eussent été sérieusement assiégés au printemps 1411, ce territoire, à peine conquis, fut cependant perdu en mai de la même année. L'établissement des Suisses sur la ligne de communication entre le Bas-Valais savoyard et la Lombardie compromettait aux yeux d'Amédée VIII de Savoie le trafic par le Simplon. Les dynastes du Valais considéraient également l'arrivée des Confédérés dans cette région comme une menace. Ce territoire fut repris par les Confédérés en 1416, avec les vals Verzasca et Maggia et occupé militairement en 1417, en même temps qu'ils obtenaient du roi Sigismond un acte de confirmation.

Cependant, ces conquêtes, malgré leur insécurité et la répugnance qu'avaient les cantons septentrionaux, même Schwyz, à s'y engager plus avant, mirent en opposition la Confédération entière avec le duché de Milan, qui, de la Lombardie, poussait de nouveau des pointes dans les vallées des Alpes. Les successeurs de Jean-Galeazzo, Jean-Marie et Philippe-Marie, parvinrent, après la mort de leur père, à raffermir leur État ébranlé. Aussi, quoique Uri et Obwald eussent acquis des seigneurs de Sax, en 1419, pour 2400 fl. du Rhin et la dispense d'un paiement annuel de 2000 fl., Bellinzone que les Sax avaient occupé en garantie d'arriérés de solde dus par les Visconti, le danger ne fit que croître. Le 4 avril 1422, le duc Philippe-Marie s'empara de la ville par surprise, sans déclaration de guerre ; auparavant il avait cherché en vain à l'acquérir des cantons. L'attitude hésitante des Confédérés lui permit d'enlever aussi les conquêtes faites autrefois par Uri et Obwald, et ce jusqu'au Gothard. On craignit même que le duc ne s'emparât du péage de Göschenen et ne bâtit une tour à la sortie des Schöllenen. Une tentative de reprendre ces territoires échoua ; à la vérité, les Uranais et les Obwaldiens, sans attendre les contingents des autres cantons, qui s'avançaient lentement, occupèrent la Léventine. Mais, lorsque avec les secours de Lucerne et d'autres contingents, ils s'avancèrent jusqu'à Bellinzone, ils furent surpris et complètement battus à Arbedo le 30 juin 1422. Les condottières du duc, Francesco Carmagnola et Angelo della Pergola, qui se trouvaient dans Bellinzone avec une puissante armée, avaient su utiliser une imprudente expédition des Confédérés dans le Mesocco pour leur infliger cette sérieuse défaite. La plus grande bravoure ne put rien contre des effectifs huit fois plus élevés. Toutes les conquêtes au delà des Alpes furent perdues pour plusieurs décades, à cause d'un manque de discipline et

d'unité de vue politique. Ainsi les Zuricois refusèrent d'envoyer leur troupe de secours — levée en vertu de leur alliance de 1351 — au delà du mont Piottino près de Faido ; les contingents de Berne, de Schwyz et de Glaris ne purent arriver à cause de la précipitation avec laquelle ceux des Waldstätten descendirent sur Bellinzone. La Léventine, le Verzasca, le Val Maggia, le Val d'Ossola furent perdus ; les tentatives faites en 1422-1424 par les Lucernois, les Uranais, les Nidwaldiens et les Zougois pour entreprendre une nouvelle campagne de conquête de ces territoires échoua, malgré tous les encouragements de Florence, de la Savoie et du roi Sigismond. Zurich, Berne, Schwyz et Glaris, qui jusqu'alors avaient pris part sans entrain à la politique d'outre-monts, ne se laissèrent pas entraîner par la profonde amertume ressentie dans les petits cantons de la défaite d'Arbedo à s'y engager davantage. La campagne entreprise en 1425 par 4000 h. des VII cantons, sauf Berne, contre Arbedo et Bellinzone n'aboutit pas par manque de courage de l'armée, qui n'osa pas attaquer les fortifications. Mais le raid de quelques centaines de Schwyzois et de volontaires d'autres cantons, partis sans l'assentiment de leurs gouvernements en octobre 1425, qui s'emparèrent par surprise de Domo, parut apporter un revirement de fortune. Les communications de cette troupe furent coupées par une armée milanaise et elle-même assiégée dans Domo ; les Confédérés levèrent une armée de 4000 h. pour venir à son secours, mais on se contenta de la débloquer. Les Milanais refusèrent la bataille, et les Confédérés rentrèrent dans leurs foyers sans avoir obtenu un résultat durable de leur expédition. La paix avec Milan fut signée en 1426, après de longs pourparlers. Les Confédérés renoncèrent, moyennant indemnité, à leurs conquêtes au delà des Alpes, y compris la Léventine, en réservant pourtant la liberté de péage sur toutes les routes conduisant à Milan par Bellinzone, Côme et Varese. Cette réserve témoigne que, outre le gain en espèces sonnantes, les Confédérés ont aussi songé à s'assurer des avantages économiques, très limités il est vrai. Pendant un bon nombre d'années, il ne fut plus question de passer le Gothard. Les divergences d'intérêts des cantons, la tendance de la plupart d'entre eux à étendre leurs territoires et leur sphère d'influence au Nord et à l'Ouest, les préoccupations politiques dominantes qui les unissaient contre l'Autriche ; en outre et surtout, un esprit confédéral insuffisamment développé, fit que l'on se consola aisément d'une perte qui n'atteignait qu'Uri et l'Obwald et qu'une partie des autres cantons. Les Uranais, il est vrai, qui ne pouvaient prendre leur parti de la perte de leurs possessions tessinoises, si importantes pour le Gothard, repassèrent la montagne en 1439 déjà ; en 1441, ils signèrent avec Philippe-Marie une paix qui accordait aux cantons la franchise de péages jusqu'aux fossés de la ville de Milan et à Uri la Léventine jusqu'à Pollegio et Prugiasco dans le val Blenio, à titre d'hypothèque perpétuelle. L'extinction de la famille Visconti en 1447 et l'arrivée au pouvoir de la dynastie des Sforza ne modifia en rien d'abord cette situation. Les efforts des Uranais pour engager leurs Confédérés à s'étendre dans le Sud restèrent sans résultat. Les prudentes avances du nouveau duc François, qui avait infligé à des mercenaires suisses une défaite importante à Castiglione d'Olona (1449), permirent l'établissement de relations amicales, qui parurent d'abord se continuer sous son successeur. Mais l'alliance de Galeazzo-Marie, menacé par Venise et Naples, avec Charles-le-Téméraire, raviva un conflit qu'une récente capitulation avec les Confédérés venait à peine d'apaiser. A la suite des invites du pape Sixte IV, et lorsque les Uranais virent leur demande de cession définitive de la Léventine accueillie par des moqueries, les Confédérés reprirent la campagne en novembre-décembre 1478 contre Bellinzone. La Diète avait cherché à les en dissuader, le moment était mal choisi, pendant de graves difficultés intérieures et au milieu de l'hiver. L'attaque contre les fortifications de Bellinzone échoua, mais un faible contingent, composé de gens d'Uri, Zurich, Lucerne et Schwyz au nombre de 175 et de 425 soldats de la Léventine, battit, le 28 décembre 1478, à Giornico, l'armée milanaise d'un effectif vingt fois plus élevé, qui se préparait à envahir la Léventine. La paix conclue en septembre 1479, avec la collaboration de Louis XI, contenait seulement l'obligation pour Milan de céder définitivement la Léventine et de payer une indemnité de guerre de 25 000 fl. La conquête de Blenio et de Biasca, qui commandent la Greina et le Lukmanier, fut entreprise par Uri après la bataille de Giornico, mais ces deux vallées durent être rendues malgré les protestations de ce canton. Ainsi, le plus grand succès militaire ne put vaincre l'aversion des autres cantons à s'établir au Sud du Gothard.

Cette résistance ne céda qu'aux événements politiques nouveaux qui se déroulèrent en Italie dès la fin du XV[e] s. L'expédition de Charles VIII sur Naples en 1494 avait déjà entraîné des milliers de mercenaires suisses dans le Sud, puis les tentatives du duc Louis d'Orléans, le futur Louis XII, pour s'emparer de la Lombardie, l'engagèrent dès 1495 à promettre aux Confédérés, s'ils voulaient lui aider à conquérir Milan, la cession de Bellinzone, Lugano et Locarno. Les combats qui se déroulèrent autour de Novare n'atteignirent point leur but ; les vingt mille soldats et plus qui franchirent les Alpes en automne 1495 rentrèrent dans leurs foyers mécontents et la plupart d'entre eux non payés. En 1498, Louis d'Orléans devint roi de France ; l'année suivante, la guerre de Souabe, en obligeant Maximilien I[er] à concentrer toutes ses forces dans cette lutte, facilita l'expulsion de la Lombardie de Ludovic-le-More, fils cadet de François Sforza, allié de Maximilien. Sa tentative, au début de l'année 1500, de rentrer en possession du duché de Milan, se termina par son arrestation, le 10 avril (trahison de Novare). Les mercenaires suisses à sa solde avaient refusé de combattre contre leurs compatriotes de l'armée française. C'est ainsi que le régime français remplaça l'autorité plus faible des Visconti et des Sforza. Les Uranais avaient jusqu'alors soutenu énergiquement la politique du roi de France contre celui qu'ils traitaient d'usurpateur ; mais ils durent bientôt se convaincre qu'ils avaient échangé un voisin, avec lequel ils entretenaient de bonnes relations, contre un prince qui opposerait la plus grande résistance à leurs prétentions. Les bons rapports avec la France firent place, aussi dans les petits cantons, à des sentiments hostiles ; l'absence de points de contact territoriaux avait facilité jusqu'alors les relations avec ce pays, mais il en fut autrement lorsque la Lombardie devint française. Dans les premières semaines de la guerre de Souabe les Confédérés, afin de fortifier leur situation vis-à-vis de Maximilien, conclurent une alliance de dix ans avec Louis XII ; celle-ci empêcha seule une lutte d'éclater à propos des prétentions rivales des Français et des Suisses sur Bellinzone. Le duc d'Orléans se refusait à reconnaître la promesse faite aux Confédérés de leur céder Bellinzone, Lugano et Locarno, bien qu'une troupe de volontaires de Schwyz et d'Uri se fût déjà emparée de Bellinzone, en avril 1500. Il en résulta un conflit opiniâtre de plusieurs années, au cours duquel les soldats, mécontents de ne pas recevoir de solde de la France, pillèrent la contrée jusqu'à Lugano et Locarno (sept. 1501). La cession provisoire, puis définitive de Bellinzone par le traité d'Arona (avril 1503), ne fut obtenue que par une expédition militaire des Waldstätten sur Locarno et Varese. C'est ainsi qu'un des premiers buts de la politique uranaise au delà du Gothard fut atteint après de nombreuses luttes. La ténacité dont avaient fait preuve, après une longue période de division, les petits cantons groupés dans une communauté d'intérêts, tandis que les autres cantons demeuraient soit indifférents soit sympathiques à la France, les avait fait arriver au succès après un siècle d'efforts. Ce fut la première conquête importante depuis celle de la Thurgovie en 1460.

Les relations franco-suisses entrèrent dans une nouvelle phase en 1509, à l'expiration de l'alliance de dix ans conclue avec Louis XII pendant la Guerre de Souabe. On avait tenté en 1503, par une « Lettre de pensions », d'apporter un peu d'unité et de cohérence dans la poli-

tique des Confédérés, mais cet espoir dut être abandonné définitivement en 1508 ; l'alliance, à laquelle Louis XII devait une partie de ses succès en Italie, n'ayant pas été renouvelée en 1509, il s'éleva une lutte entre partisans et adversaires de la France, qui remplit les années suivantes. Le pape Jules II, qui tremblait devant la puissance de Louis XII, battit avec son aide au printemps 1509 la république de Venise entrée en conflit avec l'Église. Après son humiliation, il fit alliance avec les Confédérés, et le vieil adversaire de la France, le cardinal Matthieu Schiner, employa dès lors toutes ses forces à obtenir la collaboration de ses alliés des cantons pour chasser les « Barbares » de l'Italie. On peut lui attribuer non seulement la conclusion de l'alliance avec le pape en 1510, mais aussi le succès des Guerres d'Italie. Les Confédérés, qui avaient refusé à Louis XII, en 1507, de lui aider à reconquérir Gênes et à son adversaire Maximilien l'enrôlement de six mille soldats pour sa campagne de Rome, se laissèrent entraîner difficilement à une guerre contre leur ancien allié. Sans Schiner, les Guerres d'Italie auraient eu aussi peu de chance d'éclater que les Guerres de Bourgogne sans l'avoyer bernois Nicolas de Diesbach. L'opposition à la France, attisée par les petits cantons, n'a gagné du terrain que très lentement. Les 6000 soldats enrôlés par Jules II, qui s'avancèrent dans l'été 1510 jusqu'à Varèse et Chiasso, furent rappelés par la Diète lorsque celle-ci eut été informée par Maximilien des véritables desseins de la politique pontificale. L'expédition de Lombardie en novembre 1511, la « froide campagne d'hiver », ne fut au point de vue militaire que la folle dévastation d'une contrée sans défense. Mais, tandis que la Sainte Ligue, fondée par Jules II, subissait une sanglante défaite à Ravenne le 11 avril 1512, la Diète, influencée par les agents du pape, décidait les 19 et 30 avril 1512 une expédition dans le Sud. Dans le peuple, où l'hostilité contre la France était devenue presque générale, la perspective de devenir les défenseurs de l'Église et de recevoir une riche récompense pécuniaire l'emporta sur les considérations de politique pure. En mai 1512, 18 000 h. se réunirent à Vérone, puis avec le concours des Vénitiens chassèrent en quelques semaines les Français de l'Italie. Ceux-ci avaient perdu à Ravenne leur chef, et par là tout esprit d'initiative et de décision. Presque sans tirer l'épée, Confédérés et Vénitiens prirent Pavie et Milan, sans attendre les troupes pontificales et espagnoles, tandis que la Romagne rentrait sous la domination de Jules II et que Gênes se déclarait république indépendante. En même temps les Suisses occupèrent Locarno, Lugano, Mendrisio, Balerna et le val d'Ossola, c'est-à-dire tous les territoires qui avaient été perdus par la bataille d'Arbedo. De leur côté, les Grisons s'emparaient de Bormio, Chiavenna et de la Valteline ; Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne occupaient Neuchâtel qui appartenait à un prince français. La campagne de Pavie, où les considérations politiques n'avaient joué à l'origine qu'un rôle secondaire, eut donc pour conséquence un agrandissement territorial important. L'élévation du fils de Ludovic-le-More, Maximilien, au duché de Milan par les congrès de Mantoue et de Baden, témoigne que les Confédérés avaient l'intention de conserver leurs avantages dans la politique italienne et européenne. L'alliance signée en septembre 1512 avec le nouveau duc de Milan non seulement donna aux cantons des garanties pour les sommes d'argent qu'ils avaient à recevoir et pour les territoires acquis, mais elle fit d'eux les protecteurs du nouvel État. Par défaut de forces militaires, celui-ci devint une sorte de duché vassal des Suisses. Le 29 décembre 1512, le jeune duc reçut les clefs de Milan des mains des représentants des Confédérés. Mais l'agitation en faveur de la France, reprise dans les cantons mêmes pendant ces événements, porta de graves atteintes à l'union des cantons, qui avait permis de remporter des triomphes si surprenants. D'autre part, l'indemnité accordée par la capitulation de Milan ne réussit pas à étouffer toujours les regrets de l'argent de la France, qui n'arrivait plus depuis l'échéance de l'alliance en 1509.

Les luttes reprirent donc déjà dans le courant de l'année 1513. A la vérité, la tentative dénuée de scrupule de lever des mercenaires suisses au printemps 1513 pour aider Louis XII à reconquérir le Milanais fut déjouée. Louis XII entra cependant en campagne. Le 6 juin 1513, les troupes suisses vainquirent à Novare l'armée de La Trémoïlle et de J.-J. Trivulce, qui avaient occupé le duché presque en entier. Cependant, des soulèvements populaires éclatèrent de juin à août 1513 dans les cantons de Berne, Lucerne et Soleure ; ils montrèrent sur quelle base fragile reposait la politique de grande puissance des Suisses. Les paysans entreprirent de punir les « avaleurs de couronnes », puis ils élevèrent des réclamations d'ordre social et de politique intérieure et mirent en branle un mouvement d'attaque contre la France. Ce mouvement était projeté depuis longtemps, mais avait toujours été différé. En août et septembre 1513, 30 000 h., dont la moitié étaient des volontaires, traversèrent la Franche-Comté, en marche sur la Bourgogne. Le siège de Dijon, l'ancienne capitale de Charles-le-Téméraire, dut être abandonné par défaut de discipline. Et quand on eut arraché du commandant Louis de La Tremoïlle un traité de paix qui stipulait le renoncement des Français au duché de Milan, l'évacuation des châteaux encore occupés par les Français, une indemnité de guerre de 400 000 couronnes, etc., l'on s'en remit absolument au bon plaisir du roi de casser ces clauses qu'il n'avait pas ratifiées. Louis XII n'hésita donc pas à le faire ; son successeur François Ier refusa également de reconnaître des stipulations extorquées dans un moment critique. Dès l'été 1515 commença une nouvelle phase du conflit entre la monarchie française et les Ligues suisses, alors à l'apogée de leur puissance militaire et politique. L'issue n'en paraissait pas douteuse, malgré les grandes forces levées par la Diète. Si remarquable qu'ait été la cohésion des cantons dans leur politique italienne, malgré une violente crise intérieure, ce premier insuccès démontra l'extrême fragilité de leur unité de vues péniblement acquise. Derrière les prétentions des cantons à jouer un rôle international, il n'y avait pas un État constitué, une nation; en définitive, seule la faveur des circonstances avait permis aux cantons d'ériger un État vassal. Le conflit entre la France et la monarchie des Habsbourg avait favorisé l'immixtion des Suisses dans les affaires d'Italie, mais l'absence d'un pouvoir central et d'un lien confédéral étroit rendait au plus haut degré difficile l'exercice de cette politique étrangère.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la défense de la Lombardie échouât contre une nouvelle attaque française. Tandis que François Ier surprit complètement, par sa traversée des Alpes, les contingents suisses stationnés aux débouchés des cols, la division éclatait chez les Confédérés. Les contingents des cantons occidentaux, à qui les affaires d'Italie importaient d'ailleurs assez peu, se retirèrent jusqu'à Arona — ce qui était en fait abandonner le duché — tandis que les autres corps de troupes s'établissaient à Monza. L'artillerie était abandonnée à l'ennemi, qui avait déjà conquis toute la partie occidentale de la Lombardie. La Diète prit la décision, à fin août 1515, d'envoyer encore 7000 h. au delà des Alpes, mais la discorde s'empara aussi d'eux. Les soldats de la Suisse occidentale restèrent à Domo, où vinrent les rejoindre ceux qui se trouvaient à Arona. Dans ces conditions, il est compréhensible que la majorité des contingents, abandonnée par les Bernois, les Fribourgeois, les Soleurois et les Biennois, aient conclu avec François Ier, le 8 septembre 1515, la paix de Gallarate, qui était une renonciation au duché de Milan reconstitué pour les Sforza. En outre, les territoires conquis trois ans auparavant devaient être restitués contre indemnité, à l'exception de Bellinzone, et une alliance défensive réciproque était conclue. La majorité de l'armée réunie à Monza considéra ce traité de paix comme honteux et refusa de l'accepter. Les négociateurs furent rappelés et, le 10 septembre, les troupes marchèrent sur Milan, tandis que les contingents restés à Domo rentrèrent dans leurs foyers sitôt que fut connue la nouvelle de la paix. Malgré des circonstances si défavorables, le cardinal Schiner, qui se trouvait avec l'armée à Milan, parvint,

avec l'aide des troupes des petits cantons que la crainte de perdre leurs conquêtes du Tessin poussait à la lutte, à entraîner les Confédérés à livrer bataille à Marignan. Les 13 et 14 septembre 1515 eut lieu la rencontre décisive, au Sud-Est de la capitale lombarde. Les Suisses durent se retirer avec de lourdes pertes. Leur puissance politique s'étant effondrée avant la bataille déjà, par manque d'entente des cantons, il ne put plus être question du maintien des conquêtes faites trois ans auparavant. D'autre part, François Ier s'était entre temps réconcilié avec le pape Léon X, qui pratiquait avec moins d'entrain la politique nationale de son prédécesseur. Sous l'influence du groupe des cantons occidentaux, on mit sur pied, à Genève, en novembre 1515, un projet de traité de paix, qui, dans ses parties essentielles, était basé sur les négociations de Gallarate. Cependant Uri, Schwyz, Zurich, Bâle et Schaffhouse, ne voulaient rien savoir d'une alliance avec la France. Au printemps de 1516, l'empereur réussit à enrôler 15 000 h. des cantons pour une campagne en Lombardie, tandis que 10 000 Bernois et autres Confédérés se trouvaient dans le camp français. Une lutte imminente entre compatriotes put heureusement être évitée, comme en 1500. Bien que la majorité des cantons eût renoncé à l'alliance française, la condescendance de François Ier rendit enfin un accord possible. Le 27 septembre 1516, un congrès de paix se réunit à Fribourg, et le 29 novembre la paix fut conclue. Les Suisses reçurent 400 000 couronnes pour leur expédition de Dijon, ainsi que 300 000 à titre d'indemnité pour la campagne de Marignan. En outre, François Ier promit à chacun des cantons, au Valais et aux III Ligues grisonnes, une pension annuelle de 2000 livres ; en outre une pension égale aux alliés et sujets réunis. Bellinzone resta aux trois cantons primitifs. Les autres acquisitions territoriales des Confédérés et des Grisons faites en 1512 pouvaient être cédées dans le délai d'une année moyennant 300 000 autres couronnes ; à moins que les cantons ne préférassent les garder. Quant au val d'Ossola, qui avait été abandonné traîtreusement et sans nécessité après la bataille de Marignan, il fut perdu pour la Suisse. Grâce à la ténacité des petits cantons et des Grisons, Bellinzone, Lugano, Locarno, Mendrisio et le val Maggia, ainsi que Bormio, Chiavenna et la Valteline leur restèrent. Le protectorat sur la Lombardie prit fin en 1515, et lorsque, dans la suite, les Confédérés participèrent aux luttes de François Ier en Italie, ce fut à titre de mercenaires. Il appartenait aux événements de 1798 de mettre fin à la sujétion, toujours plus sensible, des bailliages tessinois.

Bibliographie. K. Meyer : *Politique transalpine et campagnes des petits cantons*, dans *Hist. mil. suisse* III. — E. Pometta : *Come il Ticino venne in potere degli Svizzeri.* — Ild. Fuchs : *Die mailändischen Feldzüge der Schweizer.* — Rob. Glutz-Blotzheim : *Hist. de la Suisse.* — E. Gagliardi : *Der Anteil der Schweizer an den ital. Kriegen 1494-1516* I.— Ch. Kohler : *Les Suisses dans les guerres d'Italie.* — Wilh. Gisi : *Der Anteil der Eidgenossen an der europäischen Politik 1512-1516.* — A. Büchi : *Kard. Matthäus Schiner* I. [Ernst GAGLIARDI.]

GUERRES DE VILLMERGEN. Voir VILLMERGEN (GUERRES DE).

GUERRI. Famille lausannoise du moyen âge, qui prit part en 1313 à la révolte des citoyens contre l'évêque de Lausanne. — ÉTIENNE, chevalier, conseiller et maître d'hôtel du comte de Savoie Amédée V, qui le chargea de plusieurs missions délicates ; bailli de Lausanne 1369-1376 pour l'évêque de Lausanne.

D'autres familles de ce nom existent dans le canton de Vaud. — JEAN-LOUIS, de Chexbres, reçut en 1817 la médaille militaire, pour avoir défendu les Tuileries le 10 août 1792. Il fut en 1820 l'un des fondateurs de la colonie suisse de Chabag en Bessarabie. [M. R.]

GUERRY (GARY, GARRY). Famille fribourgeoise, bourgeoise des Friques (Broye) où elle apparaît en 1550 dans la personne d'Humbert. — JEAN-BAPTISTE, du Bémont (Jura bernois), * 1760, † à Fribourg 1837, religieux de l'abbaye de Bellelay 1784, expulsé en 1797 lors de la suppression de son monastère ; curé de l'hôpital des Bourgeois à Fribourg 1808-1837, auteur de plusieurs poèmes latins. — *ASHF* IX, 250. — Arch. de l'État Fribourg. [RÆMY.]

GUÉVAUX (C. Vaud, D. Avenches, Com. Mur, et C. Fribourg, D. Lac, Com. Haut-Vully. V. *DGS*). Hameau au bord du lac de Morat, station lacustre de l'âge de la pierre. Au XIIIe s. *Govel.* Fief de l'évêque de Sion, qui passa aux comtes de Genevois et suivit pour une part les mêmes destinées que Cudrefin, et pour l'autre, celles de la seigneurie de Lugnorre. Papeteries connues durant la première moitié du XIXe s. Les maisons de maîtres et fermes actuelles ont été construites vers 1740 par Nicolas Kirchberger, bailli d'Avenches, et Bernard Kirchberger, bailli de Saint-Jean. — Voir *DHV.* [M. R.]

GUEX. Nom de famille des cantons de Fribourg et de Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** I. GUEX. Ancienne famille fribourgeoise originaire d'Écharlens, citée en 1415, 1428, 1435, etc. — Voir Arch. d'État Fribourg : *Fonds Gremaud* n° 86, fol. 60.

II. GUEX, GUEX D'AMOUR ou GAYDAMOUR. *a)* Très ancienne famille fribourgeoise encore existante, originaire de Matran, citée déjà en 1443 sous le nom de Gaydamour ou Guex d'Amour, nom qu'elle conserva jusqu'au XVIIIe s., pour adopter définitivement le nom de Guex. Une branche de cette famille devint bourgeoise de Fribourg le 3 octobre 1596.

Une famille Gaydamour, qui pourrait être la souche de celle de Matran, était déjà bourgeoise de Fribourg en 1366. *Armoiries* : d'azur au delta sommé d'une croix latine et accompagné de trois étoiles, deux en chef et une en pointe, cette dernière posée dans l'intérieur du delta, le tout d'or. — Voir Gumy : *Reg. d'Hauterive.* — Arch. d'État Fribourg : Grosses de l'hôpital ; Reg. des bourgeois.

b) Famille fribourgeoise originaire de Belfaux où elle existe encore, qui porta aussi le nom de Guex d'Amour ou Frölicher. Un membre de cette famille fut reçu bourgeois de Fribourg le 7 juin 1608. — Voir Arch. d'État Fribourg : Reg. des bourgeois.

Des familles Guex sont actuellement bourgeoises de Siviriez et Le Saulgy. [G. Cx.]

B. **Canton de Vaud.** Nom de plusieurs familles vaudoises, *lo Gay* en 1397 : à Boulens dès 1298, à Cossonay avant 1459, à Aigle au XVIe s. A la branche de Cossonay appartiennent — 1. JEAN, qui prit part en 1475 à la défense du château des Clées. — 2. FERDINAND-GABRIEL, 1744-1802, médecin à Aubonne, qui fonda un prix de piété filiale qui se distribue encore le jour de l'Ascension. A la famille de Boulens, dont une branche se fixa à Moudon au XVIe s., appartiennent — 2. HÉLI, 1847-1907, agronome, vétérinaire, préfet de Moudon 1894-1897. — 3. FRANÇOIS, 1861-1918, pédagogue distingué, directeur de l'École normale et professeur extraordinaire de pédagogie à l'université de Lausanne 1890-1918, Dr h. c. des universités de Zurich et de Iéna ; auteur d'une *Histoire de l'Instruction et de l'Éducation*, 1905, traduite en portugais ; rédacteur de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* et de l'*Éducateur*, collaborateur au *DHV.* — *Livre d'Or.* — Généalogie mns. de la famille, par W. Guex à Genève. [M. R.]

GUEY, GUY. Ancienne famille fribourgeoise originaire de Vuadens où elle existait déjà au XVe s. Des membres de cette famille portèrent indifféremment aux XVIe et XVIIe s. les noms de Forney et de Guey. Une branche devint bourgeoise de Fribourg le 18 février 1623. A donné plusieurs prêtres et religieux à l'Église, dont RODOLPHE, secrétaire de l'évêque et promoteur fiscal, chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg 1619, coadjuteur 1619-1623, † 1648. Un NICLAUS Guey, de Cully, fut reçu bourgeois de Fribourg le 31 mars 1635 et un autre NICOLAS, de Savoie, le 20 novembre 1638. — Voir Brasey : *Le Chapitre de Saint-Nicolas*, p. 164. — Arch. d'État Fribourg : Grosses de Bulle ; Reg. des bourgeois. [G. Cx.]

GUGELBERG. Famille des cantons des Grisons et de Schwyz, détachée de la famille von Moos, d'Uri.

A. **Canton des Grisons.** GUGELBERG VON MOOS. Les rameaux suivants sont éteints : Zurich vers 1550, Lachen, Wäggital, Altrapperswil, Coire, Malans 1647,

Marschlins vers 1550. L'ancêtre de celui de Maienfeld, encore florissant, est HANS-THEOPOLD von Moos, venu du canton d'Uri à Lachen (Schwyz) en 1360, où il se construisit un château au pied du Gugelberg. Ses descendants s'appelèrent d'abord VON MOOS DIT GUGELBERG. La branche grisonne (HANS-SIGMUND se rendit à la curie épiscopale de Coire comme maître d'hôtel et maréchal) conserva cette dénomination jusqu'en 1600, puis adopta la forme actuelle : *Gugelberg von Moos*. *Armoiries* : à l'origine de gueules à l'ours blanc accompagné en chef de trois étoiles d'or ; plus tard écartelé, aux 1 et 4, de Gugelberg ancien ; aux 2 et 3, d'argent au chamois au naturel soutenu de trois coupeaux de sinople ; sur le tout d'azur à la fleur de lys d'or (accordée par Henri IV en 1607). De la *branche de Coire*, il faut citer — 1. LUZIUS von Moos dit Gugelberg, chevalier, bourgmestre de Coire, † à Marignan 1515. — 2. GREGORIUS, bourgmestre de Coire 1620 et 1622, signa la capitulation de Milan de 1622, † à Milan en décembre 1622, où il conduisait, avec d'autres députés des Ligues, de nouvelles négociations avec l'Autriche et l'Espagne. Ardent partisan de l'Espagne. — 3. JOHANN, médecin de Coire de 1540 à 1560 environ, † de la peste 1566. La *branche de Maienfeld*, établie au château de Salenegg depuis 1654, toujours favorable à la France, a donné des hommes d'État et nombre d'officiers aux services de France, de Hollande et d'Angleterre.



L'ancêtre est — 4. HANS, bailli de Maienfeld, dont il acquit la bourgeoisie en 1533 ; capitaine au service de France, † 1554 à la bataille de Sienne. — 5. LUZIUS, fils du n° 4, bailli de Maienfeld, podestat de Morbegno 1559, député au roi de France Charles IX en 1565, † 1579. — 6. AMBROSIUS, fils du n° 4, * 1546, vicaire en Valteline 1563, fonda la branche de Malans. — 7. HANS-LUZI, fils du n° 6, 1562-1616, podestat de Tirano 1585, envoyé en France auprès d'Henri IV, qui le créa chevalier en 1607, bailli de Maienfeld, membre du Conseil secret. Il fut puni d'une grosse amende par le tribunal révolutionnaire de Coire en 1607, mais relevé de sa condamnation la même année par celui d'Ilanz. — 8. HORTENSIA, 1659-1715, première femme écrivain connue en Suisse, pratiquait la médecine. Une des premières féministes. — Emma Graf : *Hortensia Gugelberg von Moos*. — 9. HANS-LUZI, * 1633, capitaine de la Valteline 1667, bailli de Maienfeld, † 1672. — 10. ULYSSES, commissaire de Chiavenna 1785 et colonel des Ligues. — 11. HEINRICH-LORENZ, 1780-1846, fils du n° 10, landammann, préfet, député à la Diète, historien. — 12. ULYSSES-RUDOLF, 1809-1875, ingénieur connu, se distingua par des travaux hydrauliques (sources thermales de St. Moritz et de Tarasp ; correction des eaux du Domleschg, de la Linth et du Jura), édifia des ponts (dans la Via Mala, et le pont du chemin de fer sur le Pô près de Plaisance) et des routes (Oberestrasse, Engadine, Bregaglia, Oberland, Bernina et Prätigau), les premières voies ferrées (Südostbahn) et des bâtiments (école cantonale de Coire). — 13. HANS-LUZIUS, petit-fils du n° 12, * 1874, ingénieur, colonel du génie. — *DSC*. — Voir *AGS* I. — F. Hegi : *Die geächteten Räte*, p. 447. — Ardüser : *Beschreibung*. — Valèr : *Gesch. des Churer Stadtrates*, p. 68. — Arbre généal. en possession de la famille. [M. V. et H.-L. v. G.]



Hans-Luzi Gugelberg von Moos (n° 7). D'après un dessin de Heinrich Kraneck.

B. **Canton de Schwyz.** Famille de la Marche et du Wäggital. ULI et HEINI † 1388 à Näfels ; PETER et JOHANN 1466 à Ragaz. — 1. ALBRECHT, 1er commissaire schwyzois à Bellinzone 1502-1504. — 2. JOHANN, bailli de Locarno 1512. — 3-5. GEORG 1600, BALTHASAR 1630 et DOMINIK 1676, furent secrétaires d'État. — 6-10. HANS 1491-1498, LIENHARD 1501, GREGOR 1506, WOLFGANG 1540 et GREGOR 1616, 1647 furent landammann de la Marche. — 11. RUDOLF-ANTON, curé de Walenstadt, de Lachen 1721-1762, doyen 1752. — *LL*. — *Gfr*. p. 336-654. [R-r.]

GUGELMANN. Famille d'Attiswil (Berne), où elle est citée dès 1579. Dès le XVIe s. elle est répandue dans les paroisses de Wynau et Zofingue, plus tard à Lotzwil, Oberbipp et Langenthal. Une branche est actuellement bourgeoise de Steckholz. *Armoiries* : d'azur à un homme armé coiffé d'un chapeau rond *(Gugel)* et tenant une petite croix en sa dextre, sur une terrasse de sinople. — JOHANN-FRIEDRICH, 1829-1898, aubergiste du Bären à Langenthal jusqu'en 1862, puis fabricant et cofondateur de la maison actuelle Gugelmann & Cie, conseiller national 1879-1890. — HERMANN-ARNOLD, 1852-1921, fabricant, conseiller national 1902-1917, colonel de cavalerie. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

GUGERLI. Famille de la Com. d'Æsch près de Birmensdorf (Zurich), où elle est citée dès 1502. HANS était alors sous-bailli de la commune. [J. FRICK.]

GÜGGEL (GALLICINUS). Famille éteinte de la ville de Soleure. — MORITZ (et son frère URS), bourgeois 1525, le premier membre du Grand Conseil 1530, *Jungrat* 1534, *Altrat* 1536, bailli de Flumental 1539, conseiller secret 1543, administrateur de l'hôpital 1549, intendant des bâtiments 1554, *Thüringenvogt* et *Altrat* 1555-1572. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]

GUGGENBÜHL. Familles des cantons de Saint-Gall et de Zurich.

A. **Canton de Saint-Gall.** GUGGENBÜEL. Famille de Rapperswil, originaire du hameau de Jona et bourgeoise de la ville en 1599. — HANS, du Grand Conseil 1611-1624, du Petit Conseil 1625-1646, banneret 1629-1646. — Arch. de Rapperswil. [M. Schn.]

B. **Canton de Zurich.** Vieille famille d'Uetikon citée dès 1345 et répandue depuis longtemps aussi à Meilen et Küsnacht. Elle doit tirer son nom du hameau de Guggenbühl près d'Illnau. — [J. FRICK.] — 1. JOHANN-JAKOB, de Meilen, Dr méd., 1816-1863, se voua à l'étude du crétinisme et fonda pour soigner cette affection, sur l'Abendberg près d'Interlaken, en 1840, un établissement qui se fit un renom universel, mais qui aboutit à un échec. Auteur d'écrits sur la médecine. — Karl Alther : *Dr. J. J. Guggenbühl*. — Le même : *H. J. Guggenbühl und seine Abendberg-Stiftung*, dans *Verhandlungsber. der 7. schweiz. Konferenz für das Idiotenwesen*, Glaris 1909. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich*, 1864 et 1896. — K. Meyer-Ahrens : *Heilquellen u. Kurorte der Schweiz*, 2e éd. 1867. — Renseignements du pasteur Ernst Guggenbühl à Fischental. — 2. GOTTFRIED, de Küsnacht, * 1888, Dr phil., professeur à l'école cantonale de Zurich, historien ; voir liste de ses œuvres dans *DSC*. [H. Br.]

GUGGENBÜHLER. Famille de la ville de Lucerne. HEINRICH, de Meilen, père et fils, 1458-1484, courriers de la ville. — 1. GUIDO, * 1713, sous-prieur de Saint-Urbain 1752. — 2. KONRAD, conventuel de Saint-Urbain 1756-1788, maître d'écriture à l'école normale de Saint-Urbain, auteur d'un cours de calligraphie ; il introduisit l'enseignement de la musique dans l'école populaire en 1781-1782. Bibliothécaire 1779, directeur de l'institut pour maîtres d'école de campagne 1782-1784, professeur de philosophie 1785. — 3. XAVER, * 1759, représentant du peuple et juge cantonal 1798, député au Grand Conseil 1814, préfet 1831-1837 ; élève du musicien Konstantin Reindl, longtemps secrétaire de la Société suisse de musique. — 4. JOSEF, 20 février

1798-18 décembre 1844, capitaine à Naples 1825, lieutenant-colonel et commandant de place 1839, participa à l'expédition des Corps-francs du 8 décembre 1844. — Voir Arch. d'État. — *Kath. Volksschulblatt* 1874. — Aug. Hug : *Die St. Urbaner Schulreform.* [P.-X. W.]

GUGGENHEIM. Deux familles de la ville de Saint-Gall, venues de Hohenems (Vorarlberg) 1887 et de Lengnau (Argovie) 1890. — KARL, * 1848 à Hohenems, † 20 février 1913 à Saint-Gall, fabricant de broderies 1875-1890, travailla ensuite en banque, participa à une série d'entreprises financières dans le pays et à l'étranger. Ses fils — BENNO, * 1884, Dr jur., greffier du tribunal cantonal, et — WERNER, * 1895, Dr phil., écrivain. — *St. Galler Nbl.* 1914, p. 85 et 107. [Bt.]

GUGGER. Familles des cantons de Bâle, Berne, Saint-Gall et Soleure.

A. Canton de Bâle. Famille éteinte de la ville de Bâle, reçue à la bourgeoisie en 1520 avec ANDREAS, maçon, de Bremgarten. *Armoiries* : d'azur à une arbalète sommée d'un coucou essorant et accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN-JAKOB, 1560-1624, petit-fils du précédent, pasteur de Läufelfingen (Bâle-Campagne) et doyen du chapitre de Waldenbourg. — 2. MELCHIOR, 1594-1650, fils du n° 1, prévôt des *Spinnwettern* 1627, bailli de Riehen 1635, représentant des églises et écoles 1645. — 3. JOHANN-FRIEDRICH, 1627-1674, fils du n° 2, maître ès arts, prévôt et conseiller des *Spinnwettern*, bailli de Homburg 1661. — Voir *LL.* — Arch. d'État Bâle-Ville. [P. Ro.]

B. Canton de Berne. Nom de famille bernois, mentionné dans *FRB* dès 1372. Des Gugger sont actuellement bourgeois de Berthoud, Heimiswil, Anet, Utzenstorf, Brügg et Buchholterberg ; une famille de Buchholterberg a été reçue à la bourgeoisie de Berne en 1867 et 1875. — ADOLF, * 1856, † 8 mai 1920, à Berne, rédacteur de la *Confidentia* ; député au Grand Conseil, lieutenant-colonel d'artillerie. — Voir *Berner Woche*, mai 1920. [L. S.]

C. Canton de Saint-Gall. Famille peut-être originaire du domaine de *Gugga* (Com. Wolfhalden, Appenzell Rh.-Ext.) citée en 1404, car elle apparaît dans son voisinage. ULRICH à Gaissau 1402, à Berneck dès 1453. *Armoiries* des Gugger bourgeois de la ville de Saint-Gall : d'azur au coucou posé sur une branche d'arbre au naturel. — 1. HEINRICH, ammann de Rheineck 1478. — 2. JOS, bourgeois de la ville de Saint-Gall, onzenier des tailleurs 1482, † 1492. — 3. CLAUS, doit avoir rendu de grands services à l'industrie de la toilerie à Saint-Gall, son portrait étant peint en grandeur naturelle sur la paroi près de la Leinwandbank. — Une branche des Gugger venue plus tard à Saint-Gall est originaire de Bremgarten. — 4. BENEDIKT, prévôt de corporation 1579. — La famille est éteinte dans la ville de Saint-Gall depuis 1702. — 5. HANS, de Widnau, ancien ammann baillival 1650, ammann de la cour 1662. — 6. P. **Athanasius,** de Berneck, * 8 août 1606, pédagogue et préfet des écoles à Rorschach 1642, sous-prieur de Saint-Gall 1653, curé de Wildhaus 1655, maître d'éloquence religieuse 1659, professeur de logique et sous-prieur à Neu St. Johann 1661, maître de philosophie et doyen à Disentis 1664, † 25 janvier 1669. Il fut le seul poète dramatique de quelque importance du couvent de Saint-Gall formé à l'école littéraire des jésuites, mais ses drames sont encore inédits. A publié en 1659 : *Alexandri Magni gesta authore Gualtero de Castellione* ; en 1661 : *Hymnorum sacrorum libri IV* et préparé pour l'impression les *libri XII* de l'*Annus sanctus* qui sont restés manuscrits. — Voir *UStG* IV, 637. — *AU* I, 561. — Göldi : *Hof Bernang*, p. 66. — Wartmann : *Hof Widnau-Haslach*, p. 101, 107. — *LL.* — v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, 273. — *Verhandl. der St. Gall.-App. Gemeinnütz. Ges.* 1855, p. 16. — Scherrer : *Kat. der Stiftsbibl.* — Bibl. de la ville. — Arch. du couvent. [J. M.]

D. Canton de Soleure. Famille éteinte d'anciens bourgeois de la ville de Soleure. KUNZMANN, bourgeois 1410. *Armoiries* : d'azur à une arbalète d'or, sommée d'un coucou du même, accompagné de trois coupeaux de sinople en pointe, plus tard d'azur au coucou d'or posé sur trois monts d'argent en pointe, accompagné de deux roses du second. — 1. HANS, du Grand Conseil 1534, *Jungrat* 1540, *Thüringenvogt* 1543, *Altrat* 1551.— 2. URS, fils du n° 1, du Grand Conseil 1533, bailli de Bechburg 1539, *Jungrat* 1566, envoyé en Italie 1573, bailli de Falkenstein 1575, *Gemeinmann* 1588, bailli de Flumental 1595.



— 3. GEORG, † 1575, frère du n° 2, du Grand Conseil 1547, *Jungrat* 1562, bourgmestre 1563, bailli de Flumental 1565, *Altrat* 1566, bailli de Kriegstetten 1570. — 4. JOHANN-JAKOB, 1613-1678, curé de Trimbach 1637, chanoine de Schönenwerd 1645, fondateur des paroisses d'Ifental 1674 et Starrkirch 1678 ; senior. — 5. JOHANN-LEONZ, 1650-1721, chanoine de Schönenwerd 1675, de Soleure 1679, prévôt 1688. — 6. URS-LEONZ, 1696-1764, curé de Zuchwil 1720, premier curé de Luterbach 1725, Rodersdorf 1728, prévôt de Schönenwerd 1731.— 7. JAKOB-JOSEF-ANTON, 1709-1780, Dr méd., médecin militaire au service de Hongrie 1739, médecin de la ville de Soleure 1745, membre du Grand Conseil 1753, *Jungrat* 1773, bourgmestre 1778. — 8. PETER-JOSEF, 1716-1783, à Paris, premier-lieutenant au régiment des Gardes-suisses en France, reçut la commission de colonel ; du Grand Conseil 1768 ; grand juge. — 9. FRANZ-AMANZ, 1721-1794, frère du n° 8, capitaine-lieutenant en Espagne, du Grand Conseil 1768, lieutenant-colonel, *Jungrat* 1779, directeur des routes 1783, trésorier des fortifications. — 10. FRANZ-PHILIPP-JOSEF, 1723-1790, frère du n° 8, prêtre et vicaire à Oberbuchsiten 1747, curé de Kienberg 1750, prédicateur de la cathédrale à Soleure 1761, chanoine 1771, écrivain et éducateur ; auteur de *Kurze Nachricht von der Lehrart in Silena zur Bildg. eines Patrioten*, 1778, et de *Kurze Geschichte der Philontis* 1783. — 11. URS-VIKTOR, 1725-1792, vicaire à Balstal 1749, curé de St. Niklaus 1754, Egerkingen 1762, président de la Société helvétique 1773, chanoine de Soleure 1782 ; fit des dons en faveur d'écoliers pauvres des communes d'Herkingen et Egerkingen. — 12. FRANZ-XAVER-JOSEF, 1735-1804, frère du n° 11, notaire, du Grand Conseil 1766, grand-sautier 1773, bailli de Dornach 1779, du Petit Conseil 1803. — 13. JOSEF-LUDWIG-VIKTOR, 1746-1803, lieutenant au régiment des Gardes-suisses en France, du Grand Conseil 1767, *Jungrat* 1773, intendant des bâtiments 1774, commandant du contingent envoyé à Fribourg 1781, *Altrat* 1782, bourgmestre 1783, bailli du Lebern 1785. — 14. FRANZ-JAKOB, fils du n° 7, 1755-1810, du Grand Conseil 1786, *Jungrat* 1787, du Petit Conseil 1803. — 15. FRANZ-JOSEF, 1765-1843, Dr théol. 1787, prêtre 1788, prédicateur de la cathédrale de Soleure 1789, chanoine 1794 ; jubilaire. — 16. LEONZ-VIKTOR, 1791-1864, du Grand Conseil, du Petit Conseil 1823-1841. — Voir *LL.* — *LLH.* — Franz Haffner : *Geschlechterbuch.* — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter.* — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — *MHV* Sol., cahiers 5-7. — J. Mösch : *Soloth. Volksschule von 1830.* [v. V.]

GUGGER VON STAUDACH. Famille qui fut anoblie en 1651 et s'établit vers 1674 à Feldkirch (Vorarlberg). *Armoiries* : écartelé, au 1 et 4 d'or au coucou au naturel tenant un anneau au bec et posé sur une barrière à claire-voie soutenue de trois coupeaux de sinople ; au 2 et 3 d'azur à une tige de rosier portant trois roses de gueules. — 1. Michael-Anton, en religion **Cœlestin II,** abbé de Saint-Gall, * à Feldkirch le 28 juin 1701, entra au couvent de Saint-Gall 1719, profès 1721, professeur de théologie spéculative 1726 ; étudia à Rome en 1729, Dr jur., puis de nouveau professeur de théologie et sous-official 1731, économe à Saint-Gall 1733, vice-prieur et préfet d'école 1734. Il fut élu abbé le 23 mars 1740. La prestation du serment de fidélité par les Toggenbourgeois donna lieu à une scène tumultueuse le 14 juin 1740, mais l'abbé parvint à ramener à tel point le calme dans le Toggenbourg qu'elle put avoir lieu le 30 octobre 1743. En 1759, Cœlestin parvint à rétablir une paix définitive avec le Toggenbourg. Le conflit qui avait éclaté sous l'abbé Joseph avec la curie de Constance traîna aussi durant neuf ans avant que

Cœlestin parvint, en cédant en 1748 la seigneurie de Staringen, à négocier les *Concordata nova*. Le droit de visitation fut ainsi reconnu à l'official de l'abbaye de Saint-Gall et confirmé par le bref de Benoît XIV en 1749. L'abbé sut aussi heureusement mettre fin dans l'Alte Landschaft aux troubles de Gossau 1746, à l'affaire de la procession de Grub 1750-1751, à celle de Rorschach 1754-1755, et, dans le Rheintal, à la situation créée par le revenu de la chapellenie de Montlingen 1764. Son gouvernement se distingua surtout par une excellente administration financière. Il amortit tout le passif du couvent et laissa à son successeur 300 000 florins. Pour la reconstruction de l'église du couvent, de l'hôpital et de l'aile de la bibliothèque à Saint-Gall, il employa, de 1755 à 1767, la somme de 457 929 fl. † 25 février 1767. — Voir von Arx : *Geschichte des Kts. St. Gallen* III, 563-614. — *Schweiz. Rundschau* 1923. — Wurzbach : *Biogr. Lexikon des Kaisertums Œsterreich* VI, 25. — Ludewig : *Briefe und Akten zur Gesch. des Gymnasiums in Feldkirch*, p. 263, 279. — Steiger : *Das Kloster St. Gallen im Lichte seiner kirchl. Rechtsgesch.*, p. 167. — Keller : *Kornhaus und Kornmarkt in Rorschach*, p. 5-15. — Fäh : *Baugesch. der Cathedrale in St. Gallen.* — *Die Baudenkmäler der Stadt St. Gallen*, p. 176-215. — Arch. du couvent. — 2. FRANZ-ANTON, cousin du n° 1, bailli d'Oberberg 1753, de Rorschach 1754, chancelier à Saint-Gall 1758, bailli dans le Toggenbourg 1763, bailli de Rorschach 1772-1783, maréchal de cour 1775, démissionna en 1783. — 3. CŒLESTIN, fils du n° 2, cavalier de la cour à Saint-Gall 1779, bailli de Rosenberg 1783-1798. — 4. ANTON, capitaine dans la compagnie saint-galloise du régiment Rüttimann au service de l'Espagne; sa tentative d'enrôlement provoqua en 1798 l'interdiction du service mercenaire par les autorités helvétiques. — Voir *ASHR* II, 499. — Arch. du couvent. [J. M.]

Cœlestin II Gugger.
D'après un portrait à l'huile à la Bibl. du couvent de Saint-Gall

GUGGISBERG (C. Berne, D. Schwarzenbourg. V. *DGS*). Com. et paroisse, qui a donné son nom à la partie supérieure du district de Schwarzenbourg. En 1115, *Gucha* ; 1148, *Cucansperch* ; 1228, *Montcuchin* ; 1293, *Guggansberg* ; 1302, *Guccasperch*. Friedli (p. 135) fait dériver le nom de Guggisberg de *Kukucksberg* montagne du coucou. Les clunisiens de Rüeggisberg y fondèrent, dans la solitude de la forêt, une petite église, qui fut le début de la colonisation de la contrée. Le don de la région aux moines de Rüeggisberg par le roi Henri IV, quoique l'acte de 1076 le concernant ait été reconnu faux, a été confirmé en 1115 par Henri V et en 1148 par le pape Eugène III. Au temporel, Guggisberg dépendait à l'origine de la seigneurie de Grasbourg ; il avait son propre ammann. Les habitants devinrent en 1330 combourgeois de Berne, ce qui ne les empêcha pas de prendre le parti de Fribourg dans les luttes de cette ville contre Berne au XIV[e] s. ; pour les punir, Berne incendia le village en 1341 et 1361. Ils passèrent avec la seigneurie de Grasbourg sous la domination commune de Berne et Fribourg en 1423 ; sous la République helvétique, le petit pays fut rattaché à Berne. La collation appartint dès l'origine au couvent de Rueggisberg et passa lors de la suppression de ce dernier en 1485 au chapitre de saint Vincent à Berne, puis au moment de la Réforme à l'État de Berne en 1528. Planfayon se sépara alors de la paroisse, de même que Ruschegg en 1860. L'église fut transformée en 1788 et 1822. La commune et paroisse très étendue de Guggisberg se divise en trois sections : Vorderteil, Hinterteil et Scheidwald. La commune de Rüschegg, actuellement autonome, en formait une quatrième autrefois. Registres de baptêmes dès 1591, de mariages dès 1603, de décès de 1731. La région est riche en légendes et son passé est fort intéressant, surtout en ce qui concerne les mœurs, les usages, le caractère, la langue et le costume de la population (voir planche en couleurs, *DHBS* II, p. 120). La chanson populaire *Vreneli ab em Guggisbärg* est classique et bien connue (*Guggisbergerlied* ; Friedli, p. 502). — Voir *FRB.* — Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, p. 156. — Lohner : *Kirchen.* — Mülinen : *Beitr.* II. — H. Kasser : *Bernbiet* II. — Friedli : *Bärndütsch* ; vol. *Guggisberg.* — J.-J. Jenzer : *Heimatkunde von Schwarzenburg.* — John Meier : *Das Guggisbergerlied.* [H. Tr.]

GUGGISBERG. Vieille famille bernoise, bourgeoise actuellement des communes de Belp et de Zimmerwald. Le nom prouve qu'elle est originaire de la région du même nom dans le district de Schwarzenbourg et probablement du hameau de Guggisberg près d'Erlenbach. A l'origine il était précédé de la particule von ou de qu'il perdit au XIV[e] s. ULRICH von Guggisberg à Spiez 1290 ; ULRICH, du Conseil des Deux-Cents à Berne 1294, témoin 1323, 1332 et 1334 ; KUNO von Guggisberg, chevalier teutonique à Berne 1334, chapelain de l'évêque de Strasbourg 1343 ; CLAUS Guggisberg, témoin à Berne 1361 et 1366. — *FRB.* — A Berne, la première famille s'éteignit vers la fin du XIV[e] s. ; une seconde apparut au XVI[e] s. — ULRICH, des Deux-Cents 1532, administrateur du chapitre de Zofingue 1532-1535. Cette famille s'éteignit aussi peu après le milieu du XVI[e] s. — Une branche émigrée de Belp en Angleterre y acquit une grande considération. — Sir FREDERICK GORDON, * 20 juillet 1869 à Toronto (Canada), officier colonial anglais dès 1895, fut gouverneur de la Côte d'Or (Afrique) 1905. — *Who's Who* 1916. — 1. RUDOLF, * 15 juin 1853 à Mülheim (D. Fraubrunnen), instituteur à Münchenbuchsee, à Berne jusqu'en 1898, conseiller communal et directeur de la police de la ville de 1898 à sa mort, 13 mars 1913. Député au Grand Con-



Maison de paysans à Guggisberg à la fin du XVIII[e] s. D'après un dessin de Moritz. (Bibliothèque Nationale, Berne.)

seil 1902-1910, colonel d'infanterie et commandant de place de Berne ; rendit de grands services à la cause de la gymnastique et de l'instruction militaire préparatoire, longtemps président de la société fédérale de gymnastique. — *Bund* 1913, n° 122. — *Berner Woche* 1913. — *Berner Schulblatt* 1913, n° 12. — 2. HANS, fils du n° 1, * 5 février 1880, Dr méd., professeur de médecine à l'université de Berne, directeur de la clinique gynécologique et de la policlinique à l'hôpital cantonal des femmes dès 1911. Auteur d'écrits médicaux. — *DSC*. — 3. PAUL, fils du n° 1, * 20 décembre 1881, Dr jur., avocat à Berne 1908-1917, secrétaire général de l'Office fédéral de ravitaillement 1918, conseiller communal et directeur des finances de la ville de Berne dès 1920 ; député au Grand Conseil 1922, lieutenant-colonel d'infanterie. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

GÜGI. Famille de la ville de Saint-Gall, éteinte vers le milieu du XVIIIe s. — 1. HANS, de Langrickenbach (D. Kreuzlingen), bourgeois de Saint-Gall 1502. — 2. ANTON, avertit inutilement en 1531 de se tenir sur ses gardes au Gubel et tomba après une vaillante défense avec vingt bourgeois de Saint-Gall. Ses descendants revêtirent diverses charges dans la ville jusqu'au commencement du XVIIIe s. — 3. GEORG, curé de Kurzrickenbach, fut déposé par le bailli de Frauenfeld en 1524 à cause de ses sympathies pour les idées nouvelles et reçut, par Capito, une place de prédicant dans un petit village près de Strasbourg en 1525. Il s'enfuit à Saint-Gall, puis à Memmingen, d'où il se rendit à la dispute de Berne de 1528, devint pasteur de Rickenbach en 1529. — 4. FRIEDRICH, descendant du n° 2, * 1656, du Grand Conseil 1713, auteur d'une généalogie des familles de Saint-Gall en 4 volumes, qu'il vendit en 1697 au Conseil de la ville. Elle se trouve dans les archives de la ville sous le nom de *Genealogia oder Geburtsstamm der 186 Burgergeschlechter, 1695 ausgearbeitet von Friedrich Gügius scriba societatis chirurgorum*. — *LL*. — Kessler : *Sabbata*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

GUGLEMBERG. Famille fribourgeoise éteinte. *Armoiries* : d'or à un chapeau de sable retroussé du même, le sommet courbé vers senestre, accompagné en chef d'un tourteau d'azur et en pointe d'un tertre de trois coupeaux de sinople. Elle fut reçue bourgeoise de Fribourg en 1394 dans la personne de — 1. PIERRE, tanneur, membre du Conseil des Soixante 1415. — 2. JACQUES, tanneur, fils du n° 1, du Conseil des Soixante 1415, banneret de l'Auge 1428-1431. — 3. MERMET, fils du n° 1, du Petit Conseil 1448-1482. — 4. JEAN, fils du n° 2, du Conseil des Soixante 1460-1471, grand-sautier 1467-1470, banneret de l'Auge 1471-1472, du Petit Conseil 1472-1490, recteur de la Grande Confrérie 1474-1476, commandant du détachement fribourgeois qui prit part à la campagne de Giornico 1478, châtelain d'Éverdes 1479-1482, député fribourgeois à la Diète de Stans 1481, châtelain de Pont 1482-1483, bailli de Grasbourg 1483-1486, d'Orbe 1487-1490. — 5. JACQUES, fils du n° 2, représenta le quartier de l'Auge au Conseil des Deux-Cents de 1465 à 1510. — 6. PIERRE, du Conseil des Deux-Cents 1499-1503, des Soixante dès 1503, des Secrets 1515-1516, banneret du Bourg 1516-1519, bailli de Chenaux 1519-1523. — 7. JEAN, du Conseil des Deux-Cents 1514-1515, des Soixante 1515-1520, bailli d'Illens 1516-1520, du Petit Conseil 1520-1528, 1529-1539, recteur de la Grande Confrérie 1521-1524, bailli de Bellegarde 1524-1527, bailli de Neuchâtel 1527-1529, † assassiné à Fribourg, le 7 juin 1539. — Voir Castella : *Hist. du C. de Fribourg*, p. 130. — Archives d'État Fribourg : Livres de bourgeoisie ; *Besatzungsbücher*. [J. N.]

GUGLENBERG (C. Fribourg, D. Singine, Com. Saint-Antoine). Hameau. En 1363, *Gugelberg* ; 1366, *Guggelomberg*. En 1363, les comtes de Tierstein possédaient la dîme de Guglenberg et l'inféodèrent à Nicolas de Montenach. Cette dîme passa ensuite à l'hôpital des bourgeois de Fribourg qui en reçut une part, en 1366, par un legs de Mermet de Montagny et qui en acheta une autre part, en 1367, de Hugo de Schönenberg. *Population* : en 1920, 30 hab. — Saladin : *Zur Siedelungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirks*, dans *FG* XXVII. — Zurich : *Les fiefs Tierstein et le terrier de 1442*, dans *ASHF* XII. [J. N.]

GUGLER. Famille fribourgeoise encore existante, bourgeoise de Guin, Saint-Sylvestre et Saint-Ours. HENNTZINUS à Bonnefontaine en 1475. — CONRAD, de Lindau, fut reçu bourgeois de Fribourg en 1422. — *MDSR* XXIII, p. 471. [RÆMY.]

GÜGLER, JOS.-HEINRICH-ALOIS, d'Udligenschwil (Lucerne), 1782-1827, prêtre 1804, chanoine de Saint-Leodegar 1816, professeur de théologie au lycée de Lucerne. Auteur de *Die heilige Kunst*, 3 vol. 1814-1818. — *ADB*. — *Schweiz. Monatschronik* 12. — Barth. [L. S.]

GUGLER (GUERRE DES). Enguerrand VII de Coucy réclama vainement au duc Léopold III l'héritage de sa mère, princesse autrichienne. Il résolut d'employer



Attaque des Gugler par les Bernois au couvent de Fraubrunnen.
D'après un dessin colorié de la chronique bernoise de D. Schilling.

la force. Un armistice dans la guerre de Cent ans rendit en 1375 des troupes disponibles. Coucy réunit 40 000 hommes, qui marchaient en compagnies ou en associations sous la conduite de chefs célèbres tels que Jevan ap Eynion de Galles et Jean de Vienne, un parent de l'évêque de Bâle. Il y avait des Français, des Bretons et Anglais. A cause de la forme pointue de leurs casques (*Gugel* = capuchon), le peuple les nomma *Gugler*. Au commencement d'octobre, ils pénétrèrent dans l'Alsace autrichienne par le col de Saverne et la Porte de Bourgogne et y prirent quartier en se livrant à d'effrayants excès. Justinger les appelle assassins, misérables, incendiaires, dévaliseurs d'églises, outrageurs, auteurs de malheurs, etc. Le duc Léopold ne les attaqua pas, mais se contenta de réunir ses troupes près de Brisach et de défendre la rive droite du Rhin. Le 13 octobre 1375, il conclut pour

sept mois une alliance défensive avec Zurich et Berne auxquels se joignirent Lucerne et Soleure, mais non les Waldstätten. Le duc fit un désert du pays de l'Aar, situé entre le lac de Bienne et la Reuss, afin d'ôter à l'ennemi tout moyen de subsister ; les possessions du duc d'Autriche dans cette région étaient celles que revendiquait Coucy du chef de sa mère. Le 25 novembre, les Gugler levèrent leurs camps en Alsace et passèrent près de Bâle. Les passages du Jura, dont la garde revenait à l'évêque de Bâle et aux comtes de Nidau et Kibourg, furent abandonnés sans combat. La rumeur publique parla de trahison et de connivence avec l'ennemi ; cela semble être vrai de l'évêque, tandis que les comtes abandonnèrent les meilleures positions par suite de fausses mesures stratégiques. Les Gugler pénétrèrent dans la vallée de l'Aar par Pierre-Pertuis, le haut et le bas Hauenstein. Le comte Rodolphe IV de Nidau tomba le 8 décembre en défendant Büren avec succès. Les ponts d'Olten, Aarbourg, Soleure, Aarwangen n'ayant pas été détruits, l'ennemi se répandit dans le territoire actuel des cantons de Lucerne et Berne. Les Gugler manquaient des machines nécessaires au siège des places fortes. Les nécessités du ravitaillement et le froid les obligèrent à se disperser. Les chefs s'établirent dans des couvents, Coucy à Saint-Urbain, Jevan ap Eynion à Fraubrunnen. Le peuple tourmenté se défendit par lui-même. 600 hommes de l'Entlebuch, de Lucerne et de l'Unterwald battirent 3000 Gugler à Buttisholz le 19 décembre. Ceux du Seeland et quelques *rösche Gesellen* de Berne surprirent l'ennemi à Anet, le 25 décembre, et lui tuèrent 300 hommes. Le 27, de bonne heure, les Bernois entourèrent le couvent de Fraubrunnen où se trouvaient Jevan et les siens et leur firent subir une dure défaite. En fuyant, ils laissèrent 300 morts et un riche butin. Les Bernois se retirèrent rapidement, avant que le corps principal des Gugler, qui cantonnait à Herzogenbuchsee, n'arrivât sur les lieux. Ces rudes coups, l'hiver, l'inhospitalité du pays dégoûtèrent les Gugler qui retraversèrent le Jura en janvier. Les Bernois chantèrent sur eux un fier chant de victoire. Mais le peuple souffrit encore longtemps de la misère ; bien des localités de la vallée de l'Aar ne se relevèrent jamais. — Voir Ed. von Wattenwyl : *Gesch. der Stadt und Landschaft Bern* II. — R. Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel* I. — Article COUCY. [R. FELLER.]

GUGLERA. Voir GAUGLERA.

GUGLIELMETTI. Nom de famille que l'on trouve à Cavergno en 1484 et aujourd'hui à Arosio, Gravesano, etc. — GEROLAMO, d'Arosio, docteur en théologie, † le 10 février 1788 à l'âge de 75 ans. Oblat à Milan, professeur de belles-lettres, ensuite de philosophie et théologie à Gorla, Ascona, Arona et au Collège helvétique de Milan, dont il fut préfet des études, professeur de droit canonique à Brera. Curé du dôme de Milan, examinateur synodal de l'archidiocèse, membre de l'académie des *Trasformati* de Milan comme orateur et poète. A laissé des sermons, des poésies et *Philosophiæ elementa*. — Oldelli : *Supplemento*. — Borrani : *Ticino Sacro*. — *BStor*. 1887. [C. T.]

GUGLIELMI. Famille de Blenio et de Gandria. — 1. CARLO-ANTONIO DE GUGLIELMI, 1697-1773, curé d'Olivone, 1742-1773, dès 1749 vicaire forain archiépiscopal pour la vallée de Blenio. — 2. CARLO-FRANCESCO, docteur en théologie, * 1725, curé de Largario de 1757 à 1765, dès 1763, vice-chancelier des paroisses du val Blenio. — 3. GIOVAN-ANTONIO GUGLIELMI, de Gandria, membre de l'Oratoire de Vérone, puis à la suppression de ce dernier par Napoléon, directeur spirituel du séminaire de Côme, promoteur des causes pies, ensuite provicaire général du diocèse de Côme, † à l'âge de 85 ans, le 24 sept. 1855, comme curé de Rivera. — 4. ANDREA, de Gandria, frère du précédent, pendant 35 ans recteur du séminaire de Côme, avec son frère bienfaiteur de la paroisse de Rivera, † dans ce village à l'âge de 61 ans, le 4 juin 1822. — *LL*. — A. Baroffio : *Storia d. C. Ticino*. — Ferdinando Andina : *D. Fedele Poli*. [C. T.]

GUGLIELMO, GULIELMUS, prénom de plusieurs artistes tessinois, dont on ne connaît que le lieu d'origine. — 1. GUGLIELMO DE BELLINZONE, maître constructeur, travailla de 1492 à 1494 à la façade du palais du podestat à Bologne. — 2. GUGLIELMO DE CAMPIONE, travaillait en 1289 au dôme de Crémone. — 3. GUGLIELMO D'ANTONIO DE CARASSO, *maestro*, était occupé en 1473 à la cathédrale de Sienne avec plusieurs autres compatriotes. — 4. GUGLIELMO DE CARONA, sculpteur, sculpta en 1495 les armoiries et d'autres décors entre les fenêtres de la *Scuola grande di San Marco* à Venise. — 5. GULIELMUS DE LOCARNO, maître-constructeur, travaillait en 1466 à la tour Saint-Georges et au *castelletto* de Gênes. — 6. GUGLIELMO D'ANDREA DE SONVICO, *maestro di pietra*, travaillait, avec *maestro* GUGLIELMO DI GIOVANNI DE SONVICO, à Sienne. Il signa, le 17 juillet 1473, l'acte qui mettait une fin aux conflits entre les *maestri* de Lombardie et ceux de Sienne. — *SKL*. — Vegezzi : *Esposizione Storica*. — *BStor*. 1899. — L. Brentani : *Storia artistica d. Collegiata di Bellinzona*. [C. T.]

GUGOLZ. I. Ancienne famille d'Erlenbach (Zurich), citée depuis le commencement du XIV[e] s. sous le nom de *Gugentzer* dans le village voisin de Heslibach. Elle est actuellement surtout répandue à Männedorf où elle est mentionnée dès 1613. KONRAD Gugentz, d'Erlenbach, devint bourgeois de la ville de Zurich en 1381. *Armoiries* de la famille éteinte de la ville : coupé d'azur à deux grenades d'or et de gueules au poisson d'argent — *Habs. Urbar* II, 1 ; 297. — [J. FRICK.] — 1. HEINRICH, de Langnau am Albis, 1845-1913, aubergiste à Adliswil et Zurich, roi des tireurs à Berne en 1885, puis lors de nombreux tirs suisses et étrangers. — *ZWChr*. 1913, p. 127.

II. GUGOLZ, GUGOLTZ, GUGGELTZ, GUGULZ. Vieille famille de la ville de Zurich. — GAUDENZ et CONRAD Gugolz d'Erlenbach devinrent bourgeois en 1380, WERNLI en 1386, HANS en 1401. — HANS, douzenier des bateliers à Noël 1533. — La famille s'éteignit avec DANIEL, 1778-1840, pasteur à Dietlikon dès 1809. — Une famille encore florissante, originaire de Hirslanden fut reçue à la bourgeoisie en 1811. — *LL*. — Renseignements de Johann Gugolz-Lohbauer à Zurich et de H. Hess à Winterthour. — Wirz : *Etat*. — *Bürgeretat Zurich*. [H. BR.]

GUHL (GUL, GULL), GUHL depuis 1876. Ancienne famille de Steckborn, citée déjà au XIV[e] s. Elle doit être venue de Sigmaringen où une famille de ce nom existait encore il y a quelques années. *Armoiries* : d'or à un coq *(Guhl)* au naturel. — 1. ULRICH, * 28 juillet 1838 à Steckborn, pasteur à Berlingen et Märstetten 1862-1869, chancelier de Thurgovie 1869-1878, puis jusqu'en 1909 rédacteur de la *Thurgauer Zeitung*, député au Grand Conseil qu'il présida, président durant 16 ans du Conseil d'église thurgovien, † 11 novembre 1924. — *Thurg. Zeitung* 1924, n° 267. — 2. THEO, fils du n° 1, * 13 novembre 1880, D[r] jur., privat-docent à Berne 1908, professeur extraordinaire 1912 et professeur ordinaire 1922 de droit privé suisse et d'histoire du droit. Chef du cadastre fédéral 1912-1922, il dirigea l'organisation du service des levés et l'introduction du registre foncier dans les cantons. Publications importantes : *Haftpflicht aus unerlaubter Handlung*, 1904 ; *Gesetz, Beschluss und Verordnung im schweiz. Bundesstaat*, 1908, couronné par l'Association des juristes suisses ; *Dingliche Rechte mit verstärkter Wirkung*, dans *Festgabe für das Bundesgericht* 1924 — *DSC*. — Renseignements personnels. [LEISI.]

GUI, GUY. Prévôt de Saint-Maurice (Valais), fit reconstruire la chapelle de Vérolliez, céda des terrains pour la fondation de l'abbaye d'Abondance en 1108. A la renonciation des comtes de Savoie à la nomination de l'abbé de Saint-Maurice en 1143, il fut élu abbé par les religieux d'Agaune. — Voir Aubert : *Le trésor de l'abbaye*. [TA.]

GUIBACH. Voir GIBACH.

GUIBAZ. Famille fribourgeoise qu'on trouve en 1443 à Cournillens et qui fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1517. — *Regeste d'Hauterive*. — Grand Livre des Bourgeois de Fribourg. [RÆMY.]

GUIBERT. Familles vaudoises, l'une à Cheserex a donné : JEAN-FRANÇOIS-LOUIS, officier dans les troupes lémaniques, prit part au combat de Neueneck en 1798. Une autre à Villars-sous-Yens, a possédé la seigneurie d'Échichens de 1590 à 1610 ; elle a donné un député en 1803. [M. R.]

GUICCIARDI. Famille noble de la Valteline, surtout répandue à Teglio et Ponte. *Armoiries* : tiercé en fasce, au 1 d'or à l'aigle de sable, au 2 d'argent au château de gueules à deux tours, au 3, parti au 1 coupé de gueules et d'argent de six pièces, au 2, palé des mêmes de six pièces. Une décision de la Diète des Ligues du 18 janvier 1555 confia à la branche réformée de la famille l'administration des biens du couvent de St. Ursula à Teglio ; les revenus servirent à payer les ecclésiastiques protestants de la Valteline. — 1. JOHANNES (Giovanni), de Ponte, capitaine d'une compagnie de la Valteline au service de l'Espagne ; parent et ami de J. Robustelli et l'un des chefs du massacre de la Valteline en juillet 1620. Il fut envoyé de Feria en mission pour l'Espagne à Lucerne en 1621. Député de la Valteline à Cherasco en mars 1631. — 2. GAUDENZIO et AZZIO, assassinés à Teglio en 1620. — 3. FRANCESCO, prévôt de Ponte dans la seconde moitié du XVIII[e] s. ; quoique suspendu par l'évêque de Côme et le pape pour des fautes graves, il conserva ses fonctions encore longtemps, protégé par ses *bravi*, et terrorisa les environs. — Voir Fort. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — Valèr : *Johann Planta*. — A. Sprecher : *Gesch. der Rep. der drei Bünde*. — Ed. Rott : *Repr. dipl.* IV. — [L. J.] — 4. *Diego*, * à Lugano 1756, bourgeois de cette ville 1785. Il joua un grand rôle dans l'émancipation de la Valteline de la domination des Grisons. Personnage marquant de l'histoire italienne à l'époque de Napoléon et de la restauration autrichienne. Député de la Valteline à Vienne pour y exposer les griefs de la vallée contre le gouvernement des Grisons, auprès de Bonaparte pour demander la réunion de la Valteline à la république Cisalpine. Membre du comité chargé d'élaborer la constitution de la république Cisalpine ; ministre de la police, puis de l'intérieur de cette république. Conseiller-secrétaire d'État à Milan, en 1815 membre de la Consulta de Paris pour organiser le royaume d'Italie, dont il devint conseiller consulteur et ministre de la police. En 1814, il prit part à la révolution de Milan. — Voir *AS* I, II. — *ASHR*. — Oldelli : *Dizionario*. — *BStor*. 1887 et 1895. [C. T.]

GUIDETTI, BARTOLOMEO de Borgnone, chanoine de Locarno, † dans cette ville, le 26 novembre 1900. En 1883 il fonda au Séminaire de Côme la *Leonina*, qui fut la première section de langue italienne de la Société des étudiants catholiques suisses et, en 1885, la *Lepontia*, section cantonale des étudiants suisses. Collaborateur aux *Monat-Rosen* et à la presse catholique. — *KKZ* 1900. — Seb. Grüter : *Gesch. des Schweiz. Studentenvereins*. [C. T.]

GUIDI. Famille de Prato Valle Maggia. *Armoiries* : d'argent à une barre de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles à six rais d'or, posées 1 et 2. — AGOSTINO, prêtre de Prato, légua en 1654 à la commune de Menzonio la somme de 500 écus. Un prêtre de ce nom était curé de Menzonio de 1697 à 1703. — *LL*. — *AHS* 1918. — Buetti : *Note storiche religiose*. [C. T.]

Une famille du val Maggia fut reçue à la bourgeoisie de Fribourg dans la personne de JEAN-PIERRE-DAVID, le 14 juin 1774. — CHARLES, capitaine de milice, commandant de la gendarmerie fribourgeoise 1831, il commanda en mars-avril 1832, le corps de troupes levé par le gouvernement fribourgeois pour aller soumettre la commune insurgée de Domdidier. — Voir J. Niquille : *Une commune fribourg. insurgée*, dans *AF* 1921. - *ASHF* IX, 177. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

GUIDINI. Famille de Prato Valle Maggia et de Barbengo. *Armoiries* de celle de Prato : de gueules au sautoir d'argent, à un lion d'or couronné du même, brochant sur le tout (1750). — 1. CARLO-ANTONIO, de Prato, a légué en 1745 la somme de 40 000 lires milanaises pour la fondation d'une chapellenie avec charge, entre autres, de l'école gratuite pour les enfants du village. — 2. *Augusto*, architecte, de Barbengo, * le 1[er] mai 1853, travailla, avec Mengoni, à la construction de la galerie Victor-Emmanuel à Milan. Architecte du tir fédéral de Lugano en 1883, du tir de Rome en 1890, commandeur de la couronne d'Italie. Il a restauré la cathédrale de Lugano et construit un grand nombre de palais et de villas, entre autres, les villas Ashburner sur le lac Majeur, Della Casa à Baveno, De Martini à Lugano, le palais Primavesi sur le quai de cette ville. Membre honoraire de l'académie de Brera de Milan et d'autres académies, membre de la commission pour la conservation des monuments nationaux en Italie. A publié *La cattedrale di San Lorenzo in Lugano* dans *La Svizzera italiana nell'arte e nella natura*. Député au Grand Conseil tessinois dès 1901. — *AHS* 1918. — *Album delle bellezze naturali ed artistiche d. C. Ticino*. — De Gubernatis : *Dizionario degli artisti viventi*. — *BStor*. 1889. [C. T.]



GUIDO. Inscription sur une épée figurant dans un bas-relief de pierre du second quart du XII[e] s., sculptée sur la première colonne de la nef du Grossmünster de Zurich. Au milieu de ce relief sont représentés deux hommes qui se combattent. Cette scène a donné lieu à diverses interprétations, mais Vögelin a montré (*Das alte Zürich* I, p. 292) que cette inscription, comme celles de l'église collégiale de Neuchâtel, doit désigner le sculpteur ou l'architecte de l'édifice. L'accord s'est fait sur cette opinion, confirmée par des exemples lombards. — *LL*. — P. Ganz : *Gesch. der herald. Kunst in der Schweiz*, p. 21. — R. Wegeli : *Inschriften auf mittelalter. Schwertklingen*, p. 36. — A. Lindner : *Die Basler Galluspforte*, p. 76. — *ASA* 1919. [F. H.]

GUIDO, *maestro*, probablement ingénieur, dirigea de 1567 à 1569 la construction de la tour de la collégiale de Bellinzone. Il est peut-être identique à Guido de Carasso, mentionné en 1557 à la construction de la dite église. — L. Brentani : *Storia artistica d. collegiata di Bellinzona*. [C. T.]

GUIDOLA, GIDOLA. Famille fribourgeoise, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1495 dans la personne de JEAN, qui fut du Conseil des Deux-Cents en 1495, des Soixante en 1508. *Armoiries* : de gueules à un croissant d'argent surmonté d'une croix pattée au pied fiché du même, accompagné de deux étoiles d'or. — 1. ULRICH, chapelain 1518, chanoine de Saint-Nicolas 1530, † 1532. — 2. GUILLAUME, des Deux-Cents 1529, des Soixante 1536, bailli de Rue 1536. — 3. ANTOINE, des Deux-Cents 1584, bailli d'Illens 1586, bailli de Corserey 1574, notaire, † 1593. — 4. MARTIN, des Deux-Cents 1620, bailli de Bellegarde 1632, † 1637. — Arch. de l'État de Fribourg : rôles de bourgeoisie, rôles des fonctionnaires. — *ASHF* X. — *LL*. [RÆMY.]



Otto Guidon.
D'après une photographie.

GUIDON, OTTO, de Latsch (Grisons), * 17 octobre 1831, consacré 1857, pasteur de Zernez 1857-1866, de Zernez-Süs 1866-1877, de Schuls 1877-1883, d'Ardez - Guarda 1883-1886, de nouveau de Zernez 1886-1913, † en ce village le 18 août 1921. Il est l'auteur de lieds et chants, d'un recueil de cantiques ladins : *Chanzuns religiusas per adover da baselgia, chasa e scuola* 1875, membre du Conseil d'église, composa en collaboration avec Attenhofer et Barblan : *Mia patria Grischuna*. [J.-R. TRUOG.]

GUIDONNET, EUSTACHE, * 1551, originaire d'Annecy, d'une famille bourgeoise de Genève dès 1543, accusateur en 1603 de Philibert Blondel, capitaine de la garde à l'Escalade, qui fut accusé de négligence. Il est

probable que sans la ténacité de Guidonnet qui l'avait en haine, Blondel n'aurait pas été poursuivi. — Voir art. BLONDEL. [C. R.]

GUIGNARD. Famille d'origine franc-comtoise, fixée dès 1535 à La Vallée (Vaud) d'où elle a largement essaimé. — 1. HENRI, 1765-1819, capitaine du génie en France, commandant militaire d'Orbe en 1802, chargé en novembre 1802 de la répression des troubles le long du Jura, commandant d'arrondissement 1803-1807, député au Grand Conseil 1810-1814 ; dressa en 1801, à la demande du général français de Chasseloup-Laubat, le premier tracé de la route du Simplon. — *GL* 28 août 1906. — 2. FRANÇOIS, 1817-1880, pédagogue, maître de langue française aux écoles normales de Lausanne. — 3. DAVID, avocat à Nyon, juge d'appel 1846, procureur général 1846-1848, député 1854-1857, † en Corse. — 4. LOUIS, 1833-1907, fabricant d'horlogerie et syndic du Lieu, juge au tribunal de La Vallée. — 5. CONSTANT, 1850-1897, précepteur du prince Constantin depuis roi de Grèce. — *Livre d'Or.* [M. R.]

GUIGNET, JEAN, † à l'Escalade 1602, d'une famille originaire de Gex, habitante de Genève. On a confondu Guignet, qui n'a jamais été officier, avec un capitaine du même nom envoyé par Lesdiguières à Genève en 1590 et 1603. — Voir Dufour-Vernes : *Les défenseurs de Genève à l'Escalade*, dans *MDG* XXVIII. [C. R.]

GUIGNYE. Très ancienne famille fribourgeoise éteinte, originaire de Morat où elle apparaît déjà en 1375. — Welti : *Stadtrecht von Murten.* — Engelhard : *Chronik Murten.* [G. Cx.]

GUIGON, CHARLES, 1807-1882, d'une famille venue de Paris à Genève et reçue à l'habitation en 1745. Peintre sur émail il abandonna de bonne heure cet art pour la peinture à l'huile. Il se spécialisa dans le paysage alpestre. D'un talent médiocre, il réussit surtout dans l'enseignement. — Sordet : *Dict.* — *SKL.* [C. R.]

GUIGUER DE PRANGINS. Famille vaudoise, originaire de Saint-Gall. *Armoiries* : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, tenant de la dextre une redoste de sinople, chêne et laurier. Elle remonte à — 1. LOUIS, † 1747 à Paris, banquier à Londres, qui acheta en 1723 la baronnie de Prangins et en reconstruisit le château, que le général Guiguer vendit en 1814 à l'ancien roi d'Espagne Joseph Bonaparte. — 2. ***Charles-Jules,*** * 26 août 1780, † 7 juillet 1840. Embrassa en 1798 la cause de l'indépendance vaudoise, prit du service contre Berne, fut nommé capitaine, prit part en 1799 à la bataille de Zurich et devint en 1803 chef de bataillon à l'armée fédérale et en 1805 déjà, colonel fédéral, alors qu'il n'était âgé que de 25 ans. Il commanda cette année-là la brigade d'observation des Grisons, siégea dans la commission militaire fédérale, prit le commandement du corps des carabiniers vaudois. Il fut aussi colonel des Gardes-suisses en France sous Louis XVIII. Député au Grand Conseil, il fut membre du Conseil d'État de 1827 à 1830, puis inspecteur des milices vaudoises. En 1830, il fut nommé général en chef de l'armée fédérale, et en 1838, encore, au moment du conflit relatif au prince Napoléon Bonaparte, il commanda l'armée d'observation contre la France. Il fut l'ami de Mme de Staël, et mourut dans sa campagne de la Chablière près de Lausanne. — 3. CHARLES, 1846-1907, petit-fils du no 2, lieutenant-colonel d'artillerie, ingénieur en chef des ponts et chaussées du canton de Vaud. — Montet : *Dict.* — *Livre d'Or.* — Galiffe : *Not. gén.* VI, 106-199. [M. R.]


Charles-Jules Guiguer de Prangins en 1808. D'après un portrait à l'huile de Diog.

GUILLAND. Nom de famille de Fribourg et Genève.

A. **Canton de Fribourg.** Famille fribourgeoise, actuellement bourgeoise du Haut-Vully, mentionnée à Motier en 1395. — Arch. État Fribourg. [J. N.]

B. **Canton de Genève.** — ANTOINE, * à Carouge 1861. Professeur d'histoire à l'École supérieure de Commerce de Genève 1888-1890, puis dès 1895, professeur d'histoire et de géographie à l'École polytechnique fédérale. De 1890 à 1895 il s'était fixé à Paris. Collaborateur à la *Revue historique*, la *Revue bleue*, la *Revue de Paris*, la *Bibliothèque universelle*, où il rédigea de 1900 à 1924 la chronique suisse allemande et la chronique allemande, à la *Gazette de Lausanne*, à la *Gazette de Francfort* et à la *Revue politique internationale*, au *Journal de Genève*. — Publications : *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, 1899 ; *Les études historiques en Suisse*, 1913 ; *German books of history*, 1914-1920. [C. R.]

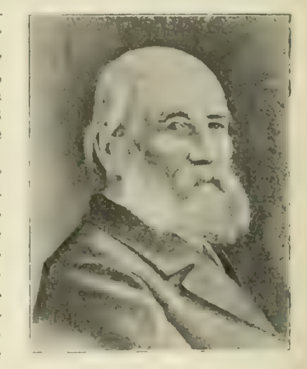
GUILLAUME, chanoine de Neuchâtel et chapelain du seigneur, fut appelé bienheureux et même saint après sa mort, mais sans avoir été canonisé. Il fut le précepteur à Paris des fils de Rodolphe, seigneur de Neuchâtel († 1196), et serait, d'après une fresque découverte en 1841 au château de Tourbillon sur Sion par G.-A. Matile, d'origine anglaise. Il est mentionné à Neuchâtel dès 1196 et meurt vers 1234. — Voir G.-A. Matile : *Saint Guillaume, ses autels, sa chapelle, son portrait*, dans *MHN* III, 34. — Abbé Jeunet : *Vie de saint Guillaume.* — J.-H. Bonhôte : *La vie d'un saint*, dans *MN* 1868, 54. [L. M.]

GUILLAUME II, 1184-1198, abbé de Saint-Maurice sous lequel Célestin III confirma les privilèges de l'abbaye. [Ta.]

GUILLAUME. Nom de famille des cantons de Fribourg et de Neuchâtel.

A. **Canton de Fribourg.** Très ancienne famille, citée en 1403 dans la personne de PETRUS, bourgeois de Fribourg. Une famille de ce nom encore existante est originaire de Villariaz où elle apparaît au XVIIe s. et bourgeoise de Vuisternens-devant-Romont. — Archives d'État Fribourg : Reg. des bourgeois ; Rôles militaires. [G. Cx.]

B. **Canton de Neuchâtel.** I. Famille des Verrières mentionnée dès le XVe s. — 1. GEORGES, * 2 février 1817 aux Ponts-de-Martel, † 25 février 1896 à Môtiers, se fixa à Londres où il dirigea la maison d'horlogerie qu'y avait fondée son père, revint au pays à l'époque de la révolution de 1848 ; préfet du Val-de-Travers 1850-1853, député au Grand Conseil 1852, conseiller d'État 1853-1886 ; dirigea successivement les départements de Police, de l'Instruction publique et des Travaux publics. Juge au Tribunal cantonal 1886-1895. — 2. ***Louis,*** * 27 février 1833, † 25 janvier 1924 à Épagnier, Dr méd., s'établit à Neuchâtel en 1856 où il fit partie des autorités locales. Député au Grand Conseil, qu'il présida en 1880, directeur du Pénitencier de Neuchâtel 1870-1889, directeur du Bureau fédéral de statistique 1889-1913, professeur d'hygiène à l'académie de Neuchâtel 1878-1889. Guillaume s'intéressa avant tout aux questions pénitentiaires et de statistique. Les premières lui valurent d'être désigné à plusieurs reprises par le Conseil fédéral pour représenter la Suisse aux Congrès pénitentiaires internationaux et de devenir secrétaire de la Commission pénitentiaire internationale en 1893, dont il a publié le *Bulletin* et les comptes-rendus des congrès. Dans le domaine de la statistique, il a créé l'*Annuaire de statistique suisse* et collaboré au *Journal suisse de statistique*. A Neuchâtel, Guillaume fut un des fondateurs du Club jurassien et de la Société d'histoire ; il


Louis Guillaume. D'après un dessin de L. Tercier.

collabora aux organes de ces deux sociétés, le *Rameau de sapin* et le *Musée neuchâtelois.* A publié entre autres *Hygiène scolaire.* — Quotidiens neuchâtelois. — 3. JAMES, fils du n° 1, * 16 février 1844 à Londres, † 20 novembre 1916 à Marin. Il joua un rôle en vue dans l'Internationale et fut en relations très étroites avec de nombreux révolutionnaires, Bakounine entre autres. Après 1870, il s'établit à Paris, travailla au *Dictionnaire de pédagogie* de Buisson, et publia un volume sur *Pestalozzi,* ainsi que plusieurs ouvrages sur la Révolution française : *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative,* 1 vol., *et de la Convention nationale,* 6 vol. ; l'*Internationale,* 4 vol., 1905-1910 ; *Études révolutionnaires,* 2 séries, 1908-1909. — 4. ÉDOUARD, fils du n° 1, * 3 décembre 1850 à Môtiers, † 27 décembre 1897 à Paris, peintre, puis éditeur à Paris. — *SKL.* — 5. *Charles-Édouard,* neveu du n° 1, * 15 février 1861 à Fleurier, physicien, entra au Bureau international des poids et mesures à Sèvres en 1883 ; directeur-adjoint 1901, directeur 1915. L'horlogerie lui doit la découverte du métal *invar,* alliage de fer et de nickel, de l'alliage *élinvar,* du balancier intégral et du spiral compensateur. D^r h. c. de l'université de Genève 1909, correspondant de l'Institut de France 1911, prix Nobel 1920 ; secrétaire général du Congrès international de physique 1900, membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés savantes. Auteur de nombreux mémoires dans les *Travaux et mémoires* du Bureau international des poids et mesures. — *DSC.* — 6. LOUIS, fils du n° 2, * 8 septembre 1865 à Neuchâtel, peintre à Épagnier.— *SKL.* — Voir pour les n°s 1-6 *Messager boiteux de Neuchâtel* 1897, 1899, 1918, 1925. [L. M.]

II. GUILLAUME-GENTIL, famille de La Sagne, connue dès le début du XVIe s. Appelée ordinairement Gentil

GUILLEBAUD. Famille de Grenoble, reçue à l'habitation de Genève en 1644 en la personne de Jacob. — 1. BARTHÉLEMY, * 1687, † avant 1742, portraitiste de talent, dont on ne connaît malheureusement que très peu d'œuvres. — 2. JEAN-FRANÇOIS, 1718-1799, bourgeois de Genève 1770, fils du n° 1, pastelliste habile, a laissé beaucoup de portraits dans les familles genevoises ; tous ses biographes parlent de la ressemblance certaine et du fini des détails de ses travaux. Auteur aussi de quelques peintures à l'huile. Il signait, comme son père, *Guillibaud.* — 3. JEAN-PIERRE, descendant de Jacob, 1805-1888, architecte de la Société économique et, à ce titre, auteur de restaurations de nombreuses églises et écoles. Il construisit aussi l'hôtel De la Rive, rue de l'Hôtel de Ville. Ses relevés de monuments italiens, 1830-1832, sont au Musée d'Art et d'Histoire. — *SKL.* [C. R.]

GUILLEBEAU (GUILLEBAUD). Famille bourgeoise de Morat depuis 1866, venue de Lyon. — ALFRED, * 1845, professeur ordinaire de pathologie à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Berne 1876-1913, † 16 juillet 1918. Écrivain fécond. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Berne. [L. S.]



Jacques-Alphonse Guillebert.
D'après une photographie

GUILLEBERT. Famille venue de Genève, mais originaire de Roussy en Champagne, dont GÉDÉON, établi à Neuchâtel, à la fin du XVIIe s., fut reçu bourgeois de cette ville en 1709. Il était maître fondeur d'artillerie et fut à Neuchâtel fondeur de cloches avec ses fils JEAN-HENRI, 1694-1748, et JEAN-JACQUES. Le premier fut aussi potier d'étain. Son petit-fils — Jacques-*Alphonse,* * 23 novembre 1792, † 5 mai 1861 à Neuchâtel, consacré 1813, suffragant à Neuchâtel la même année, pasteur-adjoint 1827, pasteur 1830, professeur de philosophie aux Auditoires 1818, puis, dès 1840, à l'académie. La loi ecclésiastique de 1849 soumettant les pasteurs à la réélection, il renonça à la carrière pastorale. A publié des sermons et, en outre : *Dialecte neuchâtelois,* 1825, réimprimé sous le titre de *Fautes de langage corrigées,* 1829-1832 ; *De l'unité en philosophie* ; *Quelques mots sur la loi ecclésiastique,* 1849 ; *Adresse de M. le pasteur G. à sa paroisse,* 1849 ; *Neuchâtel-principauté et Neuchâtel-république,* 1852-1854 ; *Le refuge dans le pays de Neuchâtel,* dans *Bull. du protest. français* III, IV, IX. Fut aussi rédacteur pendant de nombreuses années du *Messager boiteux de Neuchâtel.* — Voir *Biogr. neuch.* I. — L. Reutter : *Potiers d'étains neuchâtelois,* dans *MN* 1918. — *MN* 1915, 169. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1862. [L. M.]

GUILLEMIN, ÉTIENNE, de Cossonay (Vaud), 1832-1907, ingénieur de l'École centrale de Paris ; inventeur de la pile électrique de campagne et des amorces électriques, administrateur du gaz à Lausanne, député au Grand Conseil 1878-1901, lieutenant-colonel du génie. — *Livre d'Or.* [M. R.]

GUILLERMET. Famille originaire de Villard près Yenne (Bresse), reçue à la bourgeoisie de Genève en 1535. *Armoiries* : d'argent au chêne fruité de sinople. — 1. JEAN, † 1608 à 72 ans, notaire, procureur général 1577. — 2. ALEXANDRE-FRANÇOIS-LOUIS, 1806-1869, conseiller d'État 1848-1853 et 1857-1861, directeur de l'Hôpital cantonal 1861-1869. — 3. JEAN, 1812-1887, secrétaire du Conseil administratif. — 4. FRANÇOIS-LOUIS, 1822-1892, neveu du n° 2, directeur des cours supérieurs de jeunes filles, pasteur de la Madeleine de 1852 à sa mort, aumônier du bataillon 84 de 1856 à 1863, membre du Consistoire et l'un des rédacteurs des *Étrennes chrétiennes.* — 5. JULES-LAURENT, fils du n° 4, 1849-1920, pratiqua à Genève, Cannes et Chatou et écrivit de nombreux articles de médecine populaire. Chevalier de la Légion d'honneur. — 6. FANNY, petite-fille du n° 2, publiciste et écrivain. — Galiffe : *Not. gén.* VII. — *Étr. religieuses* 1893. — Heyer : *Hist. de l'Église de Genève.* — *Rev. méd. de la Suisse romande,* 1920. [A. Ch.]



GUILLERMIN. Familles des communes réunies à Genève, Lancy, Onex, Avuzy, etc., qui donnèrent trois députés au Grand Conseil, dont — LOUIS, dentiste, 1847-1924, promoteur de l'École dentaire, D^r h. c. de l'université de Genève. [C. R.]

GUILLET (GUILLIET). Vieille famille fribourgeoise, encore existante, originaire du hameau du Ruz, commune d'Hauteville où on la trouve déjà en 1408, bourgeoise de La Roche et de Treyvaux dès le XVIe s. Une famille Guillet est actuellement bourgeoise de Russy.

Branche de Treyvaux. — 1. CHARLES, émigra fort jeune en Amérique où il exerça le métier de confiseur ; revint au pays en 1906 et se fixa à Montreux. Il fit des legs importants à la ville de Montreux, à l'église et à la paroisse catholique de Montreux, à celle de Loèche-les-Bains, etc. † à Loèche 1912. — 2. JEAN, * 1867, agronome, député au Grand Conseil dès 1920, colonel 1918, conseiller communal de Bulle 1922.

Une famille Guillet, de Samoëns en Savoie fut naturalisée fribourgeoise le 3 novembre 1742. — Voir *La Liberté* 1912, n° 221. — Archives d'État Fribourg : Grosses de Bulle et de Corbières, Manual du Conseil. [G. Cx.]

GUILLET, MICHEL, de la famille des mayors, de Crans, établie à Thonon, coseigneur de Monthoux, bourgeois de Genève en 1521. Partisan de l'évêque contre le duc de Savoie, il fut élu conseiller en 1526, accompagna l'évêque en 1527 quand il quitta Genève fuyant sa ville par crainte du duc. En 1534, il semble que Guillet était du nombre de ceux qui auraient facilité un coup de main de l'évêque réconcilié avec le duc, contre la ville. Le coup manqué Guillet quitta la ville et devint chef des Peneysans ; il fut condamné à avoir la tête tranchée comme ennemi de la ville. Il vivait encore en 1558 en Savoie. *Armoiries* : d'azur à 3 mufles de léopard

d'or couronnés d'argent. — Voir Gautier : *Hist. de Genève* II-III. — E.-A. Foras : *Armorial.* [C. R.]

GUILLIBAUD. Voir GUILLEBAUD.

GUILLIMAN, ***François,*** historien fribourgeois, d'une famille originaire, dit-on, de Villaz-Saint-Pierre, * vers 1568, † 14 octobre 1612. Après avoir fréquenté le collège des jésuites de Fribourg, le Collège helvétique de Milan, l'université de Dillingen (1587-1589), Guilliman fut appelé à diriger l'école de Soleure (1590). Grâce à son travail et à la protection du chancelier Jacques de Staal, il obtint gratuitement du gouvernement de Soleure le droit de bourgeoisie (1592). En 1595, Guilliman, accusé d'avoir tenu des propos injurieux à l'égard du roi de France, Henri IV, fut destitué. Il trouva un emploi à Lucerne, auprès de l'ambassadeur d'Espagne, Alphonse Casati, qui se l'attacha comme secrétaire (1595-1605). Il consacra son temps libre à l'étude de l'histoire et publia en 1598 une histoire de la Suisse au point de vue catholique : *De rebus Helvetiorum sive antiquitatum libri V.* Guilliman y fait l'historique des pays confédérés et de leurs alliés depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1315 ; il admettait encore la tradition de Guillaume Tell et du serment du Grütli ; quelques années plus tard, cependant, en 1607, il écrivait à l'historien Goldast qu'après mûre réflexion, il tenait l'épisode de Tell pour une pure fable. L'œuvre de Guilliman, bien accueillie dans les milieux savants, rencontra moins de faveur auprès des gouvernements et du public de quelques cantons suisses. Aussi l'auteur renonça-t-il à son projet de la continuer de 1315 jusqu'à son époque ; il s'adonna dès lors à l'étude des origines de la famille de Habsbourg. En 1605, paraissait à Milan : *Habsburgiaca, sive de antiqua et vera origine domus Austriæ.* L'empereur Rodolphe II récompensa l'auteur de ce livre en lui accordant une pension annuelle et en le nommant professeur d'histoire à l'université de Fribourg-en-Brisgau. Il publia encore : *De episcopis Argentinensibus opus*, 1608 ; *Genealogiæ Juliacenses* et *De vera origine et stemmate Cunradi* II, 1609. L'empereur lui décerna le titre de conseiller et d'historiographe impérial. Quand Guilliman mourut, en 1612, son grand ouvrage, *De principum Habsburgi-Austriacorum vita...* était presque achevé ; Windeck le publia en 1617. Guilliman est encore l'auteur de nombreuses poésies latines. — Voir Georg von Wyss : *Schweizerische Historiographie.* — A. Daguet : *Biographie de François Guillimann.* — Johann Kälin : *Franz Guillimann*, dans *FG* XI. — Castella : *Hist. du canton de Fribourg*, 286. [J. N.]

GUILLOD. Famille fribourgeoise, actuellement bourgeoise du Bas-Vully et de Coussiberlé, mentionnée, sous le nom de Guilliaud, à Fribourg dès la fin du XIVe s., dans la région de Morat et du Vully dès les premières années du XVe s. — Archives État Fribourg : Registre de bourgeoisie I ; Registres notariaux. [J. N.]

GUILLOT. Nom de famille des cantons de Genève et du Valais.

A. **Canton de Genève.** Famille originaire de Tracy-le-Mont en Picardie, venue à Genève peu après 1782. — ALEXANDRE-Henri, * 1849 à Plainpalais, pasteur et écrivain. Pasteur à Cologny 1874-1901, à Genève 1901-1909, rédacteur de la *Semaine religieuse* de Genève. A publié cinq volumes de sermons et différents ouvrages sur l'histoire religieuse de Genève, entre autres : *Les débuts de la Réforme à Genève*, 1885 ; *L'Église de Genève et la Restauration de l'indépendance*, 1914 ; *La nuit de l'Escalade*, 1915 ; *Le siècle de la Réforme à Genève*, 1917 ; *La Restauration genevoise*, 1919. En outre, *Un poète de la Suisse romande au XVIIIe siècle* (Étienne-Salomon Reybaz) 1887 ; *Le journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise*, 1913. — Renseignements personnels. [C. R.]

B. **Canton du Valais.** GUILLOT, GUILLOD. Famille originaire de la Bresse ou du Bugey, établie à Monthey au XVe s., éteinte au XIXe s. — 1. JEAN, bourgeois de Monthey 1489. — 2. PIERRE, syndic de Monthey 1666. — 3. ANTOINE, syndic de Monthey 1726, procureur de la bourgeoisie 1741-1745, contribua à la correction de la Vièze après l'inondation de 1726. — 4. PIERRE, fils du n° 3, † 1791, procureur de la bourgeoisie 1773-1775, syndic 1780. Un des premiers artisans de l'indépendance du Bas-Valais. Accusé de conspiration contre le régime des gouverneurs, il fut décapité à Sion le 19 novembre 1791, et ses biens confisqués. — 5. BARTHÉLEMY, fils du n° 4, † vers 1830, notaire, secrétaire du tribunal et conseiller municipal. Compromis avec son père dans le mouvement insurrectionnel, il quitta le Valais et fit une brillante carrière militaire dans les armées de Bonaparte, campagnes des Alpes, des Pyrénées, d'Italie, du Rhin, etc. Chef de l'état-major général de l'armée à Boulogne-sur-Mer 1806, chevalier de la Légion d'honneur. Grand châtelain du dizain de Monthey 1817, châtelain de Monthey 1819, syndic 1823. Il réclama en vain la réhabilitation de son père et la revision de son procès. — 6. PIERRE, † 1840 à Bologne (Italie), fils du n° 4, officier au service d'Espagne 1779, chef du 2e régiment suisse au service de France 1799. — Voir Boccard et Grenat : *Hist. du Valais.* — L. Ribordy : *Documents.* — Arch. de Monthey et de la famille Guillot. [J.-B. B.]

GUIMPS, de. Famille française, admise à la bourgeoisie d'Yverdon en 1841. *Armoiries* : de sable à trois coqs d'or, 2 et 1. — 1. JEAN-ANNE Cosson, 1753-1819, baron de Guimps, maréchal de camp, grand maître des eaux et forêts en Saintonge, émigra à Yverdon en 1792 sous la Révolution. — 2. ROGER, 1802-1894, fils du n° 1, pédagogue, historien de Pestalozzi, membre de la municipalité d'Yverdon. — 3. GUSTAVE, 1830-1888, fils du n° 2, colonel de brigade, président du tribunal d'Yverdon, député au Grand Conseil, syndic d'Yverdon. [M. R.]

GUIN (all. DÜDINGEN) (C. Fribourg, D. Singine. V. *DGS*). Com. et Vge. *Armoiries* : coupé de gueules à trois roses d'argent, et d'argent à deux cornes de bœuf. Le nom décèle une colonisation alémannique dans le haut moyen âge ; vestige d'établissement préromain (Heierli : *Urgesch. der Schweiz*, 371, 373). Outre les Velga, les Englisberg et les comtes de Tierstein y avaient des biens. Ceux des Tierstein passèrent à Fribourg en 1442. Le village appartenait aux anciennes terres de Fribourg, bannière de l'Auge. L'église, mentionnée en 1228, fut probablement fondée au XIe ou XIIe s., par les seigneurs de Duens (Guin), qui possédaient le droit de patronat. Elle fut reconstruite en 1448 et 1837. Le patronat passa en 1492 à l'église et en 1513 au chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg. Registres de paroisse dès 1761. — Voir Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen des Kts. Freiburg*, dans *FG* XXIV. — Diesbach : *Les armoiries du village de Guin*, dans *AF* I. [A. BÜCHI.]



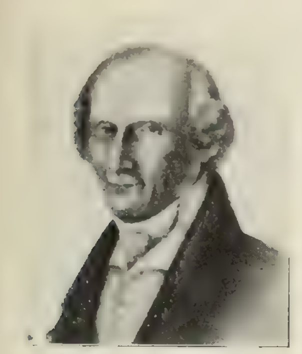
GUINAND. Nom de famille des cantons de Genève et Neuchâtel.

A. **Canton de Genève.** Famille d'origine française, naturalisée en 1873. — 1. JACQUES, 1837-1904, avocat, député au Grand Conseil à plusieurs reprises de 1876 à 1901. — 2. MARCEL, fils du n° 1, * 1876, avocat, député au Grand Conseil 1910, auteur de *La légende d'Anniviers*, 1903 ; *Carnet d'un soldat de 1914*, 1915 ; *Heures tragiques*, 1915, etc. — *DSC.* [C. R.]

B. **Canton de Neuchâtel.** Famille des Brenets où elle est mentionnée dès le début du XVe s. Un rameau devint bourgeois de Neuchâtel en 1613, un autre, fixé à Colombier, en 1666. — 1. JEAN, maire des Brenets 1541. — 2. PIERRE, maire des Brenets 1673-1674, auquel succéda son fils — 3. DAVID, maire de 1674 à 1682, receveur de Colombier 1681, maire de Colombier 1682-1703. Il fut anobli en 1687 avec les *armoiries* suivantes : d'argent au scorpion de sable posé en pal. — 4. ***Pierre-Louis,*** opticien, * 20 avril 1748 à La Sagne. Il fut d'abord monteur de boîtes, puis, ayant eu en mains un télescope, il s'intéressa aux questions d'optique et de fabrication du verre. Le flint-glass était à cette époque très difficile à obtenir sans défaut. Guinand, qui



avait déjà fabriqué quelques paires de lunettes, s'essaya à obtenir du flint-glass. Seul, n'ayant que des connaissances rudimentaires, il s'installa aux Brenets et à force de patience et d'essais répétés pendant plusieurs années, parvint à obtenir des disques de flint-glass de grandes dimensions. En 1804, il répond à un appel de la fabrique d'instruments d'optique de Benediktbeurn (Bavière) et y reste jusqu'en 1813. Pendant ce laps de temps, il ne fabriqua pas moins de 5000 objectifs. Quelques années après son retour aux Brenets, il se remit à la fabrication du flint-glass et aussi du crown-glass. Peu de temps avant la mort de Guinand, le gouvernement français lui fit des propositions avantageuses pour l'achat de ses procédés. La véritable découverte de Guinand fut d'avoir songé à agiter le verre pendant le refroidissement à l'aide d'un doigt d'argile ; celui-ci, appelé le *Guinand*, est encore employé dans les verreries modernes. Guinand mourut aux Brenets le 13 février 1824. La veuve et les enfants de Guinand continuèrent un moment la fabrication du verre. — Voir *Biogr. neuch.* I. — Louis Thévenaz : *P.-L. Guinand et sa famille*, dans *MN* 1924 (avec bibliographie). — H. Bühler : *L'œuvre de P.-L. Guinand*, dans *Revue intern. de l'horlogerie*, 1924. — Elie Tauxe : *Un mot scientifique d'origine neuchâteloise. Le guinandage*, dans *MN* 1922. — 5. **Ulysse**, petit-fils du n° 4, * 2 juillet 1810 aux Brenets, † 8 novembre 1885 à Lausanne. Maître d'histoire et de géographie au collège de Neuchâtel 1830, fut destitué en décembre 1831 pour avoir écrit dans le *Nouvelliste vaudois* de petits articles sur Neuchâtel signés Optime. Il se rendit dans le canton de Vaud où il acquit la bourgeoisie de Jouxtens-Mézery en 1835. Professeur à l'école normale de Lausanne 1833-1845 et à l'académie. Il fut très lié avec Monnard, Louis Manuel et Vinet, plus tard, avec l'Anglais Darby ; il devint un des chefs à Lausanne de la secte fondée par ce dernier. A publié quelques manuels de géographie et, en 1833, un *Précis de la Constitution du canton de Neuchâtel*, et les *Fragmens neuchâtelois*. Il édita la même année une *Hist. du gouvernement neuchâtelois... par un patriote du Val-de-Travers*. — Voir A. Piaget : *Hist. de la Révol. neuch.* II. — Le même : *Deux rétractations*, dans *MN* 1919. — [L. M.] — 6. ÉLIE, 1839-1909, fils du n° 5, ingénieur et architecte, a construit l'hôpital cantonal à Lausanne et transformé l'ancien hôpital en collège. Fut un des créateurs du vignoble valaisan. [M. R.]



Pierre-Louis Guinand.
D'après une lithographie de O. Domon.

GUINCHARD. Famille de Gorgier (Neuchâtel), citée dès la deuxième moitié du XVIe s. Un rameau s'établit un siècle plus tard à Cressier. — ALFRED, * 1er avril 1877, à Neuchâtel, instituteur, professeur à l'école de commerce 1907, conseiller général 1915-1921, député 1919, conseiller communal 1921. [L. M.]

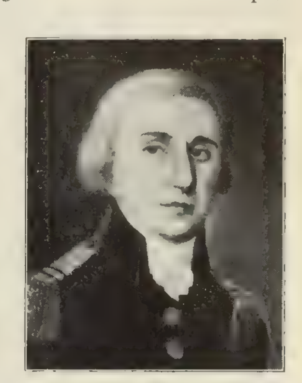
GUINNARD (GUENARD). Famille fribourgeoise encore existante, originaire de Gletterens où elle apparaît au début du XVIe s., bourgeoise de Dompierre. — JEAN-LOUIS, * 20 avril 1822, prêtre 1851, curé de Belfaux 1854-1897, doyen du décanat de Sainte-Croix 1867-1898, † 1er mars 1898. — Dellion : *Dict.* II, 95. — Arch. d'État Fribourg : Grosses d'Estavayer.

Une autre famille, d'origine française, fut naturalisée fribourgeoise en 1901 et reçue bourgeoise de la commune de Delley. [G. Cx.]

GUIOT, FLORIENT, 1755-1834, résident du Directoire français aux Grisons de février 1798 à mai 1799 ; il fut chargé ensuite comme ministre plénipotentiaire d'une mission à La Haye. Sa principale tâche aux Grisons fut de lutter contre l'influence autrichienne et de rattacher complètement ce canton à la République helvétique. Il quitta Reichenau, sa résidence, pour se rendre à Ragaz et de là à Zurich quand les Autrichiens envahirent les Grisons. Sitôt qu'en mars 1799 Masséna les eut repoussés, il revint à son poste et travailla selon l'esprit de Talleyrand à la réunion aussi rapide que possible avec les Confédérés. Il obtint la signature du traité de réunion le 21 avril 1799. Peu après, il quitta les Grisons. — E. Dunant : *La réunion des Grisons à la Suisse.* [C. J.]

GUISAN. Famille bourgeoise d'Avenches (Vaud) avant 1472. — 1. JEAN, châtelain d'Avenches, acquit en 1561 la seigneurie de Donatyre, qui passa à Berne avant 1663. — 2. ANTOINE, secrétaire d'Avenches en 1574, acheta cette année-là la seigneurie d'Oleyres, que son fils revendit en 1619. — La famille est aujourd'hui divisée en deux branches principales.

A la première se rattachent — 1. PIERRE-DAVID, capitaine au service d'Angleterre 1791-1810. Prit part à la campagne du Mysore 1799. — 2. JEAN-SAMUEL, 1740-1801, frère du n° 1, ingénieur en Guyane française, où il rendit de grands services en creusant des canaux et desséchant des marais autour de Cayenne, et où il introduisit la culture du giroflier. Chevalier de Saint-Louis 1792. Rentré dans sa ville natale, il en fut le député à l'assemblée représentative de 1798. Sous la République helvétique, chef du bureau de la guerre et ingénieur général des ponts et chaussées pour les cantons du Léman, de Fribourg et pour le Valais ; chef de brigade du corps du génie. — Ch. Eynard : *Le chevalier Guisan*. — 3. SPENCER, 1794-1862, fils du n° 2, principal du collège de Nyon 1818-1822, maître de grec au collège de Lausanne 1822-1862. — 4. CHARLES, 1829-1889, neveu du n° 3, D^r méd. à Vevey dès 1857. Député à la Constituante 1861 ; chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Lion d'or de la maison de Nassau. — A cette branche appartient un rameau qui a donné des médecins et — 5. HENRI, * 1874, colonel dès 1921, commandant de la brigade d'infanterie 5.



Jean-Samuel Guisan.
D'après un tableau à l'huile au Mus. hist. vaudois.

A la seconde appartiennent — 6. ABRAM-IMBERT-LOUIS, 1761-1826, accusateur public au tribunal du canton de Fribourg et secrétaire du Conseil d'éducation à Fribourg 1801, juge au tribunal d'appel vaudois 1803, puis juge de district à Lausanne. — 7. FRANÇOIS-LOUIS-ROMAIN, 1805-1878 à Lausanne, fils du n° 6, avocat, accusateur public, puis procureur général 1832-1846. Professeur de droit pénal et civil à l'académie de Lausanne 1858-1878, député au Grand Conseil 1833-1836, à la Diète 1834-1835, travailla à la revision des codes vaudois. — 8. HENRI, 1837-1895 à Lausanne, fils du n° 7, avocat, puis juge au tribunal cantonal 1873-1895. — 9. RENÉ, 1841-1894 à Lausanne, neveu du n° 7, ingénieur, député au Grand Conseil 1889-1894, rédacteur de l'*Estafette*, fondateur et président de la société de développement de Lausanne. — 10. ÉDOUARD, 1843-1923, fils du n° 7, ingénieur, directeur de la Compagnie générale des pétroles à Marseille. — 11. ANDRÉ, * 1871, fils du n° 9, médecin à Lausanne, président du comité vaudois de la Croix-rouge, auteur de plusieurs études médicales et historiques. — 12. RENÉ, * 1874, neveu du n° 9, pasteur de l'Église libre à Moudon 1903-1905, directeur de l'École Vinet à Lausanne 1908-1918, professeur à la faculté de théologie de l'Église libre à Lausanne dès 1918. — 13. FRANÇOIS, * 1880, fils du n° 8, avocat à Lausanne, professeur

de droit civil à l'université de Lausanne, lieutenant-colonel, grand juge au tribunal de la IIe division. [G.-A. B.]

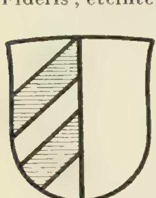
GUISE, KONSTANTIN, peintre-décorateur et aquarelliste, * 1811 à Cassel, dès 1833 à Bâle où il mourut en 1858. Auteur de vues de Bâle et des environs. — *SKL*. [C. Ro.]

GUISINGER. Famille bourgeoise de Porrentruy, éteinte au XVIIIe s. — 1. JEAN-GUILLAUME, * 1662, Dr jur., avocat, conseiller aulique du prince-évêque, † 1728. — 2. DOMINIQUE-IGNACE, * 1704, fils du n° 1, conseiller aulique du prince de Furstemberg à Donaueschingen qui l'anoblit, † 1756. La famille a donné trois religieux au couvent de Bellelay, dont — P. GRÉGOIRE, curé des Genevez 1662, prieur à la Porte du Ciel, † 1674. — Saucy : *Hist. de Bellelay*. [L. Ch.]

GUISOLAN (GUISOLAND). I. Anciennes familles fribourgeoises mentionnées au XVe s. comme bourgeoises de Neyruz, de Cottens et de Lentigny. *Armoiries* : d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un clou de sable soutenu d'un trèfle de sinople. — II. Famille de Chenens, citée dès 1504, qui pourrait se rattacher à celle de Cottens. A donné à l'Église plusieurs prêtres et religieux distingués. — ***Joseph-Antoine***, * 16 mars 1735, capucin en 1753 sous le nom de MAXIME. Secrétaire du provincial 1771, définiteur 1777, provincial 1786, définiteur général de l'ordre 1796, évêque de Lausanne 1803. C'est sous son épiscopat que le gouvernement vaudois autorisa le libre exercice du culte catholique à Lausanne. On lui doit des constitutions synodales remarquables (1812), ainsi qu'un ouvrage manuscrit : *Droit de l'ordre des capucins*. Il institua le séminaire diocésain 1807, et des retraites sacerdotales annuelles 1809. † 8 décembre 1814. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Dellion : *Dict.* I, VII. — *Revue Suisse cath.* VI, 485. — *Sem. cath.* 1910, 44. — Chronique frib. de Fuchs. — *AHS* 1910, 119. — *Catal. collection Gremaud*. — III. Famille bourgeoise de Seedorf et de Noréaz dès le XVIe s., qui a donné plusieurs fonctionnaires au bailliage de Montagny. — Arch. d'État Frib. : Grosses de Montagny ; Fonds Gremaud. [G. Cx. et P. Athanase COTTIER.]

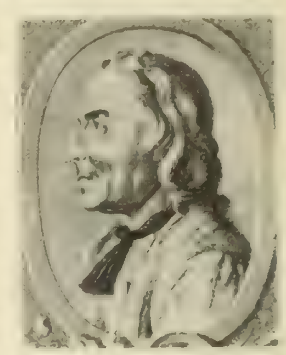


GUJAN. Famille grisonne de Zernez, puis de Saas et Fideris ; éteinte à Zernez. Elle doit son nom à un surnom de la famille Michael. *Armoiries* : parti d'argent à deux barres d'azur et d'argent. A donné plusieurs pasteurs, dont — 1. JOHANNES-MICHAEL, consacré 1628, pasteur de Luzein, doyen de la Ligue des X Juridictions, † 1680. — 2. JOHANNES, consacré 1688, pasteur à Splügen 1706, doyen du Synode 1726, † 1747. — 3. JOHANNES, * 6 déc. 1834 à Fideris, fils du landammann Johann-Andreas, landammann du cercle de Jenaz, président du tribunal de district, longtemps membre du tribunal cantonal ; développa la station climatérique de Fideris et travailla en faveur des chemins de fer rhétiques, † 18 juillet 1915. — Voir J.-R. Truog : *Die Bündner Prädikanten*. — Renseignements du Dr Scheeli à Munich. — *Bündner Tagblatt* 1915, nos 166, 168-170. [L. J. et J.-R. T.]



GUJER, GUYER. Ancienne famille d'Uster (Zurich), établie dès 1322 à Wermatswil sous le nom de *Guotjar* et répandue actuellement dans la région. — *UZ*. n° 3765. — *Deutsch-Schweiz. Geschlechterbuch* I, 1923 (= *Deutsches Geschlechterbuch*, vol. 42). — [J. FRICK.] — *Armoiries* : de gueules à la fleur de lys d'argent. — 1. ***Jakob***, dit *Chlijogg* (le petit Jacob), * 1716 à Wermatswil-Uster. Homme intelligent au caractère ferme, il dirigea sa ferme de façon modèle ; celle-ci a été décrite par Johann-Kaspar Hirzel, médecin de la ville de Zurich dans son livre : *Die Wirtschaft eines philosophischen Bauern*. 1761. Chlijogg devint le type de l'homme de la nature, et reçut des visites de tous pays. Sa rencontre avec le duc Louis-Eugène de Wurtemberg à Schinznach en 1766 fut très remarquée. Gœthe alla le voir en 1775 et 1779 et l'appela une des plus excellentes créatures que la terre ait produites. Le gouvernement lui confia en 1768 le Katzenrütihof près de Rümlang, où il travailla aussi d'une façon exemplaire. † 3 oct. 1785. — J.-K. Lavater : *Physiognom. Fragmente* I, p. 234. — *Neujahrsstück der naturf. Ges. Zür.* 1800. — *Lebensbilder* II. — A. Bouvier dans *Mélanges Bern. Bouvier*. — M. Rychner : *4 Jahrh. Orell Fussli*. 1925. — 2. HEINRICH Gujer, * 4 déc. 1801 à Kempten-Wetzikon, meunier à Bauma, publia des articles anonymes de critique dans l'*Appenzeller Sonntagsblatt* et participa à l'assemblée des chefs de l'opposition. Orateur à la journée d'Uster 1830, membre de la constituante 1831, député au Grand Conseil qu'il présida deux fois, préfet du district de Pfäffikon 1831, † 13 mars 1868. — A. Isler : *Jonas Furrer*, p. 27. — W. Wettstein : *Die Regeneration*. — 3. ***Adolf*** Guyer-Zeller, neveu du précédent, industriel et financier, * le 1er mai 1839 à Neutal-Bauma où son père avait fondé en 1825 une filature mécanique. Il étudia à Zurich et Genève et voyagea en France, en Angleterre, dans l'Amérique du Nord 1859-1861, en Palestine et en Égypte 1862. Il devint en 1865 le collaborateur de son père. Il reconnut de bonne heure l'importance des chemins de fer dans l'économie moderne et en fut l'un des principaux promoteurs. Il intervint en faveur de la ligne du Gothard à l'époque des plus grandes difficultés et acheta durant la crise des chemins de fer des années 1870 une grande quantité d'actions de compagnies de chemins de fer, ce qui lui donna une position maîtresse dans certaines d'entre elles, surtout dans le Nord-Est Suisse. En 1894, il renvoya toute la direction et réforma l'administration de cette ligne. Pour éviter le retour de cas semblables, l'Assemblée fédérale édicta la loi sur le droit de vote des actionnaires des compagnies de chemins de fer. Guyer s'occupa activement de la construction de lignes secondaires moins rentables, en accordant aux compagnies des facilités pour l'amortissement. On lui doit aussi la ligne Uerikon-Bauma. Il fit établir des plans pour un chemin de fer dans l'Engadine orientale (Coire-Ofenberg-Meran). Le projet favori de sa vieillesse fut la ligne de la Jungfrau dont il construisit la première partie à ses propres frais. † 3 avril 1899. — *Schweizer Portr.-Gall.*, n° 540, 1900. — *Biogr. Jahrbuch* I. — *Erinnerungen an A. Guyer-Zeller*. — P. Weissenbach : *Das Eisenbahnwesen der Schweiz*. — *ZWChr.* 1899, 1905, 1913. — 4. EDUARD Guyer-Freuler, * 13 mai 1839, hôtelier du Bellevue à Zurich 1862-1872. Commissaire suisse de l'exposition universelle de Philadelphie 1875-1876, commissaire général suisse de l'exposition universelle de Paris 1878, président des com-





Jakob Gujer.
D'après une gravure sur cuivre de J.-R. Holzhalb (Bibl. de la ville, Winterthour).



Adolf Guyer-Zeller.
D'après une lithographie (Bibl. de la ville, Winterthour).

missions internationales dans ces deux expositions. Président du jury de l'exposition nationale suisse de Zurich 1883, sur laquelle il rédigea un rapport. Président de la société des tramways zuricois. Il entreprit en 1886-1889 avec Ed. Locher la construction de la ligne du Pilate, fonda en 1899 l'Union des sociétés suisses de tourisme. Membre du Conseil général de Zurich, † 12 déc. 1905. Auteur de *Das Hotelwesen der Gegenwart*. — *Schw. Portr.-Gall.*, n° 79. 1889. — *NZZ* 1906, n° 4. — *ZWChr.* 1905. — 5. JULIUS Gujer, * 19 janv. 1855 à Uster, fabricant, député du Grand Conseil 1895-1914, au Conseil national 1910-1919. — *DSC.* — *ZWChr.* 1910. — 6. SAMUEL, * 31 mai 1879, Dr phil., historien d'art, étudia l'architecture des premiers siècles chrétiens. Auteur de *Rusafah* (dans Sarre et Herzfeld : *Archäolog. Reise im Euphrat- und Tigrisgebiet*) ; *Meine Tigrisfahrt*, 1923. Il travailla ces dernières années à établir la liste des monuments d'art en Suisse. [L. FORRER.]

GUJONI. Famille de Lugano. — 1. CARLO-ANTONIO, capucin et plus tard somasque, de Lugano, * 1756, † 3 juin 1814. Prof. de belles-lettres, de philosophie et de théologie. De 1800 à 1806 il dirigea le *Telegrafo delle Alpi* de Lugano, qui fut supprimé en 1806 par le gouvernement sur la pression du vice-roi d'Italie, qui ne le trouvait pas de tendance assez française. — 2. ANDREA, * 3 décembre 1763, † 17 mars 1837, un des chefs du corps des volontaires de Lugano, qui repoussa le 15 février 1798 l'attaque des « patriotes » et des Cisalpins. — 3. PIETRO, cité de 1798 à 1824. En 1798, il était receveur pour le canton de Lugano. En avril 1799, il s'opposa aux ingérences françaises dans le Tessin et, avec d'autres, alla en députation à Milan pour solliciter l'aide des Austro-Russes contre les Français. En 1824 un des deux contrôleurs généraux des douanes cantonales et fédérales. — 4. GIUSEPPE, * 30 janvier 1807, légua, le 27 septembre 1878, la somme de 30 000 fr. à l'hôpital de Lugano, † 27 septembre 1878. Un Guioni, dessinateur et mécanicien, fut le premier qui introduisit la lithographie en Italie en 1825. En 1838 il parvint à obtenir de la lithographie en couleur. En 1843 son établissement de Milan était le premier du genre en Italie, † vers 1880. — *ASHR.* — Baroffio : *Storia d. C. Ticino.* — Vegezzi : *Esposizione storica.* — *BStor.* 1885. — *Annuario d. C. Ticino* 1824. [C. T.]

GULA, HÆNSLI **von.** Désignation populaire de Hans Weinzapf (Winzapf), de Gula ou Gulatsch au-dessus de Ruis (Grisons). *Landrichter* 1461, 1463, 1471 et 1474. — Liste des *Landrichter* dans la *Festschrift* de Truns 1924. — *LLH.* [L. J.]

GULDENER. Ancienne famille de la Com. d'Albisrieden (Zurich) où elle est citée dès 1408. Elle doit tenir son nom du hameau ancien de Guldenen en amont d'Egg. [J. FRICK.]

GULDENKNOPF. Famille alsacienne immigrée à Bâle, éteinte. — HANS, de Ferrette, bourgeois 1443 ; LEONHARD, bourgeois 1466. — HEINRICH, conseiller 1491. — Voir *LL.* — *ZGO*, N. S. 11, p. 445. [C. Ro.]

GULDI. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall, peut-être venue de Constance. — HANS, docteur en décrets et chanoine de la cathédrale de Constance 1451. La famille de Saint-Gall a donné entre autres une série de peintres-verriers. *Armoiries* : d'azur au pégase d'argent ailé d'or passant sur trois glands du même. — 1. HANS, peintre-verrier, ancêtre des Guldi saint-gallois, bourgeois de Saint-Gall 1476. — 2. KASPAR, verrier, de Saint-Gall, bourgeois de Zurich 1523. — 3. NIKOLAUS, anabaptiste, revint définitivement à la confession zwinglienne en 1530 et put, sur la recommandation de Capito, de Bucer et d'Œcolampade, rentrer de Strasbourg à Saint-Gall. Il servit de messager au capitaine saint-gallois Friedbolt lors de la guerre de Cappel 1531, se laissa enrôler en 1535 à Bozen dans l'expédition de Charles-Quint, à Tunis, participa à toute la campagne, rentra en Suisse, et adressa à Vadian, en 1536, probablement de Coire, un long et intéressant récit de cette entreprise. Il vivait encore en 1537. — 4. MELCHIOR, verrier et peintre-verrier 1529-1594, travailla à Bâle et à Berne, puis à Saint-Gall, prévôt 1580, conseiller 1583. — 5. HABAKUK, fils du n° 4, orfèvre, devint catholique, entra en 1597 dans l'ordre des jésuites, prit le nom de *Paulus* et renonça en 1606 à son droit de bourgeoisie de Saint-Gall ; maître de mathématiques et d'astronomie à Vienne et Graz, † 3 novembre 1648 à Graz. A publié des études de mathématiques et d'astronomie. — 6. MELCHIOR, frère du n° 5, * 1571, secrétaire de la ville et notaire 1604-1618, renonça en 1619 à la bourgeoisie de Saint-Gall, † 1645 à Amsterdam. — 7. HEINRICH, fils du n° 6, * 1606, peintre-verrier, travailla à Saint-Gall de 1636 à 1638. — 8. MELCHIOR, bailli saint-gallois à Bürglen 1627-1628. — La famille s'éteignit à Saint-Gall au XIXe s. ; un rameau, issu de JOACHIM, bourgeois de Berne en 1635, s'éteignit à la fin du XVIIIe s. — *LL.* — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. de la ville de Saint-Gall). — *St. G. Nbl.* 1906, p. 11-22 et 1925, p. 5. — *SKL.* [Bt.]

GULDIMANN. Famille de Lostorf (Soleure). Un rameau, bourgeois de Soleure en 1596 avec Jakob, tonnelier, de Lostorf, s'éteignit avec — PETER-LUDWIG, 1749-1840, capitaine en France, chevalier de Saint-Louis, du Grand Conseil 1789 et bailli de Gilgenberg 1797. *Armoiries* : d'azur au croissant renversé d'or soutenant un V d'argent, le tout accompagné de quatre étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — JOSEF, 1692-1737, secrétaire du couvent de Saint-Urbain, fit une copie des *Collectanea* de Cysat. — Voir *LLH.* — F. Haffner : *Geschlechterbuch.* — P. P. Wirz : *Bürgergeschlechter.* [v. V.]

GÜLDIN, SAMUEL, * 1664, un des quatre étudiants en théologie qui se joignirent au mouvement piétiste bernois dès 1689 ; pasteur de Stettlen 1692, vicaire à la collégiale de Berne 1696. Il fut compromis dans le procès contre les piétistes en 1698 et déposé de ses fonctions en juin 1699 ; il prêta, après une longue résistance, le serment d'association antipiétiste, reçut en 1701 la paroisse de Boltigen qui lui fut enlevée la même année, émigra en Pensylvanie en 1710, où il déploya une activité très remarquée comme prédicateur du réveil et écrivit entre autres ses souvenirs de l'église bernoise, † 1745. — Wernle : *Der schweiz. Protestantismus* I, reg. [† E. B.]

GULDIN, *Josef*, avocat, * 11 avril 1811 à Marbach près de Constance, fils d'un conseiller de l'abbé de Saint-Gall. D'abord avocat à Mels 1832, il en devint bourgeois d'honneur en 1857. Il revêtit une foule d'emplois publics : ammann du district de Sargans 1845-1855, député au Grand Conseil 1845-1855 et 1857-1864, au Conseil national 1857-1863, président du tribunal du district de Sargans 1859-1862 et 1876-1885, membre du collège catholique 1861-1870. Dans ses diverses fonctions communales, il rendit de grands services à Mels, † à Mels 22 janvier 1898. — Voir *St. Galler Nbl.* 1899, p. 31. [Bt.]

GULDINBECK ou **GULDENBECK.** Famille citée aux XVIe et XVIIe s. à Zurich. — 1. SEBASTIAN dit *Fabri* ou *Schmid*, de Rüggisaltdorf (Fehraltorf), trésorier 1527, proviseur de l'école du Grossmünster 1535, fut reçu bourgeois gratuitement le 22 août 1538 grâce à une promesse faite encore par Zwingli. Maître à l'école inférieure du Fraumünster de 1541 ou 1547 à sa mort. Il traduisit et paraphrasa divers écrivains grecs de l'antiquité et du moyen âge, et fut chargé en 1564 de composer une grammaire nouvelle, † 11 mars 1565. *Armoiries* : d'azur à une croix d'argent brochant sur un crochet d'or. — *LL.* — Hottinger : *Bibl. Tigurina*, p. 117 et Dürsteler : *Appendix*, p. 176. — *Nbl. der Chorherrenges.* 1834, p. 2. — Bullinger : *Diarium.* — U. Ernst : *Gesch. des zürch. Schulwesens*, p. 117. — 2. OTTO, fils du n° 1, * 1535, composa en 1576 avec Jakob Schmutz, de Zurich, une pièce de carnaval qui a été imprimée. — Arch. d'État Zurich XXII, 451, 16. — *Kirchenbücher Zürichs.* — Dürsteler : *Geschlechterbuch.* [F. H.]

GULER. L'une des familles principales les plus anciennes et les plus considérées des III Ligues, citée à Davos dès le XIVe s., établie aussi dans le Prätigau. Ses membres furent des chefs militaires. *Armoiries* : de gueules au lion d'azur couronné d'or tenant une épée du même. — 1. LUKAS, chef des gens de Davos dans la lutte de Donat von Vaz contre les sujets de l'évêque en

1325 ; il arrêta dans le Dischmatal une troupe venue de l'Engadine par la Scaletta (combat de la Kriegsmatte). — 2. PETER, l'un des chefs grisons dans la guerre de Souabe, prit part selon Lemnius au mouvement tournant de la bataille de Calven 1499. — 3. HANS, fils du n° 2, * 1500, 18 fois landammann de Davos depuis 1533 et chef de la Ligue des X Juridictions (charge qui resta presque exclusivement dans les familles Guler, Sprecher et Buol jusqu'à la sentence de Waser de 1644), colonel de la Ligue des X Juridictions dans la première guerre de Musso (1525), *Landeshauptmann* en



Valteline, podestat de Traona et Tirano 1531 et 1537 ; souvent ambassadeur des III Ligues auprès des puissances étrangères. — 4. HANS, fils du n° 3, * 1521, vicaire en Valteline 1551, capitaine au service de France, † 1554 à la bataille de Sienne. — 5. PETER, fils du n° 3, * 1534, podestat de Traona 1561, vicaire de la Valteline 1569, plusieurs fois landammann de Davos depuis 1570, † 1609. — 6. Hans ou ***Johannes***, fils du n° 3, le plus célèbre des membres de la famille, * 31 octobre 1562. Secrétaire de la Ligue des X Juridictions, banneret 1585, *Landeshauptmann* en Valteline 1587, chef de la Ligue des X Juridictions 1592-1604, l'un des plus érudits et des plus influents hommes d'État grisons de son temps. Prit part à de nombreuses ambassades. Il reçut de son beau-père Andreas von Salis le château de Wyneck près de Malans, et prit dès lors le nom de *Guler von Wyneck*, que portèrent aussi ses descendants. Protestant convaincu, il était partisan très influent de la France et de Venise et fut banni par le tribunal révolutionnaire de Coire, soumis à l'influence de l'Espagne, en 1607, mais put bientôt rentrer au pays. Il travailla avec succès au renouvellement de l'alliance avec la France en 1602 et dédia au roi Louis XIII sa *Rætia*, publiée en 1616. Quand éclata la guerre de Trente ans en 1618, il fut député à la cour de France pour exposer les plaintes des Grisons contre l'ambassadeur français Gueffier. Il fut créé chevalier, mais ne put faire grand'chose pour son pays. Pendant les troubles des Grisons, il résida souvent à Zurich, dont il était bourgeois depuis 1619. Quand, sous Cœuvres, les Français pénétrèrent dans les Ligues, il prit de nouveau part aux affaires publiques comme ambassadeur et landammann de la Ligue des X Juridictions. Il salua encore au nom des III Ligues le duc Rohan à son arrivée à Coire, le 11 octobre 1636, † 3 février 1637. Il a laissé divers travaux historiques, basés sur ceux de Campell, dont il publia : *Ex Huldrichi Campelli Historia Rhætica Libri Duo*, qu'il paraphrasa dans *Rætia, d. i. ausführliche und wahrhaffte Beschreybung der dreyen... Grawen Bünden...* 1616. Son *Fideriser Sawrbrunn* fut augmenté et publié par son fils Andreas. On conteste encore qu'il soit l'auteur de *Püntnerischer Handlungen widerholte und vermehrte Deduction*, 1622. — Ardüser : *Beschreibung hochvernambter Personen*. — Robbi : *Joh. Guler von Wyneck* 1911. — Fort. Sprecher : *Das christliche Leben des Obersten J. Guler*. — G. Leonhardi : *Ritter J. Guler*. — 7. ***Hans-Peter***, fils du n° 6, * 1594, landammann de Davos et capitaine des Ligues 1620, président du tribunal révolutionnaire de Davos 1620, prit une grande part aux événements militaires et politiques des Grisons. Il fut un adversaire passionné du parti espagnol-autrichien ; collabora activement au soulèvement du



Johannes Guler.
D'après une lithographie de Heinr. Kraneck.

Prätigau, ce qui entraîna l'incendie de sa maison de Davos ; il s'établit alors à Coire. Dans les troupes grisonnes à la solde de la France qui délivrèrent le pays des Autrichiens, conjointement avec les Français, il servit successivement comme capitaine, lieutenant-colonel et colonel. Il obtint un régiment en 1635, et fut aussi mêlé au meurtre de Jenatsch. Commandant de la forteresse du Rhin 1637-1639. N'ayant pas été élu en 1642 landammann de Davos et chef de la Ligue des X Juridictions, il souleva les autres juridictions contre Davos et par la sentence de Waser, de 1644, lui enleva ses principaux privilèges. Guler mourut en 1656 dans une aventureuse tentative de détruire le *Hof* de Coire, siège de l'évêque. Auteur de *Patriotische Reflexionen über das Mailänder Capitulat*, 1639, mns. ; *Zustand der Püntnerischen Republik* (mns.) ; *Veltlein d. i. Chorographische und hist. Beschreibung...* 1635. — 8.-9. JOHANN et ANDREAS, frères du n° 7, s'établirent dans la « seigneurie » de Maienfeld. Tous deux prirent part activement aux luttes pour la libération du Prätigau et soutinrent leur frère dans ses entreprises contre Davos. Le château de Wyneck, qui appartenait à Johann, fut pillé durant les troubles. Andreas, capitaine au service de France, négocia le rachat de la Ligue des X Juridictions à l'Autriche, en 1648 à Innsbruck et en 1649 à Feldkirch. — 10. HANS-LUZI, petit-fils du n° 7, bâtit la maison inférieure (actuelle) des Sprecher à Jenins ; député à Milan en 1726 pour jurer la capitulation avec l'empereur Charles VI, commissaire à Chiavenna en 1731, où il intervint chaleureusement pour que les protestants y fussent tolérés. — La branche des Guler-Jenins doit s'être éteinte à la fin du XVIIIe s. — Voir liste des fonctionnaires à la Bibl. cantonale de Coire. — *LL*. — *ADB*. — F. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — Ul. von Salis : *Memorie*. — Mohr : *Geschichte*. — Sererhard : *Einfalte Delineation*. — F. Jecklin : *Das Davoser Spendbuch von 1562*. — Actes du Conseil de Coire 18 septembre et 21 octobre 1789. [M. V. et C. J.]

GULL. Vieille famille établie autrefois à Wangen (Zurich) où elle est citée dès 1467 ; elle est représentée actuellement dans quelques communes voisines du district d'Uster. — [J. FRICK.] — ***Gustav***, architecte, d'Altstetten, * 7 décembre 1858, architecte de la ville de Zurich 1895, professeur d'architecture à l'École polytechnique fédérale 1900, D^r phil. h. c. de l'université de Zurich 1905 ; reçut en don en 1898 la bourgeoisie de la ville de Zurich. Auteur de remarquables édifices : à Lucerne, l'hôtel des postes ; à Zurich, le Musée national suisse, l'hôtel de ville du Fraumünsteramt, divers bâtiments d'administration de la ville, l'Urania, des transformations à l'École polytechnique fédérale, etc. Souvent expert, membre fondateur de la société zuricoise des beaux-arts, président de la commission fédérale des beaux-arts. — *DSC*. — *ZWChr*. 1900, p. 162. — *NZZ* 1918, n° 1618. [H. Br.]

HEINRICH-FERDINAND GULL, commerçant et héraldiste, d'une famille thurgovienne bourgeoise de Saint-Gall depuis 1844, * 5 mars 1849, † 19 novembre 1923. Il s'occupa activement d'héraldique et de sigillographie, appartint au comité de la Société suisse d'héraldique, dont il fut nommé membre d'honneur en 1920. A publié dans *AHS* une série d'études sur les comtes de Toggenbourg, Montfort, Werdenberg, Rapperswil, sur les armoiries communales du canton de Saint-Gall, etc. Sa riche collection d'empreintes de sceaux a été léguée en partie au musée historique de Saint-Gall, en partie au musée de Frauenfeld. — *AHS* 1924. [Bt.]

GÜLLER. Famille de la commune de Hüttikon (Zurich), à l'origine de celle de Dällikon voisine, où elle est citée dès 1396. — [J. FRICK.] — Un HEINI, de Waltrikon, est cité à Zurich de 1362 à 1376. — *ZStB* I. [H. Br.]

GUMEFENS (all. GUMEFINGEN) (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Avry-devant-Pont. Anciennes formes : *Gumuffens*, *Goumefens*, *Gumfleur*. En 1263, Pierre II de Savoie reçut Gumefens d'Ulrich de Vuippens ; il en inféoda le fils de ce dernier Pierre de Vuippens. Le couvent d'Humilimont possédait des dîmes à Gumefens dès 1385 ; les évêques de Lausanne également. Le village fit partie

de la seigneurie d'Éverdes-Vuippens, puis, dès 1325, de celle de Vuippens, du bailliage du même nom 1549-1798, du district de Farvagny jusqu'en 1848, enfin de celui de Gruyère. Gumefens paya l'ohmgeld aux seigneurs de Vuippens pour les fortifications dès 1354, pour le pont de pierre en 1583. Il relève de la paroisse d'Avry depuis sa fondation ; une chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, a été érigée en 1618, la chapellenie en 1773. — Voir Dellion : *Dict* I. — J.-J. Dey : *Chronique d'Éverdes et de Vuippens*, dans *MF* II. — Kuenlin : *Dict.* II. [J. JORDAN.]

GÜMLIGEN (C. et D. Berne. V. *DGS*). Vge dans la paroisse de Muri. En 1239, *Gumilingin* ; 1258, *Gumelingen*. Il appartenait à l'ancienne juridiction de la ville de Berne. Le couvent d'Interlaken y reçut des biens en 1301. Les Erlach, les Graffenried et plus tard Beat Fischer de Reichenbach y furent propriétaires ; le dernier y éleva en 1736 le château actuel qui depuis plus de 150 ans appartient à une branche de la famille Stürler. Peu après 1741, Fischer bâtit aussi le ravissant *Hofgut* qui a souvent changé de propriétaire. — *FRB*. — Mülinen : *Beiträge* II. — *Maison bourgeoise* XI. — Art. MURI. [H. Tr.]

GÜMMENEN (C. Berne, D. Laupen, Com. et paroisse Mühleberg. V. *DGS*). Vge, ancienne cité impériale avec château. En 1252, *Guminun* ; 1259, 1288, *Contamina* ; 1283, *Gumina opidum*. Le nom dérive de *Gumen* = gorges, au pluriel, car la gorge de Gümmenen se dédouble en amont du village. L'ancienne petite cité, relevant immédiatement de l'empire, qui commandait le passage de la Sarine sur la route de Berne à Morat devait déjà exister et être fortifiée à l'époque des Zähringen. Cet endroit fut durant des siècles une pomme de discorde entre la Savoie et les Habsbourg, puis entre Fribourg et Berne. Richard de Cornouailles en fit don en 1259 au comte Pierre de Savoie, qui éleva probablement le château sur le contrefort Sud, sur l'emplacement d'un ancien retranchement alémannique en terre. La paix de Payerne de 1283 entre le roi Rodolphe de Habsbourg et Philippe de Savoie, le successeur de Pierre, obligea ce dernier à céder de nouveau Gümmenen à l'empire. Le roi Rodolphe en remit l'avouerie impériale en 1288 au chevalier Ulrich von Maggenberg. C'est vers cette époque que le bac, situé auparavant plus en aval près de Marfeldingen, dut être transféré à Gümmenen par où passait la voie la plus courte de Berne à Morat, extrêmement importante pour l'approvisionnement de la première. En 1318, les villes de Berne Fribourg, Soleure, Morat et Bienne y conclurent une paix de cinq ans. En 1319, les descendants d'Ulrich von Maggenberg vendirent à la ville de Fribourg, Gümmenen avec le droit de batellerie, le bac et le domaine de Maus *(mons)*. Celle-ci céda toutefois son acquisition à un chevalier de Vuippens, qui la transmit immédiatement à la Savoie. Peu après, en volant des bœufs dans la forêt du Forst, où étaient établis des paysans libres, bourgeois de Berne, le châtelain du baron de Vaud fit éclater la guerre de Gümmenen (1331-1333). Berne fut soutenu par les villes de Bâle, Bienne et Soleure, l'évêque de Bâle, les comtes d'Aarberg et de Grandson. Avec le baron de Vaud marchaient Fribourg, les évêques de Lausanne et de Sion, le comte de Gruyère, le seigneur de Valangin, le comte Eberhard de Kibourg, les chevaliers de Montenach, de Thurn, de Weissenbourg et de Vuippens. Berne eut bientôt détruit aux Kibourg leurs six châteaux de Herzogenbuchsee, Landshut, Æschi près de Bätterkinden, Schwanden près de Schüpfen, Halten et Strättlingen. Il détruisit ensuite Gümmenen, d'où les Fribourgeois avaient déjà entrepris une expédition de pillage en territoire bernois. La campagne ne donna à aucun parti la victoire décisive et Berne n'acquit aucune terre. Le souvenir de ces événements est conservé dans le *Gümmenenlied* (dans Lilienkron : *Sammlung hist. Volkslieder...* et dans Justinger : *Bernerchronik*, éd. Studer 1871).

Après la guerre, la Savoie renonça à Gümmenen en faveur de Fribourg, qui le conserva jusqu'à ses démêlés avec Berne en 1448. Par le traité de rectification des frontières de 1467, Fribourg céda définitivement la place à Berne. Ce dernier lui acheta encore en 1502 le village de Kleingümmenen (actuellement Ferenbalm) sis sur la rive gauche de la Sarine avec les fermes voisines. Ce territoire fut rattaché à la juridiction de Sternenberg ; Gümmenen obtint le siège d'un tribunal auquel ressortaient en outre Gammen, Mühleberg, Buch, Maus et Rufshausen (Rosshäusern). Il n'exista jusqu'en 1454 qu'un bac ; le pont fut alors construit. Le pont de bois couvert actuel date de 1773. Le passage de Gümmenen joua un rôle important dans les guerres de Bourgogne. Adrien de Bubenberg le traversa en 1476, conduisant 1500 Bernois à Morat ; l'armée des Confédérés se rassembla à Gümmenen en 1476, avant de se rendre à Morat. Le 3 mars 1798, les troupes bernoises se retirant devant les Français, arrivèrent à Gümmenen. On y combattit le 5, mais l'ennemi ne tenta aucun effort sérieux sur cette forte position. — Voir Dierauer. — Em. Lüthi : *Die alte Reichsstadt Gümmenen* (avec bibliogr.). — H. Türler : *Eine Urk. z. Gümm. Krieg* dans *BT* II, 1902. [H. Tr.]

GUMMER. Familles des cantons de Fribourg et Uri.

A. **Canton de Fribourg.** Ancienne famille bourgeoise de Fribourg, éteinte au XVIIIe s. *Armoiries* : d'azur à un vase d'or fleuri de trois roses d'argent boutonnées d'or, tigées et feuillées de sinople. — ANTOINE, bailli d'Illens 1670-1675. — Voir *LL* IX. — *ASHF* X, 534. [G. Cx.]

B. **Canton d'Uri.** GUMMER, GOMMER, GÜMMER, GYMER. Famille établie à Wassen aux XVe et XVIe s., éteinte au XVIIe s. — JOST, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444. — 1. KASPAR, bailli de la Léventine 1526-1529. — 2. MELCHIOR, bailli de Blenio 1552-1556. — 3. ANNA, fille du n° 2, prieure 1608, abbesse des bénédictines de Seedorf (Uri) 1629, † 1632. — Voir obituaires d'Altdorf, Wassen et Schattdorf. — Protocoles du Conseil aux Arch. d'État Uri. — Strickler : *Aktensammlung zur Reformationsgesch.* I. — *Nbl. Uri* 16, p. 131. — Schmid : *Gesch. d. Freistaats Uri*, p. 44. — Wymann : *Schlachtjahrz.*, p. 10 et 73. [Jos. MÜLLER, A.]

GUMOËNS. Famille vaudoise, bourgeoise de Lausanne dès 1414. — JEAN, conseiller, maisonneur et boursier de Lausanne, juge de Lausanne en 1570, coseigneur d'Allaman et de Saint-Georges, mayor de Boussens.

D'autres Gumoëns sont bourgeois de Payerne en 1433, de Saint-Saphorin en 1422, de Vevey en 1521. Ceux-ci pourraient descendre d'une branche naturelle des seigneurs de Goumoëns. [M. R.]

GUMPOST, GUMBOST, GUNBOST, GUNPOST. Famille citée à Zurich du XIVe au XVIe s., qui a donné plusieurs prévôts à la corporation du Safran. Il en faut peut-être chercher l'origine dans le *Gumpostbir* de 1320. Selon *SI* II, 317, *Gumpist* = conserve. *Armoiries* : de gueules à un marteau de sable emmanché d'argent et accompagné de 4 petits besants d'or (ou de roses boutonnées d'or ?) et en pointe de deux vrilles issantes d'argent. — 1. JAKOB (l'ancien), mercier, cité dès 1357 dans le quartier du Rennweg. — 2. HEINRICH, cité de 1389 à 1459, mercier, tint jusqu'en 1410 des fiefs autrichiens à Herrliberg. Membre du tribunal de la ville 1426, douzenier du Safran 1428, prévôt au *Natalrat* 1428-1451, bailli de Wollishofen jusqu'à Selnau 1428, de Zollikon-Küsnacht (avec Stadelhofen et Herrliberg) 1430, 1432 et 1448-1459, bailli du Zürichberg, de Hottingen et du Restelberg 1436 et 1440, d'Erlenbach 1438, ancien bailli de l'Unterstrass et bailli de Hirslanden 1441, de Rümlang 1442, de nouveau de Hottingen 1446, percepteur de l'ohmgeld 1456, † 28 juin 1459. — Voir *LL*. — *Dok. Waldmann* I. — *Zürcher Stadtbücher*. — *ZStB*. — *Nbl. Stadtbibl. Zür.* 1901, p. 50. — Hegi : *Glückshafenrodel von 1504*. — Arch. d'État Zurich. [F. H.]

GUMPPENBERG, GUILLAUME, jésuite, * à Munich 1609, séjourna à Fribourg d'octobre 1646 à novembre 1649, où, comme prédicateur de l'église de Saint-Nicolas, il acquit une influence considérable. Il fut le principal promoteur de la construction de la chapelle de Lorette. † à Munich 1675. — Voir Gremaud dans *ASHF* IV 122. — Sommervogel : *Bibl. de la Compagnie de Jésus* III. [J. N.]

GUMY, GUMIE, GUMYE. Vieille famille bourgeoise

de Fribourg en 1428 et 1669. Elle semble être originaire de Corjolens où elle apparaît au début du XVe s. ; bourgeoise d'Avry-sur-Matran entre 1429 et 1447 ; des membres de cette famille devinrent bourgeois d'Onnens 1780, d'Écuvillens au XVIIIe s., de Russy 1793, de Cournillens 1795, de Posieux 1801. *Armoiries* : d'azur à une herse de labour d'or dentée d'argent. A la branche d'Avry-sur-Matran appartiennent — 1. ***Louis***, * 12 novembre 1869, capucin sous le nom de Justin, prêtre 1892, missionnaire aux îles Seychelles 1903, à Port-Victoria, où il exerça son activité pendant dix ans. Vicaire général 1907, il remplit en cette qualité les fonctions d'inspecteur des écoles, de professeur au collège Saint-Louis et de prédicateur à la cathédrale de Port-Victoria. Rentra en Europe en 1913 ; gardien du couvent de Fribourg 1916-1919, professeur d'anglais au collège Saint-Michel. Évêque de Port-Victoria 1921. A publié plusieurs monographies et le *Regeste de l'abbaye d'Hauterive*, 1923. — 2. JOSEPH, frère du n° 1, * 1872, prêtre 1895, missionnaire aux missions africaines de Lyon à Cape-Coast (Afrique occidentale) 1895-1898, † à Saltpond 5 mai 1898. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — *Semaine cath.* 1895, p. 355 ; 1898, p. 310 ; 1907, p. 587 ; 1921, p. 615. — *KKZ* 1898. — *Étr. frib.* 1922. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

GUNDELDINGEN. Quartier de la ville de Bâle, entre la gare des C. F. F. et les hauteurs du Bruderholz. Le nom atteste une colonisation alémannique qui ne devint cependant jamais un village. Le couvent de bénédictins de Beinwil y avait des biens en 1194. Le Bruderholz était autrefois très boisé et dans les étangs qui s'y trouvaient on construisit, à la fin du moyen âge, plusieurs châteaux. Ceux-ci existent encore en partie, mais les étangs ont disparu. Le plus ancien château de Gundeldingen est — 1. l'*obere mittlere Gundeldingen*, cité dès 1356, propriété des écuyers von Ramstein en 1377, et au XIVe s. de familles nobles bâloises ou du Haut-Rhin ; le célèbre imprimeur Hieronymus Froben y habita en 1544. Les Platter le possèdent au XVIIe s. et les agronomes Hartmann de Ziefen de 1770 environ jusqu'au milieu du XIXe s. Transformé en brasserie de 1848-1854, il redevint une maison de maîtres avec le professeur J.-J. Bachofen. — 2. L'*untere mittlere Gundeldingen*, cité dès 1398. Il est surtout connu comme la demeure préférée de Thomas Platter, le célèbre maître d'école du Burg, depuis 1549. Il passa en diverses mains et appartint également dès 1778 aux Hartmann qui le cédèrent en 1842 à l'hôpital bourgeois de la ville. — 3. Le *grosse Gundeldingen* fut bâti entre 1377 et 1395. Il appartint au XVe s. aux zer Sunnen, famille d'*Achtburger* bâlois, desquels il passa en 1458 à la léproserie de Saint-Jacques sur la Birse. La riche famille des Irmy y habitait au XVIe s. A leur extinction, en 1591, les Ryff en devinrent possesseurs, puis les Platter. Les Gemuseus, puis les La Roche en furent propriétaires au XIXe s. L'Armée du Salut en a fait une de ses maisons de relèvement. Le plus récent des quatre châteaux est — 4. le *vordere Gundeldingen*, construit vers le milieu du XVIe s. par Hieronymus Iselin. Il passa en 1602 de ses descendants aux Krug, puis aux Faesch et aux Hoffmann, en 1666 à Peter Thierry, dont la famille le conserva jusqu'en 1710. Il passa alors au professeur Johann-Rudolf Beck, puis aux Burckhardt. Le négociant Christoph Merian-Hoffmann l'acquit en 1812 et ses héritiers le possédèrent durant plus d'un demi-siècle. En 1876, il devint la propriété de Frédéric Engel-Gros, industriel à Mulhouse, † 1918. Une société s'occupe actuellement de morceler le domaine où une série de rues nouvelles sont construites. — Le quartier de Gundeldingen remonte aux années 1860. Il doit son existence à la démolition des fortifications de la ville et à la proximité de la gare centrale, et compte actuellement environ 20 000 habitants. — Voir C. Roth : *Gundeldingen*, dans Merz : *Burgen des Sisgaus*. — Max-W. Ruf : *Festbericht zum 50jährigen Jubiläum des Gundeldinger Quartiervereins 1875-1925*. [C. Ro.]



Le château de Gundeldingen (n° 3) au milieu du XVIIIe s. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger.

GUNDELFING. Famille éteinte de la ville de Soleure. RUDOLF, bourgeois 1467. — RUDOLF, *Jungrat* et bourgmestre 1501, bailli du Lebern 1503, *Altrat* 1505-1506. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]

GUNDELFINGEN, von. Famille de barons dont le château familial était situé dans le district actuel de Münsingen en Wurtemberg. — 1. KONRAD, anti-abbé de Saint-Gall 1288-1291. Il fut d'abord abbé à Kempten, puis en 1288 Rodolphe de Habsbourg l'opposa à l'abbé Wilhelm von Montfort. La bourgeoisie et le peuple de la campagne durent lui prêter serment, ainsi que la forteresse de Wil, mais à la mort du roi, il se retira devant l'abbé légitime en laissant bon nombre de dettes. — Voir *Kuchimeister Chronik*, dans *MVG* XVIII. — *UStG*. — Vadian : *Chronik*. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* I. — Meyer von Knonau : *Die Beziehungen des Gotteshauses St. Gallen zu den Königen Rudolf u. Albrecht*, dans *JSG* 7. — 2. HEINRICH, abbé de Saint-Gall 1412-1418. Au décès de l'abbé Kuno en 1411, il ne restait que deux conventuels dont l'un, Jörg von Enne, élut l'autre, Heinrich von Gundelfingen, comme abbé. Ce dernier avait deux fils, mais n'avait pas été consacré et ne possédait pas la culture nécessaire. Afin que la ville de Saint-Gall appuyât son élection auprès du pape, il accorda à cette cité, qui était revenue à ses anciennes relations vis-à-vis de l'abbaye, divers avantages. Son gouvernement fut sans importance pour le couvent. La négligence atteignit son plus haut degré. Peu après le grand incendie de la ville, du 20 avril 1418, il se retira librement au concile de Constance. — *St. Gall. Nbl.* — Vadian : *Chronik*. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* II. — Schiess : *Gesch. der Stadt St. Gallen*, dans Felder : *Die Stadt St. Gallen* I, p. 459. — [Bt.] — HEINRICH, petit-fils du n° 2, * probablement à Constance entre 1440 et 1450, prêtre, curé d'Oberkirch (Lucerne), chapelain à Fribourg-en-Brisgau 1471, professeur de rhétorique à l'université de cette ville 1476-1480. † à Waldkirch près de Fribourg-en-Brisgau le 29 août 1490. En 1480, il devint chanoine de Beromünster et vint prendre possession de sa prébende. C'est probablement à cette occasion qu'il fit la connaissance de Nicolas de Flue, dont il a écrit la première biographie, en 1488 : *Historia et officium de Beato Nicolao de Flue* Il est encore l'auteur d'une description de l'Helvétie, de *Topographia Urbis Bernensis*, et de *Amoenitates Urbis Lucernensis*. Ses œuvres n'ont pas été publiées. — Voir J.-F. Rüegg : *Heinrich Gundelfingen*. — G. Schnürer : *Gundelfingens Lobrede auf die Eidgenossen-*

schaft (1479), dans *RHS* 1924. — R. Durrer : *Bruder Klaus*. [L. S.]

GÜNDELHART (C. Thurgovie, D. et Com. Steckborn. V. *DGS*). Vge, château et paroisse. Fouilles romaines en 1880 près de la maison d'école : conduite d'eau en briques. *Gundelinhard*, vers 880, fut remis par Thiotlind au couvent de Saint-Gall (*TU* I, n° 125). Le village était vers 1480 propriété des Lanz von Liebenfels. Certains domaines étaient des fiefs conventuels de Wagenhausen (dès avant 1300, *TU* III, p. 1008) et de Kalchrain (lettre d'investiture de 1802 aux arch. cantonales). Les Lanz vendirent en 1578 leur seigneurie de Liebenfels, mais conservèrent Gündelhart qui forma une juridiction particulière et où ils élevèrent un château. L'église, d'abord chapelle, semble-t-il, fut desservie par le curé de Pfyn et fut dotée en 1471 d'un bénéfice, grâce à la donation de Kunigonde von Schwarzenberg sur le Griesenberg. Comme seigneurs du château, les Lanz avaient la collation. L'église ayant été désertée sous l'influence de la Réforme, les seigneurs y rétablirent le culte catholique célébré par leurs chapelains. L'édifice actuel, dédié à saint Maurice, doit dater de la fin du XVIIe s. Hektor von Beroldingen, *Landeshauptmann* en Thurgovie, acheta en 1622 le château et la seigneurie, qui restèrent dans sa famille jusqu'en 1869 ; elle prit de ce fait le nom de Beroldingen von Gündelhart. Gündelhart présenta jusqu'à cette date un cas typique de possession médiévale où subsistaient les droits féodaux. A la mort du dernier Beroldingen von Gündelhart, le château passa en diverses mains. La paroisse de Gündelhart-Hörhausen fut constituée en 1869 avec la collation et les biens ecclésiastiques de l'ancienne seigneurie. — Voir Kuhn : *Thurg. sacra* I, 172. — Oberholzer : *Schloss Gündelhard*, dans *Mappe des Gewerbever.* 1924. — Arch. cantonales. [Th. Greyerz.]

GÜNDISAU (C. Zurich, D. Pfäffikon, Com. Russikon. V. *DGS*). Vge ; en 1306 *Gundisowe*. Au lieu dit Auf Burg probablement, exista une tour appartenant en 1385 à Hans von Wilberg, en 1408 à Hans von Bonstetten. Stumpf en parle comme d'un château ruiné. On n'en voit plus trace. L'avouerie de Gündisau fut vendue selon *LL* en 1434 par Kaspar von Bonstetten à un Göldlin. — Zeller-Werdmüller dans *MAGZ* 23. — *Habs. Urbar*. [L. Forrer.]

GUNDOLDINGEN, von. Famille lucernoise éteinte. — 1. Arnold, acheta en 1314 pour lui et ses fils en 1329 le domaine *die Vischerr* à Lucerne. — 2. Werner cité de 1329 à 1360, fils du n° 1, avoyer 1360 ; son sceau portait deux outils de tanneur. — 3. Niklaus cité de 1329 à 1360, fils du n° 1, avoyer 1346, 1347, 1351, 1352, 1355 ; juge au Conseil 1357 ; son sceau portait une église. — 4. **Peter**, cité de 1331 à 1386, fils du n° 2. *Armoiries* : parti d'azur et d'argent à la fasce brochante de gueules. Avoyer 1361-1384, *Meier* et cellérier de Littau 1363. Le 13 septembre 1370, à son retour de la foire annuelle de Zurich, il fut surpris et arrêté par les fils de Rudolf Brun. Cet attentat eut pour conséquence la revision de la constitution zuricoise et la Charte des Prêtres, signée par six cantons confédérés. Il posséda le bailliage d'Ebikon et Rotsee en fief autrichien avec son fils dès 1379. Obmann dans l'arbitrage des Confédérés du 13 juin 1381, concernant l'affaire Ringgenberg, et dans celle du même jour au sujet de la frontière entre Unterwald et l'Entlebuch. Peter von Gundoldingen, dont la figure n'a pu être entièrement caractérisée, était le meilleur homme d'État de la Suisse centrale de son époque, † capitaine des Lucernois, des blessures qu'il reçut à la bataille de Sempach. — 5. Ulrich, 1414, avoyer de Sempach 1425. — 6. Wilhelm, chanoine de Beromünster 1430, curé d'Eich 1467, † 1468. — 7. Johann, fils du n° 6, étudia à Heidelberg 1449, 1450, maître ès arts libéraux, recteur des écoles de Berne 1452, chapelain à Bremgarten 1457, curé d'Aarau 1466, chanoine de Beromünster 1474, † vers 1476. — Voir Arch. d'État Lucerne. — *Gfr.* — *AS* I. — von Liebenau : *Schlacht bei Sempach*. — *Schweiz. Geschichtsforscher* IX. — Estermann : *Gesch. v. Hochdorf*. [P.-X. W.]

GUNPOST. Voir Gumpost.

GÜNSBERG (C. Soleure, D. Lebern. V. *DGS*). Com. et paroisse avec Niederwil et Balm. Hache de l'âge du bronze. Le village appartenait à l'ancienne seigneurie de Balm et passa avec elle à Soleure en 1411. Au spirituel il dépendit jusqu'en 1695 de Flumental, mais eut, dès 1400 environ, semble-t-il, une annexe à St. Pantaleon, détruite sous la Réforme, mais rétablie en 1537. Registres de baptêmes et de décès dès 1696, de mariages dès 1701. — *MHVS* 8, p. 76. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze*. [H. Tr.]

GUNTALINGEN (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Waltalingen. V. *DGS*). Com. civile et scolaire dans la paroisse de Stammheim. *Armoiries* : de gueules à une feuille de trèfle de sinople. Trouvailles néolithiques. En 831, *Cuntheringum* = chez les gens de *Günther* ; 1268, *Guntringen* ; 1533, *Guntellingen* ; 1536, *Guntalingen*. Reginfrid donna en 831 au couvent de Saint-Gall un bien héréditaire à Guntalingen. Les Kibourg, les abbayes de Töss et de St. Katharinental près de Diessenhofen y eurent plus tard des possessions. Guntalingen dépendit jusque vers 1430 du district de Diessenhofen dans le bailliage de Kibourg ; dès lors, de celui d'Andelfingen avec lequel il passa à Zurich en 1434. Il n'y exista jamais ni église ni chapelle. Registres de mariages dès 1526. *Population* : 1468, environ 100 hab. ; 1665, 158 ; 1920, 289. — Voir A. Farner : *Gesch. der Kirchgem. Stammheim*. [O. Farner.]

GUNTEN (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Vge dans la Com. et paroisse de Sigriswil. En 1239, *Gomptan* ; 1349, *Gompten* ; 1378 *Gonpten*. Son sort politique fut celui de Sigriswil avec lequel il passa à Berne en 1323. Le Guntenbach fit de grands ravages en 1821 et 1823. Le village a acquis une certaine importance comme séjour d'étrangers. La famille roturière von Gunten, citée par *FRB* en 1318, en est originaire. [H. Tr.]

GUNTEN, von, Frédéric-Jean, * 1876. Littérateur genevois signant Jean Violette, auteur de : *Fleurs de la vie*, vers, 1901 ; *Derrière le manteau d'Arlequin*, 1905 ; *Roseau sonore*, poème en prose, 1916 ; *Tabliers bleus, tabliers noirs*, roman, 1923, etc. A publié : *Posthuma* (de Louis Duchosal) 1910, et *Le livre des Dix*, vers et prose du groupe Jean Violette, 1912 et 1914. — *DSC*. [C. R.]

GÜNTENSPERGER, Joseph-Alois, d'Eschenbach (Saint-Gall), * 1840, professeur de mathématiques appliquées et des branches techniques à l'école cantonale 1865-1907, co-recteur 1884-1904. Une autorité en matière d'assurances, † 24 juillet 1921, à St. Fiden. — *St. Galler Nbl.* 1922. [Bt.]

GÜNTER. Famille très répandue dans la Haute-Argovie bernoise et dans le canton de Soleure (à Zullwil, etc.), citée d'abord à Thörigen (depuis 1578), actuellement aussi à Aarwangen, Bleienbach, Walliswil, Wangen et Büren zum Hof. — Emil, * à Thörigen 10 septembre 1853, négociant et industriel à Berthoud, député au Grand Conseil, écrivain en dialecte, auteur de *s'Järbsyte-Peters Gschichtli vom alte Napolion u vom Chräjebüel ; Briefe des Samuel Prasti...*, 1912-1913. — *DSC*. — Kasser : *Aarwangen*. [H. Tr.]

GUNTERN. Famille valaisanne, à Fiesch (Conches) aux XIIIe et XIVe s. ; elle s'appelait aussi *Contramni* et *Contarmi* ; au XVIe s., à Biel, Münster, Reckingen, Lax, Martisberg et Sion ; au XVIIe s. à Ernen. A donné plusieurs prêtres et fonctionnaires avant le XIXe s. — 1. Martin, major de Conches 1542 et 1543. — 2. Martin, fils du n° 1, secrétaire d'État 1569-1587, partisan des idées nouvelles dans les troubles religieux, humaniste et linguiste. A laissé une grande correspondance (aux Arch. d'État) et relevé et transcrit en 1571, sous l'évêque Hildebrand de Riedmatten, le droit valaisan, les Statuts. — 3. Jakob, fils du n° 2, étudiant à Bâle 1583-1589, secrétaire d'État 1601-1604. — 4. Peter, de Münster, * 1614, curé de Münster 1644-1648, Ernen 1648-1651, protonotaire apostolique et chanoine de Sion 1650, fondateur du bénéfice du Rosenkranz à Münster 1678, † 18 février 1681. — Voir Arch. d'État Sion. [L. Mr.]

GUNTERSHAUSEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Aadorf. V. *DGS*). Vge. En 1282, *Gundolthusertal*. L'abbé de Saint-Gall Ulrich acquit en 1465 de l'avoyer Bischof de Wil les grande et petite dîmes de

Gundelshausen. La basse justice et la plupart des domaines appartenaient aux seigneurs de Hohenlandenberg-Greifensee et plus tard à la branche de Sonnenberg; le couvent de Tänikon en fit l'acquisition en 1509, il y possédait déjà plusieurs fermes depuis 1483 en fief héréditaire. Il devint rapidement propriétaire du reste du village. Rôle coutumier de 1511. Guntershausen forma avec Aadorf et Ettenhausen la juridiction de Tänikon jusqu'en 1798. Paroissiens d'Elgg, les gens de Guntershausen se trouvèrent lors de la Réforme dans une situation difficile ; de 1524 à 1528, ils appartinrent à la nouvelle confession, mais à titre de sujets thurgoviens, durent se soumettre aux messages de carême et autres préceptes des baillis catholiques. Grâce à d'habiles manœuvres de l'abbesse de Tänikon, le village revint à l'ancienne foi vers la fin du XVIe s. Les habitants fréquentèrent les cultes de l'église conventuelle et se séparèrent complètement d'Elgg. — Voir Nater : *Gesch. von Aadorf*. [HERDI.]

GÜNTHARD, GÜNTHARDT. I. Ancienne famille établie en diverses communes du district de Horgen, citée d'abord à Rüschlikon en 1341 sous le nom de *Günther* et actuellement surtout répandue à Adliswil et Schönenberg. Le nom était à l'origine un prénom. — [J. FRICK.] — II. Famille éteinte de la ville de Zurich. HANS, de Rüschlikon, bourgeois 1382. — 1. JAKOB, le jeune, prévôt des charpentiers à Noël 1420 et plus tard. — 2. JAKOB, l'ancien, prévôt des charpentiers à Noël 1422 et à Saint-Jean 1423. — 3. JŒRG, banneret de la ville avant et après 1443, † 1468. — 4. JAKOB, douzenier des tailleurs à Saint-Jean 1518, bailli d'Andelfingen 1524, † 1550. [H. Br.]

GUNTLI. Famille saint-galloise du district de Sargans, représentée aussi dans le district de la Marche (Schwyz) (PETER, ancien landammann 1652). — 1. LUDWIG, de Mels, 1532. — 2. EDUARD, de Vilters, 1843-1917, instituteur à Vilters, Balgach et Altstätten, ammann de district de l'Oberrheintal 1882-1914, député au Grand Conseil 1873-1909 ; présenta en 1892 la première motion tendant à l'introduction du principe de la représentation proportionnelle, un des chefs du parti populaire conservateur. — 3. EDUARD, fils du n° 2, D^r^ jur., * 1872, avocat, député au Grand Conseil depuis 1912 et président 1923-1924 ; chef du parti populaire conservateur. — Voir *AS* I, IV Ib., 1293. — *St. Gall. Nbl.* 1893, p. 46 ; 1917, p. 67. — *St. Gall. Staats-Kalender*. [J. M.]

GUNTLIN. Famille de la Marche schwyzoise, qui a donné quatre landammann à celle-ci : JOHANNES, en 1614 ; PETER, en 1634-1635, 1644-1645, 1648-1649, 1652-1653, 1656-1657 et 1616-7372 ; MEINRAD, en 1680-1681 et JOSEF-FRANZ, en 1731-1732. [R-r.]

GUNTMADINGEN (C. Schaffhouse, D. Oberklettgau. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1111, 1122, 1179, *Guntramingin* (dérivé de *Guntram*) ; au XVe s., *Guntrandingen* et *Gunthmaringen* ; dès le XVIe s., *Guntmadingen*. Le comte Eberhard von Nellenburg fit don au couvent d'Allerheiligen, qu'il fonda à Schaffhouse, de cinq fermes à Guntmadingen. Parmi les autres anciens propriétaires fonciers paraissent les seigneurs de Radegg, l'hôpital du Saint-Esprit et le couvent de St. Agnes. Les Radegg exercèrent probablement la basse justice ; le couvent de Paradies l'acheta en 1459 et la ville de Schaffhouse en 1529 ; celle-ci fit de Guntmadingen et Löhningen le bailliage de Löhningen. Les comtes de Sulz, landgraves du Klettgau jusqu'en 1657, avaient la haute juridiction ; la ville l'acquit alors en même temps que celle d'une partie du Klettgau. Au spirituel, Guntmadingen se rattacha de tout temps à l'église voisine de Löhningen. Registres de paroisse dès 1722. — Voir *US*. — Rüeger : *Chronik*. [H. WERNER.]

GUNTZ. Famille du district de Lucerne, dès le XIVe s. A Root, elle appartient à la corporation des familles. — Arch. d'État. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

GUNZ, en latin *Guntius*, HIERONYMUS, de Biberach, * vers 1511, serviteur de Zwingli à Zurich 1526-1529 et secrétaire d'Œcolampade à Bâle 1529 ; maître d'école à Biberach 1532-1534, immatriculé à l'université de Bâle 1535-1536, maître et correcteur à Bâle, pasteur en divers endroits de la région bâloise de 1539 à sa mort, † de la peste le 16 juin 1552. Savant traducteur du grec. — *Zw.* 1-3. [H. Br.]

GUNZGEN (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Com. et Vge qui dépendait de l'ancienne seigneurie de Fridau des Froburg et passa avec elle à Soleure en 1463. — *MHVS* 8, p. 133. [L. S.]

GUNZINGER. Famille de Rosières (Soleure), citée dès 1630. Elle est originaire des environs de Passau et appartenait à la basse noblesse. *Armoiries* : taillé de gueules et d'azur au lion d'or et de gueules à la barre d'argent chargée de trois croisettes de gueules, brochant sur le tout. — ***Peter***, * 6 septembre 1844, un des principaux pédagogues suisses, instituteur à Fehren 1863-1866, maître-adjoint à l'école normale de Soleure 1871, maître et directeur de cet établissement 1871-1888, directeur de la section pédagogique de l'école cantonale 1888-1909 et de l'école d'application annexe 1909-1913, † 10 juin 1919. Monument commémoratif à Rosières. Inspecteur cantonal, chargé de la formation du personnel enseignant, il fut pendant plus de 40 ans le conseiller du Département de l'Instruction publique et imprima à l'école soleuroise la marque de sa forte personnalité ; il fonda 17 écoles de perfectionnement général ou professionnel pour garçons et 20 écoles ménagères pour jeunes filles. Plusieurs fois délégué à des expositions suisses ou étrangères, créateur du *Fortbildungsschüler* (médaille d'or à l'exposition nationale, Berne 1914). — Voir J.-V. Keller-Zschokke : *P. G. — Der Staatsbürger* 1925. — Quotidiens suisses, juin 1919. — Renseignements de la famille. [H. SCHNEIDER.]



Peter Gunzinger.
D'après une photographie.

GUNZO ou **CUNZO,** vers 613, duc ou peut-être simplement puissant comte en Alémannie, résidant à Ueberlingen. Selon la *Vita s. Galli*, sa fille Fridiburga aurait été guérie des démons par saint Gall. Gunzo aurait alors richement comblé le saint et même aurait voulu le faire nommer évêque de Constance, charge que Gall refusa. — *MVG* 12. — *TB* 56, p. 48. [Bt.]

GUNZWIL (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1036, *Gunczwilare*. Trouvaille d'un couteau de bronze dans le marais tourbeux d'Ennenwil 1863 et d'objets romains près de Maihusen. Démêlés avec Münster au sujet du marais en 1424, au sujet de l'Obermoos en 1551. La justice fut rendue jusqu'au milieu du XIVe s., sous le hêtre de Wetzwil, puis à Gunzwil, au XVIIe s. dans le hameau de Münster. Les bourgeois de Münster et la juridiction de Gunzwil fondèrent en 1593 une maison commune pour les lépreux. Les plus anciennes ordonnances de police datent de 1685 et 1716 environ. Durant la guerre des paysans, en 1653, les partisans du gouvernement furent lésés et condamnés à des amendes par leurs adversaires. Un incendie dans la partie inférieure du village détruisit, le 14 décembre 1788, 20 maisons, 14 remises et 3 greniers. Une tentative de dédoublement en deux communes : Gunzwil et Kommeln, rencontra l'opposition du Conseil de Lucerne le 19 octobre 1849. — Voir *Gfr. Reg.* — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

GUOTZMANN, GUOTZMUS. Famille de Küssnacht (Schwyz). HANS, 1422 ; OSWALD, † à Marignan 1515. — JOHANNES, ammann de Küssnacht 1692-1694. — *Vogtskinder-Rodel*. — Arch. d'État Lucerne ; obituaire de Küssnacht. [Al. T.]

GÜPFER. Famille en son temps la plus considérée du canton de Schwyz. *Armoiries* : de gueules au croissant d'or posé en barre surmonté d'une croix grecque du même. ULI, † 1444 à Saint-Jacques ; WERNI, † 1445 à Wil ; MARTIN, † 1499 dans la guerre de Souabe ;

Hans, Werni et Uli, † à Marignan 1515. — Uli, bailli du Gaster 1524-1526, 1528-1530, 1532-1534. — Martin, du Conseil des Sept au Steinerviertel 1562-1580, bailli du Gaster 1552-1554, vice-landammann 1560. [R-r.]

GÜRBER. Famille lucernoise des districts de Lucerne et Rotenburg. Jenni, grand conseiller 1396 ; Niklaus, tenancier du fief mâle de Mettlen près d'Eschenbach 1410, du Grand Conseil 1414-1441 ; Heinrich, du Grand Conseil 1455, 1498. — Balthasar, du Petit Conseil 1503-1515, prisonnier des paysans 1513, † à Marignan. — Hans, chanoine au Hof 1571. — August, de Werthenstein, Dr méd. et phil., professeur et directeur de l'institut pharmacologique de Marburg dès 1911. — Voir Arch. d'État. — Liebenau : *Bauernkrieg.* [P.-X. W.]

GÜRBLEN (C. Bâle-Campagne, D. Waldenbourg, Com. Hölstein). En 752 *Corberio ;* 1048 *Gurbulin ;* 1184 *Gurbilon ;* 1234 *Gurbelon.* Colonie romaine à hinter Pol. Possession du couvent de Saint-Gall en 752. Le lieu-dit Gallmatten dans le territoire communal de Hölstein rappelle les anciennes relations avec Saint-Gall. La localité appartenait en 1048 à l'évêque de Bâle ; il la remit au prévôt de la cathédrale, qui la réunit à la cour collongère de Bubendorf. L'avoyer Ulrich von Waldenburg reçut Gürblen en fief héréditaire le 15 mai 1253, Werner von Eptingen en 1278. Après diverses vissicitudes, Gürblen passa à Henman Sevogel, puis à la ville de Bâle. — Gürblen, dont Tschudi fait un château construit dans un étang *(Weiherhaus)*, donna son nom à une famille de chevaliers : Heinrich, vers 1184 ; Heinrich 1234, camérier de l'évêque de Bâle. — Voir Archives d'État Bâle-Campagne. — *ULB.* — Bruckner : *Merkwürdigkeiten.* — Freivogel : *Die Landschaft Basel.* — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. [K. Gauss.]

GURBRÜ (C. Berne, D. Laupen. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1214, *Gurbru* ; 1256, *Corbruil* ; 1262, *Gurbrui* ; 1267, *Kurburu, Corburu.* Avec Golaten et Wileroltigen, Gurbrü fait partie, quoique commune civile bernoise, de la paroisse fribourgeoise de Chiètres. Son sort politique fut celui de Golaten ; il passa à Berne en 1412 comme partie intégrante de la seigneurie d'Oltigen et fut rattaché au bailliage de Laupen. — *FRB.* — Mülinen : *Beitr.* VI. [H. Tr.]

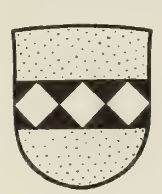
GURDI. Famille lucernoise originaire du Gessenay (Berne). Hans acquit vers 1600 la bourgeoisie de Hergiswil (D. Willisau). — Leonz, de Wolhusen, 1814-1891, avocat, juge cantonal 1851-1854, président du tribunal de la ville 1854-1860, président du Conseil municipal 1867-1871. — Alfred, fils du précédent, président de la commune corporative de Lucerne depuis 1895. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

GURIN. Voir Bosco.

GURMELS (GROSS- et **KLEIN-)** (Cormondes-le-Grand et le-Petit) (C. Fribourg. D. Lac. V. *DGS*). Vges et communes. Anciennes formes : 1228, *Cormunt*; 1363, 1423, *Cormones, Gurmols. Armoiries* de Cormondes-le-Grand : coupé d'argent au lion naissant de gueules, et d'azur au soc de charrue d'argent posé en bande. Découvertes de monnaies de l'époque romaine. Ces localités dépendirent des comtes de Tierstein qui, en 1423. possédaient encore la grande dîme. En 1363, la moitié des dîmes appartenait à Pierre de Pont. Fribourg fut mis en possession définitive de ces localités par l'achat, le 15 octobre 1442, des fiefs Tierstein. Après la bataille de Laupen (1339) les habitants de Cormondes repoussèrent victorieusement une bande de guerriers venus pour les piller. Ce village fut le théâtre d'un combat sanglant entre Bernois et Fribourgeois les 14-15 juillet 1388. Cormondes fut incendié en 1525 et entre 1595 et 1610. Dès le XVe s. et jusqu'en 1798, les deux communes furent rattachées aux anciennes terres, puis attribuées au district de Morat 1798-1803, à celui de Fribourg 1803-1830, au district allemand 1830-1848 et au district du Lac dès lors. Le coutumier en vigueur était la Municipale. Des statuts communaux datent de 1658, 1703 et 1814. Les deux communes sont réunies administrativement. — Au spirituel, Cormondes forme une importante paroisse, qui existait déjà au XIe s. Sa circonscription comprenait toute la contrée jusqu'à Jentes, Wallenried et Cordast. Le droit de patronat appartenait, au XIVe s., aux sires de Vivier qui le possédaient probablement par droit de fondation ou de succession. Il passa en diverses mains, en 1525 au chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, et en 1924 à l'évêque. L'église paroissiale, dédiée à saint Germain l'Auxerrois, fut reconstruite vers le milieu du XVe s., puis après l'incendie de 1595-1610. L'édifice actuel date de 1900. La chapelle de Dürrenberg, dédiée à la Sainte-Vierge, remonte au XIVe s. Deux autres chapelles furent consacrées en 1663 et 1712. Registres de paroisse dès 1762. — Voir Kuenlin : *Dict., annoté par Schneuwly,* II. — Dellion : *Dict.* IV. — *ASHF* VI, 326 ; X, 171. — *MDR* 2e série VII, 108. — J. Stadelmann : *Essai de toponymie romande.* — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein et le terrier de 1442,* dans *ASHF,* XII. — *ASG* XVII, 206. — J.-P. Kirsch : *Die ältesten Pfarrkirchen,* dans *FG* XXIV, 125. — *Semaine cathol.* 1900, p. 496. — G. de Reynold : *Souvenirs d'autrefois,* dans *Les Feuillets,* 1911, p. 41. — Archives d'État Fribourg : Manuscrits Schneuwly ; Répertoire Daguet ; Reg. des arrêtés, etc. [G. Corpataux.]



GURNEL, Grunel, Gurni, Gournel. Famille fribourgeoise éteinte dans la seconde moitié du XVIIe s. *Armoiries :* d'or à la fasce de sable chargée de trois losanges accolés d'argent. — 1. Nicod, bourgeois de Fribourg 1428, du Conseil des Deux-Cents 1451, des Soixante 1453. — 2. Huguet, fils du no 1, des Deux-Cents 1465, des Soixante 1469, conseiller 1488, † 1501. — 3. Pierre, fils du no 2, des Deux-Cents 1517, des Soixante 1541, † 26 juillet 1550. — 4. *Franz,* fils du no 3, * 14 avril 1521, † 31 mars 1585, secrétaire du Conseil 1542-1552, notaire 1542, membre de l'Abbaye des Merciers 1542, des Deux-Cents 1543, des Soixante 1547, des secrets 1549, chancelier 1552-1579, conseiller 1579. Il prit une part active aux négociations diplomatiques de Fribourg avec la Savoie relatives à la cession des terres occupées en 1536, partisan de la France. Promoteur des réformes scolaires de 1565 à 1577, il fut collaborateur du prévôt Schneuwly dans ce domaine et s'employa efficacement à la fondation du collège 1579-1580. Il fut chargé en 1565 de rassembler toutes les ordonnances de la ville de Fribourg. Ce travail servit de bases à la *Municipale (Stadtrecht).* Il est l'auteur d'une chronique en français qui est une adaptation résumée de la chronique Rudella. Délégué aux conférences de Payerne 1560, de Chambéry 1575, de Lucerne 1576 ; il alla en 1579 à Chambéry pour y recevoir les titres des terres acquises en 1536. A laissé plusieurs manuscrits de valeur qui sont aux Archives de l'État de Fribourg. — 5. Simon, fils du no 4, des Deux-Cents 1584, des Soixante 1600, il fut chargé de la direction de l'école latine 1576, maître d'école 1592, bailli de Pont 1596, † 30 septembre 1627.



On trouve aussi une famille Gurnel à Morat, dont Wilhelme en 1548 ; Franz, banneret 1743, bourgmestre 1755 ; Frédéric, bourgmestre 1775, banneret 1776 ; Franz-Daniel, premier lieutenant aux gardes-suisses 1779. — Voir Arch. d'État Fribourg : Généalogies. — A. Büchi : *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland.* — F. Heinemann : *Gesch. des Schul- und Bildungslebens im alten Freiburg.* — Le même : *Das sog. Katharinenbuch vom Jahre 1577.* — G. Castella : *Un mémoire inédit du chancelier François Gurnel,* dans *ASHF.* — F. Welti : *Rechtsquellen des Kts. Freiburg* I. *Stadtrecht von Murten.* — *LLH.* [Ræmy.]

GURNIGEL (LE) (C. Berne, D. Seftigen, Com. Rüti. V. *DGS*). Le plus vaste établissement de bains de la Suisse sur la pente de la préalpe du même nom. Le nom dérive du latin *corniculum.* Nombreuses trouvailles de monnaies romaines dans la région ; en 1770 deux bûcherons découvrirent, sous un arbre, un récipient rouge contenant 2 pièces d'or et environ 50 pièces d'argent de l'époque impériale. La première source sulfu-

reuse, dite Stockbrünnli, est citée en 1561. Le premier bâtiment des bains fut élevé en 1591. Il appartint jusqu'au commencement du XVIII[e] s. aux Wattenwyl, passa par héritage aux Thormann et aux Graffenried, puis, par vente, aux Zehender (1770-1839). Le Gurnigel changea encore plusieurs fois de propriétaire. Il doit son développement actuel à Jakob Hauser, de Wädenswil, qui l'acquit en 1861. Il passa en 1892 à une société par actions. Les anciens bâtiments brûlèrent complètement dans la nuit du 1[er] au 2 mai 1902, mais le nouvel établissement put être ouvert dès 1905. La seconde source, dite Schwarzbrünnli, quoique connue auparavant, ne fut employée pour les cures qu'à partir de 1728. — Voir Jahn : *Kanton Bern.* — Mülinen : *Beitr.* II. — *Heimatkunde von Seftigen.* — H. Türler dans *BBG* VI, p. 166. — H. Kasser : *Bernbiet* II. [H. T.]

GURRAS. Famille éteinte de Wil (Saint-Gall). KONRAD et HERMANN Gurras dit Spurius, conventuels de Kreuzlingen 1453-1500. — KONRAD, cousin des précédents, avoyer de Wil 1472-1490, homme politique actif, combattit à Morat. Il possédait la seigneurie de Littenheid, que l'hôpital de Wil acheta à ses héritiers. La famille s'éteignit avec — PETER, juge à Wil 1499. — Sailer : *Chronik von Wyl*, p. 256. [Bt.]

GÜRTLER. Familles des cantons de Bâle, Argovie, Lucerne et Zurich.

A. **Canton de Bâle.** Nom tiré du métier de ceinturier *(Gürtler)* exercé par la famille, qui est citée à Bâle dès le XIII[e] s. Bourgeoise d'Allschwil (Bâle-Campagne). — 1. MATHIAS, conseiller à Bâle 1557. — 2. NIKOLAUS, * 8 décembre 1654 à Bâle, professeur de philosophie et d'éloquence à Herborn 1685, à Heidelberg 1686, professeur de théologie à Hanau 1688, Brême 1696, Deventer 1699 et Franeker 1707, † en ce lieu 28 septembre 1711. Auteur de nombreux écrits philosophiques, philologiques et théologiques, entre autres : *Novum Lexikon universale quatuor linguarum latinæ, germanicæ, graecæ, gallicæ*, 1683 ; *Institutiones theologicæ*, 1694 ; *Origines mundi*, 1708. — 3. JACQUES, * 20 octobre 1848 à Allschwil, sculpteur et tailleur de pierres, étudia à Munich, à Vienne (1872-1873) où il collabora à la décoration sculpturale du bâtiment de l'exposition universelle, à Rome et à Paris. Rentré à Bâle en 1877, il y fit des bustes et des médaillons ainsi que des pierres funéraires, les bustes des professeurs éminents de la ville (à l'aula du musée) et le socle du monument de Hebel. — Voir *UB* II. — Socin : *Mhd. Namenbuch.* — *LL.* — *SKL.* — *ADB.* [O. G.]

B. **Cantons d'Argovie et de Lucerne.** Une famille Gürtler paraît à Aarau dès 1270 ; éteinte (Merz : *Wappenbuch Aarau*). — ULRICH, de Lenzbourg, un des six clercs qui durent prêter serment en 1387 parce qu'ils voulaient escalader le Frakmont (Pilate) ; conventuel du couvent de bénédictins de Lucerne 1399-1421. Son frère Heinrich devint bourgeois de Lucerne en 1399. — *Gfr. Reg.* — Weber : *Der Pilatus u. seine Gesch.*, p. 246, 348. — JOHANN, conventuel de Saint-Urbain 1468-1491, prévôt d'Ebersecken 1471, † 1491. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

C. **Canton de Zurich.** Ancienne famille éteinte de la ville, citée dans les registres d'impôt dès 1357. — HANS, prévôt des cordonniers de Noël 1415 à 1424, du Conseil jusqu'en 1430, banneret auf Dorf 1416. — *Zürcher Stadtbücher.* — *ZStB* I. — *LL.* [H. Br.]

GURTNELLEN (C. Uri. V. *DGS*). Vge et Com. comprenant les paroisses de Gurtnellen et Wyler et des portions de celles d'Amsteg et de Silenen. Nom dérivé du latin *curtis* = ferme. Divers lieux-dits de la commune ont une origine romane : Fäscha, Frutt, Gand, Gornern, Graggen, Intschi, etc. Les Alémannes, qui succédèrent aux Romains, fondèrent les établissements d'Opplingen, Memmingen, Richlingen, Ruoppoldingen, Hottingen, Nentringen, Heimingen, etc. Le Fraumünster de Zurich avait au XIV[e] s. d'importantes possessions à Gurtnellen où passait l'ancien chemin du Gothard. La communauté *(Nachbarschaft)* de Gurtnellen est citée en 1509 et 1535. Une chapelle, dédiée à saint Michel, est mentionnée la première fois en 1504, elle fut rebâtie en 1783. D'abord chapellenie, créée en 1689, rattachée à la paroisse de Silenen, Gurtnellen devint paroisse autonome en 1903. Chapelles à Intschi, Richlingen et Stäubenwald. La paroisse de Wyler fut érigée en 1916, détachée de celle de Gurtnellen. L'école date probablement de l'institution de la chapellenie ; le chapelain devait tenir l'école en 1718 et jusqu'en 1881. L'usine électrique d'Arni, avec lac artificiel, est exploitée depuis 1910. *Population* : 1920, 1648 hab. — Voir Arch. paroissiales de Gurtnellen. — Obituaires de Silenen, Schattdorf et Seedorf. — Tschudi : *Chronicon* I, 155. — Œchsli : *Origines*, p. 10 et reg. 166. — K. Huber : *Korporation Uri*, p. 39, 41. — Abegg : *Beitr.*, p. 49. — *Gfr.* 22 ; 41 ; 43 ; 47. — *Nbl. v. Uri* 7, p. 16. — Brandstetter : *Die Gemeindenamen der Zentralschweiz.* [J. M., A.]

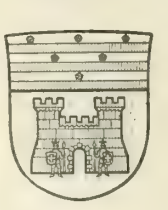
GURTNER. Famille bernoise, nommée probablement d'après le Gurten près de Berne, établie depuis des siècles au Gurtendörfli (Com. Köniz), ainsi que dans le Mittelland et l'Oberland. Elle est citée à Wimmis dès 1570, à Köniz dès 1600. [L. S.]

GURZELEN (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). Com. formée des deux villages d'Ober- et Unter-Gurzelen. La paroisse comprend en outre Seftigen. Le nom dérive du latin *curticella.* Découverte en 1842 à Unter-Gurzelen d'une tombe de l'âge du bronze, puis de monnaies romaines, plus tard des ruines du château de Bennenwil. Sur le territoire communal se trouvait un second château, le Thurm, que Werner von Sigriswil acheta en 1254 à Ulrich Swaro. Jahn les fait remonter tous deux à des castels romains. Le couvent d'Interlaken acquit en 1259, de Rudolf von Strättlingen, la moitié de la collation et divers biens à Unter-Gurzelen, puis la seconde moitié, d'autres biens et la basse juridiction en 1260, de Jordan von Thun. Rudolf von Strättlingen fit don à la même abbaye en 1263 de la collation de l'église supérieure, car Gurzelen posséda à l'origine deux églises, l'une à Ober-Gurzelen, l'autre à Unter-Gurzelen. L'évêque de Lausanne les réunit sous un seul ecclésiastique en 1272. L'église supérieure doit être tombée en ruines lors de la Réforme. Celle d'Unter-Gurzelen fut rebâtie en 1710 et restaurée en 1925. La basse juridiction, qui avait successivement appartenu aux Münzer, de Berne, aux seigneurs de Bennenwyl, de Krauchtal et à Reinhard von Wattenwyl, fut divisée en 1714 en trois parts, dont deux restèrent jusqu'en 1798 aux Graffenried, propriétaires de la seigneurie de Burgistein, et la troisième à l'avoyer de Thoune. La haute justice dépendait de la juridiction de Seftigen. Grand incendie en 1714. La famille Hodler est bourgeoise de Gurzelen. Registres de baptêmes et de mariages dès 1555, de décès dès 1633. — Voir *FRB.* — Lohner : *Kirchen.* — Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern.* — Mülinen : *Beitr.* II. — *Heimatkunde von Seftigen.* [H. Tr.]

GURZELEN (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Vge de la commune de Ried. *Armoiries* : d'or au buste de maure tortillé d'argent. Ancienne forme : en 1394 *Corcellis.* La dénomination française Corcelles était encore en usage au siècle dernier. *Population* : en 1920, 33 habitants. [J. N.]

GURZELER. Famille fribourgeoise, bourgeoise de Ried, mentionnée à Gurzelen en 1445. — Arch. État Fribourg : *Titres de Morat.* [J. N.]

GUSCETTI. Famille de Quinto. *Armoiries* : d'or à un château de gueules, ouvert du champ, donjonné de deux pièces, la porte accostée de deux guerriers tenant d'une main une lance, de l'autre un bouclier de gueules chargé d'une croix de Malte d'argent ; à un chef fascé d'argent et de gueules de 6 pièces, l'argent chargé de six roses de gueules, posées trois, deux, une. — 1. Les frères GIOVANNI et DOMENICO, de Ronco de Quinto, furent fusillés par les Français à Bellinzone, le 14 mai 1799, pour avoir pris les armes contre eux. — 2. SEVERINO, médecin, de Quinto, * à Milan le 24 juin 1816, † en Australie entre 1861 et 1871. Médecin en 1840. Député au Grand Conseil tessinois 1848-1851, conseiller d'État 1851-1854, conseiller national 1849-1851, ami de Franscini. Inspecteur scolaire pour la Léventine. Il travailla à faire passer les lois antireligieuses de sécularisation de 1852.



Il sortit en septembre 1854 du gouvernement à la suite de dissentiments avec ses collègues. A publié entre autres : *Strenna leventinese per il capo d'anno 1843* et un récit de la révolution de Léventine en 1755 dans le *Repubblicano* de 1843. — Voir Dotta : *I Ticinesi*. — *Educatore*, 1885. — Cattaneo : *I Leponti*. — *AHS* 1914 et 1916. [C. T.]

GUSCHA (autrefois MUTZEN) (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle et Com. Maienfeld. V. *DGS*). Hameau dépendant de Maienfeld sur la pente du Falknis au Nord-Ouest du Luzisteig. C'était une colonie de Walser citée dès 1388. Autrefois rattaché à Maienfeld au spirituel, il formait une république de 12 maisons. Les Autrichiens l'incendièrent en 1622 ; il fut complètement rattaché à Maienfeld en 1819. — A. Mooser : *Ein verschwundenes Bündnerdorf*, dans *BM* 1915. [C. J.]

GUSCHELMUTH (GROSS- et KLEIN-) (C. Fribourg. D. Lac. V. *DGS*). Vges et Com. *Armoiries* : écartelé en sautoir d'argent et de gueules, à la feuille de trèfle de sinople posée en chef. Anciennes formes : en 1285, *Cursilimuot* ; 1363, *Gursalamut* ; 1383, *Cuffermuot* ; 1807 *Couchelemaud*. Les deux communes du Grand-Guschelmuth et du Petit-Guschelmuth ont été réunies administrativement, par arrêté du Conseil d'État du 28 avril 1865 ; elles ne possèdent plus qu'un syndic et un conseil communal, mais chacune d'entre elles reste propriétaire de ses biens respectifs. On a découvert à Guschelmuth, en 1871, une monnaie romaine. Au XIV[e] s., la dîme de Guschelmuth faisait partie des fiefs Tierstein ; elle passa en différentes mains, puis à l'hôpital des Bourgeois de Fribourg. En 1700, les paysans de Guschelmuth, qui étaient censitaires de l'hôpital, furent autorisés à se libérer de leurs redevances moyennant un payement de 1000 couronnes. Ces deux villages, dont les habitants sont en majorité catholiques, ont toujours relevé de la paroisse de Cormondes. Ils possèdent une chapellenie dont le bénéfice a été fondé par Jean-Joseph Auderset, de Wallenried (1826) ; la chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, a été construite par la commune. *Population* : en 1920, Gross-Guschelmuth, 128 hab. ; Klein-Guschelmuth, 111 hab.



Une famille portant le nom de Cursilimuot, soit Guschelmuth, et probablement originaire de ce village, est mentionnée dans la bourgeoisie de Fribourg dès le début du XIV[e] s. — Voir Dellion : *Dict.* IV. — *Bulletin des lois* XXXVI. — *ASHF* IV, 84. — Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. [J. N.]

GUSSEROW, ADOLF-Ludwig-Sigismund, * 8 juillet 1836 à Berlin, D[r] méd. 1859, professeur ordinaire de gynécologie et en 1867 directeur de la clinique universitaire de femmes à Zurich dont la reconstruction au Zurichberg fut décidée sous son administration, recteur 1870-1872, professeur à Strasbourg 1872 et à Berlin de 1878 à sa mort 1906. — Voir *Gynäkologia Helvetica* 1906, p. 335-337. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich 1833-1883*, p. 89. — Pagel : *Biograph. Lex. hervorragender Ærzte*. [H. Br.]

GUSTAFSSON. Nom que prit, après sa déposition, le roi de Suède Gustave-Adolphe IV, 1778-1837. Il vint à Bâle en 1810, 1811 et 1814, acquit la bourgeoisie de cette ville en 1818, mais y renonça en 1822. Il alla s'établir à Leipzig en 1826 ; depuis longtemps il n'habitait plus Bâle. Il mourut le 7 février 1837 à Saint-Gall, où il s'était fixé en 1833. — C. Benziger : *Schwedisch-Schweiz. Beziehungen*, dans *RHS* II. — Ehrenzeller : *Jahrbücher der Stadt St. Gallen* 1835-1841, p. 547. — Kleinschmid : *Die Irrfahrten Gustavs IV. Adolf*, dans *Hist. Taschenbuch Basel* 1887. — *Allg. Schweizerzeitung* 1880, n° 266. — Suppl. dominical des *Basler Nachrichten*, 31 oct. et 7 nov. 1920. [Bt. et C. Ro.]

GUSTAVE-ADOLPHE II, roi de Suède, * 19 décembre 1594, envoya en automne 1629 Philippe Sadler auprès des Confédérés pour obtenir, si possible, leur appui contre la maison de Habsbourg. Sadler, averti par Zurich de l'inutilité de sa démarche auprès des cantons catholiques, renonça à l'exposer à Baden. Gustave-Adolphe chargea en décembre 1629 le chevalier Christoph-Ludwig Rasche de la même mission. Cet ambassadeur n'arriva en Suisse qu'en octobre 1631. Il invita les XIII cantons à la Diète de Baden de décembre 1631, à conclure un traité d'amitié et d'alliance avec le roi de Suède. La réponse fut renvoyée à la Diète suivante, de février 1632, où les XIII cantons déclinèrent l'alliance suédoise comme incompatible avec leurs autres traités. Zurich et Berne négocièrent cependant séparément avec Rasche, qui chercha alors selon les ordres de son roi, à obtenir des IV cantons protestants de l'argent, des soldats, des places de revue, la levée de troupes confédérées au service de la cause évangélique, la fermeture des passages aux ennemis et l'interdiction d'enrôler. Il devait surtout rattacher étroitement les cantons protestants à la cause de la Suède. Ces prétentions exagérées, sans rapport avec la situation en Suisse, et la tendance des quatre villes, de Bâle et Schaffhouse surtout, à ne pas s'engager dans la politique étrangère, firent échouer les pourparlers. Le 17 avril 1632, Gustave-Adolphe invita par écrit les XIII cantons à refuser le passage aux armées espagnoles arrivant d'Italie, et à conserver leur neutralité, faute de quoi il marcherait sur l'ennemi et ferait de la Suisse le théâtre des opérations. La Diète de Baden, de mai 1632, le rassura quant aux passages et affirma la volonté des Confédérés d'observer une stricte neutralité pour autant que les diverses alliances conclues le permettraient. Les cantons réformés se basèrent sur cette neutralité pour refuser au roi l'autorisation pour le colonel d'Erlach-Castelen d'enrôler 24 compagnies à son service et pour écarter une dernière tentative de Rasche d'obtenir leur alliance. Ils furent par contre très complaisants envers le roi et ses officiers au sujet des enrôlements secrets. Rasche eut plus de succès à Genève, dont les bonnes relations avec Gustave-Adolphe dataient du commencement de 1629 et où l'ambassadeur s'était présenté dès février 1630. Celui-ci négocia, en février 1632, sur l'ordre de son maître, la participation effective de la ville à la cause évangélique. Les Genevois s'engagèrent par un mémoire à accorder aux troupes royales organisées le passage aller et retour à leur fournir la nourriture et tout le nécessaire, à autoriser l'enrôlement et l'exercice en faveur de la Suède, à refuser toute assistance à l'ennemi ; ils demandèrent en outre à être compris dans l'alliance au cas où celle-ci entre Gustave-Adolphe et les cantons réformés serait conclue. Comme cette alliance échoua, ils ne purent pas non plus conclure un véritable traité avec la Suède, mais ils facilitèrent en tous points la levée d'un régiment aux ordres du colonel Maisonneuve. Le contingent genevois n'arriva cependant en Allemagne qu'après la mort de Gustave-Adolphe, survenue à Lutzen le 6 novembre 1632. — Voir *AS* I. — P. Schweizer : *Gesch. der schweiz. Neutralität*. — F. Fäh : *Gustav Adolf und die Eidgenossen*, dans *Progr. Realschule Basel* 1886-1887. — F. Gallati : *Eidg. Politik zur Zeit des Dreissigjähr. Krieges*, dans *JSG* 43. — A. Roget : *Rapports de G.-A. avec la république de Genève*, dans *MDG* 17. [Frieda GALLATI.]

GUT. Familles des cantons de Berne, Lucerne, Schwyz, Tessin, Unterwald, Uri et Zurich.

A. Canton de Berne. Famille éteinte, bourgeoise de la ville de Berne, citée d'environ 1530 à la fin du XVII[e] s. *Armoiries* : de gueules à la bande d'azur chargée de deux gerbes d'or. — JOSEPH, des Deux-Cents 1581, bailli de Buchsee 1598, † 1600. — Gruner : *Genealog.* (mns.). — Stettler : *Wappenbuch* (mns.). [H. Tr.]

B. Canton de Lucerne. Familles des districts de Lucerne et Willisau depuis le XV[e] s. — 1. ALBRECHT, orfèvre à Lucerne 1438. — 2. HANS, sous-bailli à Reiden 1558. — 3. HANS, de Wynikon, sous-bailli de Büron 1562. — 4. LORENZ, sous-bailli de Dagmersellen 1585. — 5. PETER, ammann de Knutwil 1624. — 6. HANS, sautier et juge de Knutwil 1633-1642. — 7. ULRICH, de Lucerne, sautier de la ville 1641-1650. — 8. ULRICH, député de Willisau lors de la guerre des paysans 1653. — 9. ULRICH, sous-bailli à Reiden 1662. — 10. HANS, ammann de Knutwil 1684-1692, sous-bailli 1716. — 11. GEORG, juge à Schötz 1690. — 12. HANS-JAKOB, sous-bailli de Reiden 1771. — 13. ANTON, de Sursee,

1834-1902, avocat, grand-juge 1864-1871. — 14. JOSEF, d'Oberkirch, 1846-1904, greffier de justice à Sursee depuis 1877, député au Grand Conseil 1894-1903, juge criminel depuis 1896. — *Gfr.* 60, p. XXI. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

C. **Canton de Schwyz.** Famille des Steinen- et Neuviertel de l'ancien pays de Schwyz. *Armoiries* : de gueules à une croix latine d'argent mouvant de trois coupeaux de sinople, accompagnée à dextre d'un croissant contourné d'or et à senestre d'une étoile à six rais du même. — HANS, † 1476 à Grandson ; HEINZ, † 1515 à Marignan. — 1. WERNER, bailli du val Maggia 1532. — 2. KASPAR, bailli d'Engelberg 1630-1634. — 3. CASPAR-DOMINIK, bailli de Blenio 1748-1750 et 1760-1762, de Locarno 1756-1758 et de Lugano 1764-1766. — 4. KARL-DOMINIK, 1751-1816, substitut de la nonciature, curé de Meggen, plus tard prévôt à Biasca. [R-r.]

D. **Canton du Tessin.** — ***Alberto-Federico***, fils de Giovan-Federico, de Bâle, bailli de Mendrisio 1701-1702. * en 1693, il vivait encore en 1771. † probablement à Côme. Il se convertit au catholicisme à Einsiedeln en 1709. Pour cela, il dut quitter sa famille et se réfugier chez l'évêque Olgiati, de Côme, qui l'envoya étudier au Collège helvétique de Milan et ensuite à la Propagande à Rome. Clément XI lui donna une pension et Benoît XIII le nomma chanoine de la cathédrale de Côme. De 1761 à 1771 il habitait Mendrisio. — CARLO, de Küssnacht, * 1751, † à Biasca le 27 décembre 1831. Dr théol., il fut d'abord chapelain de Meggen, puis prévôt de Biasca 1784. Il gouverna cette importante paroisse jusqu'à sa mort. Doyen et protonotaire apostolique. Lors du passage à Biasca des Austro-Russes, il sauva le bourg de tous les tracas de l'occupation.— *BStor.* 1888.— E. Torriani : *Storia eccles. di Mendrisio.* [C. T.]

E. **Canton d'Unterwald.** Famille du Nidwald 1565, commune de Stans 1566, 1571, 1612. L'ancêtre est MELCHIOR, venu de la Léventine à Stans au commencement du XVIe s. Son fils HANS, quoique simple habitant, était dès 1518 pensionnaire papal, ce qui prouve sa grande influence. La quatrième génération seulement acquit la bourgeoisie. La famille joua un rôle dans les luttes intérieures du commencement du XIXe s., où elle représentait la réaction la plus violente. — 1. ***Veronika*** épousa en premières noces Leonz Joller ; ardente patriote en 1798. Sous la République helvétique, elle fut condamnée, pour incitations au désordre, à porter un bonnet noir et à se tenir le dimanche à la porte de l'église avec une verge en main ; elle dut aussi balayer la place du village, avec les autres femmes remuantes, le jour de l'érection de l'arbre de liberté. En 1802, lors du Stecklikrieg, elle fut la main droite de son futur époux, Melchior Odermatt, membre du Conseil de guerre. Elle acquit plus tard une maison à Stans en commun avec le landammann Xaver Wursch, d'Emmetten. Aux temps troublés de 1814-1815, quand le Nidwald faisait opposition au nouveau pacte fédéral, cette maison fut appelée le second hôtel de ville, et les réunions de réactionnaires qui y avaient lieu chaque jour, le *Fronegg- (Veronika-) Rat.* — 2. FRANZ-JOSEF, * 1794, étudiant en théologie en 1818, il fut avec son père, Franz-Josef, estimateur, parmi les chefs d'une opposition de caractère révolutionnaire dirigée contre l'institution projetée d'un évêché des Waldstätten ; impliqué dans le procès de haute trahison qui suivit la répression de ce soulèvement, il fut condamné à une amende. Prêtre 1819, chapelain de Stans 1826, vicaire de 1836 à sa mort 1871. Il joua un rôle important de meneur dans l'affaire du Sonderbund. Prédicateur populaire original, écrivain polémiste, auteur d'une œuvre fort tendancieuse sur l'invasion du Nidwald par les Français, 1862. — Voir Durrer : *Die Unruhen in Nidwalden nach dem Sturze der Mediationsverfassung*, dans *JSG* XXVIII. — O. Odermatt : *Schematismus der nidw. Geistlichkeit* (mns.). [R. D.]

F. **Canton d'Uri.** GUOT. Familles uranaises éteintes des XVe-XVIIe s. HEINI, de la Léventine, bourgeois en 1539. — KASPAR, son fils ou son petit-fils, bailli de la Léventine 1583-1586. — Voir *Landleutenbuch* aux Arch. d'État Uri. — Obituaire de Seedorf 1470. — *Gfr.* 77, p. 128, 146. — *Nbl. v. Uri* 19, p. 71. [J. M., A.]

G. **Canton de Zurich.** Ancienne famille d'Obfelden Elle apparaît la première fois en 1412 à Lunnern et est répandue actuellement dans tout le district d'Affoltern. Trois Gut tombèrent à Cappel en 1531. Le nom, à l'origine *Guttan* ou *Gutten*, doit dériver d'un prénom. Les Gut d'Æsch, où ils sont cités dès 1598, doivent être de la même famille. — Ernst Gut : *Chronik der Familie Gut aus dem Amt im Zürichbiet.* — [J. FRICK.] — Des membres de cette famille émigrèrent dans la Suisse centrale en 1470, à Berne 1490, en Alsace, Nassau et Pays-Bas, Palatinat, Pensylvanie (1720-1722), Caroline du Sud (1734). — 1. JOHANN-JAKOB, 10 juin 1828-21 novembre 1874, Dr méd., médecin à Rüschlikon 1853, médecin divisionnaire, envoyé par le Conseil fédéral aux lazarets d'Italie après les batailles de Magenta et de Solférino 1859, chef d'un hôpital militaire à Strasbourg 1871, homme politique actif, député à la constituante et au Grand Conseil 1869, juge de district 1873. — *KSA* 1876, p. 54. — 2. JAMES-J., pasteur à Philadelphie. Voir art. GOOD. — 3. WALTER, d'Albisrieden, * 1885, pasteur et Dr méd., professeur ordinaire de théologie à l'université de Zurich 1923, bourgeois 1890. — *Rektoratsrede und Jahresbericht Univ. Zürich* 1923-1924. [H. Br.]

GUTENBERG (MUSÉE). Le 25 octobre 1900, à l'occasion du jubilé de Gutenberg, fut créée à Berne la *Gutenbergstube* (premier administrateur Adolf Buess. † 1911). En 1919, cette institution prit le nom de Musée Gutenberg suisse (*Gutenbergmuseum*). Elle est installée dans le bâtiment du musée historique de Berne, et est soutenue par l'Association en faveur du Musée Gutenberg suisse, fondée à Berne le 25 avril 1910. Celle-ci publie depuis 1915 un périodique appelé d'abord la *Gutenbergstube*, ensuite le *Gutenbergmuseum*, et dès 1925 le *Musée Gutenberg suisse*, revue d'histoire de l'imprimerie et de la presse, de bibliophilie et des bibliothèques (trimestrielle). Karl-J. Lüthi est depuis 1919 directeur de cette revue et du Musée. Le musée possède une collection internationale d'imprimés (environ 25 000 spécimens de journaux et revues en plus de 100 langues), don du directeur actuel. Le but de l'institution est de présenter l'imprimerie et la presse depuis leurs origines à l'époque actuelle. Elle est soutenue par des subventions de la Confédération, du canton et de la ville, ainsi que par les sociétés d'imprimeurs, éditeurs de journaux et les associations de presse de la Suisse. — Voir *BBG* VII, p. 329. [K.-J. L.]

GUTENBURG (C. Berne, D. Aarwangen. V. *DGS*). Com., Vge, bains et ancien château dont on voyait encore la tour au commencement du XIXe s., berceau des barons de Gutenburg, rarement cités, souvent confondus avec des barons de Gutenburg de l'Allemagne du Sud. Gutenburg appartenait au commencement du XIVe s. aux barons d'Utzingen. L'abbaye de Saint-Urbain s'étant plainte en 1309 d'Ortolf von Utzingen, l'empereur Henri VII, qui était à ce moment-là dans le pays, ordonna aux Soleurois d'investir et de démolir le château. Il dut être plus tard reconstruit, car au commencement du XVe s., Gutenburg appartenait à une branche des barons d'Aarbourg. Thüring le vendit avec Lotzwil à la ville de Berthoud en 1431. La haute juridiction fut transférée en 1461 au bailliage de Wangen ; la basse justice demeura au bailliage de Lotzwil, propriété de Berthoud, jusqu'en 1798. Au commencement du XIXe s., Berthoud vendit les ruines du château aux paysans de Kleindietwil pour être démolies. Les bains cités dès 1370 au pied de la colline du château, furent détruits par un incendie le 4 juillet 1849. — Voir Jahn : *Chronik.* — Mülinen : *Beitr.* (avec bibliographie). — Weber : *Oberaargau.* — [Carl Wyss] : *Führer von Gutenburg.* — Robert Schedler : *Oberaargau u. Unteremmental.* [DINKELMANN.]

GUTENFELS (C. Bâle-Campagne, D. Liestal, Com. Bubendorf. V. *DGS*). Ancien château. En 1303, *Guotenvels.* Les Eptingen le tenaient en fief des comtes de Froburg et une de leurs branches en portait le nom (PETER von Gutenfels, du Conseil de Rheinfelden 1305, fréquemment avoyer de 1306 à 1324, enterré au couvent d'Olsberg auquel il avait légué tous ses biens meubles et immeubles sauf le château et ses dépendances). Celui-ci fut attribué par Peter au chevalier Hein-

rich von Eptingen, mais repris par les Froburg, comme étant fief vacant, et inféodé en 1326 à Thüring von Ramstein. Il resta dans cette maison jusqu'en 1392, puis le domaine fut vendu aux frères Hans et Ulrich Günther von Eptingen. Ceux-ci cédèrent en 1411 tous leurs droits et prétentions sur Gutenfels et Itkon à la ville de Bâle qui établit un péage près de Gutenfels. Le tremblement de terre du 18 octobre 1356 avait détruit le château qui ne fut pas rebâti. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. [O. G.]

GUTENSON. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. HANS Gutensun, de Rorschach 1430, JOHANNES Gutensun, 1437. — 1. ULRICH, bourgeois de Saint-Gall en 1435, ne doit pas avoir eu de descendants. — 2. HANS, de Tettnang, à Saint-Gall dès 1537, acquit la bourgeoisie en 1552. Maître de la monnaie de la ville, puis, de 1554-1561, de celle de Zurich, dont il acquit aussi la bourgeoisie. Il acheta en 1561 la seigneurie de Sonnenberg en Thurgovie et y mourut en 1568. Lui et ses descendants prirent le nom de Gutenson von Sonnenberg. *Armoiries* : d'azur au soleil d'or accompagné en pointes de 5 collines du même. Parmi ses huit enfants, il faut citer : — 3. DAVID, * 1538, † après 1573, maître de la monnaie et graveur de sceaux, seigneur justicier à Sonnenberg. — 4. HANS-JOACHIM, 1539-1565, maître de la monnaie du canton d'Uri 1560, à Saint-Gall 1563. — 5. THOMAS, maître de la monnaie et graveur de sceaux, * 1543 à Saint-Gall, établi au Sonnenberg qu'il vendit en 1585. La déchéance de la famille avait déjà commencé : tous les Gutenson se virent enlever la bourgeoisie saint-galloise pour négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs en 1581, et la famille s'éteignit avec les petits-fils de Hans. — *UStG* V. — *SKL*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. ville Saint-Gall). — E. Hahn : *Münzmeister Hans Gutenson und seine Söhne*. [Bt.]

GUTERSOHN. Famille thurgovienne de Matzingen. D'un rameau bourgeois de Frauenfeld en 1859 descend — ULRICH, * 7 août 1862, maître de dessin à Lucerne dès 1885, aquarelliste, publia en 1901 : *Schweizerflora im Kunstgewerbe*. — *DSC*. [LEISI.]

GUTHEIL. Famille éteinte d'Eggerberg (C. Valais) — PETER, chanoine de Sion et chapelain de Naters au XVI[e] s. — *BWG* II, p. 275. [L. S.]

GÜTIKHAUSEN (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Thalheim. V. *DGS*). Vge et Com. civile. *Armoiries* : d'azur à une roue de moulin d'or. En 1268, *Guetinchusen*. Les couvents de Tänikon en 1268, Katharinental en 1281, Allerheiligen de Schaffhouse en 1503-1504 y avaient des biens. Le duc Frédéric d'Autriche hypothéqua la dîme en 1406 à Ueli den Verre (Fehr). Les Mandach y eurent aux mêmes conditions des biens et droits en 1468 et 1505. La commune fit faillite en 1703. Le pont de fer s'effondra en 1913. *Population* : 1836, 218 hab. ; 1920, 136. — *UZ*. — *US*. — Thommen : *Urkunden*. — Rüeger : *Chronik*. — *LL*. — Meyer von Knonau : *Der Canton Zürich*. — *ZWChr*. 1913. — F. Hegi dans *ZT* 1925 et 1926. [L. FORRER.]

GUTJAR. Voir GUJER.

GUTKNECHT. Familles des cantons de Fribourg et de Zurich.

A. **Canton de Fribourg.** Familles bourgeoises de Chiètres, Oberried et Agrimoine, mentionnées déjà en 1559 dans le rôle des focages du Moratois ; pour Oberried, déjà dans le rôle de 1428. Une branche acquit la bourgeoisie de Champagny ; une autre, d'Oberried, a été reçue à Lourtens en 1787, mais elle est éteinte. — HANS, d'Oberried, maître secondaire, puis rédacteur du *Murtenbieter* et député au Grand Conseil, auteur de quelques travaux historiques, sur les événements de 1814 et de 1830 dans le canton de Fribourg, † 1922. — JACQUES, président communal d'Oberried, député au Grand Conseil dès 1911 et au Conseil national dès 1922. [R. M.]

B. **Canton de Zurich.** Famille de Neftenbach et Dägerlen, citée dès 1463 à Hünikon dans la commune de Neftenbach et dès 1513 à Rutschwil dans celle de Dägerlen. — F. Schoch : *Neftenbach*, p. 66. — [J. FRICK.] — 1. OTTO, 1854-1917, directeur de la Banque commerciale russe à Gênes. — 2. ALFRED, 1856-23 février 1899, ingénieur, dirigea l'adduction des eaux à Trèves, Mannheim 1886-1888, Milan 1889-1892, dans les faubourgs orientaux de Berlin 1892 ; directeur des eaux et du gaz à Bienne 1893, directeur du gaz à Saint-Gall 1899. — *SB* 33 (1899). — 3. HERMANN, 1858-1904, D[r] phil., chimiste de la fabrique des *Badische Anilinfarben* à Ludwigshafen ; il découvrit les couleurs lavables à l'aniline pour la soie. — Renseignements de feue Berta Gutknecht à Winterthour-Seen. [H. Br.]

GÜTLICHER VERTRAG. Le mouvement démocratique qui agitait depuis janvier 1792 l'Alte Landschaft, dépendant du couvent de Saint-Gall, aboutit le 28 octobre 1795, après deux jours de négociations entre l'abbé Beda Angehrn et six députés, à une nouvelle constitution donnée à ce territoire et appelée *Gütlicher Vertrag*. Cet accord fut ratifié par l'abbé et le peuple à la landsgemeinde de Gossau le 23 novembre 1795 et daté de ce jour. Le chapitre abbatial y accéda de mauvais gré et en protestant le 20 janvier 1796. Lors de la conférence de Frauenfeld du 13 mars au 12 avril 1797, les IV cantons protecteurs y ajoutèrent des précisions juridiques. Le 19 juillet, le traité fut complété par des interprétations à l'amiable entre l'abbé Pankraz Vorster et la Landschaft, ratifiées par le chapitre, auxquelles fut jointe, le 27 juillet, l'ordonnance concernant le *Landrat*. L'abbé, le couvent et les représentants des IV cantons protecteurs apposèrent leurs sceaux au pied du traité, le 17 août 1797. — Voir v. Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, 642, 650. — Weidmann : *Gesch. St. Gallen unter den zween letzten Fürstäbten*, p. 59-69, 89. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, 141-146, 175. — Œchsli, p. 107. — J. Müller : *Abt Beda Angehrn*, p. 36. — *AS* I, VIII, 245. — Faesi : *Bibl. der schweiz. Staatskunde* VIII, 219. — Arch. du couvent. — Art. ALTE LANDSCHAFT. [J. M.]

GUTMANN. Ancienne famille de la ville de Zurich, éteinte en 1857. *Armoiries* : de gueules à trois épées d'argent passées en pal et en sautoir dans une couronne d'or, les poignées en chef du même, l'épée du milieu soutenue d'une étoile à six rais d'or ; trois coupeaux de sinople en pointe. — RUDOLF, bourgeois 1343. — *Zürch. Stadtbücher* 1, 163. — DIEBOLD (Theobald), de Stein sur le Rhin, de la corporation des teinturiers, bourgeois 1550 ; HANS, de Stein sur le Rhin, de celle des couteliers, bourgeois 1547. — 1. JOHANNES, * 1667, fabricant de poignards, major dans la guerre du Toggenbourg 1712, armurier 1715, douzenier des forgerons 1717, prévôt de corporation 1718-1727, économe de la Spanweid 1719, bailli de Birmensdorf 1725, capitaine de quartier dans le Knonaueramt 1730, amtmann à Cappel de 1727 à sa mort 1735. — 2. HEINRICH, * 1776, précepteur à Lausanne, professeur de mathématiques et de physique à Coire 1804, pasteur à Altstätten (Saint-Gall) 1807 et à Meilen 1817, président de l'administration scolaire du district, † 1854, écrivain. — R. Fay et H. Hirzel : *Worte des Andenkens*... — 3. SALOMON, fils du n° 2, * 1791, professeur à l'école cantonale d'Aarau 1815, pasteur à Greifensee 1817-1856, † à Hottingen 1857, dernier de la famille, homme très érudit. — *LL*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Wirz : *Etat*. — F. Hegi : *Zunft zur Schmiden*. — Renseignements de Hans Hess à Winterthour. [H. Br.]

GUTTANNEN (anciennement GUTTENTANNEN ou GUTTENTHANEN) (C. Berne, D. Oberhasli. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse, formée de deux agglomérations : Guttannen et Boden (autrefois Imboden). Ancien lieu de passage sur la route du Grimsel. Vestiges celtiques (voir art. ÆGERSTEIN) ; colonisation alémannique probablement au temps des invasions. Le territoire communal a une surface de 200 km², dont le 92 % improductif. Guttannen passa à Berne en 1334 avec le Hasle. L'inhospitalité du pays et l'exiguïté du sol cultivable, la lutte journalière pour l'existence imprimèrent aux deux communautés un caractère démocratique, qui rappelle encore actuellement les anciennes institutions des agglomérations alémanniques. Les coutumes plusieurs fois centenaires sont couchées dans les ordonnances communales de 1558, 1594 et 1755 *(Ordnungbuch)*. Guttannen fut jusqu'à l'ouverture de la route du Grimsel en 1894-1895, une station importante et une place de commerce pour l'intense trafic muletier

du col et du Gries vers le Pomat. Kaspar Brügger y exploita au XVI[e] siècle le *Giltstein* pour la fabrication de poêles; au siècle suivant et jusqu'en 1700, on tira du minerai de plomb de la Rotlaui (voir article



Guttannen au commencement du XIX[e] s. D'après une aquatinte de J. Weibel.

MINES). Le *Strahlen*, c'est-à-dire la recherche des cristaux était déjà connue au moyen âge. Elle prit une grande extension par suite de l'importante trouvaille du Zinkenstock (1719-1760 environ) et du Tiefengletscher 1868 et 1873 (les plus belles pièces sont à Berne au musée d'histoire naturelle). D'autres découvertes plus récentes eurent lieu, ainsi à la Kammegg (Steinhaushorn) en 1917-1919, où l'on cherchait de l'amiante et où des minéraux rares furent amenés au jour (E. Hügi : *Neue Mineralfunde aus der Gegend von Guttannen*). Grands incendies du village en 1723, 1803 (52 maisons) et 1812. L'église fut deux fois la proie des flammes. Les inondations de l'Aar causèrent de grands dégâts en 1831 et 1834, une tempête en décembre 1895. Au spirituel, Guttannen dépendait à l'origine de Meiringen. Une chapelle y fut bâtie en 1476, dont le couvent d'Interlaken chercha à s'assurer les revenus en instituant un sacristain à Meiringen. Lors de la Réforme, cette église fut fermée en 1528, sinon démolie. En 1713, Guttannen fut rattaché à la nouvelle paroisse de Hasle im Grund, qui comprenait les deux vallées de Gadmen et de Guttannen. Une chapelle neuve et plus vaste (rebâtie après l'incendie de 1723) et un tribunal matrimonial furent institués en 1722. Paroisse en 1816. Construction de la cure 1810-1811, rénovations de l'église 1822 et 1924-1925. Pour les événements guerriers auxquels Guttannen fut mêlé, voir l'art. GRIMSEL. *Population* : 1846, 535 hab. ; 1924, 300. Guttannen compta de tous temps d'habiles chasseurs de chamois, tel Christian Huber, le futur saint, ermite et poète religieux de l'endroit et des guides célèbres. Guttannen acquiert actuellement une nouvelle importance du fait de la proximité de l'usine du Grimsel, une des plus puissantes centrales hydro-électriques d'Europe. Registres de baptêmes dès 1713, de mariages dès 1714, de décès dès 1728. — Voir Jahn : *Chronik*. — Lohner : *Kirchen*. — J.-J. Schweizer : *Schattierungen in die Lichtgemälde v. d. Grimsel*, dans *Alpenrosen* 1827. — R. Schatzmann : *Schweiz. Alpenwirtschaft*. — Otto Hopf : *Geschichten aus der Vergangenheit des Haslitales*. — H. Hartmann : *Berner Oberland*, I et II. — F. Nussbaum : *Heimatkunde von Guttannen* (avec bibl.). [H. LINDENMEYER.]

GUTTET (C. Valais, D. Loèche, V. *DGS*). Com. et paroisse. La commune est citée dès le XIII[e] s. En 1322 et 1357, *Gottet*, plus tard *Guttet*, probablement de *Guttitta* (à cause de la source qui se trouve en cet endroit). Guttet régla en 1322 ses droits de pâture et de garde avec sa voisine Feschel, et en 1430 avec Loèche qui la borne à l'Ouest et au Sud ; elle s'organisa en corporation paysanne le 25 janvier 1520 et régla la distribution de l'eau, les limites des bois de ban, la vente des biens-fonds, avec cette stipulation que les célibataires n'auraient pas droit à l'usage des biens communaux. L'acte, ratifié en 1669, porte cette addition que le droit de bourgeoisie peut être hérité de la mère comme du père. Rattaché au spirituel à Loèche, Guttet forma un rectorat le 20 février 1822, une paroisse le 27 mai 1863 ; séparé de Feschel en 1903, il y fut de nouveau réuni en 1925. *Population* : 1798, 108 hab. ; 1850, 149 ; 1920, 170.

La famille GOTTET (DE GOTTET), qui porte le nom de Guttet dans les actes, est depuis plusieurs siècles florissante à Albinen, dont elle est bourgeoise. — JOHANN-JOSEF-STEPHAN, 1736-1804, prêtre 1760, curé d'Albinen 1766-1781, directeur du séminaire épiscopal de Géronde 1781-1783, puis 1791-1793, † à Albinen. — Archives de Guttet. — *BWG* II. — Gremaud. [L. Mr.]

GÜTTINGEN (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen. V. *DGS*). Com. et Vge. Deux stations néolithiques ; trouvailles de l'âge du bronze ; divers tombeaux du temps des invasions au Grauen Stein. En 799, *Cutaninga* ; 1254, *Guttingen* ; 1289, *villa Guttingen*. On ne sait pas encore si ces dénominations désignent ce village ou son homonyme badois. Güttingen devait avoir une église en 1257, dédiée probablement aux saints Étienne et Ursule. Les barons de Güttingen avaient probablement l'administration et la collation de l'église ; elles passèrent à leur extinction aux Dettikofen, patriciens de Constance. La construction de l'église ne fut achevée qu'en 1431. Lors de la Réforme, après un démêlé qui occupa deux fois la Diète, la collation passa en 1554 à l'abbé de Kreuzlingen, dont le couvent exerça ce droit jusqu'à sa suppression ; l'intervention inopportune des évêques de Constance ne lui rendit pas toujours la tâche facile. Reconstruction du chœur et remise à neuf de la nef en 1749. Le rôle coutumier de la commune doit dater de 1320. Registres de la paroisse réformée : de baptêmes dès 1618, de mariages dès 1637, de décès dès 1642 ; catholique : de baptêmes dès 1579, de mariages dès 1580, de décès dès 1635.

Trois châteaux existaient autrefois : 1. la *Wasserburg* (Kachel, Mäuseturm), dont il ne reste que des pierres et des pilotis de chêne dans les eaux du lac. Ce devait être la demeure ancestrale des Güttingen, qui la tenaient en fief épiscopal. Elle appartenait à la juridiction de Güttingen qui fut vendue en 1338 aux frères Hafen à Constance par les barons Enne. La Kachel, mentionnée la première fois sous ce nom en 1359, passa par mariage à Heinrich von Lindau. Elle passa ensuite successivement à diverses familles de Constance, à l'ammann de la ville, Habech, et à son petit-fils Ehinger. Les Saint-Gallois et les Appenzellois l'incendièrent en 1406 ; la famille Ehinger la vendit en 1452 à l'évêque qui la laissa tomber en ruines. — 2. La *Moosburg*, au bord du lac, certainement bâtie par les seigneurs de Güttingen, citée parmi les possessions d'Adelheid von Enne, née von Güttingen, vers 1336-1357. Celle-ci voulait la céder à Heinrich von Dettikofen (non Bottikofen, comme dit Rahn), bourgeois de Constance ; des raisons inconnues empêchèrent cette vente ; en 1359, les Enne vendirent la Moosburg avec le bailliage libre de Güttingen, etc. au chevalier Hermann l'Ancien de Breitenlandenberg. Les Appenzellois y passèrent aussi en 1406, et elle fut acquise plus tard par les Ehinger qui la laissèrent à l'évêque Heinrich pour 7000 fl. en même temps que la Kachel et toutes dépendances. La seigneurie fut dès lors administrée par des avoués épiscopaux. Les murailles devaient encore exister en 1830, puis les pierres furent utilisées à la construction de la belle maison de campagne qui s'élève sous le même nom à la même place. — 3. L'*Oberburg* (Sylvesterhof, Winterlishof), au Sud de Güttingen ; on en ignore l'histoire. — La maison de maîtres au bord du lac, appelée aujourd'hui généralement le château de Güttingen, doit dater de la fin du XVIII[e] s. — Voir Keller et Reinerth : *Urgesch.* — *TU*. — *Pup. Th.* — Le même : *Gemälde der Schweiz : Thurgau*. — Rahn : *Denkmäler*. — Kuhn : *Thurg. sacra* II, p. 55. — Nüscheler : *Gotteshäuser* II, p. 79. [HERDI.]

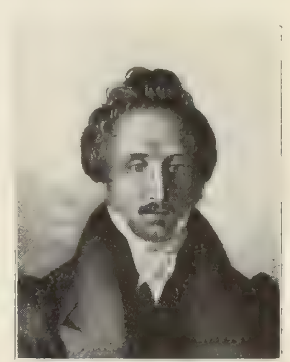
GÜTTINGEN, von. Famille de barons thurgoviens, citée de 1159 à 1357 environ. *Armoiries* : d'argent à une rose de gueules boutonnée d'or, pointée de sinople, tigée et feuillée de deux feuilles du même. Les possessions de la famille étaient constituées d'alleux et de fiefs des couvents de Saint-Gall (tels Singenberg et

Hagenwil), Salem, Reichenau, ainsi que du chapitre cathédral de Constance. — Le premier représentant connu est — 1. ULRICH I, chanoine de la cathédrale à Constance, témoin 1159. — 2. RUDOLF, cité de 1163 à 1179, frère du n° 1, dans la suite du duc Frédéric V de Souabe en 1179. — 3. ALBRECHT, cité de 1200 à 1222, chanoine, après 1218 prévôt de St. Stephan à Constance, brigua en 1221, concurremment avec Heinrich von Realta, le siège épiscopal de Coire, mais décéda avant la décision papale. — 4. RUDOLF, cité de 1208 à 1226, frère du n° 3, abbé de Saint-Gall 1220, soutint la candidature de son frère Albrecht par des moyens équivoques, et devint lui-même évêque à sa mort 1222. Le pape Honorius III l'autorisa à conserver durant trois ans encore l'administration de l'abbaye, malgré son épiscopat. Il suivit l'empereur Frédéric II en Italie en 1226, † à Rome de la fièvre le 18 septembre 1226 ; enterré au Latran. — 5. ULRICH, cité de 1244 à 1282, était en Alsace avec le comte Hartmann l'Ancien de Kibourg en 1248, au commencement de la campagne contre le roi Conrad IV de Hohenstaufen. Au décès de Hartmann, en 1264, sa veuve Margareta fit à Ulrich von Güttingen diverses donations ainsi qu'à son frère Rudolf von Güttingen, afin d'obtenir leur appui dans la lutte qu'elle avait engagée contre Rodolphe de Habsbourg pour la sauvegarde de son héritage. Ulrich remplace le comte Hugo von Werdenberg, landgrave de Haute-Souabe, dans un acte de 1279 au château de Schopfen et fonctionne en ce lieu comme bailli en 1281. — 6. HEINRICH, mentionné de 1253 à 1303, souvent cité sous diverses qualités ; homme fort querelleur, deux fois excommunié par l'évêque de Constance pour ses injustes prétentions. Il fut l'un des arbitres dans le démêlé entre l'évêque de Constance et Lütold von Neu-Regensburg au sujet de Kaiserstuhl en 1294. — 7. HEINRICH, cité de 1280 à 1299, abbé d'Einsiedeln ; à la mort du dernier comte de Rapperswil en 1283, il remit en fief à son propre frère Rudolf l'avouerie d'Einsiedeln et des biens afférents, mais le roi Rodolphe de Habsbourg y mit opposition. — 8. ULRICH, cité de 1272 à 1277, abbé de Saint-Gall à côté de l'anti-abbé Heinrich von Wartenberg et son successeur Rumo von Ramstein, qu'il brava jusqu'à sa mort en 1277 en dilapidant sans scrupule les biens du couvent pour augmenter le nombre de ses partisans. — 9. ALBRECHT, frère du n° 8, prévôt de Saint-Gall, passa au parti de Rumo von Ramstein lors du décès de l'abbé Ulrich. — — 10. DIETHELM, cité de 1263 à 1296, dut à l'intervention de son parent Rudolf von Hoheneck d'entrer au service impérial, et prit le titre de vicaire général en Toscane. Il envoya en cette qualité une lettre d'avertissement à Florence en 1284, de la part du roi Rodolphe, et une autre de sa propre main, † avant le 8 mars 1300. — 11. DIETHELM, commandeur des chevaliers de Saint-Jean à Ueberlingen 1336-1337. — Le dernier porteur du nom, DIETHELM, disparut à l'étranger. — Voir Bütler : *Die Freiherren von Güttingen*, dans *TB* 56, 1916. — Kindler von Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch.* — *TU.* — *Pup. Th.* — *Zürcher Wappenrolle* 142, 213. [HERDI.]



GÜTTINGER. Famille de Gossau (Zurich), où elle est citée dès le milieu du XVII[e] s., à Pfäffikon dès 1440 et à Fehraltdorf dès 1513. Elle doit tenir son nom du village thurgovien de Güttingen. [J. FRICK.]

GUTZWILLER. Famille originaire du village alsacien, actuellement disparu, de Gutzwiler, bourgeoise de Therwil (Bâle-Campagne), citée dès le XV[e] s. — 1. ***Stephan,*** * 11 novembre 1802 à Therwil, avocat à Bâle, notaire et député au Grand Conseil. Après la révolution de juillet, il fut à la tête du mouvement séparatiste de la campagne bâloise ; il avait déjà été le principal représentant de la campagne dans le parti des réformes fondé à Bâle vers 1820. Il rédigea la supplique adressée le 18 octobre 1830 au Grand Conseil par l'assemblée du Bubendörfer Bad en faveur d'une séparation. Gutzwiller abandonna sa situation à Bâle et se mit à la tête du gouvernement provisoire élu par 70 communes. Il dut fuir le 13 janvier 1831, avec les autres membres de cette autorité, et le 19 janvier, il adressa d'Aarau une proclamation au peuple de Bâle-Campagne. Après l'adoption de la nouvelle constitution en février 1831 (déclarée illégale par le parti de l'égalité des droits), un nouveau gouvernement provisoire fut institué. Gutzwiller revint alors d'Aarau, mais les troupes fédérales arrêtèrent les membres du gouvernement provisoire, les internèrent en Argovie et ne les relâchèrent que le 15 octobre. Gutzwiller fut élu le 28 mai 1832 président du premier *Landrat* et le 29 mai président du gouvernement, le 29 juin député à la Diète. Gutzwiller résigna ses deux fonctions peu après la séparation complète en 1833, car les tendances qui se manifestaient en faveur d'une extrême démocratisation ne répondaient pas à ses goûts. Secrétaire de district à Liestal 1834-1837, membre du *Landrat* et président de cette autorité, souvent député à la Diète, président du Conseil d'éducation 1835-1838, il élabora la loi scolaire de 1835. Durant onze ans membre et alternativement président du tribunal cantonal, député au Conseil des États 1848-1854 et au Conseil national 1854-1872. Il s'opposa au mouvement de revision des années 1860. Légua 50 000 fr. pour assurer l'entrée gratuite des pauvres du Birseck à l'hôpital cantonal et servir à élever un hôpital cantonal, † 25 août 1875 à Interlaken. — 2. ANDREAS, * 12 septembre 1845 à Therwil, maître à l'école réale des filles à Saint-Gall 1869-1876, collaborateur de la commission géologique suisse, fit le levé des feuilles 4, 5 et 9 de l'atlas Dufour, maître de sciences naturelles à l'école réale supérieure de Bâle 1876-1912, D[r] h. c. de l'université de Bâle 1890, † 14 septembre 1917. Auteur de *Das Verbreitungsgebiet des Säntisgletschers zur Eiszeit*, 1873 ; *Ueber die bei St. Gallen und Rorschach ausgeführten Bohrversuche zur Herstellung artesischer Brunnen*, 1875 ; *Verz. der erratischen Blöcke*, 1875 ; *Das Bergwerk am Gonzen*, 1877 ; *Molasse und jüngere Ablagerungen, enthalten auf Blatt IX des eidg. Atlas*, 1877 ; *Die löchrige Nagelfluh*, 1880. Collaborateur à diverses cartes géologiques. — 3. SEBASTIAN, peintre à Bâle, * 1800 à Uffheim (Alsace), établi à Bâle depuis 1830, cité par *SKL*, de même que — 4. KARL, * 1832 à Bâle, fils du n° 3, restaurateur de tableaux et peintre de paysages, † à Bâle 1877. — Voir *UB.* — K. Weber : *Die Revolution im Kt. Basel 1830-1833.* — A. Bernoulli : *Basel in den Dreissigerwirren.* — *Basler Nachrichten* 31 août 1875. — *KSA* 20. — *Aarg. Schulblatt* 1892. — *VSNG* 1918. — *BJ* 1918. — [O. G.] — MAX, de Bâle, * dans cette ville le 1[er] octobre 1889, D[r] jur. attaché au Département politique fédéral pour les affaires étrangères 1918 et ensuite à la Légation suisse à Berlin jusqu'en 1921. Professeur de droit romain à l'université de Fribourg 1921 ; à l'université de Heidelberg 1926. A publié entre autres : *Die Theorien der italienisch-französischen Kommentatorenschule über das Internationalprivatrecht* ; *Der System Savignys auf die Entwicklung des Internationalprivatrechts*, dans *Collectanea friburg.* 1923 ; *Zitelmanns völkerrechtliche Theorie des Internationalprivatrechts* 1923. [C. TREZZINI.]



Stephan Gutzwiller.
D'après une lithographie.
(Bibl. Nat. Berne).

GUY, prévôt du Grand Saint-Bernard, cité de 1174 à 1176, sut épargner à sa maison les horreurs de la guerre lors du conflit entre l'empereur Frédéric Barberousse et le comte Humbert de Savoie. [TA.]

GUY, GUY D'AUDANGER. Famille bourgeoise de Neuchâtel au XV[e] s., originaire de Fenin. Son premier représentant connu, PIERRE Clerc, alias Audanger, était neveu de GUY Clerc, curé de Serrières, chapelain

de Neuchâtel, † vers 1487. C'est sans doute à cause de cette parenté que dès le début du XVIe s., le nom de famille se modifie en Clerc dit Guy, Guy dit Clerc, plus tard Le Clerc dit Guy et finalement Guy et Guy d'Audanger. *Armoiries* : de gueules à la croix d'argent cantonnée en chef de deux molettes du même. La famille, éteinte au XIXe s., a donné de nombreux officiers au service de France et magistrats neuchâtelois. — 1. PIERRE Clerc alias Audanger, bourgeois et conseiller de Neuchâtel, lieutenant 1497, 1499, 1505, puis maire de Neuchâtel, 1507, 1510. — 2. PIERRE, fils du n° 1, maire de Neuchâtel et lieutenant du gouverneur 1536-1538. — 3. FRANÇOIS, fils du n° 1, conseiller d'État, châtelain de Thielle 1552, procureur général 1569, châtelain de Thielle 1579. — 4. CLAUDE, frère du n° 3, châtelain et receveur de Thielle 1558, maire de Neuchâtel 1564, † avant 1609. — 5. PIERRE, fils du n° 4, capitaine en 1582, procureur et avocat en 1584, 1585, avec son frère Jean, du comte de Torniel lors des démêlés pour la succession de la seigneurie de Valangin. Capitaine de 4 compagnies au service de France, † 1591 au siège d'Autun. — 6. EMER, fils du n° 4, capitaine au service de France, † 1576. — 7. JEAN, frère du n° 5, procureur du comte de Torniel 1585, capitaine de la garnison de Valangin 1590, banneret de Neuchâtel 1603. Capitaine au service de France, anobli par Marie de Bourbon 1595, † 13 décembre 1605 à Neuchâtel. — 8. ABRAM, fils du n° 5, capitaine au service de France, anobli par Henri IV en 1603, maire du Locle 1606, conseiller d'État 1615, châtelain du Landeron, maître d'hôtel d'Henri II de Longueville. Il fut chargé par le prince de Condé d'une mission auprès des cantons protestants en 1614 et 1615, † 1639. — 9. JEAN, fils du n° 7, maire de la Sagne 1621, capitaine au service de France, maire de Valangin 1623 et conseiller d'État 1626, † 1644. — Son fils Guillaume fut également capitaine en France. — 10. PIERRE, fils du n° 7, 1593-1653, capitaine en France, procureur général 1643-1645, conseiller d'État 1645. — 11. CLAUDE, fils du n° 7, 1598-1640, capitaine au service de France. — 12. ***Jacques*** Guy d'Audanger, 1604-1675, fils du n° 7, entra au service de France en 1630, capitaine au régiment Mollondin 1635, colonel d'un régiment de son nom de 1643 à 1648, capitaine aux gardes-suisses de 1648 à 1652. Lieutenant-général au service de la ville de Berne en 1656, maréchal de camp en 1657, lieutenant-général des armées du roi, assista au siège de Dunkerque et aux campagnes de Hollande de 1672 à 1675. Il fut anobli en 1648 avec ses frères Henri et Pierre. Il acquit la terre de Sorcy en Champagne, où il mourut, et les seigneuries de Biolley, Oppens et Gossens. — 13. JACQUES, maire de Boudevilliers 1628, † 1646. — 14. PHILIPPE, fils du n° 8, maire de Lignières 1645, maire des Verrières 1658, † 1665. — 15. LOUIS, fils du n° 10, maire de la Chaux des Taillères 1665, de Rochefort 1670-1709, conseiller d'État 1668-1709, juge au Tribunal des Trois États de 1707 qui attribua Neuchâtel au roi de Prusse, † 1712. Il présida en 1694 le Tribunal qui adjugea Neuchâtel à la duchesse de Nemours ; il remit le sceptre à cette princesse qui, en mémoire de ce fait, lui octroya, le 25 avril 1694, une augmentation d'armoiries consistant en un sceptre posé en bande. — 16. HENRI-GUILLAUME, petit-fils du n° 10, officier au service de Hollande 1684, capitaine 1709, lieutenant-colonel 1723, colonel d'un régiment de son nom 1733, brigadier 1738, général-major 1742, lieutenant général 1747, † 1759 à Bois-le-Duc, dont il était commandant de place. — 17. CHARLES, maire de Boudevilliers 1682, † 1701. — 18. JEAN-PIERRE, châtelain de Boudry 1703, † 1711. — 19. CHARLES-FRANÇOIS, fils du n° 15, maire de Rochefort 1709, conseiller d'État 1725, † 1757. — 20. HENRI, fils du n° 15, maire de Boudevilliers 1727-1738. — 21. CHARLES-FRÉDÉRIC, 1739-1797, petit-fils du n° 18, maire de la Sagne 1760, avocat général 1780. Il est l'auteur, avec S. de Pury, des *Lettres au cousin David*. — 22. DAVID-CHARLES, dernier représentant masculin de la famille, * 1775, † 7 septembre 1801 à Neuchâtel.

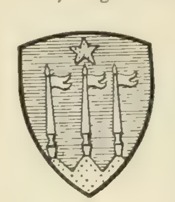


Une branche de la famille s'est fixée en France au XVIIe s. avec JEAN-HENRI, * 1648 à Neuchâtel, petit-neveu de Jacques (n° 12), dont il fut l'héritier. — Voir *Biogr. neuch.* — *AHS* 1898, p. 44. — Arch. d'État Neuchâtel. — Art. CLERC. [L. M.]

GUY D'AIGLE, prévôt du Grand Saint-Bernard, cité de 1219 à 1224, acquit d'Aymon de la Tour la chapelle de Saint-Michel au château de la majorie à Sion avec d'autres biens dans le val d'Hérens, en 1221. — E.-P. Duc : *La Maison du Saint-Bernard.* [Ta.]

GUYAN. Voir GUJAN.

GUYE. Famille citée aux Verrières (Neuchâtel) dès 1429, originaire également de la Côte-aux-Fées et des Bayards. *Armoiries* : d'azur à trois lances d'argent guidonnées de même, flottant à senestre, naissant de trois pics de rochers abaissés d'or, mouvant de la pointe, accompagnées en chef d'une étoile d'or. Des branches de la famille se sont fixées à Saint-Christophe (Vaud), puis à Genève et à Londres, en Espagne et à Amsterdam. — 1. HUGUENIN, châtelain et receveur du Val-de-Travers 1451-1456. — 2. JEHANNENET, maire des Verrières 1453-1456. — 3. MAURICE, * 27 septembre 1848 à Maestrich (Hollande), † 1er mars 1914 à Neuchâtel. Pasteur à Grandval 1874-1878, à Bienne 1878-1881, à Rochefort 1881-1892, à Neuchâtel 1892-1912. Président dès 1904 de la commission synodale de l'Église indépendante, un des champions de la Croix-Bleue. — *Messager boiteux de Neuchâtel* 1915. — Quotidiens de Neuchâtel. — A la branche de Saint-Christophe appartiennent — 4. LOUIS-AUGUSTE, 1795-1868. Il acquit en 1841 le domaine de Saint-Christophe, renouvela et transforma l'industrie du spiral de montres par l'introduction de procédés mécaniques. — Ses trois fils fondèrent une fabrique d'horlogerie à Londres. — 5. ***Philippe-Auguste***, petit-fils du n° 4, * 12 juin 1862 à Saint-Christophe, † 27 mars 1922, D^r ès sciences de l'université de Genève 1884, de l'université de Paris 1891, professeur extraordinaire de chimie théorique et technique à l'université de Genève 1892, prof. ordinaire 1895 ; chargé d'un cours d'électrochimie à l'université de Paris 1898. Fondateur et directeur du *Journal de chimie physique* 1903, président de la Société suisse de chimie, 1917-1920, membre et secrétaire du comité central de la Société helvétique des sciences naturelles 1910-1916, correspondant de l'Institut de France, des académies de Pétersbourg, de Madrid, de Bucarest, membre d'honneur de la Société chimique de France, de la Royal Institution et de la Chemical Society de Londres, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Guye a publié plus de deux cents notes et mémoires relatifs surtout à la dissymétrie moléculaire, la détermination des poids atomiques et la fixation de l'azote atmosphérique. La plupart ont paru dans le *Journal de chimie physique*, les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, les *Annales de chimie et de physique*, etc. Ces travaux lui valurent de nombreuses récompenses, parmi lesquelles la grande médaille d'or Davy de la Royal Society, la médaille Lavoisier et la médaille Le Blanc de la Société chimique de France, le prix Vaillant de l'Institut, etc. Son buste a été inauguré à l'université de Genève en 1924. — Voir *ASN* 1922. — *In memoriam Ph.-A. Guye*, dans *Helvetica chimica acta* V. — *Inauguration du buste*





Philippe-Auguste Guye.
D'après une photographie.

de Ph.-A. Guye. — 6. FRANCIS-ERNEST, * 1865, frère du nº 5, artiste-peintre cité dans *SKL.* — 7. CHARLES-EUGÈNE, * 1866, frère des nºs 5 et 6, professeur agrégé à l'École polytechnique fédérale 1894-1900, professeur ordinaire de physique à l'université de Genève dès 1900. Membre du comité scientifique de l'Institut international de physique, chevalier de la Légion d'honneur. Ses principaux travaux, relatifs surtout à la vérification des théories d'Einstein, à l'arc voltaïque, etc., ont paru dans les *Arch. de Genève*, les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, le *Journal de physique.* A publié *L'évolution physicochimique*, traduite en allemand et en anglais. — Renseign. personnels. [L M.]

GUYENET. Famille de Couvet (Neuchâtel), citée dès le début du XVIe s. A donné plusieurs receveurs du Val-de-Travers et notaires. *Armoiries* : d'azur au cœur d'argent supporté par deux flèches du même en sautoir, accompagné d'une étoile d'or en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe. [L. M.]

GUYER. Voir GUJER.

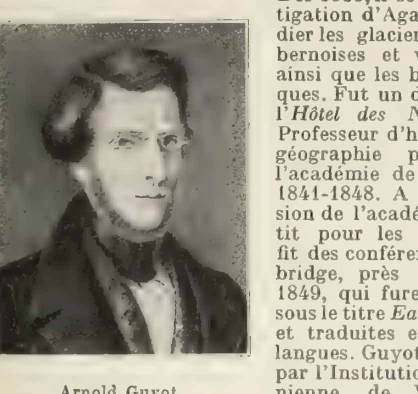
GUYER. Ancienne famille bourgeoise de Porrentruy éteinte au XVIIe s., qui a donné quelques religieux et — 1. HENRY, * 1579, maire de la ville. [L. Ch.]

GUYOT. Familles des cantons de Genève et de Neuchâtel.

A. **Canton de Genève.** — DANIEL, 1704-1780, originaire de la vallée de Pragelas en Dauphiné, reçu bourgeois de Genève en 1730, chirurgien de l'hôpital de Genève et associé de l'Académie royale de médecine de Paris. C'est lui qui, le premier, pratiqua l'inoculation de la petite vérole à Genève en 1751. Il est l'auteur de plusieurs travaux dans les Mémoires de la Société de chirurgiens de Paris. — Voir Gautier : *La Médecine à Genève.* [E.-L. BURNET.]

B. **Canton de Neuchâtel.** I. Famille bourgeoise de Neuchâtel, éteinte, à laquelle appartiennent — 1. JACQUES, lieutenant de Neuchâtel en 1496, et — 2. ANTOINE, receveur 1514, maire de Neuchâtel 1515, banneret 1524.

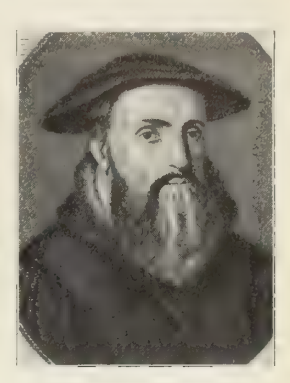
II. Famille de Boudevilliers, citée dès le XVe s., également bourgeoise de Neuchâtel. *Armoiries* : d'azur au calice d'argent soutenu de trois coupeaux de sinople en pointe, au chef cousu de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent. — 1. *Arnold*, * 28 septembre 1807 à Boudevilliers, étudia d'abord la théologie, puis la géographie ; élève de Karl Ritter à Berlin. Précepteur à Berlin, ensuite dans la famille Pourtalès à Paris. Dès 1838, il se mit, à l'instigation d'Agassiz, à étudier les glaciers des Alpes bernoises et valaisannes, ainsi que les blocs erratiques. Fut un des hôtes de l'*Hôtel des Neuchâtelois.* Professeur d'histoire et de géographie physique à l'académie de Neuchâtel 1841-1848. A la suppression de l'académie, il partit pour les États-Unis, fit des conférences à Cambridge, près Boston en 1849, qui furent publiées sous le titre *Earth and Man* et traduites en plusieurs langues. Guyot fut chargé par l'Institution Smithsonienne de Washington d'organiser des leçons modèles de géographie aux États-Unis. Professeur à l'université de Princeton de 1854 à sa mort, le 8 février 1884. Guyot a publié de nombreux ouvrages de géographie et renouvelé l'enseignement de cette science en Amérique. — Voir *Messager boiteux de Neuchâtel* 1885. — *MN* 1885. — Ch. Faure : *Notice sur Arnold Guyot*, dans le *Globe* 1884. — 2. ERNEST, * 10 novembre 1864, notaire 1888, président du Conseil communal de Boudevilliers 1888, député au Grand Conseil 1892-1922, président 1905. [L. M.]



Arnold Guyot. D'après une lithographie de Nicolet et Thez.

GVETTERLI. Voir GEVETTERLI.

GWALTER ou **GWALTERT.** I. Famille de Höngg près de Zurich, citée dès 1502. — H. Weber : *Die Kirchgem. Höngg*, 2e éd., p. 92. — [J. FRICK.] — 1. JOHANN-HEINRICH, 1815-1884, député au Grand Conseil 1843-1849 et 1851-1854, membre du tribunal cantonal 1851-1869, auteur d'interprétations de lois zuricoises, a remanié, dans le code civil zuricois rédigé par Bluntschli la partie consacrée au droit personnel et familial. — 2. EMIL, 1853-1913, Dr méd., médecin à Rapperswil 1878, député au Grand Conseil saint-gallois 1888-1903, médecin des districts de Gaster et du Lac, travailla au développement de l'asile pour malades de Rüti. — Weber : *Gesch. der Gem. Höngg.* — *Wochenblat vom Seebez. und Gaster* 1913, nº 53. — *St. Galler Nbl.* 1914, p. 89 et 107. — *ZWChr.* 1913. — II. Famille bourgeoise de la ville de Zurich, éteinte en 1750. — 1. ***Rudolf***, 2 octobre 1519-25 décembre 1586, fut élevé dans la maison de Bullinger avec Regula Zwingli, fille du réformateur, qui devint plus tard son épouse (1524-1565) ; étudia à Lausanne et Marbourg, fit un voyage en Angleterre en 1537, et fut envoyé en 1541 par le landgrave Philippe avec les théologiens hessois à la Diète d'empire de Ratisbonne. Pasteur de Schwamendingen et proviseur de l'école du Grossmünster 1541, peu de temps vicaire du Grossmünster, pasteur à St. Peter, Zurich, 1542, doyen du chapitre du lac de Zurich 1547 ; conduisit en 1566 les négociations avec Schaffhouse, Bâle et Mulhouse au sujet de l'adoption de la seconde Confession helvétique, et devint à la mort de Bullinger antistès, 1575-1583. A publié nombre de sermons, dont l'*Endtchrist*, 1546, au sujet duquel les catholiques se plaignirent à la Diète, et des œuvres théologiques et philologiques ; donna des traductions d'écrits allemands de Zwingli et l'apologie de celui-ci pour l'édition latine de ses œuvres, et laissa une étude manuscrite d'histoire suisse. — 2. RUDOLF, fils du nº 1, 1552-1577, étudia à Genève, Heidelberg et en Angleterre, maître ès arts à Oxford 1573, diacre à St. Peter à Zurich 1575, auteur entre autres de *Argo Tigurina*, une des sources de Fischart pour son *Glückhaftes Schiff.* — Voir mns. à la Bibliothèque centrale de Zurich. — Bullinger : *Diarium.* — Correspondance contemporaine. — *AS* I. — Kessler : *Sabbata.* — Heinrich Wolf : *Vorrede zu Gwalthers Predigten über Esther.* — Hottinger : *Scola Tigur.* — *Nbl. Chorherren Zür.* 1819. — *ADB.* — *Realenzyklopädie f. prot. Theologie und Kirche.* — *Nbl. Stadtbibl. Zür.* 1893. — *Zw.* — Wirz : *Etat.* — *Zwingli-Festschrift.* — Renseignements de H. Hess de Winterthour. [C. B.]



Rudolf Gwalter ou Gualtherus. D'après une gravure sur cuivre de H. Meyer. (Bibl. de Winterthour.)

GWATT (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Très ancienne localité de l'ancienne seigneurie et de la Com. actuelle de Strättlingen. En 1404, *Watt*, de *Vadum* = fond lacustre. On y trouva en 1842 un couteau de combat de dimension inaccoutumée. Souterrains fort anciens ; fragment d'une matrice d'une œuvre d'art antique. Entre Einigen et Gwatt, trouvaille de tombeaux en rangées de l'âge du bronze contenant des anneaux d'os. La gentilhommière de Bellerive a été bâtie vers 1780 par le banneret Emmanuel-Friedrich Fischer et appartient actuellement à la famille Bonstetten. — Voir Jahn : *Kt. Bern*, p. 271. — *Histor. Kalender* 1916. — *Maison bourgeoise* XI. [H. Tr.]

GWERB. Ancienne famille de la ville de Zurich, éteinte en 1719. *Armoiries* : d'argent à deux rameaux

de chêne de sinople portant deux glands d'or et issant de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, de Rappers-wil, bourgeois 1469, douzenier du bélier 1489. — 2. RUDOLF, 1487-1567, en latin : *Pragmateus*, prêtre 1507, chantre au Grossmünster 1508, chapelain à St. Peter 1510, curé de Kilchberg 1517, où il fut un ardent partisan de la Réforme et collaborateur de Zwingli, pasteur de Rifferswil 1529, fut blessé à Cappel en 1531 et sa cure pillée, pasteur de Glattfelden 1540-1559. — Binder : *Kilchberg*, p. 179. — 3. RUDOLF, 1621-1656, Dr méd., médecin de la ville et éditeur de calendriers à Zurich. — 5. HANS-KASPAR, * 1650, du Conseil, secrétaire d'État et de l'ohmgeld, † 1719, dernier de la famille. — *LL*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Wirz : *Etat*. — *Dok. Waldm*.— *Katalog Stadtbibl. Zürich* 1864 et 1896. [H. Br.]

GWERDER. Famille de la Muota (Schwyz). *Armoiries* : de gueules au chevron d'or. — FRANZ, peintre, † 10 août 1792 aux Tuileries ; BALZ, JAKOB-ZENO et LEONARD, † 1799 ; LEONARD-FRIDOLIN fut horriblement mis à mort par les Français en 1799. [R-r.]

GWICHT, RUDOLF, de Fribourg, entra au couvent de Muri en 1553, prieur 1556 ; fit un pèlerinage en Terre-Sainte en 1564 et dut y être créé chevalier du Saint-Sépulcre quoiqu'il ne soit jamais désigné sous ce titre. Les attributs qu'il adopta dès lors, croix rouge de Jérusalem et demi-roue de sainte Catherine percée de l'épée, ne doivent être que des insignes de pèlerin. La peste ayant, en 1574, emporté au couvent d'Engelberg l'abbé et tous les conventuels sauf un, les cantons protecteurs désignèrent Gwicht comme nouvel abbé le 22 mars 1574, † 19 mars 1576. Son trophée est conservé dans la collection d'antiquités du couvent. — Voir Kiem: *Gesch. der Benediktinerabtei Muri-Gries*. — *Album Engelbergense*. — Durrer : *Kunstdenkmäler*, 175. — *ZSK* 1925. — Wymann : *Aus alten Pilgerbüchern*. [R. D.]

GY (C. Genève, Rive Gauche. V. *DGS*). Vge et Com. Première mention 1227. *Gaïacum*, *Gyez*, *Gye*. *Armoiries* : d'azur à la gerbe d'or. Le couvent de Saint-Victor y possédait un fief, et à la suite de transactions en 1260 et 1304 avec les comtes de Savoie, en 1318 avec les sires de Langin, il posséda la souveraineté entière sur Gy et le hameau voisin de Merlinge, sauf le droit de glaive. A la Réforme, Gy fut incorporé à Genève, mais lors des difficultés entre la ville et Bonivard, les Bernois prenant la défense du prieur, défendirent aux habitants de Gy de payer l'impôt à Genève (1539). Gy se rattachait à l'église de Frontenex ; après le retour du Chablais au catholicisme, Genève fit bâtir l'église actuelle qui est le premier temple protestant édifié sur terre genevoise. Il y eut à ce sujet de vives contestations avec la Savoie (1611). Jusqu'à la révolution, Gy se rattacha au Mandement enclavé de Jussy l'Evesque ; de 1798 à 1850, à la commune de Jussy. Dès lors, commune indépendante. — Voir A. Corbaz : *Un coin de terre genevoise*. — Heyer : *L'Église de Genève*. — J.-A. Gautier : *Saint-Victor et Chapitre*. — *Reg. genevois*. — Montfalcon et Siebenthal : *Armorial des com. genevoises*. [A. CORBAZ.]

GYGAX. Ancienne famille de Seeberg et Bleienbach (Berne). — 1. JAKOB, * 25 novembre 1810, négociant et fabricant de toiles à Bleienbach, membre de la Constituante 1846, du Grand Conseil 1846-1891, doyen d'âge 1890, † 10 janvier 1891. — 2. EMIL, fils du n° 1, * 11 août 1847, fabricant, député au Grand Conseil 1902-1906, commandant d'arrondissement depuis 1878. — [W. KREBS.] — 3. PAUL, fils du n° 1, * 1845, bourgeois de Saint-Gall 1891, directeur de la Banque de Saint-Gall 1877-1907, puis directeur de la succursale de la Banque nationale suisse à Saint-Gall. Longtemps président de l'union des banques saint-galloises et membre du comité d'escompte des banques suisses d'émission, quelque temps député au Grand Conseil et membre de la Constituante de 1890, † 13 mars 1910. — *St. Galler Nbl*. 1911, p. 77. — Livre de bourgeoisie. — [Bt] — 4. PAUL, fils du n° 3, * 7 juillet 1874, Dr jur., rédacteur de la *NZZ*, auteur de publications de politique financière et d'économie publique. Liste dans *DSC*. [L. S.]

GYGER. Très ancienne famille de Gessenay (Berne). *Armoiries* : d'azur au violon d'or posé en bande et accompagné de deux étoiles du même. JACOBUS Guigere 1312. — Voir aussi GEIGER et GIGER. [R. M.-W.]

GYLAM, ALBERT, * à Berne 5 octobre 1839, † à Corgémont (Jura bernois) 14 avril 1924. Instituteur dès 1857, maître à l'école secondaire de Corgémont 1874, dès la fondation de cet établissement, inspecteur des écoles primaires du Xe arrondissement 1876. Il se dévoua au développement de l'instruction dans le Jura bernois jusqu'en 1922, époque où il prit sa retraite. — Voir *École bernoise*, 26 avril 1924. [G. A.]

GYMNASTIQUE. Les exercices corporels de nos ancêtres se mouvaient dans un cadre très simple. Le jet de pierre, le saut, la course de vitesse et la lutte formaient une série d'exercices bien gradués, auxquels on se livrait à la campagne aussi bien qu'à la ville. Les citadins pratiquaient encore, comme jeu particulier, le tir à l'arc. On connaît la fête des bergers des Alpes qui eut lieu à Unspunnen en 1805, pour célébrer la renaissance du véritable esprit suisse ; elle peut être considérée comme le précurseur de nos fêtes alpestres et de lutte.

Après la chute de l'ancienne Confédération, il se produisit un renouvellement dans le domaine des exercices corporels, qui débuta d'abord dans le cercle des sociétés d'étudiants. Une des premières tâches que se donna la Société de Zofingue à sa fondation, fut le développement physique de ses membres, afin de pouvoir donner à la patrie des défenseurs capables. En 1815, l'Unterwaldien Ph.-H. Clias introduisit à Berne de nouveaux exercices de gymnastique ; c'étaient les exercices au trapèze, à la corde et à l'échelle de corde, la voltige, le cheval de bois, la lutte et la nage. Clias ne connaissait pas encore les exercices d'assouplissement et les barres. La gymnastique de Clias trouva beaucoup de partisans, mais fut bientôt supplantée par celle de Jahn que firent connaître des étudiants allemands à Bâle, Zurich et Coire.

La *Deutsche Turnkunst*, de 1816, rédigée par Jahn, indiquait comme exercices de gymnastique la marche, la course, le saut, le saut du cheval, la lutte, le reck et les barres ; les exercices consistant à grimper, à jeter, à tirer, ainsi que les jeux de gymnastique.

Les différentes sociétés de gymnastique existant dans les villes se réunirent, à l'instigation de Zurich, le 23 avril 1832 à Aarau, pour une fête de gymnastique ; elles discutèrent aussi d'un groupement des sociétés présentes. Les délégués de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Bâle et de Baden, approuvèrent en principe un projet de statuts présenté par Hans-Heinrich Vœgeli, de Zurich. La fondation de la Société fédérale de gymnastique était ainsi un fait accompli. Les sociétés qui la composaient n'eurent dans les premières années d'autre lien entre elles que les fêtes fédérales de gymnastique ; celles-ci eurent lieu chaque année jusqu'en 1874, puis, jusqu'en 1888 tous les deux ans, et, dès lors, elles se répètent tous les trois ans. La dernière, avant la guerre, eut lieu à Bâle en 1912, la première, après la guerre, à Saint-Gall en 1922.

Les relations du Comité central avec les sociétés de gymnastique étant devenues compliquées avec le temps, on éprouva le besoin de créer des unions cantonales des sociétés ; celles-ci furent introduites peu à peu, non sans avoir eu à surmonter de grosses difficultés. Aujourd'hui, il existe des unions cantonales dans chaque canton, à l'exception d'Unterwald. Celles des cantons d'Uri, Schwyz et Zoug sont groupées en une association de la Suisse centrale

Trois journaux servent de lien régulier aux sociétés de gymnastique ; ce sont, la *Schweizerische Turnzeitung*, pour celles de langue allemande, le *Gymnaste suisse*, pour celles de la Suisse romande, et le *Ginnasta Svizzero*, pour la Suisse italienne.

En janvier 1926, la Société fédérale de gymnastique avait l'effectif suivant : 23 unions cantonales avec 1422 sections (dont 15 sections honoraires) comptant au total 134 634 membres.

Les exercices actuels de gymnastique sont principalement les suivants : exercices de marche et d'assouplissement, gymnastique artistique : reck, barres, cheval-arçons, saut du cheval et lutte ; jeux nationaux :

levée de pierre, jet de pierre, lutte ; athlétisme léger : course sur différents parcours, course d'obstacles, saut de longueur, de hauteur, saut à la perche, lancer de balle à poignée (2 kg.), lancer du boulet (5 kg.), du javelot (800 gr.), du disque (2 kg.), jet du boulet (7 ¼ kg.).

L'apparition de l'athlétisme léger dans les fêtes fédérales de gymnastique, sur le même pied que les jeux artistiques ou nationaux est récente ; elle est une conséquence nécessaire du développement des sports en Suisse. Les sociétés de gymnastique durent instituer des sections de sport autonomes, qui accordèrent le même intérêt aux jeux populaires, jusqu'alors négligés, qu'aux autres exercices. Outre la Société fédérale de gymnastique, différentes associations, de caractère politique ou confessionnel, pratiquent la gymnastique : la Société de gymnastique catholique suisse, la Société juive de Suisse de gymnastique et de sport, l'Union ouvrière suisse de gymnastique et de sport. Deux autres groupements s'occupent de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles. La Société suisse des maîtres de gymnastique a pour but de grouper ceux qui enseignent cette branche et d'organiser pour eux des cours de perfectionnement. Jusqu'à la fusion de 1924, elle était soutenue par *Pro corpore*, société suisse d'éducation physique. La Société suisse des maîtres de gymnastique dans les écoles moyennes, est composée de maîtres pour les hautes écoles moyennes ; elle organise aussi des cours de perfectionnement pour ses membres.

Enfin, il existe une Société suisse de gymnastique de dames, qui compte 281 sections et 15 283 membres. Elle est rattachée à la Société fédérale de gymnastique. La grande extension qu'a prise la gymnastique en Suisse est aussi due aux grosses subventions accordées chaque année par la Confédération aux cours de gymnastique. La gymnastique est placée sous les auspices du département militaire, division de l'infanterie. Une commission fédérale, composée de représentants de la gymnastique et du sport, sert d'autorité consultative dans ce domaine.

L'association nationale pour la culture physique, fondée en 1922, groupe aujourd'hui la plupart des sociétés de gymnastique et de sport. Grâce au grand nombre de sociétés fédérées et de leurs membres, le principal but qu'elles se proposent, à savoir le développement physique de l'homme, aura de cette façon de nouvelles bases. [M. Zeller.]

GYOTH ou **GUYOTH**. Famille bourgeoise de Fribourg, qui a donné à la ville plusieurs notaires, et dont l'ancêtre pourrait être Pierre Guyot, qui fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en l'année 1555. *Armoiries* : coupé à deux étoiles et à une branche de gui (émaux inconnus). — 1. Emmanuel-Bruno, notaire 1762, directeur de la maison de force de Fribourg, † 2 juin 1798. — 2. Eugénie, religieuse dominicaine à Estavayer-le-Lac, maîtresse des novices, puis prieure du monastère 1775-1778 et 1782-1784, † 21 avril 1784. — Voir Daubigney : *Le monastère d'Estavayer*. — Archives d'État Fribourg : Livre de bourgeoisie. [J. N.]

GYR. Familles des cantons de Saint-Gall et de Schwyz. Voir aussi Gir.

A. Canton de Saint-Gall. Gyr ou Gir. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. — 1. Johannes, bourgeois de Saint-Gall 1405, vendit en 1435 la dîme du hameau de Nänggersberg (Com. Steinach) à l'hôpital de la ville. — 2. Ulrich, conseiller 1514 et 1527, prévôt 1534, administrateur ecclésiastique 1536, ammann de la ville 1541. La famille s'éteignit au XVIe s. — Voir *UStG* V. — *LL (Gir)*. — Kessler : *Sabbata*. — W. Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. ville de Saint-Gall). [Bt.]

B. Canton de Schwyz. Famille d'Einsiedeln. Heinrich quitta probablement Uster à cause de sa foi et fut reçu bourgeois d'Einsiedeln en 1520. *Armoiries* anciennes : d'azur au vautour d'argent survolant trois monts de sinople (1590) ; dès 1720 : le champ d'or et le vautour de sable. La famille a donné une série d'ecclésiastiques, dont — 1. P. Nikolaus, * 1721, du chapitre de St. Luzi à Coire dès 1745 et dernier abbé 1782, † 18 février 1806. — 2. Benedikt Gyr-Benziger, 1834-1906, négociant, longtemps membre du Grand Conseil et chef du parti libéral à Einsiedeln. — 3. Aloys, D^r jur., 1842-1906, député au Grand Conseil 1887-1892, avocat à Schwyz. — 4. Meinrad Gyr-Wickart, * 1848, médecin, longtemps président du tribunal à Einsiedeln. — 5. P. Aloys, jésuite, 1855-1919, missionnaire en Inde et administrateur de l'archevêché de Bombay. [R-r.]

GYRFALK ou **GEIERFALK** (Grifalconius), Thomas, moine augustin, puis prédicateur réformé, originaire du Val Saint-Grégoire, dans l'ancien diocèse de Bâle. Il dut quitter le couvent des augustins de Fribourg en 1524 à cause de ses sympathies pour la Réforme ; Cornelius Agrippa le recommanda alors à l'humaniste Catiuncula. Il obtint à Bâle une place de prédicateur chez les augustins et devint un ami d'Œcolampade et de Zwingli. Archidiacre de la cathédrale 1529-1560. † 1560. — Herminjard : *Correspondance des réformateurs*.— Daguet : *Illustrations intellectuelles de Fribourg au XVIe siècle*, dans *ASHF* II. — Büchi : *Peter Girod und der Ausbruch der Reformbewegung in Freiburg*, dans *RES* 1924, p. 13. [J. N.]

GYSEL (aussi **GISEL**). Ancienne famille de Wilchingen et Hallau (Schaffhouse). Christian, 1424, cofondateur de la chapellenie de Saint-Maurice martyre à Hallau. — 1. Hans, sous-bailli de Wilchingen 1524. — 2. Jeremias, pasteur de Lohn 1576, auteur d'une intéressante plainte au doyen Ulmer de Schaffhouse sur l'état misérable de sa paroisse. — 3. Zacharias, * 1818 à Wilchingen, conseiller d'État de 1847 à sa mort, 15 décembre 1878, sauf une brève interruption. Directeur de l'instruction publique, il introduisit la loi scolaire de 1850 et rendit de grands services à l'agriculture. Le canton lui doit d'avoir fait passer la ligne de chemin de fer du Rhin badois par le Klettgau. Conseiller aux États 1848. — 4. Hans, fils du précédent, * 31 août 1845, greffier de justice à Schaffhouse, secrétaire de la Constituante 1876, député au Grand Conseil, longtemps président du tribunal cantonal, † 29 décembre 1914. — 5. Julius, D^r phil., * 11 août 1851, professeur de mathématiques et de physique au gymnase de Schaffhouse dès 1875, recteur 1884-1904. Liste de ses œuvres dans *DSC*. — Voir *US*. — Rüeger : *Chronik*. — *Festschrift... Schaffhausen*. — Hunziker : *Bilder zur neueren Gesch. der schweiz. Volksschule*. — *Tageblatt* et *Intelligenzblatt* de Schaffhouse 1879, 1906, 1914 — Renseignements personnels. [W.-K.]

GYSENDŒRFER (Geissendœrffer). Famille originaire d'Uffheim (Alsace), bourgeoise de Bâle en 1619 avec — 1. Johannes, 1590-1660, aubergiste *zur roten Kanne*, seizenier des jardiniers. *Armoiries* : d'azur à une chapelle. Les premiers descendants restèrent aubergistes à la même enseigne ; au XVIIIe s., ils se vouèrent au notariat. — 2. Johannes, descendant du n° 1, 1700-1786, notaire, économe des chevaliers de Saint-Jean à Bâle, ammann des Rotberg à Bamlach et Rheinweiler, de même que son fils — 3. Johannes, 1728-1791. — 4. Johann-Michael, frère du n° 3, 1738-1809, notaire, économe des chevaliers de Saint-Jean, membre du Grand Conseil helvétique 1798. Le dernier fut Anton-Christoph-Heinrich, 1817-1896. — Voir *LL*. — Lutz : *Bürgerbuch der Stadt Basel*. — *WB*. — Registres d'église. — Oraisons funèbres. [C. Ro.]

GYSENSTEIN (C. Berne, D. Konolfingen. V. *DGS*). Vge et Com. auquel se rattachent un grand nombre de hameaux et de fermes disséminés. Il appartint à la juridiction de Konolfingen et à la seigneurie de Wyl jusqu'en 1798. Gysenstein était le siège d'un tribunal qui se réunissait dans la maison appelée *Landstuhl*. Au spirituel, il relève de la paroisse de Münsingen. Sur la station de l'âge du bronze, voir *BBG* IV, 231. Gysenstein a donné son nom à une famille en partie bourgeoise, en partie noble. — Voir art. Gisenstein, von. — Mülinen : *Beiträge* II. — *FRB*. [H. Tr.]

GYSI (Gissi, Gyssin). Ancienne famille d'Aarau, comptant de nombreuses branches, originaire de Bâle-Campagne. *Armoiries* : d'azur à une demi-roue de moulin d'or accompagnée en chef d'une étoile du même et en pointe de trois coupeaux de sinople, ou d'or à la bande

d'azur chargée de trois étoiles d'or. FRIDLIN, bourgeois 1563 ; FRIDLI, d'Oltingen, bourgeois 1589 ; FRIDLI, de Suhr, bourgeois 1603. — 1. JAKOB, fils présumé du précédent, bourgeois 1610, du Conseil 1647-1651. — 2. JOHANN-JAKOB, 1658-1707, secrétaire de la ville, du Conseil et trésorier. — 3. SAMUEL, frère du n° 2, 1672-1753, avoyer 1749-1751. — 4. HANS-JAKOB, fils du n° 2, 1679-1741, Dr méd., trésorier et avoyer 1739-1741. — 5. SAMUEL, frère du précédent, 1684-1724, secrétaire de la ville. — Merz : *Wappenbuch v. Aarau.* — [H. SCHNEIDER.] — 6. OSKAR, * 1847, négociant à Manchester, † à Berne le 20 juillet 1919, écrivain. — 7. ALFRED, dentiste, * 1865, professeur à l'université de Zurich, Dr h. c. 1921. Auteur d'écrits sur l'art dentaire, membre d'honneur de plusieurs sociétés de dentistes. — *DSC.* — *Schweizer. Vierteljahrschr. für Zahnheilkunde* 1921, p. 93-98. — Voir aussi l'article GISI. [L. S.]

GYSIN. Famille de Läufelfingen, Oltingen et Sissach (Bâle-Campagne) depuis le XVe s. ; de Sissach, des branches s'établirent à Liestal et Zurich. *Armoiries :* d'or à un buste d'homme cuirassé, coiffé d'un bonnet de sable orné de plumes d'or, tenant de la dextre une flèche du même, la senestre appuyée sur la hanche. — 1. HEINRICH, * 1573, avoyer de Liestal, chef des rebelles de ce village durant la guerre des paysans en 1653 grâcié à cause de son âge. — 2. HANS, fils du n° 1, * 1601, condamné à mort et exécuté à Bâle le 24 juillet 1653 pour avoir cherché à gagner la bourgeoisie et le Conseil de Liestal à la ligue des paysans et pour avoir échangé des lettres avec les Oberlandais. — 3. SAMUEL, graveur, 28 août 1786-6 août 1844, travailla à Strasbourg et Paris, puis s'établit à Liestal. Il illustra de 30 gravures les *Heilige Schriften*, publiées chez Herder à Fribourg, et exécuta les deux médaillons d'Œcolampade et de son épouse Wibrandis Rosenblatt, que conservait l'Antistitium de Bâle. — 4. HANS-ADAM, juge fédéral, de Liestal, * 2 avril 1852 à Waldenbourg, chef du bureau d'expropriation de la Centralbahn en 1874, directeur du pénitencier de Liestal 1876-1884, président du tribunal de Liestal et avocat 1884-1890, juge fédéral de 1905 à sa mort, 22 septembre 1909. — Voir Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 2467. — J.-J. Brodtbeck : *Gesch. der Stadt Liestal.* — A. Heusler : *Der Bauernkrieg...* 1653. — *SKL.* — *Zw.* n° 1, p. 14. — A. Seiler : *Stammbaum der Bürgergeschlechter von Liestal.* [K. GAUSS.]

GYSLER. Voir GISLER.

GYSLING. Voir GISLING.

H

HAAB ou **HAB.** I. Famille noble éteinte de la ville de Zurich ; elle joua un rôle important du XVe au XVIIe s. *Armoiries :* d'or à la bande d'azur chargée de trois têtes d'autour du premier. Anciennes réceptions à la bourgeoisie : HANS et RUEDI in der Hab, de Meilen, 1382. — JAKOB, du Conseil 1390. — 1. HEINRICH, prévôt *zum Weggen* 1743-1489, enfermé au Wellenberg comme ami de Waldmann, privé de ses droits de bourgeoisie pour deux ans et condamné à 1000 fl. d'amende, mais bientôt réhabilité et de nouveau prévôt dès 1490. Il combattit à Morat en 1476 (son épée est au Musée national), † 1er août 1504. — *Dok. Waldmann.* — 2. JOHANNES, frère du n° 1, secrétaire de la ville 1472, reçut un diplôme d'armoiries de l'empereur Frédéric III en 1464, † 1483. — 3. JAKOB, fils du n° 2, secrétaire de la ville de Soleure vers 1500, sous-secrétaire de Zurich 1507 (ou 1509), secrétaire de guerre dans les expéditions de Milan, † à Marignan 1515. — 4. URSUS, fils du n° 3, douzenier *zum Weggen* 1529, du Conseil 1530, † à Cappel 1531. — 5. ***Johannes,*** fils du n° 3, 1503-22 mars 1561, douzenier du Safran 1527, prévôt de corporation 1531-1540, *oberster Meister* et secrétaire de la maison du sel 1532, bailli du Rheintal 1538, bailli de Meilen 1541, bourgmestre 1542-1560, obmann des *Schildner zum Schneggen* 1547-1548. Promoteur actif de la Réforme, il collabora au *Gyren-Rupfen* de 1523 ; homme d'État éminent, il fut chargé de nombreuses missions dans la Confédération, auprès de François Ier en 1537, d'Henri II en 1552 et du duc Ulrich de Wurtemberg en 1540. C'est durant son activité qu'en 1555 les réformés chassés de Locarno furent reçus à Zurich. Il représenta sa ville durant près de trente ans à la Diète. — C. Escher : *Bürgermeister J. Haab*, dans *ZT* 1903. — 6. JAKOB, fils du n° 5, 1525-1609, douzenier du Safran 1549, prévôt 1572, du Conseil 1589-1601, directeur des grains 1592. — 7. HANS-JAKOB, fils du n° 6, 1563-1620, douzenier du Safran 1601, bailli d'Andelfingen 1610, l'un des fondateurs de la Société générale de musique. — 8. HANS-JAKOB, le cadet, fils du n° 7, 1601-14 oct. 1682, des Dix-Huit des constables 1630, amtmann à Rüti 1634, prévôt des constables et membre du Conseil 1650, intendant des bâtiments 1652, bailli de Regensdorf 1654, trésorier 1656 et 1676, bailli impérial 1657. Remarquable homme d'État et cofondateur de la Bibliothèque de la ville, propriétaire d'une compagnie au service de la France en commun avec son frère. — 9. HEINRICH, douzenier du Safran 1641, † au service français lors du siège de Lerida (Espagne) 1646. — Rott : *Représ. dipl.* — 10. HANS-JAKOB, fils du n° 8, 1627-1663, des Dix-Huit des constables 1658, capitaine au service de France. — Rott : *Repr. dipl.* — 11. HANS-KASPAR, fils du n° 8, * 1631, des Dix-Huit des constables 1659, amtmann à Töss 1665-1671, prévôt des constables 1672, bailli de Regensdorf 1674, avoué 1676, bailli du lac 1679, directeur des grains 1688. Il dut s'occuper d'alchimie, ce qui lui coûtait gros, car il s'enfuit aux Grisons après avoir détourné plus de 100 000 fl. en 1695, † 25 août 1702 à Pfungen. Ses descendants abandonnèrent aussi la ville paternelle. — 12. HANS-RUDOLF, fils du n° 8, * 1636, des Dix-Huit des constables 1668, † à Herrliberg 1720. — 13. Hans-

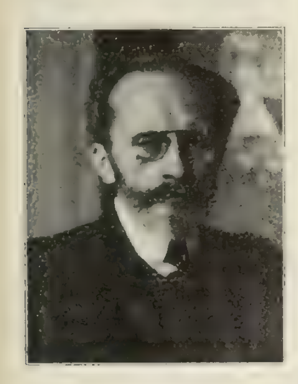




Johannes Haab. D'après un portrait de Joh. Asper.

KASPAR, 1726-1803, ingénieur, lieutenant-colonel au service de Prusse et inspecteur général des forteresses royales de Silésie. — 14. Hans-SAMUEL, fils du nº 13, * 1762, lieutenant au service prussien, artiste-peintre à Klagenfurt, † 1820 à Breslau dernier de sa famille. — Voir *LL.* — *LLH.* — Keller-Escher : *Promptuarium.* — W. Tobler-Meyer : *Die Schildnerschaft zum Schneggen.* [H. Br.]

II. Ancienne famille de Meilen, où elle est citée dès 1382 sous le nom d'*in der Hab* (débarcadère) ; elle est répandue dans la région. Plusieurs de ses membres furent sous-baillis de Meilen, tel *Heini in der Hab* dès 1387. La famille se fixa aussi à Wädenswil au commencement du XVIIIe s., puis de là à Hirzel. — *Bürgerbuch* I. — [J. FRICK.] — 15. JOHANN-KASPAR, 1813-1880, bourgeois de Hottingen-Zurich, lieutenant-colonel, commissaire cantonal des guerres 1856-1869 ; voua ses loisirs à l'étude des anciens châteaux et des ruines et en dessina plusieurs avec soin. Numismate. — *MAGZ* 57, 58. — 16. ***Otto***, * 19 avril 1850, Dr méd., privat-docent d'ophtalmologie à Zurich 1878, succéda à Horner comme professeur ordinaire d'ophtalmologie et directeur de la clinique oculaire de l'université de Zurich 1886-1919, recteur de l'université 1904 et 1905, chevalier de l'ordre royal suédois de la Croix du Nord 1892, membre honoraire de l'Association médicale américaine 1902. Il introduisit l'emploi de puissants aimants pour l'extraction des limailles de fer de l'œil. Auteur de plus de cent travaux sur des sujets d'ophtalmologie, articles de revues ou ouvrages séparés, entre autres : *Skizzenbuch für Augengrundsbilder ; Atlas und Grundriss, 1. der Ophthalmoskopie, 2. der äusseren Erkrankungen des Auges, 3. der Lehre von den Augenoperationen ; Die wichtigsten Störungen des Gesichtsfeldes ; Unterrichtstafeln*, 1893. — Renseignements personnels. — 17. ***Robert***, * 8 août 1865 à Wädenswil, Dr jur., avocat à Wädenswil 1889-1899, président de la commune de Wädenswil et député au Grand Conseil 1894, juge cantonal 1899, président du tribunal cantonal 1908, conseiller d'État 1908, directeur général des C. F. F. 1911, ministre de Suisse à Berlin 1917, conseiller fédéral (chef du département des postes et chemins de fer) 1918, président de la Confédération 1922. — *Annuaire des autorités féd.* 1926. — *DSC.* — *ZWChr.* 1908, p. 185. — *NZZ* 1925, nº 1249. [H. Br.]


Otto Haab.
D'après une photographie (Bibl. de la ville, Winterthour).

HAAG ou **HAG** (C. Saint-Gall, D. Werdenberg, Com. Sennwald. V. *DGS*). Vge de la commune civile de Salez. En 1410, *im Hag.* Les comtes de Vaduz et les barons de Sax se seraient entendus dès 1395 pour l'utilisation commune du bac de Haag. Le village dépendait de la seigneurie de Sax-Forstegg dont il partagea le sort politique. Les Autrichiens le pillèrent et l'incendièrent dans la guerre de Souabe. Lorsqu'en 1564 la paroisse de Salez, dont Haag faisait partie, passa au protestantisme, une partie des habitants de Haag resta catholique et fréquenta de nouveau l'ancienne église-mère de Bendern (Liechtenstein). Le reste de la population suivit leur exemple après 1600. Mais quand en 1615 la seigneurie de Sax eut passé à Zurich, le pasteur Jodocus Grob sut obtenir en 1637 d'une assemblée paroissiale de Haag l'adoption de la foi réformée, et en 1803 le village fut rattaché à la commune politique de Sennwald. — *St. Galler Nbl.* 1919. — H. Kreis dans *ZT* 1923. — H.-G. Sulzberger : *Die 1. und 2. Reformation der Herrschaft Sax-Forsteck*, dans *MVG* 14, p. 174-234. — A. Naef : *Chronik*, p. 820. [Bt.]

HAAG. Familles des C. de Bâle, Berne, Thurgovie.

A. **Canton de Bâle.** L'ancêtre est JAKOB († 1633), vigneron, d'Oberwyler, bourgeois de Bâle le 1er mars 1595. Une famille plus ancienne est citée à Bâle dès 1488 avec BARTHOLOMÆUS Haag, cuisinier, de Löppen (Hollande ?). *Armoiries* : de gueules au cheval d'argent franchissant une haie au naturel terrassée de sinople. — HANS-HEINRICH, 1679-1735, prévôt des tailleurs dès 1732, membre du Petit Conseil. — La famille, qui a donné six générations de relieurs, du XVIIe au XIXe s., est aussi représentée à Neuchâtel. — Arch. d'État Bâle. [P. Ro.]

B. **Canton de Berne.** Famille bourgeoise de la ville de Berne. *Armoiries* : d'or au taureau de sable accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre est JOHANN-MARTIN de Gengenbach (Kinzigtal), habitant à Berne en 1654. — AUGUST, 2 août 1850-1er avril 1918, architecte, mentionné dans *SKL.* — *LL.* — Gruner : *Genealogien* (Mns.). — FRIEDRICH, prof. à Berne. Voir sous THURGOVIE. [H. Tr.]

C. **Canton de Thurgovie.** Famille catholique bourgeoise de Diessenhofen, Hüttwilen, Frauenfeld et de diverses autres communes. — 1. BLASIUS, de Frauenfeld, curé de Saas (Valais), y travailla en faveur du catholicisme lors de la contre-réformation. — 2. JOHANN-KONRAD, de Hüttwilen, juge 1765, avait un sceau à ses propres *armoiries* : une demi-roue de moulin accompagnée en chef d'un lion tenant une ancre. — 3. KONRAD, 1806-1864, de Hüttwilen, président de commune, philosophe paysan original, en relations épistolaires avec Feuerbach. — *TB* 22, p. 5. — 4. ***Friedrich***, de Diessenhofen, 1864-1914, philologue classique, maître à l'école de la cathédrale de Reval (Russie) 1873-1876, recteur du gymnase de Schaffhouse 1876-1884, de celui de Berthoud 1884-1891, professeur à l'université de Berne 1887-1914, travailla avec Gobat à la réduction de l'enseignement du latin et composa un cours très discuté d'introduction à la langue latine. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire scolaire bernoise, dont *Beiträge zur bern. Schul- und Kulturgesch.*, 1898-1900 ; *Die hohen Schulen zu Bern 1528-1884*, 1903 ; *Die Sturm- und Drangperiode der bern. Hochschule 1834-1854*, 1914 — C. Marti : *Zur Erinnerung an Prof. Haag.* — *BBG* 10, p. 323. [Th. GREYERZ.]


Friedrich Haag.
D'après une photographie.

HAAS. Familles des cantons de Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne et Schaffhouse.

A. **Canton de Bâle.** Famille de fondeurs de caractères typographiques à Bâle. *Armoiries :* coupé d'azur au lièvre passant au naturel, et bandé d'or et de sable de six pièces. — L'ancêtre est — 1. JOHANN-WILHELM, 1698-1764, venu de Nuremberg à Bâle en 1718. Il exerçait le métier familial et employait ses loisirs à la gravure de sceaux, à la peinture et à la gravure sur cuivre. Bourgeois de Bâle en 1758. Son fils — 2. WILHELM, 1741-1800, de la même profession, rendit l'entreprise paternelle très florissante par quelques importantes découvertes techniques (perfectionnement de la presse, impression cartographique en caractères mobiles). Il fut plus tard officier d'artillerie et inspecteur général de l'artillerie helvétique. Bâle lui dut surtout la création dans la milice d'un corps d'artillerie (1782), dont il avait le commandement. Son fils — 3. WILHELM, 1766-1838, fut aussi fondeur de caractères typographiques, imprimeur et éditeur d'art. Après la



révolution de 1798, il devint membre du Grand Conseil et du Petit Conseil de la ville. — Voir Lutz : *Baslerisches Bürgerbuch.* — *SKL.* — *SNG* 1923.

Une famille de ce nom exista aussi à Sissach. [P. Ro.]

B. **Canton de Berne.** I. Famille bourgeoise de Berne, éteinte. — *Armoiries* : de gueules au lièvre d'or passant sur trois coupeaux de sinople ou d'azur au lièvre d'argent sur trois coupeaux. — SAMUEL, membre des Deux-Cents 1616, bailli de Laupen 1625, du Petit Conseil 1633, intendant des bâtiments 1638. — JAKOB, greffier du tribunal 1669, bailli de Bipp 1672. — *LL.* — Gruner. — II. Des familles de la campagne bernoise prospèrent dans les districts de Wangen, Aarwangen, Berthoud, Berne et Bienne. — HANS-ULRICH, horloger de Madiswil, s'établit en 1726 à Berne où ses fils exercèrent ensuite le même métier. — *SKL.* — *ASG* 3, 147. — *BT* 1863. — SAMUEL, * 1887, rédacteur du *Bund* 1914-1918, fondateur et rédacteur en chef de l'association pour l'encouragement de la presse moyenne suisse *(Verein zur Förderung der Schweiz. Mittelpresse)* à Berne dès 1918. — *DSC.* — III. Famille très ancienne de Bienne. — 1. PETER, grand conseiller 1444. — 2. HANS, petit conseiller 1516, trésorier 1533. — Furent membres du Petit Conseil : — 3.-11. ELIAS, 1589 ; CHRISTOPH, 1630 ; PETER, 1635, banneret de la ville 1647 ; ELIAS, 1638 ; ELIAS, 1662 ; PETER-HANS, 1686, banneret, député à la Diète, † 1717 ; JOHANNES, 1757 ; SAMUEL, 1765, trésorier 1784 ; JAKOB, 1778. — FRANZ-LUDWIG, 1808-1878, juriste à Berne, historien amateur. — *LLH.* [L. S.]

C. **Canton de Fribourg.** I. Famille de Thurgovie, dont quelques membres furent reçus bourgeois de Fribourg en 1589 et 1600. — CLAUDE, du Conseil des Deux-Cents 1599, bailli d'Illens 1610-1614. — II. Famille de Montilier, dont une branche devint bourgeoise de Morat en 1828. *Armoiries* : de gueules à un lièvre issant d'une terrasse de sinople. — JOHN, dirigea pendant seize ans un important établissement d'éducation en Angleterre, rentra au pays en 1864, fut nommé directeur des écoles de la ville de Morat et professeur pendant douze ans ; un des fondateurs du périodique *Das Freie Wort* en 1870 ; membre du synode et de la commission scolaire ; fonda, vers 1876 l'Institut Haas, de Courgevaux, qu'il dirigea pendant quinze ans. — III. Famille d'Escholzmatt (Lucerne), établie vers 1840 à Monterschu, où elle fut reçue bourgeoise ; naturalisée fribourgeoise en 1857. — JOSEPH, 1853-1920, jésuite, prof. au collège Saint-André à Charlottenlund (Danemark), † à Copenhague. — IV. Une famille de ce nom est actuellement bourgeoise de Planfayon. — Voir Engelhard : *Chronik der Stadt Murten.* — *ASHF* X, 534. — *La Liberté* 1920 n° 208. — *Semaine cathol.* 1920, p. 599. — Archives d'État Fribourg : Reg. des bourgeois. [G. Cx.]

D. **Canton de Lucerne.** I. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. *Armoiries* : de gueules au lièvre d'or passant sur trois coupeaux de sinople. D'Adligenschwil furent reçus bourgeois : PETER 1373 ; RUEDI et ANDRES, frères, 1374 ; WELTI 1381, etc. — 1. HANS, bourgeois 1427, bailli de Hitzkirch 1433. — 2. HEINRICH, bailli de Kriens 1442. — 3. HANS, bailli de Willisau 1457, de Wolhusen 1460. — 4. ANTON, du Grand Conseil 1547, bailli d'Ebikon 1553, du Petit Conseil 1559, bailli de Ruswil 1565, du Rheintal 1572 et 1588, de Willisau 1575 et 1581, † 1590. — 5. HANS, du Grand Conseil 1561, du Petit Conseil et bailli de Münster 1571, d'Entlebuch 1577 et 1591, † 1594. — 6. NIKLAUS, du Grand Conseil 1563, du Petit Conseil 1574, bailli de Münster 1581, † 1591. — 7. CASPAR, du Grand Conseil 1568, bailli d'Ebikon 1573, de Wikon 1577, de Habsbourg 1597, du Petit Conseil 1598, † 1599. — 8. ANTON, du Grand Conseil 1598, bailli de Kriens 1603, de Malters 1611, de Büron 1617, du Petit Conseil 1620, bailli d'Entlebuch et directeur de l'hôpital 1621, † 1630. — 9. PETER, du Grand Conseil 1599, bailli de Kriens 1615, de Habsbourg 1621, du Petit Conseil 1631, † 1648. — La famille s'est éteinte avec le P. BERNHARD capucin 1796. — Voir *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* — Vivis : *Wappen der ausgest. Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1905. — *Besatzungsbuch.* — Arch. d'État Lucerne. [v. V.]

II. HAAS, autrefois HAS. Familles répandues dans tous les districts lucernois, citées en général dès le XV[e] s. (à Udligenswil dès 1315). Divers membres des familles Haas du pays et de l'étranger furent reçus à la bourgeoisie de Lucerne. — 1. ANDRES, juge 1396-1408, du Grand Conseil 1403-1408, bailli de Weggis 1403, de Meggen et de Buonas 1406. — 2. HEINRICH, du Grand Conseil 1421, bailli de Kriens 1442, capitaine dans la bataille de l'Albis 1443. — 3. HANS, du Grand Conseil 1414, du Petit Conseil 1423, constructeur du pont de Gisikon 1432-1434, bailli de Habsbourg 1426-1430, de Meyenberg 1431, Hitzkirch 1433, bailli de Sins 1433, bailli de Reiden et Willisau 1457, de Willisau 1459 et 1475, de Wolhusen 1460, de Münster 1472. — 4. RUDOLF, du Grand Conseil 1464, bailli de Malters 1483, de Münster 1489, d'Entlebuch 1493, 1497, du Petit Conseil 1496, capitaine et enseigne au Schwaderloch, † 1499. — 5. FRIEDRICH, de Kleinlaufenburg, 10 février 1811-18 juillet 1886, facteur d'orgues, construisit celles de la cathédrale de Bâle et de la Hofkirche de Lucerne (1859-1862), et reçut pour ces dernières la bourgeoisie d'honneur de Lucerne.— 6. ***Leonhard***, de Horw, 25 octobre 1833-14 mai 1906, curé de Dietikon 1866, d'Hitzkirch 1871, professeur de morale à Lucerne 1875, chanoine im Hof 1878, recteur du séminaire des prêtres 1878, évêque de Bâle-Lugano 1888. Il institua un nouveau catéchisme pour les diocésains et travailla à améliorer le service divin ainsi que la formation du clergé. Développa le séminaire. — *Jahresber. der Höh. Lehranstalt Luzern* 1907. — Barth. — 7. FRANZ Haas-Zumbühl, * 22 fév. 1867, numismate, grand conseiller 1911-1915, membre de la commission de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne. Liste de ses œuvres dans *DSC.* — *Gfr.* 76 et 79. — [P.-X. W.] — LIENHARD, peintre, et XAVER, graveur sur bois, tous deux de Horw, cités par *SKL.* [L. S.]



Mgr Leonhard Haas.
D'après une autotypie.

E. **Canton de Schaffhouse.** Famille éteinte de la ville de Schaffhouse. Réceptions à la bourgeoisie — 1. CASPAR, orfèvre, de Rotweil, bourgeois 1567, prévôt de corporation 1622, † 1627 ; MICHAEL, de Beggingen 1640, et JAKOB, menuisier, du comté de Hohenlohe, 1640. — 2. HANS-LUDWIG, fils du n° 1, * 1576, du Grand Conseil 1619, juge baillival 1621, déposé 1624. — 3. HANS-RUDOLF, frère du n° 2, * 1586, du Grand Conseil 1629, † 1637. — 4. JOHANN-GEORG, 1704-1763, négociant, longtemps établi à Vienne, fournisseur de l'empereur durant la guerre de Sept ans. A son retour, il fit paraître, en collaboration avec l'imprimerie Hurter, un journal hebdomadaire qui n'existait pas auparavant. — 5. JOHANN-GEORG, fils du n° 4, 1735-1805, orfèvre, capitaine de la ville, conseiller 1799, quartier-maître de la ville 1800, succéda à son père à la rédaction du journal hebdomadaire. — *LL.* — Registre généalogique de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

HAASEN, HASEN. Famille éteinte du canton du Valais. — JOHANNES, grand châtelain de Sion en 1456 et 1460. — HEINRICH (Christian), grand châtelain de Sierre en 1552. — Deux bourgmestres de Sion en 1492 et 1535 portèrent le nom de JOHANNES. — *LL.* [L. S.]

HAB. Voir HAAB.

HABERÆSSER. Famille éteinte, bourgeoise du pays de Küssnacht (Schwyz). — KUONO, établi à Immensee, témoin 1300-1302, centenier des hommes libres du cercle de Küssnacht. — PETER, bourgeois de Lucerne 1352. — Obituaire et terrier de Küssnacht. — Rôle des impôts de la ville de Lucerne. — *Gfr.* 56 et 62. [Al. T.]

HABERER. Familles des cantons d'Argovie et de Zoug.

A. **Canton d'Argovie.** Famille de la ville d'Aarau. *Armoiries* : d'or à la barre de gueules chargée d'une gerbe d'avoine d'or. — 1. HANS, juge 1541, intendant de l'arsenal 1546, du Conseil 1551, lieutenant d'avoyer 1560, avoyer 1567-1569 et 1571-1573. — 2. HENMANN, secrétaire de Lenzbourg 1537, déposé 1558, secrétaire du chapitre de Zofingue 1559 ; dramaturge, fit exécuter à Aarau en 1551 *Jephta* et à Lenzbourg en 1562 *Abraham.* La famille s'éteignit avant le XVIIe s. — Voir Merz : *Wappenbuch Aarau.* — *ADB.* — Bächtold. [H. Tr.]

B. **Canton de Zoug.** Famille de la ville de Zoug, éteinte en 1761. — HANS, bourgeois 1508. — CARL-FRANZ, relieur et libraire, publia en 1706 : *Eidg. Schweiz. Regiments-Ehrenspiegel,* avec tant d'erreurs que le gouvernement d'Unterwald le retourna en réclamant des rectifications. — *Gfr.* 23, p. 310. — H.-A. Keiser : *Zuger Schriftsteller,* dans *Jahresber. der kant. Industrieschule* 1874-1875, p. 38. [W.-J. Meyer.]

HABERKORN. Famille patricienne éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1527, dans le patriciat en 1618 et 1627 ; elle était originaire de La Corbaz et peut-être identique à la famille Abrico, mentionnée dans la contrée de Belfaux en 1396. *Armoiries* : d'azur à une femme issant, posée de front, habillée de gueules, ceinte d'or, tenant de chaque main une gerbe d'or (variantes). — 1. JEAN, chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg 1533, doyen 1546, † 1550. — 2. CLAUDE, * 1568, chaudronnier, du Conseil des Deux-Cents 1596-1623, percepteur de l'impôt sur le sel 1599-1600, percepteur de l'ohmgeld 1604-1605, bailli de Planfayon 1619-1624, du Conseil des Soixante 1623-1639, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1626-1631, du Conseil des Secrets 1629-1639, † février 1639. — 3. JACQUES, étudiant à Fribourg-en-Brisgau 1578-1580, puis à Milan 1580-1584, où il fut l'un des premiers Fribourgeois reçus au nouveau Collège helvétique. — 4. BARTHÉLEMY, étudiant à Vienne, en Dauphiné, 1606, secrétaire du droit rural 1610-1622, du Conseil des Deux-Cents 1612-1618, du Conseil des Soixante 1618-1624, banneret du Bourg 1622-1624, † mars 1624. — 5. FRANÇOIS, frère du n° 4, boucher, du Conseil des Deux-Cents 1622-1661, percepteur de l'ohmgeld 1628-1631, directeur de l'Aumônerie 1639-1654. — 6. LOUIS, fils du n° 2, chirurgien, du Conseil des Deux-Cents 1623-1652, percepteur de l'ohmgeld 1623-1624, bailli de Planfayon 1632-1637. — 7. APPOLLONIE, fille du n° 2, * 1598, religieuse cistercienne à la Maigrauge, élue abbesse du monastère 1657, dirigea la reconstruction du couvent après l'incendie de 1660, † 12 août 1667. — 8. PIERRE ou Peterman, fils du n° 6, notaire, * 1623, du Conseil des Deux-Cents 1659-1692, notaire 1660, secrétaire de l'hôpital 1663-1668, bailli de Vuippens 1668-1673. — 9. JEAN-ULRIC, fils du n° 6, * 1638, du Conseil des Deux-Cents 1666-1701, percepteur de l'ohmgeld 1666-1667, grenetier 1677-1682, bailli d'Attalens 1690-1695, du Conseil des Soixante 1701-1703, † 1703. — 10. LOUIS, en religion *P. Philippe,* capucin, * 1647, entra dans l'ordre en 1667, devint gardien et mourut à Fribourg en 1709. — 11. FRANÇOIS-PHILIPPE, fils du n° 9, * 1676, du Conseil des Deux-Cents 1697-1717, du Conseil des Soixante 1717-1725, banneret des Places 1721-1724, du Petit Conseil 1725-1753, bourgmestre 1729-1733. — 12. MARIE-COLOMBE, abbesse de la Maigrauge 1711-1714, † 18 juin 1714. — 13. FRANÇOIS-NICOLAS, fils du n° 11, * 1702, du Conseil des Deux-Cents 1723-1773, directeur de la fabrique de Saint-Nicolas 1736-1741, bailli de Montagny 1742-1747, du Conseil des Soixante 1773. — 14. FRANÇOIS-JACQUES-NICOLAS, fils du n° 13, dernier du nom, * 1736, du Conseil des Deux-Cents 1763-1788. — Voir Dellion : *Dict.* VI, 323. — *LL.* — Weitzel : *Répertoire des baillis,* dans *ASHF* X. — Archives d'État Fribourg : Registres de bourgeoisie ; *Besatzungsbücher ;* Généalogies Daguet. [J. N.]



HABERMACHER. Familles lucernoises du district de Sursee (environs de Münster) dès 1306, et de Lucerne. Diverses réceptions à la bourgeoisie dès 1373. — RUDOLF, du Grand Conseil, de 1464 environ à 1498. Plusieurs Habermacher furent sautiers du couvent de Münster, ainsi que sous-baillis de Rickenbach et de Münster, du XVe au XVIIe siècle. — *Gfr.* Reg. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

HABERMANN. Famille éteinte de conseillers de de la ville Soleure. *Armoiries* : d'argent à une demi-roue de moulin de gueules posée en pal, accompagnée d'une fleur de lys de gueules. — NIKLAUS, du Grand Conseil 1507, *Jungrat* 1538, *Altrat* 1540, intendant des bâtiments 1543-1550, bailli de Flumental 1541. — GEORG, du Grand Conseil 1549, *Jungrat* 1552, bailli du Lebern 1561, de Buchegg 1563, † 1564. — VICTOR, du Grand Conseil 1582-1597. — *LL.* — *Bestallungsbuch.* — Haffner : *Geschlechterbuch.* [v. V.]

HABERSAAT. I. Famille de Hausen (Zurich), où elle est citée dès 1650. Elle venait de Langnau, mais doit être originaire de Wollishofen où elle était établie dès 1335. — *UZ* n° 4660. — [J. Frick.] — II. Famille de la ville de Zurich, citée dès 1357 dans les registres d'impôt. — HANS, directeur de l'hôpital 1535, amtmann à Rüti 1538. — *LL.* [H. Br.]

HABERSTICH. Famille d'Oberentfelden (Argovie). — *Samuel,* * 21 octobre 1821 à Ried près Schlosswil (Berne), écrivit sous le pseudonyme d'*Arthur Bitter,* après avoir été fonctionnaire au Département cantonal des finances. De 1849 à 1851 il publia une feuille humoristique qui lui valut d'être expulsé du canton de Berne. Il vécut dès lors à Soleure, Morat et Zurich et fut autorisé en 1862 à rentrer à Berne où il mourut dans la pauvreté le 24 février 1872. Ses nombreux récits ont été rassemblés et publiés sous les titres de : *Geschichten aus dem Emmental,* 1857 et 1859 ; *Erzählungen, Novellen und Gedichte,* 1864-1865 ; *Grüne Sträucher aus dem Schweizerland,* 1870 ; *Bergkristalle,* 1876. — Voir *ADB.* — *Alpenrosen* 1872. — J.-J. Honegger : *Arthur Bitter,* dans *Die illustr. Schweiz* 1872. — *Der Hausfreund* VI. — Rud. Ischer : *Arthur Bitter.* — JOHANNES, 1824-1891, avocat, grand conseiller 1849 et 1860-1890, membre de la Constituante 1852, alternativement conseiller national et conseiller aux États, sauf quelques interruptions, de 1851 à sa mort. — *Zur Erinnerung an Joh. Haberstich.* [H. Tr.]

HABICHT (HABICK). Vieille famille de la ville de Schaffhouse, venue probablement de Constance. *Armoiries* : de gueules à un autour posé sur trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, du Grand Conseil 1553, péager 1563, prévôt de la corporation du *Rüden* 1568. — 2. HANS-THOMAS, * 13 août 1570, du Grand Conseil 1604, prévôt des bouchers 1608, bailli de Neuhausen 1621, † 12 octobre 1629 de la peste. — 3. HANS-CONRAD, *Pfundzoller* 1624, du Grand Conseil 1625, juge baillival, † 10 août 1629 de la peste. — 4. MELCHIOR, * 15 août 1706, du Conseil 1757, intendant des forêts 1765, † 27 avril 1774. — 5. HANS-CONRAD, * 2 août 1708, juge 1747, du Conseil 1757, † 19 juin 1770. — 6. JOHANNES, * 26 février 1720, intendant de l'hôpital 1756, conseiller 1769, † 25 sept. 1791. — 7. MELCHIOR, fils du n° 4, * 19 sept. 1738, professeur de langue grecque au *collegium humanitatis* 1761, pasteur de Lohn 1772, triumvir et pasteur au Münster 1795, antistès et doyen 1803, auteur de *Was spricht die christl. Religion zu der neuen Constitution von Freiheit u. Gleichheit ?,* 1798 ; *Gesch. der Revolution, 1778-1806,* dans Joh. Meyer : *Unoth* I ; *Nachricht von dem Leben des... Thomas Spleiss,* 1776, † 21 juin 1817. — 8. BERNHARDIN, fils du n° 6, * 3 décembre 1742, juge 1770, conseiller 1791, † 9 octobre 1802. — 9. MELCHIOR, * 1er mars 1749, juge au tribunal cantonal, † 15 mai 1830. — 10. JOHANN-CONRAD, * 3 mars 1842, du Conseil général de Schaffhouse 1880, député au Grand Conseil 1882, président de la ville 1891, président de la Banque cantonale 1882-1904, auteur de *Beitrag zur Lösung der Krankenhausfrage* 1896 ; *Die Schleitheimerbahn,* 1904 — 11. GEORG-WILHELM, D^r jur., * 23 avril 1866, avocat 1892-1895, secrétaire de la chancellerie d'État 1895, greffier du tribunal cantonal 1898, premier juge d'instruction 1918, président du tribunal du district de Schaffhouse. — Voir *LL.* — Meyer : *Unoth.* — Registre généalogique

de la ville de Schaffhouse. — Catalogue de la Bibl. de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

HABITANT, HABITATION. A. **Avant 1798.** Jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération, et dans certains cantons jusqu'au milieu du XIXe s. environ, le terme d'habitant désignait une catégorie de personnes par opposition aux bourgeois et aux communiers, ou ressortissants d'une commune. Étaient habitants non seulement les étrangers qui venaient s'établir dans une commune, mais aussi les ressortissants d'une localité voisine. A la fin du moyen âge, les nouveaux venus dans un village ou dans une vallée ne tardaient pas à jouir, après un laps de temps déterminé, des avantages économiques dont bénéficiait la population déjà établie. Mais, lorsque les communes acquirent une certaine autonomie, que l'on vit apparaître dans les villes les bourgeoisies, l'habitant ne fut plus admis à s'établir que moyennant finance. Il était, en outre, privé entièrement ou partiellement, suivant les régions, des droits politiques et des avantages économiques offerts par les communes. Dans certaines villes cependant, la différence entre bourgeois et habitants était peu marquée au XVIe s. ; ces derniers étaient admis à faire partie des autorités. C'est ainsi que Lausanne connut des syndics qui étaient habitants ; à Fribourg, en 1585, la majeure partie des membres du gouvernement n'étaient pas bourgeois. Il est vrai que dans cette ville la bourgeoisie était encore personnelle ; les fils de bourgeois étaient simples habitants aussi longtemps qu'ils n'avaient pas reconnu leur bourgeoisie. Dès le XVIIe s., les bourgeoisies des villes ont une tendance très marquée à se fermer ; on ne reçoit même plus de nouveaux bourgeois pendant un certain nombre d'années. La différence de bourgeois à habitant est plus sensible ; parmi les habitants, on distingue entre ceux qui sont établis à demeure et la population flottante. Les premiers, appelés parfois petits bourgeois, jouissent de certaines prérogatives dans la commune. Nous étudions ci-après la situation des habitants dans quelques cantons seulement, les plus caractéristiques. — Voir art. BOURGEOISIE, DROITS DE. — *AF* 1920, 233. [L. S.]

Canton de Berne. 1. *Ville.* Dès le milieu du XVIIe s., on désignait sous le nom d'habitants ou *ewige Einwohner* (habitants perpétuels), une classe spéciale de la population de la ville. Elle s'est constituée de la manière suivante : Lors des restrictions apportées en 1635 à la réception dans la bourgeoisie, il fut décidé que les bourgeois admis dès cette date ne pourraient pas entrer dans les Conseils. Seuls les fils de ces bourgeois auraient accès au Grand Conseil et les petits-fils au Petit Conseil. En 1643, on édicta une nouvelle ordonnance qui allait plus loin dans ce domaine. On y disait que l'expérience avait démontré que les nouveaux bourgeois cherchaient dès que possible à entrer dans les Conseils et à revêtir des fonctions publiques et qu'ils délaissaient les métiers honorables et nécessaires. On manquait ainsi de main-d'œuvre et l'on devait faire appel à des étrangers et à des personnes de l'extérieur. Pour remédier à cet inconvénient, il fut décidé que tous ceux qui solliciteraient l'admission dans la ville, qu'ils vécussent de leurs revenus, ou qu'ils fussent des artisans, ecclésiastiques ou scribes, seraient reçus sous le nom d'habitant ou *ewiger Einwohner*. Ils devaient continuer à exercer leurs métiers ou leurs professions, mais ne pouvaient prétendre à faire partie du gouvernement. Tous les privilèges économiques des bourgeois, à l'exception de la vente du vin, leur étaient acquis, mais non les avantages politiques. Ils pouvaient entrer dans les corporations de métier.

Il existait une autre catégorie d'habitants, les *Hintersässen*, qui étaient exclus des corporations et ne jouissaient naturellement d'aucun droit politique. Ces habitants étaient tolérés dans la ville en vertu d'un permis de séjour renouvelable chaque année ; ils ne pouvaient posséder aucun immeuble, et s'il arrivait que l'un d'eux possédât une maison, il devait la revendre dans le délai d'une année. Les enfants des simples habitants devaient être baptisés dans les paroisses voisines de la ville, ou sinon inscrits dans un registre spécial.

Au XVIIIe s., on a souvent donné le nom d'habitants aux *Hintersässen*, tandis que les *ewige Einwohner* étaient appelés « petits bourgeois ». Une nouvelle autorité, la Chambre des bourgeois *(Burgerkammer)*, fut instituée pour veiller à ce que les différences de classes de la population fussent observées. Afin de permettre un contrôle exact, deux registres furent ouverts. Dans le premier étaient inscrits les bourgeois aptes à faire partie du gouvernement ; dans le deuxième, les habitants, c'est-à-dire ceux qui avaient été reçus en vertu de l'ordonnance de 1643. En outre, ce registre contenait, à la suite d'un autre décret, les noms de ceux qui ne pouvaient pas prouver que leurs parents ou grands-parents eussent appartenu au Grand Conseil ou, avant 1600, à une corporation, ou encore une réception à l'ancienne bourgeoisie. Si cette dernière preuve était faite, il fallait encore que la naissance ou le baptême fussent postérieurs à la réception pour ne pas figurer dans le second registre. Une décision du 28 mars 1656 assimila les enfants illégitimes des bourgeois et leurs descendants aux habitants perpétuels. La plupart des familles d'habitants perpétuels furent reconnues bourgeoises déjà avant la chute de Berne en 1798 (1790 à 1793).

2. *Campagne.* Jusqu'au XVIe s., on entendait par *Hintersässen* les sujets d'une seigneurie temporelle ou ecclésiastique, d'un seigneur, d'un couvent, etc. A cette époque, on commença à prélever la finance d'établissement dans les communes et à créer un indigénat communal, qui pouvait s'acquérir par le paiement d'une taxe. Cet indigénat était lié généralement avec le droit aux revenus communaux. D'autre part, il était perçu un droit d'habitation *(Hintersässgeld)*, payable chaque année sur les personnes qui ne faisaient qu'un séjour momentané dans les communes, en particulier sur les fermiers, ainsi que sur ceux qui ne pouvaient payer en une fois la taxe d'établissement ou qui ne possédaient aucune terre, les artisans pauvres, les journaliers, etc. Dans la deuxième moitié du XVIIe s., il y avait dans les villages bernois trois catégories d'habitants : les ressortissants *(Dorfgenossen)*, qui avaient des terres de rapport ou des maisons ; les *Tauner* et artisans, ne possédant aucun des droits aux revenus communaux ou, par faveur, quelques droits limités ; les *Hintersässen*, les habitants dans le sens étroit du mot, soumis à la taxe annuelle d'habitation, qui n'avaient pu acquérir les droits de ressortissants en payant la finance d'établissement. A l'égard des revenus communaux, ils étaient placés sur le même pied que les *Tauner* et artisans. Très souvent ces derniers étaient comptés parmi les habitants, quoique pour faire partie de leur classe il fallût un établissement de plusieurs générations dans la commune. Dans un sens extensif, le terme de *Hintersäss* était appliqué à tous les habitants d'un village qui ne jouissaient pas de tous les droits de « communiers ».

A la suite des ordonnances sur la mendicité et de l'institution d'un droit d'origine personnel, le droit de bourgeoisie, étendu aussi aux habitants des villages, le terme d'habitant prit une autre signification et fut opposé non seulement à celui de ressortissant d'un village, mais aussi à celui de bourgeois. Dès le XVIIIe s., l'habitant est celui qui s'est établi dans une commune sans y posséder des droits de bourgeoisie. Cette signification s'est maintenue jusqu'à nos jours. [K. Geiser.]

Canton de Fribourg. 1. *Avant le patriciat.* Il y eut semble-t-il, dès la fondation de la ville, à côté des bourgeois, des habitants qui n'étaient pas spécialement attachés au service de la ville par le contrat personnel de bourgeoisie et qui n'étaient pas obligés comme les bourgeois de posséder une maison en ville. D'ailleurs le droit d'habitation fut toujours une condition essentielle et préalable du droit de bourgeoisie. Les habitants faisaient partie intégrante de la communauté. Leurs chefs naturels étaient les 4 bannerets qui avaient droit de veto et droit de suffrage dans les délibérations du Petit Conseil. Jusqu'à la fin de l'ancien régime les habitants assemblés avec les bourgeois élisaient le dimanche de la Saint-Jean l'avoyer et le bourgmestre. Ils prenaient part également à l'élection du curé de la ville. Le recensement de la bourgeoisie fait en 1415 ne donne que 559 bourgeois. Or, l'assemblée communale de 1404, qui

était déjà un choix, était composée de 940 votants. Il faut donc qu'il y ait eu un grand nombre d'habitants non-bourgeois en 1404. D'autre part, tous les membres des Conseils en 1415 sont inscrits comme bourgeois. Ce ne fut pas toujours le cas plus tard. On peut voir au XVIe s. des habitants parvenir à des charges d'État sans les trouver inscrits au grand livre des bourgeois. C'était négligence de leur part, et ils étaient en général descendants de bourgeois et considérés comme tels. On peut dire que pratiquement, tout habitant influent devenait bourgeois, pour peu qu'il le voulût. En 1553, le comte de Gruyère corrompit les bannerets qui mirent leur veto à l'acquisition de la seigneurie de Corbières. Les Conseils profitèrent de la circonstance pour destituer les 4 bannerets et en enlever la nomination à la communauté, de même que celle du grand sautier. Les bannerets furent dorénavant nommés par le Conseil des Deux-Cents et choisis d'abord dans le Petit Conseil, puis de 1566 à 1798, dans le Conseil des Soixante. Choisis parmi les bourgeois privilégiés, ils restaient néanmoins les représentants naturels des habitants ou bourgeois communs. Les habitants, à part l'élection de l'avoyer et du bourgmestre, au dimanche de la Saint-Jean, ne participaient plus guère à la souveraineté de la ville. Cette élection devint d'ailleurs de plus en plus une pure formalité. En 1588, le désir de germaniser le pays poussa la Chambre secrète à demander des tarifs de droits d'habitation presque prohibitifs pour les étrangers de langue française.

2. *Au temps du patriciat.* Le patriciat s'établit officiellement en 1627 par la fermeture de la bourgeoisie qui avait absorbé tous les éléments influents de la ville. Cette fermeture ne fut hermétique qu'en 1684. Depuis la fin du XVIe s., les habitants ou *Hintersässen* furent aussi appelés « petits bourgeois ou bourgeois communs » par opposition aux bourgeois proprement dits, appelés bourgeois secrets ou privilégiés ou patriciens. Les Conseils continuèrent à recevoir des habitants. On inscrivait pêle-mêle dans les rôles les noms de ceux qui étaient reçus habitants dans la ville, dans les Anciennes terres, ou dans les bailliages. Les droits à payer étaient, semble-t-il, assez arbitraires. Ils pouvaient être fort élevés, ainsi en 1693, François Fontaine « un Savoyard » dut payer 1800 livres l'acquisition de la bourgeoisie commune. Certaines familles de la bourgeoisie commune telles que les Fontaine et les Girard, s'enrichirent dans le courant du XVIIIe s. et, comme elles ne pouvaient entrer dans le gouvernement, elles se trouvèrent tout naturellement à la fin du siècle à la tête de l'opposition. Les familles patriciennes s'étaient réduites au nombre de 67, dont 50 environ seules parvenaient aux charges. Après le décret du 17 juillet 1782, un certain nombre de bourgeois communs furent reçus patriciens. Mais leurs fils seuls devaient être éligibles aux charges.

3. *Après le patriciat.* L'invasion française balaya patriciat et régime des privilèges et fondit bourgeoisie privilégiée et bourgeoisie commune en une seule bourgeoisie, la bourgeoisie de Fribourg, qui n'était plus souveraine du reste du pays. Le patriciat releva la tête en 1814, mais 1830 abolit définitivement toute bourgeoisie privilégiée.

Bibliographie. Archives d'État de Fribourg.— Grand Livre des Bourgeois. — Rôles de la Bourgeoisie commune. — *Projektbücher* de la Chambre Secrète.— Manuaux du Conseil. — Chanoine Fontaine : *Notice sur la Constitution civile de la Bourgeoisie de Fribourg,* édit. P. de Zurich, dans *AF* 1920. — G. Castella : *Hist. du Canton de Fribourg.* [Marcel de WECK.]

Canton de Genève. Les Franchises de 1387 distinguent déjà les bourgeois des habitants. Quiconque avait séjourné un an et un jour dans la ville ne relevait plus que de l'évêque, s'il n'avait pas été réclamé par son seigneur. On ne devenait pas de cette façon citoyen ou bourgeois, mais seulement habitant. L'habitant bénéficiait comme le bourgeois des garanties accordées aux personnes et aux biens, mais il ne jouissait pas de tous les privilèges matériels indiqués par la charte ni des droits politiques et judiciaires complets. Il avait probablement le droit d'assister au Conseil général, mais on ne sait s'il pouvait y prendre part et laquelle. Il pouvait exceptionnellement être élu à une charge, mais recevait alors la bourgeoisie. En général, on peut donc dire que sa situation était celle du bourgeois moins les droits exclusifs de celui-ci.

La Réforme ne modifia pas immédiatement la condition des habitants. Cependant, en 1537, le Conseil imposa aux non-bourgeois une pension annuelle à payer ; au milieu du XVIe s., elle se montait à 5 fl. En 1545, on fit prêter aux habitants un serment particulier de fidélité à la ville, répété dès lors à maintes reprises, et on leur imposa l'obligation d'être armés. En 1556, ils doivent fournir un garant de leur bonne conduite. Dès 1550, les ordonnances furent rigoureusement appliquées, ce qui aboutit à la création des lettres d'habitation dont la première est de cette année : les habitants ne pouvaient quitter la ville sans autorisation ; après un an et un jour, ils devaient acquérir la bourgeoisie. En 1552, on prit des mesures pour qu'ils ne tombassent pas à la charge de l'hôpital ; ils devaient pour être reçus présenter un garant ; plus tard, on leur fit payer une caution, de même lorsqu'ils se mariaient, ce qu'ils ne pouvaient faire qu'après une année d'habitation. Cette caution fut portée à 500 fl. au XVIIIe s. Si en 1565 on décréta l'obligation générale de se faire recevoir habitant pour tous ceux qui demeurent en ville, on revint vite, en 1567, sur cette décision en déclarant qu'on n'en recevrait plus qui n'aient un état. En 1655 le Conseil décida que les habitants devaient faire confirmer annuellement leurs lettres moyennant le paiement d'une taxe. En 1666, la pension uniforme fut remplacée par la protection, taxe proportionnelle. Enfin le prix des lettres d'habitation qui était au XVIIe s. de 100 fl. fut de 200 jusqu'en 1749 et ensuite de 400 fl.

Au XVIe s. tous les non-bourgeois habitant la ville sont groupés sous le nom d'habitants ; plus tard, on distingue les habitants, établis à Genève, et les simples domiciliés, les étrangers au bénéfice d'un permis de séjour. Les habitants avaient le droit d'acquérir des immeubles ; cependant, ils pouvaient toujours être chassés de la ville pour des peccadilles. Ils pouvaient exercer la plupart des professions, à l'exception des professions libérales, mais étaient soumis, surtout au XVIIIe s., à des restrictions sans nombre. Peu à peu, ils furent associés aux citoyens et bourgeois pour la garde ordinaire de la ville, puis l'enrôlement dans les compagnies bourgeoises devint obligatoire quoiqu'ils n'y eussent aucune perspective d'avancement. Ils étaient naturellement soumis à tous les impôts et n'avaient aucune participation aux affaires publiques.

La plus grande partie des habitants du XVIe s. avaient été absorbés par la bourgeoisie ou avaient par la suite quitté Genève. Il n'en fut pas de même au XVIIIe s. pour les réfugiés pour cause de religion : l'accès à la bourgeoisie était plus difficile, cher, presque impossible. Ils formèrent avec leurs descendants, appelés *Natifs*, une classe spéciale de la population qui prit une part active aux luttes politiques, surtout dans la seconde moitié du siècle. Ils obtinrent quelques menus avantages en 1769, d'autres, d'une manière éphémère en 1781-1782 ; tous les droits, à l'exception des droits civiques, en 1791 et enfin l'égalité complète le 12 décembre 1792. Les paysans, jusqu'alors tous sujets de la ville, bénéficièrent des édits de 1791 et 1792. — Voir L. Micheli : *Institutions municipales de Genève au XVe s.* — Rochemont : *Mémoire sur les anciens privilèges des Citoyens, Bourgeois, Natifs et Habitants* (mns. aux Archives de Genève). — DuBois-Melly : *Mœurs genevoises de 1700 à 1760.* — Alb. Choisy : *La prise d'armes de 1770 contre les Natifs,* dans *Étr. genevoises* 1925. [B. SCHATZ.]

Canton d'Uri. Les habitants ne pouvaient en même temps exercer un métier et un commerce ; l'accès à un seul des 31 métiers leur était permis (landsgemeinde de 1553). Une exception était faite en faveur des habitants d'Urseren et des sujets de la Léventine. L'achat de terres était interdit aux habitants, qui pouvaient seulement posséder une maison et un jardin. Lorsqu'un habitant avait été autorisé par la landsgemeinde à faire l'acquisition d'un bien-fonds, chaque bourgeois pouvait prétendre à le racheter au même prix dans le délai d'une

année (mandat de la fin du XVIe s.). Celui qui obtenait la faculté de s'établir devait payer 5 fl. à la caisse de l'État et 2 fl. à la caisse de la paroisse. Ceux qui ne se conduisaient pas bien devaient sans autre être expulsés. Les habitants pouvaient seulement garder du bétail, mais pas plus de six vaches ; ceux de l'Urseren et de la Léventine huit (1629). On leur interdisait de ramasser du foin ou de la paille sur l'allmend, sous peine de 25 fl. d'amende (1698) ; ils pouvaient, par contre, planter un arbre fruitier et le cultiver (1678). On défendait encore aux habitants de tenir auberge, d'avoir des chevaux sur l'allmend, mais la mesure qui leur paraissait la plus dure était l'interdiction de chasser et de pêcher dans toute l'étendue du pays (1698).

Les journaliers devaient travailler de mai à la Saint-Gall pour 20 schillings, et de la Saint-Gall au mois de mai pour 16 schillings (1628). Un habitant n'était admis à la maîtrise qu'après quatre années de compagnonnage (1677). La ratification de la landsgemeinde était nécessaire pour recevoir un habitant (1715) ; en 1717, il fut décidé en principe de n'en plus recevoir pendant dix ans, et en 1745 pendant vingt ans. En 1809 et 1818, la situation des habitants fut réglée à nouveau ; en 1856 et 1858, les habitants furent reçus à la bourgeoisie, avec de nombreux heimatloses et d'anciens tolérés. — Voir Arch. d'État Uri : *Satzungsbuch*. — *Landbücher* mns. et celui de 1892, imprimé, p. 53. [E. W.]

B. **Après 1798.** La Constitution helvétique de 1798, en créant l'indigénat helvétique, assura à tous les citoyens suisses le droit de libre établissement dans tout le pays. L'Acte de médiation de 1803, partant d'une conception fédérative, replaça le droit d'établissement dans les compétences cantonales, mais avec un tempérament considérable, en disposant que « chaque citoyen suisse a la faculté de transporter son domicile dans un autre canton et d'y exercer librement son industrie ». L'établissement impliquait pour les Confédérés d'autres cantons l'exercice des droits politiques en matière cantonale. Par contre, les cantons demeuraient maîtres de régler à leur gré la participation à la vie communale. Le Pacte de 1815, retournant à la simple Confédération d'États, replace toute la matière de l'établissement dans la souveraineté cantonale. Toutefois, 14 cantons conclurent, en 1819, un concordat maintenant entre eux les principes de l'Acte de médiation.

La Constitution de 1848 adoptant à titre définitif la forme fédérative, réintroduisit les principes de 1803, en proclamant la liberté d'établissement de canton à canton, sans toutefois s'immiscer dans l'organisation des bourgeoisies que les cantons continuèrent à régir souverainement. La Constitution de 1874 fit un pas de plus, en imposant aux cantons des règles obligatoires concernant la participation des Suisses d'autres cantons à la vie communale.

Dès 1874, la situation n'a pas subi de modifications essentielles.

1. *Ressortissants du canton.* Les ressortissants d'un canton ont le droit absolu et imprescriptible d'habiter sur tout le territoire cantonal. « Aucun canton ne peut renvoyer de son territoire un de ses ressortissants, ni le priver du droit d'origine ou de cité » (Constitution fédérale, art. 44). C'est là un droit primordial qui ne saurait souffrir de restrictions. Les cantons n'ont plus même le droit de prononcer le bannissement à titre de mesure administrative ou de pénalité.

2. *Suisses d'autres cantons.* « Tout citoyen suisse a le droit de s'établir sur un point quelconque du territoire suisse, moyennant la production d'un acte d'origine ou d'une autre pièce analogue » (art. 45). Ce droit de libre établissement est toutefois restreint à deux égards :

L'établissement peut être refusé à ceux qui ont été privés des droits civiques par jugement pénal, pendant la durée de cette peine accessoire. Il peut être retiré à ceux qui donnent un motif de refus et, en outre : *a)* à ceux qui ont été condamnés à réitérées fois pour délits graves, sans privation des droits civiques ; *b)* à ceux qui tombent d'une manière permanente à la charge de l'assistance publique, lorsque le canton d'origine refuse d'accorder des secours suffisants pour exonérer le service de l'assistance du lieu de résidence.

Les Suisses établis dans un autre canton doivent être traités comme les citoyens du canton même, en matière de législation et pour tout ce qui concerne les voies juridiques. En conséquence, ils ne peuvent pas être expulsés par sentence pénale et ils ne peuvent l'être par voie administrative que s'il existe un motif légal de refus ou de retrait d'établissement. Le Suisse établi jouit, au lieu de son domicile, de tous les droits des citoyens du canton et des bourgeois de la commune, à cela près que les cantons ont la faculté de les exclure de la participation aux biens des bourgeoisies et des corporations et du droit de vote dans les affaires purement bourgeoisiales (art 43). En matière cantonale et communale, il devient électeur après un établissement de trois mois.

3. Pour la situation des *étrangers*, voir art. ÉTRANGERS EN SUISSE. [Tell PERRIN.]

HABKERN (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Com. et paroisse comprenant quatre agglomérations : Schwendi, Bohl, Bort et Mittelste Bäuert. En 1275, *Habcheron* ; 1309, *Habichern* ; 1342, *Habkerron* ; 1310, *Habicherron*. Comme Bönigen son voisin, le village dépendait immédiatement de l'empire. Le roi Rodolphe de Habsbourg les donna tous deux en échange, le 30 octobre 1275, à Walter von Eschenbach et à son fils Berchtold. Habkern passa en 1308, avec d'autres biens des Eschenbach, au couvent d'Interlaken. Les gens d'Unterwald le ravagèrent en 1342. Ceux d'Habkern prirent part en 1349, 1445, 1528 aux soulèvements contre le couvent, puis contre Berne en 1814. Jusqu'en 1798, le village dépendit du bailliage et de la juridiction d'Unterseen. Au spirituel, Habkern relevait, à l'origine, de l'église de Goldswil, après la Réforme il dépendit d'Unterseen et devint paroisse en 1665. Comme annexe d'Unterseen, il possédait dès 1565 une église ou une chapelle. Constructions de l'église : 1621 et 1803. On s'occupa de bonne heure à Habkern de l'élevage du bétail et des chevaux. Ces derniers étaient exportés à l'étranger en 1632. Une verrerie existait en 1760 ; on tenta d'exploiter la houille en 1831. La plus grande partie du territoire est actuellement encore propriété corporative. Une bonne route rattacha en 1828 le village à Unterseen. Registres de baptêmes dès 1627, de mariages et de décès dès 1665. — Voir *FRB*. — Jahn : *Chronik*. — Buchmüller : *Beatenberg*. — E. Walthard : *Briefl. Mitteilungen aus dem Habkerntal*. [H. Sp.]

HABLÜTZEL. Familles des cantons de Schaffhouse et de Zurich.

A. **Canton de Schaffhouse.** Vieille famille de Wilchingen qui dès la fin du XVe s. fut bourgeoise de Schaffhouse. — 1. MARTIN, bailli épiscopal et amtmann de Neunkirch 1462-1476. — 2. MARTIN, bailli de Thiengen 1492 et 1493. — 3. ADRIAN, membre du tribunal de Wilchingen 1648. — 4. ADRIAN, membre du nouveau gouvernement le 27 juin 1831. — Voir *LL*. — *Beiträge zur vaterl. Gesch.* VI. — *Festschrift... Schaffhausen*. — Wildberger : *Gesch. v. Neunkirch*. — Rüegger : *Chronik*. — *US*. [W.-K.]

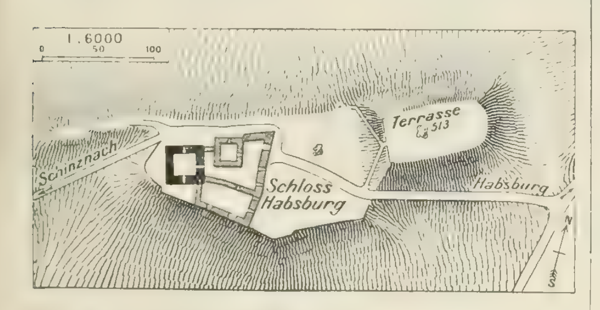
B. **Canton de Zurich.** Famille de Trüllikon, où elle s'établit vers 1554 avec MARTIN, originaire probablement du canton de Schaffhouse. — MARTIN était au commencement du XVIIe s. bailli du tribunal à Trüllikon. — [J. FRICK.] — 1. JAKOB, * 20 mai 1802 à Trüllikon, député au Grand Conseil 1838, président du tribunal de district 1849, se démit de toutes ses fonctions fin 1866, † 12 septembre 1894. — W. Senn : *Chronicon* 1894, supplément. — 2. HEINRICH, * 1860 à Benken, député au Grand Conseil 1893-1920, préfet du district d'Andelfingen jusqu'en 1923, † 7 février 1924. — *NZZ* 1924, n° 203. — *Landbote* 1924, n° 2. — 3. ALBERT, d'Eglisau, * 28 juin 1865, bourgeois de Winterthour 1907, Dr jur., journaliste 1890, directeur de la section de la presse à l'Exposition nationale suisse de Genève 1896, rédacteur du *Neues Winterthurer Tagblatt* 1896, président de l'Association suisse de la presse durant trois ans, auteur de *Festschrift... des Kunstvereins W'thur*, 1898 ; *Festschrift des... schweiz. Kunstvereins* 1806-1906. — *Aus der Gesch. des Vereins der schweiz. Presse*, dans *Beitr. zur Gesch. des zürch. Zeitungswesens*

1908. — *DSC*. — *NZZ* 1921, nº 1884. — *Neues W'thurer Tagblatt* 1921, nº 307. [H. Br.]

HABRECHT. Famille éteinte de la ville de Schaffhouse. — 1. JOACHIM, horloger, probablement de Diessenhofen, s'établit en 1540 à Schaffhouse dont il devint bourgeois. Il travailla en 1545 à l'achèvement de l'horloge astronomique de la tour du Marché à Soleure, et devint en 1561 *Zitrichter*, gouverneur de l'horloge, à Schaffhouse. Il installa en 1564 au Fronwagturm l'horloge astronomique acquise par le Conseil. — 2. ISAAK, fils et élève du précédent, 1544-1620 ; le mathématicien C. Dasypodius lui confia en 1571 l'installation d'une nouvelle horloge astronomique à la cathédrale de Strasbourg, ouvrage qu'il acheva en 1574. Habrecht reçut la bourgeoisie de Strasbourg pour lui et ses descendants, ainsi que la charge d'horloger de la cathédrale. Il construisit de 1579 à 1580 le mécanisme de l'horloge de l'hôtel-de-ville de Heilbronn, et répara le mouvement de celle de l'hôtel-de-ville d'Ulm en 1580. — 3. JOSIAS, second fils du nº 1, * 1552, aida son frère dans ses travaux à l'horloge de Strasbourg. Avant son achèvement, il répondit à l'appel de l'évêque de Cologne pour lequel il établit une grande horloge dans son château du Rhin à Kaiserswerth ; plus tard, il construisit une horloge astronomique pour Saint-Pierre de Cologne, † à Kaiserswerth. — Voir Schalch : *Erinnerungen*. — Le même : *Beschr. der astron. Uhr an dem Fronwagturm*. — *SKL*. [W.-K.]

HABRICH, Marie-Catherine-LUCIE, * 12 août 1826, † le 3 novembre 1911, fille de Jean-Théobald Hartmann, de Fribourg. Alliée I Pugin, II del Soto, et III Gustave Habrich. Viennoise par son dernier mariage, elle demanda et obtint sa réintégration dans la bourgeoisie de Fribourg en 1898. Elle légua près d'un million à des œuvres et à des institutions d'utilité publique : 500 000 fr., pour l'institution d'une fondation del Soto, destinée à favoriser l'apprentissage des métiers, 200 000 francs pour l'institution d'une seconde fondation del Soto, destinée à combattre l'alcoolisme, 50 000 fr. pour la construction d'un marché couvert à Fribourg, etc. Elle partagea ses collections artistiques entre le Musée national à Zurich et les musées de Fribourg et de Berne. — *La Liberté* du 16 novembre 1911. [RÆMY.]

HABSBOURG (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Birr ; ancien château, berceau de la famille du même nom. Le château de Habsbourg a été construit en 1020 par Wernher de



Plan du château de Habsbourg au début du XXe s.

Habsbourg, évêque de Strasbourg († 1028), sur la montagne appelée autrefois Wülpelsberg. Il était destiné à défendre l'alleu de la famille dit *im Eigen*, et faisait partie d'un système de défense que complétaient les châteaux de Wildegg et de Brunegg. Anciennes formes : *Habichtsburg ; Habesburch ; Habesburg*, 1114 ; *Habsburc*, 1124 ; *Habespurch*, 1153 ; *Habisburch*, 1213 ; *Habispurc*, 1234 ; *Habspurk*, 1242 ; *Habechesburg*, etc. Lors du partage de 1232-1234, le château fut attribué à la branche aînée, mais dès cette époque, les comtes de Habsbourg y séjournèrent peu. Au XIVe s. la Habsbourg se composait de deux bâtiments ayant chacun sa tour ; ils furent inféodés aux Wolen et aux Truchsess de Habsbourg et Wildegg. Les premiers avaient le bâtiment de l'Est, appelé Wülpelsberg, aujourd'hui disparu, les seconds, celui de l'Ouest. En 1371, les Truchsess vendirent leur part aux Wolen. Lors de la conquête de l'Argovie en 1415, les Bernois s'emparèrent du château de Habsbourg. Les Wolen durent leur prêter hommage pour leur manoir qui, dorénavant, devait rester ouvert aux Bernois. La Habsbourg passa en 1420 aux Greifensee, en 1462 à Hans-Arnold Segenser qui la vendit sept ans plus tard au couvent de Königsfelden. Le château reçut une garnison durant la guerre de Souabe. Lors de la Réforme, le couvent de Königsfelden fut supprimé, et ses biens, Habsbourg entre autres, parvinrent à Berne en 1528. L'acte de dotation du canton d'Argovie, de 1804, lui attribua les domaines du couvent de Königsfelden, notamment la Habsbourg.

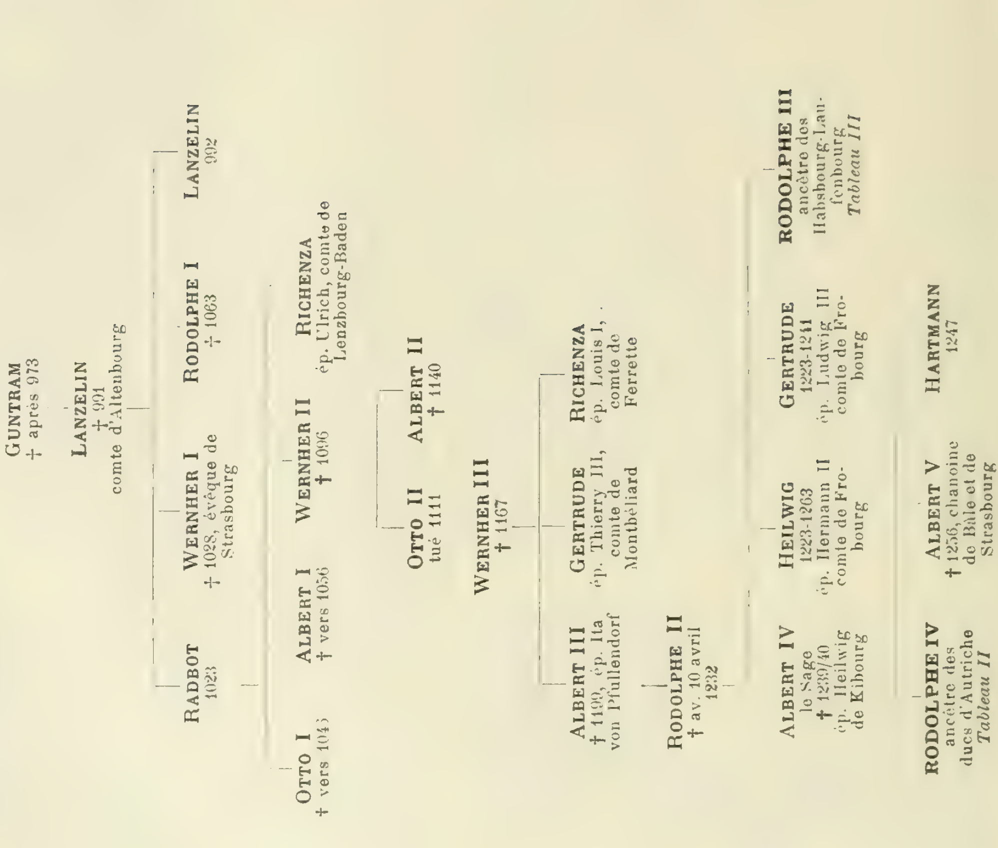
De l'édifice actuel, seule la tour date du château primitif. Les Bernois laissèrent tomber en ruines le château des Wolen ; ils reconstruisirent le bâtiment Ouest entre autres, en 1559 et 1628. L'État argovien y a fait à plusieurs reprises des réparations ; en 1866, la vieille tour a été couronnée de créneaux. — W. Merz : *Die Habsburg*. [L. S.]

HABSBOURG (MAISON DE). Famille de dynastes, originaire probablement du Brisgau ou de l'Alsace, qui, dès le Xe s., posséda des droits et des domaines dans le territoire suisse. Ses membres portèrent d'abord le titre de comtes de Habsbourg, puis, dès 1282, celui de ducs d'Autriche ; enfin, les Habsbourg se sont perpétués jusqu'à notre époque dans les empereurs d'Autriche. Le premier de la famille qui revêtit la dignité royale, Rodolphe, devint le plus puissant seigneur territorial de nos contrées. Il avait notamment des droits importants dans les petits cantons, qui, à sa mort, s'unirent précisément pour lutter contre la domination des successeurs de Rodolphe. La Confédération est née de l'opposition contre les Habsbourg ; elle s'est agrandie, pendant les deux premiers siècles de son existence, aux dépens de cette famille. Nous n'étudions ici que les comtes de Habsbourg et les ducs d'Autriche qui furent en relation directe avec la Confédération, soit jusqu'à la paix perpétuelle de 1474. A ce moment-là, les ducs d'Autriche ne possèdent plus que des droits dans les Ligues grisonnes. Voir aussi art. AUTRICHE et SAINT-EMPIRE ROMAIN.

Armoiries : d'or au lion de gueules. Les Habsbourg possédaient dans la Haute-Alsace, dès le XIIe s., outre un alleu important, le landgraviat et l'avouerie sur le domaine de Rufach qui appartenait à l'évêque de Strasbourg. Dans le territoire de la Suisse actuelle, ils détenaient comme avoués de Murbach l'avouerie sur les nombreuses possessions du couvent dans ces contrées. S'il est exact que le comte GUNTRAM, condamné en 952 par le roi Othon I pour haute trahison, qui appartenait probablement à la famille des gaugraves de l'Alsace du Nord, est identique à Guntram, l'ancêtre des Habsbourg, ceux-ci remonteraient aux Etichon, les anciens ducs de l'Alsace. L'ancêtre certain de la famille est — 1. GUNTRAM, le riche, † après 973, qui paraît avoir acquis par mariage une partie des terres que possédèrent les Habsbourg dans l'Argovie, entre autres l'alleu, appelé plus tard *im Eigen* au confluent de l'Aar et de la Reuss. Son fils — 2. LANZELIN, portait le nom de comte d'Altenbourg, peut-être à cause d'un château élevé sur le *Castrum Vindonissense* (Altenbourg près de Brugg, dans l'Eigen, ou bien à cause d'Altenbourg dans le Klettgau ?). Ses fils furent — 3. RADBOT. comte dans le Klettgau, époux d'Ita de Lorraine. et — 4. ***Wernher,*** évêque de Strasbourg de 1001 à sa mort, le 28 octobre 1028. Partisan d'Henri II, à qui il aida à obtenir la couronne royale. Le traité de 1016, par lequel Rodolphe III, roi de Bourgogne, reconnaissait pour héritier le roi Henri II, fut suivi de luttes en Bourgogne au cours desquelles l'évêque Wernher remporta une victoire en 1020. C'est sans doute



I. — HABSBOURG, TRONC COMMUN.



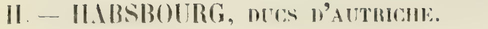
II. — HABSBOURG, DUCS D'AUTRICHE.

RODOLPHE I
(Rodolphe IV de Habsbourg)
1218-1291, roi en 1273

- **RODOLPHE II** * vers 1270 ✝ 1290
- **ALBERT I** * vers 1248 ✝ 1308 roi en 1298
- **HARTMANN** * vers 1259 ✝ 1281
- **KARL** ✝ 1276

- **JEAN** le Parricide * vers 1290 ✝ 1313
- **RODOLPHE III** * vers 1280 ✝ 1307
- **FRÉDÉRIC I** le Beau, * vers 1286, ✝ 1330 roi en 1314
- **LÉOPOLD I** * vers 1292 ✝ 1326
- **ALBERT II** le Paralytique * 1298, ✝ 1358
- **HENRI** * 1299 ✝ 1327
- **OTTO** * 1301 ✝ 1339

- **CATHERINE** * 1320, ✝ 1349 mère d'Enguerrand de Coucy
- **RODOLPHE IV** * 1339 ✝ 1365
- **FRÉDÉRIC II** * 1347 ✝ 1362
- **ALBERT III** à la Tresse * 1349 ✝ 1395
- **LÉOPOLD III** * 1351 ✝ 1386
- **FRÉDÉRIC III** * 1327 ✝ 1344
- **LÉOPOLD II** * 1328 ✝ 1344



- **ALBERT IV** * 1377, ✝ 1404
- **GUILLAUME** * 1370, ✝ 1406
- **LÉOPOLD IV** * 1371, ✝ 1411
- **ERNEST** * 1377, ✝ 1424
- **FRÉDÉRIC IV** à la Poche vide * 1382, ✝ 1439

- **ALBERT V** * 1397, ✝ 1439 roi sous le nom d'Albert II
- **FRÉDÉRIC V** * 1415, ✝ 1493 empereur sous le nom de Frédéric III
- **ALBERT VI** * 1418, ✝ 1463
- **ERNEST** ✝ 1432
- **SIGISMOND** * 1424, ✝ 1496

- **MAXIMILIEN I** * 1459, ✝ 1519 empereur

III. — HABSBOURG-LAUFENBOURG.

RODOLPHE I
le Taciturne
(Rodolphe III de Habsbourg)
✝ 1249
ép. Gertrude von Regensberg

- **WERNHER** ✝ av. 30 juillet 1253
- **GOTTFRIED I** ✝ 1271
- **RODOLPHE II** ✝ 1293, evêque de Constance
- **OTTO** ✝ ap. 10 août 1275
- **EBERHART** ✝ 1284, ép. Anna de Kibourg, souche des Kibourg-Berthoud

RODOLPHE III
* 1270, ✝ 1315
ép. I. Elisabeth von Rapperswil
II. Maria von Œttingen

JEAN I
✝ 1337

- **JEAN II** ✝ 1380, ép. Varenne de Neuchâtel en Bourgogne, veuve de Rodolphe III de Neuchâtel-Nidau
- **RODOLPHE IV** ✝ 1383
- **GOTTFRIED II** ✝ 1375

- **JEAN III** ✝ 1392
- **JEAN IV** ✝ 1408, ép. Agnès von Landenberg

- **AGNÈS** 1409
- **URSULE** ✝ 1460, ép. Hermann comte de Sulz
- **MAURICE** ecclésiastique

EXTRAIT DE LA GÉNÉALOGIE DES HABSBOURG

à cette occasion que l'évêque, pour protéger son alleu situé à la frontière de Bourgogne, fit élever, très probablement en 1020, un château sur le plus haut sommet de la chaîne de collines, appelée Wülpelsberg autrefois, sur la rive droite de l'Aar. Ce château, appelé Habsbourg, était compris dans un système de défense qui fut complété par la construction de deux autres châteaux, Wildegg et Brunegg, sur les extrémités de la chaîne de montagne du Kestenberg, qui ferme au Sud l'Eigenamt. Ces derniers donnèrent le nom à deux familles de ministériaux des Habsbourg, qui remplissaient en même temps les fonctions d'écuyers tranchants et d'échansons. En 1027, l'évêque Wernher fonda, de concert avec Ita, femme de Radbot, le couvent de bénédictins de Muri. Wernher fut aussi un partisan de Conrad II ; il assista au couronnement de ce dernier comme empereur à Rome, et fut chargé par lui d'une mission à Constantinople, où il mourut. — 5. RODOLPHE I, † avant 1063, fils du nº 2, fondateur du couvent d'Ottmarsheim en Alsace. — 6. WERNHER, fils du nº 3, † 11 novembre 1096. Il fut du côté du pape pendant la querelle des Investitures ; fit réformer le couvent de Muri par celui de Saint-Blaise et l'affranchit de la qualité de cloître allodial. — 7. OTHON II, fils du nº 6, participa à la campagne de l'empereur Henri V contre la Hongrie en 1108. Il acquit par son mariage une partie de Dietikon et peut-être le landgraviat de la Haute-Alsace. — 8. ALBERT III, le riche, petit-fils du nº 7, † 25 nov. 1199. Il marque une étape importante dans le développement de la puissance de sa famille. Sa femme Ita était la fille de Rudolf, dernier comte de Pfullendorf, qui laissa ses biens à l'empereur Frédéric Barberousse. A titre de dédommagement l'empereur lui remit : sur les biens laissés par la famille, éteinte en 1172, des comtes de Lenzbourg-Baden, les pouvoirs comtaux sur la partie du Zurichgau sise sur la rive gauche de la Limmat et du lac de Zurich, dans laquelle Schwyz et Unterwald étaient compris ; l'avouerie sur Säckingen, sans Glaris, et probablement aussi les pouvoirs comtaux sur l'Argovie, provenant de l'autre branche des Lenzbourg, † en 1173. Son fils — 9. RODOLPHE II, l'Aîné, † avant le 10 avril 1232, fut un fidèle partisan de Frédéric II Il reçut de ce dernier l'avouerie impériale sur Uri, qui provenait de la succession des Zähringen, mais il la perdit en 1231, en vertu de la lettre de franchise que le roi Henri accorda au pays d'Uri. — 10. ALBERT IV, le Sage, fils du nº 9. En 1228, il fut nommé capitaine à vie de la ville de Strasbourg lors du conflit pour la succession des Dagsbourg entre l'évêque et la ville de Strasbourg, d'une part, et le comte de Ferrette et ses alliées, d'autre part. Il remporta, le 8 juin, une victoire à Blodelsheim. Albert IV épousa Heilwig, sœur du comte Hartmann IV de Kibourg, au plus tard en 1217. Il mourut en 1239 ou 1240 en Terre sainte. — 11. RODOLPHE III, le Taciturne, frère du nº 10 (voir aussi sous nº 14 et l'art. HABSBOURG-LAUFENBOURG). — Les deux frères firent de 1232 à 1234 et en 1238 et 1239 un partage des biens de la famille. Albert obtint le comté d'Argovie, avec le berceau de la famille *im Eigen*, et les villes de Brugg, Bremgarten et Meienberg, le comté du Frickgau, l'avouerie de Muri et Säckingen, avec cette ville, mais sans Laufenbourg, et les alleux d'Alsace. A Rodolphe furent attribués les possessions du Zurichgau, donc aussi celles du pays de Schwyz et de l'Unterwald, avec probablement la dignité comtale ; en outre Sempach, la seigneurie de Willisau, Laufenbourg et un domaine près de Lucerne où, sur la colline de Ramesfluh, s'élevait Neu-Habsburg. Le landgraviat de la Haute-Alsace et l'avouerie de Murbach restèrent propriété commune, mais dans la suite passèrent aux mains des successeurs d'Albert. La division de la famille en deux branches, issues de ces deux frères, l'aînée appelée Habsbourg-



Le château de Habsbourg vers 1870. D'après un dessin de L. Rohbock, gravure à la Bibl. Nat. Berne

Autriche et la cadette Habsbourg-Laufenbourg, eut une grande influence sur la destinée de la maison de Habsbourg. Elles devinrent rivales. La branche cadette abandonna la politique traditionnelle des Hohenstaufen, et ce fait rendit possible l'octroi en 1240 de la lettre de franchises aux Schwyzois, qui fut un des facteurs des origines de la Confédération. — 12. ALBERT, fils du nº 10, chanoine de Strasbourg et Bâle 1242, prit le parti du pape dans les luttes de celui-ci contre l'empereur, † 1er janvier 1256. — 13. HARTMANN, fils du nº 10, participa aux guerres de Lombardie dans les rangs des partisans de l'empereur ; fut fait prisonnier, † entre 1247 et 1255. Dès lors, le seul représentant de la branche aînée fut le fils aîné d'Albert IV — 14. ***Rodolphe***, qui du vivant de son oncle (nº 11), porta le nom de Rodolphe le Jeune. * 1er mai 1218, chevalier 1243, il fut un fidèle partisan des Hohenstaufen jusqu'à la mort de Conradin, près duquel il se trouvait à Vérone dans la campagne d'Italie de 1267. C'était un homme ambitieux et énergique, un guerrier habile et toujours prêt à partir en campagne, un politique réfléchi qui utilisa sans scrupule toutes les circonstances que lui offrirent la lutte entre le pape et l'empereur ainsi que l'interrègne pour étendre son autorité. En 1243, il fut en guerre contre ses parents de la branche Laufenbourg au cours de laquelle Brugg fut saccagé par son cousin Gottfried. Vers 1250, il épousa Gertrude (connue comme reine sous le nom d'Anna), † 16 février 1281, fille du comte Burkhard von Hohenberg, qui lui apporta l'Albrechtstal (Alsace). En 1257 et 1258, Rodolphe de Habsbourg fut choisi par Uri comme arbitre de la guerre que se faisaient les Izeli et les Gruoba. Dans la guerre que la ville de Strasbourg eut avec son évêque, Rodolphe, d'abord partisan de ce dernier, se plaça ensuite du côté de la ville. Comme commandant des troupes de la ville, il conquit avec son cousin Gottfried, Colmar, Kaisersberg et Mulhouse.

Lorsque s'éteignirent, presque à la même époque, les deux branches des Kibourg, Rodolphe prétendit à la succession de toute la famille. Après la mort de Hartmann V le Jeune (1263), il mit la main sur l'héritage des Kibourg dans la Suisse occidentale. Il agissait en vertu d'un traité du 2 août 1261 conclu avec Hartmann, comme protecteur de sa veuve Élisabeth et de sa fille Anna, et avec l'assistance des comtes Hug von Werdenberg et Gottfried de Habsbourg-Laufenbourg, tuteurs d'Anna. Ce décès lui ouvrit aussi des perspectives sur les biens du dernier des Kibourg, dont il était le neveu. Il s'était déjà fait remettre du vivant de son oncle tous les fiefs des Kibourg, y compris l'alleu inféodé par l'évêque de Strasbourg en 1244, mais à l'exception de ceux qui dépendaient de l'abbé de Saint-Gall. A la mort de Hartmann IV, 27 novembre 1264, il s'empara de ces derniers ainsi que du douaire de Marguerite de Savoie, veuve de Hartmann. Faisaient partie de cette succession le landgraviat de Thurgovie, le bailliage de Glaris et une partie du bailliage impérial de Zurich. Par cette main mise, Rodolphe entra en lutte avec le comte Pierre II de Savoie, qui prit la défense de sa sœur Marguerite. Tous deux étaient déjà en conflit à propos des biens des Kibourg dans la Suisse occidentale. Pierre II s'était fait remettre par le roi Richard, le 17 octobre 1263, les fiefs impériaux de Hartmann le Jeune, entre autres Grasbourg et Laupen. Mais Rodolphe se fit agréer en janvier 1264 comme protecteur de Fribourg ; il occupa Berthoud, Grasbourg et Laupen. La paix de Löwenberg, 8 septembre 1267, accorda à Rodolphe Grasbourg et Laupen, et à la veuve de Hartmann l'Aîné une indemnité. A l'Est, Rodolphe, allié à Zurich, battit ses adversaires : les barons de Regensberg, parents des Kibourg, et les comtes de Toggenbourg. Par un accord avec l'abbé Berthold von Falkenstein, il obtint de celui-ci, en 1271, l'inféodation des fiefs tenus par les Kibourg. Dans la convention passée le 29 avril 1271 avec Gottfried de Habsbourg-Laufenbourg et Hug von Werdenberg, au sujet du partage des fiefs impériaux et ducaux des Kibourg dans la Suisse occidentale, Rodolphe se réserva la puissance politique et militaire. Lors du mariage de Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg avec Anna de Kibourg, il acheta du premier les biens des Kibourg dans l'Argovie (Lenzbourg, Aarau, Mellingen), à Zoug et à Arth ; des biens des Habsbourg-Laufenbourg : la seigneurie de Willisau et Sempach, des domaines autour de Lucerne, dans les Waldstätten et probablement aussi le comté du Zurichgau. En vertu de



Rodolphe de Habsbourg. D'après le portrait peint sur son tombeau et dont une reproduction se trouve à l'ancien Musée impérial de Vienne.

la reconnaissance de prêt hypothécaire que lui délivra le roi Conrad IV en 1254, Rodolphe émit des prétentions sur Brisach et Rheinfelden, qu'il revendiqua en 1268 dans la guerre qu'il soutint contre Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle. Celle-ci se termina lors de l'élévation de Rodolphe au trône allemand en 1273. L'activité de Rodolphe comme roi se confond étroitement, dans le territoire suisse, avec la politique de sa maison. Sa nouvelle situation lui permit de poursuivre avec plus d'énergie l'agrandissement de ses États, d'autre part, elle rendit possible la fondation d'un deuxième domaine familial à l'Est (inféodation à ses fils Albert et Rodolphe, en décembre 1282, des duchés d'Autriche). Les États héréditaires des Habsbourg passèrent bientôt au second plan. Outre les acquisitions faites en Souabe, dans l'espoir d'une reconstitution du duché de Souabe, les augmentations de territoire les plus importantes furent les suivantes : Landser en Alsace vers 1275 ; la seigneurie de Grüningen comme fief de Saint-Gall, vers 1276 ; après la mort du comte Rudolf von Rapperswil (1283), les fiefs que les Rapperswil tenaient d'Einsiedeln, soit l'avouerie du couvent et le bailliage impérial d'Urseren, avec une partie de la ville de Rapperswil, en octobre 1285, au préjudice d'Élisabeth von Rapperswil et de son époux Ludwig von Homberg ; le bailliage intérieur de Wolhusen ; les fiefs dépendant de l'abbaye de Saint-Gall à Rapperswil 1287 ; l'intendance des biens du couvent de Säckingen à Glaris 1288 ; la seigneurie de Lucerne et les fermes qui en dépendaient, par achat de l'abbaye de Murbach en avril 1291 ; l'avouerie sur une partie de ces terres après l'extinction des barons de Rotenbourg. Une partie de ces acquisitions, ainsi que celles d'Aarbourg et de

Zofingue, assuraient à Rodolphe une partie de la route du Gothard, si importante par le produit de son péage.

Le conflit avec la Savoie se raviva après l'acquisition de Fribourg (1277), au sujet des possessions qui



Le château de Habsbourg au commencement du XXe s. D'après une photographie.

restaient encore à Philippe, successeur de Pierre II : Gümmenen, Payerne et Morat. Le comte de Savoie les céda dans la paix qui suivit la prise de Payerne (1283). La campagne de Porrentruy contre Rainaud frère d'Othon, comte palatin de Bourgogne, eut pour conséquence l'acquisition de Delle (1283). Afin de renforcer sa situation à l'Ouest, Rodolphe épousa en 1284 Élisabeth, sœur du duc Robert de Bourgogne. Le 27 avril 1289, il battit les Bernois à la Schosshalde et les contraignit à se soumettre à son autorité.

L'héritage des Kibourg et les agrandissements territoriaux qui suivirent firent de Rodolphe le plus puissant seigneur territorial. Afin de fondre en un tout les différents domaines dont se composaient ses États, il en divisa la plus grande partie en une série de districts administratifs, bailliages, à la tête desquels un fonctionnaire, le bailli, administrait la justice aux sujets. Ses possessions en Suisse furent soumises à une autorité unique. Une innovation considérable qu'il apporta dans l'administration, fut la hausse énorme de l'impôt appliquée aussi bien aux villes impériales qu'à ses domaines patrimoniaux. Cette mesure lui suscita de sérieuses oppositions. Rodolphe mourut le 15 juillet 1291. — 15. HARTMANN, fils du n° 14, * vers 1259, combattit avec succès contre la Savoie, † 21 décembre 1281. — 16. RODOLPHE, fils du n° 14, * 1271, épousa Agnès, fille d'Ottokar de Bohême 1278 ; il fut investi, avec son frère Albert, des duchés d'Autriche en décembre 1282, mais l'année suivante déjà, ceux-ci étaient réunis sur la seule tête d'Albert. Son père lui inféoda, ainsi qu'à Albert, les fiefs qu'il avait acquis sur le sol suisse. Rodolphe se distingua dans la prise d'Aarbourg en 1285 ; il battit les Bernois à la Schosshalde le 27 avril 1289 et prit vers cette époque le gouvernement des terres sises en Suisse. Son fils — 17. JEAN le parricide, * vers 1290, tua son oncle, le roi Albert, le 1er mai 1308, parce qu'il tardait à le doter d'un héritage dû à son père. Il s'enfuit en Italie et fut arrêté à Pise par le roi Henri VII. Il mourut en prison le 13 déc. 1313 (?). — 18. ALBERT, fils aîné du n° 14, * vers 1248, voir l'art. ALBERT I. — La mort du roi Rodolphe fut le signal d'un soulèvement pour tous ceux qui se sentaient menacés par l'énorme accroissement de puissance des Habsbourg. Albert tint tête à l'orage. Dans la coalition dirigée contre lui se trouvaient aussi Uri et Schwyz, en vertu de leur alliance avec Zurich, du 16 octobre 1291. C'étaient deux membres de la Confédération des Waldstätten, qui devait porter le premier coup à la puissance des Habsbourg en Suisse. Schwyz, qui était retombé sous la sujétion d'Albert, obtint avec Unterwald (et Uri), après la mort de ce dernier, une lettre de franchise du roi Henri VII qui les libérait définitivement de la domination des Habsbourg. — 19. FRÉDÉRIC le Beau, fils du n° 18, *vers 1286, † 13 janvier 1330, épousa Isabelle, fille de Jacques II, roi d'Aragon. Il fut nommé roi en 1314, en même temps que Louis de Bavière. Les Confédérés prirent le parti de ce dernier et furent mis au ban de l'empire, mais relevés par Louis de Bavière. Frédéric prépara avec son frère Léopold une expédition contre les Suisses, qui se termina au Morgarten, 1315. — 20. ALBERT II, le Paralytique, fils du n° 18, 1298-1358. Voir l'art. ALBERT II. — 21. LÉOPOLD Ier, frère des nos 19 et 20, * vers 1292, † 28 février 1326, époux de Catherine, fille d'Amédée V de Savoie. Commanda l'armée autrichienne battue au Morgarten. Il avait l'administration des pays antérieurs, qui passa, après lui, à ses frères cadets Albert II et Otto. Mit le siège devant Soleure en 1318. Sa fille Catherine fut la mère d'Enguerrand de Coucy. — 22. RODOLPHE IV, fils du n° 20, * 1er novembre 1339, † 27 juillet 1365, époux de Catherine, fille de l'empereur Charles IV. Il obtint en 1357 l'administration des territoires autrichiens dans la Haute-Allemagne, acquit des Habsbourg-Laufenbourg, Pfäffikon, Wollerau, le Wäggital, la Marche et Alt-Rapperswil. Son beau-père lui donna l'avouerie des villes de Berne, Soleure et Saint-Gall. Il acquit le Tyrol en 1363, † au cours d'une campagne en Italie. — 23. ALBERT III, 1349-1395, fils du n° 20. V. l'art. ALBERT III. — 24. LÉOPOLD III, fils du n° 20, * avril 1351, † 9 juillet 1386. Dans le partage avec son frère Albert III, il obtint les pays occidentaux ; fit un traité avec Berne et Zurich lors de l'invasion des Gugler en 1375. Il acquit la même année le comté de Feldkirch et reçut du roi Wenceslas l'avouerie de la Haute et de la Basse-Souabe ; en 1381 il paya 60 000 fl. d'or les propriétés de Rudolf von Hohenberg sur le haut Neckar. Après la mort du dernier comte de Nidau, 1375, il devint propriétaire des seigneuries de Nidau et de Büren, reçut le Petit-Bâle en nantissement 1375. En 1386, il rassembla une brillante armée qui fut battue à Sempach. Léopold avait repris la politique d'extension territoriale de Rodolphe de Habsbourg, mais avait rencontré une vigoureuse résistance de la part de la ligue des villes souabes. — 25. FRÉDÉRIC IV, à la poche vide, fils du n° 24, * 1382, † 24 juin 1439. Il vint au secours de l'abbé de Saint-Gall en 1405 contre les Appenzellois, et lors du concile de Constance entra en relations personnelles avec le pape Jean XXIII, dont il favorisa la fuite à Schaffhouse. Le roi Sigismond, qui lui était hostile, invita Frédéric à comparaître devant une assemblée de princes à Constance. Le duc d'Autriche ne se présenta pas, et, le 30 mars 1415, fut mis au ban de l'empire. En quelques semaines, il perdit la plus grande partie de ses États antérieurs ; les Suisses, encouragés par Sigismond, s'emparèrent de l'Argovie. Frédéric se réconcilia avec le roi, mais fut de nouveau mis au ban de l'empire en 1417. — 26. ALBERT VI, petit-fils du n° 20, 1418-1463. Voir l'art. ALBERT VI. — 27. SIGISMOND, fils du n° 25, * 28 juin 1424, † 4 mars 1496. Il fut excommunié par le pape en 1460, ce dont les cantons profitèrent pour s'emparer de la Thurgovie. Il vendit Winterthour à Zurich pour 10 000 fl. et, lors de la paix de Waldshut, il promit aux Confédérés une indemnité de 10 000 fl., 1468. Sigismond, toujours à court d'argent, hypothéqua pour 50 000 fl. à Charles-le-Téméraire, par le traité de Saint-Omer, 1469, le Sud de la Forêt Noire, Laufenbourg, Rheinfelden, Säckingen, Brisach, le comté de Ferrette et le landgraviat de la Haute-Alsace. Dès lors, sa politique oscilla entre le roi de France, le duc de Bourgogne et les cantons. Grâce aux sacrifices des villes d'Alsace, il put dénoncer le traité de Saint-Omer en 1474 et rembourser Charles-le-Téméraire. La même année il conclut avec les Confédérés, sous la médiation du roi de France Louis XI, un traité de paix perpétuelle, qui stipulait, entre autres, que Sigismond renonçait

à reconquérir les territoires appartenant autrefois à l'Autriche antérieure situés au Sud du Rhin. Par cette disposition, la maison de Habsbourg ne conservait plus aucune attache territoriale avec la Suisse, sauf avec les Grisons. — 28. CHARLES I, dernier empereur d'Autriche, 1887-1922, succéda en 1916 à François-Joseph. Il vint en Suisse en 1919, après la proclamation de la république à Vienne, fit un séjour à la Wartegg près de Rorschach, puis se fixa à Prangins (Vaud). A deux reprises il tenta de reprendre le pouvoir : en mars 1921, il quitta Prangins en automobile et se rendit à la frontière autrichienne. Il n'eut aucun succès, revint en Suisse, à Hertenstein. Le 20 octobre suivant, il partit en avion, de Zurich, avec son épouse Zita et quelques fidèles, atterrit à Œdenbourg, rassembla quelques troupes, mais fut battu par les forces gouvernementales. Charles dut se rendre et on lui assigna pour résidence l'île de Madère, où il mourut le 1er avril 1922.

Bibliographie. Herrgott : *Genealogia diplomatica Augustæ gentis Habsburgicæ.* — Kiem dans *QSG* III, 2. — Le même : *Gesch. der Benediktinerabtei Muri-Gries* I. — Schulte : *Gesch. der Habsburger in den ersten drei Jahrhunderten.* — Le même : *Zur Herkunft der Habsburger*, dans *Mitteil. des Instituts f. öster. Geschichtsforschung* X. — Steinacker : *Zur Herkunft*, dans *ZGO*, N. S. XIX, XXIII, XXIV. — Hirsch, dans *JSG* XXXI. — Bloch : *Ueber die Herkunft des Bischofs Werner I. von Strassburg*, dans *ZGO*, N. S. XXIII. — Reuter : *Der Feldzug Rudolfs I. von H. gegen Burgund im Jahr 1289.* — Krüger dans *JSG* XIII, 499 et *ZGO*, N. S. VI, VII. — Gisi, dans *Forschungen zur deutschen Gesch.* XXVI et *ASG* V. — Merz : *Die Habsburg.* — *Festschrift zur 600 jähr. Gedenkfeier der Belehnung des Hauses Habsburg mit Œsterreich.* — Redlich : *Rudolf von Habsburg.* — Aug. Burckhardt dans *BZ* XV. — Meyer von Knonau dans *JSG* VII. — Stutz : *Das Habsburg. Urbar und die Anfänge der Landeshoheit.* — Bär : *Zur Gesch. der Grafschaft Kiburg unter den Habsburgern.* — *Regesta Habsburgica.* — Œchsli : *Origines.* — Dierauer. — C. von Werkmann : *Le calvaire d'un empereur 1918-1922.* [C. BRUN.]

HABSBOURG-LAUFENBOURG. Les comtes de Habsbourg-Laufenbourg forment la branche cadette de la famille, après le partage de 1232-1234. Elle a pour ancêtre — 1. RODOLPHE Ier le Taciturne (Rodolphe III de Habsbourg). Il obtint dans le partage une parpartie de l'avouerie et des fiefs du couvent de Säckingen, parmi lesquels le fief de Laufenbourg. Cette ville, très importante au point de vue militaire et commercial, devint la résidence de la famille. Après la vente de Habsbourg à Rodolphe en 1273, les possessions de la branche cadette consistaient principalement en la seigneurie de Laufenbourg, à laquelle se rattachaient l'avouerie sur Rheinau et le landgraviat du Klettgau. Rodolphe le Taciturne fut en guerre, en 1242, contre son neveu Rodolphe ; son fils Gottfried commandait à sa place. Dans la lutte entre la papauté et l'empire, il abandonna la cause de l'empereur après l'excommunication de Frédéric II en 1239. Les Schwyzois profitèrent de cette circonstance pour obtenir de ce dernier leur première lettre de franchise en 1240. Mais peu après Rodolphe reprit le parti de l'empereur, qu'il abandonna définitivement lorsque Frédéric eut été déposé par le concile de Lyon. † 6 juillet 1249. — 2. EBERHARD, fils du no 1, épousa Anna de Kibourg en 1271 et fonda la nouvelle maison des Kibourg-Berthoud. En 1273, il vendit à Rodolphe de Habsbourg, de concert avec son épouse, les possessions des Habsbourg-Laufenbourg et des Kibourg dans la région de l'Aargau et du Zurichgau. Dans cette vente étaient sans doute compris les pouvoirs comtaux dans le Zurichgau, quoique, dès 1280, Eberhard s'intitulât landgrave du Zurichgau, † 1283. — 3. GOTTFRIED, fils du no 1, fut d'abord l'adversaire, puis l'allié de Rodolphe de Habsbourg. Était un des tuteurs d'Anna de Kibourg. Il prit part en 1271 à la guerre d'Ottokar de Bohême contre la Hongrie, et mourut des blessures qu'il y avait reçues, le 29 septembre 1271. — 4. RODOLPHE II, fils du no 1, prévôt du chapitre de Rheinfelden, patron de l'église de Dietikon, prévôt du chapitre cathédral de Bâle 1263, évêque de Constance de 1274 à sa mort, le 3 avril 1293. Après la mort de Rodolphe de Habsbourg, il fut l'âme de l'opposition contre le duc Albert. — 5. RODOLPHE III, fils du no 3, épousa en 1296 Élisabeth von Rapperswil, veuve de Ludwig von Homberg, et fut dès lors seigneur de Rapperswil, où il séjourna ordinairement. Il prit part à la bataille de Göllheim, 2 juillet 1298, parmi les partisans d'Adolphe de Nassau, fut fait prisonnier et contraint de prêter hommage à Albert d'Autriche. Il apparaît également comme landgrave du Zurichgau. Il succéda à son beau-fils, Werner von Homberg, comme bailli impérial de 1310 à 1313, et fut admis par celui-ci à la possession en commun de sa part du landgraviat du Sisgau. Rodolphe accompagna le roi Henri VII en Lombardie, en 1311, et mourut le 22 janvier 1315 à Montpellier. — 6. Johann (HANS) Ier, fils du no 5, posséda les fiefs impériaux en commun avec son demi-frère Werner von Homberg († 21 mars 1320), puis avec le fils de ce dernier, Wernlin, ceux qui mouvaient des couvents d'Einsiedeln et de Saint-Gall. Après la mort de Wernlin, 1323, Hans Ier dut reprendre l'héritage des Homberg (Marche, Alt-Rapperswil, fiefs conventuels sur la rive gauche du lac de Zurich) en fief des ducs d'Autriche (1330). Il devint bourgeois de Zurich en 1334, mais à la suite de la révolution de Brun en 1336, il accueillit à Rapperswil les Zuricois bannis par le nouveau bourgmestre, ce qui l'entraîna à une guerre contre Zurich et contre le comte Diethelm de Toggenbourg son allié. Hans Ier tomba au combat de Grinau, 21 septembre 1337. L'empereur Louis et le tuteur de ses fils, le duc Albert II, négocièrent la paix le 21 novembre. — 7. HANS II, fils du no 6, organisa avec les bannis zuricois la « nuit sanglante » de Zurich, du 23 février 1350. Il fut fait prisonnier et enfermé au Wellenberg. Brun ne le relâcha qu'après ses campagnes contre Rapperswil, au cours desquelles le château d'Alt-Rapperswil fut complètement détruit et la ville de Rapperswil partiellement, et qu'après la guerre contre le duc d'Autriche, terminée par la « paix de Brandebourg », en 1352. Hans II vendit en 1354 Rapperswil à l'Autriche, de qui il le reprit en fief mâle. Le 30 décembre 1354, il fit un partage avec ses frères Rodolphe et Gottfried. Hans II obtint Rapperswil et les possessions du Sundgau, où il détenait déjà la seigneurie de Rotenberg en gage de l'Autriche ; Rodolphe eut Laufenbourg et le landgraviat du Sisgau, et Gottfried Alt-Rapperswil, la Marche, Rheinau et le landgraviat du Klettgau (celui-ci possédé plus tard en commun avec Rodolphe) Hans II devint conseiller du gouverneur autrichien dans les « hauts pays », l'évêque Johann von Gurk en 1362 ; il prit part aux ligues de 1363 et 1366 contre les « Anglais » et entra le 6 janvier 1364, avec son frère Rodolphe, au service de Florence. Il participa à la bataille de Cascina (1364), fit partie de la compagnie de Saint-Georges (1366), passa au service du pape en 1368 et plus tard des Visconti de Milan. † 17 décembre 1380. — 8. RODOLPHE, frère du no 7, se distingua à Cascina et paraît être rentré au pays après l'expiration de son temps de service à Florence. Avoué de l'abbaye de Saint-Gall 1343, plus tard bailli autrichien en Alsace, dans la Forêt Noire et l'Argovie, capitaine au Tyrol. Il avait de grosses dettes envers Bâle et envers la ville de Laufenbourg ; cette dernière se chargea de plusieurs emprunts pour lui, moyennant remise des droits de péage et de conduite, et de la monnaie. Rodolphe avait reçu le droit de battre monnaie de l'empereur Charles IV. † septembre 1383. — 9. GOTTFRIED, frère des nos 7 et 8, vendit Alt-Rapperswil et la Marche à l'Autriche en 1358, céda sa part du landgraviat du Klettgau à son frère Rodolphe en 1365. Au cours d'un pèlerinage à Einsiedeln, il fut pris par des marchands uranais qu'il avait dévalisés, et relâché contre une indemnité en 1371. † 10 juillet 1375. — 10. HANS III, le Jeune, fils du no 7. Il fut fait prisonnier au cours d'un combat contre Étienne de Montbéliard en 1373, acquit les gages hypothécaires autrichiens de Homberg en 1377, échangea en 1389 avec son cousin Hans IV la ville et seigneurie de Rotenberg contre la seigneurie de Krenkingen et Rheinau. † 11 janvier 1392. — 11. HANS IV (Hensli), fils du no 8, vendit la ville et seigneurie de Laufenbourg au duc Léopold III, et les reprit

en fief de lui en 1386, bailli autrichien dans la Forêt Noire, le Frickgau et l'Argovie. Comme chevalier de Saint-Georges, il entra dans l'alliance contre les Appenzellois, du 28 octobre 1407. † 18 mai 1408. — 12. MAURICE, fils du n° 11, dernier de la famille, est cité le 10 octobre 1408 comme curé de l'église d'Erzingen. — Après la mort de Hans IV, ses fiefs mâles autrichiens (Laufenbourg) passèrent à l'Autriche, tandis que Rotenberg, Krenkingen-Rheinau et les droits comtaux dans le Klettgau passèrent par sa fille Ursule à l'époux de celle-ci, Rudolf, comte de Sulz. — Voir Arnold Münch dans *Arg.* VIII, X, XVIII et XIX. — Jul.-Reinh. Dieterich dans *Mitteil. aus dem germ. Nationalmuseum* 1891, 70. — *ADB.* — Sautier : *Papst Urban V. und die Söldnerkompagnien in Italien.* — Rosenberg : *John Hawkwood.* — Le même dans *NZZ* 1921, n° 1107. — Karl-Heinr. Schäfer : *Deutsche Ritter und Edelknechte in Italien.* [C. B.]

HABSBURG. Ancien bailliage du canton de Lucerne, comprenant le territoire entre la Reuss, les lacs de Zoug et de Lucerne, moins Buchrain et Dierikon qui se rattachaient à celui de Rotenburg. Il fut acquis à la mi-juillet 1406 par la ville de Lucerne, et formait auparavant le bailliage autrichien de « Habsburg am See ». Les villages de Meggen, Adligenswil, Udligenswil, Greppen, Meyerskappel, Gisikon, Honau et Root en faisaient partie. Il comptait parmi les neuf petits bailliages. [P.-X. W.]

HABSBURG (NEU-) (C. et D. Lucerne, Com. Meggen. V. *DGS*). Ruines de château élevé sur la Ramesfluh, hauteur citée au XIII[e] s. Il remplaçait celui de Meggenhorn détruit peu auparavant, et subsista de 1244 à 1352. Moyennant une redevance en cire, le comte Rodolphe obtint, de l'abbesse de Zurich, le 7 novembre 1244, la colline susdite et Neu-Habsburg en fief héréditaire *(castrum quod dicitur Nova Habesburch)*. La garde fut confiée en 1334 au burgrave et chevalier Jost von Moos, vers 1352 au baron Gerhart von Utzingen. Le duc Rodolphe d'Autriche hypothéqua Neu-Habsburg à Ruotschmann von Hallwil. Walter von Langnau, bourgeois de Lucerne, lui racheta l'hypothèque avec l'assentiment du duc le 5 juillet 1365, et Walter von Tottikon le 13 janvier 1370. Cette hypothèque passa par héritage à Johanna von Hunwil, épouse de Heinzmann von Hunwil, bourgeois de Lucerne, qui céda ses droits à Lucerne le 15 juillet 1406. Lors d'une visite aux ruines de Neu-Habsburg vers 1730, Marquard Hergott trouva la partie Nord encore debout, quoique le toit fût effondré. Il crut pouvoir reconnaître deux bâtiments carrés indépendants. Selon Cysat, on distinguait encore vers 1600 une place de course et de tournois. — Voir J.-P. Segesser : *Die Trümmer der neuen Habsburg*, dans *Gfr.* XII, 182, avec plan. — A. Phil. von Segesser : *Rechtsgesch.* I, 498. — R. Durrer : *Die Einheit Unterwaldens*, dans *JSG* 1910, p. 16. — Herrgott : *Geneal. diplom.* 737. — G. Schwab : *Die Schweiz in ihren Ritterburgen* I, 70. — *Habsb. Urbar* I, 206. — *Gfr.* 62, p. 190. — R. Cysat : *Collectanea* A. B. C. D. E. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]



Le château de Neu-Habsburg (Lucerne) en 1734. D'après une gravure sur cuivre de Andr. et Jos. Schmuzer.

HABSBURGISCHES URBAR (RENTIER DES HABSBOURG). On désigne sous ce nom le rôle du roi Albert I concernant les revenus des biens des Habsbourg dans les cantons actuels de la Suisse, l'Alsace et la Souabe. Il fut précédé de celui des Kibourg et d'anciens rentiers du roi Rodolphe, d'Albert, encore comte ou duc, (surtout de l'année 1279), et probablement de son frère le duc Rodolphe, se rapportant à certaines régions de cette même contrée. Albert avait fait dresser préalablement, vers 1287, le *Rationarium Austriæ.* Le rentier des Habsbourg fut rédigé de 1303 à 1307. Il contient un état des revenus et droits seigneuriaux des Habsbourg en Alsace, en Suisse et en Souabe, selon les bailliages, avec une précision minutieuse jusque dans les détails, y compris les rôles des possessions hypothéquées, des biens usurpés et réclamés, des terres reçues en gages ou rendues. L'auteur de ce document, admis par la critique moderne dès Tschudi, est Burkhard von Frick, quoique seul le rôle d'Alsace puisse sûrement lui être attribué. L'œuvre originale, divisée en rouleaux d'après les diverses régions, fut transcrite vers 1330 en un volume dit la *Reinschrift.* Rouleaux et *Reinschrift* sont actuellement épars dans plusieurs archives. A l'origine, le tout devait probablement être conservé dans les archives autrichiennes au Stein de Baden, et passa certainement à Lucerne après la conquête de l'Argovie en 1415. Conformément à l'une des stipulations de la paix perpétuelle de 1474, l'ensemble des documents ne concernant pas des territoires confédérés fut rétrocédé à l'Autriche Le reste fut réparti entre les cantons selon leurs possessions. Les documents concernant l'Autriche passèrent pour la plupart aux nouveaux seigneurs de l'Autriche antérieure, le reste à des particuliers. L'édition insuffisante du rentier des Habsbourg par H.-U. von Pfeiffer dans la *Bibliothek des Literarischen Vereins in Stuttgart* (vol. XIX, 1850) a été remplacée par celle de Maag dans *QSG* XIV et XV.— Paul Schweizer, dans *QSG* XV, 2[e] partie. [C. B.]

HABSTETTEN (C. et D. Berne, Com. Bolligen V. *DGS*). Vge. Au commencement du XIV[e] s., des Gisenstein et le couvent d'Interlaken y possédaient des domaines importants. Jusqu'à la Réforme, le village posséda une église, dédiée à Notre-Dame, et annexe de Höchstetten. Berchtold von Thorberg vendit en 1345 la collation, la basse juridiction et des biens sis

à Habstetten à la ville de Berne. Le sénat de Berne donna en 1509, à l'église de Habstetten un tableau d'autel peint par Jak. Boden. Au moment de la Réforme, le village fut annexé à la paroisse de Bolligen. Le domaine auf dem Hubel appartint jusqu'en 1732 aux Gross, puis aux Wilhelmi et aux Ryhiner, à l'écrivain Alfred Hartmann 1830-1837, puis à la famille Wattenwyl. — Une famille *von Habstetten*, probablement roturière, est citée dans la première moitié du XIVe s. — Voir *FRB*. — Mülinen : *Beiträge* II. — Jahn : *Chronik*. — Stürler : *Berner Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — C. v. Mandach dans *BBG* 1920. [H. Tr.]

HACHENBERG. Famille éteinte de la ville de Soleure. WŒLFLIN et son frère HANS sont bourgeois avant 1440. — CHRISTIAN, grand conseiller en 1504, grand sautier de 1508 à 1511. — HANS, grand conseiller 1519, bailli de Thierstein 1524, *Jungrat* 1534, bailli de Lebern 1536, † 1550. — *LL*. — *Bestallungsb.* [v. V.]

HACKBRETT. Famille patricienne éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : au XVIe s. un tympanon, plus tard de sable à deux barres d'argent. L'origine de la famille est inconnue. Le premier bourgeois fut HANS, 1532. — 1. CHRISTOPH, 1608-1673, membre des Deux-Cents 1638, bailli de Bonmont 1647, du Petit Conseil 1656. — 2. ANTON, 1640-1699, des Deux-Cents 1673, greffier du tribunal 1675, bailli de Bipp 1678, de Nyon 1691. — 3. DANIEL, frère du précédent, des Deux-Cents 1680, avoyer d'Unterseen 1690, † 1698. — 4. JOHANN, fils du n° 2, 1670-1745, des Deux-Cents 1701, bailli de Lausanne 1713, directeur du sel 1729, du Petit Conseil 1734, intendant de l'arsenal 1735, banneret des maréchaux 1736. — 5. JOHANN-RUDOLF, frère du n° 4, 1672-1741, des Deux-Cents 1710, avoyer de Thoune 1728. — 6. CARL, troisième fils du n° 2, 1674-1737, lieutenant-général en 1731 au service du Piémont ; acheta la seigneurie de Kehrsatz en 1720. Membre des Deux-Cents 1710, commandant de place de Baden lors de la seconde guerre de Villmergen 1712, bailli de Lausanne 1731. — *SBB* 3. — 7. JOHANN-RUDOLF, neveu du précédent, major au service piémontais, des Deux-Cents 1735, † 1735. — 8. JOHANN-ANTON, frère du n° 7, * 1707, des Deux-Cents 1745, châtelain de Wimmis 1756, de Zweisimmen 1769. — 9. CARL, frère des nos 7 et 8, 1709-1770, des Deux-Cents 1745, gouverneur de Königsfelden 1758. — 10. JOHANN-RUDOLF, 1718-1793, capitaine au Piémont, des Deux-Cents 1755, bailli d'Aarwangen 1762, du Petit Conseil 1772, intendant des bâtiments 1774, intendant de l'arsenal 1780, banneret des maréchaux 1785, dernier de la famille. — Voir Werdt : *Stammtafeln* (mns.). — Gruner : *Genealogien* (mns.). — May de Romainmôtier : *Hist. militaire...* VII. — R. v. Steiger : *Les généraux bernois*. [H. Tr.]



HACKERT, CHARLES, 1740-1796. Peintre de paysages, d'origine allemande, établi à Genève en 1778, à Lausanne en 1782, † à Morges. On lui doit des vues de Genève, de Nyon et de Lausanne. — *SKL*. [M. R.]

HADLAUB (HADELOUB, HADLOB, etc.). Famille bourgeoise de Zurich, citée du XIIIe au XIVe s. *Armoiries* : d'argent à l'écureuil de sable, lampassé de gueules et colleté du même. — 1. BURKHARD, fondé de pouvoirs du couvent de Selnau 1260. — 2. *Johannes*, troubadour, cité seulement dans un acte du 4 janvier 1302 comme acquéreur d'une maison au Neumarkt de Zurich, † un 16 mars avant 1340 (obituaire de la prévôté). R. Sillib a pu établir que Hadlaub enseigna avant 1281 chez Konrad von Mure, son parent, chantre du Grossmünster. Hadlaub a raconté sa vie dans ses poésies ; deux illustrations du manuscrit Manesse se rapportent à des scènes de son existence. Il appartenait au cercle littéraire de Manesse. Bächtold présume qu'il aurait trouvé en Autriche les sources de la poésie courtoise, dont il est le dernier représentant. Les œuvres de Hadlaub ont été publiées pour la première fois en 1841 par Ludwig Ettmüller, dans *MAGZ* I, puis en 1886 par Karl Bartsch : *Die Schweizer Minnesänger*, et par Friedrich Pfaff : *Die grosse Heidelberger Liederhandschrift*, 1909. — Voir Bächtold. — Le même dans *ZT* 1883. — F.-X. Kraus : *Die Miniaturen der Manesseschen Liederhandschrift.* — J.-A. Schleicher : *Ueber... Hadlaubs Leben und Gedichte* (Bonn 1888). — Richard-M. Meyer : *Hadlaub u. Manesse*, dans la *Zeitschr. für deutsches Altertum* 44, p. 221. — Erich Stange : *Die Miniaturen der Manessischen Liederhandschrift und ihr Kunstkreis* (Greifswald 1909). — R. Sillib : *Auf den Spuren Joh. Hadlaubs*, dans *Sitzungsber. der Heidelberger Akad. der Wissenschaften* ; *philos.-hist. Klasse* 1922, 1. — *ADB*. — *ZWChr.* 1903, p. 309 ; 1913, p. 395. — *Monum. Germ. Necr.* I. [F. H.]

HADLIKON (C. Zurich, D. et Com. Hinwil. V. *DGS*). Petit Vge et ancien château. Anciennement *Hadaleihinchova*, *Hadalinchonva* et *-chovun*. Dès 755 y est citée une propriété du couvent de Saint-Gall. Une famille de ministériaux nobles des barons de Hinwil tirait son nom de l'endroit (HERMANN, 1275-1309) ; elle possédait des arrière-fiefs de l'abbaye de Saint-Gall. *Armoiries* : parti, au 1, échiqueté d'argent et de gueules, au 2, d'argent (comme les maréchaux de Rapperswil). L'emplacement du château est situé à l'Est du village. — La famille *Hadlinger*, de Dürnten, Sulzbach et des environs d'Embrach, remonte à celle de Hadlikon. — *MAGZ* XXIII. — *Habsburg. Urbar.* — Obituaire de Rapperswil. [F. H.]

HADORN. Famille du canton de Berne, à l'origine *Hagdorn* (jusqu'au XVIIIe s.), ou *Hagendorn* ; la forme *Hadorn* paraît de bonne heure. CHRISTIAN Hagendorn, à Æschlen près d'Oberdiessbach, 1325. La famille est actuellement bourgeoise de Forst et d'Erlenbach ; elle est très répandue (la branche de Forst compte plus de 2000 membres) dans le canton, dans ceux de Neuchâtel et de Lucerne, en Russie et en Amérique. *Armoiries* : de gueules à deux pals d'argent, actuellement accompagnés d'une églantine, autrefois sans cet accessoire. — 1. JOHANN-JAKOB, d'Erlenbach, * 1860, notaire à Spiez, du Grand Conseil 1887-1919, président 1911, conseiller national dès 1919. — *DSC*. — 2. FRIEDRICH-WILHELM, de Forst, * 1869, Dr theol., pasteur à Gessenay, Köniz et à la collégiale de Berne 1893-1922, privat-docent à l'université de Berne 1900, professeur extraordinaire 1913 et ordinaire 1922 de théologie, bourgeois de Berne 1905, délégué suisse à la conférence ecclésiastique universelle de Stockholm 1925. Liste de ses œuvres dans *DSC*. Les plus importantes sont sa *Gesch. des Pietismus in den schweiz. reform. Kirchen*, 1901 et sa *Kirchengesch. der reform. Schweiz*, 1907. — 3. WALTER, 1875-1923, frère du n° 2, instituteur à Schiers et Zurich, auteur de *Probleme des Geschichtsunterrichts*, 1914 ; *Kunstgesch. in der Mittelschule*, 1922 ; *Gesch. des frühen u. hohen Mittelalters*. — *FRB*. — Archives paroissiales d'Amsoldingen. — Papiers de famille. — Renseignements personnels. [W. H.]

HÆBERLI et **HÆBERLIN.** Familles des cantons de Berne et de Thurgovie.

A. **Canton de Berne.** Très ancienne famille du canton de Berne, particulièrement de Krauchthal et de Münchenbuchsee ; elle vint à Berne et acquit la bourgeoisie en 1880. Son nom est cité dès 1341 dans *FRB (Hebirlin, Heberling)*. Au sujet de la famille de poêliers de Krauchthal, voir *SKL*. [H. Tr.]

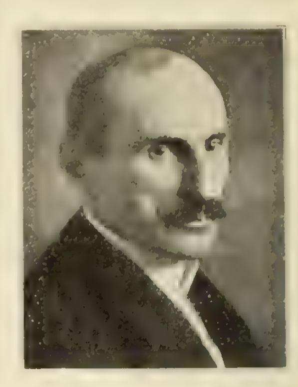
B. **Canton de Thurgovie.** HÆBERLIN, HÆBERLI, dans la première moitié du XVIIIe s. aussi HÆBERLING. Famille protestante répandue, bourgeoise dans près d'une douzaine de communes du canton. *Armoiries :* de gueules à une croix pattée, accompagnée en chef d'un poisson et en pointe d'un lacs d'amour, le tout d'argent (variante). Tous les porteurs actuels du nom descendent d'une même famille venue selon la tradition du Knonauer Amt au XVIe s. et établie successivement à Kurzrickenbach et Mauren près de Weinfelden. A Mauren, elle acquit une juridiction particulière qui comprenait en 1695 douze maisons et en 1765 encore sept. Parmi les seigneurs justiciers, ascendants des Häberlin actuels, il faut nommer : 1. HANS-ULRICH, juge de Mauren et bailli de la seigneurie de Berg,



le plus ancien représentant connu de la famille, † 9 mai 1630. Son fils — 2. JOHANNES, dit *Gfater*, car il fut 52 fois parrain, * vers 1598, juge et seigneur justicier de Mauren, intercéda en faveur de Kilian Kesselring. † 4 janvier 1671. Son fils — 3. HANS-ULRICH, * vers 1668, † 25 février 1739, ammann de Mauren. — 4. HANS-CONRAD, arrière-petit-fils du n° 3, * 3 septembre 1747, juge de paix, administrateur, s'établit à Bissegg et fonda la branche de ce village, † 4 août 1825. — H. Häberlin : *Zur Erinnerung an die silberne Hochzeit...* — 5. JOHANN-JAKOB, fils du n° 4, 11 septembre 1785-2 juin 1863, médecin à Märstetten, fonda la branche de ce village. — 6. HANS-CONRAD, fils du n° 4, 23 août 1789-1er juin 1850, avocat à Bissegg, greffier du tribunal du district de Tobel et connu comme adversaire de Thomas Bornhauser. Une visite qu'il fit à ce dernier à la cure de Matzingen, en proie à une excitation maladive, dans la nuit du 2 au 3 janvier 1831, fut qualifiée d'attentat par ses ennemis politiques, mais la Haute-Cour l'acquitta lors du procès qui lui fut intenté. Voir les actes concernant l'enquête faite contre l'avocat J.-C. Häberli. — *Thurg. Zeitung* 1831, nos 2 et 31. — 7. ***Eduard***, fils du n° 6, * 8 mars 1820 à Bissegg, † 14 février 1884 à Zurich, homme politique éminent. Il fut d'abord avocat à Weinfelden, puis cumula bientôt un grand nombre de fonctions importantes et fut le chef politique de la Thurgovie pendant environ vingt ans. Président du Grand Conseil, procureur général, juge fédéral (président 1857), conseiller national et conseiller aux États, membre du Conseil d'éducation 1852-1869 et président dès 1855. Il supprima les petites classes en réunissant des cercles scolaires voisins, améliora la situation économique du personnel enseignant et appela l'excellent directeur Rebsamen à la tête de l'école normale de Kreuzlingen. Directeur de la Nordostbahn dès 1858, il travailla durant des années, mais sans succès, à une prolongation de la ligne Zurich-Romanshorn partant d'Amriswil. Sa chute fut préparée par la *Thurgauer Zeitung* (J. Huber), qui abandonna sa politique en 1864, et par un libelle du pamphlétaire Locher, de Zurich. La revision constitutionnelle de 1869 supprima le Conseil d'éducation et Häberlin perdit également la plupart de ses autres fonctions ; il conserva cependant la direction de la Nordostbahn et sa charge de juge fédéral. Dans les dernières années de sa vie, il fut de nouveau avocat à Weinfelden. — Häberlin-Schaltegger : *Thurgau 1849-1869.* — 8. JOHANN-JAKOB Häberlin-Schaltegger, frère du n° 7, 10 août 1828-15 décembre 1901, philologue à Frauenfeld, auteur de *Gesch. der evang. Kirchgem. Sommeri-Amriswil*, 1870 ; *Gesch. des Kts. Thurgau 1803-1849*, 1872 ; *Das Leben Jesu*, 1874 ; *Der Kanton Thurgau 1849-1869*, 1876. — 9. HANS-CONRAD, frère du n° 7, 26 décembre 1831-25 septembre 1897, pasteur de Stettfurt, Kirchberg et Steckborn, administrateur de l'asile de St. Katharinental et de l'établissement de Muri. — Un 3e frère du n° 7 — 10. FRIEDRICH-HEINRICH, 16 décembre 1834-16 octobre 1897, avocat à Weinfelden puis conseiller d'État, conseiller national 1872-1897 (président 1888-1889), travailla à l'introduction du code des obligations et à l'étatisation des chemins de fer. — 11. HERMANN, fils du n° 9, * 3 novembre 1862 à Kirchberg (Thurgovie), médecin à Zurich 1892, y ouvrit une clinique gynécologique privée. Auteur de nombreuses publications médicales et sur des questions d'assurances, de caisses-maladie, d'hygiène et de pacifisme. Conseiller communal à Zurich 1920, directeur


Eduard Häberlin.
D'après une photographie.

de l'hygiène. Il fonda le Strandbad, améliora la voirie, redressa les finances de la ville ; président de la société de transports aériens, grand-maître de la loge suisse Alpina 1905-1910. — *DSC.* — 12. ***Heinrich***, fils du n° 10, * 6 septembre 1868 à Weinfelden, étudia le droit à Zurich, Leipzig et Berlin, puis s'établit comme avocat à Frauenfeld où il devint bientôt président du tribunal de district. Député au Grand Conseil 1905-1920, conseiller national 1904-1920 (président 1918-1919), président durant bien des années du parti radical thurgovien, remplaça Calonder le 12 février 1920 au Conseil fédéral, à la tête du Département de justice et police ; président de la Confédération en 1926. Il défendit au parlement le droit pénal fédéral destiné à la protection efficace de l'État. Son œuvre, appelée par l'opposition *loi Häberlin*, fut rejetée par le peuple le 24 septembre 1922. Colonel d'infanterie. — *Annuaire des autorités fédérales.* — *DSC.* — 13. PAUL, * 17 février 1878 à Kesswil, d'une branche bourgeoise d'Egnach en 1657, directeur de l'école normale de Kreuzlingen 1904-1909, privat-docent de philosophie à Bâle 1908-1914, professeur ordinaire à Berne 1914-1922, puis à Bâle. Auteur entre autres de : *Herbert Spencers Grundlagen der Philosophie*, 1908 ; *Wissenschaft und Philosophie*, 2 vol., 1910 et 1912 ; *Ueber das Gewissen*, 1915 ; *Das Ziel der Erziehung*, 1917 ; *Wege und Irrwege der Erziehung*, 1918 ; *Der Gegenstand der Psychologie*, 1921 ; *Kinderfehler*, 1921 ; *Eltern und Kinder*, 1922 ; *Der Leib und die Seele*, 1923 ; *Der Geist und die Triebe*, 1924 ; *Der Charakter*, 1925 ; *Das Gute*, 1926, en collab. avec W. Schohaus : *Pestalozzibriefe*, 1924. — *DSC.* [LEISI.]


Heinrich Häberlin.
D'après une photographie.

HÆBERLING. Ancienne famille d'Obfelden (Zurich), établie à Bickwil dès 1420. Elle est originaire du canton de Zoug. — [J. FRICK.] — HEINRICH, * 1764 à Knonau, sautier du Freiamt jusqu'en 1798, membre de la chambre d'administration helvétique jusqu'en 1803, réunit durant le Bockenkrieg un corps de troupes pour appuyer les paysans du côté du lac ; fait prisonnier à Zurich, il fut fusillé le 25 avril 1804. — J.-J. Leuthy : *Bocken-Krieg.* — *ZT* 1903. — *ZWChr.* 1904. [H. BR.]

HÆCHLER. Famille de la ville d'Aarau, éteinte en 1824. *Armoiries* : de gueules à un séran d'or denté d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople (variante). ULRICH, de Kulm (?), à Aarau 1399. — JAKOB, † à Grandson 1476. — Merz : *Wappenbuch... Aarau.* [H. TR.]

HÆCKI, HECKI. Vieille famille bourgeoise de l'Obwald, paroissienne d'Alpnach, bourgeoise d'Engelberg. — CLAUS est en 1372 censitaire du couvent de femmes d'Engelberg. — JENNI représente les passeurs à Alpnach en 1424 et 1449. — JENNI, conseiller 1428, délégué de l'Obwald à Lucerne. — R. Durrer : *Einheit Unterwaldens.* — Küchler : *Genealogische Notizen.* — *Gfr.* 14, 56, 17, 80. — [AL. T.] — Une famille Häcki à Engelberg descend de celle d'Alpnach. [R. D.]

HÆDER. Ancienne famille éteinte bourgeoise du Nidwald, paroissienne de Buochs et de Stans. *Armoiries* : d'or au cheval harnaché et bridé. RUDI Häder de Buochs est cité en 1454 ; KASPAR et ULI tombent à la Bicoque ; KASPAR à Cappel en 1531. — FRANZ-REMIGI, de Stans, * 1688, curé de Buochs 1740-1751, de Stans 1751-1766, doyen du chapitre des Quatre Waldstätten 1755, † 14 septembre 1766. La famille s'éteignit au XVIIIe s. [R. D.]

HÆDERLI. Famille de libraires et d'imprimeurs originaire de Hausen (Zurich), établie à Lucerne dès 1569. — JOHANN-JAKOB, libraire à Hochdorf en 1598

à Lucerne dès 1604, † 1616. — JOHANN, fils du précédent, 1618-1658. Voir la liste des ouvrages qu'il imprima et édita dans Liebenau : *Ueberblick über die Gesch. der Buchdruckerei in Luzern*, p. 25. — *SKL*. [P.-X. W.]

HÆFELFINGEN (C. Bâle, D. Sissach. V. *DGS*). Vge. En 1358, *Hevelfingen* et *Häffelfingen* ; 1446, *Hofelfingen* ; 1560, *Heffelfingen*. Colonie alémannique du Ve s., dépendant de l'ancienne seigneurie de Neu-Homburg, placée sous l'administration directe de l'évêque de Bâle. Il passa en 1400 à la ville de Bâle à titre de commune du bailliage bâlois de Homburg. Le quart de la dîme, qui revenait à l'évêque, fut hypothéqué en 1365 par l'évêque Jean, de Bâle, à Hemmann von Eptingen de Wildenstein ; il passa plus tard à la famille Mewart de Tottikofen, puis par vente, en 1469 à Jos Hüglin de Sulz, bourgeois de Bâle, qui doit l'avoir cédé à la ville. Un autre quart appartenait également aux Eptingen, puis aux Sevogel 1411, 1432 et 1446 comme fief de Farnsburg. Il fut vendu à Bâle en 1560. Un démêlé naquit au XVIe s. entre Häfelfingen, d'une part, et Läufelfingen et Wisen, de l'autre, au sujet de leurs limites territoriales et de divers droits ; un arbitrage le trancha en 1576. Durant la guerre de Trente ans, comme les troupes du duc de Feria et du général Altringer traversaient le territoire bâlois (1633), trois déserteurs espagnols furent arrêtés à Häfelfingen et fusillés devant le village par quelques bourgeois, puis enterrés à Rümlingen. Les auteurs de l'exécution durent s'expliquer à Bâle et furent condamnés à deux ans d'exil. Au spirituel, le village dépendait de Rümlingen, l'école date de 1798. Il fut rattaché en 1833 au district de Sissach (Bâle-Campagne). *Population* : 1770, 150 hab. ; 1888, 322. — Voir Arch. d'État Bâle-Campagne. — *ULB*. — *UB*. — Freivogel : *Gesch. der Landschaft Basel im 18. Jahrh.* — Bruckner : *Merkwürdigkeiten* II. — *BJ* 1890. — Ochs : *Gesch. Basels*. [O. G.]

HÆFELI. Nom de famille répandu dans les cantons de Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton de Saint-Gall.** — ***Karl***, ammann d'Oberbüren, entra en 1795 dans le mouvement révolutionnaire de l'Alte Landschaft où il fit cause commune avec Johannes Kuenzle, de Gossau, et ses partisans, et agita de 1796-1798 le Wileramt par ses prétentions libertaires et démocratiques. Lors de l'introduction de la Constitution helvétique de 1798, il fit partie de l'opposition et soutint la résistance du clergé catholique. Après la victoire des Autrichiens en 1799, il travailla en faveur de l'érection d'un État libre démocratique, devint juge cantonal du canton du Säntis, puis, après l'institution du canton de Saint-Gall, président du tribunal du district de Gossau et membre du Grand Conseil. Il abusa plus tard de sa position pour faire sa pelote dans la liquidation des biens des couvents, de sorte que son activité politique et ses fonctions prirent fin en 1815 à la suite d'une sévère condamnation pénale. — Baumgartner : *Gesch. v. St. Gallen*. [Bt.]

B. **Canton de Zurich**. Famille de la ville de Zurich entrée au Conseil par la corporation des forgerons. *Armoiries* : d'or à une rose de gueules feuillée et tigée de sinople soutenue de trois coupeaux du même. — 1. BERNHARD, de Babenhausen, chirurgien, bourgeois, membre de la corporation *zum Schwarzen Garten* 1481. — 2. HEINRICH, 1605-19 janvier 1657, chaudronnier, prévôt 1640, administrateur de St. Jakob 1643, bailli de Dübendorf 1644, économe du chapitre 1653. — 3. Johann-KASPAR, chapelain à la cour du prince d'Anhalt-Dessau à Wörlitz 1784, pasteur de l'église St. Ansgarius à Brême 1793, Dr theol. 1799. Prédicateur et conseiller consistorial à Bernburg de 1805 à sa mort, 4 avril 1811. Ami de J.-C. Lavater (portrait dans Lavater : *Physiognomik*, d'après H. Lips). Auteur de nombreux sermons imprimés. Ses *Nachgelassene Schriften* furent publiés en 3 vol. par J.-J. Stolz 1813-1815. — *ADB*. — *ZT* 1885. — *Nbl. der Chorherren* 1814. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1864. — Meyer v. Knonau : *Kt. Zürich* II², p. 59. — 4. FRIEDRICH, * 17 janvier 1808, pasteur à Wädenswil 1839-1877, doyen du chapitre de Horgen 1848-1876, membre du Conseil d'église 1839-1847, député au Grand Conseil 1862, † 15 novembre 1878. Membre influent de la Société suisse d'utilité publique, s'occupa beaucoup des questions d'école et de paupérisme, des missions, de la société d'entr'aide protestante, créa l'orphelinat de Wädenswil 1848, la fondation Pestalozzi à Schlieren 1866, les paroisses des protestants disséminés de Baar et Siebnen. Liste de ses nombreuses publications dans *Katalog der Stadtbibliothek Zürich* 1864 et 1896. — Voir *ADB*. — *SGZ* 18, 1879. — Wirz : *Etat*. — En général : Keller-Escher : *Promptuar*. — *LL*. — Hegi : *Zunft zur Schmiden*. — [H. Br.] — MAX, de Zurich, * 4 déc. 1869, architecte à Zurich, maison Pfleghardt & Häfeli depuis 1898. Pour les nombreux et importants bâtiments exécutés par cette maison, voir *DSC*. [P.-X. W.]



HÆFLIGER. Vieille famille répandue surtout au Nord de la Suisse, dans les cantons d'Argovie et de Lucerne. Formes diverses : HEFLINGER, HÆFLINGER, HEFFLINGER, HEFFLIGER, HÆFFLINGER, HÆFLIGER. Premier représentant connu : PETRUS Heflinger, 1400 (obituaire de Willisau) ; la famille est citée à Kulmerau dès 1445 (obituaire de Triengen).

A. **Canton de Berne.** JOHANN-FRIEDRICH, de Seeberg, 1834-2 mai 1911, négociant à Valparaiso jusqu'en 1884, puis fabricant à Berne, consul général de Bolivie. [H. T.]

B. **Canton de Lucerne**. Une branche encore florissante vint de Kulmerau par Langnau à Lucerne, dont elle acquit la bourgeoisie. Citée à Langnau dès 1595. Une autre s'éteignit à Beromünster en 1808. *Armoiries* de la famille lucernoise : d'azur à une marmite à trois pieds d'or posée sur trois coupeaux de sinople, accompagnée en chef de trois étoiles d'or. — 1. HANS, sous-bailli de Langnau 1595. — 2. CHRISTOPH, 1667-1746, du Conseil de Lucerne, trésorier, bailli de Schwarzenbach, ammann du chapitre de Beromünster. — 3. JOST-BERNHARD, 1695-1765, curé de Hägglingen, sextaire, chambellan et doyen du chapitre de Mellingen, seigneur de Nunwil. — 4. IGNAZ, 1720-1774, du Conseil, trésorier, cellérier du couvent, bailli de Schwarzenbach, lieutenant d'avoyer. — 5. CHRISTOPH-VITAL-JAKOB, 1732-1812, curé de Hägglingen et de Neudorf, doyen du chapitre de Hochdorf, chanoine de Beromünster. — 6. JOSEF-KARL-MARTIN, 1734-1808, curé de Hägglingen, protonotaire apostolique, camérier du chapitre de Mellingen. — 7. JOST-BERNHARD, 1736-1807, capitaine du tir, du Conseil, capitaine, camérier du couvent, ammann, sous-préfet sous la République helvétique, préfet de district, président du tribunal. — 8. ***Jost-Bernhard***, 1759-1837, fils du n° 7, Dr theol., curé à Hochdorf, camérier et doyen du chapitre de Hochdorf, protonotaire apostolique, l'un des réorganisateurs de l'école lucernoise, membre éminent de la Société helvétique dont il fut secrétaire de 1810 à 1819. Fondateur et premier président de la Société suisse de musique 1808, fit renaître et revivre le chant populaire. Poète populaire, auteur des *Lieder im helvetischen Volkston*, 1801 ; *Schweiz. Volkslieder nach der luzern. Mundart*, 1813. Liste de ses publications (la plus connue est : *Was brucht men i de Schwyz*) dans *Gfr.* LXXI, 220. — Voir pour l'ensemble *Gfr.* LXXI, 139. — *LL*. — *Die Schweiz* 1916, 111. — *AHS* 1917, 32. — *ADB*. — [I. A. H.] — JOSEPH, de Schenkon, 3 avril 1845-19 juin 1912,





Jost-Bernhard Häfliger.
D'après une miniature de Josef Reinhard.

greffier de la Cour d'assises et du Tribunal cantonal 1875, juge au Tribunal cantonal 1879, président 1893, député au Grand Conseil 1883-1907. — *Vaterland* 1912, n° 143. [P.-X. W.]

HÆGENDORF (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial, dont une famille de ministériaux des Froburg citée aux XII[e] et XIII[e] s. portait le nom. *Armoiries* de la famille : taillé dentelé d'argent et de sable. Le village suivit le sort de la seigneurie de Fridau et passa avec elle à Soleure en 1463. La collation de l'église appartenait en 1036 au couvent de Beromünster, fut donnée en 1098 à celui de St. Alban à Bâle ; Johann von Froburg la remit en 1336 à celui de Saint-Urbain qui la vendit à Soleure en 1546. L'église actuelle a été bâtie en 1862-1863 et inaugurée en 1868. Grands incendies du village : 1553, 1563 et 1606. Registres de paroisse depuis 1778. — Voir *LL.* — *ULB.* — P. A. Schmid : *Kirchensätze.* — Rahn : *Kunstdenkmäler.* [H. Tr.]

HÆGGENSWIL (C. et D. Saint-Gall. V. *DGS*). Vge, Com. politique et civile, paroisse. En 1424, *Haigerswile* ; 1438, *Herggerswile.* Tombe sans mobilier funéraire, probablement de l'époque de Hallstatt. Le territoire auquel se rattachait le village de Häggenswil s'appela jusqu'au XVIII[e] s. *Lömmiswil.* Quand le couvent de Saint-Gall fut devenu seigneur foncier de la région, il remit temporairement le village en fief ; celui-ci se divisa d'ailleurs par la suite en deux. En 1728, Lömmiswil fut érigé en paroisse détachée de celle de Berg. L'église fut inaugurée en 1737. La collation appartint au couvent de Saint-Gall. Avec le temps, le nom de Häggenswil s'appliqua à tout le territoire communal en sorte qu'il prévalut sur Lömmiswil en 1803 lors de l'érection de la commune politique. *Population* : 1860, 928 hab. ; 1920, 951.

Trois châteaux existèrent sur le territoire de la commune : Alt et Neu Ramswag et Waldburg ; ce dernier à un kilomètre au Nord de l'église de Bernhardzell, sur une colline de la rive droite de la Sitter, est actuellement complètement ruiné. Là se trouvait probablement, lors de l'invasion des Hongrois en 926, le refuge des moines cité par Ekkehart IV dans ses *Casus s. Galli.* — *UStG* V. — Naef : *Chronik.* — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 27, n° 29. — *MVG* XV-XVI, p. 196. — *TB* 38, 109. — *JSGU* 1923, 72. — *ASA* 1897, 117 ; 1902, 259. — *MAGZ* XXIII, 5, p. 266. — Documents aux Musées historiques de Saint-Gall et de Frauenfeld. [Bt.]

HÆGGLINGEN (C. Argovie, D. Bremgarten. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1036 *Hekelingen* ; 1045 *Hackelingen* ; 1189 *Hechilingin.* On a découvert près de Lochrüti et du Rütihof des restes romains et près de Kreuz une tombe faite de grandes dalles de pierre. D'après le rentier des Habsbourg, la commune relevait du bailliage de Villmergen avant de passer en 1415 aux Confédérés et au bailliage du Freiamt. En 1380 elle fut inféodée, à titre de fief autrichien, aux Hallwyl. L'église primitive, en bois, fut édifiée vers 970 déjà et remplacée par une construction de pierre dans l'intervalle de 1255 à 1290. L'église fut rebâtie ou rénovée en 1739 et de 1831 à 1832, et le clocher retouché en 1459 et de 1788 à 1789. La collation fut la propriété du chapitre de Beromünster de 1036 à 1853 ; à cette date elle revint au canton d'Argovie. De Zurich, la Réforme se propagea à Hägglingen ; le 24 mai 1529 les images saintes de l'église furent brûlées, mais après la paix de Cappel, le catholicisme fut rétabli et le village forma une seule paroisse avec Dottikon jusqu'en 1867, date où cette dernière fut érigée en paroisse autonome. La paroisse fut le théâtre principal de la première guerre de Villmergen ; le 22 janvier 1656 un combat y mit aux prises les Bernois et les gens du Freiamt. Hägglingen souffrit aussi beaucoup de l'invasion française de 1798 ; les hommes de Zoug et du Freiamt y furent battus. Registres de paroisse depuis 1726. — Stumpf donne les armoiries d'une famille noble Hägglingen (un séran), mais on ne connaît aucune mention d'une famille ou d'un château de ce nom. — Voir Merz : *Gemeindewappen.* — K. Lütolf : *Gesch. der Pfarrei H.* [H. Tr.]

HÆGI, à l'origine **HÆGLING.** Famille de paysans citée dès 1482 à Rifferswil, qui se répandit ensuite aussi à Æugst, Hausen (1515), Kappel am Albis, Knonau et dans le district d'Affoltern (Zurich). Une branche originaire de Hausen, établie actuellement aux Verrières (Neuchâtel), écrit son nom HEGI. L'ancêtre de la famille de Hausen est HEINI, † 1531 à la bataille de Cappel, l'ancêtre de celle de Knonau est ADAM, de Hausen, 1591. — HANS, d'Æugst, bourgeois de Zurich 1568, † 1625. — HANS, de Mettmenstetten, 1632, ancêtre de la famille de Wiedikon, éteinte en 1756. — HANS-RUDOLF, établi à la Haarrüti sur les hauteurs du Hirzel, paysan modèle de la fin du XVIII[e] s. Sa vie a été racontée par le chanoine Joh. Schulthess dans *Nbl. der Hülfsges. in Zürich* 1808. — Dändliker : *Schweizergesch.* III, p. 181. — ERNST, à Affoltern am Albis, maître à l'école cantonale d'agriculture 1925, directeur de l'école d'agriculture d'hiver de l'Oberland zuricois jusqu'en 1923, député au Grand Conseil, qu'il présida en 1923. — *Zürcher Volkszeitung* 1923, n° 214. — [F. H.] — GOTTLIEB, 13 juillet 1858-24 octobre 1917, à Horgen, auteur de poésies et de petites comédies, ainsi que d'un volume de nouvelles *Durchs Leben* sous le pseudonyme de Gottlob Hagen. [L. S.]

HÆGINGER, HÆGINER, aussi HEGINGER, HEGINER. Famille de la ville de Zurich, représentée au Conseil aux XV[e] et XVI[e] s., éteinte 1804. *Armoiries* : de gueules à la hache de boucher d'argent emmanchée d'or, chargée d'une croisette d'or et accompagnée en pointe d'un croissant du même. — 1. KONRAD, boucher, de Wil, bourgeois 1480, douzenier du bélier 1489, prévôt 1496 et 1504, du Conseil 1516, exécuté en 1524 pour avoir procuré à ses fils une pension étrangère. — 2. FELIX, fils du n° 1, boucher, douzenier du bélier 1530, grand cellérier du chapitre du Grossmünster 1546, † 1568. — 3. HEINRICH, fils du n° 1, boucher, 1492-1564, douzenier du bélier 1530, amtmann d'Embrach 1552. — 4. GEROLD, fils du n° 3, 1524-1576, boucher, douzenier du bélier 1559, prévôt 1570, amtmann à Küsnacht 1574. — 5. RUDOLF, fils du n° 3, 1536-1592, boucher, douzenier du bélier 1568, amtmann à Küsnacht 1576. — Voir Keller-Escher : *Promptuar.* — *LL.* [H. Br.]

HÆGLER (autrefois HEGLER) Nom de famille dérivé de Hag (nom d'habitation), répandu dans le canton de Bâle-Campagne, cité en 1407 et 1418 à Hölstein et à Titterten en 1529 et 1545, dont elle est une des plus anciennes familles. Elle apparaît plus tard dès le XVIII[e] s. à Bretzwil, Diegten et Füllinsdorf. *Armoiries* : coupé d'or à un lion, et d'azur à une branche de chêne fruitée de trois glands. — 1. JOHANN-SEBASTIAN Hägler-Alt, de Füllinsdorf, 25 août 1767-23 mars 1843, éleva le moulin renommé de Lausen, que ses descendants exploitent encore actuellement. — 2. JOHANN-SEBASTIAN Hägler-Spitteler, * 1804, fils du n° 1, longtemps député au *Landrat*, membre de la cour d'assises et du Conseil scolaire de Lausen ; co-fondateur de la banque hypothécaire de Bâle-Campagne à Lausen, † 1[er] décembre 1882 à Bâle. — 3. CHRISTOPH-JAKOB, * 1829, fils du n° 2, meunier à Lausen, député au *Landrat*, membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Bâle-Campagne 1868-1887, président 1881-1887, † 17 mars 1887. — 4. ADOLF Hägler-Gutzwiller, * 29 juillet 1830 à Lausen, fils du n° 2, D[r] méd., pratiqua à Lausen 1855-1856, à Fleurier (Neuchâtel) 1856-1863, puis à Bâle. Le sanatorium pour enfants de Langenbruck et celui pour tuberculeux de Davos furent fondés grâce à son initiative. Prof. de médecine à l'école missionnaire, il posa les fondements de la médecine



Adolf Hägler-Gutzwiller.
D'après une photographie.

missionnaire. Bourgeois d'honneur de la ville de Bâle, auteur de : *Ueber die Faktoren der Widerstandskraft und die Vorhersage der Lebensdauer beim gesunden Menschen*, † 12 août 1909. — 5. KARL-SEBASTIAN Hägler-Passavant, * 20 juin 1862 à Fleurier, fils du nº 4, Dr méd., privat-docent de chirurgie et de bactériologie 1893, professeur extraordinaire de chirurgie générale 1900, chirurgien conseil et opérateur aux lazarets allemands de Saint-Louis, Haltingen, Weil, Lörrach et Brombach 1914, † 4 août 1916. — 6. JOHANN-DANIEL-EUGEN, de Titterten, * 1857, lieutenant-colonel instructeur de cavalerie 1901, quitta le service d'instruction en 1906 et fut chargé en 1917 du commandement des internés de la Suisse centrale, † 1er septembre 1922. — Voir Arch. d'État Bâle-Campagne. — *Heimatkunde von Baselland*. — Socin : *Mhd. Namenbuch*. — *Genealogie der Familie Hägler in Lausen*. — *Basellandschaftliche Ztg.* 4 décembre 1882, 18 mars 1887, 24 novembre 1899. — *Basler Nachrichten*, 12 août 1909, 14 janvier 1926. — *Gesch. der basellandschaftl. Kantonalbank 1864-1914*. — *BJ* 1917. — *Der Schweiz. Kavallerist*, 10 octobre 1922. [O. G.]

D'une branche valaisanne : CHARLES-ALBERT, originaire de Langenbruck, * 1875 à Saint-Maurice, homme de lettres et journaliste militant. Fonda, en 1901, le *Nouvelliste Valaisan*, qui devint le principal journal du canton, membre du Conseil municipal de Saint-Maurice et député au Grand Conseil depuis 1921. [L. S.]

HÆGLING. Voir HÆGI.

HÆHNI. Voir HÆNNI.

HÆK (HAK, HÆCH). Famille éteinte de la ville et du pays de Saint-Gall. — JOHANNES Häch, d'Ennetbühl 1382, HANS Häch, bourgeois de Saint-Gall 1415. — ULRICH Häk, prévôt de corporation à Saint-Gall 1485, vice-bourgmestre 1490. — *UStG*. — Gmür : *Rechtsquellen* II. — *LL*. [Bt.]

HÆLINGER ou **HELINGER.** Famille de maréchaux citée dès 1357 dans le quartier du Münsterhof à Zurich. — JAKOB, maréchal, prévôt des maréchaux, du *Natalrat* 1398-1405 et 1411-1413. Comme tel, il acquit en 1412 la maison devant l'hôtel *zum goldenen Horn* et la cour pour en faire la future maison de sa corporation. — Voir Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmiden*. — *ZStB*. — *LL*. [F. H.]

HÆMIKER. Famille de l'ancienne commune de Wiedikon, actuellement de la ville de Zurich, citée à Wiedikon dès 1577 où elle fabriquait des tuiles. Elle doit venir de Hämikon (C. Lucerne). [J. FRICK.]

HÆMIKON (C. Lucerne. D. Hochdorf. V. *DGS*). Vge et Com. politique de la paroisse de Hitzkirch, qui fut jusqu'en 1803 partie intégrante du Freiamt supérieur et fut incorporé à cette date au canton de Lucerne. La commune n'avait aucun bien propre, mais une partie des habitants étaient en 1331 censitaires du couvent d'Einsiedeln ; le collège de jésuites de Lucerne, dès 1695, et Engelberg y possédaient des terres. Ce dernier couvent céda ses biens en 1705 à son amtmann à titre de fief héréditaire. Hämikon possède depuis 1844, en commun avec quatre communes voisines, un asile pour indigents sis à Klotensberg. En 1416, le Conseil de Lucerne aplanit un différend entre le commandeur de Hitzkirch et les paysans de Hämikon. Des difficultés naquirent au moment de la répartition de l'allmend entreprise en vertu d'une décision de la Diète. — Archives d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Kas. Pfyffer : *Gemälde* II, 310. — Wey : *Deutschordenskommende Hitzkirch*. [P.-X. W.]

HÆMMERLI. Familles des cantons d'Argovie, de Berne, de Glaris et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Vieille famille de Lenzbourg où elle est citée dès 1560. Il se peut qu'elle soit d'origine bernoise. *Armoiries :* un homme tenant dans ses mains levées un marteau. — SAMUEL, 1778-1866, ébéniste renommé. — JOHANN-ULRICH, 1824-1891, ammann de la ville de Lenzbourg. — SOPHIE Hämmerli-Marti, * 18 février 1868, d'abord institutrice, puis écrivain en dialecte, publia : *Mis Chindli*, 1896 ; *Grossvaterliedli*, 1913 ; *Im Bluest*, 1914 ; *Wienechtsbuech*, 1914. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

B. **Canton de Berne.** Vieille famille du bailliage de Cerlier, attestée à Fenil dès le XVe s., établie aujourd'hui à Bienne. — WALTER, * 17 janvier 1880 à Gottstatt, pasteur à Heimiswil dès 1903, membre dirigeant du parti bourgeois et paysan du canton de Berne, conseiller national 1919-1920. — *DSC*. [L. S.]

C. **Canton de Glaris.** Famille venue d'Uznaberg-Uznach, surtout nombreuse dans la commune d'Engi où LIENHARD fut reçu à la bourgeoisie en 1566. [J.-J. K.-M.]

D. **Canton de Zurich.** Voir HEMMERLI.

HÆMMIG. Ancienne famille d'Uster (canton de Zurich), où elle est citée dès 1454. Elle était établie autrefois entre autres à Nossikon où plusieurs de ses membres furent sous-baillis. — Voir Bühler : *Pfarrblätter von Uster*. [J. FRICK.]

HÆNDSCHER. Voir HENTSCHER.

HÆNE (à l'origine HÆNI). Vieille famille de Kirchberg dans le Toggenbourg, où l'on mentionne dès 1271 le *Hänisberg* (Heinisberg, Heinrichsberg). — **Johannes,** historien, * le 6 mars 1862 à Kirchberg, Dr phil., archiviste d'État de Zurich 1902-1903, professeur au gymnase cantonal de Zurich dès 1903, chargé du cours sur l'histoire militaire suisse ancienne à la section militaire de l'École polytechnique fédérale, rédacteur du *Zürcher Taschenbuch* dès 1916. De son œuvre, outre de nombreux articles sur l'histoire militaire ou l'histoire locale dispersés dans divers périodiques, mentionnons : *Der Klosterbruch in Rorschach u. der St. Gallerkrieg 1489-1490*, 1895 ; *Zur Gesch. des Schwabenkriegs*, 1898 ; *Inventar des Stiftsarchivs St. Gallen*, 1899 ; *Der Auflauf in St. Gallen 1491*, 1899 ; *Zum Wehr- u. Kriegswesen in der Blütezeit der alten Eidgenossenschaft*, 1900 ; *Aus dem innern Leben Zürichs im 14. Jahrh.*, 1902 ; *Die Befreiung ungar. Prädikanten von den Galeeren zu Neapel u. ihr Aufenthalt in Zürich 1675-1677*, 1904 ; *Der Bericht des Zürchers Jak. Maler über seine Erlebnisse auf den französ. Galeeren 1687-1700*, 1910 ; *Zürcher Militär u. Politik im 2. Kappelerkrieg*, 1913 ; *L'organisation militaire des anciens Suisses* dans l'*Histoire militaire de la Suisse*, cahier 3, 1915 ; *Sergeant Georg Heidegger von Zürich, Erlebnisse in napoleon. u. niederländ. Diensten 1807-1825*, 1924. — Renseignements personnels. — *NZZ* 1922, nº 300. [H. Br.]

HÆNGÆRTNER, JOHANNES, de Gondiswil (Berne), * 10 mai 1830 à Leuzingen, maître de gymnastique à Fribourg, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, à Zurich et à Küsnacht. Premier moniteur de la Société cantonale zuricoise 1863-1886, président du comité central de la Société suisse de gymnastique 1876-1879, président de la Société suisse des maîtres de gymnastique 1885, † 25 avril 1886 à Zurich. — J.-J. Egg : *J. H.* — J. Spühler : *Festschr. des kant. Turnver. Zürich 1860-1910*. — *SL* 31, 1886. — *NZZ* 1886, nº 137. [H. Br.]

HÆNGGI. Famille du canton de Soleure, établie à Nunningen. — JOHANN, de Nunningen, * 15 mars 1791, sellier, puis marchand de cuir à Soleure, acquit en 1844 et 1845 les vastes domaines de Nesselhof, Asuel et Rohrberg près de Soyhières et les mit en valeur ; plus tard il acheta de grandes propriétés près de Soleure. Introduisit en 1853 l'industrie horlogère dans sa patrie et fit œuvre d'utilité publique. — *Vater Joh. Hänggi. Ein Lebensbild*. — PETER, * 1795 à Langendorf, prêtre, professeur au gymnase de Soleure 1819, bibliothécaire de la ville 1836-1871, bourgeois d'honneur de Soleure 1858, chanoine 1870 ; † 24 février 1873. Auteur d'une *Gesch. der alten Völker* en 3 vol., 1824-1827. La liste de ses autres ouvrages est donnée dans *ASG* I, 353. — *KKZ* 1873. — *Zum Andenken*. — FRANZ-JOSEPH, * 1er septembre 1846 à Nunningen, maître à l'école du couvent de Mariastein 1869, député au Grand Conseil 1870, rédacteur de la *Luzerner Zeitung* 1871, du *Solothurner Anzeiger* 1873, Oberamtmann de Dorneck-Thierstein à Breitenbach 1876, membre de la constituante 1887, conseiller d'État le 22 novembre de la même année, conseiller national 1899, † 20 janvier 1908. [J. K. et L. S.]

HÆNGGI, JOHANN, maître d'école à la cathédrale de Coire 1501, curé de Maienfeld 1509-1523. [J. SIMONET.]

HÆNNI, HÆNI, HÆHNI. Nom de famille des

cantons de Berne, Grisons, Soleure et Valais, abréviation de Johannes dans le canton de Berne.

A. **Canton de Berne.** HÆNNI, HÆNNY, HÆNI, HÆHNI. I. Famille patricienne de la ville de Berne, éteinte. *Armoiries* : de gueules à la poule de sable membrée d'or posée sur trois coupeaux de sinople. — 1. WALTER, bourgeois de Berne 1589, des Deux-Cents 1596, bailli de Bonmont 1600, † 1612. — 2. NIKLAUS, frère du n° 1, orfèvre, des Deux-Cents 1608, bailli de Biberstein 1619, † 1630. — *SKL.* — 3. ABRAHAM, 1644-1712, des Deux-Cents 1680, bailli de Wangen 1686. — Voir Gruner : *Genealogien* (mns.). — *AHVB* 17, p. 161.



II. De nombreuses familles Hänni sont actuellement répandues dans les districts de Berne, Bienne, Aarberg, Büren, Laupen, Konolfingen, Seftigen et Thoune. La plupart portent les armoiries ci-dessus avec diverses variantes. Elles viennent à l'origine du Gäu soleurois et s'établirent lors de la Réforme à Wengi et Grossaffoltern, où le premier Hänni paraît en 1530. Un rameau de Wengi alla plus tard à Frutigen, puis à Sion. — 1. JAKOB Hänni, de Grossaffoltern, 1801-1870, député au Grand Conseil, dressa un tableau des récoltes en 1822 contenant des renseignements précieux pour l'agriculture. A laissé un journal très complet de 1836 à sa mort. — 2. JOHANN, fils du précédent, 1853-1895, buraliste postal, travailla à l'extension de la culture des arbres fruitiers et à l'étude préhistorique de sa petite patrie ; a publié des articles dans *Alpenrosen*, et une histoire de l'église de Grossaffoltern. — 3. RUDOLF Häni, de Wengi, * 1833, directeur de l'école d'agriculture de Rüti près de Zollikofen 1871-1883, membre et un certain temps président de la société économique du canton de Berne, conseiller national 1887-1896. Membre du Conseil communal de Berne, il travailla à la fondation d'une station laitière d'essais et du sanatorium de Heiligenschwendi, † 20 avril 1896. — *SBB.* – 4. KARL Hänny, de Leuzigen, graveur et sculpteur, * 13 juin 1879 à Douanne, quelque temps élève de Rodin à Paris, établi à Berne dès 1907. Président de l'université populaire bernoise, auteur de plus de 300 médailles et plaquettes, entre autres de celles des professeurs Bluntschli, Alexander Kocher et Eugen Huber, d'un grand nombre de sculptures, dont celles du Rosengarten de Berne, de l'université commerciale de Saint-Gall, de l'église de Tablat, etc., et d'un grand nombre de gravures sur bois. — *SKL.* — *DSC.* — 5. ERNST Hänny, * 5 juillet 1880 à Douanne, architecte à Saint-Gall dès 1911, construisit entre autres le Rösslitor de cette ville, un grand nombre d'édifices privés et quelques églises, écoles et usines dans le canton. Titulaire de la médaille d'or de l'Exposition internationale d'architecture de Gand 1921. — Papiers de famille. — Renseignements de Johann Hauert de Grossaffoltern. [H. Tr.]



Rudolf Häni.
D'après une lithographie.
(Bibl. Nat. Berne.)

B. **Canton des Grisons.** HÆNNY, HENNI et HEMMI (de Heinrich). Nom de famille très répandu. Les formes varient à l'origine dans la même famille. — HANS Hemmi, podestat de Traona 1553. — MICHAEL-ANTON Henni, d'Obersaxen, ammann de cette haute juridiction 1758. — JOHANN-MARTIN, * 1805 au hameau de Misanenga à Obersaxen, étudia à Rome, s'établit comme curé allemand dans l'État d'Ohio (États-Unis). Fonda la paroisse catholique de Cincinnati et divers établissements d'instruction ; publia dès 1837 le *Wahrheitsfreund*. Vicaire général de Cincinnati, évêque de Milwaukee 1844, archevêque de Milwaukee 1875, † 7 déc. 1881. — Voir *LL.* — *BM* 1919, p. 150. [L. J.]

C. **Canton de Soleure.** HÆNI. Famille éteinte de la ville de Soleure. *Armoiries* : d'azur au croissant contourné d'or, accompagné de 3 (2 et 1) étoiles d'or. — 1. NIKLAUS, bourgeois 1504, du Grand Conseil 1509, *Jungrat* 1513-1535. — 2. ULRICH, *Jungrat* 1533, *Gemeinmann* 1537, bailli de Kriegstetten 1541, *Altrat* 1543, bailli de Buchegg 1545-1553. — 3. URS, curé de Biberist 1559, de Mariastein 1561, chanoine et curé de Soleure 1564, préfet de Beinwil 1565, custode 1577, prieur 1573, † 1599. Il créa une fondation de 1000 fl. destinée à acheter des livres aux écoliers pauvres. — Voir *LL* I. — Haffner : *Geschlechterbuch.* — P. Al. Schmid : *Kirchensätze.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

D. **Canton du Valais.** Famille de Wengi (Berne), fixée à Loèche vers 1800, à Sion en 1890. — 1. PIERRE, 1830-1898, armurier, inventa le bronzage des armes — 2. CHARLES, fils du n° 1, * 1867, professeur au collège de Sion, compositeur de musique, auteur de *Blanche de mars ; Fleur maudite ; Un carnaval à Savièze*, et de chants populaires. — Renseign. de la famille. [Ta.]

E. **Canton de Zurich.** Voir HÆNE.

HÆNSLER. Famille de l'ancienne commune de Riesbach, actuellement de la ville de Zurich, citée dès 1519 à Riesbach et originaire de Zollikon où le nom apparaît dès 1376. — Voir Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon* p. 407. [J. FRICK.]

HÆRDI, HÆRDY. Voir HERDI.

HÆRING. Familles des cantons de Bâle-Campagne, Fribourg, Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton de Bâle-Campagne.** Nom de famille issu de *Heirinc*, *Herinch*, soit du prénom *Henricus*, cité en 1339 et en 1436 à Arisdorf, dont la famille est encore bourgeoise. La famille paraît aussi à Bâle aux XVe et XVIe s., mais elle s'est éteinte depuis. ULRICH était en 1435 *Freischöffe* du tribunal secret de Westphalie et en 1466 prévôt des bateliers. — HANS-THÜRING, *Oberstzunftmeister* 1517. — Une autre branche doit avoir émigré à Æsch dans le Birseck catholique lors de la Réforme et s'y être fait naturaliser.— Socin : *Mhd. Namenbuch.* — *ULB.* — *LL.* — Tonjola : *Basilea sepulta.* [O. G.]

B. **Canton de Fribourg.** HAERING, HÆRRING. Familles fribourgeoises encore existantes, bourgeoises de Barberêche, de Bonnefontaine (une branche de celle-ci fut reçue à Villarvolard en 1771), de Bösingen, d'Ueberstorf et de Wallenried. — Arch. d'État Fribourg : Reg. des réceptions bourgeoisiales. Grosses de l'Hôpital. [G. Cx.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. — 1. JOHANNES, magister, curé du Fraumünster à Zurich, † 1484. — 2. ULRICH, conseiller à Saint-Gall 1465, membre de la *Notensteiner Gesellschaft* 1466, exerça encore diverses fonctions publiques, † 1485. — *LL.* — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (manuscrit à la Bibliothèque de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

D. **Canton de Zurich.** HERING, HERRING. Vieille famille zuricoise, citée dans *ZStB* dès 1357. — HANS, curé au Fraumünster en 1458, délégué par Zurich avec Hans Waldmann auprès du pape Sixte IV à Rome en 1479, † 1484. Il laissa un manuscrit : *Diplomat. der Abtei Zürich.* — Voir *LLH.* — von Mülinen : *Prodromus.* [H. Br.]

HÆRKINGEN (C. Soleure, D. Balstal. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1080, *Harichingen* ; 1193 et 1226, *Herchingen.* L'empereur Henri IV en investit l'évêché de Bâle en 1080 (*FRB* I). Propriété des comtes de Falkenstein au XIIIe s., elle échut en 1402 à Soleure avec le bailliage extérieur de Falkenstein et appartint au bailliage de ce nom jusqu'en 1798. Au spirituel, Härkingen, dont la chapelle relevait de la paroisse d'Egerkingen, fut érigé en paroisse autonome en 1805. Registres de paroisse dès 1806. — Voir *MHV Sol.* 8, p. 125. — P. Al. Schmid : *Kirchensätze.* [H. Tr.]

HÆRLIN, JOHANNES, abbé de Fischingen 13 octobre 1387, acquit en 1392 la seigneurie de Landsberg et en 1421 Bichelsee ; il releva le couvent de ses cendres après l'incendie du 16 mars 1414, assista au Concile

de Constance et résigna ses fonctions le 10 mai 1435. † 5 août 1436. — Mülinen : *Helvetia sacra*. — Kuhn : *Thurg. Sacra* II. — *LL*. — *Th. Nbl.* 1837. [HERDI.]

HÆRRY. Famille connue à Birrwil (Argovie) dès 1720. — ARNOLD, * 1884, ingénieur, secrétaire de la Société suisse des ingénieurs et architectes et de la Société suisse d'hydraulique à Zurich, auteur d'un nombre important de publications sur la formation économique des ingénieurs, sur la question des étrangers, sur des questions hydrauliques et touristiques. — *DSC*. — Renseignements personnels. [L. S.]

HÆRSTER. Voir HERSTER.

HÆSLI *(Lepusculus)*, SEBASTIAN, 1501-1576, maître à Saint-Martin de Bâle 1525, maître de latin à Zofingue 1529, puis à Bâle 1535, pasteur à Münchenstein 1542, aumônier de l'hôpital 1544-1546, pasteur à Augsbourg 1546-1548, vicaire de Saint-Théodore de Bâle 1550-1555 et concurremment professeur de grec, professeur d'hébreu 1556, prédicateur des cordeliers et de l'hôpital 1557-1559, archidiacre 1560-1576. [K. GAUSS.]

HÆSLI. Famille éteinte de Winterthour, autrefois de la commune d'Ober-Winterthur, qui dès 1467 était établie à Hegi. Son nom dérive probablement du prénom *Hans*. — [J. FRICK.] — JOACHIM, * 28 mars 1582, peintre, avoyer de Winterthour de 1651 à sa mort, le 17 janvier 1652. — *SKL*. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1919. [L. FORRER.]

HÆSSI (HESSI). Ancienne famille glaronnaise. — 1. KONRAD, bailli du Gaster 1482, 1486 et 1490. — 2. GABRIEL, landammann 1560-1565. — 3. FRIDOLIN, bailli de Baden 1566-1568 et 1580-1582. — 4. MELCHIOR, landammann 1596-1598. — 5. FRIDOLIN, capitaine au régiment français Gallati 1600, landammann 1613, de nouveau au service français 1614, colonel au régiment de la garde et chevalier de l'ordre de Saint-Michel 1619, se distingua en 1621 au siège de Montauban, † nov. 1626. — 6. HEINRICH, landammann 1624-1626. — 7. MELCHIOR, capitaine des gardes en France, colonel 1653, † 1654. — 8. GABRIEL, * 1648, colonel au service français 1689, maréchal de camp 1702, lieutenant-général 1704, † 21 novembre 1729 à Paris. [J.-J. K.-M.]

HÆSSIG. Familles des C. d'Argovie et Saint-Gall.

A. **Canton d'Argovie**. HÆSSIG (HESSIG). Ancienne famille d'Aarau. *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys d'or entourée de 4 étoiles du même, ou d'or à la hache de boucher d'argent accompagnée d'une étoile d'or en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe.



— 1. HEINI, dit *Breitschedel*, enrôlait en 1475 des soldats pour le compte de Bâle dans les pays hostiles à la Bourgogne, † probablement vers 1504. — 2. HANS, neveu présumé du n° 1, du Grand Conseil 1530. — 3. SAMUEL, fils du n° 2, du Grand Conseil 1581 et 1584-1591, en outre trésorier ; prit part à l'expédition de Savoie. — 4. JAKOB, du Conseil dès 1611, intendant des bâtiments 1614. — 5. JOHANN-JAKOB, aubergiste du *Wilden Mann* 1770, cofondateur du corps des cadets 1789 (le premier de Suisse), il perdit la bourgeoisie en 1798 à cause de sa fidélité à Berne et se fixa dans cette ville. — 6. GEORG-BENEDIKT, fils du n° 5, bourgeois de Berne 1804, chef du corps des gendarmes bernois, colonel 1810, † à l'étranger. — 7. HANS-JAKOB, * 1860, ammann de la ville d'Aarau. — Voir Merz : *Wappenbuch... Aarau*. — Registre des bourgeois de Daniel Rychner. — Manuels du Conseil. [H. Sch.]

B. **Canton de Saint-Gall**. — FERDINAND, de Schänis, * 1843 à Hérisau, négociant à Amsterdam et consul suisse 1881, durant de longues années. Avant que le ministre de Suisse à Londres eût été aussi accrédité à La Haye, Hässig fonctionna comme représentant diplomatique de la Suisse auprès du gouvernement hollandais. † 21 sept. 1912. — *St. Galler Nbl.* 1913. [Bt.]

HÆTTENSCHWILER, ALPHONS, * 1875 à Goldach (Saint-Gall), secrétaire général de l'Association populaire catholique suisse à Lucerne depuis 1906, auteur de plusieurs ouvrages de politique sociale. Voir la liste dans *DSC*. [L. S.]

HÆTZER. Familles des cantons de Saint-Gall et de Thurgovie.

A. **Canton de Saint-Gall**. HÆTZER et HEZER. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall, dont quelques membres remplirent des fonctions publiques aux XVe et XVIe s. — *LL (Hezer)*. [Bt.]

B. **Canton de Thurgovie**. — *Ludwig*, * vers 1500 à Bischofszell, étudia à Fribourg-en-Brisgau où il apprit les langues, et sous l'influence de la mystique de Tauler, posa les bases de ses conceptions religieuses originales. Chapelain de Wädenswil, puis prêtre à Zurich, il se passionna pour la doctrine zwinglienne de la Cène, fut le porte-parole des iconoclastes de 1523 et rédigea le procès-verbal de la seconde dispute de Zurich. Il ne voulait pas être qualifié d'anabaptiste, mais son rejet du baptême des enfants et son manque de caractère l'obligèrent plus d'une fois à échanger Zurich contre Augsbourg. Il perdit bientôt la confiance de Zwingli et fut définitivement exclu de la ville en 1526. A Bâle, il fut en relations avec Œcolampade, et se rendit ensuite à Worms par Strasbourg ; il y publia en 1527 la première traduction protestante des Prophètes, qu'il assuma en commun avec Denk. Il rentra finalement dans son lieu de naissance, puis s'établit à Constance où il fut décapité le 4 février 1529 pour délits de mœurs, qui ne paraissent d'ailleurs pas avoir été les seuls dans cette vie agitée. — Voir *LL*. — Trechsel : *Die protestantischen Antitrinitarier* I. — *Jahrb. f. deutsche Theologie*, 1856. — Keller : *Die Reformation und die älteren Reformparteien*. — *Pup. Th.* II. — Herzog : *Realenzyklopädie*. — *Ulrich Zwingli, zum Gedächtnis der Zürcher Reformation 1519-1919*. [HERDI.]

HÆTZINGEN (C. Glaris. V. *DGS*). Com. et Vge. Au moyen âge *Hezzingen* est cité dans le rentier de Säckingen comme *Wechtag*, c'est-à-dire comme fonds de peu de revenu. Rattaché au spirituel à Betschwanden, le village appartient au cercle électoral de Diesbach. Le commerce avec l'étranger et l'industrie du tissage apportèrent de bonne heure le bien-être. Une grande fabrique d'étoffes de laine fut créée en 1837. Hätzingen fonda sa propre école en 1797. *Population* : 1920, 624 hab. [Nz.]

HÆUSELMANN, JAKOB, 1822-1891, d'abord instituteur, puis inspecteur des écoles du Seeland, il fonda à Bienne, en 1854, une maison pour la décoration des boîtes de montres, qu'il dirigea jusqu'en 1874. Il fut ensuite maître de dessin au progymnase, conseiller de ville, communal et président de paroisse à Bienne. A publié le journal professionnel *Das Ornament*. Liste de ses autres publications dans *SKL*. [L. S.]

HÆUSERMANN. Famille de Seengen et d'autres endroits du canton d'Argovie. — RUDOLF, 1842-1898, compositeur et directeur de musique de Reinach. — HANS, fils du précédent, directeur de musique 1868-1922, organiste de l'église des augustins de Zurich, professeur au conservatoire 1894. — *DSC*. — *NZZ* 1922, n° 272 et 279. [L. S.]

HÆUSLER (HEUSLER). Ancienne famille des communes d'Ober- et Unter-Ægeri ; elle appartient aux 7 anciennes familles d'Ægeri. RUDOLF, † 1422 à Arbedo. — JOHANN, ammann 1432, 1435, 1438 et 1440, député à la Diète 1423-1458. — Voir A. Letter : *Beiträge zur Ortsgesch. des Ægeritales* I, p. 296, 314. [W.-J. MEYER.]

HÆUSSLER, HERMANN, * 18 septembre 1847 à Grossbottwar (Wurtemberg), ingénieur, travailla au tunnel du Gothard 1878-1882, puis à la ligne de l'Arlberg ; comme ingénieur en chef de la maison Locher et Cie, il dirigea la construction du chemin de fer du Pilate, du tronçon Biberbrücke-Goldau des chemins de fer suisses du Sud-Ouest, de la ligne de la vallée de la Sihl, de celle de Stansstad-Engelberg, etc., et, dès 1898, collabora à celle du Simplon. D^r phil. h. c. de l'université de Berne en 1905, ingénieur en chef de la construction du tronçon Saint-Gall-Degersheim du chemin de fer lac de Constance-Toggenbourg 1907-1912. Bourgeois de Zurich 1895, † 22 janvier 1916. — *SB* 67, 1916, p. 65. — *NZZ* 1916, n°s 125 et 139. [H. Br.]

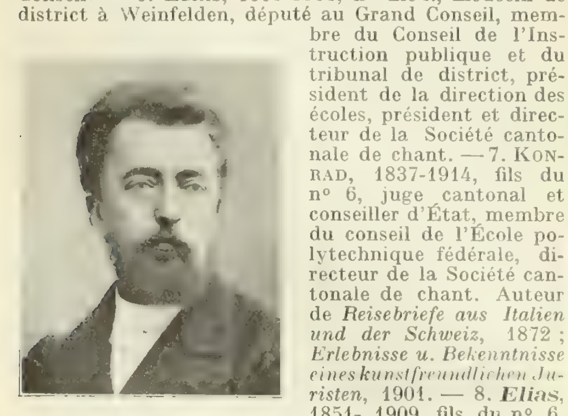
HÆUSLI. Voir HŒSLI et HÜSLI.

HÆUTLIGEN (C. Berne, D. Konolfingen. V. *DGS*). Com. et Vge. De 1240 au XVe s., *Hutlingen* et *Hutelin-*

gen ou *Uttlingen.* Les plus anciens propriétaires fonciers furent aux XIIIe et XIVe s., le couvent d'Interlaken, la maison des chevaliers de Saint-Jean de Buchsee et divers bourgeois de Berne. Trouvaille d'une monnaie d'or grecque en 1841. Se basant sur des charbons retrouvés, Jahn pense qu'il existait à Häutligen un lieu de sacrifice celto-helvète. La haute et la basse justice passèrent en 1406 à Berne, avec le landgraviat de la « Bourgogne de l'Aar ». Le village appartint jusqu'en 1798 à la juridiction de Konolfingen, au spirituel il se rattacha toujours à Münsingen. — Voir Jahn : *Kt. Bern*, p. 405. — *FRB.* [H. Tr.]

HAFFNER, *Emilian,* * 24 mars 1756 à Reutte (Tyrol), profès au couvent de Saint-Gall 1776, professeur de théologie 1783. Il fit de l'opposition au *Gütlicher Vertrag* de 1796 et fut désigné par l'abbé Pankraz Vorster pour faire partie de la commission de réforme. Dernier official du chapitre de Saint-Gall en 1799 ; représentant de l'abbé dans les négociations avec le gouvernement cantonal de 1802-1805, il tenta de recourir en Diète contre le décret de suppression du 8 mai 1805. Curé d'Ebringen, fut à la tête de la partie saint-galloise du double évêché de Coire-Saint-Gall avec la charge de vicaire de 1825 à 1833. Doyen de la cathédrale 1830, † au couvent de St. Scholastika près de Rorschach, 20 mai 1847. — Archives du couvent. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I-III. — Gschwend : *Die Errichtung des Bistums St. Gallen.* [J. M.]

HAFFTER, HAFTER. L'une des rares familles libres de Weinfelden (Thurgovie), attestée dès 1582 (Hans Haffter) et qui a essaimé au XIXe s. dans les cantons de Zurich, Glaris, Argovie, Bâle, en Allemagne, en France, en Angleterre et outre-mer. *Armoiries* : d'azur à la marque de maison d'or soutenue de trois coupeaux de sinople (variantes). La famille descend de — 1. DAMIAN-ELIAS Haffter, 1568-1650. Le dernier ascendant commun à toutes les branches existantes est son petit-fils : — 2. HANS-ULRICH, 1638-1702, aubergiste, juge au tribunal de Weerswilen (près de Weinfelden). — 3. HANS-MARTIN, 1760-1824, capitaine du quartier de Weinfelden 1799, président de la bourgeoisie et amtmann de la commune de Weinfelden, grand conseiller ; il légua 15 000 fl. à Weinfelden pour l'érection d'une maison d'école communale. — 4. PAUL, frère du n° 3, 1768-1850, fabricant de boutons à Paris 1791, puis greffier du tribunal du district de Weinfelden, président du tribunal matrimonial protestant, président du tribunal de district, grand conseiller 1808-1830. — 5. JAKOB-HEINRICH, 1831-1905, petit-fils du n° 2, administrateur d'école, premier président de la Banque cantonale de Thurgovie 1870-1904, député au Grand Conseil. — 6. ELIAS, 1803-1861, Dr méd., médecin de district à Weinfelden, député au Grand Conseil, membre du Conseil de l'Instruction publique et du tribunal de district, président de la direction des écoles, président et directeur de la Société cantonale de chant. — 7. KONRAD, 1837-1914, fils du n° 6, juge cantonal et conseiller d'État, membre du conseil de l'École polytechnique fédérale, directeur de la Société cantonale de chant. Auteur de *Reisebriefe aus Italien und der Schweiz,* 1872 ; *Erlebnisse u. Bekenntnisse eines kunstfreundlichen Juristen,* 1901. — 8. *Elias,* 1851- 1909, fils du n° 6, Dr méd., fonda l'hôpital du district de Frauenfeld, président de la Société suisse des médecins, rédacteur du *Korrespondenzblatt f. Schweizer Ærzte* 1889-1909, lieutenant-colonel et médecin divisionnaire. Sa renommée de philanthrope et d'écrivain est étendue. Auteur d'ouvrages de médecine et de *Briefe aus dem fernen Osten,* 1885 ; *Briefe aus dem hohen Norden,* 1900 ; *Dr. Sonderegger in seiner Selbstbiogr. u. seinen Briefen,* 1898. — A. Roth : *Dr. E. H., ein Lebensbild,* 1910. — 9. ERNST, Dr. phil., neveu des nos 7 et 8, * 1866, sous-directeur de la Bibliothèque nationale, dès 1919 directeur de la Bibliothèque centrale fédérale à Berne. A publié entre autres : *Georg Jenatsch, ein Beitrag zur Gesch. der Bündner Wirren,* 1893-1894. — *DSC.* — 10. MARTA, peintre à Frauenfeld, fille du n° 7, * 1873. — 11. JOHANN, pasteur de Kesswil et autres lieux, auteur de *Der Uttwyler Handel,* dans *TB* 21, et de *Grundlagen für Gesanggottesdienste,* 1873. — 12. ADAM Hafter, 1834-1914, maître d'agriculture à Kreuzlingen et Muri (Argovie), directeur de l'école d'agriculture du Strickhof près Zurich, député au Grand Conseil et conseiller d'État de Zurich 1877, bourgeois de Zurich. Président de la Société suisse d'assurance contre la grêle, 1880-1897, rédacteur du *Zürcher Bauer* 1870-1884. Auteur de différents ouvrages concernant l'agriculture : *Die Landwirtschaft nach neueren Gesichtspunkten ; Landwirtschaft. Wandervorträge.* — 13. JAKOB-EUGEN, * 1863, fils du n° 12, Dr. phil., professeur à l'école supérieure de la ville de Glaris, dès 1899 inspecteur des écoles du canton de Glaris. Auteur de *Fürsorge für die der Schule entlassene Jugend,* 1916 ; *Schulaufsicht im Kt. Glarus,* 1922. — 14. ALBERT, * 1869, frère du n° 13, ingénieur, colonel du génie. — 15. HERMANN, * 1870, frère du n° 13, négociant, consul suisse à Batavia 1914-1920. — 16. ERNST, * 1876, frère du n° 13, Dr. jur., dès 1910 professeur ordinaire de droit pénal et de procédure criminelle à l'université de Zurich. Collaborateur à la *Schweiz. Zeitschrift f. Strafrecht* et au projet de code pénal suisse, etc. Auteur de *Entwurf zu einem eidg. Strafrechtsgesetz.* — *SKL.* — *DSC.* — *ZWChr.* 1910. — Renseignements de la famille. [Th. GREYERZ.]


Elias Haffter.
D'après une photographie.

HAFNER, HAFFNER. Familles des C. de Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, Zoug et Zurich.

A. **Canton de Berne.** Très ancienne famille de l'Oberland dès le XIVe s. (RUDOLF est cité à Thoune en 1315) ; aujourd'hui elle s'est répandue à Thoune et dans le Lütschental. — *FRB.* [H. Tr.]

B. **Canton de Fribourg.** I. Famille éteinte, dont CONRAD, bourgeois de Fribourg en 1365.— II. Famille moratoise éteinte également. — III. JACQUES-FERDINAND, du grand duché de Baden, reçu dans la bourgeoisie de Courgevaux-Coussiberlé et naturalisé Fribourgeois en 1854, agent d'affaires, avocat, notaire, il joua un certain rôle politique. Son fils — HUGO, † 1925, avocat, puis dir. cantonal de l'enregistrement. [RÆMY.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles lucernoises, citées à Lucerne dès 1329, dans l'Entlebuch dès 1456, à Ruswil dès 1474. — HANS, secrétaire d'État dans l'Entlebuch 1523. — HANS, juge à Ruswil 1543. — HEINRICH, du Grand Conseil 1352-1376 environ, bailli de Habsbourg 1372-1373. — KLAUS, juge à Ruswil 1474. — PETER, banneret à Schüpfheim 1581. — *Gfr.* Reg. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

D. **Canton de Saint-Gall.** Famille de la ville et du pays de Saint-Gall. Au XVe s. déjà, des Hafner de Bischofszell et de la campagne saint-galloise, surtout de Wittenbach, devinrent bourgeois de Saint-Gall, mais leurs familles se sont éteintes. Nouvelle réception à la bourgeoisie en 1905, d'une famille de Dägerlen (Zurich). RUEDI, enseigne de la ville en 1476, tomba à Grandson. — JOHANN, * 1827 à Wittenbach, aubergiste zur Krone à Kronbühl (Com. Wittenbach), l'un des chefs les plus appréciés du parti libéral. Député au Grand Conseil de 1861 à sa mort, au Conseil national 1872-1875, ammann communal de Wittenbach 1861-1873, ammann du district de Tablat 1875-1882 et dès 1885, président de la constituante 1890, lieutenant-colonel, † à Kronbühl le 2 octobre 1891. — Voir *UStG.* — *LL.* — Hartmann : *Ausgest. Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — *St. Galler Nbl.* 1892, p. 30. — O. Hebbel : *Oberstlieutenant J.-U. Hafner.* — Henne Amrhyn : *Gesch. von St. Gallen* II. [Bt.]

E. **Canton de Soleure.** HAFFNER. Vieille famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. ULRICH est bourgeois en 1530. *Armoiries*: parti, au 1 bandé d'or

et de gueules de 6 pièces, au 2 de sinople à une demi-aigle de sable armée et couronnée d'or mouvant du trait du parti soutenant une croisette d'argent. — 1. ANTON, au service de la France 1552, secrétaire de la compagnie Schaller 1562 et zur Matten 1567, juge supérieur du régiment Lanthen-Heydt 1573, greffier du tribunal 1574, grand conseiller 1576, capitaine au régiment Gallati 1581, chroniqueur 1587, † vers 1608. — 2. VICTOR, 1584-1635, grand conseiller 1608, secrétaire de ville 1616, capitaine au régiment Am Rhyn 1625, au régiment d'Affry 1630, député. — 3. FRANZ, 1609-1671, notaire et greffier du Conseil 1635, grand conseiller 1636, secrétaire de ville 1639, cofondateur du collège des jésuites de Soleure 1646, protonotaire 1654, Dr phil. 1655, arbitre fédéral et *eques aureatus* 1656. Devint aveugle en 1660, président du Grand Conseil 1661, auteur de *Der Klein Solothurner Schauw-Platz*, 1666, et d'autres ouvrages encore, démissionna en 1668. — 4. ANTON, 1613-1669, grand conseiller 1637, *Jungrat* 1646, bailli de Flumenthal 1650, *Altrat* 1657, bailli de Kriegstetten 1663, intendant des bâtiments 1687. — Voir *LL*. — *LLH*. — Haffner : *Geschlechterbuch*. — P. Protas Wirz : *Bürgergeschlechter*. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]



F. **Canton de Zoug**. Famille de la ville de Zoug. ULI et HANS, tous deux du Grüt, † à Arbedo en 1422. — WELTI et HANS, bourgeois 1435 ; MICHAEL, reçu bourgeois 1508. — THOMAN, peintre-verrier, reçu bourgeois de Soleure 1578. La famille s'éteignit avec JAKOB, curé de Zoug dès 1652, doyen du chapitre des IV cantons, † 15 décembre 1662. — *Gfr*. 23, p. 311. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*, n° 219. [W.-J. MEYER.]

G. **Canton de Zurich**. I. Anciennes familles de la ville de Zurich citées dès 1357 dans *ZStB*. Prévôts de corporation : JOHANNES 1336 ; HEINRICH 1343 ; KONRAD 1380. — NIKLAUS, de Stäfa, bourgeois 1421 ; PETER, de Lucerne, bourgeois 1426 ; ULRICH, boulanger, de Männedorf, bourgeois 1475. — L'une d'elles a donné plusieurs générations de serruriers, elle fut représentée au Conseil et au gouvernement. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or. — 1. HEINI, d'Eschlikon-Dinhard, reçut en don la bourgeoisie pour avoir marché sous la bannière de la ville dans le Hegau en 1499. — 2. JAKOB, fils du n° 1, 1503-1569, serrurier, prévôt de corporation et administrateur de St. Jakob 1548, *Oberstzunftmeister* 1550, vice-bourgmestre 1568. — 3. KASPAR, fils du n° 2, 1531-1605, serrurier, prévôt de corporation 1571, *Oberstzunftmeister* 1586, vice-bourgmestre 1586, amtmann à l'Œtenbach 1588, du Conseil par libre élection et bailli de Männedorf 1594. — 4. HANS-JAKOB, fils du n° 3, 1561-1629, serrurier, prévôt de corporation 1617. — 5. HANS-KONRAD, 1624-1697, très riche teinturier de soie au quartier d'auf Dorf, capitaine d'artillerie 1674, secrétaire de la gabelle 1679, prévôt de corporation 1686. — *ZT* 1900, p. 259. — 6. Johann-JAKOB, 1783-1858, pasteur à Töss 1808, à Eglisau 1815, doyen 1841-1854. — 7. EMANUEL, 1784-1845, pasteur à Hütten 1805, à Schönenberg 1809, à Hombrechtikon 1824, doyen 1830. — 8. JOHANNES, 1786-1838, architecte, inspecteur général des ponts du royaume de Pologne à Varsovie. — 9. HEINRICH, * 27 décembre 1838 à Schönenberg, juriste, greffier du tribunal de district à Zurich 1866, juge cantonal 1872, greffier du tribunal fédéral 1875, juge fédéral de 1879 à sa mort, 9 avril 1902. Il fut président du tribunal d'arbitrage entre le Chili et le Pérou 1891, travailla au Code civil suisse, collabora à la rédaction du Code des obligations, Dr jur. h. c. de l'université de Zurich 1883. — *NZZ* 1902, nos 100 et 101. — *ZWChr*. 1902. — *Schweizer Portr.-Gall*. 34. — *Landbote* 1902, nos 83 et 84. — 10. HEINRICH, fils du n° 9, * 1863, Dr jur. Zurich 1886, secrétaire du tribunal cantonal zuricois 1887, premier secrétaire de la direction des chemins de fer du Nord-Est 1889, directeur du IIIe arrondissement des C. F. F. dès 1912, † 1917. — *NZZ* 1917, n° 602. — *ZWChr*. 1917. — A d'autres familles appartiennent — PETER, 1526-1592, chirurgien, de Wil, connu au loin pour ses opérations de fractures et de la gravelle, bourgeois 1558, douzenier *zum Schwarzen Garten* 1577. — HEINRICH, pasteur de Stein sur le Rhin, bourgeois 1590, et GEORG, maréchal et armurier, de Reutlingen (Wurtemberg), bourgeois 1640. — *LL*. — *LLH*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Wirz : *Etat*. — F. Hegi : *Zunft zur Schmiden*. — *AGS*. [H. BR.]



II. Famille de Winterthour. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or. Un Hafner est nommé en 1405 dans le rôle de ceux qui portaient l'armure. — CLAUS, du Grand Conseil 1443. — ***Albert***, * 1826, Dr phil., pasteur à Rickenbach 1852-1869, bibliothécaire de la ville à Winterthour 1871, fondateur de la Société d'histoire et d'archéologie. A rédigé plusieurs fascicules du *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur : Kunst und Künstler in Winterthur*, 1872-1873 ; *Das Hafnerhandwerk und die alten Œfen in Winterthur*, 1876-1877 ; *Die Handschriften der alten Chronisten in Winterthur*, 1880-1881 et des biographies de *J.-C. Weidenmann*, 1856, *J.-F. Aberli*, 1873, *Ulr. Hegner*, 1886-1887. Il rédigea aussi le texte des *Meisterwerke der schweiz. Glasmalerei*, 1887, publié par la Société d'histoire de Winterthour, et le catalogue des mns. de la Bibliothèque de la ville de Winterthour, † 9 octobre 1888. — *ASA* 6. — D. Rudolf : *Konrad Meyer*. — *TSRG* 1889. — *Landbote* 1888, n° 241. [L. FORRER.]

III. Familles de la campagne zuricoise, établies à Dinhard dès 1452, citées à Birmensdorf où un hameau porte le nom de *Hafnerberg*, dès 1533. [J. FRICK.]

D'Ebmatingen près de Maur, est originaire — KARL, * 1878, Dr jur., avocat à Zurich, secrétaire de l'Union suisse des boulangers et confiseurs, membre du Conseil général de Zurich, directeur du pénitencier cantonal de Regensdorf depuis 1920. A publié différents travaux sur des questions juridiques et avec Emil Zürcher : *Schweizer. Gefängniskunde*, 1925. — Renseignements personnels. — *DSC*. [H. BR.]

HAFNEREN (aujourd'hui **HASLEREN**) (C. Zurich, D. Winterthour. V. *DGS* sous HASLERN). Colline près de Stadel où, après Zer Lauben près de Frauenfeld, siégea le plus fréquemment le tribunal de la Thurgovie. La dernière fois en 1385. — P. Blumer dans *ASG* XI, 303. [L. FORRER.]

HAGBERG (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Ruine d'un château au Nord d'Olten, bâti par les comtes de Frobourg et habité d'abord par leurs ministériaux, les Olten (plus tard *Hagberg*, cités de 1201 à 1363 ; table généalogique dans Merz : *Burgen des Sisgaus* II). *Armoiries* : d'argent au lion de gueules issant d'un coupeau de sinople. Le fief passa par héritage des Hagberg à Jakob von Trostberg qui le céda en 1368 au chevalier Konrad von Beuggen. La famille de celui-ci le vendit en 1398 à Heinzmann Zielemp, dont la fille Agnès l'apporta en dot à l'avoyer d'Aarau Ludwig Zehender. En 1458, il passa à Soleure avec les seigneuries de Frobourg et Gösgen. Les Gugler l'avaient pris en 1375 ; en 1444, dans l'attente des Armagnacs, le fossé descendant vers l'Aar fut réouvert une dernière fois et la circonvallation surélevée. — Voir F. Eggenschwiler : *Territoriale Entwicklung*. — Rahn : *Kunstdenkmäler des Kts. Solothurn*. [H. TR.]

HAGELOCH. Famille de la ville de Schaffhouse, éteinte au commencement du XIXe s. *Armoiries* : d'or à la barre de sable chargée de trois flèches du premier. — 1. MICHAEL, tonnelier, de Stuttgart, bourgeois 1567. — 2. HANS-ULRICH, prévôt des bouchers, bailli de Thayngen 1604, † 1616. — 3. MICHAEL, fils du n° 1, * 1571, *amtmann* de Paradies 1608, prévôt de corporation 1616, déposé la même année. — 4. HANS-ULRICH, fils du n° 2, 1591-1629, préposé aux aumônes 1613, juge 1614, du Grand Conseil 1620, administrateur de St. Agnes 1623, prévôt de corporation 1625, député dans les bailliages tessinois 1627, bailli de Rüdlingen 1628, comptable de la ville 1629. — 5. HANS-CONRAD, fils du n° 3, 1595-1664, arbitre 1634, du Grand Conseil 1645, juge baillival 1661. — 6. GEORG, fils du n° 4,

1613-1672, préposé aux aumônes 1634, du Grand Conseil 1640, juge baillival 1652, prévôt de corporation 1656, bailli de Beringen 1656, député à la Diète 1662, trésorier 1666, vice-bourgmestre 1667. — Voir *LL.* — Registre généalogique de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

HAGELSTEIN. Famille bourgeoise éteinte en 1789, de la ville de Berne. *Armoiries* : de gueules à trois grêlons d'argent posés sur trois monts d'or bordés de sinople, accompagnés en chef d'une étoile d'or. — PETER, des Deux-Cents 1400. — KUNZ, des Deux-Cents 1448. — RUDOLF, des Deux-Cents 1521, bailli de Frienisberg 1537, landammann du Haut-Hasli 1544, † 1566. — PETER, des Deux-Cents 1578, bailli de Locarno 1586, de Vevey 1589, de Frienisberg 1605, † 1611. — *LL.* — Gruner : *Genealogien* (mns.). — Stettler : *Wappenbuch* (mns.). [H. Tr.]

HAGEN. Familles des cantons de Berne, Soleure, Thurgovie et Valais.

A. **Canton de Berne.** Vieille famille autochtone, mentionnée en divers lieux dès 1315 et représentée actuellement à Bienne. — Fam. naturalisée : 1. KARL, originaire de Dottenheim en Bavière, 1810-1868, professeur d'histoire à l'université de Berne de 1855 à sa mort, recteur 1857 ; il écrivit à Berne de nombreuses études d'histoire suisse, son *Grundriss der allg. Geschichte*, 3 vol., 1860-1861, et *Die auswärtige Politik der Eidgenossenschaft 1610-1618.* La liste de ses ouvrages est publiée dans *SBB* III. Son fils — 2. HERMANN, 1844-20 sept. 1898, professeur des langues classiques à l'université de Berne dès 1873. Auteur du *Catalogue* de la Bibliothèque de Berne. — *Biogr. Jahrbuch* 3, p. 192. — J. Sterchi : *Denkschrift... des hist. Vereins.* [H. Tr.]

B. **Canton de Soleure.** Famille de la ville de Soleure. HANS, conseiller 1433, banneret 1444. — HEMMANN, l'aîné, avoyer 1457, bailli de Balm, du Lebern 1460 et 1466, † 1474. — HEMMANN le jeune, bailli de Bechbourg 1460, de Falkenstein 1466, banneret de la ville 1471, bailli de Halten 1475, avoyer 1499, † 1500. — *LL.* [L. S.]

C. **Canton de Thurgovie.** Famille catholique bourgeoise d'Uesslingen, Buch, Hüttwilen et Uerschhausen, établie surtout dans ces villages. — JOHANNES-EVANGELISTA, * 25 octobre 1864 à Buch près de Frauenfeld, curé de Müllheim 1890, rédacteur des *Mariengrüsse aus Einsiedeln*, 1896 et rédacteur en chef du journal *Der Wächter* (l'actuelle *Thurgauer Volkszeitung*) de Frauenfeld 1897, aumônier 1898, chanoine honoraire 1922 et chanoine du diocèse de Bâle 1925, comme représentant du canton de Thurgovie. Il fut proposé pour l'élection épiscopale du 2 juin 1925, mais déclina cet honneur. Auteur d'écrits religieux populaires et de nombreuses œuvres littéraires en prose et en vers. — Voir *DSC.* [HERDI.]

D. **Canton du Valais.** Ancienne famille de Gluringen, répandue par la suite à Ritzingen, Glis, Sion, etc. — JOHANN-CHRISTIAN, Dr théol., * 1683, curé et doyen de Sierre 1707-1722, chanoine titulaire 1712 et résident 1722, grand chantre 1734, doyen de Valère 1742, doyen de la cathédrale et vicaire général épiscopal 1744, † 28 janvier 1746. — *BWG* II, 277. — Archives Valère. [D. I.]

HAGENBACH. Famille de Mulhouse, citée dès le début du XVe s., qui doit son nom au village de Hagenbach en Alsace. Plusieurs de ses membres ont été reçus bourgeois de Bâle dès le commencement du XVe s. *Armoiries* : d'argent à une licorne d'or issant d'une forêt de sapin de sinople, accompagnée en pointe de trois coupeaux de gueules. — 1. HANS, tondeur de drap, du Conseil et du tribunal de Mulhouse, acquit en 1482 la bourgeoisie bâloise, † à Mulhouse 1524. — 2. FRANZ, 1480-1555, tondeur de drap et membre du Conseil de Mulhouse, capitaine du contingent de Mulhouse à Marignan ; s'établit définitivement à Bâle en 1524 après la mort de son père. — 3. MARTIN, fils du no 2, 1510-1554, tisserand et bailli de Homburg (sa descendance s'éteignit au XVIIe s.). — 4. HANS, 1512-1584, frère du no 3, drapier et membre du Grand Conseil, ancêtre de la famille actuelle. — 5. PAULUS, frère des deux précédents, Dr méd., 1526-1580, bourgeois et médecin de la ville de Schaffhouse 1552. — 6. LUCAS, fils du no 4, 1554-1624, membre du Conseil secret. Parmi ses vingt enfants, il faut citer — 7. ISAAK, 1577-1625, membre du Grand Conseil, et — 8. FRANZ, 1589-1655, chirurgien, membre du Petit Conseil. Ils furent la souche de deux branches, dont la première s'éteignit à la fin du XIXe s. alors que la seconde est encore florissante. — 9. ISAAK, arrière-arrière-petit-fils du no 7, 1713-1777, bourgmestre depuis 1762. — 10. FRANZ, fils du no 9, 1750-1805, dernier bailli de Farnsburg, d'où il fut chassé en 1798 par la révolution bâloise. — 11. KARL-FRIEDRICH, descendant du no 8, 1771-1849, Dr méd., professeur de médecine et de botanique, connu comme auteur du *Tentamen floræ basiliensis*, 1821. — 12. ***Karl-Rudolf***, fils du no 11, * 4 mars 1801, étudia la théologie à Bâle, Bonn et Berlin, consacré en 1823, professeur ordinaire de théologie et d'histoire de l'église à l'université de Bâle 1828, † 7 juin 1874. Oeuvres principales : *Encyclopädie und Methodologie der theolog. Wissenschaften* ; *Leitfaden zum christl. Religionsunterricht...* ; *Lehrbuch der Dogmengeschichte* et *Kirchengeschichte*, 7 vol., 1868-1872 ; collaborateur à la *Realencyclopädie...* de Herzog, cofondateur de la société d'entr'aide de l'église protestante. Publia aussi quelques œuvres littéraires : *Sagen und Erzählungen*, *Natur- und Wanderbilder*, etc. ; correspondit avec Jeremias Gotthelf. — Ch.-F. Eppler : *K. R. Hagenbach.* — *Zur Erinnerung an K. R. Hagenbach.* — F. Vetter : *Jer. Gotthelf und K. R. Hagenbach, Briefwechsel 1841-1853.* — Rud. Hunziker dans *NZZ* 1911, nos 12-14. — *ADB.* —



Karl-Rudolf Hagenbach.
D'après une photographie.

13. JOHANN-JAKOB, frère du no 12, 1802-1825, entomologiste et conservateur du musée de Leyde. — 14. EDUARD, frère des nos 12 et 13, 1807-1843, Dr méd., anatomiste et physiologiste, privat-docent à l'université de Bâle. — 15. ***Eduard*** Hagenbach-Bischoff, fils du no 12, * 20 février 1833, † 1910, Dr méd. et phil., professeur ordinaire de mathématiques à Bâle 1862, recteur 1870, principal promoteur du Bernoullianum bâlois, ouvert en 1874. Premier président central de la Société helvétique des sciences naturelles 1875-1880, auteur d'environ 60 publications scientifiques, parues pour la plupart dans les *Archives des sciences* de Genève, *Verhandl. der Basler naturforsch. Ges.*, *Berichte der schweiz. physikal. Ges.*, *VSNG*, etc. Il étudia surtout les glaciers suisses et fut longtemps président de la commission suisse des glaciers. S'occupa de beaucoup d'œuvres d'utilité publique. Député au Grand Conseil 1867-1910, membre du Conseil d'éducation 1877-1908, membre correspondant de diverses sociétés étrangères et nationales, l'un des principaux promoteurs de la représentation proportionnelle en matière d'élection. — F. Zschokke : *Prof. Ed. H.-Bischoff.* — *Zur Erinnerung.* — H. V[eillon] dans *NZZ* 1911, no 1. — 16. FRIEDRICH, petit-fils du no 11, 1840-1913, Dr phil., professeur extraordinaire de philologie. — 17. EDUARD Hagenbach-Burckhardt, fils du no 14, 1840-1916, Dr méd., profes-



Eduard Hagenbach-Bischoff.
D'après une photographie.

seur, médecin-chef de l'hôpital des enfants. — 18. KARL fils du n° 15, 1863-1921, Dr méd., médecin, directeur médical de la maison des diacres, colonel des troupes sanitaires. — 19. AUGUST, frère du n° 18, * 1871, Dr phil., professeur de physique à l'université de Bâle dès 1906. — *DSC*. — 20. ERNST, fils du n° 17, * 1875, Dr méd. et professeur. — Voir *AGS* II. — *WB* II, 1. — *SKL* cite huit orfèvres de cette famille, et NIKLAUS, peintre (1546-1613). [A. B.]

HAGENBACH, *Pierre* de, d'une famille noble du Sundgau, conseiller et chambellan du duc Charles-le-Téméraire et son bailli pour les territoires de Haute-Allemagne que le duc Sigismond d'Autriche lui avait hypothéqués par le traité de Saint-Omer en 1469. Pour résister à la manière dure et brutale du bailli dans les terres hypothéquées et à la politique d'expansion de Charles-le-Téméraire qui menaçait même les villes impériales de Strasbourg, Mulhouse et Bâle, et certaines possessions des évêques de Bâle et de Constance, l'Autriche négocia le 30 mars 1474 avec les Confédérés une paix perpétuelle et ces derniers conclurent le 31 mars une alliance défensive avec la Basse-Ligue (des évêques et villes du Haut-Rhin). Le 11 avril 1474, P. de Hagenbach fut fait prisonnier à la suite d'un soulèvement populaire à Brisach, condamné à mort en cette ville le 9 mai par un tribunal formé de 24 envoyés des villes et pays alliés et décapité. Cette exécution fut une des causes des guerres de Bourgogne. — Dierauer II (avec bibliogr.). — *ADB*. [H. Tr.]

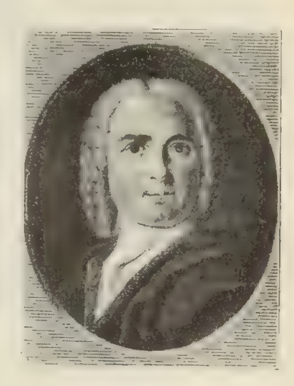
HAGENBUCH (C. Zurich, D. Winterthour. V. *DGS*). Vge et Com. politique. Le couvent de Saint-Gall possédait des terres à *Haganbuah* en 856, celui de Töss en 1281, le couvent de Tänikon des vignobles en 1353. L'emplacement de l'ancien château servit en 1427 de borne-frontière entre les comtés de Kibourg et de Thurgovie. Au spirituel, la plus grande partie du village d'Hagenbuch dépend d'Aawangen (Thurgovie), le reste avec deux fermes d'Aadorf (Thurgovie), Schneit et Kappel du village zuricois d'Elgg. *Population* : 1836, 597 hab.; 1920, 538. — *UZ* I, V, XI. — G. von Escher : *Memor. Tig.* 1850-1860. — J. Nater : *Gesch. von Aadorf*. — [L. Forrer.] — *Armoiries* : d'or à un charme de sinople fûté de gueules, mouvant d'une terrasse de sinople devant une haie de sable. [H. Hess.]

HAGENBUCH. Familles des cantons d'Argovie, de Saint-Gall et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Famille bourgeoise d'Aarau dès 1576. *Armoiries* : d'azur à un charme de sinople mouvant d'une terrasse de sinople devant une haie brune. — LIENHARD, conseiller, lieutenant d'avoyer 1647, avoyer 1651-1653 et 1655, † 1656. — JOH.-BEAT, avoyer 1793-1795, † 1797. — Voir Merz : *Wappenbuch v. Aarau*. [H. Tr.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. MICHÆL, bourgeois 1495. — 1. KASPAR, * vers 1500, † avant 1579, peintre, décora des autels, représenta des saints, ce qui lui valut une sévère réprimande du Conseil en 1534. — 3. KASPAR, fils du n° 1, * vers 1525, † 1579, peintre de miniatures, d'armoiries, de portraits, mais aussi d'autels et d'images de saints pour les catholiques, ce qui l'obligea à quitter la ville en 1553. Il n'y put revenir malgré l'intervention de son père. Il est aussi connu comme enlumineur et surtout par ses fresques (cycle de tableaux) de l'hôtel de ville d'Appenzell, 1567. — *SKL*. — J. Egli dans *ASA* 1917, p. 264-274. — W. Hartmann : *Ausgest. Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). [Bt.]

C. **Canton de Zurich.** Nom de famille de la ville de Zurich, cité dès 1357. — I. 1. LEONHARD, tailleur, de Bonstetten, bourgeois 1550, douzenier des tailleurs 1589, † 1590. — 2. PETER, * 1591, orfèvre, aubergiste et sous-bailli à Glattfelden. — 3. PETER, fils du n° 2, 1628-1699, capitaine et sous-bailli à Glattfelden. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, 1651-1704, boulanger, sous-bailli de Glattfelden. — 5. Hans-PETER, fils du n° 3, 1668-1749, chirurgien, capitaine et sous-bailli à Glattfelden. — 6. ***Johann-Kaspar,*** fils du n° 5, amateur d'antiquités, * 20 août 1700 à Glattfelden, fit en Suisse des voyages comme antiquaire ; professeur d'éloquence au Carolinum 1730, d'histoire profane 1731, de grec et de latin 1735, chanoine 1749, professeur de théologie de 1756 à sa mort, 6 juin 1763. Il collectionna et décrivit les antiquités et inscriptions de la Suisse ; numismate, membre des académies de Cortona (1748), Florence (1748), Paris (1752), Göttingue (1754) et Berlin. Ses nombreux mns. et sa bibliothèque passèrent à la Bibliothèque bourgeoise (actuellement Bibl. centrale) de Zurich. Liste de ses œuvres dans *LL*, *LLH* et dans le catalogue de la Bibl. de la ville de Zurich 1864 et 1896. — *ADB*. — *Nbl. der Chorherren* 1826. — 7. Hans-HEINRICH, * 1771, greffier du tribunal de district à Fehraltdorf, condamné à 16 ans de pénitencier pour sa participation au Bockenkrieg de 1804 ; prit du service en France et vécut plus tard à Saint-Gall, † 1820. — J.-J. Leuthy : *Bockenkrieg*, p. 174. Famille éteinte en 1842. — II. 8. HANS-JAKOB, chirurgien, de Bonstetten, bourgeois 1573. — 9. HEINRICH, * 1687, pasteur d'Altstätten 1711, prorecteur du gymnase de Clèves, écrivain. — 10. JOHANNES, 1789-1863, libraire, propriétaire unique de la maison Orell Füssli & Cie depuis 1854. — M. Rychner : *4 Jahrh. Orell Füssli*. — 11. FRANZ, * 31 octobre 1819 à Zurich, avocat 1845, juge de district 1846, second, puis premier secrétaire d'État 1848 et 1852, député au Grand Conseil 1850, conseiller d'État 1856-1869, conseiller communal de Zurich 1869, député ua Grand Conseil 1869-1872, vice-directeur de la *Schweiz. Rentenanstalt* 1872-1885, président de la corporation des forgerons 1881, † 4 septembre 1888. On doit à son influence l'appel de Gottfried Keller comme chancelier d'État zuricois en 1861. Il s'intéressa également à la vie musicale de Zurich. — *NZZ* 1919, nos 1688 et 1699. — Tobler-Meyer : *Schildner zum Schneggen*. — P. Keller : *Die zürcher. Staatsschreiber*, 1908. — F. Hegi : *Zunft zur Schmiden*. — Les derniers membres de la famille vivent en Angleterre où ils sont naturalisés. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Renseignements de H. Hess à Winterthour. [H. Br.]



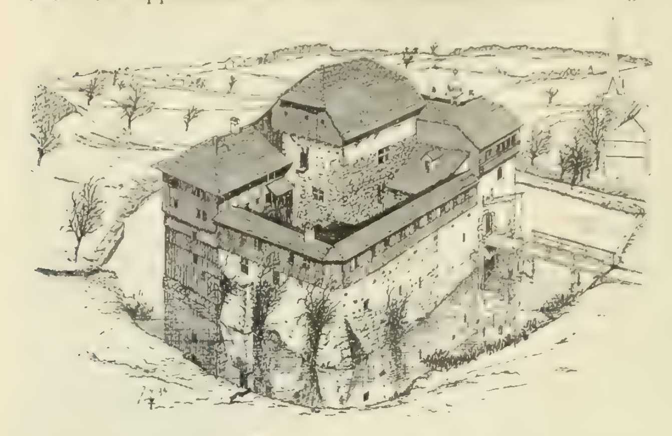
Johann-Kaspar Hagenbuch. D'après une gravure sur cuivre de H. Meyer (Bibl. de la ville de Winterthour).

HAGENBUCH, von. Famille noble résidant au château proche du village du même nom, issue peut-être de BERCHTOLT de Hagenbuoch et de son frère EBERHARD, tous deux témoins en 1130. — JUDENTA, abbesse du Fraumünster de Zurich, de 1228 à 1254, semble en descendre également. — BERTOLD, intervient en 1290 et 1299 comme arbitre dans les affaires du couvent de Feldbach. La famille paraît avoir été en relations avec les Regensberg, qui détenaient en 1268 encore des droits de souveraineté sur Hagenbuch. Le château tomba en ruines de bonne heure ; l'emplacement fut vendu au couvent de Tänikon en 1268 par Lütold von Gerlikon, ministérial de Reichenau. Aucune trace visible du château n'y subsiste. — *UZ* I-IV. — *Pup. Th.* — Zeller-Werdmüller dans *MAGZ* 23. — G. von Wyss dans *MAGZ* 8. — Wöber : *Mülner*. — Kindler v. Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch*. [L. Forrer.]

HAGENWIL (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Vge paroissial et château. En 1095 existait une église dédiée à saint Jean-Baptiste, dont la collation appartint jusqu'en 1805 au couvent de Saint-Gall. Les paroissiens adoptèrent la Réforme en 1529, mais un prêtre desservait de nouveau la paroisse en 1536 ; sous son successeur, Georg Blarer von Wartensee, chanoine de Bischofszell, beaucoup de réformés se rétractèrent et le décès du pasteur Zwingger fit cesser

le culte réformé. Le hameau d'Almensberg demeura protestant et se rattacha à la paroisse de Sommeri. Muolen, d'abord dépendant au spirituel de Hagenwil, devint autonome en 1818.

On ne sait quand et par qui a été construit le château ; ce dernier appartenait en 1227 au chevalier Rudolf



Le château de Hagenwil. D'après un dessin de Zemp dans J.-R. Rahn : *Kunstdenkmäler des Kts. Thurgau.*

von Hagenwil, qui le céda en 1264 au couvent de Saint-Gall contre une pension viagère. L'abbaye le remit en fief avant 1300 aux Güttingen. Au décès d'Ulrich von Güttingen, le château revint au couvent qui le vendit en 1341 à Hermann von Breitenlandenberg. Le fils de ce dernier fut obligé de le remettre aux Saint-Gallois en 1405, mais il lui fut restitué à la conclusion de la paix. En 1412, le château passa par héritage à ses petits-fils Konrad et Ulrich Paygrer, fut vendu en 1450 à Burkard Schenk, de Kastell, en 1470 à Jakob Paygrer, puis passa par héritage aux Bernhausen. Le couvent de Saint-Gall racheta en 1684 le château et la seigneurie et les fit administrer par un conventuel. Benedikt Angehrn, qui était fermier en 1806, acheta le tout qui se trouve encore actuellement aux mains de sa famille. Le château est le lieu de naissance de l'abbé Beda Angehrn de Saint-Gall. — Voir Kuhn : *Thurg. sacra* I. — Rahn : *Kunstdenkm. des Kt. Thurgau.* [Albert Scheiwiler.]

HAGER. Familles des cantons de Saint-Gall, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton de Saint-Gall.** I. Famille de Kaltbrunn, bourgeoise aussi de Schänis, Wittenbach et de communes du district de Rorschach. La plupart des Hager de Kaltbrunnen furent meuniers et fonctionnaires du pays de Gaster, souvent ammann du chapitre d'Einsiedeln à Kaltbrunn. *Armoiries* : de gueules à une roue de moulin d'or accompagnée d'une croix du même et de deux étoiles ; trois coupeaux en pointe. — 1. Fridolin, sautier pour l'abbé à Kaltbrunn 1626, ammann 1640, † 1645. — 2. Sebastian, fils du n° 1, 1628-1688, sautier, juge, secrétaire d'État 1656, du Conseil du pays de Gaster, ammann 1685. Un petit vitrail qu'il fit faire en 1683 se trouve au musée de Saint-Gall (*AHS* 1918, p. 174). — 3. Gilg, frère du n° 2, 1640-1706, juge, ammann. — 4. Jakob-Heinrich, 1711-1750, capitaine du cercle de Kaltbrunn, du Conseil du pays de Gaster, ammann 1743. — 5. Johann-Egid, frère du n° 4, 1705-1763, aussi capitaine et membre du Conseil, ammann 1750. — 6. Karl, Dr phil., * 19 novembre 1862, entra au couvent de Disentis où il enseigna durant 32 ans. Très considéré pour ses connaissances en histoire naturelle et en folklore. Auteur de : *Verbreitung der wildwachsenden Holzarten im Vorderrheintal.* — *AHS* 1918, p. 146, 173, 176. — *St. Galler Nbl.* 1919, p. 65. [Bt.]

II. Famille éteinte de Rapperswil. Heini 1478. — Andreas, du Grand Conseil 1500. — Konrad, du Grand Conseil 1515-1530, du Petit Conseil 1531. — Archives d'État. — *Regimentsbuch* de Rapperswil. [M. Schn.]

B. **Canton de Thurgovie.** Famille bourgeoise d'Ueberlingen. — Johann-Christoph, Dr, chanoine de Constance, prévôt de Bischofszell de 1610 à sa mort 1631, est vraisemblablement identique au représentant de l'évêque qui fut mêlé à la querelle relative aux droits seigneuriaux en ce lieu en 1585 et qui porta le 14 mars 1586 plainte devant la Diète contre les bourgeois de Bischofszell. — 2. Konrad, Dr, se rendit à Zurich en 1676 comme mandataire de l'évêque de Constance pour empêcher le couvent de Kreuzlingen d'édifier un débarcadère au Hörnli. — Voir *LL* sous Bischofszell. — Kindler v. Knobloch : *Oberbad. Geschlechterbuch* I, qui fait à tort de Joh. Christoph deux personnages distincts. — Mülinen : *Helvetia sacra* (date de mort erronée). — *Pup. Th.* II. [Herdi.]

C. **Canton de Zurich.** I. Famille de Zurich. — 1. Hans, imprimeur de 1520 à sa mort 1538, imprima quelques ouvrages de Zwingli, douzenier du Safran 1522. — *ADB.* — Egli : *Actensammlung.* — 2. Hans-Jakob, douzenier des forgerons 1612, administrateur du chapitre, † 1627. — [H. Br.] — II. Vieille famille de la commune d'Uster (C. Zurich), établie en 1454 déjà à Niederuster et, dès 1580, à Nänikon. — Voir Bühler : *Nänikon*, p. 78-79. [J. Frick.]

HAGGEN (C. et Com. Saint-Gall, autrefois Com. Straubenzell. V. *DGS*). Hameau et maison de maîtres. En 1219 *Hacon* ; 1420 *zu dem Haggen.* Josef Boppart éleva en 1642 la maison de maîtres, ou petit château, et orna la façade d'armoiries. Haggen est actuellement un hôtel, propriété de la ville de Saint-Gall. La très ancienne chapelle de St. Wolfgang fut annexée en 1679 à l'église de Bruggen. On trouva en 1824 dans une tourbière une masse de monnaies agglomérées de la république romaine. Ce trésor, dont le Musée national suisse détient une partie, fut enfoui selon Mommsen à l'époque de César. — *UStG.* — Naef : *Chronik*, p. 831. — Nüscheler : *Gotteshäuser.* — *ASA* NS V, p. 247. — *MAGZ* IX, 2, fasc. 1, p. 22. — *RSN* VIII, 386. [Bt.]

HAGGENBERG (Hagkenberg, Hackenberg). Famille d'Elgg (Zurich) qui s'établit dans la deuxième moitié du XVe s. à Winterthour. — 1. *Hans*, peintre, grand conseiller, l'un des trois « parliers » permanents du tribunal de la ville en 1494, vivait encore en 1515. Il peignit en 1483 pour l'abbé Ulrich Rösch la chapelle de St. Michel dans l'église abbatiale de Saint-Gall ; auteur de l'armorial de Saint-Gall de 1488 ; il décora une salle du château de Wil de portraits de personnages nobles. On lui doit les armoiries et les figures de saints de la sacristie de l'église de la ville de Winterthour de 1493, peut-être aussi les armoiries peintes dans l'obituaire d'Uster. Les peintures des parois de l'église de Wiesendangen lui sont attribuées ; peut-être celles de l'église de Veltheim, du chemin de croix du couvent de Töss, etc., sont-elles aussi de sa main. — 2. Heinrich, frère du n° 1, prêtre, curé de Neftenbach 1478, chanoine de Heiligenberg 1489. — 3. Lux, frère ou fils du n° 1, sculpteur sur bois renommé, fit des ornements d'église et des objets sacrés, † 1522. — *SKL.* — *Zw.* 2, p. 501-503. — K. Hauser : *Wappen.* — Hans Bachmann : *Kirche in Wiesendangen.* [H. Br.]

HAGGENMACHER. Famille de Winterthour. *Armoiries* : de gueules à une marque de maison de sable accompagnée de trois étoiles d'or et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. Heini, † à Cappel 1531. — 2. Johann-Heinrich, * 1789, publia sous le titre de *Ueber die Auswanderungen nach Amerika* (Heilbronn 1839) un appel à la constitution d'une société par actions pour venir en aide aux émigrants nécessiteux. — 3. Karl, * 1835, d'abord meunier en Bohême, puis employé dans une minoterie hongroise. On lui doit une série d'importantes découvertes techniques. Directeur et plus tard président du



Conseil d'administration de la *Erste Ofen-Pester Dampfmühle A.-G.* Il travailla beaucoup au développement de la minoterie en Hongrie. Fonda à Budapest l'orphelinat évangélique *Bethania.* Membre honoraire de la Société suisse d'utilité publique, † 8 août 1921. — *Landbote* 1921, n° 189. — *NZZ* 1921, n° 1176. — 4. ***Otto,*** * 21 février 1843, pasteur à Richterswil 1868, à St. Peter à Zurich 1871, maître d'allemand à l'école industrielle 1888-1904, où il fut aussi prorecteur. Poète et écrivain (*Dichtungen,* 1873 ; diverses nouvelles, dont *Vorwärts und Aufwärts,* 1889) ; il reçut en 1908 un don d'honneur de la Fondation Schiller suisse. Auteur de travaux d'histoire religieuse, de pédagogie et d'histoire littéraire ; il continua la *Gesch. der Weltliteratur* de Johann Scherr (1895) jusqu'à l'époque contemporaine et se chargea en 1899 de l'édition jubilaire de cet ouvrage. Rédigea la biographie de Scherr en tête du *Novellenbuch,* 1907. Durant des années il fut membre de la commission littéraire de la société zuricoise pour la diffusion des bonnes lectures. — *NZZ* 1918, n°s 1154 et 1171. — R. Hunziker dans *Jahrb. d. literar. Vereinigung Winterthur* 1919. — *ZWChr.* 1918. — *Helvetia* 1902, n° 12. — 5. ***Adolf,*** * 3 mai 1845, négociant à Khartoum 1866-1870 ; il accompagna le gouverneur Werner Munzinger à Massaua et fit pour lui des voyages dans le Soudan et en Abyssinie. Commissaire égyptien à l'Exposition universelle de Vienne, il reçut en 1873 l'ordre de François-Joseph. Au printemps 1874, il entreprit une expédition au pays des Somali. Son rapport parut dans *Petermanns Mitteilungen,* vol. 47. Le gouvernement égyptien en fit faire une traduction française. Assistant du gouverneur général Munzinger Pacha 1874, il fut chargé de fixer la frontière entre l'Égypte et l'Abyssinie ; accompagna Munzinger en octobre 1875, dans son expédition au pays Galla. Celle-ci fut attaquée au milieu de novembre et Haggenmacher mourut pendant la fuite. Il a laissé une grammaire somali (mns.). — J.-V. Keller-Zschokke : *A. Haggenmacher* 1903. — H. Schinz dans *Nbl. d. naturf. Ges. Zürich* 1904. — *NZZ* 1901, n°s 195-198. — 6. KARL, * 1847, maître au Caire, auteur d'une *Grammatik des ägyptisch-arabischen Vulgärdialektes,* Le Caire 1892. — 7. HEINRICH, * 17 février 1856, avocat à Zurich, colonel, commandant de la brigade d'infanterie 12, président de la direction de la Croix-Rouge, † 25 juillet 1916. — *ZWChr.* 1916. — *Das Rote Kreuz* 1916. — *NZZ* 1916, n° 1190. — *Landbote* 1916, n° 173. — *Schweizer. Portr. Gall.* [L. FORRER.]


Otto Haggenmacher. D'après une photographie.


Adolf Haggenmacher. D'après une photographie.

HAGI. Vieille famille de Vechigen et de Niederhünigen (canton de Berne) mentionnée dans les *FRB* déjà en 1314. [L. S.]

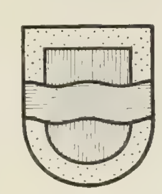
HAGMANN (autrefois HAGMAN). Famille répandue dans le Toggenbourg. Ses plus anciens membres étaient paysans libres du bailliage libre d'Oberuzwil. — 1. HANS, de l'Ach, signe plusieurs fois de 1457-1463 comme ammann des barons de Raron. — 2. VITUS, reçut en fief de l'abbé Othmar II, en 1574, le domaine appelé Hof de Tegerschen (Degersheim). Ce fief, avec droit de tenir auberge, demeura dans la famille jusqu'en 1798. D'autres membres furent ministériaux ou fonctionnaires des abbés de Saint-Gall. — 3. MATHIAS, † 1641, juge. — 4. HANS, † 1698, ammann et juge. — 5. MATTHIAS, † 1728, ammann. Ses fils — 6. MATTHIAS, † 1758, juge, et — 7. HANS-JŒRG, † 1778, ammann. Leur *sceau* portait des attributs campagnards, la faucille ou le soc. Ils perdirent leur fief en 1798 ainsi que leur situation politique. — [J.-G. Hg.] — 8. JOHANN-GEORG, Dr phil., * 26 décembre 1855 à Degersheim, maître à l'école cantonale saint-galloise 1884-1923, directeur de la section commerciale 1896-1919, auteur d'ouvrages pédagogiques, littéraires, politiques et historiques. — Voir Hagmann : *Tegerschen und Degersheim.* [Bt.]

HAGNAUER. Familles des cantons d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie** (primitivement HAGNER). Famille bourgeoise de la ville d'Aarau. *Armoiries* : coupé, au 1 parti d'or à l'étoile d'azur et d'argent à l'étoile d'or ; au 2 d'azur à un croissant d'or accompagné de trois coupeaux de sinople en pointe. Des membres de la famille eurent à plusieurs reprises accès au Conseil. — Voir Merz : *Wappenbuch v. Aarau.* [H. Tr.]

B. **Canton de Zurich.** Famille bourgeoise de la ville de Zurich, citée dans *ZStB* dès 1357. — 1. JOHANS l'aîné, prévôt de la corporation des merciers 1393-1424, banneret de la rive gauche 1416, délégué à Einsiedeln 1423. — 2. HEINRICH, conseiller 1404-1422, bailli de Grüningen 1416, député à la Diète de Lucerne 1421. — 3. JOHANNES, magister, chanoine avant la réformation déjà et administrateur des vignes du chapitre du Grossmünster 1522, premier archidiacre du Grossmünster 1523, † 11 octobre 1539, économe du chapitre 1533, adversaire de Zwingli. — *Zürcher Stadtbücher.* — Th. Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis.* [H. Br.]

HAGNECK (C. Berne, D. Nidau. V. *DGS*). Com. politique dans la paroisse de Täuffelen. En 1353 *Hagneg.* Ce nom se rattacherait au lieu-dit in den Hägen. *Armoiries* : de gueules à la bordure d'or, une fasce ondée d'azur brochant sur le tout. En aval de Hagneck se trouve une petite station de palafittes de l'âge de la pierre. Plusieurs trouvailles éparses de la période du bronze ont été faites aux environs du village (musée de Berne). Cité dès le moyen âge comme cour colongère *(Hof),* le village partagea le sort de la seigneurie de Nidau et de l'Inselgau, dont il dépendait, et passa à Berne en 1388-1393 ; il fit partie dès lors du bailliage de Nidau. — Voir Jahn : *Kt. Bern.* — Æschbacher : *Grafen von Nidau.* — Mülinen : *Beiträge* VI. — Th. Ischer : *Pfahlbauaufnahmen des Bielersees,* plan XIII. [ÆSCHBACHER et Th. ISCHER.]



HAGNECK (CANAL DE) (C. Berne, D. Aarberg, Cerlier et Nidau. V. *DGS*). Canal construit lors de la correction des eaux du Jura, d'Aarberg à Hagneck, pour déverser les eaux de l'Aar dans le lac de Bienne, et exécuté de 1868 à 1878. Sur la rive droite, à la lisière des buissons descendant vers le lac, existe une fortification de terre nommée aujourd'hui *die Burg* au voisinage immédiat de laquelle se trouvaient quelques tumulus, fouillés vers 1840 par le notaire Müller de Nidau. Une monnaie d'or gréco-gauloise fut trouvée en 1888 dans la même forêt. Lors des travaux du canal, on mit au jour en 1874 un aqueduc long de 600 pieds établi par les Romains pour le drainage du marais de Hagneck. Des outils s'y trouvaient, des truelles et une cruche de terre rouge. L'usine électrique et son canal d'alimentation furent établis en 1899. — Voir E. v. Fellenberg : *Der römische Wasserstollen bei Hagneck,* dans *ASA* 1875, p. 615 et 631. [Th. ISCHER et ÆSCHBACHER.]

HAHN. Familles des cantons de Bâle, Berne, Schwyz.

A. **Canton de Bâle.** HAHN, HAN. Famille venue à la fin du XVe s. de Reutlingen (Wurtemberg) à Bâle ; elle a donné au XVIe s. quelques peintres verriers, un peintre et un imprimeur, éteinte à Bâle au XVIIe s. — 1. LUDWIG, † avant 1508, peintre-verrier, de Reutlingen, bourgeois de Bâle 1484. — 2. LUDWIG, † vers 1516,

fils du n° 1, peintre-verrier. — 3. BALTHASAR, * vers 1505, † 1578, fils du n° 2, peintre-verrier, prévôt de la corporation *zum Himmel* 1538. Il appartenait à l'école de Hans Holbein le Jeune. Principales œuvres : les fenêtres de la chancellerie de l'hôtel de ville de Bâle, vitrail du Richthaus, d'autres à Homburg, Augst et Waldenburg. Il exécuta en 1554 le magnifique vitrail du banneret de la corporation *zum Himmel* (musée historique). Beaucoup d'autres travaux doivent lui être attribués. Son disciple fut Niklaus Manuel le Cadet, de Berne.— 4. MATHÆUS, * vers 1513, † entre 1576 et 1594, fils du n° 2, peintre et peintre-verrier, membre en 1534 et conseiller en 1543 de la corporation *zum Himmel*, s'occupa surtout de peinture décorative à l'hôtel de ville, au Richthaus, au Spalentor, aux châteaux baillivaux de Münchenstein et Farnsburg, et à la porte de Liestal. Son activité comme peintre-verrier passait au second plan. — 5. BALTHASAR, 1541-1590, fils du n° 3, imprimeur, reprit en 1567 avec les frères Hieronymus et Polycarpus Gemuseus, l'imprimerie de Johannes Oporinus (Herbster). — Voir Collection Arnold Lotz aux Arch. d'État de Bâle. — *SKL*. — P. Heitz et C.-Chr. Bernoulli : *Basler Büchermarken*. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** HAHN, anciennement HAAN. Famille éteinte, bourgeoise de la ville de Berne, citée dès 1538. Ses membres furent serruriers depuis le XVIe-XVIIIe s. ; plus tard, elle donna 4 générations de juristes. *Armoiries* : de gueules au coq d'or posé sur trois coupeaux de sinople. — 1. ***Emanuel***, philhellène, * 1800, entra en 1821 au service de Prusse et se rendit en Grèce en 1825, où il prit part aux luttes des Grecs contre les Turcs. Il devint capitaine de grenadiers, puis commandant de Patras sous le règne du roi Othon Ier, commandant de Navarin 1843, lieutenant-colonel 1844, commandant d'Athènes 1848, président du fonds des veuves et des orphelins de l'armée grecque, adjudant du roi 1855, inspecteur de l'infanterie 1860, major général 1861, réprima en 1862 le soulèvement de Nauplie, lieutenant-général 1865, † à Interlaken 1867. A laissé des mémoires sur la guerre de 1825-1828, publiés dans *BT* 1870-1871. — Hartmann : *Galerie* II. — 2. OTTO, * 1860, avocat et notaire à Berne, conseiller municipal 1889-1896, député au Grand Conseil de la bourgeoisie 1900-1924, fit partie des autorités de la bourgeoisie, † 2 juin 1924. La famille s'éteignit avec lui. — H. Türler dans *AHS* 1924, p. 186. — *Berner Tagblatt* 1924, n° 128. — Pour l'ensemble Gruner : *Genealogien* (mns.). [H. Tr.]


Emanuel Hahn. D'après un portrait de W. Benteli.

C. **Canton de Schwyz.** Famille de Tuggen. *Armoiries* : d'or au coq passant sur deux rames passées en sautoir. — MARIA-FRIDERIKA, 1848-1901, entra en 1866 à l'institut des sœurs de Menzingen, puis fut institutrice en divers lieux. Assistante générale 1893, directrice générale de l'institut 1898-1901. Elle fonda l'institut Sainte-Croix à Bulle, l'école ménagère du Salesianum à Zoug et la maison missionnaire de Crescentiaheim à Altötting (Bavière). — W.-J. Meyer : *Zuger Biogr.* — *LLH*. [R-r.]

HAHN, FRÉDÉRIC, 1841-1884, compositeur et directeur de musique, d'origine allemande, admis à la bourgeoisie de Vevey en 1873. — *Livre d'Or*. [M R.]

HAIDENHAUS (C. Thurgovie, D. et Com. Steckborn. V. *DGS*). Maison et but d'excursions sur le Seerücken. Dans la forêt de chênes voisine existent les vestiges de deux bâtiments romains dont l'un dut être un temple. On y trouva un fragment d'inscription, une statue drapée et des monnaies de Vespasien et Aurélien. Trouvaille d'un squelette alémannique. — Voir Keller et Reinerth : *Urgesch. des Thurg.* [Herdi.]

HAINARD. Famille des Bayards (Neuchâtel) mentionnée dès le XVIe s. [L. M.]

HAITI. La Suisse n'entretient aucune représentation à Haïti. La colonie suisse y est peu nombreuse et les relations commerciales insignifiantes. Haïti entretient en notre pays un consul honoraire à Genève depuis 1912 et un autre à Zurich depuis 1921. Un vice-consulat exista à La Chaux-de-Fonds de 1874 à 1883, dépendant du consulat général de Haïti à Bruxelles. [Bzr]

HAITO. Quatrième des évêques de Bâle. Il est cité la première fois comme évêque en 802, mais la date de son élection est ignorée. D'une bonne famille alémannique, il commença sa carrière sous l'abbé Waldo de Reichenau, comme directeur de l'école de ce couvent. Charlemagne le fit évêque de Bâle, et il dirigea en outre l'abbaye de Reichenau dès 806. Présent et témoin à la rédaction du testament impérial, il reçut en 811 la mission de négocier avec l'empereur grec de Constantinople une paix durable. Il sut également maintenir sa situation, après la mort de Charlemagne, à la cour de Louis-le-Débonnaire. Devenu âgé, il résigna en 822 sa charge d'évêque et mourut en 836 simple moine de Reichenau. Il a laissé une rédaction en prose de la vision de Wettinus, conventuel de Reichenau, dont l'abbé Walafrid Strabo donna une version en vers. — Voir *Bas. C.* VII, p. 467. — Abel Burckhardt : *Bilder aus der Gesch. von Basel.* — J. Trouillat : *Monuments de l'ancien évêché de Bâle* I. — G. v. Wyss : *Historiographie.* [C. Ro.]

HAKBRETT. Famille bernoise. Voir HACKBRETT.

HALBENLEIB. Vieille famille bourgeoise de la ville de Soleure, éteinte. — BENEDIKT et HANS, de Selzach, bourgeois externes 1471. — JŒRG, grand conseiller 1504-1517. — MAX, grand conseiller 1522, *Jungrat* 1527, *Altrat* 1545, bailli du Lebern 1547, de Flumenthal 1551, directeur de l'hôpital et intendant des bâtiments 1552, avoyer d'Olten 1557-1563. — *LL*. — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

HALBHEER. Famille de la commune d'Hinwil (Zurich), qui apparaît dans la contrée en 1296 déjà sous le nom d'Halpherre. Plusieurs membres de la famille furent sous-baillis de Grüningen. Actuellement la famille est cantonnée à Wald principalement. — Voir *UZ*, n° 2360. [J. Frick.]

HALBISEN. Familles des cantons de Bâle et de Zurich.

A. **Canton de Bâle.** Ancienne famille bâloise, d'abord de forgerons, puis de bouchers ; elle introduisit au XVe s. la fabrication du papier dans la ville, fit partie des Achtburger et s'éteignit au XVIe s. après une courte période de prospérité. *Armoiries* : d'or au demi-fer à cheval de sable. — 1. RUDIN, boucher et conseiller 1383. — 2. HEINRICH, † vers 1451, petit-fils du n° 1, un des hommes politiques les plus capables de la bourgeoisie de son temps, ambassadeur de Bâle à toutes les conférences diplomatiques de quelque importance. Le développement industriel provoqué par le concile incita Halbisen à fonder vers 1430 la première fabrique de papier. Ses fils furent — 3 et 4. HEINRICH et LORENZ, qui reçurent en 1471 une lettre impériale d'armoiries ; Heinrich reprit la fabrique paternelle, mais les affaires allèrent mal après la clôture du concile et en 1470 son entreprise dut céder le pas à celle de Galliziani. — 5. PETER, * vers 1504, † 1571, économe de Saint-Martin. — 6. HIERONYMUS, fils illégitime du n° 5, † 1579, fabricant de papier à Berne. — Voir *LL*. — *WB*. — Tr. Geering : *Geschichte von Handel u. Industrie der Stadt Basel*. — *AHS* 1917, p. 82. — *Sammlung Arnold Lotz* (Arch. d'État Bâle). [C. Ro.]

B. **Canton de Zurich.** HALBISEN (HALBYSEN). Famille de prévôts de la corporation des forgerons, citée dès 1340 à Zurich où elle vécut du XIVe au XVIe s. *Armoiries* : de sable à un demi-fer à cheval d'or ou d'argent accompagné d'un morceau de fer d'argent. — BERINGER, au Niederdorf, forgeron, membre du *Natalrat* 1444 et du *Baptistalrat* 1446-1469, comme prévôt, bailli de Schwamendingen 1446-1464, d'Erlenbach 1466 et de Wipkingen 1468. Fut à la tête de la corporation, aux côtés de maître Räuchli, pendant l'expédition de Waldshut en 1468.

Son sceau de 1463 porte une croix pattée soutenue de trois coupeaux (?). — *LL.* — F. Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmiden.* — *Zürcher Stadtbücher* 1. — *Dok. Waldmann.* — Strickler : *Actensammlung.* — *Zürcher Glückshafenrodel.* [F. H.]

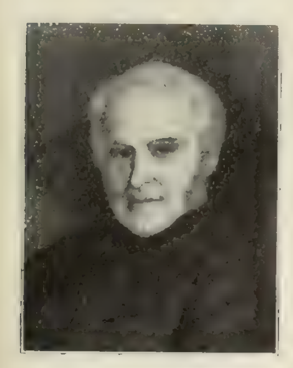
HALBSTADT. Ancienne famille fribourgeoise encore existante reçue bourgeoise de Morat en 1517. Plusieurs membres de cette famille occupèrent des fonctions publiques à Morat. *Armoiries* : d'azur à une porte de ville d'argent couverte de gueules, flanquée de deux maisons du même. — Voir Engelhard : *Chronik der Stadt Murten.* [G. Cx.]

HALBSUTER. Familles de Lucerne et de la région de Root (XIVe et XVe s.). Un Halbsuter vivait à Lucerne en 1382. — HANS, de Root, bourgeois de Lucerne 1435, du Grand Conseil 1441-1460, capitaine du tir 1443, sautier 1449-1450, directeur du grenier 1460. Il serait l'auteur du grand *Sempacherlied.* — Voir registres du Conseil et des comptes. — Archives d'État Lucerne. — Liebenau : *Das alte Luzern*, p. 266. — *Monatrosen* 1870-1871, vol. XV, p. 186. — *ASG* 1877. — Lütolf dans *Gfr.* XVIII, 184 et *Neues Schweiz. Museum*, p. 164. — Bucher dans *ADB* 405. [P.-X. W.]

HALDEMANN, HALDIMANN, HALDIMAND. Nom de famille répandu dans les cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud.

A. **Canton de Berne**. HALDEMANN, HALDIMANN. Famille répandue dans les districts de Signau et Konolfingen ; elle doit être originaire de Winterthour où le nom paraît dès 1397. Citée dès 1444 dans la commune d'Eggiwil (domaine familial de Horben). Les rameaux de Signau, Bowil et Mullen portent le nom de Haldimann. — CHRISTIAN, * vers 1790, aubergiste dans le domaine de Horben, paysan instruit, membre de la Société économique du canton de Berne qui attribua une médaille d'or à sa *Beschreibung der Gem. Eggiwil*, 1827, membre de la Société suisse d'histoire, † vers 1840. — La famille a donné toute une série de notaires. — GOTTLIEB, 1837-1917, fils du précédent, notaire à Rünckhofen, député au Grand Conseil, juge de district et titulaire de diverses fonctions officielles. — Papiers de famille en possession des frères Wüthrich à Æschau. — Ch. Haldemann : *Beschreibung der Gem. Eggiwil*, p. 63. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

B. **Canton de Neuchâtel.** Plusieurs Haldimann, de Walkringen (Berne) ont été naturalisés neuchâtelois et reçus dans les communes de Valangin 1758, du Locle 1763, des Brenets 1821. [L. M.]



William Haldimand. D'après un portrait à l'huile de Ch. Gleyre au Musée Arlaud. à Lausanne.

C. **Canton de Vaud.** HALDIMAND. Famille originaire du bailliage de Thoune, habitant dès 1671 Yverdon où elle fut admise à la bourgeoisie en 1694. — 1. ***Frédéric,*** 1725-1791, servit en Sardaigne, en Prusse, en Hollande où il acquit le grade de lieutenant-colonel des gardes-suisses, passa en 1754 en Angleterre avec rang de colonel, se distingua en 1758-1760 dans la guerre contre la France au Canada, devint brigadier en 1764, lieutenant-général en 1776, fut de 1777 à 1786 gouverneur général de Québec (Canada), nommé en 1783 inspecteur général des places et garnisons des Indes occidentales, chevalier de l'ordre du Bain. Il se retira à Yverdon où il mourut. — Voir De Montet : *Dict.* — D. Brymner : *Calendar of the correspondance of Sir Fr. H. (Report of Canadian Archives)* 3 vol. — 2. FRANÇOIS-LOUIS, frère du n° 1, secrétaire baillival à Yverdon, s'occupa beaucoup du canal d'Entreroches. — 3. JEAN-ABRAM, frère des précédents, banquier à Turin en 1745, père de — 4. ANTOINE-FRANÇOIS, † 1817, banquier à Londres. — 5. ***William,*** fils du n° 4, * à Londres 1784, † à Lausanne 20 septembre 1862. Était à l'âge de 25 ans membre du Conseil de la Banque d'Angleterre, député d'Ipswich à la Chambre des Communes 1820-1826. Il se retira en 1828 à Lausanne, où il se manifesta par de nombreux actes de charité : la fondation avec Mlle de Cerjat de l'asile des aveugles, la construction de l'église anglaise, de la buanderie qui porte son nom, d'écoles diverses, de l'hôpital d'Aix pour baigneurs pauvres. La ville de Lausanne lui conféra la bourgeoisie d'honneur et donna son nom à une rue nouvelle qui fut ouverte peu après sa mort. La branche vaudoise et anglaise des Haldimand s'éteignit avec lui, mais une branche américaine doit subsister, laquelle a donné un savant : SAMUEL-STEINMANN Haldimand, † en 1880. [M. R.]

HALDEN, ab (ZU HALDENEGG), JOSEPH-RUDOLF, *Domsextar* à Coire de 1683 à 1687, chantre 1687, mort en 1713. [J. SIMONET.]

HALDEN, an der. Voir ANDERHALDEN.

HALDEN (an der et unter der). Familles lucernoises citées du XVe au XVIIe s. — HANS, du Petit Conseil 1503, bailli de Merischwand 1511. — Arch. d'État. [P.-X. W.]

HALDENSTEIN (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle V Dörfer. V. *DGS*). Deux châteaux, Com. et Vge dont dépend le hameau de Batänia (sur le versant Est du Calanda, fondé par les Walser et qui n'est plus habité toute l'année). Le village se serait appelé à l'origine *Unterlenz.* Il fut détruit presque complètement par un incendie en 1825 ; diverses inondations du Rhin lui causèrent beaucoup de dégâts. Registres de paroisse dès 1826.

L'ancien château fut primitivement la résidence de la famille noble du même nom, qui le tenait en arrière-fief des barons de Vaz. Vers la fin du XIIIe s., il était en ruines. Le baron Johannes von Vaz, qui possédait le château à titre de fief épiscopal, le releva sans tenir compte de l'opposition de l'évêque Siegfried. La convention de Constance du 19 mars 1299 condamna le baron à raser son château, mais il ne se soumit pas à la sentence, confirmée par le roi Albert, et le château subsista. A l'extinction des Haldenstein, le fief revint à l'évêque en 1416. Le château et la seigneurie passèrent successivement aux Hallwyl, Ems, Schauenstein, Greifensee, en 1494 à Ammann von Grüningen, puis aux Marmels et, par mariage, à Joh.-Jak. von Castion, lequel construisit le nouveau château dans la plaine, au Sud de la localité, avec un luxe qui fit l'admiration des contemporains. En prenant possession de la seigneurie, il se plaça sous la sauvegarde des cantons confédérés protecteurs de Sargans, alléguant que Haldenstein avait de tout temps dépendu du comté de Sargans (!). Ce fait provoqua à son décès un débat qui dura plusieurs années entre les cantons intéressés et les III Ligues au sujet de l'appartenance de la seigneurie ; la décision intervint enfin en faveur des Ligues. La famille Carl von Hohenbalken devint propriétaire de la seigneurie, qui passa en 1608 aux Schauenstein, possesseurs de la seigneurie de Hohentrins. Le premier baron de cette famille, Thomas von Schauenstein, recteur de l'université de Padoue, fut anobli en 1612 par l'empereur Mathias et reçut le droit de battre monnaie pour ses deux terres. Quoique élevé chez les jésuites et en relations étroites avec la cour de Vienne, il introduisit la Réforme à Haldenstein. Ses descendants furent presque constamment en démêlés d'héritage, aucune loi ne réglant la succession. La baronnie passa enfin en 1701 à Joh.-Luzius von Salis-Maienfeld, époux de Maria-Flandrina von Schauenstein, lequel, pour s'acquérir l'affection de ses sujets, leur avait promis plusieurs privilèges pour le cas où la seigneurie lui reviendrait. Haldenstein demeura dans sa famille jusqu'à l'époque de l'Acte de médiation. La Constitution du canton des Grisons attribua Haldenstein à la juridiction des IV Dörfer. La famille Salis resta jusqu'à notre époque propriétaire du (nouveau) château et de diverses appartenances. L'ancien château est tombé en ruines à partir de 1769. — Voir Bott : *Die ehemalige Herrschaft Haldenstein.* — Kraneck : *Ritterburgen.* — A. Mooser : *Die Burgen Haldenstein u. Lichtenstein* dans *BM* 1916. [C. J. et A. M.]

HALDENSTEIN, von. Famille noble de chevaliers

et ministériaux de l'évêque de Coire qui tirent leur nom de l'ancien château d'Haldenstein. Au milieu du XIII[e] s. ils détenaient les droits de souveraineté sur le village du même nom. *Armoiries* : d'argent à la corne de



Château et village de Haldenstein. D'après une aquarelle de la 1re moitié du XIX[e] s.

bouquetin de sable. ULRICH tomba à Näfels en 1388. La famille s'éteignit avec LICHTENSTEIN en 1390. — Une branche secondaire prospéra dans le Schamsertal où HEINZ fut investi par l'évêque Hartmann II, en 1411, de divers fiefs. — Un rameau illégitime, portant les *armoiries* des Haldenstein-Lichtenstein : d'argent à deux cornes de bouquetins de sable mouvant de trois coupeaux de sinople, s'éteignit à Zurich. — JŒRG avait acquis la bourgeoisie de cette ville en 1486. — Muoth : *Æmterbücher*. — *BM* 1916. — *ZT* 1901. [A. M.]

HALDER. Familles des cantons d'Argovie et de Saint-Gall.

A. **Canton d'Argovie**. Une tradition de famille veut que la famille soit venue de la Suisse orientale ou de Bâle à Lenzbourg. (En 1385, en effet, un HEINRICH, de Bâle, fabriqua la première horloge de la tour de Lucerne.) Admise à l'habitation en 1567, la famille acquit de bonne heure la bourgeoisie, car un grand nombre de ses membres revêtirent dans la suite les plus hautes charges de la ville (membres du Consistoire, du Grand et du Petit Conseil, trésoriers, grands sautiers, administrateurs de l'église, avoyer, etc.). De Lenzbourg la famille essaima à Möriken, Othmarsingen, Hendschiken, Wohlen, Zurich, Tägerwilen, Hérisau, Arosa et à l'étranger. *Armoiries* : orangé à la cornière de sable soutenue de trois coupeaux de sinople, accompagnée de trois étoiles d'or. — HANS-HEINRICH, 1730-1808, chaudronnier, du Conseil 1759, grand sautier 1762, du Petit Conseil 1763, trésorier 1780, avoyer 1788-1798, revêtit le dernier cette fonction avant la Révolution. — SAMUEL, fils du précédent, * 1763, D[r] méd., membre du gouvernement, premier médecin préposé au service sanitaire de la ville de Lenzbourg de 1790 à sa mort en 1792. — NOLD (Friedrich-Arnold), * 1899, instituteur, auteur de *De Vatter*, pièce en 1 acte en patois argovien, publia une collection de légendes de Lenzbourg. — Voir N. Halder : *Die H. von Lenzburg*, mns. — Archives de la ville de Lenzbourg. [N. H.]

B. **Canton de Saint-Gall**. Famille de la ville de Saint-Gall. KLAUS, bourgeois de Wangen dans l'Algäu, alors possession du prince-abbé, acheta en 1423 une part du château de Mollenberg, fief et emplacement de château appartenant à l'abbaye, et hérita de l'autre part ; lui et ses descendants se nommèrent jusque vers le milieu du XVI[e] s. où le château fut vendu, *Halder von Mollenberg*. — HANS, probablement de Wangen, était bourgeois de Saint-Gall en 1573 ; il est l'ancêtre des membres actuels de la famille. Ses descendants remplirent beaucoup de fonctions en ville. — 1. BERNHARD, * 1656, artiste-peintre, étudia en Hollande, puis s'établit à Hambourg où il mourut en 1701. — 2. LAURENZ, 1765-1821, graveur, exécuta des planches pour les ouvrages de physiognomique de Lavater. — 3. ARNOLD, * 1812, négociant à Saint-Gall jusqu'en 1858, puis à Interlaken jusqu'en 1884, revint à Saint-Gall presque aveugle, † 23 avril 1888. Il remplit diverses fonctions municipales avant d'aller à Interlaken, lieutenant-colonel. Il s'occupa à Saint-Gall et Interlaken de musique et de littérature, fut très apprécié comme poète local, auteur de lieds et de trois œuvres dramatiques, entre autres *Die Säntisreise*, la plupart en dialecte. — Voir Hartmann : *St. Gall. Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville de Saint-Gall). — *LL*. — *SKL*. — Dierauer dans *StGA* III, p. 28. — Livre de bourgeoisie 1920. — Jenny : *Arnold Halder*, dans *St. Galler Nbl.* 1912. [Bt.]

HALDI. Famille de Gessenay (Berne). CUNO Aldi 1355 ; JACOB Haldi 1393. — WILLI, banneret du pays et châtelain 1494. — JAKOB, châtelain 1516. — PETER, banneret 1563. — WILLI, banneret 1589. — CHRISTIAN, banneret 1623. — ABRAHAM, châtelain 1639. — ANTON, châtelain 1642, 1648, 1657, 1663. — CHRISTIAN, châtelain 1713, 1728. — CHRISTIAN, châtelain 1758, 1770. — *Armoiries* : de gueules à la colombe d'argent tenant un rameau d'olivier dans le bec, posée sur trois coupeaux de sinople. [R. M.-W.]

HALDIMANN. Voir HALDEMANN.

HALL, ULMAN von, fourreur, bourgeois de Lucerne 1398, du Grand Conseil de 1398 environ à 1402, puis du Petit Conseil jusqu'en 1433, juge vers 1424. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

HALL, HERBERT-W., ingénieur, de Batavia et Rumisberg (Berne), directeur de la fabrique suisse de machines et de locomotives de Winterthour 1897, directeur de la fabrique de machines d'Œrlikon 1904-1913, dès lors ingénieur-conseil à Zurich. — *49. Adressverz. GEP* 1925. [H. Br.]

HALLAU (OBER- et UNTER-) (C. Schaffhouse, D. Unterklettgau. V. *DGS*). La Com. politique fut divisée en deux le 11 avril 1526. En 1095, *Hallaugia*, plus tard *Hallouva* et *Hallowe*. Le nom est dérivé de Salz-Au (suivant Martin Wanner), ou de Halden-Au (J.-G. Pfund) ou encore de Heil-Au (G. Walter). *Armoiries* d'Unter-Hallau : de gueules à la fleur de lys d'argent accompagnée en chef et en pointe d'une étoile d'or. Les *armoiries* d'Ober-Hallau ont la fleur de lys chargée d'une clef posée en barre. Trouvailles d'objets des âges du bronze et du fer, des époques romaine et alémannique. Le couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse était le principal seigneur foncier. La basse juridiction passa en 1302 et 1348 à l'évêque de Constance qui possédait déjà la haute juridiction à laquelle était préposé le bailli de Neunkirch. Durant la guerre de Souabe 1499, les habitants prirent le parti des Confédérés et repoussèrent vaillamment une surprise des Impériaux. Un conflit éclata en 1521 entre Hallau et l'évêque de Constance au sujet de ses demandes d'argent ; l'abbé d'Allerheiligen dénonça les droits de justice de l'évêque et les remit à la ville de Schaffhouse, qui occupa immédiatement le village (guerre d'Allerheiligen). L'évêque renonça formellement à ses droits sur Hallau en 1525, lors de la cession de la seigneurie de Neunkirch à la ville. Hallau fit dès lors et jusqu'en 1798 partie du bailliage de Neunkirch. Les mouvements révolutionnaires de 1798 et 1831 partirent entre autres du village. Cette commune de vignerons remuants jouissait de divers privilèges ordinairement réservés aux villes, droit d'exercer des métiers, de marché au grain, régale du sel, régale de la viande, droit de bannière, etc., et posséda longtemps la basse juridiction de Wunderklingen sur la Wutach. Unter-Hallau a une très ancienne église dédiée à saint Maurice ; ses reliques y étaient fort vénérées. Le village était devenu un lieu de pèlerinage surtout après que l'église eut

obtenu du pape Jules II en 1506 le privilège d'accorder des indulgences. Une seconde église fut élevée sur la montagne, derrière le village, en 1491 et l'autel de saint-Maurice y fut transféré en 1508. La même année, Unter-



Ancien hôtel-de-ville de Hallau en 1917.
D'après un dessin de Erwin Heer.

Hallau, jusqu'alors annexe de Neunkirch, devint une paroisse autonome et fut incorporé au chapitre de la cathédrale de Constance. Schaffhouse y introduisit la Réforme après 1529. Hallau joua un certain rôle dans le mouvement anabaptiste. Ober-Hallau possédait aussi une ancienne chapelle, transformée en église en 1751, quand le village devint paroisse autonome. — Voir Rüeger : *Chronik*, p. 468. — *US*, p. 607. — *Festschrift 1901.* — Catalogue de la Bibl. de la ville de Schaffhouse II, p. 758. [H. WERNER.]

HALLAU, von (HALLAUER). Famille éteinte de la ville de Schaffhouse. — HERMANN est cité en 1258, VOLKMAR en 1253 et 1256, BURKHART de 1253 à 1280, NIKLAUS de 1280 à 1299. — JOHANN, témoin 1287 et 1296, conseiller 1289. — JOHANN (Hallauer), custode d'Allerheiligen, rédigea en 1406 de courtes notices historiques sur la fondation du couvent d'Allerheiligen, sur l'abbé Gerhard, sur l'incendie du couvent de 1353, sur le tremblement de terre de Bâle en 1356 et le terrible incendie de Schaffhouse en 1372. — HANS (Joh.) se porta garant de la ville en 1413, délégué à Zurich en 1418, trésorier la même année, économe de l'hôpital 1424. Il négocia en 1426, avec Hans von Winkelsheim, la conclusion de la querelle entre Constance et Lucerne ; il représenta la ville devant le tribunal de Rottweil en 1427 contre les comtes de Fürstenberg, bourgmestre 1427, *Oberstzunftmeister* 1428, † 1441. — Rüeger : *Chronik*. — *US*. [W.-K.]

HALLAUER, BERTA, écrivain, épouse de M. Gysel, * 12 février 1863 au château d'Haslach près Wilchingen, publia de nombreux articles littéraires dans les feuilletons des quotidiens et plusieurs volumes de vers : *Aus der Heimat*, 1888 ; *Späte Rosen*, 1910 et 1914 ; *Sonnenuntergang*, 1906-1907 et 1915. [L. S.]

HALLENBARDER (HALABARDER, HALAPARTER). Ancienne famille d'Obergesteln et Oberwald (Valais). — 1. JENIN, capitaine de dixain 1494, major de Conches 1517. — 2. JOHANN, major 1534, banneret de Conches 1537. — 3. SIMON, banneret de Conches 1550. — 4. CHRISTIAN, d'Obergesteln, prêtre 1542, vicaire d'Ernen 1544, curé de Münster 1550, chanoine de Sion 1551, recteur d'Ernen 1564, † en ce village 1565, collaborateur à la petite chronique de Münster 1550-1560. — *BWG* I et II. [D. I.]

HALLER. Familles des cantons d'Argovie, Berne et Zurich.

A. Canton d'Argovie. Familles de Reinach, Zofingue, et d'autres endroits. — THEODOR, 1841-1887, avocat à Brugg, député au Grand Conseil de 1868 à sa mort, conseiller national 1872-1878. — *Zum Andenken an Th. Haller*. — ANNA, de Reinach, * 1872, peintre, citée par *SKL*. — PAUL, Dr phil., * 13 juillet 1882 à Rain, pasteur à Kirchberg près Aarau 1906-1910, professeur à Schiers 1913-1916, à l'école normale de Wettingen 1916-1920, † 10 mars 1920. Son œuvre poétique comprend : *Juramareili* (en patois argovien) 1910 ; *Marie und Robert*, drame en patois argovien, 1916. Après sa mort Erw. Haller publia en 1922 les *Gedichte* de son frère avec une introduction biographique. — Voir *Brugger Nbl.* 1922 et 1923. — *Schweiz. Monatshefte f. Politik u. Kultur*, mai 1923. — HERMANN, * 1880, étudia à Rome et à Paris, sculpteur, établi à Zurich depuis 1915, exécuta un certain nombre de statues et le monument de Bider à Berne. — *Die Kunst für Alle* 33, cahier 1-2. — *Kunst u. Künstler* 16. — *Die Kunst*, vol. 29 et 31. [O. v. G.]

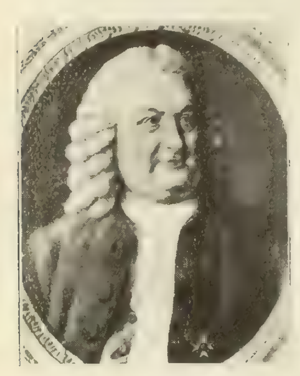
B. Canton de Berne. — HALLER, VON HALLER. Familles patriciennes de la ville de Berne. — I. Branche de la famille noble de Courtelary. *Armoiries* voir COURTELARY, DE. — 1. ULRICH, châtelain du Landeron (Neuchâtel) 1416. — 2. JEAN, châtelain du Landeron 1461, maître d'hôtel de Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel. La famille s'est éteinte avec — BOURCARD, capitaine au service de France, † 1555 en Italie. — II. Ancienne famille éteinte, mentionnée aux XVe et XVIe s. *Armoiries* (vitrail et sceau) : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 besants d'argent. — SULPITIUS, économe du chapitre 1526-1530, bailli de Lenzbourg 1530-1537, du Petit Conseil 1538-1558, banneret 1539, trésorier allemand 1540-1552, † de la peste en 1564. — *LL*. — *Haller u. Müslin-Chronik*, années 1550, 1552, 1564. — Généalogies de Gruner, Stettler, v. Werdt. — *SKL*.

III. Famille plus récente, encore florissante, venue à l'origine de Wil (Saint-Gall). *Armoiries* : d'or à une feuille de tilleul de sinople accompagnée en chef de deux étoiles de gueules et en pointe de trois coupeaux de sinople. Cette famille a donné à la ville de Berne de nombreux hommes d'État et érudits et jusqu'à nos jours une quantité exceptionnelle d'ecclésiastiques. Le véritable ancêtre est — 1. JOHANNES, l'aîné, (voir sous ZURICH). — 2. **Johannes,** le cadet, fils du no 1, * 18 janvier 1523, étudia à Zurich, Tubingue, Marbourg et dans les universités de Hollande, vit Luther et Melanchton à Wittenberg. Pasteur d'Augsbourg 1545-1547, il fut appelé par le gouvernement zuricois à remplir les fonctions d'archidiacre sous l'antistès Bullinger, mais Berne le demanda également dès novembre 1547 pour collaborer à l'apaisement de l'église bernoise divisée et menacée dans son existence par les partis théologiques. Il remplit si bien sa tâche que le Conseil de Berne le nomma en 1552 premier doyen, charge suprême de l'Église bernoise. Il devint bourgeois de la ville en 1550. C'est lui qui fit venir en 1549 l'érudit Wolfgang Musculus comme professeur de théologie. La situation de Haller était difficile, entre le Conseil de Berne, autorité supérieure en matière ecclésiastique, et les continuelles exigences de Calvin à Genève. Il dut apaiser des troubles dans le Pays de Vaud, entre ecclésiastiques, au sujet de la Sainte-Cène et de la conduite de l'Église. L'introduction de la Réforme dans le Gessenay lui fut confiée en 1556. Atteint par la peste en 1566, il en réchappa, mais perdit sept de ses douze enfants,



Johannes Haller.
D'après une gravure sur bois (Bibl. de la ville, Winterthour).

† 1er novembre 1575. Il publia diverses œuvres, il est aussi l'auteur de la *Haller u. Müslin-Chronik*, qui fut continuée à partir de 1575, par Abr. Müslin jusqu'en 1581. — *LL*. — *SBB* II. — Kuhn : *Die Reformatoren Berns*. — Scheurer : *Mausoleum*, VIe partie. — E. Bähler dans *BT* II, 1923-1926. — Le même dans *ZSG* 2 et *ZSG* 5 (*Der Kampf... in der welschbernischen Kirche...*). — *Journal de Haller*, publié par Edouard Bähler dans *AHVB*. — 3. SULPITIUS, fils du n° 2, membre des Deux-Cents 1577, bailli de Bipp 1581, du Petit Conseil 1589, avoyer de Berthoud 1590, † 1592. — 4. JOHANNES, fils du n° 3, 1579-1648, des Deux-Cents 1612, bailli de Landshut 1616, du Petit Conseil 1628, intendant des bâtiments 1632. — 5. PETERMANN, petit-fils du n° 2, des Deux-Cents 1604, greffier du tribunal 1605, avoyer de Thoune 1608, du Petit Conseil 1618 et gouverneur d'Aigle, † 1622. — 6. SULPITIUS, petit-fils du n° 3, bailli de Buchsee 1661. — 7. DANIEL, fils du n° 4, * 1604, des Deux-Cents 1632, châtelain de Frutigen 1643, exclu des Deux-Cents en 1660. — 8. HANS-JAKOB, arrière-petit-fils du n° 3, 1635-1691, greffier à Königsfelden, des Deux-Cents 1673, bailli de Biberstein 1690. — 9. SAMUEL, 1689-1760, des Deux-Cents 1718, avoyer de Büren 1733, bailli de Biberstein 1758. — [A. HALLER.] — 10. ***Albert***, * 8 octobre 1708, fils de Niklaus-Emanuel, premier secrétaire du comté de Baden (1672-1721). Il montra dès l'enfance une mémoire extraordinaire, une vive application et une grande réflexion ; il suivit le gymnase de Berne, étudia deux ans la pharmaceutique chez le célèbre médecin et pharmacien Dr Neuhaus, à Bienne, l'anatomie et la médecine à l'université de Tubingue en 1723, se rendit à Leyde en 1725 où il fut l'élève du grand physiologiste Bœrhave et de l'anatomiste Albinus. Haller s'intéressa en outre à la botanique et parcourut durant ses vacances la Hollande et l'Allemagne du Nord. Il obtint son doctorat en 1727, puis se rendit à Londres, à Paris et à Bâle, où il étudia passionnément les hautes mathématiques sous Jean Bernoulli (I). En 1728, il visita avec son ami, le naturaliste zuricois Jean Gessner, les lacs de Neuchâtel et de Genève, la vallée du Rhône, la Gemmi et le Brunig en herborisant activement, et rentra à Bâle. Son célèbre poème *Die Alpen* fut la conséquence de cette excursion ; le premier, il chantait la sublime nature alpestre, son action purifiante sur les mœurs. Il rentra à Berne en 1729. Ses poèmes suivants, de nature philosophique et satirique : *Ueber den Ursprung des Uebels ; Ueber Vernunft, Aberglauben und Unglauben ; Ueber die Ewigkeit ; Ueber die Falschheit der menschlichen Tugenden*, etc., lui valurent bientôt la réputation d'être le plus grand poète allemand de son temps. Leur influence est encore visible chez Lessing et Schiller. Haller chercha inutilement une situation stable au service de l'État bernois. La botanique l'occupait toujours davantage ; il donnait des conférences d'anatomie et publiait de nombreux travaux scientifiques. En 1736, il devint professeur d'anatomie, de médecine, chirurgie et botanique à l'université de Göttingue nouvellement fondée. Il créa dans cette ville un théâtre anatomique, une école d'accouchement, un jardin botanique, etc., tout en publiant d'importantes études sur le cerveau, la moelle épinière, la sensibilité et l'irritabilité de toutes les parties du corps, suite de nombreuses expériences ; sur les muscles respiratoires, la constitution des os, la génération, le développement du fœtus et les fausses-couches. On trouve ses travaux d'anatomie dans ses *Icones anatomicæ*, parues de 1745 à 1754. Ses *Primæ lineæ Physiologiæ* parurent en 1747. En 1749 Haller fut anobli par le roi Georges II. Il refusa des appels des universités d'Oxford, d'Utrecht et de Berlin et rentra en 1753 à Berne. Poète et savant devenu célèbre, il fut alors le bienvenu au service de sa patrie, devint membre du Conseil des Deux-Cents et ammann de l'hôtel-de-ville. Il entreprit de nouvelles recherches sur l'irritabilité, la circulation du sang et la respiration, et refusa plusieurs appels d'Allemagne et d'Angleterre. En 1758, il devint directeur des salines de Roche près d'Aigle, au sujet desquelles il écrivit la brochure *Beschreibung der Salzwerke zu Ælen*. En même temps, cet homme immensément actif travaillait à l'amélioration de l'agriculture, étudiait la minéralogie et la météorologie. Dès 1764, il vécut de nouveau à Berne et le gouvernement fit souvent appel à son expérience. Il poussa à la construction d'un orphelinat pour la ville, contribua à la fondation de la Société économique et du Jardin botanique et dirigea le service sanitaire bernois. En 1768 parut en trois volumes son *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ inchoata*, dans laquelle il décrit 2486 plantes, et il acheva en 1769 son grand ouvrage en 8 volumes, les *Elementa physiologiæ corporis humani*, dans lequel il expose de façon claire toutes les connaissances physiologiques de la science de son temps. Ses travaux de moindre importance parurent en une nouvelle édition, et la *Bibliotheca botanica*, 1771-1772, la *Bibl. anatomica*, 1774-1777, la *Bibl. chirurgica*, 1775, la *Bibl. medicinae*, 1776, témoignent de l'étendue fabuleuse de ses lectures qui englobaient plus de 50 000 ouvrages, des temps anciens jusqu'à son époque. Dans ces mêmes années, il se mit à cultiver un nouveau champ littéraire et se fit écrivain politique, moraliste et philosophe de la religion. Dans ses romans : *Usong*, 1771, *Alfred*, 1773 et *Fabius und Cato*, 1774, il reprit le thème alors à la mode de la meilleure forme d'État et de constitution ; il recommandait lui-même une sorte d'aristocratie démocratique. Haller prit position contre le déisme anglais, contre la philosophie française rationaliste et matérialiste, dans ses lettres contre Voltaire et dans les *Briefe über die vornehmsten Wahrheiten der Offenbarung*, 1772. Quoiqu'il défendît le christianisme positif, il penchait de plus en plus vers l'incertitude religieuse comme l'atteste son *Tagebuch seiner Beobachtungen über Schriftsteller und über sich selbst* (2 vol., Berne 1787), désapprouvé par Kant. Le 17 juillet 1777, Haller reçut à Berne la visite de l'empereur Joseph II, qui à son retour de France avait intentionnellement évité de passer à Ferney chez Voltaire. Lorsqu'il mourut, le 12 décembre 1777, toute l'Europe déplora la perte de l'esprit le plus universel depuis Leibnitz. Comme poète, il avait découvert les Alpes et donné à la littérature allemande un prestige nouveau ; comme chercheur, il avait élevé la physiologie au rang de science autonome ; comme praticien, il avait marqué l'importance fondamentale de l'expérience et de la critique ; comme philosophe de la religion, la valeur de l'expérience personnelle et historique. On doit le considérer comme le plus grand savant de la Suisse. Une statue lui fut érigée à Berne en 1908 lors de la célébration du 200e anniversaire de sa naissance.



Albert de Haller.
D'après un portrait à l'huile de Freudenberger.

Bibliographie. Joh.-Georg Zimmermann : *Das Leben des Herrn v. Haller*, 1755. — Jean Sénébier : *Éloge historique d'Albert de Haller*, 1778. — Lamberty : *Sur la vie d'A. de Haller*, 1778. — Cuvier dans *Biogr. universelle* XIX — H. Chavannes : *Biographie d'A. de Haller*, 2e édition 1845. — Rud. Wagner : *Zur Erinnerung an A. v. Haller...*, 1851. — Wolff : *Biographien...* II. — *Albrecht von Haller, Denkschrift* 1877. — *Festschrift, dem Andenken A. v. Hallers dargebracht von den Aerzten der Schweiz*, 1877. — E. Blösch, dans *BT* 1878. — Lissauer : *Haller und seine Bedeutung für die deutsche Kultur*, 1873. — Ad. Frey : *Haller und seine Bedeutung für die deutsche Literatur*. — Ludwig Hirzel : *Hallers Leben und Dichtungen* (Introduction à la première édition complète de ses poèmes dans la *Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz* III). — Le même : *Hallers Tagebücher seiner Reisen...* — Georg Bondi : *Das Verhältnis von Hallers philos. Gedichten zur Philosophie seiner Zeit*. — Hans Käslin : *A. v. Hallers Sprache*. —

Walter von Arx : *Hallers erste Alpenreise...* — Max Widmann : *Hallers Staatsromane.* — O. v. Greyerz : *Haller als Dichter.* — Ernst Jenny : *Haller als Philosoph.* — A. Tschirch : *Rede bei der Enthüllung des Hallerdenkmals in Bern* 1908. — Felix Anderegg : *Hallers Bedeutung für die schweiz. Landwirtschaft.* — Rud. Ischer : *J.-G. Zimmermans Briefe an Haller*, dans *BT* II, 1904-1912. — Hugo Kronecker : *Hallers Wohnungen und seine Arbeitsweise*, dans *BBG* 1908. — Max Haller : *Haller als religiöse Persönlichkeit.* — Arthur Weese et Joh. Bernoulli : *Die Bildnisse Hallers.* — H. Dübi : *Haller und die Alpen* dans *BT* II, 1909. — Gabriel Cunche : *La renommée de A. de Haller en France.* — *Der Briefwechsel zwischen Haller u. Voltaire in den Jahren 1758-1762.* — Ferd. Vetter : *Bericht über den handschriftlichen Nachlass Hallers in Italien.* — En outre excellentes listes des biographies de Haller dans *BT* 1853 et Barth II, p. 208-211. — [Ernst Jenny.] — 11. Samuel, fils du n° 9, * 1721, des Deux-Cents 1755, bailli de Schenkenberg 1761, lieutenant de Kastelen 1764. — 12. Johann-Jakob, * 1729, des Deux-Cents 1764, gouverneur de Payerne 1769, conseiller secret 1786. — 13. ***Franz-Ludwig***, * 1er février 1755 et fils d'Anton-Emanuel, greffier à Königsfelden dès 1766, le premier qui se fit appeler Haller von Königsfelden. Il se forma aux études romaines à Vindonissa. Dès l'âge de 15 ans, il était connu des principaux numismates comme collectionneur d'anciennes monnaies et correspondait avec les érudits de son temps. Conservateur en 1780 du cabinet des monnaies de la Bibliothèque de la ville de Berne. Il publia aussi des poésies (*Poetische Versuche* 1801). Greffier à Königsfelden 1792-1798, capitaine d'infanterie, il prit part au combat de Lengnau en 1798, archiviste à Berne 1804-1820, il céda en 1808 sa collection d'environ 2000 monnaies à la Bibliothèque de la ville, † 19 avril 1838. Parmi ses œuvres, il faut citer, outre une série de publications archéologiques et numismatiques, une biographie du général Scipion de Lentulus et une du roi de Prusse Frédéric II : *Helvetien unter den Römern*, 2 vol., 1811-1812 ; *Darstellung der merkwürdigsten Schweizerschlachten 1298-1499*, 1826 ; *Catalogus Numismatum... quae exstant in Museo nummario Civitatis Bernensis...* 1829. — *ADB.* — *Schweizer. Geschichtsforscher* 10. — N. Weber : *F. L. Haller v. K.* — [H. Tr.] — 14. Karl-Gabriel, architecte, 1766-1814, étudia à Vienne, où il se lia d'amitié avec le célèbre architecte Weinbrenner, avec qui il travailla à Berlin jusqu'en 1792. Rentré à Berne en 1792, il éleva divers édifices publics à titre d'architecte de la ville. Il était surtout réputé pour son habileté à exécuter les constructions difficiles en bois, charpentes de toits, etc. — Livre généalogique (mns. en possession de la famille). — *SKL.* — Weinbrenner : *Denkwürdigkeiten* (Potsdam 1922). — [A. Haller.] — 15. Armand-Emanuel-Albrecht, 1801-1834, fils du dernier imprimeur officiel Ludwig-Albrecht (1773-1837), lithographe. — *SKL.* — [H. Tr.] — 16. Jakob-Emanuel-Franz, frère du n° 15, 1802-1863, pasteur à Guggisberg 1827, à Aarberg 1831, à l'hôpital des bourgeois à Berne 1852, auteur de *Verschen u. Lieder für Kinder*, 1853, continué plus tard par Emma Matthys. — *SBB* I. — 17. Bernhard-Friedrich, frère des nos 15 et 16, 1804-1871, Dr méd., d'abord praticien à Berne, directeur du jardin botanique 1828. Il abandonna sa profession en 1834, reprit l'imprimerie paternelle et fonda l'*Intelligenzblatt*, 1834, le *Bernerbote*, 1852, les *Alpenrosen*, 1871 et édita dès 1852 le *Berner Taschenbuch.* Il s'occupa beaucoup d'œuvres d'utilité publique. — *Alpenrosen* 1871. — *SBB* 3. — 18. Albert-Friedrich, 1813-1882, pasteur à Bienne 1844, de l'hôpital à Berne 1864, de la collégiale 1866-1880. A publié : *Daniel Müslin (Selbstbiographie eines bern. Landgeistlichen) BT* 1857 ; *David Müslin*, etc. — *SBB* 5. — *BT* 1884. — *ASG* 4, 100. — 19. Berchtold-Gottlieb-Emanuel, 1837-1903, auteur d'études d'histoire bernoise (surtout dans *BT* et *SBB*), et de *Bern in seinen Ratsmanualen* (3 vol.), et d'une biographie de l'avoyer N.-F. Steiger. Alpiniste connu de son temps. — G. Tobler dans *BT* II, 1919. — H. Dübi : *Vier Lebensläufe alpiner Veteranen.* — 20. David-Albert, fils du n° 18, * 1846, pasteur à Leissigen 1875-1884, directeur de l'Alumneum de Bâle 1884-1897, prédicateur à l'Ile à Berne 1897, pasteur à l'église du Saint-Esprit 1899-1926, Dr théol. h. c. de l'université de Berne 1925. Auteur entre autres de *Einiges über die akademisch-theologischen Beziehungen zwischen Bern und den Niederländischen Hochschulen im 17. Jahrh.*, 1873, et de travaux sur Mad. de Franquini, Alb.-Fried. Haller et David Müslin dans *BT* 1881, 1884 et 1899, ainsi que sur Benedikt Aretius dans *Nbl. des Hist. Ver.* 1902 ; éditeur des *Vorlesungen über Pastoraltheologie* de Bernhard Riggenbach et *Briefe von K. V. v. Bonstetten an Marianne Müslin.* — *DSC.* — *Prädikantenbüchlein* 1923. — 21. Robert-Friedrich, * 1874 à Berthoud, chimiste, Dr phil., directeur de la fabrique d'indiennes des frères Jentsch à Grossenhain (Saxe) depuis 1915, président de l'union internationale des chimistes-coloristes 1923. Auteur de 81 publications techniques (la plupart dans des revues spéciales), et de *Die mikroskopische Diagnostik der Baumwollarten*, 1919. — *DSC.* — 22. Lilli (Elisabeth-Gertrud), * 3 décembre 1874 à Kandergrund, Dr phil., durant 6 ans maîtresse au gymnase de filles de la ville de Jalta (Crimée), puis à l'école de commerce des jeunes filles de Berne jusqu'en 1919. A publié *Sonderlinge*, 1919 ; *Die Stufe*, 1923 ; *Landamm. Zellweger*, 1926 et une étude biographique sur Julie Bondeli. — *DSC.* — 23. Max, * 1879, past. à Herzogenbuchsee 1905-1925, privat-docent à l'université de Berne 1906-1920, prof. extraord. d'histoire comparée des religions 1921-1925, prof. ordinaire de l'Ancien Testament depuis 1925. Publia entre autres : *Religion, Sitte u. Recht in den Genesissagen*, 1905 ; *Der Ausgang der Prophetie*, 1912 ; *Jahve, Baal u. Wir*, 1913 ; *Das Judentum*, 1914 (2e éd. 1925). Dr h. c. de l'université de Giessen 1918. — *DSC.*

Descendants d'Albert (n° 10), von Haller. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 de Haller II, aux 2 et 3 de Haller moins les trois coupeaux. — 24. ***Gottlieb-Emanuel***, fils du n° 10, * 1735, bibliothécaire à Berne 1763, membre des Deux-Cents et grand-sautier 1775, député dans les bailliages tessinois 1775, greffier du tribunal 1780, bailli de Nyon 1785, † 1786. Il publia : *Bibliothek der Schweizergeschichte* en 7 vol., fruit de 30 ans de travail, catalogue complet et appréciation critique de tous les manuscrits et imprimés parus jusqu'en 1786, concernant la Suisse, son histoire, sa topographie et son histoire naturelle (voir Bibliographie). En 1780-1781 parut son *Schweiz. Münzen und Medaillen-Cabinet*, en 2 parties. — *ADB.* — *SBB* 1. — *BT* 1902. — 25. Rudolf-Emanuel, frère du n° 24, 1747-1833, fonda une banque à Paris, trésorier de Bonaparte en Italie en 1796, fut chargé par le Directoire de percevoir la contribution exigée des États de l'Église à Rome en 1798, fit banqueroute à Paris en 1816, † 1833 à Berne sans fortune. — 26. Albrecht, fils cadet du n° 10, 1758-1823, botaniste et poète, fit don à la Bibliothèque de Genève de sa riche collection de plantes.— *Schweiz. Monatschronik* 8, p. 52. — 27. ***Karl-Ludwig***, « le restaurateur », fils du n° 24, * 1er août 1768, secrétaire de commission à Berne 1787, participa à diverses missions importantes dont il fit plus tard le récit ; il se rendit notamment en Haute-Italie en 1797 où il rencontra Bonaparte, et la même année à Paris et au congrès de Rastatt. Ennemi de la France après la révolution de 1798, il fonda les *Helvetische Annalen*, interdites en novembre 1798 par le Directoire helvétique. Il rejoignit d'abord l'armée de l'archiduc Charles et écrivit de nombreuses proclamations, des appels et des mémoires en



Karl-Ludwig von Haller. D'après une lithographie de Hasler (Bibl. Nat. Berne).

faveur du rétablissement de l'aristocratie, se rendit à Augsbourg après la victoire de Masséna à Zurich en 1799, puis à Erlangen et à Weimar, et devint secrétaire du ministère de la guerre à Vienne en 1802. Ses libelles, tel *Wer ist der angreifende Teil, Oesterreich oder Frankreich?* 1805, furent très remarqués. En 1806, le gouvernement bernois l'appela à enseigner le droit public et l'histoire à l'académie de Berne nouvellement organisée. Il exposa ses idées d'une façon très complète en 1808 dans son *Handbuch der allg. Staatenkunde.* Député au Grand Conseil en 1814, il prit une grande part au règlement du rattachement du Jura bernois à l'ancienne partie du canton. En 1816 parut le premier volume de son œuvre maîtresse : *Restauration der Staatswissenschaft*, 6 vol., 1816-1825, qui lui valut le surnom de « restaurateur ». Il abandonna l'enseignement en 1817 et passa au catholicisme en 1821, ce qui attira sur lui l'attention de l'Europe. La lettre par laquelle il en informait sa famille eut près de 50 éditions en diverses langues. Exclu du Grand Conseil, il vécut jusqu'en 1830 (révolution de juillet) à Paris, puis à Soleure où il devint député au Grand Conseil. Il entretenait une correspondance avec tout le monde cultivé et outre sa collaboration à divers journaux européens, il publia nombre d'écrits sur les révolutions, la franc-maçonnerie, etc., † 20 mai 1854.— *ADB*.— *SBB* 2 (avec bibliographie). — Bibliogr. ancienne, concernant surtout sa conversion, dans Barth, n°s 13 263-13 295. — *BT* II, 1902. — Ewald Reinhard : *K. L. v. Haller* (Cologne 1915, avec bibliogr.). — Wilhelm Kosch : *K. L. v. Haller* (Munich 1916). — [H. Tr.] — 28. KARL-LUDWIG, fils du n° 27, 1807-1893, converti au catholicisme 1826, premier-lieutenant au premier régiment suisse au service du pape 1832, conseiller d'administration de la ville de Soleure, conseiller de bourgeoisie, chef politique du parti conservateur du canton de Soleure et de la paroisse catholique-romaine, membre fondateur de divers journaux catholiques, publiciste. Dernier de cette branche. — [v. V.] — 29. ALBERT, second fils du n° 27, 1808-1858, catholique en 1826, étudia la théologie au Germanicum de Rome 1829, prêtre et D^{r} théol. 1834, secrétaire de la nonciature à Lucerne 1839 et curé de Galgenen, doyen du chapitre d'Ausser-Schwyz et commissaire épiscopal, chanoine de Coire 1855, vicaire général de l'évêché de Coire 1856, coadjuteur, évêque suffragant de Coire en mars 1858, † en décembre de la même année. — *ADB*. — *BM* 10, 31. — *KKZ* 1858, 273. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II, 668. — [L. J.] — 30. PAUL-ALBERT, 1842-1916, à Lausanne, député au Grand Conseil vaudois. — 31. CHARLES, fils du n° 30, * 1869, ingénieur à Genève, lieutenant-colonel 1913, colonel et commandant de la seconde brigade d'infanterie 1918. — *DSC*. — 32. ALBERT, fils du n° 30, * 1872, pasteur à Lausanne, président de la Mission canaraise suisse. — 33. RODOLPHE, * 1874, frère du n° 32, banquier à Genève, directeur de la Banque nationale suisse 1907-1920. — 34. BERTHOLD, * 1878, frère des n°s 31-33, artiste-peintre à Lausanne. — *SKL*. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — *AGS* I. — Généal. de Gruner, Stettler et Werdt (mns. à la Bibl. de la ville de Berne). — Papiers de famille, propriété du past. A. Haller à Berne. [H. Tr.]

C. **Canton de Saint-Gall**. Famille éteinte de Wil et Saint-Gall. — PAUL, avoyer de Wil 1427. — PAULUS, ammann pour le couvent à Wil 1493, bailli d'empire 1497, capitaine des gens du couvent de Saint-Gall dans la bataille de Triboldingen 1499. — 1. KONRAD, fils présumé de HANS, chaudronnier de Bischofszell, profès au couvent de Saint-Gall 1508, gardien, grand-cellérier 1515, † 12 octobre 1525. Calligraphe, il copia six manuscrits encore existants à la Bibliothèque de l'abbaye, dont le beau missel mns. 355. — 2. HANS, fils de Hans prénommé, * 1487, voir sous ZURICH, de même que — 3. HANS-JAKOB, petit-fils du n° 2. — 4. ANTON, frère du n° 2, bourgeois de Saint-Gall 1560. La famille s'éteignit dans cette ville avec son arrière-petit-fils. A Wil, elle disparut lors de l'épidémie de peste de 1610-1611. — Voir Hess : *Die Haller von Wil und Bern* (éd. sp. du *Wiler Bote* 1918). — Bütler : *Wiler Chronik*, dans *MVG* XXXIV. — *SKL*. — Bibliothèque de la ville. — Archives du couvent. [J. M.]

D. **Canton de Zurich.** I. Vieille famille de la ville de Zurich citée dans *ZStB* dès 1357. Une famille reçue à la bourgeoisie en 1512 s'éteignit en 1689. — II. Famille de Wil (Saint-Gall), bourgeoise 1555. — 1. HANS, * 1487, étudia à Erfurt et Wittenberg, vicaire à Schwyz 1510, maître de lecture à Interlaken 1513, vicaire de Zweisimmen 1513, de Thoune 1515, curé de Scherzligen 1516, d'Amsoldingen 1520 ; il dut résigner ses fonctions à cause de ses sympathies pour la Réforme, il vécut dès lors à Thoune. Vicaire du Grossmünster de Zurich 1525 et, en même temps pasteur de Zollikon jusqu'en 1528, prit part à la Dispute de Berne 1528, pasteur de Bülach 1528 où il entra en conflit avec les catholiques et les administrateurs de l'église, † à la bataille de Cappel 1531. — *SBB* 2. — *Nbl. Bülach* 1855. — *BT* 1923. — Ed. Bähler dans *ZT* 1923. — 2. JOHANNES, fils du n° 1 (voir sous Canton de BERNE). — 3. WOLFGANG, fils du n° 1, 1er janvier 1525-25 juin 1601, maître d'école à Cappel et pasteur de Hausen am Albis 1545, pasteur de Meilen 1547, second archidiacre au Grossmünster de Zurich 1552, chanoine et administrateur du chapitre, prévôt 1555, il reçut à cette date la bourgeoisie. Il laissa une biographie de son père et des notices historiques sur le chapitre, etc., toutes manuscrites, et comme œuvres imprimées, une traduction allemande du *De conceptu et generatione hominis* de Jak. Ruff sous le titre de *Empfängnis und Geburt des Menschen*, 1554, une traduction de l'*Harmonia evangelica*, de Calvin, 1600, et une *Erklärung der Epistel Pauli*, 1593. — 4. Hans-JAKOB, fils du n° 3, 1549-1624, pasteur d'Oberuzwil 1571, doyen 1575, pasteur de St. Johann (Toggenbourg) 1577, de Zollikon 1586-1596, représentant et successeur de son père comme second archidiacre au Grossmünster en 1601. Auteur d'un lexique biblique et d'une histoire des guerres des Grisons. — 5. HANS, fils du n° 4, 1573-1621, boulanger, prit part à la campagne de Genève 1591, douzenier *zum Kämbel*, 1612, auteur de la chronique dite de Haller, suite de celle de Bullinger. — 6. WOLFGANG, fils du n° 4, 1575-1653, sculpteur sur bois de Nuremberg, douzenier *zum Kämbel* 1622. Juge matrimonial 1650. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — *LL*. — Wirz : *Etat*. — [H. Br.] — III. Vieille famille de la commune d'Albisrieden près Zurich, qui est peut-être originaire de la ville. [J. FRICK.]

HALLER, *Berchtold*, réformateur de Berne, * 1492, n'appartenait pas aux Haller, bourgeois de la ville, mais venait du village souabe de Aldingen. Il arriva à Berne comme maître auxiliaire en 1513 et succéda à Wyttenbach comme chanoine et curé de la collégiale en 1520. Convaincu depuis longtemps de la nécessité d'une réforme ecclésiastique et encouragé par Zwingli, il fit, de concert avec son collègue Bastian Meyer, des sermons évangéliques et commença son œuvre réformatrice. Des amis influents le soutinrent, tel Nicolas Manuel. Une demande d'extradition présentée par l'évêque de Lausanne fut écartée par le Conseil. Haller continua librement à prêcher la foi évangélique et devint ainsi le véritable réformateur de la ville. De dures années suivirent, durant lesquelles on combattit violemment pour et contre les idées nouvelles. Haller fut fréquemment menacé, mais put se maintenir et prit part à la dispute de Baden de 1526. Il joua un rôle important dans celle de Berne de 1528, qui entraîna la victoire définitive de la Réforme à Berne. L'édit de réformation du Conseil, du 7 février 1528, couronna son activité. Haller travailla sans relâche à asseoir solidement l'église bernoise ; l'organisation de 1532 fut surtout son œuvre, † 25 fé-



Berchtold Haller.
D'après une gravure sur cuivre
(Bibl. Nat. Berne).

vrier 1536. — Voir *SBB* I (avec bibliographie). — *ADB*. — Anciennes biographies, voir Barth nos 13 257-13 259. [A. H.]

HALLER VON HALLERSTEIN, *Christoph*, baron, seigneur de Waldstein et de Sporeck, patricien de Nuremberg, 1510-1581, notaire impérial et comte palatin, vint en 1579 à Lucerne qui lui offrit la bourgeoisie, † prébendiaire de l'hôpital. Le Conseil lui éleva un monument de bronze détruit par l'incendie de l'église. Rennward Cysat a publié dans les *Collectanea* des extraits de ses ouvrages. — Voir *Gfr.* Reg. — Liebenau : *Das alte Luzern*, p. 87. — R. Cysat : *Collectanea* A, fol. 101 *b*, B et E. — *ASG* 4, 152. [P.-X. W.]

HALLERIANA. Société bernoise d'étudiants remontant à l'*Akad. naturwissenschaftl. Verein*, fondé à Berne le 25 juillet 1883. Elle prit en 1890 le nom de *Halleriana* en souvenir du grand savant bernois Albert de Haller. Les couleurs, vert-or-vert, furent choisies par décision du 23 avril 1898 ; société des anciens membres dès 1899 ; *Korrespondenzblatt* dès 1902 ; fondation de sociétés locales 1916. — E. Lerch : *Festschrift ... der Halleriana* 1908. [H. Sch.]



Plan du château de Hallwil au XIVe s. Les constructions du XIIe s. sont indiquées en noir. D'après Lithberg : *Schloss Hallwil*, publié en 1918.

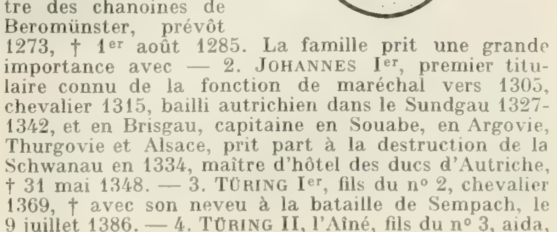
HALLSTATT (PÉRIODE DE). Voir FER, AGE DU.

HALLWIL (C. Argovie, D. Lenzbourg, Com. Seengen. V. *DGS*). Château et seigneurie jusqu'en 1798. En 1113, *Helwile* ; 1167, *Allewilare* ; 1223, *Hallewile* ; 1241, *Hallewiler* et *Halliwiler* ; 1267, *Halwile*. La première partie du nom remonterait à un nom de personne en vieil allemand. Le château de Hallwil est du type des châteaux entourés d'eau. A l'endroit où l'Aa de Hallwil forme une île peu après sa sortie du lac de Hallwil, un canal semi-circulaire, partant de la rivière, créa à l'Ouest de cette île un îlot artificiel où fut élevé, vers l'an 1000, en remplacement d'une construction de bois, de la période carolingienne, un beffroi (démoli au XIXe s. jusqu'aux fondations). Plus tard seulement, l'île naturelle, marécageuse, située à l'Est, fut comprise dans le système défensif du château, par quoi fut constituée la double forteresse composée du *Vorderes* et de l'ancien ou *Hinteres Schloss*. Le château (avec sa chapelle pourvue de bénéfices depuis 1354) était déjà, lors de sa première mention, en 1256, en possession de la famille du même nom et s'y trouve encore. Le pacte de famille, dressé en 1369 par les fils du maréchal Johannes (no 2), et renouvelé la dernière fois en 1612, stipula que seuls les représentants mâles des Hallwyl posséderaient le château et les biens s'y rattachant (dont le lac de Hallwil). Inhabité depuis 1874, le bâtiment a été restauré et étudié par Nils Lithberg et Anders Roland, chargés de ce travail par le comte Walter (no 43, † 1921) et son épouse Wilhelmina von Hallwyl, à Stockholm. La comtesse fit don au Musée national des antiquités de la famille et des objets découverts lors des fouilles. — *Bibliographie*, voir l'art. HALLWYL, VON. [C. B.]

HALLWIL (LAC DE) (C. Argovie et Lucerne. V. *DGS*). Des stations de palafittes existèrent sur les rives au milieu et vers la fin de l'époque néolithique. Une colonie plus importante près du petit bois d'aunes sur la rive Sud fut explorée en 1921 et 1923. Au Riesi sur la rive Nord, le postier Hauri de Seengen découvrit en 1923 une colonie de la fin de l'époque du bronze qui fut ensuite étudiée par la Société d'histoire du canton d'Argovie. La plupart des objets trouvés forment la collection historique de Seengen, un certain nombre sont déposés à l'*Antiquarium* d'Aarau. La pêche et les droits souverains sur le lac appartinrent jusqu'en 1798 à la seigneurie de Hallwyl. — Voir R. Bosch : *Prähistorisches... vom Hallwilersee.* [H. Tr.]

HALLWYL, von. Famille noble dont les membres furent probablement à l'origine ministériaux des comtes de Lenzbourg, plus tard des Kibourg, puis des Habsbourg qui leur remirent un vaste domaine en fief (après un incendie du château de Hallwil, l'acte d'inféodation fut renouvelé en 1380), et au service desquels plusieurs membres de la famille s'élevèrent à de hautes situations. Sous les ducs d'Autriche, des Hallwyl remplirent l'office de maréchal (*Habsburg. Urbar* ; Walter V, maréchal entre le Gothard et l'Eggenbach en Alsace 1362) ; le titre et les revenus étaient encore plus tard attribués à l'aîné de toute la famille. Après la conquête de l'Argovie, les Hallwyl devinrent en 1415 bourgeois de Berne et de Soleure (actuellement de Berne et de Brugg). La seigneurie de Hallwil comprenait la haute et la basse juridiction sur Fahrwangen et Tennwil (en mains des Hallwyl déjà au XIVe s. comme fief de l'Autriche) et sur le lac de Hallwil, puis la basse justice à Seengen, Egliswil, Meisterschwanden, Leimbach, Alliswil et Hendschiken. La famille posséda en outre : des fiefs de l'évêché de Bâle (depuis 1450 jusque dans le XIXe s.), ceux du margrave de Bade, le fief autrichien de Wildegg (jusqu'en 1437) ; le bailliage de Horgen-Rüschlikon-Maschwanden (1339-1406) et celui de Sierenz en Alsace (jusqu'en 1523). Les Hallwyl étaient en étroites relations avec le couvent de Cappel où ils avaient une chapelle funéraire et dont ils possédaient l'avouerie (cédée à Zurich en 1495). *Armoiries* : d'or au vol de sable. Ces armes témoignent de la parenté de la famille avec celles de Baldegg et de Wangen, aussi de Seengen (*ASG* 1918, p. 99). — 1. DIETRICH, curé d'Umiken, custode du chapitre des chanoines de Beromünster, prévôt





1273, † 1er août 1285. La famille prit une grande importance avec — 2. JOHANNES Ier, premier titulaire connu de la fonction de maréchal vers 1305, chevalier 1315, bailli autrichien dans le Sundgau 1327-1342, et en Brisgau, capitaine en Souabe, en Argovie, Thurgovie et Alsace, prit part à la destruction de la Schwanau en 1334, maître d'hôtel des ducs d'Autriche, † 31 mai 1348. — 3. TÜRING Ier, fils du no 2, chevalier 1369, † avec son neveu à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386. — 4. TÜRING II, l'Aîné, fils du no 3, aida,

dans la guerre de 1415, son cousin Walter VII von Hallwyl à défendre Wildegg contre les Bernois. Capitaine de mercenaires du duc d'Autriche Albert V à Iglau en Moravie 1422, maréchal 1429, capitaine des Zuricois



Le château (antérieur) de Hallwil au milieu du XIXe s. (côté Est). D'après une gravure sur acier de C. Huber.

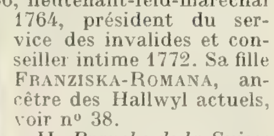
dans la guerre de Zurich 1442, échevin libre de l'empire 1443, participa à la nuit sanglante de Brugg 1444, exclu du Conseil et de la bourgeoisie de Bâle le 21 août 1445 ainsi que son fils (n° 5) pour avoir favorisé les Armagnacs, † 1460. — 5. TÜRING III, le Cadet, fils du n° 4, chevalier 1444, maréchal 1448, capitaine à Fribourg durant les troubles de 1449-1450, collabora à la fondation de l'université de Fribourg-en-Brisgau par le duc Albert VI, bailli d'Ensisheim, capitaine en chef des Pays supérieurs 1457, titulaire du fief hypothécaire de Landser 1454, assiégea Mulhouse dans la guerre faite à cette ville en 1468, † fin 1469. — 6. RUDOLF II (Rutzmann), chevalier 1362, capitaine du clan des Stellifères à Bâle 1371, acquit les deux Wartburg 1379 (cédées à Soleure en 1539). — 7. ***Hans*** (Johannes VIII), 1433 ou 1434-19 mars 1504, du parti autrichien vers 1460 avec son frère Walter et avec Türing III ; renouvela la combourgeoisie avec Berne et Soleure 1470, chef d'un contingent helvétique en Alsace au printemps 1474 et chargé d'accompagner le capitaine bernois dans l'expédition de Montbéliard, le 1er septembre. Participa à l'entreprise contre Pontarlier 1475, capitaine avec Nicolas de Scharnachtal et armé chevalier à Grandson le 2 mars, chef de l'avant-garde à Morat le 22 juin 1476, capitaine en chef des mercenaires suisses-allemands au service de Louis XI en 1480, conseiller et chambellan du roi, qui lui céda pour 1000 livres de rente, les seigneuries de Noyer et de Châtillon-sur-Seine en 1481 (remplacées sous Charles VIII par une pension). Il acquit le château et la seigneurie de Trostburg 1486 et prit part avec ses frères à la guerre de Souabe 1499 ; habitait Aarau. — 8. HARTMANN, frère du n° 7, chanoine de la cathédrale à Bâle 1462, prévôt de la cathédrale 1482, chanoine de Schönenwerd 1464, prévôt de Saint-Ursanne. — 9. WALTER, frère des nos 7 et 8, capitaine pour Türing III à Landser de 1464 aux guerres de Bourgogne (renonciation en 1476), acquit Schafisheim en 1482, fut chargé en 1491, avec Brandolf zum Stein, de la reconstruction de la ville de Lenzbourg incendiée. Bourgeois de Winterthour et maître d'hôtel de l'évêque de Constance, † 1513. — 10. ***Dietrich***, frère des nos 7-9, page à la cour de Louis XI, grâce à Nicolas de Diesbach ; accompagna le roi à l'entrevue de Péronne avec Charles-le-Téméraire et à la conquête de Liége ; fut créé par lui seigneur de Dijoux et capitaine de Bardonneche en Dauphiné. La pension que Charles VIII lui attribua en place de cette seigneurie ne lui ayant pas été payée depuis 1493, il obtint en 1496 le droit d'importer du sel, de Lyon en Suisse, franc de douane. Au commencement du XVIe s., Berne et la Diète eurent à s'occuper de la protection qu'il accorda à ses beaux-frères Rotenstein dans leurs démêlés avec les maréchaux de Pappenheim. La France n'ayant pas rempli ses obligations envers lui, malgré l'intervention de la Diète, il s'empara à Rheinfelden, le 15 juin 1508, d'un convoi de marchandises arrivant de Gênes. † 1509. — Autobiographie de Louis de Diesbach dans *Schweizer. Geschichtsforscher* VIII. — 11. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 9, chanoine de la cathédrale à Bâle 1494, prévôt de Saint-Ursanne 1498, de la cathédrale de Bâle 1504, céda sa charge à Hans-Werner von Mörsberg et fut par la suite custode de la cathédrale. Agé de 50 ans, il s'enflamma encore pour l'humanisme et pour Erasme de Rotterdam, † au moment de son élection au poste de coadjuteur et futur évêque de Bâle, 12 février 1527. — *Opus epistolarum Erasmi*, éd. Allen, nos 556, 561. — Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel* III, p. 159. — *Bas. C.* VII, p. 338. — 12. HUGO, fils du n° 9, † à Marignan. — 13. KASPAR, fils du n° 10, acquit par son mariage avec Barbara von Hohenlandenberg, nièce de l'évêque de Constance Hugo von Landenberg, le château et la seigneurie de Hegi, † 1564.— 14. ***Hartmann***, fils du n° 10, * 14 décembre 1503, étudia à Bâle sous Capito, qui lui dédia ses *Institutions hébraïques* (1518), et sous Œcolampade, qui en fit autant de ses *Græcæ Litteraturæ Dragmata* (1520), puis à Mayence et Leipzig. Fut chargé par Berne de diverses missions politiques, rapporteur à plusieurs Diètes d'empire, député auprès des protestants et rap-



Vue actuelle du château de Hallwil (côté Sud-Est). D'après une photographie de 1917.

porteur durant la guerre de Smalkalde 1546, négociateur d'un emprunt bernois 1560, capitaine bernois en Argovie 1563. Il habitait à Brugg, possédait le château et la seigneurie de Böttstein, le château et une part à la juridiction de Villnachern (acquis par la ville de Brugg en 1588), reçut de Berne une concession minière à

Brugg en 1547. Correspondant de Bullinger, † 11 février 1573. — Bibliographie comme n° 11, et Pantaleon : *Prosopographie* (éd. latine) III, p. 458 (avec portrait). — Lettre de Capito à Johann-Rudolf von Hallwyl (n° 11), imprimée en préface de Summerhardt : *Philosophia naturalis*. — K. Geiser dans *JSG* 1897. — Des deux branches fondées par des fils du n° 14, l'aînée, éteinte en 1671, possédait Schafisheim, la cadette, éteinte en 1710, était au service du Wurtemberg, à Neckar-Beihingen. De cette dernière descendent — 15. FRIEDRICH-LUDWIG, * 6 juillet 1644, bailli de Marbach et conseiller wurtembergeois, † vaguemestre général dans la guerre contre les Turcs à Gran, vers le 1er juin 1684, et — 16. LUDWIG-FRIEDRICH, fils du n° 15, combattit dans l'armée impériale contre les Turcs en Hongrie, contre les Français en Italie durant la guerre de la succession d'Espagne, colonel 1708, † à Stuttgart, 30 juin 1710. — Trois branches descendent des fils du n° 13.

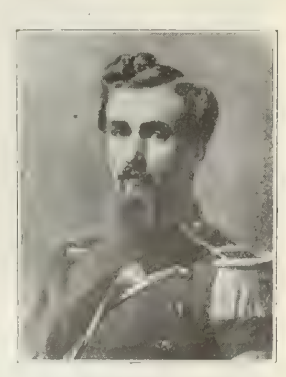
I. *Branche autrichienne, comtale depuis 1671*, éteinte en 1779, établie à Trostburg jusqu'à la vente de cette terre à Berne en 1616. — 17. HUGO, chambellan de l'archiduc, conseiller du gouvernement de Haute-Autriche 1613, acquit la seigneurie de Kriwsoudow, en 1622, capitaine du cercle d'Iglau, † en décembre 1649. — 18. Johann-SEBASTIAN, fils du n° 17, 1622-1700, revêtit divers emplois à la cour impériale, conseiller de la chambre palatine 1666, comte, haut-connétable 1673, conseiller intime 1690. — 19. Jakob-LEOPOLD, fils du n° 17, chambellan impérial, conseiller de la chambre de Bohême 1660, inspecteur des fortifications de Prague-Kleinseite et comte 1671, † 13 décembre 1691. — 20. FERDINAND-Leopold, fils du n° 18, colonel-burgrave 1691, assassiné à Gablitz près de Vienne à l'instigation du marquis d'Aronches, prince cadet de Ligne et ambassadeur portugais à Vienne, le 10 août 1696, à la suite de dettes de jeu contractées par ce dernier. — *Ausführliche Relation*... — 21. Johann-FRANZ-Michael, fils du n° 18, 1674-1749, conseiller à la chambre de Hongrie 1701, haut-connétable 1727. — 22. Johann-GOTTLIEB, fils du n° 18, 1685-1767, capitaine du château de Presbourg 1724, commandant de Trentschin 1729, colonel 1732. — 23. FRANZ-Jakob, petit-fils du n° 19, * 1691, combattit dans la guerre de succession d'Espagne 1712-1713 et dans celle contre les Turcs ; chevalier teutonique 1724, colonel 1729, tomba à Banialuka 4 août 1734. — 24. FERDINAND-Michael, fils du n° 21, curé de Probstdorf (près de Vienne) 1730, évêque de Vienne-Neustadt 1741, † 1773. — 25. FRANZ-ANTON, fils du n° 21, 1702-5 janvier 1779, chambellan impérial 1750, colonel 1751, vaguemestre général de campagne et conseiller palatin de guerre 1756, lieutenant-feld-maréchal  1764, président du service des invalides et conseiller intime 1772. Sa fille FRANZISKA-ROMANA, ancêtre des Hallwyl actuels, voir n° 38.


Johann-Georg v. Hallwyl (n° 26). D'après un portrait à l'huile de la collection Hallwil, au Musée Nat. Zurich.

II. *Branche de la Suisse orientale*, éteinte en 1743. Ses membres possédèrent les seigneuries de Hegi (vendue à Zurich 1587), Luxburg, Blideck et Salenstein ; ils furent durant plusieurs générations baillis de Güttingen pour l'évêque de Constance. La famille a compté beaucoup d'ecclésiastiques, dont plusieurs chanoines de Constance, Bâle, Augsbourg, Eichstätt, et plusieurs abbesses. — 26. JOHANN-GEORG, * 1555, chanoine de la cathédrale de Bâle, de Constance 1581 et doyen 1588, évêque de Constance du 2 janvier 1601 au 11 janvier 1604. Il avait des penchants à l'ascétisme et travailla à l'amélioration de son évêché dans l'esprit du concile de Trente. — 27. HARTMANN, frère du n° 26, commandeur de l'ordre teutonique à Strasbourg, puis à Beuggen 1583-1604.

III. *Branche suisse au château de Hallwil*. L'ancêtre est — 28. BURKHARD, fils du n° 13, 1535-1598, auteur du *Turnierbuch* ou livre généalogique (coll. Hallwil, Musée national). — 29. Hans-RUDOLF, petit-fils du n° 28, 1590-1657, édifia le château de Brestenberg en 1625. D'un frère du n° 29 descendent — 30. WOLFGANG-LUDWIG, 1635-1719, grand-veneur et forestier du margrave de Durlach 1674, — 31. Christoph-EMANUEL, frère du n° 30, 1637-1703, grand-veneur du prince-évêque de Bâle, et la *branche alsacienne de Thann*, éteinte en 1793, à laquelle appartiennent les deux suivants — 32. Franz-KASPAR, 1711-1793, au régiment des gardes suisses en France dès 1735, prit part à la guerre de succession de Pologne 1734-1735, à celle de la succession d'Autriche 1742-1745 et 1748, chevalier de Saint-Louis 1744, blessé à la bataille de Fontenoy, 11 mai 1745, colonel 1748, et — 33. Franz-***Joseph***, frère du n° 32, 2 septembre 1719-6 avril 1785, entra au régiment des gardes suisses en France 1740. Il fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Flandres 1733-1734, 1742-1743 et 1745-1747, se distingua à la bataille de Fontenoy et reçut l'ordre de Saint-Louis en 1745. Colonel 1749, obtint le régiment Karrer, dès lors régiment Hallwyl en 1752 ; il se rendit avec son corps à Saint-Domingue et y resta jusqu'en 1763. Brigadier 1760, maréchal de camp 1762, comte. Pensionné lors de la dissolution de son régiment en 1763, commandant de Colmar 1782. Les suivants descendent d'un autre frère du n° 29. — 34. Johann-ANTON, 1683-1736, servit aux Pays-Bas, se distingua en 1712 comme capitaine et fut blessé à la bataille de Villmergen. — 35. JOHANNES, frère du n° 34, 1688-1753, servit dans les Indes, les Pays-Bas, puis la France jusqu'en 1737. Il gagna en 1742, grâce au pacte de famille, le procès qu'il avait intenté pour la possession du bien patrimonial, le *Vorderes Haus Hallwil*, contre la veuve de Johann-Jakob von Breitenlandenberg, fils d'une sœur de — 36. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 29, † 1737, qui avait laissé à ses héritiers le *Vorderes Haus* et les biens patrimoniaux afférents. — Actes imprimés du procès et A. Zeerleder : *Ein Stammgutsprozess*... — 37. ABRAHAM-JOHANN, fils du n° 35, 1746-1779, au service de la France, capitaine du 1er régiment de la Haute-Argovie 1771, épousa en 1775 — 38. FRANZISKA-ROMANA von Hallwyl, fille du comte Franz-Anton (n° 25), 1758-1836. — A.-E. Frölich dans *Schweiz. Jahrbuch für 1857* et *NZZ* 1905. nos 25-28 et 32-36. — *Pestalozzi-Blätter* 1880, p. 41 ; 1902, p. 7 et 1905, p. 1 et 36. — 39. Karl-FRANZ-Rudolf, fils des nos 37 et 38, 1777-1852, capitaine au service de Russie, député au Grand Conseil argovien 1815, colonel


Theodor von Hallwyl (n° 41). D'après une aquarelle de la collection Hallwil au Musée Nat. Zurich.


Hans v. Hallwyl (n° 42) en 1862 D'après un portrait à l'huile de Ch.-Ed. Boutibonne.

1838. — 40. KARL-Gabriel, fils des nos 37 et 38, 1778-1827, lieutenant-colonel au régiment Ziegler au service de Hollande 1815. — 41. THEODOR, fils du no 40, 24 juillet 1810-12 décembre 1870, propriétaire à Rörswil près de Berne, amateur d'art et artiste-peintre, promoteur de manifestations artistiques (monument R. d'Erlach) et musicales à Berne, auteur de *La morale chrétienne*, qui lui valut des décorations en Autriche et en Italie. Lors de l'affaire de Neuchâtel en 1857, il contribua par sa correspondance avec le comte Eberhard zu Stolberg-Wernigerode, à éclairer la cour de Berlin. — *SBB* III.

42. HANS, fils du no 41, * 28 décembre 1835, habitait à Schlossrued, député au Grand Conseil argovien 1863-1866, conseiller d'État 1866-1875, landammann 1869-1870, se rendit plus tard en Serbie, † 16 juin 1909 dans sa maison de campagne de Burgberg près d'Ueberlingen. *BT* II, 1910, p. 338. — 43. WALTER, fils du no 41, 26 janvier 1839-28 février 1921, vécut en Suède. Restaurateur du château de Hallwil. — *BT* II, 1922, p. 273. — 44. KARL, frère du no 41, 1827-1899, capitaine de cavalerie en Autriche, est la souche des comtes actuels de Hallwyl.— Voir archives de Hallwyl (aux Arch. d'État de Berne). — Lithberg et Roland : *Schloss Hallwil*, 5 vol. — Merz : *Die mittelalterlichen Burganlagen u. Wehrbauten des Kts. Aargau*. — Brunner dans *Argovia* VI et *ASG* III, 79. — *OBG*. — *AGS*. — *AHS*. [G. BRUN.]

HALLWYL-STIFTUNG (FONDATION HALLWYL). Le 19 novembre 1924, la comtesse Wilhelmina von Hallwyl institua la Fondation Hallwyl avec siège à Seengen (Argovie), en faveur de la famille Hallwyl et dans le but de conserver le château de Hallwil comme monument historique. Le surplus des intérêts de la somme destinée au château de Hallwil doit être employé à soutenir des recherches d'histoire de la civilisation et à conserver les monuments historiques du canton d'Argovie. [C. B.]

HALM. Famille lucernoise, à l'origine de Mellingen, bourgeoise en 1658. — JOHANN, avoyer de Willisau 1684, 1686, 1690, 1694. — JOHANN, du Conseil de Willisau 1679, avoyer 1710, 1714, 1718, 1722. — Voir *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

HALTEN (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. *DGS*).



La tour de Halten au début du XXe s. D'après une photographie.

Com. et Vge de la paroisse de Kriegstetten, autrefois château et seigneurie de la famille noble du même nom. C'est au XIIe s. que celle-ci édifia le château dont la tour subsiste encore. De la seigneurie de Halten relevaient, outre le village du même nom, Kriegstetten, Œkingen, Herswil et Recherswil. Pendant la guerre de Gümmenen en 1332, les Bernois détruisirent le château de Konrad von Halten, partisan des Kibourg. Ce dernier vendit ensuite la moitié de la seigneurie avec la tour restée debout à Burkhard von Eschi, de Berne, et celui-ci la revendit en 1367 à Klara von Halten qui possédait encore l'autre moitié. L'un de ses descendants, Peter von Malrein, aliéna Halten et le château à Soleure en 1466 ; ce dernier servit de prison d'État à Soleure jusqu'à la Guerre des paysans. — Voir *FRB*. — J. Rahn : *Die mittelalterl. Kunstdenkmäler des Kts. Solothurn*. — F. Eggenschwiler : *Territor. Entwicklung*. — Schmidlin : *Gesch. des Amteibez. Kriegstetten*. [H. Tr.]

HALTEN, an der. Voir ANDERHALDEN.

HALTEN, von. Famille de chevaliers ministériaux. *Armoiries* : bandé de gueules et d'argent, de cinq ou six pièces ; cimier, tête de braque ou de loup. Elle avait comme lieu d'origine le château de Halten, dans la paroisse de Kriegstetten (Soleure). L'ancêtre — 1. NOTKER de Haltun, est cité en 1201 comme ministérial des Zähringen. A l'extinction de ceux-ci en 1218, il passa sous la domination des Kibourg. — 2. GOTTFRIED von Halten fit une donation au couvent de Saint-Urbain vers 1220 avec l'autorisation de la comtesse de Kibourg. — 3. CUNO (Konrad Ier), cité de 1241 à 1260, et son frère — 4. JOHANNES, cité de 1252 à 1264, tous deux chevaliers, acquirent une situation éminente dans la suite des deux comtes Hartmann de Kibourg. Un acte de 1257 démontre que la famille comptait alors encore d'autres membres masculins, en sorte que dès ce moment la similitude des noms rend difficile l'établissement d'une généalogie. Le chevalier Johannes avait fait don d'une partie de la colline du château de Halten à la commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Thunstetten, qui en disposa en 1274. Un fils de Konrad serait — 5. CUNO ou Konrad II, chevalier cité de 1274 à 1306. — 6. KONRAD III, fils du no 5, écuyer. Les Bernois lui détruisirent le château de Halten en 1332 dans la guerre de Gümmenen ; il vendit la tour qui restait avec sa moitié de la juridiction à Burkhard von Eschi, bourgeois de Berne, et acquit en 1333 des barons de Weissenbourg la juridiction de Weissenau et Rotenflüe près d'Interlaken, à titre d'hypothèque. Celle-ci fut rachetée toutefois dès l'année suivante, et la seigneurie vendue au couvent d'Interlaken, car Berne ne voulait pas voir la clef de l'Oberland aux mains d'un vassal des Kibourg. Konrad vivait encore en 1336. La branche principale semble s'être éteinte avec lui.

La famille s'était disséminée déjà auparavant. — 7. PETER en 1327 et — 8. JOHANN en 1348 devinrent bourgeois de Soleure. — 9. PETERMANN, bailli soleurois à Koppigen 1443. — 10. DIETMAR, cité dès 1395, siégea au Conseil et au tribunal de la ville. Avec lui prit fin, vers 1429, la branche citadine, à laquelle toutefois semble avoir appartenu — 11. KLARA, seconde femme d'Imer von Spiegelberg le jeune ; à la mort de son époux, en 1367, les Eschi lui rétrocédèrent le château familial de Halten qu'elle apporta aux Spiegelberg. Une autre branche, proche parente de la lignée soleuroise, était établie depuis 1318 sur le fief neuchâtelois de Gléresse. — 12. JOHANN, maire de Gléresse 1359-1365. La famille portait le nom français d'*Autes, Auctes, de Aultez, Haultez*, et paraît s'être perpétuée dans la famille Daulte. Les branches oberlandaises acquirent une plus grande importance. — 13. PETER, écuyer et vassal des Kibourg à Thoune en 1300, chevalier 1304 et landammann du Hasli de 1304 à 1309 — 14. PETER, peut-être son fils, avoyer de Thoune 1333-1338. — 15. RUDOLF, fils de Johann, bourgeois du Hasli dans les actes de 1363 à 1388, placé immédiatement après le landammann dans les listes de témoins. Du Hasli, la famille se répandit aussi dans l'Obwald où un autre — 16. RUDOLF, donzel, fut landammann de 1368 à 1373, fonction qui passa à son décès à son

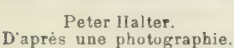
beau-fils Walther von Hunwil. Son fils — 17. PETERMANN (Peter) tenait d'Engelberg en 1378 la dîme de St. Niklausen près de Kerns et reçut en 1379 un fief à Grindelwald, du duc Léopold ; il vendit en 1380 l'impôt de la juridiction d'Obsee-Lungern, à l'exception de la juridiction elle-même, aux gens de ce lieu. Dans un acte judiciaire de 1387, il est cité immédiatement après le landammann. — 18. PETERMANN, † à la bataille d'Arbedo 1422. Son fils — 19. HEINI, fonda un anniversaire à sa mémoire dans l'église de Sachseln. — La famille disparaît dès lors de l'Unterwald. C'est dans l'Oberland qu'elle se maintint le plus longtemps ; elle s'était établie en 1368 aussi du côté de Frutigen, où encore en 1522 — 20. PETER von Halten, ancien banneret d'Æschi, prouve par son sceau qu'il descend de l'ancienne famille de chevaliers. — Voir *FRB*. — *SW*. — *Gfr.* Reg. — Rahn : *Kunstdenkmäler von Solothurn*. — Arch. d'État de Berne et Soleure. — Schmidlin : *Gesch. des Amteibez. Kriegstetten* (sa généalogie ne mérite aucune confiance). [R. D.]

HALTER. Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Thurgovie et Unterwald.

A. **Canton d'Argovie.** Famille d'Aarau, citée dès 1399. *Armoiries* : d'or au chevron d'azur chargé de trois étoiles du premier.— Merz : *Wappenb. v. Aarau.* [H. Tr.]

B. **Canton de Bâle.** Diverses familles du nom sont citées à Bâle dès le XVIe s. De l'une d'entre elles, venue en 1566 de Wyl (Thurgovie), descend — CHRISTOPH, 1578-1630, boulanger, conseiller de la corporation des boulangers 1607-1629. — *Armoiries* : d'azur à une étoile d'or, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — Dans la première moitié du XVIIe s., une branche est citée dans laquelle se perpétuait le métier de relieur. — NIKLAUS, 1819-1903, dernier conseiller du vieux Bâle, directeur du Département des finances après la revision constitutionnelle, de 1875 à 1886. — Arch. d'État Bâle. [P. Ro.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles du district de Hochdorf (dès le XIVe siècle), de la ville de Lucerne (XIVe siècle) et de Sempach (commencement du XVe siècle). *Armoiries* de la branche lucernoise : de gueules à deux rames d'or passées en sautoir, accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. ULRICH, du Grand Conseil 1424-1441. — 2. JOHANN, du Petit Conseil 1430, directeur de l'hôpital du Senti 1454, bailli de Rotenburg 1465. — 3. PETER, avoyer de Sempach 1497, 1509. — 4. HANS, tailleur de pierres, maître d'état à Lucerne 1686-1702, travailla à la reconstruction de la Pfistergasse 1691, acheva de 1660 à 1662 l'édification du couvent des capucins de Schüpfheim. — 5. JOST-FRANZ, 1690-1760, chanoine im Hof, composa vers 1719 une comédie latine. — 6. FRANZ-HEINRICH, chirurgien à Lucerne 1723-1740. — 7. PETER, d'Eschenbach, 1856-1922, greffier du tribunal et secrétaire communal 1877-1880, greffier du juge d'instruction 1885, secrétaire de district à Hochdorf jusqu'en 1912, poète et auteur de festivals et autres œuvres théâtrales populaires. — Voir *LL*. — *LLH*. — G. v. Vivis : *Wappen der lebenden Geschlechter*, dans *AHS* 1909. — Arch. d'État : *Besatzungsbuch*. — *DSC*. [P.-X. W. et v. V.]



Peter Halter.
D'après une photographie.

D. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Rebstein. — GEROLDUS, * 1753, entra dans l'ordre des bénédictins en 1774, prévôt d'Alt St. Johann 1786. — *LLH*. — *UStG*. — *KKZ* 1874, p. 493. — Livre de bourgeoisie de Saint-Gall 1920. [Bt.]

E. **Canton de Thurgovie.** Famille thurgovienne protestante, venue lors de la Réforme d'Unterwald au moulin d'Hittingen près de Braunau. D'une branche bourgeoise de Hosenruck descendent — 1. JOHANN-JAKOB, 1836-1894, qui releva la filature de coton de Grüneck-Müllheim et la rendit florissante. L'entreprise constitue actuellement une société anonyme de la famille sous la direction du fils — 2. ARNOLD, * 1866, lieutenant-colonel d'infanterie. Autres fils — 3. WERNER, * 1873, ingénieur, lecteur de mécanique appliquée à l'agriculture à l'École polytechnique fédérale. — 4. KARL, D^r jur., * 1878, président dès 1911 de la commune civile, ammann dès 1919 de la commune municipale de la ville de Frauenfeld. Il dirigea la fusion de la cité avec les communes extérieures (1er juin 1919). — 5. OSKAR, * 1883, ingénieur, directeur technique de la fabrique de machines Rieter A.-G. à Töss-Winterthour. — Renseignements personnels. [Leisi.]

F. **Canton d'Unterwald.** Famille bourgeoise de l'Obwald, paroissienne de Lungern, Giswil et Kerns, qui peut-être eut des relations de parenté avec les von Halten. PETER et HÆNSLI comparaissent en justice pour les paroissiens de Giswil en 1473. 71 membres de la famille siégèrent au tribunal dans l'intervalle de 1531 à 1719. — 1. NIKOLAUS, de Lungern, bailli de Neuchâtel 1520, du Conseil secret 1554, landammann d'Obwald 1523, 1527, 1531, 1534, 1538, 1542 ; délégué à de nombreuses Diètes et conférences et à la dispute de Baden en 1526. — 2. JOACHIM, intendant des bâtiments 1548, délégué au Nidwald pour y négocier un arrangement. — 3. MELCHIOR, de Giswil, vice-landammann 1649, landammann 1656, député d'Unterwald à diverses Diètes et conférences. — 4. ***Johann-Josef***, de Lungern, * 1793, officier au régiment Besenval 1818, il se distingua en défendant la caserne de Babylone à Paris. Mis à la retraite en 1830, il quitta le service français pour entrer au service du pape comme capitaine en 1832, major et commandant de bataillon en 1844. Rappelé par le gouvernement suisse en 1845 au moment où la suppression des couvents menaçait d'entraîner la guerre civile, membre du Conseil de guerre, chargé d'organiser la landwehr et l'artillerie, instructeur en chef et inspecteur des troupes de l'Obwald. Lorsque éclatèrent les troubles d'octobre 1845 dans les États de l'Église, il y fut rappelé et nommé lieutenant-colonel. Pendant la parade dominicale du 19 juillet 1846 à Forli, il fut traîtreusement tué d'un coup de fusil. — Voir la correspondance relative au service étranger aux archives d'Obwald. — Protocoles du tribunal et du Conseil d'Obwald. — Küchler : *Geneal. Notizen*. — R. Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — P. Mart. Kiem : *Die Landammänner Obwaldens*. — Maag : *Schweizertruppen in franz. Diensten*. [Al. Truttmann.]



Johann-Josef Halter.
D'après une gouache sur parchemin (auteur inconnu).

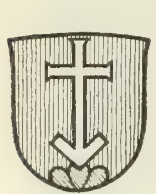
HALTIKON (C. Schwyz, D. Küssnacht. V. *DGS*). Ancienne dîmerie du domaine de Küssnacht, dont Recho fit don au couvent de Murbach ; elle est mentionnée pour la première fois en 1284 dans la querelle surgie entre Eppo von Küssnacht et les colons à propos de la juridiction communale. En 1352, seize habitants de Haltikon furent reçus à la bourgeoisie de Lucerne. Dès l'origine Haltikon posséda en propre des biens communs. Elle fut divisée dans la seconde moitié du XIVe s. ; la partie joutant le lac prit le nom du village de Bischofswil. En 1387, le couvent de femmes d'Engelberg en acquit la dîme, qui fut rachetée en 1820. Tous les droits de seigneurie que détenait encore la prévôté de Lucerne furent rachetés par la commune de Küssnacht en 1473. Les communiers édifièrent en 1636 une chapelle dédiée à sainte Catherine, ornée de vitraux jusqu'en 1875. — Archives d'État de Schwyz : archives de Küssnacht. — *Gfr.* 1, 6, 46, 55, 62. [Al. T.]

HALTIMANN. Voir ANDERHALDEN.

HALTINER, HANS-JAKOB, d'Altstätten, architecte, 1728-1805. Son fils HANS-ULRICH, 1755-1814, également architecte, édifia plusieurs églises, et de 1807 à 1811 le pont monumental en pierre dit Kräzernbrücke sur la Sitter près de Saint-Gall. — *SKL.* [Bt.]

HALTMAYER et **HALTMEYER.** Famille de la ville de Saint-Gall, venue du Bregenzerwald, bourgeoise dès 1467. Une des branches a donné toute une lignée d'apothicaires. *Armoiries* : d'argent à un serpent enroulé autour d'un rameau de rosier fleuri de cinq roses de gueules tigées de sinople. — 1. DOMINIKUS, prévôt de corporation 1525, conseiller 1526. — 2. MATTHÆUS, 1585-1635, pasteur 1624, camérier 1630, bibliothécaire 1627, fut chargé en 1632 de mettre en ordre les archives de la ville. — 3. MARX, 1588-1635, frère du n° 2, apothicaire, prévôt de corporation 1635. — 4. HANS-JOACHIM, 1614-1687, fils du n° 3, apothicaire, conseiller 1656, alternativement de 1660 à 1687 bourgmestre, ancien bourgmestre et bailli impérial (juge criminel), conseiller de guerre du Défensional helvétique 1668, il fut l'un des députés que le roi de France reçut au nom de la Confédération à Ensisheim en 1681. — 5. MARX, 1640-1702, fils du n° 4, apothicaire, du Grand Conseil 1688, du Petit Conseil 1699, fit imprimer en 1683 une *Beschreibung der eidg. Stadt St. Gallen*, contenant l'histoire de la ville jusqu'à son temps. Il laissa en manuscrits encore d'autres travaux historiques. — 6. ULRICH, 1671-1729, artiste-peintre. — 7. NATHANAEL, * 1706, longtemps chapelain de la légation hollandaise à Vienne jusqu'en 1768, † à Saint-Gall en 1770. — *LL.* — *LLH.* — Hartmann : *Geschlechter der Stadt St. Gallen* (mns. Bibl. ville Saint-Gall). — *SKL.* — Livre des bourgeois. [Bt.]

HAMBERGER. Ancienne famille de la ville de Zurich. *Armoiries* : de gueules à une croix d'argent, le bras inférieur terminé en flèche, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. GEORG ou Jörg, de Pfäffikon, ancien frère prêcheur de Zurich, bourgeois 1556. — 2. HARTMANN, fils du n° 1, * 1528, pasteur à Dietikon-Urdorf 1551, à Schwerzenbach 1552, à Dürnten de 1559 à sa mort 1608, doyen du chapitre de Wetzikon 1561. Il donna en 1555 une traduction latine de commentaires grecs sur des livres bibliques. — 3. TOBIAS, fils du n° 2, * 1569, pasteur à Berneck (Rheintal saint-gallois) 1592, Glaris 1598, Kilchberg 1613-1631, doyen du chapitre du lac de Zurich 1627. — 4. SAMUEL, fils du n° 3, 1611-1670, potier d'étain, douzenier des tailleurs 1654, grand-cellérier du chapitre du Grossmünster 1658. — 5. JOHANN-RUDOLF, * 1821, maître d'école à Lenzbourg, aubergiste à Brienz et fondateur de la fabrique de feux d'artifice d'Oberried près d'Interlaken, dirigée encore actuellement par ses descendants. — *LL.* — Keller-Escher : *Promptuarium.* — Wirz : *Etat.* — *SKL.* — Renseignements personnels de MM. K. Hamberger à Oberried et H. Hess à Winterthour. [H. Br.]



HAMELIN, PHILIBERT, * à Tours (France), prêtre converti au protestantisme, se réfugia à Genève, où il fut reçu habitant en 1549, et se fit dans cette ville imprimeur de livres religieux, tout en se consacrant au colportage en France des ouvrages protestants, emprisonné au cours d'une de ses tournées d'évangélisation et condamné à mort, il fut exécuté à Bordeaux en 1557. — Voir Th. Heyer, dans *Bull. prot. franç.*, 1863, p. 469. — N. Weiss, *ibid.*, 1893, p. 373. — *France prot.*, 1re éd., V, 420. — E. Doumergue : *Jean Calvin* I, p. 603. — H. Bernus, dans *Gutenbergmuseum*, 1921, p. 5. [F. G.]

HAMMANN, Jean-Martin HERMANN, graveur, * à Hanau le 26 décembre 1807, † le 11 octobre 1875 à Genève, dont il obtint la naturalisation en 1841. Conservateur du Musée Fol, grand collectionneur de dessins et gravures qui sont actuellement propriété du Musée des Arts décoratifs et de la Société des Arts. A illustré la *Genève historique et archéologique* de Galiffe, l'*Album de la Suisse romane*, le catalogue du Musée Fol, les *Monuments de l'ancien évêché de Bâle*, de Quiquerez, etc. A publié : *Portefeuille artistique et archéologique de la Suisse*, 1868 ; *Les représentations graphiques de l'Escalade*, 1868 ; *Des arts graphiques sous le double point de vue historique et pratique*, trad. en all. — *Procès-verbaux de la Soc. des Arts*, 1876, 104. — *MDG.* — *JG*, 13 oct. 1875. — *SKL.* [M. M.]

HAMMER. Familles de Lucerne et de Soleure.

A. **Canton de Lucerne.** Familles lucernoises des districts de Lucerne, Rotenburg (XIVe s.) et Willisau (XVe s.). — HEMMA, abbesse du couvent de cisterciennes de Rathausen 1437-1442. — MACHARIUS, sous-bailli de Malters 1480-1498. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

B. **Canton de Soleure.** Famille établie fort anciennement à Olten. JOST, de Zurzach, établi à Oberdorf, bourgeois en 1550. — 1. JOSEPH-MARTIN, 1752-1814, propriétaire de l'hôtel de la Lune, partisan ardent des patriotes, il fut emprisonné sous la République helvétique à Soleure et libéré par l'arrivée des Français. Membre du Grand Conseil helvétique en 1798, il fut envoyé comme commissaire du gouvernement pour apaiser la contre-révolution populaire à Olten. —*ASHR.*— 2. JOS-BERNHARD, 1796-1865, propriétaire de l'hôtel de la Lune, préfet de commune et vice-président du tribunal, encouragea l'agriculture. — 3. ***Joh.-Bernhard,*** fils du n° 2, * 1822, préfet du district de Soleure-Lebern 1846, accusateur public 1850, substitut au tribunal cantonal 1851, président du tribunal de district de Bucheggberg-Kriegstetten 1853-1856, membre de la constituante 1856, député au Grand Conseil 1856-1868 instructeur en chef de l'artillerie suisse 1861. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la Confédération de l'Allemagne du Nord et des États de l'Allemagne du Sud 1868, auprès de l'empire d'Allemagne et de la Bavière dès 1871, représenta la Suisse à la conférence du droit de guerre international à Bruxelles, à la conférence des télégraphes de Saint-Pétersbourg, conseiller fédéral en 1875, chef du Département des finances, président de la Confédération 1889, démissionna en 1890 ; conseiller national 1890-1896, président du Conseil d'administration du chemin de fer du Gothard, † 6 avril 1907. [H. DIETSCHI.]



Joh.-Bernhard Hammer.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

HAMMERER. Famille éteinte de la ville de Lucerne. — PETER, du Grand Conseil 1491. — BERNARD, du Grand Conseil 1541. — JOHANN, du Grand Conseil 1550, du Petit Conseil 1559-1565, bailli du Val Maggia 1562-1565. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

HAMMERMÜHLE. Voir KEMPTTAL.

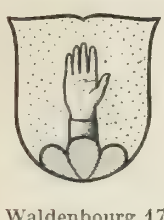
HAN. Famille bourgeoise de Zurich. — HANS, tailleur, de Manderscheid (dans l'Eifel), bourgeois 1485, douzenier des tailleurs 1512, prévôt de cette corporation 1529. — HANS-KONRAD, charpentier, * 1615, † dernier de sa famille lors de l'attaque de Rapperswil 1656. — Keller-Escher : *Promptuarium.* — Renseignements de Hans Hess à Winterthour. [H. Br.]

HANAUER. Famille bourgeoise de Baden. HEINRICH, de Biberach, bourgeois en 1460. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'or, accompagnée d'une fleur de lys et d'une croisette du même (variantes : un coq de sable). Un certain nombre d'ecclésiastiques et de conseillers sont issus de cette famille. Du tableau généalogique publié par Merz dans *Wappenbuch v. Baden*, il ressort que JOST-KNAB, évêque de Lausanne en 1652, est un descendant illégitime de cette famille. — JOH.-ULRICH, 1817-1871, conseiller d'État. [L. S.]

HANDFESTE. Le nom de *Handfeste* a été donné dans la Suisse allemande aux chartes de franchises qu'ont accordées, dès le XIIe s., des seigneurs à cer-

taines villes ou bourgs. Ces chartes sont très souvent la codification de coutumes et d'usages existants ; elles contiennent de nombreuses dispositions de droit privé et de droit public, ainsi que le statut communal de la localité. Parmi les plus importantes, il faut citer la prétendue Handfeste accordée à Berne en 1218 par Frédéric II et soumise à la ratification de Rodolphe de Habsbourg en 1274 ; celle de Fribourg, de 1249, dont l'authenticité est contestée ; celle de Morat, de 1245 environ. Quelques-unes de ces chartes sont inspirées d'autres plus anciennes. C'est ainsi que celle de Fribourg a pour prototype la charte de Fribourg-en-Brisgau (1120) ; elle-même servit de modèle à la charte d'Arconciel-Illens, à celle de Cerlier (1266), à celle de Büren (Berne), vers 1270. Plusieurs de ses dispositions se retrouvent aussi dans les chartes de Diessenhofen (1260), de Thoune (1264) et de Berthoud (1316). Dans la Suisse romande, la charte de franchise de Neuchâtel (1214), dressée sur le modèle des coutumes de Besançon, et les Franchises données à Genève par Adhémar Fabry, sont assimilables aux Handfeste. Dans le Pays de Vaud, de nombreuses localités reçurent des chartes de franchises, copiées la plupart sur celle de Moudon. — Voir Zeerleder : *Die Berner Handfeste*, dans *Festschrift Bern* 1891. — *FRB* I-III. — E. Lehr : *La Handfeste de Fribourg en Uechtland.* — R. Zehntbauer : *Das Stadtrecht von Freiburg in Uechtland und Arconciel Illens.* — F.-E. Welti : *Stadtrecht von Bern* I. — Le même : *Beiträge zur Gesch. des älteren Stadtrechtes von Freiburg in Uechtland.* — Le même : *Das Stadtrecht von Murten.* — F. de Gingins et F. Forel : *Recueil de chartes... concernant l'ancien évêché de Lausanne*, dans *MDR* 7. — F. Forel : *Chartes communales du Pays de Vaud*, dans *MDR* 27. — Art. des localités précitées. [L. S.]

HANDMANN. Famille venue à Bâle au commencement du XVII[e] s. de la région de Bregenz. Les premières générations exercèrent les métiers de meunier et boulanger, au XVIII[e] s., ceux de peintre et d'orfèvre. — *Armoiries* : d'or à une main au naturel issant de trois coupeaux de sinople. — 1. MARTIN, voiturier, de Hard près de Bregenz, bourgeois de Bâle en 1604. — 2. JOHANN-JAKOB, 1677-1740, boulanger, prévôt de sa corporation 1712, bailli de Waldenbourg 1723. — 3. EMANUEL, peintre, 1718-1781, fils du n° 2, élève de Johann-Ulrich Schnetzler à Schaffhouse 1735-1739, de Jean Restout à Paris 1740-1742, en Italie 1743-1746, fut incité par son ami, le peintre Studer de Berne, à s'établir en cette ville. Il se rattache par son art aux Français de l'époque de Louis XIV. Il peignit surtout des tableaux historiques et des portraits, qu'il affectionnait de traiter en peintures de genre. Son chef-d'œuvre est le portrait du mathématicien Leonhard Euler (musée des Beaux-Arts de Bâle). — 4. JOHANN-JAKOB, 1711-1786, fils du n° 2, graveur de timbres, de sceaux et de médailles ; exécuta en outre un grand nombre de monnaies. — 5. ABEL, 1715-1788, fils du n° 2, orfèvre, fut un des orfèvres auxquels la corporation des *Hausgenossen* vendit ses anciens insignes d'argent pour les refondre. Ses produits (vaisselle d'argent) ont entre autres été acquis par les corporations bâloises et les sociétés de la Vorstadt. — 6. JOHANN-JAKOB, 1735-1786, fils du n° 4, officier de hussards et peintre particulier du prince héritier de Hesse-Darmstadt. — 7. JOHANN-JAKOB, 1758-1793, fils du n° 6, orfèvre, hérita de l'atelier de son grand-oncle Abel. Son chef-d'œuvre est une coupe d'argent à couvercle, exécutée pour la *Spinnwetternzunft* de Bâle en 1790. — 8. JOHANN-JAKOB, 1789-1868, orfèvre ; à sa mort l'atelier des Handmann passa en d'autres mains. — 9. JOHANN-JAKOB-RUDOLF, * 1862, petit-fils du n° 8, pasteur de St. Jakob près de Bâle 1890, professeur de théologie pratique 1899, président du Conseil d'église 1918, D[r] théol. h. c. — Voir *LL.* — *SKL.* — *DSC.* — Collection Arnold Lotz (Arch. d'État Bâle). [C. Ro.]



HANDSCHIN. Nom de famille de Bâle-Campagne qui dérive de *Hantschuoch*, *Handschuh* = gant. Bourgeoise de Rickenbach, plus tard de Gelterkinden, la famille est attestée en ce lieu dès le début du XVI[e] s. — ***Heinrich***, * 1[er] février 1830 à Rickenbach. Il fut appelé en 1856 par la grande usine Lerch, à Moscou, pour y diriger son établissement de tissage, fonda en 1859 une fabrique de tissage à la main à Moscou et, triomphant des nombreuses difficultés financières et techniques, développa brillamment son entreprise. De retour à Bâle en 1882, il consacra sa grosse fortune à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, presque exclusivement en faveur de son ancienne patrie, entre autres à l'érection d'un institut de relèvement pour garçons abandonnés. Son testament, outre des legs importants, fit de l'État son légataire universel, à charge pour lui de consacrer les revenus de sa fortune à une fondation dite *Handschinstiftung* en faveur du canton et spécialement des jeunes gens bien doués, ressortissants au canton, qui n'ont pas les moyens de poursuivre leurs études, † 16 juin 1894. — ALBERT, * 15 décembre 1849 à Gelterkinden, caissier de la Banque cantonale de Bâle-Campagne à Liestal 1873, administrateur de la Caisse d'épargne de Gelterkinden 1874-1882, fondateur de la filature mécanique de Liestal 1884. De 1901-1911, membre du *Landrat* qu'il présida de 1907 à 1908, conseiller communal de Liestal 1916-1917. — Voir *ULB.* — Socin : *Mhd. Namenbuch.* — *Aarg. Schulblatt* 1890. — *ZSG* 33. — *Helvetia* (Weber) 18. — *H. Handschin* (nécrologie). [O. G.]

HANDWŒRTERBUCH DER SCHWEIZER VOLKSWIRTSCHAFT, SOZIALPOLITIK UND VERWALTUNG. Dictionnaire publié, de 1903 à 1911, par le professeur N. Reichesberg, de Berne, en 3 vol. et 4 parties. Plus de 250 spécialistes, professeurs, administrateurs, politiciens, industriels, etc., ont collaboré à cette publication. [SCHWAB.]

HANGARD, JEAN-BAPTISTE, 1774-1827, avocat à Yverdon, un des rédacteurs du Code civil vaudois Picard de naissance, il fut officier de la République française, envoyé en 1798 en Irlande avec le général Humbert. Bourgeois d'Yverdon en 1806. [G.-A. B.]

HANGARTNER. Vieille famille de la commune de Hüntwangen (canton de Zurich) où elle est établie dès 1424 et cultivait des biens relevant du couvent de Rheinau. [J. FRICK.]

HANHART. Familles des C. de Thurgovie et Zurich.

A. **Canton de Thurgovie**. Famille de Diessenhofen et de Steckborn probablement venue du Hegau. Sa première mention à Diessenhofen date de 1386. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'argent accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, ancêtre de la branche de Diessenhofen, greffier du tribunal en 1475 ; ses descendants furent reçus à la bourgeoisie. — 2. ANDREAS, tuilier, souche de la branche de Steckborn, † vers 1608. — 3. JOHANN-ULRICH, de Steckborn, membre de la commission gouvernementale créée par l'Acte de médiation en 1803, du Petit Conseil de Thurgovie 1803-1830, président de la commission scolaire 1804-1814, conseiller de la délégation près la Diète, 1808 et 1812, président du Conseil de guerre. — Häberlin-Schaltegger : *Gesch. d. Kts. Thurg.*, p. 134. — 5. RUDOLF, de Diessenhofen, * 1780, vicaire à Diessenhofen en 1803, professeur et recteur au Pädagogium de Bâle, 1817-1831, lecteur de pédagogie à l'université. A publié : *Blätter zur Belehrung und Erbauung für Jünglinge edler Erziehung*, 1824 ; *Reden und Abh. päd. Inhalts*, 1824 ; *Erzählungen aus der Schweizergesch. aus den Chroniken*. Pasteur à Gachnang 1831-1855, † 1856. — *ADB.* — *Thurg. Ztg.* 1856, n° 43. — Mülinen : *Prodromus.* — Sulzberger : *Thurg. Beiträge* 1863, p. 17. — Pupikofer : *Gemälde* 136, 138. [Albert SCHEIWILER.]

B. **Canton de Zurich**. Famille éteinte de Winterthour, dont sont issus plusieurs médecins aux XVII[e] et XVIII[e] s. *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys d'or. — 1 JOHANNES 1701-1771, auditeur des comptes 1752, administrateur d'église 1760. — 2. JAKOB, * 1750, sous-diacre de Saint-Georges 1793, recteur des écoles de la ville de 1799 à sa mort en 1820. — 3 JOHANNES, fils du n° 2, 1773-1829, premier pasteur de la ville 1819, auteur de divers ouvrages, entre autres : *Gedichte*, 1818 ; *Konrad Gessner*, 1824. — Voir *LL.* — *LLH.* — Mülinen : *Prodr.* — Wirz : *Etat.*

HANS-JAKOB, * 1778, à Pfäffikon, capitaine des grenadiers dans les troupes suisses sous Masséna 1799, puis dans l'armée helvétique, l'un des chefs du *Bockenkrieg* 1804. Condamné au bannissement perpétuel, il se rendit en Amérique, prit du service en France et fit les campagnes de Napoléon, 1810-1814, † à Louvain en 1815. — J.-J. Leuthy : *Bockenkrieg*, p. 244. [L. FORRER.]

HANKRAT. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne, attestée à Kriens dès 1300 et dans le baillage de Rotenbourg dès 1456. *Armoiries* : d'argent au coq de gueules posé sur trois coupeaux de sinople. — JAKOB et son fils BRANDOLF, de Kriens, sont bourgeois de Lucerne en 1543. — ROCHUS, grand conseiller 1565, grand sautier 1576, du Petit Conseil 1580, † 1582. — WILHELM, du Grand Conseil 1591, grand sautier 1599. La famille s'éteignit avec IRENEUS en 1745. — Voir *LL.* — *Gfr.* — v. Vivis : *Wappen der ausgestorbenen Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1905. — *Besatzungsbuch.* — Archives d'État de Lucerne. [v. V.]

HANNIKEL, le *Konstanzer Hannes*, de son nom Jakob Reinhard, capitaine de voleurs redouté. Il fut fait prisonnier avec sa bande près d'Untervaz (Grisons) et exécuté à Sulz le 17 juillet 1787. [C. J.]

HANS, HANSO, HANNSO. Famille fribourgeoise éteinte, probablement reçue bourgeoise de Fribourg dans la personne de — 1. LOUIS, en 1498, du Conseil des Deux-Cents 1498, des Soixante 1509, † 1511. — 2. LOUIS, des Deux-Cents 1523, 1541, 1562, des Soixante 1527, 1544, 1565, grand sautier 1526-1529, bailli de Pont 1529-1534, † 1573. — 3. ***Peter,*** chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg, curé de Saint-Nicolas 1610-1617, chantre 1626, doyen du chapitre 1632, fit preuve d'un grand dévouement lors de la peste de 1616 et fut récompensé par le gouvernement de Fribourg. Fit le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle en 1617 ; le 3 août 1640, l'empereur Ferdinand III l'anoblit, lui donna des armoiries et lui conféra le titre de comte palatin; accompagné de nombreux et importants privilèges, chevalier de l'Éperon d'or, † 1er juillet 1650. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'or à la demi-aigle couronnée de sable, lampassée de gueules, les ongles saillants ; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules chargée de trois coquilles de mer d'argent.

Une autre famille Hans, encore existante est originaire de Jentes où elle est mentionnée au début du XVIIe s. — Voir *AHS* 1921, p. 19. — Brasey : *Le Chapitre de Saint-Nicolas.* — Dellion : *Dict.* VI, 336, 359. — *LL.* — *ASHF* X. — Archives d'État Fribourg : Reg. des bourgeois 1 ; Amman : *Extraits des Besatzungsbücher* ; Grosses de Morat. [G. Cx.]

HANS-JAKOB, sculpteur ambulant, dont on ignore le nom de famille, qui travailla de 1601 à 1602 aux célèbres stalles renaissance de l'abbaye de Wettingen (Argovie). Adolf Vögtlin en a fait le héros d'une de ses nouvelles. — *SKL.* [L. S.]

HANSELMANN. Famille du district de Werdenberg, citée dès 1534 à Sennwald. — David Hilty : *Ueber Werdenberger Familiennamen.* [Bt.]

HANTZ, Jules-GEORGES 1846-1920, d'origine française, né à La Chaux-de-Fonds, naturalisé genevois le 20 mars 1874, graveur-ciseleur, lauréat des expositions de Paris 1889 et 1900, directeur du Musée des Arts décoratifs de Genève depuis sa fondation 1885, auteur de nombreux *ex libris* en partie édités ; œuvres au Musée de Genève. — HÉLÈNE, fille du précédent, * 1877, peintre décorateur, professeur de dessin dans les Écoles secondaires. — *SKL.* [C. R.]

HAPFIG (= Habichtsegg) (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Ruswil. V. *DGS*). Hameau avec chapelle. La famille von *Habchegg*, *Hapfiker* (XIVe-XVIe s.) en est originaire. — Voir *Gfr.* 26, 151 ; 74, 91. — Arch. d'État [P.-X. W.]

HARD (BATAILLE DE), 20 février 1499. Après les premières rencontres des Suisses et des troupes souabes au Luziensteig, à Triesen et à Vaduz dans la guerre dite de Souabe, les forces des deux armées en présence se concentrèrent près de l'embouchure du Rhin dans le Bodan. Le 20 février 1499, l'avant-garde confédérée attaqua l'ennemi à Höchst et le rejeta sur Fussach. Le gros des troupes suisses suivit, se jeta sur l'armée souabe près de Hard à l'Ouest de Fussach (Vorarlberg) avec un élan irrésistible et la mit en fuite après une brève résistance. Plus de 3000 ennemis trouvèrent la mort dans les marais et le Bodan. La tombée de la nuit et la rigueur de l'hiver empêchèrent les Suisses de poursuivre leurs avantages et de forcer Bregenz. — Dierauer, avec bibliographie. [Bt.]

HARD (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen, Com. Ermatingen. V. *DGS* sous ERMATINGEN). Ancien château, cité la première fois en 1252. Il appartint jusque vers 1400 à la famille de paysans libres Ott(o) an dem Harde. Lütfried Mumprat, bourgeois de Constance, était en 1427 propriétaire du domaine, auquel se rattachait la basse juridiction sur Hattenhausen et Hefenhausen ; Hans Mumprat le possédait en 1472 et Jakob Mumprat en 1488. Durant la bataille de Schwaderloh (11 avril 1499), un certain nombre de Confédérés se retirèrent dans la tour forte du Hard et furent enterrés vivants sous ses ruines. Vers 1520 seulement, Bastian Mumprat rebâtit le château. Par mariage, ce dernier passa aux Breitenlandenberg, à qui il resta de 1621 à 1720, puis passa avec les droits afférents à Daniel-Hermann Zollikofer, qui transforma le bâtiment en style français demi-renaissance. Son héritier Daniel-Hermann vendit le domaine en 1821. Le Hard vit encore une période florissante sous des propriétaires étrangers, dès 1829 sous le général irlandais Thomas-E. Lindsay, et surtout depuis 1848, sous Georges-F. Thomas, qui y installa une véritable cour princière. Depuis sa mort la gentilhommière a changé plusieurs fois de propriétaire. — Voir *TU* III. — *Pup. Th.* — Mayer dans *TB* XVIII. [LEISI.]

HARDEGG (C. Saint-Gall). Château détruit près de Rebstein. La famille noble Hardegg, qui a compté des ministériaux de l'abbé de Saint-Gall, est citée de 1128 (HEINRICH et WERNER) à 1388 ; à cette date, JOHANS vendit son château pour 600 fl. au bourgmestre Hör de Saint-Gall. — 1. RUDOLF, abbé de Pfäfers vers 1161, † 23 décembre 1177. — 2. HEINRICUS de Hardegge paraît dans les actes de 1227 à 1272 ; c'est sans doute le trouvère Hardegger, mentionné dans le Codex Manesse, poète religieux, politique et didactique, partisan des Hohenstaufen. Les armoiries figurées dans sa miniature du Codex, tiercé en fasce de sable, d'argent et de gueules, correspond aux trois sceaux que JOHANN apposa à l'acte de 1388 (*UStG* IV, no 1957). Cette similitude a établi définitivement la parenté du poète et des ministériaux sus-nommés qu'avaient encore mise en doute ou contesté Bartsch et l'*ADB*.— Voir Wegelin : *Regesten von Pfävers und Sargans.*— *UStG.* — F.-H. von der Hagen : *Minnesinger* II, 134-137 ; IV, 445-447. — Bächtold. — K. Bartsch : *Deutsche Liederdichter*, 3e éd. [Bt.]

HARDEGGER. Famille saint-galloise établie à Gams dès 1450, à Alt St. Johann dès 1604. — JOSEF, d'Alt St. Johann, 1823-1886, professeur de latin et de grec à l'école cantonale de Saint-Gall 1856-1872, archiviste d'État de Saint-Gall 1872-1875. — Voir *ASG* V, 84, avec la liste de ses publications. — 2. JOHANN-BAPTIST, frère du no 1, 1823-1890, gardien de Rapperswil et de Wil, maître de religion catholique à l'école cantonale de Saint-Gall, préfet du pensionnat catholique 1856-1859, puis curé de Wattwil, de Pfäfers et de Weesen. — 3. AUGUST, Dr phil., architecte, fils du no 1, * 1858, établi à Saint-Gall jusqu'en 1919, dès lors à Disentis ; il édifia quelques 60 églises, dont celle de Notre-Dame à Zurich, 3 couvents, 5 instituts, de nombreuses écoles et maisons privées. Il s'occupa en outre de questions historiques et artistiques, rédigea des *St. Gall. Neujahrsblätter* sur les couvents de Sainte-Catherine à Saint-Gall, de Mariaberg près Rorschach, de St. Johann dans le Turtal, de Maggenau et Wurmspach, des monographies sur les trésors de l'église de Disentis, sur la paroisse de Saint-Gall, etc., des articles pour *ASA*, enfin : *Die Baudenkmäler der Stadt St. Gallen*, 1re partie : *Die kirchlichen Bauten.* — *LL.* — *SKL.* — *DSC.* — David Hilty : *Werdenbergische Familiennamen.* — Rothenfluh : *Toggenburger Chronik.* [Bt.]

HARDER. Familles des cantons de Bâle, Berne et Schaffhouse.

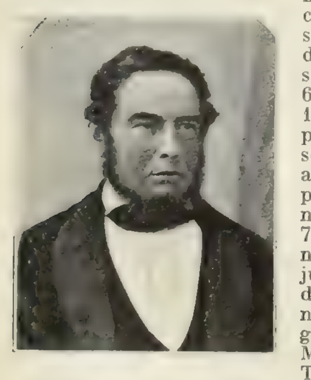
A. **Canton de Bâle.** Famille éteinte de Francfort-

sur-le-Main fixée au début du XVIe s. à Bâle, a donné des tisserands et quelques savants. *Armoiries* : de sable à l'arbre de sinople et à la bordure d'or. — 1. KONRAD, tisserand, de Francfort-sur-le-Main, établi à Bâle 1509, bourgeois 1533, † 1557. — 2. HANS, † avant 1597, fils du n° 1, passementier et recteur de l'hôpital. — 3. NIKLAUS, 1568-1645, fils du n° 2, passementier et avocat, conseiller des tisserands 1629. — 4. JOHANN-KONRAD, 1628-1695, fils du n° 3, membre de la corporation des tisserands 1650, secrétaire de ville, membre du Conseil et du Conseil des Trois. — 5. HIERONYMUS, 1648-1674, étudia la théologie, puis les langues orientales, mourut à Constantinople, à 26 ans, au cours d'un voyage d'études en Orient. Les manuscrits orientaux qu'il avait rassemblés sont déposés à la Bibliothèque universitaire de Bâle. — 6. NIKLAUS, 1651-1730, Dr jur. 1670, avoyer du tribunal de la ville 1673, conseiller 1709, membre du Conseil des Treize 1717, *Oberstzunftmeister* 1722. — 7. JOHANN-JAKOB, 1656-1711, Dr méd. 1676, professeur de rhétorique 1678, de physique 1686, d'anatomie et de botanique 1687, de médecine théorique 1703, membre de diverses académies étrangères. Nommé comte palatin en 1694 par l'empereur Léopold, médecin de diverses personnalités princières, entre autres du margrave de Baden-Durlach, du duc de Wurtemberg, du landgrave de Hesse-Cassel. — 8. JOHANN-JAKOB, 1707-1788, lieutenant-colonel au service de France, démissionna après la bataille de Rossbach en 1758. La famille s'éteignit avec ARNOLD, mécanicien, 1819-1880. — Voir *LL.* — *Athenæ Rauricæ.* — Albrecht Burckhardt : *Gesch. der medizin. Fakultät zu Basel.* — Collection Arnold Lotz aux Archives d'État de Bâle. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne**. Famille bourgeoise de la ville de Berne, citée dès 1526. *Armoiries* : d'azur à deux faucilles adossées d'or accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — LUDWIG, des Deux-Cents 1547, bailli de Bipp 1555, de Ternier 1566. — *LL.*— Gruner : *Genealogien* (mns.). [H. Tr.]

C. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille de la ville de Schaffhouse citée dès 1340. *Armoiries* : parti d'argent et de sable à deux plumes d'autruche de l'un en l'autre. L'ancêtre est — 1. PETER, 1440-1501, prévôt des tailleurs. Ses fils Jakob et Ulrich reçurent en 1516 une lettre d'armoiries de l'empereur Maximilien. — 2. HANS-ULRICH, 1543-1607, fils de Jakob, secrétaire du couvent, vice-secrétaire 1568, amtmann de Paradies 1600. — 3. et 4. ALEXANDER, 1593-1631, et CHRISTOPH, son fils, 1625-1689, médecins de la ville. — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 4, Dr méd., * 1658, conseiller et médecin personnel du prince-évêque de Constance, son représentant à Schaffhouse. — 6. JOHANNES, fils du n° 5, 1694-1739, conseiller du prince de Fürstenberg et son médecin personnel, anobli en 1731 par l'empereur Charles VI sous le nom *von Hardenberg.* — 7. CHRISTOPH, neveu du n° 5, 1686-1748, Dr méd., juge baillival 1717, député dans les bailliages tessinois 1719, prévôt des vignerons 1721, bailli de Merishausen 1724, de Thayngen et Barzheim 1739. — 8. JOHANN-CHRISTOPH, 1750-1819, du Grand Conseil 1769, juge baillival 1771, substitut du secrétaire du Conseil 1780, prévôt de corporation et conseiller scolaire dès 1786 ; archiviste 1798. Auteur de *Statistischer Aufsatz über Schaffhausen,* 1814. — 9. JOHANN-CHRISTOPH, fils du n° 8, * 16 mai 1781, substitut du secrétaire du Conseil 1780, juge de la ville 1812, prévôt de corporation 1814, membre de l'autorité tutélaire 1815, juge pour les faillites 1816, juge matrimonial 1818, bourgmestre 1820, premier président de l'église française 1826, président du tribunal cantonal 1832, bourgmestre 1836, † 16 mai 1851. — 10. ***Hans-Wilhelm,*** historien local, * 1er février 1810, fabricant de boutons, huissier du Conseil municipal 1834, directeur du pénitencier 1848, † 5 septembre 1872. Il réunit avec les années d'innombrables actes, documents et objets d'art de tous genres. Schaffhouse doit à ses qualités de dessinateur la reproduction d'un grand nombre de motifs d'architecture actuellement disparus (Collection Harder). Il publia *Chronik der Stadt Schaffhausen,* 1844, avec Ed. Im Thurn ; *Beschreibung des Munots,* 1859 ; *Das Wappen des Kts. Schaffhausen,* 1860 ; *Leben und Schicksale der Juden in Schaffhausen,* 1863 ; *Der Rheinfall und seine Umgebung,* 1864 ; *Die Leibeigenschaft im Gebiet des jetzigen Kts. Schaffhausen,* 1866 ; *Die Gesellschaft zu'n Kaufleuten,* 1867 et 3 cahiers de *Beiträge zur vaterländ. Gesch.,* 1867-1870 ; 50 traités historiques en manuscrits. — 11. HERMANN, fils du n° 10, 1844-1884, secrétaire de la ville 1872, conseiller municipal 1875. — 12. ROBERT, fils du n° 11, * 18 juin 1870, conseiller municipal 1909, vice-président du tribunal de district et officier d'état-civil 1921, suit les traces de son grand-père comme historien local ; auteur de *Das Jahrzeitbuch der Leutkirche St. Johann in Schaffhausen,* 1894 ; *Neues zur Etymologie des Namens Schaffhausen,* 1908 ; *Schaffhausens Wiedererlangung der Reichsfreiheit 1415,* 1918 ; *Schaffh. Schrifttum und Buchdruck im 16. Jahrh.,* 1925. — Voir *LL.* — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller.* — Wanner-Keller : *Schaffh. Geschichtschreiber.* — Registre généalogique de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]





Hans-Wilhelm Harder.
D'après une photographie.

HARDER, JOHANN, de Constance, Dr jur. utr., chancelier du couvent de Saint-Gall 1619-1627, 1634-, † 28 octobre 1662. — *LL.* — Archives du couvent. [J. M.]

HARDI. Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1450. — 1. NICOD, membre du Conseil des Deux-Cents 1453-1490. — 2. JEAN, fils du n° 1, prêtre, chapelain à Fribourg 1481, recteur de l'église de Notre-Dame 1505-1513, † 1513. — Arch. État Fribourg : *Reg. bourg.* II ; *Manuaux* 23 et 25. [J. N.]

HARDMEIER. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** ULRICH, de Küsnacht (Zurich), bourgeois de Lucerne dès 1577, contremaître de la ville pour les charpentiers 1575-1597, travailla en 1584 à la construction du couvent de capucins du Wesemlin, en 1591 au pont de bois de Langnau près de Malters et dirigea en 1592 la réfection de la Spreuerbrücke du côté du grand Lucerne — *Korrespondenzblatt des Luzerner Beamtenverbandes* 1925. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich.** I. Famille de la commune de Zumikon, où elle est citée dès 1494, établie déjà auparavant dans la région, à Limberg 1466 et à Binz 1405. Elle est originaire du Hard près de Zurich et tire son nom de l'office de *Meier* du Hard. — [J. FRICK.] — A d'autres communes zuricoises se rattachent — 1. ***Jakob*** Hardmeier-Jenny, * 7 décembre 1826 à Männedorf où un membre de la famille était maître d'école dès 1590. Maître de français à l'école secondaire de jeunes filles de Zurich 1860-1873, fondateur et propriétaire de l'institut Hofacker (plus tard Concordia) à Zurich jusqu'en 1877, membre du comité central de l'Exposition nationale suisse à Zurich 1883 et rédacteur du journal de l'exposition. Bourgeois de Zurich 1883. Conseiller littéraire et pédagogique d'Orell-Füssli dès 1884, rédacteur



Jakob Hardmeier-Jenny
D'après une photographie.

des *Freundliche Stimmen an Kinderherzen*, des *Europäische Wanderbilder*, dont il composa un certain nombre des meilleurs numéros, entre autres *Vierwaldstättersee*, *Gotthardbahn*, *Lugano*, *Locarno*, *Brünigbahn*, etc., rédacteur de la *Zürcher Wochenchronik* 1899-1908. Auteur de *Schweizer Kinderbuch*, 2 vol. ; *Frohe Stunden*, *Zürcher Verse*, 1900. Poète, écrivit aussi en patois, † à Zurich 20 octobre 1917. — *SL* 1917. — *NZZ* 1917, nos 1959 et 1994. — *ZWChr.* 1917. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1896. — 2. RUDOLF, fils du n° 1, * 1868, ingénieur, membre de la direction de la fabrique suisse de locomotives et de machines à Winterthour depuis 1911. — 3. EMIL, * 23 octobre 1870 à Wallikon sur Pfäffikon, maître à l'école allemande de Locarno 1891-1893, maître secondaire à Uster 1895, président de la société des instituteurs du canton de Zurich dès 1905, auteur de sa *Denkschrift 1893-1918*, député au Grand Conseil 1908-1926, conseiller national dès 1917. — *Annuaire des autorités fédérales* 1926. — *DSC.* — *ZWChr.* 1918. — 4. ROBERT, de Küsnacht, * à Zurich 15 février 1876, dessinateur et aquarelliste, illustrateur de la revue *Die Schweiz* 1896-1901, † à Zurich 10 avril 1919. — *NZZ* 1919, n° 600. — *SKL.* — II. Deux familles de la ville de Zurich. A la première appartiennent — 1. ANTONI, tisserand, d'Oberglatt, bourgeois et membre de la corporation de la Balance 1566. — 2. HANS-KASPAR, * 1651, pasteur à Bonstetten 1686, à Affoltern am Albis 1701-1719, doyen 1707 ; dernier de la famille, écrivain fécond. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1864 et 1896. — A la seconde — MICHÆL et JAKOB, tripiers, à Oberglatt, bourgeois 1553 et 1559. — 1. Kaspar-DAVID, 1772-1832, pasteur 1795, prédicateur à Baireuth en 1795, il perdit sa place à cause de ses violentes attaques contre la doctrine chrétienne. Revint à Zurich en 1800 et dirigea dès 1802 un institut privé ; quoique réintégré en 1813 dans le ministère zuricois, après son retour à la foi, il ne revêtit plus de fonction pastorale. Musicien et écrivain fécond. — 2. MARIA, dite MARIANNE, * 1802, fille du n° 1, cantatrice, entreprit des tournées sous le nom de *Demoiselle Hardmeyer* et chanta aux concerts d'abonnement de la Société générale de musique à Zurich jusqu'en 1840, † 17 janvier 1855 à Zurich. — 3. KARL-WILHELM, * 1803, fils du n° 1, maître à l'école industrielle de Zurich, auteur des *Nbl.* de la Société des Arts zuricois 1835-1845 et de *Das tessin. Thal Maggia*, 1841, † 1847, dernier de sa famille. — Keller-Escher : *Promptuarium.* — Wirz : *Etat.* — Paul-D. Hess : *Der Zürcher Vernunftsprediger K. D. Hardmeyer*, dans *ZT* 1905. — Max Fehr : *Marianne Hardmeyer*, dans *NZZ* 1924, nos 1850 et 1857. — Renseign. de H. Hess à Winterthour. [H. Br.]

HARDUNG, VICTOR, Dr phil., poète et journaliste, * 3 novembre 1866 à Essen, il commença sa carrière en Suisse comme rédacteur du *Volksfreund* à Flawil, puis rédigea le feuilleton du *St. Galler Tagblatt* avant de se consacrer entièrement à son œuvre d'écrivain, † 2 juillet 1919 à Saint-Gall. A publié des poèmes, des romans, des nouvelles et des drames. — *St. Galler Nbl.* 1920, p. 30, avec la liste de ses ouvrages importants ; 1915, p. 51. [Bt.]

HARDWALD (C. Bâle). Forêt de 315 ha. longeant le Rhin au Sud-Est de Bâle, sur le territoire des communes de Birsfelden, Muttenz et Pratteln. C'est un reste du Hard, qui s'étendait au moyen âge tout le long de l'Alsace, puis de la Birse jusqu'au Jura. La portion bâloise actuelle, domaine royal, dépendait dans le haut moyen âge des landgraves du Sisgau. Des cessions ultérieures la firent passer aux seigneurs de Muttenz et de Pratteln, puis à Bâle, par les ventes de 1478 et 1521. L'administration en fut dès lors confiée au Conseil des Trois, dès le XVIIIe s. à la commission forestière. Le faubourg St. Alban avait le droit de la pâture des moutons et chèvres dans la forêt. La République helvétique ne put établir si la forêt devait être considérée comme propriété de la ville ou de la nation. L'Acte de médiation trancha en faveur de la première, par l'acte de dotation de 1803 qui rendit la ville propriétaire des parties sises sur les territoires des communes de Muttenz et Pratteln. Le Klingentalholz, section du Hard appartenant depuis la Réforme au fonds scolaire et ecclésiastique, fut aussi remis à la ville en 1823. La dotation de 1803 eut pour effet, lors de la séparation de 1833 en deux demi-cantons, que le Hard, bien de la ville, demeura à Bâle-Ville. Toutefois Muttenz et Pratteln tentèrent de faire valoir des droits sur la forêt, mais ils furent déboutés par la cour fédérale d'arbitrage d'Aarau en 1834 et condamnés à acquitter à la ville de Bâle 1165 fr. de dommages-intérêts. Le gouvernement de Bâle-Campagne continua à soutenir les prétentions des deux communes ; la Diète de 1835 attribua expressément le Hard à la ville et renvoya la campagne à une cour arbitrale. Celle-ci, réunie en 1839, confirma la sentence de 1834 et mit les frais à la charge de la demanderesse. La nouvelle constitution cantonale de Bâle-Ville de 1875 ayant réuni l'administration urbaine à celle du canton, une partie de la fortune de la ville fut attribuée à la commune bourgeoise et le Hard y fut compris. La forêt contient les restes d'un castellum romain. Trois tumulus préhistoriques y ont été découverts et étudiés en 1841. Un combat d'arrière-garde y eut lieu le 3 août 1833 entre les troupes rentrant en ville et leurs poursuivants de la campagne. — Voir Daniel Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, partie 23, 2845. — *ASA* 1893, 235. — *JSGU* 1921, 90. — W. Vischer : *Drei Grabhügel in der Hardt bei Basel*, dans *MAGZ* 1841. — Actes de la campagne et de la forêt aux Arch. d'État Bâle. [C. Ro.]

HARDY (ARDY). Famille bourgeoise de Neuchâtel, éteinte. *Armoiries* : d'azur à une balance d'or en équilibre, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople.



— 1. GUILLAUME, roy et prévôt des marchands de Neuchâtel 1479. — 2. JEAN, fut emprisonné à Dôle en 1531 pour avoir violé un édit impérial, relatif à la religion, relâché en 1533, sur les démarches de Berne. Nommé châtelain du Landeron en 1538, par les Quatre-Ministraux de Neuchâtel, il tenta d'y introduire la Réforme, ce qui provoqua un échange de correspondance avec Berne et Soleure. La comtesse Jeanne de Hochberg ordonna de le destituer, mais, soutenu par les Quatre-Ministraux, il resta en fonctions jusqu'au 28 novembre 1539. — 3. PIERRE, frère du n° 2, capitaine dans les troupes envoyées au secours de Genève 1530, receveur et conseiller de Neuchâtel 1537. — 4. BLAISE, *Rottmeister* 1536, maire de Boudevilliers 1558-1561. — 5. GUILLAUME, fils du n° 3, notaire, maire de Travers, conseiller de Neuchâtel 1553, maire de Neuchâtel 1554, procureur général et conseiller d'État 1564, † 17 avril 1569. Par son testament, de la veille, il ordonna que si son fils venait à décéder sans héritiers, sa maison et son nom passeraient à la famille de l'aînée de ses filles. C'est ainsi qu'une partie des membres de la famille Tribolet furent mis au bénéfice de cette substitution et portèrent le nom de Tribolet-Hardy. La substitution prit fin en 1848, mais le nom de Tribolet-Hardy continue à être porté par la famille actuelle de Tribolet. — Voir A. Piaget : *Doc. inédits sur la Réformation* I. — *La famille de Tribolet.* [L. M.]

HARENDEN. Famille valaisanne dont le nom primitif était HARO. Des familles portant le surnom *am Hengart* (de Platea) apparaissent au XIVe s. à Mund. Plus tard elles se nommèrent *Härig* et s'éteignirent au XVIIIe s. — *BWG* II, 381. [D. I.]

HARENGS (GUERRE DES). I. Le nom de guerre des harengs ou des *besoles* (féras) a été donné à l'un des épisodes de la guerre entre Genève et le duc de Savoie Charles III. Le Conseil de Genève ayant décidé de rompre la combourgeoisie signée avec Fribourg le 6 février 1519, le duc de Savoie fut autorisé à entrer dans Genève avec 500 h. Mais il y installa toute une armée qui commit aussitôt force excès et désordres, puis il fit défense aux citoyens de porter aucune arme offensive ou défensive. Les Genevois avertissent secrètement leurs amis de Fribourg de l'attitude menaçante du duc. Une armée de 6000 à 7000 Fribourgeois s'avance aussitôt jusqu'à Morges, dont elle s'empare, et se saisit du seigneur de Lullin, gouverneur du Pays de Vaud. Puis

elle prend Rolle et n'est arrêtée qu'à Nyon par quelques compagnies de cavalerie savoyarde. Le duc s'effraye alors et obtient convocation d'un Conseil général, le 7 avril, où fut ratifié par le peuple la renonciation à la combourgeoisie. Deux députés allèrent prier les troupes fribourgeoises de se retirer.

On était en carême lors du séjour des troupes savoyardes dans Genève, et les Genevois ne leur donnèrent à manger que des *besoles* (féras) en guise de viande. La guerre se termina par arbitrage des cantons de Berne, Zurich et Soleure : le duc et les Fribourgeois durent retirer leurs troupes, mais Fribourg exigea une indemnité de guerre de 8000 écus d'or, à payer partie par le duc, partie par les Genevois, qui eurent beaucoup de peine à s'acquitter de leur dû. [M. MAIRE.]

II. HÆRINGSKRIEG. Rébellion qui éclata dans le bailliage de Rotenbourg près Lucerne pendant le carême de 1570, et fut provoquée par les lourdes charges de péages, droits de passage, condamnations, amendes, etc. Sept cents campagnards environ prirent les armes pour délivrer quelques insurgés emprisonnés et campèrent dans la nuit du 21 février près du pont de l'Emme. A ce moment, des délégués des cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug qui faisaient route vers Soleure, s'interposèrent, se rendirent au camp des paysans et leur conseillèrent de se retirer. A quelque temps de là les prisonniers furent relâchés contre une amende. Les 600 hommes de l'Entlebuch levés pour défendre la ville furent licenciés à Schachen près Malters avec double solde. — Voir Kas. Pfyffer : *Gesch. des Kts. Luzerns* I, 273. [P.-X. W.]

HARI. Vieille famille d'Adelboden et de Frutigen (Berne) mentionnée dans le *FRB* déjà en 1306. [L. S.]

HARLACHER. Famille de Schöfflisdorf (Zurich), où elle est citée dès 1671 ; elle habitait auparavant, dès 1546, dans le village voisin d'Oberweningen, et doit venir d'Argovie. — [J. FRICK.] — 1. ANDREAS-RUDOLF, * 21 septembre 1842 à Schöfflisdorf, ingénieur du chemin de fer du Nord-Est 1863, assistant à l'École polytechnique fédérale 1866, fondateur et premier président de la société des anciens élèves de cet établissement 1869, professeur de génie civil à l'École polytechnique de Prague 1869, recteur, autorité en matière d'hydrographie et d'hydrométrie, † 28 oct. 1890 à Lugano. — *SB* 16, 1890. — *Vierteljahrsschr. der Nat. Ges. Zürich* 35, p. 404-406. — *NZZ* 1890, n° 304. [H. Br.]

HARNISCH, ALBERT, * à Langenthal 8 novembre 1874. Aveugle dès l'âge de 8 ans, il se voua à la musique et, après avoir étudié à Lausanne et à Paris, devint professeur de musique et organiste à Nancy 1896, à Toulouse 1898. Il se fixa à Lausanne en 1901 ; il est depuis 1904 organiste à la cathédrale et depuis 1912 professeur d'orgue au conservatoire. — *PS* 1918. [M. R.]

HARSCHER. Famille éteinte de la ville de Bâle, probablement originaire de Souabe (environs d'Ehingen), alliée aux Harscher de Souabe qui furent chevaliers d'empire aux XIV[e] et XV[e] s. ; bourgeois de Bâle depuis 1540. Au XVI[e] s. et au commencement du XVII[e] s., la famille a donné des libraires, plus tard de gros négociants, des érudits, des officiers, diplomates et banquiers. Les frères Johann-Daniel et Johann-Jakob (n[os] 11 et 13) obtinrent une confirmation de noblesse par l'empereur François I[er] en 1760 sous le nom de *Harscher von Almendingen*.



Armoiries : d'azur à deux rochers mouvant d'une terrasse de sinople, à un ours de sable, surmonté d'une étoile d'or à six rais, grimpant sur celui de dextre. — 1. MATHIAS, bourgeois 1540, libraire, ancêtre de la famille bâloise, † 1562. — 2. MATHIAS, 1560-1635, fils du n° 1, libraire, conseiller 1624. — 3. MATHIAS, 1596-1651, fils du n° 2, D[r] méd., médecin de la ville, professeur d'éloquence 1630 et d'éthique 1650 à l'université de Bâle, membre du *collegium medicum*. — 4. NIKLAUS, 1607-1676, arrière-petit-fils du n° 1, négociant, juge suprême au tribunal de la ville. — 5. NIKLAUS, petit-fils du n° 4, 1679-1750, drapier, conseiller, du Conseil des Treize 1748, député à la conclusion de traités douaniers avec l'Autriche, etc. — 6. NIKLAUS, 1683-1742, petit-fils du n° 4, D[r] méd., professeur d'éloquence et d'histoire à Marbourg 1706, puis d'éloquence à Bâle, bibliothécaire, et recteur de l'université de Bâle 1721 et 1733. — 7. JOHANN-LUDWIG, 1685-1757, frère du n° 5, fonda à Francfort-sur-le-Main une maison de banque fort considérée. — 8. NIKLAUS, 1715-1794, fils du n° 5, fabricant de rubans de soie, directeur de la Société des négociants 1752, député à la Diète 1773, président du directoire commercial 1774, du Conseil des Treize 1789. — 9. EMANUEL-HEINRICH, 1722-1787, fils du n° 5, capitaine-lieutenant au service de France, chevalier de l'ordre du mérite militaire. — 10. JOHANN-LUDWIG, 1725-1787, fils du n° 7, ami des arts et des sciences, soutint l'industrie du Palatinat par la création de fabriques, introduisit la culture de la garance et d'autres plantes tinctoriales ; membre du Conseil d'administration du fonds de l'église réformée du Palatinat ; il était appelé par ses adversaires *pfälzischer Pfaffengott*. Son troisième fils tomba en 1793 comme capitaine au service de Hollande. — 11. JOHANN-DANIEL Harscher von Almendingen, 1731-1798, frère consanguin du n° 10, conseiller de la légation de Hesse-Darmstadt et ambassadeur à Paris ; conseiller secret. — 12. JOHANN-HEINRICH, 1733-1771, neveu du n° 6, J. U. L. et D[r] phil., archéologue, possesseur d'un cabinet d'antiquités, dirigea à Augst des fouilles fructueuses. — 13. JOHANN-JAKOB Harscher von Almendingen, 1734-1785, frère du n° 11, lieutenant-colonel au régiment royal suédois, à 25 ans lieutenant-colonel à la garde du corps suisse, reçut l'ordre du mérite militaire pour un fait d'armes; cavalier de société de la princesse de Rohan-Soubise, connu à Francfort-sur-le-Main sous le nom de chevalier von Harscher. — 14. LUDWIG Harscher von Almendingen, 1766-1827, * à Paris, fils du n° 11, juriste, professeur à Herborn en 1794, conseiller de la haute cour d'appel à Hadamar 1803, vice-directeur de la cour supérieure de justice à Wiesbaden 1811, vice-président de celle de Dillenburg 1816. Ses *Juridische Schriften* ouvrirent la voie à une heureuse réforme dans la science du droit pénal allemand. — 15. NIKLAUS, 1783-1844, petit-fils du n° 8, D[r] méd. et philosophe, confident de Chamisso et de Schleiermacher qui le considérait comme son successeur futur, ami de Schlegel, Tieck et Novalis, † à Oberbaden dernier de la famille. — Voir Lutz : *Baslerisches Bürgerbuch*. — *LL*. — *Athenæ Rauricæ*. — Manuscrits de famille (Bibl. publique). — Posener : *Rechtslex*. — *Deutsche Biogr.*, vol. I, p. 351. — *BJ* 1886, p. 1. [Adr. STÜCKELBERG.]

HARSWIL. Voir OBERBÜREN.

HARTBERT. Évêque de Coire, cité de 930 à 970, mais pas toujours comme évêque ; il suivit l'empereur Othon I[er] en Italie en 951 et accompagna l'archevêque de Mayence à Rome pour le couronnement. Il participa en 952 au synode d'Augsbourg et en 960 à celui de Rome, et séjourna plusieurs fois à la cour. Il accompagna l'empereur en 964 lors de son voyage de retour par Coire en Allemagne ; ce dernier lui fit en 951, 952, 955, 958, 960 et 966 diverses donations, qui constituèrent la base de la puissance temporelle de l'évêque de Coire. † vers 971. — Mayer : *Bistum Chur* I, p. 130-140. [L. J.]

HARTKER, moine et prêtre à Saint-Gall, † 1011. Cloîtré pendant trente ans dans une cellule basse, il écrivit dans les heures qu'il ne consacrait pas à la prière, à la lecture et à la méditation, des livres dont nous avons conservé un antiphonaire en deux parties (*codices* 390-391 de la Bibliothèque de l'ancien couvent). Aux pages 11 et 13 se trouvent deux dessins à la plume ; le premier représente Hartker avec saint Gall (voir *DHBS* III, p. 309), le second montre le moine en compagnie de Grégoire-le-Grand. — *MVG* XI, 61 ; XIX, 304 ; XXXI, 226. — I. von Arx : *Gesch. v. St. Gallen* I, 231. — G. Scherer : *Verz. der Handschriften der Stiftsbibl. St. Gallen*. [Bt.]

HARTMANN ou **ARMANN,** aumônier de l'hôpital de Saint-Pierre du Montjoux, ordonné évêque de Lausanne le 2 mars 852, † le 14 avril 878. A probablement reconstruit la cathédrale de Lausanne. — Voir *Cart. laus.* 8, 34. — Besson : *Contributions*, 37-44. [M.R.]

HARTMANN, abbé de Saint-Gall de 922 à sa mort le 21 septembre 925. Après une vacance de plus de deux

ans, il succéda à l'abbé Salomon et voua les brèves années de son administration à réformer la discipline du couvent, l'école et le chant d'église romain ; mais il usa d'une grande tolérance dans la gérance des biens conventuels et sa faiblesse laissa toute latitude d'empiètement aux intendants du couvent. Il composa des hymnes et une histoire de son temps qui n'a malheureusement pas été conservée. — *Casus Ekkeharti*, dans *MVG* XV et XVI. — Schiess dans Felder : *Die Stadt St. Gallen*, p. 405. — *ADB*. [Bt.]

HARTMANN. Moine de Saint-Gall, troisième de ce nom. Après la mort d'Ekkehart Ier (973), il écrivit une *Vita S. Wiboradae* qu'Ekkehart avait commencée et laissée inachevée. De lui-même nous ne savons rien, sauf une mention du XIIIe s. seulement (*Conradi de Fabaria continuatio* c. 3), qui le désigne comme l'auteur de cette *vita*. Le manuscrit original est perdu. La copie la plus ancienne, du XIIe s., doit être celle que possède la Bibliothèque nationale du Wurtemberg, remaniée et augmentée par Hepidan, imprimée pour la première fois dans les *Acta Sanctorum*, 2. Maji I, p. 284. — Voir *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*, vol. 38, p. 256 — Wyss : *Historiographie*. — L. Zœpf : *Lioba, Hathmuoth, Wiborada*. [E. Schlumpf.]

HARTMANN Ier, évêque de Coire 1024-1039, appartenait peut-être à la famille noble indigène des Plantair (Planaterra) ; selon Tschudi à celles des comtes de Kibourg ou de Rapperswil. L'empereur Conrad II lui confirma les anciens privilèges et lui fit quelques donations ; il l'envoya aussi en France chargé de missions spéciales. Hartmann inaugura le 13 octobre 1039 le nouveau bâtiment conventuel d'Einsiedeln, † en décembre 1039. — Mayer : *Bistum Chur* I, p. 148. — Hartmann II, évêque de Coire 1388-1416. — Voir l'ar. Werdenberg-Sargans, Comtes de. [L. J.]

HARTMANN. Nom de famille très répandu dans toute la Suisse, cantons de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schwyz, Soleure, Thurgovie, Zurich.

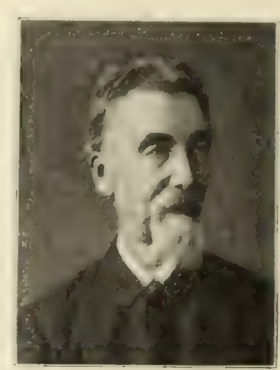
A. **Canton de Bâle**. Nom de baptême transformé en nom de famille, cité dès le XIIe s. à Bâle, dès le XIVe s. à Maisprach (Bâle-Campagne) et plus tard dans les communes de Bretzwil, Reigoldswil, Ziefen et Pratteln. La famille de Bâle a donné naissance à — Friedrich, maître en 1480, conseiller 1490 et *Oberstzunftmeister* 1501. Elle s'est éteinte en 1512 avec — Friedrich, surnommé *zur Linden*, capitaine des six cents hommes que Bâle envoya au secours des Uranais, Schwyzois et Unterwaldiens durant la campagne de Bellinzone et de Locarno. — En 1817 une nouvelle famille de ce nom devint bourgeoise de Bâle en la personne de — Jakob, de Ziefen, qui acquit les domaines inférieur, moyen et supérieur de Gundeldingen. — Voir Arch. d'État de Bâle-Campagne. — *ULB*. — *UB*. — *LL*. — Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — Livre des bourgeois de Bâle. [O. G.]

Hermann, * 28 avril 1865 à Riehen, rédacteur pendant un certain temps de la *St. Louis Tribune* (U. S. A.), secrétaire de la société de développement de Bâle 1897, de celle de l'Oberland à Interlaken en 1898, depuis 1920 à Waldfried près de la Beatushöhle ; s'est occupé des fouilles et de l'ouverture de la grotte ; des représentations de Tell à Interlaken. Auteur de nombreux écrits sur le tourisme, de quelques romans et de *Das Berner Oberland in Sage und Geschichte*, 2 vol. [L. S.]

B. **Canton de Berne**. I. Le nom de Hartmann apparaît dès 1331 dans les *FRB* à Erlenbach. Il est actuellement répandu dans la Haute-Argovie, le Jura, le district de Nidau, à Berne et à Bienne (dès 1366). L'ancêtre de la branche biennoise est Peter, cité en 1556. Son petit-fils Daniel, * 1568, devint bourgeois de la ville en 1590. Daniel, * 1595, fils du précédent, est l'ancêtre de la nombreuse descendance de Schriessheim (Palatinat) où elle émigra en 1661, et son demi-frère Jakob, * 1621, des Hartmann de Langenthal, Saint-Imier et Oberwil (Bâle).

II. Famille bourgeoise de Berne et Soleure. L'ancêtre est Peter-Hans, d'Epsach, arrière-petit-fils du Peter cité sous I, bourgeois de Berne 1632. *Armoiries* : d'azur à un homme vêtu d'une cuirasse d'argent, la ceinture et le baudrier d'or, tenant une grenade de sable enflammée d'or dans la dextre et une épée d'argent dans la senestre, accompagné de quatre étoiles d'or, soutenu de trois coupeaux de sinople, d'où issent deux feuilles de trèfle du même. — 1. Emanuel, arrière-petit-fils du précédent, 1722-1786, drapier, membre des Deux-Cents 1755, bailli de Nyon 1766, de Schwarzenbourg 1785 (armoiries au musée historique de Berne). — 2. Sigmund-Emanuel, 1759-1833, fils du n° 1, des Deux-Cents 1795, bailli, puis *Oberamtmann* d'Aarwangen, acheta vers 1780 la seigneurie et domaine de Thunstetten qu'il vendit en 1827 à la famille Pourtalès de Neuchâtel, pour émigrer à Soleure en 1828 (sur son rôle dans l'affaire du brévard d'Aarwangen voir Kasser : *Aarwangen*). — 3. Karl-***Alfred***-Emanuel, fils du n° 2, * 1814 à Thunstetten, écrivain populaire, fit tout d'abord des études juridiques à Munich et Heidelberg, se mit à écrire à Paris en 1835 et fonda en 1836 à Soleure le journal *Der Morgenstern* (jusqu'en 1838), en 1841 l'*Alpina*, annuaire suisse de littérature, en 1845 un *Wochenblatt für Freunde der Literatur* (jusqu'en 1847) et en même temps le *Postheiri*, journal humoristique et satirique (jusqu'en 1875). En 1852 et 1855, il publia en 2 vol. les *Kiltabend-Geschichten*. Bourgeois de Soleure en conservant la bourgeoisie de Berne 1855, l'un des fondateurs de la *Töpfergesellschaft*, premier feuilletonniste du *Bund* 1857-1858. † 10 déc. 1897 à Soleure. Œuvres principales : *Meister Putsch und seine Gesellen*, roman, 1858 ; *Junker Hans Jakob vom Staal*, biographie, 1861 ; *Erzählungen aus der Schweiz*, 1863 ; *Gallerie berühmter Schweizer*, 1863-1871 ; *Junker und Bürger*, roman, 1865 ; *Schweizer Novellen*, 1877 et 1879 ; *Fortunat*, roman, 1878 ; *Auf Schweizererde*, nouvelles, 1883-1885. — Walter von Arx : *Alfred Hartmann*. — 4. Otto-Emanuel, fils du n° 3, 1839-1876, capitaine d'artillerie, ingénieur cantonal à Soleure. — *Bulletin der Ges. ehem. Polytechniker* 1876. — 5. Siegfried-Emanuel, Dr jur., fils du n° 4, * 1871, conseiller d'État à Soleure dès 1908, conseiller national 1908-1922. — *Ann. des autorités fédérales*. — *DSC*. — Une plus ancienne famille éteinte, bourgeoise de Berne, y apparaît au XVIe s. — Voir généalogies de Gruner et Werdt (mns.). — *AGS* II — *LLH*. — Papiers de famille. [H. Tr.]





Alfred Hartmann.
D'après une photographie.

III. Famille de Cerlier. — Johann-Jakob, membre du Conseil exécutif 1864-1878, puis secrétaire de préfecture à Bienne, † 10 oct. 1897. — [H. T.] — Jean-Édouard, agrégé à Neuchâtel en 1888, * 20 sept. 1848, ingénieur, membre du Conseil communal de Neuchâtel 1888-1903, président de ce corps 1901-1903. Dirigea les travaux publics et les services industriels, † 10 avril 1915 à Neuchâtel. [L. M.]

C. **Canton de Fribourg**. Famille bourgeoise de Fribourg et de Villars-sur-Glâne, encore existante, originaire d'Altkirch (Alsace), tolérée à Fribourg en 1769, qui a donné de nombreux magistrats, juristes, industriels, officiers, prêtres et religieux, musiciens, etc. *Armoiries* : de gueules à un cœur d'argent dans un pentagramme du même. — 1. Antoine, 1747-1827, chapelier, reçu bourgeois de Fribourg en 1770 et de Villars-sur-Glâne, conseiller communal de la ville de Fribourg 1799-1814. — 2. Jean-Théobald, fils du n° 1, 1802-1885, notaire 1827-1872, juge au tribunal de la Sarine 1832-1850, président de ce tribu-

nal 1847-1850, député au Grand Conseil 1843-1856, conseiller communal et syndic de la ville de Fribourg 1847-1850, puis conseiller communal et vice-président 1853-1856, président du tribunal de commerce 1850-1858, juge suppléant du tribunal cantonal 1849-1855, lieutenant-colonel d'état-major. — 3. PIERRE fils du n° 1, 1810-1887, jésuite 1832, prêtre 1837, administrateur-procureur du pensionnat et du collège Saint-Michel à Fribourg. Après le Sonderbund, il séjourna à Genève en 1848. Administrateur du collège Sainte-Marie à Toulouse 1849-1870, directeur et aumônier du couvent de la Fille-Dieu près Romont dès 1871, où il introduisit l'observation plus fidèle de la règle et restaura l'église en 1873. A laissé des mémoires. — 4. LOUIS, fils du n° 1, 1812-1889, négociant et industriel, conseiller communal et syndic de Villars-sur-Glâne dès 1847, administrateur du couvent de la Visitation 1848, receveur de l'hôpital bourgeoisial de Fribourg 1849-1859, administrateur des domaines de cet établissement 1874-1878, transforma en 1864 l'ancien Hôtel des Merciers à Fribourg en un grand hôtel moderne, l'Hôtel National ; propriétaire dès 1850 des scieries et moulins de Sainte-Apolline près Fribourg qu'il transforma en fabrique de pâtes alimentaires ; lieutenant-colonel fédéral, commandant de brigade de cavalerie 1864 ; vice-président honoraire de l'Académie nationale française.— 5. FRÉDÉRIC, 1816-1874, un des chefs de l'opposition à Fribourg, il prit une part active aux événements de 1847 ; emprisonné il s'évada et rejoignit la division Rilliet avec laquelle il fit la campagne du Sonderbund et participa à la prise de Fribourg ; commandant de gendarmerie 1847-1850, conseiller communal de Fribourg 1847-1850. Instructeur fédéral de carabiniers, comme major, puis comme lieutenant-colonel 1851-1866. A laissé des mémoires. — 6. HENRI, fils du n° 2, 1844-1897, chimiste et sous-directeur à la fabrique d'engrais chimiques de Fribourg 1874, directeur de 1884 à 1897. C'est à lui qu'on doit le développement des fabriques de Fribourg et de Renens ; excellent administrateur, il s'occupa de divers établissements financiers, de questions de tarifs de transport ; très apprécié comme chimiste, il joua un rôle en vue dans le monde des chimistes et industriels suisses. — 7. ROMAIN-CHARLES, arrière-petit-fils du n° 1, 1865-1921, notaire 1892-1918, chef de bureau de la direction de justice 1892-1921, promoteur de plusieurs lois dont la loi d'application du C. C. S. pour le canton de Fribourg, musicien de talent, membre pendant 38 ans de l'orchestre de la ville, auquel il légua 30 000 fr. — 8. ANTOINE, frère du n° 7, 1871-1917, élève de Jadasohn et de Reineke au conservatoire de Leipzig, professeur de mathématiques, puis professeur de musique, organiste, maître de chapelle au collège Saint-Michel à Fribourg, musicien et compositeur de grande valeur, il contribua, pour une large part, au développement de l'art musical à Fribourg, dirigea plusieurs sociétés de chant et de musique, directeur et professeur au Conservatoire, à l'Académie de musique et à l'École Vogt, à Fribourg. — Voir *Étren. frib.* 1890, 1898, 1918, 1922. — *Revue cathol.* XVIII. — *Livre d'Or du Pensionnat de Fribourg.* — Papiers de famille. — Archives d'État Fribourg : Rôle des bourgeois. Registres de la paroisse de Saint-Nicolas, collection Gremaud.

Une autre famille Hartmann, établie à Wünnewyl au XVIIIe s., devint bourgeoise de Tavel en 1818 et fut naturalisée fribourgeoise en 1819. — Archives d'État Fribourg. [G. CORPATAUX.]

D. **Canton de Genève.** MORITZ, écrivain et poète allemand, * 16 oct. 1821 à Duschnick (Bohême). Réfugié à Genève, il acquit la bourgeoisie en 1861, rentra plus tard à Stuttgart, puis à Vienne où il mourut le 13 mai 1873. — LUDO-MORITZ, son fils, * 2 mars 1865 à Stuttgart, acquit la nationalité autrichienne tout en restant Suisse. Privat docent d'histoire à Vienne 1896, professeur extraordinaire 1909. Archiviste général sous la République autrichienne, puis son ambassadeur à Berlin ; reprit son activité de professeur à Vienne en 1920. Membre du Conseil fédéral de la République, † 1924 à Vienne. A publié entre autres : *100 Jahre italienische Gesch. 1815-1915 ; Kurzgefasste Gesch. Italiens von Romulus bis Viktor Emanuel ; Analekten zur Wirtschaftgesch. Italiens im frühen Mittelalter.* [B. SCHATZ.]

E. **Canton des Grisons.** Famille considérée de la Ligue des X Juridictions, du Prätigau et de la juridiction de Churwalden. *Armoiries* : d'azur à un croissant tourné d'argent accompagné de deux étoiles à six rais du même.



Dès le XVIe s., FLURI, de Küblis, était *Landeshauptmann* en Valteline. — 1. ***Hartmann von Hartmannis,*** de Parpan, est cité en 1569 dans la *Chronik* de Sprecher sous le nom de *Hartmann Hartmann*. Il acquit son titre au service de France. Landammann de la juridiction de Churwalden, *Landeshauptmann* en Valteline 1581 et 1593. Personnage le plus considéré de la Ligue des X Juridictions, il joua dans les III Ligues un rôle assez pareil à celui que devait remplir plus tard le colonel Guler l'aîné. Député à la Diète, à Milan et à Paris, chef d'un régiment grison au service français 1584. Les Grisons et les Confédérés sauvèrent alors le trône du dernier Valois et aidèrent Henri IV durant la période difficile qui suivit l'assassinat d'Henri III, lorsque les ligueurs étaient près de mettre la haute main sur le pays et qu'il fallut reconquérir cités et châteaux. Rentré quelque temps au pays, Hartmann fut fait prisonnier en Bourgogne, lors de son retour en France, par les ennemis d'Henri IV; il ne recouvra la liberté que moyennant rançon. Le reste des troupes de son régiment rentra au pays en 1593 ; le chef conserva cependant une compagnie avec lui, transformée en 1602 en une compagnie de gardes. La même année, Harmtann participa à la prestation du serment d'alliance avec la France et à l'alliance perpétuelle des III Ligues avec Berne. Il réalisa encore la célèbre réforme de 1603, dirigée contre la corruption de la politique intérieure, spécialement celle qui se rapportait aux pays sujets. Finalement il fut combattu tant par le parti espagnol que par le parti vénitien, car il demeura de tout temps un fidèle partisan de la France, † 1603. — Sprecher : *Chronik.* — Parmi ses descendants — 2. DIETEGEN, vicaire en Valteline 1599, fut envoyé en France en 1619, il y avait servi autrefois comme capitaine. L'ambassadeur Gueffier ayant été chassé des III Ligues peu auparavant et la cour venant d'apprendre ce fait, Dietegen von Hartmann dut immédiatement quitter Paris. On lui affirma qu'il ne devait qu'à son père de n'avoir pas été mis à la Bastille. — 3. HARTMANN fut député en 1625 au sujet de la défense du Luziensteig. Ce second Hartmann von Hartmannis fut aussi capitaine en Valteline. Un HEINRICH von Hartmann est cité à la même époque comme capitaine ; podestat de Morbegno 1619.



Hartmann von Hartmannis.
D'après un dessin de Kraneck.

Du Prätigau, outre Fluri cité plus haut — 4. HANS de Klosters, était podestat de Morbegno 1601. — 5. GEORG, de Schiers, préfet du gouvernement 1878. — 6. GEORG, fils du précédent, président du Grand Conseil 1919, conseiller d'État, président de la ville de Coire 1926. — 7. GAUDENZ, de Schiers, pasteur de Haldenstein et maître de religion à l'école du chef-lieu, aumônier à Naples vers 1840, fut créé chevalier par François II, † 1854. — *BM* 1854. — 8. NIKOLAUS, architecte, de Schiers ; il se fixa dans l'Engadine en 1869 et y édifia ou rénova nombre de maisons bourgeoises et diverses églises. Il dressa également le plan de la reconstruction de Seewis en 1863, celui du kurhaus de Davos-Platz qui a brûlé depuis, ceux des grands

hôtels Kulm, Victoria et du Lac à St. Moritz, et du kurhaus Waldhaus Vulpera, † 16 juillet 1903. — BENEDIKT, directeur de l'établissement de Schiers, actuellement maître de religion à Coire, auteur de : *Die volkserzieherische Bedeutung der Heimatschutzbewegung ; Heimatschutz in Graubünden ; Alte Bündner Bauweise ; Protestantischer Kirchenschmuck*, et de nombreux travaux historiques. — *DSC*. — 10. NIKOLAUS, architecte à St. Moritz, construisit le musée engadinois et de Segantini, un des principaux collaborateurs des 3 volumes des Grisons de la *Maison bourgeoise en Suisse*. — Voir outre les historiens du XVII[e] s., F. Sprecher : *Gesch. der Kriege und Unruhen*. — U. Salis : *Denkwürdigkeiten*. — Anhorn : *Graw-Püntner Krieg*. — *LL*. — Ardüser : *Beschreibung*. — Ed. Rott : *Représ. dipl.* II et III. — *SKL*. [M. V.]

F. Canton de Lucerne. Famille patricienne d'orfèvres de la ville de Lucerne, également très répandue dans la campagne, au Seetal. Devinrent bourgeois : JENNI, de Baldegg, WELTI, de Hochdorf, WELTI, de Richensee, 1386 ; HANS, le potier, et HENSLI, son fils, 1424 ; WELTI, 1445. *Armoiries* : à l'origine d'azur à une étoile d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople ; dans le diplôme de 1721 les coupeaux sont d'argent. — 1. JOHANN, bourgeois 1549, du Grand Conseil 1563, † 1565, orfèvre. — 2. JOST, 1569-1616, orfèvre, sous-essayeur de la monnaie 1597, du Grand Conseil 1599, maître de la monnaie 1605, bailli de Kriens 1611. — 3. JOST, fils du n° 2, 1591-1673, orfèvre, maître de la monnaie 1620-1656, auteur du rapport sur les monnaies suisses de 1622, membre du Grand Conseil et bailli de Kriens 1633, député à la conférence monétaire de Zoug 1636, bailli de Büron 1643, du Petit Conseil 1671. — 4. JAKOB, frère du n° 3, orfèvre, du Grand Conseil 1617, du Petit Conseil 1632, bailli de l'Entlebuch 1635, lieutenant d'avoyer 1648, bailli de Willisau 1654, membre de la confrérie de Saint-Luc, † 1671. — 5. LUDWIG, 1603-1673, orfèvre, frère du n° 3, secrétaire de la ville 1626, chevalier. — 6. JOST, fils du n° 3, orfèvre, du Grand Conseil 1672, bailli de Malters 1673, du Petit Conseil 1681, † 1682. — 7. JOHANN-MELCHIOR, fils du n° 5, du Grand Conseil 1671, bailli de Kriens 1675, *Landeshauptmann* à Wil 1678, bailli de Münster 1685, de Willisau 1695, † 1699. — 8. BERNHARD, frère du n° 6, 1634-1707, chapelain de Ruswil 1659, chanoine de Beromünster 1673, custode et prévôt 1688. — 9. FRANZ-MELCHIOR, fils du n° 6, du Grand Conseil 1682, maître de la monnaie, bailli de Kriens 1685, secrétaire du Conseil 1689, secrétaire de ville de Willisau 1692, du Petit Conseil 1697, † 1712. — 10. FRANZ-LUDWIG, orfèvre, du Grand Conseil 1683, bailli de Kriens 1687, essayeur de la monnaie 1687-1699, du Petit Conseil 1690, bailli de Münster 1697, intendant des bâtiments 1702. — 11. JOST-BERNHARD, 1685-1752, vice-secrétaire 1705, du Grand Conseil et secrétaire de la ville 1706, du Petit Conseil 1712, bailli de Ruswil 1713, anobli par l'empereur Charles VI en 1721 (avec le droit de porter ou non la particule), bailli de Rothenburg 1727 et 1731, du Freiamt 1736, directeur des grains 1741, banneret et avoyer 1742, seigneur justicier de Wangen et Dietwil, bailli de Merischwanden 1742. — 12. MELCHIOR-RUDOLF, 1703-1774, chanoine de Beromünster 1729, intendant des bâtiments. — 13. FRANZ-SALES, fils du n° 11, 1706-1769, du Grand Conseil 1727, du Petit Conseil 1752, directeur du sel. — 14. FRIDOLIN-LEONTI, fils du n° 11, 1707-1768, lieutenant de la garde suisse en Lorraine et Toscane, du Grand Conseil 1752, capitaine à la garde suisse impériale à Vienne 1753 et jusqu'à sa suppression en 1767, chevalier de l'ordre de Saint-Étienne. — 15. JOST-LUDWIG, 1725-1778, chanoine à Lucerne 1750, commissaire épiscopal 1754, président du collège lors de la suppression de l'ordre des Jésuites. — 16. LUDWIG-Augustin, * 1728, entra dans l'ordre de Saint-François en 1745, gardien à Ueberlingen, Soleure et Lucerne, secrétaire de province 1780, commissaire général 1781, confesseur à Bremgarten 1783, auteur de quelques publications théologiques et juridiques. — 17. ÆGIDIUS, * 1691, conventuel de l'abbaye de Saint-Gall, auteur de plusieurs œuvres théologiques, doyen, représenta son couvent dans l'affaire du Toggenbourg à Baden et Frauenfeld et parvint à mettre fin aux troubles, † 1777. — 18. JOST-JOSEF-BERNHARD, 1733-1795, du Grand Conseil 1755, bailli d'Ebikon 1757, du Petit Conseil 1769, *Sentiherr*, bailli de Münster 1771, major de la brigade de Rothenburg. — 19. JOHANN-MARTIN-BERNHARD, fils du n° 13, 1736-1815, du Grand Conseil 1769, bailli de Littau et de Kriens 1773, de Ruswil et membre du Petit Conseil 1795, préfet, major de la brigade de l'Entlebuch. — 20. JOSEF-MARTIN, 1773-1853, du Grand Conseil 1795, du Petit Conseil 1814, *Oberamtmann* à Willisau, Sursee et Lucerne, inspecteur de l'arsenal. — 21. JOSEF, 1811-1864, portraitiste.



De la famille établie à la campagne. WELTI est cité à Richensee en 1384. — SEBASTIAN, dit Schnyder, de Hochdorf, possédait en 1526 la seigneurie de Baldegg, que ses enfants cédèrent en 1544 à Jost von Meggen. — ANNA, abbesse de Neuenkirch 1598. — JOSEPH-ALOIS, 1803-1866, en religion *P. Anastasius*, capucin, entra dans l'ordre en 1821, profès 1822, prêtre 1825, missionnaire 1841, missionnaire à Agra, Gouahor, vicaire apostolique à Patna, évêque de Derbe 1845, administrateur apostolique de Bombay 1849, publiciste. — Voir *LL*. — *LLH*. — *Gfr*. — v. Vivis : *Wappen der lebenden Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1909. — *SKL*. — Riedweg : *Gesch. des Kollegiatstiftes Beromünster*. — *KSB* 1897. — Liebenau : *Lothringen und die Schweiz*. — Le même : *Die Münzmeister von Luzern*, dans *BSN* 1890. — Adrian Imhof et Adelhelm Jann : *Anastasius Hartmann*. — Arch. d'État Lucerne. — [v. V.] — JOSEPH, secrétaire de la commanderie des chevaliers teutoniques de Hitzkirch 1720. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

G. Canton de Saint-Gall. I. Famille de la ville de Saint-Gall où elle habitait dès la seconde moitié du XV[e] s. *Armoiries* : d'or au coq de sable posé sur trois coupeaux de sinople tenant dans sa patte droite un poignard, la garde en chef. — 1. MATTHÆUS, petit-fils d'un Peter qui s'était établi à Saint-Gall en 1471, obtint la bourgeoisie en 1525. Capitaine au service de France, † 1569. Il est l'ancêtre de l'ancienne famille. Ses descendants remplirent de nombreuses fonctions municipales et furent aussi parfois pasteurs. — 2. LEONHARD, 1600-1664, petit-fils du n° 1, sellier, fit aussi des instruments de musique et d'astronomie, il était en outre excellent graveur et brodeur d'art, et remplit plusieurs fonctions officielles. Sept de ses descendants devinrent membres du *Collegium musicum*, six furent peintres. — 3. DANIEL, 1632-1711, fils du n° 2, peintre-portraitiste. — 4. HANS-ANTON, 1675-1752, fils du n° 3, artiste peintre (portraits, natures mortes). — 5. JOHANNES 1697-1771, du Grand Conseil 1741, bailli de Bürglen 1749-1754, du Petit Conseil 1760, etc. — 6. DANIEL, 1733-1807, peintre et graveur. — 7. JOHANN-JAKOB, 1771-1824, pasteur, dès 1797 prédicateur à l'église du Linsebühl, dès 1813 maître d'histoire et de géographie et co-recteur au gymnase de la ville. — 8. ***Georg-Leonhard***, fils du n° 6, * 19 mars 1764, étudia la peinture avec son père, travailla comme graveur et paysagiste et se voua passionnément aux études de linguistique, d'histoire et de sciences naturelles. Il prit une part active au mouvement politique des années 1790 qui répondait à ses idées libérales, rédigea de 1798 à 1799 le



Georg-Leonhard Hartmann.
D'après une gravure dans *Kanton St. Gallen 1803-1903*.

Wochenblatt für den Kanton Säntis, remplit diverses fonctions officielles : secrétaire de la chambre d'administration du canton du Säntis 1798-1803, archiviste et membre du Conseil d'éducation, puis membre du Conseil scolaire commun du canton de Saint-Gall et son secrétaire 1803-1816, puis, jusqu'à sa mort, membre et secrétaire du Conseil d'éducation évangélique. Excellent collectionneur et observateur, il collabora activement à divers périodiques et publia entre autres : *Helvetische Ichthyologie oder ausführliche Naturgesch. der in der Schweiz sich vorfindenden Fische*, 1827 ; une *Beschreibung des Bodensees*, 1795, géographique et historique ; divers *Neujahrstücke des Erziehungsrats* ; une *Gesch. der Stadt St. Gallen*, 1818, etc. Sa bibliothèque ainsi que la majeure partie de ses manuscrits, avec une autobiographie qui ne s'étend à la vérité qu'aux années d'apprentissage et de voyage (publiée presque en entier par Dierauer dans ses *St. Galler Analekten* II, III, IV), ses notes sur l'histoire de la ville, l'histoire de l'art, des métiers et des professions, l'histoire de familles saint-galloises, et enfin son *St. Gallisches Wappenbuch nebst Fragmenten zur Geschlechter- und Familiengesch. der Stadt St. Gallen*, 1813, 2 volumes in-folio, passèrent à la Bibl. de la ville de Saint-Gall. † 8 mai 1828. — 9. ***Johann-Daniel-Wilhelm***, fils du n° 8, * 1793, † 18 avril 1862, dessinateur, excellent miniaturiste, graveur, lithographe, travailla surtout pour le Directoire commercial ; il s'intéressait aussi aux sciences naturelles et publia en 1844, à Saint-Gall, *Die Erd- und Süsswasser-Gasteropoden* avec des lithographies coloriées à la main; il s'occupa d'héraldique, exécuta les armoiries des familles éteintes à Saint-Gall avant 1840, puis un livre d'esquisses contenant les armoiries des familles bourgeoises de la ville et du canton (achevé en 1861). Grâce aux travaux préparatoires de son père, il rédigea d'abord l'histoire des familles éteintes, puis de celles encore existantes (celles-ci jusqu'à la lettre K). Une partie seulement de son riche héritage passa à la bibliothèque de la ville de Saint-Gall. — 10. JULIUS-VIKTOR, négociant, * 1850, dernier rejeton de la famille. — *LL*. — *LLH*. — W. Hartmann : *St. Galler Geschlechter*. — *SKL*. — Dierauer : *Analekten* II-IV. — Le même : *Georg-L. Hartmann*, dans *Neue St. Galler Zeitung* 1885, n°s 12-14 et 16-18. — T. Schiess : *Georg-Leonh. Hartmann*, dans *St. Galler Nbl.* 1924. — Livre des bourgeois 1920. — R. Wolf : *Biographien* III. — Le même : *Leonhard Hartmann*, dans *Vierteljahrsschrift der naturf. Ges. Zürich* XXIX, p. 406. — *St. Gall. Nbl.* 1884, p. 18. — Livre du centenaire : *Der Kt. St. Gallen*. — *BSL* V 4, p. 33. — Scherer : *Verz. der Msc. und Incunabeln der Vadianischen Bibliothek in St. Gallen*. — J. Meyer : *Die gelehrte Schweiz*, 1826, p. 28-31.

Une famille Hartmann, de Mulhouse, fut reçue à la bourgeoisie en 1871, une autre, de Degersheim, en 1886 et 1902. A la famille de Mulhouse appartiennent : — OTTO, D^r^ phil., * 14 novembre 1858 à Mulhouse, privat docent d'histoire à l'université de Zurich de 1885 à 1890, puis maître dans une école supérieure à Locarno et rédacteur du *Dovere*, plus tard de la *Basler Zeitung*, † à Wil le 11 mai 1908 ; il publia des recherches historiques sur la bataille de Sempach, sur le passage des Russes en Suisse en 1799 et une œuvre couronnée par le parti populaire allemand : *Die Volkserhebung der Jahre 1848-1849 in Deutschland*. — GOTTFRIED, 1850-1925, professeur de langue italienne à l'université de Munich. — *NZZ* 1925, n° 1107. — *St. Galler Nbl.* 1909, p. 60. — Livre des bourgeois 1901-1920.

D'autres familles du même nom existent à Tablat, Rorschach et dans le Toggenbourg. — FRIEDRICH-WILHELM, 23 décembre 1809-10 juillet 1874, de Dillingen (Bavière), entra en 1836 au service de l'État saint-gallois comme inspecteur des routes et des eaux, fut chargé d'exécuter dans tout le Rheintal saint-gallois, jusqu'à Ragaz, des travaux préparatoires d'endiguement et collabora également aux travaux en vue de la construction du chemin de fer Winterthour-Saint-Gall-Rorschach. Ingénieur en chef de la correction du Rhin 1862, bourgeois d'honneur de Rorschach en 1856 en même temps que du canton. — Livre du centenaire : *Der Kt. St. Gallen*. — *St. Galler Blätter* 1916, n°s 49 et 50. — *Der Freisinnige* 1874, n° 29. — HORAZ-LEO, 1851-1914, fils du précédent, juriste, d'abord second procureur général, puis greffier du tribunal cantonal, juge au même tribunal durant quatre ans, longtemps député au Grand Conseil, lieutenant-colonel, président central de la société des officiers suisses 1895-1898, président de la société saint-galloise des beaux-arts 1894-1904. — Voir *St. Galler Nbl.* 1915, p. 43. [Bt.]

III. Famille admise à la bourgeoisie de Tablat en la personne d'URBAN, de Waldsee (Wurtemberg), maître à l'école externe du couvent de Saint-Gall. *Armoiries* : de sable à un homme sauvage brandissant une massue.— 1. BERNHARD, 1581-1665, profès au couvent de Saint-Gall 1598, envoyé en 1603 à Rheinau pour y introduire une règle plus stricte, maître des novices de Saint-Gall 1608, lieutenant de Rorschach 1612, maître des novices 1616, lieutenant de Saint-Gall 1621, fut envoyé avec six frères à Fulda en 1626 pour réformer le couvent ; doyen de Hersfeld, doyen de Saint-Gall 1633, lieutenant de Wil 1639-1657. — Voir *LLH*. — Richter : *Zur Reform der Abtei Fulda* dans *Quellen und Abhandlungen zur Gesch. der Abtei Fulda* VI. — Arch. du couvent de Saint-Gall. — ÆGIDIUS, 1691-1776, de Lucerne, profès au couvent de Saint-Gall 1710, sous-archiviste 1718, notaire apostolique 1719, archiviste 1721, professeur de théologie 1726, curé de Saint-Gall et maître des novices des frères convers 1727, curé de Rorschach 1728, sous-prieur 1740, en même temps premier prédicateur, curé de Gossau 1744, official 1745, doyen 1747-1767. Il représenta le couvent aux conférences et aux Diètes qui tranchèrent le différend entre le Toggenbourg et l'abbé Cœlestin II Gugger de Staudach. — Voir *LLH* III, p. 43. — *AS* I, VII, 2. — Arch. du couvent de Saint-Gall. [J. M.]

H. **Canton de Schwyz.** CHRISTOPH, de Saint-Gall, bibliothécaire du couvent d'Einsiedeln, voir sous THURGOVIE.

I. **Canton de Soleure.** Voir aussi sous CANTON DE BERNE II. Vieille famille bourgeoise de la ville de Soleure. KASPAR, de Schönenwerd, tailleur, bourgeois 1564. *Armoiries :* d'azur à un globe d'or entouré d'un pentagramme du même. — 1. JOH.-THEOBALD, 1636-1717, prêtre 1659, chapelain à Soleure 1663, chantre 1669, chanoine 1680, fonda les chapellenies d'Allerheiligen près de Granges 1689 et de St. Maurice à la collégiale de Saint-Ours 1703 et légua entre autres 40 000 fl. pour ériger la paroisse de Luterbach. Auteur du chant : *Der weinende David*. — 2. JOS., 1806-1872, prêtre 1829, instituteur à Soleure 1832, maître de latin au gymnase et au lycée, chanoine 1847, installation 1871. † 1872, dernier de la famille. — Voir *LL*. — P. Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter*. — P. A. Schmied et L. Schmidlin : *Kirchensätze*. — *ZSK* 1912. — L. Schmidlin : *Die soloth. Schriftsteller im 17. Jahrh.* — Le même : *Geschichte des Amteibez. Kriegstetten*. [v. V.]

J. **Canton de Thurgovie.** Famille de Frauenfeld et Steckborn. — 1. CHRISTOPH, bénédictin, * vers 1565 à Frauenfeld, étudia à Milan et Bologne, conventuel d'Einsiedeln 1583, prêtre 1592, écrivit avec la collaboration de Franz Guilliman : *Annales Heremi Deiparae Matris in Helvetia* (Hist. du couvent d'Einsiedeln), imprimé en 1612. Auteur du *Commentarius rerum helveticarum* (description historique et topographique des cantons et de leurs alliés), mns. à la Bibl. du couvent d'Einsiedeln. Comme bibliothécaire, on lui doit un nouveau classement des manuscrits. Prévôt de l'église de St. Gerold à Frisen (Vorarlberg) 1614, il y mourut en 1637. — *LL*. — Mülinen : *Prodromus*. — *ADB*. — Haller : *Bibliothek der Schweizergesch.* III, p. 389. — *Gfr.* XIII, p. 173 et 177. — Johann Kälin : *Franz Guilliman*. — *ADB*. — 2. KATHARINA, abbesse du couvent de cisterciennes de Kalchrain 1627-1648. — Kuhn : *Thurg. sacra* II, 72. — La famille de Steckborn descend de CHRISTIAN-HEINRICH, conseiller financier à Ludwigsburg, 1769-1857. Son petit-fils — PAUL, pharmacien à Steckborn, * 1850, collectionneur de palaffites. — *Armoiries* : d'argent au sénestrochère de gueules tenant un marteau du même accompagné sur la dextre d'un mont de gueules

terrassé de sinople. — *Stammbaum der Fam. Hartmann-Meyer* (Cannstadt 1892). [Albert Schilwiller.]

K. **Canton de Zurich.** I. Ancienne famille de Wetzikon où elle était déjà établie en 1465. Le nom est cité au village voisin de Grüningen dès 1391. — II. Famille d'Eglisau, où elle est citée dès 1505. — [J. Frick.] — III. Nom de plusieurs bourgeois de Zurich qui furent reçus dès 1371 et d'une famille bourgeoise considérée, qui siégea plusieurs fois au gouvernement au XVIIe s. et comptait parmi les plus riches de Zurich. Éteinte en 1846. — 1. Jakob, d'Einsiedeln, aubergiste au Schwert, bourgeois 1560, † 1570. — 2. Abraham, * 1545, pasteur à Volketswil 1572, à Scherzingen 1575 et doyen du chapitre de Haute-Thurgovie 1587, pasteur à Elsau 1591-† 1608. — 3. Felix, 1601-1676, marchand de drap, bailli de Töss 1659-1665. — 4. Hans-Konrad, * 1609, négociant en soieries, † en 1693, le plus riche et le doyen des bourgeois de Zurich. — Robert, 1851-1904, ingénieur, directeur de l'usine à gaz de Zurich 1885 où il succéda à son père Ludwig (1817-1895) ; bourgeois 1868, directeur de l'usine à gaz de Metz 1892 et de Venise 1894. — *SB* 43, 1904. — *NZZ* 1904, n° 98. — *ZWChr.* 1906, p. 418. [H. Br.]

HARTMUT, abbé de Saint-Gall 872-883. Issu d'une famille considérée, il fréquenta l'école du couvent de Fulda ; mentionné pour la première fois à Saint-Gall en 838, il y fut doyen résident 849-872, prieur à deux reprises, représentant de l'abbé Grimald auquel il succéda en 872, † un 23 janvier après 895, dernière année où il est encore mentionné. Son activité de doyen et d'abbé a marqué l'une des périodes les plus brillantes de l'histoire du couvent de Saint-Gall. Il continua avec énergie et avec une grande compréhension artistique les constructions commencées par l'abbé Gozbert, développa l'école, la bibliothèque, les études, fit exécuter des manuscrits de toute beauté, entre autres le célèbre psautier de Folchart; lui-même fit œuvre de copiste et veilla en même temps à la prospérité matérielle du couvent. — *Casus Ratperti* et *Casus Ekkeharti*, dans *MVG* XIII et XV-XVI. — *ADB.* [Bt.]

HARTOLFINGEN (C. Uri, Com. Bürglen. V. *DGS* sous Hartelfingen). Hameau de la paroisse de Bürglen, qui doit son nom aux descendants d'un colon alémanne *Hartolf.* Ancienne maison de campagne des Roll à la Balmermatte, fort intéressante. Une autre résidence noble du XVIIe s. est actuellement en ruines. — Jenni von Hartelfingen tomba dans le val d'Ossola en 1423. — Voir *Gfr.* 8, p. 25. — Schmid : *Gesch. des Freistaats Uri.* — *LLH.* — *Das Bürgerhaus in Uri* (chap. *Bürglen*). — *Nbl. v. Uri* XII, p. 91 ; XXI, p. 61. [Jos. Müller, A.]

HARTWICH, Karl, * 1851 à Tangermünde (Prusse), pharmacien, professeur et chef de la section pharmaceutique de l'École polytechnique fédérale à Zurich de 1892 à sa mort, 25 février 1917. — D^r méd. h. c. de l'université de Zurich 1914. Œuvres principales : *Handbuch der Nahrungsmitteluntersuchung* (2 vol.) ; *Die Bedeutung der Entdeckung von Amerika für die Drogenkunde,* 1892 ; *Die neuen Arzneidrogen aus dem Pflanzenreich,* 1897 ; *Kommentar zum Arzneibuch für das Deutsche Reich,* 4e édition 1901 ; *Die menschlichen Genussmittel,* 1911. Il réédita avec B. Fischer le *Handbuch der Pharmazeutischen Praxis* de Hager, 7e édition 1913. — *ZWChr.* 1917. — *Vierteljahrsschr. der Naturf. Ges. Zür.* 62, p. 702-708. — *NZZ* 1917, n°s 347 et 374. [H. Br.]

HARZER. Famille noble de Constance qui joua un rôle important dans la région du Bodan et posséda temporairement de vastes domaines en Thurgovie. *Armoiries :* d'argent au lion contourné d'azur. Les frères — 1-3. Heinrich, Ulrich et Rudolf achetèrent en 1359 les fiefs que Reichenau tenait à Ermatingen. Ils reçurent en gage des Landenberger, auxquels ils avaient prêté de l'argent, Aadorf qu'ils achetèrent en 1362 et conservèrent jusqu'en 1394. Les Harzer reçurent en 1367, à titre de fiefs de Reichenau, les biens et les gens de Griessenberg et des environs engagés par les comtes de Toggenbourg. — 4. Heinrich résidait en 1462 au château de Salenstein qui lui fut cédé en 1465 par sa cousine Anna, femme d'Heinrich von Roggwil à Steinegg. — 5. Ulrich, cousin du n° 4, bourgeois de Zurich en 1478, signalé en 1485 et 1493 à Untersalenstein. — 6. Hans-Jakob, d'Untersalenstein, porte-bannière du duc de Bavière en 1598, fut probablement le dernier de la famille. — Voir *OBG* I. — Nater : *Aadorf.* — *TU.* — *LL.* [Herdi.]

HAS. Famille éteinte de Rapperswil. — 1. Heinrich, conseiller en 1421, 1425, 1437, 1441, 1444, avoyer 1449, † avant 1451. Son fils, conventuel de Wettingen, abbé sous le nom d'Albrecht II, de 1462 à sa mort en 1486, contribua à la prospérité économique du couvent et fit établir un recueil diplomatique du monastère. — Voir *LL.* — Mülinen : *Helvetia sacra.* — Archives de la ville de Rapperswil. [M. Schn.]

HASELBERG (C. Thurgovie, D. Frauenfeld et Münchwilen. V. *DGS*). Colline avec emplacement d'un château dit *Burstel* au-dessus de la ferme de Haselberg sur le territoire de la commune de Bichelsee. Le château n'est cité dans aucun acte et devait être en ruines dès la fondation du couvent de Tänikon en 1249. Deux légendes qui le concernent laissent à penser qu'il appartint aux seigneurs de Bichelsee. — Voir Nater : *Aadorf.* [Leisi.]

HASELMATT. Voir Hauptsee.

HASENBOURG, HASENBURG. Nom germanisé de la famille d'Asuel. Une branche de la famille d'Asuel est possessionnée à Willisau dès 1212, et dès 1245 administre le bailliage de ce nom. — Voir art. Asuel et Hasenburg (Neu). [L. S.]

HASENBOURG (C. Valais, D. Hérens). Château construit à Ayent vers la fin du XIIIe s. par les La Tour-Châtillon, à l'effet de servir de cour de justice pour leurs vassaux de la contrée. Il subit une destruction complète en 1375 lors de la défaite de la noblesse coalisée au pont de Saint-Léonard. — J. de Muller : *Hist. de la Suisse.*— Rameau : *Le Valais historique.* [Ta.]

HASENBURG (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Ruine près de Vinelz, désignation moderne de l'ancien château de Fenis, nommé encore actuellement « Schlosshubel », berceau de la famille de Fenis. L'emplacement, aujourd'hui presque entièrement dépourvu de murailles, présente les restes d'une vaste fortification avec des traces celto-romaines. Le château comtal dut être élevé au Xe s. et détruit au XIIIe s., ou abandonné. — Plans et reconstitutions dans *ASGA* 1855, 33 et *MN* 1864, 1. — Voir Art. Fortifications. — Vue et bibliographie dans Æschbacher : *Die Grafen von Nidau.* [Æschbacher.]

HASENBURG (NEU) (C. Lucerne, D. et Com. Willisau. V. *DGS*). Ruines d'un château construit sur le Wellenberg par la famille d'Asuel, dont le nom germanisé était Hasenburg. C'était un fief des ducs d'Autriche dans la seigneurie de Willisau ; il est cité dès la deuxième moitié du XIIIe s., passa par mariage à Gérard d'Aarberg, seigneur de Valangin, et resta dans cette famille jusqu'à sa destruction, lors de la guerre de Sempach, en 1386. Mahaut de Valangin s'y était réfugiée peu avant la bataille. Sur son emplacement se trouve aujourd'hui la fontaine dite Sodbrunnen. — Voir *Gfr.* Reg. — Liebenau : *Die Schlacht von Sempach.* — Arch. d'État Lucerne. — Ch. Châtelain : *Willisau et Neu Hasenburg,* dans *MN* 1896. [P.-X. W. et L. M.]

HASENFRATZ, Peter. Voir Dasypodius.

HASENSPRUNG (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Domleschg, Com. Pratval. V. *DGS*). Ruine d'un château entre Rotels et Fürstenau, détruit en 1451 lors du Schamserkrieg par les gens des Grisons. — Tschudi : *Chronik.* [C. J.]

HASFURTER. Famille éteinte de la ville de Lucerne. — Heinrich, de Babenberg, bourgeois 1418. *Armoiries :* de gueules au lièvre d'or. — ***Heinrich,*** fils du précédent, 1424-1483, du Grand Conseil 1441, prit part à la guerre de Zurich, juge 1446, du Petit Conseil 1447, bailli de Kriens 1449, de Münster 1454, capitaine lors de l'expédition du Hegau 1455, intendant des bâtiments 1456, chargé des négociations de la guerre des plapparts en 1458, capitaine dans l'expédition de Thurgovie, avoyer 1460, délégué à Constance pour conclure la paix avec l'Autriche en 1461, ca-



pitaine dans l'expédition de Schaffhouse en 1467, dans la guerre de Waldshut 1468, partisan des Français en 1473, il fut juge au procès Hagenbach à Brisach en 1474, capitaine à Pontarlier et à Morat, chevalier 1476, à Nancy, délégué en France au sujet de la Franche-Comté en 1477, auprès de Louis XI en 1478, à la conclusion de la paix entre Milan et la Confédération d'une part, et le pape de l'autre, en 1479, chef du parti des villes. Il acquit le château de Baldegg en 1460, Wildenstein et Auenstein en 1465, Urgitz en 1475. La famille s'éteignit avec JOACHIM, vers 1522. — Voir *Gfr.* — *KSB* XVI, 1900. — Merz: *Mittelalterl. Burganlagen... des Kts. Aargau.* — Arch. d'État de Lucerne. [v. V.]

HASLA, von (HASLER). Ministériaux des comtes de Rapperswil et bourgeois de la ville du même nom. — 1. RUDOLF, conseiller 1289, 1290, 1294, 1310. — PETER, conseiller 1303. — JOHANN, conseiller et administrateur de l'hôpital 1346. — RÜDIGER, patron de Jona 1376-1382. — *UZ.* — Arch. de la ville de Rapperswil. [M. Schn.]

HASLACH (C. Saint-Gall, D. Unterrheintal, Com. Au). Voir AU et WIDNAU-HASLACH.

HASLACH (C. Schaffhouse, D. Unterklettgau. V. *DGS*). Hameau près de Wilchingen. En 870 et 1049 *Haselaha*; 912 *Hasala.* Dans le voisinage se trouve une station de l'âge de la pierre. D'après Buck, ce nom aurait désigné anciennement un lieu de démarcation ou une place où la justice était rendue et que délimitaient des baguettes de coudrier. Terre royale, Haslach passa en 870 au couvent de Rheinau, puis au chapitre de Constance. Jusqu'en 1850 il posséda sa propre juridiction, primitivement fief mâle du couvent de Constance. Vers la fin du moyen âge, la juridiction appartenait au couvent de femmes de Sainte-Agnès qui soutint en 1511, à son sujet, un procès contre l'hôpital de Schaffhouse, mais se vit confirmer ses droits par le Conseil de Schaffhouse. La même année, les conventuelles partagèrent volontairement le quart de leurs droits de justice avec Hans-Urban Jünteler et Hans Mörikofer et vendirent les trois autres quarts, en 1528, au bourgmestre Joh. Peyer. Martin, son fils, releva le château du lieu. Les droits des Peyer passèrent en 1607 aux Weiss, de Binzen, puis à la ville de Schaffhouse qui les rétrocéda aux Peyer en 1644. Ceux-ci les conservèrent jusqu'en 1818. Le dernier quart de la justice revint à la ville par donation. Les bains d'Haslach furent longtemps en faveur; à la fin du XIXe s., les bâtiments furent transformés en établissement pour les pauvres de la commune de Wilchingen et brûlèrent le 19 avril 1904. — Voir *Festschrift... Schaffh.* — Rüeger: *Chronik.* — Meyer-Ahrens: *Die Heilquellen... der Schweiz.* [W.-K.]

HASLE (HASLI) (C. Berne, D. Berthoud. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse divisée en quatre sections: Biembach avec Æschbach et Stalden, Goldbach, Hasle avec Kalchofen, Uetigen avec Gomerkinden et Schafhausen. Sous la domination des Kibourg, Hasle formait une juridiction qui échut en 1384 à Berne avec Berthoud. Une église est mentionnée à *Hasela* pour la première fois en 1254. La collation relevait de la commanderie de Buchsee qui la remit en 1424, en échange, au couvent de Trub; elle passa avec ce dernier aux mains de Berne lors de l'adoption de la Réforme en 1528. L'église agrandie en 1678 fut pourvue par dons de Berne, de Berthoud et des fonctionnaires bernois, de dix vitraux armoriés; on découvrit en 1880 sur le mur Nord qui subsistait de l'ancienne construction des fresques du XVe s. La cure a été rebâtie en 1713. Registres des baptêmes et des mariages dès 1556, des décès dès 1728. — Voir *FRB.* — Jahn: *Kt. Bern.* — H. Kasser: *Bernbiet* I. — Lohner: *Kirchen.* [H. Tr.]

HASLE, HASLI (C. Berne. V. *DGS*). District actuel du Haut-Hasli, Oberhasli; autrefois le *Hasli im Wyssland* jouissait de l'immédiateté impériale. En 1252 *Hasile*; 1275 *Vallis de Hasile.* Quelques trouvailles préhistoriques: une lampe en pierre ollaire à la Wendenalp (Gadmen 1900), une hache de pierre vers Ægerstein (Guttannen 1845), une autre près de l'église de Meiringen (1900), puis les lieux-dits: Balm, Falchern, Zwirgi, les légendes de localités disparues (Willi), le sentier des païens au Susten, les pointes de lances en bronze, découvertes lors de la construction de la route au Kirchet, et une hache de bronze en forme de spatule trouvée en 1905 au Grindelgrat, démontrent une très ancienne occupation de la contrée. Un dépôt d'environ 50 monnaies romaines diverses au Kirchet et d'autres trouvailles du même genre, du IIIe s., à Meiringen et Innertkirchen témoignent, avec le nom de *Fontenen* ou *Funtenen* donné à une grosse source sur la pente droite de la vallée, en aval de Meiringen, d'une colonisation romaine. La tradition et la légende (*Ostfriesenlied*, 77 strophes) racontent une occupation durable de la vallée par les Suédois et les Frisons de l'Est. Divers noms de lieux ainsi que l'usage en commun des allmends, alpages et forêts dans les communes de Guttannen, Hasleberg et Meiringen rappellent l'établissement des Alémannes. — Jahn: *Kt. Bern*, p. 339, 343. — Bonstetten: *Carte arch.* 26 et *rec.* XI, 2. — Rüttimeyer: *Urethnographie*, 63. — *JSGU* IX; XIV. — *ASA* 1867. — *Jahresb. des Hist. Museums Bern* 1922. — *AHVB* III, 2, 55. — Bibliogr. concernant les origines (scandinaves) des gens du Haut-Hasli, dans Mülinen: *Beiträge* I.

Terre burgonde, le Hasli passa à l'empire et obtint l'immédiateté. Sa bannière portait l'aigle noire sur fond jaune et le sceau une aigle éployée (J. Stammler: *Ueber die Herkunft und die Bedeutung des Hasletaler Wappens*, dans *BT* 1898). Le Hasle payait un impôt impérial de 50 livres, il possédait le droit d'élire son landammann, celui de faire la guerre, de conclure des traités et alliances. A côté des bourgeois relevant de l'empire, il y avait aussi des non-libres, serfs et sujets, dépendant surtout des barons de Ringgenberg, qui tenaient des biens et fiefs dans le pays. Les habitants du Hasle étaient en bons termes avec le couvent d'Engelberg qui avait quelques droits d'alpage à l'Engstlenalp; ils lui confièrent ainsi la garde de leurs principaux actes. Dès le milieu du XIIIe s., ils se placèrent sous le protectorat de la Savoie contre les prétentions de certains barons, les Brienz et Ringgenberg, les Kibourg, et surtout du couvent d'Interlaken; un accord du même genre fut signé avec Berne en 1275 et 1308. Peu après, en 1310 et 1311, le Hasle perdit son immédiateté, quand le roi Henri VII de Luxembourg donna le tribut impérial en hypothèque aux barons de Weissenbourg. Après l'issue malheureuse de la guerre de 1332 entre le Hasle et ses nouveaux maîtres à cause des prétentions injustifiées de ceux-ci, Berne s'attribua le pays et força par les armes les Weissenbourg à lui céder l'hypothèque et le tribut impérial, lors de la paix du 30 juin 1334. Par acte du 8 août 1334, les Bernois remplacèrent les Weissenbourg comme créanciers, et comme ni l'empire ni les gens du Hasle n'étaient en état de racheter la créance bernoise la région perdit définitivement son immédiateté et demeura dès lors propriété de la ville de Berne. Mais le Hasle conserva une situation privilégiée et jouit dans ses affaires intérieures d'une complète indépendance. Aussi envoya-t-il aux Bernois dans la guerre de Laupen en 1339 une enseigne de 300 hommes, et dans le soulèvement de l'Oberland de 1445 (mauvaise Ligue), ainsi que dans les guerres de Bourgogne et des paysans, il tint fermement le parti de la ville.

Tandis que les gens du Hasle étaient en relations amicales avec leurs voisins de l'autre versant du Brünig et du Joch (couvent d'Engelberg), ils combattirent maintes fois contre les Valaisans pour des démêlés de frontière ou de péage, ou par suite d'expéditions de pillage au XIVe s. et au commencement du XVe s. La vallée souffrit beaucoup des réquisitions et du logement des troupes lors de l'entreprise bernoise de 1419 de l'autre côté du Grimsel. La peste, puis le renchérissement de la vie s'en mêlèrent encore. Lors de la Réforme, les bonnes relations avec Berne se gâtèrent; la majorité des habitants, excités par les Unterwaldiens, s'opposaient aux ordonnances de la ville et désiraient demeurer fidèles à l'ancienne foi. Un soulèvement fut réprimé par les armes. Les gens du Hasli cessèrent dès lors d'être traités en amis et confédérés, Berne en fit des sujets et les traita comme tels. La situation dura jusqu'en 1798.

Les chroniques et les chansons rapportent qu'au XVIe s., les gens du Hasli et ceux de Frutigen se rendirent plusieurs fois visite lors du carnaval et concou-

raient dans les jeux de fête : tir, jet de la pierre, lutte, course, saut et chant.

Le nouveau *Landbuch* (ou code) du Haut-Hasli date de 1534, les anciens statuts de 1352, 1420 et 1513 y furent à nouveau codifiés. Il fut plusieurs fois complété par la suite, la dernière fois en 1761. Il contient en 62 articles des dispositions de droit civil et pénal, ainsi que de police. La landsgemeinde était la plus haute autorité législative et le landammann en était président. Un Conseil l'assistait, autorité exécutive et judiciaire, composé du banneret du pays, du trésorier, de l'intendant des bâtiments, de l'intendant de l'arsenal, de l'administrateur de l'église et de neuf assistants ou justiciers. Ce Conseil était aussi appelé Conseil des Quinze. Les sessions avaient lieu au *Landhaus* de Meiringen, bâti en 1568.

Les troubles de 1798 ravivèrent le vœu du pays, né lors de la Réforme à l'instigation de l'Unterwald, de former un canton indépendant. 1300 hommes de Schwyz et d'Unterwald étaient cantonnés le 23 avril 1798 à Meiringen, Hasleberg, Brienzwiler et Brienz. Mais les Français étant entrés à la même époque dans les Waldstätten, les Schwyzois repassèrent le Brunig le 1er mai. Sous la République helvétique, le Hasle forma un district du canton de l'Oberland, puis fut réuni à celui de Berne.

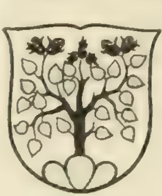
Jusqu'à la fin du XVe s., il n'exista pour tout le Hasle qu'une seule église, à Meiringen. Les autres endroits, Innertkirchen, Guttannen, Gadmen et le Hasleberg possédaient des chapelles.

Durant des siècles, le pays et la population de la vallée basse de l'Aar jusqu'au lac de Brienz eurent à souffrir des inondations. Les catastrophes les plus désastreuses eurent lieu en 1618, 1658, 1703, 1733, 1762, 1831, 1851, 1855, 1858, 1860 et 1867. Elles avaient pour causes principales la construction de l'écluse d'Unterseen en 1433, le déboisement des forêts pour les mines de fer, les dévastations des torrents, de l'Alpbach et de celui de Reichenbach. Par décret du Grand Conseil, du 1er février 1866, la correction de l'Aar, l'assèchement du sol de la vallée et l'endiguement des torrents furent entrepris. Les frais excessifs pour l'époque, 2 800 000 fr., soit environ 890 fr. par arpent, absorbèrent presque les ressources des habitants, malgré les subventions du canton et de la Confédération ; aussi les bienfaits de l'entreprise ne se font-ils sentir qu'aujourd'hui, 60 ans après les travaux.

Dès le XVe s. le minerai de fer fut extrait à la Planplatte, au Balmeregghorn et à l'Erzegg. L'exploitation des hauts-fourneaux exigeait annuellement plus de 3000 stères de bois. Cette grande consommation de combustible et les inondations qui résultèrent du déboisement indisposèrent les habitants qui détruisirent en 1628 les établissements métallurgiques du Mühletal. Les travaux qui avaient été repris furent complètement arrêtés en 1813. Une autre branche de l'industrie minière, la recherche des cristaux, joua un rôle dès 1650. On trouva en 1719 au Zinkenstock de magnifiques cristaux, qui furent vendus en Italie par l'entremise du couvent d'Engelberg. Le revenu fut particulièrement élevé dans les années 1730-1740. Peter Sulzer, de Guttannen, découvrit en 1868 une grotte de cristal vers le Tiefengletscher ; plusieurs centaines de quintaux de quartz enfumé, d'un noir profond, et de morions en furent extraits (échantillons au musée d'histoire naturelle à Berne).

La sculpture sur bois, qui rapportait beaucoup au Hasle vers 1870, a depuis lors bien disparu, comme aussi les métiers à tisser la soie. Par contre, le mouvement du Heimatschutz a introduit une autre industrie indigène : le tissage des toiles sur des métiers à main. *Population* : 1764, 3253 hab. ; 1831, 6227 ; 1900, 7008 ; 1920, 6507. Registres de baptêmes dès 1571, de mariages dès 1602, de décès dès 1767. — Voir A. Jahn : *Chronik*. — Lohner : *Kirchen*. — A. Willi : *Kirchliche Zustände vor der Reformation im Oberhasle*. — Le même : *Ritter und Edle des Haslitals*. — Le même : *Die Strahler im Hochgebirge*. — Le même : *Die Korrektion der Aare im Haslital*. — Le même : *Das Eisenbergwerk im Oberhasli*. — Le même : *Handel und Wandel im Haslital*. — A. Mühlemann : *Studien zur Gesch. der Landschaft Hasle*. — Jörin : *Der Kt. Oberland*. — O. Hopf : *Geschichten aus der Vergangenheit...* — G. Tobler : *Die Oberländer Unruhen 1445*. — Herm. Hartmann : *Das grosse Landbuch*. — Le même : *Hasle im Weissland vor 200 Jahren*, dans *BBG* V. — *BBG* II, 13. [F. Leuthold.]

HASLE (C. Lucerne, D. Entlebuch. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1236 *Hasile*. *Armoiries* : d'argent au noisetier fruité de sable mouvant de trois coupeaux de sinople. Primitivement seigneurs fonciers, les barons de Hasenbourg et de Willisau possédaient en ce lieu des biens allodiaux au XIIIe s. Ils fondèrent la chapellenie qu'ils incorporèrent à la paroisse de Menznau. Le patronat de celle-ci et celui de l'église annexe de Hasle (env. 1320) passèrent à la maison de l'ordre teutonique d'Hitzkirch qui les garda jusqu'en 1465. A cette date une paroisse autonome fut fondée à Hasle. Le relief en mollasse de 1495 que Joh. Müller a reproduit en 1782 et qui est décrit dans *ASA* 1885, p. 164, couronnait primitivement le tabernacle, lequel se trouvait jusqu'à l'époque moderne dans le chœur de la chapelle des morts. Deux habitants de Hasle eurent un rôle particulièrement actif dans la guerre des paysans de 1653 : Bolei Christen, agitateur dangereux, et Jost Marbach ; le premier fut condamné à servir six ans dans la guerre contre les Turcs, le second fut condamné à mort le 29 nov. 1659. Le 29 sept. 1653 fut perpétré l'attentat contre l'avoyer Dulliker près de Bruggenschachen ; l'intendant de l'arsenal Studer en fut victime. Registres de baptêmes dès 1625, de mariages et de décès dès 1691. — Voir *Gfr.* Reg. — Schnyder : *Entlebuch*. — Wey : *Die Deutschordenskommende Hitzkirch*, p. 108. — Segesser : *Rechtsgesch.* I, 596. — Liebenau : *Der Bauernkrieg*. [P.-X. W.]



HASLE IM GRUND. Voir INNERTKIRCHEN.

HASLEBACHER. Vieille famille de Sumiswald et Lützelflüh (Berne), qui porte le nom de la ferme d'Haslebach occupée par elle depuis plus de quatre siècles. Ayant rapidement acquis une situation en vue, elle donna au XVIe s. plusieurs fonctionnaires supérieurs à la commune de Sumiswald. — HANS (Johannes) fut décapité le 20 octobre 1571 comme sectaire (anabaptiste), événement dont le souvenir est conservé dans une vieille chanson que chantent encore aujourd'hui les anabaptistes du Jura (*Bund* du 28 décembre 1882). — JOHANNES, * 1759, trésorier général (administrateur de la fortune de l'ancienne juridiction de Rahnflüh) ; après la chute de Berne en 1798, membre du gouvernement provisoire, préfet du district nouveau du Bas-Emmental 1798, grand conseiller 1803 et préfet de Sumiswald, † 16 janvier 1830. — R. Fetscherin : *Ehrendenkmal auf Joh. H.* — *SBB* I. — Mülinen : *Beitr.* I, 157. [H. Tr.]

HASLEBERG (C. Berne, D. Oberhasle. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse de Meiringen, comprenant de nombreuses fermes isolées et les hameaux de Goldern, Hohfluh, Unterfluh, Rüti, Weissenfluh et Wasserwendi. Le lieu-dit Fontanen atteste une origine romaine. L'endroit partagea le sort politique de Hasle dans le *Weissland* ; il dépendait au spirituel de Meiringen. [H. Tr.]

HASLEN (C. Appenzell Rh.-Int. V. *DGS*). Vge et paroisse. Relevant primitivement au spirituel d'Appenzell, la chapelle fut élevée en 1666 au rang d'église paroissiale. Un pont sur la Sitter unit le village avec Teufen depuis 1925. — Nüscheler : *Gotteshäuser*. [A. M.]

HASLEN (C. Glaris. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1349 *Hasla*. Il dépend de la paroisse réformée de Schwanden et fut détaché en 1896 de la commune de Diesbach. *Population* : 1920, 729 hab. [Nz.]

HASLER, HASSLER. Nom de famille des cantons d'Argovie, Berne, Grisons, Saint-Gall, Unterwald, Valais, Zoug et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** HASSLER, HASLER. Famille d'Aarau. MARTI, de Wil, bourgeois 1588. — MAURIZ, secrétaire de ville 1695. — GABRIEL, fondeur de cloches

1673. — Hans-Friedrich, † 1871, et son fils Hans, 1840-1903, lithographes, sont cités dans *SKL*. — Ferdinand-Rudolf Hassler, 1770-1843, ingénieur-arpenteur, se rendit en 1805 aux États-Unis où le gouvernement le chargea de grands travaux d'arpentage et de l'unification des poids et mesures de l'Union. Il arpenta une surface de 30 000 milles carrés. — Voir Merz : *Wappenbuch v. Aarau*. — Wolf : *Biographien* 2. [H. Tr.]

B. **Canton de Berne.** Vieilles familles autochtones, mentionnées dans *FRB* dès 1324 et qui sont actuellement répandues dans le district d'Aarwangen, à Berne, à Berthoud, à Frutigen, à Spiez et à Walkringen. Dans le district d'Interlaken vivent des familles du nom de *Häsler*. [H. Tr.]

C. **Canton des Grisons.** Hassler. Famille répandue dans les Grisons, à Ilanz, Trans, Maladers, etc. [L. J.]

D. **Canton de Saint-Gall.** Famille des communes du Rheintal saint-gallois, originaire de St. Margreten, bourgeoise de la ville de Saint-Gall depuis 1902. — Wælti, de St. Margreten, est cité en 1419 ; Uli, ammann d'Altstätten en 1461 ; Vincenz, ammann d'Altstätten en 1522 ; Hans, ammann pour l'abbé Diethelm à Altstätten 1533. — Wolf, ammann et banneret d'Altstätten. — Josef, ammann de St. Margreten en 1777. — Voir *Chronik v. Altstätten*. — Hardegger et Wartmann : *Der Hof Kriessern*. — Wartmann : *Der Hof Widnau-Haslach*. — Göldi : *Der Hof Bernang*. [Bt.]

E. **Canton d'Unterwald.** Ancienne famille éteinte, bourgeoise de l'Obwald, paroissienne d'Alpnach. Ulrich achète des comtes de Habsbourg en 1257 des terres libres à Alpnach, Kägiswil et Sarnen. Hans tombe à Arbedo en 1422, Melchior à Pavie en 1525. Six membres de la famille furent jurés entre 1531 et 1594. — Hans est conseiller secret en 1554. — *Gfr.* 14. — Küchler : *Genealogische Notizen*. — Obituaire de Sarnen. — Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — Le même : *Landammann Heinzli*, dans *Jahrbuch Sarnen* 15. [Al. T.]

F. **Canton du Valais.** Famille citée dès le XV[e] s. à Lötschen et dès le XVIII[e] s. aussi à Agaren. *Armoiries* : d'azur à un croissant renversé d'or accompagné en chef et en pointe d'une étoile à six rais d'or (variantes) (*AHS* 1921, 51). — Martin, de Lötschen, curé de Mörel 1705, recteur de Kippel jusqu'en 1760. — Ignaz, d'Agaren, * 22 novembre 1822, prêtre 1850, titulaire de divers bénéfices, institua en 1843 la prébende du rectorat d'Agaren, † 13 avril 1917 à Loèche. — *BWG* II, 382. — *Volkskal. für Freiburg u. Wallis* 1918. [D. I.]



G. **Canton de Zoug.** Hasler, Hassler. Ancienne famille d'Ægeri. Heinrich, 1379. — Heinrich, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — Heinrich, bailli de Baden 1499, † capitaine dans la guerre de Milan 1516. — Hans-Heinrich, au Betenbühl, ammann 1628-1629. La famille a compté plusieurs curés et baillis. — Voir A. Letter : *Beitr. zur Ortsgesch. des Tales Ægeri* I, p. 94, 98, 106, 314. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*, n[os] 221-223. [W.-J. Meyer.]

H. **Canton de Zurich.** I. Ancienne famille de Männedorf où elle habitait déjà en 1433. Le nom dérive probablement d'un nom de localité ou de lieu-dit. — [J. Frick.] — Cette famille fut toujours représentée dans les autorités communales. — 1. Jakob, * 1825 à Stäfa, conseiller national de 1874 à sa mort, 24 décembre 1880, à Berne. — 2. Jakob-Eduard, de Stäfa, * 6 septembre 1849 à Pfäffikon, D[r] jur., conseiller municipal et administrateur des biens communaux à Winterthour de 1878 à sa mort, 14 septembre 1893, bourgeois de Winterthour 1881, député au Grand Conseil 1881-1892 et président 1887, président de la Société suisse d'assurance en cas d'accidents S. A. et de la Fabrique suisse de locomotives et de machines à Winterthour. — *Schweiz. Portr. Gall.* 526. — *Landbote* 1893, n[os] 217-220. — *NZZ* 1893, n° 261. — 3. Emil, 1851-1912, président de la commune de Männedorf et député au Grand Conseil. — [H. Br.] — II. Famille de Dinhard, où elle est citée dès 1546, mais établie à Rickenbach depuis 1467. — [J. Frick.] — 4. Elias, * 1842 à Eschlikon-Dinhard conseiller municipal de Zurich 1892-1907, député au Grand Conseil 1893 et conseiller de banque 1907, membre du Conseil général 1907, auteur d'une biographie d'Alfred Escher, bourgeois de Zurich 1893, † 26 décembre 1923. — *ZWChr.* 1900, 1907. — *NZZ* 1923, n[os] 1819 et 1842. — Renseignements personnels. — 5. Karl, fils du n° 4, * 1873, D[r] jur. 1897, juge de district à Zurich 1900, juge cantonal de 1917 à sa mort, 8 août 1921. — *NZZ* 1921, n° 1169. — *Landbote* 1921, n° 187. — III. Famille de la ville de Winterthour, bourgeoise en 1867. — 6. Eugen, * 1884, D[r] jur., juge de district à Kilchberg près de Zurich, auteur de volumes de poésies *Hochland*, 1920 ; *Lia's Jahr*, 1922. — *ZStB.* — *Zürcher Stadtbücher*. [H. Br.]

HASLERCHRONIK (Chronique du Hasli). Cette chronique est un fragment du terrier du Haut-Hasli, renouvelé en 1781 par Joh. Dänler, dont l'original est perdu. A l'appui des copies de documents, qui commencent en 1334, elle se compose d'un récit historique en quatre parties : La légende de l'origine des Schwyzois et des habitants du Haut-Hasli ; comment le Hasli parvint à Berne en 1334 (répétition de Justinger, ch. 113) ; la guerre entre le Valais et Berne 1419, l'introduction de la Réforme et les troubles de l'Oberland 1528. Les deux dernières parties ont été publiées par G. Tobler dans *ASG* 1897, 524. [H. Tr.]

HASLERN (C. Zurich). Voir Hafneren.

HASLI, von (Hasela, v. Hasla, v. Hasel, Hasler). Famille de ministériaux des barons de Regensberg et de Freienstein, bourgeoise de Zurich et de Winterthour. Il n'est pas certain qu'elle soit apparentée à la famille du même nom qui siégea au Conseil de Rapperswil. Elle posséda à l'origine le château de Hasli *im Ried* près de Niederhasli, qui n'existait déjà plus en 1325. — 1. Purchardus *liber homo de Hasela*, témoin en 1172. — 2. Egilolf, avoué de l'église de Hasela, cité de 1188 à 1220. — 3. Egilolf, chevalier, homme considéré cité dès 1243, † 1259. — 4. Egilolf, fils du n° 3, cité dès 1250. Il reçut de son beau-père, Konrad von Tengen, le château de Freienstein en 1254, fit le partage de son patrimoine avec sa sœur Adelheid, femme de Beringer von Landenberg, en 1259, et dès 1275 prit le nom de Freienstein. — 5. Otto, bourgeois de Bülach 1318, fit la guerre sous les ducs Léopold I[er] et Albert d'Autriche, qui lui hypothéquèrent en 1320 et 1326 des biens à Winterthour et aux environs. Fonda un anniversaire au couvent de Töss en 1336. — 6. Werner Hasler, peut-être fils du n° 5, acquit le château et la seigneurie de Pfungen 1370, habita parfois Winterthour dont il était sans doute bourgeois, † 1406. — 7. Johannes, fils du n° 6, habita Zurich où il est cité comme bourgeois en 1371 et 1415. — 8. Petermann, fils du n° 6, cité de 1376 à 1433, arbitre à cette date entre Winterthour et le couvent de Töss. — 9. Engla, fille du n° 6, dernière de la famille, épousa à la fin du XIV[e] s. Mertlin von Grüel, bailli de Landser en Alsace, à qui elle apporta Pfungen. — Voir *UZ*. — K. Hauser : *Die Wellenberg zu Pfungen*, dans *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1899-1900. — Zeller-Werdmüller : *Zürcher. Burgen* I. — Egli : *Der ausg. Adel* (contient des erreurs). [H. Br.]

HASSE, Karl-Ewald, * 1810 à Dresde, professeur ordinaire de pathologie et de clinique médicale, directeur de l'hôpital cantonal de Zurich 1844-1852, recteur 1846-1848, fut gratifié de la bourgeoisie de Zurich en 1850, se rendit ensuite à Göttingue, † à Hanovre le 19 septembre 1902. Auteur de *Handbuch der patholog. Anatomie* et de *Erinnerungen aus meinem Leben*. — G. v. Wyss : *Die Hochschule Zurich 1833-1883*. — *KSA* 1902, p. 641. — *Vierteljahrsschr. d. Nat. Ges. Zür.* 47, p. 451-456. — *NZZ* 1902, n° 266. [H Br.]

HASSLER. Familles de la ville d'Aarau, des Grisons et de Zoug. Voir Hasler.

HASSLER, *Otto*, curé et chef du mouvement réformiste catholique-chrétien, * 21 octobre 1843 à Frankenstein en Silésie, prêtre 1867, protesta contre le dogme de l'infaillibilité du pape et quitta l'église catholique romaine en 1872, excommunié par le prince-évêque de Breslau. Successeur d'Ed. Herzog à la paroisse catholique-chrétienne d'Olten 1876, premier curé de la paroisse de Bâle 1878, bourgeois d'hon-

neur de Bâle 1887, membre du Conseil synodal, dont il fut quelque temps secrétaire ; il travailla à créer un livre de prière et de chant catholique-chrétien, † 18 janvier 1896. — *Bas. Nachrichten* 1896, n° 20. — *Katholik* 1896, n° 4. — *Christkath. Volkskalender* 1897. — [H. C.]

OTTO, fils du précédent, * 1878, Dr phil., instituteur à Bâle 1904-1912, puis à Genève, privat-docent de la langue et littérature allemandes, auteur de *Gesch. der schweiz. Studenten-Verbindung Helvetia*, 1908. Collaborateur au *DHBS*. [L. S.]

HASSLER. Famille fribourgeoise encore existante, bourgeoise de Saint-Antoine et de Saint-Ours. Pierre, bourgeois de Fribourg en 1351. — Archives de l'État de Fribourg ; Grand Livre des Bourgeois. [RÆMY.]

HATNAU, HATTNAU. Voir HEITNAU.

HATTEMER, HEINRICH, philologue, * 3 juillet 1809 à Mayence, professeur à Darmstadt, puis de 1836 à 1842 maître d'allemand et de latin à l'école catholique cantonale de Saint-Gall, maître de latin au progymnase de Bienne 1842-1848. Il prit part à l'insurrection badoise de 1848, mais la maladie le fit rentrer en 1849 dans sa famille à Bienne où il mourut le 11 novembre 1849. A publié *Denkmale des Mittelalters St. Gallens, altteutsche Sprachschätze*, 3 vol., 1844-1849. — Voir *ADB*. — Bächtold. — Dierauer : *Die Kantonsschule St. Gallen*. — *Tagblatt der Stadt St. Gallen* 1809, n° 153. [Bt.]

HATTENBERG. Château près de Fribourg, dominant la vallée du Gotteron entre la grande et la petite porte de Bürglen (Dürrenbühltor), siège d'une famille de chevaliers qui fut prospère du commencement du XIIIe s. au milieu du XIVe s. *Hatinberc, Autenberg, Hatemberc, Hatimberg, Attemberch, Actenberhc.* BURKARD von Hattenberg, cité de 1228 à 1248. — RODOLPHE fonda la commanderie de Saint-Jean à Fribourg en 1224. La propriété et le château de ces chevaliers ont sans doute passé aux comtes de Tierstein qui les inféodèrent aux Zirkels ; Wilhelm et Hans Bratza les possédaient en 1423, la famille Chapotat en 1442 ; de ses mains ils semblent avoir passé à celles des Lanthen-Heyd. — Voir *FRB*. — *Regeste frib.* — Gumy : *Reg. d'Hauterive*. — Seitz : *Komturei St. Johann*. — Arbre généal. et actes aux arch. d'État de Fribourg. [Alb. BÜCHI.]

HATTINGER. Familles de Berne et de Schwyz.

A. **Canton de Berne**. Famille éteinte de Thoune. Son berceau fut le hameau de Hattingen dans la commune de Längenbühl entre Thoune et Riggisberg, où PETER Hattinger de Riggisberg paraît au début du XVe s. avec la qualité de bourgeois externe de Berne. On mentionne à Thoune entre 1357 et 1367 — 1. ULRICH, propriétaire dans la vieille ville, souvent porté en tête des listes de témoins comme membre du Conseil. — 2. KUNO, cité depuis 1404, † 1457, conseiller. Lui ou son frère — 3. HANS, était intendant du couvent de femmes d'Engelberg et percevait leurs revenus dans la contrée de Thoune. — 4. MATTHIAS, vécut dès 1415 en anachorète dans la clairière de Hell près Wolfenschiessen, qu'il avait reçue d'Ulrich Ammann de Wolfenschiessen pour y construire un ermitage, avec l'autorisation de désigner lui-même son successeur ; il entretenait des relations avec le couvent de femmes d'Engelberg, centre d'une communauté mystique qui étendait ses ramifications jusqu'au siège central des « Amis de Dieu » en Alsace. Matthias semble avoir exercé quelque influence sur l'esprit du jeune Nicolas de Flue dont les grands-parents maternels habitaient Wolfenschiessen. — Durrer : *Bruder Klaus*, p. 1048-1052. [R. D.]

B. **Canton de Schwyz**. Famille éteinte de la région de Küssnacht. HEINI est bourgeois de Lucerne en 1352, habitant d'Haltikon. — ULI, juge et conseiller 1444. — Livres d'impôts de la ville de Lucerne. — *Gfr.* 62. — *Vogtkinderrodel* de Lucerne aux Archives d'État. — chives de Schwyz et de Küssnacht. [Al. T.]

HATTO. Voir HAITO.

HATTSTATT. L'une des familles de barons les plus anciennes et les plus riches d'Alsace, dont le berceau est au village du même nom (cercle de Guebwiller). *Armoiries* : d'or à la croix de Saint-André de gueules. La famille est mentionnée dès 1184 et au XIIIe s. déjà quelques-uns de ses membres sont installés à Bâle en qualité de chanoines (ARNOLD von Hattstatt, 1259-1265 ; JOHANN, 1487) ou d'archiprêtres. L'évêque de Bâle investit les Hattstatt de fiefs divers : château et ville de Weier i. T., château d'Hartmanswiller, château et moitié du village d'Oberäsch, moitié du village de Duggingen, moitié de la dîme et collation de Rumersheim. Ils avaient en outre de nombreuses propriétés, parmi lesquelles le château de Binningen. A la branche des Gutemannen appartient — CLAUS, 1510-1585, colonel au service étranger, bourgeois de Bâle. Il servit le roi de Suède, le roi de France François Ier, les États généraux et l'empereur, sans se préoccuper des divergences confessionnelles, et vécut dans les intervalles à Bâle où il acquit la bourgeoisie en 1568 et 1573 et où il mourut en 1585, dernier de sa famille. La maison qu'il avait acquise en 1576 dans le Petit-Bâle, le Hattstätterhof, entre le Rheinweg et le Lindenberg, actuellement propriété de la paroisse catholique romaine, servait à la famille de dépôt pour ses archives. A la mort de Claus, dont Bâle fut un des héritiers, ces archives très riches revinrent à la ville. Elles sont actuellement déposées aux Archives d'État. — Voir A. Scherlen : *Die Herren von Hattstatt und ihre Besitzungen*. — *OBG*. — Arch. d'État de Bâle. [P. Ro.]

HATZ. Famille de Calfreisen (Grisons). *Armoiries* : coupé d'azur à l'aigle de sable et d'argent à la tour de gueules accompagnée de deux étoiles d'or. (Diplôme d'armoiries de 1523, donné par l'archiduc Ferdinand d'Autriche, en confirmation d'une autre plus ancienne.) Bourgeois de Coire dès 1703, les Hatz apparaissent aussi à Valzeina, Fideris et Conters en Prätigau. — THOMAS, 1488. — HANS, l'un des juges du tribunal révolutionnaire de 1542, peut-être identique à Hans de Brunnen près de Conters de 1546. — HANSIMANN, *Feldrichter* des Ligues de la Maison-Dieu et des X Juridictions pour la Valteline 1525. — JOHANN (Hazius), chancelier de la Ligue des X Juridictions 1716. — Voir Dietrich Jecklin : *Wappen der Stadt Chur*. — Mohr : *Dok.-Sammlung* XVIe s., nos 562, 865, 866, 875. [L. J.]

HAUDENSCHILD. Vieille famille de Niederbipp et de Wiedlisbach, mentionnée à Niederbipp dès 1353. — *FRB*. [L. S.]

HAUDÈRES (LES) (C. Valais, D. Hérens, Com. Évolène. V. *DGS*). Vge de la paroisse d'Évolène. En 1839, il tenait pour le gouvernement haut-valaisan de Sierre, tandis qu'Évolène et Lana reconnaissaient celui de Sion. L'intervention menaçante des gens des Haudères provoqua à Évolène une bagarre qui devint l'occasion de l'entrée en campagne des troupes du Haut et du Bas-Valais en 1840. — Ribordy : *Documents*. [Ta.]

HAUENSTEIN (C. Soleure, D. Olten. V. *DGS*). Vge et Com. avec Ifenthal dans la paroisse de ce dernier. L'endroit s'appelait autrefois *Horwen* et eut une certaine importance jusqu'à l'ouverture du tunnel du Hauenstein, à cause du fort trafic de la route du bas Hauenstein. Il passa à Soleure en 1458 avec la seigneurie de Frobourg. Monnaies romaines au Kaibenloch. — *ULB*. [L. S.]

HAUENSTEIN (C. Soleure et Bâle. V *DGS*). Deux passages conduisant du canton de Soleure dans celui de Bâle-Campagne. Le haut Hauenstein va de Soleure par Balstal à Waldenbourg ; le bas Hauenstein relie Olten à Läufelfingen. Le nom (*Howenstein* 1270) rappelle que lors de leur construction, les deux routes durent, par places, être taillées dans le rocher. Les deux passages étaient connus des Romains, et le haut Hauenstein très utilisé, car il se rattachait à la route conduisant d'Avenches par Petinesca à Soleure. Nombre de monnaies, tuiles et murs romains furent retrouvés tout le long du parcours. Le passage supérieur était déjà carrossable au moyen âge. Les Gugler s'en servirent en 1375, l'empereur Sigismond en 1414 et 1415, le pape Félix V en 1440. Une série d'améliorations y furent apportées au XVe s., provoquées par le concile de Bâle. Le bas Hauenstein se développa après l'ouverture du Gothard et fut l'objet d'un important trafic de voyageurs et de marchandises jusqu'à l'inauguration du chemin de fer Olten-Bâle. Le péage et le droit de conduite furent perçus d'abord à Trimbach, puis à Horwen (Hauenstein), depuis 1363 à Diepfligen. La route fut améliorée en 1546, 1568, 1582 et de 1740 à 1748.

C'est alors que fut construit en partie le tronçon de route appelé *alte Strasse*. Enfin, en 1827-1830, la nouvelle route fut établie d'après les plans du Tessinois Meschini modifiés par l'ingénieur bâlois Mérian. De grandes corrections eurent lieu de 1738 à 1744 et de 1830 à 1844.

Des cabestans étaient installés autrefois sur les deux passages, sur la route supérieure, au Nord de la percée du rocher, sur la route inférieure, au Sud du village de Hauenstein; ces installations, d'une haute ancienneté, servaient à descendre ou à hisser de lourdes charges en ces endroits difficiles.

La construction de la ligne Olten-Bâle par le Central suisse nécessita le percement du bas Hauenstein par un premier tunnel, exécuté par une compagnie anglaise et achevé en 1857. Durant les travaux, le 28 mai 1857, l'une des boiseries fut détruite par le feu et s'effondra ; près de 90 ouvriers y perdirent la vie. Les C. F. F. établirent de 1912-1915 le tunnel de base à une moindre altitude. — Voir Th. Burckhardt : *Statistik keltischer, römischer und allem. Altertümer*, dans *BZ* IX. — Bruckner : *Merkwürdigk. der Landschaft Basel*, 1336. — M. Lutz : *Neue Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel* II, 73. — P. Suter : *Beiträge zur Landschaftskunde des Ergolzgebietes*. — Th. Burckhardt : *Die Strasse über den oberen Hauenstein*, dans *BZ* I. — Th. von Liebenau : *Das Hängeseil am untern Hauenstein*. [H. Tr. et K. G.]

HAUETER. Famille répandue dans le canton de Berne, spécialement dans l'Emmental et la Haute-Argovie. — 1. Joh.-GOTTFRIED, * 1843, ingénieur du chemin de fer du Nord-Est 1872, ingénieur en chef du matériel du cercle III des C. F. F., bourgeois de Zurich 1882, † 7 janvier 1911. — *SB* 57. — *ZWChr*. 1911. — *NZZ* 1911, nos 9 et 19. [H. Br.]

HAUG. Vieille famille de Weiningen (Zurich) qu'elle habite depuis 1397. Elle porta d'abord le nom de *Hug*, d'après un prénom. — KONRAD Hug fut sous-bailli vers 1590, HANS Hug vers 1606 ; HEINRICH Hug était en 1606 amtmann d'Einsiedeln à Weiningen. [J. FRICK.]

HAUMÜLLER. Ancienne famille d'Arisdorf (Bâle-Campagne), citée dès 1541. — JAKOB, * 10 août 1862 à Arisdorf, chancelier de Bâle-Campagne dès 1893. — *ULB*. — *DSC*. [O. G.]

HAUNTINGER. Famille venue de Bavière dans l'Alte Landschaft saint-galloise au XVIIIe s. — 1. ***Johann-Nepomuk***, * 30 mai 1756, profès au couvent de Saint-Gall 1773, † 18 décembre 1823, bibliothécaire du couvent 1780-1804 et 1811-1823 ; il classa, avec l'aide de von Arx, les vieux fragments réunis dans les manuscrits 1394-1399, 730, 214, entre autres l'*Æneis* de Virgile, *Itala*, l'édit *Rotharis*, du Ve au VIIe s., le catalogue de la bibliothèque de 1461, etc. Dès août 1797, prévoyant les troubles révolutionnaires, il expédia la bibliothèque de l'autre côté du Rhin, à l'abbaye de Füssen et jusqu'à Imst en Tyrol. Lorsque celle-ci rentra en 1804, Hauntinger, alors confesseur à Notkersegg, travailla à sa réinstallation. Membre de la commission de réforme en 1796, il fut délégué à la Diète de Frauenfeld 1797. Auteur de : *Wie entsprechen die ehrerbietigen Vorstellungen vom 3. Junius dem landesherrlichen Zurufe vom 16. April 1795 ; Süddeutsche Klöster vor hundert Jahren*, publ. par P. Gabriel Meier dans *2. Vereinsschr. der Görresgesellschaft für 1889* ; *Diarium Sangallense*, mns. 1413, puis mns. 1285, 1499 de la bibliothèque du couvent. — Voir Weidmann : *Gesch. der Bibl. von St. Gallen*, p. 171-203. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I-III. — Joseph Müller : *Neugarts Briefwechsel mit St. Gallen* dans *Festschrift Paul Kehr* 1925, p. 691-705. [J. M.]

HAUPT. Famille de la région de la Lägern (Zurich) signalée en 1346 à Steinmaur, dont HANS était sous-bailli en 1543. — *Habsburg. Urbar* I, 304. — [J. FRICK.] — Elle acquit dans la suite les bourgeoisies de Boppelsen Buchs, Regensberg, Rümlang, etc., et de Zurich en 1860. Des membres de la famille furent conseillers et avoyers de Regensberg. *Armoiries* : de gueules à un faucon naissant d'or. — Renseignements de A. Haupt, à Zurich. [H. Br.]

HAUPTLIN (anciennement HAUPTLI, à l'origine HOPTLI). Famille de Saint-Gall, bourgeoise vers 1400. Elle possédait dès 1405 et encore en 1550 le *Hauptlisberg*, domaine en amont de la Laimat sur le Rosenberg près de Saint-Gall. C'est là qu'eut lieu en 1405 le combat entre les Saint-Gallois et les troupes autrichiennes conduites par le duc Frédéric IV en personne, et qui s'acheva par la victoire des citadins. — Dierauer I. — Deux ans auparavant, HANS Hoptli, du parti saint-gallois, tomba au Vögelinsegg sous les coups des Appenzellois. Quelques membres de la famille revêtirent des charges de la ville aux XVe-XVIIe s. *Armoiries* : d'or à un buste à la bande et aux vêtements d'argent mouvant de trois coupeaux. — *UStG* IV-V. — *Appenz. Urk.-B.* — Vadian : *Chronik*. — *LL*. — Hartmann : *St. Gall. Geschlechter*. — Livre de bourgeoisie 1920. [Bt.]

HAUPTLISBERG. Nom donné autrefois à la partie Est du Rosenberg près Saint-Gall, où se déroula, le 17 juillet 1405, un combat entre Saint-Gall et le duc Frédéric IV d'Autriche. Vadian semble comprendre sous la dénomination de *Hoptlins Berg* et *Hoptlisberg* le Rosenberg en entier. — Vadian : *Chronik*. — Dierauer. — Hardegger, Schlatter et Schiess : *Die Baudenkmäler der Stadt St. Gallen*. [Bt.]

HAUPTMANN, FERDINAND-FÉLIX, Dr en droit, * à Bonn (Prusse) le 8 février 1856, privat-docent à l'université de Fribourg 1894, professeur en 1897 de droit privé allemand et de l'histoire du droit allemand. A publié plusieurs ouvrages relatifs à l'héraldique, à l'histoire du droit allemand et à l'histoire de sa ville natale. [J.-P. K.]

HAUPTMANNSCHAFTVERTRAG. Nom généralement appliqué à la convention conclue le 8 novembre 1479, entre l'abbé Ulrich Rösch de Saint-Gall et les quatre cantons protecteurs de Zurich, Lucerne, Schwyz et Glaris, et en vertu de laquelle ces cantons désignaient alternativement et pour deux ans un membre du Conseil comme capitaine *(Hauptmann)*. Ce dernier devait vivre aux frais du couvent dans le voisinage du prince-abbé et devait le seconder dans la gérance de ses affaires temporelles. Dans la suite, ce pacte donna aux cantons protecteurs une emprise telle sur les États de l'abbé qu'ils en usèrent avec ceux-ci comme avec une simple seigneurie. — Dierauer II. — Œchsli : *Orte und Zugewandte*, dans *JSG* XIII, p. 54. — *MVG* vol. 26, fasc. 1. [Bt.]

HAUPTSEE (C. Zoug, Com. Ægeri. V. *DGS*). Nom du village situé à la partie supérieure *(Haupt)* du lac d'Ægeri, et de la région avoisinante, qui s'appelait autrefois *Haselmatt-Hauptsee*. Les comtes de Lenzbourg firent là de bonne heure des donations au couvent d'Einsiedeln. Des Lenzbourg, les droits passèrent par héritage, en 1173, aux Kibourg et de ceux-ci, en 1264, aux Habsbourg-Autriche. Ce qui appartenait aux Habsbourg passa à Ægeri ; Hauptsee forma l'une des IV *Rotten* de cette commune. Lors de la division de la vallée en deux paroisses, Ober-Ægeri et Unter-Ægeri, en 1725, Hauptsee forma la majeure partie de la première. Au bord du lac se dresse près de Haselmatt la chapelle de St. Veit (Vitus). L'édifice primitif fut remplacé le 10 juin 1493 par une nouvelle chapelle ; celle-ci fut rénovée en 1578 et en 1727-1728, agrandie en 1868. Hauptsee eut son propre chapelain en 1850 (le premier fut Anton Hindemann, qui fit peindre de 1852 à 1862 un tableau d'autel par Paul Deschwanden). L'édifice de 1727 fut démoli en 1895, et remplacé par celui que l'on inaugura le 11 septembre 1899. La région de Hauptsee est connue des historiens qui se sont préoccupés de fixer l'emplacement de la bataille de Morgarten (1315). Le monument commémoratif se trouve dans le voisinage, près du Buchwäldli. — Voir F.-K. Stadlin : *Gesch. des Kts. Zug* III, p. 42. — *Gfr*. 40, p. 51. — A. Letter : *Beitr. zur Ortsgesch. des Ægeritales* I, p. 42-48. — J. Hürlimann dans *Zuger Nbl*. 1895, 1905, 1906, 1911. — E. Zumbach : *Die Fischereirechte des Ægerisees*. — Art. MORGARTEN. [W.-J. MEYER.]

HAUPTWIL (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Com. et château, mentionnés dès le XVe s. seulement, comme fief de l'abbaye de Saint-Gall sous la juridiction des seigneurs de Blidegg. Hauptwil était probablement tout à fait insignifiant jusqu'à l'établissement de la famille Gonzenbach, qu'un acte désigne comme la fon-

datrice de l'endroit. Originaire de Bischofszell, celle-ci avait déjà en 1602 et 1625 des fiefs du couvent à Hauptwil ; en 1664, les frères Hans-Jakob et Bartholome Gonzenbach, habitant Saint-Gall, achetèrent aux Hallwyl à Blidegg la basse juridiction de Hauptwil, qui dépendait pour les jugements en appel de l'évêque de Constance et pour les causes concernant les étrangers, de Saint-Gall. La même année, les nouveaux seigneurs y élevèrent deux habitations spacieuses encore existantes, le *Schloss* et le *Kaufhaus*, et instituèrent un fidéicommis confirmé par Zurich le 13-23 octobre 1665. Les deux frères consacrèrent encore chacun 1000 fl. pour l'entretien d'un théologien réformé, chargé des fonctions de précepteur et de chapelain du château. Le service religieux était fréquenté par les protestants de toute la contrée ; toutefois le droit d'enterrement au cimetière ne fut consenti par les cantons protecteurs qu'en faveur des seigneurs. Lorsqu'en 1843 le fidéicommis fut supprimé, la famille fit don du fonds du chapelain à la commune et permit l'utilisation gratuite de la chapelle jusqu'à l'érection d'une église (1885). Actuellement, Hauptwil dépend au spirituel de la paroisse réformée de Bischofszell. L'industrie textile, introduite au XVII[e] s. donna un grand développement à Hauptwil. Le commerce des toiles avec les filiales de Lyon et de Gênes avait lieu au Kaufhaus. Au commencement du XIX[e] s., la fabrication des toiles diminua peu à peu et disparut entièrement de la contrée ; par contre, la teinturerie d'indigo et de rouge d'Andrinople, introduite en 1780 prit une grande extension. Les frères Joachim et Enoch Brunnschweiler, de Hauptwil, jouèrent un rôle important dans les mouvements pour la liberté de la Thurgovie en 1798. Les Brunnschweiler acquirent le château et le Kaufhaus à la suppression du fidéicommis des Gonzenbach. Le château passa en 1920 à la société thurgovienne d'utilité publique qui y ouvrit une école ménagère et un asile de vieillards. — *LL.* — *Pup. Th.* — Pupikofer : *Gemälde.* — Sulzberger : *Gesch. der evangel. Kirchgem. des Thurgaus* (mns. à la Bibl. cant). — Renseign. personnels. [Leisi.]



Le château de Hauptwil en 1770. D'après une gravure sur cuivre de la *Nouvelle Topographie helvétique* de D. Herrliberger.

HAURI. Familles des C. d'Argovie et de Lucerne.

A. **Canton d'Argovie.** Famille de Hirschtal. — 1. *Johannes,* * 5 septembre 1848, pasteur à Davos, dans la station 1874-1876, dès 1893 dans le village, enfin de nouveau dans la station où il devint de plus en plus le directeur spirituel des hôtes. Il jouissait d'une haute considération et d'une grande influence au synode dont il fit partie d'abord comme examinateur et membre du Conseil d'église, puis de 1893 à 1899 comme doyen et président du Conseil d'église. A publié des travaux sur des sujets scientifiques, religieux, d'histoire naturelle et de littérature, D[r] théol. h. c. de l'université de Bâle, † à Riehen le 3 mai 1919. Œuvres principales : *Der Islam* (couronné) ; *Das Christentum der Urgemeinde und das der Neuzeit* ; *Die Welträtsel und ihre Lösung* ; *Göthes Faust* ; *Tröstet mein Volk* (sermons) ; *Die Religion, ihr Wesen und ihr Recht.* — [J.-R. Truog.] — 2. Nathanael, * 1857, pasteur à Saint-Gall 1891-1924, bourgeois de la ville en 1896. A publié, outre quatre recueils de sermons, *Johannes Hus, ein Wahrheitszeuge* (à l'occasion du cinquième centenaire), des ouvrages d'édification religieuse, etc. Son fils — 3. Hans, * 1887, D[r] sc. nat., botaniste, professeur dès 1916 à l'école secondaire des jeunes filles à Saint-Gall, a publié entre autres des études sur les muscinées et *Die Abstammung des Menschen und seine Stellung in der Natur,* dans *Jahrb. St. Gall. Naturwiss. Gesellschaft* 1922 ; collaborateur et rédacteur de *Natur und Technik.* [Bt.]

B. **Canton de Lucerne.** Hauri, Houri. Famille lucernoise de Beromünster, Sursee et Lucerne. — Hans, de Münster, juge au tribunal libre de Ludigen 1415. — Heinrich, chanoine de Münster, † 1457. — Voir *Gfr. Reg.* — Arch. d'État. [P.-X. W.]

HAUSEN. Chapelle. Voir Ossingen.

HAUSEN (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Windisch. Tombes du second âge du fer ; dans les Mauernäckern, restes de constructions romaines ; aqueduc romain vers Windisch. Trouvaille d'un pot contenant 300 monnaies de l'époque impériale. Dans le rentier des Habsbourg Hausen est rattaché à l'Eigenamt. Il passa à Berne en 1415, bailliage de Königsfelden. *Armoiries* : d'azur à la maison d'argent terrassée de sinople. — W. Merz : *Gemeindewappen.* — *Brugger Nbl.* 10, 1899. — *Arg.* 23. [L. S.]

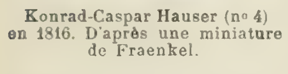
HAUSEN ou **HUSEN** (C. Saint-Gall). Château en ruines dans le Rheintal saint-gallois, sis sur la hauteur au Sud de Bernegg. L'abbé Berchtold de Saint-Gall apporta la moitié du château au couvent vers 1267 et fit de l'autre moitié un fief saint-gallois. Il est probable que le château avait appartenu jusque-là à la famille noble du même nom, encore citée par la suite et qui portait sur ses armes un bouquetin de sable. Comme fief de Saint-Gall, le château passa en diverses mains, pendant les guerres d'Appenzell ; il fut occupé par les Appenzellois, érigé en place-forte et détruit vers 1412 probablement. L'emplacement du château est nommé à diverses reprises dans la suite et échut, avec les biens attenants, à différents propriétaires. Quelques pierres en marquent seules le souvenir. — Göldi : *Der Hof Bernang,* p. VIII. [Bt.]

HAUSEN AM ALBIS (C. Zurich, D. Affoltern. V. *DGS*). Com. et paroisse comprenant les hameaux de Ebertswil, Heisch, Vollenweid, etc. *Armoiries* : d'azur à une ferme. Établissements alémanno-francs. En 849 *Huson* ; 1242 *Husen.* Après le bannissement des Eschenbach-Schnabelburg par l'Autriche, Hausen fut attribué au bailliage d'Eschenbach qui parvint en 1339 à Johann von Hallwyl et en 1406 à la ville de Zurich. En 1507, Hausen fut incorporé au nouveau bailliage de Knonau. Au moyen âge le couvent de Cappel y avait des biens, ainsi que la maison des béguines de Hausen ; celle-ci est citée pour la première fois en 1235, mais on ne sait quand elle a disparu. L'église, mentionnée dès 1250, releva jusqu'en 1497 de la paroisse de Baar ; elle fut rénovée en 1491 et reconstruite en 1751. En 1527 fut érigée la paroisse protestante de Hausen. *Population* : vers 1870, 1369 hab. ; 1920, 1461. — Voir Heierli : *Arch. Karte Zurich.* — Largiadèr, dans *Festschrift f. P. Schweizer.* — Nüscheler, dans *Gfr.* 39-40. — *NZZ* 1922, n° 1662. — Egli : *Die Kirchen im Bez. Affoltern,* dans *ZT* 1886. — Egli : *Die Reformation im Bez. Affoltern,* dans *ZT* 1888. — Stauber, dans *Nbl. Hülfsges. Zür.* 1920. [Werner Ganz.]

HAUSER. Nom de famille très répandu dans la Suisse allemande.

A. **Canton de Bâle.** Famille de Strasbourg, admise en 1650 à la bourgeoisie de Bâle en la personne de Hans-Caspar, aubergiste de la Couronne. Elle semble avoir possédé les auberges *zur Krone* (1659-1854), *zum Roten Löwen, zum Roten Ochsen* et les *Drei Könige.* *Armoiries* : d'argent à trois roses de gueules mouvant de trois coupeaux de sinople. Les trois compagnies nobles du Petit-Bâle comptèrent parmi leurs présidents — 1. Hans-Konrad, 1664-1741, tanneur, l'un des prévôts des vignerons. — 2. Hans-Konrad, 1693-1772, fils du n° 1, tanneur, prévôt du Griffon. — 3. Hans-Konrad, 1716-1794, fils du n° 2, prévôt *zur Hären.* — 4. Konrad-Caspar, * 1743 à Bâle, † 1824 à Copenha-

gue, arrière-petit-fils de Hans-Caspar, se rendit en 1776 au Danemark, où il fut conseiller des États et de la Conférence danoise et plus tard conseiller de justice. Il se fit un nom fort estimé comme administrateur de la Compagnie Royale des Indes occidentales danoises et comme directeur de la compagnie asiatique. En son honneur une place et une rue de Copenhague ont été baptisées de son nom. — 5. EDUARD-CASPAR, 1807-1864, petit-neveu du nº 4, peintre à Nice.



Konrad-Caspar Hauser (nº 4) en 1816. D'après une miniature de Fraenkel.

A une famille de Langenau (Bade), bourgeoise de Bâle dès 1896, appartient — FRIEDRICH, * 1884, Dr phil., conseiller national dès 1919, conseiller d'État de Bâle-Ville dès 1917, chef du Département de l'Instruction publique. — Voir chronique de la famille Hauser, mns. en possession de E.-R. Seiler-La Roche, Bâle. — *SKL*. — *DSC*. [P. Ro.]

B. **Canton de Berne** Nombreuse famille connue dans le pays dès le XIVe s., représentée actuellement dans le district de Wangen, à Kallnach, Schüpfen, Delémont, Anet, Münsingen, Worb, Belmont, Ipsach et Lauenen (dès 1673). *Armoiries* des Hauser de Lauenen : d'or à la maison d'argent couverte de gueules, soutenue de trois coupeaux de sinople. [R. M.-W. et H. Tr.]

C. **Canton de Glaris**. Famille glaronnaise largement répandue, de Näfels, Glaris et Elm. La branche de Näfels portait, à l'origine, le nom d'*Arzethauser* qu'elle abrégea à partir du début du XVIIe s. en Hauser. — 1. FRIDOLIN, bailli de Sargans en 1488 et 1502, landammann de 1506-1508. — 2. HEINRICH, bailli d'Uznach de 1592 à 1594 et de 1600 à 1602. — 3. HEINRICH, bailli de Gaster 1670. — 4. FRIDOLIN, bailli de Gaster 1702, † 1728. — 5. KARL-LUDWIG, bailli de Gaster de 1714 à 1716, d'Uznach de 1724 à 1726. — 6. KASPAR Hauser-Reding, 1709-1752, Dr méd., bailli de Gaster 1738, landammann 1744-1746. — 7. FRIDOLIN-JOSEPH, 1713-1783, landammann 1749-1751 et 1754-1756. — 8. PLACIDUS-ANTON, 1723-1775, bailli d'Uznach 1768-1770. — 9. BALTHASAR-JOSEPH, 1728-1794, landammann 1774-1776 et 1784-1786. — 10. KASPAR-JOSEPH, landammann 1794-1796. — 11. JOSEPH-ANTON-SEBASTIAN, 1761-1814, bailli de Gaster 1794-1796, landammann 1806-1808 et 1811-1813. — 12. FRIDOLIN-JOSEPH-ALOIS, 1759-1832, fils du nº 9, secrétaire d'État de la Confédération 1821, landammann 1826-1828 et 1831-1833. — 13. FRIDOLIN, 1851-1902, *Landrat*, inventeur de l'autotypie. — 14. EDWIN, * 26 janvier 1864, établi à Glaris, conseiller d'État 1902, vice-landammann 1917-1921, conseiller aux États dès 1921, membre de la commission fédérale de la Linth dès 1918 qu'il préside dès 1924, landammann 1926. — 15. EDWIN, * 27 février 1891, fils du nº 14, Dr phil., historien, archiviste adjoint aux archives de l'État de Zurich. — [J.-J. K.-M. et Nz.] — 16. GASPAR-FRIDOLIN, * à Fribourg en 1813, de Näfels, † à Cournillens 1884, curé de Lully 1845, de Rueyres-les-Prés 1845, de Villarepos 1849, de La Tour-de-Trême 1858, et enfin chapelain de Cournillens 1870. Il est l'auteur de nombreux travaux historiques publiés dans le *Mém. de Fribourg* et dans la *Revue de la Suisse catholique* et denotices sur Cournillens (1880) et sur Barberêche (1882).— *Étr. frib.* 1885. — Dellion : *Dict.* IV. — *ASG* IV, p. 344. [J. N.]

D. **Canton de Lucerne.** — ADOLF, voir sous C. DE ZURICH. — KASPAR-WILHELM, de Lucerne, 10 juillet 1863-14 nov. 1912, hôtelier, grand conseiller 1892-1912, membre du comité de la Société internationale des hôteliers. [P.-X. W.]

E. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Wädenswil, bourgeoise de Saint-Gall en 1818 et 1830. — WALTER, conseiller fédéral. Voir sous C. DE ZURICH. — 1. RUDOLF-EDUARD, 1818-1891, négociant et artiste peintre. — Livre des bourgeois de Saint-Gall 1920. — *SKL*. — [Bt.] — 2. NOTKER, de Häggenswil, * 8 juin 1847, premier curé de Wangs 1881, curé de Laupersdorf 1883, d'Emmishofen 1888, où il mourut le 17 décembre 1898. Rédacteur de l'*Uznacher Volksblatt*, 1879. Dès 1875, il a publié toute une série d'écrits sur la situation de l'Église et de l'État et contre les vieux-catholiques. — Hardung : *Litteraturkalender*. — Obituaire d'Emmishofen. — [Leisi.] — 3. JOHANN, de Häggenswil, * 1853 à Muolen, avocat à Saint-Gall, député au Grand Conseil et conseiller d'État 1912-1920, consul d'Italie à Saint-Gall, † 10 mai 1921. — *St. Galler Nbl.* 1922, p. 78. — *Ostschweiz*, mai 1921. [Bt.]

F. **Canton de Schaffhouse.** Vieille famille de la ville de Schaffhouse. *Armoiries* : d'azur à une maison d'argent couverte de gueules. — HANS, 1488 ; HEINRICH, † 1531 à la bataille du Zugerberg. — HANS, prévôt de corporation 1562, bailli du couvent de Paradies 1566-1570, recteur de l'hôpital 1577 ; plus tard député à la Diète. — HANS, * 1553, député à la Diète 1593, prévôt de corporation 1598. — HANS-CONRAD, 1706-1773, amtmann de Paradies 1737. — JOHANNES, 1742-1832, conseiller 1799. — Rüegger : *Chronik*. — Reg. généal. de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

G. **Canton de Zoug**. Famille de Menzingen et de Zoug. — JAKOB, de Menzingen, curé de Zoug 1589-1630 et doyen du chapitre des IV cantons, collabora à la fondation à Zoug d'un couvent de capucins en 1595, † 1632. Sa paroisse perdit plus de 500 habitants en l'année de la peste de 1629. — A Zoug, les Hauser n'étaient qu'habitants et s'éteignirent en 1656. — *Gfr.* 23, p. 311. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*. [W.-J. MEYER.]

H. **Canton de Zurich**. HAUSER, HUSER. I. Différentes familles de la ville de Zurich, citées dans *ZStB* à plusieurs reprises dès 1357. KONRAD, prévôt de corporation 1339. — 1. HEINRICH, 1638-1684, pasteur anglais à la Jamaïque, auteur de *An exact model of platform of good magistracy*, 1673, qui a été traduit en allemand par J.-R. Zeller sous le titre de *Christliches Regentenbild*. *Armoiries* : d'azur à un A gothique de gueules. — 2. DANIEL, 1734-1793, négociant, bailli de Meilen 1772, du Freiamt 1780. — 3. DAVID, capitaine, 1736-1807, dernier de sa famille. — *LL*. — *LLH*. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Rens. de Hans Hess à Winterthour. — [H. Br.] — II. Famille éteinte de Winterthour. *Armoiries* : de gueules à un A gothique d'argent traversé d'une flèche du même posée en barre. — 1. HANS von Husen, du Grand Conseil 1434. — 2. HANS, potier, trésorier 1519-1522, avoyer tous les deux ans de 1523 à 1529 ; rendit de grands services lors de l'apaisement des paysans révoltés de Töss en 1525. — 3. JOACHIM, fils du nº 2, avoyer 1551-1559. — 4. JAKOB, juge de la ville 1556, du Grand Conseil 1564, trésorier 1576, avoyer 1577-1587. — 5. JAKOB, avoyer 1612, 1614, 1616, † 1617. — Hauser dans *QSR* III. — A. Ziegler dans *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1919. [L. FORRER.]

III. Vieille famille de Stadel où elle est établie en 1330 déjà. HEINI, de Neerach, sous-bailli du Neuamt 1481. — *UZ* nº 4034, 4258. — [J. FRICK.] — 1. HEINRICH, * 1851 à Stadel, président de commune 1881, député au Grand Conseil 1881, au Conseil national 1902, † 18 septembre 1905. — *NZZ* 1905, nº 322. — *ZJG* 1905-1906. — [H. Br.] — IV. Famille de Wädenswil, citée dès 1455. HANS-JAKOB, juge en 1668 de la seigneurie de Wädenswil. — [J. FRICK.] — La famille, qui comptait déjà 13 rameaux en 1646, a joué un rôle important dans la commune ; elle est devenue bourgeoise de Saint-Gall en 1818 et 1830. — J. Pfister : *Die ältesten Familiennamen der Pfarrei Wädenswil*, 19. — H. Altwegg : *Die Gesch. des Weinbauern Jul. Hauser*. — 1. HANS-JAKOB, * 1744, membre du tribunal de la seigneurie, capitaine, sous-bailli 1786, reçut en don, en 1795, la bourgeoisie de Zurich en récompense de sa fidélité aux autorités dans l'affaire de Stäfa. Commissaire du gouvernement sous la République helvétique ; du Grand Conseil 1803. — 2. KONRAD, * 1774, secrétaire de la municipalité de Wädenswil 1800, secrétaire de Willi dans le *Bockenkrieg* 1804. Condamné à 15 ans de prison, il s'enfuit en Alsace, revint au pays en 1815 et devint en 1831 fonctionnaire

de l'État, dont il faisait encore partie en 1843. — Lenthy : *Bockenkrieg.* — 3. JOHANNES, 1776-1841, fondateur de la tannerie de Wädenswil, président de la Commission du rachat des dîmes, grand conseiller. — 4. EMANUEL, * 1816 à Schönenberg, médecin à Wald et Aussersihl 1845, président de cette dernière commune jusqu'en 1882 ; député au Grand Conseil, † 1907 à Saint-Gall. Un des promoteurs de la fusion des communes urbaines avec Zurich. — *ZWChr.* 1907, 1911. — *Gesch. der Zürch. Stadtvereinigung von 1893*, 67. — 5. JAKOB, * 1828, de la famille des propriétaires de l'hôtel *zum Engel*, propriétaire des bains du Gurnigel, député au Grand Conseil bernois 1875, au Conseil national de 1881 à sa mort, 7 février 1891. — *Portr. Gall.* 238. — *NZZ* 1891, n° 42. — 6. ADOLF, 1831-31 janvier 1892, hôtelier *zum Hof* à Ragaz 1848, *zum Schweizerhof* et *Luzernerhof* à Lucerne 1861, président de la Société suisse des hôteliers, membre du Conseil général de Lucerne et du Grand Conseil 1891. — Des membres de la famille possédèrent des hôtels à Weissenbourg, Gurnigel, Giessbach, Berne, Coire, la Spezia et Naples. — Senn : *Chronicon Helvet.* 1892 ; *Erg.-bd. Portr. Gall.* 48. — 7. **Walter**, homme d'État, * 1er mai 1837, tanneur, député à la Constituante 1868, au Grand Conseil 1869-1881, conseiller d'État 1881-1888, président du gouvernement 1883, 1887, député au Conseil national 1869-1875, au Conseil des États 1879-1888, président de ce corps 1884, conseiller fédéral de 1888 à sa mort, 22 octobre 1902, président de la Confédération 1892 et 1900, chef du Département militaire et, dès 1891, du Département des finances. Un monument lui a été érigé à Wädenswil en 1904. — *Die Schweiz* 1902. — *NZZ* 1902, n° 293. — *ZWChr.* 1902, 1904, 1912. — *Schw. Portr. Gall.* 49. — 8. KASPAR, * 6 janvier 1845 à Wädenswil, maître à Fehraltorf 1865, à Winterthour 1866-1916, bourgeois de Winterthour 1876, † 16 mai 1920. Dr phil., h. c. Zurich 1906. A écrit plusieurs des *Nbl.* de la Bibliothèque et de la Hülfsges. de Winterthour et publié : *Gesch. Elgg*, 1895 ; *Winterthur zur Zeit des Appenzellerkrieges*, 1899 ; *Die Mörsburg*, dans *MAGZ* 1917 ; *Alt-Winterthur*, 1921 ; la chronique de Laurent Bosshart dans *QSR* III. — Konr. Fisler : *K. H.*, dans *Jahrb. der literar. Ver. Winterthur* 1922 (avec bibliographie). — *NZZ* 1920, n° 831. — *SL* 1919. — 9. VIKTOR, * 24 avril 1867 à Horgen, juge au Tribunal cantonal 1900, président 1910, juge fédéral de 1912 à sa mort, 26 mai 1924. Député au Grand Conseil 1899-1912, président de ce corps 1906. — *NZZ* 1924, n° 808, 812. — *ZWChr.* 1912. — *PS* 1924. — 10. SOFIE, * 30 octobre 1872, à Berne, fille du n° 7, artiste peintre. — *DSC.* — 11. OTTO, * 1874 à Wädenswil, Dr phil., préhistorien et anthropologue. Il entreprit dès 1905 des fouilles paléolithiques dans la vallée de la Vézère (Sud de la France) où il découvrit l'homme du moustérien en 1905 et de l'aurignacien en 1908. Établi en Allemagne. Principales œuvres : *Vindonissa*, 1904 ; *Homo Mousteriensis Hauseri* (en coll. avec Klaatsch), 1908 ; *Homo Aurignacensis Hauseri* (en coll. avec Klaatsch), 1910 ; *La Micoque, die Kultur einer neuen Diluvialrasse*, 1916 ; *Der Mensch vor 100 000 Jahren*, 1917 ; *Im Paradies des Urmenschen*, 1920 ; *Urmensch u. Wilder*, 1921 ; *Urgeschichte*, 1925 ; *Die grosse zentraleurop. Urrasse*, 1925. — *DSC.* — 12. WILLI, * 1877, neveu du n° 7, Dr jur., avocat à Winterthour, collaborateur avec son frère — 13. EMIL, * 1885, Dr jur., juge de district, à Hans Sträuli : *Gesetze betr. die zürch. Rechtspflege* 1913-1923. — V. D'une famille de Rifferswil, citée dès 1504. — JOH.-JAKOB, * 1854 à Mettmenstetten, paysan à Rifferswil, président de commune 1898-1907, député au Grand Conseil 1899, au Conseil national de 1910 à sa mort, 13 juillet 1913. Rédacteur du *Bauernfreund*. — *Schw. Portr. Gall.* 209. — *NZZ* 1913, nos 996 et 998. — *SZG* 1913. — *ZWChr.* 1913. [H. Br.]



Walter Hauser.
D'après un portrait à l'huile de A. Benziger (Bibl. Nat. Berne).

HAUSERSEE (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*). Petit lac près d'Ossingen. Stations néolithiques, fouillées en 1918 et 1920 par le Musée national ; trouvailles d'un certain nombre d'ustensiles en pierre, silex et ossements, ainsi que de la poterie. — *MAGZ* 29. — *Jahresber. Ges. f. Urgesch.* 1924, 66. [L. FORRER.]

HAUSHEER. Familles des cantons de Zoug et de Zurich.

A. **Canton de Zoug.** Famille de Cham, venue probablement de Zurich lors de la Réforme. Le premier, JÆNNI, acquit la ferme de Plegi près de Cham. — HANS-HEINRICH, sacristain à Niedercham, se chargea en 1711 et 1716 des frais d'agrandissement de la chapelle St. Bartholomäus à Niedercham. La famille a compté plusieurs curés, ecclésiastiques et deux jésuites : — 1. JOST-ANTON, * 1745, professeur au lycée de Lucerne 1773-1785, curé et doyen de Wohlen 1785-1816, entra en 1816 dans l'ordre des jésuites à Brigue, supérieur du collège de Sion 1818, † 14 janvier 1819. Auteur d'écrits théologiques. — 2. MELCHIOR, * 1829, comme jésuite, fut longtemps à Maria Laach et dès 1873 à Feldkirch, † 14 août 1888, auteur de divers écrits d'édification et sur la vie des saints. — Voir *Gfr.* 40, p. 43. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*, nos 225-229. [W.-J. MEYER.]

B. **Canton de Zurich.** Vieille famille des anciennes communes de Enge et Wollishofen, actuellement de la ville de Zurich, mentionnée à Enge en 1357. La famille est probablement originaire de la région de Bremgarten. — *ZStB* I. — [J. FRICK.] — HEINI, bourgeois de Zurich 1418. — JAKOB, * 11 octobre 1865, Dr phil., orientaliste, maître au gymnase, professeur d'exégèse de l'Ancien Testament à l'université de Zurich 1905. — *Universität Zürich, Festschrift 1914*, p. 31. [H. Br.]

HAUSKNECHT. Famille de la ville de Saint-Gall, issue de GEORG, forgeron, de Lindau, qui acquit la bourgeoisie de Saint-Gall en 1630. Des membres de cette famille revêtirent des fonctions publiques du XVIe s. à nos jours. — JOHANN-JAKOB, 1769-1829, d'abord libraire, secrétaire dès 1804, publia sous la République helvétique une quantité de feuilles volantes et des journaux éphémères, à la rédaction desquels il collabora assidûment. — Voir *LL.* — *LLH.* — Hartmann : *St. Galler Geschlechter*, mns à la Bibl. de Saint-Gall. — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1829, p. 93. — Livre de bourgeoisie 1920. [Bt.]

HAUSMANN, KARL-FRIEDRICH, pharmacien, de Dachsen (Zurich), * 3 octobre 1843 à Baden, bourgeois dès 1877 de la ville de Saint-Gall où il s'était établi et où il fonda une maison de produits médicinaux et d'articles sanitaires, qui possède des succursales dans toutes les villes importantes de la Suisse, † 11 août 1920. — *St. Galler Nbl.* 1921, p. 57. — Livre de bourgeoisie de la ville de Saint-Gall 1920. [Bt.]

HAUSWIRTH. Vieille famille de Gessenay (Berne). *Armoiries* : d'azur à une maison seigneuriale d'argent mouvant d'une terrasse de gueules chargée de trois coupeaux de sinople, deux étoiles d'or en chef. — 1. ULI, châtelain en 1487. — 2. JOHANNES, chapelain du cardinal Schiner, curé de Gessenay 1515, chanoine de Sion 1520 ; il fit don à l'église de Lauenen près Gessenay, nouvellement édifiée, d'un vitrail à ses armes. — 3. PETER, banneret 1581, châtelain 1585. — 4. BENDICHT, châtelain 1593, 1607, 1612, 1618, 1624. — 5. JOHANN-JAKOB, notaire, † 1805, secrétaire de préfecture de Trachselwald, auteur de *Versuch einer topographisch-historisch-statistischen Beschreibung des Landes Emmenthal*, 1783 (Archives d'État de Berne) et de *Versuch einer topographisch-statistischen Beschreibung des Saanenlandes*, 1792, disparu. — [R. M.-W.] — 6. JEAN-JACOB, 1880-1871, † à l'Étivaz (Vaud). Charbonnier de profession, il avait un tempérament artistique remarquable. Il découpait sur papier de couleurs des silhouettes, des scènes de la vie montagnarde : montée à

l'alpage, chasse, abbayes, bals champêtres, etc., comme aussi des marques de famille. — *SAV* 1916. [M. R.]

HAUTCRÊT (C. Vaud, D. Oron, Com. Les Tavernes. V. *DGS*). En 1132, l'évêque de Lausanne Gui de Maligny donna à l'abbé de Cherlieu le lieu de Hautcrêt pour y installer une abbaye de cisterciens qui fut consacrée le 14 mars 1143. De l'évêque, des seigneurs de Blonay et de Palézieux, des mayors de Chexbres, de l'abbaye de Saint-Maurice, les moines de Hautcrêt acquirent les églises de Palézieux, Oron, Châtillens ; le comte de Savoie leur donna l'église de Villeneuve, le vallon de la Tinière et l'alpe de Chaude ; l'évêque, le Desaley supérieur. Le premier abbé connu est Hugues (1150-1180). L'abbaye fut incendiée en 1365, fut forcée lors des guerres de Bourgogne en 1476 et des religieux blessés. En 1537, Berne la sécularisa et en confisqua les biens que le bailli d'Oron administra jusqu'en 1798. Il ne subsiste plus aujourd'hui aucune trace de l'église et du couvent, sauf dans un moulin voisin. Les archives cantonales vaudoises ont un Cartulaire de l'abbaye de 1160 environ et des comptes du XIV[e] s. — *MDR* XII. — *DHV*. [M. R.]

HAUTECOUR (C. Vaud, D. Rolle, Com. Mont. V. *DGS*). En 1235 *Altacort*. Domaine des seigneurs de Mont-sur-Rolle, qui forme aujourd'hui le quartier principal du village de Mont. — *DHV*. [M. R.]

HAUTERIVE (en all. ALTENRIF) (C. Fribourg, D. Sarine, Com. Posieux. V. *DGS*). Actuellement école normale d'instituteurs du canton, jusqu'en 1848 abbaye cistercienne fondée par Guillaume de Glâne qui, le 10 février 1127, ayant échappé au massacre dans lequel périrent son père Pierre et son frère Ulrich, aux côtés de Guillaume IV l'Enfant, comte de Bourgogne, dans l'église abbatiale de Payerne, se trouva être le dernier représentant mâle de sa famille. Une dizaine d'années plus tard, il appela des moines de l'ordre de Cîteaux qui vinrent, au nombre de 12, dirigés par Gérard, abbé de Cherlieu, de sorte que l'église de la nouvelle abbaye fut consacrée le 25 février 1138. Le fondateur lui fit des donations considérables, comprenant des territoires environnant ses terres d'Onnens, Prez et Écuvillens, ses alleus des Faverges et de Pully ; il se fit admettre lui-même dans la communauté comme frère convers, et y mourut le 11 février 1143. De très nombreux bienfaiteurs, représentant toutes les familles seigneuriales des alentours, ainsi que Berchtold IV de Zähringen et les évêques de Lausanne, contribuèrent à enrichir l'abbaye, et la protégèrent, de sorte qu'elle avait 35 religieux dès la fin du XII[e] s. Leur activité se tournait surtout vers les travaux agricoles : ils défrichèrent les abords du couvent, et installèrent des moulins, des usines, une fabrique de drap sur les bords de la Sarine. Mais leur vie intellectuelle paraît avoir été réduite : leur bibliothèque ne semble jamais avoir été considérable, et ce qui en reste montre qu'il n'y eut à Hauterive aucune érudition classique ; on y connaissait par contre des œuvres, tant théologiques que littéraires, du moyen âge, en latin surtout, mais aussi en français. Un moine d'Hauterive, Guillaume de Dirlaret, se rendit même célèbre en Allemagne par ses prédications et, en 1185, il fut nommé supérieur du couvent de Cappel. Cette maison ainsi que les couvents de femmes de la Fille-Dieu (Romont) et de la Maigrauge (Fribourg) étaient sous la direction religieuse d'Hauterive.

Le couvent, construit d'abord au-dessus et au Nord de son emplacement actuel, fut réédifié là où il se trouve aujourd'hui vers 1160. En 1387, il fut pillé par un détachement de Bernois ; mais à ce moment encore l'abbaye était prospère sous la sage direction de ses abbés dont l'un, le premier qui porta la mître, — ce privilège fut accordé par le pape Martin V, lors de son passage à Fribourg — Pierre III d'Avry, mérita le nom de second fondateur de la maison. Celle-ci était prospère, au point qu'elle devint même créancière de Fribourg, épuisée par la guerre de Laupen. Mais, dès 1449, après la mort de Pierre III, elle eut à passer de mauvais jours, tant au point de vue de la discipline que de la situation matérielle. La guerre de 1448, l'immixtion des autorités fribourgeoises dans l'administration interne du monastère — le gouvernement de Fribourg obtint définitivement le droit d'avouerie en 1455 — des querelles intestines, les dépenses exagérées de certains abbés, comme Jean II Müllibach (1569-1578), l'incendie enfin du 6 au 7 juillet 1578, qui détruisit tout le couvent, ainsi qu'une partie de l'église, appauvrirent Hauterive. Il fallut l'administration de l'abbé Pierre V Python (1604-1609), celle de son successeur Antoine II Dupasquier (1609-1614) et celle surtout de Guillaume III Mœnnat pour rétablir, et la discipline monastique, et la situation financière. Mais celle-ci resta très précaire ; à la mort de l'abbé Constantin de Maillardoz, en 1754, on constata une dette de 6000 écus et, en 1761, le couvent pouvait à peine nourrir 16 moines. Si bien que l'abbé Bernard de Lenzbourg — qui fut par la suite appelé à l'évêché de Lausanne — fut contraint de vendre des terres, à Vuisternens entre autres, pour payer 60 000 livres de dettes. Sous le règne du 57[e] abbé, Louis Dosson, éclata le Sonderbund : le gouvernement radical, dès son avènement, s'occupa d'Hauterive, obligea le couvent à payer 400 000 fr. pour frais de guerre, et prononça enfin sa suppression le 28 mars 1848, statuant, deux jours après, la réunion au domaine public de tous les biens de l'abbaye. Les conventuels expulsés, le gouvernement ne sut tout d'abord que faire des bâtiments ; il se résigna à les utiliser, en 1850, en y fondant une école d'agriculture, qui ne fut guère prospère. En 1857, le nouveau régime y installa l'école normale pour la formation des instituteurs, qui a subsisté jusqu'à aujourd'hui, et qui compte une centaine d'élèves.


Hauterive au milieu du XVIII[e] s. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

En 1871, on y interna un certain nombre de soldats de Bourbaki, et les 21-22 avril 1884, une partie des combles fut détruite par un incendie. L'église de style romano-gothique, ainsi que le cloître gothique, ont été restaurés

avec l'appui financier de la Confédération, de 1903 à 1913, et on y a mis à jour des fresques intéressantes qui font de l'église, avec ses très belles stalles de la seconde moitié du XVe s., avec le cloître et l'ensemble des bâtiments, un monument artistique de grande valeur. Les vitraux, donnés au couvent par l'abbé Pierre Rych, vers 1325, ont été enlevés en 1848 et replacés partiellement, en 1856, dans la collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg, d'où ils vont très prochainement reprendre leur place primitive. — Voir Gumy : *Regeste de l'abbaye d'Hauterive.* — S. Genoud : *Hauterive,* dans *Revue de la Suisse catholique,* XV-XVIII. — M. Reymond : *Les Sires de Glâne et leurs possessions,* dans *ASHF* XII. — Hüffer : *Die Abteien und Priorate Welschburgunds,* dans *RHE* XV. — Fréd. Broillet : *Restauration de l'église et du cloître d'Hauterive,* dans *AF* I et II. — Pour la liste des abbés, voir surtout P. de Zurich : *Les origines de Fribourg,* dans *MDR,* 2e sér., XII, p. 237-245 et aussi *Helvetia sacra,* p. 177-180. — Henri Broillet : *Les vitraux du chœur de l'abbaye d'Hauterive* dans *AF* 1926. [P. A.]

HAUTE-RIVE (C. Genève, Com. Cologny). Nom de deux propriétés voisines, l'une d'elles acquise des Marcet, il y a plus d'un siècle, par Turrettini-Necker et restée dans sa famille. Liszt y vint faire de la musique et, après la revision de son procès, le capitaine Dreyfus l'habita ; l'autre propriété de M. Gustave Ador, jusqu'en 1835, faisait partie de celle acquise, en 1824, par David-Marc et Barthélemy Paccard, de Jean-Jacques Diéday. C'est en ce lieu que, suivant une tradition, Calvin vint parfois séjourner l'été. [Be.]

HAUTERIVE (C. et D. Neuchâtel. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse de Saint-Blaise, citée dès le milieu du XIIe s. *Armoiries* : d'azur à la croix d'or. Hauterive fit partie de la châtellenie de Thielle jusqu'en 1848, dont il suivit les destinées. Ses carrières de calcaire jaune sont connues très anciennement ; elles auraient été exploitées sous les Romains. Hauterive a donné son nom à un des étages géologiques du néocomien (l'hauterivien). *Population* : 1784, 242 hab. ; 1920, 674. — Quartier-la-Tente : *Le canton de Neuchâtel,* 1re série III. [L. M.]

HAUTERIVE, SAINT AMÉDÉE de, cité dès 1110, † 27 août 1159. Moine à Clairvaux, abbé de Hautecombe, il fut sacré évêque de Lausanne le 21 janvier 1145. Reconnut les franchises de la ville de Lausanne, eut de longues luttes à soutenir contre le comte de Genevois, le baron d'Aubonne et le duc de Zähringen. Auteur d'homélies sur la sainte Vierge très goûtées au moyen âge, protecteur des moines de Hautcrêt et de Montheron qui, à sa demande, défrichèrent le Dézaley. Conseiller du comte de Savoie, et chancelier impérial pour la Bourgogne. Honoré comme saint le 28 janvier. Son tombeau a été dégagé dans la cathédrale de Lausanne le 9 décembre 1911 et son corps retrouvé intact. — Voir Gremaud : *Homélies de saint Amédée.* — Comte : *Vie d'Amédée.* — Bourgain : *La chaire française au XIIe siècle.* — Dupraz : *La Cathédrale de Lausanne.* [M. R.]

HAUTESOURCE, Mme L. V. TISSOT-CERUTTI, R.

HAUTEVILLE (lat. ALTAVILLA, patois AUTAVELA, all. ALTENFÜLLEN) (C. Fribourg, D. Gruyère. V. *DGS*). Com. et Vge qui fit partie de la seigneurie de Corbières et en suivit les destinées. Les sires de Corbières, plus tard également les Sioneveys, donzels de Corbières y possédèrent des terres. Les prémontrés d'Humilimont y créèrent entre 1137 et 1148 une de leurs grandes exploitations agricoles, une grange. Toutefois en 1232, ils ne l'avaient déjà plus. Les chartreux de la Valsainte y eurent aussi des terres et furent admis dans la bourgeoisie le 3 décembre 1637. Hauteville était une paroisse déjà au XIIe s., dont les seigneurs de Corbières furent les fondateurs, les bienfaiteurs et les patrons. L'église primitive se trouvait au Martallet. L'église actuelle, probablement l'ancienne chapelle de la Grange des prémontrés, possède une chaire sculptée du XVIIIe s. et plusieurs belles pièces d'orfèvrerie. En 1619, la petite ville de Corbières se sépara de la paroisse-mère. En 1704, se fonda une chapellenie. Les chapelains furent maîtres d'école jusqu'en 1816. Les registres paroissiaux remontent jusqu'en 1649. — Voir Dellion : *Dict.* VII. — Kuenlin : *Dict.* — N. Peissard : *Hist. de la seigneurie et du bailliage de Corbières,* dans *ASHF* IX. — J. Jordan : *L'abbaye prémontrée d'Humilimont,* dans *ASHF* XII. [J. JORDAN.]

HAUTEVILLE (all. ALTAVILLA, ALTENFÜLLEN) (C. Fribourg, D. Lac. V. *DGS*). Vge et Com. En 1227, *Alta villa* ; 1529, *Altenvillen* ; 1599, *Haulteville* ; 1655, *Altenfulli.* *Armoiries* : d'argent au village au naturel, couvert de gueules sur un mont de sinople. A 400 m. à l'Est du village, dans le Murtenwald, ont été découverts plusieurs tumuli de l'époque de Hallstatt, appelés Burgunderhübel, contenant des tombeaux à incinération. G. de Bonstetten y fit des sondages vers 1870 et trouva un bracelet de lignite et une urne. Des fouilles postérieures mirent au jour des objets de bronze. Au Nord-Ouest ont été découvertes des ruines romaines, ainsi que des tuiles, des monnaies, des clefs, etc., qui sont au Musée de Morat. La carrière de molasse de Hauteville fut exploitée jusqu'en 1820 ; elle a livré une partie de la pierre nécessaire pour les murailles de Morat. Le gouvernement de Fribourg et l'intendance des bâtiments de Berne prélevaient sur Altavilla la dîme du tabac, du vin et des céréales. Les cens fonciers furent rachetés en 1804. La commune, en majeure partie française au XIVe s., devint allemande par la suite ; elle fonda en 1684, avec Burg et Lurtigen, une école allemande. Altavilla se sépara de ces deux communes en 1883 et ouvrit sa propre école. *Population :* 1886, 146 hab. ; 1910, 126 ; 1920, 113. — Voir Engelhard : *Darstellung Murten,* 158. — Bonstetten : *Carte arch. du C. de Frib.* — Archives locales. [C. MULLER.]



HAUTEVILLE (C. Vaud, D. Vevey, Com. Saint-Légier. V. *DGS*). En 1228 *Altavilla.* Clos de vigne connu dès le XIIIe s., où P.-Ph. Cannac construisit en 1760 un château élégant qui a passé à la famille Grand, laquelle le possède encore et l'a fait récemment restaurer. — *DHV.* — *La Maison bourgeoise en Suisse,* 15. [M. R.]

HAUTH, EMIL, * 1873 à Staffoith (Bade), socialiste, rédacteur du *Volksrecht* à Zurich 1899-1905 et 1911-1915. Fut expulsé en 1901 par le gouvernement à cause de son activité politique. — Sa femme — DORA, née Trachsler, * 1er août 1874, artiste-peintre. — Voir *Jahrbuch der Zürcher. Freitagszeitung,* 1906. — Zurlinden : *Zürich 1814-1914.* — Nobs : *25 Jahre Volksrecht.* — *DSC.* [E. H.]

HAUTS-GENEVEYS (LES) (C. Neuchâtel, D Val-de-Ruz. V. *DGS*). Com. et Vge qui, suivant une tradition non confirmée, aurait été fondé par des Genevois fuyant l'incendie de leur ville en 1291. *Armoiries* : d'azur à deux branches de genévrier de sinople fruitées de pourpre et posées en sautoir. Le village portait au milieu du XIVe s., le nom de *Geneveis sus Fontaines,* qui était encore employé en 1701, mais dès la seconde moitié du XVIIe s. le terme de Hauts-Geneveys supplanta peu à peu cette première appellation. Les Hauts-Geneveys étaient peuplés, en partie, au début, de Geneveisants et appartenaient à la seigneurie de Valangin, dont ils suivirent les destinées. Au spirituel, ils se rattachent à la paroisse de Fontaines. — Voir Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel,* IVe série. — L. Dufour-Vernes : *Origine et développement des Hauts-Geneveys,* dans *Almanach de la Suisse romande* 1885. — Voir aussi Art. GENEVEISANTS. [L. M.]

HAUTT (HUET, HUT). Famille d'imprimeurs, originaire de Schönaich (Wurtemberg), établie à Strasbourg, Lucerne, Constance et Fribourg (Suisse), qui s'éteignit en ligne masculine en 1871. — 1. DAVID, * 1603 à Strasbourg, s'établit en 1636 à Lucerne où il publia entre autres la *Helvetia Sancta* de Murer. Propriétaire d'une librairie à Vienne, il reçut en cette qualité une lettre d'armoiries et le notariat. Après l'incendie de son officine de Lucerne, il se rendit à Constance en 1657, † 1677. — 2. GOTTFRIED, fils du n° 1, 1634-1692, imprimeur et éditeur à Lucerne, ainsi que sa femme FELICITAS, † 1711. — 3. NIKOLAUS, fils du n° 1, * 1641, graveur à Lucerne, Constance et Vienne. — 4. BENEDIKT, petit-fils du n° 2, 1696-1766, relieur et imprimeur

à Lucerne. — 5. ALOIS-XAVER, arrière-petit-fils du nº 4. 1806-1871, relieur, plus tard conseiller d'État de Lucerne, dernier descendant mâle de la famille. — Voir F. Blaser : *Les Hautt.* — *SKL.* — Liebenau : *Ueberblick über die Gesch. der Buchdruckerei der Stadt Luzern.* — *Gfr.* 55 et 70. — *AHS* 1923, 180-181. — [F. BLASER.] — 6. INNOCENT-THEODORIC, fils du nº 2, imprimeur, reçu bourgeois de Fribourg le 10 mars 1711, imprimeur du gouvernement de Fribourg 1712-1736, devint propriétaire de la papeterie de Marly près Fribourg en 1732 et vit ses privilèges confirmés par le Conseil en 1734, † en octobre 1736. — 7. HENRI-IGNACE-NICODÈME, fils du nº 6, 1711-1772, imprimeur du gouvernement 1736, obtint l'autorisation d'éditer une feuille d'avis dès 1738. Il établit à Lucerne une imprimerie 1743-1745, puis revint à Fribourg en 1745 et imprima plusieurs ouvrages, entre autres, l'*Histoire des Helvétiens*, par l'avoyer d'Alt, 10 vol. 1749-1753. Fondateur d'une société pour l'exploitation d'une mine de mercure 1767-1768, qui ne fut pas reconnue par le gouvernement. — 8. MARIE-CLAIRE-JOSÉPHINE, fille du nº 6, * 1719, religieuse au couvent des dominicaines de Villingen 1751-1783, prieure de ce couvent dès 1758. — Voir F. Blaser : *Les Hautt.* — Archives d'État Fribourg : Généalogies Raemy. [G. Cx.]

HAY. Famille d'origine écossaise connue dès le XIVe s., dont un représentant — FRANÇOIS, vint s'établir à Darmstadt en Allemagne, et de là à Genève où il fut reçu bourgeois en 1791. Fit partie de l'Assemblée nationale en 1790. Sa descendance subsiste en Angleterre, France, etc. *Armoiries* : d'argent à trois écussons de gueules. — Faria : *Descendance de don Antonio, prieur de Crato, roi de Portugal.* — Sordet : *Dict.* [H. Da.]

HAYE, de la, GUINCHARD, châtelain de Thielle (Neuchâtel), cité de 1457 à 1463. — PIERRE, probablement fils du précédent, de Thionville en Lorraine, bourgeois de Neuchâtel, notaire 1473-1498, secrétaire du comte Rodolphe de Hochberg en 1473. — Arch. d'État Neuchâtel. [L. M.]

HAYE (CONFÉRENCES DE LA). 1. *Conférences de la Paix.* La première conférence de la paix, convoquée sur l'initiative de l'empereur de Russie, a été ouverte à La Haye le 18 mai 1899. Elle se composait des délégués de 28 États parmi lesquels figurait aussi la Suisse. Les délégués suisses étaient Arnold Roth, ministre de Suisse à Berlin, et les conseillers nationaux Arnold Künzli et Edouard Odier. Le résultat de la conférence est consigné en trois conventions, trois déclarations, une résolution et divers vœux. Ces documents portent tous la date du 29 juillet 1899. La Suisse signa et ratifia la première de ces conventions relative au règlement pacifique des conflits internationaux et la troisième étendant à la guerre maritime les principes de la convention de Genève. En revanche, elle refusa son approbation à la deuxième convention qui avait pour objet les lois et coutumes de la guerre sur terre. Cette convention ne donnait pas satisfaction en ce qu'elle ne laissait pas la liberté nécessaire en matière de levée en masse. Dans son message du 22 mai 1900, le Conseil fédéral s'est exprimé comme suit : « Gardons-nous en acceptant ces articles de reconnaître que, pour défendre sa patrie, un peuple tel que le nôtre doive satisfaire à d'autres conditions encore que celles d'observer les coutumes générales de la guerre ».

Au cours des années, les autorités suisses purent se persuader toutefois que ses scrupules étaient exagérés. Dans un message du 12 mars 1907, le Conseil fédéral proposa d'adhérer à la convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. L'Assemblée fédérale se rangea à cet avis et la Suisse donna son adhésion à cet accord le 20 juin 1907.

La deuxième conférence de la paix eut lieu à La Haye du 15 juin au 18 octobre 1907. Pas moins de 44 États y prirent part, au nombre desquels se trouvait aussi la Suisse. Ses délégués étaient Gaston Carlin, ministre de Suisse à Londres et à La Haye, Eugène Borel, professeur, et Max Huber professeur. Le résultat de la deuxième conférence est consigné dans 13 conventions, une déclaration, et en diverses résolutions et vœux. Tous ces documents portent la date du 18 octobre 1907. La Suisse signa et ratifia la convention concernant le règlement pacifique des conflits (1), celle relative à l'ouverture des hostilités (3), celle concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre (4), celle concernant les droits des puissances et des personnes neutres en cas de guerre continentale (5), ainsi que les conventions relatives à la guerre maritime (6 à 13). Elle refusa son adhésion à la seconde convention qui limitait la contrainte pour le recouvrement de dettes contractuelles. Elle formula à l'égard de la première convention une réserve qui est en corrélation avec le rejet de la seconde. Le refus de ratification de l'Angleterre fit échouer la deuxième convention relative à la création d'un tribunal international des prises.

Bibliographie. Messages du Conseil fédéral du 30 mai 1900, dans *FF* 1900, III ; du 12 mars 1907, dans *FF* 1907, I et du 28 décembre 1908, dans *FF* 1909, I. — Chr. Meurer : *Die Haager Friedenskonferenz* (Leipzig 1905-1907). — L. Renault : *Les deux Conférences de la Paix* (Paris 1909). — W. Schücking et H. Wehberg : *Das Werk von Haag* (Munich 1912-1917). — E. von Waldkirch : *Das Völkerrecht* (Bâle 1926).

2. *Conférences concernant le droit privé et la procédure.* A partir de 1893 eut lieu à La Haye toute une série de conférences qui furent consacrées à des questions de droit privé et de procédure civile. La Suisse y avait délégué les professeurs F. Meili et E. Roguin. Voici quelles sont les conventions intéressant la Suisse : les conventions conclues le 12 juin 1902 pour régler le champ d'application des lois en matière de mariage (1) ; de divorce et de séparation de corps (2) et sur la réglementation de la tutelle des mineurs (3) ; la convention signée le 17 juillet 1905 sur les effets du mariage (1) et sur l'émancipation (2). Le nombre des États qui ont adhéré aux diverses conventions varie de l'une à l'autre. Les parties contractantes sont principalement des États de l'Europe occidentale et centrale. La convention relative à la procédure civile a été conclue à La Haye le 17 juillet 1905 et signée par la Suisse le 14 novembre 1908. — Voir *Messages du Conseil fédéral*, du 6 avril 1898, dans *FF* 1898 ; du 18 novembre 1904, dans *FF* 1904 ; du 1er décembre 1908, dans *FF* 1908. — A. Homberger : *Die Haager Privatrechtskonventionen, Zeitschr. d. bern. Juristenver.* 61, p. 249. — F. Meili und A. Mamelok : *Internat. Privat- und Zivilprozessrecht nach den Haager Konventionen* (Zurich 1911). — L. Renault : *Les Conventions de La Haye sur le droit international privé* (Paris 1907). — E. v. Waldkirch : *Das Völkerrecht* (Bâle 1926). [E. v. WALDKIRCH.]

HAYE (TRIBUNAUX INTERNATIONAUX DE LA). 1. *Cour permanente d'arbitrage.* La création de ce tribunal, avec siège à La Haye, a été prévue lors de la première conférence de La Haye en 1899. En réalité, il ne s'agissait pas d'instituer un organisme complet, mais de dresser une liste de personnes qualifiées, dans laquelle chaque État serait représenté par quatre noms au maximum. La Suisse désigna, pour en faire partie, Gaston Carlin, ministre, Eugen Huber, professeur, Charles Lardy, ministre, et Léo Weber, juge fédéral. Actuellement, les représentants de la Suisse à la Cour d'arbitrage sont Max Huber, professeur, et Agostino Soldati, juge fédéral. En cas de conflit il est nécessaire que les parties conviennent au préalable de recourir à la Cour de La Haye, pour autant qu'il n'existe pas entre elles de traité général d'arbitrage. Chaque partie choisit deux personnes dans la liste des arbitres, dont l'une seulement peut être un de ses ressortissants ; les quatre arbitres ainsi désignés nomment un président (surarbitre). Jusqu'à présent des tribunaux arbitraux choisis dans la Cour permanente de La Haye ont été constitués dans 18 cas, dont 14 ont été jugés avant l'ouverture de la guerre mondiale. — *Bibliographie*, voir sous CONFÉRENCES DE LA HAYE.

2. *Cour permanente de justice internationale.* Cette Cour de justice fut instituée lors de la première réunion de la Société des Nations et dotée d'un statut en 64 articles (13 déc. 1920), en vertu de l'art. 14 du pacte de la Société des Nations.

Le Conseil fédéral proposa à l'Assemblée fédérale, par son message du 1er mars 1921, de ratifier la création

de la Cour de justice internationale. Cette ratification lui fut accordée par l'arrêté fédéral du 16 avril, entre en vigueur le 29 juillet 1921.

La Cour permanente de justice internationale se compose de 11 juges et de 4 juges-suppléants. Ils sont nommés par l'Assemblée et le Conseil de la Société des Nations pour une durée de neuf ans. La première élection, qui eut lieu les 14 et 16 septembre 1921, désigna entre autres le professeur Max Huber, lequel, depuis 1924, revêt les fonctions de président de la Cour de justice internationale.

La Cour de justice internationale, conformément au pacte de la Société des Nations, n'est pas un organe compétent de droit d'une façon générale, mais, en principe, seulement pour trancher des litiges qui lui sont soumis par les parties. L'art. 36, al. 2, du statut prévoit cependant la possibilité pour les membres de la Société des Nations de reconnaître comme obligatoire la juridiction de la Cour de justice internationale sur tous ou certains litiges de nature juridique. Jusqu'à présent 14 États, parmi lesquels la Suisse, ont profité de cette possibilité. — Voir *Message du Conseil fédéral* du 1er mars 1921, dans *FF* 1921, I. — Schücking u. Wehberg : *Die Satzung des Völkerbundes*, 2e éd. 1924. — E. von Waldkirch : *Das Völkerrecht* (Bâle 1926). [E. von WALDKIRCH.]

HAYMOZ. Famille bourgeoise de plusieurs communes du canton de Fribourg, qu'il est difficile de distinguer, dans les anciens textes, de la famille Heimoz. [J. N.]

HAYOZ (HOEYO, HAYO). Très anciennes et nombreuses familles fribourgeoises encore existantes, ressortissantes de plusieurs communes des districts de la Sarine, de la Singine et du Lac. Il faut rechercher l'origine de ces familles à Guschelmuth où de riches paysans de ce nom étaient déjà établis au XIVe s. En 1423, ils possédaient le tiers de la dîme des fiefs Tierstein. Des Hayoz furent reçus bourgeois de Fribourg en 1399, 1467 et au cours du XVIIe s. *Armoiries* : d'azur à une herse de labour triangulaire d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. NICOLAS, de Fribourg, prieur-curé de Semsales 1836-1864, auteur d'un mémoire sur les couvents de Fribourg 1836. — 2. JOSEPH, d'Autafond, conseiller communal et syndic d'Autafond 1857-1882, député au Grand Conseil 1861-1882. — 3. LOUIS, fils du no 2, conseiller communal et syndic de Belfaux, président de paroisse, député au Grand Conseil dès 1901 ; dirigea un important commerce de bois et des exploitations agricoles, † 13 déc. 1905. — 4. PIERRE, de Guin, député au Grand Conseil 1876, bienfaiteur de l'église de Guin, restaura la chapelle d'Ottisberg, créa l'importante tuilerie de Guin, † sept. 1915. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — *Chronique fribourgeoise*. — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. — Dellion : *Dict.* XI, 122. — *Étren. frib.* 1907. — *La Liberté* 1915, nos 219, 235. — Archives d'État Fribourg : Registres des bourg. ; Grosses de l'Hôpital ; Registres des notaires, etc. [G. Cx.]

HEATON, CLÉMENT, d'origine anglaise, * à Watford (Angleterre) 12 avril 1861, peintre verrier et mosaïste. Il se fixa à Neuchâtel en 1893 et y ouvrit un atelier d'où sortirent de nombreuses œuvres d'art : mosaïques pour le Musée historique de Berne, pour le Musée national à Zurich, décorations pour le palais du Tribunal fédéral à Lausanne, pour le palais fédéral à Berne, vitraux pour nombre d'églises, etc. Inventeur d'un procédé de cloisonné en ciment coloré (ornementation du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, etc.). Heaton est établi près de New-York depuis 1914. — Voir *SKL*. [L. M.]

HEBBEL. Famille de Kaufbeuren (Bavière), bourgeoise de Saint-Gall dès 1858. — OTTO, officier de carrière, * 17 juillet 1847 à Saint-Gall, entra dans le corps d'instruction de l'artillerie en 1867, officier instructeur à Frauenfeld, à Thoune, puis à Berne, colonel 1885, membre en 1885 et dès 1897 président de la commission fédérale d'artillerie, instructeur en chef 1894, chef d'armes de l'artillerie 1900-1910, colonel divisionnaire 1908. De 1889 à 1894 il commanda la IVe brigade d'artillerie, † à Berne le 11 février 1912. — Voir *St. Galler Nbl.* 1913, p. 29. — *Taschenkalender für schweiz. Wehrmänner* 1915. [Bt.]

HEBDENSTREIT (HEBDENSTREIT dit LA ROCHE). Famille bâloise originaire de Hildritzhausen (Wurtemberg), issue de MICHAEL, 1564-1604, potier, bourgeois en 1591, et dont plusieurs générations exercèrent le métier de potier. Elle fut représentée au Grand Conseil dès 1667, au Petit Conseil dès 1763. De nombreux membres de la famille se consacrèrent dès la deuxième moitié du XVIIe s. à la théologie et à la pédagogie, tandis que d'autres servaient la France ou leur patrie comme officiers. *Armoiries* : de gueules au guerrier vêtu d'azur, recouvert d'une armure et tenant une épée de la dextre.



— 1. JOHANN-JAKOB, 1654-1707, officier au régiment Stuppa au service de la France : Louis XIV lui octroya, selon la tradition, le surnom de *La Roche* en récompense de sa vaillance. Capitaine en 1702, lieutenant-colonel des milices bâloises en 1713. — 2. JOHANN-FRIEDRICH-DAVID Hebdenstreit dit La Roche, 1692-1783, fils du no 1, officier au régiment suisse Brendlé au service de la France, se battit à Malplaquet et à Denain, chevalier de Saint-Louis, capitaine 1743, colonel des milices bâloises 1756, reçut une médaille d'or pour avoir gardé les frontières pendant la guerre de succession d'Autriche. — 3. JOHANN-DAVID, 1722-1807, fils du no 2, avoyer de Liestal 1744-1798. — 4. EMANUEL, 1737-1807, frère du no 3, commerçant, prévôt des vignerons, capitaine de la ville, membre du service des eaux, revêtit diverses charges judiciaires. Ses descendants portèrent exceptionnellement le nom de LA ROCHE (voir article LA ROCHE). — Voir *AGS* I. — Arbre généalogique 1900. — Seiler : *Chronik der Familie H. gen. La Roche*, 1920. [Adr. STUCKELBERG.]

HEBEISEN. Famille de Langnau (Berne), établie aussi dans l'ancienne principauté de Hohenzollern. Le nom dérive peut-être du nom propre *Hebo*, *Hippo*, la terminaison *issen* désignant un lieu-dit. On peut citer : BURKARDUS, à Zurich 1263, sous-diacre au Grossmünster ; HUGO, prêtre 1267 ; LÜTHOLD, bourgeois 1376-1408 ; MARQUARD, immatriculé à Heidelberg 1441. Bourgeois de Berne : RUDOLF, 1389-1400 ; bourgeois externes : ULRICH et JAKOB, 1442 et 1466, de Langnau. Autres bourgeois externes de Signau et d'Adelboden et Schweinsberg (Eggiwil). Des Hebeisen sont cités à Thoune de 1400 à 1601. HANS aurait émigré vers 1600 de Langnau à Hettingen (Hohenzollern). *Armoiries* selon un vitrail de Langnau de 1753 au Musée historique de Berne : deux fers à cheval croisés accompagnés de deux étoiles et d'une feuille de trèfle en chef et en pointe. — Renseignements du Dr G. Hebeisen, archiviste à Sigmaringen. [H. T.]

HEBERLEIN, FERDINAND, chimiste, * 1863 à Gossau (Saint-Gall), bourgeois de Zurich vers la fin de sa carrière, † en cette ville le 23 février 1925. Ingénieur en Italie, il inventa avec son collègue Huntington le fameux procédé qui porte leurs noms, révolutionna l'industrie du plomb et fut adopté avec succès dans la plupart des plomberies du globe. Il déploya une grande activité industrielle et commerciale en Angleterre et à Francfort-sur-le-Main, Dr ing. h. c. de l'université de Breslau 1911, il s'établit à Zurich en 1915. — *Vierteljahrsschrift des naturforsch. Ges. Zürich* 1925, p. 324-326. [Bt.]

HÉBERT. Famille de Vassy en Champagne, reçue à l'habitation de Genève en 1764. — 1. NICOLAS-DIDIER, peintre sur émail, 1754-1820, fut le fondateur d'une dynastie de peintres dont le plus marquant fut — 2. JULES, second fils du précédent, 1812-1897, se consacra à la peinture, à l'illustration et à la lithographie. Professeur de 1836 à 1880. Illustra l'*Histoire des hommes vivants et des hommes morts dans le XIXe s.*, de Birague, collabora à l'*Album de la Suisse romane*, aux

Esquisses d'atelier. — 3. WILLIAM-HENRI, 1849-1917, fils du nº 2, enseigna le dessin et la peinture, entre autres à l'École des Beaux-Arts dès 1889 et pratiqua la caricature pour le *Carillon*, le *Pi-Ouit*, etc., sous le nom de *Tubal.* — Voir *SKL.* — *Tribune de Genève*, 15 août 1908. — *Archives de la Société des Arts.* — *Catalogues des Expositions du Musée Rath.* — *Nos anciens et leurs œuvres.* — Beraldi : *Les graveurs du XIXe s.* VIII, 67. — Grand-Carteret : *Les mœurs et la caricature en Allemagne, en Autriche et en Suisse*, 416, 480. [M. M.]

HEBLER. Famille bourgeoise de la ville de Berne dès 1578. *Armoiries* : de gueules à deux clous d'or passés en sautoir, accompagnés d'une lampe d'or en chef, et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. LUDWIG, 1812-1893, architecte et aquarelliste, cité dans *SKL.* — 2. GOTTLIEB, 1817-1875, architecte, construisit entre autres l'ancienne maison d'aliénés de Waldau, la partie Est de la bibliothèque de la ville de Berne et de nombreuses maisons particulières. Membre du Grand Conseil et du Conseil communal de Berne 1872-1875. Il légua sa fortune de 350 000 fr. à la commune d'habitants de Berne pour l'érection d'un musée des Beaux-Arts qui fut inauguré en 1879. — *SBB* I. — *SKL.* — 3. KARL, 1821-1898, privat-docent de philosophie à l'université de Berne 1854-1891, professeur extraordinaire et Dr h. c. 1863, professeur ordinaire 1872. La liste de ses ouvrages se trouve dans *Biographischen Jahrbuch* 3, p. 128. — Voir pour l'ensemble *LLH.* — Généalogies Gruner et Werdt. [H. Tr.]

HEBOLD. Famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. *Armoiries* : une marque de maison. — PETER, du Grand Conseil 1504, *Jungrat* et bailli de Gösgen 1506, intendant des bâtiments 1510, bailli de Kriegstetten 1511, conseiller secret 1516, avoyer 1517, *Altrat* 1519. — *LL.* — Haffner : *Geschlechterbuch.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

HECH (HÆCH, HAICH). Vieille famille d'Appenzell, citée dès 1370. — ULRICH, ammann d'Appenzell 1370-1377. — ULRICH, de Gmünden, landammann 1427-1437, assassiné en 1438. — Voir *AU.* — *Chronik* de Walser. — Kohler : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

HECHMÜLLER. Ancienne famille de la ville de Schaffhouse. — JAKOB, de Grunbach (seigneurie de Rothenstein), bourgeois en 1640 avec deux fils. — HANS-CONRAD, 9 avril 1674-7 septembre 1740, greffier du tribunal. — CASPAR, 25 septembre 1704-20 août 1784, secrétaire d'État à Neunkirch. — Registre généalogique de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]

HECHT. Familles lucernoises citées aux environs de Münster dès le XIVe s. et de Willisau dès le XVIe s. *Armoiries* : d'azur au brochet d'argent accompagné de deux étoiles à six rais d'or en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. HANS, amtmann de Münster 1498. — 2. HANS, chirurgien de Willisau 1539. — 3. HANS-ULRICH, amtmann de Saint-Urbain à Willisau 1638. — 4. JOSEF-ANTON, capitaine de la garde à Turin 1750, lieutenant-colonel à Naples 1773. — 5. FRANZ-XAVER, 1754-1824, capitulaire de Saint-Urbain, grand cellérier 1813-1824, pédagogue. — 6. XAVER, 1757-1836, peintre, élève de Wyrsch, peignit en 1825 le tableau de la chapelle consacrant la bataille de Sempach. — *SKL.* — *ASA* 1885. — 7. LAURENZ, 1800-1871, moine, professeur et maître de novices à Einsiedeln. — 8. BALTHASAR, Oberamtmann 1803-1814, préfet 1814-1829, conseiller d'État 1831-1841. — *Gfr.* Reg. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

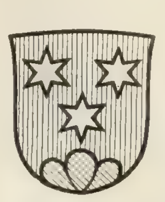


HEDERLIN. Famille éteinte d'imprimeurs de Lucerne, originaire du canton de Zurich. HANS, de Hausen, habitant de Lucerne en 1569. — JAKOB ouvrit une librairie à Lucerne en 1604. Son fils — JOHANN, cité comme éditeur en 1618, ouvrit en 1635 une imprimerie qui fut ruinée par la concurrence de l'imprimerie Hautt, † 1658. La liste de ses impressions se trouve dans le *Gfr.* 44. [H. Tr.]

HEDIGER. Familles des cantons d'Argovie, Schwyz, Zoug. Voir aussi HEDINGER.

A. **Canton d'Argovie.** HEDINGER. Vieille famille de Bremgarten. — HANS, avoyer 1530, † 1541. La famille essaima en 1571 à Soleure où elle est éteinte. — NICOLAUS, chanoine et prieur de Saint-Ours en 1654, commissaire général de l'évêché de Lausanne, † 1672. — *LL.* [L. S.]

B. **Canton de Schwyz.** Vieille famille bourgeoise du Quartier de Muotathal. *Armoiries* : de gueules à trois étoiles à six rais d'or posées 2 et 1, accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. ULRICH, juge et conseiller, † 31 août 1703 à Schwyz. — 2. JOHANN-FRANZ, juge, † 3 juin 1725 à Schwyz. — 3. JOST-FRIDLI, trésorier du pays, † 1737 à Schwyz. — 4. FELIX-DOMINIK, capitaine et conseiller, † 2 juin 1776 à Schwyz. — 5. ***Heinrich-Martin***, * 1765 à Schwyz, administrateur de l'église 1795, conseiller 1793, archiviste et juge au tribunal des Sept 1803, trésorier de district 1805, intendant de l'arsenal 1813, vice-landammann 1811 et 1816, landammann 1818 et 1826. A côté de son activité publique et politique, il s'intéressa aux sciences et aux lettres ; il laissa d'importantes collections d'ouvrages d'histoire naturelle et de littérature et un certain nombre de portraits d'hommes illustres. L'un des fondateurs principaux de la Société d'utilité publique dont il fut le premier président. Légua 200 fl. aux écoles allemandes de la commune de Schwyz, † 7 août 1832. — 6. JOHANN-ALOIS, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, servit comme officier dans les armées impériales contre les Français en 1799. Rentré dans sa patrie, il exerça une grande influence politique. Secrétaire juré 1817, *Siebner* du Muotathal 1819-1847, lieutenant-colonel 1821, juge cantonal 1824, juge de paix 1833, préfet de district 1834, ammann de district 1836, membre du conseil d'éducation 1838, député au Grand Conseil 1848-1851, président de commune du Muotathal 1848 et 1850, † 1851. — 7. BERNARDIN, fils du nº 5, * 1792, avocat général et bailli de Klösterli, † 14 décembre 1817. — 8. ROMAN, frère du nº 5, lieutenant-colonel au service d'Espagne en 1814. — 9. ALOIS, frère du nº 5, pharmacien à Schwyz, juge cantonal 1807, juge de paix 1834, † 18 décembre 1837. — 10. JOACHIM, frère du nº 5, commandant de bataillon 1798 et 1802, secrétaire d'État 1803-1816, chef de bataillon et lieutenant-colonel 1805, capitaine au service de Hollande 1817, † 28 février 1828 à Schwyz. — 11. ALOIS, fils du nº 10, * 1795 administrateur de l'arsenal 1838, commandant de bataillon et lieutenant-colonel, membre et président de la commission militaire, intendant de l'arsenal 1848-1856, membre du Conseil d'éducation 1851-1856, percepteur des douanes à Hüntwangen-Zurich 1856. — 12. ANTON. fils du nº 10, capitaine au service pontifical, fut tué le 27 mai 1857 à Pérouse au cours d'une dispute avec le lieutenant Morand. — 13. FELIX-ANTON, prévôt de corporation, substitut au tribunal cantonal et membre du triple *Landrat* 1821, membre du tribunal des Sept 1829, † 6 mai 1844. — 14. ALOIS, * 1796, fils du nº 9, membre de la commission militaire 1822, lieutenant-colonel et chef d'instruction militaire du canton, plus tard lieutenant-colonel au service de Naples, † en cette dernière ville en 1851. — 15. DOMINIK, fils du nº 9, * 1798, prêtre et professeur à Klösterli, élève de Sailer, l'un des plus doctes ecclésiastiques de son temps, † 24 mai 1821. — 16. FRANZ, * 1801, fils du nº 9, capitaine et notaire, propriétaire de l'hôtel Hediger à Schwyz, substitut du juge de paix 1837 et du tribunal cantonal 1838, juge cantonal 1845, substitut au tribunal de district 1851, conseiller communal 1854-1858, président de la chambre des orphelins 1856, † 17 août 1878. Son fils — 17. FRANZ, * 1835, conseiller 1859, notaire 1860, député au Grand Conseil 1870, fut quelques années rédacteur de la *Schwyzer Zeitung*, puis du *Bote der Urschweiz*, † 14 février 1883. — 18. ALOIS, de Muotathal, * 1808, capitaine, juge de district 1848, député au Grand Conseil 1851, président de commune de Muotathal 1852-1856, † 1er avril 1883. — 19. FRANZ, * 1814, fils du nº 10, officier au service de la Hollande, puis



capitaine au service du pape, gardien de l'armement cantonal 1862, † 1879. — Voir *LL*. — *Gfr*. 32. — M. Dettling : *Schwyzerische Chronik*. — Le même : *Gesch. u. Statistik der Gem. Schwyz im 19. Jahrh* (mns.). — F. Dettling : *Historisch geneal. Notizen* (mns.). [D. A.]

C. **Canton de Zoug.** HEDIGER, HEDINGER. Famille de la ville de Zoug, probablement originaire de Hedingen (Zurich), établie à Baar, puis dans la ville de Zoug. *Armoiries* : de gueules au lion accompagné d'un gril. En 1413 le propriétaire du domaine de Steinibach à Oberwil près Zoug est un Hediger. Le plus ancien rôle des bourgeois de Zoug indique en 1435 un HEINRICH, ancêtre de la famille de Zoug, dont sont issus deux rameaux, l'un qui s'établit à Schwyz avec LAURENZ, l'autre à Bâle en 1859 avec Gottfr. Jos. MARTIN ; les descendants du dernier possèdent le château de Zoug. Au XVII[e] s., la famille fut représentée au Conseil, entre autres par deux orfèvres et par un peintre : KARL-Oswald, 1721-1787. — FRANZ-JOS., 14 janvier 1829-12 mars 1901, du Conseil général de Zoug en 1872, juge au tribunal cantonal 1883-1889, député au Grand Conseil 1872-1888, président 1880-1888, conseiller national 1889-1896. — Voir *AGS* III. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*, p. 230-234. — Alf. Hediger : *Die Burg in Zug und ihre Bewohner*, dans *Zuger Nbl.* 1926, p. 3-15. — *SKL*. [W.-J. MEYER.]

HEDINGEN (C. Zurich, D. Affoltern. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse, qui porte les mêmes armoiries que les seigneurs de Hedingen. Tombeaux des époques de Hallstatt et de La Tène, qui furent utilisés par les Alémannes, au Letten et ailleurs ; établissement romain au Kreuzrain. En 998, le couvent de Pfäfers reçut du pape la confirmation de la dîme de Hedingen, et en 1116 celle du patronat de l'église paroissiale, dédiée à saint Michel. Le patronat passa en 1495 au chapitre de Lucerne et en 1531 au couvent de Cappel, puis à l'État. La haute justice releva de l'Autriche jusqu'en 1415, ensuite de la ville de Zurich. La basse justice était aux mains des propriétaires du château, dont Zurich acquit la suzeraineté en 1495 du chapitre de Lucerne. Elle parvint en 1503 à Zurich, en même temps que le château, et dès 1507-1508 fut réunie au bailliage de Maschwanden. En 1450, une partie des habitants de Hedingen furent reçus bourgeois externes de Zurich. Le château, berceau de la famille de Hedingen, s'élevait derrière l'église, sur le cimetière, le fossé est encore visible. En 1298, il appartenait aux seigneurs de Baldwil, parvint en 1383 à Johann von Glarus et en 1388 à Félix Trüber, de Zurich. Au XV[e] s., il était aux mains des seigneurs de Jestetten, et passa à Zurich en 1503. Le château était en ruines au temps de Stumpf. — *Population* : 1836, 1042 hab. ; 1920, 924. Livres paroissiaux dès 1634. — *UZ*. — *Sigelabbild*. IX. — *Gfr*. 39, p. 106. — Largiadèr dans *Festgabe f. Paul Schweizer*. — J. Grimm : *Weisthümer* IV, 292. — *RHE* 1921, 70. — *MAGZ* XXIII. — W. Schnyder : *Bevölkerung... Zürich*. — Arch. d'État Zurich. [F. H.]

HEDINGEN, von. Famille de ministériaux des Kibourg mentionnée dès 1230. *Armoiries* : d'or à une pointe de sable posée en barre mouvante du chef. — 1. KONRAD, cité avec Ulrich von Hedingen en 1230 comme ministériaux des Kibourg, bourgeois de Mellingen 1248 ; vivait encore en 1257. — 2. JOHANNES, cité de 1257 à 1297, fils du n° 1, chevalier 1292, bailli de Baden 1293, ministérial des Habsbourg et propriétaire du château de Brunegg 1297, † avant 1306. — 3. PANTALEON, cité de 1297 à 1317, fils du n° 2, possédait le château de Brunegg en 1317. Sa sœur VERENA épousa Rudolf von Trostberg à qui elle apporta Brunegg. — *UZ*. — *Sigelabbild. zum UZ* VI. — W. Merz : *Burgen und Wehrbauten* I, 163. [F. H.]

HEDINGER. Familles des cantons de Saint-Gall, Schaffhouse et Zurich. Voir aussi HEDIGER.

A. **Canton de Saint-Gall.** Famille de la région saint-galloise du Bodan, de Steinach en particulier. — 1. JOSEF-ANTON, ammann de Steinach, l'un des chefs de l'opposition suscitée par l'introduction de la constitution helvétique dans l'Alte Landschaft en 1798. — 2. FERDINAND, de Rorschach, ammann de la commune 1883-1897, membre et longtemps président du tribunal du district de Rorschach 1866-1885, député au Grand Conseil 1870-1874, † le 9 octobre 1903 à 78 ans. — Voir *LLH*. — Gmür : *Rechtsquellen* I. — Baumgartner : *Geschichte von St. Gallen* I. — *St. Galler Nbl.* 1904, p. 36. [Bt.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Famille de Wilchingen — ERNST, * 3 novembre 1873, dès 1907 professeur de médecine et directeur de l'institut d'anatomie et de pathologie de l'université de Bâle, à Zurich depuis 1922, † 25 déc. 1924. Rédacteur de la *Schweiz. medizinische Wochenschrift* ; publia des travaux d'anatomie pathologique générale et spéciale. — *DSC*. — *NZZ* 1924, N° 1992. — *Vierteljahrschr. der Ges. Zurich* 70, p. 322. — Un rameau se fixa à Bâle en 1865. A ce dernier appartient — PAUL, * 1877, D[r] jur., notaire, juge civil 1907, directeur de la Banque cantonale de Bâle. [W.-K.]

C. **Canton de Zurich.** I. Famille de Birmensdorf et de Steinmaur où elle est signalée dès 1542. Le nom dérive de celui du village de Hedingen ; il apparaît déjà à Stallikon en 1452. — [J. FRICK.] — La famille se répandit dans d'autres communes du district, à Baar en 1504, à Bremgarten en 1504, à Glaris vers la fin du XVI[e] s., à Winterthour en 1504, à Constance et à Zurich. — HANS, d'Altstetten près Zurich ; son identification avec le meurtrier de 1424 est controversée. Il acquit de Friedrich Stagel de Dübelstein en 1434 l'emplacement du château et le domaine de Schönenwerd au bord de la Limmat (*MAGZ* 23, cahier 7 ; *Zürcher Stadtbücher*). — HEINRICH, * 1893, bourgeois de Zurich 1908, instituteur à Regensberg, a publié : *Stoffsammlung für den Geschichtsunterricht an Volksschulen*, 1926 ; *Gesch. des Städtleins Regensberg*, 1926. — [H. Br.] — La filiation de la famille du district d'Affoltern peut être suivie jusqu'en 1399. — II. Famille bourgeoise d'Eglisau. — 1. ULRICH, 1597-1682, lieutenant du bailli en 1636. — 2. HANS-ULRICH, 1649-1719, fils du n° 1, membre du tribunal de la ville 1673, sous-bailli 1676, du Grand Conseil 1681, du Petit Conseil 1682, avoyer 1694. — *Zürcher Portraits* I, n° 15 et II, n° 1. — D'après le monument funéraire de l'église d'Eglisau, il fut le dernier de la famille. — A. Wild : *Am Zürcher Rheine*.

III. Différentes familles de la ville de Zurich. WALTHER, de Sellenbüren, bourgeois en 1399 ; HÆNSLI et UELI, de Wettswil, et WELTI, de Sellenbüren, renouvellent la bourgeoisie en 1450 ; HANS, meunier à Affoltern a. A., la renouvelle en 1465 ; KONRAD, vannier, de Winterthour, en 1543 ; ANDRES, tricoteur de perles, en 1625. — L'armorial de Meyer de 1674 donne d'azur à une gaffe et une rame d'or passées en sautoir, surmontées d'un croissant et d'une étoile du même. — 1. HEINRICH, du *Natalrat* 1467 et 1469, du *Baptistalrat* 1470, 1489, membre du tribunal de la ville, prévôt de la corporation *zum Kämbel*, conseiller du *Natalrat* 1490 et 1491. — *Dok. Waldmann*. — 2. RUDOLF, donzel, portait d'azur à un hallebardier ; son sceau est au Musée national. Bailli d'Andelfingen-Ossingen en 1478, député de l'archiduc Sigismond à la Cour de France 1482 ; il entra au service de Maximilien, et fut en relations avec la cour d'Innsbruck en 1500 encore. Du Grand Conseil 1507, il acheta de Hans von Griessen la basse juridiction de Sünikon en 1496, † 21 juillet 1523. Sa fille Magdalena légua la juridiction de Sünikon aux Wellenberg de Pfungen. — *AHS* 1908, p. 18 et 21. — *Glückshafenrodel von 1504*. — *Dok. Waldmann*. — Egli : *Actens*. — Archives d'État de Zurich ; actes de Regensberg n° 7. — Archives d'État d'Innsbruck. — F. Hegi : *Geächtete Räte*. — A une famille du Wurtemberg appartiennent — 1.-2. JOHANN-REINHART et son frère LUDWIG-REINHART qui renouvellent le 18 novembre 1658 la bourgeoisie de leurs ancêtres. Tous deux portent la particule : *von Hedingen*. — 3. JOHANN-REINHART, * 1664 à Stuttgart, prêtre et secrétaire du prince de Wurtemberg, fils du n° 1, obtint le 15 août 1607 le renouvellement de la bourgeoisie de ses ancêtres. Après

avoir voyagé dans les Pays-Bas et en Allemagne, il accompagna le prince Charles-Rodolphe de Wurtemberg-Neustadt en Angleterre et au Danemark. Aumônier du duc de Wurtemberg 1692, professeur d'histoire du droit naturel et du droit des gens en même temps que chapelain de l'université de Giessen 1694-1699. Chapelain de la Cour du duc Eberhard-Louis de Wurtemberg et membre du Consistoire dès 1699. Ses commentaires du Nouveau Testament, ses chants religieux et surtout ses attaques contre la Cour ne sont pas totalement oubliés, † 28 décembre 1704. — *Bürgerbuch der Stadt Zürich* II. — *LL*. — *ADB*. [F. HEGI.]

HEDIO, CASPAR, de son nom HEID, théologien et l'un des réformateurs de Strasbourg, * en 1494 à Ettlingen (Baden), † de la peste à Strasbourg en 1552. Licencié en théologie à Bâle en 1519. Il se lia en cette ville avec Capito, à Einsiedeln avec Zwingli et entretint d'étroites relations avec Luther. Prédicateur de la cathédrale de Strasbourg en 1523. Son œuvre littéraire consiste en traductions de l'histoire de l'église d'Eusèbe, de quelques traités d'Augustin, d'Ambroise, de Chrysostôme et en une description des anciennes églises chrétiennes intitulée *Chronicum Germanicum*. — *ADB*. — *ZSK* 1908. [C. Ro.]

HEDLINGER. Famille de Schwyz. Voir HETTLINGER.

HEEB. Famille du Rheintal saint-gallois et du district de Werdenberg. Nommée primitivement *Hew*, elle essaima en 1521 des Grisons, sa patrie d'origine, à Sax où elle modifia son nom en *Heb* ou *Heeb* au XVIII[e] s. — GEBHARD, D[r] phil., d'Altstätten, * 1867 à Lienz, secrétaire du département de l'Économie publique 1893-1903, puis rédacteur du *Schweizerbauer* à Berne. Innova avec succès en matière de statistique et de sciences politiques, et s'intéressa spécialement à l'Union suisse des paysans et aux sociétés d'agriculture, † 31 août 1905. — *St. Galler Nbl.* 1906, p. 48. — David Hilty: *Ueber Werdenberger Familiennamen*, p. 56. [Bt.]

HEER. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Glaris, Saint-Gall, Vaud et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** — HER, HERR, HŒR. Famille souvent citée de 1380 à la séparation des deux cantons en 1597. — JOHANN, landammann 1419. — *AU*. — Kohler : *App. Geschlechterbuch*. [A. M.]

B. **Canton d'Argovie.** Vieille famille bourgeoise de Klingnau. — RUSTINUS (Christian), 1715-1769, bénédictin de Saint-Blaise, collabora à divers ouvrages savants de l'abbé Marquard Hergott ; connu par son libelle : *Anonymus Murensis denudatus* (1755) dirigé contre Fridolin Kopp et Joh.-Bapt. Wieland au couvent de Muri ; lieutenant à Bondorf à sa mort. — Voir Mülinen : *Prodromus*. — *ADB*. — *LLH*. [L. S.]

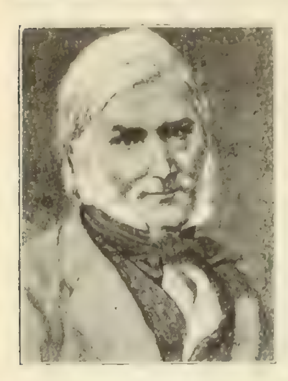
C. **Canton de Glaris.** Vieille famille très considérée qui donna naissance à de nombreux fonctionnaires et ecclésiastiques. *Armoiries* : de gueules au trident d'or terminé en croix à la partie supérieure, accompagné de deux étoiles d'or. — 1. ABRAHAM, 1580-1666, de Glaris, conseiller. — 2. FRIDOLIN, environ 1550-1617, construisit un chemin de Süstli (près Weesen) à Mühlehorn, député à Lugano en 1601. — 3. COSMUS, 2 février 1727-4 juillet 1791, étudia le droit à Paris et à Bâle. D[r] jur. 1746, porte-bannière 1751, vice-landammann 1769, landammann 1771-1774 ; il installa les archives de l'État et contribua à la fondation de la Bibliothèque cantonale, président de la Société helvétique 1769. — 4. JOACHIM, 3 avril 1765-27 mars 1799, fils du n° 3, préfet du canton de la Linth dès le 17 juin 1798. — 5. ***Niklaus***, 18 février 1775-25 mai 1822, fils du n° 3, commerçant, puis homme politique, secrétaire de la chambre administrative du canton de la Linth en juin 1798, préfet dès le 21 octobre, il eut à surmonter de grosses difficultés et conjura à grand'peine une révolution contre le gouvernement de Berne. A la suite du décret de la landsgemeinde, du 20 août 1802, il se démit de sa charge de préfet. Il se rendit en novembre 1802 à Paris à la Consulta en qualité de député du canton de la Linth. Après l'adoption de l'Acte de médiation, il fut landammann du canton de Glaris de 1803 à 1806, 1808-1811, 1813-1816 et 1818-1821. Commissaire général des guerres de la Confédération en 1805, 1809, 1813 et 1815, surveillant général des établissements frontières de la Confédération en 1810. Le département militaire fédéral le chargea en 1818 d'élaborer un règlement fixant l'administration militaire de la Suisse. Dans le canton de Glaris il réglementa l'autorité tutélaire, fonda l'établissement d'assurance contre les incendies, rédigea en 1807 le *Landsbuch* et fonda la société d'agriculture (plus tard société de secours). — 6. JAKOB, 12 avril 1784-24 janvier 1864, pasteur, partisan de la méthode de Pestalozzi, pasteur à Azmoos (Rheintal) 1805, à Henau (Toggenbourg) 1807-1811, maître à l'institut Heer de Glaris 1811-1816, pasteur à Matt (Sernftal) 1817-1842. Il dépensa son activité au profit des écoles glaronnaises, fonda la société pédagogique du canton de Glaris en 1832, fut un certain temps inspecteur des écoles, directeur, de 1842 à 1853, d'un établissement privé d'éducation à Wädenswil et plus tard près de Zurich. — 7. JOHANN-HEINRICH, frère du n° 6, 1787-1835, prédicateur éloquent, auteur d'ouvrages religieux, diacre, puis pasteur à Glaris 1806-1828, fonda un institut privé d'instruction à Glaris (institut Heer) ; un des fondateurs de la colonie de la Linth. — 8. ***Cosmus,*** 3 mars 1790-29 août 1837, fils du n° 4, secrétaire de la députation glaronnaise à Berne en 1810, major 1811, juge à la cour d'appel et porte-bannière du pays 1821, capitaine général 1824, vice-landammann 1826-1831, landammann 1833-1836, député à la Diète 1824-1833, membre de la commission pour le projet d'une Constitution fédérale 1832-1833. Pendant les troubles qui sévirent à Bâle de 1831 à 1833, il représenta la Confédération dans ce canton. Un des fondateurs de la colonie de la Linth en 1816 et de l'école secondaire de Glaris 1834. — 9. SAMUEL, 24 janvier 1806-24 janvier 1858, pasteur à Mitlödi, inspecteur scolaire. — 10. ***Joachim,*** 25 septembre 1825-1[er] mars 1879, fils du n° 8, étudia le droit aux universités de Zurich, Heidelberg, Berlin et Paris. Membre du tribunal civil 1841, du Conseil d'État 1851, vice-landammann 1852, landammann 1857-1875, travailla particulièrement au développement des écoles. Député au Conseil national 1857, qu'il présida en 1863 et 1869, ministre extraordinaire à Berlin 1867 et 1868, conseiller fédéral 1875-1878, président de la Confédération 1877 ; la maladie l'obligea à se retirer en 1878, il mourut peu après à Glaris. A publié entre autres : *Der Kt. Glarus unter der Helvetik 1798-1802*, dans *JHVG* V-VIII ; *Dr. J. J. Blumer*, dans *JHVG* XIV. — 11. ***Oswald***, 3 septembre 1809-27 septembre 1883, fils du n° 6, naturaliste de renom. Se passionna fort jeune pour les sciences naturelles, pour les plantes et les insectes spécialement, étudia à Halle la théologie et les sciences naturelles, passa à Saint-Gall les examens de théologie en 1831. Privatdocent de sciences naturelles à l'université de Zurich en février 1834, professeur extraordinaire de botanique et d'entomologie en octobre 1835, professeur ordinaire 1836, professeur à l'École polytechnique fédérale 1855, directeur du jardin botanique de Zurich en 1835. Oswald Heer fut l'un des principaux fondateurs de la géographie botanique. Entomologiste des plus érudits, profond connaisseur de la paléo-botanique, il étudia spécialement la flore des temps tertiaires et publia entre autres travaux : *Fauna coleopterorum Helvetica*, 1838-1841 ; *Die Insektenfauna der Tertiärgebilde von Oeningen und Radoboj in Kroatien*, 1847-1853 ; *Flora*





Joachim Heer.
D'après une photographie.

tertiaria Helvetiæ, 1854-1858 ; *Die Urwelt der Schweiz*, 1865 ; *Die fossile Flora der Polarländer*, 1868-1883 ; *Die vorweltliche Flora der Schweiz*, 1876 ; *Uebersicht der nivalen Flora der Schweiz*, 1884. — Voir Justus Heer, Schröter, Steinlin et Gottfr. Heer : *Lebensbild von Oswald Heer*, 1887. — Gottfr. Heer : *Oswald Heer* dans *Sammlung glarn. Naturkundiger*. — *Oswald Heer, Denkschrift*, 1909. — 12. JOH.-HEINRICH, 4 avril 1833-24 septembre 1907, fils du n° 9, pasteur à Mitlödi 1858-1871, inspecteur scolaire cantonal 1876-1899. — 13. ***Gottfried***, 11 avril 1843-24 octobre 1921, pasteur, Dr phil., h. c., historien, étudia la théologie à Bâle, Zurich et Tubingue, pasteur à Betschwanden 1866-1906, vicaire cantonal 1906-1911, conseiller aux États 1907-1914. Il s'occupa activement d'œuvres d'utilité publique, fonda le sanatorium de Braunwald, la Société glaronnaise de botanique (plus tard Société des sciences naturelles) en 1882 ; historien fécond de l'histoire glaronnaise, il publia entre autres : *Gesch. des Glarner Schulwesens*, dans *JHVG* 18-20 ; *Zur Gesch. des Glarner. Strassen- u. Verkehrswesens*, dans *JHVG* 29 et 43 ; *Kirchengesch. des Kts. Glarus*, dans *JHVG* 31, 35, 37 ; *Festschrift zur 500-jährigen Gedächtnisfeier der Schlacht bei Näfels ; Gesch. des Landes Glarus ; Neuere Glarner Geschichte ; Der schweiz. Bundesrat 1848-1908 ; Zur Gesch. Glarner. Geschlechter*, dans *JHVG* 23, 26. — Voir nécrologies dans *JHVG* 43, p. VII. — *VSNG* 1922, II, appendice, p. 34. — Œuvres généalogiques de J.-J. Kubly-Müller. [Nz. et J.-J. K.-M.]


Oswald Heer.
D'après un portrait de Burkhard Mangold (Bibl. Nat. Berne).

J. JUSTUS, de Glaris, frère du n° 11, * 1840, pasteur à Erlenbach sur le lac de Zurich 1865, Dr théol. h. c. de Bâle 1885, l'un des rédacteurs du *Kirchenfreund* ; † 1886. Auteur d'ouvrages d'édification et de *Oswald Heer* (en collaboration avec C. Schrœter). — Wirz : *Etat*. — G. von Schulthess : *Gedächtnisworte*. — P. Burckhard : *Gedächtnispredigt. — Zum Andenken an Dr. phil. F. J. Heer 1872-1901.* [H. Br.]

D. Canton de Saint-Gall. A l'origine HÊR ou HERR. I. Famille de la ville de Saint-Gall, éteinte, et de l'Alte Landschaft. RUDOLF der Herr, d'Inzenberg (Com. Degersheim) 1280 ; HANS Her, bailli de Rorschach 1414; HANS Herr, ancien ammann du couvent à Saint-Gall, etc. Les Herr de Rorschach acquirent une certaine importance dans le domaine politique et ceux de Rheinegg dans le négoce. — 1. HANS, camérier de l'abbé Ulrich VIII en 1480, bailli de Rorschach sous les abbés Ulrich VIII et Gotthard. — 2. ANDREAS, fils du n° 1, fut un adversaire de l'abbé de Saint-Gall en 1525, lors des négociations au sujet du traité de Rapperswil ; nommé en 1529 bailli de Rorschach par Zurich. Il était à la tête des conseillers de l'Alte Landschaft hostiles au couvent, mais fut confirmé dans les fonctions d'ammann de Rorschach par l'abbé Diethelm après le rétablissement de l'abbaye. Dernière mention 1542. — 3. GREGORIUS, frère du n° 2, d'abord curé de St. Margreten, puis d'Arbon, ardent promoteur de la Réforme. — 4. CHRISTOFFEL, bourgeois considéré et fonctionnaire de la ville de Saint-Gall vers 1528. — 5. JOSEF-ANTON, de Rorschach, prit le parti de Künzli en 1795 et des sujets révoltés du couvent, ce qui lui valut d'être nommé bourgeois d'honneur de Gossau. — 6. JOSEF-KARL-WILHELM, de Rorschach, * 1854 à Lucerne, dessinateur de son métier, s'occupa de lettres et composa le poème dramatique *Niklaus von der Flue*, un récit poétique *Gottfried*, un recueil de *Gedichte*, etc., † 1er mars 1896 à Saint-Gall. — 7. PAUL-EUGEN, négociant, de Rheinegg, * 1862 à Oberuzwil, copropriétaire de la teinturerie Heer & Cie, à Oberuzwil, colonel ; rendit des services à la commune d'Oberuzwil. — 8. FRIDOLIN-JOSEF, * 1834 à Walenstadt, † 18 septembre 1910 à Dubuque (Iowa, U. S. A.), architecte, travailla en Suisse, puis en Amérique dès 1865. — *UStG*. — Kessler : *Sabbata*. — Vadian : *Chronik*. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen* II, p. 540 et 546 ; III, 55. — *LLH*. — *SKL*. — *St. Galler Nbl.* 1897, p. 59 ; 1911, p. 88 ; 1915, p. 54 ; 1917, p. 76 et 86. — *MVG* XXXIII, p. 307. — Baumgartner : *Gesch. von St. Gallen*. — Gmür : *Rechtsquellen* I. — [Bt.] — II. Famille éteinte, bourgeoise de Rapperswil. — 1. RUDI, du Conseil 1422, 1435. — 2. HANS I, avoyer 1514-1521, représenta Rapperswil lors de l'alliance des Confédérés avec la France en 1521. — 3. HANS, du Petit Conseil 1552-1566, châtelain. — 4. ADAM, abbé d'Einsiedeln 1569-1585, † 1610. — Archives de Rapperswil.— *LLH*. — Mülinen : *Helvetia sacra*. [M. Schn.]

III. D'une famille de Rheineck — ***August***, sculpteur, * 1867 à Bâle, étudia à Munich, Berlin et Paris, puis vécut successivement à Munich, Genève et Berlin pour s'établir en 1900 à Arlesheim près de Bâle. Ses œuvres principales sont : le monument commémoratif de Wilhelm Baumgartner à Zurich, le monument de la République à Neuchâtel, les bustes en bronze de Jakob Burckhardt et d'Albert Anker, le relief en plâtre de Gottfried Keller et des travaux décoratifs au palais fédéral et à la succursale de la Banque nationale à Bâle. — *DSC*. — *SKL*. [C. Ro.]


August Heer.
D'après une photographie.

E. Canton de Vaud. Trois des fils du pasteur Jacob de Glaris (n° 6), se fixèrent à Lausanne et dès 1866 la famille en acquit la bourgeoisie. Ils se vouèrent à l'industrie et au commerce. — SAMUEL Heer-Tschudi ouvrit l'un des premiers ateliers de photographie de Lausanne. Son fils — OSWALD (* 1848, † 10 mai 1918) fut docteur-médecin à Lausanne pendant 43 ans. Un des fondateurs du Dispensaire central. Député au Grand Conseil 1889-1893. Fervent alpiniste. [G.-A. B.]

F. Canton de Zurich. Vieille famille de l'ancienne commune de Töss, aujourd'hui de la ville de Winterthour, établie à Töss dès 1461. — [J. FRICK.] — ***Jakob Christoph***, poète et écrivain, * 17 juillet 1859 à Töss, instituteur à Dürnten en 1882, à Aussersihl en 1889 ; réd. du feuilleton de la *NZZ* dès 1892. Il y publia son premier roman, *An heiligen Wassern*, 1898 ; rédacteur de la *Gartenlaube* à Stuttgart 1899. Il rentra en Suisse en 1902 pour se consacrer entièrement aux lettres, à Ermatingen d'abord, puis à Rüschlikon en 1909, enfin à Stein-sur-le-Rhin, † 20 août 1925 à Zurich. Outre ses grands romans dont la liste est donnée dans *DSC*, il écrivit *Die zürcher. Dialektdichtung*, 1889 ; *Im Ballon*, 1892 ; *Ferien an der Adria ; Streifzüge im Engadin ; Freiluft, Bilder vom Bodensee ; Blaue Tage ; Luzern u. Umgebung*, etc. Il a donné son autobiographie dans ses romans et nouvelles, *Joggeli* et *Tobias Heider*, *Was die Schwalbe sang*, et dans *Vater und Sohn* (*Jahrbuch der Literar. Ver-*


Jakob Christoph Heer.
D'apres une photographie.

einigung Winterthur 1921). — Voir Hardung : *Literaturkal.* — *DSC.* — *NZZ* 1918, nos 988 et 998 ; 1925, nos 1300 et 1321. — *ZWChr.* 1909, p. 280 ; 1913, p. 378. — *SL* 1925, p. 317. — *Schweiz. Portr. Gall.* no 543. — ALBERT, * 1879, d'une famille originaire d'Œtwil, instituteur à Zollikon 1910, historien de la civilisation, auteur de : *Heimatkunde v. Hittnau ; Ueber die Forch ; Die Kriegsflotte auf dem Zürichsee ; Das Heldentum des Wildhans von Breitenlandenberg ; Das Feuerlöschwesen der guten alten Zeit ; Heimatkunde von Zollikon ; Der Sonderbund*, en collaboration avec G. Binder ; *Unsere Heimat*, avec G. Binder. — ANNA, * 1863 à Olten, Dr méd. à Zurich 1892, une des fondatrices et médecin-chef de l'école suisse des gardes-malades de l'hôpital des femmes à Zurich dès 1899 † 9 décembre 1918. — *Die Schweiz* 1919. — *ZWChr*, 1918, p. 396. — *NZZ* 1918, no 1668 ; 1919, no 121. [H. Br.]

HEERBRUGG ou **HERBRUGG** C. Saint-Gall, D. Unterrheintal. V. *DGS*). Château disparu, siège d'une seigneurie, et village. Sur la colline du château, on découvrit en 1913 trois haches néolithiques en serpentine près du saillant occidental du passage. Par contre on n'a retrouvé jusqu'à maintenant aucune trace de la tour de garde romaine qui devait être située sur la hauteur pour protéger les routes romaines de la rive gauche du Rhin. Il est acquis qu'Ulrich von Eppenstein, abbé de Saint-Gall, y éleva en 1078 un château, dit *Hêrburch*, destiné à protéger les terres du couvent contre les comtes de Bregenz, partisans de leur adversaire, l'anti-roi Rodolphe. Les terres qui dépendaient du fort, puis du château devinrent propriété du couvent de Saint-Gall qui les remit en fief aux Andwil, Steinach, etc., et à la fin du XVIe s. les concéda pour plus de cent ans aux Schobinger, de Saint-Gall. La maison de maître ou château, qui depuis longtemps avait pris la place de l'ancien manoir et qui était la propriété du lieutenant-colonel David von Reidt de Coire, fut la proie des flammes en 1774. Un Bartholomäus Schlumpf de Saint-Gall acquit le domaine et construisit le château actuel dont l'un des propriétaires fut Karl Völker.

Le village est d'origine moderne. Lorsque le canton de Saint-Gall fut divisé en districts en 1803, il ne fut pas nommé. Ce n'est qu'en 1836 qu'il figure dans une nomenclature de toutes les localités du canton de Saint-Gall, comme dépendance de la commune politique et bourgeoise de Balgach. De date plus récente encore est la partie la plus importante du village, développée sur le territoire de la commune d'Au. Au spirituel, catholiques et protestants de Heerbrugg-Balgach dépendent de Balgach, les catholiques sis sur le terrain d'Au relèvent de cette localité et les protestants de Bernegg. L'école date de 1906. — Voir *MVG* XVII, p. 52 et 123. — *JSG* 22, p. 263. — *UStG.* — Aug. Naef : *Chronik.* — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 11. [Bt.]

HEERLOBIG. Voir HERLOBIG.

HEERWAGEN. Voir HERWAGEN.

HEFENHOFEN (C. Thurgovie, D. Arbon. V. *DGS*). Com. et Vge dépendant à l'époque alémannique de la centenie de Waltram. Le couvent de Saint-Gall y posséda de bonne heure des terres et des revenus. Il reçut en 817, de Louis-le-Débonnaire, des dîmes à *Hebinhova.* Hans von Klingenberg céda en 1315 un fief saint-gallois à Hefenhofen à son beau-frère Heinrich von Homburg. Lorsqu'en 1751 l'abbé de Saint-Gall fit mine d'y construire un château pour administrer lui-même les juridictions de Moos, Hefenhofen et Auenhofen dont le tenancier ne s'acquittait pas de ses obligations financières, les habitants réformés s'y opposèrent et cherchèrent un appui à Zurich et Berne. Ce fut l'occasion pour la Diète de discuter si l'acquisition de biens-fonds était juridiquement permise à des fondations ecclésiastiques *(Ewigkeiten).* La question fut tranchée en 1763 et Hefenhofen resta à l'abbé. — Voir *TU* I. — *Pup. Th.* — Rentier du couvent de Kreuzlingen (1484). [HERDI.]

HEFFERSWIL. Voir METTMENSTETTEN.

HEFTI. Familles des cantons de Glaris et de Zurich.

A. **Canton de Glaris.** — HEFTI (auparavant HŒFFTY et HEFFTI). Vieille famille aujourd'hui la plus répandue du canton de Glaris, venue d'Amden au moment de la Réformation. MICHAEL acquit en 1548 la bourgeoisie glaronnaise. Le principal domicile de la famille est Hätzingen, en outre Haslen, Schwanden, Elm et Ennetbühls. — 1. JOHANN-HEINRICH, de Hätzingen, 1749-1829, conseiller, membre du comité révolutionnaire secret chargé de renverser le régime helvétique en 1802. — 2. JOH.-HEINRICH, * 19 février 1790, † 15 juin 1862, fabricant et percepteur de l'impôt. — 3. FRIDOLIN, de Hätzingen, frère du no 2, * 15 mars 1793, † 11 mai 1854, conseiller, juge à la Cour d'appel, président de commune, membre de la Commission d'État. Fonda avec son frère une fabrique de drap à Hätzingen. — 4. JOH.-HEINRICH, fils du no 3, * 28 mars 1819, † 21 mars 1896, colonel, conseiller, juge à la Cour d'appel, président de la paroisse. — 5. JOH.-JAKOB, fils du no 3, * 8 octobre 1820, † 28 déc. 1878, directeur des écoles, fabricant, administrateur de l'église. — 6. FRIDOLIN, fils du no 3, * 8 février 1824, † 30 avril 1894, conseiller et fabricant. — 7. PETER, Dr méd., 3 avril 1857-31 janvier 1906, président de la commune de Schwanden 1893-1905, conseiller d'État 1899-1906. — 8. NIKLAUS, 1860-1906, de Hätzingen, ingénieur cantonal à Glaris. — 9. EUGEN, fils du no 6, * 18 avril 1861, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse ; seul propriétaire de la fabrique de drap. — 10. JAKOB, * 1873, poète populaire, rédacteur de l'*Echo vom Rheinfall* 1919-1921, conseiller national 1919-1921, secrétaire de l'inspectorat des contributions de Glaris dès 1921. — 11. JOACHIM, Dr phil., * 31 janvier 1876, maître au gymnase libre de Zurich, député au Grand Conseil, auteur de *Gesch. des Kts. Glarus 1770-1798.* — 12. HANS, * 21 juin 1886, fils du no 7, Dr jur., avocat, président de commune de Schwanden, *Landrat* dès 1917. — Une branche s'est établie à Christiania où elle porte le nom de *Heftye.* — 13. JOHANNES, de Hätzingen, consul suisse à Christiania, * 17 octobre 1792, † 3 novembre 1856, chef d'une maison de commerce. Son petit-fils — 14. THOMAS THOMASSEN, 1860-1923, fut directeur général des télégraphes de Norvège et ministre de la guerre. [Nz. et J.-J. K.-M.]

B. **Canton de Zurich.** — PAUL, * 1879 à Zurich, forestier cantonal à Bülach 1911, rédacteur de la *Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen* 1916, † 30 octobre 1918. Auteur d'un ouvrage commémoratif de la Société suisse des forestiers : *De l'augmentation de la production des forêts suisses*, 1919, en allemand : *Die Produktionssteigerung der Schweiz. Forstwirtschaft.* — Voir *DSC.* — *ZWChr.* 1918, p. 370-371. [H. Br.]

HEGAR, ***Friedrich***, musicien et compositeur, de Bâle, * 11 octobre 1841 à Bâle, étudia au conservatoire de Leipzig 1857, chef d'orchestre à Varsovie 1859, à Londres et à Paris, directeur du chœur de Guebwiller (Alsace) 1861, chef d'orchestre du théâtre à Zurich dès 1863 et chef d'orchestre ; directeur des concerts d'abonnement 1865 et du chœur mixte 1865-1901, chef de l'orchestre de la Tonhalle 1868-1906, directeur de l'Harmonie de Zurich 1875-1877 et 1886-1887 ; de la société de chant des instituteurs 1891-1901, l'un des fondateurs et premier directeur de l'école de musique 1875-1914. Président et président d'honneur de la société suisse des musiciens. bourgeois d'honneur de la ville de Zurich 1873. Dr phil. h. c. de l'université 1889, il fut pendant de longues années l'âme de la vie musicale à Zurich. Compositeur fécond. Ses œuvres les plus remarquables sont : *Oratorium Manasse*, les chœurs



Friedrich Hegar.
D'après une lithographie
(Bibl. de la Ville, Winterthour).

d'hommes *Totenvolk, Schlafwandel, Rudolf von Werdenberg, Herr v. Douglas, Heldenzeit; Festouverture für grosses Orchester* ; la cantate de l'inauguration de l'université de Zurich 1914. — *DSC.* — *ZWChr.* 1901, 1906, 1917. *SM* 1901. — *SL* 1911, p. 402. — *NZZ* 1911, nos 282-305 ; 1921, nos 1452 et 1458. — *Schweiz. Portr. Gall.* no 56. — Riemann : *Musik-Lex.* — Ed. Refardt : *Die Kompositionen von F. H.* dans *SM* 1923. [H. Br.]

HEGAU. Comté carolingien situé entre le Danube et le Rhin, le Randen et le Bodan inférieur, appelé en 787 *pagus Egauinsis.* Le nom est formé d'un radical celtique signifiant montagne. Les actes mentionnent des gaugraves dès 724. Les comtes de Nellenburg paraissent à l'époque des Hohenstaufen comme gaugraves et plus tard landgraves du Hegau, c'est pourquoi le pays fut couramment appelé landgraviat de Nellenburg. Le nom de Hegau s'est conservé jusqu'à nos jours pour désigner une circonscription géographique. Le landgraviat passa en 1422 aux barons de Thengen et en 1465 à la maison d'Autriche qui le conserva jusqu'en 1805, sauf une courte interruption de 1606 à 1618. Le traité de paix de Presbourg l'assigna au Wurtemberg, et le pacte de 1810 l'incorpora au grand-duché de Bade. Les droits comtaux étaient restreints par les nombreuses immunités de territoires relevant de couvents, de villes ou de seigneurs. L'un de ces territoires était constitué par le domaine primitif du couvent d'Allerheiligen que le comte Eberhard von Nellenburg avait fondé sur son patrimoine de Schaffhouse au milieu du XIe s. Ce domaine, qui passa au XVe s. à Schaffhouse, comprenait l'angle Sud-Ouest du comté du Hegau, la région du Randen, acquis de l'Autriche par la ville de Schaffhouse en 1723, avec les droits souverains sur le Reiath. — Voir Rüeger : *Schaffh. Chronik.* — Baumann : *Die Gaugrafschaften im Württembergischen Schwaben.* — Schultze : *Die Gaugrafschaften des alemannischen Badens.* — Tumbült : *Die Grafschaft des Hegaus.* — Hedinger : *Landgrafschaften und Vogteien im Gebiet des Kts Schaffhausen.* — *Schaffhauser Centenarfestschriften* 1901. — Art. REIATH et SCHAFFHAUSEN. [H. WERNER.]

HEGENHEIM, von. Vieille famille bourgeoise de Bâle originaire de Hegenheim en Alsace. *Armoiries* : coupé d'or et d'azur au pal de l'un en l'autre. — WERNER, boulanger, est cité comme bourgeois de Bâle de 1292 à 1307. Ses descendants furent également boulangers et siégèrent au Conseil dès 1361. — NIKOLAUS, conseiller des boulangers en 1383 encore ; son fils — HANS était en 1418 prévôt du Safran et le fils de celui-ci — PETER, devint en 1435 membre de la Chambre haute *(Achtburger).* L'empereur Sigismond confirma en 1434 les armoiries des Hegenheim. La famille s'éteignit en 1451 avec PETER, donzel. — Voir *LL.* — *AHS.* — *WB.* [C. Ro.]

HEGETSCHWEILER. Famille de la Com. d'Ottenbach (Zurich), où elle vint de Knonau vers 1630 ; plus anciennement, elle habitait Urdorf. HANS-RUDOLF, d'Ottenbach, capitaine du Freiamt vers 1695. La famille est peut-être originaire de Häggenschwil (Saint-Gall). — [J. FRICK.] — Naturalisée à Zurich depuis 1869. — 1. HEINRICH, chirurgien au service de Hollande, s'établit à Rifferswil comme barbier. — 2. ***Johannes,*** fils du no 1, homme d'État zuricois, * 14 décembre 1789 à Rifferswil, Dr méd. à Tubingue 1812, médecin au lazaret militaire de Rheinau 1814, médecin à Stäfa 1814-1831, médecin de district 1828, orateur campagnard à la journée d'Uster 22 novembre 1830, député au Grand Conseil 1830, membre du gouvernement 1831 et député à la Diète à Berne; il s'opposa à l'appel du Dr F. Strauss à l'université, reçut une balle dans l'exercice de ses fonctions lors de l'émeute du 6 sept. 1839, † 10 sept. 1839. Sous sa direction furent créés en 1836 l'hôpital cantonal et en 1837 le jardin botanique ; l'institut botanique de l'université conserve outre son propre herbier ceux de son frère Jakob et de son neveu Karl. A côté de son activité médicale et politique, il s'occupa de botanique et d'alpinisme. Sur ses trois tentatives de gravir le Tödi, il publia : *Reisen in den Gebirgsstock zwischen Glarus und Graubunden,* 1825. Principaux ouvrages botaniques : nouvelle édition de la *Flora Helvetica* de J.-R. Suter 1822 ; *Sammlung von Schweizerpflanzen* (avec J.-D. Labram), 80 cahiers, 1826-1834 ; *Versuch über die helvet. Arten von Rubus,* dans *Denkschriften* I, 1829 ; *Die Giftpflanzen der Schweiz,* 1830 ; *Beyträge zu einer krit. Aufzählung der Schweizerpflanzen,* 1831 ; *Flora der Schweiz,* continuée et publiée par Oswald Heer, 1840 A sa mémoire furent érigées : en 1863, par le Club alpin suisse une plaque commémorative sur la Hegetschwilerplatte ; en 1882, une pierre commémorative dans le jardin botanique de Zurich. — C. Schroter : *J. H.,* dans *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1913, avec bibliographie complète. — 3. JOHANN-JAKOB, frère du no 2, * 1795, médecin à Rifferswil, préfet du district de Knonau, actif botaniste. Deux de ses travaux dans *Denkschriften* I, 1829. — 4. KARL, fils du no 3, 1838-16 juin 1901, Dr méd., médecin à Rifferswil 1865, botaniste et excellent connaisseur des lichens de Suisse. — Voir *KSA* 1901. — *VSNG* 1901. — *NZZ* 1901, no 168. [H. Br.]

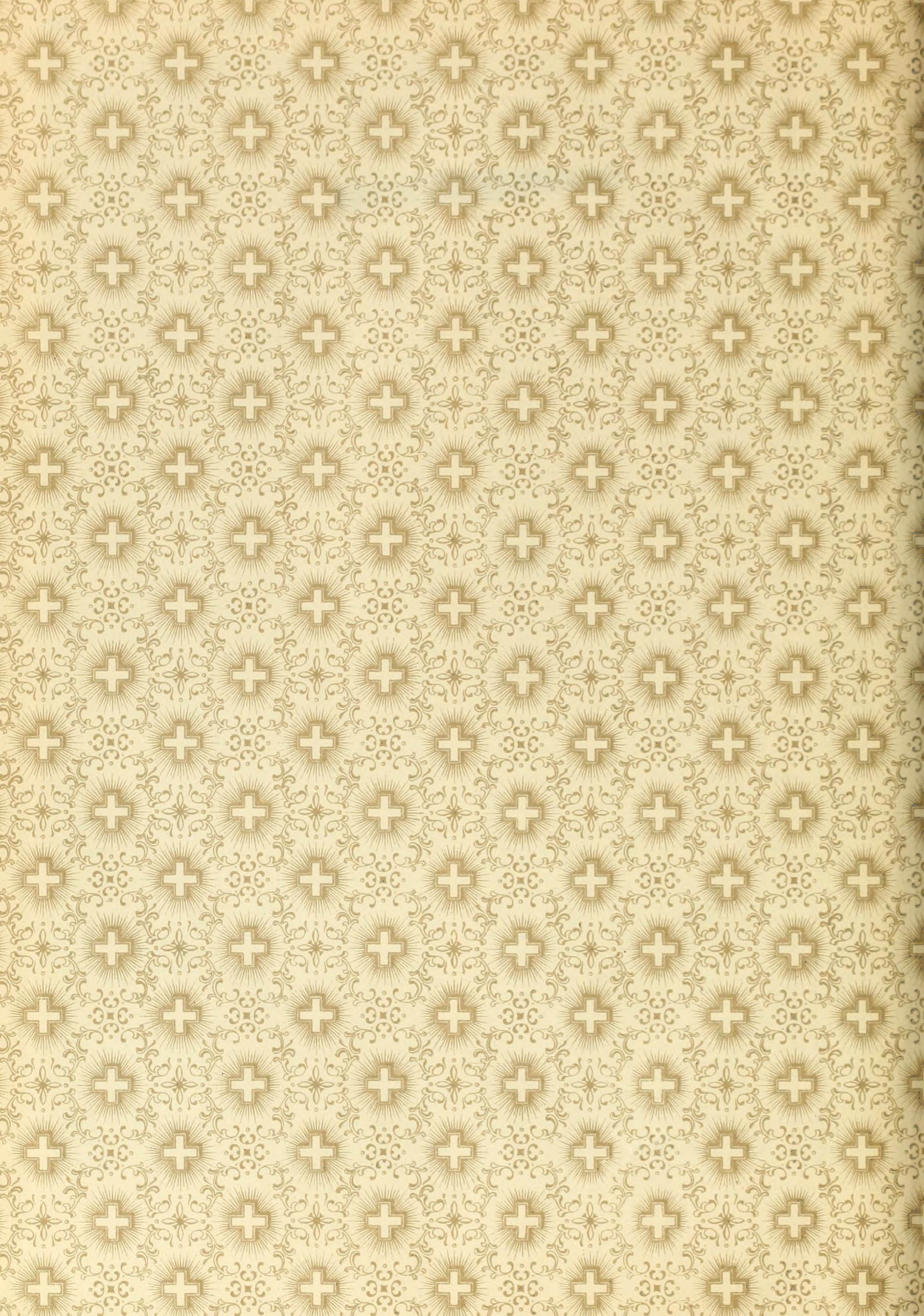
HEGG, THÉRÈSE-MARIE. Voir LANDERSET.

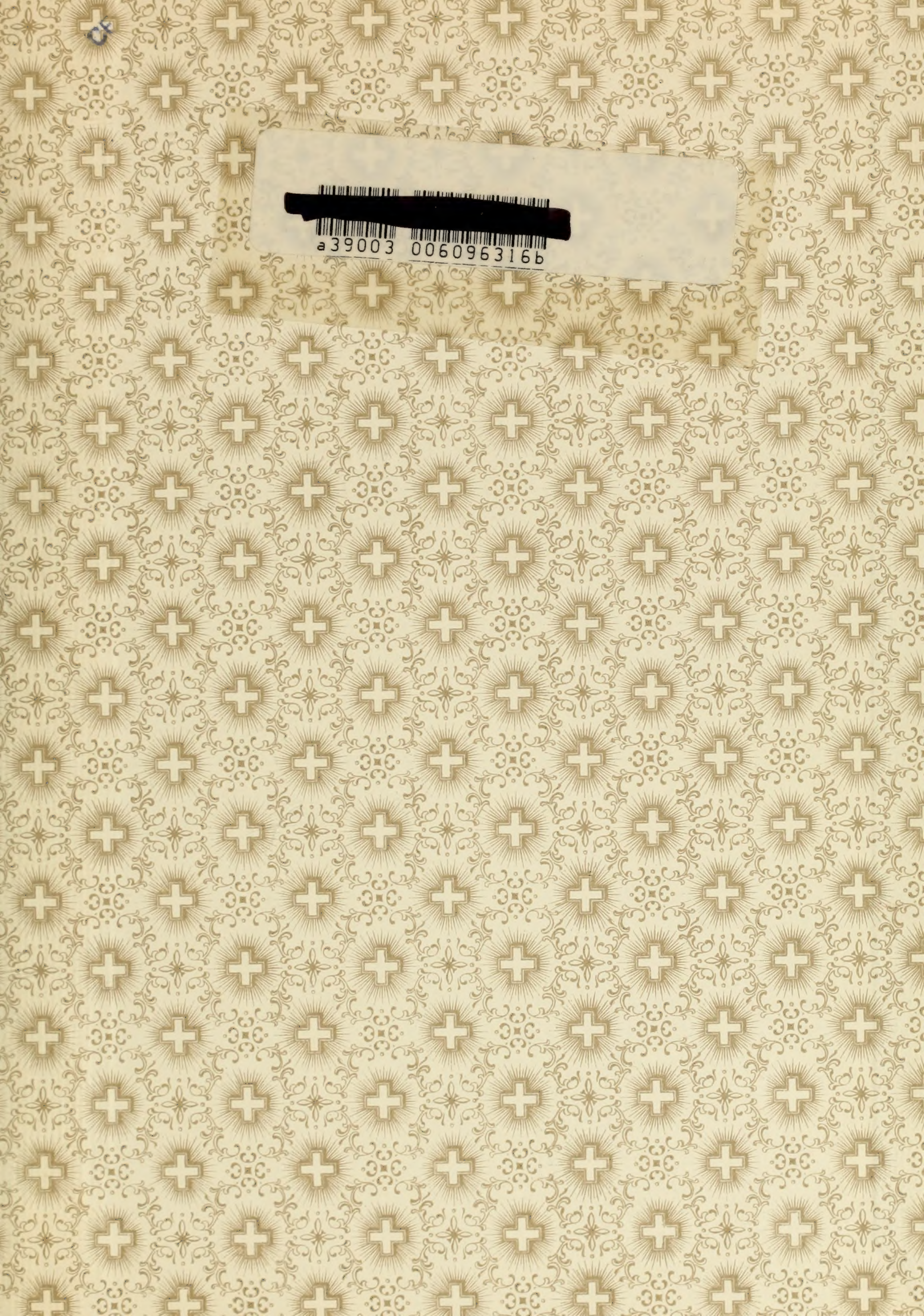
HEGG. Vieille famille, actuellement bourgeoise des communes de Schüpfen, Diemerswil et Münchenbuchsee. Un JOHANNES Hegk apparaît en 1343 dans la contrée de Grossaffoltern *(FRB).* — EMIL, de Schüpfen, Dr méd., * 1864 à Guggisberg, privat-docent d'ophtalmologie à l'université de Berne, écrivain spécialiste, auteur de considérations sur les arts. — *DSC.* [H. Tr.]

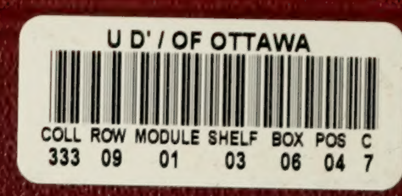
Une branche, fixée dans le Pays de Vaud dès 1777, reçue bourgeoise de Chexbres en 1822. — 1. AUGUSTE, 1856-1912, député 1897-1905, juge de district 1906-1912. — 2. LOUIS, * 1884, fils du no 1, directeur du Cadastre vaudois, auteur d'une monographie sur le cadastre. — *Livre d'Or.* [M. R.]

HEGGENZI (HEGGENZER). Vieille famille de bourgeois anoblis de la ville de Schaffhouse, éteinte à la fin du XVIe s. *Armoiries* : de gueules à une étoile accompagnée en pointe de trois coupeaux d'azur. WILHELM, cité en 1253 ; RÜDIGER, 1253-1289 ; HEINRICH, 1253.— 1. WILHELM, fils de Rüdiger, conseiller 1320. — 2. KONRAD, frère de Rüdiger, reçut en 1306 du comte Eberhard von Nellenburg la basse justice sur Ober- et Unter-Hallau, acheta en 1315 de Heinrich et Johann de Diessenhofen la basse-juridiction d'Altorf. — 3. Un fils du no 2 vendit en 1348 la basse-juridiction sur Hallau à l'évêque Ulrich de Constance, donna en 1358 aux sœurs de la Sainte-Croix la maison de la Rephengasse. — 4. HANS, cité de 1373 à 1386, bailli d'Altorf, † à Sempach. — 5. KONRAD, trésorier 1411, caution de la ville pour Allerheiligen 1414, administrateur de l'hôpital dès 1415, † vers 1440. — 6. HANS, frère du no 5, créancier de la ville 1437, conseiller 1438, *Stürmeister* 1449 ; l'évêque Heinrich de Constance l'investit vers 1453, en qualité de bailli de Kaiserstuhl du château de Schwarzwasserstelz ; il vendit en 1459 la basse-juridiction d'Altorf au couvent de Paradies, † avant 1470. — 7. KONRAD, fils du no 6, caution de la ville en 1471, trésorier 1477 ; fut exécuté pour malversations. — 8. WILHELM, frère du no 7, bailli épiscopal de Neunkirch 1477-1499, vendit en 1482 au couvent de Rheinau ses dîmes de Wilchingen ; il fonctionna comme arbitre entre les couvents de St. Agnès et de Rheinau en 1483. — 9. KONRAD, investi en 1495 par l'abbé Martin de Reichenau du château de Weisswasserstelz, il détint en outre comme bailli de Kaiserstuhl (1507-1526) le château de Schwarzwasserstelz. — 10. JOHANN-MELCHIOR, fils du no 9, conseiller du roi Ferdinand et bailli du comte d'Hauenstein en 1533, directeur des forêts de la Forêt-Noire 1535, délégué de l'empereur à Baden avec le comte Jost-Nikolaus von Hohenzollern en 1542, pour demander aux Confédérés des renforts contre les Turcs. Dès lors, les recès de la Diète le mentionnent souvent comme ambassadeur permanent auprès de la Confédération. Bourgeois de Zurich en 1578, † à Ensisheim en 1587. — Voir *US.* — Rüeger : *Chronik.* — Im Thurn-Harder : *Chronik.* — Kirchhofer : *Neujahrsgeschenke.* — *LL.* [W.-K.]

FIN DU TOME TROISIÈME.






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 09 01 03 06 04 7